



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

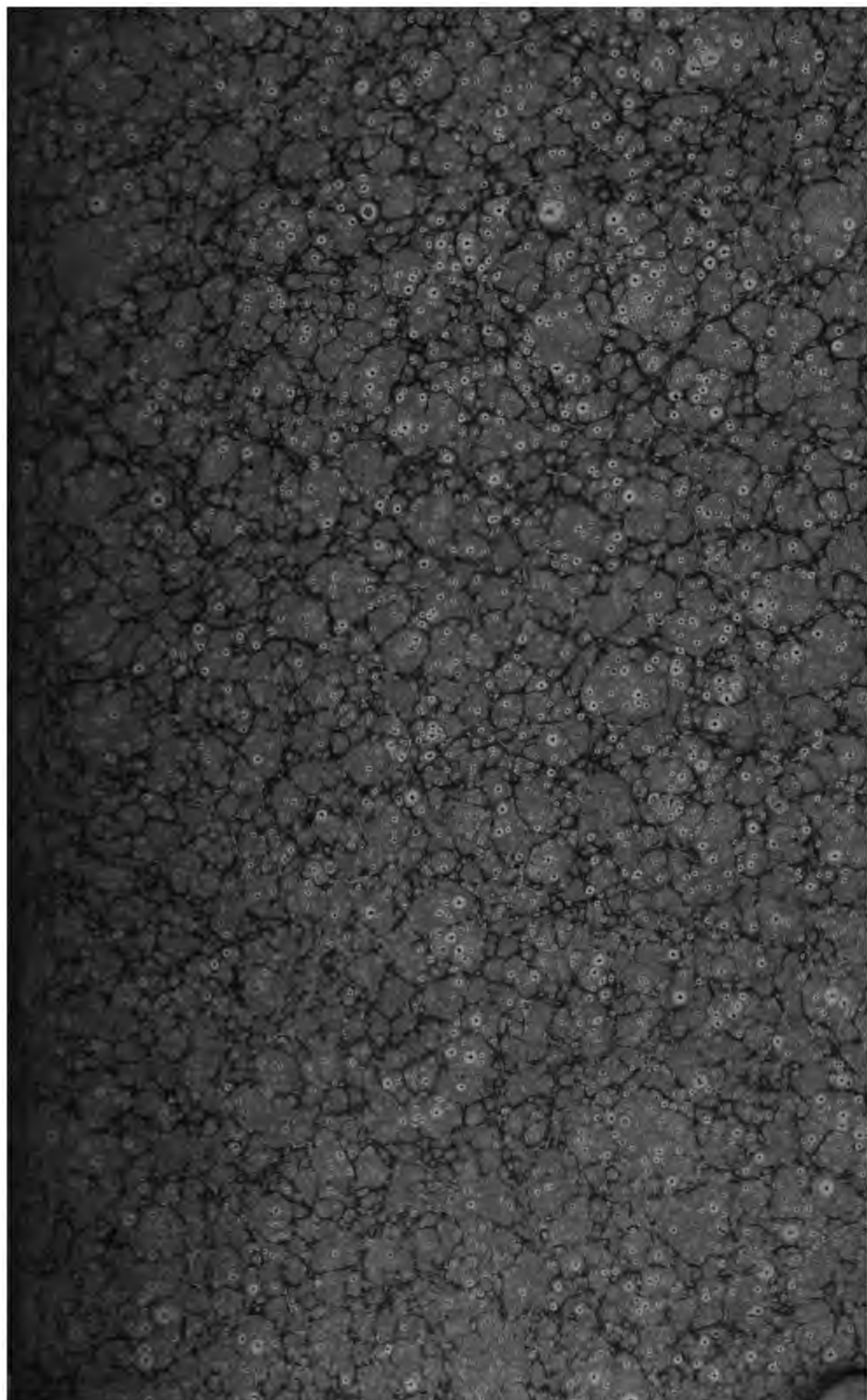
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>





600043810M





~~R. 3. 43~~

TROISIÈME ET DERNIÈRE

ENCYCLOPÉDIE

THÉOLOGIQUE,

OU TROISIÈME ET DERNIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE PHILOSOPHIE CATHOLIQUE, — D'ANTI-PHILOSOPHISME, —
DU PARALLÈLE DES DOCTRINES RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES AVEC LA FOI CATHOLIQUE, —
DU PROTESTANTISME, — DES OBJECTIONS POPULAIRES CONTRE LE CATHOLICISME, —
DE CRITIQUE CHRÉTIENNE, — DE SCOLASTIQUE, — DE PHILOGIE DU MOYEN AGE, — DE PHYSIOLOGIE, —
DE TRADITION PATRISTIQUE ET CONCILIAIRE, — DE LA CHAIRE CHRÉTIENNE, — D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE, —
DES MISSIONS CATHOLIQUES, — DES ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES ET DÉCOUVERTES MODERNES, —
DES BIENFAITS DU CHRISTIANISME, — D'ESTHÉTIQUE CHRÉTIENNE, — DE DISCIPLINE ECCLÉSIASTIQUE, —
D'ÉRUDITION ECCLÉSIASTIQUE, — DES PAPES, — DES CARDINAUX CÉLÈBRES, — DE BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE, —
DES MUSÉES RELIGIEUX ET PROFANES, — DES ABBAYES ET MONASTÈRES CÉLÈBRES, —
D'ORFÈVREURIE CHRÉTIENNE, — DE LÉGENDES CHRÉTIENNES, — DE CANTIQUES CHRÉTIENS,
— D'ÉCONOMIE CHRÉTIENNE ET CHARITABLE, — DES SCIENCES POLITIQUES ET SOCIALES, —
DE LÉGISLATION COMPARÉE, — DE LA SAGESSE POPULAIRE, — DES ERREURS ET SUPERSTITIONS POPULAIRES, —
DES LIVRES APOCRYPHES, — DE LEÇONS DE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE EN PROSE ET EN VERS, —
DE MYTHOLOGIE UNIVERSELLE, — DE TECHNOLOGIE UNIVERSELLE, — DES CONTROVERSES HISTORIQUES, —
DES ORIGINES DU CHRISTIANISME, — DES SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES DANS L'ANTIQUITÉ,
— DES HARMONIES DE LA RAISON, DE LA SCIENCE, DE LA LITTÉRATURE ET DE L'ART AVEC LA FOI CATHOLIQUE.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGE,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

VOLE : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE. 7 FR. ET MÊME 8 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR
A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

60 VOLUMES, PRIX : 360 FRANCS.

TOME NEUVIÈME.

DICTIONNAIRE DES BIENFAITS ET BEAUTÉS DU CHRISTIANISME.

TOME UNIQUE.

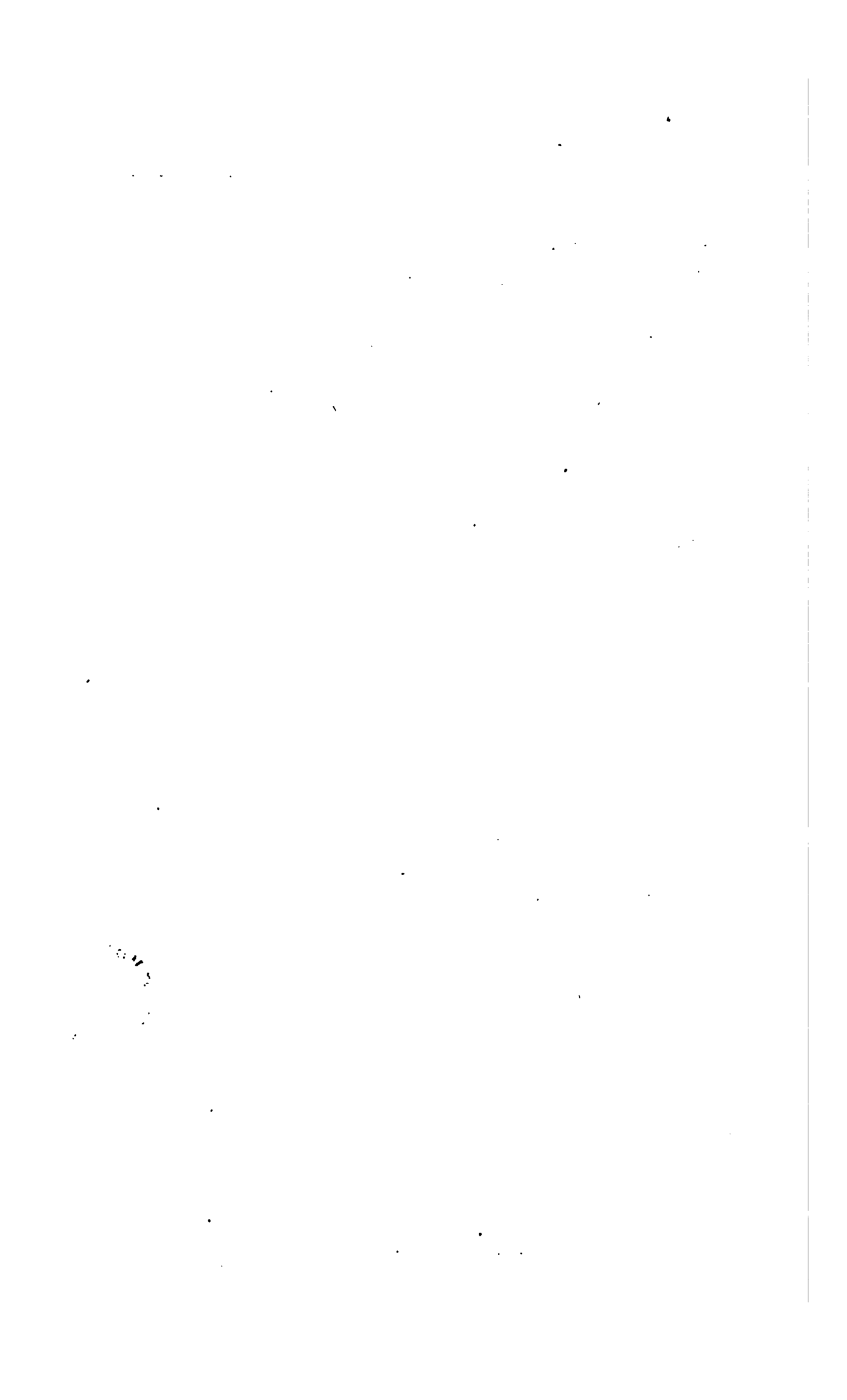
PRIX : 8 FRANCS



S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1856

97. d 286



DICTIONNAIRE
DES BIENFAITS
ET BEAUTÉS
DU CHRISTIANISME,

dans tous les ordres, sous tous les aspects et selon tous les modes,

**DANS L'INDIVIDU, DANS LA FAMILLE, DANS LA SOCIÉTÉ, DANS L'HUMANITÉ TOUT ENTIÈRE,
DANS L'ÂME, LA CONSCIENCE, LES MŒURS, LES INSTITUTIONS, LES LOIS, L'ORGANISATION SOCIALE,
POLITIQUE, CIVILE ET ÉCONOMIQUE,**

**DANS TOUTES LES BRANCHES DES BEAUX-ARTS : ARCHITECTURE, SCULPTURE,
PEINTURE, MUSIQUE, LITTÉRATURE, POÉSIE, ETC.,**

**DANS TOUTES LES SCIENCES, MORALE, DROIT, PHILOSOPHIE, HISTOIRE, SCIENCES PHYSIQUES,
MATHÉMATIQUES, ETC.,**

**DANS L'ENSEIGNEMENT, LA PROPAGATION ET LE PERFECTIONNEMENT
DE TOUTES LES BRANCHES DE L'ACTIVITÉ HUMAINE,**

DANS L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE,

EN UN MOT :

EN TOUTES CHOSES, TOUJOURS ET PARTOUT.

*Instaurare omnia in Christo.
Ephes. 1, 10.)*

PAR G.-F. CHEVÉ.

PUBLIE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE RELIGIEUSE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 8 FRANCS.



**S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.**

1856

B. 3. 4. 3

Imprimerie MICNE, au Petit-Montrouge.

INTRODUCTION.

I. — La charité loi universelle.

Charitas universa lex.

Le principe, la source de tous les bienfaits comme de toutes les beautés du christianisme, c'est la charité. En effet, le christianisme, qui résume en lui toute la vérité, se résume lui-même en un seul mot, la CHARITÉ. Là « est toute la Loi et les Prophètes, » dit Jésus-Christ, la LOI UNIVERSELLE, *universa lex.* (*Matth. xxii, 40.*)

Toute la Loi du Christ comme celle de Moïse, la Loi ancienne comme la Loi nouvelle, est renfermée dans ce seul précepte qui constitue pour tous les hommes la loi universelle.

Ecoutez en effet ce que dit la Loi de Moïse selon ses propres interprètes :

« Voici qu'un docteur de la Loi s'étant levé, dit au Christ, pour le tenter : Maître, que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle ?

« Jésus lui dit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la Loi ? qu'y lisez-vous ?

« Il lui répondit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit : et votre prochain comme vous-même.

« Jésus lui dit : Vous avez fort bien répondu : faites cela et vous vivrez. » (*Luc. x, 28, 28.*)

Que dit maintenant la Loi du Christ, selon le Christ lui-même ?

« Un des pharisiens, docteur de la Loi, vint lui faire cette question pour le tenter :

« Maître, quel est le grand commandement de la Loi ?

« Jésus lui dit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et de toutes vos forces.

« C'est le premier et le plus grand commandement.

« Et voici le second, qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

« Dans ces deux commandements sont renfermés la Loi universelle et les Prophètes. » (*Matth. xxii, 34, 40.*)

Cette Loi universelle est plus grande que tous les holocaustes et tous les sacrifices, selon qu'il est écrit :

« Alors un des scribes s'approcha de Jésus et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ?

« Jésus lui répondit : Le premier de tous

les commandements est celui-ci : Ecoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est le seul Dieu ;

« Et vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, et de toute votre âme, et de tout votre esprit, et de toute votre vertu. C'est là le premier commandement.

« Mais le second est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que celui-là.

« Et le scribe lui dit : Bien, Maître ; ce que vous avez dit est la vérité, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, et qu'il n'y en a point d'autre que lui ;

« Et que l'aimer de tout cœur, et de toute intelligence, et de toute âme, et de toute force, et aimer le prochain comme soi-même, est plus grand que tous les holocaustes et tous les sacrifices.

« Jésus, voyant qu'il avait sagement répondu, lui dit : Vous n'êtes pas loin du règne de Dieu. » (*Marc. xii, 28, 34 ; Deut. vi, 5 ; x, 12 ; xi, 13 ; Eccl. vii, 32, etc.*)

Saint Paul ne cesse de répéter que toute la Loi est renfermée dans ce seul précepte (*Gal. v, 14*) ; que « la charité est la plénitude de la Loi (*Rom. xiii, 10*) ; » que « la charité est le lien de la perfection (*Coloss. iii, 14*) ; » que « la fin des préceptes est la charité de cœur pur. » (*I Tim. i, 5.*) Saint Jacques (ii, 8) l'appelle « la loi royale. » Tous les Pères et les docteurs s'expriment de même : « La charité accomplit toute la Loi, » dit saint Jean Chrysostome (1). « Tous les commandements de Dieu, dit saint Augustin, se rapportent donc à la charité. C'est pourquoi la charité est la fin de tous les préceptes, c'est-à-dire que tous les préceptes se rapportent à la charité (2). » Saint Grégoire le Grand : « Tous les commandements se rapportent à la charité comme à leur principe, et tout ce que le Sauveur a commandé dans son Evangile dépend de l'amour de Dieu et de son prochain, de même que les branches et les rameaux d'un arbre sortent tous d'un seul tronc et dépendent d'une seule racine (3). »

« Sans la charité, » dit saint Jean Chrysostome, « toute œuvre est impure : virginité, jeûnes, veilles, prières, aumônes. Que vous bâtissiez à Dieu des temples, que vous lui offriez les dons, les prémices, ou les fruits de la terre, en un mot, quoi que vous puissiez faire encore, sans la charité, tout cela est compté pour rien. Songez donc à ne jamais faire quoi que ce soit sans charité (4). »

(1) *Homél. sur l'Ep. aux Rom.*, c. xiii, 8, 10, etc.

(2) *Manuel*, c. 34.

(3) *Hom. 27 in Evang.*

(4) *De charitate*. Patrologie Migne, tom. VIII, pag. 770.

Saint Augustin : « Sans ce seul bien, tous les biens sont inutiles. Si je n'ai point la charité, j'aurai beau faire des aumônes, j'aurai beau confesser le nom de Jésus-Christ jusqu'à répandre mon sang et à souffrir le feu, si je n'ai point la charité, je ne suis rien (5). »

La charité n'est donc pas seulement une vertu, une perfection, une sainteté, mais le principe même de toutes les vertus, perfections, saintetés, réunies, condensées, multipliées l'une par l'autre, et ne formant plus de toutes qu'une seule élevée à la puissance de l'infini. Elle n'est aucune des œuvres du bien, mais l'élément même qui les produit, la sève qui les alimente et les vivifie ; car, selon saint Augustin, « quelque grandes que soient ces actions, elles sont vaines, si elles ne sont, pour ainsi dire, nourries du suc de la charité (6). » Ces œuvres n'ont de perfection et de vertu qu'en proportion de la charité qu'elles contiennent et avec laquelle on les accomplit. « Sans la charité, dit l'*Imitation*, les actions extérieures ne servent de rien : mais la chose la plus petite et la plus vile devient toute profitable, lorsqu'elle est faite par un principe de charité (7). » De sorte que toutes les vertus, tout ce qu'il y a de bien dans le monde, ne sont que les effets divers d'une seule et même cause, la charité.

« Ainsi, » dit saint Jean Chrysostome, « le commencement et la fin de toutes les vertus est la charité. Et si elle en est le principe et l'accomplissement, que peut-on lui comparer ? — La charité, mère des biens, maîtresse de la doctrine et principe de toute vertu (8). — La charité embrasse toutes les vertus : sans elle, tout le reste est néant (9). »

II. — *Le monde des corps, le monde des esprits et le monde de la charité.*

La charité est la perfection et l'excellence de l'univers.

(S. FRANÇOIS DE SALES.)

La charité, c'est Dieu ou l'absolu. Il y a trois ordres ou trois règnes : le monde, l'humanité et Dieu. La charité, c'est l'union, l'unité de ces trois règnes ou trois ordres en Dieu. « L'homme, » dit saint François de Sales, « est la perfection de l'univers, l'esprit, la perfection de l'homme, et l'amour, celle de l'esprit ; ainsi, la charité est la perfection de l'amour, et par conséquent la fin, la perfection et l'excellence de l'univers (10). »

C'est cette pensée que Pascal développe en ces termes : « La distance infinie des corps aux esprits figure la distance infiniment plus infinie des esprits à la charité ; car elle est surnaturelle. Tout l'éclat des grandeurs n'a point de lustre pour les gens qui sont dans les recherches de l'esprit. La grandeur des gens d'esprit est invisible aux riches, aux rois, aux conquérants, et à tous ces grands de chair. La grandeur de la sa-

gesse qui vient de Dieu est invisible aux charnels et aux gens d'esprit. Ce sont trois ordres de différents genres. Les grands génies ont leur empire, leur éclat, leur grandeur, leurs victoires, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles, qui n'ont nul rapport avec celles qu'ils cherchent. Ils sont vus des esprits, non des yeux ; mais c'est assez. Les saints ont leur empire, leur éclat, leurs grandeurs, leurs victoires, et n'ont nul besoin des grandeurs charnelles ou spirituelles, qui ne sont pas de leur ordre, et qui n'ajoutent ni n'ôtent à la grandeur qu'ils désirent. Ils sont vus de Dieu et des anges, et non des corps, ni des esprits curieux : Dieu leur suffit. Archimède, sans aucun éclat de naissance, serait en même vénération. Il n'a pas donné des batailles ; mais il a laissé à tout l'univers des inventions admirables. Oh ! qu'il est grand et éclatant aux yeux de l'esprit Jésus-Christ, sans biens et sans aucune production de science au dehors, est dans son ordre de sainteté. Il n'a point donné d'inventions, il n'a point régné ; mais il est humble, patient, saint devant Dieu, terrible aux démons, sans aucun péché. Oh ! qu'il est venu en grande pompe et en une prodigieuse magnificence aux yeux du cœur, et qui voient la sagesse ! Il eût été inutile à Archimède de faire le prince dans ses livres de géométrie, quoiqu'il le fût. Il eût été inutile à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour éclater dans son règne de sainteté, de venir en roi : mais qu'il est bien venu avec l'éclat de son ordre ! Il est ridicule de se scandaliser de la bassesse de Jésus-Christ, comme si cette bassesse était de même ordre que la grandeur qu'il venait faire paraître. Qu'on considère cette grandeur-là dans sa vie, dans sa passion, dans son obscurité, dans sa mort, dans l'élection des siens, dans leur fuite, dans sa secrète résurrection et dans le reste ; on la verra si grande qu'on n'aura pas sujet de se scandaliser d'une bassesse qui n'y est pas. Mais il y en a qui ne peuvent admirer que les grandeurs charnelles, comme s'il n'y en avait pas de spirituelles, et d'autres qui n'admirent que les spirituelles, comme s'il n'y en avait pas d'infiniment plus hautes dans la sagesse. Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et les royaumes, ne valent pas le moindre des esprits ; car il connaît tout cela, et soi-même ; et le corps, rien. Et tous les corps, et tous les esprits ensemble, et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de charité ; car elle est d'un ordre infiniment plus élevé. De tous les corps ensemble, on ne saurait tirer la moindre pensée : cela est impossible, et d'un autre ordre. Tous les corps et les esprits ensemble ne sauraient produire un mouvement de vraie charité : cela est impossible, et d'un ordre tout surnaturel (11). »

(5) Serm. 90 in *Matth.*, c. xxii.

(6) *Ibid.*

(7) Liv. 1, c. 15.

(8) *Homélie sur l'épître aux Romains*, c. xiii, §, 10.

(9) *Homélie sur l'épître aux Coloss.*, c. iii, 12, 13, etc.

(10) *Traité de l'amour de Dieu*, l. x, c. 1.

(11) *Pensées*, II^e part., art. 10, § 1^{er}.

III. — *Le bonheur par la charité.*

Je les attirerai par les attraits qui gagnent les hommes, par les liens et les attraits de la charité. (Osée xi. 4.)

L'homme aspire au bonheur : c'est là l'unique objet de ses vœux, le fond même de sa nature, l'instinct qui embrasse tous les instincts de son cœur, c'est là l'homme tout entier. Sous le paganisme, les sages de l'antiquité se proposaient pour but la vie béate ou bienheureuse, *vita beata*. C'est cette science du bonheur qui, perdant bientôt dans l'abstraction son caractère essentiellement pratique, se nomma plus tard philosophie ou amour de la sagesse. Reprise, au nom de Dieu et du Christ, par les apôtres, les saints, les solitaires, les cénobites, les Pères et tout ce que le christianisme compte de plus élevé et de plus pur, elle est à elle seule toute la philosophie chrétienne, et se résume en un mot, la CHARITÉ.

En effet, la charité est elle-même la joie suprême et le bonheur infini, comme l'exprime son nom. Charité vient de *χάρις*, désignant ce qui donne le bonheur et la joie (*χαίρει, letor*), et répond à notre mot grâce, *de gratias*, ce qui fait plaisir, ce qui est agréable. D'où *χάριτες*, les trois grâces, c'est-à-dire les trois sources de bonheur : la perfection, la sagesse et la vie. *Χάρις* indiquait, chez les Grecs, cette grâce ineffable, cet attrait invincible qui nous ravit et nous transporte d'amour. Ainsi, dans l'acception rigoureuse de son étymologie, la charité est la source même de toute félicité par le charme qu'elle répand en nous et l'amour dont ce charme nous comble.

La charité, c'est l'amour en lui-même, l'amour universel, infini, divin. Or, qu'y a-t-il de plus doux que d'aimer, et d'aimer sans limites ? « Pourquoi, » dit saint Chrysostome, « m'étendre à retracer les avantages de la charité ? Représentez-vous seulement l'amour en lui-même : quelle grande chose ! quelle joie, quelle paix il apporte à l'âme, quelles richesses de grâces ! Admirables privilèges de la charité ! les autres vertus sont ordinairement accompagnées de quelque effort, comme le jeûne, la tempérance, les veilles, l'abstinence ; la charité seule n'a que du plaisir, et un plaisir sans mélange d'aucune peine. Elle est comme une abeille qui butine son miel sur toutes les fleurs. L'esclave, par elle, estime sa condition plus douce que la liberté. Quand on aime, on a plus de plaisir à obéir qu'à commander, bien que les hommes soient si avides de commandement. La charité change la nature des choses. Elle se présente les mains pleines de bienfaits. Elle est plus tendre qu'une mère, plus riche que toutes les reines. Elle rend aisées les choses pénibles. Elle nous fait goûter les plus suaves

délices de la vertu. Elle nous détourne du vice, comme du plus affreux malheur. Si l'objet aimé lui cause quelque chagrin, la charité ne s'irrite pas. Au lieu de la colère, ce ne sont que des larmes de tendresse, des consolations intérieures et des prières. Les offenses faites à Dieu peuvent seules la contrister ; encore cette affliction n'est pas sans douceur. Nulle joie au monde n'égale le plaisir que lui causent les larmes. Ceux qui rient du rire du monde sont loin de sentir les douceurs qu'éprouvent ceux qui pleurent pour leurs amis. Si vous ne me croyez pas, essayez de sécher les larmes de l'amour ; si vous pouviez y réussir, vous auriez tari la source de ses plus douces jouissances (12). »

« L'amour est une grande chose, » dit l'*Imitation*, « c'est un bien tout à fait grand. Lui seul rend léger tout ce qu'il y a de pesant, et fait supporter avec égalité les vicissitudes de la vie ; car il porte un fardeau sans en sentir le poids, et rend doux et agréable tout ce qui est amer. Il n'y a rien au ciel ni sur la terre de plus doux que l'amour, de plus agréable, de plus parfait, ni de meilleur. Celui qui aime, vole, court et est dans la joie (13). »

La charité est la participation de l'esprit de l'homme à l'esprit même de Dieu, « parce que, dit l'Apôtre, la charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné. » (*Rom. v, 5.*) Par la charité, notre esprit ne fait donc plus qu'un avec l'Esprit de Dieu, « qui est le seul et même esprit du Père et du Fils (14) ; » de sorte que nous possédons ainsi Dieu tout entier. En le possédant, nous possédons en lui tout ce qui est, tout ce qui peut être, et sa félicité suprême devient notre propre félicité.

Joie divine et bonheur inexprimable, la charité est donc ce qui nous donne, ce qui seul peut nous donner cette vie bienheureuse que poursuivaient les anciens sages des écoles philosophiques et qu'ont réalisée les saints (15). Aussi saint Jean dit-il que la charité bannit toute peine et toute crainte (*I Joan. iv, 18*), comme la théologie professe qu'elle exclut toute erreur et tout mal. Aussi saint Paul rappelle-t-il sans cesse les fidèles à la joie, expression de la charité : « Soyez toujours dans la joie en Dieu ; je vous le dis de nouveau, soyez dans la joie. » (*Philip. vi, 4.*) « Soyez toujours dans la joie. » (*I Thess. v, 16.*)

IV. — *La charité, c'est Dieu.*

Dieu est charité : et ainsi qui-conque demeure dans la charité demeure en Dieu, et Dieu demeure en lui.

(*I Joan. iv, 16.*)

« La nature est telle qu'elle marque partout un Dieu perdu, et dans l'homme et

(12) *Homél. sur la 1^{re} aux Cor., c. xiiii.*

(13) *Liv. vi, c. 5.*

(14) *S. AUGUST., Manuel, c. 4.*

(15) *S. BASILE, Lettres et règles, etc.*

hors de l'homme (16). » Ce mot profond de Pascal explique comment la charité est la loi même de notre nature, précisément parce qu'elle est surnaturelle. Le cœur de l'homme est une aspiration incessante vers le souverain bien : or le souverain bien, c'est Dieu. Vers l'amour : or l'amour infini c'est Dieu. Vers la félicité et la vie : or la félicité suprême, la vie en soi, c'est Dieu. Vers la science, la vérité la justice : or la science, la vérité, la justice absolues, c'est Dieu. Vers la bonté, la sainteté, la sagesse : or la bonté, la sainteté, la sagesse parfaites, c'est Dieu. Vers l'ordre, l'unité, l'harmonie : or l'ordre, l'unité, l'harmonie sans fin, c'est Dieu. Vers la source de toute beauté, de toute grâce et de toute perfection : or Dieu en est la source unique, toujours pure, immuable, éternelle. La charité seule satisfait donc à la fois tous ces besoins, parce que seule elle nous rend ce « Dieu partout perdu dans l'homme et hors de l'homme. »

Qu'est-ce en effet que la charité ? « La charité, c'est Dieu, » nous répond le disciple bien-aimé du Christ. (*1 Joan. iv, 8.*) La charité, c'est Dieu partout présent en nous et hors de nous. « Nul homme n'a jamais vu Dieu. Si nous nous aimons réciproquement, Dieu demeure en nous, et sa charité est parfaite en nous. » (*Ibid., 12.*) Oh! aimons donc Dieu, et aimons-nous les uns les autres, puisque cet amour c'est Dieu lui-même : « Bien-aimés, aimons-nous mutuellement, car la charité est de Dieu; et tout homme qui aime est né de Dieu, et il connaît Dieu. Celui qui n'aime point ne connaît point Dieu, parce que Dieu est charité. » (*1 Joan. iv, 7, 8.*) Divine charité, où vous êtes, là commence le ciel, *ubi tu, ibi cælum* (17), car vivre en Dieu, c'est vivre dans le ciel!

« Dieu est le lieu des esprits, comme l'espace est le lieu des corps (18); car c'est en lui que nous avons l'être, le mouvement et la vie (*Act. xvii, 28*), » par la charité. « Il n'y a qu'un Dieu, père de tous, qui est sur tous, parmi tous et réside en nous tous. » (*Ephes. iv, 6.*) C'est la charité qui nous le rend présent en tout : « car tout est de lui, tout est par lui, tout est en lui (*Rom. xi, 36*); » présent dans la création comme dans l'homme; « car l'Esprit du Seigneur remplit l'univers, et comme il contient tout (*Sap. i, 7*), il est l'âme de tout. » (*Eccli. xliii, 29.*) C'est par la charité que nous le possédons, puisque la charité est la communion de notre esprit à cet esprit divin, tout entier présent partout et tout entier à chaque partie, âme de ce grand corps qui comprend l'univers et l'humanité.

« Les fidèles portent par la charité le caractère de Dieu (19). » La charité c'est donc

l'infini vivant, l'infini palpitant au fond de nos entrailles, pour enflammer nos cœurs d'un amour sans limite, illuminer nos intelligences d'un idéal sans bornes, et exalter d'une puissance suprême toutes les forces et toutes les vertus de notre âme. Elle remue en nous jusqu'aux sources mêmes de la vie, nous élève, nous ravit, nous transporte hors de nous-mêmes, et nous rend réellement un être nouveau. Comment en serait-il autrement, puisque la charité est la présence et l'action de Dieu lui-même en nous et hors de nous.

Avec tous les Pères et les docteurs de l'Église (20), Origène enseigne que « la vie du juste est une continuelle formation de Dieu dans l'homme, par une création de la charité active demeurant en lui (21). » Il ajoute ailleurs : « La charité a été versée dans le cœur des saints pour qu'ils participent de la nature divine, comme l'enseigne l'apôtre saint Pierre. Effusion de l'Esprit-Saint, elle accomplit cette parole du Christ. « Qu'ils soient un en nous, comme vous, Père, êtes en moi, et moi en vous, » c'est-à-dire qu'ils soient mis en union avec Dieu et en communauté avec la nature divine par la plénitude de la charité que nous donne l'Esprit-Saint (22). »

Ainsi connaître la charité, c'est connaître Dieu; la posséder c'est naître à cette vie divine par laquelle nous entrons en société (*1 Joan. i, 3*), en communauté de nature avec lui; la pratiquer c'est demeurer en Dieu, Dieu demeurant lui-même en nous. Nous cherchons Dieu bien loin, tandis qu'il est là si près de nous, en nous-mêmes, et que nous vivons, nous agissons, nous sommes en lui, par la charité qui, nous créant spirituellement, nous rend ses fils et comme sa propre race (*Act. xvii, 27, 29; Joan. xii, 13.*) Sublime paternité que bégaie, dès sa première prière, l'enfant qui dit à Dieu : « Notre Père. »

V. — La charité dans la Trinité divine.

Il est dit que Dieu est charité, le Fils charité, et l'Esprit charité, pour montrer le Fils et le Saint-Esprit provenant de la même source de divinité paternelle, la charité, dont la plénitude est même versée dans le cœur des saints, afin de les rendre participants de la nature divine.

(Orig., in *Ep. ad Rom.*, iv, 9.)

« Vivre c'est marcher, » dit saint Augustin, « c'est avancer vers un but (23). » Or Dieu seul est le but suprême de notre vie; car il est la vie en soi, parce qu'il est la charité

(16) *Pensées*, 1^{re} part., art. 5, § 6.

(17) *Imitation*.

(18) S. THÉOPHILE d'Antioche, S. THOMAS, LEIBNITZ et MALEBRANCHE.

(19) S. IGNACE d'Ant., *Ep.*

(20) S. IGNACE d'Antioche, S. HIPPOLYTE, MÉTHODIUS, etc.

(21) *Hom.* 9, n. 4, in *Jerem.*

(22) In *Ep. ad Rom.*, l. iv, n. 9.

(23) Sermon 119 sur saint Luc, c. xii.

en elle-même (24), une, absolue, infinie : la charité étant le principe, la loi et l'esprit de la vie (Joan. III, 14, 15), comme il nous l'enseigne par le mystère même de sa propre existence, ou le dogme de la très-sainte Trinité.

La charité est le don de soi-même par amour. Or le don de soi implique la personnalité de celui qui se donne et la personnalité de celui à qui il se donne. Dieu, comme principe de tout ce qui est et de tout ce qui peut être, en PEUX de toute vie, est donc une personne distincte. S'il n'aimait pas, il ne serait pas la charité : mais, dit saint Chrysostome, « la charité siège sur le trône du Père (25). » C'est pourquoi il engendre un autre lui-même, à qui il se donne tout entier, parce qu'il aime d'un amour infini, dans lequel il se contemple soi-même, et qui est ainsi sa propre Expression, son Verbe, sa Pensée, sa Raison vivante, « splendeur de sa gloire, caractère de sa substance (Hebr. I, 3), image du Dieu invisible, engendré avant toute créature (Col. I, 15), » égal, coéternel et consubstantiel au Père, « ayant la forme et la nature de Dieu (Philip. I, 6; Col. II, 9), par qui tout a été créé au ciel et sur la terre (Col. I, 16; Joan. I, 3), » et qui est la loi vivante, l'expression même de la charité, comme le Père en est le principe et la source.

Le Verbe, expression vivante de la charité, et que la théologie nomme l'éternellement engendré ou le Fils, est donc une seconde personne distincte de la première; car il se donne à elle tout entier comme le Père s'est donné tout entier à lui, par ce qu'il l'aime d'un amour infini comme il en est aimé. Or ces deux personnalités, en se donnant ainsi l'une à l'autre d'une manière absolue, s'unissent éternellement et indissolublement, sans se confondre, dans ce don réciproque d'elles-mêmes, dans ce mutuel amour, qui est l'ESPRIT même de charité. Cet Esprit-Saint d'amour, qui procède de l'un et de l'autre, est aussi une personne distincte : car la personnalité qui réunit indivisiblement en soi celui qui se donne et celui à qui il se donne, n'est nécessairement ni l'un ni l'autre des deux, mais l'esprit de leur charité absolue personnalisée; et Dieu n'est pas seulement une personne qui aime et une personne qui est aimée, mais il est encore cet amour lui-même en personne, selon toute l'étendue de la sublime parole de saint Jean : « Dieu est l'amour. »

Par le retour de son propre principe (la charité), — exprimé par le Verbe, — à sa personnification dans le Saint-Esprit, Dieu se trouvant à la fois et en même temps, sujet, objet et rapport de son amour et du don de lui-même, ces trois personnalités ne forment indivisiblement et substantiellement qu'un seul et même Être, qui est Dieu. Elles subsistent réellement et éternellement

distinctes, sans quoi la charité ne serait plus possible en Dieu; mais l'unité, leur centre, est à leur principe comme à leur fin, autrement leur charité ne serait plus infinie, puisqu'elles ne se seraient pas données l'une à l'autre d'une manière absolue, et que leur mutuel amour ne serait plus un d'une unité radicale et parfaite. La charité est donc le principe, la loi et l'esprit même de la vie en Dieu, ou ce qu'on nomme le mystère de la Trinité; « parce que, » dit saint Jean, « il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, le Verbe et le Saint-Esprit; et ces trois sont un. » (I Joan. V, 7.)

Ainsi, essence même et personnification de la charité, Dieu, par le mystère de sa propre existence ou de la sainte Trinité, nous enseigne que la charité est le principe, la loi, l'esprit de la vie, et que toute personnalité se forme du don de soi-même.

« L'union des personnes divines, » dit Bossuet, « nous a été donnée comme le modèle de la nôtre. O Dieu ! Père, Fils et Saint-Esprit, je me reconnais en tout et partout, fait à votre image, à l'image de la Trinité, conformément à cette parole : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance; » puisque l'union même que vous voulez établir en nous est l'image imparfaite de votre parfaite unité. O charité ! tu dois croître et te multiplier jusqu'à l'infini dans les fidèles, puisque le modèle d'union et de communication qu'on te propose est un modèle dont tu ne peux jamais atteindre la perfection. Tout ce que tu peux faire, c'est de croître toujours, en l'imitant, en communiquant de plus en plus tout ce qu'on a à ses frères : lumière, instruction, conseil, correction quand il le faut, amour, tendresse, vertu, par l'édification, le bon exemple, le support mutuel; et à plus forte raison, biens, richesses, subsistances, et tout jusqu'au pain que nous mangeons (26). »

VI. — Idéal de la charité.

Le commandement que je vous donne, est que vous vous aimiez les uns les autres et que vous vous entr'aimiez comme je vous ai aimés.

(Joan. XIII, 34; xv, 12.)

La charité implique la sainteté ou cet état de perfection suprême qui ne souffre dans l'intention comme dans l'acte aucun principe de corruption, de mal, de péché, pas même une ombre de tache ou de souillure. Or, le Christ n'est-il pas seul l'idéal divin de cette sainteté, le seul qui pût dire : « Qui de vous me convaincra d'aucun péché ? » (Joan. VIII, 48.)

Mais la charité implique en même temps la miséricorde. Or Jésus n'en est-il pas seul le divin idéal, miracle de bonté, remettant partout les péchés du monde, pardonnant à

(24) « Dieu est charité, » répète saint Chrysostome après saint Jean. (*De Charitate, Patrologie*, édit. Migne, t. XI, p. 770.)

(25) *Charitatem secundum Deum; Patrologie*, édit. Migne, t. X, p. 682.

(26) *De la Trinité*, § 3, sect. 2.

la femme adultère, emmenant avec lui au nombre des élus le larron repentant (*Luc. xxiii, 43*), enseignant aux hommes à être pleins de miséricorde comme Dieu même (*Luc. vi, 36*), à se pardonner tous entre eux sans fin, pour que Dieu leur pardonne (*Matth. vi, 9; Marc. xi, 25, 26; Luc. xvii, 3, 5*), et rachetant au prix de son sang l'humanité tout entière ?

En lui se trouvent ainsi conciliées l'imperfection de notre nature dans sa condition terrestre, et la parfaite sainteté à laquelle nous sommes appelés. L'infinie miséricorde étant une dans l'idéal divin avec l'infinie sainteté, nous devenons, par le repentir, participants de la seconde par la même que nous nous associons à la première en pardonnant à tous nos frères. Le signe sensible de cette réintégration de l'homme dans la plénitude de son divin idéal est ce que nous appelons sacrement de la pénitence.

La charité implique la pureté ou cet état de détachement complet des sens, dans lequel la virginité du corps n'est que l'expression de la parfaite virginité de l'âme. Or, Jésus n'en est-il pas seul l'idéal divin, dans l'angélique pureté de sa vie toute céleste et l'ineffable mystère de sa naissance, conception immaculée, au sein de la Vierge mère, de la chair pure par l'esprit pur ? — Participant par la chasteté à cette divine formation de l'idéal en Marie, et transfiguré par elle, le mariage devient lui-même un sacrement, ou le signe sensible de la conception virginale de la chair par l'esprit. Ainsi se concilient la pureté parfaite qui nous est prescrite, et la nécessité de la perpétuation de l'espèce.

La charité implique l'humilité ou l'entier renoncement à soi-même. Or, Jésus-Christ n'en est-il pas seul le divin idéal, lui « descendu du ciel, non pour faire sa volonté, mais la volonté de celui qui l'a envoyé » (*Joan. vi, 38*), « lui qui n'enseigne que ce que lui a ordonné son Père » (*Joan. xii, 49, 50*), à qui il dit : « Que votre volonté s'accomplisse et non la mienne » (*Matth. xxvi, 39, 42; Marc. xiv, 36, 39; Luc. 22, 42*). Trente ans, humble artisan, il s'enfuit pour ne pas être roi (*Joan. vi, 15*); Seigneur et maître, lave les pieds de ses apôtres; Christ, vient pour servir et non pour être servi, se fait l'esclave de tous, et, semblable au petit enfant : « ayant la forme et la nature de Dieu, il s'anéantit lui-même en prenant la forme et la nature de serviteur, en se faisant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix » (*Philip. ii, 6, 11*). Dieu, il se fait homme pour nous sauver, hostile pour nous nourrir.

La charité implique le détachement complet de tous les biens de la terre. Or, le Christ seul est l'idéal divin de ce renoncement absolu, ne possédant jamais, durant toute son existence ici-bas, quoi que ce soit en ce monde, et « n'ayant pas même où reposer sa tête, » lui qui refuse « tous les royaumes de la terre, toute la puissance et

la gloire qui les accompagnent. » (*Luc. iv, 5, 8; Matth. iv, 8, 11*.)

La charité implique le dévouement incessant au soulagement de toutes les misères humaines. Or, le Christ seul en est le divin idéal par sa vie si sublime passée tout entière à faire le bien à tous, partout et toujours, à guérir toutes les souffrances de l'esprit et du corps, toutes les langueurs; les maladies, les infirmités, rendant la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la santé aux lépreux, aux possédés, la vie aux morts, multipliant les pains pour nourrir la foule, relevant, consolant, glorifiant tout ce qui est pauvre, faible, souffrant ou méprisé.

La charité implique l'amour, la douceur et la paix. Or Jésus-Christ seul en est le divin idéal par toutes les merveilles de son adorable vie; répandant à chaque pas autour de lui comme le parfum d'un amour indicible, d'une tendresse infinie; portant dans son cœur toute créature, depuis l'enfant qu'il appelle jusqu'à l'humanité tout entière qu'il rachète; ayant des entrailles de mère pour toute souffrance et toute défaillance humaine, recherchant les petits et les pécheurs; pleurant au tombeau de Lazare; faisant reposer sur son sein la tête de son disciple bien-aimé; répétant par trois fois de sa plus suave parole à celui qui trois fois l'avait renié : « Simon, fils de Jean, m'aimez-vous ? » (*Joan. xxi, 15, 17*). Doux pasteur, rapportant sur ses épaules la brebis perdue, et l'aimant jusqu'à donner sa vie pour elle; miracle de douceur, de patience, de mansuétude et d'onction; agneau de paix, priant pour ses bourreaux, et apprenant aux hommes, par son exemple, à aimer leurs ennemis, à faire du bien à ceux qui les haïssent, et à prier pour ceux qui les persécutent et les calomnient.

Idéal de la charité par toute sa vie comme par son incarnation, Jésus-Christ l'est encore, et surtout par sa mort. Dieu, il se livre volontairement à des hommes pour être jugé, condamné, crucifié par eux. Trahi par un des siens, suant le sang, triste jusqu'à la mort, flagellé, meurtri, couvert d'insultes, de soufflets, de crachats, d'ignominies, écrasé du poids de sa croix, le front ceint d'épines, abandonné et renié de ses propres disciples, seul sur son long calvaire, abreuvé de fiel, de sang et d'outrages, par ceux auxquels il a consacré toute sa vie à faire du bien, cloué vivant sur une croix, et mourant entre deux voleurs du supplice des derniers scélérats; lui, l'homme sans péché, il pardonne à tous, prie pour ses bourreaux, et, calme, serein, toujours plein de sa douce et céleste mansuétude, il s'offre en holocauste à Dieu pour les péchés de ce monde qui le crucifie, se rend la victime expiatoire, la rançon de ses crimes, et, Dieu fait homme, donne sa propre vie pour le salut de l'humanité tout entière, qu'il aime jusqu'à la mort pour l'aimer éternellement au delà de la mort. *Ecce homo! ecce charitas!*

VII. — *Triple objet de la charité.*

Que tout ce que vous faites s'accomplisse dans la charité.
(I Cor. xvi, 14.)

La charité est cet amour purement spirituel, qui nous rattache à Dieu et à nos semblables par un lien mystérieux que rien n'explique, si ce n'est cet amour lui-même. L'histoire de la vie des saints nous montre à quel degré de puissance et d'enthousiasme peut s'élever l'amour de Dieu; et cependant Dieu est inaccessible à tous les sens du corps et ne peut être vu que des yeux de l'esprit; l'amour que nous lui portons est donc un amour purement spirituel. La même histoire nous offre le spectacle sublime de ces âmes d'élite, se consacrant au soulagement de tout ce que la misère et les infirmités humaines ont de plus repoussant pour la délicatesse de nos sens et aimant d'une tendresse inexprimable ceux mêmes qui les avaient accablés des plus sanglants outrages et des plus horribles traitements. Evidemment un tel amour ne tient en rien aux instincts du corps, puisqu'il faut, au contraire, qu'il dompte toutes ses répugnances et ses aversions naturelles; il est doux aussi purement spirituel. Ainsi, les faits eux-mêmes prouvent, sans réplique, que l'homme peut aimer Dieu et ses semblables d'un amour exclusivement spirituel.

Et cette preuve de fait évidente et palpable, il n'est pas nécessaire d'aller la demander aux saints. François d'Assise ou de Sales, aux saints Bonaventure ou aux Fénelon, pas plus qu'aux sainte Elisabeth de Hongrie, aux sainte Catherine de Sienne ou aux saint Vincent de Paul; il suffit de voir un homme priant Dieu et une sœur de charité au chevet d'un mourant.

La charité a trois objets : Dieu, le prochain et soi-même. Mais le premier, comprenant les deux autres, comme nous le montrerons, on peut, en définissant la charité par l'amour, dire qu'elle consiste à aimer Dieu ou lui, dans le prochain et en soi-même.

Mais quel est cet amour qu'on nomme charité ? Ce n'est pas un amour sensible, car tous les maîtres de la vie spirituelle vous diront que, non-seulement on peut avoir la charité en ne ressentant en soi aucun amour sensible pour Dieu, mais que c'est même dans cet état de sécheresse et d'aridité, dans ce dénûment de tout amour sensible qu'on peut exercer l'acte le plus parfait de charité. Et comment ? En se donnant cet amour sensible qui nous manque ? Non certes, car cela n'est point en notre pouvoir, mais en celui de Dieu seul. D'ailleurs, notre dénûment, à cet égard, est quelquefois tel que non-seulement nous ne ressentons en nous aucun amour de Dieu, mais que nous n'éprouvons même aucun désir de l'avoir. Bien plus, il nous arrive même de ressentir une répugnance, une aversion qui nous en éloigne. Eh bien, même dans cet état nous pouvons posséder

la charité, et la posséder parfaite. En effet, par le privilège merveilleux de la liberté, qui est comme la cime de notre être et le cœur même de sa vie, nous pouvons toujours protester, même contre ce que nous éprouvons, contre ce que nous ressentons, nous pouvons toujours refuser notre acquiescement, notre consentement aux sentiments et aux désirs qui se forment en nous; nous pouvons toujours opposer la négation de notre volonté, de notre liberté à ce qui s'élève en nous et qui n'est pas nous. Notre personne, notre moi est tout entier dans cette liberté vivante, de sorte qu'il nous suffit d'être uni par ce seul point à Dieu pour que la charité reste intacte. Si nous ne cessons d'y adhérer par là, plus tout le reste est envahi, opprimé, dominé par ce qui est contraire à l'amour de Dieu, et plus notre charité, loin de s'éteindre, est au contraire méritoire, c'est-à-dire parfaite.

On le voit, c'est là l'exercice le plus haut de la liberté et de la personnalité, en même temps que de la spiritualité de l'homme. Mais que fera celui qui non-seulement ne sent en lui aucun amour sensible pour Dieu, ni aucun désir d'en avoir, mais qui éprouve même une répugnance, une aversion qui l'en éloigne ? Il ne saurait se donner à lui-même cet amour que la grâce purement gratuite de Dieu peut seul produire; il n'a pas la force de la demander, ni même de la désirer. Il semble, qu'à cet égard, il soit comme mort et privé de toute vie spirituelle. Dans cette situation, que peut-il faire ? Il peut toujours au moins accepter cet état comme épreuve, et voir la volonté de Dieu s'exerçant sur lui pour lui donner occasion de mériter, s'unir à cette volonté par le sacrifice même de la sienne : s'y unir en toute simplicité d'intention, avec douceur et patience, si ce n'est avec joie. Puis, s'il considère que, dans l'amour sensible, c'est Dieu qui opère tout en lui, le soulève, le porte et l'entraîne, s'il ne le ravit et ne le transporte, il comprendra que, dans l'état contraire qui lui succède, c'est l'homme alors qui est appelé à coopérer, en se servant de la liberté, qui lui reste toujours, au moins pour s'unir à la volonté divine qui ne le laisse privé des consolations qu'elle ne lui a d'abord données que pour qu'il fasse librement son œuvre de coopération, comme Dieu a fait la sienne, en le prévenant antérieurement de ses grâces. Alors il s'apercevra que cet état de dénûment spirituel est précisément ce qui fait sa dignité, sa grandeur, en même temps que sa vertu, et qu'elle est la condition de sa liberté en même temps que de la noblesse et de la générosité de son amour pour Dieu. Aussi les saints n'obtiennent-ils d'ordinaire la surabondance de grâces qu'en raison de leur constance dans l'absence de toute consolation, et la connaissance de leur dénûment spirituel s'accroît-elle d'ailleurs de toute l'élévation de l'idéal de perfection divine, qui augmente en proportion de leur sainteté. Voilà pour-

quoi ils se considèrent sincèrement comme d'autant plus imparfaits qu'ils avancent davantage en perfection. L'élève sent d'autant plus la distance de son tableau au modèle du grand maître qu'il copie, qu'il a plus profondément le génie des beaux-arts. En toutes choses, celui-là seul se croit d'autant plus parfait qui manque le plus du sentiment même de la perfection.

VIII. — *Amour de Dieu.*

La mesure de notre amour envers Dieu, c'est de l'aimer sans mesure.

(SAINT BERNARD.)

Qu'ils ont bien compris et pratiqué ces paroles de saint Bernard ces myriades de saints qui nous ont laissé tant d'exemples sublimes de l'amour de Dieu ! Chacun vous dira comme lui : « J'aime Dieu parce que je l'aime ; et je l'aime pour l'aimer encore davantage. » Comment ont-ils appris à aimer ? En aimant, selon l'admirable maxime de saint Augustin. « En aimant, » dit Bossuet, « on acquiert de nouvelles forces pour aimer. Le cœur de l'homme se dilate, le Saint-Esprit, qui le possède, lui inspire de nouvelles forces pour aimer de plus en plus. Je ne sais si dans le ciel même l'amour n'ira pas toujours croissant, puisque l'objet qu'on aimera, étant infiniment parfait, il fournira éternellement à l'amour de nouvelles flammes. »

Si les monuments n'en subsistaient à jamais éclatants et indestructibles, qui pourrait croire aux prodiges de l'amour de Dieu, manifestés dans ses saints. Comment les redire sinon en rappelant ces hymnes brûlants de charité dans lesquels se sont exhalés ses chants ? Qui ne connaît le célèbre cantique de saint François d'Assise « à son frère le soleil, » et à toutes les créatures, ses sœurs ! Qui ne sait cet hymne radieux de son amour infini, d'où nous détacherons ces quelques mots :

Nulla donca oramai più mi riprenda,
Se tal amore mi sa pazzo giro
Già non è core che più si difenda...
Pensì ciascun come cor non si fenda
Fornace tal come possa patire.....
Data m'è la sentença,
Che d'amore lo sia morto.
Già non voglio conforto,
Se non morir d'amore.....
Amore, amore grida tutto il mundo :
Amore, amore, ogni cosa clama :.....
Amore, amore, tanto penarmi fai,
Amore, amore, nol' posso patire :
Amore, amore, tanto mi ti dai,
Amore, amore, ben credo morire :
Amore, amore tanto presso m'hai,
Amore, amore, fammi in te tradire :
Amore dolce languire,
Amor mio desioso,
Amor mio diletto,
Annegami in amore.

Redirons-nous ce sublime cantique où sainte Thérèse exhale, en si admirables accents, l'amour de Dieu qui la consume :

« I. Je vis sans vivre en moi, et j'attends une vie si sublime, que je meurs de ne mourir pas.

« Cette union divine et cet amour qui

soutient ma vie font que Dieu est mon captif, et que mon cœur se trouve affranchi ; mais c'est pour moi une si forte souffrance de voir Dieu devenir mon captif que je meurs de ne pas mourir.

« II. Ah ! que longue est cette vie, que pénible est cet exil, que sombre est cette prison ! qu'ils sont pesants ces fers auxquels mon âme est retenue ! l'attente seule de ma délivrance me cause une douleur si âpre que je meurs de ne pas mourir.

« III. Ah ! que la vie est amère, quand on ne jouit pas du Seigneur ! Si l'amour a ces douceurs, une longue attente a bien ses tristesses. Puisse Dieu me délivrer de ce fardeau, plus pesant que le fer, parce que je meurs de ne pas mourir.

« IV. Je vis de l'espoir seul que j'ai de mourir, car cette vie en finissant, rend certaine mon espérance. O mort où l'on obtient la vie, ne tarde pas, je t'attends, et je meurs de ne pas mourir.

« V. Vois combien l'amour est fort, ô vie ; ne me sois point importune. Vois que, pour te gagner, il ne me reste qu'à te perdre. Qu'elle vienne donc, la douce mort ; qu'il vienne, le riant trépas, car je meurs de ne point mourir.

« VI. Cette vie de là-haut est la vie véritable ; ou n'en jouit pas, tant que celle-ci n'est point terminée. O mort, ne me sois point dédaigneuse ; je vis en mourant d'abord, car je meurs de ne pas mourir.

« VII. O vie, que puis-je donner à mon Dieu qui vit en moi, et que puis-je faire pour lui, si ce n'est de souffrir une mort, la mort la mieux posséder ? Je veux en ce moment l'obtenir, puisque c'est lui seul que j'aime, car je meurs de ne pas mourir.

« VIII. Éloignée de toi, ô mou Dieu ! quelle vie puis-je donc avoir, et que puis-je faire si ce n'est de souffrir une mort, la mort la plus cruelle qu'il y eut jamais ? Je me prends en pitié lorsque je vois que mon mal est si profond, car je meurs de ne pas mourir.

« IX. Le poisson qui sort de l'eau trouve du moins quelque allégeance ; à l'homme qui descend dans la tombe, la mort du moins est secourable ; mais quelle mort peut être comparée à ma vie douloureuse, car je meurs de ne mourir pas.

« X. Lorsque je commence à éprouver de la consolation en te voyant dans le sacrement, je sens mes peines s'accroître à la pensée que je ne puis te posséder ; tout est fait pour me contrister, puisque je ne te vois pas comme je voudrais et je meurs de ne pas mourir.

« XI. Lorsque je me berce de l'espérance de te voir, Seigneur, je sens redoubler ma tristesse, en songeant que je puis te perdre ; je vis dans une horrible frayeur, espérant comme j'espère, car je meurs de ne mourir pas.

« XII. Arrache-moi à cette mort, ô mon Dieu ! et donne-moi la vie ; ne me retiens plus captive dans ces liens si forts. Vois : je meurs pour te contempler, et je ne peux

vivre sans toi, car je meurs de ne pas mourir.

« XIII. Je pleurerai ma mort, et me lamenterai sur ma vie, parce qu'elle ne m'est point ôtée à cause de mes péchés. O mon Dieu ! quand sera-ce que je pourrai dire vraiment : je meurs de ne pas mourir ? »

IX. — Amour du prochain : amour de soi-même.

La charité est due à tous.

(S. Aug., *De mor. Eccl.*)

Jésus-Christ nous apprend lui-même que le commandement d'aimer le prochain est semblable à celui d'aimer Dieu. (*Matth. xxii, 39; Marc. xii, 21.*) « Le commandement de la charité du prochain, dit saint Chrysostome, est tout semblable au commandement de la charité divine ; parce que le premier conduit à l'autre, et est en conséquence soutenu et fortifié par le second. » Saint Grégoire le Grand dit aussi : « C'est l'amour de Dieu qui a fait naître l'amour du prochain ; et c'est l'amour du prochain qui nourrit l'amour de Dieu, et lui sert d'aliment. » Voilà en quoi ces deux commandements sont semblables, et n'en forment qu'un seul.

« Ceux qui conçoivent bien les choses, » dit saint Augustin, « comprennent facilement que chacun de ces deux préceptes renferme l'autre. Car celui qui aime Dieu ne peut le mépriser dans le commandement qu'il nous fait d'aimer le prochain ; et celui qui aime saintement et spirituellement le prochain, qu'aime-t-il en lui si ce n'est Dieu (27) ? »

En effet, aimer Dieu, c'est l'aimer dans le commandement qu'il nous a fait d'aimer nos frères, et partant, c'est aimer le prochain.

Aimer Dieu, c'est l'aimer dans ses œuvres, principalement en celles qui portent quelque caractère de lui. Or, l'homme étant non-seulement l'œuvre, mais encore l'image et la ressemblance de Dieu, aimer Dieu, c'est aimer le prochain, image et ressemblance de Dieu.

Aimer Dieu, c'est aimer l'homme, qui est le temple où il habite.

Aimer Dieu, c'est aimer l'homme qu'il a créé, racheté, adopté pour fils et à qui il se communique tout entier par ses grâces.

Aimer Dieu, c'est aimer tous ceux que Dieu aime. Or Dieu par la bonté qui lui est essentielle, aime tous les hommes. Aimer Dieu, c'est donc aimer tous les hommes comme il les aime.

Aimer Dieu, c'est vouloir qu'il soit aimé, obéi, adoré par tous ceux qui en sont capables. Aimer Dieu, c'est donc aimer tous les hommes en tant que susceptibles d'aimer, de servir et d'adorer Dieu.

Aimer Dieu, c'est aimer sa perfection, sa bonté, sa vérité, sa justice, répandues sur toutes les créatures et principalement sur l'homme qui reproduit ou du moins peut

reproduire à un degré quelconque que que image et ressemblance de ces divins attributs. Aimer Dieu, c'est donc aimer nos frères en tant qu'ils réfléchissent quelque image de ces perfections divines.

Voilà comment l'amour de Dieu est le principe en même temps que la règle de l'amour du prochain.

« Afin, » dit saint Augustin, « que l'homme apprenne à aimer son prochain comme lui-même, il doit auparavant s'aimer véritablement lui-même, en aimant Dieu comme il le doit. L'amour du prochain est un degré pour s'élever dignement à l'amour de Dieu. La qualité du prochain ne se prend point de la proximité du sang, mais de la communauté d'une même nature raisonnable. La charité est le ciment des âmes, et fait une société entre les fidèles ; elle ne fuit point quand il faut rendre service, mais elle n'est point non plus téméraire ou précipitée pour se mettre en avant à contre-temps. »

« Quelle dignité de l'homme, » dit Bossuet, « l'obligation d'aimer son frère est semblable à celle d'aimer Dieu. Jésus-Christ ne dit pas : Vous aimerez Dieu comme vous-mêmes ; car il le faut aimer plus que soi-même, et ne s'aimer soi-même que pour Dieu (28). »

« L'homme, » dit saint Léon, « a été fait participant de la nature divine (29). » Voilà ce qui le constitue. Il ne peut donc s'aimer soi-même qu'en s'aimant dans cette nature divine dont il est la participation.

En effet, comme nous l'avons dit, le cœur de l'homme est une aspiration incessante vers le souverain bien : or, le souverain bien, c'est Dieu. Vers la plénitude de la vie : or, la vie en soi, c'est Dieu. Vers l'amour infini : or, l'amour infini, c'est Dieu. Vers la félicité suprême : or, la félicité suprême, c'est Dieu. Vers la science, la vérité, la justice absolues : or, la science, la vérité, la justice absolues, c'est Dieu. Vers la bonté, la sainteté, la sagesse parfaites : or, la bonté, la sainteté, la sagesse parfaites, c'est Dieu. Vers l'ordre, l'harmonie, l'unité : or, l'ordre, l'harmonie, l'unité sans fin, c'est Dieu. Vers la source de toute beauté, de toute grâce et de toute perfection : or, Dieu en est la source unique, toujours pure, immuable, éternelle.

L'homme ne saurait donc s'aimer soi-même qu'en aimant Dieu qui seul satisfait tous ces besoins, toutes ces aspirations de son cœur, de son âme et de son esprit.

Voilà pourquoi saint Augustin nous dit : « Il n'y a aucun autre amour dont chacun puisse s'aimer soi-même que l'amour même qu'il porte à Dieu. Car il faut dire de celui qui s'aime autrement qu'il se hait plutôt qu'il ne s'aime. Comme personne ne peut donc s'aimer soi-même qu'en aimant Dieu, il est inutile que le précepte de l'amour de Dieu étant donné, il soit de plus ordonné à l'homme de s'aimer soi-même, puisque aimer Dieu c'est s'aimer soi-même (30). »

(27) Tr. 65 in Joan.

(28) Méditations sur l'Evangile, 47^e jour.

(29) Sermo 1 in Nat. Dom.

(30) Epist. 52, De mor. Eccl., c. 26.

« Par je ne suis quel inexplicable mystère, quiconque aime lui-même et non Dieu, ne s'aime point; et au contraire quiconque aime Dieu et non soi-même s'aime effectivement lui-même. Car qui ne peut vivre de soi, meurt par conséquent en aimant soi-même. Il ne s'aime donc pas celui qui détruit sa propre vie par cet amour de soi. Mais celui-là s'aime réellement qui, en rejetant cet amour de soi s'aime d'autant plus dans celui dont il vit, et ne s'aime pas précisément pour aimer celui par qui il vit (31). »

« Avez-vous peur de Dieu ? jetez-vous dans ses bras, » comme dit saint Augustin.

Bonaventure appelle la charité « la quantité de l'âme. » Car, dit saint Bernard, la mesure de l'âme est la mesure même de la charité qui, est en elle, pensée que les Pères développent avec la plus admirable profondeur. « Telle est, » dit saint Jean Chrysostome, « le pouvoir de la charité de donner à l'âme une étendue plus vaste que le ciel; ce qui faisait dire à saint Paul : Dilatez-vous ! »

X.

Qu'est-ce que la charité? — La charité, c'est Dieu.

(*Joan.*)

« Quand je parlerais, » dit saint Paul, « toutes les langues des hommes, et le langage des anges mêmes, si je n'ai point la charité, je ne suis que comme un airain sonnant, et une cymbale retentissante.

« Et quand j'aurais le don de prophétie, et que je connaîtrais tous les mystères, et que j'aurais une science parfaite de toutes choses; quand j'aurais encore toute la foi possible, jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité, je ne suis rien.

« Et quand j'aurais distribué tout mon bien pour nourrir les pauvres, et que j'aurais livré mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, tout cela ne me sert de rien.

« La charité est patiente; elle est douce et bienfaisante: la charité n'est point envieuse, elle n'est point téméraire et précipitée; elle ne s'enfle point d'orgueil.

« Elle n'est point ambitieuse, elle ne cherche point ses propres intérêts, elle ne se pique et ne s'aigrit de rien, elle ne pense point le mal.

« Elle ne se réjouit point de l'iniquité, mais elle se réjouit de la vérité.

« Elle supporte tout, croit tout, espère tout, souffre tout.

« La charité ne finira jamais. Maintenant ces trois, la foi, l'espérance et la charité demeurent; mais entre elles la plus excellente est la charité. » (*I Cor. xiii.*)

« C'est une noble vertu que la charité, dit Thomas Kempis, qui surpasse toutes les vertus, toutes les sciences, tous les dons.

Elle atteint Dieu lui-même dans ses embrassements, elle unit les anges aux hommes; et des enfants des hommes elle fait

(31) Tract. 123 in Joan.

des fils de Dieu et des âmes des saints.

Elle a fait que Jésus-Christ est né d'une vierge, et a été crucifié pour le salut des hommes.

Elle purifie l'âme du péché, elle élève l'homme à aimer Dieu de tout son cœur, de toute son affection, de toute son intelligence; elle l'enflamme et le remplit d'une admirable douceur.

Du pécheur elle fait un juste; de l'esclave, un homme libre; de l'ennemi, un ami; de l'étranger, un concitoyen; de l'inconnu, un intime: elle donne une demeure fixe au vagabond, l'humilité au superbe, la douceur aux méchants, la ferveur aux tièdes, la joie aux affligés, la libéralité aux avarés, le goût des choses du ciel aux hommes de la terre, la sagesse aux ignorants.

Voilà les œuvres de la charité répandue dans le cœur des croyants par l'Esprit-Saint qui leur a été donné des cieux.

Bien grande est la largeur et la grandeur de ses ailes; elle vole au-dessus des chérubins et des séraphins, au-dessus de tous les chœurs des anges.

Elle unit les plus sublimes hauteurs aux plus profonds abîmes, elle traverse la vallée et revient à la montagne; elle ramène la multiplicité à l'unité, elle comble de joie tous et chacun, non pas ceux qui se glorifient vainement en eux-mêmes, mais ceux qui dilatent tout leur être dans le divin amour.

La charité parcourt le ciel et la terre, la mer et le désert; et tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle entend des créatures, elle le rapporte à la louange et à la gloire du Créateur.

Car il n'est rien de si petit et de si vil dans la nature qui ne fasse briller l'excellence de l'être, l'art du grand ouvrier, la puissance, la sagesse, la providence de celui qui crée, dispose et gouverne si bien toutes choses. Cette considération porte l'âme pieuse à louer Dieu, à le bénir en tout temps et en tous lieux, à se réjouir, à tressaillir de bonheur. A cette pensée le cœur s'embrase, et, comme la cire bouillonnant à l'action de la flamme, il ne sait plus garder de mesure; mais au-dessus de tous les astres des cieux, il vole pour trouver son seul bien-aimé, le créateur et le modérateur de toutes choses; il vole, jusqu'à ce qu'en lui il soit comblé de la joie la plus parfaite, et s'endorme dans le plus tranquille repos.

Oh! quelle jouissance, quel bonheur immense pour celui à qui il a été donné de s'attacher à Dieu et de jouir de lui dans le secret! Oh! s'il m'était permis de goûter un peu de ce banquet, dont l'entrée est libre aux anges et qui n'a point de fin!

Mais il faut revenir à la vie active et soutenir courageusement ce combat contre les tentations de chaque jour par la vertu de la charité.

Car souvent après la joie vient le deuil, après le plaisir la tristesse, après le rire les

larmes, après la paix et la tranquillité la guerre et l'anxiété, après une grande consolation une désolation immense; soit une tentation importune, soit une affliction corporelle, une vexation de la part des hommes, des amis enlevés, une attaque de l'ennemi, un trouble de l'âme, les railleries des enfants, les menaces des grands, la dure réprimande des supérieurs. Toutes ces choses arrivent pour humilier l'orgueil de notre cœur, pour nous faire compatir aux faibles, aux malheureux, à ceux qui sont éprouvés par la tentation. « Ne mettons donc point notre confiance en nous-mêmes; ne nous enorgueillissons point et ne cherchons pas nos aises; mais en toutes choses, humilions-nous, soumis à Dieu et à toute humaine créature, à cause de Dieu, dans une véritable charité. »

Par la charité, Dieu est venu dans ce monde.

Par la charité il ramène l'homme au ciel.

Par la charité, Jésus-Christ est descendu jusqu'à l'homme pécheur. Par la charité et l'ignominie de la croix, il est monté à la droite du Père, et il a donné à l'homme le plus grand des honneurs.

La charité n'est jamais oisive; car elle opère les choses les plus grandes et les plus sublimes, et elle s'abaisse également, et même avec plaisir, aux emplois les plus humbles et les plus abjects. Elle s'acquiesce avec soin des charges honorables; elle se réjouit quand l'obéissance lui en impose de plus viles. Elle n'a pas horreur de toucher les plaies des malades, de laver leurs pieds, de remuer leur pauvre couche, de nettoyer leur linge, d'essuyer leurs ordures. Elle supporte patiemment les difficultés, et se réjouit au milieu des opprobres.

Comme le feu consume le bois, ainsi la charité anéantit nos vices. Elle purifie le cœur par la contrition, elle le lave par la confession, elle achève de le blanchir par la prière, elle l'éclaire par les saintes lectures, elle l'enflamme par de dévotes méditations, elle le recueille par la solitude, elle unit l'âme à Dieu par un brûlant amour.

La charité excite les lèvres de l'homme à louer Dieu, ses mains à travailler pour Dieu, ses pieds à marcher vers Dieu, ses yeux à le contempler, sa mémoire à s'en souvenir, tout son corps à le servir, toutes ses facultés intérieures à l'aimer par-dessus tous les biens du ciel et de la terre.

La charité dans une âme humble efface le mal passé, fortifie contre le mal futur, instruit du mal présent. Elle délivre de beaucoup de doutes; elle arrête la curiosité, retranche les superfluités, exclut la vanité, découvre l'erreur, inspire la haine de tout ce qui est honteux, adoucit la dureté, éclaire l'obscurité, ouvre à la prière les secrets du ciel, et règle tout au dedans et au dehors.

La charité est cette bonne volonté d'une

âme sainte qui ne cesse d'opérer dans la droiture; malgré que quelquefois la faiblesse ou la nécessité ne lui permette pas de faire le bien qu'elle avait projeté.

Oh! bienheureuse l'âme pure à qui Dieu est tout, qui, hors Dieu, ne voit rien d'agréable et de pieux, mais sent tout amer et pesant! Cet homme, Dieu le recherche; Dieu l'aime, cet homme qui méprise et délaisse toutes choses et lui-même pour son amour, qui combat avec courage et garde son cœur dans la pureté.

Elle va à Dieu vite et sans entraves, l'âme pure. Elle s'envole au-dessus de toutes les choses créées de ce monde, elle qui ne désire aucun bien, aucun honneur de la terre.

L'amour de Jésus-Christ brise toutes les chaînes du monde; il rend tous les fardeaux légers, et s'empresse d'accomplir avec fidélité tout ce qui plaît à Dieu. C'est pourquoi il prie avec Jésus-Christ et dit: « Mon Père, que votre volonté, et non la mienne, s'accomplisse partout et toujours (32). »

« L'amour est une grande chose, » dit l'*Imitation*, « c'est un bien tout à fait grand. Lui seul rend léger tout ce qu'il y a de pesant, et fait supporter avec égalité toutes les vicissitudes de la vie; car il porte un fardeau sans en sentir le poids, et il rend doux et agréable tout ce qui est amer. »

« L'amour est noble; il nous porte aux grandes actions, et nous excite à désirer toujours ce qu'il y a de plus parfait. »

« L'amour veut toujours s'élever, et n'être retenu par aucune des choses d'ici-bas. L'amour veut être libre et dégagé de toutes les affections mondaines. »

« Il n'y a rien au ciel et sur la terre de plus doux que l'amour, rien de plus fort, de plus élevé, de plus étendu, de plus agréable, de plus parfait, ni de meilleur, parce que l'amour est né de Dieu, et que, s'élevant au-dessus de toutes les choses créées, il ne peut trouver de repos qu'en Dieu. »

« Celui qui aime vole, court, et est dans la joie; il est libre, et rien ne le retient. »

« Il donne tout pour tout, et possède tout en tout; parce qu'il se repose dans celui qui est au-dessus de tout et qui est l'auteur et la source de tous biens. Il ne regarde pas aux dons; mais il s'élève au-dessus de tous les biens, pour ne voir que celui qui les donne. »

« Souvent l'amour ne garde point de bornes, mais son ardeur l'emporte au delà de toute mesure. »

« L'amour ne sent point son fardeau, il compte les travaux pour rien, il veut faire plus qu'il ne peut, et ne s'excuse point sur l'impossibilité, parce qu'il croit que tout lui est permis et possible. Il est en effet capable de tout; et pendant que celui qui n'aime point s'abat et se décourage, celui-là exécute bien des choses et les achève. »

« L'amour veille et ne dort pas sans le

(32) *Le jardin des roses*, par THOMAS à Kempis, t. I, ch. 13, p. 49-56.

gommell même. Il se fatigue sans se lasser; il est resserré sans être gêné; il est effrayé sans être troublé; mais comme une vive flamme et un flambeau ardent, il se fraye un passage en haut, et y monte sans obstacle.

« Celui qui aime connaît la force de ce mot d'amour. C'est un grand cri, et qui pénètre jusqu'aux oreilles de Dieu, que cette ardente affection d'une âme.

« L'amour est actif, pieux, gai et agréable; il est fort, il est patient, il est fidèle, prudent, persévérant, courageux, et ne se cherche jamais lui-même; car dès qu'on se recherche soi-même, alors on cesse d'aimer.

« L'amour est circonspect, humble et équitable; il n'est ni lâche, ni léger; il ne s'arrête point à des choses vaines; il est tempérant, chaste, ferme, tranquille, et attentif à la garde de tous ses sens (33). »

XI. — *Tout concilié par la charité.*

Surtout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection.

(Col. III, 14.)

Après saint Augustin, saint Bernard, Malebranche (34), Bossuet et tous les Pères montrent (35) que toutes les facultés, tous les penchants de l'homme rayonnent d'un centre unique qui en est le principe et la source, que tous se dilatent et se condensent, s'épanouissent et se résument en un seul, l'amour : à quelque point de l'horizon que cet amour aspire, Dieu, l'homme, ou la création. Sentiment universel qui relie tous les êtres, cet amour est la tige sur laquelle Dieu a greffé le doux fruit de la charité. Cette nouvelle *passion*, comme dit Châteaubriand (36), ne vient donc refouler aucun des instincts natifs du cœur de l'homme, faire faire aucune des voix de sa nature, mais au contraire en dilater dans un essor infini les notes vivantes en flots d'harmonie, en fondre en une mélodie sublime toutes les vibrations égarées ou discordantes, et, rattachant à Dieu les cordes brisées de notre âme, en faire comme l'accord suprême d'une lyre céleste.

L'homme a besoin d'aimer : il aime naturellement sa famille, ses amis, sa patrie. Loin de rompre ou d'affaiblir ces affections humaines, la charité vient au contraire les agrandir, les sanctifier, et, les ramenant toutes à leur unique foyer de grâce et de vie, y puise la sève qui les renouvelle et les féconde, la durée qui fixe leur changeante mobilité, l'expression vraie qui enlève tout ce qu'elles avaient d'incertain et de faux, l'harmonie qui coordonne dans l'unité leurs perpétuelles contradictions, et l'infini qui en fait disparaître toute limite. Elle fait de tous ces amours les modulations diverses d'un seul et même amour, qui embrasse l'humanité tout entière. L'affection

pour sa famille n'est qu'une effusion sur ses proches de cet amour universel de la grande famille humaine; l'amitié qu'un épanchement plus intime en quelques-uns de cette tendresse pour tous; l'amour de la patrie qu'une des formes de cette dilection plus large encore qui étroit dans sa plénitude tous les hommes, tous les êtres. Ainsi tout dans nos affections est légitimé, sanctionné, béni, mis à sa place, à son ordre et dans son rapport vrai. Bien plus, par la charité, cet amour de l'humanité tout entière et de toutes les créatures n'est lui-même qu'une des faces d'un amour infini, l'amour de Dieu. C'est qu'au plus profond des entrailles de la nature humaine, au cœur même de sa vie, il existe une puissance mystérieuse, qu'on nomme le sentiment religieux, et qui, à travers la création et l'humanité, cherche dans l'Auteur de toutes choses et le Père commun des hommes l'objet suprême de son amour et de son adoration. Cet amour, qui est la charité par essence, transfigure tous les sentiments de notre cœur, et, sans rien leur enlever de ce qui les constitue, en efface toutes les imperfections, les contradictions, les faiblesses, les spiritualise, les divinise en lui.

La charité, c'est l'amour de Dieu renfermé en soi l'amour de nos semblables et l'amour de nous-mêmes. En effet, aimer Dieu, c'est aimer en lui toutes les créatures, dont il est le principe, la raison et la fin : c'est donc aimer par là même ses semblables et soi-même, mais les aimer d'un amour surnaturel et divin qui les transfigure et les idéalise à nos yeux, pour en faire l'image, la ressemblance vivante de Dieu, de sorte que c'est toujours Dieu lui-même que nous aimons en eux, quoique les distinguant de lui. Ainsi notre cœur s'épanouit sans limites dans l'unité d'un seul et même amour.

Nous ne pouvons aimer réellement que ce qui est parfait. Dieu seul étant la perfection absolue, doit seul être aimé d'un amour absolu, de tout notre cœur, de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces. (*Matth.* XII, 34-40; *Marc.* XII, 28-34; *Luc.* X, 25-28.) Toutes les créatures n'ayant qu'une perfection relative et bornée, nous devons les aimer comme nous-mêmes, relativement, c'est-à-dire seulement dans tout ce qui en elles reproduit quelque chose de la perfection souveraine de Dieu, et dans la mesure où elles la reproduisent. Mais selon qu'il est dit : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait (*Matth.* V, 48), » l'homme étant appelé à participer à la perfection même de Dieu, à en être l'image et la ressemblance, nous aimerons donc les autres et nous-mêmes dans cet idéal suprême de perfection infinie, qui est la destinée finale de toutes les créatures et la forme pure sous laquelle Dieu les conçoit, les aime et les contemple. Ainsi l'amour de nos frères

(33) Liv. II, ch. 5 : Trad. Gonnalieu.

(34) *De la recherche de la vérité.*

(35) *De la connaissance de Dieu et de soi-même.*

c. 4, § 6.

(36) *Génie du christianisme*, I, II, c. 3.

et de nous-mêmes peut et doit s'épanouir aussi sans bornes, mais uniquement dans la projection de l'infini, et, dans cet horizon divin, ne pouvant jamais rien embrasser d'imparfait, il s'identifie, sans se confondre, avec l'amour de Dieu.

« Par là, » dit Châteaubriand, « la charité dirige nos penchants vers le ciel, en les épurant et les reportant au Créateur; par là, elle nous enseigne cette vérité merveilleuse que les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu, qui spiritualise leur amour, et ne laisse que l'immortelle essence, en lui servant de passage (37). »

Comprenez-vous quelles proportions prend dès lors l'amour de nos semblables! Aimer une créature, notre cœur peut y trouver sa joie d'une heure; mais comment trouverait-il son éternel repos dans cette nature imparfaite qui fuit et meurt comme l'instant qui s'écoule, comme le vent qui passe. Mais aimer en elle l'image de Dieu lui-même, la perfection suprême, grâce, amour, beauté, justice, vérité, vertu, dans sa reproduction vivante, l'homme dans l'infini, le temps dans l'éternité, l'aimer comme Dieu l'aime sous la forme accomplie de son idéal divin, ah! quel amour alors pour ce reflet vivant de la forme de Dieu! Comme il s'y mêle à la tendresse la plus exquise je ne sais quoi de cette adoration du Dieu dont elle porte le caractère! Quel respect pour cette créature que le Tout-Puissant a voulu si grande et si sainte! Comme chaque homme devient pour nous, selon la parole de l'Apôtre, un temple vivant, un tabernacle, un sanctuaire où Dieu réside!

Voulez-vous voir maintenant ce qu'est l'homme sans la charité. Abîme de bassesse et de grandeur, l'homme est à lui-même une contradiction vivante, une antinomie faite chair. Mélange de tous les contraires, il touche à la fois le néant et l'infini, la matière et Dieu. Son cœur, foyer de corruption, de misères, de mensonges et d'iniquités, est en même temps l'aspiration incessante à toute justice, toute vérité, tout bonheur, toute vertu. Sa science ne vit que de la perpétuelle négation d'elle-même, et le dernier terme de sa pensée est de douter de tout, en disant avec Socrate et Pascal (38): « Tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien. » Sans cesse combattu entre la loi du corps et la loi de l'esprit, « il ne fait pas le bien qu'il veut et fait le mal qu'il ne veut pas, » de sorte qu'agissant ainsi contre sa propre volonté, ce n'est plus lui-même qui vit, mais l'esprit du mal qui vit en lui et à sa place. (Rom. vii, 15-25.) Comble d'imperfections, que peut seule satisfaire la perfection suprême, monstre de douleur et de péché qui ne rêve qu'éternelle sainteté et souverain bien; c'est, comme dit Pascal, la bête et l'ange accouplés, la bête par son hideux asservissement aux passions du corps, l'ange

par les aspirations divines de son âme. Qui conciliera dans l'harmonie cette contradiction vivante? La charité.

Seule, la charité efface toutes les contradictions de la chair dans l'unité de l'esprit, qui est notre véritable et éternelle nature, parce qu'elle nous fait vivre de la vie pure de l'esprit, selon les enseignements de l'Apôtre. (Galat. v, 5, 6, 13-25; Rom. viii, 4, 16, 35, 39; I Petr. ii, 11.) Seule, comme le montre saint Chrysostome, la charité, lien de la terre au ciel, vient unir ce qui est divisé, concilier ce qui semble s'exclure, rendre commun à tous ce qui est à chacun, propre à chacun ce qui est à tous, et, loi universelle de la vie, relie tout dans une sainte et inaltérable harmonie qui est la joie parfaite et le bonheur suprême (39). Comment? En nous montrant en Dieu même l'idéal et le type absolu de cette vie spirituelle qui concilie toutes choses dans la charité, idéal que la théologie nomme le Verbe incarné ou la raison de Dieu faite homme, et l'histoire Jésus-Christ, « l'Emmanuel ou Dieu avec nous. » (Matth. i, 23.)

La loi vivante de charité c'est donc la vie du Christ, dont les paroles mêmes ne sont que le commentaire des actes; c'est cette vie perpétuée par l'Eglise universelle, la société des saints, et sans cesse immanente aux entrailles de l'humanité par les signes sensibles ou sacrements de son amour. Cette vie du Christ, prototype de la nôtre, nous manifeste la charité, non plus seulement en Dieu et comme pure conception de l'esprit, mais dans l'homme et comme conciliation pratique, en l'unité de ce divin idéal, de toutes les antinomies terrestres. Car, « en Jésus-Christ, » dit Pascal, « toutes les contradictions sont accordées (40). »

XII. — La charité faite corps ou société.

Qu'ils soient un tous ensemble, comme vous, Père, êtes en moi, et moi en vous; qu'ils soient un de même en nous. Qu'ils soient un comme nous sommes un. Je suis en eux, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés dans l'unité.

(Joan. xvii, 11, 21-23.)

La charité a son sanctuaire inviolable dans la conscience humaine. Son premier caractère est d'être spontanée comme un élan du cœur, libre comme une pensée de l'esprit, et toujours souverainement maîtresse d'elle-même, comme la conscience incoercible dont elle est le souffle créateur, la respiration vivante. L'univers entier, que dis-je? Dieu lui-même ne saurait imposer à l'homme un mouvement de charité: et c'est là ce qui fait son incomparable grandeur; car, étant la limite que la volonté de Dieu s'est tracée à elle-même, elle est aussi celle où commence notre personnalité immortelle.

(37) *Géné du christianisme*, I, II, c. 3.

(38) *Pensées*, II^e part., art. 6, § 25.

(39) *Charitatem secundum Deum: Patrologie*, éd.

Migne, t. X, p. 681-684.

(40) *Pensées*, II^e part., art. 9; § 12.

Mais une longue communauté de foi et d'éducation morale, ayant uni et comme identifié la conscience d'un certain nombre d'hommes, crée de ce *consensus* une personnalité, une conscience collective, qui est le mot de tous en un seul, par une sorte de prodige de la charité.

Notre personnalité est trop étroite pour notre propre personne. Il nous la faut sans bornes pour satisfaire ce besoin de l'infini qui nous dévore. Nous voudrions qu'elle pût embrasser et comme contenir en elle tous les hommes, toutes les créatures, tous les êtres, et jusqu'à Dieu lui-même. Cette immense aspiration, en en prenant en nous le centre, c'est l'orgueil de Satan, la révolte de l'ange déchu, l'égoïsme dans toute son horrible amplitude. Mais, en en plaçant le centre en Dieu, unique foyer d'attraction de tous les êtres, c'est la pensée divine elle-même faite corps et humanité, c'est la conception de l'universelle unité, dernière prière du Christ, c'est la charité dans son idéal absolu.

Eh bien ! cet idéal, ce n'est pas une pure notion de l'esprit, mais un fait vivant de l'histoire. Sous le souffle brûlant de la charité, notre personnalité s'élargit, se dilate, devient peuple et multitude, nations et humanité, elle embrasse le monde entier de la création, et, par delà ses sphères trop étroites, le monde même de l'infini. Qu'est-ce, en effet, que les sociétés humaines, sinon la personnalité de chacun multipliée par celles de tous, dans les générations du passé comme dans celles de l'avenir, et faisant de chaque membre de ce grand corps un moi collectif qui peut dire : — Français, je suis né avant saint Louis, Charlemagne ou Clovis, et j'ai oublié, parmi les obscures origines des Druides, mon acte de naissance sociale ; j'étais à Rome avec Brennus comme en Egypte avec Kléber, et quoique j'aie derrière moi quelque deux mille ans de vie, je vois devant moi dans l'horizon du futur une existence plus longue encore ; je me nomme Légion, car je suis trente-six millions d'hommes en un seul, ces millions multipliés par toutes les générations de ma vie antérieure et à venir ?

Qu'est-ce surtout que la société spirituelle ou l'Eglise, sinon la personnalité de chaque Chrétien élevée à la puissance de la personnalité de tout le genre humain en Adam, et à celle de la personnalité même de Dieu en Jésus-Christ ? Ah ! c'est alors que chaque membre de ce corps incommensurable, moi collectif, peut dire : — Chrétien, je remonte au delà de la création, et je suis contemporain du Christ, engendré avant tous les siècles ; je préparais la Loi nouvelle dans le premier homme, les patriarches, Moïse, les prophètes et le peuple juif ; je la répandais dans les apôtres, la couvrais dans les martyrs, la glorifiais dans les confesseurs, les

vierges et les saints, la décrétais dans les conciles, l'asseyais sur le trône en Constantin, et, rattachant le sacerdoce nouveau à l'ancien, en constituais le centre visible, d'Aaron à Pie IX, dans le pontificat suprême ; depuis six mille ans j'ai vu passer devant moi tout ce que le monde encense ou maudit, peuples, empires, monuments, cités, persécutions, hérésies, révolutions, consacrant ma vie éternelle du sceau de la cendre des morts ; je suis trois cent millions d'hommes en un seul, ces trois cent millions multipliés par chaque génération du passé et de l'avenir, de l'origine du monde à la consommation des siècles ; et debout, au sein de Dieu même, sur le roc inébranlable de l'Eglise, j'embrasse le monde de l'infini comme celui du créé, je vis toujours et ne meurs jamais, car je suis un en Christ, un en Dieu.

Or, le principe, le moyen et la fin de cette universalisation de la personnalité humaine, c'est la charité.

XIII. — La charité loi de conservation sociale.

Faites donc aux hommes tout ce que vous voulez qu'ils vous fassent : car c'est là la Loi et les Prophètes.
(*Matth.* vii, 12; *Luc.* vi, 31.)

« Le propre de la charité, » dit saint Chrysostome, « c'est de faire qu'on sente pour autrui comme l'on sent pour soi-même (41). » Ce simple mot explique comment la charité est le principe même de toute sociabilité.

Respecter l'homme dans sa personne et sa sécurité, dans sa croyance et son culte, qui sont l'expression même de sa personnalité, dans son travail et ses biens, qui en sont la manifestation extérieure : telle est la grande loi de conservation sociale, qui résume en elle toutes les autres. Sans le respect profond de l'inviolabilité humaine sous ce triple aspect de sa vie, l'homme n'est plus pour l'homme qu'un ennemi, un tyran, une bête féroce, *homo homini lupus* (42). Or, cette nécessité de conservation sociale, qui est en même temps celle de chacun et celle de tous, exige, non une abstention indifférente et négative, mais une action directe et positive dont le concours commun protège incessamment l'un par l'autre. Là intervient la charité, pierre angulaire de tout l'édifice social, comme le démontre invinciblement Domat, dans son magnifique Traité, comme le proclame Bacon (43), comme le reconnaissent les modernes novateurs eux-mêmes (44).

« Ce n'est pas seulement l'Eglise, » dit l'un d'eux, « que la charité a créé par la vertu, ce n'est pas seulement dans l'Eglise qu'elle a fructifié ; c'est la vie civile tout entière, la vie sociale, de même que la vie privée, qu'elle a façonnée et transformée. Toutes

(41) *Homél. du 2^e dimanche de l'Avent.*

(42) *Hobbes.*

(43) *De augment. scient., in fin.*

(44) *Voy. Encyclopédie nouvelle, t. VII, p. 364-365, art. Domat., ibid., t. III, p. 506, art. Trévances, par Th. Fabas, etc.*

nos lois, quand elles sont bonnes, sont fondées sur ce principe, et n'en sont que des cas particuliers; quand elles sont mauvaises, elles ne sont mauvaises que parce qu'elles le blessent. C'est cette supériorité du christianisme qui faisait dire à Montesquieu, à propos de la politique: « Chose admirable! le christianisme, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (45). »

Supposez en effet la charité parfaite en tous, et alors seulement vous aurez la société idéale, la cité parfaite. « Pour vous donner, » dit saint Chrysostome, « une idée de la grandeur de cette vertu, la charité, essayons, mes frères, de vous la dépeindre à l'aide de la parole, puisque nous ne la voyons nulle part dans sa parfaite réalité. Représentons-nous la charité régnant partout en souveraine, quelle ère de félicité s'ouvrirait pour le monde! On n'aurait plus besoin ni de lois, ni de jugements, ni de supplices, ni d'aucun de ces appareils de terreur. Si tous les hommes s'entr'aimaient, nul d'entre eux ne ferait tort aux autres. Les meurtres, les guerres, les séditions, l'avarice, les rapines, la présomption, tous les fléaux seraient bannis de la terre; on n'en connaîtrait pas même le nom. Les miracles ne produisent point cet effet (46). »

Ah! si la cité d'ici-bas est toujours imparfaite, pleine d'abus, de misères et d'iniquités, c'est que la charité lui manque. Aujourd'hui surtout elle en a soif et faim. Ne le voyez-vous pas au redoublement de ses craintes et de ses défaillances? Ne le voyez-vous pas au froid de ses entrailles, là où la charité, en s'en retirant, en a retiré la vie? Si vous voulez la retremper, la rajeunir, faites-y donc pénétrer plus avant l'esprit de charité, ce baume divin d'immortalité. C'est alors que vous recréerez vraiment une société nouvelle par une de ces révolutions sublimes qui ne coûtent de sang qu'à leurs nobles martyrs, ne font verser d'autres larmes que ceux de l'amour saint, et, au lieu de détruire, font sortir des ruines elles-mêmes l'édification et la vie.

La théorie des révolutions est écrite sur le calvaire avec le sang du Christ. C'est là qu'il faut aller l'étudier à genoux, pour savoir comment on régénère l'humanité, comment on change un monde. Quelle révolution plus profonde s'est jamais accomplie que celle qui commence au Golgotha, sur la croix, dont les deux bras s'étendant aux deux pôles, vont bientôt embrasser l'univers retrempe pour l'éternité d'une vie nouvelle? Au dernier soupir du divin Crucifié; la terre, déplacée sur son axe, prend son vol vers l'infini, et l'humanité noyée dans le sang et la boue sort des limbes de sa lente agonie pour ressusciter, jeune et radieuse, aux immortelles destinées de son

avenir. D'où provient ce prodigieux déplacement de tout un monde? De la force? Non; de l'amour. De la violence? Non; de la charité. De la mort donnée? Non; de la mort reçue. De la persécution? Non; du martyre. Du sang? Oui; mais de ce sang qu'offre volontairement à ses bourreaux celui qui vient mourir pour eux.

Comprenez-vous maintenant que la charité est l'unique levier qui soulève le monde, l'unique puissance qui le régénère? La charité n'est point une vertu spéculative, mais pratique. Ce n'est pas dans les livres qu'on l'apprend, mais dans l'action vivante de son propre cœur ému de l'amour de Dieu et de toutes ses créatures. La vie du Christ perpétuée dans le monde, voilà le vrai traité de charité, livre éternel dont les feuillets sont autant d'âmes vivantes, de saint Jean l'apôtre à saint François d'Assise et de saint Etienne à saint Vincent de Paul. On définit la charité en la sentant en soi palpiter, on l'explique en la manifestant par ses actes: elle est la science du mouvement et de la vie des esprits, si vous voulez l'acquérir, marchez et vivez en elle. Autant il est facile de la montrer par ses œuvres, autant il est impossible de l'exprimer par des mots. La charité ne s'écrit point; elle se pratique; et la pratique seule en est la formule réelle, l'expression vraie. On ne l'enseigne point par « les paroles persuasives de la sagesse humaine, mais par les effets sensibles de l'esprit et de la vertu (I Cor. II, 4); » et ce sont nos actions mêmes qui en sont la lettre vive « écrite, non avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur les tables de chair, qui sont nos cœurs. » (II Cor. III, 3.)

La charité c'est l'Évangile et le christianisme (47). Voilà pourquoi, de l'aveu des plus incrédules, « il n'y a point de société sans religion (48). » Jamais tableau plus saisissant ne fut tracé du comble de misère et d'horreur d'une société sans religion, que celui qu'adressait aux philosophes ce philosophe lui-même, et qui concluait ainsi: « Ne séparez donc pas la religion de la société; c'est comme si vous sépariez la tête d'un homme de son corps, et que, me montrant son cadavre, vous osiez me dire: voilà un homme. La société sans la religion, c'est une pure abstraction que vous faites, c'est une absurde chimère (49). »

La religion est à la société ce que Dieu est à la création, ce que l'âme est au corps. Or, comme le reconnaît encore un des libres penseurs, « la charité est l'essence même de la religion, de la société (50). »

Âme de la cité, la charité devenue elle-même société vivante, dans la sainte communauté des esprits, tend à faire de tous les hommes un seul, selon cette parole du Christ, « il n'y aura qu'un troupeau et qu'un

(45) *Revue encyclopédique*, mai 1832, P. Leroux.

(46) *Hom. sur la 1^{re} aux Cor.*, c. XII.

(47) J. RETNAUD, *Encyclop. nouvelle*, art. *Druisme*.

(48) Pierre LEROUX, *Revue indép.*, 1^{er} liv.

(49) *Idem*.

(50) J. MONGIN, *Encyclop. nouv.*, t. I, p. 469, art. *Amour*.

pasteur (*Joan. x, 16*). » en réalisant l'unité, vœu de sa dernière prière. Le plus grand des crimes est de briser cette unité ; et l'homme se séparant ainsi de la communion de ses frères en Dieu, source de toute vie, retombe dans le néant et la mort. « Car, » dit saint Augustin, « quiconque abandonne l'unité, viole la charité ; et quoi qu'on puisse d'ailleurs avoir de bon et de grand, dès qu'on viole la charité, on n'est rien. Quand on parlerait les langues des hommes et des anges, quand on saurait le fond de tous les mystères, quand on aurait toute la foi possible, et jusqu'à transporter les montagnes, quand on donnerait tout son bien aux pauvres, quand on livrerait même son corps aux flammes, tout cela ne sert de rien, et l'on n'est rien, si on n'a la charité. C'est inutilement qu'on a toutes les autres choses, quand on manque de celle qui seule rend tout le reste utile. Tenons-nous donc dans la charité, et ayons soin de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix (51). »

XIV. — *Théorie de la charité dans la répartition.*

Bienheureux les pauvres en esprit, parce que c'est d'eux qu'est le royaume des cieux.
(*Math. v, 3; Luc. vi, 20.*)

Étrange début du Christ à son premier enseignement ! Et cependant descendez en vous-même : qu'y trouvez-vous ? L'indigence. C'est le sceau même de notre destinée terrestre. La vie partout nous manque ; et plus nous avançons vers elle, plus nous sentons combien nous en sommes pauvres. La conscience de cette indigence, voilà donc notre véritable richesse. Se croire riche, au contraire, c'est le dernier degré de la pauvreté, qui ne se connaît plus elle-même. L'homme n'est qu'un mendiant qui tend sa main à l'aumône (52), et c'est là sa grandeur : car la mendicité est la gloire des forts comme le scandale des faibles.

Qu'est-ce que l'homme en lui-même ? L'indigence absolue, c'est-à-dire le néant ; car on peut marquer l'heure sur le cadran des siècles où il n'avait pas une place, pas même un nom dans le temps et l'espace, et si l'abîme en recérait le germe devant Dieu, lui-même était un abîme dans l'abîme, un néant dans le néant. Vide incommensurable dans le vide absolu, il lui fallait alors l'aumône suprême de la vie, et il ne pouvait pas même la demander à Dieu. Dites, est-il une misère semblable à cette misère ? Dieu vit celui qui n'était pas encore, et, après avoir créé ce néant, et en avoir fait une chair, un homme s'unit à cette chair et se fit homme lui-même dans son Verbe pour que l'homme participât de Dieu, et ayant

pris ainsi la substance créée, la nourrit de sa propre substance, afin qu'elle entrât en communion de sa vie éternelle et de son bonheur infini. Dites, est-il une aumône comparable à cette aumône ?

Eh bien ! par cette communion avec Dieu, nous devenons nous-mêmes les agents de cette aumône de la vie pour toutes les créatures ; et lorsque nous leur faisons la charité, nous leur transmettons la vertu divine dont Dieu est l'unique source, et tous les dons de l'esprit et du corps, signes visibles de cette transmission, ne sont qu'un dépôt que nous remettons, au nom de Dieu qui seul les a tous créés, à ceux auxquels il les a destinés dans ses décrets providentiels. Toute assistance est donc faite par Dieu lui-même, et nous n'en sommes que les répartiteurs responsables. Dieu seul fait la charité, parce que seul il est l'amour, la vérité et la vie, dont nous ne sommes que les libres agents de transmission réciproque.

Chacun de nous est une aumône incarnée, un don de Dieu fait homme ; car Dieu a créé chacun d'une de ses perfections divines (*Rom. i, 20*), afin que, nous donnant l'un à l'autre, nous réunissions tous ces fragments brisés de son indivisible unité en nous, et que multipliant ainsi sans cesse l'un par l'autre la puissance de ces dons, nous poursuivions sans relâche le but infini de la reconstitution en tous et en chacun de la totalité des perfections divines, la récomposition en nous de Dieu tout entier. Telle est l'œuvre de la charité dans le temps et dans l'éternité, telle est l'asymptote de sa marche immortelle.

Ce but étant infini, remarque Bossuet, nous en approchons incessamment sans jamais pouvoir l'atteindre, de sorte que la charité doit croître et se multiplier éternellement en nous, au ciel comme sur la terre (52*). C'est pourquoi l'apôtre dit que la charité demeure, et saint Chrysostome, commentant ces paroles, ajoute : « La charité est la plus excellente. Car la foi et l'espérance ne subsisteront plus, lorsque nous posséderons tous les biens que nous avons crus et que nous avons espérés. La foi et l'espérance cesseront, quand ces biens apparaîtront ; la charité, au contraire, deviendra plus ardente. Ainsi la charité est le plus grand de tous les biens. Elle a surtout cet avantage, qu'elle subsistera toujours, tandis que les autres passeront (53). »

Le don de chacun constitue son innéité, son aptitude propre, dans l'essor infini de sa liberté ; et la diversité des aptitudes natives sur lesquelles vient se greffer, par la liberté, la diversité des efforts moraux, intellectuels et physiques de chacun, constitue parmi les hommes la diversité des dons de l'esprit et du corps, qu'on nomme inégalité. Cette inégalité est donc, dans le plan

(51) Sermon 88 sur saint *Math.*, c. XXI.

(52) S. AUGUSTIN, sermon 106 et 85 sur saint *Luc*, c. XI ; et saint *Math.*, c. XVIII.

(52*) *De la Trinité*, § 2, sect. 2.

(53) *Hém. sur la 1^{re} ép. aux Cor.*, c. XIII, 13.

providentiel, la condition même de notre progrès continu, de notre ascension éternelle vers la plénitude absolue de la vie, de notre essor infini vers la recomposition en tous de l'unité des perfections divines éparées en chacun, ou la reconstitution de Dieu tout entier en nous. La charité est l'unique voie de cette recomposition, puisqu'elle seule fait et peut faire, par l'amour, du don de chacun le don de tous et du don de tous le don de chacun. Elle est ainsi la loi même de la création et du développement de la vie dans tous les êtres.

Dieu répartit les dons de l'esprit et du corps d'après le plan mystérieux des destinées éternelles auxquelles il appelle ses créatures. Pour juger cette répartition, il ne faut donc jamais séparer la terre du ciel, la vie présente de la vie future, l'homme de Dieu, car l'un s'explique par l'autre : il faut prendre pour horizon, non la sphère bornée du temps, mais la projection de notre être dans le champ de l'infini où est le secret de ses destinées immortelles et le mot de toutes les énigmes des choses de ce monde. Si Dieu, mettant sous le sceau d'une limite éternelle le don de chacun, lui avait dit : « Tu n'iras pas plus loin ; » chaque homme, enfermé dans ce cercle infranchissable comme dans un abîme, aurait toujours pu demander à Dieu pourquoi il refusait à l'un ce qu'il donnait à l'autre, et comment son amour infini pouvait s'accorder avec cette inégale répartition. Mais Dieu, au contraire, a fait du don de chacun une puissance multipliée sans bornes, une force d'acquisition sans terme, destinée à s'assimiler éternellement le don de tous les autres par le travail de l'esprit et du corps, double forme sous laquelle nous participons à la puissance productrice de Dieu même. « Car, » dit saint Paul, « nous sommes les coopérateurs, les aides de Dieu, *adjutores Dei* ; et vous êtes le champ que Dieu cultive, l'édifice que Dieu bâtit, *agricultura Dei, edificatio Dei.* » (I Cor. iii. 9 ; II Cor. vi. 1.)

Que pouvons-nous donc maintenant demander à Dieu ? Le don de chacun ne lui est accordé que pour devenir, par la charité, le don de tous ; et Dieu se donne lui-même tout à tous, dans la création et dans l'humanité, pour multiplier à l'infini ces dons l'un par l'autre, et les répartir, ainsi augmentés sans limite, de chacun en tous et de tous en chacun. Associés à cette œuvre de la divine Providence pour la production et la répartition incessante de tous ces trésors de son amour, nous en devenons les dispensateurs chacun dans la mesure de ce que nous-mêmes, en nous unissant à Dieu, nous avons produit par le travail de l'esprit et du corps. N'est-ce pas là la suprême justice ? « Car, » dit le Pape saint Clément, « la charité est la voie qui conduit à la justice parfaite (54). »

(54) Épître.

(55) P.-J. PROUDHON, *Système des contradictions économiques*, t. I, ch. 8.

XV. — Faire la charité.

Faites la charité de ce que vous avez, et toutes choses seront pures pour vous.

(Luc. xi, 41.)

La charité est l'unique solution de toutes les questions économiques, insolubles sans elle. Elle vient se placer entre les hommes que divise la soif des biens de ce monde, pour leur enseigner la paix, la concorde et l'amour réciproque. « Cherchez donc d'abord, » leur dit-elle, « le règne de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. » (Matth. vi, 33.) Le règne de Dieu et sa justice, c'est la charité. Or, si vous vous aimiez les uns les autres, cette lutte d'égoïsme et de cupidité deviendrait une lutte d'abnégation et de sacrifice, et tous les maux dont gémit l'humanité disparaîtraient à l'instant.

C'est ce qu'ont reconnu les plus fougueux adversaires du christianisme eux-mêmes. « Il existe, » dit l'un d'eux, « une loi antérieure à notre liberté, promulguée dès le commencement du monde, complétée par Jésus-Christ, attestée par les apôtres, les martyrs, les confesseurs et les vierges, gravée dans les entrailles de l'homme et supérieure à toute métaphysique : c'est l'amour. Aime ton prochain comme toi-même, nous dit Jésus-Christ après Moïse. Tout est là. Aime ton prochain comme toi-même, et la société sera parfaite ; aime ton prochain comme toi-même, et toutes les distinctions de prince et de berger, de riche et de pauvre, de savant et d'ignorant disparaissent, toutes les contrariétés des intérêts humains s'évanouissent. Aime ton prochain comme toi-même, et le bonheur avec le travail, sans nul souci de l'avenir, rempliront les jours (55). »

« Ce n'est pas assez qu'un seul aime, » dit saint Chrysostome ; « mais supposez que tous s'entr'aient, alors vous verriez quelle force aurait la charité ! Si vous voulez, supposons même que deux hommes s'entr'aient, et que leur amour soit tel qu'il doit être : eh bien ! ces hommes feraient de la terre un paradis, ils jouiraient continuellement d'une paix inaltérable ; toutes leurs œuvres seraient autant de couronnes qu'ils se tresseraient. De tels hommes garderaient leur âme pure de la haine, de l'envie, de l'orgueil, de la vaine gloire, des mauvais désirs, de l'amour désordonné et de tous les autres vices. De tels hommes, remplis de charité, seraient plus éloignés de faire du mal aux autres que de s'en faire à eux-mêmes. De tels hommes seraient des anges parmi les hommes. Tel est celui qui a la charité. La charité est plus forte que les murs les plus solides, plus ferme que le diamant. La richesse et la pauvreté cèdent à sa force ; ou plutôt, si la charité régnait, il n'y aurait ni richesse ni pauvreté. On posséderait tous les avantages de l'une et

de l'autre, puisque nous aurions à la fois et cette paisible abondance que l'on trouve dans la richesse, et cette liberté d'esprit, cette absence d'inquiétude dont jouit la pauvreté. Nous ne sentirions ni les soucis, ni les épines des richesses, ni la crainte, ni l'appréhension de la pauvreté (56). »

Comment la charité tend-elle à réaliser ce sublime idéal qui serait le résultat de la plénitude de son accomplissement par tous? En universalisant l'échange et le don de la vie spirituelle sous la forme et le signe sensible d'un échange et d'un don matériel; car l'aumône consiste à se donner soi-même, à l'exemple du Christ, sous les espèces visibles d'un aliment corporel, à nous offrir l'un à l'autre, comme dit saint Paul, « en hosties vivantes. » (Rom. xii, 1; *Philip. iv, 18.*)

Placée au point de vue des réalités absolues, la charité ne considère toutes les choses de la terre et du temps que comme des phénomènes passagers, des apparences fugitives, simples figures et purs symboles du ciel et de l'éternité. « Ce monde, » dit saint Ambroise, « est comme un songe où nous voyons sans voir, nous écoutons sans entendre, nous mangeons sans nous rassasier, nous nous réjouissons sans nous réjouir, et nous courons sans parvenir au but. Chimérique illusion de l'homme en ce monde, qui poursuit ce qui n'est pas, comme s'il était! Apparences vides de réalité, vains fantômes, qui viennent et s'en vont, apparaissent et s'évanouissent comme des rêves! Fumée qu'un peu de vent nous apporte et dissipe; on croit les tenir et on ne tient rien! Aussi celui à qui l'Écriture dit: « Réveillez-vous, vous qui dormez, » sort du sommeil de ce monde des ombres, comprend que tout est faux, que tout fuit et s'évanouit, patrimoine, pouvoir, richesses, honneurs et beauté. Car tout cela n'est que songes qui n'abusent que ceux qui dorment, et ne touchent point ceux dont le cœur s'éveille au monde des véritables réalités (57). »

Les biens de la terre, n'ayant par eux-mêmes aucune réalité intrinsèque et vraie, sont donc seulement un moyen, en pratiquant la vertu, d'acquérir l'unique et souverain bien qui est Dieu. Or Dieu est charité: acquérir la charité, c'est acquérir Dieu. L'indigence, en ouvrant nos entrailles à cette vertu divine, y crée donc Dieu, en y créant la charité. Voilà pourquoi saint Chrysostome nous dit que « l'aumône est surtout une grâce pour celui qui donne, bien plus que pour celui qui reçoit (58); » et saint Grégoire le Grand: « Ceux qui donnent doivent se représenter qu'ils offrent plutôt des présents à des protecteurs que non pas des aumônes à des pauvres (59). » Que devons-nous donc en échange à celui qui, par le spectacle de son indigence, a fait entrer

Dieu dans notre âme, en y faisant entrer la charité? Nous lui devons de lui rendre l'aumône qu'il nous a faite, en créant en lui le même sentiment de charité par la vue de notre amour pour Dieu et notre frère, amour dont l'assistance matérielle n'est que le signe visible. Car, dit saint Grégoire le Grand, « l'assistance n'est réelle qu'accompagnée d'un vrai sentiment d'amour qui, lorsque nous faisons du bien à celui qui est dans l'affliction, nous unit à son esprit affligé, en se mettant d'abord comme à sa place, et se revêtant de sa nécessité (60). »

Faire la charité! Comprenez-vous ce mot profond? Ce n'est point jeter son obole au passant, car saint Paul vous dit qu'on peut « distribuer tout son bien pour nourrir les pauvres, » sans avoir la charité. (*I Cor. xiii, 3.*) Faire la charité, c'est créer en soi cette vertu, cette puissance vivante, et la transmettre à son frère, pour en vivifier son âme. L'indigence vous a donné la première cette céleste aumône, par la vue de sa misère, qui est comme une invocation incessante de la charité, une immense prière à Dieu. Vous ne faites qu'accomplir toute justice en rendant à l'indigent son aumône par la vue de votre amour ardent envers lui. Le don est le signe sensible de cette transmission de l'esprit de vie, ce n'est pas autre chose; car vous pouvez n'avoir à lui donner qu'une larme, et ce signe sensible, plus puissant peut-être que le don d'un royaume, lui transmettra mieux encore la vertu qu'il a créée en vous. Mais mettre le signe au lieu de l'esprit vivant qu'il exprime, le don de vos biens à la place du don de votre cœur, lui jeter, en échange d'une vertu d'amour, un peu de matière, comme pour égaler à cette boue la divine charité, c'est outrager à la fois Dieu et votre frère, et vouloir, à l'exemple de Simon, acheter l'Esprit-Saint pour un morceau de métal (*Act. viii, 18-24*); c'est faire la haine et non pas la charité.

XVI. — La charité dans le travail et dans la possession.

Soyez donc vous autres parfaits, comme votre Père céleste est parfait. (*Matth. v, 48.*)

Les questions économiques ne sont que des questions religieuses prises à leur point de vue terrestre, comme la religion n'est elle-même qu'une vaste économie sociale prise à son point de vue céleste. De quelque côté qu'on se tourne, c'est toujours Dieu qu'on rencontre, sur le sol qu'on se dispute, comme au cœur de l'homme et aux entrailles de la société. Quelque problème qu'on agite, c'est toujours la loi de Dieu qui le résout, et cette loi c'est la charité.

Deux mots résument tout idéal économique: mettre la charité dans le travail et dans la possession.

(56) *Homél. sur la 1^{re} Ep. aux Cor., c. xiii.*

(57) *Liv. vii, epist. 44, p. 1063, 4.*

(58) *Sermon sur divers sujets.*

(59) *Liv. xxi, c. 24.*

(60) *Ch. 26.*

Mettez la charité dans le travail, et dès lors chacun considérant son travail comme une coopération à l'action de Dieu même et de sa providence sur le monde, sentira qu'il ne doit et ne peut y concourir que par des œuvres en tout conformes aux desseins de Dieu sur l'humanité et aux destinées immortelles pour lesquelles l'homme a été créé et placé sur la terre. Aussitôt, voici chacun s'interrogeant devant Dieu, sa propre conscience et l'humanité tout entière, pour savoir dans quel ordre Dieu l'appelle à concourir à l'action de sa providence sur le monde, par sa vocation, l'aptitude particulière qu'il a reçue et qui seule décidera de la nature de son travail; quelles sont, dans cet ordre, les œuvres vraiment bonnes et saintes à entreprendre, celles qui sont réellement conformes aux desseins providentiels de Dieu, pour l'édification spirituelle et corporelle de tous? Quels sont les voies et moyens d'accomplir ces œuvres les plus conformes à la volonté de Dieu, c'est-à-dire à la charité universelle, qui est le résumé et la plénitude de toute sa loi? Ces trois questions, posées et résolues uniquement au point de vue de la charité, créent tout un monde économique nouveau.

« Qui travaille prie, » dit le proverbe populaire après saint Augustin, qui assimile ainsi le travail au culte. Pourquoi? Parce que le travail est l'exercice universel de la charité, car il comprend la production de toute œuvre propre à nourrir le corps ou l'âme de nos frères, depuis l'apostolat et le sacerdoce qui donnent à nos esprits la nourriture divine, jusqu'à la science qui lui livre l'aliment intellectuel; depuis les fonctions civiles qui alimentent en nous la vie sociale, jusqu'aux beaux-arts qui nourrissent dans les cœurs la vie morale; depuis l'agriculture qui élabore le pain matériel, jusqu'à l'industrie qui le prépare. Mais le travail n'est point dans l'acte du corps qui lui sert d'instrument; il est dans la charité, qui seule est l'âme de ce rouage. Que, pressé par les besoins de la vie, l'homme s'en aille aveuglément au labeur de chaque jour, ce n'est point là le travail chrétien, mais la chaîne de l'esclave. Que le désir d'amasser et de jouir le rive à la peine, ce n'est point là encore l'œuvre du travail saint, mais l'amour de soi-même. Faites descendre sur lui un rayon de charité, et soudain le travail n'est plus un mécanisme matériel, un grossier instinct de conservation, un vil calcul d'égoïsme, mais, comme dit saint Augustin, une prière, un culte. L'homme se dit : Oui, je suis vraiment, selon l'expression de l'apôtre, le coopérateur de Dieu qui, dans son amour infini, daigne nous associer à l'œuvre de sa création et de sa providence si pleine de bonté, car je coopère avec lui à créer ce qui est nécessaire aux besoins de mes frères et à l'accomplissement de leurs destinées, et je m'associe par mon travail à cette tendre sollicitude de notre Père commun, qui veut nous combler de tous les biens de la vie. Et cet homme ne

songe point à travailler pour lui, mais pour ses frères, attendant de leur justice et de leur amour qu'ils fassent de même à son égard.

Oh! comme le travail, ainsi conçu et accompli dans la charité, devient doux et joyeux! L'homme travaille en présence de Dieu, qui le contemple avec amour, le bénit, l'encourage. Il sait que chaque instant de cette œuvre est un mérite, une gloire, une récompense devant lui, qu'il en sera payé au centuple, et que le salaire qui l'attend est un bonheur éternel et suprême. Il travaille comme en présence de l'humanité tout entière, car il sait que ce qu'il crée c'est la vie même, la substance de ses frères; qu'il les nourrit, pour ainsi dire, de sa chair et de son sang épuisé de ce labeur, et que cette vie qu'il leur communique comme une part de sa propre substance, ira, par la communion qui unit tous les êtres, jusqu'au dernier anneau de cette chaîne infinie, pour les vivifier tous dans la mesure de son travail. Il sait enfin que ce travail ainsi pratiqué est une chose glorieuse et sainte, un véritable culte rendu à Dieu en esprit et en vérité, car il entre dans le plan de sa providence pour la conservation et le développement de ses créatures: il est un acte d'amour accompli avec amour, il est un don de soi-même à Dieu et à ses frères, holocauste béni parmi tous les holocaustes.

Il est aussi une prière, prière sans cesse exaucée. Qui pourrait dire, en effet, la vertu sanctifiante et vivifiante d'un semblable travail! Comme la charité y préside, il devient lui-même un foyer où elle se ranime plus vive, plus ardente, plus sage, plus féconde, un calice d'où elle déborde dans le cœur qui en fait l'offrande, un prisme qui la reflète en éblouissantes clartés sur celui qui l'offre à sa lumière. Le fait seul de ce travail persévérant dans la charité suffit pour nourrir et développer en nous cette vertu jusqu'à l'héroïsme, jusqu'à la sainteté, et c'est le moyen plus constant qu'employaient les solitaires qui, pour cette raison, reçurent le nom d'ascètes ou *travailleurs*. Juste récompense du travail, qui entretient et exalte la charité, par cela même qu'il est fait avec charité!

Le travail ainsi considéré comme une prière, un culte envers Dieu et une coopération à l'action de sa providence pour subvenir à tous les besoins de l'humanité, comme un exercice incessant de la charité développant et exaltant en nous cette vertu divine, comme un acte d'amour envers tous nos frères, une sorte d'offrande de notre chair et de notre sang, leur communiquant la vie tirée de notre propre substance, comme une joie céleste, un bonheur, un héroïsme, une sainteté, alors l'oisiveté devient pour chacun un crime envers Dieu, ses semblables et lui-même; envers Dieu, puisque nous délaissions la prière, l'offrande, le culte qui lui plaisent, et l'outrageons en refusant de nous associer à l'action de sa bonté sur le monde; envers

nos semblables, puisque, pouvant leur donner la vie et ne le faisant pas, nous devenons responsables de tous les besoins de leur corps qui crient vers Dieu satisfaction; envers nous-mêmes, puisque appelés à acquérir une vertu, un mérite, une gloire, une récompense qui seraient notre bonheur et notre joie, nous préférons la mort à la vie, et que ce choix libre nous suivra dans l'éternité.

Chacun, comprenant ainsi la charité dans le travail, s'y consacrerait de toutes les puissances de son âme; et le nombre des véritables travailleurs, mais surtout le produit utile de leur labeur, ainsi décuplés, centuplés peut-être, créeraient une somme de richesse incalculable, inconnue dans nos sociétés d'égoïsme, partant de misère, et procureraient à tous non-seulement le nécessaire, mais l'abondance universelle: car la charité enrichit les nations des trésors de la terre comme de ceux du ciel.

Mettez maintenant la charité dans la possession, et vous aurez cet Eden terrestre que décrit saint Chrysostome. Mais, pour cela, il faut en finir d'abord avec tous nos préjugés matérialistes. Ainsi notre siècle a beaucoup parlé d'égalité, et en a placé la mesure dans une proportion purement matérielle: c'est là une erreur grossière, monstrueuse! L'égalité, ou plutôt, comme la nommait si bien Lactance (61), *l'équabilité* (équité, justice), réside, non dans une similitude de mesures matérielles, mais dans une proportion purement morale ou spirituelle: car le seul, le vrai mètre de la valeur n'est autre que *l'esprit* lui-même.

Ensuite, l'égalité est l'équation entre deux choses semblables. Or, quelle équation peut-il y avoir entre le travail d'un homme et un produit industriel, c'est-à-dire entre une vertu morale et un peu de matière? Point de similitude, point d'équation possible. Aussi Dieu seul peut-il récompenser par un bien moral cet effort moral: alors seulement il y a similitude de nature et partant équation. Quelle équation peut-il y avoir entre les besoins moraux, intellectuels et physiques de l'homme, de leur essence infinis, et les richesses matérielles toujours nécessairement finies? Point de similitude, point d'équation possible. Aussi Dieu seul peut-il satisfaire par la possession de l'infini nos désirs infinis: alors seulement l'équation sera complète comme la similitude. Ainsi, toujours abnégation, inégalité, lorsqu'il s'agit d'établir un rapport quelconque de l'homme avec la matière; toujours Dieu seul peut rétablir l'équation ou l'égalité par un bien moral, infini.

Aussi que fait la charité? « La charité, » dit *l'Imitation*, « donne tout pour tout et possède tout en tout, parce qu'elle se repose dans celui qui est au-dessus de tout, et qui est l'auteur et la source de tous les

biens. Elle ne regarde pas aux dons, mais elle s'élève au-dessus de tous les biens, pour ne voir que celui qui les donne (62). » Pour elle, les choses terrestres « n'étant que la figure des choses célestes (*Hebr.* ix, 23), » ces biens du temps « n'ayant que l'ombre des biens éternels (*Hebr.* x, 1), » nous ne considérons point les choses visibles, mais les invisibles, car les visibles sont du temps, mais les invisibles sont de l'éternité. (*II Cor.* iv, 18.) Remontant ainsi de ce monde figuratif au monde réel qui est dans le Verbe ou la Pensée vivante de Dieu, de ses phénomènes passagers aux immuables réalités qu'ils représentent, de ses apparences visibles aux essences invisibles, du symbole à l'objet symbolisé, de la terre au ciel, de la création à Dieu, « nous usons de ce monde comme n'en usant pas, car la figure de ce monde passe (*I Cor.* vii, 29-31), » et nous devenons ainsi « comme indigents, mais enrichissant nos frères, comme n'ayant rien et possédant tout. » (*II Cor.* vi, 10.)

Alors nous comprenons ces paroles du Maître: « Quiconque d'entre vous ne renonce pas à tout ce qu'il possède ne peut être mon disciple. » (*Luc.* xiv, 33.) Quoi! renoncer à tout! Oui, mais pour posséder tout; car, ajoute le Christ: « Je vous le dis en vérité, personne ne quittera, pour le royaume de Dieu, ou sa maison, ou son père et sa mère, ou ses frères, ou ses sœurs, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, que, dès ce monde, il ne reçoive cent fois autant de maisons, de mères, de frères, de sœurs, d'enfants et de terres, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle. » (*Marc.* x, 29, 30; *Luc.* xviii, 29, 30; *Matth.* xix, 29.)

Alors nous comprenons que le frère que nous assistons n'est plus un homme, mais l'un des membres du Christ, le Christ lui-même, ainsi qu'il le déclare en termes formels. (*Matth.* xxv, 31-46.) Ce n'est plus au pauvre que nous donnons, mais à Dieu même que nous prêtons à usure, comme l'expliquent saint Chrysostome (63), saint Augustin (64) et tous les Pères; et par là, dit saint Chrysostome, « nous nous rendons semblables à Dieu lui-même (65). »

XVII. — *Tout le christianisme issu de la charité.*

Mes petits enfants, n'aimons point de parole, ni de langue mais en œuvre et en vérité. (*I Joan.* iii, 18.)

On peut comprendre maintenant comment la charité est le principe divin et universel de la vie, de la civilisation, de la rénovation et des progrès du genre humain. Là est le principe, le milieu et la fin de l'œuvre chrétienne accomplie depuis dix-neuf siècles, et c'est à ce point de vue que

(61) *Institutions divines*, I, v, c. 15.

(62) *Liv.* iii, ch. 5.

(63) *Homél.* 45 sur les Actes des Apôtres; *Homél.* 9 sur saint Matth.; *Sermon sur divers sujets*, etc.

(64) *Sermon 86 sur saint Matth.*, c. 19; *ibid.*, 85, etc.

(65) *Homél.* in *II Tim.*; *homél.* 9 sur saint Matth.

l'histoire est à refaire. Pour cette histoire de l'ère chrétienne, la marche à prendre est bien simple : c'est de suivre le mouvement de chaque hérésie, et de constater comment elle a dû aboutir par sa logique invincible à telles ou telles conséquences sociales ou politiques. Par exemple, comment l'arianisme, en niant la divinité de Jésus-Christ, a-t-il dû aboutir au déisme pur du mahométisme et à toutes les phases de la société musulmane; comment le schisme grec, en faisant précéder le Saint-Esprit du Père seulement, et non du Père et du Fils en même temps, a-t-il dû nécessairement conclure à l'autocratie spirituelle et temporelle du tsar; comment la prétendue réforme de Luther, en sapant l'autorité papale et celle de l'Eglise visible, a-t-elle dû produire le fédéralisme allemand et la philosophie hégélienne; comment le schisme anglican, en transportant au pouvoir temporel la suprématie papale, a-t-elle dû enfanter le mercantilisme de la Grande-Bretagne et sa tendance envahissante et matérialiste? Ce serait certes là une trame bien compliquée, et dont il ne serait pas aisé de débrouiller tous les fils; mais aussi ce serait la seule histoire véritablement logique, la seule qui indiquerait d'une manière positive par l'étude du passé toutes les conséquences pratiques, bonnes ou mauvaises, de chaque doctrine, et deviendrait ainsi la leçon vivante la plus efficace pour discerner la vérité de l'erreur. Au lieu d'étudier l'humanité par circoncriptions matérielles purement arbitraires et fictives, on l'étudierait ainsi par circoncriptions spirituelles et morales parfaitement logiques et nettement tranchées. De là la possibilité de reconnaître toutes les lacunes et les desiderata de nos annales; car, là où une doctrine n'aurait pas toutes ses conséquences, là où les conséquences seraient sans motif connu, ou différentes, ou même contraires à leur principe, on pourrait affirmer à coup sûr qu'il manque un fait ou une série de faits qu'il faut rechercher et trouver, et dont la nature et le caractère sont d'ailleurs suffisamment indiqués par les circonstances qui ont signalé ce vide. Circonscrire parfaitement le terme et la portée logique de chaque croyance, de chaque hérésie; son étendue dans le temps et dans l'espace; sa profondeur, pour ainsi dire le degré jusqu'auquel elle affecte et pénètre chaque homme dans sa vie morale, intellectuelle et physique; l'action réciproque ou le rapport d'influence de ses diverses doctrines, et de leurs nuances ou divisions entre elles; collecter et grouper sur chacune de ces têtes de chapitres tous les faits connus qui s'y rapportent; constater leurs relations logiques avec les idées qui les génèrent, et combler, par suite de cette dernière comparaison, toutes les lacunes historiques découvertes : voilà en quoi consiste le travail de l'histoire. De la sorte, non-seulement on découvrirait dans les idées et les croyances non-seulement la loi

de génération de tous les faits, mais encore dans la série successive des idées entre-elles, la loi de génération de ses idées, soit dans leur logique vers le bien et la vérité, soit dans celle vers le mal et l'erreur. Quel enseignement qu'une semblable histoire! La démonstration du catholicisme en ressortirait d'une façon tellement frappante qu'il suffirait de la lire pour devenir à l'instant catholique inébranlable. Par sa morale, son enseignement, son culte, ses sacrements, sa législation, les décrets de ses conciles, en un mot par toutes ses institutions, l'Eglise seule maintient et développe, depuis dix-huit siècles, l'amour et la pratique de toutes les vertus, charité, abnégation, dévouement, sacrifice, justice, loyauté, douceur, mansuétude, amour de Dieu et de l'humanité.

Les Souverains Pontifes furent universellement proclamés agents suprêmes de la civilisation, créateurs de l'unité européenne, conservateurs de la science et des arts, fondateurs, protecteurs nés de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs du genre humain. C'est surtout au moyen âge où la papauté accomplissait sur la plus vaste échelle le grand œuvre de la civilisation et de l'amélioration du genre humain.

Tandis que les religieux travaillaient dans toute l'Europe à l'éducation de la jeunesse, à la découverte des manuscrits, à l'explication de l'antiquité, les Pontifes romains, prodiguant aux savants les récompenses et jusqu'aux honneurs du sacerdoce, étaient le principe de ce mouvement général vers les lumières. Rome chrétienne a été pour le monde moderne ce que Rome païenne fut pour le monde antique, le lien universel, et semble véritablement la ville éternelle. Elle (la cour de Rome) avait des idées de législation, de droit public; elle connaissait les beaux-arts, les sciences, la politesse, lorsque tout était plongé dans les ténèbres; elle ne se réservait pas exclusivement la lumière, elle la répandait sur tout. Les Papes, parmi nos ancêtres, furent des missionnaires des arts envoyés à des barbares, des législateurs chez les sauvages. C'est au Saint-Siège que l'Europe doit sa civilisation, une partie de ses lois, et presque toutes ses sciences et ses arts. Les princes soumettaient leurs querelles au Père du christianisme, déposant volontiers à ses pieds leur couronne et leur gloire. Le pouvoir temporel des Papes au moyen âge était alors ce que sont nos constitutions modernes; il servait d'équilibre à l'autorité souveraine et de base à la liberté civile. « Le fondement de la liberté allemande, » dit M. Voigt, « reposait sur l'autorité du Pape et des princes, qui, réunis, mettaient un frein à la puissance impériale. » Le pouvoir des Papes, stipulé par les peuples, reconnu et accepté par les souverains, faisait partie de la constitution des Etats; il entraînait, pour me servir de cette expression, dans la chair

du moyen âge : jamais pouvoir ne fut donc plus légitime. Placés par le respect des peuples et des rois à la tête de la société chrétienne, les Papes s'offraient pour médiateurs dans toutes les querelles. Dans la chaleur des discussions, parmi le tumulte des armes, ils font entendre une voix conciliatrice ; et combien de fois, heureux conciliateurs, n'ont-ils pas ramené la concorde dans deux camps prêts à s'entr'égorgier. Admirez surtout leurs efforts pour abolir les guerres particulières ou du moins en adoucir la rigueur. Que de canons dressés, que d'anathèmes lancés par eux ou par des conciles tenus sous leur autorité, pour affaiblir et déraciner enfin cette coutume barbare. C'est toujours contre les têtes couronnées qu'ils dirigent les foudres apostoliques. Nous voyons la papauté ressusciter les lettres, fonder des gymnases, élever des chaires aux diverses sciences, fouiller la terre pour y trouver des statues à la contemplation desquelles l'art revêtira une nouvelle forme, appeler les Grecs chassés de Constantinople, les loger splendidement à l'Esquilin, favoriser le mouvement des imaginations vers Platon, donner pour toile les murs de la Sixtine aux grands peintres de l'époque, loger dans un couvent de pauvres ouvriers allemands apportant en Italie le bel art de l'imprimerie, que Léon X appelait une lumière nouvelle descendue du ciel ; bâtir un palais pour les livres, un autre pour les pierres, un troisième pour les toiles ; chercher au delà des mers les manuscrits d'écrivains antiques ; réveiller la langue de David, d'Homère, de Virgile, affranchir la pensée, donner à la parole une liberté dont elle ne jouissait nulle part, et, quand elle y est forcée, se servir de son épée pour fonder les libertés nationales, et arracher les peuples du continent italien au joug de l'étranger, protéger les captifs, défendre les opprimés, etc. Nous voyons les Papes aller au-devant des Barbares, d'Attila, de Genséric ; ils les fléchissent, ils les désarment à moitié ; s'ils ne peuvent les repousser ils les convertissent, ils les réconcilient avec les peuples vaincus et les mêlent à eux ; ils pétrissent ensemble ces deux masses, dont l'une apporte la force et l'autre la douceur, et ils en forment les nations modernes de l'Europe.

Dire les services rendus à la civilisation et à l'humanité par l'épiscopat, ce serait dérouler les annales de l'Eglise depuis dix-huit siècles. Ce furent les évêques qui fondèrent toutes les nations chrétiennes en France, en Espagne et ailleurs. Ce furent eux qui sauvèrent le monde à l'époque de l'invasion des Barbares. Ce furent eux qui,

durant le moyen âge, constituèrent législation, code, sciences, arts, gouvernements, justice, institutions économiques et charitables ; ce furent eux enfin qui par seize siècles d'efforts incessants amenèrent successivement la société humaine de l'état de décadence épouvantable où l'avait laissée le paganisme jusqu'à la civilisation de nos jours. L'Eglise ne considérait que le mérite pour l'élection d'un évêque, et non la position sociale ; c'est ainsi que des esclaves pouvaient parvenir à l'épiscopat. Pendant treize siècles, ils furent élus par la voix du peuple et du clergé. Les évêques interposaient leur jugement dans les causes civiles et militaires.

Assister les orphelins et les veuves, procurer l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs, se faire l'appui des veuves et des vieillards, ouvrir des asiles, et y apporter les soulagements de toutes les infirmités, étaient là les devoirs d'un évêque. Ils étaient ingénieux à trouver des ressources pour ces fondations pieuses ; et quand les obligations des fidèles ne suffisaient pas, ils n'hésitaient pas à entamer leur patrimoine. Ainsi nous voyons saint Basile bâtir un hôpital qui devient comme une seconde ville par sa grandeur et sa munificence, y recevoir non-seulement les malades et les infirmes, mais encore les étrangers et les ouvriers de tous les pays, y placer des ateliers pour l'exercice de tous les métiers, y retirer les lépreux avant répandus dans la ville, consoler les pauvres, encourager les infirmiers, leur donner de sublimes exemples de courage et de dévouement en touchant la main et serrant dans ses bras les malheureux couverts de la lèpre.

Pendant treize siècles, les évêques furent les juges du monde chrétien, et c'est eux qui nous ont laissé les codes dont nous nous servons encore aujourd'hui. Dans leurs jugements, les évêques avaient pour but la défense des opprimés, la protection des faibles, et l'opposition à tout abus du pouvoir.

« Lorsque nous voyons l'épiscopat, dit un auteur moderne, prophétique sentinelle, pronostiquer la tempête (66) ; annoncer à Ninive son extermination ; la préparer par sa pénitence aux fléaux de Dieu (67) ; courir aux camps, aux prétoires, à Rome, pour appeler, créer et diriger des secours (68) ; rassurer les populations effrayées (69) ; nourrir les cités affamées (70) ; rassembler sous un même drapeau les légions les plus ennemies (71) ; haranguer les armées (72) ; se jeter au-devant des vainqueurs en furie (73) ; les étonner et les désarmer par la parole (74) ; les protéger au besoin (75) ; les

(66) *Vita S. Servati, ep. Tungr.*, Boll., 13 Maii.

— *HIERON., Epist. ad Ruf.*, in epist. 2.

(67) *Vita S. Aniani, ep. Aurel.* ; *GREG. Tur.*, *Hist. fr.*, lib. II.

(68) *SID. APOLLIN., Epp.*, passim.

(69) *Vita S. Quintiani, apud Greg. Turon., Vita PP. c. 4.*

(70) *GREG. Tur.*, *Hist.*, I. II, *SID. APOL., Epist.*

ad Patient., episc. Lugd.

(71) *Vita S. Aniani, loc. cit.*

(72) *S. LEON. PP.*, Boll., 11 Apr.

(73) *Vita S. Lupi Trecc.*, Boll., 24 Jul.

(74) *Vita S. Medard., S. Betharii, Boll.*, 11 Aug. — *Mirac. S. Mazim.*, act. ; *MAB.*, I, § 99.

(75) *FRODOARD*, ch. 6.

mettre en fuite (76); les frapper d'anathème (77); traverser les fleuves et les montagnes pour racheter par milliers les captifs (78); mourir de douleur sur les ruines de leurs églises (79); puis, morts et couronnés, protéger encore leurs peuples et leurs orphelins; veiller en sentinelles autour des cités (80); et, par de merveilleuses apparitions, disperser les bandes dévastatrices (81); quand nous les voyons trouver en cet immense mouvement assez de repos et de de paix pour évangéliser les peuples, convertir les Barbares, former les jeunes clercs, fonder des monastères et en régler minutieusement la législation, se ménager assez de calme pour étudier et enseigner sur un vaste plan, exégèse, liturgie, histoire, dogmatique, patristique, grammaire et poésie, écrire sur mille tons et sujets divers d'innombrables épîtres; quand nous les trouvons, au fort de la tempête, assistant à plus de cent conciles et délibérant sur les plus capitales questions de l'ordre spirituel et temporel, promulguant les lois d'asile (82), l'érection des écoles (83), le patronage des orphelins (84), des veuves (85), des enfants exposés (86), l'émancipation des esclaves (87), l'indépendance des affranchis (88), le rachat des captifs; quand nous nous rappelons que ces infatigables travailleurs, issus presque tous de familles sénatoriales,

étaient nés et avaient vécu dans toutes les délices d'un splendide foyer domestique; à ce concours de circonstances inouïes, nous sommes saisis d'un étonnement profond: Dieu est vraiment là! Nous touchons du doigt l'un de ces grands miracles catholiques qui étonnent moins, parce que, trop universels, ils éclatent sur mille points à la fois, et nous enveloppent d'un prestige éblouissant où la vue se perd comme dans la clarté du soleil. Spectacle véritablement grand!

C'est le christianisme qui, nous conservant les débris et les traditions des philosophes de l'antiquité, commence à les élaborer dans les Pères de l'Eglise, et les jetant toutes dans le moule nouveau du Christ, en fit sortir cette philosophie du moyen âge si puissante, si hardie, si féconde et dont l'érudition commence seulement à creuser les merveilles. La pensée et la philosophie antiques, loin de mourir avec l'école d'Athènes, reçurent une force nouvelle dans le christianisme et dans les écoles chrétiennes d'Alexandrie. C'est par l'Eglise que toutes les croyances sublimes, toutes les institutions utiles ont été établies dans le monde moderne qu'elle a élevé, civilisé, perfectionné, le christianisme étant lui-même la synthèse de toute philosophie ou la vraie philosophie de l'absolu.

(76) *Vita S. Domitian.*, Boll., 10 Jan., pag. 621.

(77) *Vita S. Nicetii*, D. Bouq., II, 419; *Vit. S. Germ.*

(78) *Vita S. Rustic. ep. Lugd.*, S. Epiphan. *episc. Ticin.*

(79) *Vita S. Servati episc. Tungr.*, loc. cit.

(80) *Vita S. Quimiani.*

(81) *Vita S. Goldeni*, D. Bouq., III, 520. — *Vita S. Bonnetii*; S. Colombæ, Boll., 7 Jun.

(82) *Conc. Araus.* 441, c. 5; *Arelat.* 452, c. 30,

33; *Aurelian.* 510, c. 21; *Claramont.* 550; *Evaones* 517, c. 34.

(83) *Conc. Turon.* XII. *Tolet.* IV, c. 22; *Vascon.* I.

(84) *Conc. Turon.* 567, *Matiscon.* 585, c. 12.

(85) *Conc. Arelat.* 452, c. 5.

(86) *Conc. Agath.* 506, c. 12; *Aurelian.* 504, c. 30; *Conc. apud Bonogelium* 618; *Cabilonens.* IX.

(87) *Arausic.* 441, c. 7; *Agath.* 506, c. 29; *Matiscon.*

(88) *Lugdun.* 567.

DICTIONNAIRE

DES BIENFAITS

ET BEAUTÉS

DU CHRISTIANISME.

A

ABBAYE. — Dans ses *Etudes historiques* (t. III), Châteaubriand, parlant des abbayes, rappelle quelques-uns des innombrables bienfaits dont le monde leur est redevable. Seulement, jugeant la propriété commune avec les idées de notre époque, il est loin d'en apercevoir tous les résultats économiques dont nous parlerons plus loin ; il ne rend pas non plus justice complète aux effets du célibat monastique, et, assimilant l'abbaye à la maison romaine, il semble trop oublier tout ce qu'elle renfermait d'avenir et de civilisation pour l'humanité par l'idée même dont elle était le foyer, par sa constitution élective et gouvernementale, son esprit, sa vie et ses travaux. Mais laissons-le parler lui-même, afin de mieux développer ensuite sa pensée.

« Une abbaye, » dit-il, « n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. Le Père abbé était le maître ; les moines, comme les affranchis de ce maître, cultivaient les sciences, les lettres et les arts. Les yeux mêmes n'étaient frappés d'aucune différence dans l'extérieur de l'abbaye et de ses habitants ; un monastère était une maison romaine pour l'architecture : le portique ou le cloître au milieu, avec les petites chambres au pourtour du cloître. Et, comme sous les derniers Césars il avait été permis et même ordonné aux particuliers de fortifier leurs demeures, un couvent entouré de murailles crénelées ressemblait à toutes les habitations un peu considérables. L'habillement des moines était celui de tout le monde : les Romains, depuis longtemps, avaient quitté le manteau et la toge ; on avait été obligé de porter une loi pour leur défendre de se vêtir à la *gothique* ; les braies des Gaulois

et la robe longue des Perses étaient devenues d'un usage commun. Les religieux ne nous paraissent aujourd'hui si extraordinaires dans leur accoutrement, que parce qu'il date de l'époque de leur institution.

« L'abbaye, pour le répéter, n'était donc qu'une maison romaine ; mais cette maison devint bientôt de mainmorte par la loi ecclésiastique, et acquit par la loi féodale une sorte de souveraineté : elle eut sa justice, ses chevaliers et ses soldats, petit Etat complet dans toutes ses parties, et en même temps ferme expérimentale, manufacture (on y faisait de la toile et des draps) et école.

« On ne peut rien imaginer de plus favorable aux travaux de l'esprit et à l'indépendance individuelle, que la vie cénobitique. Une communauté religieuse représentait une famille artificielle toujours dans sa virilité, et qui n'avait pas, comme la famille naturelle, à traverser l'imbécillité de l'enfance et de la vieillesse : elle ignorait les temps de tutelle et de minorité, et tous les inconvénients attachés à l'infirmité de la femme. Cette famille qui ne mourait point accroissait ses biens sans les pouvoir perdre, et, dégagée des soins du monde, exerçait sur lui un prodigieux empire. Aujourd'hui que la société n'a plus à souffrir de l'accaparement d'une propriété immobilière, du célibat, nuisible à la population, et de l'abus de la puissance monacale, elle juge avec impartialité des institutions qui furent, sous plusieurs rapports, utiles à l'espèce humaine à l'époque de leur formation.

« Les couvents devinrent des espèces de forteresses où la civilisation se mit à l'abri sous la bannière de quelque saint ; la culture de la haute intelligence s'y conserva avec la vérité philosophique qui renaquit de la vérité religieuse. La vérité politique, ou la liberté, trouva un interprète et un

complice dans l'indépendance du moine qui recherchait tout, disait tout et ne craignait rien. Ces grandes découvertes dont l'Europe se vante n'auraient pu avoir lieu dans la société barbare ; sans l'inviolabilité et le loisir du cloître, les livres et les langues de l'antiquité ne nous auraient point été transmis, et la chaîne qui lie le passé au présent eût été brisée. L'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, le droit civil, la physique et la médecine, l'étude des auteurs profanes, la grammaire et les humanités, tous les arts eurent une suite de maîtres non interrompue, depuis les premiers temps de Khloviagh jusqu'au siècle où les universités, elles-mêmes religieuses, firent sortir la science des monastères. Il suffira, pour constater ce fait, de nommer Alcuin, Angilbert, Eghinard, Téghan, Loup de Ferrières, Eric d'Auxerre, Hincmar, Odon de Cluny, Gerbert, Abbon, Fulbert, ce qui nous conduit au règne de Robert, second roi de la troisième race. Alors naissent de nouveaux ordres religieux, et celui de Cluny n'eut plus le beau privilège d'être à peu près l'unique dépôt de l'instruction.

« On sait tout ce qui avait lieu relativement aux livres : tantôt les moines en multipliaient les exemplaires par zèle ou par ordre, tantôt ils en faisaient des copies par pénitence : on transcrivait Tite-Live pendant le carême par esprit de mortification. On voit dans le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier, en 831, des exemplaires de Cicéron, d'Homère et de Virgile. On trouve au XI^e siècle, dans la bibliothèque de Reims, les œuvres de Jules César, de Tite Live, de Virgile et de Lucain. Saint-Bénigne de Dijon possédait un Horace. A Saint-Benoît-sur-Loire, chaque écolier (ils étaient cinq mille) donnait à ses maîtres deux volumes pour honnaires ; à Montierender, on montrait, en 990, la *Rétorique* de Cicéron et deux *Térence*. Loup de Ferrières fit corriger un Pline mal transcrit ; il envoya à Rome des Suétone et des Quinte-Curce. Dans l'abbaye de Fleury, on avait le traité de Cicéron de la *République*, qui n'a été retrouvé que de nos jours, encore non en entier. — Voyez Bibliothèques.

« La musique, la peinture, la gravure et surtout l'architecture, ont des obligations infinies aux gens d'église. Charlemagne montrait pour la musique le goût naturel que conserve encore aujourd'hui la race germanique : il avait fait venir des chantres de Rome ; il indiquait lui-même dans sa chapelle, avec le doigt ou avec une baguette, le tour du clerc qui devait chanter ; il marquait la fin du motet par un son guttural qui devenait le diapason de la phrase recommençante.

« Il y avait des écoles de musique : les moines connaissaient l'orgue et les instruments à cordes et à vent. Les séquences de la Messe étaient fameuses au X^e siècle ; on y poussait le son à toute l'étendue de la voix ; elles produisaient des effets si extra-

ordinaires qu'une femme en mourut de ravissement et de surprise. Les séquences, d'origine barbare, portaient le nom de *frigidora* :

« L'art de graver sur pierres précieuses n'était pas perdu au VIII^e et au IX^e siècle : deux chanoines de Sens, Bernelin et Bernuin, construisirent une table d'or ornée de pierreries et d'inscriptions ; Heldric, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, peignait ; Tutilon, moine de Saint-Gall, exerçait à Metz l'art de graveur et de sculpteur ; l'architecture dite *lombarde* se rattache à l'époque religieuse de Charlemagne : le moine de Gozze était un habile architecte du X^e siècle. Plus tard l'architecture que nous appelons mal à propos *gothique* dut en majeure partie sa gloire, dans le XII^e et le XIII^e siècle, à des clercs, des abbés, des moines et des hommes affiliés aux établissements ecclésiastiques. Hugues Libergiers et Robert de Coucy, maître de *Notre-Dame et de Saint-Nicaise de Reims*, avaient fourni les plans et dirigé la construction de l'église métropole de cette ville, ainsi que de l'église de Saint-Nicaise, admirable édifice détruit par les Barbares du XVIII^e siècle. Aroun-al-Raschild, ami et contemporain de Charlemagne, aimait et protégeait, comme lui, les sciences et les arts ; mais les lettres ont péri dans le moyen âge du mahométisme, et elles se sont rajeunies et renouvelées dans le moyen âge du christianisme. »

L'histoire des abbayes ou monastères serait celle de la civilisation tout entière, si nous pouvions la suivre pas à pas à travers les siècles en montrant la raison des formes successives qu'elles revêtent. Forcé de nous restreindre à un aperçu général, il nous suffit de dire ici que, dans les temps barbares comme aux époques les plus civilisées, l'abbaye fut toujours le foyer vivant de la civilisation et le centre d'où elle rayonnait sur le monde. Ainsi, par exemple, au VII^e siècle, M. A. F. Ozanam en rappelle l'action bienfaisante dans son bel ouvrage de *la Civilisation chrétienne chez les Francs*. (p. 118-120.) Nous regrettons de n'en pouvoir citer que le fragment suivant : « Les abbayes du VII^e siècle, avec leur population de trois cents, de cinq cents moines, étaient comme autant de forteresses, dont les murs arrêtaient les incursions des infidèles. Elles s'échelonnèrent des bords de la Somme à ceux du Rhin, cernant l'Austrasie par le Nord, la séparant des contrées païennes, et l'enfermant pour toujours dans les frontières agrandies de la chrétienté. Les abbayes étaient des colonies immobiles au milieu du peuple mobile des campagnes. Ces sociétés, qui ne mouraient pas, qui n'abdiquaient pas comme les évêques, qui ne se laissaient pas entraîner comme eux à la suite des rois, qui résistaient mieux qu'eux à la fraude et à la violence ; ces sociétés obéissantes, chastes, laborieuses, étonnaient les Barbares, les retenaient par leurs bienfaits, et les fixaient enfin, ce qui était beaucoup pour les civiliser. Nous avons

considéré les abbayes comme des écoles de sciences sacrées et profanes : c'étaient en même temps des écoles d'industrie et d'agriculture, qui conservaient dans leurs ateliers tous les arts de l'antiquité, qui poussaient avec l'opiniâtreté des vieux Romains le défrichement des déserts. C'est là aussi qu'on voit commencer cette innovation des temps chrétiens, l'éducation des femmes. A l'exemple de la ville cénobitique de Kildare, fondée par sainte Brigitte, où une abbesse et un évêque gouvernaient de concert deux grandes communautés de moines et de religieuses... les monastères de femmes se multiplièrent : la crosse de leurs abbesses se fit respecter des seigneurs voisins ; leurs bibliothèques s'enrichirent des textes classiques, leurs religieuses prirent rang parmi les chroniqueurs et les poètes. L'égalité des âmes, que la sagesse antique avait méconnue, devait reparaitre dans les monastères pour rentrer dans la famille. Ces graves fondatrices du VII^e siècle, qui n'avaient songé qu'à l'éducation de quelques centaines de filles barbares, commencèrent celle du peuple le plus chevaleresque et le plus poli de la terre. »

Au reste les adversaires les plus implacables du christianisme proclament eux-mêmes tous les services dont la civilisation est redevable aux habitants des abbayes et aux ordres religieux en général. Voltaire en célèbre les bienfaits et les vertus. (*Essai sur l'histoire générale*, t. IV, c. 135; *Quest. sur l'Encyclopédie*, v^o *Apocalypse*, *Biens d'église*, etc.) Hume le reconnaît. Dans son *Histoire de la civilisation en France depuis la chute de l'empire romain* (quatrième leçon, p. 111-125, et 313-398), M. Guizot décrit avec une grande élévation l'influence morale, intellectuelle et sociale exercée par les communautés religieuses. Plus tard, l'*Encyclopédie nouvelle* en préconisait bien plus haut encore les bienfaits et les signalait à la reconnaissance du monde entier. C'est ainsi qu'elle décrit l'abbaye de Viviers avec ses magnifiques jardins, ses canaux, ses réservoirs, ses moulins, ses horloges solaires, ses clepsydres, ses lampes perpétuelles, sa riche bibliothèque et ses beaux manuscrits. Après avoir montré ses cénobites livrés à tous les travaux et au soulagement de toutes les misères, elle poursuit en ces termes. « L'Europe d'un bout à l'autre était couverte de forêts incultes, inutiles ; on établissait volontiers ces fervents reclus au milieu des bois ; on leur livrait du terrain à discrétion, et même, en le leur abandonnant, un des principaux embarras du donateur était de savoir comment ils pourraient s'y loger. Mais quand, par obéissance pour leur règle, ces moines laborieux eurent abattu les arbres et défriché des espaces immenses, on fut étonné d'y trouver une source inépuisable de richesses, qu'on ne se serait jamais avisé d'y soupçonner. Les abbayes se gardèrent bien d'en tarir le cours ; elles ne songèrent au contraire qu'à le faciliter par de nouveaux défrichements, et

il en résulta pour la société en général un bien que personne n'avait prévu.

« Autour de ces essaims infatigables que le désir de gagner le ciel appliquait si fructueusement aux choses de la terre, se fixaient, avec leurs familles, les ouvriers qui les aidaient dans leurs exploitations, ceux qui y étaient indispensablement nécessaires pour l'exercice du peu d'arts alors connus, et les marchands qui en distribuaient le produit, autant que le permettaient la difficulté des routes et l'ignorance des principes ainsi que des avantages du commerce. En peu de temps il se forma des colonies nombreuses que l'amour du travail avait créées ; elles prospéraient dans le calme et dans l'abondance à l'abri de saint Benoît.

« Cette manière bien respectable de faire des conquêtes a policé, enrichi l'Allemagne, la Suisse et même tous les États florissants de nos jours en Europe ; elle y a donné naissance à plus de deux cents villes.

« Les abbayes, après avoir été une retraite contre les infortunes, devinrent une ressource contre la barbarie. Les Bénédictins ne se sont pas bornés à multiplier la subsistance des hommes et à les garantir des malheurs physiques : les soins de leur Père, trop peu considérés dans ce vrai point de vue où il méritait d'être placé, se sont étendus jusqu'à la culture de l'esprit. Dans la décadence universelle des arts et des lettres, il leur prépara des asiles dans ses couvents ; il voulut que les études y fussent continuées et les sciences estimées. Presque toutes ces maisons furent des collèges, d'où il sortit des hommes aussi instruits, aussi illustres que le permettaient les conjonctures. Ils combattirent de toutes leurs forces la rouille affreuse qui commençait à s'étendre sur tout ce qui dépend du génie : ce sont eux qui nous ont conservé les plus beaux monuments de l'ancienne littérature. Au milieu de la nuit affreuse où la grossièreté des Barbares avait plongé le monde, ils nous ont transmis des connaissances des siècles précédents ; sans eux, la lumière dont nous nous enorgueillissons nese serait probablement jamais levée pour nous. » — *Voy. ASSOCIATION, COUVENTS, MOINES, MONASTÈRES, ORDRES RELIGIEUX.*

ABBÉS. — Nous avons montré dans l'article qui précède ce qu'étaient les abbayes ; il est donc superflu de nous étendre ici au sujet de ceux qui les régissaient sous le nom d'abbés ou Pères. Dire ce qu'était le monastère, c'est assez peindre celui qui le dirigeait. Nous nous bornerons donc à prendre, presque au hasard, dans le *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, par Frédéric Hurter, le passage suivant qui constate la bienfaisance et le savoir des abbés :

« Plus d'une épitaphe rappelle, comme celle de Rodolphe de Vigonie, la bienfaisance d'un abbé défunt envers les pauvres. L'abbé Jacques de Saint-Ayer, de Verdun, obtint le surnom de *Père des malheureux*, à cause des distributions abondantes qu'il

avait coutume de faire pendant les années de disette. Toute la population de la ville suivit le convoi de Gauthier de Mont-Saint-Quentin, pleurant à chaudes larmes la mort de son père. Quand l'abbé Syrad de Marienport visitait les propriétés de son couvent, il était entouré d'une foule de pauvres pour qui il faisait apprêter un repas dans les cours, tandis qu'il demeurait lui-même à jeun. On reconnaissait à cette époque, comme de tout temps, que, dans un couvent bien réglé, la bienfaisance devait fixer sa demeure, et que l'abbé, en l'exerçant, remplissait un des buts de la fondation; quand le caractère du chef faisait momentanément couler cette source avec moins d'abondance, ou quand un acte de violence le tarissait tout à fait, les résultats en devenaient fâcheux.

« Beaucoup d'abbés se distinguèrent comme protecteurs, ou, du moins, comme amateurs des sciences. Il y en eut plusieurs qui composèrent des commentaires sur quelques parties de l'Écriture Sainte, des extraits des Pères de l'Église, des collections, des discours spirituels, des ouvrages sur le droit canonique. Nous avons déjà parlé des bibliothèques fondées, augmentées, enrichies par des abbés, qui non-seulement copièrent, mais achetèrent encore des livres; des sermons, en grand nombre écrits et probablement aussi prononcés par des abbés, sont parvenus jusqu'à nous. Il suffit de rappeler cette circonstance et de jeter un coup d'œil sur ces ouvrages pour être convaincu de l'injustice des reproches faits aux ecclésiastiques de ce temps, de négliger et même d'ignorer l'Écriture sainte. Ainsi, pour ne citer que ces deux exemples, l'abbé Bernard de Foutcaud, écrivant contre les hérétiques, leur démontre, par une foule de citations des Livres saints, la nécessité d'obéir au clergé, et c'est encore sur les mêmes Livres que l'abbé Hermenegilde de Saint-Gilles fonde ses arguments contre ces mêmes hérétiques. La théologie, dans ses diverses branches, était, comme de raison, la science que les chefs de couvents cultivaient avec le plus de soin. Les uns, tels que Jacques, abbé de Mont-Saint-Martin, ont laissé après eux des écrits sur différents sujets; d'autres se sont bornés à de certains points particuliers. Ceux qui aimaient à s'occuper d'interprétations prenaient surtout pour texte le Cantique des cantiques, soit qu'ils trouvassent dans cet ouvrage un aliment à leur amour pour le symbole et la mystique, soit qu'ils fussent excités par l'exemple de saint Bernard. Les Vies des saints, surtout de ceux auxquels un abbé accordait une confiance particulière, ou qui étaient plus spécialement honorés dans son couvent, lequel possédait peut-être leurs reliques, étaient un sujet favori des travaux de cet abbé, qui consacrait ses loisirs à retracer et les événements de leur biographie et les légendes qui s'y rattachaient, et les admirables effets que la foi avaient produits en eux, et les miracles qu'ils avaient opérés.

D'autres se livraient à des recherches, à des dissertations sur divers points de la connaissance chrétienne, sur l'application de la foi à la vie, et surtout à celle des religieux qui tend à une haute perfection; et, dans ce cas, ces travaux se bornaient parfois à des préceptes destinés à quelque couvent particulier. Quelquefois, mais plus rarement, des abbés fixèrent leur attention sur le droit canonique, science qui avait moins de rapport à la vie conventuelle. Aussi, en comptant Etienne de Touray, abbé de Saint-Genève, parmi les canonistes, il ne faut pas oublier que son éducation et ses travaux furent essentiellement différents de ceux de la plupart de ses confrères. En revanche, les ouvrages des abbés présentent souvent une connaissance assez exacte des auteurs latins, tant historiens que philosophes et poètes, qu'ils ne dédaignent pas de citer dans leurs discours spirituels. Cette tendance les excitait parfois à se livrer eux-mêmes à des essais de compositions poétiques; mais le souffle vivifiant n'anima guère ces prétendus poèmes, lesquels, du reste, ne roulaient jamais sur des sujets matériels ou purement mondains; ils ne sortaient point du domaine du christianisme et de l'Église, s'adressant toujours aux besoins de celle-ci, ou se plaisant à glorifier les saints.

« Les services que plusieurs abbés ont rendus comme historiens sont bien plus importants et plus durables. Tantôt ils écrivaient l'histoire de leur patrie, ou celle du pays dans lequel ils avaient passé une partie de leur vie, tantôt ils consignaient les événements dont ils avaient été témoins oculaires. Ils déposaient le plus souvent leurs souvenirs dans les annales de leur couvent, qui étaient fréquemment commencées par des abbés, avec recommandation à leurs successeurs de les continuer; ou bien, en établissant un recueil d'archives, ils y ajoutaient des détails explicatifs que les archives mêmes ne pouvaient point fournir. Parfois, un abbé entreprenait d'écrire l'histoire de son ordre. Il ne faut pas non plus oublier ceux qui, sans être livrés eux-mêmes à ces travaux, y ont excité et encouragé leurs frères. »

Ce que dit Hurter dans ces passages ne saurait donner qu'une idée bien imparfaite, non pas seulement des immenses services rendus aux sciences, aux arts et à la civilisation par les abbés des monastères, mais même des traits les plus communs de leur vie ordinaire. On pourra facilement s'en convaincre lorsque nous parlerons en général des ordres monastiques.

ABNÉGATION. — Vertu créée par le christianisme et sans laquelle toute société est impossible parmi les hommes. Voyez à l'article VERTU les résultats bienfaisants de cette création du christianisme.

ABSOLUTION. — Voy. CONFESION, RÉHABILITATION, PÉNITENCE.

ABSTINENCE. — Nous parlerons ailleurs des effets de cette vertu chrétienne.

ACTES DES MARTYRS. — Ils ont fourni une abondante matière à la poésie et à toutes les formes de l'art, surtout durant le moyen âge : non sans doute que la peinture ou la sculpture ait jamais pu rendre tout l'intérêt d'un sujet aussi héroïquement dramatique. Mais en dehors de cet intérêt, il en est un autre bien plus vif encore, excité par la victime, qui, s'élevant au-dessus de tous les sentiments de la nature, fixe les yeux avec extase sur la vision céleste dont son visage est transfiguré. C'est ce moment suprême que l'art a quelquefois essayé d'atteindre.

AFFLIGÉS. (CONSOLATION DES). — « Un des caractères les moins contestés, comme un des plus touchants bienfaits de la religion chrétienne, est d'être la consolation des affligés, c'est aussi, selon moi, une des plus grandes preuves de sa vérité. Le premier besoin de l'homme, en effet, est d'être consolé, puisque son apanage est la souffrance. *Omnis creatura ingemiscit et parturit* (Rom. VIII, 22.) L'humanité n'est pas fille de la douleur, ainsi que l'appellent quelquefois les poètes : elle est sa mère, elle la conçoit, elle la porte dans ses entrailles, elle l'*enfante*, suivant l'énergique expression de l'Evangile. Or, un Dieu juste et bon n'a pu abandonner l'homme à une si triste destinée, sans lui montrer, dans le présent ou dans l'avenir, le remède et la fin de ses maux ; et s'il a daigné lui parler, il a dû faire entendre à son oreille des paroles de consolation et d'espérance. C'est le signe d'une révélation céleste, comme l'arc-en-ciel est le signe de notre antique alliance avec Dieu ; et le Christ, en ouvrant ses bras à l'humanité, aurait pu ne lui donner d'autre preuve de sa divinité, que ces mots qu'il pouvait seul prononcer : « Venez à moi vous tous qui êtes dans l'affliction, et je vous soulagerai. » (Matth. XI, 28.)

« Que les hommes aient quelquefois d'efficaces consolations dans les maux qu'ils causent, je le veux. Mais que peuvent-ils contre les grands coups frappés d'en haut, que rien ici-bas ne saurait ni détourner, ni amortir. Que peuvent-ils contre ces douleurs secrètes qui s'engendrent d'elles-mêmes dans les replis les plus cachés du cœur, contre cet ennui qui fait le fond de la vie humaine ? Que peuvent-ils contre la mort ?

« C'est donc vers le ciel que le malheureux doit tourner ses regards ? mais le ciel ne s'ouvre qu'à la prière, et telle est la misère de l'homme, qu'il ne sait pas même prier. C'est la religion qui lui remet entre les mains cette clef du ciel, et qui, sublime intermédiaire entre Dieu et ses créatures, porte vers son trône éternel les soupirs de la terre et en rapporte les consolations. Ces communications ineffables se font à l'aide d'une langue mystérieuse qui n'est connue que des cœurs humbles, pieux et tendres ; ils n'ont pas besoin de l'apprendre péniblement ; car pour eux, ce n'est point une science, c'est une révélation. » (*Le livre des affligés, ou Douleurs et consolations, par*

le vicomte Alban de de Villeneuve-Bargemont, compte rendu par Ludovic Guyot dans *l'Université catholique.*)

AFFRANCHIS. — Nous montrerons plus loin (*Voy. ESCLAVAGE*) comment l'Eglise accomplit dans le monde l'œuvre immense et bénie de l'abolition de l'esclavage. Il nous suffit de rappeler ici la protection dont elle entourait l'affranchi.

« La liberté des esclaves nouvellement émancipés était mise à couvert contre les attaques de l'injustice et revêtu d'une inviolabilité sacrée, dès que leur affranchissement se trouvait lié aux choses qui exerçaient alors le plus puissant ascendant. Or, l'Eglise, avec tout ce qui lui appartenait, se trouvait dans cette position prépondérante : c'est pourquoi l'usage qui s'introduisit alors de faire la manumission dans les Eglises fut indubitablement très-favorable aux progrès de la liberté. Cette coutume, en remplaçant les anciens usages, les faisait oublier : c'était en même temps comme une déclaration tacite du prix qu'avait, aux yeux de Dieu, la liberté des hommes, c'était proclamer, avec une nouvelle autorité, l'égalité des hommes devant Dieu ; car la manumission se faisait dans le lieu même où on lisait si souvent que devant Dieu il n'y a point d'acception de personnes ; dans ce lieu où disparaissaient toutes les distinctions mondaines, où tous les hommes restaient confondus, unis dans de doux liens de fraternité et d'amour. Cette manière de faire la manumission investissait plus nettement l'Eglise du droit de défendre la liberté de l'affranchi. Comme elle avait été témoin de l'acte, elle pouvait faire foi de la spontanéité et des autres circonstances qui en assuraient la validité ; elle pouvait même en réclamer l'observation en représentant qu'on ne violait point la liberté promise sans profaner le lien sacré, sans manquer à une parole qui avait été donnée en la présence même de Dieu.

« L'Eglise n'oubliait point de faire tourner de semblables circonstances au profit des affranchis. Ainsi, nous voyons que le premier concile d'Orange, célébré en 441, dispose, dans son canon 7, qu'il faut réprimer par les censures ecclésiastiques quiconque voudrait soumettre à une espèce de servitude quelconque les esclaves affranchis dans l'enceinte de l'Eglise. Un siècle plus tard, nous trouvons la même défense reproduite dans le canon 7 du v^e concile d'Orléans, célébré en 549.

« La protection accordée par l'Eglise aux esclaves affranchis était si manifeste et si bien connue de tous, que la coutume s'introduisit de les lui recommander en particulier. Cette recommandation se faisait quelquefois par testament, ainsi que le donne à entendre le concile d'Orange que je viens de citer, lequel ordonne qu'au moyen des censures ecclésiastiques on préserve de tout genre de servitude les affranchis recommandés par testament à l'Eglise. Mais cette recommandation n'était pas faite

toujours sous la forme testamentaire. On lit dans le canon 6 du vi^e concile de Tolède, célébré en 589, que lorsque quelques affranchis auront été recommandés à l'Eglise, ils ne pourront être privés, eux ni leurs fils, de la protection de l'Eglise; ici l'on parle en général, sans se borner au cas où il y aurait un testament. On peut voir la même disposition dans un autre concile de Tolède, célébré en 633, lequel dit simplement que l'Eglise ne recevra sous sa protection que les affranchis des particuliers qui auront eu soin de les lui recommander.

« Au reste, en l'absence de toute recommandation particulière, et alors même que la manumission n'avait point été faite dans l'Eglise, celle-ci ne laissait pas de s'intéresser à la défense des affranchis, aussitôt que leur liberté était mise en péril. Celui qui a quelque estime pour la dignité de l'homme et quelque sentiment d'humanité dans le cœur, ne trouvera certainement pas mauvais que l'Eglise se soit immiscée dans ce genre d'affaires; en effet, il ne lui fallait pas d'autres titres que ceux qui appartiennent à tout homme généreux, en vertu du droit de protéger la faiblesse. On ne se fâchera donc point de trouver dans le canon 29 du concile d'Agde en Languedoc, tenu l'an 506, une prescription qui commande à l'Eglise de prendre, en cas de nécessité, la défense de ceux à qui leurs maîtres ont légitimement donné la liberté. » (*Le protestantisme comparé au catholicisme*, par M. l'abbé Jacques Balmés.)

AGRICULTURE. — Comment énumérer tout ce que l'agriculture doit au christianisme? En réhabilitant le travail il créa la source de ses richesses. En transformant les mœurs il créa la source du travail. En abolissant l'esclavage et le servage, il la remit entre les mains d'hommes libres. En fondant le jeûne et l'abstinence, il pourvut à la conservation de ses produits. En améliorant les lois et en y introduisant partout la justice et la charité, il la plaça dans des conditions nouvelles. En établissant de vastes domaines communs et inaliénables, il constitua la grande culture, tout en y joignant les avantages de la petite par l'organisation et la division du travail introduites dès les premiers temps par les monastères.

C'est seulement depuis le christianisme et grâce à son action salutaire, que le froment a été donné à tous les peuples et est devenu la base de leur régime alimentaire. La grappe et l'épi ont suivi presque pas à pas l'apostolat chrétien et l'offrande du saint sacrifice, dont ils fournissent la matière. On n'a pas assez remarqué combien est étroite et intime la relation réciproque de l'ordre moral et de l'ordre physique. Si l'on étudie l'histoire à ce point vue, l'on verrait qu'il n'est pas un seul fait de la civilisation matérielle qui ne soit le résultat nécessaire et direct d'une vertu spirituelle. C'est assez dire qu'en transformant complètement l'homme moral, le christianisme

dut répercuter sa vertu en œuvres temporelles qui en étaient les conséquences indispensables. C'est ce que nous allons voir pour l'agriculture, comme nous le verrons ailleurs pour tous les autres ordres de faits.

C'est le christianisme qui, en conservant tout ce qu'il y avait d'utile et de vrai dans la civilisation ancienne, conserva également les traditions, les anciennes méthodes d'agriculture qu'il devait bientôt perfectionner. Les moines surtout furent l'instrument principal de cette conservation. Dès l'époque de l'invasion des Barbares, les conciles publièrent des lois en faveur de l'agriculture, et la protégèrent surtout par l'effet des mœurs et des institutions nouvelles. Le plus ancien livre d'agriculture est dû à un saint du vi^e siècle, l'archevêque Isidore de Séville. Dans ses *Origines des sciences*, achevées par un autre saint, Braulion, évêque de Saragosse, le livre xvii, intitulé : *De rebus rusticis* et le xii^e concernant les instruments aratoires et domestiques, ne laissent rien à désirer pour l'histoire de l'art agricole.

On l'a dit, et on ne saurait trop le répéter, les moines ont défriché de leurs mains tout l'Orient d'abord, tout l'Occident bientôt. Leur exemple ennoblit, sanctifia les travaux agricoles et manuels si méprisés jusqu'alors et abandonnés exclusivement aux esclaves comme indignes d'hommes libres. Mais qui eût cru maintenant s'abaisser dans ce dur labeur, lorsqu'on voyait des princes, comme saint Benoît, comte de Maguelone, cultiver de ses mains les bords de l'Aniane, ou Anselme, duc de Frioul, défricher avec ses moines les terres des environs de Modène?

Il faudrait parcourir toutes les contrées de la France, de l'Italie, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Europe, de la chrétienté tout entière, pour citer les lieux incultes, les déserts affreux, les solitudes sauvages que les Bénédictins et les autres ordres religieux ont défrichés, fertilisés et métamorphosés en de riches et riantes campagnes, en de gras pâturages. Il n'est pas jusqu'aux religieuses elles-mêmes, qui se consacrèrent à la culture. La plupart des villages, bourgs et villes, aujourd'hui florissants, doivent leur origine à ces pieuses colonies. Depuis les premiers disciples de saint Colomban et de saint Martin qui commencèrent à défricher les Gaules, jusqu'aux Trappistes qui fécondent les déserts de l'Afrique, le couvent fut de tout temps une ferme expérimentale modèle.

Comme nous l'expliquons plus loin les Bénédictins de Fulde défrichèrent à eux seuls en Allemagne un terrain de seize lieues de circonférence et comptèrent bientôt dix-huit mille métairies. Les moines de Saint-Benoît-Poliroune, près de Mantoue, employaient au labourage plus de trois mille paires de bœufs. Les chanoines de Prémontré labouraient des solitudes de la Pologne et une portion de la forêt de Courcy, en France. Une abbaye de ces ordres dé-

friche les impénétrables forêts de la vallée du Jura. Un couvent de l'ordre de Cîteaux régularisa le cours de la Saône, rendit à l'agriculture des terres qu'elle couvrait de marécages et de friches, le sol de la forêt vierge où s'élève maintenant la ville de Rougemont. Partout ces moines, à l'aide d'efforts inouïs, opposent des digues aux flots de la mer, ramènent les rivières et les fleuves dans leur lit, détournent et arrêtent les torrents dévastateurs, dessèchent les marais, établissent des étangs, assainissent le sol, défrichent les forêts, fertilisent les déserts, facilitent les communications, fondent des colonies, changent les solitudes en campagnes riantes et en gras pâturages. Leurs granges deviennent bientôt des fermes en même temps que des asiles, puis des colonies et bientôt des villages et même des villes.

« C'est au clergé séculier et régulier, » dit Châteaubriand, « que nous devons le renouvellement de l'agriculture en Europe, comme nous lui devons la fondation des collèges et des hôpitaux. Défrichements des terres, ouvertures des chemins, agrandissements des hameaux et des villes, établissement des messageries et des auberges, arts et métiers, manufactures, commerce intérieur et extérieur, lois civiles et politiques; tout enfin nous vient originairement de l'Eglise. Nos pères étaient des barbares, à qui le christianisme était obligé d'enseigner jusqu'à l'art de se nourrir.

« La plupart des concessions faites aux monastères dans les premiers siècles de l'Eglise étaient des terres vagues que les moines cultivaient de leurs propres mains. Des forêts sauvages, des marais impraticables, de vastes landes, furent la source de ces richesses que nous avons tant reprochées au clergé.

« Tandis que les chanoines Prémontrés labouraient les solitudes de la Pologne, et une portion de la forêt de Coucy, en France, les Bénédictins fertilisaient nos bruyères. Molesme, Colan et Cîteaux, qui se couvrent aujourd'hui de vignes et de moissons, étaient des lieux semés de ronces et d'épines, où les premiers religieux habitaient sous des huttes de feuillages, comme les Américains, au milieu de leurs défrichements.

« Saint Bernard et ses disciples fécondèrent les vallées stériles que leur abandonna Thibault, comte de Champagne. Fontevrault fut une véritable colonie, établie par Robert d'Arbrissel dans un pays désert, sur les confins de l'Anjou et de la Bretagne. Des familles entières cherchèrent un asile sous la direction de ces Bénédictins; il s'y forma des monastères de veuves, de filles, de laïques, d'infirmités et de vieux soldats. Tous devinrent cultivateurs, à l'exemple des Pères, qui abattaient eux-mêmes les arbres, guidaient la charrue, semaient les grains, et couronnaient cette partie de la France de ces belles moissons qu'elle n'avait point encore portées.

« La colonie fut bientôt obligée de verser au dehors une partie de ses habitants, et de céder à d'autres solitudes le superflu de ses mains laborieuses. Raoul de la Futaye, compagnon de Robert, s'établit dans la forêt du Nid-du-Merle, et Vital, autre Bénédictin, dans les bois de Savigny. La forêt de l'Orges dans le diocèse d'Angers, Chauffournois, aujourd'hui Chantenois en Touraine, Bellay dans la même province, la Puie en Poitou, l'Enclotre dans la forêt de Gironde, Guione à quelques lieues de Loudun, Luçon dans les bois du même nom, la Lande dans les landes de Garnache, la Madeleine sur la Loire, Bourbon en Limousin, Cadouin en Périgord, enfin, Haute-Bruyère près de Paris, furent autant de colonies de Fontevrault, et qui, pour la plupart, d'incultes qu'elles étaient, se changèrent en opulentes campagnes.

« Nous fatiguerions le lecteur, si nous entreprenions de nommer tous les sillons que la charrue des Bénédictins a tracés dans les Gaules sauvages. Maurecourt, Longpré, Fontaine, le Charme, Colinance, Foici, Bel-omer, Cousanie, Sauvement, les Epines, Eube, Vanassel, Pons, Charles, Vairville, et cent autres lieux dans la Bretagne, l'Anjou, le Berry, l'Auvergne, la Gascogne, le Languedoc, la Guyenne, attestent leurs immenses travaux. Saint Colomban fit fleurir le désert de Vauge; des filles Bénédictines même, à l'exemple des Pères de leur ordre, se consacrèrent à la culture; « celles de Montreuil-les-Dames, s'occupaient, » dit Hermann, « à coudre, à filer, à défricher les épines de la forêt, à l'imitation de tous les religieux de Clairvaux.

« En Espagne, les Bénédictins déployèrent la même activité. Ils achetèrent des terres en friche au bord du Tage, près Tolède, et ils y fondèrent le couvent de Venghalia, après avoir planté en vignes et en orangers tout le pays d'alentour.

« Le Mont-Cassin, en Italie, n'était qu'une profonde solitude: lorsque saint Benoît s'y retira, le pays changea de face en peu de temps, et l'abbaye nouvelle devint si opulente par ses travaux, qu'elle fut en état de se défendre, en 1057, contre les Normands qui lui firent la guerre.

« Saint Boniface, avec les religieux de son ordre, commença toutes les cultures dans les quatre évêchés de Bavière. Les Bénédictins de Fulde défrichèrent entre la Hesse, la Franconie et la Thuringe, un terrain du diamètre de huit mille pas géométriques, ce qui donnait vingt-quatre mille pas, ou seize lieues de circonférence; ils comptèrent bientôt jusqu'à dix-huit mille métairies, tant en Bavière qu'en Souabe; les moines de Saint-Benoît-Polirone, près de Mantoue, employaient au labourage plus de trois mille paires de bœufs.

« Remarquons, en outre, que la règle générale, qui interdisait l'usage de la viande aux ordres monastiques, vint sans doute, en premier lieu, d'un principe d'économie rurale. Les sociétés religieuses étant alors

fort multipliées, tant d'hommes qui ne vivaient que de poissons, d'œufs, de lait et de légumes, durent favoriser singulièrement la propagation des races de bestiaux. Ainsi nos campagnes, aujourd'hui si florissantes, sont en partie redevables de leurs moissons et de leurs troupeaux au travail des moines et à leur frugalité.

« De plus, l'exemple qui est souvent peu de chose en morale, parce que les passions en détruisent les bons effets, exerce une grande puissance sur le côté matériel de la vie. Le spectacle de plusieurs milliers de religieux cultivant la terre mina peu à peu ces préjugés barbares qui attachaient le mépris à l'art qui nourrit les hommes. Le paysan apprit, dans les monastères, à retourner la glèbe et à fertiliser le sillon. Le baron commença à chercher dans son champ des trésors plus certains que ceux qu'il se procurait par les armes. Les moines furent donc réellement les pères de l'agriculture, et comme laboureurs eux-mêmes, et comme les premiers maîtres de nos laboureurs.

« Ils n'avaient point perdu de nos jours ce génie utile. Les plus belles cultures, les paysans les plus riches, les mieux nourris et les moins vexés, les équipages champêtres les plus parfaits, les troupeaux les plus gras, les fermes les mieux entretenues se trouvaient dans les abbayes. Ce n'était pas là, ce nous semble, un sujet de reproches à faire au clergé. » (*Génie du Christianisme*, par Châteaubriand, t. IV, p. 313-318.)

Par les mains des moines les forêts et les déserts de la Flandre se métamorphosent en jardins délicieux. Au Nord, ils se livrent spécialement à l'élève des bestiaux, dont leur abstinence favorisait la propagation. Les religieux de l'Espagne, de la Hollande et de l'Allemagne septentrionale établirent des bergeries, et se livrèrent à l'industrie et au commerce de laines. Ils reconnurent le moyen de tirer parti des abeilles sauvages. Dans d'autres pays ils s'occupaient de la culture des arbres fruitiers, dont le perfectionnement fut leur ouvrage. Ce sont les moines qui, les premiers, imaginèrent les outils pour le jardinage. Les plus beaux vergers et potagers étaient sans contredit ceux des couvents. L'abbaye de Viviers se fait remarquer par ses magnifiques jardins, ses canaux, ses réservoirs, ses moulins, etc. La célèbre pépinière la Chartreuse de Paris, jusqu'à la révolution, fournissait d'arbres fruitiers la France tout entière.

La Suède leur doit le perfectionnement de la race chevaline et les premiers commencements du commerce des grains. L'abbé Guillaume apporta la première sève de France en Danemark. La vigne, cultivée en Angleterre par les couvents, disparut avec eux. Partout, comme à Johannisberg, les premières vignes furent plantées et cultivées par les moines.

Dans l'impossibilité d'énumérer ici tous les incalculables services que les monastères rendirent à l'agriculture, nous nous bornerons à citer quelques passages de

l'Histoire de l'abbaye de Morimond par M. l'abbé ***.

Les quatre premières maisons principales de l'ordre de Cîteaux furent, comme on le sait, la Ferté, Pontigni, Clairvaux et Morimond, qui furent depuis appelées les quatre filles de Cîteaux. « Quarante cénobites cisterciens, » dit cette histoire, « nonobstant le temps considérable qu'ils consacraient aux exercices religieux, ont à eux seuls, et en peu de temps, défriché deux cent quatre-vingts acres de très-mauvaise terre qu'ils cultivaient de leurs propres mains, s'occupant aussi très-activement de l'élève du bétail et des chevaux.

« Lorsque saint Robert descendait de Molesme à Cîteaux, suivi de ses pieux compagnons, ce fut avec la ferme résolution d'observer la règle de Saint-Benoît dans toute sa sévérité. Or, d'après cette règle, le moine doit vivre du travail de ses mains et se suffire à lui-même. Les premiers Cisterciens se mirent à réfléchir par quelle profession, par quelle industrie ils pourraient se procurer le pain quotidien, donner l'aumône aux indigents et l'hospitalité aux étrangers, que la règle bénédictine ordonne de recevoir comme si c'était Jésus-Christ même.

« Il y avait alors, bien plus encore qu'aujourd'hui, un état méprisé, avili par les préjugés de l'époque, renvoyé aux pauvres manants comme la géhenne de la terre, et réservé aux serfs comme une ignominie de plus jetée sur leurs fronts flétris. Eh bien ! ce sera cette profession la plus humiliée qu'ils choisiront de préférence ! Ils vont se faire agriculteurs, descendre dans le sillon, quittant tantôt la bêche pour le psautier, moines et laboureurs, hommes de travail et de prière, anges du ciel sur la terre. Tels furent les premiers cénobites de Cîteaux, tels seront ceux de Morimond.

« Mais il leur faut des terrains propres à la culture : à qui iront-ils les demander ? A personne. Ils les formeront eux-mêmes avec les landes, les forêts, les déserts qui couvrent les deux tiers de la France. Aussi protestent-ils qu'ils ne cultiveront que les champs éloignés des villes, des villages et des hameaux, et spécialement les plus sauvages et les plus ingrats, tant ils étaient persuadés que Dieu n'a rien fait de stérile, et que le plus vil grain de poussière, avec la bénédiction du Ciel, recèle un trésor !

« Les moines ne se livreront pas en aveugles à toutes sortes d'exploitations, mais ils procéderont par principes, se réglant sur la température climatérique, sur la connaissance des diverses espèces de terrains et les différents produits qui leur sont propres, réunissant tous les vieux éléments agricoles, en en créant de nouveaux. Cîteaux deviendra bientôt, de la sorte, comme un vaste institut agronomique dont l'esprit passera dans ses quinze cents monastères, qui se transformeront en autant de fermes modèles régionales, et de là dans le peuple, par ces granges ou fermes-écoles.

« Ainsi, toute cette organisation agricole que nos réformateurs modernes ont essayé d'établir en France à si grands frais et jusqu'ici avec si peu de fruit, avait été réalisée par quelques cénobites, dans toute l'Europe, il y a plus de six cents ans, avec cette différence, que les moines ne demandaient pas vingt-cinq millions par an pour faire leurs expériences, mais seulement des broussailles et des marais.

« La province de Langres était déjà renommée pour sa fertilité sous la domination romaine, et déversait de sa surabondance sur les pays voisins et jusque sur Rome même, comme nous l'apprenons de César et de Claudien. Pendant l'ère de la décrépitude de l'empire, au moment de l'invasion des Barbares, cette contrée, sillonnée de voies romaines et sur le passage des hordes de la Germanie, fut dévastée et dépeuplée. Elle essaya de se relever sous Charlemagne; mais au milieu des désordres de l'anarchie féodale du x^e et du xi^e siècle, elle se couvrit de nouveau de ronces et d'épines.

« Le pays le plus fécond du Langrois, appelé Bassigny, était alors réduit à la plus affreuse misère. Les barons, qui se l'étaient partagé comme une riche proie, l'avaient transformé en un champ de bataille. Les manants attachés à la glèbe, épuisés par les corvées, désespérés par une longue suite d'années calamiteuses, voyant sans cesse leurs moissons ravagées par des bandes errantes, désertaient de toutes parts. Pour comble de malheur, les eaux, obstruées sur plusieurs points par les débris d'une végétation sauvage et luxuriante, avaient perdu leur cours naturel et inondaient de vastes espaces. Le sol était devenu en général marécageux, et les prairies de la Meuse ne produisaient plus que des joncs et des roseaux, au milieu desquels erraient çà et là quelques rares et maigres troupeaux. C'en était fait d'une des plus riches et des plus belles provinces de la France, si la Providence ne fût intervenue d'une manière miraculeuse. Qui suscitera-t-elle ? sera-ce un poète, comme autrefois dans la vieille Italie ? Non ; en vain le Cygne de Mantoue a chanté à l'ombre du trône d'Auguste les troupeaux, la charrue et l'étable, les plébéiens sont restés à l'entour du cirque, et Rome a continué d'envoyer ses vaisseaux chercher le pain de son peuple en Sicile et en Egypte. Dira-t-elle à un roi : Quitte ton sceptre et prends le manche de la charrue pour l'élever aux yeux des peuples à la hauteur même du trône ? La Chine le fait depuis quatre mille ans, et cependant l'agriculture y est restée dans une éternelle enfance.

« La Providence ira chercher le remède à la source même du mal ; elle montera au noir, prendra par la main les enfants des comtes, des barons, etc., les conduira à Cîteaux, et là, après les avoir dépouillés de leurs livrées mondaines et chevaleresques, elle en fera des pauvres, des moines et des cultivateurs ; puis, un jour elle dira à douze

d'entre eux : « Levez-vous, venez dans la terre que je vous montrerai ; allez par delà la ville de Saint-Didier, descendez dans ce grand bassin fangeux d'où s'exhalent des vapeurs de mort ; forgez des socs avec les épées de vos pères, défrichez, assainissez, rendez à ces lieux leur fertilité et leur beauté premières ; faites-en encore une fois le grenier des Gaules, et que les hommes sachent que c'est moi qui non-seulement ai créé la terre, mais encore qui la renouvelle et la régénère. »

« Les moines crurent pouvoir opérer l'assainissement d'une portion considérable de la contrée par la création d'un certain nombre d'étangs, sous les principaux versants, dans le voisinage de la source de la Meuse, pour en prévenir les inondations trop fréquentes. Ces étangs étaient destinés à emmagasiner l'eau provenant des pluies torrentielles ou de la fonte des neiges qui, tombant tout à coup dans le lit trop peu incliné de la rivière, la faisaient déborder presque instantanément.

« Ce procédé, que la science a révélé à plusieurs de nos fameux hydrogéologues après les malheurs de 1840 et 1846, avait été indiqué à nos cénobites par la nature elle-même. Dans les hautes montagnes il existe beaucoup de lacs, situés souvent à élévation considérable, recevant l'eau des pluies et des neiges, qui ne peut s'écouler qu'à un certain niveau, que l'on nomme détente, dans les Alpes. Alors le lac donne naissance à un ruisseau qui descend paisiblement et va circuler dans le fond des vallées qu'il fertilise au lieu de s'y précipiter en un torrent fangeux pour les dévaster.

« Si l'on veut se faire une idée de tout ce qu'il a fallu de patience et de pénibles labeurs pour exécuter une aussi gigantesque entreprise, il n'y a qu'à jeter les yeux sur le grand étang au-dessus duquel était assis le monastère, et qui recevait de la surabondance de trois ou quatre étangs supérieurs. C'est un lac, c'est une petite mer dont les bras se perdent dans la forêt ; ses îles et ses glacis rivaliseraient avec ceux de nos plus fameux ports ; depuis près d'un siècle ils résistent sans réparations à l'action du temps, des flots et des éléments, et au poids d'une masse d'eau de quarante à cinquante pieds à la bonde. On voit qu'une connaissance profonde de l'hydraulique a présidé à la disposition de ces pierres, et surtout qu'elles ont été placées là par une main généreuse qui travaillait pour la postérité.

« Le but premier des moines, en entreprenant ces grands travaux hydrostatiques, n'était point de se procurer du poisson destiné à leur adoucir les rigueurs de l'abstinence de la viande. Choissant presque toujours des lieux humides et fangeux pour séjour, ils ne voulurent d'abord qu'assainir, afin de pouvoir habiter et cultiver ; le poisson était alors pour eux un mets prohibé ou dont ils n'usaient que rarement et seulement aux grands jours de fête ; ce qui dura pendant

plus de cent cinquante ans, ainsi que l'attestent les auteurs contemporains. Voici comment ils procédaient, d'après les *Annales cisterciennes*, et leurs travaux étaient conduits avec tant de raison et de sagesse, qu'ils semblent avoir outre-passé les expériences et les découvertes modernes : « Nos moines avaient dressé leur tente au milieu d'un marais; ils s'efforcèrent de percer des exutoires, de pratiquer des saignées à ce sol putride et malade, de réunir les eaux par un ingénieux système de rigoles, de tranchées et de fossés débouchant les uns dans les autres, et tous dans un principal canal, qui formait une sorte de réservoir dont ils se servaient, 1^o comme moyen d'irrigation, d'où nous sont venues toutes ces magnifiques prairies du Bassigny, presque toujours placées en bas des étangs et arrosées par les ruisseaux pérennes qui en découlaient; 2^o comme force motrice, ainsi que nous le voyons par cette série d'usines qui se trouvaient au-dessous du monastère, au nombre de plus de douze, telles que scieries, huileries, fouleries, tanneries et moulins surtout, qui sont encore une ressource inappréciable pour tout le pays, car la Meuse coule à pleins bords et avec fracas à travers le Bassigny, pendant l'hiver; mais en été et en automne, ce n'est plus çà et là qu'un faible cours d'eau que le voyageur traverse à pied sec; tous les moulins construits sur ses rives sont alors en chômage. Or si les moines, divinement inspirés, n'avaient recueilli de l'eau à Morimond il y a sept cents ans, dites-moi où vingt villages, que nous pourrions nommer, iraient-ils chercher de la farine et du pain, pendant cinq mois de l'année? A dix ou douze lieues, dans le bassin de la Marne et de la Saône; 3^o ils en créaient des viviers, où ils élevaient du poisson; nul depuis n'a mieux réussi dans cette industrie; ils lui ont donné une impulsion qui existe encore, surtout dans les Vosges et la Meurthe. »

« En aucun lieu les étangs ne sont exploités avec plus d'intelligence et de fruit, et c'est à peu de distance de Morimond qu'on vient de faire la belle et précieuse découverte de la fécondation artificielle des œufs de poisson. Ainsi, par un bienfait providentiel, les éléments qui rendaient un pays insalubre, dangereux et inhabitable, devenaient, sous la main des cénobites cisterciens, une source de commodités et de richesses : tant il est vrai, ajoute l'historien, que tout se tourne en bien pour les amis de Dieu, et que rien n'est perdu pour eux au ciel et sur la terre, ni une larme ni une goutte d'eau.

« Que de fois nous avons entendu reprocher à nos religieux d'avoir trop multiplié les étangs! Cependant qu'on y réfléchisse, et on verra, outre les raisons que nous avons déjà données, que c'était une nécessité de l'époque : les bras manquaient, il fallait ou laisser le sol improductif, ou l'utiliser en l'inondant, et remplacer les moissons par

les poissons. Il était impossible de tirer un autre parti de beaucoup de terrains humides, impropres à la culture et au pâturage. De nos jours, après toutes les découvertes de la science, les départements de l'Ain, de Saône-et-Loire, la Bresse, la Dombes et la Sologne, etc., se sont trouvés ainsi forcés de conserver un grand nombre d'étangs, qui forment un des principaux produits de ces contrées.

« Le sol de Morimond, sol argilo-siliceux, ondulé et disposé en petits vallons allongés, se prêtait naturellement à ces sortes d'entreprises. Les moines avaient admirablement calculé la pente nécessaire, l'imperméabilité des couches inférieures, le volume d'eau, le groupement des bassins, la masse des chaussées, afin de préserver ces réservoirs des inconvénients de la sécheresse, de l'évaporation, de l'infiltration, de la gelée et des débordements; il fallait surtout parer au danger beaucoup plus terrible de l'insalubrité, en entretenant un niveau d'eau suffisant pour couvrir en été le fond de l'étang et l'empêcher de se couvrir en marais pestilentiel : l'action du soleil sur une terre encore humide et chargée de parcelles organiques produit des émanations délétères qui donnent naissance à des fièvres endémiques d'un caractère pernicieux. Or, nous avons constaté que les étangs de Morimond avaient, pour recueillir les eaux pluviales, une surface influente quinze ou vingt fois plus étendue qu'eux-mêmes, ensuite qu'ils étaient entretenus par des sources découlant des forêts voisines, traversés de ruisseaux abondants ayant un débit régulier; que l'eau, se déversant de l'un dans l'autre jusqu'à la Meuse, était sans cesse renouvelée, et ne pouvait produire d'effluves dangereuses; enfin, qu'en aucun temps la mortalité n'avait été plus considérable dans la zone de l'abbaye que partout ailleurs.

« Plusieurs de ces étangs ont disparu depuis trois ou quatre siècles; ils n'avaient été formés que provisoirement et dans un but agricole. Ces prairies, où les troupeaux broutent et bondissent aujourd'hui, ces champs, où les laboureurs traçent de fertiles sillons, étaient autrefois des vallées dénudées, des bas-fonds fangeux et inexploitable; des moines, après en avoir barré les extrémités inférieures par des digues transversales, y ont amené l'eau des plateaux environnants; cette eau a apporté avec elle de l'humus, des détritiques de végétaux qui se sont déposés sur le fond; ce qui, réuni aux excréments des poissons et des batraciens, et aux débris des plantes aquatiques d'une substance pulpeuse et d'une facile décomposition, a formé, après une période plus ou moins longue, une couche de vase à laquelle il ne manquait plus, pour devenir féconde, que d'être exposée à l'influence du soleil.

« Voilà une terre nouvelle; voyons maintenant les moines à l'œuvre. Aussitôt après le chapitre, la crécelle claustrale donnait le signal du départ : tous les religieux se réu-

nissaient au parloir; là, le prier les divisait par sections, réglait tout ce qui concernait l'ordre, le lieu et le genre des travaux, et leur distribuait les instruments nécessaires (*ferramenta et alia instrumenta ad laborem necessaria*). Rien n'exemptait de ces rudes labeurs, ni la naissance, ni les talents, ni le rang et l'autorité; la règle ne voyait dans tous les religieux que des enfants d'Adam, qui, d'après l'antique malédiction, devaient gagner leur pain à la sueur de leurs fronts. Ces fils de grands seigneurs ne travaillaient pas avec l'indolence de l'amateur des champs qui, dans un beau jour, s'amuse à faner ses foins ou à sarcler ses blés; l'ardeur qu'ils y apportaient aurait fait croire que telle avait été l'occupation de toute leur vie. Que de fois la bêche et la houe déchiraient ces mains délicates accoutumées à tout autre travail! Que de fois ces âmes angéliques, renfermées dans le frêle vaisseau de corps débiles et épuisés d'austérités, se sentaient faillir à la peine! Saint Bernard lui-même, qui, à son début à Clteaux, avait tant de fois gémi et pleuré d'être trop faible pour scier le blé, aimait à raconter depuis à ses religieux, avec une certaine complaisance et dans la joie d'une victoire remportée, comment Dieu lui avait fait la grâce de devenir un bon moissonneur!

« Non-seulement ils sciaient, mais ils levaient eux-mêmes toutes leurs moissons, et souvent ils apportaient les gerbes sur leurs épaules. On les voyait en file de quinze ou vingt descendre le coteau, courbés par le poids de leur fardeau, brûlant sous leurs frocs de grosse laine et le front ruisselant de sueur.

« Leurs travaux étaient accompagnés d'un rigoureux silence, qui n'était interrompu que par le signal que donnait le prier, en frappant dans ses mains de temps en temps. Tantôt c'était pour annoncer un court repos (*pausandi signum*): les frères s'asseyaient autour du prier, autant que le sol le permettait; tantôt c'était pour les avertir d'offrir à Dieu leurs peines; alors ils appuyaient leurs fronts chauves sur le manche de leurs bêches ou de leurs râteaux dans l'attitude de la méditation.

« Lorsqu'un frère, soit par excès de travail, soit par faiblesse naturelle, tombait de lassitude, il demandait au prier la permission de se retirer quelques instants à l'écart, ramenant son capuce sur son visage et inclinant la tête, comme pour s'humilier et gémir de son impuissance et de sa misère. Un dernier signal annonçait le retour, et tous revenaient ensemble, deux à deux, silencieux et contents, remettaient en entrant leurs instruments au prier, à l'exception des ciseaux, des sarcloirs, des fourches, des râteaux et des faucilles, qu'ils conservaient au dortoir, près de leurs lits, pendant tout le temps de la toute des brebis, du sarclage, de la fauchaison et de la moisson.

« Nous avons lu les plus belles pages de Varron et de Columelle sur la manière de

cultiver la terre chez les Romains; Matthieu de Dombasle, Olivier de Serres, Moreau de Jonnés, de Gasparin, en France; John Sinclair, en Angleterre; Ronconi, en Italie; Cotta, Burgadoff, Kasthofer, en Suisse, en Allemagne et en Belgique, nous ont donné une idée des progrès de la science agricole dans les temps modernes. Eh bien! après avoir admiré les ouvrages de ces savants auteurs, nous avons étudié les travaux des premiers cisterciens; nous avons visité ceux qu'exécutent encore aujourd'hui leurs successeurs, les Trappistes, et nous avons été forcé de reconnaître que là où les moines ont planté leurs bêches, là sont encore les colonnes d'Hercule de l'agriculture.

« L'abbaye de Morimond ne resta pas en arrière; il lui fallait un terrain convenable: le coteau des Gouttes, par la nature du sol, par son exposition, par les abris des forêts et des montagnes qui le protégeaient contre les vents du nord-ouest et de l'ouest, fixa son attention; elle y envoya des frères planteurs qui le sillonnèrent de tranchées et le disposèrent avec tant d'art à cette nouvelle production qu'après quelques années il fut couvert dans toute son étendue d'un vignoble qui, pour la qualité du plant, la maturité du raisin, la générosité du vin, n'eut rien à envier aux climats les plus privilégiés de la Champagne.

« Les moines essayèrent de transporter l'élément viticole dans les territoires environnants, à l'ouest; mais cette culture ne s'y est pas maintenue pour les raisons que nous en exposons plus bas. Ils furent plus heureux à l'est, du côté de Serqueux et de Bourbonne-les-Bains.

« Nos cénobites, au commencement, ne vivaient que de fruits et de légumes: leur régime était entièrement végétal, c'est pourquoi ils durent s'attacher de bonne heure à l'horticulture, en faire une étude spéciale:

« Les jardins potagers de Morimond jouissaient d'une grande réputation, tant pour la beauté que pour la variété des produits, et passaient pour les plus riches, en ce genre, de toute la contrée. Le verger n'était pas moins remarquable: les frères jardiniers et les religieux s'en occupaient spécialement; et, d'après le souvenir des vieillards, on ne voyait nulle part des arbres et des arbustes aussi nombreux, aussi bien soignés et aussi divers. Ils n'étaient point mélangés, mais classés par espèces au fond ou sur les flancs du vallon, au nord ou au midi, selon leur origine et leur nature. Or, quand une colonie sortait de Morimond, elle emportait avec elle des semences et des plants de toutes sortes pour les jardins du nouveau monastère; de ce monastère, ils passaient dans un autre, et ainsi de suite, jusqu'aux extrémités de l'Europe. D'ailleurs, lorsque les religieux, dans leurs pérégrinations perpétuelles, découvraient une espèce nouvelle, ils s'empressaient de la porter dans leur couvent; du jardin du couvent elle entrait dans celui du villageois voisin,

et les climats échangeaient leurs productions par l'intermédiaire des moines, que nous pouvons appeler *les courtiers agricoles du moyen âge*.

« Ainsi, les religieux qui partirent pour Ald-Champ, près de Cologne, emportèrent le premier de reinette grise, si commun dans le Bassigny; d'Ald-Champ, d'autres cénotobites le transportèrent à Walkenrode, en Thuringe, de là à Porta, en Saxe; de Porta à Lubens, en Silésie, d'où il se propagea dans toute la Pologne. Par la même voie, un grand nombre d'arbres de la Germanie arrivèrent à Morimond, et de Morimond dans la Champagne et la Lorraine.

« On se ressouvient encore combien les soldats alliés, au commencement de ce siècle, furent émerveillés de retrouver dans nos vergers la plupart des arbres de leur patrie, mais les hommes sont si oublieux, que, vingt-cinq ans à peine après la destruction de notre abbaye, Allemands et Français avaient perdu la mémoire de la mission agricole et civilisatrice de Cîteaux. Les uns et les autres ignoraient que leurs pères s'étaient enivrés dans un vallon du Bassigny, et s'étaient donné réciproquement, en signe d'alliance et de fraternité, les plantes et les fruits de leurs pays.

« Notre abbaye était située dans cette grande zone forestière qui s'étend des Ardennes sur tout le nord-est de la France. Les forêts alors étaient autant de masses confuses, aquatiques et continues, au point qu'un écureuil aurait pu parcourir le sud-ouest de la Lorraine sans mettre pied à terre, en sautant de branche en branche. Les populations s'éloignaient de ces tristes lieux, d'où s'exhalaient des miasmes pestilentiels, comme les sauvages fuient loin des savanes et des pampas de l'Amérique méridionale.

« Il est certain qu'une contrée couverte de trop vastes forêts, relativement à son étendue, sera marécageuse, les eaux n'ayant pas un libre cours, et conséquemment insalubre; d'une température froide, entretenue par trop d'ombrage, et l'éternelle humidité du sol; frappée de stérilité, la terre ne devenant productive qu'autant que rien n'entrave la combinaison des éléments entre eux et avec elle. Tel était l'état du Bassigny sur une partie considérable de sa surface, à l'arrivée des moines, ce qui nous explique ces longues séries d'années calamiteuses qui désolèrent ce pays aux x^e et xi^e siècles, et pourquoi les deux versants des Vosges restèrent si longtemps déserts. Les moines entreprirent de creuser des canaux dans les bas-fonds les plus humides, de dégager de larges espaces pour ouvrir un libre cours aux vents, de tracer des tranchées d'aménagement, des allées de décoration et de promenade, enfin, des routes d'exploitation et de communication qui existent encore. Ils se mirent à défricher avec non moins d'ardeur, se faisant aider soit par des mercenaires, dont ils payaient chaque jour la main-d'œuvre, soit par des cultivateurs, auxquels ils abandonnaient pour sept ans

les produits sans autres redevances. Voici comment ils procédaient eux-mêmes.

« L'abbé, tenant une croix de bois d'une main, et de l'autre un bénitier, précédait les travailleurs; arrivé au milieu des broussailles, il y plantait la croix, comme pour prendre possession de cette terre vierge au nom de Jésus-Christ, il faisait tout à l'entour une aspersion d'eau bénite; puis, s'armant de la cognée, il abattait quelques arbustes, ensuite tous les moines se mettaient à l'œuvre, et ils avaient ouvert en quelques instants, dans le sein de la forêt, une clairière qui leur servait de centre et de point de départ.

« Les moines essarteurs étaient divisés en trois sections: les coupeurs (*incisores*), qui faisaient tomber les arbres sous les coups de la hache; les extirpateurs (*extirpatores*), occupés à déraciner les souches; les brûleurs (*incensores*), qui réunissaient tous les débris pour les livrer aux flammes, armés de fourgons ou longues perches (*furgones*), avec lesquelles ils soulevaient les tisons pour raviver le feu (*quibus titiones submovebant*). Tous ces infatigables travailleurs étaient tellement noircis par la fumée et hâlés par les ardeurs du soleil, qu'en rentrant dans le monastère, on les eût pris pour des forgerons et des charbonniers plutôt que pour des religieux.

« Mais nulle opération agricole ne demande à être faite avec plus d'intelligence et de discernement.

« 1^o Avec la connaissance géologique du sol; car il est des terrains que Dieu a destinés aux forêts, et vous ne pouvez y toucher sans violer les lois providentielles.

« A l'est et à l'ouest du monastère, dans la direction du versant des Vosges et de Colombey-lès-Choiseul, domine le terrain diluvien, sablonneux, privé d'argile et de calcaire, conservant peu l'eau, et dépourvu à sa surface de principes alimentaires; ils le destineront aux bois dont les racines, descendant à de grandes profondeurs, vont puiser au-dessous du diluvium, dans les terres argileuses et fécondes qu'il recouvre, les éléments d'une abondante nutrition.

« 2^o Il faut être guidé par le flambeau de la science hydrographique: d'un côté, les arbres élevés des forêts, semblables à autant de pitons aspirants, soulèvent l'humidité et les vapeurs aériennes, qu'ils transmettent à la terre par une multitude de canaux conducteurs; de l'autre, les eaux pluviales étant retenues par les feuillages, les rameaux, les hautes herbes et les broussailles, au lieu de descendre rapidement et par torrents pour inonder les vallées, s'infiltrèrent dans le sol avec lenteur, s'y conservent protégées par d'épais ombrages, et forment sous les pieds des hêtres et des chênes ces vastes réservoirs d'où jaillissent les sources des fontaines et des ruisseaux.

« 3^o On doit également avoir égard à la position géographique de la contrée, aux divers rumbes de vent sous lesquels elle se trouve, et aux variations de température

qui en résultent; enfin se régler d'après les lois de la physique et de la géognosie, pour que le pays ne soit ni trop ni trop peu boisé, mais seulement dans la mesure nécessaire au maintien de l'équilibre élémentaire; car la végétation en général, et spécialement la végétation forestière, en agissant sur l'oxygène de l'air, exerce la plus puissante et la plus salutaire influence sur l'électricité.

« Si l'on considère qu'un gramme de charbon pur, en passant à l'état d'acide carbonique, dégage assez d'électricité pour charger une bouteille de Leyde, et, d'une autre part, que le charbon qui est engagé dans la construction des végétaux ne donne pas moins d'électricité que le charbon qui brûle librement, on peut conclure que, sur une surface de végétation de cent mètres carrés, il se produit en un jour plus d'électricité qu'il n'en faudrait pour charger la plus forte batterie électrique. Or tout l'acide carbonique étant électrisé vitreusement au moyen de sa formation, les forêts produisent dans l'air, par l'expiration de cet acide, une quantité d'électricité vitrée plus ou moins considérable, qui tendra à faire équilibre à l'électricité de nature opposée, et préviendra ces grands bouleversements atmosphériques dont la terre et ses habitants sont, hélas! trop souvent les tristes victimes.

« Les moines de Morimond, mus par un instinct divin, ou, si l'on veut, guidés par ce bon sens pratique presque toujours plus sûr que la science, se sont conduits au XII^e siècle, comme s'ils eussent été de l'Académie des sciences, en 1851. Avant de porter la cognée à une forêt, ils ont étudié la nature du sol, compté ses couches, examiné son exposition, calculé les chances d'une exploitation agricole, et ils se sont décidés à la garder ou à l'abattre. Aussi les vandales du XIX^e siècle, qui ont essayé d'essarter les bois qu'ils avaient conservés, n'y ont recueilli, après bien des années de travaux et de sacrifices, que des lichens, des convolvulus, de l'ivraie et de la folle avoine.

« Ils avaient laissé au front de toutes les montagnes des couronnes de forêts, dans le double but d'alimenter les sources et de prévenir les inondations; depuis qu'on les a enlevées, un grand nombre de ruisseaux qui sillonnaient les prairies ont été desséchés, et les inondations sont devenues beaucoup plus fréquentes et plus terribles. Considérant d'ailleurs que les vents les plus nuisibles au pays étaient l'ouest et le nord-ouest, ils l'avaient puissamment abrité sous ce double rumb, de hautes futaies de hêtres et de chênes, ne le laissant découvrir qu'au midi, qui verse sur lui tous ses feux. La disparition de ces grands abris du monachisme a produit le refroidissement du sol: dans plusieurs villages, tels que Bessoncourt, Merrey, Choiseul, Meuvy, etc., où, avant la révolution, on cultivait la vigne avec succès, cette culture ne s'est pas mai-

tenue et même est devenue impossible.

« Enfin ils avaient tellement calculé l'étendue des forêts sur l'étendue et les besoins de la contrée, et par un défrichement intelligent, si bien équilibré les éléments, que la zone du Bassigny fut longtemps préservée de ces ouragans affreux qui ont désolé tant d'autres provinces, et surtout du Réau de la grêle, inconnu à nos pères pendant plus de trois cents ans; car nous définissons durant tout ce laps de temps, de citer une seule tempête grandineuse, soit d'après des documents écrits, soit d'après le souvenir des vieillards; ce phénomène météorologique ne s'est développé dans toute sa force dévastatrice qu'en 1828, époque à laquelle l'œuvre monacale était de toutes parts bouleversée.

« Outre le bois de chauffage, de charronnage et de construction, il leur restait encore d'immenses produits à exploiter: ils firent construire des fours à chaux sur divers points, des tuileries, un fourneau métallurgique, une verrerie, des charbonnières, des forges, etc. Les premiers ils révélèrent à la Lorraine et à la Champagne tous les éléments industriels, toutes les richesses de leurs forêts.

« Parmi les essences qui peuplaient et qui peuplent encore ces bois, on distingue un grand nombre d'arbres appartenant à la famille des amentacées: le chêne rouvre à glands sessiles (*quercus robur*); le chêne à glands pédonculés (*quercus pedunculata*); le chêne cerris à feuilles blanchâtres et pubescentes: au chêne ils avaient marié heureusement le hêtre silvestre (*fagus silvestris*), l'arbre chéri de saint Bernard et des cisterciens, à tige élancée, couronné d'une cime large et arrondie, du plus brillant vernis, dont le pivot, moins long que celui du chêne, trouve dans les couches supérieures du terrain sa nourriture que l'autre va chercher à une grande profondeur; le charme (*carpinus betulus*); toutes les variétés de l'érable: l'érable champêtre (*acer campestre*), l'érable sycomore (*pseudo-platanus*), l'érable plane (*platanoides*); le frêne élevé (*fraxinus excelsior*), le frêne argenté, le frêne doré; le tremble (*populus tremula*), l'aune (*alnus glutinosa*), l'orme, le tilleul à larges feuilles (*platyphilla*), le cytise subours (*cytisis laburnum*), quelques merisiers, l'alizier commun, le cornouiller sanguin (*cornus sanguinea*), le coudrier commun (*corylus avellana*), l'épine blanche, l'épine noire et une multitude d'autres arbustes de la famille des rhamnoides.

« Ces forêts étaient divisées en deux classes, les unes ameuagées de taillis et de futaies sur taillis, que l'on coupait de vingt-cinq à trente ans (*sylva cœnæ*); les autres, qui restaient en massifs de haute futaie pendant cent cinquante, deux cents, et deux cent cinquante ans, selon la nature du sol, l'espèce des arbres et les limites de la croissance, que les moines calculaient par les couches ligneuses; c'est ce qu'ils appelaient *sylva glandaria*. Ils avaient ensuite leurs

bois sacrés, où la hache ne pénétrait jamais, et sur le front desquels ils laissaient les siècles s'accumuler en paix, comme pour donner à la force végétale le temps de se développer à travers les âges jusqu'à la période de la caducité. Nulle part dans le nord de la France, on ne rencontrerait des arbres de dimensions plus colossales ; le chêne dit des Partisans, près de Morimond, est encore aujourd'hui le roi de nos végétaux forestiers.

« C'était dans ces bois de réserve que les cénobites venaient quelquefois se promener, et le plus souvent se reposer en été après les travaux des champs ; ils s'y sentaient attirés par je ne sais quelles harmonies symboliques : elles étaient vierges, ils étaient vierges ; elles étaient solitaires, ils étaient solitaires ; ils formaient une communauté d'hommes, vivant, priant, et souffrant ensemble ; elles formaient des communautés d'arbres, ensemble rafraîchis par la douce rosée, ensemble réchauffés des rayons du soleil, ensemble battus de l'ouragan. Comme les moines, leurs pieds touchaient à la terre, mais elles semblaient ne pouvoir s'épanouir et respirer que du côté du ciel. Par leur action atmosphérique dans la région des nuages, elles maintenaient l'ordre physique, éloignaient les orages ; les moines, élevés au dessus du monde par leurs prières et leurs pénitences, rétablissaient l'équilibre moral et détournaient des fléaux bien plus terribles.

« Les plus grands chênes portaient les noms des saints chers à l'ordre : l'un s'appelait le chêne de Saint-Bernard, l'autre de Saint-Etienne, celui-ci de Saint-Albéric, celui-là de Sainte-Marie. Ces arbres gigantesques, entrelaçant leurs rameaux, formaient des voûtes et des arcades de verdure dont l'épaisseur entretenait avec une douce fraîcheur un jour aussi sombre que mystérieux. Lorsque les religieux, avec leur coule d'une blancheur aussi éclatante que celle de la neige, pénétraient dans ces sentiers opaques, à la file l'un de l'autre, on les eût pris pour une longue procession de morts sous leurs lincoils ; quand ils chantaient les louanges du Seigneur, cachés dans quelques massifs, on eût dit de loin des anges qui venaient annoncer aux hommes une bonne nouvelle. Appuyés çà et là contre les troncs noircis, ils ressemblaient à des statues de marbre blanc dans des niches d'ébène. Ces arbres ont été abattus par la révolution de 1793 ; mais la tempête qui les a déracinés, en agitant leurs rameaux, en a fait tomber des semences que le soleil et la rosée ont fait éclore, et de jeunes arbres ont remplacé les anciens. Les cénobites qui semblaient, ainsi que ces hautes futaies, ne devoir jamais périr, ont succombé avec elles ; mais le vent d'orage qui avait renversé l'arbre séculaire du monachisme en avait emporté la semence immortelle sous d'autres cieux, sur une autre terre, et, au moment où on s'y attendait le moins, une nouvelle génération monastique s'est levée du milieu des ruines sous lesquelles on la croyait ensevelie pour jamais.

Ainsi les moines sont impérissables comme les chênes des forêts.

« De Morimond, comme d'un grand centre agricole, rayonnaient d'innombrables colonies qui allaient défricher le sol jusqu'aux confins de l'Europe, jusqu'aux bords de la Baltique, et y portaient les arts, les sciences et l'agriculture, les produits d'un autre sol, rapportant en retour en France les productions de ces contrées lointaines. Rattachant ainsi par des liens étroits les peuples les plus divers, et préparant par les liens des intérêts les plus intimes la solidarité qui devait lier plus tard tous les peuples de l'Europe dans une seule et même unité.

« Depuis dix-huit cents ans il a été impossible de coloniser en Europe sans l'élément monastique : les protestants eux-mêmes en ont senti la nécessité ; mais après bien des essais et des efforts, ils n'ont enfanté que les associations du quakerisme et de l'hermuhutisme, sortes de monastères mystico-civils, où ils ont introduit la femme, l'enfant, la jeune fille, le jeune homme.

« Remontons aux sources catholiques de la colonisation.

« Chaque année, de nouveaux apôtres, après avoir prié, jeûné et gémi dans la solitude, sortaient de Morimond comme d'un autre cénacle, et, emportés par le souffle de l'Esprit, allaient les uns à l'orient, les autres à l'occident, porter le feu sacré dont ils étaient embrasés. Aujourd'hui on en voyait partir pour l'Italie et l'Espagne, demain pour l'Allemagne et l'Angleterre.

« L'abbé Raynald eut la gloire de fonder le premier monastère de la filiation de Morimond au delà de la Manche, dans le diocèse d'Hereford, et il l'appela Valle-Dor.

« Quelques temps après, la Pologne voulut avoir comme l'Autriche, la Bavière et la Bohême, des ouvriers cisterciens, c'est-à-dire des hommes de prière, de travail et d'abnégation, pour apprendre d'eux à aimer Dieu, à cultiver la terre, à vivre en paix, en un mot, à pratiquer toutes les vertus chrétiennes qui font le bonheur des individus et des peuples. Cette nation sentait dès lors dans son cœur quelque chose qui l'attirait vers nous. C'est à Morimond que se formèrent pour la première fois ces liens sacrés que ni le temps, ni l'épée des tyrans n'ont pu briser, et qui unissent si intimement les deux peuples qu'on ne peut frapper l'un sans faire souffrir et crier l'autre.

« Douze religieux et un abbé sortis du Bassigny arrivèrent sur les bords de la Vistule, après plus de trente-cinq jours de marche, et entrèrent dans le monastère d'Andrzean, fondé par deux nobles frères, Stanislas et Clément, et doté de sept haimeaux environnants qui lui servent de granges. Une population immense les accueillit comme des envoyés de Dieu, et ce fut sur leur bouche virgine que la Pologne donna à la France son premier baiser. Cet établissement devint en peu de temps si considérable, qu'on l'appela le Morimond de la Pologne.

« Bientôt on vit surgir, dans les marais et les forêts de cette contrée, plusieurs autres maisons du même ordre et de la même filiation : Lauda, Sulioŵ, Vanschow, Caponitz, Vangraviecz et Sommeritz. Tous ces monastères, par le son continuel de leurs cloches, les bélements et les mugissements de leurs troupeaux, le bruit de leurs moulins, jetèrent le mouvement et la vie dans ces vastes déserts, et portèrent la joie dans l'âme des cultivateurs délaissés au sein de ses profondes solitudes.

« Ainsi, des religieux français de Morimond défrichaient les terres de la Pologne au milieu du XII^e siècle, y détruisaient les derniers restes de l'idolâtrie, et y déposaient tous les germes de la civilisation. Au reste, cette nation n'a point oublié ce bienfait; nous avons toujours senti son cœur battre à côté du nôtre; elle nous a défendu du Turc et du Russe, nous a donné la couronne de ses rois, est restée agenouillée avec nous au pied des mêmes autels; enfin, au commencement de ce siècle, elle nous a rendu la sueur de nos moines avec le sang de ses soldats. »

Les moines de Morimond avaient fait plus encore : unissant le travail industriel au travail agricole, ils avaient réalisé, il y a déjà plus de sept cents ans, l'association intégrale, l'organisation complète du travail à la fois et en même temps spirituel et matériel. Cette organisation se retrouve déjà en germe et dans tous ces principes fondamentaux, dès la fin du III^e siècle, dans les monastères de la Thébaïde, de la Syrie et de tout l'Orient. Les moines étaient tous alors de simples laïques ainsi que ceux qui les gouvernaient. Ils ne devinrent ecclésiastiques que lorsque le Pape Sirice les appela à la cléricature. Ils vivaient trente ou quarante ensemble dans chaque maison, et trente ou quarante de ces maisons composaient un monastère, dont chacun par conséquent de douze à seize cents moines. Chaque monastère avait un abbé pour le gouverner; chaque maison un supérieur, un prévôt, et chaque dizaine de moines un doyen. Tous les monastères se réunissaient pour célébrer la Pâque et quelquefois jusqu'au nombre de cinquante mille hommes. C'était une organisation complète de travail spirituel et matériel, où tout était en communauté absolue, les biens de l'âme comme ceux du corps; où la répartition se faisait selon les besoins de chacun, où tout était libre et volontaire, et où la vocation et l'élection distribuaient toutes les charges. Au XII^e siècle, Morimond appliqua et réalisa ces principes sur une échelle bien plus large encore, ainsi qu'on va le voir, et donna la solution des problèmes sociaux qui s'agitent à notre époque d'une manière si terrible, parce qu'on s'est éloigné de la solution chrétienne.

« On demande que l'exploitation morcelée soit remplacée par une exploitation plus unitaire : c'est ce que les moines cisterciens ont entrepris au XII^e siècle. Ils se sont réunis pour défricher et assainir, tenter des

essais, renouveler le sol appauvri et détérioré depuis bien des siècles. Cette création d'une nouvelle terre demandait des sacrifices immenses et de longues années, et il n'y avait qu'une association se survivant à elle-même, qui pût continuer l'œuvre commencée, et attendre les fruits que la terre donne toujours tôt ou tard, au labour patient. Les moines étaient suscités de Dieu pour initier le peuple à la vie agricole, lui en donner le goût et l'intelligence; il leur fallait un vaste domaine, qui les mît en contact avec le plus de monde possible, des terrains de toutes sortes, tous les degrés et tous les genres de culture. »

On comprend déjà et l'on comprendra tout à l'heure davantage, quels étaient les effets bienfaisants de cette propriété de mainmorte contre laquelle on s'est élevé depuis avec tant d'inintelligence, et qui seule, en rendant possible la grande culture, prévenait avec la ruine du morcellement individuel, le paupérisme qui envahit les sociétés modernes depuis l'affaiblissement des instituts monastiques.

On a posé de nos jours le problème « de donner du travail à tous les ouvriers, d'organiser les travailleurs, et d'utiliser toutes les forces et toutes les ressources de l'humanité : du travail toujours et pour tous, voilà la grande devise écrite sur tous les drapeaux. Ce rêve était réalisé au moyen âge, dans la plupart de nos grands instituts cénobitiques; tout ouvrier venant frapper à la porte du monastère y trouvait, en tout temps, l'occupation pour laquelle il se sentait le plus d'attrait et d'aptitude. C'était pour faire face à tous les besoins et à toutes les capacités, que la communauté cistercienne s'efforçait de réunir autour d'elle tous les genres d'arts, de métiers et d'industries, comme nous le voyons dans la donation de Gérard de Vaudémont. Ce seigneur, par le conseil et l'intermédiaire de l'évêque de Toul, abandonna à Morimond l'exploitation des mines de fer de Chaligny, avec la permission de prendre du bois dans ses forêts pour faire du charbon, de construire des fourneaux et des forges, et, à l'entour, des logements pour des frères forgerons; y ajoutant le droit de pêcher dans la Moselle durant huit jours, au moment du chapitre général, de tirer une charretée de foin de son breuil, un tonneau de vin de sa vigne, et une mesure de blé de sa corvée. »

La communauté cénobitique favorisait au plus haut point le libre développement des facultés humaines et leur mouvement ascendant. Chacune était une pépinière de grands hommes dans toutes les branches.

« Chaque ordre religieux, bien loin de comprimer les talents quels qu'ils fussent, en favorisait l'essor, ou au moins ne l'entravait pas; ainsi le cloître cistercien fut pendant cinq ou six siècles une école normale de politique, de diplomatie et de droit social; non pas qu'on y enseignât ces sciences, mais elles s'y révélaient d'elles-mêmes

aux bons religieux, comme plus tard au grand Bossuet, dans l'étude de l'Écriture sainte, dans la méditation de la règle bénédictine, chef-d'œuvre de bon sens, de justice distributive et d'organisation gouvernementale.

« Chaque abbé, à la tête de sa petite république, avait bientôt acquis une connaissance profonde des hommes, et l'art si difficile de manier les cœurs. D'ailleurs presque toutes les âmes élevées, tous les esprits fins et polis se trouvaient alors sous le froc; les peuples n'avaient pas chaque année des millions à déboursier pour l'entretien des ambassadeurs, des consuls, des envoyés ordinaires et extraordinaires; les cénobites étaient chargés gratuitement de toute l'agence diplomatique, et même du service des dépêches. C'était dans le cloître que la papauté et la royauté choisissaient leurs représentants, leurs aides de camp et leurs courriers; l'un et l'autre n'avaient qu'un mot à dire ou simplement un signe à faire, et aussitôt le moine prenait son bréviaire et sa croix, partait au levant ou au couchant, pour la Pologne ou pour la Palestine, vers le khan des Tartares ou les diètes impériales d'Allemagne. »

Une des plus hardies hypothèses des temps modernes serait la substitution aux armées destructives d'armées pacifiques et industrielles de divers degrés, qui seraient employées à attaquer les déserts, à y amener des eaux et à les couvrir peu à peu de terre végétale, à dessécher les marais, à jeter des ponts, à maîtriser par des digues et des encensements le cours des fleuves et des rivières, à creuser des canaux d'irrigation, à construire des routes; en un mot, à exécuter, comme par enchantement, ces grandes opérations qui auraient pour résultat d'assurer, d'embellir et d'exploiter toute la surface de la terre. Or c'est là précisément ce que les communautés religieuses réalisèrent sur la plus large échelle.

« Les religieux profès de Cîteaux, quoique voués à la vie agricole, n'en étaient pas moins astreints à tous les devoirs de la plus rigoureuse conventualité; c'est pourquoi leur culture ne s'étendait guère qu'aux alentours du couvent.

« Cependant, ainsi que nous l'avons dit, l'abbaye de Morimond, dans les vues de la Providence, était une sorte de ferme modèle régionale. Alors, comment les moines trouveront-ils le moyen de faire rayonner dans tout le Bassigny l'influence agronomique de Cîteaux?

« Sur les terres éloignées ils construiront des granges, sortes de métairies monastiques habitées et exploitées par des mercenaires laïques, sous la direction des frères couvers. On appelait ainsi les serviteurs que Cîteaux s'agrégeait avec la permission des évêques, et qui participaient à tous les avantages spirituels et temporels de la communauté, ne différant en rien des moines, sinon en ce que leurs vœux étaient simples et non soleunels; sans cesse en contact

avec le peuple formant une sorte d'intermédiaire entre le cloître et le monde. Après un an de noviciat, ils faisaient leur profession à genoux, leurs mains dans celles de l'abbé, en disant : *Promitto obedientiam in bona usque ad mortem*; l'abbé répliquait : *Dominus det tibi perseverantiam usque ad mortem*, et toute la communauté répondait : *Amen!* On les distinguait extérieurement des profès par la longueur de leur barbe, ce qui les faisait appeler *Fratres barbati* en deçà du Rhin, et *Barthingo* au delà, par la couleur tannée de leurs vêtements, qui consistaient en une cape (*cappa*), une tunique, un scapulaire, des socques, un capuce leur couvrant la tête et la poitrine. Les bergers, les bouviers et les voituriers ajoutaient à ce costume, au besoin, une sorte de camail fait de peaux de brebis ou de chèvres, et les frères forgerons une longue chemise noire. Ils avaient le droit d'assister à toutes les exercices claustraux, de s'asseoir à la messe commune, d'y prendre la même nourriture que les religieux, etc. « Ils va-
« lent, » dit l'auteur du livre *Des us*, « ce que nous valons, le prix du sang d'un Dieu. « De quel droit établirions-nous pour eux une « différence de régime, puisqu'il est cer-
« tain qu'ils sont nos égaux, sous la loi de « grâce de la Rédemption? Serait-ce parce « qu'ils sont plus simples et plus ignorants « que nous? Mais la raison nous conseille-
« alors de n'en prendre que plus de soin. « et de pitié. »

« Ces convers étaient des fils de pauvres laboureurs, de malheureux manœuvres, des serfs persécutés qui se sauvaient du despotisme cruel de la féodalité; c'était le peuple qui s'habillait en moine et s'en allait ainsi déguisé respirer à l'ombre du cloître l'air de la liberté. Les enfants des barons, des chevaliers et des écuyers formaient la majorité des religieux profès; par l'institution cistercienne des frères convers, ils donnèrent la main aux pauvres enfants des manants, les attirèrent et les élevèrent jusqu'à eux; de la sorte, les deux extrémités sociales se trouvèrent reliées et égalisées dans le sein du monachisme.

« Morimond était comme une grande cité où s'exerçaient tous les genres de professions et d'arts mécaniques, mais avec un ensemble, une variété et une harmonie admirables. Si nous ouvrons les ouvrages de nos réformateurs modernes, nous y lisons que le nœud capital du problème social est l'organisation du travail attrayant. Les causes du travail répugnant, disent-ils, sont l'isolement, la monotonie et la continuité du travail, le défaut de goût et d'aptitude, une rétribution insuffisante. Or, dans les monastères cisterciens, on avait paré à tous ces inconvénients.

« Chaque métier était confié à un certain nombre de frères convers, dont l'affiliation formait comme une série. On distinguait les frères meuniers (*fratres molendinarii*), les frères boulangers (*fratres pistores*), les frères brasseurs (*brasciarii*), les frères lui-

liers (*olearii*), les frères corroyeurs (*coriarii*), les frères foulons (*fullones*), les tisseurs, les cordonniers, les maréchaux, les charpentiers, etc. Chaque série avait son frère inspecteur ou contre-maître, et, à la tête de tous ces travailleurs était un moine, directeur ou patron, qui distribuait la besogne, activait ou modérait la main-d'œuvre. Ainsi, dans les ateliers monastiques, point d'isolement, partout le travail sériaire.

« L'homme est doué de facultés morales, intellectuelles et physiques : la Providence veut qu'il exerce alternativement ces facultés diverses; c'est pour cela qu'elle attache, en général, l'ennui et le dégoût à toute occupation trop longtemps soutenue. Les moines avaient compris que l'élément de variété devait être introduit dans leurs travaux : jamais leurs ouvriers ne travaillaient plus de trois ou quatre heures de suite; ou ils se livraient en particulier à la prière, l'œuvre de l'âme par excellence; ou ils allaient unir leurs voix à celles des religieux dans le chœur; ou, selon la saison et le genre des travaux de la campagne, on les transformait en sarclens, en faucheurs, en moissonneurs, en essarteurs, en bergers, en laboureurs, et ils couraient dans les prairies, sur les cotéaux, dans les bois, respirer l'air pur des champs et jouir des ravissants spectacles de la nature.

« Personne n'était forcé de se livrer à un genre de travail répugnant à son goût ou à ses inclinations. Il y en avait qui, se sentant plus d'attrait pour la vie calme et solitaire, choisissaient le service intérieur du cloître; ceux-ci préféraient les ateliers aux granges ou les granges aux ateliers; d'autres la charrie à la garde des troupeaux; chacun suivait librement sa vocation.

« Personne n'avait à se plaindre du salaire, car, sous le régime conventuel, tout est à tous; en travaillant pour les autres on travaille pour soi.

« A cette population manufacturière, accolée et pour ainsi dire identifiée à la population monastique, se joignaient en nombre illimité, sous les noms de mercenaires et de serviteurs, beaucoup d'étrangers sans ouvrage. L'ouvrier délaissé et malheureux venait frapper à la porte du monastère, où il était sûr de trouver du travail, un juste salaire, un patron intelligent sous lequel il pouvait se perfectionner. Lorsque luisaient pour lui des jours meilleurs, il retournait dans son pays avec des connaissances nouvelles qu'il propageait avec le souvenir de salutaires leçons, de saints et touchants exemples, qui devenaient la règle et la boussole de sa vie. De cette façon, l'atelier monastique était tout à la fois une école d'arts et métiers, de religion et de moralité, le refuge de tous ceux qui n'avaient ni emploi, ni ressources, un puissant moyen de prévenir ces révolutions terribles dont le germe couve en ce moment sous la blouse et le sarrau de nos milliers d'artisans sans ouvrage et sans pain.

• Dans les granges, les convers formaient

une hiérarchie sous un chef unique appelé le maître (*magister conversorum*), ayant pour coadjuteur le frère hospitalier, dont la mission principale était de recevoir les étrangers et les pauvres qui ne pouvaient aller à l'abbaye. Celui qui tenait le manche de la charrie (*frater stivarius*) avait le second rang après le maître; on lui donnait pour associé le frère bouvier ou pique-boeufs (*frater bubulcus*) qui aiguillonnait les boeufs dans le sillon et les menait, au retour, dans les pâturages : ils étaient organisés et marchaient toujours deux à deux, comme toutes les créatures de Dieu. Les frères vachers, bergers et porchers, avaient chacun un compagnon plus jeune qu'eux (*junior suus*), qui ne les quittait jamais dans les champs; le laitier et son second portaient soir et matin à la fromagerie de l'abbaye le lait qui n'était pas nécessaire à la grange; le frère charretier (*currucarius*) conduisait chaque jour au monastère les produits de la grange et revenait chargé de pain et autres grosses provisions, accompagné du frère palefrenier (*frater stabularius*).

« Il n'y avait presque jamais plus de huit ou dix convers dans chaque grange; lorsqu'une grange pouvait suffire à l'entretien de treize convers avec les mercenaires, elle devenait abbaye, pourvu cependant qu'elle fût, par rapport à l'abbaye mère, à la distance voulue par les statuts. Quand les revenus d'une abbaye étaient trop modiques pour nourrir treize religieux, il avait été réglé qu'elle serait transformée en grange.

« Notre monastère comptait quinze granges à la fin du XIII^e siècle, et nous ajouterons que plusieurs de ces granges ont été le noyau des plus beaux et des plus riches villages de la contrée; la haute administration en était confiée au cellerier, qui devait les visiter de temps en temps, examiner l'état des travaux achevés, en ordonner de nouveaux, inspecter les frères et veiller sur leur conduite. De même qu'on retrouve la maison romaine dans le couvent bénédictin, comme Châteaubriand l'a démontré, ainsi les granges cisterciennes nous rappellent, à peu de chose près, l'aspect et la distribution de la ferme de Varron et de Columelle. Elles étaient ordinairement construites sous la forme d'un parallélogramme, avec une cour au milieu, et deux grandes portes d'entrée, les hébergeages et les écuries d'un côté, et le logement des frères de l'autre. Ce logement était composé d'une cuisine, d'un réfectoire, d'un dortoir, d'un catéfactoire et d'une petite celle des hôtes (*cellula hospitalis*), avec un oratoire isolé. Il y avait extérieurement un mur d'enceinte circonscrivant un certain espace de terrain qu'on appelait la cour de la grange (*curtis grangiae*), terre sacrée et inviolable, refuge des victimes du despotisme et de la brutalité du féodalisme.

« Les lits des convers ne consistaient qu'en une paille avec quelques peaux de mouton, cousues ensemble, pour couvertures; ils s'y couchaient tout habillés, après avoir

été seulement leurs chaussures ; le maître de la grange les éveillait en agitant une clochette appelée *nola*, d'assez bonne heure pour que leurs prières fussent faites avant le lever du soleil ; puis tous s'en allaient, les uns garder les troupeaux, les autres conduire la charrue, ceux-ci charrier, ceux-là faucher ou moissonner ; souvent il ne restait que le frère hospitalier.

« Le maître, au retour des champs, sonnait sa petite cloche pour appeler ses convers au réfectoire. Tous ayant dit *Benedicite, Kyrie eleison* et *Pater noster*, se mettaient à table revêtus du manteau et du capuce, y mangeaient, sans mot dire, les mêmes mets qu'au monastère, mais en plus grande quantité.

« Il faut, pour une exploitation agricole, non-seulement le bras de l'homme armé d'instruments aratoires, mais encore le secours des animaux domestiques ; aussi nos moines étaient tout à la fois d'excellents agriculteurs et de très-bons éleveurs. La règle proscrivait comme indignes de la gravité monastique les animaux de luxe et de récréation, tels que le cerf, la grue, le cygne, le faucon, etc., qui amusaient alors l'oisiveté des dames et des damoiseaux des manoirs ; elle n'ouvrait les écuries des granges qu'aux bêtes de somme, aux brebis, aux vaches et aux pourceaux. Morimond, qui possédait les plus gras pâturages du Bassigny, sur les rives de la Meuse, devait avoir aussi les plus beaux et les plus nombreux troupeaux. On comptait, au commencement du xiv^e siècle, plus de deux cents chevaux dans ses quinze granges, autant de bœufs en état de porter le joug, des vaches avec leurs veaux, en proportion, et d'innombrables brebis, dont la blanche laine était employée à tisser l'étoffe dont s'habillaient les moines.

« Il était expressément défendu aux frères bouviers de laisser tout ce bétail s'écarter, durant le jour, au point de ne pouvoir le ramener chaque soir aux étables.

« Les cisterciens avaient compris l'importance de l'élevage des pourceaux dans l'intérêt des pauvres villageois. Aussi doit-on dire que jamais on ne vit des porcheries plus belles et mieux peuplées nulle part. La règle leur permettait d'avoir, à cet effet, des écuries à deux ou trois lieues des granges, et même plus loin s'il le fallait.

« On citait surtout comme très-remarquables celles de Darney et de Neuwillers ou Neuville, dans les Vosges ; la première provenait de la donation d'Aubert, sire de Darney, qui avait octroyé la pors pors et toutes pastures à pors en tous ses bois. » La seconde, de la libéralité des sires d'Aigremont. Ulric de Neuwillers, ayant contesté le droit des moines, fit saisir les pourceaux ; Pierre, évêque de Toul, fut choisi pour arbitre, et prononça en faveur de Morimond. On sera sans doute étonné en voyant un prince de l'Eglise intervenir dans une affaire de ce genre ; mais on cessera de l'être en songeant que l'ordre de Cîteaux avait reçu la mission providentielle de réhabiliter l'agriculture ; or, en lui en-

levant ses étables, on le privait d'un des éléments agricoles les plus féconds et les plus essentiels. L'évêque de Toul, en plaidant pour la conservation de l'étable des moines, plaidait la cause de la charrue et de l'humanité tout entière. Dans un siècle où les gouvernements d'Europe dépensent, chaque année, plusieurs millions pour la multiplication et l'amélioration des races animales, nous espérons qu'on ne fera pas un crime à Morimond d'avoir fixé l'attention des peuples du Bassigny de ce côté ; on voudra bien au moins lui pardonner d'avoir cherché à substituer la paix et les douceurs de la vie pastorale au tumulte et aux misères de la vie guerrière, chevaleresque et aventureuse ; d'avoir eu la raison et le courage d'élever la houlette au-dessus du glaive et de dresser la charrue du berger en face de la tente du Romain et du Franc. »

Il serait trop long de citer tout ce que l'Eglise fit pour l'agriculture, par ses canons qui assurèrent la sécurité, et surtout par la transformation profonde qu'elle opéra dans les institutions et dans les mœurs. « L'agriculture, » dit M. Ozanam, « l'agriculture, encouragée déjà par le changement de l'esclavage en servage, qui avait détaché l'homme de la chaîne pour l'attacher à la glèbe, fut encore favorisée par le changement du servage en vasselage, qui, en attribuant au vassal le domaine utile de la terre, l'intéressa puissamment à son exploitation. Aux procédés traditionnels des cultivateurs vulgaires se joignirent les méthodes rationnelles de quelques hommes sagement novateurs. Crescenzi, citoyen de Bologne (né en 1230), écrivit un traité d'agronomie longtemps estimé. »

Tout le monde connaît les établissements des Trappistes, et a pu voir par lui-même quels services rendent encore de nos jours ces religieux à l'agriculture. Personne n'ignore non plus combien les pénitenciers agricoles, fondés par l'esprit chrétien, sont utiles pour rendre des bras à l'agriculture et en favoriser partout le développement.

ALEXANDRE III. — En 1167, ce Pape déclara, au nom d'un concile, que tous les Chrétiens devaient être exempts de la servitude. Cette loi seule, dit Voltaire, doit rendre sa mémoire chère à tous les peuples.

ALIÉNÉS. — L'utilité et les bienfaits de la religion dans le traitement des maladies mentales ont été constatés par l'expérience, et l'un des médecins de la Salpêtrière formule ainsi sa pensée à ce sujet : « Nous n'éprouvons pas la moindre hésitation à publier que non-seulement le traitement des maladies mentales est compatible avec les exercices du sentiment religieux ; mais encore que la culture de ce sentiment et la présence d'un pasteur dans un asile d'aliénés doivent être considérées comme des moyens précieux pour la guérison des aliénations mentales. Dans cette question importante, nos convictions profondes nous

séparent complètement de celles de Pinel et d'Esquirol.

« Pourquoi, en effet, y aurait-il exception à l'égard du sentiment le plus capable d'opérer une réaction forte et durable, alors que le traitement moral n'a pour but que le rétablissement de l'équilibre des pouvoirs de notre âme, et pour levier que la diversité de leur action réciproque ?

« L'énergie du sentiment religieux peut être évoqué avec avantage chez presque tous les aliénés, du moins dans différentes phases de leur maladie. Voilà la règle. Son application, dans la généralité des cas, ne présente aucune difficulté sérieuse, et ne demande que l'emploi des voies de douceur et de persuasion, c'est-à-dire des mêmes procédés, doux et insinuants, qui constituent la base de la conduite du médecin envers les aliénés.

« C'est aux aliénés dont la raison et les sentiments sont partiellement troublés que l'exercice du sentiment religieux est plus constamment applicable et plus généralement fructueux. La religion a des conseils précieux pour cette nombreuse espèce d'aliénés. Aux aliénés mécontents d'eux-mêmes comme de toutes choses, et qui recommencent sans cesse le récit de leurs défiances, de leurs plaintes, de leurs anxiétés, de leurs tourments, des persécutions dont ils se croient les victimes, la religion présente des consolations qui ont d'autant plus de chances de devenir efficaces qu'elles font appel aux sentiments les plus dignes de notre nature. Elle provoque la soumission aux décrets impénétrables de l'auteur de notre être, la patience et la modération dans l'adversité, et l'indulgence même envers des ennemis. Elle montre, par de nombreux et saisissants exemples, que la confiance dans la Providence amène un allègement soudain, et que, par sa toute-puissance, le calme succède à l'orage dans les moments qui paraissent les plus critiques à la faiblesse de la raison humaine. Aux aliénés que la douleur absorbe dans le silence et l'immobilité, ou dont toute les facultés sont concentrées d'une manière pénible sur un petit nombre d'objets, la religion montre le danger et l'injustice de ne pas réagir de toutes ses forces contre les peines de l'âme ; elle signale la multiplicité des devoirs de l'homme, et son impuissance à les accomplir si, au lieu d'exercer de l'empire sur lui-même, il se laisse subjugué par des préoccupations exclusives. La religion sollicite de ces malades l'action et le travail comme commandés à notre nature dépendante par le souverain Être.

« La religion a des consolations et des enseignements pour les situations les plus diverses de l'esprit et du cœur, dans l'état de santé comme de maladie.

« C'est ainsi qu'aux aliénés indécis, irrésolus, elle donne des règles fixes sur tous les objets ; et aux aliénés timorés, défaits de leurs forces jusqu'à l'humilité la plus excessive, elle fait voir la merveilleuse al-

liance dans l'homme des misères et des grandeurs. C'est ainsi qu'à ceux qui, voyant toutes choses à travers le prisme de la béatitude, ne trouvent aucun obstacle à la satisfaction de leurs désirs et à l'accomplissement de leurs idées d'orgueil et de domination, la religion rappelle les étonnants contrastes de l'âme humaine, et en induit facilement que des desseins humbles et modestes conviennent mieux à la faiblesse de nos moyens que les prétentions de la vanité et les vastes entreprises de l'ambition.

« Les aliénés sont-ils dominés par la passion de l'amour, la religion épure ce sentiment, et par cela même en atténue la dangereuse ardeur, lorsqu'elle est impuissante à le bannir du cœur de l'homme pour le remplir de l'amour de ses devoirs envers ses semblables et envers l'auteur de son être.

« Aux aliénés accablés de l'ennui de la vie et roulant incessamment dans l'esprit la triste, l'horrible pensée du suicide, la religion, tout en imposant le devoir de la résignation, fait briller l'espérance d'un secours d'en haut pour dissiper ou alléger les douleurs les plus profondes. A la prétention du droit de disposer à son gré de son existence, elle oppose le dogme si juste de l'entière dépendance de la créature envers le Créateur, et proclame les châtements réservés aux infracteurs des lois divines.

« Dans la manie même, où toutes les facultés de l'homme, bouleversées dans leur rapide mouvement, offrent l'image du chaos, la religion, mieux que tous les moyens humains, suspend, au moins momentanément, ce désordre extrême par la majesté de sa parole, par la pompe de son culte et par la puissance des souvenirs, et l'on conçoit que cette suspension du délire, qui fait succéder le calme à l'agitation, puisse, réitérée dans une mesure convenable, provoquer, par la réflexion, l'empire sur soi-même, et devenir ainsi le mobile de la guérison...

« La religion, comme moyen de traitement, peut donc s'adapter à toutes les formes des maladies mentales, et dans toutes ces circonstances elle parle avec une autorité qu'aucune science humaine ne peut égaler, puisqu'elle puise ses enseignements à la source divine...

« La culture du sentiment religieux chez les aliénés n'est donc pas seulement un devoir ; elle est un moyen précieux de traitement par sa puissante diversion aux préoccupations malades, en même temps qu'elle est une source de consolations pour toutes les douleurs...

« Mais pour produire tout le bien qu'on doit attendre de son ministère, il ne suffit pas que le prêtre célèbre les Offices en présence des aliénés, qu'il leur fasse même des instructions religieuses ; ce sont là des avantages sans doute, puisque l'éveil du sentiment religieux peut en être la suite, et que la réflexion solitaire et le retour des mêmes cérémonies peuvent le développer. Mais comment le prêtre agira-t-il efficacement sur des malades qu'il ne connaît pas.

et comment des sermons faits pour tous pourront-ils produire une forte impression sur chacun ? Pour entrer dans la voie du traitement moral dont nous avons posé la base, et pour obtenir un grand résultat de l'intervention d'un prêtre dans un asile d'aliénés, il importe que, par de fréquents rapports avec eux, il s'empare de leur confiance et pénètre dans l'intime connaissance des idées malades, des sentiments altérés, qu'il varie son langage selon les formes si diverses des maladies mentales et selon les individualités plus diverses encore ; il faut qu'il proportionne ses discours à la mesure comme aux écarts de leur intelligence et de leur moral. Ce n'est qu'à cette condition qu'il pourra arracher les uns à leurs préoccupations malades, et fixer l'irrégulière mobilité des autres, pour faire goûter à tous les dogmes et la morale du christianisme. Cette nécessité entraîne évidemment la résidence du prêtre dans l'établissement.

« L'action des prêtres ainsi comprise n'est exercée que dans un très-petit nombre d'asiles d'aliénés. Elle est en honneur à Siegburg, à Illenau et dans mon service de la Salpêtrière.

« Le docteur Jacobi, qui a tant fait pour l'amélioration du sort des aliénés et pour le progrès de la spécialité des maladies mentales, s'empressa d'inaugurer à Siegburg l'exercice du sentiment religieux par l'intermédiaire d'un prêtre catholique et d'un pasteur protestant. Ce sage médecin proclame l'influence bienfaisante de cet exercice sur l'esprit des aliénés ; il avoue que les résultats ont été différents suivant les divers degrés de capacité des ministres de la religion, mais il assure qu'il n'a jamais eu à déplorer ni le moindre conflit d'autorité ni le plus léger inconvénient. Après une expérience de tant d'années, ajoute-t-il, je regarderai comme un mal irréparable l'éloignement des pasteurs de l'établissement de Siegburg.

« Le docteur Roller s'est empressé de procurer à Illenau un avantage aussi précieux, et il en a assuré le bienfait d'une manière plus forte qu'à Siegburg même. » (*De l'utilité de la religion dans les traitements des maladies mentales et dans les asiles d'aliénés.*)

M. le docteur Falret, à qui nous devons ces judicieuses observations, les mit lui-même en pratique à la Salpêtrière, et rend compte des heureux résultats qu'y produisit cette application de la religion au traitement des aliénés. Un grand nombre d'autres médecins ont fait les mêmes remarques.

Ce serait ici le lieu de rappeler que tout ce qui existe en faveur des aliénés a été fondé, maintenu, développé par le christianisme. Mais ce sujet ayant déjà été traité dans le *Dictionnaire des institutions charitables*, publié par M. Migne, nous y renvoyons nos lecteurs.

ALLEMAGNE. — Dans ce pays comme en tous la civilisation fut apportée aux peuples par le christianisme, qui ne vénéra qu'au

prix de fatigues héroïques et avec des peines nouvelles jusqu'au fond de ces contrées souvent arrosées du sang des martyrs. C'est toute une épopée sublime que cet apostolat qui se rattache surtout d'abord au nom de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne. Même en dégagant ces récits saisissants de l'aurole de légendes dont l'admiration des peuples se plut à les orner, il reste encore pour l'histoire tant de pages si grandes et si merveilleuses, qu'elles dépassent de bien loin les plus ingénieuses fictions du roman et du drame. Le christianisme apporta à l'Allemagne la science avec la civilisation, et dans sa magnifique histoire de la *Civilisation chez les Francs*, M. Ozanam a montré, nous dirions presque révélé, tous les monuments principaux de ce mouvement scientifique si peu connu des époques dites barbares, et dont la pieuse et savante Irlande était le centre. Sans doute l'Allemagne ne s'y initia que peu à peu, mais elle en reçut, dès l'origine, ce cachet profond de son génie qui retrouve dans Kant la filiation de Scot Erigène.

C'est en Allemagne qu'eut lieu la lutte si longue, si acharnée, si terrible, si féconde en péripéties les plus diverses, entre l'empire et la papauté. C'est, au fond, la lutte entre la force brutale et la force spirituelle. Devant ce grand spectacle, le monde entier s'émeut, les peuples s'ébranlent, et toute la chrétienté suit avec une religieuse sollicitude ce débat gigantesque où s'agitent les destinées de l'humanité. D'un côté, la papauté, seule, sans armes, trahie souvent même par les siens, mais forte de son droit, de la justice de sa cause et de son immense popularité, revendiquant pour la société des esprits, pour la communion des consciences, le droit divin et imprescriptible de se gouverner par la seule action de ses lois toutes spirituelles ; de l'autre, l'empereur disposant de toutes les forces temporelles, de toutes les ambitions, de toutes les convoitises, appuyé sur les grands, et prétendant non-seulement ne relever que de lui-même, en dehors de toute consécration morale, mais voulant porter atteinte à l'indépendance de l'Eglise et soumettre la force spirituelle au joug de la force brutale. Longtemps la victoire reste indécise, et saint Grégoire VII meurt en exil « pour avoir haï l'iniquité et aimé la justice, » selon ses propres paroles gravées sur son tombeau. Guelphes et Gibelins, partisans de l'empire et de la papauté, se livrent dans l'Italie et jusque dans Rome mille combats mêlés de succès et de revers. Mais enfin la papauté triomphe, à force de dévouement et d'héroïsme ; le monde est sauvé, et le droit de la société des âmes à se gouverner par la force purement spirituelle est acquis.

Ces faits que nous rappelions récemment dans l'*Encyclopédie populaire* ne peuvent, certes, donner une idée des bienfaits de la religion dans la patrie de Luther.

Il serait trop long d'exposer ici l'histoire de l'action civilisatrice du christianisme

en Allemagne. Mais, sans vouloir entreprendre cette tâche nous rappellerons quelques faits qui suffiront pour constater les bienfaits dont ces peuples barbares furent redevables à la religion du Christ.

« Les anciens peuples germains, » dit Edouard Ryan, « avaient des rites cruels et idolâtres, adoraient Hercule et Mars, et immolaient des victimes humaines à Teutatès ou à Mercure (89). Ils étaient si peu civilisés, qu'ils se nourrissaient la plupart de lait et de la chair des animaux sauvages, vivaient dans des cabanes mal-propres avec leurs bestiaux, et avaient des peaux pour vêtements, jusqu'à ce que Crotholdus, Sidonius, Winnifred et d'autres hommes pieux et bons (90) leur eussent fait connaître la religion, la morale, les lettres et plusieurs avantages auxquels ils étaient étrangers.

« Crotholdus, évêque de Worms en 507, convertit beaucoup de personnes en présentant avec soin et exactitude la parole divine; et Sidonius, qui prêcha à Mayence en 545, obtint l'éloge suivant pour sa piété, ses vertus et le soin qu'il eut de son troupeau :

Te vigili custode lupus non diripit agnos;
Te pascente gregem non ovis ulla perit;
Te doctrina probum, Previoenda sacra modestum
Fecit et eloquio vincere mella tuo

« Winnifred ou Boniface, Breton, est l'apôtre des Allemands, ayant mieux réussi qu'aucun de ses prédécesseurs à étendre leur esprit, à adoucir leurs mœurs et à les faire passer de la cruauté aux sentiments d'humanité et de pitié. Il convertit les Hessois et les Thuringiens. Après avoir travaillé longtemps et avec succès chez d'autres peuples, il finit par être tué par les Frisiens qu'il était occupé à convertir. Wälfhardus ou Willibrord, Breton, et Luitgerus eurent plus de succès avec ces Barbares; et c'est aux lumières de ces hommes que les Frisiens doivent l'excellent code de lois (91) qui fut composé aussitôt après leur conversion. Dans les siècles suivants, plusieurs autres personnes employèrent leur influence à rendre les Allemands vertueux et heureux; on distingue surtout parmi elles la reine Mathilde (92) qui régna en Allemagne dans le x^e siècle. Cette princesse consacra une grande partie de sa fortune à des actes de bienfaisance; et pendant que son mari fut absent, à cause des guerres où il était engagé, elle fut sans cesse occupée à visiter et à nourrir les pauvres, à soulager les malades et les prisonniers, et à consoler et à adoucir ces malheurs de tous les genres. Tant de vertus et de piété dans une reine, doit avoir extrêmement édifié ses sujets et augmenté considérablement leur vertu et leur bonheur. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, p. 203, 204.)

Mais écoutons M. Ozanam. « Au milieu

de ces mœurs violentes, » dit-il, « le christianisme venait introduire l'idée la plus civilisatrice qui fut jamais, l'idée d'une société de tout le genre humain gouvernée par une autorité spirituelle, sans armes et sans lignée. Il faut voir comment une pensée si nouvelle se réalisa sur cette dangereuse terre de Germanie, comment elle soutint tout l'édifice de la hiérarchie ecclésiastique, s'affermir par les décisions des conciles, pénétra dans les mœurs des peuples, et les remua jusqu'au fond.

« L'Église ne plaçait l'autorité qu'en Dieu seul, dont la volonté est la sanction de tous les droits. Au-dessus de lui, elle ne reconnaissait que des pouvoirs délégués, le Souverain Pontife n'avait pas d'autre titre que celui de vicaire de Dieu parmi les hommes. Quand donc les Barbares, habitués à suivre des chefs qu'ils voyaient, qu'ils admiraient tous les jours, entrèrent dans la communauté chrétienne, ils apprirent qu'on y obéissait à un chef invisible, représenté ici-bas par un vieillard qu'ils n'avaient jamais vu, qui habitait une ville éloignée au delà des monts et des fleuves. Cependant c'était cet étranger qui faisait tout mouvoir chez eux : rien de considérable ne s'entreprenait qu'en son nom.

« L'exemple du clergé fut suivi du reste des hommes; les rois recoururent à un tribunal dont ils entendaient si hautement vanter la sagesse; ils lui déférèrent l'arbitrage de leurs différends. De ces appels répétés se forma le droit public du moyen âge, qui attribuait aux Papes la consécration de tous les pouvoirs et la garde de toutes les libertés. On en reconnaît les commencements lorsque les Francs consultant Zacharie sur le déchéance du dernier Mérovingien. Plus tard, en 876, l'empereur Louis II reconnaît que les princes de sa race « n'obtiennent la dignité impériale » qu'en recevant l'onction du Pontife romain. » Le principe posé ne s'arrête plus; il s'établit dans l'opinion, il passe enfin dans le droit écrit, et la loi de Souabe déclare que « saint Pierre reçoit de Dieu les deux glaives, il retient pour lui le glaive ecclésiastique et remet le glaive temporel » à l'empereur; et s'il monte son blanc pa-léfroi, il faut que l'empereur lui tienne « l'étrier. » Tel était le progrès des esprits chez ces Barbares d'hier : ils aimaient à mettre aux pieds de l'autorité spirituelle d'un vieillard qu'ils auraient pu écraser, la force, figurée par ce qu'ils connaissaient de plus redoutable au monde, par l'empereur, héritier des Césars, chef de la féodalité, avec sa cour, ses juges et ses chevaliers bardés de fer. Une si grande nouveauté ne pouvait s'introduire sans contradiction. De là cette lutte du sacerdoce et de l'empire, qui agita cruellement les peuples, mais qui devait faire l'éducation politique de la royauté.

(89) TACIT., *De moribus German.*, c. 9; LACTANCE, l. II, et MASCOU, *Hist. allem.*

(90) VOY. PANTALÉON, *De viris illustribus Ger-*

manis.

(91) LINDENBROG.

(92) BARON., *Annal.* 972.

Les souverains y apprirent qu'ils avaient cessé d'être, comme les Césars du paganisme, au-dessus des lois, ils apprirent à se ranger sous la même règle que les derniers seigneurs de leurs domaines, à respecter la sainteté des mariages, la vie des hommes, la loyauté des contrats. Les canons du concile d'Aix-la-Chapelle, en 836, contenaient déjà le principe de cette redoutable doctrine du moyen âge : que les royaumes se perdent pour défaut de justice. Les princes conquirent encore ce que l'antiquité avait ignoré : que l'obéissance politique avait des limites ; que, tout formidables qu'ils étaient, leurs épées n'effaceraient jamais un seul des commandements de Dieu, et que le pouvoir temporel n'a rien à voir dans le domaine des consciences. C'était beaucoup faire pour l'avenir, que de sauver ainsi le principe de l'égalité des hommes ; d'assurer aux sujets la liberté d'être gens de bien, qui est la première de toutes ; d'établir la justice dans les volontés, d'où elle devait tôt ou tard descendre dans les institutions ; et de maintenir enfin, au milieu de toutes les violences et de toutes les tyrannies, l'idée du devoir, de l'accomplissement duquel dérivent tous les droits. La puissance spirituelle, portée si haut par la papauté, exerçait de plus près par l'épiscopat. Les Germains avaient vu avec étonnement cette magistrature pacifique, ces hommes au vêtement long, un bâton dans une main, un livre dans l'autre, qui entraînaient la multitude par leurs discours, qui, en se rendant les serviteurs des ignorants et des faibles, devenaient les maîtres des grands, et qui, après soixante ans de fatigues, allaient se faire tuer chez les païens, d'où on rapportait leurs os pour les mettre sur les autels. Ainsi s'introduisait-il un gouvernement nouveau, soutenu par le savoir et par la vertu. Les peuples l'honorèrent d'abord, et l'enrichirent ensuite.

« Cependant le doux génie de l'Évangile se faisait place. Un historien de ce temps représente les évêques « occupés du bien des peuples, soutenant de leurs conseils la fortune de l'empire, sans rien relâcher de la rigueur du sacerdoce. Entre tous s'élevaient les archevêques de Trèves et de Cologne ; Willigise, le fils d'un charron, porté sur le siège de Mayence ; Burchard de Worms, loué dans l'Église pour son zèle à recueillir les saints canons ; Meinwer de Paderborn, qui fut mis au rang des bienheureux, et beaucoup d'autres, incomparables en sainteté. Comme autant de chérubins qui s'animent du battement de leurs ailes, ils s'exaltaient du spectacle de leurs vertus ; ils faisaient tressaillir la terre aux louanges de Dieu, et gouvernaient avec vigueur, dans la prospérité comme dans l'adversité, les nations confiées à leur garde. » Ainsi, le caractère sacerdotal se dégage peu à peu des mauvais instincts qui le dénaturent. En même temps, les sièges épiscopaux se multiplient. Au XIII^e siècle, l'empire d'Allemagne, avec la Bourgogne,

la Bohême, une partie de la Pologne et le territoire des chevaliers teutoniques, comprenaient treize métropoles et soixante-treize évêchés. Les circonscriptions diocésaines enveloppaient comme d'un réseau toute la face du pays. L'Église était partout, donnant partout l'exemple de cette vie publique qui anime les États modernes. On y voyait une hiérarchie fortement organisée, où toutes les fonctions avaient leur contrôle et leurs garanties ; des tribunaux canoniques qui ne versaient pas de sang, et dont la procédure servit de leçon aux tribunaux civils ; enfin des assemblées délibérantes qui exerçaient les esprits aux grandes affaires, à la discussion, à la publicité, aux résistances légales. La comparaison était instructive pour les barons, accoutumés à pressurer les vilains et à détrousser les marchands. Il n'y avait guère de ces puissants seigneurs qui, du haut de leurs châteaux-forts, derrière leurs ponts-levis, qu'on ne passait qu'en tremblant, ne pussent apercevoir les tours de la cathédrale où siégeait une autorité rivale de la leur, attentive aux injustices et accessible aux plaintes, de sorte que ce voisinage inquiet devenait tout ensemble une leçon donnée au pouvoir féodal, et une sauvegarde pour les populations destinées à lui échapper un jour.

« Si l'épiscopat était une magistrature, le clergé formait une armée ; il y fallait une discipline, et ce fut le célibat. Dès les temps apostoliques, la loi interdisait le mariage aux évêques et aux prêtres, et trois conciles du IV^e siècle, ceux d'Elvire [305], de Carthage [390] et de Turin [397], avaient imposé la continence au clergé d'Occident, d'où il suit qu'il n'y a rien de plus ancien que cette règle, qu'on a représentée comme une entreprise de Grégoire VII. Le sacerdoce chrétien voulait toute la vigueur de la virginité et toute l'indépendance d'une vie solitaire. Il était nécessaire que le prêtre pût s'enfoncer dans des contrées inconnues, parmi les infidèles, sans regarder derrière lui. Il ne fallait pas qu'il eût besoin de la faveur des grands ni de la complaisance de la foule, ni d'autre chose que du pain de chaque jour, qui ne manque jamais. Il était aussi de l'intérêt des nations que le sacerdoce ne pût devenir héréditaire ; qu'il attendît ses recrues de la société laïque, qu'il y tint, pour ainsi dire, par ses racines. Et cependant, si tout le monde pouvait se jeter dans l'Église, il convenait qu'en y entrant on y trouvât le célibat comme une compensation aux privilèges de cléricature, et que la grandeur du sacrifice fût hésiter sur le seuil ceux qui ne seraient pas appelés. Rien donc n'était plus sage, mais pour les Barbares rien n'était plus nouveau. Ce qui faisait l'orgueil et la force du Barbare, c'étaient moins encore ses armes que sa famille, c'était la fécondité de sa femme et la vigueur de ses fils ; c'était une nombreuse lignée de parents qui tiraient l'épée avec lui dans les batailles, qui jurèrent pour lui devant les juges s'il était accusé, qui de-

vaut poursuivre la vengeance de sa mort. Quand donc les Germains convertis recrutèrent les rangs du sacerdoce, ils ne renoncèrent pas sans murmure à ces puissantes attaches de la nature humaine.

« En 760, Chrodegang, évêque de Metz, épris des souvenirs de l'antiquité chrétienne, imitait saint Augustin en rassemblant ses prêtres autour de lui, sous un même toit, à une même table, sous une même règle de travail et de prière. Cette règle, portée dans toutes les villes épiscopales, y assura la réforme ecclésiastique. Ce fut un spectacle profitable que celui d'un grand peuple sacerdotal affranchi des instincts de la chair, qu'on avait crus si longtemps irrésistibles. Quand on vit ces hommes sans enfants, qui prenaient le genre humain pour famille et les nations pour leur postérité, on commença à connaître quelque chose de plus pur et de plus fort que l'autorité paternelle, une paternité des âmes, un pouvoir dégagé des liens du sang. On comprit la possibilité du dévouement pour des intérêts moins étroits que ceux de la parenté; et l'idée du bien public se fit jour.

« Mais l'exemple décisif et qui achevait d'éclairer les esprits, c'était celui du clergé monastique. La barbarie, en pénétrant dans l'Eglise par toutes les portes, s'était introduite jusqu'au fond des cloîtres; mais une réforme vigoureuse, prêchée par l'ermite Benoît d'Aniane, avait relevé la discipline ancienne. Sous sa présidence, une assemblée d'abbés, tenue en 817 à Aix-la-Chapelle, rétablit la règle bénédictine et en fixa l'interprétation. Les milices religieuses réorganisées, campées au cœur de la Germanie, y portaient comme une image parfaite de la société catholique, qui attirait et transformait peu à peu les peuples convertis. Ces hommes défiants, qui avaient mis leur sécurité dans l'isolement de leurs habitations, et qui ne pouvaient souffrir le voisinage d'autrui, voyaient maintenant s'élever les grandes cités cénobitiques de Saint-Gall, de Fulde, de la Nouvelle-Corbie. Ils y voyaient cinq cents moines, rassemblés derrière les mêmes murs, dans des cellules contiguës, dans la gêne d'une vie commune. Il n'y avait là que pauvreté, chasteté, obéissance, c'est-à-dire trois sortes de faiblesses. Mais c'était précisément cette faiblesse volontaire, c'était l'abnégation de chacun et l'union de tous, c'était l'esprit de communauté, qui faisaient la force des monastères: et l'on s'en apercevait assez par le défrichement des terres environnantes, et par la rapide propagation des lumières et des mœurs chrétiennes. Les hommes imitèrent ce qu'ils avaient sous les yeux; ils s'accoutumèrent à se rapprocher, à vivre ensemble, par conséquent à se supporter et à se soutenir. Les maisons se groupèrent autour des abbayes, et formèrent des villes nouvelles. Quoi de plus misérables d'abord que ces cultivateurs et ces tisserands entassés entre d'étroites murailles? et cependant il s'établissait au milieu d'eux

un intérêt commun, c'est-à-dire un principe d'unité, un germe de puissance. Ils apprenaient, chez les moines leurs voisins, à débattre entre eux, à se donner des chefs, à obéir, à se dévouer pour le bien général. En s'organisant ainsi, les habitants des villes commençaient l'œuvre de leur affranchissement; de sorte que, sans contester la diversité des causes qui concoururent à la même fin, il faut bien reconnaître que l'exemple des communautés fit beaucoup pour la constitution des communes.

« Ainsi le christianisme avait achevé en Allemagne un grand dessein; il avait fondé une société spirituelle: « Car la foi et l'amour formaient le lien sacré auquel était suspendue toute l'économie des institutions ecclésiastiques. Rien n'était plus puissant qu'une telle société, puisqu'elle ne connaissait de limites ni dans l'espace ni dans le temps, et qu'elle prétendait régler les affaires de l'éternité. Et cependant rien n'était plus libre, puisque le pouvoir ne s'y exerçait que par la parole et par l'exemple. Mais comme l'ordre ne peut s'établir au milieu du désordre sans attirer tout à lui, la société religieuse n'avait pu se constituer parmi les Barbares sans y recomposer la société politique. Ce changement s'était accompli en substituant à la force, qui n'est qu'un fait, l'autorité, qui est un droit et une volonté de Dieu pour le bon gouvernement des nations. Voilà pourquoi l'Eglise sacrait les Césars germaniques, bénissait l'épée des chevaliers, marquait de la statue d'un saint (*Weichbild*) le territoire des villes affranchies. Elle s'appliquait ainsi à sanctifier le pouvoir, à lui imprimer un caractère moral, à le dégager enfin de ce qui lui restait de matériel et de violent. Mais l'autorité ne s'établissait qu'en prouvant ses titres; il fallait qu'elle s'adressât à la raison et à la conscience: il fallait donc qu'elle reconnût leurs droits. Et quand la conscience éclairée se soumettait enfin, elle ne se rendait qu'à l'évidence d'un devoir, c'est-à-dire d'une loi divine: l'obéissance devenait un sacrifice, l'acte le plus libre dont la nature humaine soit capable. Ces conditions de liberté étaient aussi des conditions de puissance. Comme le pouvoir assis dans les esprits ne s'absentait plus, comme il veillait toujours et se faisait entendre partout, rien ne l'empêchait désormais d'agir avec l'étendue et la durée qu'il faut aux grandes choses. Les peuples, de leur côté, exercés à la discipline, au dévouement, à l'amour du bien public, se trouvaient en mesure de suivre ces entreprises de longue haleine qui veulent l'effort de plusieurs générations, et qui finissent par faire la gloire et la prospérité des Etats. Sur un territoire morcelé, longtemps peuplé de tribus ennemies, se forma l'empire germanique, l'une des plus vastes monarchies qui furent jamais, qui devint pendant quatre cents ans le cœur de la chrétienté et le centre des affaires du monde. Ainsi le christianisme avait organisé la société à son image. De même qu'il prenait de

l'argile, du sable et de la pierre, et que, débrisant ces grossiers matériaux, il les élevait en voûtes, les transformait en vitraux, y mettait partout le sentiment et la vie, jusqu'à ce qu'il en eût fait une chose pour ainsi dire spirituelle, et que sa pensée resplendît dans l'édifice : de même il avait pris ces choses matérielles et nécessaires, les armes, les richesses, le lien du sang ; et, les employant, les moulant à son gré, il en avait fait un édifice politique qui répondait à ses desseins. Les hommes ne s'y trompaient pas : au milieu de cette organisation de l'Etat, dont ils voyaient l'appareil extérieur, ils sentaient une puissance mystérieuse qui en était l'âme. Et quand l'empereur, au jour de son couronnement, se montrait le diadème en tête, tenant d'une main le sceptre et de l'autre le globe du monde, faisant porter devant lui la croix, la lance et le glaive, entouré de la féodalité sous les armes, et des députés des villes libres du Danube et du Rhin, en présence d'un si grand spectacle la foule répétait cette acclamation solennelle : « Le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ a l'empire ! *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat !* » C'était la charte du moyen âge ; c'était aussi la constitution de toute la société moderne, qui ne peut être autre chose après tout que la victoire de l'esprit sur la matière, le règne du droit, et l'empire invisible des idées divines, réalisées dans les lois humaines. »

Plus loin M. Ozanam fait le tableau suivant de l'éducation morale, intellectuelle et sociale, par le christianisme en Allemagne.

« Or l'Eglise introduisit un culte dont tout l'effort est de faire l'éducation de la personne immortelle. Elle relevait l'intelligence par la prédication, la voluté par la pénitence, et toute l'âme enfin par la prière.

« Le paganisme n'a jamais prêché. Jamais les religions anciennes ne parlèrent en prose, c'est-à-dire dans une langue précise, aux peuples assemblés dans les temples. Au contraire, le christianisme leur tenait le ferme langage de la raison ; il leur portait un Evangile en prose, commenté par une parole simple et intelligible aux petits. La foi, qui, dans la chaire de saint Jean Chrysostome, avait parlé le dialecte de Démophilène, ne craignit point de prendre le rude accent du Franque et du Saxon. Parmi les règlements de saint Boniface, on remarque déjà celui qui veut que tout prêtre soit en mesure d'interroger les catéchumènes et de leur expliquer dans leur idiome à quoi ils renoncent et ce qu'ils confessent. En 813, le concile de Mayence exigea que la loi de Dieu fût annoncée en langue tudesque (*Schannat, Concilia Germaniæ, I ; Binterim, Concil., II*) ; en même temps on dressa des formules d'exhortations et de prières, premiers monuments des littératures germaniques. Ainsi toute l'exactitude de la pensée théologique se conservait sous une expression barbare. L'orthodoxie faisait la force de l'enseignement chrétien. Ce n'était pas en vain que cette doctrine solide, dont tous

les articles avaient passé par les controverses et par les décisions des conciles, s'établissait par des esprits bercés par les fables. Elle les arrachait du vague où ils s'étaient complus ; elle leur proposait des dogmes, c'est-à-dire des principes immuables ; elle leur apprenait d'abord à se fixer, ce qui est le premier effort de l'étude. Elle les obligeait de discerner chaque point, de ne rien confondre, de pratiquer tous les procédés d'une saine logique. Enfin elle les décidait à croire, à prendre ces habitudes de conviction et de fermeté qui font la puissance de l'entendement humain. Ainsi la prédication, en définissant tout, en distinguant tout, en prouvant toujours, rétablissait l'ordre dans les intelligences.

« Elle y ramenait aussi la lumière. L'idée de Dieu remontait à sa place et l'invisible était conçu ; aux mystères sanguinaires du paganisme, se substituait le récit d'une incarnation, où la divinité ne se manifestait que par la sagesse et par l'amour. Ce grand événement expliquait toutes les destinées du genre humain, qui se déployaient depuis la chute originelle jusqu'à la fin des temps, débordant de toutes parts les traditions des Germains, et ouvrant à leurs yeux cinquante siècles d'histoire. Enfin la création tout entière se dépouillait des prestiges effrayants que la superstition lui avait prêtés. Ce monde qui avait commencé, qui devait périr, ne paraissait plus qu'une chose finie, et par conséquent semblable à la curiosité de l'esprit. Dans les douze articles du symbole chrétien, il y avait assez de lumière pour éclairer les obscurités de l'humanité et de la nature, pour illuminer d'un seul trait l'ignorance de l'homme, en lui faisant voir combien il avait ignoré. C'est pourquoi la prédication des premiers temps se renfermait dans les termes de cette profession de foi, que toutes les mémoires pouvaient retenir. Voici comment s'exprime une homélie du VIII^e siècle ; j'aime à recueillir le peu qui reste de ces orateurs sans gloire dont la parole créait les peuples. « Ecoutez, mes enfants, la règle de foi que vous devez garder dans votre cœur, vous qui avez reçu le titre de Chrétien ; car c'est le symbole de votre christianisme, inspiré de Dieu, institué par les apôtres. Les paroles en sont peu nombreuses, mais de grands mystères y sont contenus. Le Saint-Esprit les a dictées aux saints apôtres, maîtres de l'Eglise, avec cette brièveté, afin que ce qui doit être connu de tous et professé toujours pût être compris et retenu de mémoire. . . . Comment se dirait-il Chrétien, celui qui ne veut ni apprendre, ni retenir le peu d'articles de cette foi qui doit le sauver, et de la prière que le Seigneur institua ? Il faut donc savoir, mes enfants, que chacun de vous, jusqu'à ce qu'il ait enseigné et fait comprendre cette foi au filleul qu'il a levé des fonts du baptême, reste engagé par sa parole de caution. Et celui qui aura négligé de s'engager en rendra compte au jugement de

« Dieu. » (*Exhortatio ad plebem Christianam*, en langue tudesque, ap. Wackernagel, *Alt-deutsches Lesebuch*, p. 51). Ne méprisons pas ces moines qui enseignent le *Credo* aux Barbares assis à leurs pieds. Toute la métaphysique chrétienne est déjà dans ce peu de mots ; et les doctrines du moyen âge sauront bien l'en faire sortir.

« Il ne suffisait pas d'éclairer les intelligences, il les fallait exercer ; il fallait les tirer de l'oisiveté qu'elles aimaient, pour les soumettre à un régime actif et laborieux : la prédication y pourvoyait encore. On se rappelle le conseil de l'évêque Daniel et ces questions dont il veut qu'on presse les païens ! « Si le monde a eu un commencement ? et, s'il a commencé, qui l'a créé ? « S'il fut toujours, qui donc le gouvernait « avant la naissance des dieux ? S'il faut servir les dieux pour une félicité présente et « temporelle ou pour un bonheur éternel et « futur. » Ces interrogations ne laissent pas de relâcher aux esprits ; elles les poussaient au doute comme à une révolution morale, d'où ils sortaient libres. Il ne faut pas croire qu'on ne les affranchit de la servitude païenne que pour les remettre sous un autre joug. Nous avons quinze homélies de saint Boniface à ses disciples ; il n'en est pas une, où le maître ne respecte cette liberté naturelle de la raison, qui ne se rend qu'à la vérité reconnue. (*Opera S. Bonifacii*, t. II.) Le dogme enseigné s'interprète et se développe, ses conséquences ne s'arrêtent plus : elles mèneront les esprits plus loin qu'ils ne croient. On a reproché au christianisme d'être allé chercher les peuples paisibles qui ne songeaient à rien, et d'avoir tourmenté les hommes ; le reproche est vrai, mais il est glorieux. Une fois établi dans les intelligences, le christianisme ne souffrait plus qu'elles s'endorment. Il les occupait de lui d'abord, puis de toutes choses ; comme la lumière, lorsqu'elle est quelque part, ne se fait pas voir seulement, mais aussi tout ce qu'elle enveloppe. Il ramenait sans cesse les hommes en présence de Dieu et d'eux-mêmes ; il les entretenait de questions redoutables, et qui veulent qu'on y songe toujours, de la vie, de la mort, de l'éternité. Il formait les ignorants à la réflexion, à la méditation, à ces difficiles exercices auxquels la philosophie antique n'avait appelé qu'un petit nombre de sages. Ce furent ces utiles fatigues qui finirent par dompter les paresseux instincts des Barbares. La nation germanique y prit le tempérament laborieux qu'elle a gardé, et la passion du travail s'emparant de cette race forte, il ne faudra pas s'étonner d'en voir naître un jour Albert le Grand, Erasme et Leibnitz.

« Il semble que ce fut beaucoup d'avoir formé les intelligences : c'était beaucoup plus de réformer les volontés, l'Eglise y parvint par ses institutions pénitentielles.

« Toutes les législations punissent ; mais dans les lois profanes, la peine n'est établie que pour réprimer. Dans les législations

religieuses, il faut que le châtement expie. Chez les vieux peuples du paganisme, le supplice du criminel est une immolation qui apaise les dieux et qui purifie la cité. Mais la loi chrétienne a horreur du sang, elle cherche à réparer l'homme au lieu de le détruire. L'idée de la peine est donc poussée plus loin, il ne suffit plus qu'elle réprime, ce n'est pas assez qu'elle expie, il faut qu'elle corrige. Et, à cause du souverain respect que le christianisme professe pour le libre arbitre, il faut encore que tout se passe sans contrainte, et que le châtement soit consenti. Voilà les conditions du problème : comment l'avait-on résolu ?

« Le premier point était de trouver, au lieu de la force publique, qui réprime par des moyens violents, un pouvoir qui siège dans le for intérieur et qui n'agit que par des voies morales. Les fugitives terreurs du remords pouvaient quelquefois troubler le repos du païen ; mais n'étant pas soutenues par une ferme connaissance du bien et du mal, elles avaient peu de prise sur la volonté criminelle. Il s'agissait de substituer un sentiment plus durable, derrière lequel il y eût une idée précise, impérieuse, qui ne se laissât pas impunément désobéir. Le sentiment que le christianisme introduisit fut la crainte de Dieu. Ainsi se trouvait constitué, pour ainsi dire, un pouvoir capable de faire la police de l'âme, de saisir la volonté, non plus seulement dans l'acte du crime, mais dans l'intention même, et de l'arrêter par cette première répression qu'on appelle le repentir. Mais la police des âmes devait avoir son tribunal ; et comme il y fallait un juge impassible et désintéressé, le juge fut le prêtre. Le repentir lui amenait l'âme coupable ; elle expiait, elle s'immolait par l'aveu de ses fautes, alors elle entrait sous une discipline réparatrice, où elle retrouvait ses forces dans les épreuves et dans les lutttes ; par l'abstinence, par l'aumône, par l'humiliation, elle s'affranchissait de ces trois concupiscences : la volupté, l'avarice et l'orgueil. Ainsi, la pénitence chrétienne, où l'on ne voit d'abord qu'une école d'obéissance, devenait l'apprentissage de la liberté ; et tout y conspirait à rendre à l'homme l'empire de lui-même en favorisant son retour volontaire à l'ordre divin, d'où il était volontairement sorti.

« Telles étaient les mesures de l'Eglise pour la réforme de la volonté déçue. Il faut voir quel usage elle en fit dans ce grand travail de la conversion des Barbares. On la trouve d'abord occupée de réveiller en eux cette crainte religieuse qui fait la force de la conscience ; elle les y rappelait par des cantiques en langue vulgaire qu'on faisait répéter aux néophytes et dont nous avons conservé de rares fragments : « Seigneur, « mes pensées ne peuvent échapper à tes « pensées ; tu connais tous les chemins par « où je voudrais fuir.—Si je vais aux cieux, « tu y résides ; si je descends aux enfers, je « t'y trouve présent.— Si je m'enfonce dans

« les ténèbres, tu m'y déconvoies ; je sais que la nuit peut devenir aussi brillante que notre jour. — Dès le matin je prends mes ailes, je vole aux extrémités de la mer..... il n'est pas de lieu où ta main ne m'atteigne (93). » Quand le guerrier german, au sortir du meurtre et de l'orgie, cheminant à travers les bois où il se croyait seul, entendait dans le lointain ces paroles chantées par quelque pieux voyageur, croyez-vous qu'il pût s'empêcher de frémir, et résister toujours à l'image de cette main divine étendue sur sa tête, jusqu'à ce qu'elle le jetât repentant aux pieds du prêtre qui l'attendait? Tout était prévu pour le recevoir. Des formules de confession rédigées en langue tudesque et en latin réglaient la procédure de l'accusation volontaire. Voici l'interrogatoire dressé par un canoniste du 11^e siècle. C'est le prêtre qui parle : « Mon frère, ne rougis point de confesser tes péchés ; car moi aussi je suis pécheur, et j'ai peut-être fait plus de mal que toi..... Avouons donc librement ce que librement nous avons commis. Peut-être, mon bien-simé, tous les actes ne reviennent pas aussitôt dans ta mémoire. Je l'interrogerai donc. As-tu fait homicide par hasard ou par volonté, ou pour venger les parents, ou pour obéir à ton maître? — As-tu fait quelque blessure, coupé les mains ou les pieds ou arraché les yeux d'un homme? — As-tu fait quelque parjure ou induit les autres à se parjurer? — As-tu fait quelque vol avec sacrilège, effraction ou violence? — As-tu fait adultère avec la femme ou la fiancée d'autrui? — As-tu déshonoré une vierge? — As-tu violé et pillé un tombeau? — As-tu diffamé quelque homme auprès de son seigneur? — As-tu consulté les magiciens, les aruspices, les enchanteurs? — As-tu fait des vœux aux arbres et aux fontaines? — As-tu enlevé un homme libre pour en faire un esclave? — As-tu brûlé la maison ou la grange d'autrui? — T'es-tu enivré jusqu'à vomir? — As-tu étouffé ton enfant? — As-tu bu quelque philtre? — As-tu fait ce que les païens observent aux calendes de janvier? — As-tu chanté des chansons diaboliques sur les sépulcres des trépassés.....? » Suit l'examen des huit péchés capitaux. Cette confession du Barbare fait voir ce qu'il faut penser des temps héroïques de la Germanie, de la pureté de cette race vierge dont le christianisme, dit-on, vint si sèchement arrêter l'essor, ou plutôt on voit à quelles mœurs on avait affaire et de quelles ruines il fallait tirer des âmes immortelles. C'était déjà un prodige que d'avoir mis la main sur ces hommes farouches qui ne connaissaient d'autre juge que l'épée, et de les avoir réduits à se trahir eux-mêmes, à se livrer, à se mettre à la merci d'un tribunal. Mais l'autorité de l'Eglise, une fois saisie, ne relâchait pas si tôt ses justiciables; elle les faisait passer par les degrés

de la pénitence. Le meurtrier séparé pendant quarante jours du commerce des Chrétiens, pieds nus, sans linge, sans autre nourriture que le pain et le sel, demeurait ensuite trois ans dans le jeûne et l'abstinence, privé des droits de porter les armes; pendant quatre ans encore, il jeûnait trois quarantaines; au bout de la septième année on le réconciliait. Ces Barbares, si prompts à tuer, apprirent ce qu'ils savaient le moins, le prix de la vie et le respect de la personne d'autrui. Les traditions des saints Pères, les saints canons et l'expérience des siècles avaient fixé des règles correctionnelles; des traités, connus sous le nom de Pénitentiels, les recueillirent et les popularisèrent; elles furent sanctionnées par les décrets des conciles contemporains, entre lesquels il faut citer ceux de Mayence (847) et de Tribur (895). On y distingue la pénitence privée et celle qui doit se faire publiquement pour le péché public. Les temps y sont marqués : sept ans pour le meurtre volontaire, l'adultère et le parjure; trois ans pour l'enlèvement d'un homme libre et pour les actes d'idolâtrie; un an pour la mutilation et pour le vol grave. On recommande au prêtre de jeûner avec le pénitent une semaine ou deux, « car on ne peut relever celui qui est tombé sans se pencher vers lui. » Et, par une disposition où l'on reconnaît bien l'admirable faiblesse de l'Eglise pour les opprimés : « Quand des esclaves viendront à vous, » est-il dit, « vous ne les chargerez point d'autant de jeûnes que les riches. Imposez-leur seulement la moitié de la peine. »

« Pendant que la prédication s'emparait de l'entendement par la foi, et que la pénitence s'imposait à la volonté par la crainte, la prière saisissait en même temps ces deux puissances et rétablissait l'unité de l'âme par l'amour qui fait le nœud de toutes les facultés humaines.

« Dans l'action de l'âme qui prie, c'est-à-dire qui s'approche de Dieu, il y a un double effort de l'intelligence vers le vrai, et de la volonté vers le bien. Ces deux efforts se montrent déjà dans une hymne du VIII^e siècle où l'on ressent encore le sauvage de la barbarie. « J'ai appris parmi les hommes les plus sages — que la terre n'existait pas, ni le ciel ; — que l'arbre et la montagne n'existaient pas ; — que le soleil ne brillait point ; — que la lune ne donnait pas sa lumière ; — et la mer n'existait pas encore. — Alors que le néant n'avait point de limites, — existait le Dieu tout-puissant et plein de miséricorde, — et avec lui beaucoup d'esprits glorieux. — Et toi, Dieu saint, Dieu tout-puissant, qui as créé le ciel et la terre et qui as fait tant de bien aux hommes, donne-moi donc la grâce, une foi droite et un bon vouloir, sagesse, prudence et force, pour résister aux démons, confondre le mal et accomplir ta volonté... » Il est impossible de rendre plus énergiquement, d'un côté

(93) Fragment imité du psaume cxxxviii^e, texte du 11^e siècle, dans le *Fundgruben* de Hoffmann.

le dogme de l'unité divine, la création, la séparation de l'intelligence et de la matière, et tous les points par où les esprits s'arrachaient du paganisme; et de l'autre côté, les terreurs de cette lutte, l'angoisse du danger, et le cri de l'homme enfin qui se sent faible, mais qui se souvient que Dieu est fort.

« Mais l'Eglise ne se contentait pas d'introduire chez les Barbares la prière solitaire, qui dissipait leurs doutes et rassurait leurs frayeurs. Comme l'éducation qu'elle prétendait leur donner était une éducation publique, comme elle leur portait une parole publique, comme elle instituait des pénitences publiques, elle fondait aussi la prière commune. Voici en quels termes s'exprimaient ses règlements : « Les prêtres doivent avertir les maîtres de faire assister au moins à la Messe du dimanche et des fêtes les bouviers, les porchers et les autres pâtres ou paysans qui demeurent dans les champs ou dans les forêts, et qui sont exposés à vivre comme des bêtes; car le Christ les a rachetés aussi bien que les autres. En effet, le Seigneur, venant dans le monde, ne choisit pas pour les siens des savants ni des nobles, mais des pêcheurs, et il voulut que sa nativité fût annoncée d'abord par un ange à des pâtres. » (*Libellus de ecclesiasticis disciplinis*, art. 416.) L'Eglise aimait cette confusion des rangs, les grands agenouillés dans la foule des pauvres, des ignorants, des misérables. Et lorsque le même jour, à la même heure, sur tous les points de la Germanie chrétienne, elle tenait la nation rassemblée, elle l'initiait non pas aux timides essais d'une religion nouvelle, mais aux solennités d'un culte qui avait déjà huit cents ans d'existence. Ses rites réunissaient dans leur ensemble toutes les traditions bibliques, la poésie des psaumes, des prophéties, les récits du Nouveau Testament, les actes des martyrs, l'éloquence des Pères, les travaux liturgiques de saint Ambroise et de saint Grégoire, avec l'essor que la musique donne au sentiment, avec le soutien que la peinture prête à la pensée, avec tout le pouvoir de l'architecture religieuse, pour retenir dans ses murailles l'âme enchantée, lui faire oublier le monde et s'élever à Dieu. Le culte chrétien, formé de tant d'éléments, empruntant aux langues, aux arts, aux sciences de l'antiquité, ne pouvait se communiquer aux peuples barbares qu'en leur communiquant une grande partie de la civilisation.

« Voilà comment le christianisme réformait la personne immortelle. Mais les doctrines sont exigeantes; quand elles se rendent maîtresses des âmes, elles ne s'y contentent pas. Ce n'est pas assez qu'elles remplissent les pensées, il faut qu'elles passent dans les actes, qu'elles se fixent dans les œuvres: elles ne sont satisfaites qu'en se trouvant reproduites par des monuments durables. Ainsi, quand la foi chrétienne eut pénétré les esprits des Germains, elle ne leur laissa pas de repos; elle les mit à

l'ouvrage dans les sciences, dans les arts, dans les lettres. Elle les poursuivait au fond des bibliothèques, des abbayes; sur les chantiers où le ciseau façonnait les pierres des églises; au milieu des fêtes populaires, où il fallait des chants nouveaux à la multitude assemblée. Cette importunité, cette obstination d'une idée qui veut se reproduire, qu'est-ce autre chose que le signe du génie? Le génie germanique se fit jour. Il conserva l'originalité d'une race nouvelle, sans perdre l'empreinte de l'éducation savante qui l'avait discipliné, sans se détacher de cette communauté de traditions et d'habitudes qui unit la grande famille des nations latines. On reconnaît la fermeté de l'intelligence chrétienne dans les vues profondes que l'évêque Othon de Freisinger porte sur tous les temps de l'histoire, dans l'érudition philosophique d'Albert le Grand, dans le mysticisme judicieux de Taulère. Il fallait toute la prévoyance de la volonté régénérée pour prendre une langue barbare, parlée par les plus grossiers des hommes, et la plier à toutes les délicatesses de la sensibilité, jusqu'à ce qu'elle pût devenir l'harmonieux instrument de Minnesinger, et réaliser la souplesse musicale avec les idiomes d'Italie et de Provence. Enfin c'était l'amour purifié, ramené à Dieu premièrement, pour redescendre ensuite sur l'humanité et la nature, qui devait déborder un jour dans les compositions poétiques du XII^e et du XIII^e siècle. Une même inspiration, l'héroïsme de la foi conjugale, devait soutenir en même temps l'épopée guerrière des Nibelungen et les récits chevaleresques de Wolfram d'Eschenbach. En même temps, les poètes de Souabe célébraient dans un rythme charmant le réveil du mois de mai après les longs hivers; et Henri Sux, au fond de son monastère, « sentant, » disait-il, « que son jeune cœur ne pourrait longtemps « demeurer sans amour, choisissait pour la « dame de ses pensées la Sagesse éternelle, » et se levait avant le soleil pour lui chanter le chant du matin. Le christianisme ne pouvait descendre dans une grande nation sans y honorer l'étude, cette occupation chaste et sévère; sans encourager l'art de la parole par laquelle il gouvernait toutes choses; sans bénir enfin ce travail sacré des lettres, qui n'est après tout qu'un effort pour fixer l'idéal divin dans le langage des hommes. » (*La civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 97-301 et 304-319.)

Nous avons cité, malgré sa longueur, ce fragment de l'éminent historien contemporain, parce qu'il résume parfaitement l'action bienfaisante et civilisatrice du christianisme non-seulement en Allemagne, mais chez tous les peuples. En effet, de tous ceux qu'a touchés l'influence chrétienne, on peut dire ce que M. Ozanam dit des Germains.

ALPHABET. — Ulphilas, évêque goth, inventa les lettres pour ses compatriotes illettrés, et traduisit la Bible en langue vulgaire pour leur usage. Cyrille et Méthodius, qui convertirent les Bulgares, les Moraves

et les Bohémiens, inventèrent l'alphabet et le vin et traduisirent en cette langue la Bible et quelques auteurs grecs et latins.

AMOUR. — « Le paganisme, » dit M. Rio, « ne connut, à vrai dire, qu'un seul amour, l'amour de soi, et le peuple romain porta ce sentiment au dernier degré d'exaltation en l'entourant du prestige de la gloire et de l'immortalité, et même en transformant en autant de vertus ses diverses manifestations; de sorte que cette plaie, entretenue par de si longues illusions, avait fini par faire partie de la constitution même de l'humanité.

« Sans détruire totalement le germe de cette infirmité, la religion chrétienne apprit à l'homme à le neutraliser, en implantant dans son cœur un autre amour qui implique la négation du moi, et qui tend à replacer la créature dans ses vrais rapports avec le Créateur.

« Cet amour nouveau fut l'amour de Dieu, cultivé en nous par l'admiration et par la prière, et source directe d'un autre amour qui, embrassant tous les membres de la grande famille rachetée par le sang du Christ, sans acception d'inimitiés personnelles, pousse l'égoïsme humain jusque dans ses derniers retranchements, et laisse le champ libre à tous les nobles instincts de notre nature.

« De là une hiérarchie nouvelle dans les affections de l'homme et des mobiles d'un ordre plus relevé donné à son activité. Ce ne sera plus sur l'autel de la patrie qu'il sera appelé à faire ses grands sacrifices, et ce ne sera plus à une divinité locale, à un Jupiter capitolin qu'il adressera ses invocations contre un ennemi protégé par une autre divinité locale. Ses premiers vœux seront pour le triomphe de l'éternelle vérité sur la terre, et le dur patriotisme des républiques païennes sera relégué parmi les honteux souvenirs de l'ancien monde.

« Mais à mesure que les sociétés modernes s'organiseront sur des bases de plus en plus chrétiennes, nous verrons y apparaître un patriotisme nouveau, identique au fond de toutes les branches de la grande famille européenne, mais diversement nuancé suivant les traditions et la vocation spéciale de chaque peuple. A Rome le patriotisme aura ses racines dans les catacombes, et Rienzi avec toute son éloquence, ne parviendra pas à rendre les noms de Fabius et de Scipion plus populaires que ceux de saint Pierre et de saint Paul. Dans les villes libres et dans les petits Etats de l'Allemagne et de l'Italie, ce sentiment se confondra souvent avec la vénération particulière des habitants, soit pour la sainte Vierge, soit pour un saint dont le souvenir est intimement lié aux traditions locales; mais nulle part l'amour de la patrie ne se montrera sous des formes si imposantes et si héroïques, que chez les nations placées par la Providence aux avant-postes de la chrétienté, avec mission d'affirmer le Christ à la face de quiconque le nie, et de livrer pour la gloire de son nom des batailles séculaires. Ce sera dans cette

vie d'enthousiasme sans intermission pour une cause où l'égoïsme national ne saurait entrer pour rien, que se formera le type idéal du patriote chrétien, et c'est pour cela qu'il faut le chercher de préférence dans les Annales de l'Espagne et de la Pologne, les deux contrées les plus désintéressées dans les guerres, les plus riches en héros et en martyrs, et les seules qui de nos jours aient osé braver le rationalisme du siècle, en introduisant la sainte Vierge au milieu des camps, et en arborant pieusement son image en guise de drapeau militaire.

« Après l'amour de Dieu et de la patrie, vient l'amour dans ses rapports avec l'institution et la conservation de la famille, et c'est surtout ici que l'influence du Christ paraît régénératrice et merveilleuse.

« L'amour païen fut peut-être ce qu'il y eut de plus dégradant dans l'antiquité; le plus souvent la femme y fut une espèce d'animal domestique ou un objet de grossière concupiscence; dans un très-petit nombre de cas, elle eut l'honneur d'être traitée comme une compagne; mais elle ne monta jamais plus haut, ou du moins, s'il y eut quelques exceptions, ce fut en faveur de deux ou trois célèbres courtisanes, comme Aspasia qu'on ne rougissait pas de placer immédiatement après les muses.

« Il est vrai qu'à l'épouse romaine fut assigné un rang plus élevé dans l'échelle sociale, au moins tant que subsistèrent les mœurs républicaines; mais sa destinée n'en fut pas moins prosaïque, et quand le gouvernement impérial eut commencé son œuvre de corruption universelle, les deux sexes travaillèrent avec une sorte d'émulation à leur avilissement réciproque. On peut voir dans les poètes érotiques du siècle d'Auguste, et particulièrement dans l'*Art d'aimer* d'Ovide, qui a tracé une théorie de l'amour tel qu'il était compris et pratiqué de son temps, à quel point ce sentiment dans l'espèce humaine était devenu semblable à l'instinct analogue dans les espèces inférieures.

« Le remède à cette dégradation arriva de deux côtés presque en même temps. D'abord, le christianisme vint dire que la femme était la gloire de l'homme (*II Cor. xi, 5*), et que l'épouse chrétienne pouvait sanctifier l'époux infidèle (*II Cor. vii*); puis arrivèrent bientôt les Barbares de la Germanie qui professaient une sorte de vénération religieuse pour la femme; et, de la combinaison de ces deux éléments, savoir, de l'élément chrétien et spirituel d'une part, et de l'élément germanique et chevaleresque de l'autre, résulta le sentiment moitié héroïque et moitié contemplatif qui a donné tant de ressort et de poésie aux âmes qui l'ont éprouvé. Dans les unes il a déterminé des mouvements impétueux et irrésistibles vers un noble but; dans les autres il a été plus calme, plus harmonieux, sans pour cela rien perdre de son élévation ou de son énergie; et, ce qui fait qu'on s'intéressera toujours davantage à ce dernier genre d'amour,

c'est que l'expression nous en a été transmise avec toutes les nuances des caractères individuels, par une série de poètes qui puisèrent à cette source les plus belles inspirations. On sait ce que fut Laure pour Pétrarque, et Béatrix pour le Dante; on n'ignore pas non plus l'influence prodigieuse que ce genre d'enthousiasme exerça sur le génie de Michel-Ange; mais le nom du génois Ansaldo Cebsa, qui les surpassa tous, est tombé depuis longtemps dans l'oubli, et nul compilateur d'histoire littéraire n'a songé à fixer notre attention sur ses lettres admirables écrites par lui à une juive de Venise dans le temps même où il sentait sa dernière heure approcher.

« On comprend que le parallèle, ou plutôt le contraste entre le paganisme et le christianisme, peut s'étendre à tous les sentiments qui naissent des relations établies entre les divers membres de la famille. Il n'est pas besoin de raisonnement ni de comparaison pour découvrir qu'il est impossible que la piété filiale ne soit pas profondément modifiée par l'habitude de prier Dieu pour les parents. C'est la prière seule qui fait qu'il y a dans ce sentiment quelque chose de plus que de la tendresse organique, et s'il est dans la nature de l'homme de s'attacher à ses semblables, en raison du bien qu'il leur a fait, ce même rapport ne doit-il pas exister, à plus forte raison quand il s'agit de ceux pour qui il se fait un devoir et même un besoin de prier.

« En poursuivant ainsi ce point de vue psychologique dans tous ces détails et jusque dans ces moindres ramifications, on trouvera que la même lumière, que le Christ a fait luire dans les ténèbres du monde, a aussi éclairé les replis les plus cachés de l'âme humaine, et que ses facultés les plus précieuses, auparavant engourdies par une inaction forcée, rompirent enfin leurs entraves et prirent librement possession de leur domaine respectif. Il serait difficile de décider si ce fut l'intelligence, l'imagination ou le cœur qui gagna le plus à cette émancipation. L'amour chrétien, tel que nous l'avons défini, fut sans doute un don magnifique pour l'humanité; mais l'extension prodigieuse donnée à la puissance d'admiration dans ses rapports, soit avec la nature, soit avec son auteur, ne fut pas un moindre bienfait, et l'institution substituée ou plutôt surajoutée aux anciennes méthodes philosophiques ne saurait être une conquête inférieure aux deux autres, surtout si l'on envisage l'action de cet organe supérieur dans ses rapports avec la sainteté. »

ANTIQUITÉ (TRADITION DE L'). — « La tradition évangélique est venue donner la clef de toutes les erreurs; car l'erreur, comme on l'a très-bien dit, n'est souvent qu'une vérité incomplète. Et pourtant, l'investigation catholique semblait avoir négligé jusqu'ici l'usage de ce précieux moyen dont elle a pu disposer depuis si longtemps.

« L'Évangile explique admirablement toutes les énigmes humaines que l'antiquité

s'était plu à multiplier; c'est la science catholique qui finira par surprendre, dans les solitudes de Thèbes, les secrets hiéroglyphiques comme elle a déjà sondé les plus vieux mythes des Indiens. Quelque tronqués, quelque défigurés que soient demeurés pour nous tous ces monuments des traditions premières, quand nous les invoquons à l'aide des paroles évangéliques, on peut dire qu'ils se reconposent merveilleusement à nos yeux, et nous allons jusqu'à penser qu'il nous est donné d'en mieux saisir la forme, d'en pénétrer plus profondément les mystères, qu'il ne l'était à Cicéron et à Varron lui-même, quoique ceux-ci touchassent presque de la main à tous les vieux sanctuaires d'où les traditions étaient sorties.

« Il semble, il est vrai, qu'à cet égard, les premiers Pères de l'Église se soient trouvés dans une position plus favorable que la nôtre, ayant en vue, comme nous, la nouvelle lumière allumée sur la montagne, et, de plus que nous, vis-à-vis d'elle, toutes ces doctrines déjà menacées, si l'on veut, mais encore debout et présentant, sur presque toutes leurs faces, des blessures profondes qu'il était aisé à l'œil de souder.

« Mais ces débris étaient en possession d'une trop longue vénération populaire, trop d'importance s'attachait alors à leur destruction absolue pour qu'on se donnât le loisir de les examiner sans passion, qu'on se permit enfin de s'en servir comme de matériaux propres à élever le nouvel édifice. On eût presque considéré à cette époque comme un sacrilège une étude impartiale de toutes ces religions dont il importait surtout de débarrasser le sol où s'établissait le christianisme. Aussi les premiers docteurs, entre autres Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*, s'attachèrent à faire ressortir ce que ces traditions avaient de faux et d'absurde, plutôt qu'à rechercher, dans leur vénérable origine et dans la vérité des notions primitives transmises par elles, les motifs de la puissance qu'elles avaient exercée sur les peuples. Nous, pour qui ces débris ne sont plus que des restes sans vie et sans puissance active, nous pouvons leur rendre sans danger toute la puissance d'introduction qui leur appartient, et c'est à nous de recomposer, avec ce qui reste d'un passé utile, non-seulement ce qui peut servir à prouver le présent, mais aussi à indiquer l'avenir.

« Une autre considération se présente ici, et quelque étrange qu'elle puisse paraître, je n'hésite pas à la produire telle qu'elle m'a toujours vivement frappé: c'est que l'humanité semble retourner vers le lieu d'où elle est venue; c'est qu'à la Rédemption elle a repris, pour progresser, la route déjà parcourue en déclinant; c'est que l'homme, placé par le Rédempteur en face de l'Éden qu'il avait perdu et que la croix lui a reconquis, retrouve en remontant toutes les traces de son premier passage, et s'excite, à mesure qu'il les recon-

naît grandes et glorieuses, à poursuivre une route dont le terme lui a été si merveilleusement marqué. Tout progrès intellectuel finit par devenir un progrès religieux ; les traditions bibliques gagnent en vénération et en certitude tout ce que les traditions fabuleuses ont acquis de plus précis et de mieux constaté. Longtemps on s'est servi de l'histoire profane pour attaquer et convaincre d'erreur l'histoire inspirée ; et voilà que maintenant la première, mieux entendue, plus approfondie, vient en secours à celle-ci et corrobore toutes les assertions, confirme tous les enseignements. Toutes ces vieilles ombres de l'Orient que l'on avait évoquées pour venir rendre faux témoignage contre Moïse, sitôt qu'elles se sont trouvées confrontées avec lui, ont levé la main pour attester la vérité de ses écrits et confondre ceux qui les interrogeaient. Ainsi, de toutes parts les esprits les plus religieux se jettent sans péril dans toutes les voies de l'antiquité profane, certains d'être ramenés par elle en cette voie d'inspiration et de vérité d'où l'on ne s'écarte jamais absolument sans tomber dans toutes les ténèbres de l'intelligence et du cœur. » (Guinaud, *Fragment sur le Prométhée d'Eschyle, Université catholique*, t. II, p. 273.)

ARABE (ÉTUDE DE L'). — « C'est un Pape, Honorius IV, qui, le premier, introduisit l'enseignement de l'arabe dans l'Université de Paris ; cette idée fut adoptée par le concile de Vienne, réuni en 1311 par le Pape Clément V. Une constitution fut publiée par ce Pontife, avec approbation des conciles, ordonnant que, dans le lieu de la résidence du Pape et dans chacune des universités de Paris, d'Oxford, de Bologne et de Salamanque, deux professeurs seraient établis pour les langues grecque, arabe et chaldaique. » (M. J. Cor. *Coup d'œil sur l'étude, en France, des langues de l'Asie musulmane.*)

ARABES. — *Effets du Christianisme sur les Arabes.* — « Le christianisme fut propagé dans un territoire très-étendu, chez plusieurs nations pendant le 1^{er} et le 2^e siècle ; mais nous n'avons pas de détails sur les effets qu'il produisit chez quelques-uns d'entre eux à cette époque si reculée. Nous pouvons cependant être certains qu'il agit puissamment partout sur ses premiers convertis, qui étaient tous de sincères Chrétiens, n'ayant rien qui pût les y attacher que leur conviction de sa vérité. Tant que ceux qui le professaient furent disgraciés ou persécutés, les hommes ne l'embrassèrent que par un sentiment de sa divine origine, sentiment qui ne pouvait manquer d'influer sur leur conduite. Le christianisme étant une institution pratique, nul ne l'embrassait dans un temps de persécution, s'il n'était déterminé à observer ses préceptes. Nous pouvons en conclure qu'il

réprima la rapine et le pillage parmi ceux qui les professaient dans l'Arabie, ainsi que l'usage horrible de brûler vifs les enfants du sexe féminin (94) dans certaines parties de ce pays, où probablement il était connu du temps des apôtres. Il y avait des Arabes à Jérusalem le jour de la Pentecôte, où le don des langues fut accordé aux apôtres ; beaucoup de Chrétiens se réfugièrent de bonne heure en Arabie, dans le 3^e siècle (95), et quelques tribus arabes embrassèrent le christianisme, dans le 17^e siècle, pendant le règne de Valens. Hilarion propagea les semences du christianisme chez les Sarrasins ; mais vraisemblablement elles ne produisirent pas beaucoup de fruit, jusqu'à ce qu'il eût été embrassé en l'an 372 par la reine Mevia, qui recommanda incontestablement les vertus de l'Évangile, et qui dissuada des usages et des actions incompatibles avec cette religion (96). Nous avons des détails abondants relativement aux effets du christianisme chez certains peuples ; mais nous connaissons peu les effets qu'il produisit chez quelques autres. Pour ce qui concerne l'Arabie, nous avons peu d'exemples, et il est même vraisemblable que nous les ignorerions, si ceux sur qui il a heureusement influé eussent été des personnes privées. Noomanes, chef d'une tribu des arabes scénites ou sarrasins, vivant en 592, était si cruellement superstitieux, qu'il tuait les hommes de ses propres mains pour les sacrifier aux démons ; mais, après sa conversion, il changea tellement de sentiment et de conduite, qu'il fit fondre une statue de Vénus pour en distribuer le produit aux pauvres, et il fut si zélé chrétien, qu'il persuada à tous ses parents d'embrasser l'Évangile (97). Ayant déjà (98) parlé de la cruauté, de la conversion, et du louable changement de vie d'Al'Nooman, roi de Hira, nous ne répéterons pas ce que nous avons dit à cet égard. Un autre roi de Hira fut un si pieux chrétien, qu'il aspira à la couronne céleste et céda le gouvernement à son fils en disant ces mots mémorables : *Que signifie un royaume qui aura certainement une fin* (99) ? Tant de piété dans le prince doit avoir opéré puissamment dans la sphère de son influence. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard RYAN.)

ARCHITECTURE. — Il faudrait tout un livre pour rappeler, ne fût-ce que succinctement, tout ce que les beaux-arts et l'architecture en particulier doivent au christianisme. Peu d'artistes aujourd'hui méconnaissent les beautés si grandioses et si saisissantes de l'art monumental du moyen âge ; beaucoup l'étudient avec passion et la plupart sentent que là est le point de départ et le principe de la résurrection de l'art moderne. Comme l'art antique, disions-nous ailleurs, l'art chrétien prend naissance sous terre, dans les catacombes. Rome

(94) *Hist. anc. univ.*, en angl., l. IV, ch. 8.

(95) *Ibid.*

(96) BARON. *Annal.*, 572.

(97) EVAGR., VI, 21.

(98) *Pag.* 117.

(99) *Hist. univ.*, l. IV, ch. 9.

tout entière, ses faubourgs et ses environs étaient minés de ces innombrables souterrains qui servaient à la fois aux Chrétiens, aux martyrs, de refuge, de temple et de sépulture. Ces catacombes, avec les héroïques souvenirs qu'elles retracent, sont encore aujourd'hui le tableau le plus sublime qu'il soit donné à l'homme de contempler. Nous n'essayerons point de décrire ces cryptes et ces tombeaux où l'art d'ailleurs commence à peine ses ébauches imparfaites. Sous la sévérité de son réalisme pratique, le christianisme a déjà cependant toute une langue symbolique qui résume, en les spiritualisant, les hiéroglyphes anciens. C'est la croix, figure du sacrifice, le plus ancien des symboles, qu'on retrouve en Egypte; la main, signe de l'affranchissement moral; le poisson et l'agneau, qui représentent le Christ; la colombe, qui était déjà dans l'Inde l'emblème de l'amour divin; le triangle, exprimant la sainte Trinité; la barque et le rocher, désignant l'Eglise, etc., etc. Issue des catacombes, la basilique chrétienne était tournée à l'Orient et entourée d'une enceinte carrée environnée de colonnes où fut placé plus tard le champ des morts. Construites ordinairement sur les hauteurs, elles s'appelaient *Demeures de la colombe*, c'est-à-dire de l'Esprit-Saint. En traversant l'*atrium* ou le portique et le cimetière qu'on nommait *Dortoir* des défunts, on arrivait au temple dont l'intérieur était divisé en trois zones: près de la porte le *pronaos* destiné aux pénitents et aux catéchumènes, la nef et le *chœur*. L'autel carré dominait par son élévation toutes les nefs. Ces formes se modifièrent successivement et le roman fit place au style ogival qui acquit tout son développement au xiii^e siècle. Il serait superflu de décrire ces magnifiques cathédrales que tout le monde peut voir à Paris, à Saint-Denis, à Chartres, à Bourges, à Reims, à Strasbourg, à Cologne, partout en un mot, et après lesquelles l'art est tombé dans une décadence qui dure depuis six siècles. Ces cathédrales monumentales, taillées en forme de croix, avec leur mille et mille symboles vivants d'architecture, de sculpture, de peinture et de mosaïque aux vitraux resplendissants et aux voûtes d'azur semées d'étoiles d'or, n'étaient encore que la surface, l'enveloppe extérieure de l'art chrétien, sous ces lignes infinies d'arcades inondées d'une lumière colorée et mystérieuse à la lueur des cierges, sous le reflet éblouissant des ornements sacerdotaux et des calices d'or, au milieu de la marche lente des processions solennelles conduites par des chœurs de vierges vêtues de blanc, le drame liturgique développait l'auguste éclat de ses pompes religieuses dans une atmosphère toute vibrante de flots de prières et d'harmonie, et où la voix de l'orgue s'unissait au chant des psaumes dans une hymne universelle d'amour. Pourtant ce n'était là encore que le signe visible de l'art divin renfermé tout entier dans la communion des esprits et

des cœurs, s'unissant à Dieu même dans le sacrifice de l'autel, pour accomplir avec lui cette création spirituelle, enfantement laborieux d'un monde nouveau. Dans ce corps palpitant d'amour, d'intelligence et de vie, l'âme et la divinité du Christ, irradiant du tabernacle, sous les espèces visibles du sacrifice eucharistique s'incarnaient par la communion en chaque fidèle, tous ne faisant qu'un entre eux et avec Dieu. Par là le christianisme résumait en lui toutes les formes figuratives des cultes et des sacrifices antiques, comme sa cathédrale en résumait toutes les formes artistiques. Ce qui était arrivé pour l'art primitif, se reproduit depuis six siècles pour l'art chrétien. Tous les beaux arts réunis et synthétisés dans la cathédrale ogivale se sont peu à peu disjoint, séparés, et chacun s'est constitué des principes, un but et une vie à part: ce qui est le signe flagrant d'une décadence parvenue de nos jours à son dernier degré. Comme la science, la vie pratique et la société tout entière, l'art attend avec angoisse une synthèse nouvelle qui le replace à son centre divin et lui rende sa haute mission créatrice dans les destinées providentielles du genre humain.

C'est la basilique «palais de la justice» et de la liberté que le christianisme choisit comme premier type de ses églises, sous Constantin. Les anciens, comme Minutius Félix, Origène, Arnobe, Lactance, disent que les Chrétiens n'avaient pas de temples, et lorsque les païens leur en faisaient un crime, ils répondaient que l'homme est lui-même le temple vivant de Dieu, comme le répète sans cesse saint Paul; le véritable sanctuaire, c'était l'homme lui-même, dont le temple n'était que la figuration extérieure.

Placées sur des hauteurs et recevant ainsi les premiers rayons de l'aurore et les derniers feux du soleil couchant, les premières basiliques chrétiennes se nommaient *demeures de la colombe* ou de l'Esprit-Saint, figuré sous la forme d'une colombe. Elles étaient tournées à l'Orient, vers Jérusalem et le Calvaire, et leur longueur était le double de leur largeur. Elles se composaient de diverses parties. Il y avait d'abord l'*atrium* ou *paradisus*, portique carré à colonnes aussi larges que l'Eglise et enveloppant de ses arcades le champ des morts, que traversaient les fidèles, au milieu duquel était une haute colonne surmontée de la croix, et la porte avait cette simple inscription: *dormitorium*, mot à mot *dortoir*. Les évêques seuls étaient inhumés dans les nefs de l'église; les empereurs et leur famille sous le seuil de la porte. De larges fenêtres arquées reflétaient la lumière dans leurs vitraux aux mille couleurs. Les plafonds et les lambris étaient de cèdre doré. Des peintures et des mosaïques décoraient les murs, les façades, les piliers et jusqu'au pavé des basiliques. Les nefs de droite, au midi, étaient occupées par les hommes, et celles de gauche, au nord, par

les femmes, ainsi séparés les uns des autres. Aux deux extrémités des bas côtés, en allant vers le sanctuaire, était la place des patriciens, *senatorium*, et celle des nobles dames *matroneum*. Dans les galeries élevées, plus près encore du sanctuaire, et mêlant leurs chœurs aux chants du sacrifice, étaient les vierges et les veuves, totalement séparées du peuple.

L'intérieur de la basilique était partagé en trois zones. Près de la porte était l'avant-temple, appelé *narthex*, *serua*, *pro-noss*. Là se tenaient les catéchumènes et les pénitents qui ne pouvaient assister à la consommation du saint sacrifice. Lieu des initiés, la seconde zone, nommée *nef* ou *naos*, était séparée du *narthex* par un mur transversal à trois portes, celle de droite pour les hommes, celle de gauche pour les femmes, et celle du milieu pour les processions. Plus élevée que le *narthex*, mais plus basse que les bas côtés où se tenaient les fidèles, la nef centrale servait aux cérémonies et aux processions. Elle était occupée par les lévites et trois chœurs de chant rangés autour de trois ambons, sortes de pupitres, de chaires en marbre octogones ou carrées, avec des sculptures ou des mosaïques; celui du centre pour l'orchestre, l'autre pour la lecture de l'Épître, et la troisième pour celle de l'Évangile. Les stalles magnifiquement sculptées des prêtres formaient l'hémicycle, *presbyterium*, présidé par la chaire de l'évêque, plus haute de trois degrés et placée au centre de l'abside. Les deux côtés du *presbyterium* étaient les deux *pastophories* (sacristies ou chapelles). Les clercs mineurs et les chantres étaient séparés du sanctuaire par un voile. Aux grandes fêtes, des guirlandes de fleurs et de pampres couvraient la voûte dorée de la *cella*; les tombeaux des martyrs étaient jonchés de roses; des parfums suaves s'exhalèrent des lampes funèbres; les portiques, les façades extérieures et les nefs étaient tapissés de guirlandes, ou, comme on disait, de « chevelures de fleurs et de feuillages. » Les fidèles se tenaient debout, et le chœur, où n'entraient d'abord que les lévites, s'ouvrit, peu à peu, pour tout le monde.

La troisième zone de la basilique était le sanctuaire, séparé du reste par un arc triomphal retraçant les miracles du Christ et de ses apôtres, et orné de mosaïques ou d'arabesques. On nommait cette partie du temple *sacrum*, *cella* ou *hiératium*. Sur le seuil, formé de trois marches et où s'administrait l'Eucharistie, tombait le voile derrière lequel s'accomplissaient les divins mystères. À l'entrée de la *cella* était l'autel carré et unique qui dominait par sa hauteur toute l'église. Des deux côtés du célébrant, deux diacres tenaient des éventails de plumes de paon. Cet autel, sorte d'arche d'alliance, plus tard enrichi d'or, de pierreries et de magnifiques sculptures, contenait les os des martyrs. Suspendu au-dessus, un vase en forme de colombe renfermait l'Eucharistie. À l'entour brûlaient d'innombrables lampes

de toutes formes, nommées le *feu du Seigneur*. Le maître-autel de Saint-Pierre avait jusqu'à mille trois cent soixante flambeaux. Sous le sanctuaire était une crypte souterraine, tombe des confesseurs, sur laquelle brûlaient nuit et jour douze lampes comme douze étoiles, et qu'on appelait la *confession* ou le *concile des martyrs*, *martyrium*. Plus tard, les cloches, inventées par un évêque de Campanie, donnèrent naissance aux clochers dans les VII^e, VIII^e et IX^e siècles. Bientôt la basilique, allongeant son transept ou *chalcidica*, pour prendre la forme de la croix, se revêtit de la coupole aérienne, puis de la flèche gothique, et devint la cathédrale proprement dite. Nous en parlerons plus amplement à ce mot. Qu'il nous suffise ici de déterminer par un curieux extrait de Boissérée, résumé par M. Michelet, et qui donne une idée du type géométrique, artistique et monumental sur lequel ont été bâties nos églises gothiques. « Le nombre sept, nombre des sept dons du Saint-Esprit, des sept sacrements, est aussi celui des chapelles du chœur, deux fois sept celui des colonnes qui le soutiennent. Cette prédilection pour les nombres mystiques se retrouve dans toutes les églises. Celle de Reims a sept entrées; celles de Reims et de Chartres, sept chapelles autour du chœur; le chœur de Notre-Dame de Paris a sept arcades; la croisée est longue de 144 pieds (16 fois 9), large de 42 (6 fois 7); c'est aussi la hauteur d'une des tours, et le diamètre d'une des grandes roses; les tours de la même église ont 204 pieds (17 fois 12), 45 chapelles (5 fois 9), Notre-Dame de Reims a dans son œuvre 408 pieds (34 fois 12); Chartres, 396 pieds (6 fois 66); les nefs de Saint-Ouen de Rouen et des cathédrales de Strasbourg et de Chartres sont toutes trois de longueur égale (244 pieds); la sainte Chapelle de Paris est haute de 110 pieds, longue de 110, large de 27 (troisième puissance de 3).

A qui appartient cette science des nombres, cette mathématique divine? A aucun homme mortel, mais à l'Église de Dieu. A l'ombre même de l'Église, dans les chapitres et les monastères, le secret s'en transmettait, avec les enseignements des mystères chrétiens. L'Église seule pouvait accomplir ces miracles de l'architecture. Souvent, pour terminer un monument, elle y appelait tout un peuple. Cent mille hommes travaillaient à la fois à celle de Strasbourg, et tel était leur zèle que la nuit ils continuaient aux flambeaux. Souvent encore l'Église prodiguait des siècles; elle accomplissait lentement une œuvre parfaite. Renaud de Montauban portait déjà des pierres à la cathédrale de Cologne, et on y travaillait encore aujourd'hui.

Après de nos cathédrales normandes, leurs filles d'Angleterre sont prodigieusement riches, délicatement, subtilement ouvragées; mais le génie mystique est plus fortement marqué en Allemagne. L'âme al-

lemande s'est prise avec bonhommie aux fleurs, aux arbres, aux belles montagnes de Dieu; elle a bâti dans sa simplicité des miracles d'art; comme à la naissance de l'Enfant Jésus, ils arrangent le bel arbre de Noël, tout chargé de guirlandes, de rubans et de girandoles, pour la joie des petits enfants. C'est là que le moyen âge enfanta des âmes d'or, qui ont passé sans qu'on en sût rien. Aux dernières pointes de ces flèches, où le couvreur ne se hasarde qu'en tremblant, vous rencontrerez, solitaires sous l'œil de Dieu, quelque ouvrage délicat, quelque chef-d'œuvre d'art et de sculpture, où le pieux ouvrier a passé sa vie; pas un nom, un signe, une lettre: il eût cru voler sa gloire à Dieu; il a travaillé pour Dieu seul, pour le remède de son âme. Tous ces humbles maçons bâtissaient pour la Vierge leurs cathédrales, lui adressaient leurs tours mystiques. Elle seule sait tout ce qu'il y a là de vies humaines, de dévouements obscurs, de soupirs d'amour....

Le miracle de l'architecture gothique, s'est que cette végétation passionnée de l'esprit lançant ses jets luxurieux se développe dans une loi régulière; elle dompte son exubérante fécondité au nombre, au rythme d'une géométrie divine; cette géométrie de la beauté éclate dans la cathédrale de Cologne, qui croît avec la régularité des cristaux. La croix de cette église normale est strictement déduite de la figure par laquelle Euclide construit le triangle équilatéral. Ce triangle, principe de l'ogive, peut s'inscrire à l'arc des voûtes. Le nombre dix et le nombre douze, avec leurs subdiviseurs et leurs multiples, dominent tout l'édifice. Dix est le nombre humain, celui des doigts; douze, le nombre divin, le nombre astronomique. Ajoutez-y sept en l'honneur des sept planètes. Dans les tours et dans tout l'édifice, les parties inférieures dérivent du carré et se subdivisent en octogones; les supérieures, dominées par le triangle, s'exfolient en hexagone, en dodécagone: de plus, le chœur est terminé par cinq côtés d'un dodécagone, et chaque chapelle par trois côtés d'un octogone. La colonne a, dans le rapport de son diamètre à la hauteur, les proportions de l'ordre dorique, c'est-à-dire, le rapport de un à six et de un à sept, la hauteur égale à la largeur de l'arcade, conformément au principe de Vitruve et Plin. Ainsi, dans ce type de l'église gothique, subsistent les traditions de l'antiquité. L'arcade, jetée d'un pilier à l'autre, est large de cinquante pieds; ce nombre se répète aussi dans tout l'édifice. C'est la mesure de la hauteur des colonnes; les bas côtés ont la moitié de la largeur de l'arcade, la largeur du tout est égale à la longueur du chœur et de la nef, égale à la hauteur du milieu de la voûte; la longueur est à la hauteur comme deux à cinq, les porches, le carré de la transversale, les chapelles avec le bas côté qui les sépare du chœur, sont chacun égaux à la largeur de l'arcade prin-

cipale, et en somme égaux à la largeur totale; la largeur de la transversale ou croisée est avec sa longueur totale dans le rapport de deux à cinq, et avec la largeur du chœur et de la nef dans le rapport de deux à trois; la hauteur des voûtes latérales égale deux cinquièmes de la largeur totale, c'est-à-dire, deux fois cent cinquante cinquièmes, ou soixante pieds; pour la voûte du milieu, la largeur dans œuvre est à la hauteur dans le rapport de deux à sept, et pour les voûtes latérales, dans le rapport de un à trois. A l'extérieur la largeur principale de l'église est égale à la hauteur totale, la longueur est à la hauteur dans le rapport de deux à cinq, même rapport entre la hauteur de chaque étage et celle de l'ensemble.

Ces étonnantes et admirables harmonies géométriques et mathématiques ne sont elles-mêmes qu'un reflet tout à fait secondaire des grandes lois architectoniques et monumentales, dont l'harmonie n'est à son tour que l'enveloppe extérieure du drame vivant, action mystérieuse qui se passe entre Dieu et l'homme, et dont le temple tout entier n'est que la figure symbolique, comme nous l'avons dit en commençant. Il nous reste à parler des cathédrales proprement dites. La basilique, apparaissant dans le monde avec l'avènement de Constantin, commença bientôt à emprunter quelques traditions du génie oriental, surtout lorsqu'on vit s'élever à Constantinople le temple de Sainte-Sophie. Ce vaste monument, assis sur vingt-huit colonnes de marbre de diverses couleurs, avait 84 mètres de long sur 76 de large et 47 de haut, sans y comprendre le dôme de 52 mètres d'élévation et de 36 de diamètre. On y entra par neuf portes. L'or, l'argent, les pierreries, la mosaïque des voûtes et la multitude des lampes éblouissaient les regards. Transportées d'Orient en Occident, les traditions de l'architecture byzantine y subirent une lente transformation. Dès le xi^e siècle, elle commença à se dépouiller de ses formes massives, et toujours plus brillante et plus hardie, elle se transfigura au xii^e par l'apparition de l'ogive, et substituant bientôt l'aiguille aérienne de ses clochers à la lourdeur du dôme antique, elle devint un art nouveau. D'abord sévère et majestueux au xiii^e siècle, cet art déploya au xiv^e une richesse et une magnificence imposantes, dont la profusion au xv^e siècle commença le déclin que consumma le xvi^e par la prétendue Renaissance, cette complète décadence qui ne sut plus que recopier l'art païen.

C'est donc le xiii^e siècle surtout qui fut l'époque type des cathédrales. « Il semble, » dit M. Bourrassé en citant M. de Montalembert, « que cet immensemouvement des âmes que représentent saint Dominique, saint François et saint Louis, ne pouvait avoir d'autre expression que ces gigantesques cathédrales qui paraissent vouloir porter jusqu'au ciel, au sommet de leurs tours et de leurs flèches, l'hommage universel de

l'amour et de la foi victorieuse des Chrétiens. Les vastes basiliques des siècles précédents leur paraissent trop nues, trop lourdes, pour les nouvelles émotions de leur piété, pour l'élan rajeuni de leur foi. Il faut à cette vive flamme de la foi le moyen de se transformer en pierre et de se léguer ainsi à la postérité. Il faut aux pontifes et aux architectes quelque combinaison nouvelle qui se prête et s'adapte à toutes les nouvelles richesses de l'esprit catholique; ils la trouvent en suivant ces colonnes qui s'élèvent vis-à-vis l'une de l'autre dans la basilique chrétienne, comme des prières qui, en se rencontrant devant Dieu, s'inclinent et s'embrassent comme des sœurs; dans cet embrassement, ils trouvent l'ogive. Par son apparition, qui ne devient un fait général qu'au XIII^e siècle, tout est modifié, non pas dans le sens intime et mystérieux des édifices religieux, mais dans leurs formes extérieures; au lieu de s'étendre sur la terre comme de vastes toits destinés à abriter les fidèles, il faut que tout jaillisse et s'élançe vers le Très-Haut. La ligne horizontale disparaît peu à peu, tant l'idée de l'élévation et de la tendance au ciel domine. A dater de ce moment, plus de cryptes, plus d'églises souterraines; la pensée chrétienne, qui n'a plus rien à craindre, se produira tout entière au grand jour. D'innombrables beautés fleurissent de toutes parts dans cette germination de la terre fécondée par le catholicisme, et qui semble reproduite dans chaque église par la merveilleuse végétation des chapiteaux, des clochetons et des fenestragés.»

Ces cathédrales du XIII^e siècle frappent l'âme d'un sentiment indéfinissable d'admiration et de recueillement. L'harmonieuse unité de toutes les parties de ce vaste ensemble, le demi-jour qui s'y reflète avec mystère, les arceaux élancés se croisant en tout sens pour s'embrasser dans l'étrointe infinie de l'ogive, tout pénètre profondément le cœur par les sens. Mais, pour en comprendre toute la signification et la grandeur, il faut d'abord connaître la pensée de son quadruple symbolisme. Le temple catholique est la représentation du corps de Jésus-Christ sur la croix. « C'est un mystère pétrifié, une passion de pierres, » dit M. X. Ruffray, « et l'architecte ne se propose rien de moins que de construire en pierres le corps de son Dieu sur la croix. Dans la plupart de ces églises, on voit de bonne heure l'ancienne basilique s'enrichir de deux grandes chapelles latérales, dont l'une, la coupant à angles droits au milieu de sa longueur, en Orient et aux deux tiers en Occident, forme une véritable croix, qui, dès lors, devient le signe caractéristique de toute église chrétienne. Pour figurer la couronne d'épines qui déchira l'auguste chef du Christ, on prolongea autour du chœur les nefs latérales, dont le circuit gracieux s'embellit de plusieurs chapelles, sept le plus ordinairement. Leur enfoncée-

ment représentait les parties saillantes de cette couronne, et les arcades du chœur figuraient les blessures qu'elle fit à la tête du Roi des rois. Au centre de ce rayonnement, on eut soin de placer la riche chapelle de Marie, comme pour soutenir la tête inclinée de son fils mourant. Cette inclinaison qui se remarque presque partout, et l'irrégularité non moins incontestable du chevet du chœur dont la partie du midi est toujours plus enfoncée que celle du nord, représente vivement la position de l'Homme-Dieu dont la tête expirante s'affaissa sur l'épaule droite.

« Pour rappeler les clous qui l'attachèrent à la croix, on plaça parfois aux extrémités du transept et à l'entrée occidentale de l'église, des dômes plus ou moins élégants, et au milieu une coupole plus riche et plus élevée qui dominait tout l'édifice et semblait servir de diadème au Dieu Sauveur qui repose dans le tabernacle. Ordinairement, trois portes principales donnent entrée dans le temple; deux sont placées aux branches de la croix, en mémoire des deux plaies de ses mains. La troisième, placée à l'occident, est toujours la plus grande, parce que tout le poids du corps, en s'affaisant sur les pieds, avait dû en élargir les blessures. Un pilier la divise en deux, non-seulement pour figurer les plaies des pieds du Sauveur, mais aussi pour rappeler le souvenir terrible des deux sentences qu'il prononcera au dernier jour sur tous les enfants d'Adam, suivant qu'ils auront marché par la voie droite ou par la voie gauche, représentées par ces deux portes.

« L'Évangile nous apprend que, sous les coups de fouet de ses bourreaux, la chair virginale de Jésus fut toute déchirée; que ses os furent mis à découvert, et qu'il ne resta pas, suivant l'expression du prophète, une seule partie de son corps sans meurtrissure. Cette circonstance de la passion était trop frappante pour n'être pas représentée dans le temple chrétien. C'est pour cette raison que les architectes y multiplièrent les fenêtres, et que les peintres, pour initier plus facilement le peuple à cette pieuse pensée, retracèrent en traits de feu, d'abord la Passion du Sauveur, puis les légendes de ses martyrs, sur les admirables vitraux de nos cathédrales. Les couleurs empourprées qui y brillent rappelaient vivement ses meurtrissures et l'abondance de sang qu'il répandit pour nous dans sa flagellation. Quant aux colonnes qui soutiennent l'édifice, elles figurent les apôtres, colonnes de la vérité, que la piété aime à se représenter autour du corps de leur bon Maître, pour lui rendre les derniers honneurs. Les colonnettes dont elles sont flanquées dans le style ogival rappellent les disciples qui se joignirent à eux, et ont l'image des prêtres qui secondent les évêques successeurs des apôtres et leur aident à porter le fardeau du ministère pastoral.

« Maintenant, veut-on connaître le motif

mystérieux qui a déterminé les Chrétiens de tous les temps, surtout depuis la mort de l'empereur Justinien jusqu'au commencement du XVIII^e siècle, à tourner vers l'Orient le chevet de leurs temples, ainsi que l'autel où doit couler le sang de la victime. On le trouve dans cette pieuse croyance, défendue par une foule de docteurs, entre autres par saint Jean Damascène, que le Sauveur mourant sur la croix avait le visage tourné vers l'Occident, qu'en montant au ciel, à la vue de ses apôtres, il était à peu près tourné vers cette même région du monde, comme le constatent les vestiges de ses pieds imprimés sur le mont des Oliviers. Or, ne convient-il pas que tous ceux qui l'adorent, en attendant son glorieux avènement, se tournent, pour le prier, vers le lieu d'où son dernier regard est tombé sur la terre et d'où il viendra un jour, plein de gloire et de majesté, prononcer la redoutable sentence qui fixera pour jamais les destinées de l'univers. *Sicut fulgur ab Oriente.* Il est une autre raison qui nous semble préemptoire, c'est que Jésus-Christ est le grand ORIENT, comme l'appelle l'Écriture, le *soleil de justice* qui, du sein de son Père, illumine toute intelligence, comme le soleil matériel éclaire le monde physique en se levant sur l'horizon. Il est la lumière qui dissipe les ténèbres de notre âme et lui manifeste les mystères les plus cachés. C'est donc vers lui que nous devons nous tourner pour en avoir l'intelligence. L'Orient et l'éclat du jour qui nous en vient sont les vivants symboles de Jésus-Christ et de la lumière qu'il répand dans nos âmes. C'est donc vers l'Orient qu'il convient de nous tourner pour lui demander sa grâce.

« Il est encore une autre raison de cet usage symbolique observé par les apôtres eux-mêmes : c'est que nous ne sommes ici-bas que des pèlerins et des étrangers; bannis dans ces ténébreuses régions de l'Occident, notre devoir est de soupirer sans cesse après la céleste patrie et le bonheur qui nous y attend. Or, le paradis terrestre, qui en était la figure, avait été planté par Dieu lui-même à l'Orient. C'est vers l'Orient qu'Adam proscrit pouvait et devait tourner ses regards; c'est de l'Orient que sa postérité errante attend son salut, et le Sauveur lui-même le lui annonce sous le nom d'Orient. » (*Beautés du culte catholique*, t. I, p. 121-123.)

Le temple catholique est encore, comme l'expliquent les Pères, le symbole de l'âme chrétienne, que saint Pierre et saint Paul nomment « l'édifice, le temple vivant de Dieu. » Les trois portes figurent les trois facultés qui constituent l'homme et qui sont le sentiment, l'intelligence et la volonté. Les trois parties du temple, du parvis au sanctuaire, représentent les trois degrés de sa vie spirituelle, vie *purgative* représentée par la partie inférieure où sont la piscine et les fonts baptismaux; vie *illuminative* représentée par le milieu du temple où s'élève la chaire d'où découle l'enseignement divin

qui illumine l'esprit de l'homme; vie *unitive* représentée par le sanctuaire au fond duquel repose le tabernacle qui contient le pain de vie qui unit l'homme à Dieu. L'aspiration infinie de l'homme vers Dieu est symbolisée par ces milliers de colonnettes qui s'élancent comme des prières vers le ciel, et perçant les voûtes, se perdent dans les flèches aériennes, par les harmonies du chant et la voix majestueuse de l'orgue qui vibre avec l'âme des fidèles dans un universel concert d'amour.

Symbole de l'Église par la forme qui figure un navire renversé, voguant sur la mer du monde, mais dans un sens inverse et même par un souffle opposé, le temple chrétien en a retenu le nom de nef ou vaisseau qui désigne la barque de Pierre. Il est d'ailleurs cette Église elle-même, rassemblée devant Dieu, le corps du Christ, enveloppé sous sa forme visible. Enfin le temple chrétien est l'image de la céleste Jérusalem ou le symbole du ciel; et c'est en lisant dans l'*Apocalypse* la description que fait saint Jean de la céleste Jérusalem qu'on trouve la raison de la forme, des usages, des cérémonies, des chants et des prières qui s'accomplissent dans le temple.

Mais, sans insister sur ce symbolisme profond dont il serait trop long d'expliquer tous les détails, nous dirons avec Montaigne : « Il n'est âme si revêche qui ne se sente touchée de quelque révérence à considérer la vastité sombre de nos églises, la diversité d'ornements, à ouïr le son dévotieux des orgues et l'harmonie posée et si religieuse des voix. » Nous dirons avec le Tasse : « La France est vraiment admirable pour ses églises. » Et fiers de ces prodigieux chefs-d'œuvre du génie chrétien, nous abandonnant à toutes les émotions indicibles qu'elles font naître en quiconque a le sens de l'art et du beau, nous irons, sous ces vieilles et magnifiques cathédrales, nous agenouiller sur la dalle qu'ont foulée nos pères, afin d'y ressentir comme eux ces saints enthousiasmes de l'extase et de la prière qui, appelant Dieu lui-même sous ses voûtes épiques, leur rendent avec la vie la pieuse religion de l'amour; car, vide de Dieu et de l'âme qui prie, la cathédrale n'est plus que le corps sans l'âme, le cadavre sans vie.

Comment exprimer, comment rendre toutes les ineffables beautés de ces basiliques géantes, au style ogival? Comment traduire surtout la vie dont elles n'étaient que l'emblème, et au sujet de laquelle un auteur récent s'écrie : « Ils étaient aussi philosophiquement que saintement inspirés, ces sublimes artistes chrétiens qui, du fond des catacombes au sanctuaire des basiliques, se transmettaient religieusement d'âge en âge, comme type absolu du beau, l'image vénérée du Christ? » Ces cathédrales monumentales, taillées en forme de croix à la tête inclinée, avec leurs mille symboles vivants d'architecture, de sculpture, de peinture, ce n'était là que l'enveloppe extérieure du Sauveur du monde, sa tunique

sans couture. Sous ces voûtes baignées d'une lumière colorée et mystérieuse, le drame liturgique développait la solennité de ses rompes éblouissantes dans cette atmosphère toute vibrante des flots d'harmonie, où la voix de l'orgue s'unissait au chant des psaumes. Et dans ce corps palpitant d'amour, d'intelligence et de vie, l'âme et la divinité du Christ irradiant de l'autel sous les espèces visibles du sacrifice eucharistique, s'incarnant en chaque fidèle par la communion, tous ne faisaient plus qu'un en lui, un par lui avec Dieu. Là était l'idéal du beau, la vérité dans l'unité du tout : l'harmonie de la création dans l'unité des esprits sous le symbolisme liturgique sacramental, unité de toutes choses en Dieu, que l'unité de la pensée à la fois monumentale, sculptée, peinte, chantée, aimée, comprise et pratiquée.

À peine au début de ce siècle, alors que l'architecture du moyen âge était encore si complètement méconnue, Châteaubriand qui eut dans ce siècle le pressentiment de toutes les grandes choses, préluait déjà en ces termes à la réhabilitation de l'art chrétien, bien qu'il n'en entrevît encore que vaguement les innombrables beautés :

« En traitant, » dit-il, « de l'influence du christianisme dans les arts, il n'est besoin ni de subtilité ni d'éloquence; les monuments sont là pour répondre aux détracteurs du culte évangélique. Il suffit, par exemple, de nommer Saint-Pierre de Rome, Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Paul de Londres, pour prouver qu'on est redevable à la religion des trois chefs-d'œuvre de l'architecture moderne.

« Le christianisme a rétabli dans l'architecture, comme dans les autres arts, les véritables proportions. Nos temples, moins petits que ceux d'Athènes et moins gigantesques que ceux de Memphis, se tiennent dans ce sage milieu où règnent le beau et le goût par excellence. Au moyen du dôme, inconnu des anciens, la religion a fait un heureux mélange de ce que l'ordre gothique a de hardi et de ce que les ordres grecs ont de simple et de gracieux.

« Ce dôme, qui se change en clocher dans la plupart de nos églises, donne à nos hameaux et à nos villes un caractère moral que ne pouvaient avoir les cités antiques. Les yeux du voyageur viennent d'abord s'attacher sur cette flèche religieuse, dont l'aspect réveille une foule de sentiments et de souvenirs; c'est la pyramide funèbre autour de laquelle dorment les aïeux; c'est le monument de joie où l'airain sacré annonce la vie du fidèle; c'est là que les époux s'unissent; c'est là que les Chrétiens se prosternent au pied des autels, le faible pour prier le Dieu de force, le coupable pour implorer le Dieu de miséricorde, l'innocent pour chanter le Dieu de bonté. Un paysage paraît-il nu, triste, désert? Placez y un clocher champêtre; à l'instant tout va s'animer! Les douces idées de pasteur et de troupeau, d'asile pour le voyageur, d'aumône pour le

pèlerin, d'hospitalité et de fraternité chrétienne vont naître de toutes parts.

« Plus les âges qui ont élevé nos monuments ont eu de piété et de foi, plus ces monuments ont été frappants par la grandeur et la noblesse de leur caractère.

« Des églises gothiques. — Chaque chose doit être mise en son lieu, vérité triviale a force d'être répétée, mais sans laquelle, après tout, il ne peut y avoir rien de parfait. Les Grecs n'auraient pas plus aimé un temple égyptien à Athènes que les Egyptiens un temple grec à Memphis. Ces deux monuments, changés de place, avaient perdu leur principale beauté, c'est-à-dire leurs rapports avec les institutions et les habitudes des peuples. Cette réflexion s'applique pour nous aux anciens monuments du christianisme. Il est même curieux de remarquer que, dans ce siècle incrédule, les poètes et les romanciers, par un retour naturel vers les mœurs de nos aïeux, se plaisent à introduire dans leurs fictions des souterrains, des fantômes, des châteaux, des temples gothiques; tant ont de charmes les souvenirs qui se lient à la religion et à l'histoire de la patrie. Les nations ne jettent pas à l'écart leurs antiques mœurs, comme on se dépouille d'un vieil habit. On leur en peut arracher quelques parties; mais il en reste des lambeaux qui forment, avec ces nouveaux vêtements, une effroyable bigarrure.

« On aura beau bâtir des temples grecs bien élégants, bien éclairés, pour rassembler le bon peuple de saint Louis et lui faire adorer un Dieu métaphysique, il regrettera toujours ses *Notre-Dame* de Reims et de Paris, ces basiliques, toutes moussues, toutes remplies des générations des décédés et des âmes de ses pères; il regrettera toujours la tombe de quelques Messieurs de Montmorency, sur laquelle il *souloit* de se mettre à genoux durant la Messe, sans oublier les sacrées fontaines où il fut porté à sa naissance. C'est que tout cela est essentiellement lié à ses mœurs; c'est qu'un monument n'est vénérable qu'autant qu'une longue histoire du passé est pour ainsi dire empreinte sous ces voûtes toutes noires de siècles...

« On ne pouvait entrer dans une église gothique sans éprouver une sorte de frémissement et un sentiment vague de la Divinité. On se trouvait tout à coup reporté dans ces temps où les cénobites, après avoir médité dans les bois de leurs monastères, se venaient prosterner à l'autel, et chanter les louanges du Seigneur dans ce calme et ce silence de la nuit. L'ancienne France semblait revivre; on croyait voir ces costumes singuliers, le peuple si différent de ce qu'il est aujourd'hui; on se rappelait et les révolutions de ce peuple et ses travaux, et ses arts. Plus ces temps étaient éloignés de nous, plus ils nous paraissaient magiques, plus ils nous remplissaient de ces pensées qui finissent toujours par une ré-

flexion sur le néant de l'homme et la rapidité de la vie...

« Ces voûtes ciselées en feuillages, ces jambages qui appuient les murs et finissent brusquement comme des troncs brisés, la fraîcheur des voûtes, les ténèbres du sanctuaire, les ailes obscures, les passages secrets, les portes abaissées, tout retrace les labyrinthes des bois dans l'église gothique, tout en fait sentir la religieuse horreur, les mystères et la Divinité.

« Les deux tours baltaines plantées à l'entrée de l'édifice surmontent les ormes et les ifs du cimetière, et font un effet pittoresque sur l'azur du ciel. Tantôt le jour naissant illumine leurs têtes jumelles, tantôt elles paraissent couronnées d'un chapiteau de nuages, ou grossies dans une atmosphère vaporeuse. Les oiseaux eux-mêmes semblent s'y méprendre et les adopter pour les arbres de leurs forêts : des corniches voltigent autour de leurs faltes, et se perchent sur leurs galeries. Mais tout à coup des rumeurs confuses s'échappent de la cime de ces tours, et en chassent les oiseaux effrayés. L'architecte chrétien, non content de bâtir des forêts, a voulu, pour ainsi dire, en imiter les murmures, et, au moyen de l'orgue et du bronze suspendu, il a attaché au temple gothique jusqu'au bruit des vents et des tonnerres qui roulent dans la profondeur des bois. Les siècles, évoqués par ces sons religieux font sortir leur antique voix du sein des pierres, et soupirent dans la vaste basilique ; le sanctuaire mugit comme l'autre de l'ancienne sibylle, et, tandis que l'airain se balance avec fracas sur votre tête, les souterrains voûtés de la mort se taisent profondément sous vos pieds. » (*Génie du Christianisme*, t. III, p. 21, 32.) Il ajoute ailleurs : « Les premières églises chrétiennes, dans l'Occident, ne furent que des temples retournés : le culte païen était extérieur, la décoration du temple fut extérieure ; le culte chrétien était intérieur, la décoration de l'église fut intérieure. Les colonnes passèrent du dehors au dedans de l'édifice, comme dans les basiliques où se tinrent les assemblées des fidèles, quand ils sortirent des cryptes des catacombes. Les proportions de l'Eglise surpassèrent en étendue celles du temple, parce que la foule chrétienne s'entassait sous la voûte de l'église, et que la foule païenne était répandue sous le péristyle du temple... Enfin, avec le XIII^e siècle rayonna cette architecture à ogives qui se plut surtout dans les pays de la domination franque, saxonne et germanique ; au delà des Pyrénées et des Alpes, elle rencontra les préjugés et les chefs-d'œuvre de l'architecture mozarabique, du style bâtard romain et du primitif dorique de la Grande Grèce. L'architecture à ogives fut une conquête des croisades de Philippe-Auguste et de saint Louis.

« A la colonnette écourtée, aux grosses colonnes à chapiteaux historiés, succédèrent les minces et longues colonnes en faisceaux ramifiés au sommet, s'épanouissant en fu-

sées, projetant dans les airs leurs délicates nervures qui devenaient comme la fragile charpente des combles. Au plein cintre des arches, aux voussures en anse de panier se substituèrent les ogives, arceaux en forme d'arête dont l'origine est peut-être persane et le patron la feuille du mûrier indien, si toutefois l'origine n'est pas le simple tracé d'un crayon facile. L'ogive ne se sépare pas tant du néogrec qu'on ne l'y retrouve comme cent autres traits.

« Le cercle, figure géométrique rigoureuse, ne laisse rien à l'arbitraire ; l'ellipse courbe flexible se renfle ou se redresse au gré de celui qui l'emploie ; l'ogive, dont le foyer n'est que la rencontre des deux ellipses d'un triangle curviligne, se pouvait donc élargir et rétrécir, depuis le plus court diamètre jusqu'au diamètre le plus long, propriété qui laissait un jeu immense à l'artiste et qui explique la variété du gothique. Pas un seul monument dans cet ordre ne ressemble à l'autre, et dans chaque monument, aucun détail n'est invinciblement symétrique : l'ornement même est quelquefois calculé pour ne pas produire son effet naturel : de petites figures logées dans des niches ou dans les moulures concentriques des portes, y sont arrangées de manière qu'on les prendrait pour des arabesques, des volutes, des enroulements, des astragales, et non pour des dispositions de la statuaire.

« En imitant les constructions sarrasines, les architectes chrétiens les exhaussèrent et les dilatèrent ; ils plantèrent mosquées sur mosquées, colonnes sur colonnes, galeries sur galeries ; ils attachèrent des ailes aux deux côtés du chœur et des chapelles aux ailes. Partout la ligne spirale remplaça la ligne droite ; au lieu du toit plat et bombé, se creusa une voûte étroite et fermée en cercueil ou en carène de vaisseau ; les tours ouvrées dépassèrent en hauteur les minarets.

« La chrétienté élevait à frais communs, au moyen des quêtes et des aumônes, ces cathédrales dont chaque Etat en particulier n'était assez riche pour payer la main-d'œuvre, et dont aucune n'est achevée. Dans ces vastes et mystérieux édifices se gravaient en relief ou en creux, comme avec un emporte-pièce, les parures de l'autel, les monogrammes sacrés, les vêtements et les choses à l'usage des ministres : les bannières, les croix de divers agencements, les calices, les ostensoirs, les dais, les chapes, les capuchons, les crosses, les mitres dont les formes se retrouvent dans le gothique, conservaient des symboles du culte en produisant des effets d'art inattendus...

« Les plantes de notre sol, les arbres de nos bois, le trèfle et le chêne, décoraient aussi les églises, de même que l'acanthe et le palmier avaient embelli les temples du pays et du siècle de Périclès. Au dedans une cathédrale était une forêt, un labyrinthe dont les mille arcades, à chaque mouvement

despectateur, s'intersectaient, se séparaient, s'enlaçaient de nouveau en chiffres, en cerceaux, en méandres; cette forêt était éclairée par des rosaces à jour incrustées de vitreaux peints qui ressemblaient à des soleils brillant de mille couleurs sous la feuillée; en dehors cette même cathédrale avait l'air d'un monument auquel on aurait laissé sa cage, ses arcs-boutants et ses échafauds; et, afin que les appuis de la nef aérienne n'en dépassassent pas la structure, le ciseau les avait tailladés; on n'y voyait plus que des arches de ponts, des pyramides, des aiguilles et des statues.

« Les ornements qui n'adhéraient pas à l'édifice se mariaient à son style : les tombeaux étaient de forme gothique, et la basilique, qui s'élevait comme un grand catafalque au-dessus d'eux, semblait s'être moulée sur leur forme. On admire encore à Auch un de ces chœurs en bois de chêne si communs dans les abbayes, et qui répétaient les ornements de l'architecture. Tous les arts du dessin participaient de ce goût fleuri et composite : sur les murs et sur les vitreaux étaient peints des paysages, des scènes de la religion et de l'histoire nationale.

« Dans les châteaux, les armoiries colorées, encadrées dans les losanges d'or, formaient des plafonds semblables à ceux des beaux palais du *Cinque cento* de l'Italie. L'écriture même était dessinée; l'hiéroglyphe germanique, substitué au jambage rectiligne romain, s'harmoniait avec les écussons et les pierres sépulcrales. Les tours isolées qui servaient de vedettes sur les hauteurs; les donjons enserrés dans les bois, ou suspendus sur la cime des rochers comme l'aire des vautours; les ponts pointus et étroits jetés hardiment sur les torrents; les villes fortifiées que l'on rencontrait à chaque pas, et dont les créneaux étaient à la fois des remparts et des ornements; les chapelles, les oratoires, les ermitages placés dans les lieux les plus pittoresques, au bord des chemins et des eaux; les beffrois, les flèches des paroisses de campagne, les abbayes, les monastères, les cathédrales; tous ces édifices que nous ne voyons plus qu'en petit nombre et dont le temps a noirci, obstrué, brisé les dentelles; tous ces édifices avaient alors l'éclat de la jeunesse; ils sortaient des mains de l'ouvrier; l'œil, dans la blancheur de leurs pierres, ne perdait rien de la légèreté de leurs détails, de l'élégance de leurs réseaux, de la variété de leurs guillochés, de leurs gravures, de leurs ciselures, de leurs découpures et de toutes les fantaisies d'une imagination libre et inépuisable.

« Veut-on savoir à quel point la France était couverte de ces monuments? Les treize volumes de la *Gallia Christiana*, qui n'est pas achevée, donnent mille cinq cents abbayes ou fondations monastiques. Le pouilli général fournit un total de trente mille quatre cent dix-neuf cures, dix-huit mille cinq cent trente-sept chapelles, quatre cent vingt chapitres ayant églises, deux mille

huit cent soixante-douze prieurés, neuf cent trente et une maladreries; et le pouilli est fort incomplet. Jacques Cœur comptait dix-sept cent mille clochers en France, et la satire Ménippée reproduit le même calcul.

« Ce n'est pas trop de donner un château, chastel, ou chastillon par douze clochers. Tout seigneur qui possédait trois chatellenies et une ville close avait droit de justice : or on comptait en France soixante-dix mille fiefs ou arrière-fiefs, dont trois mille étaient titrés. Une moyenne proportionnelle fournit, sur ces soixante-dix mille fiefs, sept mille justices hautes ou basses, et suppose par conséquent sept mille villes closes ou fortifiées; somme totale approximative des monuments (tant églises que chapelles, villes, châteaux, etc.) un million huit cent soixante-douze mille neuf cent vingt-six, sans parler des basiliques, des monastères renfermés dans les cités, des palais royaux et épiscopaux, des hôtels de ville, des halles publiques, des ponts, des fontaines, des amphithéâtres, aqueducs et temples romains encore existants dans le midi de la France. Voilà, certes, un sol bien autrement orné qu'il ne l'est aujourd'hui. L'architecture religieuse, civile et militaire, gothique, pyramidait et attirait de loin les yeux; la moderne architecture civile et la nouvelle architecture militaire appropriée aux nouvelles armes ont tout rasé; nos monuments se sont abaissés et nivelés comme nos rangs.

« Notre temps laissera-t-il des témoins aussi multipliés de son passage que le temps de nos pères? » (*Etudes historiques*, t. III, p. 194 et suiv.)

Depuis les premières pages écrites sur ce sujet par Châteaubriand, d'innombrables recherches avaient peu à peu révélé aux artistes et aux archéologues toutes les beautés de l'architecture chrétienne et l'influence si profondément bienfaisante du christianisme sur les arts et sur celui-là en particulier. Déjà on pouvait retracer son histoire si palpitante d'intérêt et dont nous empruntons le résumé suivant à un article de M. Gabriel d'Erceville sur l'archéologie chrétienne :

« Les premières églises des Chrétiens furent les catacombes de Rome, ces vastes souterrains où ils se retiraient dans les temps de persécution. Ils furent creusés dès la plus haute antiquité pour l'extraction de la pouzzolane que l'on employait dans les constructions de la ville. Avec le temps, ces carrières se multiplièrent et formèrent un nombre immense de chemins souterrains, avec de vastes catacombes qu'on retrouve sous toutes les grandes villes. Il est digne de remarque que l'extraction de ces matières étant un travail pénible (on y employait des criminels), et qu'une grande partie de ces catacombes fut creusée par des Chrétiens à qui on faisait grâce de la vie. Aussi connaissant tous les détours de ces labyrinthes, ils s'y réfugiaient dans les temps mauvais, et venaient s'y rassembler

dans l'ombre et le silence. Ils cachaient les prêtres et les évêques dont la vie était précieuse à tout le peuple fidèle; ils y recueillaient les restes des martyrs qu'ils arrachaient aux profanations des païens, et les ensevelissaient avec honneur dans ces retraites sûres. Autour de leurs tombeaux, ils se réunissaient pour prier, et célébraient les saints mystères sur leurs pierres sépulcrales. Qu'elles étaient belles ces cérémonies de la primitive Eglise! « Qu'ils sont beaux et touchants les souvenirs qui rappellent les autels des premiers Chrétiens! « C'était sur la pierre où coulait encore, pour ainsi dire, le sang des Martyrs, que se célébraient les sacrés mystères! Qui pourrait comprendre aujourd'hui le sâissement religieux, l'exaltation de la foi qui devaient résulter pour les âmes ar dentes des premiers Chrétiens, de ces rap ports mystérieux entre les tombes et les autels? » Tout à côté de ces autels se voyaient les fontaines et les bassins où l'on baptisait les catéchumènes, qui apprenaient ainsi, dès leur admission dans l'assemblée des fidèles, que la religion qu'ils embrassaient leur demandait le sacrifice entier et complet de leur personne, et qui pouvaient prier leurs saints prédécesseurs, dont les corps reposaient à côté d'eux, de leur donner la force de supporter les tourments pour la vérité, et de répandre comme eux leur sang pour Jésus-Christ. Admirable communion des âmes! c'était par les souffrances des martyrs et leurs prières dans le ciel que les Chrétiens obtenaient la grâce de souffrir à leur tour courageusement sur la terre; et le secours qu'ils avaient reçu de leurs aînés dans la foi, ils le transmettaient, par leurs propres mérites, à ceux qui devaient venir après eux. Sainte fraternité qui avait son lien commun dans la passion du Sauveur!

« Beaucoup d'usages actuellement existants nous viennent de ces premiers temps. Ainsi les tombeaux des martyrs ont servi de type aux autels qu'on voit dans nos églises, et c'est toujours sur une pierre enfermant des restes sacrés que se célèbrent encore les saints mystères. La nécessité où l'on était de s'éclairer sous ces voûtes ténébreuses, a donné naissance à l'usage des cierges, qui font encore une partie essentielle du culte extérieur. Les murs des chapelles souterraines étaient souvent ornés de peintures pieuses, et c'est à ces temps primitifs qu'on doit rapporter l'origine de ces types consacrés et traditionnels de la figure du Christ, de la sainte Vierge et de quelques saints apôtres; types admirables, qu'on croirait presque révélés, et qui furent conservés avec tant de respect pendant le moyen âge par tous les artistes peintres et sculpteurs. « Ajoutons que les pierres tumulaires des catacombes se recommandent encore aux yeux de l'antiquaire chrétien par quelques traits du langage symbolique de l'antiquité... Les anciens écrivains ont souvent comparé la vie hu-

« maine à une périlleuse navigation. Les Chrétiens se sont emparés de bonne heure de cette idée qu'exprimait si bien l'état dans lequel ils vivaient. Ils ont très-souvent placé un navire dans le port sur le cercueil de leurs frères défunts, pour indiquer que la mort les avait fait heureusement parvenir au port du salut. L'ancre a rapport à la même idée. La lyre, la couronne, la palme, les branches de laurier sont autant d'emblèmes d'une victoire heureusement remportée et suivie du triomphe. »

« C'est ainsi que grandissait dans l'ombre et pour ainsi dire dans les entrailles de la terre cette admirable Eglise chrétienne, qui présentait un contraste si frappant avec la société civile d'alors. Sur la terre régnait le mal dans toute sa nudité et toute son horreur. On se jouait de la vie des hommes; des séditions sans cesse renaissantes mettaient continuellement en péril l'existence de l'empire. Le vice le plus effronté se produisait sans honte comme sans aucune retenue, et l'on cherchait tous les jours quelque nouvelle infamie à inventer. Dans les catacombes cependant se formait cette société des Chrétiens, comme un grain de blé qui croît au milieu du fumier. Victime pure et résignée, elle offrait son sang innocent en expiation de tous les crimes qui se commettaient autour d'elle. Son obéissance au souverain était absolue, quelque injuste et cruel qu'il fût, et elle tendait sans hésiter sa tête au hourreau. Mettant un soin extrême à se préserver de toute souillure, elle se conservait sans tache au milieu de la corruption la plus profonde; et ce vice hideux, dont toutes les classes de la société étaient infectées, il n'était pas même permis aux Chrétiens de le nommer. Elle fuyait les plaisirs du monde et les séductions de la richesse, et, s'exerçant aux plus rudes mortifications et à des privations de toutes sortes, elle préparait ainsi dans l'ombre et le silence la régénération du monde. Lorsque l'hiver approche de sa fin, la désolation règne encore dans les campagnes, les champs ne nous offrent qu'un sol aride et sans vie, les arbres nus et dépouillés présentent leurs fronts découronnés et comme frappés de mort; la terre semble une immense solitude sur laquelle plane le silence effrayant des tombeaux; déjà cependant, au-dessous de la surface, la vie s'agite de toutes parts: les graines qu'a semées une main prévoyante, se mettent à germer et bientôt poussent des racines; la sève commence à monter dans les arbres et va réveiller les boutons sur les branches. Attendez un peu, et vous verrez partout les plantes lever la tête et se produire au dehors, les arbres se couvrir de fleurs et de feuillage; la terre entière changera ses vêtements de deuil contre un riche manteau de verdure, et toute la nature célébrera par des cris de joie le retour des beaux jours.

« Lorsque le christianisme se fut assis avec Constantin sur le trône impérial, les

évêques eurent à choisir parmi les édifices publics ceux qui convenaient le mieux à la nouvelle religion. Ils repoussèrent pour la plupart les anciens temples, comme souillés par le culte des idoles, et d'ailleurs ces temples, à cause de leurs petites dimensions, n'auraient pu convenir à cette nouvelle destination. Les prêtres et les sacrificateurs entraient seuls autrefois dans le sanctuaire, dont le peuple était soigneusement éloigné. « Le christianisme, religion de charité, dilata l'enceinte sacrée, agrandit le temple, appela autour des autels tous les hommes sans distinction. » Il fallait donc des édifices d'assez vastes proportions; on jeta les yeux sur les *basiliques*, dont l'usage était à la fois judiciaire et commercial. Elles consistaient en deux portiques parallèles, formés par un simple mur à l'extérieur, et par une colonnade à l'intérieur. L'espace compris entre ces deux portiques, plus large que chacun d'eux, était recouvert par une charpente en bois plus élevée aussi que le sommet des portiques. Cet ensemble, divisé ainsi en trois parties, comme les nefs de nos églises par leurs collatéraux, servait à contenir la foule du peuple qui venait assister aux plaidoiries, et à l'entrée se tenaient les marchands, qui s'occupaient ensemble de leur négoce. Cet édifice était terminé par un enfoncement semi-circulaire, s'ouvrant par une arcade appelée *abside*, et où se tenait le juge principal et ses assesseurs; ils étaient séparés du public par une enceinte transversale où s'arrêtaient les colonnades des portiques, et qu'on appelait *transsept*; cette enceinte était réservée aux avocats et gens de loi. La forme de ces basiliques parut assez bien appropriée aux usages du culte chrétien. Au fond de l'abside, la place du juge fut occupée par l'évêque, entouré de son clergé. L'enceinte réservée aux avocats fut destinée aux clercs et aux chantres, et prit de là la dénomination de chœur; l'autel était placé à peu près au milieu... et à l'entrée du chœur on établit deux espèces de petites chaires, nommées *ambons*, dans lesquelles on venait lire à l'assemblée l'Épître et l'Évangile. Les nefs latérales furent occupées par les fidèles, les hommes à droite et les femmes à gauche. La portion inférieure de la galerie centrale était réservée aux catéchumènes... « L'autel des basiliques était bien différent de celui que nous voyons aujourd'hui dans nos églises, c'était simplement une table de marbre, de porphyre ou de toute autre matière précieuse, appuyée sur quatre petites colonnes d'un travail riche et varié. Aux angles, on plaça quatre belles colonnes, destinées à soutenir une espèce de dôme, désigné par le nom de *ciborium*, à cause de sa forme, qui rappelait une coupe renversée; quelquefois par celui de *tabernaculum*. Entre ces colonnes on adaptait des rideaux d'étoffes précieuses, pour cacher l'autel au moment de la consécration et de la consommation

« des mystères sacrés. On suspendait ordinairement au centre du *ciborium* une colombe d'or ou d'argent, dans laquelle on enfermait l'Eucharistie mise en réserve pour les malades. Il serait difficile aujourd'hui de se faire une idée de la richesse et de la magnificence de cet autel et de ce tabernacle. L'or, l'argent, le bronze, les pierres fines y étaient relevés par le mérite et la perfection du travail. » Sous l'autel on plaçait ordinairement, en souvenir des catacombes, les restes d'un martyr dans un caveau creusé à cet effet; ce caveau décoré avec luxe acquit plus tard de grandes dimensions, et constitua ces grandes cryptes ou églises souterraines, qui, aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles, s'étendirent quelquefois sous une grande partie de l'église; mais cet usage cessa entièrement au XIV^e siècle.

« Une innovation importante fut la construction des tribunes sur les nefs latérales. Dans la basilique profane, une architecture massive couronnait la colonnade. Les Chrétiens y substituèrent une suite d'arcades, formant au-dessus du premier ordre de colonnes une espèce de galerie réservée aux veuves et aux vierges qui se consacraient particulièrement à la prière.

« Lorsque le siège de l'empereur fut transféré en Orient, les empereurs y apportèrent aussi le génie et les arts de Rome, et ils bâtirent à Constantinople quelques basiliques. Mais cette lourde architecture ne put s'implanter sur cette terre classique du beau. L'ancien style grec avait disparu; mais il s'en développa bientôt un nouveau, conforme au génie des peuples orientaux; style indigène, aux allures libres, indépendantes, aux manières capricieuses et fantastiques. L'Orient fut toujours la terre de l'inspiration et d'un vague mysticisme. « Dès le temps de Constantin, on voyait à côté du style venu de Rome un autre style indigène; le génie oriental commençait à secouer ses ailes. Déjà, dès le II^e siècle, il s'était joué, comme un enfant timide, dans les colonnades incorrectes, mais brillantes de Balbeck et de Palmyre. « Puis, grandissant chaque jour, il avait peu à peu conquis son indépendance. Libre, hardi, original, il s'affranchit enfin sous Justinien, lorsque, d'après les dessins d'Isidore de Milet, on vit s'élever à Constantinople le temple de Sainte-Sophie. » Ce temple si remarquable est le chef-d'œuvre de l'architecture byzantine. Il était précédé d'une grande cour carrée, entourée de quatre portiques et au milieu de laquelle jaillissait une fontaine dans un large bassin; on traversait ensuite successivement deux portiques qui formaient comme le vestibule du temple, et après avoir franchi ces dernières barrières, on entrait enfin dans l'édifice par neuf portes. Cet édifice, tourné vers l'Orient, suivant l'ancien usage, était de forme carrée, plus long que large; il avait environ quatre-vingt-quatre mètres de longueur. »

« soixante-seize mètres de largeur, et quarante-sept mètres de hauteur, sans y comprendre le dôme de trente-six mètres de diamètre et de cinquante-trois mètres d'élévation. Tout l'édifice reposait sur huit grosses piles et vingt-huit colonnes de marbre de diverses couleurs. La nef, en s'arrondissant aux extrémités, formait un ovale, au milieu duquel était l'autel, surmonté du dôme central. Le long des trois côtés de la nef régnait une galerie haute, où les femmes s'assemblaient ; car dans les églises grecques elles sont séparées des hommes. Les chapiteaux des colonnes étaient d'airain bronzé ou argenté. Les plus beaux marbres dont les murs étaient revêtus, les compartiments de marbre et de porphyre qui formaient le pavé du temple, l'or, l'argent, les pierres précieuses, et de toutes les formes, éblouissaient les regards et partageaient l'admiration. » Ce beau monument fut le modèle de tous ceux qui s'élevèrent ensuite en Orient. Ils se distinguent tous par leur forme rectangulaire et presque carrée, leur dôme central surmontant l'autel qui occupe ainsi le milieu du temple, le vestibule qui en forme l'entrée, et surtout la multitude de petits dômes ou coupoles entourant la coupole centrale, et qui se trouvent semés çà et là dans tout l'édifice, comme autant de temples particuliers. Cette architecture brillante et hardie, qui se séparait si nettement des traditions romaines, se répandit à diverses reprises dans l'Occident, où elle fut un des éléments constitutifs du style religieux dans ces contrées, surtout pendant les XI^e et XII^e siècles.

« Nous voici arrivés à l'étude des monuments de l'Occident pendant le moyen âge. Les Barbares viennent de prendre possession du monde romain, et l'ancien ordre de choses social a totalement disparu. La civilisation antique a eu presque entièrement le même sort, et le peu qu'il en reste s'est réfugié auprès du clergé et dans les monastères, d'où pendant longtemps encore partira toute vie intellectuelle. Mais, après quelques siècles de léthargie, le christianisme ranimera peu à peu l'humanité ; il lui inspirera une vie nouvelle, sans aucun mélange impur d'idées étrangères ; il lui fera produire et réaliser dans les arts les types du vrai beau, les rêves merveilleux de la pensée religieuse ; il électrisera tout entière au seul nom de la croix, et nous verrons alors le plus magnifique développement de l'idée chrétienne, dans une civilisation d'une fécondité admirable et d'une richesse inouïe. L'architecture ne resta point en arrière de ce mouvement ascensionnel et de cette prospérité. Elle était tombée, entre les mains des Barbares, à une grande lourdeur et à un dénûment presque absolu d'ornements ; elle végéta longtemps dans cet état ; mais au XI^e siècle, aidée des traditions byzantines qui pénétrèrent en Occident, elle se dégagait de ses formes massives, et commença à se revêtir

de dessins et de sculptures variés. Ce perfectionnement continua au XII^e siècle, qui fut marqué par un événement bien important, par l'apparition de l'ogive ; cette forme dont l'origine est encore un problème, et dont l'introduction dans l'art est due bien évidemment à l'inspiration religieuse, fut la base d'un système nouveau, d'une hardiesse et d'une perfection incroyables. Sévère d'abord et majestueux dans le XIII^e siècle, il déploya au XIV^e une richesse et une magnificence imposantes. Le XV^e siècle vit commencer son déclin : sans perdre sa grandeur, il devint recherché, maniéré, et se prolongea jusqu'au milieu du XVI^e siècle, où il fut définitivement remplacé par l'architecture de la Renaissance. Les lignes froides, régulières de l'art antique prirent la place des formes si élancées et si vantées du moyen âge, au temps où la dernière croisade s'accomplissait en Espagne par la prise de Grenade, et où Luther donnait le signal des guerres religieuses qui allaient désoler l'Europe. L'archéologie du moyen âge se divise donc en deux grandes époques, l'époque romano-byzantine et l'époque ogivale, et chacune d'elles se divise elle-même en trois périodes, primaire, secondaire et tertiaire.

« La première période de l'art romano-byzantine s'étend depuis le V^e siècle jusqu'à la fin du X^e siècle. On a réuni dans une même division un aussi long espace de temps, à cause du manque presque absolu de monuments qui permirent des observations plus précises et plus exactes ; à peine si l'on peut citer comme remontant à cette période, Saint-Jean à Poitiers, l'église de la Basse-Ouvre à Beauvais, et quelques autres. Du reste, l'architecture varia peu pendant cette époque. Elle se ressentit de l'inertie intellectuelle et de l'ignorance profonde qui régnaient alors. La forme des églises est à peu de chose près la même que celle des anciennes basiliques, leur construction même nous reproduit la pierre de petit appareil et la brique romaine. La couleur rouge de ces briques, tranchant sur le gris obscur des autres pierres avec lesquelles on les faisait alterner, servit souvent à décorer l'archivolte des fenêtres, ou même à figurer quelques dessins sur les murs. C'est, du reste, le seul mode d'ornementation, la seule décoration que présentent les monuments de cette époque ; tout le reste de la construction est d'une lourdeur et d'une grossièreté remarquables. Des pleins cintres épais s'ouvrent dans la muraille sans aucun ornement, et, s'appuyant sur de simples pieds droits, forment les portes et les fenêtres. Les colonnes mêmes ont presque disparu de l'intérieur de l'édifice, et le plus souvent elles sont remplacées par des piliers massifs, surmontés d'une simple corniche sans entablement. La voûte elle-même manque quelquefois entièrement ; on voulait l'absider, mais le plus souvent on se contentait de couvrir avec la charpente le reste de

l'édifice. Tant que régna le plein cintre, les constructeurs éprouvèrent les plus grandes difficultés pour élever des voûtes à grande et haute portée. Ils ne devinrent habiles dans ce genre de travail qu'après l'introduction de l'ogive, qui joignit à l'élanement et à la beauté des formes une très-grande solidité. On voit, par ces détails l'état profond de dégénérescence où l'art était tombé, et ce qu'il fallut à l'inspiration chrétienne pour l'amener au point où nous le verrons arriver au XIII^e et au XIV^e siècle.

Le XI^e siècle vit s'opérer en Europe un mouvement bien remarquable, une renaissance universelle. Délivrés de la crainte de la fin du monde, que l'on s'était figuré devoir arriver au X^e siècle, tous les esprits sortirent alors d'une profonde léthargie, et une incroyable activité s'empara d'eux tout à coup. Une impulsion puissante se manifesta dans tous les travaux de l'intelligence; elle fut surtout favorisée dans l'architecture par l'influence des idées byzantines, qui se répandirent alors davantage au moyen des croisades qui mirent en communication immédiate l'Orient et l'Occident. Une autre cause aussi du perfectionnement de l'art était dans les préoccupations mystiques des moines, qui introduisirent dans leurs églises une foule d'allusions dont le sens mystérieux nous échappe aujourd'hui pour la plupart; et à cette époque, toute culture intellectuelle était encore renfermée dans les monastères, qui seuls, par conséquent, fournissaient des architectes et d'habiles ouvriers. Les églises de ce temps sont construites d'une manière plus solide, avec le moyen et le grand appareil, c'est-à-dire avec des pierres d'une certaine dimension. Elles sont en général tournées vers l'Orient, se dirigeant ainsi sur la contrée où le Sauveur des hommes accomplit son sacrifice. Le chœur s'agrandit considérablement; il s'allonge d'abord en éloignant l'abside des transepts; puis il s'élargit par le prolongement des bas côtés de la nef, qui viennent tourner autour de l'abside. On peut alors circuler librement autour de l'église; les cérémonies saintes peuvent se développer et prennent un aspect imposant. En outre, le chœur s'entoure de chapelles; celle du fond, immédiatement derrière l'autel, fut toujours dédiée à la sainte Vierge; « d'autres, d'abord au nombre de deux, puis de quatre, de six, quelquefois même davantage, entourèrent le chevet de l'église. L'idée de représenter dans le plan d'une église l'instrument de notre salut, paraît avoir cherché dans l'addition de ces chapelles l'imitation de la couronne du Christ, ou du nimbe qui entoure sa tête. On doit peut-être attribuer à une allusion mystique le nombre presque constamment impair de ces chapelles. » On les trouve en effet tantôt au nombre de trois, tantôt de cinq, tantôt de sept, quelquefois même de douze. A l'intérieur de l'église, les lourds piliers des siècles précédents sont remplacés par de bel-

les colonnes, et bientôt par un groupe de petites, au fût grêle et disproportionné, qui ornaient et cachaient le support véritable. « Rien ne contribue à donner de l'élanement à nos vieilles églises comme ces faisceaux de gracieuses colonnettes, qui s'élancent d'un seul jet du pavé jusqu'aux combles, où elles s'arrêtent pour porter les nervures des voûtes. » Les chapiteaux s'ornent aussi d'une manière remarquable et caractéristique de l'époque. Ils sont surchargés de figures en bas-reliefs, représentant des animaux fantastiques ou bien des scènes tirées de la Bible. Les portes et les fenêtres sont toujours cintrées; mais, fort simples d'abord, quoique plus légères, elles ne tardent pas à se décorer avec une grande magnificence. Elles s'entourent d'une et souvent plusieurs archivoltés, chargées de dessins et moulures propres à ce siècle; ce sont des étoiles, des chevrons brisés ou zig-zags, des losanges, des tores coupés, des têtes de clou, d'élégantes torsades, et mille autres figures que la vue seule peut faire connaître. Ces resplendissantes auréoles reposent sur des colonnes rangées de chaque côté. Les portes forment surtout la partie privilégiée, celle que l'on orna avec plus de luxe. On voit quelquefois sur leur archivolté des scènes de la Bible, la vie du patron, ou la représentation matérielle des vérités dogmatiques, l'enfer, le ciel, les péchés capitaux, ou le jugement dernier. Les fenêtres reçoivent aussi quelquefois une décoration toute particulière: dans l'arcade principale se trouvent comprises deux petites arcades, formant deux fenêtres parfaitement égales et accolées l'une contre l'autre, ce qui leur a fait donner le nom de *fenêtres géminées*. Au-dessus, et pour remplir l'espace compris dans le grand cintre, se trouve une ouverture circulaire ou petite rose, prélude des magnifiques rosaces du style ogival. Toutes ces diverses parties forment déjà un merveilleux ensemble, bien différent de celui qui présentaient les monuments des siècles précédents.

« Les tours ou clochers ne remontent pas tout à fait à l'origine du christianisme. Les cloches commencèrent à être en usage au VII^e siècle, et on cite à peine quelques clochers élevés pendant le VIII^e. Ce n'était d'abord que de grosses tours massives, surmontées d'un toit, et qu'on ne savait où placer dans l'édifice, souvent même qu'on bâtissait tout à fait en dehors. Au XI^e siècle, on en fit un ornement et on le multiplia. Il y en avait une de chaque côté du portail, et une troisième sur le centre des transepts. On les perça alors d'une grande quantité de fenêtres, et on remplaça leur toit informe par une pyramide quadrangulaire en pierre, et à pointe obtuse. Cette pointe s'allongea considérablement au XII^e siècle, s'élança plus hardiment dans les airs, et prit souvent la forme octogone. Ce perfectionnement se fait remarquer, pendant la troisième période, dans toutes les autres parties de l'église. Les minces co-

lonnelles, groupées en faisceaux, se détachent et s'éfilent davantage; les chapiteaux s'enrichissent encore, et leurs sculptures plus délicates dénotent des mains plus exercées; les dessins et moulures du XI^e siècle, généralement composés de lignes brisées, font place à de gracieuses lignes courbes, souvent à de légères guirlandes, des branches de feuillage, des fleurs entr'ouvertes ou entièrement épanouies. Les fenêtres, les portes surtout, se chargent de plus d'ornements: ces dernières se décorent de grandes statues de taille humaine, au port majestueux et aux longs vêtements orientaux. Les importations de l'Orient se remarquent à chaque pas à cette époque, et surtout dans le perfectionnement de la statuaire, qui prit alors un grand développement. Elles se manifestent encore dans la forme circulaire donnée à quelques églises, au souvenir de celle du Saint-Sépulchre à Jérusalem. Les pieux guerriers des croisades cherchaient ainsi à consacrer dans leur patrie le souvenir de leurs combats, de leur pèlerinage et de leur foi, et la plupart de ces églises circulaires portent le nom d'*églises du temple*. Mais ce qui caractérise surtout cette période, appelée si justement période de transition, fut l'apparition, encore timide il est vrai, des formes nouvelles qui se développèrent successivement, et firent la gloire des siècles postérieurs. Les trifles, les quatre-feuilles commencent à se mêler aux autres ornements. Les petites roses ou ouvertures circulaires prennent de grandes dimensions, et se développent en magnifiques rosaces divisées par de légers meneaux de pierres, se ramifiant en plusieurs branches, et s'épanouissant à la circonférence en gracieux trilobes. La voûte enfin se modifie, et la forme fondamentale des trois siècles suivants, celle qui a donné son nom à la seconde partie de l'architecture chrétienne au moyen âge, l'ogive apparaît; mais elle n'a pas encore les heureuses proportions qu'elle acquit par la suite. Elle alterne presque toujours avec le plein cintre; et lorsqu'on la voit aux portes et aux fenêtres, les moulures qui la décorent appartiennent exclusivement au style byzantin.

« Les temples des anciens n'offrent guère que des lignes droites dans l'ensemble de leur construction. Leurs formes étaient exactement polygonales; leur fronton se dessinait en triangle, et un plafond horizontal venait recouvrir leurs colonnes à angle droit. A l'époque où le christianisme parut sur la terre, les Romains introduisirent la ligne courbe dans l'architecture; les temples furent voûtés, les fenêtres et les portes s'ouvrirent en plein cintre; à l'intérieur, les piliers qui supportaient l'édifice furent surmontés par des arcades, et la coupole byzantine vint encore animer cet ensemble. Cette forme était déjà un grand progrès; en effet, la ligne droite horizontale indique la force et la stabilité, mais aussi l'immobilité et la pesanteur. La ligne courbe donne

déjà l'idée du mouvement et de la vie; mais, arrondie en dôme, elle a encore quelque lourdeur. Aussi, malgré le perfectionnement de l'art aux XI^e et XII^e siècles, malgré la beauté qu'atteignit alors le style romano-byzantin, ce n'était point là le dernier mot de l'inspiration religieuse. Il lui fallait définitivement briser avec les traditions antiques et produire un art nouveau, un art qui fût exclusivement à elle. C'est ce que réalisa le XIII^e siècle en adoptant l'ogive, et en en faisant la base de toute son architecture. Cette forme, si éminemment religieuse, se prête admirablement au symbolisme chrétien. Par la légèreté, par l'élançement de ses lignes qui montent à une hauteur considérable, elle indique l'ardeur de la foi, l'élevation vers le ciel des pensées et du cœur de l'homme, l'attention que l'on doit avoir à diriger toutes ses actions vers un but supérieur. Par sa solidité, elle permet de construire des voûtes d'une prodigieuse hardiesse, de grandir l'édifice, de dilater et d'étendre pour ainsi dire les vœux et les affections des fidèles. Toute l'Eglise, à cette époque, sembla se transformer, s'idéaliser, se dégager autant que possible de la matière, et prendre une vie réelle. « Tout, dans la cathédrale gothique, « ne révèle-t-il pas la pensée de l'architecte « chrétien? De tous côtés ne voit-on pas « des emblèmes et des symboles? Ne lit-on « pas dans le plan, en forme de croix, dans « les chapelles qui rayonnent autour de « l'abside, mystérieuse couronne du Christ, « dans tous les détails de l'église, les intentions religieuses de l'artiste catholique? Dans l'élançement des colonnes, « dans l'élevation des voûtes, dans cette « tendance générale à tout diriger vers le « ciel, ne voit-on pas l'exaltation de la foi, « l'ardeur de l'espérance, une exhortation à « diriger en haut nos pensées, nos sentiments, nos actions? Cette immensité d'étendue, cette mystérieuse obscurité du « sanctuaire, ne font-elles pas naître naturellement des sensations religieuses? « Tout, dans la cathédrale gothique, prend « voix et parle hautement; il faut avoir « perdu tout sens chrétien pour ne pas comprendre ce sublime langage. »

« Lorsqu'on entre dans une belle église du XIII^e siècle, on est frappé d'un sentiment indéfinissable d'admiration et de respect. On est saisi d'étonnement à la vue de cet immense vaisseau dont toutes les parties sont entre elles dans une harmonie parfaite; on est porté au recueillement et à la prière par ces formes si religieuses et ce demi-jour si mystérieux. L'ogive règne partout; partout vous apercevez ces arceaux élancés se croisant en tous sens. Tantôt l'église a un intérieur sévère et d'une majestueuse simplicité. Presque aucun ornement n'en vient tempérer l'austérité imposante. Ses arcades, rangées régulièrement à la file, respirent une gravité pour ainsi dire monacale. Telle est Saint-Ouen, à Rouen, où l'on croit voir dans chaque pi-

lier les anciens Bénédictins, tous habillés de même, espacés régulièrement dans l'église, réunis dans un pieux silence et adressant au Ciel une commune prière. Tantôt, au contraire, sans perdre sa gravité religieuse, la cathédrale revêt un aspect plus riche et plus varié. Les ogives sont alors appuyées sur de belles colonnes, ou bien encore sur les faisceaux de minces colonnettes des siècles précédents. Lorsque l'on aperçoit de loin cette multitude de petites colonnes, on dirait une réunion nombreuse de fidèles venus pour prier ensemble, ou même des groupes d'anges rassemblés autour du Très-Haut, et n'attendant qu'un signe de sa volonté pour aller porter aux hommes un message de paix. L'ogive, qui a donné la voûte, qui s'élançe des colonnades, se reproduit encore dans tous les ornements. Elle termine la partie supérieure des fenêtres qui, avec ce nouveau caractère, conservent leur forme géminée surmontée d'une rose, et offrent ainsi, par cette triple composition, l'emblème de la sainte Trinité. Les grandes rosaces déploient toute leur magnificence : « Elles s'ouvrent, elles s'épanouissent, elles étalent leurs riches compartiments ciselés comme de gracieux pétales. Quoi de plus ravissant que cette fleur immense, incrustée dans la muraille, brillant des mille couleurs des vitreaux peints, portant au cœur l'image de Dieu, et dans toutes les divisions qui s'en échappent en rayonnant, celles des anges, des patriarches et des saints ! Admirable symbole ! le cercle, c'est l'éternité au centre de laquelle Dieu se repose. Les esprits bienheureux, les prophètes, les martyrs, les saints, toute la création gravite en chantant des hymnes vers ce majestueux centre de toutes choses. » Les portes restèrent la partie privilégiée des sculpteurs ; on les chargea d'une profusion incroyable de ciselures, de feuilles, de fleurs, de guirlandes, de pinacles, de statues et statuettes ; des scènes entières de la Bible y furent représentées, et se distinguèrent par l'animation des personnages. « A partir du XIII^e siècle, l'ouverture de la porte principale, fut partagée en deux par un pilier dont nous connaissons la destination symbolique ; sur le tympan, le jugement dernier se trouve représenté avec tout son appareil de majesté et de terreur. Le sculpteur chrétien a cherché à frapper l'esprit par cette effrayante image, et, pour produire une plus profonde impression sur la conscience, il a voulu que la porte présentât deux voies, l'une à droite, l'autre à gauche, l'une pour les bons, l'autre pour les pécheurs, suivant les paroles de la terrible sentence. Chacun, en franchissant le seuil du lieu saint, devait se rendre témoignage de ses bonnes et mauvaises œuvres et choisir sa voie. » Au-dessus du portail s'élevèrent ces tours majestueuses dont la grande voix convoquait au loin le peuple fidèle aux solennités religieuses. Souvent on en plaça une au centre des transepts ; parlant alors du milieu de la croix,

elle s'élançait audacieusement dans les airs, et, franchissant les espaces, semblait vouloir porter jusqu'aux cieux le respect et l'amour des populations. Telle est la flèche d'Amiens, d'une hauteur considérable et d'une harmonie parfaite avec les autres parties de cet admirable ensemble. Celle de Strasbourg, placée sur le portail de l'église, est la plus célèbre de toutes. Sa construction dura plus d'un siècle et demi, et son élévation est presque égale à celle du plus haut monument connu, le tombeau de Chéops, la plus grande des pyramides d'Égypte. Percée à jour de toutes parts par d'innombrables fenêtres, découpée en mille festons et dentelles, elle paraît suspendue dans les airs, et, quoiqu'elle soit ouverte à tous les vents du ciel et exposée à toutes les tempêtes, elle n'en demeure pas moins d'une solidité à toute épreuve. Telle est l'âme du Chrétien sur cette terre ; en butte à toutes les séductions du monde, à toutes les tentations de l'enfer, elle est sans cesse agitée et traversée par les vents des passions et les orages du cœur ; ferme cependant au milieu de la tourmente, tant qu'elle s'appuiera sur la croix, rien ne pourra l'ébranler. Aidée, au contraire, de la grâce divine, elle se dégagera peu à peu de la matière, s'élèvera et se purifiera sans cesse, et, quittant ce misérable monde, elle montera calme et silencieuse vers l'infini.

« L'ogive ne répondait pas seulement aux exigences artistiques et aux sentiments religieux des hommes du XIII^e siècle, elle l'emportait encore beaucoup sur toute autre forme pour la solidité de la construction. Avec elle, on put élever des voûtes à des hauteurs considérables. On agrandit aussi l'église en doublant les collatéraux. On effila les colonnes qui pirant, plus de grâce et d'élégance. On perça sur les côtés de grandes et longues fenêtres, et, pour ne diminuer en rien la solidité de l'édifice, on appuya les murs de contreforts à plusieurs étages pour soutenir la portée des voûtes. Ces contreforts étaient déjà en usage depuis longtemps ; mais de massifs qu'ils étaient, ils devinrent alors de légers arcs-boutants, décorés de statues et de clochets. L'édifice tout entier cherchait à se dégager de ses formes matérielles et à s'animer par le perfectionnement et la profusion des ornements. Les fleurons, les rosaces, les fleurs, les feuillages divers, les élégants pinacles revêtent l'enceinte du cœur, décorent le jubé, se jouent dans les fenêtres, rehaussent les chapiteaux et se montrent encore dans mille autres parties de l'édifice. Mais partout domine l'ogive ; c'est elle qui forme la base de tous ces ornements, et c'est elle encore qui supporte ces légères balustrades qui courent au-dessus des colonnes le long des galeries et couronnent à l'extérieur les chapelles latérales et le grand comble. Telles furent les églises du XIII^e siècle, surmontées de leurs magnifiques charpentes qui font encore l'admiration du siècle présent. A cette époque on doit rapporter les

cathédrales de Paris, de Chartres, de Bourges, de Cologne, de Strasbourg, de Reims, de Beauvais, de Tolède, d'York, et une foule d'autres qui surgissent de toutes parts. Pour élever ces immenses monuments, des populations entières se réunissaient comme dans un saint pèlerinage, et allaient travailler ensemble à l'œuvre de Dieu : « C'est un prodige inouï, écrivait dès 1145 un religieux Bénédictin, abbé de Saint-Pierre sur Dive, que de voir des hommes puissants, fiers de leur naissance et de leurs richesses, accoutumés à une vie molle et voluptueuse, s'attacher à un char avec des traits et voiturer les pierres, la chaux, le bois et tous les matériaux nécessaires pour la construction de l'édifice sacré. Quelquefois mille personnes, hommes et femmes, sont attelés au même char, tant la charge est considérable, et cependant il règne un si grand silence, qu'on n'entend pas le moindre murmure. Quand on s'arrête dans les chemins, on parle, mais seulement de ses péchés, dont on fait confession avec des larmes et des prières. Alors les prêtres engagent à étouffer les haines, à remettre les dettes, et, s'il se trouve quelqu'un assez endurci pour ne pas vouloir pardonner à ses ennemis et refuser de se soumettre à ces pieuses exhortations, aussitôt il est détaché du char et chassé de la sainte compagnie. »

« Le xiv^e siècle vit continuer le même enthousiasme et la même perfection architecturale. Cette période ne se distingue de la précédente que par une ornementation plus riche, plus magnifique et quelques différences peu importantes. L'édifice achève de se compléter par l'addition d'un rang de chapelles de chaque côté de la nef; le portail se décore d'un beau fronton aigu découpé à jour et garni de crochets végétales. L'ogive des fenêtres perd un peu de son élancement en s'élargissant, mais elle se divise en cinq légers meneaux de pierre, trilobés à leur partie supérieure et surmontés de cinq élégantes rosaces. La sculpture se perfectionna, et les ornements sont répandus avec une profusion incroyable; les trèfles et quatre-feuilles soutiennent les balustrades et y remplacent l'ogive; partout on ne voit que moulures et broderies, statuettes, fleurs et feuillages : la pierre disparaît entièrement sous un véritable rideau de dentelle.

« La troisième période du style ogival comprend tout le xv^e siècle et la première moitié du xvi^e. L'enthousiasme religieux, ardent encore au xiv^e siècle, commençait à s'éteindre. Les populations, autrefois emportées comme par un entraînement irrésistible aux grandes et nobles entreprises, étaient tombées dans le découragement et presque dans l'indifférence. On avait des peines infinies à mener à fin les grandes églises commencées... Il faut bien le dire aussi, l'art s'était en grande partie sécularisé. On ne voyait plus guère de ces grands architectes du

« premier âge, évêques, abbés, moines, clercs qui se vouaient aux plus rudes travaux pour la gloire de Dieu, et pour gagner une place en paradis; ils avaient été remplacés par des maîtres maçons mercenaires, par des ouvriers qui ne travaillaient qu'à beaux deniers comptants. L'art devait souffrir en de pareilles mains; il ne s'inspirait plus du vif enthousiasme d'esprits passionnés pour l'œuvre sainte; il était appesanti sous les froids calculs de l'égoïsme et du mercantilisme. Alors l'amour-propre, l'orgueil se glissa partout. On voulut attacher son nom à quelque œuvre de mérite; on chercha à gagner par des actions d'éclat, un peu de ce bruit qu'on appelle renommée. De là cette prétention, ce maniéré, cette affectation qu'on observe dans presque tous les monuments de cette époque. La simplicité sublime du xiii^e siècle est perdue, la grandeur élégante du xiv^e est altérée.... L'ornementation s'appesantit au xv^e sous les lignes tourmentées et contournées du gothique flamboyant, sous le goût des tours de force et l'affectation de science, sous cette profusion de végétation indigène et vulgaire qu'elle fit germer de toutes les saillies, de toutes les arêtes, et à l'ombre de laquelle vinrent s'abriter des légions de statues avec leurs niches et leurs dais. L'ogive règne dans tout l'édifice; mais elle s'altère aux portes et quelquefois aux fenêtres; elle se change en une courbe très surbaissée, et se levant subitement au point de jonction. Oubliant ainsi sa forme élancée des siècles précédents, les architectes de cette époque la dépriment et la contraignent de s'incliner vers la terre. Cette modification, au reste, ne devint générale que vers la fin de cette dernière période. Il en est de même des minces colonnettes, qui, diminuant toujours de grosseur, finirent par se réduire à l'état de nervures prismatiques travail minutieux, et d'un effet général assez mesquin. Les voûtes sont sillonnées en tous sens par les nombreuses ramifications des arceaux qui viennent se réunir au milieu dans un pendentif quelquefois très-allongé et toujours très-délicatement ciselé. Rien ne montre mieux la décadence de l'architecture ogivale que ces voûtes qui semblent s'affaisser sous le poids de la matière, et se courber vers la terre. Les fenêtres s'élargissent encore, et l'ogive a souvent plus de la moitié de l'élévation totale. Le réseau qui remplit le tympan, est formé de lignes ondulées, présentant quelque analogie avec une flamme droite ou renversée; c'est ce qui a fait donner à la fenêtre de la dernière époque le nom de *fenêtre flamboyante*. Ce caractère se reproduit dans la composition de la rosace, et même dans celle de la balustrade, d'où les beaux fleurons du xiv^e siècle ont disparu. Les ornements sculptés sont plus que jamais semés avec une grande profusion; mais au lieu de la belle végétation des époques précédentes, les feuilles des guirlandes ne reproduisent plus que des

plantes vulgaires, le chardon, le houx, le rhoux frisée, etc., remarquables seulement par leur exressive découpure. Partout les formes anguleuses, prismatiques, prennent la place des formes arrondies, et au ton noble et majestueux, succède une recherche affectée et prétentieuse. Un ornement particulier à ce siècle, et qui est d'une grande élégance, consiste en festons trilobés, suspendus avec légèreté autour des voussures des portes et des fenêtres, et même des arceaux des voûtes. Tel est le gracieux rideau qui décore intérieurement le porche de la cathédrale d'Autun. Les tours aussi participent au caractère général, elles s'abaissent, deviennent plus massives, et se chargent de plus d'ornements. Nous citerons, pour exemple, les deux tours jumelles de la cathédrale de Saint-Gatien, de Tours. « Depuis la base jusqu'au faite, elles sont chargées de ciselures, de festons, de dentelles, de dais, de pinacles, d'aiguilles, de feuillages, en un mot, de tous les ornements si variés du gothique fleuri, avec une profusion si incroyable, et en même temps avec un goût si exquis, que le roi Henri IV, passant à Tours peu de temps après leur entier achèvement, s'exaltait en les contemplant. Il faudrait un étui, dit-il en s'en allant, pour protéger ce chef-d'œuvre.

« Après avoir brillé plus de trois siècles d'un vif éclat, l'art gothique allait pâlir et s'éteindre ; il avait régué sur la plus belle partie du moyen âge, avec une gloire sans rivale ; il avait crû merveilleusement sous l'influence de la religion, fortement enraciné dans la terre qui l'avait vu naître. Par une injuste préférence, on le délaissa pour cultiver une plante exotique, étrangère au sol et au climat, qui ne pouvait produire que des fleurs sans parfum, que des fruits sans saveur. » La renaissance vint détrôner, au xvi^e siècle, l'architecture indigène, et y substituer les formes antiques. Le plein cintre romain reparut, et peu à peu expulsa entièrement l'ogive.

« Le style de la renaissance fut la fin de l'architecture religieuse : depuis lors on se modèla entièrement sur les monuments grecs et romains, et tout caractère d'inspiration chrétienne disparut de nos édifices sacrés. Aussi, c'est à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvii^e que finit l'histoire de l'art ; mais nous ne serions pas complet si nous ne parlions des admirables vitraux qui décorent toutes nos cathédrales gothiques, et y répandent cette légère obscurité, ce demi-jour coloré, si favorable à la prière, à l'union de l'âme avec Dieu. Qui ne se sentirait naturellement recueilli en pénétrant dans ces immenses édifices, sous ces voûtes silencieuses, éclairées par un jour tel qu'il n'y en a pas sur la terre ? On croit être transporté subitement dans un autre monde, et errer sous les portiques éternels de la cité divine : tous les anges, les saints, les patriarches peints sur les vitraux, semblent descendre sur un rayon de

lumière et vous environnent d'une auréole céleste. C'est un avant-goût de la société des saints dans le ciel. L'origine de la peinture sur verre, est restée fort incertaine ; ses progrès successifs s'accomplirent pieusement dans les siècles où fleurit l'architecture ogivale ; son apogée eut lieu au xvi^e siècle, alors qu'aidée des perfectionnements que Raphaël apporta dans l'art du dessin, et enrichissant ses procédés des règles de la perspective, elle composa ces véritables tableaux où la précision d'exécution et le mérite des détails ne nuit pas à la richesse de l'ensemble. Rien de plus intéressant à étudier que les détails si curieux sur la composition d'un vitrail, la peinture du modèle sur de grands cartons, le découpage des morceaux de verre, les difficultés immenses de la cuisson des vitres peintes, leur assemblage sur le modèle avec des filets de plomb, et enfin leur pose dans la fenêtre avec de petites barres de fer. On voit dans ces détails, quelle patience il fallait pour mener un pareil ouvrage à bonne fin, et comment on était obligé souvent de recommencer tout son travail. Il y avait différentes manières de colorer le verre, et divers oxydes métalliques que l'on faisait entrer à cet effet dans sa composition. Nous citerons la tradition qui rapporte l'invention du verre jaune transparent par l'oxyde d'argent : « L'ordre des Dominicains de Flogne possédait, au xv^e siècle, un religieux très-connu et par ses travaux, et par son éminente piété, Jacques, surnommé l'Allemand, parce qu'il était né à Ulm, en Allemagne. L'obéissance à la règle fut sa vertu principale. L'historien de sa vie remarque qu'un jour, ayant commencé la cuisson des vitres peintes, il fut obligé de l'abandonner avant son achèvement, pour obéir à son supérieur qui l'envoyait à la quête ; mais il fut agréablement surpris à son retour de trouver ses pièces de verres si bien recuites, que jamais il n'avait eu pareil succès. Il avait laissé tomber par mégarde un bouton d'argent d'une de ses manches parmi la chaux qui servait à stratifier son verre ; une partie de ce bouton étant entrée en fusion, le métal teignit en jaune le verre sur lequel il reposait. Ce fait en lui-même très-probable est consigné dans tous les ouvrages sur la peinture vitrifiée. »

Nous compléterons cette historique de l'architecture chrétienne par les pages suivantes empruntées au *Cours de hiéroglyphique chrétienne*, par M. Cyprien Robert. « Le christianisme, » dit-il, « étant l'accomplissement du monde, son art doit réunir les beautés de tous les siècles. C'est pourquoi on le vit d'abord décorer les portiques de ses temples de tous les symboles oubliés de l'Asie, se revêtir d'hiéroglyphes, et reproduire les antiques mystères dégagés du sensualisme grossier de l'idolâtrie. Le temple païen était d'ordinaire sans fenêtres, éclairé seulement par la porte ou par une ouverture à la voûte : les façades en triangles

érasé, portaient les sculptures mythologiques, et sous les portiques extérieurs se déroulaient les fresques ; c'étaient les seules choses dont le peuple pût jouir ; des voiles jaloux cachaient les dieux. Le temple du Christ, au contraire, dilatant son sein, reçut le peuple tout entier ; les voûtes s'élançèrent, l'espace devint immense, l'œil s'éleva parmi les faisceaux des colonnes, formant des milliers de lignes perpendiculaires dont la hauteur échappe au calcul du regard. En dehors, sous des dais à jour, enveloppant ainsi que des ailes diaphanes de chérubins, les statues colossales, on vit les saints patrons prier sur la ville, entre le ciel et la terre, au haut des pyramides effilées comme des aiguilles de cristal. Tout cet ensemble, pour ainsi dire haletant d'extase, devint un grand symbole de l'élan de l'âme vers son Rédempteur.

« Le but que ce proposait cette architecture était de réaliser ici-bas une image de la Jérusalem céleste, avec tous les personnages tant de l'ancienne que de la nouvelle alliance, en adoration autour de l'Agneau ; et en opposition avec eux, se cramponnant aux portiques et aux chapiteaux des nefs, cherchant en quelque sorte à reconquérir leurs autels, une foule de démons grimaçants, de vices sous formes de nains bizarres, de singes, de monstre, de voluptueuses sirènes, de satyres nus et lascifs ; ils semblent quelquefois insulter ceux qui prient. C'est l'opposition allégorique des bons et des mauvais esprits, qui, mêlés ensemble, animés de desseins contraires, se disputent la maison du Seigneur et l'âme humaine ; c'est le dualisme chrétien dans l'art.

« Cathédrale ! ce mot est un son magnifique qui réveille tout ce que notre âme a de souvenirs frais et doux, sévères et solennels. Au moyen âge, chaque royaume a la sienne, où vont se prosterner les monarques ; chaque république, chaque grande ville en a une, les peuples la voient de loin s'élever sur la cité comme un signe ami, qui promet aide et repos. « La cathédrale est plus qu'une église, » dit M. Laurentie, « c'est un symbole. » C'est une colonne sur laquelle tous les siècles ont gravé leurs pensées, qui présente le résumé de tous les efforts du peuple qui le caractérise, et transmet immortelle sa figure aux âges, à venir.

« La basilique occidentale du moyen âge répète dans les arts la conquête de la Grèce par le génie romain : Comme le monde politique, d'alors, elle réunit la variété à la puissance, la liberté à l'unité. Sur la colonne corinthienne, gracieuse et légère, s'élança la gigantesque arcade. Alors comme à toutes les époques de triomphe, reparait le triangle, fruit du mariage complet des deux éléments de l'art, le beau et le fort, le fini et l'infini, qui correspondent au pair et à l'impair, à la femme et à l'homme. Le troisième terme, où la pointe du triangle qui figure l'élan vers le ciel, détermine la naissance de l'ogive, et de la flèche au tour gothique, laquelle est encore l'ogive, mais à sa der-

nière expression, l'ogive parvenue à percer la voûte de la matière et à s'élever vers Dieu. »

L'architecture fut cultivée et perfectionnée dans les couvents. Plusieurs abbés des monastères étaient excellents architectes. L'abbé Henri de Walckenried commença la construction d'une église qui dura 80 ans et se prolongea sous huit abbés successifs. Elle avait 274 pieds de long, 117 de large, 74 de haut et la voûte était soutenue par 36 colonnes : elle paraissait d'un seul morceau. En même temps s'élevait l'église d'Eberach, plus vaste encore, et dont une seule rosace avait coûté plus de mille florins. L'Angleterre et la France avaient déjà élevé des monuments non moins remarquables, comme celle de Cluny et de Saint-Denis. Celle de Prémontré passait pour une merveille.

Dans le siècle de Dante, Ozanam s'exprime ainsi au sujet de l'architecture chrétienne : « Parallèlement, » dit-il, « aux arts de la parole se développaient ceux du dessin. Après avoir longtemps lutté contre la pesanteur et l'austérité du style byzantin, l'architecture gothique s'éleva libre et radieuse. C'était elle qui seule avait entrepris de décorer la grande scène du moyen âge depuis les montagnes d'Ecosse jusqu'aux mers qui baignent la Sicile, depuis l'Ebre et le Tage jusqu'au Jourdain reconquis. Partout où les besoins de la vie matérielle avaient rapproché les hommes et formé une cité, au-dessus de leurs chétives demeures une basilique s'élevait pour représenter et maintenir parmi eux la suprématie de la vie morale. La basilique, au dedans toute brillante des reflets de ses rosaces, tout harmonieuse dans la vérité infinie de ses contours, pleine des pompes du culte, consacrée par la présence de la divinité, était une image ébauchée du ciel : au dehors, ses murs chargés de bas-reliefs, ses longues galeries peuplées de statues, ses aiguilles surmontées de saints, et par-dessus tout son clocher portant à des hauteurs inaccessibles la croix victorieuse, s'élevait comme pour figurer la terre régénérée et pour conjurer la colère d'en haut en lui opposant les vertus d'ici-bas. Qui pourrait dénombrer ces milliers de monastères dont le caractère architectural était aussi varié que l'esprit des ordres religieux auxquels ils appartenaient, ces innombrables sanctuaires, ces chapelles, ces oratoires toujours merveilleusement construits selon les conditions pittoresques de leurs situations, dans les profondeurs des bois, à la cime des rochers, sur des promontoires battus des flots ? Les édifices destinés aux usages de la vie civile n'étaient pas oubliés, des voûtes sévères s'élevaient pour recevoir sous leurs ombres mystérieuses les sièges des magistrats. Les villes, dans l'orgueil de récente liberté, se construisaient des palais, dont le hardi beffroi s'élançait jusque dans les nues. Les châteaux même les plus solitaires cherchaient à s'embellir, ils laissaient couronner de balustrades fleuronées leurs

lours menaçants; percer des fenêtres ogivales, enrichir de colonnettes leurs massives façades, la vigne et l'acanthé sculptées se suspendre autour des portes fermées par des herse de fer. Plusieurs sont encore debout et nous apparaissent pleins de grâce et de majesté, comme des guerriers souriants sous leurs pesantes armures. Les règles de ces constructions savantes se conservaient traditionnellement dans des confréries d'ouvriers qui, satisfaits d'avoir glorifié Dieu et servi les hommes, cachaient leur génie sous l'humble titre de tailleurs de pierres. Toutefois, le nom d'Éudes de Montreuil, contemporain de saint Louis, demeura célèbre et détermine le moment où l'art gothique atteignit son plus haut degré de perfection. Dès lors, ne pouvant devenir plus pur, il s'efforça d'être plus riche. Les édifices du xiv^e siècle se surchargèrent d'ornements. »

Terminons enfin par les lignes suivantes où M. Léon Diaumaure (*Histoire du moyen âge*) parle des magnifiques verreries du moyen âge. « L'architecture ecclésiastique, » dit-il, « perfectionna le genre gothique. Dans les vitraux dont le xiii^e siècle décora la maison de Dieu, l'artiste moderne admire les feuillettes de la Bible et de l'Évangile, commentés par une imagination poétique, et se mêlant à la féerique histoire de la chevalerie et aux récits de la tradition locale. Les héros de la patrie y figurent à côté des martyrs de la foi : le temple était alors le panthéon des hommes illustres. En même temps que leurs statues, inclinées, les mains jointes sur le marbre sépulcral, demandaient au Chrétien une prière pour les faiblesses inexpiables, leurs armoiries resplendissant sur les vitraux semblaient encore défendre le sanctuaire. L'artisan et le pauvre trouvaient aussi leur blason dans ces belles verreries : l'un y voyait les corporations d'ouvriers, chacune avec les attributs de son métier et l'image du saint patron; l'autre y lisait la glorification de l'indigence, du travail, de la douleur, dans la personne du petit Enfant qui a froid et pleure sous le toit de Bethléem, du fils du charpentier gagnant son pain à la sueur de son front, du Sauveur expirant entre deux esclaves. Mais la figure la plus fréquemment reproduite, celle qui porte la plus glorieuse empreinte de l'âme religieuse et naïve de ce temps de foi, c'est la figure de la Vierge Marie. Souvent sa beauté calme et céleste ressort encore davantage par le contraste de Satan, qui s'enfuit en grinçant des dents à l'aspect de la Mère de Dieu.

« Quelques traits de Satan se reproduisent dans les mille formes fantastiques, évoquées par l'imagination de l'artiste, pour représenter les génies malfaisants qui jouaient un si grand rôle dans les croyances de l'époque. Le long des murs grisâtres de la vieille église, rampent des scorpions, des chimères, des dragons ailés, près de quelque satyre païen aux pieds de bouc, de quelque singe à tête cornue; troupe infer-

nale qui assiège l'enceinte sacrée, et semble hurler de désespoir, comme si les paroles de l'exorcisme prononcé au jour de la consécration du saint lieu, avaient frappé sa fureur d'impuissance, et au milieu de ce monde démoniaque qui paraît s'agiter, de longues figures de saints, de rois et de guerriers, se dressent immobiles dans leurs niches de pierre; on dirait que, pour revenir au mouvement de la vie, ils attendent le signal de la trompette de l'archange. Les vitraux peints, ne laissant pénétrer dans le sanctuaire que des teintes adoucies, l'enveloppent d'un demi-jour mystérieux, bien approprié au séjour des tombeaux et de la prière. Tout à coup, au déclin du jour, un torrent de lumière jaillit de la rosace du grand autel; c'est une image du soleil vivant, c'est un reflet du Dieu de gloire. »

ARCHIVES. — C'est dans les églises, dans les monastères surtout, que se conservèrent, pendant plus de seize cents ans, toutes les archives de quelque importance. Saint-Denis était pour la France ce qu'était le Mont-Cassin pour les États napolitains, c'est-à-dire le dépôt général des archives du royaume. Ce fut à Saint-Denis, qu'en 1209, le comte Raymond de Toulouse déposa son testament. Lorsqu'en 1225 le fils de ce seigneur conclut un traité avec Henri III, celui-ci déclara que, pour plus de sûreté, et afin qu'en tout temps l'on pût avoir recours aux documents originaux, il était à désirer que les deux actes fussent confiés à la garde d'une maison religieuse.

ARTS. — Comment exprimer d'une manière assez vive, assez saisissante, l'influence rénovatrice du christianisme sur les beaux-arts? Comment faire saisir dans ses mille détails cette action si éminemment civilisatrice? Comment en peindre les bienfaits et les beautés dans tous les ordres? Cette tâche évidemment dépasse les forces d'un seul homme. Montrons d'abord au moins comment le christianisme vint apporter au monde le type divin du beau, en même temps qu'il lui apportait le type absolu du juste et du vrai. Montrons par quels efforts, par quels progrès successifs il transfigura, en le spiritualisant, l'art de l'antiquité, et nous résumerons ainsi son histoire dans le passé, tout en posant les principes de son développement dans l'avenir. Mais dans cette appréciation c'est à l'artiste lui-même de parler. Écoutons donc M. Cyprien Robert.

« Enfin, » dit-il, « le Christ naît : en lui le beau idéal lui-même s'incarne et se fait homme! Le portrait devient la base de l'art; tout l'échafaudage des symboles et des signes arbitraires qui formaient l'idéal antique, s'écroule devant la figure humaine. Toute forme devient naturelle, et l'idée se lit dans cette forme même, illuminée d'un jour nouveau. Les anges et les vierges de Fiésole, priant en extase, ou planant dans les cieux, disent, sans autres intermédiaires que leurs regards et leurs gestes, l'amour, la joie, les délices divines, tous les senti-

ments dont ils veulent offrir l'image, quoique les auréoles, les ailes, et autres signes conventionnels et tout graphiques, nous rappellent encore l'art hiéroglyphique dont ils sont les derniers restes.

« Toutes ces figures si divines d'amour, qui nous ravissent aujourd'hui, qu'était-ce autre chose, sinon de faibles émanations de cette âme brûlante pour Jésus-Christ, qui, peignant ses crucifix, fondait en larmes. Le surnaturalisme chrétien n'est que la vraie nature chrétienne, bien saisie dans ses expressions et ses chastes désirs. Fiesole n'est devenu divin qu'à force d'être naturel. C'est ce qu'on disait de son temps.

« Gloire à la Trinité par qui toutes choses existent !

« Le Père et le Saint-Esprit avaient envoyé le Fils, et il venait d'expirer au Golgotha. Le voile du sanctuaire s'était déchiré du haut en bas, l'initiation aux mystères de Dieu et de la science allait devenir le partage de tous. Au lieu de la contrainte et de la puissance, bases sociales de la vie antique, la liberté et la charité des hommes entre eux et des peuples entre eux allaient commencer leur œuvre de régénération.

« La foi aux dieux n'était plus ; en philosophie, Platon avait amené à Jésus, le progrès humain n'avait eu lieu que dans cet ordre ; car, pour le moral, l'idolâtrie avait engendré l'abrutissement complet de la conscience et du sentiment, d'où était sorti, en politique, le plus horrible et le plus universel esclavage dont l'histoire conserve mémoire : en littérature, les débauches de l'esprit avaient produit un épuisement complet d'imagination ; pour l'art, l'antiquité était également finie.

« Parti, à son dernier âge, de Delphes et du Parthénon, léger et gracieux comme une nymphe qui sourit et veut plaire, cet art avait abouti au Colisée. Dans ce monument, en quelque sorte soucieux et gigantesque comme un empereur romain, les dernières orgies du paganisme s'accomplissaient ; des milliers d'hommes y étaient livrés aux bêtes pour le plaisir des peuples ; le sang des martyrs y coulait à grands flots, et préparait la terre fécondée à porter une moisson nouvelle. Mais un jour, les longs cris de joie des tigres et des hommes cessèrent, la victime s'en alla libre ; le silence régna dans le monument désert, comme il y règne aujourd'hui : le christianisme avait apparu.

« Alors, l'art, qui est l'expression de la beauté, devint un reflet de la beauté suprême ; c'est-à-dire de la Trinité, qui manifeste en lui ses trois adorables personnes. Car le christianisme, élevant l'homme au-dessus des sens, spiritualisait toute la vie, montrait dans ses rapports véritables le monde qui jusque-là n'avait été qu'un impénétrable mystère, et remplaçait ainsi le symbolisme obscur des païens par le réalisme, image du Père, dans lequel se trouve l'essence de tous les êtres ; le monde et ses rapports mieux connus, l'homme compre-

nait sa propre grandeur, il n'était plus sous l'empire d'un *fatum* inexorable, il reprenait sa personnalité, et cette personnalité s'élevait jusqu'à Dieu dans son complément suprême, c'est-à-dire dans le Fils ; enfin, de même que le Père et le Fils engendrent le Saint-Esprit, ou l'amour, de même aussi la personnalité humaine ou la liberté et le sacrifice s'unissant à la vérité ou au réalisme, produit l'amour ou la passion, ou enfin, l'expression. Un esprit accoutumé à réfléchir, pressentira de suite les grandes conséquences de ce triple principe, et comment tout l'art chrétien doit en découler comme d'une source féconde. Ainsi, sans entrer dans une énumération qui nous mènerait trop loin, qui ne sent, par exemple, que du réalisme, c'est-à-dire d'une plus grande intimité avec la nature, doivent naître mille beautés secrètes dont les anciens n'eurent que le pressentiment ; qu'en lui se trouvent par avance le caractère mystique de l'art moderne, avec tout son cortège de prodiges, de légendes, de pèlerins et d'églises gothiques ? Qui ne sent que la personnalité, c'est-à-dire la conscience de sa liberté et de sa grandeur ennoblira le visage de l'homme, et, dans les souffrances mêmes, remplacera par la résignation de l'espérance et de l'amour, cet air d'héroïsme, sans doute, mais d'héroïsme vaincu, que nous présentent les plus grands drames littéraires ou plastiques de l'antiquité ; l'*OEdipe* de Sophocle, la *Niobé*, le *Laocoon* ? que le clair-obscur et la perspective aérienne, fruits d'une vie plus intérieure, et que le paganisme n'avait pas soupçonnés, ouvrira une source intarissable de beautés que jamais n'auraient pu égaler les couleurs vives et tranchantes des Grecs et des Romains ? Qui ne comprend enfin les prodiges qu'opérera la passion de l'amour, et ne devine son triomphe dans l'architecture gothique ?

« En effet, la passion fait tout son mystère. Destinée à être le lieu de la scène où se célèbre chaque jour le drame éternel et divin, le plus haut mystère de l'amour, l'église est elle-même « un mystère pétrifié, une passion de pierre » dit Michelet ; c'est l'image vivante du Sauveur, étendant ses deux bras sur la croix ; ce cœur incliné par rapport à la nef, se penche du côté où le Christ est censé avoir penché sa tête dans l'agonie ; ces regards brûlants d'amour, et le sang coulant de ses blessures, se reflètent en quelque sorte dans la pourpre et le feu des vitraux. Dans la crypte lugubre, l'église semble s'envelir au tombeau avec son Dieu expiré ; enfin, dans la tour élancée et la flèche qui monte légère et diaphane, elle semble avec lui ressusciter et faire son ascension dans les cieux.

« Alors rachetée par l'Homme divin de l'antique esclavage, la nature est redevenue si pure, que l'âme se joue avec elle comme avec une jeune sœur. Aux mains amoureuses du Chrétien la matière se transsubstantie et passe presque à l'état d'esprit. La pierre de ces tours aériennes ne connaît

plus les lois de la pesanteur. En sculpture, l'âme de l'artiste passe tellement dans la forme qu'il façonne, qu'à l'hymen de l'esprit et de la matière ne connaît plus de bornes. Tout cela, c'est la passion divine.

« Mais cette vérité qu'illumine toutes choses et les rend visibles à l'homme, étant l'essence même du christianisme, il faut approfondir davantage l'effet du réalisme spirituel sur l'art, et montrer son développement successif dans les diverses branches du dessin, architecture, peinture et sculpture. La religion nouvelle spiritualise les symboles matériels de l'antiquité, avant de les remplacer par l'histoire pure; puis crée, au milieu des ténèbres, des catacombes, ces types historiques qu'elle doit bientôt exposer à la vénération de l'univers, et donne à ces icones cet air calme, plein d'espérance et d'une douce mélancolie qui révèle un monde inconnu au paganisme. Nous ne suivrons pas le progrès de ce réalisme dans l'architecture néo-grecque ou byzantine, romaine et gothique, et nous nous verrons forcés de laisser de côté une foule de merveilles curieuses.

« La même transformation s'opère dans la peinture que l'on voit préluder à sa gloire dans les mosaïques des catacombes, et s'initier peu à peu à cette peinture mystique où la fusion et l'immolation des couleurs font entrer à moitié dans la vie céleste. Pour la sculpture, longtemps bannie chez les Chrétiens comme poussant à l'idolâtrie et trop sensualiste, elle progresse moins rapidement que ses compagnes; mais cependant, appelée au même terme, nous devons espérer l'y voir arriver un jour, et elle a même montré à quelques époques ce qu'elle pourrait devenir, si un esprit véritablement religieux s'emparait d'elle et la dirigeait dans sa marche. »

« L'art chrétien, » dit-il ailleurs, « élève à leur plus haute intensité possible les forces humaines; ce qui paraissait impossible ou absurde devient la réalité; Dieu s'étant fait homme, le miracle inonde en quelque sorte la nature, le ciel descend sur la terre, l'éternité dans les temps; lancé vers une perfectibilité indéfinie, le beau idéal embrasse comme possible la spiritualisation de tout l'être, la réconciliation complète de l'esprit avec la matière transformée, dépouillée de ses instincts corrompus. Car, loin que le christianisme veuille étouffer les sens, il les exalte au contraire, il les épure pour les marier à l'esprit qui, sans plus les gêner, les guide comme des coursiers domptés, ou mieux comme des anges de flamme à travers les temps et les sphères; or pour préparer un si complet triomphe, combien n'a-t-il pas fallu de siècles et de générations ? »

« L'art idolâtrique, issu du besoin de faire cesser l'absence de Dieu sur la terre, dut s'anéantir par l'incarnation de l'Homme-Dieu et sa présence individuelle dans l'Eucharistie. L'art fut alors délivré, l'artiste et le spectateur cessèrent d'être enchaînés de-

vant l'image matérielle, parce que l'esprit ne fut plus saisi; l'homme domina ses sens, une grande soif était apaisée par la descente de Dieu; une autre soif commença, celle des soupirs vers la demeure du monde invisible.

« Par le christianisme, aucun art ne pouvait plus être l'esclave d'un autre, comme dans l'antiquité tous l'avaient été de la sculpture; ils avaient retrouvé chacun sa vie propre, en se fondant néanmoins les uns dans les autres, de manière que peinture, sculpture, architecture ne firent plus au moyen âge qu'un seul art, une indivisible trinité, tandis que la raison païenne avait consisté à séparer, à isoler chaque chose et chaque branche des arts, les soumettant à un commun asservissement de la forme.

« Jusqu'à ce qu'il eût créé une éloquence, une poésie, des arts qui fussent son reflet propre, le culte nouveau les interdisait tous; il ne se révélait dans le monde que comme renaissance morale et liberté philosophique. Durant son premier âge il n'est point encore publiquement dogmatique, la liturgie ne s'est fondée que tard sous une forme incontestée, obligatoire. Le monde intérieur fut le seul cercle d'action des premiers Chrétiens, de même que la prière fut leur seule consolation; c'est de la méditation intime qu'ils s'arrachaient pour se porter à la pratique externe des choses humaines, à l'opposé des anciens qui allaient à Dieu et à l'amour par les sens.

« Jusqu'ici les deux sexes de la beauté, l'esprit et la forme, avaient en quelque sorte grandi l'un devant l'autre, sans parvenir à la confondre en un seul sexe actif et puissant. Le Christ seul était capable de réaliser cet hymen, dont la consommation présente également trois grandes phases principales, la primitive Eglise, le moyen âge, les temps modernes.

« Suivant Schelling, le christianisme, à son origine, aurait contenu trois éléments: la foi, ou l'obéissance, représentée par saint Pierre, l'élément de l'amour, figuré par saint Jean, le disciple chéri, et l'élément de protestation, renfermé dans saint Paul; de sorte que la foi et la science devaient être liées par l'amour, dont la cessation jetterait à l'instant la science dans le doute et le blasphème, la foi dans le fanatisme et les plus absurdes superstitions. Dans cette ingénieuse hypothèse, les trois apôtres correspondraient aux trois âges de développement de l'art chrétien.

« La primitive Eglise, âge de la foi, avait pour mission de poser les types qui seront développés de siècle en siècle. Elle les tire de trois sources: judaïco-orientale, hellénique et romaine. Ces trois éléments sont successivement introduits dans le culte et l'art nouveau, de manière que, durant les persécutions, le caractère qui domine encore est l'ancien judaïsme avec ses paraboles et sa puissance thaumaturgique. Sous l'époque constantinienne c'est l'esprit grec qui dirige l'art, et enfin la troisième période ou à l'arrivée des Barbares, c'est le

réalisme romain qui réagit contre l'Orient et la Grèce, menaçant déjà de les abandonner à l'idole du schisme, s'ils refusent de progresser. Cette dernière période primitive, qui se termine à Charlemagne, malgré sa barbarie profonde, est douée d'une étonnante énergie intérieure. C'est alors seulement que les gnostiques sont définitivement terrassés, que tous leurs vains symboles s'évanouissent devant les réalités proclamées; que l'allégorie, dont la Grèce disputieuse avait tant abusé, cessa de régner dans l'art comme dans le culte. Et les symboles panthéistes dans lesquels l'école néoplatonicienne d'Alexandrie avait enveloppé le monde comme dans un subtil réseau, furent mis à nu. Deux conciles, l'un en 431, l'autre en 692, décrétèrent l'histoire comme source du beau sacré dans l'art, et mirent le réalisme à la place des figures. C'était poser le principe d'où devaient sortir toutes les magnificences du moyen âge, préparées ainsi par les Papes des temps barbares.

« Dès que l'homme veut pénétrer dans les secrets de la nature, où rien n'est secret, où il s'agit seulement de voir, il s'aperçoit que le simple y produit le merveilleux, » a dit Balzac. C'est ce que prouve l'art du moyen-âge, parti du simple point de vue de la foi à l'histoire évangélique.

« L'art des XIII^e et XIV^e siècles, sans arriver au sommet du Calvaire, atteignit cependant un degré de passion si fort qu'il en jaillit les cathédrales gothiques et l'ogive, fruit mystique de l'affranchissement de la forme enfermée dans le cercle ou le plein cintre, tendit par la ligne droite à en sortir, et ne réussit qu'alors à briser ses chaînes... Pour célébrer ce triomphe, la flèche gothique s'élança comme une riante fiancée dans sa robe de dentelle, laissant à ses pieds la tour romane, enchaînée à la terre et triste comme une âme en peine. Dans la peinture, une floraison plus parfumée encore se développait de tous côtés, en se modelant sur les types de la primitive Eglise; car là sont tous les germes du beau comme du vrai: de là tout est sorti, même l'art gothique; puisque, à part l'ogive, qui n'est point la forme nécessaire et unique de la voûte, on voit déjà les premières basiliques empreindre leur style de recueillement, enfermer de vastes espaces, créer de mystérieuses chapelles, tendre à monter, et dans leur impuissance, entasser pour y réussir arcades sur arcades.

« Tout homme religieux, » dit Fessler, « considère le beau comme une mystérieuse révélation de la divinité, et demeure convaincu que s'il convient à un peuple chrétien d'aimer l'art, ce ne peut être qu'en tant qu'il exprimera des sentiments divins. »

« Plein de cette pensée, l'artiste montera toujours plus vers le beau, toujours convaincu qu'il ne l'a pas atteint; car, en lui seront l'humanité et l'amour, deux choses inépuisables en souvenirs vers la sainte beau-

té, et en sacrifices pour l'obtenir, tandis que dans le système opposé règnent la jouissance sensuelle et l'orgueil, jamais satisfaits d'absorber.

« En effet, au lieu qu'on voit l'art égyptien, étrusque, hellénique, débiter par la plus grande simplicité possible de la forme et de l'idée, l'art du Christ au contraire commence par l'entassement. Les sarcophages païens, par exemple, n'offrent d'ordinaire que des symboles ou le développement successif d'une seule histoire. Les premiers mausolées que le christianisme inspire, tel que celui de Bressus, présentent sculptées toutes sortes d'histoires, souvent prises à mille ans de distance, sans autre liaison entre elles que le Messie, qui unit tout et donne le dénouement de toute chose par la rédemption. Mais dans l'épopée hellénique tout est tristesse et malédiction: des dieux de sang poursuivent les hommes, et les pieux héros dont ils deviennent jaloux sont forcés de se battre entre eux; sous les plus brillantes couleurs c'est un sombre manichéisme. Les pauvres Troyens, adorateurs de dieux déçus, avec leur père Uranus, sont immolés avec les dieux nouveaux triomphants avec Jupiter. La différence des deux arts s'exprime, au reste, par celle des deux cultes. Le païen, écrasé par le *fatum*, se rébellait contre lui et le maudissait, en se couchant sous le joug de l'homme, peuple ou roi. Le Chrétien, au contraire, ne subit la loi morale d'aucun homme, mais il les aime tous avec un ardent amour et ne se soumet qu'à Dieu. Le culte ancien n'était que plastique; les temples étaient des églises sans paroles, ou sans enseignements public. Ne s'ouvrant que pour une aristocratie d'initiés, le sanctuaire était voilé pour le peuple. Il n'y avait point d'unité, ni de véritable hiérarchie, car chaque dieu de l'Olympe était un dieu exclusif, isolé, qui avait sa liturgie, ses prêtres, sa ville, son empire. Le progrès ne pouvait se faire ainsi; le christianisme devait ramener l'espèce humaine à l'unité, à l'égalité naturelle, à la fraternité.

« Cette grande révolution fut accomplie par les premiers Chrétiens en butte aux persécutions.

§. « Prouver que la religion la plus sainte est celle qui a le plus à souffrir, que la vérité n'a point ici-bas de demeure permanente, et que la vie du Chrétien est le combat. Il en a été de même de l'art issu du Calvaire; il s'est développé constamment dans la tempête, souvent étouffé, mais renaissant toujours; car c'est la différence entre les nations chrétiennes et celles de l'antiquité, que, chez les premières, la vie n'est jamais épuisée, tandis que les autres se succédaient comme des hommes qui naissent et meurent pour ne plus renaître. On avait cru la peinture finie avec Raphaël, quand Rubens vint lui ouvrir une vaste et nouvelle carrière. Corrége déjà, par ses vierges aux contours si pleins de morbidesse, de

résignation et de sensibilité, n'avait-il pas ajouté une grâce de plus aux grâces de Raphaël? Ainsi, de siècle en siècle, l'art chrétien, que l'on croit mort, se lèvera de son repos pour illuminer le monde de splendeurs inespérées.

« Quand même, » dit M. Beck, « on accorderait que l'art antique ne fut point fils de l'idolâtrie, et par conséquent de l'esclavage... , on n'en sera pas moins forcé de voir dans ses emblèmes quelque chose de fausseté, et qui a profané les mystères du monde primitif. Alors la vue des œuvres païennes, qui ont produit tant d'absurdes théories sur le beau, ne pourra plus égarer. Loin de les présenter comme modèles absolus à l'artiste chrétien, on comprendra qu'il ne peut dans cette voie atteindre la perfection, mais qu'il doit agir dans une sphère beaucoup plus élevée; car là où le païen prétend créer, il place son ouvrage comme ayant par lui-même une vie personnelle et méritant un culte, le Chrétien, au contraire, par sa sublime objectivité, se renonce dans son œuvre, et oblige le spectateur à chercher hors d'elle et plus haut qu'elle la vie dont elle est animée, nous défendant de trouver notre repos dans cette œuvre, mais poussant de toute la force de son art notre âme vers la source suprême de la beauté, objet pour lui d'un soupir de plus en plus ardent. Alors on verra que l'art peut bien se séparer de la religion, mais jamais sans se perdre; on verra que sans elle il n'a qu'une existence fautive, excentrique; qu'il est né d'elle, qu'il doit rentrer en elle.... Alors l'architecture sacrée solennisera sa seconde transfiguration, la peinture et la statuaire l'illustreront comme jadis.... Et rachetés par la foi, l'humilité et l'amour, tous les arts s'immoleront de nouveau sur l'autel du Dieu trois fois saint qui les aura retirés de l'abîme et rappelés à la liberté pour toujours. »

« Ce qui caractérise l'art chrétien, » ajoute ailleurs M. Cyprien Robert, « ce qui est le sublime du christianisme, c'est la réunion des deux Testaments en un seul, fruit de la réconciliation du passé et de l'avenir, qui s'embrassent pour ainsi dire dans le présent, *lex antiqua novam firmat, veterem nova complet; in veteri spes est, in novitate fides*, a dit saint Paulinus. Tous les siècles, tous les êtres sont donc appelés à venir rendre témoignage. L'Eglise étant le complément des choses, son art doit être aussi le complément de l'art, et renfermer en lui tous les progrès possibles, tous les types. De là vient l'extrême différence, on pourrait presque dire l'opposition radicale de cet art avec l'antique, qui était nécessairement borné au sol; qui ne pouvait être que national, sans pouvoir arriver à un caractère vraiment universel, de sorte que le grec et l'égyptien s'excluaient, tandis que, chez les modernes, l'art des différents peuples se confirme l'un par l'autre, et ils se prêtent tellement avoué.

« L'art hellénique avait commencé par ce qu'il y a de plus simple et de plus général, se bornant à un très-petit nombre de types qu'il élaborait lentement; il n'entra que très-tard, et pour sa perte, dans les subdivisions de la physiologie humaine et sociale. L'art chrétien, au contraire, partit d'un nombre immense d'individualités depuis Adam, les patriarches, les prophètes, jusqu'aux apôtres et aux martyrs; et au lieu de se rétrécir, il tendit toujours à s'étendre jusqu'à ce que chaque individu, même vivant, obtint son type à part, et pût se placer auprès du Christ. » (*Philosophie de l'art*, par M. Cyprien Robert. — *Cours d'histoire monumentale des premiers Chrétiens*, id. — *Cours d'hieroglyphique chrétienne*, id. — *Université catholique*.)

Dans son *Examen de la philosophie de Bacon* (t. II, p. 89 et suiv.), de Maistre définit le caractère du beau divin créé par le christianisme, et l'immense supériorité qu'il donne à l'art chrétien sur l'art païen. « Les premiers essais, » dit-il, « et les plus grands efforts de la peinture et de la sculpture représentèrent jadis les héros et les dieux. A la renaissance des arts, le Christ et ses héros s'offrirent à l'imagination des artistes, et lui demandèrent des chefs-d'œuvres d'un ordre supérieur. L'art antique avait senti et rendu le beau idéal, le christianisme exigea un beau céleste, et il en fournit des modèles dans tous les genres. Les vieillards, les jeunes gens, les enfants, les femmes, les vierges sont des êtres nouveaux qui semblent défier le génie. Saint Pierre recevant les clefs, saint Paul parlant devant l'aréopage, saint Jean écoutant les trompettes, ne laissent rien à désirer à l'imagination tout à la fois la plus brillante et la plus sage. La beauté mâle dans sa fleur respire sur la figure des anges; en eux se réunit la grâce sans mollesse et la vigueur sans rudesse. Ils n'ont pas les deux sexes comme le dégoûtant hermaphrodite; ils ont la beauté des deux sexes, et cependant ils n'ont point de sexe. Le goût même se croirait coupable s'il y pensait. Une éternelle adolescence brille sur ces visages célestes; jamais ils n'ont été enfants, jamais ils ne seront vieillards; en les contemplant, nous avons une idée de ce que nous serons lorsque nos corps se relèveront de la poussière pour n'y plus rentrer.

« L'enfance surnaturelle se montre déjà dans ces inimitables chérubins que Raphaël a placés au-dessous de la reine des anges, dans l'un de ses plus beaux tableaux (*la Vierge de Dresde ou de Saint-Sixte*). Ces têtes sont pleines d'intelligence, d'amour et d'admiration. C'est la grâce des amours fondue dans l'innocence et la sainteté. Mais tous ces efforts de l'art ne sont que des préparations, et comme des degrés qui doivent élever l'artiste jusqu'à la figure de l'Enfant-Dieu. Le voyez-vous sur les genoux de sa Mère? Elle embrasse son Créateur qui lui demande du lait. La parole éternelle balbutie, elle joue, elle dort; mais le Verbe,

qui se rapetisse pour nous en voyant sa grandeur, n'a pas voulu l'éclipser. Le nuage qui couvre l'astre épargne l'œil sans le tromper, et jusque dans les moindres traits de l'enfance mortelle on sent le Dieu.

« Bientôt nous le verrons dans le temple étonner les docteurs. Ensuite il commandera aux éléments; il ressuscitera les morts; il instruira, il consolera, il menacera les hommes; il parlera, il agira pendant trois ans *comme ayant la puissance (sicut potestatem habens. Matth. vii, 29).* (DANTE, *Parad.*, xxxiii, v. 1 et suiv.) Il se livrera enfin volontairement aux tourments d'un supplice affreux: il montera sur la croix, il y parlera sept fois, et toujours d'une manière extraordinaire, sa voix se renforçant à mesure que la mort s'approche pour lui obéir; sa dernière parole sera plus haute, et libre entre les mourants comme il sera bientôt libre entre les morts (*inter mortuos liber. Psal. lxxxvii, 6*), il mourra quand il voudra, en trompant ses bourreaux étonnés, qui n'avaient pu calculer que sur des hommes la durée possible du supplice.

« L'art antique a su nous montrer dans le Laocoon le plus haut degré de souffrance physique et morale sans contorsion et sans difformité. C'était déjà un grand effort de talent que celui de nous représenter la douleur à la fois belle et reconnaissable. Cependant il ne nous suffit plus pour peindre le Christ sur la croix. Qui pourra nous montrer le Dieu humainement tourmenté et l'homme souffrant divinement? C'est un chef-d'œuvre idéal dont il paraît qu'on peut seulement approcher. Je ne crois pas que parmi les plus grands artistes un seul ait jamais pu contenter ni lui-même ni le véritable connaisseur. Cependant, le modèle, même *inarrivable*, ne laisse pas que d'élever et de perfectionner l'artiste. Le talent, fatigué par ses efforts, pouvait se délasser en s'exerçant sur la figure des martyrs. C'était encore de superbes modèles que ces témoins sublimes qui pouvaient sauver leur vie en disant *non*, et qui la jetaient en disant *oui*. Sur le visage de ces victimes volontaires, l'artiste doit nous faire voir non-seulement la douleur *belle*, mais la douleur *acceptée* mêlée dans leurs traits à la foi, à l'espérance, à l'amour.

« La beauté ayant été donnée à la femme, la femme devait être le modèle de choix pour les deux premiers arts d'imitation. L'antiquité, chez qui le vice était une légion, pouvait se donner carrière sur ce point; mais le christianisme, qui n'admet rien de ce qui peut altérer sa morale, a prononcé à cet égard une loi bien simple. Cette loi proscribit toute représentation dont l'original offenserait dans le monde l'œil même de la sagesse humaine. Comment la femme ne rougirait-elle pas d'être représentée aux yeux d'une manière qui la ferait chasser d'une assemblée comme une folle dégâtante, si elle osait s'y montrer ainsi? Et pourquoi l'homme, plus hardi que la femme, oserait-il cependant demander à l'art

la copie d'une réalité qu'il aurait accablée de ses sarcasmes? On n'a pas manqué d'observer que cette réserve nuit à l'art; mais c'est une erreur qui repose sur une fausse idée du beau que le vice définit à sa manière. Il me souvient que, dans un journal français très-répandu, on demandait au célèbre auteur du *Génie du christianisme si une nymphe n'était pas un peu plus belle qu'une religieuse*. En les supposant représentées par le même talent ou par deux talents égaux (condition sans laquelle la demande n'aurait point de sens), il n'est point douteux que la religieuse serait la plus belle. L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau est celle qui confond ce qui plaît aux sens et ce qui plaît à l'intelligence. Quel spectateur de notre sexe ne se trouve pas plus ému par la Vénus du Titien que par la plus belle Vierge de Raphaël? Et cependant, quelle différence de mérite et de prix! Le beau dans tous les genres imaginables est *ce qui plaît à la vertu éclairée*. Toute autre définition est fautive et insuffisante. Pourquoi donc la religieuse serait-elle moins belle que la nymphe? Parce qu'elle est vêtue, peut-être? Mais par quel aveuglement immoral veut-on donc encore juger la représentation autrement que la réalité? Qui ne sait que la beauté devinée est plus séduisante que la beauté visible? Quel homme n'a remarqué, et dix mille fois, que la femme qui se détermine à satisfaire l'œil plus que l'imagination manque de goût encore plus que de sagesse? Le vice même récompense la modestie en s'exagérant le charme de ce qu'elle voile. Comment donc la loi changerait-elle de nature en changeant de place? Evidente, incontestable dans la réalité, comment serait-elle fautive sur la toile? Ces maximes pernicieuses ne sont propagées que par la médiocrité qui se met à la solde du vice pour s'enrichir. Le beau religieux est au-dessus du beau idéal, puisqu'il est l'idéal de l'idéal; mais peu de gens peuvent s'élever à cette hauteur: l'artiste vulgaire quitte ce qui est beau pour ce qui lui plaît. Écrasé par le talent qui produit la *Transfiguration* et la *Vierge della seggiola*, il s'adresse aux sens pour être sûr de la foule. Il sait bien que le vice s'appelle *Légion*. La foule accourt donc en battant des mains, et bientôt le peintre pourra s'écrier au milieu des applaudissements...

..... Ingenio victi, re vincimus ipsa.

« Une loi sévère, qui se mêle à toutes les pensées de l'art, lui rend le plus grand service en s'opposant à sa corruption, qui détruit à la fois le beau dans toutes les classes comme un ulcère malin qui ronge la vie.

« La femme chrétienne est donc un modèle surnaturel comme l'ange. *Elle est plus belle encore que la beauté*, soit que pour confesser sa foi elle marche au supplice avec les grâces sévères de son sexe et le courage du nôtre, soit qu'auprès d'un lit de douleur

elle vienne servir et consoler la pauvreté malade et souffrante, ou qu'au pied d'un autel elle présente sa main à l'homme qu'elle aimera seul jusqu'au tombeau. Dans toutes ces têtes d'un caractère si différent, il y a cependant toujours un trait général qui les fait remonter au même principe de beauté :

..... *Faciens non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororem.*

« L'aspect de ces figures, quelque belles qu'on puisse les imaginer, aucune pensée profane n'oserait s'élever dans le cœur d'un homme de goût. On leur doit une certaine admiration intellectuelle, pure comme leurs modèles. Jusque dans leurs vêtements il y a quelque chose qui n'est pas terrestre. On doit y voir l'élégance sans richesse, la pauvreté sans laideur, et, si le sujet l'ordonne, la pompe sans le faste : ELLES SONT BELLES COMME DES TEMPLES. (*Psal. cxliii, 13.*)

• Et comme de la réunion d'une foule de traits empruntés à différentes beautés, on vit naître jadis un modèle fameux dans l'antiquité, tous les traits de la beauté sainte se réunissent de même, comme dans un foyer pour enfanter la figure de MARIE, le désespoir et cependant l'objet le plus chéri de l'art moderne dans toute sa vigueur. Il semble que l'empire du sexe pénètre jusque dans ce cercle religieux, et que les hommes saisissent avec empressement l'idée de la femme divinisée. La fabuleuse *Isis*, ayant aussi un enfant mystérieux sur ses genoux, obtenait déjà je ne sais quelle préférence de la part des imaginations antiques. Chacun voulant en posséder l'image, un poète a dit :

« Par *Isis*, comme on sait, les peintres sont nourris.
(*JUVÉNAL.*)

« Dans l'ordre de la vérité et de la sainteté, Marie peut faire naître une observation semblable. *Toujours la même et toujours nouvelle*, nulle figure n'a plus exercé le talent imitatif. Le pinceau des plus grands maîtres semble en avoir fait un objet d'engagement et d'émulation. Sur ce sujet mille et mille fois répété, tantôt ils surpassaient leurs rivaux, et tantôt ils se surpassaient eux-mêmes. Il n'y a pas un cabinet distingué en Europe qui ne renferme quelque chef-d'œuvre de ce genre; et tandis que l'amateur s'exalte devant eux, le missionnaire, armé de la même figure, quoique faiblement exécutée, commence efficacement l'œuvre de la régénération de l'homme. »

Comment dire les flots de poésie que le christianisme a répandus comme à torrents sur le monde? comment peindre la grâce et la majesté divine dont le Verbe même de Dieu est l'éternel archétype, et qui nous représente la création tout entière comme un poème vivant, et l'homme, pontife-roi de cet univers, chargé de porter à Dieu cet hymne universel de tous les êtres? L'Écriture nous instruisant de notre origine, de notre nature, de notre destinée, les mystères chrétiens, Dieu et son Verbe, Jésus-

Christ; c'est là pour nous une source intarissable de poésie inconnue des religions abstraites de l'antiquité. Le principe de la poésie chrétienne, c'est l'âme humaine, modifiée, divinisée pour ainsi dire par la présence et l'action de Dieu en elle. Cette action ne donne pas à l'homme des facultés nouvelles; mais elle sanctifie et agrandit les siennes jusqu'à l'infini. Ce sentiment de l'infini, c'est la poésie, c'est l'art chrétien. Pour ces facultés nouvelles, tout apparaît sous un autre aspect, l'homme, la nature et la société. La matière de la poésie, de l'art chrétien, c'est l'universalité des êtres. Le type de cette poésie, c'est l'histoire de l'Homme-Dieu, sa vie ses souffrances, histoire qui fournit à la poésie des ressources inépuisables. L'homme ainsi transformé se montre à lui-même sous un nouvel aspect, trouvant en lui l'amour universel de Dieu et de l'humanité, sentiment inconnu au monde païen, dont la raison est l'infini, et qui par sa puissance transforme tous les autres. Pour les païens, l'œil ne voyait dans la nature que ce qui est visible; pour le chrétien, au contraire, toute chose visible n'est que le reflet de l'invisible et du divin qui se cache derrière, et qui produit ce sentiment du mystérieux et de l'indéfinissable, que l'antiquité n'a jamais connu. De là la mélancolie, ce sentiment nouveau qui n'est que la conscience obscure et mystérieuse des destinées éternelles auxquelles nous aspirons.

Par le christianisme, la poésie est ainsi affranchie de toutes les entraves terrestres qui la limitent, elle ne nie pas le monde, elle l'idéalise.

Quelle source de la poésie dans les livres de l'Ancien Testament! dans l'âge d'or de l'Eden, l'âge pastoral de l'époque patriarcale! Quelles figures homériques dans la Bible! Moïse, Job, les prophètes! Quelles épopées! le peuple juif dans le désert, une nation tout entière, chargée d'une mission purement religieuse et divine. Job, Ruth, Tobie, Esther, les Machabées, David, type de la grandeur et de la misère humaine. Ici c'est Job, ou la douleur vaincue par la résignation; là, la scène prodigieuse du Sinaï avec ses tonnerres et ses éclairs. Quelle source intarissable d'art et de poésie dans l'Évangile, l'histoire des apôtres, des martyrs, des confesseurs, des solitaires, des vierges, dans la partie mystérieuse même des légendes, dans les Évangiles et les écrits apocryphes, dans les sublimités de l'*Apocalypse*, dans les Actes des martyrs, dans tous ces livres vivants, si éclatants de prodiges, dont toutes les pages sont des âmes, et derrière lesquelles le doigt de Dieu écrit! Là, l'idéal s'unit toujours à l'histoire, le mystère à la réalité. Quelle source d'art que l'histoire de l'Église elle-même, et celle du moyen âge, en particulier! que la conquête du monde par l'apostolat chrétien, l'invasion des barbares, l'écroulement de l'empire romain, les guerres contre les Sarrasins et les croisades! Quelles épopées que les épopées che-

valeresques ! Quelle vie que celle des saints, comme saint François d'Assise, saint Bernard, saint Louis et tant d'autres ! Le christianisme seul possède la poésie et ses véritables lois ; car la poésie, c'est l'infini, c'est Dieu lui-même en nous, et le christianisme seul met en nous Dieu et l'infini. Poète signifie créateur. Dieu seul est poète par excellence. La création tout entière est son poème vivant. L'homme, par la charité et par l'amour, est créateur simultanément avec Dieu, c'est-à-dire poète. Son poème vivant est dans ses œuvres de justice, d'abnégation et de sainteté. Tout devient poésie pour lui, parce qu'il voit désormais Dieu, c'est-à-dire l'idéal et l'infini en tout.

Dans ses *Etudes sur la littérature contemporaine*, M. Ludovic Guyot dit : « Le christianisme, après s'être élevé comme un grand arbre destiné à ombrager le monde, commençait à se couvrir de fleurs et de fruits. En même temps qu'il plongeait ses racines au cœur de la société, il s'épanouissait au dehors en riche poésie, en merveilleuses inventions. L'architecture, si justement appelée par un poète la *pensée religieuse bâtie, la grande et majestueuse écriture du moyen âge*, composait déjà pour l'Europe, avec les légendes et les époques chevaleresques, une glorieuse auréole dont l'éclat eût toujours été croissant. Les langues modernes, après avoir secoué les langes de leur berceau, se préparaient à suivre la pensée dans ses brillantes transformations ; les monastères, gardiens jaloux des traditions littéraires, s'étaient entr'ouverts pour laisser passer la science avec la foi. La France et plusieurs autres pays étaient en travail d'une civilisation nationale et chrétienne. »

« On a remarqué, » dit M. Matter (*Histoire de l'Eglise*, t. I), « que les Chrétiens ne s'emparèrent des beaux-arts de la Grèce et de Rome qu'à l'époque de leur décadence, à peu près comme ils s'emparèrent de la littérature de ces régions célèbres. Ce fut donc leur destinée de ne plus rencontrer que des débris d'arts et des débris de lettres, comme ils n'avaient trouvé que des débris de croyances. Ce fut aussi leur destinée de tout régénérer. »

« Gardien vigilant des connaissances humaines, le christianisme fournit et dirigea les artistes. Ainsi que les réservoirs suspendus au-dessus des cités qui répandent sur les populations les flots de leurs eaux bienfaisantes, les monastères devinrent les fabriques d'où sortirent des chefs-d'œuvre de génie et de foi. Dès qu'il s'agissait de la maison de Dieu, le plus pauvre ne regardait pas à la dépense ; l'ascétique simplicité des religieux de Cîteaux passait même chez leurs voisins pour une innovation, un schisme et un scandale. Suger rassemblait à Saint-Denis les meilleurs ouvriers ; un abbé du Mont-Cassin, depuis Pape sous le nom de Victor III, en envoyait chercher à Constantinople, et formait des élèves ; un évêque d'Élné (Perpignan) dessinait à Jérusalem le plan de l'église qu'il devait faire

exécuter à Auxerre, sous le règne de Henri I^{er} ; un autre pontife, Geoffroy de Champ-Aleman, instituait des prébendes de sa cathédrale pour des ecclésiastiques dont l'un serait peintre, l'autre vitrier, le troisième orfèvre. »

« Si l'on réfléchit que les artistes de l'Europe barbare furent presque exclusivement jusqu'au ix^e siècle des évêques, des prêtres, des moines, et que les corporations laïques qui leur succédèrent dans la construction des édifices sacrés, continuèrent d'affecter un sens traditionnel et mystique aux dispositions architecturales, on sera porté à croire que les détails d'ornementation ne furent pas non plus destinés uniquement à charmer l'œil. »

« Savoir manier le ciseau, peindre sur parchemin, sur verre et sur bois, savoir bien conduire le chœur, furent pendant huit siècles des vertus abbatiales. Le clergé fournissait à la fois des architectes, des statuaires, des peintres, des maîtres de chapelle, à toute la chrétienté. » (M. MAGNIN, *Revue des Deux-Mondes*, juillet 1832.) Les anciens historiens citent un grand nombre d'évêques et d'abbés qui donnaient le plan de leurs églises, et mettaient eux-mêmes la main à l'œuvre. Grégoire de Tours rapporte que l'évêque Léon était un habile ouvrier : *Fuit autem Leo faber lignarius, faciens etiam turres holochryso tectas, ex quibus quedam apud nos retinentur*. Il dit aussi qu'Agriola, évêque de Châlons-sur-Saône, bâtit une église dans cette ville : *In civitate illa ecclesiam fabricavit, quam columnis fulcivit, variavit marmore, musivo depinxit*. On sait que le talent de saint Eloi pour les ouvrages d'orfèvrerie contribua à sa fortune ecclésiastique. Saint Ouen, qui vivait au vi^e siècle, parle en ces termes du monastère de Solignac : *Est autem congregatio magna diversis gratiarum floribus ornata, habentur ibi et artifices plurimi diversarum artium periti*.

« Notre siècle est fier de ses arts et de sa civilisation. Nous devons encore cependant aux premiers âges chrétiens, que nous sommes convenus d'appeler barbares, l'usage des trois instruments les plus puissants par l'harmonie : l'orgue, les cloches et le tambour. Ce dernier même, malgré son caractère tout guerrier, n'est pas dénué d'effets religieux. Autrefois, à Rome, le son des trompettes annonçait l'entrée du triomphateur ; n'était-il pas plus touchant et plus beau d'entendre chez les Chrétiens, au milieu d'un sacrifice offert en honneur du succès de leurs armes, le bruit des tambours annonçant la présence mystérieuse de celui qui est le dispensateur des triomphes ? »

« Le christianisme, en donnant aux arts une nouvelle impulsion, en agrandit la sphère : il leur communique une partie de son essence en leur prêtant sa voix et sa pensée, de sorte que tout ce qui se rapproche de ses mystères ou les rappelle, semble doué d'une haute expression dont la source et le principe ne paraissent pas émaner de

la créature, mais descendre du Créateur. Aussi l'impression que l'on éprouve dans la contemplation des monuments chrétiens ne se rapporte jamais aux destinées temporelles et terrestres de l'humanité, sans rappeler aussi son existence morale et sa nature immatérielle. On préférera toujours à toutes les vaines pompes modernes la vue des grandes et sombres basiliques sur lesquelles les siècles ont versé les reflets du passé. Au recueillement qu'elles inspirent, nous sentons aussitôt les rapports intimes qu'il y a entre leur expression et les instincts religieux de l'âme chrétienne, et nous y trouvons de nouvelles harmonies, sous le voile desquelles on aime à placer naturellement l'image de la Divinité.

« D'abord, le temps est un grand maître ; il contribue à donner aux antiques cathédrales ce caractère vénérable devant lequel on s'incline avec respect. Les arts, en effet, ont cela de particulier qu'ils n'édifient guère que pour les siècles à venir, dans ce sens que la génération qui bâtit n'est pas celle qui paye son tribut d'admiration à son œuvre, et qu'il lui est presque impossible d'en jouir et de l'apprécier. Les édifices anciens, à l'histoire desquels se rattachent de puissants souvenirs, attirent davantage nos sympathies et acquièrent plus de prix à nos yeux. Mais si la préférence qu'on accorde, par exemple, aux églises gothiques, est fondée quelque peu sur leur antiquité, elle a, pour cause première la vérité, la beauté de l'art, et, par-dessus tout, la religion.

« Entrons d'abord dans la vieille basilique de Notre-Dame; nous trouvons là des lignes imposantes d'architecture, d'immenses ogives, des voussures sombres comme les dômes des bois, de doubles bas côtés que l'imagination prolonge; un vide majestueux que remplit à l'instant l'idée de la grandeur de Dieu. Montons à ces énormes tours qui semblent deux piliers élevés pour soutenir le ciel; ces galeries suspendues comme des nids d'aigles, ces colonnettes, ces découpures, cet infini dans un espace que l'œil mesure, tout n'est-il pas fait pour remuer l'âme la plus froide, exalter l'esprit le moins disposé à recevoir de grandes impressions? Ajoutez à cela ce merveilleux cachet du passé, qui donne à l'édifice un caractère particulier, une couleur inimitable, un intérêt que rien n'égale. Mais ce n'est pas tout: supposez qu'en un jour de grande solennité le temple gigantesque se réveille. Nerez-vous l'effet prodigieux d'un hymne à l'Eternel entonné par d'harmonieuses voix, au bruit des ronflements de l'orgue et du bourdonnement des cloches? Penseriez-vous en cet instant que l'art chrétien pût s'élever plus haut? Allez donc entendre des symphonies, peut-être plus brillantes, dans un temple moderne, vous n'y sentirez point votre âme émue et transportée. Pourquoi cette différence? C'est qu'apparemment rien n'est aussi beau, rien n'est aussi

(100) *Notée sur l'abbaye et sur l'église de Pontigny*, par C. D. A.

religieux, aussi grand, aussi vrai que l'alliance des pompes de notre culte avec les merveilles de l'art gothique. C'est là seulement que la musique religieuse peut révéler tout son charme, déployer toute sa puissance. Il y a dans ces harmonies chrétiennes une si grande variété de tons, et dans cette variété tant de combinaison et d'effets possibles, que rien de semblable ne se peut produire ailleurs. Dans nos concerts profanes, les efforts de l'instrumentation pourront aller loin; mais nous y verrons toujours la baguette du *maestro* et le coup d'archet du violon; tandis que dans les églises gothiques les notes se développent et s'élèvent avec un ordre merveilleux, où l'on ne découvre pas la main de l'artiste; et il semble que le monument lui-même soit le mystérieux musicien qui dérobe aux anges du ciel le secret de leurs divines mélodies. Alors, il est évident que l'on ne trouve nulle part une source plus féconde d'émotions, puisque rien dans ce moment ne rappelle l'idée de la terre, et que tout au contraire nous porte à la pensée d'un autre monde dont la religion reproduit les concerts.

« L'architecture chrétienne était basée sur un principe; elle était comme l'expression visible et palpable de la pensée religieuse; elle s'identifiait, se confondait avec elle; et le culte, tant cette harmonie était profonde, eût semblé institué pour elle, si elle n'eût pas émané de lui. En outre, au point de vue de la perspective, nul autre genre ne convenait mieux à notre ciel et à la nature de nos climats (100). »

« Shakespeare, selon toutes les probabilités, était catholique; Milton a visiblement imité quelques parties des poèmes de saint Aviste et de Masenius; Klopstock a emprunté la plupart des croyances romaines. De nos jours, en Allemagne, la haute imagination ne s'est manifestée que quand l'esprit du protestantisme s'est affaibli et dénaturé: les Goëthe et les Schiller ont retrouvé leur génie en traitant des sujets catholiques; Rousseau et Mme de Staël font une illustre exception à la règle; mais étaient-ils protestants à la manière des premiers disciples de Calvin? C'est à Rome que les peintres, les architectes et les sculpteurs des cultes dissidents viennent aujourd'hui chercher des inspirations que la tolérance universelle leur permet de recueillir. L'Europe, que dis-je? le monde est couvert des monuments de la religion catholique. On lui doit cette architecture gothique qui rivalise par les détails, et qui efface par la grandeur les monuments de la Grèce (101). » — *Voy. ARCHITECTURE.*

Tous les artistes du moyen âge, les constructeurs de nos magnifiques cathédrales, les architectes, peintres, sculpteurs, etc., furent des moines, des ecclésiastiques ou de fervents chrétiens. Le chanoine Alberti résuma la théorie de l'architecture. Quatre

(101) CHATEAUBRIAND, *Etudes historiques*, t. III, p. 446

cents moines érigèrent, en cinquante ans, la magnifique église des Dunes, en Belgique. Saint Romuald, fondateur des Camaldules, fut l'architecte du portail de Reims. Un évêque de Constance éleva la voûte merveilleuse qui faisait dire à Vauban : « Quel fou sublime l'a lancée au ciel ? » La basilique de Séz est eut pour fondateur le religieux Azon ; le clocher de Chartres, le Bénédictin Helduart ; Notre-Dame de Paris, l'évêque de cette ville, Maurice de Sully ; la cathédrale de Windsor, l'évêque de Winchester, Wicham ; la coupole du collège romain, le Jésuite André del Pozzo. La fontaine des Innocents doit son existence à un chanoine de Paris, l'abbé de Cluny (Pierre de Lescol) ; les Tuileries, à l'abbé de Saint-Eloy (Delorme). Le plus habile artiste en fer était un frère de l'abbaye d'Orval (1736).

ARTS ET INDUSTRIE. — Le premier service que le christianisme rendit à l'industrie fut de réhabiliter le travail. Sous le paganisme, les arts industriels étaient regardés comme dignes à peine d'occuper les esclaves. Sous le christianisme, au contraire, on les voit exercés par les apôtres eux-mêmes, comme saint Paul, qui faisait des tentes au milieu de son immense apostolat. Les premiers évêques travaillaient de leurs propres mains, et le Christ lui-même n'avait-il pas donné l'exemple, en exerçant dans la maison de son père adoptif le métier de charpentier. On sait que tous les solitaires s'adonnaient à un travail ininterrompu. Dans ses *Règles monastiques*, saint Basile recommande expressément à ses moines comme « des choses d'elles-mêmes nécessaires à la vie et d'une très grande utilité, » les arts industriels et métiers, parmi lesquels il en cite plusieurs, tels que la menuiserie, l'art de travailler le cuivre, etc. Saint Benoît fait, dans sa règle, une obligation stricte à ses moines de s'occuper de travaux manuels. Il en est de même de toutes les règles monastiques. Dans les premiers siècles de l'Église, il n'est pas rare de voir des évêques exercer par humilité les travaux manuels des plus dédaignés. On en voit qui sont bergers, laboureurs, boulangers, charbonniers, etc. Après de tels exemples, le travail réhabilité devenait nécessairement glorieux et saint.

Mais, pour atteindre son développement et sa perfection, le travail a besoin d'intelligence, de liberté, de sécurité, de rémunération et d'encouragements. Or aucune de ces conditions n'existaient pour lui dans la société païenne, surtout sous la domination romaine. Ce fut l'œuvre du christianisme qui, en transformant les mœurs, en améliorant les lois, en pacifiant la société par des institutions comme la trêve de Dieu et d'autres semblables, en rendant à l'homme sa dignité, en abolissant l'esclavage, créèrent par là même toutes les bases de la société moderne. Les relations d'échanges entre les Chrétiens étaient sûres, désintéressées et fondées sur la justice. L'esprit d'association s'appliquant peu à peu sous son

influence à toutes les améliorations de la vie sociale, créait le levier puissant des forces collectives. La tempérance, la sobriété, l'économie enfantaient d'inépuisables ressources. Le luxe, banni des mœurs publiques, et réservé uniquement aux choses de Dieu, augmentait encore partout ses ressources. Des établissements de toutes sortes répandaient à pleine main l'instruction, établissaient partout plus de sécurité et rapprochaient les hommes dans toutes les branches de l'activité sociale. Le travail se divisait en même temps qu'il s'organisait, sous l'impulsion toute puissante de l'Église et des monastères. Enfin, l'institution chrétienne du dimanche, en régularisant le travail de l'industrie dans une période normale adaptée aux forces de l'homme et des instruments animés qu'il emploie, prévenait à la fois et l'encombrement des produits et l'épuisement précoce des classes industrielles.

Ce furent les monastères qui recueillirent et conservèrent d'abord, développèrent et perfectionnèrent ensuite tous les anciens procédés des arts industriels. Jusqu'à ce qu'ils eurent réunis et créés tous les éléments de la société moderne, ce furent eux presque exclusivement, qui exercèrent l'industrie, et leur action sous ce rapport s'est prolongée presque jusqu'à nos jours. Presque chaque couvent était une manufacture, une usine, et souvent même un immense centre industriel, comme nous allons le montrer tout à l'heure. Les couvents des Hiéronymites, en Espagne, avaient plusieurs manufactures ; la plupart des religieux étaient maçons aussi bien que laboureurs ; les Bénédictins bâtissaient leurs maisons, leurs églises, comme on le voit par l'histoire des couvents du mont Cassin, de ceux de Fontevault et autres. Les religieuses filaient une grande partie des toiles de l'Europe ; les moines de Raitenbach avaient acquis une grande réputation pour le tissage du lin ; le couvent d'Altenzell donna une grande extension au commerce des laines ; la congrégation de Saint-François faisait des draps et des galons en même temps qu'elle instruisait les enfants des pauvres et qu'elle soignait les malades. Les *Pauvres frères cordonniers et tailleurs* étaient institués dans le même esprit. Les bières de Flandre, les vins de l'Archipel, de la Hongrie, de l'Italie, de la France et de l'Espagne étaient faits par les congrégations religieuses. L'abbaye d'Ebresbach se livrait à la navigation du Rhin ; des frères lais étaient spécialement chargés de la construction et de la conduite des bateaux. Ce furent des couvents que sortirent en Allemagne les orgues les plus parfaits. Il nous faudrait énumérer toutes les branches de l'industrie si nous voulions citer ici tous les arts industriels qui s'exerçaient dans les monastères.

Dès les temps les plus reculés, Clairvaux offre le spectacle curieux d'un développement industriel prodigieux : exploitations et scieries mécaniques, travaux d'hydraulique

que et d'irrigation, dessèchements, usines et moulins de toute espèce, fermes, forges, foulons, tuileries, tanneries, draperies, filatures, en un mot, ateliers agricoles et industriels de toute sorte se trouvaient réunis sur le domaine de Clairvaux. Chacune de ces catégories constituait une préfecture qui donnait son titre à un officier de l'abbaye. De là les dénominations de maître des œuvres, maître de forges, maître de fours. L'abbaye de Morimond, autre dépendance de Cîteaux, exerçait aussi tous les genres d'industrie. Elle avait des mines, des salines, des usines, des forges, des scieries, des tuileries, des fouleries, des tanneries, des moulins à vent, exploitait les forêts, faisait le charbon; il y avait des frères portant le nom de tous ces métiers, comme aussi des frères meuniers, des frères boulangers, des frères tanneurs, des frères brasseurs, des frères corroyeurs, des frères tisseurs, des frères tailleurs, des frères tisserands, des frères cordonniers, des frères maréchaux, des frères charpentiers, etc. L'abbaye de Viviers montrait assez à quel degré son développement industriel était arrivé avec ses moulins, ses horloges solaires, ses clepsydres, ses lampes perpétuelles, etc.

En même temps qu'ils conservaient, développaient et exerçaient dans ces monastères tous les arts industriels, le christianisme inspirait, organisait et vivifiait de son esprit fécond ces confréries d'ouvriers, dont l'histoire, malheureusement encore peu connue, est une des plus belles pages des annales de l'industrie. C'étaient des pontistes, des maçons ou bâtisseurs d'églises, enfin des confrères de toute sorte qui construisaient des ponts, créaient des chemins pour faciliter les communications, bâtissaient des cathédrales, des hospices et tous ces innombrables monuments dont la France ancienne était si riche. C'était à l'aide de ces confréries que saint Hugues construisait, entre Saint-Laurent et Grenoble, un pont qui réunissait les deux villes pour n'en faire qu'une. Ce fut un saint Bénézet, et patron d'Avignon, qui osa entreprendre un projet gigantesque devant lequel les Romains eux-mêmes avaient reculé, qui, touché des dangers que souffraient les voyageurs, entreprit de jeter un pont sur le Rhône. Si nous possédions l'histoire encore malheureusement si obscure de ces pieuses confréries du moyen âge, on y verrait quels prodiges ont accompli le christianisme dans l'ordre de l'industrie.

Inspirées par l'esprit chrétien, toutes les inventions industrielles sont dues d'abord à des ecclésiastiques et principalement à des moines. Quelques faits suffiront pour le démontrer d'une manière incontestable.

L'horloge fut inventée ou du moins perfectionnée par Richard, abbé de Saint-Alban, au IV^e siècle; par les illustres Chrétiens et confesseurs Boèce et Cassiodore au VI^e siècle, par l'archidiacre Parisicus de Modène au IX^e, et par le Pape Sylvestre II au X^e. Au

XIII^e l'abbé Hautefeuille d'Orléans créa un nouveau genre de montres admirable.

Gerbert, depuis Pape sous le nom de Sylvestre II, écrivit des traités sur la manière de construire un astrolabe, un cadran au quart de cercle, et une sphère. Il était surtout habile à construire des instruments d'astronomie et de musique. Diltmar, historien de ce temps-là, nous dit qu'il était parfaitement versé dans l'astronomie, qu'il surpassa tous ses contemporains en plusieurs autres belles connaissances; qu'étant à Magdebourg, avec l'empereur Othon III, il fit une horloge dont il régla le mouvement sur l'étoile polaire, qu'il considérait à travers un tube. De ces paroles d'un auteur contemporain, des savants ont conclu que Gerbert inventa dès le X^e siècle, premièrement une horloge à roues, et en second lieu un tube astronomique ou lunette à longue vue, ou autrement télescope. Un autre ancien auteur parle avec admiration des orgues hydrauliques, où Gerbert introduisit le vent et le mouvement nécessaire par le moyen de l'eau bouillante.

Dès le XIII^e siècle, le moine Roger Bacon devine l'attraction, le magnétisme, la boussole, la vapeur, l'usage de la poudre, l'aérostas, le télescope, la cloche à plongeur, les ponts suspendus et la mécanique.

On attribue la découverte de la boussole au diacre Flavio de Gioja, d'Amalfi; et ce fut un moine d'Oxford, Linna, qui le premier alla avec la boussole d'Angleterre en Irlande, en 1327.

Le télescope, deviné par Roger Bacon dès le XIII^e siècle, eut pour inventeurs rationnels le P. Scheiner Jésuite et Rheita, Capucin, qui s'approprièrent cette découverte à force de la perfectionner. Ce fut aussi un religieux, le P. Zucchi, de Parme, qui exécuta en 1616 le magnifique télescope à réflexion ou catadioptrique. Le microscope est dû au P. Magnan, Minime. L'instrument de l'astrolabe, remonte, comme nous l'avons vu, au Pape Sylvestre II. Le célèbre artiste des astrolabes, Sevin, travaillait sous les yeux et d'après les idées de l'abbé Sicaud. Le cardinal Cusa est, selon le physicien Lybes, le véritable inventeur de l'hydromètre pour mesurer l'humidité de l'air. La lanterne magique est due au P. Kircher. Les lunettes, qui rendent la vue à tant d'aveugles, ont été inventées par le Dominicain Alexandre Spina, de Pise.

On voit le principe des machines à vapeur dans l'éolipyle décrit en 1626 par le P. Leurechon, Jésuite, dans ses *Récréations mathématiques* si souvent réimprimées depuis, et dans l'appareil à vapeur décrit par le P. Kircher qui embrassait toutes les branches de la science.

L'abbé Outhier est l'inventeur de l'odomètre, qui, adapté à la roue d'une voiture sert à mesurer le trajet parcouru.

Le paratonnerre, dont on attribue la découverte à Franklin, a pour véritable inventeur Procopius Divisch, prêtre de Moravie.

Ce sont des moines, des Jésuites, à qui est due la découverte des aérostats. En effet, c'est le P. Lana, qui le premier donna en 1670 la théorie des ballons. Il consacre le quatrième chapitre de son *Prodromo all'arte maestra* à décrire la construction d'un navire qui naviguerait dans les airs.

En 1720, c'est-à-dire plus de soixante ans avant l'expérience des frères Montgolfier, Barthélemy de Gusmao osa s'élever dans les airs à Lisbonne, en présence de toute la cour de Portugal, et reçut en récompense du roi une pension de 3750 livres. Un autre religieux, le P. Gollien, d'Avignon, écrit en 1755 un petit livre sur l'*Art de naviguer dans les airs*. Le 11 mai 1773, l'abbé Mougier lut à l'académie de Lyon un *Mémoire sur le vol aérien*. L'année précédente, l'abbé Desforges, chanoine à Etampes, fit l'expérience d'une machine volante de son invention. Ce ne fut que onze ans plus tard que les frères Montgolfier firent à Annonay leur première expérience publique.

Un moine Bénédictin, dom Gautney, découvrit la télégraphie acoustique, confirmée par les expériences faites en 1782, et plus tard par celles de Biot et de Hassenfratz. Tout le monde sait que la télégraphie aérienne fut inventée par l'abbé Chappe. L'abbé Haüy, connu par sa méthode d'éducation des aveugles, inventa aussi une machine télégraphique.

La poudre à canon et les fusils sont dus aux moines Roger Bacon et Schwartz, de Fribourg; selon d'autres à l'abbé Berthod, du même pays.

Avant Vaucanson, Albert le Grand et l'abbé Michel construisaient des automates.

La sténographie a son origine dans les notes tironiennes qui nous ont été transmises par Pierre Diacre, moine du Mont-Cassin. Plus tard, en 1747, un Bénédictin, dom Charpentier, publia l'alphabet tironien.

La découverte de la typographie fut faite en 1559 par l'abbé Melchior, du monastère de Saint-Ulric. Les moines Bénédictins de Subiaco importèrent l'imprimerie en Italie. Il y avait à Rome des sociétés créées sous l'inspiration de la papauté, qui veillaient sur l'imprimerie, sur la beauté du papier, la fonte des caractères, la correction des épreuves et sur tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des éditions nouvelles.

Ce furent deux moines qui, sous Justinien, apportèrent les premiers vers à soie, de la Chine en Europe. Ce fut le cardinal Lugo qui, en 1650 introduisit en France le quinquina dont l'emploi fut découvert par les Jésuites. Nous devons au P. Cœur-Doux, les premiers renseignements sur les teintures indiennes. Ce sont les Jésuites, missionnaires, qui en divers lieux découvrirent de nouveaux objets de commerce et d'industrie, comme au Canada et à la Louisiane, des teintures et des remèdes. Ils naturalisèrent sur notre sol des oiseaux, des insectes et des arbres étrangers. L'alcool, les

liqueurs, le sucre, le chocolat, le café, le thé sont dus au christianisme, dit le savant Demarson dans son *Histoire de la vigne*.

La machine à panifier les pommes de terre, véritable supplément du blé, et qui furent recommandées à tous les établissements par tous les préfets, est due à l'abbé Mergoux, curé de Bezons, près Paris.

C'est à un prêtre, M. l'abbé Brossard-Vital, de Toulon, que l'on doit la précieuse invention de l'*ébullioscope-alcoométrique* ou *alcoomètre-vidal*, à l'aide duquel les hommes les plus étrangers à la science pourront connaître la quantité d'alcool pur contenue dans les vins, les bières, les cidres, les ratafias, les jus de fruits fermentés, les vernis, etc. Cette découverte est un grand service rendu au commerce et à l'industrie.

« Les rapports que les croisades firent naître entre l'Orient et l'Occident fournirent à l'industrie de somptueux modèles. Elle trouva des forces dans les corporations d'artisans qui se formèrent sous les auspices de la religion, dans les institutions communales, dans les concessions politiques obtenues par les populations laborieuses. Elle eut part aux lumières des sciences, et s'enrichit de plusieurs découvertes, comme celle du papier de lin, de la distillation de l'eau-de-vie, des lunettes, etc. Elle profita du perfectionnement de cette faculté délicate qu'on appelle le goût; et qui dans les objets qu'on trouve façonnés pour nos usages, déguise l'utilité sous l'élégance, et fait oublier l'infirmité de notre nature en embellissant les choses nécessaires. Enfin ce fut pour elle un honneur insigne d'avoir occupé les saintes et royales pensées de Louis IX lorsqu'il dictait ses *Etablissements des métiers*. » (*Siècle de Dante*, par Ozanam.)

« Rien n'est plus contraire à la vérité historique que de se représenter les premiers moines comme des hommes oisifs, qui vivaient dans l'abondance aux dépens des superstitions humaines. D'abord, cette abondance n'était rien moins que réelle. L'ordre, par ses travaux, pouvait être devenu riche, mais il est certain que les religieux vivaient très-durement. Toutes ces délicatesses du cloître, si exagérées, se réduisaient, même de nos jours, à une étroite cellule, des pratiques désagréables et une table fort simple, pour ne rien dire de plus. Ensuite, il est très-fâcheux que les moines ne fussent que de pieux fainéants : quand leurs nombreux hospices, leurs collèges, leurs bibliothèques, leurs cultures, et tous les autres services dont nous avons parlé, n'auraient pas suffi pour occuper leurs loisirs, ils avaient encore trouvé bien d'autres manières d'être utiles; ils se consacraient aux arts mécaniques et étendaient le commerce au dehors et au dedans de l'Europe.

« La congrégation du tiers ordre de Saint-François, appelée des *Bons-Fieux*, faisait des draps et des galons, en même temps qu'elle montrait à lire aux enfants des pauvres et qu'elle prenait soin des malades. La compagnie des *Pauvres Frères cordonniers*

et tailleurs était instituée dans le même esprit. Le couvent des Hiéronymites, en Espagne, avait dans son sein plusieurs manufactures. La plupart des premiers religieux étaient maçons, aussi bien que laboureurs. Les Bénédictins bâtissaient leurs maisons de leurs propres mains, comme on le voit par l'histoire des couvents du Mont-Cassin, de ceux de Fontevault et de plusieurs autres.

Quant au commerce intérieur, beaucoup de foires et de marchés appartenaient aux abbayes et avaient été établis par elles. La célèbre foire du *Landyt*, à Saint-Denis, devint sa naissance à l'université de Paris. Les religieuses filaient une grande partie des toiles de l'Europe. Les bières de Flandres, et la plupart des vins fins de l'Archipel, de la Hongrie, de l'Italie, de la France et de l'Espagne étaient faits par les congrégations religieuses; l'exportation et l'importation des grains, soit pour l'étranger, soit pour les armées, dépendaient encore en partie des grands propriétaires ecclésiastiques. Les églises faisaient valoir le parchemin, la cire, le lin, la soie, les marbres, l'orfèvrerie, les manufactures en laines, les tapisseries et les matières premières d'or et d'argent; elles seules, dans les temps barbares, procuraient quelque travail aux artistes, qu'elles faisaient venir exprès de l'Italie et jusque du fond de la Grèce. Les religieux eux-mêmes cultivaient les beaux-arts, et étaient les peintres, les sculpteurs et les architectes de l'âge gothique. Si leurs ouvrages nous paraissent grossiers aujourd'hui, n'oublions pas qu'ils forment l'anneau où les siècles antiques viennent se rattacher aux siècles modernes; que sans eux la chaîne de la tradition des lettres et des arts eût été totalement interrompue: il ne faut pas que la délicatesse de notre goût nous mène à l'ingratitude.

À l'exception de cette petite partie du Nord, comprise dans la ligne des villes anasiatiques, le commerce extérieur se faisait autrefois par la Méditerranée. Les Grecs et les Arabes nous apportaient les marchandises de l'Orient, qu'ils chargeaient à Alexandrie. Mais les croisades firent passer entre les mains des Francs cette source de richesses. « Les conquêtes des croisés, dit l'abbé Fleury, leur assurèrent la liberté du commerce pour les marchandises de la Grèce, de Syrie et d'Égypte, et par conséquent pour celles des Indes, qui ne venaient point encore en Europe par d'autres routes. »

Le docteur Robertson, dans son excellent ouvrage sur le commerce des anciens et des modernes aux Indes orientales, confirme, par les détails les plus curieux, ce qu'avance ici l'abbé Fleury. Gènes, Venise, Pise, Florence et Marseille durent leurs richesses et leur puissance à ces entreprises d'un zèle exagéré, que le véritable esprit du christianisme a condamnées depuis longtemps. Mais enfin on ne peut se dissimuler que la marine et le commerce modernes ne

soient nés de ces fameuses expéditions. Ce qu'il y eut de bon en elles appartient à la religion, le reste aux passions humaines. D'ailleurs, si les croisés ont en tort de vouloir arracher l'Égypte et la Syrie aux Sarrasins, ne gémissons donc plus quand nous voyons ces belles contrées en proie à ces Turcs, qui semblent arrêter la peste et la barbarie sur la patrie de Phidias et d'Euripide. Quel mal y aurait-il si l'Égypte était depuis saint Louis une colonie de la France, et si les descendants des chevaliers français régnaient à Constantinople, à Athènes, à Damas, à Tripoli, à Carthage, à Tyr, à Jérusalem ?

« Au reste, quand le christianisme a marché seul aux expéditions lointaines, on a pu juger que les désordres des croisades n'étaient pas venus de lui, mais de l'emportement des hommes. Nos missionnaires nous ont ouvert des sources de commerce, pour lesquelles ils n'ont versé de sang que le leur, dont à la vérité ils ont été prodigues. Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit sur ce sujet au livre des missions. » (*Génie du christianisme* par CHATEAUBRIAND, t. IV, p. 326 à 330.)

Le scapulaire n'était autrefois que l'habit d'atelier des religieux. Dans son *Histoire des Français des divers états*, Alexis Monteil parle des Cordeliers du XIV^e siècle qui, dans l'intervalle des offices, conduisaient la charrie, et essartaient, plantaient et moissonnaient. (T. II, p. 369.) La religion présidait à tous les arts et métiers. Saint Eloi était le patron des ouvriers sur métaux; saint Blaise, de ceux qui travaillaient la pierre; saint Fiacre, de ceux qui faisaient la brique et la poterie; saint Joseph, des charpentiers, menuisiers et couvreurs; saint Marc, des verriers et des vitriers; saint Côme, des barbiers; saint Amand, des brasseurs de bière; saint Honoré, des boulangers; les bouchers avaient la bannière dédiée au Saint Sacrement; saint Nicolas était le patron de ceux qui travaillaient la chandelle et la cire; saint Jean-Baptiste des pelletiers, fourreurs et tous ceux qui travaillaient la peau; saint Crépin, des cordonniers; les tisserands avaient la bannière de l'Annonciation; sainte Arrogonde était la patronne des toiliers; Notre-Dame, celle des cardeurs, peigneurs, fileurs, retordeurs de fils de laine, foulons, tondeurs, friseurs, presseurs en un mot de tous ceux qui travaillaient la laine; Notre-Dame-la-Riche, celle des fabricants d'étoffes de soie, satins, damas, velours, taffetas, étoffes d'or et d'argent, etc.; saint Maurice était le patron des teinturiers; sainte Luce, la patronne des tailleurs; saint Sever, des chapeliers, smussiers, etc.; saint Clair, des brodeurs, brodeuses, etc.; saint François, de ceux qui font la tapisserie; saint Paul, des cordiers; saint Jean-Porte-Latine, des papetiers, imprimeurs, etc. Nous parlerons ailleurs des immenses services rendus aux arts et à l'industrie par les confréries organisées sous l'action de l'esprit chrétien (*Voy. CONFRÈRES*), qui devinrent plus tard

les corporations et les communautés d'arts et métiers. Nous dirons aussi quelle fut l'action bienfaisante de la législation de l'Eglise contre l'usure (*Voy. Usure*), et des diverses modifications qu'elle apporta successivement dans les lois de l'économie sociale. Comment énumérer encore les prodigieux travaux exécutés à Rome par les Papes, depuis 15 siècles, jusqu'à Pie VI qui dessèche les marais infects, retrouve le chemin des consuls romains et répare les aqueducs des premiers monarques de Rome.

ASILE (DROIT D'). — « Le droit d'asile, qu'on a beaucoup décrié et peu compris, complétait le bienfait de la législation d'alors. L'asile sauvait le coupable, non de la justice, mais de la vengeance. Du moment où il avait touché le parvis sacré, les offensés ne pouvaient plus tirer le fer contre lui; ils le laissaient à la garde du prêtre, qui en demeurait responsable. La composition pécuniaire devenait alors obligatoire; elle expiait l'offense, compensait les représailles et rétablissait la paix. C'était un effet de cette bienfaisante maxime que, « l'Eglise abhorre le sang. » Tandis que la puissance laïque, dans ses timides tentatives, offrait l'option entre la voie des armes et celle des tribunaux, l'intervention du pouvoir religieux arrachait la cause aux hasards du combat, et changeait la guerre en procès. L'enceinte du sanctuaire était le terrain du régime légal : c'était de là que ce régime devait s'étendre, couvrir successivement le reste du sol, et constituer la société civile par toute l'Europe. Ainsi, en ce qui concerne les biens, les personnes, les voies judiciaires, sur tous ces points, qui sont les fondements du droit, l'Eglise semblait stipuler par ses intérêts seulement : il se trouva qu'elle avait fait les affaires de la civilisation (102). » (*La civilisation chez les Francs*, par A. S. OZANAM; p. 139.)

En parlant du droit d'asile accordé aux églises et ouvert à tous les malheureux, M. l'abbé Jager fait sentir combien cette institution était bienfaisante dans un temps où les lois barbares étaient encore en vigueur, où le maître avait le droit de vie et de mort sur son esclave, le mari sur sa femme et son enfant, le roi sur ses sujets, les parents d'un homme assassiné sur le meurtrier. Réfugiés à l'église, ils étaient sauvés; alors l'évêque devenait doublement médiateur, d'abord entre Dieu et le coupable, ensuite entre le coupable et ceux qui l'avaient poursuivi. L'évêque ne le rendait qu'à condition qu'il serait en sûreté, et qu'après l'avoir réconcilié avec Dieu.

« Un autre asile était ouvert aux enfants dans les couvents, lorsque les parents étaient assez dénaturés pour s'en défaire. Les parents se présentaient à l'église du monastère; là, à l'autel, en présence du prêtre, ils

offraient l'enfant et prenaient pour lui un engagement perpétuel qui ne pouvait plus être rompu, même lorsque l'enfant, parvenu à l'usage de la raison, sentait qu'il n'était point appelé à la vie monastique. « Cette institution, a dit le professeur, vous paraît singulière, peut-être ridicule, mais ne jugez pas avec légèreté, prenez pour principe que chaque fois que vous trouvez une institution singulière dans l'Eglise, il y a dans la société quelque chose qui l'a provoquée. Lorsque la règle dont je vous parle a été établie, la barbarie, le despotisme étaient dans la famille; le père avait le droit d'ôter la vie à son fils nouveau-né, ou de le vendre en esclave, et trop souvent il usait de ses droits. L'Eglise offrit donc aux parents un moyen de les laisser vivre. Et c'est ainsi qu'une institution qu'on ose traiter de ridicule a sauvé la vie à des milliers d'enfants, à des princes même, qui, étant à redouter, auraient été mis à mort, si cet asile n'avait point existé, ou si l'engagement avait pu être rompu. Vous voyez donc là, une institution non ridicule, mais sage, faite dans l'intérêt de l'humanité. » (*Cours d'histoire ecclésiastique.*)

ASILE (SALLÉS D'). — « Chacun sait combien cette institution des asiles est précieuse, à l'époque où nous vivons. Apportant avec lui, en venant au monde, le triste apanage des faiblesses humaines, l'enfant exige une surveillance et des soins presque continus; et cependant, combien de pauvres mères ne sont-elles pas obligées, malgré toutes leurs craintes, de délaisser ce cher objet de leur tendresse pendant de longues heures, pour venir en aide au chef de la famille, dont le travail assidu ne saurait toujours subvenir aux nécessités même les plus pressantes. Que devient alors cet être fragile ainsi abandonné à son inexpérience et à sa propre faiblesse? Elles se le figurent aisément, ces heureuses mères des classes aisées qui tremblent sans cesse pour leurs enfants, qu'elles ne quittent jamais des yeux : souffrance, tristesse, et accidents de toutes sortes, tel est le partage de cet âge, pour lequel tout devrait être protection, sourire et douceur! Combien de fois n'a-t-on pas eu le cœur déchiré par le récit de quelque tragique événement dont ces pauvres enfants avaient été les victimes?

« Ne pensez pas que la religion, venue en ce monde pour relever toutes les ruines amoncelées par le péché et par les passions, fasse défaut à ces nouvelles exigences. Semblable à une mère pleine de tendresse et de vigilance, elle a sans cesse les yeux ouverts sur les misères de ses enfants et l'oreille attentive à leurs moindres soupirs, toujours prête à tendre une main secourable partout où il y a faiblesse, souffrance ou péril. De

(102) Mabillon, *Annales*, t. 1, *Acta SS. O. S. B.*, 820. et 111; *Vita Romarici*, *Vita Gertrudis*, *Martyrolog. Roman.*, 30 Januar.; FLEURY, *Hist. ecclésiast.*, liv. xxxvii, xxxviii, xxxix; RETTBERG, *Kirchengeschichte*,

tom. 1; M. Varin a lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres un savant Mémoire sur les monastères doubles.

même qu'elle place des consolatrices charitables au chevet des malades, des sentinelles vigilantes sur le sommet des Alpes couvertes de neige, des filles du Bon-Pasteur auprès des Madeleine repentantes, ainsi enverra-t-elle des sœurs dévouées aux petits enfants délaissés. Jetez les yeux sur le céleste modèle, dira-t-elle, à quelques-unes de ces vierges chrétiennes qui se consacrent à Dieu pour le bonheur de l'humanité; contemplez-le dans l'une des plus gracieuses circonstances de sa vie et imitez-le. Un jour le divin Sauveur venait de relever, au milieu de ses apôtres et de ses disciples qui l'entouraient, les glorieuses prérogatives de la virginité, lorsque de pieuses mères, jalouses d'attirer les bénédictions du ciel sur ce qu'elles avaient de plus cher au monde, vinrent lui présenter leurs petits enfants avec une tendre sollicitude, pour qu'il leur imposât les mains et qu'il priât sur eux. Mais les apôtres, qui ne connaissaient pas encore tout ce qu'il y avait de tendresse dans le cœur de leur bon Maître pour cet âge de candeur et d'innocence, repoussaient avec des paroles rudes celles qui les lui présentaient. Alors Jésus le voyant, s'en fâcha, et leur dit (*Luc. XVIII, 16; Marc. X, 16*): « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent; puis les embrassant et leur imposant les mains, il les bénit. »

« Fortifiées par cet exemple, elles iront, ces vierges chrétiennes, anges gardiens visibles ici-bas, recueillir les petits enfants au nom de la religion, dans les villes et les bourgades. Et si jamais il vous arrive de passer près de quelques-uns de ces asiles où elles réunissent, sous les ailes de la charité, des essaims de petits enfants, entrez : il n'est pas de spectacle plus agréable à l'œil, plus doux au cœur, plus salutaire à l'âme. Tous ces visages si propres et si frais, tous ces regards si animés et si joyeux, tous ces fronts épanouis, toutes ces bouches souriantes, tout ce petit peuple agitant les mains, marquant le pas, répétant de bonnes et douces paroles, de courtes prières, des leçons bien simples, chantant, jouant, s'écriant à mille petits jeux; puis tout à coup, au moindre signal, se taisant, s'asseyant, se levant, marchant ou s'arrêtant, et tout cela sans cris, sans pleurs, sans fatigue et sans ennui, sous les yeux de femmes qui les aiment comme les mères savent aimer; c'est quelque chose de ravissant, qui console et enchante pour le présent, et qui projette sur l'avenir un jour délicieux.

« Aussi comme de tous côtés en France, hors de France, cette belle institution s'accrédite et se propage! Comme on se plaît à l'envisager avec ce regard du cœur qui ne trompe jamais, sous tous les aspects qu'elle présente!

« Prêtres et laïques, hommes du monde et vierges consacrées à Dieu, simples citoyens et dépositaires du pouvoir, riches et pauvres, grands et petits, tous comprennent l'œuvre

des asiles; tous y voient un gage de bonheur individuel et de sécurité publique.

« Mais ce serait peu d'avoir prémuni les enfants des familles pauvres contre les dangers physiques dont ils sont menacés, c'est surtout à leur âme, à leur jeune cœur, à leur naissante intelligence que s'adressent les soins les plus empressés. Aujourd'hui, en effet, on semble avoir oublié ce que les païens eux-mêmes proclamaient bien haut : *que l'enfant doit être environné d'un grand respect*. Car à peine est-il entré dans la vie que la vue des désordres et le bruit des scandales du monde viennent assaillir ses yeux et ses oreilles, souiller son imagination, gâter son cœur et lui ravir ainsi le précieux trésor de l'innocence, avant même qu'il ait pu en connaître le prix. Mon Dieu! que de tendres fleurs à peine écloses ont été ainsi flétries dès le matin et foulées aux pieds tout le reste du jour! Que de pauvres enfants, dégradés dès leurs plus jeunes années, ne se sont jamais relevés à la hauteur de la vertu! Et parmi ceux-mêmes qui ne tombent pas dans cet affreux malheur, combien en est-il qui reçoivent à cet âge pourtant si décisif les premières leçons de la sagesse et de la vertu? Ne semble-t-il pas au contraire que l'on se hâte de développer en eux les passions insensées qui, plus tard, doivent faire leur malheur et celui des autres! Sans doute il est des mères chrétiennes qui s'acquittent saintement des devoirs que leur impose l'éducation première, mais il s'en trouve aussi un trop grand nombre, ou qui ne le font pas ou qui ne peuvent le faire. Que l'on aime à considérer leurs enfants dans les salles d'asile! Là, leurs vices naissants sont réprimés avec une douce fermeté, leurs bonnes qualités sont développées avec soin, leurs petites vertus grandissent sous l'influence des principes religieux, leur cœur encore pur et leur esprit exempt des préjugés reçoivent sans peine l'empreinte de la véritable sagesse et les maximes d'une solide piété; semblables à ces lettres gravées sur l'écorce d'un jeune arbrisseau, ces principes se développent insensiblement à mesure qu'ils avancent en âge, ces précieuses semences germent dans leurs cœurs et y prennent chaque jour un nouvel accroissement.

« Et ce n'est pas seulement sur les enfants que cette belle œuvre étend ses bienfaits; la famille y trouve aussi les plus grands avantages. En effet, le père et la mère qui se savent si bien remplacés, peuvent vaquer avec sécurité à leurs travaux du jour, et retrouvant le soir leurs enfants gais, aimants et dociles, ils se consolent des peines de leur laborieuse existence; reprennent leurs travaux avec ardeur et font disparaître ainsi de leurs maisons les désordres que traînent trop souvent à leur suite les rigueurs d'une excessive indigence. Et puis qui ne comprend l'influence morale que peuvent exercer, sans le savoir, ces jeunes enfants qui font aimer la religion qu'on leur a enseignée, par une conduite plus sage et des réflexions

qui, bien qu'enfantines, n'en produisent pas moins de salutaires impressions sur le cœur des parents qui les aiment.

« Si, après être monté de l'enfant à la famille, nous voulions passer de la famille à la société, peut-être ne serait-il pas téméraire de dire que l'œuvre des salles d'asiles est des plus propres à y faire reflourir l'ordre, la paix et la vertu. Dieu, nous disent les saints Livres, a fait les peuples de la terre gnérissables : *et sanabiles fecit nationes orbis terrarum* ; et c'est ce qui nous donne l'espoir qu'il voudra bien jeter encore des regards de miséricorde sur notre France qui lui a toujours été si dévouée, et où, malgré le malheur des temps, il voit encore tant d'âmes zélées pour sa gloire.

« Mais pour l'accomplissement de ces heureuses destinées, qui ne comprend qu'il est indispensable que les générations naissantes soient, dès l'enfance, prémunies par de sages leçons et de fortes impressions contre les préjugés, les erreurs et les maximes perverses, qui forment comme l'atmosphère des générations qui les précèdent. Or, quel moyen plus favorable que les salles d'asile : les leçons de vertu, les maximes de sagesse que l'on dépose de bonne heure dans le cœur des enfants, feront la base de leur conduite future, et s'ils s'en écartent, les remords de leur conscience les forceront d'y revenir, ou au moins les empêcheront de blâmer ceux qui y resteront fidèles. D'autres mœurs se formeront peu à peu, et avec l'aide de Dieu, la religion reprenant sur les cœurs son légitime empire, fera luire de nouveau des jours de vertu et de bonheur sur notre chère patrie.

« Nous ne saurions mieux achever de faire comprendre cette œuvre nouvelle qu'en citant encore quelques lignes empruntées au petit ouvrage déjà cité, et qu'écrivait il y a quelques années un de ces hommes de bien qui savent promptement distinguer tout ce qui est véritablement avantageux à la société ; qui trouvent dans leur cœur de suaves paroles pour le faire comprendre aux autres, et font mille fois mieux encore en ajoutant les œuvres au talent et à la parole.

« Nous avons parlé jusqu'ici des bienfaits de l'instruction des asiles, tels qu'ils résultent de la constitution générale de ces précieux établissements. Mais déjà se présentent sur un grand nombre de points, en France particulièrement, des raisons d'espérer que ces bienfaits iront toujours se consolidant et s'agrandissant.

« Cette œuvre de femmes, cette œuvre de dévouement maternel, d'abnégation et de sacrifice, cette œuvre de perpétuel holocauste... la voilà tout naturellement comprise, adoptée, mise en pratique par une foule de vierges chrétiennes qui, dans les petits enfants des asiles, se plaisent à voir, à aimer, à soigner Jésus enfant. Et une fois que cette suave pensée, si évangélique et si vraie, s'est emparée des âmes, à quels beaux et touchants résultats ne doit-on pas s'attendre ?

« Depuis quelques années, indépendamment des sœurs de Saint-Vincent de Paul, des sœurs de Saint-Charles, des sœurs de Saint-Joseph, des sœurs de la Providence, et d'autres encore nom moins dévouées à toute espèce de bien, est apparue dans le monde, sous les auspices d'un bon et digne prêtre du diocèse de Sens, une congrégation de jeunes filles qui se consacrent au service des asiles. Elles portent dignement le nom de sœurs, de *Sœurs de la Sainte-Enfance de Jésus* ! Nom plus doux que le miel et plus fort que la mort ; nom cher et sacré, qui vaut à lui seul tous les discours et tous les livres ; nom inspirateur et fortifiant qui sera à jamais pour ces bonnes sœurs, mères selon la grâce, ce que sont pour les mères, selon la nature, les plus beaux noms des plus illustres ancêtres. Grâces immortelles soient rendues au fondateur de cette humble et sublime association ! Gloire aux vierges saintes, qui d'âge en âge se dévoueront à remplir auprès des petits enfants les obscurs et pénibles devoirs que la charité leur imposera ! Nous disons d'âge en âge, et cette expression, qui trop souvent est ambitieuse et vaine, n'est ici qu'un juste hommage rendu au caractère et à l'essence même des associations religieuses. Elles présentent tout aussitôt l'idée d'une même direction, qui ne change ni ne meurt, d'un même esprit qui ne cesse d'animer un corps toujours le même. Telle sœur passe en faisant le bien, comme le divin modèle ; mais à l'instant où cette sœur va recevoir des mains du Père céleste la récompense qu'il promet au verre d'eau donné au nom de son Fils bien-aimé, une autre sœur succède, et l'on retrouve toujours, oui toujours, même cœur, même amabilité, même tendresse pour les chers enfants. On retrouve aussi, ce qu'il importe grandement de maintenir, le même enseignement, les mêmes traditions, la même méthode. » (*Histoire de l'abbaye de Sainte-Colombe.*) Nous regrettons de ne pouvoir entrer ici dans les détails si pleins de charme et d'intérêt de cette touchante création de la charité chrétienne. Mais pour ne point faire double emploi, nous sommes obligé de renvoyer au *Dictionnaire des institutions charitables*, publié par M. l'abbé Migne.

ASSOCIATION. — « L'association est un principe éminemment catholique. Fondé sur la charité mutuelle, et consacré par l'emploi constant qu'en a fait le Christianisme, il brille à toutes les périodes de l'histoire de l'Eglise. C'est lui qui, dans les premiers âges, réunissait tellement tous les membres de la société chrétienne, que, mettant en commun leurs biens, leurs affections, leurs prières, ils ne faisaient tous qu'un cœur et qu'une âme. C'est lui qui, plus tard, organisa les monastères, qui nous présentent actuellement l'image d'une société en communauté régulière et parfaitement constituée. C'est lui, enfin, qui, au moyen âge, donna naissance à toutes les corporations de métiers et les soutint par sa force et sa vertu propre contre toutes les

épreuves et les attaques qu'elles eurent à subir. L'association, c'est le plus grand besoin de notre époque, désolée par le fractionnement indéfini de ses forces et l'éparpillement des individus. C'est l'ordre surtout et la hiérarchie que réclame notre société, affaiblie par l'isolement de ses membres, dont chacun cherche en vain sa place et veut sans cesse sortir de sa sphère. Aussi l'association est le principe qui doit recevoir peut-être l'application la plus prochaine et la plus étendue et qui doit jeter le plus d'éclat dans les institutions à venir. C'est, il faut l'espérer, le salut de la France, et l'aurore de jours meilleurs; appliquée à l'industrie, elle la réorganiserait en corporations, qui, en évitant les abus qu'un long usage a signalés à l'attention publique donneraient à la société des garanties d'ordre, de morale et de sécurité, et assureraient aux ouvriers un soutien dans leur détresse par la fraternité qui s'établirait entre eux. Combinée d'ailleurs avec les principes du christianisme, elle produirait la modération des désirs en place de la concurrence illimitée et de l'ambition; la moralité, la charité chrétienne et l'aisance, en place de l'immoralité, la rivalité haineuse, et la misère. L'association enfin est aussi un principe organique de charité, et ici nous ne saurions mieux faire que de citer, à l'exemple de M. Bazelaire, un passage du mandement de Mgr l'évêque de Rodez, pour le Carême de 1839, fragment que, dans notre désir d'être court, nous eussions voulu abrégé, mais dont il nous est impossible presque de retrancher quelques lignes :

« D'où vient donc, » s'écrie-t-il, « que tant d'infortunés manquent de secours ou n'en reçoivent que d'insuffisants? D'où vient que tant de souffrances restent sans soulagement, que tant de pauvres étalent le déchirant spectacle de leur indigence dans nos rues et sur nos places publiques, et assiègent de leurs lamentations suppliantes la porte de nos maisons et de nos églises? Nous ne taïrons pas la vérité, puisque cette vérité peut être utile. Le mal, le grand mal, c'est que notre charité individualisée, fractionnée et amoindrie par ses maigres proportions, opère isolément, au lieu d'agir avec cette force, cet ensemble, cette intelligence que lui donnerait le concours des volontés de la concentration des ressources. Déjà des voix connues du pays et amies du pauvre ont fait entendre à ce sujet des paroles généreuses. Quand l'humanité met en lumière des idées sages et élevées, c'est un devoir pour la religion de lui prêter son appui, et nous remplissons ce devoir d'autant plus volontiers que le vœu de l'humanité est ici de tout point conforme à l'esprit de l'Evangile. N'en doutez point, nos très-chers frères, le moyen le plus efficace de faire que les pauvres soient secourus avec discernement et dans la mesure de leurs besoins, c'est de former dans chaque localité un peu considérable un fonds

« commun administré par des mains dévouées et intelligentes où viennent se verser toutes les libéralités privées. La puissance du nombre, jointe à l'unité de vues et d'action, à tel objet qu'elle s'applique, est la première des puissances, et ne connaît d'autres limites que celles du possible. On s'associe dans un intérêt d'industrie, et les marais se dessèchent, et des champs, jusqu'alors infertiles, se couvrent de moissons et de troupeaux; les routes s'alignent, les canaux se creusent, les vallées sont comblées, les montagnes s'aplanissent, de nombreux débouchés s'ouvrent à la circulation des produits; la terre, déchirée dans ses plus profondes entrailles, se laisse arracher à regret des trésors qu'elle avait voulu soustraire à notre avidité. On s'associe pour l'extension du commerce, et les capitaux s'agglomèrent, appellent la confiance et centuplent le crédit. Les continents, les îles les plus éloignées, se rapprochent par les barrières mêmes qui semblaient les séparer; les vaisseaux sillonnent dans tous les sens les vastes mers, et nous apportent, en échange de notre or et de nos marchandises, les richesses de toutes les nations. Le dirai-je? on s'associe pour le triomphe d'une théorie, pour la propagation d'une idée, d'un principe, d'un système, et cette idée, ce principe, ce système, souvent aussi faux en lui-même que désastreux dans ses résultats, marche, vole, s'étend avec la rapidité de la flamme, au risque d'ébranler le monde et de couvrir la terre de deuil et de ruines. Pourquoi ne s'associerait-on pas pour la bienfaisance, pour la charité, dont le propre caractère est de relier et d'assimiler les hommes, comme on s'associe pour le mal, ou du moins pour des avantages qui, tout appréciables qu'ils peuvent être, ne valent certes pas le bonheur de sauver, d'adoucir la vie de ses semblables, d'apaiser la faim, d'étancher la soif, de vêtir la nudité, de sécher les larmes de cette multitude d'infortunés qui languissent de souffrance et de dénuement? En s'emparant de cette idée féconde, la religion ne fait que reprendre un bien qui lui appartient en propre. C'est en vain que le siècle prétendrait revendiquer comme une de ses plus heureuses conceptions, et compter au nombre de ses plus brillantes conquêtes un emprunt visiblement fait à nos doctrines. Le principe de l'association est tout évangélique. Il domine dans nos croyances, dans nos maximes, comme dans les faits accomplis par le christianisme. Telle est donc la grandeur de votre religion, ô mou Dieu, que tous les éléments de prospérité émanent de son sein comme de leur source; que toute idée bonne, généreuse et vraiment utile à l'humanité lui doit être rapportée comme à sa cause première, et que, quand l'orgueil humain s'applaudit d'avoir découvert quelque principe nouveau, fécond en larges

« applications, et s'extasie devant cette création de son génie, il se trouve, dès qu'on le considère de près, que cette découverte si vantée n'est qu'un faible reflet, qu'une pâle copie et quelquefois une misérable contrefaçon de la pensée chrétienne. » (*Des institutions de bienfaisance et d'instruction à Rome*, par Mgr MORICINI. Rendu de compte de ce livre par M. Rolland d'ERCVILLE.)

L'esprit éminemment social du christianisme se développa sur les plus vastes proportions; car, sans parler des innombrables monastères qui couvraient le sol de la France, on voyait encore ces associations ouvrières connues sous le nom de *frères pontifes*, dont le but spécial était la construction des routes et des ponts; ces sociétés de *francs-maçons* auxquelles on doit en partie les magnifiques cathédrales qui font encore un des plus beaux ornements de la France. Les membres de ces associations s'engageaient à se rendre réciproquement les devoirs de l'hospitalité, de la charité et de la fraternité chrétienne. Ils conservaient avec soin les procédés de leur art, et comme un dépôt qu'ils transmettaient à ceux qu'ils s'agréaient. En sorte que l'on peut dire que les communautés religieuses, les associations ouvrières et les paroisses, formaient comme autant de saintes compagnies qui marchaient ensemble à la conquête du ciel: car c'était là, en dernière analyse, le but principal de leurs travaux, de leurs sacrifices et de leurs mutuels secours.

Qu'était-ce qu'un monastère, au moyen âge?

C'était un lieu de prière et d'expiation, où l'on rendait au Très-Haut un culte solennel, au nom de tous les hommes qui, préoccupés des impérieuses nécessités de la vie, ne pouvaient consacrer à la prière que des instants trop courts et que la plupart regardaient, avec raison, comme insuffisants. Or, comme on croyait alors profondément au commerce positif de l'homme avec Dieu, comme on avait une haute idée de la puissance de la prière (103) sur les choses du temps et de l'éternité, le roi, les princes, les seigneurs et les simples fidèles eux-mêmes, étaient heureux de penser qu'il s'élevait continuellement, au nom de tous, des actions de grâces et des supplications vers le ciel, pour en faire descendre sur la terre des bénédictions divines.

Qu'était-ce qu'un monastère au moyen-âge?

C'était une sainte solitude, où des âmes ardentes et sensibles, offusquées par les bruits et les travers du monde, venaient chercher un lieu de repos. Là, elles pou-

vaient, sans danger, donner un libre cours, dans la contemplation des vérités éternelles, à cette activité qui les dévorait. Combien d'esprits égarés courent aujourd'hui après des réformes chimériques, capables de bouleverser le monde si elles étaient appliquées, et qui auraient pu sans péril satisfaire leur besoin de perfectibilité derrière les murailles d'un cloître! C'est ce qui a fait dire à M. de Maistre, en parlant de Robespierre: « Si cet homme avait été couvert d'un froc au lieu d'une robe d'avocat, quelques années avant le jour où sa puissance a éclaté, un profond philosophe aurait crié: « A quoi sert ce Capucin? » et cependant la retraite de cet homme et de son ambition du sein de la société, eût été assurément le salut d'un grand nombre.

« Qu'était-ce qu'un monastère au moyen âge?

C'était une école d'agriculture, car personne n'ignore que souvent les religieux s'établissaient au milieu de quelques déserts inhabités, de quelques vallées insalubres, sur les flancs de quelques coteaux arides qui, par leur travail opiniâtre, se changeaient en terres fertiles. Des moissons abondantes, des plantes utiles, des arbres vigoureux, de riches vignobles, apparaissaient comme par enchantement sous la bêche du moine cultivateur. L'émulation des bourgades voisines était excitée par cet exemple, et de plus abondants produits venaient enrichir le sol de la patrie. Aussi dans les calamités publiques, le monastère devenait une ressource assurée. La famine exerçait-elle ses ravages dans une province? les monastères se transformaient pour tous, en greniers d'abondance. Les princes voyaient-ils leurs trésors épuisés au milieu des éventualités de la guerre ou de quelque autre calamité? les abbayes venaient promptement à leur secours, par des dons généreux. Charles-Quint, qui savait calculer, disait que Henri VIII, en détruisant les monastères d'Angleterre, avait tué l'ore qui lui pondait tous les jours un œuf d'or.

Qu'était-ce qu'un monastère au moyen âge?

C'était une académie plus ou moins célèbre, où la théologie, la philosophie, l'histoire et l'astronomie trouvaient leur place à côté de l'étude des langues anciennes et modernes. Ces collèges étaient souvent ouverts et toujours gratuitement à quiconque voulait et pouvait apprendre. A côté, se trouvaient de petites écoles, où les enfants recevaient une science moins variée, sans doute, que celle qu'on leur donne aujourd'hui, mais qui étant plus solide et plus re-

(105) « Le comte Arnulph de Chester, se trouvait sur mer pendant une horrible tempête. « Ne craignez point, » dit-il « aux marins, travaillez avec ardeur jusqu'à minuit, et alors venez me réveiller. » A minuit précis, le capitaine se présente devant le comte, l'engage à recommander son âme à Dieu, attendu qu'il n'y a plus d'espoir.

« Mais le comte se levant, alla prendre lui-même

le gouvernail, et au bout de quelques instants, la tempête se calma. « Pourquoi donc, » lui dit le capitaine, « ne nous avoir pas secourus avant minuit, vous qui avez plus de pouvoir que nous? » — « C'est à minuit, » dit le comte, « que les religieux du saint lieu fondé par mes ancêtres et moi se lèvent pour prier, et j'ai eu confiance en leur intercession, pour que Dieu m'accorde la force nécessaire. »

ligieuse leur communiquait cette force d'âme si nécessaire pour supporter les peines inévitables de la vie.

Qu'était-ce qu'un monastère au moyen âge ?

C'était une bibliothèque, souvent unique, dans un assez vaste rayon; les religieux mi avaient sauvé les auteurs anciens de l'invasion des Vandales, des Normands et de tant d'autres peuplades barbares, ne se contentaient pas de conserver les livres, mais ils les multipliaient, en copiant les manuscrits et en composant eux-mêmes de nouveaux traités. A qui doit-on, sinon aux religieux, ces inappréciables collections savantes, par lesquelles s'est conservé le feu sacré des sciences et des arts ?

Qu'était-ce qu'un monastère au moyen âge ?

C'était une sorte d'hôtel des invalides, car nous voyons que jusqu'à Louis XIV, les anciens militaires qui avaient blanchi sous les armes, ou qui avaient reçu quelques glorieuses blessures dans les combats, étaient distribués dans les abbayes royales, pour y achever paisiblement leur vie, au milieu des soins empressés de la charité des moines, qui les appelaient leurs frères : rien en effet qui ressemble mieux à un moine qu'un soldat chrétien.

Qu'était-ce qu'un monastère au moyen âge ?

C'était une hôtellerie, et cela par l'obligation de la règle qui disait : « Que tous les hôtes qui se présenteront soient reçus comme Jésus-Christ lui-même, car c'est lui qui doit dire : J'ai été étranger et vous m'avez reçu. »

Aussi l'artiste qui voulait se perfectionner en s'inspirant par la vue des beaux modèles; le savant qui désirait étudier les sciences et les belles-lettres; le pèlerin qui entreprenait de longs voyages pour l'expiation de ses péchés; l'homme du monde, le guerrier, le prince lui-même, qui voulaient se soustraire, pour quelque temps, aux perpétuelles agitations du siècle, goûter le repos de la solitude et se souvenir un peu d'eux-mêmes, tous étaient assurés de trouver dans le monastère une hôtellerie, où on les traitait avec les soins de la plus cordiale charité. Il y avait là une église d'une noble architecture, ornée de statues et de tableaux de mérite; une bibliothèque renfermant les rares et précieux manuscrits que l'on eût vainement cherchés ailleurs; les bons conseils d'un prudent ami, qui avait veillé dans le mépris des vanités du monde, et enfin le tombeau de quelque saint dont le souvenir ranimait le courage du pieux visiteur.

Qu'était-ce qu'un monastère au moyen âge ?

C'était un bureau de charité, une pharmacie, souvent même un hospice, perpétuellement ouvert aux besoins du pauvre. Il y trouvait dans ses moments de détresse, le pain qui soutient l'existence, le médicament qui soulage les infirmités, et quelque-

fois même un médecin qui, s'il ne parvenait à guérir le corps, savait au moins adoucir l'âme, par ces pieuses paroles d'encouragement, qui font supporter avec plus de résignation les chagrins et les aspérités de la vie. Et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que c'était encore un des principaux articles de la règle, qui disait : « C'est surtout dans la réception des pauvres et des pèlerins, qu'il faut apporter une sollicitude pleine d'attention, car on reçoit Jésus-Christ davantage en eux que dans les autres. Pour les grands du monde ils s'attirent toujours assez de respects par la crainte que l'on a de leur déplaire. » Admirable civilisation chrétienne, seule vraie, seule complète, qui nous fait voir non-seulement un frère, mais un autre Jésus-Christ, dans la personne des pauvres ! Comment, après cela, refuser je ne dis pas son aumône, mais son respect, mais son affection, à celui, sous les haillons duquel votre foi découvre le Sauveur lui-même, qui vous a tout donné, tout, jusqu'au sang, à vous qui moralement, étiez mille fois plus dénué que le pauvre que vous avez sous les yeux. » (*Histoire de l'abbaye de Sainte-Colombe.*) Or le monastère, voilà le type parfait de l'association complète, intégrale, association morale et spirituelle en même temps que corporelle ou temporelle, association pour le travail de l'âme comme pour celui du corps, association pour la production comme pour la répartition et la consommation, association de toutes les facultés humaines, individuelles ou collectives, association une et universelle dans son principe, dans ses moyens, dans son but.

ASTRONOMIE. — Les fondateurs de l'astronomie moderne furent de 1° un prince de l'Eglise, le cardinal de Cusa, mort neuf ans avant la naissance de Copernic, et un siècle entier avant celle de Galilée, et qui, le premier, émit l'hypothèse du mouvement de la terre; 2° un chanoine catholique, Copernic, dont le glorieux livre de *Orbium coelestium revolutionibus* fut dédié au Pape Paul III. Un moine, le Minime Marsenne, éditeur de Galilée, publiait le traité d'Aristarque, de Samos, sur le mouvement de la terre. Un autre prêtre français, Gassendi, professait ces principes et partageait avec Galilée la gloire de la restauration des sciences physiques et astronomiques. La gravitation fut naturalisée dans le monde savant par deux moines, le Minime Jacquier et Lesueur, tous deux professeurs à Rome. Ce fut un autre moine, le P. Bouchet, qui envoya en Europe les tables brahmes, dont M. Bailly s'est servi dans son *Histoire de l'astronomie*.

C'est un Pape, Grégoire XIII, auquel nous devons le calendrier actuel, qui fixe la durée vraie de l'année, sauf une différence tellement légère, qu'elle n'est que d'un jour en trente-quatre siècles environ. Le calendrier Julien reposait sur la supposition d'une année solaire de trois cent soixante-cinq jours et un quart, ce qui faisait 11'

12", 26"" de trop, puisque cette année n'est que de trois cent soixante-cinq jours, cinq heures 48', 47", 36"". Cette différence produit un jour au bout de cent vingt-huit à cent vingt-neuf ans. Aussi, à l'époque du 1^{er} concile de Nicée, en 325, l'équinoxe de l'année civile était de trois jours en retard sur l'équinoxe vrai. Le désordre s'accroissant avec le temps, il en résultait une erreur de dix jours de plus en l'an 1582, époque où le Pape Grégoire XIII entreprit cette réforme.

Les travaux furent dirigés par l'astronome romain, Aloysio Lili, le P. Clavius et quelques autres. On pourvut d'abord à la coïncidence des dates civiles avec les dates solaires, et, pour cela, Grégoire XIII, par sa bulle du 24 février 1582, supprima dix jours dans le mois d'octobre 1582, sautant du 4 au 15 octobre. Pour obvier ensuite au renouvellement de ce désordre, on modifia le système Julien, et il fut décidé qu'à l'avenir, sur quatre années séculaires une seule serait bissextile.

La réforme grégorienne fut reçue immédiatement dans toute la catholicité et en particulier par les Français, les Italiens, les Espagnols et les Portugais; les Etats protestants d'Allemagne suivirent leur exemple en 1699; la Hollande, la Suisse et le Danemark en 1700; les Anglais en 1752, et les Suédois en 1753; mais les Russes et les Grecs conservent encore, par un reste de barbarie, l'usage du calendrier Julien, ou l'*ancien style*, qui retarde aujourd'hui de douze jours sur le *nouveau style*, ou calendrier grégorien, et la différence s'augmentera, comme nous l'avons vu, d'un jour tous les cent vingt-huit ans.

AUMONE. — « Parmi les peuples chrétiens, l'aumône a toujours été regardée comme une œuvre expiatoire et propitiatoire. Cette croyance est pour eux un article de foi, fondé sur les paroles de l'Ancien Testament. « Rachez vos péchés par des aumônes. (Dan. iv, 24.) L'eau éteint le feu le plus ardent, l'aumône résiste au péché (Eccli. iii, 33); l'aumône ne permettra pas que l'âme tombe dans les ténèbres. » (Tob. iv, 11.) L'Évangile est venu de son autorité sanctionner cette belle doctrine. La conviction du peuple chrétien est aussi profonde sur ce point, qu'on peut, sans craindre de se tromper, attribuer à cette croyance le développement de cette charité héroïque qui fait l'admiration du monde, et à laquelle le monde n'était pas accoutumé. Tous ceux qui connaissent l'esprit du christianisme comprendront facilement la force et la puissance de la cause que nous assignons à la charité chrétienne. Ils savent de quels sacrifices est capable une âme chrétienne, intimement persuadée que l'aumône rachète les péchés. » (*Histoire philosophique de la bienfaisance* par M. TAILHAND.)

« Le christianisme, considéré à un point de vue purement social, pourrait être défini la religion de l'aumône, si l'on mettait ensemble tous les préceptes renfermés

dans les Évangiles, sur la conduite des hommes les uns des autres, durant le cours de cette vie, on verrait qu'ils consistent presque tous en préceptes d'aumônes. Il n'est pour ainsi dire pas un discours de Jésus où l'on ne trouve un témoignage en faveur de ce devoir. La Loi et les Prophètes l'avaient expressément commandé avant lui; mais par la prédication de sa philosophie de charité, il le fit devenir à la fois plus précis et plus obligatoire. En instituant pour principe de nos actions, le principe spontané de notre cœur, tandis que l'ancienne théologie lui donnait avant tout une servile obéissance à la volonté du législateur, il jetait les bases d'une réforme radicale. « Malheur à vous, » dit-il aux pharisiens, « qui payez la dîme de l'aneth, de la menthe et du cumin, et qui avez laissé ce qu'il y a de plus important dans la Loi, savoir la justice, la miséricorde et la foi. » (*Matth. xxiii, 23.*) La doctrine du détachement des biens de ce monde marchait de front avec la doctrine de la libéralité envers les pauvres; chacune n'étant en quelque sorte que le complément naturel de l'autre. Par l'une on se détachait de la richesse, par l'autre on apprenait à s'en défaire. Tout l'enseignement relatif à la société terrestre se résume à peu près dans ces paroles de saint Matthieu « *Vade, vende omnia quæ habes, et da pauperibus : et habebis thesaurum in celo; allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel.* » (*Matth. xix, 21.*)

« L'aumône avait existé de tout temps; mais sous l'influence de l'idéal nouveau, issu de la personne du Christ, elle devenait une œuvre d'une importance toute nouvelle. A son caractère humain se joignait un caractère tout à fait divin. Ce n'était plus seulement une action de la part de l'homme à l'égard de Dieu. La chair des pauvres, des affligés, des souffrants, était devenue par excellence la chair du Christ; qui aimait les malheureux aimait le Christ, qui était compatissant envers eux était pieux envers lui; qui méritait leur reconnaissance s'attirait la sienne du même coup; c'était lui qui avait demandé l'aumône en leur nom, et c'était lui aussi qui la recevait et en tenait compte dans le ciel. « Je ne reçois pas pour moi, mais pour les miens, » avait dit le Verbe par la bouche de Jésus, « ce que vous faites pour le plus petit des miens, vous le faites pour moi : » (*Matth. xxv, 40.*) L'aumône, grâce à cette grandeur inconnue jusque là, s'élevait donc si haut, qu'elle éteignait la majesté du sacrifice antique et le possédait. Au lieu de jeter dans les flammes l'holocauste de ses biens, afin d'en faire monter le nuage mystique jusqu'au trône de Jupiter ou de Jéhovah, il suffit désormais pour trouver le chemin de Dieu de se laisser guider à l'appel de tout gémissant; et pour lui offrir une hécatombe agréable, de dédier sa richesse à l'humanité, en choisissant les membres de ses pauvres pour autel; et en tenant pour

lieu sacré chaque lieu de souffrance. Dans ce pieux sacrifice toutes les vertus se trouvaient convoquées et réunies : la foi à l'égard de Dieu, la charité à l'égard de son prochain, et pour soi-même l'espérance. Dieu recevait, Dieu rendait, débiteur magnifique pour un dîner, il rendait un trésor. De périssables qu'ils étaient, les biens remis à sa parole devenaient éternels. Le morceau de pain partagé avec l'affamé se changeait, dans son entreprise toute-puissante en une source non plus de vie seulement, mais d'immortalité.

« Rien n'est plus beau dans tout ce que nous enseigne le passé que cette pitié de l'homme pour l'homme, dont l'aumône est à la fois l'indication et le bienfait. Rien n'est plus admirable que ce culte, commun à la fois à tous les âges et à tous les pays. Rien n'est plus glorieux pour l'humanité que ces voies religieuses et compatissantes qui jaillissent avec uniformité du sein de toutes ces traditions pour les lier et en faire une tradition universelle. Les croyances des esprits ont pu varier, mais non point le sentiment intérieur de la parenté mystérieuse qui unit chaque homme à ses semblables. En toute société est vivante cette parole du poète grec : « Agissez pour les autres et vous en éprouverez la joie dans votre cœur. » Quel que fût le sentiment attaché à cette vie et aux biens corporels qui s'y rencontrent, la compassion et le partage avec les malheureux ont partout figuré aux premiers rangs de la morale et de la loi. Les Grecs, les Juifs et tous les autres adorateurs du Dieu suprême et indécomposable, s'accordaient à considérer la richesse comme un grand bien, et cependant tous s'accordaient aussi à profiter de la faveur divine dont ils étaient dépositaires pour la répandre autour d'eux. Les chrétiens, plus emportés vers le monde invisible, n'avaient pas tant d'estime pour celui-ci et pour eux. Non-seulement l'usage juste, mais le seul usage légitime de la richesse, leurs premières nécessités une fois satisfaites, fut de la distribuer avec charité à ceux que la Providence en avait dépourvus. Ils touchaient donc en passant le grand problème de l'inégalité de la distribution des propriétés matérielles. Ces jouissances et ces misères n'étaient qu'un des moyens mis en œuvre par Dieu pour l'accomplissement de ses desseins dans notre séjour d'épreuves. Les uns étaient riches afin qu'ils pussent s'exercer en secourant les pauvres; les autres étaient pauvres afin que tout en s'exerçant eux-mêmes ils pussent aussi exercer les riches par l'excitation de la miséricorde. « L'or et l'argent et toute possession terrestre, » dit saint Augustin (sermon contre les manichéens), « sont établis comme un mobile pour la charité et comme un supplice pour l'égoïsme avare. » La terre n'était rien par elle-même, elle ne pouvait s'expliquer que par le ciel. (*Encyclopédie nouvelle*, t. II, p. 258 et 259, art. *Aumône*, par J. REYNAUD.)

Aux articles BIENFAISANCE et CHARITÉ, nous rappellerons les traits admirables de cette vertu qu'enfanta l'esprit chrétien. Mais comment épuiser ce sujet inépuisable? On sait que les premiers chrétiens ne se bornaient pas à secourir les pauvres, à soulager toutes les misères humaines, mais que vendant tous leurs biens, ils apportaient le prix aux pieds des apôtres pour être mis en commun, et distribués à chacun selon ses besoins. Les solitaires, les anachorètes, les cénobites s'adonnaient à un travail manuel incessant, dont le produit leur servait à secourir les indigents. Les évêques vendaient jusqu'aux vases sacrés pour en distribuer le prix aux pauvres. Comment redire tous les traits de bienfaisances de saint Jean l'Aumônier, du Pape saint Grégoire le Grand et de mille autres? En 331, pendant les pestes et les famines qui ravagèrent la Syrie, la Cilicie et la Thrace, l'évêque d'Antioche distribua trente-six mille boisseaux de froment, et beaucoup d'autres provisions qui lui avaient été fournies par Constantin. Cyrille, évêque de Jérusalem, vendit en 410, les trésors et les ornements sacrés de l'Eglise pour soulager le peuple qui souffrait de la famine. Ethelwold, évêque de Winchester, vendit tous les vases d'or et d'argent de sa cathédrale pour soulager les pauvres qui souffraient de la famine, faisant observer qu'il n'était pas convenable que les temples inanimés de Dieu fussent remplis de richesses pendant que les temples vivants du Saint-Esprit mouraient de faim. Saint Césaire, évêque d'Arles, pendant le siège de cette ville par les Wisigoths, fournit aux Francs et aux Bourguignons des vêtements et des vivres; il employa pour les racheter tout l'argent qui était dans le trésor de cette église; et comme il ne suffisait pas, il vendit les encensoirs et les calices, arracha les ornements des colonnes et des balustrades, etc. Saint Oswald fit briser son argenterie, en distribua les morceaux aux pauvres. Aigulfe, abbé de Saint-Denis, rompit l'abside d'argent, c'est-à-dire le couronnement dont le roi Dagobert avait fait orner le tombeau de saint Denis et en distribua le prix aux indigents. Raban Maur, disciple du célèbre Alcuin, pendant la grande disette qui, en 850, affligea les provinces voisines des bords du Rhin, nourrissait tous les jours plus de trois cents pauvres, dans une terre de son Eglise, sans compter ceux qu'il nourrissait à sa table. Tous les saints, presque tous les moines commençaient par distribuer tous leurs biens aux pauvres.

Chaque monastère nourrissait plusieurs centaines, souvent plusieurs milliers d'individus; ce qu'il donnait surtout à l'époque des fêtes solennelles s'élevait à des sommes énormes.

En 1197, la forêt et le couvent de Hemmenrode étaient remplis de pauvres; les portes du couvent en étaient perpétuellement assiégées; l'abbé faisait cuire chaque jour un bœuf entier qu'il distribuait aux

pauvres avec du pain et il continua tant que ses moyens le lui permirent. Un autre couvrit tous ses bestiaux et mit tous ses livres en gage pour nourrir les pauvres. Un autre encore, ayant reçu, vers le même temps, un legs considérable en argent, l'employa tout entier à acheter des grains qu'ils distribua aux pauvres. Dans ces occasions la charité chrétienne n'épargnait, ni les objets les plus précieux, ni les trésors les plus recherchés de l'art. L'église de Pétershausen possédait un coffre d'autel d'argent et d'or si artistement travaillé que l'on ne le découvrait qu'aux fêtes les plus solennelles. Une grande disette étant survenue, l'abbé Berthod le fit mettre en pièces pour nourrir les malheureux. La précieuse chasse de Saint-Bénigne, à Dijon, dans une pareille occasion, fut dépouillée de ses perles, de ses « joyaux, de ses plaques d'or

et d'argent. » De simples sculptures de bois devaient être, selon l'abbé Guillaume, d'aussi beaux ornements pour le saint, que ce trésor destiné à préserver tant de chrétiens de la mort. Justin de Concha, évêque, dépensait tout son revenu pour les pauvres et tressait des paniers pendant ses heures de loisir. Dans une année de famine, il nourrissait journalièrement dix mille pauvres. Saint Louis nourrissait et servait de ses propres mains les pauvres. Clément XI en nourrissait huit mille à Rome dans une année de famine. Charles Borromée vendit sa vaisselle, ses meubles, sa principauté d'Orto dans le royaume de Naples pour en distribuer le prix aux malheureux. On sait que pendant les années de disette saint Vincent de Paul nourrissait des provinces entières, la Lorraine en particulier.

B

BANQUE. — C'est le christianisme, c'est l'Eglise qui seule a posé tous les vrais principes d'économie politique et sociale. Ce fait, beaucoup trop peu remarqué jusqu'ici, sera mis en complète évidence dans les divers articles de ce Dictionnaire et en particulier au mot **USURE**. L'Eglise ne se borna pas à poser les principes de l'économie politique; elle fonda par sa propre initiative les institutions économiques et commerciales dont nos sociétés actuelles s'enorgueillissent le plus. Seulement, en séparant ces institutions de l'esprit et du centre chrétien où ils avaient leur sève, leur âme et leur vie, la société actuelle les a mutilées, défigurées, et soustraites à leur véritable principe. Dès lors elles sont devenues aussi fécondes en abus, en iniquités et en désastres, qu'elles étaient riches d'abord en bienfaits. Telle fut en particulier l'institution des banques dont nous allons parler. On verra avec quelle sagesse profonde, avec quel sens pour ainsi dire divin, l'Eglise avait résolu dès le premier jour tous ces formidables problèmes sous lesquels notre société succombe et périt. Puisse-t-on lire cette grande leçon, qu'aujourd'hui surtout, comme toujours, il n'y a de salut pour l'humanité, même au point de vue de sa prospérité purement matérielle, que dans un retour sincère et complet à l'esprit et aux institutions du christianisme. Chez les Juifs seuls, disions-nous ailleurs, la loi de Moïse exigeait que tout prêt fût absolument gratuit, et cette interdiction formelle de tout prélèvement d'intérêts se retrouve d'un bout à l'autre de l'Ancien Testament, comme on peut s'en convaincre par les textes suivants :

Exode (xxii, 25) : « Si vous prêtez de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec vous, vous ne vous comporterez point avec lui en exacteur, et vous ne mettrez point d'intérêt sur lui. »

Lévitique (xxv, 36, 37) : « Vous ne recevrez point d'intérêts de votre frère, ni rien de plus que ce que vous lui avez donné. Craignez Dieu, afin que votre frère puisse vivre chez vous.

« Vous ne donnerez point votre argent à intérêt, et vous n'exigerez point de lui plus de grain que vous ne lui en avez donné. »

Deutéronome (xxiii, 19, 20) : « Vous ne prêterez point à intérêt à votre frère, soit intérêt d'argent, soit intérêt de grains, soit de toute autre chose quelconque dont on puisse tirer intérêt.

« Mais vous prêterez ce dont il aura besoin, sans en tirer aucun intérêt, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en toutes vos œuvres sur la terre, dont vous devez entrer en possession. »

Psaumes (xiv, 1, 4) : « Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle ? Ou qui reposera sur votre sainte montagne ?

« Celui qui ne donne point son argent à intérêt.

« Quiconque pratique ces choses ne sera point ébranlé dans toute l'éternité. »

Ezéchiel (xviii, 5, 8, 13, 17) : « Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité et selon la justice,

« Il ne prêtera point à intérêt et ne recevra pas plus qu'il n'a donné.

« S'il prête à intérêt et qu'il reçoive plus qu'il n'a donné, vivra-t-il après cela ? Non, certes, il ne vivra point, puisqu'il a commis toutes ces abominations, on le fera mourir de mort, et son sang sera sur sa tête. »

« Qu'il détourne sa main de toute injustice à l'égard du pauvre, qu'il ne prenne point d'intérêt et ne reçoive rien au delà de ce qu'il a prêté, qu'il garde mes ordonnances, qu'il marche selon mes préceptes; celui-là ne mourra point pour l'iniquité de son

« Père, mais très-certainement il vivra. » — (Voy. aussi *II Esdr.* v.)

Ce précepte, qui se retrouve dans l'Évangile (*Luc.* vi, 35), était fondé sur ce principe que l'homme n'a que l'usufruit des biens de ce monde, et que Dieu seul en a la propriété et le souverain domaine, ce que la Bible ne cesse de répéter. En effet, l'*Exode* dit (*xix*, 5) : « Obéissez exactement à ma voix et gardez mon alliance, toute la terre m'appartient. »

La *Lévitique* (*xxv*, 23) : « La terre est à moi, et vous êtes des étrangers et des colons à qui je la loue. » Le *Deutéronome* (*x*, 14) : « Voici le ciel et le ciel du ciel, la terre et tout ce qui est en elle appartient au Seigneur Dieu. » Les *Psaumes* : « La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient, la terre entière et l'universalité de ceux qui l'habitent. » (*Psal.* *xxiii*, 1.) « Car toute la terre est à moi avec tout ce qu'elle renferme. » (*Psal.* *xliv*, 12.) Les prophètes : « La terre est à moi. » (*Isa.* *xiv*, 2, 25; *Jer.* *ii*, 18.) Saint Paul : « La terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient. » (*I Cor.* *x*, 26.)

Cette législation, du reste, se retrouve aussi chez les peuples païens. Les magistrats de Locres défendirent, par une loi expresse, de prêter de l'argent à intérêt sous quelque prétexte que ce fût. Tacite remarque dans ses *Annales* (l. vi) que les premières lois des Romains punissaient sévèrement tout prélèvement d'intérêts; et Caton nous apprend que les délinquants étaient punis plus sévèrement que les voleurs : (*l. De repub.* in proœmio.) L'intérêt modéré d'abord par le sénat, comme on le voit dans les *Douze tables*, et plus ensuite par les tribuns, fut interdit d'une manière absolue sous le tribun Genuce.

Les Chrétiens ayant adopté, à cet égard, les mêmes principes que les Juifs, la même législation fut suivie presque jusqu'à nos jours, d'abord par les empereurs romains devenus Chrétiens, puis par les rois de France. Dans sa nouvelle *De nautico fanere*, Justinien défendit d'exiger aucun intérêt des sommes prêtées. Pour maintenir l'exécution de cette nouvelle de Justinien et abolir entièrement l'intérêt, l'empereur Basile donna une constitution. Son fils, Léon le Sage, dit dans une autre constitution que l'intérêt a été justement condamné par l'empereur son père, parce que la loi divine le défend. En France, une ancienne loi des rois de la première race dit textuellement que « l'intérêt du prêt est une injustice, et qu'il consiste en ce qu'on exige de son débiteur plus qu'un ne lui a prêté. » Le capitulaire de Charlemagne, fait dans l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, en 789, « interdit absolument à toutes personnes de donner quoique ce soit à intérêt, comme il est défendu, dit-il, par le concile de Nicée, par les décrets du pape saint Léon, par les canons qu'on nomme apostoliques, et par la loi même de Dieu. » (Cap. 1, *De usur.*) Dans son capitulaire de Nimègue, en 806,

le même empereur dit : « Il y a usure là où l'on reçoit plus qu'on n'a donné. » Louis le Débonnaire renouvela la même défense « à l'égard des laïques aussi bien que des clercs. » Il est même dit dans les *Capitulaires* : « Si un créancier a reçu un gage pour garantie de la somme avancée, et retient ce gage pour son paiement, il sera obligé de restituer à son débiteur tout ce que ce gage vaut au-dessus de la somme qu'il lui avait prêtée. » (*Capitul.*, l. vii.) Par son ordonnance faite à Melun en 1211, et renouvelée en 1254, saint Louis défend expressément aux barons et sénéchaux de permettre à ses sujets de tous les états aucune usure, déclarant que l'usure consiste en tout ce qui dépasse la restitution du capital. (*Edict. Ludovici sancti.*) Cette ordonnance fut faite sur les décisions des savants théologiens, parmi lesquels était le cardinal Hugues, qui s'élevait le plus énergiquement contre les usuriers. « Enchanteurs, dit-il, qui, sans battre monnaie, font d'un sol tournois un sol paris. » (Hugo card., in *psal.* *liv.*) Par son ordonnance faite à Montargis, en 1311, Philippe le Bel défend toute espèce d'intérêt dans toute l'étendue du royaume, à tous et à chacun, « parce que, » dit-il, « l'intérêt a été défendu par Dieu même, par les saints Pères et par les rois ses prédécesseurs. » En 1349, Philippe de Valois confirma l'édit de Philippe. Enfin Louis XI, Louis XII, en 1510, et leurs successeurs promulguèrent des lois semblables dont le détail nous entraînerait trop loin.

Par suite de cette interdiction de l'intérêt du prêt, les opérations de la banque et de crédit se trouvèrent abandonnées à une race d'usuriers juifs, sortis, selon les uns, du Piémont, selon d'autres, de Cahors, qu'à cause de cela on nomma *Cahoursins*, qui se répandirent en Angleterre et surtout en Italie, et qui prêtaient à d'énormes intérêts. En vain l'Église lançait contre eux ses excommunications et ses foudres; en vain le Dante plaçait aux enfers, dans le même sépulcre, l'habitant de Sodome et celui de Cahors ou l'usurier. Il fallait trouver le moyen d'établir des banques populaires sans porter atteinte au principe posé par la Loi mosaïque et chrétienne.

C'est ce que comprit un pauvre moine Récollet, Barnabé de Terni. Vers le milieu du xv^e siècle, il monte en chaire, à Pérouse; plein du sentiment profond de l'indignation populaire, il peint en traits de feu les exactions des prêteurs juifs, lombards ou cahoursins, stigmatisé cette race maudite, et propose de faire dans toute la ville une quête dont le produit serait employé à fonder une banque. L'enthousiasme du moine gagna toute la population et, à peine Barnabé était-il descendu de la chaire, que tous les citoyens, hommes et femmes, apportaient des masses d'or, d'argent, de bijoux, de pierres précieuses, etc., qui constituèrent le premier fonds de cette banque. Savone, Mantoue, et un grand nombre d'autres villes d'Italie suivirent cet exemple et

créèrent ces banques alors nommées *monts*, ou masses, selon les uns, parce que le capital consistait souvent en grains, épices et denrées diverses comme en argent. Ces banques dont les administrateurs étaient nommés par l'élection, et dans la direction desquelles prédominait toujours l'élément populaire, prêtaient sur les moindres gages, aux ouvriers et aux plus pauvres, gratuitement, et sans aucun autre intérêt que le paiement des frais d'administration, souvent même sans prélever ces frais.

Cette institution nouvelle et si populaire se propagea avec la rapidité de l'éclair. C'était un élan universel et qui opérait des prodiges. Pour fonder de nouvelles banques, les femmes se dépouillaient de leurs plus riches parures, les cités rivalisaient de zèle, et les Juifs usuriers, auxquels personne n'empruntait plus, se virent contraints d'émigrer par milliers de l'Italie. Les moines Récollets étaient partout à la tête de cette immense croisade. L'un d'eux surtout, Bernardin Thomitano, né à Peltre, en 1433, était l'idole du peuple par son ardeur enthousiaste et son inflexible énergie contre les usuriers qu'il nommait « les vendeurs de larmes. » A Parme, à Padoue, à Montefiore, à Assise, à Rimini, à Montagnano, à Chiavari, à Narni, à Lucques, à Campo-san-Pietro, partout enfin où Bernardin posait le pied, il en chassait les usuriers et fondait une banque populaire. « En vain, » dit un historien de nos jours, « en vain les Juifs, pour arrêter la marche de ce rédempteur populaire, essayaient-ils de soulever les orages sur son passage, le Frère marchait, dédaignant les menaces et les avances des Lombards. Au moment où il allait entrer triomphalement à Aquila, une députation de Juifs se présente, la prière à la bouche, demandant au missionnaire, comme une grâce dont on conserverait à jamais le souvenir, de ne pas monter en chaire, ou de ne pas prêcher contre les usuriers; mais le moine pousse la porte de l'Eglise, s'agenouille au pied des autels, prie, puis, du haut de la chaire, appelle la colère des habitants sur ces âmes vendues au démon de l'usure et qui font métier de pressurer le peuple du Seigneur. Le soir, Aquila avait « sa banque populaire, et l'israélite était obligé de fuir une ville où il aurait été lapidé. » (*Histoire de Léon X*, par M. AUBIN, t. II.)

Ce grand missionnaire chrétien était cependant dépourvu de tous les avantages physiques de l'orateur. Il était si petit que son buste dépassait d'un pied à peine le banc de la chaire. Mais, dit l'auteur que nous venons de citer, « nul jusqu'alors n'avait su faire parler avec tant d'éloquence la misère populaire, porter à Dieu avec des accents plus déchirants les larmes du pauvre. » Et puis, il partageait lui-même la vie dure du pauvre, couchait sur la paille ou sur la pierre, jeûnait et ne buvait que de l'eau. Il prêcha contre l'usure et pour l'institution des banques; trois mille six cents sermons, dont tous commençaient et finis-

saient par le nom Christ. Jamais deuil populaire ne fut semblable à celui que causa la mort de Bernardin. A ses funérailles assistaient trois mille enfants vêtus de robes blanches et portant chacun un gonfanon où étaient brodés le nom du Christ et l'image d'une banque populaire.

Les Papes, principalement Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI et Jules II, approuvèrent et encouragèrent ces institutions nouvelles, qui donnèrent lieu à une immense controverse qui agita bientôt toute la chrétienté. Le cardinal Cajetan et les Dominicains, s'appuyant sur l'interdiction absolue de l'intérêt prescrite de tout temps par la loi juive et chrétienne, soutenaient contre la papauté que le paiement des frais d'administration de ces banques était une usure qui violait les commandements de Dieu et de l'Eglise. Les Franciscains montraient, au contraire, que ce n'était ni un prélèvement d'intérêt, ni par conséquent une usure, mais le remboursement d'une avance, le paiement d'une fonction, d'un travail réel, sans lequel la banque ne pourrait opérer. Cette controverse fut si générale et si vive qu'il devint nécessaire de soumettre à un concile la solution de cette grande question.

Alors fut convoqué le v^e concile de Latran, en 1515. La question fut débattue et approfondie sur toutes ses faces; toutes les raisons diverses furent longuement examinées et discutées. Léon X, qui présidait ce concile, commence par exposer les deux sentiments qui partageaient les théologiens à ce sujet. « Les uns, » dit-il, « regardent ces établissements comme illicites et usuraires, parce que le Christ nous défend de retirer du prêt un intérêt quelconque, et quoique ce soit au delà du capital prêté. « Les autres, » ajoute-il, « pensent au contraire que les banques sont permises et utiles à la société, pourvu toutefois qu'on ne demande rien et qu'on n'espère rien à raison du prêt, ne faisant payer que les frais d'administration indispensables à la gestion de ces établissements, sans en tirer aucun profit, aucun intérêt, de quelque genre qu'il soit. » Après avoir exposé ces deux sentiments, Léon X, « le saint concile approuvant, » déclare et proclame que les banques sont licites et méritoires, si toutefois on ne prend aucune espèce d'intérêt, faisant payer seulement ce qui est indispensable pour subvenir aux frais de ces établissements, et défendant expressément de prélever aucun profit, aucun intérêt en sus de la restitution pure et simple du capital prêté. Lecture faite de ce décret, le pape demanda la décision des Pères du concile, qui tous approuvèrent « le contenu de la cédule. » Un seul se leva et refusa son approbation, et s'obstinant à réclamer la gratuité absolue: c'était Jérémie, évêque de Trani. Sa protestation fut enregistrée aux actes du concile.

Ainsi proclamée et canoniquement décrétee par un pape et un concile œcumé-

que, la banque du prêt, alors appelée *Mont*, puis *Mont-de-piété*, fut bientôt adoptée par tous les pays de l'Europe et en particulier par la France, où il existe encore cinq débris de ces institutions primitives : à Montpellier, depuis 1684, à Toulouse, à Aix, à Grenoble et à Angers ; aucune ne prélève d'intérêt. Non-seulement l'établissement de Toulouse prête gratuitement et sans aucun intérêt, mais il ne prélève même rien pour les frais d'administration. A Zurich, on prête aussi sans intérêt et sans aucun gage ou caution que la moralité de l'emprunteur, quelque pauvre qu'il soit, et il n'y a aucun exemple qu'un prêt n'ait pas été remboursé.

Tel fut l'établissement des banques sous l'initiative et le contrôle de l'Eglise. Nous nous y sommes arrêté avec quelque étendue, parce que c'est un fait historique d'une haute importance, aujourd'hui complètement oublié, et dont aucun écrit moderne ne fait même mention. Le christianisme avait fondé ces banques uniquement dans l'intérêt du peuple et du pauvre, et sur des principes conformes à la législation contre l'usure. Mais dès le XII^e siècle, et spécialement au XI^e, Venise, pour subvenir aux énormes dépenses de ses guerres en Orient, établit sur les principes contraires, c'est-à-dire avec prélèvement d'intérêt, des banques qui furent le modèle de toutes celles qui s'établirent plus tard dans tous les autres pays de l'Europe et du monde. Enlevés aux idées et à la direction de l'Eglise, les monts-de-piété ne furent plus que des banques de prêt sur gage, les plus onéreuses de toutes par le total de l'intérêt prélevé. Cependant cette révolution ne s'accomplit qu'après une lutte aussi longue que vive. Sans la réforme protestante, elle n'eût même jamais eu lieu, et sous Louis XIV encore, les anciens principes d'économie chrétienne firent rejeter en France le système nouveau de banques.

Nous devons d'abord retracer ici l'histoire de la fondation des banques. Il nous reste à en expliquer le mécanisme complexe. On peut du reste s'en faire une idée générale par des principes. Tout dans le monde est simultanément effet et cause, et toute œuvre produite par le travail de l'homme peut devenir le moyen ou l'instrument d'un nouveau travail à opérer. L'intérêt de la société toute entière, comme celui de chacun des membres qui la composent, serait d'utiliser ainsi toute chose comme instrument incessant de production nouvelle. Le rôle des banques est d'établir cette circulation universelle. Ce que chacun possède déjà ou peut bientôt acquérir peut être représenté par un simple signe, un chiffre, un morceau de papier, qui indique le chiffre même de son *crédit*. Ce qu'il emprunte ou reçoit, comme moyens ou instruments de son travail ou de ses opérations quelconques, peut être également représenté par ce papier-monnaie, et indique le chiffre de son *débit*. Toutes les transac-

tions possibles entre ces créanciers ou débiteurs divers s'expriment par une simple substitution de noms ou virement de parties. De la sorte, on peut dire que si l'organisation de la banque était universalisée, tout serait véritablement à tous, sans que personne soit atteint ou gêné en quoi que ce soit dans sa propriété personnelle. Mais alors, l'intérêt étant réciproque pour tous, se trouve compensé l'un par l'autre ; on rentre sous le régime fondé par l'Eglise, où il n'y a plus qu'à payer les frais d'administration, ou même les passer au compte des frais généraux, et la solidarité absolue est établie.

BARBARES (INVASION DES). — C'est un grand et sublime spectacle que celui de l'Eglise en face de l'inondation des Barbares. Il faudrait retracer l'histoire entière de ces siècles de fer pour montrer quelle fut alors l'action bienfaisante de l'Eglise au profit de la civilisation et ce qu'il lui fallut d'efforts héroïques, de luttes suprêmes pour conquérir ces hordes débordées et les fonder insensiblement dans cette vaste unité spirituelle qui eut pour résultat l'unité des nations vers laquelle marche aujourd'hui le monde. Dans son *Cours d'histoire ecclésiastique*, M. l'abbé Pavy « remontant aux causes, en quelque sorte humaines, qui ont perdu Rome, les trouve dans sa tyrannie, les rivalités du sénat et de l'armée, ces pactes honteux avec les Barbares, la faiblesse générale, fruit de la corruption universelle. Mais à l'intelligence des Chrétiens il fait une réponse plus haute. La justice de Dieu voulait un châtement ; sa miséricorde préparait à l'Eglise un peuple nouveau. Enfin l'heure terrible a sonné, la ville éternelle tombe, l'univers est vengé ; c'est un Pape qui la sauvera.

« L'histoire justifie la Providence : Rome est attaquée quatre fois, et deux fois un ennemi chrétien (mais non catholique) entre dans ses murs et la dévaste. Plus tard, lorsqu'il en sera temps, la nouvelle Rome aussi succombera sous les coups de nouveaux Barbares ; les destinées finales des deux empires sont semblables, et le dernier empereur de Constantinople portera aussi le nom de son fondateur.

« Sur ces deux grandes tombes, je ne voudrais qu'une seule et même épitaphe : *Digitus Dei est hic*.

« Ainsi s'accomplit la mission providentielle de la justice suprême ; la seconde tâche des Barbares est toute de miséricorde. Après chaque invasion générale, un élément nouveau se combine lentement avec les mœurs d'une société plus ancienne ; un peuple neuf surgit avec des mœurs nouvelles formées de ces deux alliances. Les fortes racines seules ne seront pas englouties par l'inondation.

« C'est à ces peuples neufs que l'Eglise va demander le germe des plus hautes vertus ; ils sont tous idolâtres ou hérétiques, et constamment et sans distinction de climat, le vainqueur impose son culte au

vaincu ; une seule exception existe , elle est toute en faveur du catholicisme : la barbarie va tomber aux pieds de la croix.

« A vrai dire , au moment de l'invasion , la société n'existe plus , c'est un pêle-mêle affreux de toutes sortes de mœurs ; c'est une confusion des choses et des esprits ; c'est une exaltation de caractère chez les vainqueurs ; c'est un abaissement chez les vaincus , qui ne laisse rien à dire de net et de précis : tous les éléments de la société luttent comme dans un orage , et c'est de ce mélange violent et forcé que doivent naître les mœurs nouvelles.

« Les Chrétiens employèrent tous leurs efforts pour défendre la triple crise de l'humanité , de la foi et des institutions nationales ; et plus d'un saint , sans autre ascendant que la prière ou sa vertu , put arrêter quelquefois ces chefs farouches sur le seuil des villes qu'ils allaient ravager.

« Les Chrétiens se montrèrent partout ce qu'ils étaient , animés d'une foi sincère , hommes dévoués et fidèles sujets de l'empire. Après la chute de Rome , l'épée idolâtrique rentre dans le fourreau , mais le glaive arien va la remplacer. Quelques barbares se montrèrent tolérants envers l'Eglise , ils firent des victimes , mais peu de martyrs ; ces Barbares étaient païens. Quelle fut l'action de l'Eglise à leur égard ?

« Elle conserva les débris des institutions romaines de la civilisation , dont elle devint le lien entre le vieux monde et le monde nouveau ; elle présida au mélange qui se faisait des deux éléments , elle dirigea l'esprit de la nouvelle législation , et , prenant en main les intérêts de l'humanité comme ceux de la religion , elle sauva le monde entier de la barbarie qui menaçait de l'engloutir.

« L'humanité , la civilisation , la foi , lui doivent tout à cette époque ; elle fit ce qu'elle put pour arrêter les suites de l'invasion , comme pour la prévenir , par sa charité toujours active , par un respect du pouvoir qui n'était rien à la justice , au courage et à la fermeté des évêques.

« Malgré ce qu'il en coûte à la fierté romaine , les évêques préviennent d'inutiles réactions , ils régularisent le désordre , et ces hommes du peuple dont ils ont épousé la cause cherchent à faire de leur soumission une condition de soulagement aux misères publiques. Ces hommes-là pensèrent à tout , dit M. Guizot. Le succès a justifié leur conduite : d'un côté ils cherchaient à influencer les princes dans la rédaction des lois , qui conservèrent des traces profondes de leur action bienfaisante ; d'un autre côté , ils font des efforts inouïs pour maintenir le gouvernement de la commune. Et ce ne fut pas l'ambition qui leur fit embrasser avec tant de chaleur la cause des vieilles institutions. Le pouvoir temporel était alors la force et rien que la force brutale ; le cri des peuples appelait continuellement l'Eglise à sa défense , ils la conjuraient de se placer à la tête de leurs droits méconnus , de leurs intérêts

sacrifiés , de leur existence menacée. L'Eglise alors intervint au nom du Ciel. C'est un fait irrécusable que celui-là ! Quand la prospérité , quand la sécurité , quand la liberté ont fait défaut à l'espérance , la religion s'est chargée de les remplacer ; et c'est ainsi qu'à l'époque barbare elle paya son premier tribut à l'humanité , le second fut donné à la civilisation.

« A cette époque de dégradation , qui donc cultivait les lettres ? qui donc conservait la dignité des mœurs ? qui donc conservait les bonnes traditions des habitudes sociales ? qui , si ce n'est l'Eglise , dont la foi était toute la fierté , la charité toute la politesse , le dévouement toute la grâce ?

« Mais le plus grand bienfait , comme le plus grand triomphe de l'Eglise à cette époque , ce fut la conversion même des Barbares. Le christianisme seul pouvait attirer leur imagination , leur esprit et leur cœur. Peu à peu la vérité se fait jour ; ces hommes grossiers , mais simples et confiants , entrent de plain-pied dans l'Eglise ; après l'avoir fait trembler , ils plient sous son joug doux et léger ; ils brûlent ce qu'ils ont adoré ; ils adorent ce qu'ils ont brûlé ; ils pratiquent les vertus évangéliques là même où s'était déployée leur brutale férocité ; ils peuplent les solitudes qu'ils avaient ravagées ; ils édifient les sanctuaires qu'ils avaient désolés , et à la place des victimes humaines qu'ils offraient dans les bois , ils offrent , à l'autel , l'hostie pure et immaculée.

« Oh ! sans doute , le christianisme était nécessaire aux Barbares , mais cette religion , essentiellement humanitaire , parce qu'elle est divine , profite de tout et n'a besoin de rien ; elle n'avait pas besoin des Barbares. Ne comptait-elle pas déjà plusieurs siècles de combats et de triomphes ? Les grands flambeaux qui brillent au firmament de l'Eglise , ces colonnes de génie ou de vertu qui l'illustrèrent , ne sont pas alors sorties de la barbarie qui combattait l'Eglise encore plus par ses mœurs que par ses armes.

« L'Eglise se prend à labourer , à défricher cette terre dure et d'elle-même stérile ; elle l'arrose de ses sueurs , elle l'engraisse du sang de ses martyrs , elle y jette après cela la semence de l'Evangile ; la moisson nouvelle pousse et grandit , mais l'ivraie est mêlée au bon grain , les meilleurs épis seront encore ceux dont les vieilles racines touchent au vieux sol , car les œuvres sociales ont un développement lent et progressif.

« L'élément humain concourt au triomphe de l'élément providentiel dans les événements de l'histoire ; l'Eglise s'empare de ce qu'il y a de favorable au développement de son esprit parmi les peuples qu'elle soumet à sa foi. Les résultats politiques et sociaux de ses succès sont immenses ; mais ce qu'il faut surtout remarquer , c'est la prodigieuse activité des évêques : elle se montre dans toute son énergie à côté de l'apathie romaine.

« Les résultats religieux de l'invasion furent immenses aussi : de ces résultats, les uns sont avantageux, les autres fâcheux pour l'Eglise. En effet, l'esprit barbare était naïf, crédule, superstitieux, ignorant; aussi conserva-t-il en se faisant chrétien quelque chose de ses primitives habitudes.

« L'éducation des Romains, quoique plus grave, était bien incomplète au milieu des désordres de l'invasion; cependant, aucune hérésie ne parut dans ces temps dangereux, où l'on vit d'étranges spectacles : la foi la plus naïve et la plus sincère unie quelquefois à des mœurs turbulentes, sanguinaires, brutales et sensuelles; les habitudes invétérées prenaient quelquefois le dessus, et le Chrétien n'avait pas encore eu le temps de dépouiller entièrement le Barbare. Mais qu'il en a coûté à l'Eglise pour arriver à une complète régénération de la barbarie? Tant d'efforts attestent sa charité, tant de succès attestent sa catholicité; l'invariabilité de ses doctrines au milieu de tant de superstitions, la pureté de sa morale au milieu de tant de désordres attestent sa perpétuité. A cette époque, Eglise catholique, tu surnas l'humanité, la civilisation, la liberté, la loi! Tous les monuments le proclament, et l'univers t'en remercie! »

BEAU.— Le christianisme seule a apporté à l'humanité le sens divin du beau, ainsi que nous le démontrerons tout à l'heure. Saint Augustin a composé sur le beau un traité qui s'est perdu. « C'est l'unité, » dit-il, « qui constitue l'essence, et la forme du beau en tout genre. » Dans son *Essai sur le beau*, le P. André traite successivement du beau dans la création visible du beau moral ou dans les mœurs, du beau intellectuel ou dans les œuvres d'esprit et du beau musical. Dans chacun de ces objets il distingue le beau essentiel, le beau naturel et le beau artificiel. Il part du reste, du principe posé par saint Augustin. « Le beau, » dit un auteur contemporain, « la beauté, c'est le verbe divin, c'est le Christ. » Oui, Jésus-Christ est la manifestation du beau absolu, beauté de Dieu en lui-même dans l'unité de sa Trinité, beauté universelle dans l'unité de Dieu, de l'homme et de la création symbolisée par le temple chrétien. Par le Christ et en lui se manifeste la beauté humaine dans l'harmonie des deux éléments de sa nature avec Dieu et avec la création. En lui et par lui se révèle la beauté créée par son harmonie avec elle-même. Les sentiments, les pensées, les actions du Christ ne disent-ils pas merveilleusement l'unité de notre nature dans ses rapports avec Dieu et le but suprême de notre vie.

Qu'est-ce, en effet, que le Verbe divin, l'expression du beau? Le Verbe divin est bien certainement, comme il le dit lui-même, la vérité, puisqu'il contient la raison d'être et le modèle de toutes choses, puisqu'il est, en tant que Verbe, la seconde personnalité de la Trinité; qu'il est Dieu, car

il se confond dans l'unité de la substance divine. Il est donc vrai de dire que le beau est la vérité dans l'unité. Le beau, type de l'humanité, c'est le Verbe incarné, c'est le Christ. C'est lui qui servit de type pour la création d'Adam, lequel fût resté l'exemplaire complet de la beauté humaine, s'il était demeuré dans la loi de sa nature. Le premier Adam déchu a été remplacé par le véritable Adam, par son prototype original et indéfectible Jésus-Christ.

Mais comment la conception du Christ est-elle la conception absolue du beau? Rien n'est plus facile à comprendre. L'antiquité se divise en deux mondes qui semblent n'avoir aucun point de contact entre eux, le monde juif et le monde gréco-romain. Le monde juif conserve fidèlement la pureté de Dieu, mais de Dieu considéré en lui-même et sans nul rapport de similitude aux créatures, Dieu incompréhensible, incommunicable, innommable, insaisissable et ne pouvant être représenté par aucune expression type absolu de la beauté sans doute, mais type complètement inaccessible à l'homme, à raison même de son infinité. Aussi le Jehovah de Moïse repose-t-il dans un sanctuaire vide et nu, où le moindre essai de figuration serait un sacrilège contre son infinie spiritualité; de sorte que le sens divin ou absolu du beau se trouvait ainsi ravi à l'homme par le caractère incommunicable de Dieu. La sagesse éternelle avait tout disposé pour arrêter Israël sur les bords de l'abîme du polythéisme, et pour conserver au monde le dogme fondamental de l'unité de Dieu. Les nations ne comprirent que la beauté relative ou purement humaine, à laquelle le monde gréco-romain voua son culte dans le paganisme, qui n'est que la déification ou l'apothéose de ses héros, de ses législateurs et de ses souverains, dans leur mythologique histoire. Pour ramener l'homme à la notion véritable du beau, il fallait que Dieu, sans cesser d'être incommunicable et infini dans son essence, se fit homme par son Verbe divin, pour que la beauté divine, participant dans le Christ à la beauté humaine, pût nous communiquer son type désormais accessible à l'homme, et pour que la beauté humaine, participant en ce type à la beauté divine, ce beau relatif eût son exemple, son criterium et sa règle, toute vérité étant ainsi ramenée à l'unité. Or le Christ n'est autre que cette conception historique et visible de Dieu en l'humanité et de l'humanité en Dieu.

Le Verbe divin étant à la fois l'idée typique du moi de Dieu et du moi de toutes les créatures, il y a dans l'unité de sa personnalité deux sortes de beauté comme deux natures; la beauté divine et la beauté humaine, indivisiblement unies. Quand on demande ce que c'est que le beau, il faut donc distinguer deux sortes de beauté, comme on distingue deux natures dans le Christ, qui est le type des deux, parce qu'il est l'u-

nité indivise de l'une et de l'autre (104). »

Dans ses *Considérations sur le beau*, M. Lequèves dit : « Ce n'est ni dans l'imagination, ni dans l'intelligence, ni dans la volonté prise isolément, que se forme le sentiment du beau, et cependant, comme le beau n'est point une chimère que l'âme humaine en est souvent possédée ou remplie, il faut en conclure que le beau n'existe pour nous que dans le concert de ces trois facultés, ou plutôt dans leur unité.

« Celui qui a le sentiment du beau a déjà vu la justesse de sa pensée car lorsque ce ravissement s'est emparé de son âme, il a bien senti que les idées présentées par son imagination, et jugées par son intelligence, étaient unies dans l'admiration ou l'amour; ou plutôt que tout son être, imagination, intelligence et amour, non divisés et non confondus, sentait une plénitude d'existence. Un exemple rendra cette pensée plus sensible.

« Mon imagination déroule devant elle les flots de la mer; elle entend des chants de louange; elle voit surnager sur l'abîme les chevaux et les cavaliers, etc; elle formule en elle ces idées plus grandes! Seigneur, sainteté, puissance, reconnaissance et amour, mais elle seule travaille encore: mon âme reste muette dans l'attente, mon intelligence s'empare de ces idées et cherche les rapports qui les unissent; elle me dit, par exemple: Le chant doit être consacré à célébrer les bienfaits du Seigneur, à exprimer la reconnaissance et l'amour; Dieu tout-puissant a précipité le cavalier dans la mer; personne n'est semblable à Dieu, etc: L'imagination et l'intelligence sont pleinement satisfaites, et pourtant rien ne m'a encore profondément ému. Mais si l'amour vient se joindre à ces deux facultés, si l'Écriture sainte me fait entendre cette grande voix de Moïse, et du peuple d'Israël, lorsque, à la vue de leurs ennemis engloutis dans les flots de la mer Rouge, ils s'écrient: « Chantons « ce Seigneur car sa gloire a éclaté dans « toute sa splendeur; il a précipité dans la « mer le cheval et le cavalier.... Jéhovah est « le roi de la guerre, le Tout-Puissant est « son nom! Jéhovah, qui est semblable à « toi parmi les flots? qui est semblable à toi, « grand en sainteté, terrible, adorable, opérant les miracles? ... Tu as étendu la « main, et la terre les a dévorés.... Le Seigneur régnera dans l'éternité et par « delà, » etc. (105). Alors je me sens élevé au dessus de moi-même; les facultés de mon âme se réunissent, mon existence se complète, la trinité humaine se rétablit en moi, et pour épancher cette vie intérieure, cette plénitude de l'être je m'écrie: Voilà la beauté!

« On le voit donc, la beauté pour l'homme n'est que l'unité dans ses trois puissances,

ou la trinité de son être, comme la beauté en elle-même est l'unité des trois personnes divines ou la Trinité par excellence; et saint Augustin l'avait compris lorsqu'il avait dit que la beauté est dans l'unité, car l'unité dans l'homme ne peut être que l'unité des facultés trinaires de son âme.

« Au reste, la révélation est venue nous enseigner ces grands mystères qui doivent éclairer toutes les vérités. *Faisons l'homme à notre image*, dit Dieu dans la *Genèse*; et alors il lui donne cette imagination qui crée les objets, image du Père, dans laquelle se trouve l'essence des êtres, la puissance créatrice; cette intelligence, image du Fils qui doit percevoir les rapports des êtres par son Verbe ou sa parole intérieure, comme le Fils en est le lien et le médiateur; et cet amour, image de l'Esprit-Saint, qui n'est lui-même que l'amour infini; mais comme le Saint-Esprit unit le Père et le Fils, et que cette admirable Trinité est l'Être suprême, la souveraine beauté, Dieu enfin; Dieu veut aussi, pour achever la ressemblance et donner à l'homme le bonheur, que l'amour unisse toujours l'imagination et l'intelligence, en sorte que l'intelligence ne puisse percevoir autre chose que ce que l'affection demande, que l'imagination ne présente point à l'intelligence ce qu'elle ne pourrait comprendre, et cette trinité créée, image de la trinité éternelle, doit continuellement reproduire et admirer en elle-même cette beauté qui est un reflet de la beauté suprême, et posséder ainsi une pleine et durable félicité. Mais l'homme a péché, et par le fait même de son crime s'est brisée cette unité qui faisait sa grandeur et sa gloire: dès lors l'imagination n'offre plus à l'intelligence que des mystères qui l'effrayent, et elle contrarie même son ouvrage; la volonté ou l'amour rebelle à l'intelligence veut et aime ce qu'elle désapprouve, et s'unir même contre elle avec l'imagination. Voici cette lutte qui dure depuis six mille ans et que tout homme ressent en lui. Depuis six mille ans l'imagination, l'intelligence et la volonté se fatiguent à ce combat. Lorsque, de lassitude, ou pour obéir au commandement de Dieu, elles cherchent à se réunir, ce n'est presque jamais complètement et sans murmure, et si parfois enfin cette divinité cesse, et que l'unité se rétablisse un instant, l'âme éprouve un sentiment de bonheur indéfinissable, elle possède la beauté; mais cette beauté lui échappe comme un éclair et bientôt recommence sa vie d'ennemi, de guerre et de douleur.

« Examinons maintenant quelques-unes des nombreuses conséquences qui découlent de ce principe, car c'est un des caractères des principes vrais de renfermer les vérités d'un ordre inférieur, comme ils sont renfermés eux-mêmes dans un principe plus

104) *Théodicée pratique*, par l'abbé GABRIEL.

105) *Cantemus Domino: gloriose enim magnificatus est, equum et ascensorem dejecit in mare... Dominus quasi vir pugnator, omnipotens nomen ejus...*

Quis similis tui, magnificus in sanctitate, terribilis atque laudabilis, faciens mirabilia? Extendisti manum tuam et devoravit eos terra. Dominus regnabit in æternum et ultra, etc., etc. (Exod. xv, 1 seq.)

général, et ainsi de suite en remontant jusqu'à Dieu. Or la trinité humaine ou la beauté relative à l'homme étant son principe constitutif, doit tout comprendre pour lui, et Dieu, c'est-à-dire la manière dont il le voit, et la création, c'est-à-dire la manière dont il la connaît. Mais appliquons ce principe seulement à la littérature.

« Quel est l'homme qui pourra le mieux réveiller dans les autres ces impressions de beauté ? Ce sera certainement celui qui pourra le mieux les recevoir lui-même ; car si nous ne pouvons recevoir directement la beauté que de Dieu, les autres hommes ne peuvent la trouver en parcourant nos ouvrages, qu'autant que nous en étions pénétrés nous-mêmes. Mais quel est celui dont l'âme sera le mieux disposée à recevoir ces émotions ? Ce sera, d'après notre définition, celui dont l'imagination, l'intelligence et la volonté seront le plus en harmonie ; car, quoique l'unité ne puisse être habituellement parfaite, elle pourra se rétablir souvent dans une disposition semblable. Or l'homme abandonné à lui-même est évidemment dans un état de désunion et de lutte. Son imagination lui présentera les objets, mais dans toute leur nudité et leur isolement, et ne voyant pas le nœud qui les relie dans la création, il se bornera à nous décrire leurs formes extérieures et leurs usages matériels. Si son intelligence cherche les véritables rapports des êtres, l'imagination vient naturellement interrompre et déranger son travail. L'intelligence a beau lui crier : *Tais-toi !* elle remet continuellement devant elle le monde sensible et charnel, comme un voile épais qui lui cache la vérité, et si l'intelligence ne se décourage pas, épuisée du moins par ses efforts, elle perd toute sa grandeur et sa beauté, et ne présente plus qu'une forme pâle, décharnée et languissante. Nous n'avons rien dit du combat qui s'établit entre l'intelligence et la volonté : car, lorsque l'intelligence travaille, l'affection corrompue cherche aussi à détruire son ouvrage, et à son tour, lorsque le cœur veut se livrer à ses penchants déréglés, l'intelligence, faisant sans cesse entendre sa voix importune, éveille en lui le remords qui le déchire, en sorte que depuis sa chute, l'homme est incapable de s'élever par lui-même à ce sentiment de beauté et de bonheur qui résulte de l'unité de ces facultés.

« Il faut donc qu'une puissance surnaturelle vienne à son secours ; et voilà ce que fait la religion : car, suivant toute la force de son nom (*religare*), elle vient relier, réunir, réconcilier ces trois puissances ennemies, et, pour les empêcher de se détruire mutuellement, tracer à chacune ses limites et lui enseigner ses devoirs. « Tu présenteras à l'intelligence les objets qu'elle doit juger, dit-elle à l'imagination ; mais tu ne chercheras point à usurper ses fonctions, et tu l'arrêteras à sa voix... Tu exerceras les forces, dit-elle à l'intelligence ; mais voilà la règle à laquelle tu dois te conformer et tu t'inclineras toujours en

« présence de mes dogmes. » Et au cœur : « Ecoute la voix de l'intelligence, elle te transmettra mes ordres et te dira ce que tu dois aimer. » Elle fait plus : au lieu qu'elles employaient le peu de forces qu'elles avaient à se détruire, elle veut donner à chacune une vie et une gloire nouvelle en les attachant à son service : elle exalte l'imagination par la pompe de ses cérémonies, et l'exerce en lui demandant tous les jours des créations nouvelles pour l'embellissement de son culte, elle donne de l'activité à l'intelligence en lui ouvrant la perspective de la vérité intime, et lui confie la noble mission de combattre ses ennemis ; elle attendrit le cœur par ses touchants mystères et lui donne le soin de répandre la douceur sur ses enseignements austères, et d'animer tout son culte ; et lorsque ces trois nobles ministres se sont dignement acquittés de leur sublime mission, la religion, pour reconnaître leurs services et leur donner de nouvelles forces, les réunit à un magnifique banquet, à une ineffable communion, et c'est le beau qu'elle leur donne pour nourriture. On verra ce soin admirable d'une part, cet avantage immense de l'autre, dans l'institution des sacrements, ou le signe est pour l'imagination, le sens pour l'intelligence et la grâce pour le cœur. Mais la religion catholique offre seule cette réunion, et conduit seule ainsi à la source de toutes les beautés, à l'exclusion de diverses sectes, et du protestantisme en particulier, qui tue l'imagination et le sentiment en abolissant la pompe du culte, en leur enlevant leurs aliments les plus doux, le sacrement des autels, le culte de la Vierge, et l'aveu des fautes, et donne enfin à l'intelligence une liberté funeste qu'elle n'est pas en état de porter.

« Si quelqu'un prend tout ceci pour de vaines figures, nous pouvons en appeler à sa conscience, qui confirmera notre langage. Ceux qui chérissent et qui pratiquent la religion savent bien qu'elle seule peut procurer ces émotions douces et sublimes par lesquelles l'âme est ravie jusque dans le sein de Dieu. Ceux qui l'ont aimée jadis et qui insensiblement se sont éloignées d'elle, savent bien qu'à mesure que sa voix se faisait entendre, le déchirement intérieur s'établissait, la lutte commençait entre l'imagination qui voulait s'égarer à son gré, et l'intelligence qui ne reconnaissait plus les limites de sa foi, et le cœur qui voulait une pâture jugée vile et indigne par l'intelligence, ils savent qu'alors cette joie, cette paix, sorte de goût qui laisse après lui le sentiment du beau, s'effaçaient insensiblement, que tout semblait se couvrir peu à peu d'un nuage, qu'ils regrettaient amèrement ces émotions délicieuses et indéfinissables que rien n'avait pu remplacer, et qu'aujourd'hui encore, en revenant sur le passé, ce sentiment vague de ce qu'ils étaient leur fait regretter de ne plus l'être. »

Le beau moral, le beau idéal est une création du christianisme, source intaris-

sable de trésors ineffables de poésies qui donne aux compositions chrétiennes une si grande supériorité sur celles de l'antiquité. Châteaubriand en fait la remarque dans son *Génie du christianisme* (t. II, p. 97-107.) : « Qui des héros ou des chevaliers, » dit-il, « méritent la préférence, soit en morale, soit en poésie ? C'est ce qu'il convient d'examiner. »

« En faisant abstraction du génie particulier des deux poètes, et ne comparant qu'un homme à un homme, il nous semble que les personnages de *La Jérusalem* sont supérieurs à ceux de *l'Iliade*.

« Quelle différence, en effet, entre les chevaliers si francs, si désintéressés, si humains, et des guerriers perfides, avarés, cruels, insultant aux cadavres de leurs ennemis, poétiques enfin par leurs vices, comme les premiers le sont par leurs vertus ! »

« Si par héroïsme, on entend un effort contre les passions, en faveur de la vertu, c'est sans doute Godefroi, et non pas Agamemnon, qui est le véritable héros. Or, nous demandons pourquoi le Tasse, en peignant les chevaliers, a tracé le modèle du parfait guerrier, tandis qu'Homère en représentant les hommes des temps héroïques, n'a fait que des espèces de monstres ? C'est que le christianisme a fourni, dès sa naissance, le *beau idéal moral*, ou le *beau idéal des caractères*, et que le polythéisme n'a pu donner cet avantage au chantre d'Illion.... »

« Et nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il n'y a que l'homme qui soit susceptible d'être représenté plus parfait que nature, et comme approchant de la divinité. On ne s'avise pas de peindre le *beau idéal* d'un cheval, d'un aigle, d'un lion. Ceci nous fait entrevoir une preuve merveilleuse de la grandeur de nos fins et de l'immortalité de notre âme. »

« La société où la morale parvint le plus tôt à un développement, doit atteindre le plus vite au *beau idéal moral*, ou, ce qui revient au même, au *beau idéal des caractères*; or c'est ce qui distingue éminemment les sociétés formées dans la religion chrétienne. Il est étrange, et cependant rigoureusement vrai, tandis que nos pères étaient des Barbares pour tout le reste, la morale, au moyen de l'Évangile, s'était élevée chez eux au dernier point de perfection : de sorte que l'on vit des hommes, si nous osons parler ainsi, à la fois sauvages par le corps, et civilisés par l'âme. »

« C'est ce qui fait la beauté des temps chevaleresques, et ce qui leur donne la supériorité tant sur les siècles héroïques, que sur les siècles tout à fait modernes. »

« Car si vous entreprenez de peindre les premiers âges de la Grèce, autant la simplicité des mœurs vous offrira des choses agréables, autant la barbarie des caractères vous choquera : le polythéisme ne fournit rien pour corriger la nature sauvage et l'insuffisance des vertus primitives. »

« Si, au contraire, vous chantez l'âge moderne, vous serez obligé de bannir la vérité de votre ouvrage, et de vous jeter à la fois dans le beau idéal moral, et dans le beau idéal physique. Trop loin de la nature et de la religion sous tous les rapports, on ne peut présenter fidèlement l'intérieur de nos ménages, et moins encore le fond de nos cœurs. »

« La chevalerie seule offre le beau mélange de la vérité et de la fiction. »

« D'une part, vous pourrez offrir le tableau des mœurs dans toute sa naïveté : un vieux château, un large foyer, des tournois, des joutes, des chasses, le son du cor, le bruit des armes, n'ont rien qui heurte le goût, rien qu'on doive ou choisir ou cacher. »

« Et d'un autre côté, le poète chrétien, plus heureux qu'Homère, n'est point forcé de ternir sa peinture, en y plaçant l'homme barbare ou l'homme naturel ; le christianisme lui donne le parfait héros.... »

« Montrons à présent que ces vertus du chevalier, qui élève son caractère jusqu'au *beau idéal*, sont des vertus véritablement chrétiennes. »

« Si elles n'étaient que de simples vertus morales, imaginées par le poète, elles seraient sans mouvement et sans ressort. On en peut juger par Enée, dont Virgile a fait un héros philosophe. »

« Les vertus purement morales sont froides par essence : ce n'est pas quelque chose d'ajouté à l'âme, c'est quelque chose de retranché de la nature ; c'est l'absence du vice, plutôt que la présence de la vertu. »

« Les vertus religieuses ont des ailes, elles sont passionnées. Non contentes de s'abstenir du mal, elles veulent faire le bien : elles ont l'activité de l'amour, et se tiennent dans une région supérieure et un peu exagérée. Telles étaient les vertus des chevaliers. »

« La foi ou la fidélité était leur première vertu ; la fidélité est pareillement la première vertu du christianisme. »

« Le chevalier ne mentait jamais. — Voilà le Chrétien. »

« Le chevalier était pauvre, et le plus désintéressé des hommes. — Voilà le disciple de l'Évangile. »

« Le chevalier s'en allait à travers le monde, secourant la veuve et l'orphelin. — Voilà la charité de Jésus-Christ. »

« Le chevalier était tendre et délicat. Qui lui aurait donné cette douceur, si ce n'était une religion humaine ; qui porte toujours au respect pour la faiblesse ? Avec quelle bonté Jésus-Christ lui-même ne parle-t-il pas aux femmes dans l'Évangile. »

« Agamemnon déclare brutalement qu'il aime autant Brisès que son épouse, parce qu'elle fait d'aussi beaux ouvrages. »

« Un chevalier ne parle pas ainsi. »

« Enfin, le christianisme a produit l'honneur, ou la bravoure des héros modernes, si supérieure à celle des héros antiques. »

« La véritable religion nous enseigne que ce n'est pas par la force du corps que l'homme se doit mesurer, mais par la grandeur de l'âme. D'où il résulte que le plus faible des chevaliers ne tremble jamais devant un ennemi; et fût-il certain de recevoir la mort, il n'a pas même la pensée de la fuite.

« Cette haute valeur est devenue si commune, que le moindre de nos fantassins est plus courageux que les Ajax; qui fuyaient devant Hector, qui fuyait à son tour devant Achille. Quant à la clémence du chevalier chrétien envers les vaincus, qui peut nier qu'elle découle du christianisme?

« Les poètes modernes ont tiré une foule de traits nouveaux du caractère chevaleresque. Dans la *tragédie*, il suffit de nommer Bayard, Tancrède, Nemours, Couci; Nérestan apporte la rançon de ses frères d'armes, et se vient rendre prisonnier, parce qu'il ne peut satisfaire à la somme nécessaire pour se racheter lui-même. Les belles mœurs chrétiennes! Et qu'on ne dise pas que c'est une pure invention poétique; il y a cent exemples de Chrétiens, qui se sont remis entre les mains des infidèles, ou pour délivrer d'autres Chrétiens ou parce qu'ils ne pouvaient compter l'argent qu'ils avaient promis.

« On sait combien le caractère chevaleresque est favorable à l'*épopée*: qu'ils sont si nobles tous ces chevaliers de *La Jérusalem*, ce Renaud si brillant, ce Tancrède si généreux, ce vieux Raymond de Toulouse, toujours abattu et toujours relevé! On est avec eux sous les murs de Solyme; on croit entendre le jeune Bouillon s'écrier, au sujet d'Armide: « Que dira-t-on à la cour de France, quand on saura que nous avons refusé notre bras à la beauté? » Pour juger de la différence qui se trouve entre les héros d'Homère et ceux du Tasse, il suffit de jeter les yeux sur le camp de Godefroi et sur les remparts de Sion. D'un côté sont les chevaliers, et de l'autre les héros antiques. Soliman même n'a tant d'éclat, que parce que le poète lui a donné quelques traits de la générosité du chevalier: ainsi le principal héros infidèle emprunte lui-même sa majesté au christianisme.

« Mais c'est dans Godefroi qu'il faut admirer le chef-d'œuvre du caractère héroïque. Si Enée veut échapper à la séduction d'une femme, il tient ses yeux baissés, *immo la tenedat lumina*; il cache son trouble; il répond ces choses vagues: « Reine, je ne me point tes bontés, je me souviendrai d'Elise. *Meminisse Elise.* »

« Ce n'est pas de cet air que le capitaine chrétien repousse les adresses d'Armide, car il connaît les fragiles appas du monde; il continue son vol vers le ciel, comme l'*oiseau ravaasié qui ne s'abat point où une nourriture trompeuse l'appelle.*

« Faut-il combattre, délibérer, apaiser une sédition? Bouillon est partout grand, partout auguste. Ulysse frappe Thersite de son sceptre, et arrête les Grecs prêts à ren-

trer dans leurs vaisseaux! ces mœurs sont naïves et pittoresques. Mais voyez Godefroi se montrant seul à un camp furieux, qui l'accuse d'avoir fait assassiner un héros. Quelle beauté noble et touchante dans la prière de ce capitaine, plein de la conscience de la vertu! Comme cette prière fait ensuite éclater l'intrépidité du général, qui, désarmé et tête nue, se présente à une soldatesque effrénée!

BELLES-LETTRES.— Voy. LITTÉRATURE.

BENEDICTINS.— Que n'aurions-nous pas à dire de cet ordre religieux, qui dès le XIII^e siècle avait déjà donné au monde plus de quarante mille saints et bienheureux, et qui au XV^e comptait encore quinze mille cent couvents ou prieurés. Naguère, dans un recueil populaire, nous résumions ainsi en quelques mots quelques-uns de ces immenses services rendus à l'humanité par cet institut: L'Europe, on pourrait dire la chrétienté tout entière, doit tout aux Bénédictins. Ce qu'ils firent pour la civilisation morale, intellectuelle et matérielle de l'humanité est incalculable, et au-dessus de tout éloge. Ce fut une pépinière de saints, de sages et de philosophes réalisant cette vie angélique et parfaite, rêve de toutes les grandes âmes. Au sein de la barbarie et de l'ignorance, ils conservèrent les lettres, les sciences, les manuscrits, les livres et ce qu'ils firent pour la science et les lettres est devenu proverbial. Ce sont eux qui, de leurs mains, défrichèrent l'Europe entière, instituèrent l'agriculture et l'industrie. Les biens immenses, fruit de ce travail infatigable servaient à exercer la bienfaisance et l'hospitalité. On évaluait à dix-sept mille le nombre des pauvres que secourait la seule abbaye de Cluny. Elle leur distribuait la chair de deux cent cinquante truies qu'elle faisait tuer pour eux. L'abbé Odilon vendit même un jour une couronne impériale que l'empereur Henri II lui avait envoyée d'Allemagne, pour ne pas être obligé de renvoyer les pauvres. Tous les voyageurs et autres étaient reçus et splendidement hébergés gratis. Du temps de Pierre le vénérable, l'abbaye de Saint-Martin des Champs, de même que celle de Cluny, était surnommée l'auberge de la France entière. Tout le monde était reçu sans distinction, et le nombre des voyageurs surpassait presque chaque jour celui des habitants de la maison, qui jetaient souvent pour que rien ne manquât à leurs hôtes.

Les abbayes tenaient des écoles gratuites et avaient des bibliothèques. Ce fut à Corvey que fut découverte une partie des *Annales* de Tacite. Les congrégations de France furent celles qui se signalèrent le plus dans les lettres et les sciences. D'abord celle de Saint-Vannes, dont l'un des membres fut dom Calmet, puis celle de Saint-Maur, fondée par les lettres patentes de Louis XIII, en 1618, et confirmée par la cour de Rome, le 17 mai 1621. Nous ne parlerons pas de dom Calmet, dont les immenses travaux égalent

ceux des Montfaucon et des Mabillon, et dont le renom ne cède en rien au leur. Mais comment ne pas dire un mot de ces œuvres gigantesques des membres de la congrégation de Saint-Maur, dont la simple nomenclature, qui occupe huit cents pages in-4° de l'*Histoire littéraire* dans cette congrégation, suffit pour saisir de surprise et d'admiration? Né en 1632 et mort en 1707, Mabillon ouvre la série de ces grandes illustrations bénédictines. Quel prodige de science et d'érudition dans sa belle édition de saint Bernard : ses neuf volumes des *Actes des saints de l'ordre de Saint-Benoît*, ses *Analectes*, ses *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, son *Traité des ordres monastiques* et celui *De re diplomatica*. D'Achery, né en 1609 et mort en 1685, s'illustre par son *Spicilège*, et travaille à la fameuse édition de saint Augustin, en treize volumes in-4°; saint Marthe, né en 1650 et mort en 1725, élève le fameux monument de la *Gaule chrétienne*; Edmond Martène publie, après son *Thesaurus novus anecdotorum*, sa vaste *Collection des écrivains anciens et des monuments historiques et moraux*; né en 1654, il meurt en 1739. Emule de Mabillon, avec lequel il rivalise par l'étendue de sa science, Bernard de Montfaucon, né en 1654 et mort en 1741, se consacre plus spécialement à l'étude de l'antiquité païenne; Félibien, né en 1665 et mort en 1719, écrit l'*Histoire de la ville de Paris* et l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*; Lobineau, né en 1666 et mort en 1727, publie une *Histoire de Bretagne*. Enfin, parmi les travaux capitaux de la congrégation de Saint-Maur, comment oublier l'*Art de vérifier les dates* et l'*Histoire de France*, etc.?

« Les couvents de Saint-Benoît sont devenus des pépinières de saints; c'est dans leurs asiles que se sont conservées les saines doctrines et les traditions des sciences antiques. Pendant les révolutions des temps malheureux qui suivirent leur fondation, lorsque les Barbares se répandirent dans toute l'Europe, leurs cloîtres furent des sanctuaires que leur fureur n'osa franchir. Ils conservèrent les livres anciens, les manuscrits rares et précieux, et perpétuèrent jusqu'à nous les connaissances et les découvertes des temps antiques. Les grands travaux scientifiques et l'exemple des vertus qu'ils donnèrent au monde, ne furent pas les seuls biens dont les hommes leur sont redevables. La règle de Saint-Benoît leur ordonnait impérieusement le rude travail de la terre, et par ce travail ils sont parvenus à défricher une grande partie de l'Europe, qui était demeurée jusqu'à eux à demi inculte et sauvage. Les défrichements ont été la source des immenses richesses qu'ils ont possédées pour les pauvres; car ces saints religieux n'en profitaient pas, ils avaient une règle austère et rigoureuse qui ne leur permettait pas de jouir des délices et des commodités de la vie; ce rude travail, qui leur était recommandé, en est une

preuve; leurs richesses ont été le prix de leur labeur; ces terres que leurs sueurs ont rendues fertiles, sans eux seraient peut-être incultes et stériles; leurs immenses produits eussent été perdus pour la nourriture du pauvre et pour la jouissance du riche; car tous en ont profité, tous se sont ressentis de cette augmentation de denrées agricoles. (S. M., *Vie de saint Benoît*.)

« Comment, par exemple, celui qui parcourt les provinces de l'empire autrichien pourrait-il douter de l'immense et directe influence exercée sur la civilisation par les ordres religieux, lorsque, dans les contrées montagneuses de Salzbourg, de la Styrie et de la Hongrie, il aperçoit ces beaux monastères reposant, comme l'aigle de l'aigle sur la pointe de quelque rocher, délicieusement situés à l'entrée d'un valon solitaire, et surtout quand on pense que c'est sous la protection et à l'exemple des anciens religieux, que ces contrées premièrement stériles sont devenues fécondes! Leur rôle groupait autour de leur cloître de pauvres paysans, et chaque monastère formait comme une colonie dont tous les membres recevaient, avec des terres, un enseignement profond et durable, lequel s'est admirablement perpétué dans ces pays où le voyageur trouve toujours une hospitalité patriarcale, sans que jamais on parle de brigandages ou d'autres crimes que la nature des lieux rendrait néanmoins souvent impunis. » (*Université catholique, 1^{re} lettre d'un voyageur, etc.*)

Qui ne connaît les immenses travaux de science et d'érudition des Bénédictins, dont le nom est passé en proverbe? qui ne connaît les noms des Mabillon, d'Achery, Sainte-Marthe, Edmond Martène et Bernard de Montfaucon, et qui n'est resté stupéfait d'admiration devant leurs œuvres géantes?

Que dire aussi de la bienfaisance des Bénédictins? Dans son *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, Frédéric Hurter, parlant des Bénédictins et de l'abbaye de Cluny en particulier, dit : « Nous donnons maintenant à même d'exercer la bienfaisance, et les règlements ordonnaient une distribution consciencieuse des secours; des revenus spéciaux étaient assignés dans le principal couvent pour l'entretien de dix-huit pauvres, qui y étaient nourris et vêtus; six frères servants se consacraient à les soigner. L'un d'eux était chargé de leur servir; un second était portier de l'hospice; deux allaient chercher le bois dans la forêt et deux autres présidaient au four, dont le produit était dépensé en aumônes. Tout ce qui sortait du réfectoire, après le dîner de six frères, était remis à l'aumônier pour être distribué aux pauvres. Les bienfaiteurs distingués du couvent, morts depuis longtemps dans les pays étrangers, avaient tous les jours leur couvert mis sur la table du réfectoire, et les portions qu'on leur servait étaient distribuées aux pauvres. Douze gé-

aux du poids de trois livres chaque étaient distribués chaque jour aux veuves, aux orphelins, aux infirmes et aux vieillards. A certaine époque de l'année et à tous les jours de fête, alors que des mets plus délicats étaient servis aux frères, des dons beaucoup plus abondants étaient aussi partagés entre les pauvres. Toutes les semaines l'aumônier du couvent était tenu de parcourir le village attendant au couvent, et de s'informer si quelque maison renfermait un pauvre malade, afin qu'on pût lui envoyer du pain, du vin et des épices fortifiantes. Une bienfaisance semblable était prescrite à tous les couvents subordonnés à l'abbaye de Cluny.

« Il en était de même de l'hospitalité. Des instructions particulières ordonnaient d'accueillir les étrangers et de les traiter conformément à leur rang, à leur dignité et à la manière dont ils étaient arrivés, soit à cheval, soit à pied. Pour les ecclésiastiques, indépendamment du logement et de la nourriture, on avait encore soin de les faire participer aux prières, au chant et à la bénédiction. Ceux qui arrivaient à pied recevaient une livre de pain, une demi-mesure de vin, et le lendemain matin à leur départ, la même quantité de vin et une demi-livre de pain. Cette sollicitude pour les voyageurs s'étendait aussi à leurs bêtes : si l'inspecteur des écuries remarquait qu'un cheval était mal ferré, il devait le faire ferrer à neuf, et à la porte il fallait qu'il y eût toujours un marteau suspendu, afin de pouvoir au besoin raffermir les clous. Du temps de Pierre le Vénéral, l'abbaye de Saint-Martin des Champs, de même que celle de Cluny, était surnommée l'auberge de la France entière. Tous les bâtiments étaient continuellement remplis d'évêques, d'abbés, d'ecclésiastiques, de moines, de nobles et de pauvres ; et, en quelque nombre qu'ils se présentassent, tous étaient également bien reçus. Alors même que la pauvreté d'une maison ne lui permettait pas de traiter les étrangers, il fallait du moins que la porte en fût toujours ouverte, et que tout le monde y fût accueilli avec un sourire de bienveillance. Toutefois, si les évêques, en visitant les églises, voyageaient avec une suite trop considérable, les religieux de Cluny étaient autorisés par le Pape à refuser de les recevoir. Quand il s'agissait de faire accueil à tous les étrangers et de rendre service à tous, le prieur ne calculait jamais ce qui était possible à son couvent, il était toujours prêt à faire même l'impossible. Il arrivait souvent que toutes les provisions étaient consommées, et que les religieux étaient obligés de jeûner ; puis tout à coup survenait un secours inattendu, envoyé par des rois et des grands. La renommée d'une si grande hospitalité engagea le roi Henri I^{er}, d'Angleterre, à fonder une abbaye de l'ordre de Cluny à Reading, entre la Tamise et le Kennet, sur la route des villes les plus peuplées du royaume. A compter de ce moment

il ne se passa presque pas de jour où le nombre des voyageurs ne surpassât celui des habitants de la maison. Dans chaque maison, un frère était spécialement chargé de recevoir les étrangers, et le prieur qui n'exerçait point l'hospitalité devait être déposé. »

BENEDICTIONS DE LA TERRE. — Un sujet bien digne d'étude et malheureusement couvert encore de trop d'obscurité, c'est l'ensemble des rapports de l'ordre moral à l'ordre physique, et l'action exercée par le premier sur le second. Ce qui est certain et attesté par tous les faits de l'expérience, c'est que toute modification du monde physique est toujours le résultat d'une vertu morale, et qu'ainsi l'empire de l'homme sur la nature s'étend en proportion de sa perfection et de sa sainteté. L'histoire atteste par des monuments aussi nombreux qu'irrécusables que les saints ont recouvrés en partie au moins la toute-puissance souveraine que Dieu avait donnée au premier homme sur la nature et sur tous les êtres qui l'habitent. En se replaçant, par leur vie intérieure dans tous leurs vrais rapports avec Dieu, ces saints recouvrèrent par là même le sens divin et mystique des choses créées. La vie des solitaires de la Thébaïde, celle d'un grand nombre d'autres saints, comme saint François d'Assise en particulier, fourmillent de faits incontestables qui attestent cette réintégration de l'homme dans sa royauté primitive. Mais ce principe est incontestable surtout lorsqu'on l'étudie, non sur des individus, mais sur des masses. Aussi, voit-on, à mesure que le christianisme pénètre plus profondément l'humanité, l'homme et les sociétés recouvrer un empire plus étendu, plus sûr et plus profond sur toute la nature, en lui imprimant une modification de plus en plus utile et salutaire.

Si l'on poursuivait ce sujet d'étude dans toutes ses profondeurs, on s'apercevrait bientôt que toutes les inventions industrielles prétendues modernes, remontent en réalité jusqu'au christianisme, qui est leur source, quelquefois indirecte et cachée, mais toujours source originelle. On verrait que cet empire sur la nature dont notre siècle s'enorgueillit, que ces prospérités, ces richesses matérielles qu'il poursuit avec tant d'ardeur, ont pour principe essentiel, pour condition indispensable l'esprit chrétien. Cette vérité ressortira dans un très-grand nombre de faits cités dans ce Dictionnaire. En la restreignant ici, aux bénédictions ou produits de la terre, nous sommes heureux de citer les passages suivants de M. H. Meirieu, qui développait ainsi cette pensée dans l'*Université catholique* : « Le sacrifice de la croix accompli au milieu des temps, a été pour tous les êtres le signal de la délivrance. Tous, en ce moment suprême, ont été affranchis des chaînes de la mort et promis de nouveau à l'immortalité.



L'autel était à Jérusalem, mais le sang de la victime a baigné l'univers. La terre, la mer, les astres, le monde entier, ont été lavés du même coup de toutes les souillures accumulées depuis la première iniquité (106). La nature, pénétrée dans ses profondeurs par le sang théandrique, a reçu la bonne nouvelle; elle a connu pour la première fois l'espérance, et elle a tressailli. C'est alors qu'elle a appris le lieu mystérieux qui l'attache à l'homme; c'est alors qu'elle a été avertie qu'elle serait un jour délivrée, purifiée et réparée par l'homme expié, justifié et racheté par le Christ. Aussi, depuis ce temps, elle est devenue moins sauvage; elle s'est montrée plus soumise, plus docile à l'action de l'homme; elle s'est tournée vers lui avec confiance; elle s'est laissée parcourir et visiter par lui; il n'y a même rien qu'elle ne fasse pour resserrer le lien qui s'attache à lui, car elle est encore dans l'angoisse, et elle attend toujours avec impatience que l'homme veuille bien faire usage des pouvoirs qui lui ont été donnés pour leur salut commun.

« Or, en même temps que par l'effusion du sang théandrique la nature recevait dans ses membres un adoucissement général qui la rendait plus souple et plus docile à l'action humaine, l'homme était rétabli par le Christ dans la faculté souveraine et illimitée de commander à la nature, sans l'intermédiaire d'aucune autre puissance. Depuis lors, nous pouvons communiquer directement et régulièrement avec elle, non plus seulement selon le rite restreint et borné, institué pour la conservation de l'espèce et de l'individu dans les créatures vivantes, et dont les deux modes principaux sont les deux procédés de l'alimentation et de l'engendrement, mais suivant des rites nouveaux, dont le nombre s'accroît chaque siècle; productions du génie humain affranchi, qui multiplient et fortifient de plus en plus ses rapports avec la nature, et secondent puissamment son action libératrice. En effet, l'homme possède aujourd'hui des procédés pour manipuler la matière de toutes façons sans être exposé à aucun danger, ni à aucune souillure; il a des procédés pour ouvrir les substances et lire en elles leurs propriétés intimes; il peut les composer et les décomposer à son gré; il peut même en faire de nouvelles; il s'est emparé des agents les plus redoutables, et il les force à travailler pour lui; enfin, comme le Christ, son modèle, et pourvu qu'il soit couvert de son signe redoutable, il peut descendre dans la profondeur des êtres, saisir la racine de vie, et sortir victorieux de l'abtme. Sans doute l'homme n'a point encore fait usage de tous ses pouvoirs; il sait à peine qu'il les possède; mais il est évident qu'il commence à explorer cette portion de son domaine, et

nul ne peut dire où il s'arrêtera dans cette voie.

« C'est ainsi qu'à la magie antique ont succédé la physique et l'industrie, ces deux grandes puissances des temps modernes.

« A cette action universelle, produite et perpétuée dans la nature par le sacrifice de la croix institué d'une manière permanente sur la terre, et incessamment renouvelé par le ministère de l'homme, sont venues s'ajouter d'autres actions moins considérables, dont la somme s'accroît encore tous les jours, dues au sang des martyrs, aux souffrances et aux travaux de tous les imitateurs du Christ. Tous les hommes devant croître et s'unir ensemble pour former un seul et même corps par le Christ et devenir ainsi membres du Christ, toute souffrance subie et acceptée par l'homme au nom du Christ est un véritable prolongement de la passion du Christ dans ses membres, et participe par là même aux mérites et aux pouvoirs infinis de cette passion divine.

« De saints personnages, en surmontant de vives tentations, ou en s'imposant de dures privations, en subissant enfin dans leur chair une véritable passion, sont parvenus à racheter partiellement certaines productions de la terre, et à leur restituer plusieurs de leurs propriétés bienfaisantes. Les unes ont été purifiées, et avec l'aide de la culture sont entrées dans notre domaine; les autres, demeurées impures, ne présentent plus les mêmes dangers, ou disparaissent peu à peu de nos contrées. Des plantes sauvages et réfractaires ont fait place à d'autres plus amies de l'homme. L'algue, la ronce et le houx se sont retirés devant le blé, la vigne et l'olivier. Des racines âpres et dures ont été corrigées et amollies. Des haies sigres et acerbes ont été adoucies. Des fruits ont échangé leur amertume contre une saveur fraîche et parfumée. Plusieurs herbes vénéneuses ont perdu leurs qualités délétères; et aujourd'hui la ciguë satisferait mal aux rigueurs de la loi. Si chez quelques-unes le poison émoussé persiste encore, c'est comme un arôme de haut goût qui flatte le palais et stimule l'appétit. Des chairs immondes, autrefois funestes, et sévèrement prosrites, figurent sans inconvénient sur nos tables; et, ce qui est bien propre à nous faire réfléchir, nous pouvons manger impunément les entrailles, la graisse et le sang de la victime. Parmi les productions encore impures, il s'en trouve même que l'homme sait apprêter et accommoder à son usage, dont il peut braver l'action délétère au moyen de certaines cultures et préparations; et en cela, il ne suit pas toujours les règles de la prudence. C'est ainsi qu'il a fait entrer dans son régime ces excroissances coriaces et fétides dont il paye quelquefois l'usage de sa vie; et ce tubercule équivoque qui participe aux trois règnes et

(106) Terra, pontus, astra, mundus,
Hoc lavatur sanguine.
(Hymne du vendredi saint.)

n'appartient à aucun, véritable excrément de la terre, qu'il est obligé de disputer aux pourceaux. C'est une chose digne de remarque que cette tendance irrésistible qui pousse l'homme à multiplier et varier sans cesse les mets dont il use ; que cette persévérance avec laquelle il tâche, à ses risques et périls, de transformer toute substance en aliment ; au contraire des animaux, qui ne peuvent supporter qu'une seule espèce de nourriture. On conçoit que l'homme étant un extrait de toutes les essences, son alimentation ne sera complète qu'autant qu'il pourra les recevoir toutes en lui, et nous ne serions pas surpris que sa destination fût de communier un jour avec toute la nature au moyen du procédé alimentaire.

« Les animaux aussi sont devenus moins redoutables. On ne voit plus apparaître périodiquement ces monstres sans nom qui désolaient tout une contrée. Les loups n'inquiètent plus guère nos troupeaux. Le scorpion, qui donnait la mort, fait encore une piqûre assez grave. La morsure de la tarantule n'occasionne plus le vertige ni la mélancolie. Aux environs d'Agripante, les enfants jouent avec les serpents, et les tigres se retirent au bruit des approches de l'homme.

« La piété des peuples, appuyée sur la tradition, a toujours consacré avec reconnaissance le souvenir de ces bienfaits. C'est pourquoi il y a des productions de la terre, des plantes, des fruits, des animaux, des fontaines, des bois ; il y a des habitations, des villes, des contrées, qui sont placés sous le patronage de certains saints, et dont l'usage et la fréquentation profite plus particulièrement à ceux qui invoquent ces saints. Il faut lire dans les légendes et les hagiographes le récit des faits merveilleux qui attestent la puissance réparatrice de l'homme sur la nature, par la passion de l'esprit dans la chair : mais aucune histoire n'est plus édifiante, ni plus instructive sous ce rapport, que celle des vénérables religieux du Mont-Carmel.

« Nous pouvons voir ici pourquoi les exorcismes proprement dits, si fréquents chez les païens et les Chrétiens des premiers temps, sont devenus si rares de nos jours, et sont même tombés en désuétude, au moins chez les nations les plus avancées. C'est que le Christ ayant livré la nature à l'homme, et celui-ci ayant commencé à en prendre possession par la sainteté, il n'est plus obligé, comme autrefois, pour en chasser l'esprit impur, de recourir à d'autres puissances. C'est que l'homme peut aujourd'hui agir sur la nature et l'accommoder à ses fins, sans conjurations, par sa propre action, et selon des procédés qui lui appartiennent. Au reste, les exorcismes des premiers Chrétiens différaient essentiellement de ceux des païens : ceux-ci ne pouvaient chasser les démons que par d'autres dé-

mons ; ceux-là leur commandaient au nom du Christ, vainqueur de l'enfer.

« Nous pouvons comprendre aussi pourquoi le choix des aliments, si restreint et si rigoureusement prescrit sous l'ancienne loi, a pu sous la nouvelle recevoir une grande extension sans dommage pour l'homme ; pourquoi ce choix, bien qu'il soit demeuré fort important, a pu sans inconvénient être abandonné à la prudence humaine, et cesser d'être l'objet d'aucune prescription légale, si ce n'est d'une manière temporaire et relative, qui n'admet aucune exclusion permanente et absolue. C'est que parmi les substances alimentaires, il en est peu qui soient demeurées impures, et que les qualités nuisibles qu'elles retiennent encore s'effacent de plus en plus par les progrès de la culture. C'est que l'alimentation de l'homme ne pouvant être complète qu'autant qu'il sera parvenu à s'assimiler toutes les essences de la nature, il appartenait à la loi définitive de consacrer cette destination, en ne proscrivant l'usage d'aucune des productions de cette nature. Aussi saint Paul, qui a pressenti le premier ce grand changement, a-t-il cessé l'observance judaïque comme une servitude devenue sans objet, et admis comme légitimes toutes les coutumes des gentils, désormais inoffensives.

« Le froment était dans l'antiquité le partage exclusif des peuples forts et mâles, possédant un territoire et capables de travailler le fer ; les peuplades faibles et dispersées, troupeaux errants, sans noms, sans lois et sans chefs, vivaient à l'aventure, de racines, de fruits, ou de coquillages. Depuis l'établissement du christianisme, et par son influence salutaire, le froment a été donné successivement à tous les peuples ; il s'est introduit peu à peu dans leur régime alimentaire dont il est devenu la base. Les sauvages seuls, visiblement en dehors de la loi commune, et comme frappés d'une sorte d'excommunication naturelle, en demeurent privés. Le froment est une condition importante de la civilisation, puisque sa culture oblige l'homme à prévoir et à se maintenir en rapport avec les astres ; c'est le premier pas qu'il fait dans la mission qu'il a reçue de conformer la terre au ciel ! De là le *calendrier* et le système *métrique* (107), qui sont l'expression, dans le temps et dans l'espace, de cette conformation successive et conjonctive. Ajoutons que cette précieuse céréale pour conserver ses qualités nutritives, exige de la part de l'homme une action continue ; le blé le plus ennobli par la culture, s'il est abandonné à lui-même ne tarde pas à dégénérer ; il s'abâtardit bientôt, se dépouille de son caractère, et retourne à la rusticité des graminées d'où il est sorti ; il peut alors se changer en seigle, en avoine ou en ivraie, et au lieu de donner de bon grain, il devient même un obstacle à la production du

(107) Il ne faut pas se confondre le mètre de ce système avec celui du bureau des longitudes.

bon grain : ce qui, pour le dire en passant, nous fournit une utile leçon.

« Si le pain est la base ou le corps du régime alimentaire, le vin en est la force ou l'esprit. Le pain signifie l'*asile* et le vin la *cité* . Si un étranger se présente à votre table, vous ne pouvez lui refuser le pain ; et si vous lui accordez le vin, il a chez vous les mêmes droits que vous. Le pain et le vin ayant donc reçu cette haute acception pour toute la gentilité, l'abolition de l'esclavage, et l'admission de tous les hommes au même patriciat, à la même filiation divine, au sein d'une seule et même communion, sans distinction de couleur, de race ou de famille, ne pouvaient être mieux annoncées qu'en appelant tous les hommes à la participation de ces deux aliments ; et c'est pourquoi le saint sacrement de l'Eucharistie, qui, indépendamment de sa divine signification universelle, est la consécration de cette communion, a été institué sous les espèces du pain et du vin.

« L'huile par un privilège qui n'appartient qu'à elle, peut alimenter la vie et la lumière ; elle aide à fermer les plaies et sert de base aux parfums ; et comme sa marque est ineffaçable, elle signifie la consécration. Jacob répand de l'huile sur une pierre pour la consacrer au Seigneur. Moïse prescrit l'onction des pontifes et des rois, l'huile est donc à la fois un aliment, un phosphore, un liniment et un onguent. Aussi elle est citée par les théologiens comme un symbole de la grâce divine qui pénètre doucement l'âme, la fortifie, l'éclaire, la guérit et la console, et elle forme la matière de trois sacrements institués pour nous donner le Saint-Esprit avec l'abondance de ses grâces, savoir : la confirmation, l'ordre et l'extrême-onction.

« Mais qui pourrait nombrer toutes les bénédictions de la terre, puisque leur nombre s'accroît encore tous les jours ? On dirait que les créatures, agitées de ce sentiment que leur roi habite secrètement parmi elles, viennent tour à tour, comme autrefois les mages, le reconnaître et lui apporter leur tribut. On dirait que la nature, purifiée par le sang du Christ, commence à être affranchie de la dure servitude qui pesait sur elle, et qu'elle ne demande qu'à s'assimiler à l'homme, pour participer enfin avec lui et par lui, selon la prophétie de l'Apôtre, à la glorieuse liberté des enfants de Dieu.

« Terminons par quelques considérations sur la répartition des bénédictions de la terre.

« Le christianisme, qui est venu instituer sur la terre la sainte égalité et la glorieuse liberté des enfants de Dieu, a certainement appelé tous les hommes à la participation des mêmes bénédictions ; mais tant que son règne ne sera pas complet et définitif, il faut s'attendre que les bénédictions seront inégalement réparties parmi les peuples. Si depuis sa promulgation, le froment, base de l'alimentation, a été concédé à tous, la

Providence semble s'être réservé le vin pour ne le donner qu'aux enfants de sa prédilection ; et la vigne ne fleurit plus aujourd'hui que sur une terre bénie. Partout où règne la foi, partout où les hommes observent en esprit et en vérité les conditions de la nouvelle alliance, la grappe et l'épi mûrissent ensemble pour fournir la matière du saint sacrifice, et porter la joie dans le cœur des élus. La catholique Espagne, le Portugal très-fidèle, produisent des vins doux, chauds et fortifiants ; la France très-chrétienne est renommée pour ses vins généreux et francs. La pontificale Italie voit mûrir sous ses yeux les raisins de la Sicile. La vallée bénie où coule la Dore, et où repose la cité d'Aoste, étale ces grappes violettes et parfumées qui le disputent à celles de l'Espagne. La Hongrie à l'Ofen et le Tokay. La Grèce, malgré son schisme, a des vins qui imitent ceux de la Sicile, et cette bénédiction ne lui sera point ôtée, parce qu'il ne faut point éteindre la mèche qui fume encore, ni achever de casser le roseau brisé. Le Rhin catholique dans son cours de Constance à Cologne, à l'exception de Bâle la protestante qu'il touche à regret, montre avec orgueil sur ses bords des vins graves et silencieux. Quand Charlemagne allait guerroyer contre les Saxons pour les convertir à la foi, la vigne le suivait de près et s'implantait sur ses pas dans le sol païen comme un trophée de la victoire catholique ; c'est à lui que le Rhin doit ses plus nobles ceps, parmi lesquels le Français retrouve avec joie le nom glorieux d'*Orléans*. Aussi le Rhin reconnaissant redit-il encore dans ses ballades et ses chansons les exploits du grand empereur. L'Allemagne disloquée par la prétendue réforme, en a subi les conséquences funestes, car, si intéressante qu'elle soit demeurée d'ailleurs par son génie rêveur et mystique, elle se borne à grappiller çà et là, dans la Franconie et l'antique Bavière, quelques vins pâles, faibles et aigrelets. La Prusse, avec ses liturgies, est réduite à la bière, et les bords de la Sprée, noyés dans les brouillards du rationalisme protestant ne produisent plus rien qui vaille la peine d'être cité. C'est pourquoi toutes les sympathies de cette intéressante contrée ne tournent incessamment vers le Rhin, qu'elle veut toujours appeler son père. Que dire de la schismatique Angleterre, qui ploie sous le faix de ses machines, et dont l'apparente prospérité fait encore illusion aux plus clairvoyants ? Elle convoite le Portugal, et cherche l'oubli de ses maux dans les flots d'une boisson forte, épaisse et fumeuse, qui engourdit à la fois l'esprit et le corps ; et elle est d'autant plus sensible à cette privation, qu'il fut un temps où la vigne fleurissait pour elle, et qu'elle l'a perdue par sa faute.

« Quoi qu'il en soit de ce partage de la vigne, auquel nous ne voulons pas attacher trop d'importance, si on examine attentivement la répartition des biens de la terre parmi les nations, on arrive toujours à cette conclusion qui nous ramène à notre point de

départ, que les bénédictions matérielles sont le signe visible des bénédictions spirituelles, soit qu'elles les accompagnent, soit qu'elles les suivent ou les précèdent. C'est qu'effectivement aucun bien matériel ne saurait avoir une cause purement matérielle; et s'il y a un principe incontestable en métaphysique, c'est assurément celui-ci, que la matière ne peut être cause de rien. Cet examen attentif de la répartition des biens de la terre, considéré à ce point de vue, serait sans doute pour nous le sujet d'un travail utile et agréable, qui ne manquerait même pas d'un certain intérêt; mais les bornes que nous nous sommes proposées le peu de temps qui est à notre disposition; ne nous permettent pas de nous y livrer en ce moment.

« Pour bien comprendre la conclusion que nous venons d'énoncer, il faut la transporter en dehors du cercle étroit de l'individualité; il faut se rappeler la solidarité qui unit tous les membres de la famille humaine, et le dogme de la réversibilité qui est le fondement de l'économie divine de notre salut. Ainsi les bénédictions de la terre peuvent pleuvoir sur un coupable, pendant que le juste est accablé de souffrances et de privations. Tout dépend du lien qui existe entre l'innocent et le coupable. Les mérites du père peuvent se résoudre conséquemment en biens matériels sur la tête du fils; et ces mêmes biens peuvent être accordés précisément au père par les mérites du fils qui doit sortir de lui (108). S'il n'arrive pas toujours que les deux sortes de bénédictions s'accompagnent, et se trouvent équilibrées dans le même individu, c'est afin que la justice ne s'achève pas sur la terre, et pour fortifier dans les esprits la croyance à l'immortalité, c'est donc dans les nations; considérées depuis leur origine et dans le développement de leur existence collective, qu'il faut chercher la balance des deux sortes de bénédictions, et l'exacte proportion de la cause spirituelle à l'effet, matériel, c'est qu'en effet, pour les nations, la justice s'achève ici-bas. La proposition que nous avons énoncée, et que nous laissons à d'autres le soin de démontrer, nous conduit immédiatement à cette autre qui lui correspond dans l'ordre opposé, à savoir; que la maladie est le signe visible du péché, c'est-à-dire qu'il n'y a pas un vice, pas un crime, pas une passion désordonnée qui ne produise tôt ou tard dans l'organisation humaine, et même dans l'économie naturelle, en général, un dérangement plus ou moins funeste. Mais cette proposition, pour être vraie, doit être prise avec la même extension que la précédente, et interprétée par la solidarité et la réversibilité. Comme le péché, la maladie peut être *actuelle* ou *originelle*, *vénielle* ou *mortelle*; et il y a des maladies *capitales* qui sont bien certainement celles qui traînent à leur suite la gourmandise, la luxure, la colère, la paresse, l'orgueil et l'avarice.

« De Maistre observe très-justement que le divin auteur de notre religion, avant de guérir les malades qui lui étaient présentés, ne manquait jamais de remettre leurs péchés, ou daignait rendre lui-même un témoignage public à la foi vive qui les avait réconciliés. Ce que Jésus dit au lépreux, jette en effet une vive lumière sur cette révélation mystérieuse de la maladie et du péché: « Vous voyez que je vous ai guéri; « prenez garde maintenant de ne plus pécher, de peur qu'il ne vous arrive pire. » Ne semble-t-il pas, à entendre ces paroles, que la maladie et le péché soient une seule et même chose? S'il en est ainsi, il est clair que la vraie médecine ne peut être que spirituelle, et que les seuls médicaments véritablement efficaces ne sont autre chose que les sacrements.

« Remarquons toutefois que si la maladie est le signe visible du péché, elle n'est pourtant pas *laide* comme lui, et qu'elle excite plutôt notre compassion que notre répugnance, surtout si elle est acceptée avec résignation. C'est qu'il y a dans la souffrance qui l'accompagne une vertu expiatoire qui satisfait à la justice, et répare miséricordieusement le mal qui est en nous; en sorte que la maladie, qui est la suite visible du péché, est en même temps une crise salutaire qui peut amener, si nous le voulons bien, la réparation et même l'extinction du péché. Le châtement sort toujours du fond même de la prévarication; mais la purification peut et doit ressortir du châtement: l'homme est puni par où il a péché; mais il est guéri par où il est puni. Ainsi, par une économie admirable de la Providence, tout mal porte en lui le germe de sa réparation. Mais revenons. Les bénédictions spirituelles étant toujours la cause éloignée ou prochaine des bénédictions matérielles, pour attirer celles-ci sur nous et nos descendants, le moyen le plus sûr paraît être de mériter celles-là, et Salomon fut bien avisé quand il demanda la sagesse; car, outre la sagesse, il eut encore la richesse. C'est par le sacrifice, avons nous dit, qu'on peut toujours recouvrer les bénédictions, quand on les a perdues par négligence ou abus; mais, dans le régime indulgent et doux que l'Eglise a établi pour les fidèles, la simple privation peut suppléer au sacrifice, ou plutôt nous faire participer au sacrifice de la croix et à ses mérites infinis. On conserve les bénédictions par la prière et par la culture: principalement les spirituelles par la prière, et celles de la terre par la culture. Toutefois, la culture, si elle n'est sanctifiée par la prière, demeure ingrate et stérile; tandis que la prière, pour être efficace, même dans l'ordre physique, n'a pas toujours besoin de la culture. Et ici ne nous laissons pas troubler par ce que disent les savants sur les lois immuables de la nature et l'impuissance où nous sommes d'y rien changer: car c'est aussi une loi immuable que

(108) La cause précède toujours l'effet, mais peut bien ne se manifester qu'après lui.

ce que nous demandons à Dieu en toute humilité et sincérité, il nous l'accorde toujours dans sa bonté. La prière persévérante et juste peut beaucoup; c'est dans la dynamique divine le moteur le plus puissant. Elie était comme nous un homme soumis à toutes les misères de la vie; cependant, parce qu'il pria Dieu avec une grande ferveur qu'il ne plût point sur la terre, il ne tomba point de pluie pendant trois ans et demi. Il pria une seconde fois, et le ciel donna de la pluie, et la terre produisit ses fruits. C'est pourquoi le saint temps du Carême, qui coïncide avec l'époque de la germination et de la croissance pour tous les êtres vivants, est spécialement consacré à la prière, au jeûne et à l'abstinence, pour réparer en même temps l'économie de la nature et la dignité de la condition humaine, incessamment altérées par nos excès (109). »

SAINTE-BERNARD (MONT). — Cette belle création du génie de la charité chrétienne, qui en rappelle tant d'autres analogues, est trop connue pour qu'il soit utile de nous y étendre ici. Bornons nous donc à reproduire les paroles suivantes de M. Benjamin Filiez, prévôt du grand Saint-Bernard. « La tradition et l'histoire, » dit-il, « apprennent que la montagne appelée aujourd'hui le grand Saint-Bernard étoit, il y a près de neuf siècles, un séjour horrible d'idolâtrie et de brigandages. Un véritable ami des hommes, un héros de la charité chrétienne franchit ce repaire de brigands, renversa l'idole, détruisit l'idolâtrie, et près des ruines de Jupiter, Renin planta la croix et fonda un hospice, pour y donner à de nombreux passagers refuge contre les tempêtes et protection contre les traitements atroces des habitants du lieu. Depuis la fin du x^e siècle, époque de sa fondation, ce monument admirable de Bernard de Menthon n'a pas un instant interrompu son œuvre merveilleuse; il fut toujours desservi par des religieux, selon le but de son institution et l'esprit de son saint fondateur. Des empires se sont écroulés, des établissements qui semblaient éternels ont disparu : l'hospice du grand Saint-Bernard, nonobstant les plus violents orages, a toujours subsisté. Napoléon lui-même, sous l'empire duquel tant d'institutions monastiques ont été frappées de mort, a respecté et laissé vivre le grand Saint-Bernard. Bien plus, sur le modèle de cet hospice, il en fit bâtir deux autres, l'un à Simplon, l'autre au mont Cénis. Afin que les sujets ne manquassent pas, il excepta du service militaire les jeunes gens qui aspiraient à se vouer aux exercices de l'hospitalité qui se pratique dans cette maison envers tous les voyageurs de quelque condition, de quelque nation, de quelque religion qu'ils fussent.

(109) *Præsta, quæsumus, omnipotens Deus, ut dignitas conditionis humanæ, per immoderantiam sauciata, parcimonie studio reformetur. Per Dominum, etc.* (Oraison du jeudi de la semaine de la Pas-

« Dans tous les lieux du monde, sous tous les climats, dans toutes les bouches, on trouve l'éloge du grand Saint-Bernard. Les âmes généreuses de toutes les nations se sont fait un devoir et une gloire de contribuer au maintien de l'hospice et à son agrandissement. » On sait qu'à l'hospice du grand Saint-Bernard, l'air trop vif use les ressorts de la respiration et que l'on ne saurait y vivre plus de dix ans. Ces œuvres de la charité chrétienne ne sont-elles pas une des formes du martyre ?

BESSES. — Dans son ouvrage intitulé *Bienfaits de la religion chrétienne* (p. 198, 199), Edouard Ryan parle ainsi des heureux et bienfaisants effets du christianisme sur les Besses :

« Les Besses, peuple de la Thrace, étaient distingués par leur penchant au vol, au pillage et aux crimes. Ovide (110), pendant son exil, gémit dans différents passages de ce qu'il était voisin de ces Barbares et de plusieurs autres.

Vivere quam miserum est inter Besasque Getasque. Saurotatis cingunt fera gens, Bessique Getasque.

« L'heureux changement opéré sur ce peuple, dans le iv^e siècle, par Nicélas, évêque des Daces, est peint en partie de la manière suivante dans les vers de son contemporain saint Paulin (111), que nous allons transcrire :

O quibus jam tum resonabit illa
Gaudiis tellus, ubi tu rigentes
Edoces Christo fera colla miti.
Subdere gentes.
Quique Rhiphasis Boreas in oris,
Alligat densis fluvius pruinis,
Hic gelu mentes rigidâs superno
Igne resolvit,
Nam simul terris animisque duris
Et sua Bessi nive duriores,
Nunc oves facti duce te gregantur.
Pacis in aulam.
Quasque cervices dare servituti.
Semper a bello indomiti negarunt.
Nunc jugo veri Domini subactas
Sternere gaudent.
O vices rerum! bene versa forma!
Invit montes prius et cruenti,
Nunc tegunt versos monachis latrones.
Pacis alumnos!
Nos ubi quondam fuerat ferarum,
Nunc ibi ritus viget angelorum,
Et latet justus quibus ipse latro
Vixit in antris.

« On voit par ces vers que Nicélas soumit au joug du Christ ces hommes d'un caractère opiniâtre, adoucit et échauffa leurs cœurs durs et froids, propagea la paix, la douceur et l'honnêteté dans des lieux où les vices opposés dominaient, et fit de montagnes infestées de voleurs, la résidence d'hommes pieux et justes, moins ambitieux de la propriété de leurs voisins que de trésors dans le ciel. Le passage suivant de saint Jérôme (112) est un témoignage de la civilisation de ces Barbares. « Les Besses, » dit-il, « et ces peuples nombreux qui étaient vêtus

sion.)

(110) *Trist.*, III, eleg. 10, et IV, eleg. 1.

(111) *Biblioth. Patrum*, vol. VI, p. 291.

(112) *Epist.* 35, ad *Heliodorum*.

de peaux et qui imolaient auparavant des victimes sur les tombeaux des morts, ont changé leurs tons qui étaient des accents barbares pour la mélodie chrétienne. »

BIBLIOTHÈQUES. — Personne n'ignore que durant tout le moyen âge et bien au delà, tous les travaux intellectuels et littéraires, furent accomplis par les moines, et que les monastères, uniques dépôts des bibliothèques et des archives, étaient spécialement occupés à la reproduction des manuscrits. Le nombre des livres que les couvents possédaient paraît incroyable, quand on saura qu'à la fin du XII^e siècle, 3,000 volumes furent brûlés dans l'abbaye de Croydon. Le couvent Saint-Michel à Lunenburg possédait deux bibliothèques remarquables; la bibliothèque de Glaslonebury s'enrichit, en 1248, de 400 volumes.

On trouve plusieurs exemples du même genre : les couvents possédaient presque toutes les œuvres de l'antiquité, celles d'Homère, d'Horace, de Virgile, de Salluste, de Lucain, etc. Martial, Perse, Stace, etc. l'abbaye de Saint-Vincent à Laon, avait, en 1370, une bibliothèque de 11,000 volumes. Chaque monastère avait son bibliothécaire.

On ne saurait dire quels soins minutieux les moines apportaient à la conservation des manuscrits, des livres et des bibliothèques. Le plus grand nombre de livres furent composés et transcrits par les moines. Les grands couvents avaient un écrivain à eux, et celui-ci en avait sous lui d'autres qui travaillaient sous sa direction. Quelques-uns acquirent une renommée qui s'étendait au loin par la beauté et l'élégance de leurs manuscrits. Dans les couvents de femmes, les religieuses transcrivaient les livres d'église et autres, avec la plus grande élégance, avec une patience et une propreté dont les femmes sont seules capables, tel est ce *Plemerium* de l'abbesse Agnès de Quedlinbourg, etc. Sans les archives des couvents, nous ne posséderions aucun document sur l'histoire du moyen âge : tous ces documents historiques n'ont été conservés à la postérité que par les couvents. Ceux de Portugal renferment une foule de manuscrits; l'abbaye d'Alcobaca seule en possède plus de 5,000, et le nombre de livres imprimés qui se trouvent dans les divers couvents de ce royaume est évalué à 349,000. L'importance des titres de propriété faisait dès l'origine un devoir de veiller à leur conservation. L'emploi d'archiviste était un des premiers dans les couvents bien ordonnés, et les abbés mettaient un soin particulier à tout ce qui concernait ces documents. Les religieux ne s'occupaient pas seulement de littérature chrétienne, ils étudiaient tour à tour l'Écriture sainte, Salluste et Tite-Live, les miracles du Seigneur et les métamorphoses d'Ovide, le chant des psaumes et les odes d'Horace ou les poésies de Virgile. C'est ainsi qu'ils nous conser-

vèrent les chefs-d'œuvre de l'antiquité.

« Il existe à ce sujet, » dit une revue (113), « des faits intéressants dans le *Traité des études monastiques* par D. Mabillon. Il cite pour la richesse de leurs bibliothèques, une foule d'abbayes qu'on est habitué depuis longtemps à considérer comme ayant été dans des siècles d'ignorance, des foyers de science et de lumière telles que Lérins, Marmoutier, Bobbio, Luxeuil, Fleury, Corbie, Saint-Remi de Reims, Fulde, Saint-Gall, Saint-Emmeran de Ratisbonne, et autres. Mais le témoignage d'un moine bénédictin pourrait paraître suspect de partialité; citons celui d'un enfant de la Réforme, qui est à la fois le savant le plus universel des temps modernes : Leibnitz écrivait à Magliabecchi, au sujet, précisément de cette opinion bizarre de l'abbé de Rancé, que Mabillon s'attachait à combattre : « Si cette opinion eût prévalu, nous n'accuserions aujourd'hui aucune espèce d'érudition, car il est certain qu'on doit aux monastères la conservation des livres et des lettres (114). »

« Gerson, dans son traité *De laude scripturum*, nous apprend que l'occupation exclusive des chanoines réguliers de Saint-Augustin était la transcription des manuscrits. Ils en conservaient un grand nombre pour leur édification et leur instruction, ils vendaient les autres pour se procurer les ressources temporelles qui leur étaient nécessaires. Thomas à Kempis, auteur d'une copie de *l'Imitation* qui lui a longtemps fait attribuer l'ouvrage, appartenait à cet institut, et son biographe dit de lui qu'il fit pendant sa vie un grand nombre de manuscrits *pro domo et pretio*. Comment prouver que cet usage n'a pas existé dans tous les temps et dans toutes les communautés religieuses ? Nous venons d'en voir un exemple au XV^e siècle, en voici qui remontent aux origines mêmes du christianisme. Saint Lucien, martyrisé sous Maximin en 312, passait sa vie à copier des livres, et distribuait aux pauvres ce qu'il pouvait économiser sur le prix de ses copies. Le même trait se lit dans la Vie de sainte Mélanie la jeune, morte en 439; et les religieuses instituées par saint Césaire, évêque d'Arles, n'avaient pas une occupation différente.

« Les moines pouvaient donc copier des manuscrits d'auteurs classiques et ne pas les conserver dans leur bibliothèque. Eh ! qui donc, si les moines n'eussent pas existé, aurait alimenté les autres bibliothèques ? Les libraires et les écrivains publics ne paraissent pas, au moyen âge, avant les universités, c'est-à-dire pas avant le XII^e siècle. A eux, sans contredit, l'honneur d'avoir propagé les « anciennes poésies populaires, les écrits des trouvères et des troubadours, les romans de chevalerie prohibés et poursuivis par l'Église.

« Ces monuments de la littérature nationale,

(113) *Revue de la société de Saint-Paul.*

(114) *Si ea invaluisse opinio nullam eruditionem*

haberemus. constat enim libros et litteras monasteriorum ope fuisse conservatas.

qui remontent si haut, au dire de M. Libri, remontent précisément à l'époque où il s'établit des écrivains séculiers capables de les transcrire. Or, avant les écrivains, avant les romans de chevalerie, il y avait déjà des bibliothèques civiles; M. Libri en a mentionné quelques-unes, et nous en pourrions citer un plus grand nombre. Mais qui fournissait à l'entretien de ces bibliothèques? Les moines; et où les propriétaires de ces collections de livres puisaient-ils les connaissances nécessaires pour en faire usage? Dans les écoles monastiques ou canoniales; car il n'en existait pas d'autres; c'est un fait incontestable.

« Qu'on ne s'exagère pas du reste l'importance de ces bibliothèques particulières. Celles de Loup, professeur à Périgueux, de Magnus, consul à Narbonne, de Rurice, évêque de Limoges, et de Tonance Ferréol (115), au v^e siècle, pouvaient être riches en ouvrages de littérature et d'histoire; le commerce de la librairie romaine n'était peut-être pas encore anéanti, ou du moins il l'était depuis peu de temps; et les livres, répandus à profusion dans le monde romain depuis le siècle d'Auguste ne devaient pas être encore excessivement rares. Franchissons donc un intervalle de quatre siècles, et plaçons-nous toutefois à une époque de renaissance et de réforme, au moment où les études littéraires venaient de se ranimer en Occident, grâce aux lumières de Charlemagne. Vers le milieu du ix^e siècle, vivait un duc de Frioul, nommé Evérard, gendre de Louis le Débonnaire, et dont la bibliothèque a été souvent citée. Que renfermait cette bibliothèque? Des Missels, des Évangiles, des lectionnaires, écrits en lettres d'or et d'argent et magnifiquement reliés en argent, en or, en ivoire.

« Les ouvrages qui, dans cette collection, représentaient la littérature, l'histoire, les sciences, se réduisaient à bien peu de chose; c'étaient un livre de médecine, un volume des lois barbares, l'histoire d'Orase, et un traité sur l'art militaire dont l'auteur n'est pas nommé (116).

« Nous ignorons la composition des bibliothèques de Charlemagne et de Louis le Débonnaire, elles étaient peut-être mieux fournies. Mais c'est précisément vers le même temps que les monuments de la littérature antique se répandaient dans notre Occident, grâce aux efforts de Loup, abbé de Ferrières, puis de Gerbert, d'abord abbé de Bobbio, ensuite archevêque de Reims, enfin Pape sous le nom de Sylvestre II. M. Libri n'a pu méconnaître l'impulsion donnée aux études classiques par ces deux illustres personnages; il a cru se tirer d'affaire en considérant l'espèce de passion qu'ils ont montrée pour les anciens manuscrits comme un goût passager et individuel, qui n'exerça aucune influence ni au dehors, ni dans le sein même des abbayes qu'ils dirigèrent.

A qui faire accepter une décision pareille? A qui persuadera-t-on que Servatus Lupus, l'un des hommes les plus savants de son époque, l'ami intime d'Eginhard, le correspondant assidu de tout ce que l'Europe possédait alors d'esprits cultivés et polis, n'ait pu inspirer ses goûts littéraires aux moines de Ferrières? Et Gerbert, ne doit-il pas avoir fait plus encore pour les progrès des lettres, lui qui passa de son abbaye de Bobbio, d'abord sur le premier siège métropolitain de France, ensuite sur le trône souverain de saint Pierre?

« Il faudra convenir que l'état des études devait être bien florissant dans le monastère d'Aurillac où se forma Gerbert, dans les abbayes de Ferrières et de Fulde où Loup fut élevé. Ce n'étaient certainement pas des écoles où l'on n'aurait possédé que des livres de liturgie et des glossateurs qui auraient produit de pareils hommes. D'ailleurs, quand Loup de Ferrières avait besoin d'un manuscrit ancien, soit pour le copier, soit pour collationner ceux de son abbaye, c'était dans d'autres monastères qu'il les allait chercher. Il s'adressait tantôt à Eginhard, abbé de Seligenstadt, tantôt à Anshald, abbé de Prum, le plus souvent à Altsig, abbé d'York; et lorsqu'il n'avait pu trouver le livre qu'il cherchait, ni en France, ni en Allemagne, ni en Angleterre, en désespoir de cause il s'adressait au Pape. C'est ainsi qu'il suppliait Benoît III de lui envoyer le *De oratore* de Cicéron, Quintilien, et le commentaire de Donat sur Térrence. C'était surtout d'Angleterre qu'il recevait des communications de livres; et, pour s'en servir plus commodément, aussi bien que pour les garder le moins de temps possible il avait établi une colonie de copistes dans son prieuré de Saint-Josse-sur-Mer. Et qu'on ne s'imagine pas que ce soient là deux exemples isolés. On pourrait en citer un grand nombre d'autres; avant eux, Raban Maur, abbé de Fulde; après eux, saint Anselme, abbé du Bec en 1078, archevêque de Cantorbéry en 1093, et les abbés de Cluny, dont l'un, Pierre le Vénéral, fit faire la première traduction du Coran qui ait paru en Europe. Ces grands hommes formaient des disciples qui propageaient après eux le goût des études et des livres. Un des plus beaux manuscrits d'Horace, que possède la bibliothèque du roi, est l'œuvre d'Herbert, élève de Sylvestre II, qui fut abbé de Laguy, et l'un des érudits les plus distingués du x^e siècle. Ce manuscrit provint de la bibliothèque de Fleury-sur-Loire, et porte une dédicace du copiste à saint Benoît, patron de l'abbaye. On connaît un autre manuscrit du même poète, dédié à saint Etienne d'Altona.

« Il est déjà facile de pressentir que les bibliothèques des monastères n'étaient pas entièrement dépourvues de manuscrits classiques; je vais achever de le démontrer par un rapide examen de quelques catalogues.

(115) M. Libri, par distraction sans doute, appelle ce personnage Térrence Ferréol.

(116) *Spicileg.*, ed. in-fol., t. II, p. 876.

En 831, l'abbaye de Saint-Riquier, en Ponthieu, possédait une collection de 281 manuscrits ainsi répartis (117) : Bible, 15 vol.; œuvres de saint Jérôme, 22 vol.; saint Augustin, 29 vol.; saint Grégoire, 15 vol.; saint Isidore, 9 vol.; Origène, 4 vol.; saint Hilaire, 2 vol.; saint Jean Chrysostome, 7 vol.; Cassiodore, 1 vol.; Fulgence, 1 vol.; Bède, 16 vol.; divers auteurs, 8 vol.; livres de canons, de sermons, d'homélies, de règles monastiques, etc., 70 vol.; livres d'église, 36 vol.; parmi les grammairiens se trouve Tullius Cicero, confondu, il est vrai, avec les écrivains d'un autre âge, tels que Donat Servius, Priscien, Avienus, etc. Le même article renferme un livre de médecine par Q. Serenus et un Virgile complet. Parmi les œuvres des historiens anciens, on remarque celles de Pline le Jeune et de Justin; c'est du moins ce dernier auteur qui me semble désigné par ces mots *Epitome Pompei*. Je ne signale point Josèphe, Socrate, Sozomène, Théodoret, Philon, Eusèbe, saint Jérôme; ce sont des historiens ecclésiastiques dont les encyclopédistes font peu de cas, sans doute, et qu'ils n'ont jamais songé à disputer aux moines. Mais je dois noter en passant, comme un fait curieux pour l'histoire des langues vulgaires, que les moines de Saint-Riquier possédaient, en 831, un exemplaire de la Passion en tudesque et en latin, *Passio Domini in theodisco et in latino*.

« Les Bénédictins ont imprimé l'inventaire des livres que possédait au xiii^e siècle l'abbaye de Corbie. Ils n'étaient pas en bien grand nombre, puisque la liste que nous en avons encore ne remplit pas trois pages du Nouveau traité de diplomatique (118); et pourtant cette collection était enrichie de tous les ouvrages classiques dont voici l'énumération. Ammacus Florus, *Alexandri regis historia* (sans doute Quinte-Curce), les Commentaires de César, Columelle, un traité d'astronomie d'Hyginus (119), deux exemplaires de Lucain, avec un volume de commentaires sur ce poète; Macrobe, Martial, Ovide, l'ancien scoliaste anonyme d'Horace, Pollion sur les douze chants de l'Énéide, Pline, Perse et Juvénal, en un même volume; Stace, Solin, Sénèque, le poète Lucrèce, Tite-Live, Térence, un autre exemplaire de Térence, renfermant aussi les poésies de Stace, huit livres de commentaires de Priscien sur Virgile, cinq exemplaires de Virgile complets, et trois volumes de fragments; Valère Maxime et un *Virorum illustrium liber*, qui pourrait bien n'être pas différent du *De viris illustribus urbis Romæ*, par Aurelius Victor.

« Il y avait en Saxe un autre monastère de

Corbie dont les moines, au jugement de Leibnitz, se distinguèrent autant par leur science que par leur piété, et répandirent la lumière de la foi dans tout le nord de l'Europe (120). Le catalogue des livres de cette abbaye n'est point venu jusqu'à nous, du moins il n'est jamais tombé sous nos yeux; mais elle était célèbre par ses richesses bibliographiques, et ce fut dans les rayons de sa bibliothèque qu'on découvrit au xv^e siècle les cinq premiers livres des *Annales de Tacite*.

« Revenons au siècle de Suger et de Philippe-Auguste. De cette époque, ou à peu près, date le catalogue des livres de Saint-Victor de Marseille, récemment publié par M. de Maslatrie (121). Il est moins riche en ouvrages littéraires que le catalogue de Corbie. Deux exemplaires de la *Rhétorique* de Cicéron, deux autres du traité du même auteur, *De amicitia*, les *Bucoliques* et les *Géorgiques* de Virgile, des fragments d'Ovide, les œuvres de Térence, de Salluste, d'Horace et de Stace, voilà ce que possédait, il y a sept cents ans, en livres classiques, une des plus célèbres abbayes de Provence. Elle n'était point dépourvue de livres de science. J'ai noté dans son catalogue un traité de physique, deux ouvrages sur la musique et les instruments, un *volumen legum Romanorum* (le *Code* ou les *Pandectes*), les *Institutes* de Justinien, les lois des Goths, les coutumes de Barcelone, etc.

« La jurisprudence, l'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, la musique n'étaient pas moins dignement représentées dans la bibliothèque de Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux, mort en 1164. Ce prélat qui s'était donné lui-même à l'abbaye du Bec, c'est-à-dire qui avait témoigné l'intention d'y mourir revêtu de l'habit monastique et d'y être enterré, commença par faire présent aux moines de sa collection bibliographique. Le catalogue existe encore; il est à la suite d'un inventaire des livres de l'abbaye du Bec, rédigé, selon toute apparence, avant le don des livres de Philippe d'Harcourt, mais qui ne remonte pourtant pas, ainsi qu'on l'a dit, au temps de saint Anselme (122); car il renferme l'indication de tous les ouvrages et d'une Vie de cet homme célèbre, qu'on y appelle *saint Anselme, archevêque de Cantorbéry*. La bibliothèque du Bec était riche en ouvrages concernant l'histoire de France. Pour ne parler que de ceux qui devaient avoir encore, au moment de la rédaction du catalogue, tout l'attrait de la nouveauté, nous citerons l'*Itinéraire à Jérusalem*, par Foucher de Chartres, et l'*histoire de la conquête de la ville sainte*, par Baudry, évêque de Dol. La

fidei lumen per totum Septentrionem sparsit. (*Lettre à Maalibecchi*, déjà citée.)

(121) *Documentis historiques inédits*, par M. Champollion-Figeac, p. 157 et suiv.

(122) Ravaisson, *Rapport sur les bibliothèques des départements de l'Ouest*, p. 113. Les deux catalogues dont nous parlons ici sont publiés dans l'appendice de ce volume.

(117) *Ibid.*, p. 310, 311.

(118) Tome VI, p. 230 et suiv.

(119) Hyginus était un affranchi d'Auguste, préposé par cet empereur à la garde et à la direction de la bibliothèque du palais, *Præfuit palatinæ bibliothecæ*.

(120) *Corbeia ad Visurgim nobis vicina monachis doctrina non minus quam pietate præstantibus*,

poésie semble avoir été peu goûtée des moines normands, car, à part les épîtres de Sidoine Apollinaire, dont quelques-unes sont mélangées de vers, je ne vois dans leur collection qu'un exemplaire d'Ovide, encore y manquait-il les *Fastes* et peut-être les *Métamorphoses* (123). Les anciens prosateurs étaient en plus grand nombre; Justin, Palladius, Végèce, Macrobe, Eutrope, Quintilien, Suétone et Sénèque, y sont à peu près complets. De Cicéron, je n'y vois que le traité *Des devoirs* et les *Philippiques*. Mais la bibliothèque du Bec acquit bientôt, par la libéralité de l'évêque de Bayeux, les discours et les œuvres philosophiques de l'orateur romain, les oraisons *pro Marcello*, *pro Ligario*, *pro se ipso*, les *Philippiques*, les *Catilinaires*, les traités *De finibus*, *De natura deorum*, *De divinatione*, *De fato*, *De legibus*, *De senectute*, *De oratore ad Hortensium*, les *Paradoxa*, le traité des *Devoirs*, les *Tusculanes*, les *Académiques* et une traduction latine du *Timée* de Platon, *Timeus Platonis a Tullio translatus*; il y avait même de cet ouvrage, inconnu aujourd'hui, un double exemplaire. Cette collection formait un certain nombre de volumes, mais il y avait aussi des volumes qui renfermaient des ouvrages d'auteurs différents. Ainsi, l'on avait réuni Suétone, Frontin et Eutrope, César et Orose, Macrobe, Boèce et Platon, le génie de Socrate par Apulée et les lettres de Pline le Jeune. Les trente-six livres de l'histoire naturelle de Pline l'Ancien remplissaient à eux seuls un volume. Citons encore un Quintilien complet, trois exemplaires du traité des *Bienfaits* de Sénèque, d'autres ouvrages de ce philosophe épars dans divers volumes, un Végèce, un Palladius, un Justin, un Florus, un Pomponius Méla, etc.

« Le géographe que nous venons de nommer en dernier lieu figurait encore dans la bibliothèque de Saint-Martial de Limoges, de 1204 à 1225, à côté de Térence, d'Horace, de Lucain, de Valère Maxime et de Suétone (124). Nous passons sous silence quelques auteurs anciens, tels que Josèphe, Orose, Végèce, Florus, que nous avons signalés dans tous les catalogues cités jusqu'ici, et que possédaient évidemment tous les monastères.

« On les retrouve aussi dans un catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor de Paris, rédigé au xv^e siècle et conservé aujourd'hui à la bibliothèque Richelieu (125). C'est sans contredit le plus riche qui ait encore paru sous nos yeux. Les ouvrages y sont rangés par ordre alphabétique, et l'on remarque sous la lettre A deux exemplaires de l'Alcoran et des traductions de la plus grande partie des œuvres d'Aristote. Les livres scientifiques y sont aussi en grand nombre. La littérature latine y est représentée par Horace, Virgile, Perse et Stace,

pour la poésie; par Cicéron, Tite-Live, Pline l'Ancien, pour la prose. Mais ce que la bibliothèque de cette abbaye célèbre renfermait peut-être de plus précieux, c'était une collection d'anciennes scolies sur l'*Art poétique* et les *Épîtres* d'Horace; sur les *Métamorphoses*, les *Tristes*, les *Héroïdes*, les *Lettres du Pont*, l'*Art d'aimer* et les *Remèdes d'amour* d'Ovide; sur les comédies de Térence, sur les traités de Cicéron, *De amicitia* et *De rhetorica*, sur les *Bucoliques* de Virgile, enfin sur Juvénal et Lucain.

« Si maintenant il m'était permis d'invoquer en faveur des moines les nombreux catalogues publiés par D. Bernard de Montfaucon, dans sa *Bibliotheca bibliothecarum manuscriptorum*, je signalerais une collection complète de classiques grecs chez les Bénédictins de Florence, Homère, Hésiode, Pindare, Eschyle, Sophocle, Euripide, Théocrite, Aristophane pour les poètes; Hérodote, Thucydide, Xénophon, Plutarque pour les historiens; Démosthène, Isocrate pour les orateurs; Platon, Aristote pour les philosophes; je donnerais la liste des manuscrits latins que possédaient les Dominicains de la même ville, et l'on y verrait paraître, avec les noms que nous avons rencontrés partout, ceux de Salluste, de Solin, d'Ammien Marcellin, d'Aulu-Gelle, de Sénèque le tragique et de Plaute. Mais le vaste répertoire de Montfaucon n'a paru qu'en 1739. Et quoique les bibliothèques qu'il a décrites fussent probablement alors fort anciennes, on ne manquerait pas d'objecter que depuis la renaissance des lettres, les lumières s'étaient assez développées pour que les moines eux-mêmes pussent dignement apprécier l'importance des auteurs classiques. On ajouterait sans doute que, l'imprimerie ayant fait considérablement baisser le prix des manuscrits, les couvents avaient pu, à peu de frais, en faire collection pendant le xvi^e siècle, et en enrichir leurs bibliothèques. Passons donc sous silence les trésors bibliographiques des Frères mineurs de Césène, des Dominicains de Venise, des Bénédictins de Saint-Evrault et de Saint-Reiny de Reims, et terminons en citant quelques faits isolés qui ne sont pas de nature à confirmer les assertions du docte professeur.

« Le meilleur et le plus beau manuscrit de Suétone, que possède la Bibliothèque du roi, appartenait, dans le xiii^e siècle, aux moines de Saint-Martin de Tours. La première édition des *Institutions oratoires* de Quintilien a été faite d'après une copie prise par le Pogge dans la bibliothèque de Saint-Gall. Ce riche dépôt fournit aussi à Symon Gryneus, en 1531, les cinq derniers livres de Tite-Live. Enfin, et c'est une singularité bibliographique sur laquelle j'appelle toute l'attention de M. Libri, les moines Bénédictins de Subbiaco, en Italie,

(123) *Omnes libri Ovidii, excepto magno poemate, id est Metamorphoseon libris et De fastis.*

(124) Voir le catalogue dressé par Bernard Ihier,

moine et bibliothécaire de Saint-Martial, à la Bibliothèque du roi. *Ms. latine*, n. 1035.

(125) *Ms. latine*, n. 10284.

furent imprimés, d'après leurs propres manuscrits, en 1467, les traités de Cicéron, *De oratore* et *De officiis*, les *Lettres* du même à son frère Quintus, et les épîtres dites *Familiares*; en 1470, les *Philippiques*, et l'année suivante tous les ouvrages philosophiques du même auteur (126).

Les livres devaient être là où l'étude était cultivée, où s'exécutaient les travaux intellectuels de quelque importance, c'est-à-dire dans les cloîtres; car on ne peut tenir compte, dans la question qui nous occupe, de quelques trouvères, de quelques grands seigneurs, qui s'amusaient à chanter l'amour et la guerre sans aucune réminiscence des anciens classiques grecs et romains. Les moines et les prêtres séculiers étaient seuls à écrire; et souvent, dans leurs ouvrages les moins importants, on aperçoit visiblement la trace de leurs études classiques. Le religieux anonyme de Saint-Denis a composé l'*Histoire de Charles VI*, en imitant, autant qu'il était en lui, la méthode de Tite-Live; il ne raconte pas une bataille sans mettre de longs discours dans la bouche des chefs; et quand les faits qui se présentent sous sa plume ont quelque analogie avec des événements de l'histoire romaine, il emprunte jusqu'aux expressions de l'historien latin.

N'est-ce pas aux moines à qui nous sommes redevables de presque toutes les bibliothèques? La bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris, autrefois Genovéfains, celles de Saint-Victor et de Saint-Germain des Prés.

BIENFAISANCE. — C'est l'acte de faire le bien sous toutes ses formes, quoiqu'on ne l'emploie généralement que pour désigner le soulagement de toutes les misères humaines. Comment énumérer tous les actes de bien produits par le christianisme depuis dix-neuf siècles? Comment essayer seulement de résumer son action bienfaisante pour le soulagement de toutes les misères humaines. Il n'en est pas une seule pour laquelle il n'ait créé une institution, fondé un ordre pieux afin de l'exercer et de la propager dans le monde. Il n'en est pas une seule qu'il ne soit venu consoler en enseignant la douceur, la patience, la résignation, l'abnégation volontaire et en faisant de cette souffrance elle-même une épreuve méritoire, une sublime vertu, couronnant l'homme de gloire et lui acquérant toutes les splendeurs de l'éternelle félicité. Il n'en est pas une seule dont il n'ait attaqué le principe, combattu avec énergie la cause, en travaillant incessamment à la détruire. Les embrassant toutes dans son universel amour, il a eu pour toutes un baume salutaire, une parole consolatrice, un remède, une espérance; non moins admirable, dans la manière de soulager toutes

ces infortunes, il a envoyé ses apôtres, ses moines, au-devant de tous les pauvres, de tous les souffrants, pour s'agenouiller devant eux, leur laver et leur baiser les pieds, panser toutes les plaies de leurs âmes et de leurs corps, soulager toutes leurs misères avec toutes ses exquisés délicatesses de l'amour, avec toutes ses tendresses ineffables de la charité, dont lui seul a le secret, qui ne saurait se puiser qu'en Dieu.

Aujourd'hui qu'on a presque partout perdu ce sens divin de la bienfaisance, cet esprit vivant de la charité des premiers Chrétiens, il semble qu'il ne consiste plus que dans le don de quelques aumônes prises sur notre superflu. Ce n'est pas ainsi que l'entendent l'Évangile, tous les Pères de l'Église et le christianisme. Suivant eux, il n'y a d'aumône réelle et vraie que dans le don de soi-même par amour, et le secours matériel n'est et ne doit jamais être que le signe extérieur de la manifestation visible de cette charité pour nos frères. C'est en se rappelant ces grands et sublimes principes qu'on pourra se faire quelque idée de la bienfaisance chrétienne et donner une forme, une réalité vivante aux faits nombreux que nous allons résumer en nous aidant d'un livre malheureusement fort incomplet, mais dont nous citerons de nombreux passages. (*Histoire philosophique de la bienfaisance*, par M. Tailhand.) « Je ne vois pas, » dit-il, « pourquoi l'avare serait obligé de donner si la bienfaisance n'a pas son principe dans la religion. Que pourra la religion, direz-vous, sur un cœur trempé dans l'avarice? Peu de chose, j'en conviens; mais du moins la religion pourra condamner l'avare et nous donner ainsi la raison de la vertu. C'est beaucoup pour le philosophe. La bienfaisance sera portée à son plus haut point de perfection, lorsque ces deux principes se trouveront combinés et réunis dans la même personne, séparés l'un de l'autre, leur action individuelle sera bornée, ses résultats ne seront ni si beaux, ni persévérants. La bonté d'âme sans la religion n'ira pas plus loin dans la carrière de la bienfaisance, que ne le comportent les heureuses dispositions reçues gratuitement de la nature. L'éducation pourra les développer et les perfectionner, mais si l'éducation se borne au développement du principe naturel, l'individu atteindra tout au plus les limites de la perfection possible dans l'ordre naturel. Au contraire, que la bonté d'âme se rencontrant dans l'individu à un degré éminent, le principe surnaturel de la bienfaisance soit développé et renforcé par la religion, vous verrez paraître des Fénelon et des Vincent de Paul. Ces deux hommes eussent été des hommes bienfaisants, même sans la religion. La bienfaisance leur était naturelle, et je suis persuadé qu'ils n'eussent pas laissé échapper l'occasion de faire un acte de bienfai-

(126) CHAMPOLLION FIGEAC, *Paleogr.*, ouvrage joint à la collection Panckoucke, p. 94, 60 et 71. Le même auteur affirme (p. 50) que l'un des Virgiles

du Vatican, qu'on fait remonter au IV^e siècle, a appartenu à l'abbaye de Saint-Denis.

sauve; mais je suis convaincu qu'ils ne l'eussent pas cherchée avec tant d'activité, ni saisie avec tant d'empressement. Dans des siècles d'ignorance et de barbarie, je vois des rois et des reines de France, servir à manger de leurs propres mains à des centaines de pauvres dans l'intérieur de leur palais. Je les aperçois, dans les réduits de la douleur et de l'indigence, prodiguer des secours et des consolations à l'humanité souffrante. Je ne crains pas de le dire, si notre siècle avec la civilisation qui le distingue, si notre patrie, en particulier, avait autant de foi religieuse que ces siècles que nous appelons barbares, non, je ne crois pas qu'il y eût sur la terre de France un seul malheureux qui ne rencontrât un tendre consolateur. La religion a cela de propre et de particulier, qu'elle sait modifier un cœur pur enclin à la bienfaisance, et obtenir de lui des sacrifices qui sont plutôt l'effet de la réflexion que le produit spontané d'un cœur compatissant. Tout système philosophique qui méconnaîtrait la nécessité de l'expiation affaiblirait le principe le plus énergique de la vertu.

« Faisant l'application de cette théorie à la vertu de bienfaisance, nous disons que la philosophie du XVIII^e siècle, qui s'efforça de rendre douteuse la divinité du christianisme, devait affaiblir le principe le plus énergique de la bienfaisance en rendant douteuse la nécessité de l'expiation, ou tout au moins son importance. Quelque soit le succès de ses efforts pour exalter le principe naturel de la bienfaisance, je veux dire la nature compatissante de l'homme, la philosophie, ainsi conçue, ne parviendra jamais jusqu'au sublime de la charité. L'homme sera bienfaisant de toute l'étendue de son cœur, mais non de toute l'ardeur de sa conscience; nous aurons des philanthropes, mais nous n'aurons pas des martyrs de la charité.

« Il nous reste à examiner comment les principes du christianisme ont disposé les cœurs à la bienfaisance, et favorisé l'action du sacerdoce et de l'état religieux en faveur de l'humanité souffrante.

« La même pensée qui a créé le sacerdoce et l'état religieux, et les a rendus possibles, a créé les mœurs chrétiennes et les a rendues possibles. Je m'explique : la vertu devait monter à son plus haut degré de perfection, quand son principe surnaturel aurait acquis sur la conscience son plus haut degré de puissance. Ce fut là l'ouvrage du christianisme qui, nous faisant apparaître la majesté de Dieu dans toute sa splendeur, et nous montrant sa justice dans toute sa sévérité, a mis à découvert l'énormité du crime et le mérite de la vertu. Depuis le christianisme, le crime n'est pas seulement la violation d'un devoir envers nos semblables, c'est encore un attentat contre la loi de Dieu. La vertu n'est pas seulement l'accomplissement d'un devoir envers nos frères, c'est encore l'acquit d'une

dette envers la justice divine; c'est une compensation pour nos crimes; c'est une expiation. Tout cela était vrai sous le paganisme; mais cela ne pouvait, à beaucoup près, être si bien compris. Le monde ayant adopté l'idée d'un Dieu mourant sur la croix pour le salut du genre humain, et l'ayant adoptée comme la réalisation de ses propres pensées sur la plus grande expiation possible, il a dû adopter les conséquences qui en découlent naturellement, et en faire la règle de sa conduite. Cette idée s'est trouvée si conforme à ses propres pensées, la conscience l'a adoptée avec une conviction si profonde, qu'elle l'a défendue contre les efforts combinés des préjugés et des passions. Trois cents ans de combats entre les passions et la conscience attestent l'importance de l'objet en litige. Deux observations importantes se présentent ici. La première : le christianisme a été vainqueur toutes les fois qu'il a combattu; les peuples qui n'ont pas été vaincus par lui avaient refusé le combat. La seconde : le christianisme a rendu capables du martyre tous les peuples qu'il a convertis; aucune autre religion n'a été mise à l'épreuve du martyre.

« La conscience a donc trouvé dans le christianisme le repos et le bonheur après lesquels elle soupire; elle a été pleinement satisfaite dans son désir d'expiation qui la préoccupe sans cesse. Son énergie pour la vertu s'est trouvée doublée depuis qu'elle en a connu le mérite expiatoire, et qu'elle a compris le grand besoin qu'elle a d'expiation. Cela s'est vu d'une manière plus sensible dans les siècles d'ignorance et de barbarie. Ce n'est pas le principe naturel de la vertu qui, au moyen âge, a ouvert des monastères sur tous les points et les a peuplés de cénobites; qui a rendu ces peuples capables de désintéressement et d'une sainte profusion dans la construction de leurs temples et dans la dotation des ministres de l'autel; qui leur a inspiré assez de charité pour recueillir dans des hôpitaux les pauvres et les infirmes délaissés, comme on recueille un trésor.

« Le christianisme n'était possible qu'autant que la conscience lui donnerait la main et l'adopterait comme la réalisation de ses vœux les plus chers; soutenu par l'autorité de la conscience, le christianisme a pu combattre les passions les plus désordonnées et les plus fougueuses; il a pu les vaincre en leur opposant les principes les plus puissants de l'ordre moral. Que ne devait donc pas faire le christianisme? quels prodiges ne devait-il pas opérer lorsqu'il s'adressait au cœur de l'homme en faveur de l'humanité souffrante?

« Les peuples chrétiens trouvent dans leur propre cœur la confirmation des promesses faites à la bienfaisance dans nos livres saints. La voix de leur conscience, la voix de la religion les invitent à l'envie à la pratique des œuvres de miséricorde. Ce double témoignage qui est le plus sûr ga-

rant de la vérité, a formé en eux une conviction si profonde qu'elle devait se reproduire en œuvres admirables de charité. Nous avons vu le mérite de l'aumône préconisé en termes si beaux dans l'Ancien Testament, écoutons le langage de la Loi nouvelle sur le même sujet : « Bienheureux les pauvres d'esprit, car le royaume des cieux est à eux. » (*Matth.* v, 3.) C'est la pauvreté volontaire, placée la première parmi les huit béatitudes. Pour avoir des hommes bienfaisants, il suffit d'avoir des hommes détachés des biens de la terre. « Faites l'aumône et toutes choses vous seront pures. » (*Luc.* xi, 41.) Ce passage veut être rapproché de celui-ci : « L'aumône résiste aux péchés. » (*Eccli.* iii, 33.)

• Quand vous faites l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite, afin que votre aumône soit secrète, et votre Père qui voit dans le secret vous en récompensera. » (*Matth.* vi, 3.) Voyez le pauvre Lazare à la porte du mauvais riche, et le mauvais riche dans les tourments.

Au jugement dernier, le Christ ne reproche aux réprouvés qu'une seule chose, le manque d'amour et de charité pour leurs frères. « Retirez-vous de moi, » dit-il « maudits, allez au feu éternel..... car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire ; j'étais étranger et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu et vous ne m'avez pas donné de vêtements ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité..... En vérité, je vous le dis, tout ce que vous avez refusé à un des plus petits de ceux que voilà, vous me l'avez refusé à moi-même. » (*Matth.* xxv, 41.) De même toutes les vertus des élus se résument en une seule, la charité. « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès la naissance du monde ; car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais étranger et vous m'avez accueilli ; j'étais nu et vous m'avez donné des vêtements ; j'étais malade et vous m'avez visité ; j'étais en prison et vous êtes venus me voir. En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous avez fait cela à un des plus petits de mes frères que voilà, vous l'avez fait à moi-même. » (*Matth.* xxv, 34.)

« Quel encouragement pour le juste dans les œuvres de sa charité ! » dit M. Tailhana. « Quel motif puissant pour le pécheur d'embrasser avec ardeur la pratique des œuvres de miséricorde ! S'il en est ainsi, ce sont donc les pauvres qui nous ouvrent le ciel, qui ferment les portes de l'enfer. Leur présence est donc essentielle parmi nous. Le salut, cette affaire si importante, seule nécessaire, devient facile, puisqu'il est attaché à une pratique si douce pour nos cœurs, le soulagement des pauvres. Quand je ne connaîtrais pas le peuple chrétien et ce qu'il a fait pour l'humanité souffrante, je dirais toujours qu'un peuple qui professe un dogme comme celui-là, infailliblement sera bien-

faisant ; et quand je pense que les convictions religieuses de ce peuple vont jusqu'au martyre, je dis : Non, il n'y a rien d'exagéré dans ce que l'histoire nous raconte de sa bienfaisance.

« Tout le monde, peut-être, en lisant le saint Evangile, n'aura pas fait attention à un passage qui nous prouve que notre divin Sauveur faisait des aumônes dans sa pauvreté. Assis au banquet de la dernière Cène, Jésus lisait dans l'âme de Judas le dessein de trahison qu'il était sur le point d'exécuter : « Ce que vous faites, lui dit le Seigneur, faites-le au plus tôt. » (*Luc.* xiii, 29.) Cette parole fut entendue, mais ne fut pas comprise par les autres apôtres. Il y en eut qui crurent que Judas, étant le dépositaire de la bourse commune, Jésus lui disait d'acheter ce qui était nécessaire pour le jour de la fête ou de donner quelque chose aux pauvres. Une pareille interprétation donnée aux paroles de Jésus-Christ par ses apôtres, suppose qu'il était dans l'usage de faire l'aumône. Cependant lui qui disait qu'il vaut mieux donner que recevoir, s'était condamné à recevoir souvent et à ne pouvoir donner que rarement. Quelques femmes de qualité qu'il avait guéries d'infirmités corporelles ou spirituelles l'assistaient de leurs biens : c'était Marie, surnommée Madeleine, Jeanne, femme de Chusa, intendant de la maison d'Hérode, Susanne et un grand nombre d'autres. Ce furent aussi des amis riches qui firent les frais de ses funérailles, Nicodème et Joseph d'Arimathie. Il s'était fait pauvre pour nous, de riche qu'il était, afin de nous enrichir de sa pauvreté. Son exemple fut puissant sur les cœurs pour les porter au mépris des richesses et à la bienfaisance. »

A peine le Christ est-il remonté au ciel que tous les fidèles de la primitive Eglise de Jérusalem se dépouillent de tous leurs biens qu'ils mettent en commun. « Ceux qui croyaient étaient tous unis ensemble, et tout ce qu'ils possédaient était commun entre eux. Ils vendaient leurs terres et leurs biens, et les distribuaient à tous, selon le besoin de chacun. » (*Act.* ii, 44, 45.) « Toute la multitude de ceux qui croyaient n'avait qu'un cœur et qu'une âme ; et nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étaient communes entre eux. Les apôtres rendaient témoignage avec une grande force à la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; et la grâce était grande dans tous les fidèles. Car il n'y avait aucun pauvre parmi eux ; parce que tous ceux qui possédaient des fonds de terre ou des maisons, les vendaient et en apportaient le prix, qu'ils mettaient aux pieds des apôtres ; et on le distribuait ensuite à chacun selon ce qu'il avait besoin. Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé, c'est-à-dire enfant de consolation, qui était lévite et originaire de l'île de Chypre, vendit aussi un fonds de terre qu'il avait, et en

apporta le prix qu'il mit aux pieds des apôtres. » (Act. iv, 32-37.)

Vers la fin de ce même siècle, saint Barnabé; au II^e, Justin et Lucien; au III^e Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, saint Cyprien; au IV^e, Arnobe et Lactance, disent encore qu'entre les Chrétiens tous les biens sont communs. « Ayant une même âme et un même corps, » dit Tertullien, « nous n'avons aussi qu'un même bien. Tout, hors les femmes, est commun parmi nous. » (Apolog., ch. 39.) Saint Barnabé, l'un des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, « homme rempli du Saint-Esprit et ferme dans la foi, » disent les Actes des apôtres (II 24), compagnon de saint Paul, et qui évangélise la Syrie et l'Asie Mineure, dit aux Chrétiens, dans son Epître : « Mettez tous vos biens en commun avec vos frères, sans que rien vous en reste en propre; car si vous êtes en société pour les choses incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour les choses corruptibles! » Et lui-même, donnant l'exemple, remit tous ses biens à la communauté de la primitive Eglise. » (Act. iv, 37.)

Saint Clément, disciple de saint Pierre et saint Paul, que ce dernier nomme comme un des plus zélés, ouvriers de l'Evangile, dont le nom est inscrit dans le livre de vie (Philip. iv, 3), ordonné évêque par les apôtres eux-mêmes et troisième successeur de saint Pierre, écrit aux fidèles de Corinthe : « L'usage de toutes les choses qui sont en ce monde doit être commun à tous les hommes. C'est l'iniquité qui fait dire à l'un : Ceci est à moi, et à l'autre : Cela m'appartient. De là est venue la discorde entre les mortels (127). » « Frères, la vie commune est obligatoire pour tous les hommes, et premièrement pour ceux qui veulent servir Dieu d'une manière irréprochable, et imiter l'exemple des apôtres et de leurs disciples (128). »

Sous l'empire de Claude, la Judée ayant été frappée d'une disette, saint Paul écrivit ainsi du fond de la Macédoine aux Chrétiens, en faveur de leurs frères : « Il serait superflu de vous écrire davantage touchant cette abstinence qui se prépare pour les saints de Judée; parce que je sais avec quelle affection vous vous y portez, ce dont je me glorifie aussi devant les Macédoniens, leur disant que la province d'Achaïe est disposée à faire cette charité depuis l'année dernière, et votre exemple a excité le même zèle dans le cœur de plusieurs, c'est pourquoi j'ai envoyé nos frères vers vous, afin que ce ne soit pas en vain que je me sois loué de vous en ce point, et qu'on vous trouve tout prêts selon l'assurance que j'en ai donnée; de peur que si ceux de Macédoine, qui tiendront avec moi, trouvaient que vous n'eussiez rien préparé, ce ne fût à nous, pour ne pas dire à vous-mêmes, un sujet de confusion dans cette conjoncture. C'est

ce qui m'a fait juger nécessaire de prier nos frères d'aller vous trouver avant moi, afin qu'ils aient soin que l'aumône que vous avez promis de faire soit prête avant notre arrivée; mais de telle sorte que ce soit un don offert par la charité, et non arraché à l'avarice; car je vous avertis que celui qui sème peu moissonnera peu, et que celui qui sème avec abondance moissonnera aussi avec abondance. Que chacun donne ce qu'il aura résolu en lui-même de donner, non à contre-cœur, ni comme par force; car Dieu aime celui qui donne avec joie. » (II Cor. ix, 1 seq.) Saint Paul porta lui-même à Jérusalem le produit des quêtes qu'il avait faites pour les Chrétiens de cette ville.

Nous voici arrivés aux siècles du martyre. Est-il besoin de chercher la bienfaisance dans ces temps de la charité chrétienne? Autant vaudrait chercher la lumière en plein midi. On conçoit sans peine que des hommes qui pouvaient, d'un jour à l'autre, être emprisonnés pour la foi, voir leurs biens confisqués, fussent désintéressés et détachés des trésors de la terre. Le péril commun qui les menaçait rapprochait les cœurs et les forçait pour ainsi dire à se coaliser, afin de soutenir un si rude combat. Saint Clément, le troisième Pape après saint Pierre, qui avait vu les apôtres et conversé avec eux, nous apprend en deux mots ce que nous devons penser de ces siècles heureux, sous le rapport de la bienfaisance : « Nous en connaissons plusieurs parmi nous, » dit-il, « qui se sont constitués prisonniers et se sont chargés de chaînes pour délivrer les autres de prison; plusieurs qui sont vendus comme esclaves, ayant reçu le prix de leur liberté, ils l'ont employé à procurer du pain aux indigents. » (Epître de saint Clément aux Corinthiens.)

Dans un passage qui précède celui que nous venons de citer plus haut, Tertullien décrit ainsi les moyens si simples organisés parmi les fidèles pour secourir tous les malheureux : « Chacun fournit tous les mois une somme modique, ou, quand il le veut, et s'il le peut; on n'y oblige personne, rien de plus libre que cette contribution; c'est un dépôt de piété qu'on ne dissipe point en festins et en débauches; il n'est employé qu'à nourrir les pauvres et à fournir aux frais de leurs funérailles; à soulager les orphelins sans biens, les domestiques cassés de vieillesse, les malheureux qui ont fait naufrage; s'il y a des Chrétiens condamnés aux mines, détenus dans les prisons ou relégués dans les îles uniquement pour la cause de Dieu, ils y sont entretenus par la religion qu'ils ont confessée. Il se trouve néanmoins des gens qui nous font un crime de cette charité. « Voyez, » disent-ils, « comme ils s'aiment; » car pour nos censeurs, ils se haïssent tous. « Voyez comme ils sont prêts à mourir les uns pour les autres. » Pour eux, ils seraient plutôt prêts à s'entrégorger. »

(127) S. CLEMENT., p. 1 Act. concil.

(128) Act. concil. -

(Apologétique, c. 39.) Ces aumônes étaient confiées à des diacres, qu'on chargeait du soin et de l'entretien des pauvres. Plusieurs villes de Numidie furent affligées d'une invasion de Barbares qui emmenèrent en captivité plusieurs Chrétiens de l'un et de l'autre sexe. Huit évêques des villes où ce malheur était arrivé en écrivirent à saint Cyprien ; lui demandant quelques secours pour racheter ces captifs. Cyprien ne put lire ces lettres sans répandre des larmes, et il fut particulièrement touché du péril des vierges. Il fit part de ces lettres aux fidèles de Carthage, qui, touchés de la même douleur, contribuèrent tous à cette bonne œuvre aisément et abondamment. Tout ce que donna le clergé et le peuple de Carthage montait à cent mille sesterces ; c'est-à-dire environ sept mille cinq cents livres. D'autres évêques qui se trouvèrent présents donnèrent aussi quelques petites sommes pour eux et pour leur peuple. Saint Cyprien envoya tout cet argent aux évêques de Numidie, avec une lettre, où il disait : « Si, pour éprouver notre charité, il arrivait quelque pareil accident, ne feignez point de nous l'écrire, et encore que toute notre Eglise demande, par ses prières, qu'il n'arrive plus rien de tel, soyez assurés que s'il arrive, elle donnera du secours volontiers et abondamment ; et afin que vous priez à l'intention de nos frères et de nos sœurs qui ont contribué de bonne grâce à cette bonne œuvre, j'ai mis ici les noms de chacun d'eux. »

Sommé par le préfet de Rome de lui livrer les trésors de l'Eglise, le diacre Laurent lui demanda trois jours pour les rassembler. Durant cet intervalle, il parcourt toute la ville ; et ramassant tout ce qu'il trouve de mendians et d'invalides, il en forme un gros. Il met à la tête les aveugles, qu'il arme d'un bâton, non pour combattre, mais pour se conduire. Les boiteux viennent ensuite, d'un pas lent et inégal ; les uns, dont les genoux sont disloqués, traînant à peine leurs jambes inutiles sur la terre ; les autres n'en ont que de bois ; ceux-ci en ont une plus courte que l'autre, parce que le pied y manque, et ceux-là réduits à la moitié de ce qu'ils furent autrefois, paraissent moins des hommes que des bustes. Les manchots marchent après ; ils ne touchent qu'un même corps avec ceux qui sont couverts d'ulcères. Tous sont connus de Laurent, et tous le connaissent ; l'Eglise qui les nourrit laisse aux diacres le soin de pourvoir aux besoins de chacun d'eux en particulier ; il en fait la revue, il écrit exactement leurs noms, et il les place au devant de l'Eglise, sur une même ligne, mais fort étendue. Ce jour, qui semblait au préfet si lent à paraître, avait enfin paru, et commençait même à pencher vers son déclin, et à exciter dans l'âme avara de ce juge une fureur inquiète. Il demande le diacre, il le fait chercher ; on le trouve, on le lui amène, il est sommé de venir sa parole. « Je suis prêt à l'accomplir, »

dit le saint martyr, « donnez-vous seulement la peine, seigneur, de me suivre. Venez, et vous serez surpris en voyant les richesses que notre Dieu possède : j'ai tout fait mettre par ordre. Vous verrez un grand vestibule tout rempli de vases d'or, et de longues galeries ou sont rangés par piles les talents, les mines et les sesterces. Laurent marche le premier, l'impatient gouverneur le suit : on arrive au sacré portique, et l'on n'y trouve qu'une troupe de pauvres qui semblent avoir rassemblé en un même lieu toutes les misères humaines. Eh bien ! seigneur, dit saint Laurent, je vous ai tenu parole : j'ai étalé à vos yeux les trésors de Jésus-Christ, je les remets entre vos mains ; les voilà, mais des trésors qui ne craignent ni la violence du feu ni les surprises des voleurs. Et afin que vous connaissiez quelle est la grandeur et la magnificence du Dieu que nous servons, je veux bien encore y ajouter ses plus belles perles, elles sont d'une eau admirable, et leur éclat éblouit. C'est ce chaste et innocent troupeau de vierges que vous voyez, ce sont les bijoux de l'Eglise, l'Epouse de notre Maître ; elle s'en pare lorsqu'elle veut plaire à son Epoux. Voilà quelles sont nos richesses, acceptez-les, seigneur. Elles peuvent servir plus que toute autre chose à l'embellissement de Rome, porter l'abondance dans les coffres de l'empereur et dans les vôtres (129). » Le même jour, saint Laurent expirait, brûlé à petit feu sur un gril de fer, priant à son dernier soupir pour la conversion de Rome, et emportant avec lui le secret du trésor des pauvres.

Sous l'empereur Gallien, la ville d'Alexandrie ayant été frappée d'une manière terrible par la famine, saint Denis, son évêque, écrivit une lettre où se trouvent les passages suivans, qui montrent la charité héroïque des Chrétiens pendant ces temps de calamités : « La plupart de nos frères ne se sont point épargnés. Dans l'excès de leur charité, ils sont allés, les uns après les autres, visiter les malades sans prendre aucune précaution, et les ont consolés et servis assidûment, s'exposant volontiers à contracter la maladie ; de sorte que plusieurs, en guérissant les autres, sont morts eux-mêmes... Les meilleurs de nos frères s'en sont allés de la sorte : quelques prêtres, quelques diacres et les laïques les plus estimés ; et on a jugé que ce genre de mort ne différait en rien du martyre. Ils ont pris les corps de ces saints entre leurs bras, leur ont nettoyé les yeux et fermé la bouche, les ont emportés sur leurs épaules sans craindre de les toucher et de s'y joindre de si près ; ils les ont étendus, lavés, habillés, et peu de temps après ils ont eu le même sort. Mais ceux qui restent remplacent toujours les autres. Les païens font tout le contraire. Dès le commencement de la maladie, ils s'éloignent et fuient ceux qu'ils aiment le plus. Ils les jettent dans les rues demi-morts ; ils laissent les corps sans sé-

pulture, comme du fumier, tant ils craignent de gagner la maladie mortelle, que toutefois il n'est pas facile d'éviter, quelque artifice qu'ils emploient. » L'Eglise honora encore comme martyrs, ceux que la charité fit mourir à l'occasion de cette peste.

Au plus fort de la persécution, sous l'empire de Maximin, une peste effroyable ayant éclaté, il n'y eut que les Chrétiens qui montrèrent de l'humanité et s'appliquèrent à secourir les misérables. On les voyait occupés tout le jour : les uns à ensevelir les morts, dont personne ne prenait soin et qui tombaient à milliers; les autres à rassembler les pauvres affamés et leur distribuer le pain. En sorte que tout le monde en parlait et confessait hautement que les Chrétiens étaient les seuls qui connussent la véritable piété.

Tillemont observe qu'au IV^e siècle, il y avait des femmes pieuses qui s'occupaient à recueillir des aumônes pour les prisonniers; on conjecture que c'étaient des diaconesses. La charité envers les malheureux fut le caractère distinctif des premiers Chrétiens; plusieurs la poussèrent jusqu'à se rendre esclaves et à nourrir les pauvres du prix de leur liberté. (Saint CLÉMENT, *epist.* 1, 65.) Ils assistaient les païens aussi bien que les fidèles; Julien leur rend cette justice; il écrit à un pontife du paganisme (*epist.* 62): « Il est honteux que les Galiléens nourrissent leurs pauvres et les nôtres. » Dans l'origine, les ministres de l'Eglise ne subsistaient que d'aumônes. Les oblations des fidèles se divisaient en trois parts dont la première était pour les pauvres.

« Dans une révolution si étrange, et qui est faite toute au profit des vertus les plus sévères, » dit M. Tailhand, « la vertu de bienfaisance devait-elle gagner beaucoup? Oui, véritablement; car cette révolution morale s'est opérée au nom de l'expiation, et l'expiation, comme tout le monde sait, ne se plaît que dans les sacrifices. La première pensée, la première parole du Zachée de l'Evangile a été pour la bienfaisance : « Seigneur, je donne la moitié de mon bien aux pauvres. » (*Luc.* XIX, 8.) C'est la pensée la plus naturelle, la plus douce à un cœur converti, la plus rassurante pour un cœur coupable; car, s'il faut en croire les principes du christianisme, la pratique assidue des œuvres de miséricorde serait assez puissante pour calmer les alarmes, même d'un parricide; elle pourrait rappeler l'espérance dans son âme et raffermir ses pas chancelants. A ce compte, les siècles de foi seront des siècles de bienfaisance. La foi ne prévient pas tous les crimes, mais elle voudra les expier au prix des plus grands sacrifices.

« Parmi ces hommes que vous voyez dire au monde un adieu éternel, les uns sont coupables, les autres craignent de le devenir. Ceux-ci veulent recouvrer l'innocence, ceux-là veulent la conserver; tous veulent rendre certaine l'affaire de leur salut, parce

qu'ils ont été frappés de la vérité de cet oracle : « Que sert-il à un homme de gagner tout l'univers, s'il perd son âme? » (*Matth.* XVI, 26.) Pour des hommes ainsi disposés, le sacrifice de leur fortune n'a pas dû être bien coûteux. C'a été pour eux un sacrifice plein de charmes. Le reste de leur existence ne sera pas inutile au monde qu'ils ont quitté; car ils savent qu'ils se doivent toujours à leurs semblables! La sensation que leur retraite a produite parmi leurs concitoyens, est très-favorable à l'humanité par la leçon frappante qu'elle laisse à l'avare et au voluptueux. L'avare ne croit pas qu'il soit possible de s'éloigner de son trésor, et à coup sûr il taxera de folie ou d'hypocrisie la pauvreté volontaire. L'homme de plaisir est plus sincère, il regrette de ne pouvoir renoncer aux jouissances coupables, à l'exemple de ces généreux Chrétiens. Je plains le voluptueux et je méprise l'avare. Le pauvre trouvera souvent un bienfaiteur dans l'homme de plaisir, mais la porte de l'avare lui sera toujours fermée.

« Les solitaires de la Thébaïde ne pensaient au monde qu'ils avaient quitté que pour se souvenir des pauvres qu'ils y avaient laissés. Ils s'adonnaient avec ardeur à des travaux manuels, dans l'espérance d'en retirer un petit gain au profit des indigents : « Ils travaillaient si abondamment, qu'ils exerçaient l'hospitalité « envers tous ceux qui venaient les visiter. « et envoyaient de grandes aumônes dans les « lieux stériles de la Libye et même dans « les villes, pour les prisonniers. » (*FLEURY, Hist. eccl.*, liv. XX, n. 8.)

« Saint Antoine, ayant été honoré par Constantin et ses deux fils d'une lettre qu'ils lui écrivaient dans son désert, profita de cette occasion pour intéresser ces princes en faveur des malheureux. Comme un autre Tobie, entre autres avis qu'il leur donna, il les prie de ne pas oublier les pauvres. Ce conseil fut bien reçu par Constantin, car il était conforme à ses goûts et à ses habitudes de bienfaisance : « Ce prince répandait « des aumônes très-abondantes sur toutes « sortes de pauvres et se montrait affable et « libéral envers les païens. A ceux qui « mendiaient publiquement, il donnait « non-seulement la nourriture, mais le vêtement, il assistait plus libéralement ceux « qui étaient tombés d'une meilleure fortune, donnant aux uns des fonds de terre, « aux autres des charges lucratives! Il prenait soin particulièrement des orphelins « et des veuves; il dotait les filles et les « mariait à des hommes riches et connus « de lui. » (*EUSEBE, Vie de Constantin*, liv. I, chap. 33 et 36; *FLEURY, Hist. eccl.*, liv. X, n. 2.)

« Les empereurs chrétiens, ayant fait dons et des largesses considérables aux églises et au clergé, les évêques, réunis en concile, assignèrent généreusement aux pauvres le quart de tous ces biens. Ce v

gément fut renouvelé très-fréquemment dans la suite, et l'observation en est prescrite sous peine d'excommunication.

« Les premiers hôpitaux dont il soit fait mention furent établis dans des bâtiments attenants aux églises. Cela résulte d'un fait que nous fournit l'histoire de l'arianisme : Après que le duc Sébastien eut livré les églises d'Alexandrie aux ariens, les pauvres, ne pouvant plus y demeurer, étaient assis dans des lieux que leur avaient assignés les clercs qui prenaient soin d'eux..... « On voit ici, » ajoute Fleury, « que les pauvres étaient logés dans les églises, c'est-à-dire dans les bâtiments qui les accompagnaient, du moins ils y avaient leur place pour recevoir les aumônes. » (FLURY, liv. XIII, n. 32.) Saint Athanase préposa à la garde des hôpitaux d'Alexandrie un saint prêtre nommé Isidore, qui avait été moine, et qu'il estimait assez pour en faire son compagnon de voyage lorsqu'il se rendit à Rome auprès du Pape Jules. Dans la suite, saint Chrysostome en fonda plusieurs à Constantinople et en confia le gouvernement à des prêtres dont il connaissait la charité. Une partie des fonds nécessaires pour entretenir ces hôpitaux était prise sur les revenus de sa maison. On le vit, pour soulager les pauvres, dans un temps de disette, vendre non-seulement le riche ameublement que lui avait laissé Nectaire, mais encore une partie des vases sacrés. N'étant encore que simple prêtre, il avait donné aux pauvres tout son patrimoine, et l'abondance de ses aumônes fut si grande pendant toute sa vie, qu'elle lui mérita le titre de Jean l'Aumônier. La beauté de son éloquence lui avait valu celui de Bouche d'or. On pense bien qu'un tel orateur fit valoir son talent en faveur des pauvres.

« Saint Ambroise fut le contemporain de saint Chrysostome, et le digne imitateur de son amour pour les malheureux. Sa modestie et son désintéressement avaient paru avec éclat lorsqu'on voulut l'élever sur le siège de Milan ; car il alla se cacher et usa de plusieurs stratagèmes pour éluder les suffrages du clergé et du peuple. La sainte liberté avec laquelle il reprocha à Théodose le massacre de Thessalonique, la fermeté avec laquelle il fit accepter à ce prince la pénitence publique, annoncent une âme d'une élévation peu commune. Disons en passant deux mots de l'impératrice Flaccille ; épouse de Théodose. La prière et le soin des pauvres faisaient sa principale occupation. Elle les visitait et les servait de sa propre main. Plus d'une fois, elle rendit les services les plus humiliants à des pauvres atteints de maladies dégoûtantes. Quant à saint Ambroise, il avait coutume de dire que les pauvres étaient ses intendants et ses trésoriers. C'était entre leurs mains qu'il déposait ses revenus. Son frère Satyre lui ayant laissé, en mourant, tous ses biens à partager avec sa sœur Marceline, les deux héritiers les distribuèrent

aux pauvres, et crurent remplir par là les intentions de leur frère. Sous le pontificat de saint Ambroise, les Goths firent une invasion dans le nord de l'Italie, et emmenèrent beaucoup de prisonniers. Le saint employa des sommes considérables pour les racheter ; il fit fondre aussi les vases de l'église pour cette bonne œuvre. Persuadé, avec raison, que les personnes du sexe qui renoncent au monde pour se consacrer à Dieu, dans la profession de la vie religieuse, sont les plus propres et les mieux disposées à secourir le prochain dans ses besoins temporels, il s'efforça, par ses écrits et ses discours, à mettre en honneur la virginité chrétienne. Son zèle fut couronné de succès. Il lui arriva de plusieurs villes d'Italie, et même de la Mauritanie, des âmes ferventes qui lui demandèrent à professer la vie religieuse sous sa conduite. Il nous apprend lui-même, qu'il y avait à Bologne vingt vierges qui s'adonnaient à des travaux manuels afin de pouvoir assister les pauvres. La vierge chrétienne a donc toujours été la même. A qui, en effet, sinon aux pauvres, pourrait-elle donner son cœur ? Sur qui s'épanchera la plénitude de cet amour que la nature y a versé sans mesure, et que la religion y retient captif ? Ames souffrantes, c'est vous qui jouirez des chastes embrassements de la vierge chrétienne ! Qui pourrait compter les orphelins qu'elle a recueillis, les larmes qu'elle a tarries dans leur source, les plaies douloureuses qu'elle a pansées de ses propres mains ?

« La veuve chrétienne, elle aussi, a voulu prendre sa part dans ce festin délicieux, son amour pour les malheureux s'est accru, depuis qu'elle a perdu son époux. Elle veut, par ses bonnes œuvres, attirer sur sa famille les bénédictions de Dieu. Sainte Paule, dame romaine, illustre par sa naissance, donna au monde de grands exemples de bienfaisance. Restée veuve à l'âge de vingt-deux ans, elle employait en aumônes, non-seulement ce qu'elle retranchait de son ancienne dépense, mais encore toute la partie de son bien dont il lui était libre de disposer. Les pauvres n'avaient pas besoin de solliciter sa charité ; elle se fût reproché qu'une autre main que la sienne eût soulagé leur misère. Sainte Paule alla fixer son séjour à Bethléem, auprès du berceau du Sauveur du monde. Elle fit bâtir une maison d'hospitalité sur le chemin de Jérusalem, un monastère d'hommes dont saint Jérôme eut la direction, et trois monastères de femmes. Elle finit ses jours dans la pratique des plus humbles exercices de la vie religieuse. Saint Jérôme accueillit plusieurs familles qui avaient quitté Rome après la prise de cette ville par Alaric, roi des Goths. Quand il vit chez lui tant de nobles fugitifs de l'un et de l'autre sexe, réduits tout à coup à la mendicité après avoir perdu des richesses immenses, qui cherchaient le vivre et le couvert, nus, blessés et exposés aux insultes de ceux qui les croyaient char-

gés d'or, il fondit en larmes et chercha tous les moyens de les soulager.

« Sainte Monique mettait au nombre de ses devoirs principaux de secourir les pauvres. Son plus grand plaisir était de les servir de ses propres mains et de pourvoir à leurs différents besoins. Ses prières ardentes pour la conversion d'Augustin furent enfin exaucées, et l'on peut dire qu'elle donna une seconde fois la vie à son fils. Saint Augustin pratiqua la pauvreté volontaire pendant tout le cours de son épiscopat. Il eut même le bonheur de persuader à tout son clergé de faire comme lui. Tout le clergé de la ville d'Hippone vivait en communauté comme des religieux, ayant son évêque à sa tête. Les pauvres durent gagner beaucoup à cette sainte réforme. Saint Augustin les faisait subsister des mêmes fonds dont il entretenait sa communauté, c'est-à-dire les revenus de l'Eglise et les oblations des fidèles. Quand l'argent de l'Eglise manquait, il déclarait à son peuple le besoin des pauvres, et quelquefois, pour y subvenir et pour racheter les captifs, il faisait briser et fondre les vases sacrés. Deux prêtres de son Eglise, le jour de leur ordination, donnèrent la liberté à tous les esclaves qui leur restaient.

« Saint Léon le Grand était destiné à voir beaucoup d'infortunes, et la Providence l'avait fait naître pour les adoucir. Il avait sauvé Rome, une première fois, des mains d'Attila, en intercedant pour son peuple auprès de ce roi barbare. Il eut la douleur de la voir tomber au pouvoir de Genséric, roi des Vandales, et livrée au pillage. Il obtint cependant que ses troupes s'abstiendraient des meurtres et des incendies. Genséric, chargé de dépouilles, passa en Afrique, traînant à sa suite une foule de citoyens romains réduits en esclavage. Saint Léon ne les oublia pas dans leur malheur. Il fit partir pour l'Afrique des prêtres chargés de leur porter d'abondantes aumônes et de les consoler par les espérances de la religion. Dans cette triste conjoncture, l'évêque de Carthage, nommé *Deogratias*, fit éclater toute l'étendue de sa charité. Les Vandales et les Maures, partageant entre eux ces pauvres esclaves, séparaient les maris d'avec leurs femmes, et les enfants d'avec leurs pères. Le saint évêque, voulant empêcher ce désordre, entreprit de les racheter et de les remettre en liberté; et, pour cet effet, il vendit tous les vases d'or et d'argent qui servaient aux églises. Et parce qu'il n'y avait point de lieux assez spacieux pour contenir cette multitude, il y destina deux grandes églises, qu'il fit garnir de lits et de paille, ordonnant chaque jour, ce dont chacun avait besoin. Il y avait parmi eux un grand nombre de malades, soit à cause du passage de la mer, à laquelle ils n'étaient pas accoutumés, soit des mauvais traitements de l'esclavage. Le saint évêque les visitait à tout moment, avec des médecins, suivant l'avis

desquels il leur faisait distribuer la nourriture en sa présence. La nuit même, il parcourait les lits, demandant à chacun comment il se portait. En un mot, il se donnait tout entier à ce travail, nonobstant sa faiblesse et sa vieillesse décrépité.

« Nous avons laissé saint Léon au milieu de Rome désolée. C'était pour la seconde fois que cette ville venait d'être pillée dans moins d'un demi-siècle. Alaric l'avait prise en 410, et Genséric en 455. Saint Léon est, de tous les Pères de l'Eglise, un de ceux qui nous ont laissé un plus grand nombre de sermons et d'homélies sur l'aumône. Cela s'explique facilement par les circonstances malheureuses où il se trouva placé. Heureuse la ville de Rome, d'avoir possédé dans sa détresse un tel pasteur !

« La fin du v^e siècle se fait remarquer par la conversion des Francs. Saluons cet événement qui doit avoir des résultats si heureux pour l'humanité. Il en coûtera des sueurs et des peines à la religion, pour façonner les peuples de la Germanie. Une barrière infranchissable semblait placée pour toujours entre les mœurs de ces hordes sauvages et les mœurs de l'Evangile. La pensée qui les avait fait sortir de leurs forêts était une pensée de conquête et de pillage. L'Italie et les Gaules furent bientôt couvertes de leurs bataillons, et les aigles romaines ne purent soutenir leur choc impétueux. Représentez-vous la religion chrétienne, debout au milieu de cette confusion, de ce pêle-mêle de tant de peuples divers dont les mouvements contraires, semblables aux flots d'une mer en tourmente, vont se brisant les uns contre les autres. Ses Pontifes s'empressent partout de réparer les ravages que ce torrent dévastateur a laissés sur son passage. Rapportons-en quelques exemples : Théodoric, roi des Ostrogoths, en Italie, avait une grande confiance en saint Epiphane, évêque de Pavie. A sa prière, il révoqua un édit qu'il avait porté contre ceux qui avaient suivi le parti d'Odoacre et des Hérules, édit qui les rendait incapables de tester et de disposer de leurs biens. Il confia à Epiphane une somme considérable pour aller racheter les prisonniers que Gondebaud, roi des Bourguignons, avait faits en grand nombre en Italie. Le saint se transporta à Lyon, résidence du roi Gondebaud, et fit si bien auprès de ce prince, qu'il rendit sans rançon les prisonniers, à l'exception de ceux qui avaient été pris les armes à la main. Epiphane employa à racheter ceux-ci la somme qu'il avait apportée, et comme elle était insuffisante, il fut aidé des secours d'une dame, nommée *Siagria*, illustre par sa naissance et par ses richesses; et de peur que les captifs éloignés ne fussent retenus, par la dureté de leurs maîtres, il parcourut les Etats de Gondebaud, après quoi il rendra en Italie, entouré de cette foule d'affranchis qui le comblaient de bénédictions.

« Les Goths s'étaient rendus maîtres de

la ville d'Arles, dont saint Césaire était évêque, et y avaient amené un grand nombre de prisonniers, dont on remplit jusqu'aux églises. La plupart manquaient de vivres et de vêtements. Le saint leur en fournit abondamment, employant à cette bonne œuvre toutes les sommes que son prédécesseur Fonius avait laissées dans le trésor de l'Église. Ces sommes étant insuffisantes, il vendit les vases sacrés afin de pourvoir aux besoins de tous. Pendant toute sa vie il eut un grand soin des malades, et il leur fit bâtir une maison commode et spacieuse. Il voulait que sa porte fût ouverte à tous les pauvres, et il avait chargé un de ses domestiques d'introduire ceux qui n'oseraient entrer.

« Les vertus aimables de Clotilde autant que ses instances auprès de son époux, préparèrent le cœur de Clovis et le disposèrent au christianisme. Saint Remi parut devant ce roi barbare avec la sainteté d'un pontife et l'autorité d'un père. On pourra juger, par la lettre suivante, de la liberté dont il usait avec Clovis : « Choisissez des personnes sages pour votre conseil, ce sera le moyen de rendre votre règne glorieux. Respectez le clergé, soyez le père et le protecteur de votre peuple. Allégez, autant qu'il vous sera possible, le fardeau des impôts que les besoins de l'État rendent quelquefois nécessaires. Consolez et soulagez les pauvres ; nourrissez les orphelins ; défendez les veuves. Ne souffrez point d'exaction. Que la porte de votre palais soit toujours ouverte afin que chacun de vos sujets puisse aller réclamer votre justice. Employez vos revenus à racheter les captifs. » (GODESCAUX, *Vie de saint Remi.*) Clovis avait aussi une grande confiance en saint Mélanus, évêque de Rennes. Par ses conseils, il fonda ou répara plusieurs églises, bâtit des monastères, fit de grandes aumônes et prit soin d'administrer la justice. Les conseils paternels de ces deux saints évêques n'empêchèrent point Clovis de se livrer à des injustices et à des cruautés atroces, « tant les princes de cette première race, » dit Mézerai, « avaient peu de considération pour leur sang, étant aussi brutaux dans leurs amours que dans leurs vengeance. » (*Abrégé chronol.*, édit. de 1740, t. I, p. 323.)

« Repassons en Italie pour y contempler la charité de Saint Grégoire le Grand. Tous les premiers jours du mois, il distribuait aux pauvres, selon la saison, du blé, du vin, du fromage, des légumes, du lard, de la chair, du poisson, de l'huile, et aux personnes déchuës d'une meilleure fortune, des liqueurs et des rafraîchissements. Tous les jours, il faisait distribuer, dans chaque rue, aux malades et aux invalides, une certaine aumône par des officiers établis exprès ; et avant que de manger, il envoyait de sa table des portions à des pauvres honteux. On voyait, trois siècles après saint Grégoire, au palais de Latran, un gros volume contenant les noms de tous les pauvres qu'il avait

coutume d'assister, leur âge, leur condition, tant à Rome qu'aux environs, et même dans des provinces éloignées.

« Pensez-vous qu'on puisse porter plus loin l'attention pour les malheureux ? Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie, est comparable sous ce rapport, à saint Grégoire le Grand, si toutefois il ne lui est pas supérieur. Il serait l'égal de saint Vincent de Paul, n'eût été que Vincent, pauvre lui-même, se créa des ressources pour les pauvres, tandis que Jean l'Aumônier trouva dans ses propres trésors de quoi satisfaire en partie son amour pour les indigents. Les revenus de son siège étaient immenses, et Jean pratiquait la pauvreté pour enrichir les pauvres. Il couchait sur un petit lit avec une méchante couverture de laine déchirée. Un homme riche lui en ayant donné une précieuse, il la prit pour l'amour de lui ; mais elle l'empêcha de dormir, songeant aux pauvres qui mouraient de froid et de misère. Il l'envoya vendre, le lendemain ; le riche la racheta et la lui rendit. Le saint homme la vendit encore, et, à la troisième fois, il lui dit : Nous verrons lequel des deux se lassera le premier. Saint Jean l'Aumônier avait coutume d'appeler les pauvres ses *maîtres* et ses *seigneurs*, parce que Jésus-Christ leur a donné le pouvoir d'ouvrir les portes du ciel. Il fit inscrire sur un registre tous ceux de la ville d'Alexandrie, il s'en trouva sept mille sept cents à qui il faisait donner l'aumône tous les jours. » Mais laissons parler Fleury lui-même : Les Perses ayant ravagé toute la Syrie, ceux qui purent échapper de leurs mains, clercs, laïques, magistrats, particuliers, même les évêques, se réfugièrent à Alexandrie. Jean les reçut tous, et leur donnait tous les jours libéralement ce qui leur était nécessaire, sans regarder à leur multitude. Ayant appris la prise de Jérusalem, il envoya un homme pieux nommé Crépisse, ayant beaucoup d'argent, de blé, des vivres et des habits ; tant pour voir cette désolation, que pour assister ceux qui étaient demeurés. Il envoya d'ailleurs Théodore, évêque d'Amathonte, Anastase, abbé du mont Saint-Antoine, et Grégoire, évêque de Rinocaurure, avec de très-grandes sommes, pour retirer ceux qui avaient été emmenés captifs. Le saint patriarche recevait tous ceux qui venaient à lui, et les consolait comme ses frères ; il fit mettre les blessés et les malades dans les hôpitaux, où ils étaient traités gratuitement et n'en sortaient que quand ils voulaient ; et il les visitait deux ou trois fois la semaine. Quant à ceux qui se portaient bien et qui venaient recevoir l'aumône : il donnait aux hommes chacun une silique, valant environ huit sous de notre monnaie ; aux femmes, comme plus faibles, le double. Quelques-unes portant des bracelets et des ornements d'or, ne laissaient pas de demander l'aumône ; ceux qui en étaient chargés s'en plaignirent au patriarche, mais il leur dit d'un ton et d'un œil sévère, contre sa

coutume : Si vous êtes mes économes, ou plutôt de Jésus-Christ, obéissez simplement à son précepte de donner à quiconque vous demande. Il n'a pas besoin ni moi non plus, de ministres curieux. Si ce que je donne était à moi, j'aurais quelque raison de le ménager; mais s'il est à Dieu, il veut que l'on exécute ses ordres dans la distribution de ses biens. Je ne veux pas prendre part à votre peu de foi : car quand tout le monde s'assemblerait à Alexandrie, pour demander, ils n'épuiseraient pas les trésors immenses de Dieu. L'année se trouva stérile, parce que le Nil n'était pas monté à l'ordinaire : ainsi la cherté des vivres et la multitude qui fuyait les Perses, ayant épuisé tout le trésor de l'Eglise, le saint patriarche emprunta à plusieurs bons Chrétiens environ mille livres d'or. Comme il les eut consommées, et que la cherté durait toujours, personne ne voulait plus lui rien prêter, parce que chacun craignait pour soi. Pressé par le besoin des pauvres qu'il nourrissait, il était dans une grande inquiétude et redoublait ses prières; aussitôt on lui vint dire l'arrivée de deux des grands vaisseaux de l'Eglise, qu'il avait envoyés en Sicile chercher du blé. Il se prosterna et dit : Je vous rends grâces, Seigneur, de n'avoir pas permis à votre serviteur de vendre votre grâce pour de l'argent. Ayant appris que l'abbé Modeste était dans un grand besoin des choses nécessaires pour le rétablissement des saints lieux, il lui envoya mille pièces d'or, mille sacs de froment, mille de légumes, mille livres de fer, mille paquets de poissons secs, mille vaisseaux de vin et mille ouvriers égyptiens, avec une lettre, où il disait : Pardonnez-moi, si je ne vous envoie rien qui soit digne des temples de Jésus-Christ, je voudrais aller moi-même travailler à la maison de la sainte résurrection. Avec ces secours, l'abbé Modeste rétablit l'église du Calvaire, celle de la Résurrection, celle de la Croix, celle de l'Ascension. Il rétablit de fond en comble cette dernière, que l'on nommait la mère des églises. Dès que saint Jean l'Aumônier fut assis dans la chaire d'Alexandrie, il assembla les économes de l'Eglise et leur dit : Allez par toute la ville et m'écrivez tous mes maîtres, jusque au dernier. Ils lui demandèrent avec étonnement, qui étaient ses maîtres : Ce sont, dit-il, ceux que vous appelez les pauvres. Il s'en trouva plus de sept mille cinq cents, à qui il faisait donner l'aumône tous les jours. Il eut soin d'empêcher, que par toute la ville d'Alexandrie on n'usa ni de faux poids ni de fausses mesures; et on publia une ordonnance en son nom, portant peine de confiscation de tous les biens des contrevenants, au profit des pauvres.

« Pour caractériser la bienfaisance dans les trois siècles que nous venons de parcourir, » dit M. Tailhand, « nous n'avons appelé sur la scène que les sommités de la société religieuse et les élus de la vertu. Nous avons pensé que pour juger de la force

d'une armée et de la valeur de ses soldats, il suffisait de montrer quel est le chef qui la commande.

« Nous allons maintenant caractériser la bienfaisance au moyen âge, en rapportant les actes les plus remarquables que l'histoire nous a conservés. Nous serons forcés de nous borner, mais nous en dirons assez pour faire connaître la disposition des cœurs.

« L'Eglise avait un soin particulier des pauvres, des veuves et des orphelins, les premiers étant comme de sa famille, et les autres sous sa protection : de sorte qu'elle prenait leur fait et cause devant les juges, et ils ne prononçaient jamais sur leurs affaires sans en donner avis à l'évêque. » (MÉZERAY, *Abrégé chron.*, édit. de 1740, tome I, p. 379.)

« Il ne s'agit pas ici seulement de quelques actes particuliers de bienfaisance, c'est tout une législation organisée en faveur des pauvres, des veuves et des orphelins. La société tout entière leur prêtait son appui, et les magistrats, regardant leur cause comme sacrée, n'osaient prononcer sans avoir consulté les ministres de la religion. Vit-on jamais rien de plus beau et de plus favorable à l'humanité? Dans la capitale du monde chrétien, la bienfaisance avait organisé un service régulier pour secourir les indigents. « Il y avait à Rome quatre sortes d'églises : « patriarcales, titulaires, diaconies, oratoires..... Les diaconies étaient des hôpitaux ou des bureaux pour la distribution des aumônes. Elles étaient gouvernées par les sept diacres régionnaires, un pour chaque région, dont le chef était l'archidiaque. L'hôpital, joint à l'église de la diaconie, avait pour le temporel un administrateur, nommé le père de la diaconie, qui était tantôt clerc, tantôt laïque. » (FLÉURY, *Hist. eccl.*, liv. XXXVI, n. 15.)

« En France, la reine Batilde, anglaise de nation, femme de Clovis II, montrait une grande compassion pour les esclaves. Sous sa régence, elle défendit d'en vendre au dehors. Elle en racheta un grand nombre, principalement de sa nation, dont elle fit entrer plusieurs dans des monastères. Le troisième concile de Châlons, canon 9^e, défend de vendre des esclaves pour être envoyés hors du royaume de Clovis, de peur qu'ils ne demeurent toujours en servitude. Saint Eloi avait une dévotion particulière à racheter les captifs. Quand il savait que l'on allait vendre quelque part un esclave, il y courait, et il en rachetait de cinquante à cent à la fois, principalement des Saxons, que l'on vendait à grandes troupes. Il les mettait en liberté, puis il leur donnait le choix de retourner chez eux, de demeurer avec lui, ou d'entrer dans des monastères, et prenait un grand soin de ces derniers. Les faits que nous venons de rapporter au sujet des esclaves sont du VII^e siècle. Les lois de l'Eglise et celles de l'Etat leur

étaient donc également favorables ; elles ne sont que l'expression de l'opinion publique à cette époque. Les aumônes d'Eloi étaient immenses ; il donnait aux pauvres tout ce qu'il recevait des bienfaits du roi. Si quelque étranger demandait son logis, on lui disait : Allez à telle rue, à l'endroit où vous trouverez quantité de pauvres assemblés. Ils le suivaient toujours en foule, et il leur donnait, ou de sa main ou par un domestique, de la nourriture et de l'argent. Tous les jours, il en nourrissait chez lui un grand nombre, qu'il servait de ses propres mains, et mangeait leurs restes. Il leur donnait du vin et de la chair, quoiqu'il n'en usât pas lui-même. Saint Eloi, étant évêque, ne relâcha rien de ses pratiques de vertu. C'était la même charité ; il aimait toujours la compagnie des pauvres, et quittait quelquefois ses clercs et ses domestiques pour s'enfermer avec eux. Il avait un lieu séparé où il les faisait entrer, à certains jours, les uns après les autres, pour leur laver et leur raser la tête, de ses propres mains, les revêtir et leur donner à manger. A certains jours, il en avait douze à sa table. En parlant de saint Eloi, je me sens porté à faire mention de Dadon, son ami intime, connu sous le nom de saint Ouen. Les deux amis, forcé d'accepter la charge pastorale, convinrent de recevoir tous deux la consécration épiscopale le même jour ; et, en effet, ils furent ordonnés ensemble à Rouen, le dimanche d'avant les Rogations, la troisième année du règne de Clovis II, c'est-à-dire l'an 640. « Saint Ouen fut un des plus grands ornements de son siècle, si fécond tout à la fois en scandales et en exemples de vertu. Saint évêque, tendre ami, protecteur des moines, père des pauvres, favori des princes, il respecta toujours la grandeur, nonobstant les vices des grands ; et parmi tant de révolutions, sans autres intrigues que sa droiture et sa vertu, il sut maintenir constamment son crédit à la cour, même auprès d'Ebrouin » (*Hist. de l'Eglise gall.*, liv. x.)

« Je ne dois pas omettre une circonstance tristement mémorable de notre histoire de France, dans laquelle la charité publique se montra d'une manière touchante. La France, au milieu du VII^e siècle, fut désolée par une grande famine. Clovis II, qui régnait alors, fut sensiblement touché de la misère de son peuple, et mit tout en œuvre pour le soulager. Mais son épargne ne suffisant pas pour secourir tant de malheureux, il donna ordre à Aigulf, abbé de Saint-Denis, de rompre l'abside d'argent, c'est-à-dire le couronnement dont le roi Dagobert avait fait orner le tombeau du saint martyr, et d'en distribuer le prix aux pauvres. Plusieurs saints évêques se distinguèrent par leurs aumônes, durant cette calamité. On assure que saint Landri, évêque de Paris, vendit alors ses meubles et jusqu'aux vases sacrés, et qu'il établit, proche de la cathédrale, le célèbre hôpital pour les malades, qui est encore aujourd'hui

d'hui un des plus beaux monuments de la charité chrétienne.

« Le VIII^e siècle nous offre de grands exemples de bienfaisance. Je vais mentionner les principaux. Le Pape Etienne II était toujours prêt à secourir les pauvres et assister les veuves et les orphelins. Dès le commencement de son pontificat, il rétablit dans Rome quatre anciens hôpitaux, abandonnés depuis longtemps, et en fonda un cinquième, pour cent pauvres. Il en fit deux hors de Rome, près l'église de Saint-Pierre, y donna de grands biens et les unit à perpétuité aux deux diaconies de la Sainte-Vierge et de Saint-Sylvestre qui étaient au voisinage.

« Paul I^{er}, frère d'Etienne II, et son successeur, allait la nuit avec ses domestiques visiter dans leurs maisons les pauvres, principalement les malades qui ne pouvaient sortir de leur lit, leur donnant abondamment la nourriture et les autres secours. Il visitait aussi, de nuit, les prisons, délivrait les criminels qu'il trouvait en danger de mort, et payait pour ceux qui étaient détenus pour dettes. Il soulageait les veuves, les orphelins et tous les nécessiteux. Paul pratiquait toutes ces bonnes œuvres avant son éléction, et c'est cette belle conduite qui lui attira les suffrages du clergé et du peuple romain.

« Anselme, duc de Frioul, frère de la reine Gigeltrude, femme d'Astolphe, roi des Lombards, renonça au monde, et fonda le monastère de Fanan. Le roi, son beau-frère, lui ayant donné une terre aux environs de Modène, Anselme et ses moines la défrichèrent de leurs propres mains. Il fonda plusieurs hôpitaux, en l'un desquels on nourrissait deux cents pauvres, le premier jour de chaque mois.

« En Orient, sainte Antuse, fille de Constantin Copronime, distribua tous ses biens aux pauvres, aux églises, aux monastères, ou pour la rédemption des captifs. C'était la mère des orphelins abandonnés. Elle les rassemblait, les élevait et les instruisait. Elle mettait les vieilles gens en des hôpitaux, et prenait soin des mourants.

« Nous trouvons dans la règle que saint Chrodegang, évêque de Metz, donna aux chanoines, qu'il y avait alors des pauvres qu'on appelait matriculiers, parce qu'ils étaient inscrits dans la matricule de l'église cathédrale ou des églises paroissiales. Saint Chrodegang ordonne qu'on leur fera des instructions deux fois le mois, et que ces jours-là on leur distribuera du pain, du vin, du lard ou du fromage, et de l'argent pour acheter leur bois de chauffage.

« Le Pape Adrien I^{er}, que Charlemagne estimait fort, rétablit plusieurs diaconies, donna des terres considérables pour fournir à des aumônes périodiques qui seraient distribuées aux pauvres.

« Charlemagne ne bornait pas ses aumônes à son empire si vaste, il les étendait au delà des mers : en Syrie, en Egypte, en Afrique, à Jérusalem, à Alexandrie et à Carthage. Il envoyait de l'argent partout où il savait que les Chrétiens vivaient dans la pauvreté. C'était le principal motif qui lui faisait cultiver l'amitié des princes infidèles, pour procurer du soulagement aux Chrétiens qui vivaient sous leur domination. Ce prince, parmi les avis qu'il donna à Louis, son héritier présomptif, lui recommanda expressément d'être le consolateur des moines et des pauvres. On aime à voir un héros fameux, un conquérant redoutable léguer aux pauvres la dernière pensée de son cœur. Qu'on rassemble autour de Charlemagne tous ses rivaux de gloire, aucun ne l'aura égalé dans son affection pour les malheureux ; et pourtant c'est le roi d'un siècle barbare. Notre siècle applaudira à sa bienfaisance ; mais son goût pour les moines lui paraîtra un peu singulier. C'est que notre siècle n'a pas compris la connexion qu'il y a entre la pauvreté volontaire et la pauvreté forcée. Nous lui dirons donc de vouloir bien faire attention à ceci : Tant que la conscience publique admirera la pauvreté volontaire, la pauvreté forcée aura à ses yeux un mérite auquel elle voudra participer, en la soulageant.

« Benoît d'Aniane, issu d'une noble famille de Goths établie dans la Gaule, fut élevé à la cour de Pépin, et servit quelque temps dans les armées. S'étant retiré du monde, il fonda un monastère sur les bords d'une petite rivière nommée Aniane, dans le Languedoc. Il voulut que le toit de son monastère ne fût couvert que de chaume, et pratiqua avec ses religieux la pauvreté monastique dans toute sa sévérité. Dans une disette qui survint, Benoît fit voir que les pauvres trouvent souvent plus de ressources dans la charité de ceux qui ont à peine le nécessaire, que dans le superflu des riches. Il fit mettre en réserve ce qui était absolument nécessaire pour la subsistance de ses moines jusqu'à la moisson, et fit distribuer libéralement tout le reste aux pauvres. Ce fonds ayant été bientôt épuisé, il fit donner de ce qu'il avait réservé pour ses religieux, et ils eurent eux-mêmes beaucoup de peine à subsister, malgré la rigoureuse abstinence à laquelle ils étaient accoutumés. Charlemagne voulut honorer la vertu du saint abbé d'Aniane, et fit bâtir pour sa communauté un superbe monastère. Des âmes pieuses firent des donations considérables à l'abbaye d'Aniane. Benoît accepta les terres qu'on lui offrit, mais il mit en liberté tous les serfs dont elles étaient pourvues.

« Un concile fut tenu en Angleterre, au commencement du ix^e siècle, dans une ville appelée Célébit, présidé par Wulfred, archevêque de Cantorbéry. Nous trouvons dans ce concile un canon qui porte qu'à la mort d'un évêque, on donnera aux pauvres la

dixième partie de son bien, soit en bétail, soit en espèces, et on affranchira tous ses serfs anglais de nation.

« Parmi les règlements du concile d'Alx-la-Chapelle, tenu en 816, sous Louis le Débonnaire, il y en a un qui ordonne aux évêques d'établir un hôpital près de leur église cathédrale, pour recevoir les pauvres, et de lui assigner un revenu suffisant aux dépens de l'église. Les chanoines y donneront la dîme de leurs revenus, même des obligations ; et un d'entre eux sera choisi pour gouverner l'hôpital même au temporel. Les chanoines iront, au moins en Carême, laver les pieds des pauvres.

« Raban-Maur, disciple du célèbre Alcuin, élevé sur le siège de Mayence, s'acquittait avec édification de tous les devoirs d'un bon pasteur. Une grande famine qui affligea, l'an 850, les provinces voisines du Rhin, lui donna lieu de faire éclater sa charité. Il nourrissait tous les jours plus de trois cents pauvres, dans une terre de son église, sans compter ceux qu'il recevait continuellement à sa table, et qui venaient de toutes parts lui demander du secours dans leurs misères. Ce saint archevêque ne rebutait personne ; mais ses facultés ne pouvaient suffire à tant de besoins. Il fut un jour sensiblement touché d'un spectacle bien triste dont il fut témoin. Une pauvre femme qui venait lui demander l'aumône, expira de faiblesse à sa porte. Elle portait un jeune enfant entre ses bras ; et les assistants ne purent voir sans verser des larmes cet enfant qui suçait la mamelle de sa mère toute morte qu'elle était.

« Alfred, surnommé le Grand, roi d'Angleterre, se distinguait par sa charité envers les pauvres, à la fin du ix^e siècle. Il partagea en deux tout son revenu, et en employait en œuvres pies une moitié qu'il subdivisait en quatre parties : la première, pour toute sorte de pauvres ; la seconde, pour l'entretien de deux monastères qu'il avait fondés, Attenay pour des hommes, et Schafburg pour des femmes, dont la première abbesse fut sa fille Athelgrève ; la troisième partie de cette subdivision était pour les écoles qu'il avait établies ; et la quatrième, pour tous les monastères non seulement d'Angleterre, mais de deçà la mer. Il envoyait à Rome des aumônes de temps en temps ; l'histoire fait mention de quatre années consécutives dans lesquelles il envoya son aumône accoutumée.

« L'ordre de Cluny fut fondé au commencement du x^e siècle par Guillaume, duc d'Aquitaine. Le titre de sa fondation porte une clause expresse en faveur des pauvres : « Les moines de Cluny exerceront tous les jours les œuvres de miséricorde selon leur pouvoir, en faveur des pauvres. » (FLEURY, *Hist. eccl.*, liv. LIV, n. 45.) Cette clause fut observée avec un saint empressement. Outre les aumônes ordinaires qui étaient de la charge de l'aumônier, le chambrier

faisait celle de l'entrée du Carême, qui était accompagnée d'une distribution de lard ou d'autre viande. On a vu à cette distribution jusqu'à dix-sept mille pauvres. En l'année 1030 et les suivantes, une cruelle famine ayant désolé la France entière, l'ordre de Cluny, qui se trouvait le plus riche de la chrétienté, se montra aussi le plus généreux. Saint Odilon, qui en était abbé, donnait avec tant de libéralité qu'on l'accusa de profusion. Quand le saint abbé eut épuisé les provisions du monastère, il vendit les calices et les autres vases sacrés; il vendit même la couronne d'or que l'empereur saint Henri avait donnée à saint Pierre de Cluny. Au XII^e siècle, les moines de Cluny, sans cesser d'être charitables, se relâchèrent un peu de l'austérité de la vie monastique. Or voici ce qui arriva : « Quand la réforme de Cluniaux parut, et qu'on vit ces nouveaux religieux observant la règle de saint Benoît à la lettre, sans en omettre un seul point, travaillant de leurs mains, refusant d'accepter aucunes dîmes, et se comportant avec beaucoup de soumission envers leurs prélats, la vénération du peuple et les dévotions tournèrent de ce côté-là. Ainsi ils acquirent de grandes richesses, tant par les donations qu'on leur faisait que par leur travail assidu, y ayant telles de leurs maisons où il se trouvait trois ou quatre cents frères qui défrichaient la terre, desséchaient les marais, labouraient et plantaient, et avec cela, vivaient dans une grande épargne et frugalité. » (MÉZERAI, *Abrégé chronol.*, édition de 1740, tom. II, pag. 227.)

« Sainte Mathilde, épouse de l'empereur Henri l'Oiseleur, étant devenue veuve, faisait de si grandes aumônes que les princes, ses enfants, crurent devoir arrêter l'ardeur de sa charité dans la crainte que leurs trésors ne fussent épuisés. L'empereur Othon, son fils, finit par rendre hommage à ses vertus; lui demanda pardon et remit à sa disposition toutes les terres qu'elle avait reçues en douaire. Rétablie dans sa première autorité, Mathilde s'appliqua plus qu'auparavant aux aumônes et à toutes sortes de bonnes œuvres. Elle faisait donner à manger aux pauvres deux fois par jour et leur faisait encore distribuer des vivres pendant son repas. Dans ses voyages elle faisait porter aux pauvres des aumônes, et avait chargé une religieuse de sa suite de n'en laisser passer aucun sans lui faire la charité. En toutes les villes où elle séjournait pendant l'hiver, elle faisait allumer un grand feu pour les pauvres, qui durait toute la nuit. Bouchard, évêque de Worms, qui vivait au commencement du XI^e siècle, était si charitable qu'il passait souvent une partie de la nuit à visiter les pauvres par tous les quartiers de la ville, et à leur distribuer des aumônes abondantes.

« Le roi Robert, fils de Hugues Capet, porta la charité pour les pauvres jusqu'à l'héroïsme. Ceux qui, par leurs maladies ou par leur extérieur dégoûtant, avaient le

plus de quoi rebuter sa délicatesse étaient ceux qu'il chérissait le plus et qu'il servait avec le plus d'affection. Ses aumônes ordinaires, à Paris, à Orléans et aux autres villes où il séjournait, étaient de nourrir trois cents pauvres, et quelquefois jusqu'à mille, leur faisant donner du pain et du vin en abondance. En Carême, quelque part qu'il fût, on donnait tous les jours à cent ou deux cents pauvres du pain, du vin et du poisson. Le jeudi saint, il en servait au moins trois cents le genou en terre.

« Lanfranc, Italien d'origine, passa la meilleure partie de sa vie en France, où il ouvrit une école célèbre et eut des élèves dignes d'un tel maître. Sa modestie égalait son savoir, et ce ne fut qu'avec peine qu'on put le décider à accepter le siège de Cantorbéry : il eût voulu finir ses jours au monastère de Saint-Etienne de Caen dont il était abbé. Pendant le cours de son épiscopat, il fit souvent des instances auprès du Pape et du roi d'Angleterre, pour obtenir la permission de se démettre de son siège. Ce saint et savant homme était très-libéral, et ses aumônes se portaient naturellement à des sommes immenses. Il fit bâtir deux hôpitaux auprès de sa ville épiscopale. En sorte que l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer en lui, ou sa vertu ou son savoir.

« Sainte Marguerite, reine d'Eosse, princesse de la famille royale d'Angleterre, était si vertueuse et si charitable qu'elle inspirait au roi Malcolm, son époux, de se joindre à elle dans le service des pauvres. Souvent pendant le Carême, le roi et la reine servaient plus de trois cents pauvres et faisaient des aumônes sans bornes.

« Toutes les fois qu'elle paraissait en public, on la voyait environnée d'une foule de veuves, d'orphelins et de malheureux de toute espèce qui couraient à elle comme à leur mère commune. En entrant dans son palais elle le trouvait encore rempli de pauvres auxquels elle lavait les pieds, et qu'elle servait de ses propres mains. Par ses aumônes elle libérait encore les débiteurs insolubles et relevait les familles ruinées. Les étrangers, principalement les Anglais, lui furent souvent redevables de la délivrance de leurs prisonniers. Les pauvres étrangers trouvaient un asile dans les hôpitaux qu'elle avait fondés pour les recevoir.

« La bienfaisance publique, au XII^e siècle, se trouve caractérisée par le fait suivant : « Je remarquerai, en passant, que plusieurs, par leur testament, affranchissaient quel que nombre de serfs, selon leurs facultés, et qu'on peut compter cela entre les causes qui ont peu à peu aboli la servitude en France. » (MÉZERAI, *Abr. chronol.*, édit. 1740, l. II, p. 221.) Cette observation, du reste, se rapporte à tout le moyen âge, et l'historien qui l'a faite l'entendait bien ainsi, puisqu'il attribue à cette louable coutume l'abolition graduelle de l'esclavage en France. Cette abolition n'est donc pas le résultat d'une loi civile ni d'une loi religieuse.

elle est due uniquement à l'esprit d'humanité que le christianisme a fait prévaloir. L'esclavage, bien loin de prendre fin au moyen âge, devait naturellement devenir plus dur et plus puissant. Pourquoi les siècles policés du paganisme n'ont-ils pas mis fin à l'esclavage ? D'où vient que pas un philosophe païen n'ait cru possible l'abolition de l'esclavage ; n'ait pas, du moins, protesté contre le fait, au nom du droit ? Cela me ferait croire que ce droit n'est pas si évident que Rousseau le pensait ; car, de tous les principes évidents du droit naturel, aucun n'est resté douteux, même chez les païens, loin que le principe contraire ait pu prendre la place du droit. Ce fait prouve donc deux choses : la première, qu'une révolution admirable s'est opérée dans l'esprit de l'homme ; la seconde, que cette révolution ne pouvait arriver jusqu'à son esprit qu'en passant par son cœur et par sa conscience, parce que c'est dans son cœur et dans sa conscience qu'elle devait prendre naissance.

« Au XII^e siècle, la lèpre s'introduisit en France, et y fit tant de progrès, qu'il n'y eut ni ville ni bourgade qui ne se vît obligée de bâtir un hôpital pour y retirer ses lépreux. On nommait ces maisons ladres, et les lépreux étaient appelés ladres, à cause de saint Lazare, le patron des pauvres et des malades, que le vulgaire, par corruption du nom, appelait saint Ladre. Or les fondations publiques, les dons qu'y faisaient les parents des lépreux, les aumônes particulières, avec cela les immunités et les privilèges que le roi et l'Eglise accordèrent à ces misérables, les mirent si fort à leur aise, qu'avec le temps ils devinrent plus dignes d'envie que de pitié, au moins aux yeux du menu peuple.

« L'état monastique jeta un grand éclat au XII^e siècle : Pierre-le-Vénérable, abbé de Cluny ; Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevault ; Bernard, abbé de Clairvaux, en furent le plus bel ornement.

« On voit, dans le XII^e siècle comme aux précédents, des conversions d'éclat. Nous signalerons celle de Norbert, jeune seigneur allemand, remarquable par ses belles qualités et considéré pour ses grandes richesses. Il était entré dans le clergé, mais il déshonorait sa profession par une vie molle et sensuelle. Touché de la grâce de Dieu, il vendit ses maisons et ses autres biens, même ses meubles, et en distribua le prix aux pauvres. Dans la suite, il fonda l'ordre de Prémontré.

« Saint Thomas de Cantorbéry lavait les pieds à treize pauvres, à qui il servait à manger, et donnait à chacun quatre pièces d'argent. Il faisait cette action très-secrètement, tous les jours de grand matin, et le jour étant venu, entraient douze autres pauvres, à qui son aumônier lavait les pieds et donnait à manger ; enfin, à l'heure de tierce, deux aumôniers servaient encore cent pauvres de ceux qu'on nommait prébendiers. Le saint archevêque doubla les au-

mônes réglées de son prédécesseur, qui lui-même avait déjà doublé les aumônes de ceux qui l'avaient précédé sur le siège de Cantorbéry. A la nouvelle de l'attentat horrible commis sur la personne du saint évêque, toute la ville de Cantorbéry fut consternée : les riches, saisis de crainte, demeurèrent dans leurs maisons ; mais les pauvres accoururent aussitôt à l'église, pour pleurer leur père. Ils lui baisaient les pieds et les mains, et ramassaient son sang, dont ils se frottaient les yeux, et y trempaient des morceaux de leurs habits.

« En terminant ce qui regarde le XII^e siècle, disons un mot des frères hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Nous devons d'autant moins les passer sous silence, qu'ils ont été le premier ordre religieux militaire. La ferveur de leur première institution ne se soutint pas longtemps, j'en conviens, mais moins elle a duré, plus son apparition doit paraître merveilleuse. L'héroïsme de la vertu est moins difficile à ceux qui, les premiers, en ont conçu la pensée, qu'à ceux qui viennent s'associer à cette pensée par voie d'admiration. Encore une fois, devait-on s'attendre qu'au moyen âge la bienfaisance viendrait nous enfanter ses plus sublimes conceptions ?

« Il paraît que l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem fut établi au commencement du XI^e siècle. On peut le conjecturer par la bulle d'Innocent II, qui confirme leur institut vers l'année 1030. Ce ne fut d'abord qu'un monastère où les pèlerins qui venaient visiter les saints lieux trouvaient l'hospitalité ; et comme il y avait aussi des femmes qui faisaient le pèlerinage, on bâtit ensuite un autre monastère dédié à sainte Madeleine, où l'on plaça des religieuses qui rendaient les mêmes services aux personnes de leur sexe. Enfin, les moines du premier monastère fondèrent un hôpital pour les pèlerins malades ou absolument pauvres. Cet hôpital fut dédié à saint Jean l'Aumônier. Quand les croisés firent la conquête de Jérusalem, le maître de l'hôpital était un homme vertueux, nommé Gérald, qui servait les pauvres depuis longtemps, sous les ordres de l'abbé et des moines de Sainte-Marie-Madeleine. L'abbesse de la Madeleine était une noble romaine, nommé Agnès.

« André, roi de Hongrie, ayant fait le pèlerinage de Jérusalem, en 1218, fit aux hospitaliers une donation considérable dans laquelle il fit leur éloge en ces termes : « Etant logé chez eux, j'y ai vu nourrir chaque jour une multitude innombrable de pauvres, les malades couchés dans des lits et traités avec soin, les morts enterrés avec la décence convenable. » (FLEURY, *Hist. ecclés.*, liv. LXXVIII.)

« Dans la seconde croisade, pendant le siège d'Acre, quelques Allemands de Brême et de Luberk, touchés de compassion pour les malades de l'armée, qui manquaient de

out, établirent un hôpital sous une tente qu'ils firent d'une voile de vaisseau, où ils les servaient charitablement. Ce fut là l'origine de l'ordre des chevaliers Teutoniques.

« Nous placerons au commencement du XIII^e siècle la naissance de l'ordre de la Trinité, pour la rédemption des captifs, nonobstant qu'il ait été fondé dans les dernières années du XII^e siècle, parce que c'est au XIII^e que cet ordre religieux porta ses fruits abondants de charité. Jean de Matha, prêtre français, et Félix de Valois, ermite de la même nation, furent les fondateurs d'un ordre si utile. La bulle de fondation, donnée par Innocent III, en 1198, nous fait connaître la fin de cet institut. « Les frères de la maison de la Sainte-Trinité vivront selon la chasteté, et sans avoir rien de propre, sous l'obéissance du supérieur de la maison, qui sera appelé ministre. Toutes les choses qu'ils auront, de quelque manière qu'elles leur viennent, seront divisées en trois parts : les deux premières seront employées à les nourrir et à exercer des œuvres de miséricorde, et la troisième partie sera destinée pour le rachat des captifs chrétiens qui sont détenus par les païens, ou pour le rachat des païens mêmes qui pourront être échangés contre des Chrétiens. Quand on leur donnera quelque somme d'argent pour quelque usage particulier, on en séparera toujours la troisième partie, du consentement du donateur, et on l'appliquera au rachat des captifs, sans quoi on ne recevra rien. Les fruits des terres, après avoir déduit les dépenses, seront partagés de même. » (*Hist. de l'Eglise gallicane*, liv. xxviii.)

« Philippe-Auguste et les plus grands seigneurs du royaume aidèrent libéralement les fondateurs de cet ordre naissant. Jean de Matha fit partir la même année, pour le Maroc, deux de ses compagnons, avec des lettres du Pape adressées à Miramolin, roi de Maroc. Les envoyés revinrent avec cent quatre-vingt-six esclaves chrétiens qu'ils avaient rachetés. Jean de Matha ne tarda pas à aller en personne sur les côtes de Barbarie, d'où il en ramena cent dix. Les voyages se multiplièrent à proportion que la charité des fidèles seconda la sienne. Ses frères se répandirent en France et dans les pays chrétiens, se soumettant à demander l'aumône pour le rachat des captifs.

« L'ordre de la Trinité fit des progrès si rapides, qu'au rapport du moine Albéric, qui écrivait quarante ans après sa fondation, il avait déjà jusqu'à dix-huit cents maisons.

« Nous n'insisterons pas sur le mérite de cet ordre et sur les services qu'il a rendus à l'humanité; nous nous contenterons d'observer que c'est un de ces événements qui dépeignent au naturel le siècle qui les a vus naître, et le peuple qui a donné la main à leur accomplissement.

« Quelques années après, c'est-à-dire en 1223, saint Pierre Nolasque, gentilhomme né en Languedoc, fonda en Espagne un nouvel ordre religieux pour la rédemption des

captifs, qui prit le nom de *la Merci*. L'Espagne, à cette époque, était encore en partie sous la domination des Maures, qui tenaient en esclavage un grand nombre de Chrétiens. Les religieux de la Merci allaient dans les villes occupées par les Maures, rachetant les uns, consolant les autres par l'espérance d'une délivrance prochaine. Ils passèrent aussi en Afrique, et tirèrent de l'esclavage un nombre infini de Chrétiens qu'ils ramenaient dans leur patrie.

« Reprenant, dans toute leur pureté, les traditions de l'Eglise primitive de Jérusalem, saint François d'Assise se déponilla de tout ce qu'il possède, jusqu'aux vêtements qui le couvrent, qu'il remet à son père en présence de l'évêque. Il embrasse dans toute sa rigueur la pauvreté volontaire. Pour mieux devenir la providence des pauvres, il se fait lui-même le plus pauvre de tous, vivant du travail de ses mains et d'aumônes. Ses disciples l'imitent, il leur donne pour règle de ne posséder quoi que ce soit. Alors surgit dans le monde, avec un éclat sans pareil, cet ordre religieux qui, dès le début, se recrute par milliers et qui répond si bien, par sa sainteté et par la pauvreté absolue, aux objections que jettent à la face de l'Eglise les hérétiques de ce temps. Cette histoire de la pauvreté et de la désappropriation absolue rentre de trop près par son principe fondamental et par ses conséquences sociales, dans le sujet qui nous occupe, pour que nous n'en résümions pas ici au moins l'historique sommaire.

« D'après saint Thomas d'Aquin, Albert le Grand et saint Bonaventure, dans leurs apologies des ordres mendiants, et d'autres Pères et docteurs, Jésus-Christ et ses apôtres enseignèrent et pratiquèrent eux-mêmes cette renonciation à toute propriété, non-seulement individuelle, mais collective. Dans son traité *Contre ceux qui attaquent la religion*, saint Thomas d'Aquin rappelle que les moines les plus parfaits de l'antiquité renonçaient aux biens même possédés en commun; et l'histoire en fournit en effet d'innombrables exemples. Mais saint François d'Assise peut être regardé comme le premier qui en appliqua formellement le principe dans sa règle où il proscrit de la manière la plus absolue toute propriété, non-seulement personnelle, mais collective. Les Dominicains adoptèrent à cet égard la même règle que les Frères Mineurs. De là les Carmes, les Jacobins, les Cordeliers et les Augustins furent appelés par excellence les quatre ordres *mendiants*. Ce principe de la renonciation volontaire à toute propriété même collective fut vivement attaqué, surtout par les docteurs de l'université de Paris, mais pendant trois siècles consécutifs que dura cette discussion et depuis, la papauté vint consacrer ce principe de son irréfutable autorité, et par un si grand nombre de bulles qu'il est impossible de les énumérer, en même temps que tous les grands saints, tous les grands génies de l'Eglise se font les défenseurs ardents et

infatigables de ce principe. En 1210, Innocent III approuve de vive voix la règle de saint François d'Assise. Comme il hésitait d'abord, le cardinal Jean de Saint-Paul lui dit : « Si vous rejetez cette règle, prenez garde que vous ne rejetiez l'Évangile, puisque la forme de vie dont on vous demande la confirmation, n'est autre chose. » Alors le Pape approuva la règle, ainsi qu'il le déclara publiquement au concile de Latran. Vint ensuite l'approbation du concile de Latran. Honorius III confirma authentiquement le principe posé par les ordres mendiants en publiant en leur faveur ses bulles du 21 juin 1219 et du 21 novembre 1223. Grégoire IX, expliquant la règle de saint François, dans sa bulle du 29 septembre 1230, en reconnaît et en proclame de nouveau le principe qui est, dit-il, « de n'avoir aucune propriété ni en commun ni en particulier ; » et le consacre encore par d'autres bulles, notamment par celles des 21 et 23 août 1231. Innocent IV l'approuva en 1245. De même Alexandre IV, dans plus de quarante bulles consécutives destinées à défendre les ordres mendiants, communautés monastiques, contre l'université de Paris, et dont la première est du 31 décembre 1254, cinq jours seulement après son couronnement. Parmi les autres on remarque surtout celle du 14 avril 1255, *Quasi lignum vitæ* ; celles du 3 mars 1256, *De quibusdam magistris* ; celles du 4 avril et du 17 juin suivant, *Cunctis processibus* ; celles du 15 novembre suivant, *Parisius peritæ*, et celle de 1259.

« Déjà la question se posait nettement entre l'université d'une part et de l'autre la papauté et les ordres mendiants. En 1256, Guillaume de Saint-Amour, docteur de l'université de Paris, publia un livre intitulé : *Des périls des derniers temps*, où, s'élevant avec la plus grande violence contre les ordres mendiants, il combat le principe de la renonciation à toute propriété tant collective qu'individuelle proclamé par la papauté et les ordres mendiants. Saint Louis envoya le livre au Pape pour le faire examiner, et l'université députa de son côté plusieurs docteurs, entre autres Guillaume de Saint-Amour, pour soutenir sa cause. Sur le rapport des quatre cardinaux chargés de cet examen, le Pape donna sa sentence en forme de bulle, le 5 octobre 1256, par laquelle il condamne ce livre comme inique, criminel et exécrationnel, ordonnant à quiconque l'aurait de le brûler dans huit jours, sous peine d'excommunication, avec défense de l'approuver ou le soutenir de quelque manière que ce soit. Cette condamnation fut prononcée solennellement dans l'église cathédrale d'Anagni, et le livre brûlé en présence du Pape. Guillaume de Saint-Amour fut interdit de ses fonctions de docteur, privé de toutes dignités et bénéfices, frappé de plusieurs bulles, et le Pape défend à l'université tout commerce avec lui et refuse son rappel. Albert le Grand, évêque de Ratisbonne, saint Thomas d'Aquin, l'aveugle de l'École, et saint Bonaventure, le docteur

séraphique, avaient défendu à Rome contre Guillaume de Saint-Amour le principe posé par les ordres mendiants. Saint Thomas d'Aquin en avait prononcé l'apologie devant le Pape à Anagni et la publia l'année suivante, sous ce titre : *Contre ceux qui attaquent la religion*. Il y prouve que la renonciation à toute propriété tant collective qu'individuelle n'est autre chose que la pratique même de l'Évangile, et que, dès l'antiquité, les moines les plus parfaits l'ont pratiquée. Saint Bonaventure publia sur le même sujet plusieurs écrits où se retrouvent les mêmes arguments que dans saint Thomas. Un docteur de Paris, Gérard d'Abbeville, ayant pris le parti de Guillaume de Saint-Amour et publié un ouvrage dans le même sens, saint Bonaventure y répondit, en 1269, par son *Apologie des pauvres*. Il montre par l'exemple de Jésus-Christ, qui doit servir de modèle à tous, par celui de ses apôtres et par l'Écriture sainte, que la perfection évangélique consiste dans le renoncement à toute propriété des biens temporels, tant en commun qu'en particulier, se contentant du simple usage absolument nécessaire à la vie. Il établit que tandis que dans la première Église de Jérusalem tous les fidèles possédaient leurs biens en commun, les apôtres renonçaient à toute propriété, même collective. Il montre qu'il est plus sûr et plus parfait de ne rien posséder du tout, même en commun, et relève les immenses avantages de cette renonciation absolue et que l'enseignement des vérités divines puise toute sa force dans ce mépris absolu des biens de la terre. Il explique par des exemples et des principes tirés du droit civil comment le renoncement à toute espèce de propriété peut se concilier avec le simple usage. Nous sommes, dit-il, à l'égard de la communauté universelle ce que sont, suivant le droit romain, les enfants de famille qui ne peuvent rien recevoir dont la propriété ne passe aussitôt à leur père. Quelle que soit l'intention de celui qui donne à l'un de nous, la propriété et la disposition de la chose donnée passe à la communauté universelle. D'ailleurs suivant les règles du droit, personne ne peut rien acquérir sans en avoir l'intention. Or loin d'avoir l'intention d'acquérir quoi que ce soit, les Frères Mineurs ont la volonté toute contraire de renoncer à toute propriété même collective. Ainsi, lors même qu'ils touchent corporellement ce qu'ils reçoivent, ils n'en acquièrent ni la propriété ni la possession. Ce qui est confirmé par l'autorité du Pape, supérieure à toutes les lois humaines. Enfin, quant à ce qui sert à la subsistance et à l'entretien de la vie des frères, c'est toujours la communauté qui, seule, le possède et en dispose, les frères devant toujours lui rendre par le travail plus même qu'ils n'ont consommé, ce qui est le dernier caractère de cette renonciation véritable et complète à toute propriété.

« Les aumônes de saint Louis, roi de

France, étaient immenses, poursuit M. Tailhand : « tous les jours, quelque part qu'il fût, plus de cent-vingts pauvres étaient nourris, chez lui, de pain, de vin et de viande. On en augmentait le nombre en Carême, en Avent et aux autres jours de dévotion. Le roi les servait souvent de sa main, et à quelques vigiles solennelles, il en servait ainsi deux cents avant de manger. Tous les jours, à dîner et à souper, il faisait manger près de lui trois pauvres vieillards, et leur envoyait des mets de sa table. Il augmenta les revenus de l'Hôtel-Dieu de Paris, et fonda ceux de Pontoise, de Compiègne et de Vernon. Il fonda les Quinze-Vingts de Paris, où il assembla plus de trois cent cinquante aveugles.

« La bienfaisance était une des vertus héréditaires de la famille royale de France. Isabelle, sœur unique de saint Louis, n'était occupée qu'à prendre soin des pauvres, qu'elle servait de ses propres mains. Saint Louis, évêque de Toulouse, petit-neveu du saint roi, aussitôt arrivé dans son diocèse, se fit instruire des revenus de son siège, qui montaient alors à quarante mille livres, en assigna précisément le quart pour l'entretien de sa maison, et réserva tout le reste aux besoins des pauvres. Il en nourrissait vingt-cinq par jour, leur lavait les pieds et les servait.

« Tous les peuples de l'Europe, au xiv^e siècle [1347], furent affligés d'une peste cruelle. La mortalité fut telle, en France, qu'à l'Hôtel-Dieu de Paris, pendant longtemps, on portait tous les jours au cimetière des Innocents plus de cinq cents corps dans des charrettes : nombre prodigieux sur le peu d'étendue qu'avait alors Paris. Les religieuses servaient les malades sans crainte, avec leur charité ordinaire ; plusieurs d'entre elles en moururent ; mais on les renouvelait souvent.

« Le Pape Clément VI se distingua aussi par sa charité et ses bienfaits, dans cette affreuse calamité. Dans la ville d'Avignon, en particulier, il prodigua les aumônes, et tous les pauvres furent secourus par son ordre et à ses dépens. Il établit des médecins et des personnes pieuses pour cette bonne œuvre ; et comme les cadavres remplissaient les villes et augmentaient la contagion, il acheta pour la sépulture des morts un terrain dans la campagne où il les faisait porter à ses frais. On y ouvrait des fosses larges et profondes ; on les y entassait, toutefois ensevelis décemment, et c'était encore le Pape qui avait voulu faire la dépense des suaires.

« Saint Yves avait un grand amour pour les pauvres : non-seulement il leur donnait l'aumône, mais il les faisait manger avec lui. Il fit bâtir une maison pour les loger et exercer l'hospitalité. Enfin, il leur donnait tout le revenu de son bénéfice et de son patrimoine, qui était considérable.

« Sainte Elisabeth, reine de Portugal, se faisait admirer principalement par sa charité envers les pauvres. Elle faisait faire une

exacte recherche des pauvres honteux, et leur fournissait secrètement de quoi subsister d'une manière conforme à leur état. Les filles pauvres trouvaient dans ses libéralités une dot pour se marier suivant leur condition. Elle visitait les malades, les servait de ses propres mains, et pensait leurs plaies les plus dégoûtantes.

« Saint Pierre de Luxembourg, évêque de Metz, redoubla ses aumônes pour compenser ce qu'il était forcé de retrancher de ses pratiques de pénitence, à cause de la faiblesse de sa santé. Il paraissait à ceux qui connaissaient ses aumônes, qu'elles ne pouvaient aller plus loin ; il trouva cependant le moyen de les augmenter, en se défaisant de ses meubles et de ses équipages ; il vendit jusqu'à son anneau pastoral pour assister les indigents.

« Dans le xv^e siècle [1460], une congrégation fut fondée à Rome, sous le titre de l'Annonciada, pour doter les filles pauvres et leur procurer un mariage honnête. Cette congrégation devint si riche, par les grandes aumônes et les legs pieux qu'on y faisait, que tous les ans, le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge (25 mars), on donnait soixante écus romains à plus de quatre cents filles, un habit de serge blanche et un florin pour des pantoufles. Les Papes faisaient tant de cas de cette pieuse fondation, qu'ils allaient, en cavalcade, accompagnés des cardinaux et de la noblesse romaine, distribuer les cédules de ces dots à celles qui les devaient recevoir. On donnait le double des autres à celles qui voulaient être religieuses, et on les distinguait par une couronne de fleurs qu'on leur plaçait sur la tête.

« Le fameux Pic de la Mirandole, si connu par la variété et l'étendue de ses connaissances, mérite d'être connu par sa bienfaisance. Dans les dernières années de sa vie, qui fut fort courte, il renonça à sa souveraineté de la Mirandole et distribua tout son bien aux pauvres, affligeant son corps par les jeûnes et les austérités de la pénitence, et ne s'appliquant qu'à la prière.

« Pendant que les réformateurs déclamaient contre le clergé et les moines, Jean de Dieu, homme du peuple, simple soldat d'abord, et ensuite homme de peine, fonda un ordre religieux le plus beau qu'on eût encore vu, puisqu'il est destiné exclusivement à servir les pauvres et les malades dans les hôpitaux : c'est l'ordre de la Charité. François Xavier partait pour le Japon et cette Eglise naissante fournissait ses martyrs. D'autres apôtres allaient chercher les sauvages dans les forêts de l'Amérique pour les humaniser, au risque de devenir la pâture des anthropophages. Charles Borromée et Vincent de Paul portaient la sanctification dans tous les ordres du clergé. A la voix de Vincent un essaim de vierges accourait pour se dévouer au service des malades dans les hôpitaux ; elles se présentaient, prêtes à recueillir les pauvres et les orphelins pour leur servir de mères.

« Reprenons l'histoire de la bienfaisance que nous avons laissée au XVI^e siècle.

« La ville de Lyon, qui s'est rendue si célèbre dans toute l'Europe par les produits variés de son commerce, s'est toujours distinguée par la bonté et l'humanité de ses habitants; rien n'est plus touchant que la charité qu'elle exerça, non-seulement envers les pauvres de la cité, mais encore envers les pauvres étrangers, pendant la famine qui désola la France en 1531. Plusieurs provinces voisines, comme la Bresse, le Beaujolais, le Dauphiné, dirigèrent leurs pauvres sur Lyon. On vit arriver par la Saône et le Rhône des bateaux pleins de ces malheureux, sans conducteurs ni patrons. Les bourgeois s'assemblèrent et il fut résolu qu'on les admettrait tous. La charité lyonnaise fut assez généreuse pour nourrir tous ces pauvres affamés, depuis le 19 mai jusqu'au 9 juillet suivant, jour où on les congédia après leur avoir fait à chacun une forte aumône, parce que la moisson était déjà prête et que l'abondance revenait.

« Anne de Bretagne, femme de Charles VIII, et de Louis XII en secondes noces, avait, au rapport de Mézerai, la charité et la piété pour compagne, tout autant qu'elle vécut. On voyait des milliers de pauvres l'attendre à la sortie de son palais, pour recevoir ses aumônes; sans en compter un plus grand nombre qu'elle entretenait par toute la France, particulièrement dans son duché.

« Nous avons déjà dit un mot de Jean de Dieu, fondateur de l'ordre de la Charité. Ce saint, Portugais de naissance, s'était laissé aller, dans sa jeunesse, à une vie un peu licencieuse, dans la profession des armes. Le repentir qu'il conçut de ses fautes fut le principe de la charité héroïque qu'il fit paraître le reste de ses jours envers les malheureux. Il commença par servir les malades dans les hôpitaux, et conçut bientôt le dessein de faire quelque chose d'important pour le soulagement des pauvres. Dénué de toute ressource, il se mit à vendre du bois au marché, dans la ville de Grenade, et il employait au soulagement des malheureux le gain qui lui revenait de ce petit commerce. Il loua ensuite une maison pour y retirer les pauvres malades, et il pourvoyait à tous leurs besoins avec une activité, une vigilance et une économie qui étonnèrent toute la ville. Tels furent, en 1540, les commencements de l'ordre de la Charité, qui s'est répandu depuis dans toute la chrétienté. Le saint passait les jours auprès des malades, et employait les nuits à en transporter de nouveaux dans son hôpital. Le service des aliénés est sans contredit la vocation la plus héroïque qu'on eût encore vue. C'est à cette œuvre surtout que l'on connaît la puissance de la charité chrétienne. Le service des aliénés est dévolu partout aux disciples de saint Jean de Dieu. Il existe aussi des hôpitaux pour les

femmes aliénées, servies par des religieuses du même ordre.

« Nous ne dirons rien du dévouement de ces héros de la charité, parce qu'il est au-dessus de tout éloge. Il est des événements qui sont écrits partout dans l'histoire, mais qui sont si glorieux pour un peuple, qu'il a voulu les voir gravés sur un monument et proposés à l'admiration publique, comme si le langage de l'histoire était trop froid et trop modeste pour exalter dignement une chose si grande. Dans l'impossibilité où nous sommes d'exprimer tout ce que nous sentons à la vue de la charité héroïque des disciples de Jean de Dieu, nous nous renfermerons dans un silence d'admiration.

« Pendant que Jean de Dieu fondait son ordre de la Charité en Espagne, Jérôme Emiliani, sénateur de Venise, touché de compassion pour tant de pauvres orphelins que les guerres avaient laissés sans ressource, voulut leur procurer un asile assuré. Il ouvrit à cette fin un hospice pour les recevoir, et le dota convenablement. A son imitation, on en bâtit d'autres pour la même œuvre.

« Las-Casas, ce défenseur intrépide et infatigable de la liberté des Indiens, mérita d'occuper une place honorable dans l'histoire de la bienfaisance. Il n'avait encore que dix-neuf ans, lorsqu'il accompagna son père en Amérique, où il fut témoin des mauvais traitements que les Indiens avaient à supporter sous la domination espagnole. Ce spectacle l'affligea si profondément, qu'il résolut de prendre leur défense et de tenter pour adoucir leur sort. De retour en Espagne, il entra dans l'état ecclésiastique et fut pourvu d'un bénéfice-cure dans l'île de Cuba; mais il ne le garda pas longtemps, aimant mieux travailler à la liberté et au soulagement des Indiens. L'avarice insatiable des conquérants, après s'être saisi de toutes les richesses du pays, voulait encore réduire les habitants en esclaves. Las-Casas se rendit à la cour de Madrid, et posa à l'empereur Charles V la cruauté des Espagnols, et lui fit connaître combien cette barbarie était préjudiciable à l'Etat et à la religion. Ce prince le reçut favorablement, le chargea de retourner aux Indes et de veiller sur la conduite des gouverneurs. Les persécutions qu'il eut à essuyer ne firent qu'animer son zèle et son courage. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, pensant qu'il serait plus en état de soulager les malheureux et de fonder à leur profit des établissements dans le Pérou. Il entreprit un nouveau voyage en Espagne, et fit de nombreuses instances à la cour, qu'il obtint enfin, en 1543, un édit qui établissait des lois particulières en faveur des Indiens, que les gouverneurs seraient obligés de suivre eux-mêmes et de faire exécuter. Enfin, ce grand homme, après s'être occupé à un si grand travail pendant cinquante ans avec un succès extraordinaire, s'être rendu pour ainsi dire le martyr de la liberté des Indes, avait essuyé l'incommodité de plusieurs voyages

et des persécutions infinies de la part des Espagnols, se démit de l'évêché de Chiapa, dont il avait été pourvu dans la Nouvelle-Espagne, et se retira à Madrid, où il mourut, en 1566, âgé de quatre-vingt-douze ans.

« La ville de Rome fut le théâtre principal de la charité de saint Ignace de Loyola. Il s'adonnaient entièrement aux œuvres de miséricorde et principalement à celles qui regardent le salut des âmes, assistant les malades dans les hôpitaux et ailleurs. Un de ses principaux soins fut de chercher un fonds pour la subsistance des orphelins ; et après l'avoir trouvé, il établit deux maisons dans Rome, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles.

« Saint Charles Borromée fut un des plus beaux ornements de l'Eglise au xvi^e siècle. Aussitôt arrivé dans son diocèse, il se défit de sa vaisselle d'argent et de tous ses meubles les plus précieux, pour soulager les pauvres. Ayant vendu sa principauté d'Orta, dans le royaume de Naples, le prix en fut apporté dans son palais ; mais il ne put supporter la pensée d'un trésor déposé dans la maison d'un évêque, et le fit distribuer aux pauvres et aux hôpitaux.

« Pendant une peste qui affligea Milan, notre saint ne cessa d'assister les pestiférés. Il allait les chercher dans les réduits les plus obscurs et les plus pauvres, pour les servir de ses propres mains.

« Le xviii^e siècle a surpassé en bienfaisance les siècles précédents, parce qu'il a eu à sa tête un Vincent de Paul, dont les institutions de charité se sont perpétuées jusqu'à nous. Sa bienfaisance fut si grande, que son nom est devenu le symbole de la charité. C'est à lui que nous devons l'association des dames de la Charité, qui veillent avec tant de soins aux besoins des pauvres, dans toutes les villes de France. C'est Vincent de Paul qui a ouvert un asile aux enfants trouvés, dont la garde est confiée à des religieuses qui sont devenues leurs mères adoptives, depuis que leurs mères selon la nature les ont abandonnés. Les sœurs de la Charité, qui s'enferment dans les hôpitaux pour veiller auprès du lit des malades, pour remuer leur couche et recevoir leur dernier soupir, reconnaissent Vincent de Paul pour leur père et leur fondateur. Dans sa jeunesse, étant déjà prêtre, il avait été pris par des corsaires, et emmené captif en Barbarie. Cette circonstance de sa vie lui inspira tant de compassion pour les esclaves chrétiens, qu'il chercha toujours depuis le moyen de procurer la liberté à ces malheureux, en payant le prix de leur rançon. Le récit de toutes ses œuvres de bienfaisance serait infini. Des provinces entières, la Lorraine en particulier, furent par lui secourues dans des temps de grande misère. Un homme si libéral avait sans doute sa disposition des trésors abondants ! Non, cet homme était pauvre, né de parents pauvres. Mais l'ascendant de ses vertus, le charme de sa charité lui ouvrait tous les

cœurs et tous les trésors. Une foule de grands seigneurs, des dames de qualité, voulurent s'associer à ses bonnes œuvres et secondèrent son zèle dans le soulagement des pauvres. « Tous ceux qui veulent faire du bien « aux hommes, pontifes, princes, magistrats, « riches de tous les rangs, viennent se ranger à ses côtés, pour suivre, disait l'illustre « premier président Mathieu Molé, les mouvements d'un cœur pur comme les ordres de « la Providence. » (*Panegyrique de saint Vincent de Paul*, par l'abbé MAURY.)

« On n'avait jamais vu s'élever à la fois tant d'établissements de bienfaisance : ce qui doit paraître d'autant plus surprenant que cela se passait pendant les troubles de la Fronde. La reconnaissance de la postérité, vis-à-vis de saint Vincent de Paul, a égalé les services qu'elle a reçus de lui. Il est juste que ceux qui se sont faits les instruments de sa charité, partagent son mérite et sa gloire. Les noms de plusieurs d'entre eux sont écrits dans l'histoire et mêlés aux événements politiques de ce temps-là. Il serait plus glorieux pour eux d'être inscrits dans les annales de la bienfaisance. »

En 1639, Vincent ayant eu le premier avis de l'état épouvantable de misère où se trouvait la Lorraine, recueillit toutes les ressources possibles et les envoya distribuer par ses missionnaires. Mais ceux-ci lui firent un tableau si effrayant de l'état de cette province et de la multitude innombrable des populations qui mouraient littéralement de faim, que c'était à désespérer la charité la plus inépuisable. Celle de Vincent ne fit que s'élever jusqu'aux proportions les plus héroïques. Mais laissons parler M. Henrion, résumant dans son *Histoire de l'Eglise* quelques traits de la *Vie de saint Vincent de Paul*, par Monseigneur Abelly. « Cette perspective enflammant la charité de Vincent, il en fit passer les ardeurs dans l'âme de plusieurs personnes de condition de l'un et de l'autre sexe, et la résolution fut prise de soulager ce peuple malheureux, à quelque prix que ce pût être. Ces généreux fidèles fournirent d'abord des sommes considérables, que le saint transmit pour être distribuées, selon que les besoins seraient plus pressants. Mais elles furent aussitôt consommées ; et ces largesses, réitérées à bien des reprises, loin de mettre fin à la misère, ne parurent se faire qu'à pure perte. Une charité moindre que celle de Vincent eût perdu courage, et regardé son entreprise comme impossible. Mais que ne peut un cœur enflammé du divin amour ! La difficulté ne fit que troubler son courage ; sa magnanimité le rendit comme tout-puissant ; et le ciel donna tant de vertu à ses exhortations enflammées, lui attribua un tel ascendant sur les cœurs tant soit peu disposés à la miséricorde, qu'il procura près de seize cents mille livres d'aumônes à la seule province de Lorraine, durant le cours de cette calamité. »

Un frère de la Mission a fait lui seul cinquante-trois voyages dans cette province, pour y porter en or, tantôt vingt mille,

tantôt vingt-cinq et trente mille livres. Et ce qui est vraiment prodigieux, ce qu'on doit regarder comme un miracle, au moins de providence et de protection envers cette bonne œuvre, c'est que le porteur, ayant fait plusieurs de ses voyages au travers des armées et des soldats débandés qui couraient tout le pays, au milieu des troupes de voleurs qu'il rencontra souvent, ne fut jamais ni volé, ni arrêté, et arriva toujours heureusement à son but. Traversant assez souvent des forêts remplies de ces brigands, sitôt qu'il les apercevait, ou les entendait, il jetait dans la boue, ou dans quelque haïlier, l'argent qu'il portait dans une besace rapiécée, puis s'en allait droit à eux, avec un air d'assurance. Ils le fouillaient quelquefois; mais, ne lui trouvant rien, ils le laissaient aller, et quand ils étaient écartés, il retournait prendre sa besace. Il découvrit un jour des Croates dans une grande campagne : il n'eut que le temps de mettre sa besace dans quelques touffes d'herbes, et eut encore le bonheur de la sauver. Il est arrivé plusieurs fois que, s'étant joint à des convois escortés, les escortes furent battues, les convois enlevés, et le frère trouva toujours moyen de s'échapper avec son argent. D'autres fois encore, faisant voyage avec plusieurs particuliers, et s'en séparant tout à coup comme par inspiration, la compagnie tombait entre les mains des brigands qui la dépouillaient, et le frère ne faisait aucune mauvaise rencontre. Enfin les aventures de cet heureux porteur devinrent si fameuses, que la reine mère voulut les entendre de sa bouche; elle prit plusieurs fois plaisir à lui faire répéter les ruses innocentes dont il se servait; mais il protesta toujours que sa bonne fortune était le fruit des prières et des vertus de son supérieur.

Qui pourrait dire toutes les œuvres de miséricorde que le saint exerçait par les mains de tant d'autres missionnaires animés de son esprit? Tous les jours, et dans tous les lieux où régnait la misère, on distribuait du pain et du potage à chacun des pauvres, en prenant un soin tout particulier des malades. On retira ceux-ci des rues où ils languissaient étendus par terre en grand nombre, et on les répartit en différentes maisons, où on leur administrait les remèdes et les aliments convenables. Les missionnaires, déjà établis à Toul, en logèrent jusqu'à soixante dans leur propre habitation; ils recueillirent encore plusieurs soldats blessés ou malades, qui revenaient de l'armée. A Verdun, ils avaient à soulager habituellement cinq à six cents personnes, et pour le moins quatre cents, auxquelles ils fournissaient le pain de chaque jour. Ils donnaient du potage et de la viande à cinquante ou soixante malades, et à quelques-uns de l'argent pour des besoins particuliers. Ils soutenaient environ trente pauvres honteux; faisant l'aumône en argent à quantité de pauvres gens de la campagne, et à d'autres passants à qui l'on donnait du pain à toute heure. Ils en habillaient plusieurs qui étaient

réduits à une honteuse nudité, et fournissaient des chaussures à ceux qui en avaient le plus besoin. C'était la même chose à peu près dans toutes les villes, dont les meilleures ne différaient que par un plus grand nombre de pauvres honteux. Il s'en trouvait jusque parmi les personnes les plus distinguées, ecclésiastiques et séculières. A ceux-ci l'on donnait par mois, outre la nourriture, un secours pécuniaire proportionné à la condition de chacun. Il fallut encore prendre un soin particulier d'une quantité de nourrices, à qui l'on remettait de la farine et quelque argent. Les malades et les blessés, dont on payait les chirurgiens et les remèdes, étaient une source nouvelle de dépense en argent, quoique les missionnaires en pansassent eux-mêmes un grand nombre. L'article du lingo coûtait encore davantage. Il fut tel jour où l'on fournit sept douzaines de chemises aux seuls pauvres de la ville de Nancy, en reprenant les haillons qui leur en tenait lieu, afin de les blanchir et de les raccommoier pour d'autres, ou de les employer au pansement des blessures. On distribuait aux maisons religieuses des pièces entières d'étoffes dont elles faisaient elles-mêmes leurs habits; on fournissait à quelques-uns jusqu'à des souliers, tant leur misère était extrême. Ainsi on fit subsister toutes les communautés régulières, tant d'hommes que de filles, auxquelles on donnait encore en argent, l'une trois et quatre cents livres par trimestre, et à certaines jusqu'à six cents; et ces distributions en vivres, en argent, en habits, eurent lieu pendant neuf à dix années, non-seulement en Lorraine, mais dans les villes d'Artois, nouvellement conquises et toutes ruinées. Les missionnaires parcouraient le pays, accompagnés des curés qui connaissaient mieux l'état des familles, et à chaque voyage, on revêtait ordinairement une centaine de personnes de tout sexe et de toute condition. Il y eut quatorze mille aunes d'étoffes de toute espèce employées à cet usage. La reine, mère de Louis XIV, fut si touchée de ce qu'on lui rapporta de la nudité de ces pauvres peuples, qu'outre ses immenses largesses pécuniaires, elle leur envoya toutes ses tapisseries et ses tentures de deuil, après la mort du roi son époux. Elle fut imitée par la duchesse d'Aiguillon.

Jusqu'ici saint Vincent, fixé à Paris pour multiplier les secours à leur source, et ne faire couler plus abondamment à leur destination, n'avait rempli que les fonctions de la tête ou du cœur, qui donnent le mouvement à tous les membres. Mais la continuation de la guerre et de la misère, dans des provinces ruinées sans ressource, ayant enfin réduit une grande partie des habitants à les abandonner et à venir se jeter en ses bras à Paris, il les reçut avec une attention paternelle, sans jamais rebuter personne; procurant une édification toute nouvelle, il fit immédiatement par lui-même ce qu'il faisait depuis si longtemps par ses

disciples. Il leur fournit le logement, la nourriture et les habits, pendant huit ans que durèrent les émigrations. Il faisait avoir des outils et du travail, ou des places de domestiques, aux gens du commun. Il se réservait de pourvoir à la sûreté des jeunes personnes du sexe, dont la vertu se trouvait exposée, chargeant expressément les missionnaires de lui amener toutes celles qui voudraient venir, et qui ne pourraient autrement préserver leur pudeur. Ils en amenèrent en effet, et à plusieurs reprises, des troupes de cent cinquante et soixante, qu'ils défrayaient pendant tout le chemin, sans compter un grand nombre de petits orphelins qui accompagnaient leurs sœurs. Les garçons étaient reçus à Saint-Lazare, jusqu'à ce qu'on pût les mettre en condition. Mme Le Gras logeait les filles dans sa maison, où toutes les familles de Paris, averties par les dames de charité, venaient choisir des femmes de chambre et des servantes.

Ce qu'il y avait de plus embarrassant, c'était les personnes de haut rang et des familles entières qui n'étaient point accoutumées à gagner leur vie, moins encore à mendier. Rien ne mit obstacle à la charité du saint. Il entreprit de les entretenir, non au moyen des aumônes recueillies pour la province, et qui allèrent toujours exactement à leur destination; mais au moyen d'une association de plusieurs personnes de distinction, à qui le vertueux baron de Benti servit principalement de modèle. Tous les premiers dimanches du mois, elles s'assemblaient à Saint-Lazare, où elles se cotisaient, à l'exemple du saint, pour former ensemble une somme qui suffît à l'entretien de cette pauvre noblesse, à qui l'on en faisait la distribution dans le cours du mois, selon le nombre des personnes et le rang des familles. Outre cela, ces pieux associés se allaient visiter les unes après les autres, pour en tirer tout le secret de leur misère, les assurer, les consoler; et ils leur donnaient toujours de nouveaux témoignages d'estime et de considération, ainsi que de leur persévérance à les obliger. Quantité de nobles hommes et de seigneurs anglais, exilés pour la foi catholique, s'étaient en masse réfugiés à Paris dans ces conjonctures: la immense charité de Vincent les joignit aux Lorrains, et fit agréer sa résolution aux autres associés; ce qui prolongea cette association et la plupart des bonnes œuvres, pendant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'au terme à peu près de la vie du saint. Animé par les obstacles, bien loin d'en être découragé, il se fit amener, de la Lorraine à Paris, une communauté de quatorze religieuses bénédictines, qui, au moment de mourir de faim dans leur monastère de Combervillers, étaient allées en vain chercher leur subsistance à Saint-Mihiel. Il les prit pour un temps, avec l'assistance des dames de la charité; après quoi, la Providence venant avec éclat au secours de ces pauvres filles de Saint-Benoît, elles firent un

établissement avantageux dans le faubourg Saint-Germain, où, sous le titre de religieuses du Saint-Sacrement, elles en instituèrent l'adoration perpétuelle, et formèrent une congrégation fervente, qui de la misère publique fit le sujet d'un nouveau triomphe pour la religion.

Cependant le Seigneur ne manqua pas d'éprouver la foi de son serviteur. Assez souvent les fonds des pieux associés se trouvaient insuffisants pour tant d'œuvres dispendieuses, et Vincent était réduit à y suppléer au moyen des fonds de sa maison, quelquefois au delà de son pouvoir. Un jour entre autres, après la cotisation de tous les associés, il manquait deux cents livres pour que la somme nécessaire à l'instant fut complète. Le saint appela le procureur de sa maison, et, le prenant à l'écart, lui demanda combien il avait d'argent. Il répondit qu'il n'avait que cinquante écus pour pourvoir à la subsistance de la communauté, qui était pour lors extraordinairement nombreuse. « Hé quoi ! n'y a-t-il que cela d'argent dans toute la maison ? reprend le supérieur. — Non, répondit le procureur; il n'y a que cinquante écus en tout. — N'importe, lui dit le saint, je vous prie de me les apporter; » et les ayant reçus, il les donna pour remplir à peu près ce qui manquait à la somme incomplète; aimant mieux emprunter, ou souffrir avec les siens, que de laisser languir la pauvre noblesse. Mais l'un des associés, qui avait prêté l'oreille à cet entretien, et qui en fut pénétré jusqu'au fond du cœur, fit parvenir le lendemain un sac de mille livres à la maison de Saint-Lazare. Une autre fois qu'il s'en fallait d'une somme de trois cents livres, le saint la fournit sur-le-champ des deniers qu'on lui avait donnés à lui-même pour changer son cheval qui était ruiné et qui s'abattait journellement sous lui, au risque de le faire périr.

Le Lorraine ne fut pas le seul théâtre, ou, pour mieux dire, le seul champ de triomphe de la charité merveilleuse de Vincent. La guerre et la misère s'étendant en Champagne et en Picardie, ces deux grandes provinces tombèrent dans un état qui exciterait une horreur encore toute nouvelle, si nous ne craignons de multiplier ces lugubres tableaux. Qui soutiendrait, par exemple, la peinture circonstanciée de soldats laissés en arrière dans les marches, languissant de faim et de maladie, faisant effort pour se traîner, tombant dans les boues et les fossés, où ils expiraient privés de tous soulagements? d'une troupe de quatre cents pauvres malades arrivés à Saint-Quentin, et dont la moitié fut exclue de la ville, où il y avait déjà sept ou huit mille faméliques, et qui périrent successivement dans ce cruel abandon? de six cents personnes, qui, près Guise, se jetèrent sur les cadavres des chevaux et des chiens, après que les loups en avaient fait leur curée? de troupes sans nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, errants comme des

bêtes fauves dans les prés et les bois, brouillant l'herbe, rongant l'écorce des arbres, avalant la terre et les haillons mêmes qui les couvraient ? Quelques-uns enfin se mangèrent les bras, puis moururent dans la rage et le désespoir. Passons vite aux prodiges de charité qui mirent fin à ces infortunes.

Ces malheureux furent nourris, et même si largement d'abord, que plusieurs en furent étouffés. Ceux qui restaient nus dans les caves ou les fumiers, d'où la honte les empêchait de sortir, reçurent des vêtements ; tous les malades, après quelque temps d'expérience, recouvrèrent la santé, à l'exception d'un assez petit nombre qui avait déjà la mort dans le sein quand on les découvrit. On répara et on reconstruisit les maisons : on donna des outils aux ouvriers, des rouets et du chanvre aux femmes ; aux cultivateurs, des instruments de labourage et des grains pour ensemençer leurs terres. Les paroisses abandonnées, dont les curés étaient morts ou moribonds, et dans le diocèse de Laon il y en avait une centaine où il ne se faisait plus aucun exercice de religion, toutes ces églises renversées et dépouillées furent rétablies et pourvues de ce qui était nécessaire pour le service divin. On mit des desservants dans les lieux déstitués de pasteurs, et l'on fournit régulièrement à leur subsistance. Ces distributions absorbèrent assez longtemps dix, douze, et jusqu'à seize mille livres par mois, sans que la source en tarit un moment. La charité ne cessa qu'avec la calamité ; et le saint instituteur de la Mission fut, aussi réellement qu'autrefois Joseph, le sauveur des peuples et des provinces. Parmi tout ce qu'on appelle héros ou grands hommes, en est-il un seul qui ait mieux mérité du genre humain que ce pauvre prêtre ? Mais ce sont les héros qui sont le malheur des peuples ; et les hommes tels que ce pauvre vertueux en sont les libérateurs. A quoi donc élèvera-t-on plus justement des statues ? Et si celle de Vincent de Paul, aussi grand homme que grand saint, n'était pas érigée sur nos autels, y aurait-il parmi nos monuments nationaux un lieu éminent pour la placer comme elle le mérite ?

« On peut conjecturer avec certitude, » dit M. Tailhand, « que tous ceux qui eurent des rapports fréquents avec Vincent de Paul prirent part à ses bonnes œuvres ; car il était impossible de le fréquenter sans partager son goût pour la bienfaisance. Les plus connus sont Louis XIII, Anne d'Autriche, la reine de Pologne, la princesse de Conti, la duchesse d'Aiguillon, le général de Gondi, le maréchal Fabert, Mlle Legras, Mme de Miramion.

« Le P. Claver, Jésuite espagnol, obtint de ses supérieurs la permission de se consacrer au service des esclaves. Dans ce dessein, il se transporta à Carthagène, en Amérique, où se faisait la traite des nègres. Il se tenait sur le port, et à l'arrivée de tous

les bâtiments qui apportaient ces malheureux, le P. Claver s'empressait de leur donner les soins les plus charitables. Il les accompagnait chez leur maître, pour les recommander à son humanité. Il se rendait tous les jours sur les lieux où ils étaient réunis, et comme entassés, pour les exhorter à la patience et à la confiance en Dieu, et pour leur distribuer tous les secours qu'il avait mendiés pour eux dans la ville. On eût dit qu'il était l'esclave des esclaves. Le P. Claver continua ce ministère de charité pendant toute sa vie.

« Fénelon faisait les délices de ses contemporains par les charmes de son commerce ; le récit de ses belles actions fera toujours les délices de la postérité. « Les mouvements imprévus des armées, dit Ramsay, et les désordres qui en sont inséparables, obligeaient quelquefois des villages entiers de chercher dans les villes une sûreté qu'ils ne trouvaient pas à la campagne. Le palais épiscopal de Cambrai fut la retraite de tous les malheureux à qui l'on put y donner une place. Ni l'horreur de leur misère, ni leurs maladies infectes ne pouvaient arrêter le zèle de Fénelon. Il se promenait au milieu d'eux comme un bon père. Les soupirs qu'il laissait échapper marquaient combien son cœur était ému de compassion : sa présence et ses paroles semblaient adoucir leurs maux. » (*Vie de Fénelon*). Tandis qu'il se promenait autour des tables qu'il avait fait dresser dans tous ses appartements pour nourrir ces infortunés, il vit un paysan, jeune encore, qui ne mangeait point, et qui paraissait profondément affligé. Fénelon lui en demanda la cause. *Je ne retrouverai plus ma vache dans mon village*, répondit le paysan, *ce pauvre animal me donnait beaucoup de lait, et nourrissait mon père, ma femme et mes enfants*. Fénelon permit alors de lui donner une autre vache, si les soldats lui enlevaient la sienne. Mais, après avoir fait d'inutiles efforts pour le consoler, il voulut avoir une indication précise de la chaumière qu'habitait ce paysan, à une lieue de Cambrai ; il partit ensuite, à dix heures du soir, à pied, avec un sauf-conduit et un seul domestique. Se tant rendu à ce village, il ramena lui-même la vache à Cambrai, vers le milieu de la nuit : alla sur-le-champ en donner avis à ce pauvre laboureur, et dût goûter un bien doux repos après une si bonne action.

« La charité de Clément XI envers les pauvres n'eut aucunes bornes. Dans une année de famine, il nourrit à ses dépens huit mille pauvres venus à Rome de toutes les parties de ses Etats. A sa mort, on trouva une liste de plus de six cents familles qui subsistaient de ses aumônes. Pendant la peste qui ravagea Marseille, il fit passer aux habitants de cette ville trois cent cinquante charges de blé pour être distribuées aux pauvres. On aura tout dit, en ajoutant qu'à près son décès on ne lui trouva qu'un soixantaine d'écus, seul argent qui lui re-

tal de plusieurs grosses sommes destinées à l'entretien des malheureux

« La peste qui désola la ville de Marseille en 1720, fit éclater la charité de plusieurs. Le mal était si violent, que ceux qui en étaient atteints succombaient dans les vingt-quatre heures, et que, dans six mois, cinquante mille personnes furent emportées. Tous les ordres de la ville, échevins, médecins, chirurgiens, rivalisaient de dévouement avec le clergé dans cette circonstance mémorable. M. de Belzunce, alors évêque de Marseille, se distingua parmi tous les autres, comme il convient à un bon pasteur. Il visitait les malades, secourait les pauvres et montrait tout le courage que peut inspirer une charité héroïque. On peut dire que la peste de Marseille est un des événements les plus glorieux de notre histoire, par les actes de dévouement qui l'accompagnèrent.

« Le P. Cachod, Jésuite français, mérita le surnom glorieux de *père des esclaves* : ce religieux s'était dévoué aux œuvres de la charité la plus héroïque. Voici ce qu'il écrivait de Constantinople en 1707, année où la peste fut si furieuse dans cette ville, qu'elle emporta près d'un tiers de sa population : « Je sors du baigne où j'ai donné les derniers sacrements et fermé les yeux à quatre-vingt-dix personnes, les seules qui soient mortes en trois semaines dans ce lieu si décrié, pendant qu'à la ville et au grand air, les gens mouraient par milliers. Durant le jour, je n'étais, ce me semble, étonné de rien; il n'y avait que la nuit, pendant le peu de sommeil qu'on me laissait prendre, que je me sentais l'esprit tout rempli d'idées effrayantes. Le plus grand péril que j'ai couru et que je courrai peut-être de ma vie, a été à fond de cale d'une sultane de 82 canons. Les esclaves de concert avec les gardiens, m'y avaient fait entrer sur le soir pour les confesser toute la nuit et leur dire la Messe de grand matin. Nous fûmes enfermés à double cadenas, comme c'est la coutume. De cinquante-deux esclaves que je confessai et communiai, douze étaient malades et trois moururent avant que je fusse sorti. Jugez quel air je pouvais respirer dans ce lieu renfermé et sans la moindre ouverture. » Chez les païens, les hommes les plus bienfaisants affranchissaient quelques-uns de leurs esclaves, et voici que des hommes libres se mettent au service des esclaves et leur prodiguent, au péril de leur vie, les soins de la plus tendre charité. Après cela mettez en parallèle le monde chrétien et le monde païen, et donnez à celui-ci la préférence si vous l'osez, comme si la bienfaisance n'était pas tout l'homme.

« Notre siècle est si fécond en institutions de bienfaisance que pour les mentionner toutes il faudrait des volumes. Heureux l'écrivain, lorsque des faits, tous plus glorieux les uns que les autres, se présentent

en foule, demandant à trouver place sous sa plume !

« Nous avons admiré la puissance du principe chrétien aux siècles du martyre ; il ne suffisait point alors, pour sauver son âme, de racheter ses péchés par des aumônes, distribuer ses biens aux pauvres, engager sa liberté pour tirer ses frères d'esclavage, c'eût été trop peu ; il ne s'agissait de rien moins que de donner sa vie pour sauver sa foi, et cependant ce n'est pas aux siècles du martyre que le principe chrétien a subi son épreuve la plus décisive. La paix a vaincu plus d'une fois des guerriers que les combats semblaient avoir rendus invincibles. Ce principe a pu traverser les jours d'une paix profonde, et du sein des délices il a pu faire naître des vertus austères. Les enfants des martyrs ne se laissèrent pas tous amollir dans les charmes d'une paix qui leur avait été conquise par tant de travaux ; il s'en trouva, en assez grand nombre, qui ambitionnèrent la gloire d'un genre nouveau de combats, et les siècles de la paix comptèrent autant de cénobites que les siècles du martyre avaient compté de victimes. Ce fait vint prouver au monde que ce n'est pas le fanatisme qui avait fait les martyrs chrétiens, et qu'en combattant contre l'idolâtrie, la conscience avait combattu pour la vertu.

« Il faut s'y attendre, le règne de la vertu ne sera jamais paisible sur la terre ; cette pensée est amère pour l'homme de bien. Toutefois que sa conscience se rassure, le christianisme est venu constater ses droits et les rendre imprescriptibles ; rappelant à l'homme ses anciens souvenirs, le christianisme lui a dit : Tu sais bien pourquoi tu dois être vertueux. Ce n'est pas seulement par amour pour les semblables et par reconnaissance pour ton Créateur, c'est aussi parce que tu es coupable et que la vertu et les privations qu'elle impose sont les seuls sacrifices qui puissent obtenir ton pardon.

« Il était réservé au christianisme de rendre les âmes capables de cet héroïsme de charité. Avant lui l'humanité souffrante recevait des encouragements, sans doute, et tous ceux qui passaient devant son lit de douleur s'arrêtaient pour la consoler ; mais c'était en passant, et la société se partageait par portions égales, pour ainsi dire, des devoirs envers l'humanité, lesquels sans cela eussent paru trop pesants pour un seul. Des temps meilleurs pour l'humanité souffrante sont arrivés. Il se rencontre, et en grand nombre, des âmes que l'amour a rendues fortes comme la mort et qui veulent se charger, à elles seules, du soin de veiller jour et nuit autour de sa couche, et représenter ainsi la société tout entière, dans toute l'effusion de son amour pour les malheureux. Où ont-elles puisé des sentiments si beaux, sinon dans la société qui leur donna naissance ; car s'il est vrai que le mérite de l'individu honore la société, il est très-vrai aussi que c'est la société qui a communiqué à l'individu le mérite qui le distingue. Quel peuple donc que le peuple

chrétien, qui peut procréer des cœurs si magnanimes ! Pourrait-on, sans injustice, lui comparer un autre peuple !

« Les institutions, même les plus utiles, ont eu leur commencement, leur progrès et leur fin. Il n'en a pas été de même des institutions qu'enfante la charité chrétienne dans son amour pour les malheureux ; elles ont conservé à travers les siècles toute l'ardeur et la vigueur de la jeunesse. Quand les Pères de la Trinité et ceux de la Merci ne trouveront plus d'esclaves à racheter, vous les verrez courir après d'autres infortunes. Les Frères de Jean de Dieu sont toujours à leur poste ; en choisissant les aliénés pour leur partage, ils sont arrivés tout d'un trait jusqu'aux dernières limites de la charité. On pourra les atteindre, mais non les dépasser. La reconnaissance des âmes affligées qui soutient les âmes charitables dans leur dévouement, manque toujours aux Frères de Jean de Dieu ; ils se croiraient heureux de ne rencontrer que la froideur et l'indifférence. Dites-moi si ce commerce ne conviendrait pas mieux aux habitants du ciel qu'à ceux de la terre.

« Le nombre des infirmités va toujours croissant parmi les hommes, comme si la race humaine se trouvait placée sous les coups d'une épidémie toujours envahissante ; la charité saura se surpasser et trouver du baume pour toutes les plaies ; une mère n'est pas plus ingénieuse à charmer les douleurs de son enfant malade. Les filles de Vincent de Paul poursuivaient leur œuvre dans le silence des hôpitaux, des ordres nouveaux de sœurs hospitalières sont venus se joindre à elles et se mettre à la disposition de l'humanité souffrante ; telles sont les Trinitaires, les sœurs de Saint-Joseph, et une foule d'autres disséminées dans toute la chrétienté.

« Tous les infortunés sont les bienvenus de la charité chrétienne, même ceux qui le sont par leur faute. La justice humaine poursuit la punition des coupables, c'est sa mission ; la charité travaille à la correction de leurs mœurs. Pour arriver à cette fin, elle s'empare de leur cœur en l'assiégeant par des bienfaits. Partout où il y a des coupables réunis et placés sous la main de la justice, vous trouverez un ministre de la religion ; sa voix paternelle les convie au repentir religieux qui fait renaitre le calme dans leur âme en apaisant le remords. Le coupable jamais n'a pu avoir la paix avec lui-même, qu'auparavant il n'eût satisfait à son Dieu par le repentir et l'expiation. Admirable secret que le christianisme a si bien su exploiter pour le bonheur de l'homme coupable !

« Parmi tous les pays chrétiens, la France est un des plus recommandables par sa bienfaisance ; là, toutes les infortunes trouvent leur consolation et une place est préparée d'avance au premier malheureux qui voudra s'y réfugier. Les bureaux de bienfaisance placés dans toutes les communes, les hôpitaux ouverts dans toutes les villes, les

dames de charité qu'on trouve partout où il y a des infortunés à secourir, sont les moyens généraux de la charité publique. Un pays voisin, l'Angleterre, consacre annuellement sur les fonds de l'État des sommes immenses pour les pauvres. Fêlicitons-nous que la France n'ait point encore fait de même : cela prouve, ou que nous avons moins de pauvres, ou que les aumônes individuelles suffisent à leur soulagement.

« Il est des besoins particuliers qui réclament des institutions spéciales. La charité a su les former et saura les soutenir. La société dite de la *Maternité* vient au secours des mères pauvres au moment le plus important pour elles, celui de leur accouchement. Quelle joie de voir leur nouveau-né visité, à son entrée dans le monde, par les anges de la charité : choyé par une mère adoptive.

« Des ateliers de travail, sous le nom de *Providence*, sont ouverts pour les enfants de l'un et de l'autre sexe appartenant à des familles pauvres ; ils y entreront au moment précis où leurs jeunes bras pourront être utilisés au profit de la société et à l'avantage de leurs parents. Là on dirigera leur cœur vers la vertu, et leur esprit ne restera point sans culture.

« La société de *Patronage* pour les jeunes libérés s'occupe du soin de ramener à la vertu des cœurs que le crime avait déjà flétris. Le jour de sa libération ce jeune infortuné pourra entrer dans une profession de son choix et se trouvera placé sous le patronage honorable d'un des membres de la société, qui veillera sur lui comme sur son pupille.

« Dans nos grandes villes, là où le tourbillon des plaisirs et des affaires emportent l'homme loin de lui-même, vous trouverez une association de jeunes gens, troupe d'élite, qui se réunissent souvent pour aviser aux moyens de soulager le plus grand nombre possible de malheureux, c'est la société de *Saint-Vincent de Paul* ; que dirons-nous de leur zèle ? Souvent un pauvre vieillard, la veille de son départ pour l'éternité, sera tout étonné de voir apparaître à côté de son lit de douleur, la figure d'un jeune homme brillant de santé, qui est venu pour essayer d'adoucir ses souffrances et l'aider à consommer son sacrifice. Le patriarche attendri laisse tomber sa bénédiction sur une génération dont les prémices s'annoncent par une aurore si belle ; il s'en va dans un autre monde, pour dire ce qu'il a vu dans celui-ci.

« Je ne finirais pas si je voulais énumérer en détail toutes les ressources que la charité tient en réserve pour soulager les malheureux, et surtout s'il m'était permis de tracer l'histoire contemporaine de la bienfaisance avec le cortège de ses faits personnels ; mais l'histoire, si indépendante d'ailleurs par sa nature, s'est toujours abstenue par respect pour la modestie de l'homme bienfaisant. — Voy. CHARITÉ, AUMÔNE, etc.

Au reste ne pouvant tout énumérer ici, nous verrons les traits principaux de la bienfaisance, de la charité chrétienne à presque tous les articles de ce Dictionnaire, et notamment en parlant des hôpitaux, des ordres hospitaliers, des établissements et institutions de bienfaisance des captifs, des esclaves, des naufragés et des orphelins.

BIENFAITS DU CHRISTIANISME.— « Ce ne serait rien que de connaître vaguement les bienfaits du christianisme : c'est le détail de ses bienfaits, c'est l'art avec lequel la religion a varié ses dons, répandu ses secours, distribué ses trésors, ses remèdes, ses lumières, c'est ce détail, c'est cet art qu'il faut pénétrer. Jusqu'aux délicatesses des sentiments, jusqu'aux amours-propres, jusqu'aux faiblesses, la religion a tout ménagé, en soulageant tout. Pour nous, qui depuis quelques années nous occupons de ces recherches, tant de traits de charité, tant de fondations admirables, tant d'inconcevables sacrifices sont passés sous nos yeux, que nous croyons qu'il y a dans ce seul mérite du christianisme de quoi expier tous les crimes des hommes : culte céleste, qui nous force d'aimer cette triste humanité qui le calomnie.

« Ce que nous allons citer est bien peu de chose, et nous pourrions remplir plusieurs volumes de ce que nous rejetons ; nous ne sommes pas même sûrs d'avoir choisi ce qu'il y a de plus frappant : mais dans l'impossibilité de tout décrire, et de juger qui l'emporte en vertu parmi un si grand nombre d'œuvres charitables, nous recueillons, presque au hasard, ce que nous donnons ici.

« Pour se faire d'abord une idée de l'immensité des bienfaits de la religion, il faut se représenter la chrétienté comme une vaste république, où tout ce que nous rapportons d'une partie, se passe en même temps dans une autre. Ainsi, quand nous parlerons des hôpitaux, des missions, des collèges de la France, il faut aussi se figurer les hôpitaux, les missions, les collèges de l'Italie, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Asie ; il faut voir deux cent millions d'hommes au moins, chez qui se pratiquent les mêmes vertus, et se font les mêmes sacrifices ; il faut se ressouvenir qu'il y a dix-huit cents ans que ces vertus existent, et que les mêmes actes de charité se répètent : calculez maintenant, si votre esprit ne s'y perd, le nombre d'individus soulagés et éclairés par le christianisme, chez tant de nations, et pendant une aussi longue suite de siècles ! » (*Génie du christianisme* par CHATEAUBRIAND, t. IV, p. 267 à 269.)

BIENS DE L'ÉGLISE.— « Sa législation était d'autant plus sage que les biens ecclésiastiques étaient affectés non-seulement à des services religieux, mais au soulagement des misères de l'humanité. L'église s'était

réservée la belle et vaste mission de secourir toutes les souffrances, et de former à tous les devoirs. Les maladreries et les hospices étaient alimentés de ses revenus et de ses ressources : l'enseignement, dans ses rapports avec la religion, n'avait lieu qu'à ses frais. Si les biens ecclésiastiques étaient exempts d'impôts, ils fournissaient à ces dons patriotiques que l'Église ne refusait jamais. Il faut dire aussi qu'à part des abus que les passions humaines sauront toujours mêler aux choses les plus saintes, l'indépendance que l'Église trouvait dans ses possessions territoriales profitait à sa dignité comme à son action morale sur les peuples. Le prêtre, n'apparaissant au milieu des populations que pour les consoler et pour les instruire, était bien plus sûr d'atteindre le but de son ministère. » (*Traité de jurisprudence et de législation*, par Albert Du Boys, ancien magistrat.)

BRETONS ou ANGLAIS.—Edouard Ryan, vicaire de Donoghmore, publia, en 1788, un ouvrage intitulé *The History of the effects of religion on mankind*, dont la seconde édition est de 1802 et la troisième de 1806 à Edimbourg. L'année suivante M. A. M. H. Boulard en fit la traduction en français sous ce titre : *Bienfaits de la religion chrétienne ou Histoire des effets de la religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés*. Cette traduction eut deux éditions suivantes en 1810 et 1823. Ce livre malheureusement trop court, et qui aujourd'hui date de près de 70 ans, est évidemment très-incomplet. Cependant nous lui avons emprunté, comme on le verra dans la suite, un grand nombre d'articles.

Voici comment il s'exprime au sujet des effets bienfaisants du christianisme sur les peuples de la Grande-Bretagne.

« Avant l'introduction du christianisme dans la Gaule, les druides présidaient aux sacrifices, interprétaient les présages et dirigeaient tout ce qui était relatif à leurs superstitions. Dans le temps des malheurs publics, ils sacrifiaient des animaux ; mais quand les individus étaient malades ou affligés, ils offraient des victimes humaines à leurs divinités ; leurs idoles étaient creuses et avaient une grande capacité ; ils y plaçaient des victimes qu'ils brûlaient jusqu'à ce qu'elles eussent perdu la vie. Ils sacrifiaient, en général, des voleurs ou autres coupables ; mais ils faisaient périr les innocents s'ils n'avaient pas un nombre suffisant de malfaiteurs. César (130) fait ce récit des druides gaulois, et observe qu'ils empruntaient leurs superstitions des Bretons ou Anglais qui étaient cruels dans leur culte et barbares dans leurs mœurs, et nous trouvons cette conclusion fortifiée par Tacite (131), qui observe qu'à Mona ou Anglesey, les druides sacrifiaient des captifs et des personnes des deux sexes, pour examiner leurs entrailles et découvrir l'avenir. Nous

(130) *De Bello Gall.*, t. 13.

(131) *Annal.*, xi, v. 3.

avons prouvé plus haut (132) que les sacrifices humains furent condamnés chez toutes les nations par le code de l'Évangile, dont l'esprit est si opposé à la cruauté et à l'effusion du sang; on prêcha le christianisme dans la Grande-Bretagne, et on y construisit des églises de très-bonne heure; mais cette religion y fut altérée ou détruite par les Anglo-Saxons, qui se rendirent maîtres de ce pays au milieu du cinquième siècle (133). La plupart des Bretons restèrent païens jusqu'à la fin du vi^e siècle, époque à laquelle le Pape Grégoire le Grand envoya Augustin et quarante autres pieux religieux dans la Bretagne pour instruire les naturels du pays dans la religion et dans la morale. Ces missionnaires commencèrent eux-mêmes par jeûner, par prier et par exercer la charité; ils mirent en pratique cette abnégation de soi-même et ce mépris du monde qu'ils prêchaient aux autres; les travaux évangéliques de tant d'hommes pieux et bienfaisants durent avoir une influence considérable sur les actions de ceux qu'ils convertirent. Comme les historiens font rarement mention des actions de ces individus qui n'ont mené qu'une vie privée, il est probable que nous ignorions totalement beaucoup d'heureux effets du christianisme pendant plusieurs siècles, sans les lois des princes pieux.

« L'esprit de ce système (le christianisme), qui a une puissante influence sur les mœurs de ceux qui le suivent, produisit ses effets sur les empereurs chrétiens et sur les lois qu'ils ont rendues. Il est impossible qu'un changement survenu dans l'esprit du législateur ne se fasse remarquer dans ses édits. Les hommes qui ont prescrit des *credo* et se sont occupés profondément des matières théologiques n'ont pu omettre de lier la morale chrétienne avec leurs institutions civiles, et de transcrire dans leur code politique la justice et la bienveillance inspirée par l'Évangile. Nous trouvons cette présomption confirmée par les faits; car les empereurs Théodose et Justinien empruntèrent de l'Évangile beaucoup de parties de leurs codes, et le dernier employa le premier livre de son code à traiter de la religion. Ces deux codes et l'esprit de l'Évangile perfectionnèrent les lois des Visigoths, des Bourguignons, des Francs, des Allemands, des Saxons, des Angles, des Lombards, des Siciliens et des autres peuples grossiers. En comparant le style et le but des lois de ces nations avec ceux des lois de ces deux grands codes dont on vient de parler, il paraît que les premières non-seulement furent empruntées des dernières, mais encore qu'elles sont courtes, claires, justes, pleines d'indulgence, et sont remplies de cette équité et de cette bienveillance qu'inspire l'Évangile. Pour juger de l'influence du christianisme dans

la Grande-Bretagne, nous pouvons parcourir les lois de leurs premiers princes chrétiens, dans la collection de Wilkins. Ethelbert, qui florissait en l'an 580, fut non seulement le premier roi chrétien des Anglo-Saxons, mais encore le premier prince chrétien du nord qui ait fait écrire les lois; ses sages et justes règlements lui font honneur comme législateur (34-135). Willfred ordonna que les adultères impénitents seraient exclus de la communion des Chrétiens, et il bannit de la Grande-Bretagne, avec leurs propriétés et leurs péchés, comme la loi le dit, les étrangers qui violeraient la loi de la chasteté (136). Cette loi eut incontestablement le but d'empêcher que ses sujets ne fussent corrompus par des étrangers. La piété et les vertus d'Oswald, roi de Northumberland, vivant en 650, doivent avoir fait faire des progrès à ses sujets dans la religion et dans la morale; il fut élevé de très-bonne heure dans la piété, et encouragea des hommes pieux des îles adjacentes, et particulièrement de l'Irlande, à prêcher l'Évangile à ses sujets. Il exprima sa soumission à Dieu en l'adorant avec ferveur, en observant ses lois; il se distingua encore par son maintien modeste et par des actes de charité très-remarquables, dont je citerai le suivant: Comme il était assis pour dîner le jour de Pâques, une personne, dont l'emploi était de prendre soin des pauvres, l'avertit qu'une foule de ces infortunés l'attendait dehors; en conséquence de cet avis, le roi donna ordre que les mets fussent sur-le-champ ôtés de sa propre table pour l'usage de ces infortunés, et, regardant cette bonne œuvre comme insuffisante, il ordonna que l'argenterie fût brisée en morceaux et partagée entre eux (137). Cet exemple de bienveillance dans le monarque doit avoir eu une influence considérable sur ses sujets; et ce ne fut pas le seul prince qui donna aux Bretons d'excellents modèles à suivre. Ina, qui était roi des West-Saxons vers la fin du vi^e siècle, était un pieux Chrétien, un politique distingué et un bon soldat; la modération ainsi que les dispositions pacifiques inspirées par notre religion le rendirent plutôt le père que le maître de ses sujets. Ayant subjugué les Bretons, il les traita avec une humanité inconnue jusqu'alors; il accorda aux anciens propriétaires le droit d'obtenir et de conserver leurs terres; il encouragea les mariages et les alliances entre eux et ses anciens sujets, et leur donna le privilège d'être gouvernés par les mêmes lois (138). Alfred le Grand transcrivit, dans ses institutions civiles, les dix commandements, les vingt-unième, vingt-deuxième, et partie du vingt-troisième chapitre de l'*Exode*, observant que ces excellentes lois nous avaient été données par Dieu, et que notre Sauveur était venu, non

(132) § 16.

(133) *Leges Anglo-saxonice.*(34-135) STELMAK. *De legibus Anglo.*; WIDDE-
De geis Saxonum.

(136) WILKINS, p. 11.

(137) BEDA, *Hist. eccles.*, l. III, c. 109.(138) BEDA, MALMEB., l. I, cap. 50; ADELPHIEN.
p. 32.

pour détruire mais pour accomplir la loi (139). La Grande-Bretagne eut d'autres princes pieux et bons, dont les principaux furent Edmond, roi des Est-Angles, Edgard, Ethelred et Canut. Edmond, vivant en 850, fut le protecteur des veuves et des orphelins, le soutien du faible et le père des pauvres; il s'efforça d'assurer le bonheur de son peuple par de bonnes lois, et en rendant impartialement la justice; il aima tellement ses sujets qu'il souffrit toutes sortes d'ignominies; et même la mort de la part d'un prince de Danemark, païen et cruel, qui envahit la Grande-Bretagne plutôt que de la remettre entre les mains du tyran. Les canons d'Edgard, qui vivait en 950, furent excellents; il ordonna aux ecclésiastiques de servir Dieu avec piété, d'aider les hommes dans leurs besoins, d'être fidèles à ceux qui gouvernaient, d'exhorter au repentir ceux qui se confessaient, et de donner aux synodes les noms de ceux qui ne voulaient pas se repentir; les peines qu'on encourait étaient remises si l'on bâtissait des églises, si l'on réparait des routes, si l'on construisait des ponts, si l'on venait au secours des pauvres, des orphelins et des étrangers, si l'on affranchissait ses propres esclaves, si l'on rachetait la liberté des esclaves des autres, enfin, si l'on protégeait les pauvres, si on leur procurait des vivres, un logement, du feu et des vêtements. En imposant quelques pénitences, on exigeait que celui qui se repentirait fit des restitutions, pardonnât à ceux qui l'avaient offensé, dissuadât les hommes du péché, et remit dans le bon chemin ceux qu'il avait égarés par ses conseils et ses exemples. Pour certains crimes, il était enjoint à un grand nombre d'ôter leur armure et leurs vêtements les plus riches, de marcher nus-pieds, de coucher sur la terre, de jeûner sept ans par eux-mêmes ou par leur fondé de pouvoir, de nourrir les pauvres, de leur donner de l'argent et de laver leurs pieds (140). De pareilles peines doivent, dans beaucoup de circonstances, avoir produit d'heureux effets, en réprimant les vices et les crimes. Elles mettaient un frein à l'injustice, à l'oppression et à la cruauté, excitaient les hommes à construire des ponts, à soulager les infortunés, etc. Quelques-unes étaient coûteuses pour le pécheur, et opéraient comme une taxe mise sur lui lorsqu'il se livrait à ses vices. Sous le règne d'Ethelred il fut tenu, en 1010, un concile général, dont les excellentes constitutions honorent cette assemblée. Ce concile ordonna que les évêques, les abbés, et les ecclésiastiques mèneraient une vie exemplaire, que les moines vivraient chastement et sans reproche, et qu'ils se rappelleraient les vœux qu'ils avaient faits à Dieu. Que toute injustice (porte-t-il) soit abolie; qu'on fasse des lois justes; que le riche et le pauvre aient un droit égal à leurs bienfaits; que la

paix et la concorde règnent sur la terre; que chaque Chrétien confesse souvent ses péchés, corrige sa vie, se prépare à recevoir l'Eucharistie, au moins trois fois dans l'année, tienne ses serments et ses conventions, évite les faux poids, les fausses mesures, les faux témoignages, les basses disputes, les horribles parjures, la rapine, l'homicide, l'avarice, la glotonnerie, l'ivrognerie, le sortilège, l'adultère, la fornication, le sacrilège, la violation des fêtes et des jeûnes, ainsi que tous les autres crimes contraires à l'Evangile et aux canons de l'Eglise. Que le prince chérisse et nourrisse les pauvres; qu'il ne fasse point de tort aux veuves et aux orphelins; et que chacun soit juste envers les autres comme il voudrait qu'on le fût envers lui-même; que les amendes occasionnées par les délits contre Dieu soient appliquées, non à des usages temporels, mais à l'utilité des pauvres, à rétablir ou à réparer les églises, on à acheter des livres, des cloches, ou des vêtements pour le clergé (141). Il paraît, par le préambule des lois de Canut, qui vivait en 1017, qu'il les composa pour la gloire de Dieu et pour l'avantage de son peuple. Ce prince exhorta ses sujets à adorer un seul Dieu, à l'aimer sincèrement, à célébrer les fêtes, les jeûnes et les jours du sabbat, à craindre le jour du jugement et les peines de l'enfer, à avouer leurs péchés et à y renoncer, à faire des actes de restitution ou d'expiation pour leurs fautes, etc. (142). On voit par ce qui a été dit, que l'Angleterre doit beaucoup d'excellentes lois aux saintes Ecritures et aux ecclésiastiques, qui dans un très-grand nombre de circonstances, employèrent leur influence à réprimer le vice, à répandre la vertu et à rendre service à ses habitants. On voit que les idées religieuses ont eu de l'influence sur les lois des Anglo-Saxons, auxquelles elles sont mêlées; il est raisonnable de conclure qu'elles influèrent aussi sur plusieurs de leurs autres lois, quoiqu'on ne puisse prouver clairement que celles-ci sont dérivées de la même source. Chez les Anglais, comme chez les autres nations, le christianisme a produit ses effets avec douceur et régularité pendant plusieurs siècles; mais il a eu un succès extraordinaire sous le règne de Georges III, dont la piété et les qualités morales ont vraisemblablement préservé les Anglais de l'exil, des massacres et de la confiscation. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard Ryan pag. 176 à 181.)

BULGARES, MORAVES, BOHEMIENS.— Dans ses *Bienfaits de la religion chrétienne*, (trad. Boulard, p. 219-221), Edouard Ryan s'exprime ainsi relativement à l'action bienfaisante et civilisatrice du christianisme sur tous ces divers peuples.

« Vers le milieu du ix^e siècle, les Bulgares, les Marcomans et les Bohémiens étaient

(139) WILKINS, p. 28.

(140) *Id.*, p. 84, 89, 95, 96, 97.

(141) *Id.*, p. 118, 121, 124.

(142) *Id.*, p. 131.

plongés dans une idolâtrie révoltante; ils sacrifiaient des animaux en l'honneur des bois, des nymphes et des démons; ils s'imaginaient que de pareils sacrifices guérissaient les malades, et qu'eux-mêmes possédaient un esprit prophétique lorsqu'ils les offraient (143). On nous assure (144) qu'ils avaient des visages d'hommes avec des cœurs de bêtes; qu'ils traitaient les nations policées avec arrogance, et qu'ils tourmentaient les habitants de Constantinople par leurs violences et leur barbarie. Théodora et l'empereur Michel convoquèrent, en l'an 840, un concile composé des hommes les plus sages, afin d'imaginer quelque moyen de civiliser ces barbares, d'humilier leur orgueil et d'obtenir leur attachement. Les membres de cette assemblée convinrent que le meilleur expédient était de les convertir au christianisme; ils fixèrent les yeux, dans ce dessein, sur Cyrille et Méthodius, natifs de Constantinople, hommes distingués par leur piété et leur savoir, ainsi que par leurs mœurs exemplaires, et ils leur fit apprendre la langue slave pour qu'ils fussent en état d'enseigner ce peuple. Ces apôtres furent bien reçus par Bogorès, roi de Bulgarie, qui était passionné pour la peinture, et qui, d'après ce goût s'attacha particulièrement à Méthodius qui excellait dans cet art. Le roi ayant désiré que Méthodius fit quelques tableaux effrayants, l'apôtre représenta le jugement dernier, le fracas de la dissolution des éléments et la destruction de la race humaine, avec des couleurs si effrayantes, que le barbare fut épouvanté. Cyrille, l'autre missionnaire, ayant appris au roi que le Christ serait son juge dans ce grand jour, et lui ayant expliqué sa doctrine, le roi l'embrassa, et tous les nobles, ainsi que le peuple, suivirent l'exemple de ce prince. Alors ces hommes pieux quittèrent la Bulgarie, se rendirent

dans la Moravie, et, en cinq ans, convertirent Suatoplucus et ses sujets, abolirent le paganisme, et y substituèrent la pratique des vertus chrétiennes. Borivarius, prince de Bohême, étant allé visiter la cour de Suatoplucus, en 890, reçut le baptême avec sa suite, qui était composée de trois cents personnes. Les deux apôtres se rendirent alors en Bohême, convertirent la princesse Sudmilla, inventèrent l'alphabet slave, traduisirent l'Ancien et le Nouveau Testament, et plusieurs auteurs grecs et romains en langue slavone, et fondèrent des écoles pour propager les connaissances religieuses, morales et littéraires (145). Chez tous les peuples, où la lumière de l'Évangile brilla même faiblement, elle produisit quelques effets avantageux; ces effets ne furent pas uniformément produits dans la même nation, ni dans le même district; mais ils varièrent dans les différents temps et les différents lieux, suivant la piété et le zèle des princes et du clergé, le degré d'instruction donnée, et la qualité du sol dans lequel on mit la semence de l'Évangile. Wincelas, duc de Bohême, qui florissait dans le milieu du x^e siècle, était pieux, humble et modéré; il dirigea ses efforts vers la propagation du christianisme dans la Bohême, en combattant ceux de sa mère et de son frère qui penchaient pour le paganisme; l'ayant emporté sur eux et sur Radislas, prince de Gurima, qui était de leur parti, il tourna ses pensées vers l'encouragement de la charité, la réforme des abus, ainsi que l'établissement de la paix et de la justice dans ses domaines. Il visita les pauvres, habilla ceux qui étaient nus, pratiqua l'humilité, déplaça les juges corrompus, punit ceux des nobles qui opprimaient leurs vassaux, et fit des règlements pour empêcher qu'on ne vexât ces derniers par la suite (146). »

C

CAPITAL. — Nous avons déjà montré au mot **BANQUE** que le christianisme seul a posé tous les grands principes d'économie politique et même présumé à la fondation de toutes les institutions qui seules peuvent résoudre d'une manière normale, régulière, sans secousse et sans révolution, toutes les grandes questions qui ébranlent toutes les sociétés modernes jusque dans leurs fondements. Nous développerons plus loin, principalement aux mots : **MONTS-DE-PIÉTÉ**, **USURE**, la pensée si profonde de ces institutions essentiellement chrétiennes dont notre siècle ne peut goûter les bienfaits qu'en revenant complètement à l'esprit de l'Église qui les a inspirées. Nous nous bornerons ici à rappeler ce que nous écrivions

récemment dans une encyclopédie populaire au sujet du capital.

De tout temps on a distingué deux sortes de richesses diverses : l'une qui sert directement à la production, comme le sol et tout ce qui est instrument de travail; c'est là le capital; l'autre, qui se consomme par l'usage, comme les objets d'alimentation et d'habillement, par exemple : c'est là le domaine des choses fongibles, ainsi qu'on les appelait autrefois. Cette distinction, dont l'école anglaise n'a pas même su mesurer la portée, formait la base d'un système dont la raison comme l'expérience des siècles démontrent la sagesse.

On reconnut bientôt que l'intérêt de tous exigeait que capital, ou l'instrument de

(143) DUBRAY., *Hist.*, l. 1, ch. 2.

(144) BALBIN., *Miscellan. Bohemica, Moravia, Silesia et Lusatia.*

(145) BALBIN., *Miscellan.*

(146) DUBRAY., *Hist. Bohemica; An. SLYVIA, l. II, cap. 14, 15, Hist. Polon.*

production, fût toujours aux mains de ceux qui en tiraient de nouvelles richesses. On imagina divers moyens pour atteindre ce but, quelquefois sans y réussir complètement, mais du moins sans jamais le perdre de vue. Ainsi, dans la législation de Moïse, admirable organisation économique, on partagea d'abord le sol entre toutes les familles, de manière à ce que chacune d'elles eût le capital nécessaire à la production de tout ce qu'il lui fallait pour vivre et s'entretenir. Puis, afin d'empêcher que par la suite le capital ne vint à s'accumuler en certaines mains au détriment des autres, tous les 7 et 49 ans, chaque famille rentrait à l'époque du jubilé, dans son héritage et tout ce qu'elle possédait primitivement. Enfin, comme on aurait pu encore déplacer les richesses par l'intérêt du prêt, cet intérêt était formellement interdit.

Dès son apparition, le christianisme adopta sur ce point tous les principes de la loi de Moïse. Seulement, au partage du sol, qu'il ne pouvait d'ailleurs faire, il substitua l'idée bien plus élevée et bien plus complète du fonds commun et inaliénable. C'est sur cette base que furent constitués, jusqu'en 1789, les biens de l'Eglise, ceux des communautés religieuses, ceux des confréries, ordres et communautés laïques, tant agricoles qu'industrielles, qui, dans le moyen âge, couvraient la France tout entière, et dont quelques débris sont parvenus jusqu'à nous, en résistant même au cataclysme des révolutions. Il défendit en même temps, de la manière la plus formelle, et sous les peines les plus terribles, tout intérêt du prêt. Plus de douze cents décrets des conciles, et un nombre non moins prodigieux de bulles décrétales et constitutions des Papes, maintinrent avec la plus grande sévérité cette législation, du concile d'Elvire, en 300, à l'assemblée générale du clergé de 1700, des constitutions apostoliques et de saint Léon à Benoît XIV et Pie VII. Tels sont les principes de l'économie sociale du christianisme qui ont régi la France plus de quinze siècles consécutifs, et qu'on retrouve des capitulaires de Charlemagne aux décrets de Charles IX aux états d'Orléans, en 1560; de Henri III aux états de Blois, et des parlements jusqu'en 1777.

Ce capital immobile implique une organisation sociale qui y corresponde pour en régulariser l'emploi. Telle était l'organisation sociale du moyen âge, qu'on a nommée féodalité. Cette organisation sociale reposait sur un principe fort simple. Attribuer à chaque fonction une partie des fonds inaliénable commun, pour faire vivre de ses produits ceux qui la remplissent, le fonds restant d'ailleurs toujours commun et inaliénable, de manière que tous ses détenteurs successifs en vivent, sans jamais en dissiper le capital. Tels furent les fiefs, bénéfices, etc., qui, relevant hiérarchiquement les uns des autres, étaient comme les fragments indivis du grand fief politique qui était la France, du bénéfice universel

qui était l'Eglise. De là la maxime *Beneficium propter officium*, c'est-à-dire tout bénéfice, toute jouissance d'une richesse ou d'un capital social implique un office, un service temporel ou spirituel dont elle est la rémunération, car toute idée de possessions était alors fondée sur une idée morale.

Mais peu à peu l'égoïsme voulut jouir du fief ou du bénéfice sans en remplir la fonction, et les plus graves abus se glissèrent dans cette admirable organisation. S'isolant les uns des autres, les détenteurs de fiefs les rendirent héréditaires, et plus tard même arrivèrent à les aliéner. Lorsqu'à la fin du moyen âge cette organisation se trouvait ainsi déjà profondément altérée et déviée de son institution primitive, l'Eglise, toujours prévoyante, fonda les *monts* ou banques, au xv^e siècle. Ces banques étant toutes gratuites, et ne prélevant, comme nous l'avons vu, aucun intérêt, ne dérogeaient en rien à la législation de l'Eglise contre l'usure. Elles inauguraient une législation nouvelle et plus parfaite des principes de l'économie sociale chrétienne que nous avons exposée plus haut. Elles inauguraient le crédit.

Crédit vient du mot latin *credere*, qui signifie croire, parce qu'en effet c'est un acte de confiance ou la foi du prêteur à l'emprunteur, et réciproquement. La féodalité n'avait pas d'autre base. Le capital social donné à titre de fief établissait un lien de foi et d'hommage du vassal à son seigneur, qui le faisait nommer homme *lige* ou homme *lidé* à son suzerain par le fief qu'il tenait de lui, comme aujourd'hui l'emprunteur vis-à-vis du prêteur qui croit à sa bonne foi. Mais ici le capital a subi toute une métamorphose. Ce n'est plus le sol ou le produit lui-même qu'on livre, mais simplement son signe représentatif sous forme de numéraire ou de papier-monnaie, de sorte qu'on peut appliquer ce capital comme on veut et de la manière la plus utile à la production en suivant toutes les phases de ses variations successives. Toutes les richesses sociales sont mobilisées, et par conséquent mises à la disposition de tous et pouvant être employées sous toutes les formes. Or, supposez le système de banques fondées par l'Eglise universalisées, tout ce qui est instrument de production, capital, en un mot, peut être représenté par un signe représentatif, non le numéraire qui n'est en Amérique que le 30^e du capital social, et en Angleterre le 50^e, mais par un papier de banque. Voilà le fonds commun et inaliénable reconstitué, retrouvé. Ce capital social peut être successivement avancé à tous, suivant le degré de foi qu'inspire la moralité de chacun. Voilà le fief nouveau, mais fief incessamment mobile, circulant et producteur. Ces avances étant faites, comme l'ont décrété le concile de Latran et la législation constante de l'Eglise, sans aucun intérêt, voici la loi chrétienne contre l'usure appliquée. Tous les principes de l'économie sociale du christianisme se retrouvent intacts, complets, et cependant toutes-

les innovations des sociétés modernes sont sanctionnées, acroplées.

C'est ce que l'Eglise a parfaitement compris. Aussi, jusqu'au XVIII^e siècle, l'invasion universelle du prêt à intérêt vint porter une si flagrante atteinte à la législation constante contre l'usure, qu'elle réserva hautement, formellement le principe, tout en tolérant une infraction de fait momentanée, qui devait conduire à l'établissement définitif et universel du crédit qui doit plus tard reconstituer parfaitement tous ses principes économiques un moment méconnus, pour le malheur des peuples. Elle pressentit, elle devina par un instinct surhumain, et pour ainsi dire prophétique, que le crédit purement individuel se socialiserait en s'universalisant, et que, par une inévitable réaction, le fléau de l'intérêt se dévorant par sa propre injustice serait forcé de revenir tôt ou tard à la législation du crédit décrétée par le concile de Latran et Léon X, et qu'ainsi son triomphe complet et définitif sortirait de sa défaite apparente et momentanée.

CAPTIFS (RACHAT DES). — Nous n'entreprendrons pas de rapporter ici, dans tous ses détails, ce que le christianisme fit dès sa naissance pour la délivrance et le rachat des captifs. Il nous suffira de citer quelques-uns des traits principaux qui montrent jusqu'où la charité des fidèles allait à ce sujet. En 372, saint Ambroise, évêque de Milan, employait les trésors des églises au rachat des captifs, et saint Césaré, archevêque d'Arles, vendait les vases sacrés dans ce but.

Le Pape Denis, racheta les habitants de Césarée, amenés en captivité par les Goths [390]. Saint Augustin fit fondre les vases sacrés pour le rachat des captifs. Acaïus, évêque d'Amide, employa le produit des vases sacrés pour racheter sept mille Perses, faits prisonniers par les Romains, et qu'il renvoya dans leurs pays après les avoir nourris, entretenus, etc. Deo Gratias, évêque de Carthage, vend toutes les choses précieuses de son église pour racheter les habitants de Rome, emmenés en captivité par les Vandales, en 455. Les lois de Justinien, sous l'influence du christianisme, permirent, en 527, aux Eglises d'aliéner leurs biens pour racheter les captifs. Grégoire le Grand déclare qu'il est blâmable d'épargner les vases sacrés, dans un pressant besoin, et pour le rachat des captifs [596]. Le concile de Reims, en 530, ordonna de vendre les vases sacrés pour le rachat des captifs. Rembert, disciple d'Anogarius, employa une grande partie de son revenu et vendit les vases sacrés dans ce but. L'Eglise ordonnait que, quelque fût le mauvais état de ses affaires, plutôt que d'y porter secours, elle devait pourvoir au rachat des captifs. (Caus. 12, q. 2) Le 5^e canon du concile de Maçon, en 585, ordonna aux prêtres de s'occuper du rachat des captifs en y consacrant les biens ecclésiastiques. Le 12^e canon du concile de Verneuil, en 844, ordonne que les biens de l'Eglise servent à

ce même but. Une fois rendu à la liberté, le captif était muni de lettres de recommandations, tel que l'atteste et l'ordonne le canon 2 du concile de Lyon, en 583. Quelques clercs ne craignaient point de procurer la liberté aux captifs en les faisant fuir. C'est ce que nous apprend le concile dit de Saint-Patrice, célébré en Irlande, vers l'an 451 ou 456. L'Eglise ne pouvait recevoir aucune récompense des captifs qu'elle avait rachetés, comme nous l'attestent les lettres de saint Grégoire. (L. VII, ep. 14.) Le canon 3 du concile de Lyon, en 566, frappe d'excommunication ceux qui retiennent en esclavage des personnes libres. Celui de Reims, en 625, canon 17, défend, sous la même peine, de poursuivre les personnes libres pour les réduire en esclavage. Dans le canon 1112, on proscriit la barbare coutume de fatiguer les hommes comme des animaux, et dans le concile de Coblenz, en 922, canon 7, on déclare coupable d'homicide celui qui séduit un Chrétien pour le vendre.

Ce n'était pas assez de ces efforts pour ainsi dire isolés. Au XII^e siècle, saint Jean de Matha et saint Félix de Valois fondèrent l'ordre des *Trinitaires* pour le rachat des captifs. On les appelait en France *Mathurins*. Ils étaient habillés de blanc, portant sur la poitrine une croix rouge et bleue. En faisant profession ils s'engageaient à travailler au rachat des Chrétiens retenus en esclavage dans les royaumes d'Alger, de Tripoli, de Pez et du Maroc; ils employaient à cette œuvre sainte les revenus de leurs maisons et les aumônes qu'ils pouvaient recueillir dans les différentes provinces. Honorius III confirma leur règle qui était très-austère. Cet ordre qui avait pris naissance en France, en 1198, se répandit bientôt dans toutes les parties de l'Europe. Voltaire lui-même n'a pu s'empêcher de donner des éloges à cette institution. Après avoir parlé de plusieurs congrégations dévouées au service du prochain, « Il en est, » dit-il, « une autre plus héroïque; car ce nom convient aux Trinitaires de la rédemption des captifs, établis vers 1120, par un gentilhomme Jean de Matha. Ces religieux se consacrent depuis cinq siècles à briser les chaînes des Chrétiens chez les Maures. Ils emploient à payer les rançons des esclaves leurs revenus et les aumônes qu'ils recueillent et qu'ils portent eux-mêmes en Afrique. » (*Essais sur l'hist. gen.*, c. 135.) Dès le début, Jean de Matha envoya dans le Maroc plusieurs de ses compagnons qui revinrent avec cent quatre-vingt-six esclaves qu'ils avaient achetés. Lui-même ne tarda pas à y aller, et en ramena cent dix. Il parcourut avec Félix de Valois, les côtes de la Provence, de l'Afrique, alla chez les Maures d'Espagne et aux îles boréales. Partout enfin s'étendit l'ardeur de son zèle.

A l'imitation de l'ordre des Trinitaires, s'éleva bientôt un nouvel ordre religieux fondé dans le même but, et qui prit naissance en 1223. Ce sont les Pères de la Merci

ou de la Rédemption des captifs. Ce n'était au commencement qu'une congrégation de gentilshommes, qui, excités par le zèle et la charité de saint Pierre Nolasque, gentilhomme français, consacrèrent une partie de leurs biens à la rédemption des Chrétiens réduits à l'esclavage chez les infidèles. On sait avec quelle inhumanité ces malheureux étaient traités par les Maures mahométans, qui dominaient alors en Espagne; leur sort était encore plus cruel sur les côtes de Barbarie. Le nombre des chevaliers ou confrères dévoués à cette bonne œuvre augmenta bientôt: on les appela les *Frères de la congrégation de Notre-Dame de miséricorde*. Aux trois vœux ordinaires de religion, ils joignirent celui d'employer leurs biens, leur liberté et leur vie au rachat des captifs. Rien, sans doute, n'est plus héroïque ni plus sublime que ce vœu; il fait également honneur à la religion et à l'humanité. Les succès rapides de cet ordre naissant engagèrent Grégoire IX à l'approuver, et il le mit sous la règle de Saint-Augustin, en 1235.

L'œuvre du rachat a été reprise de nos jours, sous une forme nouvelle appropriée aux besoins de notre siècle. Nous lisons en tête de son programme: « Le génie chrétien est un génie de charité, et l'histoire de ses œuvres est une série de prodiges. Parmi ces merveilles du dévouement catholique, il est une œuvre qui a eu surtout le privilège de remuer le cœur et l'imagination: c'est celle du rachat des captifs. Les plus grandes voix de l'Eglise l'ont recommandée, dès les premiers siècles. Saint Cyprien, l'immortel évêque de Carthage, dans une lettre adressée aux évêques de Numidie, les remerciait de l'avoir associé à la rédemption des captifs, et leur envoyait les sommes recueillies au milieu de son clergé et de son peuple; il leur transmettait une liste de tous ceux qui, poussés par un sentiment évangélique, avaient apporté leurs dons; les noms de ces frères de Carthage devaient être prononcés dans les prières des évêques numides. L'Eglise d'Afrique semblait prévoir que, dans les temps à venir, d'autres Chrétiens, jetés sur la terre africaine, auraient besoin de ces énergiques principes de fraternité religieuse pour être arrachés à l'esclavage. Saint Ambroise le Grand, évêque de Milan, permettait que les trésors des églises servissent à la rançon des captifs. Saint Césaire, l'illustre archevêque d'Arles, vendit les vases sacrés pour cette haute et pieuse destination, et reçut les louanges du Saint-Siège et de plusieurs conciles. Ces belles renommées des premiers âges chrétiens, d'autres évêques dont on vénère les noms, les plus pieuses dames romaines des v^e et vi^e siècles, tels sont les ancêtres des Pères de la Merci, tels sont les lointains exemples de la charité libératrice. Qui ne s'est incliné devant le souvenir du fondateur de

la Rédemption, Jean de Matha, pauvre prêtre des environs de Barcelonnette? Il parut dans la seconde moitié de ce xii^e siècle si fécond en grandes choses; son apostolat courageux est une des gloires de cette époque. Un ermite du diocèse de Meaux, Félix de Valois, devint le compagnon de Jean de Matha. Approuvés par Innocent III, sous l'invocation de la Sainte-Trinité, protégés par Philippe-Auguste, les deux amis, vêtus d'une robe blanche marquée d'une croix rouge sur la poitrine, s'en allèrent délivrer des centaines d'esclaves chrétiens au Maroc, à Tunis et chez les Maures d'Espagne. Le nom d'Alger demeure inséparable de tout ce que l'esclavage peut enfanter de douleurs. Des parages de Tunis à ceux de Gibraltar, des îles Baléares aux côtes de Provence, des rivages d'Italie à ceux d'Espagne, la cupidité armée tendit un immense réseau. Nous savons tous que, durant des siècles, il y a eu là, aux portes de l'Europe, un enfer pour les Chrétiens tombés dans la servitude. Grâce au dévouement catholique, cet enfer n'était pas sans espérance. Quelles émotions éclataient à l'heure où, sur les rivages algériens, on signalait l'étendard de l'œuvre de la Merci, flottant au mât d'un navire! Cette bannière représentait un grand crucifix avec les armes de France et l'écusson de la Merci. Le bâtiment sur lequel était arboré l'étendard de la Rédemption amenait à Alger des religieux chargés d'aumônes destinées au rachat. »

Dans un ouvrage intitulé *Les bienfaits de la religion chrétienne*, et publié en Angleterre par Edouard Ryan, nous lisons les détails suivants (p. 148-152) sur le rachat des captifs. « L'Evangile, » dit-il, « excita ceux qui le professaient à racheter les captifs, ce dont il y avait des exemples même avant son établissement. Les Goths ayant, en 258, fait une invasion dans l'empire romain, et presque détruit Césarée, emmenèrent avec eux en captivité la plupart de ses habitants qui étaient Chrétiens. Le Pape Denis ayant pitié de ces infortunés, leur écrivit une lettre pour ranimer leur courage, et il envoya avec beaucoup d'humanité des sommes considérables pour payer leur rançon aux barbares (147). Saint Ambroise le Pieux, archevêque de Milan (148), fit fondre, en 572, l'argenterie de son église, pour payer la rançon des malheureux qui étaient tombés entre les mains des Goths: et saint Augustin (149) brisa, en 390, les vases sacrés pour racheter les captifs et soulager les pauvres. Il parait, par un canon attribué à saint Patrice (150), que peu de temps après l'introduction du christianisme dans l'Irlande, les habitants de cette île pauvre et écartée firent des contributions pour le rachat des captifs. Ce canon défend au clergé de recueillir plus qu'il n'était nécessaire à cet égard, et il ordonne, s'il y a de l'excédant, qu'on l'emploie à des usages charita-

(147) BASIL., epist. 220.

(148) *De offic.*, lib. II, cap. 28.(149) *Vita per Possidium*.(150) *Patricii opuscula*, a Ware, c. 41.

bles. Nous trouvons d'admirables effets du christianisme, même dans les lieux où la controverse a prévalu. Le roi de Perse ayant, à l'instigation des mages, persécuté ses sujets chrétiens, en l'an 421, quelques-uns se réfugièrent chez les Romains, qui refusèrent généreusement de les rendre lorsqu'ils furent demandés par le roi. Ce refus occasionna une guerre dans laquelle les Romains, ayant été victorieux, firent sept mille prisonniers qui étaient sur le point de périr de faim pendant leur captivité. Dans cette extrémité, Acacius, évêque d'Amide (151), parla à son clergé ainsi qu'il suit : « Notre Dieu n'a besoin ni de plats ni de coupes, car il ne mange ni ne boit ; ce n'est pas à ce qu'il exige. Ainsi, partout où l'Eglise a beaucoup de joyaux précieux d'or et d'argent, il est nécessaire que le soldat captif soit mis en liberté, et que ceux qui périssent de faim soient nourris et soulagés. » Ayant ainsi parlé, il vendit l'argenterie de l'église ; il racheta les captifs, il les nourrit jusqu'à ce qu'ils fussent en état de travailler, leur donna l'argent nécessaire pour leur voyage, et les envoya dans leur patrie, au roi de Perse, qui fut étonné de la générosité ainsi que de la charité des Chrétiens, et rougit, sans doute, de les avoir persécutés pour cause de leur religion. Nous trouvons un exemple très-remarquable de la douceur des Chrétiens envers leurs captifs, vers le milieu du 7^e siècle.

« Les Vandales ayant saccagé et pillé Rome, en l'an 455, retournèrent à Carthage avec une multitude de prisonniers. Lorsque les captifs furent descendus sur les bords africains, les maris furent séparés de leurs femmes, et les enfants de leurs parents. Nous pouvons juger de la triste situation où auraient été ces captifs, si l'esprit du christianisme n'avait pas excité Deo Gratias, évêque de Carthage, à vendre l'argenterie de son église pour les racheter. Ne trouvant point dans la ville d'endroits commodes pour les recevoir, il remplit les églises de lits, amena des médecins pour visiter les malades, leur envoya de la nourriture ; et, quoique vieux et infirme, il venait chaque nuit s'informer de leurs besoins (152). Les lois de Justinien permirent, en 527, aux églises d'aliéner leurs biens pour racheter les captifs (153). Grégoire le Grand déclara, en 596, qu'il était également blâmable, et d'épargner les vases sacrés dans un pressant besoin et de les vendre lorsque cela n'était pas nécessaire (154) ; le concile de Reims (155) défendit, en l'an 530, de briser les vases à moins que ce ne fût pour racheter les captifs. L'usage de les racheter prévalut dans les royaumes du Nord, vers la fin du 11^e siècle. Rembert (156), disciple

d'Ansgarius, et homme pieux, employa la plus grande partie de son revenu, et vendit même les vases sacrés pour racheter les captifs. Ayant été blâmé de cette dernière action, il se défendit de la manière suivante : « Je n'ignore pas le respect dû aux vases sacrés qui m'ont été confiés, mais je sais qu'il est plus agréable à Dieu de secourir les malheureux que de garder ce dépôt, et que nous en aurons toujours d'autres qui pourront servir aux offices divins. » En Angleterre, Athelstan (157), d'après l'avis des évêques, ordonna, en 925, à chacun des gouverneurs qu'il avait nommés, de racheter chaque année un esclave à ses dépens pour l'amour de Dieu et le pardon de ses péchés. Pendant plusieurs siècles, les évêques et les conciles (158) recommandèrent avec force le rachat des captifs ; et le zèle pour cette bonne œuvre n'a jamais été éteint dans la chrétienté. Les religieux de l'ordre de la Trinité formèrent une société héroïque, dont la destination était principalement de s'occuper de cette belle œuvre. Ces religieux, pendant plus de cinq siècles, se consacrèrent eux-mêmes à racheter les Chrétiens qui étaient esclaves chez les Maures ; et ils payaient leurs rançons avec les revenus de leur ordre, ainsi qu'avec les aumônes qu'ils recevaient et portaient eux-mêmes en Afrique. Jean de Matha, qui florissait en France vers la fin du 12^e siècle, fut le fondateur de cet ordre. Dès son enfance, il avait du goût pour la piété, et prenait un plaisir particulier à visiter les hôpitaux, ainsi qu'à panser et soigner les blessures des blessés. Ses parents étant riches, il forma le dessein d'employer son temps et sa fortune à payer la rançon des Chrétiens qui gémissaient dans l'esclavage. Ayant communiqué son projet au Pape Innocent III, et à d'autres évêques, ils approuvèrent tous son pieux dessein, et on fonda cet ordre pour soulager les infortunés esclaves. Philippe II, roi de France, et d'autres contribuèrent, par des sommes considérables, à cette bonne œuvre ; et les princes, ainsi que les nobles d'Espagne, la favorisèrent ensuite par de généreuses contributions. En l'an 1200, l'ordre fut en état de racheter cent quatre-vingt-six Chrétiens à Maroc ; et dans la Barbarie seule, on ne délivra pas moins de cent dix esclaves l'année suivante (159). Cet ordre a continué depuis ce temps jusqu'aujourd'hui cet acte de bienfaisance : et en Irlande, en l'an 1793, deux membres de cet ordre firent une collecte de plus de trois mille livres sterling pour cette bonne œuvre. En Espagne, on vit aussi au commencement du 13^e siècle, Pierre Nolasque, homme riche, former un autre ordre, qui se voua au rachat des captifs Chrétiens ;

(151) SOCRAT., *Hist.*, l. vii, c. 21.

(152) VICTOR Viteusis, *De persecutione Afric.*, l. p. 8, 9.

(153) Novell. 120, cap. 19.

(154) GRÆC., *Epist.*, lib. II, epist. 58.

(155) CANON. 22.

(156) ADAM BRENI., *Hist.*, p. 28, et MABILL., *Annal.*, an. 865.

(157) WILKINS., *Leges Anglo-Saxon.*, p. 56.

(158) VOY. THOMASSIN, tom. III, pag. 563 et suiv.

(159) VOY. INNOCENT. III, *Epist.*, l. II, epist. 9.

et d'autres particuliers se joignirent à lui pour faire le même bien. Son établissement fut approuvé par les rois ainsi que par les nobles, et appelé l'ordre de Notre-Dame de la Merci pour la rédemption des captifs. Dans deux expéditions entreprises à cet effet à Grenade et à Valence, le fondateur de cet ordre racheta quatre cents esclaves, et le nombre de ceux qui ont été rachetés par les religieux de la Merci est une assez forte preuve de la piété et de l'utilité de cette institution.»

Dans son magnifique ouvrage sur le *Protestantisme comparé au Catholicisme*, M. J. Balmès, montrant l'action bienfaisante de l'Eglise pour l'abolition de l'esclavage, parle en ces termes du rachat des captifs :

« Le christianisme, consécutif avec ses principes de fraternité et d'amour, regarda comme l'un des plus dignes objets du zèle de sa charité le rachat des captifs. Soit que nous considérions les beaux traits des actions particulières qui nous ont été conservées par l'histoire, soit que nous observions l'esprit qui a dirigé la conduite de l'Eglise, nous devons trouver ici un des plus beaux titres de la religion chrétienne à la reconnaissance de l'humanité.

« Un célèbre écrivain de notre temps, M. de Châteaubriand, nous a présenté dans les forêts des Francs un prêtre chrétien qui s'est fait volontairement esclave, s'est livré lui-même à la servitude pour la rançon d'un soldat chrétien, et a rendu ainsi un époux à une épouse désolée, un père à trois enfants restés orphelins et misérables. Le sublime spectacle que nous offre Zacharie, souffrant l'esclavage avec un calme serein pour l'amour de Jésus-Christ, et pour l'amour de l'infortuné à qui il a rendu la liberté, n'est point une pure fiction du poète. Plus d'une fois, dans les premiers siècles de l'Eglise, on vit de semblables exemples; et celui qui a pleuré au sublime désintéressement et à l'ineffable charité de Zacharie, peut être certain que ses larmes n'ont été qu'un tribut à la vérité. « Nous avons connu, » dit le Pape saint Clément, « plusieurs des nôtres qui se sont livrés eux-mêmes en captivité, afin de racheter leurs frères. » (Epist. 1 ad Cor., c. 55.)

« Le rachat des captifs était un soin si privilégié de l'Eglise, qu'il était réglé par ses anciens canons qu'elle vendrait au besoin, pour y satisfaire, ses ornements et jusqu'à ses vases sacrés. Dès qu'il s'agissait des malheureux captifs, la charité n'avait plus de bornes, le zèle de l'Eglise ne connaissait plus de barrière, et elle allait jusqu'à ordonner que, quel que fût le mauvais état de ses affaires, plutôt que d'y porter secours, elle devait pourvoir à leur rachat. (Caus. 12, q. 2.) Au milieu des bouleversements qu'amena l'irruption des Barbares, nous voyons que l'Eglise, toujours constante dans son dessein, ne dément pas la généreuse conduite où elle s'était engagée. Les dispositions bienfaisantes des

anciens canons ne tombèrent ni en oubli ni en désuétude, et les généreuses paroles du saint évêque de Milan en faveur des captifs trouvèrent un écho qui ne cessa de se faire entendre à travers le chaos de ces siècles malheureux. Nous voyons par le cinquième canon du concile de Maçon, célébré en 585, que les prêtres s'occupaient du rachat des captifs, en y consacrant les biens ecclésiastiques. Le concile de Reims, célébré l'an 625, impose la peine de la suspension de ses fonctions à l'évêque qui aurait détruit les vases sacrés; mais il ajoute, avec une prévoyance généreuse : « pour tout autre motif que celui de racheter les captifs; » et longtemps après, nous trouvons dans le canon 12 du concile de Verneuil, célébré l'an 844, que les biens de l'Eglise servaient à cette même fin miséricordieuse.

« Une fois le captif rendu à la liberté, l'Eglise ne le laissait point privé de sa protection; elle la lui continuait avec sollicitude, en lui délivrant des lettres de recommandation, sûrement dans le double but de le préserver de nouvelles vexations pendant son voyage, et de lui fournir les moyens de réparer les pertes souffertes durant la captivité. Nous trouvons un témoignage de ce nouveau genre de protection dans le canon 2 du concile de Lyon, célébré en 583, lequel dispose : que les évêques consigneront dans les lettres de recommandation qu'ils délivrent aux captifs, la date et le prix du rachat.

« Le zèle pour cette œuvre de miséricorde se déploya dans l'Eglise avec une telle ardeur, qu'il alla jusqu'à faire commettre des imprudences que l'autorité ecclésiastique fut forcée de réprimer. Ces excès mêmes et ces égarements d'impatience prouvent jusqu'à quel point était portée la charité. Nous savons par un concile, dit de saint Patrice, célébré en Irlande vers l'an 451 ou 456, que quelques clercs ne craignaient point de procurer la liberté aux captifs en les faisant fuir : le concile, dans son canon 32, réprime très-prudemment cet excès, en disposant que l'ecclésiastique qui voudra racheter des captifs devra le faire de son propre argent, car les dérober pour les faire fuir, c'était donner lieu à ce qu'on regardât les clercs comme des voleurs, ce qui touchait au déshonneur de l'Eglise. Document remarquable, qui, en nous manifestant l'esprit d'ordre et d'équité qui dirige l'Eglise, nous donne en même temps à juger combien la maxime qu'il est saint, méritoire et généreux de donner la liberté aux captifs était profondément gravée dans les esprits; on voit que quelques personnes en étaient venues jusqu'à se persuader que l'excellence de l'œuvre autorisait le rapt et la violence.

« Le désintéressement de l'Eglise sur ce point n'est pas moins louable. Une fois ses biens employés au rachat d'un captif, elle ne voulait de lui aucune espèce de récompense, alors même qu'il avait la facilité de

reconnaître sa dette. Nous avons de ceci un témoignage certain dans les lettres de saint Grégoire, où l'on voit que ce Pape rassure quelques personnes délivrées de la captivité avec l'argent de l'Eglise, et qui avaient la crainte qu'avec le temps on ne vint à leur demander la somme dépensée à leur profit. Le Pape ordonne que nul, dans aucun temps, n'ait l'audace de les inquiéter, eux ou leurs héritiers, vu que les sacrés canons permettent d'employer les biens de l'Eglise à la rançon des captifs. (L. VII, epist. 14.)

« Ce zèle de l'Eglise pour une œuvre si sainte dut contribuer d'une manière extraordinaire à diminuer le nombre des esclaves, et l'influence en fut d'autant plus salutaire, qu'il se développa précisément à l'époque où il en était le plus besoin, c'est-à-dire dans ces siècles où la dissolution de l'empire romain, l'irruption des Barbares, la fluctuation de tant de peuples divers, et la férocité des nations envahissantes, rendirent les guerres si fréquentes, les bouleversements si multipliés et l'empire de la force partout habituel et prépondérant. Sans l'intervention bienfaisante et libératrice du christianisme, le nombre immense d'esclaves légué par la vieille société à la société nouvelle, loin de diminuer, se serait augmenté de plus en plus; car, partout où prévaut le droit brutal de la force, si ce droit n'est arrêté et adouci par un élément puissant, le genre humain marche rapidement à l'avitissement, d'où il résulte nécessairement que l'esclavage gagne du terrain.

« Ce lamentable état d'agitation et de violence était en soi très-propre à rendre inutiles les efforts que faisait l'Eglise pour abolir l'esclavage; et ce n'était pas sans une peine infinie qu'elle empêchait qu'on ne détruisît d'un côté ce qu'elle réussissait à réparer de l'autre. L'absence d'un pouvoir central, la complication des rapports sociaux, presque toujours mal déterminés, souvent empreints de violence et toujours dépourvus d'une garantie de stabilité et de consistance, était cause qu'il n'y avait de sécurité ni pour les choses ni pour les personnes, et que, de même que les propriétés étaient sans cesse envahies, les personnes étaient dépouillées de la liberté. En sorte qu'à cette époque il fallait combattre contre la violence des particuliers, de même que l'on avait combattu autrefois contre les mœurs et la législation. Nous voyons que le canon 3 du concile de Lyon, célébré vers l'an 566, frappe d'excommunication ceux qui retiennent injustement en esclavage des personnes libres. Dans le canon 17, du concile de Reims, célébré l'an 625, on défend sous la même peine de poursuivre des personnes libres pour les réduire en esclavage; dans le canon 1102, on proscriit la barbare coutume de trafiquer des hommes ainsi que des animaux; et dans le canon 7 du concile de Coblenz, célébré l'an 922, on déclare coupable d'homicide celui qui séduit un Chrétien pour le vendre: déclaration remarquable, où nous voyons la liberté tenue

à un si haut prix qu'on l'égalé à la vie même.

« Un autre moyen dont se servit l'Eglise pour abolir l'esclavage, fut de conserver aux malheureux que la misère avait conduits à cet état, un moyen sûr d'en sortir. On a déjà remarqué plus haut que l'indigence était une des sources de l'esclavage, et nous avons vu un passage de Jules César qui atteste que cela se voyait fréquemment chez les Gaulois. On sait aussi qu'en vertu du droit antique, celui qui était tombé dans l'esclavage ne pouvait recouvrer la liberté que conformément à la volonté de son maître; puisque l'esclave était une véritable propriété, nul n'en pouvait disposer sans le consentement du maître, l'esclave lui-même moins que tout autre. Ce droit était conséquent avec les doctrines païennes: mais le christianisme regardait la chose avec d'autres yeux, et si l'esclave était encore à ses yeux une propriété, il ne laissait point d'être homme. Ainsi l'Eglise refusa de suivre sur ce point les règles strictes des autres propriétés, et dès qu'il se présentait le moindre doute, à la première occasion favorable, elle ne manquait pas de se mettre du côté de l'esclave. Ces considérations nous font comprendre tout le mérite du nouveau droit introduit par l'Eglise, lequel réglait que les personnes libres qui auraient été vendues ou engagées par nécessité pourraient retourner à leur état primitif, en restituant le prix qu'elles auraient reçu.

« Ce droit, qui se trouve expressément consigné dans un concile de France, tenu vers l'an 616, à Boneuil, selon l'opinion commune, ouvrait un large chemin aux conquêtes de la liberté; il entretenait dans le cœur de l'esclave une espérance qui le poussait à chercher et à mettre en œuvre les moyens d'obtenir sa rançon, et il faisait dépendre la liberté de la volonté de quiconque, touché du sort d'un infortuné, voulait payer ou avancer la somme nécessaire. Qu'on se rappelle maintenant ce que nous avons dit du zèle ardent qui s'était réveillé dans tant de cœurs pour ce genre d'œuvres; qu'on se souvienne que les biens de l'Eglise étaient toujours regardés comme bien employés lorsqu'ils servaient à secourir l'infortuné, et l'on comprendra l'influence incalculable que dut avoir la disposition dont nous venons de faire mention. On verra que c'était fermer une des sources les plus abondantes de l'esclavage, et préparer largement la voie à l'affranchissement universel. »

CATACOMBES. — « Saintes catacombes ! elles ont été pour la société moderne l'enveloppe d'où sort la crystalide, le sépulcre érigé en autel, et d'où le phénix s'envole transfiguré. *O tenebras sole ipso lucidiores, ubi constituta sunt Dei templa,* » dit saint Cyprien. « Ces monuments, s'ils n'ont aucun mérite comme art, sont douc au moins comme souvenirs bien dignes de l'attention des hommes. » (Cyprien Robert, *Cours d'his-*

toire monumentale des premiers Chrétiens.) C'est des catacombes qu'est sorti le christianisme, cette sainte religion dont nous ne saurions suffire à retracer les bienfaits. Quel spectacle que celui des premiers Chrétiens préparant la société moderne au fond des catacombes !

CATÉCHISME. — « Il y a, » dit Jouffroy, « un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants, et sur lequel on les interroge à l'église. Lisez ce petit livre, qui est le Catéchisme; vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au Chrétien d'où vient l'espèce humaine, il le sait; où elle va, il le sait; comment elle y va, il le sait. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime... Origine du monde, origine de l'espèce, question de race, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme avec ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien; et, quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens; car tout cela sort, tout cela découle avec clarté et comme de soi-même du christianisme. Voilà ce que j'appelle une grande religion; je la reconnais à ce signe, qu'elle ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité. » (*Mélanges philosophiques*, p. 425.)

CATHÉDRALES. — Nous avons déjà longuement parlé, au mot ARCHITECTURE, des monuments élevés par le génie chrétien, église romane, basilique et cathédrales ogivales. Nous avons montré à ces articles quelle impulsion toute-puissante le christianisme vint imprimer aux arts, car les cathédrales n'étaient pas seulement, comme on l'a si bien dit, des *épopées de pierres*, c'était de plus la synthèse unifiée de tous les arts. « Ces cathédrales monumentales, taillées en forme de croix, à la tête inclinée, avec leurs mille symboles vivants d'architecture, de sculpture et de peinture, ce n'était là que l'enveloppe extérieure du Sauveur du monde, sa tunique sans couture. Sous ces voûtes baignées d'une lumière colorée et mystérieuse, le drame liturgique développait la solennité de ses pompes éblouissantes, dans cette atmosphère toute vibrante de flots d'harmonie, où la voix de l'orgue s'unissait au chant des psaumes. Et dans ce corps palpitant d'amour, d'intelligence et de vie, l'âme et la divinité du Christ, irradiant de l'autel, sous les espèces visibles du sacrifice eucharistique, s'incarnaient en chaque fidèle par la communion, tous ne faisant plus qu'un en lui, un par lui avec Dieu. Là était l'idéal du beau, la vérité dans l'unité du tout, harmonie de la création dans l'unité des esprits sous le symbolisme du temple; commune union des cœurs dans l'unité du Christ, sous le symbolisme liturgique sa-

cramental; unité de toutes choses en Dieu par l'unité de la pensée à la fois monumentale, sculptée, peinte, chantée, aimée, comprise et pratiquée.

« Grâces à l'influence des idées religieuses, » dit M. Paulin de Puymirol, « on vit succéder à l'antique architecture, le genre gothique dans la construction des édifices religieux. Le zèle, la charité du clergé couvrirent l'Europe de magnifiques cathédrales, de basiliques majestueuses, véritables chefs-d'œuvre d'architecture, monuments véritablement dignes de leur divine destination; monuments imposants par la hardiesse de leur exécution, par la solidité de leur structure et la beauté du travail; ils font le désespoir des plus habiles architectes de notre époque, et déposent de la sollicitude de la religion à faire fleurir les arts, ainsi que les sacrifices immenses que le clergé et les fidèles s'imposaient pour opérer ces merveilles.

« Le souffle de la religion est un souffle fécond et créateur; la construction des églises gothiques conserva la sculpture, la peinture et les autres arts, ou les fit revivre avec un nouvel éclat. La peinture, particulièrement, doit sa renaissance aux moines qui accompagnèrent les Croisés en Orient et en rapportèrent quelques tableaux représentant des sujets religieux. Les murs des églises cessèrent d'être nus, ils reçurent pour ainsi dire la vie. Lorsque Constantinople tomba sous la domination des mahométans, des pontifes romains ouvrirent les portes de Rome aux savants et aux artistes grecs qui abandonnaient leur patrie. Animés par la protection et les bienfaits des Papes, les Raphaël, les Michel-Ange, firent usage de toutes les ressources de leur beau génie.

« Avec les opinions protestantes, qui chassent des temples les tableaux et les statues, on ne verrait pas tous les chefs-d'œuvre réunis à Saint-Pierre de Rome et dans les autres basiliques du monde catholique. L'école d'Anvers n'aurait pas acquis tant de gloire pendant les XVI^e et XVII^e siècles, si la réforme des Provinces-Unies avait embrassé les Pays-Bas autrichiens. Les artistes, les amateurs n'admiraient pas les chefs-d'œuvre de Rubens, de Van Dyck, de Brayer, sans la générosité du clergé catholique; l'Europe, les ouvrages immortels de Lesueur, de Boulogne, de Jouvenet. Il ne suffit pas d'ailleurs d'ordonner des tableaux, il faut encore un local pour les placer; or, ce local ne se trouve que dans les églises catholiques. On a remarqué fort judicieusement que l'Angleterre, si féconde en hommes de génie, surtout avant son apostasie, n'a produit que des peintres médiocres et en petit nombre, parce que, à l'époque où les arts, renouvelés en Italie, se répandirent en Europe, le culte des images était aboli dans cette île, et avec lui l'occasion d'apprendre le dessin, l'émulation et la gloire; les sculpteurs, les peintres manquent aussi aux pays protestants. La Réforme avec ses

opinions froides et sans vie, les a rendus inutiles. D'ailleurs, en perdant la foi, le protestantisme a perdu le sentiment du beau moral. Le clergé catholique, dépositaire fidèle et gardien de toutes les doctrines qui élèvent l'homme, qui aime le beau essentiel, qui est le type de toute beauté morale, est nécessairement touché du beau visible des arts. »

Nous terminerons en citant les passages suivants de M. Eugène de la Gourneraie, analysant l'ouvrage de M. Bourassé sur les cathédrales de France.

« S'il est une gloire dont nous devons être fiers pour nous et pour notre patrie, c'est assurément de posséder des églises où l'inspiration religieuse s'est développée avec une puissance et une hardiesse dont les ouvrages de l'antiquité ne nous offrent aucun modèle.

« Nos cathédrales sont non-seulement des œuvres incomparables d'architecture, qui nous prouvent que les sciences mathématiques et les arts du dessin étaient parvenus, dès le XII^e siècle, à une haute perfection, ce sont encore de vivantes émanations de la pensée chrétienne qui animait ces siècles de foi. La pensée chrétienne ressort de l'ensemble comme de chacun des détails de nos grands édifices gothiques; elle vous saisit dès que vous les apercevez dominant nos villes de leurs formes gigantesques, qui n'empruntent rien à l'ordre ni au rythme de nos modestes habitations. Elle vous saisit bien plus encore lorsque vous franchissez le seuil qui les sépare du bruit du monde. Là tout est grave, solennel, infini : dès que vous entrez votre imagination s'égaré dans ces longues nefs qui, tournant autour du chœur à la clarté mystérieuse des vitraux, semblent se perdre dans une étendue sans limite; les hautes colonnes, les nervures, les ogives, tous ces élancements de l'art vers le ciel, l'emportent au delà du temps et de l'espace; et si la grande voix de l'orgue vient à retentir sous ces voûtes, auxquelles leur mode de construction donne une étonnante sonorité; si les chants du peuple éclatent à l'unisson, graves et uniformes comme tout ce qui est étranger aux agitations de la vie, vos sens se laissent, et votre âme demeure plongée dans la contemplation et la prière.

« La France est vraiment admirable pour ses églises, » écrivait le Tasse, pendant son séjour qu'il fit à la cour de Charles IX en 1570; « elles sont sans nombres dans les villes et dans les campagnes, et d'une grandeur, d'une magnificence inouïes, indice certain de l'antique dévotion de ce royaume. »

« On a dit que l'art au moyen âge procédait sans principes et sans règles : cela est vrai en ce sens que pleine liberté était laissée au génie; aussi chacune de nos églises a-t-elle son caractère et sa physiologie individuelle; mais l'artiste n'en reconnaissait pas moins, comme règles fondamentales, les traditions dont il était entouré, et aux-

quelles il pouvait seulement, si ses inspirations étaient heureuses, ajouter une tradition de plus. De cette façon l'art progressait et ne s'égarait pas; il se modifiait en même temps, suivant les écoles et les provinces. Ici on admirait la hardiesse des voûtes; là, une délicatesse particulière dans les sculptures; ailleurs, le mélange, parfois heureux, de quelques ornements classiques et des ornements du nouveau style; en Auvergne, la façade des églises était souvent décorée d'une marqueterie de pierres de différentes couleurs, comme dans la Toscane. Partout les maîtres de l'œuvre s'épuisaient en efforts, pour rendre avec plus de fini les feuilles et les fleurs des chapiteaux, les dessins capricieux des galeries et des roses, les dais, les pinacles et les guirlandes des façades; la pierre se façonne en broderies et en dentelle, les clochetons et les aiguilles se multiplient. C'est bientôt une profusion d'ornements, c'est une somptuosité de décors qu'on n'ose condamner, tant il y a de richesse et d'élégance dans ses moindres détails, mais qui s'éloigne cependant chaque jour davantage de la sévère gravité des premiers types.

« Lorsqu'on entre dans les cathédrales du XV^e siècle, on est frappé des formes aiguës qui y dominent, tant dans le style général que dans les détails d'ornementation. Là, plus de colonnes ni de faisceaux de colonnes, plus de chapiteaux ni de bases, plus de support pour les nervures qui soutiennent les combles; les nervures elles-mêmes s'élançant du sol comme d'immenses gerbes qui s'épanouissent à la voûte, et l'œil, ne rencontrant plus de point d'arrêt dans ces incommensurables hauteurs, ne distinguant même plus le passage de la ligne droite à la ligne courbe, demeure sans force devant cette saisissante image de l'infini.

« Entrez maintenant dans une de nos églises, quelque antique qu'elle soit par le genre de son architecture, et vos émotions seront indicibles. Il y a d'abord plus d'espace dans nos temples; l'œil s'y perd dans la profondeur des nefs et dans des chapelles latérales pleines de mystère. A l'unité toujours simple de la rotonde ou du quadrilatère antique, a été substituée la forme sublime de la croix, dont les bras s'étendent vers les quatre points de l'horizon, vivant symbole de l'ardent prosélytisme de la charité chrétienne. Du nord, du sud, de l'ouest, de partout on peut apercevoir la faible clarté de la lampe qui brûle devant le Saint des saints en signe d'espérance. Au-dessus de vos têtes s'élève une hardie coupole qui, brisant la voûte sous laquelle l'âme serait à l'étroit, monte vers le ciel comme un élan d'amour; enfin deux campaniles posent sur le seuil du temple et dominant les palais de la cité afin de porter plus loin la voix de la prière.

« Voilà ce que le génie du christianisme a fait de l'art païen, il lui a emprunté parfois ses ordres d'architecture; les proportions de ses colonnes, le dessin de ses en-

tablements, la pureté de ses profils, le matériel de l'art, en un mot, mais pour sa partie morale, il n'a cherché ses inspirations que dans la foi. »

CATHOLICISME. — Chacun des articles de ce Dictionnaire ayant pour but de rappeler chaque nature de bienfaits apportés au monde par le catholicisme, nous n'avons ici qu'à résumer dans son ensemble cette action si puissamment féconde et si profondément civilisatrice d'une religion qui, à défaut d'autres preuves, se démontrerait assez par les services incessants qu'elle a rendus à l'humanité depuis dix-neuf siècles, et qu'elle lui rend encore. Le catholicisme a seul conçu, préparé et amené la civilisation moderne : en proclamant l'unité de Dieu, il a donné la raison du monde ; en proclamant l'autorité dans le pouvoir, il a donné la raison de la société ; en proclamant l'égalité des hommes devant Dieu, il a donné la raison de la liberté. L'idée absolue de Dieu, qu'il introduisit dans le monde, remplaça l'idée du *fatum* antique. La Providence détrôna la fatalité, et la morale fut trouvée. Le vice et le crime n'eurent plus l'excuse de la nécessité, ils furent amenés à avouer pour premier complice, non plus l'aveugle destin, mais le libre consentement de l'homme.

Personne ne peut nier l'influence du corps de doctrines d'où est sortie la civilisation des peuples modernes. Philosophie, institutions sociales, industrie, tout a subi un changement fondamental dans cette parole invincible qui ne fut autre chose que l'expression de la raison divine. La vérité, que tant de siècles d'erreurs avaient stéré et obscurcie, retrouva sa splendeur primitive par l'établissement d'un enseignement divin, devant lequel la raison humaine a dû avouer son impuissance et sa témérité. Des hommes savants ont constaté, par l'étude infatigable des faits, la révolution qu'il a opérée dans les domaines du vrai, du juste et de l'utile, avec une précision qui ne laisse rien à désirer. La solution des principaux mystères de l'homme, qui ont tant inquiété les sages de l'antiquité, la foi l'enseigne à tous, la met à la portée de tout le monde ; elle nous dit à tous ce que nous sommes, d'où nous venons et où nous allons, tandis que la philosophie ne traite ces matières qu'avec les gens profondément instruits, et encore est-elle impuissante à les résoudre.

Sous l'empire du catholicisme, la lutte des intelligences et des légitimités contre les ignorances et les usurpations cesse par degrés ; les vérités politiques se découvrent et se fixent ; le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient possible ; les sciences, demeurées presque stationnaires, reçoivent une impulsion rapide de cet esprit d'innovation que favorise l'écroulement du vieux monde. Tout change avec le christianisme, l'esclavage cesse d'être le droit commun ; la femme reprend son rang dans la vie sociale et civile ; l'égalité, principe inconnu des anciens,

est proclamée ; la prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fautive et privée de la société antique, pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale de la société moderne. On est allé des dieux à Dieu.

Aussitôt que le catholicisme fut devenu la religion de l'Etat, les prêtres employèrent leur influence et leur autorité à empêcher toute action malhonnête ou cruelle, la fornication, l'adultère, les divorces licencieux, l'infanticide, les combats de gladiateurs, les duels, la violence de la guerre et les vices des rois. L'Evangile et ceux qui l'enseignaient favorisèrent et encouragèrent les institutions charitables, émancipèrent les esclaves, diminuèrent la rigueur de la servitude, rachetèrent les captifs, améliorèrent la condition des femmes, protégèrent les veuves et les orphelins contre l'injustice, les princes orphelins contre les usurpateurs, les sujets contre l'exaction et l'oppression, les faibles contre les puissants dans la poursuite des procès, les biens et les personnes des naufragés, qu'ils préservèrent du pillage, et toutes les personnes affligées et infortunées contre le genre de malheur qui les accablait. Ils diminuèrent la vengeance, l'orgueil, le suicide, les sacrifices humains et les autres crimes des païens, surtout ils découragèrent et diminuèrent beaucoup de maux particuliers aux Barbares, principalement la férocité des mœurs, la dureté et la froideur du cœur, l'amour de la rapine et de la piraterie, l'ignorance des lettres, des arts et de l'agriculture. C'est au catholicisme, et à ceux qui l'ont enseigné, que le savant doit ses livres, le faible ou l'homme mal constitué sa vie ; l'homme malheureux du secours, l'affligé de la consolation, l'esclave la liberté, le mari l'exemption des querelles domestiques, la femme l'attachement entier et sans partage de son mari, ainsi que la protection contre sa cruauté et la dissolution de ses mœurs, le faible des défenseurs, des codes civils, les nations policées, les arts, l'agriculture et la civilisation. Le catholicisme et ceux qui l'ont répandu doivent être respectés par le savant, parce qu'ils ont propagé et conservé la littérature ; par le jurisconsulte, parce qu'ils ont perfectionné les lois ; par l'homme bienveillant, parce qu'ils l'ont excité à la charité ; par les maîtres, maîtresses et enfants, parce qu'ils ont favorisé la concorde domestique ; par l'homme honnête, parce qu'ils ont diminué le vol et le pillage ; par chaque être intelligent et instruit pour les nombreux avantages que cette religion a produits, et parce qu'elle empêche le genre humain de retomber dans la barbarie, l'ignorance et les pratiques vicieuses.

« Le christianisme, » dit Châteaubriand, « dont l'ère ne commence qu'au milieu des

temps, est né dans le berceau du monde. L'homme nouvellement créé pêche par orgueil, et il est puni; il a abusé des lumières de la science, et il est condamné aux ténèbres du tombeau. Dieu avait fait la vie; l'homme a fait la mort, et la mort devient la seule nécessité de l'homme.

« Mais toute faute peut être expiée; un holocauste divin s'offrira en sacrifice; l'homme racheté retournera à ses fins immortelles.

« Tel est le fondement du christianisme. A la clarté de ce système, les mystères de l'homme se dévoilent; le mal moral et le mal physique s'expliquent; on n'est plus obligé de nier l'existence de Dieu et celle de l'âme, afin d'éclaircir les difficultés par les lois de la matière, qui n'éclaircissent rien, et qui sont plus incompréhensibles que celles de l'intelligence.

« La solidarité de l'espèce pour la faute de l'individu tient à de hautes raisons qui en détruisent l'apparente injustice. C'est une des grandeurs de l'homme d'être enchaîné au bien en punition d'une première rébellion; les fils d'Adam, travaillant ensemble à devenir meilleurs pour échapper à la faute du commun père, ne produiraient-ils pas la réhabilitation de la race? Sans la solidarité de la famille, d'où naîtraient notre sympathie et notre antipathie pour les résolutions généreuses ou contre les mauvaises actions? Que nous importerait le vice ou la vertu placés à trois mille ans ou à trois mille lieues de nous? Et toutefois, y sommes-nous indifférents? Ne sentons-nous pas qu'ils nous intéressent, nous touchent, nous affectent en quelque chose de personnel et d'intime.

« La postérité d'Adam se divisa en deux branches; la branche cadette, celle d'Abel, conserva l'histoire de la chute et de la rédemption promise; le reste, avec le premier meurtrier, en perdit le souvenir, et garda néanmoins des usages qui consacraient une vérité oubliée. Le sacrifice humain se rencontre chez tous les peuples, comme s'ils avaient tous senti qu'ils se devaient rédemmer; mais ils étaient eux-mêmes insuffisants à leur rançon. Il s'établit une libation de sang perpétuelle, la guerre le répandit ainsi que la loi; l'homme s'arrogea sur la vie de l'homme un droit qu'il n'avait pas, droit qui prit sa source dans l'idée confuse de l'expiation et du rachat religieux. La rédemption s'étant accomplie dans l'immolation du Christ, la peine de mort aurait dû être abolie; elle ne s'est perpétuée que par une sorte de crime légal. Le Christ avait dit dans un sens absolu : *Vous ne tuerez pas!*

« La société est un dessein de Dieu; c'est par le Christ, selon Bossuet, que Dieu accomplit ce dessein; mais le christianisme n'est point un cercle inextensible, c'est au contraire un cercle qui s'élargit à mesure que la civilisation s'étend; il ne comprime, il n'étouffe aucune science, aucune liberté.

« Le dogme qui nous apprend que l'homme

dégradé retrouvera ses fins glorieuses présente un sens spirituel et un sens temporel; par le premier, l'âme paraîtra devant Dieu lavée de la tache originelle; par le second, l'homme est réintégré dans les lumières qu'il avait perdues en se livrant à ses passions, cause de sa chute. Rien ainsi ne se plie de force à mon système, ou plutôt au système de Bossuet rectifié; c'est ce système qui se plie aux événements et qui enveloppe la société en lui laissant la liberté d'action.

« Le christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux portions distinctes: depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme, c'est la société sans esclaves ou du moins sans le principe de l'esclavage.

« L'histoire de la société moderne commence donc véritablement de ce côté-ci de la Croix. Pour la bien connaître, il faut voir en quoi cette société diffère, dès l'origine, de la société païenne, comment elle la décomposa, quels peuples nouveaux se mêlèrent aux Chrétiens pour précipiter la puissance romaine, pour renverser l'ordre religieux et politique de l'ancien monde.

« Si l'on envisage le christianisme dans toute la rigueur de l'orthodoxie, en faisant de la religion catholique l'achèvement de toute société, quel plus grand spectacle que le commencement et l'établissement de cette religion?

« Voici tout d'abord ce que l'on aperçoit.

« A mesure que le polythéisme tombe et que la révélation se propage, les devoirs de la famille et les droits de l'homme sont mieux connus; mais décidément l'empire des Césars est condamné, et il ne reçoit les semences de la vraie religion qu'au moment que tout ne périclète pas dans son naufrage. Les disciples du Christ, qui préparent à la société un moyen de salut intérieur, lui en ménagent un autre à l'extérieur; ils vont chercher au loin, pour les désarmer, les héritiers du monde romain.

« Ce monde était trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop enchaîné de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le christianisme. Une religion nouvelle avait besoin de peuples nouveaux; il fallait, à l'innocence de l'Évangile, l'innocence des hommes sauvages; à une foi simple, des cœurs simples comme cette foi.

« Dieu ayant arrêté ses conseils, les exécute. Rome, qui n'aperçoit à ses frontières que des solitudes, croit n'avoir rien à craindre; et nonobstant, c'est dans ces champs vides que le Tout-Puissant rassemble l'armée des nations. Plus de quatre cents ans sont nécessaires pour réunir cette innombrable armée, bien que les Barbares, pressés comme les flots de la mer, se précipitent au pas de course. Un instinct miracu-

leux les conduit ; s'ils manquent de guides, les bêtes des forêts leur en servent ; ils ont entendu quelque chose d'en haut qui les appelle du septentrion et du midi, du couchant et de l'aurore. Qui sont-ils ? Dieu seul sait leurs véritables noms. Aussi inconnus que les déserts dont ils sortent, ils ignorent d'où ils viennent, mais ils savent où ils vont : ils marchent au Capitole, convoqués qu'ils se disent à la destruction de l'empire romain, comme à un banquet.

« La Scandinavie, surnommée la fabrique des nations, fut d'abord appelée à fournir ses peuples : les Cimbres traversèrent les premiers la Baltique ; ils parurent dans les Gaules et dans l'Italie, comme l'avant-garde de l'armée d'extermination.

« Or donc cette grande division des soldats du Dieu vivant, formée des quatre ligues des Slaves, des Goths, des Allemands, des Germains, avec tous leurs mélanges de noms et de races, appuyait son aile gauche à la mer Noire, son aile droite à la mer Baltique, et avait sur son front le Rhin et le Danube, faible barrière de l'empire romain.

« Le même bras qui soulevait les nations du pôle chassait des frontières de la Chine les hordes de Tartares appelées au rendez-vous. Tandis que Néron versait le premier sang chrétien à Rome, les ancêtres d'Attila cheminaient silencieusement dans les bois ; ils venaient prendre poste à l'orient de l'empire, n'étant d'un côté séparés des Goths que par les Palus-Méotides, et joignant de l'autre les Perses, qu'ils avaient à demi subjugués. Les Perses continuaient la chaîne avec les Arabes ou les Sarrasins en Asie ; ceux-ci donnaient en Afrique la main aux tribus errantes du Burgah et du Sahara, et celles-là aux Maures de l'Atlas, achevant d'enfermer dans un cercle de peuples vengeurs et ces dieux qui avaient envahi le ciel, et ces Romains qui avaient opprimé la terre.

« Ainsi se présente le christianisme dans les quatre premiers siècles de notre ère, en le contemplant avec la persuasion de sa divine origine.

« Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé, si vous ne considérez le christianisme ou comme une révélation, laquelle a opéré une transformation sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit humain vers la grande civilisation : système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul peut vous initier au secret de la société nouvelle.

« Une religion qui a couvert le monde de ses institutions et de ses monuments, une religion qui fut le sein et le moule dans lequel s'est formée et façonnée notre société tout entière, n'aurait-elle eu d'autres fins, d'autres moyens d'action que la prospérité d'un couvent, les richesses d'un clergé, les cartulaires d'une abbaye, les canons d'un concile ou l'ambition d'un Pape ?

« Les résultats du christianisme sont tout

aussi extraordinaires, philosophiquement que théologiquement parlant. Décidez-vous entre le choix des merveilles.

« Et d'abord le christianisme philosophique est la religion intellectuelle substituée à la religion matérielle, le culte de l'idée remplaçant celui de la forme : de là un différent ordre dans le monde des pensées, une différente manière de déduire et d'exercer la vérité religieuse. Aussi, remarquez-le, partout où le christianisme a rencontré une religion matérielle, il en a triomphé promptement, tandis qu'il n'a pénétré qu'avec lenteur dans les pays où régnaient des religions d'une nature spirituelle comme lui. Aux Indes il livra de longs combats métaphysiques, pareils à ceux qu'il rendit contre les hérésies ou contre les écoles de la Grèce.

« Tout change avec le christianisme (à ne le considérer toujours que comme un fait humain) ; l'esclavage cesse d'être le droit commun ; la femme reprend son rang dans la vie civile et sociale ; l'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corruptrice, fautive et privée de la société antique, pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable ; morale, vraie et générale de la société moderne ; on est allé des dieux à Dieu.

« Il n'y a qu'un seul exemple dans l'histoire d'une transformation complète de la religion d'un peuple dominateur et civilisé. Cet exemple unique se trouve dans l'établissement du christianisme sur les débris des idolâtries dont l'empire romain était infecté. Sous ce seul rapport, quel esprit un peu grave ne s'enquerrait de ce phénomène ? Le christianisme ne vient point pour la société, ainsi que Jésus-Christ vient pour les âmes, comme un voleur ; il vient en plein jour, au milieu des lumières, au plus haut période de la grandeur latine. Ce n'est point une horde des bois qu'il va d'abord attaquer (là, il ira aussi quand il le voudra) : c'est aux vainqueurs du monde, c'est à la vieille civilisation de la Judée, de l'Égypte, de la Grèce et de l'Italie, qu'il porte ses coups. En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le christianisme dépasse les limites de l'empire romain.

« La cause efficiente de son succès rapide et général est celle-ci : le christianisme se compose de la plus haute et de la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine ; or ces deux choses ne s'étaient jamais trouvées réunies dans une même religion ; de sorte que cette religion convient aux écoles spéculatives et contemplatives, dont elle remplaçait les initiations, à la foule policée, dont elle corrigeait les mœurs,

à la population barbare, dont elle charmait la simplicité et tempérât la fougue.

« Si le dogme de l'unité d'un Dieu a pu remplacer les absurdités du polythéisme, c'est-à-dire si une vérité a pris la place du mensonge, qui ne voit que, la pierre angulaire de l'édifice social étant changée, les lois, matériaux élevés sur cette pierre, ont dû s'assimiler à la substance élémentaire de leur nouveau fondement ?

« Comment cela s'est-il opéré ? Quelle a été la lutte des deux religions ? que se sont-elles prêtées ? que se sont-elles enlevées ? Comment le christianisme a-t-il passé de son âge héroïque à l'âge d'intelligence, du temps de ses intrépides martyrs au temps de ses grands génies ? comment a-t-il vaincu les bourreaux et les philosophes ? comment a-t-il pénétré à la fois tous les entendements, tous les usages, toutes les mœurs, tous les arts, toutes les sciences, toutes les lois criminelles, civiles et politiques ?

« Comment les deux sexes se partagèrent-ils les postes dans l'action générale ? Quelle fut l'influence des femmes dans l'établissement du christianisme ? N'est-ce pas aux controverses religieuses, à la nécessité où les fidèles se trouvèrent de se défendre, qu'est due la liberté de la parole écrite, l'empire du monde étant le prix offert à la pensée victorieuse ?

« Il y a dans l'histoire, prise au pied de la croix et conduite jusqu'à nos jours, de grandes erreurs à dissiper, de grandes vérités à établir, de grandes justices à faire. Sous l'empire du christianisme, la lutte des intelligences et des légitimités contre les ignorances et les usurpations cesse par degrés ; les vérités politiques se découvrent et se fixent. Le gouvernement représentatif, que Tacite regarde comme une belle chimère, devient possible ; les sciences, demeurées presque stationnaires, reçoivent une impulsion rapide de cet esprit d'innovation que favorise l'écroulement du vieux monde. Le christianisme lui-même, s'épurant après avoir passé à travers les siècles superstitieux et de force, devient chez les nations nouvelles le perfectionnement même de la société.

« Loin de faire rétrograder la science, le christianisme, débrouillant le chaos de notre ère, a montré que la race humaine, qu'on supposait arrivée à sa virilité chez les anciens, n'était encore qu'au berceau. Le christianisme croît et marche avec le temps ; lumière quand il se mêle aux facultés de l'esprit, sentiment quand il s'associe aux mouvements de l'âme ; modérateur des peuples et des rois, il ne combat que les excès du pouvoir, de quelque part qu'ils viennent ; c'est sur la morale évangélique, raison supérieure, que s'appuie la raison naturelle de son ascension, vers le sommet élevé qu'elle n'a point encore atteint. Grâce à cette morale, nous avons appris que la civilisation ne dépouille pas l'homme de

l'indépendance et qu'il y a une liberté née des lumières, comme il y a une liberté fille des mœurs.

« Les Barbares avaient à peine paru aux frontières de l'empire, que le christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événements, la combinaison de la force intellectuelle et de la force matérielle pour la destruction du monde païen, est un fait où se rattache l'origine d'abord inaperçue de l'histoire moderne. Quelques invasions promptement repoussées, une religion inconnue se répandant parmi des esclaves, pouvaient-elles attirer les regards des maîtres de la terre ? Les philosophes pouvaient-ils deviner qu'une révolution générale commençait ? Et cependant ils ébranlaient aussi les anciennes idées ; ils altéraient les croyances, ils les détruisaient dans les classes supérieures de la société, à l'époque où le christianisme sapait les fondements de ses croyances, de ses idées, dans les classes inférieures. La philosophie et le christianisme attaquant le vieil ordre de l'univers par les deux bouts, marchant l'un vers l'autre en dispersant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux contendants avaient pris quelque chose l'un de l'autre dans leur assaut contre l'ennemi commun ; ils s'étaient cédés des hommes et des doctrines ; mais quand, vers le milieu du IV^e siècle, il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le christianisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la forme populaire : la philosophie n'était armée que du pouvoir des tyrans ; Julien livra le dernier combat, et fut vaincu. Brisant de toutes parts les barrières, les hordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres, naguère arrosés du sang des martyrs. Le christianisme était alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés, et parmi les tribus sauvages : le genre humain revenait à la liberté par la morale.

« Soit qu'on le regarde avec les yeux de la foi ou avec ceux de la philosophie, le christianisme a renouvelé la face du monde. Le christianisme n'est point le cercle inflexible de Bossuet ; c'est un cercle qui s'étend à mesure que la société se développe ; il ne comprime rien, il n'étouffe rien ; il ne s'oppose à aucune lumière, à aucune liberté (160). »

C'est le catholicisme qui seul demande à grands cris et prépare, depuis près de deux mille ans, cet avènement du règne de Dieu sur la terre, invoqué dans sa prière de chaque jour : « Notre Père qui êtes aux cieux, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel ; délivrez-nous du mal. » — Avènement prédit par les prophètes et les apôtres ; où la paix et la justice remplaceraient la guerre et l'iniquité ; où l'ignorance, le mensonge et le mal seraient détruits ; où toutes les nations « ne formeraient qu'un seul et même corps ; » où « il n'arrivera plus à l'homme de bâtir pour

qu'un autre habite la maison, et de planter pour qu'un autre mange les fruits, et où la terre sera remplie de la science du Seigneur, comme le fond de la mer des eaux qui la couvrent (161). » — Avènement célébré par les Pères, les Millénaires, saint Polycarpe, Papias, saint Irénée, saint Justin, Nepos, Victorin, Lactance, Tertullien, Sulpice Sévère, Julius, Hilarion, Commodianus; et inauguré dans le monde par les martyrs chrétiens de saint Etienne à Morus, et de Savonerole aux missionnaires du Ponting et de la Cochinchine.

C'est le catholicisme qui seul a proclamé, dix-huit siècles avant la révolution française, ces grands et immortels principes : Liberté, Egalité, Fraternité, solidarité, abnégation, écrits à chaque ligne des Evangiles (162), des Epîtres (163) et de tous les Pères, depuis saint Jean Chrysostome (164), saint Augustin (165), Lactance (166), saint Cyprien (167), Origène (168), saint Paulin de Nole, saint Ambroise (169), saint Basile (170), Tertullien (171), Minutius Félix (172), saint Grégoire de Nazianze (173), saint Jérôme (174), jusqu'aux docteurs contemporains comme le P. Ventura (175), qui, après avoir démontré l'origine catholique de cette triple devise, ajoute : « De plus la liberté est justice, l'égalité est humilité, la fraternité est charité. Or, la vraie justice, l'humilité, la charité, sont des vertus essentiellement et exclusivement évangéliques. Ces trois paroles donc, liberté, égalité, fraternité, sont le résumé de la morale évangélique, sont tout l'Evangile dans sa plus simple expression; et, loin d'être antipathiques à l'Eglise, elle les revendique pour elle-même comme création, comme révélation divine, qu'elle seule a découverte au monde, qu'elle seule a consacrée dans le monde, et qu'elle seule a fait pratiquer dans le monde (176). »

C'est le catholicisme qui seul, depuis dix-neuf siècles, a professé dans toute sa plénitude le dogme de la solidarité universelle; non-seulement entre tous les citoyens d'une même nation et tous les membres de l'humanité actuelle (177), mais entre l'humanité de tous les lieux et de tous les temps, celle qui est passée à une autre vie comme celle qui est ou viendra sur la terre; et cette solidarité universelle, qu'on nomme « la communion des saints, » et qu'elle représente comme le corps vivant du Christ, embrasse Dieu lui-même, qui en est la principe, le lien et le centre, et doit se réaliser sous toutes les formes et dans tous les actes de la vie humaine, ainsi que l'enseignent tous les Pères et les docteurs de l'Eglise, de saint Paul (178) à Bossuet (179). « Le christianisme, » dit M. Troplong, « avait donc, de prime abord et sans tâtonnements, atteint le but et proclamé la fraternité et la solidarité universelles, dernier terme de l'esprit socialiste, source intarissable d'amour, d'où découlent l'égalité, la liberté, la charité, le sacrifice de soi-même, l'assistance désintéressée d'autrui (180). »

C'est le catholicisme qui seul, et six siècles avant Rousseau, a formulé et revendiqué le principe de la souveraineté de la communauté dans l'obéissance à la loi morale, proclamé par les théologiens catholiques, saint Thomas (181), Suarez (182), Bellarmin (183), le cardinal Cajetan, de Lugo, Billuart (184), Molina, Mariana, Cornélius-Lepide, Gerson, Fénelon, Liguori, les universités, le cardinal du Perron (185), les Papes Benoît XIV, Pie V (186), Pie VII (187), et mille autres, surtout du XII^e au XVIII^e siècle (188).

C'est le catholicisme qui seul, depuis dix-huit siècles, a décrété le suffrage de tous, en l'appliquant à l'élection des évêques et de tous les délégués de la république chrétienne, depuis les derniers clercs (189) jus-

(161) Isa. II, 9; xxix, 18-24; xxxii, 17-45; et cetera, etc.; Mich. IV, 3; II, 4, etc.; Apoc. II, xii, xiii; Ephes. III, 4-6; I Cor. XII, 26.
 (162) Joan., VIII, 32-36; X, 16; XVII, 21-23; Luc. XXIII, 8, etc.
 (163) Jac. II, 12; II Cor. III, 17; VIII, 13-14; Galat. III, 28; V, 1-13; Ephes. IV, 3-6; I Petr. I, 16; I Joan., etc.
 (164) Rom. 6 in Lazarum; hom. 22 in Epist. ad Ephes.; hom. 40 in Epist. ad Cor.: De la contrition, etc.
 (165) Cité de Dieu, I, XIX, ch. 15; De laude pacis, tom. 357, etc.
 (166) Institutions divines, I, V, ch. 15.
 (167) Ep. 69.
 (168) In Jerem., hom. 12.
 (169) De offic., I, I, c. 24.
 (170) Hom. in aliquot Scripturæ locos.
 (171) Apol., ch. 39.
 (172) In Octavio.
 (173) Sermon sur l'amour des pauvres.
 (174) In Isaiam.
 (175) La religion et la démocratie, discours funèbre pour les morts de Vienne, prononcé le 27 novembre 1848; Oraison funèbre d'O'Connell; idem, de division; voy. De la démocratie chez les Pères de l'Eglise, par M. FEUGERAY.

(176) Discours sur les morts de Vienne, page 51.
 (177) AUGUST., Cité de Dieu, I, XI, ch. 21; saint Jérôme, in Isaiam, c. LXVI; EUSEB., Prép. Evang., I, I, c. 4; saint Paul presque en entier.
 (178) Rom. XII, 5-10; I Cor. X, XII, etc.; voy. BUNGEN., Dictionnaire de Théologie, art. Communion des saints.
 (179) Catéchisme de Meaux; Politique tirée de l'Écriture sainte.
 (180) De l'influence du christianisme sur le droit romain.
 (181) De reg. princip.; Summa, sect. 1, qu. 42, art. 2, etc.
 (182) De leg., I, III, ch. 4; disp. 3, De Bellu, sect. 18.
 (183) De laicis, I, III, c. 6.
 (184) Tract. de leg., art. 4.
 (185) Harangue au tiers état.
 (186) Voy. le livre Des droits de l'homme, publié par Pie VI sous le nom de Spedalieri, 1791.
 (187) Voy. son Homél. de 1797.
 (188) Voy. Introduction à la philosophie de l'histoire, par l'abbé GENET, et le Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation moderne, par l'abbé BALMÈS.
 (189) FLEURY, Mœurs des Chrétiens, pag. 300, etc.

qu'au Pape, qui, encore aujourd'hui, peut être choisi parmi les laïques comme parmi les ecclésiastiques; qui a fait de ce principe un droit moral, comme le prescrivent Tertullien (190), saint Cyprien (191), saint Ambroise (192), Origène (193), Florus, les Papes saint Léon (194) et Grégoire VII, le concile de Clermont en 525, canon 2, les troisième et cinquième d'Orléans, en 538 et 549, canon 10, les troisième et cinquième de Paris en 557 et 615, canons 8 et 1, ce dernier confirmé par l'édit de Clotaire II; le concile de Reims, tenu sous Dagobert, canon 25; celui de Châlons sous Clovis II, canon 10, le huitième concile œcuménique, tenu à Constantinople, celui de Reims en 1049, présidé par Léon IX; — droit usurpé et confisqué par les chefs des peuples, se donnant comme « seuls représentants des peuples, » mais incessamment revendiqué par l'Eglise, en 1560 aux états d'Orléans, en 1579 et 1585 dans l'assemblée du clergé, en 1789 et jusqu'en 1830, par Gerbel, Lacordaire et les rédacteurs de l'*Avenir*.

C'est le catholicisme qui seul, depuis dix-huit cents ans, a fondé et constitué par les conciles la république universelle ou le gouvernement de tous par tous, du consentement commun et unanime, sans esclaves et sans parias comme dans l'antiquité, sans acception de majorités ou de minorités, comme dans les républiques modernes ou celles du moyen âge; solidarité universelle instituée par le Christ lui-même (*Matth.* xviii, 20), constituée dans toute sa plénitude par le concile de Pise en 1409, par le concile œcuménique de Constance en 1414, qui tous deux décidèrent que les laïques avaient voix délibérative, et par le concile de Bâle, en 1431, triples et solennelles assises de la république chrétienne, où ses principes furent posés d'une manière bien autrement radicale que ne l'ont jamais fait nos contemporains.

C'est le catholicisme qui seul a formellement et expressément proscrit du monde la domination de l'homme sur l'homme, en défendant de reconnaître aucun maître que Dieu (*Matth.* xxiii, 8, 12), en proclamant que les ministres quelconques du pouvoir ecclésiastique ou laïque n'étaient que « les serviteurs, les domestiques, les esclaves » de tous les autres (195), préposés uniquement pour les « servir et leur laver les pieds (*Joan.* xiii, 3, 17); » que leurs fonctions, évêques ou Papes, « loin de les élever au-dessus de qui que ce soit, les mettent au-dessous de tous par l'abnégation (196), » et que toute distinction, toute dignité, tout honneur est interdit aux Chrétiens, comme

le dit Tertullien, qui, après avoir rapporté que Tibère reçut de Pilate les actes de la vie et de la mort du Christ, ajoute : « Dès lors l'empereur lui-même se serait converti, s'il n'avait plus fallu des maîtres au monde, ou si les Chrétiens, sans cesser de l'être, avaient pu devenir ces maîtres-là. Mais toute dignité, toute magistrature sont interdites au fidèle. Ces honneurs et ces fonctions terrestres, ayant été repoussées par Jésus, appartiennent évidemment à Satan, dont celui qui s'en laisse revêtir devient le collègue. Un Chrétien ne saurait pas plus être roi qu'un roi ne peut être chrétien (197). »

C'est le catholicisme qui seul condamna canoniquement et frappa de ses foudres tout impôt enlevant les choses nécessaires à la vie, — jusqu'à l'interdire « même sous peine de mort (198), » — et en général toute contribution autre qu'une assurance libre, juste et mutuelle. Pères et théologiens, tous sont unanimes à ce sujet : saint Athanase, saint Chrysostome, saint Basile, en Orient; Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, en Afrique; Salvien (199), saint Martin, saint Hilaire dans les Gaules; les Papes en Italie, saint Thomas, Cajetan, la Sorbonne, les universités, saint Liguori et Pie V dans sa bulle *In cœna Domini*.

C'est le catholicisme, qui seul décréta et fonda dans toute la chrétienté l'instruction gratuite commandée par Jésus-Christ (*Matth.* x, 8), instituée canoniquement par les conciles romains en 826, sous le Pape Eugène II, en 853 et en 1078, et de nouveau en 1179 par le troisième concile œcuménique de Latran, qui décide que l'Eglise « est tenue » de donner cette instruction gratuite, et veut « que la permission d'enseigner soit accordée gratuitement; que sous aucun prétexte on n'exige rien de ceux qui enseignent et qu'on empêche personne d'enseigner; » — proclamant avec le Pape Benoît XIII que « l'ignorance est la source de tous les maux (200); » — Avec l'université, que « de droit divin, canon et civil, on ne doit aucune chose recevoir (201); » — imposant par la bulle du Pape Urbain V aux élèves de la faculté des arts le serment de ne jamais rien payer pour leurs grades; — couvrant le sol entier de l'Europe d'universités gratuites (202); — et déclarant par la bouche de Pierre d'Ailly que « la vérité scientifique est, comme la vérité religieuse, un bien spirituel, c'est-à-dire un don du Saint-Esprit, et que nul ne peut donc la vendre ni l'acheter sans être coupable de simonie (203). »

C'est le catholicisme qui, seul, a révélé dans toute sa magnificence la sainteté et la

(190) *Apologétique*, ch. 59.

(191) Lib. I, epist. 4; epist. 68, *ad clericum*, etc.

(192) *Epist. ad Vercellenses*.

(193) *In Num.*, hom. 22; *Hom. in Levit.*

(194) *Epist.* 92.

(195) *Matth.* xviii, 1-4; xx, 25-28; *Marc.* ix, 53-55; x, 42-45; *Luc.* ix, 46-48; xxii, 25-27; *I Petr.* v, 2, 3, etc.

(196) Saint Jérôme, *Epist. in Oceanum*; saint Bernard, *Au Pape Eugène*, etc.

(197) *Apologétique*.

(198) Saint Liguori, *CADASSUT*.

(199) *De gubern. Dei*, l. I, v et vi.

(200) Bulle de 1724, en faveur des Frères des écoles chrétiennes.

(201) *Histoire de Paris*, par FÉLIBIEN, t. IV, aux preuves, p. 537.

(202) *Voy. MICHELET, Précis du moyen âge*, pag. 112; RUBICHON, TANNER, etc.

(203) Jean GERSON, par R. Thomassy, p. 34.

glorification du travail réhabilité, élevé à la hauteur de la prière et du culte par les constitutions apostoliques (204), Saint Chrysostome (205), saint Basile (206), saint Augustin (207) et saint Benoît (208), tous les Pères et fondateurs des ordres monastiques jusqu'à l'archevêque-cardinal de Cambrai (209), en concluant avec saint Chrysostome au « travail attrayant, » et avec saint Paul (*II Thess.* III, 10) et saint Clément (210) que « celui qui ne veut point travailler ne doit point manger (211). »

C'est le catholicisme qui seul foudroie de ses plus implacables anathèmes l'exploitation de l'homme par l'homme, à toutes les pages de la Bible (212), par toutes ses plus hautes autorités, de saint Chrysostome (213) et de saint Jérôme (214), au cardinal-archevêque de Cambrai (215); — stigmatise de ses anathèmes l'inégalité par ses prêtres, comme Salvien (216), ses évêques, comme saint Basile, saint Astère, évêque d'Amasie (217), et ses Papes, comme Sixte III; — et accable les mauvais riches des plus terribles malédictions par la bouche du Christ lui-même, de ses apôtres (218), de Salvien (219), saint Augustin (220), saint Ambroise, saint Basile (221) et de tous les Pères, mais surtout saint Chrysostome, qui les assimile à des voleurs et à des assassins (222); de saint Grégoire le Grand, qui les appelle brigands et homicides (223), et de saint Jérôme qui montre comme les richesses peuvent devenir une iniquité (224) ou une spoliation (225).

C'est le catholicisme qui seul attaque de front et creuse jusqu'en ses dernières profondeurs le formidable problème de la possession, discuté publiquement par la chrétienté tout entière durant deux siècles, le treizième et le quatorzième; — proclame que « la terre est à Dieu avec tout ce qu'elle contient, et que l'humanité n'en a que l'u-

suffruit (226); » — rejette le système de l'individualisme absolu, par ses ordres monastiques, ses Pères et ses théologiens, de saint Chrysostome (227), à M. Olier, fondateur et premier supérieur du séminaire de Saint-Sulpice (228), déclarant en ce sens avec saint Augustin que « quiconque possède sur la terre, est infidèle à la loi du Christ, » et que « tout prêtre propriétaire en ce monde est par cela seul déchu de son caractère (229); » — défend en même temps contre les albigeois, les hérétiques, les franciscaines et l'empereur Louis V, de Bavière, le droit de possession personnelle; — et conclut en posant l'idéal de la solidarité universelle de tous les biens par l'esprit de sacrifice et d'amour, identifiant ainsi la propriété individuelle et la propriété collective en une conception nouvelle, inouïe, découplant directement des enseignements du Christ (230) développés par saint Jérôme (231), saint Basile (232), saint Augustin (233), Salvien (234), saint Césaire (235), saint Grégoire de Nysse (236), saint Ambroise (237), saint Chrysostome (238), saint Paulin de Nole (239), saint Astère (240), saint Grégoire le Grand (241), saint Thomas, saint Bonaventure (242), et fixés par tous les Papes, notamment par Honorius III, Grégoire IX, Innocent IV, Alexandre IV, Nicolas III dans sa fameuse bulle: *Exiit qui seminat*, Martin IV, Clément V dans sa constitution *Exiit de paradiso*; Jean XXII dans ses célèbres décrétales *Quorundam exigit* [1317], *ad conditorem* [1322], *cum inter nonnullos* [1323] et *Quia quorundam* [1324].

C'est le catholicisme qui seul, créant d'un jet cette solidarité dans la possession universalisée sans cesser d'être personnelle, fonda, dès le premier jour de son apparition sur la terre, cette communion de tous les biens moraux, intellectuels et physiques, surgie avec l'Eglise de Jérusalem (*Act.* II, 44-47; IV, 31-37), et dont la moindre infrac-

(204) Lib. IV, c. 2.

(205) *De elemosyna*, t. III, p. 256; hom. 22, in illud: *Salutate Priscillam*, tom. III, pag. 178-180.(206) *Moral.*, reg. 48, c. 1.

(207) « Qui laborat orat. »

(208) Règle.

(209) Mandement de 1845 sur la loi du travail.

(210) *Constitutions apostoliques*, I, 7.(211) Voy. *Le catholicisme est-il hostile à l'industrie?* par H. FEUGERAY.(212) *Levit.* XIX, 13; *Deut.* XXIV, 14; *psal.* LII et LXXXI, 3, 5; *Ecclesi.* XIII, 22, 29; LII, 4, 5.(213) *Homil.*(214) *Traité des vanités du siècle*, ch. 11, v. 24, et son éditeur le P. Martiannay.

(215) Mandement de 1845.

(216) *Contr. avarit.*(217) *Hom.* 3 *advers. avarit.*(218) *Luc.* VI, 24, 25; XVI, 19-31; *Matth.* XIX, 24, 25; *Jac.* I, 10, 11; II, 5-7; V, 4-6.(219) *Contr. avarit.*, l. 1.(220) *De verbis Domini.*(221) *In ditescens.*, t. I, p. 344.(222) *Hom.* 81 in *Matth.*, etc.(223) *Pastor.*, III, 21.(224) *Comm. in Soph.*, c. 54. *Lettre à Hedibia*, 170.(225) *In Michæam.*, c. 6.(226) *Levit.* XIV, 23; *I Cor.* X, 26; *Exod.* XIX, 5; *psal.* XXII, 1, 49; *Isa.* XIV, 2, 25; *Joel.* III, 18; *Zachar.*, saint Ambroise, saint Augustin, etc.(227) *Homel.*(228) *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, p. 253 à 262.(229) *Sermo de contemptu mundi*, tract. 9, c. 2.(230) *Luc.* XIV, 35; VI, 2, 9, 30; XI, 41; XII, 35; XVII, 18-25; *Matth.* XIX, 16-24; *Marc.* X, 17-25.(231) *Lettre à Julianus*; *Lettre à Hedibia*.(232) *Homélie contre les riches*, l. III, p. 81-94; *De avarit.*; *Concio de divit. et paupert.*; *hom.* 9; in *Matth.*(233) *In psal.* CXLVII; *Serm. de det. chord.*, c. 12.(234) *Contr. avarit.*, l. I, § 7; l. II et III.(235) *Hom.* 21.(236) *Traité de Naboth, et des pauvres.*(237) T. VIII, p. 148; t. II, p. 347, *De Naboth.*, c. 12; *In psal.* CXVIII, octon. 8; *serm.* 64 in *Luc.*, c. XII et XVI.(238) *Hom.* in *Matth.*; *hom.* 7 *De Lazaro*; *concio De jejun.*, et *elemos.*, et alias.(239) *Épist.* 34, de *Gazophilacio*.(240) *Hom.* 3, *advers. avarit.*(241) *Pastoralis curæ* p. III, adm. 22.(242) *Apologie des pauvres*.

tion était punie de mort (*Act.* v, 1, 11), qui existait encore à la fin du 1^{er} siècle selon saint Barnabé (243) et l'auteur de l'*Eptre à Diognète*; au 11^e, selon saint Justin (244) et Lucien (245); au 111^e, selon Tertullien (246), saint Clément d'Alexandrie, Origène et saint Cyprien; au 11^e, selon Arnobe et Lactance; — toujours représentée comme obligatoire par saint Clément (247), saint Augustin (248), saint Ambroise (249), saint Basile (250), saint Jérôme (251), saint Jean Chrysostome, saint Grégoire le Thaumaturge, saint Isidore de Damiette, et saint Grégoire le Grand (252); — constituée de droit canonique pour tous les biens de l'Eglise; — appliquée pendant mille cinq cents ans consécutifs par tous les ordres monastiques; écrite dans toutes leurs règles, celles de saint Augustin (253) et de saint Benoît (254), comme celle de saint François d'Assises (255), en réalisant ainsi cette loi suprême de la répartition pratiquée par le Christ, prescrite par les apôtres (*Act.* 11, 45), par saint Augustin (256), saint Bernard (257) et les Pères: « A chacun selon ses besoins. »

C'est le catholicisme qui, seul, a résolu d'un coup toutes les questions économiques par l'abolition de l'intérêt du prêt, dont le précepte écrit d'un bout à l'autre de la Bible (258) et de l'Evangile (*Luc.* vi, 35; *Math.* v, 42), imposé par la loi mosaïque depuis trois mille six cents ans, — décrété par six cents conciles, de celui d'Elvire et de Nicée, à l'assemblée du clergé de 1700, par cent bulles spéciales de Papes, de saint Léon à Benoît XIV et Pie VII, en 1800, par tous les Pères et les docteurs sans exception durant dix-sept siècles consécutifs, — appliqué par la législation civile comme par la législation religieuse pendant près de mille ans (259), — déclaré « de droit naturel, divin et ecclésiastique (260), » obligeant sous peine de péché mortel (261) et d'hérésie, selon le concile œcuménique de Vienne et l'assemblée de 1700, — et qui

n'est, en résumé, que l'application de cette grande loi de justice distributive prescrite par les livres saints: « A chacun selon ses œuvres (262). »

C'est le christianisme qui, seul, a trouvé et appliqué le moyen normal et pratique de cette abolition de tout intérêt du capital, par l'institution du crédit gratuit, fondé au milieu du xv^e siècle dans toutes les villes de l'Italie par deux moines franciscains, Barnabé de Terni et Bernardin Thomitano de Feltre (263), encouragé et soutenu par les Papes Sixte IV, Innocent VIII, Jules II et Alexandre VII, constitué canoniquement en 1515 par le v^e concile de Letran sous la présidence de Léon X (264), adopté dans toute l'Europe et établi en France, où il existe encore à cette heure cinq débris de ces institutions de prêt gratuit, à Montpellier, à Toulouse, à Aix, à Grenoble, à Angers (265).

C'est le catholicisme qui, seul, conçut et réalisa l'association universelle et libre des travailleurs, enseignée par saint Jean Chrysostome (266), saint Grégoire le Thaumaturge (267) et les Pères, appliquée dans des associations agricoles et industrielles du moyen âge (268), vivant en communion complète pour la consommation comme pour la production, et surtout dans les confréries d'artisans fondées sur les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de solidarité, dont Louis Blanc lui-même célèbre les merveilles (269), et qui, transformées en communautés d'arts et de métiers, puis en corporation, ne succombèrent que sous les exactions fiscales et les monopoles dont la monarchie tronqua leur sainte et populaire institution.

C'est le catholicisme qui, seul, comprit et posa les bases de la constitution du travail, créée dès le 11^e siècle dans la Thébaidé, ou l'association à la fois sociale, agricole et industrielle entre laïques, se divisait en communautés comprenant jusqu'à cinquante mille travailleurs, chaque communauté se

(243) *Eptre.*

(244) *1^{re} Apologie*, c. 14.

(245) *De morte peregrini.*

(246) *Apol.*, c. 39.

(247) *Act. conc.*

(248) *Enarr. in psal. cxxxi.*

(249) *De officiis ministrorum*, l. 1, 28; in *psal. cxviii*, octon. 8; *De Naboth.*, c. 1, § 2.

(250) *Hom. in divit. et paup.*

(251) *Fragment du comment. sur le prophète Ezechiel.*

(252) *Pastoralis curæ* 111, 21.

(253) Ch. 11 et 14.

(254) Ch. 23.

(255) Ch. 6, 4 et 1.

(256) Règle tirée de sa lettre 119.

(257) *Apologia.*

(258) *Exod.* xxii, 25; *Levit.* xxv, 35-37; *Deut.* xliii, 19-20; *psal.* xiv, 1-5; *psal.* liv, 12-21; v, 13; *Nehem.* v, 7-9; *Ezech.* xviii, 3-17, etc.

(259) Voy. Pétition au concile dans la *Voix du peuple*, 8 octobre 1849: l'abolition de l'intérêt du capital par le catholicisme dans *Le Peuple*, 28 mai 1849: *Dernier mot du socialisme*, dialogues dans

Le Peuple; les feuilletons dans *La Presse*, octobre et novembre 1849; Jésus-Christ devant les conseils de guerre, par Victor Meunier, § v, vi, vii, etc.

(260) Benoît XIV.

(261) *Rituel de Toulon*, saint Thomas, p. xiii, *be malo*, art. 4, etc.

(262) *Math.* xvi, 27, *Rom.* ii, 6; *11 Cor.* v, 10; *Apoc.* xliii, 12; *Job* xxxiv, 11; *psal.* lxiu, 10, etc.

(263) Voy. AUDIN, *Histoire de Léon X*, t. II, c. 2, p. 26 à 34; *Des monts-de-piété et des banques*, par A. BLAISE; *Du progrès social*, par DE LA PAILLE, t. II, p. 21 et suiv.

(264) Sess. 10, LABB., *Concil.*, t. XIV, col. 250.

(265) *Cours de droit canon*, par ANDRÉ, tom. II, art. *Monts-de-piété*.

(266) *Homél.*

(267) *Metaphr. in ecclesiast. Salom.*, c. 4, n. 9-12.

(268) Voy. TROPLONG, *Comment. du code civ.*: *Introduction au titre de la société*; GUY COQUILLE, BONNEMÈRE; DUPIN; *coutumes*, etc.

(269) *Histoire de la Révolution française*, t. I, p. 478 et suiv.

partageant en monastères ou, si l'on veut, phalanstères, composés de trente à quarante maisons ou douze à seize cents frères, puis se coordonnant par groupes et séries en tribus, décanies et familles, avec alternance du travail moral ou matériel; gigantesque organisation qui, passant d'Orient en Occident, embrassa les arts, les lettres, les sciences, l'enseignement, l'agriculture, l'industrie, en un mot toutes les fonctions sociales; combattue, écrasée par le paganisme des gouvernements temporels, dont elle niait les idées de despotisme, de monopole et d'inégalité (270).

C'est le catholicisme qui, seul, découvrit et formula la véritable loi du progrès, développée par Vincent de Lérins, saint Jean Climaque, saint Thomas, Bellarmin, Suarez, Bossuet, Malebranche, les Papes Sixte IV, Pie V, le concile de Bâle et tous les Pères, comme nous l'avons indiqué précédemment, et qui seul en organisa l'application et le développement normal par l'institution des conciles.

C'est le catholicisme qui, seul, reconnut et proclama la liberté de conscience, la liberté religieuse ordonnée par l'Évangile (Luc. ix; Act. v, 38); prescrite par Tertullien (271), Lactance (272), Théophilacte, saint Augustin (273), saint Hilaire (274), saint Martin, saint Athanase (275), saint Ambrôise, saint Chrysostome, Fénelon, imposée comme obligatoire par le concile de Tolède, et innovant ce culte « en esprit et en vérité, » qu'enseigna le Christ (276) et ses apôtres (277), qui, selon saint Pierre (1^{er} Petr. ii, 9), fait de chaque homme un ministre du sacerdoce, et qu'Origène exprimait ainsi : — « Comme saint Pierre dit à toute l'Église : Vous êtes la race choisie, l'ordre des prêtres, rois, la nation sainte, » vous êtes donc tous une race de prêtres, et c'est pour cela que vous vous approchez du sanctuaire. Mais aussi chacun de nous a son offrande en soi et allume le feu sur son autel, afin qu'il brûle toujours. Lorsque je renonce à tout ce que j'ai, lorsque je porte ma croix et que je suis Jésus-Christ, je sacrifie sur l'autel de Dieu; ou lorsque je livre mon corps brûlant d'amour et que j'acquiesce la gloire du martyr, je sacrifie sur l'autel de Dieu. Lorsque j'aime mes frères, de sorte que je donne ma vie pour eux, lorsque je combats jusqu'à la mort pour la justice et la vérité, je sacrifie sur l'autel de Dieu. Lorsque je me purifie de

désirs impurs, lorsque le monde est crucifié pour moi, et moi pour le monde, je sacrifie à Dieu et je deviens son prêtre » (278).

C'est le catholicisme qui, seul, donna le dernier mot de la justice rédemptrice sur la terre, en proclamant la réhabilitation du coupable par son seul repentir et son expiation purement volontaire, transformant ainsi à son tribunal divin de la pénitence, le châtement en rédemption moralisatrice, la chute en salut, et le glaive en amour infini, sublime idéal dont l'institution doit remplacer peu à peu nos prisons, nos bagues et nos échafauds.

C'est le catholicisme qui, seul, opéra par la sainteté l'émancipation de la femme, en élevant le mariage à la hauteur d'un sacrement, la famille et la transmission de la vie à la puissance d'une institution divine, commençant dès le premier jour de sa naissance, pour le développer jusqu'à la fin des siècles, l'affranchissement de la femme et de l'enfant, esclaves et propriété du père sous le règne du paganisme (279).

C'est le catholicisme qui, seul, comprit et accomplit la vraie réhabilitation de la chair, par la résurrection du Christ, le dogme de la résurrection de la chair, tout l'ordre de ses institutions sacramentelles, et en transformant par l'extrême-onction la mort en simple palingénésie, faisant de nos corps la demeure même de l'Esprit-Saint (280), et proclamant l'immanence de Dieu dans toute la création, car selon saint Paul *in Deo vivimus, movemur et sumus*.

C'est le catholicisme qui, seul, posant la synthèse de tout ordre humain et divin, a divinisé la raison, non cette abstraction vide, nominale et fictive, qui varie comme l'intelligence bornée de chaque homme, mais cette Raison éternelle, absolue, infinie, verbe, parole et pensée de Dieu lui-même, que les Chrétiens adorent dans le Christ, comme l'expriment saint Jean (C. xiii, et *epist.* 1), saint Justin (281), saint Irénée (282), saint Clément d'Alexandrie (283), Tertullien (284), saint Augustin (285), Origène et toute l'Église; réalité, esprit et vie faite chair et humanité, remplissant toute l'histoire depuis six mille ans, comme elle remplit toute l'éternité, et à laquelle tout homme participe dans le Christ (286) : — croyance universelle et indefectible, qui, toujours progressive dans la compréhension intellectuelle que chacun en a, reste tou-

(270) Voy. CASSIAN., *De institut. canob.*; *Or. monastiques*, etc.

(271) *Ad Scapulam*.

(272) *Lib. x Institut.*, c. 20.

(273) *Contra. Manich.*

(274) *Ad Constant.*, et *Ad Aux.*

(275) *Ad solit. vit. agent.*

(276) *Jonn.* iv, 23, 24; *Marc.* vii, 14-16; *Math.* xv, 10, 11.

(277) *Rom.* ii, 28, 29; vii, 6; viii, 14-34; *Coloss.* ii, 16.

(278) OUGIER, *hom.* 9 *in Lev't.*, n. 9; Cf. TRAT.,

De orat., cap. 18; et *Constit. apost.*, lib. iii, cap. 15.

(279) Voy. TAULOG, *De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains*; Européen, t. II, n. 28, p. 66.

(280) Voy. toutes les épîtres, etc.

(281) *1^{re} Apol.*, c. 63.

(282) *Advers. hæres.*, l. iv, c. 21, 22.

(283) *Pedagogue*, l. i, c. 7.

(284) *Adv. Jud.*, c. 1 et 3.

(285) *De morib. eccles.*, l. i, c. 28.

(286) Saint Hippolyte, saint Méthodius, etc.

jours une et immuable dans l'Eglise ou la société spirituelle qui en garde le dépôt complet et intact depuis deux mille ans sans interruption.

Enfin, c'est le catholicisme qui détruit l'esclavage et le servage ; créa le gouvernement représentatif par ses conciles ; fonda le jury, qui existait dès Charlemagne et qu'on retrouve en vigueur aux XII^e et XIII^e siècles ; — institua le code de procédure civile par le concile de Latran, en 1315 ; — établit les garanties de la procédure criminelle ; — inaugure ce droit politique moderne, dont Montesquieu montre les bienfaits ; — inonde tout le sol de la chrétienté de ses fondations de bienfaisance, qui épuisent toutes les formes possibles de la charité, tous les remèdes imaginables des maux de l'âme et du corps, et sont encore aujourd'hui les seuls refuges du pauvre ; — impose aux évêques par ses conciles, et en particulier le sixième concile d'Arles, canon 17, en 813, celui de Tours, la même année, et celui de Châlons-sur-Saône, la protection et la défense des pauvres et des opprimés ; — fait de tous les Papes, dans le moyen âge, les tribuns et les mandataires des peuples ; — crée les arts, les lettres, les langues et toutes les sciences modernes ; — invente, au X^e siècle, le système de numération, par le moine Gerbert, depuis Pape ; l'algèbre, par le moine Luca di Borgo ; la gamme musicale, par les deux bénédictins de Saint-Amand, Huguebalde, au IX^e siècle, et Guy d'Arrezzo, au X^e ; — découvre, au IV^e siècle, la circulation du sang, par l'évêque Numésius ; les lois de l'anatomie, par Fallope, chanoine de Modène, et Sténon, évêque ; les lois de la lumière, par un abbé sicilien, Maurolyco, et un évêque, Antonio de Dominis ; l'électricité, par deux ecclésiastiques, Lanx et Beccaria ; — devine, dès le XIII^e siècle, par le moine Roger Bacon, l'attraction, le magnétisme, la boussole, la vapeur, l'usage de la poudre, l'aérostat, le télescope, la cloche à plongeur, les ponts suspendus et la mécanique ; — constitue l'astronomie moderne par le chanoine Copernic et le cardinal de Cusa, mort un siècle avant la naissance de Galilée ; fixe la minéralogie par un chanoine de Paris, l'abbé Haüy ; crée et perfectionne l'horlogerie par Richard, abbé de Saint-Alban au IV^e siècle, l'archidiacre Pacificus de Véronne au IX^e, le Pape Sylvestre au X^e ; les télescopes par des moines ; le microscope par un Minime, le P. Magnan ; les lunettes par un Dominicain, Alexandre Spina ; le paratonnerre par un prêtre de Moravie, Procopius Divisch ; les télégraphes par l'abbé Chappe ; — en un mot, tout sans exception, depuis les révélations de la morale et les hauteurs les plus transcendantes de la science et de l'art, jusqu'aux pratiques les plus vulgaires et aux inventions les plus usuelles, tout est né de lui et par lui. C'est lui qui a fait l'humanité et le monde moderne tout entier, sol et peuples, âme et corps, biens et vie. En dehors de lui

il n'y a rien que l'erreur, le mal, le néant, la mort.

« Tous les éclairs échappés au génie, » dit M. Villeneuve Bargemont, « tous les efforts entrepris pour le bonheur et l'amélioration morale de l'humanité, appartiennent plus ou moins directement à l'esprit du christianisme universel, c'est-à-dire du catholicisme, et c'est en son nom que nous aimons à les revendiquer. Disons seulement que si, dans les beaux-arts, le catholicisme a toujours su inspirer plus heureusement le génie, il a également indiqué aux sciences morales une voie plus directe et plus sûre, et un but plus conforme à la dignité de l'homme et à sa destinée religieuse. »

Quant à l'action politique du catholicisme, qui, dominant toutes les formes transitoires par son esprit indéfiniment et incessamment progressif, assure ainsi la perpétuelle amélioration sociale de l'humanité, nous ne saurions mieux l'expliquer qu'en empruntant au cours d'économie sociale de M. de Coux les passages suivants :

« Le christianisme ne formule aucun système gouvernemental, aucune loi civile, et son intervention, à cet égard, ne dépasse pas la consécration, en quelque sorte abstraite, de tout ordre légal existant, consécration encore qui n'a rien d'absolu, puisqu'elle n'exclut aucun des changements opérés sans le concours d'une coupable violence. Abstraction faite de la soumission indispensable au maintien de la tranquillité publique, il ne pose que des préceptes généraux, il ne prescrit au croyant que des devoirs personnels, et il abandonne à la conscience collective des peuples façonnés par lui, le soin d'y adapter leur organisation externe. La nature des pouvoirs, leurs attributions diverses dans la sphère qui leur est propre, lui importent donc assez peu, et monarchie ou république, aristocratie ou démocratie, tout lui convient, pourvu que les fonctionnaires, dans leurs actes officiels, soient animés de son esprit, et qu'il y ait, qu'on nous passe ce terme, incarnation graduelle de sa morale, dans les lois, les usages et les mœurs. Ainsi il se prête, avec une merveilleuse facilité, aux exigences les plus diverses des temps et des lieux, et c'est en partie à cause de cela que le christianisme pur, le christianisme vrai, a recueilli de ses ennemis eux-mêmes le beau titre de catholicisme : car tous les hommes peuvent avoir la même foi, mais à moins d'un miracle perpétuel, ils ne peuvent se plier à une seule forme de gouvernement, obéir à une même législation civile. Nul ordre légitime ne peut par conséquent aspirer à la domination du genre humain tout entier, s'il ne comporte pas la coexistence d'un nombre indéfini d'ordres légaux indépendants les uns des autres, et créant, chacun à sa manière, la seconde et dernière garantie des personnes et des choses, la pénalité terrestre. Il y aurait en effet contradiction évidente dans les termes à saluer d'un nom d'universel tout culte qui frappe de l'immu-

stabilité inhérente à la révolution, la hiérarchie politique, la jurisprudence des tribunaux laïques, l'organisation administrative ou militaire, les lois qui régissent l'état des personnes, régissent et protègent la propriété.

« Le prosélytisme catholique, le prosélytisme qui ne s'étonne ni du climat, ni de la race, ni des habitudes gouvernementales, ni du patriotisme des convertis, est une innovation tellement chrétienne qu'il a commencé avec notre ère. Incompatible avec la mission des Israélites, peuple destiné à vivre isolé des autres peuples, il l'est encore avec tous les cultes inventés par les hommes, car, soit avant la venue du Sauveur, soit depuis, le fondateur d'aucune religion d'origine humaine n'a osé séparer son ordre légal de son ordre légitime, en délaissant aux laïques le droit de se faire des institutions, le droit de se constituer eux-mêmes, selon les temps et les circonstances, en sociétés civiles distinctes, sans cesser cependant de former toujours une seule et même société spirituelle. La gloire d'une innovation si féconde, ainsi que nous le verrons plus tard, en biens matériels, était réservée à la nouvelle alliance scellée sur le Golgotha; et les premiers Chrétiens, lorsqu'ils s'arrogèrent autour du berceau de leur foi, le nom de Catholiques, ne firent que s'adjuger un titre auquel eux seuls pouvaient prétendre. Il est demeuré à l'Église de Rome, par la même cause, grâce à l'impuissance où sont ses rivales, chrétiennes ou infidèles, de le porter. Car, il ne s'obtient qu'autant que plusieurs conditions sont pleinement accomplies, et si, d'une part, l'islamisme, par exemple, ne satisfait aucune, de l'autre, les hérésies sorties de l'Évangile n'ont jamais pu remplir que celle dont nous venons de parler.

« Comme le christianisme n'a à sa disposition aucune des ressources de l'ordre légal, il agit d'une autre manière, et la civilisation qui en procède, s'avance lentement les individus aux multitudes, et des multitudes au législateur. Il ne change donc rien, immédiatement du moins, à la constitution politique des peuples dont il s'empare; il ne détruit que leur ordre légitime; et encore, dans cet ordre, il respecte tout ce qu'il peut épargner, les pouvoirs dont les fonctions se rattachent à l'ordre légal, et qu'il réduit à n'être en théorie que ce qu'ils sont en pratique. Mais dans toute constitution chrétienne, il y a un travail lent et invisible sur les mœurs par les croyances, sur l'opinion par les mœurs, et sur le législateur, roi, aristocratie ou démocratie, l'importe, par l'opinion. De là, ce progrès si longue haleine, en quelque sorte invincible, quelquefois ralenti et jamais arrêté, de la civilisation chrétienne; elle croît comme la plante que fatiguent les frimas, que dessèche la canicule, que courbe la tempête, par la vie qui est en elle, par la force sortie de ses racines, par la liberté qu'elle a d'étendre où elle veut ses rameaux.

« Les peuples chrétiens diffèrent donc des autres peuples en ce que ceux-ci sont ordinairement moins avancés en civilisation que leurs législateurs temporels, tandis que ceux-là le sont presque toujours davantage, et valent par conséquent presque toujours mieux que leurs lois. L'époque de Charlemagne est enveloppée, de ténèbres trop épaisses pour que nous puissions savoir jusqu'à quel point il obéissait à l'opinion dans ses Capitulaires. Mais l'histoire à la main, il serait aisé de démontrer qu'elle a servi de guide à la plupart des princes qui ont concouru par leurs actes au progrès des nations modernes. Nous ne nous occupons pas ici des détails de procédure, des questions de forme si chères aux jurisconsultes; nous voulons parler des principes fondamentaux de l'ordre légal, du droit politique, de l'organisation financière et administrative, des limites apportées à l'autorité du souverain, du père, de l'épouse et du maître. Toutes les véritables libertés conquises sur la servitude antique ont invariablement existé dans les mœurs, reçu la sanction de la conscience collective des Chrétiens longtemps avant d'être enregistrées dans les édits de leurs chefs, et cette marche ascendante du bien, ces améliorations sociales qui s'élèvent de bas en haut, de la foule au monarque, expliquent également la lenteur de l'élément civilisateur chrétien, dans son développement, et la *perfectibilité* indéfinie dont il recèle le germe.»

Au reste, les adversaires du catholicisme sont contraints d'en proclamer eux-mêmes hautement les bienfaits. Il serait trop long d'enregistrer ici tous leurs aveux à ce sujet. Bornons-nous à quelques citations.

« La religion chrétienne, » dit Montesquieu, « est le premier bien; elle est opposée au despotisme, on lui doit l'abolition de l'esclavage. — Cette religion défendant la pluralité des femmes, les princes y sont moins renfermés, moins séparés de leurs sujets, et par conséquent plus hommes; ils sont plus disposés à se faire des lois et plus capables de sentir qu'ils ne peuvent pas tout.

« Pendant que les princes mahométans donnent sans cesse la mort ou la reçoivent, la religion, chez les Chrétiens, rend les princes moins timides, et par conséquent moins cruels. Le prince compte sur ses sujets, et les sujets sur le prince. Chose admirable! la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. — Que, d'un côté, l'on se mette, devant les yeux, les massacres continuels des rois et des chefs grecs et romains, et de l'autre, la destruction des peuples et des villes par ces mêmes chefs; Timur et Gengis-kan qui ont dévasté l'Asie; et nous verrons que nous devons au christianisme et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

« C'est ce droit des gens qui fait que,

parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses : la vie, la liberté, les lois, les biens et toujours la religion, lorsqu'on ne s'aveugle pas soi-même. » (*Esprit des Lois*, liv. xxiv, c. 1, 3, 6 ; liv. xv, c. 7, 8 ; liv. xix, c. 18.)

« Je crois, » dit Saint-Simon, « que Dieu a fondé lui-même l'Eglise chrétienne ; je suis pénétré du plus profond respect et de la plus grande admiration pour la conduite des Pères de cette Eglise.

« Ces chefs de l'Eglise primitive ont prêché franchement l'union de tous les peuples ; ils les ont engagés à vivre entre eux d'une manière pacifique ; ils ont déclaré positivement et avec la plus grande énergie aux hommes puissants que leur premier devoir était d'employer tous leurs moyens à la plus prompte amélioration possible de l'existence morale et physique des pauvres.

« Les chefs de l'Eglise primitive ont fait le meilleur de tous les livres qui ait jamais été publié, le *Catéchisme primitif*, dans lequel ils ont partagé les actions des hommes en deux classes, les bonnes et les mauvaises, c'est-à-dire, celles qui sont conformes au principe fondamental de la morale divine, et celles qui sont contraires à ce principe.

« Je termine ce premier dialogue en vous déclarant franchement ce que je pense de la révélation du christianisme.

« Nous sommes certainement très-supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale ; c'est seulement depuis le xv^e siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons fait de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie et dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société que les connaissances physiques et mathématiques : c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base, c'est la morale ; or, la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a été produit, et, depuis cette époque, toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du christianisme : je dirai plus, quand la société a perdu de vue ce principe, quand elle a cessé de le prendre pour guide général de sa conduite, elle est promptement retombée sous le joug de César, c'est-à-dire, sous l'empire de la force physique, que ce principe a subordonnée à la force intellectuelle.

« Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui par conséquent a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les sciences physiques et mathématiques, je demande si cette

intelligence n'a pas évidemment un caractère surhumain, et s'il existe une plus grande preuve de la révélation du christianisme ?

« Oui, je crois que le christianisme est une institution divine, et je suis persuadé que Dieu accorde une protection spéciale à ceux qui font leurs efforts pour soumettre toutes les institutions humaines au principe fondamental de cette doctrine sublime ; je suis convaincu que moi-même j'accomplis une mission... en rappelant les peuples et les rois au véritable esprit du christianisme. »

« La philosophie livrée à elle-même, » dit Benjamin Constant, « conduit au doute, et le doute brise l'énergie de l'âme. Le christianisme apaise toutes les douleurs de l'esprit ; il respecte toutes les libertés de l'intelligence, et depuis le palais jusqu'à la chaumière, dans sa sympathie ingénieuse et variée, il offre à tous les consolations dans tous les besoins. » (*De la Religion*, liv. v, c. 7.)

« Il n'est point aujourd'hui, » dit Salverte, « de peuples civilisés ; il en est peu de sauvages et de barbares, qui, médiatement ou immédiatement, n'aient ressenti les conséquences de l'établissement du christianisme. »

Dans le procès des saint-simoniens, Michel Chevalier s'écriait : « Quand des hordes barbares, se pressant les unes sur les autres en longues et frémissantes trainées, depuis les steppes d'Asie, l'Oural et l'Altaï jusqu'au Rhin, inondèrent l'Europe occidentale et méridionale, qui est allé à eux et qui les a civilisés ? Le christianisme. Qui s'est porté médiateur entre les brutaux conquérants, Goths, Vandales, Suèves, Alains, Bourguignons, Saxons, Francs, Hérules, Huns, et les peuples conquis ? Le clergé, et surtout l'épiscopat catholique. Quel est l'homme devant lequel s'est arrêté, saisi de respect, Attila, le fléau de Dieu ? Ce fut un Pape chrétien, ce fut saint Léon. Si le christianisme n'eût pas fait de politique, si les évêques ne se fussent pas mêlés du temporel, c'en était fait de la civilisation ; le genre humain eût rétrogradé jusqu'à Nemrod. L'histoire de l'origine de la monarchie française en particulier est tout entière dans ce mot d'un savant historien anglais : Le royaume de France est un royaume fait par des évêques. »

Un autre saint-simonien, E. Barrault, écrivait : « Le christianisme est le fait le plus général du monde moderne, celui qui domine de sa colossale grandeur tous les phénomènes de l'histoire. De lui découlent, comme d'une source féconde qui aurait jailli à la parole de Dieu, toutes les idées sur lesquelles ont vécu jusqu'à ce jour les nations européennes ; en lui est renfermé le principe qui, depuis dix-huit siècles, entretient et provoque l'activité du monde ; à lui se rattachent, comme à la cause la plus générale, les agitations de la pensée et celles de la vie sociale ; car on peut affirmer qu'il ne s'est pas produit un fait ou une idée qui

n'ait eu en vue le christianisme, soit pour le constituer ou pour l'exploiter, soit pour le défendre ou le combattre. L'histoire du christianisme est l'histoire du monde.

« Le monde se faisait vieux et les dieux mouraient; le ciel était vide, la terre opprimée, la morale obscurcie, les individus isolés dans leurs jouissances ou leur misère; l'égoïsme, ce dernier dieu des sociétés expirantes, régnait, et son action dissolvait à petit bruit la civilisation romaine. D'où le monde pouvait-il attendre le salut de l'homme, la régénération sociale? La philosophie grecque ne s'était adressée qu'à la raison du petit nombre, et elle était trop savante et trop subtile pour exercer sur les masses une salutaire influence.

« Qui donc se chargerait de populariser la morale, d'inoculer pour ainsi dire la vie spirituelle à cette foule d'opprimés, de pauvres et d'esclaves qui semblaient à jamais déshérités du bonheur dans le présent et de l'espérance dans l'avenir? Du fond de la Judée sortit une parole, puissante et douce à la fois, qui brisa la fatalité de l'esclavage, convia les hommes à la fraternité et à l'amour, et promit aux affligés que le règne de la justice viendrait un jour. Jamais l'espoir d'un meilleur avenir n'avait été si clairement formulé, jamais consolation plus directe n'avait été donnée au malheur. Aussi, comme il y avait beaucoup d'infortunés, beaucoup ajoutèrent foi en la parole qui annonçait que les hommes étaient fils du même Père, tous égaux devant Dieu, c'est-à-dire devant la justice! » (*Courrier français*.)

« Le christianisme, » dit Pierre Leroux, « en flétrissant ce que ni les philosophes, ni les prêtres du paganisme n'avaient flétri, a fait disparaître de l'Occident des mœurs que l'antiquité avait approuvées ou tolérées, même dans ses plus grands hommes: il a ainsi perfectionné l'humanité. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. 1, p. 89, art. *Adrien*.)

« Si la révolte des esclaves, » dit un des collaborateurs de Pierre Leroux, « était un grand symptôme, la promptitude, la facilité avec laquelle elle fut réprimée n'avait pas une signification moins sérieuse; le fait qui en ressortait avec une frappante évidence, c'est que contre la tyrannie, telle qu'elle était organisée et soutenue, c'est que contre la lèpre si invétérée, si profonde et si intense dont la société était dévorée, tout effort matériel, stérile pour le bien, ne pouvait être que fécond pour le mal, et qu'il fallait chercher d'autres remèdes que ceux des révolutions politiques. Les opprimés n'avaient aucune chance de vaincre, et, quand ils auraient vaincu, ils eussent été radicalement impuissants à créer un ordre de choses meilleur. C'est une vérité qu'avaient admirablement comprise les fondateurs du christianisme, et que sentaient fort bien ceux qui propageaient alors leurs doctrines dans l'empire. Par cette parole de Jésus qu'ils allaient répétant partout :

DICTIONN. DES BIENFAITS DU CHRIST.

« Rendez à César ce qui est à César, » ils entendaient bien la résignation aux souffrances, à l'inégalité et à l'injustice, l'obéissance au despotisme, et à toutes ses exigences matérielles du moins; ils entendaient bien flétrir tout appel à la révolte comme une erreur, comme une folie, comme un crime; mais c'était relativement à la situation présente et à l'avenir plus ou moins long où elle devait durer qu'ils prêchaient ces maximes. Ils désespéraient avec raison, et pour un temps dont ils ne connaissaient pas, dont ils ne pouvaient connaître la limite, d'édifier, à la place de la cité régnante, une république plus moralement organisée; mais avec raison aussi ils espéraient rendre heureux les hommes, dans cet épouvantable milieu social, indestructible alors et vivace pour de nombreuses années encore, dans cet enfer qui, durant des siècles, ne devait guère que se transformer et non s'adoucir. S'ils ne changeaient pas les conditions physiques de la vie humaine, ils en changeaient l'appréciation, et cela suffisait. Ils modifiaient profondément les âmes, ils en entouraient la substance d'un rempart qui les protégeait et empêchait les coups de dehors d'y pénétrer; ou plutôt ils y mêlaient un élément magique qui métamorphosait toutes les douleurs en ineffables délices. La foi est un autre maître: la croyance à un ciel réparateur, où les souffrances seraient comptées à titre de vertus, et payées en voluptés qui n'avaient pas de nom sur la terre, parce que leur ombre même n'y existait pas. Oh! oui, c'était bien la religion qu'il fallait au monde pour le soutenir et le consoler dans l'invasion, la féodalité! C'était bien la bonne nouvelle qu'apportaient les disciples du Crucifié! C'était bien ce baume universel qu'il avait trouvé dans son cœur fécondé par la misère et la charité, et dans son intelligence éclairée de toutes les lumières antérieures, le Fils du charpentier, l'Essénien de Galilée! Les calamités pouvaient durer, s'aggraver, s'amouceler sur la terre; le fouet des exacteurs pouvait continuer à frapper; la persécution pouvait déployer ses supplices; les Barbares pouvaient venir saccager la civilisation antique, abattre la chaumière en même temps que le palais; bouleverser, torturer les existences, quand ils ne les anéantissaient pas; la division par castes pouvait se perpétuer avec les mille horreurs qu'elle entraîne: il y avait au fond des cœurs une espérance inaltérable plus forte que tous ces fléaux: comme à Bénarès, dans les fêtes religieuses, les populations tombaient avec des cris de joie sous le char homicide, et périssaient en un sourire céleste sur les lèvres et un éclair divin dans les yeux, en bénissant les bourreaux.

« Le christianisme a tout recueilli: il a prêté l'oreille aux plus vagues prières; il a compris les problèmes, ceux qui, à Rome, n'étaient pas même posés, et les a résolus suivant la possibilité de ce temps; alors, pour tout ce qui se cherche ou se débat,

c'est la grande solution, et s'il ne résout tout, l'invasion fera le reste.

« Ainsi, à l'égalité stérile de la loi, le christianisme ajoutera la *fraternité* du cœur. A la plèbe qui demande du pain, il donnera la *charité*, en attendant que son idéal, la communauté ou le partage fraternel des biens, se réalise.

« C'est le christianisme qui va, au lit de mort de Caton et de Brutus, recueillir leur dernier souffle. Cette liberté que les Romains laissent mourir, réchauffée dans le sein du christianisme, deviendra la liberté des enfants de Dieu; *Deus est libertas!* et bien des martyrs la rajenniront de leur sang.

« Et ce que l'empire n'a pas résolu, savoir, l'unité d'un vaste Etat sous le despotisme d'un seul, le christianisme, par les conciles, l'a résolu.

« Et ce que l'empire n'a pas résolu, savoir, une société générale qui peut s'étendre indéfiniment, et, dans cette société générale, des patries fixes et particulières, le christianisme combiné avec l'invasion l'a résolu.

« Une des causes de la révolution de Rome, c'était l'esclavage, qui est une plaie pour les hommes libres aussi bien que pour les esclaves; une des causes de la révolution de Rome, c'était la flétrissure attachée aux travaux manuels. Est-ce la révolution de Rome qui a détruit l'esclavage, ou seulement l'a restreint? Est-ce elle qui a ennobi le travail? Non, c'est le christianisme combiné avec l'invasion qui a fait tout cela.

« Qui remédie à la dépopulation effroyable du monde romain, sinon l'invasion, sinon le christianisme?

« Le christianisme enfin a vu l'effort de ces idées en germe, qui se tourmentaient pour éclore à des conditions impossibles; il a vu tout ce que souffre l'homme quand il s'achète à l'impossible, et il a eu pitié. A l'homme il a donné la perspective de la vie future; il lui a fait une vertu souveraine de la résignation dont le monde avait grand besoin pour dix-neuf cents ans! Les idées en germe, il les a prises et les porte dans son sein à l'état symbolique, en attendant que, mûries et fortifiées, elles puissent entrer dans la réalité.

« Ainsi, le christianisme répondit à tout, consola tout, remédia à tout. » (*Encyclopédie nouvelle*, t. III, p. 398, 399, art. *César*, par J. Mongin.)

Enfin, dans la *Presse*, Emile de Girardin s'exprimait ainsi : « C'est l'Eglise qui a créé le gouvernement représentatif; c'est l'Eglise qui a décrété les deux tiers des lois civiles dont nous nous servons; c'est l'Eglise qui a créé les hôpitaux; c'est l'Eglise qui a établi l'usage des passeports; c'est l'Eglise qui a fait passer l'habitude d'interroger les prévenus sous trois jours et de donner des aliments aux prisonniers; l'Eglise avait même défendu de mettre les femmes en prison pour dettes; en un mot, nous devons à l'Eglise catholique les deux tiers des institutions dont nous sommes fiers,

misérables gens que nous sommes; et la plupart de nos avocats, si diserts contre l'Eglise, ne se doutent probablement pas qu'ils doivent au troisième concile de Latran, tenu en 1315, il y a longtemps de cela, le code de procédure civile, qu'ils ont appliqué durant toute leur carrière au barreau. »

Nous ne saurions mieux terminer cet article que par les pages suivantes où Chateaubriand récapitule tout son *Génie du christianisme* par le résumé sommaire (t. IV, p. 350 et suiv.) des bienfaits et des beautés de la religion du Christ, en montrant ce que serait devenu le monde sans l'avènement du catholicisme :

« Toute religion a des mystères; toute la nature est un secret.

« Les mystères chrétiens sont les plus beaux possibles: ils sont l'archétype du système de l'homme et du monde.

« Les sacrements sont une législation morale et des tableaux pleins de poésie.

« La foi est une force, la charité un amour, l'espérance toute une félicité, ou, comme parle la religion, toute une vertu.

« Les lois de Dieu sont le code le plus parfait de la justice éternelle.

« La chute de notre premier père est une tradition universelle.

« On peut en trouver une preuve nouvelle dans la constitution de l'homme moral, qui contredit la constitution générale des êtres.

« Les châtimens et les récompenses que le christianisme dénonce ou promet dans une autre vie, s'accordent avec la raison et la nature de l'âme.

« En poésie, les caractères sont plus beaux et les passions plus énergiques sous la religion chrétienne qu'ils ne l'étaient sous le polythéisme. Celui-ci ne présentait point de partie dramatique, point de combats des penchans naturels et des vertus.

« La mythologie rapetissait la nature, et les anciens, par cette raison, n'avaient point de poésie descriptive. Le christianisme rend au désert et ses tableaux et ses solitudes.

« Le merveilleux chrétien peut soutenir le parallèle avec le merveilleux de la fable. Les anciens fondent leur poésie sur Homère, et les chrétiens sur la Bible: et les beautés de la Bible surpassent les beautés d'Homère.

« C'est au christianisme que les beaux-arts doivent leur naissance et leur perfection.

« En philosophie, il ne s'oppose à aucune vérité naturelle; s'il a combattu quelques sciences, il a suivi l'esprit de son siècle et l'opinion des plus grands législateurs de l'antiquité.

« En histoire, nous fussions demeurés inférieurs aux anciens, sans le caractère nouveau d'images, de réflexions et de pensées, qu'a fait naître la religion chrétienne. L'éloquence moderne fournit la même observation.

« Reste des beaux-arts, solitudes des monastères, charmes des ruines, gracieuses dévotions du peuple, harmonie du cœur, de la religion et des déserts, c'est ce qui conduit à l'examen du culte.

« Partout, dans le culte chrétien, la pompe et la majesté sont unies aux intentions morales, aux prières touchantes ou sublimes. Le sépulcre vit et s'anime dans notre religion : depuis le laboureur qui repose au cimetière champêtre, jusqu'au roi couché à Saint-Denis, tout dort dans une poussière poétique; Job et David, appuyés sur le tombeau du Chrétien, chantent tour à tour la mort aux portes de l'éternité.

« Nous venons de voir ce que les hommes doivent au clergé séculier et régulier, aux institutions, au génie du christianisme.

« Si Shoonbek, Bonnani, Giustiniani et Helyot avaient mis plus d'ordre dans leurs laborieuses recherches, nous pourrions donner ici le catalogue complet des services rendus par la religion à l'humanité. Nous commencerions par faire la liste des calamités qui accablent l'âme ou le corps de l'homme, et nous placerions sous chaque douleur l'ordre chrétien qui se dévoue au soulagement de cette douleur. Ce n'est point une exagération; un homme peut penser telle misère qu'il voudra, et il y a mille contre un que la religion a deviné sa pensée et préparé le remède. Voici ce que nous avons trouvé après un calcul aussi exact que nous l'avons pu faire.

« On compte à peu près sur la surface de l'Europe chrétienne 4,300 villes et villages.

« Sur ces 4,300 villes et villages, 3,294 sont de la première, de la seconde, de la troisième et de la quatrième grandeur.

« En accordant un hôpital à chacune de ces 3,294 villes (calcul au-dessous de la vérité), vous aurez 3,294 hôpitaux, presque tous institués par le génie du christianisme, dotés sur les biens de l'Eglise et desservis par des ordres religieux.

« Prenant une moyenne proportionnelle, et donnant seulement 100 lits à chacun des hôpitaux, ou, si l'on veut, 50 lits pour deux malades, vous verrez que la religion, indépendamment de la foule immense de pauvres qu'elle nourrit, soulage et entretient par jour, depuis plus de mille ans, environ 329,400 hommes.

« Sur un relevé des collèges et des universités, on trouve à peu près les mêmes calculs, et l'on peut admettre hardiment qu'elle enseigne au moins 300,000 jeunes gens, dans les divers Etats de la chrétienté.

« Nous ne faisons point entrer ici en ligne de compte les hôpitaux et les collèges chrétiens, dans les trois autres parties du monde, ni l'éducation des filles par les religieuses.

« Maintenant il faut ajouter à ces résultats le dictionnaire des hommes célèbres sortis du sein de l'Eglise, et qui forment à peu près les deux tiers des grands hommes

des siècles modernes. Il faut dire, comme nous l'avons montré, que ce renouvellement des sciences, des arts et des lettres est dû à l'Eglise; que la plupart des grandes découvertes, telles que la poudre à canon, l'horlogerie, les lunettes, la boussole, et en politique le système représentatif, lui appartiennent; que l'agriculture, le commerce, les lois et le gouvernement lui ont des obligations immenses; que ses missions ont porté les sciences et les arts chez des peuples civilisés, et les lois chez des peuples sauvages; que sa chevalerie a puissamment contribué à sauver l'Europe d'une invasion de nouveaux Barbares; que le genre humain lui doit :

« Le culte d'un seul Dieu;

« Le dogme plus fixe de l'existence de cet Etre suprême;

« La doctrine moins vague et plus certaine de l'immortalité de l'âme, ainsi que celle des peines et des récompenses dans une autre vie;

« Une plus grande humanité chez les hommes;

« Une vertu tout entière, et qui vaut seule toutes les autres, la charité.

« Un droit politique et un droit des gens, inconnus des peuples antiques, et par-dessus tout cela, l'abolition de l'esclavage.

« Qui ne serait convaincu de la beauté et de la grandeur du christianisme? Qui n'est écrasé par cette effrayante masse de bienfaits? On peut juger de l'abîme où nous serions plongés aujourd'hui, si les Barbares avaient surpris le monde sous le polythéisme, par l'état actuel des nations où le christianisme s'est éteint. Nous serions tous des esclaves turcs, ou quelque chose de pis encore; car le mahométisme a du moins un fonds de morale qu'il tient de la religion chrétienne, dont il n'est, après tout, qu'une secte très-éloignée. Mais de même que le premier Ismaël fut ennemi de l'antique Jacob, le second est le persécuteur de la nouvelle.

« Il est donc très-probable que, sans le christianisme, le naufrage de la société et des lumières eût été total. On ne peut calculer combien de siècles eussent été nécessaires au genre humain, pour sortir de l'ignorance et de la barbarie corrompue dans lesquelles il se fût trouvé enseveli. Il ne fallait rien moins qu'un corps immense de solitaires répandus dans les trois parties du globe, et travaillant de concert à la même fin, pour conserver ces étincelles qui ont rallumé, chez les modernes, le flambeau des sciences. Encore une fois, aucun ordre politique, philosophique ou religieux du paganisme n'eût pu rendre ce service inappréciable, au défaut de la religion chrétienne. Les écrits des anciens, se trouvant dispersés dans les monastères, échappèrent en partie aux ravages des Goths. Enfin le polythéisme n'était point, comme le christianisme, une espèce de religion *lettrée*, si nous osons nous exprimer ainsi, parce qu'il ne joignait point, comme lui, la métaphysique et la morale

aux dogmes religieux. La nécessité où les prêtres chrétiens se trouvèrent de publier eux-mêmes des livres, soit pour propager la foi, soit pour combattre l'hérésie, a puissamment servi à la conservation et à la renaissance des lumières.

« Dans toutes les hypothèses imaginables, on trouve toujours que l'Évangile a prévenu la destruction de la société; car, en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, et que d'un autre côté les Barbares fussent demeurés dans leurs forêts, le monde romain, pourrissant dans ses mœurs, était menacé d'une dissolution épouvantable.

« Les esclaves se fussent-ils soulevés? Mais ils étaient aussi pervers que leurs maîtres, ils partageaient les mêmes plaisirs et la même honte, ils avaient la même religion, et cette religion passionnée détruisait toute espérance de changement dans les principes moraux. Les lumières n'avançaient plus, elles reculaient; les arts tombaient en décadence. La philosophie ne servait qu'à répandre une sorte d'impiété qui, sans conduire à la destruction des idoles, produisait les crimes et les malheurs de l'athéisme dans les grands, en laissant aux petits ceux de la superstition. Le genre humain avait-il fait des progrès parce que Néron ne croyait plus aux dieux du Capitole, et qu'il souillait par mépris les statues des dieux?

« Tacite prétend qu'il y avait encore des mœurs au fond des provinces; mais ces provinces commençaient à devenir chrétiennes, et nous raisonnons dans la supposition que le christianisme n'eût pas été connu, et que les Barbares ne fussent pas sortis de leurs déserts. Quant aux armées romaines, qui vraisemblablement auraient démembré l'empire, les soldats en étaient aussi corrompus que le reste des citoyens, et l'eussent été bien davantage, s'ils n'avaient été recrutés par les Goths et les Germains. Tout ce que l'on peut conjecturer, c'est qu'après de longues guerres civiles, et un soulèvement général qui eût duré plusieurs siècles, la race humaine se fût trouvée réduite à quelques hommes errant sur des ruines. Mais que d'années n'eût-il point fallu à ce nouvel arbre des peuples, pour étendre ses rameaux sur tant de débris! Combien de temps les sciences oubliées ou perdues n'eussent-elles point mis à renaître, et dans quel état d'enfance la société ne serait-elle point encore aujourd'hui?

« De même que le christianisme a sauvé la société d'une destruction totale, en convertissant les Barbares, et en recueillant les débris de la civilisation et des arts, de même il eût sauvé le monde romain de sa propre corruption, si ce monde n'eût point succombé sous des armes étrangères: une religion seule peut renouveler un peuple dans ses sources. Déjà celle du Christ rétablissait toutes les bases morales. Les anciens admettaient l'infanticide, et la dissolution du mariage, qui n'est, en effet, que le premier lien social; leur probité et leur justice étaient relatives à la patrie, elles ne pas-

saient pas les limites de leurs pays. Les peuples en corps avaient d'autres principes que le citoyen en particulier. La pudeur et l'humanité n'étaient pas mises au rang des vertus. La classe la plus nombreuse des hommes était esclave; les sociétés flottaient éternellement entre l'anarchie populaire et le despotisme: voilà les maux auxquels le christianisme apportait un remède certain, comme il l'a prouvé, en délivrant de ces maux les sociétés modernes. L'excès même des premières austérités des Chrétiens était nécessaire; il fallait qu'il y eût des martyrs de la charité, quand il y avait des prostitutions publiques; des pénitents couverts de cendre et de cilice, quand la loi autorisait les plus grands crimes contre les mœurs; des héros de la charité, quand il y avait des monstres de barbarie; enfin, pour arracher tout un peuple corrompu aux vils combats du cirque et de l'arène, il fallait que la religion eût, pour ainsi dire, ses athlètes et ses spectacles dans les déserts de la Thébaïde.

« Jésus-Christ peut donc, en toute vérité, être appelé, dans le sens matériel, le *Sauveur du monde*, comme il l'est dans le sens spirituel. Son passage sur la terre est, même humainement parlant, le plus grand événement qui soit jamais arrivé chez les hommes, puisque c'est à partir de la prédication de l'Évangile que la face du monde a été renouvelée. Le moment de la venue du Fils de l'homme est bien remarquable: un peu plus tôt sa morale n'était pas absolument nécessaire; les peuples se soutenaient encore par leurs anciennes lois; un peu plus tard, ce divin Messie n'eût paru qu'après le naufrage de la société.

« Nous nous piquons de philosophie dans ce siècle; mais certes, la légèreté avec laquelle nous traitons les institutions chrétiennes n'est rien moins que philosophique. L'Évangile, sous tous les rapports, a changé les hommes; il leur a fait faire un pas immense vers la perfection. Considérez-le comme une grande institution religieuse en qui la race humaine a été régénérée; alors toutes les petites objections, toutes les chicanes de l'impiété disparaissent. Il est certain que les nations païennes étaient dans une espèce d'enfance morale, par rapport à ce que nous sommes aujourd'hui: de beaux traits de justice, échappés à quelques peuples anciens, ne détruisent pas cette vérité, et n'altèrent pas le fond des choses. Le christianisme nous a indubitablement apporté de nouvelles lumières: c'est le culte qui convient à un peuple mûri par le temps; c'est, si nous osons parler ainsi, la religion naturelle à l'âge présent du monde, comme le règne des figures convenait au berceau d'Israël. Au ciel, elle n'a placé qu'un Dieu; sur la terre, elle a aboli l'esclavage. D'une autre part, si vous regardez ses mystères, ainsi que nous l'avons fait, comme l'archétype des lois de la nature, il n'y aura en cela rien d'affligeant pour un grand esprit; les vérités du christianisme, loin de deman-

ter la soumission de la raison, en réclamant, au contraire, l'exercice le plus sublime.

« Cette remarque est si juste, la religion chrétienne, qu'on a voulu faire passer pour la religion des barbares, est si bien le culte des philosophes, qu'on peut dire que Platon l'avait presque devinée. Non-seulement la morale, mais encore la doctrine du disciple de Socrate, a des rapports frappants avec celle de l'Évangile. Dacier la résume ainsi :

« Platon prouve que le Verbe a arrangé et rendu visible cet univers; que la connaissance de ce Verbe fait mener ici-bas une vie heureuse, et procure la félicité après la mort;

« Que l'âme est immortelle; que les morts ressuscitent; qu'il y aura un dernier jugement des bons et des méchants, où l'on ne paraîtra qu'avec ses vertus ou ses vices, qui seront la cause du bonheur ou du malheur éternel.

« Enfin, ajoute le savant traducteur, Platon avait une idée si grande et si vraie de la souveraine justice, et il connaissait si parfaitement la corruption des hommes, qu'il a fait voir que si un homme souverainement juste venait sur la terre, il trouverait tant d'opposition dans le monde, qu'il serait mis en prison, bafoué, fouetté, et enfin cauchemé par ceux qui, étant pleins d'injustice, passeraient cependant pour justes.

« Les détracteurs du christianisme sont dans une position dont il leur est difficile de ne pas reconnaître la fausseté; s'ils prétendent que la religion du Christ est un culte formé par des Goths et des Vandales, on leur prouve aisément que les écoles de Grèce ont eu des notions assez distinctes des dogmes chrétiens; s'ils soutiennent au contraire que la doctrine évangélique n'est que la doctrine philosophique des anciens, pourquoi donc ces philosophes la rejettent-ils? Ceux mêmes qui ne voient dans le christianisme que d'antiques allégories du ciel, des planètes, des signes, etc., ne détruisent pas la grandeur de cette religion: il en résulterait toujours qu'elle serait profonde et significative dans ses mystères, antique et créée dans ses traditions, lesquelles, par une nouvelle route, iraient encore se perdre au berceau du monde. Chose étrange sans doute, que toutes les interprétations de l'incrédulité ne puissent parvenir à donner quelque chose de petit ou de médiocre au christianisme!

« Quant à la morale évangélique, tout le monde convient de sa beauté; plus elle sera connue et pratiquée, plus les hommes seront éclairés sur leur bonheur et leurs véritables intérêts. La science politique est extrêmement bornée: le dernier degré de perfection où elle puisse atteindre est le système représentatif, né, comme nous l'avons montré, du christianisme; mais une religion dont les préceptes sont un code de morale et de vertu, est une institution qui ne supplée à tout, et devenir, entre les mains des saints et des sages, un moyen

universel de félicité. Peut-être un jour, les diverses formes de gouvernement, hors le despotisme, paraîtront-elles indifférentes, et l'on s'en tiendra aux simples lois morales et religieuses, qui sont le fond permanent des sociétés et le véritable gouvernement des hommes.

« Ses mystères expliquent l'homme et la nature; ses œuvres appuient ses préceptes; sa charité, sous mille formes, a remplacé la cruauté des anciens; il n'a rien perdu des pompes antiques, et son culte satisfait davantage le cœur et la pensée; nous lui devons tout, lettres, sciences, agriculture, beaux-arts; il joint la morale à la religion, et l'homme à Dieu: Jésus-Christ, Sauveur de l'homme moral, l'est encore de l'homme physique; il est arrivé comme un grand événement heureux pour contre-balancer le déluge des Barbares, et la corruption générale des mœurs. Quand on nierait même au christianisme ses preuves surnaturelles, il resterait encore dans la sublimité de sa morale, dans l'immensité de ses bienfaits, dans la beauté de ses pompes, de quoi prouver suffisamment qu'il est le culte le plus divin et le plus pur que jamais les hommes aient pratiqué.

« A ceux qui ont de la répugnance pour la religion, dit Pascal, il faut commencer par leur montrer qu'elle n'est point contraire à la raison; ensuite qu'elle est vénérable et en donner respect; après, la rendre aimable, et faire souhaiter qu'elle fût vraie; et puis montrer, par des preuves incontestables, qu'elle est vraie; faire voir son antiquité et sa sainteté par sa grandeur et son élévation.

« Telle est la route que ce grand homme avait tracée, et que nous avons essayé de suivre. Nous n'avons pas employé les arguments ordinaires des apologistes du christianisme, mais un autre enchaînement de preuves nous amène toutefois à la même conclusion; elle sera le résultat de cet ouvrage:

« Le christianisme est parfait, les hommes sont imparfaits. Or, une conséquence parfaite ne peut sortir d'un principe imparfait. Le christianisme n'est pas venu des hommes. S'il n'est pas venu des hommes, il ne peut être venu que de Dieu. S'il est venu de Dieu, les hommes n'ont pu le connaître que par révélation. Donc le christianisme est une religion révélée. » (Voy. tous les articles de ce Dictionnaire et en particulier CHRISTIANISME.)

CELIBAT ECCLÉSIASTIQUE.—Tous les peuples anciens ont attaché une idée de perfection à l'état de continence, et ont jugé que cet état convenait surtout aux hommes consacrés au culte de la Divinité. Juifs, Égyptiens, Perses, Indiens, Grecs, Thraces, Romains, Gaulois, Péruviens, philosophes disciples de Pythagore et de Platon, Cicéron et Socrate, tous se sont accordés sur ce point. On sait l'excès des prérogatives que les Romains avaient accordées aux vestales. L'esprit et le vœu de l'Église ont été

que ses principaux ministres vécussent dans la continence, et elle a toujours travaillé à en établir la loi. En effet, le concile de Néocésarée, tenu en 315, dix ans avant celui de Nicée, ordonne de déposer un prêtre qui se serait marié après son ordination. Celui d'Ancyre, deux ans auparavant, n'avait permis le mariage qu'aux diacres qui avaient protesté contre l'obligation du célibat en recevant l'ordination. Le xxvi^e canon des apôtres ne permettait qu'aux lecteurs et aux chantres de prendre des épouses. Selon Socrate, l. 1, c. 2, et Sozomène l. 1, c. 23, c'était l'ancienne tradition de l'Eglise, à laquelle le concile de Nicée trouva bon de se fixer, et qui est encore observée aujourd'hui dans les différentes sectes orientales. En Occident la loi du célibat est plus ancienne; elle se trouve dans le trente-troisième canon du concile d'Elvire, que l'on croit avoir été tenu en l'an 300. Elle fut confirmée par le Pape Sirice l'an 385, par Innocent I^{er} en 404, par le concile de Tolède l'an 400, par ceux de Carthage, d'Orange, d'Arles, de Tours, d'Agde, d'Orléans, etc., et par les capitulaires de nos rois.

L'action bienfaisante et civilisatrice du célibat ecclésiastique ne saurait être mieux décrite que dans les pages suivantes de Mgr Pavie : « Pour apprécier convenablement le célibat ecclésiastique à son côté social, il faut se rendre compte des devoirs du sacerdoce à l'égard de la société, établir le parallèle des services rendus à la société par un clergé célibataire, et ceux qu'elle obtiendrait d'un clergé marié; et enfin, comparer les sacrifices mis à la charge de la société, dans l'une et dans l'autre hypothèse.

« Si les adversaires du célibat ecclésiastique étaient conséquents, ils devraient comprendre dans leurs anathèmes le clergé tout entier, parce que, si le célibat est mauvais dans son principe, il ne peut manquer de l'être dans ses diverses applications. Le clergé catholique se compose du Pape, des évêques, des prêtres et des ministres inférieurs; il a pour auxiliaires les religieux de l'un et de l'autre sexe. Nous aurions donc à nous demander d'abord : quelle est la tâche sociale de ces différentes classes du clergé? Et puis, célibataires, les prêtres et les religieux ont-ils rempli cette tâche? Mariés, l'eussent-ils remplie au même degré?

« Au sommet de l'échelle catholique, et pour ainsi dire à la cime de l'univers, la foi nous montre la papauté, et dans le Pape, le vicaire de Jésus-Christ, le principal dépositaire des intérêts de l'Evangile, le fondement de l'Eglise, le tuteur né du dogme, de la morale, du culte et de la discipline, la source de l'autorité spirituelle, le centre et le foyer de l'unité catholique, le port de salut pour les naufragés de l'intelligence ou du cœur, et pour les victimes de tous les genres de persécutions; la protection de la faiblesse, la glorification de tout ce qui est

vrai, beau, saint et généreux; la plus haute représentation de la religion et de la civilisation dans le monde, et enfin, la paternité suprême de la grande famille catholique. Tout relève du Pape dans l'ordre surnaturel; et, dans l'ordre naturel, rien de considérable n'arrive qu'il n'en soit ému par quelque côté de l'aïe ou du droit. Il a la sollicitude de toutes les Eglises; il traite avec les rois et avec les peuples; il parle *urbi et orbi*, et sa parole fait autorité à tous les coins de la terre, et pendant toute la durée des âges.

« A ces titres spirituels, la Providence a joint un titre temporel. Le Pape est roi de provinces assez grandes pour lui assurer une complète indépendance, trop petites pour en faire un prince redoutable, si la soif de l'ambition le poussait à l'agrandissement de ses domaines. Les Etats européens regardent le sien comme une puissance neutre et inviolable dans leurs stratégies de bataille, et dans leurs traités et concordats, comme la plus haute puissance du globe : neutralité et puissance qui viennent de la même source, savoir, du titre providentiel de sa triple couronne. Si haut placé que soit le pontificat souverain dans le monde, il est ouvert à toutes les capacités, à toutes les vertus, et c'est la voix de ses frères, célibataires comme lui, qui émet spontanément le père de la famille chrétienne.

« Ses devoirs sociaux sont évidemment compris sous l'énumération de ses grandeurs divines et humaines; or, les a-t-elle remplis, ses devoirs envers la société, la papauté célibataire? Voyez plutôt. La papauté a sauvé le dogme chrétien, base unique et impérissable de la vraie civilisation; elle a sauvé la morale évangélique, sans laquelle nous fussions retombés, de tout le poids de notre corruption, dans les immondes orgies du paganisme grec et romain; elle a sauvé la famille en expulsant le divorce et la polygamie qui faisaient irruption dans les palais des rois, pour déborder ensuite jusque dans la cabane de l'artisan et du pauvre; elle a sauvé l'Europe en repoussant Attila, en comprimant les fureurs de Genséric, en se mettant à la tête de la conversion des Barbares, en provoquant le long et sublime élan des croisades; elle a sauvé la liberté politique, en brisant le sauvage empire des Hohenstaufen; elle a sauvé la liberté personnelle en poussant à l'affranchissement des esclaves et en proclamant la finale abolition de l'esclavage; elle a sauvé l'Eglise, ce berceau, ce foyer de toutes les vertus morales, en étouffant les schismes et les hérésies à leur naissance, en les frappant de terribles anathèmes lorsqu'ils s'obstinaient à rompre l'unité; elle a sauvé l'épiscopat et le clergé inférieur, dominant de haut, et avec une vigueur dont la source n'est qu'au ciel, toutes les révolutions d'Etats ou de doctrines, qui menaçaient de les emporter l'un et l'autre de leurs mouvements orageux; elle a sauvé

dignité même du sacerdoce en l'épurant, en la maintenant au sublime niveau de la perfection évangélique; elle a sauvé l'apostolat, en envoyant à toutes les extrémités du monde de généreux missionnaires qui pouvaient lui dire en recevant la bénédiction du départ, mais avec autant de bonheur que les gladiateurs de Claude le lui disaient avec tristesse : *Morituri te salutant*; elle a sauvé les sciences, les lettres et les arts en se montrant presque toujours supérieure à son siècle, en répandant partout les lumières, en ne cessant de presser les études ecclésiastiques, en élevant aux plus hautes dignités les hommes de doctrine, en appelant autour d'elle toutes les gloires ou en se les attachant dans le lointain, par des engagements et par des munificences non-pareilles, en accueillant les Grecs fugitifs de Byzance, en imprimant à la renaissance une activité qui fait le plus grand honneur, du moins, au sentiment qui l'inspire, en élevant des monuments magnifiques, où l'art moderne a déployé toutes ses merveilles, où l'art ancien réunit toutes les sciences arrachées avec des frais immenses aux entrailles de la terre et à l'oubli; elle a sauvé l'idée de la souveraineté, si tristement avilie sur la plupart des trônes de l'univers, rougis de sang, souillés de voluptés et ne connaissant guère d'autre loi que celle du plaisir et des batailles, par une paternité, par une sainteté, par un amour héréditaire de la justice et de la paix, pendant dix-huit siècles; elle a élevé peu à peu l'humanité par ses idées progressives de législation, de droit public, de discipline, de bon goût et de politesse, par l'adoucissement qu'elle apportait dans les mœurs, et par une lutte opiniâtre contre les préjugés grossiers et contre les coutumes barbares, et enfin, par le double mobile de ses actes, mobile qui résume tout l'Évangile : la vérité et la charité. Et pour opérer ces œuvres immenses, qui donc était choisi? Tantôt un pâtre comme Sixte-Quint, un charpentier comme Grégoire VII, ou bien un Médicis comme Léon X, et, j'oserai l'affirmer, toujours le plus digne, lorsque l'empire, les couronnes ou l'intrigue féodale, ne mettaient pas la main sur le scrutin de l'élection : car, c'est toujours là qu'on découvre la source de malheureuses exceptions, dont les fâcheux résultats ont passé avec elles, tandis que l'influence des biens inappréciables que le monde entier doit à la papauté, dure encore et durera jusqu'à la fin des temps.

« Est-il besoin de raisonnements pour prouver qu'une telle élévation morale, qu'une telle supériorité, un tel dévouement, de tels succès eussent été impossibles sans le célibat? Veuillez faire cette remarque avec moi, je ne dis pas que ce soit le célibat des Papes qui ait fait ces merveilles; mais je dis que, sans le célibat, les unes ne se seraient pas faites sitôt, et les autres ne se seraient pas faites du tout. Sans le célibat, sur deux cent soixante-cinq Papes, est-ce

que nous en aurions eu quatre-vingts de placés sur les autels et quarante de martyrs ou confesseurs de la foi? Quel père de famille eût accepté une pareille succession? Est-ce que nous aurions vu ces héroïques résistances au despotisme byzantin, aux hérésies et aux schismes de toutes natures? Est-ce que nous aurions eu le courage de Léon le Grand, le dévouement de Grégoire le Grand, qui a mérité bien autrement qu'Aélius le nom de *dernier des Romains*, l'énergie de Grégoire II, de Sergius I^{er}, de Grégoire VII, d'Innocent III et du centenaire Grégoire IX, le noble enthousiasme d'Urbain II, les munificences de Léon X, le savoir de Benoît XIV, la ferme sérénité de Pie VI et de Pie VII, la sollicitude, la charité sans bornes, l'intelligence sans préjugés et sans faiblesses, la magnanimité sans limites, en un mot, la sublime vertu de tant de Papes, parmi lesquels un si petit nombre fait exception; tandis que sur les autres trônes la liste des mémoires souillées, incapables ou fainéantes, est si étendue?

« Appliquons les mêmes données à l'épiscopat.

« Au-dessous du Pape est placé l'évêque, comme le chef et le premier pasteur d'un diocèse. De graves sollicitudes de gouvernement, de création, de conservation, de défense, de zèle, de surveillance et de justice, forment sa part des labeurs apostoliques. Il applique la loi générale et fait les statuts particuliers; il veille à la garde des mœurs et réprime les abus; il prépare, consacre et dirige les prêtres; il nomme à tous les emplois ecclésiastiques, il régit les paroisses, les communautés et les séminaires; il combat pour la saine doctrine et pour l'indépendance de l'Église; il entretient, dans l'intérêt de la religion, des relations avec le pouvoir, à moins que sa conscience ne lui fasse un devoir de l'attaquer de front, quand celui-ci attaque la religion. Si la patrie a besoin de ses lumières et de son dévouement, il se rappelle qu'il est citoyen, et il apporte dans ses conseils un patriotisme d'autant plus éclairé qu'il est plus désintéressé. L'évêque est monté à la hauteur de sa dignité, sans l'avoir ni recherchée ni désirée, et il l'exerce non avec empire, mais avec amour. Libre de tout souci profane, n'ayant d'autre inspiration que celle de la conscience, il peut se tromper, mais il est dans l'heureuse impossibilité de vouloir mal faire; il est le père par excellence de ses prêtres, de ses religieux, de ses jeunes élèves des séminaires, de toutes les âmes chrétiennes, et aussi de tous les pauvres de son diocèse; ses chagrins n'ont d'autre objet que le mal, ses joies d'autre cause que le bien, son impartialité naît de son indépendance; il est heureux de récompenser, il punit en gémissant, il prie, il prêche, il donne, il se dévoue, il meurt pauvre parce qu'il a tout donné de son vivant; son ambition serait de mourir martyr pour la foi dont il est le ministre, ou pour le salut de son peuple

dont il est l'ami le plus tendre, et parfois le plus méconnu.

« Je ne pense pas avoir laissé tomber dans ce portrait de l'évêque un seul trait qui ne soit la vivante image de ses devoirs, devoirs qui n'importent pas moins à la société qu'à la religion. Ces devoirs ont-ils été remplis par l'immense majorité de l'épiscopat, pendant nos dix-huit siècles chrétiens ? Ne sont-ce pas des noms d'évêques qu'on voit figurer à la tête de toutes les missions lointaines et au début de toutes les Eglises de la chrétienté, missionnaires infatigables, dont le sang empourpra les premiers autels et teignit les premières pages des annales de la foi ? Ne sont-ce pas des évêques qui portent sur le front les plus belles auréoles de docteurs : Athanase, Eusèbe, Théodoret, Grégoire de Nazianze, Grégoire de Nysse, Basile, Chrysostome, Cyrille, Irénée, Hilaire, Ambroise, Paulin, Cyprien, Augustin, Anselme, François de Sales, Fénelon, Bossuet, Liguori ? Le catalogue des martyrs et des saints n'est-il pas riche, surtout, du nombre des évêques ? Les grands caractères n'ont-ils pas leur plus haute représentation dans les Basile, les Ambroise, les Sophrone, les Thomas de Cantorbéry, les Drot de Vitschering ? Connait-on dans la politique des diplomates plus forts que les Richelieu et que les Ximénès ? Y a-t-il beaucoup de dévouements qui rivalisent dans l'histoire avec celui des Loup, des Exupère, des Deo-Gratias, des Paulin de Nole, des Charles Borromée, des Belzunce et des Affre ? N'est-ce pas aux évêques des premiers siècles de la monarchie en Espagne et en France, qu'il faut attribuer la gloire d'avoir fondé un ordre nouveau sur les ruines encore fumantes de la civilisation romaine ? Que d'institutions religieuses et charitables, que de fondations de tous genres ne sont pas dues à la généreuse initiative et à la munificence de l'épiscopat ? A quelle œuvre de zèle et de charité, de vertu et de dévouement un évêque est-il donc étranger ? Si l'on voulait être juste, on se demanderait comment du fond de la médiocrité de leur fortune la plupart savent tirer des trésors incessants pour les jeter dans les communautés, dans les églises, ou dans les mains de l'indigence, pour fonder des établissements de toute nature, religieux, scientifiques, charitables ? Aussi, pour ne pas sortir de la France moderne, un double éloge a-t-il été rendu à son évêque par toutes les bouches impartiales : on l'a justement admiré d'avoir restauré si vite et avec si peu de ressources le culte ruiné par les excès de la première révolution, devant laquelle il s'était montré si noble et si grand ; et, à la tribune nationale, on a fait connaître ce fait à jamais glorieux, savoir, que, depuis cinquante ans, on ne connaissait pas d'évêque, chez nous, qui eût laissé en mourant, quoi que ce fût des revenus de l'Eglise, pour enrichir les siens. Faites donc ces choses avec le mariage !

« Nous avons déjà prouvé que le prêtre

marié perdrait sa considération religieuse ; qu'il lui serait impossible de remplir dans toute son étendue le ministère de la prédication ; que celui de la confession deviendrait à peu près impossible ; il nous suffit donc d'établir qu'il ne remplirait pas mieux ses devoirs de charité sociale. Le prêtre, placé dans une paroisse, reçoit, du fait même de sa mission, le double titre de pasteur et de père : pasteur du troupeau paroissial, père de tous les Chrétiens soumis à sa juridiction déléguée. A ce double titre, il appartient tout entier à son peuple, il est à sa disposition et le jour et la nuit ; il lui est interdit d'avoir d'autres soins, d'autres préoccupations, d'autres pensées que celle du bien de ses ouailles. Ses devoirs sont minutieux, pénibles et de tous les instants ; à lui le soin des petits enfants, dont l'instruction catéchétique est si laborieuse ; à lui les pauvres, les malades, les agonisants ; à lui la tâche de donner des conseils dans la préparation des mariages, d'intervenir dans les querelles domestiques pour y porter la paix, dans les discordes entre paroissiens pour les réconcilier ; à lui enfin de consoler ceux qui pleurent, de ramener ceux qui s'égarèrent, de réprimer les scandales, de faire briller en même temps, et dans tout son éclat, le flambeau de la vertu et de la charité. Son mandat va jusqu'à exiger de lui qu'il meure victime de son dévouement dans une contagion qu'il ne peut, ni éviter par la fuite, ni conjurer en se renfermant dans son presbytère.

« Le portrait du prêtre, à son point de vue social, a tenté le pinceau de plus d'un grand maître en l'art de penser et d'écrire. Voici comment le décrivait un homme puissant en paroles, alors qu'il combattait sous la bannière de la vérité, dont il était l'apôtre, et dans les rangs du sacerdoce, dont il était l'honneur : « Savez-vous ce que c'est qu'un prêtre, vous que ce nom seul irrite ou fait sourire de pitié ? Un prêtre est, par devoir, l'ami, la providence vivante de tous les malheureux, le consolateur des affligés, le défenseur de quiconque est privé de défense, l'appui de la veuve, le père de l'orphelin, le réparateur de tous les désordres et de tous les maux qu'engendrent vos passions et vos fautes, les doctrines. Sa vie entière n'est qu'un long et héroïque dévouement au bonheur de ses semblables. Qui de vous consentirait à échanger, comme lui, les joies domestiques, toutes les jouissances, tous les biens que les hommes recherchent si avidement, contre des travaux obscurs, des devoirs pénibles, des fonctions dont l'exercice broie le cœur et rebute les sens, pour ne recueillir souvent d'autres fruits de tant de sacrifices que le dédain, l'ingratitude et l'insulte ? Vous êtes encore plongés dans un profond sommeil, et déjà l'hommage de charité, devantant l'aurore, a recommencé le cours de ses bienfaites œuvres. Il a soulagé le pauvre, visité le malade, essuyé les pleurs de l'infortune ou

« fait couler ceux du repentir, instruit l'ignorant, fortifié le faible, affermi dans la vertu des âmes troublées par les orages des passions. Après une journée toute remplie de pareils bienfaits, le soir arrive, mais non le repos. A l'heure où le plaisir vous appelle aux spectacles, aux fêtes, on accourt en hâte près du ministre sacré : un Chrétien touche à ses derniers moments ; il va mourir et peut-être d'une maladie contagieuse, n'importe ; le bon pasteur ne laissera point expirer sa brebis sans adoucir ses angoisses, sans l'environner des consolations de l'espérance et de la foi, sans prier, à ses côtés, le Dieu qui mourut pour elle, et qui lui donne, à cet instant même, dans le sacrement d'amour, un gage certain d'immortalité. Voilà le prêtre. »

« Un poète, également célèbre, a esquissé la physionomie du curé :

« Il est un homme dans chaque paroisse qui n'a point de famille, mais qui est de la famille de tout le monde ; qu'on appelle comme témoin, comme conseil, ou comme agent dans tous les actes les plus solennels de la vie civile ; sans lequel on ne peut naître ni mourir, qui prend l'homme au sein de sa mère et ne le laisse qu'à la tombe, qui bénit ou consacre le berceau, la couche conjugale, le lit de mort et le cercueil ; un homme que les petits enfants accoutument à aimer, à vénérer et à craindre ; que les inconnus mêmes appellent mon père ; aux pieds duquel les Chrétiens vont répandre leurs vœux les plus intimes, leurs larmes les plus secrètes, un homme qui est le conducteur par état de toutes les misères de l'âme et du corps, l'intermédiaire obligé de la richesse et de l'indigence ; qui voit le pauvre et le riche frapper tour à tour à sa porte : le riche pour y verser l'aumône sacrée, le pauvre pour la recevoir sans rougir ; qui, n'étant d'aucun rang social, tient également à toutes les classes : aux classes inférieures, par la vie pauvre, et souvent par l'humilité de la naissance ; aux classes élevées, par l'éducation, la science, et l'élevation des sentiments, qu'une religion *philanthropique* inspire et commande ; un homme qui sait tout, qui a le droit de tout dire, et dont la parole tombe de haut sur les intelligences et sur les cœurs, avec l'autorité d'une mission divine et l'empire d'une foi toute faite ! Cet homme, c'est le curé. »

« Il était difficile de mieux comprendre et de mieux exprimer la mission sociale du prêtre, et en particulier celle du curé : une seule chose a été oubliée par ces deux grands peintres, c'est l'atmosphère de pureté qui s'étend autour de la personne du prêtre, atmosphère plus calme, où l'air qu'on respire est plus frais, où la conversation s'épure, où les mobiles d'action se spiritualisent, où la corruption n'oserait se montrer, où l'on se sent involontairement meilleur et invinciblement porté à le devenir encore davantage, où l'on se dit : je voudrais être comme cet homme-là. Il y a dans le dégagement de cette vie et dans cette pureté

angélique, une secrète vertu qui impose, attendrit et fait réfléchir l'esprit le plus frivole. Les cœurs religieux en sont bien autrement pénétrés ; ils aspirent à marcher sur des traces qui leur paraissent aussi douces que vénérables. Non loin du prêtre vierge, et par son influence, il se forme partout un certain nombre d'âmes vierges ; il n'est pas une paroisse catholique qui soit privée de cette richesse inconnue aux autres cultes. Dans la plus humble campagne, vous êtes sûr de trouver quelque pieux célibataire, et surtout quelques saintes filles demeurées libres de toute alliance, afin de servir le bon Dieu plus à leur aise. Ce sont elles qui recueillent les petits enfants abandonnés, qui ornent l'autel, qui ont soin de la vieille chapelle vénérée dans la contrée, qui visitent les pauvres et les infirmes, qui découvrent et dénoncent au prêtre les misères cachées, qui veillent les malades, qui assistent à l'agonie des mourants, qui ensevelissent les morts, qui vont prier sur leur tombe, quand cette tombe est oubliée : on les calomnie sous le nom de dévotes, nom qui exprime toutefois un si pur dévouement ; elles sont, après le curé, la petite providence du village.

« Ai-je besoin de dire que la parole du prêtre marié n'enfanterait pas de ces vierges et de ces veuves providentiellement données au monde pour calmer et consoler ses maux ? Des Geneviève, des Jeanne d'Arc, ne parlons pas plus que des Syagria et des Elisabeth ; mais nos congrégations religieuses !!! Je ne veux ni peindre l'héroïsme de leur vie, ni retracer les merveilles de leur zèle, ni même m'appesantir sur leur utilité, sur leur nécessité sociale. Qui est-ce qui n'apprécie pas aujourd'hui les immenses travaux des Bénédictins, des Dominicains, des Jésuites, des Trappistes ? On ne nie plus les services rendus par les frères des écoles chrétiennes et des autres écoles pies, par les sœurs de charité et autres institutions de filles, par le Bon-Pasteur et autres maisons de filles, par toutes ces maisons saintes, qui ont voué leur vie au culte de l'enfance, de la jeunesse, du repentir, de l'infirmité, de la douleur et de la mort ! On ne refuse plus son hommage à la noble générosité de ce dévouement qui revêt toutes les formes de la religion, pour atteindre plus sûrement et pour soulager toutes les misères de l'esprit et du corps ! Dieu seul peut compter les actes héroïques produits, à toute heure et à tous les horizons, par cette innombrable milice des deux sexes, qui joint l'intelligence du zèle aux tendresses d'une charité dont l'inspiration ne vient que d'en haut. Eh bien ! il n'y a pas besoin ici de raisonnement, pour conclure de ce fait immense en faveur de notre célibat ; car aucune communauté ne s'est fondée que sur le célibat, aucune n'existerait vingt-quatre heures sans le célibat ; s'il a toujours été impossible à la Réforme protestante de fonder, en trois siècles, une seule communauté religieuse de quelque

nom et de quelque durée, c'est qu'elle n'a su ni honorer, ni inspirer, ni perpétuer le célibat. Donc, c'est au célibat, comme condition essentielle et aussi comme source féconde, qu'il faut rapporter toutes les gloires sociales, tous les services humanitaires des ordres religieux. Le célibat n'eût-il fait que les Benoît, les Bernard, les Ignace, les Vincent de Paul, les Camille de Lellis, les Lasalle, et j'ajoute les abbés de Lépée, il mériterait l'éternelle reconnaissance des peuples et l'admiration de tout ce qui réfléchit.

« Que sera-ce donc, si, quittant les étroits chemins de l'analyse et embrassant la synthèse de son histoire, nous jetons un coup d'œil général sur l'ensemble de ses résultats sociaux? C'est le célibat qui a fondé le christianisme et propagé l'Évangile aux premiers siècles, comme il le propage aujourd'hui, à toutes les extrémités du globe; c'est le célibat qui a ennoblé le travail, en plaçant entre des mains libres et sacerdotales les instruments de labeur, tenus exclusivement jusque-là par des mains esclaves; c'est le célibat qui a défriché les deux tiers du sol européen, resté sans culture sous la domination romaine; c'est le célibat qui a élevé le niveau des mœurs publiques, qui l'a maintenu, par son exemple et la pureté de ses leçons, à une hauteur digne de la grandeur du nom chrétien; c'est le célibat qui a pris sous sa garde l'innocence, la faiblesse, le repentir, la douleur, et jusqu'à l'agonie du patient qui meurt sous le glaive de la justice; c'est le célibat qui a peuplé les échafauds, les prisons et les arènes du martyre, et entraîné après lui, dans cette route de sang et de gloire, le père et la mère de famille; c'est le célibat qui a commencé, continué et achevé en grande partie l'abolition de l'esclavage; c'est le célibat qui, au milieu des ténèbres et de l'anarchie, préudes affreux du moyen âge, a sauvé du déluge des invasions germaniques la foi, les lettres et le droit romain dans les deux arches saintes du sanctuaire et du cloître, et qui, après l'invasion, a sauvé la morale évangélique, la dignité de la famille, et enfin, la liberté des peuples: c'est le célibat qui a chassé de l'Italie, et fait refouler jusque dans l'Orient les hordes musulmanes; c'est le célibat qui a maintenu le principe de l'égalité admissibilité de tous les hommes à toutes les charges et à toutes les dignités, en se recrutant lui-même dans toutes les classes, et le plus souvent dans les classes inférieures, ouvrant ainsi la carrière aux talents, aux vertus, aux supériorités de tout genre: et cela, aussi bien en pleine féodalité, qu'aux âges démocratiques; c'est le célibat qui, par le fait même du principe de l'égalité et de la libre concurrence, en regard des emplois même les plus élevés, a répandu partout le mouvement, la vie, la vérité et le progrès, tandis qu'à côté de lui, nous voyons la famille féodale chercher à s'immobiliser dans la caste et dans le privilège; c'est le célibat qui a donné à la terre

les Vincent de Paul, les Fénelon et les François de Sales; c'est le célibat qui a dilaté sans mesure la vérité, la charité, la pureté; c'est le célibat enfin qui, placé comme un sel conservateur sur la chair vive du cœur humain, l'empêche de se dissoudre par la licence et de retomber sur lui-même en pleine putréfaction. Y eut-il jamais dans l'histoire des sociétés une institution qui ait égalé les services rendus par le célibat? Je n'en connais qu'une, c'est la religion elle-même, dont il est le produit et l'auxiliaire le plus puissant.

« Y ont-ils réfléchi, ceux qui parlent avec tant de légèreté de notre glorieux célibat? Y ont-ils réfléchi? Non? Alors, « pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Que si, au contraire, après avoir connu ces choses, ils invoquaient encore pour nous un changement de vie, ah! c'est au peuple à les flétrir de ses anathèmes, car ils cherchent à lui ravir son trésor le plus précieux.

« A ces faits évidents, je veux ajouter une considération parfaitement appropriée aux instincts de notre époque: je vais parler la langue des chiffres et raisonner argent.

« Veut-on des prêtres catholiques? Au point de vue de l'économie financière, aussi bien qu'au point de vue de l'économie sociale, il importe au plus haut degré de les avoir célibataires. Un prêtre marié, ça n'est pas beau, ça ne sert pas à grand chose; mais c'est cher, parce qu'il faut pourvoir, en même temps, à la vie du prêtre et à celle de sa femme et de ses enfants. Un prêtre célibataire, c'est noble, c'est utile, et ça ne coûte pas cher, parce qu'il suffit de pourvoir à la vie d'un homme. Un prêtre marié se donne à lui-même des héritiers, aux mains desquels il transporte toutes ses richesses et toutes ses économies; un prêtre célibataire meurt sans testament, parce qu'il n'a pas de quoi en faire un, ou, s'il lui reste quelque chose, il a pour héritiers naturels l'Église et les pauvres de sa paroisse. Si le sacerdoce, au commencement du christianisme et au moyen âge, eût été marié, il serait devenu bientôt une caste qui eût cherché, dans l'hérédité, un moyen de transmission, capable de lui donner, au bout de quelques siècles, la propriété d'une grande partie du territoire européen. On a souvent appelé le corps des magistrats ecclésiastiques une caste; cette expression n'est pas juste: l'idée d'hérédité est inhérente à l'idée de caste. Parcourez le monde, prenez tous les pays dans lesquels le régime de castes s'est produit, dans l'Inde, en Égypte, vous verrez partout la caste essentiellement héréditaire; c'est la transmission de la même situation, du même pouvoir, de père en fils. Là où il n'y a pas d'hérédité, il n'y a pas de caste, il y a corporation. L'esprit de corps a ses inconvénients, mais est très-différent de l'esprit de caste. On ne peut appliquer le mot de caste à l'Église chrétienne. Le célibat des prêtres a empêché le clergé chrétien qu'il ne devint une caste.

« Vous entrevoyez les conséquences de cette différence. Au système de caste est attaché inévitablement le privilège; cela découle de la définition même de la caste. Quand les mêmes fonctions, les mêmes pouvoirs deviennent héréditaires dans le sein des mêmes familles, il est clair que le privilège s'y rattache, que personne ne peut les acquérir indépendamment de son origine. C'est, en effet, ce qui est arrivé : là où le gouvernement religieux est tombé aux mains d'une caste, il est devenu matière de privilège; personne n'y est entré que ceux qui appartenaient aux familles de la caste. Rien de semblable ne s'est rencontré dans l'Eglise chrétienne; et non-seulement rien de semblable ne s'y est rencontré, mais l'Eglise a constamment maintenu le principe de l'égalité admissibilité de tous les hommes, quelle que fût leur origine, à toutes ses charges, à toutes ses dignités. C'est donc le principe du célibat qui s'opposait à l'envahissement progressif des richesses territoriales de la part du clergé catholique, alors même que ce clergé était tout-puissant, qu'il était le centre de tout, qu'il commandait à peu près à tout. Marié, il eût presque tout accaparé; les héritages successifs des évêques et des prêtres eussent agrandi sans mesure les possessions les plus humbles à leur origine; cultivées avec soin, du vivant du père et par la main de nombreux esclaves, ces propriétés se seraient successivement augmentées du fruit d'honnêtes économies, et il n'est pas aisé de dire quelles bornes aurait eues cette puissance financière en Europe, au moyen âge surtout.

« Je ne nie pas que, malgré son principe électif, le clergé célibataire n'ait possédé, à certaines époques, des revenus et des terres fort considérables; mais ce n'étaient point là des acquisitions personnelles : c'était le produit de legs charitables et de donations pieuses; c'étaient des redevances de concessions anciennes faites par le clergé lui-même, et cependant la loi ecclésiastique exigeait impérieusement que nul ne s'en servît que pour le strict nécessaire et suivant sa condition; tout le superflu des rentes devait être, et était réellement employé en œuvres de piété ou de charité; rien ne pouvait jamais en être distrait pour la famille du bénéficiaire. Le prêtre était usufruitier, il n'était pas propriétaire; il ne pouvait rien aliéner, et on faisait peser sur sa conscience, comme un crime énorme, comme un vol sacrilège, tout ce qu'il eût employé des rentes de son bénéfice, en satisfactions et en réjouissances mondaines. Assurément, c'est là une manière d'être riche que n'eût pas connue un clergé marié.

« Sans le célibat, aurions-nous tous ces riches manuscrits dont s'enorgueillissent nos grandes bibliothèques? Ne sont-ce pas d'humbles religieux qui les transcrivaient dans leurs cloîtres? Et nos grandes bibliothèques elles-mêmes, est-ce qu'elles ne sortent pas à peu près en entier de ces cou-

vents que la révolution détruisit, comme des repaires d'ignorance? Sans le célibat, les immortels ouvrages de l'antiquité n'auraient-ils pas péri mille fois sous les ruines et dans l'oubli des âges barbares? Sans le célibat, connaissiez-vous ces magnifiques éditions des Pères, données par les Bénédictins, et que reproduit encore aujourd'hui, sous une forme plus modeste, un prêtre, dans ses ateliers, si justement nommés catholiques? Qui est-ce qui a jeté dans le monde ces œuvres colossales de théologie dogmatique, morale et scripturaire, d'ascétisme, de philologie, de philosophie, d'histoire, d'archéologie, de diplomatique, n'est-ce pas le célibat? Quand vous êtes en présence de ces innombrables volumes écrits par les Origène, les Epiphane, les Ephrem, les Eusèbe, les Grégoire, les Ambroise, les Augustin, les Alexandre de Hales, les Albert le Grand, les Thomas d'Aquin, les Bonaventure, les Scott, les Vincent de Beauvais, les Bellarmin, les Baronius, les Suarez, les Bollandus, les Montfaucon, les Mabillon, les d'Achéry, les Martène, les Sirmond, les Petau, les Corneille de la Pierre, les Labbe, les Huet, les Bosuet, les Calmet, les Ménéstrier, les Fleury, les Théophile Raynaud, les Gerdil, les Mai, et tant d'autres, on se demande avec effroi, comment une vie d'homme, vie quelquefois très-courte, a pu suffire à tant de travaux, à tant de recherches, à tant de précision et à tant d'exactitude, et l'on est bien forcé de répondre : par le célibat.

« Voyez le prêtre, voyez le religieux, voyez la religieuse! Etranger à tous ces désordres qui souillent la société, le célibat méprise et fuit ces périlleuses occasions de chutes. Entre le monde pervers et ses chastes vœux, il multiplie les barrières et les obstacles. Il porte un habit singulier et parfois bizarre, comme pour effaroucher la volage gaieté du plaisir; il habite sous un toit solitaire. Tantôt il s'enferme derrière les remparts du cloître, tantôt il s'abrite derrière les murs du sanctuaire inviolables et sacrés. Il dit aux profanes voluptés, comme autrefois Moïse aux flots de la mer : Séparez-vous, et à travers vos boueux abîmes, laissez passer, intact, le ministre de l'arche du Seigneur. Libre du monde, il s'y porte lui-même, il est vrai, mais comme un général se porte sur le champ du combat. Vainement s'agite et gronde la tourbe impétueuse des sens, il discipline cette cohorte frémissante, il la met au pas, et, tout ameutée qu'elle est parfois derrière lui, il la conduit à l'ennemi, rangée en bataille; et derrière le drapeau du Christ, vous verriez cette singulière milice porter à la corruption des coups terribles, et remporter sur la chair elle-même les plus signalés triomphes. Non, toutes les victoires dignes d'admiration n'ont pas été gagnées à Marathon, à Salamine, à Pharsale, à Rocroy, à Lépante, à Marengo et à Austerlitz : le plus beau champ de bataille a toujours été le cœur de l'homme, et les plus beaux tri-

phées, trophées purs et pacifiques, sont encore ceux de l'homme vierge, montant à l'autel après avoir triomphé de l'impétueuse attaque des sens, comme autrefois on montait au Capitole, après avoir triomphé de l'impétueuse attaque des Barbares. Voilà pourquoi, lorsque Dieu voulut frapper un grand coup sur le monde, il créa brusquement la Thébàide, cette grande arène de la chasteté, et la plaça précisément entre le paganisme mourant de volupté et le mahométisme ne vivant que d'elle, et en face de l'Asie et de la Mecque, comme pour flétrir, par la plus magnifique de toutes les leçons, les honteux débordements du polythéisme et les ignobles abrutissements du Coran. Dans les siècles mêmes de foi et de ferveur primitives, le célibat *religieux* semble contraster moins vivement avec les mœurs publiques, parce que l'abnégation devint une vertu domestique; mais il n'en reste pas moins le type du beau moral, parce qu'il fait vivre ses disciples dans la sphère spirituelle, où se meuvent et Dieu et les anges.

« Et quand est-ce qu'il reprend toute sa dignité, cet homme, sinon quand, s'élevant au-dessus des impérieux besoins de sa nature corporelle, par où il touche à la bête, et ne vivant plus que par l'intelligence et le cœur, il rivalise, par l'amour, avec les anges demeurés fidèles? mais que dis-je, il rivalise avec les anges! il les surpasse dans une certaine mesure; car, enfermé dans un corps sensuel, le célibataire de la foi est par vertu ce que l'ange est par nature. Il y a plus de bonheur dans la chasteté de l'ange, il y a plus de mérite, et, par là même, plus de grandeur et de beauté morale dans la chasteté de l'homme. Oserai-je le dire, après les Pères de l'Eglise? la virginité rivalise avec Dieu même: non certes, comme autrefois l'ange rebelle, par un orgueilleux antagonisme qui lui dispute ses privilèges, mais par une généreuse imitation dont elle reçoit l'impulsion de l'Évangile, et l'exemple de son sublime auteur.

« Je citerai encore, et à titre de résumé, un beau passage d'un auteur malheureusement trop connu, et qui devra peut-être aux lignes qui vont suivre sa plus durable renommée :

« Certes, ce n'est pas moi, » dit-il, « qui parlerai contre le mariage; cette vie a aussi sa sainteté. Toutefois, ce virginal hymen du prêtre et de l'Eglise n'est-il pas quelque peu troublé par un hymen moins pur? Se souviendra-t-il du peuple qu'il a adopté selon l'esprit, celui à qui la nature donne des enfants selon la chair? La paternité mystique tiendra-t-elle contre l'autre? Le prêtre saurait se priver pour donner aux pauvres, mais il ne pourra priver ses enfants! et quand il résisterait, quand le prêtre vaincrait le père, quand il accomplirait

« toutes les œuvres du sacerdoce, je craindrais encore qu'il n'en conservât pas l'esprit. Non, il y a dans le plus saint mariage, il y a dans la femme et dans la famille, quelque chose d'énergant qui brise le fer et fléchit l'acier. Le plus ferme cœur y perd quelque chose de soi. Le prêtre était plus qu'un homme; marié, ce n'est plus qu'un homme.... et cette poésie de la solitude, ces *mêles voluptés* de l'abstinence, cette plénitude de charité et de vie, où l'âme chrétienne embrasse Dieu et le monde, ne croyez pas qu'elle puisse subsister entièrement au lit conjugal.... Et que deviennent ces méditations solitaires (où l'âme se retrempe devant un crucifix), les rêves mystérieux et les sublimes orages où combattent en nous Dieu et l'homme? C'était fait du christianisme, si l'Eglise amollie et *prosaïsée* dans le mariage, se matérialisait dans les soins de la famille. Dès lors, plus de force intérieure ni d'élan vers le ciel. Jamais une Eglise à prêtres mariés n'aurait enfanté les prodiges de l'état religieux, ni l'âme de saint Bernard, de saint Vincent de Paul ou d'un François de Sales, ni le génie de saint Thomas, ni tous ces ordres religieux, ni les savants et profonds Bénédictins. A de tels hommes, il faut le recueillement solitaire ou le monde entier pour famille. Car voilà le chef-d'œuvre du christianisme: l'individu et les petites affections disparaissent devant les besoins spirituels et corporels de tous les hommes. Jésus-Christ a presque abandonné sa mère, pour embrasser le genre humain; en mourant, il la remit à saint Jean, pour ne penser qu'à une chose, le salut du monde entier; il a vécu vierge, il est mort vierge; de là, la grande consécration du célibat des prêtres (286*). »

« Je crois maintenant qu'il ne doit plus rester à personne le moindre doute sur cette grande question, et qu'en considérant la règle de l'Eglise catholique qui prescrit l'observation du célibat à ceux qui, de leur plein gré, se vouent à l'état ecclésiastique ou monastique, ou sous le point de vue moral et religieux, ou sous le point de vue civil et politique, on devra arriver à cette conclusion: qu'elle est fondée sur la sagesse et la prudence; que ses résultats pour le bien-être de la masse du peuple sont immenses, et qu'on ne saurait assez en écarter l'abolition. Je regarde donc à présent la question du célibat comme résolue. »

Nous ne saurions mieux terminer ce magnifique résumé des bienfaits et des beautés du célibat ecclésiastique que par les pages suivantes de Chateaubriand (*Génie du christianisme*, t. I.): « Au reste, » dit-il, « les systèmes s'évanouissent devant les faits. L'Europe est-elle déserte, parce qu'on y voit un clergé catholique qui y a fait vœu de célibat? Les monastères mêmes sont favorables à la société, parce que les religieux, en consommant leurs journées sur les lieux, ré-

(286*) Michelet. — V. Cobbett, *Lettres sur l'histoire de la Réforme en Angleterre*, in-12, 4^e édit. P. 3 et suiv.

pendent l'abondance dans la cabane du pauvre. Où voyait-on en France des paysans bien vêtus et des laboureurs dont le visage annonçait l'abondance et la joie, si ce n'était dans la dépendance de quelque riche abbaye ? Les grandes propriétés n'ont-elles pas toujours cet effet, et les abbayes étaient-elles autre chose que des domaines où les propriétaires résidaient ? Mais ceci nous mènerait trop loin, et nous y reviendrons lorsque nous traiterons des ordres monastiques. Disons pourtant encore que le clergé favorisait la population, en prêchant la concorde et l'union entre les époux, en arrêtant ces progrès de libertinage, et en dirigeant les foudres de l'Eglise contre le système du petit nombre d'enfants adopté dans les villes.

« Enfin, il semble à peu près démontré qu'il faut dans un grand Etat des hommes qui, séparés du reste du monde, et revêtus d'un caractère auguste, puissent, sans enfants, sans épouses, et sans les embarras du siècle, travailler au progrès des lumières, à la perfection de la morale et au soulagement du malheur. Quels miracles nos prêtres et nos religieux n'ont-ils point opérés sous ces trois rapports dans la société ! Qu'on leur donne une famille, et ces études et cette charité qu'ils consacraient à leur patrie, ils les détournent au profit de leurs parents ; heureux même si de vertus qu'elles sont, ils ne les transforment en vices !

« Dans l'homme, la virginité prend un caractère sublime. Troublée par les orages du cœur, si elle résiste, elle devient céleste.

« Une âme chaste, dit saint Bernard, est par vertu ce que l'ange est par nature. Il y a plus de bonheur dans la chasteté de l'ange, mais il y a plus de courage dans celle de l'homme. » Chez le religieux, elle se transforme en humanité, témoin ces *Pères de la Rédemption* et tous ces ordres hospitaliers, consacrés au soulagement de nos douleurs. Elle se change en étude chez le savant ; elle devient méditation dans le solitaire ; caractère essentiel de l'âme et de la force mentale. Il n'y a point d'homme qui n'en ait senti l'avantage pour se livrer aux travaux de l'esprit ; elle est donc la première des qualités, puisqu'elle donne une nouvelle vigueur à l'âme et que l'âme est la plus belle partie de nous-mêmes.

« Mais si la chasteté est nécessaire quelque part, c'est dans le service de la Divinité. « Dieu, » dit Platon, « est la véritable mesure des choses, et nous devons faire tous nos efforts pour lui ressembler. » (*Rép.*) L'homme qui s'est dévoué aux autels y est plus obligé qu'un autre. « Il ne s'agit pas ici, » dit saint Chrysostome, « du gouvernement d'un empire ou du commandement des soldats, mais d'une fonction qui demande une vertu angélique. L'âme d'un prêtre doit être plus pure que les rayons du soleil. » (L. VI *De sacerdot.*)

CENOBITES. — Perpétuée sans interruption, depuis l'Eglise apostolique de Jérusa-

lem jusqu'aux communautés monastiques de nos jours, la vie cénobitique est le moule embryonnaire où se sont formées à la fois la vie spirituelle de l'homme, engendré pour l'éternité, et la vie sociale des peuples, dont l'institut cénobitique réglait les bases, posait les principes et alimentait la sève. C'est encore là que, de nos jours, les sociétés matérialistes, fatiguées des misères qui les tuent, des convulsions qui les bouleversent, et de l'égoïsme qui les rongent, devront aller chercher la sève vivifiante qui les ranimera, et tous les principes d'un véritable ordre social qui n'existe nulle part ailleurs. Placés à ce point de vue si important, nous ferons connaître tous les détails de l'organisation monastique, principalement aux mots COMMUNAUTÉS, COUVENTS, MONASTÈRES, ORDRES RELIGIEUX, etc.

Nous n'entrerons ici que dans les détails indispensables pour connaître l'ensemble de la vie cénobitique. La profession religieuse, disions-nous ailleurs, y prit différentes formes et passa par divers degrés successifs. D'abord, sans se retirer du monde, les Chrétiens vivaient dans le silence et la solitude de leur foyer domestique, se livrant à la prière, au jeûne, à la méditation et à diverses sortes d'austérités. Ce furent les *ascètes*, dont le nom signifie *travailleurs*, parce qu'ils travaillaient et s'exerçaient à la perfection. Bientôt, se sentant débordés par les dangers du monde, ils se retirèrent dans les forêts, les solitudes et les déserts pour vaquer plus librement à la contemplation de Dieu ; de là leurs noms de *solitaires*, *ermites*, *anachorètes*. Mais leur nombre s'accroissant autour de quelques saints illustres, leur solitude même se trouve peuplée ; ils habitent de pauvres cabanes, placés près les uns des autres, mais vivant séparément, et ne se réunissant que pour quelques grandes solennités religieuses. Quoique voisins, ils vivent encore *seuls*, ce sont les *moines*. Enfin peu à peu ils conçoivent la possibilité de conserver la complète solitude de leur cellule, tout en vivant sous le régime de la communauté la plus absolue. De là leurs noms de *cénobites*, qui veut dire *vie commune*. Mais cette vie cénobitique conserve l'entière solitude de chacun, de telle sorte qu'elle résume en elle et la vie solitaire des moines, des ermites et des anachorètes, et la vie sociale de communauté, ces ascètes rentrant dans le monde, mais dans un monde nouveau où ils retrouvent Dieu partout.

Comme le montre Cassien dans ses *conférences*, et le déclarent formellement saint Basile et saint Benoît dans leurs Règles, les cénobites ne prétendirent nullement établir un genre de vie à part et différent de celui des autres Chrétiens, mais simplement continuer la tradition de l'Eglise primitive et apostolique. Aussi saint Benoît ne nomme-t-il sa règle qu'un petit commencement de vie chrétienne. D'ailleurs les cénobites ne sont point prêtres d'abord, et n'ont pas même de prêtres de leur ordre ; ce sont des prêtres du dehors qui célèbrent pour eux

l'Office divin. Ils étaient tous de simples laïques, et ce n'est qu'en 383 qu'on voit le pape Sirice les appeler à la cléricature. Au VII^e siècle encore, ils étaient si loin d'être tous clercs, qu'un concile de Rome, tenu en 601, décide que tout moine qui aurait passé à l'état ecclésiastique ne pourrait plus demeurer dans son monastère. Ce n'est qu'au IX^e siècle qu'ils sont regardés comme faisant partie de la hiérarchie ecclésiastique. Mais déjà, dans la première moitié du XI^e siècle, on distingue les frères laïques, et deux siècles plus tard, les tiers ordres, comme ceux de Saint-François et de Saint-Dominique, comptant une multitude innombrable de laïques, d'hommes et de femmes. Ainsi l'on peut dire que l'élément laïque, qui seul a commencé et constitué la vie monastique, n'a cessé, sinon d'y dominer, au moins d'en faire partie.

Saint Jean Chrysostome trace le portrait suivant des cénobites de la Syrie, au milieu desquels il avait vécu lui-même : « Voulez-vous, mes frères, que nous montions aujourd'hui à cette ville bienheureuse, à cette demeure des saints, que nous parcourions ces montagnes et ces vallées où habitent les vertus ? C'est là que nous verrons l'humilité dans sa grandeur et dans son éclat ; car il y a dans ces troupes saintes des volontaires qui, ayant été autrefois dans les dignités du monde, dans les richesses et la magnificence, s'humilient maintenant et se rabaissent entoutes choses, dans leurs vêtements, dans leur cellule et dans leurs emplois, et qui regardent l'humilité comme la fin générale où ils rapportent tout le reste. Ils rejettent tout ce qui ressent encore la vanité du siècle, parce que ces choses nous jettent souvent, malgré nous-mêmes, dans l'élévation et dans l'orgueil. Ils vont eux-mêmes couper le bois dont ils ont besoin, ils allument eux-mêmes leur feu, ils font eux-mêmes cuire ce qu'ils doivent manger et servent ceux qui les viennent voir. Nul ne commande, et nul n'a besoin qu'on lui commande.

Ils sont tous serviteurs les uns des autres ; ils s'empressent de laver les pieds des hôtes qui les viennent voir ; ils disputent entre eux à qui sera le plus humble. On rend cet office de charité à un hôte, quel qu'il soit, sans s'informer s'il est pauvre ou s'il est riche, s'il est libre ou s'il est esclave. Il n'y a parmi eux ni grand ni petit ; tout y est égal. Il y a donc là, me direz-vous, une grande confusion. Non, on y voit au contraire régner souverainement l'ordre et la paix. Chacun se croit le dernier de tous, et par cela chacun est grand. Tous mangent à la même table.

On n'y entend point dire : « Cela est à moi, cela est à vous. » Ces paroles, source de la division et des guerres, sont éternellement bannies de ces lieux. Leur travail même les porte à l'humilité et étouffe en eux tous les mouvements de la vaine gloire. Car qui peut devenir superbe en bêchant la terre, en arrosant des herbes, en faisant

des paniers de jonc ? Celui qui souffre la pauvreté, la faim, la soif et toutes les autres nécessités de la vie, ne peut s'exalter dans son cœur. Le calme de ces saintes retraites est vraiment inexprimable. C'est là qu'on traite avec Dieu seul à seul. On est toujours en face de soi-même ; on n'y voit que l'oiseau qui vole, on n'y entend que le bruit des arbres agités par le vent, et le murmure d'un ruisseau qui coule au fond de la vallée.

Considérez quel est leur bonheur. Ils ont renoncé pour jamais au bruit des villes ; ils ont préféré à ces lieux pleins de tumulte le silence des montagnes. Rien de tout ce qui est sur la terre ne les inquiète. Ils ne sont plus exposés ni aux soins ni aux peines de la vie, ni aux pertes qui accompagnent les richesses, ni aux ressentiments de la jalousie, ni à la violence d'un amour impur, ni enfin à toutes les autres passions qui rendent les hommes misérables. Ils vivent plus que pour le ciel où ils sont déjà en esprit. Ils s'entretiennent dans une solitude et une paix profonde, avec les montagnes et les vallées, les fontaines et les ruisseaux, et, par-dessus tout, avec Dieu, auquel ils parlent sans cesse dans leurs prières. Leur cellule est une demeure de silence et de paix ; leur âme, étant dégagée du poids des vices et des maladies des passions, est toujours libre et légère, et elle s'élève en haut comme l'air le plus pur et le plus serein. Ils sont sur la terre comme les anges dans le ciel. Le père qui les gouverne préside à cette oraison, et, se levant ensuite après ces saintes prières, lorsque le soleil commence à paraître, ils vont au travail, d'où ils retirent de grandes sommes d'argent pour la nourriture des pauvres. Ce ne sont pas seulement les hommes qui vivent de cette sorte ; on y voit aussi des femmes embrasser avec courage cette vie austère et vaincre la faiblesse de leur sexe par la ferveur de leur foi.

L'histoire de la vie monastique chrétienne ne commence pas, comme on le dit vulgairement, avec Paul l'ermite et saint Antoine au III^e siècle, mais c'est seulement à partir de cette époque que les principaux traits de cette règle de saint Antoine, encore suivie en Orient. Cependant Pacôme lui donna une nouvelle étendue et un nouvel éclat dans le désert de Tabennèse, où il établit sa règle, qui se résume en ce peu de mots : « Donnez à manger et à boire à chacun selon ses forces ; vivez de votre travail ; imposez de grands travaux à ceux qui sont forts, et des travaux moindres à ceux qui sont faibles et aux jeûneurs ; établissez plusieurs cellules, et que chaque cellule soit habitée par trois religieux. Le repas se prendra commun. » Il ajoute : « J'ai prescrit ce pour les faibles ; ceux qui nourrissent l'esprit de la contemplation divine n'ont pas besoin de cette règle. » Les cénobites vivaient sous la règle de saint Pacôme

étaient trente ou quarante ensemble dans chaque maison, et trente ou quarante de ces maisons composaient un monastère, dont chacun, par conséquent, comprenait douze cents à seize cents moines. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans l'oratoire commun. Chaque monastère avait un abbé, chaque maison un supérieur, un prévôt, et chaque dizaine de cénobites un doyen. Tous se rendaient le jour de Pâques au monastère de Baum, où ils se trouvaient quelquefois jusqu'à cinquante mille des seuls monastères de Tabennèse. Il y avait en outre les cénobites de Scété, d'Oxyrinque, de Nihie, de Maréote et une foule d'autres.

La vie cénobitique s'étendit en Palestine et en Syrie, sous saint Hilarion. Saint Basile l'établit dans le Pont et la Cappadoce. Elle se répandit dans tout l'Orient, en Ethiopie, en Perse, et jusque dans les Indes. L'Occident la pratiquait déjà. Il y avait un monastère fameux dans l'île de Lérins, en Provence. Saint Colomban avait fondé le monastère de Luxeuil, et saint Martin celui de Marmoutier, au vi^e siècle. Saint Athanase avait introduit la vie monastique à Rome, et les côtes d'Italie et de Dalmatie se peuplèrent de cénobites. Le législateur de la vie cénobitique en Orient fut saint Basile; celui de l'Occident fut saint Benoît, fondateur du Mont-Cassin, entre Rome et Naples. Au ix^e siècle, saint Benoît d'Aniane réforma les monastères. Cluny fut fondé par l'abbé Bernon, en 910, et deux siècles plus tard, tous les monastères de l'ordre de Cîteaux s'unirent ensemble par la constitution de 1119, appelée *charte de charité*. Au xi^e siècle, la vie commune fut rétablie parmi les chanoines. Les croisades produisirent les ordres religieux militaires et hospitaliers. Au xii^e siècle, saint Dominique fonda les frères Prêcheurs, et saint François d'Assise les frères Mineurs ou Franciscains. Enfin, au xvi^e siècle, les Jésuites furent fondés par saint Ignace de Loyola. Au reste, les ordres monastiques ou cénobitiques furent tellement nombreux, que leur simple nomenclature occupe trois volumes in-4^o, dans l'ouvrage du P. Hélyot.

L'habit des cénobites était simple et pauvre, et voilait un symbolisme profond. Leur vie se partageait entre la prière et le travail. Le produit de ce travail, outre qu'il les nourrissait, leur servait à exercer l'hospitalité et à distribuer aux pauvres des aumônes abondantes et souvent prodigieuses. On recevait parmi eux les personnes de toutes conditions, sans aucune distinction. L'égalité était parfaite; tout s'y faisait par l'élection. Mais avec les vicissitudes des temps la vie cénobitique éprouva des changements profonds dont nous retracerons l'histoire en parlant des ordres monastiques aux divers mots qui la rappellent. On va chercher bien loin, comme l'énigme du sphinx, le mot Sauveur, qui doit asseoir les sociétés humaines sur d'inébranlables assises. Si l'on prétend bâtir cette introuva-

ble cité sur d'autres fondements que le Christ et sa loi, qu'on aille cherchant toujours, et surtout qu'on ait longue patience, car on ne trouvera jamais. En dehors de la loi chrétienne, il n'y a plus que l'intérêt humain, l'égoïsme, le règne de la chair et de l'orgueil, toutes choses qui séparent et divisent, c'est-à-dire, qui sont point de heurt, de lutte, de déchirement et de guerre entre les hommes, triste héritage du mal qui se répercute en trois plaies toujours saignantes, la misère, la douleur et l'ignorance. Or ce n'est pas en vain qu'il est écrit que toute nation, toute maison, toute cité divisée contre elle-même tombera en ruines et périra. Si l'on veut au contraire édifier cette Jérusalem nouvelle sur la pierre angulaire du Christ et de l'Évangile, il est inutile de chercher si loin; le mot de l'énigme est tout trouvé, il suffit d'appliquer l'éternelle tradition du christianisme.

Or cette tradition a son idéal absolu dans cette immense institution cénobitique qui commence à l'Église primitive de Jérusalem et finit à la Trappe, communauté de deux mille ans, que n'ont pu interrompre et briser ni les tourmentes de l'histoire, ni le cataclysme des révolutions, ni la chute des empires, et qui, remontant par les Esséniens, Moïse et les patriarches, jusqu'au premier homme, en même temps que son avenir se déroulera dans l'avènement des siècles, embrasse ainsi dans son indivisible unité tous les êtres, tous les lieux, tous les âges, semblable à Dieu lui-même dont elle est la loi vivante.

Cette pensée est simple comme la lumière, triviale comme l'air où l'on respire la vie, féconde comme la création qui transporte l'éternité de la durée dans le temps et le point de l'espace dans l'infini, pratiquée comme un fait, logique comme un chiffre et sainte comme le Christ et ses élus dont elle est l'irradiation, la manifestation incessante. — Elle dit aux hommes : Vous êtes malheureux, divisés, ennemis à cause du partage que vous vous êtes fait des biens de la terre; renoncez à rien posséder en propre, la terre est au Seigneur avec tout ce qu'elle contient; que l'usage de toutes choses soit commun à tous, mais que la propriété n'en soit à personne. Voilà le vœu de pauvreté. — Elle leur dit : Vous n'êtes que division, que haine et que guerre, parce que chacun veut se mettre au-dessus de son frère et le dominer; renoncez à vous-mêmes et à votre propre volonté, comme vous avez déjà renoncé à toute propriété personnelle; que le cœur, l'intelligence et l'amour soient en commun parmi vous comme y sont déjà les biens de la terre; que l'unité d'un seul et même esprit se révèle par l'unité d'un seul et même corps. Voilà le vœu de l'obéissance. — Elle leur dit enfin : Vous n'êtes pas nés de la chair, mais de l'esprit; c'est pourquoi vous ne dégraderez point l'esprit aux souillures de la matière, mais vous le sanctifierez, vous le divinisez par la communion aux prérogatives, à la nature

même de Dieu. Aussi de même que j'ai fait du mariage un sacrement afin de perpétuer les générations humaines et l'unité de leur race, dans toutes les alvéoles de l'espace et du temps, ainsi je fais de la continence le sacrement des fiançailles spirituelles pour que l'homme s'égalé à la nature angélique, qu'il la dépasse, et que sur ce sol que j'ai borné dans un but au delà des temps, nul âge ne puisse craindre que la semence des âmes ne s'étouffe et périsse sous le germe luxuriant des corps. Voilà le vœu de chasteté. — Et ce triple vœu est le triple symbole de trois faces de l'éternelle vérité, en même temps qu'il donne théoriquement et pratiquement la solution de tous les problèmes économiques par ces trois grandes règles monastiques. — Accroissement du labeur, de l'effort, du progrès jusqu'aux dernières limites du possible; diminution de la consommation jusqu'à l'abstinence de tout ce qui n'est pas absolument indispensable à la vie; répartition selon les besoins dans la communauté en tout et partout.

CHANTS ET PRIÈRES. — Nous parlerons avec développement, au mot *Musique*, de l'influence toute-puissante du christianisme sur les progrès de cet art, nous bornant ici à citer les passages suivants de Châteaubriand.

« On reproche au culte catholique d'employer, dans ses chants et ses prières, une langue étrangère au peuple, comme si l'on prêchait en latin, et que l'Office ne fût pas traduit dans tous les livres d'église. D'ailleurs si la religion, aussi mobile que les hommes, eût changé d'idiome avec eux, comment aurions-nous connu les ouvrages de l'antiquité? Telle est l'inconséquence de notre humeur, que nous blâmons ces mêmes coutumes, auxquelles nous sommes redevables d'une partie de nos sciences et de nos plaisirs.

« Mais, à ne considérer l'usage de l'Eglise romaine que sous ses rapports immédiats, nous ne voyons pas ce que la langue de Virgile, conservée dans notre culte (et même en certains temps et en certains lieux la langue d'Homère), peut avoir de si déplaisant. Nous croyons qu'une langue antique et mystérieuse, une langue qui ne varie plus avec les siècles, convenait assez bien au culte de l'Etre éternel, incompréhensible, immuable. Et puisque le sentiment de nos maux nous force d'élever vers le Roi des rois une voix suppliante, n'est-il pas naturel qu'on lui parle dans le plus bel idiome de la terre?

« De plus, et c'est une chose remarquable, les oraisons en langue latine semblent redoubler le sentiment religieux de la foule. Ne serait-ce point un effet naturel de notre penchant au secret? Dans le tumulte de ses pensées et des misères qui assiègent sa vie, l'homme, en prononçant des mots familiers ou même inconnus, croit demander les cho-

ses qui lui manquent et qu'il ignore; le vague de sa prière en fait le charme, et son âme inquiète, qui sait peu ce qu'elle désire, aime à former des vœux aussi mystérieux que ses besoins.

« Il reste donc à examiner ce qu'on appelle la barbarie des cantiques saints.

« On convient assez généralement que dans le genre lyrique, les Hébreux sont supérieurs aux autres peuples de l'antiquité; ainsi l'Eglise qui chante tous les jours les Psaumes et les leçons des prophètes, a donc premièrement un très-beau fonds de cantiques. On ne devine pas trop par exemple, ce que ceux-ci peuvent avoir de ridicule ou de barbare.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde, etc. (287)
Qu'aux accents de ma voix la terre se réveille, etc.
J'ai vu mes tristes journées
Décliner vers leur penchant, etc. (288)

« L'Eglise trouve une autre source de chants dans les Evangiles et dans les Epîtres des apôtres. Racine, en imitant ces proses (289), a pensé, comme Malherbe et Rousseau, qu'elles étaient dignes de sa muse. Saint Chrysostome, saint Grégoire, saint Ambroise, saint Thomas d'Aquin, Collin, Santeuil, ont réveillé la lyre grecque et latine dans les tombeaux d'Alcée et d'Horace. Vigilante à louer le Seigneur, la religion mêle au matin ses concerts à ceux de l'aurore :

Splendor paternæ gloriæ, etc.
Source ineffable de lumière,
Verbe, en qui l'Eternel contemple sa beauté,
Astre, dont le soleil n'est que l'ombre grossière,
Sacré jour, dont le jour emprunta sa clarté,
Lève-toi, soleil adorable, etc.

« Avec le soleil couchant l'Eglise chante encore :

Cæli Deus sanctissimus.
Grand Dieu, qui fais briller sur la voûte étoilée
Ton trône glorieux,
Et d'une blancheur vive à la pourpre mêlée,
Peins le cintre des cieux.

« Cette musique d'Israël, sur la lyre de Racine, ne laisse pas d'avoir quelque charme; on croit moins entendre un son réel que cette voix intérieure et mélodieuse qui, selon Platon, réveille au matin les hommes épris de la vertu, en chantant de toute sa force dans leurs cœurs.

« Mais sans avoir recours à ces hymnes, les prières les plus communes de l'Eglise sont admirables; il n'y a que l'habitude de les répéter dès notre enfance qui nous puisse empêcher d'en sentir la beauté. Tout retentirait d'acclamation, si l'on trouvait dans Platon ou dans Sénèque une profession de foi aussi simple, aussi pure, aussi claire que celle-ci :

« Je crois en un seul Dieu, Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, et de toutes les choses visibles et invisibles. »

« L'Oraison dominicale est l'ouvrage d'un Dieu qui connaissait tous nos besoins : qu'en en pèse bien les paroles.

(287) MALH., l. 1, ode 3.

(288) ROUSS., l. 1, odes 3 et 10.

(289) Voy. le cantique tiré de saint Paul.

« Notre Père qui es aux cieux ; » reconnaissance d'un Dieu unique. « Que ton nom soit sanctifié ; » culte qu'on doit à la Divinité ; vanité des choses du monde ; Dieu seul mérite d'être sanctifié. « Que ton règne nous arrive ; » immortalité de l'âme.

« Que la volonté soit faite sur la terre comme au ciel : » mot sublime, qui comprend les attributs de la Divinité ; sainte résignation qui embrasse l'ordre physique et moral de l'univers.

« Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien ; » comme cela est touchant et philosophique ! Quel est le seul besoin réel de l'homme ? Un peu de pain, encore il ne le lui faut qu'aujourd'hui (*hodie*) ; car demain existera-t-il ? « Et pardonne-nous nos offenses, comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés ; » c'est la morale et la charité en deux mots. « Ne nous laisse point succomber à la tentation ; mais délivre-nous du mal. » Voilà le cœur humain tout entier ; voilà l'homme et sa faiblesse ! Qu'il ne demande point des forces pour vaincre ; qu'il ne prie que pour n'être point attaqué, que pour ne point souffrir ; celui qui a créé l'homme, pouvait seul le connaître aussi bien.

« Nous ne parlerons point de la Salutation angélique, véritablement pleine de grâce, ni de cette confession que le Chrétien fait chaque jour aux pieds de l'Eternel. Jamais les lois ne remplaceront la moralité d'une telle coutume. Songe-t-on quel frein c'est pour l'homme que cet aveu pénible, qu'il renouvelle matin et soir : « J'ai péché par mes pensées, par mes paroles, par mes œuvres ? » Pythagore avait recommandé une pareille confession à ses disciples ; il était réservé au christianisme de réaliser ces songes de vertu, que rêvaient les sages de Rome et d'Athènes.

En effet, le christianisme est à la fois une sorte de secte philosophique, et une antique législation. De là lui viennent les abstinences, les jeûnes, les veilles, dont on retrouve des traces dans les anciennes républiques, et que pratiquaient les écoles savantes de l'Inde, de l'Egypte et de la Grèce ; plus on examine le fond de la question, plus on est convaincu que la plupart des insultes prodiguées au culte chrétien, retombent sur l'antiquité. Mais revenons aux prières.

« Les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, disposaient encore le cœur à la vertu ; les oraisons des cérémonies chrétiennes, relatives à des objets civils ou religieux, ou même à de simples accidents de la vie, présentaient des convenances parfaites, des sentiments élevés, de grands souvenirs, et un style à la fois simple et magnifique. A la Messe des noces, le prêtre lisait l'épître de saint Paul (*Ephes. v, 22*) : « Mes frères, que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur, » et à l'évangile (*Matth. xix, 5 seq.*) : « En ce temps-là, les pharisiens s'approchèrent de Jésus pour le tenter, et lui dirent : Est-il

« permis à un homme de quitter sa femme?... Il leur répondit : Il est écrit que l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme. »

« A la bénédiction nuptiale, le célébrant, après avoir répété les paroles que Dieu même prononça sur Adam et sur Eve : *Crescite et multiplicamini*, ajoutait...

« O Dieu ! unissez, s'il vous plaît, les esprits de ces époux, et versez dans leurs cœurs une sincère amitié. Regardez d'un œil favorable votre servante... Faites que son jour soit un jour d'amour et de paix ; faites que, chaste et fidèle, elle suive toujours l'exemple des femmes fortes ; qu'elle se rende aimable à son mari comme Rachel ; qu'elle soit sage comme Rébecca ; qu'elle jouisse d'une longue vie, et qu'elle soit fidèle comme Sara.... qu'elle obtienne une heureuse fécondité ; qu'elle mène une vie pure et irréprochable, afin d'arriver au repos des saints et au royaume du ciel ; faites Seigneur, qu'ils voient tous deux les enfants de leurs enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération, et qu'ils parviennent à une heureuse vieillesse.

« A la cérémonie des relevailles, on chantait le psaume *Nisi Dominus* : « Si l'Eternel ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent ceux qui la bâtissent. »

« Au commencement du Carême, à la cérémonie de la *commination*, ou de la dénonciation de la colère céleste, on prononçait ces malédictions du *Deutéronome* : « Maudit celui qui a méprisé son père et sa mère ; « maudit celui qui égare l'aveugle en chemin. » Dans la visite aux malades, le prêtre disait en entrant : « Paix à cette maison et à ceux qui l'habitent. » Puis, au chevet du lit de l'infirmes : « Père de miséricorde, « conserve et retiens ce malade dans le corps de ton Eglise comme un de ses membres. Aie égard à sa contrition, reçois ses larmes, soulage ses douleurs. » Ensuite il lisait le psaume *In te, Domine* : « Seigneur, je me suis retiré vers toi, délivre-moi par ta justice. » Quand on se rappelle que c'était presque toujours des misérables que le prêtre allait visiter ainsi sur la paille où ils étaient couchés, combien ces oraisons chrétiennes paraissent encore plus divines !

« Tout le monde connaît les belles prières des *Agonisants*. On y lit d'abord l'oraison *Proficiscere* : « Sortez de ce monde, âme chrétienne. » Ensuite cet endroit de la Passion : « En ce temps-là Jésus étant sorti, s'en alla à la montagne des Oliviers, » etc. ; puis le psaume *Miserere mei* ; puis cette lecture de l'*Apocalypse* (xx, 12 seq.) : « En ces jours-là j'ai vu des morts, grands et petits, qui comparurent devant le trône, » etc., enfin, la vision d'Ezéchiel (xxxvii, 1, 9) : « La main du Seigneur fut sur moi, et m'ayant mené dehors par l'esprit du Seigneur, elle me laissa au milieu d'une campagne qui était toute couverte d'ossements. Alors le Seigneur me dit : « Prophétise à l'esprit ; fils de l'homme, dis

« à l'esprit : Venez des quatre vents, et soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent, » etc.

« Pour les incendies, pour les pestes, pour les guerres, il y avait des prières marquées. Nous nous souviendrons toute notre vie d'avoir entendu lire, pendant un naufrage où nous nous trouvions nous-mêmes engagés, le psaume *Confitemini Domino* : « Confessez le Seigneur, parce qu'il est bon.... »

« Il commande, et le souffle de la tempête s'est élevé, et les vagues se sont amoncelées. Alors les marins crient vers le Seigneur dans leur détresse, et il les tire du danger.

« Il arrête la tourmente, et la change en calme, et les flots de la mer s'apaisent.

« Vers le temps de Pâques, Jérémie se réveillait dans la poudre de Sion pour pleurer le Fils de l'homme. L'Eglise empruntait ce qu'il y a de plus beau et de plus triste dans les Pères et dans la Bible, afin d'en composer les chants de cette semaine consacrée au plus grand des mystères, qui est aussi la plus grande des douleurs. Il n'y avait pas jusqu'aux litanies qui n'eussent des cris et des élans admirables, témoin ces versets *des litanies de la Providence*.

« Providence de Dieu, espérance de l'âme pèlerine.

« Providence de Dieu, espérance du pêcheur délaissé.

« Providence de Dieu, calme des tempêtes.

« Providence de Dieu, repos du cœur etc.

« Ayez pitié de nous. »

« Enfin nos cantiques gaulois, les Noël même de nos aïeux, avaient aussi leur mérite; on y sentait la naïveté, et comme la fraîcheur de la foi. Pourquoi dans nos missions de campagne se sentait-on attendri, lorsque des laboureurs venaient à chanter au salut :

« Adorons tous, ô mystère ineffable !
« Un Dieu caché, etc.

« C'est qu'il y avait dans ces voix champêtres un accent irrésistible de vérité et de conviction. Les Noël qui peignaient les scènes rustiques, avaient un tour plein de grâce dans la bouche de la paysanne. Lorsque le bruit du fuseau accompagnait ses chants, que ses enfants, appuyés sur ses genoux, écoutaient avec une grande attention, l'histoire de l'Enfant-Jésus et de sa crèche, on aurait en vain cherché des airs plus doux, et une religion plus convenable à une mère. »

CHARITÉ.—Nous avons consacré presque toute notre introduction à montrer que la charité est le principe, la sève, l'âme et la vie de tous les bienfaits apportés au monde par le christianisme, que tout se résume en elle comme dans sa source originelle, et qu'il n'y a aucune vertu, aucun bien, rien

en un mot de saint et d'utile dans le monde dont elle ne soit la cause. Rappelons en peu de mots l'idée que nous donne de la charité l'Écriture sainte : La charité est l'essence même du christianisme. Il en est la substance, le principe et la vie. Ce mot évangélique par excellence se trouve quatre-vingt-cinq fois dans le Nouveau Testament seulement. Voici la notion que l'Écriture sainte nous en donne :

La charité c'est Dieu : « Dieu est charité, dit saint Jean. (iv, 8, 16.) Dieu est charité, répète après lui saint Jean Chrysostome. Il ajoute : La charité siège sur le trône du Père. » Saint Thomas d'Aquin définit Dieu « la charité substantielle. »

Par elle nous demeurons en Dieu, et Dieu demeure en nous. (*Joan. iii, 24.*) Elle est un témoignage que notre cœur est en la présence de Dieu. (*Joan. iii, 19.*)

Elle est le bien suprême, dit le *Cantique des cantiques*. (iii, 6, 7.)

Elle est la vie : par elle nous passons de la mort à la vie. (*I Joan. iii, 14, 15.*)

Elle nous rend vrais enfants de Dieu. (*I Joan. iii, 10.*)

Elle est la loi universelle et les prophètes (*Matth. xxii, 40*), la fin des commandements. (*I Tim. i, 5*), et accomplit toute la loi. (*Matth. vii, 12; Rom. xiii, 8-10; Gal. vi, 2; Joan. iii, 22, 23; II Joan. vi.*)

Elle est le sublime de la perfection et sans elle toutes les qualités de l'esprit et du cœur sont nulles. (*I Cor. xii, 12; Luc. i, 22.*)

Elle est le lien de la perfection. (*Col. iii, 14.*)

Des trois vertus théologiques, la charité est la plus parfaite. (*I Cor. xiii, 13.*) Elle est le principe de la foi et de l'espérance (290).

Elle est le principal fruit de l'Esprit-Saint (*Galat. v, 22*); un don (*Ephes. vi, 23; Joan. iv, 7*) le meilleur de tous les dons (*I Cor. xii, 31; xiii, 13*), que Dieu accorde à ceux qui ont le cœur pur, une bonne conscience et une foi sincère. (*Galat. i, 5.*)

La charité est un feu divin (*Cant. viii, 6, 7*), que Jésus-Christ a apporté sur la terre. (*Luc. xii, 49; Malach. iii, 2, 3; Matth. iii, 11.*)

Sans elle la foi est morte et les bonnes œuvres sont inutiles. (*Jac. ii, 14-18; Apoc. iii, 15-17, 26.*)

Elle ne finira jamais. (*I Cor. xiii, 8.*)

Elle est plus agréable à Dieu que les sacrifices et les holocaustes. (*Matth. ix, 13; Marc. xii, 33.*)

Elle obtient tout de Dieu. (*Joan. xv, 7, xvi, 23-27; I Joan. iii, 22, 23.*)

Elle chasse la crainte des jugements de Dieu. (*I Joan. iv, 18.*)

Elle couvre tous les péchés. (*Prov. x, 12; II Petr. iv, 8.*)

Elle donne le salut. (*Luc. xix, 8, 9.*)

Elle édifie et nous donne une juste

opinion de nous-mêmes. (I Cor. VIII, 1.)

Elle inspire le détachement le plus absolu des choses de ce monde, et le mépris le plus souverain et le plus juste pour tout ce qui est, hors les deux seuls objets sur lesquels elle a constamment les yeux ouverts, Dieu et le prochain. (Cant. VIII, 7.)

Qui pratique la charité fait ce qui est agréable à Dieu. (I Joan. III, 22.)

Tout contribue aux biens de ceux qui aiment Dieu. (I Joan. III, 23.)

Après cet aperçu sommaire, nous compléterons par les citations suivantes l'idée que l'on doit se faire de la charité chrétienne. « Fille de Jésus-Christ, » dit Châteaubriand, « la charité signifie, au sens propre, *grâce et joie*. La religion voulant réformer le cœur humain et tourner au profit des vertus nos affections et nos tendresses, a inventé une nouvelle passion : elle ne s'est servie, pour l'exprimer, ni du mot d'amour qui n'est pas assez sévère, ni du mot d'amitié qui se perd au tombeau, ni du mot de pitié trop voisin de l'orgueil ; mais elle a trouvé l'expression de *charitas, charité*, qui renferme les trois premières, et qui tient en même temps à quelque chose de céleste. Par là elle dirige nos penchants vers le ciel en les épurant et les reportant au Créateur ; par elle nous enseigne cette vérité merveilleuse, que les hommes doivent, pour ainsi dire, s'aimer à travers Dieu qui spiritualise leur amour, et n'en laisse que l'immortelle essence, en lui servant de passage.

« Mais si la charité est une vertu chrétienne directement émanée de l'Éternel et de son Verbe, elle est aussi en étroite alliance avec la nature. C'est à cette harmonie continuelle du ciel et de la terre, de Dieu et de l'humanité, qu'on reconnaît le caractère de la vraie religion. Souvent les institutions morales et politiques de l'antiquité sont en contradiction avec les sentiments de l'âme. Le christianisme, au contraire, toujours d'accord avec les cœurs, ne commande point les vertus abstraites et solitaires, mais des vertus tirées de nos besoins et utiles à tous. Il a placé la charité comme un puits d'abondance dans les déserts de la vie. »

« Jésus-Christ est venu relever, consoler, protéger l'humanité souffrante ; pour la guérir, il apportait un remède inconnu jusqu'alors, mais qu'il destinait à devenir universel : ce baume divin, c'est le précepte de la charité ; les apôtres et leurs successeurs firent le répandre sur toute la terre. Mais les premières conditions pour remplir ce devoir doux et sacré, étaient d'en comprendre toute la sublime portée et d'en exécuter les dures et cruelles épreuves. Le sacerdoce comprit parfaitement, dès le principe, cette belle mission ; il s'y donna tout entier, et partout la charité devint son signe distinctif, le drapeau auquel on le reconnaissait facilement. Saint Paul, écrivant à Timothée, lui rappelle tout ce qui leur revient de leurs travaux : *Habentes alimenta et quibus*

tegatur, his contenti simus. Souvent même subvenaient-ils eux-mêmes à ces premiers besoins par des occupations manuelles, et tout ce qui leur revenait dans le cours de leur service sacré, tout ce qui passait par leurs mains ou qu'ils possédaient d'une manière quelconque, s'en allait aux pauvres.

« Le dévouement le plus complet et l'abnégation la plus absolue furent, dès le commencement, le partage des apôtres et des premiers disciples ; la tradition est entière formelle à ce sujet. Il n'y avait ni distinction entre des paroisses pauvres ou riches, ni revenus quelconques provenant de l'autel, *alimenta et quibus tegatur*. Ce noble désintéressement, l'Église l'a toujours prêché et le prêche sans cesse. De ses constants efforts sont nés ces hospices, ces institutions pour soulager les maux de l'humanité. Si le clergé n'a pas formé à lui seul tous ces établissements inconnus du paganisme et de l'antiquité, du moins ne lui refusait-on nulle part d'en avoir été l'âme, la principale cause. Et de nos jours, que de désintéressements l'idée catholique ne fait-elle pas surgir, sans parler de l'admirable et sainte vie de nos Sœurs de Charité ; dans notre capitale, ne voyez-vous pas ces nombreux jeunes gens, leurs associations actives prospérant chaque jour, et répandus dans toute la France sous l'invocation d'un des plus savants apôtres de la charité que l'Église ait donnés au monde. Demandez à ces âmes d'élite qui leur a inspiré ces nobles sentiments ; plusieurs d'entre vous le savent ; sans doute, c'est dans le temple du Seigneur, c'est la voix du prêtre qui fait naître ces inspirations. » (*Cours d'histoire ecclésiastique*, par M. l'abbé JAEGN.)

« Le christianisme, pendant dix-huit siècles, a fait pénétrer dans le cœur de la société un immense amour ; mais, depuis que des classes nombreuses, perverties par l'incrédulité ou flétries par le doute, se sont soustraites à son influence au moins directe, bien des sources de vie se sont desséchées en elles, et il s'est fait de grands et stériles déserts d'où s'échappe un long cri de douleur. Ce n'est pas l'industrie qui sera, par son activité, la libératrice des malheureux : témoin l'état des prolétaires dans la capitale de l'industrie, l'Angleterre ; état si révoltant que l'on se sent tenté de regretter comme un bienfait l'antique esclavage. Ce n'est pas la science qui sera la libératrice des malheureux : seule, elle n'est qu'un pâle flambeau qui éclaire sans jamais rien féconder. Il faut un principe supérieur qui réchauffe ce que l'égoïsme a refroidi, qui unisse ce qui est divisé, qui fasse que ce qui est haut se penche vers ce qui est bas ; il faut que l'esprit de dévouement se répande dans le chaos de la société actuelle. A toutes les grandes crises sociales, l'esprit de sacrifice de la part des classes puissantes a été le salut du monde. Quand les Barbares envahirent l'empire romain, si ces géants du monde moderne n'eussent pris conseil que de leurs passions et de la

victoire, ils n'eussent pas mieux demandé que de rétablir l'esclavage des sociétés païennes, avec tout son luxe d'oppression. Le christianisme ne le leur permit pas : il ne pouvait pas tout exiger de ces farouches néophytes ; mais il leur commanda du moins, dès l'origine, le sacrifice de l'esclavage ; et grâce à lui, il n'y eut de possible que le ser-vage, transition nécessaire à un état meilleur.

« D'où viendra l'impulsion réparatrice ? D'où soufflera l'esprit de vie qui doit pénétrer, réchauffer cette masse inerte et froide ? Qui est-ce qui a conservé, qui est-ce qui possède la tradition de l'antique charité ? D'un côté sont les Chrétiens réels, avec leur glorieux passé et les innombrables œuvres de dévouement qu'ils entretiennent sur tous les points du globe.

« Les premiers Chrétiens étaient des hommes d'avenir, mais dans un sens supérieur à celui qu'on donne souvent à ce mot dans le langage du jour. Ils plaçaient dans le ciel le point d'appui de ce levier de charité, avec lequel ils soulevaient la terre. Ils se considéraient comme des voyageurs qui, pour arriver à leur patrie, passaient en faisant le bien. Grâce à Dieu, cet esprit vit et revit sans cesse dans toutes les générations de fidèles qui se transmettent les uns aux autres, de main en main et de siècle en siècle, le flambeau divin.

« Les premiers Chrétiens étaient des hommes doux et pacifiques. Ils travaillaient en paix au soulagement des maux, à la destruction des abus. Ils repoussaient les réformes violentes, les insubordinations politiques, par sentiment et par devoir, par esprit d'ordre et d'obéissance. Plutôt que de troubler le monde, ils savaient pardonner, même à ceux qui les empêchaient de faire du bien : leur plus sublime patience était de supporter avec calme les souffrances de leur charité. Cette charité priait, avertissait, tonnait quelquefois, mais ne rugissait pas. Cet esprit se perpétue dans l'Eglise.

« Les premiers Chrétiens étaient des hommes essentiellement pratiques. Ils savaient que le christianisme renfermait d'imprenables trésors de bienfaisance qu'il verserait sur les générations futures. Mais s'ils ne pouvaient pas réaliser, de leur temps, tous les bienfaits qu'appelaient leurs vœux et que présentait leur foi, ils n'en étaient pas moins ardents à faire tout le bien actuellement possible, à pratiquer la charité dans ses plus humbles détails. Ils visitaient les prisonniers, portaient des remèdes et des consolations aux malades, distribuaient des aumônes, semaient obscurément tous les germes des grandes œuvres que le ciel et le temps devaient féconder.

« Nous avons conservé, nous, la vieille charité : imbéciles Chrétiens, qui avons encore foi au mérite d'un verre d'eau donné avec amour !

« Les premiers Chrétiens étaient des hom-

mes de charité, parce qu'ils étaient hommes de prière et de foi. Il ne faut pas croire qu'il eût suffi au christianisme d'énoncer le précepte de l'amour fraternel envers tous les hommes, pour le faire passer dans la pratique. Est-ce que Marc-Aurèle et Epictète, en proclamant de belles maximes de morale, ont entraîné le monde avec elles ? Le christianisme n'a pas seulement promu la loi de charité ; il a donné des forces pour l'accomplir. C'est avec ses mystères, son culte, ses sacrements, qu'il a rendu l'homme capable, suivant la belle expression de saint Paul (*Ephes. iv, 15*), de « faire la vérité avec amour. » Il n'a pas seulement éclairé l'intelligence ; il a nourri le cœur. » (L'abbé Ph. GAUDET, *Du dernier écrit de M. de Lamennais.*)

« C'est une erreur de croire que chez les peuples chrétiens la charité est une vertu purement religieuse et en quelque sorte ascétique, sans action sur la vie civile et politique : il y a en elle une telle puissance de cohésion, une source si féconde de dévouement, de sacrifices et de nobles inspirations, que la cause du faible devient bientôt la cause du fort, et le malheur de plusieurs, le malheur de tous ; témoin, dans le moyen âge, la chevalerie, les croisades, et, de nos jours, ces soulèvements unanimes de l'opinion publique contre les plus lointaines oppressions ; cela suffit pour prévenir, déconcerter ou lasser la tyrannie. Tout affaiblie, tout éteinte qu'elle nous paraisse aujourd'hui, la charité chrétienne est encore l'élément conservateur qui arrête la dissolution de nos sociétés. C'est le lait dont la religion nourrit ses enfants, l'enfant, devenu grand, oublie vite la nourriture maternelle ; mais elle n'en est pas moins incorporée à sa substance, et c'est elle qu'il doit la vigueur de sa constitution. Lorsque la charité n'est plus cette flamme vivifiante qui anime, exalte, transporte les peuples, elle est un arôme qui les empêche de se corrompre entièrement. Son non-seul, que des novateurs insensés ont essayé vainement de changer, semble avoir été apporté du ciel, dont il est venu, je ne sais quelle grâce et quelle bénédiction qu'on ne peut ainsi que l'arc-en-ciel de paix, assure le monde contre de nouveaux déluges. Rien de semblable dans l'antiquité ; aussi voyez comme les républiques et les empires succombent vite, à moins qu'ils ne consentent à rester immobiles ! C'est en lisant leur histoire, et surtout celle de Rome, qu'on comprend combien la venue du christianisme était nécessaire non-seulement pour le salut des âmes, mais encore pour le salut des sociétés. » (*Les Césars*, compte rendu par Ludovic Guyot.)

Un des plus grands adversaires du christianisme, Pierre Leroux, l'avoue : « On dit mille fois, » répète-t-il, « le christianisme c'est l'amour de Dieu et l'amour des hommes unis en un seul faisceau. Tu aimeras Dieu et ton prochain comme toi-même. Voilà l'Evangile, et voilà aussi le christianisme »

C'est sur cette base que toutes les institutions chrétiennes ont été élevées. C'est cette parole, ce sont ces innombrables collatérales, ces infinies transformations, ces applications sans nombre, que l'on appelle le christianisme. Et ce n'est pas seulement l'Eglise que cette parole a créée par la vertu, ce n'est pas seulement dans l'Eglise qu'elle a fructifié; c'est la vie civile tout entière, la vie sociale, de même que la vie privée qu'elle a façonnée et transformée. Toutes nos lois, quand elles sont bonnes, sont fondées sur ce principe, et n'en sont que des cas particuliers; quand elles sont mauvaises, elles ne sont mauvaises que parce qu'elles le blessent.

« Cette supériorité du christianisme qui a fait dire à Montesquieu, à propos de la politique : « Chose admirable, le christianisme, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. Cette supériorité, dis-je, je l'admets... »

« Pour nous résumer, on a beaucoup célébré, et avec raison, le double précepte de Jésus-Christ; de génération en génération, il a été la chaîne qui a lié entre eux les membres du christianisme. C'est pour ainsi dire le fond de tout l'Evangile, la parole par excellence, c'est le mot divin, *charité*, se faisant jour pour la première fois dans notre Occident; c'est la voix anticipée de l'Eglise qui devait remplacer Jésus sur la terre, et donner, pour panacée à toutes les douleurs humaines, ce précepte, qui est à la fois une règle absolue du devoir et l'indication de la source de la vie. Saint Jean, le disciple chéri, devenu vieux, ne savait plus autre chose que répéter sans cesse cette parole de son Maître, plutôt comme un précepte d'amour que comme une règle de devoir, mais comme précepte positif et obligatoire, comme règle de devoir, comme loi en elle-même; c'est assurément le résumé de toute la loi morale; c'est, comme dit Jésus, la loi et les prophètes. Dans ce précepte est toute la source de la charité chrétienne. » *Des rapports de la doctrine de Confucius avec la doctrine chrétienne. — Revue encyclopédique, mai 1832.*)

C'est par la charité que le monde fut acquis au christianisme : charité des apôtres, charité des martyrs, charité des vierges, charité des solitaires, des ascètes et des cénobites, charité des institutions et des mœurs, charité domestique. « La conteste commencée par la controverse, » dit l'anam, « s'achevait par la charité. Il ne s'agit point encore de la charité pacifique, celle qui ne connaît pas d'ennemis, ne songeant qu'à délivrer des captifs, à bâtir des écoles et des hôpitaux, à couvrir de ses institutions le vieux monde romain, comme un couvre de bandeslettes un corps brisé. On parle de la charité militante, de celle qui conquiert le paganisme, mais avec des ar-

mes nouvelles, avec la mansuétude, le pardon et le dévouement.

« Il faudrait pénétrer d'abord dans l'intérieur des familles romaines partagées entre la vieille croyance et la nouvelle. On voudrait voir comment les Chrétiens savaient faire le siège d'une âme païenne, la presser par toutes les violences de la tendresse, et ne compter pour rien le temps consumé, quand le vaincu se laissait conduire à l'autel du Christ. C'est à peu près le tableau que nous montre saint Jérôme quand il nous introduit dans la maison d'Albinus, patricien et pontife des anciens dieux. Læta, fille de ce païen, était chrétienne, et d'un époux chrétien elle avait eu la jeune Paula, dont l'éducation occupait saint Jérôme au fond de son désert. Il écrit donc à Læta : « Qui aurait cru que la petite-fille du pontife Albinus naîtrait d'un vœu fait au tombeau d'un martyr, que son aïeul sourirait un jour en l'entendant bégayer le cantique du Christ, et que ce vieillard nourrirait sur ses genoux une vierge au Seigneur? » Puis, avec une touchante bonté, consolant les craintes de Læta : « Une sainte et fidèle maison sanctifiée, » dit-il, « l'infidèle resté seul de son parti. Il est déjà le candidat de la foi celui qu'environne une troupe chrétienne d'enfants et de petits-enfants. Læta, « ma très-religieuse fille en Jésus-Christ, que ceci soit dit afin que vous ne désespériez pas du salut de votre père. » Enfin il joint aux encouragements les conseils, il entre dans le complot domestique, il dirige la dernière attaque contre laquelle l'obstination du vieillard ne tiendra pas : « Que votre jeune enfant, quand elle apercevra son aïeul, se jette dans son sein, qu'elle se suspende à son cou, et lui chante l'Alleluia malgré lui (291). »

« Voilà les manœuvres pieuses qui se répétaient sans doute dans chaque maison patricienne, et auxquelles se rendirent successivement, mais lentement, ces vieux Romains, ces esprits superbes et opiniâtres, derniers remparts du paganisme. Après tout, la douceur et la patience étaient faciles lorsqu'il s'agissait d'entraîner un père. Il y avait plus de mérite à évangéliser des ennemis, à vaincre par la générosité des populations fanatiques. Quand saint Augustin prit possession du siège d'Hippone, les lois des empereurs mettaient à sa disposition le fer et le feu contre les païens. Toutefois, il défend qu'on les violente. Il ne veut pas qu'on brise malgré eux les idoles érigées sur leurs terres. « Commençons, » dit-il, « par renverser les faux dieux dans leurs cœurs. » Les Chrétiens de la petite ville de Sufectae, oubliant ces leçons, avaient détruit une statue d'Hercule. La multitude païenne s'émut, elle s'arma, elle se jeta sur les fidèles et en tua soixante. Augustin pouvait demander le supplice des coupables, invoquer non les édits de Théodose, mais toutes les lois romaines qui punissaient l'assassinat,

la violence à main armée. Il écrit aux païens de Suffecte, il leur reproche le sang innocent, il fait gronder sur leurs têtes les menaces du ciel; mais il ne les appelle pas devant les juges de la terre. « Si vous dites, » continue-t-il, « que l'Hercule était à vous, » « soyez en paix, nous le rendrons. Les « pierres ne nous manquent pas, nous « avons des métaux, plusieurs sortes de « marbre et des ouvriers en grand nombre. « On ne perd pas un moment pour sculpter « votre Dieu, pour le tourner et le dorer. « Nous aurons encore soin de le peindre « en rouge, afin qu'il puisse entendre vos « prières... Mais si nous vous restituons « votre Hercule, rendez-nous tant d'âmes « que vos mains nous ont arrachés. » Un langage si sensé, si fort, et toutefois si clément, devait toucher les cœurs. La nature humaine aime ce qui la dépasse, et la doctrine du pardon des ennemis, qui étonna d'abord le monde, finit par le gagner (292). » (Le Correspondant.)

« De toutes les vertus de l'Évangile, il n'y en a aucune qu'on ait plus distinctement remarquée dans les actions de ceux qui le professent, que la bienveillance envers les malheureux. L'affection que les premiers Chrétiens avaient l'un pour l'autre était passée en proverbe; les païens avaient coutume de dire d'eux : « Comme ces Chrétiens « s'aiment (292*) ! » Pendant les pestes violentes qui exercèrent leur ravage sous l'empire romain à Alexandrie et à Carthage, vers le milieu du III^e siècle, les Chrétiens montrèrent une charité étonnante, et eurent des attentions extraordinaires pour ceux qui étaient affligés de ce fléau; à peine la peste eut-elle paru à Alexandrie, que les païens quittèrent leurs proches parents, les abandonnant à demi morts, ou laissant leurs corps décadés sans sépulture pour être dévorés par les chiens. Mais la conduite des Chrétiens fut tout opposée; ils prenaient soin des pestiférés, en guérissaient plusieurs, consolaient ceux qui expiraient, fermaient les yeux et la bouche de ceux qui étaient décadés, lavaient leurs corps et les ensevelissaient, et bientôt après ils recevaient le même traitement de la part de ceux qui leur survivaient. Pendant la peste qui ravagea Carthage en l'an 258, l'évêque saint Cyprien vendit son bien et déploya son éloquence pour soulager et consoler ceux qui avaient perdu leurs amis, en les préparant à se soumettre, comme il convient à des Chrétiens, à la punition du ciel, et en les exhortant à aider leurs voisins dans le

(292) S. AUGUST., serm. 61, epist. 50.

(292*) Voltaire lui-même a bien peint ces effets de la religion chrétienne. Zaire dit dans la première scène :

J'honore, je chéris ces charitables lois,
Ces lois qui de la terre écartant les misères,
Des humains attendris font un peuple de frères.

Gusman dit à l'Idolâtre Zamore, dans le dénouement de la tragédie d'Alzire :

Des dieux que nous servons connais la différence;
Les tiens t'ont commandé le meurtre et la vengeance,

malheur. Il ne s'éloigna pas de son troupeau; mais il était bien résolu à partager leur sort; et son exemple, ainsi que ses exhortations, produisirent sur eux un tel effet, qu'ils visitèrent les malades avec la plus grande émulation, et montrèrent tant de compassion pour les païens, ainsi que pour les Chrétiens, que leur Dieu et eux furent loués par tous ceux qui avaient été témoins de leur piété et de leur bienfaisance (293). Le premier empereur chrétien ordonna à Ursius, son lieutenant en Afrique, de donner à Cécilien, évêque de Carthage, une grande somme pour les pauvres; et si cette somme était insuffisante, il ordonna à Héraclide, son trésorier, d'en fournir encore davantage (294). La Syrie, la Cilicie et la Thrace ayant été ravagées par la famine et la peste, en l'an 331, le même prince chrétien envoya 36,000 boisseaux de froment à l'évêque d'Antioche, et une grande quantité de provisions aux autres évêques, pour les distribuer aux veuves, aux orphelins et aux autres indigents (295). Les anciennes lois romaines permettaient aux créanciers d'être cruels envers leurs débiteurs, et leur compassion se bornait à empêcher que les premiers ne chargeassent les derniers de chaînes pesant plus de quinze livres. Constantin abolit certaines punitions infligées aux débiteurs, et ordonna aux geôliers de traiter leurs prisonniers avec bonté et humanité (296). Cyrille, évêque de Jérusalem, vendit en l'an 410, les trésors et les ornements sacrés de l'église, pour soulager le peuple qui souffrait de la famine (297); et quelques empereurs de l'Orient furent excités par la religion chrétienne à faire des actes de bienfaisance. Lors de la mort de l'empereur Justin, en l'an 518, de grandes richesses furent recueillies par Tibère, prince pieux, qui les distribua libéralement aux pauvres et à ceux qui étaient dans le besoin. Sa mère, Sophie Auguste, l'ayant accusé de prodigalité et d'appauvrir le trésor, l'empereur répondit : Le trésor ne sera pas vide, si les pauvres reçoivent des aumônes et si les captifs sont rachetés; c'est là le grand trésor : car Notre-Seigneur désire que nous amassions des trésors dans le ciel, qui ne pourront être détruits par la rouille, ni élevés par les voleurs (298). Basile (299), empereur d'Orient, fut aussi excité, en l'an 867, à des actes de charité par des motifs religieux; ce fut ce qui le déterminait à exhorter son fils Léon, à avoir égard aux larmes de la veuve, ainsi qu'aux cris de l'orphelin, et à avoir de la bienveillance

Et le mien, quand ton bras vient de m'assassiner,
M'ordonne de te plaindre, de te pardonner.

(293) EUSEB., *Hist.*, VII, 21, et IX, 8; SOZOM. *Hist. eccl.*, I, 10.

(294) EUSEB., *Hist.*, X, 6.

(295) THEOPHAN., *Chronographia*, p. 25.

(296) BARON., *Annal.*, an. 320, 330; *Histoire ancienne universelle*, en anglais, IV, p. 256, in-folio.

(297) SOZOM. IV, 24.

(298) BARON., *Annal.*, an. 518.

(299) *Scriptores Byzant.*, vol. XXII, p. 148, edit. Venet.

pour les pauvres, puisqu'il désirait que Dieu lui fit grâce à lui-même. Ethelvoid (300), évêque de Winchester, vendit tous les vases d'or et d'argent de sa cathédrale, pour soulager les pauvres qui souffraient pendant une famine, et il observa qu'il n'était pas convenable que les temples inanimés de Dieu fussent remplis de richesses, pendant que les temples vivants du Saint-Esprit mouraient de faim. Dans le moyen-âge, les monastères, les évêques et les rois montraient beaucoup de bienveillance pour ceux qui étaient dans le besoin. Plusieurs monastères avaient un officier appelé *eleemosynarius*, qui distribuait leurs aumônes, et de qui on exigeait qu'il possédât certaines qualités. Il devait être pieux, pour avoir compassion des indigents; il devait être doux, pour être capable de supporter l'importunité des solliciteurs. On exigeait qu'il réservât la nourriture la plus délicate pour le faible; et si quelques-uns de ceux qui se présentaient étaient honteux de demander, on exigeait qu'il leur donnât la nourriture en particulier, il leur était enjoint de rechercher avec soin le faible et le pauvre, de les consoler et de leur donner ce dont ils pouvaient avoir besoin. A Rome, en Angleterre et en France, ils avaient des officiers de ce genre chargés de distribuer leurs aumônes aux pauvres et aux nécessiteux (301).» (*Les bienfaits de la religion chrétienne* par Edouard RYAN, p. 130-134).

Pendant le siège de Rome par Totila, roi des Goths, le Pape Pélage I^{er} fit distribuer des vivres aux habitants, et ceux-ci furent à son intercession auprès de ce prince plusieurs grâces, lors de la prise de leur ville. Totila reçut aussi de saint Benoît, lorsqu'il vint le visiter au mont Cassin, des conseils salutaires qui influèrent heureusement sur le reste de sa vie, le rendant moins dur et moins cruel, suivant la remarque des contemporains. Sur la demande de l'empereur Anastase, le Pape Hormisdas servit de modérateur entre ce monarque et ses sujets que ses excès et ses sacrilèges avaient poussés à la révolte. L'abbé Sabas quitta deux fois sa solitude, pour se rendre à la cour des empereurs à Constantinople. Il obtint à son premier voyage, du cruel Anastase, quelques adoucissements aux persécutions qu'il exerçait contre l'Eglise et une diminution de tribut aux citoyens de Jérusalem. Lorsqu'il revint quelques années après, l'empereur Justinien lui accorda la remise des impôts pour les habitants de la Palestine, le rétablissement des églises brûlées par les infidèles, et un hôpital pour la cité sainte, avec un revenu de quatre mille sous d'or, c'est-à-dire vingt mille livres de notre monnaie.

« Le Pape Grégoire le Grand pria l'empereur Phocas de diminuer les taxes qui pesaient sur ses sujets, en lui rappelant que les princes gentils régnaient sur des esclaves,

mais que les princes chrétiens régnaient sur des hommes libres. Injuriosus, évêque de Tours, s'opposa avec succès aux exactions de Clotaire I^{er}, en lui disant : « Si vous voulez enlever ce qui est à Dieu, Dieu vous enlèvera bientôt votre royaume. N'est-ce pas une chose inique l vous qui devriez nourrir les pauvres de vos greniers, vous voulez remplir vos greniers du bien des pauvres. » Saint Avit, abbé du monastère de Mici, osa dire à Clodomir, encore dans l'exaltation de la victoire qu'il venait de remporter sur le roi de Bourgogne, qu'il avait fait prisonnier : « Prince, si vous faites mourir Sigismond, vous périrez de la main de vos ennemis, et le sort que vous aurez fait subir à sa famille, sera la règle du vengeur des rois sur le vôtre. » Saint Germain de Paris écrivit à la reine Brunehaut, pour la conjurer de travailler à l'extinction de la guerre contre Chilpéric; ses remontrances n'étant pas écoutées, Germain vint trouver devant Tournay Sigebert qui tenait son frère Chilpéric assiégé dans cette place, et lui adressa ces paroles prophétiques : « Si vous n'attendez pas à la vie de votre frère, vous reviendrez victorieux, au lieu que vous périrez misérablement si vous avez des vues fratricides. » Sigebert ayant méprisé les conseils de saint Germain, fut assassiné par des scélérats envoyés par Frédégonde.

« Quel merveilleux dévouement, quelle charité pour les pauvres et les malheureux nous trouvons dans le clergé! Saint Sanctule, prisonnier chez les Lombards, s'exposa à la mort en faisant prendre la fuite à un diacre, qui était prisonnier comme lui. Ces Barbares sont si touchés de sa sainteté et de ses miracles qu'ils lui donnent la liberté ainsi qu'à tous les autres captifs. Les Francs et les Bourguignons ayant été vaincus lors du siège d'Arles, les Visigoths leur firent beaucoup de prisonniers; les églises en étaient toutes remplies. Saint Césaire, évêque de cette ville, craignant le danger de la séduction pour ces malheureux qui se trouvaient sous le pouvoir des ariens, leur fournit des vêtements et des vivres; il employa pour les racheter tout l'argent qui était dans le trésor de l'Eglise, et comme il ne fut pas suffisant, il vendit les encensoirs et les calices, il arracha les ornements des colonnes et des balustrades. « Puisque le Sauveur, » disait-il, « a donné son corps et son sang pour la rédemption des hommes, nous ne saurions lui déplaire en employant au même usage, les vases où reposent ce corps et ce sang. » Au milieu des soins que réclamait le gouvernement de l'Eglise, les Souverains Pontifes n'oubliaient pas les misères des malheureux; les besoins des pauvres de Rome les préoccupaient surtout vivement. Saint Germain, évêque de Paris, se faisait remarquer par sa tendre charité pour les misérables et les

(300) Camden's remains. — *Wiss speeches*; MALLON, *Annal.*

(301) THOMASINUS, *De beneficiis*, tom. I, et Du Cange, verb. *Eleemosynarius*.

affligés : il en avait chaque jour une multitude dans sa maison épiscopale, et il allait les chercher lui-même dans les réduits où ils cachaient leur honte et leur pauvreté. Tant de charité de la part du clergé faisait impression sur les Barbares. Clovis se jetant aux pieds de Séverin, abbé du monastère d'Againe, lui disait : « Mon père, je vous offre mon bien, prenez-en tout ce qu'il vous plaira pour les pauvres, et signalez avec la même liberté la miséricorde évangélique envers tous les prisonniers de mon royaume. » L'histoire atteste que Childébert I^{er} fonda plusieurs hôpitaux et monastères, et qu'il traita les indigents avec la libéralité d'un père. Un jour, il remit à saint Germain de Paris six mille sous d'or pour les pauvres ; Germain en distribua trois mille de suite. Etant revenu ensuite au palais, Childébert lui demanda s'il avait encore de quoi donner ; le saint répondit qu'il avait encore la moitié de la somme : distribuez libéralement, lui dit le roi, les fonds pour donner ne vous manqueront pas. Et aussitôt faisant mettre en pièces de la vaiselle d'argent, il la donna à Germain qui la fit passer entre les mains des pauvres. Saint Césaire étant arrivé à la cour de Théodoric, sous le poids d'une accusation odieuse, saisi d'admiration en le voyant, le roi barbare se leva, se découvrit par un mouvement irrésistible, et avec un empressement et des égards qui tenaient du respect, et sans lui parler des motifs pour lesquels il l'avait fait venir, il s'informa seulement de l'état dans lequel il avait laissé son Eglise et son peuple, et quand il fut sorti le roi dit à ses courtisans : « Que Dieu punisse ceux qui ont fait faire un si pénible voyage à un si saint homme ; j'ai tremblé à son aspect et j'ai cru voir un ange descendre du ciel. » Le roi lui ayant envoyé un grand bassin d'argent et trois cents sous d'or, saint Césaire employa cet or et le prix du vase qu'il avait vendu, au soulagement des pauvres et à la rédemption des captifs. Théodoric et les grands de sa cour lui firent des libéralités si prodigieuses, qu'indépendamment de ce qu'il employa pour racheter une infinité de captifs, il emporta huit mille sous d'or pour les pauvres de son diocèse. » (Paulin DE PUYMIROL, *Mémorial catholique*, octobre 1845.)

« Le pauvre peuple qui souffre, enchaîné à sa misère, assailli à la fois par toutes les nécessités humaines, a besoin d'un soulagement humain ; il faut relever son corps défaillant, pour réveiller son âme engourdie par l'exès des maux, lui rendre la vie pour l'aider à la supporter. C'est ce que l'Eglise sait seule et ce qu'elle sait admirablement ; elle porte le pain au pauvre avec la résignation. La famine s'ajoutant aux fureurs de la conquête, quand toutes les ressources ordinaires manquaient, l'Eglise ne manquait pas. Le saint évêque de Toulouse, Euxpère, qui, durant la prospérité, à la veille de l'invasion, avait adouci de ses aumônes la disette de saint Jérôme et des cénobites d'Egypte, sut

encore pourvoir dans les plus tristes jours aux besoins de son troupeau. « Comme la « veuve de Sarepta, affamé lui-même, il « nourrissait les autres ; pâle et exténué de « jeûnes, il n'était tourmenté que de la faim « d'autrui ; il employait tous ses biens à « donner la subsistance aux entrailles du « Sauveur, c'est-à-dire aux pauvres. Il ven- « dait jusqu'aux vases sacrés, portant le « corps de Jésus-Christ dans une corbeille « d'osier et le sang précieux dans un vase « de verre..... beaucoup d'autres lui res- « semblaient, que l'épiscopat avait rendus « ainsi pauvres et humbles. » Il en était de même dans toute la Gaule ; on y eût nommé bien peu d'évêques, qui ne fussent de vrais pasteurs spirituels et temporels. Le clergé fut de tout temps l'unique espérance du peuple. » (*Cours d'histoire de France*, par M. Dumont.)

Mais comment donner une idée, quelque sommaire qu'elle soit, des actes et des œuvres de charité enfantés par le christianisme ? Que de volumes ne faudrait-il pas pour en récapituler seulement le résumé ! Aussi dans l'impossibilité d'en faire même la simple énumération, nous nous bornerons à renvoyer à notre article BIENFAISANCE, et mieux encore au *Dictionnaire des institutions charitables*, et nous terminerons par le passage suivant de Chateaubriand (*Génie du christianisme*, t. IV.) :

« Il faut maintenant écouter un moment saint Justin le Philosophe. Dans sa première apologie, adressée à l'empereur, il parle ainsi :

« On expose les enfants sous votre empire. Des personnes élèvent ensuite ces enfants pour les prostituer. On ne rencontre par toutes les nations que des enfants destinés aux plus exécrables usages, et qu'on nourrit comme des troupeaux de bêtes ; vous levez un tribut sur ces enfants... et toutefois ceux qui abusent de ces petits innocents, outre le crime qu'ils commettent envers Dieu, peuvent par hasard abuser de leur propres enfants... Pour nous autres Chrétiens, détestant ces horreurs, nous ne nous marions que pour élever notre famille, ou nous renonçons au mariage pour vivre dans la chasteté.

« Voilà donc les hôpitaux que le polythéisme élevait aux orphelins. O vénérable Vincent de Paul, où étais-tu, pour dire aux dames de Rome, comme à ces pieuses Françaises qui l'assistaient dans les œuvres ? « Or sus, voyez si vous voulez délaissés à votre tour ces petits innocents, dont vous êtes devenues les mères selon la grâce, après qu'ils ont été abandonnés par leur mère selon la nature. » Mais c'est en vain que nous demandons l'homme de miséricorde à des cultes idolâtres.

« Le siècle a pardonné le christianisme à saint Vincent de Paul ; on a vu la philosophie pleurer à son histoire. On sait que gardien de troupeaux, puis esclave à Tunis, il devint un prêtre illustre par sa science et

par ses œuvres; on sait qu'il est le fondateur de l'hôpital des Enfants trouvés, de celui des Pauvres vieillards, de l'hôpital des Galériens de Marseille, du collège des Prêtres de la Mission, des Confréries de charité dans les paroisses, des compagnies de Dames pour le service de l'Hôtel-Dieu, des Filles de la Charité, servantes des malades, et enfin des retraites pour ceux qui désirent choisir un état de vie, et qui ne sont pas encore déterminés. Où la charité va-t-elle prendre toutes ses institutions, toute sa prévoyance ?

« Saint Vincent de Paul fut puissamment secondé par Mlle Legras, qui, de concert avec lui, établit les Sœurs de la Charité. Elle eut aussi la direction de l'hôpital du nom de Jésus, qui, d'abord fondé pour quarante pauvres, a été l'origine de l'hôpital général de Paris. Pour emblème et pour récompense d'une vie consumée dans les travaux les plus pénibles, Mlle Legras demanda qu'on mit sur son tombeau une petite croix avec ces mots, *spes mea* : sa volonté fut faite.

« Ainsi de pieuses familles se disputaient, au nom du Christ, le plaisir de faire du bien aux hommes. La femme du chancelier de France et Mme Fouquet, étaient de la congrégation des Dames de la Charité. Elles avaient chacune leur jour pour aller instruire et exhorter les malades, leur parler des choses nécessaires au salut d'une manière touchante et familière. D'autres dames recevaient les aumônes, d'autres avaient soin du linge, des meubles des pauvres, etc. Un auteur dit que plus de sept cents calvinistes rentrèrent dans le sein de l'Église romaine, parce qu'ils reconnurent la vérité de sa doctrine dans les productions d'une charité si ardente et si étendue. Saintes dames de Miramion, de Chantal, de la Peltrie, de Lamoignon, vos œuvres ont été pacifiques ! Les pauvres ont reconnu vos cercueils; ils les ont arachés à ceux qui les portaient, pour les porter eux-mêmes; vos funérailles retentissaient de leurs gémissements, et l'on eût cru que tous les cœurs bienfaisants étaient passés sur la terre, parce que vous veniez de mourir.

« Terminons par une remarque essentielle sur cet article des institutions du christianisme au faveur de l'humanité souffrante. On dit que sur le mont Saint-Bernard un air trop épais use les ressorts de la respiration, et qu'on y vit rarement plus de dix ans; ainsi, un moine qui s'enferme dans l'hospice, peut à peine à peu près le nombre des jours qu'il restera sur la terre; tout ce qu'il gagne au service ingrat des hommes, c'est de connaître le moment de la mort, qui est échappé au reste des humains: on assure que presque toutes les filles de l'Hôtel-Dieu, ont habituellement une petite fièvre qui les consume, et qui provient de l'atmosphère corrompue où elles vivent: les religieux qui habitent les mines du Nouveau-Monde, au fond desquelles ils ont

établi des hospices dans une nuit éternelle, pour les infortunés Indiens, ces religieux abrègent aussi leur existence; ils sont empoisonnés par la vapeur métallique: enfin les Pères qui s'enferment dans les bagnes pestiférés de Constantinople, se dévouent au martyre le plus prompt.

« Le lecteur nous le pardonnera si nous supprimons ici les réflexions; nous avons notre incapacité à trouver des louanges dignes de telles œuvres: des pleurs et de l'admiration sont tout ce qui nous reste. Qu'ils sont à plaindre ceux qui veulent détruire la religion, et qui ne goûtent pas la douceur des fruits de l'Évangile! « Le stoïcisme ne nous a donné qu'un Epictète, » dit Voltaire, « et la philosophie chrétienne forme des milliers d'Epictètes, qui ne savent pas qu'ils le sont, et dont la vertu est poussée jusqu'à ignorer leur vertu même. »

CHARTREUX. — Cet ordre religieux institué en 1084 par saint Bruno, chanoine de Reims, est remarquable par l'austérité de sa règle qui oblige les religieux à une solitude perpétuelle, à une abstinence et un silence absolus. Cet ordre, depuis huit cents ans, n'a cessé de prospérer dans la ferveur de sa première institution, sans avoir jamais eu besoin d'aucune réforme. Ne pouvant entrer dans les détails des bienfaits dus à chaque ordre religieux sans répéter ce qui a déjà été dit dans le Dictionnaire spécialement consacré à l'histoire des ordres monastiques, nous nous bornerons à rappeler ici quelques-uns des services rendus aux lettres par les Chartreux.

« La place de maître des grandes études que Bruno avait remplie à Reims, » dit Frédéric Hurter, « prouve qu'il avait cultivé les lettres. On sait avec certitude qu'il comprenait non-seulement le grec, mais encore l'hébreu. Son explication des psaumes mériterait d'être lue, même de nos jours, par sa profondeur et sa clarté. On dit aussi beaucoup de bien d'un ouvrage de lui sur les épîtres de saint Paul. Son successeur, Landewin, passait pour être aussi un homme instruit. Mais le prieur Guigues les surpassa tous en activité; ses succès furent le succès de l'ordre conformément à ses règles primitives; il était lié par des rapports religieux et scientifiques avec ses savants contemporains, Saint Bernard et Pierre le Vénéérable, de Cluny; il jouit d'une haute considération auprès de plusieurs Papes et cardinaux, et son entier dévouement à toutes les exigences de l'ordre le plus sévère ne lui fit point perdre le goût des travaux littéraires. Il ne se borna pas à rassembler des manuscrits et à les faire copier, il employa encore la perspicacité naturelle de son esprit à en perfectionner le texte et à discerner les écrits authentiques de ceux qui avaient été supposés; il en composa lui-même quelques-uns, entre autres un sur les exercices religieux de sa cellule, qu'il dédia à un autre prieur, afin de l'engager à remplir fidèlement les devoirs d'un vrai Chartreux, en faisant copier des livres. Aussi la

règle voulait-elle que chacun des frères fût muni de tout ce qui était nécessaire pour écrire. Chacun pouvait toujours avoir dans sa cellule deux volumes de la bibliothèque; mais on lui recommandait soigneusement de les défendre contre la poussière, la fumée ou les taches. Un des frères était chargé de collationner les livres transcrits et de corriger les fautes qui pouvaient s'y être glissées; il devait surtout mettre la plus grande exactitude quand il s'agissait de l'Écriture sainte, des livres d'office et des ouvrages des Pères. Le prieur et quelques-uns des religieux étaient chargés de la reliure. Guignes exhortait tous les nouveaux frères à se livrer à la transcription des livres avec le plus grand zèle. On faisait venir les livres d'autres lieux et l'on entretenait à ce sujet une correspondance suivie avec Pierre le Vénéral; on dressait des actes par lesquels il était défendu de vendre ou même d'engager, sous quelque prétexte que ce fût, des livres qui avaient été prêtés à la maison. Ceux qui avaient le goût et le talent nécessaires pour composer des ouvrages originaux, ne renonçaient pas pour cela à en copier d'autres. Bernard de Clairvaux, soit comme une preuve d'amitié, soit comme une marque de la haute confiance que lui inspirait son jugement, demanda à un Chartreux s'il lui conseillait ou non de continuer ses sermons sur le *Cantique des cantiques*. L'activité scientifique de cet ordre fut maintenue par la prédilection que les hommes les plus savants lui montraient lorsqu'ils voulaient se consacrer à l'état religieux. Le plus grand nombre d'évêques fournis par cet ordre en sortirent dans le XII^e et le XIII^e siècle. — Voy. ABBAYES, MONASTÈRES et ORDRES RELIGIEUX.

CHASTETÉ. — « L'Évangile seul réna les hommes chastes et continents. Ni les promesses, ni les menaces ne purent porter les premiers Chrétiens à violer leur chasteté. L'Évangile condamne les pensées impures, menace les fornicateurs, et déclare que quiconque regarde une femme en la désirant, a déjà commis avec elle un adultère dans son cœur; les menaces de l'Évangile ont nécessairement eu une influence considérable sur ceux qui ont souffert à son sujet, lui étant attachés par la conviction de sa vérité et la perspective de sa récompense. L'histoire fournit des exemples nombreux de Chrétiens qui ont bravé les dangers, et souffert même la mort plutôt que de se rendre coupables d'une violation de la chasteté. Lorsque, dit Tertullien aux païens, vous condamnez les femmes à être mises dans les lieux de débauche, plutôt que de les rendre la proie des lions, vous reconnaissez que l'atteinte portée à la chasteté est une plus grande peine qu'aucune de celles que vous pouvez infliger. Maximien, qui était empereur d'Orient, en l'an 335, se livrait à ses passions impudiques sans retenue et sans décence. Il

ne pouvait traverser une ville, dit l'historien, sans attenter à l'honneur des femmes et des vierges, et il triomphait de toutes aisément, excepté des femmes chrétiennes qui méprisaient la mort et ses violences tyranniques. Ni son autorité, ni ses menaces, ni ses prières ne purent déterminer une femme chrétienne d'Alexandrie à satisfaire ses désirs; elle préféra sa chasteté à toutes les offres, brava la mort, et souffrit effectivement l'exil et la confiscation de ses biens plutôt que de se rendre à ses demandes. Pendant la persécution de ce tyran, une dame d'Antioche et ses deux filles se noyèrent elles-mêmes plutôt que de consentir à perdre leur chasteté. La dame était distinguée par sa naissance, ainsi que par sa fortune, et les filles l'étaient par leur beauté et les grâces de la jeunesse. La mère ayant été citée avec ses filles devant les persécuteurs, et ayant prévu la punition qui leur était inévitablement réservée, particulièrement qu'on attenterait à leur chasteté, elle leur conseilla de ne pas écouter un instant une proposition infâme, et leur fit observer que la mort était un moindre mal que d'abandonner leurs âmes à Satan, et qu'elles n'avaient d'autre asile que le sein de Dieu. Après avoir délibéré ensemble, elles convinrent unanimement de ce qu'elles avaient à faire; elles se revêtirent elles-mêmes d'habillements magnifiques, et partirent pour Antioche escortées par des gardes; mais, dans leur route, elles trompèrent la vigilance de ces derniers, se précipitèrent dans un fleuve rapide et périrent dans les eaux (302). Maxence, qui était alors empereur de l'Occident, ne fut pas moins impie et moins dissolu que l'empereur d'Orient: il prenait de force même les femmes des sénateurs, et les renvoyait à leurs maris après avoir violé leur honneur. Les femmes chrétiennes devinrent bientôt les objets de sa passion; mais elles aimèrent mieux mourir que d'être déshonorées. La plus célèbre fut la femme d'un magistrat romain, qui fut arrêté et forcé de consentir que sa femme passât dans les mains du prince. Mais cette épouse chrétienne ne fut pas si obéissante; car, voyant que les gardes approchaient avec son mari qui était dans les fers, elle se retira dans sa chambre, et se précipita sur une épée nue pour montrer à la postérité qu'une dame chrétienne pouvait affronter la mort et braver même un empereur qui voulait la déshonorer (303). Lorsque Rome fut saccagée par les Goths, un des soldats d'Alaric sans une très-belle dame dans le dessein de la violer; la dame résista avec tant de courage que le soldat la frappa légèrement avec son épée, et menaça de la tuer si elle ne satisfaisait pas ses désirs. Méprisant ses menaces, elle tendit son cou et demanda d'être frappée, préférant la mort à l'opprobre (304). Le Barbare fut si charmé de la vertu de cette dame, qu'il la conduisit dans un lieu de sa

(302) EUSEB., cap. 12.

305) *Ibid.*, c. p. 15.

(304) Sozom., ix, 10.

ré, jusqu'à ce qu'elle pût être remise entre les mains de son époux. Voici encore un trait remarquable de courage dans une Chrétienne. Les Huns, peuple féroce, s'étant emparés de Venise, quelques vierges lombardes se rendirent elles-mêmes férides, et dégoutèrent tellement les Barbares par leur odeur insupportable, qu'elles furent vendues comme esclaves dans un marché public. Deux d'entre elles furent, par la suite, mariées à deux princes et obtinrent, comme l'annaliste (305) l'observe, la récompense de leur vertu. Les exemples de chasteté chrétienne sont trop nombreux pour être rapportés ici. Mais le suivant, qui est un fait mémorable, arrivé dans le comté d'York, est trop digne de remarque pour être passé sous silence. Ebba, abbesse, apprenant que son couvent allait être attaqué par les Danois, assembla ses religieuses, leur représenta la réputation que ce peuple avait alors de débauche et de cruauté, et leur dit qu'elle était décidée à conserver sa chasteté aux dépens de sa beauté. Ayant proféré ces mots, elle se coupa le nez et la lèvre supérieure, et toutes ses sœurs suivirent son exemple. Elles ne survécurent pas longtemps à la perte de leurs attraits, car lorsque les Danois virent l'état hideux où elles étaient, ils fermèrent le monastère et le brûlèrent jusqu'aux fondements. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard RYAN.)

C'est le christianisme qui, en créant la chasteté et la continence chrétiennes, a fondé la famille, détruit la polygamie, et, élevant le mariage à la hauteur d'un sacrement, a créé la dignité de la femme, qu'il a pu ainsi affranchir de son antique servitude.

CHEVALERIE.—Ecluse au souffle de l'inspiration chrétienne, cette institution, à la fois morale et sociale, fut la gloire du moyen âge, et a exercé une influence profonde sur les mœurs, les arts, les lois et les destinées de nos sociétés modernes. C'est à la chevalerie que l'Europe doit la politesse de ses mœurs, ses nobles traditions d'honneur, de loyauté, de courage, d'abnégation et de dévouement à l'humanité. Le mot *chevaleresque* est resté pour désigner tout ce qui a de la grandeur, de la générosité, de la noblesse, tout ce qui enfin élève et transporte l'âme au-dessus de ces misérables régions de la matière et de l'égoïsme, pour la transporter dans ces sphères qui touchent presque à l'ordre religieux et divin. C'est qu'en effet la chevalerie fut d'abord comme une sorte de profession religieuse, de sacerdoce civil; le chevalier était pour ainsi dire comme un moine laïque. Toutes les cérémonies qui accompagnaient sa réception étaient directement empruntées à celles de l'Eglise. Solitude, jeûne, prière, engagement solennel au pied des autels, tout rappelait au chevalier qu'il n'était qu'un soldat du Christ. Dans ses exploits, dans ses tournois, partout la religion l'accompagnait pour le bénir en sanctifiant chacun de ses actes.

(305) ВАРОН., *Annales*.

Ses mœurs, aussi nouvelles et inconnues de l'antiquité qu'elles étaient profondément civilisatrices et chrétiennes, firent des chevaliers autant de héros au-dessus de tout parallèle avec ceux que n'a point inspirés l'esprit chrétien.

Réprimer l'insolence des oppresseurs puissants, secourir les malheureux, délivrer les captifs, protéger ou venger les femmes, les orphelins, les ecclésiastiques et tous ceux qui ne pouvaient prendre les armes pour se défendre eux-mêmes, enfin, redresser les torts, réformer les abus, telles étaient les occupations les plus dignes d'exercer leur valeur et leur vertu. L'humanité, la bravoure, la justice et l'honneur étaient les qualités distinctives de la chevalerie, qualités que la religion qui se mêlait à toutes les institutions et à toutes les passions de ce temps-là, exaltait encore par un mélange d'enthousiasme, et qu'elle portait jusqu'à cet excès romanesque qui nous étonne aujourd'hui. La violence et l'oppression produisirent moins d'effet, lorsqu'on se fit un mérite et un devoir de les prévenir et de les punir. Le respect le plus scrupuleux pour la vérité, et l'exactitude la plus religieuse à remplir tous les engagements, formèrent le caractère d'un gentilhomme, parce que la chevalerie était regardée comme l'école de l'honneur, et qu'elle exigeait à cet égard la plus grande délicatesse. On n'a pas assez observé les effets politiques et permanents de la chevalerie. C'est peut-être à cette singulière institution, en apparence si peu utile au bonheur du genre humain, qu'on doit en grande partie et les délicatesses du point d'honneur, et cette humanité qui vient quelquefois se mêler aux horreurs de la guerre. Ce sont là les deux traits les plus frappants qui distinguent les mœurs modernes des mœurs anciennes. Pendant les XII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, les sentiments que la chevalerie inspira eurent une influence si sensible sur les mœurs et sur la conduite des hommes, que leurs effets durèrent après que l'institution qui en était le principe eût perdu sa vigueur. Ecoutez sur ce noble sujet l'homme le plus propre à en traiter dignement, Châteaubriand.

« Les sujets qui parlent le plus à l'imagination ne sont pas les plus faciles à peindre, soit qu'ils aient dans leur ensemble un certain vague plus charmant que les descriptions qu'on en peut faire, soit que l'esprit du lecteur aille toujours au delà de vos tableaux. Le seul mot de *chevalier*, le seul nom d'un illustre *chevalier* est proprement une merveille, que les détails les plus intéressants ne peuvent surpasser; tout est là-dedans, depuis les fables de l'Arioste, jusqu'aux exploits des véritables paladins, depuis les palais d'Aleine et d'Arnide jusqu'aux tourelles de Cœuvre et d'Anet.

« Il n'est guère possible de parler, même historiquement, de la chevalerie, sans avoir recours aux troubadours qui l'ont chantée;

comme on s'appuie de l'autorité d'Homère en ce qui concerne les anciens héros : c'est ce que les critiques les plus sévères ont reconnu. Mais alors on a l'air de ne s'occuper que de fictions. Nous sommes accoutumés à une vérité si stérile, que tout ce qui n'a pas la même sécheresse, nous paraît mensonge : comme ces peuples nés dans les glaces du pôle, nous préférons nos tristes déserts à ces champs où

« La terra molle, et lieta, et diletta
« Simili a se gli abitator, produce.

« L'éducation du chevalier commençait à l'âge de sept ans. Du Guesclin, encore enfant, s'amusa dans les avenues du château de son père, à représenter des sièges et des combats avec de petits paysans de son âge. On le voyait courir dans les bois, lutter contre les vents, sauter de larges fossés, escalader les ormes et les chênes, et déjà montrer, dans les landes de la Bretagne, le héros qui devait sauver la France.

« Bientôt on passait à l'office de page ou de *damoiseau*, dans le château de quelque baron. C'était là qu'on prenait les premières leçons sur la foi gardée à Dieu et aux dames. Souvent le jeune page y commençait, pour la fille du seigneur, une de ces durables tendresses que des miracles de vaillance devaient immortaliser. De vastes architectures gothiques, de vieilles forêts, de grands étangs solitaires, nourrissaient, par leur aspect romanesque, ces passions que rien ne pouvait détruire, et qui devenaient des espèces de sort ou d'enchantement.

« Excité par l'amour au courage, le page poursuivait les mâles exercices qui lui ouvraient la route de l'honneur. Sur un coursier indompté, il lançait, dans l'épaisseur des bois, les bêtes sauvages, ou rappelant le faucon du haut des cieux, il forçait le tyran des airs à venir, timide et soumis, se poser sur sa main assurée. Tantôt, comme Achille enfant, il faisait voler des chevaux sur la plaine, s'élançant de l'un à l'autre, d'un saut franchissant leur croupe, ou s'asseyant sur le dos; tantôt il montait tout armé jusqu'au haut d'une tremblante échelle, et se croyant déjà sur la brèche, criait : Montjoye et Saint-Denis! Dans la cour de son baron, il recevait les instructions et les exemples propres à former sa vie. Là se rendaient sans cesse des chevaliers connus ou inconnus, qui s'étaient voués à des aventures périlleuses, qui revenaient seuls des royaumes du Cathay, des confins de l'Asie, et de tous ces lieux incroyables où ils redressaient les torts et combattaient les infidèles.

« On voit, » dit Froissard, parlant de la maison du duc de Foy, « on voit en la salle, en la chambre, en la cour, chevaliers et écuyers d'honneur aller et marcher, et les oyoit-on parler d'armes et d'amour; tout l'honneur étoit là-dedans trouvé; toute nouvelle, de quelque pays ne de quelque royaume que ce fust, là-dedans on y apprenoit;

car de touz pays, pour la vaillance du seigneur, elles y venoient

« Au sortir de page, on devenait écuyer, et la religion présidait toujours à ces changements. De puissants parrains ou de belles marraines promettaient à l'autel, pour le héros futur, religion, fidélité et amour. Le service de l'écuyer consistait, en paix, à trancher à table, à servir lui-même les viandes, comme les guerriers d'Homère, à donner à laver aux convives. Les plus grands seigneurs ne rougissaient point de remplir ces offices. « A une table devant le roi, » dit le sire de Joinville, « mangeoit le roi de Navarre, qui moult étoit paré et sourré de drap d'or en cotte et mantel; la ceinture, le fermail et chapelle d'or fin, devant le quel je tranchois.

« L'écuyer suivait le chevalier à la guerre, portait sa lance, et son heaume élevé sur le pommeau de la selle, et conduisait ses chevaux, en les tenant par la droite. « Quand il entra dans la forêt, il rencontra quatre écuyers, qui menaient quatre blancs destriers en dextre. » Son devoir, dans les duels et les batailles, était de fournir des armes à son chevalier, de le relever quand il était abattu, de lui donner un cheval frais, de parer les coups qu'on lui portait, mais sans pouvoir combattre lui-même.

« Enfin, lorsqu'il ne manquait plus rien aux qualités du *poursuivant d'armes*, il était admis aux honneurs de la chevalerie. Les lices d'un tournoi, un champ de bataille, le fossé d'un château, la brèche d'une tour, étaient souvent le théâtre honorable où se conférait l'ordre des vaillants et des preux. Dans le tumulte d'une mêlée de braves écuyers tombaient aux genoux du roi ou du général qui les créait chevaliers, en leur frappant sur l'épaule trois coups du plat de son épée. Lorsque Bayard eut conféré la chevalerie à François I^{er} : « Tu es bienheureuse, » dit-il, en s'adressant à son « épée, « d'avoir aujourd'hui, à un si beau et « si puissant roi, donné l'ordre de la chevalerie; certes, ma bonne espée, vous serez « comme relique gardée, et sur toute autre « honorée. » Et puis, ajoute l'histoire « lit « deux saults, et après remit au fourreau « son épée. »

« A peine le nouveau chevalier jouissait-il de toutes ses armes, qu'il brûlait de se distinguer par quelques faits éclatants. Il allait par *monts* et par *vaux*, cherchant périls et aventures; il traversait d'antiques forêts, de vastes bruyères, de profondes solitudes. Vers le soir, il s'approchait d'un château dont il apercevait les tours solitaires; il espérait achever dans ce lieu quelque terrible fait d'armes. Déjà il baisait sa visière, et se recommandait à la dame de ses pensées, lorsque le son d'un cor se faisait entendre. Sur les faltes du château s'élevait un heaume, enseigne éclatante de la demeure d'un chevalier hospitalier. Les ponts-levis s'abaissaient, et l'aventureux voyageur entrait dans ce manoir écarté. S'il voulait rester inconnu, il cou-

trait son écu d'une *housse*, ou d'un *voile vert*, ou d'une *guimpe plus fine que fleur-de-lys*. Les dames et les demoiselles s'empressaient de le désarmer, de lui donner de riches habits, de lui servir des vins précieux dans des vases de cristal. Quelquefois il trouvait son hôte dans la joie : « Le seigneur Armanieu des Escas, au sortir de table, étant l'hiver auprès d'un bon feu, dans la salle bien jonchée ou tapissée de nattes, ayant autour de lui ses écuyers, s'entretenait avec eux d'armes et d'amour, car tout, dans sa maison, jusqu'aux derniers *varlets*, se mêlait d'aimer. »

« Ces fêtes des châteaux avaient toujours quelque chose d'énigmatique ; c'était le festin de la *licorne*, le *vau du paon* ou du *faisan*. On y voyait des convives non moins mystérieux ; des chevaliers du Cygne, de l'Écu-Blanc, de la Lance-d'Or, du Silence ; guerriers qui n'étaient connus que par les devises de leurs boucliers, et par les pénitences auxquelles ils s'étaient soumis.

« Des troubadours, ornés de plumes de paon, entraient dans la salle vers la fin de la fête, et chantaient des *lays* d'amour.

- Armes, amours, déduit, joie et plaisance,
- Espoir, désir, souvenir, hardement,
- Jeunesse, aussi manière et contenance,
- Humble regard, trait amoureuxment,
- Gents corps, jolis, parez très-richement ;
- Avisez bien cette saison nouvelle,
- Le jour de may, cette grand' feste et belle,
- Qui par le Roy se fait à Saint-Denys ;
- A bien jouter, gardez votre querelle,
- Et vous serez honorez et chéris.

• Le principe du métier des armes chevaleresques était.

- Grand bruit au champ, et grand' joie au logis.
- Bruits es chans, et jote à l'ustel.

« Mais le chevalier, arrivé au château, n'y trouvait pas toujours des fêtes ; c'était quelquefois l'habitation d'une piteuse dame qui gémissait dans les fers d'un jaloux : le *beau sire*, *noble*, *courtois* et *preux*, à qui l'on avait refusé l'entrée du manoir, passait la nuit au pied d'une tour d'où il entendait les soupirs de quelque Gabrielle qui appelait en vain le valeureux Couci. Le chevalier, aussi tendre que brave, jurait par sa *durandal* et son *aquilain*, sa fidèle épée et son coursier rapide, de défier en combat singulier le félon, qui tourmentait la beauté contre toute loi d'honneur et de chevalerie.

« S'il était reçu dans ces sombres forteresses, c'était alors qu'il avait besoin de tout son grand cœur. Des *varlets* silencieux, aux regards farouches, l'introduisaient, par de longues galeries à peine éclairées, dans la chambre solitaire qu'on lui destinait. C'était quelque doujon qui gardait le souvenir d'une fameuse histoire, on l'appelait la chambre du *roi Richard*, ou de la *dame des sept tours*. Le plafond en était marqué de vieilles armoiries peintes, et les murs couverts de tapisseries à grands personnages, qui semblaient suivre des yeux le cheva-

lier, et qui servaient à cacher des portes secrètes. Vers minuit, on entendait un bruit léger, les tapisseries s'agitaient, la lampe du paladin s'éteignait, un cercueil s'élevait auprès de sa couche.

« La lance et la masse d'armes étant inutilités contre les morts, le chevalier avait recours à des vœux de pèlerinage. Délivré par la faveur divine, il ne manquait point d'aller consulter l'ermite du rocher, qui lui disait : « Si tu avais autant de possession comme en avait le roi Alexandre, et de sens comme le sage Salomon, et de chevalerie comme le preux Hecteur de Troye, seul orgueil s'il régnait en toi, détruirait tout. »

« Le bon chevalier comprenait, par ces paroles, que les visions qu'il avait eues n'étaient que la punition de ses fautes, et il travaillait à se rendre *sans peur et sans reproche*.

« Ainsi chevauchant, il mettait à fin, par cent coups de lance, toutes ces aventures chantées par nos poètes, et racontées dans nos chroniques. Il délivrait des princesses retenues dans des grottes, punissait des mécréants, secourait les orphelins et les veuves, et se défendait à la fois de la perfidie des nains et de la force des géants. Conservateur des mœurs comme protecteur des faibles, quand il passait devant le château d'une dame de mauvaie renommée, il faisait aux portes une note d'infamie ; si, au contraire, la dame de céans avait bonne grâce et vertu, il lui criait : « Ma bonne amie, ou ma bonne dame, ou demoiselle, je prie à Dieu que en ce bien et en cet honneur, il vous veuille maintenir au nombre des bonnes, car bien devez être louée et honorée.

« L'honneur de ces chevaliers allait quelquefois jusqu'à cet excès de vertu qu'on admire et qu'on déteste dans les premiers Romains. Quand la reine Marguerite, femme de saint Louis, apprit à Damiette, où elle était près d'accoucher, la défaite de l'armée chrétienne, et la prise du roi son époux, « elle fit evuidier hors toute sa chambre, dit Joinville, fors que le chevalier (un chevalier, âgé de 80 ans), et s'agenouilla devant li, et li requist un don, et le chevalier li otria par son serement, et elle li dit : « Je vous demande, fist-elle, par la foy que vous m'avez baillée, que se les Sarrazins prennent ceste ville, que vous me copiez la tête avant qu'ils me preignent. » Et le chevalier répondit : « Soies certaine que je le ferai volontiers, car je l'avoie ja bien enpensé que vous occiroie avant qu'ils nous eussent prins. »

« Les entreprises solitaires servaient au chevalier comme d'échelons pour arriver au plus haut degré de gloire. Averti par les ménestriers des tournois qui se préparaient au gentil pays de France, il se rendait aussitôt au rendez-vous des braves. Déjà les lices sont préparées ; déjà les dames, placées sur des échafauds élevés en forme de tours, cherchent des yeux les guerriers parés de

leurs couleurs. Des troubadours vont chanter :

- « Servans d'amour, regardez doucement
- « Aux eschafaux, anges de paradis,
- « Lors josterez fort et joyneusement,
- « Et vous serez honorez et chéris.

« Tout à coup un cri s'élève : « Honneur aux fils des preux ! » Les fanfares sonnent, les barrières s'abaissent. Cent chevaliers s'élançant des deux extrémités de la lice, et se rençoignent au milieu. Les lances volent en éclats; front contre front, les chevaux se heurtent et tombent. Heureux le héros qui, ménageant ses coups, et ne frappant en loyal chevalier que de la ceinture à l'épaule, a renversé, sans le blesser, son adversaire ! Tous les cœurs sont à lui, toutes les dames veulent lui envoyer de nouvelles faveurs, pour orner ses armes. Cependant des hérauts crient au chevalier : « Souviens-toi de qui tu es fils, et ne forlignas pas ! » Joutes, castilles, pas d'armes, combats à la foule, font tout à tour briller la vaillance, la force et l'adresse des combattants. Mille cris, mêlés au fracas des armes, montent jusqu'au ciel. Chaque dame encourage son chevalier, et lui jette un bracelet, une boucle de cheveux, une écharpe. Un Sargine, jusqu'alors éloigné du champ de la gloire, mais transformé en héros par l'amour, un brave inconnu, qui a combattu sans armes et sans vêtements, et qu'on distingue à sa *camise sanglante*, sont proclamés vainqueurs de la joute; ils reçoivent un baiser de leur dame, et l'on crie : « L'amour des dames, la mort des héraux, louenge et pris aux chevaliers. »

« C'était dans ces fêtes qu'on voyait briller la vaillance ou la courtoisie de la Tremouille, de Boucicault, de Bayard, de qui les hauts faits ont rendu probables les exploits des Percforest, des Lancelot et des Gandifer. Il en coûtait cher aux chevaliers étrangers, pour oser s'attaquer aux chevaliers de France. Pendant les guerres du règne de Charles VI, Sampi et Boucicault soutinrent seuls les défis que les vainqueurs leur portaient de toutes parts, et joignant la générosité à la valeur, ils rendaient les chevaux et les armes aux téméraires qui les avaient appelés en champ-clos.

« Le roi voulait empêcher ses chevaliers de relever le gant, et de ressentir ces insultes particulières. Mais ils lui dirent : « Sire, l'honneur de la France est si naturellement cher à ses enfants, que si le diable lui-même sortait de l'enfer pour un défi de valeur, il se trouverait des gens pour le combattre.

« Et en ce temps aussi, dit un historien, étaient chevaliers d'Espagne et de Portugal, dont trois de Portugal bien renommés de chevalerie, prirent, par je ne sais quelle folle entreprise, champ de bataille contre trois chevaliers de France; mais en bonne vérité de Dieu, ils ne mirent pas tant de temps à aller de la porte Saint-Martin à la porte Saint-Antoine à cheval, que

les Portugallois ne fussent déconfits par les trois François.

« Les seuls champions qui pussent tenir devant les chevaliers de France, étaient les chevaliers d'Angleterre. Et ils avaient de plus pour eux la fortune, car nous nous déchirions alors de nos propres mains. La bataille de Poitiers, si funeste à la France, fut encore honorable à la chevalerie. Le prince Noir, qui ne voulut jamais, par respect, s'asseoir à la table du roi Jean, son prisonnier, lui dit : « Il m'est avis que vous avez grand raison de vous éliesser, combien que la journée ne soit tournée à votre gré; car vous avez aujourd'hui conquis le haut nom de prouesse, et avez passé aujourd'hui tous les mieux faisant de votre côté: je ne le die mie, cher Sire, pour vous louer; car tous ceux de nostre partie qui ont vu les uns et les autres, se sont par pleine conscience, à ce-accordez, et vous en donnent le prix et chapelet. »

« Le chevalier de Ribaumont, dans une action qui se passait aux portes de Calais, abattit deux fois à ses genoux Edouard III, roi d'Angleterre; mais le monarque, se relevant toujours, força enfin Ribaumont à lui rendre son épée. Les Anglais étant devenus vainqueurs, rentrèrent dans la ville avec leurs prisonniers; Edouard, accompagné du prince de Galles, donna un grand repas aux chevaliers français, et s'approchant de Ribaumont, il lui dit : « Vous êtes le chevalier au monde que je visse oncques plus vaillamment assaillir ses ennemis. » A donc print le roi son chapelet qu'il portait sur son chef (qui était bon et riche) et le mit sur le chef de monseigneur Eustache, et dit : Monseigneur Eustache, je vous donne ce chapelet pour le mieux combattant de la journée. Je sais que vous êtes gay et amoureux, et que volontier vous trouverez entre dames et demoiselles, si dites par-tout où vous irez que je le vous ai donné. Si vous quitte votre prison, et vous en pouvez partir demain, s'il vous plaist.

« Jeanne d'Arc ranima l'esprit de la chevalerie en France; on prétend que son bras était armé de la fameuse *joyeuse* de Charlemagne, qu'elle avait retrouvée dans l'Eglise de Sainte-Catherine-de-Fierbois, en Touraine.

« Si donc nous fîmes quelquefois abandonnés de la fortune, le courage ne nous manqua jamais. Henri IV, à la bataille d'Ivry, cria à ses gens qui pliaient : « Tournez la tête, si ce n'est pour combattre, et moins pour me voir mourir. » Nos guerriers ont toujours pu dire dans leur défaite, ce mot qui fut inspiré par le génie de la nation, au dernier chevalier français à Pavie : « Tout est perdu, fors l'honneur.

« Tant de vertu et de vaillance méritaient bien d'être honorées. Si le héros recevait la mort dans le champ de la patrie, la chevalerie en deuil lui faisait d'illustres funérailles : s'il succombait au contraire dans des entreprises lointaines; s'il ne lui restait aucun frère d'armes, aucun écuyer

pour prendre soin de sa sépulture, le ciel lui envoyait pour l'ensevelir quelqu'un de ces solitaires, qui habitaient alors dans les déserts, et qui....

« S'ul Libano spesso, et s'ul Carmelo
« In aera magion fan dimoranza.

« C'est ce qui a fourni au Tasse son épique de Suénon; tous les jours un solitaire de la Thébàide, ou un ermite du Liban, recueillait les cendres de quelque chevalier massacré par les infidèles : le chantre de Solyme ne fait que orôter à la vérité le langage des muses.

« Soudain de ce beau globe, ou de ce soleil de la nuit, je vis descendre un rayon qui, s'allongeant comme un trait d'or, vint toucher le corps du héros.....

« Le guerrier n'était point prosterné dans la poudre; mais de même qu'autrefois tous ses désirs tendaient aux régions étoilées, son visage était tourné vers le ciel, comme le lieu de son unique espérance. Sa main droite était fermée, son bras raccourci; il serrait le fer, dans l'attitude d'un homme qui va frapper : son autre main, d'une manière humble et pieuse, reposait sur sa poitrine, et semblait demander pardon à Dieu.....

« Bientôt un nouveau miracle vient attirer mes regards.

« Dans l'endroit où mon maître gisait étendu, s'élève tout à coup un grand sépulcre, qui, sortant du sein de la terre, embrasse le corps du jeune prince, et se referme sur lui..... Une courte inscription rappelle au voyageur le nom et les vertus du héros. Je ne pouvais arracher mes yeux de ce monument, et je contemplais tour à tour, et les caractères, et la marche funèbre.

« Ici, dit le vieillard, le corps de ton général reposera auprès de ses fidèles amis, tandis que leurs âmes heureuses jouiront, en s'aimant dans les cieus, d'une gloire et d'un bonheur éternels. »

« Mais le chevalier, qui avait formé dans sa jeunesse ces liens héroïques qui ne se brisaient pas même avec la vie, n'avait point à craindre de mourir seul dans les déserts : au défaut de miracles du ciel, ceux de l'amitié les suivaient, constamment accompagné de son frère d'armes, il trouvait en lui des mains guerrières, pour creuser sa tombe, et un bras pour le venger. Ces unions étaient confirmées par le plus redoutable serment : quelquefois les deux amis se faisaient tirer du sang, et le mêlaient dans la même coupe; ils portaient, pour gage de leur foi mutuelle, ou un cœur d'or, ou une chaîne, ou un anneau. L'amour, pourtant si cher aux chevaliers, n'avait, dans ces occasions, que le second droit sur leurs âmes, et l'on secourait son ami de préférence à sa maîtresse.

« Une chose néanmoins pouvait dissoudre ces nœuds, c'était l'inimitié des patries. Deux frères d'armes, de diverses nations, cessaient d'être amis dès que leurs pays ne

l'étaient plus. Hue de Carvalay, chevalier anglais, avait été l'ami de Bertrand du Guesclin : lorsque le prince Noir eut déclaré la guerre au roi Henri de Castille, Hue fut obligé de se séparer de Bertrand; il vint lui faire ses adieux et lui dit :

« Gentil sire, il nous convient de partir.
« Nous avons été ensemble par bonne compagnie, et avons toujours eu du vôtre à notre (de l'argent en commun), si pense bien que j'ai reçu plus que vous, et pour ce vous prie que nous en comptions ensemble... Si, dit Bertrand, ce n'est qu'un sermon, je n'ai point pensé à ce compte,... il n'y a que du bien faire : raison donne que vous suiviez votre maître. Ainsi le doit faire tout prudhomme; bonne amour fist l'amour de nous, et aussi en sera la départie, dont me poise qu'il convient qu'elle soit. Lors le baisa Bertrand et tous ses compagnons aussi : moult fut pieuse la départie. »

« Ce désintéressement des chevaliers, cette élévation d'âme, qui mérita à quelques-uns le glorieux nom de *sans reproche*, couronna le tableau de leurs vertus chrétiennes. Ce même du Guesclin, la fleur et l'honneur de la chevalerie, étant prisonnier du prince Noir, égala la magnanimité de Porus entre les mains d'Alexandre. Le prince l'ayant rendu maître de sa rançon, Bertrand la porta à une somme excessive. « Où prendrez-vous tout cet or, dit le héros anglais étonné? Chez mes amis, repartit le fier connétable. Il n'y a pas de *filleresse* en France qui ne filât sa quenouille pour me tirer de vos mains. »

« La reine d'Angleterre, touchée des vertus de du Guesclin, fut la première à donner une grosse somme pour hâter la liberté du plus redoutable ennemi de sa patrie. « Ah! Madame, s'écria le chevalier breton en se jetant à ses pieds, j'avais cru jusqu'ici estre le plus laid homme de France; mais je commence à n'avoir pas si mauvaise opinion de moi, puisque les dames me font de tels présents. » (*Génie du christianisme*, t. IV.)

Après Châteaubriand, le P. Lacordaire (*Vie de saint Dominique*, p. 75), s'exprime ainsi sur la chevalerie : « La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains; l'une enseigne le droit, l'autre le défend; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras... »

« Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitime de chaque peuple occupa presque seule et retrompa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie, et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles; mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit

avec celui de la fraternité. L'Europe confédérée par la foi comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppressé, avait droit à son assistance et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit, la guerre devint non-seulement un service chrétien, mais encore un service monastique, et l'on vit un bataillon de moines couvrir de la hache et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et l'ouvrage de Dieu qui entend la moindre plainte de ses créatures; elle devait être prête au premier cri de la détresse. Comme un chasseur debout, armé, écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe en ces temps-là, la lance au bras et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un seul château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre, ou ne fournir que la course d'un cheval : le temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte; le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le pave ici-bas et Dieu là-haut.

« Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Eglise. L'Eglise n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection la cité de Dieu, d'abord parce que la cité de Dieu était faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Eglise avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier qui servait Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes; l'Eglise était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait reçu un bon sang et une bonne épée. Je me persuade que'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentiments; la gloire de notre siècle, parmi tant de misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels, que les intérêts de famille et de nation. La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? Quel est le Français, même incroyant, qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illusoire pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne

ont causé à l'Europe moderne une si vive émotion, que dut-ce être de l'Europe du XIII^e siècle, apprenant qu'un ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance? »

Dans son *Histoire de Charles-Quint* (Introduction, t. I, p. 150-153), Robertson résume en ces termes les bienfaits moraux, politiques et sociaux de la chevalerie, cette institution si directement issue du christianisme :

« Réprimer l'insolence des oppresseurs puissants, secourir les malheureux, délivrer les captifs, protéger ou venger les femmes, les orphelins, les ecclésiastiques et tous ceux qui ne pouvaient pas prendre les armes pour se défendre eux-mêmes; enfin, redresser les torts et réformer les abus, telles étaient les occupations les plus dignes d'exercer leur valeur et leur vertu. L'humanité, la bravoure, la justice et l'honneur étaient les qualités distinctives de la chevalerie, qualités que la religion, qui se mêlait à toutes les institutions et à toutes les passions de ce temps-là, exaltait encore par un mélange d'enthousiasme et qu'elle portait jusqu'à cet excès romanesque qui nous étonne aujourd'hui. On se préparait alors à la chevalerie par des exercices longs et pénibles, et l'on était admis avec des solennités où il entrait autant de pompe que de dévotion. Il n'y avait point de noble qui ne sollicitât l'honneur d'être fait chevalier. C'était une distinction qui paraissait en quelque sorte supérieure à la royauté, et les souverains se faisaient gloire de la recevoir des mains d'un simple gentilhomme.

« Cette singulière institution où la valeur, la galanterie et la religion se confondirent d'une manière étrange, était merveilleusement appropriée au goût et au génie d'une noblesse guerrière, et ses effets sur les mœurs se manifestèrent bientôt de la manière la plus sensible. La guerre se fit avec moins de férocité lorsque l'humanité devint, autant que le courage, l'ornement de la chevalerie. Ses mœurs se polirent et s'adoucirent, lorsque la courtoisie fut regardée comme la vertu la plus aimable d'un chevalier. La violence et l'oppression produisirent moins d'excès lorsqu'on se fit un mérite et un devoir de les prévenir ou de les punir. Le respect le plus scrupuleux pour la vérité, et l'exactitude la plus religieuse à remplir tous ses engagements, formèrent le caractère d'un gentilhomme, parce que la chevalerie était regardée comme l'école de l'honneur et qu'elle exigeait à cet égard le plus grande délicatesse.

« L'admiration que méritaient ces qualités brillantes, jointes aux distinctions et aux prérogatives que la chevalerie obtint dans toutes les parties de l'Europe, put inspirer quelquefois à des esprits ardents une sorte de fanatisme militaire qui les porta à des entreprises extravagantes; mais elle contribua toujours à graver profondément dans les

ames les principes de l'honneur et de la générosité. Ces principes étaient fortifiés d'ailleurs par tout ce qui peut affecter les sens et toucher le cœur.

« On n'a pas assez observé les effets politiques et permanents de la chevalerie. C'est peut-être à cette singulière institution, en apparence si peu utile au bonheur du genre humain, qu'on doit en grande partie et les délicatesses du point d'honneur et cette humanité qui vient se mêler quelquefois aux horreurs de la guerre; ce sont là les deux traits les plus frappants qui distinguent les mœurs modernes des mœurs anciennes. Pendant le XII^e, le XIII^e et le XIV^e siècle, les sentiments que la chevalerie inspira eurent une influence bien sensible sur les mœurs et sur la conduite des hommes, et ils avaient jeté des racines si profondes que leurs effets durèrent encore après que l'institution même qui en était le principe eut perdu sa vigueur et son crédit sur l'opinion des peuples. »

CHRÉTIENTÉ.—« Que l'Eglise romaine, » dit M. Combeville, « soit la Mère des peuples modernes; qu'elle les ait conçus dans son sein et enfantés à la vie sociale; que ses Pontifes méritent au même titre les noms de pères et de fondateurs de toutes les sociétés dont les lumières, les mœurs et la civilisation font la gloire de ces derniers âges, c'est ce que personne ne conteste plus aujourd'hui. On peut appliquer au Souverain Pontife, relativement à l'Europe, ce que saint Prosper disait d'un apôtre de Bretagne: « que de barbare il la fit chrétienne, » *fecit barbaram Christianam.* » M. Rohrbacher déroule, dans son *Histoire de l'Eglise*, le magnifique tableau de ce qu'on pourrait appeler la création de la chrétienté. Il nous montre l'Eglise recevant dans ses bras, ou plutôt allant chercher jusqu'aux extrémités de la terre les peuples barbares, Anglo-Saxons, Scots, Francs, Goths d'Italie et d'Espagne, Lombards, Suèves, Slaves; leur donnant des institutions et des rois, défendant ces rois contre la turbulence des nouveaux sujets, et les sujets contre l'injustice des rois encore à demi barbares. Il nous montre ces princes empressés à recevoir de Rome la consécration de leurs droits et de leur puissance, comme la meilleure garantie qu'ils puissent désirer, mettant leur couronne aux pieds du Pontife romain, à titre de soumission filiale, sinon toujours à titre de véritable inféodation, provoquant son intervention dans toutes les querelles qui s'élevaient entre les pouvoirs rivaux ou entre le pouvoir et les sujets, et tous, rois et sujets, s'en rapportant unanimement au jugement suprême de Rome, parce qu'ils avaient appris à en connaître dès longtemps la sagesse et la justice; parce qu'ils trouvaient très-rationalnel de soumettre les questions du droit et de conscience qui touchaient même à l'ordre temporel, à celui qu'ils regardaient comme l'arbitre souverain, l'organe toujours fidèle de la justice et de la vérité; parce qu'enfin ils avaient compris, tout barbares qu'ils étaient, que la décision

irréfragable d'un juge vaut encore mieux, en tout état de cause, que la décision aveugle de la force armée, ou que les interminables protocoles d'une diplomatie chicanière et immorale. »

CHRIST.—Voici que le fils d'un charpentier, dans un petit coin de la Judée, est un modèle de douleurs et de misère; il est flétri publiquement par un supplice; il choisit ses disciples dans les rangs les moins élevés de la société; il ne prêche que sacrifice, que renoncement aux pompes du monde, au plaisir, au pouvoir; il préfère l'esclave au maître, le pauvre au riche, le lépreux à l'homme sain; tout ce qui pleure, tout ce qui a des plaies, tout ce qui est abandonné du monde fait ses délices; la puissance, la fortune et le bonheur sont au contraire menacés par lui. Il renverse les notions communes de la morale; il établit des relations nouvelles entre les hommes, un nouveau droit des gens, une nouvelle foi publique; il élève ainsi sa divinité, triomphe de la religion des Césars, s'assied sur leur trône, et parvient à subjuguier la terre: non, quand la voix du monde entier s'élèverait contre Jésus-Christ, quand toutes les lumières de la philosophie se réuniraient contre les dogmes, jamais on ne nous persuadera qu'une religion fondée sur une pareille base, soit une religion humaine. Dans toutes les hypothèses, comme dit Chateaubriand, on trouve toujours que Jésus-Christ a prévenu la destruction de la société; car en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, le monde romain était menacé d'une dissolution épouvantable. Il peut donc en toute vérité être appelé, dans ce sens matériel, le Sauveur du monde, comme il l'est dans le sens spirituel. « Partout, » dit M. Guiraud, « le Christ est vivant; que dis-je? Tout ce qui vit n'a de vie qu'en lui: société, science, littérature, arts libéraux; sa loi est la sève nourricière de ces divers rameaux de l'arbre humanitaire. Socialement, intellectuellement, c'est le Christ qui communique au monde civilisé cette force vitale qui le fait mouvoir, qui le fait progresser, qui le fait exister, en un mot. Et qu'on remarque bien qu'en tous les lieux où ce souffle divin a été altéré, corrompu par le mélange du souffle humain, partout où cette vitalité céleste a reçu une trop grande infiltration des passions mondaines, de manière à en être dénaturée, la civilisation en a aussitôt senti l'influence; elle s'est ralentie ou est demeurée stationnaire ou même a dégénéré, selon le plus ou le moins d'abondance avec laquelle l'élément chrétien est entré ou s'est maintenu dans les institutions religieuses ou politiques des peuples. Mais toute civilisation quelconque, même celle si immobilisée de l'islamisme, a puisé sa force dans le principe chrétien. Je l'ai dit ailleurs, à propos de l'Alcoran, l'islamisme n'est qu'une immense, une épouvantable hérésie. La loi du Christ a changé la face du monde. Plus les hommes en ont faussé l'enseignement, plus

ils ont rendu étroites et rares les effusions les grâces qu'elle apportait à l'humanité, mais ils n'en ont point tari la source ; ils n'ont pu dessécher cet intarissable réservoir des miséricordes célestes, que le sang du Calvaire toujours renouvelé lie incessamment rempli dans les demeures éternelles.»

CHRISTIANISME. — Il existe, depuis près de 2.000 ans, une société composée de 150 millions d'hommes qui, sans soldats, sans gendarmes, sans police, sans bourreau, sans bagnes, sans prisons et sans châtiements corporels, se gouverne uniquement par le libre assentiment de tous. Les lois qu'elle n'impose par contrainte à personne, y sont mille fois plus religieusement gardées que ne le furent jamais celles d'aucun Etat. Si quelqu'un y manque par faiblesse, loin que ce soit la société qui le poursuive et lui qui se défende, c'est au contraire lui-même qui vient s'en accuser avec larmes et repentir, et c'est la société qui l'absout.

Dans cette société la liberté est poussée si loin, que loin qu'aucun homme soit jamais soumis à un autre homme, il doit s'affranchir même de la servitude de toutes les passions et de toutes les faiblesses humaines, libre ainsi de tout ce qui l'entoure, du monde et de son propre orgueil. Bien loin qu'il existe là aucune distinction de naissance, de fortune, de rang, de mérite même, celui-là seul est réputé le plus grand qui se fait le plus petit, le serviteur, le domestique, l'esclave de tous et le premier est celui qui se fait « le serviteur des serviteurs » de tous. Tous n'ont qu'un seul et même sentiment, une seule et même pensée, une seule et même volonté. Ce n'est pas seulement un peuple de frères; mais ils ne sont tous qu'un seul et même esprit dans un seul et même corps.

Cette société est universelle. Elle n'a ni douanes, ni bornes, ni frontières. Elle embrasse dans son sein toutes les races, toutes les langues, tous les peuples, s'étend d'un pôle à l'autre sur toute la surface de la terre. Femmes, enfants, vieillards, ignorants ou savants, faibles ou forts, elle les admet tous au même titre, ayant cependant ses prédilections et ses jalousies de mère pour tout ce qui est pauvre, petit, obscur, souffrant, opprimé, méprisé.

Elle n'a qu'une loi, l'amour : amour universel qui embrasse tous les êtres sans en exclure aucun, amour infini comme Dieu d'où il procède. Elle n'a pour se défendre que cet amour, et avec lui elle a toujours vaincu. On lui a livré par le glaive cent batailles rangées et dans tous elle a triomphé en se laissant égorger : vingt millions de martyrs ont été ses héros. On lui a livré mille batailles par la ruse, la corruption, la science, l'indifférence et la calomnie : elle les a toutes gagnées par la patience, la vertu, l'humilité, le pardon et l'amour. Invincible, elle se venge de tous ses ennemis en les aimant et les sauvant.

Qu'une telle société subsiste ainsi depuis près de 2.000 ans au milieu de révolutions

sans nombre, d'empires qui s'éroulent et malgré la coalition de toutes les passions humaines qui la poursuit sans relâche depuis son premier jour, c'est là un fait tellement extraordinaire, tellement prodigieux, tellement contraire à toutes les lois de la nature et du monde, qu'il faut un aveuglement monstrueux pour n'y pas voir l'œuvre de Dieu.

— Mais peut-être cette société a-t-elle eu pour fondateur quelque homme puissant disposant avec habileté de toutes les ressources humaines ?

— Non, le fondateur de cette société est un supplicié, mort entre deux voleurs, du supplice des derniers scélérats, un homme sans aucunes ressources de fortune et n'ayant pas même un abri pour y reposer sa tête, sans aucun rang, sans aucune puissance dans l'Etat, fils obscur d'un charpentier, né dans une étable, travaillant trente ans du métier de son père, n'ayant jamais écrit, jamais prononcé une parole qui pût faire soupçonner un homme d'étude ou de sciences, trois ans errant sur les chemins, entouré de quelques femmes qui le nourrissaient et de quelques pauvres gens du peuple, bateliers et pêcheurs ignorants qui ne le comprenaient même pas et qui tous s'enfuirent et le renoncèrent à sa mort.

— Mais au moins cette société flatterait-elle les intérêts et les passions de l'homme ?

— Tout au contraire, elle ne lui annonce que des privations, des persécutions, des souffrances ; elle lui prescrit de renoncer, non-seulement à tout, mais à lui-même, à tendre la joue gauche lorsqu'on lui donne un soufflet sur la droite. Elle commande à l'homme des vertus tellement surhumaines, qu'il doit « se nier lui-même » et que sa sainteté n'a d'autre terme que de devenir parfait comme Dieu lui-même est parfait.

— Ah ! je comprends, cette société, exaltant toutes les puissances mystiques de notre être, y a puisé la force de son immense puissance et de sa prodigieuse durée. Mais en arrachant l'homme à tous les intérêts, à tous les soins de la terre, elle trahit par là même sa propre faiblesse. Libre aux âmes éprises de ce bel idéal de s'y perdre avec elle ; mais pour nous, nous cherchons ce qui est utile à la vie présente, et les mêmes que nous saluerions comme un rêve sublime cette pure société des esprits, nous ne saurions lui demander de satisfaire nos besoins d'ici-bas dont elle fait si bon marché.

— Eh bien ! c'est précisément l'inverse : cette société seule a le secret de la satisfaction de tous nos besoins et de tous nos intérêts présents. Seule elle peut opérer seule elle opère incessamment l'amélioration du sort de l'humanité tout entière : l'ordre social, économique et industriel comme, dans l'ordre religieux, moral, artistique, scientifique et littéraire. Seule, elle peut soulager et soulage incessamment toutes les misères humaines en en centrant

lisent les effets et en en faisant disparaître incessamment la cause. Seule, elle a un baume pour toutes les blessures, un dic-tame pour toutes les plaies, un remède pour tous les maux. Seule, elle peut réaliser et réalise incessamment sur la terre la conciliation de tous les intérêts, la satisfaction de tous les besoins, et crée le bien-être par la vertu. C'est là proprement son caractère de travailler incessamment pour la terre en paraissant ne travailler que pour le ciel, et de faire soule disparaître toutes nos misères, tout en nous prescrivant de les accepter. C'est là le véritable sceau de son caractère divin.

Mais pour en juger, il faut se placer non au point de vue particulier, mais au point de vue général, de même qu'on ne juge le résultat des lois de la nature que par l'ensemble et non par un détail. Les questions économiques ne sont au fond que des questions religieuses prises à leur point de vue terrestre, comme la religion n'est elle-même qu'une vaste économie sociale prise à son point de vue céleste. La terre et le ciel ne sont que les deux faces d'une seule et même chose, l'une vue des horizons du temps et l'autre des sphères de l'éternité. Voilà pourquoi la société universelle ou l'Église est en même temps le principe, le moyen et le but de tous nos progrès et de toutes nos améliorations ici-bas.

C'est ce que nous venons démontrer dans ce livre. Mais, pour donner une idée du christianisme, nous ne saurions mieux débiter que par le tableau suivant emprunté aux *Études historiques* de Châteaubriand, et où l'illustre écrivain résume les bienfaits et les beautés du christianisme par un simple résumé de son histoire :

« Le christianisme, véritable liberté sous tous les rapports, paraissait, aux vieux idolâtres nourris au despotisme politique et religieux, une nouveauté détestable; ce progrès de l'espèce humaine était dénoncé comme une subversion de tous les principes sociaux. « Dans les maisons particulières on voit, » dit Celse, « des hommes grossiers et ignorants, des ouvriers en laine qui se laissent devant les vieillards et les pères de famille. Mais rencontrent-ils à l'écart quelques enfants, quelques femmes, ils les endoctrinent; ils leur disent qu'il ne faut écouter ni leur père, ni leurs pédagogues; que ceux-ci sont des radoteurs incapables de connaître et de goûter la vérité. Ils excitent ainsi les enfants à secouer le joug; ils les engagent à se rendre au gynécée, ou dans la boutique d'un foulon, ou dans celle d'un cordonnier, pour apprendre ce qui est parfait. » (Omis. *Cont. Cels.*)

« Les vertus, conséquence nécessaire du premier christianisme, faisaient haïr ceux qui les pratiquaient, parce qu'elles étaient un reproche aux vices opposés. Un mari chassait sa femme devenue sage depuis qu'elle était devenue chrétienne, un père désavouait un fils autrefois prodigue et volentaire, transformé par le changement de

religion, en enfant soumis et ordonné. » (TERTULL., *Apologet.*, cap. 3, tom. II, pag. 16, Parisii 1648.)

Les accusations portées contre les Chrétiens étaient l'histoire de leur innocence, comme ces paroles de Tertullien le démontrent : « Nous prenons à témoin, » dit-il, « vos propres registres, vous qui jugez tous les jours les Chrétiens qui sont dans les prisons, et qui en effacez les dénonciations par les sentences que vous prononcez contre eux; si de tout ce grand nombre de criminels qui sont énoncés sur vos listes sous diversés accusations, il s'en trouve aucun qui ait, ou assassiné, ou dérobé, ou pillé les temples, ou violé des filles, ou volé les bains, et qu'on accuse aussi d'être Chrétien, ou si lorsqu'on vous présente des Chrétiens qu'on n'accuse d'aucun autre crime que de leur nom, il se trouve parmi eux des coupables qui ressemblent aux vôtres. En effet, ils sont en si grand nombre, que les prisons en regorgent, que les mines en sont pleines, que les bêtes s'en engraisent; que c'est eux seuls qui composent cette troupe de criminels qu'on nourrit pour les spectacles. Si l'on y trouve un Chrétien, son nom fait tout son crime; ou s'il est coupable d'ailleurs, il n'est plus Chrétien. Il n'y a donc que nous seuls qui vivions dans l'innocence, et l'on n'en doit pas être surpris, dès que nous y sommes engagés; c'est en effet pour nous une obligation indispensable, Dieu nous ayant enseigné lui-même les règles de l'innocence. Nous la connaissons parfaitement, parce que nous l'avons apprise du plus habile de tous les maîtres, et nous la conservons avec un grand soin, parce qu'elle nous a été ordonnée par un Juge dont on ne méprise pas les lois impunément. Pour vous, vous avez reçu des hommes l'idée que vous avez de l'innocence, et ce sont eux qui vous l'ont ordonnée; ce qui fait que vous n'avez pas une connaissance si parfaite de la véritable innocence, et que vous appréhendez moins de la perdre; mais de quel secours sont les lumières humaines pour connaître le vrai bien; et qu'est-ce que l'autorité des hommes pour le faire embrasser? les unes étant si sujettes à se tromper, et l'autre à être méprisée. En effet, la loi qui défend l'homicide est-elle plus excellente que celle qui défend jusqu'à la colère? Celle qui ne défend que l'adultère est-elle plus parfaite que celle qui défend la simple concupiscence des yeux? Celle qui ne condamne que les actions, plus sage que celle qui punit aussi les paroles; celle qui défend simplement de faire une injure, mieux fondée que celle qui défend de la rendre? Apprenez donc que vos lois, qui semblent conduire à l'innocence, ont emprunté tout leur mérite de la loi de Dieu, qui les a précédées de beaucoup, comme je l'ai dit en parlant de Moïse.

« Mais quelle force a l'autorité des lois humaines dont l'homme peut éviter la sévérité en cachant son crime, et que le hasard et la nécessité peuvent lui faire violer

impunément, outre que la durée des supplices est très-courte, puisqu'il n'y en a point qui ne se termine par la mort. C'est ce qui faisait mépriser à Épicure tous les supplices et toutes les douleurs, « parce que, » disait-il, « les légères sont méprisables et les violentes ne durent pas. » Pour nous, comme nous devons être examinés par un Dieu à qui rien n'échappe, et que nous croyons qu'il nous peut condamner à une peine éternelle, nous sommes les seuls qui nous efforçons de parvenir à l'innocence par la connaissance de son mérite, par la difficulté de se cacher aux yeux de Dieu, et par la grandeur des tourments, non-seulement durables, mais éternels; craignant celui que craindra alors le Juge qui condamne ceux qui le craignent; c'est-à-dire craignant Dieu et non le procureur. » (*Apolog.*, § 44 et 45.)

On accusait les Chrétiens d'être une faction, et ils répondaient : « La faction des Chrétiens est d'être réunis dans la même religion, dans la même morale, la même espérance. Nous formons une conjuration pour prier Dieu en commun et lire les divines Écritures. Si quelqu'un de nous a péché, il est privé de la communion, des prières et de nos assemblées jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence. Ces assemblées sont présidées par des vieillards dont la sagesse et le mérite est honneur. Chacun apporte quelque argent tous les mois, s'il le veut ou le peut. Ce trésor sert à nourrir et à enterrer les pauvres, à soutenir les orphelins, les naufragés, les exilés, les condamnés aux mines ou à la prison pour la cause de Dieu. Nous nous donnons le nom de frères, nous sommes prêts à mourir les uns pour les autres. Tout est en commun entre nous, hors les femmes. Notre souper commun s'explique par son nom d'agape, qui signifie charité. » (*TERTULL., Apolog.*)

« La congrégation apostolique, » dit Chateaubriand, « embrassait alors le monde civilisé comme une immense société secrète qui avoçait vers son but, en dépit des proscriptions et de la folle inimitié de la terre. Dès l'âge héroïque du christianisme, on entrevait les changements radicaux que cette religion allait apporter dans les lois : c'était la philosophie mise en pratique. En attendant l'abolition de l'esclavage par des transformations graduelles, l'émancipation du sexe féminin commençait.

« Les femmes parurent seules au pied de la croix; Jésus-Christ, pendant sa vie, pardonna à leur faiblesse, et ne dédaigna pas leur hommage; il les affranchit dans la personne de Marie, sa divine Mère.

« Des femmes suivirent les apôtres pour les servir, comme Madeleine et les autres. Marie avaient suivi le Christ. Saint Paul salua à Rome les femmes de la maison de Narcisse.

« Les femmes eurent une relation immédiate avec l'Eglise, en vertu de l'institution des diaconesses. La diaconesse devait être chaste, sobre et fidèle. Les veuves choisies pour

cette fonction ne pouvaient compter moins de soixante ans; elles devaient avoir nourri leurs enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des voyageurs, consolé les affligés. (*1 Tim.* v.)

« Les instructions des apôtres et des premiers Pères montrent de quelle importance étaient les femmes à la naissance même de la société chrétienne. Tertullien écrivit deux livres sur leurs ornements et l'usage de leur beauté. « Rejetez le fard, les faux cheveux, les autres parures; vous n'allez point aux temples, aux spectacles, aux fêtes des gentils. Vos coiffures pour sortir sont sérieuses; visiter les frères malades, assister au saint sacrifice, écouter la parole de Dieu. » (*TERTULL., De cultu feminar.*, lib. II.) « Secouez les délices pour ne pas être acablées de persécutions. Des mains accoutumées aux bracelets supportent mal le poids des chaînes; des pieds ornés de bandelettes s'accoutument à raient peu des entraves; une tête chargée de perles et d'émeraudes ne laisserait pas de place à l'épée. » (*TERTULL., id.*)

« Les vierges ne devaient paraître à l'Eglise que voilées jusqu'à la ceinture; une pension leur était accordée ainsi qu'aux veuves.

« Dans le traité *Ad uxorem*, on voit naître la femme toute différente de la femme de l'antiquité, et telle qu'elle est aujourd'hui. C'est en même temps un tableau véritable de ce qui se passait alors dans la communauté générale et dans la famille privée des Chrétiens.

« Tertullien invite sa femme à ne pas se remarier s'il venait à mourir, surtout à ne pas épouser un infidèle. Le christianisme, conforme à la nature et à l'ordre, condamne la polygamie des nations orientales et le divorce admis par les Grecs et les Romains.

« La femme chrétienne, » dit Tertullien, « rendra à son mari païen les devoirs de païenne; elle aura pour lui beauté, parures, propreté mondaine, carences honnêtes. Il n'en est pas ainsi chez les saints; tout s'y passe avec retenue sous les yeux de Dieu. » (*TERTULL., Ad uxorem*, lib. II, chap. 4.)

« Comment pourra-t-elle (l'épouse chrétienne) servir le ciel ayant à ses côtés un esclave du démon chargé de la saisir? S'il faut aller à l'Eglise, il lui donnera rendez-vous aux bains plus tôt qu'à l'épouse mondaine; s'il faut jeûner, il commandera un festin le même jour; s'il faut sortir, jamais les serviteurs n'auront été jamais occupés. Ce mari souffrira-t-il que sa femme visite de rue en rue les frères saints? Les réduits les plus pauvres? Souffrira-t-il qu'elle se lève d'auprès de lui, assiste aux assemblées de nuit? Souffrira-t-il qu'elle décroche à la solennité des Pâques? La laissera-t-il se rendre à la table du Seigneur, si décriée parmi les païens? Trouvera-t-il bon qu'elle se promène dans les prisons pour baiser la chaîne d'un

« martyrs, pour laver les pieds des saints, pour offrir avec empressement aux convalescents la nourriture. S'il vient un frère étranger, comment sera-t-il logé? Dans une maison étrangère? S'il faut donner quelque chose, le grenier, la cave, tout sera fermé.

« Quand le mari païen consentirait à tout, c'est un mal d'être obligé de lui faire confiance des pratiques de la vie chrétienne. Vous cacheriez-vous de lui en faisant le signe de la croix sur votre lit, sur votre corps? Ne croira-t-il pas que c'est une opération magique? Ne saura-t-il point ce que vous prenez en secret, avant toute nourriture? Et, s'il sait que c'est du pain, ne supposera-t-il pas qu'il est tel qu'on le dit.

« Que chantera, dans un festin, la femme chrétienne avec son mari païen? Elle entendra des hymnes de théâtre: il n'y aura ni mention de Dieu, ni invocation de Jésus-Christ, ni lecture des Ecritures, ni salutation divine.

« L'Eglise dresse le contrat du mariage chrétien, l'oblation le confirme, la bénédiction en devient le sceau, les anges le rapportent au Père céleste qui le ratifie. Deux fidèles portent le même joug: ils prient ensemble, ils jeûnent ensemble, ils sont ensemble à l'église et à la table de Dieu, dans la persécution et dans la Paix. » (TERTULL., *Ad uxorem*.)

« Les femmes chrétiennes devinrent des missionnaires à leurs foyers, des intelligences du ciel au sein des familles païennes. Vous venez de voir qu'elles étaient chargées de soigner les malades et les pauvres; c'était surtout dans les temps de persécution qu'elles prodiguaient les trésors du zèle. Elles se glissaient dans les prisons, portaient des messages, distribuaient l'argent, pansaient les plaies des torturés, et mouraient elles-mêmes avec un héroïsme au-dessus de ce qu'on raconte des femmes de Sparte et de Rome. Dans leurs vertus et jusque dans leurs faiblesses, était un charme pour adoucir les persécuteurs: la nourrice de Caracalla et la maîtresse de Commode étaient chrétiennes.

« Plus tard, dans l'âge philosophique du christianisme, les femmes, mères, épouses et filles d'empereurs étendirent la puissance évangélique, tandis que d'autres femmes emmenées en esclavage par les Barbares, convertissaient des nations entières; ainsi vous l'ai-je dit à propos des Ibériens. Vous avez également appris comment les Hélène et les Eudoxie renversèrent des temples et élevèrent des églises.

« Plus tard encore, les vierges unies à Dieu dans les monastères se signalèrent par tous les genres de sacrifices et de dévouement. Saint Jérôme nous a fait connaître Marcelle, Aselle sa sœur et leur mère Albine; Principia, fille de Marcelle; Paule amie de Marcelle, Pauline, Eustochie, Lea, Fatiola qui vendit son patrimoine pour fonder le premier hôpital que Rome ait op-

posé aux monuments de sang et de prostitution; dans cette maison de miséricorde les descendantes des consuls servaient les pauvres et les étrangers, avant de venir mourir pauvres et étrangères dans la grotte de Bethléem.

« L'émancipation de la femme n'est pas encore totalement achevée, surtout en ce qui regarde l'oppression des lois; elle le sera dans la rénovation chrétienne qui commence.

« L'ère des martyrs offre un spectacle extraordinaire: chez un même peuple, des hommes et des femmes couraient aux jeux publics dans l'éclat du luxe et de l'enivrement des plaisirs; et d'autres hommes et d'autres femmes, consacrés à tous les devoirs, faisaient, en répandant leur sang, partie essentielle de ces jeux. L'âge héroïque du paganisme eut ses Hercules guerriers; l'âge héroïque du christianisme enfant ses Hercules pacifiques qui domptèrent une autre espèce de monstres, les vices, les passions, les erreurs: héros dont la victoire était non de tuer, mais de mourir.

« De tous les grands fondateurs de religion, Jésus est le seul qui n'ait point été puissant par la naissance, les armes, la politique, la poésie ou la philosophie; il n'avait ni sceptre, ni épée, ni plume, ni lyre; il fut pauvre, ignoré, calomnié et le premier martyr de son culte. Ses apôtres souffrirent après lui; leur supplice forma la chaîne qui unit la passion aux passions particulières renouvelées pendant quatre siècles. L'hostie spirituelle était venue remplacer l'hostie matérielle, mais l'effusion du sang chrétien (qui était le sang même du Christ) ne se dut arrêter que quand l'holocauste païen disparut. Cela explique, d'après les fondements de la foi, la longueur des persécutions: il y eut des victimes chrétiennes à l'amphithéâtre, tant qu'il y eut des victimes païennes dans les temples; l'immolation des premières continua en proportion de celles des secondes: Constantin et ses fils abolirent le sacrifice, et le martyre cessa; Julien rétablit le sacrifice et le martyre recommença.

« Rendus habiles par le malheur, les Chrétiens avaient perfectionné l'art de secourir; point de ruses que la charité n'inventât pour pénétrer dans les cachots, pour corrompre les geôliers, c'est-à-dire pour les faire chrétiens et les conduire avec leurs prisonniers à la mort. L'histoire du philosophe Pérégrin qui se brûla à son de trompe et à jour marqué, nous a transmis une preuve inattendue de l'activité évangélique.

« Pérégrin, en voyageant, s'était donné comme néophyte; arrêté en Palestine, les Chrétiens se hâtèrent de l'environner. Dès le matin, des femmes, des veuves, des enfants, assiégeaient la prison; la puit quel que prêtre s'introduisit, à prix d'argent, auprès du philosophe. De toutes les cités de l'Asie affluaient des frères qui, par ordre

de la communauté, venaient encourager le prisonnier. « C'est une chose inouïe, » dit Lucien, « que l'empressement de ces hommes : quand quelques-uns d'entre eux sont tombés dans le malheur ils n'épargnent rien. Ces misérables se figurent qu'ils vivront après leur vie. Ils méprisent la mort et plusieurs s'abandonnent volontairement aux supplices. » (Lucian., in *Pereg.*)

« Dix batailles générales, dix grandes persécutions, furent livrées, sans compter une multitude d'actions particulières; les femmes brillaient dans ces combats. Symphorien était conduit au martyre à Autun, dans les Gaules; sa mère lui criait du haut des murailles de la ville : « Mon fils, mon fils, Symphorien, élève ton cœur en haut; on ne te ravit pas la vie, on te la change pour une vie meilleure » (*Act. martyr.*, in *Symphor.*)

« Blandine, esclave, fut la dernière couronnée parmi les confesseurs de Lyon : elle subit les fouets, les bêtes, la chaise de fer embrasée; elle allait à la mort comme au lit nuptial, comme au festin des noces. (Euseb., lib. iv, cap. 3.)

« Il y avait en Egypte une autre esclave d'une rare beauté nommée Potamienne; son maître devenu amoureux d'elle, voulut d'abord la séduire et ensuite la ravir de force : repoussé par la vertueuse fille, il la livra au préfet Aquila comme chrétienne. « Le préfet invita Potamienne à céder aux désirs de son maître; sur son refus, il la condamna à être plongée dans une chaudière de poix bouillante et la menaça de la faire violer par les gladiateurs. » Potamienne dit : « Par la vie de l'empereur, je vous supplie de ne pas me dépouiller et de ne pas m'exposer nue. Que l'on me descende peu à peu dans la chaudière avec mes habits. » Cette grâce lui fut accordée et Marcelle sa mère subit le supplice du feu. (Euseb., lib. vi, cap. 5.)

« La dérision qui se mêlait à la cruauté débauchée n'était rien à la gravité du malheur. Les sept vierges d'Ancyre abandonnées à l'insolence de quelques jeunes hommes avant d'être noyées, ont effacé par un seul mot ce qui se pouvait attacher d'étrange à l'infortune de leur vieillesse. La plus âgée ôta son voile, et montrant sa tête chenue au jeune homme : « Tu es peut-être une mère blanche comme moi. Laissons nos larmes, et prends pour toi l'espérance. » (*Act. mart. sincera*, p. 360.)

Ici l'auteur cite quelques passages des *Actes des martyrs*. Dans ces actes, où l'on ne sait que choisir, tant tous les genres de sublime s'y offrent aux regards, il eut pu reproduire l'histoire des martyrs de la Palestine écrite par Eusèbe, celle de la persécution de Dioclétien et de Maximien, des martyres de saint Pionius, de saint Maxime, de saint Hippolyte, de saint Laurent, diacre, de saint Maurice et de ses compagnons, de saint Romain, de saint Taraque de saint Probus, de saint Andinique et mille autres scènes vraiment divines et qui surpassent

tout ce qu'on peut imaginer de l'héroïsme purement humain. Bornons-nous ici à quelques mots sur les martyres de sainte Félicité, de sainte Symphorose de Tibur, et des quarante martyrs de Sébaste.

« Félicité, matrone romaine, d'un rang illustre, fut jugée à mort avec ses sept fils qu'elle encouragea à confesser hardiment.

« Symphorose, de Tibur, avait également sept fils; Adrien l'appela devant lui, et l'exhorta à sacrifier. Elle répondit : « Getulius, mon mari et son frère Amantius étaient vos tribuns et ils ont préféré la mort à vos idoles. » Symphorose, pendue par les cheveux, fut précipitée dans ces cascades qui avaient baigné les courtisanes et rafraîchi le vin d'Horace. Les sept fils suivirent leur mère. (*Act. mart.*, p. 29.)

« Un des quarante martyrs de Sébaste avait résisté à la double épreuve de la glace et du feu : ces bourreaux l'oubliant à dessein et le laissant sur la place, espéraient qu'il abjurerait; sa mère le met de ses propres mains dans le tombeau : « Va, » dit-elle, « mon fils ! achève ton heureux voyage avec tes compagnons, afin que tu ne te présentes pas à Dieu le dernier. » (*Act. sinc.*, p. 469, Veron., 1731.)

« Dans cette même Carthage, où avait eu lieu le martyre de sainte Sébaste et de sainte Perpétue, et qui rappelait tant d'autres souvenirs, » poursuit Châteaubriand, « Cyprien remporta la palme due à son éloquence et à sa foi; ce premier Fénelon eut la tête tranchée : il se banda lui-même les yeux. Julien prêtre et Julien diacre lâchèrent les mains; ses néophytes étendirent des linges pour recevoir son sang.

« Longtemps avant lui, Polycarpe, qui gouvernait l'Eglise de Smyrne depuis soixante et dix ans, et qui y avait été placé par l'apôtre Jean, fit, d'après l'ordre du consul, son entrée sur un âne dans sa ville épiscopale, comme le Christ dans Jérusalem. Le peuple criait : « C'est le docteur de l'Asie le père des Chrétiens, le destructeur de nos dieux; qu'on lâche un lion contre Polycarpe ! » Cela ne se put, parce que les combats des bêtes étaient achevés. Alors le peuple cria tout d'une voix : « Que Polycarpe soit brûlé vif ! »

« Le bûcher préparé, Polycarpe ôta sa ceinture et se dépouilla de ses habits. On le voulait clouer au bûcher comme son maître à la croix; il déclara que cette précaution était inutile, et qu'il demeurerait ferme; il fut donc simplement attaché; ressemblait à un bœlier choisi dans le troupeau comme un holocauste agréable et accepté de Dieu. Le vieillard regarda le ciel et dit :

« Dieu de toutes les créatures, je te rends grâce ! Je prends part au calice de la passion de ton Christ pour ressusciter à la vie éternelle. Je te bénis, je te glorifie par ton pontife de Jésus-Christ, ton Fils bien-aimé à qui gloire soit rendue, à toi et à l'Esprit Saint, dans les siècles à venir, amen ! » (Euseb., *Hist. Eccl.*, lib. iv, p. 73.)

« Quand il eut dit, le feu fut mis au bûcher; les flammes se déployèrent autour de la tête du martyr comme une voile de vaisseau enflée par le vent. Ses Actes portent qu'il ressemblait à de l'or ou de l'argent éprouvé au creuset, et qu'il exhalait une odeur d'encens ou d'un parfum vital. Le confesseur chargé d'achever les bêtes blessées perce Polycarpe; il sortit tant de sang des veines du vieillard qu'il éteignit le feu.

« Pothin, évêque de Lyon, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, faible et infirme, fat battu, foulé aux pieds, traîné dans l'arène et rejeté dans la prison, où il rendit l'esprit. Ses compagnons de souffrances semblaient, au milieu des supplices, se guérir d'une plaie par une plaie nouvelle; les exécuteurs, en les tourmentant, avaient moins l'air de bourreaux qui font des blessures que de médecins qui les pansent, tant ces confesseurs étaient joyeux. Plusieurs d'entre eux, du fond des cachots où on les replongea avant de leur donner le coup de la mort, écrivirent en grec le récit de leur martyre. La lettre portait cette inscription: « Les serviteurs de Jésus-Christ qui demeurent à Vienne et à Lyon, en Gaule, aux frères d'Asie et de Phrygie, qui ont la même foi et l'espérance dans la Rédemption: Paix, grâce et gloire de la part de Dieu le Père, et de Jésus-Christ, Notre-Seigneur. » (EUSÈBE.)

« Je ne vous parlerai point du martyre de séductions employé après l'inutilité des menaces et des douleurs: dignités, honneurs, fortune, voluptés même, essayées par de faibles femmes, furent sans succès, comme les lions et le feu.

« Il y a de la puissance dans le sang: ces générations de l'âge héroïque chrétien qui subjuguèrent les classes industrielles, enfanterent les générations de l'âge philosophique chrétien qui conquièrent à leur tour les hommes de l'intelligence. Cet âge philosophique n'est pas séparé brusquement de l'âge héroïque; il prend naissance dans celui-ci; ces premiers génies enseignent et meurent sur l'échafaud, mais leur doctrine règne et triomphe dans leurs successeurs; mais l'heure des confesseurs est passée. Le christianisme philosophique ne détruisit pas non plus le christianisme héroïque, mais les sacrifices s'accomplirent d'une autre façon dans les combats contre les hérésiarques et sous le fer des Barbares. »

« On ne saurait tout dire, surtout dans un sujet par lui-même inépuisable. Mais que de traits manquent encore pour caractériser ce que M. Châteaubriand nomme le premier âge du christianisme! Comment peindre cette Eglise primitive si angélique dans ses mœurs, si héroïque dans le martyre, si humble dans sa grandeur, si sublime en toutes choses? Comment mesurer l'incommensurable profondeur de la révolution opérée dans le monde par la société chrétienne, venant poser et réaliser tous les principes directement inverses à ceux dont

la société païenne nous offre le monstrueux résumé? Comment peindre cet âge d'or dont tous les traits ineffables portent l'impression de Dieu lui-même? Spectacle qui fatiguera, sans jamais l'épuiser, l'admiration de la terre et du ciel, l'histoire des premiers Chrétiens restera un type divin à toujours indescriptible. On ne saurait s'en faire quelque idée qu'en lisant les écrits même de cette époque comme l'épître à Diognète ou le livre d'Origène *Contre Celse*. Le premier principe que le christianisme apporta fut de lui donner la connaissance de Dieu. En effet, jusqu'à lui le monde se divise en deux grandes branches. L'une représentée par l'Orient, principalement dans les religions de Brahma et de Bouddha, ne connaît qu'un Dieu purement abstrait dont la notion infinie, il est vrai, se perd dans le plus monstrueux panthéisme. L'autre, représentée par l'Occident, et principalement par les nations polythéistes, a la notion de la personnalité divine, mais ne concevant en Dieu ni l'unité, ni l'infini, s'abîme dans une monstrueuse idolâtrie. Le judaïsme seul a la notion d'un Dieu à la fois un et personnel. C'est *Jéhovah*; dont le nom signifie *Moi, l'être qui suis, qui fus et qui sera* (*Exod. III, 13, 14*), et qui exprime ainsi l'infini et la personnalité en Dieu. C'est *Aelohim*, l'Eternel, dont le nom exprime simultanément l'unité et la personnalité. Cependant ces deux aspects, sous lesquels nous concevons Dieu, sont plutôt juxta-posés que réunis dans le judaïsme. Le christianisme seul vient les unir et les fonde dans le dogme de la Trinité, qui exprime à la fois l'unité infinie de Dieu, dans sa personnalité infinie, et réciproquement.

Cette nouvelle conception de Dieu est en même temps une nouvelle conception de la vie sous tous ces aspects, de sorte qu'en apportant à l'humanité la connaissance du vrai Dieu, le christianisme lui apporte par là même la vraie science de la vie dans tous ces ordres. Aussi voyons-nous le dogme de la Trinité successivement appliqué à l'homme et à l'univers en faire jaillir toute une science nouvelle.

De même que le christianisme est venu apporter à l'humanité une nouvelle notion de Dieu, de même il est venu lui apporter en même temps une nouvelle notion de l'homme: l'une était la conséquence nécessaire de l'autre. L'homme est un être double dans son indivisible unité. C'est ce qu'exprime parfaitement l'étymologie hébraïque du mot Adam, qui désigne simultanément la pluralité dans l'unité, et l'unité dans la pluralité. Aussi la version samaritaine, qui reproduit le genre primitif de l'hébreu, traduit le mot Adam par *l'homme universel*, indiquant ainsi à la fois l'individu dans le genre, et le genre dans l'individu. La *Genèse* lui applique en même temps le singulier et le pluriel. (17, 26, 27; v, 1, 2.)

« Ne voyant dans l'homme tantôt que l'individu, tantôt que la société ou l'espèce,

là on a confisqué la seconde au profit exclusif du premier, ici le premier au profit exclusif de la seconde, toujours niant l'un des deux aspects de l'homme. Le christianisme seul est venu le rétablir dans toute la plénitude de son intégralité. Il donne à l'homme l'exemple, le type parfait sur lequel doit se modifier toute sa vie, et ce type c'est la vie même de Jésus-Christ. Mais le Christ lui-même est conçu (*Luc. i, 35; Matth. i, 18, 20*), baptisé (*Luc. iii, 22; Matth. iii, 16; Marc. i, 10; Joan. i, 32, 33*), consacré (*Luc. iv, 18*) par l'Esprit divin qui « certifie que le Christ est la vérité » (*I Joan. v, 6*), le conduit dans le désert, l'en ramène (*Matth. iv, 1; Marc. i, 12; Luc. iv, 1, 14*), par lequel « le Christ accomplit toutes ses œuvres, instruit ses apôtres (*Act. i, 2*), » baptise, « annonce le jugement aux nations (*Matth. xii, 18*), » chasse les démons (*Ibid., 28*), parle les paroles de Dieu (*Joan. iii, 34*), s'offre lui-même en holocauste (*Hebr. ix, 14*), et ressuscite d'entre les morts. (*Rom. viii, 11; I Petr. iii, 18*). Enfin le Christ est remonté au ciel, et c'est l'effusion de cet Esprit-Saint qui constitue l'Eglise (*Act. ii et iv*), répand dans les cœurs la charité (*Rom. v, 5*) et convertit les nations. (*Rom. xv, 19*.) Jésus-Christ nous donne par sa propre vie le type parfait sur lequel doit se mouler la nôtre, et l'Esprit-Saint nous donne l'esprit de cette loi sainte. De là un idéal divin qui se révèle à nous sous deux faces, comme fait et comme idée. Comme fait, c'est la vie du Christ toujours présente devant nos yeux et devenant le modèle de la vie de chaque homme. Comme idée, c'est l'Esprit-Saint, esprit vivant de cette loi, toujours présent à notre esprit, comme idéal constitutif de société et règle spirituelle et divine de tous les rapports des hommes entre eux.

Ce sont là non deux choses diverses, mais deux aspects distincts d'une seule et même chose. La vie du Christ, conçue comme idée pure et appliquée aux rapports sociaux des hommes entre eux, est l'idéal divin de la société; et l'Esprit-Saint appliqué, réalisé en actes individuels par chaque homme, est la règle parfaite de chacun de ses actes. Jésus-Christ se pose devant nos yeux comme idéal visible et déjà réalisé de la vie de l'homme, afin, comme dit l'Apôtre, que « nous soyons ses imitateurs. L'Esprit-Saint se pose dans notre esprit comme idéal invisible et purement spirituel de l'humanité parfaite, afin de nous inspirer incessamment dans cette voie par l'idée même qu'il nous en donne, et l'amour par lequel il nous y conduit. Le Christ parle à la personnalité même de l'homme en s'adressant à chacun individuellement. L'Esprit-Saint parle à la société, à l'humanité tout entière. Chaque homme, participant à l'humanité tout entière par son esprit, reçoit par là les inspirations de la grâce ou de l'Esprit divin; et, d'un autre côté, la société n'étant que la réunion des individus qui la composent reçoit de chaque person-

nalité l'empreinte de la vie du Christ qu'il lui apporte. Ainsi l'homme, inspiré par la grâce, se forme sur le type du Christ, et la société, concevant ce type comme esprit vivant, en fait la loi même des rapports de tous les hommes entre eux. Voilà comment le christianisme, affirmant à la fois et en même temps l'individu et la société, édifie l'un par l'autre.

« Dans le second âge du christianisme, la grandeur des mœurs publiques et la sublimité intellectuelle remplacent la vertu des mœurs privées et la beauté morale évangélique. Ce n'est plus l'Eglise militante; esclave, démocratique, dans les cachots et dans le sang; c'est l'Eglise triomphante, libre, royale, à la tribune et dans la pourpre. Les docteurs succèdent aux martyrs : ceux-ci n'avaient eu que leur foi; ceux-là ont leur foi et leur génie. La partie choisie du monde païen, qui n'avait cédé ni à la simplicité apostolique, ni à l'autorité des bûchers, écoute, s'étonne et bientôt se rend en retrouvant dans la bouche des Pères les systèmes des sages plus clairement et plus éloquemment expliqués.

« Les hautes écoles chrétiennes ressemblaient aux écoles philosophiques; les chaires comptaient une suite non interrompue de professeurs comme à Athènes. Rodou hérite de Tatien, et Maxime, successeur de Rodou, examine la question de l'origine du mal et de l'éternité de la matière. Clément d'Alexandrie, qui remplace Panthenus, s'était nourri des ouvrages de Platon : il cite, dans ses *Stromates*, les maîtres sous lesquels il avait étudié, un en Grèce, un en Italie et deux en Orient : « Mon maître en Palestine, » dit-il, « était une abeille qui, suçait les fleurs de la prairie apostolique et prophétique, déposait dans l'esprit de ses auditeurs un doux et immortel trésor. »

« Dans son traité *Du vrai gnostique* (celui qui connaît), Clément fait le portrait du sage même des philosophes : « Le gnostique, n'est plus sujet aux passions; rien dans cette vie n'est fâcheux pour lui : il a reçu la lumière inaccessible; il ne fait pas sortir son corps volontairement de la vie, parce que Dieu le lui défend, mais il retire son âme des passions : le gnostique use de toutes les connaissances humaines. C'est faiblesse de craindre la philosophie des païens; la foi qu'elle ébranlerait serait bien fragile. Le gnostique se sert de la musique pour régler les mœurs; il vit libre, ou, s'il est marié et s'il a des enfants, il regarde sa femme comme sa sœur, puisque sa femme ne sera plus pour lui qu'une sœur quand elle sera dans le ciel. Les sacrifices agréables à Dieu sont les vertus et l'humilité avec la science. » (CLEMENT. Alexand., *Stromat.*, lib. iv.)

« La renommée d'Origène était répandue dans tout le monde romain, et les polythéistes même admiraient le docteur chrétien. Etant un jour entré dans l'école de Plotin, au moment où celui-ci faisait sa leçon, Plotin rougit, interrompit son discours, et ne le continua qu'à la sollicitation de son illus-

un auditeur, dont il fit un pompeux éloge en reprenant la parole. (EUSEB., *Hist. Eccl.*, lib. vi, cap. 11.)

« Plotin, fondateur du néoplatonisme, n'en était pas l'inventeur; c'était Ammonius Saccas qui avait enseigné mystérieusement sa doctrine à Plotin et à Origène. Origène trahit le secret.

« Ces Pères de l'Eglise, la plupart sortis des écoles philosophiques et nés de familles païennes, furent, non-seulement des professeurs éloquents, mais encore des hommes politiques : alors brillèrent ces évêques qui bravaient la puissance des empereurs et la brutalité des rois barbares. Athanase livre ses combats contre les ariens : cité au concile de Tyr, déposé à celui de Jérusalem, il est exilé à Trèves par Constantin. Il revient; les peuples accourent sur son passage; il rentre en triomphe dans sa ville épiscopale. Quatre-vingt-dix évêques ariens, ayant à leur tête Eusèbe de Nicomédie, le condamnent de nouveau à Antioche : cent évêques orthodoxes le déclarent innocent à Alexandrie : le pape Jules confirme cette sentence à Rome. Le prélat remonte sur son siège; il en est chassé par l'ordre de Constance, qui met à exécution les décrets ariens des conciles d'Arles et de Milan. Athanase célébrait une fête solennelle dans l'église de Saint-Théon à Alexandrie; comme il chantait le triomphe d'Israël sur Pharaon, le peuple répétant à la fin de chaque verset : « La miséricorde du Seigneur est éternelle, » des soldats enfoncent les portes : le peuple fuit. Athanase reste à l'autel entouré de prêtres et de moines qui le dérobent à la perquisition des soldats. Il se réfugie dans les lieux écartés de l'Egypte; les religieux qui lui donnent asile sont inquiétés; ce génie enthousiaste s'enfonce plus avant dans la solitude, comme un glaive ardent dans le fourreau. Un serviteur qui lui reste va chaque jour, au péril de sa vie, chercher la nourriture de son maître. Que fait Athanase parmi les sables? Il écrit. Les sépulchres des princes de Tanis, les puits où dorment les momies des persécuteurs de Moïse, sont les bibliothèques de ce seul vivant; c'est là qu'il trace les pages qui, du fond du désert, remuent les passions du monde. A la mort de Constance, Athanase reparait au milieu de son peuple. Julien le force à rentrer dans la Thébaïde; il revient quand Julien est passé. Valens le proscriit, et il se cache au tombeau de son père. Enfin il émerge une dernière fois de l'ombre, et, torrent calmé, achève paisiblement sa course. Sur les quarante-six années de l'épiscopat d'Athanase, vingt s'étaient écoulées dans l'exil.

« Grégoire de Nazianze, nommé évêque orthodoxe de Constantinople, dont il ne fut d'abord que le missionnaire, eut à soutenir les outrages des ariens : Théodose qui l'avait intronisé à main armée, l'abandonna. Grégoire, obligé de s'arracher à l'Eglise de sa création et de son amour, lui fit ces adieux pathétiques qui ont retenti jusqu'à

nous. Il passa la fin de ses jours dans sa retraite de Cappadoce, chantant, car il était poète, l'inconstance des amitiés humaines, la fidélité du commerce de Dieu, et la beauté qui fait oublier toutes les autres, celle de la vertu.

« Basile, archevêque de Césarée, mérita le surnom de Grand. Il donna des règles en Orient à la vie cénobitique. On a de lui plus de trois cent cinquante lettres des homélies et un panégyrique des quarante Martyrs. Ces ouvrages nous apprennent une infinité de choses; ils sont écrits d'un grand style; saint Basile est peut-être, avec saint Ephrem, un des Pères qui s'éloignent le plus du génie antique et se rapprochent le plus du génie moderne. Il excelle dans les descriptions de la nature. Je ne citerai point, parce qu'elle est trop connue, sa *Lettre à Grégoire de Nazianze*, sur la solitude que lui, Basile, avait choisie dans le Pont. (Voy. encore les nouveaux *Mélanges historiques et littéraires* de M. VILLEMAIN.) Les neuf homélies sur l'*Hexaméron*, ou l'œuvre des six jours sont une espèce de cours d'histoire naturelle; il les prêchait pendant le jeûne du Carême, le matin et le soir, et lorsqu'il reprenait la parole, il renvoyait ses auditeurs à ce qu'il avait dit la veille. L'*Hexaméron* a des détails qui sont charmants. L'orateur s'applique à faire sortir de l'histoire des plantes et des animaux les instructions de la morale. Un jour, parlant des reptiles et des quadrupèdes, il passait sous silence les oiseaux; aussitôt la rustique assemblée de lui indiquer son oubli par des signes. Le naturaliste chrétien naïvement interrompu, reconnaît son tort; il change de sujet, et décrit l'instinct des oiseaux avec un bonheur extraordinaire : il tire même un enseignement religieux d'une erreur : selon lui, il est des oiseaux chastes qui se reproduisent sans s'unir : de là la virginité de Marie, (*Hexameron*, lib. v.)

« Valens voulut contraindre Basile à embrasser l'arianisme; il lui envoya Modeste, préfet d'Orient, avec ordre de l'effrayer par menaces. Modeste s'étonna de la fermeté de Basile. « Apparemment, » lui dit le saint, « que vous n'aviez jamais rencontré des évêques. » Après sa mort, Basile fut en si grande renommée qu'on cherchait à l'imiter jusque dans ses défauts : on affectait sa pâleur, sa barbe, sa démarche, sa lenteur à parler, car il était pensif et recueilli. On s'habillait comme lui, on se couchait comme lui, on se nourrissait de choses dont il aimait à se nourrir. Cet évêque universel a fondé les premiers hôpitaux de l'Asie.

« Flavien et Jean Chrysostome furent encore plus mêlés que Basile à la politique. Dans la sédition d'Antioche, Chrysostome, alors simple prêtre, sema des consolations par ses discours, et Flavien, malgré son grand âge, se rendit à Constantinople. Arrivé au palais de l'empereur, introduit dans les appartements, il se tint debout sans parler, baissant la tête, se cachant le visage

comme s'il eût été seul coupable du crime de son peuple. Théodose s'approcha de lui, et lui représenta l'ingratitude des Antiochiens. Alors l'évêque fondant en larmes : « Vous pouvez, en cette occasion, acquérir un diadème plus brillant que celui que vous portez. On a renversé vos statues, élevez-en de plus précieuses dans le cœur de vos sujets.

« Quelle gloire pour vous quand un jour on dira : Une grande ville était coupable ; gouverneurs et juges épouvantés n'osaient ouvrir la bouche ; un vieillard s'est montré, il a touché le prince ! Je ne viens pas seulement de la part du peuple, je viens de la part de Dieu vous déclarer que si vous remettez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous remettra vos péchés. D'autres vous apportent de l'or, de l'argent, des présents : moi, je ne vous offre que les saintes lois, vous exhortant à imiter votre Maître ; ce maître nous comble de ses biens, quoique nous l'offensons tous les jours. Ne trompez pas mes espérances : si vous pardonnez à notre ville, j'y retournerai plein de joie ; si vous la condamnez, je n'y rentrerai jamais. »

« En entendant ce discours, Théodose s'écria : « Serions-nous implacables envers les hommes, nous qui ne sommes que des hommes, lorsque le Maître des hommes a prié sur la croix pour ses bourreaux ! » (CHRYSOST., *Homél.*) Le christianisme était à la fois un principe et un modèle. On ne saurait croire combien cet exemple du pardon du Christ, incessamment rappelé pendant les siècles de barbarie et de despotisme, a été salutaire à l'humanité.

« Saint Chrysostome avait pratiqué quatre ans la vie ascétique sur les montagnes ; il passa deux années entières dans une caverne sans se coucher et presque sans dormir ; il avait fui parce qu'on avait songé à le faire évêque. Si, dans l'âge héroïque chrétien, quand il s'agissait d'être le premier martyr, ce n'était pas un léger fardeau que l'épiscopat, ce fardeau n'était pas moins pesant dans l'âge philosophique du christianisme ; il fallait avoir le talent de la parole, la science de l'homme de lettres, l'habileté de l'homme d'Etat, la fermeté de l'homme de bien. Plus tard, lors de l'invasion des Barbares, toutes les tribulations des temps tombaient à la charge des prélats. Jean Bouche-d'Or, devenu évêque de Constantinople, corrigea le clergé, gouverna par ses conseils les Eglises de la Thrace et de l'Asie, et résista aux entreprises du Goth Gaisas. Quelquefois il était obligé de quitter l'autel ayant l'esprit trop agité pour offrir le sacrifice. On conspira contre lui ; on l'accusa d'orgueil, d'injustice, de violence, d'amour des femmes. Afin de se justifier de cette dernière faiblesse, il offrit d'exposer où l'avaient réduit les austérités de sa jeunesse. Condamné au concile du Chêne, chassé de Constantinople, et bientôt rappelé, il osa braver Eudoxie, qui jura sa mort. Ce fut alors qu'il prononça le fameux

discours où il disait : « Hérodiade est encore furieuse, elle danse encore ; elle demande encore la tête de Jean. » Précipité, comme Démosthènes, de la tribune dont il était la gloire, enlevé de l'autel où il avait donné un asile à Kutrope, Chrysostome reçoit l'ordre de quitter Constantinople. Il dit aux évêques, ses amis : « Venez, prions, prenons congé de l'ange de cette Eglise. » Il dit aux diaconesses : « Ma fin approche, vous ne reverrez plus mon visage. » Il descendit par une route secrète aux rives du Bosphore pour éviter la foule, s'embarqua, et passa en Bithynie. Exilé à Cueuse, les peuples, les moines, les vierges accouraient à lui ; tous s'écriaient : « Mieux vaudrait que le soleil perdit ses rayons que Bouche-d'Or ses paroles. »

« Tout banni qu'il était, les ennemis de Chrysostome le redoutaient encore, et sollicitèrent pour lui un exil plus lointain. Il fut enjoint au confesseur de se transporter à Pytonte, sur le bord du Pont-Euxin. Le voyage dura trois mois : Les deux soldats qui conduisaient Chrysostome le contraignaient de marcher sous la pluie et à l'ardeur du soleil, parce qu'il était chauve. Quand ils eurent passé Comane, ils s'arrêtèrent dans une église dédiée à saint Basilius, martyr. Le saint se trouva mal ; il changea d'habits, se vêtit de blanc, communia (il était à jeun), distribua aux assistants ce qui lui restait, prononça ces mots qu'il avait ordinairement à la bouche : « Dieu soit loué de tout ! » Puis, allongeant ses pieds, il dit le dernier Amen. (PALLAD., *Dialog. de vit. S. Chrysostr.*)

« Rien de plus complet et de plus rempli que la vie des prélats du IV^e et du V^e siècle. Un évêque baptisait, confessait, prêchait, ordonnait les pénitences privées et publiques, lançait des anathèmes ou levait des excommunications, visitait les malades, assistait les mourants, enterrait les morts, rachetait les captifs, nourrissait les pauvres, les veuves, les orphelins, fondait des hospices et des maladreries, administrait les biens de son clergé, prononçait comme juge de paix dans des causes particulières, ou arbitrait des différends entre des villes ; il publiait en même temps des traités de morale, de discipline et de théologie, écrivait contre les hérésiarques et contre les philosophes, s'occupait de science et d'histoire, dictait des lettres pour les personnes qui le consultaient dans l'une et l'autre religion, correspondait avec les Eglises et les évêques, les moines et les ermites, siégeait à des conciles et à des synodes, était appelé aux conseils des empereurs, chargé de négociations, envoyé à des usurpateurs ou à des princes barbares pour les désarmer ou les contenir ; ces trois pouvoirs religieux, politique et philosophique, s'étaient concentrés dans l'évêque. Saint Ambroise va en ambassade auprès de Maxime, fait sortir Théodose du sanctuaire, réclame les cendres de Gratien, ne peut sauver Valentinien II, et refuse de communi-

pour avec Eugène. Au milieu de ces grandes occupations, il compose tous ces ouvrages qui nous restent, introduit la musique dans les églises d'Occident, et laisse des chants si renommés que, dans les siècles suivants, le mot hymne et le mot ambrosianum devinrent synonymes.

« Les travaux de saint Augustin ne sont pas surpassés par ceux d'Ambroise. Quarante-trois ouvrages en deux cent trente-deux livres, sans compter des lettres, attestent la fécondité et la variété du génie du fils de Monique. « Si je pouvais, » dit-il dans une lettre à Marcellin, « vous rendre compte de mon temps et des ouvrages auxquels j'ai été obligé de mettre la main, vous seriez surpris et affligé de la quantité d'affaires qui m'accablent. Quand j'ai un peu de relâche de la part de ceux qui ont recours à moi, je ne manque pas d'autre travail. J'ai toujours quelque chose à dicter qui me détourne de suivre ce qui serait plus de mon goût dans les courts intervalles de repos que m'accordent les besoins et les passions des autres. » (Ave., *Epist.*) Augustin écrit contre les donatistes; ceux-ci veulent le tuer, il intercède pour eux; il a un démêlé avec saint Jérôme; il s'occupe d'arbitrage; il reçoit des fugitifs après le sac de Rome; son amitié et ses liaisons avec le comte Boniface sont célèbres. La lettre qu'il écrivit à cet homme offensé pour le rappeler à l'amour de la patrie lui fait grand honneur. « Jugez vous-même si l'empire romain vous a fait du bien; ne lui rendez pas le mal pour le bien; si l'on vous a fait du mal, ne rendez pas le mal pour le mal. » Augustin était propre, mais simple dans ses vêtements. « Il faut, » disait-il, « que mes habits soient tels que je les puisse donner à mes frères, s'ils n'en ont point; il faut qu'ils conviennent par leur modestie à ma profession, à mon corps cassé de vieillesse et à mes cheveux blancs. » (Possid., *in Vit. Aug.*, cap. 22.) Il était chaussé, et disait à ceux qui allaient pieds nus: « J'aime votre courage, souffrez ma faiblesse. » Aucune femme n'entraît dans sa maison, pas même sa sœur; s'il était absolument obligé de communiquer avec des femmes, il ne leur parlait qu'en présence d'un prêtre; il se souvenait de sa chute. Il mourut dans Hyppone assiégée, sans faire de testament, car dans son extrême pauvreté il n'avait rien laissé à personne.

« Saint Jérôme est une autre grande figure de ces temps, mais d'une toute autre nature: orageux, passionné, solitaire, regrettant le monde dans le désert, le désert dans le monde; voyageur qui cherche partout un abri, et qui se surcharge de travaux comme il se couvre de sable pour étouffer ce qu'il ne saurait étouffer; matelot naufragé, pèlerin sauvage et nu qui apporte ses douleurs aux lieux des douleurs du Fils de l'homme, et qui, courbé sous le poids des jours, peut à peine rester au pied de la croix.

« Augustin et Jérôme appartiennent aux temps modernes; on reconnaît en eux un ordre d'idées, une manière de sentir, ignorés de l'antiquité. Le christianisme a fait vibrer dans ces cœurs une corde jusqu'alors muette; il a créé des hommes de rêveries, de tristesse, de dégoût, d'inquiétude, de passion, qui n'ont de refuge que dans l'éternité. »

Ici Châteaubriand dit quelques mots des ordres monastiques, mais sans marquer d'une manière assez précise et assez développée leur action sociale dans le monde. En effet, le monastère était à la fois une sainte solitude, une retraite où se retiraient sous le regard de Dieu, les âmes transportées de l'amour des choses éternelles; un lieu de prières, de sacrifice, d'expiation et de pénitence; une académie pour les lettres, les sciences et les beaux-arts; un collège, une école, une bibliothèque, un dépôt d'archives, une hôtellerie pour les voyageurs, un bureau de charité pour les pauvres, une école modèle d'agriculture et souvent d'industrie. Plusieurs, comme Cluny et Saint-Martin des Champs, étaient sur-nommées les auberges de la France. Cette première abbaye secourait jusqu'à dix-sept mille indigents; enfin depuis les premiers Bénédictins jusqu'aux Trappistes de nos jours, tous défrichèrent à la fois, à la sueur de leurs fronts, le double champ du sol et de la pensée, produisant pour tous, bien plus encore que pour eux-mêmes, le pain du corps et le pain de l'âme. Mais, pour ne pas nous répéter, il nous suffit de renvoyer à tous les articles spéciaux de ce Dictionnaire qui traitent ce sujet. Revenons à Châteaubriand.

« Le clergé régulier, » dit-il, « formait une partie considérable de l'organisation chrétienne. Dans le monde civilisé romain, les moines étaient des hommes de la nature comme ils furent des hommes de la civilisation dans le monde barbare. On distinguait trois sortes de religieux: reclus enfermés dans leurs cellules, les anachorètes dispersés dans les déserts, les cénobites qui vivaient en communauté. Les règles de quelques ordres monastiques étaient des chefs-d'œuvre de législations. Trois causes générales peuplèrent les cloîtres; la religion, la philosophie et le malheur; on se mit à part de la société, quand elle eut perdu le pouvoir de protéger. Les couvents devinrent par cela même une pépinière d'hommes de talent et d'indépendance.

« L'occupation manuelle des cénobites était de faire des cordes, des paniers, des nattes, du papier; ils transcrivaient aussi des livres; travaux dont saint Ephrem se plait à tirer des leçons. (S. *Кривик.*, 47.)

« Paul ermite, Antoine, Pacôme, Hilarion, Macaire, Simon Stylite, sont des personnages inconnus à l'hellénisme: leurs vêtements, leurs palmiers, leurs fontaines, leurs corbeaux, leurs lions, leurs montagnes, leurs grottes, leurs vieux tombeaux, les ruines où les démons les tentaient, les colomes qui

leur élevaient dans les airs une autre solitude, appartiennent à la puissance de l'imagination chrétienne,

« Les ascètes erraient en silence sur le Sinai comme les ombres du peuple de Dieu. Ces aspirants du ciel exerçaient un grand pouvoir sur la terre : les empereurs les envoyaient consulter. Constantin adresse une lettre à saint Antoine et l'appelle son père ! saint Antoine assemble ses moines et leur dit : « Ne soyez pas surpris qu'un empereur nous écrive, ce n'est qu'un homme ; étonnez-vous plutôt de ce que Dieu ait écrit une loi pour les hommes. » (S. ANASTAS., archevêque, *Vita S. Antonii.*) Antoine se refuse à toute réponse ; ses disciples le pressent ; alors il mande à Constantin et à ses deux fils : « Méprisez le monde, songez au jugement dernier, souvenez-vous que Jésus-Christ est le seul roi véritable et éternel ; pratiquez l'humanité et la justice. » (Id., *ibid.*)

« Dans la sédition d'Antioche, les moines descendirent de leurs montagnes, et s'établirent à la porte du palais, implorant la grâce des coupables. Un d'entre eux, Macédonius, surnommé le Critophage, rencontre dans la ville deux commissaires de l'empereur ; il en saisit un par le manteau et leur ordonne à tous deux de descendre de cheval : la hardiesse de ce petit vieillard couvert de haillons indigna les commissaires ; mais ayant appris qui il était, ils lui embrassent les genoux. « Amis, » s'écria l'ermite, « cédez pour le sang des coupables ; dites à l'empereur que ses sujets sont aussi des hommes faits à l'image de Dieu ; que s'il s'irrite pour des statues de bronze, une image vivante et raisonnable est bien préférable à ces statues. Quand celles-ci sont détruites, d'autres peuvent être faites ; mais qui donnera un cheveu à l'homme qu'on fait mourir ? » (S. JOAN. CHRYS., hom. 17.) Ainsi renaissaient la liberté et la dignité de l'homme par le christianisme : ces ermites, exténués de jeûnes, retrouvaient dans l'indépendance et le mépris de la vie les droits que la société avait perdus dans le luxe et l'esclavage.

« Les leçons n'étaient pas épargnées aux empereurs. Lucifer, de Calari, apostrophe Constance au sujet d'Athanase : « Si tu étais tombé entre les mains de Mathathias ou de Phinéas, ils t'auraient frappé du glaive ; et moi parce que je blesse de ma parole ton esprit trempé du sang chrétien, je te fais injure ! Que ne te venges-tu d'un mendiant ? Devons-nous respecter ton diadème, tes pendants d'oreille, tes bracelets, tes riches habits, au mépris du Créateur ? Tu n'accuses d'outrages ! A qui te plaindras-tu ? A Dieu, que tu ne reconnais pas ! A toi-même, homme mortel qui ne peux rien contre les serviteurs de Dieu ! Si tu nous fais mourir, nous arriverons à une vie meilleure. Nous te devons l'obéissance, mais seulement pour les bonnes œuvres, non pour les mauvaises et pour condamner un innocent. » (*De non parcendo in Deum*

delinquentibus, LUCIFER. évêque. Calaritan, *Ad Constantium Constantini Magni imp. Aug. Opuscula.*)

« Un long paganisme et des institutions contraires à la vérité humaine avaient porté la gangrène dans le cœur du monde romain. L'Évangile pouvait faire des saints isolés, des familles pieuses, charitables, héroïques ; mais il ne pouvait extirper subitement un mal enraciné par une civilisation antinaturelle. Le christianisme réforma les mœurs publiques avant d'épurer les mœurs privées ; il corrigea les lois, posa les dogmes de la morale universelle, avant d'agir efficacement sur la généralité des individus. Ainsi vous avez vu l'esclavage, la prostitution, l'exposition des enfants, les combats des gladiateurs, attaqués légalement par Constantin et ses successeurs.

« Mais si le christianisme avait fait de pareils progrès extérieurs, le développement de sa puissance intérieure n'était pas moins étonnant. Déjà l'on pouvait reconnaître son caractère universel, non-seulement dans le sens de sa diffusion parmi les peuples, mais dans le sens de sa convenance avec les diverses facultés de l'homme : le voilà expliquant, à l'aide du plus beau langage, les idées les plus sublimes, ce christianisme qui fut prêché par des esprits obtus, de grossiers compagnons sans éducation et sans lettres. Comment Pierre le pêcheur avait-il produit Grégoire le poète, Basile le philosophe, Jean Bouche-d'Or l'orateur ? C'est que Jésus le Christ était derrière Pierre l'apôtre, et que le Verbe incréé contenait la vertu de la parole humaine : Fils de Dieu, source de toutes les lumières et de tous les biens, il les distribuait à ses serviteurs en proportion des besoins successifs de la société, donnant à propos la simplicité ou l'éloquence, la force des mœurs ou les clartés de l'esprit. De cette croix si rude, de ce bois qui ne presenta d'abord à l'adoration de l'univers qu'un gibet et un condamné, découlèrent graduellement les perfections de l'essence divine.

« Le christianisme commença chez les hommes par les classes plébéiennes, pauvres et ignorantes. Jésus-Christ appela les petits, et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme étant alors catholique ou universel ; la religion dite catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales, la papauté n'était que le tribunal des peuples.

« Le monde moderne prend naissance au pied de la croix.... La vérité politique commence à entrer dans la société de la morale chrétienne par les lois, par les institutions et par les mœurs. Entre les grands changements opérés dans l'ordre social par le christianisme, il faut remarquer principalement l'*émancipation des femmes*, qui néanmoins n'est pas encore complète par la loi, et le *principe de l'égalité humaine* inconnu de l'antiquité polythéiste.....

« L'Église chrétienne était une monarchie élective, représentative, républicaine,

fondée sur le principe de la plus complète égalité; l'immense majorité des biens de l'Eglise appartenait à la partie plébéienne des nations; une abbaye n'était qu'une maison romaine; le Pape, souvent tiré des dernières classes sociales, était le tribun et le mandataire des libertés des hommes; c'était en cette qualité d'unique représentant d'une vérité politique opprimée, qu'il avait mission et qualité de juger et de déposer les rois. A l'époque où le peuple disparut, le peuple se fit prêtre et conserva, sous ce déguisement, l'usage et la souveraineté de ses droits; c'est l'ère politique du christianisme. Le christianisme dut entrer dans l'Etat et s'emparer du pouvoir temporel, lorsque toutes les lumières furent concentrées dans le clergé. La liberté est chrétienne.

« Le christianisme, au temps de Théodose et de ses fils, se trouvait prêt à remplacer le paganisme. Le christianisme n'a point d'héritier dans notre siècle. La philosophie humaine, qui se présenterait pour succéder à la foi, ainsi qu'elle s'offrit pour tenir lieu de l'idolâtrie, qu'aurait-elle à nous donner? Une théurgie? Qui l'admettrait? Et cette théurgie, que cacherait-elle sous ses voiles, sinon ces mêmes vérités de l'essence divine, que les enseignements publics de l'Eglise ont mise à la portée du vulgaire? Les mystères des initiations sont révélés à la foule dans le Symbole que répète aujourd'hui l'enfant du peuple.

« Quel chaos, que le mouvement et l'exercice de ces cultes infinis et divers! toutes les bizarreries, tous les désordres d'esprit et de mœurs qui ont décrédité les sectes philosophiques et les hérésies, revivraient; toutes les aberrations sur la nature de Dieu rentraient. Qu'est-il ce Dieu? est-il éternel? a-t-il créé la matière? existe-t-il à part auprès d'elle? est-il une source d'où sortent et où rentrent les intelligences? La matière même existe-t-elle? L'univers est-il en nous? hors de nous? Qu'est-ce que l'esprit, effet ou cause? Ira-t-on jusqu'à supposer, dans un nouveau système, que Dieu n'est pas encore complet, qu'il se forme chaque jour par la réunion des Ames dégagées des corps; de sorte que ce ne serait plus Dieu qui aurait formé l'homme, mais les hommes qui seraient les créateurs de Dieu? Et comment revêtirez-vous d'une forme sacrée, pour remplacer la forme chrétienne, ces allégories, ces mythes, ces rêveries, ces vapeurs des esprits défectueux, nébuleux et vagues qui cherchent la religion et qui n'en veulent pas? Le mysticisme, l'éclectisme où le choix des vérités dans chaque système, peuvent-ils devenir un culte? Ces vérités sont-elles évidentes, et tous les esprits consentent-ils aux mêmes abstractions métaphysiques?

« Rien tout système philosophique, en s'implantant dans les ruines du christianisme, ne trouverait plus pour véhicule populaire le moyen qui se rencontra autrefois : la prédication de la morale univer-

verselle. L'Evangile eut à développer ces grands principes de liberté et d'égalité qui, connus de quelques génies privilégiés, étaient ignorés des nations et combattus par les lois. Aujourd'hui, l'ouvrage est accompli; la philosophie peut recommander une réforme mais elle n'a aucun enseignement nouveau à propager. Comment alors, sans la ressource d'une morale à établir, déterminerez-vous les hommes à changer les mystères chrétiens contre d'autres mystères aussi difficiles à comprendre?

« L'homme, privé de ses facultés divines, est indigent et triste; il perd la plus riche moitié de son être; borné à son corps, qu'il ne peut ni rajeunir ni faire vivre, il se dégrade dans l'échelle de l'intelligence. Nous deviendrions Chinois. La Chine et l'Inde, l'une par le matérialisme, l'autre par une philosophie pétrifiée, sont de véritables nations-mummies. Assises depuis des milliers de siècles, elles ont perdu l'usage du mouvement et la faculté de progression, semblables à ces idoles muettes et accroupies, à ces sphinx couchés et silencieux qui gardent encore le désert dans la Thébaïde. Religieusement parlant, on est obligé de conclure de ces investigations impartiales, qu'il n'y a rien après le christianisme.

« Le christianisme intellectuel, philosophique et moral, a ses racines dans le ciel et ne peut périr; quant à ses relations avec la terre, il n'attend, pour se renouveler, qu'un grand génie. On aperçoit très-bien aujourd'hui la possibilité de la fusion des diverses sectes dans l'unité catholique. » (*Etudes historiques.*)

Après deux mille ans bientôt d'éducation chrétienne, nous sommes loin encore de saisir dans toute sa profondeur l'œuvre que le Christ est venu inaugurer dans le monde. La société qu'il a fondée est une société purement spirituelle, c'est-à-dire dont tous les membres doivent s'unir entre eux spontanément par le libre essor de leur volonté, société où ne doit régner aucune contrainte morale et physique, aucun empire, aucune domination de l'homme sur l'homme et où tout se fait uniquement par la liberté. « Vous savez, dit le Christ, que les princes des nations les dominent et que les grands exercent leur puissance sur elles. Il n'en sera pas ainsi parmi vous; mais que celui qui voudra être le plus grand parmi vous soit votre serviteur, et que celui qui voudra être le premier parmi vous soit votre esclave, comme le Fils de l'Homme n'est point venu pour être servi, mais pour servir et donner sa vie pour racheter celle de plusieurs. » (*Matth., xx, 25-28.*) Quel étrange, quel prodigieux renversement de toutes les notions d'ordre social admis jusqu'alors! C'est le dernier qui désormais sera le premier, c'est le plus petit qui sera le plus grand. Jusqu'alors la société tout entière reposait en droit comme en fait sur le principe monstrueux de l'esclavage. L'Evangile ne se contente pas de proclamer tous les hommes libres, égaux et frères: il

fait plus, il enseigne que le plus grand parmi les hommes est celui qui se fait volontairement le plus petit, le serviteur, l'esclave de tous. C'était décréter d'un mot, non-seulement l'abolition complète de l'esclavage, mais la supériorité de l'esclave acceptant volontairement sa condition, sur l'homme libre, du serviteur sur le maître. C'était proclamer la légitimité de ce cri de la nature humaine qui repète sans cesse : *Non serviam*, je ne servirai pas. C'était décréter la liberté absolue. Mais aussi, en apprenant aux hommes que *servir c'est régner*, et que l'abnégation n'est une vertu qu'autant qu'elle est complètement libre et volontaire, le Christ conciliait à jamais la liberté dans l'unité. Aussi, son successeur visible, le Pape, prit-il comme la plus haute et la plus noble de ces prérogatives le titre de *serviteur des serviteurs de Dieu*.

Dès lors commença cette lutte si longue, si sanglante, si pleine de prodiges entre la société ancienne et la société nouvelle. Pendant trois siècles consécutifs, vingt millions de martyrs durent verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang, pour apprendre au monde à substituer la force purement morale à la force physique. Ces sublimes rebelles poussèrent le premier cri d'affranchissement de la conscience sur qui ils déclarèrent que la force brute ne pouvait rien. C'est dans les *Actes des martyrs* qu'il faut suivre les péripéties de cette lutte où partout le pouvoir et le juge sont terrassés par l'homme sans défense, mais qui sait mourir pour la religion du Crucifié. Par leurs éloquents allocutions, en présence de tout le peuple et au milieu des plus horribles tortures, les martyrs montraient assez manifestement la victoire de cette force morale qu'ils venaient introniser dans le monde. Le glaive, émoussé contre la parole, s'épuisait à frapper et demeurait vaincu. La violence, émoussée contre la charité se brisait elle-même après avoir épuisé toutes les inventions de sa rage. Les martyrs arrachaient ainsi, au milieu des gibets et des bûchers la tiare souillée de la force brutale. Les destinées de la force étaient accomplies; elle ne pouvait plus désormais être un moyen de civilisation. La force spirituelle elle-même n'avait plus d'autres bases que l'amour; et, sous peine de se renier, son premier devoir était un respect profond pour la liberté humaine. Tout martyr devenait une hostie féconde et régénératrice, subsistant à l'ordre visible, un ordre invisible, à l'ordre de la force, celui de l'amour.

Désormais, plus le glaive abusera du reste de son pouvoir, plus il se suicidera lui-même, car toute société constituée comme chrétienne le reniera. Sans doute au milieu des révolutions et des immenses ébranlements du monde, les invasions des Barbares et les cataclysmes d'empire, la force aura encore quelque débris d'empire jusqu'à ce qu'elle disparaisse complètement. Mais le principe en est désormais renversé

sans retour, et du moment où la société sera complètement chrétienne, la liberté sera la seule puissance, la seule loi, la seule force véritable. Les actes des martyrs, envoyés d'un bout du monde à l'autre, à tous les fidèles, et là, par eux, avec tous les transports d'une enthousiaste admiration, étaient un appel à la liberté contre la force. C'était comme la charte de cette liberté nouvelle créée par le christianisme. Désormais plus de petits, plus de faibles, plus d'opprimés; le dernier des hommes luttant pour le triomphe de la vérité, pouvait délier César sur son trône et toutes ses légions, et en demeurer vainqueur.

La vue de ces martyrs, impassibles dans les tortures, inaugurait en même temps le triomphe définitif de l'esprit sur la chair, de l'homme sur la matière. Ainsi se trouvaient fondées toutes les bases d'un ordre social nouveau, reposant uniquement sur la charité. Quel était jusqu'alors le plus grand? C'était celui qui avait en main la force; mais désormais la force réelle résidait dans la charité, le plus petit devenait le plus grand, et celui qui servait, au lieu d'être servi, régnait véritablement par l'amour. Quelles étaient autrefois les marques de la puissance? C'était toutes les choses visibles qui frappent les hommes et leur en imposent. Désormais le dernier des hommes foulant aux pieds tout cet ordre de la matière, en triomphait par l'esprit.

Mais, hâtons-nous de le dire, cette société purement spirituelle et fondée exclusivement sur la liberté, sur l'amour, ne pouvait transformer le monde qu'après une longue série de siècles. Reposant d'ailleurs uniquement sur l'amour, elle acceptait tout de la société au milieu de laquelle elle apparaissait, tout ce qui n'attaquait pas directement son principe, non certes pour en consacrer et en légitimer les iniquités, mais pour le transformer incessamment par le cours des siècles, jusqu'à ce qu'arrivant enfin à la plénitude de son règne, elle pût ouvrir l'ère des sociétés vraiment chrétiennes.

« Personne de nos jours, » dit M. Rio, « ne s'avisera de nier l'influence universelle du corps de doctrines d'où est sortie la civilisation des peuples modernes. Philosophie, institutions sociales, industrie, tout a subi un changement total devant cette parole invincible qui ne fut autre chose que l'expression de la Raison divine. La vérité, que tant de siècles d'erreurs avaient altérée et obscurcie, retrouva sa splendeur primitive par l'établissement d'un enseignement divin devant lequel la raison humaine a dû avouer son impuissance et sa témérité. Des hommes savants ont constaté, par l'étude infatigable des faits, la révolution qu'il a opérée dans les domaines du vrai, du juste et de l'utilité, avec une précision qui ne laisse rien à désirer pour ceux qui apportent à l'examen de cette question importante un esprit libre et préjugés. L'homme dont le parti est pris d'avance ne verra jamais, dans une ques-

tion quelconque, que tout juste ce qu'il cherche, et c'est pourquoi la vérité la plus palpable n'a aucune valeur pour une certaine classe de personnes. Libre donc à ceux qui le veulent bien, de prôner Epicure et Pyrrhon (la volupté et le doute) aux dépens de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin, comme aux autres de préférer le règne de la force, dans Rome païenne, à celui du droit, dans le Saint-Empire. Libre aux hommes aveuglés par des passions ignobles, d'amoindrir l'amélioration que le christianisme a opérée dans la condition du prolétaire en substituant le salaire libre à l'esclavage et en établissant, en principe, l'égalité des hommes devant la loi ; la question la plus simple est interminable, quand l'une des parties le veut bien ; mais pour l'homme raisonnable, surtout pour l'homme chrétien, toutes ces matières, la philosophie, le droit, l'économie politique, sont arrivées à l'état de sciences, et leurs rapports avec le christianisme sont établis avec une perspicacité et une autorité irrésistibles. »

« Il était temps, » dit M. Dumont, « que le christianisme vint éclairer le monde ; il vint donc lui enseigner la vie véritable, la vie spirituelle. Il procéda en sens contraire de toutes les idées faites ; il appela tous les hommes sans distinction ; bien plus, il commença par le peuple, par les pauvres et les enfants. Et il instruisit les ignorants, non par des savants, mais par d'autres ignorants... La science humaine a été admise, il est vrai, par le christianisme, avant la richesse, avant la puissance, mais comme elle, à titre de service et d'hommage, non point de mérite et d'honneur.

« La foi enseigne donc les hommes individuellement, en se pliant à toutes les intelligences ; et non-seulement elle donnait à chacun une sagesse, une dignité nouvelle, en lui faisant connaître sa dégradation et sa rédemption, en lui apprenant à ne plus vivre pour son corps et pour soi ; mais par là même, sans aucune combinaison politique, elle établissait un nouvel ordre social. Car l'homme ne pouvait se prévaloir d'une clémence commune ; sachant mieux s'estimer désormais, il estimait mieux aussi ses semblables, son prochain, admirable mot d'invention chrétienne. Dans l'espérance, l'humilité, la charité, trois vertus auparavant inconnues, résidaient ensemble avec la vie spirituelle, l'égalité spirituelle, principe unique de tout perfectionnement moral et politique. C'est là ce qui distingue essentiellement le monde moderne du monde ancien, l'Eglise ou la société chrétienne de la société païenne ou civile. »

« Ici j'en appelle, » dit Gabriel d'Erceville, « à tout homme de bonne foi, qui examine les choses sagement et sans passions ; qu'il me dise si la foi catholique ne lui offre pas tous les caractères de la vérité, si cet antique colosse, qui a son origine à l'origine même des temps et qui étend ses grands bras protecteurs sur toutes les parties de la terre,

ne se présente pas à lui avec toute la majesté de la Divinité. Voyez seulement sa marche à travers les siècles : du milieu de cette vieille société romaine, si corrompue et tombant en pourriture, une société nouvelle s'élevant, tout éclatante de pureté et la robe teinte du sang de ses martyrs, comme d'une pourpre triomphante ; la régénération d'un monde en dissolution et s'en allant par lambeaux ; la face de la terre renouvelée et des principes de civilisation inculqués à des nations barbares qui ne connaissaient d'autre droit que la lance et l'épée ; une nation entière, le beau royaume de France, créé par des évêques, suivant l'expression d'un écrivain ; partout la civilisation luttant contre la force brutale ; Charles-Martel écrasant en France les ennemis de la foi ; l'Espagne soutenant pendant des siècles une lutte héroïque contre l'islamisme et le chassant enfin de cette terre illustrée par tant de hauts faits ; l'Europe entière s'ébranlant comme un seul homme, et marchant, guidée par la croix, à la conquête du tombeau du Christ ; les lettres et les sciences conservées dans les cloîtres, et brillant au moyen âge du plus vif éclat dans la personne des moines ; la liberté et l'égalité placées sous la sauvegarde de la foi, et défendues également par l'Eglise et contre les prétentions dominatrices et oppressives des rois et contre les tentatives anarchiques et révolutionnaires des peuples, et contre les principes désorganisateur du protestantisme ; la foi formant la base de la civilisation, le principe et la raison de la morale, le motif des devoirs et de l'obéissance aux lois, la clef de voûte de l'ordre social. Voilà, certes, une magnifique manifestation de la Divinité.

« Mais si nous recherchons quelque chose de moins grandiose, de plus humble, de plus accessible à la masse, nous trouverons encore que la foi catholique est le seul terrain où puissent se rencontrer tous les hommes sur le pied de la plus parfaite égalité : elle n'admet pas, en effet, les différences de rang et de richesses ; les grands, comme les petits, sont également accueillis par elle ; le roi impie se voit repoussé du temple, tandis que le plus humble de ces sujets, fidèle à son Dieu, est admis aux saints mystères ; en un mot, elle ne connaît d'autre distinction que celle du mérite personnel, de la valeur morale des actions. Les dons de l'esprit et de l'intelligence, les talents naturels ne sont pas même chez elle un titre à la faveur ; peu soucieuse des lumières du génie, qu'elle ne repousse pas pourtant, elle se complait avec les simples et les humbles de cœur.

« La solution des principaux mystères de l'homme, qui ont tant inquiété les sages de l'antiquité, la foi l'enseigne à tous, la met à la portée de tout le monde ; elle nous dit à tous ce que nous sommes, d'où nous venons et où nous allons, tandis que la philosophie ne traite ces matières qu'avec les gens profondément instruits, et encore est-elle impuissante à les résoudre. Le plus

simple des Catholiques, le Catéchisme en main, répond à toutes ces questions devant lesquelles la philosophie est obligée de confesser son ignorance; bien plus, la véritable connaissance des choses divines et humaines, la science du cœur humain et de ses rapports avec Dieu, la science en un mot de la vérité, celle d'où découlent toutes les autres comme de leur source, celle-là n'est pas donnée à l'homme que la nature a favorisé, et qui a reçu du hasard le génie ou le talent. Non, le plus grand, le plus méritant des hommes, celui qui est le plus instruit dans la science des choses célestes, celui qui est le mieux placé pour connaître et apprécier toutes les sciences humaines, et qui a plus de facilité pour les parcourir dans tous leurs détails, c'est l'homme de bonne volonté; c'est celui qui, détachant son cœur des choses de la terre, s'efforce de mener une vie irréprochable et pure; c'est celui qui, s'arrachant aux étreintes de la matière, considère toutes choses d'en haut et d'un point de vue dégagé de toutes les illusions des sens; celui qui, prenant la foi pour guide, ne se laisse éblouir par aucun éclat trompeur et va puiser la vérité à sa source. En perpétuel contact avec elle, s'y abandonnant avec confiance et amour, il en recevra souvent de ces communications fécondes qui projettent de si vives lumières sur les questions les plus ardues et les plus difficiles, et qui centuplent toutes les puissances de l'intelligence de l'homme. Chose merveilleuse! l'objet de la foi, c'est Dieu; par Dieu, nous connaissons toutes choses, et nous possédons Dieu par le désir et l'amour.

« Tous peuvent donc y atteindre, tous ont les mêmes moyens pour y arriver, et c'est par là que s'égalisent toutes les intelligences; c'est par là qu'elles se trouvent toutes au même niveau, sur le terrain même qui semblerait devoir assurer à jamais des distinctions entre elles. Mais la foi corrige la nature, et avec elle la fidélité à ses devoirs, la droiture des intentions, l'abandon dans la foi peuvent seuls établir une distinction entre les hommes. Courbe donc ton front dans la poussière, orgueilleux savant; car il est donné à tout le monde d'avoir la pureté et la simplicité du cœur. »

« L'apparition du christianisme, » dit l'*Université catholique*, « a complété l'ouvrage de Dieu, l'humanité. Dès le début, il s'est proclamé l'ami de l'homme et le destructeur des idoles; il a entrepris son œuvre de destruction et de réorganisation. Entre le paganisme et lui, la lutte était inégale, car les passions humaines ne sauraient tenir longtemps contre une puissance surnaturelle. C'était la guerre des géants contre le ciel.

« Parti d'un coin de l'Asie, le christianisme s'est arrêté à Rome devant le trône des Césars, là où l'empire romain avait jeté ses fondements, où s'était élevé un temple qui réunissait tous les dieux et toutes les croyances de la terre, là où le sentiment de la conservation était le plus profondément

enraciné. C'est de ce centre, de ce point immobile, que la nouvelle religion exerce son influence et agit sur tout ce qui l'entoure. La transformation de l'esprit humain s'accomplit par degrés, et à mesure que les autels des idoles tombent abattus, le sentiment de bienveillance mutuelle et de fraternité se développe. Plus de démarcation entre le riche et le pauvre : tous les hommes sont égaux devant Dieu, et Dieu, c'est la vérité, la loi. Plus de tyrans déifiés. Les beaux-arts prennent une direction nouvelle, et des sujets d'amour, d'humilité, de chasteté remplacent la vengeance, l'orgueil, la débauche. Sur tous les points de la terre s'élèvent des temples où la pensée chrétienne se manifeste dans toute sa grandeur. La prière, l'élévation de l'âme à Dieu trouve une forme dans l'inspiration de l'architecte; les flèches s'élançant de la terre vers le ciel. »

« Le christianisme, » dit l'*Institut catholique*, « a seul conçu, préparé et amené la civilisation moderne, en proclamant l'unité de Dieu, il a donné la raison du monde; en proclamant l'autorité dans le pouvoir, il a donné la raison de la société; en proclamant l'égalité des hommes devant Dieu, il a donné la raison de la liberté. L'idée absolue de Dieu, qu'il introduisit dans le monde, remplaça l'idée du *fatum* antique. La Providence détrôna la fatalité, et la morale fut trouvée; le vice et le crime n'eurent plus l'excuse de la nécessité; ils furent amenés à avouer pour premier complice, non plus l'aveugle destin, mais le libre consentement de l'homme.

« L'autorité établie par l'ordre exprès de Dieu fut ainsi déclarée infailible: c'était la garantie d'éternelle durée nécessaire au christianisme, pour accomplir son œuvre dans la révolution complète du cycle humanitaire; c'était en outre le lien radical de la société, la base de l'ordre et la régularisation des forces intelligentes qui devaient concourir à l'œuvre *catholique* de la civilisation. De l'unité de la race humaine, proclamée par les livres saints, résultait nécessairement le principe d'égalité des hommes devant Dieu: mais ce principe fut encore expressément formulé par le livre de la Bonne-Nouvelle. Cette grande maxime de la fraternité des hommes anéantit l'esclavage, l'homme s'appartint enfin à lui-même; il put regarder le ciel et se dire qu'il ne relevait plus que de Dieu seul. La liberté telle qu'elle existe dans la société moderne était inconnue de l'antiquité; elle est fille du christianisme, elle est sœur de la charité et du dévouement. Inviolable trinité, à laquelle il est impossible d'enlever un de ses termes sans que les deux autres cessent à l'instant d'exister! Le christianisme pouvait seul créer la liberté, la développer et la féconder. Le matérialisme et le sensualisme, de quelque nom qu'on les appelle, concluent forcément à l'égoïsme, et l'égoïsme à l'esclavage. Au nom de quelle idée, en vue de quelle récompense imposerez-vous au plus

fort de respecter la vie, la propriété ou les droits du plus faible, quand sa passion ou son intérêt lui auront conseillé d'en agir autrement? Et cela ne mène-t-il pas droit à l'esclavage? Nous l'avons dit ailleurs et nous le répétons ici : dans une société vraiment catholique, la tyrannie et le despotisme, quelle que soit la forme du gouvernement, n'existent réellement pas; l'idée chrétienne suffit à elle seule pour faire contre-poids, et comme elle garantit à la fois les droits de la morale, de l'intelligence et de la liberté, parce qu'ils sont inhérents à sa nature, il s'ensuit que les intérêts majeurs de l'humanité sont aussi sauvés de toute atteinte.

« Le christianisme n'a rien à craindre d'un examen public et profond; il est prêt à répondre devant tous les tribunaux. Comme ce glorieux vieillard qui fut accusé de démenche par ses enfants, et qui, pour toute réponse, vint lire aux magistrats d'Athènes sa dernière œuvre de génie, le christianisme, accusé d'ambition par les uns, d'incapacité par les autres, de tyrannie par ceux-ci, de supercherie par ceux-là, peut se présenter aux débats, et pour toute réponse, lire l'Évangile à ses accusateurs.

« Nous savons d'ailleurs que les jours de grandes épreuves sont pour nous la veille des grands triomphes; nous nous souvenons que nous ne sommes pas d'hier. C'est nous qui avons pris le sceptre du monde au polythéisme, qui avons sauvé la race humaine d'une double ruine, ruine par la débauche et ruine par l'anarchie; c'est nous qui avons rendu son voile à la pudeur, et rattaché sa ceinture aux flancs de la Vénus antique. C'est nous qui avons arraché la framée aux mains des barbares, et qui leur avons fait courber le genou et la tête devant le signe du Calvaire. Nous avons dompté la nature féroce du romain et la nature sauvage de l'homme du Nord. Nous avons rompu l'anneau de la servitude et le collier de l'esclavage. Nous avons expulsé la tyrannie des côtes et établi les premiers principes de la justice dans la loi; nous avons brisé l'épée de l'anarchie féodale, sauvé l'héritage intellectuel du monde, et rallumé le flambeau éteint des sciences et des arts. Nous avons fait prévaloir la civilisation européenne contre les invasions de l'islamisme, l'unité de l'Espagne contre les Maures, celle de la France contre les albigeois et contre les disciples de Luther, la justice contre la violence, les droits contre l'usurpation.

« S'il nous fut donné de faire triompher la civilisation tant de fois contre des ennemis si redoutables, comment nous serait-il refusé aujourd'hui de rendre le même service à la société, qui l'attend encore une fois? Ce triomphe du christianisme est une des plus inévitables nécessités de la situation. Comment serait-il possible de garder la civilisation et d'expulser le principe qui l'a produite? C'est comme si l'on demandait des fruits à un arbre coupé. La société moderne, si intelligente, si avancée dans les

sciences, ne sera pas longtemps à comprendre cette haute vérité. De terribles enseignements ont eu lieu. Ils ne seront pas perdus, nous en avons l'espérance. O hommes incrédules! en croirez-vous du moins vos yeux? A quelle époque inconnue de l'histoire, dites-nous, appartiennent ces types monstrueux de débauchés par système, d'assassins méthodistes, d'empoisonneurs beaux-esprits, de scélérats de haute volée, qui ont jeté tant d'effroi dans tous les cœurs : Lacenaire, Elicabide, Peytel, Lafarge? Le sensualisme les connaît sans doute; il en a rencontré les premiers modèles dans les orgies de la vieille Rome, dans les salons de Messaline ou d'Héliogabale; la société chrétienne a témoigné par sa stupeur qu'elle n'en savait ni l'origine ni la filiation. Cherchez du moins à qui vous pourriez confier la sûreté de vos foyers, l'honneur de vos familles, le soin de votre vieillesse, la garde du lit nuptial, l'éducation de vos enfants, le respect de votre nom pendant votre vie, de votre mémoire après votre mort, de votre vie enfin, de celle de vos proches et de vos amis, avant de prononcer que le christianisme a fait son temps sur la terre. Mais, avant qu'il soit longtemps, justice sera faite. La société reviendra à la porte de ses temples redemander sa foi; des pleurs amers ruisselleront sur les dalles saintes; on entendra des voix célèbres confesser hautement leurs fautes et demander pardon du passé; et le moment n'est pas loin où le christianisme triomphant pourra dire aux derniers barbares convertis à sa foi ce qu'il disait aux premiers : « Courbez la tête, fiers Sicambres, adorez ce que vous avez brûlé, et brûlez ce que vous avez adoré. »

Dans son livre intitulé : *Bienfaits de la religion chrétienne*, Edouard Ryan résume (p. 53-56) ainsi les effets généraux du christianisme sur le monde : « Il abolit ou diminue le culte des divinités cruelles, impures ou vindicatives et plusieurs superstitions nuisibles. On croit généralement que ces heureux effets furent bornés presque aux premiers âges de l'Eglise, et s'étendirent peu au delà; mais les pages suivantes prouveront que cette opinion est fondée sur l'ignorance ou le préjugé. Aussitôt que le christianisme fut devenu la religion des Etats, et que ses prêtres furent devenus puissants, beaucoup d'entre eux employèrent leur influence et leur autorité à empêcher toute action malhonnête ou cruelle, la fornication, l'adultère, les divorces licencieux, l'infanticide, les combats de gladiateurs, les duels, la violence de la guerre et les vices des rois. L'Évangile et ceux qui l'enseignèrent, favorisèrent et encouragèrent les institutions charitables, émancipèrent les esclaves, diminuèrent les rigueurs de la servitude, rachetèrent les captifs, améliorèrent la condition des femmes, protégèrent les veuves et les orphelins contre l'injustice, des princes orphelins contre les usurpateurs et les sujets rebelles, les sujets contre l'exaction et l'oppression

des faibles par les puissants, dans la poursuite des procès, les biens et les personnes des naufragés qu'ils préservèrent du pillage, et enfin toutes les espèces de personnes affligées et infortunées, contre le genre de malheur qui les accablait. Ils ne diminuèrent pas moins la vengeance, l'orgueil, le suicide, les sacrifices humains et les autres crimes des païens policés; mais surtout ils découragèrent et diminuèrent beaucoup de maux presque particuliers aux barbares, notamment la férocité des mœurs, la dureté et la froideur du cœur, l'amour de la rapine et de la piraterie, l'ignorance des lettres, des arts, de l'agriculture et de plusieurs consolations et avantages bien connus des peuples civilisés. C'est au christianisme et à ceux qui l'ont enseigné, que le savant doit ses livres, le faible ou l'homme mal constitué sa vie, l'homme malheureux du secours, l'affligé de la consolation, l'esclave la liberté ou un traitement plus doux, le mari l'exemption des querelles des femmes jalouses, la femme l'attachement entier et sans partage de son mari, ainsi que la protection contre sa cruauté et la dissolution de ses mœurs, le faible des défenseurs contre les puissants dans la poursuite des procès, différents royaumes des codes humains, et beaucoup de nations policées les arts, l'agriculture et la civilisation. Le christianisme, et ceux qui ont répandu et prêché sa doctrine, doivent être respectés par le savant, parce qu'ils ont propagé et conservé la littérature, par le juriconsulte bien instruit, parce qu'ils ont perfectionné les lois des différentes contrées; par l'homme bienveillant, parce qu'ils ont excité à la charité; par les maîtres, les maîtresses et les enfants, parce qu'ils ont favorisé la concorde domestique, par l'homme honnête, parce qu'ils ont diminué le vol et le pillage, et par chaque être intelligent ou instruit, pour les nombreux avantages que cette religion a produits, et parce qu'elle empêche que le genre humain ne retombe dans la barbarie, dans l'ignorance et dans les pratiques vicieuses. Nul n'a un juste sujet de diffamer, injurier ou tourner en dérision l'Évangile, si ce n'est les assassins, les fornicateurs, les adultères, l'homme injuste ou inhumain, l'orgueilleux ou le vindicatif, celui qui a l'âme étroite ou qui est dénué de charité, parce que l'Évangile les menace sévèrement et les exclut de ses récompenses. Le déiste qui aime les livres saura qu'il les doit au christianisme et à ceux qui l'ont enseigné, parce qu'ils ont conservé les précieux trésors de l'ancienne littérature. La femme dont le mari est convaincu d'adultère, doit savoir qu'il ne se serait pas conduit de cette manière, s'il eût été bon chrétien. On doit lui dire pour la consoler : Sans l'Évangile, votre mari aurait eu plusieurs femmes, et vous auriez été tourmentée par vos rivaux et par leurs enfants. On peut dire à un déiste divorcé d'avec une femme adultère : Elle aurait été fidèle, si elle n'avait pas méprisé les promesses et les menaces de la

religion. Les hommes jaloux de la liberté et qui sont déistes, au lieu de calomnier l'Évangile, doivent l'aimer, parce qu'il a émancipé les esclaves et adouci les rigueurs de l'esclavage pour ceux qui sont restés dans l'état de servitude. Le déiste faible ou difforme, au lieu de jeter du ridicule sur le christianisme, doit l'admirer et le respecter, parce qu'il l'a empêché d'être étranglé, noyé ou exposé dans son enfance, comme c'était l'usage chez les païens. On doit dire à l'incrédule qui a été volé par son domestique : Si votre serviteur eût été sincèrement chrétien, votre argent eût été en sûreté. On doit dire au partisan du suicide, qui est déiste : Vous ne vous seriez pas livré à cet acte de désespoir, si la religion fût venue à votre secours et vous eût aidé à supporter votre affliction. Cette histoire contiendra beaucoup d'observations de ce genre sur presque tous les maux qui peuvent se présenter dans la société. »

« Le christianisme apparut, » dit M. J. Balmès, « et, sans proclamer aucun changement dans les formes politiques, sans porter atteinte à aucun gouvernement, sans s'ingérer en rien dans ce qui était temporel et terrestre, il apporta aux hommes un double salut, en les appelant au chemin de la félicité éternelle, et en répandant en même temps à pleines mains l'unique préservatif contre la dissolution sociale, le germe d'une régénération lente et pacifique, mais grande, immense, durable, à l'épreuve des bouleversements des siècles. Et ce préservatif contre la dissolution sociale, ce germe de perfectionnements inestimables fut un enseignement élevé et pur, répandu sur tous les hommes, sans exception d'âges, de sexes, de conditions, comme une pluie bienfaisante qui s'épanche en douces rosées sur une campagne flétrie et altérée. »

« Il n'y a pas de religion qui ait égalé le christianisme dans la connaissance du secret moyen de diriger l'homme; il n'y en a pas dont la conduite, dans cette direction, soit un hommage plus solennel rendu à la haute dignité de l'homme. Le christianisme est toujours parti de ce principe, que le premier pas à faire pour s'emparer de l'homme tout entier, c'est de s'emparer de son intelligence; et qu'il est nécessaire, soit pour extirper un mal, soit pour produire un bien, de prendre pour principal point de mire les idées : par là, il a donné le coup de mort aux systèmes de violence qui dominent partout où il n'existe pas; il a proclamé la salutaire vérité, que, lorsqu'il s'agit de diriger les hommes, le moyen à la fois le plus indigne et le plus faible, c'est la force. Vérité bienfaisante et féconde, qui ouvrait à l'humanité un avenir nouveau et fortuné. »

« C'est seulement depuis le christianisme que l'on trouve, pour ainsi dire, ouvertes à toute heure, pour toutes les classes du peuple, des chaires de la philosophie la plus sublime. Les plus hautes vérités sur Dieu et sur l'homme, les règles de la morale la plus pure, ne sont plus seulement commu-

niquées à un nombre choisi de disciples dans des leçons occultes et mystérieuses : la philosophie du christianisme a été plus hardie ; elle a osé révéler aux hommes la vérité tout entière et nue, et cela en public, à haute voix, avec cette généreuse audace qui est l'inséparable compagne de la vérité.

« Dites dans la lumière ce que je vous ai dit dans l'obscurité, et prêchez sur les toits : ce qui vous a été dit à l'oreille. » Ainsi parlait Jésus-Christ à ses disciples. (*Math. x, 27.*)

« Aussitôt que le christianisme et le paganisme se trouvèrent face à face, la supériorité du premier fut rendue palpable, non-seulement par le contenu de ses doctrines, mais aussi par la manière dont il les propageait ; on put dès lors deviner qu'une religion dont l'enseignement était si sage et si pur, et qui, pour le répandre, s'adressait sans détour à l'intelligence et au cœur, devait chasser bien promptement de ses domaines usurpés cette autre religion d'impureté et de mensonge. Et, en effet, que faisait le paganisme pour le bien des hommes ? Quel était son enseignement au sujet des vérités morales ? Quelles digues opposait-il à la corruption des mœurs ? « Pour ce qui est des mœurs, » dit saint Augustin, « pourquoi les dieux n'ont-ils point voulu prendre soin de celles de leurs adorateurs et en empêcher le dérèglement ? Car, pour le vrai Dieu, c'est avec justice qu'il a négligé ceux qui ne le servaient pas. Mais d'où vient que ces dieux, dont des hommes ingrats se plaignent que le culte leur soit défendu, n'ont point établi des lois pour porter à la vertu leurs adorateurs ? N'était-il pas raisonnable que, puisque les hommes songeaient à ordonner leurs mystères et leurs sacrifices, les dieux, de leur côté, songeassent à régler les mœurs et les actions des hommes ? On répond que nul n'est méchant que parce qu'il le veut être. Qui en doute ? Mais les dieux ne devaient pas pour cela cacher à leurs adorateurs les préceptes qui pouvaient servir à leur faire pratiquer le bien. Ils étaient au contraire tenus de publier hautement ces préceptes, d'avertir et de reprendre les pécheurs par leurs prophètes, de menacer publiquement de châtimens ceux qui faisaient le mal, et de promettre des récompenses à ceux qui faisaient le bien. A-t-on jamais ouï dans les temples des dieux une voix haute et généreuse prêcher rien de pareil ? » (*De civit., l. II, c. 6.*) Le saint docteur trace ensuite le noir tableau des turpitudes et des abominations qui se commettaient dans les spectacles et les jeux sacrés célébrés en l'honneur des dieux, jeux et spectacles auxquels il avait lui-même assisté dans sa jeunesse ; il continue ainsi : « De là vient que ces divinités ne se sont pas souciées de régler les mœurs des cités et des peuples qui les adoraient, ni de détourner par leurs menaces ces maux horribles qui ne nuisent pas seulement aux champs et aux vignes, à

« la moisson ou à la fortune, ou au corps, qui est soumis à l'esprit, mais à l'âme même, « la directrice des corps, laquelle était abreuvée par eux d'iniquités. Ou si l'on prétend qu'ils faisaient des menaces pour cela, qu'on nous le fasse voir, et qu'on le prouve. Mais qu'on n'allègue pas je ne sais quels mots secrets murmurés à l'oreille d'un petit nombre de gens, et qui, avec grand mystère, devaient enseigner à bien vivre. Il faut montrer, il faut dire les lieux consacrés à ces assemblées, non ceux où l'on célébrait les jeux avec des paroles et des postures lascives, non ces fêtes appelées *suities*, et qui étaient solennisées par la licence la plus effrénée ; mais les assemblées où l'on instruisait les peuples de ce qu'ordonnaient les dieux pour réprimer l'avarice, modérer l'ambition, retenir l'impudicité ; celles où ces infortunés apprenaient ce que Perse veut qu'ils sachent, lorsqu'il dit avec un langage sévère : Apprenez, ô malheureux mortels, la raison des choses, ce que nous sommes, pourquoi nous venons au monde, ce que nous y devons faire, combien est misérable le terme de notre carrière, quelles bornes nous devons nous prescrire dans l'amour des richesses, quel usage nous en devons faire, ce que nous devons à nos proches et à notre patrie ; enfin, ce à quoi nous oblige le rang que nous occupons parmi les hommes. Qu'on nous dise en quels lieux on avait accoutumé d'instruire les peuples de ces choses, par l'ordre des dieux ; qu'on nous montre ces lieux, ainsi que nous faisons voir des églises instituées dans ce but partout où s'est établie la religion chrétienne. » (*Ibid., c. 6.*)

« Cette religion divine connaissait trop profondément le cœur de l'homme pour oublier jamais la faiblesse et l'inconstance qui le caractérisent, et voilà pourquoi elle a toujours eu pour règle invariable de conduite, de lui inculquer sans cesse, avec une patience inaltérable, les salutaires vérités d'où dépendent son bien-être temporel et sa félicité éternelle. Quand il s'agit de vérités morales, l'homme oublie facilement ce qui ne résonne pas continuellement à ses oreilles ; ou, si les bonnes maximes se conservent dans son intelligence, elles y restent comme une semence stérile, sans féconder son cœur. Il est bon, il est très-salutaire que les pères communiquent cet enseignement à leurs enfants ; il est bon, il est très-salutaire que ce soit là l'objet principal de l'éducation privée : mais il est nécessaire, en outre, qu'il y ait un ministère public qui ne perde jamais cet enseignement de vue, s'étendant à toutes les classes, à tous les âges, suppléant à la négligence des familles, avivant les souvenirs et les impressions qu'effacent continuellement les passions et le temps.

« Ce système de prédication et d'enseignement continu, pratiqué à toutes les époques et en tout lieu par l'Eglise catholique, est si important pour l'instruction et la moralité des peuples, qu'on doit regarder

comme un grand bien que les premiers protestants, malgré leur envie de renverser toutes les pratiques de l'Eglise, aient néanmoins conservé celle de la prédication. Il n'est pas nécessaire de méconnaître pour cela les maux produits à de certaines époques par les déclamations de quelques ministres, ou factieux, ou fanatiques; mais, puisque l'unité avait été rompue, puisqu'on avait précipité les peuples dans la périlleuse voie du schisme, nous disons qu'il a dû être d'une extrême utilité pour la conservation des idées les plus importantes sur Dieu et sur l'homme, et des maximes fondamentales de la morale, que de semblables vérités aient été fréquemment expliquées aux peuples par des hommes qui les avaient dès longtemps étudiées dans la sainte Ecriture. Sans doute, le coup mortel à la hiérarchie par le système protestant, et la dégradation du sacerdoce, qui en est la conséquence, font que la chaire de la prédication n'a plus parmi les dissidents le sacré caractère de l'Esprit-Saint; sans doute c'est un grand obstacle à l'efficacité de la prédication, que le ministre protestant ne puisse plus se présenter comme l'oint du Seigneur, et qu'il ne soit plus, ainsi que l'a dit un écrivain de talent, *qu'un homme habillé de noir qui monte en chaire tous les dimanches pour parler de choses raisonnables*: mais du moins, les peuples continuent d'entendre quelques fragments des excellents discours moraux contenus dans le texte sacré; ils ont souvent sous les yeux les édifiants exemples répandus dans l'Ancien et le Nouveau Testament; et, ce qui est encore plus précieux, on leur rapporte fréquemment des passages de la vie de Jésus-Christ, de cette admirable vie, modèle de toute perfection, qui, même considérée avec des yeux humains, est, de l'aveu de tous, la sainteté par excellence, le plus bel ensemble moral que l'on vit jamais, la réalisation du plus beau idéal que la philosophie, dans ses plus hautes pensées, ait jamais conçu sous une forme humaine, et que la poésie ait jamais imaginé dans ses songes les plus brillants. Cela est utile, disons-nous, cela est hautement salutaire; car il sera toujours salutaire que les esprits des peuples soient nourris du savoureux aliment des vérités morales, que les peuples soient excités à la vertu par le stimulant de si sublimes exemples.

« Quoique l'Eglise donnât la plus grande importance à la propagation de la vérité; quoiqu'elle fût convaincue que, pour dissiper cette masse informe d'immoralité et de dégradation qui s'offrait à sa vue, son premier soin devait être d'exposer l'erreur au feu dissolvant des vraies doctrines, elle ne se borna point à cela; mais, descendant sur le terrain des faits, et suivant un système plein de sagesse et de prudence, elle fit de telle sorte que l'humanité put goûter le fruit précieux que les doctrines de Jésus-Christ font porter même aux choses de la terre. L'Eglise ne fut pas seulement une grande et

seconde école, elle fut une association régénératrice; elle ne répandit pas ses doctrines générales en les jetant comme au hasard, avec la seule espérance que le temps les ferait fructifier; elle les développa dans tous leurs rapports, les appliqua à tous les objets, fit en sorte de les inoculer aux mœurs et aux lois, et de les réaliser dans des institutions qui fussent pour les générations futures un enseignement silencieux, mais plein d'éloquence. Partout on voyait la dignité de l'homme méconnue; l'esclavage régnait en tous lieux. La femme, dégradée, était flétrie par la corruption des mœurs, et rabaisée par la tyrannie de l'homme. Les sentiments de l'humanité étaient foulés aux pieds; on abandonnait l'enfance; on délaissait le pauvre et le malade; la barbarie et la cruauté étaient portées au plus haut point d'atrocité dans le droit qui réglait les procédés de la guerre. Enfin, au sommet de l'édifice social, on voyait l'odieuse tyrannie environnée de satellites et couverte de fleurs promenant un regard de mépris sur les malheureux peuples qui gisaient enchaînés à ses pieds.

« Dans un tel état de choses, ce n'était certes pas une petite entreprise, que de chasser l'erreur, de réformer et d'adoucir les mœurs, d'abolir l'esclavage, de corriger les vices de la législation, d'imposer un frein au pouvoir et de le mettre en harmonie avec les intérêts publics, de donner une nouvelle vie à l'individu, de réorganiser la famille et la société; et cependant, c'est à rien de moins, ce qu'a fait l'Eglise. »

Balmès consacre ensuite les trois volumes de son magnifique ouvrage à montrer, par les faits, et uniquement par eux, les immenses, les incalculables bienfaits dont le monde est redevable au christianisme. N'ayant cité que quelques parties de ce livre, d'ailleurs si connu, nous en empruntons à M. A. Combeuille le résumé suivant :

« L'histoire du paganisme nous présente le sentiment de l'individualité, tantôt exalté au-delà de toute mesure, ne connaissant d'autre règle que la satisfaction des instincts brutaux; tantôt opprimé par une loi despotique absorbé au profit du principe d'association. La religion chrétienne vint apprendre à l'homme à se connaître lui-même; elle établit en même temps les vrais rapports de l'individu avec la société. C'est l'Evangile et l'Evangile prêché par l'Eglise, qui est venu révéler la véritable dignité de l'homme et du citoyen, en faisant parler hautement la voix de la conscience, en donnant une nouvelle énergie au sentiment du devoir en créant la vie morale et intérieure, en établissant sur une base inébranlable le dogme du libre arbitre.

« La vraie constitution de la famille est encore une œuvre du christianisme. Elle est sortie de la dégradation où était tombée la famille dans la société antique, et qui subsiste encore partout où ne règne pas la loi du Christ. C'est une de ces monstruosités que tous

philosophes ensemble n'ont pu apercevoir, et encore moins guérir. Il a fallu que l'Eglise catholique vint la dévoiler et la guérir. Elle proclame les deux préceptes de la monogamie et de l'indissolubilité du lien conjugal. Par là, l'unité et la fixité de la famille furent établies, la dignité de l'épouse réhabilitée; la consécration de la virginité devint le plus beau titre d'ennoblissement de la femme.

« Reste à considérer l'influence du catholicisme et du protestantisme sur la société. Le premier effet de la civilisation chrétienne qui frappe M. l'abbé Balmès est la création d'une conscience publique, droite et éclairée, uniforme chez tous les peuples soumis à l'Eglise. La conscience publique, c'est l'opinion générale, non pas l'opinion flottante, factice, formée et détruite en un seul jour par des organes menteurs, mais le sentiment unanime, universel, le jugement porté avec reconnaissance de cause par la généralité des hommes. C'est par elle qu'un peuple distingue la vérité de l'erreur, ce qui convient de ce qui ne convient pas. Par elle encore, il se prononce sur les grandes questions sociales. La conscience publique est à la moralité d'un peuple, ce que la conscience particulière est à la moralité de l'individu.

« L'auteur nous montre ensuite l'adoucissement des mœurs dû à l'action de l'Eglise. Il traite de la bienfaisance publique et de son développement en Europe sous l'empire de la foi chrétienne. Il met à découvert la différence entre le protestantisme et le catholicisme par rapport à la bienfaisance. Le catholicisme a créé la *charité*, la Réforme a inventé la *philanthropie*, fausse monnaie de la *charité*, selon l'expression de M. de Châteaubriand.

« Les solitaires de la Thésbaïde sont vengés des sarcasmes dont ils ont été si souvent l'objet de la part d'une philanthropie ignare et haineuse. L'auteur montre l'influence qu'ils exercèrent sur la philosophie et les mœurs de l'Orient. Il ne fallait pas moins que ces existences prodigieuses, que ces vertus surhumaines, pour faire impression sur les populations abruties de l'Egypte et de l'Asie. Plus tard, lorsque la civilisation passe en Occident avec le christianisme, la vie monastique suit ce mouvement; nous la voyons renaître dans la grotte de saint Benoît, revêtue de formes plus convenables à l'époque. La vie laborieuse des moines réhabilite le travail et rétablit chez les hordes barbares cette première loi de l'humanité; les possessions des monastères créent le respect de la propriété; les cloîtres deviennent l'asile des sciences et des lettres. Chaque siècle voit naître des corporations qui correspondent aux nécessités du temps. Les guerres contre le mahométisme enfantent les ordres militaires et rédempteurs; au XII^e siècle, les dominicains et les franciscains viennent combattre le faux mysticisme et la philosophie subtile des sectes contemporaines. »

« C'est cette religion (le christianisme),

dit M. Dussault, qui animait la voix de ce Père de l'éloquence chrétienne, dont les discours sont placés, par les gens de goût, au-dessus de ceux des Cicéron et des Démosthènes; c'est celle qui, parmi nous, a élevé si haut les Massillon et les Bossuet; elle dicta le plus beau poème des temps modernes; elle conduisit le pinceau de Raphaël, et lui inspira son chef-d'œuvre; c'est dans cet asile solitaire des anachorètes, qu'un Lésueur alla chercher les modèles de ces vertus paisibles et silencieuses qu'il sut exprimer avec un si prodigieux talent. Si le christianisme enflammait le génie des artistes, il n'était point, comme on a voulu le dire, l'ennemi des arts; l'Europe les lui doit en partie; ils sont nés, ils ont fleuri sous sa protection; et Rome ne s'honore pas moins des monuments dont la religion chrétienne l'a embellie, que des chefs-d'œuvre que l'antiquité lui a légués. »

« La tribune (romaine) abattue, » dit M. de Salvandy, « se relève dans les entrailles de la terre. Une race nouvelle d'orateurs y grandit. La république romaine, que le monde croit morte, revit là, vraiment éternelle. Elle abjure et la politique violente, et la littérature esclave du mont Palatin. Un livre, venu de l'Orient, lui a découvert une politique qui bénit les hommes, et une littérature qui les élève. Echos retentissants de toutes deux, les tonnerres retentissants de son forum ignoré roulent, comme ceux des volcans, sous l'empire, et l'ébranlent dans ses fondements. Ils annoncent aux maîtres du monde que nous sommes tous enfants du même limon, sujets de la même loi, justiciables au même tribunal; famille universelle dont le père est au ciel! C'était la bonne nouvelle du genre humain! En son nom, une intrépide milice de poètes, d'historiens, de philosophes, admirables génies, assujettissent les provinces, Rome et les Césars. Désormais il y a une tribune par village, une tribune par classe de barbares. Les conciles, ces chambres de l'univers chrétien, apportent avec eux la science que les Romains n'ont pas eue; d'accorder la liberté avec la grandeur. Nue et désarmée, la charité apostolique domine et les trônes d'or qui tombent, et les trônes de fer qui s'élèvent. La parole fait sa force; l'élection, son titre; l'égalité, sa vertu. L'égalité règne sous la tiare, assise au sommet du monde féodal; c'était l'étendard des temps à venir, planant à l'avance sur la terre! Initiés au savoir par l'Eglise, c'est par le talent que les fils du prêtre et du charpentier montent, d'honneurs en honneurs, à la suprême magistrature de Rome et du monde. Les Gerbert, les Hildebrand, sont des hommes de lettres couronnés; et il n'est pas de noblesses si altières, ni de royautés si jalouses, qui ne s'abaissent sous leur main. Grâce à cette république de l'Eglise, l'esprit gouverne le moyen âge. L'art se réfugie dans les cathédrales qu'il bâtit; l'histoire et la science, dans ses abbayes; la philosophie dans ses écoles; la politique au Vatican. Cette vulti-

tique est toujours celle des Romains : l'universalité. Elle soumet et rapproche les nations, en fondant l'unité de langue, de mœurs, de loi. Le Capitole revoit les triomphes antiques. Et ce sont les héros de la littérature, c'est Plutarque, c'est le Tasso, que Rome couronne. Elle sait que la poésie et l'éloquence sont les légions qui lui ont de nouveau conquis le monde. » (*Discours de réception à l'Académie française.*)

« Sans le christianisme, » dit M. Tailhano, « il n'y aurait point encore, et très-probablement il n'y aurait jamais eu de philosophie nouvelle. La philosophie ancienne n'a jamais osé rêver la possibilité de détruire l'esclavage, et c'a été la première pensée du christianisme. Il a proclamé l'unité conjugale en présence des peuples efféminés de l'Asie, et l'a maintenue contre la brutalité des peuples du Nord : par là il a affranchi la partie la plus faible et la plus intéressante de la société. La femme est devenue l'égale de l'homme, et la mère, dont la charge est si pesante, a oublié ses peines depuis qu'elle possède seule le cœur de son époux. Le jour de ses noces est le jour de son couronnement ; elle entre en souveraine au foyer domestique ; jadis elle n'y entraît que pour prendre place au milieu de ses rivales. Je n'ai que deux mots à ajouter : il était écrit dans les destins que ces barbares du Nord, d'un côté, et les musulmans de l'autre, viendraient un jour s'asseoir à la place des peuples civilisés de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Où en serait aujourd'hui la philosophie ; je ne dis pas la philosophie nouvelle, mais la philosophie ancienne, si le christianisme n'eût pu trouver place dans le monde ? »

CIMETIÈRES DE CAMPAGNE. — « Les anciens, » dit Châteaubriand, « n'ont point eu de lieux de sépulture plus agréables que nos cimetières de campagne ; des prairies, des champs, des eaux, des bois, une riante perspective mariaient leurs simples images avec les tombeaux des laboureurs. On aimait à voir le gros if qui ne végétait plus que par son écorce, les pommiers du presbytère, le haut gazon, les peupliers, l'ormeau des morts, et les huis, et les petites croix de consolation et de grâce. Au milieu des paisibles monuments, le temple villageois élevant sa tour surmontée de l'emblème rustique de la vigilance. On n'entendait dans ces lieux que le chant du rouge-gorge et le bruit des brebis qui broutaient l'herbe de la tombe de leur ancien pasteur.

« Les sentiers qui traversaient l'enclos bénit, aboutissaient à l'église ou à la maison du curé ; ils étaient tracés par le pauvre et le pèlerin, qui allaient prier le Dieu des miracles, ou demander le pain de l'aumône à l'homme de l'Évangile ; l'indifférent, qu le riche, ne passait point sur ces tombeaux.

« On y lisait pour toute épitaphe : *Guillaume ou Paul, né en telle année, mort en telle autre.* Sur quelques-uns il n'y avait pas

même de nom. Le laboureur chrétien repose oublié dans la mort, comme ces végétaux utiles au milieu desquels il a vécu ; la nature ne grave pas les noms des chênes sur leurs troncs abattus dans les forêts.

« Cependant, en errant un jour dans un cimetière de campagne, nous aperçûmes une épitaphe latine sur une pierre, qui annonçait le tombeau d'un enfant. Surpris de cette magnificence, nous nous en approchâmes pour connaître l'érudition du curé du village ; nous lûmes ces mots de l'Évangile : « *Sinite parvulos venire ad me* Laissez les petits enfants venir à moi. » (*Matth. xix, 14.*)

« Les cimetières de la Suisse sont quelquefois placés sur des rochers, d'où ils commandent les lacs, les précipices et les vallées. Le chamois et l'aigle y fixent leur demeure, et la mort croît sur ces sites escarpés, comme ces plantes alpines, dont la racine est plongée dans des glaces éternelles. Après son trépas, le paysan de Glaris ou de Saint-Gall, est transporté sur ces hauts lieux par son pasteur. Le convoi pour pompe funèbre la pompe de la nature et pour musique, sur les croupes des Alpes, ces airs bucoliques qui rappellent au Suisse exilé, son père, sa mère, ses souvenirs et les éléments des troupeaux de sa montagne.

« L'Italie présente au voyageur ses catacombes ou l'humble monument d'un martyr dans les jardins de Mécène et de Lucullus. L'Angleterre a ses morts vêtus de laine, et ses tombeaux semés de réséda. Dans ces cimetières d'Albion, nos yeux attendris ont quelquefois rencontré un nom français, au milieu des épitaphes étrangères. »

CIVILISATION. — Dans notre époque malheureusement si profondément matérialiste, on donne communément le nom de civilisation à un développement purement industriel. Machines, chemins de fer, gaz, télégraphes et autres applications de ce genre, voilà tout ce qui semble constituer l'apogée de la civilisation. Tout au plus s'élève-t-on jusqu'à l'idée de cet ordre matériel, de cette police, de cette centralisation administrative qui nous distingue des sociétés précédentes. Mais aux yeux, non seulement du Chrétien, mais simplement du philosophe, de celui qui a quelque peu étudié l'histoire et réfléchi sur les véritables conditions des sociétés humaines, ce n'est là rien de moins que la civilisation. D'abord toutes les découvertes, toutes les applications purement industrielles ne sont jamais qu'un résultat, qu'une conséquence immédiate d'une puissance morale qui les a précédées et en dehors desquelles elles sauraient subsister, parce que là seulement est la sève qui leur donne la vie. Or, nous avons déjà montré et nous montrerons dans un grand nombre des articles de ce Dictionnaire, que toutes les inventions industrielles modernes ne sont qu'une manifestation extérieure de l'esprit chrétien qui a été créé, et qu'ainsi c'est au christianisme seul qu'en revient toute la gloire, comme

c'est le christianisme qui seul peut les conserver. Ensuite nous ferons remarquer, ce que personne n'ignore aujourd'hui, que l'ordre matériel dû aux moyens de police, et à la force brutale, constate bien plutôt la décadence de la société et de la civilisation que leur force et leur stabilité. Jamais les lois n'ont remplacé les mœurs; la centralisation administrative l'unité morale, et la force l'assentiment commun des volontés.

La vraie civilisation consiste donc dans l'élément moral, dans ce capital spirituel qui est la source même du capital industriel des peuples. C'est dire assez que la mesure de la force des sociétés et de leur civilisation n'est autre que la mesure même de l'esprit chrétien qui vit et agit en elles. En effet, comme nous l'avons prouvé presque à chaque page de ce Dictionnaire, c'est le christianisme qui seul contient en lui tous les éléments moraux et spirituels qui forment les individus et les peuples. C'est lui qui seul renferme, comme on l'a vu aux articles CATHOLICISME et CHRISTIANISME, tous les principes de sociabilité humaine, toutes les lois sur lesquelles la société repose, et par conséquent tous les éléments vrais d'une civilisation réelle. Nous jouissons aujourd'hui des œuvres engendrées par l'esprit chrétien de nos pères; mais si cet esprit défaille et s'éteint en nous, nous ne saurons pas même conserver ces fruits de leurs travaux. Qu'on y songe! il y va de l'avenir de la civilisation et du salut du monde.

« Qu'entends-je, » dit M. Senac, dans ses *Conférences sur le christianisme considéré dans ses rapports avec la civilisation moderne*, « qu'entends-je? quelle est cette voix tonnante qui, au milieu de la désolation du paganisme et de la dégradation de l'homme, fait retentir dans l'univers ces étranges paroles: « Il n'est qu'un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre. Tout immatériel, il se dérobe aux sens, et n'est accessible qu'à l'intelligence et au cœur pur. O homme, fait à son image et ressemblant au jour de ta création, tu le contemples intérieurement comme vérité souveraine, et l'aimais comme souverain bien; tu trouvais dans cette contemplation et cet amour la lumière et la droiture, ta grandeur et ta liberté. Réfléchir l'éclat de cet éternel modèle, était ta dignité, ta nature. Malheureux! en rompant, par une révolte coupable, cette union intime qui faisait ta vie, tu l'es détruit autant qu'il était en toi; ton intelligence et ta volonté, tombées de l'intelligence et de la volonté divine, source première de leur force, se sont perdues dans les sens, et toi, dans l'ignorance, le vice, la misère et l'esclavage. Réveille-toi! c'est Dieu qui t'appelle; il est venu lui-même t'apporter les moyens d'expier les crimes, de remonter jusqu'à lui, pour te réparer. Fuis le monde, fuis-toi toi-même, qui n'es que corruption, préjugé, mensonge; ton bien n'est pas ici-bas; Dieu t'attend dans l'éternité, c'est là qu'est la patrie. »

« Avez-vous reconnu cette voix tour à tour accusatrice et consolante? c'est la voix du christianisme. A ces accents qui répondent si bien à son lamentable état, l'homme frémit d'étonnement et d'espérance. Saisi par l'institution vigoureuse qui les fait entendre, il se hâte d'obéir, il fuit le monde, se fuit lui-même, et n'aspire qu'à la possession de Dieu; il y tend de toute l'énergie de son être. Affaires, relations, habitudes, affections, pensées, tout ce qui est obstacle, et qui jusqu'alors avait fait sa vie, il le rompt; tout ce qui l'avait occupé, il le chasse de son souvenir; tout ce qu'il avait aimé, il le repousse; il n'a plus d'idées et de sentiments que pour Dieu. Jouir de Dieu est un besoin, une passion qui l'absorbe. La crainte d'être distrait de cette jouissance peuple bientôt les cavernes et les déserts, bientôt aussi dresse les monastères. A mesure que ce mouvement s'accélère et se propage, le sacerdoce, qui l'a provoqué et qui le seconde, voit grandir son ascendant sur l'homme et sur la société. Ainsi s'opèrent deux mouvements parallèles: l'un intérieur, celui de l'homme, qui s'éloigne du monde et de lui-même, pour se retirer en Dieu; l'autre extérieur, celui du sacerdoce, qui avance dans la domination de l'homme et de la société; de sorte qu'à l'instant où l'homme est mort au monde et à lui-même, et absorbé en Dieu, le sacerdoce est maître souverain. C'est le moment où la vie civile est envahie par la vie religieuse, l'Etat par l'Eglise.

« La dissolution de la société romaine, les troubles de l'Eglise, les hérésies, les schismes qui la déchiraient, les invasions des Barbares, le mahométisme, ont activé sans doute ce double mouvement, mais ne l'ont pas opéré. Ces causes et vingt autres ne sont que secondaires, et nous cherchons la cause principale. Or il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle est dans le renoncement au monde et à soi, pour posséder Dieu, prêché et produit par le christianisme. C'est de là que sort la théocratie du moyen âge, laquelle arrive à son dernier degré de développement vers le x^e siècle, et sert d'instrument au christianisme pour consommer ce mouvement. De là aussi cette époque extraordinaire qui semble une halte du genre humain dans sa marche, une interruption dans le cours des âges. Quel repos! quel silence! Le commerce, l'industrie, les sciences, les lettres, les arts, tout est arrêté, anéanti. Et à part quelques hordes barbares qui, d'intervalle en intervalle, arrivant de régions inconnues, passent ou s'arrêtent avec agitation, la vie extérieure s'est entièrement retirée. Oh! quelle solennité dans cette heure silencieuse du moyen âge, qui voit mourir et renaitre l'homme social! Alors périssent jusque dans leurs racines les habitudes, les affections, les pensées que les civilisations antérieures avaient créées et développées en lui, et qui lui composaient, comme une âme artificielle. De tout ce qu'il se sentait être auparavant, il ne reste aucune trace; il ne vit plus que d'une vie sur-

naturelle qu'entretenait la théocratie. Mais comme il ne s'est arraché à ce qui auparavant était lui, c'est-à-dire aux habitudes, aux affections, aux pensées qu'il avait reçues, que pour se donner à Dieu et le posséder, et que justement ces habitudes, ces affections, ces pensées, implantations étrangères, et toutes d'origine sensuelles, le séparaient de Dieu; il lui est donc maintenant uni par le fond même de son être. Cette union, analogue à son union primitive, et qui est la condition de sa force, suscite en lui des pensées et des affections qui sont siennes, le résultat de sa propre activité, et non plus celui des préjugés et des coutumes. Elles manifestent son âme naturelle, et rappellent en lui quelque chose de l'homme primitif. Là commencent pour l'homme une vie nouvelle, conforme à sa nature, dont le premier souffle est l'affranchissement des communes, qui va se développant par tous les progrès ultérieurs de la civilisation moderne, et prend possession de la société au *xix^e* siècle.

« Ai-je besoin de dire ici que l'étude du droit romain, les croisades et le peu de lumières qu'elles ont rapporté de Constantinople, la prise de cette capitale et l'émigration des savants grecs dans notre Occident, la découverte de la boussole, de l'imprimerie, et plusieurs autres événements de cet ordre, ne sont plus la cause effective de la renaissance de l'homme, que la dissolution de la société romaine et les autres conjonctures signalées plus haut, ne furent la cause effective de sa mort sociale? Quant au vaste essor de la philosophie au *xv^e* siècle, quant à la découverte de l'Amérique, à ce qu'on prête de libéral aux idées de la réforme et à celles qu'à proposées le *xviii^e* siècle, ce sont là les effets et non point les causes de l'homme nouveau.

« Dans cet homme régénéré, retrempé au commerce de l'esprit éternel, ne reconnaissez-vous pas l'homme de nos jours impatient des institutions faibles et arbitraires des hommes, qui ne veut relever que de Dieu, de la raison souveraine et des institutions fondées sur elle; avide de connaissances, d'améliorations qu'il poursuit par toutes ses facultés dont il a recouvré la jouissance, qui ne voit plus dans l'univers qu'un domaine dont le Créateur lui a livré la possession? Au degré de grandeur où il est remonté, ne vous retrace-t-il pas quelques traits de l'homme sortant des mains de Dieu? Mais que de traverses il a eu à subir! Suivez-le dans son existence orageuse: nous sommes sur le courant, nous en pouvons voir les flux et les reflux. A peine a-t-il connu la félicité de son union intime avec Dieu, la lumière, la doctrine, la majesté qu'il y puise, que, violant la foi éternelle, il se met hors de sa nature, se précipite de la vérité et du bien dans l'erreur et le mal. Qui l'arrêtera sur cette pente rapide? Bientôt il perd de vue et Dieu et lui-même; sa raison s'éteint et l'abandonne aux sens et aux passions. Pour

l'établir et le conserver en société, il faut qu'on l'enchaîne. Et ce n'est qu'en le plaçant sous l'empire absolu des institutions, que les législateurs peuvent constituer des États. Dans sa hauteur primitive et la force de sa raison, il dominait l'univers et le voyait à ses pieds; dans son abaissement et son ignorance, il se prosterne devant lui. Ses sens, qui ont étouffé sa pensée et qui bornent ses connaissances aux objets matériels, lui représentent l'univers comme le tout, comme Dieu, ou comme autant de divinités qu'il y a de phénomènes. Et le voilà rampant devant les créations de son ignorance! A leur tour ces fantastiques divinités servent aux législateurs pour sanctionner leurs institutions et l'asservissement de l'homme. Ces sociétés artificielles paraissent avoir suspendu un instant le débordement du mal, qui s'échappe de l'homme tombé; mais, par leurs arts, multipliant sans cesse ses besoins et les moyens toujours plus raffinés de les satisfaire, elles le repaissent de noblesse et de luxe, fécondent en quelque sorte sa corruption, et la dissolvent, l'attire au fond de l'abîme.

« C'est là que le christianisme va le chercher, il le saisit avec le bras de fer de la théocratie, l'arrache au sens, au monde, à la vie artificielle qu'on lui a faite, le relève jusqu'à Dieu, dans la contemplation et l'amour duquel il l'enferme tout entier. Ainsi transporté au sein de son modèle éternel, l'homme se trouve enfin; il renoue son commerce avec lui; il rentre dans la loi éternelle, et renait à la vie de sa nature, qui doit croître et grandir jusqu'à la fin des temps. Ah! c'est bien le cas de s'écrier: Que l'homme est grand, et qu'il est misérable! qu'il est grand, tant qu'il reste uni à Dieu! qu'il est misérable, tant qu'il s'en tient éloigné! qu'il est grand encore, lorsqu'il y retourne! Si sa rupture avec Dieu, qui fait sa misère, est son propre ouvrage, sa réconciliation, qui fait sa grandeur, est celle du christianisme.

« Cependant, si l'on en croit les chefs des deux systèmes qui se disputent l'opinion publique, rien de plus opposé que le christianisme et la civilisation moderne, où se déploie la grandeur de l'homme régénéré. A les entendre il existe entre eux une antipathie radicale, une guerre implacable et il faut, ou que le christianisme étouffe la civilisation et nous ramène au moyen âge, ou que la civilisation emporte le christianisme et avec lui toute religion positive. Qui ne recule d'effroi devant cette délicate alternative de destruction et de ritmes? Rassurons-nous cependant: cette opposition, dont ils nous effrayent, n'est qu'illusoire; cette guerre, qu'ils croient féroce, n'a de réalité que dans leur imagination abusée par de trompeuses apparences. Serait-il donc possible que le christianisme, qui a relevé l'esprit humain du fond de la matière, où il gisait enseveli, jusqu'à l'esprit souverain, lui a fait retrouver la sa (or-

ce, et par suite produire la civilisation moderne, fût, par son essence, en lutte avec elle, c'est-à-dire avec le fruit immédiat de la régénération qu'il est venu accomplir, en lutte par conséquent avec son objet, avec lui-même ? Et à son tour la civilisation moderne, qui doit son origine au christianisme, serait-elle poussée par sa nature à s'armer pour le détruire ? La raison se soulève tout entière contre cette choquante dés-harmonie dans l'enchaînement des choses humaines. Non, le christianisme n'est point ennemi de la civilisation. Rénovation sociale de l'homme, elle forme, avec le culte catholique, qui est sa rénovation religieuse, l'œuvre complète de l'institution du Christ, et consomme son triomphe. Non, la civilisation n'est point ennemie du christianisme ; elle le réclame, au contraire, comme son soutien naturel et à jamais indispensable. Ne sert-elle pas de l'esprit humain ramené à Dieu par le Christianisme qui peut seul l'y tenir, pour ainsi dire, suspendu ? Abandonné à lui-même, l'esprit humain tomberait encore, précipité par l'imperfection qui lui reste, qui sans doute s'affaiblira toujours, mais qu'il ne dépouillera jamais ici bas. Maudit serait le jour où la civilisation pourrait porter une main parricide sur le christianisme ! Près de son tombeau de peine fermé, on la verrait s'éteindre de délaissement, et l'homme reculer à la dégradation et à la servitude antiques. Grâce à Dieu, il n'en sera point ainsi. »

« Lorsque le christianisme parut, » dit M. Audley, « le monde, comme on le sait, était arrivé au dernier degré de corruption. Vivre dans cet état de matérialisme devenait impossible, car comment vivre, humainement parlant, sans âme ? Dieu envoya donc son Fils qui mourut, et l'âme divine pénétra de sa divine essence l'homme privé et l'homme social, il en résulta une merveilleuse alliance qui put enfanter des vertus presque fabuleuses. Le corps avait dominé, régné, s'était divinisé ; l'âme dut avoir sa revanche, dominer, régner, se diviniser ; la matière parut proscrire à jamais, et l'on aurait dit qu'une seule idée animait la masse chrétienne, celle de se dépouiller de ce qui faisait sa honte. N'y avait-il pas aussi au fond de tout cela un sentiment de gêne et de dégoût réciproque entre le corps païen et l'âme chrétienne ? Des monstres ont quelquefois fait attacher leurs victimes à des cadavres ; le monde qui s'en allait en était un pour le nouveau principe, et Dieu ne voulait pas faire comme les tyrans ; il préparait un corps vierge et mâle à l'âme arrosée du sang de Jésus-Christ. Quand tout fut prêt et qu'il s'agissait seulement d'enterrer le cadavre païen, les Barbares arrivèrent et firent l'office de fossoyeurs ; la pierre tumulaire fut mise par leurs robustes bras sur la tombe, et plus tard leurs descendants s'amusèrent à en déchiffrer l'épigramme. Mais l'âme est immortelle ; celle du Christianisme passa donc dans le nouveau corps que lui offrit son Créateur, et par suite de cette

merveilleuse métépsychose, elle se trouva libre d'agir sans contrainte dans le sens de sa destinée. Cependant, hâtons-nous de le dire, le corps était enfant, quoique d'un tempérament robuste ; il fallait donc lui apprendre à marcher.

« Tant que le paganisme forma le corps de la société, la doctrine de Jésus-Christ était, nous l'avons dit, tout âme, toute spiritualité ; il y avait un duel sérieux entre celle-ci et la matière. Aussi, est-il bien à remarquer que chaque hérésie nouvelle de ces temps reculés portait un caractère particulier de matérialisme, dans ses principes ou dans ses conséquences. On a beau commencer par spiritualiser, ou même mysticiser, je ne sais quelle vapeur immonde sortait de l'abîme, et la Vénus impudique venait bientôt s'asseoir à côté de l'hérésiarque. On eût dit que le christianisme n'avait pas assez de vomitoires pour se débarrasser de l'écume que tant d'éléments en lutte agitaient à la surface. L'arianisme surtout, vaste gouffre qui lançait vers tous les vents du ciel ses cendres arides, l'arianisme emportait avec lui des nations entières : prêtres, rois, juges, grands et petits, libres et esclaves s'en allaient pêle-mêle, entraînés par le courant du feu, en sorte que, selon la belle expression de saint Jérôme, le monde étonné se trouva arien. Cependant voyez ; au moment où l'Europe se constitue définitivement, il n'y a plus un seul arien, depuis la mer du Nord jusqu'à la Méditerranée, et du Weser à l'océan Atlantique. En outre, le pontificat romain est constitué politiquement pour qu'en face de nations encore féroces et appuyées sur le sable, des domaines légitimement acquis puissent l'entourer de plus de respect. Les VI^e, VII^e et VIII^e siècles offrent un beau spectacle au vrai philosophe. Quoi de plus grand, en effet, que ce vaste esprit de prosélytisme qui, soufflant de Rome, s'en va réchauffer les cœurs dans les îles Britanniques, et les pousse à se lancer au milieu des nations païennes pour lier les deux bouts de l'Europe par la civilisation chrétienne ? La croix domine à la fois le glacier et le chêne sacré ; un bâton à la main, nos pères plantaient le signe de salut dans les lieux d'une funeste renommée, et bientôt le voyageur trouvait bon accueil et bon visage près des autres où naguère se tramaient l'embuscade et le meurtre nocturne.

« Savez-vous alors où était la liberté ? elle se déguisait sous la robe de prêtre, et même sous la bénédiction nuptiale, car une opinion généralement répandue à cette époque affranchissait de droit les deux esclaves qui se mariaient dans l'Eglise. Rien donc d'étonnant à ce que le pauvre recherchât la protection du clerc, que le vilain préférât la juridiction de l'évêque et de l'abbé à celle du haut baron, que des villes se formassent autour de leurs demeures, parce que le manant y trouvait des privilèges, des maîtres indulgents, sinon toujours édifiants et des secours dans ses maladies. »

Il nous faudrait citer ici l'ouvrage entier de Balmès sur le protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne pour montrer avec quelque étendue la civilisation sortant tout entière du catholicisme. Mais nous sommes forcé de renvoyer pour tous les faits de détail aux articles spéciaux; nous nous bornerons à reproduire ces quelques lignes, qui en sont comme le résumé.

« Après avoir prouvé que ce fut le catholicisme qui écarta cet obstacle à tout progrès social, en purgeant pour ainsi dire l'Europe de la lèpre repoussante dont elle était infectée de la tête aux pieds, nous entrons dans l'examen de ce qu'a fait le catholicisme pour élever le grandiose édifice de la civilisation européenne. Qu'a si nous réfléchissons sérieusement sur tout ce que cette civilisation renferme de vital et de fécond, nous y trouverons pour l'Eglise catholique des titres nouveaux et puissants à la reconnaissance des peuples.

« La religion catholique peut réclamer sans crainte la gratitude du genre humain, car elle a civilisé les nations qui l'ont professée, et la civilisation est la vraie liberté. Un fait généralement reconnu aujourd'hui et ouvertement confessé, c'est que le christianisme a exercé une influence très-puissante et très-salutaire sur le développement de la civilisation européenne: si parfois encore ce fait ne reçoit pas toute l'importance qu'il mérite, c'est qu'on ne l'a pas suffisamment apprécié...

« Si l'on n'avait pas envie d'approfondir les rapports intimes du catholicisme avec la civilisation européenne; si l'on manquait de la patience nécessaire pour les longues investigations auxquelles on se trouve conduit par cet examen, du moins paraissait-il convenable de jeter un regard sur l'état des pays où, durant des siècles difficiles, la religion catholique n'a pas exercé toute son influence, et de comparer ces contrées avec celles où elle a été le principe dominant. L'Orient et l'Occident, tous les deux professant le christianisme, mais de telle façon que le principe catholique fut faible et vacillant dans l'Orient, tandis qu'il fut énergique et profondément enraciné chez les Occidentaux; ces deux pays, disons-nous, auraient offert deux points de comparaison très-propres à faire estimer ce que vaut le christianisme sans le catholicisme quand il s'agit de sauver la civilisation et l'existence des peuples. Dans l'Occident, les bouleversements furent multipliés et épouvantables; le chaos fut à son comble, et néanmoins du chaos l'on vit surgir la lumière et la vie. Ni la barbarie des peuples qui inondèrent ces régions et s'y établirent, ni l'islamisme en s'y précipitant avec fureur, aux jours même de son ardeur et sa plus grande puissance, ne purent parvenir à y étouffer le germe d'une civilisation riche et féconde. Dans l'Orient, au contraire, tout allait vieillissant et tombant de caducité; rien ne se rejuvenissait, et sous les coups de ce bélier

qui n'avait rien pu contre nous, tout s'écroula. Le pouvoir spirituel de Rome, son influence sur les affaires temporelles ont porté assurément des fruits très-différents de ceux qu'ont produits dans les mêmes circonstances, ses rancuneux rivaux. »

« Le christianisme, » dit Ozanam, « sacrifie les rois, il affranchissait les peuples; on ne voit pas qu'il ait rien fait pour affermir le pouvoir des nobles. Sans doute il finit par bénir la chevalerie, par lui ouvrir la lice des croisades et les cloîtres guerriers du Temple et de l'hôpital; mais il ne pouvait consacrer le principe païen de l'inégalité des races. »

« Grâce à ses Pontifes et à ses prélats, » dit M. Jacomy-Regnier, « l'Europe se couvrit d'universités et d'institutions savantes et artistiques, qui avaient déjà donné au monde les Thomas d'Aquin, les Dante, les Pétrarque, les Machiavel, les Pic de la Mirandole, les Raphaël, les Michel-Ange, les Gerson, les Joseph Scaliger, les Erasme, les Roger Bacon, etc. La poudre fut inventée par un moine, l'imprimerie par des hommes tout pleins de l'esprit chrétien, la boussole par le diacre Flavia Goca, le télescope par un autre élève du couvent, notre globe fut doublé par un dévot de la Vierge Marie; toutes les richesses intellectuelles que les longues veilles des cloîtres avaient conquises furent distribuées à tous par l'art de Guttenberg. »

CLERGE. — Cette institution est déjà à elle seule un des plus ineffables bienfaits du christianisme, puisqu'elle substitue à une société purement matérielle et exclusivement fondée sur la contrainte et la force brutale, une société toute spirituelle et uniquement basée sur la libre volonté, l'acceptation spontanée de chacun à une société n'embrassant qu'un lieu et qu'un temps, qu'un peuple, une société universelle embrassant tous les lieux, tous les temps, tous les hommes; à une société faite pour la terre et les vils besoins du corps, une société faite pour le ciel et les nobles besoins de l'âme, enfin à une société dominée par des hommes, une société gouvernée par Dieu lui-même. Les œuvres immenses de cette société si bienfaisante étant rappelées dans presque tous les articles de ce Dictionnaire, nous nous contenterons d'en donner ici un faible aperçu.

N'est-ce pas aux prêtres catholiques que l'on doit l'abolition de l'idolâtrie et de tous les vices qu'elle comportait? N'ont-ils pas dissipé l'ignorance dont elle enveloppait l'humanité? Leurs enseignements ont rendu populaires les notions des plus sublimes sur le Créateur, sur la Providence, sur l'homme, sur ses rapports avec Dieu et avec ses semblables, sur ses devoirs et ses destinées, en sorte que les hommes les plus simples de la chrétienté sont incomparablement plus instruits que les génies de l'antiquité païenne. Arrachant l'homme à l'empire des sens, ils le remplirent de l'esprit de détachement et de charité, et, aux pré-

miers jours du christianisme, on vit les descendants de ces Romains voluptueux vendre leurs biens, en distribuer le prix aux pauvres, et achever leur vie dans l'exercice de la plus austère pénitence. L'action bienfaisante du clergé ne se fit pas seulement sentir dans la réforme de l'individu, elle s'étendit aussi dans la famille, dans l'Etat, dans la législation. Partout où le clergé pénétra, il détruisit la polygamie et le divorce, usités chez tous les peuples de l'antiquité, et qui avaient mis la corruption et la division dans les familles. Partout il proclama la loi de l'unité, de l'indissolubilité du lien conjugal, qui fait naître la confiance et l'harmonie dans la famille. De plus, cette loi rétablit dans ses droits la femme qui ne comptait pour rien sous le polythéisme, et l'homme cessa d'en disposer comme de son champ.

Le clergé travailla avec ardeur et un dévouement sans exemple à l'abolition de l'infanticide et de l'esclavage. Les apôtres prêchèrent l'égalité des hommes devant Dieu, et élevèrent aux plus grandes dignités ecclésiastiques les esclaves eux-mêmes. La servitude s'adoucit sensiblement à la vue de ces maximes et de ces exemples. Les affranchissements alors devinrent nombreux, et des rapports mutuels d'attachement et de confiance s'établirent entre les maîtres et les esclaves, jusqu'à ce qu'enfin l'abolition de l'esclavage fut promulguée par les lois civiles et ecclésiastiques.

Remplis des principes de la charité chrétienne, les membres du clergé travaillèrent activement à l'abolition des jeux du cirque, dans lesquels les esclaves, les vaincus, s'égorgeaient pour l'amusement des vainqueurs et du peuple païen. L'Eglise, dès les premiers jours de son établissement, les condamna, et Constantin, premier empereur chrétien, les prohiba, bien qu'avant sa conversion il eût montré quelques penchants pour ces horribles spectacles. Un champ plus immense encore vint s'ouvrir au zèle, à la charité, aux lumières du clergé. Au milieu des calamités qui régnaient, à l'époque de l'invasion des Barbares, sur l'empire et la société païenne en décomposition, les peuples ne trouvaient de soutien et d'appui qu'auprès du clergé et dans les monastères. Tout en se dévouant à la conservation et au soulagement des peuples conquis, le clergé travaillait à adoucir le caractère dur et féroce des conquérants; il disposait à la pitié, par ses enseignements et ses exemples, le cœur si endurci et si barbare des Huns, des Goths, des Francs, des Hérules et des Vandales.

Cédant enfin aux longs et puissants efforts et à l'ascendant du clergé, les conquérants courbèrent leurs fronts devant la croix, se fixèrent dans les provinces conquises, et souvent même adoptèrent les lois, usages et noms des peuples vaincus. Grâce à ses enseignements et aux décisions des conciles, l'esclavage antique ne se re-

produisit plus chez ces nouveaux peuples, et le servage seul fut reconnu par les lois civiles. C'est ce même clergé qui fonda des écoles pour l'instruction des enfants, qui, dans le IV^e concile de Carthage, ordonnait que l'on choisît des veuves « pour enseigner les femmes pauvres et ignorantes, par un langage familier et proportionné à leur capacité, » qui institua le repos du dimanche et des fêtes des saints, pour le soulagement des serviteurs et des pauvres, et qui, pour éteindre les guerres perpétuelles que les seigneurs se faisaient entre eux et qui désolaient toute l'Europe, établit la *paix ou trêve de Dieu*, statuant que désormais les hommes libres ou esclaves marcheraient sans armes; que personne ne reprendrait par la force ce qu'on lui aurait dérobé; ne vengerait ni son sang ni celui de ses proches, et que les églises seraient des asiles inviolables pour tous. Dire ce que le clergé fit pour le maintien de la paix, de la trêve de Dieu et des effets bienfaisants qu'elle produisit serait trop long à énumérer ici, nous renvoyons le lecteur à l'article spécial PACIFICATION OU TRÊVE DE DIEU.

Voulant assurer et perpétuer ses bienfaits, le clergé fonda et multiplia les couvents dont les pieux habitants se livraient à l'étude des lettres et des sciences, et plus spécialement encore au défrichement et à la culture des terres ravagées par les incursions si souvent répétées des peuples barbares. Les moines défrichèrent, assainirent, mirent ces terres en rapport, et bientôt ces forêts, ces montagnes arides devinrent des campagnes agréables et productives. La bienfaisance, l'hospitalité exercées par les moines attirèrent autour de ces saints asiles des populations nombreuses qui donnèrent naissance à un grand nombre de villes et villages qui aujourd'hui couvrent l'Europe moderne. Ces mêmes moines bâtissaient des cathédrales, construisaient des ponts pour faciliter les communications et conservaient pour les générations futures les précieux restes de l'histoire et de la littérature de l'antiquité.

Les missionnaires instruisirent et civilisèrent le monde entier: partout ils introduisaient la science et les beaux-arts. Dans toutes les cathédrales de l'Europe, il y avait des écoles publiques présidées par les évêques, et la plupart des universités, des académies, des collèges de l'Europe et spécialement de France furent fondés par les Papes et les évêques qui pourvoaient à leur existence avec les biens de l'Eglise. Non-seulement le clergé a rempli l'Europe d'institutions civilisatrices, mais il lui a encore procuré l'ordre et la stabilité par l'action qu'il exerça comme médiateur entre les peuples et les rois. Le clergé s'occupait également de l'organisation intérieure des Etats. Il est facile de reconnaître ici son action civilisatrice, car c'est sur le modèle des conciles que les assemblées nationales se formèrent, et pendant fort longtemps ce

furent les ecclésiastiques, presque exclusivement, qui rendirent la justice. Les tribunaux civils adoptèrent leurs formes de procédure, que nous retrouvons en grande partie dans nos codes. Rien n'échappa à leur sollicitude; et ce furent les prêtres catholiques, seuls, qui donnèrent à la colonisation du sol un caractère remarquable d'homogénéité et de stabilité. Le clergé n'a cessé de protester contre le trafic honteux de vendre et d'acheter les hommes. En 1462, Paul II; en 1537, Paul III; en 1639, Urbain VIII défendirent les droits de l'humanité méconnus dans l'Inde par les Espagnols et les Portugais qui séparaient les hommes d'avec leurs femmes et les vendaient avec leurs enfants. En 1741, Benoît XIV; en 1814, Pie VII; en 1840, Grégoire XVI ont porté des prohibitions contre ce commerce qui avilit la plus noble des créatures de Dieu et la réduit en servitude. (*Voy. ESCLAVAGE.*)

« Qui pourrait énumérer, » dit un écrivain de nos jours, « les hôpitaux que les prêtres ont fondés dans toute l'Europe pour y soigner les malades, les infirmes, les vieillards, les enfants, les malheureux de tout genre. Les couvents les moins riches avaient toujours de nombreux indigents à leur charge. Le paupérisme était inconnu sur le territoire des grandes abbayes. Toutes les familles qui y faisaient leur résidence y trouvaient secours et travail. Les associations, les confréries, les corporations, formées toutes par le christianisme, avaient pour but d'assurer, par les épargnes de tous, l'existence de chacun, et d'appeler le travail en auxiliaire de la charité, et la charité en auxiliaire du travail, et offraient d'inappréciables avantages aux classes ouvrières. » Les lépreux furent l'objet d'une attention toute particulière de la part du clergé. Pourrions-nous énumérer la quantité prodigieuse d'innocents qui durent la conservation de leur vie au droit d'asile dans les églises, et les immenses avantages que retirèrent des missions catholiques le commerce et l'industrie: on sait avec quel zèle le clergé a toujours propagé les sciences humaines en se distinguant par ses connaissances variées, par ses recherches savantes dans la littérature sacrée et profane, par ses écoles si nombreuses et par les lumières qu'il ne cesse de répandre dans son enseignement et ses innombrables publications, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours. Le ministère des prêtres est nécessaire pour ramener les hommes égarés à la vérité, pour aider l'homme à supporter les infortunes dont la vie est semée depuis le berceau jusqu'à la tombe, pour soutenir son courage dans les maladies, les privations et les calamités de tout genre; éclairer les intelligences pauvres et faibles, consoler les affligés, soigner les malades, nourrir les pauvres, prendre la défense des opprimés, de tous les malheureux, réprimer la fureur des rois, l'orgueil des riches, mettre dans le cœur des pauvres la résignation et la soumission,

ce ministère de vérité, de justice, de charité est celui du clergé catholique.

Entrer ici dans les détails serait répéter ce que nous dirons ailleurs dans les autres articles de ce Dictionnaire, puisqu'en résumé l'œuvre du clergé, tant séculier que régulier, n'est autre chose que l'œuvre même du christianisme dont il est le saint ministre.

Nous nous bornerons donc à citer ici deux fragments de Chateaubriand. Dans le premier, emprunté aux *Etudes historiques* (t. III) l'illustre écrivain considère le clergé dans ses rapports avec le peuple, le progrès et la liberté. « Le corps du clergé, dit-il, était constitué de manière à favoriser le mouvement progressif: la loi romaine qu'il opposait aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissements qu'il ne cessait de commander, les immunités dont ses vasseaux jouissaient, les excommunications locales dont il frappait certains usages et certains tyrans étaient en harmonie avec les besoins de la foule. Mais cette puissance était elle-même plébéienne; ces libertés, réclamées au nom des peuples, ne leur étaient pas incessamment données, mais elles répandaient dans la société des idées qui s'y devaient développer et tourner au profit de l'espèce humaine »

« Le clergé régulier était encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendiants avaient des relations de sympathie et de famille avec les classes inférieures; vous les trouvez partout à la tête des insurrections populaires: la croix à la main, ils menaient les bandes des *Pastoureaux* dans les champs, comme les *processions* de la ligue dans les murs de Paris. En chaire, ils exaltaient les petits devant les grands, et rabaissaient les grands devant les petits; plus les siècles étaient superstitieux, plus il y avait de cérémonies, plus le moine avait d'occasion d'expliquer ces vérités de la nature déposées dans l'Évangile; il était impossible qu'à la longue elles ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique. La milice de saint François se multiplia, parce que le peuple s'y enrôla en foule; il troqua sa chaîne contre une corde, et reçut de celle-ci l'indépendance que celle-là lui ôtait; il put braver les puissants de la terre, aller avec un bâton, une barbe sale, des pieds orottés et nus, faire à ces terribles châtelains d'outrageantes leçons. Le maître, intérieurement indigné, était obligé de subir la réprimande de son *homme de poste* transformé en *ingénu* par cela seul qu'il avait changé de robe. Le capuchon affranchissait plus vite encore que le heaume, et la liberté rentrait dans la société par des voies inattendues. A cette époque, le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il le faut chercher.

« Enfin, on s'est élevé avec raison contre les richesses de l'Église qui possédait la moitié des propriétés de la France; mais, pour rentrer dans la vérité historique, il eût été juste de remarquer que les deux tiers au moins de ces immenses richesses

étaient entre les mains de la patrie plébicienne du clergé. J'insiste sur ce mot plébicien, parce qu'en développant tout ce qu'il renferme, on arrive à une nouvelle vue, et une vue très-exacte, d'un sujet jusqu'ici mal compris et mal représenté.

« L'esprit d'égalité et de liberté de la république chrétienne avait passé dans la monarchie de l'Eglise. Cette monarchie était élective et représentative; tous les Chrétiens, même laïques, quelque fût leur rang, pouvaient arriver, en vertu de l'élection, à la première dignité. La papauté n'était qu'une souveraineté viagère; en certains cas même les conciles généraux pouvaient déposer le souverain et en choisir un autre; il en était ainsi des évêques élus primitivement par les communautés diocésaines.

« Il arriva donc que le suprême Pontife était très-souvent un homme sorti de la dernière classe sociale; tribun dictateur que le peuple envoyait pour mettre le pied sur le cou de ces rois et de ces nobles oppresseurs de la liberté. Grégoire VII, qui réduisit en pratique la théorie de cette souveraineté, et qui exerça dans toute sa rigueur son mandat populaire était un moine de néant; Boniface VIII, qui déclarait les Papes compétents à ravir et à donner les couronnes, était un obscur légiste; Sixte V, qui approuvait le régicide, avait gardé les pourceaux. Aujourd'hui même, après tant de siècles, cet esprit d'égalité n'est point altéré: il est rare que le Souverain Pontife soit tiré des grandes familles italiennes: un prêtre parvient au cardinalat; son frère, petit marchand, illumine sa boutique, à Rome, en réjouissance de l'élévation de son frère. Le Pape futur, né dans le sein de l'égalité, entre dans le cloître, où il retrouvait une autre sorte d'égalité mêlée à la théorie et à la pratique de l'obéissance passive: il sortait de cette école avec l'amour du nivellement.

« Les Papes la tenaient, cette puissance, de la liberté républicaine; ils représentaient en Europe, la vérité politique détruite presque partout; ils furent, dans le monde gothique, les défenseurs des franchises populaires. La querelle du sacerdoce et de l'empire est la lutte des deux principes sociaux au moyen âge, le pouvoir et la liberté: les Guelfes étaient les démocrates du temps, les Gibelins les aristocrates. Ces trônes, déclarés vacants et livrés au premier occupant; ces empereurs qui venaient à genoux, implorer le pardon d'un Pontife; ces royaumes mis en interdit; ces églises fermées, et une nation entière privée de culte par un mot magique; ces souverains frappés d'anathème, abandonnés non-seulement de leurs sujets, mais encore de leurs serviteurs et de leurs proches; ces princes évités comme des lépreux, séparés de la race mortelle en attendant leur retranchement de l'éternelle race; les aliments dont ils avaient goûté, les objets qu'ils avaient touchés, passés à travers les flammes, ainsi que choses souillées; tout cela n'était que les effets énergiques de

la souveraineté populaire déléguée à la religion et par elle exercée.

« La papauté marchait alors à la tête de la civilisation, et s'avancait vers le but de la société générale. Et comment ces monarques sans sujets, sans armées, fugitifs même, et persécutés lorsqu'ils lançaient leurs foudres; comment ces souverains, trop souvent sans mœurs, quelques-uns couverts de crimes, quelques autres ne croyant pas en Dieu qu'ils servaient; comment auraient-ils pu détrôner les rois avec un moine, une parole, une idée, s'ils n'eussent été les chefs de l'opinion? Comment, dans toutes les régions du globe, les hommes chrétiens auraient-ils obéi à un prêtre dont le nom leur était à peine connu, si ce prêtre n'eût été la personnification de quelque vérité fondamentale? Aussi les Papes ont-ils été maîtres de tout, tant qu'ils sont restés Guelfes ou démocrates. »

Dans le second fragment (*Génie du christianisme*), Chateaubriand considère le clergé sous son côté poétique et mis en parallèle avec le sacerdoce de l'antiquité. « Il nous serait aisé, » dit-il, « de faire voir à présent combien le caractère du prêtre, dans notre religion, offre plus de variété et de grandeur que le même caractère dans le polythéisme. Que de tableaux à tracer depuis le pasteur du hameau, jusqu'au Pontife qui ceint la triple couronne pastorale, depuis le curé de ville, jusqu'à l'anachorète du rocher, depuis le Chartreux et le Trappiste, jusqu'au docte Bénédictin, depuis le missionnaire et cette foule de religieux consacrés aux maux de l'humanité, jusqu'au prophète de l'antique Sion! L'ordre des vierges n'est ni moins varié, ni moins nombreux; ces filles hospitalières qui consomment leur jeunesse et leurs grâces au service de nos douleurs, ces habitantes du cloître qui élèvent à l'abri des autels les épouses futures des hommes, en se félicitant de porter elles-mêmes les chaînes du plus doux des époux, toute cette innocente famille sourit agréablement aux neuf sœurs de la fable. Un grand prêtre, un devin, une vestale, une sibylle, voilà tout ce que l'antiquité fournissait au poète; encore ces personnages n'étaient-ils mêlés qu'accidentellement au sujet, tandis que le prêtre chrétien peut jouer un des rôles les plus importants de l'épopée.

« La Harpe a montré dans sa *Mélanie* ce que peut devenir le caractère d'un simple curé, traité par un habile écrivain. Shakespeare, Richardson, Goldsmith, ont mis le prêtre en scène avec plus ou moins de bonheur. Quant aux pompes extérieures, nulle religion n'en offrit jamais de plus magnifiques que les nôtres. La Fête-Dieu, Noël, Pâques, la semaine sainte, la fête des Morts, les funérailles, la Messe et mille autres cérémonies, fournissent un objet inépuisable de descriptions. Certes les muses modernes, qui se plaignent du christianisme, n'en connaissent pas les richesses. Le Tasse a décrit une procession dans *La Jérusalem*, et c'est un des plus beaux tableaux de son poème. »

CLOCHES. — On pense que l'usage des cloches remonte à Constantin; mais ce qui est certain, c'est qu'elles furent en usage dans l'Eglise d'Occident dès le vi^e siècle. Les règles de saint Césaire, archevêque d'Arles, de saint Benoît et de saint Aurélien font mention des cloches employées pour les Offices spirituels. Elles furent introduites en Orient vers le vii^e siècle. Les historiens de Venise disent que ce fut Ursus Patriciacus, doge de cette république, qui envoya les premières à l'empereur Michel. On en fit ensuite pour plusieurs autres de l'Orient. Michel Psellus, précepteur de l'empereur Michel Ducas, fait le plus bel éloge de l'harmonie de ces instruments. « Vous ne serez pas seulement charmé par les yeux, » dit-il, « et par le spectacle de toutes les choses visibles; le carillon sacré viendra, pendant la nuit, vous plonger dans des extases divines. » On ne voyait point de clocher à Jérusalem avant que Godefroy de Bouillon se fût rendu maître de cette ville, en l'an 1099, et y eût rétabli le culte du vrai Dieu. Mais les cloches qu'il y apporta furent, ainsi que le rapporte Platina, détruites 88 ans après, lorsque Saladin reprit Jérusalem aux Chrétiens. « On ne peut nier, » dit Jean Reynaud, qu'il n'y eût une certaine poésie dans les accents de cette puissante voix, partant à jour fixé du faite du temple et allant inviter indistinctement tous les fidèles, soit à la prière isolée, soit à la réunion générale dans le lieu saint; dans cette retentissante parole, implorant pour chaque Chrétien à son tour, et à chaque instant grave de sa vie, à l'heure de sa naissance, à celle de son mariage, à celle de sa mort, la grâce de Dieu, l'intercession des saints ou les pieuses pensées de ses frères. La cloche était pour les oreilles ce qu'était la cathédrale pour les yeux.

« Qui voudrait nier que dans certaines circonstances, sur le soir, au milieu des solitudes mélancoliques de la campagne, le bruit lointain de la cloche villageoise, comme par une sorte de réminiscence, ne réveille encore en nous de temps à autre quelques douces et religieuses harmonies, soit des jours de notre enfance, soit des âges noyés au loin derrière nous dans le passé, soit de la simple et touchante communauté de tous les hommes ainsi rappelée à nos cœurs par un commun signal de prières?... Le triomphe des cloches au moyen âge n'a pas été seulement dans la vie religieuse; la vie civile leur a été soumise aussi. Pour comprendre que ces instruments ne sont pas quelque chose de mesquin, il suffit de voir quel a été leur rôle au temps de l'émancipation des communes. Le droit de posséder un beffroi était placé à côté des plus précieuses libertés; c'était celui d'avoir, au sein de la cité, un organe public; c'était presque celui, pourrait-on dire, d'avoir un orateur. Un incendie a-t-il lieu, le beffroi sonne l'alarme, éveille les citoyens, excite leur zèle, soutient leur ardeur; sa voix est plus

impérieuse, ses instances plus vives à mesure que le danger devient plus fort, il parle seul et domine le tumulte; il jette dans toutes les âmes l'effroi, le courage, la piété; il rallie tout le monde et sans que nul résiste, précipite la population tout entière au secours de la communauté menacée.

« Transportons-nous d'imagination au sein de l'une des vastes et élégantes cités des siècles à venir: l'approche de quelque fête, de quelque anniversaire relatif à nous ou à nos pères, peut-être, occupe et tient dans une vague attente tous les esprits; les réjouissances publiques, les cérémonies religieuses, les vertueux plaisirs de la terre unis aux bénédictions du ciel doivent remplir de leur splendeur cette sereine et auguste journée; les premières lueurs du soleil ont paru, et des flots d'harmonie se répandent dans l'espace avec la lumière: leur mouvement grandit, et la ville est tout entière remplie, ses quartiers les plus lointains sont inondés, la campagne elle-même est avertie que c'est un jour de joie qui vient de naître. Le monde semble baigné dans une autre atmosphère; adieu l'air bruyant des heures du travail, adieu l'air triste et silencieux des heures de la nuit; c'est à l'air musical des hautes solennités qu'appartient pour cette heure le droit d'environner la terre. Un artiste inspiré du sentiment de la fête et de la grandeur du rôle qui lui est confié anime toute la ville à l'aide de ces ondulations sonores, avec les émotions fécondes de son âme: sous son impulsion, tantôt toutes les âmes concitoyennes sont ravies dans le ciel, tantôt elles sont pieusement troublées dans leur profondeur, tantôt elles se rassurent et se réjouissent; elles savent que les sentiments qu'elles éprouvent sont communs à toute la cité, et qu'elles ne forment en quelque sorte, toutes ensemble, qu'un seul concert vibrant sous un autre concert. Quelque puissante qu'une harmonie puisse être par elle-même, qui voudrait nier que sa majesté ne dépende singulièrement du nombre d'auditeurs qu'elle a le don d'atteindre? La voix d'un orateur est surtout magnifique quand il lui est permis de s'adresser à tout un peuple; et ce n'est qu'en s'appuyant sur l'effet indéfinissable d'une communauté étendue, que le prestige de la parole, chez celui qui la porte et chez ceux qui la reçoivent, peut s'élever jusqu'aux plus sublimes mystères de sa grandeur. Or où trouver une assemblée plus digne et en même temps plus populeuse qu'une grande et honnête cité? Et où trouver, pour s'adresser à elle, une plus noble langue que la langue musicale, cette langue presque divine, la seule que la mythologie chrétienne ait jugée assez flexible et assez pure pour servir d'intermédiaire entre les anges et la divinité? Et enfin, j'ose le dire, où trouver sur terre un plus grand spectacle qu'un hymne ainsi chanté (306)? »

« Puisque nous allons entrer dans le temple, dit Châteaubriand, parlons premièrement de la cloche qui nous y appelle.

« C'était d'abord, ce nous semble, une chose assez merveilleuse d'avoir trouvé le moyen, par un seul coup de marteau, de faire naître à la même minute, un même sentiment dans mille cœurs divers, et d'avoir forcé les vents et les nuages à se charger des pensées des hommes. Ensuite, considérée comme harmonie, la cloche a indubitablement une beauté de la première sorte, que les artistes appellent *le grand*. Le bruit de la foudre est sublime, et ce n'est que par sa grandeur ; il en est ainsi des vents, des mers, des volcans, des cataractes, de la voix de tout un peuple.

« Avec quel plaisir Pythagore, qui prêtait l'oreille au marteau du forgeron, n'eût-il point écouté le bruit de nos cloches la veille d'une solennité de l'Eglise ! L'âme peut être attendrie par les accords d'un lyre, mais elle ne sera pas saisie d'enthousiasme comme lorsque la foudre des combats la réveille ou qu'une pesante sonnerie proclame dans la région des nuées les triomphes du Dieu des batailles.

« Et pourtant ce n'était pas là le caractère le plus remarquable du son des cloches ; ce son avait une foule de relations secrètes avec nous. Combien de fois, dans le calme des nuits, les tintements d'une agonie, semblables aux lentes pulsations d'un cœur expirant, n'ont-ils point surpris l'oreille d'une épouse adultère ? Combien de fois ne sont-ils pas parvenus jusqu'à l'athée qui, dans sa veille impie, osait peut-être écrire qu'il n'y a point de Dieu ? La plume échappe de sa main ; il écoute avec effroi le fils de la mort, qui semble lui dire : *Est-ce qu'il n'y a point de Dieu ?* Oh ! que de pareils bruits n'effrayèrent-ils le sommeil de nos transiens ! Etrange religion qui, au seul coup d'un airain magique, peut changer en tourments les plaisirs, ébranler l'athée et faire tomber le poignard des mains de l'assassin !

« Des sentiments plus doux s'attachaient aussi au bruit des cloches. Lorsque avec le chant de l'alouette, vers le temps de la coupe des blés, on entendait, au lever de l'aurore, les petites sonneries de nos ha-maux, on eût dit que l'ange des moissons, pour réveiller les laboureurs, soupiraient sur quelque instrument des Hébreux ; l'histoire de Séphora ou de Noémi. Il nous semble que si nous étions poètes nous ne dés-daignerions point cette choche *agitée par les fantômes*, dans la vieille chapelle de la forêt, ni celle qu'une religieuse frayer balançait dans nos campagnes, pour écarter le tonnerre, ni celle qu'on sonnait la nuit, dans certains ports de mer, pour diriger le pilote à travers les écueils. Le carillon des cloches, au milieu de nos fêtes, semblait augmenter l'allégresse publique ; dans les calamités, au contraire, ces mêmes bruits devenaient terribles. Les cheveux dressent encore sur la tête, au souvenir de ces jours de meurtre et de feu, retentissant des cla-

meurs du tocsin. Qui de nous a perdu la mémoire de ces hurlements, de ces cris aigus entrecoupés de silence, durant lesquels on distinguait de rares coups de fusil, quelques voix lamentables et solitaires, et surtout le bourdonnement de la cloche d'alarme, ou le son de l'horloge qui frappait tranquillement l'heure écoulée ?

« Mais dans une société bien ordonnée, le bruit du tocsin, rappelant une idée de secours, frappait l'âme de pitié et de terreur, et faisait couler ainsi les deux sources des sensations tragiques.

« Tels sont à peu près les sentiments que faisaient naître les sonneries de nos temples ; sentiments d'autant plus beaux, qu'il s'y mêlait un souvenir du ciel. Si les cloches eussent été attachées à tout autre monument qu'à des églises, elles auraient perdu leur sympathie morale avec nos cœurs. C'était Dieu même qui commandait à l'ange des victoires de lancer les *volees* qui publiaient nos triomphes, ou à l'ange de la mort de sonner le départ de l'âme qui venait de remonter à lui. Ainsi, par mille voies secrètes, une société chrétienne correspondait avec la divinité, et ses institutions allaient se perdre mystérieusement à la source de tout mystère.

« Laissons donc les cloches rassembler les fidèles, car la voix de l'homme n'est pas assez pure pour convoquer au pied des autels le repentir, l'innocence et le malheur. Chez les sauvages de l'Amérique, lorsque des suppliants se présentent à la porte d'une cabane, c'est l'enfant du lieu, qui introduit ces infortunés au foyer du père : si les cloches nous étaient interdites, il faudrait choisir un enfant pour nous appeler à la maison du Seigneur. »

CODE. — Voy. DROIT, Législation et Lois.

M. Guizot constate en ces termes la supériorité législative de l'Eglise : « Elle ne faisait pas un code comme le nôtre, pour n'y définir que les actions à la fois moralement coupables et socialement dangereuses, et ne les punir que sous la condition qu'elles porteraient ce double caractère ; elle dressait un catalogue de toutes les actions moralement coupables, et, sous le nom de péchés, elle les punissait toutes ; en un mot, le gouvernement de l'Eglise ne s'adressait pas, comme les gouvernements modernes, à l'homme extérieur, aux rapports purement civils des hommes entre eux ; il s'adressait à l'homme intérieur, à la pensée, à la conscience, c'est-à-dire, à ce qu'il y a de plus intime ; de plus libre, de plus réel à la crainte. » (*Histoire de la civilisation en Europe*, p. 152.)

COMBATS JUDICIAIRES ET DUELS. — « Les combats judiciaires, » dit M. Paulin de Puymiro, « les épreuves de l'eau et du feu ne furent jamais pratiquées devant les tribunaux ecclésiastiques. Les prêtres ne cessèrent même de protester contre leur admission dans les tribunaux laïques. Ils les condamnèrent comme contraires à la justice,

à la religion, à l'humanité. Enfin leur ascendant, leur autorité parvinrent à les faire abolir. »

Deux conciles tenus en France en 1034 frappèrent d'anathèmes ceux qui se livraient aux combats judiciaires. L'Eglise protesta également sans interruption contre les duels. Le concile de Trente les défendit sous les peines les plus sévères; il excommunia, non-seulement ceux qui avaient combattu, mais encore ceux qui avaient participé au duel, ceux qui l'avaient conseillé et ceux même qui en avaient été les spectateurs, prononça la confiscation de leurs biens et le refus de sépulture.

« Le combat singulier, » dit M. Edouard Ryan, « était fondé sur l'opinion que Dieu décide toujours en faveur de la vérité, de la justice et de l'innocence. Cette opinion est renversée par le christianisme qui représente les favoris de Dieu comme fréquemment abaissés et châtiés dans ce monde, pour que cela leur serve de préparation à l'autre vie. Le clergé s'opposa avec zèle aux combats judiciaires, et il eut le crédit de les faire abolir dans le plus grand nombre des Etats qui suivaient le christianisme. Lorsque Suon-Othon, roi de Danemark, embrassa l'Évangile en 981, il les défendit; l'Évangile détermina Harold, successeur de Suénon-Etricius, à les défendre en Danemark, en Suède ainsi qu'en Norwège (307); et Waldemar, roi de Danemark, les défendit, en l'an 1163, d'après les principes de la religion (308); Agnhar, pieux évêque, écrivit fortement contre eux en l'an 840 (309); et deux conciles tenus en France en l'an 1034 anathématisèrent ceux qui se les permettent (310). En un mot, les combats judiciaires furent découragés et abrogés presque dans tous les royaumes chrétiens; mais les duels privés continuèrent encore malgré les efforts que le clergé fit pour les réprimer ou les prévenir. La guerre et les combats singuliers ayant été les passions dominantes de ce temps, quiconque s'y opposait était traité avec indignation ou mépris; et il n'était pas possible de réprimer entièrement la férocité d'hommes qui n'étaient encore qu'à demi chrétiens, et qui, lorsqu'ils étaient païens, s'exprimaient ainsi: « Nous ne soumettons pas aux hommes la décision de nos prétentions sur un objet, et même parmi les dieux, nous n'en appelons qu'à Mars (311). » Cependant, dans la suite des temps, on fit souvent des lois contre toute espèce de duels; mais ces lois furent violées, et on toléra leur violation malgré le clergé qui voulait réprimer ces combats. Le concile de Trente (312) défendit sévèrement les duels comme ne convenant pas aux chrétiens; il déclara que c'était un usage détestable, suggéré par le démon pour perdre le corps et l'âme, il ex-

communia non-seulement ceux qui avaient combattu, mais encore ceux qui avaient participé au duel, ceux qui l'avaient conseillé, et ceux même qui en avaient été les spectateurs; il prononça la confiscation de leurs biens, leur refusa la sépulture chrétienne, comme à des suicidés, et déclara les princes qui le toléraient ou le permettaient, privés de toute autorité temporelle dans les lieux où le combat avait été livré. Dans d'autres endroits, le clergé écrivit et prêcha contre les duels. » (Voy. ÉPREUVES et DUELS.)

COMMERCE ET INDUSTRIE. — L'Eglise n'a jamais prohibé le commerce en lui-même, comme quelques-uns l'ont prétendu. Ce qu'elle a voulu détruire, c'est ce qui anéantit au contraire toute sécurité dans les transactions industrielles et commerciales, la fraude, la mauvaise foi et le mensonge. C'est du commerce ainsi entendu et pratiqué que saint Chrysostome dit: qu'on doute si l'on peut sans blesser la justice, augmenter ses biens par le moyen du négoce. C'est de ce commerce que l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Mathieu, assure qu'il est bien difficile, presque impossible que la vie d'un marchand soit agréable à Dieu, selon le prophète qui dit: « Je n'ai point connu ce négoce du siècle. » Saint Epiphane, après avoir enseigné à ses peuples que l'Eglise catholique condamnait les spectacles, les blasphèmes, l'injustice, l'avarice, l'usure, etc., ajoute qu'elle a eue la peine à recevoir les marchands au nombre des fidèles, et qu'elle n'approuve pas ce genre de vie. Est-ce que la profession de marchand est mauvaise en elle-même? Non, répond saint Augustin, ce sont ceux qui l'exercent avec une cupidité insatiable, qui la rendent mauvaise. Ce saint docteur, après avoir déclamé contre les défauts des négociants et avoir montré qu'il est difficile de se sauver dans le négoce, fait parler un marchand en ces termes: « Le danger de ma profession, dit le marchand, est attaché à ma personne et à ma cupidité, non pas à ma profession de marchand; et si je voulais, je pourrais faire mon commerce sans tomber dans les défauts où tombent ordinairement les négociants; je suis moi-même l'auteur de mon péché, et j'aurai tort de l'imputer à mon commerce; par exemple, si je mens en vendant pour se vendre, c'est donc moi qui mens et non le négoce. » On le voit, les principes les plus sévères de l'Eglise ne tendent qu'à conserver la bonne foi et la probité sans laquelle ne peuvent exister les transactions industrielles et commerciales. « Le clergé, » dit M. Paulin de Paymirol, « fit revivre le commerce, le protégea, favorisa son extension: en défrichant les forêts, en traçant, en ouvrant les routes, en construisant des ports

(307) Du CANGE, *Ferrum candens saxo*, lib. x; et *Ericus Upsaliensis*, lib. i.

(308) RESEN., *Jus antiquum, Danicum* p. 642, 643.

(309) LINDENBROG., *Gloss.*, vox *Duellum*.

(310) BARON., vol. XI, p. 113 et suiv.

(311) MOORE, *On duels.*, vol. II, p. 222.

(312) Sess. 25, cap. 19.

en établissant des ordres religieux et militaires pour protéger les voyageurs, les pèlerins.

« On lui doit aussi l'établissement des foires et des marchés dont l'origine remonte aux fêtes qui se célébraient autrefois aux abbayes et près des tombeaux des saints, ce qui engagea d'abord à établir dans ces lieux des boutiques portatives; avec le temps, des foires et des marchés s'y établirent. Il y avait des maisons religieuses qui faisaient le commerce des grains soit avec les étrangers, soit dans l'intérieur du pays. Les religieuses des différents ordres filaient la plus grande partie des toiles de l'Europe. Les vers à soie se propagèrent avec les soins des moines. Dans plusieurs monastères, on s'occupait de la confection des draps et des galons; plusieurs avaient des manufactures florissantes. L'orfèvrerie doit ses développements au zèle du clergé pour l'ornement et la décoration des églises. Il y avait des frères tailleurs, des frères cordonniers, etc., que l'esprit de charité animait.

« L'obligation de travailler, imposée par Dieu et par l'Eglise à tous les hommes, est devenue une source féconde de prospérités pour la société; même en cherchant à accroître son aisance, le Chrétien travaille au perfectionnement de la société. Le clergé organisa partout des associations pour le travail, des jurandes, des maîtrises. Chaque industrie avait son patron, sa bannière, sa discipline, ses conseils, ses défenseurs. L'honneur des diverses corporations, placé sous la sauvegarde de tous ceux qui en faisaient partie, éleva les classes ouvrières au rang de puissances sociales; les maîtres étaient aussi respectés de leurs apprentis que les seigneurs de leurs vassaux. Cette organisation forte habitua les ouvriers à la patience, à la soumission, au travail, à la persévérance. Elle établit la sécurité dans le commerce, et lui donna même une impulsion immense. Les consommateurs, sûrs de n'être pas trompés sur la quantité, ni sur la qualité des produits, faisaient des demandes considérables, ce qui procurait aux classes ouvrières des moyens de subsistance plus étendus. Du reste, la hiérarchie qui régnait dans les classes ouvrières faisait du maître un père pour les ouvriers. Après un certain nombre d'années, l'entretien des apprentis était à sa charge; les parents nourrissaient les ouvriers inoccupés. Aujourd'hui l'industrie est libre, mais le sort des ouvriers n'est pas devenu meilleur. Les maîtres spéculent sur leurs salaires; aucun lien de fraternité ne les rapproche. Les premiers exercent souvent sur les seconds une oppression tyrannique, dont ceux-ci se vengent souvent par l'incendie, par la dévastation.

« Que résulte-t-il encore de la liberté du commerce? c'est que beaucoup de commerçants se jettent dans des entreprises inconsiderées qui amènent leur ruine et leur

déshonneur. Jaloux et haineux, ils ne voient que des ennemis dans les autres négociants. Ils cherchent mutuellement à s'écraser; de là des différences nombreuses et des variations subites dans le prix des articles. Le consommateur croit acheter à meilleur compte, mais il perd réellement sur l'article qu'il achète, parce qu'il n'est pas aussi bien fabriqué et qu'il n'a pas la même durée.»

COMMUNES (AFFRANCHISSEMENT DES). — C'est sous l'influence de l'esprit chrétien, et très-souvent même, sous l'action directe du clergé, que s'opéra l'affranchissement des communes. En France, la première commune qui ait été sanctionnée par le roi, fut fondée à Noyon par l'évêque Baudry de Sachainville, qui la concéda volontairement par pur esprit de charité et de désintéressement. Elle date de 1108. En Italie, où l'institution communale fut plus brillante et plus solide que partout ailleurs, la liberté communale et la liberté ecclésiastique, deux faits contemporains et de même origine, furent l'œuvre de Grégoire VII. Ce grand Pape ne fut pas seulement le promoteur de l'indépendance de l'Eglise, il fut aussi le défenseur de la nationalité italienne et le protecteur des villes qui étaient aussi directement intéressées que la papauté dans la question des investitures. « L'action civilisatrice du clergé, » dit M. de Villeneuve-Bargemont, « en développant incessamment l'intelligence, le bien-être et l'indépendance des classes inférieures, ne pouvait manquer d'aboutir à quelque nouvelle ère de la vie des peuples. Nous devons signaler sous ce rapport la formation et l'affranchissement des communes, opérés vers le commencement du x^e siècle, sous Louis le Gros.

« Les populations des villes successivement transformées en vassaux et en bourgeois étaient devenues importantes par leur nombre et par leur force, et souvent inquiétantes par leurs besoins. Eclairées sur leurs droits et sur leurs intérêts, étrangères à la noblesse féodale qui ne les protégeait plus, elles voulurent se soustraire à un régime qu'elles regardaient comme l'ennemi de leur repos et de leur prospérité, et elles trouvèrent le pouvoir monarchique disposé à accueillir des vœux dont l'accomplissement ne pouvait manquer de tourner, tôt ou tard, au profit de l'autorité royale.

« Dans le principe, l'établissement des communes ne fut autre chose que la réunion approuvée des bourgeois pour la défense de leurs droits et de leurs intérêts. La commune était un pacte d'amitié, de paix, de concorde par lequel les habitants des villes juraient de se secourir et de s'aider entre eux comme des frères. Plus tard, chaque commune réclama des privilèges ou des garanties, selon la nature de ses besoins ou selon les craintes qu'elle pouvait concevoir. Ainsi, le droit de maintenir l'ordre et la police dans la cité,

celui d'être jugés par leurs pairs, ou associés aux fonctions de la justice seigneuriale, pour ce qui regardait la commune, d'alléger la charge des tributs ou d'être imposés d'après un mode régulièrement établi, furent tour à tour l'objet de concessions diverses qui ne s'opérèrent point sans désordres et même sans de grands attentats partiels. Toutefois, leur résultat devait être éminemment favorable à l'industrie.

« Dans les contrats d'association, les dispositions formelles mettaient toujours les marchands étrangers à l'abri des persécutions et des brigandages. On invoquait aussi la rigueur des lois contre la fraude et la mauvaise foi dans les marchés. Ainsi les chartes des communes étaient d'utiles règlements, qui purent suppléer, sous beaucoup de rapports, à ce qui manquait à la législation de ces temps encore empreints d'un reste de barbarie. Mais les communes, obligées de pourvoir aux dépenses municipales, créèrent des taxes, des privilèges, des monopoles, des barrières, des douanes, comme l'avaient fait les rois et les seigneurs, et ces entraves durent nécessairement ralentir le mouvement commercial et industriel.

« Il est probable que l'exemple de quelques villes libres de la Méditerranée et de la Baltique, depuis longtemps florissantes par l'industrie, le commerce et la navigation, ne fut pas sans influence sur le mouvement moral qui amena l'affranchissement des communes. L'esprit d'association, déjà développé par les institutions des confréries d'arts et métiers, aida aussi à cette impulsion. Ce qui avait été ainsi commencé pour l'émancipation des classes industrielles, fut bientôt fortifié et complété par un des plus grands et des plus célèbres événements du moyen âge. Nous voulons parler de cet entraînement religieux et politique qui porta presque tous les peuples de l'Europe en Orient, pour la conquête du tombeau de Jésus-Christ et la délivrance des Chrétiens esclaves.

« Quel fut le couvent à son origine, » dit dit M. R. Thomassy, « sinon une commune religieuse? et que fut la commune sinon un véritable couvent politique? Dans l'une et l'autre association, l'élection, avec toutes les garanties de la liberté, décidait du pouvoir et de son emploi; et les conditions étaient tellement analogues pour les deux institutions, que celle-ci n'a jamais pu s'affranchir et se fortifier sans que celle-là ne se soit affranchie et fortifiée au même degré, ou bien faiblir et retomber en tutelle sans qu'il y ait eu de l'autre côté décadence et servitude pareille.

« Aussi Grégoire VII est-il à nos yeux le grand émancipateur des communes politiques; car les communes ne se développèrent peu à peu qu'en émulation et sur le modèle des communautés religieuses, émancipées par cet immortel Pontife, comme les autres le furent beaucoup plus tard chez

nous, par les rois de France. D'un autre côté, les couvents avec leurs libertés particulières, avec leurs abbés périodiquement éligibles, étaient également aux évêques ce que les membres des municipalités et les députés des associations politiques sont aujourd'hui à nos préfets dans la hiérarchie nationale. Quelles que soient les différences essentielles que comportent ces divers rapprochements, les points de similitude sont assez nombreux pour qu'il soit nécessaire de les constater, ne fût-ce que pour rappeler les liens de filiation ou de parenté collatérale qui rattachent à l'ordre religieux tous les éléments analogues de l'ordre temporel, ne fût-ce que pour raviver de part et d'autre les souvenirs d'une commune origine et hâter le moment d'une complète réconciliation. Ainsi n'est-il pas constant que la plupart de nos idées d'organisation et leur perfectionnement politique dérivent du mécanisme du gouvernement de l'Eglise? Les conciles, par exemple, ne servirent-ils pas de modèle à nos assemblées représentatives du moyen âge? et le droit canon n'a-t-il pas donné naissance à nos codes de procédure civile et de procédure criminelle?

« Pourquoi donc, je le demande maintenant, lorsque la société civile et politique dérive ainsi de la société religieuse, les institutions utiles ou nécessaires à l'une d'elles ne seraient-elles pas également avantageuses et indispensables à l'autre? »

CONCILES. Première représentation de l'humanité tout entière sans distinction de langues, de peuples et de climats. « Les conciles où s'agitèrent tant de questions de métaphysique, d'exégèse, de droit canonique, furent autant d'écoles destinées à commencer l'éducation publique des peuples modernes. » Cette remarque d'Ozana. (*La civilisation chrétienne chez les Français* pag. 10), faite au reste longtemps avant lui, est aujourd'hui un fait incontesté.

Dans ses *Etudes historiques*. (t. I, p. 314.) Châteaubriand fait ainsi le tableau saisissant du premier concile œcuménique :

« La doctrine d'Arius, » dit-il, « exigeait la convocation du premier concile œcuménique. La question théologique intéressa peu aujourd'hui, mais le concile de Nicée est resté un événement considérable dans l'histoire de l'espèce humaine. On eut alors la première idée et l'on vit le premier exemple d'une société existant en divers climats, parmi les lois locales et privées et néanmoins indépendante des princes et des sociétés sous lesquels et dans lesquelles elle était placée; peuple formé par la partie des autres peuples, et cependant issu d'eux, mandant ses députés de tous les coins de l'univers à traiter des affaires qui ne concernaient que sa vie morale et ses relations avec Dieu. Que de droits tacitement reconnus par ce bris des sceaux du pouvoir sur la volonté et sur la pensée !

« Pour la première fois encore, depuis l'

jours de Moïse, émancipateur de l'homme au milieu des nations esclaves de l'ignorance et de la force, se renouvela la manifestation divine du Sinai; comme autour du camp des Hébreux, les idoles étaient debout autour du concile de Nicée, lorsque les interprètes de la nouvelle loi proclamèrent la suprême vérité du monde, l'existence et l'unité de Dieu. Les fables des prêtres qui avaient caché le principe vivant, les mystères dans lesquels les philosophes l'avaient enveloppé, s'évanouirent; le voile du sanctuaire fut déchiré avec la croix du Christ, l'homme vit Dieu face à face. Alors fut composé ce symbole que les Chrétiens répètent, après quinze siècles, sur toute la surface du globe; symbole qui expliquait celui dont les apôtres et leurs disciples se servaient comme de mot d'ordre pour se reconnaître. En les comparant, on remarque les progrès du temps et l'introduction de la haute métaphysique religieuse dans la simplicité de la foi. « Nous croyons en un seul Dieu Père tout-puissant, créateur de toutes choses visibles et invisibles, et un seul seigneur, Jésus-Christ, Fils unique de Dieu, engendré du Père, c'est-à-dire de la substance du Père, Dieu de Dieu, engendré et non fait, consubstantiel au Père, par qui toutes choses ont été faites au ciel et sur la terre.... Nous croyons au Saint-Esprit. »

Le concile de Nicée a fait ces choses immenses; il a proclamé l'unité de Dieu et fait ce qu'il y avait de probable dans la doctrine de Platon. Constantin, dans une harangue aux Pères du concile, déclare et approuve ce que ce philosophe admet; un premier Dieu suprême, source d'un second, deux essences égales en perfections, mais l'une tirant son existence de l'autre, et la seconde exécutant les ordres de la première. Les deux essences n'en font qu'une; l'une est la raison de l'autre, et cette raison étant Dieu est aussi Fils de Dieu. Et quels étaient les membres de cette convention universelle réunie pour reconnaître le monarque éternel et son éternelle cité? Les héros du martyre, de doctes génies, ou des hommes encore plus savants par l'ignorance du cœur et la simplicité de la vertu. Spyridion, évêque de Trimitonte, gardait les moutons et avait le don des miracles. Jacques, évêque de Nisibe, vivait sur les hautes montagnes, passait l'hiver dans une caverne, se nourrissait de fruits sauvages, portait une tunique de poil de chèvre et prédisait l'avenir. Parmi ces trois cent dix-huit évêques, accompagnés des prêtres, des diacres et des acolytes, on remarquait des vétérans mutilés à la dernière persécution. Paphnuce, de la haute Thébaïde, et disciple de saint Antoine, avait l'œil droit crevé et le jarret gauche coupé; Paul de Néocésarée, les deux mains brûlées; Léonce de Césarée, Thomas de Cyzique, Marin de Troade, Rutychus de Smyrne, s'efforçaient de cacher leurs blessures, sans en réclamer la gloire. Tous ces soldats d'une immense et même armée ne

s'étaient jamais vus; ils avaient combattu sans se connaître, sous tous les points du ciel, dans l'action générale, pour la même foi. Entre les hérésiarques se distinguaient Eusèbe de Nicomédie, Théognis de Nicée, Maris de Chalcedoine, et Arius lui-même, appelé à rendre compte de sa doctrine devant Athanase qui n'était alors qu'un simple diacre attaché à Alexandre, évêque d'Alexandrie.

« Des philosophes païens étaient accourus à ce grand assaut de l'intelligence. Vous venez de voir que Constantin même, dans une harangue, s'expliqua sur la doctrine de Platon. Un vieillard laïque, ignorant et confesseur, attaqua l'un de ces philosophes fastueux, et lui dit tout le christianisme en peu de mots: « Philosophe, au nom de Jésus-Christ, écoute: Il n'y a qu'un Dieu qui a tout fait par son Verbe, tout affirmé par son Esprit; ce Verbe est le Fils de Dieu, il a pris pitié de notre vie grossière, il a voulu naître d'une femme, visiter les hommes et mourir pour eux. Il reviendra à nous juger selon nos œuvres. »

« Constantin ouvrit en personne le concile le 19 juin, l'an 325. Il était vêtu d'une pourpre ornée de pierreries; il parut sans gardes et seulement accompagné de quelques Chrétiens. Il ne s'assit sur un petit trône au fond de la salle, qu'après avoir ordonné aux Pères qui s'étaient levés à son entrée, de reprendre leurs sièges. Il prononça une harangue en latin, sa langue naturelle et celle de l'empire; on l'expliquait en grec. Le concile condamna la doctrine d'Arius malgré une vive opposition, promulgua vingt canons de discipline, et termina sa séance le vingt-cinquième d'août de cette même année 325. Transportez-vous en pensée dans l'ancien monde pour vous faire une idée de ce qu'il dut éprouver, lorsqu'au milieu des hymnes obscènes, enfantines ou absurdes à Vénus, à Bacchus, à Mercure, à Cybèle, il entendit des voix graves chantant au pied d'un autel nouveau: « O Dieu! nous te louons! ô Seigneur! nous te confessons! ô Père éternel, toute la terre te révère! » La prière latine composée pour les soldats n'était pas moins explicite que l'hymne de saint Ambroise et de saint Augustin.

« L'esprit humain se dégagait de ses langes; la haute civilisation, la civilisation intellectuelle sortie du concile de Nicée, n'est plus retombée au-dessous de ce point de lumière. Le simple catéchisme de nos enfants renferme une philosophie plus savante et plus sublime que celle de Platon. L'unité d'un Dieu est devenue une croyance populaire; de cette seule vérité reconnue date une révolution radicale de la législation européenne, longtemps faussée par le polythéisme, qui posait un mensonge pour fondement de l'édifice social. »

Assemblées représentatives de toute la chrétienté, les conciles ne traitaient pas seulement les matières purement religieuses.

Tout en proclamant le dogme de l'unité de Dieu et de l'immortalité de l'âme, ils appliquaient incessamment à la société tout entière les principes de la morale chrétienne. C'est ainsi qu'ils posèrent peu à peu les bases fondamentales du droit public et décrétèrent la plupart des lois qui passaient des canons des conciles dans la législation civile. Rien n'échappait à leur sollicitude universelle. Déracinant insensiblement les abus les plus petits comme les plus grands, ils fondaient sur les mœurs mêmes des peuples toutes ces institutions bienfaisantes et civilisatrices dont notre siècle s'enorgueillit, tout en ayant presque complètement oublié la sainteté de leur première origine. Institutions civiles, administratives, judiciaires, économiques, industrielles, commerciales, les conciles embrassaient tout, réglaient tout; et nos premières lois, comme les *Capitulaires* de Charlemagne, par exemple, ne sont presque en totalité que le texte même des canons des conciles.

En effet, les conciles avaient pour ainsi dire deux parties, deux aspects. Le premier, relatif au dogme, à la foi, à la morale, à la discipline et au culte religieux; le second, spécialement consacré aux choses de l'ordre civil et politique. C'est ce qu'on peut voir principalement dans les conciles nationaux de la France et dans ceux de l'Espagne. C'est en parlant de ces derniers que M. Daniello fait les réflexions suivantes :

« La première session où assistait le clergé seul était uniquement consacrée aux choses de Dieu, de la religion et de l'Eglise. La seconde s'étendait aux affaires de la monarchie, de l'Etat et des peuples. Les affaires de l'Eglise étant décidées, dit le concile de Léon de l'an 1020 dans son canon 6, que l'on juge celles du roi et des peuples ensuite.

« Ce fut dans la ville de Tolède, capitale de l'empire des Goths, que se tenaient d'abord ces conciles à la fois religieux et politiques, qui étaient de véritables assemblées nationales, telles qu'elles devraient être toutes, et commençant par le principe qui est Dieu et son culte, pour finir par la fin qui est la société, le roi, l'homme, leur tranquillité, leur bonheur, leur salut. Telle fut l'origine de la monarchie, des lois et des cortès espagnoles. Cette origine explique l'attachement religieux que la nation a toujours eu pour elles. En effet, nulle source de représentation nationale ne fut plus respectable et plus légitime. Le concile commençant à l'alpha pour finir à l'oméga, faisait dériver la loi de sa source naturelle, c'est-à-dire de la religion et de Dieu; et voilà ce qu'étaient les premières assemblées religieuses et politiques de l'Espagne. Le clergé délibérait seul pendant la première session, la session religieuse; à la seconde, il admet d'abord quelques grands, plus tard même quelques personnes du tiers état; mais même, avant l'admission du tiers aux délibérations, on avait coutume, d'après

d'anciens usages germaniques ou espagnols, de soumettre les grandes mesures à une sorte d'approbation de la foule. Dans le commencement du XVIII^e siècle, l'ambassadeur de France, l'archevêque d'Embrun, trouva encore cet usage subsistant à Madrid, mais pour la forme uniquement, car depuis Charles-Quint et la défaite des *comuneros* à Villalar, les cortès, ou du moins leur puissance, avaient été à peu près supprimées, et une grande partie des libertés, des *fueros* ou privilèges municipaux, abolis. Tout ce qui subsistait de ces derniers s'était réfugié dans les montagnes des Basques, où Espartero vient de les détruire complètement. C'était le dernier débris de l'ancienne Espagne, et la date de leur destruction sera une triste époque dans l'histoire des provinces et des montagnes vascongades.

« Mais revenons à nos conciles nationaux et catholiques, et avant de passer outre, remarquons cette particularité importante qu'ils commençaient par Dieu pour finir au peuple. En effet, si, d'une part et pour la forme du moins, le concile, en terminant sa session politique, soumettait à l'approbation du peuple les grandes mesures qu'il avait adoptées, d'un autre côté le roi, prenant une certaine initiative, ouvrait cette même session par la présentation d'un cahier contenant les questions sur lesquelles la couronne désirait appeler l'attention et les délibérations de l'assemblée. De sorte que, comme nous l'avons déjà dit, le thème du concile commençait à l'alpha pour finir à l'oméga et embrassait toutes choses entre ces deux limites divines.

« Les commencements de chaque session, nous dit Marina dans sa *Théorie des cortès*, étaient consacrés à discuter des matières de discipline ecclésiastique, à confirmer les dogmes établis, à condamner les erreurs, à rétablir l'observance des canons et à veiller à la réforme des mœurs. C'était donc dans ces assemblées que les chefs de l'Eglise exerçaient la juridiction du ministère sacerdotal, déployaient leur autorité alors indépendante de tout autre pouvoir, et jugeaient définitivement les causes qui devaient leur être soumises, sans l'intervention d'aucun magistrat civil.

« Parfois quelques rares laïques assistaient aussi, mais il leur était interdit de voter et de délibérer sur les matières dont s'occupait l'assemblée : c'étaient pour la plupart des ducs, des comtes palatins ou des gouverneurs de province. Ils siégeaient en qualité de témoins pour prouver la connaissance des résolutions des Pères du concile et assurer de leur exécution l'exécution de leurs décrets.

« Après les causes de l'Eglise, on commençait à délibérer sur les points les plus importants de la constitution politique du royaume; on examinait les intérêts et les obligations du monarque, et enfin on songeait à assurer les bases de la prospérité pu-

« blique. Alors le congrès changeait de nature, et après avoir représenté l'Eglise il représentait la nation et l'Etat. Les prêtres cependant continuaient à siéger dans l'assemblée, et ils y conservaient voix délibérative, non pas tant en qualité de ministres du sanctuaire que de citoyens éclairés et vertueux. On écoutait, on respectait leurs opinions; on prêtait une grande attention à leurs discours, et on déférait presque toujours à leurs avis.

« Et c'était dans ces assemblées que se décidaient les élections des rois, quand la monarchie espagnole était élective; c'est là aussi que s'arrêtaient les formes qui devaient être observées dans ces élections, les lieux où elles devaient se faire et les personnes qui devaient concourir à la solennité; c'étaient elles qui statuaient sur les devoirs des princes et sur les obligations sacrées qu'ils contractaient au jour de leur couronnement. Les rois eux-mêmes étaient contraints de se soumettre à leurs jugements.

« Au milieu du bouleversement de ces nouvelles sociétés, quel eût été, » ajoute Marina, « le sort de l'Espagne, si les princes visigoths n'eussent considéré la religion comme une ancre sacrée, sur laquelle ils devaient appuyer le vaisseau de leur monarchie naissante, s'ils ne se fussent servis des talents et de l'influence du clergé pour opposer un rempart inexpugnable à l'insubordination de leurs sujets barbares, qui, divisés entre eux, menaçaient incessamment de renverser l'Etat mal affermi.

« En accordant aux ecclésiastiques cette marque de confiance, les Visigoths ne firent que suivre l'exemple que leur avaient donné les Saxons, les Bavares, les Lombards et les Francs. Tous ces peuples, en effet, avaient déféré aux talents du clergé le soin de créer les bases fondamentales de leur nouvelle monarchie; mais plus heureusement que la plupart de ces nations conquérantes, le succès qu'ils obtinrent surpassa de beaucoup leurs espérances. L'Eglise d'Espagne, dans le moyen âge, fut illustrée par une suite non interrompue d'hommes irréprochables et éclairés, dont l'existence est assurée par des fastes, des conciles et une collection de canons ecclésiastiques qui honorent également leurs talents et leur caractère. Le *Code visigoth* et les *Lois fondamentales* de la monarchie sont des témoignages certains de la manière brillante dont les prélats espagnols ont rempli la tâche qu'ils s'étaient imposée.»

« Voilà ce que, conformément à l'histoire, pense un savant espagnol de l'influence salutaire du clergé sur les premiers conciles, et les premières institutions de la monarchie de cette contrée.

« Voici maintenant ce qu'en pense à son tour un écrivain français, notre contemporain, auteur d'une histoire d'Espagne, et qui ne peut certes pas être accusé d'enthousiasme envers le vieux temps. En parlant

comme il fait dans le passage que nous allons citer, l'auteur a même l'intention de blâmer, mais tout en blâmant il constate les faits de l'histoire, et c'est l'histoire qu'il nous faut. Il dit donc, en parlant des conciles qui nous occupent, et des laïques que l'on y admettait dans la première session : « Ces nobles palatins, admis ou plutôt tolérés dans le concile, où leur droit de présence n'était que personnel et non héréditaire, ne paraissent pas y avoir exercé une grande influence. Le droit de convoquer le concile, l'initiative et la désignation des affaires à traiter sont dévolus au roi. Aux évêques et au clergé appartient la véritable discussion des affaires, la rédaction des lois, le gouvernement enfin dans son acception la plus pratique à la fois et la plus haute. Les affaires ecclésiastiques et séculières, d'abord confondues, finirent par être séparées. On traite celles-là dans les trois premiers jours du concile, et les laïques n'y sont point admis, tandis que le clergé est admis de droit à la discussion des intérêts laïques. Ainsi l'Eglise se passe de l'Etat, et l'Etat ne peut se passer de l'Eglise.

« L'attitude du monarque dans ces diètes ecclésiastiques était assez humble, surtout lorsqu'un usurpateur venait implorer du clergé cette sanction morale dont le succès même ne le dispensait pas. Du reste, le besoin mutuel que ces deux grands pouvoirs, le trône et le clergé, avaient constamment l'un de l'autre, rendit leurs rapports faciles. Les évêques, tout en accordant de bonne grâce au monarque les services qu'il réclamait d'eux, se servaient à leur tour de l'appui du bras séculier pour donner force à leurs décrets. »

« Voilà donc quel était l'objet des conciles; voici maintenant quelle était leur tenue. Au lever du jour les portiers de la cathédrale de Tolède ouvraient une seule porte pour n'y admettre que ceux qui avaient droit d'assister au concile. Bientôt les évêques entraient en corps et s'asseyaient, les métropolitains d'abord, puis les suffragants, selon l'ordre de leur consécration.

« Puis venaient les prêtres appelés au concile, qui s'asseyaient derrière les évêques, et les diacres qui se tenaient devant eux. Venaient enfin les scribes avec le petit nombre de laïques auxquels l'entrée était accordée. On fermait les portes, et l'archidiaque de la cathédrale invitait tout le monde à se relever; on lisait la profession de foi des quatre premiers conciles œcuméniques, et les canons qui avaient rapport aux matières qu'on allait traiter, et un discours du métropolitain le plus âgé ouvrait enfin la séance; personne ne pouvait sortir avant qu'elle fût terminée. Les discussions violentes étaient défendues, sous peine d'exclusion du concile et d'excommunication pour un an; enfin les décisions de l'assemblée, signées par les évêques, étaient remises au roi, pour être confirmées par lui. Le roi assistait au concile, et, comme nous

l'avons déjà dit, remettait d'ordinaire aux évêques, après une courte harangue, le cahier des matières à traiter.

« Nous avons vu que c'était dans le concile que se décidaient les élections des rois; c'était dans le concile aussi qu'elles recevaient leur sanction.

« Au moment de leur avènement au trône, » dit Marina, « les rois se présentaient à l'assemblée générale pour y jurer solennellement le maintien des lois fondamentales de la monarchie, dont ils étaient responsables. Ils entraient dans ces assemblées revêtus de l'appareil le plus majestueux; mais en même temps ils affectaient de témoigner le plus profond respect à l'auguste congrès. »

« L'appareil n'était pas toujours aussi majestueux devant le concile que le dit ici Marina, puisque, d'après Mariana, on en a vu de très-illustres venir se présenter devant lui à genoux, le front courbé et les larmes dans les yeux. Le roi ne se croyait inviolable et sacré qu'après cette cérémonie, par laquelle il devenait, aux yeux de la nation, l'oint du Seigneur, auquel il était interdit de toucher : *Nolite tangere christos meos.* (Psal. civ, 15.)

« Les Pères du concile ajoutaient : « Qui conque parmi nous ou parmi tous les habitants de l'Espagne, violera par quelque complot le serment qu'il a prêté de conserver la vie au roi pour le bien de la patrie et de l'empire goth, quiconque attentera à ses jours et le dépouillera de son pouvoir, quiconque enfin, par une ambition tyrannique aura usurpé le trône, qu'il soit anathème devant Dieu et les anges, et retranché de l'Eglise catholique et de la société des Chrétiens, lui et tous ses complices. »

« Cet anathème solennel est répété trois fois dans les mêmes termes. A la troisième on ajoute : « Et qu'il n'entre pas en partage avec les justes, mais avec le diable et ses anges, et qu'il soit condamné avec ses complices à d'éternels tourments; et s'il vous plaît aussi, à vous peuples, qui êtes présents, confirmez par votre voix cette sentence trois fois répétée. »

« Et tout le clergé et tout le peuple s'écriaient d'une seule voix : « Que celui qui violera cette sentence soit anathème et *maranatha* (c'est-à-dire perdition) jusqu'à l'arrivée du Seigneur, et qu'il ait le lot du Judas Iscariote. »

« Après s'être ainsi adressé au peuple, le concile s'adressait au roi lui-même et lui disait : « Toi, monarque présent et tous ceux qui viendront après toi, nous vous conjurons avec l'humilité convenable de régir avec piété et justice les peuples que Dieu vous confie, et de régner avec humilité de cœur et avec l'amour de ce qui est bien. Que nul de vous, dans les causes capitales, ne rende seul une sentence; que ce soit d'après le vœu du peuple et l'avis des juges, afin que le crime soit manifesté par un jugement solennel. « Réglez avec mansuétude.

« Nous portons aussi ce décret sur les rois à venir; que si l'un d'eux se révolte contre les lois, et exerce sur ses sujets un empire cruel et tyrannique, l'anathème du Seigneur soit sur lui. »

« Ce concile, le 14^e de Tolède, qui se tint ainsi, se tint en 633. On voit de là que, pour trouver des institutions et des assemblées sages, fermes, libérales, avec des garanties suffisantes pour la sûreté, pour l'inviolabilité de la couronne et contre l'abus du pouvoir, l'Espagne n'a pas besoin de se jeter dans la carrière des révolutions; il lui suffit de se replier sur elle-même de remonter à son origine. Chez elle, comme chez bien d'autres nations, c'est la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est moderne. »

CONFESSION.—Peuples, voulez-vous que Dieu prenne pour vous rendre justice entre eux, regardez comment Dieu vous la rend à vous-mêmes. Il a établi en son Eglise un tribunal; et sur la parole de ce tribunal il a écrit avec le sang du Sauveur versé sur le Calvaire : « Rédemption par la pénitence. » Là, l'homme a dit à l'homme : Mon âme est triste jusqu'à la mort, et elle vient s'épancher dans la terre parce qu'elle sait que tu as beaucoup aimé l'homme. Qu'il te touche de ta main la plaie de mon cœur. Médecin des âmes, Christ, commande de me racheter à la vie. Je suis venu, et me voilà devant toi. Ne reconnais-tu pas ton frère, brebis perdue de l'Evangile? Alors le prêtre se prosternant aux pieds de son frère, embrassa ses genoux et se couvrit de ses larmes en disant : Dieu te fait grand parmi les hommes, car tu n'as point douté de son amour. Aujourd'hui c'est moi qui porte la plaie de ton cœur sur le mien et qui en rendrai compte au Seigneur. Laisse-moi donc prier à tes genoux, pauvre enfant prodigue : N'est-ce pas à toi, Seigneur, notre Père réserve toutes les joies de la terre et des célestes banquetts? Et le Sauveur était assis entre ces deux hommes, et le sang de Dieu coulé de côté les rachetait l'un par l'autre. Le prêtre, après avoir longtemps prié vit le sang couler des plaies divines. Il le recueillit sur ses lèvres, et y mêlant le sien, il y trempa le doigt et marqua d'une croix rédemptrice le front de son frère. Alors la plaie que lui-ci portait à son cœur disparut, et à sa place jaillit un rayon de lumière : l'Espérance Saint l'avait fécondé. Et ces deux hommes, après avoir ensemble beaucoup pleuré, célébrèrent une hymne de louange au Seigneur et se séparèrent. Mais ils étaient unis dans l'éternité; car l'un portait dans son sein le mystère de la vie de l'autre et en échange il s'était offert à Dieu pour expier à la place de son frère. Le juge avait pris sur lui le crime du coupable; et le coupable absous, s'en allait racheté par l'amour du juge. Voilà la justice de Dieu : c'est la Rédemption.

La confession a pour base le principe de la solidarité entre Dieu et l'homme par

solidarité de tous les hommes entre eux. Elle touche donc à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus sacré dans la vie de l'humanité. Tout péché, même accompli seulement au fond de la conscience, ne nuit pas seulement à nous-mêmes, mais à tous nos frères. Il ne peut donc être effacé, expié que par la confession. C'est la justice sociale basée sur la Rédemption.

« Cette institution, » dit M. Gerbet, « est, sous plusieurs rapports, dans une intime harmonie avec le plan du christianisme : si la génération parfaite de l'homme ne doit s'accomplir que dans le ciel, néanmoins elle est déjà sur la terre à l'état de germe. Nous sommes, dit saint Jacques, un certain commencement de créature. Saint Paul nous compare à des semences enfouies au fond de la terre. Or, la régénération totale de notre nature se compose d'autant de régénérations particulières qu'il y a d'infirmités et de vices dans votre être malade et désordonné. Nous sommes blessés, dans notre intelligence, dans notre amour, dans notre force, dans les relations de notre corps avec notre âme, en un mot, dans toutes nos puissances, et c'est pourquoi le Christ, tout couvert de plaies après sa flagellation, apparaît comme le représentant de l'humanité, et il fut dit de lui : *Voilà l'homme*. Il doit donc exister, dans ces institutions chrétiennes, des éléments divers de régénération, des germes particuliers correspondant à tous les germes de désorganisation dont notre nature est atteinte.

« Parmi ces diverses perturbations de notre être, il en est une qui est d'autant plus active qu'elle est moins remarquée, c'est la dés-harmonie qui existe en nous entre la pensée et la parole. Elles devraient être naturellement unies ; car, de même que le Fils éternel de Dieu est à la fois l'Intelligence et la Parole du Père, de même l'homme produit aussi du fond de sa substance sa pensée, qui est la parole de l'âme et qui tend à se transformer en parole extérieure, en vertu des lois de notre double nature spirituelle et corporelle. Si nous étions dans un état parfait, cette harmonie de la pensée et de la parole serait complète et permanente. Non-seulement toute parole serait l'expression vraie, candide et pure de nos pensées, mais encore toute pensée se revêtirait de la parole extérieure, pour reproduire et circuler dans la société des autres âmes ; mais il n'en est point ainsi. La pensée de nos fautes se creuse, au fond de notre âme, un recoin dans lequel elle se cache en silence ; espèce d'ancre ténébreux et sourd, où la lumière de la parole ne pénètre pas, et d'où ne s'échappe aucun son. Pour qu'il y ait, sous ce rapport, un commencement de régénération en nous, il faut que cette division de la pensée et de la parole cesse à quelque degré. La confession est le germe divin de leur harmonie renaissante.

« Telle est une des raisons les plus secrètes du bien-être qu'elle fait éprouver à l'âme. Il en est à quelques égards de la sa-

tisfaction morale comme de la satisfaction physique : sa cause sensible et manifeste se rattache à plusieurs causes cachées. Lorsque nous avons pris de la nourriture, la cause immédiate de la satisfaction que notre organisme ressent est l'apaisement du besoin de la faim ; mais ce besoin n'a pu être achevé sans que les aliments se soient mis en rapport par leur action intime, avec les ressorts les plus imperceptibles de la vie organique. De même, la confiance d'avoir recouvré la paix avec Dieu, voilà la cause générale et sensible de la satisfaction que la confession rend à l'âme ; mais cette paix avec Dieu ne s'établit pas en nous, sans que les puissances de notre nature soient aussi pacifiées et harmonisées les unes avec les autres dans leurs plus intimes relations. Quand l'accord divin de la pensée et de la parole renait par la confession, l'instinct spirituel qui aspire à cet accord, ce noble et doux instinct, qui a de si profondes racines en nous, s'épanouit, et en reflorissant mêle le parfum qui lui est propre à l'atmosphère pacifique et sereine dont l'âme est enveloppée.

« Mais cette pratique purificatrice ne rétablit pas seulement la coordonnance, la sainte société de nos pensées et de nos paroles ; elle rétablit aussi en germe et sous un rapport très-important, l'harmonie de chaque âme avec la grande société des âmes. Si le feu de la charité les embrasait universellement, il les transformerait au point de les rendre chacune d'elles transparente pour toutes les autres. Un poète a dit qu'au jugement dernier tous les hommes auraient comme des corps de verre qui laisseraient pénétrer les regards de tous dans le cœur de tous. Si cette fiction est pleine de vérité pour le jour de la justice, elle l'est surtout appliquée au règne de l'amour. La transparence des âmes est un des spectacles du ciel ; nulle pensée ne se voile dans les splendeurs de l'éternelle union. Dieu a voulu que les étoiles se renvoyassent mutuellement leurs rayons comme une parole lumineuse qui unit les mondes ; si chacune d'elles retenait quelques-uns des siens, et laissait voir aux autres étoiles, dans le sein de son orbe resplendissant, une tache noire et livide, au signe on pourrait dire que l'harmonie des sphères est troublée ; ainsi en est-il des âmes humaines, dans le cercle de la vie terrestre. Chacune d'elles retenant en soi la parole qui porterait aux autres la connaissance de ses péchés, a par là même un côté nocturne, une tache qui dérobe aux regards quelque chose de ce qui est en elle ; elle s'isole, sous ce rapport, elle se fait une demeure à part dans l'ombre, elle est seule, mais l'instinct de l'union lutte dans cet isolement plein de tristesse, et vide d'amour. A mesure que les liens de famille ou d'amitié rapprochent les cœurs, les confidences réciproques s'épanchent, les âmes se révèlent aux âmes, le côté ténébreux de chacune d'elles s'amoindrit, la transparence recommence à quel-

ques degrés, et elle doit se reproduire surtout dans la société spirituelle où les âmes reconnaissent leur fraternité divine et renouent une céleste amitié. Suivant cette tendance, s'il était possible de la réaliser dans toute son étendue, chaque fidèle ouvrirait toute son âme à tous ses frères. Quelque chose d'analogue se reproduit dans la primitive Eglise, alors qu'on ne naissait pas chrétien, mais qu'on le devenait, alors que l'on acceptait le baptême d'eau comme une préparation prochaine au baptême de sang, et que la communauté chrétienne était une espèce de grand monastère, où chaque fidèle creusait sa fosse, et qui avait pour toit un immense échafaud. Mais hors de cet état exceptionnel, la pratique de la confession publique, même limitée à certains cas, aurait généralement trop d'inconvénients ; la malignité en abuserait et l'innocence pourrait en être troublée. Toutefois l'esprit d'amour que le Christ a légué à son Eglise n'en exige pas moins que nul membre de la grande famille des âmes ne s'en sépare par un sinistre et impénétrable secret : cet esprit d'union ne pouvait permettre qu'une âme se créât, en faveur de ses prévarications, une solitude ténébreuse et menaçante, dans le sein même de la société de lumière et d'amour. Il fallait que, par quelque côté du moins, toute âme devint diaphane. Comment cette exigence du principe d'amour pouvait-elle se concilier avec le principe de sagesse qui défend des révélations imprudentes et une publicité dangereuse ? Le Christ a pourvu à cette conciliation par l'institution sacramentelle, par laquelle s'unissent le secret et la manifestation, l'ombre et la lumière. Le fidèle ouvre son âme aux regards de l'Eglise, dans la personne du ministre qui en est l'organe. La confession est à la fois particulière et sociale. L'âme recouvre le don de la transparence, mais d'une transparence encore imparfaite et voilée, prélude terrestre de la transfiguration lumineuse que Dieu lui a promise. Cette union de toutes les consciences dans une espèce de conscience commune où chacune d'elles vient se réfléchir, est un puissant lien de charité. L'influence de ce sentiment est moins visible dans nos cités, où tant de Chrétiens de nom se mêlent aux Chrétiens réels ; mais prenez une paroisse généralement catholique, comme il en existe toujours ; scrutez son caractère intime, et vous verrez que l'esprit de fraternité est merveilleusement soutenu, rassuré, embelli par cette pensée que toutes les fautes qui tendent à diviser les cœurs, sont déposées dans un centre commun, où elles sont à la fois corrigées par la justice et absorbées dans la miséricorde.

« Cette institution tient d'ailleurs à l'essence même de la société que le Christ a

fondée. Toute société est instituée pour communiquer à chacun de ses membres la force dont il est dépourvu lorsqu'il est abandonné à lui-même. Si l'impulsion sociale nous manque, nous pouvons nous traîner et nous agiter, mais nous ne marchons pas, cela est surtout vrai de la société spirituelle. Dans la société temporelle, qui a pour objet principal la satisfaction des intérêts, l'individu en a lui-même un principe moteur, le désir des jouissances. Mais dans la société spirituelle, qui a pour but la subordination du désir des jouissances à la loi de charité, l'homme au lieu de trouver dans son individualité un principe d'excitation, correspondant à ce but, y trouve au contraire une cause terrible d'engourdissement et d'inaction dans la prédominance des penchants sensuels sur les instincts moraux. Or si l'Eglise du Christ est destinée à communiquer à chacun de nous sa force sociale dans cette grande lutte morale qui est le fond de la vie, comment croire qu'elle nous retire cette force, sur le point même où son impulsion la plus puissante nous est le plus nécessaire ? Où avons-nous le plus besoin d'être éclairés, excités, soutenus, que dans la guérison ou la résurrection de nos âmes, dans nos efforts pour passer de la maladie à la santé, de la mort spirituelle à la vie ? Combien d'illusions de conscience à prévenir ou à dissiper ! l'homme est placé entre la présomption et le désespoir ; et le remords, quand il s'éveille, attend souvent des paroles consolantes pour se transformer en repentir. La convalescence morale demande des soins attentifs et assidus comme la convalescence physique. Les exhortations générales, qui s'adressent à tous, ne sauraient suppléer à l'efficacité d'une parole qui se particularise pour chaque homme, selon les besoins de son âme, qui s'insinue tout-à-la-fois dans ses plus secrets replis. Entre les plus admirables discours de morale et les conseils les plus simples donnés en réponse à l'aveu des fautes, il y a, sous le rapport de l'influence réelle, toute la différence qui existe en un cours public d'hygiène et les prescriptions du médecin qui veille au chevet du malade. Le préfet qui fait de sages règlements pour les hôpitaux, pourvoit sans doute au soulagement des êtres souffrants qu'ils renferment ; ceux-ci pourtant seraient encore bien à plaindre, s'ils n'avaient pas des sœurs de charité pour retourner leurs lits et pour leur faire boire des consolations avec des remèdes. Le prêtre dans la confession est l'infirmier, le *Père serviteur* des âmes : glorieuse domesticité qui date de cette parole : « Le Fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. » (*Matth. xx, 28.*)

« Cette institution, nous venons de le voir, concourt à la triple efficacité de la régénération de l'homme ; sous le rapport de la vérité, elle rétablit en germe l'harmonie de la pensée et de la parole ; sous le rapport de la charité, elle commence à réaliser,

sous des conditions possibles sur la terre, l'âme communication des âmes ; sous le rapport de la puissance, elle dispense à chaque chrétien la force morale de la société chrétienne tout entière. Si à ces propriétés de la confession nous joignons ses autres affinités avec le fond du christianisme, si nous nous rappelons, d'une part, que cette pratique a été figurée, pressentie, ébauchée, dans les diverses phases de l'ancienne loi, et d'autre part, que, dans le plan du christianisme, tel qu'il résulte de l'incarnation du Verbe, la grâce de rémission des fautes doit s'incorporer dans un rite extérieur, il nous sera difficile, dans la merveilleuse coordonnance de toutes ces analogies, de ne pas reconnaître que cette institution a dû faire partie de l'héritage que le Christ a laissé à la terre. Dans l'Eglise, que les saints docteurs appellent le jardin mystérieux des âmes, arrosé du sang du Rédempteur et ombragé de sa croix, le sacrement purificateur, dont la confession est la base, devait s'élever comme un arbre divin qui attire, qui absorbe les miasmes malfaisants, les convertit en sa sève féconde, et se couronne de fleurs dont l'aspect réjouit les anges mêmes dans les cieux.

« Ne nous étonnons donc point lorsque nous lisons dans l'Evangile ces solennelles paroles : « Recevez l'Esprit-Saint ; ceux dont vous remettrez les péchés, les péchés seront remis ; ceux auxquels vous les retiendrez, ils seront retenus. » Dans ce décret suprême qui constitue la pénitence chrétienne, le Christ insiste sur la vérité que les Juifs avaient le plus de répugnance à croire. Ce qui les choquait, ce n'était pas la nécessité de la confession. Que cette pratique fût le préliminaire obligé pour obtenir de Dieu la rémission des fautes, c'était un point universellement admis par eux, c'était là une vérité qu'ils connaissaient d'avance ; mais le pouvoir de remettre les péchés, mais ce privilège de Dieu accordé à des hommes, voilà ce qu'il était nécessaire d'annoncer bien explicitement : car les docteurs de la loi avaient dit du Christ lui-même lorsqu'il avait absous le paralytique : « Qu'est celui-ci qui dit des blasphèmes ? Qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul ? » et nous voyons par plusieurs passages de l'Evangile, que les apôtres sans se révolter contre les paroles du divin maître, partageaient souvent la surprise qu'elles excitaient parmi les Juifs. Il fallait donc leur assurer, par une déclaration bien formelle, le pouvoir nouveau qui leur était confié. Le reste était suffisamment entendu, d'autant plus que la distinction entre les cas où les péchés devaient être remis, et ceux où ils devaient être retenus, supposait une confession préalable. »

« Sans cette institution salutaire, » dit Chateaubriand, « le coupable tomberait dans le désespoir. Dans quel sein déchargerait-il le poids de son cœur ? Serait-ce dans celui d'un ami ? Eh ! qui peut compter sur l'amitié des hommes ? Prendra-t-il les déserts

pour ses confidants ? Les déserts retentissent toujours pour le crime du bruit de ces trompettes que le parricide Néron croyait ouïr autour du tombeau de sa mère. (TACIT. *Hist.*) Quand la nature et les hommes sont impitoyables, il est bien touchant de trouver un Dieu prêt à pardonner : il n'appartenait qu'à la religion chrétienne d'avoir fait deux sœurs de l'innocence et du repentir. »

Les plus grands adversaires du catholicisme proclament eux-mêmes à l'envi les bienfaits de la confession.

« On peut, » dit Voltaire, « regarder la confession comme le grand frein des crimes secrets. La confession est une institution divine, qui n'a eu de commencement que dans la miséricorde infinie de son auteur. Elle est admirablement calculée pour disposer au pardon les cœurs ulcérés par la haine et pour engager ceux qui sont coupables d'injustices à restituer. » (*Dict. philos.*, art. *Catéch.*)

« Il n'y a peut-être pas d'établissement plus utile ; la plupart des hommes, quand ils sont tombés dans de grands crimes, en ont naturellement des remords ; s'il y a quelque chose qui les console sur la terre, c'est de pouvoir être réconciliés avec Dieu et avec eux-mêmes. » (*Remarques sur Olympe.*)

« Que de restitutions, » dit J.-J. Rousseau, « que de réparations la confession ne fait-elle point faire chez les Catholiques ! » (*Emile*, l. iv, p. 52, 1793.)

« La confession, » dit Napoléon, « est d'institution divine ; elle est nécessaire ; en se faisant connaître à autrui, nous apprenons à nous connaître ; c'est un supplément et un auxiliaire admirable de la conscience ; la confession est un émétique trop nécessaire à la pauvre humanité pour ne pas être l'institution médicale du Dieu réparateur de l'âme ; par la confession on s'affermir dans le bien, on connaît à fond le mal, on s'en sépare, on s'unit à Dieu, cela est incontestable. » (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de BEAUTERNE, ch. 9, p. 141.)

CONFRÉRIES. — Le christianisme ne se borna pas à créer l'homme moral et à étendre ses bienfaits dans l'ordre purement spirituel. Il descendit jusque dans les détails économiques, et apporta à la société une puissance collective d'association dont la source est dans l'esprit chrétien. C'est ainsi qu'il fonda pour tous les ordres de professions industrielles ces pieuses confréries qui bâtissaient des cathédrales, des hospices, construisaient des ponts, établissaient des routes, en un mot se dévouaient à l'accomplissement de toutes les œuvres utiles. Plus tard, ces confréries se transformèrent en communautés d'art et de métiers, et persistèrent ainsi jusqu'à la révolution de 1789. Il serait impossible d'énumérer tous les services rendus à la société, au commerce et à l'industrie par ces associations dont la perte est à jamais déplorable, et dont la résurre-

tion pourrait seule résoudre les grandes questions économiques qui agitent si profondément les classes ouvrières de notre époque.

« Pendant que les seigneurs féodaux n'élevaient d'autres monuments que des châteaux, » dit M. Albert du Boys, « et des places fortes, pendant qu'ils entravaient l'industrie en tyrannisant les artisans des villes, et en rançonnant sans pitié les marchands qui passaient dans les campagnes, les évêques protégeaient les marchands et les ouvriers en les réunissant en corporations, et non-seulement ils élevaient des églises et des monastères, mais ils présidaient encore à toutes les constructions qui pouvaient contribuer à la commodité du plus grand nombre des habitants, à l'embellissement de leurs villes et au soulagement de toutes les souffrances (313).

« C'est ainsi que saint Hugues, après avoir fait rendre à son peuple les privilèges que Guigues III leur avait confisqués pendant quelque temps, parvint à faire exécuter beaucoup d'ouvrages d'art dont l'utilité, sous le rapport même purement administratif, ne saurait être contestée. Saint Hugues alla au-devant des désirs de ses concitoyens et des besoins nouveaux du temps où il vivait, en formant l'entreprise d'établir un pont entre Saint-Laurent et Grenoble.

« Comment ce grand évêque put-il encore subvenir à tant de dépenses d'administration civile ? comment put-il achever la construction du grand pont de pierre, qui des deux villes n'en faisait plus qu'une seule ? comment créa-t-il encore d'autres édifices pour des établissements de charité ? Certes, il n'avait alors aucune des ressources que la civilisation moderne met à la disposition des maires et des préfets de nos jours. Ce singulier phénomène a dû fixer notre attention et devenir l'objet de nos recherches ; nous n'avons pu en trouver l'explication que dans l'esprit religieux de ces temps reculés. C'était un puissant levier pour qui savait le mettre en œuvre. A cette époque, la foi, suivant la parole de l'Évangile, transportait réellement les montagnes, car elle transformait leurs flancs de marbre et de granit en cathédrales gothiques, masses grandioses, où son génie inspirateur éclatait de toutes parts, véritables *poèmes épiques en pierres*, comme l'a dit un écrivain moderne ; et quand nous disons que la foi opérait ces merveilles, nous nous servons d'expressions littéralement exactes, ainsi que nous allons le démontrer.

« Au temps des croisades, tous les fidèles, même ceux qu'animait une piété ardente et sincère, n'allèrent pas au delà des mers, et ne prirent pas part à la conquête du tombeau de Jésus-Christ ; mais soit pour se

racheter aux yeux de l'opinion de leur pacifique inertie, soit pour satisfaire aux désirs de leur conscience, qui, stimulée par l'enthousiasme général, leur reprochait de ne rien faire pour Dieu, tandis que tant d'autres allaient se dévouer au martyr sur les rives du Jourdain, les Chrétiens d'Europe, restés dans leurs foyers, formèrent de saintes confréries qui, pour contribuer au moins indirectement au succès de la guerre sainte, se mirent à construire des ponts et des chemins destinés à faciliter les communications, ainsi que des hospices où les croisés et les pèlerins étaient reçus ; d'autres, surtout après la première croisade, se consacrèrent à bâtir des églises. Laissons parler ici M. l'évêque de Belley, qui dans un ouvrage plein de science et de talent, a habilement résumé tous les documents du moyen âge relatifs à ces pieuses associations.

« Les Souverains Pontifes, qui ne voyaient pas d'aussi bon œil qu'on le dit communément ces guerres d'Orient, attachèrent les mêmes indulgences à ces constructions utiles, qu'au pèlerinage de la Terre-Sainte et à la conquête qu'on voulait en faire. Dès lors, il se forma des associations d'ouvriers dans tous les genres, qu'on appela *bâtisseurs d'églises, pontifes ou pontistes*, etc.

« Ces confréries avaient pris naissance à Chartres, et de là elles s'étaient répandues dans les autres diocèses, principalement en Normandie. Pour en faire partie, il fallait s'être confessé et s'être réconcilié avec ses ennemis ; condition extrêmement importante à cette époque, où chaque province et quelquefois chaque commune était en guerre.

« Dès que les confrères étaient avertis qu'il y avait quelque part une église à bâtir, ils s'y rendaient en troupe de tous les diocèses voisins, après avoir pris la bénédiction de leur évêque, et ils se mettaient au travail avec une ardeur incroyable. Le chef, appelé *maître de l'art*, employait chacun selon son talent et ses forces. Ainsi les uns taillaient la pierre, les autres coupaient et façonnaient les bois, broyaient le ciment, maniaient la truëlle ou faisaient fonction de manœuvre, en transportant les matériaux ou les provisions de bouche. C'était un spectacle inouï, de voir des militaires, des nobles, des riches, des hommes de plaisir s'attacher à un char ou esprit de pénitence, et voiturer eux-mêmes le sable, la chaux, les bois, les pierres et les autres matériaux nécessaires pour l'édifice sacré, et se faire les serviteurs et les manœuvres des ouvriers ; mais ce qui était plus étonnant encore, c'était l'harmonie, la subordination et le silence religieux qui régnait dans ces

(313) L'abbé Suger, prieur du monastère de Saint-Denis, gouverna la France avec la plus haute sagesse ; il fut le conseil de Louis le Gros, appelé le grand affranchisseur des communes, et le régent du royaume pendant la croisade de Louis VII. Ce

fut un des plus illustres ministres de notre monarchie. Calixte II et d'autres Papes du même temps se montrèrent plus habiles administrateurs dans le gouvernement de l'Église, que les rois leurs contemporains dans le gouvernement de leurs États.

vastes ateliers où se trouvaient réunis tant de personnes différentes, plus accoutumées à commander qu'à obéir. Les ecclésiastiques donnaient l'exemple et faisaient de temps en temps des exhortations pour inviter à la pénitence et au souvenir de la présence de Dieu, pour la gloire duquel on s'était mis au travail. Ces bons sentiments étaient entretenus par le chant des hymnes et des cantiques à l'honneur de la sainte Vierge et des saints. S'il s'élevait quelque difficulté, on se hâtait de l'apaiser, et on chassait de l'atelier ceux qui refusaient de vivre en paix et de pardonner à leurs ennemis. De si saintes dispositions ne pouvaient qu'attirer les bénédictions du ciel et des grâces abondantes sur tous les associés.

« Haimon, abbé de Saint-Pierre de Dives en Normandie, dans une lettre écrite la même année, 1145, aux religieux de l'abbaye de Tullebury, en Angleterre, leur tient le même langage et raconte avec admiration l'empressement avec lequel les hommes puissants et fiers de leur naissance et de leurs richesses, accoutumés à une vie molle et voluptueuse, s'attachaient à un char pour transporter des pierres, des bois, du sable, etc., pour la construction des églises. Haimon ajoute que, pendant la nuit, on allumait des cierges sur les chariots qui avaient servi à ces transports, et qu'on veillait en chantant des hymnes et des cantiques. Enfin, il dit aussi que cette pieuse association avait commencé à Chartres à l'occasion des travaux de la cathédrale; que peu de temps après il s'en forma une à Saint-Pierre de Dives, pour la construction de l'église de cette abbaye où il demeurait; que d'autres se formèrent dans toute la Normandie, et surtout dans les lieux où se construisaient des églises à l'honneur de la sainte Vierge. (Voy. l'*Histoire des archevêques de Rouen*, par un Bénédictin de Saint-Maur, in-fol., page 331; les *Annales de l'ordre de Saint-Benoît*, tom. VI, n. 67, p. 394.)

« Robert Dumont, dans sa *Continuation de Sigebert*, Duchesne, dans sa *Chronique de Normandie*, confirment tous les détails édifiants que nous venons de rapporter, et les faveurs spirituelles et temporelles que le Tout-Puissant faisait éclater en faveur de ces associations. Un vieux parchemin de l'an 1213, qui existe dans les archives de Genève, fait mention d'une confrérie du même genre, fondée par un de ses évêques, et qui prenait soin de l'église de Saint-Pierre. Le même évêque en avait formé une pour la construction d'un pont. (Voy. l'*Histoire de Genève*, par Spon, tom. II, p. 240.)

« Plusieurs associations de maçons et de tailleurs de pierres s'étaient aussi formées à Strasbourg à l'occasion des travaux exécutés à la cathédrale, et notamment de l'érection de la flèche; Dotzinger, architecte de cette église, vers l'an 1450, profita de son ascendant pour les réunir en un seul corps, dont les ramifications s'étendaient dans toute l'Allemagne, et y formaient des ateliers ou loges qui avaient un chef, ap-

pelé maître. Une assemblée générale eut lieu à Ratisbonne en 1459; on y fit des règles pour la réception des apprentis, des compagnons et des maîtres, et on convint de signes secrets par lesquels on pouvait se reconnaître. Cette association fut confirmée par les empereurs d'Allemagne; elle avait tant de réputation, que le duc de Milan demanda, en 1481, un architecte qui en était membre, pour diriger la construction de sa magnifique cathédrale.

« C'est donc par les travaux de ces sortes de confréries, que furent bâties les églises de Saint-Denis, de Chartres, d'Amiens, de Beauvais, de Strasbourg, de Cologne, d'Autun, de Vienne en Dauphiné, de Lausanne en Suisse, de Genève, et la plupart des belles églises de Normandie, du nord de la France, de la Belgique et de l'Angleterre; la cathédrale de Clermont, le dôme de Milan, et plusieurs autres églises, sans être bâties par des associations, furent dues au désir de gagner les indulgences ou d'autres faveurs qui étaient accordées par les Papes ou les évêques. Les religieux de Clteaux, au nombre de quatre cents, bâtirent entièrement l'église et le monastère des Dunes: maçonnerie, charpente, ferrure, tout fut leur ouvrage; les mêmes religieux construisirent plusieurs églises de la Flandre.»

« Ces confréries d'ouvriers dont parle l'évêque de Belley, accomplissaient de merveilleux travaux, sans faire une grande brèche au budget d'un évêque ou d'une municipalité. Ils se logeaient et se nourrissaient chez les habitants qui, animés de la même émulation pieuse, s'empressaient de contribuer de cette manière à la construction des églises ou des édifices utiles qui devaient embellir leur ville; et ainsi se révélait dans le moyen âge un magnifique mouvement d'industrialisme religieux.

« Autrefois tous les travailleurs, soit au moyen des confréries, soit au moyen des corporations, étaient disciplinés par la religion; grâce à elle, les plus nombreuses associations n'offraient que des avantages à ceux qui en faisaient partie, sans avoir de dangers pour la société: les rapports du maître et de l'ouvrier, loin de se présenter sous des rapports continuellement hostiles, prenaient, sous l'influence de la charité quelque chose de bienveillant et de paternel. La domination était sans tyrannie, l'opulence sans orgueil; l'obéissance et la pauvreté s'ennoblissaient par la résignation. En vérité, nous ne voyons pas quels progrès on a fait faire à la dignité de l'homme et à la sécurité sociale en isolant l'industrie des sages directions du christianisme.» (Albert du Boys, *Compte rendu de la Vie de saint Hugues*.)

Ces confréries, plus tard communautés ou corporations, embrassèrent bientôt toutes les professions, et résolurent ainsi, sans agitation, sans secousses et par le seul empire de l'esprit chrétien, le problème de l'organisation du travail et de l'association économique. Aussi les plus grands adver-

saires de christianisme eux-mêmes y ont-ils cherché le type de l'organisation de la société.»

« La fraternité, » dit Louis Blanc, « fut le sentiment qui présida dans l'origine, à la formation des communautés de marchands et artisans, régulièrement constituées sous le règne de saint Louis. Car dans ce moyen âge qu'animaient le souffle du christianisme, mœurs, coutumes, institutions, tout s'était coloré dans la même teinte; et parmi tant de pratiques bizarres ou naïves, beaucoup avaient une signification profonde. Lorsque rassemblant les plus anciens de chaque métier, Etienne Boileau fit inscrire sur un registre les vieux usages de corporations, le style même se ressentit de l'influence dominante de l'esprit chrétien. Souvent, la compassion pour le pauvre, la sollicitude pour les déshérités de ce monde, se font jour à travers la concise rédaction des règlements de l'antique jurande, on y reconnaît l'empreinte du christianisme, ce n'est pas seulement parce qu'on les voit dans les cérémonies publiques, promener solennellement leurs dévotés bannières et marcher sous l'invocation des saints; ces formes religieuses cachaient les sentiments que fait naître l'unité des croyances. Une passion qui n'est plus aujourd'hui ni dans les mœurs, ni dans les choses publiques, rapprochait alors les conditions et les hommes, la charité. L'Eglise était le centre de toutes. Autour d'elle, à son ombre s'essayait l'enfance des industries. Elle marquait l'heure du travail, elle donnait le signal du repos. Quand la cloche de Notre-Dame ou de Saint-Méry avait sonné l'heure de l'Angelus, les métiers cessaient de battre, l'ouvrage restait suspendu, et la cité, de bonne heure endormie, attendait le lendemain que le timbre de l'abbaye prochaine annonçât le commencement des travaux du jour.

« Mêlés à la religion, les corporations du moyen âge y avaient puisé l'amour des choses mystérieuses...; mais protéger les faibles était une des préoccupations les plus chères au législateur chrétien. Il recommandait la probité aux mesureurs; il défendait au tavernier de jamais hausser le prix du gros vin, commune boisson du menu peuple; il veut que les denrées se montrent en plein marché, qu'elles soient bonnes et loyales, et afin que la pauvre puisse avoir sa part au meilleur prix, les marchands n'auront qu'après tous les autres habitants de la cité, la permission d'acheter des vivres.

« Ainsi l'esprit de charité avait pénétré au fond de cette société naïve, qui voyait saint Louis venir s'asseoir à côté d'Etienne Boileau, quand le prévôt des marchands rendait la justice. Sans doute on ne connaissait point alors cette fébrile ardeur du gain qui enfante quelquefois des prodiges, et l'industrie n'avait point cet élat, cette puissance, qui aujourd'hui éblouissent; mais du moins, la vie du travailleur n'était pas troublée par d'amères jalousies, par le be-

soin de haïr son semblable, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant.

« Quelle union touchante, au contraire, entre les artisans d'une même industrie! Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre, pour se donner des encouragements réciproques et se rendre des services mutuels... Grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine. L'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte l'un à l'autre une fraternelle concurrence. Ajoutez à cela que l'intérêt public n'a pas été perdu de vue, car c'était pour porter les ouvrages d'art et d'industrie au plus haut degré de perfection qu'on avait confié aux ouvriers anciens et expérimentés la direction des novices. »

COUVENTS. — L'histoire des couvents serait le résumé de l'histoire même de tous les bienfaits apportés au monde par le christianisme. En effet, le couvent étant l'organisation de la vie chrétienne par excellence, offre à son apogée toutes les puissances bienfaisantes et civilisatrices que le christianisme porte en lui. Dans l'impossibilité de donner ici les détails de cette histoire, nous expliquerons brièvement sous ce mot et sous tous ceux du même genre, l'action de ces associations religieuses sur la société tout entière et sur la civilisation. Donnons d'abord un résumé succinct de l'origine et du progrès de la vie monastique. Elle remonte à l'Eglise primitive de Jérusalem dont elle n'est qu'une continuation, comme le remarque Cassien. Elle résout à la fois tous les problèmes de l'organisation d'une société spirituelle et de celle d'une société temporelle, unissant l'une et l'autre, comme autrefois chez les Juifs et dans toute l'antiquité. La vie monastique fut donc réellement fondée par les apôtres eux-mêmes dans le cénacle de Jérusalem. Lors de la destruction de cette ville et de la conquête de la Judée par les Romains, l'Eglise primitive commença à se reconstruire dans les déserts. Les ascètes s'établirent dans le voisinage d'Alexandrie, méditant l'Ecriture sainte et travaillant de leurs mains. Saint Paul, surnommé l'Ermitte, se retira le premier dans la Thébaïde; saint Antoine, Egyptien comme lui, se retira vers l'an 220, dans une solitude de la haute Egypte, et plus tard rassembla dans le désert un grand nombre de moines et en prit le gouvernement vers l'an 305. Peu de temps après, saint Pacôme fonda dans le même pays les fameux monastères de Tabennéso. Ses disciples, formant une véritable organisation de travail spirituel et matériel, vivaient trente ou quarante ensemble en chaque maison; et trente ou quarante de ces maisons composaient un monastère, dont chacun par conséquent comprenait depuis 1200 jusqu'à 1600 moines. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans l'oratoire commun de tout le monastère. Chaque monastère avait un abbé pour le gouverner; chaque maison, un supérieur, un pre-

et, chaque dizaine de moines, un doyen. Tous les monastères reconnaissaient un seul chef, et s'assemblaient avec lui pour célébrer la pâque, quelquefois jusqu'au nombre de 50 mille; et cela des seuls monastères de Tabenné; outre lesquels il y avait encore en d'autres parties de l'Égypte, ceux de Sceté, d'Oxyrinque, de Nitrée, de Maréote. Saint Hilarion, disciple de saint Antoine, établit de semblables monastères en Palestine, et cet institut se répandit dans toute la Syrie. Saint Basile fonda des monastères dans le Pont et la Cappadoce, et dans ses *Règles*, il rappelle que ce genre de vie est celui que tout Chrétien doit pratiquer. Dès lors la vie monastique s'étendit dans toutes les parties de l'Orient, en Éthiopie, en Perse et jusque dans les Indes. Elle commença à se répandre en Europe au v^e siècle, et saint Martin fut l'un des premiers qui l'établit dans les Gaules, le siècle suivant.

C'était déjà une immense innovation que cette société fondée sur les principes de la plus complète égalité et où étaient reçus des gens de tout âge et de toute condition, hommes et femmes, esclaves ou libres, ignorants et savants. Le supérieur du monastère se nommait abbé, des mots syriaque *abba* ou hébraïque *ab*, qui veut dire *père*. En effet, l'abbé était la règle vivante de ces moines, que souvent son exemple avait tirés du monde et rassemblés autour de lui. Il était nommé par l'élection de tous. Mais, du reste, ce gouvernement de la communauté ou de la république des moines était uniquement fondé sur la sainteté ou la perfection des uns et des autres. L'esprit vivant du christianisme remplaçait ces formes mortes, ce stérile mécanisme gouvernemental sur lequel on a en vain essayé dans ces derniers temps d'édifier les sociétés laïques.

La première règle monastique établie en France fut celle de Saint-Colomban qui fut approuvée par les évêques dans le concile de Mâcon, en 627. Mais la règle de Saint-Benoît volontairement embrassée par les moines d'Occident fut bientôt apportée en France. Saint Benoît d'Aniane reforma les monastères par le grand règlement d'Aix-la-Chapelle, dressé en 817 sur ses instructions. Saint Odon commença à relever la discipline monastique dans la maison de Cluny, fondée par l'abbé Bernon, en 910. Elle reprit un nouveau lustre dans la maison de Cîteaux, fondée par saint Robert, abbé de Molesme, en 1093, qui suivit la règle de Saint-Benoît. Les monastères de l'ordre de Cîteaux s'unirent ensemble par une constitution de l'an 1119, appelée *Charta charitatis*, *charte de charité*, parce que ces décrets ne respirent partout que la charité, comme dit Clément IV, et encore selon Calixte II, parce qu'elle fut établie du consentement et par la charité mutuelle tant des abbés et des moines de tout l'ordre que des évêques dans les diocèses desquels leurs premiers monastères avaient été fon-

dés. On établit des chapitres généraux que tous les autres ordres religieux imitèrent bientôt, et qui furent reconnus si utiles qu'on en fit un canon dans le grand concile de Latran, en 1215. L'ordre de Cîteaux s'étendit tellement dans toute l'Europe que cinquante-sept ans après sa fondation, il comptait déjà cinq cents maisons dont les principales furent, la Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimont. Clairvaux fut fondé en 1115 par saint Bernard.

Le clergé séculier lui-même vécut dès les premiers temps en communauté monastique. Saint Augustin en donna un des premiers l'exemple avec son clergé. Dans le cours du ix^e siècle on rétablit la vie commune dans la plupart des églises, suivant la règle donnée par le concile d'Aix, et ceux qui continuèrent à vivre selon cette règle furent appelés chanoines réguliers.

En 1059, le concile de Rome, présidé par le Pape Nicolas II, ordonne que les clercs dorment et mangent ensemble et mettent en commun ce qu'ils reçoivent de l'Église, leur prescrivant la vie commune apostolique, c'est-à-dire de n'avoir absolument rien en propre. Le même décret fut renouvelé en 1063 par le Pape Alexandre II, dans un concile de plus de cent évêques. Comme la règle d'Aix-la-Chapelle ne paraissait pas assez explicite, quant à la désappropriation, on remonta à l'institution de saint Augustin, et l'on convint que les chanoines réguliers suivraient sa règle qui, comme celles de saint Basile, saint Benoît et toutes les autres, prescrit la communauté absolue. Ainsi les chanoines constituèrent comme de nouveaux ordres de moines dont le plus illustre fut celui de Prémontré, fondé par saint Norbert, en 1120.

Les croisades produisirent un nouveau genre d'institut monastique qui furent les ordres militaires. Le plus ancien de ces ordres est celui de Malte, établi en 1099, et ayant pour but de donner l'hospitalité aux pèlerins qui allaient visiter la Terre-Sainte, et de prendre soin de ceux qui étaient malades. Les Templiers furent institués en 1118 pour défendre les pèlerins de la cruauté des infidèles, et tenir les chemins libres en faveur de ceux qui entreprenaient le voyage de la Terre-Sainte. Tels furent aussi les ordres militaires de Saint-Lazare et des Chevaliers Teutons, établis dans le xiii^e siècle. On établit également en Espagne plusieurs ordres militaires et des confréries de chevaliers qui vivaient dans l'état de mariage.

Nous ne mentionnerons pas l'innombrable quantité d'ordres religieux destinés à toutes les misères de l'âme et du corps, hospitaliers, servant les malades, logeant les pèlerins, se dévouant à la rédemption des captifs, ou autres vivant tous sous le régime de la communauté monastique. On connaît les ordres de Saint-François et de Saint-Dominique qui renonçaient à toute espèce de propriété, même en commun.

et exercèrent une si prodigieuse influence. Plus tard vinrent les Théatins institués en 1524, par le B. Marcel Caëtan avec Pierre Caraffe, évêque de Chieti, qui fut depuis le Pape Paul IV. Dix ans après, en 1534, saint Ignace de Loyola fonda l'ordre des Jésuites.

Si à ce rapide résumé historique on ajoute l'ensemble des institutions religieuses qui reliaient dans la vie commune de l'Eglise tous les actes mêmes des simples fidèles, les pénétraient de l'esprit monastique par les tiers ordres comme ceux de Saint-Dominique et de Saint-François, y rattachaient les pauvres et les enfants par les innombrables institutions de bienfaisances et d'éducation, et faisaient du corps entier de l'Eglise une unité indivisible par la hiérarchie sacerdotale et par l'inaliénabilité des biens de l'Eglise, on verra qu'au fond c'était, sous des formes diverses, la communauté primitive de Jérusalem subsistant toujours. Ainsi la vie monastique, résumé de cette organisation de la vie commune, ne fut et n'est autre chose que le type même de la société à la fois spirituelle et temporelle, que le christianisme est venu établir dans le monde. Montrer que cette société est l'idéal divin de toute perfection et récapituler quelques-uns des immenses bienfaits qu'elle est venue apporter à l'humanité, c'est prouver la divinité du catholicisme par sa constitution même. Tel est l'enseignement qui ressortira de cet article et de ceux qui traitent du même sujet. — Voy. ASSOCIATION, MOINES, MONASTÈRES, ORDRES RELIGIEUX, etc.

Dans tous les temps et dans tous les lieux, les premières causes de la vie monastique se trouvent d'abord sans doute dans la haute portée du conseil évangélique et dans la spiritualité du dogme chrétien, qui subordonnent entièrement l'élément corporel à l'élément intellectuel; dans les secrets instincts de l'âme humaine que le spectacle de la corruption et la conscience de ses propres misères jettent bien souvent en une sorte d'opposition méprisante aux joies des sens et du temps; dans les religieuses tristesses des cœurs d'élite, rêveurs ou blessés, dont les méditations désolées ne trouvent pas aux souillures de la terre, à l'égoïsme du monde, de meilleur et de plus saint remède que les mérites de l'abnégation absolue et l'exaltation du sacrifice; dans les nécessités de l'ordre moral, qui font presque toujours naître, comme exhortation, comme contraste et comme lutte, en face de l'affaiblissement des mœurs et de la génération des siècles en regard de la vie ordinaire et générale, quelques institutions spéciales et austères qui balancent, modifient et réforment les vices et les penchants irrésistibles de l'humanité; enfin, dans ce goût de la prière, du recueillement, de l'étude, du travail, du renoncement et de la continence, qui, fécondé par l'esprit inné de la sociabilité humaine, et mis en commun dans une vie

exceptionnelle fortifiée par l'unité d'une règle et le principe de l'obéissance, a donné aux merveilles de l'association monastique, dans l'univers entier, des proportions de grandeur et de durée, des conditions de puissance intérieure, une force de résistance et d'expansion extérieure, qui font encore l'admiration des vrais penseurs, alors même qu'ils semblent aux yeux de l'opinion vulgaire avoir été emporté sans retour par les jalousies du pouvoir, les préjugés du monde, l'éternelle mobilité des âges et les exigences effrayantes et mystérieuses d'une civilisation nouvelle, inconnue.

Réunion universelle qui contient le bien absolu, l'Eglise donne naissance nécessairement à ces corps d'élite qui poursuivent, chacun dans sa direction, un but spécial et particulier de perfection chrétienne. Les moines sont agriculteurs, médecins, garde-malades, maîtres d'écoles, savants, artistes, prédicateurs, missionnaires, martyrs de la foi et de la civilisation, travaillent sans salaire, ne tarissent pas leurs sueurs, leur sang, et ne demandent qu'une chose à la société, la liberté de lui être utiles! Un ordre religieux, c'est une âme, qui se développe dans mille têtes; c'est un corps qui peut s'étendre de tous côtés; c'est une vie qui durera à travers les siècles.

Le couvent est une réunion d'hommes associés pour la pratique de toutes les vertus et de tous les sacrifices. Quelle œuvre plus importante l'homme peut-il accomplir? Sa puissance éducatrice et moralisante détruit toutes les passions de l'égoïsme et exalte toutes celles du dévouement. Les ordres monastiques ont été dans tous les temps de grandes agences de civilisation. On peut résumer leur histoire sous ce triple point de vue: vie intime et littéraire, vie agricole, vie sociale.

L'esprit de charité, de dévouement, de sacrifice étant le besoin le plus pressant de la société, devait être le caractère propre de la véritable religion. L'Eglise, éclairée par les plus pures lumières de l'Evangile, inspirée par Dieu lui-même, n'a pas reculé devant une pensée qui attire et confond l'esprit humain, devant la pensée d'associer des hommes pour le sacrifice; devant la pensée d'établir, non pas des associations passagères et momentanées, mais des associations durables et permanentes, dont l'esprit de sacrifice serait la règle souveraine et l'unique loi. Elle a voulu opposer aux terribles maladies qui minent la société des remèdes efficaces, en ouvrant au milieu de nous des sources intarissables de dévouement et d'amour. Elle a voulu que les âmes énervées, amollies par les joies de la terre, pussent venir se retremper dans ces fontaines sacrées. En un mot elle a institué les ordres monastiques pour donner au monde la leçon et l'exemple de plus angéliques vertus... Le sacrifice accepté pour toute la vie et accompli sans restriction, constitue la perfection évangé-

lique : donc, la perfection évangélique, exercée et pratiquée par des hommes qui, dans la vue de plaire à Dieu, se dévouent à servir leurs frères, est le besoin le plus pressant de notre siècle. Les ordres religieux répondent donc au besoin de notre siècle. Ce qui distingue les moines et en fait une classe à part si honorable, c'est d'avoir prouvé de quoi est capable l'homme chrétien contre ses passions ; c'est d'avoir donné à la société un élan généreux vers les bonnes œuvres qu'on a vues éclore de tout côté comme les fleurs dans la saison du printemps. Comparons l'état monastique avec les mœurs des peuples au milieu desquels il a pris naissance et s'est développé, et nous comprendrons toute l'étendue des services qu'il nous a rendus. La lenteur avec laquelle la civilisation européenne a marché vers sa perfection prouve l'impossibilité où elle était de faire un pas sans le christianisme, et par conséquent sans les ordres monastiques qui en sont l'expression la plus pure. La vie religieuse imprima à la société chrétienne une impulsion toute-puissante vers la vertu. Embrasser l'état religieux, c'est renoncer au monde et à ses plaisirs ; cela résulte des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, vertus attaquant de front les trois ennemis de l'homme les plus à craindre : l'orgueil, la volupté, l'avarice. Saint Basile, le premier, organisa le travail et en fit une obligation monastique. Ses règles, qui ne sont qu'un commentaire de l'Évangile, sont d'une admirable sagesse. On ne peut entrer dans les ordres religieux qu'à l'âge de plein discernement. Saint Basile veut que « le supérieur du monastère, comme étant le père de ses véritables enfants, pourvoira à ce qui concernera les nécessités de chaque frère ; il s'y appliquera avec tout le soin et la vigilance possibles, et il supportera avec une charité paternelle les infirmités corporelles ou spirituelles de tous les membres de la communauté. L'architecture, la menuiserie, l'art de ceux qui travaillent en cuivre, et l'agriculture, sont des choses nécessaires d'elles-mêmes à la vie, et d'une très-grande utilité... Si nous reconnaissons par expérience que ces métiers ne nuisent en aucune manière au genre de vie que nous avons embrassé, il les faut préférer aux autres et particulièrement l'agriculture, qui d'elle-même fournit avec abondance les choses les plus nécessaires. » (S. BASILE, *Règles monastiques*.) Les Pères du désert vendaient les ouvrages faits de leurs mains et les fruits de leurs travaux pour se nourrir et assister les pauvres.

L'Angleterre fut civilisée par le moine saint Augustin, l'Allemagne par Boniface, l'Espagne par Hildefonse ; la Frise, la Thuringe, la Bohême, la Suède, le Danemark, la Saxe, la Westphalie, les Pays-Bas, la Bretagne et la France par les Bénédictins. Saint Grégoire, le grand Bède, Egbert, Paul Diacre, Alcuin, Jean Scott, Hinckmar, sont tous des Bénédictins. Les moines qui

se réfugiaient au désert emportaient avec eux la société tout entière. « Les milices monastiques, successivement ralliées par les règles de saint Pacôme, de saint Antoine et de saint Basile, se trouvèrent en mesure de passer en Occident au moment où l'invasion en forçait les frontières, de reprendre pied à pied le terrain conquis par la barbarie, et de pousser peu à peu leurs lignes victorieuses jusqu'aux derniers rivages du nord. » (OZANAM.) Saint Benoît régularisa la pratique des trois conseils évangéliques : la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. La pauvreté volontaire produisit le travail libre, qui succéda à l'esclavage et qui fit du défrichement des terres une œuvre de piété et de miséricorde.

Ces hommes sans famille ramenèrent dans le monde une pureté de mœurs qui régénéra la famille. Quand la force était maîtresse du monde, les moines inauguraient le règne de la conscience. Les moines, dans la solitude, reconstruisaient la société. Déjà le monde englouti sous l'inondation des Barbares semblait prêt à disparaître avec les arts, les lettres, les sciences, l'industrie et tous les monuments de l'histoire. Où sera l'arche qui recueillera, avec tous ces trésors, le genre humain prêt à sombrer dans l'abîme. Ce seront les monastères. Les Boèce, les Cassiodore, les Fulgence, Salvien, ce Jérémie des Gaules, les Denis le Petit, les Evagre, les Grégoire de Tours, etc., consolèrent le génie de la science, les uns en écoutant les graves et sévères leçons de la philosophie, qui venait soulever leurs fers ; les autres, en retraçant aux races futures les épouvantements d'un monde corrompu, tremblant à la vue des Barbares, et en continuant la chaîne de l'histoire. Les VII^e et VIII^e siècles virent les Fortunat, les Isidore de Séville qui traitait de tous les arts et de toutes les sciences dans son vaste recueil des *Origines* et des *Etymologies* sacrées et profanes, et sur la *nature des choses* ; les Hildefonse, les saint Julien de Tolède, les Bède, les Alcuin, les Hinckmar, les Raban Maure, qui avait fait une encyclopédie complète sous le titre de *De universo* où l'on trouve une connaissance abrégée de toutes les sciences et de tous les arts, depuis la théologie jusqu'à l'agriculture. « C'était, » dit M. Maupied, « autour des monastères que s'élevaient d'abord les hameaux et que se bâtissaient ensuite les villes. Les moines défrichaient les terres et les donnaient au peuple, à condition d'en recevoir une faible redevance plutôt à titre de reconnaissance que par droit de possession, qui leur était pourtant si légitimement acquis.

« C'est ainsi que la plupart de nos bourgs et de nos villes mêmes n'ont d'autre origine qu'un monastère, autour duquel les familles fixaient peu à peu leurs habitations : un roi détrôné se fit moine, et dans les forêts du territoire de Lutèce s'éleva l'abbaye de Saint-Clodoald, qui vit bientôt les peuples se réfugier sous ses murs et demander du pain aux hommes de la solitude. Une mon-

visiter les hôpitaux et les malades, et frapper à la porte de la veuve et des orphelins; pour les consoler et les secourir, et, à l'exemple de Jésus-Christ, lavent humblement les pieds des voyageurs que le ciel leur envoie.

« Nos moines appelés dans la Westphalie par les seigneurs du pays, y entrent sous la chaste et pacifique bannière de la Vierge Mère: ils donnent son nom béni à leurs abbayes et aux terres qui en dépendent. La Vigne de Marie (*Vinea B. Mariæ, vel Veta-Burlæ*), le Jardin de Marie (*Hortus B. Mariæ, vel Grass-Burlæ*), le Champ de Marie (*Marien feld*), la Maison de Marie (*Harden-Hausen*), et Breidlaer redisent les louanges de la Reine des cieux aux échos des montagnes et aux rives de l'Ems, de la Lippe, de la Verre et de la Leume.

« La Saxe, supérieure et inférieure, n'était point encore alors cette province aussi puissante que polie, séjour brillant des arts et des sciences, que les étrangers vont admirer de nos jours, mais bien une terre qu'une multitude de petits seigneurs avaient transformée en une vaste arène, où ils se faisaient la guerre la plus vive et la plus acharnée. Nos cénobites y parurent dès l'an 1132, le psautier dans une main et la houlette dans l'autre, prêtres et pasteurs comme dans l'antique Orient, enfants de la race douce et tranquille de Sem jetés au sein de la race audacieuse et guerroyante de Japhet. Parmi leurs principaux établissements, on distinguait Porta (*Pearl*), abbaye si fameuse par sa propagande agricole, Amelongesborne, Luca, Zinna, Hilda, Michelsteins, Marienrode, Marienthal, Silechembach, etc.

« Morimond s'étend par ses colonies jusqu'à la mer du Nord et à la mer Baltique, en descendant les bassins du Wésér, de l'Elbe, de l'Oder, fondant par lui-même, ou par ses filles: dans la Hesse, Heyna; dans la Misnie, Alt-Cella, Grunbim et Böch; dans la Lusace, Dabberluck et Newcell; dans le duché de Brunswick, Ridderhauren; dans la marche de Brandebourg, Senyn, Thornyn et Himmels Poorts. Voici les cisterciens sur les rivages de la Baltique, dans les bas fonds marécageux, au bord des grands lacs, au milieu des forêts aquatiques et parmi des peuplades farouches encore à demi païennes. *Leurs leçons éclairent l'esprit, leurs exemples touchent le cœur de ces Barbares.* Par leur travaux, les eaux s'écoulent, le sol s'affermir et se couvre de terres labourables ou de pâturages. Ils s'installent dans un lieu inhabitable du Holstein, et ils lui donnent le nom de Reinveld (le champ purifié ou assaini).

« Les environs de Schwerin et de Mecklembourg étaient continuellement infestés par les hordes des bouches de l'Oder, qui se jetaient principalement sur les églises, insultaient les prêtres, les traînaient la corde au cou jusqu'aux autels de leurs idoles. Le vénérable Bernon, évêque de Mecklembourg, ancien religieux d'Amelon-

gesborne, surnommé l'apôtre des Vandales, ne crut pouvoir achever leur conversion qu'en leur envoyant des colonies cisterciennes, de l'assentiment de Pribistas II, dernier roi des Hérules, sur les côtes méridionales de la Baltique.

« Les moines vont aussitôt soumettre ces peuples par la douceur et la patience de la charité; ils portent la hache et la houe dans les forêts sacrées de Genedract, vieilles comme le monde, qui leur tenaient lieu de maisons, de temples et de dieux; ils les abattent, et montrent enfin cette terre au ciel. Après avoir fondé les monastères de Dobran, de Dargan, Marienweerd, ils franchirent la mer et pénétrèrent jusque dans la Norwège. »

Il serait trop long du reste de résumer même de la manière la plus succincte ce que les ordres religieux firent pour la colonisation du monde. Celui de Saint-Benoît, qui compte cinquante mille saints, vingt-cinq mille abbés docteurs, trois cents cardinaux et quarante Papes, eut à lui seul trente apôtres de nation. Nous avons dit aux articles AGRICULTURE, CULTURE et INDUSTRIE quels furent les travaux gigantesques des moines dans ces divers ordres. Voyons maintenant de quelle manière les moines cisterciens surent aborder et résoudre toutes les questions sociales qui agitent aujourd'hui encore les nations modernes: « Les premiers législateurs cisterciens étaient placés entre deux écueils: l'écueil de la première observance bénédictine et l'écueil de la réforme clunysienne: ils surent éviter l'un et l'autre. Etienne, comme abbé de Cîteaux, aurait pu se constituer seul chef, seul législateur de sa congrégation. Le poids de l'autorité a toujours effrayé les saints: Etienne fut heureux de partager la sienne avec les autres abbés. En l'an 1119, les ayant tous réunis, au nombre de dix, parmi lesquels était en première ligne Armand de Morimond, il rédigea avec eux cette immortelle constitution, appelée la *Charte de charité*, ou le pacte de l'amour et de l'unité, qui établissait un système de visite réciproque entre toutes les abbayes, et ne faisait de l'ordre entier qu'une seule famille, dont Cîteaux était la mère commune.

« Cette charte, dans toute la force du terme et la vérité de la chose, était libérale et républicaine; elle avait été consentie par tous les abbés et un aussi grand nombre que possible de religieux.

« On y retrouvait le pouvoir électif dans la nomination de l'abbé par tous les moines profès de chaque couvent; le pouvoir représentatif dans la réunion annuelle de tous les abbés mandataires chargés de défendre les droits et les intérêts de leur communauté respective et de l'ordre en général; le pouvoir législatif dans le chapitre; le pouvoir exécutif dans les abbés des quatre premières maisons mères pour toute la filiation; enfin, la présidence de l'abbé de Cîteaux, dans les limites posées par la charte.

sous le contrôle du chapitre et des quatre premiers Pères de Morimond, de la Ferté, de Clairvaux et de Pontigny, auxquels la plus grande part d'autorité semble avoir été dévolue, puisqu'ils avaient le droit de visiter Cîteaux, de veiller sur cette maison pendant la vacance du siège abbatial, de présider à l'élection, de recevoir le serment du nouvel élu, et, s'il avait le malheur de s'écarter des saintes règles avec sa communauté, de le déposer; ce n'était que dans un chapitre général qu'ils pouvaient prendre cette dernière mesure, ou tout au moins dans une assemblée d'une partie notable des abbés de la filiation de Cîteaux. L'abbé déposé se retirait dans un des quatre premiers monastères, où on le recevait comme un simple frère, après qu'il avait satisfait selon la règle. Cette satisfaction consistait à rester un certain temps à la porte du couvent, à genoux, au milieu des mendiants, mangeant avec eux le pain de l'aumône, priant, pleurant, demandant miséricorde et pardon.

« Voilà comme on punissait à Cîteaux l'abus de la puissance, et à quel prix, dans un siècle de despotisme social, l'Eglise suivait la liberté et protégeait l'obéissance ! Voilà les grands enseignements politiques qu'elle donnait au monde ! Voilà les institutions libérales dont quelques pauvres moines, réunis dans une cabane, au milieu des forêts, avaient déjà doté le genre humain il y a plus de sept cents ans ; institutions acceptées et pratiquées par plusieurs milliers de monastères cisterciens et autres, répandus sur la surface de l'Europe, sans qu'on ait eu besoin de verser une seule goutte de sang, de faire une seule ruine ; sans soldats, sans impôts, avec le commentaire d'une ligne de l'Evangile !

« La solution du problème de l'association universelle consisterait, dit-on, à découvrir un procédé qui permettrait de combiner unitairement les facultés, les travaux et les intérêts d'un certain nombre d'hommes destinés à respirer le même air, à exploiter le même sol, à vivre de la même vie, à former, si l'on veut, l'élément alvéolaire de la société nouvelle. Ces éléments se grouperaient autour de centres secondaires ; ceux-ci se réuniraient à leur tour en satellites autour de centres plus considérables, et ainsi de suite, jusqu'au foyer de l'association universelle. Or il y a plus de sept siècles que ce plan magnifique de l'association a été réalisé par les cénobites cisterciens.

« Chaque couvent ou noyau d'association se reliait à une maison mère secondaire ; chaque maison mère, avec sa filiation à une des quatre maisons principales, et celles-ci à Cîteaux, centre primitif auquel aboutissaient de tous les points de la terre tous les rayons de l'association. »

Comment dire encore tout ce que firent pour l'ordre politique, civil, administratif et social, les instituts monastiques. « La féodalité avait substitué le servage à l'escla-

vage. C'était déjà un premier pas vers la liberté ; mais le joug trop dur des seigneurs pesait aux villes, dont les citoyens se réunirent pour s'opposer aux vexations continuelles de leurs capricieux tyrans ; ils mesurèrent les murailles et les tours des manoirs, en élevèrent d'aussi hautes autour de leurs demeures pour se garantir du pillage, et se firent soldats pour les défendre. De cette solidarité d'intérêts entre les habitants d'une même ville naquit la commune. Le clergé fut le premier à donner le signal : les évêques de Laon, de Reims et d'Amiens, qui étaient en même temps seigneurs temporels, accordèrent des chartes d'affranchissement. Ce mouvement fut secondé puissamment par les manoirs de Morimond dans la province du Bassigny. » Le cloître et l'église étaient, à cette époque, les deux seuls asiles de la liberté ; c'est de là qu'elle descendit dans le peuple. L'institution des communes fut l'œuvre exclusive du catholicisme.

« D'un côté, les hordes errantes du Nord, se nourrissant de sang et de pillage, n'étaient stables que dans leur incessant vagabondage ; de l'autre, les païens avaient des groupes plus ou moins considérables de maisons formant des bourgades et des villes ; mais avec le polythéisme, l'esclavage et les castes, le foyer domestique égoïste et isolé, la propriété despotique et sans entrailles, la commune était impossible. Que fit le catholicisme ? Il fonda entre ces deux écueils, ce Charybde et ce Scylla des sociétés primitives, des agrégations de familles s'aimant en Jésus-Christ, destinées à vivre sur un terrain limité, et sous des lois garantissant à chacun les fruits de son travail, son champ et sa liberté. L'Eglise en fut le noyau dans chaque localité, en faisant converger toutes les individualités vers elle comme vers leur centre, par une communauté de foi, de charité, d'espérance, de sacrifice et de culte. L'unité religieuse enfanta l'unité paroissiale, et celle-ci l'unité communale, d'où découlait progressivement toute la civilisation européenne.

« Les moines, ainsi que nous l'avons vu, jouissaient de tous les droits seigneuriaux dans un grand nombre de localités. Leurs archives et celles des départements limitrophes nous apprennent qu'ils y organisèrent de bonne heure une administration civile sur le modèle de l'administration conventuelle si sagement libérale. Le procureur, l'échevin, le syndic représentèrent l'abbé, et les anciens ou majeurs (*majores*), appelés à donner leurs avis dans les délibérations ; les vieillards du monastère, qui aidaient l'abbé de leurs conseils. Il y eut, comme dans le couvent, fusion de tous les éléments de sociabilité, et équilibre entre eux : l'égoïsme individuel eut pour correctif l'amour du prochain ; la famille, par le dogme de la fraternité universelle, s'étendit à la mesure de l'humanité ; la liberté avait pour contre-poids l'autorité ; au-dessus du droit de pro-

piété on plaça le devoir de charité; le village refléta le cloître.

« Ce fut d'après ce plan et dans cet esprit que furent érigées, dans le cours du XIII^e siècle, beaucoup de communes de Bassigny, de la Lorraine, de la Franche-Comté, dont on pourrait retrouver les chartes d'affranchissement. »

Le couvent d'ailleurs était par lui-même le type d'une organisation sociale et judiciaire que la société laïque devait bientôt chercher à imiter. Il initiait le monde moderne aux formes du gouvernement populaire et représentatif, à la constitution de la justice chrétienne et au système pénitentiaire, en même temps qu'il étendait au loin l'influence de la nationalité par l'extension de ses ramifications. C'est ce que l'on peut voir surtout dans l'ordre de Cîteaux dont nous poursuivons l'histoire.

« Pour qu'une association s'organise et dure, il lui faut comme au monde deux forces : une force d'expansion et une force d'attraction. La congrégation de Cîteaux avait en éminemment, dès le principe, la première de ces deux puissances par l'extension prodigieuse de sa filiation; elle jonit bientôt de la seconde par l'institution de son chapitre. L'Eglise catholique est l'ordre même de Dieu réalisé dans les limites du temps et de l'humanité; tout ce qui croît et se développe dans son sein se forme à son image; tout ce qui s'établit en dehors d'elle ou contre elle tend au désordre et à l'anarchie.

« D'après la *Charte de charité*, le chapitre général devait se tenir chaque année, et tous les abbés étaient obligés d'y aller rendre compte de leur conduite, de l'état de leur monastère, et traiter des affaires de l'ordre entier; mais, par la suite, Cîteaux s'étant dilaté jusqu'aux extrémités de l'Europe, et même au delà, il eût été impossible aux abbés les plus éloignés de s'y transporter aussi souvent; ceux de Norwège, de Livonie, de Hongrie, n'y venaient que de trois ans en trois ans; ceux d'Irlande, d'Ecosse, de Sicile, chaque quatrième année, et ceux de Syrie, et de Palestine tous les sept ans.

« Les abbés capitulaires se réglaient pour leur départ sur la fête de l'Exaltation de la sainte croix, et se rendaient avec deux serviteurs et deux ou trois chevaux, selon qu'ils étaient Français ou étrangers, jusqu'aux quatre premières maisons de l'ordre : la Ferté, Pontigny, Clairvaux et Morimond. Cette dernière abbaye, se trouvant au passage de l'Allemagne et de la Lorraine, était alors encombrée d'hommes et d'équipages. En 1280, on y reçut quatre-vingts abbés, deux cent quarante chevaux et plus de cent soixante serviteurs.

« Les abbés des quatre premières maisons, ayant réuni la plupart des abbés de leur filiation, parlaient avec eux pour Dijon, lieu du rendez-vous général. La règle leur prescrivait de se conduire dans cette ville avec décence et gravité, de ne point se

montrer dans les rues sans nécessité, et de ne pas s'y faire servir de poisson.

« Ils sortaient de Dijon au point du jour, afin d'arriver à Cîteaux pour l'Office de Troise, qui était suivi d'une Messe solennelle de Saint-Esprit, après laquelle le bourdon sonnait l'ouverture du chapitre, où tous les abbés se rendaient en robe blanche. La place d'honneur était réservée à l'abbé de Cîteaux; puis venaient les quatre premiers Pères, selon le rang de leur filiation, et tous les autres abbés. A droite et à gauche étaient les sièges des évêques et des rois. Le chantre ayant achevé le *Veni Creator*, le président prononçait un discours; on lisait ensuite quelques chapitres des anciens statuts; enfin les quatre premiers Pères avec l'abbé de Cîteaux se retiraient pour nommer les définiteurs. L'abbé de Cîteaux en sa qualité de président, avait le droit d'ouvrir, de suspendre ou de clore les débats, de recueillir les voix, de prononcer les sentences; mais il était toujours accompagné soit de l'abbé de Morimond, soit de l'un des trois premiers Pères, appelés par Benoît XII les *prélats présidents, prelati presidentes, coabbates presidentes*.

« Chaque monastère élisait son abbé; chaque abbé était comme le député de sa communauté au chapitre qui, de cette façon représentait tout l'ordre : *Congregatio abbatum totum ordinem representans*. C'était à lui qu'appartenaient la puissance législative et exécutive, le vote du budget et toute la justice disciplinaire de la société cistercienne. Mais la loi n'était obligatoire, si elle n'avait été consentie par la majorité des abbés; un impôt ne pouvait être levé, s'il n'avait été préalablement ordonné par le chapitre; c'était une maxime de droit consacré par un grand nombre de statuts, qu'un *fratrum* dont chacun doit porter sa part, doit être approuvé d'un chacun : *Omnia quod a seorsum tangit ab omnibus debet approbari*. Ce forum monacal avait sa tribune, ses débats pacifiques, ses séances tantôt calmes et tantôt orageuses, mais toujours dignes et graves. C'était une école de haute courtoisie et de respect mutuel. Lorsqu'un orateur abusait évidemment de la liberté de discussion, le président ne se contentait pas de le rappeler à l'ordre, mais l'assemblée réprimait sévèrement ses longueurs verbales et, au besoin, brisait son orgueil avec les pénitences les plus humiliantes. Ainsi, en 1199, l'abbé de Morimond, ayant parlé avec trop peu de mesure, fut condamné à rester quarante jours hors de sa stalle dans son monastère, à être trois jours à Cîteaux en robe légère, et, l'un deux, au pain et à l'eau.

« C'était non-seulement une assemblée délibérante, mais une cour judiciaire, un tribunal suprême appelé à prononcer sur tous les délits publics et toutes les affaires contentieuses de l'ordre, ayant ses bailliés, ses greffiers, ses juges d'instruction, ses procureurs et ses avocats généraux. Le coupable s'accusait lui-même, et dans la

cas où il n'en avait pas le courage et la volonté, un autre abbé l'interpellait. En 1205, l'abbé de Pontigny fut interpellé par Guy de Morimond, pour avoir permis à la reine de France et à quelques dames de sa suite l'entrée de son monastère, contrairement aux statuts ; il aurait été déposé à l'instant même, si l'archevêque de Reims et plusieurs autres prélats n'eussent intercédé pour lui.

« On distinguait deux sortes d'audience, celle du chapitre et celle du définitoire, tout ce qui avait été jugé à l'une ou à l'autre était irrévocablement. On pouvait cependant en appeler au Pape dans certains cas prévus par les règlements. Voyez comme la justice avait été grandement et libéralement organisée par les moines ! Chaque abbé était jugé dans son monastère ; ce tribunal local était dominé par une sorte de tribunal de première instance, celui du premier Père dans toute sa filiation ; puis venaient la cour royale et les assises du chapitre. Ce n'était pas tout : l'innocence condamnée pouvait encore crier vers Rome et se sauver dans la barque de Pierre, ce dernier et suprême asile de la justice ici-bas. La langue latine était la seule en usage dans le chapitre ; voilà pourquoi l'élection d'un abbé illettré était annulée par le fait même.

« Ce tribunal s'était acquis une si grande réputation d'équité, de haute impartialité, de discernement, qu'il fut bientôt reconnu de l'Europe, et que les princes venaient de toutes les parties du monde lui confier leurs différends, s'en rapportant à ses décisions. Plusieurs d'entre eux avaient pourvu à ses dépenses : Richard d'Angleterre, avait donné, pour couvrir les frais des trois premiers jours, les revenus de l'église de Schardebourg ; Alexandre II, roi d'Ecosse vingt livres sterling pour le quatrième jour, Béla IV, roi de Hongrie, s'était chargé du cinquième et dernier jour.

« L'époque de la tenue du chapitre varia comme l'esprit cistercien ; d'annuel qu'il était, il devint bisannuel, puis quadriennal ; il y eut même des lacunes de quinze, vingt et quarante ans, durant les périodes les plus orageuses de notre histoire. Sous Louis XIV Alexandre VII ordonna qu'il serait triennal, et que, dans l'intervalle des sessions, les quatre premiers Pères se réuniraient en petit chapitre pour préparer les matières.

« De quelque côté que l'on envisage cette magnifique institution on ne peut qu'être frappé d'admiration : au point de vue monastique, rien n'était plus propre à réunir les membres de la corporation cistercienne éparpillés sur un espace immense, à y conserver la vie primitive et à la maintenir dans l'actualité des mêmes observances.

« Au point de vue social, rien n'a contribué plus puissamment à rallier les différentes nations et à les faire progresser vers l'unité, que ces assemblées périodiques, formées d'une grande multitude d'abbés

venant de toutes les parties de la terre, parlant pendant cinq jours la même langue comme une vaste famille de frères, emportant les mêmes idées sur tous les points du globe.

« Sous le rapport politique, nous retrouvons dans le chapitre, à l'aurore du XII^e siècle, la vérité du gouvernement représentatif dont les peuples européens n'ont encore pu saisir que l'ombre, après tant d'années d'efforts et d'expériences désastreuses, à travers tant de sang et de ruines, et cette république fédérative rêvée par Franklin et Washington au sein des forêts du Nouveau-Monde, réalisée en 1119, par onze pauvres moines dans une misérable cabane, au milieu d'un marais de la Bourgogne.

« Au point de vue national, cette assemblée, qui fut pendant si longtemps l'arbitre des empereurs et des rois, le conseil de l'épiscopat, l'appui et l'asile de la papauté dans les tempêtes du moyen âge, qui parlait et voyait les peuples s'incliner sous le souffle de ses lèvres ; cette assemblée se tenait dans une province et sous la protection de la France, sous la présidence et la direction de cinq abbés français parmi lesquels était celui de Morimond. On conçoit que par elle notre patrie devait avoir une influence prépondérante sur les destinées de l'Europe, et donner le branle au monde par les douze cents monastères étrangers qui relevaient de Cîteaux.

« Lorsque la réforme eut accompli son œuvre, la Grande-Bretagne fut aussitôt sillonnée de toutes parts par des bandes déguenillées, portant des drapeaux sur lesquels étaient écrits ces mots : *Du pain ou la mort !* La guerre des pauvres paysans ensanglanta l'Alsace et l'Allemagne. La pauvreté, résignée jusqu'alors, parce qu'elle avait été soulagée et glorifiée par le catholicisme, fut remplacée par un monstrueux paupérisme ; or le paupérisme coûte chaque année à l'Angleterre, sans compter les aumônes particulières, deux cents millions de francs, et de sourdes commotions présages d'effroyables catastrophes. Le paupérisme vaut à la France une révolution tous les dix ans ; le paupérisme a conduit l'Allemagne, de crise en crise, jusqu'aux convulsions de l'agonie. Ni nos agents de police, ni nos gendarmes, ni toutes les armées de l'Europe ne suffiront à comprimer le paupérisme ; tandis que, pour contenir la pauvreté, il ne fallait qu'un moine montrant au pauvre le ciel d'une main et lui donnant l'aumône de l'autre.

« Les ouvriers, au commencement du XII^e siècle, étaient entièrement à la merci du despotisme féodal, subissant tous ses caprices, toutes ses exigences tyranniques. L'atelier cistercien vint faire concurrence à l'atelier seigneurial et devint le refuge de tous les manœuvres persécutés, abandonnés, qui y trouvèrent du pain, du travail, de bons exemples, et souvent des maîtres habiles dans la personne de quelques moines. Ils y formèrent entre eux, sur le modèle

de l'institut monastique, ces vastes et pacifiques associations qui ont créé tant de merveilles.

« Du XII^e au XVI^e siècle, les classes ouvrières, par la force de la confraternité chrétienne, ont pu se soustraire à l'exploitation païenne de l'homme par l'homme; mais après Luther et Calvin, dès qu'elles se furent isolées du catholicisme, elles retombèrent sous un joug nouveau, le joug du capitalisme, non moins pesant, surtout dans les pays protestants, que celui du féodalisme.

« L'Europe au XI^e siècle, divisée en mille fractions hostiles, fut sauvée par un ermite, qui l'entraîna en Asie pour la soustraire à ses propres fureurs. Le moine cistercien fut, un siècle après, le médiateur entre le servage et le féodalisme. Quel nouveau cénobite, suscité par la Providence, s'interposera aujourd'hui entre le salaire et le travail? Qui viendra encore du désert apprendre au monde, non par de beaux discours, mais par de bons exemples, le secret perdu de vivre heureux en travaillant.

« Les moines avaient compris qu'il fallait aux ouvriers non-seulement la nourriture du corps, mais celle de l'âme. Ils les conviaient à jouir du repos que le Seigneur leur a fait; ils les réunissaient au pied des autels; on leur distribuait, comme à la grande famille de Dieu, les agapes de la fraternité et la chair du Sauveur fait homme, pauvre et travailleur; on ouvrait le ciel sur leurs têtes, on leur montrait les trônes d'honneur réservés au labeur patient et vertueux, et les couronnes de gloire destinées à briller pendant toute l'éternité sur leurs fronts noircis par la poussière et la fumée des ateliers. Qui leur parlait du haut de la chaire sacrée? Un cénobite, indigent volontaire, qui n'avait pas même la propriété de son froc de laine, dont les pieds étaient nus, dont les mains dures et calleuses maniaient tous les jours la bêche et la hache. Les moines ajoutaient donc ainsi le pain spirituel au pain matériel, et, comme le divin Sauveur, ils nourrissaient l'homme tout entier; *totum cibabant hominem*.

« Le droit d'asile attaché à l'abbaye et jusqu'à ses granges prévenait les meurtres, les vengeances et les terribles châtiments de ces temps déplorables.

« Les victimes de la tyrannie couraient de tous côtés s'y réfugier pour éviter les supplices et la mort. La terre que les sandales des moines avaient foulée était une terre sacrée et inviolable; elle communiquait son inviolabilité aux malheureux qui venaient la baiser et lui demander leur salut. Quelquefois ils finissaient par se fixer au milieu des frères convers; le plus souvent ils retournaient dans le monde où leur présence était nécessaire, après avoir obtenu leur grâce par l'intermédiaire de leurs hôtes. Un jour le pont-levis du castel s'abaissait, et les gardes s'inclinaient de respect devant deux religieux qui demandaient une audience. Ces saints solitaires venaient in-

tercéder, au nom de l'humanité et de la religion, pour un coupable ou un innocent persécuté; ils montraient la croix et le ciel; ils priaient, ils pleuraient, la châtelaine et ses enfants pleuraient avec eux; le baron sentait ses entrailles émues, les moines étaient vainqueurs, ils s'en retournaient dans le cloître, le cœur parfumé de cette joie pure dont Dieu récompense, dès ici-bas, la charité pour le prochain et le dévouement au malheur.

« Ainsi tout ce qui souffrait dans la contrée, tout ce qui était pauvre, humilié, opprimé, tournait ses regards vers Morimond comme vers le port de la paix, de la liberté et du bonheur. Les seigneurs eux-mêmes, par l'empressement qu'ils mettaient à y envoyer leurs offrandes et à s'y faire agréger, à y mener leurs enfants, témoignaient hautement de la suprématie monastique. Ceux d'entre eux qui n'avaient pas le courage de s'y ensevelir pendant leur vie, voulaient au moins que leurs ossements y reposassent après leur mort. L'Eglise était payée de tombes blasonnées, et quand les moines se levaient de leurs stalles pour entonner le *Te Deum*, l'hymne triomphale, chacun d'eux avait le pied sur la poitrine d'un comte ou d'un baron.

» Le féodalisme du Bassigny champenois et lorrain est venu petit à petit s'engloutir dans les profondeurs du vallon de Morimond et se briser au pied de la misérable hutte des ermites. La force brutale a été refoulée sur elle-même par la patience et la prière, comme on voit une mer furieuse, qui menace de tout engloutir, arrêter ses flots superbes devant le grain de sable et l'algue modeste de ses rivages.

« Mais, nous dira-t-on, comment quelques religieux, venus de Bassigny avec une croix, un psautier et quelques instruments aratoires, sont-ils arrivés, en si peu de temps à un si haut degré de grandeur et de prospérité matérielles? Nous répondrons: Ils ont réussi comme on réussira toujours, en s'associant pour centupler leurs forces, en se plaçant volontairement et par le principe de la *charité chrétienne* sous le régime sociétaire, dont nos réformateurs ne cessent de nous vanter les merveilleuses économies, en travaillant beaucoup et en dépensant peu, se contentant de pain noir, de pois et de légumes pour leur nourriture ordinaire, de tartes faites de harengs, d'olignons et d'huile de noix, avec un potage de gruau d'avoine aux amandes pour leur pitance ou mets extraordinaire, d'un sac de grosse laine pour vêtement, d'une misérable pailasse pour couche, pendant que les barons se ruinaient au jeu, à la guerre, dans le luxe, la bonne chère et la débauche. Le cloître vainquit le manoir, comme Rome vainquit Carthage après les délices de Cypre.

« C'est un fait historique incontestable que la substitution de la puissance monastique à la puissance féodale s'est opérée au profit du pauvre peuple. « Tout le monde

« sait, » dit un auteur du temps, « de quelle manière les maîtres séculiers traitent leurs serfs et leurs serviteurs. Ils ne se contentent pas du service usuel qui leur est dû, mais ils revendiquent sans miséricorde les biens et les personnes. De là, outre les cens accoutumés, ils les accablent de services innombrables, de charges intolérables, trois ou quatre fois l'an, et toutes les fois qu'ils le veulent. Aussi voit-on les gens de la campagne abandonner le sol et fuir en d'autres lieux. Mais chose plus affreuse ! ne vont-ils pas jusqu'à vendre pour de l'argent, pour un vil métal, les hommes que Dieu a rachetés au prix de son sang ! Les moines, au contraire, quand ils ont des possessions, agissent bien d'autre sorte ; ils n'exigent des colons que les choses dues et légitimes, ils ne réclament leurs services que pour les nécessités de leur existence ; ils ne les tourmentent d'aucune exaction, ils ne leur imposent rien d'insupportable ; s'ils les voient nécessaires, ils les nourrissent de leur propre substance ; ils ne les traitent pas en esclaves ni en serviteurs, mais en frères. »

« Voilà l'explication morale, entre tant d'autres, des grandes richesses des monastères, et la raison qui devait faire disparaître la servitude personnelle et l'esclavage.

« Par quel charme secret Morimond en particulier et Clteaux en général s'étaient-ils donc attachés tant de milliers de colons heureux et fiers d'un état que les hommes ont toujours fui comme le plus sale et le plus humiliant ? Par quels moyens conservaient-ils autour et au milieu d'eux, toujours souple, toujours soumise, une immense population agricole qu'il fallait quelquefois refouler vers les villages déserts ? Cette merveille s'est accomplie :

« 1° Par l'influence de l'idée religieuse, le premier et le plus puissant mobile du cœur humain. L'agriculteur cistercien n'était point isolé dans son travail : jamais roi n'eut compagnie plus noble et plus magnifique. La règle avait placé à ses côtés un ange gardien chargé de compter tous les battements de son cœur, de tenir note de toutes les aspirations de sa poitrine haletante, d'enregistrer sur le livre de vie, une à une, toutes ses gouttes de sueur, de les porter sur ses ailes jusqu'au trône de l'Éternel, comme autant de perles précieuses destinées à briller un jour sur le front d'où elles étaient tombées. Elle avait élevé au-dessus de lui, plus haut que la terre, un saint patron qui lui tendait une couronne immortelle, en lui criant : Mon fils, regarde le ciel ! La Vierge miséricordieuse, environnée des esprits bienheureux, semblait lui sourire à son tour et rafraîchir autour de lui, avec un éventail d'or, l'atmosphère brûlante. Enfin, au sommet de la création, était un Dieu bon et compatissant, l'ami du pauvre, pour qui le rang sans la vertu n'est rien, dans la balance duquel le sceptre d'une multitude

de rois pèsera moins que la faucille du moissonneur.

« 2° Par la participation, dans l'Eucharistie, au corps et au sang de Jésus-Christ fait homme, esclave et mercenaire pour ses frères, source la plus abondante de l'humilité, seule capable de faire accepter au cultivateur sa position avec résignation, et d'élever vers les réalités éternelles des regards qu'il fixe à la terre, comme le bœuf au sillon qu'il laboure.

« 3° Par le besoin d'expiation qui tourmente l'homme vraiment chrétien, et le jette toujours dans la voie la plus dure, la plus obscure, parce qu'elle mène plus sûrement à la gloire et au bonheur céleste.

« 4° Par cette sage égalité qui garantissait à chacun les mêmes droits, répartissait uniformément les charges, et, soit au cœur ou à l'atelier, soit à table ou aux champs, plaçait au même niveau l'enfant du baron et l'enfant du serf...

« Pendant ce temps-là notre abbaye, semblable à un grand arbre dont le tronc a atteint sa grosseur naturelle et qui déploie toute sa force végétale dans ses branches et ses rameaux, ne cessait de s'étendre sur le Nord-Est de l'Europe par sa seconde filiation. Après avoir peuplé de cénobites les bois et les vallons fangeux du comté de Bourgogne, de la Lorraine et de l'Alsace, et disposé les établissements comme autant de relais et d'étapes de la Meuse au Rhin, elle avait ordonné à ses colonies d'outrepasser ce dernier fleuve et de se fixer au milieu de ces tribus d'origine germanique, qui avaient été arrêtées dans leurs incessantes pérégrinations par la parole évangélique, et immobilisées avec leurs tentes par le charme de la croix.

« Morimond, au delà du Rhin, ébrécha le fief germanique comme il avait ébréché le fief franc en deçà, s'agrandit à ses dépens et substitua l'influence monastique, c'est-à-dire l'esprit de paix et de liberté, l'amour du travail et des champs, à l'esprit despotique, aventureux et turbulent de la féodalité. Ces maisons abritaient la cendre et les mausolés de toute la noblesse d'Allemagne ; les enfants venaient en foule s'y vouer à la vie religieuse et prier près des tombeaux de leurs pères. Le pauvre peuple, encore plus opprimé dans ces contrées qu'en France, se réfugiait dans ces innombrables granges que l'on rencontrait partout alentour du cloître cistercien, et bravait de là comme d'un asile inviolable, la fureur brutale de ses tyrans. »

Aux articles AUMÔNE, BIENFAISANCE et CHARITÉ, nous avons déjà montré les prodiges de charité opérés par le clergé et en particulier par les moines ; nous en reparlerons de nouveau et en particulier relativement à l'abbaye de Morimond, à l'article PAUVRES. Nous exposerons également, en traitant de l'HOSPITALITÉ, comment les moines surent pratiquer cette vertu. L'abbaye de Morimond était sans cesse ouverte aux voyageurs, à tous les pauvres pèlerins de

la foi, de la science et des arts, qui y trouvaient un abri et le plus cordial accueil. La charité hospitalière proprement dite a disparu du Bassigny en même temps que Morimond. Dans ces contrées on n'accorde, de nos jours, l'hospitalité qu'à ceux que l'on connaît personnellement et qui sont en état de la rendre et de la payer. Si l'étranger, surpris par la nuit dans les forêts, sur les frontières des Vosges, est sans connaissances et sans argent, qu'il se hâte de gagner le plus prochain village, et là, après avoir frappé à plus de cinquante et soixante portes demandant à coucher pour une nuit, au nom de Jésus-Christ, il trouvera peut-être un peu de paille dans une écurie. S'il a de l'argent, il sera reçu dans quelque misérable cabaret, où il éprouvera une réception calculée sur les moyens de sa bourse, en compagnie des ivrognes de la localité, dans la saleté et l'ordure.

« Les cultivateurs qui exploitaient la propriété monastique y trouvaient deux avantages bien précieux : d'abord, l'avantage de la fixité et de la continuité : un monastère était, si je puis m'exprimer ainsi, un propriétaire qui ne mourait jamais, ses maisons et ses terres ne passaient point en d'autres mains ; ses chènes n'avaient jamais à craindre la hache d'un héritier dissipateur, ni ses fermes un changement de maître ; ses fermiers, n'étant par conséquent sujets à aucune de ces innombrables incertitudes qui pèsent sur les autres agriculteurs, se regardaient comme des espèces de propriétaires, tandis que les moines ne pouvaient rien posséder en particulier, ni rien léguer, n'étaient, pour ainsi dire, que simples usufruitiers. Pendant près de deux cents ans, les mêmes familles se succédèrent, de père en fils, dans les granges de Morimond.

« Le second avantage des monastères, c'était la dépense des revenus dans la localité. Il faut que la terre appartienne à quelqu'un, ceux qui en sont les maîtres doivent avoir la distribution de ses produits. Que si ces produits sont principalement distribués entre le peuple qui les a créés par son travail, alors la communauté est heureuse ; si au contraire la plus grande partie de ces produits est aliénée, si on les transporte à grande distance pour les dépenser parmi des étrangers, la masse de la communauté doit évidemment être malheureuse, remuante, avide de changements et de révolutions ; alors il faut élever à la place du monastère un dépôt de mendicité et une caserne de gendarmerie. Les métayers et les tenanciers de l'abbaye payaient leurs rentes annuelles ou en nature ou en argent. Selon que les années étaient plus ou moins malheureuses, on leur faisait une remise du quart, du tiers ou de la moitié. Dans un laps de temps de cent cinquante ans, les registres des comptes témoignent que les fermiers ne soldèrent que quinze fois leurs redevances complètes.

« Nous nous sommes promené triste et rêveur dans les champs de Cîteaux, de

Clairvaux, de Morimond, de la Ferté, etc. Nous y avons cherché et retrouvé de vieux domestiques, d'anciens fermiers, des moines, qui nous ont tous parlé avec attendrissement de leurs maîtres, et nous ont montré, en pleurant de regret, les terres qu'ils cultivaient autrefois. »

Comment dire maintenant ce que firent les couvents pour les sciences, les arts, et toutes les autres branches de l'activité humaine ? Aux articles SCIENCES, BIBLIOTHÈQUES et à tous les autres mots traitant des instituts monastiques, nous rapporterons une infinité de faits relatifs à ces sujets. Bornons-nous ici à citer les passages suivants de M. P. Hurter, dans son *Tableau des institutions et des mœurs au moyen âge*, que nous regrettons d'écourter :

« L'instruction de la jeunesse et la culture des sciences ne furent pas moins que l'agriculture redevables aux maisons religieuses. C'était dans leur sein que les enfants des deux sexes recevaient une éducation, moins variée peut-être que de nos jours, mais d'où ils sortaient munis de cette force d'âme qui les mettait en état de lutter avec succès contre les événements de la vie, tout en conservant, au milieu du tumulte du monde ce feu spirituel qui, au moment de la mort, s'enflammait soudain, et, tournant leurs pensées vers l'Éternel, les remplissait de la vive espérance du salut rayonnant pour eux du haut de la croix. C'est dans la mission donnée par le Sauveur d'instruire tous les peuples, dans la foi en cette promesse donnée également à tous les hommes de la réconciliation avec Dieu par Jésus-Christ, qu'il faut chercher l'origine des écoles chrétiennes. Leur premier but fut de former des pasteurs et des maîtres pour les chrétiens, et c'est pour cette raison que, dans les premiers temps, ils ressemblèrent plutôt aux modernes séminaires, dans lesquels les jeunes gens recevaient les principes de la science et de la conduite nécessaires dans la profession sacerdotale. Plus tard, quand l'Église fut devenue l'élément qui vivifiait et pénétrait tous les États de l'Occident ; quand les couvents se furent fondus dans la vie générale au point d'en devenir une partie intégrante, alors les parents, mus par des espérances diverses, consacrèrent, dès l'âge le plus tendre, leurs enfants soit au service de l'Église, soit à la vie du couvent. Or comme la règle de Saint-Benoît le permettait, et que lui-même, par ses efforts, en avait donné l'exemple, on sentit la nécessité de commencer l'enseignement par les premiers rudiments, et, en conséquence, les couvents se divisèrent en hautes et basses écoles. Mais, comme d'un autre côté l'Église, dans toutes ses réformes, a toujours regardé comme un devoir de rendre ses bienfaits d'un accès aussi facile et d'une utilité aussi générale que possible, il fut en même temps permis aux jeunes gens qui ne voulaient point se consacrer à l'état ecclésiastique, et qui ne demeuraient point dans le couvent, de recevoir la même instruction des écoles divi-

sées en intérieures et en extérieures. Elles étaient si intimement liées à la vie de l'Eglise, que les Papes et les conciles les jugèrent dignes de leur plus sérieuse attention, et que les écoles des grandes villes, où l'instruction ne s'acquerrait nulle part avec autant de facilité que dans les couvents, furent à tous égards subordonnées au clergé, attendu les mérites qu'il s'était acquis sous le rapport de l'enseignement. Cette dépendance était d'autant plus nécessaire que la coutume s'étendait de faire entrer des enfants encore mineurs dans les ordres divers.

Il est rapporté, dans la vie de saint Benoît que beaucoup de parents pieux et des familles nobles lui avaient remis leurs enfants pour qu'il les élevât. Dans tous les pays et dans tous les temps on trouve des couvents qui obtenaient à cet égard la préférence, et qui jouissaient d'une confiance plus générale, par suite du zèle qu'ils montraient, ce qui a lieu encore aujourd'hui pour les universités. Il n'y a pas jusqu'à cette méthode que l'on a regardée dans ces derniers temps comme un si grand pas dans la voie du perfectionnement qu'un couvent n'eût déjà adoptée depuis plus de mille ans. A la vérité les principaux sujets de l'enseignement étaient la récitation par cœur des psaumes et d'autres prières, la lecture, le chant, l'écriture et la grammaire; ce qui n'empêchait pas que ceux qui montraient le plus de disposition en reçussent aussi des leçons de langues, de poésie, de mathématiques, d'astronomie et d'histoire, quoique, d'après la direction des esprits à cette époque, toutes ces connaissances dussent servir essentiellement aux progrès de la théologie. Du reste, si des écoles aussi vastes étaient plus rares que d'autres, il n'en est pas moins incontestable qu'avec l'augmentation du nombre des couvents, les écoles en général augmentèrent aussi, et que par là les occasions d'acquérir l'instruction la plus nécessaire devinrent à leur tour plus fréquentes. S'il n'y avait eu d'autres écoles que les institutions qui existaient dans les villes, elles auraient été accessibles à bien peu de personnes, tandis que le couvent, fondé dans le voisinage d'un château isolé, rendait à ses habitants, par l'instruction qu'ils recevaient, les bienfaits que l'institut avait reçus de leurs aïeux. C'est à la facilité d'accès qu'offraient les écoles des couvents qu'il faut attribuer la diffusion graduelle des connaissances. Les moyens d'instruction augmentèrent avec le nombre des élèves. Les livres devinrent plus communs, et par suite le désir et le goût de l'instruction se généralisèrent. La parenté avec un supérieur devenait un motif de plus pour que le père plaçât, dès l'âge le plus tendre, ses enfants à l'école du couvent : ce que quelquefois bien des personnes ne voyaient pas avec plaisir, parce qu'elles le regardaient comme pouvant troubler l'ordre établi. Quoiqu'il en soit, les enfants y puisaient l'inclination pour la vie religieuse; puis, en

avançant en âge, ils se décidaient à entrer dans le clergé séculier, ou bien même embrassaient une carrière toute mondaine. Car les Papes Clément et Célestin III ordonnèrent que tout jeune homme, parvenu à l'âge de quinze ans, décidât en toute liberté s'il voulait rester dans le couvent ou prendre possession de son héritage. Cependant plusieurs d'entre eux demeuraient dans ces écoles jusqu'à un âge plus avancé, quoique portant à contre-cœur le joug de la discipline, sans laquelle aucune éducation ne saurait porter de bons fruits, et qui est surtout indispensable dans une école de couvent. Les écoliers d'Adelberg étaient déjà parvenus à un âge assez mûr, lorsqu'ils commirent un crime affreux sur la personne de leur maître, dont la sévérité leur déplaisait; ils tombèrent sur lui pendant une promenade, et lui crèverent les yeux.

Les religieux qui se livraient avec zèle à l'enseignement de la jeunesse recueillaient, après leur mort, la reconnaissance qui leur était due. Si le couvent ne possédait point parmi ses membres d'hommes assez instruits, l'abbé se montrait souvent assez libéral pour y appeler quelque savant renommé à qui il assurait un traitement considérable. L'étendue de l'instruction dépendait généralement de l'abbé; c'est ainsi que nous voyons tel couvent où on lisait le matin les poètes et les historiens de l'antiquité, et, après le dîner, les plus célèbres Pères de l'Eglise, afin que les jeunes gens, versés dans toutes les branches d'instructions, acquissent aussi une bonne éducation théologique. Dans les premiers temps, on fréquentait ces écoles comme plus tard les universités, après que l'éducation préparatoire était achevée. Les sciences mêmes qui semblaient les plus étrangères aux études théologiques trouvaient accès auprès de tel ou tel couvent. Les maîtres les plus habiles composaient des livres élémentaires qui étaient adoptés dans les couvents du même ordre, du moins dans le pays habité par l'auteur, et quelquefois même au dehors. Pour que la matière d'enseignement, qui était souvent aride, comme la grammaire d'Alexandre *Villa Dei*, dite *Doctrinale*, s'imprimât plus facilement dans l'esprit des élèves, on la mettait en vers. Les jeunes gens étaient l'objet des soins les plus assidus, et les bons religieux avaient surtout à cœur la conservation de leur santé et de leurs mœurs, ainsi que leurs progrès dans la piété et dans la science. Faut-il donc s'étonner qu'ils se rappelassent avec reconnaissance les jours paisibles consacrés à l'étude dans les couvents, et que ce souvenir fit résonner plus tard sur leur lyre des sons ecclésiastiques. Il y avait aussi des écoles attachées aux églises qui dépendaient des couvents.

L'école la plus célèbre et la plus fréquentée de l'Angleterre, à cette époque, était celle de Saint-Albans; il en sortit un grand nombre d'illustres savants, ecclésiastiques et hommes d'Etat. Ses excellents professeurs jouissaient de l'avantage de

puiser dans une riche collection de livres. L'abbé Guarin, son frère Mathieu et Guarin leur neveu, se distinguèrent tous trois par leur amour pour les sciences. En France, et dans la seule ville de Paris il y avait, indépendamment de l'université et de la cathédrale, deux écoles de couvents. Celle de Sainte-Genoviève était si fréquentée que l'abbé Etienne qui fut plus tard évêque de Tournay, craignant que l'école extérieure ne nuisît au bon ordre de la maison, en établit une nouvelle pour l'intérieur. Il comprenait que l'éducation d'un religieux devait être autrement dirigée que celle d'un laïque ; que leur but était différent, et il fit en conséquence une distinction entre l'école de la vertu et celle de la science. Un grand nombre d'abbayes de France se firent remarquer par leurs efforts en ce genre. L'histoire de toutes les sciences en général énumère des hommes sortis de ces écoles où l'on enseignait même la médecine, comme, entre autres, à Saint-Denis ; et plus d'un prélat put attester, comme l'évêque Raimond d'Uzès, que ce fut une de ces écoles qui jeta en lui les fondements de la piété et de la science. Mais en Allemagne l'éclat dont brillèrent pendant si longtemps les écoles de Fulde, de Saint-Gall et de Reichenau, était à cette époque déjà fort affaibli.

« La renommée d'un couvent, sous ce rapport, dépendait, comme tant d'autres, des qualités de l'abbé ; s'il parvenait à inspirer aux religieux l'amour de ce genre de travaux, et si sa vie se prolongeait suffisamment, l'esprit qu'il y avait fait naître était pour l'ordinaire assez puissant pour lui donner un successeur digne de continuer son ouvrage. Cependant, à compter du moment où les universités augmentèrent en importance, en crédit et en nombre d'élèves, et surtout quand les villes eurent commencé à soumettre ces instituts à une surveillance autre que celle des écoles du clergé, celles des couvents perdirent peu à peu de leur influence. Ni les efforts d'Innocent III, ni les décrets du concile de Latran ne purent leur conserver celle dont ils avaient joui jusqu'alors ; mais elles ne cessèrent pas pour cela d'exister, d'autant moins que l'on voyait à regret que des religieux reçussent leur éducation autre part qu'au couvent.

« L'impartialité ne permet pas de méconnaître que, sans les couvents et sans le clergé religieux, presque toutes les connaissances humaines se seraient perdues à certaines époques. Ils ne les conservèrent pas toujours comme un trésor inutile et seulement en transcrivant les ouvrages de l'antiquité païenne et chrétienne. Loin de là ! il n'y a peut-être pas une seule branche de ces connaissances qui n'ait été cultivée sérieusement par le clergé régulier. La très-grande majorité des écrivains en tout genre de cette époque furent des moines. Non-seulement plusieurs abbés donnèrent à leurs subordonnés l'exemple de l'érudition, ou du moins de l'amour pour la science, il

y eut même des supérieures de couvent de femmes qui s'y distinguèrent. Le grand nombre de livres composés ou transcrits par les religieux prouve qu'ils partageaient pour la plupart la conviction de celui de Mury, savoir, que, sans la science, la vie d'un moine était nulle ; et la maxime devenue presque proverbiale, qu'un couvent sans bibliothèque était comme un château sans arsenal, fait du moins comprendre ce que l'on attendait de ces pieux établissements. Aussi les auteurs expriment-ils de justes regrets lorsqu'un abbé ou une suite d'abbés laissent affaiblir ces nobles efforts et par suite démentir trop souvent la gravité de la vie ecclésiastique.

« Tout ce que chaque individu avait découvert dans ses études, dans ses recherches, dans un cercle de connaissances plus ou moins étendu, se rassemblait ensuite avec zèle dans des espèces d'encyclopédies. La théologie dans toutes ses branches et droit canon trouvèrent dans les couvents les écrivains les plus nombreux. On peut voir la liste de ceux du XII^e siècle seulement, à la fin du quinzième volume de l'*Histoire littéraire de la France*. Les annales des couvents, les événements contemporains, ceux dont ils avaient été témoins oculaires, non-seulement en ce qui les regardait personnellement, mais encore tous ceux qui se passaient dans le monde, étaient consignés par écrit à l'instigation des abbés et souvent par les supérieurs eux-mêmes. Parmi ces derniers, on peut citer Coggeshale. Gui de Vaux-Sernand écrivit l'histoire de la guerre des albigeois ; enfin la plupart des chroniques furent composées dans les couvents ; sans leurs archives, nous ne saurions presque rien de l'histoire du moyen âge, et nous ne posséderions que les renseignements les plus incomplets sur la situation du genre humain pendant un long espace de temps. Tous ces monuments historiques de plus d'un pays n'ont été conservés à la postérité que par les couvents. Ceux du Portugal renferment une foule de manuscrits. L'abbaye d'Alcobaça seule en possède plus de 5,000, et le nombre de livres imprimés qui se trouvent dans les divers couvents de ce royaume est évalué à 349,000. L'importance des titres de propriété faisait dès l'origine un devoir de veiller à leur conservation. Aussi l'emploi d'archiviste n'était-il pas un de derniers dans un couvent bien ordonné, et les abbés prudents mettaient un soin particulier à tout ce qui concernait ces documents. Le chroniqueur du couvent était pour l'ordinaire en même temps son archiviste ; car une connaissance approfondie de tous les événements importants, jointe à une certaine activité, excitait facilement à s'efforcer d'en apprendre davantage encore et de consigner par écrit, à l'usage de la postérité, les détails sur lesquels les autres parchemins ne fournissaient point de renseignements.

« Le célèbre archevêque Absalon

Lund fonda le couvent de Sorce, dans le but d'en faire un asile pour les savants, une demeure pour les sciences. Certains couvents entretenaient ensemble un commerce littéraire; ils se prêtaient mutuellement des livres, soit pour les copier, soit pour les lire; et l'insistance avec laquelle ces demandes se faisaient, prouve que c'était vraiment pour en faire usage qu'on les empruntait. Parmi les religieux, il y en eut qui se rendirent remarquable par la variété de leurs connaissances, et qui composèrent même des poèmes dans les langues tant mortes que vivantes. Plusieurs de ces poèmes, dus à des circonstances particulières, ou dont il n'est parvenu jusqu'à nous que des fragments, ne permettent pas d'y méconnaître l'influence des poètes romains, tant pour l'expression que pour les pensées. Si dans tous les pays ce sont des poètes qui ont perfectionné la langue, en Allemagne on a commencé par employer la langue vulgaire pour la traduction, puis pour la composition des diplômes, ouvrages de quelques individus parmi les religieux. Ainsi nous voyons l'amour de la science poindre chez beaucoup d'entre eux, quoique dans les commencements cet amour ne se manifestât guère que par la transcription des manuscrits.

« C'était là en effet le cas chez le plus grand nombre. Les Chartreux, particulièrement, se dédommageaient en copiant des livres de la prédication qui leur était interdite. « Quiconque copie un livre, » dit leur maître prieur Guignes, « devient par là un héros de la vérité, et Dieu nous récompensera un jour pour chaque personne que nous aurons, par ce moyen, retirée de l'erreur pour s'affermir dans la vérité catholique. » Plus d'un religieux se sera peut-être occupé alternativement de passages de l'Écriture, puis de Salluste et de Tite-Live; des miracles du Seigneur et des *Métamorphoses* d'Ovide; du chant des psaumes et des odes d'Horace ou des poésies de Virgile. Dans la plupart des couvents, il se trouvait quelques frères que leur adresse et leur persévérance rendaient plus particulièrement aptes à ce genre de travail. Mais c'était surtout à ce qui pouvait maintenir et affermir la vie spirituelle, à ce qui se rapportait plus directement à la profession religieuse, c'est-à-dire à l'Écriture sainte, aux ouvrages des plus célèbres docteurs de l'Église, aux manifestations de la grâce divine dans la vie des plus fidèles serviteurs de Jésus-Christ, qu'ils accordaient leur attention la plus suivie, leur zèle le plus constant; aussi les plus admirables efforts de leur imagination étaient-ils prodigués sur les livres consacrés au culte public ou à la piété individuelle.

« L'abbé Simon de Saint-Alban avait toujours auprès de lui quelques personnes remarquables par la beauté de leur écriture. La manière dont il se conduisait avec eux faisait bien connaître l'importance qu'il mettait à se procurer une collection choisie

de livres, ainsi qu'à rétablir ceux qui avaient été négligés ou perdus. Les grands couvents avaient un écrivain à eux, et celui-ci en avait sous lui d'autres qu'il surveillait et qui travaillaient sous sa direction. On leur assignait un appartement particulier, tranquille, accessible seulement aux supérieurs, et où le silence était de rigueur. Cet appartement s'appelait *scriptorium*. On leur fournissait tous les objets dont ils pouvaient avoir besoin; car on tenait surtout à ce que l'écriture fût belle, régulière et exempte de fautes. Dans bien des couvents, il y en avait constamment plusieurs assis devant leurs pupitres et occupés à écrire; et, parmi ces écrivains, on en rencontre qui se faisaient un titre de gloire d'avoir enrichi la bibliothèque du couvent de beaucoup de livres. C'était, en général, le supérieur ou le bibliothécaire qui décidait de l'ouvrage qu'il fallait copier, et il était d'usage de fixer le temps dans lequel la copie devait être achevée. Les couvents qui commençaient à s'établir, et qui n'avaient pas eu le temps d'écrire eux-mêmes les livres dont ils avaient besoin pour les Offices, les imploraient comme une charité auprès d'autres couvents plus anciens, ou bien ils les achetaient; ce qui était regardé comme un acte méritoire, et auquel les abbés les plus dignes de respect accordaient une attention particulière. Aussi, quand on savait qu'un supérieur montrait un grand amour pour les livres, on lui offrait souvent des bibliothèques tout entières à acheter. Enfin, il y avait aussi des couvents qui se faisaient un mérite de pouvoir fournir des livres à d'autres. Telle était l'abbaye de Liessies, au diocèse de Cambrai, dont les manuscrits existaient encore en ces derniers temps dans l'abbaye de Clteaux. Quelques-uns acquirent une renommée qui s'étendait au loin par la beauté et l'élégance de leurs manuscrits, et c'est sans doute pour cette raison que l'abbé de Reichenau était tenu, lors de son sacre, d'envoyer à Rome un *Epistolarium et Sacramentarium et Evangeliarium*. Quant aux livres d'église, il était d'usage que les couvents issus d'un autre les prissent de l'abbaye mère, afin qu'il fût certain qu'un accord parfait régnerait entre eux pour le chant et pour les rites.

« Si nous trouvons des couvents de femmes célèbres pour leur grande connaissance de l'Écriture sainte, il ne faut pas s'étonner d'entendre parler de religieuses et de sœurs converses qui transcrivaient des livres d'église et d'autres avec la plus grande élégance, et avec une patience et une propreté dont les femmes sont seules capables: tel est ce *Plenarium* de l'abbesse Agnès de Quedlinbourg, qui fixe encore aujourd'hui l'attention par son élégance, la beauté des figures et sa magnifique reliure. Il est sans doute à regretter à présent que la rareté du parchemin, une économie mal entendue, ou peut-être un pieux mépris de ce qui avait rapport à l'antiquité païenne, aient causé la destruction de beaucoup de manus

crits précieux, afin d'en employer la matière à la transcription d'ouvrages qui, aujourd'hui, ont perdu pour nous toute valeur.

« Ce n'était pas par ce moyen-là seul, mais par plusieurs autres encore, que les bibliothèques des couvents augmentaient leurs richesses. Ils en reçurent d'abbés qui savaient apprécier les sciences, soit qu'ils les achetassent ou qu'ils fissent don à la maison de ceux qui leur appartenaient; d'autres fonctionnaires du couvent faisaient de même, ainsi que des archevêques, des évêques, des religieux en entrant dans la maison, beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques. Nous trouvons, sur le registre des recettes et des dépenses de quelques couvents, une somme destinée tous les ans à l'entretien de l'armoire aux livres, des dons spécialement consacrés à l'achat de livres, et la remise gratuite du parchemin nécessaire. Un abbé français, que d'autres ne tardèrent pas à imiter, proposa à ses religieux, qui s'y prêtèrent volontiers, d'ordonner que tous ceux qui habitaient des prévôtés, tous les fonctionnaires du couvent et l'abbé lui-même seraient tenus de contribuer tous les ans, pour une certaine valeur, à l'augmentation de la bibliothèque. D'autres firent des règlements particuliers pour prévenir toute dilapidation. On rédigea des catalogues que l'on inséra en tout ou en partie dans les chroniques; quelquefois on comparait tous les ans le catalogue avec les livres réellement existants. Le couvent de Saint-Michel, à Lunebourg, possédait deux bibliothèques: l'une, pour l'usage particulier de l'abbé; l'autre, pour celui des religieux. Le nombre des livres que les couvents possédaient paraîtra incroyable, quand on saura qu'à la fin du XII^e siècle trois mille volumes furent brûlés dans l'abbaye de Croydon. La bibliothèque de Glastonebury s'enrichit d'un seul coup, en 1248, de quatre cents volumes, au nombre desquels se trouvaient plusieurs historiens et poètes latins. On trouve un exemple du même genre, quoique moins considérable, dans le couvent de Priffing, qui possédait un Homère; mais on ne dit pas si c'était en grec ou en latin. Vers le même temps, Bénédictheuren se vantait d'avoir un Lucain, un Horace, un Virgile et un Salluste; sa bibliothèque se composait en tout de deux cent quarante-sept volumes. Du temps de l'abbé Volfran, en 1123, l'abbaye de Saint-Michel, près de Bamberg, possédait une superbe collection de livres, parmi lesquels se trouvaient la plupart des poètes latins, et un grand nombre d'autres auteurs, tant de l'antiquité païenne que du temps du christianisme. Celle de Reichenau était déjà considérable au IX^e siècle, et, vers le même temps, l'abbaye de Centule possédait plus de cinq cents ouvrages reliés en deux cent cinquante-six volumes. Le nombre des livres augmenta considérablement à Reichenau sous les abbés qui suivirent, tant par le zèle des religieux que l'on avait chargés de la transcription des manuscrits, que par les

dispositions favorables des amis de ce couvent. Dans le XI^e siècle, l'abbaye de Mury ne le cédait pas, à cet égard, aux couvents les mieux partagés; le catalogue de sa bibliothèque contient plusieurs ouvrages sur la musique, et ceux de quelques auteurs latins qui se rencontraient rarement, tels que Martial, Perse et Stace; enfin, on y trouve aussi deux livres d'Homère. Lors même que des témoignages irrécusablees ne nous l'apprendraient pas, nous pourrions être bien assuré qu'un prélat aussi savant et aussi plein d'expérience que l'était Conrad de Lichtenau, abbé d'Ursperg, n'aurait rien négligé pour procurer à son couvent de grandes richesses littéraires. Les plus célèbres abbayes de Bénédictins de France possédaient aussi de nombreuses collections de livres précieux. Celle de Saint-Vincent, à Laon, passait pour avoir, en 1370, une bibliothèque de onze mille volumes. Les branches les plus modernes de cet ordre imitèrent le tronc principal.

« Toutefois, il est certain qu'à l'époque que nous décrivons, la place de bibliothécaire existait presque dans tous les couvents, tant soit peu considérables. Quoique le prêt des livres ait dû nécessairement être assujéti à certaines restrictions, dans un temps où ils coûtaient si cher, et où le transport en était si difficile, néanmoins, on ne le refusait guère quand le livre demandé était réellement utile à celui qui l'empruntait, ou quand il lui était impossible de se le procurer ailleurs. L'évêque d'Exeter accepta d'autant plus volontiers l'invitation de l'abbé de Celles, de se réfugier dans son couvent, qu'il était sûr d'y trouver une bibliothèque bien fournie. Le chroniqueur ne manque jamais de consigner dans ses annales la joie qu'il éprouvait de la possession d'un si grand trésor, qu'il regardait comme une preuve que l'esprit, dans son couvent, n'était pas négligé pour les besoins du corps.

« Mais ce ne furent pas seulement les sciences, les arts aussi furent sauvés par le christianisme, ou, pour mieux dire, le christianisme régénéra l'art, qui est la fleur de la religion sous sa forme extérieure. L'esprit du christianisme forma l'art, plus indépendant encore de l'influence des restes du paganisme que ne l'était la science, et ne se prit, comme chez tous les peuples dont la religion s'identifie avec la vie, son caractère le plus intime à toutes ses créations. C'est l'art sur lequel toute religion a posé, jusqu'à son plus haut point de développement, son type impossible à méconnaître, c'est l'architecture: plus que tous les autres arts, qui tous contribuent à sa gloire, l'architecture devait être admise et perfectionnée dans les couvents; et, en effet, la règle de Saint-Benoît s'en occupa. D'ailleurs, aussitôt qu'un institut acquérait des biens considérables par des donations ou par son travail et son économie, il éprouvait le besoin de consacrer, en retour, une partie de ses richesses à celui par la grâce duquel il les avait obtenues, c'est-à-dire d'élever au Seigneur un

temple magnifique, et de donner plus de pompe aux cérémonies du culte. Tantôt c'était la matière, tantôt le talent de l'artiste, qui transformait les églises des couvents en admirables édifices. Si l'Italie y employait son marbre indigène, l'Allemagne y suppléait amplement par le fini du travail. A l'aide d'une infatigable persévérance, on parvint, durant ce siècle et le suivant, à élever des monuments gigantesques, dont les ruines sont encore aujourd'hui des objets d'étonnement et d'admiration. De même que plusieurs autres abbés et évêques de cette époque, l'abbé Henri de Walkenried était un excellent architecte. Il résolut de bâtir une nouvelle église pour son couvent. Vingt-sept frères lais s'y distinguèrent par leur talent pour ce genre de travail. La construction de cette église dura quatre-vingts ans, et se prolongea successivement sous huit abbés. Quand elle fut terminée, elle avait deux cent soixante-quatorze pieds de long, cent dix-sept de large, et soixante-quatorze pieds de haut; la voûte était soutenue par trente-six fortes colonnes. Pendant longtemps, elle passa pour la seule de son genre en Allemagne. Il n'y avait que la persévérance allemande qui fût capable d'achever un édifice dont les pierres sont si délicatement taillées et si parfaitement jointes, que le tout paraissait d'un seul morceau. Précisément dans le même temps, l'église d'Eberach s'éleva plus vaste encore. On y admirait la grande rosace en vitraux peints, qui avait trente-deux pieds de diamètre, et qui avait coûté près de mille florins. Les couvents d'Angleterre et de France avaient créé de quelques années ceux d'Allemagne en constructions de ce genre. L'église de Cluny, dont nous aurons occasion de parler plus tard, luttait en grandeur et en magnificence avec celle de Saint-Denis, pour laquelle le célèbre Suger avait fait venir des pays étrangers les plus habiles artistes de tout genre.

Dans l'église de Prémontré on venait contempler une des merveilles du monde. Les cloches s'élevaient à une grande hauteur dans les airs, non-seulement comme des ornements essentiels des églises, mais encore afin qu'un plus grand nombre de cloches pussent réveiller la piété, annoncer et glorifier les fêtes qui se célébraient dans leur enceinte. Le désir d'obtenir la solidité par la masse, régnant alors généralement, l'esprit n'avait pas encore tellement assujéti la matière, qu'il pût, pour ainsi dire, jouer avec elle et en faire le souple instrument de sa pensée. Néanmoins on savait dès lors rennir à la masse, dont la seule exécution frappe d'étonnement notre génération affaiblie, la beauté et la légèreté des formes. Partout où l'on entreprenait une construction de ce genre, les évêques, les princes, les abbés, les nobles, les bourgeois, les paysans d'un vaste rayon à l'entour s'empres- saient d'y contribuer soit par des dons, soit par des services. Le comte de Scherzfeld et Lutterberg, aussitôt qu'il eut connaissance

du projet de l'abbé de Walkenried, lui fit don d'une carrière très-abondante située à un mille seulement du couvent. Alors même que l'entreprise était moins considérable, l'exécution en était facilitée par des secours mutuels. On voyait se manifester partout une coopération sincère et franche, dont l'esprit qui l'animait était la conviction que toutes les fois que l'on recevait un don, il fallait, avant toute chose, le consacrer au service du Seigneur. La nécessité ou le goût portait plusieurs fois des abbés à entreprendre d'autres constructions encore; ainsi à Meingoz, à Weingarten, l'abbé ne se contenta pas d'agrandir le couvent et d'élever un clocher, il fit construire encore un hospice pour les étrangers, et fit faire des boiseries et des fenêtres au réfectoire. Toutes les améliorations qui se faisaient aux bâtiments des couvents avaient tant d'importance aux yeux des religieux, qu'ils les consignaient avec soin dans leurs annales.

« Enfin, les couvents offraient aux étudiants privés de fortune, un asile et tous les secours matériels et spirituels dont ils avaient besoin. C'est sans doute à ces soins que l'Église est redevable de plus d'un homme distingué, dont, sans ces secours, les dons naturels n'auraient pu se développer. Pierre Lombard, jeune Gascon indigent, fut recommandé par l'évêque de Lucques à saint Bernard, qui, tant que Lombard resta à Reims, ne l'abandonna point, et lui procura ensuite un nouveau protecteur dans l'abbé de Saint-Victor, de Paris. L'abbaye de Saint-Alban ne s'était pas montrée aussi bienveillante pour le pauvre Nicolas Breakspear, qui fut obligé d'aller à pied jusqu'à Pavie, pour satisfaire le désir qu'il éprouvait d'embrasser l'état ecclésiastique; mais, devenu Pape, sous le nom d'Adrien IV, il ne se rappela point le refus qu'il avait éprouvé à Saint-Alban.

« Dans ces siècles trop souvent souillés par la guerre, le meurtre, le pillage et l'incendie, on entendait fréquemment une voix pieuse s'élever du sein d'un couvent pour avertir les hommes de songer à leur salut, pour les appeler à la pénitence, pour les exhorter à combattre la concupiscence de la chair, à fuir la fraude et l'envie, à s'éloigner du tumulte des camps. Et ces voix ne retentissaient pas toujours en vain; les nobles commençaient à réfléchir aux choses du ciel; ils reculaient dans la voie qui les entraînait et qui les en éloignait toujours davantage, et, revêtus de l'habit religieux, ils s'efforçaient de réconcilier l'avenir avec le passé. C'est ainsi que dans des siècles de ténèbres, ces instituts se montrèrent comme autant de phares lumineux d'où émanait une douce clarté; au milieu des agitations d'une vie livrée à des embarras de toute espèce, ils devinrent des asiles de paix et de tranquillité. Là, les fils des princes et des nobles recevaient une éducation conforme à leur rang, tandis que les filles y trouvaient des refuges, où, à l'abri des dangers qui les menaçaient dans le monde, elles coulaient leur paisible

vie dans des alternatives de travail et de prière.

« Les couvents jouissaient à tel point de la confiance des grands, que, dans les temps de danger, ceux-ci déposaient entre leurs mains ce qu'ils avaient de précieux. Ils étaient, tant en Angleterre qu'en France, le dépôt d'une foule d'objets que l'on ne croyait pouvoir préserver sûrement de tout accident, et le soin que les religieux en prenaient était souvent rémunéré par des présents ou des rentes.

« Les archives de Saint-Denis étaient pour la France ce qu'était le Mont-Cassin pour les Etats napolitains, c'est-à-dire le dépôt général des archives du royaume. Ce fut à Saint-Denis qu'en 1209 le comte Raymond de Toulouse déposa son testament. Lorsqu'en 1225, le fils de ce seigneur conclut un traité avec Henri III, celui-ci déclara que, pour plus de sûreté et afin que l'on pût en tout temps avoir recours aux documents originaux, il était à désirer que les deux actes fussent confiés à la garde d'une maison religieuse. Innocent IV, lors de ses discussions avec l'empereur Frédéric II, fit faire au concile de Lyon des copies de tous les titres qui concernaient les droits de l'Eglise de Rome; il les envoya à Cluny pour être déposés dans les archives de l'abbaye, où ils existaient encore il n'y a pas longtemps. Un exemple de confiance plus honorable est celui des serfs de certains couvents qui, dans une discussion avec leur maison, ne refusèrent pas de prendre pour arbitres des abbés d'autres couvents. Les vassaux qui dépendaient des monastères ayant eu de nombreuses preuves de la douceur de leur domination, se voyaient toujours à regret passer sous celle d'un maître séculier; d'ailleurs, ils étaient sûrs de trouver auprès des couvents de puissants secours contre toute espèce d'oppression.

« Les religieux qui se distinguaient par leur piété, leurs connaissances et leur habileté dans les affaires, jouissaient d'une haute considération auprès des évêques et des seigneurs temporels. La tranquillité et la solitude servent souvent à donner plus de force aux esprits supérieurs; et, plus ils sont accoutumés à diriger tous leurs efforts vers un seul point, sans se laisser distraire par les objets extérieurs, plus il leur devient facile, en cas de besoin, de porter leur attention sur d'autres affaires. L'abbé qui savait diriger ses subordonnés avec sagesse, et utiliser leurs facultés diverses pour le bien général de l'humanité, remplaçait par la prudence, l'expérience et l'esprit pratique, ce qui pouvait lui manquer en connaissance du monde, et il n'avait pas de peine à appliquer à des affaires plus vastes et plus importantes l'habitude qu'il avait acquise dans le cercle resserré de son couvent. C'est pour cette raison que nous voyons souvent des abbés et des religieux accompagner les princes dans des négociations d'un intérêt majeur; ou bien ils étaient envoyés dans des pays étrangers

pour les traiter eux-mêmes : dans celles qui avaient rapport à la conclusion de la paix, ils se montraient actifs et infatigables pour le rétablissement de la bonne intelligence. Lors des négociations entre Alexandre III et Frédéric I^{er}, on cite, indépendamment de quelques archevêques et de l'évêque Hugues, encore l'abbé de Bonnaval et le Chartreux Réric. On peut voir, dans la vie d'Innocent III, tous les efforts de l'abbé de Morimond pour réconcilier Othon XV avec le Pape. L'abbé Evrard de Hirschau était en haute estime auprès de Frédéric II et des princes de l'empire, pour sa sagesse autant que pour sa piété.

« Après tout ce que nous venons de dire, on peut résumer dans les paroles non suspectes d'un écrivain moderne, tout ce qui se rapporte aux couvents de cette époque : « Dans ces temps où l'on ne connaissait nulle part ni médecins, ni hôpitaux pour les pauvres, les couvents en établirent, et vinrent, par là, au secours de plusieurs milliers de malheureux. Ces couvents étaient des académies où l'on enseignait gratuitement, non-seulement la théologie, mais encore le droit, la médecine, les belles-lettres, et plusieurs autres arts indispensables, et d'où sortirent une foule de professeurs dont les travaux furent utiles à divers pays. Dans les archives des couvents se conservèrent les inappréciables restes de la science grecque et romaine. Sans elles nous ne comprendrions rien ou fort peu de chose aux diplômes et aux monuments de nos pères. A peine entendrions-nous notre langue maternelle, et sans la confiance qu'on mettait en eux, et qui faisait déposer dans leurs archives presque toutes les pièces concernant les lois, les ordonnances, les fondations, les testaments, les actes de donation de partage, d'accommodement et de réconciliation, ainsi que tous les documents judiciaires ou historiques, une quantité innombrable d'actes authentiques seraient depuis longtemps perdus, à l'irréparable dommage de pays tout entiers. »

Traçons maintenant le tableau d'un couvent bien ordonné et le portrait d'un de ses habitants qui, sincèrement convaincu de la gravité de sa profession, était résolu d'y remplir fidèlement les devoirs. Nous tirons le premier d'une lettre de l'abbé Guibert de Gembloux à l'archevêque Philippe de Cologne.

« J'ai passé huit mois à Marmoutiers, et j'ai été traité non en hôte, mais en frère. Là, il n'y a point de dispute, point de querelles, point de scandale; un silence bien entendu ne permet pas que rien de ce genre s'y élève. Un simple regard suffit pour empêcher ceux qui s'en écartent. Tous les emplois sont remplis par des hommes éprouvés. Nulle part on ne trouverait plus de piété pendant les Offices, plus de respect pendant la célébration des saints mystères, plus de prévenance pour les étrangers qui arrivent; tous luttant de fidélité, de gravité, d'obéissance, rien n'y est au-dessus ni au

dessous de la mesure. Les forts aident les faibles, les subordonnés honorent les supérieurs; ceux-ci sont pleins de sollicitude pour leurs inférieurs. La tête et les membres forment réellement un seul tout. Les élections des abbés se font avec une invocation sincère à l'inspiration divine. L'élu jure de maintenir fidèlement l'ordre de la maison, de ne jamais prendre aucune nourriture hors du réfectoire, ou avant l'heure fixée pour le repas, et c'est à cela que le couvent doit la conservation de sa prospérité temporelle. Chaque jour trois pauvres, représentant Jésus-Christ, dînent à côté de l'abbé. Le supérieur actuel réunit toutes les vertus nécessaires pour diriger avec sagesse et douceur une si nombreuse communauté. Les frères, entre eux, ne se rappellent jamais leur origine, leurs fonctions, leur dignité, les honneurs dont ils jouissaient autrefois dans le monde; tous se regardent également comme des serviteurs de Jésus-Christ. Par les veilles et les jeûnes, ils comptent leur corps avec ses désirs et sa concupiscence. Les uns sont forts comme des lions ! Ni le bonheur, ni le malheur ne peuvent rien sur eux; les autres, semblables à la rivière d'Aar, s'élancent du sein de la terre vers les hauteurs du ciel; tous réunissent la simplicité de la colombe à la prudence du serpent. Toute la vie extérieure porte l'empreinte d'un ordre imperturbable. Dans la maison de prières, comme dans chaque atelier, tout se fait avec la mesure précise et au moment qui convient, car ces hommes ont partout et toujours Dieu devant les yeux. On n'accorde à la nature que le temps le plus indispensable; tout le reste est consacré à chanter les louanges de Dieu. Ils ressemblent à une armée qui fait résonner ses armes, depuis le point du jour jusqu'à la sixième heure. On les voit tous s'agenouiller devant les autels; les Messes se suivent sans relâche. Il serait presque impossible d'évaluer ce qu'ils donnent en aumônes, et bien plus impossible encore de compter combien d'âmes ils ont arrachées au purgatoire par leurs prières. Dans l'intérieur du cloître, on passe le temps à lire et à s'exercer au chant. On n'entend les religieux parler qu'à certains jours désignés, pour peu de temps, seulement pour se relâcher quelque peu d'une trop forte convention d'esprit, et pour éviter toutes conversations secrètes. Personne ne prend d'aliments hors du réfectoire ou de l'infirmerie. Les étrangers qui ne sont point religieux, ne sont pas reçus dans l'intérieur des bâtiments du cloître. Pendant le repas, l'esprit des frères est plus tourné vers la lecture qu'on leur fait que leur bouche vers la nourriture qu'on leur sert. La plus grande partie de ce qui paraît sur la table reste pour les pauvres. Le dortoir est toujours éclairé; les lits sont découverts et durs. La clarté qui brille partout, même la nuit, prouve qu'ils veulent se montrer les flambeaux du Seigneur, et non les enfants des ténèbres. Mais c'est aussi pour cela que le Seigneur

a répandu sur eux des flots de bénédictions; car, indépendamment d'un précieux trésor d'église, et de beaucoup d'autres richesses, cette abbaye possède encore deux cents cellules extérieures. Les armoires, remplies de livres les plus variés et les plus précieux, témoignent qu'en ce lieu toutes les vertus ont fleuri et produit des fruits; et, ce qui en témoigne encore, ce sont les excellents interprètes de la parole de Dieu, qui, chaque jour, mais surtout les jours fériés, procurent, dans le chapitre, à eux-mêmes et aux autres, la nourriture spirituelle, par leurs enseignements et leurs admonitions. Je les ai entendus, tous les jours s'encourager mutuellement, se confesser, s'exhorter à suivre le chemin du ciel. S'il ne m'avait pas été prescrit de retourner à la maison, je n'aurais jamais pu me séparer d'eux, tant mon âme se sentait heureuse. Mais c'est mon corps seul qui s'éloigne, mon esprit ne les quittera jamais.

« Voici maintenant les traits sous lesquels nous devons nous représenter un religieux qui connaît les devoirs de sa profession, et qui s'occupe à les remplir avec fidélité. Le frère Robert de Saint-Marien, à Auxerre, était versé dans les sciences; il se distinguait, en outre, par son éloquence, et il surpassait tous ses contemporains dans la connaissance de l'histoire. L'Écriture sainte lui était si familière, qu'il pouvait à l'instant même répondre à toutes les questions qu'on lui posait, et il faisait, à cet égard, l'étonnement de tous ceux qui l'entendaient. Ses manières étaient pleines de douceur et d'amabilité, et pouvaient passer pour l'emblème de la pureté. Rempli lui-même de probité, il ne connaissait point la méfiance, il répondait toujours à ceux qui l'éprouvaient par ces paroles de Sénèque : « La confiance seule peut faire de l'homme un sincère ami; car bien des gens, par la crainte d'être trompés, se sont faits des professeurs de ruses et ont presque donné, par leurs soupçons perpétuels, le droit de les tromper. » Brûlant d'amour pour l'équité, il avait une haine invincible pour tout ce qui est injuste, et avait sans cesse à la bouche cette maxime du Sage : « Tu ne saurais assez haïr ce qui mérite d'être abhorré. » En revanche, il ressentait la plus vive tendresse pour le pécheur converti, quelque énorme qu'eût été sa faute; il parvenait, par les discours les plus conciliants, à le relever à ses propres yeux; car il n'ignorait pas que le véritable amour est inséparable de la compassion, et que cet amour est faux, s'il est accompagné de mauvais vouloir. Il était plein de cette compassion, car il savait montrer la plus pure sympathie pour toutes les personnes repentantes ou affligées de quelque malheur. Il s'efforçait de maintenir l'union spirituelle par le lien de la paix, et n'était constamment opposé qu'à ceux qui cherchaient à semer la discorde, convaincu, d'après ce qu'a dit Salomon, que ces gens sont en horreur au Seigneur. Il était sincère et ferme

dans ses discours, zélé pour le service de Dieu, modeste et sobre dans ses besoins, conseiller prudent, sage confesseur. Parmi tant de brillantes qualités qui se réunissaient en lui, il y en avait deux surtout pour lesquelles il était digne d'imitation : c'était son humilité et sa charité ; il comptait son corps pour rien, et il eut le bonheur, par la grâce de Dieu, d'emporter sa virginité dans la tombe.

« Les moines, » dit Châteaubriand, « ces doctes générations enchaînées au pied des autels, abdiquaient à ces autels les passions du monde, renfermaient avec candeur toute leur vie dans leurs études, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces Mabilion, à ces Montfaucon, à ces Martène, Ruinart, Bouquet, d'Achery, Vaissette, Lobineau, Galmel, Ceillier, Labat, Clémencet, et à leurs révérends confrères, dont les œuvres sont encore l'interminable fontaine où nous puisons tous tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner. » Le P. Labbe nous a fourni le plan et la liste des auteurs de la collection de la *Bizantine*, publiés les huit premiers volumes de l'édition des conciles. Le P. Petau est devenu l'oracle de la nécrologie. Le P. Sirmond publia une notice des *Dignités des Gaules* et les ouvrages de Sidoine Apollinaire. C'est aux Jésuites que nous sommes redevables de la collection des hagiographes, laquelle a pris son nom de l'érudit qui l'a commencée. Les prêtres de l'Oratoire comptent dans leur ordre Charles le Cointe, auteur des *Annales ecclesiastici Francorum* continué par Gérard Dubois et Julien Lorient, ses confrères ; Jacques Lelong, auteur de la *Bibliothèque historique de la France*.

Est-il une société sur la terre comme les Jésuites, hommes qui suivent librement les lois de la morale, société dans laquelle on n'entend jamais parler de fraude et d'injustice, qui ne connaisse ni les cachots, ni les bagnes, ni les prisons, ni les procès et les délours de la chicane ; ces apôtres du Paraguay qui eurent l'audace de persévérer dans une entreprise dont la pensée seule semblait être une folie : cependant le succès couronna leurs efforts, et l'évêque de Buénos-Ayres put adresser à Philippe V ces paroles : « Sire, dans ces peuplades nombreuses composées d'Indiens naturellement portés à toutes sortes de vices, il règne une si grande innocence, que je ne crois pas qu'il s'y commette un seul péché mortel. » Ces apôtres intrépides qui avaient trouvé le secret de dompter les passions brutales, le caractère féroce et sanguinaire des hordes indiennes, qui avaient pu fixer au milieu d'elles la paix et le bonheur, qui leur avaient appris à cultiver les arts sans perdre l'innocence des mœurs ; ces apôtres, dont chacun était vénéré comme un tendre père par les habitants fortunés d'une vaste contrée ; ces habiles et puissants législateurs étaient si ennemis de la

dissimulation, de l'intrigue, de la révolte, qu'au moment où un arrêt de proscription devint la récompense de leurs glorieux travaux, ils l'acceptèrent sans murmurer, se conservèrent le souvenir d'un désintéressement parfait, d'un héroïque sacrifice pratiqué par les apôtres des réductions, et à flétrir les persécuteurs.

C'est cette société qu'exaltait avec transport l'âme si tendre de Fénelon, devant laquelle s'inclinait avec respect le génie de Leibnitz. C'est surtout par rapport à l'éducation que deviendra nécessaire l'esprit de sacrifice des ordres religieux. Il faudra qu'à tous les instants le maître veille sur ses élèves, qu'il les instruisse de leurs devoirs plus par ses exemples que par ses paroles. Il faudra qu'il étouffe en eux l'esprit de légalisme par sa patience, l'esprit d'orgueil par sa humilité, l'esprit de mollesse par l'austérité de sa vie, l'esprit de vengeance par sa douceur, l'esprit de haine par son amour. On ne doit pas s'étonner si les maîtres transmettaient à la jeunesse les lumières les plus pures, si ceux qui savaient le mieux inspirer à la jeunesse les vertus les plus héroïques, le désintéressement, le respect des lois, le dévouement à la famille et à la patrie, ont toujours été ceux-là mêmes qui s'étaient pénétrés plus profondément de l'esprit de sacrifice ; si les maîtres les plus chers aux familles, les plus renommés pour l'éducation de la jeunesse, si ceux de Leibnitz, Vincent de Paul, Henri IV, Bossuet et Fénelon considéraient comme les plus sages, les plus expérimentés et les plus habiles, ont été de modestes religieux qui avaient dit un éternel adieu aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs de la terre, qui avaient fait le triple vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

C'est aux Jésuites que nous devons les ouvrages devenus classiques en littérature, en morale, en philosophie ; de savants traités sur les origines, les langues, les mœurs et les institutions de divers peuples ; de utiles et d'importantes découvertes dans les arts et les sciences ; en médecine le précieux des spécifiques, le quinquina ; en physique la découverte des ballons aérostatiques et les premières expériences ; nous ont révélé le singulier phénomène de la diffraction de la lumière ; c'est eux qui ont pris une grande part dans la réforme du calendrier, qui ont donné aux mathématiques à la physique, à l'astronomie les Scheiner, Clavius, Gaubel, Guldin, Kircher, Grimaldi, Lana, Boscovich ; à l'art des fortifications à la tactique navale les Breuil et les DuRoi ; aux sciences historiques les Petau, les Sirmond, les Daniel, les Duhalde, les Charvoix, les Prémare, les Eckel ; à la philosophie chrétienne, les Buffier, les Bellarmine, les de Lugo, et ce Suarez et ce Vasquez. Benoit XIV nommait les deux flancs de la théologie ; à l'Eglise catholique de docteurs éminents, tant d'illustres auteurs, tant d'admirables modèles de la

ction évangélique, tant de glorieux martyrs, les François Xavier, les Salmeron, les Claver, Canisius, Rodriguez, Griffet, et ce Lainez que les Pères du concile de Trente vénéraient comme un oracle, au point de suspendre leurs séances quand il ne pouvait y assister, et ce Bourdaloue dont Bossuet a pu dire : *Cet homme sera éternellement notre maître à tous*. Saint François Xavier ose concevoir la pensée de civiliser les peuples si ombrageux des Moluques et du Japon. Il a le bonheur de convertir 52 royaumes, d'arborer l'étendard de la croix sur une étendue de 3,000 lieues, de baptiser de ses propres mains un million de mahométans et d'idolâtres : tout cela en dix ans.

Les protestants éclairés n'ont pu se dispenser eux-mêmes de reconnaître l'immense influence des couvents sur la civilisation, et de regretter amèrement leur suppression dans les pays protestants. On connaît généralement les *Lettres* publiées à ce sujet sous le pseudonyme d'Atticus, et qui firent une si profonde sensation, surtout parce qu'elles considèrent l'action des couvents au point de vue de l'économie sociale et des intérêts les plus positifs de la population et de l'Etat. Nous ne saurions donc mieux terminer qu'en citant la seconde de ces lettres :

« L'Europe aujourd'hui, selon les meilleures autorités, contient environ cent soixante millions d'habitants. Je ne me donnerai pas la peine d'en retracer l'exacte distribution; il suffit de dire en général que la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Pologne et les Etats de l'empereur occupent la partie la plus belle et la plus civilisée. Je parle comme si les changements qui ont eu lieu depuis quelques années n'étaient point arrivés. Ces royaumes contiennent pour le moins les trois quarts des habitants de l'Europe; ce qui, en proportion de leurs étendues réunies, fait une différence de quarante millions de plus que leur portion ne devrait être.

« Si nous cherchons la principale cause de cette prodigieuse différence de population dans les exemples qui viennent d'être proposés, nous la trouverons où nous la soupçonnons le moins, où certainement on n'irait pas la chercher, mais où certainement elle réside; je veux dire dans l'établissement des communautés religieuses; dans les monastères, les couvents, les abbayes et les séminaires.

« En affirmant qu'un nombre de sociétés composées de personnes des deux sexes sécrées non-seulement les unes des autres, mais du monde, doivent accroître la population des Etats, je sens, comme je l'ai déjà dit, qu'une telle assertion ne paraîtra qu'un paradoxe absurde au jugement de l'homme superficiel, mais j'établirai les fondements sur lesquels mon opinion est immuablement fixée; et je conclurai de là que, lorsque le roi Henri VIII eut la faiblesse de les détruire dans ses Etats, par cette mesure impolitique et peu judicieuse, il mina les ri-

chesses et les ressources de ses royaumes en diminuant le nombre de ses sujets.

« Il n'est peut-être pas tout à fait hors de propos à ce sujet de remarquer ici la sévérité et l'injustice avec laquelle les historiens protestants se sont appesantis sur la prétendue conduite déréglée des moines et des religieuses : mais c'est à quoi, en conscience, je suis obligé de refuser toute espèce de crédit, parce qu'ils sont liés par des vœux solennels à l'observance des règles de leurs institutions, dont la première est la soumission à leurs supérieurs; parce qu'ils sont sujets à l'inspection de leurs visiteurs, et qu'ils sont soumis à l'autorité du Pape. Dans de telles circonstances, pour ne rien dire des devoirs et des contraintes indispensables que la religion catholique romaine impose à ses enfants, il est impossible que toute une société s'unisse pour être une cause de scandale, quoique sans crédit un membre indigne puisse s'y rencontrer. Le gouvernement peut-être pensa qu'il était nécessaire de diffamer ceux qui étaient révéérés dans le monde et qu'il se disposait à persécuter; mais comme on peut juger des couvents qu'on a détruits en Angleterre par ceux qui subsistent ailleurs, parce que c'est le même esprit qui a dirigé les uns et les autres, je dirai que les couvents que j'ai visités, et j'en ai visité beaucoup, m'ont toujours paru le séjour de la vertu aussi bien que de la religion. J'ai vu leurs habitants, détachés des biens de ce monde et dévoués à leurs fonctions spirituelles, s'appliquer ou à l'instruction de la jeunesse ou aux travaux de la chaire évangélique, ou à l'accomplissement des autres devoirs de leur état, et sanctifier même leur pieux loisir par la méditation, le jeûne et la prière.

« J'observe donc que les revenus de toutes les maisons religieuses sont dépensés sur les lieux d'où ils sont tirés. Ecoutez ce que dit M. Hume à ce sujet, dans son *Histoire d'Angleterre* et dans son *Essai sur la population des anciennes nations*. Cet auteur, qui n'était pas trop zélé pour la cause de la chrétienté, peut être ici de quelque poids : « On peut mettre en question, » dit-il, « si les couvents sont aussi destructeurs de la population d'un Etat qu'on se l'imagine communément. Les religieux, résidant toujours dans les couvents au centre de leurs biens, dépensaient leur argent dans les provinces parmi leurs tenanciers, et ils étaient regardés en Angleterre, ainsi qu'ils sont encore dans tous les pays catholiques romains, comme les meilleurs et les plus indulgents des propriétaires. « Quand les terres de l'Eglise furent distribuées parmi la noblesse et les courtisans, ils exigèrent des revenus plus considérables, pendant que les tenanciers avaient de la peine à en vendre les fruits, ces revenus étant dépensés dans la capitale, en chiens, chevaux, maquignons, laquais, cuisinières et servantes. » Ceci est faiblement exprimé mais très-vrai. Il avait

par hasard trouvé la véritable voie, sans avoir assez de sagacité pour la suivre.

« On croit généralement que les communautés religieuses nuisent au mariage. Je conviens que les apparences semblent confirmer cette opinion; mais les faits attestent le contraire. Supposons que tous ceux qui entrent dans des couvents restaient dans le monde, combien n'y en aurait-il pas qui, préférant le célibat au mariage, passeraient leur vie sans se marier? Combien qui périraient prématurément par la guerre, ou dans des voyages éloignés? Combien qui seraient enlevés par des maladies violentes et par la dureté de leurs travaux? Le prétendu mal dont on se plaint ne regarde donc pas ceux-ci. Il ne regarde point non plus ceux qui, après s'être mariés, n'auraient pas eu d'enfants; ni ceux dont les enfants auraient pu mourir avant d'avoir atteint l'âge de la puberté. N'est-il pas encore évident que les religieux et les religieuses, en abandonnant leurs fortunes à leurs frères et à leurs sœurs, leur donnent plus de facilité pour former des mariages, qui n'auraient pas été faits si chacun d'eux n'avait eu qu'une légère portion de l'héritage paternel? D'après ces considérations, nous pouvons affirmer avec confiance que le calculateur politique qui cherche les causes de la dépopulation, ne les trouvera jamais dans le célibat des personnes qui se consacrent à la solitude et au culte des autels.

« Je considérerai ensuite les pauvres de ce pays, dont le nombre augmente tous les jours, et qui contribuent si fortement à la dépopulation. D'abord, ils engendrent peu d'enfants, et la plupart d'entre eux, avec leurs parents, finissent leurs jours dans la plus profonde misère, malgré les fardeaux

énormes imposés sur le public pour leur soulagement; car on sait que la taxe des pauvres, taxe inconnue dans le gouvernement catholique romain, se monte annuellement, dans l'Angleterre seule, à quatre millions sterling (314). Je ne balance pas à prononcer que ce mal, presque insupportable, doit être attribué en grande partie à la suppression des maisons religieuses, puisque les couvents, en effet, étaient principalement la ressource des familles les plus pauvres de la société, qui versaient dans ces pieux asiles les enfants dont elles étaient surchargées. Chacun d'ailleurs de ces couvents fournissait de l'emploi à une partie de cette classe malheureuse, et en soulageait encore une plus grande partie par son hospitalité et ses aumônes sans bornes, car le tiers de leurs revenus, suivant les lois canoniques de l'Eglise romaine et le titre sacré des fondations religieuses, était l'inaliénable propriété des pauvres (315).

« Personne n'était donc exposé à périr de besoin, ou à terminer son existence inutile dans une maison de force. L'on dira probablement que l'on ne voit pas de couvents et peu de mendiants en Hollande; mais que l'on calcule, si l'on peut, le nombre de personnes dans toutes les parties de ce pays, qui sont enfermées dans des *ramp-huys*, des *spin-huys*, etc., et qui sont dans le fait autant de prisons. L'état de la population n'y est pas, je crois, beaucoup amélioré par ces moyens.

« Mais si les couvents contribuent si fortement à la diminution des pauvres, ils contribuent également à diminuer le besoin de la force armée, et il en résulte sûrement un avantage en faveur de la propagation de l'espèce humaine. Pour se convaincre d'une

(314) Elle s'élève aujourd'hui à environ sept millions sterling, ou à plus de cent soixante millions de notre monnaie.

(315) On supprima, sous Henri VIII, six cent quarante-cinq couvents, quatre-vingt-dix collèges, cent dix hôpitaux, et deux mille trois cent soixante-quatorze fondations pieuses et chapelles. (Richard BAKER, p. 411.) « Pour effectuer plus facilement ces suppressions, on prit soin, » dit un auteur protestant, « de faire une telle peinture de la vie des moines, des religieuses, etc., que leur destruction inspira peu de regrets. Thomas Cromwell, nommé visiteur général, employa des gens qui servirent merveilleusement ses vues à cet égard. Quant au fruit que le peuple espérait recueillir de ces confiscations, il fut assez médiocre; car on ne tarda pas à lever des subsides sur le clergé et des quinzièmes sur les biens de tous les laïques. Au temps d'Edouard VI, les communes furent obligées de subvenir pour trois ans aux besoins du roi par une taxe de nouvelle invention, qui devint si pesante que, dès la première année, elles furent contraintes de supplier le roi d'en alléger le fardeau. C'est une chose fort remarquable que, pendant que les couvents subsistèrent, il n'y eut aucun acte du parlement pour le soulagement des pauvres, tant ces maisons pourvoyaient à leurs nécessités; tandis que peu d'années après, sous Elisabeth, on ne présenta pas moins de onze bills à la chambre des communes pour cet objet. » (*Dugdale's antiquities of Warwickshire*, p. 801.) L'odieux ministre de ces injus-

tices, l'homme qui avait conçu un plan général de calomnie contre les victimes dont son maître convoitait les dépouilles, finit par être lui-même dépouillé du produit de ses rapines. Henri VIII, dégoûté de ce monstre, le fit condamner à mort, et tous ses biens furent confisqués. Du reste il n'est pas vrai, comme le disent la plupart des historiens, que Thomas Cromwell fut attaché à l'hérésie de Luther. Il parait suffisamment excusé sous ce rapport par le discours qu'il prononça sur l'échafaud, à Tower-Hill. Voici ce discours tel que Howes le rapporte : « Vous tous qui êtes ici présents, je vous prie d'être témoins que je meurs dans la foi catholique, et de doutant d'aucun article de ma foi, ni d'aucun sacrement de l'Eglise. Plusieurs m'ont accusé de m'être fait l'appui de ceux qui tiennent de mauvaises opinions; cela est faux, mais je confesse que, comme Dieu nous instruit dans la vérité par son Saint-Esprit, ainsi le démon est prêt à nous séduire; et j'ai été séduit; mais soyez témoins que je meurs dans la foi catholique de la sainte Eglise, et priez pour moi, afin que ma foi ne chancelle pas, aussi longtemps que cette chair conservera un reste de vie. » (Howes upon Stow., pag. 508.)

De tout temps on a vu de pareils misérables, prêts à vendre leur conscience pour quelques honneurs ou pour un peu d'or; heureux quand cette conscience se réveille au dernier moment, dans le lit ou sur l'échafaud dont leur lâcheté ne les sauve pas toujours!

vérité si claire, il suffit d'observer que les sociétés religieuses prennent elles-mêmes une part essentielle à la police d'un pays, en inculquant dans l'esprit et le cœur de tous ceux qui les environnent l'amour du pays, et l'obéissance que l'on doit aux lois, et récompensent ainsi le gouvernement, avec usure, pour la protection qu'ils en reçoivent. Il s'en suit donc que, pour administrer ou pour seconder la police, il faut une force armée beaucoup moins nombreuse dans les lieux où il y a des convents que dans ceux où il n'y en a pas. Je n'ai pas besoin d'insister sur cet article. Personne ne voudra, j'espère, soutenir que la population augmente en proportion de la grandeur d'une armée sur pied, ni ne mettra un convent et une caserne sur la même ligne d'intérêt et d'utilité publique, à moins que ce ne soit pour démontrer que leurs effets sont en tout diamétralement opposés : d'un côté le spectacle de la corruption, de l'autre celui de la vertu.

« Rien ne parle encore plus hautement en faveur des communautés religieuses, que les villes, bourgs et villages qu'on voit s'élever, s'accroître et fleurir autour d'elles. Peterborough, Ely, Durham, Westminster lui-même, étaient de parfaites solitudes avant que des monastères y eussent été établis.

« On a la douleur de trouver dans ces lieux d'innombrables et tristes ruines des monuments élevés par la sagesse, la magnificence et la piété de nos ancêtres ; et il est très-digne de remarque que plusieurs villes qui devaient leur ancienne importance à l'établissement des sociétés religieuses, ont perdue par leur destruction (316). « Elles tombèrent avec elles comme ne voulant pas survivre au bien qu'elles leur faisaient. » (SHAKESPEARE.) Les sciences et les arts avaient été autrefois portés jusqu'en Irlande, et même jusqu'aux Hébrides, où les établissements religieux les entretenaient et les faisaient fleurir ; mais Johnson nous apprend que la fertilité seule de l'île d'Iona, une des principales, fait aujourd'hui toute sa prospérité. « Les habitants, » dit-il, « sont remarquablement grossiers et négligés. Je ne sais s'ils ont un ministre pour les instruire ; et l'île qui était jadis, dans le temps de sa catholicité, la métropole du savoir, de la littérature et de la piété, est maintenant sans école pour l'éducation, sans temple pour le culte, et n'a que deux habitants qui parlent anglais, et pas un seul qui sache lire et écrire. Plusieurs villes épiscopales ou abbatiales d'Ecosse ont éprouvé le même sort : Saint-André, Aberbrothie, Elgin, etc. D'autres en Irlande, Kilkenny, Boyles surtout, Thurles, etc., déchues de leur ancienne importance, n'offrent plus que l'affligeant

« tableau de rues dépeuplées, d'indigence inactive, de collèges silencieux et déserts, et de ruines sur lesquelles l'artiste pleure en les admirant. » En Angleterre, ce pays des saints, titre dont nos pères se glorifiaient, on voit partout les déplorables et magnifiques restes de convents convertis en fermes pauvrement habitées ; et de plusieurs autres au milieu de terrains devenus bruyères et maintenant inhabitables. D'un autre côté, plusieurs villes en Europe se sont, par leurs moyens, rendues fameuses et excellentes dans les arts. Les Bénédictins et les Chartreux principalement ont été dans tous les temps les conservateurs des sciences et des belles-lettres, et c'est par eux que les plus précieux livres classiques de l'antiquité nous ont été transmis. Gibbon affirme qu'un seul convent de Bénédictins a plus contribué à la littérature que nos deux universités d'Oxford et de Cambridge. Plusieurs terrains aussi ont été fertilisés par la seule industrie des moines, quoiqu'ils fussent situés sur le sommet de rochers et de montagnes presque inaccessibles, ou dans des plaines si stériles, qu'elles paraissaient n'offrir aucun succès à la culture.

« Si j'avais besoin d'ajouter d'autres preuves à ce que je viens de dire sur l'utilité des établissements religieux, j'en trouverais dans toutes les parties du monde où la religion catholique romaine a dominé, et où elle n'existe plus. Je dirais, par exemple, que l'introduction du mahométisme dans l'Arménie y a fait périr jusqu'à la trace des villes les plus anciennes et les plus célèbres dont les historiens font l'éloge, telles que Théodosiopolis, Léontopolis, Justinianopolis, et plusieurs autres. Je dirais, d'après Vincent de Beauvais, qu'il existait près du mont Ararath une ville nommée Ara, où il y avait mille églises et cinquante mille familles, et qu'aujourd'hui elle n'est plus, parce que ces églises ont été détruites.

« Supposons, quelque chimérique que puisse être la supposition, qu'une de nos vastes et nombreuses communes soit assignée à une confraternité religieuse. La terre partagée en petits lots, et tenue par des baux aisés, comme le sont toujours les terres appartenant au clergé catholique romain, serait bientôt défrichée et peuplée ; bientôt s'élèverait un édifice magnifique. « Des tours, des terrasses et des dômes majestueux se manifesteraient au loin. » (MILTON.) L'Eglise ornée de tableaux, de statues et d'orgues ; la bibliothèque enrichie de livres savants ; l'architecture, la peinture, la sculpture, la musique, la littérature, tout annoncerait à la fois la science, les beaux-arts, le goût et la prospérité. C'est de là que l'indigent et l'infirme, accourant pour être soulagés, remporteraient avec eux la con-

(316) La destruction du superbe monastère de Coventry-Cross, et des autres maisons religieuses, vint si promptement la ruine de cette ville, que, la troisième année du règne d'Edouard VI, sa po-

population était réduite de quinze mille âmes à trois mille. (Voy. BUGDALE, *History of Warwickshire*, pag. 96.)

solution rafraîchissante et de l'âme et du corps. Des Messes seraient célébrées tous les jours par des prêtres richement vêtus, et dans les jours de fête, on y verrait toute la pompe et la splendeur des processions, accompagnées par une multitude de fidèles des deux sexes et de tout âge, dans leur plus décente parure, qui se retireraient le soir dans leurs foyers, non pas joyeux et distraits comme au retour d'un spectacle profane et dissolu, mais édifiés par la pieuse et sainte magnificence dont ils auraient été témoins. La commune infertile deviendrait dans peu d'années le lieu le plus fécond, le plus peuplé, le plus civilisé et le plus heureux du royaume (317). »

CROISADES. — L'Europe mise à l'abri des Sarrasins d'Afrique et d'Asie, toujours prêts à fondre sur elle; une longue paix obtenue sous le nom de *Trêve de Dieu*: la création des ordres hospitaliers et militaires, protecteurs des mers du Levant; l'affranchissement complet des serfs et des communes favorisé par l'esprit religieux et conseillé à la prudence des rois et des princes qui s'éloignaient pour longtemps de leurs Etats; les mêmes motifs commandant des institutions protectrices des pauvres et des faibles; l'enrôlement dans les armées des croisés des serfs artisans, qui non-seulement devenaient libres, mais rapportaient en Europe les arts et l'industrie plus avancés des contrées orientales; l'agriculture recevant des croisés le mûrier, le maïs, la canne à sucre, et les manufactures enrichies de la fabrication des étoffes de soie, des verreries et des glaces; la géographie prenant les dimensions et les formes d'une véritable science; les progrès rapides de la navigation et de l'architecture navale, l'usage plus méthodique et plus étendu de la boussole; les relations plus multipliées des peuples chrétiens entre eux, sous les auspices de la religion, du droit des gens et des intérêts réciproques; enfin le grand essor donné à l'intelligence humaine manifesté bientôt par le goût des études philosophiques et la création des universités: tels sont les résultats plus ou moins divers des croisades. Il serait trop long de rappeler ici tous les résultats religieux, moraux, politiques, scientifiques, artistiques, littéraires et économiques des croisades, et leur action si profondément utile et bienfaisante pour la civilisation et les progrès de l'humanité.

(317) De toutes les causes propres à favoriser l'accroissement de la population, l'influence des communautés religieuses dotées en fond de terre semble être celle qui offre le plus grand avantage avec le moins d'inconvénients. D'abord cet accroissement est gradué d'après le progrès de l'agriculture, ce qui prévient la disproportion que M. Malthus a montrée être si funeste, entre les produits du sol et le nombre des consommateurs; et de là vient probablement que l'Europe, pendant dix siècles, n'a pas paru être surchargée d'une population presque toujours croissante, tandis que de nos jours l'augmentation qu'elle éprouve effraye avec raison les esprits prévoyants. En second lieu, un monastère,

Consultez, à ce sujet, le *Dictionnaire des Croisades*, ou l'ouvrage de M. Michaud.

CULTE. — Voy. CHANTS et PRIÈRES, DIMANCHE, et les articles spéciaux sur les objets divers du culte. Si l'on considère le culte dans son action toute-puissante pour la régénération morale de l'homme, quels bienfaits le culte chrétien n'a-t-il pas apportés au monde en donnant à l'homme des idées si hautes et si sublimes de la divinité, de l'immortalité de son âme, de ses destinées éternelles et des grands devoirs qu'il est appelé à remplir sur la terre envers l'humanité tout entière! Que de dévouements héroïques, que de sublimes enthousiasmes, que de nobles sacrifices l'homme a puisés à cette source intarissable! Que de cœurs ulcérés, que de souffrances poignantes, que de douleurs et d'épreuves ont été trouvés dans la prière, la patience, la résignation, le calme, la paix, le bonheur même! Dieu seul peut savoir ce que le culte a donné à tant de millions d'âmes de force et de vertu, de sainteté, de grandeur et d'ineffable joie!

Si l'on considère le culte au point de vue de l'art, n'est-ce pas dans l'émotion profonde qu'il imprime, dans les transports dont il est la source, dans les pompes augustes et solennelles dont il se revêt, que tous ces arts ont puisé leurs inspirations les plus hautes et les plus saintes? Fra Angelico, peignant à genoux et baigné dans les larmes de l'extase les figures et les scènes de la vie du Christ, de la Vierge et des saints, nous représente assez cette action du culte sur les arts. Saint François d'Assise, entonnant ses saints cantiques où appelle toutes les créatures à louer Dieu, les Franciscains, ses disciples, renouveau des arts; en un mot, tous les saints, et les grands artistes nous montrent dans le culte le principe suprême de leurs plus admirables inspirations.

Il serait facile aussi de considérer le culte au point de vue de la science, et de montrer à quel point son influence y est puissante. Il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir les Œuvres des Pères et des grands docteurs, comme la *Somme* de saint Thomas, par exemple. Si nous voulions entrer ici dans des détails, nous pourrions démontrer qu'il n'est peut-être pas un rite du culte qui n'ait sa signification scientifique profonde. Citons comme ex-

même déchu de sa piété primitive, présente, ce grand propriétaire, d'immenses ressources pour les pauvres dans les années de disette; ressources détruites entièrement le système de la petite propriété qui favorisait aussi, et beaucoup trop, le développement de la population. Enfin, les communautés religieuses, en multipliant les hommes qui exercent sur eux une action morale, dont le double effet est d'assurer le bonheur de la famille et de l'ordre public; et comparées sous ce rapport aux établissements d'industrie, elles ont une utilité que ceux-ci offrent généralement de valoir.

ple le passage suivant d'un ouvrage récent, où nous montrions, dans la forme de la croix, la révélation tout entière des destinées humaines. « La croix, » dit-il, « est la représentation géométrique de notre initiation. Par le point où ses deux lignes allant se rencontrent, en se coupant à angles droits, la croix est la figure géométrique du renoncement à soi-même ou du sacrifice, loi de notre existence terrestre. Par la projection illimitée de ses quatre lignes allant aux quatre points de l'horizon, et embrassant ainsi virtuellement toute étendue réalisée ou possible, la croix est la forme symbolique de l'indéfini, qui constitue le caractère de la création et de notre propre nature, sentiment de l'indéfini qui est la force vive par laquelle, brisant toute limite, nous accomplissons incessamment la loi du sacrifice qui nous élève de plus en plus vers Dieu. Par le centre invisible, quoique géométriquement vrai, où se joignent ces quatre lignes d'intersection comme autant de rayons à leur foyer, la croix unissant sa double ligne, signe de l'indéfini, en ce centre, cercle ou limite idéale où elles se fondent, est l'expression de l'amour ou de la charité en nous, charité double en sa manifestation, rayonnant en Dieu et en nos frères, bien qu'unique et indivisible dans son principe, qui est à la fois et en même temps l'illimité ou Dieu en nous, et la limite ou nous-mêmes en Dieu. Représentation géométriquement exacte de notre destinée terrestre tout entière, la croix l'exprime donc sous ses trois faces indivisibles, en résumant ainsi en elles la loi du Christ. Par son centre, elle exprime l'amour et la charité universelle, qui est toute la loi. Par l'intersection de ses deux branches, elle exprime le renoncement à soi-même ou le sacrifice, condition de la pratique de la charité en ce monde. Par ses quatre lignes, embrassant les quatre points de l'horizon, elle exprime la conscience ou le sentiment de l'indéfini, qui est l'essor même et la force vive de notre personnalité, s'élançant incessamment vers Dieu. Enfin, par ce centre, qui est l'unité en chacun, ce point d'intersection, unité de rapports et essor indéfini des quatre branches, qui est l'unité de tous en chacun et de chacun en tous, la croix exprime le triple aspect de la communion universelle des êtres en Dieu, entre eux et en eux-mêmes. L'histoire tout entière de notre destinée terrestre est donc géométriquement représentée par la croix. »

« Au point de vue social, le christianisme offre le type absolu de la société univer-

selle parfaite ou de la communion entre tous les hommes dans la communion eucharistique, point central et régénérateur de tout son culte. D'ailleurs, ces sacrements et toutes les pratiques du culte, n'ont pour but, comme pour effet, que d'inoculer en tous les hommes, en les reliant entre eux par le lien même de Dieu, la vie sociale dont le christianisme est l'âme et la séve. C'est ce que fait remarquer en ces termes M. Hurter :

« L'Eglise imprimait son sceau sur la vie sociale dans tous ses rapports, ses actes et ses événements. Elle enseignait à ne jamais passer sous silence, dans les actes publics, le fait d'où l'ère chrétienne prend son point de départ. Dans la plupart de ceux de ce siècle, l'année est désignée avec l'addition d'un mot qui indique qu'elle se compte de l'incarnation (318). L'historien ne supposait pas non plus que cette époque fût généralement admise, et il trouvait plusieurs tournures différentes pour la rappeler comme l'aurore de la vie éternelle. C'est pour cela que, selon que dans les différents pays on attachait plus d'importance, tantôt à l'Incarnation, tantôt à l'accomplissement du but pour lequel elle avait eu lieu, on commençait l'année tantôt à Noël et tantôt à Pâques, ce qui avait surtout lieu à Pâques. Comme si l'homme ne vécût réellement que pendant le temps qu'il passe dans la maison du Seigneur, l'Eglise marquait, dans la suite des jours, d'une couleur éclatante, ceux qui l'appelaient dans cette maison, tandis qu'au contraire elle nommait jours de repos ceux qui étaient destinés au travail (319). Les premiers n'étaient pas désignés par de simples nombres ou par quelque dénomination particulière, mais en général par les premiers mots des chapitres de l'Écriture sainte qui se lisaient à la Messe du jour (320). Les jours du mois n'étaient pas non plus toujours désignés par leur chiffre, mais plus souvent par la fête de l'Eglise, sa Vigile ou son Octave (321). Les heures de la journée encore étaient marquées non par l'horloge, mais par le nom de l'Office qui appelait les prêtres au chœur : on disait Prime, Tierce, Vêpres. Il n'y avait pas jusqu'aux habitudes et aux besoins de la vie commune qui ne se coordonnassent avec celles de l'Eglise, et les aliments mêmes que le peuple avait coutume de prendre les jours de grande fête offraient un rapport symbolique avec leur signification spirituelle, et ce rapport s'observe encore aujourd'hui partout où l'influence profonde que l'Eglise exerce sur

(318) En Espagne, l'ère dite *Æra Hispanica*, qui commençait l'an 39 avant Jésus-Christ, et qui est celle où Auguste soumit toute l'Espagne, demeura à l'usage en usage ; mais, à compter du ix^e siècle, on y joignait toujours les années de l'ère chrétienne.

(319) Le jour du sabbat, comme étant anciennement d'institution divine et parce qu'autrefois on y chantait les premières Vêpres du dimanche, ne porte seul son nom, et le lendemain fut appelé

Dies Dominica ; les autres jours furent simplement désignés comme *seria* 1, 2, etc.

(320) Les protestants ont conservé cet usage pour la plupart des dimanches qui précèdent celui de la Trinité.

(321) Aujourd'hui encore, conservant ses anciennes coutumes, l'économie rurale rattache plusieurs de ses observations et de ses règles à des jours de saints.

le peuple n'a pas été complètement perdue ou annulée (322); c'est ainsi que l'avertissement de songer pendant le temps à l'éternité sur la terre, aux choses du ciel; et durant le pèlerinage, au lieu de repos, se renouvelait dans toutes les circonstances et dans tous les événements de la vie.

« La même sollicitude qui veillait, de tant de manières différentes, sur l'ensemble du genre humain, afin d'imprimer à l'homme le sceau de la Divinité et de l'en pénétrer, s'occupait avec non moins d'ardeur de chaque individu.

« C'était à leur naissance même que l'Eglise prenait les hommes sous sa protection par le baptême, que le clergé était obligé de conférer comme apportant le salut, et qui était regardé comme si nécessaire qu'il pouvait être donné non-seulement par un laïque ou un schismatique, mais même par un Juif ou un schismatique. C'est pourquoi l'Eglise n'a jamais approuvé qu'on le retardât jusqu'à l'âge mûr (323), quoiqu'il se présente quelques exemples de cet usage (324).

« Lorsque la vie intérieure de l'âme s'éveillait avec la faculté de percevoir, l'Eglise instruisait l'enfant, lui faisait acquérir la connaissance des choses du ciel, et le formait à sa véritable destination, non point par une lettre morte, par quelques formules et prescriptions empreintes dans la mémoire, mais en l'introduisant au sein d'une vie active et animée. Il était initié à l'existence spirituelle par des symboles mystérieux et frappants, par des exercices variés, par les accords d'une musique solennelle, par les couleurs variées des rayons d'une lumière unique; car ce que nous demandons aujourd'hui aux écoles, on le trouvait alors dans la vie même de l'Eglise.

« Les rapports des Chrétiens avec Dieu et les hommes, la foi et une conduite agréable à Dieu, ne s'inspiraient pas dans l'esprit comme des notions abstraites, ils se présentaient au contraire devant les yeux sous la forme d'êtres réels, les saints, auxquels l'Eglise rendait les honneurs qui devaient servir à exciter l'émulation et à porter ses membres à la reconnaissance envers Dieu pour tous les dons parfaits qu'il accordait aux hommes. En effet, il n'y a pas un sentiment chrétien devenu par les actes une vertu, pas un exemple d'accomplissement fidèle ou dévoué des devoirs de la vie par l'union avec celui qui a opéré notre salut, qui ne fût offert à l'imitation des fidèles par l'intercession de quelque personnage éminent en vertu. (REICHARD, *Morale*, I, 59.)

« Le Chrétien, après avoir été conduit à

une connaissance spirituelle pleine de vitalité, devait la voir affermie par la bénédiction de l'évêque, dont l'imposition des mains fait entrer le fidèle dans une relation immédiate avec Celui qui est la voie et le salut, la force et la lumière du pèlerinage terrestre. En conséquence, on exhortait le Chrétien à ne pas attendre que l'évêque se présentât par hasard dans le lieu de sa demeure, mais d'aller au-devant de lui. Cette cérémonie de la confirmation lui donnait, pour la première fois, l'entrée dans le cercle des enfants de Dieu complètement justifiés, il lui était permis de changer pour un autre le nom qu'il avait reçu au baptême (325.) Le sacrement de la pénitence et celui de l'Eucharistie n'étaient en réalité que le renouvellement des deux premiers, qui accompagnaient le Chrétien dans tout le cours de sa vie, l'un la régénération commencée par le baptême, l'autre la confirmation reçue pour conserver toujours cette régénération par une union toujours vive avec Jésus-Christ. Or, comme la présence du chef invisible de l'Eglise en tout temps et en tout lieu formait l'essence du sacrement de l'Eucharistie, il fallait que, toutes les fois qu'elle passait, chacun l'adorât à genoux, en joignant les mains et en priant. (Oxon. Paris., *Epist. Const. synod.*)

« Puis, à la fin de sa vie temporelle, l'homme recevait avec l'extrême-onction la consécration pour une existence plus heureuse; et en même temps le corps de Jésus-Christ, qu'il prenait de nouveau, lui confirmait cette consécration, d'autant plus que l'on croyait que celui qui s'était mis par sa faute dans l'impossibilité de la recevoir perdait ses droits au royaume de Dieu.

« Mais la sollicitude de l'Eglise pour le Chrétien ne se terminait pas là, à beaucoup près: car elle ne regardait pas séparé de lui celui qui n'était plus visible dans son sein. Les services pour les morts, les intercessions, les anniversaires servaient de consolation aux parents qui survivaient, d'enseignements salutaires à la communauté, d'exhortation à un sentiment de bienveillance chrétienne, et maintenaient fermement la conviction que cette vie et l'autre ne sont point séparées par un abîme, mais que la mort n'est autre chose qu'un passage (326). Ainsi se perpétuait entre les membres de l'Eglise militante et ceux de l'Eglise triomphante, entre celle qui aspire à la perfection, celle qui se purifie pour y arriver et celle qui est déjà parvenue, une union spirituelle qui confondait les vivants et les morts dans un

(322) C'est ainsi qu'à Naples, presque tous les mets que l'on mange pendant la semaine de Pâques, depuis l'agneau pascal jusqu'au pain lui-même, a, dit-on, une signification de ce genre. On assure que souvent on marquait en marge des livres d'église les mets qu'on devait servir dans chaque période ecclésiastique et qui étaient fixés par le Rituel.

(323) Grégoire de Nyse a écrit contre ceux qui diffèrent le baptême. Voy. ses OEuvres, t. I.

(324) Le grand Shuvan de Servie, quoique d'origine chrétienne, ne recevait le baptême qu'à l'âge de trente ans. (ENGL., *Histoire de Hongrie*, III, 205.)

(325) Cela n'était pas d'obligation, mais n'était pas défendu.

(326) C'est ainsi que le prieur de Cluny consolait la comtesse Blanche de Champagne. (DOM MARTEL, *Coll. ampl.*, I, 1055.)

culte commun et perpétuel de souvenirs et de prières.

« C'est ainsi que l'Eglise se montrait un guide, une nourrice, une consolatrice, dans les circonstances les plus importantes de la vie, pour quiconque se reconnaissait pour un de ses membres. Mais elle gravait encore son essence, elle imprimait, par la consécration ou les bénédictions, son sceau sur tous les autres actes. De même que la hiérarchie ecclésiastique présentait trois degrés différents : ceux de tonsuré, de prêtre et d'évêque ; cette même hiérarchie se retrouvait dans toutes les autres professions : dans la chevalerie, les trois degrés se composaient des pages, des écuyers et des chevaliers, susceptibles de combattre dans les tournois ; dans les arts libéraux et dans les sciences, il y avait des bacheliers, les licenciés et les maîtres ; dans les métiers, les apprentis, les ouvriers et les anciens. Si la profession ecclésiastique était regardée comme un service militaire pour la défense du Roi des rois, la chevalerie, que les souverains temporels appelaient si souvent à leur aide, devait conserver quelque rapport avec l'autre, en assistant assiduellement à la Messe, ce qui était en effet une de ses obligations.

« Les pays se divisaient en évêchés, disposition qui exerçait sur le bien-être des hommes l'influence la plus élevée et la plus essentielle, et qui demeurait la plus indépendante des vicissitudes qu'entraînaient les rapports temporels. Comme rien de ce qui servait à l'usage de l'église ne pouvait y entrer qu'après qu'une consécration l'en eût rendu digne, il fallait que sa bénédiction donnât une valeur plus grande, un rapport mystérieux à tous les objets dont le Chrétien avait véritablement besoin. L'armure dont l'écuyer, devenu chevalier, allait désormais se couvrir, recevait cette bénédiction ; les champs étaient bénis après leur ensemencement, et la protection divine était implorée pour leurs produits : cette bénédiction devait écarter les accidents et les dangers d'une maison nouvellement bâtie, et permettre à son propriétaire de l'habiter avec joie et confiance. Ce n'était pas seulement l'union matrimoniale, d'institution divine, rentrant exclusivement dans le domaine de l'Eglise, qui recevait la bénédiction, mais encore le lit nuptial et l'accouchée, lorsqu'au bout de quarante jours elle revenait pour la première fois dans la maison de Dieu. »

CULTURE. — Notre siècle est si exclusivement préoccupé des intérêts purement matériels, qu'il importe d'insister sur ce côté des bienfaits du christianisme. Or le fondement de tous les intérêts et de toutes les richesses matérielles est dans l'agriculture, cette source nourricière des peuples. Aussi, bien que nous ayons déjà parlé à l'article AGRICULTURE, des incalculables services rendus à l'humanité, dans cet ordre, par le clergé et les monastères, nous y re-

venons de nouveau, et, parlant ici des travaux opérés par les moines :

« Nos sociétés, » dit M. de Puymiro, « nos comités d'agriculture se livrent sans doute à d'utiles travaux, mais qui ne sont que des amusements d'enfants, si on les compare à ceux des religieux. Remontez au v^e, au vi^e, au vii^e siècle et aux suivants ; que verrez-vous ? La majeure partie de l'Europe couverte de forêts encore vierges de la hache des hommes, des landes affreuses, des déserts stériles, des terres où les ronces disputent la place aux épines, des étangs, des marais malfaisants. Eh bien ! qui a changé l'aspect de ces lieux et la nature du sol ? qui a fécondé ces déserts ? qui a abattu ces vastes et vieilles forêts ? qui les a transformées en des campagnes riantes et couvertes d'abondantes moissons ? qui a assaini ces contrées infectes et dangereuses ? qui les a couvertes de villes populeuses et industrielles ? qui a entrepris ces travaux gigantesques ? qui a opéré toutes ces merveilles ? Ah ! interrogez l'histoire, et elle vous dira que ce sont les moines.

« Ces hommes si utiles, à qui nous devons tant de reconnaissance, ne se donnaient pas à Dieu pour mener une vie oisive. Suivant les prescriptions de leurs règles, ils s'appliquaient au travail de toutes leurs forces. Ils défrichaient, ils labouraient, ils plantaient, ils bâtissaient. La célèbre abbaye d'Orval et la Chartreuse, qui est près de Grenoble, sont situées dans des lieux autrefois inaccessibles. La nature la plus rebelle a été domptée par la constance et l'habileté des religieux. L'abbaye de Morimond fut élevée dans des lieux marécageux et très-malsains, que les hommes n'avaient jamais pu habiter. La belle vallée de Clairvaux était appelée la vallée d'Absynthe. Attirées par la charité des religieux et par les instructions qu'ils répandaient autour d'eux, de nombreuses populations venaient se placer sous leur protection. Les ouvriers et les marchands trouvaient, dans l'appui des instituts monastiques, de nombreuses ressources. Les générations formées près de ces retraites religieuses se succédaient sans dégénérer, et les familles s'y multipliaient même à raison de la célébrité de l'abbaye et de la liberté de s'étendre. Combien de villes en Espagne, en Angleterre, en France, en Allemagne, en Pologne, en Suisse, en Belgique, dans toute l'Europe, doivent leur existence et leur accroissement à des monastères ? Ainsi Saint-Valery doit sa naissance à la célèbre abbaye de ce nom. La ville de Mons s'est fondée autour du monastère fondé par saint Vaudre. Sainte Aldegonde, sa sœur, fit élever un monastère double qui a donné l'existence à la ville de Maubeuge. Le concours des fidèles qu'attirait la dévotion de saint Léonard de Vaudrause fit naître la ville de Corbigny-Saint-Léonard. L'île de Sethin était environnée de marais et remplie de fondrières ; saint Omer y fit bâtir une église. Les moines de Saint-Berlin exhaussèrent le

sol de dix-sept pieds, en y transportant des terres. Un abbé de ce monastère changea le cours de la rivière, en lui faisant creuser un nouveau lit depuis Blandecques jusqu'à Saint-Marcellin, par Arques et Saint-Omer.

« On ne conçoit pas comment l'industrie humaine a pu rendre un pareil lieu habitable, et aussi commode et aussi beau qu'il l'est aujourd'hui. Saint-Denis, Abbeville, Corbie, Saint-Flour, Saint-Pons, Saint-Claude, Saint-Seine, Cluny, Vézelay, Saint-Rambert, Lure, Luxeuil, Saint-Dié, Senones, Marmoutiers, Andlaw, Munster, Thann, Avasservaur, Fuldes, Saint-Gall, Attenheim, Saint-Brieuc, Saint-Sauveur au pied du mont Cassin, presque tous les villages situés sur les montagnes des Vosges, du côté de l'Alsace et de la Lorraine, sur les montagnes de la Forêt-Noire, et celles des Alpes, de la Franconie, de la Souabe, de la Bavière, de la Hesse, de la Thuringe, doivent leur existence aux religieux. Il est donc certain que les moines ont rendu à la société d'immenses services.

« S'ils avaient préféré le séjour des villes aux solitudes, ces campagnes, qui nourrissent aujourd'hui tant de millions d'hommes, seraient encore improductives. Lors même que les moines se seraient mariés, quels avantages aurait produits la naissance de plusieurs milliers d'enfants dont l'indigence aurait desséché la nourriture dans le sein de leur mère, ou qui, s'ils avaient échappé aux accidents de l'enfance, auraient péri de misère lorsqu'ils auraient été en âge de servir la patrie, à une époque où les arts et le commerce étaient négligés et où l'on ne connaissait d'autre profession que celle des armes. Même dans les derniers jours de leur existence, avant la révolution, les abbayes étaient très-utiles. Elles répandaient d'abondantes aumônes par les travaux qu'elles entretenaient continuellement; elles faisaient vivre les populations de quatre à cinq lieues aux environs. »

De son côté, M. Hurter apprécie ainsi l'influence des couvents sur la culture du sol et les travaux qui s'y rapportent : « La règle de Saint-Benoît, » dit-il, « présentait l'agriculture comme une occupation utile et digne d'un vrai religieux, dont la vie doit être une alternative de travaux manuels et de contemplation spirituelle; aussi disait-il que les frères ne devaient pas se sentir humiliés si la pauvreté les forçait à recueillir de leurs propres mains le produit de leur sol. Dans les premiers temps, ils labouraient eux-mêmes la terre, et cette coutume s'est continuée jusqu'à nos jours dans certains ordres, ainsi que dans quelques couvents de moines et de frères laïcs. L'ordre de Cîteaux s'est particulièrement distingué à cet égard, car, dans l'origine, il ne lui était pas permis de posséder des rentes ni d'autres revenus. Quand il s'agissait de fonder un nouveau couvent, on lui donnait ordinairement un terrain encore en friche, ou qui, ayant été dévasté par les incursions

de l'ennemi, était devenu inutile à son propriétaire. Parfois aussi, c'était une place couverte de bois ou inondée, ou quelque vallée stérile entourée de hautes montagnes, où il n'existait point de terre labourable, et où, par conséquent, il fallait que le couvent achetât du terreau dans les environs et l'y fit transporter. Les moines défrichaient alors de leurs propres mains les forêts, et élevaient la demeure paisible de l'homme dans les lieux que naguère habitaient les loups, les ours et les élans. Ils détournaient les torrents dévastateurs, ramenaient par des digues, dans leur lit, les rivières accoutumées à déborder, et bientôt ces déserts, où l'on n'entendait que le cri du hibou et le sifflement du serpent, se changeaient en campagnes riantes, en gras pâturages. Grâce à leurs efforts, ils obtinrent facilement l'exemption de la dîme des terrains qu'ils avaient défrichés et que plus tard ils cultivèrent. L'amour de la solitude, le désir de mettre, par tous les moyens possibles, un frein aux passions humaines, les poussaient à rechercher les sites même les plus malsains, et à les rendre, par la culture, non-seulement salubres, mais profitables. Les écrivains modernes eux-mêmes reconnaissent que l'Italie, dévastée par les incursions répétées des Barbares, dut sa restauration, sa tranquillité et la conservation des derniers débris des arts, aux seuls couvents. Partout où ils s'élevaient, on voyait reparître avec eux l'agriculture; le peuple était soulagé, et des rapports plus bienveillants s'établissaient entre les maîtres et les subordonnés.

« Combien de villes aujourd'hui florissantes, combien de gros bourgs ne doivent-ils pas leur origine à une de ces fondations pieuses, ou n'est-ce pas du moins à la douceur de son gouvernement qu'ils rapportent les richesses qu'ils ont acquises? Au XII^e siècle, d'impénétrables forêts couvraient encore cette vallée du Jura, dont la nombreuse population sait trouver aujourd'hui dans son industrie les ressources que le sol lui refuse : une abbaye de l'ordre de Prémontré coupa les premiers arbres dans ces forêts et y attira les premiers colons. Un couvent de l'ordre de Cîteaux, peu de temps auparavant, avait donné un cours plus régulier à la rivière de Saône, qui couvrait de marécages le pied du Rodomont; il défricha le sol de la forêt vierge où s'élève maintenant la petite ville de Rougemont, avec ses deux mille habitants. Les couvents changeaient des granges en fermes et y plaçaient des colons, et leur esprit conciliant facilitait, par le rachat des redevances, le passage à la propriété entière et à la liberté personnelle. En d'autres endroits, la construction d'une chapelle pour les paysans des fermes, ou d'un asile où les frères pouvaient se réfugier en temps de guerre et y déposer les objets précieux de l'église, devenait le germe d'un bourg, ou bien encore on en établissait un des l'origine, afin de faciliter aux religieux le

rien de se procurer les objets nécessaires à la vie.

« A grands frais, et à l'aide d'efforts vains, on opposait des digues aux flots de la mer, et l'on enlevait à l'élément en courroux un sol que le travail de l'homme sangeait ensuite en campagnes fertiles. Les marais devaient des champs labourables et la demeure de l'homme. Les religieux aimaient à acquérir ces marais, afin de les rendre à la culture; et souvent même les couvents s'élevaient au milieu des marécages. Quand il n'était pas possible de dessécher, ou quand du reste l'économie l'exigeait, on rassemblait de la paille et on y étendait et sur laquelle on posait un terreau; on ne dédaignait pas même, au besoin, de vendre des sangsues. Ils faisaient monter l'eau, on fermait les issues souterraines et formaient ainsi de petits lacs, et leur fournissaient du poisson pour leur table et embellissaient en outre l'aspect de la campagne. Ils creusaient aussi des étangs, dans lesquels ils rassemblaient les eaux surabondantes et les y ramenant par des rigoles sur dessécher la terre. On a remarqué dans ces derniers temps que les terres des couvents étaient mieux cultivées que celles des laïques.

« C'est ainsi que les ordres monastiques tendirent la culture de la terre depuis le midi de l'Europe jusqu'au nord le plus reculé; ils facilitèrent les communications et inventèrent de différentes manières l'industrie. La Suède leur doit le perfectionnement de la race chevaline et les premiers commencements du commerce des grains. Dans l'île de Tuteron, près de Dronheim, il s'élevait autrefois un couvent de l'ordre de Cléaux, croissent encore aujourd'hui spontanément des plantes, que l'on est obligé, dans les environs, de cultiver avec soin. Dans plus d'une forêt on reconnaît des restes de cultures sur l'emplacement d'un ancien couvent. L'abbé Guillaume apporta la première salade de France en Danemarck. Dès le XI^e siècle l'Angleterre put se vanter d'une culture plus soignée que beaucoup d'autres pays; si elle présentait moins de bois et de bruyères et plus de terres labourées et de gras pâturages, elle le devait au zèle des religieux qui avaient trouvé de bonne heure dans ce royaume un accueil hospitalier. Ce furent eux qui, dans la Flandre, éclaircissent les forêts, défrichèrent les marais, rendirent fertiles les terrains salinaux, arrachèrent à la mer les plus anciens polders, et changèrent un désert en un jardin délicieux. On attribua seulement à l'absence d'un assez grand nombre de couvents l'état où se trouvait encore au XII^e siècle le vaste pays situé entre le Weser et la Seine; il était inculte, couvert de marais et de forêts impénétrables jusque sur le bord des rivières. Car quatre couvents établis seuls sur une si grande étendue ne pouvaient guère offrir que de faibles traces de culture. Mais à peine un plus grand nombre se fondèrent-ils sous la protection des

Guelfes, que le pays prit en peu de temps un aspect tout nouveau. Des fermes, des hameaux, des villages s'élevèrent comme par enchantement; la triste monotonie du désert disparut, et la terre, vierge encore, fut labourée par la charrue.

« On accorda aux moines plusieurs forêts, tant pour les défricher que pour recueillir la glandée. Les habitants des environs se rappellent encore qu'il fut un temps où le couvent de Loccum était entouré d'un taillis si épais que, pour arriver jusqu'au chêne qu'on voulait abattre, il fallait commencer par couper dix arbres. Par un travail assidu il augmenta peu à peu ses propriétés d'abord peu considérables. Un frère lai d'Ebrach, qui, en 1200, habitait depuis soixante ans le couvent, affirma sous serment, qu'à son entrée dans la maison, il avait fallu commencer par défricher toutes les terres environnantes, et qu'à cette époque il n'existait que des bois où s'élevaient des métairies; en effet, beaucoup de donations ne consistaient qu'en terrains incultes que le travail du moine pouvait seul rendre habitables. Les couvents étaient tellement animés du désir de cultiver la terre, que lorsqu'ils avaient des propriétés trop éloignées pour qu'ils pussent les mettre eux-mêmes en valeur, ils les abandonnaient volontairement à d'autres, dans le seul but de les rendre utiles aux hommes; ainsi des abbés prudents cédaient à des hommes libres mais pauvres, moyennant un cens perpétuel, des portions de terre qu'ils ne pouvaient ni cultiver, ni inféoder à leurs vassaux, et c'est ce qui a donné naissance à un grand nombre de beaux villages qui couvrent maintenant la face de l'Allemagne. Le premier défricheur était récompensé de ses soins en obtenant que le cens convenu ne commencerait à être payé que par ceux qui lui succéderaient, ou bien en stipulant que le terrain mis en culture serait restitué au couvent. Par cette exploitation bien entendue des donations, les couvents, dont les fonds primitifs ne suffisaient pas à leur entretien, trouvèrent moyen d'augmenter peu à peu leurs revenus, au point que ces revenus finirent par égaler ceux de certaines villes. S'il leur arrivait parfois de couper trop avant dans le bois et de défricher des terres qui ne leur appartenaient pas, la postérité y gagnait plus que le propriétaire ne perdait par la valeur d'une petite portion de sa forêt. Cependant il se trouva des abbés, surtout en Angleterre, qui prenaient le plus grand soin de ne pas dépouiller le pays d'arbres. On raconte d'Alexandre, premier abbé de Kirkstall, que, par prévoyance de l'avenir, il ne voulut point attaquer les vastes forêts qu'il avait acquises par la protection divine, et qu'il préférait acheter ailleurs le bois dont il avait besoin pour ses grandes constructions. Les moines de Pipwel, dans le comté de Northampton, ne cessaient de planter des arbres dans leurs forêts, et les soignaient comme une mère veille sur son enfant unique. Ils ne se servaient, pour

leur usage particulier, que de ronces, de bois mort et de souches.

« En général les religieux avaient soin de se conformer, pour la culture de leurs terres, au climat, au sol et à la situation locale. Au Nord ils se livraient spécialement à l'élevage des bestiaux; dans ces contrées, les donations les plus avantageuses étaient des bruyères pour le gros bétail et le droit d'envoyer les porcs dans les bois. Dans d'autres pays ils s'occupaient de la culture des arbres fruitiers, dont le perfectionnement fut leur ouvrage. C'est la célèbre pépinière la Chartreuse de Paris qui, jusqu'à l'époque de la révolution, fournissait d'arbres fruitiers la France tout entière, et d'ailleurs le souvenir de leurs travaux s'est conservé dans le nom de quelques fruits excellents, tels que la poire de Doyenné et la poire de Bon-Chrétien. Les plus beaux potagers et vergers étaient ceux des couvents. Et lorsque, dans un temps déjà éloigné de nous, on trouve des localités célèbres par leurs plantations, on peut être assuré que c'est à un couvent qu'elles durent cet avantage. Ainsi toutes les chroniques parlent de la culture de la montagne de Menzig, dans le canton de Zug, qui produisait en abondance du blé et des fruits, surtout des noix. Les alliances qui se formaient entre les couvents, leurs relations mutuelles, les voyages des frères d'un couvent dans un autre ne furent pas sans avantage pour l'agriculture. Des plantes et des fruits étrangers se répandirent; l'on essaya, souvent avec succès, d'en propager la culture, et aujourd'hui une ingrate postérité jouit de ces généreux efforts. Les religieux furent les premiers qui imaginèrent des outils particuliers pour le jardinage; ils avaient des calendriers économiques dans lesquels ils consignaient tout ce que l'expérience leur apprenait sur l'élevage des bestiaux, l'ensemencement des terres, la moisson et toute espèce de plantations en général. Guillaume de Malmesbury vante la fertilité de la vallée de Gloucester, en blés, fruits et vignobles, ajoutant que les vins de cette province sont les meilleurs de l'Angleterre, et ne le cèdent guère en qualité aux vins de la France.

« C'était surtout à la culture de la vigne que les religieux accordaient leurs soins. Il y a plus d'une contrée, et notamment l'Angleterre, d'où elle a disparu avec eux. Les meilleurs clos de l'Allemagne appartenaient non-seulement aux couvents, mais avaient été même plantés par eux, et on est forcé à cet égard de reconnaître combien le coup d'œil de ces premiers planteurs était juste. Ainsi, la tradition rapporte que les moines de Saint-Pierre, dans la forêt Noire, plantèrent les premières vignes dans les environs de Weilheim et de Bissingen, et le vin de ce dernier clos est encore le meilleur de toute la contrée. Les religieux de Lorsch établirent les vignobles de la Bergstrasse, et tous ceux des rives du Rhin sont encore un bienfait des moines, soit qu'ils

en aient été eux-mêmes les fondateurs, soit qu'ils n'aient fait qu'exciter l'émulation d'autres propriétaires: il est certain que les gourmets, en buvant le délicieux vin de Johannisberg, doivent se rappeler avec connaissance l'abbaye de Fulde. De nouveaux vignobles se plantaient sans relâche, et l'on choisissait les meilleures espèces de raisins; il n'était pas sans exemple qu'un couvent donnât un clos productif en échange d'un coteau encore inculte, avec l'intention de rendre ce dernier aussi riche que l'autre, ou bien on lui faisait une donation pour planter de la vigne. Il en fut de même sur les rochers escarpés qui bordent le lac de Genève, entre Saint-Saphorin et Cully. Aujourd'hui encore, les vignobles établis sur les moines de Hauterest sur la montagne jusqu'alors inculte, fournissent les meilleurs vins du pays, et la mémoire s'en est conservée jusqu'à nos jours dans la célèbre fête des vigneron de Vevay. Cette fête s'appelle encore l'Abbaye des vigneron, attire une foule immense de tous les environs. Le président de la compagnie y paraît en costume d'abbé tenant en main une crose. Les religieux de Hauterive imitent cet exemple, et la postérité profite de ce que nos aïeux ont préparé avec tant de zèle. Innocent III prenait tant d'intérêt à ces entreprises, qu'avec un esprit plus libéral que celui qui règne aujourd'hui, il permit d'y travailler même les jours fériés. Le mode de culture et la saison convenus étaient fixés avec exactitude, car il est connu dès lors que, sans l'attention la plus soutenue, la vigne coûte plus qu'elle rapporte.

« C'est ainsi que, dans tous les pays de l'Europe, les habitants des couvents ont su faire des progrès à l'agriculture, tant par leur activité personnelle que par l'exemple qu'ils donnaient; et certes, il n'y a personne qui ne reconnaisse qu'il est heureux pour cette partie du monde que les premiers fondateurs d'ordre aient assigné à leurs disciples des travaux manuels plutôt que des rituels, et que les premiers couvents aient été établis, non pas dans des villes, comme ceux qui furent fondés plus tard, mais dans des endroits solitaires et sauvages, qui se transformèrent par leur activité et leur zèle en demeures de plusieurs millions d'hommes industrieux, de sorte qu'après le cours de plusieurs siècles, nous jouissons, ingrats que nous sommes, du fruit de leurs efforts et de leur abnégation et de leur zèle.

« L'élevage des bestiaux est inséparable de l'agriculture. Il y fut pourvu par le moyen des pacages, dont il est question dans presque tous les actes de confirmation. Dans les pays où il était possible d'établir des bergeries, comme en Espagne, en Hollande et dans le nord de l'Allemagne, nous les trouvons partout dans la possession des couvents, et l'industrie des laines, par laquelle ils se distinguaient en quelques endroits, se rattache sans aucun doute à cette nature de propriété. D'autres s'occupaient d'avance

tags de l'élève des chevaux, et paraissent avoir dès lors mis une certaine importance à la noblesse des races. Les annales de l'abbaye de Saint-Martin de Tours racontent que soixante ans auparavant un bienfaiteur du couvent lui avait fait don d'un certain nombre de juments poulinières dont les descendants vivaient encore dans les

pacages de la maison, et servaient à traîner les voitures ou la charrue, ou bien se vendaient quelquefois à des prix élevés. Les vastes forêts de la Westphalie favorisaient la multiplication des porcs, soit qu'on les y fît venir, ou que l'on y recueillît les glands. On reconnut aussi qu'il était possible de tirer profit des abeilles sauvages. »

D

DANOIS. — Après avoir rappelé le génie des peuples Scandinaves, leurs croyances barbares, leur religion de sang et leurs mœurs cruelles, Edouard Ryan décrit ainsi les principaux effets du christianisme sur ces peuples. (*Bienfaits de la religion chrétienne*, p. 221-226) :

Des opinions aussi erronées et de paucuns usages étaient nécessairement abolies par un système religieux, qui déclarait que le plaisir de l'autre monde était tel que l'œil ne le voit point, que l'oreille n'en a point entendu de pareil, et qu'il n'est point permis au cœur humain même de le concevoir. Le suicide, les sacrifices humains, l'herogerie et les autres crimes fondés sur le paganisme furent abolis avec les superstitions qui leur avaient donné naissance, et nous voyons effectivement que le christianisme, en écartant ces superstitions, rendit les Danois moins cruels et moins prodigés de la vie, à leur propre avantage et au grand bonheur de leurs voisins. Ces heureux effets furent produits par le savoir et la piété d'Ebbo, d'Ansgarius et d'autres évêques qui furent employés à l'ouvrage de la conversion, et qui s'opposèrent avec zèle aux efforts intéressés des prêtres païens, et aux préjugés du plus cruel et du plus féroc de tous les peuples. Les efforts non interrompus d'une suite de pareils hommes diminuèrent graduellement la férocité des barbares, qui furent nécessairement influencés par la douceur, la bonté et la charité des missionnaires. Ebbo, archevêque de Hambourg, qui fut envoyé en 824 en Danemarck, en convertit un très-grand nombre; mais la gloire de cette œuvre était réservée à Ansgarius, qui s'y livra avec l'ardeur la plus vive dans le milieu du ix^e siècle, et par son caractère rendait admirablement propre à cette entreprise difficile. Il était régulier dans ses dévotions privées, modéré dans son genre de vie, modeste et exempt de la vanité, charitable envers les pauvres, et souvent prédicateur; il supporta avec magnanimité les persécutions des païens et les reproches des ennemis. Il fut sans cesse occupé à racheter les captifs, consoler les affligés, instruire les ignorants et évangéliser les barbares; il construisit plusieurs hôpitaux, et servait chaque jour les malades dans un de ces hôpitaux à Brême. Nous ne sommes pas surpris que Rimbart, son successeur, en ait fait l'éloge suivant : « Les rois l'honorèrent, les pasteurs le respectè-

rent, le clergé le regarda comme un modèle propre à être imité, et tout le peuple l'admira. » (BITHMAR., lib. I, cap. 12; SAXO, VIII; MALLEY, XII; BARTHOLINUS, *De causis contemptæ mortis apud Danos*, lib. II, cap. 12.) Cependant il restait encore beaucoup à faire à ses successeurs.

« Rimbart, Rhégino et plusieurs autres hommes pieux s'employèrent avec succès à convertir les Danois et les Suédois à l'Évangile et à l'humanité, quoique les Danois païens eussent le cœur si dur qu'ils n'avaient jamais pleuré. (ADAM. Bremens., p. 24; RIMBERT, dans les *Annales de Mabilon*, 865; et d'ACHERY.) Cependant, quelques-uns d'entre eux, qui avaient été convertis par Rhégino, furent adoucis à un tel degré par ses pieuses exhortations, qu'ils fondirent en larmes de chagrin de leurs péchés, et même qu'ils apportèrent leurs trésors et les mirent à ses pieds. Ce pieux et désintéressé prélat leur rendit leur argent et les exhorta à construire des églises, à racheter des captifs, à nourrir les pauvres et à faire beaucoup d'autres actes de piété et de charité. Nous pouvons présumer que le christianisme, qui produisit de pareils effets sur les mœurs de ces peuples, fit cesser le pillage et les pirateries qui étaient communs parmi eux : ils regardaient le vol comme honteux; mais ils pensaient que le pillage et la rapine étaient légitimes et honorables quand on les exerçait contre les étrangers. (ADAM. Bremens., p. 133.) Les pirates danois étaient autorisés par le roi pour exercer la piraterie (STIERBOOK, lib. XI, cap. 3, 5; BRACON, p. 150, in-folio, *Furtum privatum et publicum*; SPELMAN, *vox Felonis*); et dans le Danemarck, ainsi que dans les autres royaumes du Nord, les princes et les nobles s'y livraient comme à la plus honorable des professions. Quelques-uns la pratiquaient d'après un principe religieux et pour acheter des choses qui leur étaient commodes dans l'autre monde, se faisant un scrupule de priver leurs familles de leurs propres possessions légitimes. (ADAM, Brem., *ibid.* p. 26.) Les pirates du Nord furent terribles pour leurs voisins, jusqu'à ce que leur violence eût été détruite par le christianisme, qui adoucit leurs mœurs, les rendit moins enclins au massacre et à la rapine. (WORM. *Monumenta Danica*, lib. I, cap. 5; LOCC., *Ant.*, cap. 3, p. 15.) L'Évangile nous défend de convoiter le bien des autres; et

plusieurs membres du clergé découragèrent la piraterie comme contraire à sa lettre et à son esprit. Cependant le christianisme n'abolit pas entièrement la piraterie dans le Danemarck, mais il la diminua considérablement; il rendit les pirates chrétiens moins cruels que leurs ancêtres païens, et leurs déprédations moins fréquentes que dans les temps précédents. »

DECALOGUE. — Cette magnifique synthèse de la loi morale, qui du mosaïsme passa dans le christianisme, a fait de tout temps l'admiration des sages, des poètes et des législateurs. Après avoir décrit les incertitudes de la raison humaine abandonnée à elle-même, « Si, au milieu de tant de perplexités, » dit Châteaubriand (*Génie du christianisme*, t. 1, p. 113-117), on voyait paraître un code de lois morales, sans contradictions, sans erreurs, qui fût cessé nos incertitudes, qui nous apprît ce que nous devons croire de Dieu et quels sont nos véritables rapports avec les hommes; si ce code s'annonçait avec une assurance de ton et une simplicité de langage inconnue jusqu'alors, ne faudrait-il pas en conclure que ces lois ne peuvent émaner que du ciel? Nous les avons, ces préceptes divins; et quels préceptes pour le sage! et quel tableau pour le poète!

« Voyez cet homme qui descend de ces hauteurs brûlantes. Ses mains soutiennent une table de pierre sur sa poitrine, son front est orné de deux rayons de feu, son visage resplendit des gloires du Seigneur, la terreur de Jéhovah le précède : à son horizon se déploie la chape du Liban avec ses éternelles neiges et ses cèdres fuyant dans le ciel. Prostrnée au pied de la montagne, la postérité de Jacob se voile la tête dans la crainte de voir Dieu et de mourir. Cependant les tonnerres se taisent et voici venir une voix :

« Ecoute, ô toi Israël, moi Jéhovah, *tes Dieux*, qui t'ai tiré de la terre de Mitsraïm, de la maison de servitude.

« I. Il ne sera point à toi d'autres dieux devant ma face.

« II. Tu ne te feras point d'idole par tes mains, ni aucune image de ce qui est dans les *étonnantes eaux supérieures*, ni sur la terre, au-dessous, ni dans les eaux sous la terre. Tu ne t'inclineras point devant les images, et tu ne les serviras point; car, moi, je suis Jéhovah, *tes Dieux*, le Dieu fort, le Dieu jaloux, poursuivant l'iniquité des pères, l'iniquité de ceux qui me haïssent, sur les fils de la troisième et de la quatrième génération, et je fais mille fois grâce à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

« III. Tu ne prendras point le nom de Jéhovah, *tes Dieux*, en vain, car il ne déclarera point innocent celui qui prendra son nom en vain.

« IV. Souviens-toi du jour du sabbat, pour le sanctifier. Six jours tu travailleras et tu feras ton ouvrage, et le sep-

« tième jour de Jéhovah, *tes Dieux*, tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton chameau, ni ton bête, devant *portés*, car en six jours Jéhovah fit *merveilleuses eaux supérieures*, la terre, la mer et tout ce qui est entre elles, et se reposa le septième; or Jéhovah le sanctifia.

« V. Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre et de *dela* la terre que Jéhovah, *tes Dieux*, a donnée.

« VI. Tu ne tueras point.

« VII. Tu ne seras point adultère.

« VIII. Tu ne voleras point.

« IX. Tu ne porteras point témoignage faux contre ton prochain.

« X. Tu ne désireras point la maison de ton voisin, ni la femme de ton voisin, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de tout ce qui est à ton voisin. »

« Voilà les lois que l'Éternel a gravées non-seulement sur la pierre de Sinaï, mais encore dans le cœur de l'homme. On a frappé d'abord du caractère d'universel qui distingue cette table divine des tables humaines qui la précèdent. C'est ici la loi de tous les peuples, de tous les climats, de tous les temps. Pythagore et Zoroastre dressent à des Grecs et à des Mèdes; Jéhovah parle à tous les hommes : on reconçoit ce Père tout-puissant qui veille sur la création, et qui laisse également tomber demain le grain de blé qui nourrit l'insensé et le soleil qui l'éclaire.

« Rien n'est ensuite plus admirable, que leur simplicité pleine de justice, que les lois morales des Hébreux. Les païens recommandent d'honorer les auteurs de jours : Solon décerne la mort au mauvais fils. Que fait Dieu? Il promet la vie pour la piété filiale. Ce commandement est pris pour source même de la nature. Dieu fait un commandement de l'amour filial, il n'en fait point de l'amour paternel; il savait que les enfants en qui viennent se réunir les souvenirs des espérances du père, ne seraient que l'aimé de ce dernier; mais, au fils, il commande d'aimer, car il connaissait l'insouciance et l'orgueil de la jeunesse.

« A la force du sens interne se joint, dans le Décalogue, comme dans les autres livres du Tout-Puissant, la majesté et la grâce des formes. Le brahmane exprime lentement les trois présences de Dieu; le nom de Jéhovah les énonce en un seul mot; ce sont les trois temps du verbe *Etre* exprimés par une combinaison sublime : *hovah* fut; *hovah*, étant, ou il est; et *je*, qui, lequel, qu'il se trouve placé devant les trois lettres radicales d'un verbe, indique le futur; hébreux, il *sera*.

« Enfin, les législateurs antiques ont tracé dans leurs codes les époques des lois des nations; mais le jour du repos d'Israël est le jour du repos de Dieu. L'hébreu, son héritier le gentil, dans les heures de

ou obscur travail, n'a rien moins devant les yeux que la création successive de l'univers. La Grèce, pourtant si poétique, n'a jamais songé à rapporter les soins du laboureur ou de l'artisan, à ces fameux instants où Dieu créa la lumière, traça la route au soleil et anima le cœur de l'homme.

« Lois de Dieu, que vous ressemblez peu à celles des hommes ! Éternelles comme le principe dont vous êtes émanées, c'est en vain que les siècles s'écoulent ; vous résis-

tez au siècle, à la persécution, et à la corruption même des peuples. »

Il n'est pas jusqu'aux ennemis les plus acharnés du christianisme qui n'aient célébré avec enthousiasme la sagesse, la beauté, les bienfaits de ce code divin. « Le Décalogue, » dit P.-J. Proudhon, « est la *Genèse* des phénomènes moraux, l'échelle des devoirs et des crimes, fondée sur une analyse savante et merveilleusement développée. »

Commandements.

1 ^{er}	2 ^e , 3 ^e et 4 ^e .	1. Impiété
5		2. Parricide
6.		3. Homicide, blessures, etc.
7.		4. Luxure
8.		5. Vol, rapine.
9.		6. Mensonge, parjure.
10.		7. Concupiscence.

Crimes et délits.

Vertus et devoirs.

1. Religion, patrie.
2. Piété filiale, obéissance, discipline.
3. Amour du prochain, humanité.
4. Chasteté, pudeur.
5. Égalité, justice.
6. Vérité, bonne foi.
7. Pureté du cœur.

« Quel magnifique symbole ! quel philosophe, quel législateur, que celui qui a établi de pareilles catégories, et qui a su remplir ce cadre ! Cherchez dans tous les livres de l'homme et du citoyen quelque chose qui ne se ramène point à cela, vous ne le trouverez pas. Au contraire, si vous montrez quelque part un seul précepte, la seule obligation irréductible à cette mesure, d'avance je suis fondé à déclarer ce précepte hors de la conscience, et par conséquent arbitraire, injuste, immoral. Partir sur ces bases certaines, l'œuvre de l'homme s'élève comme une création de Dieu : pureté et simplicité dans les principes, variété et richesse dans les détails. » (*De la Morale du dimanche*, etc.)

DECOUVERTES ET INVENTIONS.

« Tout à l'Église, c'est au clergé, c'est aux moines que le monde est redevable non seulement de la conservation des langues, des lettres, des arts, des sciences, des livres et des manuscrits, mais encore de toutes les découvertes et inventions. Leur simple nomenclature fournirait la matière de plusieurs volumes, et dans l'impossibilité de tout citer, nous nous bornerons, comme à un temple, à rappeler les faits suivants.

Ce furent des religieux, les Bénédictins surtout, qui recueillirent les arts, les sciences et les lettres de l'antiquité. Lorsque la ville de Constantinople faillit engloutir la science grecque et orientale, des fidèles voyageurs, à la tête desquels était le patriarche Bessarion, lui donnèrent l'hospitalité en Italie, et la maison d'un cardinal fut la première académie de l'Europe. La première poésie italienne fut créée par saint François d'Assise, le frère Pacifique et ses disciples ; la première poésie allemande est issue des hymnes sacrées de la vierge Roswitha. Les maîtres de ces poètes furent presque tous des ecclésiastiques comme Isidore, au 7^e siècle, Venance, Adémare, évêque du Puy, et Théodulpe évêque d'Orléans. La langue française qui est aujourd'hui la règle des langues vivantes doit son origine au clergé : ses commencements, ses perfectionnements et ses chefs-d'œuvre. Les noms suivants rappellent toute son histoire :

Alain Chartier, archidiacre de Paris, surnommé le *père de l'éloquence* ; Amyot, évêque, traducteur de Plutarque ; le cardinal Doretz, le P. Malebranche, Bossuet, Fléchier, Massillon, Fénelon, l'abbé Barthélemy, etc. Les premiers collèges et les premières universités sont sortis des monastères, des chapitres et des églises ! témoins les premières écoles de droits et de médecine de Paris. La première publication périodique, le *Journal des savants*, fut rédigée par les abbés Sallo, Gallois et Bignon. La première pièce d'opéra doit sa naissance à l'abbé Perrin. La découverte de la typographie fut faite en 1459 par l'abbé Melchior, du monastère de Saint-Ulric. Copernic, le père de la cosmographie moderne, était chanoine de Warmie, en Pologne.

Berthold Schwartz, moine allemand, inventa la poudre ordinaire ; Despine, un pieux cénobite, inventa les lunettes ; Flavius de Giadiocre, napolitain, inventa la boussole ; Roger Bacon inventa le télescope ; Galenus, évêque de Munster, inventa les bombes ; le Pape Sylvestre II inventa l'horloge à roues ; Castel de Montpellier inventa le clavecin ordinaire. Combien d'autres prêtres ont inventé ou perfectionné les instruments de physique et d'astronomie !

La première arithmétique de l'Occident est due au moine Gerbert, plus tard Pape sous le nom de Sylvestre II.

La théorie des *Quarrés magiques* fut trouvée par Moscopule, moine grec du 15^e siècle.

L'algèbre fut inventée par Luca di Borgo, moine mendiant.

Le *triangle arithmétique*, qui fraya la route à l'analyse, fut inventé par Pascal de Port-Royal.

Les indivisibles ou infiniment petits, par le Jésuite Cavalieri.

Cauchy, le plus original et le plus idéaliste des mathématiciens vivants, est, on le sait, un fervent catholique.

La circulation du sang, qui a opéré une si grande révolution dans la science physiologique et médicale, est due à Némésius, évêque de Némésie, dès le 14^e siècle, comme le reconnaît Portal lui-même. Dans

son *Histoire de l'anatomie* (T. I, p. 107). Cette découverte est encore littéralement décrite dans un traité de Canani, médecin du Pape Jules III, lequel se fit prêtre en 1559, et dans l'ouvrage du célèbre Jésuite Fabri. (*De plantis, de generatione animalium, et de homine*, 1666 in 4° p. 204.)

Les lois de l'anatomie furent posées et développées par Fallope (1523-1562), chanoine de Modène, et par Sténon, évêque.

Les lois de physiologie anatomique ont été fixées par l'abbé Spallanzani (1729-1799).

Les lois de la lumière furent trouvées et développées par un abbé sicilien du XVI^e siècle, célèbre géomètre, F. Maurolyco, (1494-1575) par un évêque, Antonio de Dominis (1566-1624), et par le P. Grimaldi, Jésuite.

Les lois de l'électricité nous viennent du P. Lanx, Jésuite, et du P. Beccaria, des écoles Pies (1716-1781).

Les lois des eaux ont été constatées par Castelli, abbé du mont Cassin, et par Mariotte (mort en 1684), prieur d'une abbaye.

Les plus importantes découvertes minéralogiques furent faites par l'abbé Haüy, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Paris.

A l'article ARTS, COMMERCE et INDUSTRIE nous avons déjà mentionné, et aux articles SCIENCES, INDUSTRIE, AGRICULTURE et ailleurs nous mentionnerons encore quelques unes des différentes découvertes dont l'humanité est redevable à des moines, à des prêtres, comme elle est redevable de toutes au génie chrétien d'où elles procèdent.

DENYS (SAINT).— « On voyait autrefois, près de Paris, des sépultures fameuses entre les sépultures des hommes. Les étrangers venaient en foule visiter les merveilles de Saint-Denys; ils y puisaient une profonde vénération pour la France, et s'en retournaient en disant en dedans d'eux-mêmes, comme saint Grégoire : *Ce royaume est réellement le plus grand parmi les nations.*

« L'abbaye gothique où se rassemblaient ces grands vassaux de la mort ne manquait point de gloire : les richesses de la France étaient à ses portes ; la Seine passait à l'extrémité de sa plaine ; cent endroits célèbres remplissaient, à quelque distance, tous les sites de beaux noms, tous les champs de beaux souvenirs ; la ville d'Henri IV et de Louis le Grand était assise dans le voisinage, et la sépulture royale de Saint-Denys se trouvait au centre de notre puissance et de notre luxe, comme un trésor où l'on déposait les débris du temps, et la surabondance des grandeurs de l'empire français.

« C'est là que venaient tour à tour s'en-gliontir les rois de France. Un d'entre eux, et toujours le dernier descendu dans ces abîmes, restait sur les degrés du souterrain, comme pour inviter sa postérité à descendre.

« Dès le temps de Bossuet, dans le souterrain de ces princes anéantis, on pouvait à

peine déposer Mme Henriette : *tant les rangs y sont pressés, s'écrie le plus éloquent des orateurs, tant la mort est promptement remplir ces places!* En présence des âges dont les flots écoulés semblent grandir encore dans ces profondeurs, les esprits sont abattus par le poids des pensées qui les oppressent. L'âme entière frémit en contemplant tant de néant et tant de grandeur. Lorsqu'on cherche une expression aussi magnifique pour peindre ce qu'il y a de plus élevé, l'autre moitié de l'objet sollicite le terme le plus bas, pour exprimer ce qu'il y a de plus vil. Ici les ombres des vieux voûtes s'abaissent, pour se confondre avec les ombres des vieux tombeaux; là des grilles de fer entourent inutilement les bières, et ne peuvent défendre la mort des empressements des hommes. Ecoutez le sourd travail du ver du sépulchre, qui se mêle, dans ces cercueils, les indestructibles réseaux de la mort! Tout annonce qu'il est descendu à l'empire des ruines, et je ne sais quelle odeur de vétusté répandue sous ces arches funèbres, on croit pour ainsi dire, respirer la poussière des temps passés.

« Lecteurs chrétiens, pardonnez aux âmes qui coulent de nos yeux, en errant milieu de cette famille de saint Louis et de Clovis. Si tout à coup, jetant à l'écart le drap mortuaire qui les couvre, ces mortués allaient se dresser dans leurs sépultures et fixer sur nous leurs regards, à la lueur de cette lampe!... Oui, nous les voyons tous se lever à demi, ces spectres des rois; nous distinguons leur race, nous les reconnaissons, nous osons interroger ces majestés du tombeau! Eh bien! peuple royal de France, dites-le-nous, voudriez-vous revivre maintenant au prix d'une couronne? Le trône vous tente-t-il encore?... Mais d'où vient ce profond silence? d'où vient que vous êtes tous muets sous ces voûtes? Volez secouer vos têtes royales, d'où tombe un nuage de poussière, vos yeux se ferment et vous vous recouchez lentement dans vos cercueils!

« Ah! si nous avions interrogé ces mortués champêtres, dont naguère nous visitons les cendres, ils auraient percé le gazouillis de leurs tombeaux, et sortant du sein de la terre comme des vapeurs brillantes, ils nous auraient répondu : Si Dieu l'ordonne autrement, pourquoi refuserions-nous de revivre? Pourquoi ne passerions-nous pas encore quelques jours résignés dans nos chaumières? Notre hoyau n'était pas si pesant que vous le pensez, nos sueurs mêmes avaient leur charme, lorsqu'elles étaient essuyées par une tendre épouse, ou bénies par la religion.

« Mais où nous entraîne la description de ces tombeaux déjà effacés de la terre? Elles ne sont plus, ces sépultures! Les petits enfants se sont joués avec les os des puissances monarchiques : Saint-Denys est désert, l'oiseau l'a pris pour passage, l'herbe croît sur ses autels brisés, et au lieu du cantique de la

ort, qui retentissait sous ses dômes, on entend plus que les gouttes de pluie qui tombent par son toit découvert, la chute de quelque pierre qui se détache de ses murs en ruines, ou le son de son horloge, qui va retentir dans les tombeaux vides et les terrains dévastés. » (*Génie du christianisme.*)

DEVOTIONS POPULAIRES. — Il serait difficile, sinon impossible, de dire quelle action bienfaisante et moralisatrice exercèrent sur les masses les dévotions populaires et les pieuses coutumes si poétiques par elles-mêmes et dont on retrouve encore tant de traces. La lecture assidue de la Bible, des vies des martyrs et des *Vie des saints*, les légendes qui furent si longtemps la poésie auréole de l'histoire, enfin toutes ces mille pratiques religieuses auxquelles les peuples donnent souvent la forme de leurs croyances, tout cela forme l'ensemble de cette dévotion populaire qui civilise les nations en plus que les livres profonds, lus d'un petit nombre, et les spéculations métaphysiques d'une abstraite philosophie. Considérées dans leur action morale, les dévotions populaires ont donc au fond, et sous leurs formes simples et naïves, une immense portée civilisatrice. Considérées au point de vue poétique, quoi de plus touchant et de plus gracieux que ces douces coutumes, ces usages qui répandaient tant de charmes de poésie et d'amour sur la vie de ces multitudes déshéritées de toutes les autres connaissances des beaux-arts. Dans ces mystères mystérieux, éclairant d'un demi-jour les destinées de l'homme sur la terre et dans les régions de la céleste patrie, quelle source inépuisable de douces consonances, de joies ineffables et d'immortelles prières ! C'est ce que Châteaubriand fait remarquer en partie dans les passages suivants : « il est bon, » dit-il, « il est beau, » si qu'on en dise, que toutes les actions soient pleines de Dieu, et que nous soyons de cesse environnés de ses miracles.

Le peuple est bien plus sage que les philosophes ; chaque fontaine, chaque croix sur son chemin, chaque soupir du vent de nuit, porte avec lui un prodige. Pour l'homme de foi, la nature est une constante merveille. Souffre-t-il ? il prie sa petite ange et il est soulagé. A-t-il besoin de rendre un parent, un ami ? il fait un vœu, prend le bâton et le bourdon du pèlerin ; il franchit les Alpes et les Pyrénées, visite Notre-Dame de Lorette ou Saint-Jacques en pèlerin ; il se prosterne, il prie le saint de lui rendre un fils (pauvre matelot, peut-être mort sur les mers), de sauver une épouse, de prolonger les jours d'un père. Son cœur se trouve allégé. Il part pour retourner à sa demeure ; chargé de coquillages, il fait retentir les bâteaux du son de sa conque, chante, dans une complainte naïve, la gloire de Marie, Mère de Dieu. Chacun peut avoir quelque chose qui ait appartenu au pèlerin. Que de maux guéris par un seul bon consacré ! Le pèlerin arrive à son vil-

lage ! la première personne qui vient au-devant de lui, c'est sa femme relevée de couches, c'est son fils retrouvé, c'est son père rajeuni.

« Heureux, mille fois heureux, ceux qui croient ! ils ne peuvent sourire sans compter qu'ils souriront longtemps ; ils ne peuvent pleurer sans penser qu'ils touchent à la fin de leurs larmes. Leurs pleurs ne sont point perdus ; la religion les reçoit dans son urne et les présente à l'Eternel.

« Les pas du vrai croyant ne sont jamais solitaires ; un bon ange veille à ses côtés, il lui donne des conseils dans ses songes, il le défend contre le mauvais ange. Ce céleste ami lui est si dévoué qu'il consent pour lui à s'exiler sur la terre.

« Trouvait-on chez les anciens rien de plus admirable qu'une foule de pratiques usitées jadis dans notre religion ? Si l'on rencontrait au coin d'une forêt le corps d'un homme assassiné, on plantait une croix dans ce lieu, en signe de miséricorde. Cette croix demandait au Samaritain une larme pour un infortuné, et à l'habitant de la cité fidèle une prière pour son frère. Et puis ce voyageur était peut-être un étranger, tombé loin de son pays, comme cet illustre inconnu sacrifié par la main des hommes, loin de sa patrie céleste ! Quel commerce entre nous et Dieu ! quelle élévation cela ne donnait-il pas à la nature humaine ! qu'il était étonnant d'oser trouver des conformités entre nos jours mortels et l'éternelle existence du Maître du monde !

« Nous ne parlerons point de ces jubilé substitués aux jeux séculaires, qui plongent les Chrétiens dans la piscine du repentir, rajeunissent les consciences, et appellent les pécheurs à l'amnistie de la religion. Nous ne dirons point non plus comment, dans les calamités publiques, les grands et les petits s'en allaient pieds nus d'église en église, pour tâcher de désarmer la colère de Dieu. Le pasteur marchait à leur tête, la corde au cou, humble victime dévouée pour le salut du troupeau.

« Mais le peuple ne nourrissait point la crainte de ces Éléas, quand il avait sous son toit le Christ d'ébène, le laurier béni, l'image du saint, protecteur de la famille. Que de fois on s'est prosterné devant ses reliques pour demander des secours qu'on n'avait point obtenus des hommes !...

« C'est dans les événements de la vie, que les coutumes religieuses offrent aux malheureux leurs consolations. Nous avons été une fois spectateur d'un naufrage. En arrivant sur la grève, les matelots dépouillèrent leurs vêtements et ne conservèrent que leurs pantalons et leurs chemises mouillés. Ils avaient fait un vœu à la Vierge pendant la tempête. Ils se rendirent en procession à une petite chapelle, dédiée à saint Thomas. Le capitaine marchait à leur tête, et le peuple suivait, en chantant avec eux l'*Ave maris stella*. Le prêtre célébra la Messe des naufragés, et les matelots suspendirent leurs habits trempés d'eau de mer, en *ex-voto*,

aux murs de la chapelle. La philosophie peut remplir des pages de paroles magnifiques; mais nous doutons que les infortunés viennent jamais suspendre leurs vêtements à son temple.

« La mort, si poétique parce qu'elle touche aux choses immortelles, si mystérieuse à cause de son silence, devait avoir mille manières de s'annoncer pour le peuple. Tantôt un trépas se faisait prévoir par les tintements d'une cloche qui sonnait d'elle-même; tantôt l'homme qui devait mourir entendait frapper trois coups sur le plancher de sa chambre. Une religieuse de Saint-Benoît, près de quitter la terre, trouvait une couronne d'épine blanche sur le seuil de sa cellule. Une mère perdait-elle un fils dans un pays lointain? elle en était instruite à l'instant par des songes. Ceux qui nient les pressentiments ne connaîtront jamais les routes secrètes par où deux cœurs qui s'aident communiquent d'un bout du monde à l'autre. Souvent le mort chéri, sortant du tombeau, se présentait à son ami, lui recommandait de dire des prières pour le rachat des flammes et le conduire à la félicité des élus. Ainsi la religion avait fait partager à l'amitié le beau privilège que Dieu a de donner une éternité de bonheur.

« Le peuple était persuadé que nul ne commet une méchante action, sans se condamner à avoir, le reste de sa vie, d'effroyables apparitions à ses côtés. L'antiquité, plus sage que nous, se serait donné de garde de détruire ces utiles harmonies de la religion, de la conscience et de la morale. Elle n'a point rejeté cette autre opinion, par laquelle il était tenu pour certain que tout homme qui jouit d'une prospérité mal acquise a fait un pacte avec l'esprit des ténèbres, et légué son âme aux enfers.

« Enfin les vents, les pluies, les soleils, les saisons, les cultures, les arts, la naissance, l'enfance, l'hymen, la vieillesse, la mort, tout avait ses saints et ses images, et jamais peuple ne fut plus environné de divinités amies que ne l'était le peuple chrétien. »

DIEU. — Nous avons déjà montré à l'article **CATHOLICISME** comment cette religion est venue apporter au monde une nouvelle notion de Dieu dans le dogme de la Trinité, dont l'antiquité avait conservé quelques vestiges reconnaissables, mais dont le christianisme seul a élucidé la formule. Nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit alors. Développons-en seulement quelques-unes des conséquences. Or Dieu, cause, raison et fin de toutes choses, est évidemment le principe central autour duquel tout se coordonne, sciences, arts, société, civilisation. Dans l'ordre idéal ou logique, Dieu apparaît nécessairement à la tête de toutes les idées, comme dans l'ordre réel il est à la tête de toutes les réalités. Dieu est à la fois l'idée suprême et la suprême réalité. Les sciences comme les arts ne peuvent trouver leur suprême unité que dans son sein. Il est le fondement de toute

sociabilité, le lien de toute société humaine comme celui de toute civilisation; en un mot, il constitue la synthèse, l'unité du monde, de la création tout entière. Appliquer au monde la notion réelle et complète de Dieu, c'est donc y apporter la notion réelle et complète de toutes choses, le principe d'une rénovation intégrale de l'humanité dans toutes ses branches, dans tous les ordres, dans l'art comme dans la science, dans l'ordre social comme dans l'ordre économique, en un mot, c'est déplacer l'axe du monde. Voilà pourquoi le christianisme, inaugurant une nouvelle notion de Dieu, seule réelle et complète, a inauguré et pour ainsi dire une nouvelle humanité, seule réelle et vraie, la seule assise sur des bases immuables et éternelles. Essayer au monde le vrai Dieu, c'est lui enseigner la vraie morale, la vraie justice, les vraies lois de l'ordre social, en même temps que le vrai culte et la véritable religion.

Nous avons dit aussi à l'article **CATHOLICISME** qu'en apportant au monde une nouvelle notion de Dieu, cette religion lui avait en même temps apporté une nouvelle notion de l'homme. Mais ce n'est pas tout. Le problème fondamental de la science, celui de la destinée humaine, est de pour unir en une seule ces deux conceptions de l'homme et de Dieu. Or c'est là précisément ce qu'est venu faire le christianisme par la conception du Christ, Dieu et homme tout ensemble. C'est le ciel et la terre, le temps et l'éternité rejoints à leur centre, reliés dans une éternelle harmonie. Le dogme du Christ ou du Dieu fait homme humanise la divinité, en la faisant descendre jusqu'à nous sans rien perdre de sa grandeur infinie, et divinise l'humanité, l'élevant jusqu'à Dieu sans lui rien enlever de sa nature véritable. Dérouler ici toutes les conséquences de ce dogme, toutes les applications qu'il a revêtues et peut revêtir encore, en mesurant l'incommensurable portée sur les destinées du monde, serait chose impossible et que nous n'essayerons même pas. Les esprits méditatifs et profonds saisiront vite toute l'importance de cette remarque et pourront voir d'ailleurs à toutes les pages de ce Dictionnaire, qu'il n'est au fond aucun des bienfaits du christianisme qui n'ait son principe fondamental et sa source originelle dans cette notion de Dieu qui, étant le christianisme tout entier, en contient par là même tous les effets individuels et sociaux.

DILIGENCES ET POSTES. — C'est au clergé qu'on doit faire honneur des diligences et des postes. L'université de Paris en eut la première.

DIMANCHE. — Trop d'ouvrages ont été publiés dans ces derniers temps surtout, démontrant les avantages, les bienfaits religieux, moraux, politiques, sociaux, économiques, hygiéniques de l'institution du dimanche, pour qu'il soit nécessaire d'y insister. On peut consulter entre autres, à ce sujet,

l'ouvrage de M. Perennès, et le livre trop oublié maintenant, de Proudhon, qui a pour titre : *De la célébration du dimanche, considéré sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité*. Nous nous bornerons donc à rapporter les pages suivantes de Châteaubriand : « Nous avons déjà fait remarquer la beauté de ce septième jour, qui correspond à celui du repos du Créateur ; cette division du temps fut connue de la plus haute antiquité. Il importe peu de savoir à présent si c'est une obscure tradition de la création transmise au genre humain par les enfants de Noé, ou si les pasteurs retrouvèrent cette division par l'observation des planètes ; mais il est du moins certain qu'elle est la plus parfaite qu'aucun législateur ait employée. Indépendamment de ses justes relations avec la force des hommes et des animaux, elle a ces harmonies géométriques que les anciens cherchaient toujours à établir entre les lois générales de l'univers ; elle donne le six pour le travail ; et le six, par deux multiplications, engendre les trois cent soixante degrés de la circonférence. On pouvait donc trouver magnificence et philosophie dans cette loi religieuse, qui divisait le cercle de nos labours, ainsi que le cercle décrit par les astres dans leur révolution ; comme si l'homme n'avait d'autre terme de ses fatigues que la consommation des siècles, ni de moindres espaces à remplir de ses douleurs que tous les temps.

« Le calcul décimal peut convenir à un peuple mercantile, mais il n'est ni beau ni commode dans les autres rapports de la vie et dans les équations célestes. La nature l'emploie rarement ; il gêne l'année et le cours du soleil ; et la loi de la pesanteur ou de la gravitation, peut-être l'unique loi de l'univers, s'accomplit par le *quarré* et non par le *quintuple* des distances. Il ne s'accorde pas davantage avec la naissance, la croissance et le développement des espèces ; presque toutes les feuilles portent par le trois, le neuf, le douze, qui appartiennent au calcul seximal.

« On sait maintenant, par expérience, que le cinq est un jour trop près, et le dix un jour trop loin pour le repos. La Terre, qui pouvait tout en France, n'a jamais pu forcer le paysan à remplir la décade, parce qu'il a l'impuissance dans les forces humaines, et même, comme on l'a remarqué, dans les forces des animaux. Le bœuf ne peut labourer neuf jours de suite ; au bout du sixième, ses mugissements semblent demander les heures marquées par le Créateur pour le repos général de la nature.

« Le dimanche réunissait deux grands avantages ; c'était à la fois un jour de plaisir et de religion. Il faut, sans doute, que l'homme se délasse de ses travaux ; mais comme il ne peut être atteint dans ses loisirs par la loi-religion, c'est le délivrer de tout frein, c'est le replonger dans l'état de la nature, et lâcher une espèce de sauvagerie au milieu de la société. Pour prévenir ce

danger, les anciens même avaient fait aussi du jour de *repos* un jour *religieux* ; et le christianisme avait consacré cet exemple. C'est l'antique sabbat, lié au souvenir du berceau des temps, jour sanctifié par la religion de nos pères, chômé par cent millions de Chrétiens sur la surface du globe, fêté par les saints et les milices célestes, et, pour ainsi dire, gardé par Dieu même dans les siècles de l'éternité. »

DIVORCE. — Aujourd'hui que la famille est constituée et que l'indissolubilité du mariage est passée dans nos mœurs, on ne sait pas assez ce qu'il fallut à l'Eglise de luttés énergiques et d'efforts persévérants pour atteindre ce but. Ce ne fut pas pendant quelques années seulement, ce fut pendant plus de mille ans qu'elle eut à combattre presque sans relâche, pour édifier la famille, ce fondement de toutes les sociétés humaines. Ce ne furent pas les débordements de quelques individus obscurs qu'elle eut à réprimer, ce furent les mœurs de nations tout entières qu'elle eut à transformer complètement ; ce furent des rois puissants contre lesquels elle ne cessa de lancer ses foudres, sans craindre leur vengeance souvent si cruelle. Gardienne infailible de la morale, elle se montra inexorable sur les principes, bien que toujours patiente et prudente dans leur application. Aujourd'hui que son œuvre est accomplie, malgré les tardifs et impuissants retours à un ordre de choses désormais passé pour toujours, sachons reconnaître la grandeur de cette œuvre, et rendre au christianisme d'incessantes actions de grâces pour ce bienfait dont nous lui sommes redevables après tant d'autres.

Nous reviendrons sur cette grande question aux articles **FAMILLE** et **MARIAGE**, nous bornant à reproduire ici les réflexions suivantes sur le divorce, de MM. Jager et Edouard Ryan.

« Vous comprenez, » dit M. Jager, « pourquoi le législateur des Chrétiens a prosaïté si absolument le divorce, et pourquoi l'Eglise, chargée de conserver le dépôt des doctrines de sanctification et de civilisation, s'est toujours montrée inflexible sur ce point, à l'encontre du pouvoir civil. Pour régénérer le monde, qui vraiment à sa venue se faisait vieux et marchait tout courbé, usé par ces excès, d'abord il s'empare de l'homme, il commande à ses pensées les plus secrètes, à ses sentiments les plus intimes, mais en même temps il enferme ses passions, il les met à l'étroit, il les garrotte, il les torture, il leur ferme toute issue, il leur enlève tout prétexte, toute espérance, et quand les pharisiens viennent lui dire qu'il défend ce que Moïse a permis, il leur répond qu'il a toléré cet abus, cette déviation de la loi primitive à cause de la dureté des cœurs juifs ; c'est comme s'il leur disait : L'homme moral n'a encore été jusqu'à présent qu'ébauché, je viens continuer la création et le parfaire. Les sociétés anciennes, même celle du peuple de Dieu, n'ont été que des sociétés d'enfants ;

je viens achever leur éducation et les faire passer graduellement, doucement, insensiblement, sous la conduite de l'Eglise, à l'état de sociétés complètes, régulières et parfaites. L'adolescent dont vous me parlez, je vais le transformer en homme, en homme parfait. Chargée de ce soin, l'Eglise, à qui son fondateur a remis la doctrine et le pouvoir en lui promettant des siècles indéfectibles, se met à l'œuvre patiemment, mais courageusement. S'agit-il des droits même les plus imprescriptibles de l'homme, elle attend, elle tolère jusqu'à ce que les principes de justice et de charité qu'elle répand aient à la longue porté leurs fruits; mais quand il s'agit des premiers principes de la sociabilité, jamais elle ne transige, et c'était bien ici le cas. La base de la société générale, c'est la famille; l'Eglise, avant tout, a consacré, a garanti en faveur du faible, a défendu contre le puissant le principe constitutif de la famille, l'inviolabilité des liens qui l'unissent.

« Avec la foi romaine, les empereurs chrétiens laissent passer le divorce, car les Barbares ne voulaient pas entendre à l'indissolubilité du mariage en plusieurs circonstances; les évêques réclament et sollicitent. Ainsi au concile de Milève tenu en 417. Mais en attendant l'effet de leur supplication, qui ne paraît pas alors avoir été couronnée de succès, ils déclarent le mariage indissoluble, conformément à l'Evangile et à la discipline ecclésiastique. Cependant le code de Justinien se maintient.

« Il permet au mari de renvoyer sa femme : 1° lorsqu'elle a eu connaissance d'une conspiration contre l'Etat et qu'elle ne l'a point révélée à son mari; 2° lorsqu'elle est convaincue d'adultère; 3° lorsque, sans la permission de son mari, elle a assisté à un banquet avec d'autres hommes; 4° lorsque, à son insu ou sans sa permission, elle s'est rendue aux jeux du cirque, au théâtre ou à l'amphithéâtre; 5° lorsqu'elle a couché dehors, ailleurs que chez ses parents.

« La femme pouvait demander le divorce : 1° quand son mari avait conspiré contre l'Etat ou n'avait pas donné connaissance à l'autorité d'un complot qu'il connaissait; 2° s'il n'avait pas dénoncé ou n'avait pas poursuivi l'auteur d'un tel attentat; 3° s'il avait accusé sa femme d'adultère sans pouvoir la convaincre; 4° s'il avait tendu des pièges à sa pudeur, ou s'il l'avait livrée à la violence ou à la séduction; 5° s'il entretenait une autre femme, soit dans la maison conjugale, soit dans la même ville, ou s'il fréquentait une maison suspecte, au mépris des avertissements de sa femme ou des parents de celle-ci.

« Voilà les dispositions du code Justinien; et vous concevez qu'avec l'esprit d'interprétation, de déduction, de chicane, qui se glisse assez facilement sous la robe des hommes de loi, et qui sans doute n'est pas d'invention moderne, il était très-facile de faire naître un cas de divorce.

« Ce n'était pas assez : on permit ensuite

le divorce au conjoint de l'époux qui se tirait dans un monastère; à la femme celui qui restait absent quatre ou cinq ans sans lui donner de ses nouvelles.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que ces lois furent positivement réprochées par l'Eglise. Au reste, ces dispositions changèrent souvent. Cent et cent fois, ces lois furent maniées; on ajoutait, on retranchait, s'expliquait, on s'occupait surtout de régler le sort des enfants; mais le vice radical de la loi l'avait bientôt minée, et il fallait commencer sur de nouveaux frais.

« En face de ces tergiversations, d'une législation qui veut et ne veut pas, qui n'était pas libre dans son action sur une société qui n'avait pu encore se débarrasser des entraves du paganisme, car il y avait encore beaucoup de païens; au milieu de tout ce fatras législatif, l'Eglise maintint vigoureusement la sainte et invariable doctrine de l'Evangile : elle interdit sans ménagement aux fidèles la faculté du divorce, elle impose la pénitence publique aux divorcés, et leur interdit l'accès à un nouveau lit conjugal. Il n'y a point ici d'indulgence et l'on n'en peut citer un seul exemple, si ce n'est dans l'Eglise latine. On déclare souvent, on déclare même abusivement peut-être, la nullité de certains mariages, c'est possible; mais l'important, ce qui même constitue toute la question, c'est que tous les jours on a sauvé le principe. Or la conservation du principe est le fait de l'Eglise.

« L'avènement de Pépin se signale par un remaniement des lois concernant le mariage incestueux, il menace de l'œil et de la confiscation de leurs biens ceux qui encourront l'excommunication pour cette cause; mais il copie du reste les lois romaines et laisse encore passer le divorce. Le mari, obligé de fuir en un autre pays, peut se remarier si sa femme ne consent pas à le suivre; la femme qui a concerté la mort de son mari peut être répudiée et son mari peut en épouser une autre. La femme coupable d'adultère peut aussi être répudiée; elle ne peut se remarier, le mari le peut. Il y a des théologiens qui prétendent que ces capitulaires ne permettent pas le divorce, qu'ils n'accordent au mari la faculté de se remarier qu'après la mort de sa femme. Mais en vérité et de bonne foi, après avoir sérieusement et consciencieusement examiné ces capitulaires, j'avoue que ces interprétations ne me paraissent pas fondées, et j'aime mieux attribuer cette indulgence à la précipitation avec laquelle on ébauchait ces lois au milieu de la confusion des affaires, du tumulte des guerres, du tohu-bohu universel, dans lequel la société cherchait à se débrouiller. Le mal était urgent, on courait au plus pressé, on replâtrait à la hâte une brèche du vieux édifice, en attendant qu'on eût le temps de réfléchir et de préparer un plan. Cette explication m'est fournie par la préface du concile de Verneuil, tenu à cette époque en 755. On remet, disent les Pères, à des temps plus tranquilles pour corriger.

Ainsi ne soyons pas trop sévères dans notre appréciation de ces réglemens fugitifs, ce ne sont pas des lois. Vous remarquerez cependant que les idées chrétiennes s'étaient déjà infiltrées dans les institutions et commençaient à les pénétrer. Aussi voyez-vous que, même dans cette permission du divorce, il y a déjà du respect pour la femme et qu'on la garantit contre l'oppression. On ne permet le divorce que lorsqu'elle s'oublie ou lorsqu'elle refuse de suivre son mari.

Enfin, après ces lueurs incertaines, le soleil paraît sur l'horizon. Charlemagne vient élever cet immense et magnifique édifice aux proportions à la fois si sévères et si hardies. Nous ne pouvons pas, au milieu des ressources que notre état social nous présente, nous rendre bien compte de l'œuvre civilisatrice de Charlemagne; nous ne pouvons apprécier ni son génie ni son œuvre; le siècle de Charlemagne est une grande époque sociale et chrétienne. Laissez-moi faire une comparaison: il est aux princes qui l'ont précédé, ce que fut Homère en comparaison des aveugles rhapsodes qui l'ont précédé et suivi. Il faudrait un discours entier sur l'entreprise extraordinaire de Charlemagne. Je la résume dans l'alliance indienne, sincère, profonde, universelle, qu'il fit de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle. Charlemagne a été véritablement créateur, car il a réuni l'âme et le corps; avec l'âme seule, on pense, on prie, on gémit, on inspire, mais on n'agit pas sur ce monde; sans âme on peut galvaniser un corps et lui imprimer quelques mouvements de soubresauts, mais on ne le fait ni parler, ni marcher, ni agir. Charlemagne avait trouvé et appliqué le principe de solution de bien des questions qui s'agitaient actuellement et qu'on ne peut décider. L'alliance, mais l'alliance vraie, franche, entière, sans momerie ni hypocrisie des deux puissances, c'est avec ce levier qu'on soulèvera le monde dérangé, chacun le voit, chacun le sent, et qu'on le remettra en place. Avec un peu plus de génie, on ne serait pas condamné à dépenser inutilement tant de talents. Je livre ce mot à vos méditations et je reviens à mon sujet.

Sous Charlemagne donc, les lois de l'Eglise devinrent lois de l'Etat, et la sanction temporelle vint appuyer la sanction spirituelle et ecclésiastique; les canons proscrivant le divorce passèrent dans la loi civile. En 799, l'empereur, invoquant l'autorité du concile de Milève, défendit par un capitulaire à la femme répudiée de prendre un nouveau mari du vivant du premier, et au mari de prendre une autre femme. La pénitence publique devait être imposée aux infractions de la loi. Cette loi de l'indissolubilité du mariage fut la loi du moyen âge dans toute l'Europe; elle s'y maintint jusqu'au xvi^e siècle, et chez nous jusqu'à notre grande révolution politique et sociale. » *Cours d'histoire ecclésiastique*, par M. l'abbé Jaeger.)

« Le christianisme, » dit Edouard Ryan (*Bienfaits de la religion chrétienne*, p. 73-77), « condamne l'adultère et le divorce et n'épargne ni ceux qui l'enseignent, ni même les princes qui s'étaient rendus coupables de ces crimes.

« Caribert, roi de Neustrie, ayant répudié sa femme et épousé une de ses servantes, le zèle pastoral de Germain, évêque de Paris, ne lui permit pas d'acquiescer à ce mariage scandaleux. Le pieux prélat fit des représentations au roi avec la liberté convenable; mais, trouvant que ces remontrances étaient vaines, il l'excommunia, lui et sa complice. (GREG. TURON., *Histoire de France*, t. I, 26.) On trouve dans l'histoire du VIII^e siècle un autre exemple d'opposition aux vices du roi, lorsque l'évêque Lambert réprimanda Pépin Héristal d'avoir épousé Alpacis pendant que sa femme vivait encore. Ce prélat fut mis à mort pour sa constance à soutenir son opinion, mais son sort n'empêcha pas les évêques Susibertus et Agisolphus de faire des remontrances contre la cession que ce seigneur fit de tous ses titres en faveur de Martel, enfant issu de ce mariage illicite, au préjudice du légitime héritier. (THOMASSIN, vol. II, p. 757.) Un troisième exemple d'une opposition inutile aux débauches des princes, est celui d'Ives, évêque de Chartres, qui, en l'an 1050, se soumit à être privé de son évêché, et à être réduit presque à la mendicité, plutôt que de consentir au mariage du roi Philippe avec une femme adultère, pendant que la sienne était vivante (THOMASSIN, vol. II, p. 771.) « D'après ce que ma conscience me prescrit envers Dieu, » dit ce pieux prélat, et d'après la bonne « réputation qu'un prêtre de Jésus-Christ « doit conserver, j'aimerais mieux être jeté « dans la mer avec une meule de moulin « attachée à mon cou, que de faire quelque « chose qui pourrait scandaliser les esprits « faibles. Je ne parle pas ici comme un sujet « déloyal, mais comme un sujet extrême- « ment fidèle, puisque par cette conduite, « non-seulement vous exposez votre salut, « mais même vous mettez votre couronne « en danger. » Cette remontrance l'exposa à la persécution honorable qu'il soutint avec modestie et fermeté. Lorsqu'il fut arrêté et privé de son évêché, il ne voulut pas permettre que le peuple le délivrât, étant bien résolu à ne sauver ni sa liberté, ni même sa vie aux prix du sang du peuple. (THOMASSIN, vol. II, p. 771.) Dans chacun de ces exemples, les ecclésiastiques ne réussirent pas à réprimer les débauches de ces princes, mais au moins les efforts de ces courageux ministres de la religion contribuèrent à prévenir de semblables délits et les mauvais effets de vicieux exemples. Un acquiescement tacite aux crimes du roi aurait conduit ses sujets à mépriser les instructions du clergé, qui reprochait au peuple des vices qu'il aurait soufferts dans le prince. Cependant les ecclésiastiques réussirent mieux dans quelques autres circonstances. Vers 632, Dagobert I^{er} commit beaucoup de crimes qui

scandalisèrent la France. Il répudia sa femme, prit à sa place trois concubines, opprima ses sujets pour soutenir ses extravagances, et bannit Amand, évêque estimable qui avait osé le réprimander pour ses crimes. Mais il se repentit bientôt de sa mauvaise conduite, rappela l'évêque, et l'assura qu'à l'avenir il suivrait ses avis. (BARON., *Annal.*, an. 632, 639.) Cet exemple de réformation doit avoir été utile à la nation et à la religion qui inspirait au roi le repentir de ses fautes. Les évêques mettaient du zèle à réprimer les débauches des rois chez les autres nations. Le Pape Boniface exhorta Athelbad, roi des Angles, à faire de bonnes œuvres : il l'excita à distribuer des aumônes, le déclara le protecteur des veuves et des orphelins, le répresser du parjure et de la rapine; mais il exprima son chagrin de la violation faite par ce prince de la foi conjugale, comme d'une violation évidente de la loi divine. (*Ibid.*, p. 745.) « Ne savez-vous pas, » dit-il, « que vous êtes le temple de Dieu, et que l'esprit de Dieu habite en vous? Si quel- » qu'un déshonore le temple, Dieu le détruira; car le temple de Dieu est saint. » Ailleurs il dit : « Ne vous y trompez pas, ni les fornicateurs, ni les idolâtres, ni les adultères n'hériteront du royaume de Dieu. » Certainement cette exhortation devait avoir quelque influence sur les sentiments ou la conduite de ce prince. Un synode tenu en Irlande vers le même temps, défendit toute communication avec un homme ou une femme adultère, enjoignit aux hommes de ne pas vivre dans la même maison, de ne pas manger à la même table, ou même de ne pas converser avec eux jusqu'à ce qu'ils eussent fait exactement une pénitence pendant sept ans pour trois adultères (D'ACHERY, *Spicileg.*, lib. XLIV, cap. 11, 32); prohibition et peines qui doivent avoir été des préservatifs puissants contre ce crime. Quelques patriarches et évêques de l'Eglise grecque se conduisirent aussi avec courage vis-à-vis des favoris des princes, et des princes mêmes. Dans le VIII^e siècle, le patriarche exclut de l'église Bardac-César, favori de l'empereur Michel, pour avoir répudié sa femme et en avoir épousé une autre. Polyeucte, autre patriarche, défendit à l'empereur Zimisius d'entrer dans l'église, à moins qu'il ne se justifiait lui-même du soupçon de meurtre, et qu'il ne bannit de son palais celui qu'on regardait comme le meurtrier. Une pareille conduite dans les évêques tendait à empêcher que les sujets ne menassent une vie irrégulière; car ils n'auraient pas trouvé d'indulgence pour leurs vices, lorsque le clergé était si sévère sur ceux du prince. Les femmes des princes n'avaient pas une pareille protection contre l'infidélité de leurs maris. En Angleterre, quelques moines et quelques ecclésiastiques découragèrent aussi les débauches des princes dans différentes circonstances. Vers 950, Dunstan, abbé de Glastonbury, reprocha à Edwin son inceste, ce qui irrita tellement le roi qu'il priva le monastère de

Dunstan de ses revenus, et qu'il le bannit du royaume. Cependant lorsque Dunstan fut rappelé par Edgard, et nommé à l'archevêché de Cantorbéry, il ne craignit point de dissoudre un mariage incestueux d'un noble, ni de réprimander même ce roi qui avait déshonoré une vierge. Ayant approuvé cette mauvaise action, il représenta au roi combien ce crime était odieux; et l'effraya tellement par les menaces de la vengeance divine, que ce prince reconnut sa faute et se soumit à une pénitence qui consista à ne point porter sa couronne pendant sept ans, à jeûner deux fois par semaine, à faire de nombreuses aumônes, etc. Le roi exécuta cette pénitence avec exactitude pendant ce temps, ce qui diminua beaucoup les rapt et l'impureté en Angleterre. Grégoire VII écrivit en l'an 1070, à Lanfranc, archevêque de Cantorbéry pour détruire, autant qu'il serait possible, l'usage odieux de répudier les femmes et même de les vendre, ce qui était commun chez les Scots, et nous pouvons être certains que le pieux Lanfranc développa son zèle dans cette occasion; en effet, peu d'années après il écrivit au roi d'Irlande pour l'engager à maintenir la foi, à faire de bonnes actions qui y répondissent, à être doux et vers les humbles, et à ne pas permettre ses sujets de renvoyer leurs femmes ou de les échanger avec d'autres. »

DOCTEURS DU MOYEN AGE. — Aux articles SCIENCES, MOYEN AGE et PHILOSOPHIE nous aurons l'occasion de montrer l'immense irradiation de la science catholique au moyen âge. Laissons ici M. Mauguin nous donner un rapide aperçu de ces grands savants, encore si peu connus, d'où sortirent les sciences chrétiennes (*Histoire des sciences, de l'organisation et de leurs progrès*, etc.)

« En remontant jusqu'au VII^e siècle, » dit-il, « nous trouvons le premier encyclopédisme catholique (saint Isidore de Séville.) Dans ses vingt livres des *Origines et des étymologies*, retouchés par Braulion, évêque de Saragosse, il traite de toutes les sciences divines et humaines : la grammaire, la logique, la rhétorique, les mathématiques, l'astronomie, la médecine, l'agriculture, la navigation, la chronologie, l'écriture sainte et la théologie. C'était le premier effort de l'esprit humain, après la grande secousse produite par les Barbares. Ce ne sont pas les Pères des cinq premiers siècles, et ce ne sont pas encore les docteurs du moyen âge; c'est un passage de l'un à l'autre. Ce travail est resté là plutôt comme témoignage que comme résultat marchant au progrès. »

« Nous n'avons à parler ni des savants de la cour de Charlemagne, ni de Gerbert, ni des quelques savants des IX^e et X^e siècles, bien qu'ils ne soient point à dédaigner, puisqu'ils ont au moins le mérite d'avoir entretenu le feu sacré. Nous ne pouvons rappeler que les principaux docteurs des XI^e, XII^e et XIII^e siècles; seuls, ils apportent à notre but quelque chose de positif. »

« Adon, évêque de Cambrai, se rendit sur-

lout célèbre par sa dialectique; il suivait la doctrine de Boèce, et par conséquent, quoi qu'on en ait dit, celle d'Aristote. Ce fut un des premiers champions des réalistes contre les nominalistes, deux tendances qu'Albert le Grand essaya vainement de concilier plus tard.

« Nous ne citons Abailard que pour montrer en lui, dans le moyen âge, le représentant de la méthode poussée à l'excès, et, traçant les mêmes phénomènes que les scolastiques nous ont offerts dans les premiers siècles, il devint, comme eux, une étincelle perdue dont l'effet est nul pour le progrès.

« Hugues de Saint-Victor est le premier qui ait joint d'une manière positive l'étude des sciences naturelles à celle de la théologie.

« Pierre le Lombard, le maître des sentences, marchant sur les traces de saint Jean Damascène et de quelques autres, tenta le premier de réduire l'ensemble de la théologie dans un corps de doctrine, travail plus important et plus nécessaire au progrès qu'on ne pense. C'était, en effet, le résumé de toute la doctrine catholique exposée par ses Pères, sur lesquels il s'appuie, et dont il fait la concordance. C'était aussi un des premiers essais de démonstrations scientifiques de la théologie tout entière, et par conséquent une préparation immédiate aux travaux d'Albert le Grand et de saint Thomas. On le regarde comme la source de la scolastique.

« Quelques années après, Alexandre de Haec commenta le Maître des sentences, et donna dans sa *Somme* un corps de doctrine beaucoup plus complet.

« Saint Bonaventure, contemporain d'Albert le Grand et de saint Thomas, reprit la scolastique d'une manière plus complète encore, et la soumit tout à fait à la méthode aristotélicienne. C'est la même marche logique que celle du créateur des sciences; partant d'abord les généralités, puis entrant dans le détail des questions, en réfutant, comme Aristote, les opinions contraires, il embrasse tout l'ensemble du dogme chrétien, dans l'ordre, pour ainsi dire, chronologique. Après avoir traité de Dieu et de sa nature, il traite de ses œuvres, de la création en général, de la création et de la nature des anges, de la création des autres êtres, et surtout de celle de l'homme, qu'il considère dans ses rapports avec Dieu, avec les anges et les autres êtres; et enfin, en même temps, dans son âme et dans son corps, qui le ramène à étudier au moins les principes généraux de son histoire naturelle. La crânioscopie et la physiognomonie, la matérialisme moderne a fait tant de progrès, sont conçues et exposées par saint Bonaventure, dans leurs généralités les plus précises, appréciées à leur juste valeur dans leurs rapports avec la liberté humaine et la morale. Après avoir considéré l'homme dans les deux parties de son être, il le considère dans l'union de ces parties, et arrive

à l'étude des lois morales et des rapports positifs établis par la révélation entre Dieu et l'homme, ce qui le conduit aux commandements de Dieu, à l'infraction de la loi, et enfin à sa réparation par les mérites du Rédempteur, appliqués dans les sacrements. Dieu et l'homme et tous les êtres ainsi étudiés dans le passé ou leur origine, dans le présent ou dans leurs rapports d'existence en ce monde; le docteur séraphique plonge dans l'avenir, et les étudie dans la vie future. Se présente alors le grand drame du jugement dernier, qui finit le temps et commence l'éternité, pendant laquelle s'accomplira le dogme des récompenses et des peines éternelles, ce qui achève le sublime tableau des rapports de l'intelligence créée et de l'intelligence créée. »

DOGME. — « On a dit avec vérité, » dit M. Grantin, « que, si la morale fait les individus, c'est le dogme qui fait les peuples. La pensée sociale s'élabore sur le fonds des croyances, et, selon l'expression animée d'un écrivain moderne, les traditions d'un peuple forment son atmosphère. Or, ce dogme d'où la société tire son individualité et sa vie propre, c'est sa religion qui le lui donne. » Écoutons maintenant M. de Montesquieu; « Ce n'est pas assez pour une religion d'établir un dogme, il faut encore qu'elle le dirige : c'est ce qu'a fait admirablement bien la religion chrétienne. « Tout, jusqu'à la résurrection des corps, nous mène à des idées spirituelles. » La spiritualité dans le dogme est donc le type du christianisme. Tout dans sa doctrine tend à subordonner la chair à l'esprit, la forme qui passe à l'idée éternelle : c'est pour cela qu'il a fait la société la plus éclairée, la seule éclairée.

« Notre foi est hardie, » a dit Bossuet; « rien de plus hardi que de croire un Dieu-Homme et mort. » Je me permettrai de suivre la pensée du grand évêque, et j'ajouterai que si notre croyance était fautive, elle serait la plus absurde qui eût eu cours parmi les hommes; le Chrétien serait le plus insensé des sectaires. Et toutefois cette croyance étrange et hardie a été tenue ferme pendant dix-huit siècles par tout ce que l'humanité a produit de plus grand, de plus éclairé, de plus vertueux, de plus pur : pour qui a réfléchi sur la nature de l'esprit humain et sur la nature de l'erreur, cela n'eût pas été possible si la croyance n'eût été vraie. Et comment une erreur monstrueuse eût-elle enfanté la lumière ? Là seulement, je veux dire au fond de cette croyance, se trouvent résolues d'une manière satisfaisante pour l'esprit, et efficace pour la morale, ces questions qui ont préoccupé le genre humain : *Ce que je suis ? d'où je viens ? où je vais ?* C'est avec la solution chrétienne donnée à ces questions primordiales que la société européenne s'est constituée dans une mesure de bien-être, de force et de dignité sociale dont les nations privées de la lumière du christianisme n'approchèrent jamais.

« Notre croyance est une source de lu-

mière; a fait les sociétés éclairées. Il y a tous pouvons la soumettre avec ses r à une contre-épreuve. La vérité chrétienne languit-elle? s'affaiblit-elle? s'efface-t-elle? La solution des questions fondamentales pour l'humanité subit cette dégradation successive; elle devient incertaine, se fausse et s'efface. L'esprit humain arrive à l'incertitude de toute doctrine, aux ténèbres du scepticisme; la lumière s'éteint. L'expérience s'en est faite au grand jour; récuserons-nous notre propre histoire?»

DROIT. — Apporter au monde une nouvelle morale, c'est lui apporter une nouvelle règle de tous les rapports qui lient les hommes entre eux. De l'Évangile découlait donc nécessairement un droit nouveau, une règle nouvelle de justice dans tous les ordres. C'est ainsi que furent successivement transformées de la manière la plus profonde, et complètement renouvelées toutes les branches du droit : droit civil, droit administratif et judiciaire, droit criminel, droit public ou international. L'histoire entière de cette transformation serait l'histoire même de l'influence bienfaisante et civilisatrice du christianisme. Il nous est impossible d'en essayer ici même le simple résumé. Cependant nous citerons quelques faits assez importants pour apprécier toute la portée, la profondeur et l'abandon de cette rénovation sociale. Aux articles **LÉGISLATION** et **Lois**, nous compléterons d'ailleurs ce que nous n'aurons pu qu'indiquer sommairement ici. Cet ensemble suffira pour montrer l'action lente et laborieuse, mais incessamment progressive du christianisme sur tous les rapports des hommes entre eux. En établissant l'humanité tout entière dans un rapport nouveau avec Dieu; la religion établit, par là même de nouveaux rapports des hommes entre eux.

Le droit public du moyen âge fait descendre de Dieu la souveraineté, mais la fait descendre dans la nation, libre de la déléguer à un seul ou à plusieurs, pour un temps ou à perpétuité. C'est ce qu'ont proclamé le concile de Paris en 829, le 2^e d'Aix-la-Chapelle, en 836, celui de Mayence, en 888. Mais en même temps le droit chrétien oblige tous les hommes, individus ou nations, envers la loi morale dont le code est l'Évangile. Cette loi pose en principe que tous sont solidaires, que chacun se doit à tous, pour les aimer et les servir, et cette réciprocité de services et d'amour constitue la justice suprême. Comment ces principes du droit chrétien commencèrent-ils à pénétrer peu à peu la société, en la transformant? C'est ce que nous expliquons ainsi, par quelques exemples, un savant magistrat, M. Albert du Boys.

« Les réformes sociales et politiques dues au christianisme n'eurent lieu que lentement, et peut-être ne sont-elles pas entièrement accomplies; car le principe chrétien ne cesse pas d'agir à travers les révolutions de l'humanité, et il entre insensiblement jusque dans nos lois civiles. Cette

bienfaisante influence ne pouvait pas régresser; elle s'étendit avec plus de rapidité. Voici pourquoi.

« Les réformes extérieures, les améliorations sociales n'étaient pas, quoi qu'on ait pu dire, le principal et vrai mobile d'impulsion de l'Église de Dieu. La conversion et le salut des hommes, voilà ce qu'elle voulait avant tout. C'est en élevant les regards des peuples vers le ciel qu'elle a fini par rendre meilleurs et plus heureux sur terre. Le développement moral et civil de l'humanité a été le résultat de ces croyances évangéliques prêchées aux multitudes. Mais ce résultat, que l'école progressiste de nos jours trouve elle-même beau, si magnifique, n'était pour les fondateurs du christianisme qu'un but secondaire, indirect et accessoire. Quelle que soit la grandeur de ce but principal et indirect que se proposait et qui propose encore l'Église...! « Soyez contents de ce que vous avez, le reste vous sera donné en surcroît » : voilà ce qu'une voix haute dit depuis plus de dix-huit siècles à tous les peuples de la terre.

« Cette influence de la doctrine évangélique, sourde et latente sous les empereurs idolâtres, devint patente et avouée sous Constantin et sous les empereurs chrétiens qui lui succédèrent. Le droit de vie et de mort du père sur son fils, déjà modifié par les lois précédentes, est complètement aboli à cette époque, et cette abolition reçoit pour la première fois, sous Constantin, la sanction d'une peine terrible : le père qui tue son fils est condamné comme parricide.

« Un des plus anciens commentateurs du code Théodosien n'hésite pas à attribuer au christianisme les adoucissements apportés à la dureté des anciens temps. *Christiana disciplina paulatim patrie potestatem duritiam emolliente* », dit Godefroy.

« L'action de la religion nouvelle est contestable dans les édits de Constantin, qui défendent au père de famille de tuer ou de vendre ses enfants nouveau-nés. Les édits font droit aux sanglants reproches qu'adressait Tertullien aux Romains de ce temps : « Sije demande à ce peuple, « à ce peuple qui a le sang des Chrétiens, même à ces parents, « si équitables pour lui, si cruels pour les enfants, « de déclarer combien il y en a parmi eux « qui n'ont pas tué quelqu'un de leurs enfants « au moment où ces enfants venaient « de naître, que répondra leur conscience? »

« Constantin, mû par un principe d'humanité plus élevé que ses prédécesseurs, rétablit les secours à accorder aux parents d'enfants pauvres, sans faire aucune distinction entre les sexes. « J'ordonne, » dit-il, « qu'on publiera dans toutes les villes « l'édit de la loi suivante, pour détourner « les parents de l'infanticide: Quiconque « se sentira son enfant nouveau-né, en danger « tant qu'il n'a pas le moyen de l'élever, « pourra être pourvu sans retard des aliments « et vêtements dont il a besoin; les tra-

« en seront faits par le fisc et le trésor particulier. »

« Sept ans après, un édit du même empereur, relatif aux provinces d'Afrique, porte que les fonctionnaires civils devront concourir au soulagement des parents en faveur de leurs enfants pauvres, et leur ouvrir les greniers publics et les caisses du trésor, pour les empêcher de vendre ou de mettre en gage leurs enfants.

« Ces lois bienfaites sont complétées par des règlements accessoires : celui qui recueille un enfant nouveau-né doit se présenter devant l'évêque, et déclarer s'il compte l'élever comme un fils ou comme un esclave. C'était une pensée touchante d'appeler sur ce petit être l'intervention du premier pasteur d'une religion toute de charité et d'amour ; cette présentation ne pouvait pas être une pure formalité administrative. Dans de telles circonstances, le Pontife saint ne manquait pas sans doute de faire vibrer au cœur du nourricier les sentiments les plus humains et les plus généreux. Il réclamait de lui une complète adoption de l'enfant, et, s'il ne pouvait l'obtenir, il lui faisait du moins, comme Chrétien, observer quelle était sa responsabilité morale en se chargeant du soin de l'élever : il l'engageait à être pour ce petit infortuné un père plutôt qu'un maître.

« Depuis Constantin, une puissance nouvelle intervint officieusement dans les relations de famille, celle du clergé. A la place de l'antique et redoutable autorité du père de famille, depuis longtemps abolie, s'éleva l'autorité de la religion représentée par un père spirituel, le prêtre. Le prêtre devint le protecteur du faible, le redresseur des fautes secrètes, le médiateur dans les dissensions domestiques ; et la lacune laissée au sein de la famille par la décadence de la sévère discipline des vieilles mœurs est comblée par la charité, la vertu et l'amour de Dieu.

« Déjà, sous les premiers empereurs, la propagation sourde des doctrines du christianisme avait modifié la dureté du stoïcisme antique relativement à l'esclavage.

« Un empereur, dont l'esprit n'était pas éclairé des lumières de la philosophie, Galba, avant de monter sur le trône, avait promis l'affranchissement général des esclaves. Mais, en exécutant cette promesse, il aurait brusqué une révolution sociale pour laquelle il fallait des siècles ; des torrents de sang auraient coulé dans l'univers. Il recula devant les dangers de son œuvre. Aussi Tertullien disait (TERTULL., *Adv. Marcianum*, lib. v, 2) : « L'empereur lui-même ne peut affranchir les esclaves d'autrui, et le christianisme fait ce que ne peut pas l'empereur. La nouvelle religion était donc plus,

puissante que le type même de la puissance matérielle.

« Son action s'exerçait sans bruit et sans appareil ; elle se produit d'abord par les éloquentes exhortations de saint Paul (*Rom. vi, 16 ; Galat. iii, 27*), de saint Jacques (327), et des premiers apôtres ; elle se continue par la prédication continuelle de ces doctrines de charité, de fraternité et d'égalité qui forment le fond même de la morale évangélique. Il ne faut pas croire pourtant que les esclaves aient tous couru se ranger dès le premier siècle sous l'étendard de la croix, devenu pour eux un symbole d'affranchissement, et qu'ils aient embrassé le christianisme avec une ardeur et une sincérité unanimes. Peu d'entre eux se montrèrent dignes du touchant intérêt qu'inspirait Onésime à Saint Paul, quand le grand Apôtre recommandait à Philémon (328) ce serviteur fugitif. Ces hommes, avilis par les vices de leur condition, ne pouvaient être régénérés en un jour, souvent ils ne se faisaient admettre aux saints mystères que pour pouvoir trahir leurs maîtres et gagner le prix honteux de la délation. Les martyrs de Lyon furent dénoncés par leurs esclaves. Mais à la fin du III^e siècle, les esclaves subissent les mêmes tourments que leurs maîtres et refusent de racheter leur vie par la trahison. Une persécution aussi noblement supportée élève cette race d'hommes, de l'abjection jusqu'à l'héroïsme ; étendus sur le chevalet, ou sur le bûcher à côté de leurs maîtres, les voilà devenus leurs égaux en courage et en vertu. Ce moment de souffrances et de tortures sera pour eux la veille du jour d'une grande amélioration dans leur sort. Peu d'années après, Constantin paraît, et, en se faisant Chrétien, cet empereur commence sciemment, dans le droit public des peuples, cette grande révolution qui dure encore, et qui depuis a été continuée souvent par des législateurs sans conscience de leur œuvre, aveugles ouvriers que la Providence se plaît à employer à la consommation de ses grands desseins. Constantin fut peut-être plus révolutionnaire que l'Église elle-même ne l'aurait voulu. Sa passion de réformes, sa haine profonde contre le paganisme, son esprit si éminemment chrétien dans toutes les choses sociales, le poussèrent au delà de ce que son époque pouvait supporter. En dépassant le but, et en comprimant trop fortement les vieilles idées, il prépara une violente réaction du passé. Julien fut, comme on sait, l'organe et le soutien de ce mouvement rétrograde.

« Les idées novatrices de Constantin se révèlent puissamment dans ses lois sur l'esclavage. En 314, il rendit un édit qui af-

(327) *Jac.* iii, 4 ; ii, 12 seq. Les apôtres ne faisaient que commenter ces belles paroles de Jésus-Christ : *Ne désirez point qu'on vous appelle maître, parce que vous n'avez qu'un seul maître, et que vous êtes tous frères.* (*Matth.* xxiii, 3.)

(328) Dans cette lettre touchante, saint Paul prie Philémon de recevoir Onésime non plus comme un

esclave, mais comme un de ses frères pour l'éternité. *Ab ! mon frère, s'écrie le saint Apôtre, faites-moi recueillir en Notre-Seigneur ce fruit de votre amitié : donnez à mon cœur cette joie en Notre-Seigneur... Je vous renvoie Onésime, et je vous prie de le recevoir comme mon propre cœur.*

franchit tous les Chrétiens que Maxence avait condamnés à la servitude. En 316, il simplifie les formalités de la manumission des esclaves, et permet aux maîtres de les affranchir dans l'église ou devant l'évêque. L'octroi de la liberté était accompagné de cérémonies religieuses; l'esclave était promené autour de l'autel, tenant à la main une torche allumée, puis il s'inclinait devant l'image du divin Rédempteur, et l'évêque prononçait sur lui les paroles solennelles d'affranchissement. La torche était le symbole du flambeau de la foi, qui dissipait les nuages des vieux préjugés, et qui faisait luire sur le monde la doctrine de la fraternité humaine.

« Dans les églises qui jouissaient du droit d'asile, l'affranchissement, sans autres formalités, pouvait avoir lieu en présence des fidèles, par la seule signature d'un prêtre apposée à l'acte.

« Constantin fait revivre la peine des homicides contre tout maître convaincu d'avoir tué son esclave, peine tombée en désuétude peu après qu'Antonin l'avait établie. Mais il ne s'en tient pas là, et loin d'adopter les restrictions par lesquelles l'empereur philosophe avait accompagné cette garantie, il facilite aux affranchis la preuve de leur liberté. Par une autre loi il défend à tout Juif, païen, samaritain, ou à quiconque n'est pas Chrétien, de posséder un esclave baptisé. Cette loi si sage, destinée à prévenir de funestes abus d'autorité, heurtait trop violemment les usages reçus, et froissait avec trop de force les intérêts matériels, pour pouvoir être d'une exécution facile; elle fut méconnue dans l'application, et les empereurs chrétiens furent obligés de la renouveler plusieurs fois.

« De pareilles lois, qui nous paraissent aujourd'hui toutes naturelles, étonnaient beaucoup de monde à l'époque où elles furent promulguées. On avait peine à comprendre cette sollicitude pour une race d'hommes assimilée jusque-là à un vil bétail; on murmurait contre ces restrictions toutes nouvelles apportées aux droits de propriété.

« Mais si cette législation avançait son siècle, le christianisme tendait, en se répandant de plus en plus dans l'empire romain, à rétablir l'équilibre entre les mœurs et les lois. Aussi, la législation, en matière d'esclavage, loin d'avoir des mouvements de recul, fit des progrès presque constants dans les siècles qui suivirent Constantin. On reconnut une réciprocité de devoirs entre le maître et l'esclave. L'esclave qui était abandonné par son maître, en cas de maladie, fut déclaré libre. Avait-il contre lui des sujets légitimes de plainte, il s'adressait au magistrat qui le faisait vendre à un autre. S'il s'était rendu coupable de quelque faute pour laquelle il craignait un châtement sévère, il se rendait à l'église, où il trouvait un prêtre charitable qui intercédait pour lui et obtenait son pardon.

« Constantin fit encore une innovation remarquable, en reconnaissant aux esclaves, jusque-là considérés comme des choses, des droits légaux de famille. Il exigea qu'on ne vendît pas séparément ceux qui étaient unis ensemble par des liens sacrés; et, même dans les partages de terres qui entraînaient le partage des esclaves, il défendit de séparer les maris de leurs femmes, les pères et les mères de leurs enfants; et, dans le cas où on aurait violé cette défense, il chargea ses officiers publics d'employer tous les moyens de police qui sont en leur pouvoir pour réunir par l'habitation ceux que les liens sacrés de la religion et du sang ont déjà unis.

« Ces règlements, qui concernaient principalement les esclaves des campagnes, furent successivement perfectionnés par d'autres empereurs chrétiens. Anastase l'améliora encore leur sort par une loi qui leur donna le droit de posséder à perpétuité les terres de leurs maîtres, à la condition d'y rester toujours, eux et leurs familles, et de payer, sur le revenu de leurs domaines, une rente annuelle à leurs propriétaires.

« Nous pouvons donc constater dès le présent qu'en admettant une réciprocité de devoirs entre le maître et l'esclave, en garantissant à ce dernier les droits de la famille, et en l'attachant à la glèbe en qualité de colon perpétuel, le christianisme avait fini par préparer tous les éléments dont se compose le servage, quoique cette institution, dans le sens qu'on lui attribue ordinairement, ne se soit pleinement développée que dans le moyen âge, avec le régime féodal. C'est toujours sous la tutelle de la religion que s'est faite cette lente initiation des classes inférieures, à la liberté dont elles jouissent depuis moins d'un siècle. » Nous traiterons spécialement cette question à l'article **ESCLAVAGE**. Mais laissons poursuivre M. Albert du Boys :

« Examinons maintenant la tendance générale de la législation de Constantin à l'adoucissement des peines, tendance qui ne prenait nullement son point d'appui dans les idées païennes ni dans les mœurs de l'époque.

« On sait que ce prince, peu de temps après sa victoire sur Maxence et son avènement au trône impérial, abolit le supplice de la croix : il ne voulut pas que le signe de victoire inscrit sur son labarum, que le symbole du salut du genre humain, continuât d'être l'instrument d'un supplice ignominieux. La croix, qui figurait sur ses trophées et sur ses drapeaux, servit aussi d'ornement à son diadème. Il y avait déjà un commencement de révolution sociale dans ces hommages publics rendus à l'instrument du supplice ignominieux des esclaves. Le monde entier sentait confusément qu'il entraînait dans une voie nouvelle.

« Constantin abolit encore l'usage de marquer au front les criminels avec un fer chaud. « Il ne faut pas, » dit-il, « souiller d'une

gérissure le visage de l'homme, qui a été fait à l'image de la beauté divine. » On reconnaît dans ces paroles un éclatant reflet de l'Évangile. La philosophie, même « quand elle s'assit sur le trône avec les Antonins, » atteignit-elle jamais à cette sublimité dans les lois qu'elle inspira ?

« Constantin fraya le chemin à une réforme qui n'a été consommée en France que sous Louis XVI, et qui ne l'est pas encore dans quelques contrées de l'Europe. Il modéra les effets de la confiscation. Avant lui, cette peine s'étendait, sans exception, sur la famille entière du condamné. Par un sentiment d'humanité et d'équité qui, sans doute, prenait sa source dans l'influence de la religion nouvelle, il déclara non sujettes à la confiscation les possessions particulières des femmes de ceux qui avaient été condamnés pour crime, et même les donations qu'ils leur avaient faites avant d'être accusés. Il étendit la même faveur aux enfants émancipés ; et si les enfants étaient encore en puissance paternelle, il demanda qu'on l'instruisît du nombre et des besoins de ces infortunés.

« L'abus qui avait été fait des accusations de lèse-majesté contre les Chrétiens appela nécessairement des réformes sur ce point.

« C'est dans cette loi qu'on voit poindre, pour la première fois, la substitution du principe d'un ministère public confié à des agents principaux désignés par l'empereur, au vieux principe de l'accusation laissée au libre arbitre du premier citoyen venu. Cette réforme devait peu à peu faire d'immenses progrès, et ce ministère accusateur prendre une forme plus fixe et plus élevée. Nous verrons plus tard comment le droit canon donna au droit séculier le type de cette magistrature, qui se dégage de tout intérêt privé, comme de toute passion personnelle, et qui, toujours noble, grave et impassible, semble s'identifier, en quelque sorte, avec la loi et avec la société elle-même.

« Certaines habitudes étaient tellement enracinées dans les mœurs du peuple, qu'il devenait très-difficile de les déraciner. Certinement, les combats de gladiateurs révolutionnaient l'humanité ; il semblait que le christianisme, le lendemain de sa victoire, devait être fermier ces cirques arrosés du sang de tant de martyrs ; eh bien ! Constantin lui-même, à qui ces récents souvenirs étaient odieux, n'osa pas les rappeler, quand il voulut abolir les jeux barbares des arènes : Ces spectacles sanglants, » dit-il, « ne conduisent pas à l'heureuse tranquillité de notre temps.

« Il fallut qu'un de ces hommes que le monde appelle insensés, parce que leur dévouement est trop sublime pour être compris par les cœurs vulgaires ; il fallut qu'un obscur solitaire donnât sa vie pour achever l'œuvre que le grand Constantin, malgré sa puissance, avait laissée imparfaite. Ce solitaire s'appelait Télémaque. Tout à coup, il descend de sa grotte des montagnes, où il vivait dans la pénitence et les macérations ;

il arrive à la porte du cirque, et s'élançe dans l'arène, malgré les gardiens, pour séparer les gladiateurs ; puis il s'élève, au nom du Dieu de paix, contre ces jeux stupides et inhumains. Le peuple, furieux d'être troublé dans ses plaisirs, se précipite sur ce moine audacieux, le déchire et le massacre sur-le-champ. Mais bientôt on sut que le moine Télémaque était un homme de Dieu, un modèle de charité et de sainteté, on ressentit une horreur profonde contre ses meurtriers. Honorius profita de cette disposition des esprits pour publier un édit qui porta le dernier coup aux combats du cirque. Ainsi, pour abolir cette coutume païenne, il fallut encore une victime pure, encore un dernier martyr dans l'arène sanglante. »

Il nous est impossible de suivre le savant magistrat dans le long détail de toutes les réformes législatives et judiciaires successivement introduites dans la société par le christianisme. Mais voici maintenant ce que dit du pouvoir paternel un de ses collaborateurs M. Ernest de Moy :

« Nous avons reconnu dans la famille, qui est le germe et le modèle en même temps de toute société humaine, l'image sublime de la communauté mystérieuse des trois personnes de la Divinité. L'enfant représente dans ce symbole vivant l'esprit de vie, l'esprit d'amour qui, procédant en Dieu du Père éternel et de son Verbe, est le médiateur de leur éternelle union et de l'ineffable félicité qui en résulte. Il est destiné à réunir en sa personne et à reproduire en même temps l'esprit et la volonté de son père, les sentiments et l'activité de sa mère ; car l'amour et le respect pour les injonctions de l'un et les désirs de l'autre sont le principe même de son existence. Voilà le fondement de cette loi de respect et d'amour qui partout et de tout temps a soumis les enfants à l'autorité de leurs parents, et le Décalogue l'indique clairement, en ajoutant la promesse d'une longue vie au commandement solennel qui enjoint cette sainte loi au peuple de Dieu. Mais l'homme qui, comme nous l'avons vu précédemment, est l'image du Saint-Esprit dans la création, lui qui, tiré du sein de la terre, a reçu par le souffle de Dieu une âme immortelle, étant devenu par le péché le fruit de la concupiscentence et de l'esprit de ce monde, comme tel est voué à la mort, et ce n'est que par un acte particulier de la grâce que la vie lui est accordée, comme par épreuve, pour le mettre à même de mériter sa réhabilitation. Le sentiment profond de cet état s'est manifesté dans le droit de famille relativement aux rapports entre les enfants et leurs parents. Ces peuples, réglant leurs devoirs sur l'idée qu'ils avaient de leurs droits dans le monde et de leurs rapports avec la Divinité, ne purent jamais comprendre que l'enfant, en venant au monde, eût par lui-même un droit aux soins et aux secours de ses parents. Un usage général à Rome autorisait les parents à exposer ou même tuer leurs enfants

immédiatement après leur naissance (329). Chez les Germains, dont les mœurs présentent à cet égard une analogie singulière avec les coutumes des Athéniens, le nouveau-né était posé à terre devant son père, et celui-ci, selon qu'il ordonnait ou non à la nourrice de le relever pour le placer dans ses bras, lui accordait la vie ou le vouait à la mort. » (GONINUS, *Antiquités du droit romain*, t. I, p. 455.)

« Voilà donc l'infanticide reçu et autorisé chez les nations de l'antiquité les plus policées d'une part, les plus renommées pour la pureté de leurs mœurs et leur respect pour les lois de la nature de l'autre, de même qu'il l'est aujourd'hui encore chez les Chinois, la nation la plus policée parmi les peuples de nos jours. Nous apercevons bien à la vérité par-ci par-là des traces isolées d'un sentiment contraire, comme par exemple dans les lois des Thébains, qui défendaient l'infanticide sous des peines sévères, et dans le prétendu édit de Romulus, qui en restreignait l'usage aux filles putées, et aux enfants difformes; mais ces tentatives de réforme, procédant du sentiment incertain et obscur d'un état primitivement meilleur, furent aussi impuissantes contre l'usage dominant alors, que les dissertations de quelques philosophes tels que Socrate, Platon et Cicéron sur l'unité et les perfectionnements de Dieu, le furent contre les extravagances qui composaient la foi des peuples à cette époque. L'acte même par lequel un père avait agréé son enfant, en se dispensant de lui donner la mort, ne lui imposait pas encore à son égard quelque devoir proprement dit, qui ne fût pas du moins sujet à toutes sortes d'exceptions. Il pouvait, selon la loi romaine aussi bien que selon les coutumes germaniques, le vendre, au moins en cas de nécessité (ZIMMERN, *Histoire du droit privé des Romains avant Justinien*, t. I, p. 666; PILLIP., l. cit., q. 195), louer, selon les lois de Rome, à qui il lui plaisait ses services, et, s'il commettait quelque délit, l'abandonner comme un vil animal au plaignant, se débarrassant ainsi d'un seul coup de toute responsabilité et de tout soin ultérieur. La vie de l'enfant restait sans cesse entre les mains de son père, qui pouvait punir de mort la moindre désobéissance de sa part. » (L. II, *Délibér.* 28, 2; l. II, *T. ch. de lib. caus.* (4, 8.)

« Et qui est-ce qui réclama contre ces usages barbares? qui est-ce qui fit rougir les Romains et les Germains de la dureté de leurs lois et en opéra enfin la réforme? ce furent les Chrétiens. Entendez les énergiques protestations de Lactance, de Minutius Félix, de Tertullien, sur cet objet. « Afin qu'il ne reste point de crime dont ne se souillent les hommes, » dit Lactance (*Div. inst.*, l. VI, c. 20); « ils refusent même aux enfants encore innocents et sim-

« ples le jour qu'ils ne leur ont pas donné
« Attendez-vous donc qu'ils épargnent
« sang d'autrui, eux qui ne respectent pas
« même le leur propre. Dans le premier cas
« on les regarde à la vérité comme des scélérats
« légers criminels. Mais que dire de ceux
« qu'une fausse piété engage à exposer leurs
« enfants? Peut-on les regarder comme innocents,
« nocents, eux qui jettent aux chiens leurs
« propres entrailles, et, autant qu'il est en
« eux, les tuent plus cruellement que si
« les eussent étranglés? Qui peut douter
« que celui qui s'en remet ainsi à la miséricorde
« d'autrui ne soit un impie? lui qui
« en cas même que ce qu'il désire arrive
« c'est-à-dire que son fruit soit nourri
« par quelqu'un, a du moins voué son propre
« sang à la servitude ou à la débâcle.
« Qui ne sait d'ailleurs ce que l'erreur et
« l'ignorance peuvent occasionner dans
« et l'autre sexe? L'exemple d'Œdipe a
« blé ainsi d'un double crime le dément
« assez. Il est donc aussi abominable de
« poser que de tuer son enfant. »

« Je vous vois, » dit Minutius Félix, « et
« tôt exposer vos enfants aux bêtes sauvages
« et aux oiseaux, tantôt les faire périr
« cruellement en les étranglant. Il y a
« des femmes qui, par des boissons et
« autres sortes de remèdes, éteignent jusque dans
« leurs entrailles le germe d'un homme
« et le tur, et l'assassinent avant même de
« le mettre au monde. Et tout cela vous
« présente de l'enseignement de vos dieux. Nous
« au contraire, il nous est défendu même
« de voir ou d'ouïr l'homicide. » (Voyez
TULL., *Apolog. adv. gent.*, c. 9. — Basil.,
t. VI, ed. Maur, col. 1722, t. II, p. 46.)

« Ce furent aussi les empereurs chrétiens
« qui les premiers s'opposèrent sérieusement
« à ces atrocités légales. Constantin, devenu
« coupable de parricide le père qui tua
« son enfant, et, pour empêcher qu'on
« ne vendît, il donna aux pauvres une subvention
« pour l'éducation des leurs. Ce ne fut
« sous l'influence du christianisme que
« les peuples germaniques aussi renoncèrent
« à l'usage de tuer ou de vendre leurs enfants.

« Il était bien naturel, selon le droit
« des Romains et des Germains, que les enfants
« qui n'avaient pas droit à la vie ne pussent
« rien posséder en propre. Des raisons de
« politique seules motivèrent peu à peu
« quelques exceptions en faveur de ce qui
« avait été acquis à la guerre ou dans les
« ventes publiques : *peculium castrense et quasi castrense*.
« Chez les Romains, et ici encore c'est
« Constantin, qui, en étendant la notion du
« *peculium quasi castrense* et en donnant aux
« enfants des droits de propriété aux biens de leur
« mère : *peculium adventitium*, marqua
« une nouvelle époque dans l'adoucissement
« du pouvoir paternel chez les nations
« germaniques, où le fils, avant qu'il pût porter
« les armes, était traité comme un simple me-

(329) TACIT., *Germ.*, c. 19; *Hist.*, v. 5. — Leg. XII, *Digest.*, c. *De manum. test.*, 40, 4, l. XVI, c. *De nupt.*, 5, 4. — NODD, *Jur. Paul.*, c. 2 et 4. —

Jac. GOTHOFRED., ad leg. 2, cod.; Theod., cod. *Infant. expos.*, et ad c. 1, *De suar.*

ble dans la maison de son père, et la fille vendue de la même manière à son futur époux. Il fut également réservé au christianisme d'opérer des changements semblables, qui ne s'introduisirent que lentement par l'adoucissement des mœurs.

« La loi de Moïse au contraire forme un contraste remarquable avec les usages dont nous venons de parler. Nulle part il n'y est question de ce droit de vie et de mort qui rend le pouvoir paternel si formidable entre les mains du Romain et du Germain, Dieu ayant adopté la nation juive pour bénir en elle tous les peuples de la terre, la fécondité était chez elle un titre de gloire et une marque de prospérité, qui rendait les parents jaloux de la conservation de leurs enfants. C'est donc encore dans les rapports de ce peuple avec Dieu qu'il faut reconnaître la cause d'une exception si remarquable au droit général des nations d'alors, et non dans l'esprit du peuple lui-même qui au contraire, dans la dureté du cœur, était parvenu à dénaturer même les injonctions formelles de la loi divine relativement aux devoirs des enfants envers leurs parents (*Deut.* v. 16; *Prov.* xix, 26; *Exod.* xxi, 15; cf. *Prov.* xxviii, 21), en dispensant ceux-là de toute obligation ultérieure envers les auteurs de leurs jours, s'ils pouvaient dire avoir consacré au temple ce qu'ils eussent été dans le cas de leur donner pour les sauver de la misère. Cependant la sévérité de cette même loi divine qui punissait de mort la désobéissance du fils, si ses parents le traînaient pour cela devant le sénat de leur ville (*Deut.* xxi, 18; cf. *Prov.* xiii, 24; *Eccl.* xxx, 1; *Prov.*, xxiii, 13; xxix, 15), caractérise assez encore la position de ce peuple que Dieu même ne pouvait conduire que par la terreur et la rigueur des châtements, tandis que la recommandation de saint Paul aux parents « de ne pas provoquer leurs enfants à la colère, mais de les élever dans la discipline du Seigneur » (*Col.* iii, 21; *Ephes.* vi, 4), dénote déjà les germes d'une législation nouvelle, inspirée par le Dieu de la miséricorde à qui toute la puissance a été donnée au ciel et sur la terre.

« L'Eglise a enseigné aux nations chrétiennes à considérer l'enfant dans la famille comme un être sacré par la grâce du Seigneur à l'égal de ses parents, et investi par conséquent des mêmes droits que ceux-ci, malgré son impuissance à en faire usage. Les parents sont responsables à Dieu de sa vie physique et morale, et il est, aussi bien qu'eux-mêmes, capable de posséder et d'acquiescer les biens que la miséricorde divine a départis à l'homme. L'Eglise et l'autorité publique veillent sur lui, et sont prêtes à chaque instant à le protéger contre tout abus que l'on pourrait faire de sa faiblesse. En entourant ainsi de respects et d'égards le nouveau citoyen du royaume de Dieu par rapport à ce qu'il doit être un jour, l'Eglise a indiqué à plus forte raison aussi ses droits et ses devoirs par rapport à la famille, dont il est destiné à compléter et perpétuer l'u-

nion. Il doit être dès son bas âge pour ses parents un gage d'amour et de paix en leur payant à tous deux un égal tribut de respect et de tendresse; mais ce qu'il apprend d'abord à faire par obéissance, il doit ensuite l'accomplir d'une manière spontanée par le libre usage de ses facultés. Pour lui aussi vient donc, ainsi que pour l'homme en général, le moment fatal où il est dégagé des liens qui jusqu'alors le tenaient assujéti, non pour qu'il les rompe, mais au contraire pour qu'il les confirme et les rehausse par son hommage volontaire. Ce moment, le langage du droit le désigne par le mot d'émancipation. L'enfant de famille, d'après les idées chrétiennes, a donc un droit à l'émancipation, sitôt qu'il est en état de remplir la tâche que la loi de Dieu a commise à sa liberté; il a droit même aux secours de ses parents pour se former une existence propre et indépendante. Mais ce n'est point au détriment des liens sacrés et indissolubles établis par Dieu même qu'il doit faire valoir ces droits et user de cette liberté.

« L'Eglise, en tendant à adoucir l'autorité paternelle et la dépendance des enfants, n'a point affaibli, mais augmenté au contraire de tout le poids de sa réprobation les peines infligées par le droit civil aux enfants ingrats envers leurs parents, et elle a mis en usage tous les moyens à sa disposition pour rendre les rapports entre parents et enfants aussi tendres et aussi saints que possible. Ce n'est plus l'enfant de la colère, c'est l'homme racheté par la grâce que nous représente la loi des Chrétiens dans le droit de la famille. Aussi, ne voyons-nous plus, grâce à l'influence progressive de l'esprit du christianisme, un père disposer de la main de sa fille ou de l'état futur de son fils sans s'inquêter seulement de leur consentement, ni la peine ou l'infamie encourue par un père de famille envelopper tous les membres de la famille et les poursuivre jusqu'au troisième et quatrième degré. C'est que l'alliance de l'humanité avec son Créateur ne repose plus sur les terreurs du mont Sinaï, mais sur les simples conditions d'un mutuel sacrifice inspiré par l'amour le plus tendre. C'est que le Christ, en répandant son sang pour nous sur la croix, a rompu la chaîne formidable des malédictions qui nous rattachait à notre premier père, et a voulu que chacun ne fût responsable que de ses propres actions, tandis que les bénédictions qu'il nous a méritées se perpétuent de génération en génération sans aucun mérite de notre part. La liberté à laquelle il nous a rachetés réfléchit partout son image, se manifeste partout dans les formes de notre existence. »

Le clergé d'ailleurs, par la haute considération et l'immense popularité que ses vertus lui avaient acquises, se trouva bientôt investi de fonctions judiciaires au moyen desquelles il lui fut plus facile encore de faire pénétrer dans les masses les idées nouvelles de justice et de droit nouveau du

christianisme. Dans son *Histoire du droit criminel des peuples modernes*, M. Albert de Boys parle ainsi de ces attributions judiciaires :

« Les évêques, » dit un auteur moderne, « exerçaient dès la naissance de l'Eglise la censure des mœurs parmi les ecclésiastiques et les fidèles. Ils veillaient avec soin au maintien de l'ordre et de la discipline.... On sait que Rome avait confié autrefois à des censeurs, *magistri morum*, le pouvoir de réprimer certains actes que la morale condamne et que les lois ne pouvaient atteindre. Cette belle institution était tombée à mesure précisément que le relâchement des mœurs publiques l'avait rendue plus nécessaire. Il n'en existait plus de traces sous les empereurs. Les évêques la firent renaitre dans les Eglises chrétiennes....

« Ils exerçaient leur surveillance, » dit Tertullien, « par des exhortations, des peines et des censures spirituelles, *exhortationes, castigationes et censuræ divinae*....

« L'Eglise avait donc, avant toute intervention de la puissance publique dans ses affaires, comme trois tribunaux élevés dans son sein.

« 1° Un tribunal de la pénitence pour les fautes cachées ;

« 2° Un tribunal disciplinaire et correctionnel pour les fautes publiques et les scandales ;

« 3° Un tribunal d'arbitrage pour le règlement à l'amiable des intérêts temporels entre les fidèles.

« Pendant les vi^e, vii^e, viii^e et ix^e siècles, au milieu de l'immense désordre qui règne en Europe, l'Eglise regagne toute la puissance qu'elle avait eue pour le gouvernement de ses propres affaires ; et appelée en quelque sorte au secours de la société temporelle, qui ne peut plus se soutenir et se défendre elle-même, elle finit par la régir presque tout entière. C'est elle principalement qui inspire ou qui fait les lois et qui les applique ; elle rend des arrêts civils et criminels en toute matière et à l'égard de toute personne ; c'est elle qui fait dans l'Etat une grande partie de la police matérielle, comme elle fait la police morale dans la sphère des consciences. Elle devient alors la tutrice légale, pour ainsi dire, des peuples envahis par les Barbares, et retombés dans une véritable enfance sociale.

« L'Eglise revendique d'abord un droit d'assistance ou de surveillance, lequel deviendra plus tard un droit de juridiction, dans tous les procès qui peuvent intéresser les pauvres, les veuves et les orphelins, les voyageurs, les pèlerins et les mendiants. Elle réclame, dès le principe, une compétence exclusive pour les affaires des affranchis qui avaient reçu la liberté par l'effet de sa protection charitable

« Au reste, les princes carlovingiens donnaient à tous les évêques en général un droit de surveillance sur leurs employés royaux ; Charles le Chauve voulut que le

prélat diocésain, à défaut de ses *missi*, dénonçât la négligence des comtes dans l'administration de la justice. Charlemagne lui-même avait déjà invité ses comtes et ses juges à déférer aux directions de leur évêque, dans la manière de rendre la justice.

« De plus, ce grand empereur, dans le choix de ses *missi*, sembla toujours préférer de grands dignitaires ecclésiastiques à de grands officiers laïques. Celui qu'il employa le plus, et qui parut le plus attirer sa confiance, fut Théodulphe, évêque d'Orléans.

« Enfin, ce qui achevait de donner une immense prépondérance à l'épiscopat dans le jugement des affaires criminelles, c'est que la connaissance d'un très-grand nombre de délits lui était réservée. Les évêques avaient pour mission, surtout dans leurs tournées diocésaines, de s'enquérir des incestes, des parricides, des fratricides, des adultères et de tous les crimes contre la famille et contre les mœurs, ou plutôt, pour traduire plus fidèlement les propres expressions employées par Charlemagne, « et de tous les actes qui sont contraires à la loi de Dieu et que les Chrétiens doivent éviter, d'après les saintes Ecritures. » On ne peut pas se servir de termes plus généraux. C'était attribuer à la juridiction ecclésiastique tous les actes criminels possibles, de quelque nature qu'ils fussent.

« Il sera curieux maintenant de rechercher comment les évêques faisaient ces enquêtes ou ces espèces d'inquisitions judiciaires, dont Charlemagne leur confiait le soin. Hincmar et Burchard nous donnent sur ce point les renseignements suivants :

« Dans le temps où les visites épiscopales se faisaient dans son diocèse, les archevêques et les archiprêtres prévenaient d'un ou deux jours l'arrivée de l'évêque dans la paroisse où il devait se rendre. Ils faisaient dire à tous les habitants de se présenter au tribunal de l'évêque sous peine d'amende. Ils commençaient, avec l'assistance des curés et desservants de la paroisse, à régler les affaires de peu d'importance ; et ensuite, quand l'évêque était venu, il réunissait son synode et faisait comparaitre devant lui sept habitants du lieu, choisis parmi les plus notables et les plus honnêtes (*probi homines*). Il leur faisait jurer sur les reliques des saints de ne cacher, ni à l'évêque, ni au délégué qui le remplacerait, tout ce qu'ils sauraient ou auraient entendu dire s'être fait contre la volonté de Dieu et la religion dans la paroisse ; de n'avoir égard ni à la parenté, ni à la crainte ou à l'affection, mais sans se laisser arrêter par les promesses, ni par les menaces, de découvrir et révéler tous les faits qui pouvaient être du ressort de l'évêque et qui étaient de nature à être jugés dans son synode.

« Ce serment une fois prêté, l'évêque avertissait ces espèces de *jurés d'accusation* de répondre aux questions qui leur seraient adressées : « nous sommes, » leur disant-

« les ministres de Dieu; nous ne recherchons point vos biens temporels, mais le salut de vos âmes, gardez-vous donc de me rien cacher, de peur que vos réticences ne soient la cause de votre perte éternelle. » Il les interrogeait ensuite au sujet des crimes et des vices dans lesquels pouvaient tomber les habitants de la paroisse. La première demande était celle-ci : « Y a-t-il quelqu'un dans cette paroisse qui en ait tué un autre de propos délibéré, pour satisfaire son avarice, ou qui ait fait cela par contrainte, par hasard ou par inadvertance, pour venger ses parents, par ordre de son maître ou supérieur, ou un maître qui ait tué son esclave. »

« Il y a dans le *code pénitentiel* de Burchard une série d'interrogations semblables, relatives à 88 crimes ou péchés différents, avec les circonstances qui peuvent les aggraver ou les modifier.

« C'est un *formulaire* d'instruction criminelle qui comprend tous les crimes et délits commis; rien n'échappe à la vigilance de cette inquisition ecclésiastique; et, en vérité, on ne voit pas ce qui pourrait rester à faire aux comtes et officiers du roi, pour découvrir et poursuivre les crimes commis dans ces paroisses rurales. »

M. Troplong, conseiller à cour de cassation et membre de l'Institut, dans son ouvrage *De l'influence du christianisme sur le droit civil des Romains*, après avoir exposé avec une érudition et un talent d'appréciation remarquables, les diverses phases ou modes de la législation romaine, antérieurement à l'apparition du christianisme, nous montre avec le même talent cette sublime doctrine pénétrant par degré, à partir du règne de Tibère, qui voulait mettre son autorité au rang des dieux, dans les mœurs et les idées, en exerçant sa salutaire influence, quoique encore latente et indirecte, sur la civilisation romaine, et par suite dans ses lois. Nous présente « la vérité évangélique » mise, dès le règne de Néron, au milieu de la capitale du monde à côté de Sénèque et des philosophes stoïciens qu'elle inspirait à son insu. « Saint Paul, » dit M. Troplong, « porta à Rome sa philosophie si ardemment spiritualiste, il prêcha librement dans cette ville pendant deux années entières.... »

« Ainsi la vérité philosophique avait pris racine dans la capitale du monde.... le front candide et serein sur les canotiers, par lesquelles on préludait aux exécutions, à ces supplices d'une atrocité infinie, qui étaient aussi un moyen de faire connaître le christianisme et d'appeler sur l'intérêt et la sympathie. Or la vérité a la puissance secrète pour s'épancher et se propager; elle s'empare des esprits à leur suet et germe en eux, comme les bonnes semences qui jetées au hasard par les vents sur une terre propice, croissent bientôt en arbres vigoureux sans que nul œil attentif puisse apercevoir le mystère de leur naissance. Depuis lors la vérité évangélique

s'étant peu à peu développée parmi les hommes sages, commença à porter ses fruits, modifia graduellement l'esprit, le langage de la philosophie stoïcienne qui régnait alors, et fit sortir le principe chrétien d'une philosophie qui n'était occupée qu'à le combattre, en sorte que l'équité, cette vertu qui domine toute la vérité évangélique, parvint à s'introduire dans la législation romaine fondée jusque-là, par le patriciat usurpé militaire et politique, sur la servitude et l'esclavage.

« C'est ainsi que l'idée chrétienne se formulait pour la première fois dans les écrits d'un jurisconsulte, encore dans l'idolâtrie, s'échappait, sans doute à son insu, dans cette *loi 32 de reg. jur.* « Sous le rapport du droit naturel, tous les hommes sont égaux, » et ailleurs dans la *loi 4 Digest. de justitia et jure* : « Par le droit naturel tous les hommes naissent libres. » Jusqu'à Constantin le principe chrétien fit peu de progrès; le mouvement marchait avec lenteur par la philosophie stoïcienne, sourdement influencée par ce principe. L'avènement de l'idée chrétienne plaça le point d'appui principal, ostensible, direct du droit romain dans le christianisme. Ce furent les évêques, les Pères de l'Église et les conciles qui donnèrent l'impulsion réformatrice et accélérèrent sa marche. La jurisprudence dut moins ces perfectionnements à elle-même qu'à la théologie.

« Les réformes opérées et commencées par Constantin furent maintenues et continuées par ses successeurs. Un moment la réaction panthéiste de Julien l'Apostat suspendit les progrès du droit; mais, sous Justinien, le monde n'appartenait plus à Rome, il était acquis à la foi catholique. Chez Justinien, le théologien dominait le jurisconsulte; c'est pourquoi le droit romain acquiert, sous sa direction, « cette suprématie de raison et d'équité » qui le firent adopter chez tous les peuples civilisés : « c'est, » dit M. Troplong, « que le christianisme avait été l'âme de ses travaux, et qu'avec cette grande lumière il n'y a pas d'éclipse totale à redouter pour la civilisation du monde. » — La conclusion de ce beau travail de M. Troplong est celle-ci : Le droit romain a été meilleur sous l'influence chrétienne que dans les âges antérieurs et sous les lumières philosophiques. Il s'est amélioré à mesure que cette influence a grandi et que le principe chrétien a été mieux compris, et si ce droit est aujourd'hui inférieur aux législations modernes, par exemple à notre code civil, c'est que ces lois, nées à l'ombre du Christianisme et mieux pénétrées de son esprit, sont fondées sur la loi divine, émanées de la souveraine et éternelle justice. » « A cette époque, » dit M. Troplong, « de grands événements s'étaient accomplis en Orient. La croix sur laquelle Jésus-Christ avait été immolé était devenue l'étendard d'une religion qui allait régénérer le monde.... La philosophie antique, au milieu de ces mérites, a eu le tort impardonnable d'être restée

froide devant les maux de l'humanité. Renfermée dans le domaine de la spéculation, au profit de quelques hommes d'élite, elle fut une occupation, ou un amusement de l'intelligence, jamais une tentative courageuse pour réformer en grand la société et l'arracher à ses habitudes de corruption et d'inhumanité. C'est qu'elle manqua de la vertu qui inspira particulièrement le christianisme, la charité. Elle ne sut embrasser la charité ni dans son développement pratique, ni même dans son étendue logique....

« Ainsi donc, tandis que la philosophie articulait dans les sommités intellectuelles les rudiments fragmentés du perfectionnement humain, le christianisme en apportait aux nations les principes complètement développés et l'immédiate application dans tous les rangs de la société.

« Du reste les données de son programme philosophique ont été nettement formulées dans les écrits de saint Paul.

« Laisant à l'écart toute la partie théologique qui n'est pas de mon sujet, je résumerai rapidement les idées de droit naturel que l'Apôtre chrétien vulgarisait.

« La terre est habitée par une grande famille de frères, enfants du même Dieu, et régie par la même morale; les murs de séparation sont rompus, les inimitiés qui divisaient les hommes doivent s'éteindre. Le cosmopolitisme, qui est l'amour de l'humanité sur la plus grande échelle, succède aux haines des cités, et le christianisme ne fait acception ni de Grecs, ni de Barbares, ni de savants, ni de simples, ni de Juifs, ni de gentils. Cette loi nouvelle vient rajeunir l'humanité....

« La loi nouvelle est spirituelle; elle vit par la vérité et non par les formes, et ce n'est plus cette loi chargée de tant de préceptes et d'ordonnances, dans laquelle l'esprit est en guerre avec la lettre. La loi nouvelle recommande aux hommes d'être unis par une communauté d'affection, d'avoir entre eux une tendresse fraternelle, de se regarder comme les membres les uns des autres, de s'aider par une charité sincère, de ne pas rendre le mal pour le mal, mais d'aimer le prochain comme soi-même, et de savoir que quand un homme souffre tous souffrent avec lui. Devant Dieu tous les hommes sont égaux, tous ne forment qu'un même corps...., tous sont libres; car la Providence est égale pour tous, et la terre appartient à Dieu avec tout ce qu'elle contient. Du reste si la vérité doit être persécutée: que le Chrétien souffre en bénissant ses persécuteurs, qu'il résiste et qu'il demeure ferme, qu'il s'arme en guerrier intrépide du bouclier de la foi, du casque du salut et de l'épée spirituelle.

« Telle était la morale qui allait se poser en face d'une société hérissée d'orgueilleuses inégalités, abandonnée par les croyances religieuses, mais soumise à des lois de fer qui n'avaient pas empêché le doute et la corruption de s'insinuer partout. Il y avait toutefois encore des forces vives dans cette

société; mais elles étaient découragées ou opprimées.... » (*De l'influence du christianisme sur le droit romain*, p. 63.)

« En dehors des lois civiles diverses dans chaque contrée, » dit Ozanam, « sous le concours des pouvoirs politiques, un droit commercial, institution inconnue aux anciens, s'établit à peu près uniforme entre toutes les places de l'Europe, maintenu par la seule force de la coutume, se distinguant par un esprit singulier de bonne foi, de justice et de miséricorde, et montrant ce que peut faire, même dans la région des intérêts matériels, l'influence du christianisme. »

Non-seulement le christianisme a fondé le droit civil, judiciaire et commercial moderne, mais c'est lui encore qui seul a fondé le droit des gens, ainsi que le constate ces termes M. de Coux dans son *Cours d'économie sociale* :

« La supériorité de la forme sociale catholique tient spécialement à la solidarité nécessaire des peuples qu'elle régit. Chacun d'eux jouit, il est vrai, de la plénitude de son individualité; mais tous ensemble ils ne forment qu'une seule et même association spirituelle, en sorte qu'à les considérer comme autant d'unités collectives ils sont les uns à l'égard des autres ce qu'étaient les *croquants* primitifs avant que le premier ordre légal ne fût venu prêter son appui au premier ordre légitime. En effet les nations qui professent le même culte par cela même qu'elles adorent le même Dieu, qu'elles acceptent les mêmes dogmes et les mêmes préceptes moraux, sont unies par un lien de conscience, et leurs devoirs réciproques, en guerre comme en paix, sont inscrits dans le seul code qui puisse leur être commun, sans que leur indépendance terrestre en soit affectée dans leur code religieux. Chez elles donc la victoire a pour règle, et la défaite ses garanties; qu'elles soient d'autant plus inviolables, que les hostilités sont d'état en état, jamais ou moins presque jamais de citoyen à citoyen. Ainsi les vaincus ont peu à redouter l'oppression personnelle des vainqueurs, lorsque la cupidité et l'ambition de quelques chefs les menacent d'une grande catastrophe, ils peuvent en appeler avec confiance au for intime de tous ceux qui lui ont prêté, et à cette opinion publique, mère protectrice toute-puissante du droit des gens, qui est une des plus magnifiques créations de la forme sociale et catholique.

« Chez les peuples à forme sociale catholique, l'opinion est une, parce qu'ils s'en vont puiser à la même source, dans la morale qui leur est commune, aux croyances qu'ils professent ensemble. Il y a identité de leurs notions du bien et du mal; du bien et du mal, pris non pas abstractivement, mais clairement définis selon les exigences de leur intérêt éternel. Ils s'entendent conséquemment tous pour blâmer ou pour louer, prouver, et ce merveilleux accord de l'association spirituelle catholique donne

« sa voix une puissance irrésistible. Au plus fort des batailles elle domine la fureur des combattants, et arrête le fer prêt à frapper un ennemi sans défense. C'est elle qui veille aux portes des cités captives, et retentit à travers les campagnes que la conquête a envahies. Par elle le captif des temps passés n'est plus qu'un simple prisonnier; par elle la férocité du soldat triomphant se change en une généreuse courtoisie; elle a brisé la hache qui abat- tait autrefois les arbres fruitiers, et éteint la torche qui incendiait les moissons. En- core aujourd'hui, et si affaiblie qu'elle soit par l'invasion de la Réforme et de la philo- sophie, l'ancien système catholique a laissé ces traces si profondes, que malheur à l'État qui oserait trop ouvertement abuser de sa puissance. Il soulèverait contre lui tous les peuples qui ont gardé dans le cœur quelque chose de chrétien, et affaiblirait au même degré le dévouement de ses sujets et de ses alliés. Au nom du genre humain, et peut-être de celui de son Rédempteur, une autre sainte alliance ne tarderait pas à se former, et la loi sociale qui gouverne les peuples, comme les codes régissent les in- dividus, trouverait même à présent de nom- breux défenseurs.

« Comme la forme sociale catholique n'a jamais pleinement existé qu'au sein de la société fondée par le catholicisme, cette so- ciété est aussi la seule qui eût connu toute l'énergie d'une véritable opinion publique, c'est-à-dire d'une opinion commune à une multitude de peuples, parce que malgré la diversité de langage, de mœurs et d'origine, ils obéissaient tous au même or- dre légitime. Cette opinion elle-même, liée à la marche lente, mais progressive, de la civilisation chrétienne, ne s'est déve- loppée qu'à la suite des siècles; et chose singulière! c'est au moment où disparaît l'unité de croyances qui en fait la force, que le monde chrétien s'aperçut enfin de l'existence du droit des gens, et que les rois et les Puffendorf essayèrent de le réduire en code. Mais les justifiables du tribunal, qui étaient appelés dans le système catholique à l'expliquer et à l'appliquer, méconnaissent depuis longtemps la juri- diction de l'Eglise, et le droit des gens, privé de son interprète naturel, n'est plus l'un souvenir prêt à s'éteindre de la vieille loi publique chrétienne. »

DROITS DE L'HOMME. — Selon le christianisme ces droits sont sacrés. « Oui, sacrés, » dit M. Balmès, « car, d'après l'ensei- gnement de l'auguste religion de Jésus-Christ, un homme est sacré aux yeux d'un autre homme à cause de son origine et de sa destinée divines, à cause de l'image de Dieu qui resplendit en lui, et parce qu'il a été racheté avec une bonté et un amour ineffables par le Fils de l'Éternel. Cette religion divine déclare sacrés les droits de l'homme, car son auguste fondateur meurt d'un éternel supplice, non-seulement pour celui qui tue l'homme, celui qui le mutilé

ou le dépouille; mais encore, chose admi- rable! celui-là même qui osera l'offenser d'une seule parole : « Celui qui dira à son frère, vous êtes un fou, méritera d'être condamné au feu de l'enfer. » (*Matth.* v, 22.) Ainsi parlait le divin Maître.

DUEL. — Voy. EPREUVES et COMBATS JU- DICIAIRES. De tout temps l'Eglise seule s'est élevée contre ce sanglant préjugé, contre cet homicide le plus odieux de tous peut-être, et, tant que sa voix fut obéie, elle en conjura les désastres. Lorsque le duel eut reparu avec la révolte contre l'Eglise, « alors, » dit M. Paul Lamache, « s'éleva une voix plus haute que celle des princes de la terre. Parmi les désordres qui appelaient son attention et ses censures, le saint concile de Trente n'eut garde d'en omettre un, qui est un crime aux yeux de la morale évangélique; il fulmina contre le duel, contre les duellistes et leurs témoins, le mémorable anathème qui impose aux prê- tres catholiques, dans des occasions, hélas! trop fréquemment renouvelées, un pénible mais inévitable devoir.

« L'usage détestable des duels, qui a été introduit par l'artifice du démon, pour per- dre les âmes après avoir donné cruellement la mort au corps, doit être entièrement aboli parmi les Chrétiens.....

« Nous excommunions dès à présent, et sans autre forme de procès, tous empe- reurs, tous rois, ducs, princes, marquis, comtes et autres seigneurs temporels, à quelque titre que ce soit, qui auront assigné et accordé quelque lieu pour le duel entre les Chrétiens.....

« Pour ceux qui se seront battus, et les autres vulgairement nommés leurs parrains, nous voulons qu'ils encourent la peine de l'excommunication..... et qu'ils soient traités avec la même sévérité que les sacrés canons traitent les homicides. Et s'il arrive qu'ils soient tués dans le combat, ils se- ront à jamais privés de la sépulture en terre sainte. Nous ordonnons, en outre, que non-seulement ceux qui auront ap- prouvé ou donné conseil de se battre, ou qui y auront induit et porté quelqu'un en quelque manière que ce soit, mais encore ceux qui y auront assisté en qualité de spectateurs, soient excommuniés, frappés d'anathème perpétuel, sans avoir égard à aucun privilège ou mauvaise coutume in- troduite, quoique de temps immémorial, etc.

« Un fait d'une haute portée morale vint s'ajouter aux mesures prises contre le duel, et leur prêter un appui plus efficace que l'aggravation de pénalité. Plusieurs gentils- hommes, tous de vieilles maisons et tous ayant fait leurs preuves de bravoure dans mainte rencontre avec les ennemis de la France, s'engagèrent, par une déclaration spontanée et publique, « à refuser toutes sortes d'appels et à ne jamais se battre en duel, pour quelque cause que ce fût, mais à témoigner au contraire en toute circon- stance de la détestation qu'ils avaient du

duel, comme chose tout à fait contraire à la raison, au bien et aux lois de l'État, et incompatible avec le salut et la religion chrétienne. » Cet acte, approuvé solennellement par les maréchaux, fournit aux archevêques et évêques du royaume et aux docteurs en théologie de la faculté de Paris, l'occasion de proclamer de nouveau la doctrine de l'Eglise, à laquelle venait d'être rendu un si courageux et si honorable témoignage.

« Comprimé à grand'peine sous Louis XIV, par l'énergie de la volonté royale, par la prépondérance de l'esprit religieux et la gravité des mœurs publiques, le fatal préjugé du duel ne trouva que trop de facilités dans la licence et la faiblesse des règnes qui suivirent. L'invasion du philosophisme antichrétien, auquel plusieurs des hommes que leur naissance et leurs fonctions établissaient plus spécialement gardiens de l'ordre social, accorda une tolérance qui allait jusqu'au patronage, et accoutuma la noblesse à séparer de jour en jour plus nettement la vertu de l'honneur, et à placer l'opinion au-dessus de l'Evangile.

« Aussi, lorsque l'ouragan révolutionnaire eut emporté comme une paille tout ce monde frivole et oublieux des devoirs que Dieu impose aux chefs des peuples, un prêtre, dévoué de cœur et d'âme à la cause de la religion et de la monarchie, ne craignit pas d'écrire ce qui suit :

« S'il règne au ciel un Dieu vengeur de l'ordre éternel, de quel œil celui qui a dit : *Tu ne tueras point*, ne devait-il pas voir l'audacieuse impiété qui, de tous les points d'un grand empire, lui répondit : *Je tue-*

rai ; tuer est mon préjugé. Cette disposition seule, sur laquelle le noble réputé le plus religieux osait à peine sonder son cœur, ne faisait-elle pas de la noblesse entière de nos jours une classe coupable et habituellement homicide ? et ce crime de rébellion permanente contre toute autorité divine et humaine eût-il été son seul crime, n'appelaient-ils pas sur elle une grande expiation... ? Aussi, lorsqu'il se déclarera ce jour fixé par l'inévitable justice à laquelle n'échappent pas plus les crimes de *préjugé* que les crimes de *passion*, et les crimes de *corps* que les crimes individuels, le philosophe religieux gémera sans doute, mais il ne s'étonnera pas en voyant toutes ces épées si vaillantes pour les combats de la vengeance et de l'orgueil, condamnées à l'impuissance en présence de la cause la plus sacrée ; et il ne s'étonnera pas davantage en voyant ces hommes au *préjugé de sang*, errants, expatriés de contrée en contrée, et en tous lieux, ce semble, précédés de ce signe dont la vengeance divine marqua le front du premier homicide.... »

Nous aurions hésité à reproduire ces réflexions dont l'énergie peut sembler due, si elles n'avaient acquis une nouvelle autorité en se plaçant sous la plume d'un écrivain qui porte dignement un des noms les plus glorieux de la France.

« Le sanglant préjugé qu'elles attaquent, » dit M. Henri de Bouald, « ne permet même de les appeler sévères. Il sera toujours, quoique l'on puisse dire, honore pour la religion d'entendre un prêtre appeler dans l'exil à la noblesse française à ses chefs les lois de l'Evangile, de morale et de la raison. »

E

ÉCOLES. — Ce serait une tâche impossible que de rappeler ici tout ce que le christianisme a fait pour la science par la création, le maintien et le développement de ses écoles, plus tard transformées en universités. (Voy. UNIVERSITÉS.) Dans l'impossibilité de remplir ce cadre immense, nous résumerons du moins sommairement l'histoire des écoles directement fondées, dirigées, entretenues, vivifiées par le clergé, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'au moyen âge, et ce simple tableau suffira pour se faire une idée des immenses services rendus à la science par la religion chrétienne et son sacerdoce. (Voy. en outre les articles ENSEIGNEMENT, INSTRUCTION, SCIENCES, etc.)

Comme nous le disons plus loin, dès le premier jour de sa naissance l'Eglise institua la gratuité de l'enseignement, en même temps qu'elle en décrétait le principe obligatoire dans ses nombreux conciles. Le Christ en avait fait un commandement : « Donnez gratuitement, » dit-il, « ce que vous avez reçu gratuitement. » (Matth., x,

8.) Saint Paul déclare que le don d'engendrer est un don de Dieu. (Rom., xii.) Simon ayant offert de l'argent à Saint-Pierre pour acquérir le don de l'esprit, Pierre répondit : « Que votre argent périsse avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu pouvait s'acquérir avec de l'argent. » (Act., viii, 20.)

De tout temps le catholicisme entre dans chaque église cathédrale, chaque paroisse, chaque monastère, des écoles gratuites pour l'un et pour l'autre sexe. L'on enseignait au peuple toutes les sciences de l'époque. Saint-Jean l'Evangéliste établit une école à Ephèse, Saint-Polycarpe à Smyrne. Dès le II^e et le III^e siècle, les écoles gratuites et des bibliothèques furent placées dans les églises cathédrales. Qui connaît les écoles si célèbres d'Alexandrie, de Constantinople et d'Ephèse ? Dans l'Occident, la plus illustre, jusqu'à saint Grégoire, fut celle de Rome ; le moine saint Augustin fonda celle d'Angleterre, saint Boniface celle de Mayence et de Bavière de Fulde ; Alcuin, l'école de To-

d'où sortirent celle du palais de Charlemagne, encore si célèbre sous Charles le Chauve; celles de Saint-Germain de Paris; celle de Saint-Germain d'Auxerre; de Corbie, de Lyon, de Reims, qui se soutint jusqu'à l'établissement de l'Université de Paris.

Un très-grand nombre de conciles, parmi lesquels nous citerons ceux de Vaison et de Bazas, canon 1, en 529; de Narbonne; les 1^{er} et 4^{es} de Tolède, en 633, canon 2; de Mérida, en 666; les conciles de Rome, tenus, en 826, par le Pape Eugène II; en 853, par Léon IV, et en 1078 par Grégoire VII; le concile de Châlons-sur-Saône, canon 43; ceux de Paris, canon 2, en 829; de Langres, en 859; de Clowes-hov, en Angleterre; le 6^e concile œcuménique de Constantinople, canon 2; ceux de 1179, de Paris, de Rouen, etc.; tous décrétèrent la gratuité de l'enseignement, instituant dans toute la chrétienté, au siège des évêchés, dans les monastères, enfin en tous lieux, jusque dans les villages, des écoles et des chaires publiques pour l'enseignement des lettres et des arts libéraux, imposant au clergé le soin et l'entretien de ces écoles gratuites.

« On nous avertit, » dit un canon, « qu'en quelques lieux on ne trouve ni maîtres ni sollicitude pour l'étude des lettres. C'est pourquoi nous prescrivons à tous les évêques d'apporter leurs soins et leur diligence à établir par tout le peuple, en tous lieux des maîtres et des docteurs propres à l'enseignement assidu des lettres et des arts libéraux; car par la science on s'aide à comprendre les divins commandements. » (Décret de Gratien.) « Comme l'Eglise de Dieu, » dit un autre canon, « pieuse Mère, doit s'efforcer surtout à ce que les pauvres, privés du secours de leurs parents, ne manquent pas l'avantage de s'instruire et de prospérer par la science, nous voulons qu'en chaque église cathédrale il y ait un bénéfice pour le maître chargé d'enseigner gratuitement les lettres et les écoliers pauvres. » (Décrétales, c. 5, 1.) Les peines les plus sévères étaient infligées à ceux qui par cupidité vendaient le droit d'enseigner.

Cette prescription canonique veut qu'on s'applique à l'instruction surtout les classes inférieures et serviles. L'Eglise entendait par l'enseignement l'émission de l'esprit; elle s'inclinait tout entière devant la liberté d'enseignement comme devant le principe de son existence propre et de sa divine autorité. Le silence d'un respect religieux se faisait autour des moindres chaires. Les mêmes textes qui parlent de la gratuité de l'enseignement en prescrivent également la nécessaire liberté. On ne trouve pas, jusqu'aux 8^{es} et 9^{es} siècles, en Italie, dans la Grande-Bretagne, en Espagne, pour ne pas dire dans toute l'Eglise d'Occident, un homme qui se soit fait un nom par ses écrits, un maître élevé ou instruit dans un monastère. Retracer l'histoire de l'Eglise au 7^e siècle, l'abbé Jager s'exprime ainsi au sujet des écoles fondées par le catholicisme, et en particulier de l'école d'Alexandrie et de

l'enseignement chrétien fondé sur la Bible.

« Le divin fondateur de la religion chrétienne a dit aux apôtres, et tous ceux qui ont sa mission sont apôtres, il leur a dit: *Allez et enseignez toutes les nations.* Ce mot a été fécond, car il a inspiré tous les missionnaires qui depuis plus de dix-huit cents ans travaillent à convertir le monde. La prédication est née de ce mot; l'enseignement des écoles ecclésiastiques, et longtemps il a été le seul, n'a pas non plus d'autre source. L'enseignement et la prédication, c'est le principe et la conséquence; car, avant d'instruire, il faut apprendre et qui veut apprendre a besoin de docteurs.

« Je vois, et chez nous et autour de nous, en France d'abord, ensuite en Allemagne surtout, et en Angleterre, un grand et bel effort vers la science; je vois jaillir beaucoup de lumière, j'entends surtout beaucoup d'applaudissements et de fracas. Les sciences mathématiques, les sciences naturelles, en première ligne, ont fait de brillantes découvertes, d'immenses progrès. Notre siècle se gonfle et regarde en pitié le clergé son premier instituteur; et moi en son nom, je lui répondrai: Mon ami, vous êtes un ingrat; c'est le clergé qui vous a fait ce que vous êtes; il vous a donné les premières et de solides leçons, il vous a livré tous les instruments du savoir, et vous n'avez fait que ce qu'il avait droit d'attendre de sa peine, grandir et vous développer. Eh! la vérité que j'exprime est une vérité maintenant devenue banale, sur laquelle dès lors je ne dois pas insister. Partout où les fastes de l'histoire ecclésiastique: à côté de chaque église qu'on élève, vous verrez aussitôt construire une école; toutes les brillantes universités de l'Europe sont écloses sous le manteau épiscopal; nous les avons faites, on nous les a prises, ensuite on les a mises en révolte contre nous. Voilà en deux mots toute l'histoire. Les souverains les ont dotées souvent, je le reconnais; qu'est-ce à dire? que le clergé, dans ce contrat a fait l'apport de sa science et de ses durs travaux; les rois d'une parcelle de l'ordre leurs peuples; lequel de ces deux apports renferme-t-il plus de mérite et de valeur? Je souffre, oui, je souffre autant qu'on peut souffrir de la plus criante injustice, quand j'entends répéter autour de moi que le clergé aime et favorise l'ignorance. Certains petits hommes à courte vue et à faible foi morte, courtisans adulateurs d'un parti qui avait intérêt à abâtardir le peuple pour l'exploiter, ont pu essayer de l'abrutir pour l'atteler au char de leur mesquine ambition; mais, mon Dieu! ce sont là des exceptions éphémères, ce ne sont pas les représentants du grand et immortel corps du clergé, qui a tout fondé et qui conserve tout.

« La science! la science! la science et la vertu, ce sont là nos titres: nous n'avons pas d'ancêtres, nous: la science et la vertu sont notre seule noblesse. La science, nous l'avons recueillie, nous l'avons réchauffée au feu sacré, nous l'avons nourrie, nous

l'avons ornée, nous l'avons produite dans le monde; hélas! maintenant on la prostitue, et nous en gémissons. Parcourez le monde, et quand vous rencontrerez un monument de la science ou de l'art, demandez qui l'a fondé; presque toujours on vous répondra: Le clergé; voyez ou écoutez les plus beaux chefs-d'œuvre de l'art: qui les a inspirés? la religion catholique; entrez dans nos immenses bibliothèques et parcourez-en les rayons; dites-moi quel est le corps qui a déposé le plus grand nombre des ouvrages de génie, de science et d'érudition? N'est-ce pas encore le clergé? Oh! c'est vrai, nous avons un moment cessé de poursuivre la science. L'Apôtre consentait à devenir anathème pour ses frères; et nous, inspirés de sa charité, nous avons consenti pour quelques années à rester ignorants des sciences étrangères au salut, occupés que nous étions à rompre le pain de vie aux pauvres qui le demandaient, à distribuer l'instruction et les exhortations aux vivants, les consolations et les secours aux mourants, nos bonnes œuvres et nos prières aux morts. On nous avait décimés par le glaive; il fallait nous multiplier; notre dévouement nous a fait vivre ignorants, et souvent mourir à la peine. Nous avons dit: la charité d'abord, la science ensuite; voilà notre excuse; mais nous renaissions, mais nous rentrons dans notre état habituel et normal, et cet état normal est la science; telle est la volonté, telle est la règle de l'Eglise, dans les temps si jalouse d'avoir des ministres instruits, qu'elle a imposé aux évêques l'obligation d'examiner ou de faire examiner en leur présence ceux qu'ils voulaient ordonner, qu'elle a réservé pour les prêtres savants ses honneurs et ses récompenses, qu'elle a mis l'ignorance au nombre des irrégularités, qu'elle en a fait pour l'évêque une cause de déposition.

« Je m'aperçois trop tard, que je me suis trop enfoncé dans la question qui se présentait; j'abrège, et je dis, en résumé, que l'Eglise a toujours eu des écoles aussi florissantes que les circonstances, souvent difficiles, le permettaient. Le flambeau qu'elle porte haut toujours, pour éclairer le monde, a pâli quelquefois dans l'atmosphère des troubles, des guerres, des persécutions, des invasions barbares; jamais il ne s'est éteint, et, dès qu'il a eu traversé ces brouillards, il a resplendi avec un nouvel éclat. Grâce à Dieu! il n'a jamais manqué à son Eglise, et, dans les temps les plus difficiles, il a largement ouvert la main pour répondre ses bienfaits; c'est alors que les plus grands génies ont paru sur la scène du monde. Si les Chrétiens faisaient défaut, il amenait d'illustre païens à la conversion, et ces nouveaux venus remplissaient les rangs et rendaient d'éminents services; si les écoles chrétiennes étaient fermées, il allait chercher par la main, dans les écoles païennes, leurs plus brillants élèves, et les Basile et les Grégoire de Nazianze apportaient leurs trésors d'éloquence. Jamais l'Eglise n'a été

plus agitée qu'au 7^e siècle; jamais elle n'a eu de plus grands docteurs.

« La plus ancienne de toutes les écoles de la chrétienté est celle d'Alexandrie; suivant le témoignage d'Eusèbe, il en faut reporter l'établissement aux premiers temps du christianisme. De là sont sortis, l'un après l'autre, Pantène, Clément d'Alexandrie, Origène, saint Denis, saint Alexandre, saint Athanase, saint Cyrille, pour ne parler que des hommes qui ont successivement occupé le siège patriarcal. Le trop célèbre Arius y avait aussi sa place marquée. L'école d'Alexandrie devint un foyer de lumière, non-seulement pour l'Egypte, mais encore pour la Palestine et pour la Grèce; c'était un réflecteur de tous les rayons partis d'un point quelconque de l'Orient, un miroir ardent où ils se concentraient, où les Eglises de toutes ces contrées venaient allumer leur flambeau.

« La science est un instrument, aussi bien que la richesse; celui qui l'enfonce dans un avare; l'Eglise n'a jamais voulu produire des spéculateurs oisifs, ni favoriser ces rêveurs solitaires qui pâlisseraient inutilement à l'ombre de leur cabinet dans la contemplation de la vérité. Elle a toujours voulu des hommes d'action, des hommes d'application, des hommes pratiques. Aussi, les maîtres si fameux de l'école d'Alexandrie, au sortir de leur chaire, savez-vous où ils allaient? ils allaient instruire les catéchumènes; oui, ces illustres professeurs, ces prodiges de science se réduisaient au rôle de simple catéchistes, afin d'accomplir un travail à la fois utile et compatible avec les nobles fonctions. Ainsi lirent Clément et Origène. Eh! à bien voir les choses, croyez-vous que le pauvre frère ignorant, qui instruit et forme l'enfant dans son école, que le jeune étudiant, qui, dans une simple conférence, éclaire et moralise l'étranger, ne rend pas de plus grands services à la société, ne hâte pas davantage le progrès de la civilisation que nos savants philosophes ou économistes dissertant dans leur académie sur les sciences morales et politiques? Si les maîtres de l'école d'Alexandrie abandonnaient la carrière de l'enseignement, ils entreraient de plain-pied dans celle de l'apostolat. C'est ainsi que Pantène s'avança jusqu'aux Indes pour prêcher l'Evangile. On apprendait donc, dans l'école d'Alexandrie, deux choses qui devaient rester inséparables: la science dans les leçons des maîtres, l'usage à faire de la science par les exemples qu'ils donnaient.

« L'objet de l'enseignement était, il ne le dire, restreint dans le cercle des sciences morales et religieuses, et la science catholique les renferme toutes; on s'y était remis à la curiosité humaine, qui se toujours assez active, et aux intérêts matériels, qui parlent toujours un langage assez impératif, du soin de la conservation, du développement et de la propagation des sciences mathématiques et naturelles. Il reste, il est juste d'ajouter que plusieurs

de ces sciences n'existaient pas, que la plupart des autres étaient encore enveloppées dans les langes des premiers aperçus, des premières découvertes; et puis l'Eglise, placée en face de la nullité morale du polythéisme, entourée, pressée, gênée dans son développement par tous les embarras qu'il lui opposait, par les idées fausses ou incomplètes qu'il avait semées et qu'il entretenait, crut devoir, dans ces commencements, et pour la civilisation les commencements sont des décades de siècles, elle crut, dis-je, devoir employer tous ses efforts au développement de la nature morale de l'homme. C'était le premier, le plus pressant besoin de l'époque, et l'Eglise, qui est de tous les temps, sait répondre à tous. Elle aura plus tard des savants dans l'ordre des connaissances humaines; elle prendra sa place dans les gymnases et les académies, après en avoir posé les fondements, en avoir élevé les murs, en avoir couronné le faite, en avoir ouvert les portes, et la place qu'elle y prendra sera belle; mais le Créateur a produit les éléments et fait la carcasse du monde avant de suspendre les étoiles au firmament et de revêtir la terre de son ornement. Ainsi l'Eglise a travaillé d'abord à faire l'homme, l'homme moral, l'homme social, c'est-à-dire l'homme chrétien, avant de lui jeter sur les épaules le manteau rayonnant de la science, et de lui mettre à la main le flambeau des arts.

L'école d'Alexandrie était donc une école chrétienne, exclusivement chrétienne; on n'y enseignait qu'une science, la science de la foi; on n'y expliquait qu'un livre, le livre des livres, le livre par excellence; mais la foi chrétienne embrasse le monde, et la Bible dit tout; la science élémentaire et la science transcendente y sont également renfermées. C'était le premier et le dernier livre. Qu'en pensez-vous, messieurs? Je sais du moins ce qu'en pensent, et ce que ne devraient pas en penser les hommes de notre temps qui, généralement, ne lisent pas; ils regarderaient comme un pauvre ignorant, et renverraient avec dédain à ce qu'ils appellent les ténèbres du 11^e siècle, l'homme qui viendrait leur dire qu'il a passé sa vie à étudier la Bible, qu'il ne sait rien que la Bible. Ce serait là pourtant un déplorable jugement. Je ne parle pas ici sous les inspirations, ou, si l'on veut, avec les préjugés du corps auquel j'appartiens: je sais créer le doute; je sais faire le vide des idées étrangères ou acquises quand je veux élaborer dans sa pureté une idée nouvelle. Eh bien! c'est avec cette liberté d'esprit, avec cette indépendance de volonté, que je pense et que je parle. Je mets à part les sciences naturelles que la révélation ne s'est pas chargée de nous enseigner; je mets aussi hors de cause, comme il est juste, les faits qui constituent les connaissances modernes, et, cela excepté, je trouve tout dans la Bible: philosophie, politique, législation, éloquence, poésie, toute vérité, toute inspiration, toute beauté. Croyez bien

que je ne suis pas prévenu, et que je n'exagère pas. Je ne suis pas plus ignorant qu'un autre des auteurs profanes; je crois voir clair à ce qui se passe autour de moi, et comprendre, tout aussi bien que le premier venu, les choses de ce monde; eh bien! je déclare que je trouve dans ce livre admirable, qui fait l'objet journalier de mes études et de mes méditations; j'y trouve l'inimitable et pure simplicité des temps antiques, dont Homère lui-même ne présente qu'une infidèle copie; j'y trouve les naturels et vifs élans de l'éloquence la plus vraie et la plus pénétrante; j'y trouve le modèle sans fard de la narration historique; j'y trouve un divin enthousiasme dont aucun poète n'a jamais approché; j'y trouve une perpétuelle galerie des plus touchants ou des plus imposants tableaux pour le peintre; j'y trouve, pour une âme pure et sensible, des inspirations, des motifs de la plus ravissante mélodie; j'y trouve ensuite, analysée en détail, la description du mouvement de chaque fibre du cœur humain, des jugements rédigés en arrêts sur la conduite des sociétés, sur les causes de leur prospérité et de leur décadence, sur tous les secrets les plus inaccessibles de la politique la plus profonde; j'y trouve surtout une longue et interminable vue sur la marche, les erreurs et les progrès de l'esprit humain; un jour plein sur le principe de l'homme, sur sa nature, et sur sa fin, et, ce qui est également inoui et inappréciable, ce qu'aucun homme n'a pu me révéler, parce qu'aucun homme ne l'a vue, une perspective qui s'étend dans le monde transmatériel, et où j'aperçois dessinés, au moins en traits généraux, les ineffables mystères de l'infini qui aime, qui crée et qui béatifie. Je n'ai pas tout dit, et je regrette de ne pouvoir tout dire ici; je voudrais être transporté dans une église et devant un autel, et là, seulement, je pourrais essayer du langage consacré par les Pères pour vous parler de la voie secrète qui se fait entendre dans les Ecritures; qui brise, comme les éclats de la foudre, les cœurs hautains et endurcis; qui pénètrent, comme un parfum exquis, dans les cœurs simples et faciles, et leur apporte des consolations que la langue humaine ne peut exprimer.

« Il ne faut donc pas s'étonner si ce livre a suffi à former les Athanase, les Augustin, les Jean Chrysostome, tous les plus beaux génies du 11^e et du 12^e siècle, s'il a surtout contribué à développer les plus grands hommes du siècle de Louis XIV, à nourrir et à échauffer leur verve; ôtez des ouvrages des Pères et de nos grands prédicateurs les citations, les commentaires, les réminiscences, les imitations, les inspirations de l'Ecriture, il n'y restera qu'un canevas grossier et sans valeur. Il ne faut donc pas non plus s'étonner si les illustres maîtres de l'école d'Alexandrie trouvaient dans l'Ecriture sainte un thème intarissable à leurs doctes leçons; ce livre à la main, et seulement par forme de commentaire et d'explication, ils pou-

valent parcourir la nature entière, en saisir les affinités, en montrer les rapports, en développer les secrets, aller de la plante à la bête, de l'animal à l'homme, de l'homme à Dieu, de la terre au ciel, et du ciel redescendre sur la terre, sans s'égarer, sans divaguer, sans sortir de leur noble, de leur saint et principal sujet. Un homme trop systématique, mais qui avait des vues et de l'expérience, qui entendait l'instruction et qui l'a prouvé, a compris de notre temps le grand inconvénient de voltiger de livre en livre; par voie d'explication, il rapportait tout à un livre, et il avait choisi *Télémaque*. Que ne prenait-il plutôt l'Écriture? Le choix d'un poème épique montrait de la sagacité, parce qu'une épopée est l'histoire complète d'une époque de l'humanité, et que toutes les époques, filles les unes des autres, se ressemblent toutes; mais y a-t-il une époque plus générale, plus large, plus complète que les Écritures? Par la *Génèse*, elle commence avec le monde; par les prophètes, les dogmes, les préceptes, les principes moraux, elle s'étend jusqu'à la fin des âges. Le livre des livres doit être le principe de toute science, le critérium de toute vérité, la base et le centre de tout enseignement logiquement catholique; qu'on y rapporte donc directement, comme corollaires, toutes les sciences philosophiques, morales, politiques; indirectement comme commentaires, toutes les sciences mathématiques et physiques; qu'on y rapporte, par comparaison et par application, toutes les langues, toutes les littératures, tous les arts, tous les chefs-d'œuvre; qu'il rallie tout, qu'il domine tout, qu'il soit le point commun de ralliement, qu'il soit le type unique, le seul centre, la vertu plastique universelle. Alors, il y aura à la fois de l'unité et de l'universalité dans l'enseignement; alors, les sciences formeront un corps, s'attachent d'une marche égale et sûre, sans pouvoir s'égarer; alors, chacun apportera son tribut à l'éternelle, à l'immuable vérité; alors le catholicisme, soleil de toutes les intelligences, point central de toutes les gravitations, aura établi son brillant et solide empire; alors, les cours seront échauffés en même temps que les esprits seront illuminés, et l'on ne verra plus d'âmes atrophiées, par l'exclusive absorption de l'intelligence, marcher pâles, faibles et chancelantes, froides et rachitiques, à travers notre civilisation, incapables de fournir leur carrière et de remplir leur tâche providentielle. Puissent ces paroles mal articulées, mais éclairées par l'étude et par l'expérience fondées sur la conviction, inspirées par l'amour de la religion et du progrès, retentir jusque dans les entrailles de ces modeste et courageux instituteurs, qui, dans l'ombre, prodiguent à la jeunesse leurs soins, leurs travaux, leur santé et la plus belle partie de leur vie! puissent-elles arriver jusqu'à eux, appeler leurs réflexions, faire germer quelques idées, préparer le commencement d'une réforme catholique

dans l'enseignement? Qu'ils comprennent et qu'ils sentent l'utilité, la beauté, l'éternité et de suite l'indispensable et pressante nécessité de réunir en famille toutes les sciences et tous les arts, et de les jeter dans le sein de la religion. Ses mamelles sont assez fécondes pour les nourrir tous; ses bras s'ouvriront assez pour les embrasser tous ensemble.

* Le système d'instruction que j'expose n'est pas un système que j'invente; non, comme je l'ai dit, l'enseignement des sciences naturelles, auxquelles, dans ces commencements, on n'avait pu donner cours, c'était la méthode suivie dans l'école d'Alexandrie, et sous laquelle les enfants des rois eux-mêmes devaient nourber la tête comme tous les autres; car c'était là une interprétation claire et bien manifeste, une application juste de l'esprit de l'Église, qui, avant tout, est prédicante, et qui rappelle tout à son but, tout par conséquent à la foi, tout à l'unité. C'est dire assez qu'il reste le même et ne peut changer. »

Le christianisme ouvrit ses premières écoles au fond des catacombes, il fonda l'éducation publique et gratuite par les innombrables décrets de ses conciles, tels que les conciles de Vaison, en 529; de Tours, en 567; de Tolède, en 624; de Liège, de Liège, et le concile général de Constantinople, en 680. Saint Grégoire le Grand fonda deux écoles, l'une auprès de la basilique de Saint-Pierre, l'autre au palais de Latran. Du vi^e au viii^e siècle, de nouvelles écoles s'établirent partout sous l'influence du clergé chrétien; chaque évêque, chaque monastère eut la sienne. Les évêques eux-mêmes enseignaient la grammaire aux clercs et à la jeunesse séculière. La règle de Saint-Benoît, disons-nous plus loin, prescrivait aux moines les plus stricts de donner tous les jours des leçons à la jeunesse, au moins pendant trois heures. Pour que la discipline monastique n'eût pas à souffrir de l'influence des évêques laïques, des classes furent ouvertes en dehors du cloître pour les externes. C'est ainsi que les écoles épiscopales de Paris, Tours, Reims, Poitiers, devinrent florissantes sous saint Germain, saint Grégoire, saint Benoît et Fortunat. C'est ainsi que les monastères de Saint-Wandrille, où l'on compte jusqu'à trois cents étudiants, de Luxeuil, de Amiénois, de Saint-Médard, de Soissons, acquirent une grande célébrité. Le clergé tenait des chaires pour les lettres humaines, à côté de ses cloîtres, où l'on étudiait la science sacrée. Les Bénédictins formaient au monde une quantité prodigieuse d'hommes excellant dans toutes les sciences. Au vi^e siècle, l'archevêque de Milan, Benedictus Crispus, fonda une école dans laquelle on enseignait les sept arts libéraux. Au viii^e, Gison de Modène recommandait à ses prêtres de tenir l'école et d'instruire les enfants. L'église de Lucques avait ses écoles sous le portique même de la cathédrale. Le peu de documents qui

nous restent de cette époque suffisent pour établir l'existence, en France seulement, de vingt écoles épiscopales. Saint Didier de Vienne explique à ses disciples les écrits des poètes; saint Germain fait fleurir l'école de Paris. Le poète Fortunat, élève de saint Germain, et beaucoup d'autres, cultivent avec succès la poésie. Les monastères de Lérins et de Saint-Victor furent pendant longtemps l'asile des lettres, et les saines traditions de l'enseignement s'y propageaient avec celle de la vie cénobitique. Agendus, abbé de Condat, enseignait les deux langues grecque et latine. Lorsqu'il mourut, en 510, le prêtre Vivential fit ses efforts pour soutenir une école si célèbre. Au VII^e siècle, le monastère de Saint-Hilaire, de Poitiers, enseignait les arts libéraux avec une telle perfection, que les études y duraient sept ans. L'école de Fontenelle, en Normandie, celles de Saint-Médard, de Soissons, de Lithiv, furent autant de pépinières de savants. S'il fallait citer tous les monastères où les lettres furent enseignées au VII^e siècle, on nommerait Jumièges, Tourin-d'Evreux, Solignac, Saint-Germain, Auxerre, Moutier-la-Celle, au diocèse de Troyes; Mici, Agaune; et dans les provinces du Nord, plus rebelles à la culture littéraire, Vincent de Laon, saint Valery, Tholey, Grandval et mille autres. Que n'ont pas fait pour l'éducation de la jeunesse Eberlus, évêque de Lisieux, saint Acaire, saint Remy, saint Germain, saint Didier de Vienne, Belharius, du monastère de Chartres, au VI^e siècle; Arcadius, au VII^e; le Franc Gogo, saint Wandrille, au VIII^e siècle; Chrodegud, saint Patrice! Les convents irlandais enseignaient la théologie tout entière, l'écriture sainte et même la scolastique, les sept arts libéraux, l'encyclopédie de Martianus Capella. Saint Colomban avait pénétré dans l'étude de la grammaire, de la rhétorique et de la géométrie; saint Fistan excellait dans la dialectique. Enfin l'honneur national était intéressé à pousser l'astronomie. Les écoles d'Irlande étaient à peine ouvertes qu'on y vit courir tout l'Occident. Les abbayes de Luxeuil, Bobbio, Saint-Galles, et beaucoup d'autres, donnèrent à la science irlandaise autant de chaires, d'où elle se répandit chez les peuples voisins. Les capitulaires de Charlemagne, pour l'établissement et le maintien des écoles, furent soutenus par les canons des conciles et mis à exécution par les évêques. En 573, Mauthier, évêque d'Orléans, ordonna par ses statuts synodaux, à chaque prêtre, d'avoir une école. Vers la fin du X^e siècle, Gerbert, depuis Sylvestre II, fonda à Reims une école célèbre; Fulbert, un de ses élèves, fonda l'école de Chartres. A l'époque de Charlemagne se rapporte l'illustration des écoles de Ferrière, en Gatinat, de Fulde, au diocèse de Mayence, de Reichenau, dans celui de Constance, d'Amasia, en Languedoc, et toutes sous la direction des évêques. En 908, deux moines de Reims ouvrirent à Paris la première

école séculière, celle du Cloître-Notre-Dame; on enseignait successivement Gerbert et le *Maître des sentences*.

Dans les époques même réputées les plus barbares, comme aux VII^e et VIII^e siècles, par exemple, alors que l'Eglise avait à lutter à la fois et contre la corruption de la décadence romaine et contre le flot dévastateur des Barbares, rien ne saurait dire ce qu'elle fit pour les sciences, les lettres et les arts; et Ozanam ne nous en donne qu'un imparfait résumé dans les passages suivants de son beau livre *La civilisation chrétienne chez les Francs*, que nous regrettons d'écourter, tant ils sont d'un intérêt puissant :

« Les écoles séculières, » dit-il, « se perpétuèrent au VII^e siècle, mais en déclinant. Le paganisme se retirait, et sa défaite discréditait les muses classiques dont il avait fait son dernier culte. D'ailleurs, la société romaine s'effaçait chaque jour davantage, il fallait bien que l'invasion barbare, achevée dans l'Etat, commencée dans l'Eglise, se fit dans l'enseignement; il fallait que toute éducation littéraire cessât, ou que l'Occident trouvât d'autres maîtres.

« Dès les premiers temps du christianisme, la foi nouvelle avait ouvert ses écoles aux catacombes; et c'est ainsi qu'à Rome, dans les souterrains de Sainte-Agnès, à côté des chapelles garnies de tombeaux, couvertes de peintures symboliques, on trouve des salles sans autels, sans ornements, sans autres indices de leur destination que la chaire creusée dans le tuf où s'asseyait le maître, et le banc réservé aux disciples. L'enseignement chrétien sort de son obscurité quand les leçons de Pantéanus, de Clément d'Alexandrie, d'Origène, émeuvent tout l'Orient en consacrant l'alliance de la doctrine sacrée avec les lettres profanes. L'Italie suivit de loin cet exemple, et si Cassiodore n'y réussit pas à fonder, de concert avec le Pape Agapet, un enseignement théologique, rival d'Alexandrie, on y avait pourvu aux premières études du clergé, lorsqu'en 529 le concile de Vaison s'exprimait en ces termes : « Il a paru bon que, selon la coutume salutaire observée chez les Italiens, les prêtres qui occupent des paroisses reçoivent dans leurs maisons de jeunes lecteurs; et, les élevant comme de bons pères, leur apprennent à étudier les psaumes, à s'attacher aux livres saints, à connaître la loi de Dieu, afin de se préparer ainsi de dignes successeurs, et par là de mériter les récompenses éternelles. » Voilà de courtes paroles, et qui promettent peu : il n'y en eut jamais de plus fécondes. Le canon de Vaison reproduit, commenté par le concile de Tours en 567, par ceux de Tolède, en 626, de Clif, de Liège, et par le concile général de Constantinople, en 680, devait fonder l'éducation publique du moyen âge.

« Il s'agit de savoir comment une loi si souvent renouvelée, par conséquent déobélie, finit par forcer les résistances et pénétrer dans les mœurs.

« En Italie, c'est saint Grégoire le Grand qu'on accuse, sans preuves, d'avoir détesté les lettres, brûlé Tite-Live, Cicéron et toute la bibliothèque palatine, et qui s'efforça au contraire de faire entrer les lettres dans l'Eglise, » ne souffrant rien de barbare chez les disciples, voulant qu'autour de lui tout respirât le génie latin, et que sa cour devint le temple de la science, auquel les sept arts libéraux servaient de colonnes. » Sans doute, on trouve plus d'une fois ce grand homme en révolte contre l'antiquité, peut-être pour en avoir été trop épris, peut-être parce qu'il sentait le vieux sang patricien bouillonner dans ses veines, parce que ces noms d'empire, de sénat, le touchaient malgré lui; mais il eut de l'antiquité, la passion du beau dans les pompes religieuses, dans les chants sacrés; ses réformes liturgiques sauvèrent ce qui nous reste de la musique des Grecs. Pour conserver les traditions de cet art savant, saint Grégoire avait fondé une école avec deux résidences, l'une auprès de la basilique de Saint-Pierre, l'autre au palais de Latran: on y montra longtemps le lit où le saint Pape, tout brisé de vieillesse et d'infirmités, aimait à se reposer en exerçant lui-même ses élèves, et le sonet dont il menaçait les paresseux. Mais la musique, la dernière des sept sciences profanes, exigeait la connaissance de toutes les autres. Le chant supposait l'intelligence des textes sacrés; en sorte qu'il ne faut pas s'étonner si l'école de saint Grégoire devint le siège d'un enseignement théologique et littéraire qui dura encore au ix^e siècle.

« En même temps, les études monastiques commençaient au mont Cassin. Il est vrai que la règle de Saint-Benoît ne s'occupe point des écoles claustrales; mais elle en suppose l'existence, puisqu'elle permet de recevoir les enfants conduits au monastère pour y être élevés dans la crainte de Dieu. Une disposition expresse traite de la bibliothèque: « Les jours de Carême, » y est-il dit, « on vaquera à la lecture depuis le matin jusqu'à Tierce. Dans ces jours-là, tous recevront de la bibliothèque des livres qu'ils liront d'un bout à l'autre; car on devra les donner au commencement du Carême, et l'on chargera un ou deux des plus anciens de parcourir le monastère, et de voir s'il n'y a point quelques frères paresseux qui se livrent au repos ou à la conversation, au lieu de se donner à la lecture... Le dimanche, tout le monde lira. » En honorant le travail d'esprit, en faisant de la lecture l'œuvre du dimanche et des jours saints, la règle bénédictine pourvoyait d'avance aux besoins de l'enseignement. Ces peuples de moines qu'elle faisait pâlir sur les livres devaient bientôt donner des instituteurs à toute la chrétienté. Le cloître venait à peine de s'ouvrir, que déjà les lettres en prenaient possession. Parmi les premiers disciples de saint Benoît, plusieurs s'illustrèrent par leurs écrits, et l'un d'eux, nommé Marcus, avait célébré le fondateur du monastère

dans un poème dont on admirait l'éloquence. C'était une tradition ancienne que Varro avait habité le mont Cassin, et qu'il y avait ouvert, dans son palais, un asile aux études philosophiques. Les Bénédictins s'honorèrent de ce souvenir, ils ne redoutèrent pas une comparaison si effrayante; et Pierre Discre, leur historien, remercia le Ciel d'avoir choisi ce lieu savant pour en faire le gymnase de la sagesse éternelle.

« Mais, derrière les murailles de Rome, comme sur les hauteurs du mont Cassin, les lettres déliaient les Barbares, elles ne les atteignaient pas. Il y avait plus de mérite à les propager dans les provinces lombardes, où l'évêque, entouré d'un petit nombre de clercs, défendait seul contre la tyrannie des ducs les faibles restes de la civilisation chrétienne. Au milieu des périls du vi^e siècle, l'archevêque de Milan, Bénédictus Crispus, avait formé des disciples qu'il instruisait dans les sept arts. Au viii^e siècle, Gison de Modène recommandait à ses prêtres de tenir l'école et d'instruire les enfants. En même temps on promulgua l'Eglise de Lucques avait ses écoles sous le portique même de la cathédrale. L'Italie ne laissait pas périr l'enseignement ecclésiastique dont elle avait donné le premier exemple. C'est en France qu'il faut le suivre dans une lutte de trois cents ans contre le désordre des esprits et la violence des mœurs.

« Le peu de documents qui nous restent de cette époque suffisent cependant pour établir l'existence de vingt écoles épiscopales. En Neustrie, Paris, Chartres, Troyes, Mans, Lisieux, Beauvais; en Aquitaine, Poitiers, Bourges, Clermont; en Bourgogne, Arles, Gap, Vienne, Châlons-sur-Saône; en Austrasie, Utrecht, Maestricht; Trèves et Yvois au diocèse de Trèves; Cambrai, Metz et Mouton, au diocèse de Reims.

« Dès les premières années du vi^e siècle, bien avant que les chaires des grammairiens et des rhéteurs laïques soient éteintes, on voit les évêques pourvoir à l'instruction du clergé et du peuple. Saint Césaire d'Arles a des disciples aux premiers éléments des lettres, pendant que ses leçons de théologie ravissent les jeunes grecs venus pour l'entendre. Saint Remy se plaint des entreprises de l'évêque Pulcra Tongres sur l'école cléricale du Mont-Saint-Didier, de Vienne, expliquée à ses disciples les écrits des poètes, et ne craint pas de profaner, par les louanges de Junon, des lèvres consacrées aux louanges de Christ. Cependant saint Germain fait fleurir l'école de Paris. Le poète Fortunat décrit la riche basilique élevée par Childbert, portée par des colonnes de marbre illuminée de vitraux qui reçoivent ces rayons du soleil. « Au fond de l'abbaye saint Germain siège, entouré de ses prêtres et de ses diacres au vêtement blanc, regardant les deux chœurs qui répètent les chants de David; gouvernant, du regard, du geste, d'un côté, les vieillards, de l'autre, les jeunes gens. » Ces jeunes gens

recrues du sanctuaire, recevaient du pontife les premières leçons des sciences divines et humaines ; c'est l'aveu de l'évêque Bertram, le même que Fortunat félicitait de ses vers pompeux, et qui s'honorait de compter parmi les plus chers élèves du bienheureux Germain. On ne peut se défendre de s'arrêter avec respect à ces humbles origines de l'enseignement public dans une ville, qui devait voir, au XIII^e siècle, des milliers d'étudiants se presser aux pieds de ses docteurs.

En même temps commençaient les écoles monastiques, et nulle part les monastères n'étaient mieux placés à devenir l'asile des lettres que dans ce pays des Francs, où l'on avait l'exemple des savantes abbayes de Lérins et de Saint-Victor. Les saintes traditions de l'enseignement s'y propageaient avec celles de la vie cénobitique. Augendus, abbé de Condat, enseigne à ses disciples les deux langues, grecque et latine ; et quand il meurt, en 540, Avitus, de Vienne, s'inquiète du danger qui menace une école si célèbre, et conjure le prêtre Virentiol de la soutenir. Un siècle plus tard, au monastère de Saint-Etienne de Poitiers, on trouve l'enseignement des arts libéraux poussé à ce point, que le cours des études y dure sept ans ; les deux premières années sont consacrées aux exercices qui ouvrent l'intelligence ; cinq ans de travail la fécondent et mettent le disciple en état de s'asseoir parmi les maîtres. L'école de Fontevelle, en Normandie, compte jusqu'à trois cents élèves ; celles de Saint-Médard de Soissons, de Sithiu, d'Issoire, sont louées comme autant de pépinières d'évêques et de moines savants. La bibliothèque de Egiuge possédait presque tous les Pères grecs et latins. Si l'on fallait citer tous les monastères où les lettres furent enseignées au VII^e siècle, on nommerait Jumièges, Saint-Taurin d'Évreux, Solignac, Saint-Germain d'Auxerre, Montier-la-Celle au diocèse de Troyes, Mici, Agaune ; et dans les provinces du Nord, plus rebelles à la culture littéraire, Saint-Vincent de Laon, Saint-Valery, Thoby, Grandval. Les monastères de femmes, fermés à toutes les tentations du dehors, s'ouvraient pour recevoir des maîtres illustres et de précieux manuscrits. Saint Césaire d'Arles avait voulu que ses religieuses donnassent chaque jour deux heures à la lecture, et que plusieurs s'appliquassent à copier des livres. Des moines irlandais venaient enseigner la musique sacrée aux vierges cloîtrées de Nivelles, et, vers 745, deux pieuses Flamandes du monastère de Valenciennes avaient transcrit un Psautier, un Évangélaire et plusieurs autres volumes, qu'elles enrichirent d'or et de pierreries.

L'Église enseignait donc, mais elle enseignait pour tous ; et il ne faut pas croire, comme on l'a trop répété, que la science, confinée dans le sanctuaire ou dans le cloître, se refusait aux laïques. L'évêque de Lisieux, Etherius, portait à l'éducation de la jeunesse un intérêt si vif, qu'ayant ra-

cheté un clerc condamné à mort, mais qui se disait maître de belles-lettres, il le chargea d'enseigner, lui assura, à cet effet, un revenu en vignes, et lui confia tous les enfants de la cité. D'un autre côté, on voit saint Aicadre, élevé au monastère de Poitiers, rentrer ensuite dans le monde, et attendre plusieurs années avant de s'engager au service des autels. Mais la grande école ecclésiastique et séculaire des temps mérovingiens, où l'enseignement public paraît dans toute sa pureté et dans toute son étendue, c'est l'école du palais, dont les titres, longtemps oubliés, ont besoin d'être remis en ordre et en lumière.

La chapelle du palais fut le berceau de l'école. Elle fut d'abord une école de chant ecclésiastique, et finit, comme l'école de Saint-Jean de Latran, par embrasser toutes les études. « La légende de saint Patrice, » continue l'auteur, « rapporte qu'après trente ans de prédication, ayant désiré voir le fruit de ses travaux, il fut ravi en esprit, et se crut transporté au sommet d'une montagne d'où l'Irlande lui apparut tout en feu. Ce feu, qu'il avait allumé, était celui de la science autant que de la foi. Disciple de l'abbaye de Marmoutiers, au commencement du V^e siècle, quand les monastères de la Gaule nourrissaient tant d'autres savants, Patrice n'avait pas oublié de si grands exemples ; en même temps qu'il fondait des Églises, il en assurait la perpétuité en ouvrant des écoles.

« Ce peuple de pères, resté pendant tant de siècles hors du commerce intellectuel du monde, veut savoir tout ce qu'il a ignoré. Il se jette avec emportement dans toutes les études, qui commencent à devenir trop vastes pour les sociétés dégénérées du continent. Les livres se multiplient ; comme les rois ont leurs bardes et leurs généalogistes, chaque monastère a ses scribes qui copient les textes sacrés et profanes. Si quelque dispute religieuse s'élève, on y produit non-seulement les traités des Pères latins, de saint Cyprien, de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Grégoire, mais aussi les écrits des Pères grecs, et, par exemple, les lettres de saint Cyrille. Deux récits légendaires font voir quel respect religieux s'attachait à l'humble travail des copistes. On montrait à Kildare un livre enrichi de peintures, et la tradition voulait qu'un ange fût venu chaque nuit conduire la main de l'écrivain qui les avait tracées. On racontait aussi de saint Coloman, qu'averti de sa mort la veille du jour où Dieu le rappela, il avait passé plusieurs heures à copier un psautier, jusqu'à ce qu'arrivé à la fin de la page où le trente-troisième psaume s'achevait, il s'arrêta et légua à l'un de ses disciples le soin d'écrire le reste.

« Si c'était une œuvre méritoire qui ouvrait le ciel, de transcrire les livres d'autrui, c'était une mission toute divine d'enseigner, d'ouvrir les âmes à la vérité ; et le même zèle qui enrichissait les bibliothèques des cloîtres irlandais faisait la prospérité de

leurs écoles. On y professait la théologie tout entière, telle qu'elle était sortie des grandes controverses de l'arianisme et du pélagianisme, et les novices du VII^e siècle étudiaient l'Écriture sainte comme Pierre Lombard et saint Thomas devaient l'interpréter, en y distinguant les quatre sens, littéral, allégorique, moral et analogique. On peut même dire qu'ils devancèrent la scolastique, en appliquant la subtilité de la logique grecque à la discussion des dogmes chrétiens. C'est le témoignage de saint Bonnet d'Autane, qui cite le dilemme favori des théologiens d'Irlande sur le mystère de la Trinité: on l'interlocuteur admettait trois substances divines, ou il était convaincu d'adopter trois dieux; ou il les niait, et on prétendait lui prouver qu'il supprimait les trois personnes. Cette passion des disputes religieuses n'arrachait pas les esprits aux sciences profanes. Les sept arts libéraux, l'*Encyclopédie* de Martianus Capella formaient le cours de l'enseignement. Nulle part *les notes de Mercure et de la philologie* ne furent célébrées avec plus d'enthousiasme que sur les bords glacés de cette île, où jamais les muses païennes n'avaient posé les pieds. Il n'y a pas d'anachorète si austère qui ne soit loué dans sa légende d'avoir aimé les lettres. Saint Colomban avait pâli dans l'étude de la grammaire, de la rhétorique, de la géométrie; saint Fidan excellait dans la dialectique. Kolu, l'honneur national était intéressé à pousser à la dernière perfection les deux arts qui couronnaient tous les autres, la musique et l'astronomie.

« Des études déjà si étendues pour des Bacheliers ne suffisaient pourtant pas à l'essor de leurs imaginations. La littérature latine leur laissait apercevoir derrière elle l'antiquité grecque comme une région plus vaste et plus merveilleuse, où ils brûlaient de s'aventurer....

« C'est le mérite des Irlandais d'avoir su populariser l'antiquité, d'avoir pour ainsi dire, entre-lacé le rameau d'Homère dans la couronne légendaire de leurs saints.... Les écoles d'Irlande étaient à peine ouvertes, qu'on y vit accourir tout l'Occident. En 836, cinquante moines du continent débarquèrent à Cork. Au vu^e siècle, c'était une coutume reçue chez les Français, après avoir épaisé l'enseignement ordinaire des églises et des monastères, de passer en Irlande. Saint Wandrille avait résolu de visiter ce savant pays, et, un peu plus tard, l'évêque Angilbert y séjourna plusieurs années pour étudier les Écritures. A leur tour, les Irlandais, poussés par la vocation toute-puissante qui les arrachait de leurs cellules pour les jeter sur les côtes de Flandre, dans les déserts du Jura et jusque au delà des Alpes, y portèrent les lettres avec l'Évangile. Saint Colomban, ce prêtre si austère, retrouvait la grâce, l'enjouement, et toute la mythologie des poètes profanes, pour adresser de petits vers à un ami. Les trois grandes abbayes qui marquèrent le chemin de son épiscopat, Luxeuil, Bobbio et Saint-Gall,

donnèrent à la science irlandaise autant de chaires, d'où elle se répandit chez les peuples voisins. Nous savons déjà comment l'école de Luxeuil fut une pépinière de grands évêques: les leçons qu'ils reçurent nous sont connues par la biographie de saint Agile, qui, formé aux arts libéraux dans ce monastère, y enseigna l'éloquence et la théologie. Bobbio devint le flambeau de l'Italie septentrionale. Le moine Joss qui en fut l'historiographie, vers 845, décrit la *Vie de saint Colomban* et de ses premiers disciples dans une langue élégante poétique, et ne faisait pas difficulté d'insérer aux citations des livres saints à réminiscences de Tite-Live et de Virgile, mais rien ne devait égaler la gloire littérale de Saint-Gall. Les Irlandais, comme par un contemporain, ne cessèrent de peupler nid d'aigles que leur intrépide compatriote leur avait fait dans la montagne. Des monts de la même nation secondent les efforts d'Othmar, qui, au temps de Charles-Martel relâche l'abbaye de sa passagère détention. La bibliothèque conserva longtemps des vres copiés de leurs mains: on y remarquait Virgile et son commentaire. Les vestes sacrées de Juvénus et de Sédulius, *Métrique* de Bède et l'*Arithmétique* de Boèce. Plus tard, un évêque d'Irlande, appelé Dal et son neveu Moëngall, revenant de visiter les saints lieux de Rome, s'arrêtèrent aux portes de Saint-Gall, congédièrent leurs serviteurs avec leurs chevaux, et, ne gardant que quelques vases sacrés et les livres, font vœu d'observer leurs jours dans la solitude. Moëngall, chargé de l'école du cloître, y porte les bitoues savantes de sa patrie; la langue grecque s'introduit dans l'enseignement: les hymnes de Saint-Gall, comme celles de Bongor, se hérissent d'hellénismes; les discussions grammaticales sont poussées à un degré de subtilité que les docteurs latins ne désavoueraient pas. Mais en même temps la passion des études saines, et l'émulation véritable, se font pour deux disciples de Moëngall. C'est Ratpert, le plus fidèle à ses livres, qu'il n'usait qu'une paire de chaussures par année, et si les des anciens, qu'il opinait au chapitre vers de Virgile. C'est le théologien Nott, auteur d'un traité sur les cosmogonies de la Bible, qui atteste une lecture même le rival d'Horace, au jugement des contemporains, pour la beauté de ses chants mélodieux et de ses séquences. C'est un musicien, peintre, ciseleur, qui raviva tous les cœurs, quand il exécutait sur harpe des chants de sa composition. Tous les églises de la France orientale se disputaient ses ouvrages....

« L'antiquité sacrée n'a peut-être rien de plus éloquent que les deux lettres de l'épître II à Léon l'Isaurien, et les inscriptions en vers gravées sur les tombeaux des papes du VII^e siècle, dans les grottes du Vatican prouvent que les successeurs de saint Grégoire n'avaient pas haï la poésie du siècle. La persécution des iconoclastes

avait peuplé Rome de moines grecs : ils venaient y abriter leurs images, leurs livres et tout ce que le fanatisme des empereurs vouait à la destruction. L'hospitalité des papes leur livra les églises de Sainte-Marie in Cosmedin, de Saint-George au Velabre, de Saint-Saba, de Saint-Apollinaire, des Saints Etienne et Sylvestre, Etienne et Cassien. La langue de saint Jean Chrysostome, propagée par tant de colonies, conservait ses droits en présence de la liturgie latine. Le jour de Pâques, après l'Office du soir, quand le Souverain Pontife, sortant de Saint-Jean de Latran, venait se placer sous le portique de Saint-Venance, où les échansons lui versaient le vin d'honneur ainsi qu'à son clergé, pendant que la coupe passait de main en main, les chantres entonnaient un chant grec. Les bibliothèques romaines étaient si peu épuisées qu'elles enrichirent de leurs présents les monastères francs et anglo-saxons, et on a lieu de croire que l'Eglise de Rome observait la discipline adoptée à Toulouse, en ce qui concernait les écrits des philosophes païens, puisque Paul I^{er} tirait de ses archives, pour le roi Pépin le Bref, un volume d'Aristote. Et pour finir par les écoles, outre la jeunesse d'élite qu'on formait aux arts libéraux et au chant ecclésiastique dans le palais de Latran, la foule des écoliers qui étudiaient les lettres était assez nombreuse pour figurer avec honneur au cortège de Charlemagne, lorsque, le jeudi saint de l'an 776, il fit sa première entrée dans la ville éternelle.

Les écoles fondées par le christianisme embrassèrent toutes les branches de la philosophie, sciences naturelles, sciences mathématiques, métaphysique, les diverses questions qui s'y rattachent, tout, à cette époque, devint l'objet des études communes : les philosophes de la Grèce et de Rome étaient mieux connus que de nos jours.

Le premier titre ou l'on trouve mentionné le titre d'université, appliqué à l'agglomération de toutes les études, dont Paris devenait comme le centre, est un privilège concédé par Innocent III, qui fut fait Pape en 1198, et fut contemporain de Philippe-Auguste. Il conférait à l'université des étudiants de Paris le droit d'avoir un procureur pour les représenter dans les procès. Les grâces, les exemptions, les privilèges pontificaux, furent répandus avec profusion sur cette université de Paris, car les Papes comprenaient combien il importait, dans l'intérêt de l'Eglise, de favoriser l'instruction et la culture de toutes les sciences.

L'université de Toulouse fut fondée, en 1223, par une bulle du Pape Grégoire IX ; celle d'Orléans en 1305 par le Pape Clément V ; celle d'Angers par Charles V en 1361 ; celle de Poitiers par le Pape Eugène IV et Charles VII en 1531 ; celle de Montpellier, qui fait remonter son établissement en 1284, fut confirmée par François I^{er} en 1537 ; celle de Bordeaux en 1472 par Louis XI, qui avait déjà créé celle de Bourges en 1469.

Celle de Cahors doit son origine au Pape Jean XXII.

L'érection des universités de médecine et de droit fut dans son principe l'œuvre du christianisme et de son sacerdoce. Pierre Lombard, qui, à cause de l'affluence des laïques, fut obligé de donner des leçons sur le parvis même de l'église. Guillaume de Champeaux et Abailard, illustrèrent les écoles de Saint-Victor et de la montagne Sainte-Geneviève. Les écoles séculières s'obligeaient à montrer gratuitement à lire, à écrire, à compter, à calculer, à tenir les livres aux enfants des pauvres et aux marchands ; ils enseignaient encore, non-seulement la rhétorique, les langues latines et grecques, mais, dans les villes, ils tenaient aussi des écoles de philosophie et de théologie scolastique et morale, de mathématiques, de fortifications, de géométrie. Après ces premières écoles fondées par le christianisme, nous trouvons les congrégations savantes vouées aux lettres et à l'éducation de la jeunesse, par des articles exprès de leur institut : tels sont les religieux de Saint-Basile, très-répandus en Espagne ; ils possédaient un collège à Soissons, un à Paris ; celui de Beauvais, fondé par le cardinal Jean de Dormau, dès le 11^e siècle ; Tours, Corbeil, Fontenelle, Fulde, Saint-Gall, Saint-Denys, Saint-Germain-d'Auxerre, Ferrière ancienne. En Italie, le mont Cassin, etc., étaient des écoles célèbres. C'était dans cette fameuse université de Paris, comme nous le montrons plus loin, c'est là qu'avaient enseigné Budé, Cassaubon, Grenon, Rollin, Collin, Lebeau ; c'est là que s'étaient formés Abailard, Amyot, de Thou, Boileau. En Angleterre, Cambridge a vu Newton sortir de son sein, et Oxford présente, avec les noms de Bacon et de Thomas Morus, sa bibliothèque persane, ses manuscrits d'Homère, ses manuscrits d'Arundel et ses éditions des classiques. Glasgow et Edimbourg en Ecosse ; Leipzig, Iéna, Tubinge en Allemagne ; Leyde, Utrecht et Louvain aux Pays-Bas ; Gaudre, Alcalá et Salamanque en Espagne ; tous ces foyers de lumières attestent les immenses travaux du christianisme. Rappelons Ruinart, Lobineau, Calmet, Tassin, Lami, d'Acchery, Martène, Mabillon, Montfaucon, c'est rappeler des prodiges de science que nous ont fournis les Bénédictins, et surtout ceux de la congrégation de Saint-Maur.

Mais, pour revenir au sujet spécial de cet article, laissons parler M. Maupied, dans son magnifique ouvrage sur l'histoire des sciences, où nous lisons les détails suivants :

« A la fin VIII^e siècle, il n'y avait plus nulle part, dans les Gaules, d'écoles publiques ; les monastères seuls avaient conservé quelques restes des études, et la science s'était réfugiée dans l'Eglise ; c'était là aussi que Charlemagne en suivait et en développait les progrès. Le cortège de savants abbés, qui affluèrent à sa cour, fit dire que son palais était une école ouverte

à ceux qui désiraient la science. L'histoire n'oubliera jamais le nom d'Alcuin, que le roi appelait son maître; il lui enseigna les hautes sciences d'alors, la rhétorique, la dialectique, et surtout l'astronomie. Charles était éloquent, parlait le latin aussi facilement que sa langue, entendait le grec et savait écrire; car ceux qui ont prétendu le contraire se fondent sur un passage d'Eginhard, où cet auteur parla de lettres ornées, et d'enlumines savantes, auxquelles Charlemagne, dit-il, s'exerça trop tard, et à un âge peu convenable. Il avait fait recueillir d'anciens poèmes barbares sur les guerres des rois francs, que le temps n'a pas épargnés, porte peut-être pour la poésie, et aucune pour l'histoire. Il accorda également sa protection à tous les arts; il savait la musique et chantait au chœur; lui-même traçait les plans des grands édifices qu'il faisait construire. Voilà comme, en ses mains, la pensée chrétienne prélevait à la civilisation européenne qu'elle a créée. Appelant de toutes parts les savants, il établit des écoles dans les principales villes et dans les plus fameuses abbayes de ses États. C'est, il nous semble, de cette époque qu'il faut dater la renaissance; car, selon nous, on la place faussement à une époque où déjà le progrès était très-avancé. L'élan que Charlemagne donna aux sciences ne se fit pas sentir tout de suite, il fallut du temps; le mal fut encore longtemps sensible, et parut même s'accroître. Les luttes de l'esprit humain ne sont pas un champ de bataille où la victoire se décide en un jour; des siècles se passent avant qu'on puisse mesurer le terrain conquis; il est souvent difficile d'assigner au progrès son commencement ou sa fin, et il est impossible de dire: Telle année, tel jour, l'ignorance fut vaincue par la science. Le mal et le remède marchent longtemps parallèlement, mais en sens inverse. Bien donc que l'ignorance ait encore posé sur l'Europe pendant près de deux siècles, à partir de Charlemagne, cependant, le principe de sa destruction était posé, les études rétablies ne cessèrent plus désormais. Depuis ce prince, les écoles n'ont fait que se multiplier, lentement sans doute, mais enfin elles existaient. Le progrès ne se manifesta qu'au XI^e siècle; mais au XIII^e il était déjà immense; le cercle des connaissances humaines était clos, comme nous croyons, l'avoir démontré. Avec le XI^e siècle commença à poindre cette ardeur pour les sciences, qui ne finira plus. L'impulsion, une fois donnée, les esprits se portèrent avec ardeur vers un genre d'étude nouveau; ils ne reconquirent plus de bornes, et, après s'être exercés d'abord sur la seule philosophie rationnelle, ils embrassèrent, dans leur investigation, toutes les branches de la philosophie; sciences naturelles, sciences mathématiques, métaphysiques, les diverses

questions qui s'y rattachent, tout devint l'objet des études communes; et tel fut le progrès de ces études, que vers la fin du XIII^e siècle, les philosophes de la Grèce et de Rome étaient aussi bien connus que de nos jours. Les écoles retentissaient de leurs noms, de l'explication de leurs écrits; un docteur scolastique n'était réputé digne de son titre, que lorsqu'il les avait publiquement commentés... Ainsi l'on adopterait une erreur manifeste en se représentant le XII^e siècle comme une époque d'ignorance. Mais la culture des sciences ne fut plus active; jamais la langue latine ne s'enrichit d'un plus grand nombre d'ouvrages; l'érudition ne fut plus en honneur (330). Quand donc on a placé la renaissance au XV^e siècle, on a fait une erreur de six siècles; ce qui n'a pas laissé de donner quelque air de vérité au reproche d'ignorance fait à tout le moyen âge.

* Les capitulaires de Charlemagne, pour l'établissement et le maintien des écoles furent soutenus par les canons des conciles et mis à exécution par les évêques. Valentin, évêque d'Orléans, alla jusqu'à ordonner, par ses statuts synodaux de 878, à chaque prêtre d'avoir un clerc et une école. Dans la dernière moitié du X^e siècle, sous le règne de Gerbert, depuis Sylvestre II, fonda à Reims une école célèbre où l'on venait entendre de toutes parts; il y enseignait même les mathématiques, qu'il avait apprises des Sarrasins d'Espagne, et il composa sur ces sciences plusieurs ouvrages. (*Hist. de l'Église gallic.*, t. IX, p. 51 et suiv.) Fulbert, qui était venu d'Italie pour étudier sous Gerbert à Reims, fonda l'école de Chartres, qui devint sous lui la plus célèbre académie de France. * Quoique élu évêque de cette ville, en 1007, il continua d'enseigner et l'on venait de tous les pays pour assister à ses leçons. »

Il ajoute ailleurs : « Les communications journalières de l'Europe et de l'Asie firent faire au commerce, à la géographie et aux sciences nautiques, des progrès favorés par la découverte ou l'introduction de la boussole. Les négociants arabes pénétrèrent jusqu'en Tartarie; des marchands italiens trouvant de nouveaux pays au delà du Pont-Euxin et de la mer Caspienne; les caravanes de Génois font le commerce de l'Inde et de la Chine. Venise, cette Tyr du moyen âge, couvre de ses flottes les mers du Levant, et fonde d'opulentes factoreries dans les trois parties du monde. Christophe Colomb découvrira bientôt le quatrième (*Gaule poët.*, t. V, p. 175 et suiv.) »

* Les croisades ouvrirent donc une nouvelle route pour l'Europe; elles chassèrent les Arabes de notre Occident; elles éloignèrent de notre civilisation naissante le joug de destruction qu'ils voulaient lui imposer. Et ce fut là peut-être, pour la civilisation

(330) Jourdain, *Recherches sur les traités d'Aristote* (ouvrage couronné par l'Académie), p. 21-25. Tout l'excellent ouvrage de M. Jourdain n'est qu'un

recueil de faits, sagement jugés à l'appui de ce

et les sciences, le plus beau résultat de ces guerres étonnantes, puisque la gloire des Arabes n'a duré qu'un instant, qu'elle s'est anéantie sous l'influence destructive de leur constitution politique et religieuse, impuissante par elle-même à embrasser l'ensemble des connaissances humaines, et qui devait tôt ou tard en arrêter le développement, tandis que le retour complet de la science dans le christianisme, lui préparait tous les progrès des temps modernes.

« Nous avons vu avec quelle activité Charlemagne avait cherché à établir partout des écoles. Il n'y avait pas toujours réussi d'une manière durable; mais, deux cents ans après lui, on en sentit mieux le besoin, ce qu'il avait fait se retrouva, et joint à tant d'influences nouvelles, détermina l'érection des universités de médecine et de droit, qui ne furent pas d'abord toutes acceptées par les gouvernements, mais elles finirent ensuite par les dominer. Les premières acceptées furent celles de droit, et surtout de droit canon, conséquence nécessaire de l'état social. L'Eglise possédait toute la science et faisait la législation; c'était l'intelligence régnant par ses droits sur la matière ou la masse des gouvernements d'alors. Aussi, tous ces établissements intellectuels doivent être au fond considérés comme des créations de la religion chrétienne; les règlements et les constitutions en étaient faits par les Papes qui les érigeaient, les protégeaient et les défendaient contre les attaques que la force brutale leur livrait quelquefois; on y réglait jusqu'aux livres que l'on pourrait et que l'on devrait y étudier à l'exclusion des autres. Il s'agissait alors d'établir scientifiquement le dogme et la morale évangélique, qui l'étaient déjà de fait par la pratique et la foi, et *a priori*. L'on ne doit pas, par conséquent, s'étonner qu'on y interdît la lecture des livres païens propres à corrompre l'un et l'autre. La bonne doctrine une fois affermie, on pouvait se permettre cette lecture, qui sert à dégoûter des immoralités des divinités païennes. Mais n'eût-il pas été absurde que, voulant édifier, on posât les bases sur des fondements ruineux, comme le voudraient certains esprits qui n'ont pas compris l'action de l'Eglise à cette époque? »

Chez les Grecs, l'enseignement fut grec; chez les Perses, il fut grec et perse; chez les Arabes, il fut grec, perse et arabe; chez les Romains, il avait été grec et romain; dans le moyen âge, il fut tout cela, et, de plus, chrétien. « Le monde moderne a présenté un phénomène dont il n'y a aucun exemple dans le monde ancien: les enfants des Barbares se séparent de leur race par l'éducation; confinés dans des collèges, ils apprirent des langues que leurs pères ne parlaient point, et qui cessaient d'être parlées sur la terre; ils étudièrent des lois qui n'étaient pas celles de leur nation, ils ne s'occupèrent que d'une société morte, sans rapport avec la société vivante de leur temps. Les vaincus, sortis d'un autre sang, et perpétuant le sou-

venir de ce qu'ils avaient été, renfermèrent avec eux les fils de leurs vainqueurs comme des otages. Il se forma, au milieu des générations brutes, un peuple d'intelligence hors de la sphère où se mouvait la communauté matérielle, guerrière et politique. Plus l'esprit autour des écoles était simple, grossier, naturel, illettré, plus dans l'intérieur de ses écoles il était raffiné, subtil, métaphysique et savant. Les Barbares avaient commencé par égorger les prêtres et les moines; devenus Chrétiens, ils tombèrent à leurs pieds; ils s'empressèrent de contribuer à la fondation des collèges et des universités: admirant ce qu'ils ne comprenaient pas, ils crurent ne pouvoir accorder aux étudiants trop de privilèges. Une véritable république, ayant ses tribunaux, ses coutumes et ses libertés, s'établit pour les enfants mêmes au centre de la monarchie des Pères. » (CHATEAUBRIAND, *Etud. hist.*, Œuvres comp., in-18, t. XVI, p. 400.)

« Une multitude de collèges s'élevèrent autour des universités, et tous par la munificence des pontifes et des rois. Et ainsi nous voyons à cette époque en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre, dans la barbarie même, enfin sur toute l'Europe, un mouvement intellectuel sublime et un nombre infini de grands hommes. »

Nous compléterons cet historique par le résumé suivant, emprunté à l'*Université catholique*: « Du VI^e au VII^e siècle, de nouvelles écoles s'établirent partout sous l'influence du clergé chrétien; chaque siège épiscopal, chaque monastère eut la sienne. Les évêques enseignaient eux-mêmes la grammaire, non-seulement aux élèves, mais aussi à la jeunesse séculière. La règle de Saint-Benoît prescrivit au moine le plus instruit de donner tous les jours des leçons à la jeunesse, au moins pendant trois heures. Ces écoles furent divisées en deux ordres, les petites et les grandes; et, pour que la discipline monastique n'eût pas à souffrir de l'affluence des élèves laïques, des classes furent ouvertes en dehors des cloîtres pour les externes. C'est ainsi que les écoles épiscopales de Paris, de Tours, de Reims, de Poitiers devinrent florissantes sous saint Germain, saint Grégoire, saint Remi et Fortunat; c'est ainsi que les monastères de Saint-Wandrille où l'on comptait jusqu'à trois cents étudiants, de Luxeuil, de Jumièges, de Saint-Médard, de Soissons, acquirent une grande célébrité.

« Le règne de Charlemagne, en mettant une barrière aux envahissements de l'ignorance germanique, imprima une impulsion nouvelle aux sciences et aux lettres, mais n'introduisit pas de changements notables dans la constitution des écoles; seulement elles brillèrent d'un plus vif éclat. A cette époque se rapporte l'illustration des écoles de Ferrières en Gatinais, de Fulde au diocèse de Mayence, de Reichenau dans celui de Constance, d'Amasie en Languedoc, et la renaissance de Saint-Wandrille, qui, un moment éclipsé, reconquit une nouvelle et plus

grande célébrité. Le génie du puissant empereur avait compris une œuvre merveilleuse; les règlements et capitulaires l'assurèrent en la remettant aux mains des évêques; les conciles ne la laissèrent point périr.

« Ensuite s'ouvre une nouvelle ère. Le clergé a fidèlement conservé le dépôt de la science; il a sauvé la science du naufrage où elle devait être engloutie, et non-seulement il l'a sauvée pour lui-même, mais toujours il a eu soin de la communiquer à tous ceux qui sentaient tout le prix de ses bienfaits. Il a établi ses écoles épiscopales; il a fondé des chaires pour les lettres humaines à côté de ses cloîtres où il étudiait la science sacrée; il a toujours tenu les portes de l'enseignement ouvertes à quiconque voulait s'adresser à lui. Mais ce n'est pas encore assez; le siècle vient à lui, il le reçoit; il fait mieux, il va au siècle. La science était chez lui, il la distribuait à tous ceux qui l'y cherchaient; bien plus, il sort de ses propres établissements, il porte lui-même ses leçons au monde. Aussitôt que la société est assez en paix avec elle-même pour que les études ne risquent plus de périr dans son sein, il ramène au milieu d'elles ses illustres réfugiés qui lui doivent leur salut, et auxquels il conserve néanmoins leur place et leur asile sous son toit hospitalier.

« En 988, lisons-nous, deux moines de Reims ouvrirent à Paris la première école séculière, celle du cloître Notre-Dame, où enseignèrent successivement le célèbre Gerbert, et le *Maître des sentences*, Pierre Lombard, qui, à cause de l'affluence des élèves laïques, fut obligé de donner ses leçons sur le parvis même de l'église. Guillaume de Champaux et Abailard illustrèrent deux autres écoles rivales, celles du cloître Saint-Victor et de la montagne Sainte-Geneviève. » L'appel était fait à Paris, qui y répondit noblement. Les collèges s'élevèrent successivement; les étudiants accoururent de tous les points du royaume; les étrangers qui voulaient s'instruire s'établirent eux-mêmes dans cette capitale scientifique de l'Europe. Le mouvement alla toujours croissant; un quartier consacré à l'enseignement devint le quartier latin, la ville elle-même fut appelée la *ville des lettres*.

« Alors, » dit M. Kilian, « l'enseignement était entièrement libre. » On voit que la liberté est pour l'enseignement l'état primitif, l'état de nature, et que cet état ne nuisait pas à ses progrès. Plus loin, l'auteur ajoute : « C'est vers la fin du XII^e siècle que des témoignages authentiques font remonter la première association d'un corps enseignant sous le nom d'*université*. Jusque-là on ne rencontre aucune trace de formalité à remplir pour l'établissement des écoles. » Voilà qui est précis, et encore, à la fin du XII^e siècle, qu'entend-on par *université*?

« M. Kilian le fait très-bien remarquer dans une note à propos du mot *université*.

« Ce mot ne fut pas employé d'abord d'une manière absolue. On disait *universitas magistrorum et auditorum*, pour désigner l'assemblée, la compagnie des maîtres et des écoliers. » Alors tout tendait à se faire par confrérie, par associations; les arts, les métiers, les banques, le commerce, l'industrie, toutes les conditions avaient une existence particulière au sein de la société. Toi ceux qui étaient guidés par les mêmes goûts réunis par les mêmes intérêts, sentaient besoin de se classer, de s'assembler, de former un faisceau de leurs forces pour résister des difficultés et à des dangers qui naissent à chaque instant. Ainsi les maîtres et les écoliers, poussés par le même instinct, réunis par un but commun, obéissant à la tradition générale, formèrent aussi leur compagnie. Les maîtres et les écoliers se soulevèrent : ils demandèrent des privilèges, en obtinrent de l'Église et de l'État. Voilà l'origine de l'Université. »

Nous ne saurions mieux terminer cet article que par le fragment suivant de l'abbé Leaubriand, où, résumant les bienfaits des écoles fondées par le christianisme, il rend en particulier aux travaux des Bénédictins et aux Jésuites le juste hommage qu'ils leur méritent.

« Consacrer sa vie à soulager nos misères, » dit-il, « est le premier des bienfaits; le second est de nous éclairer. Ce sont des prêtres *superstitieux* qui nous ont guéris notre ignorance, et qui, depuis dix siècles se sont ensevelis dans la poussière d'écoles pour nous tirer de la barbarie, ne craignaient pas la lumière, puisqu'ils nous en ouvraient les sources; ils ne craignaient qu'à nous faire partager ces sciences qu'ils avaient recueillies, au péril de leur jours, dans les débris de Rome et de Grèce.

« Le Bénédictin qui savait tout, le Jésuite qui connaissait la science et le monde, le scolastique, le docteur de l'université, méritent peut-être moins notre reconnaissance que ces humbles frères qui s'étaient consacrés à l'enseignement gratuit des pauvres. Les clercs réguliers des écoles pieuses s'occupaient à montrer, par charité, à lire, à écrire au petit peuple, au commençant de l'a, b, c, à compter, à calculer, et même à tenir les livres chez les marchands de leurs bureaux. Ils enseignent encore, non-seulement la rhétorique et les langues latine, grecque, mais, dans les villes, ils tiennent aussi des écoles de philosophie et de théologie scolastique et morale, de mathématiques, de fortifications et de géométrie. Lorsque les écoliers sortent de classe, ils vont par groupes chez leurs parents, où ils sont accueillis par un religieux, de peur qu'ils ne s'amusaient par les rues à jouer et à perdre les temps.

« La naïveté du style fait toujours grand plaisir, mais quand elle s'unit, pour ainsi dire, à la naïveté des bienfaits, elle devient aussi admirable qu'attendrissante.

« Après ces premières écoles fondées par

la charité chrétienne, nous trouvons les congrégations savantes, vouées aux lettres et à l'éducation de la jeunesse par des articles express de leur institut. Tels sont les religieux de Saint-Basile, en Espagne, qui n'ont pas moins de quatre collèges par province ; ils en possédaient un à Soissons, en France, et un autre à Paris : c'était le collège de Beauvais, fondé par le cardinal Jean de Dorman. Dès le 11^e siècle, Tours, Corbeil, Fontenelle, Fuldes, Saint-Gall, Saint-Denis, Saint-Germain-d'Auxerre, Ferrière, Aniane, et en Italie, le mont Cassin, étaient des écoles fameuses. Les *aleros de la vie commune*, aux Pays-Bas, s'occupaient de la collation des originaux dans les bibliothèques, et du rétablissement des manuscrits.

« Toutes les universités de l'Europe ont été établies ou par des princes religieux, ou par des évêques, ou par des prêtres, et toutes ont été dirigées par des ordres chrétiens. Cette fameuse université de Paris, d'où la lumière s'est répandue sur l'Europe moderne, était composée de quatre facultés ; son origine remontait jusqu'à Charlemagne, jusqu'à ces temps où luttant seul contre la barbarie, le moine Alcuin voulait faire de la France une *Athènes chrétienne*. C'est là qu'avaient enseigné Budé, Cassiodore, Grenan, Rohin, Coffin, Lebeau ; c'est là que s'étaient formés Abailard, Amyot, le Thou, Boileau. En Angleterre, Cambridge a vu Newton sortir de son sein, et Oxford présente, avec les noms de Bacon et le Thomas Morus, sa bibliothèque persane, ses manuscrits d'Homère, ses marbres d'Arwald, et ses éditions des classiques. Glasgow et Edimbourg, en Ecosse ; Leipsick, en, Tubinge, en Allemagne ; Leyde, Utrecht et Louvain, aux Pays-Bas ; Gandie, Alcalá et Salamaque en Espagne : tous ces foyers des lumières attestent les immenses travaux du christianisme. Mais deux ordres ont particulièrement cultivé les lettres, les Bénédictins et les Jésuites.

« L'an 540 de notre ère, saint Benoît jeta au mont Cassin, en Italie, les fondements de l'ordre célèbre qui devait, par une triple œuvre, convertir l'Europe, défricher ses déserts et rallumer dans son sein le flambeau des sciences.

« Les Bénédictins, et surtout ceux de la congrégation de Saint Maur, établie en France vers l'an 543, nous ont donné ces hommes dont le savoir est devenu proverbial, et qui se retrouvent, avec des peines infinies, les manuscrits antiques ensevelis dans la poussière des monastères. Leur entreprise littéraire, la plus effrayante (car on peut parler ainsi), c'est l'édition complète des Pères de l'Église. S'il est si difficile de faire imprimer un seul volume correctement dans sa propre langue, qu'on juge de ce que c'est d'une révision entière des Pères grecs et latins, qui forment plus de cent cinquante volumes in-folio : l'imagination peut à peine embrasser ces travaux énormes. Rappelons un art, Lobineau, Calmet, Tassin, Lamè,

d'Achery, Martène, Mabillon, Montfaucon, c'est rappeler des prodiges de science.

« On ne peut s'empêcher de regretter ces corps enseignants, uniquement occupés de recherches littéraires et de l'éducation de la jeunesse. Après une révolution, qui a relâché les liens de la morale et interrompu le cours des études, une société à la fois religieuse et savante porterait un remède assuré à la source de nos maux. Dans les autres formes d'institut, il ne peut y avoir ce travail régulier, cette laborieuse application au même sujet, qui règnent parmi des solitaires, et qui, continués sans interruption pendant plusieurs siècles, finissent par enfanter des miracles.

« Les Bénédictins étaient des savants, et les Jésuites, des gens de lettres : les uns et les autres furent à la société religieuse ce qu'étaient au monde deux illustres académies.

« L'ordre des Jésuites était divisé en trois degrés, *écoliers approuvés, coadjuteurs formés et profès*. Le postulant était d'abord éprouvé par dix ans de noviciat, pendant lesquels on exerçait sa mémoire, sans lui permettre de s'attacher à aucune étude particulière ; c'était pour connaître où le portait son génie. Au bout de ce temps, il servait les malades pendant un mois, dans un hôpital, et faisait un pèlerinage à pied, en demandant l'aumône : par là on prétendait l'accoutumer au spectacle des douleurs humaines et le préparer aux fatigues des missions.

« Il achevait alors de brillantes études. N'avait-il que les grâces de la société, et cette vie élégante qui plaît au monde ? on le mettait en vue dans la capitale, on le poussait à la cour et chez les grands. Possédait-il le génie de la solitude ? on le retenait dans les bibliothèques et dans l'intérieur de la compagnie. S'il s'annonçait comme orateur, la chaire s'ouvrait à son éloquence ; s'il avait l'esprit juste et patient, il devenait professeur dans les collèges ; s'il était ardent, intrépide, plein de zèle et de foi, il allait mourir sous le fer de Mahometan ou du sauvage ; enfin, s'il montrait des talents propres à gouverner les hommes, le Paraguay l'appelait dans ses forêts, ou l'ordre à la tête de ses maisons.

« Le général de la compagnie résidait à Rome. Les Pères provinciaux, en Europe, étaient obligés de correspondre avec lui une fois par mois. Les chefs des missions étrangères lui écrivaient toutes les fois que les vaisseaux ou les caravanes traversaient les solitudes du monde. Il y avait en outre, pour les cas pressants, des missionnaires qui se rendaient de Pékin à Rome, de Rome en Perse, en Turquie, en Éthiopie, au Paraguay ou dans quelque autre partie de la terre.

« L'Europe savante a fait une perte irréparable dans les Jésuites. L'éducation ne s'est jamais bien relevée depuis leur chute. Ils étaient singulièrement agréable à la jeunesse ; leurs manières polies étaient à

leurs leçons ce ton pédantesque qui rebute l'enfance. Comme la plupart de leurs professeurs étaient des hommes de lettres recherchés dans le monde, les jeunes gens ne se croyaient avec eux que dans une illustre académie. Ils avaient su établir entre leurs écoliers de différentes fortunes une sorte de patronage qui tournait au profit des sciences. Ces liens, formés dans l'âge où le cœur s'ouvre aux sentiments généreux, ne se brisaient plus dans la suite, et établissaient entre le prince et l'homme de lettres antiques et nobles amitiés qui vivaient entre les Scipion et les Lélius.

« Ils ménagesaient encore ces vénérables relations de disciples et de maîtres, si chères aux écoles de Platon et de Pythagore. Ils s'enorgueillissaient du grand homme dont ils avaient préparé le génie, et réclamaient une partie de sa gloire. Voltaire, dédiant sa *Méropé* au P. Pérès et l'appelant son *cher maître*, est une des choses aimables que l'éducation moderne ne présente plus. Naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes, il n'y a pas une branche des sciences que les Jésuites n'aient cultivée avec éclat. Bourdaloue rappelait l'éloquence romaine; Bruyère introduisait la France au théâtre des Grecs; Grosset marchait sur les traces de Molière; Lecomte, Paroquin, Charlevoix, Ducerceau, Sanson, Duhalde, Noël, Rouhours, Daniel, Tournemine, Maimbourg, Larue, Jouveney, Rapin, Vauclaire, Commire, Simond, Bougeant, Pelau, ont laissé des noms qui ne sont pas sans honneur. Que peut-on reprocher aux Jésuites? au peu d'ambition, si naturelle au génie. « Il sera toujours beau, dit Montesquieu, en parlant de ces Pères, de gouverner les hommes en les rendant heureux. » Pesez la masse du bien que les Jésuites ont fait; souvenez-vous des écrivains célèbres que leur corps a donnés à la France, ou de ceux qui se sont formés dans leurs écoles, rappelez-vous les royaumes entiers qu'ils ont conquis à notre commerce par leur habileté, leurs sueurs et leur sang, repassez dans votre mémoire les miracles de leur missions au Canada ou au Paraguay, à la Chine, et vous verrez que le peu de mal dont on les accuse ne balance pas un moment les services qu'ils ont rendus à la société. »

ECONOMIE SOCIALE. — L'économie sociale est l'ensemble des lois et des rapports qui constituent la société. Toute société humaine n'est que l'application d'un dogme religieux, et se trouve ainsi, qu'elle le veuille ou ne le veuille pas, constituée au point de vue de Dieu. Dans l'antiquité nous voyons chaque société produire les conséquences nécessaires du dogme sur lequel elle était assise. Ainsi de Babylone et de la Chaldée, des sociétés de la Perse et de l'Iran, de la civilisation de l'Inde, des cités de la Grèce et de Rome; ainsi, en un mot, de toutes les sociétés antiques. Ce serait une curieuse et profonde histoire, malheu-

reusement encore à peine ébauchée, que montrer le rapport étroit et direct, la connexion intime de l'état social de chaque nation avec la croyance religieuse qui régit; le premier n'étant jamais qu'une induction logique de la seconde. Plus tard nous indiquerons au mot *HISTOIRE* ce rapport logique entre l'état social de chaque peuple et sa foi religieuse, appliquant principalement cette remarque aux nations de l'époque moderne.

La conséquence de ce principe est visible et palpable. Chaque peuple n'est rien que le dogme religieux qui le constitue. Au voyons-nous les nations catholiques comme la France, l'Espagne et l'Italie par exemple se trouver en tête de la civilisation. Appelles arrivent, dans un rang secondaire, les peuples dont la foi chrétienne a été altérée par le schisme ou l'hérésie, comme l'Allemagne, la Suède, la Prusse, etc. Viennent à leur suite, bien que de loin et de un état d'infériorité évidente, les races d'hométanes qui ont puisé dans l'arianisme quelque chose encore du principe chrétien mais sans en posséder la substance et la vie. Le reste des peuples que le christianisme n'a pas encore touché, comme ceux du centre de l'Afrique et de l'Asie, ne méritent même l'honneur d'être nommés comme puissance civilisatrice à aucun titre. On voit, l'ordre de l'importance de la civilisation des peuples est exactement le même ainsi dire mathématiquement l'ordre même de la pureté de leur foi. Ce fait d'expérience pratique est une démonstration irrécusable de ce que nous disions plus haut, que les sociétés humaines est constituée par sa foi religieuse, qu'elle en suit invariablement les destinées, et que c'est d'elle qu'elle tient sa civilisation tout entière.

Montrer que les peuples catholiques tiennent la tête de la civilisation moderne, c'est donc montrer par là même que le catholicisme qui les a engendrés à la civilisation sociale est le principe où il puise tout ce qu'ils possèdent et peuvent posséder. C'est vrai de la France surtout, que nous craignons pas de placer au premier rang des peuples catholiques.

République de Dieu fondée par les apôtres, comme l'ont constaté les historiens, la France s'est uniquement constituée pour réaliser sur la terre l'application sociale du catholicisme. C'est là son rôle, sa mission, son but, proclamés depuis plus de mille ans par cette sublime prière de la nation française, que répétaient vos pères à genoux sur la dalle de leurs gigantesques basiliques: « Dieu tout-puissant et éternel qui avez constitué l'empire des Français pour être l'instrument de votre divine volonté dans l'univers, et pour servir de gloire et de bruleresse à votre sainte Église, nous vous prions d'éclairer toujours et perpétuellement de votre céleste lumière, les fils des Français, qui vous en supplient, afin qu'ils accomplissent ce qu'il faut accomplir pour réaliser votre règne en ce monde, et que l'ayatou, etc. »

grandissent et se fortifient dans cette œuvre, en y persévérant avec amour et courage, par Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

L'heure suprême de cette réalisation du règne de Dieu a sonné. « Il ne s'agit plus seulement, » dit Ballanche, « de savoir si le pouvoir passera de telles mains royales dans telles mains populaires; si ce sera la noblesse, le sacerdoce ou la bourgeoisie, qui prendront les rênes des gouvernements nouveaux, si nous nous appellerons enfin empires ou républiques; il s'agit de beaucoup plus que cela. Nous sommes à une époque solennelle de rénovation sociale, et il s'agit de décider si l'idée de justice et de charité, apportée sur la terre par le Christ, sera substituée à l'idée de fausseté et d'égoïsme dans la politique; si tous les hommes consentiront à voir dans les autres hommes, des frères et des amis, ou à y trouver toujours des esclaves et des maîtres; si le Verbe divin, en un mot, descendra dans nos cœurs, et l'Évangile dans nos lois. Le moment est arrivé, l'épreuve sera décisive. » (*Revue européenne.*)

Or cette solennelle rénovation ne peut s'accomplir que dans le christianisme et par le catholicisme, qui seul possède la solution complète, absolue, du problème de la destinée humaine, et de toutes les questions politiques, économiques et sociales, comme nous l'avons mille fois démontré dans le cours de ce Dictionnaire.

« Nous sommes, » dit saint Paul, « les coopérateurs, les aides de Dieu, *adjutores Dei.* » (*II Cor. III, 39.*) En quoi donc pouvons-nous aider Dieu? Quel travail pouvons-nous opérer en commun avec lui? Ce travail, c'est celui de la création et du développement incessants de toutes les créatures. Dieu, étant infini, opère par un acte unique et éternel nécessairement infini comme lui, et son caractère toujours universel ne saurait jamais être par lui-même multiple, contingent, limité, fini, puisque ces conditions de ombre, de contingence, de limite et de fini ont l'opposé même de sa nature infinie. La créature au contraire, nécessairement finie, se particularise dans l'espace et le temps, sous des formes multiples contingentes et bornées, l'acte infini par lequel Dieu crée et développe incessamment tous les êtres. Ainsi Dieu crée l'humanité, l'Adam, l'homme universel, comme dit la Bible, et cet acte est universel, infini, car cet Adam mâle et femelle, ce premier couple contient en lui la puissance de reproduction et de multiplication à l'infini. Mais l'acte contingent, limité, fini, qui particularise, individualise chaque être nouveau la création unique éternelle de l'humanité par Dieu, voilà l'œuvre de l'homme. Dieu crée l'univers visible, la nature où l'homme puise tous les éléments de sa vie, et cet acte est universel, infini, car chacun des êtres de cet univers contient en lui la puissance de reproduction et de multiplication à l'infini. Mais l'acte contingent, multiple et fini par lequel l'homme se particularise, individualise en

chaque être nouveau la vie unique et éternelle de la nature, en les faisant se reproduire et se développer, voilà notre œuvre. Voit-on maintenant comment nous aidons Dieu, quel travail nous opérons en commun avec lui, la tâche de chacun des coopérateurs étant naturellement caractérisée et définie par la nature de l'un et de l'autre, finie pour l'homme, infinie pour Dieu. Cette coopération au travail de Dieu, cet aide que nous venons lui apporter, voilà le sujet de la science qu'on nomme *Economie sociale.*

Par le plus inconcevable des oublis, tout en y comprenant les lois de formation économique du plus mince instrument de travail, on y a omis celles de la production de l'humanité elle-même, cet instrument de production par excellence ou plutôt cet esprit vivant qui seul anime et utilise tous les autres.

L'homme, en se transformant, transforme la nature et la société. Celles-ci ne réagissent au contraire sur l'homme que comme un milieu inerte qui, en répercutant son action, peut en faire varier le mode d'application, mais sans jamais en modifier le principe. C'est là notre incomparable grandeur de posséder une liberté que ne saurait atteindre quoi que ce soit, Dieu lui-même, en nous la donnant, s'étant fait une loi éternelle d'en respecter le sanctuaire inviolable. Pourquoi? Parce que cette liberté étant notre propre unité, notre moi, y porter atteinte ce serait porter atteinte au principe même de notre existence et de notre personnalité immortelles.

Voilà ce que l'utopie méconnaît et ce que le christianisme seul a compris et mis en pratique. L'utopie veut une nature et une société parfaites, et dans son enthousiasme pour ce sublime idéal, elle prétend y ployer bon gré mal gré tous les faits existants. Cet idéal serait-il l'infini, ne le lui reprochez pas, car c'est là sa grandeur, mais apprenez-lui seulement que toute transformation dans la nature et dans la société n'est jamais que la manifestation extérieure de la transformation libre de l'homme lui-même. Le christianisme procède d'une manière diamétralement inverse à l'utopie. Il accepte tous les faits existants, dans l'homme comme dans la société, dans le monde moral comme dans le monde physique. Vous diriez qu'il ne va rien modifier, rien changer, rien transformer parce que, comme il le dit lui-même, « son royaume n'est pas de ce monde. » Mais suivez de près son action, et regardez bien sa marche. Tandis que l'utopie s'épuise à changer tout ce qui est extérieur à l'homme sans changer l'homme lui-même, le christianisme, lui, sans paraître changer quoi que ce soit d'extérieur, s'occupe exclusivement à changer l'homme lui-même.

On s'est beaucoup occupé, scandalisé même, de voir l'Église accepter tour à tour et simultanément toutes les formes gouvernementales sociales et économiques, empires, républiques ou monarchies, toutes

les lois, coutumes et institutions les plus diverses, passant successivement de celles des Juifs à celles des Romains, des Barbares, de la féodalité, de la renaissance et de la civilisation moderne, des lettres, des sciences et des arts grecs-romains, à ceux du moyen âge et de notre époque; marchant avec Platon aux premiers siècles, avec Aristote au moyen âge, avec les géologues, les astronomes et les naturalistes, aujourd'hui avec les lettrés à la Chine, les Indiens aux Pérouguy, tous les peuples dans les missions, en un mot, s'appropriant dans tous les lieux, dans tous les temps et pour tous les circonstances et aux faits éclatants soit dans l'homme, soit dans la société. Les uns n'ont vu là qu'un calcul profond, les autres qu'un sublime delectisme; c'est tout simplement la conscience de cette vérité que toute transformation dans la nature et dans la société n'est jamais que le résultat, la manifestation externe de la transformation de l'homme lui-même. En effet, regardez de près, et vous verrez qu'au sein de nos milieux si divers, de cette acceptation en apparence sceptique de tous les faits du monde extérieur, le christianisme n'en poursuit qu'avec plus d'ardeur et de persévérance son œuvre propre qui est la transformation spirituelle et morale de l'homme lui-même. De cette transformation découle lentement, insensiblement, mais d'une manière stable, irrésistible, infaillible, la transformation de la nature et de la société; sans rien violenter, imposer ou commander, mais au contraire en acceptant franchement l'Eglise qui modifie et transforme tout, mais d'une manière d'autant plus sûre qu'il semble que rien ne vient d'elle, mais seulement de la volonté libre des hommes qu'elle a transformés. C'est ainsi qu'en acceptant l'esclavage, le servage et toutes les lois et les institutions des codes et des coutumes barbares, elle les fait peu à peu disparaître complètement, sans avoir perçu y toucher et sans y avoir en effet touché directement. Elle crée dans l'âme humaine des sentiments, des idées, des volontés nouvelles qui, se traduisant plus tard en acte, modifient tout autour de l'homme à mesure que l'homme se modifie lui-même. Elle dispose dans l'âme humaine le principe et le germe. Il produit ses conséquences et ses fruits, rien de plus inévitable, c'est l'impérieuse nécessité d'une logique à laquelle rien ne saurait résister. Elle transfigure le monde entier précisément parce que « son royaume n'étant pas de ce monde, » elle le laisse pour ne s'occuper que de la transfiguration morale de l'homme. L'utopie, au contraire, ne peut rien transformer, précisément parce que son royaume étant uniquement de ce monde, elle oublie la régénération spirituelle de l'homme, d'où seule découle toute rénovation véritable dans la nature et dans la société.

Qu'est-ce, par exemple, qu'une société quelconque, sinon la résultante morale de

tous les individus qui la composent, comme la force militaire d'une armée est la résultante du courage de tous ses soldats? Pour la transformer, il faut donc que vous y introduisiez une force nouvelle. Où la prenez-vous? Cette force, c'est le christianisme; il n'y en a pas d'autres. C'est ce que nous allons démontrer par les faits de l'expérience, par l'histoire elle-même, en nous appuyant de l'autorité d'un homme dont la compétence, en matière d'économie sociale, ne saurait être contestée, M. Albert de Villeneuve-Bargemont.

« Il appartient exclusivement, » dit-il, « à la science sacrée d'exposer l'étonnant mystère de la déchéance de l'homme opérée par le péché, et le mystère non moins prodigieux de sa réhabilitation par la charité. C'est à elle, en effet, à signaler l'harmonie parfaite, l'économie admirable, la majestueuse unité de la religion chrétienne, à prouver l'origine toute divine des livres saints, l'accomplissement si frappant et si ponctuel des prophéties et l'authenticité des miracles dont le passage du Sauveur sur la terre devait être accompagné. Certes la théologie n'a pas manqué à sa vocation sublime. La démonstration évangélique est depuis longtemps complète aux yeux de la raison et de la foi. L'homme et sa double nature, sa grandeur et ses misères, sa destinée religieuse et sociale, tout a été expliqué par la philosophie chrétienne. Elle a sondé même la formidable profondeur de ces mystères « dans lesquels, selon l'énergique expression de Pascal, le monde de notre condition prend ses retours et sus pils de telle sorte que l'homme est plus inconcevable sans ces mystères, que ces mystères ne sont intelligibles à l'homme. » En vain le positivisme du siècle dernier avait-il entrepris, à force de railleries, de dédains et d'objections scientifiques, d'ébranler les véritables fondements de nos croyances; le doute philosophique ne pouvait suffire à de nobles intelligences. Une réaction toute providentielle s'est manifestée pour la recherche du vrai et du beau: la science, la poésie et l'art ont formé une sainte alliance, dont les efforts viennent chaque jour offrir un nouvel hommage de foi aux antiques et puissantes bases de l'édifice chrétien.

« Si la science sacrée a accompli magnifiquement sa mission suprême, il reste encore toutefois, à la science profane humaine, des points de vue sous lesquels elle peut envisager l'avènement de la loi nouvelle et fournir à la raison et à la foi de nouveaux motifs d'admiration et de confiance. Le fait seul de l'établissement du christianisme et de son influence sur l'ordre moral et matériel de l'univers, est une source immense de contemplation et d'études. De ce fait ne saurait demeurer étrangère l'histoire de l'économie politique, puisque l'avènement de Jésus-Christ, le plus grand événement du monde dans l'ordre moral de l'humanité, dut changer nécessairement

tous les principes qui présidaient alors à l'état social et économique des peuples. »

Ici, M. Villeneuve Bargemont montre à quel point d'horrible décadence et de corruption infâme était descendue la société ancienne, donne ensuite un résumé de tous les principes sublimes de morale et de sociabilité apportés au monde par le christianisme et poursuit en ces termes :

« Quant aux diverses phases de l'établissement du christianisme sur la terre, elles ne sont pas moins dignes d'admiration. Ce n'était que par degrés que la loi nouvelle devait étendre son empire. La rédemption générale de la race humaine était obtenue par le plus auguste des sacrifices, mais à des conditions expresses et formelles. La nécessité d'une expiation pendant la vie terrestre demeurait entière. L'homme conservant son libre arbitre, ses passions, ses infirmités et ses besoins, d'où naissent les vertus et les mérites, avait plus d'une lutte à subir avant d'obtenir sa réhabilitation glorieuse. La lumière brillait aux yeux de tous; tous étaient appelés, mais peu étaient élus. Il fallait que le sang des martyrs de la foi scellât les promesses du céleste martyr de la charité. Il fallait encore qu'une grande commotion politique, apparue comme effet de la vengeance divine, facilitât la transformation morale que le monde allait devoir à l'Évangile pacificateur. » Cette grande commotion, ce fut l'irruption des Barbares. (FOY. BARBARES ET INVASION.)

« Les principes de la religion nouvelle renfermaient, on ne le saurait contester, tous les germes d'une haute civilisation progressive, dont nous n'avons point encore atteint sans doute les derniers termes, mais dont nous pouvons mesurer les phases et l'avancement. Songeons que trois siècles s'écoulèrent avant que la croix remplaçât l'aigle des Césars sur le trône de l'univers, et bien davantage avant que le christianisme pût pénétrer dans la législation et les institutions civiles. Cependant, dès la formation de l'Église catholique, on put trouver, dans les familles des premiers Chrétiens, les modèles de la véritable perfection sociale.

« Chez elles, en effet, les préjugés qui avilissaient les arts et les professions mécaniques n'existaient plus. L'esclavage était aboli. Le travail honnête, sous quelque forme qu'il se présentât, était honoré et prescrit. Les relations d'échange, de la part des Chrétiens, étaient sûres et désintéressées, le droit de propriété inviolable et sacré. L'esprit d'association, borné d'abord à la prière et aux bonnes œuvres, s'appliquait à toutes les améliorations de la vie sociale. La confiance régnait dans les relations des riches et des travailleurs; car la parole était sacrée, la bonne foi inviolable et la charité s'exerçait sous toutes les formes envers les malheureux. Indépendamment du travail de leurs mains, les Chrétiens savaient augmenter leurs ressources par l'économie, la sobriété, la tempérance. Jusqu'à

lors on n'avait opposé au développement trop rapide de la population que des moyens inhumains et immoraux. Dans une haute pensée de perfection chrétienne, qui devait en même temps maintenir l'accroissement des familles dans de justes proportions, on vit se former ces communautés de célibataires de l'un et de l'autre sexe, qui se consacraient au travail, à la prière et aux œuvres de piété et de miséricorde. Plus tard ces instituts devaient conserver, au milieu de l'irruption des Barbares, les traditions des sciences et des arts, fonder d'admirables et innombrables établissements de charité, et défricher, les premiers, les épaisses et immenses forêts de l'Europe.

« L'Église catholique s'étant constituée dans ses diverses hiérarchies, les évêques, ces véritables pasteurs des peuples, commencèrent le grand ouvrage de la civilisation nouvelle, en répandant autour d'eux, et particulièrement dans les classes inférieures, les bienfaits de l'instruction religieuse et les conseils les plus propres à leur faire goûter le travail, l'ordre et la vertu.

« Le luxe, banni des mœurs publiques, ne fut admis que pour l'embellissement des édifices sacrés et des cérémonies religieuses, noble et sainte carrière désormais ouverte au génie des arts.

« Ce fut ainsi que, par un retour aux antiques vérités révélées aux premiers hommes, la théorie religieuse nouvelle rétablissait les véritables premiers principes de la science économique, et préparait, sous le rapport de la formation et de la distribution des richesses, l'organisation la plus conforme à la justice, à la sagesse et à la politique, et par conséquent la plus favorable aux membres de la société. La charité et un polythéisme ardent et généreux guidèrent l'intelligence catholique dans cette voie civilisatrice qu'elle devait parcourir si glorieusement.

« Le christianisme avait rendu au genre humain la lumière éternelle qui devait désormais le guider dans les voies d'une civilisation digne des hautes destinées morales de l'homme; mais dégager des liens de l'esclavage et de l'ignorance des nations dégradées par une longue et dure oppression, les faire arriver insensiblement à l'industrie intelligente, à la liberté et à la propriété, et, pour cela, amener les classes dominatrices à se dessaisir de leurs droits, ou plutôt de leur puissance, au profit de l'égalité, de l'humanité et de la justice, était une œuvre immense. Pour s'effectuer, une telle entreprise n'exigeait pas moins que la triple alliance de l'autorité suprême, de la religion et d'un long avenir de paix. Or la religion, qui devait donner l'impulsion à cette grande réformation sociale, se trouva, dès l'abord, en présence d'obstacles formidables.

« Luttant contre la persécution pendant les premiers siècles de son existence, ce fut beaucoup sans doute de voir Constantin placer la croix sur ses victorieux étendards; mais à peine avait-elle obtenu ce triomphe

sitôt troublé par l'apostasie de Julien, que l'invasion de peuplades barbares, précipitées sur l'antique civilisation, vint mettre à la place, des ruines, un culte inhumain et des institutions sauvages. Ni Rome, ni Byzance, ni le paganisme mourant, ni le christianisme à son aurore ne furent épargnés. Les Goths, les Huns, les Vandales dévastèrent tour à tour les Gaules, les deux Thraces, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Afrique et enfin l'Italie. Par une réaction vengeresse, dont la durée fut presque égale à celle de l'oppression, les dépouilles de l'empire romain passèrent aux Barbares.

« La domination de ces vainqueurs fut ce que l'on pouvait attendre d'hommes féroces, ne connaissant d'autres droits que la force et d'autres moyens de s'enrichir que la conquête et le pillage.

« Maîtres et esclaves, faibles et puissants, tous doivent courber la tête sous un niveau de terreur, les uns donnant leurs richesses, les autres leurs servitudes; seul, debout au milieu de ce fléau de Dieu, le prêtre chrétien accomplissait son ministère d'humanité et de courage, sauvait les débris de la civilisation, et préparait avec persévérance cette œuvre de lumière, de charité et de progrès, qui, selon les promesses de l'Homme-Dieu, ne devait jamais périr.

« Peu à peu les hordes des Barbares, qui avaient inondé les deux empires d'Occident et d'Orient, se retirèrent, disparurent et demeurèrent confondus avec les populations par eux envahies. Il ne resta de tous ces conquérants farouches que les Franks et les Angles, auxquels il était réservé d'occuper une si grande place dans l'histoire moderne, et de se trouver ensemble à la tête de la civilisation de l'univers.

« Alors le christianisme commença à se développer plus librement; mais diverses circonstances arrêtaient son influence et ses bienfaits. L'irruption des Barbares avait laissé aux peuples qui se formaient en société, d'une part des mœurs guerrières, de l'autre des souvenirs de terreur qui commandaient un système complet de défense. Les nouveaux princes, imposés ou élus, distribuèrent le commandement du pays à leurs compagnons les plus vaillants et les plus aimés; des forteresses furent construites pour défendre, protéger et dominer; les populations esclaves avaient suivi la terre dans le partage des propriétés. Ainsi se consacrait de nouveau le principe de la servitude.

« D'un autre côté l'Orient vit surgir, à la voix d'un imposteur ambitieux, une religion nouvelle qui, s'appuyant à la fois sur la charité, fondement du christianisme, et sur la fatalité et le sensualisme païens, ne pouvait manquer de faire de nombreux prosélytes parmi les hommes, encore si nombreux alors, qui admiraient les doctrines sociales de l'Évangile, mais redoutaient l'austérité de la vie chrétienne; assez éclairés pour reconnaître l'absurdité du poly-

théisme, mais trop esclaves des sens et trop corrompus pour se soumettre à la pureté spiritualiste des disciples de Jésus-Christ.

« On a attribué à Mahomet la pensée d'avoir voulu seulement réformer la religion de sa patrie; il est plus raisonnable de croire que son ambition fut d'asservir l'Arabie et de fonder un empire; pour lui la religion fut le moyen et non le but.

« Les relations commerciales avec la Syrie, la Palestine et l'Égypte, lui avaient fourni l'occasion de s'instruire de la religion chrétienne (331) et de la loi de Moïse, observée par un assez grand nombre d'Arabes, bien qu'à cette époque la plupart des tribus diverses de ce peuple fussent plongées dans l'idolâtrie la plus grossière. Les Chrétiens orientaux étaient divisés en une infinité de sectes qui se persécutaient avec fureur. Le concile de Constantinople s'occupait de vaines querelles théologiques, tandis que l'empire d'Orient, ébranlé par de sanglantes persécutions, était livré sans défense aux attaques des Persans. La Perse elle-même se trouvait également épuisée par de longues guerres civiles et par les conquêtes de son souverain. Tout concourait donc à favoriser les desseins de Mahomet: il réussit à se donner comme inspiré de Dieu, comme prophète, comme apôtre, et à fonder une religion et un empire sur la double puissance de la violence et de la séduction. Il réunit à ses doctrines les païens, les juifs et les moins éclairés des Chrétiens; nul nui il offrait, avec un culte plus raisonnable, l'attrait des voluptés sensuelles; aux autres, une partie des dogmes de l'arétisme lui et enfin aux derniers, quelques-unes des vérités saintes de la religion chrétienne. Une telle bizarre alliance de vertus et d'erreurs dominait la fatalité et la prédestination si favorables au despotisme, et l'on vit des préceptes sublimes de charité et de moralité aboutir, dans la pratique, à l'esclavage et la polygamie. Ces traits suffisent pour caractériser une religion contraire à tout principe de civilisation morale et de progrès social.

« Néanmoins l'impulsion donnée par Mahomet aux peuples ralliés sous sa bannière fut rapide et puissante. Les Sarrasins (ce fut le nom donné aux tribus arabes réunies par le conquérant législateur), parvinrent, peu que en un instant, sous la conduite des Califes, ses vicaires et ses successeurs, à la conquête d'un pays immense; ils soumièrent d'un côté, la Perse, la Syrie, et pénétrèrent jusqu'aux portes de Constantinople, tandis que de l'autre, traversant l'Égypte, envahissant l'Afrique, les îles de la Méditerranée et d'Espagne, ils débordèrent jusqu'en France, d'où le vaillant Charles Martel les repoussa en Espagne. « Le nom seul (et on pouvait ajouter un nom prosaïque), dit le savant et judicieux auteur de l'*Atlas historique*, est tout ce qui nous reste aujourd'hui de cette nation célèbre, qui a donné des lois à un grand partie de la terre. Cependant les Sarrasins de Bagdad, au temps de leur en-

(331) Mahomet naquit à la Mecque, le 10 novembre 570.

life Haroun-al-Raschid (contemporain de Charlemagne) ont mérité mieux par l'éclat momentané dont ils ont fait briller les sciences et les lettres.

« Le christianisme, désormais borné et harcelé en Orient par les demi-barbares rampés encore aujourd'hui en Europe, trouvait à l'Occident des éléments réfractaires à son zèle civilisateur.

« La grande mission sociale du clergé était sans doute l'émancipation des classes esclaves; or, si depuis la rénovation de l'univers elles n'avaient plus à souffrir les traitements barbares dont elles étaient l'objet sous les Grecs et sous les Romains, leur sort n'était pas moins digne de pitié. Dans l'organisation civile qui précéda et qui suivit la féodalité, l'homme, enchaîné à la glèbe, n'avait aucune loi qui le protégeât contre l'oppression; le produit de son travail ne lui appartenait point, il était lui-même une propriété qu'on réclamait partout, lorsqu'il venait à fuir de son domicile; il ne pouvait ni faire un contrat pendant sa vie, ni un testament à l'heure de sa mort; sa dernière volonté n'était point reconnue par la loi, elle mourait avec lui; le malheureux n'avait d'autre consolation et d'autre espérance que celles, à la vérité sublimes, données par la religion du Christ.

« Toutefois, aucune autre place n'ayant pu être faite à cette population d'esclaves légués par l'ancien monde à l'Évangile, il eût été dangereux de provoquer prématurément à des affranchissements par masses. Le clergé alors, seul dispensateur ou conseiller de l'action civilisatrice, sut unir la prudence à la charité: acceptant la part qui lui était faite comme à l'un des ordres éminents de l'État, de la terre et des serfs, il se réserva d'améliorer graduellement le sort de ces hommes qui, sous la domination plus douce et enviée de l'Église, se considéraient comme appartenant à Jésus-Christ. Il s'étudia surtout à leur préparer une carrière d'utilité et de bien-être, par le défrichement des forêts qui couvraient les plus belles contrées de l'Europe. Lorsque ces défrichements étaient opérés, les abbayes de moines remettaient aux esclaves agriculteurs une portion de terre suffisante pour les nourrir avec leurs familles et payer une redevance annuelle. C'est ce que l'on appelait une *manse*. Cette espèce de bail, fait du maître à l'esclave, se prolongeait plus ou moins, selon l'activité et la probité du nouveau colon. On le faisait pour dix, vingt, trente ans; pour une génération, pour deux, quelquefois pour trois. Lorsque le colon avait ramassé un pécule suffisant, et si déjà il n'avait été affranchi complètement, il pouvait se racheter ainsi quo sa famille. Il est facile d'apercevoir combien ce système tendait à constituer au sein de cette classe jusqu'alors si infortunée, la famille, la propriété, l'intelligence, l'industrie et enfin la liberté.

« Les affranchis, dont le principe chrétien tendait sans cesse à augmenter le nombre,

ne pouvaient tous être employés par l'agriculture. La nécessité les appelait aux professions industrielles. Leur place naturelle fut dans les cités où, moyennant des redevances en nature, ils trouvaient des maisons et les instruments nécessaires à leur industrie.

« Mais beaucoup de ces hommes arrivaient à la liberté sans intermédiaire, et surtout sans moyens d'existence. Dans les temps de disette, que les guerres civiles rendaient si fréquents, pendant les maladies et l'interruption du travail, la mendicité devenait leur seule ressource. Il fallut pourvoir aux besoins religieux et physiques de ces citoyens, trop tôt éclos peut-être aux rayons de la liberté. C'est dans ce but que le clergé multiplia les établissements hospitaliers et charitables, les écoles, les asiles de toute espèce, et assura des secours à tous les genres d'infortune et de misère. Le sacerdoce chrétien donnait ainsi de grands exemples. Mais ces généreuses intentions ne furent pas toujours comprises. Les institutions et les mœurs ne s'y prêtaient point suffisamment encore. La servitude paraissait une des nécessités de l'ordre social, et comme la sûreté du pays reposait sur les hommes d'armes, la profession guerrière était honorée et considérée exclusivement. De là, comme chez les Romains, comme chez tous les peuples dont le principe conservateur reposa sur l'armée, un mépris plus ou moins profond pour les professions mécaniques, regardées comme viles et serviles, et devant être l'unique partage des esclaves, des serfs et des vilains. De là ces distinctions de classes et de professions, dont les siècles à peine ont pu adoucir la trace primitive.

« Pour comprendre comment le clergé pouvait subvenir à l'établissement de ces nombreuses institutions de charité et de piété, il suffit de remarquer qu'il était à la tête de la civilisation et des lumières: ayant le premier appliqué l'intelligence et le travail à l'exploitation des terres immenses dont il avait été doté, il en résulta pour lui des richesses qui s'augmentaient dans une progression rapide, et que les dons des rois, des grands et des fidèles de toutes les classes accroissaient incessamment. Mais alors cette opulence, ces libéralités, ces richesses étaient regardées comme le patrimoine des pauvres, comme des aumônes dont les prêtres étaient les économes, les dispensateurs et non les propriétaires. D'après les conciles, les revenus de l'Église et les oblations des fidèles devaient se diviser en trois parts: l'une pour les pauvres, l'autre pour l'entretien des églises et le service divin, la troisième pour l'entretien des membres du clergé. C'était là la règle, et toutes les fois que l'on s'en est écarté, c'est par des abus que l'on ne saurait attribuer à la religion, mais seulement à la faiblesse inhérente à la nature humaine. Quoi qu'il en soit, les résultats des efforts constants du clergé pour l'amélioration sociale des peuples furent

progressifs mais lents, jusqu'à l'apparition en Europe d'un grand homme et d'un grand règne. Il était réservé à Charlemagne de faire faire un pas gigantesque à la civilisation. A sa voix puissante, l'empire d'Occident se reconstitua sur le principe monarchique et chrétien, toutes les parties éparses de l'ordre social gravitèrent vers l'unité, et la chrétienté, déjà sauvée par Charles Martel, le noble aïeul de Charlemagne, vit poser des barrières que du moins les anciens Barbares du nord et du midi ne devaient pas franchir.

« Charlemagne ne borna point à ses exploits guerriers une guerre malheureusement trop souillée de sang et de carnage; son mâle et vaste génie comprit que les lois, les sciences, les lettres et les bonnes mœurs affermissaient plus encore qu'elles n'embellissent une couronne. Il fut donc à la fois législateur, protecteur des savants, promoteur de l'enseignement public et administrateur économe des revenus de l'Etat, comme de ses propres domaines. Les traces de l'inhumanité romaine étaient encore toutes vivantes dans les codes et les usages de l'empire. Les Capitulaires de Charlemagne sont-ils que du temps de ce prince, des cargaisons d'esclaves étaient envoyées d'Occident en Orient, et vendues aux Sarrasins. Rien que proscrits par des conciles et par des édits de Justinien, de Constantin, de Théodose et de leurs successeurs, l'exposition des enfants, l'infanticide et d'autres coutumes non moins barbares subsistaient encore. Charlemagne s'attacha à les réformer. Les premières lois contre la vente des esclaves datent de son règne: ses soins s'étendirent à toutes les parties de la législation et de l'administration publique; il régla le luxe et la dépense des particuliers, et le premier introduisit la manière de compter par livres, sous et deniers, telle qu'on l'a pratiquée jusqu'à nos jours, avec la différence que cette livre était réelle et de poids, au lieu que parmi nous elle était numéraire.

« On connaît les innombrables constructions d'églises, de monastères et de palais, entrepris et terminés par Charlemagne; elles auraient suffi à l'illustration de plusieurs règnes. Mais ces monuments n'occupaient pas seuls ses pacifiques loisirs; il voulut avoir une marine, et le port de Boulogne acquit une haute importance. Portant plus loin ses desseins, Charlemagne conçut la pensée d'effectuer la communication de l'Océan et du Pont-Euxin, en joignant le Rhin au Danube, et, par une rare aptitude à embrasser les plus vastes objets comme les plus petits détails, la même main qui travailla de si colossales entreprises, ordonnait, avec la prévoyance d'un simple fermier, l'économie de ses domaines rustiques.

« On peut sans doute attribuer à l'esprit d'ordre sévère qui accompagne ordinairement le génie des grands capitaines, les règlements où respire une si touchante simplicité de mœurs; mais on doit les considé-

rer encore plus comme des exemples offerts aux grands et aux peuples par un prince éclairé sur la source des véritables richesses. Ils devraient hâter le retour des esprits vers les principes sociaux régénérés par le christianisme, et vers une économie politique fondée sur l'agriculture, l'ordre et l'économie.

« Sous Charlemagne, l'influence du clergé, contenue sous le rapport politique, s'étendit d'une manière remarquable au profit de la civilisation. Les richesses déjà si considérables de ce corps éminent n'avaient cessé de s'accroître et de s'appliquer à la fondation d'innombrables établissements pieux et charitables, à la création d'écoles publiques, et même à la construction de villes entières, où l'industrie prospéra à l'aide du principe de la division du travail.

L'auteur montre ensuite comment l'Eglise se servit de la puissance civile et politique, qui lui fut donnée pour continuer avec plus de force, d'ensemble, de profondeur et d'étendue, l'œuvre de rénovation et d'initiation sociale qu'elle poursuivait depuis neuf siècles déjà. Puis, passant à l'époque des croisades, il continue: « Ce n'est point en ce lieu d'exposer les divers jugements historiques portés sur les croisades, que l'Eglise actuelle semble apprécier équitablement. Sans doute les guerres saintes ont été les compagnes de grands et inévitables malheurs. Plus d'une fois, dans leur cours, des passions mauvaises ont triomphé des sentiments les plus généreux; mais l'on peut affirmer aujourd'hui que les conséquences générales de ces pieuses entreprises ont été éminemment utiles à la paix et à la sécurité de l'Europe, et aux progrès de la civilisation.

« L'histoire des croisades a été écrite d'une manière si profonde, si complète et si attachante, par un de nos plus habiles et plus estimables écrivains, qu'en renvoyant nos lecteurs à ce bel ouvrage, nous nous bornerons à ce résumé sommairement les principaux résultats des croisades pour l'amélioration de l'état social des peuples de la chrétienté. (Voy. Croisades.)

« L'Europe, mise à l'abri des Sarrasins d'Afrique et d'Asie, toujours prêts à tomber sur elle; une longue paix obtenue sous le nom de *trêve de Dieu*; la création des ordres hospitaliers et militaires, protecteurs des bords du Levant; l'affranchissement complet des serfs et des communes, favorisé par l'esprit religieux et conseillé à la prudence des rois et des princes qui s'éloignaient pour longtemps de leurs Etats; les mêmes motifs commandant des institutions protectrices des pauvres et des faibles; l'enrôlement, dans les armées des croisés des serfs grecs, qui non-seulement devenaient libres, mais rapportaient en Europe les arts et l'industrie plus avancées des contrées orientales; l'agriculture recevant des croisés le mûrier, le maïs, la canne à sucre et divers autres espèces de fruits et de légumes précieux; les manufactures enrichies de la fabrication

des étoffes de soie, des verreries et des glaces; la géographie prenant les dimensions et la forme d'une véritable science; les progrès rapides de la navigation et de l'architecture navale; l'usage plus méthodique et plus étendu de la boussole; les relations plus multipliées des peuples chrétiens entre eux, sous les auspices de la religion, du droit des gens et des intérêts réciproques; enfin, le grand essor donné à l'intelligence humaine, manifesté bientôt par le goût des études philosophiques et la création des universités: tels sont les résultats plus ou moins directs des croisades, et il n'en est aucun qui n'ait réagi comme un bienfait sur les destinées de la race humaine.

« Lorsque l'ébranlement donné à l'Europe par les guerres saintes fut apaisé, la société se trouva naturellement classée d'une manière plus conforme au principe civilisateur du christianisme. Les institutions et l'esprit de la chevalerie avaient tempéré et modifié les mœurs féodales. La noblesse avait gagné en illustration et en popularité ce qu'elle avait perdu en domination et en richesses. Les rois, en France surtout, reprenaient l'autorité usurpée par les grands vassaux de la couronne. Les classes inférieures, successivement affranchies du servage, quelquefois contre leur gré (ce qui prouve que le joug était fort adouci), commencèrent à jouir de quelque bien-être, les uns dans le système de colonisation agricole, les autres dans le nouveau régime de la cité, qui leur permettait d'aspirer aux lumières, à la fortune, à la considération et à la noblesse même.

« Le règne de Louis IX, si saint sur le trône et si grand dans les fers, eut une grande part aux améliorations remarquées en France et dans le reste de l'Europe, qui admirait dans ce monarque le type le plus touchant et le plus élevé de la perfection chrétienne. Les règlements qu'il fit réunir peu de temps après sa première croisade et que l'on connaît sous le nom d'*Établissements de saint Louis*, marquèrent une époque de progrès pour la législation. Avons-nous besoin de rappeler les institutions mémorables de charité et d'instruction, dues au fondateur des Quinze-Vingts, de l'Hôtel-Dieu de Paris, de la Sorbonne, etc.? Quel Chrétien ignore que de son temps des envoyés royaux parcouraient les provinces pour rendre la justice aux laboroureux, tandis que le monarque la rendait lui-même à tous ses sujets, à l'ombre du chêne de Vincennes? Ce fut plus spécialement sous le règne de saint Louis que les artisans des villes furent classés en divers corps et communautés, mesure d'abord favorable au principe de la division du travail, mais devenue depuis contraire à la liberté de l'industrie par l'institution des jurandes et des maîtrises.

« A cette époque, les confréries d'ouvriers tailleurs de pierres prirent surtout une grande extension. C'est à ces associations, formées par la piété et dirigées par

les architectes animés de l'esprit catholique, que l'on doit ces basiliques si étonnantes par leur grandeur et leur légèreté, si favorables au recueillement et à la prière.

« Dans la dernière période du moyen âge, on voit se succéder des découvertes d'une haute importance pour l'économie politique.

« Quoi qu'il en soit, si l'on remonte au point de départ du christianisme, on sera frappé des immenses progrès obtenus grâce à cet élément civilisateur introduit au sein de la société humaine. En effet, l'esclavage, à la fin du moyen âge, se trouvait insensiblement ramené à un patronage tutélaire. De grands principes de liberté morale étaient consacrés par la religion et par la royauté. Le droit des gens était proclamé dans l'Europe chrétienne, et les relations des peuples devenaient plus fréquentes à mesure qu'elles devenaient plus sûres. L'agriculture et les produits qui en dérivent, étaient considérés comme la véritable source de la richesse nationale. L'épargne et la sobriété étaient recommandées au nom de la religion et de ses lois. Successivement la navigation, l'hydrographie, la géographie, avaient fait des progrès remarquables. Toutes les autres sciences, ainsi que les lettres et les arts exilés de l'Orient, commençaient à poindre, et plusieurs étaient l'objet d'un fécond enseignement public. Combien cet ordre de choses paraîtra admirable et surprenant, rapproché de l'état de l'univers social, sous la domination romaine et après l'invasion des Barbares! Et certes, si l'on veut être juste et vrai, on en fera le principal hommage au génie du catholicisme. »

Le reste de ce tableau appartient à l'histoire moderne, et les faits qu'il contient en sont trop généralement connus pour que nous ayons besoin de les rappeler ici. La seule remarque importante à faire, c'est qu'aussitôt que la société chercha à s'éloigner de l'esprit chrétien, son principe constitutif et fondamental, elle tomba dès lors dans une décadence rapide, dans une corruption de plus en plus profonde, qui malheureusement rappelle les sociétés païennes qu'elles cherchèrent à imiter. Cette décadence commence surtout au *xvi^e* siècle, et la dissolution sociale introduite par Luther dans l'ordre spirituel se propage peu à peu jusque dans l'ordre civil et temporel, après avoir étendu ses ravages dans toutes les branches de l'activité humaine, depuis l'art et la science, jusqu'à l'économie politique. Cette dissolution de tous les liens sociaux, popularisée et universalisée par le *xviii^e* siècle, aboutit à une catastrophe, la révolution française, et continuant depuis à tout miner sous l'effort de son double paupérisme matériel et moral, elle menace aujourd'hui toutes les sociétés humaines d'un dernier cataclysme qui doit les engloutir s'il n'est conjuré par un retour sincère et vrai au christianisme, ce principe fondamental de toute économie sociale.

ECONOMIE POLITIQUE. — Ce mot par lequel on désigne, comme dans le précédent, les lois constitutives de l'ordre social envisagées plus spécialement dans leurs rapports avec les besoins matériels de l'homme, ce mot, dis-je, donne lieu aux mêmes considérations déjà développées dans l'article qui précède. Après avoir déjà montré aux articles spéciaux AGRICULTURE, ARTS, COMMERCE, INDUSTRIE, etc., les bienfaits particuliers du christianisme dans chacun de ces ordres, nous n'avons qu'à résumer ici la donnée générale et synthétique de cette action du christianisme dans l'ordre économique. Mais, pour donner plus de poids à nos paroles, nous emprunterons celles d'une âme dont la compétence et l'autorité ne peuvent être récusées. D'ailleurs, nous avons déjà développé plus haut nous-mêmes, les principes qu'expose en ces termes l'éminent économiste, M. de Bagemont :

« Aux yeux de la philosophie chrétienne, » dit-il, « les sciences humaines se rapportant dans leur but et dans leurs applications aux besoins moraux et physiques de l'homme et des sociétés, ramènent nécessairement les recherches dont elles sont l'objet à l'homme lui-même, à son origine, à sa condition terrestre, et surtout à sa destinée future. Dans ce sens, les sciences ne sont, comme nous l'avons déjà remarqué, que l'expression, le développement, la démonstration ou seulement le reflet d'une vérité religieuse. Toutes les vérités scientifiques émanent de Celui qui est la vérité par excellence ; elles n'ont pu nous être révélées que par lui-même ; elles tendent à remonter à leur source ; une origine commune les lie entre elles par les nœuds les plus étroits. Elles sont le plus noble attribut de l'intelligence, et si la déchéance de l'homme primitif a consisté à les perdre, à les séparer, à les altérer, à les oublier, on peut dire que la voie de perfectionnement moral et physique, demeurée ouverte à l'homme déchu, consiste à les rechercher, à les reconquérir, à les réunir et à les contempler dans leur intégrité et leur harmonie primitives. »

« Ainsi, montrer les rapports étroits qui unissent, comme science, l'économie politique aux vérités révélées, à la morale et à la philosophie chrétienne ; faire ressortir de l'investigation consciencieuse et impartiale des faits, l'influence que les systèmes philosophiques, les croyances religieuses et les institutions politiques ont exercée constamment sur la prospérité des peuples ; constater enfin qu'il règne, entre les lois de l'ordre moral et de l'ordre matériel des sociétés, le même accord qui se manifeste entre la vie physique et la vie morale de l'homme ; telles nous semblaient être les conditions principales d'un cours catholique sur l'histoire de l'économie politique. En effet, il ne suffisait pas d'exposer les diverses théories conçues sur l'esprit d'association, la nature et la division du travail, le

crédit, les monnaies, l'agriculture, le commerce et les autres branches de l'économie publique : il fallait, sinon prouver, du moins faire apercevoir la nécessité de ramener la science à l'unité des doctrines catholiques, et de la rendre, en quelque sorte, l'auxiliaire de la foi.

« Aussi, dans tous les temps et dans tous les lieux, les vérités qui expliquent la destinée morale et religieuse de l'homme et des peuples, ont été la source première de la science qui se rapporte à leur destinée terrestre et à leur bien être matériel. Et lorsque la philosophie chrétienne recommanda de voir dans la race humaine une grande famille dont les membres, quoique dispersés, ont des droits, des intérêts et des besoins communs ; lorsqu'elle dit que les peuples comme les hommes sont frères, qu'ils doivent s'unir étroitement par les liens de la religion, de la justice, de la charité et du travail ; et, qu'en accomplissant ainsi leur destinée morale, ils adouciront et feront même disparaître, jusqu'à un certain point, la rigueur de leur destinée terrestre, elle a proclamé le plus grand et le plus fécond des principes de la science des richesses. De quelques vérités catholiques découlent, en effet, toutes les vérités économiques. Le travail est imposé à l'homme comme moyen d'existence, d'expiation et de réhabilitation ; la terre est confiée à l'homme pour qu'il opère sur elle (*ut operaretur*), c'est-à-dire pour qu'il la façonne à son usage et y puise les commodités de la vie. La propriété est sacrée, le mariage saint et indissoluble ; l'usure est défendue ; la bonne foi doit présider à toutes les transactions ; les hommes doivent s'aimer et se secourir réciproquement : dans ce peu de lignes qui résument les préceptes du christianisme, se trouvent renfermées, comme en germe, les véritables théories de l'économie sociale. »

« Aux yeux de la religion comme de la science, l'individualité, sans se détruire, se confond dans l'universalité. »

« L'univers, soumis tout entier à l'empire de l'erreur, des sens et de la force, gémit dans l'oppression la plus cruelle et de toutes parts appelle un libérateur. »

« Ce fut alors que de la bouche de la plus auguste des victimes découlèrent de simples et pourtant merveilleux enseignements, puisqu'ils accomplissaient d'étonnants prodiges. A la voix du Christ, les opprimés espèrent, les affligés se consolent, les passions s'apaisent, les cœurs s'épurent. L'égoïsme fait place à l'esprit de sacrifice et de charité. Quelques hommes incultes et grossiers, mais prédicateurs sublimes à force de foi, avaient été les héros de cette bonne nouvelle. Par eux l'Eglise catholique fut fondée. Ce fut à elle désormais à civiliser le monde ; elle y parvint en se plaçant à la tête des lumières, comme elle était à la tête des vertus. »

« Dans la société païenne, la destinée de l'homme sur la terre se bornait aux jouissances sensuelles. Le plus sage et le plus

heureux était celui qui pouvait se procurer le plus de plaisirs et de richesses, tout était légitime dans ce but. Les philosophes spiritualistes de l'antiquité recommandaient, il est vrai, de réduire et de modérer les besoins et les désirs, pour n'avoir pas à craindre de privations pénibles; mais leurs doctrines n'étaient pas d'accord avec les institutions, la religion et les mœurs du paganisme, et quelques-uns d'entre eux d'ailleurs enseignaient, par leur exemple, à enfreindre leurs propres maximes.

« La philosophie chrétienne considéra autrement l'humanité; à ses yeux la vie terrestre n'était qu'un passage, une épreuve, une expiation, un moyen offert à l'homme d'acquiescer assez de vertus et de mérites pour recouvrer les privilèges et la dignité de sa céleste origine. Aussi, apercevant dans les besoins physiques de l'être humain une preuve de l'infirmité et de la dégradation de sa nature primitive, et la cause ou le prétexte de ses passions et de ses désordres, elle conclut avec raison, comme l'avaient fait les plus grands philosophes de l'antiquité, qu'il fallait chercher plutôt à les réduire et à les modérer, que de les multiplier et les exciter; mais en même temps elle n'interdit point les richesses justement acquises par le travail et équitablement distribuées par la charité et la justice; elle encourage même ce luxe raisonnable qui peut naître d'une aisance plus généralement répandue; elle place le principe de la civilisation dans le travail intelligent et libre, appuyé de préférence sur l'industrie agricole, dans l'égalité morale, dans la pureté des mœurs, dans la générosité du droit public, dans l'union et la constante confraternité des hommes et des peuples, et enfin dans l'unité des croyances religieuses.

« Le clergé catholique, appliquant ces théories à la régénération sociale et les introduisant par degrés dans les institutions, dans les mœurs et dans les lois, parvint peu à peu à dégager des liens de l'esclavage, des ténèbres de l'ignorance et des souffrances de la misère, des populations jusqu'alors asservies et dégradées; et non seulement il adoucit les mœurs des nations, mais il leur ouvrit toutes les sources de l'aisance, de la richesse, de la puissance et de la splendeur. Sous son influence tutélaire on vit resplendir au plus haut degré le génie des arts, des lettres et du commerce, et de prodigieuses découvertes venir ajouter une nouvelle puissance aux conquêtes de l'intelligence humaine.

« En vain objecte-t-on que le catholicisme, lorsqu'il dominait sans partage dans une partie de l'Europe, n'est pas parvenu à réunir les intérêts des peuples. On n'ignore pas de quels obstacles le développement libre du principe catholique fut entouré, dès son berceau, et comme il fut arrêté et interrompu dans sa marche progressivement civilisatrice, si l'on peut juger des bienfaits qu'il eût accomplis pendant les trois siècles écoulés depuis la réforme par ceux qu'il

avait rendus auparavant à la civilisation et à l'humanité; il est permis de dire que, sans obstacles, aujourd'hui les vœux de la philosophie économiste seraient bien près d'être exaucés. L'esprit d'association industrielle, inspiré par le catholicisme, se fût nécessairement développé de manière à unir les intérêts des familles, des peuples, des nations et des gouvernements, par la double influence d'une foi commune et des lumières de la raison. L'univers jouirait donc en sécurité des biens qu'il ne possède point encore, et il n'aurait pas acquis, au prix de malheurs déplorables, ceux dont la conservation ne lui est rien moins que garantie. »

« Le christianisme, » dit-il ailleurs, « le christianisme, auquel aboutit l'antique philosophie spiritualiste dont il était le but providentiel, devint le fondement d'une philosophie sublime, étincelante de pureté et de vérité. Mais en abolissant un culte grossier, en proclamant les hautes destinées religieuses de l'homme et les devoirs qu'il avait à remplir durant son court passage sur la terre, il n'anéantit pas les besoins et les conditions imposés à l'humanité déchue. L'homme ne fut point affranchi de la nécessité du travail et de l'obligation de combattre ou de régler ses penchants terrestres. La faute originelle, rachetée par le sang d'un Dieu continuait à demander un sacrifice expiatoire, et la récompense magnifique que le Christ faisait briller aux yeux de l'homme, loin d'être placée dans ce monde, exigeait même le mépris et l'abandon des richesses et des jouissances de la terre.

« La philosophie chrétienne, lorsqu'elle dut s'appliquer à la pratique de la vie temporelle, à l'économie domestique et sociale, c'est-à-dire, à ce que l'on est convenu d'appeler l'utile, considéra la double nature de l'homme et en déduisit ses principes de civilisation. Apercevant dans le travail, non seulement le seul moyen de soutenir l'existence physique, mais encore une des conditions de son perfectionnement religieux et moral, elle honora et recommanda le travail comme l'accomplissement des premières lois de la Providence; elle comprit que le travail conduisait à l'aisance, à la liberté, aux lumières, au bonheur, s'il était accompagné des vertus recommandées par la parole divine, c'est-à-dire l'économie, la tempérance, la justice et la charité. Par l'effet d'une haute prévoyance, et sans bannir toutefois aucune industrie honnête, elle dirigea de préférence le travail vers l'industrie agricole, comme plus favorable aux bonnes mœurs, à la conservation de la famille, à la règle de la population et au maintien de l'ordre public.

« Telles furent les bases de l'économie politique dérivant de la philosophie chrétienne, et dans laquelle la destinée religieuse de l'homme et les besoins de sa double nature se trouvaient admirablement prévus et conciliés.

« Dans cette théorie, déduite du principe chrétien, la production des richesses se

trouve également excitée par le devoir et par le besoin. Tous les travaux matériels ou intellectuels ont leur place et leur emploi dans l'ordre de la Providence. Les arts, loin d'être proscrits, sont encouragés, lorsqu'ils tendent à élever l'intelligence ou se rapportent à une pensée religieuse. Le luxe lui-même est permis, lorsqu'il se produit comme l'effet progressif d'une aisance générale et ne se prête pas à la corruption des mœurs. Dans le principe chrétien qui consacre l'égalité morale de l'homme, l'inégalité des conditions sociales se trouve adoucie par l'abondante et charitable rémunération du travail et des services. L'esprit de sacrifice et d'abstinence tourne lui-même au profit de l'intérêt général; les capitaux s'accablent; une plus large part de loisirs est accordée aux hommes de la science, qui sont aussi des hommes de religion et de vertu; et comme cette théorie sociale a pour objet le bonheur de l'universalité des hommes, elle implique nécessairement l'association de leurs intérêts, la facilité et la liberté de leurs rapports commerciaux et politiques; enfin, elle demande liberté, protection, justice et humanité pour tous: c'est l'économie sociale catholique. Or, ces principes sont immuables, parce qu'ils émanent d'une autorité immuable et suprême; mais, abstraction faite de cette origine, on peut concevoir facilement combien leur application est propre à donner à la race humaine la plus grande somme possible de bonheur, et à la ramener par un progrès moral vers sa dignité primitive.

« Telle est la théorie de la civilisation par le christianisme; si elle n'avait pas été scientifiquement exposée, elle résultait du moins de toutes les institutions et de tous les préceptes du catholicisme; elle se rattachait aussi à ses vérités morales, révélées jadis aux premiers hommes dont les sages et les philosophes de tous les temps et de tous les pays avaient conservé quelques notions, et qui reçurent une double et éclatante consécration dans la révélation évangélique.

« Tant que l'unité de la foi fut maintenue dans la grande société chrétienne, il y eut également unité dans les doctrines philosophiques et économiques; la production et l'usage des richesses demeurèrent subordonnées à des règles de justice, de modération, de charité. Chaque progrès utile à l'humanité conservait le caractère de son origine religieuse; tout était reconnu venir de Dieu, et remonter à lui; la violation de ces préceptes, comme les abus introduits dans les institutions religieuses elles-mêmes, n'avaient d'appui et ne pouvaient trouver d'excuse dans aucun des principes du christianisme. »

ÉCOSSAIS. — Dans son *Histoire des bienfaits de la religion chrétienne*, Edouard Ryan rappelle dans les lignes suivantes, quelques-uns des effets bienfaits du christianisme sur les Écossais :

« Quelques écrivains (Lewis., *Hist. Brit.*, lib. v, cap. 25) ont soutenu que les Écos-

sais embrassèrent le christianisme en l'an 301, tandis que d'autres (Baron., an. 408, ont reculé cette époque jusqu'en l'an 428. La décision de cette controverse n'est pas très-importante pour le sujet que nous traitons. Mais il est certain que peu de nations avaient plus besoin du christianisme que les Écossais, qui étaient un peuple vindicatif, vicieux et débauché. Les Écossais étaient extrêmement portés à la vengeance, et leur inimitié ne pouvait cesser que par la soumission ou la destruction de leurs ennemis. Leur haine n'était pas simplement celle d'un individu contre un individu; mais elle était celle d'une tribu contre une tribu, et d'une famille contre une famille; leurs ressentiments se transmettaient du père aux enfants, quoique les parties fussent souvent étrangères à la cause originaire de la querelle. Les Écossais, comme les autres peuples du Nord, étaient adonnés au vol et au pillage; et il était fort commun de voir que les femmes des vainqueurs tuassent leurs maris, lorsque ceux-ci revenaient chez eux après la guerre. Le christianisme opéra chez ce peuple comme partout, en produisant les vertus parmi ceux qui se convertissaient, et en abolissant les crimes qui étaient dismétralelement opposés à sa lettre et à son esprit; cependant son influence fut combattue, pendant plusieurs siècles, dans un point important, par les nobles Écossais qui ne voulaient point renoncer à un privilège que la loi leur accordait, savoir, celui de satisfaire leurs passions sans frein. Ewenus III, qui régnait en Écosse environ douze ans avant Jésus-Christ, était si corrompu et si voluptueux, qu'il arracha des mains des pères et des maris plus de cent de leurs femmes et de leurs filles pour satisfaire sa luxure; il obtint aisément des nobles, qui étaient aussi débauchés que lui-même, d'acquiescer à ces outrages, en leur accordant le même pouvoir sur les femmes et les filles de leurs tenanciers et de leurs clients. Il fit une loi portant que tout homme pourrait épouser autant de femmes qu'il serait en état d'en nourrir; que, lors du mariage des filles nobles, le roi passerait avec elles la première nuit; que les nobles en feraient autant avec les filles du peuple, et que les femmes du peuple seraient communes à toute la noblesse. Après l'établissement du christianisme en Écosse, ceux qui le prêchaient parlèrent énergiquement contre ces lois infâmes; mais leurs efforts furent vains jusqu'au temps où elles furent abolies par Malcolm III et la pieuse reine Marguerite, qui employa toute son autorité sur les seigneurs pour les déterminer à accepter de l'époux un demi-marc d'argent, en compensation du privilège odieux que les lois leur accordaient. Malcolm III, qui vivait en l'an 1087, était un prince pieux et religieux; il exigea de la piété et de la science dans les évêques; il fit des lois somptuaires pour réprimer le luxe des nobles, et fut dans sa propre famille un modèle de modestie, de justice et de sobriété. Il fut excité

à ces actes vertueux par les avis de sa femme, qui était éminemment pieuse et distinguée par son zèle à remplir tous les devoirs religieux.

Lorsqu'elle sortait, elle était entourée de veuves, d'orphelins et d'autres infortunés; et quand elle rentrait dans son palais, elle trouvait ordinairement la salle pleine de pauvres qui ne la quittaient jamais sans en avoir reçu des secours ou de la consolation; souvent elle visitait les hôpitaux, et avait soin des malades, se rappelant toujours que c'était le Sauveur qu'elle soulageait dans la personne des affligés. Son mari Malcolm, qui était un prince rude et dur, fut adouci par le caractère aimable de cette vertueuse princesse, et tout le royaume ressentit les heureux effets de l'ascendant qu'elle obtint sur lui. Si les magistrats ou les officiers publics osaient abuser de l'autorité du roi, ou couvrir de son nom leur injustice, ceux qui avaient souffert étaient indemnisés, et les oppresseurs étaient punis. (331*). La piété et les mœurs de cette reine influèrent sur ses sujets et augmentèrent considérablement leurs vertus ainsi que leur bonheur. »

ÉCRITURE SAINTE. — L'illustre indianiste M. William Jones disait: « L'Écriture sainte contient plus d'éloquence, plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot, plus de beautés de tous les genres qu'on en pourrait recueillir dans tous les autres livres ensemble, dans quelque siècle et dans quelque langue qu'ils aient été composés. » Comment donc pourrions-nous énumérer tous les genres de richesses que renferme l'Écriture sainte, soit comme source unique de la morale la plus pure, soit comme document monumental de l'histoire duquel rien n'approche, soit comme modèle de littérature, soit comme lien et filiation religieuse faisant remonter le christianisme jusqu'au berceau du monde et unissant par la tradition de la révélation primitive? Comment parler dignement de ces trésors de poésie et d'éloquence, comment expliquer surtout l'influence de ce double livre de l'Ancien et du Nouveau Testament sur le développement progressif de la civilisation, des mœurs, des institutions, des lois? C'est là une tâche que nous n'oserions entreprendre, nous bornant, à cet égard aux réflexions de nos lecteurs et aux passages suivants de M. de Genoude: « Toutes les vérités, toutes les lois que Dieu a révélées à l'homme, » dit-il, « se trouvent dans l'Écriture; et depuis l'origine du monde, un seul livre forme un corps de doctrine, toujours le même, et que rien n'a pu altérer. Où trouver ensemble aussi imposant, aussi soutenu, aussi lié dans toutes ses parties? »

« La belle philosophie, » dit le grand évêque de Meaux, « que celle qui nous donne des idées si pures de l'Auteur de notre être!

La belle tradition que celle qui nous conserve la mémoire de ses œuvres magnifiques! Que le peuple de Dieu est saint, puisque, par une suite non interrompue, depuis l'origine du monde jusqu'à nos jours, il a toujours conservé une tradition et une philosophie si saintes!

« Que dirons-nous du langage de l'Écriture? Aucune littérature humaine ne peut être comparée à la littérature des Hébreux. Jusque dans le langage de l'Écriture, dit un de nos écrivains, son inspiration se manifeste. On pourrait dire des auteurs sacrés ce que disaient les Pharisiens de Jésus-Christ: *Nul ne parla jamais comme cet homme*. On voit, en les lisant, que le doigt de Dieu a touché leurs lèvres. Quelle simplicité naïve dans les récits! Quel charme de candeur et de vérité! Quelle grâce ingénue! C'est la parole dans sa pureté et dans son innocence primitives! Et puis, quelle force! Quelle profondeur! Quelle richesse d'images! Quel regard jeté jusqu'au fond de la nature humaine! Qui a mieux senti ses misères, qui a mieux connu sa grandeur? »

« L'Écriture, » dit Fénelon, « surpasse infiniment les auteurs profanes en naïveté, en vivacité, en grandeur. Jamais Homère n'a approché de la sublimité de Moïse dans ses cantiques, particulièrement le dernier que les enfants des Israélites devaient apprendre par cœur. Jamais nulle ode, grecque ou latine, n'a pu atteindre les hauteurs des psaumes. Par exemple, celui qui commence ainsi: *Le Dieu des dieux, le Seigneur a parlé et il a appelé la terre*, surpasse toute imagination humaine. Jamais Homère ni aucun poète n'a égalé Isaïe peignant la majesté de Dieu, aux yeux duquel les royaumes ne sont qu'un grain de poussière, l'univers qu'une tente qu'on dresse aujourd'hui et qu'on enlèvera demain. Tantôt ce prophète a toute la douceur et toute la tendresse d'une églogue dans les riantes peintures qu'il fait de la paix; tantôt il s'élève jusqu'à laisser tout au-dessous de lui. Mais qu'y a-t-il dans l'antiquité de comparable au tendre Jérémie, déplorant les maux de son peuple, ou à Nahum, voyant de loin en esprit tomber la superbe Ninive sous les efforts d'une armée innombrable? On croit voir cette armée, on croit entendre le bruit des chariots. Tout est dépeint d'une manière vive, qui saisit l'imagination. Il laisse Homère loin derrière lui. Lisez, encore Daniel dénonçant à Balthasar la vengeance de Dieu toute prête à fondre sur lui, et cherchez, dans les plus grands poètes de l'antiquité, quelque chose que l'on puisse comparer à cet endroit-là. Au reste, tout se soutient dans l'Écriture, tout y garde le caractère qu'il doit avoir: l'histoire, le détail des lois, les descriptions, les endroits véhéments, les mystères, les discours de morale; enfin, il y a autant de différence entre les poètes profanes et les prophètes,

(331*) BUCHANAN., *Hist.*, lib. IV, VII. — LESLIEUS, *De moribus Scot.*, lib. I et II. — BERTH., lib. XI, p. 50. — BOYDEN., p. 452. — BRONPS, *Tousis Chron.*

qu'il y en a entre le véritable enthousiasme et le faux. Les uns, véritablement inspirés, expriment sensiblement quelque chose de divin; les autres, s'efforçant de s'élever au-dessus d'eux-mêmes, laissent toujours voir la faiblesse humaine. Qu'y a-t-il de plus touchant que l'histoire de Joseph? Où trouver un drame plus sublime que celui de Job, des hymnes, des odes, des cantiques comparables à ceux de Débora, de David, d'Isaïe? Quoi de plus gracieux que le *Cantique des cantiques*, de plus attendrissant que le livre de Ruth et d'Esther, de plus morale que le livre de Tobie? Quelle histoire plus élevée que celle des Machabées? Où rencontrer une morale plus haute et plus ornée que celle des Proverbes, de la Sagesse et de l'Écclésiastique? Quelle peinture plus vraie du néant des choses humaines que l'Écclésiaste de Salomon!

« La simplicité de l'Évangile contraste admirablement avec la majesté de l'Ancien Testament. On y voit le Dieu caché. Il semble que l'Esprit-Saint ait voulu tempérer l'éclat de la Divinité sous les formes les plus humbles du langage. Ce qu'il y a de plus admirable dans le style des Évangélistes, c'est qu'ils ne s'étonnent de rien, et qu'ils parlent des plus hautes merveilles comme familiarisés avec tous les secrets du ciel. Mais ce qui confond d'admiration dans les Épîtres de saint Pierre et de saint Jean, c'est de penser que d'obscurs bateliers du lac de Génésareth aient pu s'élever à des pensées et à des sentiments si sublimes. Saint Paul suffirait pour persuader le christianisme. Dans ses Épîtres, la religion présente le caractère le plus imposant. Les mystères y sont liés les uns aux autres; la chute de l'homme, l'incarnation, la rédemption, la grâce, toutes ces merveilles du monde nouveau sont expliquées. Ces Épîtres sont l'abrégé de toute la théologie chrétienne.

« J'ai lu avec beaucoup d'attention, » disait le fondateur de la Société asiatique de Calcutta, « les saintes Écritures, et je pense que ce volume, indépendamment de sa céleste origine, contient plus de vérités historiques, plus de morale, plus de richesses poétiques, en un mot, plus de beautés de tous les genres qu'on en pourrait recueillir de tous les autres livres ensemble, dans quelque langue et dans quelque siècle qu'ils aient été composés. »

Écoutez les aveux d'un philosophe du siècle dernier :

« L'Écriture est le dépôt de toutes les vérités et la solution de toutes les difficultés; mais c'est la foi qui tient la clef de ce dépôt, il est fermé pour la curiosité maligne et contentieuse. »

ÉGALITÉ. — En plusieurs endroits, et notamment à l'article **ESCLAVAGE**, nous rappelons ce que le christianisme a fait pour l'égalité. Dans son histoire de la civilisation chez les Francs (p. 380), Ozanam montre en ces termes ce que l'Église fit dès ces premiers temps pour amener progressivement

les peuples à la réalisation de l'égalité. « L'Église, » dit-il, « travailla à l'émancipation des communes; mais il fallait les rendre d'hommes libres. Sans doute la loi germanique appelait toute la nation à délibérer sur ses destinées, tout le canton à juger le procès; mais elle excluait de l'assemblée les esclaves, elle condamnait les liges, les serfs à une infériorité éternelle. Quel espoir pour eux de franchir jamais tous les degrés qui séparaient la servitude de la liberté, la liberté de la noblesse? C'est là que le christianisme devait intervenir avec sa persévérance qu'il n'a pas coutume de perdre dans les affaires temporelles. La religion ne paraissait qu'un jour par règne, trois ou six fois par siècle pour sacrer les rois, et faisait le travail de tous les jours d'affranchir les peuples. Il fallait d'abord établir dans les âmes cette doctrine de l'égalité, si difficile pour les oreilles des puissants. L'Église l'épargna ni aux rois, ni aux nobles. Le moine Marculf disait à Childébert : « Les hommes l'ont constitué prince; ne le soyez pas, mais sois l'un d'eux au milieu d'eux. » Jonas d'Orléans rappelait aux puissants que Dieu leur avait donné autant de frères dans ces pauvres dont ils méprisaient la peau calleuse et les haillons. Il avait de véritables paroles contre les nobles francs, impitoyables quand un vilain avait tombé aux bêtes de leurs chasses : « C'est un misérable et tout à fait digne de larnes, » disait-il, « que pour des bêtes qui n'ont pu être nourries par la main des hommes, que Dieu fait vivre pour l'usage commun de tous, les pauvres soient dépouillés par les puissants, battus de verges, jetés dans les prisons et souffrent beaucoup d'autres cruautés. Ceux qui agissent ainsi peuvent léguer la loi du monde pour abroger celle de Christ, car leur démence va jusque dans le point, jusqu'aux jours de dimanche et de fête, ils abandonnent l'Office divin pour la chasse, et que pour un tel passe-temps ils négligent le salut de leur âme et des âmes dont ils ont charge, trouvant moins de plaisir aux hymnes des anges qu'aux aboiements des chiens. » Parcourez les chartes mérovingiennes, les testaments des évêques, les Vies des fondateurs d'abbaye; vous trouverez des esclaves émancipés par milliers. Les théologiens ne connaissent pas d'œuvre plus capable de calmer la conscience des pénitents que de racheter des captifs. Toute l'antiquité chrétienne avait recommandé l'affranchissement des esclaves comme une œuvre de charité. Au ix^e siècle, et saint Marculf fit une œuvre de justice, et saint Marculf abbé de Saint-Michel, écrit à Louis le Pieux le bonnaire : « Ordonnez donc, ô roi saint Clément, qu'en votre royaume on ne vende plus d'esclaves, qu'on traite avec douceur ceux qui sont nés en servitude, et qu'on les rende libres selon la parole d'Isaïe : « Vive le jeûne que j'ai préféré; dénouer les liens de l'iniquité, briser le joug qui écrase, renvoyer libres ceux qu'on opprimait. » En vérité, l'homme doit obéir à Dieu, et est

autres œuvres salutaires, chacun doit par charité affranchir les esclaves, considérant que ce n'est point la nature, mais le péché qui les a réduits à cette condition. Car la création nous a faits égaux; le péché met les uns en puissance des autres. Souvenons-nous encore que si nous remettons, il nous sera remis. Car vous aussi, Seigneur roi, vous portez le joug de la condition commune. C'est ainsi que l'Eglise faisant monter les esclaves au rang des libres, il fallait encore élever les libres au niveau des nobles, et c'est à quoi elle travaillait en combattant cet opiniâtre préjugé, qu'il fallait porter une grande naissance aux grandes affaires, en prenant des hommes sans naissance pour les mettre sur les sièges épiscopaux, pour leur ouvrir les portes des conciles et en même temps les palais des rois. C'était la maxime des païens du Nord qu'on n'entrait pas dans Walhalla les mains vides : les héros s'y faisaient suivre par leurs serviteurs et leurs trésors qu'on mettrait avec eux sur le bûcher. L'immortalité qu'on s'y promettait n'avait pas d'autres plaisirs que des festins éternels et d'éternels combats. De telles croyances ne pouvaient former qu'une aristocratie violente, une société privilégiée pour les forts, oppresseur pour les faibles.

« Mais le christianisme faisait du ciel le royaume des pauvres. C'était le plus sûr moyen de leur livrer un jour le royaume de la terre. Il choisissait les doux et les humbles, ceux qui ne portaient point d'armes, pour leur donner le premier rang dans la société chrétienne. Ne dites plus que le peuple est absent des cours plénières de Charlemagne : il ne faut que le reconnaître sous le manteau d'évêques et d'abbés, sous lesquels ces fils de serfs siègent à côté des ducs et des comtes. Ils y gardent la place que le tiers état viendra prendre dans cinquante ans.

« Sans toute l'attente sera longue, et l'on peut accuser le christianisme déjà si lent à briser les pouvoirs, de s'être encore moins pressé quand il s'agissait de fonder les libertés. C'est qu'en effet le christianisme mesura les siècles qu'il mit à ses ouvrages sur la durée qu'il leur promettait. On ne regardait pas à trois cents ans pour bâtir une cathédrale, et on trouvait des générations d'ouvriers pour poser dans la boue et dans la poussière les premières assises, assuré qu'autres lui succéderaient pour continuer l'édifice, jusqu'aux derniers qui en feraient le couronnement, et qui feraient monter la flèche triomphante vers le ciel. L'édifice des libertés publiques voulait plus de temps; mais le principe puissant qui conduisait ce travail n'avait pas l'impatience des passions modernes. Les passions ont le droit d'être impatientes; elles veulent jouir, elles passent, elles n'espèrent pas de continuation de leurs œuvres. Les principes sont patients, parce qu'ils sont éternels. »

EGLISE. — Considérant l'Eglise unique-

ment au point de vue de la civilisation, de la sociabilité humaine et des conditions de la vie de l'humanité, nous allons d'abord exposer ses caractères comme société, et il sera facile de comprendre quel est le bienfait de sa seule existence, puisque, sans elle, il ne saurait y avoir aucune vie spirituelle et morale pour l'homme, aucune société, aucune communion des âmes.

Mais pour se faire une notion précise de l'Eglise, il faut d'abord comprendre quelle est la différence profonde qui sépare le christianisme de toutes les autres religions de la terre. Saint Paul a caractérisé admirablement cette différence par ce mot qui contient toute une révélation : « La lettre tue et l'esprit vivifie. » (II Cor. III, 6.) En effet, dans toutes les religions qui ont précédé ou suivi le christianisme que voyez-vous ? Une seule chose : la lettre qui tue. Les législateurs de l'antiquité apportent au monde un livre : ce sont les livres Zends de la Perse, les Védas de l'Inde, les Kings de la Chine, les Eddas des Scandinaves, et enfin tous ces livres sacrés connus des érudits. Plus tard, lorsque Mahomet surgit, six siècles après le Christ, c'est le Coran. En vain les peuples, tourmentés ces livres sacrés, les rommentent et les interprètent sans relâche pour en tirer la vie, ils n'y trouvent que la mort, que la lettre qui tue. Nul de ces législateurs n'a pu transmettre à ses disciples l'esprit qui vivifie. Nul d'ailleurs ne le possédait lui-même, car cet esprit, c'est l'esprit du Dieu vivant. Bien différent de ces législateurs humains, Moïse écrivit sa loi surtout dans le cœur des juifs, dans leurs mœurs, dans leurs institutions, dans leurs lois civiles et politiques, et le sacerdoce de Lévi devait transmettre d'âge en âge la tradition reçue de Jéhovah. Cependant cette tradition elle-même dut s'altérer bientôt, parce que le jour n'était pas encore venu où l'esprit de Dieu se manifesterait lui-même directement au monde. La loi de Moïse reposait trop encore elle-même sur une lettre morte, sur un livre, l'Ancien Testament. Aussi, lors de l'apparition du Messie, avait-elle dégénéré en ce pharisaïsme hypocrite et menteur, qui, oubliant l'esprit de la loi de Moïse, n'en avait gardé, avec un scrupule judaïque, que le texte mort.

Le Christ apparaît. Comme les législateurs antiques, comme Mahomet plus tard, ce n'est pas un livre qu'il lègue à ses disciples. Il ne laisse rien par écrit. Il enseigne par la pratique et l'exemple même de sa vie dont ses paroles ne sont qu'un commentaire. Il meurt, il ressuscite, il disparaît aux yeux de ses disciples en s'élevant aux cieux, et son Eglise n'est pas encore constituée. Qui donc viendra lui donner sa forme et sa vie, quand le Maître n'est déjà plus sur la terre ? Qui ? L'esprit de Dieu lui-même qui en se répandant sur ses apôtres constituera l'Eglise. C'est un esprit par lequel le Christ lui-même est annoncé dans les prophètes, conçu dans le sein de la Vierge, consacré, baptisé, par lequel il instruit ses disciples et opère

ses miracles, par lequel il s'offre en holocauste, et ressuscite suivant les paroles mêmes de la sainte Ecriture. Ainsi l'Eglise est fondée par l'esprit de Dieu lui-même. Elle n'a point pour base un livre, une lettre morte, mais l'esprit vivant, l'esprit de Dieu, toujours éminent en elle.

De là un caractère tout nouveau, une puissance toute nouvelle, revêtue par le christianisme; par l'Eglise. Tout en elle est à la fois immuable et progressif, comme l'a si bien remarqué Châteaubriand. Dans les autres religions, ce qui est immuable, c'est la lettre morte, c'est le livre qui la contient. Et comment en serait-il autrement, puisque ces livres sont la religion tout entière? Otez du culte des Perses les livres de Zoroastre, de celui de l'Inde les Védas, de celui de la Chine les Kings, de l'islamisme l'Alcoran, que reste-t-il? Rien, absolument rien. Dans le christianisme, au contraire, qui est immuable, c'est l'esprit vivant qui transfigure et développe incessamment la lettre, l'étend, l'universalise et la vivifie. Ce qui est indéfiniment extensif et progressif, c'est la lettre, la forme extérieure, qui dans toutes les autres religions reste perpétuellement immobile, comme nous venons de le dire.

Là est tout le secret de la perpétuité du christianisme, de la durée incessante de l'Eglise, de son influence sur le monde et de ses immortelles destinées. N'excluant aucune forme, se ployant facilement à toutes sans rien perdre de son esprit vivant, elle s'adapte à toutes les conditions des temps, des lieux et des hommes, revêt successivement toutes les formes que nécessite chaque siècle, chaque période de l'éducation et du développement de l'humanité, se prête à toutes les exigences des races les plus diverses, des peuples les plus différents, et toujours immuable dans l'esprit vivant qui la constitue, accomplit ainsi, sans secousses et sans interruption son œuvre éternelle.

Cette remarque indispensable donnera la clef de tout ce que nous dirons plus loin, et fera aisément comprendre comment l'Eglise, toujours la même en paraissant toujours se transformer, reste immuable et infaillible dans ses évolutions incessamment progressives, et répond pour jamais à tous les besoins possibles de l'humanité, en les rattachant tous à l'universelle unité dont elle est le centre et le foyer.

« En perpétuant sur la terre, dont la face est renouvelée, la parole qui survivra le dernier jour, » dit l'*Université catholique*, « Jésus-Christ a voulu qu'une société spirituelle visible fût l'expression invariable et perpétuée de l'œuvre de restauration intérieure qu'au prix de son sang il avait opérée dans l'homme déchu. Revêtu de notre humanité, chargé des liens de notre servitude, afin d'apprendre à notre faiblesse, soutenue de sa grâce, comment il faut traiter le corps ennemi, la volonté énermée ou complice, pour arriver à l'affranchissement de l'âme, le Rédempteur a rétabli l'esprit et la chair

dans l'ordre de leurs rapports : l'un dans la vérité de la domination : l'autre dans la vérité de l'obéissance. En crucifiant l'homme pécheur, en lui imposant le devoir de peier, de renouveler, c'est-à-dire de continuer la croix, il a pacifié tout l'homme, il l'a concilié avec soi-même, avec son frère, avec le prochain social, avec la famille humaine, pour le réconcilier avec Dieu; il l'a rendu à son unité normale pour le ramener à l'union primitive. Mais cette tâche si sublime de la réintégration dans l'unité qu'accomplit le premier, que lui seul pouvait accomplir, il ne l'a pas abandonnée à merci d'une imitation individuelle, vague et capricieuse; il a voulu que l'homme, l'homme universel, en poursuivant librement sous ses yeux, la reproduction vivante, il a organisé socialement cette création rituelle levée au *Nat lux* de sa croix. Permanence dans le temps du Verbe éternel qui voulut naître à Bethléem, en seigneur sur la montagne et gémit à Gethsémani journalière et sensible présence du sacrifice d'amour consommé sur le Golgotha, l'Eglise est cette société parfaitement une, qui a traversé la diversité des races, la succession des peuples et des siècles, continue à gouverner l'accomplissement humain de l'œuvre réparatrice dont elle est le saint exemplaire; car son divin fondateur l'a faite son image, modèle de l'unité dont il a inauguré la restauration, dont elle doit achever l'avènement sur la terre. Et cette institution miraculeuse trahit assez par sa simplicité, sa grandeur, sa durée, par la vérité, l'aisance et la liberté de sa vie, le doigt de celui qui était « au commencement avec Dieu, Dieu lui-même, par qui toutes choses ont été faites, sans qui rien n'a été fait. On reconnaît, appliqué à un ordre supérieur le plan qui a conçu la structure, l'harmonie de l'organisation de l'homme terrestre; car, de même que l'influence divine, pour être répandue dans toute l'économie humaine qu'elle vivifie, n'en affaiblit pas moins, comme centre d'une action immédiate, certain organe mystérieux où spiritualisent les impressions de la nature physique, où s'humanisent, pour ainsi dire, les communications du monde intellectuel et où l'homme se sent, se détermine, juge; foyer vital de la conscience et de la liberté qui concentre la nature, l'homme-Dieu (Dieu étant cette lumière intelligente où l'homme voit et la nature et sa conscience, et ce que Dieu daigne manifester lui-même); ainsi, Notre-Seigneur Jésus-Christ, si présent qu'il soit par tout le corps de l'Eglise, qui n'a qu'en lui, comme l'homme corporel, l'être, le mouvement et la vie, a constitué néanmoins un organe suprême, récipiendaire divin des effusions de son esprit et cœur dans l'organisme social des âmes, chef de la parole, foyer de l'amour, principe, centre et fin visible de l'unité sociale rituelle.

« Cette loi d'unité qui régit le monde, la nécessité matérielle et organique, sa

choc, sans trouble, sans autre déviations que celles qu'elle a réglées pour la splendeur de l'ordre, ne poursuit son cours dans la sphère de la volonté et de l'intelligence qu'au milieu des perturbations et des révoltes. Mais la possibilité, comme l'impossibilité de la désobéissance au dessein suprême, glorifie le divin auteur; la liberté aveugle (grâce pour le paralogisme de l'hypothèse) serait l'empire du néant. La révolte n'est permise qu'à une volonté intelligente de ses erreurs. Toutefois, comme le plan est le même qui gouverne les mondes du visible et de l'invisible, les dérogations à ce plan emportent des résultats analogues. L'infirmité malade des corps est la division des esprits; si une dissidence interne altère et rompt cette association organique qui vit dans et par l'unité, une lésion morale porte la même atteinte à l'économie spirituelle. Mais observons ici que, d'ordinaire, suivant l'ordre de la nature, la révolution même partielle de l'unité tend à détruire la vie enveloppée dans la proscription de l'organe prévaricateur, tandis que dans l'ordre de la grâce, l'unité, dont l'amour est la substance, ne souffre que par commisération du désaccord ou du divorce des membres ingrats qui se détachent ou se retranchent. Ce membre malheureux de l'unité spirituelle, que peut-il contre la vie universelle qu'il renonce et dont il se sépare? Il ne peut que sa propre mort. »

« Singulier phénomène, » dit M. Guizot ! c'est au moment où l'empire romain se brise et disparaît que l'Eglise se rallie et se forme définitivement. L'unité politique périt, l'unité religieuse s'élève. Je ne sais combien de peuples divers d'origine, de mœurs, de langage, de destinées, se précipitent sur la scène; tout devient local, particulier; toute idée étendue, toute institution générale, toute grande combinaison sociale s'évanouit; et c'est à ce moment que l'Eglise chrétienne proclame le plus haut l'unité de sa doctrine, l'universalité de son droit.

« Fait glorieux et puissant, qui a rendu immenses services à l'unité. L'unité de l'Eglise a seule maintenu quelque lien entre les pays et des peuples que tout d'ailleurs tendait à séparer; sous son influence quelques notions générales, quelques sentiments d'une vaste sympathie ont continué de se développer; et du sein de la plus épouvantable confusion politique que le monde ait jamais connue, s'est élevée l'idée la plus étendue et la plus pure peut-être qui ait jamais rallié les hommes, l'idée de la société spirituelle, car c'est là le nom philosophique de l'Eglise, le type qu'elle a voulu réaliser.

« Le caractère essentiel de la vérité, est précisément ce qui en fait le lien social par excellence, c'est l'unité. La vérité est une, c'est pourquoi les hommes qui l'ont reconnue et acceptée sont unis; union qui n'a rien d'accidentel ni d'arbitraire, car la vérité ne dépend ni des accidents, ni des choses, ni de l'incertitude des hommes; rien

de passager, car la vérité est éternelle; rien de borné, car la vérité est complète et infinie. Comme la vérité, l'unité sera donc le caractère essentiel de la société qui n'aura que la vérité pour objet, c'est-à-dire de la société purement spirituelle; elle est de sa nature unique et universelle.

« Ainsi est née l'Eglise; de là cette unité qu'elle a proclamée, comme son principe, cette universalité qui a toujours été son ambition plus ou moins rigoureuse; c'est là l'idée qui repose au fond de toutes ses doctrines, qui plane au-dessus de tous ses travaux. Bien avant le *viii*^e siècle et dès le berceau même du christianisme, elle apparaît dans les écrits et les actes de ses plus illustres interprètes. »

M. de Caux entre plus profondément dans l'examen des caractères qui constituent l'Eglise, en montrant comment son immuable unité s'adapte à toutes les formes civiles et politiques, et comment son admirable organisation intérieure lui donne une expansion sans limite, sans permettre aucune domination, aucun despotisme possible, la liberté n'étant que l'expansion même de son unité, comme son unité elle-même n'est que le résultat du libre essor de sa liberté. « Les protestants et les incrédules, » dit-il, « qui n'ont aucune foi dans les promesses faites à l'Eglise, comprennent du moins la puissance du célibat religieux, et ils portent à cette institution une haine pareille sous plus d'un rapport à l'horreur qu'inspiraient aux Mexicains les armes des compagnons de Cortès, ces armes irrésistibles dont les Espagnols seuls savaient et osaient se servir. En effet, c'est parce qu'il est célibataire que le prêtre catholique est le prêtre de tous ses coreligionnaires, au lieu d'être seulement celui de ses concitoyens; c'est parce qu'il est célibataire, et célibataire en vertu d'un serment irrévocable, qu'il ne peut se soustraire à l'obéissance de ses supérieurs spirituels, et se rejeter dans la foule de laïques, sans être aussitôt flétri du nom de parjure par les non-croyants eux-mêmes, et tomber à cet état de *paria* si redouté des Indous. C'est encore parce qu'il est célibataire qu'il use, au profit du faible, du pauvre, de l'ignorant, des facultés d'une âme libre de tout souci terrestre, et par là même renfermant un vide immense qui ferait son désespoir, si les dures occupations de l'apostolat ne venaient le combler. Certes, il faut un dévouement surhumain pour ne pas reculer devant les obligations imposées au prêtre catholique; et cependant, si lourdes qu'elles soient, elles soutiennent peut-être autant qu'elles écrasent l'homme qui n'a aucune pensée à jeter sur le sort présent ou futur d'une femme et des enfants de cette femme. Nous concevons l'amour immense du curé pour ses paroissiens; ses veilles quand ils sont malades, ses aumônes quand ils sont pauvres, ses douleurs quand ils souffrent. Nous ne nous étonnons pas du zèle qui entraîne le prêtre au milieu des épidémies, qui le con-

du sacerdoce, aussitôt les plaintes des premiers pasteurs arrivent jusqu'à lui. Il est leur guide, leur appui, leur défenseur, et chacune de leurs tribulations vient le déchirer à son tour. Presque toujours vieux et infirme, c'est à l'âge où le repos semble si nécessaire qu'il doit embrasser dans sa sollicitude toutes leurs prières, toutes leurs douleurs, et les protéger tantôt contre les violences, et tantôt contre les pièges des princes de la terre. Prince lui-même, afin qu'aucune juridiction humaine ne pèse sur le représentant du pouvoir spirituel, il n'a et ne doit avoir de force politique que ce qu'il en faut pour assurer la sécurité de sa personne, et par conséquent sa puissance ne consiste ni dans ses soldats, ni dans ses trésors. Elle est d'un autre ordre; elle agit sur le sort éternel des croyants; elle a ses racines dans leur intérêt éternel. Les plus fiers potentats tremblent devant lui; car elle le fait si grand, qu'il demeure aussi pleinement le roi des consciences dans les fors et dans l'exil qu'au milieu des pompes de saint Pierre. Qui pourrait dire les familles souveraines que le Pape a vues naître et s'éteindre avec l'amour qu'elles avaient inspiré, le dévouement qui leur avait été juré? Mais leurs trônes ont été brisés, parce qu'ils reposaient sur des fondements terrestres: le sien durera aussi longtemps que le culte dont il est le premier et le dernier rempart.

Donnez à Rome un autre monarque, et il n'y exercera, comme les empereurs de Constantinople, qu'une autorité nominale, ou bien le catholicisme tombera sous la dépendance du prince qui comptera le Pape au nombre de ses sujets. La constitution de l'Eglise et la foi des Catholiques étrangers résisteraient difficilement à cette dernière épreuve, et de nos jours la Providence l'a épargnée au monde, en précipitant Napoléon du faite où il était monté. Cependant, la domination temporelle du Souverain Pontife n'est au fond qu'une garantie d'indépendance, et, quelque nécessaire qu'elle soit sous ce rapport, elle serait insuffisante au point de vue social, si, par le fait seul de sa charge, il n'était le juge en dernier ressort de toutes les questions de dogme et de discipline soulevées au sein de la société catholique. En effet, les doctrines génératrices de celle-ci ne peuvent conserver la parfaite unité qui les rend humanitaires, qu'autant que les fidèles peuvent eux-mêmes, en tout temps et en tout lieu, constater aisément leur nature, dire ce qu'elles sont, les distinguer des doctrines semblables, sans être identiques, qui tentent d'usurper leur place. Or, l'homme actuel étant donné avec son intelligence si diverse dans sa débilité, il est impossible de concevoir un ensemble de traditions religieuses, orales et écrites, assez clairement formulées pour qu'à la suite des siècles et des transformations successives du langage, les interprètes et les commentateurs n'en fissent point sortir

les systèmes les plus contradictoires, si ces traditions étaient laissées à leur issue. D'après dissentiments éclateraient par eux, fussent-ils des Bossuet et des Fénelon que serait-ce, lorsque le désir de s'illustrer des jalousies personnelles ou nationales de mesquines ambitions viendraient se offrir comme principal salaire de leurs travaux l'honneur d'avoir inventé une opinion nouvelle, soit en défigurant, soit en mutilant le texte sacré? Le sacerdoce, au lieu d'être unie, se fractionnerait en sectes distinctes, et la grande masse des fidèles, hors d'état de prendre part à de pareils débats, choisirait au hasard ou plutôt chacun d'eux donnerait la préférence aux docteurs approuvés par le gouvernement laïque auquel il obéit. Alors l'unité catholique deviendrait ce que fut l'unité païenne des Grecs et des Romains, ce qu'elle est aujourd'hui l'unité protestante, et nous aurait avec certitude, quant aux points controversés, ce qu'est, et ce qui n'est pas la véritable doctrine du catholicisme, n'y aurait plus conformité de croyance entre les peuples qui se diraient encore catholiques, et les bienfaits de la civilité humaine s'évanouiraient avec la plus importante des conditions auxquelles sont attachés. Les conséquences sociales dérivent de toute autorité souveraine ou législative ont été aperçues des peuples eux-mêmes; et, lorsque leurs cultes leur permettaient pas d'y remédier par une grossière imitation du ministère des grands prêtres et des prophètes juifs, ils ont investi la raison de quelque docteur, ou de sa propre raison, de ce qu'ils ne savaient quelle puissance divine en vertu de laquelle le chrétien et le sunnite, le presbytérien et le quaker renvoyaient leurs mutuels anathèmes. Mais si l'unité spirituelle d'un état protestant ou musulman peut à la rigueur subsister, grâce à la confiance absolue des citoyens et du gouvernement surtout, dans les lumières d'un savant, qui n'a et ne se sent d'avoir d'autre droit à cette confiance que la force de son génie, l'étendue de ses recherches, l'unité spirituelle humaine rencontre dans son universalité même le d'obstacles pour qu'elle puisse durer longtemps à l'aide d'un pareil moyen. Il n'est possible qu'autant qu'elle s'appuie sur un tribunal accepté par les croyants, qu'elle emprunte sa règle, qu'elle trouve en lui dans ses décisions, le *criterium* des doctrines qui la constituent, et auxquelles les Catholiques ou humanitaires se reconnaissent eux-mêmes. Ce tribunal conservera à la foi communautaire la netteté et la précision que la capacité subtile de la raison humaine trouve sans cesse à lui ravir. Il ne discutera point; il décidera, et ses arrêts, débarrassés de la doctrine humanitaire avec toute l'ambiguïté de cette doctrine elle-même, lui donneront fraîcheur d'une révélation toujours nouvelle, et cependant toujours la même. Insister à ce tribunal, ce sera sortir de l'Eglise, se placer parmi les non-croyants

augmenter le nombre des sectaires et des impies, et préparer dans les générations futures de vides travaux aux prédicateurs *caïbalaires* de la *vraie parole*; mais ce crime n'altérera en rien la pureté des croyances catholiques; aucun nuage ne les voilera, et nul ne sera exposé au danger de les confondre avec aucune autre croyance.

« Cependant, où sera placé, et par qui sera composé le tribunal dont l'existence est d'une manière si absolue la condition de toute civilisation réellement humanitaire? La raison de l'homme aperçoit aisément la nécessité de cette cour suprême; mais il n'est pas donné à de simples mortels de la créer; car si elle se présentait comme l'œuvre de leur volonté, elle exercerait aussi peu d'influence sur les convictions que le roi de Prusse ou la reine d'Angleterre, l'un et l'autre infallibles au dire de la loi humaine, et l'un et l'autre également dénués de toute action véritable sur les consciences de leurs sujets. L'autorité qui lève tous les doutes et dissipe toutes les objections, comme le vent chasse devant lui un sable desséché, est donc d'institution divine, ou se présente comme ayant cette origine; elle est des entrailles même du culte, elle en fait partie intégrante, elle est née avec lui pour ne mourir qu'avec lui. A ces caractères, qui ne reconnaît la grande corporation des évêques catholiques, la seule à laquelle une religion quelconque ait jamais attribué une permanente infallibilité, la seule qui n'a jamais prétendu, la seule enfin qui ait en aucun temps reçu, dans un sens restreint il est vrai, le nom d'*assemblée* par excellence, ou d'*Eglise*? Car les prêtres et les évêques du catholicisme font aussi partie de l'*Eglise*, en sont aussi les membres; mais les premiers pasteurs la constituent tout entière, en ce qu'ils sont les dépositaires de ses pouvoirs; c'est par eux qu'elle gouverne et qu'elle juge, par eux qu'elle se manifeste et se perpétue. Elle vivrait alors même que tous les autres fidèles auraient trahi sa cause et détesté sa bannière, parce que les premiers pasteurs lui donneraient encore, dans leur sainte fécondité, de nouveaux enfants et d'autres prêtres. Mais elle n'aurait plus qu'une existence viagère, si elle ne comptait autour d'elle que des laïques ou des ministres de second ordre. Ceux-ci sont stériles; ils ne se reproduisent point, et par conséquent la philosophie triomphante aurait pleinement le droit d'écrire sur la tombe du dernier de nos évêques: « Ci-gît le catholicisme. »

« Nous n'avons pas mission pour défendre le pouvoir des princes spirituels de la grande association catholique. Nous ne sommes point chargés de prouver à l'incrédule, encore Chrétien ou déjà philosophe, que ce pouvoir est celui de Dieu même, parce qu'il vient de Dieu. Notre tâche, plus humble, se résume dans la recherche des lois de la civilisation humanitaire; et si nous avions la remplir en gardant un silence respectueux sur les magnifiques prérogatives de

l'épiscopat et de son chef suprême, nous l'eussions fait avec joie. Ce n'est pas notre faute, si de peuple à peuple la conservation de l'unité sociale est impossible sans le concours d'une autorité chargée de prononcer souverainement sur toutes les questions de doctrines. Ce n'est pas notre faute encore, si cette autorité elle-même est, humainement parlant, frappée d'impuissance, à moins qu'elle ne soit reconnaissable à quelque marque extérieure, à quelque signe dont la présence ou l'absence soit, comme celle du soleil, un simple fait que les ignorants peuvent aisément et aussi sûrement constater, que les docteurs épuisés de veilles et de travaux. Ce signe, tous les évêques le présenteraient si tous étaient individuellement infallibles; car alors les décisions de chacun d'eux étant nécessairement conformes à celles que donnerait le corps tout entier, consulter un évêque en France ou à la Chine, en Afrique ou en Amérique, équivaldrait à l'appel fait au plus oecuménique des conciles. La vérité éternelle, en se frayant une multitude d'issues différentes, ne renoncerait point pour cela à cet accord perpétuel avec elle-même, qui est peut-être le plus saillant des caractères inhérents à sa nature. Alors le Souverain Pontife ne se distinguerait de ses frères que par une juridiction d'honneur et de discipline. Tous posséderaient la même puissance dogmatique, puisque, dans la même mesure et en vertu de la même assistance surnaturelle, tous seraient également incapables d'erreur. Mais, on le sait assez, le catholicisme, qui a élevé si haut la dignité de ses évêques, qui l'a faite si grande, ne va point jusque-là. Il fait bien de l'infailibilité du corps épiscopal un article de sa foi, et cependant il ne croit pas à l'infailibilité personnelle des évêques de Constantinople ou d'Alexandrie, de Milan ou de Mexico. Ceux-là peuvent se tromper, ceux-là peuvent tomber dans l'abîme du schisme ou de l'hérésie, et y demeurer toujours, sans que la vérité des croyances catholiques en soit compromise, parce que la promesse d'une foi qui ne défailira jamais n'a point été faite à ceux-là. Et cependant si personne n'avait reçu cette promesse, où serait le gage de cette conformité constante et universelle de doctrine, sans laquelle, nous ne pouvons trop souvent le répéter, on ne peut concevoir de civilisation humanitaire? En effet, les Chrétiens qui affirment que, *sans aucune exception*, il n'est pas un seul de nos premiers pasteurs qui, étant isolé de ses frères, ne soit exposé, volontairement ou involontairement, à s'égarer, admettent avec nous que des scissions peuvent éclater entre eux; qu'ils peuvent se scinder en deux fractions presque numériquement égales, dont l'une constituera la véritable, la seule Eglise, pendant que l'autre formera une Eglise fautive sans doute, et néanmoins semblable par les pouvoirs confiés à ses chefs, par le caractère dont ils sont revêtus. Non-seulement il est possible que le corps épiscopal se partage

eu évêques fidèles et en évêques infidèles à leur mission ; mais l'histoire nous apprend que ce partage déplorable a eu lieu bien des fois. Les ariens, les nestoriens, les eutychiens, ont successivement opposé l'autorité de leurs pontifes à celle des pontifes orthodoxes. Encore aujourd'hui, ces sectes ont leurs prélats, successeurs légitimes quant à leur ordination de leurs coupables devanciers. Or, nous le demandons, si l'autorité qui ne peut errer n'a d'action, n'existe qu'autant qu'elle est exercée par plusieurs, c'est-à-dire par l'Eglise, par une assemblée, comment les simples laïques parviendraient-ils à distinguer l'épouse légitime de l'épouse infidèle, l'Eglise vraie de sa coupable rivale ? »

Trçons maintenant une rapide esquisse de l'histoire de l'Eglise, et ce simple sommaire suffira pour donner une idée des incalculables bienfaits dont l'humanité lui est redevable et des sublimes beautés dont elle est l'éternel rayonnement. Nous ne saurions mieux commencer que par ce tableau de la primitive Eglise, tracé par Cyprien Robert :

« Quel peuple que les premiers Chrétiens ! Quel spectacle pour la terre et les cieux ! Debout sur le vieux monde en putréfaction, cette jeune humanité, le front ceint de la palme des martyrs et des vierges, un encensoir en main, chantant et confessant le Christ, répandait du milieu des bûchers un parfum que venaient aspirer les anges. La terre et le ciel s'embrassaient de nouveau ; Dieu se rendait visible ; les séraphins laissaient voir leurs ailes, presque comme aux jours du paradis terrestre ; la science n'était plus secrète, ni le partage d'un petit nombre ; les mystères étaient dévoilés ; la vie voyante s'était ranimée dans ce monde de ténèbres. Tous les chœurs célestes, devenus familiers avec ces hommes nouveaux, les visitaient dans leurs songes, les nourrissaient au désert, et descendaient des astres pour les consoler dans leurs cachots ; leur présence se manifestait par de continuel miracles devant tout le peuple, devant des armées entières, par des apparitions radieuses, par des guérisons inouïes. A force d'amour tous les vices des institutions politiques du paganisme étaient annulés, l'esclave et le maître étaient égaux, la charité rendait tous les biens communs. Les plus puissants, s'ils péchaient, subissaient aux portes des temples, aussi bien que les plus faibles et les plus obscurs fidèles, l'humiliation sublime des pénitences volontaires ; car l'orgueil du cœur d'où sort celui de la naissance, des richesses, de la force, était abattu, en même temps que l'orgueil de l'esprit, qui crée le scepticisme de l'âme et le vertige de la science ; savants et ignorants, riches et pauvres, nobles et plébéiens, tous pour la première fois se voyaient frères. La vertu seule avait des droits et des honneurs, l'or n'en donnait aucun, les plus saints étaient les plus

grands, et chacun sans envie louait Dieu dans les dons et les vertus des autres.

« Il existe un livre, scandaleux pour la sagesse humaine, plein de consolation pour les simples, c'est le *Mirabilia Rome*, recomposé à différentes reprises depuis Constantin jusqu'à Léon X, mais dont le manuscrit original du XII^e siècle, qu'on trouve à la Vaticane, est pur de toutes ces altérations successives : là sont écrits les actes glorieux des martyrs des catacombes, avec les légendes populaires sur leur vie et leurs miracles. C'est un monde enchanté, l'âge d'or réalisé dès cette terre pour les élus, tel que jamais les hommes ne le rêveraient aussi beau.

« Un changement si complet et si subit de l'espèce humaine n'a rien qu'on puisse expliquer naturellement ; pour le concevoir, il faut faire intervenir un Dieu. « Le christianisme, » dit Châteaubriand, « sépare l'histoire en deux portions distinctes : depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société avec des esclaves, avec l'inégalité des hommes entre eux, l'inégalité sociale de l'homme et de la femme ; depuis Jésus-Christ jusqu'à nous c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de la femme, c'est la société sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage. » (*Etudes historiques.*)

« Le Sauveur, à qui tant de biens sont dus, et dont quelques écrivains récents ont les premiers, après dix-sept siècles de témoignages, osé nier l'existence, mieux attesté pourtant que celle de Socrate de laquelle personne ne doute (332), était né en Judée vers l'époque où Rome, lassée des triomphes brutaux, fermait enfin le temple de la guerre. Une paix profonde, après deux mille ans d'un continuel carnage des hommes souriait donc, ainsi qu'une consolante aurore, quand la crèche de Bethléem reçut l'Enfant-Dieu. Celui qui devait rapprocher le ciel et la terre, redevenus deux frères plus beaux, naquit pendant le consulat des deux Geminés, l'an de Rome 753, à l'époque de l'année où le soleil nouveau vient ranimer la nature mourante, et rallonger les jours descendus au plus bas degré. C'était la trentième année du règne d'Auguste, premier empereur du monde romain. Et lorsque le règne du monde spirituel eut atteint dans ces années le même nombre mystique de trente, il commença ses prédications et ses miracles, traversa la terre en faisant le bien, et au bout de trois ans monta au Calvaire, chargé de sa croix.

« Cette croix est l'arbre de la civilisation moderne. Partout où il est planté la terre est sauvée, et l'âme qui en goûte les fruits devient libre, quelques efforts que fasse l'enfer, quelle que soit l'oppression matérielle sous les tyrans. Beaucoup n'ont vu qu'un homme dans le Dieu mort sur cette croix, comme si un simple homme pouvait par son sacrifice opérer tant de merveilles.

(332). Expression de J.-J. Rousseau.

encore deux mille ans après lui. D'autres, en très-petit nombre, n'ont regardé son histoire que comme un symbole sans réalité, et ont refusé de croire à son existence personnelle, admirée par toutes les sectes gnostiques des premiers siècles qui avaient néanmoins tant d'intérêt à la nier; le grand Tacite dans ses *Annales* la constate. Mais avant lui Philon de Jérusalem en avait déjà parlé, quelques années seulement après la mort du Messie, et sans se douter qu'il racontait l'histoire d'un Dieu: malheureusement ce passage, complètement authentique, a été interpolé plus tard; on met entre parenthèse ce qui paraît ajouté au texte.

« A cette époque naquit Jésus, homme sage (s'il faut l'appeler homme), car il fit des choses extraordinaires, instruisant ceux qui recevaient avec plaisir la vérité; il attira beaucoup de Juifs et beaucoup d'Helléniens (c'était Christos). Pilate, sur l'accusation des premiers de notre peuple, l'ayant condamné au supplice de la croix, ses partisans ne cessèrent point de lui être attachés (car il leur apparut le troisième jour, vivant de nouveau, les prophètes ayant prédit cela de lui, ainsi que mille autres choses miraculeuses). Aujourd'hui même l'association des Chrétiens qui en tirent leur nom subsiste encore. »

« Du pied de la croix partirent douze législateurs, pauvres, obscurs, ignorants, pour aller renouveler les sciences et les empires; leur chef, le pécheur d'hommes de la Galilée, paraît à Rome l'an 42, apportant la loi affranchissant dans ce sanctuaire de la servitude. Trois ans après, un philosophe plus grand que Platon, saint Paul y entra comme *chef de la parole*. Il arrivait d'Athènes, qui après avoir été tant de siècles la ville du progrès, le répudia, parce qu'il surpassait son attente; quand l'Apôtre aborda chargé de fers sur les rives du Tibre, tous les Chrétiens, déjà nombreux, coururent à sa rencontre en s'écriant, selon saint Jean Chrysostome: ce n'est pas dans la ville, c'est dans le monde que Paulos entre. En effet, reçu par le sénateur Pudens, il ouvrit dans cette maison des cours publics auxquels affluèrent les enfants de ceux qui gouvernaient le monde; esclaves et patriciens, Juifs et gentils s'y mêlèrent, admirant ce captif, qui, selon la coutume romaine, attaché par une chaîne à un soldat dont il ne pouvait se séparer ni jour ni nuit, leur imposait pourtant ses convictions. Ainsi commençait le grand œuvre de la fusion de tous les peuples en une seule croyance.

« Pendant ce temps Pierre dirigeait l'Eglise de Jérusalem, dont les nouveaux convertis, dans l'ardeur de leur zèle, vendaient leurs biens et les terres de leurs aïeux, pour en apporter le prix à ses pieds, et il n'y avait plus de pauvres, car ceux même des Chrétiens riches qui ne renonçaient pas à la propriété, en rendaient participants tous leurs frères. Mais ces Hébreux, quoique pratiquant chez eux la divine fraction du pain, continuaient d'aller au temple de la nation et

d'observer à l'extérieur les rites mosaïques. Provoqués par saint Paul, les apôtres ou évêques réunis en concile à Jérusalem, l'année 50, décrétèrent au nom du Saint-Esprit qu'à l'avenir les Chrétiens ne seraient plus obligés à la circoncision ni aux cérémonies de Moïse, qu'ils jouissaient désormais de la nature et de son auteur, n'étant tenus de s'abstenir *que des souillures des idoles, de la fornication et du sang*. Ainsi étaient décrétés la chute du symbolisme asservissant, et à sa place le règne de l'esprit pur, source de la liberté morale.

« L'Evangile, dans tout l'empire romain et au delà, prouve à quel degré l'humanité avait soif de se transfigurer, et combien la doctrine nouvelle était divine. »

Écoutez maintenant Châteaubriand :

« La première Eglise juive se composa des trois mille convertis. Ces convertis écoutaient les instructions des apôtres, priaient ensemble, et faisaient dans les maisons particulières la fraction du pain. Ils mettaient leurs biens en commun, et vendaient leurs héritages pour en distribuer le prix à leurs frères. Leur vie était à peu près la même que celle des esséniens.

« Cette simplicité se conserva longtemps. Domitien ayant appris que certains Chrétiens juifs se prétendaient issus de la race royale de David, les fit venir à Rome. Questionnés sur leurs richesses, ils répondirent qu'ils possédaient trente-neuf piètres de terre, environ sept arpents et demi, qu'ils payaient l'impôt et vivaient de leurs champs; ils montrèrent leurs mains endurcies par le travail. L'empereur leur demanda ce que c'était que le royaume du Christ; ils répliquèrent qu'il n'était pas de ce monde: on les renvoya. Ces deux laborateurs étaient deux évêques. Ils vivaient encore sous Trajan.

« En faisant l'histoire de l'Eglise, on a confondu les temps: il est essentiel de distinguer deux âges dans le premier christianisme: l'âge héroïque ou des martyrs; l'âge intellectuel ou l'âge philosophique: l'un commence à Jésus-Christ et finit à Constantin; l'autre s'étend de cet empereur à la fondation des royaumes barbares. C'est de l'âge héroïque que je vais d'abord parler. Je vous le vais montrer tel qu'il s'est peint lui-même et tel que l'ont représenté les païens.

« Chez nous, » dit un apologiste, « vous trouverez des ignorants, des ouvriers, de vieilles femmes, qui ne pourraient peut-être pas montrer par des raisonnements la vérité de notre doctrine; ils ne font pas de discours, mais ils font de bonnes œuvres. Aimant notre prochain comme nous-mêmes, nous avons appris à ne point frapper ceux qui nous frappent, à ne point faire de procès à ceux qui nous dépouillent: si l'on nous donne un soufflet, nous tendons l'autre joue; si l'on nous demande notre tunique, nous offrons encore notre manteau. Selon la différence des années, nous regardons les uns comme nos enfants, les autres

comme nos frères et nos sœurs : nous honorons les personnes plus âgées comme nos pères et nos mères. L'espérance d'une autre vie nous fait mépriser la vie présente et jusqu'aux plaisirs de l'esprit. Chacun de nous, lorsqu'il prend une femme, ne se propose pas d'avoir des enfants, et imite la conduite du laboureur qui attend la moisson en patience. Nous avons renoncé à vos spectacles ensanglantés, croyant qu'il n'y a guère de différence entre regarder le meurtre et le commettre. Nous tenons pour homicides les femmes qui se font avorter, et nous pensons que c'est tuer un enfant que de l'exposer. Nous sommes égaux en tout, obéissant à la raison, sans la prétendre gouverner. »

« Remarquez que ce n'est pas une école, une secte, mais une société fondée sur la morale universelle inconnue des anciens.

« Les repas se mesuraient sur la nécessité, non sur la sensualité; les frères vivaient plutôt de poisson que de viande, d'aliments crus de préférence aux aliments cuits; ils ne faisaient qu'un seul repas, au coucher du soleil, et s'ils mangeaient quelquefois le matin, c'était un peu de pain sec. Le vin, défendu aux jeunes gens, était permis aux autres personnes, mais en petite quantité. La règle prohibait les riches ameublements, la vaisselle, les couronnes, les parfums, les instruments de musique. Pendant le repas, on chantait des cantiques pieux; le rire bruyant, interdit, laissait régner une gravité modeste.

« Après le repas du soir, on louait Dieu du jour accordé, puis on se retirait pour dormir sur un lit dur; on abrégait le sommeil afin d'allonger la vie. Les fidèles priaient plusieurs fois la nuit et se levaient avant l'aube. Leurs habits blancs, sans mélange de couleurs, ne devaient point traîner à terre et se composaient d'une étoffe commune; c'était une maxime reçue que l'homme doit valoir mieux que ce qui le couvre. Les femmes portaient des chaussures par bienséance; les hommes allaient pieds nus, excepté à la guerre; l'or et les pierreries n'entraient jamais dans leurs parures; déguiser sa tête sous une fausse chevelure, se farder, se teindre les cheveux ou la barbe, semblait chose indigne d'un Chrétien. L'usage du bain n'était permis que pour santé et propreté.

« Cependant quelques ornements étaient laissés aux femmes comme un moyen de plaire à leurs maris. Point d'esclaves, ou le moins possible; point d'eunuques, de nains, de monstres, aucune de ces bêtes que les femmes romaines nourrissaient aux dépens des pauvres.

« Pour entretenir la vigueur du corps dans la jeunesse, les hommes s'exerçaient à la lutte, à la paume, à la promenade, et se livraient surtout au travail manuel; le ménage et le service domestique occupaient les femmes. Les dés et les autres jeux de hasards, les spectacles du cirque, du théâtre et de l'amphithéâtre étaient défendus

comme une source de corruption. On allait à l'église d'un pas mesuré, en silence, avec une charité sincère. Le baiser de paix était le signe de reconnaissance entre les chrétiens; ils évitaient pourtant de se saluer dans les rues de peur de se découvrir aux initiés. Toutes ces règles étaient visiblement faites en opposition avec la société romaine, et établies comme une censure de cette société.

« La virginité passait pour l'état le plus parfait, le mariage pour être dans l'intention du Créateur. Les vieillards disaient ce sujet : « Il n'y a point, dans les maladies » et dans le long âge, de soins pareils » « ceux que l'on reçoit de sa femme et de ses enfants. Attachez-vous à l'âme, n' » « regardez le corps que comme une statue » « dont la beauté fait songer à l'ouvrier » « ramène à la beauté véritable. » On reconnaissait que la femme est susceptible de la même éducation que l'homme, et que l'on pouvait philosopher sans lettres, Grec, le Barbare, l'esclave, le vieillard, la femme et l'enfant : c'était l'espèce humaine rendue à sa nature.

« Le Chrétien honorait Dieu en tout lieu parce que Dieu est partout. « La vie d'un » « Chrétien est une fête perpétuelle; il loue » « Dieu en labourant, en navigant, dans les » « divers états de la société. » Néanmoins il y avait des heures plus particulièrement consacrées à la prière, comme Tierce, Sexte et None. On priait debout, le visage tourné vers l'Orient, la tête et les mains levées au ciel; en répondant à l'oraison finale, on levait aussi symboliquement le pied, comme un voyageur prêt à quitter la terre.

« Dieu, pour les disciples du Sauveur, était sans figure et sans nom; quand ils l'appelaient : Un, Bon, Esprit, Père, Créateur, c'était par indigence de la langue humaine. L'âme seule, qui est chrétienne d'extrêmection, trouve intuitivement le vrai nom de Dieu, lorsqu'elle est laissée à son libre témoignage : toutes les fois qu'elle se réveille, elle s'exprime de cette façon dans son for intérieur : « Ce qui plaira à Dieu, Dieu me voit, je le recommande à Dieu, Dieu me le rendra. » Et l'homme, dont l'âme parle ainsi, ne regarde pas le Capitole, mais le ciel.

« Le pasteur avait la simplicité du troupeau; l'évêque, le diacre et le prêtre, quoiqu'ils fussent les noms signifiaient président, serviteur et vieillard, ne se distinguaient point par leurs habits du reste de la foule, médiateurs de l'hôtel, arbitres aux foyers, il leur était recommandé d'être tendres, compatissants, pas trop crédules au mal, pas trop sévères parce que nous sommes tous pécheurs; si on était mariés, ils devaient n'avoir eu qu'une femme; ils devaient être en réputation de bonnes mœurs, des pères de famille exempts de plaisirs, et jouir d'une renommée sans tache même parmi les païens. « Sous les épreuves », disait saint Ignace, qu'ils demeurent fermes comme l'enclume frappée. » Comme même saint, dans les fers, écrivait à l'Eglise

de Rome : « Je ne serai vrai disciple de Jésus-Christ que quand le monde ne verra plus mon corps. Priez, afin que je me change en victime. Je ne vous donne pas des ordres comme Pierre et Paul ; c'étaient des apôtres, je ne suis rien ; ils étaient libres, je suis esclave. »

« Les évêques étaient choisis dans toutes les conditions de la vie : on voit des évêques laboureurs, bergers, charbonniers. Les diocèses, sortes de républiques fédératives, élisaient leurs présidents selon leurs besoins ; éloquents et instruits pour les plus grandes cités, simples et rustiques pour les campagnes, guerriers même quand il le fallait, pour défendre la communauté. Aussi fuyait-on ces honneurs, ces grandes charges ; c'était dans les cavernes, au fond des bois, sur les montagnes, que le peuple chrétien allait chercher et enlever ces princes de la foi. Ils se cachaient, ils se déclaraient indignes, ils répandaient des larmes, quelques-uns même mouraient de frayeur.

« Gérés, petite ville d'Égypte, à cinquante stades de Péluse, avait élu pour évêque un solitaire nommé Nilammon : il demeurait dans une cellule dont il avait muré la porte, et s'obstinait à refuser l'épiscopat. Théophile, évêque d'Alexandrie, s'efforça de le persuader : « Demain, mon Père, dit l'ermite, vous ferez ce qu'il vous plaira. » Théophile revint le lendemain, et dit à Nilammon d'ouvrir. « Prions auparavant, » répondit le solitaire du fond de son rocher. La journée se passe en oraison : Le soir on appelle Nilammon à haute voix, il garde le silence ; on enlève les pierres qui bouchaient l'entrée de l'ermitage : le solitaire gisait mort au pied d'un crucifix.

« Les premières églises étaient des lieux cachés, des forêts, des catacombes, des cimetières, et les autels ; une pierre ou le tombeau d'un martyr pour ornements ; on avait des fleurs, des vases de bois, quelques cierges, quelques lampes à l'aide desquelles le prêtre lisait l'Évangile dans l'obscurité des souterrains : on avait encore des boîtes à secret pour y cacher le pain du voyageur que l'on portait aux fidèles dans les mines, dans les cachots, au milieu des lions de l'amphithéâtre.

« Avec Constantin se forma l'Église proprement dite. Alors prit naissance cette monarchie religieuse qui, tendant à se resserrer sous un seul chef, eut ses lois particulières et générales, ses conciles oecuméniques et provinciaux, sa hiérarchie, ses dignités, ses deux grandes divisions du clergé régulier et séculier, ses propriétés, ses biens en vertu d'un droit différent du droit commun ; tandis que, honorés des princes et chéris des peuples, les évêques élevés aux plus hauts emplois politiques remplaçaient encore les magistrats inférieurs dans les fonctions municipales et administratives, s'emparaient, par les sacrements, les principaux actes de la vie civile, et

devenaient les législateurs et les conducteurs des nations.

« Remarquez deux choses peu observées, qui vous expliqueront la manière dont le christianisme parvint à dominer la société tout entière, peuples et rois.

« L'Église se constitua en monarchie (élective et représentative), et la communauté chrétienne en république : tout était obéissance et distinction de rangs dans l'une, bien que le chef suprême fût presque toujours choisi dans les rangs populaires ; tout était liberté et égalité dans l'autre. De là cette double influence du clergé, qui, d'un côté, convenait aux grands par ses doctrines de pouvoir et de subordination, et de l'autre satisfaisait les petits par ses principes d'indépendance et de nivellement évangélique ; de là aussi ce langage contradictoire, sans cesser d'être sincère. Ce prêtre était auprès des souverains le tribun de la république chrétienne, leur rappelant les droits égaux des enfants d'Adam, et la préférence que le Rédempteur de tous accorde aux pauvres et aux infortunés sur les riches et les heureux ; et ce même prêtre était auprès du peuple le mandataire de la monarchie de l'Église, prêchant la soumission, et ordonnant de rendre à César ce qui appartient à César.

« L'Église avait saisi l'homme dans toutes ses facultés : aujourd'hui même on ne peut jeter les regards autour de soi, sans s'apercevoir que le monde extraordinaire d'où nous sommes sortis était presque entièrement l'ouvrage de la religion et de ses ministres.

« Les précédentes *Études* nous ont montré le christianisme avançant à travers les siècles, changeant non de principe mais de moyen d'âge en âge se modifiant pour s'adapter aux modifications successives de la société, s'accroissant par les persécutions et s'élevant quand tout s'abaissait. L'Église (qu'il faut toujours bien distinguer de la communauté chrétienne, mais qui était la forme visible de la foi et la constitution politique du christianisme), l'Église s'organisait de plus en plus : ses milices s'étaient portées d'Orient en Occident ; Benoît avait fondé au mont Cassin son ordre célèbre.

« Le long usage des conciles avait rendu ceux-ci plus réguliers ; on les savait mieux tenir, on connaissait mieux leur puissance. Sur les conciles se modelèrent les corps délibérants des deux premières races, et les prélats qui, dans la société religieuse, représentaient les grands, furent admis au même rang dans la société politique. Les évêques se trouvèrent tout naturellement le premier ordre de l'état par la raison qu'ils étaient à la tête de la civilisation par l'intelligence. Les preuves de la considération et de l'autorité des évêques sous les races mérovingienne et carlovingienne sont partout.

« L'unité de l'Église, qui s'était établie par la doctrine, prit une nouvelle force par la création du temporel de la cour de

Rome. Une fois la papauté portant couronne, son influence politique augmenta; elle traita d'égal à égal avec les maîtres des peuples. Aussi voit-on les Pontifes signer au testament des rois, approuver ou désapprouver le partage des royaumes, parvenir enfin à cet excès d'autorité, qu'ils disposaient de sceptres et forçaient les empereurs à leur venir baiser les pieds. Et cependant cette puissance sans exemple sur la terre n'était qu'une puissance d'opinion, puisque les Papes qui imposaient leur tiare au monde étaient à peine obéis dans la ville de Rome.

« Le grand nom de Rome, de Rome tombée aux mains des Papes, ajouta l'autorité à leurs suprématie, en l'environnant de l'illusion des souvenirs : Rome, reconnue des Barbares eux-mêmes pour l'ancienne source de la domination, parut recommencer son existence, ou continuer la ville éternelle.

« La cour théocratique donnait le mouvement à la société universelle : de même que les fidèles étaient partout, l'Eglise était en tous lieux. Sa hiérarchie, qui commençait à l'évêque, remontait au Souverain Pontife, descendait au dernier clerc de paroisse, à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé séculier était le clergé régulier, milice immense qui, par ses constitutions, embrassait tous les accidents et tous les besoins de la société laïque : il y avait des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces d'enseignements ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le ministre marié séparé de cette communion, aux calamités populaires; il devait mourir dans un temps de peste en secourant les pestiférés; il devait mourir dans un temps de guerre en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique; il devait mourir en se portant aux incendies; il devait mourir pour le rachat des captifs : à lui était confiés le berceau et la tombe; l'enfant qu'il élevait ne pouvait, lorsqu'il était devenu homme, prendre une épouse que de sa main; des communautés de femmes remplissaient envers les femmes les mêmes devoirs; puis venait la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçoit qu'un système religieux ainsi lié à l'humanité devait être l'ordre social même. »

« Ce que l'Eglise, » dit l'*Université catholique*, » fait pour l'homme dans le sanctuaire intime de son âme, elle le fait avec non moins de puissance dans les relations des hommes entre eux; on peut le dire, les hommes sont entre eux dans le même rapport que le sont nos facultés entre elles. Il est des hommes destinés à vouloir, à commander, à exercer sur les autres un véritable ascendant; il en est d'autres, faibles, pauvres, dépendants, en un mot, soit sous le rapport physique, soit sous le rapport intellectuel. Or, chose admirable et trop peu remarquée, l'Eglise établit entre

ces diverses classes [d'hommes] les mêmes compensations qu'entre nos facultés; elle établit entre les riches et les pauvres, entre les grands et les petits, la seule égalité qui soit possible, en conservant les inégalités naturelles, inévitables, invincibles; les inégalités qui, d'ailleurs, sont la base de toute hiérarchie sociale. Admirez la solution d'un problème partout insoluble hors de l'Eglise! Les riches, elle les constitue les trésoriers, les serviteurs des pauvres; elle leur apprend à trembler au milieu de leurs richesses, à s'humilier de ce qui enorgueillit, à expier ainsi les inégalités sociales par la charité et le dépouillement volontaire de l'âme : celui qui donne reçoit d'abord la grâce de donner, etc., etc. C'est que la religion fait pour les pauvres, tout ensemble pour les riches, elle le fait dans les rapports des intelligences entre elles; elle établit entre les savants et les ignorants les mêmes rapports qu'entre les riches et les pauvres, qu'entre les grands et les petits; elle donne de l'humilité, de la défiance d'eux-mêmes aux hommes d'une intelligence élevée, comme elle donne la liberté, la fermeté de jugement aux moins intelligentes; elle empêche les savants de dégénérer en tyrans; elle fait de la science une œuvre d'amour, de miséricordieuse charité faite aux intelligences, etc. C'est par l'Eglise que toute supériorité de l'homme sur l'homme, de pesante qu'elle est par sa nature, devient le bien même de la société. Elle fait de la royauté même une sublime servitude, etc. »

« Lorsque la barbarie, » dit-elle ailleurs, » eut tout envahi; lorsque toute trace de civilisation eut disparu, l'Eglise méconnaissable, submergée au milieu de tant de peuples abrutis, trouva encore la force de réchauffer au fond des cloîtres et des basiliques cette âme du passé. Nouvelle Pandora, elle cacha la boîte de la vie sociale pendant plusieurs siècles; et puisqu'on ne connaît plus la grandeur de son sacerdoce, ne n'esquisserons pas le tableau des services que lui doit l'humanité. Qui ne se rappelle ces asiles, arrachant des proscrits à la brutalité des vainqueurs, ces cloîtres conservant les lumières, les merveilles de l'art roman et gothique, ces prêtres dirigeant les travaux publics, entretenant les routes, nourrissant les pauvres, cultivant seuls les sciences et la littérature, fondant les écoles publiques, répandant les manuscrits, employant en un mot tous les moyens de la pénétrer dans les masses les connaissances qu'ils avaient sauvées de la tempête?

« Cependant cette même Eglise aurait pu former une caste sacerdotale et murer la science dans le tabernacle, comme les prêtres de Delphes et de Memphis; mais, au lieu de se retrancher contre les profanes derrière les hiéroglyphes, elle se mêla à la barbarie pour la civiliser; elle recruta ses membres dans tous les échelons sociaux, et fit circuler au dehors les émanations de sa civilisation avancée. A la fin du moyen âge, »

grand travail était accompli. Pendant les jours de terreur, les branches de la science et des arts s'étaient abritées sous les ailes de la basilique. Quand le soleil de la paix éclaira le monde, l'Eglise leur ouvrit les portes; ils se répandirent dans tous les rangs de la société.

De quelque côté qu'on l'envisage, l'Eglise offre un sujet inépuisable d'admiration. Dans notre siècle, préoccupé des questions sociales et économiques, on a considéré l'Eglise comme type d'une société parfaite et renfermant en elle tous les principes d'une organisation économique parfaite. A ce point de vue, les publicistes et les économistes les plus éminents ont vu avec surprise non moins qu'avec admiration qu'il n'y avait rien à chercher en dehors même des institutions chrétiennes, pour arriver à la solution complète de toutes les questions qui les préoccupent, et dont notre siècle est si violemment agité. Ceux-là même qui, par leur éducation, avaient longtemps nourri les préventions les plus hostiles à l'Eglise, qui étaient partis de l'incrédulité et même de l'athéisme, se sont vus contraints de rendre hommage à la vérité, et de proclamer hautement, à la face du monde, que l'Eglise contenait en elle tous les principes d'une rénovation sociale et économique, qui suffiraient à associer les sociétés humaines sur une base à jamais inébranlable, et à donner satisfaction à tous les besoins légitimes de l'humanité, en par un retour sincère et complet à l'esprit de l'Eglise, les peuples venaient enfin lui demander de clore l'ère sanglante des révolutions et de constituer la société sur ses bases inébranlables. Parmi ceux qui ont rendu à l'Eglise cet éclatant hommage, nous nous bornerons à citer ici l'éminent publiciste qui, en 1848, siégeait à la tête de l'Assemblée constituante, et le célèbre économiste qui peut être considéré comme le plus haut représentant de cette science. « L'Eglise, » dit M. Buchez, « enseigne qu'elle est catholique ou universelle, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à tous les membres de l'espèce humaine, qu'elle les appelle tous sans distinction de pays ni de naissance, de sexe ni de fortune. Pour lui appartenir, il suffit de vouloir; pour être parmi ceux qu'on appelle les premiers, il ne faut que la volonté de se dévouer. La liberté est à ses yeux un don de Dieu. Le don qui distingue essentiellement l'homme, c'est la faculté de choisir entre le bien et le mal, c'est le droit institué de Dieu, afin que l'homme puisse mériter et démeriter devant sa justice. » Tout homme doit être mis à même d'user de sa liberté. Tous les hommes sont ainsi au même titre enfants de Dieu; ils sont égaux, ils sont frères. » Ainsi l'Eglise proclame la première pour l'universalité de notre espèce le triple droit, le triple devoir de liberté, d'égalité, de fraternité..... Ce n'est pas tout: en même temps que l'Eglise rendait à l'espèce humaine la dignité que Dieu avait déposée dans le moindre de

ses membres, elle apprenait à respecter l'humanité, à la secourir, à l'aimer sous les plus humbles et souvent sous les plus repoussantes images. Elle exalta la noblesse du pauvre, la sainteté du travail, la réalité du mérite, quelle que fût sa place; elle institua le culte de tout ce qui est faible, de l'enfant, de la femme, du vieillard, du dénué, de l'orphelin, du malade; en toutes choses, elle voulut qu'on ne considérât que le bien qu'on pouvait faire et la dignité de l'être qui, quel que fût son abaissement moral ou physique, était néanmoins encore une image de Dieu; elle voulut que chacun pensât aux autres avant de penser à soi. L'Eglise enseigna l'inanité de toutes choses qui ne servent pas au bien-être et au perfectionnement moral et physique des hommes. Vous pouvez avoir le don des langues, le don de la science, le don des miracles; vous pouvez même avoir le don de la foi; mais sans la charité, qui en fait le bien de vos semblables, tout cela n'est rien. Enfin, il est de précepte que l'homme et la société doivent se croire toujours imparfaits, et par suite, travailler incessamment à s'améliorer en eux-mêmes.

« Le pouvoir de gouverner n'a de droits que ceux qui sont nécessaires à l'accomplissement d'un difficile devoir, le devoir d'un dévouement absolu à tous et à chacun. »

Après avoir montré combien la doctrine du sacrement est conforme au principe de l'égalité, le savant écrivain ajoute :

« L'Eglise est une société spirituelle; elle a donc pu, pour ainsi dire, dès le premier jour de son existence, adopter un système social conforme à la doctrine qui formait en même temps sa croyance et son but. Elle le prit comme une conséquence nécessaire de sa foi; elle s'offrit au monde comme un modèle à imiter. Le catholicisme enseigne et l'histoire prouve que le dessein de cette institution fut donné par Jésus-Christ lui-même. Les principes en sont donc respectables et sacrés comme l'Evangile, et ils commandent l'obéissance au même titre et avec la même autorité. Rien non plus de meilleur, de plus humain, de plus bienveillant pour tous; c'est le gouvernement d'une société de frères, où sont admirablement combinés, par les liens d'une charité universelle, l'unité de but et de mouvement avec la liberté, l'autorité avec l'égalité, le droit de tous et celui de chacun. » (Buchez, *De l'organisation de l'Eglise, considérée comme modèle des gouvernements temporels*, dans la *Revue nationale*, juillet 1847.)

« M. Buchez, après avoir dit que l'Eglise exalta la noblesse du pauvre, dit qu'elle exalta aussi la sainteté du travail. Le mot est peut-être trop faible. Bourdaloue ne va plus loin. Dans son *Sermon sur l'oisiveté*, il déclare : 1° que l'obligation du travail nous est imposée, parce que nous sommes pécheurs; 2° parce que nous sommes attachés à une condition de vie. Il en conclut qu'il n'y a pas de situation où l'oisiveté ne soit un crime. »

« Quoique l'Eglise chrétienne, dit M. Blanqui, apparût organisée avec sa hiérarchie noble et sévère, tout le monde eut bientôt compris le principe de l'égalité qu'elle portait dans son sein. Elle plaisait aux grands par ses dogmes de subordination et d'obéissance, et aux petits par ses doctrines d'indépendance et de nivellement devant Dieu. Elle élevait l'esclave sans rabaisser le maître, et présentait à l'espèce humaine, courbée sous le joug, un refuge contre la tyrannie de ce monde dans les espérances de l'autre. Le paganisme s'était rarement mêlé à la politique; mais les premiers prêtres chrétiens prirent part aux affaires, et ils gouvernaient déjà que personne ne se doutait de leur puissance.

« On a beau n'être pas Chrétien bien austère, la majesté de ce bel édifice étonne et commande le respect. On ne peut voir, sans une vive émotion, cette organisation vigoureuse et luxuriante se former tout d'une pièce, avec ses magnifiques dépendances, et se répandre sur le monde, partout semblable à elle-même, comme le flot paisible sur la surface de la grève. Les premiers évêques, si impérieux à la fois et si doux, si intolérants pour le doute et si indulgents pour les faibles, si fiers avec les grands et si humbles avec les pauvres, semblent des tribuns populaires qui viennent protester au nom des droits imprescriptibles de l'humanité. Rien ne restait de ces antiques prérogatives du citoyen, qu'un souvenir stérile et confus; la religion chrétienne a tout régénéré, tout remis en honneur.

« Peu d'années s'écoulaient après le règne de Constantin, et déjà l'affranchissement des esclaves est permis, sur la simple attestation d'un évêque; le concubinage est pros crit; les biens des mineurs et des femmes sont exempts de la confiscation; les prisons sont visitées, les pauvres secourus, la bienfaisance est découverte. Nous la raisonnerons plus tard: en attendant, on l'exerce.

« L'économie politique a bien d'autres obligations encore à l'influence du christianisme, qui a fait disparaître ce sentiment étroit et égoïste de nationalité, source des longues querelles d'Athènes et de Sparte, de Carthage et de Rome, déplorables arènes où s'épuisèrent tant de ressources sociales qu'un autre principe eût fécondées. La seule création des conciles est une des plus heureuses conceptions du génie civilisateur chrétien, à ne les considérer que comme des congrès où toutes les lumières étaient convoquées à la discussion d'une idée.

« Sous le point de vue de la distribution du pouvoir, il n'y a aucune institution humaine qui puisse être comparée à la manière vraiment admirable dont l'Eglise est organisée depuis l'apparition officielle du christianisme. Un Pape siège à Rome, et tient sous sa puissance les hauts dignitaires du clergé, qui nomment eux-mêmes aux emplois les membres de la milice inférieure. Toute cette milice est soumise aux mêmes règles et au même costume, de Paris au Ja-

pon et de la Chine à Rome. Le même Office célèbre dans la même langue aux deux extrémités du monde; les noms des saints du christianisme figurent en tête de tous nos actes de naissance, et nous ne distinguons les jours de l'année que par la nomenclature de ses apôtres et de ses martyrs. Le dimanche des chrétiens est devenu le jour du repos universel; partout, quand l'Eglise ouvre ses temples, le travail ferme ses ateliers. Il n'y a pas une seule circonstance de la vie qui échappe à l'influence religieuse, ou qui se passe de son intervention. Le prêtre attend aux fonts baptismaux l'enfant qui vient de naître, et lui impose son nom; plus tard, il le précède à l'autel pour bénir son mariage: enfin, quand le terme de sa vie est arrivé, il l'accompagne en priant, au tombeau. Que de puissants moyens d'actions le christianisme a inventés depuis, pour s'emparer de l'existence tout entière de l'homme! Partout on voit le prêtre se faire instituteur, et diriger l'enfant par ses conseils.

« Le catéchisme lui assure cette conquête sans effort; un premier sacrement, la communion, crée un lien de plus, resserré par les communications mystérieuses et redoublées du confessionnal. Puis, comme si ce n'était pas assez de ces premiers succès, l'évêque paraît dans toute la majesté de sa puissance ecclésiastique et administre la confirmation, accorde des dispenses, prononce des censures, lie et délie, comme arbitre suprême et vicaire de Dieu. Ainsi ni l'enfance, ni l'âge mûr, ni la vieillesse, ni la mort ne peuvent se soustraire à l'influence du prêtre, la plus complète et la plus inévitable qui ait jamais existé dans le monde.

« Ce n'est pas tout, et nous ne faisons peine qu'indiquer les attributions illimitées du pouvoir religieux. Quel est aujourd'hui le magistrat qui dispose dans le moindre village d'un vaste local pour réunir la population, d'un moyen prompt et sûr de la convoquer, d'une tribune aux harangues pour l'émouvoir et la convaincre? C'est le prêtre. Lui seul est le maître du temple, de la chaire et des cloches; il réunit ses ouailles quand bon lui semble et sans la permission de l'autorité civile; il ordonne et on obéit. Aux yeux même des plus incrédules, Pâques, Noël, la Pentecôte, la Toussaint, toutes les fêtes chrétiennes sont encore des fêtes, et les jours de jeûne sont des jours de privation. Nos rues et nos citées portent des noms de saints; les arts et métiers prennent des saints pour patrons. Les marins éperdués votent des oraisons à Notre-Dame de la Garde. On fauche à la Saint-Jean; on vendange à la Saint-Michel. De temps à autre le prêtre irrité donne des avertissements sévères; tantôt il couvre nos fronts de célestes dres pour nous apprendre la vanité des choses humaines; tantôt il refuse son assistance aux prières des héritiers d'un homme mort dans l'impénitence finale. Il monte sur l'échafaud pour y conduire le

riminels repentants, dans le sein de la miséricorde de Dieu; et il effraye la jeune fille timide sur les conséquences d'un simple aveu. Il décrit l'enfer, et on tremble; il nous ouvre le paradis, et on espère. Quand parfois un hardi scélérat lui vole ses vases sacrés, tout s'émeut et s'indigne; le coupable s'appelle un impie, et le crime un sacrifice auquel on doit une expiation. Il fallait voir, jadis, les fidèles consternés baiser avec aveur le pavé des temples, et solliciter, à force de pleurs, de prières et de jeûnes, le pardon de ces grands attentats?

Cette puissance si singulière et si suavia de la religion, et les révolutions prodigieuses qu'elles a causées dans l'ordre social, se manifestent principalement dans l'établissement des monastères qui ont soutenu et résolu tant de questions parmi les hommes. En Orient, ces monastères ont eu pour but la solitude et la contemplation, le besoin de s'isoler, d'échapper aux plaisirs, et relations humaines. En Occident, au contraire, ils ont commencé par la vie commune et par le besoin de se réunir, de s'aider. Tandis que la société, en proie à une démoralisation générale, n'offrait plus aucun centre d'activité nationale, provinciale ou municipale aux esprits élevés, les monastères ouvraient des asiles à ceux qui voulaient vivre, penser et discuter en commun, et ils devinrent bientôt le foyer le plus ardent du mouvement intellectuel. C'est de là que partaient ces hardieses théologiques et philosophiques, soutenues avec des ressources si ingénieuses, et ces essais de modifications austères, qui retrempeaient les âmes affaiblies au régime de la civilisation moderne.

Une correspondance active et souvent de luttes vives s'établirent entre ces diverses solitudes déjà peuplées comme des villes, par l'affluence de tous les hommes qu'y tiraient la liberté de la pensée et la régularité de la vie matérielle. Je ne doute pas que ce ne soit là la véritable source des corporations industrielles, dont l'organisation fut attribuée à saint Louis. Saint Louis a discipliné les communautés d'arts, mais il les a point créées. Leur origine se confond avec celle des couvents. C'est de là que l'industrie est sortie libre, pour s'établir ensuite au sein des villes du moyen âge, sous la protection du principe d'association.

Une autre création du christianisme relève de le distinguer de tout ce régime social qui s'éroule, c'est le précepte de bienveillance mutuelle mis en pratique converti en obligation sacrée pour tous les citoyens. Si quelque chose a lieu de prendre dans le polythéisme romain, c'est cette indifférence profonde pour les souffrances du pauvre et pour la doléance de l'opprimé. Il y avait dans la vieille société romaine une ligne de démarcation franchissable entre le riche et le pauvre, entre le praticien et le plébéien; on eût dit que le second devait être fatalement la

proie du premier, comme dans le règne animal certaines espèces sont prédestinées à la nourriture des autres. Le christianisme a rapproché les distances en prescrivant la charité publique et privée dont l'empereur Julien lui-même, ce philosophe, traité d'apostat, éprouvait le besoin impérieux. « Ne devons-nous pas rougir, » disait-il, « que les Galiléens, ces impies, après avoir nourri leur pauvres, nourrissent encore les nôtres laissés dans un dénûment absolu! » Voilà la création des hôpitaux, des asiles, des aumônes, indiquée d'une manière bien précise par le plus formidable ennemi du christianisme. Quel pas venait de faire l'économie politique! Et si, depuis, cette grande mission du christianisme ne s'est pas accomplie plus complètement, s'il a été donné à d'autres causes d'arrêter dans sa marche le développement de la pensée sublime qui conviait l'humanité entière au banquet de la vie, sans distinction de fortune et de caste, nous avons la confiance qu'elle y prendra sa place un jour, et que la volonté de Dieu sera faite.

« Malgré nos essais nombreux de régénération politique, aucune constitution humaine n'est encore pareille à celle de l'Église. Aucun pouvoir n'est en mesure de se faire obéir comme elle. Il y a des questions d'économie politique qui resteront insolubles tant qu'elle n'y mettra pas la main. L'instruction populaire, la répartition équitable des profits du travail, la réforme des prisons, les progrès de l'agriculture, et bien d'autres problèmes encore ne recevront de solution complète que par son intervention, et c'est justice; elle seule peut, en effet, bien résoudre les questions qu'elle a posées. »

EGLISE (lieu de prières). — Considérant ensuite comme tout s'enchaîne en ce monde, l'ordre spirituel et l'ordre matériel, la relation qui existe nécessairement entre le lieu consacré à la prière et les intérêts bien compris de chaque homme en particulier et de la société tout entière, nous avons voulu faire sentir cette touchante et sainte harmonie, en montrant la salutaire influence que les églises exercent. Il nous a paru important de développer cette vérité à une époque où l'on songe si peu aux besoins des âmes et où les pensées sont tournées vers les choses terrestres. Pour cette raison, nous aurions désiré citer ici les réflexions que nous avons faites sur un sujet si peu médité. Mais de meilleurs pages s'offrant aujourd'hui à nous dans un ouvrage qui a paru longtemps après notre opuscule, nous les extrairons, afin de compléter ou de corroborer ce que nous avons dit nous-mêmes.

Il s'agit donc de l'église de village; voici ce que M. de Cormenin nous en dit: « Là sont les vases du baptême, le cimetière, la chapelle des mariés, les bancs du catéchisme. Au pied du clocher, non loin du moins, sont assises l'école et la mairie, que

le clocher domine, comme pour annoncer que la religion s'élève au-dessus des intérêts temporels. Chaque matin, chaque soir, les cloches sanctifiées de l'église ébranlent l'air et vont porter leurs tintements dans les hameaux lointains, le nom et le souvenir de Dieu. Quand le villageois revient des champs, quand ses yeux font la tournée de l'horizon, c'est toujours le clocher qu'il aperçoit. L'église est, d'ordinaire, le plus ancien édifice du village. Pour les campagnards, dont la chronologie ne remonte jamais très-haut, l'église se perd dans la nuit des temps, et se confondant avec la vague mémoire de leurs ancêtres, elle n'en est pour eux que plus saiate et plus vénérable.

« Ce qui augmente leur respect c'est qu'ils ont vu passer et changer sous leurs yeux bien des événements, tandis qu'ils n'ont rien vu de changé dans la religion. Ils ont toujours entendu chanter les mêmes chants, dans les livres consacrés; réciter le même Evangile sur les marches du sanctuaire; et, depuis tant de siècles, il n'y a pas eu une virgule de changée dans la formule du *Credo*, du *Pater*, ni de l'*Ave*. Là où est l'église, là est le village: on dirait que, comme une mère, elle rassemble autour d'elle tous ses enfants; elle est le point central où toute leur vie aboutit; elle est le lien de la commune. »

Ensuite vient le tableau de l'influence morale que l'église exerce: « L'institution des églises, » dit M. de Cormenin, « a plus fait avancer la civilisation que tout le reste. C'est là seulement que tous les membres de la corporation paroissiale, perdus, isolés, dispersés dans les hameaux, se retrouvent et se rejoignent; c'est là seulement, dans cette enceinte sacrée, que se réunissent, l'instituteur comme chantre, le curé comme pasteur des âmes et ministre de Dieu, le maire comme chef de la commune, les notables comme fabriciens, les habitants comme Catholiques. Là sont tous les âges et tous les sexes, les vieillards et les enfants, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. Là sont agenouillés devant la majesté redoutable de Dieu, et confondus tous ensemble, dans la même humilité, dans la même égalité, faibles et puissants, riches et pauvres; là, du haut de la chaire, le prêtre rappelle aux plus grands la petitesse de leur origine, et aux plus petits la grandeur de leurs destinées. Là, il donne à tous les hommes, dans la lecture de l'Evangile, les plus beaux modèles en même temps que les plus beaux préceptes de la fraternité. L'orgueilleux sort de l'église plus modeste, le coupable plus repentant, le haineux plus adouci, le malheureux plus résigné. »

Donnons un dernier trait à ce gracieux tableau: Après tout, ajoute l'auteur que nous citons, « après tout, quel est le signe, le plus apparent, le signe oculaire de la commune? C'est l'église. On demande où est la mairie, où est l'école? On ne demande pas où est l'église, on la voit. L'église pourrait

contenir tous les habitants, tout le village; mais l'église n'est pas seulement la vivante expression de la commune, le siège et le centre de son existence, son cœur et sa tête et le rendez-vous religieux, elle est encore le meilleur véhicule de la civilisation. On ne va, les jours fériés, aucune femme à la mairie, à l'école, au cabaret; elles vont toutes à l'église. C'est là que, pressées assises sur les mêmes bancs, elles se voient, elles se rapprochent, elles se connaissent. C'est en lisant dans leurs livres de prières qu'elles apprennent à ne pas oublier de lire, ne lisant jamais que là et que cela... C'est au sortir de l'église, et sur la place publique, que tous les habitants s'assemblent et se groupent, se mêlent, se retrouvent, ils cliquent leurs marchés, font leurs échanges, se proposent des alliances de famille... Supposons que l'on abolisse le culte, les prêtres et les églises: à l'instant, le jour consacré au repos cesse. Il n'existe plus de commune que de nom. Les habitants ne se connaissent plus entre eux. Le bourg devient désert. Il n'y a plus de cloches pour annoncer les prières du soir et du matin, ni pour le souvenir des morts. Le cimetière ne repose plus sous la garde de Dieu. Chaque habitant tant reste chez soi... Enfin, pour tout dire, les hommes et les femmes, n'ayant plus d'autre retenue que la pudeur naturelle, les passions, tomberaient dans des excès honteux... Les âmes également sans frein, mais non pas sans terreur, se précipiteraient dans la superstition; l'égoïsme remplacerait la charité; l'orgueil, l'humilité; l'intérêt, la conscience; la matérialité des désirs, les plaisirs de l'intelligence; les loups-garous, les saints; les sorciers, le prêtre; les cabarets, le presbytère; le ciel, l'enfer, l'église; l'enfer, le ciel; et le diable, Dieu. » (*Mémorial catholique*.)

ELECTION. — L'élection, que l'on voit comme l'une des brillantes conquêtes de la civilisation moderne, fut tout simplement empruntée aux institutions de l'Eglise et la mit en œuvre dès les premiers jours de son apparition dans le monde. En effet, les évêques furent élus pendant treize siècles consécutifs par le suffrage unanime du clergé et du peuple, de même que les abbés et les monastères furent élus par tous les membres du couvent. Ce principe de l'élection des évêques et sa mise en œuvre sont relatés à chaque page de l'histoire de l'Eglise comme nous allons le montrer par d'innombrables témoignages.

« Parmi nous, » dit Tertullien (*Apologie*, c. 39), « ceux qui président et qui sont les représentants n'ont été élevés à cet honneur que sur le témoignage de tous, toute autre voie leur est interdite. »

« Il n'y a point de choix ni d'ordination légitime, » dit saint Cyprien (lib. 1, épist. 1) « que celle qui se fait par le suffrage de tous et qui, après un juste examen, est approuvée de tous. »

Le même saint Cyprien nous apprend

qu'il ne confirmait aucun évêque qui n'eût été élu par le clergé et par tout le peuple. « C'est une loi, » dit-il, « que celui qui doit gouverner le diocèse soit choisi par le peuple, et qu'il soit jugé digne par le témoignage et le suffrage de tous. »

« Qu'on choisisse, » dit saint Ambroise (*Epist. ad Vercolenses*), « par un jugement tranquille et pacifique, et qu'on préfère à tous celui qui a été élu par tous, qui a été jugé digne par le consentement de tous, et qui sera tel en effet qu'il soit le modèle et le modèle de tous. »

« Aucune considération, » dit le Pape saint Jean (*Epist. 92*), « ni aucun motif ne peuvent permettre de regarder comme évêques ceux qui n'ont point été choisis par le clergé, qui n'ont point été demandés par le peuple, et qui ont été ordonnés sans le consentement des évêques de la province, et sans un autre consécrateur que le métropolitain. »

Origène dit « qu'outre le choix de Dieu, le suffrage du peuple est requis pour l'élection des évêques, afin que tous soient assurés que l'on élit pour le sacerdoce celui qui est le plus excellent entre tout le peuple, le plus docte, le plus saint, le plus vaillant en toute vertu ; et qu'après ce suffrage du peuple, personne ne puisse y remonter et qu'il ne reste aucun scrupule. » (*Hom. 22*; *in Levit.*, hom.)

Cette grande loi du suffrage universel dans la république catholique fut d'ailleurs directement imposée et solennellement consacrée par les décrets des conciles.

« Que l'évêque, » dit en 535 le concile de Carthage, « ne soit élu à la plus éminente dignité de l'Eglise que par le consentement de tous ; que ce ne soit point par la faveur et le crédit d'un petit nombre qui y monte ; et qu'il n'emploie jamais la violence des personnes puissantes pour y revenir. (Can. 2.)

« Qu'il ne soit permis à personne, » dit en 549 le 7^e concile d'Orléans, « de monter à l'épiscopat par des voies indignes, répandant des présents, ou en osant même le mettre à prix ; mais qu'après une élection libre où le clergé et le peuple ont concouru, comme il est ordonné par les anciens canons, l'évêque élu soit consacré par le métropolitain, accompagné des évêques de sa province. » (Can. 10.) Déjà précédemment, le 3^e concile d'Orléans, en 528, avait prescrit de suivre « l'ancienne forme de l'élection des évêques par suffrage universel des citoyens et du clergé. »

« Qu'on ne donne jamais un évêque, » dit en 557 le 3^e concile de Paris, « à une ville qui ne l'ait pas demandé, et malgré la résistance de ses habitants ; mais qu'on ne donne que celui que le peuple et le clergé ont choisi par une élection complètement libre. Qu'aucun ne s'ingère dans l'épiscopat par le commandement du prince, ou par la volonté du métropolitain et des évêques de la province, et qu'on n'ait au-

cun égard pour tout autre moyen qui serait moins canonique. Que si quelqu'un, par un excès de témérité, a la présomption d'usurper une telle dignité par le seul ordre du prince, qu'aucun évêque de la province ne consente à lui accorder un honneur auquel il n'est parvenu que par une voie injuste : et s'il arrive qu'après cette défense quelque évêque de la province le considère et le traite comme évêque, qu'il soit lui-même séparé de la communion de ses frères, et qu'il n'ait aucune part extérieure à leur charité. » (Can. 8.)

« Après le décès d'un évêque, » dit en 615 le 5^e concile de Paris, « on ne doit mettre à sa place que celui que le métropolitain, les évêques de la province, le clergé et le peuple auront élu. Que si quelqu'un s'ingère, par une autre voie, en surprenant un ordre du prince ou en n'observant pas un usage qui ne doit jamais être négligé, en sorte qu'il trouve moyen de s'emparer du siège épiscopal sans y avoir été établi par le choix du métropolitain et par l'élection du peuple et du clergé ; que son ordination soit nulle, et qu'on n'y ait aucun égard. » (Can. 1.)

Ce décret du 5^e concile de Paris fut confirmé par l'édit suivant de Clotaire II : « Nous voulons et nous ordonnons que ce que les canons ont prescrit soit suivi dans tous les points, et que ce qui en a été omis en de certains temps soit observé à l'avenir, et serve de règle pour toujours : de sorte qu'après la mort d'un évêque, on ne mette à sa place que celui que le clergé et le peuple auront élu et que le métropolitain, assisté des évêques de sa province, ordonnera. »

« A la mort d'un évêque, » dit le concile de Reims, tenu sous Dagobert, « on ne mettra à sa place aucun autre que celui qui aura été élu par le suffrage universel du peuple tout entier (*quem universale totius populi elegerit votum*) et du consentement de tous les évêques de la province. Quiconque n'a pas été élu ainsi par le suffrage universel du peuple et du clergé, doit être chassé de ce siège comme un usurpateur et un intrus, et nous décrétons que ceux qui l'auraient ordonné soient suspendus de leurs fonctions pendant trois ans. » (Can. 25.)

« Si un évêque de quelque ville que ce soit vient à décéder, » dit le concile de Châlons, tenu sous Clovis II, la « nomination d'un autre ne peut avoir lieu que par l'élection du peuple, du clergé et des évêques de la province. Autrement toute ordination faite par une voie différente est nulle et sans effet. » (Can. 10.)

Une ordonnance de Charlemagne, de l'an 803, a pour but d'empêcher qu'aucune entrave ne soit apportée à l'exercice de ce suffrage universel. Il y est dit : « Instruit par les saints canons, et afin que l'Eglise puisse, au nom de Dieu, jouir plus librement des droits qui lui appartiennent, nous avons approuvé la délibération de l'ordre du clergé, et voulons en conséquence que les

évêques soient nommés par le choix du clergé et du peuple, sans aucune considération pour les personnes ni pour les présents, mais uniquement par des motifs tirés de l'édification de leur conduite et de leurs talents pour le gouvernement de l'Eglise. »

Un capitulaire de Louis le Débonnaire, rapporté à l'an 816, reproduit presque littéralement cette ordonnance de Charlemagne.

Le huitième concile œcuménique, tenu à Constantinople, « défend d'ordonner des évêques par l'autorité et le commandement des gouvernements temporels, sous peine de déposition, » défense d'autant plus remarquable qu'elle se publiait en présence même de l'empereur.

Le Pape Léon IX tint, en 1049, un nombreux concile à Reims. L'un des canons de ce concile prescrivit expressément que les évêques soient élus « par le peuple et le clergé. »

On touchait au xiii^e siècle, que le fameux Grégoire VII lui-même déclarait encore qu'il n'y avait d'évêque légitime que celui qui avait été élu par le peuple et le clergé.

Saint Cyprien dit que les évêques voisins s'assemblaient dans l'église vacante et lui élisaient un évêque en présence du peuple, dont il était parfaitement connu. Le Pape Jules, se plaignant de l'intrusion de Grégoire à la place de saint Athanase, dit qu'on l'a ordonné à Antioche pour l'envoyer à Alexandrie, distante de trente-six journées; qu'il y est étranger, n'y a point été baptisé, n'y est point connu, et n'a été demandé ni par les prêtres, ni par les évêques. Optat dit de Cécilien, évêque de Carthage, qu'il fut choisi par le suffrage de tous les fidèles. Ce fut le peuple d'Alexandrie qui voulut avoir saint Athanase pour évêque, et ce saint dit que, s'il avait commis quelque crime capable de le faire déposer, il aurait fallu appeler le peuple, pour lui donner un successeur, suivant les lois de l'Eglise. Saint Léon dit aussi qu'un évêque, avant d'être consacré, doit avoir l'approbation des ecclésiastiques, le témoignage des personnes distinguées, et le consentement du peuple. La même chose s'observait en France, dans l'Italie, l'Afrique et l'Orient. Yves, de Chartres, dans une de ses lettres, dit qu'il n'approuvera pas l'élection qui avait été faite d'un évêque de Paris, à moins que le clergé et le peuple n'aient choisi la même personne, et que le métropolitain et les évêques de la province ne l'aient unanimement approuvée. Enfin Fulbert de Chartres dit que Francon fut fait évêque de Paris par le choix du clergé, le suffrage du peuple, avec l'approbation du Saint-Siège, et par l'imposition des mains de l'archevêque de Sens, qui était alors le métropolitain de Paris.

Nous voyons, dans les actes du ix^e siècle surtout, quelle était la forme de l'élection des évêques ou promus. Aussitôt qu'un évêque était mort, le diocèse du siège va-

cant envoyait des députés ou métropolitains qui chargeait un évêque de la province d'aller remplir la fonction de visiteur. Le préposé visiteur se rendait sur les lieux, et exhortait le peuple à élire, en pleine liberté, sans passion et d'un commun consentement celui qu'il jugerait le plus digne, le plus savant et le plus vertueux. L'élection était faite non-seulement par le clergé de la ville et de la campagne et par les députés des monastères, mais par le peuple tout entier, par tous les citoyens, car c'était la maxime incontestée que « tous devaient élire celui à qui tous devaient obéir. » Le métropolitain prévenait en même temps le clergé et le peuple du diocèse vacant et s'assemblait pour l'élection en présence du préposé visiteur. Le décret d'élection était en forme de lettre adressé au métropolitain et à ses suffragants de la part du peuple et du clergé; il devait être écrit sur le chemin avec les suscriptions du clergé, des députés des monastères et des principaux d'entre le peuple.

Plus tard, ce fut le roi qui désignait le préposé visiteur chargé de présider l'assemblée électoral, comme le témoigne la lettre suivante de Hincmar, archevêque de Reims à Charles le Chauve : « Des députés de l'Eglise de Sens, trois du clergé et trois de laïques, sont venus m'apprendre le décès de leur évêque, et présenter requête au nom du clergé et du peuple, afin que, selon les saintes règles, un pasteur leur soit donné. Je leur ai demandé s'ils étaient déjà connus du choix de quelque personne qui leur était désignée par le peuple et le clergé? Ils ont répondu que non, et que l'unique candidat qu'ils réclamaient en leur nom et au nom des députés, était que, selon votre clemence ordinaire, ils obtinssent de faire une élection libre et régulière, en présence de l'évêque qui serait chargé de présider l'assemblée en qualité de visiteur; afin que tous fussent part à l'élection de celui à qui tous doivent obéir... C'est pourquoi je vous prie de me marquer, par vos lettres, que l'évêque de ma province que vous voudrez que je choisisse pour visiteur et pour président de l'assemblée où l'on doit élire. Selon les canons, un évêque pour l'Eglise de Sens; afin que, lorsque l'élection sera faite, il m'en apporte l'acte signé de la main de tous, et ce sera moi qui vous en donnerai avis; de sorte que l'élection ait lieu régulièrement par le vote unanime du peuple et du clergé. » (Sirmond et Marculphe.)

même Hincmar répondait à Louis III, « Que vous soyez maître des élections, sont là des discours sortis de l'enfer et de la bouche du serpent. Que le peuple et le clergé s'assemblent donc en concile pour procéder à une élection régulière.

Dans son second discours, saint Anseme de Luques, qui écrivait à la fin du xi^e siècle, répond à ceux qui prétendaient que les évêques devaient être nommés par les gouvernements temporels. Il rapporte d'abord

mon des apôtres (can. apost. 31, p. 23), qui porte que si un évêque a obtenu la nomination par le moyen des puissances séculières, il doit être déposé et excommunié, et tous ceux qui communiquent avec lui. Il ajoute que, depuis les apôtres, toutes les Eglises du monde ont gardé inviolablement cette coutume qu'elles avaient reçue d'eux, qu'à la mort d'un évêque, le peuple et le clergé de l'Eglise vacante, par une dévotion commune, se donnaient un pasteur. Il rapporte plusieurs autorités des papes et des conciles pour montrer que l'élection canonique des évêques ne peut avoir lieu autrement. Il dit que des décisions même du Saint-Siège ne pourraient révoquer ces écrits des conciles; et nous remarquons que le saint qui parle ainsi est le cardinal de Grégoire VII et l'un des plus célèbres défenseurs de l'autorité du Saint-Siège. Il décrit ensuite longuement les réticences effroyables de la nomination des évêques par les gouvernements temporels. Ici ne voit, dit-il, que c'est la source de la corruption et la destruction de toute la religion?

Déjà vers 1560, aux états d'Orléans, on avait osé un retour au principe d'élection. En 1779, l'assemblée du clergé de France demandait formellement au roi le rétablissement des élections. Le roi ne répondit qu'en disant qu'il jouissait de ce droit, et que l'élection serait des inconvenients. L'évêque de Bazas, député du clergé, lui répliqua que les élections étaient absolument nécessaires; il cita Charlemagne et Hugues Capet, et ajouta que les évêques de France étaient tout à fait disposés à remettre les évêchés à condition qu'il y serait mieux pourvu. En 1585, le clergé renouvela expressément la même demande.

« Le peuple a été appelé aux élections par deux raisons principales, » dit M. l'abbé Leger dans son *Cours d'histoire ecclésiastique*. « L'Eglise a voulu montrer qu'elle ne faisait pas acception des personnes, qu'elle voyait, ne voulait, ne couronnait que le mérite, et dans un temps où les fidèles se pressaient avec émulation dans la voie de la perfection, elle a dit au peuple qui toujours sera le meilleur juge quand il sera libre de passions intérieures et d'influences étrangères, elle lui a dit : choisissez vos pasteurs et vos surveillants, c'est-à-dire vos évêques. Il faut le dire, et plaise au ciel que cette expérience ne soit pas perdue pour les siècles à venir, les choix du peuple ont été admirables; presque tous ses choix ont été des canonisations anticipées. Le second motif qui l'a déterminé à faire un appel au peuple chrétien dans l'élection des évêques, a été de lui être agréable et d'obtenir sa confiance en lui donnant la sienne. Enfants, aimez la mère, hâtez-vous d'arriver devant votre Père qui est dans le ciel, choisissez vos guides; vous connaissez mon amour, moi je connais votre droiture et votre zèle; choisissez *ex dignis digniorem*: faites pour mieux, je sais que vous ferez bien, je

m'en rapporte à vous. Les fidèles se réunissaient, ils priaient, l'un d'eux proposait en toute simplicité un nom, et toutes les voix et toutes les mains s'élevaient pour applaudir, si l'on élevait au siège de la paternité pontificale, non le plus noble, le plus illustre, le plus appuyé du pouvoir, mais celui qu'on croyait le plus saint, le plus savant, le plus ferme, le plus sage, le plus doux. On choisissait des hommes connus et éprouvés. (Voy., pour de plus amples détails, l'article *Evêques*.)

ELOQUENCE.—« L'éloquence chrétienne, » dit M. l'abbé Cœur, « tient à la fois de la terre et du ciel. C'est l'homme qui parle, et son génie se déploie selon l'ordre et les lois accoutumées de sa nature, mais ce qu'il dit n'est point sa pensée; jamais il ne l'aurait trouvée dans les ressources de son intelligence. Il ne fait que répéter en un langage terrestre une pensée de Dieu. Sa supériorité paraît jusque dans le caractère auguste qu'elle demande à ses organes; elle exige qu'il porte au front la royauté du sacerdoce, de la prière et du sacrifice. Sa rhétorique est surtout dans son cœur; c'est la seule féconde, la seule vraie, qui enferme les autres et les commande. Sa tribune s'élève au milieu du monde le plus éminent, dans le respect des temples; l'univers est son auditoire; elle l'embrasse tout entier, elle plane sur les cités, elle émeut jusqu'aux races sauvages; elle ébranle tout jusqu'aux extrémités; son histoire est aussi vraie, aussi imposante que sa nature est prodigieuse: c'est l'histoire même de la Providence, l'histoire des œuvres divines dans le monde. » L'éclatant orateur montre ensuite que c'est par la parole que Dieu a créé le monde, par la parole de Jésus-Christ et de ses apôtres qu'il a opéré comme une seconde création spirituelle, par la parole enfin que se perpétue l'œuvre de l'Eglise. Il retrace, en traits pleins de vérité et de magnificence, l'histoire et le portrait de l'éloquence chrétienne, montre qu'elle a l'admirable privilège de s'adresser à tous les temps, à tous les lieux, à tous les hommes, et signale son rôle particulier au XIX^e siècle. Nous ne le suivons pas plus loin. Aux articles *ORATEURS* et *LITTÉRATURE* nous parlerons sommairement des chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne.

Seul en possession des choses célestes et divines, le christianisme a seul par là-même le secret de l'éloquence réelle. S'adressant à tous, aux petits et aux ignorants, comme aux grands et aux savants, il est l'éloquence des multitudes. Il n'est pas un lieu si reculé, pas une solitude au fond des forêts ou des montagnes, pas un hameau où il n'ait sa chaire sacrée. Son éloquence est celle du peuple. Les plus sublimes mystères de Dieu et de l'éternité, les plus insondables profondeurs de l'infini sortent de ses lèvres en paroles simples comme ses pensées. Comment dire tout ce que cette éloquence a, depuis dix-huit siècles, accompli dans le monde pour la rénovation morale et spiri-

tuelle des âmes, pour la régénération des peuples, en un mot pour l'humanité tout entière! Dieu seul sait quels trésors de vertu, de sainteté et de puissance morale sont sortis depuis 2,000 ans bientôt du sein de l'éloquence chrétienne. C'est à elle que nous devons tout. C'est elle qui a transformé nos mœurs, nos institutions, nos lois. C'est elle qui est le souffle vivant, l'esprit inspirateur de la civilisation, des arts, des sciences, de tout ce qu'il y a de grand, de saint, de noble et de généreux dans la société. Aux enthousiasmes sublimes, aux transports ineffables qu'elle a soulevés de tout temps dans les âmes, on peut reconnaître l'incalculable grandeur de ses bienfaits. « Les modernes, dit Châteaubriand, doivent à la religion catholique cet art du discours qui, en manquant à notre littérature, eût donné au génie antique une supériorité décidée sur le nôtre. C'est ici un des grands triomphes de notre culte...

« Les anciens n'ont connu que l'éloquence judiciaire et politique; l'éloquence morale, c'est-à-dire, l'éloquence de tout temps, de tout gouvernement, de tout pays, n'a paru sur la terre qu'avec l'Évangile. Cicéron défend un client; Démosthènes combat un adversaire, ou tâche de rallumer l'amour de la patrie chez un peuple dégénéré: l'un et l'autre ne savent que remuer les passions, et fondent leur espérance de succès sur le trouble qu'ils jettent dans les cœurs. L'éloquence de la chaire a cherché sa victoire dans une région plus élevée. C'est en combattant les mouvements de l'âme qu'elle prétend la séduire; c'est en apaisant les passions qu'elle s'en veut faire écouter. Dieu et la charité, voilà son texte, toujours le même, toujours inépuisable. Il ne lui faut ni les cabales d'un parti, ni des émotions populaires, ni de grandes circonstances pour briller: dans la paix la plus profonde, sur le cercueil du citoyen le plus obscur, elle trouvera ses mouvements les plus sublimes; elle saura intéresser pour une vertu ignorée; elle fera couler des larmes pour un homme dont on n'a jamais entendu parler. Incapable de crainte et d'injustice, elle donne des leçons aux rois, mais sans les insulter; elle console le pauvre, mais sans flatter ses vices. La politique et les choses de la terre ne lui sont point inconnues, mais ces choses, qui faisaient les premiers motifs de l'éloquence antique, ne sont pour elle que des raisons secondaires; elle les voit des hauteurs où elle domine, comme un aigle aperçoit, du sommet de la montagne, les objets abaissés de la plaine.

« Ce qui distingue l'éloquence chrétienne de l'éloquence des Grecs et des Romains, c'est cette tristesse évangélique qui en est l'âme, selon la Bruyère, cette majestueuse mélancolie dont elle se nourrit. On lit une fois, deux fois peut-être les *Verrines* et les *Catilinaires* de Cicéron, l'oraison pour la couronne, et les *Philippines* de Démosthènes; mais on médite sans cesse, on feuillette jour et nuit les *Oraisons funèbres* de Bossuet

et les sermons de Bourdaloue et de Massillon. Les discours des orateurs chrétiens sont des livres, ceux des orateurs de l'antiquité ne sont que des discours. Avec ce goût merveilleux les saints docteurs ne se fléchissent-ils point sur les vanités du monde! « Toute votre vie, » disent-ils, « n'est qu'une ivresse d'un jour, et vous employez cette journée à la poursuite des plus nobles illusions. Vous atteindrez au comble de vos vœux, vous jouirez de tous vos vœux, vous deviendrez roi, empereur, maître de la terre; un moment encore, et vous serez mort effacera ces néants avec votre néant.

« Ce genre de méditations, si grave, si sérieux, si naturellement porté au sublime, fut totalement inconnu des orateurs de l'antiquité. Les païens se consumaient dans la poursuite des ombres de la vie; ils ne savaient pas que la véritable existence commence qu'à la mort. La religion chrétienne a seule fondé cette grande école de la tombe où s'instruit l'apôtre de l'Évangile; elle ne permet plus que l'on produise, comme les demi-sages de la Grèce, l'immortelle pensée de l'homme à des causes de moment.

« Au reste, c'est la religion qui, dans tous les siècles et dans tous les pays, a été la source de l'éloquence. »

ENFANTS TROUVÉS. — Le christianisme, prenant en main la défense des créatures les plus faibles, que le gouvernement païen abandonnait autrefois à la discrétion de maîtres avides et de parents pauvres et dénaturés, vint au secours des enfants trouvés de trois manières à la fois, par les mœurs, par les lois et par les institutions. Par les mœurs, il diminua peu à peu le nombre des enfants trouvés. En prenant un empire jour en jour plus grand sur les âmes, le nombre des expositions diminua insensiblement avec la misère et l'immoralité. Elle disparaît-elle presque entièrement avant la fin du *v^e* siècle; et du *vi^e* au *xii^e* il est rarement question d'enfants trouvés.

Le christianisme vint à leur secours au non moins de sollicitude par l'action des lois. Constantin, devenu chrétien, porta des lois, qui sont encore dans le Code Théodosien: la première ordonne de fournir, des fonds du trésor public, des ressources aux parents malheureux, afin de leur ôter l' tentation de faire périr ou de vendre les enfants; la seconde transfère tous les droits du père sur les enfants exposés, à ceux qui avaient eu la charité de les recueillir. Après Constantin, Claude et Alexandre introduisirent d'importantes modifications dans la législation sur les enfants trouvés. Justinien sanctionna les édits de ses prédécesseurs pour la conservation de ces malheureuses créatures, et de plus assura leur sort en leur conférant tous les droits de citoyens. Les prescriptions législatives, comme toutes celles qui suivirent, sont l'œuvre directe de l'Église. Les canons du deuxième concile d'Arles, en 389, sous le Pape Siricius, en 392; les Capitulaires de Childéric III, en 742,

ix de Charlemagne, lib. vii, § 144, fixent délai au delà duquel ceux qui auront exposé un enfant ne pourront plus le réclamer, sous peine d'être regardés comme homicides. Le concile d'York, en 1197, ordonne de baptiser les enfants trouvés; et glisse, par là, contre l'infanticide, l'avortement, l'exposition, à peu près les mêmes choses que pour l'homicide.

On n'est pas seulement par son action morale et par son influence législative que le christianisme vint au secours des enfants abandonnés; mais ce fut encore par ses institutions de charité. Dans les premiers siècles, l'Eglise ne fondait point d'asiles pour les enfants; la ferveur, la charité des fidèles faisoient inutiles les établissements publics; elle pourvoyait à toutes les misères, même les souffrances. Mais, dès le commencement du iv^e siècle, la charité déjà si vive peut-être, en fit sentir la nécessité: le concile de Nicée prescrivit à l'Eglise de constituer des hospices pour les orphelins et les enfants trouvés. Au v^e siècle, on voit l'abandon des églises des coquilles de mer pour recevoir les enfants abandonnés. Au vi^e siècle, il existait à Trèves un refuge pour ces pauvres enfants. Saint Maimbeuf, évêque d'Angers, en établit un en cette ville. En 787, l'archevêque de Milan fonda un asile à Milan, spécialement destiné à recueillir ces enfants abandonnés, à leur procurer des nourrices et à les mettre en apprentissage, en leur conservant leur liberté. En Espagne, au x^e siècle, saint Thomas de Cantuarie avait converti son palais archiépiscopal en un asile pour les nouveau-

nés. L'admirable charité de saint Vincent de Paul en faveur des enfants trouvés, et ses institutions encore subsistantes parmi nous sont trop connues de tous, pour que nous ayons besoin de les rappeler ici: « Le christianisme, » dit M. Lallier, qui « s'attachait à guérir les plaies, qui ordonnait à ses disciples, au nom de la charité, de prendre soin de tous semblables dans le malheur, et de pitié d'autant plus qu'ils seraient déshérités, le christianisme, héritier d'ailleurs des traditions juives, et complètement de la loi de Moïse, qui défendait sous peine de mort l'infanticide et l'exposition, se trouva, dans ce rapport comme sous tant d'autres, engagé dans une guerre longue et difficile contre l'antiquité païenne. A en juger d'après les apparences, la lutte n'était pas facile. Il eût fallu une influence positive

dans l'Etat pour mettre en œuvre les moyens de découvrir l'origine des enfants exposés; il eût fallu disposer de la force sociale pour régler ensuite leur avenir. Or le pouvoir civil appartenait au paganisme, et celui-ci ne paraissait pas disposé à le remettre dans d'autres mains. Comment donc s'y prit la religion chrétienne pour détruire la coutume barbare de l'exposition? Elle porta ses coups à la racine même de l'arbre; et, ne pouvant changer les lois, elle changea les mœurs. Cette marche, d'ailleurs, était la plus logique et la plus sûre: car, lorsque les mœurs ne sont pas d'accord avec les lois, celles-ci tombent ou demeurent impuissantes.

« Pendant les trois premiers siècles de l'Eglise, l'histoire a développé, pour les générations futures, des enseignements que nous ne méditons pas assez. On vit alors se former, au milieu d'une société flétrie, une autre société d'hommes purs, chastes, dévoués, laquelle finit par triompher de la première. Ces hommes, les Chrétiens, firent disparaître du milieu d'eux, comme par enchantement, les vices qui souillaient leurs contemporains. Rien n'est admirable comme la vie intérieure de cette Eglise chrétienne, fondée sur le dévouement de chacun à tous, et sur la stricte observance des préceptes d'une morale sévère. Considérez-la ensuite dans sa vie extérieure, dans ses efforts pour changer la face du monde; elle se prend à toutes les misères, à celles de l'intelligence comme à celles du corps. Les Chrétiens versent dans leurs cœurs les trésors de logique et d'éloquence: il n'y a pas d'années où la religion ne combatte et ne triomphe par la parole et par l'écriture. Ils recueillent les pauvres de ceux qui les persécutent, ils les nourrissent dans leurs églises; ce qui forçait l'empereur Julien irrité à tracer ces remarquables paroles: « Il est honteux quand personne parmi les Juifs ne mendie, quand les impies Galiléens nourrissent non-seulement leurs pauvres, mais encore les nôtres, il est honteux que ceux-ci soient dépourvus des secours que nous devrions leur donner (332*). »

« En ce qui regarde les enfants trouvés, nous trouvons un exemple remarquable de cette double action de la société chrétienne. A l'intérieur, les femmes des disciples de Jésus allaitaient les enfants abandonnés des païens, pendant que les Pères de l'Eglise faisoient entendre à ces derniers, de foudroyants et magnifiques reproches (333). Jusque dans les lois portées par des césars,

(32) *Turpe profecto est, cum nemo ex Judæis nec, et impiis Galilæi non suos modo sed nostros se alant, et nostri auxilio, quod a nobis ferri debent, destituti videantur.* (Juliani opera, Lipsiæ, 1696, epist. 49, ad Aracium pontificem Gallicum.) La lettre entière est infiniment curieuse, et le passage y révèle l'homme qui voulait relever le christianisme en l'étayant avec les principes chré-

(33) Tertullien, dans son *Apologie du christianisme*, après avoir reproché aux païens les infanticides qu'ils commettoient dans leurs sacrifices aux

dieux, arrive à ceux qui se commettent journellement parmi le peuple, et il s'écrie: « *Quot vultis ex his circumstantibus et in Christianorum sanguinibus, ex ipsis etiam vobis justissimis, et severissimis in nos præsidibus, apud conscientias pulsem, qui natos sibi liberos enecent? siquidem et de genere necis differt, utique crudelius in aqua spiritum extorquetis, aut frigori, fami et canibus exponitis: fere enim mori quoque major optaverit. Nobis vero homicidio semper interdicto, etiam conceptum utero, dum adhuc sanguis in hominem delibatur, dissolvere non licet. Homicidii festinatio est prohibere nasci.* »

on peut découvrir l'influence d'une doctrine nouvelle et pleine d'amour. Le premier, Claude ordonne que les esclaves exposés par leurs maîtres seront libres (334). Alexandre Sévère déclare que le père ne pourra punir son fils sans l'intervention du magistrat (335). A la même époque, les jurisconsultes Ulpien et Paul écrivent, l'un que le père ne peut pas faire mourir son fils sans l'entendre, et qu'il doit l'accuser devant le préfet de la province (336); l'autre, que l'homicide ne consiste pas seulement à tuer avec le fer, mais encore à refuser des aliments, à exposer les enfants, même dans des lieux publics (337). Marion dit, que l'on doit punir le meurtrier, sans avoir égard à la condition de sa victime (338). Ainsi se modifient la puissance paternelle et la puissance dominicale, et le pouvoir social prend en main la défense des créatures les plus faibles, qu'il abandonnait autrefois à la discrétion de maîtres avides et de parents pauvres ou dénaturés.

« Mais que pouvaient faire quelques lois et quelques paroles de jurisconsultes ? En dépit d'elles les enfants continuèrent d'être exposés. On peut voir ici une confirmation éclatante de l'impuissance des lois contre les mœurs. Le nombre des expositions ne diminuait qu'en proportion des conquêtes du christianisme; et lorsqu'un jour, après trois siècles d'attente, celui-ci se trouva investi du pouvoir civil dans la personne de Constantin, il fut forcé de transiger dans l'ordre temporel avec la corruption des mœurs. On s'est beaucoup étonné de la loi par laquelle Constantin permit aux parents de vendre comme esclaves leurs enfants nouveau-nés, loi barbare si on la juge d'après les idées chrétiennes et sans tenir compte des circonstances extérieures; mais

si l'on veut bien se rappeler que l'exposition était un usage invétéré; que Dioclétien et Maximien ayant rendu un édit par lequel était défendu de vendre ses enfants, de donner en gage ou à titre gratuit, cet usage devint encore plus général, alors on conçoit facilement que le législateur ait eu le pouvoir de permettre un moindre mal pour éviter un plus grand, et qu'il ait préféré la vente à l'infanticide (339).

« Les empereurs chrétiens se trouvèrent au commencement placés dans une situation difficile : d'un côté, ils étaient membres, par leurs croyances personnelles, d'une société exempte des plaies nombreuses qui désolaient le monde; de l'autre, ils comptaient sur une population encore pleine de haine contre cette même société, et toute tachée des vices que celle-ci ne se lassait pas de combattre. Au-dessus d'eux dominaient avec l'autorité du temps et de la coutume une législation complète, parfaitement ordonnée, élaborée sous l'influence du paganisme, et d'une inaltérable logique de ses principes jusqu'à ses dernières conséquences. Elle avait bien reçu déjà quelques échecs indirects par l'influence morale de la religion chrétienne; mais c'était peu de chose, et, dans ce cas même, comme nous l'avons vu, l'usage l'emportait encore sur la loi. Or, la tâche des empereurs n'était autre que d'amener les peuples à l'unité chrétienne. Fallait-il le faire par des prescriptions civiles et par des changements législatifs qui eussent porté le trouble dans chaque province, dans chaque ville, dans chaque maison ? Fallait-il par là exciter des répugnances et des haines propres à retarder le triomphe qu'on voulait obtenir ? N'était-il valait mieux laisser l'Eglise combattre paisiblement sa conquête morale et

Nec refert natam quis eripiat animam, an nascentem distinet. Homo est et qui est futurus. Etiam fractus omnis jam in semine est. (Apologet., ch. 9.) Ce morceau, dont quelques expressions si l'on essayait de les faire passer en notre langue seraient d'une énergie intraduisible, montre avec quelle force de langage et quelle autorité de raison les orateurs chrétiens combattaient les coutumes criminelles du paganisme. L'on conçoit que de telles paroles fissent une profonde impression sur des hommes judicieux et droits, comme étaient plusieurs des jurisconsultes romains, et contribuassent par suite à introduire dans la législation de nombreuses améliorations.

(334) *Ut servi expositi liberi essent; quod si quis necare quem mallet quam exponere, cædis crimine teneretur.* (SURT., Claud., 25.) La première disposition de cette loi était la conséquence de la suivante : *Servo quem pro derelicto dominus ob gravem infirmitatem habuit, ex edicto divi Claudii competit libertas.* (Dig., L. II, Qui sine manum., lib. XL, tit. 8.)

(335) Voy. la loi 3 du Code de Justinien, *De patria potestate*, lib. VIII, tit. 47.

(336) Voy. la loi 2, Dig. *Ad leg. Corn. de sic.*, lib. XLVIII, tit. 8.

(337) Voy. la loi 4, Dig. *De agnosc. et aliend.*, lib. II, tit. 3. Le texte de Paul est remarquable : *Necare videtur non tantum is qui partum perfocat, sed qui et is abjicit, et qui alimenta denegat, et is*

qui publicis locis misericordiam causa exponit, atque ipse non habet. Ces derniers mots sont un sanglant reproche à la dureté païenne.

(338) Voy. la loi 1, Dig. *ad leg. corn. de sic.*
(339) Voy. Cod. lib. IV, tit. 45, *De patr. qui suos distr.*, les lois de Dioclétien et Maximien et celle de Constantin. Nous transcrivons cette dernière afin qu'on juge par l'ensemble de ces dispositions si elle méritait les reproches que les écrivains vains inattentifs, pour ne rien dire de plus, lui adressés : *Si quis propter nimiam pauperitatem et tamenque victus causa filium filiamve sanguine ex toto nouvellement nés vendiderit, venditione tantummodo casu valente, emptor obtinendi ejus vitii habeat facultatem; liceat autem ipsi qui rem vel qui alienatus est, aut ouilibet alii ad ingenuitatem eam propriam repetere; modo si aut pretium ob quod potest valere, aut mancipium pro ejus præstet.* Remarquez en outre que l'esclavage n'est pas ici la servitude ordinaire, *servitus*, mais une sorte de domesticité que les Romains exprimaient par le mot *mancipium*. Voy. à ce sujet Ducaurroy, *Instit. expliq.*, t. I, § 116. — Voy. aussi une autre loi du même empereur par laquelle il permet aux parents dans l'indigence de demander publiquement l'aumône pour leurs enfants. (L. Théodosien, lib. XI, tit. 27, c. 1 et 2. Il établit la peine du parricide contre le père meurtrier de ses enfants. (L. un., cod., *De his qui par.*)

ère et moins sanglante. La réforme du roit devait être longue et patiente; et, si les empereurs l'oublièrent quelquefois, l'Église le comprit bien, elle, quand elle se fit un corps de droit romain comme un bouclier contre les peuples barbares, et comme un point d'appui pour la reconstruction des sociétés modernes.

Ces considérations expliquent la durée de l'esclavage dans les lois, quoiqu'il fût repoussé par les principes de la religion. Elles expliquent en particulier, pour le sujet que nous traitons, les dispositions de Constantin, qui peuvent paraître barbares, considérées en elles-mêmes, et qui cependant sont un progrès sur l'ancien droit.

Peu à peu les princes introduisirent, dans la législation sur les enfants exposés, d'importantes modifications, à mesure que les esprits s'imprégnaient davantage des récipes de la religion chrétienne. On pourrait être tenté de croire que nous avons négligé, en disant que la force de la coutume l'emporta sur les lois de Claude et d'Alexandre, sur la raison de Paul et d'Ulrien. Eh bien ! qu'on lise à cet égard la constitution de Valentinien, Valens et Gratien, écrite à la fin du iv^e siècle. Ces empereurs ne se plaignaient pas seulement du nombre des expositions, mais de ce que les maîtres et patrons, après avoir délaissé les enfants de leurs esclaves ou de leurs affranchis, ont l'impudeur de les réclamer et de les enlever à ceux qui en sont devenus les protecteurs. Pour remédier à cet abus, il fallut porter cette constitution qui commence ainsi : *Unusquisque sobolem suam nutriat* (340).

Quelque temps après, Justinien sanctionna ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, et assura de plus le sort des enfants trouvés. Jusqu'à lui, les empereurs chrétiens étaient contents de pourvoir à leur correction; et pour atteindre ce but plus sûrement, ils permettaient à ceux qui les avaient levés et nourris de s'en servir comme d'esclaves ou comme d'affranchis. Justinien déclara, qu'à l'avenir, tout enfant trouvé sera libre, et, comme tel, pourra contracter, succéder, acquérir des biens, les transmettre par testament, jouir en un mot de tous les droits de citoyen. « Car, » dit-il, « il n'est pas suppor-

table, après avoir, par pitié, recueilli ces enfants, qu'on change de dessein à leur égard et qu'on les réduise en servitude. Peu importe même que ce fut, dès l'abord, l'intention de ceux qui les ont élevés : l'homme ne doit pas remplir un devoir de charité parce qu'il compte sur un salaire. » (Voy. la loi 3, au Code *De infantibus expositis*. — Voy. aussi la loi 24, *De episcopali audientia*, lib. 1, tit. 4. — Justinien confirme ces lois dans la nouvelle 153.) Le christianisme est empreint tout entier dans ces dernières paroles. Les lois romaines ont cela d'admirable, qu'elles donnent toujours la raison des choses. A côté d'elles, il faut avouer que les brièves prescriptions de nos codes sont bien sèches et bien mesquines.

Cette dernière disposition de Justinien fixa le droit. Les enfants trouvés furent désormais sous la sauvegarde de la loi et la piété de ceux qui les avaient recueillis (341).

D'ailleurs, l'Église chrétienne avait pris un grand empire sur les âmes, et le nombre des expositions diminuait de jour en jour, avec la misère et l'immoralité. Les malheureux étaient nourris et vêtus par les prêtres et les fidèles. Des ordres religieux se formaient pour combattre l'indigence en même temps que rétablir les mœurs. Les dons et les legs pieux suffisaient à l'entretien des paroisses et de leurs pauvres. On honorait la chasteté comme une vertu sublime. Les princes avaient aboli les peines portées contre les célibataires dans un temps où l'aveugle paganisme cherchait à favoriser la population. » (*De pœnis celibatus ac orbitatis infirmendis locus. Cod. Theod.*)

Les deux grandes sources du mal, la misère et l'immoralité, se trouvaient donc en partie desséchées. Aussi, à partir du vi^e siècle jusqu'au xv^e n'est-il question que de loin en loin des enfants trouvés. L'on rencontre à peine çà et là les traces de quelques rares établissements publics à eux destinés. La charité particulière pourvoyait à tous leurs besoins. C'est à peine si, dans le corps du droit canon, il existe un passage où il soit question d'eux (342).

« La philosophie, l'organisation politique, » dit l'*Université catholique*, « n'ont voulu ou

(340) Voy. la loi 2, au Code *De infantibus expositis*, lib. viii, tit. 52.

(341) L'archevêque de Thessalonique se plaignait qu'après avoir déposé dans les églises des enfants nouveau-nés, on les réclamait ensuite pour faire des esclaves lorsqu'ils avaient été élevés et nourris par les hommes pieux chargés de ce soin (probablement ceux que Justinien appelle dans un autre endroit *Brephotropi*. (Rubr. *de episc. aud.*) C'était le cas déjà prévu par Valentinien. L'empereur s'indigne et condamne à la dernière peine, *terrena pœna*, ceux qui se rendaient coupables de ce crime qu'il appelle : *Crimen a sensu humano alienum et quod ne ab aliis quidem barbaris admitti debile est*. » (Nov. 155, *Præs.* et cap. 1.)

(342) Je n'en connais qu'un seul où il ait fixé le délit au delà duquel ceux qui auront exposé l'enfant ne pourront plus le réclamer, sous peine d'être regardés comme homicides. — Voy. *Decret.*,

prima pars, dist. 87, dans le Corpus juris canonici, imprimé à Lyon en 1671. — Ce passage se retrouve textuellement dans les canons du deuxième concile d'Arles, tenu en 389 sous le Pape Siricius, cap. 52, et dans deux capitulaires, l'un de Childéric III en 744, l'autre de Charlemagne, lib. vi, § 144. — Voy. pour ces derniers, les *Capitularia regum Francorum*, Paris, 1677.

Une autre trace des expositions est consignée encore dans les canons du concile d'York, tenu en 1197 sous le Pape Célestin III. On y ordonne de baptiser l'enfant exposé, lorsqu'on ignore s'il a déjà reçu le baptême.

Quant aux peines spirituelles portées par l'Église contre l'infanticide, l'avortement, l'exposition, elles ont été à peu près les mêmes que pour l'homicide. La durée de la pénitence a duré suivant les temps.

n'ont pu voir dans *l'enfant trouvé* que *l'enfant de l'Etat* ; le christianisme, lui, l'a fait par le baptême *enfant de Dieu, frère de Jésus-Christ*. Dès lors sont établis et ses droits et ses devoirs. Dès le commencement du monde, la religion avait pourvu aux rapports entre le père et mère et l'enfant, aux devoirs des parents, à la conservation du dernier. Notre première mère s'écrie à la naissance de son premier-né : « Dieu m'accorde la possession d'un homme (Gen. iv, 1), » et après avoir perdu Abel, elle répète en mettant Seth au monde : « Dieu me donne celui-ci pour remplacer Abel. » (*Ibid.*, 25.) Nos premiers parents, et, en eux, tous les époux du genre humain, reçoivent leurs enfants comme un bienfait que Dieu leur accorde. Nous avons vu quelle était la condition de *l'enfant* dans l'antiquité païenne, nous avons dit : « Les Etats, les gouvernements ont souvent méconnu le prix des hommes ; notre religion ne l'a jamais oublié. » Et, en effet, à peine le christianisme est-il monté avec Constantin sur le trône des Césars, que les droits de *l'enfant* apparaissent dans les lois civiles.

« Constantin, devenu Chrétien, porta deux lois qui sont encore dans le Code Théodosien : l'une ordonnance de fournir des fouds du trésor public aux pères surchargés d'enfants, afin de leur ôter la tentation de les tuer ou de les vendre ; la seconde accorde tout droit de propriété sur les enfants exposés à ceux qui ont eu la charité de les recueillir et de les élever. Triste monument de la barbarie qui régnait chez les païens. La religion chrétienne rétablit les droits de l'humanité ; les canons des anciens conciles portent la peine de l'excommunication contre ceux qui auraient la cruauté d'exposer des enfants, de leur ôter la vie, ou de les empêcher de naître. Bientôt la charité éleva des hôpitaux pour les recueillir ; ces maisons furent nommées *brephotrophia*, lieux destinés à nourrir les enfants. »

« Les hospices d'enfants trouvés sont nés avec le christianisme ; ils sont, dans un ordre matériel et restreint, la réalisation d'une parole divine : « Si une mère venait à oublier son enfant, moi-même j'en prendrais soin, et je ne l'oublierais pas. » Les Chrétiens des premiers siècles en possédaient déjà à une époque où la défense de l'exposition était à peine formulée dans la loi romaine. Ils se sont perpétués à travers les révolutions du moyen âge, sous la protection des églises, avec lesquelles ils s'étaient en quelque sorte incorporés.

« Au XII^e siècle, un homme animé d'un saint zèle conçut les maisons de charité avec le caractère d'universalité et de grandeur qu'elles ont encore aujourd'hui ; et il les éleva dans toutes les villes populeuses de l'Europe, comme de magnifiques hôtelleries ouvertes à tous les genres de misères. Les enfants trouvés y eurent une place d'élection. Cet homme de bien trouva après lui des continuateurs et des imitateurs.

« Les guerres du XIV^e et du XV^e siècle altérèrent son œuvre ; les guerres de religion du

XVI^e siècle la détruisirent presque entièrement. Mais dès le siècle suivant, elle reprut améliorée, complétée, assurée contre toute nouvelle atteinte par le génie bienfaisant de saint Vincent de Paul.

« Sous l'influence de ce nom vénéré, ce genre d'établissements se généralisa : à la fin du XVIII^e siècle, toutes les nations européennes en avaient élevé à l'envi, et le Nouveau Monde commençait à les emprunter à l'ancien continent. » (Résumé de l'ouvrage de M. Rémacle sur les hospices d'enfants trouvés.)

« Le sort des enfants trouvés, » dit M. Bégier, « était autrefois abandonné aux seigneurs sur les fiefs desquels on les avait exposés ; mais l'intérêt, qui prévaut presque toujours sur les sentiments d'humanité, fit négliger de pourvoir à leur conservation : la plupart auraient péri, si la religion n'était venue leur secours. L'évêque et le chapitre de Paris donnèrent les premiers l'exemple de charité à cet égard ; ils destinèrent une maison placée près de l'église cathédrale, pour recevoir ces enfants qui furent d'abord nommés les pauvres enfants trouvés de Notre-Dame. Charles VI rendit témoignage de cette bonne œuvre, et y appliqua un legs dans son testament ; un arrêt du parlement, du 13 août 1552, condamna les seigneurs à y contribuer. Par le zèle de saint Vincent de Paul, les sœurs de la charité qu'il venait d'instituer se chargèrent de prendre soin. Après plusieurs translations, ces enfants ont été placés vis-à-vis de l'Hotel-Dieu, et l'on a conservé dans l'église de Notre-Dame l'espèce de couche sur laquelle ils implorent les aumônes des fidèles. » (*Recherches sur Paris*, par M. Jaillot, t. I, p. 96 et suiv.)

« Dans plusieurs villes il y a des hôpitaux semblables pour les recevoir, et des confréries du Saint-Esprit qui se consacrent à élever des enfants ; c'est l'objet de leur institut. »

Complétons cet aperçu historique sur le sommaire des bienfaits du christianisme au sujet des enfants trouvés, par les détails suivants extraits des *Annales de la charité* (n^o du 1^{er} juillet 1846, p. 400 et 401) :

« C'est le christianisme qui d'abord entend sa voix en faveur d'une si touchante infortune : les premiers Pères de l'Eglise s'élèvent avec une éloquente indignation contre l'abandon des enfants. Les lois suivent cette sainte influence : Constantin donne en 315, aux officiers publics, de nourrir et vêtir les enfants apportés par le père et par la mère indigents ; les décrets de Valentinien, Valens et Gratien, en 374, qualifient de crime l'exposition, et Justinien la considère comme un forfait odieux. Les conquêtes de l'empire suivent les mêmes inspirations : la loi des Visigoths punit d'un exil perpétuel les parents qui refusent de reprendre leurs enfants.

« L'Eglise naissante et persécutée ne demandait point d'asiles pour les enfants abandonnés ; elle n'en avait pas besoin : dans ce

emps de ferveur primitive la charité des déles rendait les établissements publics utiles; elle pourvoyait à toutes les misères; elle embrassait toutes les souffrances dans un immense et inépuisable compatissance. Mais dès le commencement du iv^e siècle, la charité, déjà moins vive peut-être, en fit sentir la nécessité: le concile de Nicée prescrivit à l'Eglise, plus puissante, d'instituer des asiles pour les orphelins, parmi lesquels on croit que les enfants trouvés étaient compris. Au v^e siècle on voit à la porte des églises des coquilles de marbre pour recevoir les enfants abandonnés. Au vi^e, l'existence à Paris d'un refuge pour ces pauvres enfants nous est révélée par une légende du temps de Childébert, et au siècle suivant on croit que la ville d'Angers dut un asile semblable à saint Maimbœuf, son évêque. Ces indices sont enveloppés d'un peu d'incertitude, mais, en 737, apparaît à Milan, fondée par un des archevêques, une institution destinée spécialement à recueillir les enfants abandonnés, à leur procurer des nourrices et à les mettre ensuite en apprentissage, en leur conservant la liberté, dont les lois en vigueur ne menaçaient encore d'être privés.

« L'Espagne au commencement du x^e siècle, a son apôtre de la charité en faveur des enfants trouvés: saint Thomas de Villeneuve avait converti son palais archiepiscopal de Valence en un asile où ces infortunés trouvaient un refuge et des nourrices.

« Aux x^e, xi^e et xii^e siècles, on voit des instituts religieux se dévouer particulièrement aux enfants délaissés. En 1188, à Marseille, l'hôpital des Chanoines du Saint-Esprit possède, comme tous ceux du même ordre, un tour pour recueillir les enfants livrés à la pitié publique.

« Les seigneurs hauts-justiciers étaient obligés d'entretenir les enfants trouvés de leur ressort; en quelques provinces, ils partageaient cette charge avec les communes; à Paris, on quêtaient pour eux à la porte de Notre-Dame, une taxe était payée à la *maison de la couche*. Mais cette charité légale était aride, parcimonieuse et pleine d'abus invincibles, quand saint Vincent de Paul vint fonder en France la vraie et tendre charité, en instituant les sœurs qui en portent le nom. La nièce du garde des sceaux, Mlle Legras, et d'autres femmes de distinction secondent ses efforts; le roi, la cour tout entière s'associent à son œuvre; les enfants délaissés ont retrouvé un père, et ces anges célestes, au cœur virginal et aux enveloppes de mère, vont entourer leur berceau de soins vraiment maternels! »

ENSEIGNEMENT. — Voy. ECOLES, SCIENCES, UNIVERSITÉS, etc. — Ce n'était pas assez pour le christianisme de donner à l'humanité le pain du corps, il veut encore et surtout que tous aient abondamment le pain de l'âme. Aussi, dès le premier jour de sa naissance, l'Eglise institua la gratuité de l'enseignement en même temps qu'elle en déclarait le principe obligatoire dans ses nombreux conciles.

Le Christ en avait fait un commandement: « Donnez gratuitement, » dit-il, « ce que vous avez reçu gratuitement. » (*Matth. x, 8.*) Saint Paul déclare que le don d'enseigner est un don de Dieu. (*Rom. xii, 7.*) Simon ayant offert de l'argent à saint Pierre pour acquérir le don de l'Esprit, Pierre lui répondit: « Que votre argent périclite avec vous, vous qui avez cru que le don de Dieu peut s'acquérir avec de l'argent. » (*Actes des apôtres, viii, 20.*)

De tout temps le catholicisme entretint dans chaque église cathédrale, chaque paroisse, chaque monastère, des écoles gratuites pour l'un et l'autre sexe, où l'on enseignait gratuitement au peuple toutes les sciences de l'époque. Saint Jean l'évangéliste établit une école à Ephèse, saint Polycarpe à Smyrne; dès le i^{er} et le iii^e siècle, des écoles gratuites et des bibliothèques sont placées dans les églises cathédrales. Qui ne connaît les écoles si célèbres d'Alexandrie, de Constantinople et d'Ephèse? Dans l'Occident, la plus illustre jusqu'à saint Grégoire fut celle de Rome; le moine saint Augustin fonda celle d'Angleterre, saint Boniface celle de Mayence et de l'abbaye de Fulde; Alcuin l'école de Tours, d'où sortirent celles du palais de Charlemagne, encore si célèbres sous Charles le Chauve; celles de Saint-Germain de Paris, de Saint-Germain d'Auxerre, de Corbie, de Lyon, de Reims, qui se soutinrent jusqu'à l'établissement de l'université de Paris.

Un très-grand nombre de conciles parmi lesquels nous citerons les conciles de Vaison et de Bazas (canon 1), en 529, de Narbonne, les 2^e et 4^e de Tolède en 623 (canon 2), de Mérida en 666; les conciles de Rome tenus en 826 par le Pape Eugène II, en 853 par Léon IV, et en 1078 par Grégoire VII; ceux de Paris (canon 2), en 829, de Langres en 859, de Cloweshow en Angleterre; le 6^e concile œcuménique de Constantinople (canon 2); ceux de 1179, de Paris, de Rouen, etc.; tous décrétèrent la gratuité de l'enseignement, instituant dans toute la chrétienté, au siège des évêchés, dans les monastères, enfin dans tous lieux, jusque dans les villages, des écoles et des chaires publiques pour l'enseignement des lettres et des arts libéraux, imposant au clergé le soin et l'entretien de ces écoles gratuites.

« Dès que la chute de l'empire romain, « dit le *Correspondant*, » eut livré à l'Eglise le patronage des débris du monde, l'Eglise eut tout d'abord un soin tout particulier de la culture intellectuelle et morale des populations. Une puissance spirituelle a son empire dans les âmes. Ce n'était rien que de garantir un ordre matériel, on devait songer au régime des consciences. Le reproche de vouloir régner par les ténèbres attendait l'Eglise. L'Eglise débuta par édifier un système d'instruction tel que le monde n'en avait pas encore connu. Deux traits, en effet, distinguèrent l'instruction administrée par l'Eglise. Jusque-là on avait exigé une rétribution pour fournir l'en-

seignement, et l'on se bornait à ne point le refuser à la curiosité qui, moyennant paiement, venait le solliciter. L'Eglise enseigna gratuitement, et, loin de s'en tenir à répondre aux provocations du désir de savoir, elle alla chercher partout l'ignorance, afin de la réveiller et de la contraindre à recevoir la lumière. La lampe ne se cachait plus sous le boisseau. Dieu désormais appelait à lui toute âme humaine. La race d'Adam était affranchie.

« On nous avertit, » dit un canon, « qu'en quelques lieux on ne trouve ni maîtres, ni sollicitude pour l'étude des lettres. C'est pourquoi nous prescrivons à tous les évêques d'apporter leurs soins et leur diligence à établir par tout le peuple en tous lieux, des maîtres et des docteurs propres à l'enseignement assidu des lettres et des arts libéraux; car, par la science, on s'aide à comprendre les divins commandements. » (*Decretes de Gratien*, l. 1, dist. 37, c. 12; *Decretal.*, lib. v, tit. 504.)

« Un autre canon s'exprime de la sorte :

« Comme l'Eglise de Dieu, pieuse mère, doit veiller surtout à ce que les pauvres, privés du secours de leurs parents, ne manquent pas de l'avantage de s'instruire et de prospérer par la science, nous voulons qu'en chaque église cathédrale il y ait un bénéfice pour le maître chargé d'enseigner gratuitement les clercs et les écoliers pauvres. Et malheur à qui voudra vendre le droit d'enseigner! qu'il soit exclu de tout bénéfice. Il ne doit pas avoir le fruit de son travail celui qui, par cupidité, vendant le droit d'enseigner, fait obstacle au bien de l'Eglise. » (*Decretal.*, lib. v, tit. 1.)

« Une prescription qu'on peut regarder comme canonique, présente des termes analogues; elle veut qu'on appelle à l'instruction tous les enfants, non-seulement ceux de condition servile, mais encore les ingénus (343). Voilà donc où s'emportait populairement le zèle de la charité chrétienne, jusqu'à cette hyperbole de faire de la servitude, pour l'instruction, une espèce de préférence sur l'ingénuité! Mais l'Eglise corrige avec raison un pareil excès; elle ne permet pas aux héritiers des puissants de se retrancher dans le privilège de la paresse et de l'ignorance; serviles et ingénus, elle commande que tous les enfants soient également instruits.

« On ne saisit peut-être pas tout d'abord la cause de la gratuité de l'enseignement administré par l'Eglise. Cette cause a besoin d'être grandement remarquée. Il n'y avait pas seulement ici une magnificence qu'inspirait le désir de faire participer les pauvres aux avantages de l'éducation. Un motif plus haut déterminait la mesure de la gratuité, que l'on appliquait même aux riches: c'était tout un principe d'une nouveauté immense dans le monde, pour l'intelligence duquel nous n'avons pas assez de la puissance d'imagination de notre temps. En effet, l'Eglise

dès le premier jour, considéra la capacité d'instruire comme un don particulier de l'Esprit. Ceux en qui ce don venait à s'agiter l'avaient reçu gratuitement; ils devaient partout répandre gratuitement autour d'eux la faculté sublime qui avait fait éléction en leurs âmes, qui ne leur appartenait pas, et qui ne s'était mise en eux qu'afin de briller pour tous. « C'est de la science en particulier, » dit un canon, « qu'a été écrit : *Gratis accipitis, gratis date.* » (*Decret.*, l. v, tit. 52.) Ce même précepte est fréquemment répété dans les Capitulaires; ou y définit ainsi les maîtres : « Ceux qu'un don divin rend capables de l'enseignement : *Qui donante b[e]n[e]d[i]c[t]o m[in]o discere possunt.* »

« Mais, outre la gratuité on doit apercevoir une conséquence très-importante de cette manière de considérer la capacité de l'enseignement comme un don de l'Esprit. Si l'enseignement paraissait de la sorte l'acte d'une manifestation sacrée, il ne pouvait pas venir, il ne venait pas à la pensée des hommes qui se rendaient à une pareille croyance, de soumettre à des règles gênantes et restrictives ce qui était pour l'élocution même de Dieu. Dire que l'Eglise entendait dans l'enseignement l'émission de l'esprit, c'est-à-dire que l'Eglise s'inclinait tout entière devant la liberté de l'enseignement, comme devant le principe de son existence propre et de sa divine autorité. Le silence d'un respect mystérieux se fit à l'entour des moindres chaires. Il n'y avait quelque chose de plus redoutable et de plus vénéré que tous les rois du monde. C'était un humble maître d'école à l'heure de son ministère, Dieu appelait à lui les enfants. Alors on écoutait de nouveau la grande et douce voix : *Sinite parvulos venire ad me.*

« Aussi la constatation en est faite dans les mêmes textes qui parlent de la gratuité de l'enseignement en prescrivent également la nécessaire liberté. Ce sont comme les éclairs de la même vérité surhumaine. Ces deux principes selon lesquels un don de l'Esprit ne peut être ni confisqué, ni accepté par les hommes. Les Capitulaires prescrivent ainsi : *Utile esse considerandum eos qui, donante Domino, discere possunt, cunctum uniuscujusque capacitatem de studio debeant impendere.* La loi songe ici qu'à faire une obligation de l'enseignement pour quiconque en porte et même la faculté. Et dans cette pensée l'on néglige d'affirmer le droit de l'élève; c'est qu'on va au delà, et que de cette manière on impose l'exercice comme un devoir pénible. Un canon, après avoir réprimé avec vigueur l'usage dépravé qui tentait de réintroduire, de soumettre à un prix d'argent le droit des maîtres, dissipe de la sorte toutes les entraves autour de la pleine liberté de l'enseignement : « *Distincte præcipimus ut cuncte viri idonei et litterati voluerint, gere studia litterarum sine molestia et*

(343) *Capitular.*, capitul. ab Ansegiso Collect., c. 68; lib. II, c. 377, etc., ed. Migne. Cette prescription est souvent répétée.

ione qualibet scholas regere permittatur; si in vero hujusmodi præcepti exstiterint transgressores eos officiis et dignitatibus spoliatis. decret. v, 5, 3.) Voilà comment, alors qu'elle était toute-puissante, l'Eglise était sur l'enseignement; elle en fondait ce qu'aujourd'hui elle réclame, l'indispensable liberté. »

« Dans les siècles qui suivirent l'établissement des Francs dans les Gaules, les lumières, on le sait, étaient l'apanage presque exclusif du clergé. De là provint l'usage qui se maintint longtemps, de se servir du mot *re* pour désigner un homme savant. — L'instruction était, au moyen âge, à tel point concentrée dans les monastères, qu'on n'est une chose digne de remarque, dit Conringius (*De Antiquitatibus academiarum*), qu'aux *vi*^e, *vii*^e et *viii*^e siècles, on ne retrouve dans l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne, en un mot, dans toute l'Europe d'Occident, presque personne s'étant fait un nom par ses écrits, qui n'ait été élevé et instruit dans un monastère. »

« Charlemagne, et avec lui son fils Louis le Débonnaire, imprimèrent aux études une impulsion puissante: ils eurent une grande part à l'établissement des écoles, que, dans le *ix*^e siècle on joignit, en beaucoup d'endroits, aux fondations nombreuses de couvents et de monastères qui se firent à cette époque. Charlemagne avait en outre le soin d'attacher à chaque siège épiscopal qu'il établissait, un collège de chanoines qui devaient vivre en commun, suivant la règle de Saint-Augustin. Il résulta de cette institution que ce ne fut pas seulement dans les couvents, mais aussi dans toutes les villes où se trouvaient un évêché, que les études furent cultivées. « Charles, » dit Ansegise, « voulut qu'il y eût des écoles dans tous les monastères et dans tous les évêchés, afin que les enfants des hommes libres aussi bien que des serfs, y apprennent la grammaire, la musique (c'est-à-dire le chant d'église) et le calcul ou l'arpente (344). » Les conciles favorisaient le développement de ces institutions par leurs décrets (345). Charlemagne, qui, pour encourager aux études, assurait à ceux qui s'y livraient avec plus de soin les abbayes les plus riches et les évêchés les plus importants, avait gardé d'entraver la marche de l'esprit humain par des restrictions aux moyens d'instruction qu'il développait au contraire de mille manières. Aussi, rien n'apparaît dans ses institutions littéraires qui porte la moindre trace de gêne imposée à l'enseignement auquel il laissait toute sa liberté.

Les désordres des *ix*^e et *x*^e siècles détruisirent en grande partie l'œuvre de ce sage précurseur, à laquelle avaient puissamment contribué des religieux sortis d'Angleterre, à la tête desquels se trouvait le moine Alcuin, dont le nom ne saurait être séparé de celui de Charles dans l'histoire littéraire de la

France. Les monastères pillés et quelquefois incendiés, les écoles dispersées, les livres perdus et détruits, replongèrent après lui la France dans les ténèbres qu'avait dissipées pendant quelques années l'astre de Charles le Grand. Ce ne fut qu'après un long temps que commencèrent à briller de nouveau quelques étincelles conservées à grand-peine dans le clergé.

« Il nous faut arriver au *xiii*^e siècle pour retrouver l'étude des lettres jetant derechef un grand éclat; les églises en avaient conservé le germe, il se développa, grandit et s'étendit au bout de quelques siècles dans toute la France. « Est advenu, » dit Pasquier (*Recherches sur la France*), « que toutes nos universités qui se trouvent en notre France, « elles ont été établies en nos églises archiépiscopales ou épiscopales, hormis celle de Caen, qui ne fut institution française ains anglaise. »

« Or, à cette époque, l'instruction ayant en grande partie pour but la science ecclésiastique, se trouvait placée pour cet objet sous la juridiction épiscopale; à tous autres égards elle était libre. « Comme ainsi fut, » (dit encore Pasquier (*Recherches sur la France*), « que, « sur la première ouverture de nos écoles, il fut loisible à tous ceux qui avaient quelque assurance de suffisance, d'entrer en chaire avec la permission de l'évêque. » Encore y a-t-il sujet de penser que cette permission existait, ou était supposée exister, par le fait même qu'on ne s'opposait point; ou pour parler le langage de notre époque, la loi, si loi il y avait, était répressive plutôt que préventive. « La liberté d'ouvrir école sans autre titre que le mérite et la bonne volonté, » dit Crevier (*Histoire de l'université de Paris*), « ne subsistait plus après le milieu du *xii*^e siècle. » Elle subsistait donc jusque-là. Un fait qui eut lieu vers cette époque, et que nous trouvons dans l'histoire du célèbre Abailard, vient confirmer notre opinion sur ce point. Il prouve qu'il exista jusque-là une véritable liberté d'enseignement dans le sens qu'on a coutume d'attacher à ce mot.

« A Paris, l'enseignement était alors concentré dans la maison épiscopale. Là professait la philosophie un homme illustre à cette époque, Guillaume de Champeaux, archidiaque de Paris, aux leçons duquel Abailard assista quelque temps; mais devenu rival de son maître, il voulut à son tour enseigner; le disciple établit à Melun, malgré l'opposition de Guillaume de Champeaux, une chaire de dialectique, autour de laquelle accoururent de nombreux auditeurs. Il ne tarda point à revenir à Paris, où sa réputation le précédait; et, comme dans l'intervalles Guillaume de Champeaux, quittant la chaire du cloître Notre-Dame, s'était retiré dans le couvent de Saint-Victor, près Paris, où il fondait une école, Abailard qui, après

tait le nom d'*écolâtre* (scholasticus.)

(345) Voy. le Concile de Châlons-sur-Saône, caupon 43.

344) C'est par suite des règles établies par Charlemagne qu'on trouvait encore avant la révolution, dans les cloîtres des chanoines, un lieu destiné à l'école, et qu'un des membres de ce corps por-

le départ de son ancien maître, croyait avoir des droits à la chaire du cloître Notre-Dame, piqué du refus qu'on lui en fit, créa, en esprit de rivalité et de concurrence, une école sur la montagne de Sainte-Genève. « C'est « là, » dit-il, « que j'établis mon champ scientifique, pour tenir en quelque sorte assiégé « celui qui occupait la place à laquelle j'a- « vais droit : *Scholarum nostrarum castra* « *posui, quasi eum obsessurus qui nostrum* « *occupaverat locum.* »

Ainsi, chaque professeur célèbre établissait des écoles; outre les trois que nous venons d'indiquer, celle du cloître, celle de Saint-Victor et celle de Sainte-Genève, il en existait d'autres. Dans la Vie de Goswin, abbé d'Anchin, qui fut disciple de Guillaume de Champeaux et adversaire ardent d'Abailard, il est dit que la dialectique était alors enseignée par un grand nombre de maîtres, *« quamplurimis magistris. »* « Je ne vois rien, » dit Crevier, « qui donne lieu de penser que « ces écoles faisaient corps ensemble. » A cette époque, « l'ancienne liberté d'ouvrir « école était bien peu restreinte, » dit-il encore (*Hist. de l'université*); « celle de Sainte-Genève se renouvelle, sans aucune marque « d'autorisation de la part de quelque puissance que ce soit. »

« Paris, que son ancienneté, son titre de métropole de la France, et la résidence des rois, favorisaient à tant d'égards, voyait à cette époque ses écoles fleurir par la gloire des maîtres et le concours des disciples; toutes les études alors suivies en Europe tendaient à s'y développer par la culture, et son université, la première de celles de France par l'ancienneté comme par le rang, allait s'organiser et grandir sous la double protection des Papes et des rois; en un mot, pour nous servir de l'expression d'un ancien auteur, « elle n'était point encore bâtie, « mais seulement commençait de poindre. » En effet, le premier titre où l'on trouve mentionné le nom d'université, appliqué à l'agglomération de toutes les études dont Paris devenait comme le centre, est un privilège concédé par Innocent III, qui fut fait Pape en 1198, et fut contemporain de Philippe-Auguste. Il conférait à l'université des étudiants de Paris, le droit d'avoir un procureur pour les représenter dans les procès; « parce que dans les causes que vous soule- « vez ou qu'on soulève contre vous, » est-il dit dans la bulle, « votre université (*vestra* « *universitas*) ne peut intervenir commodé- « ment, ni pour agir, ni pour répondre. » Les grâces, les exemptions, les privilèges royaux et pontificaux, furent répandus avec profusion sur cette université de Paris, parce que les princes, de même que les Papes, comprenaient combien il importait,

dans l'intérêt de l'Etat, comme dans celui de la religion, de favoriser l'instruction et la culture de toutes les sciences; et cependant jamais ses privilèges n'allèrent jusqu'à porter atteinte, en sa faveur, à la liberté des études dans le reste du royaume; le modèle d'enseignement de l'université de Paris (si l'on peut donner ce nom à un privilège qui fut plus d'une fois méconnu) ne s'étendit jamais au-delà des murs de la cité, ou peut-être serait-il encore plus exact de dire que les limites dans lesquelles s'exerça plus véritablement, furent celles du quartier assigné à la réunion des écoles.

« En effet, successivement on vit s'élever dans les villes importantes du royaume des réunions de professeurs et d'étudiants, pour s'occuper des travaux nécessaires à la culture de l'esprit. Ces universités furent encouragées, soit par les Papes, soit par les rois (346), et favorisées de certains privilèges, au profit de leurs membres, et toutes libres et indépendantes les unes des autres; mais aussi ne devaient-elles prétendre à sortir du cercle qui avait été tracé autour d'elles, dans l'intérêt des intérêts de tous, des lois que nous pouvons juste titre appeler libérales si nous les comparons à celle qui nous régit aujourd'hui.

EPISCOPAT. — L'histoire de l'épiscopat n'est rien de moins que l'histoire même du christianisme. Dire les bienfaits de l'épiscopat, c'est dire les bienfaits de l'autre. Nous pouvons donc que renvoyer à tous les articles de ce Dictionnaire, si l'on veut se faire une idée complète de l'action bienfaisante et civilisatrice de l'épiscopat dans le monde.

Disciples du Christ, successeurs des apôtres, les évêques eurent le monde à transformer et à évangéliser, les nations modernes à fonder, la civilisation toute nouvelle à créer. Ils ne faillirent point dans cette tâche gigantesque. Bientôt le monde antique disparut englouti sous l'inondation des barbares. Les évêques seuls restèrent debout et suffirent à sauver le monde. Comme une autre inondation, plus douloureuse encore, l'hérésie déchaîna ses torrents sur la chrétienté tout entière et tenta plusieurs fois l'anéantir. Les évêques se réunirent en conciles et dans ces mêmes congrès de l'humanité tout entière frappèrent l'hérésie au cœur, et sauvèrent avec la foi chrétienne la civilisation dont ils étaient les gardiens. Humbles, obscurs, vaillants de leurs propres mains, et méprisés par le peuple dont ils partageaient toutes les misères et les fatigues, ils furent dès les premiers siècles de l'Eglise les modèles vivants et les modèles plus que les représentants de ce pontife éternel édifié par les exemples de leur grandeur et de leur sainteté. Lorsque convertie au christi-

(346) L'université de Toulouse fut fondée en 1225, par une bulle du Pape Grégoire IX; celle d'Orléans en 1305, par le Pape Clément V; celle d'Angers, par Charles V en 1364; celle de Poitiers, par le Pape Eugène IV et Charles VII en 1431; celle de Montpellier qui fait remonter son établis-

sement à 1284, fut confirmée par François I^{er} en 1537; celle de Bordeaux fut érigée en 1472. Louis XI, qui avait déjà créé celle de Bourges en 1469; celle de Cahors doit son origine au Pape Jean XXII.

janisme, la société les entoura de ses richesses et de ses pompes, ils ne s'en servaient que pour détruire toutes les iniquités, pour soulager toutes les misères, pour défendre toutes les causes saintes, et, plus que jamais tribuns du peuple, pour servir à la fois ses intérêts du temps et de l'éternité. Ouvriers infatigables de la régénération morale de l'homme et de l'œuvre de Dieu, ils la firent pénétrer par tous les pores dans cette société encore profondément païenne. Codes, législation, arts, sciences, gouvernements, justice, institutions, ils inaugurèrent tout par la puissance de leur foi plus encore que par celle de leur génie. Depuis le premier jour de leur apostolat, jusqu'à l'heure où nous sommes, durant dix-neuf siècles consécutifs ils demeurèrent toujours à la hauteur de leur tâche immense ; et la société actuelle, comme celle du moyen âge leur doit tout. (Voyez du reste l'article *Evêques*.)

Dans l'impossibilité d'exposer ici cette histoire si fertile en bienfaits, et forcé de pas circoncrire à quelques faits seulement, nous emprunterons d'abord au *Cours d'histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Jager les détails suivants sur l'élection des évêques qui, fondée sur la plus complète égalité, est le type parfait de notre régime représentatif moderne. Ces élections auxquelles le peuple tout entier fut appelé durant treize siècles furent les véritables assises populaires de la chrétienté. Mais laissons parler M. Jager :

« L'évêque, » dit-il, « est la colonne du temple : suivant la belle et mystique expression du moyen âge, il est le trône de Dieu. En effet, Dieu se repose sur lui de ses intérêts sur la terre. La virginité de la foi de l'Eglise et la sainteté de ses mœurs lui ont été remises en dépôt, ont été confiées à sa garde ; il déclare et prêche la doctrine, il règle la discipline ; il élève, il choisit, il consacre, il institue les pasteurs ; il les surveille, il les dirige, il les anime, il les modère, il les console, il les réprime, il les récompense ; il voit par leurs yeux, il parle par leur bouche, il agit par l'intermédiaire de leur personne. Ils sont ses vicaires, c'est lui qui est le pasteur ; ils sont ses fils aînés, c'est lui qui est le père ; ils sont ses membres, c'est lui qui est la tête et le cœur ; par eux, il répand dans tout le corps la chaleur et le mouvement ; il est le principe ou du bien ou du mal, et je serais tenté de dire que c'est lui qui perd ou qui sanctifie : voilà l'évêque. Le mauvais choix d'un simple pasteur est pour une paroisse à laquelle il est envoyé, un malheur lentement et difficilement réparable : le mauvais choix d'un évêque est un fléau pour tout un diocèse, quelquefois une peste pour l'Eglise universelle. Si vous trouvez dans l'histoire ecclésiastique des siècles d'ignorance et de corruption, de ces siècles où il semble que n'aient vécu que des hommes pâles, blêmes et efféminés, sans vigueur et sans vertu, des aveugles et des paralytiques ; c'est que le principe de vie a manqué à ces siècles, c'est qu'il y avait un épiscopat

abâtardi, c'est que l'élection avait été faussée. Si l'élection, au contraire, a exalté des hommes éclairés, dévoués et énergiques, à leur voix et sous leur souffle, un siècle endormi et à demi mort se réveille, se redresse et marche à de brillantes destinées. Les évêques seuls font la gloire de l'Eglise ; car, si pauvre que soit un pays ou une époque, il y a toujours assez d'éléments de force et d'action, quand il se trouve une puissance d'attraction pour le réunir, une main savante pour le combiner. Les évêques sont tout dans l'Eglise : c'est pourquoi elle se met en prière avant leur élection ; c'est pourquoi elle a toujours attaché tant d'importance aux canons qui la régissent. C'a été, dès les premiers temps, l'objet principal de son attention, et l'on ne trouve dans les lois organiques d'aucun peuple des idées aussi justes, aussi philosophiques, aussi larges et aussi généreuses que celles qui font la base de son système électoral.

« Elle n'accorde rien à la naissance, rien à l'amitié, rien à la faveur ; le mérite seul donne des droits à l'épiscopat ; et le mérite qu'elle requiert est un mérite éminent, en rapport avec la grandeur de la dignité. L'évêque sera mis au premier rang dans l'Eglise ; qu'il figure aussi hors de ligne dans le clergé par la science et par la sainteté, par toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Voilà sa règle sur la candidature, si l'on peut appeler candidature la violence qu'on doit faire à l'élu. Cette règle est exprimée dans de nombreux conciles. Ce n'est pas un vœu, c'est une condition *sine qua non*, c'est une loi. Elle voit et ne veut rien voir que le mérite ; il n'y a pour elle ni classe noble, ni classe abjecte, ni castes, ni conditions ; elle n'exclut point la noblesse du sanctuaire, mais elle n'y regarde pas ; la science et la vertu ont le pas sur les titres, les dignités, la naissance et la fortune ; ce qui fait l'homme et le distingue, le mérite personnel enfin est tout ; son entourage n'est rien, et souvent on l'a vu traverser les rangs des hommes libres pour aller chercher dans la plèbe la plus infime, parmi les serfs, parmi les esclaves, un homme qui n'était pas citoyen, qui ne pouvait même acquérir les droits de cité, aller chercher cet homme, l'introduire dans le sanctuaire, plus tard le couvrir de ses plus magnifiques insignes et le conduire en triomphe au trône pontifical, parce qu'il était le plus digne. On a fait grand bruit de notre temps de l'égalité devant la loi, de l'ouverture à tous les emplois ; c'est en effet la plus belle conquête de notre révolution ; mais on ne trouvera pas dans l'Eglise de semblable conquête à faire, cette égalité est de droit ecclésiastique depuis dix-huit cents ans. On a répété sur tous les tons de l'enthousiasme ce mot fameux de Napoléon que chaque conscrit mettait en partant dans son havre-sac le bâton de maréchal de France ; on n'a pas songé dans l'Eglise à s'étonner de ce qui paraissait tout naturel. Le conscrit, devenu maréchal de France, ne porte pas la couronne sous son manteau ; mais sous la

soutane qu'il endosse, le jeune clerc peut porter la tiare. Un jour, un petit porcher a donné au monde un grand Pape. De tous les gouvernements de la terre, il n'en est aucun qui offre autant et d'aussi heureux exemples d'hommes sortis de l'obscurité et portés aux premiers rangs.

« Pour gage de sa fidélité à ses nobles principes, elle établit l'élection, mais l'élection sur les plus larges bases; elle appelle la masse du peuple à donner ses suffrages; elle lui demande de désigner le plus digne et s'engage à confirmer son choix par la consécration. « On exige, » dit Origène, « la présence du peuple, afin que tous sachent qu'on élève au sacerdoce le meilleur du peuple, le plus instruit, le plus saint, le plus éminent par ses vertus. » Telles sont les vues persévérantes de l'Eglise; telles ont été ses institutions primitives.

« Aux temps de la ferveur primitive et lorsque le martyr couronnait presque tous les évêques, il ne sortait du suffrage populaire que des noms d'hommes recommandables par leur foi, par leur dévouement, par leur sainteté. On n'était pas tenté d'en choisir d'autres; d'autres n'eussent pas accepté cette terrible charge. Parmi ces bons chrétiens qui n'avaient qu'un cœur et qu'une âme, et qui ne songeaient qu'à s'édifier, qu'à se sanctifier, qu'à glorifier Dieu, les élections étaient un spectacle édifiant. A la mort d'un évêque, le peuple se réunissait et choisissait son successeur, non par un scrutin régulier, mais par acclamation. Il était rare que le clergé annullât ce choix, car les regards et les suffrages de la foule se portaient naturellement sur des hommes qui lui étaient chers, dont la science, le zèle et les bonnes mœurs lui étaient connus; il n'y avait point d'intrigues, les vues étaient droites et pures, tout procédait d'un élan spontané vers le bien, et la voix du peuple était regardée comme la voix de Dieu. Les évêques confirmaient donc le choix du peuple, ou, ce qui arrivait le plus souvent, ils choisissaient en sa présence; il assistait comme témoin intéressé; il approuvait, il acceptait l'élection par son silence, mais ordinairement par ses acclamations. La forme était différente, le but était le même: c'était toujours une approbation de l'homme, soit qu'elle précédât, soit qu'elle accompagnât l'élection; il y avait toujours consultation de l'opinion publique, afin de donner au peuple un évêque qui lui fût agréable, suivant le principe reçu dans l'Eglise: *Nullus invitatus detur episcopus*.

« Le peuple a été appelé aux élections pour deux raisons principales: l'Eglise a voulu montrer qu'elle ne faisait pas accepter des personnes, qu'elle ne voyait, ne voulait, ne couronnait que le mérite, et, dans un temps où les fidèles se pressaient et se coudoient avec émulation dans la voie de la perfection, elle a dit au peuple qui toujours sera le meilleur juge quand il sera libre de passions intérieures et d'influences étrangères, elle lui a dit: Choisissez vos guides et vos sur-

veillants, c'est-à-dire vos évêques. Il faut le dire, et plaise au ciel que cette expérience ne soit pas perdue pour les siècles à venir: les choix du peuple ont été admirables, presque tous ses choix ont été des consultations anticipées. Le second motif qui a déterminé à faire un appel au peuple chrétien dans l'élection des évêques, ça été pour lui être agréable et d'obtenir sa confiance, lui donnant la sienne. Enfants, disait la messe, hâtez-vous d'arriver devant votre Père qui est dans le ciel, choisissez vos guides; vous connaissez mon amour, moi je connais votre droiture et votre zèle; choisissez *ex digniore*: faites pour le mieux; je suis sûr que vous ferez bien, je m'en rapporte à vous. Les fidèles se réunissaient, ils priaient; l'un d'eux proposait en toute simplicité un nom, et toutes les mains se levaient pour applaudir, et l'on élevait au siège de la paternité pontificale, non le plus noble, le plus riche, le plus illustre, le plus appuyé du pouvoir, mais celui qu'on croyait le plus saint, le plus savant, le plus ferme, le plus sage, le plus doux. On choisissait des hommes connus et éprouvés, c'est-à-dire qu'on n'allait pas chercher hors de la circonscription de la ville épiscopale; aucun étranger n'était admis, si ce n'est lorsque le siège était si pauvre qu'il était obligé d'aller demander à un autre diocèse l'aumône d'un homme qui lui manquait. Ce cas était fort rare, et jusqu'au delà du XIII^e siècle, cette coutume, successivement atténuée par des exceptions toujours plus nombreuses, a été au moins été toujours conservée comme une règle.

« Le peuple désignait son élu, mais l'acte constitutif de l'élection consistait dans le consentement des évêques voisins. Cet usage fut converti en loi par le quatrième concile du concile de Nicée, qui statue que l'élection se fera par tous les évêques de la province, et sera confirmée par le métropolitain. » (Voy. Election.)

Nous avons déjà montré à l'article BARBARES (invasion des) la grandeur du rôle qu'accomplit l'épiscopat à cette époque si désastreuse. Nous compléterons ce que nous avons dit alors par les passages suivants de l'*Histoire de saint Léger*, tableau de l'Eglise au VII^e siècle qui se reproduit, bien qu'avec sous d'autres formes, à tous les siècles suivants: « Deux forces divines se disputent le monde: les Barbares et l'Eglise; les Barbares pour prendre, l'Eglise pour sauver; les Barbares tuent et détruisent, l'Eglise relève et vivifie; aux Barbares la mission d'expiation et de vengeance, à l'Eglise la mission de salut et de civilisation, et à Dieu l'honneur de ces grandes choses!

« Le caractère dominant de ces vieux évêques, c'est une maturité active et calme, un génie prévoyant et conservateur, un infatigable esprit d'ordre et de discipline, qui formule avec une grande fécondité des règlements et des lois que l'Eglise retrouve après ses mauvais jours, et par-dessus tout quelque chose de paternel et de souverain.

qui convenait à la première éducation des jeunes races occidentales.

« Jamais la puissance épiscopale ne s'exerça avec plus de plénitude : chaque évêque est le père, l'économiste, le directeur, le maître de ses clercs ; il réunit la juridiction, la censure, le droit de punition, l'examen pour l'admission de la cléricature, la nomination aux offices, la disposition des personnes, l'administration des biens, la distribution des secours éventuels et matériels. Le *Domus ecclesie* sert d'évêché, de monastère, de presbytère et même d'hospice pour les pauvres, les étrangers et les nobles personnages (347).

« Au dehors, l'évêque n'est pas moins puissant : il est seul le héraut de l'Eglise, l'ambassadeur et son avocat ; administrateur temporel des diocèses, il préside à la justice, surveille les magistrats, revoit les procès des clercs et des laïques, prend des mesures de sûreté et d'embellissement pour les villes, remplit tout l'office de défenseur, rend une protection jalouse et sévère sur les pauvres, les orphelins, les veuves, les affranchis ; au palais, il siège à côté des rois, comme assesseur et colégislateur, tient même leur place au tribunal suprême, dicte et signe le premier les prescriptions et les chartes, impose le sceau et porte l'anneau des chanceliers et des référendaires. En Gaule surtout, l'évêque se multiplie et se rencontre partout où il y a du danger, une bonne œuvre, un acte d'héroïsme, un service à dépenser pour Dieu et ses frères ; il est apôtre, cénobite, anachorète, défenseur de la cité, conseiller, référendaire, chancelier, chapelain, monétaire, gouverneur de province, trésorier, juge des rois, des Francs, des hommes d'armes laïques et des chefs militaires ; maître des jeunes clercs et clercs du palais (348), précepteur du père spirituel des Mérovingiens.

« Enfin, dans les derniers conciles, quel que soit le tableau qu'offrait l'assemblée de ces vénérables évêques, dépositaires des traditions saintes, oracles de l'Eglise, héros de la charité évangélique, derniers échos du christianisme antique, premiers modèles des modernes parlements !

Jusqu'au VII^e siècle, l'épiscopat parut toujours plus grand et fort qu'en face s'évanouissait un gouvernement stérile et méprisé. Les hommes d'élite désertèrent la vie laïque, et, pour sauver le monde, se réfugièrent dans le sanctuaire.

Au VII^e siècle, l'épiscopat, qui a toujours été faible, trouve à ses pieds un monde nouvellement né, débile et aspirant son souffle de la vie et croître. Comment les évêques

pouvaient-ils ne pas être les pères et les tuteurs de ces peuples enfants ?

« Charlemagne le comprit merveilleusement. Cette vue habile plaça le grand homme au faite de ce mouvement ascensionnel de l'épiscopat, et en fit excellemment l'empereur des évêques, on dirait presque l'évêque des empereurs ; il est partout entouré d'évêques ; son palais est une école cathédrale ; ses capitulaires sont des canons ; ses trente-cinq assemblées aux champs de Mars ou de Mai sont des synodes ; il ne lui a manqué qu'un saint caractère ou qu'une autre époque pour être le monarque complet des anciens jours, patriarche, pontife et roi.

« Cependant cette vaste puissance n'était pas sans contre-poids ; il y a d'abord ce que le Législateur divin a donné pour contre-balancer toute grandeur chrétienne, l'humilité, et si grande, qu'à peu d'époques plus de saints évêques ont honoré l'Eglise. Puis, au sommet, la Papauté bénissait et maudissait qui devait être béni et maudit ; quand son bras s'étendait, ni rang, ni vertu, ni distance ne pouvait soustraire à l'anathème. Qu'il nous souvienne comment saint Grégoire le Grand nomme, institue, blâme, excommunie, dépose les princes du sanctuaire en Orient comme en Occident. De plus, l'épiscopat est à lui-même son propre modérateur ; l'évêque est justiciable du métropolitain, et l'un et l'autre ont, au-dessus d'eux, un contre-poids qui maintient l'équilibre. Sorti des rangs des clercs, présenté par les clercs au milieu des fidèles, porté dans une chaise d'or sur les épaules de ses frères, l'évêque se sent une personne multiple qui ne s'appartient plus, une image vivante de la communauté, son amour-personnifié, sa prière, sa parole, son âme vivante. Il est le père et le fiancé de son Eglise ; il a sous lui et des enfants et des pères (349) ; et bien qu'il ne tienne pas son droit des hommes, mais de l'Eglise et de son chef, il reçoit pourtant de ceux à qui il donne, se sanctifie par ceux qu'il bénit, s'enrichit en se dépensant tout entier, et se couronne de l'Eglise dont il est le diadème. (*Philip. iv, 1 ; I Thess. xi, 19.*)

« Quoi de plus touchant encore et de plus puissant pour unir et enchaîner par les entrailles que cette vie de famille cléricale, assemblée autour de l'évêque, partageant sa table, son foyer, son toit le jour et la nuit. Puis, à côté de la haute prépondérance de l'évêque, chaque clerc a sa sphère largement limitée ; l'archidiacre, l'archiprêtre, le pénitencier, le primicier ont une part d'action considérable ; de degrés en degrés, la vie coule abondamment

47) THOMAS., *Discipl. de l'Egl.*, t. I, p. 406 et 407. — Édit. franç. de 1725. — PELLICIA, *Polit. eccles.*, 25.

48) S. *Prælect. Lugd. episc.*, apud *Gall. Christ.*, t. I, p. 36. — S. *Etherius ejusd. urb. episc.*, *ibid.*, p. 36. — S. *Lup. Senonens.* ; D. BOUQ., *Hist. fr.*, t. I, p. 491-492. — S. *Bertharia Acta*, *Boll.*, 2^e s., t. I, p. 491-492. — S. *Arnulf. S. Clodulf.*, *opp. Metens Acta* : *SS. BB.* — S. *Nicard. Remens. episc. Acta* ;

apud Flodoard. — S. *Andoani Acta* ; *Boll.*, XXIV. — S. *Faron. Acta* ; *Mab., Acta SS. BB.*, II. — S. *Cuniberti Acta* ; apud *Sur.*, 12 Nov. — S. *Amandi Vita*. — D. *Mab.*, *ibid.*

(349) Vos mihi estis parentes, qui sacerdotium detulistis ; vos, inquam, filii vel parentes, filii singuli, universi parentes. (*Amnos., Hom. in Luc.*, viii, 13.)

dans cette vaste et compacte hiérarchie : appuyé sur un clergé si uni et si dévoué, l'épiscopat a résolu le problème d'Archimède : avec ce point d'appui et le bâton pastoral pour levier, il soulève le monde, et le transporte sous le magnifique horizon du moyen âge. »

Dans son *Tableau de l'institution et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*, Frédéric Hurter, après avoir longuement décrit l'action sociale et civilisatrice des évêques à cette époque, termine par les quelques détails suivants, qui serviront à compléter ce qui nous reste à dire à cet article et au mot **EVÊQUES**.

« Justin de Concha, évêque, dépensait, » dit-il, « tout son revenu pour les pauvres, et tressait des paniers, pendant ses heures de loisir, pour son entretien et celui de ses domestiques. Guillaume de Nevers n'avait pas son pareil pour la libéralité. A une époque de famine, il nourrissait journalièrement dix mille personnes. A la mort d'Arnulphe d'Orange, on se demandait qui prendrait soin des pauvres, qui nourrirait les affamés. Maurice de Paris mérita le surnom de père des pauvres et de protecteur des orphelins. Saint Gilibert, évêque de Cath en Ecosse, fit bâtir plusieurs hospices. Le second Othon de Bamberg fut surnommé *Otto Largus*, à cause de sa grande libéralité. Conrad de Halberstadt, en traversant l'Italie, à son retour de la Terre-Sainte, ramena avec lui, à ses frais, tous les jeunes gens de son diocèse qui venaient d'achever leurs études à Bologne ; car la protection à accorder aux étudiants était regardée comme un des premiers devoirs d'un évêque, comme une manière éminemment utile d'employer ses revenus. Adolphe d'Osnabruck, comte de Teklembourg, avait coutume, toutes les fois qu'il se rendait à son château de Furstenau, d'entrer dans une cabane sur le bord de la route et habitée par un lépreux, qu'il se plaisait à consoler ; aussi fut-il très-fâché quand les personnes de sa suite, afin d'épargner à leur maître un si triste spectacle, firent éloigner cet homme. Personne en France n'exerçait l'hospitalité d'une manière plus noble que Guillaume d'Auxerre.

« D'autres prélats se rendaient utiles d'une autre manière à leurs successeurs ou à leurs subordonnés ; tel fut Hugues d'Auxerre qui dispensa pour l'avenir les évêques de son diocèse de loger dans ses voyages le roi avec sa suite. Ils construisaient des châteaux, des tours, des clochers ; ils disposaient des embellissements de tout genre pour l'amusement de ceux qui les visiteraient, ou pour ajouter à l'éclat des fêtes solennelles ; ils défrichaient des terres, ils creusaient des étangs à poissons ; ils créaient des établissements pour la commodité générale. Maurice de Paris fit faire deux ponts de pierre, l'un sur la Seine et l'autre sur la Marne. Leur ville épiscopale ou d'autres lieux importants de leur diocèse, étaient, grâce à leurs soins, entourés de murs, et ces derniers obtenaient alors le rang de villes.

« C'était surtout leurs églises, leur chapitre, leur siège épiscopal même qui avaient à se louer de leur libéralité. On trouva beaucoup de sièges qui, pendant une longue suite d'évêques, leur ont dû l'augmentation de leurs biens, l'amélioration des parcs, l'acquisition de divers droits, l'exemption d'impôts ; par eux les églises obtenaient des missels, des calices, des ornements, des habits, des cloches ; ces choses étaient consolidées, agrandies, embellies. Philippe de Heinsbourg augmenta les propriétés de l'évêché de Cologne par des terres, des châteaux, des redevances pour lesquels il dépensa, dans l'espace de dix-huit ans, plus de quarante mille marcs. D'autres évêques obtinrent des augmentations semblables, soit par l'économie des prélats, soit par les biens qu'ils leur léguaient. Conrad de Ratisbonne, dernier rejeton des comtes de Frontenhausen, vendit son bien patrimonial pour sept mille livres, et avec cette somme il fonda un hôpital, augmenta les propriétés de l'évêché, et n'oublia pas le couvent de Saint-Emeran. Parmi beaucoup d'évêques qui ajoutèrent aux revenus de leurs chanoines en prenant sur ceux qui étaient assignés pour l'entretien de leur propre maison, nous ne citerons que l'archevêque Gauthier de Rouen, et l'évêque Henri de Hildesheim. Des évêques consciencieux regardaient comme un devoir de libérer leurs biens hypothéqués, se flattant que par là leur mémoire serait à jamais bénie. Non-seulement les cathédrales, mais d'autres églises auxquelles souvent ils avaient fait construire de riches ornements d'autels, des bas-reliefs, d'autres objets ou vases précieux, qui étaient à la magnificence du culte. On ne gardait-on ce soin comme le devoir d'un premier pasteur, et on le blâmait sans raison lorsqu'il ne le remplissait pas. On fondait des convents et des églises paroissiales, ou ils augmentaient les propriétés de ceux qui existaient déjà. L'archevêque de Trèves fit en outre des legs considérables à tous ses employés et domestiques. En réfléchissant à tout ce qui a été accompli dans un si court espace de temps, et par un petit nombre seulement de chefs de l'Eglise, on conclura sans difficulté que les propriétés des églises provenaient pour le moins en partie de la libéralité des prélats que des donations faites par des bienfaiteurs séculiers. Faut-il donc blâmer les contemporains de ne pas être plus généreux ? Faut-il leur reprocher une postérité reconnaissante d'avoir été enrichie avec exactitude dans des archives, dans des livres d'histoire la liste de ces acquisitions, de ces fondations ou de ces donations ?

« Elevés souvent depuis leur enfance près des églises, des évêques leur legs en mourant tout ce qu'ils possédaient, du moins une grande partie de leurs biens, en désignant maintes fois la destination qu'ils voulaient qu'on leur attribuât, et ils les donnaient de préférence au chapitre. Philippe de Beauvais, quoique d'un

et belliqueux, aima sans doute aussi la science, car il laissa par testament à sa cathédrale trois cents volumes qui lui avaient appartenu. L'évêque Pierre de Paris, avant d'aller en Palestine, disposa de ses précieux vêtements sacerdotaux, de ses mitres, et d'une nombreuse collection de livres, en faveur des églises et des abbayes de cette ville. Son successeur Maurice leur fit aussi de riches présents. Jusque dans le Nord le plus reculé, nous voyons des bibliothèques des cathédrales fondées, augmentées, enrichies et le zèle des évêques pour la science.

« Si parmi les évêques de cette époque il en a beaucoup qui furent canonisés ou qui sont regardés comme des saints, c'est une preuve que beaucoup d'entre eux sont restés dans la vénération des peuples, pour avoir été des prélats vertueux et les bienfaiteurs de leurs contemporains. Si les fondateurs ou les premiers administrateurs des monastères ont en général été placés au nombre des saints, cela provient en partie d'une tradition incertaine et en partie du désir de chaque évêché, surtout lorsque son origine remonte à une haute antiquité, d'entourer son berceau de l'éclat de vertus extraordinaires et d'actions miraculeuses; mais plus nous sortons des temps légendaires pour entrer dans ceux de l'histoire, plus cette distinction devait avoir pour fondement des faits réels et des vertus généralement reconnues. »

ÉPREUVES ET COMBATS JUDICIAIRES.— Aux articles **COMBATS JUDICIAIRES, DUELS, etc.**, nous avons déjà dit tout ce que l'Église fit pour modifier et pour détruire enfin radicalement ces pratiques barbares. Nous avons montré l'Église protestant incessamment contre le duel, et le concile de Trente anathématisant les duellistes, leurs témoins, et ceux qui en étaient complices à quelque titre que ce soit et les privant de la sépulture ecclésiastique.

Un décret du Pape Etienne prohiba les preuves par l'eau et par le feu. Le concile de Valence en 855, Nicolas I^{er} dans une lettre à Charles le Chauve, Célestin III, Innocent III, Yves de Chartres, Agobard, archevêque de Lyon, dans une lettre à Louis le Débonnaire, relativement au duel de Gondebaud, saint Avit, etc.; tous protestèrent énergiquement contre les épreuves ou combats judiciaires.

Nous terminerons ce qui nous reste à dire sur ce sujet par les passages suivants de Paul Lamache qui résument parfaitement l'action de l'Église à cet égard, en rappelant ses principales autorités modernes qui rendent hommage à l'Église de ce service rendu à l'humanité. « Ce serait une grossière erreur, dit-il, de conclure du serment fait sur les saints Évangiles, ou des prières que le prêtre pouvait offrir à Dieu, afin qu'il fit triompher l'innocence que l'Église approuvait même directement l'usage du combat judiciaire. Elle ne faillit ni à sa mission civilisatrice, ni à la sagesse qui lui a été départie d'en haut pour redresser l'erreur. Elle ne fut

complice de la superstition commune du moyen âge, pas plus qu'elle n'est aujourd'hui esclave de l'opinion, cette *reine du monde*. C'est à elle, c'est aux réclamations et aux censures de ses pontifes, de ses conciles, de ses docteurs, c'est aux efforts des hommes animés de son esprit que l'on doit, en grande partie, l'abolition des deux procédures qui blessaient le plus vivement la raison et l'humanité, savoir : les épreuves par l'eau et par le feu, et le duel judiciaire. Dès le commencement du 11^e siècle, Agobard, archevêque de Lyon, se récria contre la damnable opinion de ceux qui prétendaient lire la volonté de Dieu dans le caprice des éléments. Le même, dans une lettre à Louis le Débonnaire, censure avec une sainte colère l'approbation donnée au duel par Gondebaud; elle excita également l'indignation de saint Avit. Un décret du Pape Etienne prohiba les épreuves par l'eau et par le feu; et saint Thomas, le grand codificateur de la doctrine catholique, juge fort à propos que c'est en même temps condamner les duels, pour la raison que, par l'une et l'autre procédure, l'homme tente Dieu et lui impose de perpétuels miracles là où il n'en a point promis. Yves de Chartres tient le même langage. Citons encore le concile de Valence, en 855, Nicolas I^{er} dans une lettre à Charles le Chauve, Célestin III, Innocent III, etc.

« Le clergé joignait l'exemple au précepte, en refusant le combat devant ses tribunaux; et si, emprisonnées dans les liens du régime féodal qui régissait tous les droits et tous les rapports des possesseurs de fiefs, les églises furent forcées quelquefois de subir la loi commune, et de défendre par champion, dans des procès qui menaçaient leurs biens, elles ne cédèrent qu'après avoir énergiquement protesté contre cette voie de justice. En 988, l'empereur Othon II, et Conrad, roi de Bourgogne, s'étant concertés à Véronne avec les seigneurs d'Italie, firent une loi qui portait que, quand il y aurait quelque contestation sur des héritages, et qu'une des parties voudrait se servir d'une chartre, et que l'autre soutiendrait qu'elle était fautive, l'affaire se déciderait par le combat; que la même règle s'observerait lorsqu'il s'agirait de matière de fief, que les églises seraient sujettes à la même loi, et qu'elles combattraient par leurs champions. Malgré les cris de cette noblesse, et malgré l'autorité d'Othon, qui était venu en Italie pour parler et agir en maître, le clergé tint ferme dans deux conciles. (MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, liv. xxviii, chap. 18.)

« Un écrivain d'une haute autorité, et dont le témoignage en faveur de l'Église catholique ne saurait être suspect, lui a rendu pleine justice dans la matière qui nous occupe.

« L'Église travaillait à la suppression d'une foule de pratiques barbares, à l'amélioration de la législation criminelle et civile. Vous savez à quel point, malgré quelques principes de liberté, elle était alors absurde et funeste; vous savez que de folles épreuves,

le combat judiciaire, le serment de quelques hommes, étaient considérés comme le seul moyen d'arriver à la découverte de la vérité. L'Eglise s'efforçait d'y substituer des moyens plus rationnels, plus légitimes. J'ai déjà parlé de la différence qu'on remarque entre les lois des Visigoths, issues en grande partie des conciles de Tolède, et les autres lois barbares. Il est impossible de les comparer sans être frappé de l'immense supériorité des idées de l'Eglise en matière de législation, de justice, dans tout ce qui intéresse la recherche de la vérité et la destinée des hommes. Sans doute la plupart de ces idées étaient empruntées à la législation romaine; mais si l'Eglise ne les avait pas gardées et défendues, si elle n'avait pas travaillé à les propager, elles auraient péri. S'agit-il, par exemple, de l'emploi du serment dans la procédure? ouvrez la loi des Visigoths, vous verrez avec quelle sagesse elle en use, » etc. (Guizot, *Histoire générale de la civilisation en Europe*, 6^e leçon, p. 12.)

« Enfin ce fut un saint, admiré et célébré par Voltaire lui-même, Louis IX, qui porta le coup le plus décisif à la coutume du plaid de l'épée. « Nous défendons les batailles « par tout notre domaine, en toutes querelles « et en lieu de batailles, nous mettons preuves « des témoins et des chartres, selon ce qui est « écrit en code et titre *De pactis*, » etc. (*Etablissements* de saint Louis.) Cette prohibition formelle ne s'appliquait qu'aux domaines du roi, et non au pays des barons. Si désireux que fût Louis IX de faire disparaître de toute la France un usage qui révoltait sa raison et sa vertu, il comprenait que les réformes attentatoires aux droits acquis et les améliorations qui violentent brutalement les faits consacrés par le temps, compromettent les plus louables desseins, et dégénèrent en témérité quand elles ne sont pas une injustice. Or le *plaid de l'épée* était de toutes les institutions féodales, la plus avant enracinée dans les mœurs et dans l'opinion. Elle flattait ce sentiment d'indépendance personnelle si énergique chez les fils des Francs, sentiment complètement distinct de la notion de la liberté politique, et qui avait été presque étranger aux citoyens des républiques antiques où l'Etat absorbait l'homme. La fierté de la race noble et militaire s'en accommodait beaucoup mieux que d'une procédure pacifique qui tendait à assurer aux clercs la supériorité sur les hommes d'armes. Les possesseurs de fiefs, grands et petits, tenaient au duel comme à leur coutume et à leur droit, et saint Louis ne pouvait imposer d'autorité la réforme aux pays des barons, sans empiéter illégitimement sur la juridiction d'autrui. Mais, ce qu'il n'exigeait point en maître, il l'obtint par l'autorité de l'exemple, par la persuasion, par des traités d'alliance librement consentis. Il rendit la preuve des conventions plus aisée et plus certaine, en instituant des scribes publics pour dresser les actes des parties et leur conférer un ca-

ractère d'authenticité. La traduction de textes romains qu'il prit à cœur de populariser, hâta le triomphe de la logique sur la force. Séduits par le spectacle de la bonne administration de la justice introduite dans ses domaines, les grands vassaux se rangèrent peu à peu à son exemple. La puissance de la couronne s'en accrut merveilleusement; car les appels que le duel avait jadis devant la cour du suzerain immuables de l'appelant qui avait faussé ses pairs, arrivèrent de degré en degré jusqu'à celle du roi, qui était le premier seigneur par amour le grand seigneur du royaume. D'une autre part, les hommes des domaines du roi, au lieu de demander le combat entre eux, furent jugés d'après les voies de droit par ses baillis et prévôts; peu à peu se forma une classe de magistrats spécialement chargés du soin de rendre la justice, et les hommes qui désertèrent des tribunaux dont les pratiques devenaient étrangères à leurs habitudes. Enfin, l'ascendant moral d'un prince qui respectait ceux de son époque, et qui ne voulait étendre le nombre des *cas royaux*, c'est-à-dire de ceux qui semblaient réclamer leur importance politique l'intervention en chef de la féodalité, et qui, n'ayant pu être nettement définis, se prêtaient d'abord à l'arbitraire des interprétations. La volonté du souverain se fit donc sentir dans les contestations d'un intérêt majeur, et les peuples s'accoutumèrent à le reconnaître comme le défenseur naturel du faible contre le fort, comme la personnification de la justice et du droit, la légitimité la plus élevée et la plus sainte. Il advint, dans ce genre de choses, comme dans les principaux événements du règne de saint Louis, que sa volonté, la plus habile des politiques, et qui ne se contentait uniquement à substituer l'ordre au désordre, il avait sapé au profit de ses successeurs une des bases de la féodalité.

ESCLAVAGE. — L'abolition de l'esclavage fut sans contredit l'œuvre la plus grande, la plus importante du christianisme, et celle pour laquelle il a le plus travaillé de la civilisation et de l'humanité. Nous verrons plus loin comment il accomplissait progressivement cette œuvre sans s'arrêter à se laisser un seul jour, et malgré des obstacles séculaires et tellement immenses qu'il ne s'agissait de rien de moins que renverser la base même sur laquelle la société tout entière était alors assise. Rien ne coûta pour accomplir cette sainte tâche. Après avoir successivement transformé l'esclavage antique en servage et le servage en salariat, c'est le christianisme et son esprit toujours émancipateur qui ont aujourd'hui à transformer le salariat lui-même comme l'a si bien remarqué à plusieurs reprises Châteaubriand.

« La négation du droit d'esclavage, » dit M. Louis Rousseau (*Cours d'économie sociale*), « date du moment où la société reconnaît une autorité morale; elle est l'œuvre du christianisme, et c'est seulement dans la

chrétienne que cette question de simple telle était est devenue composée. En fait, le droit païen ne fait pas subitement ce au devoir chrétien ; mais de la lutte ces deux principes opposés, se forme le résultante qui varie suivant que l'Eglise forte contre le pouvoir oppresseur de César, ou que César est fort contre la puissance libératrice de l'Eglise. Nous avons le pouvoir encore par la rapidité du discours désigner par le nom de César la puissance matérielle de la société, bien qu'en utilisation elle ait passé des mains de l'homme armé à celles de l'homme riche. Le foule de gens accusent l'Eglise de l'enfer dans son œuvre de libération ; ils ne comprennent pas que disposant du temps même d'un agent qui lui appartient et ne peut lui faire faute, elle ne s'empresse pas de battre inconsidérément en brèche le régime industriel qu'il trouve établi, quelque injuste qu'elle soit en principe ; mais elle travaille avec autant de constance et de sagesse par voie d'approximation insensible et de transaction amiable à le transformer en un autre, sinon beaucoup meilleur en réalité, du moins plus élevé dans l'ordre du progrès social.

La première modification plus profonde apparente, que le christianisme apporta à l'esclavage ancien, fut la transformation du servage de la glèbe ; désormais l'homme lié au travail, n'appartenant plus à la personne du maître, mais étant attaché au sol natal et séparé des objets de ses affections, il put dès lors contracter en toute liberté les liens de famille ; aussi la puissance ecclésiastique s'attachait-elle avec une sévère sollicitude à inspirer aux serfs de la glèbe les vertus de famille ; en un mot, elle fit en silence leur éducation comme libres, priant Dieu de faire luire pour eux le jour de la liberté et certaine récompense exaucée. Un grand cataclysme politique vint d'enlever à un maître dur et rapace pour en investir une multitude d'hommes comparativement doux et doux ; car on ne saurait refuser aux serfs ce grand avantage sur les Romains. En effet divers capitulaires de Charlemagne, notamment celui intitulé *De Villis*, où ce législateur pourvoit avec une attention minutieuse au bien-être de la classe paysanne, on conçoit que l'Eglise avait trouvé dans le caractère natif du peuple franc un puissant auxiliaire, et cette circonstance providentielle dut favoriser son action libéra-

le surplus, ce fut seulement sous la domination carlovingienne que, par suite des progrès de détail et du droit des gens de ce régime, le servage de la glèbe devint généralement en France en même temps que l'anarchie du régime allodial faisait place à la monarchie féodale. Or, quelque admirable qu'ait été ce dernier système politique, il n'aurait eu pour substratum, le servage de la glèbe, comme il nous a suffi que

les républiques anciennes aient eu l'esclavage de la personne, pour que nous devenions convaincus que ni la féodalité ni la république ne résolvent la question sociale. En matière de liberté, le philosophe chrétien doit regarder, non-seulement en haut, mais en bas de l'édifice politique.

« Ce fut en 1167 que le Pape Alexandre III, de vénérable mémoire, déclara que tous les chrétiens devaient être exempts de servitude. « Cependant, » observe à cette occasion Adam Smith, « il paraît que ce fut plutôt une exhortation pieuse qu'une loi à laquelle les fidèles fussent strictement tenus d'obéir ; car le servage continua d'être en vigueur encore pendant plusieurs siècles. » Il aurait même pu dire, avec vérité, qu'il n'est pas encore aboli dans tous les États chrétiens, sans que cette objection détruisît ce que nous venons d'affirmer. Il y avait des serfs en France il y a moins d'un demi-siècle ; il y en a encore en Hongrie, en Pologne et en Moravie ; cela prouve seulement que tous les peuples ne marchent pas de front dans la carrière du progrès social. »

Dans les *Bienfaits de la religion chrétienne* par Edouard Ryan (p. 142-146) nous trouvons les quelques détails suivants relatifs à l'influence du christianisme sur le sort des esclaves et sur l'abolition de l'esclavage. Ces détails, d'ailleurs si incomplets, nous conduiront à une étude plus approfondie de l'action de l'Eglise à ce sujet.

« Les esclaves, » dit Ryan, « étant traités partout avec beaucoup de sévérité lors de l'avènement de Jésus-Christ, tirèrent de grands avantages de l'esprit de douceur du christianisme. Le premier empereur chrétien ordonna que les esclaves fussent mis en liberté dans les églises, et permit que la cérémonie de cet affranchissement fût faite le dimanche, quoiqu'il eût défendu qu'on fit tout autre ouvrage dans ce jour (*Cod. Theod.* lib. II, tit. 8, p. 118, edit. Gothofred.) Les évêques et les conciles recommandèrent la compassion envers les esclaves, et en mirent en liberté un grand nombre des leurs pour donner exemple aux autres. A la fin du VI^e siècle. Grégoire le Grand donna la liberté à ses propres esclaves (*Gregor. Registr. Epist.*, lib. VI, epist. 12), et envoya quarante religieux en Angleterre pour convertir les Anglais qui avaient envoyé à Rome quelques jeunes gens pour être vendus dans cette ville. (*Beda, Hist. eccles.*, lib. I, cap. 18, et lib. II, cap. 1, in fin.) Ce Pape affranchit ses propres esclaves d'après ses sentiments religieux, et il encouragea dans les autres ces affranchissements d'après les mêmes principes. « Comme notre Rédempteur, » dit saint Grégoire, « a pris notre chair, afin de nous délivrer de l'esclavage du péché, nous devons rendre à la liberté ceux qui en ont été privés par la loi des nations. » Même lorsque l'Europe était plongée dans l'ignorance et dans la barbarie, le christianisme, et ceux qui le prêchaient, favorisèrent l'émancipation des esclaves. L'esprit de bienveillance propagé par l'Evangile, par

les évêques et par les conciles, porta plusieurs pieux laïques à affranchir leurs esclaves. Bernard délivra ses esclaves domestiques pour le bien de son âme ; et quelques rois de France le firent pour témoigner à Dieu leur reconnaissance de la naissance d'un fils, de la prolongation de la vie, ou de quelques faveurs qu'ils avaient reçus de sa bonté (Du CANGE, *vox Servus*.) En Lombardie, si quelqu'un avait promis la liberté à un esclave pour le bien de son âme, mais était mort avant d'avoir eu le temps d'accomplir sa promesse, le roi Rotharis, qui vivait en 644, lui accordait sa liberté, sur le principe religieux que le Christ avait daigné être esclave pour racheter la liberté. (*Lex Longobard.*, lib. II, tit. 18, cap. 3.) Une loi de Luitprand, autre roi des Lombards, vivant en 700, confirma la liberté à l'esclave qui avait été affranchi par son maître dans l'église, près l'autel. (*Ibid.*, tit. 35.) L'empereur Charlemagne (LINDENBROG, *Leges Sicularum Neapolitanarum*) ordonna en l'an 800, que la manumission ou l'affranchissement fût fait dans les églises où le clergé remplissait cette cérémonie, comme il faisait celle du baptême ou du mariage. Magnus Smeek fit une tournée dans la Suède, en l'an 1319, pour abolir la servitude ; et la défense suivante prouve qu'il le fit par un principe de religion : « Qu'aucun Chrétien ne vende un Chrétien ; car depuis que le Christ est venu, il a donné la liberté à tous les Chrétiens. » (СТІВЕННОК., *De jure Suenonum*, etc., p. 226-227.) Cet affranchissement ne dura que deux ans en Suède, à cause de l'opposition qu'y mirent les hommes intéressés à conserver leurs esclaves. Lorsque les esclaves furent mis en liberté par principe de religion, on observa différentes formalités, dont on va rappeler ici quelques exemples.

« Quiconque, » dit Rodobert, « délivrera un esclave au nom de la sainte Trinité, peut être sûr de la miséricorde de Dieu ; en conséquence, moi, Rodobert, j'émancipe Durand, sa femme, ses enfants, son beau-père, etc. » Une autre forme d'émancipation religieuse était la suivante : « Moi, Hugues, donne la liberté à Raimond Belin, sa femme, ses enfants, etc., pour racheter l'âme de mon père Archembald. » La forme suivante était employée par une personne qui affranchissait un esclave : « Puisque le Seigneur du ciel et de la terre a daigné affranchir les hommes de la servitude du démon, moi, pour la rédemption de mon âme, et dans l'espoir du bonheur éternel, j'affranchis A. B., mon serviteur, ici présent, et ses descendants, et je veux qu'il ne doive plus obéissance servile qu'à Dieu, pour l'amour duquel je lui donne la liberté. » Cette forme était évidemment le fruit de la religion, et la suivante doit être attribuée tant à la religion qu'au clergé. « Au nom de la sainte et indivisible Trinité, moi Odon, roi par la grâce de Dieu, notifié à tous les fidèles que, pour l'amour de Dieu, et dans l'espoir des récompenses futures, et par l'intercession de l'évêque, j'émancipe l'esclave

A., » etc. (Du CANGE, *Coliberti*, *Manumission*, *Servus*.) Du Cange (*Ibid.*) montre qu'on émancipait les esclaves pour l'amour de Dieu et pour la rédemption de son âme, ainsi que pour la rémission de ses péchés ; ceux qui désirent plus de détails à cet égard peuvent consulter cet écrivain, qui rassemble beaucoup d'exemples d'affranchissements religieux. Nous ne nions pas qu'il n'y ait eu souvent des hommes affranchis sans le secours de la religion, ni du clergé ; mais nous soutenons que la liberté obtenue de cette manière était plus sûre que celle obtenue de toute autre. Une loi de Receswinthe (LINDENBROG, *Lex Wisigoth.*, lib. IV, tit. 4) défendit en l'an 650, sous peine de servitude, aux esclaves affranchis ou à leurs descendants, d'offenser ceux qui leur avaient donné la liberté. Mais si, dit le législateur, ils ont été affranchis par des motifs religieux, ils ne perdront pas leur liberté, parce que ce qui a été fait pour l'amour de Dieu, ne doit pas être défait par les hommes. Quel respect tous les amis de la liberté ne doivent-ils donc pas avoir pour une religion qui a rendu libres des millions d'hommes, quoiqu'elle n'ait pas pu avoir toute l'influence qu'elle aurait eue sans les gouvernements féodaux qui subsistaient en Europe !

« Le christianisme diminua les rigueurs de la servitude. Le christianisme a non seulement contribué à faire donner la liberté à beaucoup d'esclaves, mais il a rendu encore plus doux le sort de ceux qui sont restés dans l'esclavage. L'opinion de l'égalité originnaire des hommes, et l'esprit de charité main de l'Evangile, tendent à diminuer les rigueurs de la servitude. Le christianisme nous apprend que Dieu ne fait point acception des personnes, et il condamne l'estime qu'on a pour le riche et le mépris qu'on a pour le pauvre, d'après la considération de leur fortune. « Si, » dit saint Jacques (épître II), « il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique, et s'il y entre aussi quelqu'un pauvre avec un mauvais vêtement, arrêtant votre vue sur celui qui est plus magnifiquement vêtu, vous lui dites, en le présentant une place honorable, asseyez-vous ici ; et si vous dites au pauvre : ne venez-vous pas ici debout, ou asseyez-vous sur mes pieds, n'est-ce pas là faire une distinction entre vous-même, entre l'un et l'autre, et suivre des pensées injustes dans le jugement que vous en faites ? Ecoutez, mes chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi ceux qui étaient pauvres dans ce monde pour être riches dans la foi, et être héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ? » Lactance (*Ibid.*, cap. 5) observe que les fidèles doivent considérer leurs esclaves comme leurs frères, et que, quoique dans leurs conditions extérieures, ceux-ci soient nos esclaves, nous devons les estimer et parler d'eux comme de frères spirituels et comme de serviteurs qui sont à cet égard nos co-associés dans

religion. Les philosophes païens n'ont point eu de pareilles idées. Pour diminuer la rigueur de la servitude, le premier commandement exige l'observance du sabbat, et les princes pieux ont maintenu l'exécution de ce commandement dans leur constitution politique. Qu'aucun homme, dit la loi des Allemands (*Liudrennos*, cap. 38, p. 373), ne fasse d'œuvres serviles le jour du Seigneur, parce que cela est défendu par la loi de l'Évangile; et dans le vir^e siècle, Ina, prince pieux de l'Angleterre, délivra un esclave de la juridiction d'un maître qui avait exigé que cet esclave travaillât le dimanche. (*Wilkins, Leges Anglo-Saxonicae*, p. 14.) Une loi d'Égica, roi des Visigoths, rendue en 686, était favorable aux esclaves : et cette loi était fondée sur un principe de religion. « Moi, Flavius Egica » dit ce législateur, (*Liudrennos*, lib. iv, tit. 3), « défends au maître ou à la maîtresse de couper la main, le nez, l'oreille, la lèvre, etc., d'un esclave, de lui arracher l'œil ou de mutiler aucune partie de son corps, de peur que l'image de Dieu ne soit déshonorée par la cruauté humaine. » Suivant les capitulaires (*Ibid.*, lib. v, cap. 14), si un maître arrachait l'œil ou les dents de son esclave, celui-ci devenait libre : cette loi était empruntée au code de Moïse. Ce capitulaire ordonne aux supérieurs de traiter avec bonté le noble et le roturier, l'esclave et le laboureur, les étrangers et les hommes de différentes conditions, parce que tous sont frères et enfants d'un même père, auquel ils s'adressent dans leurs prières. »

« La religion, » dit M. de Maistre, « commença surtout à travailler sans relâche à l'abolition de l'esclavage, chose qu'aucune autre religion, aucun législateur, aucun philosophe n'avait jamais osé entreprendre, ni même rêver. Le christianisme, qui agissait divinement, agissait par la même raison lentement, car toutes les opérations légitimes, de quelque genre qu'elles soient, se font toujours d'une manière insensible. Partout où se trouve le bruit, le fracas, l'impétuosité, la destruction, etc., on peut être sûr que c'est le crime ou la folie qui agissent. »

Le christianisme modifia d'abord la dureté du stoïcisme antique relativement à l'esclavage. Galba, avant de monter sur le trône, avait promis l'affranchissement des esclaves, ce qu'il ne put réaliser, et que le christianisme fit plus tard. L'action du christianisme s'exerçait sans bruit et sans appareil, elle commença par les éloquents exhortations de saint Paul, de saint Jacques, etc., des autres apôtres. L'étendard de la croix devint pour les esclaves le symbole de l'affranchissement, et ils embrassèrent le christianisme avec ardeur et sincérité. A la fin du III^e siècle, les esclaves subissaient les mêmes tourments que leurs maîtres et refusaient de racheter leur vie par la trahison. Les idées novatrices, suggérées par le christianisme à Constantin, se révélèrent puissamment dans ses lois sur l'esclavage. En 314,

il rendit un édit qui affranchissait tous les Chrétiens que Maxence avait abandonnés à la servitude ; en 316, il simplifia les formalités de la manumission des esclaves, et permit aux maîtres de les affranchir dans l'église ou devant l'évêque. Dans les églises qui jouissaient du droit d'asile, l'affranchissement pouvait avoir lieu en présence des fidèles par la seule signature d'un prêtre, apposée à l'acte. Sous l'influence du christianisme, Constantin faisait subir la peine des homicides contre tout maître convaincu d'avoir tué son esclave, puis il défendait à tout Juif païen, Samaritain, ou à quiconque n'est pas chrétien de posséder un esclave baptisé.

L'esclave abandonné par son maître, en cas de maladie, fut déclaré libre. Les esclaves jusqu'à cette époque considérés comme des choses, eurent des droits légaux, des familles; il était défendu de vendre séparément des esclaves, unis ensemble par les liens sacrés. Anastase I^{er}, sous l'influence du christianisme, améliora leur sort par une loi qui leur donna droit de posséder à perpétuité les terres de leurs maîtres à la condition d'y rester toujours eux et leurs familles, et de payer sur le revenu de leurs domaines une rente annuelle aux propriétaires. C'est toujours sous la tutelle de la religion que s'est faite cette lente initiation des classes inférieures à la liberté dont elles jouissent depuis moins d'un siècle.

Dans le monde ancien l'esclavage n'était pas un accident, un fait isolé ou anormal; c'était le résultat nécessaire, indispensable du dogme religieux, du droit politique et de l'organisation même de la société. La croyance de l'unité de l'espèce humaine n'existait pas encore. Chacune des races diverses regardait toutes les autres comme autant de races maudites et le mot *hostis*, qui désignait l'étranger, signifiait en même temps un *ennemi*. Le dogme de la pluralité des dieux, qui avait enfanté celui de la pluralité des races, maintenait profondément cette séparation entre les divers partis de l'humanité. D'un autre côté le droit de la force consacré par l'esprit religieux lui-même sanctionnait l'esclavage des peuples vaincus; car c'était déjà une grâce de leur laisser la vie. Enfin les hommes libres considéraient le travail comme avilissant. Il fallait donc qu'une race vile, celle des esclaves, pourvût seule à tous les travaux nécessaires à la vie. Ainsi l'esclavage était comme la pierre angulaire de tout l'édifice social au point de vue religieux comme au point de vue politique et économique. Aucune puissance humaine ne pouvait rien contre cette organisation qui embrassait tout. Aussi ce fut en vain que les esclaves essayèrent plusieurs fois de se révolter. Spartacus et ses légions eussent-ils été vainqueurs que rien n'aurait été changé dans la société : les maîtres fussent à leur tour devenus les esclaves. Pour sortir de ce cercle infranchissable, pour briser cette formidable organisation, il

ne fallait rien de moins que l'intervention même de Dieu.

C'est alors que le Christ parut. En enseignant aux hommes qu'ils étaient tous frères et en établissant ainsi le dogme de l'unité de l'espèce humaine, il anéantissait par là même le principe religieux sur lequel était basé l'esclavage. En niant par toute sa doctrine et surtout par sa sublime Passion, le droit de la force, et en fondant ainsi le droit sur la justice et sur la suprématie de l'esprit sur la matière, le Christ détruisait non moins radicalement encore le fondement social et politique sur lequel reposait l'esclavage.

En apprenant aux hommes à se faire volontairement les serviteurs et les esclaves les uns des autres, en enseignant que le plus grand était celui qui se faisait le plus petit, en réhabilitant et glorifiant le travail, le Christ renversait enfin dans ses dernières assises la base économique sur laquelle était fondé l'esclavage. C'était tout un ordre de choses nouveau, tout un monde absolument inverse au monde ancien, toute une société directement contraire à la société où régnait l'esclavage. L'Eglise n'eut qu'à tirer naturellement et sans peine les conséquences des principes posés par son divin législateur; elle n'eut qu'à les appliquer autant que les circonstances le lui permirent, pour qu'avec le temps l'esclavage se modifiât et disparût. En admettant tous les hommes, sans exception de personne, esclaves ou libres, à la participation des sacrements et à tous les actes religieux de la vie spirituelle, elle niait déjà complètement en droit l'esclavage. Plus tard, lorsqu'elle put intervenir dans les lois et les institutions de la vie civile, elle s'appliqua avec une ardente et persévérante énergie à modifier successivement l'esclavage et à préparer par tous les moyens en son pouvoir le moment où elle pourrait l'abolir complètement.

C'est une histoire bien saisissante, bien belle et féconde en sublimes leçons, que cette œuvre poursuivie durant tant de siècles par l'Eglise au milieu de tant de catastrophes et de révolutions: écroulement des empires, inondation des Barbares, luttes sanglantes et sans interruption entre ces races diverses. Cette œuvre, l'Eglise l'a continuée dix-neuf siècles durant, et de nos jours encore, la voix du successeur de saint Pierre s'est élevée du haut du Vatican pour flétrir la traite des nègres et revendiquer au nom du Christ l'abolition de l'esclavage qui souille encore des nations chrétiennes, et s'étale impudemment jusqu'au sein de ce peuple si fier de sa liberté et qui règne au nord de l'Amérique.

Le 3 novembre 1839, Grégoire XVI publia contre la traite des nègres ses lettres apostoliques, un des derniers documents qui témoignent assez haut la sollicitude de l'Eglise en faveur des esclaves. Voici le texte même de cette pièce mémorable.

Grégoire P. P. XVI, *ad futuram rei memoriam*:

« Elevé au suprême degré de la dignité

apostolique, et remplissant, quoique sans aucun mérite de notre part, la place de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui par l'exercice de sa charité a daigné se faire homme et mourir pour la rédemption du monde, nous estimons qu'il appartient à notre sollicitude pastorale de faire tous nos efforts pour éloigner les Chrétiens du commerce qui se fait des noirs et d'autres hommes que qu'ils puissent être.

« Aussitôt que la lumière évangélique commença à se répandre, les infortunés qui tombaient dans le plus dur esclavage au milieu des guerres si nombreuses de cette époque, sentirent leurs conditions s'améliorer; car les apôtres, inspirés par l'esprit de Dieu, enseignaient d'un côté aux esclaves à obéir à leurs maîtres temporels comme Jésus-Christ lui-même, et à se résigner au fond du cœur à la volonté de Dieu; et d'un autre côté, ils commandaient aux maîtres de se montrer bons envers leurs esclaves, de leur accorder ce qui était juste et équitable, et de ne point les traiter avec colère, sachant que le Seigneur des anges et des autres est dans le ciel, et qu'après lui il n'y a point d'acceptation de personnes.

« Bientôt la loi de l'Évangile établie d'une manière universelle et fondée sur la charité sincère envers tous, et le Seigneur Jésus ayant déclaré qu'il regarderait comme faits ou refusés à lui-même tous les actes de bienfaisance et de miséricorde qui seraient faits ou déniés aux pauvres et aux petits, il s'ensuivit naturellement que les Chrétiens, non-seulement regardèrent comme des frères leurs esclaves, surtout ceux-ci étaient devenus chrétiens, et qu'ils étaient plus enclins à donner la main à ceux qui s'en rendaient dignes que l'usage avait coutume d'être accompli particulièrement aux fêtes solennelles de Pâques, et que le rapporte saint Grégoire de Nyssa s'en trouva même qui, enflammés d'une charité plus ardente, se jetèrent dans les chaînes pour racheter leurs frères, et l'homme apostolique, notre prédécesseur, le Pape Clément I^{er}, de très-sainte mémoire atteste en avoir connu un grand nombre qui firent cette œuvre de miséricorde. Mais pourquoi les ténèbres des superstitions païennes s'étant entièrement dissipées avec les progrès du temps, et les mœurs des peuples les plus barbares s'étant adoucies grâce au bienfait de la foi opérant par la charité, les choses en sont venues à ce point que depuis plusieurs siècles il n'y a plus d'esclaves chez la plupart des nations chrétiennes.

« Toutefois, c'est avec une profonde douleur que nous le disons, on a vu de nos jours même parmi des Chrétiens, des hommes honteusement aveuglés par le désir d'un gain sordide, n'ont point hésité à recourir à la servitude, sur des terres éloignées. Indiens, les noirs et d'autres malheureuses races; ou bien à aider à cette ignominieuse forfait en instituant et organisant le trafic de ces infortunés que d'autres avaient

chargés de chaînes. Un grand nombre de Pontifes romains, nos prédécesseurs de glorieuse mémoire, n'oublèrent point de réprimander, selon toute l'étendue de leur charge, la conduite de ces hommes comme opposée à leur salut et flétrissante pour le nom chrétien; car ils voyaient bien que c'était là une des causes qui retenaient le plus fortement les nations infidèles dans leur haine contre la vraie religion.

« C'est à cette fin que tendent les lettres apostoliques de Paul III, du 29 mai 1537, dressées au cardinal-archevêque de Tolède, sous l'anneau du pêcheur, et d'autres lettres beaucoup plus amples d'Urbain VIII, du 22 mai 1639, adressées au collecteur des droits de la chambre apostolique dans le Portugal, dans lesquelles les plus graves reproches sont dirigés contre ceux qui osent réduire en esclavage les habitants de l'Inde occidentale ou méridionale, les vendre, les acheter, les changer, les donner, les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, les dépouiller de leurs biens, les emmener ou les envoyer dans des lieux étrangers, ou les priver, de quelque manière que ce soit, de leur liberté, les retenir en servitude ou bien prêter, de conseil, secours et faveur à ceux qui font ces choses sous quelque couleur ou prétexte que ce soit; ou encore prêcher, enseigner que cela est licite, et enfin y consentir en quelque façon que ce puisse être. Le pape Innocent XIV confirma depuis et renouvela ces prescriptions pontificales déjà mentionnées par de nouvelles lettres apostoliques adressées au Brésil et de quelques autres évêques, en date du 20 décembre 1741, auxquelles il excite, dans le même sens, la sollicitude de ces évêques.

« Longtemps auparavant, un autre de nos prédécesseurs plus ancien, Pie II, dont le pontificat vit l'empire des Portugais s'étendre en Guinée et dans les pays des Nègres, adressa des lettres, en date du 7 octobre 1512, à l'évêque du Ruvo, prêt à partir pour ces contrées; dans ces lettres il ne se borna pas à donner au prélat les pouvoirs convenables pour exercer dans ces contrées le saint ministère avec le plus grand fruit, mais il y prenait occasion de blâmer très-sévèrement les Chrétiens qui réduisaient les néophytes en esclavage. Enfin de nos papes, Pie VII, animé du même esprit de bonté et de religion que ses prédécesseurs, exposa avec zèle ses bons offices auprès des hommes puissants pour faire cesser entièrement la traite des noirs parmi les Chrétiens.

Ces prescriptions et cette sollicitude de nos prédécesseurs n'ont pas peu servi, avec l'aide de Dieu, à défendre les Indiens et les autres peuples que nous venons de citer, contre la barbarie des conquêtes et contre l'avidité des marchands chrétiens; mais il en faut bien encore que le Saint-Siège ne se réjouisse du plein succès de ses efforts et de son zèle, puisque, si la traite des noirs a été en partie abolie, elle est encore exercée par un grand nombre de Chrétien-

tiens. « C'est pourquoi, désirant d'écartier un tel opprobre de toutes les nations chrétiennes, après en avoir mûrement traité avec plusieurs de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte Eglise romaine, réunis en conseil, suivant les traces de nos prédécesseurs, en vertu de l'autorité apostolique, nous avertissons et admonestons avec force dans le Seigneur, tous les Chrétiens; de quelque condition qu'ils puissent être, et leur enjoignons que nul n'ose à l'avenir vexer injustement les Indiens, les nègres ou autres hommes, quels qu'ils soient, les dépouiller de leur bien ou les réduire en servitude, ou prêter aide et faveur à ceux qui se livrent à de tels excès, ou exercer ce trafic inhumain par lequel les noirs, comme s'ils n'étaient pas des hommes, mais de véritables et impurs animaux, réduits comme eux en servitude, sans aucune distinction, contre les droits de la justice et de l'humanité, sont achetés, vendus et dévoués à souffrir les plus durs travaux; et à l'occasion duquel les dissensions sont excitées, des guerres presque incessantes fomentées chez les peuples par l'appât du gain proposé aux premiers ravisseurs de nègres.

« C'est pourquoi, en vertu de l'autorité apostolique, nous réprouvons toutes les choses susdites, comme absolument indignes du nom chrétien, et par la même autorité, nous prohibons absolument et nous interdisons à tout ecclésiastique ou laïque, d'oser soutenir comme permis ce commerce des noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, ou de prêcher, ou enseigner en public ou en particulier, de manière ou d'autre, quelque chose de contraire à ces lettres apostoliques.

« Et afin que ces lettres parviennent à la connaissance de tout le monde, et qu'aucun ne puisse prétexter ignorance; décrétons et ordonnons qu'elles soient publiées et affichées selon l'usage, par un de nos officiers, aux portes de la Basilique du Prince des apôtres, de la Chancellerie apostolique, du Palais de Justice, du mont Citario et au champ de Flore.

« Donné à Rome; à Sainte-Marie-Majeure; sous le sceau du pêcheur, le 3 novembre 1839, la neuvième année de notre pontificat.

« Louis, cardinal LAMBRUSCHINI. »

M. Balmès fait sur ce document si remarquable les observations suivantes :

« Remarquons en premier lieu que dès l'an 1482, le Pape Pie II adressa des lettres apostoliques à l'évêque de Ruvo prêt à partir pour les régions nouvellement découvertes; lettres dans lesquelles il ne se bornait pas uniquement à donner au prélat les pouvoirs convenables pour exercer dans ces contrées le saint ministère avec le plus grand fruit, mais où il prenait occasion de censurer très-sévèrement la conduite des Chrétiens qui réduisaient les néophytes en esclavage. Précisément, à la fin du xv^e siècle, à l'époque où l'on peut dire que l'Eglise recueillant le dernier fruit de ses longs tra-

vaux, voyait l'Europe sortir enfin du chaos où l'avait plongée l'irruption des Barbares ; à l'époque où les institutions sociales et politiques se développaient avec une ardeur chaque jour plus vive, et commençaient à former un corps régulier et cohérent, à ce moment l'Eglise reprend sa lutte séculaire contre une autre barbarie qui renaît dans des pays lointains, elle s'oppose aux abus de la supériorité de force et d'intelligence qu'avaient les conquérants sur les peuples conquis.

« Ce seul fait nous prouve que, pour la vraie liberté et le bien-être des peuples, pour la juste prééminence du droit sur le fait, et pour le triomphe de la justice sur la force, il ne suffit pas des lumières, il ne suffit pas de la culture des peuples : il faut encore la religion. Dans les temps modernes, les Européens, si fiers de leur savoir et de leurs progrès, apportent l'esclavage aux malheureux peuples tombés sous leur domination. Or, qui fut le premier à élever la voix contre une telle injustice, contre une si horrible barbarie ? Ce ne fut point la politique, qui se réjouissait peut-être de voir consolider ses conquêtes par la servitude ; ce ne fut point le commerce qui trouvait dans ce trafic infâme un moyen facile pour de honteux mais abondants profits ; ce ne fut pas non plus la philosophie, qui tout entière à commenter les doctrines de Platon et d'Aristote, aurait vu peut-être sans peine ressusciter la dégradante théorie des *racées nées pour l'esclavage* : ce fut la religion catholique, s'exprimant par la bouche du vicaire de Jésus-Christ.

« C'est assurément pour les Catholiques un spectacle consolant de voir un pontife de Rome condamner, il y a déjà quatre siècles, ce que l'Europe avec toute sa civilisation et sa culture, ne condamne qu'aujourd'hui ; encore l'Europe ne le fait-elle qu'avec difficulté ; et tous ceux qui prennent part à cette condamnation tardive ne sont pas à l'abri du soupçon d'y être déterminés par des vues d'intérêt. Sans doute le Pontife romain n'obtint pas tout le bien qui était dans ses désirs ; mais des doctrines ne restent point stériles, lorsqu'elles émanent d'un point élevé d'où se répandant à de grandes distances, elles descendent sur des personnes qui les reçoivent avec vénération, ne fut-ce qu'à cause de leur respect pour celui qui les enseigne. Les peuples conquérants étaient alors Chrétiens et Chrétiens sincères : il est donc indubitable que les admonitions du Pape transmises par la bouche des évêques et d'autres prêtres, durent avoir des effets très-salutaires. Si, dans des cas comme celui-ci, où nous voyons une mesure dirigée contre le mal, le mal résiste cependant et persévère, nous nous imaginons par une méprise fâcheuse, que la mesure a été vaine, et que son auteur n'a agi qu'en pure perte. Autre chose est extirper, autre chose diminuer un mal ; et l'on ne peut douter que si les bulles des Papes n'avaient pas tout l'effet qu'elles se proposaient, elles de-

vaient néanmoins servir à atténuer le mal, en adoucissant le sort des peuples tombés sous le joug. Le mal prévenu et évité ne se voit point, le préservatif l'a empêché d'exister, mais le mal existant est palpable, il nous affecte, il nous arrache des plaintes, et nous oublions souvent la reconnaissance due à la main qui nous a préservés de maux plus graves. Combien de fois en est-il ainsi à l'égard de la religion ! Elle guérit beaucoup, mais elle prévient encore plus qu'elle ne guérit. Si elle s'empare du cœur de l'homme, c'est pour y étouffer mille maux dans leur racine même.

« Figurons-nous les Européens du XVIII^e siècle, envahissant les Indes orientales et occidentales, sans frein, guidés uniquement par les instigations de la cupidité, par les caprices de l'arbitraire, pleins de l'orgueil des conquérants, et du mépris que devaient leur inspirer les Indiens à cause de l'infériorité de leurs connaissances, et de l'arriéré de leur civilisation et de leur culture que pouvait-il arriver, si malgré les cris incessants de la religion, malgré l'influence qu'elle avait sur les lois et les mœurs, les peuples conquis ont eu tant à souffrir, mal n'aurait-il pas été porté à un point insupportable sans ces causes puissantes qui le combattent sans cesse, le prévenant ou le réduisant ? Les peuples conquis auraient-ils été réduits en masse à l'esclavage ; ou les Européens auraient-ils été condamnés en masse à une dégradation perpétuelle ; ou leur aurait-on enlevé pour jamais jusqu'à l'espérance d'entrer un jour dans la carrière de la civilisation.

« Si la conduite des Européens, dans ces temps-là, à l'égard des hommes des autres races, si la conduite de quelques nations de nos jours encore, est déplorable, l'on peut dire du moins que la religion catholique ne se soit pas opposée de toutes ses forces à ces excès ; l'on ne peut dire que le chef de l'Eglise ait jamais laissé passer de maux sans élever la voix pour rappeler les droits de l'homme, pour flétrir l'injustice, pour vouer la cruauté à l'exécration, et pour élever énergiquement la cause du genre humain sans distinction de races, de climats ou de couleurs.

« D'où vient à l'Europe cette haute pensée généreuse qui la pousse à se déclarer si fortement contre le trafic des hommes, à demander l'abolition complète de l'esclavage dans les colonies ? Lors que la postérité rappellera ces faits glorieux, et qu'elle les prendra pour marquer dans les annales de la civilisation une ère nouvelle, lorsque, étudiant et analysant les causes qui ont conduit la législation et les mœurs européennes à cette hauteur, et dominant les nations passagères et sans portée, les circonstances insignifiantes, les agents secondaires, voudra chercher le principe vital qui donna à la civilisation européenne l'impulsion vers un but si glorieux, elle trouvera que ce principe était le christianisme. Que si, voulant approfondir de plus en plus la question, elle demande si ce fut le christianisme sous sa

forme générale et vague, le christianisme sans autorité, le christianisme sans le catholicisme, voici ce que lui enseignera l'histoire : Le catholicisme régnant seul exclusivement en Europe, abolit l'esclavage chez les races européennes; le catholicisme introduisit dans la civilisation européenne le principe de l'abolition de l'esclavage, en démontrant par la pratique, et contrairement à ce qu'avait cru l'antiquité, que l'esclavage n'était point nécessaire dans une société : et il fit comprendre que l'œuvre sacrée de l'affranchissement était le fondement de toute civilisation grande et vivifiante. Le catholicisme a donc inoculé à la civilisation européenne le principe de l'abolition de l'esclavage; le catholicisme a fait que, partout où cette civilisation s'est trouvée en contact avec la servitude, elle a ressenti un malaise profond, preuve évidente qu'il y avait au fond des choses deux éléments opposés, deux principes en lutte, lesquels devaient se combattre sans cesse, jusqu'à ce que le plus puissant, le plus noble, le plus fécond venant à prévaloir, et mettant l'autre sous le joug, fût par l'anéantir. Je dirai plus : en cherchant si la réalité des faits vient confirmer cette influence du catholicisme, non pas seulement en ce qui touche la civilisation de l'Europe, mais dans les pays que les Européens ont conquis depuis quatre siècles, soit en Orient, soit en Occident, on se trouvera en présence des évêques et des prêtres catholiques travaillant sans relâche à adoucir le sort des esclaves dans les colonies; on se rappellera ce qui est dû aux missions catholiques; on lira et l'on comprendra les lettres apostoliques de Pie II, expédiées en 1462, et mentionnées plus haut; celles de Paul III, en 1537; celles d'Urbain VIII, en 1639; celles de Benoît XIV, en 1741, et celles de Grégoire XVI, en 1839.

« Dans ces lettres se trouve enseigné et défini tout ce qui a été dit et se peut dire sur ce point en faveur de l'humanité; on y trouvera blâmé, condamné, châtié, tout ce que la civilisation européenne s'est résolu enfin à condamner et à châtier; et en se rappelant que ce fut aussi un Pape, Pie VII, qui, au commencement de ce siècle, *interposa avec ses bons offices auprès des hommes puissants, pour faire cesser entièrement la traite des noirs parmi les Chrétiens*, on ne pourra s'empêcher de reconnaître et de confesser que le catholicisme a eu la part principale dans cette grande œuvre : c'est lui, en effet, qui a posé le principe sur lequel l'œuvre s'appuie, qui a établi les précédents en vertu desquels elle se dirige, qui a proclamé sans cesse les principes d'où elle s'inspire, et a condamné constamment ceux qui l'ont contrariée; c'est lui enfin qui, dans tous les temps, a déclaré une guerre ouverte à la cruauté et à la cupidité, appui et perpétuel motif de l'injustice et de l'inhumanité. »

Mais écoutons à ce sujet le témoignage d'un auteur protestant, qui ne saurait être suspect de partialité, celui de Robertson, dans son *Histoire d'Amérique*.

« Du moment, » dit-il, « qu'on envoya en Amérique des ecclésiastiques pour instruire et convertir les naturels, ils supposèrent que la rigueur avec laquelle on traitait ce peuple rendait leur ministère presque inutile. Les missionnaires, se conformant à l'esprit de douceur de la religion qu'ils venaient annoncer, s'élevèrent aussitôt contre les maximes de leurs compatriotes à l'égard des Indiens, et condamnèrent les *repartimientos*, ou ces répartitions par lesquelles on les livrait en esclaves à leurs conquérants, comme des actes aussi contraires à l'équité naturelle et aux préceptes du christianisme qu'à la saine politique. Les Dominicains, à qui l'instruction des Américains fut d'abord confiée, furent les plus ardents à attaquer ces distributions. En 1511, Montesino, un de leurs plus célèbres prédicateurs, déclama contre cet usage dans la grande église de Saint-Domingue, avec toute l'impétuosité d'une éloquence populaire. Don Diego Colomb, les principaux officiers de la colonie, et tous les laïques qui avaient entendu ce sermon, se plainquirent du moins à ses supérieurs; mais ceux-ci, loin de le condamner, approuvèrent sa doctrine comme également pieuse et convenable aux circonstances.

« Les Dominicains, sans aucun égard pour ces considérations de politique et d'intérêt personnel, ne voulurent se relâcher en rien de la sévérité de leur doctrine, et refusèrent même d'absoudre et d'admettre à la communion ceux de leurs compatriotes qui tenaient des Indiens en servitude. Les deux parties s'adressèrent au roi pour avoir sa décision sur un sujet de si grande importance. Ferdinand nomma une commission de son conseil privé, à laquelle il joignit quelques-uns des plus habiles jurisconsultes et théologiens, pour entendre les députés d'Hispaniola, chargés de défendre leurs opinions respectives. Après une longue discussion, la partie spéculative de la controverse fut décidée en faveur des Dominicains, et les Indiens furent déclarés un peuple libre, fait pour jouir de tous les droits naturels de l'homme; mais, malgré cette décision, les *repartimientos* continuèrent de se faire dans la même forme qu'auparavant. Comme le jugement de la commission reconnaissait le principe sur lequel les Dominicains fondaient leur opinion, il était peu propre à les convaincre et à les réduire au silence. Enfin, pour rétablir la tranquillité dans la colonie, alarmée par les remontrances et les censures de ces religieux, Ferdinand publia un décret de son conseil privé, duquel il résultait qu'après un mûr examen de la bulle apostolique et des autres titres qui assuraient les droits de la couronne de Castille sur ses possessions dans le Nouveau-Monde, la servitude des Indiens était autorisée par les lois divines et humaines; qu'à moins qu'ils ne fussent soumis à l'autorité des Espagnols, et forcés de résider sous leur inspection, il serait impossible de les arracher à l'idolâtrie et de les instruire dans les principes de la foi chrétienne; qu'on ne devait plus avoir au-

cun scrupule sur la légitimité des *repartimientos*, attendu que le roi et son conseil en prenaient le risque sur leur conscience; qu'en conséquence les Dominicains et les moines des autres ordres devaient s'interdire à l'avenir les invectives que l'excès d'un zèle charitable, mais peu éclairé, leur avait fait proférer contre cet usage

« Ferdinand, voulant faire connaître clairement l'intention où il était de faire exécuter ce décret, accorda de nouvelles concessions d'Indiens à plusieurs de ses courtisans. Mais, afin de ne pas paraître oublier entièrement les droits de l'humanité, il publia un édit par lequel il tâcha de pourvoir à ce que les Indiens fussent traités doucement sous le joug auquel il les assujettissait; il régla la nature du travail qu'ils seraient obligés de faire; il prescrivit la manière dont ils devaient être vêtus et nourris, et fit des réglemens relatifs à leur instruction dans les principes du christianisme.

« Mais les Dominicains, qui jugeaient de l'avenir par la connaissance qu'ils avaient du passé, sentirent bientôt l'insuffisance de ces précautions, et prétendirent que tant que les individus auraient intérêt de traiter les Indiens avec rigueur, aucun règlement public ne pourrait rendre leur servitude douce, ni même tolérable. Ils jugèrent qu'il serait inutile de consumer leur temps et leurs forces à essayer de communiquer les vérités sublimes de l'Évangile à des hommes dont l'âme était abattue et l'esprit affaibli par l'oppression. Quelques-uns de ces missionnaires, découragés, demandèrent à leurs supérieurs la permission de passer sur le continent, pour y remplir l'objet de leur mission parmi ceux des Indiens qui n'étaient pas encore corrompus par l'exemple des Espagnols, ni prévenus par leur cruauté contre les dogmes du christianisme. Ceux qui restèrent à Hispaniola continuèrent de faire des remontrances avec une fermeté décente contre la servitude des Indiens.

« Les opérations violentes d'Albuquerque, qui venait d'être chargé du partage des Indes, rallumèrent le zèle des Dominicains contre les *repartimientos*, et suscitèrent à ce peuple opprimé un avocat doué du courage, des talents et de l'activité nécessaire pour défendre une cause si désespérée. Cet homme zélé fut Barthélemy de Las Casas, natif de Séville, et l'un des ecclésiastiques qui accompagnèrent Colomb au second voyage des Espagnols, lorsqu'on voulut commencer un établissement dans l'île d'Hispaniola. Il avait adopté de bonne heure l'opinion dominante parmi ses confrères les Dominicains, qui regardaient comme une injustice de réduire les Indiens en servitude; et pour montrer sa sincérité et sa conviction, il avait renoncé à la portion d'Indiens qui lui était échue lors du partage qu'on avait fait entre les conquérants, et avait déclaré qu'il pleurerait toujours la faute dont il s'était rendu coupable en exerçant pendant un moment, sur ses frères, cette domination impie. Dès lors il fut le patron déclaré des Indiens; et par son

courage à les défendre, aussi bien que par ses talents et son caractère, il eut souvent le bonheur d'arrêter les excès de ses compatriotes.

« Les énergiques efforts de Las Casas en faveur des peuples du Nouveau-Monde seraient trop longs à rapporter ici; tout le monde les connaît, tout le monde doit savoir que cet homme, dévoré de zèle pour la liberté des Indiens, conçut et entreprit un essai de civilisation analogue à celui qui fut réalisé plus tard, à l'immortel honneur du sacerdoce catholique, sur les bords du Paraguay. Si les efforts de Las Casas n'eurent pas tout le succès qu'on en pouvait naturellement attendre, nous en trouvons la raison dans les mille passions que l'histoire nous fait connaître, et peut-être aussi dans l'impétuosité de cet homme, dont le zèle sublime ne s'allia pas toujours à la prudence consommée avec laquelle agit l'Église

« Quoi qu'il en soit, le catholicisme a accompli parfaitement sa mission de paix et d'amour; il a brisé sans injustice ni catastrophe les chaînes dans lesquelles gémissait une partie du genre humain, et, s'il lui eût donné de régner quelque temps en Asie et en Afrique, il achèverait de les briser dans les quatre parties du monde, en faisant disparaître l'abomination et l'avisement introduits et enracinés dans ces contrées par le mahométisme et l'idolâtrie.

« Il est sans doute douloureux que le christianisme n'ait pas encore exercé sur ces derniers pays toute l'influence qui aurait été nécessaire pour y améliorer la condition sociale et politique des peuples, en changeant les idées et les mœurs; mais si l'on cherche les causes d'un si déplorable résultat, on ne les trouvera certainement pas dans la conduite du catholicisme. »

Pour traiter maintenant à fond la question de l'abolition de l'esclavage par le christianisme, et en suivre l'histoire dans ses détails, d'un intérêt si profond et si saisissant, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter le magnifique travail de Balmès (*Le protestantisme comparé au catholicisme*, etc.)

« Un grand fait résume en quelque sorte toute l'action de l'Église catholique dans l'œuvre de la régénération sociale : c'est l'abolition de l'esclavage. L'Église ne commença pas par soulever l'esclave contre son maître; elle ne prêcha pas à des hommes barbares des théories subversives, et, pour détruire un affreux désordre, elle ne se proposa pas à provoquer des désordres peut-être plus affreux. Elle s'y prit plus sagement et de plus loin. L'Église, sans cesser de prescrire l'obéissance aux lois, enseigna l'égalité des hommes devant Dieu; elle éveilla le sentiment de la dignité humaine chez l'esclave et attaqua sans ménagement l'orgueil du maître. Le dogme de l'incarnation et celui de la rédemption mettaient sans cesse devant les yeux l'exemple d'un Dieu éternel, jusqu'à lui la nature humaine, appelant les hommes frères, mourant pour tous, et gardant ses préférences pour les petits et les

pauvres. L'instrument de supplice des esclaves, dressé sur un autel et bientôt placé sur le front des rois, devenait le symbole de la réorganisation fraternelle de l'humanité. L'Eglise ne se bornait pas à faire pénétrer partout l'esprit de charité par ses maximes et ses prédications : elle usait largement des moyens pratiques. Comment rappeler avec détail les efforts incessants et sagement gradués de la société chrétienne pour favoriser les affranchissements, le rachat des captifs, pour multiplier les garanties autour des classes nouvellement émancipées, et leur assurer la jouissance d'une liberté dont le premier usage était à redouter? » Mais laissons parler M. Balmès lui-même :

« Qui a aboli l'esclavage chez les peuples chrétiens? Est-ce le christianisme? Est-ce le christianisme seul, par ses idées grandioses sur la dignité de l'homme, par ses maximes et son esprit de fraternité et de charité, et aussi par sa conduite prudente, douce et satisfaisante? Je me flatte de montrer que non.

« Personne n'ose mettre en doute aujourd'hui que l'Eglise catholique ait exercé une puissante influence sur l'abolition de l'esclavage : c'est là une vérité trop claire et qui saute aux yeux avec trop d'évidence, pour qu'il soit possible de la combattre. M. Guizot reconnaît les efforts et le succès avec lesquels l'Eglise travailla à l'amélioration de l'état social; il dit : « Nul doute qu'elle ne lutât obstinément contre les grands vices de l'état social, par exemple, contre l'esclavage. »

« Le nombre des esclaves était immense; l'esclavage était profondément enraciné dans les idées, dans les mœurs, dans les lois, dans les intérêts sociaux et individuels : système immense, sans doute, mais qu'il était téméraire de prétendre arracher d'un seul coup, puisque ses racines pénétraient profondément et s'étendaient largement dans les entrailles de la terre.

« Heureusement, l'Eglise catholique fut plus sage que les philosophes : elle sut dispenser à l'humanité le bienfait de l'émancipation, sans injustice ni bouleversement. Elle a le secret de régénérer la société, mais non dans des bains de sang. Voyons donc quelle fut sa conduite par rapport à l'abolition de l'esclavage.

« On a déjà beaucoup parlé de l'esprit d'amour et de fraternité qui anime le christianisme, et cela suffit pour convaincre que son influence dans l'œuvre dont nous parlons dut être grande. Mais peut-être n'a-t-on pas encore recherché avec assez de soin quels sont les moyens positifs, pratiques, que l'Eglise s'est servie pour arriver à ce but.

« La première chose que fit le christianisme, par rapport aux esclaves, fut de disperser les erreurs qui s'opposaient non-seulement à leur émancipation universelle, mais même à l'amélioration de leur état; c'est-à-dire que la première force qu'il déploya dans chaque lieu, selon sa coutume, la force des

idées. Ce premier pas était d'autant plus nécessaire, qu'il en était du mal de l'esclavage comme de tous les autres. Tout mal social est toujours accompagné de quelque erreur qui le produit ou le foment. Non-seulement il y avait l'oppression et la dégradation d'une grande partie de l'humanité, mais encore il y avait une erreur accréditée qui tendait à humilier de plus en plus cette portion de l'humanité. Selon cette opinion, la race des esclaves était une race vile, qui était loin d'approcher de la race des hommes libres : c'était une race dégradée par Jupiter lui-même, marquée par la nature d'un sceau humiliant, et destiné d'avance à cet état d'abjection et d'avilissement.

« Le christianisme élève la voix, et par les premiers mots qu'il prononce sur les esclaves, il les déclare égaux en dignité de nature à tous les hommes, égaux à tous les autres hommes, dans la participation aux grâces que l'Esprit de Dieu va répandre sur la terre. Il faut remarquer le soin avec lequel l'apôtre saint Paul insiste sur ce point : il semble qu'il ait eu en vue ces différences dégradantes qu'on prétendait établir, par un funeste oubli de la dignité de l'homme.

« L'Apôtre n'oublie jamais d'ineulquer aux fidèles qu'il n'y a point de différence entre l'esclave et l'homme libre. « Nous avons tous été baptisés dans le même esprit, pour n'être tous ensemble qu'un même corps, soit Juifs, soit gentils, soit esclaves ou hommes libres! » (1 Cor. xiii, 13.) « Vous êtes tous enfants de Dieu par la foi qui est en Jésus-Christ, vous avez été baptisés en Jésus-Christ. Car vous êtes revêtus de Jésus-Christ : il n'y a plus de Juif ni de Grec, il n'y a plus d'esclave ni de libre, il n'y a plus d'homme ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ. » Gal. iii, 26-28.) « Où il n'y a ni gentil, ni Juif, ni circoncis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre; mais où Jésus-Christ est tout en tous. » (Coloss., iii, 11.)

« Le cœur se dilate aux accents de cette voix qui proclame hautement les grands principes d'une fraternité et d'une égalité saintes. Après avoir entendu les oracles du paganisme inventant des doctrines pour abaisser de plus en plus les malheureux esclaves, il semble qu'on se réveille d'un songe plein d'angoisses, et qu'on se trouve, avec la lumière d'un jour, au milieu d'une réalité ravissante. L'imagination se plaît à contempler ces millions d'hommes qui, courbés sous la dégradation et l'ignominie, lèvent à cette voix leurs yeux vers le ciel et exhalent un soupir d'espérance.

« Il en fut de cet enseignement du christianisme comme de toutes les doctrines généreuses et fécondes : elles pénétrèrent jusqu'au cœur de la société, y restent déposées comme un germe précieux, et développées par le temps, produisent un arbre immense qui couvre de son ombre les familles et les nations.

« Adoucir ce traitement cruel, bannir ces affreuses atrocités, tel devait être le premier

effet des doctrines chrétiennes ; et l'on peut assurer que l'Eglise ne perdit jamais de vue un si important objet. Elle consacra tous ses efforts à améliorer, autant que possible, les conditions des esclaves ; elle fit en sorte que l'indulgence, en matière de châtimens, fût substituée à la cruauté ; et ce qui était surtout important, elle s'efforça de remplacer le caprice par la raison, et de faire succéder à l'impétuosité des maîtres le calme des tribunaux, c'est-à-dire qu'elle rapprochait tous les jours davantage les esclaves des hommes libres, en faisant régner sur eux, non plus le fait, mais le droit.

« L'Eglise n'oublia jamais la belle leçon que lui donna l'Apôtre, lorsque écrivant à Philémon, et intercédant en faveur d'un esclave fugitif appelé Onésime, il parlait en sa faveur avec une tendresse que n'avait jamais inspirée cette classe malheureuse. « Je vous prie, » lui disait-il, « pour mon fils Onésime. Recevez-le comme mes entrailles, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé. S'il vous a fait tort, ou s'il vous est redevable de quelque chose, mettez cela sur mon compte. » (*Phil.* 10, 12, 16, 18.)

« Le concile d'Elvire, célébré au commencement du IV^e siècle, soumet à de nombreuses années de pénitence la femme qui aura frappé son esclave de manière à le faire mourir dans les trois jours. Le concile d'Orléans, célébré en 549, ordonne que si un esclave, coupable de quelque faute, se réfugie dans l'église, on le rendra à son maître, mais non sans avoir exigé de celui-ci, sous la foi du serment, la promesse qu'il ne lui fera aucun mal ; que si le maître, au mépris de son serment, maltraite l'esclave, on le séparera de la communion et de la table des fidèles. Ce canon nous révèle deux choses : la cruauté habituelle des maîtres, et le zèle de l'Eglise pour adoucir le traitement des esclaves. Pour mettre un frein à la cruauté, il ne fallait rien moins qu'exiger un serment ; et l'Eglise, toujours si délicate en matière de serment, jugeait cependant l'affaire assez importante pour qu'on pût et qu'on dût y faire intervenir l'auguste nom de Dieu.

« La faveur et la protection que l'Eglise accordait aux esclaves, s'étendait rapidement. Il paraît qu'en quelques lieux on introduisit la coutume de faire promettre avec serment, non-seulement que l'esclave réfugié dans l'église ne serait point maltraité dans sa personne, mais même qu'on ne lui imposerait aucun travail extraordinaire, et qu'on ne le marquerait d'aucun signe pour le distinguer. Cette coutume, née sans doute du zèle pour l'humanité, mais qui aurait pu entraîner quelques inconvénients en relâchant trop vite les liens de l'obéissance, et en donnant carrière à des excès de la part des esclaves, paraît indiquée dans une disposition du concile d'Epaone (aujourd'hui Abbon, selon quelques-uns), célébré vers l'an 517. Ce concile s'efforça d'arrêter le mal en prescrivant une modération prudente,

mais toutefois sans retirer la protection déjà accordée. Il ordonne, dans le canon 39 : que si un esclave coupable de quelque délit atroce se retire dans l'église, on le soustraira aux peines corporelles, mais sans obliger le maître à prêter serment qu'il ne lui sera imposé aucun travail extraordinaire, ou qu'on ne lui coupera point les cheveux dans le but de faire connaître sa faute. Remarquez que cette restriction n'est introduite que dans le cas où l'esclave aura commis un délit atroce, et dans ce cas même, toute la faculté accordée au maître consiste à imposer à l'esclave un travail extraordinaire ou à le distinguer en lui coupant les cheveux.

« Cet esprit d'opposition à l'exercice de la force privée, esprit qui ne contient rien moins que l'organisation sociale, se manifeste parfaitement à nous dans le canon 15 du concile de Mérida, célébré l'an 666. On sait, et je l'ai déjà indiqué, que les esclaves formaient une partie principale de la propriété. Comme la distribution du travail était faite conformément à cette base, les esclaves étaient absolument nécessaires à quiconque possédait des propriétés, surtout des propriétés quelque peu considérables. Or, l'Eglise se trouvait dans ce cas ; et comme il n'était pas en son pouvoir de changer tout d'un coup l'organisation sociale, elle dut se plier à cette nécessité d'avoir des esclaves. Cependant, si elle voulait introduire des améliorations dans le sort des esclaves, en général, il était bon qu'elle commençât par donner elle-même l'exemple : cet exemple se trouve dans le canon que je viens de citer. Là, après avoir défendu aux évêques et aux prêtres de maltraiter les serviteurs de l'Eglise en les privant de leurs membres par la mutilation, le concile dispose que si l'esclave commet quelque délit, on le livrera aux juges séculiers, mais de manière à ce que les évêques modèrent la peine qui lui sera infligée. On voit, par ce canon, que le droit de mutilation exercé par le maître particulier était encore en usage ; et peut-être ce droit était-il encore fortement établi, puisque nous voyons que le concile se borne à introduire ce genre de châtement aux ecclésiastiques sans rien dire par rapport aux laïques.

« Aucun soin n'était de trop en cette matière : pour faire disparaître l'une après l'autre les odieuses exceptions qui frappaient les esclaves, il était nécessaire d'épuiser toutes les occasions favorables. Cette nécessité se montre clairement dans la manière dont s'exprime le XI^e concile de Tolède, célébré l'an 675. Ce concile, dans son canon 6, défend aux évêques de juger eux-mêmes les délits entraînant la peine de mort, comme il leur défend d'ordonner la mutilation des membres. Voici en quelques termes on jugea nécessaire d'exprimer que cette règle n'admettait point d'exception : « Pas même, dit le concile, à l'égard des esclaves de l'Eglise. » Le mal était grave ; il ne pouvait être guéri sans une sollicitude

très-assidue. Le droit même de vie et de mort, le plus cruel de tous, ne put être extirpé sans beaucoup de peine, et l'on en voyait faire encore, au commencement du xi^e siècle, des applications cruelles, puisque le concile d'Épaone, dans son canon 34, dispose que « le maître qui, de sa propre autorité, aura fait ôter la vie à son esclave, sera séparé pendant deux ans de la communion de l'Église. » Déjà l'on avait dépassé le milieu du ix^e siècle, et l'on était encore ému de semblables attentats, attentats que le concile de Worms, tenu en 868, efforçait de réprimer, en soumettant à deux années de pénitence le maître qui, de son autorité privée, aurait donné la mort à son esclave.

« Tout en adoucissant le sort des esclaves et en les rapprochant autant qu'il était possible de la condition des hommes libres, il allait ne pas négliger l'œuvre de l'émancipation universelle, car il ne suffisait pas d'améliorer l'esclavage, il était encore nécessaire de l'abolir. La force seule des idées chrétiennes et l'esprit de charité qui se réandaient en même temps que ces idées par toute la terre, attaquaient si vivement l'état de l'esclavage, que cela tôt ou tard devait mener la complète abolition. Il est impossible que la société reste longtemps dans un état de choses qui se trouve en opposition formelle avec les idées dont elle est imbue. Selon les doctrines chrétiennes, tous les hommes ont une commune origine et une même distinction ; tous sont frères en Jésus-Christ ; tous sont obligés à s'aimer de tout leur cœur, à se secourir dans leurs nécessités, à éviter de s'offenser même par une parole ; tous sont égaux devant Dieu, car ils seront jugés sans acception de personnes. Le christianisme s'étendait partout, prenait partout racine, s'emparait de toutes les classes, de toutes les branches de la société ; comment l'état de l'esclavage pouvait-il durer, état dégradant, qui fait de l'homme propriétaire d'un autre homme, permet de traiter l'homme comme une brute, le prive des plus doux liens de la famille et de toute participation aux avantages de la société ? Ces choses si opposées ne pouvaient vivre ensemble. »

L'abolition complète de l'esclavage devait arriver d'autant plus inévitablement que l'Église y procédait sans coercition et sans secousses par une lente et laborieuse initiation et par la rénovation morale dont ses décrets n'étaient jamais qu'une sage et prudente application. Elle élaborait ainsi peu à peu tous les éléments de cette œuvre immense, apprenant aux hommes le dogme de l'unité, de l'espèce humaine, leur enseignant la suprématie de l'esprit sur la chair, réhabilitant le travail et rendant ainsi de jour en jour l'esclavage plus impossible, seul moyen de l'anéantir définitivement et sans retour. Ce n'est pas qu'elle négligea tous les moyens sociaux, législatifs et autres, de préparer cette abolition ; loin de là. Elle y travailla avec une énergie persévérante, avec une

vigueur et une puissance dans la foi et le principe ; et il n'est pas de voies dont elle ne se serve pour atteindre ce but. C'est ce que l'on peut voir par le résumé suivant de M. Balmès. « Le troisième concile d'Orléans, » dit-il, « célébré en 538, défend aux Juifs, par son canon 13, d'obliger les esclaves chrétiens à des choses contraires à la religion de Jésus-Christ. Cette disposition, qui garantissait la liberté de l'esclave dans le sanctuaire de la conscience, le rendait respectable aux yeux de son maître lui-même ; c'était d'ailleurs une solennelle proclamation de la dignité de l'homme ; c'était déclarer que la servitude ne pouvait étendre son domaine jusqu'à la région sacrée de l'esprit. Cela néanmoins ne suffisait pas ; il convenait encore de faciliter aux esclaves des Juifs le moyen de recouvrer leur liberté. Trois ans seulement s'écoulaient ; on célèbre le quatrième concile d'Orléans ; il faut remarquer tout le progrès qu'a fait la question en si peu de temps. Ce concile, dans son canon 30, permet de racheter, en payant au maître juif le prix convenable, les esclaves chrétiens qui s'enfuiraient dans l'église. Si l'on y fait attention, on voit qu'une semblable disposition devait produire, en faveur de la liberté, d'abondants résultats, puisqu'elle offrait aux esclaves chrétiens la facilité de s'enfuir dans l'église et d'implorer de là, avec plus de succès, la charité de leurs frères, pour en obtenir le prix de leur rançon.

« Le même concile, dans son canon 31, dispose que le Juif qui pervertira un esclave chrétien sera condamné à perdre tous ses esclaves : nouvelle sanction apportée à la sécurité de la conscience de l'esclave, nouvelle voie ouverte à la liberté.

« L'Église s'avancait tous les jours avec cette unité de plan, cette constance admirable que ses ennemis mêmes ont reconnues en elle. Dans le court intervalle qui se trouve entre l'époque indiquée et le dernier tiers du même siècle, le progrès se fait encore sentir. On remarque dans les dispositions canoniques de cette dernière époque une portée plus vaste, et si l'on peut ainsi parler, une nouvelle audace. Dans le concile de Maçon, célébré l'an 581 ou 582, canon 16, il est expressément défendu aux Juifs d'avoir des esclaves chrétiens, et on permet de racheter ceux qui se trouvent en leur possession, au prix de 12 sous. Nous trouvons la même prohibition dans le canon 14 du concile de Tolède, célébré l'an 589 ; en sorte qu'à cette époque l'Église manifeste sans déguisement quelle est sa volonté ; elle ne veut permettre en aucune manière qu'un Chrétien soit l'esclave d'un Juif.

« Constante dans son dessein, l'Église arrêta le mal par tous les moyens qui se trouvaient en son pouvoir, mettant, s'il le fallait, des limites à la faculté de vendre les esclaves, lorsqu'il y avait pour eux le danger de tomber entre les mains des Juifs. Ainsi nous voyons que, par le canon 9 du concile de Châlons, célébré l'an 656, il est défendu de

vendre hors du royaume de Clovis des esclaves chrétiens, de peur qu'ils ne tombent au pouvoir des Juifs. Au reste, l'esprit de l'Eglise sur ce point n'était pas compris de tous, et ses vues n'étaient point secondées comme elles auraient dû l'être; mais elle ne se lassait pas de les répéter et de les inculquer. Au milieu du vij^e siècle, il se trouvait en Espagne des séculiers et des clercs qui vendaient leurs esclaves chrétiens aux Juifs. L'Eglise s'empressa de réprimer cet abus. Le dixième concile de Tolède, tenu l'an 657, défend, par son canon 7, aux Chrétiens et principalement aux clercs, de vendre leurs esclaves aux Juifs; le concile ajoute ces belles paroles : « On ne peut ignorer que ces esclaves ont été rachetés du sang de Jésus-Christ, ce qui fait qu'on devrait plutôt les acheter que les vendre. »

« Cette ineffable bonté d'un Dieu fait homme qui avait répandu son sang pour la rédemption de tous les hommes, était le puissant motif qui poussait l'Eglise à s'intéresser avec tant de zèle à l'affranchissement des esclaves. Et en effet, ne suffisait-il pas, pour concevoir l'horreur d'une inégalité aussi déshonorante, de penser que ces hommes, abaissés jusqu'au niveau des brutes, avaient été, aussi bien que leurs maîtres, aussi bien que les plus puissants monarques de la terre, l'objet des vœux miséricordieuses du Très-Haut? » Puisque notre Rédempteur, créateur de toutes choses, » disait le Pape saint Grégoire, « a daigné, dans sa bonté, revêtir la chair de l'homme pour nous rendre notre première liberté en brisant, par la grâce de sa divinité, le lien de la servitude qui nous tenait captifs, c'est une action salutaire de rendre aux hommes, par l'affranchissement, leur liberté native; car, au commencement, la nature les a créés tous libres et ils n'ont été soumis au joug de la servitude que par le droit des nations. » (L. v, lettr. 12.)

« Dans les temps, l'Eglise jugea très-nécessaire de limiter autant que possible l'aliénation de ses biens, et l'on peut affirmer qu'en général sa règle de conduite, par rapport à ce point, fut de se fier très-peu à la discrétion de quelqu'un de ses ministres, pris en particulier; elle se proposait ainsi de prévenir les dilapidations, qui sans cela eussent été fréquentes. Comme ces biens étaient dispersés de tous côtés, et se trouvaient confiés à des ministres choisis dans toutes les classes du peuple, et exposés aux diverses influences qu'exercent toujours les relations de parenté, d'amitié, et mille autres circonstances, effets de la diversité de caractère, de connaissance, de prudence, et même de temps et de lieux, l'Eglise se montra très-jalouse sur le fait de donner son autorisation à la faculté d'aliéner; et elle savait, le cas échéant, déployer une salutaire vigueur contre les ministres qui, au mépris de leurs devoirs, dilapidaient les biens dont le dépôt leur était confié. Nous avons vu que, malgré tout cela, l'Eglise n'était arrêtée par aucune considération lors-

qu'il s'agissait du rachat des captifs. (Voy. CAPTIFS.) On peut aussi montrer qu'en ce qui touche la propriété qui consistait en esclaves, elle voyait les choses d'un œil tout différent, et changeait sa rigueur en indulgence.

« Il suffisait que les esclaves eussent bien servi l'Eglise, pour que les évêques pussent leur donner la liberté, en y ajoutant un don qui devait les aider à pourvoir à leur subsistance. Ce jugement sur le mérite des esclaves était confié, à ce qu'il paraît, à la discrétion des évêques, et l'on voit qu'une semblable disposition ouvrait une large porte à leur charité; en même temps, c'était stimuler les esclaves à tenir une conduite qui pût leur mériter une si pieuse récompense. Comme il pouvait se faire que l'évêque successeur, élevant des doutes sur la sagesse des motifs qui avaient déterminé son prédécesseur à donner la liberté à un esclave, prétendit plus tard contester à celui-ci sa liberté, il était réglé que les évêques respecteraient sur ce point les dispositions de leurs prédécesseurs, et laisseraient aux affranchis, non-seulement la liberté, mais aussi la gratification qu'on leur aurait assignée en terres, vignes, habitations. C'est ce que nous trouvons prescrit dans le canon 7 du concile d'Agde en Languedoc, célébré l'an 506. Qu'on ne nous objecte pas que la manumission se trouve défendue en d'autres endroits des canons de ce concile; c'est qu'on y parle en général, sans s'arrêter aux cas où les esclaves auraient bien mérité.

« Les aliénations ou hypothèques des biens de l'Eglise, consenties par un évêque qui ne laissait rien en mourant, devait être révoquées. La disposition même indique qu'il s'agit des cas où l'évêque aurait agi avec infraction des canons. Néanmoins, s'il arrivait que l'évêque eût donné la liberté à quelques esclaves, la rigueur de la loi s'adoucisait en leur faveur, et il était prescrit que les affranchis continueraient à jouir de leur liberté. Ainsi l'ordonna, dans son canon 9, le concile d'Orléans, célébré l'an 541. Ce canon impose seulement aux affranchis l'obligation de prêter leurs services à l'Eglise, services qui n'étaient évidemment autres que ceux des affranchis; l'Eglise leur donnait d'ailleurs en récompense la protection qu'elle accordait toujours aux hommes de leur condition.

« On peut citer comme un autre indice de l'indulgence de l'Eglise à l'égard des esclaves, le 10^e canon du concile de Celchne en Angleterre, célébré l'an 816, canon dont le résultat devait être d'affranchir en peu d'années tous les esclaves anglais des églises qui se trouvaient dans les pays où le concile serait observé. En effet, ce canon disposait qu'à la mort d'un évêque tous ses esclaves anglais seraient mis en liberté; il ajoutait que chaque des autres évêques et abbes affranchirait, à cette occasion, trois esclaves, en leur donnant à chacun trois sous. De semblables dispositions aplanissaient de plus en plus le chemin, et préparaient les choses et les esprits de telle façon que, quelque

temps après, on put être témoin de cette scène généreuse du concile d'Armagh, en 1172, où l'on donna la liberté à tous les Anglais qui se trouvaient esclaves en Irlande.

« Les conditions si avantageuses dont jouissaient les esclaves de l'Eglise, avaient d'autant plus de valeur, qu'une discipline introduite nouvellement en rendait pour eux les avantages inadmissibles. Si ces esclaves avaient pu passer dans les mains d'autres maîtres, ils se seraient trouvés, ce cas échéant, sans droit aux bienfaits qui étaient réservés à ceux qui continuaient de demeurer au pouvoir de cette maîtresse débonnaire. Mais heureusement il était défendu de changer ces esclaves pour d'autres; et s'ils sortaient du pouvoir de l'Eglise, c'était pour jouir de la liberté. Nous avons un monument précis de cette discipline dans les *Décretales* de Grégoire IX (l. III, t. XIX, c. 3, 4). L'on doit remarquer que dans ce document les esclaves de l'Eglise sont regardés comme consacrés à Dieu; c'est là-dessus qu'est fondée la disposition qui empêche qu'ils ne puissent passer en d'autres mains et sortir de l'Eglise, si ce n'est pour la liberté. On y voit aussi que les fidèles, pour le salut de leur âme, avaient coutume d'offrir leurs esclaves à Dieu et aux saints. En les faisant ainsi passer au pouvoir de l'Eglise, ils les mettaient hors du commerce commun et les empêchaient de retomber dans les liens de la servitude profane. Il est inutile d'insister sur le salutaire effet que devaient produire ces idées et ces mœurs, où nous voyons la religion se lier si intimement à la cause de l'humanité; il suffit d'observer que l'esprit de cette époque était hautement religieux, et que tout ce qui s'attachait à l'ancre de la religion était sûr d'arriver à bon port.

« Les idées religieuses, en développant leur force chaque jour et en dirigeant leur action dans toutes les branches, avaient en vue, d'une manière très-particulière, de soustraire l'homme, par tous les moyens possibles, au joug de l'esclavage. A ce propos, qu'il nous soit permis de faire remarquer une disposition canonique du temps de Grégoire le Grand. Dans un concile de Rome, célébré l'an 595 et présidé par ce Pape, on offrit aux esclaves un nouveau moyen de sortir de leur abjection, en décidant que la liberté serait acquise à tous ceux qui voudraient embrasser la vie monastique. Les paroles du saint Pape sont dignes d'attention: on y découvre l'ascendant des motifs religieux, et l'on y voit combien ces motifs prenaient de la prépondérance sur les considérations et les intérêts mondains. Cet important document se trouve dans les lettres de saint Grégoire.

« S'imaginer que de semblables dispositions pouvaient rester stériles, c'est méconnaître l'esprit de ces époques; loin de là, elles produisaient les plus grands effets. On peut s'en faire une idée en lisant le décret de Gratien (Dist. 54, c. 12), que ces effets allèrent jusqu'au scandale; les esclaves s'enfuyaient de la maison de leurs maîtres et

accouraient, sous prétexte de religion, dans les monastères. Il fallut réprimer cet abus contre lequel s'élevaient de tous côtés des plaintes et des clameurs. Sans s'arrêter à considérer ce que ces abus mêmes nous indiquent, est-il difficile de conjecturer que ces dispositions de l'Eglise durent avoir de précieux résultats? Non-seulement c'était procurer la liberté à de nombreux esclaves, mais encore c'était les relever grandement aux yeux du monde, car on les faisait passer dans un état qui prenait tous les jours de l'importance, et acquérait un immense prestige avec une puissante influence.

« Nous pouvons nous former une idée du changement profond qui s'opérait chaque jour, grâce à divers moyens, dans l'organisation sociale en fixant un instant notre attention sur ce qui avait lieu par rapport à l'ordination des esclaves. La discipline de l'Eglise sur ce point était conséquente avec ses doctrines. L'esclave était un homme comme les autres hommes, et l'on pouvait l'ordonner aussi bien que le premier magnat. Cependant, tant qu'il était sujet à la puissance de son maître, il manquait de l'indépendance nécessaire à la dignité de l'auguste ministère; c'est pourquoi on exigeait qu'il ne pût être ordonné sans être auparavant mis en liberté. Rien de plus raisonnable, de plus juste ni de plus prudent que cette limite apportée à une discipline d'ailleurs si noble et si généreuse, discipline qui était à elle seule une protection éloquente en faveur de la dignité de l'homme. L'Eglise déclarait solennellement que pour avoir le malheur d'être esclave, on n'était point abaissé au-dessous du niveau des autres hommes, car elle ne trouvait point indigne d'elle de choisir ses ministres parmi ceux qui avaient été sujets à la servitude. En plaçant dans une sphère si respectable ceux qui avaient été esclaves, elle travaillait, avec une haute générosité, à dissiper les préjugés qui existaient contre ceux qu'affligeait encore ce malheureux état, et créait des liens puissants et féconds entre eux et la classe la plus vénérée des hommes libres.

« Ce qui doit par-dessus tout appeler l'attention, c'est l'abus qui s'était alors introduit de confier aux esclaves les ordres sacrés, sans le consentement de leurs maîtres; abus tout à fait contraire, il est vrai, aux sacrés canons, et qui fut réprimé par l'Eglise, avec un zèle digne d'éloge, mais qui ne laisse pas d'être fort utile pour faire apprécier convenablement à l'observateur l'effet profond des idées et des institutions religieuses. Sans prétendre excuser en rien ce qu'il avait de coupable, on peut fort bien se prévaloir ici de l'abus même; en considérant qu'il arrive maintes fois que les abus ne sont que l'exagération d'un bon principe. Les idées religieuses s'accommodaient mal de l'esclavage, l'esclavage était soutenu par les lois; de là, cette lutte incessante reproduite sous différents aspects, mais toujours dirigée vers le même but, l'émancipation universelle.

« Cet abus nous est attesté par des documents curieux, et que l'on trouve réunis dans le décret de Gratien (dist. 54, c. 9, 10, 11, 12.) En examinant ces documents avec attention, on y voit : 1^o que le nombre des esclaves, qui par ce moyen obtenaient la liberté était fort considérable, puisque les plaintes et les clamours qui s'élevaient à ce sujet sont universelles ; 2^o que les évêques étaient généralement en faveur des esclaves, qu'ils portaient leur protection fort loin, et qu'ils s'efforçaient de réaliser de toutes manières les doctrines d'égalité ; en effet, on affirme dans les mêmes documents qu'il n'y avait presque pas un seul évêque qui n'eût à se reprocher cette condescendance répréhensible ; 3^o que les esclaves connaissant cet esprit de protection, s'empressaient de dénoncer leurs chaînes et de se jeter dans les bras de l'Eglise ; 4^o que cette réunion de circonstances devait produire dans les esprits un mouvement très-favorable à la liberté, et que cette communication si affectueuse établie entre les esclaves et l'Eglise, alors si puissante et si influente, dut amener un prompt affaiblissement de l'esclavage et faire avancer rapidement les peuples vers cette liberté que nous voyons complètement triomphante quelques siècles plus tard.

« L'Eglise d'Espagne, dont l'influence civilisatrice a reçu tant d'éloges de quelques hommes certainement peu attachés au catholicisme, montra également sur ce point la hauteur de ses vues, et sa prudence consommée. Le zèle de la charité en faveur des esclaves était si ardent, la tendance à les élever au sacré ministère était si décidée, qu'il fallait laisser une voie ouverte à cette impulsion généreuse, en la conciliant, autant qu'il était possible, avec la sainteté du ministère. Tel fut le double objet d'une discipline introduite en Espagne, en vertu de laquelle il était permis de conférer les ordres sacrés aux esclaves de l'Eglise, en les affranchissant au préalable. C'est ce que dispose le canon 74 du quatrième concile de Tolède, célébré l'an 633 ; c'est aussi ce que l'on infère du canon 11 du neuvième concile de Tolède, lequel ordonne que les évêques ne pourront introduire dans le clergé les esclaves de l'Eglise sans leur avoir auparavant donné la liberté.

« Il est remarquable que cette disposition fut encore étendue par le canon 18 du concile de Mérida, célébré l'an 666, lequel accorde aux curés eux-mêmes le droit de se choisir des clercs parmi les esclaves de leur propre église, sous l'obligation de les maintenir proportionnellement à leurs revenus. La sagesse de cette discipline prévenait, sans aucune injustice, tous les inconvénients que pouvait entraîner l'ordination des esclaves ; c'était en outre une voie très-douce pour amener les résultats les plus bienfaisants, puisqu'en conférant les ordres sacrés aux esclaves de l'Eglise même, il était facile de les choisir avec discernement et de prendre ceux qui le méritaient le plus par leurs qualités intellectuelles et morales.

C'était en même temps rendre très-belle à l'Eglise le moyen d'affranchir ses esclaves et de le faire par la voie la plus honorable, en les inscrivant au nombre de ses ministres. Enfin, l'Eglise en se montrant si généreuse à faire le sacrifice de ses esclaves, donnait aux laïques un exemple salutaire. Nous venons de voir qu'elle était sur ce point si indulgente, qu'elle accordait non-seulement aux évêques, mais même aux simples curés la faculté de leur donner la liberté.

« Ainsi l'Eglise, par mille et mille moyens, abolissait la chaîne de l'esclavage, sans jamais dépasser les limites que marquaient la justice et la prudence ; ainsi, elle faisait disparaître d'entre les Chrétiens cet état dégradant, si contraire à leurs idées généroses sur la dignité de l'homme, et à leurs généreux sentiments de fraternité et d'amour. Partout où s'introduisit le christianisme, les chaînes de fer furent ébranlées en des lieux, et les hommes humiliés purent relever noblement leur front. Avec quel plaisir ne lit-on pas ce que pensait sur ce point l'un des plus grands hommes du christianisme, saint Augustin ? (*De civit. Dei*, l. xix, c. 14-16.) Ce docteur établit en peu de mots l'obligation imposée à tout homme qui commande, père, mère ou maître, de veiller au bien de celui à qui il commande ; il pose comme un des fondements de l'obéissance l'utilité même de celui qui obéit ; il dit que les justes ne commandent point par ambition ou par orgueil, mais par le désir et le devoir de faire du bien à leurs sujets : *Neque enim dominandi cupiditate imperant, sed officio consulendi, nec precipiendi superbia, sed providendi misericordia*, et il proscriit par ces nobles doctrines toute opinion qui tendrait à la tyrannie ou fonderait l'obéissance sur des motifs d'avantage ; tout à coup, comme si sa grande voix eût ébranlé quelque réplique contre la dignité de l'homme, il s'élève, il aborde la question de front, l'étève à sa dernière hauteur, et donnant un libre cours aux nobles pensées qui fermentent dans sa tête, il invoque en faveur de cette dignité même l'ordre de la nature et la volonté même de Dieu ; il s'écrie : « Ainsi le veut l'ordre de la nature, ainsi l'homme a été créé de Dieu ; Dieu a dit à l'homme de dominer sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et les reptiles qui rampent sur la terre ; il a voulu que la créature raisonnable, soit à sa ressemblance, ne domine que sur la créature privée de raison ; il n'a point voulu la domination de l'homme sur l'homme, mais celle de l'homme sur la brute. »

« De semblables doctrines ne restent point stériles. Proclamées à la face de la terre, elles retentissent aux quatre coins du monde catholique ; et, non-seulement elles étaient mises en pratique, comme nous venons de le voir par d'innombrables exemples, mais encore elles étaient soigneusement conservées, à travers la chaîne des temps, comme une théorie précieuse. huit siècles s'étaient écoulés, nous les voyons re-

produites par une des plus éclatantes lumières de l'Eglise catholique, saint Thomas d'Aquin (1 p., q. 96, art. 4). » Ce grand homme ne voit non plus dans l'esclavage ni différence de race, ni infériorité imaginaire, ni moyen de gouvernement.

« Il y avait là une violation flagrante de la raison et de la justice. Que fit l'Eglise ? Elle repoussa sans détour une si énorme usurpation des droits de la nature. Entendons ce que dit à ce sujet le Pape Adrien I^{er} : « Selon les paroles de l'Apôtre, de même qu'en Jésus-Christ on ne doit écarter des sacrements de l'Eglise, ni l'homme libre, ni l'esclave, de même il n'est permis en aucune manière d'empêcher les mariages entre les esclaves. Et si ces mariages ont été contractés malgré l'opposition et la répugnance des maîtres, néanmoins ils ne doivent être dissous en aucune façon. » (De conjug. serv. l. iv, t. 2, c. 1.) Et qu'on ne regarde pas comme restreinte à de certaines circonstances cette disposition qui assurait la liberté des esclaves sur un des points les plus importants : non, c'était quelque chose de plus ; c'était une proclamation de leur liberté en cette matière : l'Eglise ne voulait point consentir à ce que l'homme rabaisé au niveau des brutes, fût forcé d'obéir au caprice ou à l'intérêt d'un autre homme, sans égard pour les sentiments du cœur. Saint Thomas l'entendait de la même manière puisqu'il soutenait ouvertement qu'en ce qui est de contracter mariage, les esclaves ne doivent point obéir à leurs maîtres. (2-2, q. 104, art. 5.)

« Dans la rapide esquisse que je viens de tracer, je crois avoir tenu la promesse de n'avancer aucune proposition sans l'appuyer sur des documents irrécusables, et de ne point me laisser égarer par l'enthousiasme, en faveur du catholicisme. En traversant rapidement le chaos des siècles, nous avons démontré, par des preuves convaincantes, qui nous ont été fournies par les temps et les lieux les plus divers, que c'est le catholicisme qui a aboli l'esclavage, malgré les idées, les mœurs, les intérêts, les lois, qui opposaient à cette entreprise un obstacle en apparence invincible ; et il l'a aboli sans injustice, sans violence, sans bouleversements, avec la prudence la plus exquise et la plus admirable modération. Nous avons vu l'Eglise catholique déployer contre l'esclavage une attaque si large, si variée, si efficace, que cette odieuse chaîne a été brisée sans un seul coup violent : exposée à l'action des plus puissants agents, elle est allée se relâchant peu à peu, se dénouant, et enfin tombant en pièces.

« Voici en résumé comment a procédé l'Eglise :

« D'abord elle enseigne à haute voix les véritables doctrines sur la dignité de l'homme, elle détermine les obligations des maîtres et des esclaves ; elle les déclare égaux devant Dieu, et par là elle réduit en poudre ces théories dégradantes qui souillent jusqu'aux écrits des plus grands philosophes de l'antiquité. Elle en vient ensuite à l'ap-

plication des doctrines ; on s'efforce d'adoucir le traitement des esclaves ; on lutte contre le droit atroce de vie et de mort ; on leur ouvre les temples pour asile, et l'on empêche, lorsqu'ils en sortent, qu'ils ne soient maltraités ; on travaille à substituer à la vindicte privée l'action des tribunaux. En même temps que l'Eglise garantit la liberté des affranchis en liant cette liberté à des motifs religieux, elle défend avec sollicitude et fermeté celle des ingénus, elle s'efforce de fermer les sources de l'esclavage en déployant le zèle le plus vif pour le rachat des captifs, en s'opposant à la cupidité des Juifs, en procurant aux hommes qui s'étaient vendus des moyens faciles de recouvrer la liberté. L'Eglise donne l'exemple de la douceur et du désintéressement ; elle facilite l'émancipation en admettant les esclaves dans les monastères, dans l'état ecclésiastique ; elle la facilite par tous les autres moyens que lui suggère la charité ; et c'est ainsi que, malgré les profondes racines qu'avait l'esclavage dans la société antique, malgré le bouleversement causé par l'irruption des Barbares, malgré tant de guerres et de calamités de toute espèce, qui paralysaient en grande partie l'effet de toute action régulatrice et bienfaisante, on vit néanmoins la servitude, cette lèpre et ce déshonneur des civilisations antiques, diminuer rapidement parmi les nations chrétiennes, jusqu'à ce qu'enfin elle disparût.

« Assurément, on ne découvre pas dans tout cela un plan conçu et concerté par les hommes. Mais, par cela même qu'on y remarque, en l'absence de ce plan, une si grande unité de tendances, une si parfaite identité de vues, et tant de similitude dans les moyens, on a la plus évidente démonstration de l'esprit civilisateur et libérateur renfermé dans le catholicisme. »

M. l'abbé Thérqu a publié sous le titre : *Du christianisme et de l'esclavage*, un livre, où l'on trouve groupées, avec clarté et en beau style, les preuves irrécusables non-seulement que le clergé ne s'est pas montré favorable, soit de fait, soit d'intention, à l'établissement de l'esclavage en Amérique ; mais qu'il s'y est opposé par tous les moyens en son pouvoir. Il est vrai que, ne pouvant empêcher cette mesure, réputée nécessaire du point de vue politique, d'avoir lieu, il en a profité pour appeler l'esclave à la foi chrétienne ; mais, en agissant ainsi, il travaillait encore à sa liberté, et plus efficacement même que s'il l'eût poussé à la révolte.

Nul, dans l'antiquité païenne, n'a avancé, ni seulement soupçonné qu'une cité pût exister sans une classe asservie ; les philosophes mêmes qui faisaient de la législation en forme d'utopie, Platon entre autres, n'ont jamais compté que sur des bras esclaves pour exécuter les travaux réputés serviles ; et dans notre France, dont le travail agricole fait aujourd'hui la richesse, il a fallu, à une certaine époque, pour le réhabiliter aux yeux des hommes libres qui le

regardaient comme indigné d'eux, que des héros chrétiens, les Bénédictins et les Bernardins, s'y dévouassent. C'est incontestablement à l'Évangile seul et à son action constante sur les lois et les mœurs qu'il convient de rendre grâces, de la disparition progressive de l'esclavage, et aucune argumentation ne saurait prévaloir contre ce fait irréfragable : L'esclavage était la base indispensable de la société païenne; il est destiné à disparaître tôt ou tard de la société chrétienne.

Terminons enfin par l'article suivant qui fait saisir le principe de charité et de fraternité universelle, de dévouement et d'abnégation réciproques, par lequel le christianisme, en en pénétrant tous les hommes, tous les rangs, non-seulement amena l'abolition de l'esclavage, mais introduisit entre les maîtres et les serviteurs, entre toutes les classes, un échange de services et d'amour qui a créé toute une société nouvelle, qui est loin encore d'avoir réalisé son dernier idéal.

« Qu'a fait le christianisme, » dit le *correspondant*, « pour relever l'esclavage de l'asservissement matériel et de la corruption morale où il croupissait? Qu'a fait l'Église? L'Église lui a donné l'éducation, elle l'a admis dans son sein; il a pris place à côté des princes et des puissants. L'Église l'a fait participer par les sacrements à la vie morale qui n'existait pas pour lui. Le baptême le fit frère de son maître; le mariage lui donna la famille. Le christianisme a aboli progressivement l'esclavage et l'a transformé en la domesticité moderne, et cela sans efforts, sans secousses, sans bouleversements, par la seule force de son principe et par la persuasion qui dompte toutes les résistances. Le christianisme a canonisé des esclaves; il a élevé des autels en l'honneur de serviteurs et de servantes. Il a proclamé l'unité de la famille humaine, la dépendance mutuelle de ceux qui la composent, les devoirs des maîtres envers les serviteurs; il a changé leur domination en un devoir de protection.

« Écoutez l'enseignement de Jésus-Christ :

« Ceux qui sont regardés comme les maîtres des peuples les gouvernent avec empire, et leurs princes les traitent avec un pouvoir absolu.

« Qu'il n'en soit pas de même parmi vous; au contraire, quiconque veut être le plus grand sera votre serviteur.

« Et quiconque voudra être le premier parmi vous doit être le serviteur de tous.

« Car le Fils de l'homme même n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. » (Marc. x, 42.)

« Saint Paul commente, sous la dictée de l'Esprit-Saint, les devoirs prescrits à cette nouvelle société où tout doit s'organiser sur le type éternellement un et vrai de la famille. Et, en ce qui concerne les devoirs mutuels des maîtres et des serviteurs, il dit : « Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la

chair, avec crainte et avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même.

« Ne les servez pas seulement quand ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant les serviteurs de Jésus-Christ.

« Servez-les avec affection, comme servant le Seigneur et non des hommes;

« Sachant que chacun de vous recevra la récompense du bien qu'il aura fait, qu'il soit esclave ou qu'il soit libre;

« Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, en ne les traitant point avec rudesse et avec menaces; sachant que vous avez les uns et les autres un Maître commun dans le ciel, qui n'aura point égard à la condition des personnes. » (Ephes. vi.)

« Saint Pierre ressent une vive douleur à la vue de l'injustice de ceux qui abusent de leur pouvoir pour écraser leurs frères. Comment console-t-il ces derniers? par l'exemple de l'injustice des hommes envers Jésus-Christ.

« Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect, non-seulement à ceux qui sont bons et équitables, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux.

« Car ce qui est agréable à Dieu est que vous vue de lui plaire un Chrétien endure les maux et les peines qu'on lui fait souffrir avec injustice.

« En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez le mauvais traitement? Mais si vous faites le bien et que vous souffriez avec plaisir d'être maltraités, c'est là ce qui est agréable à Dieu. »

« Car c'est à quoi vous avez été appelés, puisque Jésus-Christ même, nous laissant un exemple pour que vous marchiez sur ses pas, a souffert pour nous;

« Lui qui n'avait commis aucun péché, et de la bouche duquel n'était sortie aucune parole de mensonge. » (1 Petr. ii, 22.)

« Cette doctrine du Sauveur des hommes, développée par les apôtres, ne renferme-t-elle pas, par les rapports nouveaux qu'elle établit entre les puissants et les faibles, tout l'avenir de l'humanité? N'y voit-on pas le souverain, le riche, dépositaires des châtiments et des récompenses, appelés à devenir les instruments de la Providence? L'autorité, le commandement, la fortune, les familles sont dès lors préparés pour l'ignorant et pour le pauvre, devenus les objets de la sollicitude de cette nouvelle société? Les grands servant les petits, les riches aidant les pauvres, telles sont la raison et la règle de toute richesse et de tout pouvoir. C'est aussi la force de leur autorité et la justice de leur puissance.

« Le principe du christianisme était inconnu de l'antiquité. Les sages des vieilles sociétés ne pouvaient en concevoir la sublime folie; il fallait le christianisme et ses harmonies ineffables pour proclamer sa

danger au milieu de l'inégalité morale des hommes, et donner au maître et à l'esclave le nom de frères pour inspirer l'amour des petits et des faibles; déclarer les pauvres les meilleurs amis de Dieu, suivant l'énergique expression de Bridayne, enfin pour faire surgir de l'humilité, sentiment bas selon les hommes, l'abnégation et le dévouement, afin que le Chrétien, élevé à sa plus haute puissance par la mort des passions égoïstes et la dilataction des passions généreuses, remplacât en lui l'être personnel par l'être social.

« Cette révolution dans les idées et dans les coutumes est tout entière en germe dans ces mots. « Vous êtes tous frères (350.) » Les premiers siècles de l'Eglise et les monuments du moyen âge expriment admirablement cette fraternité passée dans les mœurs. Dans le principe, les biens sont en commun, les Chrétiens n'ont qu'un cœur et qu'une âme; ils s'appellent frères, et ne se connaissent que sous ce nom. Plus tard, quand l'agrandissement de la société chrétienne a rendu impossible cette législation de charité, quand les lois et les coutumes de vingt peuples sont entrées dans la forme générale sans en prendre complètement l'esprit, on s'aperçoit pas aussi distinctement le travail régénérateur, mais il n'en existe pas moins dans les institutions, dans les mœurs, et jusque dans le langage.

« Les ordres monastiques, chevaleresques, hospitaliers, sont une pure pensée de charité, leur point de départ, c'est une consolation à donner, des secours à préparer, une lumière à répandre! Conservateurs de la civilisation et des vérités de la foi, ils abritaient la science dans les enceintes sacrées, avec cette douce appellation de frères que les passions humaines déchaînées n'échangent déjà plus au dehors. La chevalerie défendait les opprimés, veillait au salut des pèlerins, adoucissait le droit de la guerre, tandis que des confréries des pèlerins, se formaient pour le passage des routes et des ponts (351), pour l'assistance des voyageurs et des voyageurs malades que la cruauté païenne essayait froidement périr de misère et de froid. Le droit oppressif des pères de famille se resserrait dans de justes bornes. L'expulsion des enfants est flétrie comme le plus vil des crimes; l'infanticide, si longtemps autorisé par les lois, est proscrit comme un attentat à la nature et à la société. Les femmes ne sont plus abaissées sous cette

tutelle perpétuelle que la législation romaine avait si soigneusement conservée. Celles qui veulent garder le doux nom de vierges trouvent un voile dans les couvents, et pour les autres le mariage cesse d'être une servitude; c'est une association sainte où la prééminence des droits ne donne au mari qu'une plus grande somme de devoirs.

« Les signes du génie social chrétien se retrouvent dans le langage; les mots changent d'acception: personne ne doit vivre dans l'indépendance de l'orgueil, dans l'égoïsme de l'isolement; on est membre d'une société qui réclame le concours de tous, la dignité, c'est de la servir.

« On est donc serviteur de l'Eglise, serviteur de l'Etat; et si l'on ne peut atteindre à cette glorieuse situation, on est serviteur de la famille. Tout honoré; les services publics, les services privés, rien ne dégrade. C'est un cercle général de dévouement, et les diverses fonctions s'harmonisent dans la pyramide sociale, où les services, hiérarchiquement superposés, glorifient Dieu dans l'œuvre qu'ils éternisent.

« Les emplois sont des charges; langage expressif qui réveille l'idée d'un grand devoir, d'une pesante responsabilité. Ce n'est pas pour soi, mais pour l'avantage de tous, que l'on est élevé en dignité; « Noblesse oblige, » c'est l'adage reçu jusqu'au moment où l'égoïsme, chassant le dévouement, vint à le remplacer par ces mots: Noblesse dispense. La propriété elle-même (c'est ce qu'on oublie trop souvent en parlant de la féodalité, dont nous ne voulons pas, certes, défendre les vices), la propriété n'existe qu'aux conditions étroites des devoirs sociaux; elle est la rémunération d'une fonction, le signe d'une obligation envers l'Etat, envers les vassaux. Il faut défendre l'un, protéger les autres. L'abus est le résultat naturel des passions humaines; mais il n'y en a pas moins là le signe chrétien. Aux riches, aux puissants la noble tâche de protéger les faibles, de soutenir les pauvres! La société chrétienne, famille étendue, n'exonère aucun de ses enfants des services réciproques qu'ils se doivent; les droits y sont la mesure des devoirs.

« Du reste, toute cette vaste époque, où l'idée chrétienne domine, a ses passions brutales, ses ténèbres, ses coutumes grossières. Mais où trouve-t-on dans l'histoire une société qui, remuée par tant de désordres,

(350) Nous ne pouvons passer sous silence, à ce propos, des considérations de saint Augustin, qui remarque que nous ne sommes pas seulement des, parce que nous sommes enfants du même Père, mais aussi parce que nous sommes tous sortis d'un même sang, voici ses paroles: « Pourquoi Dieu voulut-il étendre tous les hommes naissent d'un seul? Il n'est pas d'ailleurs de voir que Dieu a beaucoup mieux fait de créer d'abord qu'un homme, dont les autres descendissent, que d'en créer plusieurs; car les uns animaux, soit sauvages et solitaires, soit civilisés ou aimant la compagnie, il ne les a pas fait naître d'un seul; il les a créés plusieurs à la fois.

Mais pour l'homme qui devait tenir le milieu entre les anges et les bêtes, il a jugé à propos de n'en créer qu'un, non pour le laisser sans compagnie, mais pour faire aimer davantage par là à ses descendants l'union et la concorde, en faisant qu'ils ne fussent pas seulement unis entre eux par la ressemblance de la nature, mais aussi par les liens de la parenté, si bien qu'il ne voulut pas même créer la femme comme il avait fait l'homme, mais la tirer de l'homme, afin que tout le genre humain sortit d'un seul. (Cité de Dieu, liv. xii, chap. 21.)

(351) Elles sont connues sous le nom de Frères Pontifes, ou constructeurs de ponts.

conserve le type idéal du vrai avec tant d'énergie, et travaille avec plus de persévérance à le reproduire? Sa civilisation n'est pas savante, luxueuse, sans doute; mais elle tient compte des hommes et les a penchés les uns vers les autres par un sentiment indicible d'amour. Les ordonnances relatives à l'abolition des servitudes, et ceci touche plus immédiatement notre sujet, témoignent de la pensée de nos pères, et prouvent la netteté de leurs principes à cet égard. Plusieurs conciles et des Papes s'étaient prononcés dans le même sens et avec la même énergique conviction de l'unité, de la fraternité humaine. Tous les considérants qui précèdent les chartes sont conçus dans le même style : tous en appellent à la justice et à la charité. La formule la plus ordinaire est celle-ci : « Animés par la piété, et dans le désir d'obtenir la rémission de nos péchés, » etc. Nous citons en note quelques-unes de ces pièces, véritables monuments de l'esprit religieux et social de ces temps (352.)

« Le christianisme a réhabilité l'homme, et par là il a réhabilité les fonctions les plus humbles, glorifié les devoirs les plus obscurs. Dans l'échange des services mutuels qui constitue les relations sociales, tout est noble, parce que tout part du dévouement. Qu'on se rappelle l'éducation des jeunes gentils hommes au moyen âge; ils servaient chez des seigneurs puissants; et ce n'étaient pas simplement services d'armes mais services familiers. Bayard, nous sommes déjà au xvi^e siècle, servait à table. La chronique rapporte qu'il s'en acquittait moult mignonement. Il pansait les chevaux, fourbissait les épées et les cuirasses, portait la livrée, signe d'honneur et d'union étroite avec la famille. Ces jeunes hommes faisaient, comme écuyers, pages et valets, apprentissage de prouesses dans des fonctions subalternes auxquelles nes'attachait aucun mépris. Au surplus, le titre domestique de prince ou de seigneurs, au temps de Charlemagne, était celui des grands officiers et dignitaires de la couronne, s'appliquait à tous ceux qui, nobles ou serfs, vivaient sous le même toit et faisaient partie de la même maison. En principe, on le voit, les relations de supé-

rieur à inférieur, de maître à serviteur, étaient chrétiennes. Laissons-là les écarts de l'orgueil, les passions fougueuses qui se produisent sous des formes différentes, mais qui sont de tous les temps; voyons le fond de la vie. Les repas et la prière se font en commun dans la plupart des familles, la table de chêne, avec le haut bout d'honneur, le vaste foyer, avec ses places distinctes, rassemblent à la fois tous les commensaux. La châtelaine travaille au milieu de ses femmes et le chevalier, revenu d'un tournoi ou d'une périlleuse expédition, occupe ses loisirs avec ses écuyers, ses pages et ses valets. N'y a-t-il pas là une douce fraternité d'existence? »

ESPAGNE. — Partout où s'établit le christianisme, son action sur les âmes et sur la société, fut tellement fertile en résultats bienfaisants qu'il faudrait faire l'histoire entière du monde pour en récapituler les bienfaits. L'Espagne, en particulier, en est un exemple que nous ne saurions passer sous le silence. « Les anciens Ibères ou Celtibères, longtemps avant leur conversion possédaient beaucoup de qualités précieuses; et cependant ce peuple immolaient des captifs humains à Mars (MARINEL, lib. II, p. 780) et probablement, sans l'Evangile, aurait été perverti par les Barbares qui envahirent leur pays. Les Ibères et leur pays furent convertis dans le iv^e siècle (BARON, *Annal.*) par une femme chrétienne qui, ayant soigné le fils du roi, fut supposée avoir le don des miracles. Par suite de sa conversion, il est certain que chacun d'eux renonça à des usages idolâtres et cruels, et exerça les vertus peu connues des païens. L'histoire espagnole ne fournit pas de grands exemples de piété et de vertu que Fernand et son fils Alphonse, qui régnerent dans le x^e siècle. Peu avant sa mort, le premier mit publiquement son diadème et ses vêtements royaux, et s'adressa ainsi à Dieu à haute voix : « Seigneur, le pouvoir est tien, le royaume est le tien; tu es roi sur tous les rois, tout est sujet à tes ordres; ce royaume que j'ai reçu de tes mains, je te le rends; je confie mon âme à tes soins (BOULET, *De rebus hist.*, p. 234). » Ayant prononcé ces paroles pleines de piété, il se

(352) « Le très-pieux notre Seigneur Jésus-Christ, nous a ordonné de remettre à nos débiteurs ce qu'ils nous doivent; aussi nous, chanoines de Saint-Leu, pour le salut de nos âmes et de celle du duc notre fondateur, et de celles de tous nos bienfaiteurs, affranchissons Pierre notre serf. » (*Charte tirée des archives de Saint-Leu, à Angers, 1112.*)

« Nous, Louis, par la grâce de Dieu, roi des Français, connaissant la miséricorde divine, et sachant de quels biens elle a comblé notre royaume, poussé par la piété et la clémence, pour le salut de notre âme et de celle de Philippe, affranchissons les serfs de tels et tels pays. » C'étaient des villages voisins d'Orléans. (*Ordonnance de Louis VII, 1180.*)

« Charte rédigée en 1060 par le moine Pierre, et signée par les chevaliers Pierre et Gerbert, au monastère de Congues (Rouergue.)

« Au nom de Dieu, Père tout-puissant, et au

nom de son Fils unique qui a voulu s'incarner et délivrer les hommes de l'esclavage du péché, nous adopter comme des fils; nous, pour qu'il daigne nous remettre les péchés que nous avons commis, déclarons rendre la liberté à nos hommes abas sous le joug de la servitude; car le Seigneur a dit : « Remettez, et on vous remettra. » Et en parlant à ses apôtres, il a dit : « Vous êtes tous frères. » Donc si nous sommes frères, nous ne devons astreindre aucun de nos frères à une servitude qu'ils ne doivent pas, et c'est ce qu'atteste la Vérité suprême dans ces paroles : « Ou on ne vous appelle pas maîtres » où elle blâme moins l'arrogance de l'orgueil humain que l'injustice de la domination. Voilà pourquoi nous affranchissons de tout joug de servitude nos serfs, hommes et femmes. » (*Archives de Congues, dans les Mémoires sur le Rouergue, par Bosc, t. III, p. 173.*)

poilla de ses vêtements royaux, implora le pardon de ses péchés, fit un acte de repentir et expira.

« L'éloge suivant d'Alphonse, prince des Asturies, prouve qu'il hérita des vertus de son père. Sous son règne, la vertu fleurit, la servitude reçut un coup mortel, les larmes furent essuyées, la foi s'étendit, son territoire fut agrandi; sa droite fut la sauvegarde de son pays, et elle le défendit sans se faire redouter. Son âme était trop grande pour se laisser resserrer dans les limites étroites de l'Asturie. La conduite exemplaire d'un pareil prince doit avoir amélioré les mœurs et augmenté le bonheur de ses sujets. Lorsqu'un prince est pieux et vertueux, nous pouvons conclure que son royaume possède des milliers d'hommes également religieux et intègres, dont l'histoire n'a pas conservé les noms. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard RYAN, pag. 199-201.)

« On a dit que la France était une monarchie fondée par des évêques, et l'on ne saurait le nier; ce fut saint Remi qui la baptisa, avec Clovis, sur les fonts sacrés de Reims; mais c'est de l'Espagne surtout qu'on pourrait le dire. En effet, depuis que le roi Goth, Récarède, cédant aux instances salutaires de son oncle, saint Léandre, comme Clovis à celles de Clotilde son épouse, eut comme lui reçu le baptême et l'onction sainte des rois, jusqu'à la révolution d'Espartéro, le catholicisme a tout créé, tout fondé, tout animé, tout vivifié en Espagne; royauté, législation, il formait tout, il présidait à tout. Ses conciles étaient les véritables assemblées constituantes de la nation, sans rien perdre toutefois de leur spécialité religieuse. » Voyez à ce sujet l'article CONCILES, où nous avons montré, spécialement pour l'Espagne, que ces conciles étaient des assemblées à la fois religieuses et politiques dont les imposantes sessions se divisaient en deux parties : la première était consacrée aux choses divines, aux affaires religieuses intéressant la chrétienté tout entière. La seconde s'occupait de tout ce qui concernait l'ordre civil, politique, économique et social; et toutes ces questions y étaient traitées avec une telle largeur de vues et dans un sens si éminemment populaire et si profondément libéral, que nos institutions représentatives actuelles sont bien encore de pouvoir nous en donner une idée.

« Nous venons de voir la politique des conciles, » dit M. Daniello; « voyons maintenant celle des codes. Les deux codes les plus anciens de l'Espagne sont le *Forum judicum* ou les *Siete Partidas*, c'est-à-dire le *Forum* ou le *Prétoire*, ou *Legislation des Juges*, et les *Sept Parties*. Le *Forum Judicum*, traduit plus tard du latin en espagnol, sous le titre de *Fuero juzgo*, qui répond au *Forum Judicum*, est plus ancien, le plus remarquable et peut-être même le seul qui mérite réellement ce nom parmi tous les codes barbares, et est composé de 649 à 652; mais ce ne fut que 50 ans plus tard qu'il fut achevé. Ce

code, fait, d'une part, d'après les mœurs et coutumes des Goths, et formé de l'autre, des dépouilles des codes romains et des arrêtés des conciles nationaux, est encore, en quelque sorte, l'œuvre du clergé. Ce fut Ferdinand III, dit le Saint, neveu de la reine Blanche et cousin germain de saint Louis, qui le fit traduire en espagnol vers le commencement du XIII^e siècle, sous le titre de *Fuero juzgo*.

« Le code de *Siete Partidas*, formé du *Fuero juzgo* et de quelques autres éléments, date de la dernière moitié du même siècle, de 1256; on le doit à Alphonse X, dit *el Sabio*, c'est-à-dire le sage ou le savant. Il n'est nullement étonnant que *el Sabio* eût voulu refaire le code, puisqu'il eût même voulu refaire le monde, et que la Providence, selon lui, eût pris un plan tout autre et bien meilleur si avant d'agir elle l'eût daigné consulter.

« Mais revenons au *Forum des juges*, le premier et le modèle de tous les codes espagnols, et voyons quel en est l'esprit. Dans le début, composé d'extraits des actes des conciles de Tolède, on lit, après quelques prescriptions sur l'élection des rois, « que les choses que les rois gagnent doivent appartenir à l'Etat; car les rois sont dits rois parce qu'ils règnent, et le roi n'est dit roi que lorsqu'il règne avec piété, et celui-là ne règne pas avec piété, qui ne règne pas avec miséricorde. Donc, c'est en faisant le bien que le roi doit obtenir le nom de roi; d'où les anciens ont eu ce proverbe : *Roi, tu seras tant que droit tu seras; quand plus droit ne seras, lors plus roi ne seras*. D'où il suit que le roi doit avoir deux vertus en soi par-dessus toute autre, justice et vérité; car la justice mène toujours la vérité avec elle, et le roi sera loué alors pour sa piété. »

« N'y a-t-il pas, » s'écrie M. Rossew Saint-Hilaire, à qui nous empruntons ceci, « un code tout entier dans cette sainte trinité des vertus royales : justice, vérité et piété? Et le clergé, en guidant la royauté dans cette voie, ne fait-elle pas un saint usage de la tutelle que la loi lui confie? Cet exemple n'est pas le seul : tout le prologue du même code, destiné à retracer les devoirs mutuels des rois et des sujets, est plein de ces exhortations vraiment chrétiennes à la justice et à la clémence, sans lesquelles un roi n'est pas roi.

« Qu'aucun de vous, » leur dit-on, « ne prononce sentence de mort sur aucun homme, ni sur aucune autre chose, si ce n'est devant les prêtres de Dieu, avec leur conseil, et avec le conseil du peuple et des seigneurs du royaume. Par l'ordre de ce même Dieu que vous transmettent les évêques, ayez miséricorde; donnez publiquement votre jugement, et pour les fautes des hommes, gardez mansuétude et pitié.

« Le législateur doit être doux, est-il dit dans un autre endroit; il doit être doux et bon, de bonnes mœurs plutôt que de beau langage; il doit être clément et avoir Dieu continuellement devant les yeux, et ne son-

ger qu'au bien public. La loi doit être claire, concise, et exempte de subtilités et de contradictions, faite pour chaque classe de gens et pour chaque individu de chaque classe. La loi, ainsi faite, doit être obéie par tous, depuis le roi jusqu'à l'esclave, sans acception de pouvoir, de richesse ou de dignité; car Dieu l'a ordonné, lui à qui obéit toute la chevalerie céleste (*la caballeria celestial*); et si les anges se soumettent à ses lois, comment les hommes en seraient-ils exempts?

* Nul ne peut alléguer pour excuse l'ignorance de la loi; le roi lui-même y est soumis, et le roi est la tête du corps politique; mais si la tête est malade, les membres ne peuvent être sains; si le roi méprise les lois, les sujets ne peuvent les respecter.

* Le roi étant plus intéressé que d'autres au bien de l'Etat, doit en avoir plus de soin que du sien propre; mais s'il manque à cette obligation, et s'empare de la propriété d'un de ses sujets, par force ou sous de faux prétextes, il sera tenu de la restituer; et pour être aux souverains les tentations de l'avidité vulgaire, tout ce qu'ils acquerront par libre donation d'un de leurs sujets, doit appartenir à l'Etat et non à eux, et ils ne pourront transmettre à leurs fils que leurs héritages patrimoniaux.

* Voilà donc quels étaient les résultats des Cortès primitives de la nation espagnole. Cela explique l'attachement et le respect sacrés qu'elle a toujours conservés pour elles.

* Voilà donc cette ancienne, cette chrétienne et fraternelle constitution de l'Espagne, fondée par les évêques et substituée aux lois des codes barbares et tyranniques de la Germanie dans les conciles-cortès qui vinrent complacer chez les Goths le *mallum* du champ de Mars et du champ de Mai, où les Francs en rustèrent encore si longtemps; ou, voilà cette constitution qui fit la gloire de la monarchie visigothe, qui la sauva de tant de dangers, qui, se réfugiant avec Pélagé dans les monts d'Asturie, la releva après sa chute. C'était par elle que l'Espagnol était fier et se croyait supérieur aux autres nations; c'est en elle et dans sa religion qu'il voyait la patrie, c'était pour elle et pour sa religion qu'un lieu de se courber un esclave sous le cimètre africain, il s'enfuit aux montagnes et alla camper dans les grottes et dans la caverne de Covadonga; ce fut pour elle et pour sa religion qu'il renonça à tous ses biens, à ses foyers, au repos que lui laissaient les vainqueurs, pour vivre en guerillero nomade et combattre pour elle pendant 800 ans l'islamisme et la tyrannie des Arabes. Idolâtre de ses rois à condition qu'ils vénéraient à leur tour la justice et la loi dont il leur faisait jurer le respect et l'observance, l'Espagnol eut le bonheur de voir la liberté et la monarchie grandir ensemble dans une concorde parfaite et sans qu'elles se doutassent que l'une pût nuire à l'autre, et l'on remarque même que nul ne fut plus généreux, plus libéral sous ce rap-

port, que leurs rois les plus saints et les plus victorieux.

* L'Espagnol, après tant de souffrances, de dévouement, de sacrifices et de victoires en leur faveur, crut donc à l'alliance éternelle de ces deux grandes choses, de la religion et de la liberté. Il en reçut une telle fierté, une telle énergie, un tel élan de caractère, qu'après ses derniers triomphes sur les Maures, l'Espagne même ne lui resta plus, et qu'il déborda, victorieux et conquérant à son tour, sur les deux mondes, sur l'Amérique et sur l'Asie.

ESPÉRANCE. — « L'objet propre de l'espérance, » dit saint Thomas, « est la félicité. Le christianisme, en faisant de l'espérance une vertu, a donc fait pour ainsi dire de la félicité un devoir. » L'espérance, » dit Celse, « offre en elle-même un caractère particulier, c'est celui qui la met en rapport avec nos misères. Sans doute on fut révélé par le ciel cette religion qui est une vertu de l'espérance! Cette nourrice des infirmes, placée auprès de l'homme, comme une mère auprès de son enfant malade, le berce dans ses bras, le suspend à sa mamelle intarissable et l'abreuve d'un lait qui calme ses douleurs. Elle veille à son côté solitaire, elle l'endort, par des chants magiques. N'est-il pas surprenant de voir l'espérance, qu'il est si doux de garder, et qui semble un mouvement naturel de l'âme, se la voir se transformer pour le Chrétien en une vertu rigoureusement exigée? En quelque-quel qu'il fasse, on l'oblige de tenir long traits à cette coupe enchantée, où les de misérables s'estimeraient heureux à mouiller un instant leurs lèvres. Il y a (et c'est ici la merveille), il sera récompensé d'avoir espéré, autrement d'avoir pu se propre bonheur. Le fidèle, toujours vaillant dans la vie, toujours aux prises avec l'ennemi, est traité par la religion dans sa défaite comme ces généraux vaincus, que le sénat romain recevait en triomphe par la seule raison qu'ils n'avaient pas obtenu le salut final. Mais si les anciens attachaient quelque chose de merveilleux à l'homme que l'espérance abandonne jamais, qu'auraient-ils pensé du Chrétien qui, dans son étonnant langage, ne dit plus attendre, mais pratiquer l'espérance? »

ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES. — Comment énumérer les myriades d'établissements charitables fondés par le christianisme? des milliers de volumes ne sauraient y suffire. Ces créations étaient absolument inconnues aux anciens. « La charité, » dit Celse, « vertu absolument chrétienne, était inconnue aux anciens. Les premiers fidèles, instruits dans cette grande vertu, mettaient en commun quelques deniers pour secourir les nécessiteux, les malades et les voyageurs; ainsi commencent les hôpitaux. » Les maladreries et les léproseries de Saint-Lazare, semblent avoir été en Orient les premières maisons de refuge. Ces hôpitaux, fondés par le christianisme furent desservis par des religieux de l'ordre de

Constantinople avait à elle seule, au 1^{er} siècle, plus de trente maisons de charité pour tous les genres de maux, de misères et d'infortunes. Un très-grand nombre d'autres villes eurent, dès les premiers siècles, innombrables établissements de charité dus au zèle des Chrétiens, dont toute la vie n'était que le détail d'une suite de bonnes œuvres. La première personne citée pour avoir fait bâtir un hôpital pour les pauvres, fut Fabiola, au 4^e siècle. Après l'établissement du christianisme, dans l'empire d'Occident, vers l'an 400, il y fonda des maisons destinées à recevoir les malades, les étrangers les orphelins, les enfants, les vieillards, etc. Au 17^e siècle, il y avait à Rome vingt-cinq magnifiques maisons destinées à ces actes de charité. Dans les principales villes d'Espagne et d'Italie, il existe encore aujourd'hui un grand nombre d'ordres religieux consacrés entièrement au soulagement des malades. Saint-Grégoire de Nazianze, qui mourut en 389, légua, par son testament, ses biens à l'église de Nazianze et aux nombreux pauvres qu'elle entretenait. Dans les premiers temps du christianisme, dès qu'une église avait des biens assurés, elle fondait des maisons de charité, et elle assignait une dotation annuelle pour les indigents. Les conciles donnaient aux chanoines, de donner la moitié de leurs revenus à ces pieuses fondations. Saint Jean Chrysostome établit lui-même un hôpital à Constantinople. Saint-Augustin en fit construire un autre, sur les débris de l'Isère, derrière le palais Delphical.

Depuis les pèlerinages et les expéditions en Palestine, la lèpre avait fait en France d'effroyables ravages. Suivant Mathieu Pâris, il y eut en Europe, dans le 12^e siècle jusqu'au 13^e, mille léproseries ou maladreries, et les Hôtels-Dieu étaient partout annexés aux églises. Celui de Paris fut fondé par saint Landry en 800. A cette époque chrétienne, on ne se préoccupait surtout des abus qui pouvaient restreindre la part de l'indigence ; les asiles étaient ouverts à tous, pèlerins ou voyageurs, membres de la cité ou de la nation, étrangers même ; on ne leur demandait d'autres titres que la misère, et l'on ne partageait pas cette crainte, si commune de nos jours, qui redoute pour le pauvre, non la privation, mais l'abondance des secours et il pourrait abuser.

Nous avons parlé ailleurs de l'ordre de la Trinité et de celui des Trinitaires pour la rédemption des captifs (*Voy. ce mot*), nous ne ferons donc pas ici une nouvelle mention. Nous nous bornerons à prendre presque au hasard parmi la foule de traits et d'inscriptions innombrables de la charité chrétienne. Saint Pierre Pascal, évêque de Jaën, après avoir employé ses revenus à la rédemption des captifs et au soulagement des malades, passa chez les Turcs, où il fut chargé de fers. Le clergé et le peuple de son pays lui envoyèrent une somme pour sa rançon. « Le saint, » dit Hélyon, « la reçut avec un coup de reconnaissance ; mais au lieu

de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta quantité de femmes et d'enfants dont la faiblesse lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne, et il demeura toujours entre les mains de ces barbares qui lui procurèrent la couronne du martyr en 1300. L'ordre des *religieuses pénitentes*, en Allemagne et en France, retirait du vice, de malheureuses filles exposées à périr dans la misère après avoir vécu dans le désordre. Le capitaine Caraffa sollicitait, à Naples, la récompense des services militaires qu'il avait rendus à la couronne d'Espagne, lorsque entrant, par hasard, dans l'église d'un monastère, il fut touché par le chant de ses religieuses ; il jeta au feu ses certificats de service, se coupa les cheveux, embrassa la vie monastique et fonda l'ordre des *Ouvriers pieux*. Cet ordre fit d'abord peu de progrès, parce que, dans une peste qui survint à Naples, les religieux moururent tous en assistant les pestiférés, à l'exception de deux prêtres et de trois clercs. Pierre de Betancourt, frère de l'ordre de Saint-François, étant à Guatimala (Amérique espagnole), fut touché du sort des esclaves qui n'avaient pas de refuge pendant leurs maladies. Il y bâtit lui-même une espèce d'infirmierie, couverte en paille, où il prodiguait tous ses soins aux esclaves malades. Plusieurs riches, attendris par ses vertus, donnèrent des fonds à Betancourt qui vit sa pauvre cabane se changer en un hôpital magnifique. L'ordre du frère de Betancourt couvrit l'Amérique entière de ses hôpitaux, desservis par des religieux qui prirent le nom de *Bethlémites*. La formule de leurs vœux était ainsi conçue : « Moi frère..... je fais vœux de pauvreté, de chasteté et d'hospitalité, et m'oblige de servir les pauvres convalescents, encore *bien qu'ils soient infidèles et atteints de maladies contagieuses*. Les frères Bethlémites avaient des espèces d'hôpitaux jusqu'au fond des mines du Pérou et du Mexique.

Saint Vincent de Paul, gardien de troupeau, puis esclave à Tunis, fonda l'hôpital des enfants trouvés, celui des pauvres vieillards, l'hôpital des galériens de Marseille, celui du nom de Jésus, origine de l'hôpital général de Paris, le collège des prêtres de la Mission, des confréries de charité, dans les paroisses, des compagnies de Dames pour le service de l'Hôtel-Dieu, et des filles de la Charité, servantes des malades, des retraites pour ceux qui désirent choisir un état de vie, etc. Le seul spectacle de ces œuvres de charité ramena au sein de l'Eglise plus de 700 calvinistes.

Le vaste hôpital de Westminster fut fondé à Londres en 1719, par une société chrétienne. Les principaux hôpitaux de Rome sont : Saint-Michel, Sainte-Marie de l'Annonciation, Sainte-Marie de la Grâce, Sainte-Marie della Piella, l'hôpital du Saint-Esprit. Cet établissement célèbre, comprenait, à la fin du 17^e siècle, d'immenses édifices séparés : dans l'un, quarante nourrices prenaient soin des êtres abandonnés à la sollicitude de l'Eglise,

ger qu'au bien public. La loi doit être claire, concise, et exempte de subtilités et de contradictions, faite pour chaque classe de gens et pour chaque individu de chaque classe. La loi, ainsi faite, doit être obéie par tous, depuis le roi jusqu'à l'esclave, sans exception de pouvoir, de richesse ou de dignité; car Dieu l'a ordonné, lui à qui obéit toute la chevalerie céleste (*la caballeria celestial*); et si les anges se soumettent à ses lois, comment les hommes en seraient-ils exempts?

* Nul ne peut alléguer pour excuse l'ignorance de la loi; le roi lui-même y est soumis, et le roi est la tête du corps politique; mais si la tête est malade, les membres ne peuvent être sains; si le roi méprise les lois, les sujets ne peuvent les respecter.

* Le roi étant plus intéressé que d'autres au bien de l'Etat, doit en avoir plus de soin que du sien propre; mais s'il manque à cette obligation, et s'empare de la propriété d'un de ses sujets, par force ou sous de faux prétextes, il sera tenu de la restituer; et pour ôter aux souverains les tentations de l'avidité vulgaire, tout ce qu'ils acquerront par libre donation d'un de leurs sujets, doit appartenir à l'Etat et non à eux, et ils ne pourront transmettre à leurs fils que leurs héritages patrimoniaux.

* Voilà donc quels étaient les résultats des Cortès primitives de la nation espagnole. Cela explique l'attachement et le respect sacrés qu'elle a toujours conservés pour elles.

* Voilà donc cette ancienne, cette chrétienne et fraternelle constitution de l'Espagne, fondée par les évêques et substituée aux lois des codes barbares et tyranniques de la Germanie dans les conciles-cortès qui vinrent remplacer chez les Goths le *mallum* du champ de Mars et du champ de Mai, où les Francs en restèrent encore si longtemps; oui, voilà cette constitution qui fit la gloire de la monarchie visigothique, qui la sauva de tant de dangers, qui, se réfugiant avec Pélagé dans les monts d'Asturie, la releva après sa chute. C'était par elle que l'Espagnol était fier et se croyait supérieur aux autres nations; c'est en elle et dans sa religion qu'il voyait la patrie, c'était pour elle et pour sa religion qu'au lieu de se courber en esclave sous le cimeterre africain, ils'enfuit aux montagnes et alla camper dans les grottes et dans la caverne de Covadunga; ce fut pour elle et pour sa religion qu'il renonça à tous ses biens, à ses foyers, au repos que lui laissaient les vainqueurs, pour vivre en guerillero nomade et combattre pour elle pendant 800 ans l'islamisme et la tyrannie des Arabes. Idolâtre de ses rois à condition qu'ils vénéraient à leur tour la justice et la loi dont il leur faisait jurer le respect et l'observance, l'Espagnol eut le bonheur de voir la liberté et la monarchie grandir ensemble dans une concorde parfaite et sans qu'eux se doutassent que l'une pût nuire à l'autre, et l'on remarque même que nul ne fut plus généreux, plus libéral sous ce rap-

port, que leurs rois les plus sains et les plus victorieux.

* L'Espagnol, après tant de souffrances, de dévouement, de sacrifices et de victoires en leur faveur, eut donc à l'alliance éternelle de ces deux grandes choses, de la religion et de la liberté. Il en reçut une telle fierté, une telle énergie, un tel élan de caractère, qu'après ses derniers triomphes sur les Maures, l'Espagne même ne lui suffi plus, et qu'il déborda, victorieux et conquérant à son tour, sur les deux mondes, sur l'Amérique et sur l'Asie.

ESPÉRANCE. — * L'objet propre de l'espérance, » dit saint Thomas, « est le bonheur. Le christianisme, en faisant de l'espérance une vertu, a donc fait pour ainsi dire de la félicité un devoir. » L'espérance, » dit Gœteubriand, « offre en elle-même un caractère particulier, c'est celui qui la met en rapport avec nos misères. Sans doute elle fut révélée par le ciel cette religion qui est une vertu de l'espérance! Cette nourrice des infortunés, placée auprès de l'homme, comme une mère auprès de son enfant malade, le berce dans ses bras, le suspend à sa mamelle intarissable et l'abreuve d'un lait qui calme ses douleurs. Elle veille à son côté solitaire, elle l'endort, par des chants sacrés. N'est-il pas surprenant de voir l'espérance, qu'il est si doux de garder, et qui semble un mouvement naturel de l'âme, se la voir se transformer pour le Chrétien en une vertu rigoureusement exigée? En songeant, quoi qu'il fasse, on l'oblige de beaux longs traits à cette coupe enchanteresse, où les misérables s'estimeraient heureux de mouiller un instant leurs lèvres. Il y a joie (et c'est ici la merveille), il sera récompensé d'avoir espéré, autrement d'avoir fait son propre bonheur. Le fidèle, toujours enchaîné dans la vie, toujours aux prises avec l'éternel, est traité par la religion dans sa vie faite comme ces généraux vaincus, que le sénat romain recevait en triomphe par la seule raison qu'ils n'avaient pas dévié du salut final. Mais si les anciens ne pouvaient quelque chose de merveilleux à l'homme que l'espoir n'abandonne jamais, qu'auraient-ils pensé du Chrétien qui, sans son étonnant langage, ne dit plus attendre, mais pratiquer l'espérance? »

ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES. — Comment énumérer les myriades d'établissements charitables fondés par le christianisme? des milliers de volumes ne sauraient y suffire. Ces créations étaient absolument inconnues aux anciens. * La charité, » dit Gœteubriand, « vertu absolument chrétienne, était inconnue aux anciens. Les premiers fidèles, instruits dans cette grande vertu, mettaient en commun quelques deniers pour secourir les nécessiteux, les malades et les voyageurs: ainsi commencèrent les hôpitaux. » Les maladreries et les léproseries de Saint-Lazare, semblent avoir été en effet les premières maisons de refuge. Ces hôpitaux, fondés par le christianisme, étaient desservis par des religieux de l'ordre de

int-Basile. Constantinople avait à elle seule, au IV^e siècle, plus de trente maisons de charité pour tous les genres de maux, de misères et d'infortunes. Un très-grand nombre d'autres villes eurent, dès les premiers siècles, innombrables établissements de charité dus au zèle des Chrétiens, dont toute la vie n'était ailleurs qu'une suite de bonnes œuvres. La première personne citée pour avoir fait bâtir un hôpital pour les pauvres, fut Fabiola, au III^e siècle. Après l'établissement du christianisme, dans l'empire d'Occident, vers l'an 400, il y fonda des maisons destinées à recevoir les malades, les étrangers les orphelins, les enfants, les vieillards, etc. Au XVII^e siècle, il y avait à Rome vingt-cinq magnifiques maisons destinées à ces actes de charité. Dans les principales villes d'Espagne et d'Italie, il existe encore aujourd'hui un grand nombre d'ordres religieux consacrés entièrement au soulagement des malades. Saint-Grégoire de Nazianze, qui mourut en 389, légua, par son testament, ses biens à l'église de Nazianze et aux nombreux pauvres qu'elle entretenait. Dans les premiers temps du christianisme, dès qu'une église avait des biens assurés, elle fondait des maisons de charité, et elle assignait une dotation annuelle pour les indigents. Les conciles donnaient aux chanoines, de donner la somme de leurs revenus à ces pieuses fondations. Saint Jean Chrysostome établit lui-même un hôpital à Constantinople. Saint-Augustin en fit construire un autre, sur les débris de l'Isère, derrière le palais Delphical.

Depuis les pèlerinages et les expéditions en Palestine, la lèpre avait fait en France de déplorables ravages. Suivant Mathieu Paris, il y eut en Europe, dans le XII^e siècle jusqu'au XIX^e, mille léproseries ou maladreries, et Hôtels-Dieu étaient partout annexés aux églises. Celui de Paris fut fondé par saint Landry en 800. A cette époque chrétienne, on ne se préoccupait surtout des abus qui pouvaient restreindre la part de l'indigence ; les asiles étaient ouverts à tous, pèlerins ou voyageurs, membres de la cité ou de la nation, étrangers même ; on ne leur demandait d'autres titres que la misère, et l'on ne parvenait pas cette crainte, si commune de nos jours, qui redoute pour le pauvre, non la privation, mais l'abondance des secours et il pourrait abuser.

Nous avons parlé ailleurs de l'ordre de la Trinité et de celui des Trinitaires pour la rédemption des captifs (*Voy. ce mot*), nous ne ferons donc pas ici une nouvelle mention. Nous nous bornerons à prendre presque au hasard parmi la foule de traits et d'actions innombrables de la charité chrétienne. Saint Pierre Pascal, évêque de Jaën, après avoir employé ses revenus à la rédemption des captifs et au soulagement des malades, passa chez les Turcs, où il fut chargé de fers. Le clergé et le peuple de son pays lui envoyèrent une somme pour sa rançon. « Le saint, » dit Hélyon, « la reçut avec beaucoup de reconnaissance ; mais au lieu

de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta quantité de femmes et d'enfants dont la faiblesse lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne, et il demeura toujours entre les mains de ces barbares qui lui procurèrent la couronne du martyr en 1300. L'ordre des *religieuses pénitentes*, en Allemagne et en France, retirait du vice, de malheureuses filles exposées à périr dans la misère après avoir vécu dans le désordre. Le capitaine Caraffa sollicitait, à Naples, la récompense des services militaires qu'il avait rendus à la couronne d'Espagne, lorsque entrant, par hasard, dans l'église d'un monastère, il fut touché par le chant de ses religieuses ; il jeta au feu ses certificats de service, se coupa les cheveux, embrassa la vie monastique et fonda l'ordre des *Ouvriers pieux*. Cet ordre fit d'abord peu de progrès, parce que, dans une peste qui survint à Naples, les religieux moururent tous en assistant les pestiférés, à l'exception de deux prêtres et de trois clercs. Pierre de Betancourt, frère de l'ordre de Saint-François, étant à Guatimala (Amérique espagnole), fut touché du sort des esclaves qui n'avaient pas de refuge pendant leurs maladies. Il y bâtit lui-même une espèce d'infirmerie, couverte en paille, où il prodiguait tous ses soins aux esclaves malades. Plusieurs riches, attendris par ses vertus, donnèrent des fonds à Betancourt qui vit sa pauvre cabane se changer en un hôpital magnifique. L'ordre du frère de Betancourt couvrit l'Amérique entière de ses hôpitaux, desservis par des religieux qui prirent le nom de *Bethlémites*. La formule de leurs vœux était ainsi conçue : « Moi frère..... je fais vœux de pauvreté, de chasteté et d'hospitalité, et m'oblige de servir les pauvres convalescents, encore bien qu'ils soient infidèles et atteints de maladies contagieuses. Les frères Bethlémites avaient des espèces d'hôpitaux jusqu'au fond des mines du Pérou et du Mexique.

Saint Vincent de Paul, gardien de troupeau, puis esclave à Tunis, fonda l'hôpital des enfants trouvés, celui des pauvres vieillards, l'hôpital des galériens de Marseille, celui du nom de Jésus, origine de l'hôpital général de Paris, le collège des prêtres de la Mission, des confréries de charité, dans les paroisses, des compagnies de Dames pour le service de l'Hôtel-Dieu, et des filles de la Charité, servantes des malades, des retraites pour ceux qui désirent choisir un état de vie, etc. Le seul spectacle de ces œuvres de charité ramena au sein de l'Eglise plus de 700 calvinistes.

Le vaste hôpital de Westminster fut fondé à Londres en 1719, par une société chrétienne. Les principaux hôpitaux de Rome sont : Saint-Michel, Sainte-Marie de l'Annonciation, Sainte-Marie de la Grâce, Sainte-Marie della Piella, l'hôpital du Saint-Esprit. Cet établissement célèbre, comprenait, à la fin du XVII^e siècle, d'immenses édifices séparés : dans l'un, quarante nourrices prenaient soin des êtres abandonnés à la sollicitude de l'Eglise,

tandis que deux mille autres enfants étaient élevés au dehors ; dans une seconde division, cinq cents garçons et plus loin autant de filles, recevaient une éducation ; enfin un quatrième bâtiment renfermait mille lits. La dépense annuelle s'élevait à 64 millions de francs. Tel est l'hospice du Saint-Esprit à Rome, qu'Innocent III dota de ses biens patrimoniaux. Les sœurs hospitalières fondèrent des hôpitaux au Canada, sous la direction de Mme de la Peltrie. Ce fait n'est qu'un des magnanimes dévouements qu'accomplissent chaque jour des milliers de religieuses et de sœurs de la Charité qui, dans l'Orient, en Afrique, en Asie, en Amérique, dans l'Océanie, chez les peuplades les plus sauvages et dans les contrées les plus lointaines, vont porter avec l'Esprit divin de l'Évangile, le soulagement de toutes les infirmités et de toutes les misères humaines, comme elles s'exercent sous nos yeux assez aveuglés par l'habitude pour ne pas tomber d'admiration devant de tels bienfaits, que le christianisme seul inspire. Jeunes, souvent dotées de tous les dons de la richesse et de la beauté, elles quittent tout, parents, amis, patrie, pour aller chercher au bout du monde quelque malheureux obscur et délaissé, quelque malade affligé des plus horribles plaies, quelque agonissant pour lui apporter avec le baume qui guérit le corps celui qui guérit l'âme.

« Les œuvres de la charité des Chrétiens relativement à la fondation des hôpitaux et au soulagement du malheur, » dit Edouard Ryan, « sont trop nombreuses pour être citées ici ; et on ne peut nier que le christianisme doit à l'Évangile tous ces pieux établissements inconnus des païens. Les Grecs et les Romains n'eurent point de bâtiments de charité, jusqu'à ce que l'esprit humain du christianisme eût encouragé les aumônes, et fait jeter les fondements de ces édifices partout où il fut adopté. Suivant l'Évangile de saint Matthieu (xxv), ceux qui ont nourri celui qui avait faim, habillé celui qui était nu, visité le malade et le prisonnier, reçu l'étranger, etc., sont regardés comme ayant rendu ces services à Jésus-Christ même. « Lorsque « vous donnez un festin, » dit notre Sauveur (Luc. xiv, 13), « appelez le pauvre, l'estropié, « le boiteux et l'aveugle, et vous serez ré- « compensés lors de la résurrection des jus- « tes. » (Luc. xiv, 14.)

Dorcas (Act. ix), femme pleine de bonnes œuvres, et faisant beaucoup d'aumônes, fut rendue à la vie par saint Pierre, touché des gémissements des veuves qui pleuraient à sa mort, et qui montraient les vêtements qu'elle leur avait donnés. Dans la vision de Corneille (Act. x), un ange lui dit que ses prières avaient été entendues, que Dieu se rappelait ses aumônes. Ce passage et d'autres semblables opérèrent puissamment sur tous les Chrétiens ; et c'est à l'esprit d'humanité qui régné dans ces passages qu'on doit attribuer la bienfaisance des premiers Chrétiens et les établissements charitables qui eurent lieu dans toutes les parties de la

chrétiété aussitôt après l'établissement du christianisme. La Syrie, la Cilicie et la Thrace ayant été affligées de la famine sous le règne de Constantin, ce prince envoya l'évêque d'Antioche trente mille boisseaux de blé, et il fit remettre une prodigieuse quantité de grains, d'huile, etc., dans d'autres lieux pour les veuves, les orphelins, les ecclésiastiques et les pauvres. (*Hist. ancienne univ.*, en anglais, vol. VI, p. 255.) On voit dans l'histoire byzantine (*Scriptor. Byzant.*, vol. I, 22), qu'il n'y avait point de maison de charité à Constantinople du temps d'Arcadius et d'Honorius, qui régnèrent vers la fin du iv^e siècle. Il y a dans cette histoire une description des palais, des bains, des greniers, des théâtres, des ports, des églises, des prisons, des ateliers, des marchés et d'autres édifices publics de Constantinople ; mais il n'est nullement mention de l'établissement de charité. Remarquez l'heureux changement opéré dans la situation des infortunés en Grèce dans l'espace de peu de siècles. Constantinople qui n'avait pas une maison de charité à la fin du iv^e siècle, en contient à elle seule plus de trente pour le soulagement des orphelins, des enfants abandonnés, des malades, des étrangers, des mendiants, des lépreux, des vieillards, des pauvres et autres personnes qui étaient dans le malheur. (*Scriptor. Byzant.*, vol. X, *Constantinopolis Christ.*, lib. xiv, p. 11 édit. Venet.) Ces maisons étaient appelées *orphana trophia*, *brephotrophia*, *nosocomia*, *xenodochia*, *labothrophia*, *pandochia*, *pitochia*, *ptochotrophia*, *penetrophia* et *gerontomimia* ; mots grecs qui indiquent la destination de ces maisons. Comme ces maisons charitables n'existaient pas dans la Grèce avant l'établissement du christianisme, ces mots ne se trouvent pas dans les lexiques, des auteurs de l'intelligence des anciens auteurs grecs ; mais on les trouve souvent dans les auteurs latins qui les expliquent. (*Voy. de Cas Suicer, Thesaurus scriptor. Byzant.*) A Rome où l'esprit guerrier dominait, les généraux et les empereurs s'occupèrent avec le grand soin du soulagement des soldats malades (*Pitisc.*, II, p. 1032 ; et *Gravina*, folio, p. 1048) ; mais il ne paraît pas que l'Etat ait formé aucun établissement charitable pareil à ceux qu'on a vus formés dans la chrétiété. Un écrivain (Publius Victor et Rosin., *Antiq.*, lib. 1), qui a décrit tous les bâtiments de l'ancienne Rome, ne parle d'une seule maison destinée à recevoir les malades ou les infortunés. Il est vrai que le mot *valetidunarium* se trouve dans Sénèque (*De ira*, lib. 1, c. 16 ; et *epist.* 27, *cum notis psii*), et dans Columelle (*De rerustica*) ; mais la plupart des commentateurs pensent que c'était une infirmerie placée dans l'intérieur ou près de la maison des grands, pour les soldats pauvres qui y étaient attachés. La seule personne qui soit citée comme ayant fait bâtir un hôpital pour les pauvres est Fabiola (Saint Jérôme), riche veuve, vivante dans le iv^e siècle, qui était si pieuse et si humaine, qu'elle les nourrissait de ses

ses mains, et qu'elle pensait elle-même les guérir que les autres pouvaient à peine regarder. Les hôpitaux se multiplièrent bientôt après l'établissement du christianisme; et dans l'empire d'Occident, en l'an 600, il y avait des maisons destinées à recevoir les malades, les étrangers, les orphelins, les enfants, les vieillards, etc. Le pieux Charlemagne défendit que leurs revenus fussent aliénés (LINDENBROG., *Capit.*, lib. II, cap. 29. *apud* DU CANGE, verb. *Canadochium*.) Au contraire, il ne paraît pas que Rome païenne ait eu aucun établissement pour y recevoir les vieillards et les malades, les veuves et les orphelins, les enfants abandonnés, ou les prostituées qui voulaient changer de vie, mais que, dans le XVII^e siècle, il y avait à Rome vingt-cinq magnifiques maisons consacrées à ces actes de charité ou à d'autres du même genre. (Bozius, *De signis Ecclesiarum*, 411.) Certains ordres monastiques avaient aussi un soin extraordinaire des malades et des nécessiteux. En Saxe et dans les principales villes d'Espagne et d'Italie, il y avait il y a encore trois ordres religieux destinés au soulagement des malheureux, et l'un d'eux est appelé le serviteur des malades. (*Ibid.*) En France, il y avait un ordre de femmes consacrées entièrement au soin des malades. M^{lle} de Mairé (*Essais sur l'histoire générale*, ap. 118) s'exprime de la manière suivante, avec un sentiment d'admiration : « Peut-être n'est-il rien de plus grand sur la terre que le sacrifice que fait un sexe délicat, de la beauté et de la jeunesse, souvent même de la haute naissance, pour soulager dans les hôpitaux ce ramas de toutes les misères humaines, dont la vue est si humiliante pour l'orgueil humain et si révoltante pour notre délicatesse. »

Il serait trop long de rappeler ici tous les exemples de bienfaisance chrétienne, on pourrait citer et qui ont été donnés en Italie, en Espagne, en Portugal et dans autres Etats catholiques romains; qu'il suffise d'observer qu'il n'est pas possible de posséder cette vertu à un plus haut degré que les Espagnols actuels; et que les charités des évêques d'Espagne, portées à l'excès, ont fait honneur à la prélature. » (*Tourneud's Voy. Throspain in 1786.*) (*Voy. BIENFAIT, CHARITÉ, ENFANTS TROUVÉS, HÔPITALIERS, etc.*)

ETHIOPiens. Dans son histoire des *Bienfaits de la religion chrétienne*, Edouard Ryan a l'aperçu des effets du christianisme sur les Ethiopiens :

Les prédicateurs de l'Evangile recommandent et exigèrent les vertus chrétiennes et réprouvèrent les usages idolâtres et les qui prévalaient chez les Ethiopiens. Le peuple adorait Isis, Pan et Hercule, offrait des sacrifices humains, et faisait tout coup d'autres actes de cruauté totalement incompatibles avec le christianisme. Les Ethiopiens attachaient par le cou un bâton à la queue d'un bœuf et le traitaient de force jusqu'à ce qu'il expirât; ils considéraient comme méritoire de terminer

les jours d'une personne ayant une maladie incurable, ou même estropiée par accidents. (*Hist. univers.*, liv. IV, c. 6-9.) Nous ne pouvons que former des conjectures sur les effets particuliers du christianisme en Ethiopie dans le siècle des apôtres, quand le trésorier de Candace fut baptisé par saint Philippe : nous avons des faits certains relativement aux fruits qu'il produisit à des époques beaucoup moins anciennes. Méropius le philosophe, natif de Tyr, et Chrétien du IV^e siècle, ayant voyagé dans l'Abyssinie avec Frumentius et Adésius, deux de ses compatriotes, mourut dans ce pays. Les deux jeunes gens furent amenés devant le roi, qui admira leur talent et leur donna des preuves distinguées de sa faveur. Frumentius était si doux et si aimable, qu'il était appelé le *Père pacifique*; et tous les deux remplirent avec tant de fidélité leurs emplois, qu'à la mort du roi, la reine ne voulut pas leur permettre de quitter le royaume comme ils le demandaient. Elle confia la conduite de toutes les affaires publiques à Frumentius, et lui accorda la permission de faire usage de son influence pour convertir ses sujets; ayant obtenu la sanction de saint Athanase, il baptisa un grand nombre d'Abyssiniens, bâtit des églises, et fit des prosélytes dans presque toutes les parties de l'Ethiopie. Cependant il est probable que plusieurs des naturels du pays ne furent pas alors convertis, ou que s'ils le furent, ils retombèrent dans le paganisme, puisque nous apprenons qu'ils embrassèrent dans la suite le christianisme, en l'an 521, d'après le désir d'Aïdog, roi des Axumites. (*Hist. univ. anc.*, liv. IV, ch. 7.) Le passage suivant de l'*Esprit des lois* peut nous mettre en état de juger des effets de l'Evangile en Ethiopie, même de notre propre temps. « C'est la religion chrétienne, » dit Montesquieu (liv. XXIV, c. 3), « qui, malgré la grandeur de l'empire et le vice du climat, a empêché le despotisme de s'établir en Ethiopie, et a porté au milieu de l'Afrique, les mœurs de l'Europe et ses lois. Le prince héritier d'Ethiopie jouit d'une principauté, et donne aux autres sujets l'exemple de l'amour et de l'obéissance. Tout près de là, on voit le mahométisme faire enfermer les enfants du roi de Sennar; à sa mort, le conseil envoie les égorger en faveur de celui qui monte sur le trône. » Nous pouvons juger par là des effets politiques, ainsi que des effets moraux du christianisme en Ethiopie. »

EVANGILE. — Histoire de Dieu fait Homme, l'Evangile est le christianisme à sa source, comme le christianisme à son tour n'est que l'application même de l'Evangile. Pour dire les bienfaits de l'Evangile, il faudrait donc énumérer tous les bienfaits du christianisme, c'est-à-dire résumer ici toutes les pages de ce Dictionnaire, qui ne contient d'ailleurs qu'un sommaire de ces bienfaits. L'Evangile est une de ces œuvres tellement frappée au cachet divin qu'il est impossible de l'analyser, et qu'il faut le lire pour s'en faire une idée vraie. Malheur à celui qui à cette

seule lecture n'en reconnaît pas la divinité.

« L'esprit de sacrifice, » dit M. Guyot, « l'amour, est le sentiment que respire tout l'Évangile; il est comme le fond de toutes les pensées de cet adorable livre; c'est ce qui rend ce mystérieux langage si pénétrant et si fécond en consolations; chaque mot aime, si je puis ainsi m'exprimer. Aussi, que de douces larmes il a arrachées à des yeux que glaçaient l'agonie du cachot ou les tortures lentes ou cachées de la vie humaine. Quand on songe à ce que ces pages ont enfanté de grandes actions, de dévouements sublimes, de glorieuses victoires sur des passions terribles, de bienfaisantes lumières; quand on songe qu'elles ont changé le cœur de l'homme, qu'elles ont fait du martyr une gloire et un bonheur, qu'elles ont rendu à l'âme l'empire que la matière usurpait; qu'il est dans leur destinée de guider l'humanité dans son laborieux voyage jusqu'à la fin des temps; on sent profondément que ce ne sont pas là des pages sorties d'un front d'homme; la voix de Dieu y éclate ou plutôt elle s'insinue dans l'âme avec un parfum et une mélodie ineffable; elle la calme, l'épure, l'élève, elle la remplit de cet amour qui est la vie, comme la baine est la mort. »

« Examinons, » dit M. Edouard Ryan, « la tendance de la doctrine de l'Évangile avec ses effets actuels sur les individus et les sociétés. Nous pouvons juger de l'excellence de sa tendance d'après l'exposé de sa doctrine et d'après les écrits des Pères apostoliques. L'exposé de sa doctrine et de ses préceptes peut convaincre tous ceux qui le connaissent, qu'il ordonne de pratiquer toutes les vertus, et qu'il défend ces vices qui troublent la paix et le bonheur de la société. Il prescrit la vérité, la justice, la bienfaisance, l'humilité, l'abnégation de soi-même, l'indulgence et le pardon des injures, vertus qui modèrent les passions, bannissent la cruauté et rendent les hommes doux, paisibles, bienveillants et polis. Non-seulement le christianisme indique le devoir de l'homme, mais il promet le secours de la grâce de Dieu pour le remplir, et il offre un exemple frappant de la pureté sans tache que nous pouvons imiter sagement. L'Évangile enseigne que les souffrances de ce monde sont également le lot du bon et du méchant, étant envoyées au premier comme des épreuves de sa vertu, et au dernier comme des punitions de ses vices; doctrine qui empêche l'homme vertueux de tomber dans le désespoir, et qui l'encourage à rester constamment vertueux, même dans les positions les plus cruelles. Le christianisme représente tous les hommes comme les enfants du même Dieu, et comme appelés à être également sauvés; doctrine qui tend à humilier le superbe, à relever et ennoblir celui qui est dans les derniers rangs, et à rendre le riche bon et compatissant. Le christianisme exige que les maris aiment leurs femmes et soient indulgents pour elles, que les femmes soient fidèles à leurs maris et les respectent, et que tous les deux soient vrais et constants l'un à l'égard de l'autre.

« Il enjoint aux maîtres d'être bons avec leurs serviteurs, et aux serviteurs d'être honnêtes et pleins d'attention envers leurs maîtres. Quand ses principes sont bien gravés dans le cœur des hommes, il les expose à remplir leurs devoirs respectifs avec cœur, justice et conscience, quel que soit leur état et leur condition. Les livres du Nouveau Testament imposent l'obligation d'abjurer l'impiété et les plaisirs illicites, de vivre sagement et avec intégrité; de ne faire du bien même à ses ennemis. L'Évangile nous défend d'entretenir des passions impures, il nous enjoint de triompher des vices, quand même ils nous seraient si chers que notre œil droit ou notre œil gauche, d'être aussi sages que le serpent, mais aussi doux que la colombe. Le christianisme ne défend aucune jouissance raisonnable, et n'interdit d'autres plaisirs que ceux qui sont pernicieux à nous-mêmes ou à nos voisins. Il réprime seulement les excès des hommes licencieux et retient les hommes dans les limites qui leur conviennent, même que les bords d'une rivière qui une fois dirigent son cours et empêchent qu'il ne déborde, sans arrêter ou retarder sa marche. Le code du christianisme tend à empêcher qu'on ne persévère dans le mal, en promettant le pardon du passé, pourvu que les coupables rentrent sur la bonne voie et soient plus dociles à l'avenir.

« L'Évangile assure au pénitent que ses péchés lui sont remis, et l'Évangile lui donne cette assurance. La raison, sans le secours de la révélation, n'assure pas à l'homme que ses péchés sont pardonnés, mais quand il en a un sincère repentir, nous sommes tenus à une obéissance absolue envers les lois de Dieu, sous toutes les heures de notre vie, et à nous préparer pour le futur, quoique nous n'ayons rien de nous reprocher pour le passé. De la soumission uniforme qui, étant exigée de ceux qui n'avaient jamais péché, ne pouvait être supposée expier les offenses passées. Le christianisme s'adapte à toutes les nations et à tous les climats, puisqu'il réprouve le colère, la vengeance, l'orgueil et le penchant à la volupté, auxquels les hommes sont portés dans les climats chauds; et il dissipe cette insensibilité et cette indifférence du genre humain, auxquelles sont exposés les habitants des climats froids. L'Évangile pouvait prescrire expressément le courage, l'amitié ou le patriotisme sans de grandes convenances; mais il prescrit les qualités sur lesquelles ces vertus sont fondées, recommande la douceur, le pardon et le mépris du danger, ainsi que de la mort, qui forment les parties les plus essentielles du caractère d'un héros; il recommande également la charité et l'indulgence pour les fautes des autres, vertus qui sont les plus précieux liens de l'amitié privée. Jésus-Christ donna des preuves spéciales d'attachement à Lazare et choisit Jean pour son ami de consolation. L'idée que l'apôtre se faisait de l'amitié ne peut avoir été bien forte, quand il a dit: « L'homme

peut donner une plus grande preuve de l'amour, que de sacrifier sa vie pour son ami. » (Jean, xv, 13.) L'esprit du christianisme favorise le patriotisme, en grandissant le cœur et les affections, et défendant l'orgueil, l'avarice et la luxure qui perdent les nations. L'Évangile, en inspirant l'indifférence pour ce monde, doit rendre le roi Chrétien incapable d'être corrompu par les richesses, les honneurs ou les plaisirs qui entraînent le plus généralement vers la vanité et la corruption. L'esprit, qui est entièrement convaincu des principes de l'Évangile, rejettera toute offre qui lui sera faite pour le corrompre, et sacrifiera avec sagesse son intérêt ou un plaisir temporel pour un plus grand qu'il attend en retour. Un auteur, dont le seul objet était la vérité, s'exprime ainsi sur ce que l'on n'a besoin que de la morale de l'Écriture sainte. « L'Évangile, » dit-il, « contient un corps si parfait de morale, que la raison doit se dispenser de faire des recherches, depuis qu'elle peut trouver le devoir des hommes plus clair et plus aisé dans la révélation que dans elle-même. »

« Son autorité est décisive sur ce point, puisqu'il analysait l'entendement humain, et connaissait mieux ses facultés que tous les incrédules anciens et modernes. Non-seulement le Nouveau Testament indique le devoir de l'homme, mais il fournit de nouveaux motifs pour la pratique de ses préceptes. Ses récompenses sont telles « que l'œil n'en a pas vues, et que l'oreille n'en a pas entendues (I Cor. ii, 9) ; » et ses menaces sont exactement calculées pour épouvanter ceux qui transgressent ses préceptes. Les épîtres et les évangiles exposent les vices dominants parmi les hommes, et détournent de s'y livrer par ces paroles qui ont ce but : « Je vous dis pour l'avenir, comme je vous ai dit autrefois, que ceux qui font de pareilles choses n'hériteront pas du royaume du ciel. » On sent que cette menace terrible doit produire infiniment plus d'effet que des déclamations sur la beauté de la vertu, ou des arguments subtils sur le sens moral et la convenance des choses ; arguments qui sont totalement intelligibles pour la masse du genre humain.

« Les écrits des Pères apostoliques tendent au même but.

« Les ouvrages de ces écrivains chrétiens, qui succédèrent immédiatement aux apôtres, furent pour but de faire faire aux lecteurs des progrès dans les diverses pratiques de la religion. Clément le Romain, écrivant, en l'an 65, aux Corinthiens, recommandait aux hommes la chasteté et l'amour de leurs maris, et à tous, la paix, la charité, la patience, le pardon des injures, l'humilité, l'honnêteté, l'obéissance envers les gouvernants, et le respect pour les vieillards. C'est ainsi que Clément prescrit plusieurs vertus avantageuses à la société, pendant que d'autres s'opposent à ces vices qui nuisent aux hommes. Le vénérable Polycarpe, en l'an 108, défendit aux Philippiens de rendre le mal pour le

mal, la raillerie pour la raillerie, ou la malédiction pour la malédiction ; et il les exhorta à renoncer à l'avarice, à l'injustice, à la médisance et au faux témoignage. Ignace aussi, dans son épître aux Ephésiens, prescrit beaucoup de vertus dictées par la lettre et l'esprit de la religion. Ce pieux Chrétien exige qu'ils manifestent leur foi par leurs œuvres, qu'ils évitent les dissensions, et qu'ils soient charitables envers tous les hommes. « Quoique, » dit-il, « nous soyons « injuriés, méprisés et humiliés, cependant « opposons la douceur à la colère, l'humilité « à l'arrogance, les prières aux malédictions, « la vérité à l'erreur, et la douceur à la « barbarie. »

Après avoir indiqué beaucoup d'heureux effets qui devaient naturellement résulter de l'Évangile, examinons maintenant jusqu'à quel point il a effectivement opéré sur ceux qui le professaient, et si les fruits ont été tels qu'on pouvait raisonnablement l'espérer. En traitant ce sujet, il sera impossible de rendre une justice entière au christianisme, dont les fruits doivent varier suivant les dispositions du disciple, et l'habileté de celui qui l'enseigne. Le succès dépend beaucoup du sol dans lequel la semence de l'Évangile est jetée ; il dépend aussi beaucoup de l'instruction, du zèle et de la conduite exemplaire de celui qui le prêche. D'ailleurs les véritables fruits du christianisme sont la douceur, la patience, la bienfaisance, la justice, la tempérance, la pureté de mœurs et les autres vertus qui sont souvent exercées dans le particulier sans bruit ou ostentation. Le christianisme a nécessairement produit de bons effets sur des milliers de personnes dont les vies n'ont point été recueillies dans l'histoire ecclésiastique, qui, comme la profane, est en très-grande partie le tableau des vices, des folies et des querelles de ceux qui ont joué un rôle distingué dans le monde. Socrate a très-bien observé à la fin de son *Histoire ecclésiastique*, que si les hommes étaient honnêtes et paisibles, les historiens ne pourraient écrire faute de matériaux. Les individus dans leur vie privée, attirent rarement l'attention de l'historien. Son objet est de transmettre à la postérité les actions des princes, des guerriers et des hommes d'État dont la mémoire a eu une influence immédiate sur le sort des États. « Les espérances et les consolations de la religion, » dit l'ingénieux Paley, « son mélange continuel avec les pensées, « la dévotion du cœur, le frein qu'elle met « aux passions, la soumission constante de « la volonté aux ordres de Dieu sont nécessairement invisibles ; c'est cependant de « tout cela que dépend la vertu et le bonheur de millions d'hommes. La religion a « le plus d'influence sur les personnes « dont l'histoire s'occupe le moins, sur les « pères et mères dans leurs familles, sur « les domestiques, sur les marchands sages « et pleins d'ordre, sur le paisible villageois, le manufacturier dans ses ateliers, « le laboureur dans ses champs. Son in-

« fluence sur ces classes d'homme collectivement, peut être d'un prix inestimable. »

« Une étude plus approfondie de l'histoire m'a convaincu que le christianisme a une influence considérable sur les conseils des princes, sur la conduite des gouvernements avec leurs sujets, des Etats les uns avec les autres, des conquérants à la tête de leurs armées, etc. Les fruits de l'Evangile ont été ordinaires et extraordinaires. Les fruits extraordinaires ont été ses effets sur les princes ou les personnes élevées au-dessus des autres en piété ou en qualités morales. Les effets ordinaires sont un degré de charité envers les pauvres, un degré d'humilité, quoique peut-être joint à l'orgueil, le pardon des injures, la patience dans les afflictions et d'autres vertus que l'histoire ne consigne pas dans ses fastes, telles qu'elles sont journalièrement pratiquées à un certain point dans tous les pays chrétiens. Dans cet ouvrage on passe nécessairement sous silence les fruits ordinaires de l'Evangile ; mais on y retracera beaucoup de ses effets extraordinaires, pour lesquels seuls on trouve des matériaux dans l'histoire. » (*Bienfaits de la religion chrétienne.*)

Châteaubriand, examinant l'Evangile principalement au point de vue poétique, s'exprime ainsi : « Nous croyons reconnaître, » dit-il, « un peu l'antiquité, et nous osons assurer qu'on chercherait longtemps chez les plus beaux génies de Rome et de la Grèce avant d'y trouver rien qui soit à la fois aussi simple et aussi merveilleux. »

« Quiconque lira l'Evangile avec un peu d'attention y découvrira à tout moment des choses admirables, et qui échappent d'abord à cause de leur extrême simplicité. Saint-Luc (iii, 23 seq.), par exemple, en donnant la généalogie du Christ, remonte jusqu'à la naissance du monde. Arrivé aux premières générations, et continuant à nommer les races, il dit : *Cainan qui fuit Henos, qui fuit Seth, qui fuit Adam, qui fuit Dei* ; le simple mot *qui fuit Dei*, jeté là sans commentaire et sans réflexion, pour raconter la création, l'origine, la nature, les fins et le mystère de l'homme, nous semble de la plus grande sublimité.

« La religion du Fils de Marie est comme l'essence des diverses religions ou ce qu'il y a de plus céleste en elles. On peut peindre en quelques mots le caractère du style évangélique : c'est un ton d'autorité paternelle, mêlé à je ne sais quelle indulgence de frère, à je ne sais quelle commisération d'un Dieu qui pour nous racheter a daigné devenir fils et frère des hommes.

« Au reste, plus on lit les Eptres des apôtres, surtout celles de saint Paul, et plus on est étonné. On ne sait quel est cet homme qui, dans une espèce de prône commun, dit familièrement des mots sublimes, jette les regards les plus profonds sur le cœur humain, explique la nature du souverain Etre et prédit l'avenir. »

EVEQUES. — Dire les services rendus à la civilisation et à l'humanité par l'épiscopat

ce serait dérouler les annales de l'Eglise depuis dix-huit siècles. Ce furent les évêques qui fondèrent toutes les nations chrétiennes en France en Espagne et ailleurs. Ce furent eux qui sauvèrent le monde à l'époque de l'invasion des Barbares. Ce furent eux qui, durant le moyen âge constituèrent tout, législation, code, science, arts, gouvernements, justice, institutions économiques et charitables ; ce furent eux enfin, qui par seize siècles d'efforts incessants, amenèrent successivement les sociétés humaines, de l'état de décadence épouvantable où l'avaient laissé le paganisme, jusqu'à la civilisation de nos jours. C'est ce que nous avons déjà essayé d'expliquer à l'article **EPISCOPAT**.

Au reste l'action des évêques s'étendait tout, embrassait tout. Rien n'échappait à leur universelle sollicitude. Successeurs des apôtres, représentants des peuples, ils proclamèrent les vérités religieuses les plus sublimes de la même voix qui défendait le pauvre et l'orphelin. Tribuns des peuples en même temps que mandataires du Christ, ils unissaient dans l'immense effusion de leur amour tout ce qu'il y a de saint et de grand, de noble et de généreux. Souvent leurs parents recommandaient leurs enfants à l'évêque et mettaient sous sa surveillance leur héritage ; bientôt les rois en firent autrui, et conféraient au Pape la tutelle des héritiers de la couronne. Longtemps la justice rendue presque exclusivement par les évêques, et lorsque quelqu'un ne trouvait justice devant un juge ordinaire, il s'adressait à l'évêque dont le jugement était considéré comme celui de Dieu lui-même. Les évêques exerçaient l'hospitalité envers l'étranger, le voyageur et le pèlerin ; ils soutenaient les orphelins, les veuves, se faisaient le soutien du pauvre et du vieillard, et se souciaient de tous ceux qui souffrent, qui pleurent, qui sont malades, infirmes ou malheureux. Ils plaideraient la cause d'un malheureux poursuivi par la haine d'un gouverneur, celle d'une veuve à qui on a ravi sa fortune, celle d'une vierge menacée dans son honneur, celle d'une ville opprimée par un tyran et désolée par les impôts, les évêques se rendaient au palais des rois afin d'en solliciter la rémission et la remise des impôts. C'est pour remplir une pareille mission que saint Basile paraissait à la cour de l'empereur Valens ; que Théodoret était en ambassade auprès de l'impératrice Pulchérie ; que saint Amant fut envoyé deux fois à Trèves vers Maxime ; que saint Chrysostome à Caïnans, révolté, et d'autres encore. Ces bienfaiteurs du genre humain eurent bientôt acquis la confiance des rois, et lorsqu'il y avait un ennemi difficile à apaiser, un traité de paix à conclure, une affaire importante à négocier, un évêque de Trèves à renouveler, ils chargeaient un évêque de l'ambassade, lui remettant la destinée de leur peuple et de leur couronne.

La garde des clefs de la ville était confiée aux évêques ; ils avaient aussi des droits sur diverses sortes, tels que des préférences sur les marchés, les banalités des fours

es moulins, les péages, la leyde, etc. La justice se rendait en leur nom.

Or, comme les hommes libres et les artisans ne rencontraient de repos et de protection qu'à l'ombre des églises, ils s'efforçaient de maintenir ces prérogatives du haut ergé, comme les remparts de leurs propres privilèges. Souvent c'était de leurs noms que sortaient les évêques et les chanoines. Tout citoyen en entrant dans le sacro-sacre pouvait, grâce à l'élection, aspirer à la crosse ou à la mitre. Quelquefois même ces hommes renommés par leur savoir et leurs vertus, quoique laïques étaient élevés à l'épiscopat par d'unanimes suffrages ; c'était une sorte de magistrature tribunitienne populaire. « Ainsi que plusieurs publicistes ont remarqué, elle avait remplacé celle des défenseurs, *defensores*, tombée en désuétude après l'établissement des Barbares dans les Gaules. Elle avait pour mission de défendre les opprimés, de protéger les faibles et de opposer à tous les abus de pouvoir. » Aussi les habitants des villes étaient intéressés à ce que l'autorité de l'évêque se conservât intacte et puissante, car leurs libertés dépendaient à chaque conquête faite par les envahisseurs sur cette autorité tutélaire.

Dans son cours d'*Histoire ecclésiastique*, l'abbé Jager donne les détails suivants sur l'action sociale si éminemment civilisatrice et bienfaisante des évêques et sur la sanction qui leur fut attribuée et qui donna plus tard la forme même de notre ordre judiciaire.

« C'était d'usage, » dit-il, « qu'en mourant les parents recommandassent leurs enfants à l'évêque comme à un père commun ; ils plaçaient leur héritage sous sa surveillance, et leurs vœux et leurs dernières volontés étaient déposés dans les archives de l'Eglise. Cette sanction, justifiée par la justice et l'intégrité des évêques, prit au moyen âge une extension beaucoup plus vaste : des veuves, sur leur lit de mort, confièrent au évêque la tutelle des héritiers légitimes du défunt et la garde de la couronne. Déjà Justinien transporte l'usage dans la loi, et il applique les évêques à exercer une haute surveillance sur l'exécution de toutes les dispositions testamentaires.

La justice, mal à l'aise dans le monde, quand elle n'en était point bannie, était venue se réfugier près de la chaire de l'évêque : ce droit aussi est consacré. De là des pouvoirs très-étendus lui sont attribués pour rendre partout une exacte justice. Je n'ai pas de ne pouvoir suivre la pensée législative dans tout le détail de ses applications ; vous pourrez du moins en juger par quelques dispositions. Si quelqu'un, dans une cause civile ou criminelle, n'obtient justice du juge ordinaire, il pourra s'adresser à l'évêque qui interpellera le juge ordinaire et lui fera rendre justice ; si le juge ne se présente pas à cet avertissement, l'évêque donnera lui-même un jugement écrit à l'adresse du défendeur, renfermant l'exposé de la cause, le résultat de l'instruction, et si le juge

est trouvé coupable, il sera doublement puni, et pour son déni de justice et pour son mépris de l'avertissement de l'évêque. Si quelqu'un se plaint d'avoir été lésé dans ses droits par le juge, l'évêque prononce entre le juge et la partie, si le juge n'accepte pas la sentence de l'évêque, l'affaire sera portée devant l'empereur, et si la sentence de l'évêque est confirmée, le juge sera puni sévèrement. Si quelqu'un tient le juge pour suspect, il peut appeler le très-saint évêque à juger l'affaire de concert avec le juge. Toutes ces lois témoignent d'une confiance illimitée dans l'évêque ; en certains cas on lui confiait la décision des procès les plus compliqués, et son jugement était, en quelque sorte, considéré comme celui de Dieu. Cette idée dominait au moyen âge : c'est qu'en effet la droiture du cœur envoie à l'esprit des lumières extraordinaires.

« Je vous ai déjà dit que la conduite des évêques, toute charitable et toute dévouée, avait été la première origine de ces lois. Pour vous le faire comprendre, il faudrait ouvrir la vie des saints et vous lire les beaux exemples de charité qu'une foule d'admirables prélats ont laissés à leurs successeurs. Que de belles actions accomplies par l'épiscopat ! Il ne fallait que le voir agir pour voir la réalisation de cette touchante doctrine de saint Jacques. La religion dans sa sainteté et sa pureté, consiste à visiter les orphelins et les veuves dans leur affliction et à ne pas se laisser souiller par la corruption du siècle présent.

« C'était, pour ces dignes évêques, un devoir sacré que de procurer l'hospitalité aux étrangers et aux voyageurs, de se faire l'appui des veuves et des vieillards, d'ouvrir des asiles et d'apporter des soulagements à toutes les infirmités. Ils étaient ingénieux à trouver des ressources, et quand les oblations des infidèles, réunies aux biens de l'Eglise, ne suffisaient pas, ils ne balançaient pas à entamer leur patrimoine.

« Ainsi nous voyons l'illustre saint Basile bâtir un hôpital qui devient comme une seconde ville par sa grandeur et sa magnificence ; y recevoir non-seulement les malades et les infirmes, mais encore les étrangers et les ouvriers de tous les pays, y placer des ateliers pour l'exercice de tous les métiers, y retirer les lépreux auparavant répandus dans la ville, s'y rendre souvent lui-même pour consoler les pauvres, encourager les infirmiers et leur donner de sublimes exemples de courage et de dévouement en touchant de sa main et en serrant dans ses bras les malheureux couverts de lèpre. Et ne croyez pas que ce fut là une glorieuse exception ; non, c'était une manière d'agir si commune parmi les évêques, qu'on pourrait l'appeler une conduite épiscopale ; et ces sortes d'établissements étaient devenus si communs que Justinien, dans son code, a été obligé d'y consacrer plusieurs dispositions législatives, que les empereurs ont été amenés à les placer sous la protection des lois, à conférer à l'Eglise différents pri-

vilèges, tels que l'exemption de toute taxe extraordinaire, l'inaliénabilité de ses biens, la faculté d'accepter toute donation, et à contribuer eux-mêmes à l'érection de ces hospices, soit en puisant dans leurs épargnes, soit en concédant des terres incultes dont la charitable industrie des évêques savait tirer parti.

« D'une main soulageant les pauvres, de l'autre, les évêques protégeaient les opprimés. Ils n'hésitaient pas à faire usage des droits de haute surveillance que la loi civile leur attribuait sur les actes administratifs des magistrats. On les voit quelquefois s'acheminer des extrémités de l'empire vers la ville impériale, non pour solliciter une faveur personnelle, pour demander une place au sénat ou leur promotion à un poste plus considérable, plus agréable ou plus avantageux, mais pour venir plaider la cause d'un malheureux poursuivi par la haine d'un gouverneur, celle d'une veuve à qui on a injustement ravi sa fortune, celle d'une vierge consacrée à Dieu, qui est menacée dans son bonheur, celle d'une ville qui gémit sous l'oppression d'un petit tyran, celle d'une province ravagée par la guerre et qui ne peut suffire aux contributions qu'on lui demande, celle d'une population qui, dans la fureur de sa révolte, a maltraité ses magistrats et brisé les statues de l'empereur. Dans des cas semblables ils paraissent devant le souverain, le cœur noyé dans la douleur, mais avec la sainte indépendance, avec l'assurance toute divine que leur inspirent la dignité épiscopale et la noble mission qu'ils remplissent. On connaît le langage que saint Basile tint à Valens, et surtout à son préfet, Modeste, qui, tout stupéfait de sa hardiesse, lui dit : « Personne jusqu'à présent, n'a osé me parler ainsi. C'est que peut-être, » lui répondit Basile, « vous ne vous êtes trouvé en face d'aucun évêque. » Le préfet frappé d'admiration va trouver Valens et lui dit : « Empereur, nous sommes vaincus par le prélat de cette église; il est au-dessus de nos menaces, à l'épreuve des sollicitations et invincible à la séduction. » On connaît le discours de Flavien d'Antioche et le résultat qu'il obtint. On connaît les sévères paroles adressées par saint Ambroise à l'empereur Théodose et la pénitence publique qu'il lui imposa. On connaît la démarche de Théodore et près de l'impératrice Pulchérie, pour obtenir la remise des impôts excessifs qui pesaient sur la province. Partout les évêques se montrent hommes de dévouement et de cœur, hommes du peuple, protecteurs nés, avocats courageux et infatigables des opprimés et des pauvres.

« C'est cela qui a fixé les regards des empereurs et qui les a déterminés à remettre à l'épiscopat les intérêts de l'Etat, les affaires les plus délicates et les plus importantes, les missions les plus difficiles; car, dans les graves embarras et dans le péril, les puissants écartent de l'œil et de la main tous ces gens obséquieux, tous ces flatteurs qui ne pensent qu'à enfler leur bourse et à

multiplier leurs titres. Ils vont droit aux hommes capables, aux hommes qui marquent par leur probité et par leurs vertus. En de telles circonstances, ils s'adressent donc aux évêques; et, s'il fallait apaiser un ennemi dangereux, enchaîner ses pas précipités par la conquête, conclure un traité de paix, renouveler une trêve, négocier une affaire épineuse, ils chargeaient un évêque de l'ambassade, ils lui remettaient la protection de leur peuple et la défense de la couronne. C'est par de semblables titres à confiance publique que l'épiscopat a formé la base de sa grandeur au moyen âge, et n'est point par des flatteries, par des caresses, par des lâchetés, par des courtiseries. Ils sont trop élevés au-dessus de la terre, les saints, pour se salir dans la boue des cours. Est-ce saint Chrysostome eût mendié sa députation vers Cains volté, lui qui s'en était fait un ennemi personnel en s'opposant au culte arien? N'aurait-il voulu implanter à Constantinople? Mais l'empereur Théodose, le jugeant capable que personne de désarmer ce fier ennemi, lui dit de partir, et le saint évêque partit sans crainte. Est-ce aussi saint Ambroise qui eût demandé d'être envoyé deux fois à Trèves, vers Maxime, qui a levé l'étendard de la révolte? L'impératrice Justine n'avait pour lui que de l'animosité; elle l'avait même persécuté; mais le royaume d'Italie était menacé, et le grand homme fait son juste ressentiment pour servir sa patrie. Non certes, les évêques n'ont jamais cherché les empereurs; ce sont les empereurs qui ont été au-devant des évêques. Cela est vrai des démarches qu'ils ont faites; cela est vrai des loix qu'on leur a appliquées non pour eux, mais exclusivement dans l'intérêt politique: en procurant l'honneur de l'Eglise, on n'avait en vue que le bien de l'Etat. Voilà l'histoire telle qu'elle est; celui qui l'écrit autrement est un ignominieux faussaire.

« Ce serait une autre erreur non moins dommageable aux véritables intérêts de l'Eglise, qui sont tous spirituels, et qu'on a vu que en les altérant, en croyant les augmenter, que d'imaginer, comme certains auteurs l'ont avancé, par un zèle au moins bien considéré, que les évêques tenaient de l'ordination, de leur institution, de leur autorité épiscopale enfin, ce pouvoir de descendre aux choses de la terre et de s'exposer dans la poussière que soulève le train du monde. Non, l'Eglise domine sur d'innombrables hauteurs; il est impossible de la regarder plus haut; et, du moins ici, Bossuet nous fournit des explications qui, nulle part, ne peuvent être désavouées; car c'est la doctrine pure, la doctrine du Christ, la croyance de l'Eglise, la pensée des saints. Ecoutez ces sages paroles : « Tout le monde sait que l'Eglise était, dans les premiers siècles de l'Eglise, le crédit des évêques dans les affaires temporelles; et, sans entrer dans les détails de toutes les loix des princes qui le prouvent, il ne faut, pour s'en

convaincre, que lire dans le code Justinien l'article intitulé : *De l'audience des évêques*. L'on verra combien les évêques étaient puissants lorsqu'ils ne se mêlaient pas encore des affaires publiques. Les secours, même temporels, qu'ils donnaient avec une charité vraiment paternelle aux peuples confiés à leurs soins, les faisaient regarder, non-seulement comme l'ornement, mais encore comme les protecteurs et les soutiens de l'Etat; de sorte que les rois et les peuples, pénétrés pour eux de respect et de vénération, leur donnèrent un rang considérable dans la société, et les mirent à la tête des grands. Plusieurs même, dans la suite, devinrent seigneurs et princes temporels de leur ville. Cette puissance, ajoutée à l'ordre des évêques, et qui tire sa source du respect qu'on avait pour leur dignité, est d'une espèce très-différente de celle qu'ils possédaient dès le temps de l'institution du sacerdoce. Aussi distinguons ce qui est d'institution et ce qui est d'occasion, ce qui est principal et ce qui est secondaire, ce qui est inné, et ce qui est venu après coup.

Il me reste à examiner le dernier devoir de la paternité spirituelle des évêques envers les Chrétiens, celui de maintenir entre eux la paix et le règne de la justice. La première parole de la bonne nouvelle établit entre les croyants une admirable union, car les cœurs droits et purs furent les premiers qui s'ouvrirent pour recevoir la foi; des âmes moins parfaites, moins soumises aux inspirations de la nouvelle doctrine, devaient les suivre et entrer dans le troupeau avec une faible partie de leurs passions. Des divisions alloient naître; elles avaient été prévues, et le moyen d'arranger ces différends avait été indiqué par les apôtres. Les parties devaient s'arranger entre elles ou choisir des arbitres, ou enfin recourir à la décision des pasteurs, laquelle obtenait parmi les Chrétiens la force d'un jugement définitif. Saint Paul leur défend de porter leur cause devant les tribunaux païens. Cette défense fut la première origine des tribunaux ecclésiastiques, où ressortissaient également, mais sous des rapports différents, les causes des clercs et celles des laïques.

Il est certain que, pendant tout le temps des persécutions, les évêques jugeaient toutes les causes civiles, car le recours aux tribunaux séculiers était impossible pour deux motifs, la crainte de se déclarer et la crainte d'apostatier, puisqu'on faisait jurer par le génie de l'empereur ou par celui de l'impératrice.

Au souffle de Constantin, le feu de la persécution s'éteint; le serment n'implique plus d'apostasie, les clercs pourraient, sans danger, paraître devant les tribunaux de l'empire; mais les évêques se trouvent en possession de rendre la justice; leurs formes de procédure sont établies, leurs arrêts ne sont point suspects de faiblesse ou de partialité; Constantin ne dérange point cet ordre; par une

loi dont les titres ont été perdus, mais que mentionne Eusèbe en la jetant comme au hasard dans la Vie de ce prince, il statue que les évêques et les clercs seront jugés sans appel dans une assemblée d'évêques, c'est-à-dire dans un concile provincial. Je cite le texte, où l'on voit qu'il ne s'agit pas de matières ecclésiastiques : *Jam vero episcoporum sententias quæ in conciliis promulgatæ essent, auctoritate sua confirmavit, adeo ut provinciarum rectoribus non liceret episcoporum decreta rescindere, cuius enim iudici præferendos esse sacerdotes Dei.*

C'est un bel hommage rendu à l'épiscopat.

Le concile de Constantinople, tenu en 381, cinq ans après le décret de Gracien, jeta une grande lumière sur ce sujet. Il distingue très-clairement, dans son sixième canon, les causes civiles des causes ecclésiastiques. Les unes et les autres doivent être portées devant un concile provincial; mais, pour les causes ecclésiastiques, si elles exigent une plus ample information, elles sont renvoyées devant un plus grand concile, le concile du patriarcat. Défense expresse est faite d'avoir recours à l'empereur. Voici les termes du canon « S'il s'agit d'un intérêt particulier et d'une plainte personnelle contre l'évêque, on n'aura égard, ni à la personne de l'accusateur, ni à sa religion, parce qu'il faut rendre justice à tout le monde. Si c'est une affaire ecclésiastique, un évêque ne pourra être accusé, ni par un hérétique ou un schismatique, ni par un laïque excommunié, ou par un clerc déposé. Celui qui est accusé ne pourra lui-même accuser un évêque ou un clerc, qu'après s'être purgé d'abord. Pour les autres, qui sont sans reproche, ils tenteront leur accusation devant tous les évêques de la province. Si le concile de la province ne suffit pas, ils s'adresseront à un plus grand concile. L'accusation ne sera reçue qu'après que l'accusateur se sera soumis par écrit à la même peine, en cas de calomnie. Celui qui, au mépris de ce décret, osera importuner l'empereur ou les tribunaux séculiers, ou troubler un concile général, ne seront point recevables en accusation, comme ayant fait injure aux canons et renversé l'ordre ecclésiastique. » Ce canon, qui est d'une clarté à lever toute difficulté, ne pouvait qu'être conforme aux lois civiles en vigueur, puisqu'il fut fait sous les yeux de Théodose, et ensuite approuvé par lui avec toutes les décisions de ce concile. Il ne règle que la question des évêques; mais celle-ci, dans la loi civile, était connexe de celle concernant les clercs, il faut conclure que le décret de l'empereur Gracien n'avait pas dérogé à l'ancien ordre de choses.

En Afrique comme ailleurs, les évêques étaient juges ordinaires, même en matière civile. Honorius était si éloigné de déroger aux lois existantes, qu'en 412 il fit la loi suivante : « Les clercs ne peuvent être accusés que devant les évêques. Si donc un évêque, un

« prêtre, un diacre ou tout autre ministre d'un rang inférieur est accusé près de l'évêque (car ailleurs cela ne peut se faire) par une personne quelconque; cette personne, de quelque rang et de quelque condition qu'elle soit, qui accuse dans une louable intention, doit s'obliger à prouver la culpabilité. S'il allègue contre de telles personnes des griefs qu'il ne peut prouver, qu'il sache, en vertu de la présente loi, qu'il sera condamné à l'infamie, afin qu'il apprenne, par la perte de son propre honneur, qu'on ne peut pas impunément attaquer la honne réputation d'autrui. Car, comme l'évêque, le prêtre, le diacre et les autres clercs, si l'accusation vient à être démontrée vraie, doivent être exclus de l'Eglise, pour être livrés au mépris, sans pouvoir réclamer contre l'injure; ainsi doit être condamné au même sort, celui qui attaque injustement l'innocence. C'est pourquoi les évêques doivent entendre de pareilles causes, en présence de plusieurs. »

« Le sens de cette loi est d'ailleurs confirmé par celle qui porte le nom de Valentinien III, et qui fut portée par sa mère Placidie, car il n'avait alors que six ou sept ans. Après la mort d'Honorius, Jean occupa le trône aux dépens de Valentinien, dont l'éducation se faisait à Constantinople, sous les yeux de Théodose le Jeune. On croit qu'il était arien, et il usa de sa puissance pour dépouiller de leurs privilèges les églises et les évêques catholiques. Théodose parvint à le déposséder, et Placidie, rétablissant par une loi l'ordre qui venait d'être aboli, s'exprime ainsi : « Nous rétablissons les privilèges de toutes les églises que le tyran a odieusement supprimés. Les clercs que cet indigne présomptueux a livrés indistinctement aux juges séculiers, nous les réservons à l'autorité épiscopale; car il n'est pas permis de soumettre les ministres du culte divin à l'autorité arbitraire des puissances temporelles. » Cette loi ne renferme aucune distinction des causes, et le motif qu'elle allègue l'exclut nécessairement; elle a donc beaucoup embarrassé les partisans du droit commun : ils ont voulu rapporter à l'idée de crimes le mot indistinctement, qui se rapporte évidemment aux personnes; ils ont voulu expliquer cette loi toute claire et toute explicite par le décret de Gratien, qui renferme un vague, sujet à l'interprétation.

« Ainsi les évêques ne peuvent juger les laïques que dans les causes religieuses; ils peuvent les juger aussi dans les causes civiles de leur consentement ou sur leur présentation. Cette condition du consentement n'était point applicable aux ecclésiastiques; car, suivant les lois de l'Eglise, ils ne pouvaient s'adresser qu'à l'évêque. Il leur était défendu, sous peine de déposition, de porter leurs différends devant un tribunal séculier. Le concile de Chalcédoine en avait fait une loi formelle, et cette loi avait reçu la sanction de Marcien et de Valentinien.

« Quant aux causes entre clercs et laïques, Valentinien les règle de la manière suivante dans la même loi : « Si un laïque se plaint d'un clerc dans une cause civile ou criminelle, il peut, s'il l'aime mieux (si id magis eligat), le traduire devant un tribunal séculier. La même chose doit être observée à l'égard de l'évêque. S'il est question de dommage ou de graves injures, l'évêque ou le prêtre peut se présenter par procureur, cependant sous la réserve que le jugement leur sera signifié. Voilà ce que nous permettons, par respect pour la religion et pour le sacerdoce, car il est bien connu que, dans les causes criminelles, les évêques ou les prêtres doivent paraître personnellement sans procureur, et, s'ils ne paraissent pas, ils seront jugés par cet homme dur. » Ainsi, dans les causes civiles et criminelles, le laïque pouvait toujours traduire le clerc devant l'évêque, tandis que le clerc ne pouvait traduire le laïque devant cette juridiction que du consentement de celui-ci. Alors il n'y avait point de procureur. Si le laïque déclina la juridiction de l'évêque, le clerc était obligé de poursuivre devant les tribunaux séculiers. »

EXTREME-ONCTION. — « C'est à la vue de ce tombeau, dit Chateaubriand, que le christianisme déploie sa sublimité. Si la plupart des cultes antiques ont consacré la cendre des morts; aucun n'a songé à préparer l'âme pour ces rivages dont on ne revient jamais.

« Venez voir le plus beau spectacle que puisse pénétrer la terre, venez voir mourir le fidèle. Cet homme n'est plus l'homme de ce monde, il n'appartient plus à son pays; toutes ses relations avec la société cessent pour lui, le calcul par le temps finit, et il ne date plus que de la grande ère de l'éternité. Un prêtre assis à son chevet, le consolant, le ministre saint s'entretient avec l'agonisant de l'immortalité de son âme; et la scène sublime que l'antiquité entière n'a présentée qu'une seule fois, dans le premier de ses philosophes mourant, cette scène se renouvelle chaque jour sur l'humble grabat du dernier des Chrétiens qui expire.

« Enfin le moment suprême est arrivé; le sacrement a ouvert à ce juste les portes du monde, un sacrement va le clore; la religion le balança dans le berceau de la vie; ses beaux chants et sa main maternelle l'enveloppèrent encore dans le berceau de la mort. Elle prépare le baptême de cette seconde naissance; mais ce n'est plus l'eau qu'elle choisit, c'est l'huile, emblème de l'incorruptibilité céleste. Ce sacrement libérateur rompt peu à peu les attaches du fidèle; son âme, à moitié échappée de son corps, devient presque visible sur son visage. Déjà il entend les concerts des séraphins; déjà il est prêt à s'envoler vers les régions où l'invite cette espérance divine, fille de la vie et de la mort. Cependant l'ange de la paraison descendant vers ce juste, touche de son sceptre d'or ses yeux faigués; et les ferme de nouveau.

jeusement à la lumière. Il meurt, et l'on a oint entendu son dernier soupir ; il meurt, longtemps après qu'il n'est plus, ses amis

font silence autour de sa couche, car ils croient qu'il sommeille encore ; tant ce Chrétien a passé avec douceur ! »

F

FAIBLES (DÉFENSE DES). — Quand parut le christianisme, la force seule gouvernait le monde. Aussi fut-ce une nouveauté sublime que de voir cette religion sainte rendre la cause du faible contre le fort, du pauvre contre le riche et faire passer jusque dans les lois, la justice et les mœurs, cette affection, cet amour pour tout ce qui est petit, obscur et méprisé. Presque chacun des articles de ce Dictionnaire rappelant des actes de ce genre, nous nous bornerons à emprunter aux *Bienfaits de la Religion réformée* (par Edouard RYAN), les détails suivants :

« Le premier empereur chrétien ordonna aux juges d'expédier les causes des criminels, etc. Dans les VI^e et VII^e siècles, les rois mérovingiens avaient une telle confiance dans les évêques, qu'ils leur ordonnaient de surveiller les juges et de casser leurs décrets (Thomassin, vol. II), lorsque ceux-ci seraient durs ou injustes. Quand un pauvre avait un procès avec un homme puissant, le roi de Chindaswinthe (*Lex Wisig.*) demandait au dernier, en l'an 642, de confier sa cause à un homme plus puissant que lui, s'il ne pouvait pas agir lui-même ; et les lois suivantes de Rescevinthe (*Ibid.*, cap. 30), qui vivaient en 650, ne furent pas moins indulgentes pour le pauvre. « Comme il est de notre devoir, » dit ce pieux législateur, « adoucir les maux des infortunés, s'il s'élevait un procès entre un noble et un pauvre, qu'un évêque s'interpose comme avocat pour ce dernier. » Mais quand le noble se rendait pas à la décision de l'évêque, il exigeait de lui qu'il donnât à l'évêque cinquième de la propriété contestée. L'évêque qui négligeait ses devoirs, mettait des délais pour les remplir, ou était partial envers le noble, était condamné à une amende, s'il paraissait qu'il avait rendu la justice au pauvre. « Que les prêtres, » dit ce législateur, « auxquels Dieu a confié la protection des pauvres et des opprimés, s'efforcent avec piété les juges qui ont prononcé injustement contre les malheureux, réformer leur sentence, de peur d'éprouver eux-mêmes un jugement plus rigoureux. Si le juge refuse d'obéir, que l'évêque convoque les ecclésiastiques ou d'autres hommes estimables, et prononce avec le juge par une sentence commune. Mais si le juge persévère avec perversité dans son décret injuste, et s'il refuse de réformer, alors l'évêque du lieu prononcera définitivement. » Joseph d'Arras, prince vaillant, pieux et moral, imposa, à certaines occasions, des amendes pécuniaires pour l'utilité des pauvres, et recommanda l'expédition, en jugeant les procès et

rendant la justice, comme une action agréable à Dieu. (*Marin.*, lib. XII.) En France aussi, les évêques non-seulement soulageaient les pauvres dans leurs besoins, mais censuraient même les juges qui oseraient les opprimer. (Thomassin, t. XI, p. 831.) Le second concile de Mâcon ordonna, en 525, aux évêques d'être les juges et les vengeurs des orphelins, des veuves et des personnes malheureuses ; et il défendit aux juges laïques de juger les différends, à moins qu'ils ne donnassent connaissance de leurs décisions aux principaux chefs de la ville. (*Ibid.*) Grégoire de Tours complimenta, en 590, l'évêque Maurille, pour avoir soulagé les pauvres et les avoir défendus avec zèle contre des juges corrompus (*Ibid.*, p. 833) ; et l'empereur Charlemagne défendit aux juges de mépriser les cris des veuves, des orphelins, ainsi que des pupilles, et il ordonna à ces magistrats de les entendre avec attention. (*Capitul.*, lib. III, cap. 2.) Louis le Pieux avertit les juges de prendre garde à leurs décisions, parce qu'ils ne prononcent pas le jugement d'un homme, mais celui de Dieu, et il fit appuyer son avis de l'autorité de l'Écriture sainte. « Qu'un juge chrétien, » dit ce législateur (*Ludovic, imp.*, *Capit.*, addit. 2, p. 1150, 1166 ; LINDENBROG), « n'exige ou ne reçoive aucun don d'aucune personne pour aucun jugement, puisque l'Écriture dit qu'un don aveugle les yeux du sage, et pervertit les paroles du juste. » Les évêques et les princes pieux requerraient non-seulement que les juges fussent justes et indulgents, mais qu'ils rendissent promptement leurs décisions. Les empereurs Charlemagne et Louis le Pieux avaient un officier, appelé *Comes palatii*, chargé de veiller à ce que les causes des veuves, des orphelins et des pauvres fussent jugées avec équité et promptitude (*Capitul.*, lib. IV, cap. 16, et passim. — *Vide BALUZ.*, *Capit.*) Boleslas, premier roi de Pologne (CZARUS, *Annales Silesiæ*, p. 77), prince pieux, juste et magnanime, vivant en 990, protégea le faible contre l'oppression du puissant, fournissait aux malheureux des défenseurs lorsqu'ils étaient pauvres ou ignorants, et laissa après lui ce mot mémorable : « qu'il préférerait de dîner avec une poule et de rendre la justice à tous, que de manger les morceaux les plus délicats dans un pays où le puissant serait oppresseur. » L'empereur Frédéric, autre prince religieux, traça aux juges, en l'an 1230, l'ordre suivant, dans lequel ils entendraient et jugeraient les causes. Ils devaient entendre d'abord les causes de l'Église, ensuite celles du roi, puis les causes des veuves, des orphelins, des pupilles et des autres personnes faibles ;

après quoi on jugerait les causes des autres individus qui plaideraient. Ce prince commanda aux juges de ne donner que deux jours pour fournir ses raisons et obligea ceux qui étaient en retard de plaider, de payer les dépenses du procès; ce mode était bien préférable à celui suivi en d'autres pays, où les pauvres étaient en grande partie privés du bénéfice des lois, et sûrs de succomber dans leurs procès contre les puissants. Cet empereur donnait des avocats chargés de défendre *gratis*, les veuves, les orphelins, les pupilles ou les pauvres dans leurs procès contre les puissants, les soutenait pendant la durée de leurs contestations, et les exemptait des taxes qui étaient ordinairement payées aux tribunaux. (LINDENBROG., *Constit., sicula, et Neapol.; Leges, longol.*, lib. 11, tit. 52.) Cet usage était digne d'être imité par les autres tribunaux chrétiens, et prévaut aujourd'hui dans beaucoup de parties de la chrétienté. Après que cet empereur eut fini ces lois, il reconnut qu'il les avait commencées et terminées pour la gloire de Dieu et dans l'espoir d'obtenir la faveur divine; beaucoup d'évêques furent si soigneux de remplir les devoirs de la justice et de la miséricorde, que les princes pieux leur confièrent une portion considérable de puissance pour remplir ce but. Dans un grand nombre de circonstances, ils furent chargés de surveiller les juges, et de voir si leurs décisions étaient justes et miséricordieuses, et ils prononçaient souvent lorsque les juges étaient absents ou différaient volontairement de juger. Ils remplissaient le double rôle de juges civils et de surveillants de leurs troupes. Le premier de ces pouvoirs donna naissance aux tribunaux ecclésiastiques, qui furent ensuite extrêmement utiles pour amener d'excellents règlements dans les tribunaux civils. (Du CANGE, verb. *Curia.*)

FAMILLE. — C'est le christianisme qui, en créant la chasteté et la continence chrétienne, a fondé la famille, détruit la polygamie et, élevant le mariage à la hauteur d'un sacrement, a créé la dignité de la femme qu'il a affranchie de la servitude qui pesait sur elle depuis le commencement du monde. Oui, la constitution de la famille est une œuvre du christianisme. L'état de dégradation où était tombée la femme dans la société antique et qui subsiste encore partout où ne règne pas la loi du Christ, est une de ces monstruosités que tous les philosophes ensemble n'ont pu apercevoir et encore moins guérir. Il a fallu que l'Eglise catholique vint la dévoiler et la guérir, proclamant la monogamie et l'indissolubilité du lien conjugal: par là l'unité et la fixité de la famille furent établies, la dignité de l'épouse réhabilitée et la consécration de la virginité devint le plus beau titre d'ennoblissement de la femme.

Comment redire les efforts incessants de l'Eglise pour constituer la famille en arrachant le monde païen et barbare à sa polyga-

mie et à ses mœurs horribles, ses luttres contre les rois, les princes et les puissances pour défendre le principe de l'indissolubilité du mariage et de la famille. Il ne fallut rien moins que mille ans d'efforts, toutes les puissances réunies de sa législation, de son enseignement et de ses foules pour instituer la famille moderne. Aux articles **DIVORCE** et **MARIAGE** nous avons montré avec quelle inexorable énergie l'Eglise sut résister aux rois et aux princes pour conserver la pureté du lien conjugal, fondement de la famille. Vers 950, Dunstan, archevêque de Glastonburg, reproche énergiquement au roi Edivin un inceste et est banni, pour ce fait, du royaume; puis rappelé par le roi Edgard, et nommé archevêque de Cantorbéry, il impose à ce roi une pénitence de sept ans pour avoir déshonoré une vierge. En 1070, sur la sollicitation de Grégoire VII, Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, travaille de tout son pouvoir à abolir la veue et la répudiation de la femme, alors en usage chez les Scots. A chacune de ses pages, l'histoire nous rappelle mille et mille traits de ce genre, dont quelques-uns déjà ont été cités et dont d'autres le seront plus tard; mais, pour donner une idée générale de l'œuvre de l'Eglise dans la constitution de la famille, nous ne saurions mieux faire que de citer les passages suivants de M. de Mèlès: « Nous avons, » dit-il, « vu ce que l'individu doit au catholicisme; voyons maintenant ce que la famille lui doit. Il est évident que l'individu étant le premier élément de la famille, si c'est le catholicisme qui est perfectionné, la perfection de la famille sera aussi bien l'œuvre du catholicisme. Mais, sans insister sur cette déduction, je veux considérer le lien de famille en lui-même; pour cela il est nécessaire d'appeler l'attention sur la femme. Je ne rappelle point ce qu'était la femme chez les anciens, ni ce qu'elle est encore chez les peuples qui ne sont pas chrétiens: l'histoire et plus encore la littérature de la Grèce et de Rome nous apporteraient sur ce sujet des témoignages bien tristes, ou, pour mieux dire, bien honteux; et tous les peuples de la terre nous offriraient des preuves très-abondantes de la vérité et de l'exactitude d'une observation de Buchanan, savoir: que partout où ne règne pas le christianisme, il y a une tendance à la dégradation de la femme.

« Pour commencer, et avant de descendre aux détails, il faut faire observer que les grandes idées du christianisme touchant l'humanité, durent contribuer d'une manière extraordinaire à l'amélioration de l'état de la femme. Ces idées, qui s'appliquaient sans aucune différence à la femme aussi bien qu'à l'homme, étaient une protestation énergique contre l'état d'avilissement où se trouvait toute une moitié du genre humain. La doctrine chrétienne ne savait évanouir à jamais les préjugés qui existaient contre la femme; elle l'égalait à l'homme dans l'unité de l'origine et de

estinée, et dans la participation aux dons célestes; elle la faisait entrer dans la fraternité universelle des hommes, entre eux et avec Jésus-Christ; elle la considérait aussi comme fille de Dieu, cohéritière de Jésus-Christ, comme la compagne de l'homme, et non plus comme une esclave ou un vil instrument de plaisir. Dès lors cette philosophie qui s'était attachée à la dégrader, avait se taire; cette littérature effrontée qui s'en prenait aux femmes avec tant d'insolence, trouvait un frein dans les préceptes chrétiens, et une réprimande non moins loquente que sévère dans la manière ferme de dignité dont tous les écrivains ecclésiastiques, à l'imitation de l'Écriture, exprimaient sur la femme.

« Toutefois, et malgré la bienfaisante influence que les doctrines chrétiennes durent exercer par elles-mêmes, le but désiré n'avait pas été atteint d'une manière complète, si l'Église n'avait entrepris avec la plus ardue énergie de mener à bout l'œuvre la plus nécessaire, la plus indispensable pour la bonne organisation de la famille et de la société: je veux dire la réforme du mariage. La doctrine chrétienne sur ce point est très-simple: *un seul avec une seule, et pour toujours.* Mais la doctrine aurait été impuissante, si l'Église ne s'était chargée d'en faire l'application, et si elle n'avait soutenu cette tâche avec une inébranlable fermeté; car les passions, et surtout celles de l'homme, se soulèvent contre une doctrine sensible, et elles l'auraient indubitablement balotée aux pieds si elles n'étaient venues se braver contre une insurmontable barrière qui ne leur laissait pas même entrevoir la plus lointaine espérance de triomphe.

« Les écrivains passionnés ont beau fouiller dans les annales de l'histoire ecclésiastique pour y trouver des différends entre les Papes et les rois, et en prendre occasion pour reprocher à la cour de Rome son *entêtement d'intolérance*, en ce qui touche la sainteté du mariage; si l'esprit de parti ne les aveuglait point, ils comprendraient que si cet *entêtement d'intolérance* était relâché un seul instant, si le Pontife de Rome avait reculé d'un seul pas devant l'impétuosité des passions, ce premier pas une fois fait, on se trouverait sur une pente rapide au terme de laquelle s'ouvre un abîme; ils admireraient l'esprit de vérité, la conviction profonde, la vive foi dont cette sainte auguste est animée; nulle considération, nulle crainte n'a pu la faire taire, lorsqu'il s'est agi de rappeler à tous, et particulièrement aux potentats et aux rois, ce commandement: « Ils seront deux en une seule chair (Gen. II, 24), l'homme ne sévrera point ce que Dieu a uni. » (Math. XIX, 6.) En se montrant inflexible sur ce point, on risque même d'encourir la colère des rois, non-seulement les Papes ont accompli le devoir sacré que leur imposait l'austère caractère de chefs du christianisme, mais encore ils ont réalisé un chef-d'œuvre politique, et contribué grandement au

repos et au bien-être des peuples, « car, » dit Voltaire, « les mariages des princes font dans l'Europe le destin des peuples; et jamais il n'y a eu de cour entièrement livrée à la débauche sans qu'il y ait eu des révolutions et même des séditions. » (*Essai sur l'histoire générale*, t. III, c. 101.)

« Cette observation si exacte de Voltaire suffirait pour venger les Papes, et avec eux le catholicisme, des calomnies de leurs détracteurs; elle prend encore plus de valeur et acquiert une importance immense si on l'étend, par delà les bornes de l'ordre politique, à l'ordre social. L'imagination s'épouvante à la pensée de ce qui serait arrivé si ces rois barbares, en qui la splendeur de la pourpre déguisait mal le fils des forêts, si ces fiers seigneurs, fortifiés dans leurs châteaux, couverts de fer, et environnés de vassaux timides, n'avaient trouvé une digue dans l'autorité de l'Église; si, au premier regard jeté sur une beauté nouvelle, à la première ardeur qui se serait réveillée dans leur cœur et qui aurait inspiré le dégoût de leur légitime épouse, ils n'avaient rencontré le souvenir toujours présent d'une autorité inflexible! Ils pouvaient, il est vrai, accabler un évêque de vexations, le faire taire par la crainte ou les promesses; ils pouvaient arracher par la violence les votes d'un conseil particulier, ou se faire un parti par les menaces, par l'intrigue, par la subordination; mais, dans un obscur lointain, le falte du Vatican, l'ombre du Souverain Pontife leur apparaissaient comme une vision terrassante; ils perdaient alors toute espérance, tout combat devenait inutile; la lutte la plus acharnée ne leur aurait jamais donné la victoire; les intrigues les plus astucieuses, les prières les plus humbles n'avaient jamais obtenu que la même réponse: *Un seul avec une seule, et pour toujours.* »

« Qu'on lise simplement l'histoire du moyen âge, de cette scène immense de violence, où se peint avec tant de vivacité l'homme barbare s'efforçant de briser les liens que la civilisation veut lui imposer; qu'on se rappelle que l'Église dut faire une garde incessante et vigilante, non-seulement pour empêcher qu'on ne mit en pièces les liens du mariage, mais même pour préserver du rapt et de la violence les vierges, et jusqu'à celles qui s'étaient consacrées au Seigneur, et l'on verra clairement que si l'Église catholique ne s'était opposée comme un mur d'airain au débordement de la sensualité, les palais des princes et les châteaux des seigneurs n'auraient pas tardé à avoir leur serail et leur harem. Que se serait-il passé dans les autres classes de la société? elles auraient suivi le même courant, et la femme européenne serait restée dans l'état d'avilissement où se trouve encore la femme musulmane.

« A côté de la monogamie, on peut dire qu'il n'y a rien de plus important que l'indissolubilité du mariage. Ceux qui, s'écartant de la doctrine de l'Église, pensent qu'il

est utile en certain cas de permettre le divorce, de manière que le lien conjugal reste dissous, et que chacun des conjoints ait la liberté de passer à de secondes noces, ne nieront point cependant qu'ils regardent le divorce comme un remède, remède dangereux, dont le législateur ne se sert qu'à regret, et seulement par égard pour la malice ou la faiblesse; ils comprendront aussi qu'un grand nombre de divorces amènerait les maux les plus graves, et que, pour prévenir ces maux dans les pays où les lois civiles permettent l'abus du divorce, il est nécessaire d'entourer cette permission de toutes les précautions imaginables; ils m'accorderont, par conséquent, que la manière la plus efficace de se préserver de la corruption des mœurs, de garantir la tranquillité de la famille, et d'opposer un ferme rempart à ce torrent de maux prêt à inonder la société, c'est d'établir l'indissolubilité du mariage comme principe moral, de lui donner pour fondement des motifs qui exercent un ascendant puissant sur le cœur, et de tenir constamment en bride les passions, pour les empêcher de glisser sur une pente si dangereuse. Il est clair qu'il n'est point d'œuvre plus digne d'être l'objet des soins et du zèle de la véritable religion. Or quelle religion, si ce n'est la religion catholique, a accompli ce devoir? Quelle autre religion a plus parfaitement rempli une tâche si salutaire et si difficile?»

M. Balmès expose ensuite l'historique des efforts incessants de l'Eglise pour constituer la famille en arrachant le monde païen et barbare à sa polygamie et à ses mœurs horribles. Il déroule le tableau de ses luttes contre les rois, les princes et les puissances pour défendre le principe de l'indissolubilité du mariage et de la famille. Il ne lui faut rien de moins que mille ans d'efforts et toutes les puissances réunies de sa législation, de son enseignement et de ses foudres pour instituer la famille moderne.

« L'action de la religion chrétienne sur toute la famille, au milieu des sociétés païennes, est un fait des plus curieux à développer, une question du plus grand intérêt à examiner. Nous avons trop oublié ce qu'étaient, avant la venue du Rédempteur sur la terre et la promulgation d'un code empreint d'une charité inconnue jusque-là, l'enfant, le vieillard, l'épouse et le serviteur, et il était bon de remettre sous les yeux de l'homme, porté par sa nature corrompue à l'indifférence, la peinture de l'avilissement et de la servitude, où la moitié du genre humain a languï chez tous les peuples privés de la véritable lumière, et où nous le voyons encore dans les contrées que la foi n'éclaire pas de son flambeau. L'abbé Gaume, pour démontrer cette importante vérité, s'est livré aux recherches historiques et religieuses les plus complètes. Partageant son ouvrage en quatre tableaux, il a fait voir ce qu'était la grande famille avant le christianisme, ce que le christianisme l'a faite, ce qu'elle est encore

sans la religion du Christ, et enfin ce qu'elle redevient à mesure que les erreurs et la corruption du paganisme s'en emparent.

« A la naissance de Jésus-Christ, il n'avait plus de pudeur, plus de pitié, plus de justice. Il faut lire, dans l'ouvrage estimable que nous résumons l'effrayant tableau de cette hideuse corruption qui gangrenait la société romaine. Saint Chrysostome a dit qu'à cette époque « le monde était pour dans ses mœurs. » M. Gaume, après avoir parcouru ces affligeantes annales, que la gloire des armes et des arts ne saurait relever aux yeux d'une âme honnête, a tiré de cette conclusion logique irréfragable : La religion, la philosophie, la législation païennes étaient donc impuissantes à sauver la société domestique; le christianisme seul pouvait régénérer la famille..., et il l'a fait. Il a rendu sainte et inviolable l'union conjugale; arrachant au père le glaive dont il était armé, le pouvoir paternel n'en a été que plus sacré, et il lui a donné un cœur des entrailles pour l'enfant le plus disgracié de la nature; brisant à jamais les liens de l'esclave, il a voulu que le serviteur fût traité comme un frère; l'homme, sachant le prix d'une âme, cessa de verser le sang de ses semblables; la femme, prenant Marie pour modèle, fut ennoblie et sanctifiée; les enfants connurent et pratiquèrent la piété filiale; enfin la famille entière fut régénérée : la langue de tous les peuples l'a nommée une *sainte famille*; et depuis ces beaux jours de la gloire, où les Chrétiens n'avaient qu'un cœur, jusqu'à notre temps, dans les foyers domestiques où vit la foi de nos aïeux, dans toutes les contrées où règne la douce loi de l'Evangile, on vit régner la paix, l'union et le bonheur. A mesure que nos missionnaires pénétrèrent chez les peuples, la croix de bois à la main, l'homme le suit et prend racine sur ce sol religieux. Ainsi les populations des deux Amériques, ivres du sang de leurs semblables, imitant l'enfance et la vieillesse à des dieux cruels et ridicules; cette cinquième partie du monde, si riche et si étendue, où l'humanité se trouve plus dégradée que nous ne l'avons vue sous l'ancien paganisme; l'Afrique, où le père vend son fils, et où l'enfant livre celui dont il reçut le jour; les Indes, où la raison humaine ne suffit pas pour triompher des peuples de leur abrutissante dégradation; les Indes, où, en 1839, quatre reines se couronnèrent pour obéir à un vain point d'honneur et à une loi sanguinaire, montèrent sur le trône du roi de Lahore; la Chine, où le descendant des hautes sphères de l'Etat jadis dans le plus humble terrain de la famille; où, dans le cours de trois ans, neuf mille enfants ont été destinés à la voracité; la Chine, où l'amitié n'est pas connue; le Japon, la Turquie, les vastes contrées soumises à l'islamisme, toutes ces nations, en ouvrant les yeux à la lumière, adoucissent leurs mœurs, respectent les liens du mariage, s'initient peu à peu à l'exercice des vertus chrétiennes; les vierges y gardent la foi et

à pureté aux dépens de leur vie, « ajustant leurs robes pour mourir plus décentement sur la croix. » Les jeunes gens courent joyeux au baptême, les hommes recueillent les prêtres persécutés, bâtissent des chapelles, et récitent avec bonheur les prières dont retentissent les voûtes de nos temples en France. »

FANATISME. — Qui ne sait combien naturellement, invariablement, l'Eglise a réprimé, combattu le fanatisme, et par le dogme de la grâce, où elle établit tout ensemble la faiblesse et le libre arbitre de l'homme, et par toute sa doctrine, qui réprime toutes les passions dérégées? Cela est si vrai, que, quand on accuse de fanatisme, ou des Catholiques qui ne sont pas impeccables, ou l'Eglise elle-même qui est sans tache, on ne manque jamais d'invoquer l'Evangile en témoignage, en arguant l'infidélité à la loi catholique. L'Eglise a de même constamment et supérieurement à tous employé l'instruction et le raisonnement non moins que l'autorité; elle craint peu la science, qu'elle a pris possession du monde en pleine et magnifique civilisation, sans autre moyen que la persuasion. Orsqu, après sept cents ans de pacifique conquête, la foi a suivi les armes des peuples catholiques, qui ont droit et vaillance pour s'en servir aussi bien que les autres, quoi qu'en dise Rousseau, ce fut encore pour le bien des vaincus. Les missions parrières ont relevé le nord de sa dégradation sauvage; les villes d'Allemagne sont les trophées de la valeur catholique, et ce fut l'épée des croisades qui, dès ses premiers exploits, traça les *assises de Jérusalem*.

FEMMES. — « Ce que les femmes doivent au christianisme est incalculable; il fit d'elles un être nouveau. La femme biblique ne nous apparaît que comme une partie d'Adam, elle est à lui parce qu'elle est de lui; mais la femme chrétienne est un des membres de Jésus-Christ; elle est formée de sa chair et de cette personne divine, comme dit saint Paul. » (*Encyclop. nouv.*) « Le christianisme seul, » dit M. Eug. Boré, « a élevé dans la famille la femme à la dignité de l'homme, et cela en considération de la vierge Marie, mère de notre Rédempteur et si tendrement aimée de lui. Qu'on consulte les annales de l'antiquité, et que depuis les siècles chrétiens l'on parcoure des regards toutes les contrées qui n'ont point été encore gagnées à la doctrine de l'Evangile, dans la Chine comme chez les peuples sauvages de l'Amérique, on verra toujours partout la condition des femmes abaissée à l'état de servage humiliant. »

Le christianisme réhabilite la femme par trois moyens surtout : en exaltant et consacrant la virginité, en donnant à la femme une fonction dans l'Eglise par l'institution des diaconesses, et enfin en élevant le mariage à l'état de sacrement.

Saint Paul, écrivant aux Galates, disait : Le temps de la foi et de la grâce étant

« venu, il n'y a plus de distinction de Juif « ou de gentil, de libre ou d'esclave, « d'homme ou de femme; nous sommes « tous un en Jésus-Christ, tous enfants d'Abraham, et héritiers des promesses. La « circoncision ne sert plus de rien, mais la « foi qui opère par la charité; car l'amour « du prochain renferme toute la loi. » A peine l'évangile de la foi nouvelle est-il annoncé aux nations, que les femmes, admises à prendre part à ce mouvement régénérateur, s'y associèrent de tout leur pouvoir par la virginité et la solitude, par l'enseignement et les bonnes œuvres, par la lutte et le martyre, même par le don de prophétie qui semble avoir été plus particulièrement accordé aux vierges.

« C'est une chose étonnante et touchante à la foi que l'activité subite manifestée par elles, et le changement opéré dans leur situation. Tout d'abord apparaissent deux classes de femmes méprisées de l'antiquité, parce que le mariage, c'est-à-dire la propagation de l'espèce, était, aux yeux du législateur ancien, le seul but et la fin unique de la femme, et son existence personnelle un non-sens. Nous voulons parler des vierges et des veuves. Dans la loi nouvelle, elles deviennent l'objet spécial des soins et de la sollicitude des plus illustres docteurs. Tous, sans exception, placent la virginité et le veuvage bien au-dessus du mariage; tous exhortent les femmes à embrasser l'une ou à persévérer dans l'autre. Nulle part la loi de la chair n'est plus fortement combattue que dans les écrits des Pères; nulle part on ne trouve une peinture plus énergique des maux que le mariage traîne à sa suite. Le mélange d'idées mystiques et de considérations pratiques dont ils font usage donne à leur langage une puissance irrésistible, et la réaction qui s'opérait alors dans les mœurs est surtout frappante sous ce rapport.

« Ainsi, dès l'origine du christianisme, les femmes furent en quelque sorte partagées en trois classes distinctes et différentes d'excellence, selon qu'elles différaient de chasteté. Les vierges occupaient le premier rang, les veuves le second, les femmes mariées le troisième. Toutes devaient rester dans leur condition et en remplir les obligations avec zèle, sans avoir ensemble des rapports que la différence de position aurait rendus dangereux peut-être. Les vierges évitaient tout commerce avec les deux autres classes, afin de ne point souiller leur pureté. « N'ayez aucune liaison avec les femmes mariées, disait saint Jérôme à Eustochie; évitez aussi celles qui sont veuves, » et il entend surtout les jeunes veuves qui jouissent avec une sorte de joie de leur liberté. »

« Exemptes des liens et des devoirs du mariage, les vierges et les veuves purent se consacrer particulièrement à l'observance et à la propagation des préceptes divins, comme aux soins de la grande famille que le Seigneur lui-même avait établie en disant : « Nous sommes tous frères. » (*Matth.*)

xxiii, 8.) Les unes abandonnèrent leur âme à la prière contemplative, dont Marie-Madeleine, aux pieds du Sauveur, avait donné le premier exemple; les autres prirent la tâche de Marthe, et s'adonnèrent à la prière active.

« La Mère de Jésus-Christ avait été proclamée vierge; Jésus lui-même avait vécu dans la virginité, et l'Apôtre saint Paul, écrivant aux Corinthiens, disait :

« Si quelqu'un n'ayant rien qui le détourne, et étant maître de son choix, prend en lui-même la résolution de laisser sa fille dans l'état de virginité et qu'en lui-même il le juge à propos, il fait bien. (*ICor. vii, 37.*)

« Ainsi donc, et celui qui marie sa fille fait bien, et celui qui ne la marie point fait encore mieux. » (*Ibid., 38.*)

« L'intelligence humaine ne s'y trompa pas : des vierges surgirent de toutes parts, fuyant soigneusement les engagements terrestres qui les auraient empêchées de se consacrer à Dieu. La terreur de perdre cette fleur précieuse cultivée par le Seigneur, était parfois si grande en elles, que la mort seule pouvait les en délivrer.

« En l'an 81, Pétronille, fille de saint Pierre, sollicitée de se marier à un homme de qualité, nommé Flaccus, refuse, et obtient trois jours pour réfléchir. Ce délai est passé en jeûnes et en prières, et le troisième jour, ayant reçu le sacrement de Jésus-Christ, elle rend l'esprit. Des solitaires, inspirés de ce même amour de retraite et de charité, succombèrent aussi à la crainte d'être obligés de rentrer dans le monde, tant était vif, dans ces premiers siècles, le désir de s'unir à Dieu. »

Dès l'origine la virginité fut donc considérée comme le moyen le plus grand et le plus efficace de la réhabilitation de la femme.

« Voulez-vous, » dit saint Cyprien, « connaître les tribulations dont vous affranchit l'heureux état que vous avez embrassé ? « Tu enfauteras dans la douleur, tu seras sous la puissance de ton mari. » (*Gen. iii, 16.*) Cette sentence n'a pas été portée par vous... Le Christ, voilà votre chef, votre Epoux, union mystérieuse où tout est mis en commun.—« Dieu, » dit saint Jean Chrysostome, « a condamné les femmes à de grands supplices en punition de la désobéissance d'Eve. Les vierges ne sentent point l'effet de cette malédiction. »—« Eve, » dit à son tour saint Jérôme, « était vierge dans le paradis terrestre, et le mariage ne commença qu'après que l'homme et la femme eurent été revêtus d'habits de peaux. Vous êtes nés dans le paradis, ayez donc soin de vous maintenir dans les droits que vous donne cette heureuse naissance, et dites avec le Prophète-Roi : Retournez, ô mon âme, au lieu de votre repos. » (*Psal. cxiv, 7.*) Tous les Pères tiennent le même langage.

« Il est probable que la virginité fut d'abord pratiquée librement et individuellement, mais le grand nombre de femmes qui s'y consacrèrent, fit sentir la nécessité d'une organisation basée sur des règles commu-

nes. C'est alors que les vierges furent consacrées par l'imposition des mains et les prières de l'évêque. Bientôt elles se divisèrent en deux catégories : la première se composa des vierges qui, fuyant le monde, demeuraient cependant au sein de leur famille; la seconde, de celles qui, ne se croyant pas encore assez loin du bruit et du mouvement du siècle, le quittaient tout à fait pour se retirer dans la solitude; ces dernières donnèrent naissance aux cénobites et aux religieuses, en fondant des monastères pour y vivre en commun. L'existence simultanée de ces deux catégories se prolongea bien longtemps dans l'Eglise.

« Les vierges habitant la maison paternelle devaient y mener une vie retirée et mortifiée; elles devaient éviter les occasions de se montrer en public; saint Jérôme ne voulait même pas qu'elles sortissent de l'Eglise avec leurs parents, afin que les cherchant dans la route du siècle, parmi la foule du monde, on les trouvât toujours écouter Dieu dans les divines Ecritures. » Elles mangeaient seules, pratiquaient le jeûne, l'abstinence, restaient étrangères à tous divertissements, et partageaient leur temps entre la lecture de l'Ecriture sainte, la prière, le chant des hymnes et des psaumes, et les œuvres de charité et les travaux utiles en évitant tout ce qui rappelait le luxe et la vanité mondaine.

« On comptait pour rien la virginité, » dit Fleury, « si elle n'était soutenue par la mortification, le silence, la retraite, le travail, les jeûnes, les veilles, les oraisons continuelles. On ne tenait pas pour de véritables vierges celles qui voulaient encore prendre part aux divertissements du siècle même les plus innocents; faire de longues conversations, parler agréablement, aller le bel esprit, encore moins celles qui voulaient paraître belles, se parer, se parfumer, traîner de longs habits, marcher d'un air affecté. » Saint Cyprien, dans ses *Règles conduites pour les vierges*, s'explique ainsi : « Il ne suffit pas à une vierge d'être chaste, il faut encore le paraître; que personne, sous l'aspect d'une vierge, ne puisse élever le doute sur sa virginité, que sa pudeur se montre partout. Le luxe de son corps ne peut pas démentir la pureté de son cœur. Pourquoi se montrerait-elle en public avec de somptueux vêtements, avec une coiffure élégante, comme si elle avait un époux, qu'elle en cherchât un. Ah ! plutôt si elle est vierge, qu'elle redoute les regards et ne rappelle pas les désirs sur une chair consacrée à une plus noble union. Vous toutes qui n'avez point d'époux auquel il faille vous plaire à plaire, continuez à être pures du corps aussi bien que du côté de l'esprit. Restez telles que vous êtes sorties des mains créatrices de votre Dieu; respectez votre image, ne substituez pas à vos traits de traits mensongers, et ne mutiliez pas vos oreilles par d'inutiles blessures. Loin de vous ces bracelets, ces colliers qui enlaidissent vos bras et votre cou ! Loin de vous ces

traves d'or dans lesquelles gémissent vos
 els! Loin de vous ces couleurs emprun-
 s qui font mentir votre chevelure; que
 s yeux soient dignes de contempler la ma-
 ie divine. Fréquentez les bains, mais les
 ns de femmes où la pudeur n'a point à
 agir. Fuyez les noces et leurs joies cou-
 bles, et leurs banquets dissolus; leur
 ation donne la mort. Foulez aux pieds
 parure, vous qui êtes vierges; domptez
 chair, vous qui triomphez du monde et
 la chair!...

« Les vierges réunies dans les monastères
 vivaient encore d'une façon plus mortifiée,
 isque, séparées de leurs familles, elles
 nonçaient à tout ce qui pouvait les atta-
 er à la société. Nous l'avons dit, l'a-
 ur de la solitude était immense dans ces
 emiers siècles du christianisme. Les
 urs et les habitudes païennes ne pou-
 at plus s'harmoniser avec des âmes toutes
 plies des enseignements de Jésus, il fal-
 it les fuir; et les déserts les plus éloignés,
 retraites les plus sauvages paraissaient les
 illeurs pour se mettre à l'abri de la cor-
 ption du vieux monde. Dans ce temps-là,
 ul traçait la voie aux ermites des siècles
 venir, et saint Antoine établissait la vie
 obitique. Les femmes, plus timides et
 ins robustes, osèrent aussi affronter les
 reurs du désert. Une jeune fille, belle,
 e de parents riches, aborde un jour le ri-
 ge d'Alexandrie; son âme n'éprouve qu'un
 ul amour, son esprit ne forme qu'un seul
 sir; elle aime le Seigneur et aspire après
 solitude. Devenue orpheline, Synclétique
 ad tout son bien, prend avec elle sa sœur
 velle et se retire dans une grotte éloi-
 ée, afin d'y passer le reste de ses jours
 as la prière et la pénitence. Ceci avait
 u au III^e siècle. A peine cependant son
 ile est-il connu, que bientôt se pré-
 tent à elle grand nombre de vierges et
 veuves, implorant avec larmes la grâce
 se fixer dans son voisinage; d'y partager
 s austérités et d'y recevoir ses conseils.
 ngtemps Synclétique se refusa à leurs
 rères; longtemps l'humilité ne lui per-
 it pas de donner à ces âmes ferventes les
 gles et les directions que toutes lui de-
 andaient avec instance; vaincue enfin,
 le consentit, et ainsi commença pour les
 mes la vie cénobitique et religieuse.

« On voit ici les veuves se réunir aux
 vierges; et les monastères être le centre
 commun où les deux classes viennent abou-
 r. C'est là, en effet, que plus tard elles se
 fondent entièrement, et au moment où
 l'Eglise supprimera les diaconesses, c'est
 ms l'histoire des établissements monas-
 ques qu'il faudra chercher l'histoire des
 vierges et des veuves.

« Il semble que les vœux par lesquels les
 vierges s'engageaient fussent de deux sor-
 es: temporaires et révocables pour celles
 ui demeuraient au sein de leur famille;
 ternels et irrévocables pour celles qui de-
 ceuraient dans des monastères. Saint Cy-
 rien, écrivant à un évêque qui l'avait cen-

sulté au sujet de certaines vierges soup-
 çonnées d'avoir manqué à leur vœu, ré-
 pondit: « Si elles ne veulent ou ne peuvent
 « persévérer, il vaut mieux qu'elles se ma-
 rient que de tomber dans le feu par leurs
 « crimes; du moins qu'elles ne fassent
 « point de scandale. » Ces paroles, en in-
 diquant la possibilité d'un changement de
 condition, paraissent impliquer la révoca-
 tion de l'engagement contraire. C'est aussi
 la conclusion qu'en tire Fleury. D'autre
 part, saint Jérôme, parlant d'une vierge
 qu'un diacre avait tenté de séduire, dit:
 « Cette vierge avait reçu le voile dans l'é-
 « glise de Saint-Pierre, elle s'était engagée
 « à passer toute sa vie dans le monastère;
 « elle en avait fait vœu le jour de la sainte
 « Croix, de l'Ascension et de la Résurrection
 « du Sauveur. » Il n'y a plus là d'engagement
 temporaire; mais un vœu de *toute la vie*.

« On avait établi une cérémonie pour la
 consécration des vierges. Dans l'Occident,
 elles mettaient leur tête sur l'autel pour
 l'offrir à Dieu, et portaient toute leur vie
 des cheveux longs, avec un habit très-mo-
 deste, sans aucune parure. En Egypte et en
 Syrie, elles se faisaient couper les cheveux
 en présence d'un prêtre, et cet usage a été
 aussi adopté par les Occidentaux. »

Voici ce que dit à ce sujet saint Jérôme :

« On a coutume, dans les monastères d'E-
 gypte et de Syrie, de couper les cheveux
 aux vierges et aux veuves qui renoncent aux
 plaisirs et aux vanités du siècle pour se
 consacrer à Dieu. Ce sont les plus ancien-
 nes de la maison qui font cet office. Celles à
 qui on a coupé les cheveux n'ont pas pour
 cela la tête découverte, contre la défense
 qu'en fait l'Apôtre saint Paul; mais elles
 portent un bonnet attaché avec des bandes,
 et un voile par-dessus. Quoique cela se fasse
 en secret, néanmoins, comme on le prati-
 que partout, il y a peu de personnes qui
 l'ignorent. Cette coutume est devenue pour
 elles une espèce de nécessité; car comme
 elles ne prennent point le bain et qu'elles ne
 se servent jamais de poudre ni de parfums, elles
 sont obligées de se couper les cheveux, afin
 d'avoir toujours la tête nette. » On trouve ici
 l'origine des cérémonies suivies de nos
 jours; avec quelques modifications selon la
 règle des ordres où la vierge prend le voile.

Nous le voyons, soit retirées dans les
 monastères, soit abritées sous le toit pater-
 nel; les vierges prirent dans l'Eglise une
 place importante. Objet de la sollicitude
 spéciale des pasteurs et des évêques, les
 Pères les plus illustres s'en occupèrent par-
 ticulièrement: saint Cyprien, saint Chry-
 sostome, saint Augustin, saint Ambroise
 écrivirent pour elles des traités complets;
 saint Jérôme descend jusque dans les plus
 minutieux détails concernant leur éduca-
 tion, et Tertullien leur adresse des exhor-
 tations et des conseils. Que de choses n'au-
 rions-nous pas encore à ajouter pour com-
 pléter le tableau de leur condition et de
 leurs obligations dans ces premiers siècles,
 pour suivre l'impulsion toute mystérieuse

et toute puissante qui entraînait loin du monde tant de filles nobles, riches, belles, et les poussait vers la solitude, cherchant la liberté du Seigneur ! Nous les quitterons cependant aujourd'hui, afin de jeter un coup d'œil rapide sur les veuves ou diaconesses, cette autre classe de femmes dont nous parlions en commençant cet article, nous réservant, après les avoir ainsi considérées séparément, de les envisager plus tard sous un autre aspect, quand elles cueilleront ensemble la palme du martyre.

« Dans la hiérarchie, chrétienne les veuves venaient immédiatement après les vierges. « Les veuves, » dit saint Jean Chrysostome, « se sont mises d'abord dans un rang inférieur à celui des vierges ; mais elles leur deviennent égales dans la suite. » Le veuvage étant le second degré de chasteté auquel la femme puisse prétendre, celles qui y persévéraient méritaient ses éloges, et partageaient la sollicitude des Pères. A l'exemple de l'Apôtre, ils donnaient une égale attention à ces deux parties du troupeau. Si les vierges étaient les fleurs printanières de l'Eglise, les veuves apparaissaient dans le champ sacré comme les fleurs d'automne, moins délicates peut-être, mais non moins parfumées. « Tendez les bras aux veuves, » écrit saint Jérôme, « et mêlez-les, comme de belles violettes, parmi les lis des vierges et les roses des martyrs. »

« Saint Paul, s'adressant aux Corinthiens, disait : « Une femme est liée par la loi tout le temps que son mari est en vie. Que si son mari meurt, elle est libre ; qu'elle se marie à qui il lui plaira : seulement que cela se fasse selon le Seigneur. Mais elle sera plus heureuse, si elle demeure comme elle est, suivant le conseil que je donne. » Tous les Pères tiennent le même langage ; de même qu'ils exhortent les vierges à se consacrer au Seigneur, de même ils recommandent aux veuves de le prendre pour leur second époux, et tout en permettant les secondes noces, comme le faisait saint Paul, leurs paroles sont sévères pour celles qui s'y laissent entraîner. « En se mariant plusieurs fois, » dit saint Jean Chrysostome, « si l'on n'encourt pas le blâme d'impudicité, on donne du moins une grande marque de faiblesse et de sensualité, on fait voir un esprit rampant et attaché à la terre. » « Quel est donc, » s'écrie saint Jérôme, « votre aveuglement et votre folie, de vous prostituer pour amasser des richesses, et de sacrifier à des biens passagers et méprisables une chasteté qui est d'un prix infini, et dont la récompense doit être éternelle. »

« Si les Pères trouvaient des arguments pleins de force pour représenter aux vierges les douleurs auxquelles le mariage les exposait, le tableau des souffrances réservées à la femme qui convole en secondes noces ne prend pas sous leur plume de moins vives couleurs. « On passe aujourd'hui votre contrat de mariage, et bientôt on vous forcera de faire votre testament. Votre mari feignant une maladie qu'il sait bien n'aller

« point à la mort, fera le sien en votre faveur, afin de vous engager à le constituer en mourant votre légataire universel ; d'ailleurs, si vous avez des enfants du second lit, ce sera pour vous une source de querelles et de divisions domestiques. Il ne vous sera pas permis d'aimer ceux du premier lit, ni de les regarder d'un bon œil. « Si vous leur donnez à manger en cachette, votre second mari deviendra jaloux du premier ; et, à moins que vous ne les baissiez, il s'imaginera que vous conservez encore pour leur père toute votre tendresse. « Si vous épousez un homme qui ait des enfants d'une première femme, fussiez-vous la plus douce et la plus indulgente de toutes les mères, on emploiera contre vous tout ce que les comédiens, les farceurs et les rhétoriciens ont jamais dit de plus injurieux et de plus piquant contre les plus cruelles marâtres. S'il arrive que le fils de votre mari ait mal à la tête, ou tombe en langueur, on vous fera passer pour une sorcière ; si vous ne lui donnez point à manger, on vous accusera de cruauté ; si vous lui en donnez, on dira que vous l'avez empoisonné. Quels si grands avantages je vous prie, pouvez-vous trouver dans les secondes noces, qui puissent vous dédommager de tant de peines et de chagrins ? »

« Mais, en revanche, les veuves vraies et espérances, c'est-à-dire celles qui, mettant leur espérance en Dieu, passaient leurs jours et leurs nuits en prières, devenaient les privilégiées, des brebis choisies. L'Eglise en prenait soin, et fournissait à leurs besoins que elles se trouvaient sans appui. Bientôt que leur âge et leurs vertus rendaient remarquables furent mises en possession d'une sorte de sacerdoce secondaire, qui les éleva au-dessus du commun des fidèles.

« Si la condition même des vierges leur vouait à la solitude et à la pratique de l'humilité dans le silence de leur demeure et loin des regards envieux de la foule, l'état des veuves, au contraire, paraissait les destiner à accomplir les devoirs plus actifs que commande l'amour du prochain ; c'est à tâche qu'elles s'imposèrent, en effet, et c'est qui donna lieu à l'établissement des diaconesses. Voici comment naquit cette distinction dans l'Eglise : le nombre des fidèles s'étant accru avec rapidité, bientôt il y eut une difficulté à distribuer les vivres à chacun.

«... Les Grecs vinrent à murmurer contre les Hébreux de ce qu'on négligeait les veuves dans les distributions qu'on faisait chaque jour.

« Sur quoi les douze ayant assemblé les disciples : « Il n'est pas à propos, » dirent-ils, « que nous quittions le ministère de la parole de Dieu pour le service des tables. »

« Jetez donc les yeux, nos frères, sur sept hommes irréprochables d'entre vous, pleins du Saint-Esprit et pleins de sagesse, que nous chargions de cet emploi.

« Pour nous, nous vaquerons assidûment à la prière et au ministère de la parole. »

« Cette proposition fut agréée de toute

l'assemblée, et ils choisirent Etienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

« Ils les présentèrent aux apôtres, qui, faisant une prière, leur imposèrent les mains. » (Act. vi, 1 seq.)

« Telle fut l'origine du *diaconat*. Les femmes furent appelées à remplir près des personnes de leur sexe les fonctions que les diacres remplissaient près des hommes; ainsi naquirent les *diaconesses*.

« La diaconesse était consacrée par la prière et par l'imposition des mains. On la présentait d'abord à l'évêque, devant le sanctuaire, ayant un petit manteau qui lui couvrait le cou et les épaules, et qu'on nommait *maforium*. Après qu'on avait prononcé la prière qui commence par ces mots : *La grâce de Dieu, etc.*, elle faisait une inclination de tête, sans fléchir les genoux. L'évêque lui imposait ensuite les mains en prononçant une prière : c'est ce que quelques-uns ont considéré comme une ordination, et ce qui n'était qu'une cérémonie religieuse emblématique aux bénédictions des abbesses. Le titre que conférait cette cérémonie était le plus élevé auquel les femmes pussent prétendre dans l'Eglise.

« La diaconesse devait être chaste, sobre, saine, sage; elle ne pouvait compter moins de cinquante ans, devait avoir nourri ses enfants, exercé l'hospitalité, lavé les pieds des voyageurs, consolé les affligés.

« Qu'on n'élise point de veuve qui n'ait au moins soixante ans; qu'elle n'ait eu qu'un mari.

« Que ses bonnes œuvres rendent témoignage d'elle, si elle a bien élevé ses enfants, si elle a exercé l'hospitalité, si elle a lavé les pieds aux saints; si elle a fourni aux besoins des misérables, si elle a recherché l'occasion de faire toutes sortes de bonnes œuvres.

« Pour les jeunes veuves; gardez-vous de les élire; car, après avoir mené une vie molle dans le service de Jésus-Christ, elles veulent se marier.

« Et elles sont dignes de condamnation pour avoir manqué à leur premier engagement.

« D'ailleurs; vivant dans l'oisiveté, elles se font une habitude d'aller de maison en maison; et non-seulement elles sont oisives, mais encore causeuses et curieuses, parlant de choses dont elles ne doivent point parler. » (1^{re} Tim. v, 9 seq.)

« La recommandation de l'Apôtre ne fut pas toujours observée : on élit des diaconesses beaucoup plus jeunes; le concile de Calcédoine régla même qu'on les ordonnerait quarante ans; parmi les veuves il se glissa des vierges, qui recevaient alors aussi le titre de veuves. Saint Ignace, écrivant aux Smyrniens, dit : « Je salue les maisons de mes frères avec leurs femmes et leurs enfants, et les vierges que l'on nomme veuves. » « C'étaient, » ajoute Fleury, « les diaconesses, à qui l'on donnait toujours le nom

« de veuves, parce qu'elles l'étaient ordinairement. » Une loi de l'empereur Théodose, datée du 1^{er} des calendes de juillet, c'est-à-dire du 21 juin 390, défend de choisir pour diaconesses des femmes âgées de moins de cinquante ans; il veut aussi qu'elles aient des enfants.

« Les diaconesses avaient pour fonction : 1^o la visite des pauvres et des malades; cette charge était de la plus grande importance dans la primitive Eglise; surtout pendant les persécutions. L'assistance des martyrs et des confesseurs; c'était l'objet spécial de leurs soins. Dès le temps des apôtres, nous voyons sainte Lucine, dame romaine, ensevelir Paul dans sa terre d'Ostie, visiter les prisonniers et donner la sépulture aux martyrs.

« 2^o La préparation des catéchumènes et l'assistance au moment du baptême; elles étaient chargées de déshabiller et d'habiller les baptisés; de les oindre; etc., etc.;

« 3^o La surveillance sur les personnes de leur sexe, soit dans l'église pendant le service divin, et lors de la réception des sacrements; soit dans leur demeure par des conseils, remontrances; etc., communiquant au besoin avec l'évêque dans certains cas graves.

« Ainsi les diaconesses présidaient aux actions les plus importantes de la vie. Après avoir contribué à initier leurs sœurs aux vérités de la foi chrétienne, elles contribuaient à leur faire recevoir le signe sensible de cette foi. Devant l'eau salutaire du baptême, elles faisaient tomber les voiles du corps, comme devant la parole sainte elles avaient fait tomber les voiles de l'esprit; puis une fois intéressées à la direction de cette vie nouvelle, reçue en leur présence; elles ne s'en séparaient plus; veillant à en entretenir la pureté, prodiguant tour à tour les conseils, les exhortations; et même, par le ministère de l'évêque, les châtimens. Comme on le voit, leur existence était bien remplie par la conduite de ces autres existences confiées à leurs soins. Parfois, soudainement interrompues au milieu de leurs actes de charité, elles se voyaient traînées devant le tribunal des juges païens, subissaient un interrogatoire; et couronnaient par un glorieux martyre une longue suite de bonnes œuvres.

« On ne saurait préciser positivement la durée du temps que les femmes remplirent ces fonctions. L'époque de leur disparition de l'Eglise diffère selon les lieux; mais c'est en Occident, et dans la France en particulier, qu'apparaissent les premiers symptômes d'abolition. Du 5^e au 6^e siècle, les conciles défendirent toute ordination extérieure de diaconesses. Depuis lors, plutôt tolérées qu'autorisées, elles continuèrent encore à subsister dans quelques contrées; puis, peu à peu, s'éteignirent tout à fait. Le nom de diaconesse et d'archidiaconesse resta, il est vrai, dans la langue ecclésiastique; mais il ne conserva pas son ancienne signification, et ne servit qu'à désigner certaines dignités établies parmi les religieuses.

« En Orient, la suppression du titre et des fonctions attribuées aux veuves s'opéra beaucoup plus lentement; il y avait encore des diaconesses à Constantinople vers la fin du XII^e siècle; toutefois, ce n'était plus qu'une rare exception. Mais, qui le croirait, cette institution si ancienne, et partout disparue, a résisté au temps dans le petit coin du monde qui, sans doute, fut son berceau; on dit que la Syrie a conservé des diaconesses, et les a laissées en possession de toute l'importance dont le christianisme primitif les avait revêtues.

« En considérant le nombre et l'influence de ces femmes dans les premiers siècles, on est porté naturellement à rechercher comment et pourquoi elles furent supprimées; malheureusement les causes certaines ne se rencontrent nulle part nettement exposées; quant aux causes probables, il y en a plusieurs, dont les principales paraissent être celles-ci: les premiers Chrétiens, comme on sait, avaient adopté l'usage des agapes, aboli de bonne heure; une partie des fonctions des diaconesses finit avec cette coutume, et la nouvelle forme sous laquelle l'Eucharistie fut administrée rendit leur coopération à peu près inutile, puis que les lois canoniques ne leur permettaient point le service de l'autel, mais celui des prêtres et des fidèles. De même, le soin des pauvres et des malades, entièrement dévolu à l'Eglise dans l'origine, ayant été placé depuis Constantin sous la direction de l'Etat, la sanction et l'organisation publique, données à cette partie de l'administration, rendirent la bienfaisante activité des diaconesses moins nécessaire et moins importante. Enfin le baptême, administré jusqu'alors aux grandes personnes par immersion, ayant commencé à être donné par infusion, et seulement aux enfants, ce changement supprima encore une partie considérable des fonctions des diaconesses; c'est ce qui explique sans doute les nombreuses réclamations faites dans les V^e et VI^e siècles sur l'inutilité de leur institution. Peut-être aussi donna-t-elle lieu à certains abus; peut-être, la chose est même probable, s'introduisit-il quelque confusion entre les fonctions des diaconesses et celles des diacres. Bergier dit qu'elles prenaient occasion de s'élever au-dessus de leur sexe; c'est pourquoi le concile de Laodicée défendit de les ordonner à l'avenir, et le premier concile d'Orange, répétant cette défense, enjoignit à celles qui avaient été ordonnées, de recevoir la bénédiction avec les simples laïques.

« Quels qu'aient été, du reste, les vicissitudes de cette institution et les abus qui en résultèrent, on ne peut disconvenir cependant qu'elle ne fût belle et grande, et que, dans la consécration des veuves au service de la famille chrétienne, dans cette maternité de l'âme, donnée par le Seigneur, ne se trouve encore la pensée toute pure et immatérielle de la maternité de Marie. Vierges et veuves, soudainement inspirées de l'esprit naissant du christianisme, se groupèrent donc instinctivement pour remplir le rôle

que leur avaient indiqué, dès les premiers temps, les femmes qui suivaient Jésus et l'Eglise, en leur ouvrant les bras, en sanctionnant par une consécration sainte leurs efforts et leurs vœux, montra de quelle importance était leur mission toute d'humilité, de chasteté et de charité.

« Parmi les veuves célèbres qui se retirèrent dans les monastères, personne n'ignora le nom et les vertus de sainte Paule, immortalisée par les écrits de saint Jérôme. Issue de la famille des Gracques et des Scipions, alliée à tout ce que Rome comptait d'illustration, riche, et mère de plusieurs enfants, Paule, venue veuve, s'arracha aux liens si doux et si puissants qui devaient la retenir dans le monde, s'embarqua au milieu des regrets de ses amis, des larmes et des sollicitudes de ses enfants, fuyant son pays, le luxe et les honneurs, pour aller mener à Bethléem une vie humble, pauvre et solitaire. Animée d'une foi ardente, elle parcourut d'abord les lieux sanctifiés par le souvenir de la vie ou de la mort du Sauveur; elle se prosterna sur le Calvaire, et arrosa de ses larmes les pierres du sépulcre. Suivie d'un grand nombre de vierges, elle alla visiter les solitudes de l'Egypte, et sa joie fut grande en se retrouvant au milieu d'eux. Sans cesse occupée à pénétrer plus avant dans la connaissance des vérités divines, elle sollicita de saint Jérôme la permission de lire en sa présence; sa fille Eustochie, l'Ancien et le Nouveau Testament, afin d'avoir l'explication des droits les plus difficiles; et non content de cette étude, elle entreprit celle de la langue hébraïque, et y réussit si bien qu'elle put à la parler sans aucun accent; depuis, elle chanta toujours les psaumes dans sa langue.

« Fixée à Bethléem, elle y fonda plusieurs monastères, un pour les hommes et un pour les femmes. Celles-ci travaillaient et mangeaient séparément; mais elles priaient et faisaient l'oraison en commun. Après qu'on avait chanté *Alleluia*, qui était le signal pour les assembler, il n'était permis à aucune de rester dans sa cellule; celle qui venait la première, ou l'une des premières, attendait les autres et les exhortait au travail, non par la crainte, mais par l'exemple et par la honte qu'il y aurait eu à pas l'imiter. Elles chantaient tout le jour, de suite, à Tierce, à Sexte, à None, à Vêpres et à Matines. Toutes les sœurs étaient obligées de le savoir par cœur, et d'apprendre chaque jour quelque chose de l'Ecriture sainte. Le dimanche elles se rendaient à l'Eglise qui était à leur monastère, chaque bande avait à sa tête une des anciennes qui les conduisait. Elles en revenaient dans le même ordre, et ensuite elles s'appliquaient à différents ouvrages qu'on leur distribuait en faisant des habits pour elles-mêmes et pour les autres. Toutes étaient vêtues de la même façon, et ne se servaient de linge que pour s'essuyer les mains. Elles vivaient dans une si grande séparation des hommes, que ne leur était pas seulement permis de

leurs eunuques, de peur de donner quelque sujet de parler aux médisants.

« En même temps que Paule, vivait à Rome une autre veuve, son amie, et, comme elle, descendant de noble source. C'était Marcelle, qui n'avait vécu que sept mois dans les liens du mariage. Initiée par saint Jérôme à la science des divines Écritures, elle la posséda si bien, qu'après le départ de cet illustre Père, on venait la consulter sur les points les plus difficiles et les plus contestés : ses réponses profondément humbles étaient toujours d'une grande clarté. Bientôt elle se retira dans un faubourg de Rome avec une jeune vierge qu'elle traitait comme sa fille, et toutes deux menèrent une vie si mortifiée et si régulière que plusieurs dames romaines, touchées de leur exemple, abandonnèrent les sentiers du siècle pour suivre ceux de la vertu.

« Dans ce temps, la profession monastique était inconnue à Rome ; le nom même de moine, dit saint Jérôme, y était si nouveau, et la prévention des peuples y avait attaché des idées si basses et si affreuses, qu'il n'y avait aucune femme de qualité qui osât le porter. Mais Marcelle ayant appris de quelques prêtres d'Alexandrie et de l'évêque Athanase réfugiés à Rome, pour y fuir les persécutions des ariens, la vie de saint Antoine au désert, et celle des vierges et des veuves retirées dans les monastères bâtis à l'imitation de ceux de saint Pacôme, n'hésita plus à embrasser une profession si sainte. Plusieurs années après, Sophronie et quelques autres dames l'imitèrent, de sorte que, ajoute saint Jérôme, nous avons eu la joie de voir Rome devenir une autre Jérusalem. On bâtit alors un si grand nombre de monastères de vierges dans cette grande ville, et les solitaires s'y multiplièrent si fort, que la multitude de ceux qui servaient Dieu dans cet état rendit respectable une profession qui, auparavant, n'avait rien que de bas et de méprisable aux yeux des hommes. Eustochie, fille de Paule, et plusieurs autres vierges furent élevées dans le monastère de Marcelle. Telles furent les veuves chrétiennes dans les premiers siècles de l'Eglise.

« Dans ce grand mouvement régénérateur, où la société tout entière était entraînée, et où la religion donnait une part si active et si belle aux vierges et aux veuves, on remarque que les femmes mariées figurent peu. En effet, renfermées dans le sein de la famille, leur action ne pouvait guère se faire sentir au dehors, vouées qu'elles étaient à des devoirs intérieurs. D'ailleurs, rangées parmi le commun des fidèles, elles ne faisaient point partie des personnes consacrées, elles n'étaient point, comme les deux autres classes de femmes, une sorte d'innovation dans la société, et ne contribuaient ni par leur exemple ni par leur position à la propagation des idées nouvelles. Cependant, malgré cette différence qu'établissent entre les femmes les obligations qu'elles s'étaient imposées, le même zèle les rapprochait dans les circonstances importantes, et

à l'époque des persécutions, toute distinction cessant, veuves, vierges, épouses confondues au lieu du supplice, s'y disputaient courageusement la palme du martyr. »

A ce tableau, dont nous avons emprunté les principaux traits aux *Etudes sur les femmes chrétiennes, veuves, vierges et diaconesses*, par un anonyme, ajoutons les quelques mots suivants de M. Cyprien Robert :

« A Rome, » dit-il, « une foule de riches veuves, Hilària, Flavia, Severina, les nombreuses Lucines, Firmina, Justa, Cyriaca, les trois saintes matrones connues sous le nom de Priscilla, et tant d'autres, transformées en diaconesses, passaient leur jours en prières aux tombeaux des martyrs construits secrètement par elles et disposés en oratoires ornés de riches peintures. Chaque tombeau de saint avait habituellement ses vierges consacrées, qui veillaient sur lui nuit et jour, comme des vestales sur le feu chaste, et à chaque anniversaire le décoraient de guirlandes de fleurs et préparaient le repas des agapes.

« Dans la personne de ces femmes, providences terrestres, naissait l'ascétisme actif et éminemment social du christianisme qui, fondé avant tout sur la charité, se distinguait de plus en plus de l'antique ascétisme oriental par lequel l'homme, devenu étranger et inutile à ses semblables, s'absorbe dans ses propres rêveries, ne voyant plus que lui-même et Dieu. La femme, source du mal pour l'antiquité, devenait donc par le Christ la source de tout bien, et renonçant aux joies sensuelles pour mener la vie sérieuse de mère et de vierge sage, se suspendait les mains en croix, comme une prière expiatrice entre le ciel et la terre. Ainsi, tandis que dans la véritable Rome tout se dissolvait par la volupté, dans la Rome souterraine des martyrs, des colombes pures gémissaient sur les morts, et une nouvelle humanité se refaisait dans les pleurs. »

Du reste, si l'on veut avoir l'histoire complète de l'affranchissement de la femme par le christianisme, on peut consulter, entre autres travaux remarquables, celui de M. Dabas dans les derniers volumes de *l'Université catholique*, et intitulé : *De la déchéance de la femme et de sa réhabilitation par le christianisme*. Qu'on se rappelle seulement ce qu'était la femme sous le paganisme, ce qu'elle est encore aujourd'hui en Orient et jusqu'à nos portes, sous la loi de l'islamisme, et l'on pourra se faire une idée de tout ce qu'il a fallu de puissance et d'efforts à l'Eglise pour opérer cette sage et difficile rénovation. Les adversaires du christianisme eux-mêmes n'ont pu considérer sans admiration cette grandeur du christianisme qui a constitué la famille et, partant, la société moderne. Ils l'ont reconnu et proclamé hautement en mille occasions. Un saint-simonien, M. Hercule Bourdon, s'exprime à ce sujet en ces termes : « Ah ! » dit-il, « c'est un beau spectacle que de voir le sacerdoce, au moyen âge, défendant les femmes, comme la chevalerie des dames, et la papauté interpo-

sunt hardiment son pouvoir spirituel contre la royauté païenne d'alors, prête à se précipiter dans la polygamie par la répudiation. La philosophie du xviii^e siècle n'a eu qu'injures et mépris pour les Hildebrand et les Boniface; elle n'a rien compris à leur œuvre civilisatrice, qu'ils ont accomplie en renversant des couronnes du bout de leur crosse. Libre à Voltaire! Mais, quant à nous, nous faisons gloire de reconnaître dans cette audace des Papes une profonde intelligence de la mission qu'ils avaient reçue, et l'interprétation fidèle de la pensée du christianisme. »

A son article *Femmes*, l'*Encyclopédie nouvelle* retrace avec admiration toutes les phases de cet affranchissement de la femme par le christianisme. Elle en explique et en développe tous les bienfaits, toutes les conséquences morales et sociales, et ne trouve pas assez d'éloges pour cette œuvre magnifique. Donnons seulement une idée de cet article, en en rappelant les passages suivants :

« Jésus est celui qui émancipa l'âme des femmes et ouvrit à leur cœur étonné cette vie du sentiment où l'amour même est compté comme un motif de pardon. Aussi est-ce de lui que date une affection toute nouvelle dans le monde, l'amour de Dieu. Ce mot semble un blasphème, et il n'est pourtant qu'une vérité. Les femmes juives tremblaient devant Jéhova; les femmes païennes courbaient le front sous la foudre de Jupiter; les femmes chrétiennes aimèrent Jésus. Relisez le naïf et divin évangile de Jésus, vous voyez les femmes toujours mêlées à la vie, à la mort du Sauveur. A peine paraît-il qu'elles sentent leur Dieu dans ce Dieu du cœur. Marthe, sœur de Lazare, le sert et le soigne; Marie se couche à ses pieds et l'aime, pendant qu'il laisse tomber de sa bouche angélique cette parole féconde qui éclaire tout le point de la question qui nous occupe : « Marie a choisi la meilleure part, et cette part ne lui sera point ôtée. » (Luc. x, 43.) C'est une femme qui, au milieu d'une prédication de Jésus, s'écrie tout à coup avec une tendresse passionnée : « Heureuses les entrailles qui vous ont portées! les mamelles qui vous ont nourries. » (Luc. xi, 27.) Ce sont les femmes qui, après sa descente au sépulcre, viennent regarder où il est enseveli, et préparent des aromates et des parfums pour l'embaumer. N'a-t-il pas absous la femme adultère, relevé Madeleine noyée de larmes, conversé avec la courtisane égyptienne? Aussi quand, le troisième jour, Marie Madeleine vient au sépulcre avec les apôtres, et qu'ils voient tous que le corps est enlevé, les apôtres s'éloignent, mais Madeleine reste; elle se tient en dehors du tombeau et pleure. Elle se penche vers le sépulcre vide et pleure encore; puis, apercevant deux anges vêtus de blanc assis à la place où avait été le corps de Jésus, qui lui disent : « Femme, pourquoi pleurez-vous? » — « Je pleure, » dit-elle, « parce qu'ils m'ont enlevé mon Seigneur, et je ne

sais où ils l'ont mis. » (Joan. xx, 13.) Quelle d'affection tendre dans ce mot, qui va devenir le cri ou le soupir de toutes les femmes, *mon Seigneur!* C'est qu'en effet un nouveau sentiment les soutiendra désormais dans leur lutte, les calmera dans leurs souffrances, les consolera de ne rien être et de ne rien faire; elles aimeront leur Seigneur. Que leur importent les brutalités de leurs sauvages maris; elles ont un autre époux dans le ciel, car les vierges et les religieuses ne seront pas les seules épouses de Jésus-Christ; elles ont un autre mariage où s'épanche et se spiritualise tout ce que leur âme a de force pour aimer. Grossier barbare, tu te crois le mari de cette femme, parce que tu la possèdes; mais ce n'est que son enveloppe extérieure que tu presses entre tes bras : son âme, désormais trop haute pour se contenter de la part matérielle que tu fais, son âme t'échappe et va s'unir à l'âme divine, à l'angélique martyr qu'elle aperçoit auprès de son lit, cloué sur la croix. Voilà son véritable bien-aimé, amour réel, profond, auquel elle est fidèle et dont Jésus est jaloux. Le martyr de Jésus a été le mari de toutes les femmes du moyen âge; elles ont souffert sa passion. Que de torrents de larmes ont coulé sur ce corps crucifié; que d'étreintes l'ont serré contre des cœurs purs et chastes? Jamais être visible, jamais main, fut-il plus adoré, plus pleuré! Sainte Thérèse meurt de regret de ne pouvoir mourir, c'est-à-dire de ne le pouvoir rejoindre. Catherine d'Oignies s'évanouit de douleur, elle regarde trop longtemps le crucifix. Avec l'anathème jeté sur la passion enfanta la passion : ainsi la réaction contre l'amour allait se perdre dans l'amour même; seulement, épurée par ce divin objet de leur adoration, l'âme des femmes se montrait au monde avec une grandeur nouvelle, et la Providence révélait en elles le caractère d'affection qui fait leur supériorité, l'affection où le corps n'a point de part, l'affection exaltée jusqu'au délire et pure jusqu'à l'immortalité, l'amour spiritualisé enfin. Leur éducation était faite, le flambeau était allumé; ne s'agissait plus que de ramener sur la terre quelques-uns de ses rayons qui remontaient tous vers le ciel.

« Le christianisme compte quatre grandes époques : l'apparition du Christ, l'apostolat, le martyre, et la création du dogme; toutes quatre développent les femmes et se développent par elles. Jésus-Christ paraît; elles se lèvent en masse, et se mêlent à sa vie, ses actions, à ses voyages; Jésus meurt, elles s'attachent aux apôtres. « Nous persévérerions tous dans un même esprit, et dans une même prière avec les femmes, » dit saint Pierre. (Act. i, 14.) Les femmes se chargent du soin de leur vie matérielle. « N'avons-nous pas le droit, » dit saint Paul, « de mener par nous-mêmes avec nous une femme qui soit notre sœur en Seigneur, comme font les apôtres et les frères de Notre-Seigneur et Céphas? » (1^{re} Cor. ix, 5.) Les femmes forment un corps dans l'assemblée des disciples, et y partici-

ent à certains privilèges; les femmes baptisées, elles prophétisent, elles divulguent l'Évangile. Saint Paul recommande à Timothée plusieurs femmes qui l'avaient aidé dans l'œuvre divine. L'Église honore et soutient des femmes dont le nom même est inconnu avant le christianisme, *les femmes veuves, vraiment veuves*, c'est-à-dire celles qui ont bien élevé leurs enfants, qui ont exercé l'hospitalité, qui ont lavé les pieds des saints, qui ont secouru les affligés; pour ces femmes, un nom à part, un rang à part, des droits à part.

« La troisième époque est celle des martyrs : la femme y a grandi, ou plutôt elle se révèle au monde comme un être nouveau. Pendant que les Tertullien défendaient la cause de Dieu au prétoire avec leur génie, que les saint Symphore la plaidaient dans le sénat par leur martyre, quelle est cette jeune sœur qui vient s'asseoir près de ces vieillards au banquet du sang? Est-elle bien de la même race que la molle et sensuelle élève de l'Asie, ou que l'impudique courtesane de la Grèce? Elle marche contre les bestes féroces avec plus de courage que les bestes féroces n'ont de fureur contre elle, et se dresse au milieu des instruments de torture. Les hommes, que l'antiquité avait déclarés trop faibles de raison pour témoigner dans un procès, deviennent témoins dans la cause de Dieu même, et cela, non point isolément, mais par un acte de courage individuel, comme les païens, mais par masse de deux mille, de deux mille, et mêlant toujours je ne sais quelle grâce pudique à ces sanglantes déclarations. Perpétue et Félicité, l'une qui était libre de l'avant-veille, l'autre qui donnait son sein à son petit enfant, sont destinées à combattre une vache furieuse. On les dépouille de leurs vêtements, on les jette dans un filet toutes nues, et on les transporte dans l'arène. A ce spectacle, à la vue de ces jeunes mères dont le sein répandait encore quelques gouttes de lait, le peuple si endurci par l'ait fait, se sentit touché d'horreur et de pitié, et par ses cris il ordonna que leurs vils corps fussent rendus; on les ramène donc à la barrière, et quelques moments après, Perpétue reparait dans le cirque couverte d'une robe flottante; la vache s'élançait vers elle, et la jette toute sanglante sur le sol; la jeune martyre se relève aussitôt. Pourquoi? pour rajuster sa robe qui, en se déchirant, avait laissé à nu une partie de son corps, et aussi pour renouer ses cheveux; car il était contre la bienséance que les martyrs eussent, dans un jour de victoire, le visage couvert comme dans un jour de deuil; puis courant vers sa compagne, elle la prend par la main, et toutes deux debout et unies, elles offrent une double victoire à l'animal qui les achève toutes deux. L'effet irrésistible de tels spectacles se dégage de soi-même; comment ne pas admirer la religion qui métamorphosait ainsi la faiblesse en héroïsme, et donnait à ces créatures si déchues les mâles vertus de nos jours, sans leur rien ôter des charmes du

leur? Saint Jérôme disait que les femmes s'étaient montrées égales à l'homme dans l'arène; il se trompe, elles lui furent supérieures; car, soumises comme lui à toutes les tortures du corps, elles pouvaient encore être atteintes par le bourreau jusque dans leurs qualités morales. Souvent le proconsul changea l'arrêt mortel qui frappait une vierge en un ordre de l'exposer au coin des rues comme une courtisane, et cette remise de la peine de mort semblait, même aux juges, une aggravation. Une jeune fille de seize ans raillait le bourreau qui déchirait son corps à coups de fouet. Que fait le juge? A bout de supplices, et voulant en trouver un plus cruel que les autres, il fait venir un soldat ivre, et lui ordonne de violer cette jeune fille. « Puisque tu n'as plus qu'une âme, je te supplicierai dans ton âme; à défaut de faiblesse, il te reste des vertus. » Le rôle des femmes, à cette époque, fut donc éclatant; leur part dans cette révolution, immense. Quel Chrétien eût osé être lâche après un tel exemple? Quel homme eût osé rabaisser les femmes après un tel dévouement? Car voilà ce que leur intervention offrit alors de plus frappant peut-être : c'est qu'en gagnant la cause de Dieu par leur martyre, elles gagnèrent aussi la leur, et que leur régénération commença, non par une prise de pouvoir ou par l'envahissement de quelques privilèges, mais, si l'on peut parler ainsi, par l'usurpation sublime du droit de mourir pour Jésus-Christ. »

FÊTE-DIEU. — « Aussitôt, » dit Chateaubriand, « que l'aurore annonce la fête du Roi du monde, les maisons se couvrent de tapisseries, les rues se jonchent de fleurs, et les cloches appellent au temple la foule des fidèles. Le signal est donné, tout s'ébranle, et la pompe commence à défilier. »

« On voit paraître d'abord les corps qui composent la société des peuples. Leurs épaules sont chargées de l'image des protecteurs de leurs tribus, et quelquefois des reliques de ces hommes qui, nés dans une classe inférieure, ont mérité d'être adorés des rois pour leurs vertus : sublime leçon que la religion chrétienne a seule donnée à la terre. »

« Après ces groupes populaires, on voit s'élever l'étendard de Jésus-Christ, qui n'est plus un signe de douleur, mais une marque de joie. A pas lents, s'avance sur deux files une longue suite de ces époux de la solitude, de ces enfants du torrent et du rocher, dont l'antique vêtement retrace à la mémoire d'autres mœurs et d'autres siècles. Le clergé séculier vient après ces solitaires; quelquefois des prélats revêtus de la pourpre romaine prolongent encore la chaîne religieuse. Enfin, le pontife de la fête apparaît seul dans le lointain. Ses mains soutiennent la radiante Eucharistie, qui se montre sous un dais, à l'extrémité de la pompe, comme on voit quelquefois le soleil briller sous un nuage d'or, au bout d'une avenue illuminée de ses feux. »

« Cependant des groupes d'adolescents

marchent entre les rangs de la procession ; les uns présentent les corbeilles de fleurs, les autres les vases des parfums. Au signal répété par le maître des pompes, les choristes se retournent vers l'image du soleil éternel, et font voler des roses effeuillées sur son passage ; des lévites, en tuniques blanches, balancent l'encensoir devant le Très-Haut. Alors des chants s'élèvent le long des lignes saintes ; le bruit des cloches annonce que le Tout-Puissant a franchi le seuil de son temple. Par intervalles, la voix et les instruments se taisent, et un silence aussi majestueux que celui des *grandes mers*, dans un jour de calme, règne parmi cette multitude recueillie ; on n'entend plus que ses pas mesurés sur les pavés retentissants.

« Mais où va-t-il ce Dieu redoutable, dont les puissances de la terre proclament ainsi la majesté ? Il va se reposer sous des tentes de lin, sous des arches de feuillages, qui lui présentent, comme au jour de l'ancienne alliance, des temples innocents et des retraites champêtres. Les humbles de cœur, les pauvres, les enfants le précèdent ; les juges, les guerriers, les potentats le suivent. Il marche entre la simplicité et la grandeur, comme en ce mois qu'il a choisi pour sa fête, il se montre aux hommes entre la saison des fleurs et celle des foudres.

« Les fenêtres et les murs de la cité sont bordés d'habitants, dont le cœur s'épanouit à cette fête du Dieu de la patrie ; le nouveau-né tend ses bras au Jésus de la montagne, et le vieillard penché vers la tombe, se sent tout à coup délivré de ses craintes ; il ne sait quelle assurance de vie le remplit de joie à la vue du Dieu vivant.

« Les solennités du christianisme sont coordonnées d'une manière admirable aux scènes de la nature. La fête du Créateur arrive au moment où la terre et le ciel déclarent sa puissance, où les bois et les champs fourmillent de générations nouvelles ; tout est uni par les plus doux liens, il n'y a pas une seule plante veuve dans les campagnes.

« La chute des feuilles, au contraire, amène la fête des Morts, pour l'homme qui tombe comme les feuilles des bois.

« Au printemps, l'Eglise déploie dans nos hameaux une autre pompe. La Fête-Dieu convient aux splendeurs des cours ; les Rogations aux naïvetés du village. L'homme rustique sent avec joie son âme s'ouvrir aux influences de la religion, et sa glèbe aux rosées du ciel : heureux celui qui portera des moissons utiles, et dont le cœur humble s'inclinera sous ses propres vertus, comme le chaume sous le grain dont il est chargé ! »

FÊTES. — Les fêtes chrétiennes ne sont pas de vaines pompes, des solennités vides ne parlant qu'aux yeux des spectateurs ; toutes sont de grands et sublimes enseignements donnés à l'homme spirituel et moral sous une forme visible. Toutes renferment, sous leurs rites sacrés, une signification profonde éclairant les plus grands mystères du ciel et de la terre, nous révélant quelque

chose de Dieu et de nos immortelles destinées. Il serait donc difficile, sinon impossible de dire quelle immense action ces fêtes chrétiennes ont exercée sur la régénération morale et spirituelle de l'homme, sur l'avenir des sociétés. Ce serait une belle mais longue tâche, que de montrer ici comment ces fêtes embrassent tout ce qui touche à la grandeur et aux destinées humaines. Elles forment comme un cycle divin d'éternité qui, résumant et embrassant en lui toutes les périodes du temps, marque le cours rapide des heures par ses solennités divines. Elles sont comme le lien qui rattache le ciel à la terre, l'humanité passée et l'humanité actuelle, l'homme à Dieu.

On ignore trop avec quelle sage prudence, avec quelle circonspection et quel respect même de l'antiquité, l'Eglise se servit des fêtes païennes elles-mêmes pour les transformer en fêtes chrétiennes. C'est ce que rappelle en ces termes M. Ozanam :

« Si le peuple, » dit-il, « tenait à ces pompes superbes sous lesquels avaient priés les pères, il était plus difficile encore de lui ôter les fêtes qui interrompaient la sévérité du travail et l'ennui de la vie. Au lieu de les retrancher, le christianisme les sanctifia. Dès le commencement du 1^{er} siècle les solennités des martyrs succédaient à celles des faux dieux. Les évêques souffrirent qu'une joie chaste vint se mêler à la gravité de ces pèlerinages : on y permit tout des agapes fraternelles, on y transporta les foires qui avaient attiré la foule aux fêtes de Bacchus et de Jupiter. Cependant la persévérance du clergé ne réussit pas à détruire les jours consacrés par la coutume ; il fallut que le cycle de l'année chrétienne s'accroût et modât sur plusieurs points au calendrier païen. Ainsi, selon le témoignage de Bède, la procession de la Chandeleur fit oublier les semailles ; les ambravales ne disparurent qu'à la fin devant la pompe rustique des Rogations. Les paysans d'Enna, en Sicile, ne pouvaient se détacher des réjouissances qu'ils célébraient en l'honneur de Cérès après la moisson ; la fête de la Visitation fut retardée pour eux, et ils offrirent aux autels du Christ les épis murs dont ils avaient couronné leurs idoles. »

Parmi ces belles fêtes chrétiennes, il ne faut pas oublier les fêtes rustiques et populaires. « Il était beau le peuple chrétien lorsque, plein de foi et d'amour, il faisait du patron du lieu le protecteur de ses joies et de ses plaisirs. Qui n'a pas eu le cœur ému au spectacle de ces fêtes de village où l'esprit du christianisme est resté vivant ? Voyez ! toutes les âmes s'épanchent au dehors, les familles s'assemblent, les amis se visitent, les vieilles affections se renouent, les nouvelles se fortifient, le jeune enfant accourt avec sa naïveté, et le vieillard avec ses souvenirs ; la jeunesse répand sa joie à grand bruit ; mais tout le peuple pense alors au saint du lieu, c'est un grand saint ; il est rare qu'il n'y ait pas une chapelle ou un lieu mystérieux, un chêne vénéré ou une source d'eau vive où se perpétue la tradition de ses

miracles, c'est-à-dire de ses bienfaits. C'est là qu'on ira d'abord ranimer sa piété, renouveler quelque vœu, raviver quelque espérance : le pasteur joue ce jour-là un grand rôle ; il a revêtu ses plus beaux habits ; chacun le fête et l'honore ; on l'entoure à l'autel ; les prêtres des lieux voisins lui font cortège ; l'église est dans sa pompe ; le chant a un éclat inaccoutumé. Lorsque les solennités sont achevées, le pasteur guide encore le peuple dans ses joies. Le jour est beau, le soleil est éclatant, le peuple s'est assemblé sous l'ombre des vieux ormeaux. Il semble que la religion cette fois voie avec complaisance les festins et les danses ; les jeux ne sont troublés par aucune passion grossière, et chacun se sent au cœur une joie sainte et pure ; telle est la fête du patron du village, telle est la fête du peuple, une fête d'expansion et de naïveté où la dévotion va au bal, où la piété se livre aux doux plaisirs, comme aussi l'irrégion va au temple, et se laisse vaincre par toute cette effusion du bonheur chrétien.

« Il est une autre fête que je voudrais voir se raviver dans le christianisme. Ce n'est plus la fête de triomphe, c'est la fête de la prière et de la supplication ; on l'appelle les Rogations, admirable institution dont l'Eglise avait fait comme le couronnement des travaux consés à la terre, et un doux présage des moissons et des fruits que l'homme attendait des bontés de Dieu. Non, ce n'est plus ici de la joie, c'est de l'espérance ! Mais toujours c'est une expansion d'amour. Les premières fleurs ornent l'autel ; la croix des campagnes est couronnée par les soins des villageois, et c'est un des spectacles les plus touchants du christianisme de voir le prêtre s'en allant avec le peuple s'agenouiller le long des champs et des prés, élever les mains vers le ciel et remplir le vague des vœux de paroles plaintives et suppliantes. »

FOI. — « C'est une prodigieuse raison, » dit M. de La Fayette, « sans doute, que celle qui nous conduit dans la foi la source des vertus... voilà pourquoi ces cœurs qui ne croient que par l'habitude, qui traitent d'illusions les attachements de l'âme, et de folie les belles actions, qui regardent en pitié l'imagination et la tendresse du génie ; voilà pourquoi ces cœurs qui ne croient jamais rien de grand, de généreux, s'ils n'ont de foi que dans la matière et dans la mort, et ils sont déjà insensibles comme l'une, et glacés comme l'autre. »

Dans le langage de l'ancienne chevalerie, *sa foi*, était synonyme de tous les principes de l'honneur. Roland, Duguesclin, Bayard étaient de féaux chevaliers, et les chevaliers de Roncevaux, d'Auray de Bresse, les chevaliers de la Croix, des Anglais, des Lombards, disent encore aujourd'hui quels étaient ces hommes qui prêtaient *foi* et *hommage* à leur Dieu, leur dame, leur roi. Que d'idées politiques et touchantes s'attachent à notre mot de *foyer*, dont l'étymologie est si remarquable. Citons-nous les martyrs, « ces héros qui, selon saint Ambroise, sans armes, sans légions, ont vaincu les

« tyrans, adouci les lions, ôté au feu sa violence, et au glaive sa pointe?... » (Ambros., *De offic.*, c. 38.)

« Cette vérité nous restera assurée, si nous appliquons la foi à ces mêmes affaires humaines, mais en la faisant survenir par l'entremise des idées religieuses. De la foi vont naître les vertus de la société, puisqu'il est vrai, du consentement unanime des sages, que le dogme qui commande de croire en un Dieu rémunérateur et vengeur, est le plus ferme soutien de la morale et de la politique. »

« Enfin, si vous employez la foi à son véritable usage, si vous la tournez entièrement vers le Créateur, si vous en faites l'œil intellectuel par qui vous découvrez les merveilles de la cité sainte, et l'empire des existences réelles, si elle sert d'ailes à notre âme, pour nous élever au-dessus des peines de la vie, vous connaîtrez que les livres saints n'ont pas trop exalté cette vertu, lorsqu'ils ont parlé des prodiges qu'on peut faire avec elle. Foi céleste ! foi consolatrice ! tu fais plus que de transporter les montagnes ; tu soulèves les poids accablants qui pèsent sur le cœur de l'homme ! »

FRANCISCAINS ET DOMINICAINS. — Voy. COUVENTS, MOINES, MONASTÈRES, ORDRES RELIGIEUX, etc. — L'étonnante et profonde révolution opérée dans le monde par saint François d'Assise, saint Dominique et leurs disciples, a eu une immense influence sur les destinées de la civilisation et de la société tout entière. MM. Ozanam, Chavin de Malan et d'autres écrivains ont déjà montré, dans de remarquables travaux, quelle action toute puissante et bienfaisante ont exercée sur les arts, sur les sciences et sur toutes les choses de l'ordre social les premiers disciples de saint François, de saint Dominique et leurs successeurs. Il faudrait retracer toute l'histoire de ces deux ordres pour bien faire comprendre les bienfaits de tout genre qui en sortirent. Mais, comme nous les exposerons aux divers articles qui traitent des ordres religieux, nous nous bornerons à citer ici les passages suivants de M. Daniélo.

« On sait, » dit-il, « quelle fut l'influence des deux nouveaux ordres religieux qui s'élevèrent alors comme par un effet de la Providence : je veux parler de l'ordre des Franciscains et de celui des Dominicains. Aucun historien n'a su les esquisser ou n'a su les apercevoir jusqu'ici sous leur point de vue politique et social, réformateur et populaire. On n'y a vu que des moines prêcheurs et mendiants, sans importance, sans influence et sans mission politique et sociale ; c'est-à-dire qu'on ne les a point vus du tout, qu'on ne les a nullement appréciés. »

« Dominique et François naquirent dans un temps où les traditions pures de la Thébaïde et de la vie solitaire et religieuse des premiers siècles s'oubliaient et se relâchaient dans les monastères, comme dans les châteaux-forts la soumission et l'obéissance au gouvernement et au chef de l'Etat. »

« Ce fut alors que saint François se leva,

se dépouilla de tout, et se jeta tout nu dans la pénitence, dans l'amour et dans le service de Dieu.

« François était une réforme vivante des ordres religieux et un modèle de leur mysticisme et de leur pauvreté antiques.

« Bientôt des hommes de sa trempe, de son courage, se joignirent à lui, et un ordre qui ne devait rien posséder, un ordre de pauvres véritables, de mendiants même, fut fondé; mais l'ordre de Saint-François, tout semblable qu'il fût sous certains rapports à ceux des monastères antiques, en différait cependant aussi sous d'autres rapports.

« François ne courait et ne s'obstinait pas éternellement au désert comme les Antoine, les Pacôme et les Hilarion. Il n'aimait pas le monde plus qu'eux, mais il avait un zèle et une charité brûlants, et il demeurait parmi les hommes pour les aider, pour les instruire, pour les porter à s'aimer et à aimer Dieu.

« François suivait le chemin le plus court; il imitait le Christ.

« Or le Christ ne resta pas toujours dans la solitude de la montagne; il vint à Jérusalem, parcourut la Judée, et peut-être d'autres régions encore.

« Partout il portait secours aux malheureux, guérissait les malades, instruisait les ignorants, et lorsqu'à trente-trois ans il fut mis à mort, on put dire de lui qu'il avait passé sur cette terre en faisant du bien: *Pertransiit benefaciendo*. François d'Assise passa de même.

« Au milieu des opulents religieux de son siècle, on vit l'humble et pauvre saint François aller nu et prêchant à travers les villes et les campagnes. Ami des pauvres, il vivait comme eux, et comme eux il mourut dans le dénuement, sur la paille et la cendre.

« Il partit de ce monde comme y il était venu: il y était entré nu, et nu il en sortit.

« C'était l'antique perfection chrétienne et monacale qui venait faire une apparition nouvelle et ranimer l'esprit des anciens pénitents.

« Ce fut alors aussi que l'on put juger du contraste entre la perfection de l'esprit religieux, et ces abbés puissants, couverts d'or mondain et d'armes guerrières.

« Les suffrages ne tardèrent pas à se déclarer en faveur de saint François, et si les abbayes ne furent pas réformées, les abbés du moins, et tous les ecclésiastiques opulents, furent astreints, par les exigences de l'opinion, à plus de réserve et à plus de retenue.

« Ils n'en jouirent pas moins de leurs trésors; mais la faveur publique passa du côté des religieux prêcheurs et mendiants.

« En effet, c'était là que se trouvait ce que l'on appelle aujourd'hui le progrès; c'était là qu'était la force, là qu'était la vie; c'était même là qu'étaient les grands hommes, les hauts esprits, les fortes têtes, les puissantes intelligences de ce temps, les Albert, les Thomas, les Vincent de Beauvais, les Bonaventure, etc.

« Aussi les ordres anciens se trouvèrent-ils complètement éclipsés par les ordres nouveaux.

« Ceux-là avaient les richesses, les honneurs et la puissance de l'Eglise et du monde; mais ceux-ci avaient la charité de Jésus, l'abnégation des anciens confesseurs et le zèle des apôtres.

« Ceux-ci avaient la vogue, la puissance, la domination des esprits et l'admiration des peuples.

« Pourquoi cela?

« Parce que ceux-ci, quoique pauvres, étaient utiles, faisaient du bien à tous; tandis que les autres, quoique riches et puissants, gardèrent un peu trop pour eux-mêmes leurs richesses et leur puissance.

« Les uns jouissaient.

« Les autres se dévouaient.

« Les uns se laissaient aller mollement au train du siècle.

« Les autres le menaient.

« Les uns aimaient fort les anciens privilèges et les anciennes distinctions sociales.

« Les autres voulaient substituer la justice divine à la force brutale, ramener les hommes à l'humanité, faire renaître, autant que possible, l'ancienne égalité, fraternité et charité chrétienne.

« Le siècle s'aperçut vite de cette différence, et il fut du côté des mendiants.

« Bientôt la France, que dis-je, l'Europe entière fut à eux, et l'on put confier à l'ordre de Saint-Dominique le glaive formidable et peu évangélique, hélas! de l'inquisition, sans que le peuple trouvât à redire et sans qu'il se révoltât.

« L'ordre de Saint-François resta dans des ministères plus doux, plus humains, plus chrétiens.

L'ordre de Saint-Dominique devint politique dès qu'il devint inquisiteur; mais il faisait l'inquisition dans le sens populaire de ce temps; car en ces temps les peuples croyaient, et ils entendaient que l'on crût.

« Au bruit de l'ascendant que prirent tout à coup sur leurs siècles ces deux ordres nouveaux, les autres ordres, les ordres anciens, s'ébranlèrent; l'université elle-même en fut émue; ses docteurs pâlissaient devant ceux de Dominique et de François, comme le zèle et la ferveur des autres ordres religieux devant leurs prédicateurs. Les abbés réclamèrent; le Bénédictin courtois, Matthieu Paris, le plus grand historien de son temps, et digne seul de son ordre, peut-être, de rivaliser par son talent avec les autres nouveaux, s'éleva et cria contre eux dans son *Histoire d'Angleterre*; les écoliers de l'université firent des chansons; leurs professeurs lancèrent des livres; le docteur Guillaume de Saint-Amour cria au danger.

« Tout s'agita et rien n'y fit.

« Les mendiants poursuivirent leur ardue carrière, et entraînent les siècles dans les voies nouvelles.

« La cour et les princes eux-mêmes furent entraînés; et l'on vit Blanche et Louis se faisant les humbles disciples du Lazare,

du juste, du charitable, du philanthrope François, se mettre à la tête du mouvement et commencer eux-mêmes dans la pratique ces innovations de la justice et de la charité chrétienne, que les frères de saint François prêchaient et recommandaient partout dans leurs sermons ambulants.

« Ainsi, pour comprendre le grand mouvement qui se fit aux *xiii^e* et *xiv^e* siècles, il faut comprendre l'esprit de saint François; et pour comprendre les règnes de Blanche de Castille et de Louis IX, il faut comprendre le mouvement qu'opéra ce grand saint, ce bon génie de la religion et de l'humanité. »

FRANCS. — Fondé, comme on l'a si bien dit, par les évêques ou plutôt par l'Eglise, le royaume des Francs fut depuis quatorze siècles le centre de la civilisation, uniquement parce qu'il fut celui du catholicisme; l'un n'est qu'un effet de l'autre. « La foi catholique que les Francs ont embrassée les premiers, » dit M. Dumont, « et qui les établit aussi les premiers, comme les aînés d'entre les Barbares sur le point le plus important et la plus difficile de l'Europe, demeura intacte chez eux; suppléant à tout ce qui leur manquait, elle devint leur unique lien social, conserva presque inaperçus tous les moyens naturels d'organisation, à travers tous les troubles et toutes les fautes; et quand l'aristocratie féodale aura prévalu, il se trouvera que l'Eglise, froissée, entravée par le désordre général, aura empêché l'entière oppression des masses, aura tout rallié, bien coordonné par son influence profonde et commencé l'alliance véritable du pouvoir et de la liberté, comme nous le voyons clairement, après la période carlovingienne. »

FRATERNITÉ UNIVERSELLE. — « Vous êtes tous frères, » dit le Christ, en parlant du genre humain tout entier. Saint Paul, comme tous les apôtres, rappelle sans cesse cette fraternité de tous les hommes, et dit qu'il n'y a plus dans le Christ aucune distinction de Juif ni de gentil, d'esclave ou de libre, d'homme ou de femme. Les écrits des Pères, soit de l'Eglise orientale, soit de l'Eglise occidentale, sont tous profondément empreints de cette esprit de fraternité qu'ils rappellent à chaque page. Dans les premiers siècles on désignait sous le nom de *fraternité* le corps ou l'assemblée de chaque église, de même que l'on donnait ce titre à l'évêque qui la représentait.

La première raison de la fraternité humaine est que nous sortons tous d'une même souche, de sorte que nous ne faisons tous qu'une race et qu'un sang. Saint Augustin a expliqué admirablement dans la *Cité de Dieu* pourquoi le Créateur a voulu qu'il en fût ainsi : « Les autres animaux, » dit-il,

« Dieu ne les a pas faits sortir d'un seul, il les a créés plusieurs à la fois. Mais pour l'homme... il a jugé à propos de n'en créer qu'un, non pour le laisser sans compagnie, mais pour lui faire aimer par là davantage l'union et la concorde, en faisant que les hommes ne fussent pas seulement unis entre eux par la ressemblance de la nature, mais aussi par les liens de la parenté, si bien qu'il ne voulut pas créer la femme comme il avait créé l'homme, mais la tirer de l'homme, afin que tout le genre humain sortît d'un seul (353)

Mais cette parenté du sang, ce fait d'histoire naturelle, que le christianisme a élevé à la hauteur d'un dogme, n'est pourtant qu'un titre secondaire; à la fraternité de la chair vient s'ajouter celle de l'esprit.

« Nous sommes tous parents, tous frères, tous fils d'un même père, » dit saint Basile; « notre père selon l'esprit, c'est le même Dieu; notre mère selon la chair, c'est la même terre, du limon de laquelle nous avons tous été formés. En nous la nature charnelle et la nature spirituelle sont également sœurs. » (S. BASIL. *Hom. in quad. loc. Scripturae.*)

« Des textes semblables abondent dans tous les anciens monuments de la littérature ecclésiastique.

« Nous sommes vos frères par droit de nature, » s'écrie, par exemple, Tertullien en s'adressant aux persécuteurs; « et combien ne méritons-nous pas davantage le titre de frères, ajoute-t-il, nous Chrétiens, qui n'avons qu'un Dieu, notre père, et qui puissions la sainteté dans le même esprit. » (TERTULL., *Apologet.*, c. 39.)

Minutius Félix aussi, dans l'Eglise latine et à peu près à la même époque, tient le même langage :

« Nous nous appelons frères, » dit-il, « parce que nous avons un même Dieu pour père; que nous partageons la même foi, et que nous participons aux mêmes espérances. » (MINUTIUS FELIX, *Octavius.*)

« Les Juifs chrétiens, » dit Edouard Ryan, « remplis de l'esprit chrétien de bienveillance universelle, s'écrièrent que Dieu avait aussi accordé aux gentils de se repentir dans leur vie (*Act. x*); tel fut le changement heureux opéré par l'Evangile sur le sentiment de ce peuple illibéral et rempli de préjugés! On s'apercevait du changement vers l'an 140, du temps de Justin le martyr (*apolog. 2*), qui s'exprime ainsi : « Nous qui haïssions tous les autres, et qui refusions de nous associer avec les personnes de « tribu différente, maintenant nous conversons ensemble familièrement depuis l'arrivée de Jésus-Christ. » Les doctrines bienveillantes de l'Evangile (354) servirent comme

(353) Saint Augustin, *Cité de Dieu*, l. xii, c. 21. Bien des siècles après l'évêque d'Hippone, l'éloquent évêque de Meaux, qui n'est pas suspect, disait dans un magnifique sermon *De la dignité des pauvres* : « Etant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue. » On voit que, même sous Louis XIV,

l'Eglise maintenait énergiquement la doctrine de l'égalité.

(354) « Parmi les innombrables bienfaits de l'Evangile, on doit compter le suivant. Toutes les nations de l'Europe ont un lien commun, un point de rapprochement fraternel. Elles ont adopté les mêmes principes de morale et d'humanité. La re-

de lien entre les nations indépendantes, renversèrent le mur de séparation qui existait entre les païens et les Hébreux, diminuèrent leurs préjugés et les rendirent plus libéraux dans la conduite qu'ils tinrent les uns avec les autres. »

Dans un remarquable article sur la fraternité, M. Edouard Chassay s'exprime ainsi : « La monstrueuse inégalité qui régnait de fait dans l'empire romain, dit M. H. Feuguera, était légitimée en théorie, quand Jésus-Christ vint renouveler le monde moral, et, par suite, le monde politique et social, par le principe de la fraternité humaine, dont l'appréhension de plus en plus complète, et l'application progressive formèrent la suite et l'unité de l'histoire moderne. »

« Il ne s'est passé depuis, chez les peuples chrétiens, aucun fait social de quelque importance où ce principe n'ait agi comme le moteur de tout avancement et de toute amélioration. C'est le principe de la fraternité qui a changé les mœurs et les lois, et engendré tout ce qu'il y a de bon dans nos sociétés. C'est lui qui fermente chez nous et qui pousse la chrétienté à des destinées nouvelles ; c'est lui qui sera l'âme de la démocratie future. Il a affranchi l'esclave dans le passé ; dans l'avenir il émancipera les prolétaires. S'il est souverain en morale, il ne l'est pas moins en effet dans la politique, qui n'est qu'une dépendance de la morale, et qui repose, comme elle, sur la notion de la justice. » La croyance à la fraternité humaine et à l'égalité de droit qui en résulte, cette croyance, qui est l'essence même de la morale chrétienne, est la force vitale qui couve au sein de la civilisation moderne et qui se manifeste incessamment par une action croissante, s'étendant dans un cercle qui s'élargit toujours, et exigeant par suite des applications nouvelles tout en restant le même en son fond.

« Or ce que nous devons étudier ici, c'est comment ce grand principe de la fraternité a été compris et défendu par les Pères de l'Eglise, et, comme sous leurs auspices, il a fait peu à peu son chemin dans le monde, malgré tous les préjugés traditionnels et de l'égoïsme, unis ensemble, pour l'étouffer dans le sang. » Ici M. Chassay cite des passages des Pères et poursuit :

« Nous pourrions citer bien d'autres passages aussi formels, l'Orient et l'Occident, les Pères apostoliques et ceux qui ont écrit après Constantin, les laïques et les moines, comme les évêques ; tout le christianisme leva la voix pour proclamer la fraternité. Nous

ligion aime et entretient la paix ; elle est essentiellement conservatrice de l'union, de la bienveillance et de la fraternité universelle.

(355) Bossuet lui-même va plus loin encore. Il s'écrie avec un sublime enthousiasme : « Qu'on ne méprise plus la pauvreté, et qu'on ne la traite plus de roturière ; il est vrai qu'elle était de la lie du peuple, mais le Roi de gloire l'ayant épousée, il l'a énobliée par cette alliance. » — Ailleurs il dit : « Jé-

nous contenterons de reproduire quelques lignes extraites d'un sermon sur l'amour des pauvres de saint Grégoire de Nazianze, où sont assez bien énumérés les principaux titres sur lesquels se fonde le premier principe de la morale nouvelle.

« Les pauvres, » dit l'orateur, « sont nos frères, puisqu'ils ont reçu un corps semblable au nôtre ; puisqu'ils ont été faits comme nous à l'image de Dieu ; puisqu'ils ont reçu comme nous la grâce du Christ et qu'ils ont été fortifiés par le même esprit ; puisqu'ils participent comme nous aux mêmes sacrements, aux mêmes mystères, et au même espoir ; puisqu'enfin Jésus-Christ est mort pour eux comme pour nous (353). »

« Ainsi la fraternité transpire par les pores du christianisme ; elle est si intimement mêlée à toute l'économie de la religion qu'on ne peut sonder un point de dogme, de la morale, ni même de la discipline, sans l'en voir jaillir à l'instant. De là découle naturellement l'égalité.

« Dans l'opinion universelle de l'antiquité, les peuples, les villes, les familles, avaient chacun leurs dieux particuliers, leurs génies protecteurs, qui différaient eux-mêmes par leur puissance, et dont la hiérarchie céleste répondait à la hiérarchie sociale qui existait sur la terre. Les rationalistes du temps, en niant cette mythologie, en conservèrent cependant les principes. Il ne fut jamais enseigné dans la philosophie païenne, que les âmes fussent égales, et, par suite, également capables de recevoir la vérité et de pratiquer le bien. Personne ne croyait à l'égalité spirituelle des peuples, des castes, des sexes, des âges ; nous-mêmes n'y croyons pas aussi. On peut dire que la psychologie est en partie de notre temps, emprisonnée dans le cercle fatal de la mythologie païenne. Mais la théologie chrétienne, éclairée par l'enseignement évangélique (356), n'acceptait pas les mêmes données.

« Le Saint-Esprit, » écrivait saint Cyrille (epist. 69), au II^e siècle, « ne se donne pas par portion, il se répand tout également sur le croyant... ; le Christ distribue ses dons dans l'Eglise avec une parfaite égalité, comme le soleil sur la terre... ; la grâce céleste se divise également entre tous, et dans tout le peuple de Dieu, comme la manne était donnée à tous les Hébreux sans distinction d'âge, ni de sexe, et sans aucune acception de personne. »

« Il n'y a donc en réalité aucune diversité de nature entre les hommes qui sont également appelés à la jouissance des dons de

Jésus-Christ a établi son Eglise où il reçoit les richesses, mais à condition de servir les pauvres. » — Enfin il ajoute : « S'il faut être ici avec le Sauveur, chrétiens, ne cherchons pas dans les riches les privilégiés de la sainte Eglise. La couronne de notre monarque est une couronne d'épines. » (Bossuet, Sermon sur la dignité des pauvres.)

(356) Voy. *Matth.* xxii ; *Marc.* xii ; *Luc.* xi.

Dieu. Devant la loi chrétienne toutes les inégalités se nivellent.

« Saint Jean Chrysostome (*De contritione*) reprochait, avec raison, à ses contemporains de se laisser aveugler par les anciens préjugés du paganisme, en faisant des différences entre les hommes. — La loi humaine, » dit-il ailleurs (hom. 22 in *Ephes.*), « peut reconnaître des différences que'elle a instituées, mais tout cela est nu aux yeux du Seigneur commun, qui est également le bienfaiteur de tous (357). »

« L'égalité des hommes étant ainsi posée en principe, toute considération de race, de couleur, de naissance s'évanouit nécessairement. Peu importe de qui l'on soit né et dans quel lieu. Le christianisme en effet, quoi qu'il ait paru à une époque et se soit répandu chez des peuples où les seules vertus estimées fussent celles d'un patriotisme jaloux et exclusif, le christianisme n'a jamais connu ni frontière, ni patrie ; il porte en lui un caractère d'universalité qui s'est manifesté dès l'origine aussi pleinement que de nos jours. Dès les premiers siècles, il était annoncé dans tout le monde alors connu, les murs de séparation tombaient devant lui, et, pour la première fois, les peuples les plus divers venaient s'unir dans les professions des mêmes dogmes et à la pratique des mêmes vertus. C'est ainsi qu'il justifiait son audacieuse prétention de rétablir l'unité dans les entrailles déchirées du genre humain. » H. FEUGUÉRAY, *La démocratie chez les Pères de l'Église*; de la *Revue nationale*, janvier 1848.)

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. — Comment oublierions-nous, dans cette histoire des Bienfaits du christianisme, ces humbles instituteurs du pauvre, si dévoués, si justement populaires, et dont l'action immense, pour se cacher sous les formes et les dehors les plus modestes, n'en est pas moins toute-puissante sur les destinées de la société. Mais les services qu'ils lui rendent sont trop connus, trop justement appréciés pour que nous ayons besoin de nous étendre pour que nous ayons besoin de nous étendre pour les énumérer ici. Bornons-nous donc à citer les quelques lignes suivantes, que M. Augustin Cauchy leur a consacrées dans ses considérations sur les ordres religieux :

« Considérez, » dit-il, « ces petits enfants qui se groupent avec amour autour d'un religieux dont le costume sévère ne les effraye pas. Que viennent-ils faire dans cette vaste salle, dont l'enceinte est encore trop étroite pour eux ? Ces haillons qui les couvrent, cette robe grossière dont est revêtu leur humble et modeste précepteur, ces murailles nues, tout vous présente l'image de l'indigence. Rien ne paraît digne de fixer vos regards. C'est ici néanmoins que s'opère une des plus étonnantes merveilles. Ici la plus haute sagesse est enseignée avec succès au fils du pauvre artisan. Instruit par un bon Frère, l'enfant se trouvera initié aux mystères

les plus sublimes, aux secrets d'une philosophie bien supérieure à celle des plus illustres philosophes. Il aura sur Dieu, sur la fin de l'homme, sur ses destinées immortelles, des notions plus exactes et plus étendues que celles dont se glorifiaient les sages de la Grèce. Après lui avoir montré la route qu'il doit suivre, la doctrine chrétienne lui inspirera le courage dont il a besoin pour surmonter les obstacles qu'il rencontrera ; et, après avoir éclairé son intelligence des plus vives lumières, les rayons de la céleste vérité allumeront dans le cœur de cet enfant l'amour des plus pures et des plus solides vertus.

« Mais, pour accomplir cette œuvre merveilleuse dont la société est appelée à recueillir les heureux fruits, quelle humilité, quelle douceur, quelle patience ne sont pas nécessaires au frère des Ecoles chrétiennes. Entouré de nombreux disciples, il leur enseignera, non des systèmes qui puissent flatter son orgueil, mais des vérités qui puissent leur être utiles. Il ne sera point soutenu dans son laborieux ministère par l'amour de la gloire, par l'espérance de voir son nom transmis à la postérité. Sa vie tout entière se consumera dans des travaux obscurs ; elle sera consacrée tout entière à l'éducation de la classe indigente. Il ne sera point soutenu par l'espoir de parvenir à la fortune, ni même d'acquiescer quelque jour une honnête aisance ; car il a fait vœu de pauvreté. Son existence ne sera révélée aux riches et aux puissants du siècle que par l'habit grossier qui dérobe à leurs yeux une âme élevée, par l'esprit de sacrifice, à la hauteur d'un dévouement qu'ils ne peuvent même concevoir.

Cet esprit de sacrifice, de dévouement et d'amour saura encore, s'il le faut, opérer d'autres merveilles. Ce bon frère, si expérimenté dans l'art de former à la vertu les âmes naïves des enfants du peuple, ne sera pas moins habile à la faire germer de nouveau dans l'âme dégradée du coupable que la société rejette de son sein avec horreur.

« On se plaint de ce que les délits et les crimes se reproduisent, se propagent, se multiplient dans une proportion désespérante, et les tableaux officiels de la statistique, en nous faisant voir que de 1830 à 1840 le nombre des poursuites judiciaires s'est élevé de soixante-deux mille à quatre-vingt-dix-huit mille, viennent redoubler notre effroi. On se plaint de l'insuffisance et de l'inefficacité de la législation criminelle, de ce que les moyens de répression, loin de guérir la plaie qui nous dévore, semblent l'envenimer chaque jour ; et, en effet, comme l'a dit un de nos publicistes les plus renommés, *non-seulement nos prisons actuelles ne réforment pas, mais elles dépravent ; cela est hors de doute. Elles rendent à la société des citoyens beaucoup plus dangereux que ceux qu'elles en ont reçus.*

« Hélas ! cette triste vérité nous est trop

(357) Voy. encore ORIGÈNE, hom. 12 in *Jerem.*

bien démontrée par une expérience de tous les jours. Mais, que les criminels les plus endurcis soient remis à la garde d'humbles religieux ; que le soin d'éveiller le remords dans leur âme, de les instruire, de les ramener à la vertu, soit, comme dans la maison centrale de Nîmes, confié aux bons frères des Ecoles chrétiennes ; et bientôt, comme il est arrivé dans cette ville, on verra l'ordre se rétablir parmi les détenus ; on verra la soumission, l'amour du travail succéder à l'émeute, à la révolte ; bientôt le changement merveilleux qu'auront opéré les bons frères prouvera que l'esprit de sacrifice peut tenter, pour réaliser ce qui nous semblait si difficile à obtenir, la réforme des prisons et même la réforme des criminels. »

FUNÉRAILLES. — Le christianisme, qui seul a le secret divin des destinées immortelles de l'homme, préside, par son action sainte, non-seulement à toutes les phases de sa vie, mais surtout à ce moment suprême où s'ouvrent devant lui les portes de l'éternité. Dans ses augustes enseignements il a transfiguré jusqu'à la mort elle-même, marquant par la signification profonde de ses pompes la pensée de notre céleste avenir, en même temps que la leçon de cette vie terrestre. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre les rites sacrés de l'Eglise à toutes les périodes diverses de la vie de l'homme, et particulièrement aux funérailles.

Nous ne dirons rien de cette grande poésie des tombeaux dont elle enveloppe la dépouille des morts : c'est au poète lui-même à les rappeler ; c'est lui à qui nous laissons la parole. « Parlerons-nous, » dit Chateaubriand, « de ces enterrements faits à la lueur des flambeaux dans nos villes, de ces chapelles ardentes, de ces chars tendus de noir, de ces chevaux parés de plumes et de draperies, de ce silence, interrompu par les versets de l'hymne de la colère, *Dies iræ* ? La religion conduisait à ces convois des grands, de pauvres orphelins sous la livrée pareille de l'infortune ; par là elle faisait sentir à des enfants qui n'avaient point de pères, quelque chose de la piété filiale ; elle montrait en même temps à l'extrême misère ce que c'est que des biens qui viennent se perdre au cercueil, et elle enseignait au riche qu'il n'y a point de plus puissante médiation auprès de Dieu que celle de l'innocence et de l'adversité.

« Un usage particulier avait lieu au décès des prêtres ; on les enterrait le visage découvert : le peuple croyait lire sur les traits de son pasteur l'arrêt du souverain juge, et reconnaître les joies du prédestiné, à travers l'ombre d'une sainte mort, comme dans les voiles d'une nuit pure, on découvre les splendeurs du ciel.

« La même coutume s'observait dans les couvents. Nous avons vu une jeune religieuse ainsi couchée dans sa bière. Son front se confondait par sa pâleur avec le bandeau de lin dont il était à demi couvert ; une couronne de roses blanches était sur sa tête, et un flambeau brûlait entre ses mains ; les grâces et la paix du cœur ne sauvent point de la mort, et l'on voit se faner les lis, malgré la candeur de leur sein, et la tranquillité des vallées qu'ils habitent.

« Au reste, la simplicité des funérailles était réservée au nourricier, comme au défenseur de la patrie. Quatre villageois, précédés du curé, transportaient, sur leurs épaules, l'homme des champs au tombeau de ses pères. Si quelques laboureurs rencontraient le convoi dans les campagnes, ils suspendaient leurs travaux, découvraient leurs têtes, et honoraient d'un signe de croix leur compagnon décédé. On voyait de loin ce mort rustique voyager au milieu des blés jaühissants, qu'il avait peut-être semés. Le cercueil, couvert d'un drap mortuaire, se balançait comme un pavot noir au-dessus des froments d'or, et des fleurs de pourpre et d'azur. Des enfants, une veuve éplorée, formaient tout le cortège. En passant devant la croix du chemin ou la sainte du rucher, on se délassait un moment ; on posait la bière sur la borne d'un héritage ; on invoquait la *Notre-Dame champêtre*, au pied de laquelle le laboureur décédé avait tant de fois prié pour une bonne mort, ou pour une récolte abondante. C'était là qu'il mettait ses bœufs à l'ombre, au milieu du jour ; c'était là qu'il prenait son repas de lait et de pain bis, au chant des cigales et des alouettes. Que bien différent d'alors, il s'y repose aujourd'hui ! Mais du moins les sillons ne seront plus arrosés de ses sueurs ; du moins son sein paternel a perdu ses sollicitudes, et par ce même chemin, où les jours de fêtes il se rendait à l'église, il marche maintenant au tombeau, entre les touchants monuments de sa vie, des enfants vertueux et d'innocentes moissons. »

G

GALIEN. — Ce serait une étude non moins importante que curieuse de montrer l'influence bienfaisante qu'exerça le christianisme, dans les premiers siècles, même sur ceux qui restèrent païens. Ainsi, par exemple, il transforma les sciences jusque dans leurs mains. C'est ce que M. Maupied fait remarquer à propos de Galien ; dans son

Histoire des sciences de l'organisation et de leurs progrès. (T. II, p. 3 et 4.)

« Bien que Galien, » dit-il, « ait blâmé la superstition des Chrétiens et des Juifs qu'il confondait, il n'en subit pas moins la puissance philosophique et intellectuelle de la vérité chrétienne, dont le sceau se reconnaît facilement dans ses écrits. Alexandrie en-

core, fut pour lui la source où il put et dut puiser ces éléments. C'est dans cette ville, en effet, que s'est, on peut le dire, ouverte la première école publique de philosophie chrétienne, et cela à dater de saint Marc, dès le 1^{er} siècle. Quand Galien vint, dans la dernière moitié du 1^{er} siècle, à Alexandrie, de 154 à 160, cette école était déjà florissante; saint Pantène y professa dans le 1^{er} siècle; Ammonius Saccas, dans la fin de ce même 1^{er} siècle; Clément d'Alexandrie, philosophe païen converti, y professa dans la fin du 1^{er} siècle et les premières années du 2^{em}; Origène, dans la fin du 2^{em} siècle et le commencement du 3^{em}. Tous ces philosophes chrétiens professaient à Alexandrie dans la période où Galien vint y étudier; et il y vint deux fois, la première de 156 à 160, et la seconde vers la fin de sa vie, c'est-à-dire dans les dernières années du 1^{er} siècle. Il est bien difficile de penser qu'un esprit de la trempe de Galien n'ait pas suivi les leçons de cette école. Mais de quelque manière que cela ait eu lieu, il est pour nous hors de doute que le pressentiment de la direction théologique et le pas que Galien a fait dans cette direction sont dus aux idées chrétiennes. »

GALLES (PAYS DE). — Dans ses *Bienfaits de la religion chrétienne* (p. 183, 184), Edouard Ryan rappelle, par les quelques lignes suivantes, les effets du christianisme dans cette contrée :

« Nous ne savons rien de certain sur l'époque de l'introduction du christianisme dans le pays de Galles, ni sur les effets qu'il produisit sur les premières personnes qui se convertirent dans ce royaume; mais il est incontestable qu'il fit chez les Gallois ce qu'il avait fait chez les autres peuples, savoir, qu'il abolit chez eux des usages cruels, idolâtres et immoraux, et qu'il excita à pratiquer les vertus chrétiennes. Dans beaucoup de cas, nous ignorons les effets qu'il produisit, si ce n'est quand l'histoire des princes nous fournit des instructions; il est vraisemblable que nous aurions bien peu de connaissances ou que même nous n'en aurions aucune, si nous ne possédions pas les lois d'un de ces rois qui fut un prince vertueux et religieux. Hoël-Eda, pieux roi du pays de Galles, qui obtint le surnom de Hoël le Bon, convoqua, en 943, un concile composé d'archevêques, d'évêques, d'abbés et des plus sages laïques, pour abolir ou perfectionner quelques-unes des anciennes lois du royaume. Il assembla le concile dans le Carême, temps où l'on regardait comme défendu de dire ou de faire rien d'impur, d'indécent ou d'injuste; pendant les quarante jours que dure cette époque d'austérité, les membres de ce concile jeûnèrent et prièrent Dieu de les aider dans l'œuvre de leur législation, et de les seconder dans le projet qu'ils avaient de servir la vérité et la justice. Pendant leur session, ils adoucirent les lois dures, donnèrent un certain air de gravité et de décence à celles qui étaient frivoles, en

corrigeaient plusieurs en abrogeant d'autres, conservèrent quelques-unes des anciennes, en firent d'entièrement nouvelles, et provoquèrent la malédiction de Dieu et celle du peuple sur ceux qui violeraient cet excellent code. » (LABB., *Conc.*, t. IX, p. 600; et *Leges Walliæ et præfat.* per Wottonum.)

GAULES. — Fils des Gaulois, des Francs et des Bourguignons, il nous importe de connaître l'action bienfaisante et civilisatrice du christianisme dans cette contrée qui est aujourd'hui la France. Mais ce serait l'histoire tout entière de la France à raconter, depuis Clotilde et sainte Geneviève jusqu'à Jeanne d'Arc, depuis Charlemagne et saint Louis jusqu'à Fénelon et saint Vincent de Paul. Force nous est donc de nous borner à quelques faits, pris, pour ainsi dire, au hasard, et particulièrement aux premiers siècles où l'influence du clergé était toute-puissante, et où s'élaborent tous les principes de civilisation dont les âges suivants ne furent que le développement et l'application.

Nous reproduirons d'abord l'aperçu suivant, d'ailleurs si incomplet, que donnent à ce sujet les *Bienfaits du christianisme*.

« Un savant écrivain (GENTIUS, *De vict. human.*) a prouvé que la plupart des peuples anciens sacrifiaient des victimes humaines à leurs dieux avant la promulgation de l'Évangile. Les druides Gaulois le faisaient du temps de César; cet usage horrible était nécessairement rejeté par tout homme qui faisait profession de la religion de Jésus-Christ. Le christianisme fut reçu dans la Gaule, et y produisit des fruits à une époque très-ancienne; puisque Bardesanes (EUSEB., *Præpar. evang.*, l. vi, c. 10), hérétique du 1^{er} siècle, observe que les chrétiens ne violaient pas le lit du mariage, dans la Bactrie et dans la Gaule, comme c'était l'usage chez les peuples païens. Cependant il est probable que la majorité des habitants ne fut ni convertie ni réformée à une époque de beaucoup postérieure. Avant la conversion des Francs, un écrivain païen (VORISCVS, *Hist. august., Vita Proculi*) les représente comme des hommes fourbes et sans foi, n'ayant aucun égard à leurs paroles, et accoutumés à y manquer en riant; et ils conservaient à peu près le même caractère dans le 5^e siècle, lorsque Salvien, (*De gubernat. Dei*, lib. iv; PROCOPIUS, lib. xi, c. 25) s'exprimait ainsi: « Les Saxons sont féroces, les Francs sans foi, les Gépides inhumains, les Huns débauchés; en un mot, tous les Barbares ont des vices révoltants. » Mais Agathees (lib. i, p. 13, édit. Paris.) vivant en 567, qui écrivit après leur conversion, les loue de leur justice et de leur fidélité. Il n'est pas à présumer que Clovis, le premier roi des Français, qui connaissait peu le christianisme, ait été beaucoup influencé par son esprit ou ses préceptes. Mais son fils Théodoric abrogea les rites idolâtres des Francs, des Allemands, des Bavares, et fit des améliorations considérables dans les lois de ces peuples. Cependant, comme ces

lois n'extirpaient pas les vices des païens, elles furent revues et perfectionnées successivement par Childebert, Lothaire, et Dagobert; ce dernier prince, aidé de ses nobles et de ses évêques, en ôta tout ce qui était incompatible avec le christianisme, et les changea de manière à ce qu'elles remplissent tous les buts désirés, et qu'elles convinssent aux sujets de ces trois nations. (ALEMAN, *Rerum script.*, t. II.)

Un écrivain (Orosius, lib. vii, c. 32) du v^e siècle parle de la marche destructive des Bourguignons païens, qui s'établirent dans la Gaule en 570, et dit que le christianisme adoucit ce peuple féroce, et le porta à traiter les habitans de la France, non comme un peuple conquis, mais comme des frères. Cependant, cette observation doit s'appliquer seulement à ces Bourguignons qui embrassèrent le christianisme dans ce siècle [417], et non à ceux qui conservèrent leurs anciennes croyances et leurs anciens usages, dans le vi^e et le vii^e siècle. Vers la fin du vi^e siècle, Colomban et d'autres pieux Irlandais vinrent en France pour s'occuper de convertir les Bourguignons, les Francs et les autres habitans de la Gaule, et les faire passer de la fausse religion à la vraie, de la férocité à la douceur, enfin du vice à la vertu. Quelques Bourguignons, non-seulement fermèrent leurs oreilles aux pieuses instructions de Colomban, mais le frappèrent et le bannirent en s'écriant : Ce sont nos anciens dieux, les gardiens de ce pays, qui nous ont secourus jusqu'à ce jour! (ALEMAN, *Rerum scriptores*, t. I, p. 236, 237.) Le savoir et la conduite exemplaire de ces pieux moines doit avoir produit des effets salutaires sur les mœurs de tous ceux avec lesquels ils eurent des rapports; leurs discours étaient instructifs et persuasifs, étant éclaircis et expliqués par leur profonde humilité, leur patience et leur infatigable charité. Théodoric, roi de Bourgogne, qui vivait en 610, aimait la conversation et le genre de vie de Colomban, le visitait souvent, et le suppliait avec respect et affection de prier pour lui. Cependant de pareilles attentions ne purent empêcher ce religieux de reprendre le roi sur ses fautes, et notamment sur ce qu'il avait des concubines; et Colomban insista tellement sur ce dernier crime, que le roi lui promit de se réformer à cet égard. (*Ibid.*; MABILLON, *Sæc. II*; CAVE, *Scriptor. ecclesiast. historia litter.*, p. 302, 303.) Il reprocha aussi à Brunehaut, aïeule du roi, différents vices. La France et d'autres pays doivent beaucoup à de saints personnages, qui recommandèrent les préceptes de l'Évangile par leurs pieux exemples. La reine Radegonde, vivant en 527, protégea les veuves et les orphelins, rechercha avec soin les personnes qui étaient maltraitées de la fortune et trop honteuses pour mendier; se regarda elle-même comme servant le Seigneur dans la personne des pauvres, et était attentive à faire fleurir les mœurs et la piété parmi ses sujets; elle prit particulièrement soin de veiller à ce que leur cœur ne fût pas cor-

rompue par la fausse grandeur du monde, et elle fut l'ennemie déclarée des vanités, ainsi que des extravagances des cours. Egalement temps que de pareilles vertus augmentaient le bonheur de ses sujets, elle exerçait nécessairement une grande influence sur leurs actions. (GREGOR. TURON. lib. III, cap. 4; lib. VI, cap. 34; BAYON. I, 527, 1. E.) Mais de tous les rois qui ont professé le christianisme, nul n'a eu plus de zèle à recommander la religion et la vertu que les empereurs Charlemagne et Louis le Pieux. Le premier régna à la fin du viii^e et au commencement du ix^e siècle, et le dernier, qui était son fils, hérita de sa puissance et de la piété de son père. Charlemagne, malgré son intolérance et d'autres défauts, possédait de grandes qualités; était savant et vaillant, et avait plusieurs vertus; il entendait très-bien le grec, parlait latin couramment, étudiait l'astronomie, les arts libéraux, et invitait des maîtres distingués à s'établir dans ses domaines, pour sa propre édification, et pour rendre ses sujets meilleurs et plus instruits. Son extérieur était plein de grâces: il avait un corps robuste et un courage héroïque; il entretenait des pasteurs avec libéralité, assistait au service divin deux fois par jour, et était distingué par la justice, la clémence et autres vertus. Les capitulaires ou lois civiles qu'ecclésiastiques, de ces princes empruntèrent la piété ainsi que le zèle pour la religion, et ils prescrivirent ces vertus avec toute la force de leur autorité. Charlemagne recommanda les capitulaires à ses sujets avec un esprit de charité, comme il nous apprend, et à l'imitation du roi Josias, qui fit un voyage dans son royaume pour corriger son peuple, lui donner des avis, et le ramener au culte du vrai Dieu. Plus de cinquante lois de Charlemagne et de Louis le Pieux transcrites du code de Moïse; on trouve dans plusieurs les propres paroles de l'Écriture; beaucoup ont été dictées par son esprit; encore un plus grand nombre est tiré des canons des conciles. C'est du code de Moïse que ces princes empruntèrent leurs lois pour exciter à honorer ses parents, et pour être portés contre ceux qui prennent le nom de Dieu en vain, volent et vendent des terres, tuent des serviteurs, frappent des femmes enceintes, brûlent des champs ou des amas de blé, séduisent ou déshonorent des vierges. C'est à la même source que nous devons rapporter des lois relatives aux témoins, à la sorcellerie, à la magie, au meurtre, à l'adultère, à la bestialité; et contre ceux qui troublent un oiseau en nicher, en rissant ses petits, celle qui exempte de la guerre ou d'autres charges les hommes mariés et veuves; enfin, beaucoup de lois justes et humaines qui font partie du système chrétien. Les capitulaires contiennent d'excellentes instructions pour les princes, le clergé, ainsi que les laïques, et ils présentent aux princes des leçons politiques et morales, trop nombreuses pour être insérées dans un ouvrage du genre de cet-

Dans un de ces capitulaires, il est enjoint aux princes d'élever leurs enfants dans la crainte de Dieu, de réprimer en eux ces vices qu'ils veulent supprimer chez les autres, et de donner des exemples de piété, de sagesse, de charité et de concorde, vertus de l'exercice desquelles dépend le bonheur d'un peuple.

Ces empereurs recommandèrent aux ecclésiastiques de faire briller tellement leurs lumières devant les hommes, que ceux-ci pussent voir leurs bonnes œuvres et glorifier leur Père, qui est dans le ciel. Les capitulaires prescrivent aux ecclésiastiques d'exhorter leurs ouailles à aimer Dieu et leurs voisins, à avoir de la foi et de l'espérance en Dieu ; à pratiquer l'humilité, la simplicité, la chasteté, la miséricorde et la douceur, à confesser leurs péchés, à pardonner aux hommes leurs offenses, et à éviter les vices que l'Écriture condamne, notamment la fornication, la luxure, l'idolâtrie, la magie, la sorcellerie, la haine, la discorde, les rivalités, l'envie, la malpropreté, etc., etc. Les lois de ces empereurs recommandent la paix et la concorde comme une marque de la véritable foi, comme agréables à Dieu et conformes à l'Écriture dont elles citent plusieurs passages propres à exciter à vivre d'une manière pieuse et avec justice et chasteté. Une de ces lois fait consister la véritable charité à aimer Dieu plus que nous-mêmes, notre voisin comme nous-mêmes, et à ne rien faire aux autres de ce que nous voudrions pas qu'on nous fit. Un autre capitulaire combien il est insensé de nuire à son âme pour quelque chose que ce soit au monde ; car, que servirait-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd sa propre âme ? Enfin une loi nous défend de nuire à celui qui peut détruire le corps ; elle prescrit de redouter celui qui peut nuire à l'âme et le corps dans l'enfer ; et une autre, avec le Psalmiste, condamne celui qui assiste ou qui concourt à un délit, comme participant au crime.

Les capitulaires de ces empereurs citent non-seulement les Écritures, mais encore les canons de plusieurs conciles, pour réprimer le vice et exciter la vertu ; menacent aussi d'excommunier les ecclésiastiques ou les laïques qui refuseraient d'obéir aux évêques, suivant que les canons le prescrivent. Certainement ce furent les évêques qui dressèrent ce code, et qui obtinrent des empereurs que ces princes y fissent leur sanction. Ces lois, fortifiées par la triple autorité de l'Écriture, des empereurs et des ecclésiastiques, pouvaient manquer de produire beaucoup d'heureux effets ; non-seulement l'empereur Charlemagne s'occupait extraordinairement des pauvres, dans ses propres domaines, mais il envoya encore de l'argent pour soulager les indigents dans les villes situées en Syrie et en Égypte ; il sollicita enfin l'aide des princes étrangers, afin de pouvoir aisément obtenir d'eux qu'ils aideraient les pauvres dans leurs États respectifs (AL-

BERT. Stadens., *Chron*, p. 76 et seq.) Quelque temps avant sa mort, il exhorta publiquement son fils Louis à donner des aumônes au nom du Seigneur, à aider les hommes dénués de secours humains, à aimer et à craindre Dieu, à observer ses préceptes, à honorer les ecclésiastiques comme des pères, à aimer ses sujets comme ses enfants, et à mener lui-même une vie irréprochable.

Après avoir fait cette exhortation, il résigna sa couronne, et consacra le reste de ses jours à la prière, à l'aumône et aux autres exercices religieux (THEOGENES, *De gestis Ludovici Pii*.) De telles exhortations de la part d'un pareil homme doivent avoir été un grand objet d'édification dans ses vastes domaines, et il est certain qu'elles produisirent un heureux effet sur son fils Louis, qui obtint, dans la suite, le titre de Louis le Pieux. Louis, qui était un prince malheureusement faible et violent, propagea le christianisme avec zèle, et sa conduite générale fut conforme à l'esprit et à la lettre de sa religion. Il fit voyager, dans son royaume, des officiers appelés *Missi* (DU CANGE, verb. *Missi*, et BALUZ., *Capitul. reg. Franc.*), pour entendre les plaintes, redresser les torts, voir si les pauvres n'étaient pas négligés, et si les juges ne violaient pas la justice ; et les hommes envoyés par ce prince pour remplir ces fonctions étaient ordinairement des évêques ou des laïques pieux, qu'il n'était pas vraisemblable qu'on pût corrompre par des présents. En un mot, il fit rendre justice à ceux de ses sujets qui souffraient de l'iniquité ou de l'oppression, restitua leurs biens à ceux qui en avaient été privés, émancipa ceux qui avaient été injustement en esclavage, et agit, à tout autre égard, conformément à l'esprit de l'Évangile. L'influence de Charlemagne et de Louis ne fut pas restreinte à un seul royaume ; elle s'étendit encore aux Saxons, aux Bavares et aux autres peuples qui étaient soumis à leur autorité. Mais, de tous les rois de France, nul ne fut plus propre que Louis IX ou saint Louis à faire faire des progrès à ses sujets dans la religion et la vertu. Blanche, sa pieuse mère, mit de bonne heure, dans son cœur, les semences de la piété, de la clémence et de la justice, et lui apprit qu'il n'était placé au-dessus de ses semblables que pour améliorer leur sort. Elle travailla à lui inspirer l'horreur du vice ; et le fait suivant prouve qu'elle le fit avec un prodigieux succès. Louis, qui était un très-beau jeune homme de vingt ans, demanda à Joinville ce qu'il préférerait, ou d'être affligé de la lèpre, ou de commettre un seul péché mortel ; ce gentilhomme répondit franchement qu'il aimerait mieux être coupable de trente péchés mortels que d'avoir cette affreuse maladie. « Joinville, » lui dit le prince, « vous ne sentez pas ce que c'est que d'offenser Dieu ; soyez certain qu'il n'y a pas de mal comparable à celui que vous choisissez si aisément, car à peine pouvons-nous être sûrs que notre pénitence effacera cette tache de l'âme. » A mesure

qu'il avança en âge, il conserva ses idées pieuses, et s'y fortifia. Il consacra une grande partie de sa vie à lire les saintes Écritures; mais il crut qu'il contribuait autant à la gloire de Dieu, en faisant le bien de ses sujets, qu'en se livrant à des actes de piété. Il observa strictement les lois de Dieu, fut patient et miséricordieux envers tous ceux qui l'offensaient, et s'occupa de faire fleurir la paix et la justice dans ses domaines. Il visita toutes les provinces de son royaume pour corriger les abus, redresser les torts et prévenir les procès vexatoires, ainsi que la partialité des juges. Il s'efforça de bannir de sa cour le luxe et l'extravagance. Il fit peu de cas des palais magnifiques et des ameublements dispendieux; mais il employa son argent à faire le bien de son peuple et à soulager les pauvres, et particulièrement les pauvres lépreux, auxquels il donna de fréquentes preuves du tendre intérêt qu'il prenait à leur sort. Regardant les pauvres comme les propres représentants de Jésus-Christ, il en nourrissait cent vingt chaque jour, et dans le Carême, ainsi que dans l'Avent, sa maison était ouverte à tous ceux qui demandaient du secours. Il entretenait un certain nombre de gentilshommes ruinés et de veuves désolées, et fit construire, pour les aveugles, un vaste bâtiment, appelé l'hôtel des Quinze-Vingts, parce qu'il en contenait trois cents lorsqu'il fut établi.

Pendant la famine qui ravagea la Normandie, la Guyenne et le Poitou, il exprima son intérêt pour les pauvres et les affligés, en ordonnant qu'on leur donnât du blé, et en exemptant ces provinces de leurs taxes et contributions ordinaires. (JOINVILLE et MATTHIEU PARIS.) Tels furent les heureux fruits de la religion de ce prince, quoique plusieurs personnes lui aient reproché de l'avoir peut-être portée quelquefois trop loin. Voltaire (*Hist. générale*, cap. 10) observe que le christianisme, qui devrait adoucir le genre humain, n'empêcha pas Clovis d'assassiner les petits princes ses voisins. Mais on ne pouvait s'attendre raisonnablement qu'un prince, qui venait à peine d'embrasser le christianisme, à la sollicitation de sa femme, ait pu être totalement influencé par une religion dont il n'avait pu saisir entièrement l'esprit. La connaissance qu'il en avait, quoique imparfaite, était cependant si vive, qu'au récit des souffrances de Jésus-Christ, il s'écriait (GARGON. Turon., *Hist. Franc.*, cap. 21): « Oh ! je l'aurais bien empêché, si j'eusse été présent avec mes braves Francs. »

Mais ces quelques traits sont loin de nous faire pénétrer toute la profondeur de la révolution morale, spirituelle et sociale qu'accomplit, dans les Gaules comme partout ailleurs, la conversion des peuples au christianisme. Entrons donc plus avant dans ce sujet.

« Nous avons vu, » dit M. Bazelaire, « que le christianisme fut vainqueur après trois siècles de luttes, sans avoir opposé à ses ennemis d'autres armes que son infatigable persévérance, ni versé d'autre sang que le sien; il faut chercher maintenant quels principes

nouveaux de vertu et de bonheur il a apportés aux Gaules désormais soumises à son joug d'amour, et mesurer la distance parcourue depuis le jour où de pauvres exilés y plantaient un signe d'opprobre, jusqu'à celui où une voix impériale proclama sa liberté. Je ne veux pas redire ici, dans tous ses détails, la vie primitive des Chrétiens. Fleury a traité ce sujet en érudit, Cœteaubriand en poète, et je serais mal reçu à le vouloir entamer de nouveau: je retracerai seulement quelques faits spécialement applicables aux Gaules.

« Le christianisme, doctrine universelle, qui a une consolation pour toutes les angousses du cœur, une vérité pour tous les désirs de l'intelligence, une grâce pour tous les besoins de l'humanité, se présenta aux Gaulois, courbés et gémissants sous le joug de la conquête, comme une religion d'émancipation et de liberté. La domination romaine était si dure, et la patrie si humiliée, que le fard de cette civilisation dont on l'affublée, les droits de l'homme étaient méconnus par ces législations barbares, et les plus saintes affections refoulées par les lois barbares, qu'il se forma autour de la doctrine nouvelle une vaste association de tous ceux qui souffraient, et on trouva que ceux qui souffraient, c'étaient presque tous les hommes. Le pouvoir vit une société secrète dont il craignit l'influence et qu'il voulut étouffer; inutile précaution. Le pouvoir mourait, parce que telle est sa destinée; la liberté naissait et grandissait sous le glaive, parce que le souffle de l'âme vivante l'animaient. Les progrès rapides du christianisme s'expliquent, jusqu'à un certain point, par des causes secondes qui naquirent tout de l'état des âmes à son apparition. Il marcha, pour ainsi dire, à grandes journées sur ces vastes chemins que la politique romaine avait ouverts d'un bout de l'Europe à l'autre pour le passage des légions. Il se para de toutes les dispositions que la liberté du joug romain laissait dans le cœur des peuples asservis. Il releva par l'enthousiasme des âmes abattues par l'oppression, et parlant au nom de l'humanité, de la justice, de l'égalité primitive entre les hommes, il avait avoir bientôt pour lui tout ce qui n'était ni esclave ni sujet, c'est-à-dire l'Europe. La plus active de toutes ces causes fut sans doute la croyance à l'immortalité de l'âme. Car la société romaine, matérialiste et sensuelle, n'avait pas, pour rafraîchir son cœur desséché par l'égoïsme ou la volupté, une source vivifiante d'espérance qui console des maux présents par la béatitude de l'avenir. Les philosophes et les poètes anciens, remplis d'inexactitudes, de contradictions, d'absurdités et d'injustices sur notre destinée d'outre-tombe; l'Égypte et la Grèce semblent seules avoir eu une idée bien précise de l'existence future; et, comme nous l'avons déjà remarqué, la doctrine de l'immortalité fut un motif d'affinité entre le druidisme et le christianisme, comme la cause de l'ardeur avec laquelle le poly-

me embrassa la croix. Mais ceux qui ont besoin de croire à une autre vie, et d'espérer, ce ne sont pas les riches et les puissants ; ce sont les petits, les malheureux, les délaissés, ceux qui ont faim et soif de justice. Aussi les premiers Chrétiens furent des pauvres, les humbles, des esclaves à qui l'on enseignait que la vraie richesse, c'est la vertu ; que la vraie gloire, c'est encore la vertu ; que le véritable esclavage, c'est celui des vices. De tous les martyrs gaulois, le plus courageux, le plus glorieux, fut un esclave, Martin, en qui le christianisme réhabilitait par la dignité morale toute cette moitié dégradée du genre humain. C'est ainsi qu'il procéda toujours ; il ne fit pas comme les hommes qui, n'ayant pas à eux le lendemain, se hâtent d'exécuter la théorie qu'ils ont imaginée la veille. Il se savait des siècles de plus, et avant de donner de fait la liberté à des millions d'esclaves, il commença par les rendre capables d'en supporter le poids ; il leur créa une conscience, une personne morale, une famille, des affections du cœur, et leur donna des droits qu'après leur avoir imposé des devoirs. L'esclavage n'existait plus en droit, depuis que Jésus avait dit :

« Voilà que je ne vous appelle plus esclaves, mais fils, » et depuis cette divine lettre de saint Paul à Philémon, dans laquelle, prisonnier lui-même, l'Apôtre écrivait à un maître, en lui renvoyant un esclave fugitif : « Recevez-le non plus comme un esclave, mais comme celui qui est devenu votre frère par Jésus-Christ. » Mais prononcer l'abolition de l'esclavage, c'eût été, qu'on me pardonne cette comparaison, ouvrir, au milieu d'une ville, les loges d'une ménagerie sans avoir commencé par apprivoiser les panthères et les lions qu'elles renferment.

« Le christianisme agit de même sur les femmes, moitié la plus chère de l'humanité, valée si bas par les législateurs et les rois antiques. L'Évangile la rendit libre et la rendant vertueuse, il l'éleva au niveau de l'homme en la faisant meilleure que lui ; créa l'amour, dont les anciens ne connaissent guère que les côtés charnels. Après tout, le salut ne vint-il pas d'une femme ? dans l'histoire évangélique, qui voyons-nous suivre le Sauveur, pleurer au pied de la croix, être les premiers témoins de la correction ; des femmes ? Elles furent sans doute les plus actifs et les plus influents missionnaires.

« Que ne peut une mère au foyer de famille, une sœur dans ses relations angéliques avec ses frères, une épouse dans les saintes confidences de la couche ! Les Goths rendent la foi à une jeune fille prisonnière de guerre ; Clovis adora le Dieu de Clotilde ; Irène convertit Ethelbert, roi de Kent ; Ingrid fit de même près d'Ermengild ; nous avons vu les saintes pucelles, à Toulouse, et seules recueillir les dépouilles de Samson, et une mère exhorter, du haut des murs d'Autun, son fils au martyre. « Que les femmes soient douces avec leurs maris, » dit saint Pierre, « afin que ceux qui ne croient

pas à la parole du prêtre soient gagnés à Jésus-Christ par les entretiens de leurs compagnes. » Les frères aussi convertis frères, l'ami fut l'apôtre de son ami ; Donatien et Rogatien, Alexandre et Epipode, Gervais et Protas en sont de charmants exemples.

« Au v^e siècle, la grande révolution morale est accomplie ; les Gaules sont presque entièrement chrétiennes, et la foi, qui a commencé par les classes inférieures, soumet à leur tour les antiques familles sénatoriales. Dans d'autres provinces septentrionales ou montagneuses, dans lesquelles la culture romaine avait marché avec plus de lenteur, chez les Arvernes surtout, le christianisme avait ajouté au caractère naturellement énergique et élevé une dignité plus grande et plus de sévérité dans les mœurs. Il faudrait, pour faire ressortir ce contraste, transcrire ici toutes les lettres de Sidoine Apollinaire, miroir le plus fidèle de tous les intimes détails de la vie. Ce qui me frappe en les lisant, c'est que j'y vois régner un sentiment de bien-être, de force morale et de vertu, mêlées à l'élégance des mœurs qui semble être le type du caractère chrétien. La religion s'est ici incorporée à toutes les conditions sociales sans les condamner ; elle a imprégné de son esprit, sans les exclure, les dignités, les richesses, les jouissances même du monde. »

Ici l'auteur cite à l'appui de ses assertions quelques anecdotes pleines d'intérêts, de charme et de grâce, et qui donnent une idée parfaite de la rénovation profonde introduite par les mœurs dans le christianisme. Citons nous-mêmes quelques traits qui retracent fidèlement l'état des mœurs dans les Gaules à cette époque, et la transformation morale que le christianisme y avait déjà accomplie. Écoutons à ce sujet Sidoine et Grégoire de Tours. Le premier fait le portrait suivant d'un militaire de ses amis :

« J'ai dernièrement visité Vectius, » dit-il, « personnage illustre, et j'ai pu observer minutieusement et à loisir ses actions journalières, les ayant trouvées dignes d'être rapportées. D'abord, et c'est là, à mon avis, le premier des éloges, la maison entière, semblable à son maître, en a toutes les vertus : on voit là des esclaves laborieux, des colons soumis, des amis citadins dévoués et satisfaits du patron ; la même table suffit à l'hôte et au client ; à une grande hospitalité se joint une sobriété plus grande. Je n'insisterai pas sur ce que Vectius ne le cède à personne en ce qui tient à l'éducation, à la connaissance et à l'usage des chiens, des chevaux et des éperviers. D'une exquise propreté dans ses vêtements, il est recherché dans ses baudriers magnifiques, dans les harnais de ses chevaux. Rien de corrupteur dans son indulgence, rien de dur dans sa sévérité, tempéré de manière à être mélancolique plutôt que sombre... Il lit fréquemment les saintes Écritures, surtout à ses repas, prenant ainsi la nourriture de l'âme et celle du corps. Il récite souvent les psau-

mes, plus souvent il les chante. C'est un genre de vie tout nouveau. C'est le moine accompli, non sous le manteau, non sous le froc, mais sous la tunique du guerrier. Il s'abstient de la chair des bêtes fauves, mais non de leur poursuite, de sorte que, religieux en secret et comme avec recherche, il se permet la chasse et s'en interdit les fruits. Il lui est resté de sa femme, qu'il a perdue, une fille unique, encore enfant, qu'il élève pour la consolation de son veuvage avec toute la bonté d'un père. Dans son intérieur il ne prend jamais en parlant le ton grondeur, et ne reçoit point les conseils d'un air dédaigneux. Il n'est point âpre à la recherche des fautes, il gouverne tout ce qui lui est soumis, moins par l'autorité que par la raison ; on le dirait plutôt l'intendant que le maître de sa maison. » Sidoine peint encore ailleurs un militaire converti : « Lorsque j'approchai de sa ville, » dit-il, « il vint au-devant de moi ; mais combien peu je reconnus celui que j'avais vu quelque temps avant, la taille haute, la démarche fière, la voix impérieuse, la figure ouverte ! Ses vêtements, ses manières, sa modestie, la pâleur de son visage annonçaient plutôt un moine qu'un guerrier : sa chevelure était courte, sa barbe longue, des escabelles à trois pieds faisaient tout l'ameublement de ses salons, des tissus de poils cachaient les portes, en guise de tapis ; point de plumes dans sa couche, point de pourpre sur sa table qui, aussi agréable que frugale, était plutôt chargée de légumes que de venaison, et s'il y avait quelque chose de recherché, c'était pour ses hôtes et non pour lui. Je ne pus m'empêcher de demander tout bas à quelques personnes : Quel genre de vie a-t-il donc embrassé ? Est-il moine, clerc ou pénitent ? On me répondit : Il vient d'être revêtu du sacerdoce, dont, malgré ses refus, l'amour de ses concitoyens l'a chargé par surprise. »

Voici maintenant quelques anecdotes rapportées par Grégoire de Tours :

« Népotien était, depuis Strémont, le quatrième évêque des Arvernes, lorsque des ambassadeurs, envoyés par les Trévires en Espagne, traversèrent la cité. L'un d'eux, nommé Artémus, dans la fleur de l'âge, de la sagesse et de la beauté, fut saisi de la fièvre, et ses compagnons poursuivirent leur route ; il demeura malade chez les Arvernes. Il avait laissé à Trèves une jeune fille à laquelle peu de temps auparavant, l'avait lié le nœud des fiançailles. L'évêque Népotien alla porter des consolations à l'étranger sur sa couche de douleur ; il l'oignit de l'huile sainte, et, Dieu donnant l'efficacité à ce baume de l'Eglise, Artémus recouvra la santé. Instruit dès lors par les paroles de l'évêque, il voulut, oubliant sa fiancée terrestre et ses richesses, s'unir à l'Eglise ; et devenu clerc, il brilla par tant de sainteté, qu'il fut, après la mort de Népotien, élevé à la chaire épiscopale. » N'est-ce pas délicieux, ce jeune homme préparé par la douleur, vaincu par la charité d'un vieil évêque, qui laisse sa femme chérie, son amour et

son bonheur, pour embrasser les rudes travaux de l'apostolat ? L'usage des fiançailles reçu chez toutes les nations anciennes, adopté et consacré par l'Eglise ; elle prit, mère intelligente et sage, qu'il est de donner au cœur ardent du jeune homme au lieu de ses désirs vagues et stériles, un amour sans but, un objet chéri, aliment de ses vertus, aiguillon de ses travaux, l'estime fera sa gloire, l'amour sa récompense, la possession son bonheur. Lors l'on fiançait l'un à l'autre deux enfants, le jeune homme offrait à la jeune fille un anneau, *annulus pronubus*, sur le chaton duquel on voyait le Christ unissant la main des amants, et au-dessous ces mots : *Concordia*. On le mettait à l'avant-dernier doigt de la main gauche, parce qu'une veine de ce doigt était censée correspondre au cœur.

« C'est merveille de voir avec quel conditè la vertu germe sur cette terre des Gaules : les rudes Celtes, farouches et rieurs, ont plié leur cœur sous la loi évangélique ; les Romains efféminés ont brassé avec amour les préceptes des chrétiens rigoureux et les plus délicats du christianisme. L'histoire que je vais transcrire partient par sa date, 390, à une époque de décadence, et par celle de son auteur (Grégoire de Tours, en 592) à un siècle de barbarie. On pourrait donc s'étonner de ne pas trouver dans les acteurs de l'histoire un manque d'imagination, une fraîcheur de sentiments qui semblent former anachronisme ; mais il faut se souvenir que la doctrine de Christ était venue s'implanter dans les cœurs, comme une semence portée par l'aile des vents, qui germe sur quelque parcelle de terre végétale parmi les rochers. La seule pensée nous fera comprendre l'histoire qui va suivre, et mesurer les distances que les mœurs romaines ont franchies, du paganisme à Théodose.

« Dans ce temps, *Injurius*, seul survivant d'une famille sénatoriale des Arvernes, manda en mariage une jeune personne comme lui très-riche, et fille unique. Les noces nuptiales étant données, le jour des noces fut fixé. Ce jour était arrivé ; les cérémonies terminées, on conduisit les époux dans le même lit ; mais la jeune femme, effrayée, se tournant vers la muraille, pleura amèrement. *Injurius* lui dit : Qui de nous est chagrine, et quelle est, je t'en supplie, la cause de tes pleurs ? La vierge demoura sans répondre et sanglotait. Il ajouta : Je te conjure, au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu, d'expliquer à ton mari le motif de tes larmes. Alors se retournant vers lui, elle lui dit : Si je pleure tous les jours de ma vie, mes pleurs te seraient point encore assez abondants pour effacer la douleur qui brise ma poitrine. J'avais résolu de garder, pour l'amour de Christ, mon pauvre corps sans tache et de tout contact profane. Malheur à moi si je suis laissée par lui, je n'ai pu accomplir ce que je désirais, et je perds en ce jour, que,

Je ne pas voir, ce que j'ai conservé depuis les premières années de mon enfance. Abandonnée par le Christ immortel qui m'offrait un dot le paradis, je deviens la compagne d'un époux mortel; les roses de la couronne mortelle, je les échange contre ces fleurs éphémères, qui me défigurent au lieu de m'embellir; et moi, qui devais revêtir aux bords du fleuve de l'Agneau la robe de pureté, je la perdue pour ces ornements de noces qui se changent sans me parer. Mais pourquoi ne parler? Malheureuse! pourquoi le premier jour de ma vie ne fut-il aussi le dernier? Oh! si j'avais franchi le seuil de la vie avant d'avoir goûté le lait de la mortelle! Oh! si les baisers de mes nourrices s'étaient adressés qu'à un visage inanimé! Ces joies de la terre me font horreur quand je vois les mains déchirées de mon pleureur, et mes yeux, qui ont aperçu sa couronne d'épines, ne peuvent plus regarder un diadème de pierreries. Je méprise les biens quand je songe au ciel, et tes parents quand je vois le Seigneur assis parmi les astres. — Ainsi disait-elle, mêlant des larmes à ses paroles. Le jeune époux, ému de douleur, répondit: Nos parents, tu le vois, n'ont d'autres enfants que nous. Les nobles des Arvernes nous ont unis pour perpétuer leur race et pour qu'un étranger ne soit pas de leurs richesses. — Mais elle répondit: Le monde n'est rien; les richesses, les jouissances, la vie même ne sont que la vraie vie est celle que la mort ne peut point trancher, que nulle perte, nul malheur ne détruit. L'homme admis dans la nouvelle béatitude vit tout un jour sans vieillir, et transformé en ange, inondé de lumière, il jouit de la présence de Dieu. — A ces mots, l'époux s'écria: Tes paroles si précieuses, ma bien-aimée, ont fait briller à mes yeux d'un éclat immense cette vie sans fin; je veux t'abstenir de voluptueuses jouissances, je le veux bien aussi. Elle répondit: C'est bien difficile à un homme d'accorder une telle grâce; mais si tu veux que nous vivions sans tache notre vie, je partagerai avec toi la dot que m'a promise mon époux le Christ. Alors, armé du signe de la croix, il dit: Je le ferai; et se donuant la main, ils s'endormirent.

Ils passèrent ainsi plusieurs années dans une sainte couche, et leur chasteté ne fut connue qu'à leur mort. La vierge ayant accompli sa carrière, Injuriosus la conduisit lui-même au sépulcre, et dit en l'y déposant: Je vous remercie, Dieu éternel, de m'avoir rendu tel que je l'ai reçu ce jour-ci immaculé. La morte alors se souleva, et dit: Pourquoi, dit-elle, révélerce qu'à moi on ne demandait pas? — Bientôt il se joignit, et un nouveau miracle proclama sa vertu. Leurs sépulcres avaient été placés à quelque distance l'un de l'autre; lorsqu'il revint le lendemain, on les trouva réunis, sans doute afin que la terre rejoignît la terre que le ciel avait confondu. Les habitants de ce lieu les appellent encore les deux saints.

Ailleurs Grégoire de Tours rapporte le fait suivant:

« Simplicie, sixième évêque d'Augustodunum, vers 340, était d'une race illustre, puissamment riche, et nouvellement marié à une femme pieuse et charitable, lorsque le choix du peuple éduen l'éleva sur la chaire épiscopale. Sa femme, ou plutôt sa sœur, qui ne s'était unie à lui que par une chaste amitié, ne voulut point quitter sa couche, et sûre de la pureté de son cœur, qui la mettait à l'abri des flammes de la passion, elle demanda de vivre encore dans cette intime union d'autrefois que sanctifiait la chasteté. L'envie du malin esprit saisit de là occasion de tourmenter les saints de Dieu. Le jour de Noël, les citoyens de la ville s'assemblent, se portent vers la maison sacerdotale en criant: Il est impossible de croire qu'une femme pure vive à côté d'un homme, et que celui-ci puisse résister à ses charmes; et, comme nous vous voyons demeurer ensemble, nous n'y pouvons soupçonner que du mal. La jeune femme portait alors, à cause de la rigueur de l'hiver, un vase plein de charbons ardents: elle saisit le feu dans ses mains, l'approche de ses vêtements, sans qu'ils en souffrent aucunement; et appelant l'évêque, elle le lui fit tenir en disant: Montrez à ce peuple que les flammes de la volupté sont éteintes en nous, de même que ces charbons dans nos mains. Frappé de ce miracle, le peuple, qui était encore païen, crut en Dieu, et, dans l'espace de sept jours, on baptisa plus de mille personnes.

« Un autre fait, très-important pour l'histoire du christianisme gaulois, se rattache au nom de Simplicius. Autan, comme nous l'avons dit plus haut, à propos de Symphorien, était fort attaché aux idoles, et surtout à celle dont le culte dut opposer les plus grands obstacles à la foi du Christ: le temple de Vénus, bâti sur la colline de Philosie, recélait dans ses impurs bocages les mystères de Paphos et de Guide. Parmi toutes les divinités qui s'étaient donné rendez-vous au panthéon éduen, la grande déesse Cybèle chez les Grecs, Bérecynthia chez les Latins, tenait le premier rang. Au printemps de chaque année, dans des espèces de *rogations* païennes, on promenait parmi les champs sa statue, lui demandant la fécondité des terres. Simplicius aperçut un jour le cortège, et s'arrêtant à quelque distance, il tomba à genoux, et pria le Seigneur d'ouvrir les yeux aveuglés du peuple, en lui faisant sentir que nulle vertu n'existait dans le simulacre de la déesse. Aussitôt le char s'arrêta, la statue tombe, les bœufs semblent fixés au sol. En vain on immole des victimes, en vain on frappe l'attelage, il ne peut avancer. Alors quelques voix de la foule s'écrient: « Si ce bois renferme en lui quelque principe divin, qu'il se relève; s'il ne peut le faire, sachons enfin qu'il n'est pas Dieu. » Et comme ces hommes virent que la statue ne bougeait pas, ils quittèrent leurs errements, et appelant l'évêque, ils reçurent le baptême. »

« Mais puisque je parlais tout à l'heure de la chasteté, » continue Grégoire de Tours, « il faut que je rapporte ce que j'ai entendu raconter à Félix de Nantes, un jour que nous causions de ces choses. Un citoyen de cette ville, choisi pour évêque, éloigna de lui, selon la discipline catholique (*juxta ordinem institutionis catholice*), la femme avec laquelle il avait vécu jusque là, ce que celle-ci supportait avec beaucoup de peine. Tous les jours elle le suppliait de lui rendre l'entrée de sa maison, et comme l'évêque se refusait à faire une chose aussi contraire aux canons des conciles, elle se dit : « J'irai, et je verrai si ce n'est pas pour l'amour d'une autre femme que mon époux me rejette. » Elle s'introduisit donc dans la chambre du pontife, et s'approchant du lit, elle vit sur sa poitrine un agneau d'une blancheur éblouissante, Saisie de respect et de crainte, elle s'éloigna bien vite, et ne fit plus désormais des demandes indiscrettes au saint prêtre.

« Nous avons compté Rétime, évêque d'Autun, parmi les Pères les plus éloquents du concile d'Arles; il faut compléter sa biographie par un trait touchant que nous a conservé Grégoire de Tours. Il avait épousé une jeune fille aussi remarquable par ses vertus et surtout sa charité envers les pauvres, que par sa noble origine et ses richesses. Après quelques années de bonheur, il la sentit expirer dans ses bras, et recueillit de sa bouche ces dernières paroles : « Mon frère, je te prie d'ordonner, lorsque tu seras près de mourir, que l'on te dépose dans le même sépulcre que celui de ta compagne, afin qu'un seul tombeau réunisse ceux dont la même couche a vu la continence. » Rétime passa de longues années dans l'épiscopat, puis mourut à son tour. Lorsque les clercs de son église voulurent le porter au champ de la sépulture, ils furent très-étonnés de ne pouvoir lever le brancard sur lequel était exposé le corps de leur évêque, mais un vieillard qui était là leur dit que Rétime avait autrefois promis à sa femme d'aller dormir près d'elle, et que sans doute il voulait les en avertir par le prodige qui les frappait. On porta, en effet, le cercueil près du tombeau désigné, et comme on l'y déposait, le saint évêque, recouvrant la parole, dit avec amour : « Ma très-douce compagne, souviens-toi de la prière que tu m'as faite. Reçois aujourd'hui le frère que tu as si longtemps attendu, et joins ton corps virginal à ses dépouilles demeurées sans tâche. » A ces mots, on vit les membres de la vierge se réunir à ceux du prêtre et la pierre du sépulcre étant retombée, les enjerna dans le sommeil de la paix.

« Lorsque Brunehild, dans les *Niebolugen*, monta sur le bûcher, près du corps de Sigurd, elle dit : « Qu'on place entre lui et moi le glaive tranchant, le glaive orné d'or, comme il a été placé entre nous quand nous nous assîmes en la même couche et qu'on nous appelait du nom d'époux. » Le christianisme n'a pas eu besoin de mettre entre l'homme et la femme la barrière du glaive;

il a cru à la chasteté, et il a hardiment rapproché les deux sexes : comme fiancés comme époux et femme, comme frère et sœur, ils vivaient de la vie des anges.

« Sans doute, » dit M. Fauriel, « on aurait trouvé parmi les populations restées liées au paganisme, des hommes de mœurs austères et d'un cœur élevé, des hommes que les Chrétiens auraient avoué les meilleurs ; mais c'est un fait positif que les plus hautes vertus de la société gallo-romaine étaient des vertus chrétiennes : c'était dans le christianisme que s'étaient retrempées les âmes fortes, les âmes d'élite, destinées à ressentir les beaux côtés de la nature romaine. » Mais laissons M. Edouard de Zelaire poursuivre : « En dehors, » dit-il, « des innombrables fonctions ecclésiastiques qui comprenaient la prédication, l'administration des sacrements et des biens de l'église, l'ordination, la surveillance des écoles, la tenue des conciles... ; un évêque avait encore de nombreux devoirs civils et politiques à remplir : sa juridiction, d'arbitrage volontaire entre les fidèles, devenue officielle, rangée parmi ceux des magistrats ; il était spécialement chargé de certaines causes ; il devait dénoncer les crimes infidèles, concourir à la nomination des tuteurs, aux fonctions municipales ; il avait le soin des prisons ; il surveillait l'exécution des lois les coupables qui se rétractaient dans l'église ; il remplaçait presque dans la curie le *defensor civitatis*. Outre ces fonctions, l'évêque écrivait de savants traités, traitait des questions de la plus haute philosophie, dictait des lettres sur les objets les plus importants à l'intelligence humaine ; il se levait de grand matin, recevait les plaintes et accommodait les différends ; il allait célébrer l'Office divin, et quant pendant plusieurs heures de lecture de l'Écriture sainte. Pendant son repas, le peuple était admis à l'écouter. Quelquefois il travaillait de ses mains, visitait les malades et dépensait ainsi sa vie dans des occupations graves, utiles, d'un grand intérêt public. »

« L'Église s'organisa dans les Gaules d'une manière indépendante de la puissance civile, et forma un Etat à part au sein de l'empire. Dès qu'un prédicateur parvenu à grouper autour de lui quelques croyants dans une ville, il imposait les lois à ceux que les fidèles avaient eux-mêmes choisis, et ordonnait des *prêtres*, des *diacres*, la prédication et à la célébration des offices ; des *diacres*, occupés à la distribution des aumônes et au service de l'autel ; un prince le plus absolu de liberté, qui se contente de n'être gouverné que par ceux qu'il a choisis soi-même, était dès lors en usage dans l'Église. Les apôtres avaient été convoqués pour l'élection des sept *diacres* par la multitude des disciples (*convocantibus multitudinem discipulorum*) ; à leur exemple, on appela à la nomination de l'évêque la communauté chrétienne tout entière. Cette élection, purement démocratique, où l'obscur citoyen était appelé, fut d'abord

règle fixe, livrée aux caprices de la foule, et par conséquent orageuse, bruyante, déterminée quelquefois par des causes supersensitives, par la voix d'un enfant, par le premier mot d'un livre. Nous avons rappelé l'élection de saint Martin à Tours; qui ne connaît celle d'Ambroise à Milan, d'Augustin à Hippone? « Après la mort de Vénérandus, évêque des Arvernes, » dit Grégoire de Tours, « il y eut grande discussion parmi les citoyens pour l'élection d'un nouvel évêque. La ville était divisée en plusieurs partis, et chacun d'eux présentait et soutenait hautement un candidat différent. Un dimanche que les prélats, venus pour la consécration, étaient assemblés, une femme pieuse et voilée les aborda hardiment et leur dit: « Prêtres du Seigneur, écoutez-moi. Sachez que parmi ces hommes nul ne plait à Dieu pour le saint ministère; celui qu'il veut pour évêque, il vous le désignera lui-même aujourd'hui. Calmez donc le peuple et attendez: car il dirige la marche de celui qu'il a choisi. » Au même moment, un prêtre du diocèse des Arvernes, nommé Rustique, arriva comme par hasard. A peine cette femme l'eut-elle aperçu qu'elle s'écria: « Le voilà! le voilà celui que Dieu demande pour pontife; qu'on l'ordonne évêque. » Et tout le peuple, oubliant ses premiers candidats, porta Rustique avec acclamations sur la chaire épiscopale. »

« Il faut voir dans les lettres de Sidoine Apollinaire, les tumultueuses assemblées dans lesquelles il est appelé lui-même pour déterminer le choix de la foule; à peu près comme dans l'enfance des républiques grecques, le peuple, lassé des orages civils, allait chercher un sage étranger pour lui donner des lois. C'était là un principe désordonné, mais fécond de liberté; c'était la mise en pratique du droit imprescriptible du peuple à intervenir dans la direction du gouvernement. Plus tard, on régularisa ce droit: il fut exercé d'une manière sage et légale jusqu'au XI^e siècle, époque où les querelles des investitures en firent exclure les puissances séculières, ce qui emporta l'exclusion des peuples qui étaient dans une dépendance absolue des seigneurs. Alors l'élection resta au clergé. Au XII^e siècle, elle se concentra dans les chanoines des cathédrales, et plus tard, on sait comment la nomination de l'évêque advint aux voix.

« Il nous serait facile, en poursuivant le cours des âges, de montrer que, dans tous les siècles suivants jusqu'à nous, le christianisme a sans cesse exercé la même influence moralisante et civilisatrice sur la société comme sur les individus, et que sa longue histoire depuis dix-huit siècles n'est que l'histoire même de bienfaits incessants, d'auteurs moins remarquables qu'ils sont l'essence même et la vie de cette sainte religion. Comment pourrait-il en être autrement quand il voit toutes les vertus de ce clergé qui, dans notre pays comme dans tous les autres, résida à ce grand mouvement civilisateur. Ici en effet ce qu'était le clergé dans les

Gaules. (*Cours d'histoire de France* par M. DUMONT.)

Rien n'échappe, dans une société fondée sur la foi, à la charitable sollicitude de l'Eglise. Le droit criminel s'en ressentait aussi bien que le droit civil, l'Eglise avait ses sentiments et ses inventions d'humanité. On en jugera par les deux traits suivants.

« Lorsque le fameux Boson perdit enfin la vie en punition de ses trahisons, on se souvient que le vénérable évêque Agéricus, qui l'avait reçu sous sa sauvegarde, en mourut de chagrin. Quoi de plus touchant que cette douloureuse charité! On conçoit l'affliction inconsolable d'une épouse pour la perte d'un fils, d'un époux même coupable; cela est dans la nature. Mais cette sensibilité sur le châtement rigoureux d'un grand criminel, sur ces enfants orphelins, sur la profanation de l'asile sacré et sur cette justice inexorable des hommes devant les miséricordes de la religion, a quelque chose de surhumain qui n'appartient qu'à l'Eglise.

« En 581, mourut, près d'Angoulême, le solitaire Eparchius (vulgairement saint Cybar.) « Assidu à la prière avec quelques moines, qui s'étaient joints à lui, il distribuait, pour la subsistance des pauvres ou le rachat des captifs, tout l'argent qui lui était offert... » et il délivrait ainsi une foule d'infortunés... souvent se présentant aux juges pour obtenir la grâce des coupables; la douceur de ses instances enlevait plutôt qu'elle ne sollicitait. On ne pouvait lui rien refuser. Un jour on conduisait à la mort un homme condamné pour vol, et accusé dans le pays de divers meurtres et brigandages. Eparchius, informé de ce qui se passait, envoie un de ses moines solliciter du juge grâce de la vie pour ce malheureux homme. La foule criant avec menace que si on y consent il n'y a plus de sûreté pour le pays ni pour le juge, il fallut y renoncer. Le supplice s'exécute; le moine vient en avertir tristement l'abbé. Retourne, dit Eparchius; observe à l'écart, car celui que l'homme refuse de rendre, sache que Dieu le donnera lui-même. Pour toi, quand tu le verras tomber, apporte-le au monastère. Pendant que le moine obéit, l'abbé se met à prier, pleurant abondamment devant le Seigneur, jusqu'à ce que la corde et les chaînes se rompant, le pendu tomba par terre. Alors le moine l'apporta vivant encore à l'abbé qui, remerciait Dieu, fait venir le comte, et lui dit: Mon cher fils, tu m'as toujours écouté avec bonté; pourquoi aujourd'hui, cette dureté de ne pas relâcher l'homme dont je t'avais demandé la vie? Le comte répondit: Saint prêtre, je t'écoute volontiers, mais le peuple se soulevant, je n'ai pu faire autrement pour éviter une sédition. Eh! bien, reprend le solitaire, tu ne m'as pas écouté, mais Dieu a daigné m'entendre, et celui que tu as livré à la mort, il l'a ramené à la vie. Le voilà devant toi sain et sauf. A ces mots, le comte stupéfait se jeta aux pieds du saint abbé. Je tiens ces détails de la bouche même du comte, ajoute Grégoire de Tours. »

Ces récits dispensent de plus longues réflexions. Je n'ai pas besoin de discuter non plus les abus du droit d'asile, attaché alors aux églises, aux évêchés et aux monastères, que des faits de ce genre se renouvelaient souvent. Il n'était bruit en Gaule que de prisonniers miraculeusement délivrés de leurs chaînes ou de leur captivité par l'intercession de quelque saint personnage ou au passage de son convoi funèbre, comme il arriva pendant les obsèques de saint Grégoire de Langres et de saint Médard. Quand on voudrait n'attribuer tout ceci qu'à des rumeurs de la crédulité vulgaire, toujours ces merveilleuses rumeurs attesteraient-elles le zèle de ces pieux hommes pour la délivrance des prisonniers et les succès renommés de leur protection. Mais Grégoire de Tours racontait des faits la plupart contemporains, qui ne s'étaient point passés sous terre ; il nomme ses témoins, et il avait vu de ses yeux les entraves et les chaînes brisées, attachées en commémoration au tombeau de saint Médard. Il ne manquait pas alors de gens pour vérifier et contredire.

« Les évêques et les prêtres de la vieille Gaule ne dissertaient pas ; ils ne montaient pas d'écoles et d'entreprises industrielles pour occuper le peuple à leur profit ; ils allaient au secours de tout ce qui souffrait. Désidérius, évêque de Verdun, voyait avec chagrin les habitants de la ville appauvris par divers malheurs, et comme il avait été exilé et spolié par Teuderic I^{er}, il n'avait pas le moyen de venir à leur aide. Il s'adressa au nouveau roi Théodebert, qui l'avait rappelé, et lui demanda une somme à emprunter et à distribuer entre les citadins pour être rendue avec les intérêts, quand le commerce de la ville serait relevé. A sa considération, le roi prêta 7.000 sous d'or, qui mirent bientôt les habitants assez à l'aise pour offrir le remboursement que Théodebert refusa ; et ils devinrent riches ainsi, grâce à leur évêque.

« J'omets les prescriptions diverses des conciles pour le soin des pauvres, des malades, des lépreux en particulier, dans chaque ville, pour défendre la liberté des affranchis, et les intérêts des pupilles. Toutes les provinces avaient leurs pieux fondateurs d'hôpitaux. Les monastères n'offraient pas seulement un abri au repentir, à la vertu, à l'étude, aux arts, que l'Eglise seule a conservé : leur sainte renommée autant que les immunités en faisait des terres d'asile d'un genre nouveau et un puissant moyen d'utilité publique. D'abord, les esclaves et les colons, là comme dans tous les domaines ecclésiastiques, avaient un sort bien plus doux que partout ailleurs, et parvenaient plus facilement à la liberté. Mais la certitude d'y trouver paix et protection, d'échapper aux exactions du fisc et des leudes, sous des privilèges plus respectés et des maîtres plus indulgents, attirait autour des monastères une foule de colons volontaires et de pauvres artisans, qui formaient bientôt une po-

putation heureuse et forte, et qui n'auraient pas envié la stricte et impitoyable rigueur de notre perception moderne. Un grand nombre de villes en France naquirent de ces agrégations, comme Saint-Maixent, Saint-Evroul, Saint-Pourçain, Moutier-Saint-Jacques, Saint-Calais, Saint-Brieuc, Saint-Yrieix, Montrenil en Picardie (*monasteriolum*), et plusieurs autres encore qui remontent au sixième siècle ; et en général toutes celles qui ont des noms de saints, ou celui de monastère, monastier (*monasterium*) ou quelque dénomination ecclésiastique comme Abbatisville (*Abbatis villa* ou *Ville de Saint-Ruprecht*) ont leur origine à la même cause dans la suite du moyen âge.

« Ce n'était point assez. Le clergé, supérieur aux grands en dignité, et vénéral aux rois mêmes par un caractère sacré, ne rendait sa soumission plus méritoire et plus ferme, songeait seul à traiter le peuple avec égards, à lui conserver aussi sa part honorable de dignité. Véritable chef des citadins, le plus beau de tous les droits, et par son caractère et la confiance, les évêques étaient dans leurs relations de chaque jour avec les citadins et les gens de la campagne, cette familiarité paternelle qui abaisse la grandeur qu'elle n'encourage et ne crée la médiocrité. Le sacerdoce comprenait et peut seul entretenir ce vrai sentiment d'égalité humaine, qui n'est qu'un mets hors de la doctrine catholique. C'est pourquoi le clergé catholique mettait tant de sévérité à la stabilité des élections ecclésiastiques ; et c'était un soin constant des évêques, plus d'une fois consigné comme devoir par les évêques assemblés, de défendre et d'arrêter leurs décisions en présence des laïques, « afin que le peuple eût connaissance de ce qui doit être réglé par les évêques. Et comme il est juste, que l'évêque dans sa lettre de convocation s'adresse à son clergé, que tous les Catholiques désirent d'avoir des clercs de bonne vie, nous donnons la liberté à chacun de noncer ce qu'il croira répréhensible en eux, pourvu qu'on le fasse sans discrédit ni murmure, et que l'accusateur produise ce qu'il dénonce. » Nos assemblées représentatives ne se montrent pas si factives, le droit de pétition n'approche guère de telle liberté.

« Jamais classe d'hommes, système, institutions ne seront plus populaires que furent toujours le clergé, la doctrine et les institutions catholiques, parce que nulle part ailleurs on ne possède un principe plus de fraternité humaine, et que nulle part ailleurs on ne sait diriger toutes les actions des vers le bien général, et les réunir plus libéralement de tous les rangs les plus divers. Certes, quand on voyait la vierge Nanterre, Geneviève, née de riches parents, une reine, Radegonde ; un enfant de paysan, cet Eparchius, depuis si heureux protecteur de prisonniers, quitter toutes ses joies et les grandeurs du monde pour se précipiter au niveau de l'indigence ; que-

l'autre part, on voyait un pâtre, Patrocle, un esclave, Pourçain, devenus de pieux et vants anachorètes; un autre pâtre, Léobinus (saint Lubin), élu malgré lui évêque de Chartres, par le vœu unanime du roi, du clergé et des citadins, égalier, surpasser en influence comme en vertu les plus haut placés et même le plus justement dans la société; lorsqu'après une carrière d'abnégation, après tant d'injustices et de duretés infligées ou réparées par leur ardente charité, on voyait les rois et les grands s'agenouiller comme le vulgaire devant leurs bienfaiteurs, le pauvre peuple apprenait par ces si touchants exemples, beaucoup mieux que par tous les raisonnements, quelle est la base, pour tous les hommes, avec la noblesse de la patience, la véritable égalité et la véritable gloire.

On n'a que trop oublié, enfin, une des institutions les plus pures et les plus grandes que la religion catholique inspira à l'antiquité. Dans un hameau du Vermandois, dans une saison où la terre, se couvrant de fleurs et de verdure, semble retracer à nos yeux, par ses riantes scènes, une fugitive image de l'édénique Eden et de la félicité première, une jeune vierge, désignée par l'approbation de tous les habitants, recevait sur son chaste front une couronne de roses, solennellement bénie et béni par la main du pasteur. C'était le prix d'une irréprochable conduite, et tout semblait un engagement de n'en jamais varier, que lui imposait toute sa vie le titre de *rosière*. Une dot de quelque valeur pour l'époque, sans être une richesse, était attachée à la couronne. On ne prétendait alors honorer la vertu par un vil salaire. L'argent, qui suivait la couronne, participait à la bénédiction religieuse, et, ainsi affranchi d'une indigne mercénarité, il servait à carter d'un triomphe si aimable toute la paroisse de tristesse, en rappelant que les souffrances peuvent bien être une croix, mais non la destinée dernière de la vertu, et qu'il n'y a point d'indigence dans la patrie. Ce hameau est Salency; le fondateur de cette fête fut saint Médard. Cet usage s'est perpétué jusqu'à la révolution du dernier siècle. Non-seulement la vertu devait être irréprochable, mais encore la famille du père et de la mère, en descendant jusqu'à la quatrième génération: il fallait ses *quartiers* de vertu. Des mœurs sages et honnêtes ont toujours fleuri sur ce heureux coin de terre.

GERBERT. — Gerbert, depuis Souverain Pontife sous le nom de Sylvestre II, est l'un des nombreux Papes à qui la civilisation de son temps, qu'il est difficile de les passer entièrement sous le silence. Au moins devons-nous mentionner de Gerbert ce que nos historiens modernes estiment le plus. « Outre un très-grand nombre de lettres, Gerbert a écrit des traités sur l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, sur la manière de construire un astrolabe, un cadran ou quart de cercle, une sphère, sans compter des

traités de rhétorique et de dialectique. Son auteur favori était le célèbre Boèce, qui, avec son ami Cassiodore, transplanta en latin et en Occident, pendant le VI^e siècle, toutes les sciences de la Grèce. Gerbert était surtout habile à construire des instruments d'astronomie et de musique.

« Ditmar, évêque de Mersebourg, le plus judicieux et le plus fidèle historien de ce temps-là, nous dit « qu'il était parfaitement « versé dans l'astronomie; qu'il surpassa « tous ses contemporains en plusieurs autres « belles connaissances; qu'étant à Magdebourg, avec l'empereur Othon III, il fit « une horloge dont il régla le mouvement « sur l'étoile polaire, qu'il considérait à travers « vers un tube. » De ces paroles d'un auteur contemporain, des savants ont conclu que Gerbert inventa, dès le X^e siècle, premièrement une horloge à roues, et en second lieu un tube astronomique ou lunette à longue vue, autrement télescope. Un autre ancien auteur parle avec admiration des orgues hydrauliques, où Gerbert introduisit le vent et le mouvement nécessaire, par le moyen de l'eau bouillante; paroles qui nous apprennent, à n'en pas douter, que dès le X^e siècle Gerbert inventa des machines à vapeur. »

GLADIATEURS ET JEUX SANGLANTS. — Personne n'ignore que c'est le catholicisme qui détruisit les combats de gladiateurs et fit peu à peu disparaître tous les jeux sanglants. « Le vertueux Télémaque, anachorète, » dit Ryan, « vint de l'Orient à Rome pour faire abolir cet amusement; mais sa tentative excita une telle rage dans le peuple, que celui-ci le lapida et le mit à mort. L'empereur Honorius, irrité de cette action barbare, en l'an 393, défendit absolument ces spectacles; cependant ils ne furent entièrement abolis que sous le règne de Justin, en l'an 520 de l'ère chrétienne. (BARON., *Annal.*, vol. VIII, p. 72; CASSIOD., X, 2.) Tant que les peuples barbares furent enthousiasmés de la bravoure et se consacèrent à la profession des armes, ils recherchèrent les dangers, même dans leurs passe-temps, et leurs jeux furent ensanglantés. Ils avaient des spectacles, des exercices militaires appelés *joûtes* et *tournois*, dans lesquels ils donnaient, avec la lance ou l'épée, beaucoup de preuves de force, d'agilité ou de courage. Ces fêtes, où la valeur personnelle se déployait, avaient lieu à la naissance d'un prince, aux mariages des têtes couronnées, à l'avènement d'un nouveau monarque, ou pour l'amusement des dames. La joûte était, en général, un combat entre deux personnes; tandis que dans le tournoi plusieurs combattaient les uns contre les autres, sans qu'il y eût de haine entre elles.

« Ces deux genres d'amusement furent en vogue pendant le moyen âge, jusqu'à ce qu'ils fussent condamnés par les ecclésiastiques, qui les regardaient comme contraires à l'esprit de la religion chrétienne. Le concile de Reims, en l'an 1157, défendit qu'on donnât la sépulture chrétienne à ceux qui auraient participé aux tournois (MARTÈNE,

t. VII, p. 76, edit. Paris., 1733); le concile de Latran (can. 30), en l'an 1177, fit la même défense. « Nous prohibons, » dit le dernier concile, « ces fêtes détestables, auxquelles les hommes se livrent pour montrer leur force ainsi que leur témérité, et qui finissent souvent par la mort et par la perte de l'âme. » Un écrivain du XIII^e siècle (CÆSARIUS, lib. XII, cap. 16; Marsh's library) blâme cet amusement, et condamne à l'enfer tous ceux qui s'y livrent, à moins qu'ils ne se repentent. Quelques évêques du XIII^e siècle condamnèrent les joutes, et différents Papes les défendirent, à cause de la mutilation des membres et des meurtres nombreux qu'elles occasionnaient. » (DU CANGE, verb. *Jocista, Torneamenta, Hasti ludium.*) (Voy. COMBATS, JEUX, etc.)

GOTHS. — « Les anciens Gètes ou Goths, » dit Edouard Ryan, « étaient un peuple idolâtre et cruel; ils s'imaginaient que les âmes des personnes décédées allaient vers Zamolxis, et ils avaient coutume d'envoyer dans un bateau un certain messager choisi pour porter ce dont elles avaient besoin à ce dieu, avec des instructions propres à remplir cet objet. On l'élisait de la manière suivante : plusieurs hommes tenaient trois javelots élevés, tandis que d'autres jetaient un homme en haut, afin qu'il pût retomber sur les dards. Si celui-ci mourait aussitôt après sa chute, on le regardait comme le messager convenable : s'il survivait, il était rejeté, et on en jetait en l'air un autre, jusqu'à ce que cette cruelle expérience eût réussi. (ALBERT MAGN., *Hist. Succ., Goth., Ostrog., Visig.*, lib. I, cap. 32.) Ovide (Lib. II, *Epist. ad Attic.*) observe, par rapport aux Goths, qu'il n'y avait point de nation plus terrible qu'eux :

Nulla Getis toto gens est truculentior orbe.

« Les Vandales, qui étaient une peuplade de Goths et différaient d'eux seulement par le nom, étaient si cruels, que, dans les litanies des Chrétiens, il y avait le passage suivant : *A Vandalis libera nos, Domine* : « Seigneur, délivrez-nous des Vandales. » (*Ret. Polonic. scriptor.*, t. II, p. 12.) Naturellement, le christianisme a produit de grands effets sur les esprits et les cœurs de ce peuple, confirmés par Pudence, Orose et d'autres écrivains des V^e et VI^e siècles.

Laxavit Scythicas verbo penetrante pruinas
Vox Evangelica, Hircanas quoque fervida brumas.
Solvit, ut exutus glacie jam mollior annis,
Caucasea de cote fluit Rhodopeius Hebrus.
Mansuere Getae feritasque cruenta Geloni.
Lacte mero; siltens exsangula pocula miscet,
Libatura sacros Christi de sanguine potus.

(PUDENT., *Apotheos.*, v. 494 et suiv.)

Il est vrai que les Goths et les Vandales dévastèrent l'empire romain après être devenus Chrétiens; mais saint Augustin (*De civit. Dei*, lib. VI) et Orose (lib. VII, c. 27) montrent que les maux éprouvés par le genre humain avant le christianisme, étaient plus grands et avaient plus de durée que ceux qui le suivirent. Le dernier de ces écrivains prouve que les Goths, devenus Chrétiens, furent moins féroces que leurs ancêtres païens. En comparant Rhadagise et

Alaric, deux rois goths qui envahirent l'empire romain, il observe qu'Alaric le Chrétien ressemblait aux Romains par la crainte de Dieu et la douceur chrétienne, tandis que l'autre était un païen et un vrai Scythe, *unus christianus, propiorque Romano et timore Dei mitis in corde; alius paganus et vere Scythia.* Lorsque Alaric prit Rome d'assaut, on y donna des preuves d'humanité d'un genre qui avait été inconnu dans les temps précédents. Il exhorta ses soldats à épargner les citoyens qui ne faisaient point résistance, et à respecter les églises comme des sanctuaires inviolables; et quoique cette exhortation n'ait point empêché le pillage, elle servit à protéger un grand nombre de personnes qui se réfugièrent dans les temples. Plusieurs vases d'or et d'argent appartenant à l'église de Saint-Pierre, ayant été trouvés par un Goth de distinction, Alaric, ardent, ordonna qu'on les rendit. (VII, 27.) Saint Jérôme (*Epist. ad Princip.*) nous apprend qu'une troupe de Goths conduisit une veuve et sa fille dans l'église de Saint-Pierre; il observe que le Christ amollit leur cœur dur, et qu'on remarqua encore de la pitié au milieu de leurs glaives ensanglantés. Le savant écrivain (MASCOW, *Histoire des Allemands*, t. VII, c. 25) dit qu'on a exagéré ce que la ville et le peuple de Rome ont souffert des Goths; et un auteur, qui tend sans cesse à diffamer le christianisme et ceux qui le professent (GILBON), fait avec répugnance l'aveu suivant : « Les contemporains les plus savants et les plus judicieux furent forcés d'avouer que Rome, dans son enfance, avait reçu anciennement un préjudice plus considérable des Gaulois qu'elle n'en reçut alors dans son déclin. Au reste, l'action du christianisme fut moins productivement régénératrice parmi les Goths que sur d'autres peuples, c'est uniquement parce qu'ils tombèrent dès le début dans l'hérésie et furent ariens. »

GOVERNEMENT. — Si nous entreprenions d'exposer nous-mêmes l'action si profonde et si bienfaisante exercée par le christianisme sur les sociétés purement humaines; si nous montrions dans sa doctrine son dogme et son culte les véritables fondements, les pierres angulaires des gouvernements temporels, les véritables et seules bases de l'ordre social, on nous taxerait d'exagération peut-être. Aussi est-ce que nous demanderons d'expliquer lui-même par la raison et par les faits comment le christianisme est l'élément vital et l'âme des gouvernements humains. C'est ce que nous expliquons parfaitement, dans les pages suivantes, l'auteur qui cache un nom bien connu sous le pseudonyme d'Atticus.

« Il existe une autre vérité d'une étendue et d'une importance plus grande encore, laquelle on ne pourra rien retrancher sans voir que, dans la diversité de tous les gouvernements connus, aucun n'a contribué au bonheur du genre humain que ceux qui ont été établis sur la religion catholique romaine.

« Une des plus grandes présomptions, peut-être même la plus forte, de l'excellence d'un gouvernement, c'est sa durée. Or la durée des gouvernements catholiques romains a été plus longue que celle des autres; d'où l'on peut conclure qu'on y trouve le premier de tous les avantages, la sûreté des propriétés, sûreté d'autant plus inattaquable, qu'elle est fondée sur l'incorruptible morale de cette Eglise, qui ne peut sanctionner le droit le plus fort que lorsqu'il est accompagné de la justice. « Qu'on jette les yeux, » dit Bacon, « sur le gouvernement des évêques de Rome, on y trouvera qu'ils font de grandes choses, et agissent d'après les maximes d'Etat plus vraies que celles des rois, parce qu'ils sont parfaitement instruits des fondements de la religion, de la vertu et de la justice. » Je citerai des exemples de cette longue durée, plutôt pour mettre le lecteur sur la voie de s'en convaincre, qu'afin de le prouver moi-même. Commençons à la source, par la comparaison de la durée du gouvernement de l'Eglise romaine avec celle de l'ancienne Rome.

« Je remarquerai donc que l'existence politique des anciens Romains n'a été que de onze siècles, c'est-à-dire depuis la fondation de Rome jusqu'à la division de l'empire, et que dans cet intervalle trois gouvernements différents se sont succédé : celui des rois, celui des consuls et celui des empereurs. Ainsi la durée non-seulement des gouvernements, mais même du nom romain, se borne à onze siècles, tandis que celle de l'Eglise se soutient depuis dix-huit, et dans toute son intégrité.

« Les trois grandes monarchies qui précèdent celle des Romains n'ont également qu'une très-courte durée. La monarchie babylonienne, à la vérité, subsista pendant treize cents ans; mais il est essentiel de remarquer qu'elle en comprend deux autres, celle des Assyriens et des Mèdes. La monarchie des Perses n'a été que de deux siècles; celle des Grecs ne fut que passagère, puis-elle ne dura que pendant les dernières années de la vie d'Alexandre le Grand.

« Opposons à la durée de ces quatre grandes monarchies l'existence des quatre monarchies catholiques romaines les plus considérables. Celle de la France a duré quatorze siècles, c'est-à-dire depuis qu'elle est catholique; celle de Pologne, près de treize, malgré le vice de sa constitution, qui rendait la couronne élective; celle de l'empire d'Allemagne subsiste depuis dix; celle de l'Espagne depuis quatorze. Je ne parle pas des royaumes qui ont cessé d'être catholiques. Leur longue existence comme tels est prouvée par l'expérience, pendant que leur sort futur, comme réformés, est incertain.

« Si la durée d'un empire est une forte présomption de l'excellence de son gouvernement, sa tranquillité intérieure en est la preuve, elle atteste la paisible et respectueuse soumission d'un peuple aux lois procédant de la justice et de l'impartialité avec lesquelles elles sont administrées. Or les

Etats ecclésiastiques romains, aussitôt que la religion eut pris racine chez eux, aussitôt qu'elle eut opéré la civilisation des peuples, ont joui de cette paix intérieure, pendant que les autres Etats n'en ont ressenti que les avantages momentanés; et s'il y a eu quelques interruptions, elles ont été si courtes, que le bonheur, malgré cela, avait le temps de s'accroître, et que, « les hommes vivaient en sécurité, chacun, » comme le dit le Sage, « sous sa vigne et sous son figuier. »

« Cependant la paix intérieure des Etats catholiques romains a été quelquefois interrompue, comme nous venons de le dire, quoique les exemples en soient rares en comparaison des autres Etats. Mais s'il'on en recherche les causes, on verra qu'elles étaient inséparables des événements humains, car ces interruptions passagères n'avaient pour but aucun changement ni dans les lois, ni dans la religion, ni dans la nature du gouvernement. On verra, par exemple, que sous Philippe V la guerre de l'Espagne, qui embrasa presque toute l'Europe, et celle du Portugal, sous le duc de Bragance, durent leur origine à une dispute sur la succession à ces deux couronnes. Ces deux guerres d'ailleurs avaient tant de rapport avec les pays étrangers, qu'elles étaient dans le fond des guerres étrangères et purement politiques. On verra que les factions des Guelfes et des Gibelins ne provinrent que de la malheureuse concurrence de deux Papes. La guerre de la ligue désola la France pendant près de vingt ans; mais elle était allumée par la haine des protestants contre la religion établie. Et je dirai ici qu'il faut être ou très-ignorant ou très-prévenu, pour ne pas convenir de leur ingratitude envers la nation qui les avait soufferts dans son sein, et de la sagesse de cette nation, qui, lasse de leurs désordres, et poussée à bout, finit par s'en défaire. Elle sentit d'après sa propre expérience, et heureusement assez tôt pour en prévenir les suites, combien était perfide ce mot de tolérance qui n'a jamais été autre chose qu'une liberté donnée à toute espèce de secte de se multiplier, de se propager au gré de tous les caprices de l'esprit humain, de troubler le gouvernement établi en se déchirant les uns les autres, et dont le but est de détruire la religion chrétienne en la réduisant à une ombre, et d'entraîner enfin les hommes dans l'affreux abîme de l'athéisme.

« Les troubles, au contraire, qui ont désolé les autres Etats provenaient visiblement de la constitution même de ces Etats, tant leur succession était rapide, ou plutôt continue. J'en appelle à l'histoire de toutes les nations connues.

« Que chacun de mes lecteurs parcoure ce vaste champ, et qu'il le fasse avec toute l'attention qu'il pourra y apporter; ses recherches seront infructueuses, s'il s'attend à découvrir aucune période où la paix intérieure ait été établie d'une manière tant soit peu permanente, excepté dans les Etats catholiques romains.

« Voyez les différents Etats de la Grèce, malgré leurs fameuses confédérations aussitôt dissoutes que formées, ils se livraient entre eux des guerres perpétuelles, et des plus cruelles et des plus sanglantes. Voyez l'Italie : la république romaine, plus d'une fois ébranlée jusque dans ses fondements, et renversée à la fin par des insurrections et des guerres civiles. Quant à la monarchie romaine, même lorsqu'elle était au faite de sa grandeur, si j'avais à la décrire, j'adopterais les paroles de Tacite : *Opus aggredior discors seditionibus, ipsa etiam paceævum. Quatuor principes ferro interempti; bella civilia. Italia claudibus afflicta, urbs incendiis vastata, etc.* »

« J'entreprends une histoire pleine de sédition, terrible même pendant la paix. Quatre empereurs égorgés, des guerres civiles, l'Italie en proie au carnage, Rome dévastée par le feu, etc. » Si je voulais rappeler les jours fortunés de cet empire, je citerais les règnes des Titus, des Trajan, des Marc-Aurèle. Mais j'observerai en même temps combien ils étaient courts, et dans quelle inquiétude devait se trouver chaque Romain, en pensant que d'un moment à l'autre ces princes vertueux pourraient être remplacés par de monstrueux tyrans, semblables à leurs prédécesseurs; et c'est précisément ce qu'ils éprouvèrent.

« L'histoire moderne peut nous fournir autant d'exemples d'agitations et de changements perpétuels que l'ancienne. Voyez seulement ce qui s'est passé chez les réformés. Genève n'a-t-elle pas toujours été le foyer de la discorde? La Hollande, toujours en proie à des séditions et à des révoltes? Le Danemark forcé par des révolutions fréquentes à se soumettre au despotisme le plus arbitraire? La Suède n'a-t-elle pas changé de constitution de nos jours? celle de l'Angleterre, n'est-elle pas comparable à un vaisseau battu par des tempêtes continuelles, où le pilote embarrassé, et les matelots fatigués, travaillent sans relâche à lutter contre les vents, à fuir les écueils, à réparer les avaries; tandis que les infortunés passagers, tourmentés par le mal de mer, flottent perpétuellement entre l'espérance et la crainte, la vie et la mort? Ce pays n'est-il pas toujours agité par des factions? N'y voit-on pas l'esprit de parti infecter toutes les classes de la société? Le bien public n'y est-il pas trop souvent sacrifié à l'intérêt particulier? Comment et combien de fois, depuis deux siècles, n'a-t-il pas été déchiré par des séditions et des rébellions? Ce gouvernement si vanté est aujourd'hui ce qu'il était hier, c'est-à-dire au temps de la révolution qui l'a établi? Peut-on dire qu'il lui reste encore la moindre ressemblance? Trois parlements concourraient alors à gouverner ces deux îles; que sont devenus ceux d'Irlande et d'Ecosse? Combien de lois corrigées et expliquées! combien d'anciennes lois abrogées! combien de nouvelles lois formées et toutes énervées à force d'être multipliées! *Corruptissima respublica, plurimæ leges.* (TACITE.)

Partout enfin ce n'a été qu'un mécontentement habituel s'élevant en murmure, le murmure en faction, la faction en tumulte, le tumulte en guerre civile.

*Crudelis ubique
Luctus ubique pavor, et plurima mortis imago.*
(VIRGIL., *Æneid.*, lib. II, vers. 369.)

« L'opposé de ce tableau ne se trouve que dans les Etats catholiques romains, aussitôt que la foi eut pris racine, comme je l'ai déjà remarqué, et qu'elle y eut opéré la civilisation des peuples.

« Tandis que les Etats catholiques romains surpassaient tous les autres par la jouissance des avantages de la paix intérieure, ils s'élevaient en même temps à cet éminent degré de civilisation qu'eux seuls ont atteint; et la civilisation d'un peuple est une autre preuve de son bonheur, aussi concluante que le bonheur d'un peuple en faveur de l'excellence de son gouvernement.

« L'Egypte peut se vanter d'avoir communiqué ses lumières à la Grèce, et la Grèce à Rome; mais, en réalité, la prétendue civilisation de ces nations les plus célèbres de l'antiquité ne fut que barbarie; leur sagesse folie; leur culte idolâtrie, et leur croyance superstition. Les Egyptiens, par les lois d'Amasis, appliquant les plus affreux supplices aux plus petits délits; condamnant à mort la paresse; prosternés devant l'augon qu'ils déifient; et, pour que rien n'échappât à ce culte ridicule, adorant le chat, le chien, le singe,

*Et sur les bords du Nil ces peuples imbécilles,
L'encensoir à la main, cherchant les crocodiles.*
(BOSSUET.)

pouvaient-ils se glorifier de leur civilisation?

« Que la Grèce nous vante ses usages et ses philosophes. La véritable sagesse et la saine philosophie ne pouvaient avoir aucune influence dans un Etat assujéti aux lois licencieuses d'un Lycurgue, ou aux lois sanguinaires d'un Dracon. Ses philosophes n'ont jamais eu ni assez de vertus, ni assez de lumières pour réformer des mœurs dont la dépravation était déshonorante pour l'espèce humaine. Le suicide permis; la liberté aux pères de détruire leurs enfants approuvée par Platon lui-même; la prostitution aux femmes dans le temple de Vénus à Corinthe; l'ivrognerie aux fêtes dionysiennes; l'apothéose du vice; des autels à l'envie, à la discorde, à la haine; une absurde théogonie et tous ces dieux, meurtriers, adoules, ravisseurs et voleurs, sont-ils des preuves de sagesse et de saine philosophie? Peut-on lire dans Plutarque, sans rougir, que les Thébains établirent par les lois un amour qui devrait être proscrié par tous les peuples du monde? mais loin de rougir les peuples le chantèrent, les philosophes s'en firent les panégyristes. Ce vice odieux passa jusqu'à Rome, monta sur le trône et fut placé parmi les dieux. Loin d'être civilisés, ces Romains, qui conquièrent le monde, n'é-

taient qu'un peuple follement superstitieux, quand ils consacraient des autels à l'épouvante, à la fièvre, à la toux, et consultaient leurs poulets sacrés sur le sort des batailles. Ils n'étaient qu'un peuple grossièrement débauché, quand les saturnales et les bacchanales établissaient chez eux la licence et le triomphe de la crapuleuse et double irresse du vin et de l'amour. Ils étaient barbares quand, par la loi des Douze-Tables, les créanciers avaient le droit d'exposer en vente le débiteur insolvable, et, après le délai de quelques jours, de le couper par morceaux et de s'en partager les membres sanglants; quand la grande partie du peuple, réduite à l'esclavage, gémissait sous la tyrannie de ses maîtres, ou était exposée à la fureur des bêtes féroces dans des spectacles publics. Si le luxe qui s'y trouvait était excessif, il provenait de ses grandes richesses, mais ils n'avaient pas cette civilisation qui provient de l'humanité; et l'on est également révolté de leurs somptueuses intempérances, de leurs infâmes débauches, et de leurs horribles cruautés. Plongés dans l'ignorance et dans l'idolâtrie, les royaumes d'Orient sont aussi éloignés de la civilisation que de nos contrées. Dans le nouveau monde, grâce au zèle infatigable des Jésuites, la religion chrétienne a fait de grands progrès. Les autels du Mexique et du Pérou ne sont plus souillés du sang humain; les habitans n'immolent plus leurs prisonniers dans ces épouvantables sacrifices, jusqu'à l'effet et la suite de leurs guerres continuelles; et depuis que ces pays sont ainsi devenus catholiques romains, et qu'un nombre infini de communautés religieuses y a été établi, non-seulement ils sont beaucoup plus peuplés qu'ils ne l'étaient autrefois, mais supérieurs à tous les autres de l'Amérique dans la culture des sciences et des arts. De même, en Europe, il n'est aucun État qui soit aussi orné de nobles édifices publics et particuliers que le sont les États catholiques romains; aucun qui soit aussi cultivé et aussi peuplé; aucun qui voie arriver dans son sein autant d'étrangers, soit pour s'y perfectionner dans toutes les sciences et dans tous les arts, soit pour y respirer l'air habituelle et douce qui s'y trouve universellement répandue dans la société la plus policée qui fût jamais. Dans les États déformés de l'Europe, les semences de la civilisation ont été jetées par la religion catholique romaine; et ce qui s'y en trouve aujourd'hui doit être rapporté entièrement à cette source primitive.

« Il n'est pas, à ce qu'il semble, dans la nature de l'homme d'être satisfait des avantages dont il jouit, encore moins, s'il les sent, en convenir, et beaucoup moins encore de remonter à leur source. Les plus petits d'eux, au contraire, qui sont inséparables de l'humanité, il va les sonder jusqu'au vif, et chercher un remède dont l'application put à la fin devenir pire que le mal. S'il en était pas ainsi, les avantages qui dérivent du gouvernement catholique romain

auraient été sentis, reconnus et retracés jusqu'à leur origine; l'Europe entière proférerait aujourd'hui la religion catholique romaine; toutes les nations qui la composent auraient eu probablement moins de guerres entre elles, et certainement une paix plus constante dans leur intérieur; les arts, les sciences, le commerce auraient fleuri chez elles plus qu'ils n'ont fait jusqu'à présent; et par cet heureux mélange de biens sociaux et de vertus religieuses, on aurait vu s'accroître le bonheur des peuples, la prospérité des États, et la gloire des trônes.

D'innombrables volumes ont été écrits sur les gouvernements, quelques-uns, sans contredit, par des personnes de savoir et de talent. Rien cependant de décisif ni de concluant n'a été dit, ni même proposé, sur un sujet aussi important. Il n'y a guère de point sur lequel deux auteurs s'accordent. Leurs discussions sont pleines d'une métaphysique très-souvent inintelligible, et se terminent où elles commencent, c'est-à-dire par la seule spéculation, comme il arrive toujours dans de pareilles discussions. Si le fondateur d'une colonie, pour s'instruire dans l'administration de son nouvel établissement, s'en rapportait à leurs travaux et aux fantômes de leurs imaginations, il se perdrait bientôt dans un labyrinthe d'absurdités, de chimères, d'erreurs et de contradictions. Mais s'il voulait se confier à l'expérience, loin de tomber dans un tel délire, il aurait la raison pour guide, et marcherait droit à la vérité. Il reconnaîtrait la supériorité du gouvernement catholique romain sur tous les autres. S'il voulait découvrir les causes de cette supériorité, il les trouverait dans la religion catholique romaine. Elles sont évidentes, et fondées sur des faits plutôt que sur le raisonnement. En les considérant sous ce point de vue, je suis étonné que personne ne s'y soit arrêté pour en faire valoir tout le prix et l'importance. Je vais donc essayer de remplir cette tâche nouvelle.

« Toutes les nations ont leur religion et leurs lois; leur religion pour inculquer la vertu et la morale, et leurs lois pour punir les crimes. En cela les États catholiques romains et tous les autres ont le même but; mais dans la seule religion catholique romaine il existe des lois d'une autorité bien plus impérieuse, et sur lesquelles, par aucun art, par aucun sophisme, on ne peut se faire illusion; des lois calculées non-seulement pour inspirer l'amour de la vertu et de la morale, mais encore pour obliger à les suivre; des lois qui ne se bornent pas à punir les crimes, mais encore qui les préviennent. Ces lois consistent dans l'obligation qu'elles imposent à tous les Catholiques romains de communier au moins une fois par an; dans leur vénération pour ce sacrement et dans l'indispensable et rigoureuse préparation pour le recevoir; ou, en d'autres termes, dans leur croyance à la présence réelle, dans la confession, la pénitence, l'absolution et la communion. Et que l'on ne dise pas

que cette croyance soit illusoire et fautive, elle est certainement trop absurde en elle-même pour qu'un homme, de son propre chef, ait osé la présenter à d'autres hommes. Si un des apôtres l'eût proposée à ses collaborateurs, ils l'auraient regardé comme frappé de démence et en auraient fait l'objet de leur risée : puisqu'il est impossible qu'elle vienne des hommes, et semble donc qu'elle vient de Dieu, et comme divine elle perd toute son absurdité, quelque incompréhensible qu'elle soit. On peut dire que, dans les Etats catholiques romains, toute l'économie de l'ordre social tourne sur ce pivot. C'est à ce merveilleux établissement qu'ils doivent leur solidité, leur durée, leur sécurité et leur bonheur; et de là sort un principe incontestable, maxime précieuse au dernier anneau de cette longue chaîne de raisonnements que je viens d'établir, savoir, *qu'il est impossible de former un système de gouvernement quelconque, qui puisse être permanent ou avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique romaine.* Tout autre système est illusoire.

« Les préceptes de cette religion imposent à ses enfants, et les défenses qu'elle leur fait sont si peu connues des sectaires qui la combattent qu'à peine en ont-ils une légère idée. Les uns par ignorance en détournent leurs regards, les autres par prévention les traitent avec dérision. Afin donc d'instruire les ignorants, et de détourner les prévenus, je leur répéterai que tous les Catholiques romains sont obligés de communier au moins une fois par an, toujours cependant selon l'état de leur conscience, et j'ajouterai qu'avant de recevoir cet auguste sacrement, devant lequel les plus audacieux d'entre eux sont saisis de crainte et d'effroi, il faut que tous, sans distinction ni exception, confessent leurs péchés dans le tribunal de la pénitence; et que, dans ce tribunal si redoutable à leurs yeux, aucun ministre ne peut leur accorder la permission d'approcher de la sainte table, avant qu'ils n'aient purifié leurs cœurs par toutes les dispositions nécessaires à cet effet. Or ces dispositions indispensables sont la contrition et l'aveu précis et général de toutes les fautes qu'on a commises, l'expiation de toutes les injustices qu'on a faites, l'entière restitution de tout bien illégalement acquis, le pardon de toutes les injures qu'on a reçues, la rupture de tous les liens criminels et scandaleux, le renoncement à l'envie, à l'orgueil, à la haine, à l'avarice, à l'ambition, à la dissimulation, à l'ingratitude, et à tout sentiment contraire à la charité. Il faut en même temps, dans ce tribunal, prendre devant Dieu l'engagement sacré d'éviter jusqu'aux fautes les plus légères, et de remplir toutes les sublimes lois de l'Évangile avec la plus grande exactitude. « Quiconque, » comme l'a dit l'Apôtre (*I Cor. xi, 29*), « approcherait de la sainte table sans ces dispositions, et ne discernant pas le corps de Jésus-Christ, recevrait sa propre condamnation. » Telle est, telle a toujours été, depuis dix-huit siècles, la doctrine fondamen-

tales et immuables de l'Église catholique romaine; et si l'on ose dire que ses enfants sont méchants et pervers, malgré les liens dont elle enchaîne et les devoirs qu'elle impose, que dirons-nous des hommes libres de ces salutaires entraves? Les habitants de la plus heureuse et de la plus florissante monarchie qui ait jamais brillé sur la terre s'en sont tout à coup délivrés. Quelle en a été la conséquence? Ces malheureux insensés, n'ayant plus de frein pour les retenir, ont tout osé; et leurs crimes, comme une mer qui déborde, rompant des digues que Dieu seul pourra rétablir, ont bouleversé l'Europe, inondé le monde, et imprimé au nom français une tache ineffaçable, et la plus ignominieuse dont une nation puisse se couvrir.

« Quelle sécurité, quel gage ne sont pas ainsi exigés de chaque individu pour l'accomplissement de ses devoirs sociaux; pour l'exercice de toutes les vertus, l'intégrité, la bienveillance, la charité, la miséricorde? Pourrait-on en trouver de semblables partout ailleurs? Ici, la conscience est jugée devant le seul tribunal de Dieu, non pas devant celui du monde. Ici, le coupable est lui-même son accusateur et non pas son juge; et tandis que le Chrétien d'une autre communion s'examine légèrement, prononce dans sa propre cause et s'absout avec indulgence, le Chrétien catholique est scrupuleusement examiné par un autre, attend son arrêt divin, et soupire après cette absolution consolante qui lui est accordée, refusée ou différée au nom du Très-Haut. Quel admirable moyen d'établir entre les hommes une véritable confiance, une parfaite harmonie à l'exercice de leurs fonctions! L'autorité du prince ne peut pas dégénérer en despotisme ni la liberté du peuple en licence. Le magistrat ne peut pas rendre la justice sans partialité, le sénateur est équitable et intéressé. Le prêtre est pur et zélé dans son ministère, le militaire loyal, le sujet du souverain juste.

« Si nous considérons les hommes dans la vie privée, nous verrons que par ce moyen la morale et la vertu sont appuyées sur les fondements les plus solides; que chacun est soumis à la providence dans le lieu où elle l'a placé; que les familles sont tenues par des liens indissolubles; et que le plus coupable, quelque coupable qu'il soit, peut se délivrer de ses remords et se purifier de ses crimes dans cette piscine salutaire toujours prête à le recevoir, et dont il est plein d'une innocence proportionnée à la pureté des dispositions qu'il y aura acquiescées.

« Pour prononcer sur toutes les questions d'une importance générale, il est nécessaire et juste de prendre pour base leurs principes généraux. C'est ce que j'ai fait. Mais, hélas! la fragilité humaine que tous les Catholiques romains, j'en conviens, ne profitent pas des avantages qui leur sont offerts. Il est donc du devoir, comme il est de l'intérêt du plus grand intérêt d'un gouverneur

vigilant et sage, de s'opposer à tout relâchement dans les principes que j'ai développés. Si dans un Etat catholique romain personne ne s'en écartait jamais, la question ne serait pas : quel est le meilleur des gouvernements ? mais plutôt : dans un tel gouvernement quel besoin y a-t-il d'autres lois ? Peut-être que toutes les lois humaines y seraient aussi superflues, aussi inutiles qu'elles sont impuissantes partout où la religion catholique romaine ne leur sert pas de fondement.

« Tout ce que je viens de dire en faveur des gouvernements catholiques romains doit être envisagé sous un point de vue politique. Cependant, je ne puis m'empêcher de me demander à moi-même si, une religion qui contribue évidemment au bonheur des hommes d'une manière si solide et si admirable n'est pas une religion divine dans tout ce qu'elle commande.

« Combien aussi ne suis-je pas étonné quand je considère l'antiquité de cette superbe Eglise romaine, sa vaste étendue, la majesté, la magnificence, la symétrie de son édifice ; sa stabilité inébranlable, malgré toutes les persécutions qu'elle a souffertes ; son admirable discipline, qui semble tracée par une sagesse surnaturelle ; l'impuissance de ses adversaires, malgré leurs invectives, leurs cris, leurs calomnies ; quand je considère la dignité, le caractère, les vertus, les talents de ses défenseurs ; les vices, la mauvaise foi de ses premiers agresseurs ; l'extinction de tant de sectes diverses qui se sont levées contre elle ; le peu de consistance des sectes actuelles, leurs variations sur les points de doctrine, et dont la ruine, même la plus nombreuse, soit protestante, soit toute autre, est peut-être si prochain, que quelqu'un voulait s'y enrôler aujourd'hui, pourrait fort bien lui survivre et se trouver réduit à la triste honte de se jeter dans une nouvelle.

« *Résumé.* — La vertu, la justice, la morale doivent servir de base à tous les gouvernements. Il est impossible d'établir la vertu, la justice, la morale sur des bases tant soit peu vides, sans le tribunal de la pénitence, parce que ce tribunal, le plus redoutable de tous les tribunaux, s'empare de la conscience des hommes et la dirige d'une manière plus efficace qu'aucun autre tribunal. Or, ce tribunal appartient exclusivement aux Catholiques romains.

« Il est impossible d'établir le tribunal de la pénitence sans la croyance à la présence réelle, principale base de la foi romaine, parce que, sans cette croyance, le sacrement de la communion perd sa valeur et sa considération. Les protestants approchent de la sainte table avec crainte, parce qu'ils n'y reçoivent que le signe commémoratif du corps de Jésus-Christ ; les catholiques, au contraire, n'en approchent qu'en tremblant, parce qu'ils y reçoivent le corps même de leur Sauveur. Ainsi, partout où cette croyance fut détruite, le tribunal de la pénitence cessa avec elle. La confession devint inutile, comme partout où cette croyance existe, la confession de-

vient nécessaire ; et ce tribunal, qui se trouve ainsi nécessairement établi avec elle, rend indispensable l'exercice de la vertu, de la justice, de la morale. Donc, comme je l'ai déjà dit :

« *Il est impossible de former un système de gouvernement quelconque, qui puisse être permanent ou avantageux, à moins qu'il ne soit appuyé sur la religion catholique romaine.*

« Voilà donc la solution de la question la plus importante, après celle de l'immortalité de l'âme, qui puisse être présentée aux hommes : quel est le meilleur des gouvernements ? Et plus on l'étudiera, plus on verra que cette croyance à la présence réelle s'étend non-seulement sur tous les gouvernements, mais sur toutes les considérations humaines ; qu'elle en est comme le diapason ; et qu'elle est, par rapport au monde moral, ce qu'est le soleil par rapport au monde physique. — *Illuminans omnes homines ! (Joan. 1^{er} 9.)* Arrius, Anglais protestant, *Lettres*, Paris, 1828.)

Comment dire tout ce que le christianisme a fait pour établir la paix, la concorde et la justice entre les gouvernants et les gouvernés, avec quelle grandeur et quelle intrépidité il rappela sans cesse aux rois et aux puissants leurs devoirs envers leurs sujets, et surtout envers les faibles et les malheureux. Quel sublime spectacle, si nous pouvions en rappeler ici la longue histoire ! Mais, forcés de nous borner à quelques faits principaux, nous les emprunterons aux *Bienfaits de la charité chrétienne*.

« La piété, » dit Edouard Ryan, « ainsi que les vertus d'un grand nombre d'anciens évêques, leur procurèrent une autorité considérable qu'ils employèrent souvent à réprimer les vices et la violence des rois. Avant l'établissement du christianisme, ils ne pouvaient rien sur les princes, mais, après que cette sainte religion eût été adoptée, ils se servirent de l'autorité qu'elle leur donnait pour faire des réprimandes aux rois vicieux, soit à l'exemple de Nathan et des autres prophètes, soit par horreur pour les actions contraires à l'Évangile. Pendant plusieurs siècles, rarement ils fermèrent les yeux sur les vices des princes, ou se dispensèrent de leur en faire des reproches. Vers la fin du IV^e siècle, saint Ambroise, archevêque de Milan, réprimanda l'empereur Théodose sur la cruauté qu'il avait exercée envers les habitants de Thessalonique, qui avaient tué dans cette ville plusieurs des soldats et officiers impériaux. Théodose les avait menacés de les punir rigoureusement, mais Ambroise et d'autres évêques le déterminèrent à leur pardonner. Cependant ses courtisans lui ayant représenté la nécessité de punir ces habitants avec sévérité, l'empereur se décida à les abandonner à son armée : ces infortunés furent assemblés dans le Cirque, où ils furent entourés par les soldats qui tombèrent sur eux indistinctement, et en massacrèrent sept mille, sans distinction d'âge ni de sexe, de sorte qu'il périt aussi beaucoup d'autres personnes innocentes. Ambroise, ayant appris ce malheur à Milan, écrivit à

l'empereur, lui représenta l'énormité de ce crime, et l'exhorta à effacer son péché par le repentir et les bonnes œuvres. En lisant cette lettre, l'empereur sentit d'abord quelques remords, et ensuite un profond chagrin d'avoir consenti à ce massacre. Se croyant lui-même obligé de témoigner publiquement son repentir, il s'empressa d'aller à Milan, et se rendit à la cathédrale pour entendre les prières et participer aux sacrements. L'archevêque ayant appris que Théodose approchait, sortit de l'église, le rencontra à la porte, lui représenta les circonstances affreuses du massacre, et la témérité qu'il montrait en croyant pouvoir entrer dans la maison du Seigneur, lorsque ses mains étaient encore teintes du sang innocent. Théodose écouta ses reproches avec modestie et reconnut son crime; il dit qu'il avait l'espoir d'obtenir de Dieu son pardon, d'après l'exemple du roi David, à qui Dieu avait fait grâce, quoique ce roi fût coupable d'adultère et de meurtre. Ambroise lui répondit : Puisque vous avez imité ce prince en offensant Dieu, imitez-le aussi dans sa pénitence. Théodose se soumit sans répliquer, fit une pénitence privée pendant huit mois, sans entrer dans l'Eglise, déclara qu'il n'éprouverait pas de consolation tant qu'il ne pourrait être reçu dans le temple, et exprima qu'il était disposé à subir les peines que son crime méritait. Ayant fait en conséquence la pénitence que l'archevêque lui avait imposée, il fut admis dans l'église où il se dépouilla de ses ornements royaux, et, étendu à terre, il implora la miséricorde divine, en employant ces paroles de David : *Mon âme s'est attachée à la terre; donnez-moi la vie suivant votre parole.* Sa douleur éclata d'une manière si touchante et si édifiante, que toute l'assemblée pria et pleura avec lui, spectacle qui produisit beaucoup d'effet sur un grand nombre de personnes, et leur inspira l'horreur du crime pour lequel Théodose subissait sa pénitence. Cet exemple de fermeté dans l'évêque, et de douleur dans le roi, tendait à empêcher les autres monarques de commettre des actes de cruauté, et il est en effet incontestable que, dans les âges suivants, il s'est rarement trouvé un cruel Théodose, sans qu'il se soit en même temps trouvé un pieux Ambroise pour le reprendre. L'Eglise peut se glorifier d'avoir produit pendant plusieurs siècles des hommes que ni les promesses ni les menaces n'empêchaient jamais de remplir leur devoir. Saint Chrysostome, qui était archevêque de Constantinople, vers la fin du iv^e siècle, se distingua par sa piété ainsi que par son zèle, et il fit servir ces deux vertus à l'avantage des pauvres et aux progrès de la vertu. Lors de sa première entrevue avec l'empereur Arcadius et l'impératrice Eudoxie, il parla du repentir des fautes et de la nécessité de réformer les abus qui prévalaient à leur cour, et déclara que ni la crainte ni un prétendu respect ne lui fermentaient la bouche, lorsqu'il serait de son devoir de parler. Nous ne pouvons dire quel fut l'effet particulier de ce discours,

mais un si grand zèle dans un homme si vertueux doit avoir eu quelque influence sur l'empereur et sur l'impératrice, qui auraient sans doute exprimé leur mécontentement de ce discours, s'il n'avait pas produit sur eux quelque bon effet. Dans les siècles suivants, plusieurs évêques repréhendèrent hardiment les princes sur leur mauvaise conduite, et refusèrent de porter le poids de leurs péchés. Grégoire de Tours exhorta les évêques, ses confrères, à donner aux rois des conseils qui répondissent à la sainteté de l'épiscopat. « Prenez garde, dit-il, vous prêtres de Dieu, et spécialement vous, qui avez la faveur du roi; donnez-lui de saints conseils, de peur qu'il n'encoure la colère divine et ne perde son royaume, sa gloire, etc.; ne gardez pas le silence, mais parlez; représentez-lui ses fautes, de peur qu'il ne lui arrive quelque mal, et que vous ne deveniez coupables de ses péchés. » Le roi Childebert, ayant entendu cette exhortation, entra en colère et menaça l'évêque; mais l'évêque n'eût aucun égard à ses menaces, et refusa de prendre aucune nourriture jusqu'à ce que ce prince eût juré d'observer les lois du royaume et les règles de l'Eglise. Le roi l'ayant pressé de manger, ce prélat répondit que ce qui était le plus agréable pour les évêques était d'exécuter la volonté de Dieu; cet exemple de piété et de fermeté fit tant d'impression sur le roi, qu'il prêtât le serment qu'on lui demandait. Chez les autres nations, les évêques étaient également pieux, et avaient soin de réprimer les vices des rois. Hincmar, archevêque de Reims, mort en 882, insista sur l'observance des canons contre Louis III, qui voulait les violer; ce prélat dit au roi que ce qu'il désirait faire lui serait funeste; il déclara qu'il ne voulait pas, dans sa vieillesse, s'écarter des règles auxquelles il était resté strictement attaché pendant trente-six ans. « Si je consentais, » dit-il, « à violer les lois divines et humaines, je me perdrais moi-même, et je ne vous servirais pas; je dois préférer la mort dont vous me menacez. » Je ne dois pas plus la redouter que je ne craindrais de sortir d'une prison qui s'écroule. » Foulques, successeur d'Hincmar, avertit l'impératrice Réchilde de se corriger de ne plus se rendre coupable de colère, de meurtre, de violence, de luxure, d'oppression des pauvres, etc. Il l'exhorta à aimer Dieu et son prochain, à vivre avec sobriété, justice et piété, par amour pour son âme; enfin il lui recommanda de penser sans cesse au jour de sa mort et de sa résurrection. Grégoire VII, nommé Pape, en 1073, exhorta à la piété et à la charité les rois des Danois, des Suédois, des Norwégiens et des Visigoths; il leur rappela la brièveté et la vanité de la grandeur de ce monde, et il dirigea leur attention vers le bonheur céleste. Certainement de pareilles exhortations tendaient à rendre meilleurs des hommes qu'aucune puissance sur la terre ne pouvait censurer ni réprimer. Suénon, roi de Danemark, ayant mis à mort certaines personnes qu'il

soupçonnait d'être ses ennemis, vers le commencement du XI^e siècle, Roschilde, évêque danois, l'exclut de l'Eglise et lui fit faire pénitence; et, par cet exemple, il contribua à empêcher qu'on ne commît de pareils crimes dans ce royaume. Les rois de Suède furent obligés de jurer qu'ils aimeraient Dieu et l'Eglise; qu'ils ne feraient tort à aucun individu, ni dans sa personne, ni dans sa propriété; qu'ils seraient fidèles à la vérité et à la justice; qu'ils réprimeraient le mensonge ainsi que l'iniquité, et qu'ils s'opposeraient à la violation des lois. Dans toutes les nations où le clergé eut de l'influence, les serments prêtés par les rois, lors de leur couronnement, étaient excellents, et tendaient à rendre les princes pieux et bons; les cérémonies qui avaient lieu dans ces occasions étaient aussi suggérées évidemment par le christianisme et ceux qui le prêchaient; elles avaient manifestement le but de rendre les princes justes et miséricordieux. Voici quelle était l'une de ces cérémonies: l'archevêque mettait une baguette sur la tête du prince, et lui disait: Prenez cette baguette comme l'emblème de votre gouvernement sacré, afin que vous puissiez fortifier le faible, soutenir celui qui chancelle, corriger le vicieux et diriger le bon dans la voie du salut. Dans une autre cérémonie, on adressait au roi ce discours: Prenez le sceptre comme la règle de l'équité divine qui gouverne le bon et punit le méchant; qu'il vous apprenne à aimer la justice et à détester l'iniquité. Ces formalités sont d'excellentes leçons pour un prince; elles sont supérieures à tout ce que les philosophes ou les législateurs des païens ont imaginé. Un petit ouvrage du cardinal Bellarmin expose le devoir d'un prince chrétien envers sa femme, ses enfants, ses ministres, ses députés, ses officiers, ses domestiques, etc. Cet ouvrage est tellement fondé sur les principes du christianisme, que les princes qui l'ont lu ont dû faire des progrès dans la religion et dans la vertu. Certainement, quand l'ennemi de l'Evangile connaît sa tendance, ses effets, il doit être honteux d'avoir attaqué une si excellente institution.»

GUERRE. — Depuis dix-huit siècles le christianisme travaille à détruire la guerre, comme il a déjà détruit l'esclavage. Pénétrant tout d'abord de son esprit de charité universelle tous ceux qu'il convertissait, il a rendu les guerres moins fréquentes et surtout moins cruelles, a institué la *Paix ou Trêve de Dieu*, cette magnifique protestation contre tout sang versé, et son action lente, mais infailible, a rendu aujourd'hui toute guerre d'invasion et de conquête impossible, et préparé, dans un avenir très-prochain, un tribunal des peuples qui substituera l'arrêt de la justice au hasard du glaive.

« Le christianisme et ceux qui l'enseignaient, » dit Ryan, « diminuèrent les cruautés de la guerre, non-seulement parmi les différentes tribus de la même nation, mais même entre les différents royaumes... Il

résulte des calculs d'un savant écrivain (Bozins, *De signis Ecclesie*, vol. II), que les guerriers modernes étaient moins cruels pour les vaincus que les héros païens, qui n'étaient pas adoucis par l'Evangile; l'esprit de cette dernière religion a diminué l'atrocité de la guerre et réprimé la fureur de cet usage barbare. Nous ne serons pas surpris qu'ils aient produit un pareil effet, si nous considérons que les ecclésiastiques employèrent les préceptes évangéliques de la charité et de la paix, ainsi que leur influence sur les princes, pour exprimer la violence de la guerre dans de nombreux exemples, dont le suivant est peut-être le plus remarquable. Le premier empereur chrétien réprima la cruauté de ses soldats, en récompensant celui qui avait sauvé la vie à un ennemi fait prisonnier dans la guerre. Constantin, dit Eusèbe, commandait à ses soldats, après qu'ils avaient remporté la victoire, de montrer de la miséricorde pour leurs captifs; et, pour les exciter à être humains et à renoncer à leur cruauté, il leur accorda une certaine petite rançon s'ils conservaient leurs prisonniers. Les empereurs inventèrent cet expédient, pour engager leurs soldats à faire grâce, de manière que beaucoup de Barbares furent renvoyés en sûreté, l'empereur payant une rançon pour leur vie. Le plus savant historien ne peut trouver dans les annales les plus glorieuses des guerres païennes, un trait qui puisse être mis en parallèle avec cet acte d'humanité du premier prince chrétien. Dans le VI^e siècle, Grégoire le Grand s'occupa à négocier la paix entre l'empereur Maurice et les Lombards, qui commettaient des hostilités dans différentes parties de l'Italie, et il réussit dans sa négociation. Pendant la guerre violente qui eut lieu entre Elfred, roi des Angles, et Ethelred, roi de Mercie, Chéore, pieux évêque, s'interposa pour les réconcilier, et ses exhortations eurent tant de succès, qu'une paix durable fut conclue entre eux. Nous avons d'autres exemples des dispositions pacifiques et conciliatrices du clergé de ce temps. Pendant la guerre que firent les Francs et les Lombards, en 754, le Pape Etienne III supplia, avec les plus vives instances, Pépin d'arrêter l'effusion du sang humain, et ses exhortations produisirent la paix et des ligues d'amitié. Dans le siècle suivant, on vit de même les évêques mettre beaucoup de zèle à faire cesser la guerre contre les princes et les Etats. Le Pape Nicolas exhorta Charles et Louis, rois des Francs, à entretenir la paix qu'ils avaient faite l'un avec l'autre, en l'an 865. « Ne faites pas usage du glaive » dit le « Pontife, » redoutez l'effusion du sang humain, réprimez votre colère, apaisez les différends, et bannissez la haine de vos propres cœurs. Que chacun de vous soit content de son lot, et jouisse en paix de son propre héritage sans troubler et sans envahir les droits des autres; mettez-vous en garde contre la vaine gloire, l'orgueil et l'ambition d'usurper les droits des au-

« trois peuples; que la justice, la charité, l'harmonie et la paix règnent parmi vous. Quiconque agit autrement n'agit pas d'une manière agréable à Notre Père céleste. » Ce fut une excellente leçon; et comme elle fut incontestablement dictée par une véritable piété chrétienne, elle influa puissamment sur la conduite de ces princes. Foulques, archevêque de Reims, réconcilia Charles le Simple et Othon, en 897, et deux évêques prévinrent une guerre contre nature qui était prête à éclater entre Othon et son fils Lintulphe. Le père et le fils se présentèrent chacun avec une armée sur le champ de bataille, et les deux armées étant vis-à-vis l'une de l'autre, allaient en venir aux mains. Pour prévenir le combat, les deux respectables prélats, pleins de confiance en Dieu, s'avancèrent, entrèrent dans les camps, représentèrent les malheurs qui devaient résulter de la guerre, exhortèrent les deux princes à la paix, et, par leurs pressantes et vives instances, les déterminèrent à étouffer leurs ressentiments et à former un traité de paix et d'amitié. Un autre exemple remarquable de ce genre se présente en 990, lorsque le Pape Jean XV envoya un légat en Angleterre, pour réconcilier Ethelred, roi des Saxons occidentaux, et Richard, duc de Normandie. Ce légat réussit dans son ambassade, en inspirant à chacun d'eux l'amour et la crainte de Dieu et du siège apostolique. Le Pape Alexandre III rétablit, en 1161, la paix entre Louis de France et Henri d'Angleterre (BARON., t. XII, p. 461), et Innocent III envoya un légat, en 1203, pour ménager une paix entre Jean d'Angleterre et Philippe de France. Le dernier de ces princes, ayant dit au légat, que le Pape ne devait pas se mêler de pareilles affaires, le Souverain Pontife soutint avec piété et modestie que c'était son devoir, pourvu qu'il n'enfreignît pas les lois de la justice et de l'humanité. Le Psalmiste, dit-il, demande que nous cherchions la paix et que nous la suivions, c'est-à-dire que nous la cherchions jusqu'à ce que nous l'ayons trouvée; et les anges, lors de la naissance de Jésus-Christ, proclamèrent la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. (RAYNALDI, *Annal.* A. D., 1203, n. 55.) Le Pape justifia son intervention par ce passage de l'Écriture et par plusieurs autres; et une pareille intervention n'était pas indigne d'un Pontife qui prêchait la paix. Aucun philosophe païen ne s'est jamais interposé de cette manière. Dans la suite des temps, le christianisme changea tellement les dispositions et les habitudes de ceux qui le professaient, qu'ils agirent sous son influence, sans le savoir, et se conduisirent tout différemment de leurs ancêtres païens. En 1783, les parlements anglais et irlandais votèrent unanimement des remerciements au général Ellyot, pour l'humanité distinguée qu'il montra en sauvant la vie des officiers et des soldats de l'ennemi, lors du siège de Gibraltar. Nous admettons que les individus chez les Grecs et les Romains se sont honorés par des actes

de générosité envers leurs ennemis; mais nous défions les incrédules de citer un seul acte de ce genre unanimement approuvé et recommandé par le sénat romain ou par aucun des États de la Grèce. Néanmoins la chevalerie concourut avec la religion à réprimer la férocité des guerriers du moyen âge; et les guerres ne furent plus aussi cruelles, lorsque l'humanité ainsi que le courage devinrent l'attribut caractéristique de la chevalerie. Le chevalier de ces temps s'occupa d'acquérir des grâces dans ses manières et de l'élégance dans ses mœurs; la politesse devint une de ses vertus, et contribua à réprimer la violence de la guerre pendant les temps de désordres. Il donna des exemples brillants d'humanité et de délicatesse, et sa générosité envers les vaincus fut une critique des guerriers des anciens temps. Il ne montra pas une joie indécente dans ses conquêtes; il attribua ses propres succès, non à la supériorité de bravoure, mais au bonheur, et rehaussa encore sa gloire, par une généreuse compassion et une sensibilité magnanime. La chevalerie était en même temps un mélange de dévotion, ainsi que de galanterie et de valeur. Le chevalier se vouait à défendre le christianisme et à proférer le bien public à l'intérêt privé, il se regardait lui-même comme un saint aussi bien que comme un héros, et faisait profession de venger les torts des opprimés, et de verser son sang pour la défense de l'innocence, ainsi que de la vertu. Il redressait les torts, défendait les vierges, délivrait les princesses captives, humiliait les usurpateurs, protégeait l'honneur des dames contre la violence, et leur réputation contre la calomnie. Il aurait cru contraire aux lois de la chevalerie de négliger le faible ou l'opprimé, la veuve ou l'orphelin. Tel était le caractère des véritables chevaliers, et on ne peut révoquer en doute qu'il ait produit d'heureux effets, tant qu'il observa les règles primitives de cette institution. (*Voy. CHEVALERIE.*)

« Le christianisme, » dit M. de Frankeville, « brisa le sabre comme il a brisé les chaînes. De même qu'avant d'abolir l'esclavage il a fait servir ses églises par des esclaves, de même aussi il a d'abord béni les armes du cartel et les drapeaux des armées, selon le principe constant de sa divine politique : adopter pour détruire par des transformations pacifiques; puis ensuite il a proscrit la guerre d'homme à homme. Plus tard il a commencé l'œuvre d'abolition de la guerre de peuple à peuple, par des prohibitions de ces lois canonicques.

« Une chose remarquable, c'est que le christianisme a porté le premier coup à la guerre de la même manière qu'à l'esclavage, au moyen du précepte de la sanctification du dimanche; c'est par ce jour sacré qu'il initie l'humanité au progrès, combat défendant, pendant le jour du Seigneur, les œuvres serviles et de guerre, en interdisant les hostilités le dimanche et les jours précédents où l'on se proposerait à sa continuation.

ion. Nous aimons à espérer que cette prohibition, qui s'est étendue à l'égard de l'esclave, du dimanche à tous les jours de la semaine, se généralisera aussi pour la guerre, et qu'un jour on verra les peuples abjurer leurs vieilles haines sur l'autel de la religion d'amour, pour marcher ligués vers les nouvelles conquêtes de l'intelligence, en paix sous la trêve du Seigneur.

« On devra donc reconnaître, » dit M. A. Guinaud, « que la guerre (sous l'empire de la loi évangélique) n'est qu'un reste monstrueux de ces institutions mondaines avec lesquelles le christianisme lutte corps à corps depuis son établissement; et, comme la destruction de cet abus nécessite un changement préalable dans la société politique: qu'il charge le temps d'amener graduellement et sans secousse, comme il a déjà fait pour toutes les modifications qu'il lui a demandées, il se borne, jusque-là, à influencer tant qu'il le peut cet emploi de la force, pour en adoucir la rudesse, en tempérer l'explosion, en rectifier enfin et presque en égaliser l'usage.

« Le Chrétien n'a jamais eu foi aux conquérants; son Dieu, en tant qu'homme, s'est montré, au suprême point, pacifique; le disciple bien-aimé de Dieu, celui qui avait reposé sa tête sur son cœur, prétendait que la Loi et les Prophètes étaient renfermés dans ces saintes paroles qu'il adressait aux Ephésiens, et qui forment en quelque sorte le texte de son Évangile: « Aimez-vous les uns les autres. » (I Joan., III, 23 et alibi.) L'Église elle-même, cette Église qui maintenant bénit des drapeaux et des armées, et chante l'hymne de triomphe à l'autel de l'Agneau, cette Église a dû regarder le sang comme une souillure, puisqu'elle a de tout temps interdit à ses ministres l'usage des armes qui le répandent....

« Pour les hommes de la chair, pour les païens actuels, l'homme de guerre est demeuré au rang du sacrificeur des vieux temps; pour les hommes de l'esprit, pour les vrais chrétiens, l'homme de guerre attend sa place, et pourrait bien, en dernière analyse, descendre à côté du bourreau, puisqu'il n'y a plus qu'un sacrifice d'oblation agréable à Dieu, celui du Calvaire, universellement renouvelé sur la surface de la terre, toutes les autres immolations, reléguées sous l'empire du châtement, perdent tout leur prix; et celui ou ceux qui infligent ce châtement à leurs semblables n'ont plus droit aux mêmes honneurs.

« Or, ici, il n'y a pas de milieu possible; si la guerre n'est pas le plus noble des travaux de l'homme, il en est le plus vil; car nul ne répugne plus à sa nature, nul n'entraîne avec lui plus de désordre, nul enfin ne se fait sacrifier à un vil intérêt plus de nobles sentiments et de belles qualités: l'élevation ou la bassesse de cet intérêt décide tout.

« Si même le christianisme avait semblé quelquefois la consacrer, c'est qu'on ne saurait méconnaître qu'il fut un temps, dont quelques siècles seulement nous séparent,

où le glaive avait reçu seulement une sorte de baptême, et où celui qui le tenait exerçait presque un sacerdoce social. Nous voulons parler de cet âge de la chevalerie, où la force, pour se faire absoudre dans le sanctuaire, et garder un rang honorable dans la société nouvelle, se voua à la défense du droit; où, à défaut d'autre justice, le christianisme dut consacrer cette justice errante et armée. Voyez, néanmoins, de quelles précautions, de quels avertissements, de quelles promesses demandées, l'Église fait précéder cette consécration du glaive! Certes, la force guerrière telle que Rome, et plus tard ses sauvages vainqueurs, l'avaient fait connaître, a changé, pour se présenter à l'autel, de forme et de nom, comme le faisaient, à cette époque, les catéchumènes qui demandaient le baptême. Au lieu d'un intérêt humain pour mobile, elle adopte le désintéressement le plus absolu, le dévouement le plus généreux. Disséminée sur toute la surface de l'Europe, agitée à cette époque et comme en travail de sa nouvelle constitution politique, la force ne s'attribue d'autre droit que la protection du faible, le redressement des torts violents, la défense des intérêts légitimes, l'exemple enfin du sacrifice continu de ses biens, de son repos, de son sang, et mérite au chevalier cette considération spéciale qu'en aucun temps et chez aucun peuple l'homme d'armes n'avait possédée à un si haut degré.

« Pourquoi? parce que la doctrine du dévouement, cette doctrine si solennellement professée au Calvaire, se trouvait hautement pratiquée par cette admirable institution; parce que la charité chrétienne, pour s'exercer plus utilement, avait seulement pris la forme de ces temps, forme tout armée, et qu'avaient adoptée, à cette époque, les hommes comme les choses, les villes comme leurs magistrats, les campagnes comme leurs possesseurs, les églises elles-mêmes comme quelques-uns de leurs évêques, qui prenaient la massue en guise d'épée, quoiqu'ils eussent mieux fait de garder le bâton pastoral qui, entre les mains du saint Pape Léon, avait protégé Rome plus efficacement que cent mille soldats.»

GUYANE (MISSION DE LA). — Nous parlerons plus loin des missions (*Voy. ce mot*); et, bien que nous soyons forcés de nous restreindre pour ne pas empiéter sur le domaine du Dictionnaire spécialement consacré à ce sujet, on verra, par le peu que nous en dirons, quel spectacle saisissant et grandiose offrent les missions catholiques dans toutes les parties du monde. À côté de celles dont les grandeurs nous frappent, d'autres n'en sont pas moins touchantes pour être plus humbles. C'est à ce titre surtout que nous rappellerons ces quelques mots de Châteaubriand sur les missions de la Guyane: « C'est souvent, » dit-il « dans la cabane obscure et sur la tombe du pauvre, que le Roi des rois aime à déployer les richesses de sa grâce et de sa miséricorde. En remontant vers le Nord, depuis le Paraguay

jusqu'au fond du Canada, on rencontrait une foule de petites missions où le néophyte ne s'était pas civilisé pour s'attacher à l'apôtre, mais où l'apôtre s'était fait sauvage pour suivre le néophyte. Les religieux français étaient à la tête de ces Eglises errantes, dont les périls et la mobilité semblaient être faits pour notre courage et notre génie.

« Le P. Creuilli, Jésuite, fonda les missions de Cayenne; ce qu'il fit pour le soulagement des nègres et des sauvages parait au-dessus de l'humanité. Les PP. Lombard et Ramette, marchant sur les traces de ce saint homme, s'enfoncèrent dans les marais de la Guyane. Ils se rendirent aimables aux Indiens *Galibis*, à force de se dévouer à leurs douleurs, parvinrent à obtenir d'eux quelques enfants qu'ils élevèrent dans la religion chrétienne. De retour dans leurs forêts, ces jeunes enfants civilisés prêchèrent l'Évangile à leurs vieux parents sauvages, qui se laissèrent aisément toucher par l'éloquence de ces nouveaux missionnaires. Les catéchumènes se rassemblèrent dans un lieu appelé *Kourou*, où le P. Lombard avait bâti une case avec deux nègres. La bourgeoisie augmentant tous les jours, on résolut d'avoir une église. Mais comment payer l'architecte, charpentier de Cayenne, qui demandait quinze cents francs pour les frais de l'entreprise? Le missionnaire et ses néophytes, riches en vertus, étaient d'ailleurs les plus pauvres des hommes. La foi et la charité sont ingénieuses: les Galibis s'engagèrent à creuser sept pirogues, que le charpentier accepta sur le prix de deux cents livres chacune. Pour compléter le reste de la somme, les femmes filèrent autant de coton qu'il en fallait pour faire huit bamaes; vingt autres sauvages se firent esclaves volontaires d'un colon, pendant que ses deux nègres, qu'il consentit à prêter, furent occupés à scier

les planches du toit de l'édifice. Ainsi tout fut arrangé, et Dieu eut un temple en désert.

« Celui qui de toute éternité a préparé les voies des choses vient de découvrir, sur ces bords, un de ces desseins qui échappent dans leur principe à la sagacité des hommes, et dont on ne pénètre la profondeur qu'à l'instant même où ils s'accomplissent. Quand le P. Lombard jetait, il y a plus d'un siècle, les fondements de sa mission chez les Galibis, il ne savait pas qu'il ne faisait que disposer des sauvages à recevoir un jour les martyrs de la foi, et qu'il préparait les déserts d'une nouvelle Thémide à la religion persécutée. Quel sujet de réflexions! Hélas! de Varenne et Pichiegru, le tyran et le victime dans la même case à Synnamary, l'extrémité de la misère n'ayant pas mélangé les cœurs, des haines immortelles vécurent parmi les compagnons des mêmes lésions, les cris de quelques infortunés prêts à déchirer se mêlant aux rugissements des tigres, dans les forêts du Nouveau-Monde!

« Voyez, au milieu de ce trouble des passions, le calme et la sérénité évangélique des confesseurs de Jésus-Christ jetés chez les néophytes de la Guyane, et trouvez parmi des Barbares chrétiens la douceur leur refusait des Français, de pauvres religieuses hospitalières, qui semblaient se s'être exilées dans un climat desolés, que pour attendre un Colloï-d'Herbos sur son lit de mort, et lui prodiguer le sang de la charité chrétienne; ces saintes femmes, confondant l'innocent et le coupable, que leur amour de l'humanité, versant des larmes sur tous, priait Dieu de secourir et les persécuteurs de son nom, et les martyrs de son culte: quelle leçon! quel tableau! que les hommes sont malheureux! et que la religion est belle! »

H

HELOISE ET ABEILARD.— Dans son magnifique tableau des beautés poétiques du christianisme, Châteaubriand montre au sujet d'Héloïse et d'Abailard, jusqu'à l'amour spiritualisé par le génie de la religion, et esquisse toutes les tragiques beautés de ce sentiment si puissant dans ses luttes entre l'amour divin et l'amour humain.

HIERARCHIE.— Parler de la hiérarchie catholique, c'est parler du corps vivant qui représente l'Eglise tout entière, de sorte qu'énumérer les bienfaits dont nous lui sommes redevables serait épuiser la liste de tous les bienfaits même du christianisme. D'ailleurs aux divers articles de ce Dictionnaire, comme *CLERGÉ*, *EVESQUES*, *EVÊQUES*, *PAPAUTÉ*, *SACRÉDOCE*, *MOINES*, etc., nous avons déjà longuement entretenu nos lecteurs des différents ordres de la hiérarchie catholique. Restreignons-nous donc ici aux considérations suivantes de l'illustre auteur du *Génie du christianisme*. « Le Christ, » dit-il, ayant laissé ses enseignements à ses disci-

ples, « monta sur le Thabor et disparut. Dès ce moment, l'Eglise subsiste dans les apôtres: elle s'établit à la fois chez les Juifs et chez les gentils. Saint Pierre, dans une noble prédication, convertit cinq mille hommes à Jérusalem, et saint Paul recruta sa mission pour les nations infidèles. Bientôt la parole des apôtres jette dans la capitale de l'empire romain les fondements de la puissance ecclésiastique. Les premiers Césars régnaient encore, et déjà circulait au pied de son trône, dans la foule, le prêtre inconnu qui devait les remplacer au Capitole. La hiérarchie commença; Lin succéda à Pierre, Clément à Lin: cette chaîne de pontifes, successeurs de l'autorité apostolique, ne s'interrompit plus pendant dix-huit siècles, et nous unit à Jésus-Christ.

« Avec la dignité épiscopale, on voit s'établir, dès le principe, les deux autres grades des divisions de la hiérarchie, le *sacerdote* et le *diaconat*. Saint Ignace exhorte les Magnésiens à agir en unité avec leur évêque

qui tient la place de Jésus-Christ, leurs prêtres qui représentent les apôtres, et leurs diacres qui sont chargés du soin des autels. Pie, Clément d'Alexandrie, Origène et Tertullien confirment ces degrés.

« Quoi qu'il ne soit fait mention, pour la première fois, des métropolitains ou des archevêques qu'au concile de Nicée, néanmoins ce concile parle de cette dignité, comme d'un degré hiérarchique établi depuis longtemps. Saint Athanase et saint Augustin citent des métropolitains existant avant la date de cette assemblée. Dès le 1^{er} siècle, Lyon est qualifié, dans les actes civils, de la ville métropolitaine, et saint Irénée, qui en était évêque, gouvernait toute l'Eglise gallicane.

« Quelques auteurs ont pensé que les archevêques même sont d'institution apostolique; en effet, Eusèbe et saint Chrysostome disent que Tite, évêque, avait la surintendance des évêques de Crète.

« Les opinions varient sur l'origine du patriarcat : Baronius, de Marca et Richerius la font remonter aux apôtres; mais il paraît néanmoins qu'il ne fut établi dans l'Eglise que vers l'an 385, quatre ans après le concile général de Constantinople.

« Le nom de cardinal se donnait d'abord indistinctement aux premiers titulaires des églises. Comme ces chefs du clergé étaient ordinairement des hommes distingués par leur science et leurs vertus, les papes les consultaient dans les affaires délicates; ils devinrent peu à peu le conseil permanent du Saint-Siège, et le droit d'élire le Souverain Pontife passa dans leur sein, quand la communion des fidèles devint trop nombreuse pour être assemblée.

« Les mêmes causes qui avaient donné naissance aux cardinaux près des papes, produisirent les chanoines près des évêques; c'était un certain nombre de prêtres qui composaient la cour épiscopale. Les affaires du diocèse augmentant, les membres du synode furent obligés de se partager le travail. Les uns furent appelés vicaires, les autres grands vicaires, etc., selon l'étendue de leur charge. Le conseil entier prit le nom de chapitre, et les conseillers celui de chanoines, qui ne veut dire qu'administrateur canonique.

« De simples prêtres, et même des laïques, nommés par les évêques à la direction d'une communauté religieuse, furent la source de l'ordre des abbés. Nous avons vu combien les abbayes furent utiles aux lettres, à l'agriculture, et en général à la civilisation de l'Europe. (Voy. ABBAYES.)

« Les paroisses se formèrent à l'époque où les ordres principaux du clergé se subdivisèrent. Les évêchés étant devenus trop vastes, pour que les prêtres de la métropole pussent porter les secours spirituels et temporels aux extrémités du diocèse, on éleva des églises dans les campagnes. Les ministres attachés à ces temples champêtres ont pris longtemps après le nom de curé, peut-être du latin *cura*, qui signifie *soin*, *fatigue*. Le nom du moins n'est pas orgueilleux, et ou

aurait dû le leur pardonner, puisqu'ils en remplissaient si bien les conditions.

« Outre ces églises paroissiales, on bâtit encore des chapelles sur le tombeau des martyrs et des solitaires. Ces temples particuliers s'appelaient *martyrium* ou *memoria*; et, par une idée encore plus douce et plus philosophique, on les nommait aussi cimetières, d'un mot grec qui signifie *sommeil*.

« Enfin, les bénéfices séculiers durent leur origine aux *agapes*, ou repas des premiers Chrétiens. Chaque fidèle apportait quelques aumônes pour l'entretien de l'évêque, du prêtre et du diacre, et pour le soulagement des malades et des étrangers. Des hommes riches, des princes, des villes entières, donnèrent dans la suite des terres à l'Eglise, pour remplacer ces aumônes incertaines. Ces biens partagés en divers lots, par le conseil des supérieurs ecclésiastiques, prirent le nom de prébende, de canonicat, de commende, de bénéfices-cures, de bénéfices-manuels, simples, claustraux, selon les degrés hiérarchiques de l'administrateur aux soins duquel ils furent confiés.

« Quant aux fidèles en général, le corps des Chrétiens primitifs se distinguait en *croyants* ou *fidèles*, et *catéchumènes*. Le privilège des *croyants* était d'être reçus à la sainte table, d'assister aux prières de l'Eglise, et de prononcer l'Oraison dominicale, que saint Augustin appelle par cette raison *oratio fidelium*. Les catéchumènes ne pouvaient assister à toutes les cérémonies, et l'on ne traitait des mystères devant eux qu'en paraboles obscures.

Le nom de laïque fut inventé pour distinguer l'homme qui n'était pas engagé dans les ordres du corps général du clergé. Le titre de *clerc* se forma en même temps: *laici* se lit à chaque page des anciens auteurs. On se servait de la dénomination d'*ecclésiastique*, tantôt en parlant des Chrétiens en opposition aux gentils, tantôt en désignant le clergé, par rapport au reste des fidèles. Enfin, le titre de *catholique*, ou d'universelle, fut attribué à l'Eglise dès sa naissance. Eusèbe, Clément d'Alexandrie et saint Ignace en portent témoignage. Poleimon, le juge, ayant demandé à Pionius, martyr, de quelle Eglise il était, le confesseur répondit: *De l'Eglise catholique; car Jésus-Christ n'en connaît point d'autre.*

« N'oublions pas, dans le développement de cette hiérarchie, que saint Jérôme compare à celle des anges, n'oublions pas les voies par où la chrétienté signalait sa sagesse et sa force; nous voulons dire les conciles et les persécutions. Rappelez en votre mémoire, dit la Bruyère, rappelez ce grand et premier concile, où les Pères qui le composaient étaient remarquables chacun par quelques membres mutilés, ou par les cicatrices qui leur étaient restées des fureurs de la persécution: ils semblaient tenir de leurs plaies le droit de s'asseoir dans cette assemblée générale de toute l'Eglise.

« Ainsi, nous avons tracé le tableau de la hiérarchie apostolique; joignez-y le clergé

régulier, et vous aurez l'Eglise entière de Jésus-Christ. Nous osons l'avancer, aucune autre religion sur la terre n'a offert un pareil système de bienfaits, de prudence et de prévoyance, de force et de douceur, de lois morales et de lois religieuses. Rien n'est plus sagement ordonné que ces cercles qui partent du dernier chantre de village, s'élèvent jusqu'au trône pontifical qu'ils supportent, et qui les couronne. L'Eglise ainsi, par ses différents degrés, touchait à nos divers besoins : art, lettres, science, législation, politique, institutions littéraires, civiles et religieuses, fondations pour l'humanité, tous ces magnifiques bienfaits nous arrivaient par les rangs supérieurs de la hiérarchie, tandis que les détails de la charité et de la morale étaient répandus, par les degrés inférieurs, chez les dernières classes du peuple.

« Au reste, il n'y a rien d'aussi beau dans l'histoire des institutions civiles et religieuses que ce qui concerne l'autorité, les devoirs et l'investiture du prélat, parmi les Chrétiens. On y voit la parfaite image du pasteur des peuples et du ministre des autels. Aucune classe d'hommes n'a plus honoré l'humanité que celle des évêques, et l'on ne pourrait trouver ailleurs plus de vertus, de grandeur et de génie. (Voy. Evêques.)

« Le chef apostolique devait être sans défaut de corps, et pareil au prêtre sans tache, que Platon dépeint dans ses *Lois*. Choisi dans l'assemblée du peuple, il était peut-être le seul magistrat légal qui existât dans les temps barbares. Comme cette place entraînait une responsabilité immense, tant dans cette vie que dans l'autre, elle était loin d'être briguée. Les Basile et les Ambroise fuyaient au désert, dans la crainte d'être élevés à une dignité dont les devoirs effrayaient même leurs vertus.

« Non-seulement l'évêque était obligé de remplir ses fonctions religieuses, comme d'enseigner la morale, d'administrer les sacrements, d'ordonner les prêtres, mais encore le poids des lois civiles et des débats politiques retombait sur lui : c'était un prince à apaiser, une guerre à détourner, une ville à défendre. L'évêque de Paris, au *xv*^e siècle, en sauvant par son courage la capitale de la France, empêcha peut-être la France entière de passer sous le joug des Normands.

« On était si convaincu, » dit d'Héricourt, « que l'obligation de recevoir les étrangers était un devoir dans l'épiscopat, que saint Grégoire voulut, avant de consacrer Florentinus, évêque d'Ancône, qu'on exprimât si c'était par impuissance ou par avarice qu'il n'avait point exercé jusqu'alors l'hospitalité envers les étrangers. » (*Lois civiles de France*, page 751.)

« On voulait que l'évêque hait le péché, et non le pécheur ; qu'il supportât le faible, qu'il eût un cœur de père pour les pauvres. Il devait néanmoins garder quelque mesure dans ses dons, et ne point entretenir de profession dangereuse ou inutile, comme les baladins et les chasseurs : véritable loi

politique, qui frappait d'un côté le vici dominant des Romains, et de l'autre la peste des Barbares.

« Si l'évêque avait des parents dans le besoin, il lui était permis de les prodiguer à des étrangers, mais non pas de les enrichir. « car, » dit le canon, « c'est leur état d'indigence, et non les liens du sang, qu'il doit regarder en pareil cas. »

« Faut-il s'étonner qu'avec tant de vertus, les évêques obtinssent la vénération des peuples ? On courbait la tête sous leur bénédiction, on chantait *hosannah* devant eux ; on les appelait *très-saints, très-chers à Dieu*, et ses titres étaient d'autant plus magnifiques, qu'ils étaient justement acquis.

« Quand les nations se civilisèrent, les évêques, plus circonscrits dans leurs devoirs religieux, jouirent du bien qu'ils avaient fait aux hommes, et cherchèrent à leur en faire encore, en s'appliquant plus particulièrement au maintien de la morale, aux œuvres de charité et au progrès des lettres. Leurs palais devinrent le centre de la politesse et des arts. Appelés par leurs souverains au ministère public, et revêtus des premières dignités de l'Eglise, ils y déployèrent des talents qui firent l'admiration de l'Europe. Jusque dans ces derniers temps, les évêques de France ont été des exemples de modération et de lumière. On pourrait sans cesse citer quelques exceptions ; mais tant que les hommes seront sensibles à la vertu, on se souviendra que plus de soixante évêques catholiques ont été fugitifs chez des peuples protestants, et qu'en dépit des préjugés religieux, et des préventions qui l'attachent à l'infortune, ils se sont attiré le respect et la vénération de ces peuples ; on se souviendra que le disciple de Luther et de Calvin est venu entendre le prélat romain exilé, prêcher dans quelque retraite obscure, l'amour de l'humanité et le pardon des offenses ; on se souviendra enfin que tant de nouveaux Cyprien, persécutés pour leur religion, que tant de courageux Chrysostome se sont dépouillés du titre qui faisait leurs combats et leur gloire, sur un simple mot du chef de l'Eglise ; heureux de s'identifier avec leur prospérité première l'état de doute ans de malheur à la paix de son troupeau.

HISTOIRE. — L'histoire de l'ère chrétienne est à faire. Le point de vue où il faut se placer pour cette œuvre est bien simple : c'est de suivre le mouvement de chaque hérésie et de constater comment elle s'est pu aboutir par sa logique invincible à telle ou telles conséquences sociales et politiques. Par exemple, comment l'arianisme, en niant la divinité de Jésus-Christ, s'est-il abouti au déisme par le mahométisme et à toutes les phases de la société musulmane ; comment le schisme grec, en faisant précéder le Saint-Esprit du Père seulement et non du Père et du Fils en même temps, s'est-il abouti nécessairement au catholicisme ; comment l'athéisme et temporelle du Caar ; comment la prétendue Réforme de Luther, en sapant l'autorité papale et celle de l'Eglise visible, s'est-

elle dû produire le fédéralisme allemand et la philosophie hégélienne ; comment le schisme anglican, en transportant au pouvoir temporel la suprématie papale, a-t-il dû enfanter le mercantilisme de la Grande-Bretagne et sa tendance envahissante et matérialiste ? Ce serait certes là une trame bien compliquée, et dont il ne serait pas aisé de débrouiller tous les fils ; mais aussi ce serait la seule histoire véritablement logique, la seule qui indiquerait d'une manière positive par l'étude du passé toutes les conséquences pratiques, bonnes ou mauvaises, de chaque doctrine, et deviendrait ainsi la leçon vivante la plus efficace pour discerner la vérité de l'erreur. Au lieu d'étudier l'humanité par circoncriptions matérielles purement arbitraires et fictives, on l'étudierait ainsi par circoncriptions spirituelles et morales parfaitement logiques et nettement tranchées. De là la possibilité de reconnaître toutes les lacunes et les desiderata de nos annales, car là où une doctrine n'aurait pas toutes ses conséquences, là où les conséquences seraient, sans motif connu, ou différentes, ou même contraires à leur principe, on pourrait affirmer à coup sûr qu'il manque un fait ou une série de faits qu'il faut rechercher et trouver, et dont la nature et le caractère sont d'ailleurs suffisamment indiqués par les circonstances qui ont signalé ce vide. Circonscrire parfaitement le terme et la portée logique de chaque croyance, de chaque hérésie, son étendue dans le temps et dans l'espace, sa profondeur, pour ainsi dire le degré jusqu'auquel elle affecte et pénètre chaque homme dans sa vie morale, intellectuelle et physique, l'action réciproque où les rapports d'influence de ces diverses doctrines et de leurs nuances ou divisions entre elles, collecter et grouper sur chacune de ces têtes de chapitre tous les faits connus qui s'y rapportent, constater leurs relations logiques avec les idées qui les génèrent, et combler par suite de cette dernière comparaison toutes les lacunes historiques découvertes : voilà en quoi consiste le travail de l'histoire. De la sorte, on découvrirait dans les idées et les croyances non-seulement la loi de génération de tous les faits, mais encore dans la série successive des idées entre elles la loi de génération de ces idées, soit dans leur logique vers le bien et la vérité, soit dans celle vers le mal et l'erreur. Quel enseignement qu'une semblable histoire. La démonstration du catholicisme en ressortirait d'une façon tellement frappante qu'il suffirait de la lire pour devenir à l'instant Catholique inébranlable.

Oui, le catholicisme est l'axe divin de l'histoire, comme la France reste le centre temporel du christianisme.

« La Gaule devenue la France, se faisant chrétienne, » dit M. Combaudille, « prend sous Charlemagne l'initiative du progrès européen et chrétien, son ancien esprit d'invasion se change en un esprit d'influence intellectuelle et morale ; ses guerres mêmes, ses plus héroïques expéditions ont éminem-

ment ce caractère, et presque toujours, sans profit matériel pour le pays, elles servent puissamment à la propagation des idées, dans tout le moyen âge, et depuis, la France paraît à l'Occident comme un réflecteur éclatant qui ne cesse de rassembler à son foyer et de renvoyer en tous sens les rayons partis de divers points de la chrétienté ; à elle appartient la prérogative d'échauffer et de répandre cet esprit de prosélytisme religieux et social qui ne connaît point de limites dans le temps ni dans l'espace, qui agit à la fois sur tous les points du globe, presse l'Afrique et l'Asie, et finira par triompher de l'inertie orientale.

« Car de même que les physiciens reconnaissent vers le Nord un pôle magnétique, centre de forces attractives auxquelles la science attribue chaque jour des propriétés nouvelles et une action toujours plus grande sur le système des corps ; de même il y a dans le monde invisible un aimant surnaturel vers lequel se tournent les intelligences, et d'où rayonnent nécessairement des courants de lumière, de chaleur, de vie, dont il serait plus que téméraire de vouloir mesurer les résultats futurs. Or, ce point culminant quel est-il aux yeux de la philosophie comme de l'histoire, de la raison comme de la foi ? Quel autre peut-il être, sinon le christianisme, ce pôle divin, dit F. Schlegel, placé au milieu du temps, et d'où part la délivrance et le salut de la nature humaine... « Si l'on retire, » dit-il encore, et nous conclurons par ces éloquents paroles, « si l'on retire ce centre divin du milieu de l'histoire, on la dissout, on lui enlève son ciment, sa liaison intérieure ; celle-ci ne reposant que sur la nouvelle manifestation de la puissance de Dieu, qui apparut dans le point de culmination entre les temps antiques et les temps modernes, et sur la confiance en Dieu pour les temps à venir et jusqu'à la fin des siècles. Car bien que je regarde comme en dehors de l'histoire les efforts pour expliquer et déterminer la nature de cette puissance et cette attente, c'est cependant la foi en elles qui donne le fondement et la clef de tout l'édifice ; sans elles l'histoire entière de l'univers ne serait autre chose qu'une énigme sans mot, qu'un labyrinthe sans issue, qu'un grand amas de ruines, de décombres, de fragments d'un édifice inachevé ; enfin qu'une grande tragédie de l'humanité qui, dans ce cas, n'aurait pas de but à poursuivre, ni de résultats à espérer. » (F. SCHLEGEL, *Philosophie de l'hist.*)

L'*Institut catholique* s'exprime à ce sujet de la manière suivante :

« On avait dit : L'Eglise qui n'est pas de ce monde abandonne les intérêts de l'humanité, et voilà qu'aujourd'hui l'histoire recherche tout ce qu'a fait l'Eglise du Christ pour le bien-être des populations soumises à la croix ; voilà qu'on démontre qu'à la plus haute élévation des lumières elle a joint la plus haute dignité des mœurs ; elle a constamment encouragé l'industrie, les lettres, les arts et la liberté ; l'on avait ac-

ensé la papauté d'avoir brutalement usurpé le pouvoir, et voilà que cette usurpation est reconnue, les pièces en main, comme le droit commun des nations appelé par le cri des peuples, et que sans leur énergique résistance n'en était fait de la civilisation.

« On avait dit : Le moyen âge fut comme un long sommeil de l'humanité, et voilà qu'il est devenu la passion de tous ; on n'a plus assez d'éloges pour la science des Thomas et des Bonaventures, pour la naïve poésie des légendes, pour la sublime architecture qui jeta dans les airs les flèches des cathédrales gothiques, pour la peinture qui nous donna de si ravissantes madones, pour le mélange des mœurs chevaleresques et chrétiennes, au fond desquelles vous êtes fiers de retrouver une foi vive et sublime.

« Voilà que d'authentiques documents mettent en lumière l'esprit séditionnel, rebelle, perturbateur de l'hérésie, que dut comprimer un autre glaive que celui de la parole, et qui a fait couler tout en sang qu'on voulait rejeter à la face de l'Eglise.

« Mais quels sont les instruments de cette réaction ? c'est bien ici le doigt de Dieu ! Elle arrive par l'organe d'hommes hostiles à la religion et à l'Eglise, par ceux-là même qui avaient fait le mal.

« Partis du sein du catholicisme, on l'aurait accusée de partialité ou d'un dévouement peu éclairé ; on aurait eu tort, car l'Eglise ne veut avant tout que la vérité ; mais enfin on l'aurait dit, et voilà que la bannière de la réaction historique est portée par des mains ennemies. Où commença cette réaction, cette réhabilitation ? Dans les pays protestants qui avaient donné le signal de la conspiration. La philosophie viendra ensuite. Babel tombera par les mêmes mains qui la construiront. Faut-il vous citer, en Allemagne, Raumer, Léo, Voigts, Hurter ? Rien n'est plus beau que leur saine souveraineté, leur haute impartialité, leur loyauté ; c'est un beau triomphe : une seule chose triste, c'est de voir des écrivains hérétiques venger le Saint-Siège des injures des écrivains catholiques ; le succès ne leur a pas plus manqué que la persécution, et pourtant l'Eglise adopte leurs écrits, et pourtant devant eux tombent les préjugés.

« Nous ne mettrons l'histoire de Ranké qu'au second rang ; car, s'il fait marcher de front la Réforme irrégulière et désorganisée du protestantisme avec la Réforme positive et régénératrice, s'il est quelque peu philosophe indépendant en regard de Luther, n'est-il pas encore plus protestant vis-à-vis de l'Eglise ? Les vestiges qu'il a laissés dans la voie de réaction sont à la gloire de l'Eglise ; mais il ne peut être classé que parmi les historiens rationalistes qui, à défaut de foi, visent à l'impartialité et s'accroissent par faiblesse à moitié chemin. Or, ces hommes sont partout nombreux ; comme il est devenu chose à la mode de vanter la sveltesse ogive, les radieux vitraux, la crypte souterraine et la flèche lancée jusqu'au ciel, de même c'est chose de rigueur que de

louer les vieilles institutions monastiques, que de rendre hommage à l'héroïsme des établissements de charité, que de trouver dans la papauté du moyen âge un rempart contre le despotisme, le palladium des libertés populaires, le point central autour duquel se ralliaient toutes les forces morales. N'est-ce pas une chose merveilleuse que ce concours d'hommes étrangers à la foi pour célébrer les bienfaits ? Sans doute dans l'école que forment ces hommes il y a beaucoup d'incomplet dans les jugements ; elle n'a pas compris ce qu'il y a de divin, de providentiel, mais ce qu'il y a de rationnellement beau dans les siècles chrétiens, a longtemps défigurés par la calomnie, sous cet ignoble badigeonnage d'injures et de haine dont les avait recouverts l'impérialisme, elle a su apercevoir un chiffre mystérieux. Or, que l'orgueilleuse philosophie se propose à glorifier le catholicisme, il y a de quoi éliminer ses plus brillantes espérances de l'avenir, de la science et de la foi. S'il apparaît encore de loin en loin des livres pleins de vieux préjugés, justice sera faite de ces œuvres à la pensée rétrograde ; l'histoire en jour les foulera sous les roues de son char triomphal. Ce mouvement, imprimé de dehors, ne pouvait manquer de réagir puissamment à l'intérieur, et d'autant plus facilement que Rome n'avait jamais abandonné, pendant ces trois siècles de déviation, son vieux enseignement historique. Là on avait conservé par le dépôt des faits et des doctrines ; là on ne baissait pas la tête devant la philosophie ; aussi l'époque de réaction n'enseigna rien de neuf à la science humaine ; les idées que nous autres appelons nouvelles n'ont pas même survécu à Rome. Comme on lit avec ivresse les moindres pages empreintes de cet esprit qui se meut, indépendant de tout système, dans la sphère providentielle où la main de Dieu a placé l'Eglise et l'humanité ! Comme on a lu avec avidité Châteaubriand, Schlegel, Montalembert, Audin ! Comme ont tombées aujourd'hui ces dénominations, autrefois hostiles, aujourd'hui vieilles, de gallicans et d'ultramontains ! non qu'au fond les opinions ne restent les mêmes, mais parce que le même sentiment de la confusion aujourd'hui dans le même respect pour le Siège de saint Pierre, tous les esprits et toutes les consciences.

« Si le christianisme, » dit Châteaubriand, « a fait faire tant de progrès aux idées philosophiques, il doit être nécessairement favorable au génie de l'histoire, puisque celui-ci n'est qu'une branche de la philosophie morale et politique. Quiconque rejette les notions sublimes que la religion nous donne de la nature et de son auteur, se prive volontairement d'un moyen fécond d'images et de pensées.

« En effet, celui-là connaîtra mieux les hommes, qui aura longtemps médité les desseins de la Providence ; celui-là pourra démasquer la sagesse humaine, qui aura pénétré les ruses de la sagesse divine. Les

lesseins des rois, les abominations des rités, les voies iniques et détournées de la politique, le remuement des cœurs par le filerel des passions, ces inquiétudes qui assissent parfois les peuples, ces transmutations de puissance du roi au sujet, du noble au plébéien, du riche au pauvre; tous ces ressorts resteront inexplicables pour nous, si vous n'avez, pour ainsi dire, assisté au conseil du Très-Haut, avec ces divers esprits de force, de prudence, de faiblesse, et d'erreur qu'il envoie aux nations qu'il veut ou sauver ou perdre.

« Mettons donc l'éternité au fond de l'histoire des temps; rapportons tout à Dieu, comme à la cause universelle.... Le christianisme a été l'ancre qui a fixé tant de nations flottantes; il a retenu dans le port, ces États, qui se briseront peut-être, s'ils viennent à rompre l'anneau commun ou la religion les tient attachés.

« L'établissement des Francs dans les Gaules, Charlemagne, les croisades, la chevalerie, une bataille de Bouvines, un combat de Lépante, un Conradin à Naples, un Henri IV en France, un Charles I^{er} en Angleterre, sont au moins des époques mémorables, des mœurs singulières, des événements fameux, des catastrophes tragiques. Mais la grande vue à saisir pour l'historien moderne, c'est le changement que le christianisme a opéré dans l'ordre social. En donnant de nouvelles bases à la morale, l'Évangile a modifié le caractère des nations, et créé en Europe des hommes tout différents des anciens, par les opinions, les gouvernements, les costumes, les usages, les sciences et les arts.

« Et que de traits caractéristiques n'offrent point ces nations nouvelles!...

« Le christianisme rehausse nécessairement l'état des peintures historiques, en détachant, pour ainsi dire, les personnages de la toile, et faisant trancher les couleurs vives des passions sur un fond calme et doux. Renoncer à sa morale tendre et triste, ce serait renoncer au seul moyen nouveau d'éloquence que les anciens nous aient laissés... C'est dans le *Discours sur l'Histoire universelle*, que l'on peut admirer l'influence du génie du christianisme sur le génie de l'histoire. Politique comme Thucydide, moral comme Xénophon, éloquent comme Tite-Live, aussi profond et aussi grand peintre que Tacite, l'évêque de Meaux a, de plus, ce parole grave et un tour sublime dont on ne trouve ailleurs aucun exemple, hors dans le début du livre des Machabées.

« Bossuet est plus qu'un historien, c'est un Père de l'Église, c'est un prêtre inspiré, qui souvent a le rayon de feu sur le front, comme le législateur des Hébreux. Quelle vue il fait de la terre! Il est en mille lieux à la fois! Patriarche sous le palmier de Tohel, ministre à la cour de Babylone, prêtre à Memphis, législateur à Sparte, citoyen à Athènes et à Rome, il change de temps et de place à son gré, il passe avec la rapidité et la majesté des siècles. La verge de la loi à la

main, avec une autorité incroyable, il chasse pêle-mêle devant lui les Juifs et les gentils au tombeau; il vient enfin lui-même à la suite du convoi de tant de générations, et, marchant appuyé sur Isaïe et Jérémie, il élève ses lamentations prophétiques à travers la poudre et les débris du genre humain.

« A nous entendre déclamer contre la religion, on croirait qu'un prêtre est nécessairement un esclave, et que nul, avant nous, n'a su raisonner dignement sur la liberté! Qu'on lise donc Bossuet à l'article *Grecs et Romains*.

« Quel autre a mieux parlé que lui et des vices et des vertus? Quel autre a plus justement estimé les choses humaines? Il lui échappe de temps en temps quelques-uns de ces traits qui n'ont point de modèle dans l'éloquence antique, et qui naissent du génie même du christianisme. Par exemple, après avoir vanté les pyramides d'Égypte, il ajoute: « Quelque effort que fassent les hommes, leur néant paraît partout. Ces pyramides étaient des tombeaux, encore ces rois qui les ont bâties, n'ont-ils pas eu le pouvoir d'y être inhumés, et ils n'ont pas pu jouir de leur sépulcre. »

« On ne sait qui l'emporte ici de la grandeur de la pensée ou de la hardiesse de l'expression. Ce mot *jouir*, appliqué à un *sépulcre*, déclare à la fois la magnificence de ce sépulcre, la vanité des Pharaon qui l'élevèrent, la rapidité de notre existence, enfin l'incroyable néant de l'homme qui, ne pouvant posséder pour bien réel ici-bas qu'un tombeau, est encore privé quelquefois de ce stérile patrimoine.

« Remarquons que Tacite a parlé des pyramides (*Annal.*, lib. II, c. 63), et que sa philosophie ne lui a rien fourni de comparable à la réflexion que la religion a inspirée à Bossuet, influence bien frappante du génie du christianisme, sur la pensée d'un grand homme.

« Le plus beau portrait historique dans Tacite, est celui de Tibère; mais il est effacé par celui de Cromwell, car Bossuet est encore historien dans ces oraisons funèbres. Que dirons-nous donc des cris de joie que pousse Tacite, en parlant des Bructnaires, qui s'égorgeaient à la vue d'un camp romain? « Par la faveur des dieux, nous eûmes le plaisir de contempler ce combat sans nous y mêler. Simples spectateurs, nous vîmes, ce qui est admirable, soixante mille hommes s'égorger sous nos yeux, pour notre amusement. Puissent, puissent les nations, au défaut d'amour pour nous, entretenir ainsi dans leurs cœurs les uns contre les autres une haine éternelle! » (*Tacite, Mœurs des Germains*, 33.)

« Écoutons Bossuet :

« Ce fut après le déluge que parurent ces ravageurs de provinces que l'on a nommés conquérants, qui, poussés par la seule gloire du commandement, ont exterminé tant d'innocents.... Depuis ce temps l'ambition s'est jouée, sans aucunes bornes, de la vie des hommes; ils en sont venus à ce point

de s'entre-tuer sans se haïr. Le comble de la gloire, et le plus beau de tous les arts, a été de se tuer les uns aux autres. » (*Disc. sur l'Hist. univers.*)

« Il est difficile de s'empêcher d'adorer une religion qui met une telle différence entre la morale d'un Bossuet et d'un Tacite. — L'historien romain après avoir raconté que Thrasyllus avait prédit l'empire à Tibère, ajoute : « D'après ces faits et quelques autres, je ne sais si les choses de la vie sont assujetties aux lois d'une immuable nécessité, ou si elles ne dépendent que du hasard. » (*Ann. lib. vi. 22.*)

« Suivent les opinions des philosophes que Tacite rapporte gravement, donnant assez à entendre qu'il croit aux prédictions des astrologues.

« La raison, la saine raison et l'éloquence nous semblent encore du côté du prêtre chrétien.

« Ce long enchaînement des causes partielles qui font et défont les empires dépend des ordres secrets de la divine Providence. Dieu tient, du plus haut des cieux, les rênes de tous les royaumes, il a tous les cœurs en sa main. Tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain... Il connaît la sagesse humaine, toujours courte par quelque endroit; il éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances. Il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même; elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont au piège.... C'est lui (Dieu) qui prépare ses effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin.... Mais que les hommes ne s'y trompent pas, Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré, et ce lui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose, pour lui renverser le sens, que de longues prospérités. »

« Que l'éloquence de l'antiquité est peu de chose auprès de cette éloquence chrétienne ! »

HOMMES (TRAFFIC DES). — « Nous pouvons conclure avec raison, que le christianisme, qui a contribué à affranchir les esclaves et à diminuer la rigueur de la servitude, empêcha aussi que les hommes n'achetassent et ne vendissent leurs semblables; ce qui était un usage commun chez les Français, les Anglais, les Suédois et les autres peuples. Cet usage condamnable fut réprimé par les évêques, les conciles et les rois pieux. En France, la reine Bathilde (*THOMASSIN, t. II, p. 833*) prohiba, en 578, l'usage de vendre les hommes qui avaient été rachetés au sang de Jésus-Christ. La vente des hommes fut défendue par un concile de Londres, présidé par Anselme en 1102 (*EDMUND, *Necorum*, lib. III, p. 64*; et *THOMASSIN, t. II, p. 122*), et un concile de Waterford (*Ibid.*, p. 128) en l'an 1158, ordonna qu'on

achetât ou vendît tous les Anglais, ou Irlandais, pour les rendre libres. Les Suédois ayant entendu dire à leurs ecclésiastiques que des hommes destinés à partager avec eux la gloire éternelle ne devaient pas être réduits en esclavage, furent aisément convaincus que la servitude était incompatible avec le christianisme, et quelques princes de Suède imaginèrent différents moyens de l'abolir par degrés, sans faire tort aux maîtres. Le cardinal Gunthelmus-Sabinius, qui visita la Suède sous le règne d'Eric-Basus, en l'an 1223, déclama contre l'usage de faire des hommes esclaves ou de les tenir en esclavage; et Bergerus, le fils de Magnus, défendit absolument, en 1294, de vendre ou d'acheter des hommes (*SAMUVOOCK, *De jure Suenanum*, p. 266*). Les ecclésiastiques de ce temps travaillèrent à l'affranchissement des esclaves, et les coutumes de nos jours les ont imités à cet égard, autant que leur crédit le leur a permis. Les évêques anglais, plusieurs membres du clergé, ainsi que certains laïques pieux et respectables, ont blâmé avec zèle, dans le parlement et dans leurs écrits, l'esclavage qui lieu dans les Indes occidentales, mais ils ont succombé longtemps sous le crédit de ceux qui étaient intéressés à ce qu'il fût conservé. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard RYAN, n. 157 et 148.) (*Voy. l'ESCLAVAGE.*)

HONGROIS. — « Le christianisme, » poursuit M. Ryan, « produisit comme certains fruits en Hongrie, tant lors de son premier établissement dans ce royaume, que depuis cette époque, peu de peuples avaient plus besoin de sa doctrine et de ses préceptes que les Hongrois. Regino peint ainsi leur caractère, dans le 10^e siècle : « Ils vivaient comme des hommes mais comme des bêtes, on dit qu'ils se nourrissent de chair crue, qu'ils boivent du sang, qu'ils coupent le cœur des hommes, en morceaux, et qu'ils le dévorent; qu'ils sont hautains, orgueilleux, fourbes, séducteurs et ayant mauvais sens. Leurs femmes sont aussi féroces que les hommes. Tel était leur caractère au 10^e siècle, lorsqu'ils se précipitèrent dans la Pologne, inondèrent la Saxe, la Bavière et les autres parties de l'Allemagne, ou salant les actes de la plus grande barbarie, et en épargnant ni les femmes, ni les ministres de la religion. » (*RUCICHO, *Chron.*, lib. II, c. 389*.) Un écrivain (Luitprandus) du 11^e siècle, parle d'eux comme d'un peuple dont presque toutes les nations avaient éprouvé la cruauté. Dans ce siècle, ils ravagèrent avec la plus sauvage barbarie, l'Italie, la France et d'autres lieux; et ils adorèrent, avant leur conversion, Marsule et Mercombiou. Combien il fut heureux, pour ce peuple et pour ses voisins, que les cœurs de ces hommes aient été amollis par les doux préceptes de l'Évangile, qui les transformèrent en une nation douce, juste et humaine! Ce changement fut opéré, dès le 10^e siècle, par Geysas et son fils Etienne, et principalement par ce dernier. Lorsque Geys-

as, qui était duc de Hongrie, vers la fin du 10^e siècle, embrassa le christianisme. Il énonça à toute idée de guerre et forma la résolution de passer le reste de ses jours dans la paix et occupé de religion. Sa piété et son caractère pacifique doivent avoir remué l'esprit de férocité qui dominait alors. Son fils Etienne fut baptisé et confirmé par Adalbert, pieux évêque, dont les sermons, pleins d'une sainte morale, produisirent de heureux effets. Lorsque ce fils fut devenu grand, il parla avec force sur la religion, la justice et la charité, blâma très-vivement la cruauté scythienne, le meurtre et l'adultère, exhorta son père à remettre ou à alléger les taxes mises sur ses sujets, à soulager ceux qui étaient dans la détresse, et à avoir autant de bontés pour ceux qui étaient dans un rang inférieur que pour ceux qui étaient dans un rang élevé. Il acquit une telle autorité par cette conduite, qu'il abolit le culte d'Hercule et de Mars, convertit la nation du paganisme au christianisme, et fut proclamé roi de Hongrie, pendant la vie et avec l'approbation de son père. Au décès de ce dernier, arrivé en 997, le jeune roi invita plusieurs prêtres et moines à prêcher l'Évangile en Hongrie, et fit sentir souvent lui-même son excellence à plusieurs de ses sujets réunis. Il défendit rigoureusement plusieurs crimes qui avaient été commis pendant longtemps avec impunité et quelques usages barbares que les Hongrois avaient connus dans la Scythie et conservés jusqu'à ce temps, se regardant lui-même comme le père de ses sujets, et il s'occupa de leur position particulière, assura la subsistance de plusieurs familles pauvres et protégea les veuves, les orphelins et d'autres personnes qui étaient sans appui. Quoique accablé d'occupations, il était accessible à tous ceux qui désiraient lui faire connaître leurs griefs; et s'il faisait jamais quelque distinction de personnes, c'était en faveur des malheureux. En un mot, sa piété produisit d'heureux effets sur les autres et le soutint lui-même sous le poids des afflictions. Il supporta avec patience une maladie de trois ans et la perte de tous ses enfants, dont l'aîné était un jeune homme doué d'excellentes qualités. Dans une telle position, il ne prononça pas une seule plainte contre celui qui dispose de tout; mais il adora la conduite de la Providence, se soumit à toutes ses volontés sans murmure, et remercia même le Tout-Puissant de ce qu'il avait retiré du monde son fils favori avant que l'innocence de ce dernier se fût corrompue. Tels furent les effets de la foi et de l'espérance en Dieu. Son caractère est fortement marqué dans ses instructions pour son fils, dont voici un abrégé : « Un roi doit être pieux et miséricordieux; un roi souillé par l'impiété ou la cruauté est plutôt un tyran qu'un roi. Traitez vos barons, vos comtes et vos soldats comme des pères et des frères, gouvernez-les sans orgueil et sans colère; rappelez-vous que tous sont d'une même nature; que rien n'élève plus les hommes que l'humilité; que rien ne les

abaisse plus que l'orgueil et l'envie. Réprimez l'impudicité, soyez hospitaliers envers les étrangers, et patient envers tous, comme l'Écriture l'ordonne; soyez patient envers celui qui est humble, et pratiquez vous-même l'humilité, afin que Dieu puisse vous élever dans ce monde et dans l'autre. Si vous ne suivez pas ces préceptes, votre couronne temporelle ne sera pas sûre, et vous ne pouvez obtenir un royaume durable. » Le christianisme produisit aussi de grands effets sur Ladislas, qui régna en Hongrie près de la fin du 11^e siècle. Il possédait tous les avantages du corps et de l'esprit, était d'une taille grande et majestueuse, et avait un heureux mélange de calme et de courage. Les traits les plus frappants de son caractère étaient la piété, la charité, la chasteté et le désintéressement; les vices qu'il détestait le plus étaient l'avarice et l'ambition. Il fut unanimement choisi roi; mais il se donna beaucoup de peine pour n'être pas obligé de prendre la couronne. Il la refusa tant par défiance de lui-même, que parce qu'il imaginait qu'elle appartenait proprement à un autre. Il était maître de ses passions, fut le protecteur de la liberté hongroise, et un sûr refuge pour les misérables. Ses vertus furent senties par le mendiant qu'il secourut, par l'opprimé qu'il soulagea, et par les vierges qu'il arrachait des mains des ravisseurs ou dotait de son trésor. Il voulut que l'intérieur de sa propre maison fût un exemple pour tout son peuple; et certainement les vertus d'un roi et de sa cour doivent avoir exercé une influence considérable sur les mœurs de toute la nation. »

HONNEUR. — « L'honneur, ce respect de soi-même et de la beauté de sa vie, porté jusqu'à la plus pure élévation et jusqu'à la passion la plus ardente; cette pudeur virile qui n'avait point de nom dans l'antiquité, c'est-à-dire qui n'existait pas, car tout ce qui existe a un nom, dit M. de Vigny qui la définit admirablement la *conscience exaltée*. « Mais qui donc l'a exaltée, la conscience? car rien ne prend son exaltation en soi, c'est toujours le résultat d'un effet extérieur. Oh! c'est encore là un de ces merveilleux phénomènes opérés dans l'âme humaine par cette religion dont les miracles physiques ne sont peut-être pas plus étonnants que ces sublimes métamorphoses des plus subtils sentiments du cœur, par lesquels elle a créé pour le monde moderne une psychologie toute nouvelle. Il faut bien se le persuader, les peuples sont ce que les dogmes les font. Or le christianisme est venu dire à l'homme : Comme ton âme, ton corps est immortel; tu es le temple du Saint-Esprit, et Dieu dans l'Eucharistie descend du ciel pour l'habiter. L'homme alors s'est prosterné devant lui-même comme devant un tabernacle, et de là la source de cet éclat jusqu'alors inconnu, que le mélange du sentiment de sa grandeur et de son néant a projeté sur son front; de là ce respect de soi-même et de la beauté de sa vie, que l'on a appelé de ce beau nom d'honneur. Si donc vous aimez à contempler la

couronne de majesté dont cette céleste vertu décore l'homme, rappelez-vous la main divine qui la tient suspendue sur sa tête.

« Du reste le christianisme n'a-t-il pas déjà accompli ce vœu que forme M. de Vigny, de voir l'honneur qui règne dans nos armées étendre son empire sur tous les rangs de la société? Lorsqu'il a voulu exalter jusqu'au spiritualisme le plus par la conscience et le sentiment de l'homme; lorsqu'il a voulu en faire deux anges de deux humains qu'ils étaient, pour les enfanter à cette seconde naissance, il a choisi pour berceau le noble cœur du guerrier. L'honneur et l'amour ont eu pour premiers langages l'antique oriflamme, l'etendard béni. On dirait que c'est des éléments subtils du pieux dévouement, de l'humble orgueil de la victoire, enveloppés dans les plis de sa croix pourpre, qu'ils ont composé les ailes immatérielles avec lesquelles ils se sont élancés des camps pour planer sur le monde. Soulevant l'humanité par la main, ils l'ont longtemps portée vers le ciel; mais, depuis trois siècles, un grand vent s'est élevé de la terre, qui a brisé leurs ailes, et les esprits du firmament ont de nouveau marché sur le globe. Ce qu'on peut appeler honneur aujourd'hui, ce n'est donc plus la conscience exaltée, c'est la simple conscience qui conserve à peine quelques rayons brisés de la transfiguration chrétienne. » (Compte rendu de la Philosophie morale, par le comte Alfred de Vigny.)

HOPITAUX. — Le simple relevé des hôpitaux, maisons de secours et de charité, fondés par le christianisme, formerait la matière de tout un ouvrage. Il ne peut donc entrer dans notre plan d'en essayer même la nomenclature la plus incomplète, et nous renvoyons à ce sujet aux ouvrages spéciaux, et en particulier aux *Annales de la charité* où se trouve l'histoire des institutions de bienfaisance d'un grand nombre de villes principales de la France et même de l'Europe. Nous ne voulons que rappeler ici quelques-uns des faits les plus saillants. On sait que les premiers hôpitaux furent fondés par le christianisme et établis dans des bâtiments attenants aux églises. Saint Chrysostome fonda plusieurs hôpitaux à Constantinople. Plusieurs autres évêques suivirent son exemple. Saint Landri, évêque de Paris, vendit ses meubles et jusqu'aux vases sacrés pour établir près de sa cathédrale le célèbre hôpital qui subsiste encore sous le nom d'Hôtel-Dieu. Étienne II rétablit à Rome quatre anciens hôpitaux et en fonda un cinquième pour cent pauvres, en fit bâtir deux hors de Rome près de l'église Saint-Pierre, et leur donna de grands biens. Anselme, duc de Frioul, renonça au monde, fonda un monastère de Fanan et plusieurs hôpitaux où il nourrissait deux cents pauvres le 1^{er} de chaque mois. Le concile tenu à Celestia (Angleterre), au commencement du 11^e siècle, près de Wulfred, veut qu'à la mort d'un évêque, on donne ses biens aux pauvres. Parmi les réglemens du concile d'Aix-

la-Chapelle, tenu en 816, on des canons ordonne aux évêques d'établir un hôpital près de leurs églises cathédrales et de leur assigner un revenu suffisant aux dépens de l'Eglise. Les chanoines y donneront le tiers de leurs revenus. Châteaubriand évalue à 3,295 les hôpitaux d'Europe institués par le christianisme, dotés sur les biens de l'Eglise et desservis par des ordres religieux. Mais ce nombre est évidemment de beaucoup au-dessous de la réalité. « La charité, dit-il, « vertu absolument chrétienne et inconnue des anciens, a pris naissance dans Jésus-Christ; c'est la vertu qui le distingue principalement du reste des mortels, et qui lui en lui le sceau de la rénovation de la nature humaine. Ce fut par la charité, à l'exemple de leur divin Maître, que les apôtres sauvèrent si rapidement les cœurs, et sécularisèrent saintement les hommes.

« Les premiers fidèles, instruits dans une grande vertu, mettaient en commun quelques deniers pour secourir les nécessiteux, les malades et les voyageurs; ainsi commencent les hôpitaux. Devenue plus puissante, l'Eglise fonda, pour nos maux, des établissements dignes d'elle. Dès ce moment les œuvres de miséricorde n'eurent plus à retenu; il y eut comme un détachement de la charité sur les misérables, jusqu'aux abandonnés, sans secours, par les heures du monde. On demandera peut-être comment faisaient les anciens, qui n'avaient point d'hôpitaux? Ils avaient, pour se faire des pauvres et des infortunés, des moyens que les chrétiens n'ont pas l'esclavage et l'esclavage.

« Les *maladreries* ou *léproseries* de saint Lazare semblent avoir été en Orient les premières maisons de refuge. On y recevait les lépreux qui, renoncés de leurs proches languissaient aux carrefours des villes, et honteux à tous les hommes. Ces hôpitaux étaient desservis par des religieux de l'ordre de Saint-Basile.

« Nous avons dit un mot des *Trinitaires* ou des Pères de la *Rédemption des captifs*. (Voy. ces mots.) Saint Pierre de Nolaise, en Espagne, imita saint Jean de Mathieu, en France. On ne peut lire sans attention les règles austères de ces ordres. Dans leur première constitution, les Trinitaires ne pouvaient manger que des légumes et du lait. Et pourquoi cette vie rigoureuse? Parce que plus ces Pères se privaient de nécessités de la vie, plus il restait de trésors à prodiguer aux Barbares; parce que, si fallait des victimes à la colère céleste, on se pérait que le Tout-Puissant recevrait les expiations de ces religieux, au échange des maux dont ils délivraient les prisonniers.

« L'ordre de la *Merci* donna plusieurs saints au monde. Saint Pierre Pascal, évêque de Jaën, après avoir employé ses revenus au rachat des captifs et au soulagement des pauvres, passa chez les Turcs, où il fut chargé de fers. La clergé et le peuple de son église lui envoyèrent une somme d'argent pour sa rançon. « Le saint, » dit Hélyot, « se

gent avec beaucoup de reconnaissance; mais au lieu de l'employer à se procurer la liberté, il en racheta quantité de femmes et les enfants, dont la faiblesse lui faisait craindre qu'ils n'abandonnassent la religion chrétienne, et il demeura toujours entre les mains de ces Barbares, qui lui procurèrent la couronne du martyr, en 1300.

« Il se forma aussi dans cet ordre une congrégation de femmes, qui se dévouaient au soulagement des pauvres étrangères. Une des fondatrices de ce tiers ordre était une grande dame de Barcelone, qui distribuait son bien aux malheureux : son nom de famille s'est perdu; elle n'est plus connue aujourd'hui que par le nom de *Marie du secours*, que les pauvres lui avaient donné.

« L'ordre des *Religieuses pénitentes*, en Allemagne et en France, retirait du vice de malheureuses filles exposées à périr dans la misère, après avoir vécu dans le désordre. C'était une chose tout à fait divine, de voir la religion, surmontant ses dégoûts par un excès de charité, exiger jusqu'aux preuves du vice, de peur qu'on ne trompât ses institutions, et que l'innocence, sous la forme du repentir, n'usurpât une retraite qui n'était pas établie pour elle. « Vous savez, » dit Jehan Simon, évêque de Paris, dans les constitutions de cet ordre, « qu'aucunes sont venues à nous qui étaient vierges..., à la suggestion de leurs mères et parents qui ne demandaient qu'à s'en défaire; ordonnons que, si aucune voulait entrer en votre congrégation, elle soit interrogée... etc.

« Les noms les plus doux et les plus miséricordieux servaient à couvrir les erreurs passées de ces pécheresses. On les appelait les *Filles du Bon-Pasteur*, ou les *Filles de la Madeleine*, pour désigner leur retour au bercail et le pardon qui les attendait. Elles ne prononçaient que des vœux simples; on lâchait même de les marier quand elles le désiraient, et on leur assurait une petite dot. Afin qu'elles n'eussent que des idées de pureté autour d'elles, elles étaient vêtues de blanc, d'où on les nommait aussi *Filles blanches*. Dans quelques villes on leur mettait une couronne sur la tête, et l'on chantait : *Veni, sponsa Christi*. « Venez, épouse du Christ. » Ces contrastes étaient touchants, et cette délicatesse bien digne d'une religion qui sait secourir sans offenser, et ménager les faiblesses du cœur humain, tout en l'arrachant à ses vices. A l'hôpital du Saint-Esprit, à Rome, il est défendu de suivre les personnes qui déposent les orphelins à la porte du Père-Universel.

« Il y a dans la société des malheureux qu'on n'aperçoit pas, parce que, descendus de parents honnêtes, mais indigents, ils sont obligés de garder les dehors de l'aisance, dans les privations de la pauvreté : il n'y a guère de situations plus cruelles; le cœur est blessé de toutes parts, et pour peu qu'on ait l'âme élevée, la vie n'est qu'une longue souffrance. Que deviendront les malheureuses demoiselles, nées dans de telles familles? Iront-elles chez des parents riches et

hautains se soumettre à toutes sortes de mépris, ou embrasseront-elles des métiers que les préjugés sociaux et leur délicatesse naturelle leur défendent? La religion a trouvé le remède. *Notre-Dame de Miséricorde* ouvre à ces femmes sensibles ses pieuses et respectables solitudes. Il y a quelques années que nous n'aurions osé parler de Saint-Cyr, car il était alors convenu que de pauvres filles nobles ne méritaient ni asile ni pitié.

« Dieu a différentes voies pour appeler à lui ses serviteurs. Le capitaine Caraffa sollicitait, à Naples, la récompense des services militaires qu'il avait rendus à la couronne d'Espagne. Un jour, comme il se rendait au palais, il entre par hasard dans l'église d'un monastère. Une jeune religieuse chantait; il fut touché jusqu'aux larmes de la douceur de sa voix; il jugea que le service de Dieu doit être plein de délices, puisqu'il donne de tels accents à ceux qui lui ont consacré leurs jours. Il retourne à l'instant chez lui, jette au feu ses certificats de service, se coupe les cheveux, embrasse la vie monastique, et fonde l'ordre des *Ouvriers pieux*, qui s'occupe en général du soulagement des infirmités humaines. Cet ordre lit d'abord peu de progrès, parce que, dans une peste qui survint à Naples, les religieux moururent tous en assistant les pestiférés, à l'exception de deux prêtres et de trois clercs.

« Pierre de Bétancourt, frère de l'ordre de Saint-François, étant à Guatimala, ville et province de l'Amérique espagnole, fut touché du sort des esclaves qui n'avaient aucun lieu de refuge pendant leurs maladies. Ayant obtenu par aumône le don d'une chétive maison, où il tenait auparavant une école pour les pauvres, il y bâtit lui-même une espèce d'infirmerie qu'il recouvrit de paille, dans le dessein d'y retirer les esclaves qui manquaient d'abri. Il ne tarda pas à rencontrer une femme nègre, estropiée, abandonnée par son maître. Aussitôt le saint religieux charge l'esclave sur ses épaules, et tout glorieux de son fardeau, il le porte à cette méchante cabane, qu'il appelait son hôpital. Il allait courant toute la ville, afin d'obtenir quelque secours pour sa négresse. Elle ne survécut pas longtemps à tant de charité; mais, en répandant ses dernières larmes, elle promit à son gardien des récompenses célestes, qu'il a sans doute obtenues.

« Plusieurs riches, attendris par ses vertus, donnèrent des fonds à Bétancourt, qui vit la chaumière de la femme nègre se changer en un hôpital magnifique. Ce religieux mourut jeune; l'amour de l'humanité avait consumé son cœur. Aussitôt que le bruit de son trépas se fut répandu, les pauvres et les esclaves se précipitèrent à l'hôpital pour voir encore une fois leur bienfaiteur. Ils baisaient ses pieds, ils coupaient des morceaux de ses habits, ils l'eussent déchiré pour en emporter quelques reliques, si l'on eût mis des gardes à son cercueil : on eût cru que c'était le corps d'un tyran qu'on défendait contre

la haine des peuples, et c'était un pauvre moine qu'on déroboit à leur amour.

« L'ordre du frère Bélaucourt se répandit après lui; l'Amérique entière se couvrit de ses hôpitaux, desservis par des religieux qui prirent le nom de *Bethlémites*. Telle était la formule de leur vœux : « Moi frère... je fais vœux de pauvreté, de chasteté et d'hospitalité, et m'oblige de servir les pauvres convalescents, encore bien qu'ils soient infidèles et atteints de maladies contagieuses. »

« Si la religion nous a attendus sur le sommet des montagnes, elle est aussi descendue dans les entrailles de la terre, loin de la lumière du jour, afin d'y chercher les infortunés. Les frères Bethlémites ont des espèces d'hôpitaux, jusqu'au fond des mines du Pérou et du Mexique. Le christianisme s'est efforcé de réparer au Nouveau-Monde les maux que les hommes y ont faits, et dont on la si injustement accusé d'être l'auteur. Le docteur Robertson, Anglais, protestant, et même ministre presbytérien, a pleinement justifié sur ce point l'Eglise romaine : « C'est avec plus d'injustice encore, » dit-il, « que beaucoup d'écrivains ont attribué à l'esprit d'intolérance de la religion romaine la destruction des Américains, et ont accusé les ecclésiastiques espagnols d'avoir excité leurs compatriotes à massacrer ces peuples innocents, comme des idolâtres et des ennemis de Dieu. Les premiers missionnaires, quoique simples et sans lettres, étaient des hommes pieux; ils épousèrent de bonne heure la cause des Indiens, et défendirent ce peuple contre les calomnies dont s'efforcèrent de les noircir les conquérants qui le représentaient comme incapable de se former jamais à la vie sociale, et de comprendre les principes de la religion, et comme une espèce imparfaite d'homme que la nature avait marquée du sceau de la servitude. Ce que j'ai dit du zèle constant des missionnaires espagnols, pour la défense et la protection du troupeau confié à leurs soins, les montre sous un point de vue digne de leurs fonctions; ils furent des ministres de paix pour les Indiens, et s'efforcèrent toujours d'arracher la verge de fer des mains de leurs oppresseurs. C'est à leur puissante médiation que les Américains durent tous les réglemens qui tendaient à adoucir la rigueur de leur sort. Les Indiens regardent encore les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, dans leurs établissemens espagnols, comme leurs défenseurs naturels, et c'est à eux qu'ils ont recours pour repousser les exactions et les violences auxquelles ils sont encore exposés. »

« Le passage est formel, et d'autant plus décisif, qu'avant d'en venir à cette conclusion, le ministre protestant fournit les preuves qui ont déterminé son opinion. Il cite les plaidoyers des Dominicains pour les Caraïbes, car ce n'était pas Las-Casas seul qui prenait leur défense; c'était son ordre entier, et le reste des ecclésiastiques espagnols. Le docteur anglais joint à cela les bulles des Papes, les ordonnances des rois accordées à

la sollicitation du clergé, pour adoucir le sort des Américains, et mettre un frein à la cruauté des colons. » « Des entrailles de la charité chrétienne, » dit M. Maupied, « est née une préparation au progrès scientifique, qui était elle-même un progrès moral. Je ne saurais parler de l'admirable institution des hôpitaux, que l'on a faussement attribués aux Arabes, tandis qu'ils ne firent que l'emprunter aux Célébiens, comme bon d'autres choses. C'est dans l'Eglise que se développèrent les premiers germes de ces écoles, et plus tard, à l'ombre et sous les auspices de la charité chrétienne, les sciences mêmes trouveront les plus sûrs éléments de leur étude, en contemplant à loisir les innombrables misères humaines, auxquelles elles sont appelées à remédier. »

« C'est dans l'ordre de Saint-Basile, supérieur de deux ou trois siècles à l'islamisme, que commença ce beau dévouement au service des pauvres et des malades; les malades ou l'on recueillait les lépreux dans des hôpitaux, étaient desservis par les religieux de cet ordre; saint Grégoire de Nazianze, qui mourut l'an 389, légua, par son testament, ses biens à l'église de Nazianze et aux pauvres qu'elle entretenait; dès le commencement du christianisme, les pauvres devinrent les enfants bien-aimés de l'Eglise, elle les nourrissait et secourait toutes leurs misères; l'établissement des diacres, premiers apôtres, pour distribuer les aumônes, en fut une preuve; et le diacre Laurent traîné devant l'empereur, qui lui demandait les trésors de l'Eglise, lui présenta les pauvres que l'Eglise romaine nourrissait tous les jours; plus tard les monastères furent la Providence des pauvres. Telle est la véritable origine des hôpitaux que nous voyons établis à Constantinople par un évêque de cette ville, dès le IV^e ou V^e siècle, pour y recueillir les malades; saint Jean Chrysostome établit lui-même un hospice à Constantinople; mais, dès l'année 368, l'empereur Valentinien avait établi dans chaque quartier de Rome un hôpital aux frais du trésor public, pour traiter gratuitement les pauvres. »

« Dans les premiers temps du christianisme, » dit M. Albert du Boys, « dès qu'une église avait des biens assurés, elle fondait des maisons de charité, et elle assignait, sur le produit de ses terres, une dotation annuelle pour les indigents. D'après les décrets de plusieurs conciles, les chanoines devaient donner, à cet effet, la dîme de leurs revenus; en récompense, ils avaient la direction de ces établissemens, et ils possédaient l'un d'entre eux pour en régler le temporel. Le premier hospice de France fut construit près de la porte Traine de Traine, c'est-à-dire, au bas de la *transi-Actus Domus que fuit elemosynaria ad portam Tritorium, est de Gratianopoli canonice*. (Deuxième Cartul., act. 39.) Mais soit que le local ne fût pas commode, soit que les chanoines, dans le temps de leurs dévotions, eussent oublié leurs devoirs envers les pau-

res, cette maison n'avait pas conservé sa destination première. Saint Hugues en fit construire une autre sur les bords de l'Ière, derrière le palais Delphinal, sur le terrain occupé aujourd'hui par la place des Coréliers. Cet hôpital fut d'abord nommé Hôpital de la Madeleine, à cause de son église qui était dédiée à cette sainte. On l'appela plus tard Hôpital de Saint-Hugues. Il fut administré par un chanoine et deux prêtres; le chanoine avait le titre de prieur. Cet édifice fut cédé aux Frères mineurs, à l'époque où le connétable de Lesdiguières s'empara de l'ancienne maison de ces religieux; enfin, il fut démoli au commencement de la révolution de 1789.

« Un autre hospice, destiné aux lépreux, paraît également avoir été fondé au temps des premières croisades, et par conséquent l'épiscopat de saint Hugues. Depuis les pèlerinages et les expéditions en Palestine, la lèpre avait fait en France d'étonnants ravages. Suivant Matthieu Paris, il y eut en Europe, dans le XIII^e siècle, jusqu'à dix-neuf mille léproseries ou maladreries. Comme les lépreux devaient toujours être séparés du commerce des autres hommes, on plaçait leurs hôpitaux hors des villes, et dans un endroit isolé. A Grenoble, on choisit, pour y fonder un établissement de cette nature, le local qui a été occupé depuis par l'hôpital de la Providence, dans la rue Perrière; ce local était en dehors de la ville, qui finissait près du pont construit par saint Hugues; du côté opposé, le rocher de Rabot s'avancait jusque dans l'Isère. Cette maladrerie est appelée dans les anciens titres maladrerie d'Essonne, à cause de la montagne au pied de laquelle elle était située. Le chapitre de Grenoble eut d'abord l'administration de cette maladrerie, et fut vraisemblablement chargé de la doter; plus tard, elle fut cédée aux religieux de Saint-Antoine, qui vinrent réclamer à leur glorieux privilège de servir l'humanité frappée d'un des plus terribles fléaux. »

Dans son rapport sur les hospices et hôpitaux, M. de Melun, si compétent dans ces matières, trace ainsi le résumé sommaire de leur histoire : « De tous les moyens si variés que la charité a inventés pour le soulagement des misères humaines, l'institution des hôpitaux en faveur des malades, et des hospices destinés aux vieillards et infirmes, est le plus ancien et le plus généralement adopté. Comme toutes les œuvres de bienfaisance publique et privée, elle fut inspirée par le christianisme; les premiers asiles offerts aux pèlerins et voyageurs furent ouverts sous Constantin, et l'histoire attribue, vers cette époque, à une dame romaine, l'établissement du premier hôpital de malades; elle y consacra sa fortune et sa vie entière; c'est ainsi que se pratiquait alors la charité.

« Jusque-là chaque chrétien exerçait l'hospitalité envers les pauvres, et la maison des ministres de la religion était un asile préparé pour tous les genres de souffrances; plus tard un bâtiment particulier,

annexé au logement des évêques, fut destiné à ce pieux usage : et lorsqu'on élevait un temple à Dieu, on y joignait presque toujours l'habitation des pauvres, qui prit le nom touchant d'*Hôtel-Dieu*, comme si Dieu lui-même leur offrait l'hospitalité.

« Dans presque tous ces asiles, les misères étaient confondues et soulagées avec une égale sollicitude; mais dès le V^e siècle, le remède fut varié comme le mal : cinq espèces d'hospices reçurent les pauvres valides, les malades, les enfants, les orphelins et les vieillards.

« Le premier hôpital de malades connu en France fut celui de Lyon, sous Childébert; Reims et Autun suivirent de près; l'*Hôtel-Dieu* de Paris fut fondé par saint Landry, en 800.

« Chaque siècle proportionnait ses secours à ses misères toujours croissantes. Aux XI^e et XII^e siècles, la lèpre et d'autres fléaux multiplièrent les maladreries et les léproseries.

« L'administration publique, les associations religieuses, les confréries rivalisèrent avec la charité individuelle pour doter ces établissements.

« Bientôt l'affranchissement des communes, en créant une puissance nouvelle, donna aux pauvres de nouveaux protecteurs qui érigent et administrent de nouveaux asiles.

« Il serait injuste de croire qu'une générosité aveugle inspirait seule ces fondations dont nos indigents profitent encore aujourd'hui; de sages règlements les dirigeaient, et toujours le pouvoir public regardait comme son premier devoir de veiller à la bonne administration de la fortune du pauvre, et au respect dû aux intentions des donateurs. Pour éviter les abus, les conciles (*Conc. de Vienne, 1312*) n'hésitèrent pas à appeler les laïques à la gestion des établissements charitables, comme, plus tard, les ordonnances de nos rois empêchèrent que le patrimoine de l'indigent ne se transformât en fiefs entre les mains de l'administration civile.

« De tout temps, quoi qu'on puisse dire, l'autorité religieuse et civile, d'abord confondue, puis séparée, prit en main l'intérêt des malheureux avec une sollicitude que le texte même des idées révèle de la manière la plus touchante, et une intelligence qui peut servir de modèle à notre époque, trop souvent dédaigneuse à l'égard du passé.

« Mais alors on se préoccupait surtout des abus qui paraissaient restreindre la part de l'indigence; ces asiles étaient ouverts à tous, pèlerins ou voyageurs, membres de la cité ou de la nation étrangère même; on ne leur demandait d'autre titre que la misère, et l'on ne partageait pas cette crainte, si commune de nos jours, qui redoute pour le pauvre, non la privation, mais l'abondance des secours dont il pourrait abuser.

« Bientôt, cependant, telle est la nature des meilleures choses en ce monde, la loi est

obligée de régler la charité elle-même. En lui créant de nouvelles ressources, il faut qu'elle s'arme contre ceux qui la trompent. François I^{er}, après avoir fondé un *bureau général de charités publiques*, assigne à chaque établissement une destination spéciale, afin que, toute misère réelle étant secourue, la paresse, souvent plus exigeante que le malheur, n'ait plus d'excuse; et presque toujours, depuis cette époque, la loi qui accorde un soulagement au malheur est en même temps un arrêt qui frappe le vice.

« Vincent de Paul, au xvi^e siècle, fait plus pour la réforme des hôpitaux que tous les décrets. Il renouvelle dans le cœur le feu de la charité; et en foudroyant les Sœurs hospitalières, il donne aux malades et aux pauvres, au nom de la religion, des mères et des sœurs qu'il n'était au pouvoir d'aucune puissance humaine de leur accorder.

« La lutte contre la mendicité, qui s'étend chez tous les peuples, nécessite la fondation d'établissements monumentaux, destinés à recueillir des misères contre lesquelles l'action individuelle devient impuissante; le gouvernement ou de puissantes associations peuvent seuls entreprendre cette grande tâche. L'Italie donne le premier signal. En France, Louis XIV seconde le mouvement général de son action puissante; il centralise dans les *hôpitaux généraux* tous les services charitables; et lui-même, en leur attribuant, en 1675, l'un de ses palais, donne un exemple qu'un grand nombre de villes ont bientôt imité.

« On a prétendu que c'était alors une mesure de police, et que, dans le cœur du grand roi, la crainte des désordres qui troublaient la sécurité publique avait plus de part que la charité. Citons le texte même de ses ordonnances: « C'est, » dit-il, « pour témoigner » à Dieu notre reconnaissance par une « royale et chrétienne application aux choses » qui regardent son honneur et son service, et « agissant dans la conduite d'une si grande » œuvre, non par ordre de police, mais par « le seul motif de charité, que nous vou- » lons, etc. »

Tel était le véritable principe qui dirigeait nos pères dans l'application de l'*assistance*, qui n'a pas été inventée de nos jours. Un principe qui dictait au roi le plus absolu ces belles paroles devait être aussi fécond pour le bien que tous les mobiles attribués depuis à la bienfaisance publique. Quelle loi, quelle constitution serait aussi puissante pour ouvrir les trésors, et surtout les cœurs, que la doctrine qui fait remonter à Dieu lui-même ce que l'on donne à ses enfants.

Sous cette généreuse impulsion, chaque siècle, comme chaque peuple, apportait sa pierre au grand édifice charitable, qu'il n'est pas donné à l'homme d'achever, et cherchait à imprimer à l'expression d'un même sentiment la forme appropriée à ses usages, à ses besoins et à ses mœurs. En Angleterre, en Amérique, des associations particulières élèvent des hôpitaux dont les richesses le disputent aux

établissements créés par les rois; le grand hôpital de Westminster est fondé à Londres, en 1719, par une société privée. Mais c'est surtout en Italie, au centre même du catholicisme, où règne la papauté, qu'il faut aller chercher les ingénieuses créations de la charité chrétienne. On a écrit, à ce sujet, tout ce que l'on admire, et nous ne saurions renvoyer ici. Les quelques lignes suivantes, de M. Ludovic Guvot, suffiront pour donner une idée des établissements de bienfaisance fondés à Rome, et qui subsistent encore. « Après les institutions religieuses viennent les établissements de charité; l'hospice à côté de l'ombre de l'église. Si, dans le christianisme, la charité est en quelque sorte le bien vital, c'est au cœur, c'est à l'âme, que l'on se trouve le foyer. Il existe, dans plusieurs pays, d'admirables institutions de bienfaisance, mais on ne rencontre guère qu'en Italie ce zèle ardent et continu, ces prévoyances délicates, cette perfection même dans l'ensemble et dans les détails, que l'on fait dire, qu'à Rome, les hôpitaux et les hospices étaient beaucoup mieux tenus que les palais; c'est qu'ici la religion, qui n'a jamais été bien plus prodigue et bien plus douce que celle de la philanthropie, aime tout, et que la maison du pauvre est vraiment la maison de Dieu. Chaque hôpital est placé sous le patronage et la direction d'une confrérie chargée également de la partie administrative, ce qui prévient ces complications et ces divisions intérieures dont on se plaint si fort en France. Aussi, dans un hôpital, le pauvre est en sécurité comme chez lui; il ne craint pas d'être renvoyé avant d'être entièrement guéri; car on ne spéculé ni sur son entrée, ni sur sa sortie. Sauf l'hospice général de Saint-Michel, qui présente même un abrégé de toutes les douleurs, il n'est en même temps une maison de retraite, une école et une manufacture; il y a un asile particulier pour chaque misère, pour les enfants, pour les vieillards et pour les malades et pour les infirmes, pour les veuves et pour les orphelins, pour l'innocence et pour le repentir, pour la fille pauvre, qui attend un état, et pour la fille riche qui n'attend qu'un mari. Les doux noms servent toujours d'enseigne à ces hôtels de la charité: *Sainte-Marie de l'Annonciation, Sainte-Marie de la Grâce, Sainte-Marie della Pietà, l'hôpital de Saint-Esprit*, etc. Enfin, ce qui ne peut se rencontrer que dans la grande cité catholique, mère et nourrice des nations, *alma mater*, chaque peuple a un hôpital qui lui est spécialement affecté. La charité romaine a voulu que l'étranger malade abandonné retrouvât au moins, à défaut de famille, la douce image de la patrie. On regrette tant son pays quand on souffre! Rome, cependant, a quelque chose encore à envier à la France: c'est à des *Sœurs hospitalières*, elle n'a point de *Sœurs de charité*?... Oui, mais elle a un échange de nobles dames, de grandes princesses qui se font les servantes, les gardiennes malades du pauvre, non pas une loi qui

deux dans leur vie, mais tous les jours, et partout où un cri de douleur les appelle. Elles dépensent sans compter leur temps, leur or, leur jeunesse et leur vie; il y a une communauté entre le palais et l'hôpital.

De toutes ces créations de la charité des Souverains Pontifes, la plus remarquable et la plus magnifique, sans contredit, est celle de l'hôpital du Saint-Esprit, qui nous montre le génie de saint Vincent de Paul, couronnant de sa sainte auréole le front d'un grand Pape, Innocent III. Complétons ce que nous venons de dire à ce sujet par ces quelques mots de M. Audley: « Un pêcheur avait, dit-on, retiré de ses filets trois petits enfants noyés. Cet événement émut tellement l'âme du Pontife que sur-le-champ il destina une maison à recevoir les malheureuses créatures abandonnées par leurs parents, et appropria des fonds à leur éducation. Une pareille institution était digne du chef de la chrétienté; sous ses successeurs, elle n'a cessé de grandir et de prospérer: des palais entiers sont entrés dans son enceinte, et dans des temps assez éloignés de nous, quinze cents malades trouvaient des soins dans un bâtiment contigu aux enfants trouvés sans compter les pauvres nombreux entretenus par cet hôpital. Cet établissement célèbre comprenait, à la fin du xvii^e siècle, d'immenses édifices séparés; dans l'un, quarante nourrices prenaient soin des êtres abandonnés à la charité de l'Eglise, tandis que deux mille autres enfants étaient élevés au dehors; dans une seconde division, cinq cents autres garçons, et plus loin autant de filles, recevaient une éducation; enfin, un quatrième bâtiment renfermait mille lits. La dépense annuelle s'élevait à cent mille scudi (soixante-quatre millions de francs). Tel est l'hospice du Saint-Esprit, qu'Innocent dota de ses biens patrimoniaux. » Cet établissement utile, dit Fr. Hurter, « le plus beau, le plus grand, le mieux ordonné qui existe encore actuellement, je ne le dis pas dans la ville reine des cités, je le dis dans aucune société civile de l'Europe. L'hospice du Saint-Esprit reste, et recommande à l'équitable postérité, aux âmes sensibles, amies de l'indigent et du malade, le mémoire d'Innocent III, dont la pieuse munificence l'a inébranlablement fondé. » Voy. sur ce sujet le *Dictionnaire d'économie charitable*, de M. l'abbé Migne, et en particulier les articles suivants: HOSPITALIERS (FRÈRES) et HÔTEL-DIEU.)

HOSPITALIERS (FRÈRES). — Ne voulant pas empiéter sur les articles où nous parlons spécialement des ordres religieux, nous nous bornerons à citer les passages suivants de F. Hurter.

« Muratori a bien raison, lorsqu'en parlant du temps où il vivait, il dit: « En admettant que notre siècle a l'avantage de la pureté et des bonnes mœurs sur les siècles antérieurs du moyen âge, il ne peut soutenir la comparaison avec eux pour la libéralité envers les pauvres. » Les paroles du Seigneur lui-même ont dit: « Ce que vous avez fait à l'égard

d'un des plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait, » étaient comprises alors et mises en pratique par des moyens dont nous sentons encore aujourd'hui les effets, nonobstant les excès inouis par lesquels un esprit d'irréligion s'est efforcé de détruire cet immense héritage chrétien. Dès les temps les plus reculés, nous voyons les misères de toute espèce consolées, adoucies et soulagées, autant que la bonne volonté et les ressources humaines le permettaient. Ce n'était pas dans les couvents seuls que les voyageurs, les pauvres, les malheureux trouvaient un asile, des rafraîchissements, des soins; ce n'était pas seulement auprès des cathédrales que l'on avait construit dans ce but des maisons; mais pour ces besoins et d'autres encore, des établissements spéciaux avaient été fondés dès les temps les plus reculés, et confiés aux soins tantôt des ordres religieux, tantôt d'hommes qui, sans faire précisément partie d'un de ces ordres, se soumettaient néanmoins à certaines règles obligatoires. Sur les bords de la rivière, qu'aucun pont ne traversait encore, dans la vallée profonde où le voyageur pouvait être surpris par la nuit, sur le sommet de la montagne où le repos et des aliments sont indispensables, la bienfaisance avait établi de bonne heure des maisons où le pèlerin qui passait d'un pays à l'autre était sûr de trouver un refuge. Des maisons de prières où toutes les semaines un certain nombre de pauvres étaient nourris, existaient déjà dans le viii^e siècle. Des moines irlandais en érigèrent plusieurs de ce genre en France, et qui d'ordinaire étaient desservis par un petit nombre de religieux. Des bourgeois bienfaisants de Lucques donnèrent, en 817, à une église, des terres considérables, dont le revenu devait servir à assister les pauvres et notamment les veuves et les orphelins. On prit soin aussi que ces derniers fussent admis dans les hospices. Un archiprêtre de Milan fonda dans cette ville, au viii^e siècle, une maison d'accouchement et d'enfants-trouvés, « attendu, » disait-il, « qu'il arrive souvent que des infortunées se laissent entraîner par la volupté, et puis, pour cacher leur honte, jettent le fruit de leur faiblesse dans l'eau, ou dans des lieux immenses, et leur font perdre ainsi jusqu'à la grâce du baptême. » Pour cette raison, il voulait que les femmes en cette position fussent reçues dans la maison, que des nourrices fussent données aux enfants et qu'ils y fussent nourris et vêtus jusqu'à l'âge de sept ans. On trouve aussi en France, dès le vi^e siècle, des hôpitaux pour les malades, désignés comme étant des lieux saints. Souvent aussi, on les rattachait d'une manière ou d'une autre à quelque couvent. Dans tous les pays il y avait une foule de maisons fondées dans ces différents buts et dont quelques-unes étaient dotées de biens considérables. La seule ville de Milan possédait à cette époque seize établissements de bienfaisance de ce genre.

« Lorsque la lèpre fut apportée en Eu-

rope par les croisés, des Chrétiens compatissants s'efforcèrent à l'envi, dans la plupart des villes, de soulager les infortunés atteints de cette terrible maladie. Ils ne s'occupèrent pas seulement de leurs besoins matériels, mais encore du salut de leur âme, parce qu'il ne leur était pas permis de communiquer avec les autres hommes. Toutes ces institutions dérivant de l'Eglise, ou du moins se trouvant dans une union intime avec elle, présentaient un caractère ecclésiastique. Ceux qui y étaient admis à demeure étaient souvent obligés de quitter leurs habits séculiers, de renoncer à toute propriété, et s'engager à des prières et à des exercices religieux plus fréquents que les laïques n'en faisaient d'ordinaire. On peut blâmer ces dispositions, mais comment enlever à celui qui accorde un bienfait le droit d'y attacher certaines conditions ? D'ailleurs en les blâmant, on rejette sur un sol stérile des institutions qui ne peuvent porter tous leurs fruits que sur le terrain de l'Eglise; on proclame implicitement la maxime que le soin de son corps est l'unique besoin de l'homme, et qu'il n'est pas nécessaire qu'il s'occupe de son âme. Plusieurs de ces établissements étaient confiés aux Frères hospitaliers de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et desservis par des personnes attachées à cet ordre, sans être précisément des chevaliers. Lorsque des religieux de quelque ordre désiraient se charger de la direction d'un hôpital, Innocent III ne faisait point de difficulté d'approuver leur projet, et leur accordait les mêmes faveurs qu'aux autres communautés religieuses.

« Une confrérie toute spéciale, consacrée exclusivement au soulagement des malades, se forma à la fin sous Innocent III, en même temps à peu près que celle qui s'était chargée de la délivrance des captifs chrétiens. Un certain Gui, de la ville de Montpellier, environ vingt ans avant l'élection d'Innocent, ému à l'aspect de pauvres malades privés de secours, se décida à fonder un hôpital pour les recevoir. Il fit construire, devant les portes de Montpellier, une maison qu'il plaça sous la protection du Saint-Esprit, et s'adjoignit quelques autres hommes animés comme lui de sentiments chrétiens, il y entra lui-même pour la desservir. Elle devait prodiguer toutes sortes de douceurs charitables : soulager ceux qui avaient faim, revêtir les pauvres, soigner et consoler de toutes manières les malades. Gui, comme chef de l'ordre, rédigea lui-même les règles auxquelles devaient se soumettre ceux qui se réunissaient à lui pour se livrer à des œuvres de charité. L'institution trouva de la sympathie; des dons lui furent faits, et elle ne tarda pas à se voir imitée dans d'autres villes de France. On fonda bientôt à Rome deux maisons du même genre, l'une à l'entrée de la ville, près de Sainte-Agathe, l'autre à Sainte-Marie-Transteverine, en face de Saint-Pierre. Toutes ces maisons paraissent avoir été rattachées à celle de Montpellier, et Gui avait été reconnu pour leur général.

Mais les frères étaient encore laïques; il n'y avait point de prêtres parmi eux.

« Peu de temps après l'élection d'Innocent, Gui lui envoya ces règles qui existaient depuis longtemps, afin qu'il les confirmât. Le Pape permit aux frères d'ériger, après en avoir obtenu la permission de l'évêque, des maisons de prières sur les terrains qui leur seraient donnés, et d'y faire bénir des cimetières, pourvu qu'ils ne fissent point de tort par là aux paroisses du voisinage. Gui et ses compagnons étant des laïques, ils devaient chercher pour leurs églises des ecclésiastiques que l'évêque serait tenu d'installer après qu'ils lui auraient été présentés, mais qui devaient lui rester toujours soumis en toutes choses. Le Pontife prenait sous sa protection les maisons et leurs biens. Toutes devaient être dépendantes de l'hôpital de Montpellier, et ceux qui les desservaient devaient reconnaître le maître comme leur chef; il était chargé de les surveiller et eux de lui obéir. Les vœux des frères devaient être valables, et on ne devait rien exiger d'eux pour les fonctions épiscopales.

« Nous avons déjà précédemment raconté comment Innocent avait reconstruit l'ancien hospice du Saint-Esprit, bâti à Rome par les rois anglo-saxons, et l'avait enrichi de bénéfices, de biens-fonds, de revenus, de trésors, d'ornements, de livres et de juridictions, afin que l'on pût, en tout temps, s'y livrer tranquillement au culte divin, au soulagement des malades, au soulagement des malheureux, à l'admission des enfants trouvés et au logement de trois cents pauvres. Le Pape ne négligea pas dans cette occasion le salut de l'âme de ses prédécesseurs et de ses successeurs, de tous les évêques, des cardinaux morts et vivants; et certes il serait difficile de trouver une institution qui ait conservé sa destination primitive pendant plus de six cents ans dans une aussi grande pureté que l'hôpital du Saint-Esprit à Saxia, dans Rome.

« En l'an 1204, Innocent appela maître Gui à Rome, et réunit les deux hôpitaux, celui du Saint-Esprit à Saxia, et celui de Montpellier; de telle façon que les deux devaient être placés sous un seul maître, et les frères soumis aux mêmes règles que leur donna. A l'hôpital de Rome devaient être attachés au moins quatre ecclésiastiques. Ils devaient y remplir les fonctions religieuses, prier journalièrement pour les Papes, les évêques et les cardinaux et être soumis immédiatement au Pape. Du reste, ils n'avaient point à s'occuper des autres affaires de l'hôpital, à moins que le maître abbé qui le représentait ne les en chargât. En attendant, l'hôpital de Rome étant placé sous la dépendance immédiate du Pape, aucune personne du maître devait être jamais soustraite à l'autorité de tout évêque, quel qu'il fût, tandis qu'au contraire, la maison de Montpellier demeurait soumise à l'inspection de l'évêque de Maguelone; le même maître devait être chargé de la surveillance de toutes deux, les visiter chacune tous les

ans ; ordonner, corriger, faire cesser tout ce qu'il jugeait convenable, et transférer à son gré les frères de l'une à l'autre. Si le maître venait à mourir à Rome ou de l'autre côté des Alpes, les frères de Rome devaient en donner avis à ceux de Montpellier, lesquels devaient envoyer trois d'entre eux à Rome pour assister à l'élection d'un nouveau maître ; le contraire devait avoir lieu s'il mourait de ce côté-ci des Alpes. Dans toutes les assemblées, il fallait séparer les chefs des deux maisons de manière à assigner à chacun d'eux les provinces dans lesquelles ils pouvaient recueillir des aumônes. Tous les autres dons devaient appartenir à la maison à laquelle le donateur les avait destinés. Les receveurs des collectes devaient être partout placés sous la protection de saint Pierre et jouir de la paix. Lorsqu'une église paroissiale était soumise à l'excommunication, tout membre de la confrérie pouvait néanmoins s'y faire enterrer, pourvu que cette peine ne portât pas personnellement sur lui. Toutes les précédentes dispositions et concessions furent renouvelées, et la plupart des privilèges accordés aux autres ordres religieux furent étendus aussi à celui-ci.

« Plus tard, Innocent ordonna que tous les ans, le premier dimanche après l'Épiphanie, on célébrait, dans l'hôpital de Rome, un Office solennel en mémoire des noces de Cana, par la raison surtout que les six croches dont il est question dans cette fête, représentaient les six œuvres de miséricorde, qui sont de donner à manger à ceux qui ont faim, de boire à ceux qui ont soif, de loger l'étranger, de vêtir ceux qui sont nus, de visiter les malades et d'aller trouver les prisonniers ; or toutes ces vertus s'exerçaient dans cet hôpital. A cette occasion, les chanoines de Saint-Pierre devaient y porter processionnellement et en chantant des hymnes, le suaire de Notre-Seigneur pour l'exposer à la vénération des fidèles. Le Pape devait suivre la procession avec les cardinaux, célébrer ensuite en personne la Messe, adresser un discours au peuple sur le but de cette solennité, et accorder la dispense des pénitences de l'Église pour un an à tous ceux qui, à la suite de cet Office, feraient des actes de miséricorde et de charité chrétienne. Pour en donner lui-même l'exemple, le Pape était tenu de faire remettre tous les ans à l'hôpital dix-sept livres de monnaie ayant cours, pour en faire donner, à mille pauvres de dehors et à trois cents de la maison, trois deniers chacun, afin qu'ils achetassent du pain, du vin et de la viande ; et les chanoines de Saint-Pierre devaient donner chacun, de son autel, douze pièces d'argent et un cierge allumé pesant une livre. Il déclara qu'il voulait exhorter ses successeurs auprès de Jésus-Christ, le juge à venir des vivants et des morts, à observer toujours scrupuleusement ses dispositions.

« La réputation de cette institution, réputation qui ne tarda pas à s'étendre au loin,

trouva, non-seulement en Italie, mais encore en d'autres pays, des bienfaiteurs qui lui firent des donations de rentes, de contributions annuelles et de bénéfices. Et ce ne fut pas tout : la nature et le but de cette institution trouvèrent aussi des imitateurs dans des contrées lointaines, et jusque dans le Nord le plus reculé ; il n'y eut bientôt pas une ville importante où il ne s'en trouvât une de ce genre, que des frères, tenus d'observer les règles de la maison de Rome, desservaient ; elles acquirent des richesses et prirent une grande extension, grâce aux donations des nobles et des bourgeois ; il y a même des pays où elles se sont perpétuées avec leurs bienfaits, quoique sous d'autres formes, jusqu'aux jours où nous vivons. Dès l'origine, les autorités séculières eurent une part considérable à leur administration, par la raison que les intérêts temporels s'y mêlaient aux spirituels, et par des motifs de salubrité, elles furent, autant que possible, bâties auprès des courants d'eau. Il paraît que, par la suite des temps, la plupart de ces maisons reconnurent leur dépendance de l'hôpital de Rome, par un tribut annuel qu'elles consentirent à lui payer. Gui vécut assez longtemps pour voir une grande partie de ces progrès, et mourut à Rome en 1209, peu de temps avant la fondation, par le duc d'Autriche, d'un hôpital du même genre dans un des faubourgs de Vienne. Innocent fit élire sur-le-champ un nouveau maître, et en même temps il décida que la résidence des chefs de l'ordre serait toujours la ville de Rome, mais que le recteur de la maison de Montpellier pourrait y être élu, avec l'autorisation du Pape. »

HOSPITALITÉ. — « Notre-Seigneur observe, » dit Ryan, « qu'au jour du jugement, il dira : *J'étais un étranger et vous m'avez reçu*, déclarant ainsi qu'il regardera les services rendus aux étrangers comme rendus à lui-même. Saint Paul désire que les Hébreux reçoivent les étrangers, et saint Pierre recommande l'hospitalité cordiale. Certainement ces passages de l'Écriture excitaient beaucoup à la pratique de cette vertu, et on ne peut nier que, dans un très-grand nombre de circonstances, ils n'aient produit cet effet désiré. Sous le règne du premier empereur chrétien, nous trouvons un exemple d'hospitalité qu'il serait inutile de citer, s'il n'avait pas servi à convertir un païen à la religion chrétienne. Ce dernier se nommait Pacôme, et était soldat dans l'armée de Constantin. Il reçut dans la ville de Thèbes l'hospitalité de la part des Chrétiens, qui lui procurèrent à lui et à ses compagnons tout ce dont ils avaient besoin. Quand, dit Pacôme, j'eus vu avec surprise ce qu'ils faisaient, j'appris qu'ils étaient de la religion du Christ, et que les Chrétiens témoignent de la bienveillance envers tous les hommes, mais surtout envers les étrangers. Julien, empereur païen, recommandait, en l'an 361, aux païens d'être bienveillants envers les étrangers, à l'imitation des

Galiléens; et, en l'an 370, l'évêque saint Basile déterminait les citoyens de Césarée à construire une maison pour y recevoir les étrangers. Saint Chrysostome, archevêque de Constantinople, employa une partie des revenus de son siège à bâtir des hôpitaux, et il exhorta les habitants de cette ville à conserver libre une chambre dans chaque maison pour y recevoir les pauvres. L'esprit du christianisme et la piété des premiers évêques portèrent beaucoup de leurs successeurs, et un grand nombre de moines, à suivre leur exemple; de nombreux monastères servirent à recevoir les étrangers, et on joignit à quelques monastères des maisons particulières pour les y nourrir. Les lois des princes pieux prescrivirent la bienveillance envers les étrangers. L'empereur Charlemagne et plusieurs conciles recommandèrent l'hospitalité aux évêques, au clergé inférieur et à toutes les classes d'hommes. Une loi de cet empereur commande, en l'an 800, à toutes personnes de recevoir les étrangers, et s'appuie sur l'autorité de l'Écriture, en ce qu'au grand jour du jugement, le Seigneur dira : *J'étais un étranger, et vous m'avez reçu.* Une loi des Bavaurois défend d'insulter ou de tourmenter un étranger parce que le Seigneur a dit : *Vous ne tourmenterez pas un étranger.* Certainement les lois furent dues à la religion. Quelques pieux ecclésiastiques d'Irlande construisirent des hôpitaux en France pour y recevoir les étrangers et les malades; et en France, à la fin de la seconde race, on nomma des officiers pour protéger les voyageurs, les recevoir et construire des ponts, afin qu'ils traversassent les rivières facilement et avec sûreté. »

On ne saurait se faire aujourd'hui une juste idée de l'hospitalité généreuse des couvents au moyen âge. La plupart, ceux surtout qui étaient placés sur les grandes artères de communication, étaient vraiment de grandes hôtelleries ouvertes à toute la France, à l'Europe, à la chrétienté tout entière, pour ainsi dire, et comptant souvent ses hôtes par milliers. Comment redire les formes si pleines d'amour de cette pieuse hospitalité, où le moine recevant le voyageur comme un frère, ou comme l'envoyé de Dieu lui-même, lui prodiguait les plus tendres soins, mangeant le pain noir du pauvre et vivant d'abstinence, tandis qu'il prodiguait à son hôte toutes les ressources de ses richesses ?

« L'hospitalité, » dit Hurter, « fut, dès les premiers temps, le devoir des couvents; ceux qui la négligeaient encouraient, à juste titre, la défaveur des grands de la terre, tandis que l'exercice de cette vertu adoucissait même les tyrans. Nous ne regardons pas comme de l'hospitalité l'accueil que les couvents faisaient aux religieux de leur ordre lorsqu'ils étaient en voyage ou se rendaient en mission à Rome, l'attention que l'on montrait à toutes leurs nécessités et les soins qu'on leur prodiguait lorsqu'ils étaient malades, car chaque ordre pouvant être re-

gardé comme une seule maison, ces soins n'étaient que naturels. Les grands couvents avaient établi des hospices spécialement consacrés aux étrangers, et dont l'étendue était proportionnée à la renommée de la maison, à son importance, à sa richesse; ces établissements offraient souvent un développement considérable; ainsi, selon Matthieu Paris, les écuries de l'hôtellerie de l'abbaye de Saint-Alban pouvaient contenir trois cents chevaux. Un des religieux, appelé *Hospitalarius*, était chargé de recevoir les étrangers, afin que l'exercice des devoirs de l'hospitalité ne troublât point le cours réglé de la vie conventuelle.

« Il y avait, en outre, des hospices particuliers pour les pauvres; on en recevait un certain nombre que l'on employait à de légers services, soit dans l'église, soit dans l'habitation des religieux; puis des hôpitaux où les malades étaient soignés par des frères ou des sœurs. A Weingarten, il y avait même une église particulière pour les malades. On consacrait à ces œuvres les revenus de certaines églises, les dîmes ou une partie des revenus généraux. Lorsqu'un couvent n'avait pas assez de terrain, ou s'il était trop pauvre pour pouvoir distribuer, à cet effet, un bâtiment séparé, il finissait par faire coucher les pauvres et les malades dans le lit des frères. Les religieux qui suivaient la règle de Saint-Augustin se consacraient plus particulièrement à ces devoirs d'humanité, ou bien on les faisait passer dans des maisons, dont la fondation avait eu lieu dans ce but. Les charitables habitants des couvents ne se contentaient pas de procurer aux malades le soulagement des maux du corps, ils y joignaient les secours spirituels, l'enseignement, l'édification, la consolation. »

« A cette époque, » dit l'historien de l'abbaye de Morimond, « il y avait une multitude de malheureuses victimes du despotisme des rois, ou de la violence tyrannique des petits seigneurs, qui se sauvaient pour se soustraire aux plus affreux supplices et à la mort; des pèlerins de toutes les parties de l'Europe cheminaient vers les lieux saints, en récitant les psaumes de la pénitence; des chevaliers erraient de province en province, cherchant des tournois et des aventures; des religieux, des prêtres et des évêques, au moment des chapitres, des synodes et des conciles, étaient forcés de traverser des espaces immenses; il n'y avait en Occident que deux ou trois grandes écoles, où les écoliers se rendaient des contrées les plus lointaines.

« Les voyages alors ne se faisaient point comme aujourd'hui en poste, et sur les ailes de la vapeur; mais ils présentaient des embarras et des dangers sans nombre: point de routes nivelées et entretenues, presque point de ponts sur les rivières et sur les fleuves; de sombres forêts, où les chemins boueux étaient sillonnés de profondes ornières semblables à des précipices; des villages très-éloignés les uns des autres.

« Où le pauvre pèlerin attardé, épuisé de faim et de fatigue, ira-t-il demander un gîte et du pain ? Sera-ce au manoir ? Il s'en gardera bien ; il sait qu'en certains pays, tout étranger qui cherche un asile, comme tout vaisseau qui se brise au rivage, appartient au seigneur : il a l'aubaine et le bris. Descendra-t-il à une hôtellerie ? Il n'en existe point, surtout dans les campagnes. Posera-t-il sa tente au milieu des champs et à l'abri des grands arbres ? Mais il risque d'être surpris par les bandes vagabondes qui traversent le pays en tout sens, ou dévalisé par les voleurs qui infestent les bois. Il ne lui reste donc que le monastère. C'est là qu'il retrouvera une famille, un foyer ami, toute la bienveillance, la charité et les sympathies de l'hospitalité chrétienne.

« L'abbaye de Morimond était placée sur le passage des peuples, au confluent des raves, sur la lisière des forêts du versant occidental des Vosges, à l'entrée d'une vaste et profonde vallée, débouchant d'un côté sur la Lorraine, et de l'autre sur la Champagne, la Bourgogne et le centre de la France. C'était une grande hôtellerie, dont l'abbé était le maître, avec les religieux et les convers pour serviteurs. Les moines étaient moitié allemands, moitié français, afin que les étrangers, soit qu'ils vissent du Midi ou du Nord, pussent entendre et parler la langue de leur pays.

« Aussi, le nombre des voyageurs qui arrivaient de toutes parts fut bientôt si considérable, qu'il fallut songer à agrandir la celle des hôtes ; car on ne refusait jamais l'hospitalité pour une nuit, ni aux piétons ni aux chevaliers qui la demandaient. Quelquefois ils ne descendaient pas jusqu'au monastère, mais ils s'arrêtaient aux granges, qui étaient comme les gardes avancées de la charité monastique, lorsqu'ils craignaient d'interrompre le court sommeil des religieux et de troubler le silence solennel du cloître. C'est pourquoi chaque grange avait un frère hospitalier ; une lampe y brûlait toute la nuit, comme pour servir de signal au voyageur égaré dans les ténèbres et ranimer son courage... Jamais on n'a revê une hospitalité plus généreuse, plus sublime que l'hospitalité monastique. Aussitôt que le frère portier entendait frapper à la porte, il se levait en disant *Deo gratias*, comme pour remercier Dieu de cette bonne fortune, allait ouvrir, et, ayant salué l'étranger par cette seule parole : *Benedicite*, il s'agenouillait devant lui et courait prévenir l'abbé.

« Le devoir de l'hospitalité passait avant tous les autres. L'abbé quittait l'exercice auquel il présidait, et venait recevoir celui que le ciel lui envoyait ; il l'accueillait, non comme un étranger, mais comme un frère ; non comme un homme, mais comme un ange ; je dirai plus, comme Jésus-Christ même. Après s'être prosterné à ses pieds, il le conduisait à l'oratoire pour y prier, lui faisait ensuite une lecture d'édification, puis le confiait au frère hospitalier chargé

de s'informer de ses besoins, de régler, avec les frères cuisiniers, tout ce qui concernait l'heure des repas et le genre de nourriture, de le servir au réfectoire, etc. Les hôtes mangeaient ordinairement avec l'abbé, qui avait pour cela sa table à part.

« Après les Complies, les deux frères qui avaient été désignés le dimanche précédent, au chapitre, pour cette bonne œuvre, se revêtaient de leurs scapulaires et suivaient l'un après l'autre le frère hospitalier à la salle des hôtes. En rentrant ils relevaient leurs capuchons, et le plus ancien, prenant de l'eau tiède, lavait les pieds et les mains des voyageurs, que le plus jeune essuyait. A la fin, tous deux fléchissaient le genoux, en disant : *Nous avons reçu, Seigneur, votre miséricorde*, puis ils se retiraient en saluant, et en ramenant leurs capuchons sur leurs têtes.

« Les moines complétaient les bienfaits de leur charité hospitalière par une dernière aumône, la plus magnifique que l'homme puisse recevoir ici-bas : celle du corps et du sang d'un Dieu, en admettant les hôtes à la confession et à la communion. Le malheureux exilé, le pèlerin pénitent, après avoir déchargé le poids accablant de sa conscience dans le sein d'un pauvre religieux, confié ses égarements au silence mystérieux du cloître, s'en allait muni du viatique sublime, et continuait sa route plus heureux, plus calme, louant et bénissant Dieu.

« L'abbaye était un asile toujours ouvert aux voyageurs de tous les pays, que l'on y recevait sans passeport, sans argent, sans lettre de change, sur la présentation de leur seul titre d'homme écrit sur leurs fronts.

« Aussi Morimond devint bientôt célèbre par sa charité, les voyageurs qui en sortaient étaient autant de hérauts qui allaient porter dans les pays les plus éloignés la bonne nouvelle de ses vertus hospitalières, et lui attirèrent de nouveaux hôtes. »

HOTEL-DIEU. — Châteaubriand se laisse aller à tout l'essor de son admiration, en parlant de l'Hôtel-Dieu et des sœurs qui ont renoncé à tous les plaisirs, à tous les avantages du monde pour s'y vouer incessamment au soulagement des malades, pansant les plaies les plus hideuses et recueillant le dernier souffle des agonisants. Mais il faudrait visiter toutes ces hôtelleries des misères humaines, les prisons, les bagnes, les crèches, les salles d'asiles, les écoles, en un mot, toutes ces myriades de pieuses fondations, pour voir quels sublimes dévouements peut enfanter le christianisme, et comment toutes les infortunes, toutes les douleurs, toutes les faiblesses de l'homme y trouvent une consolation, un remède, un refuge. Nous restreignant ici dans les bornes de ce sujet, nous nous contenterons de citer les passages suivants de l'illustre auteur du *Génie du christianisme*.

« La fondation de l'Hôtel-Dieu remonte à saint Landry, huitième évêque de Paris. Les bâtiments en furent successivement

augmentés par le chapitre de Notre-Dame, propriétaire de l'hôpital, par saint Louis, par le chancelier Duprat et par Henri IV; en sorte qu'on peut dire que cette retraite de tous les maux s'élargissait à mesure que les maux se multipliaient, et que la charité croissait à l'égal des douleurs.

« L'hôpital était desservi dans le principe par des religieux et des religieuses, sous la règle de Saint-Augustin; mais depuis longtemps les religieuses seules y sont restées. « Le cardinal de Vitry, » dit Hélyot, « a voulu sans doute parler des religieuses de l'Hôtel-Dieu, lorsqu'il dit qu'il y en avait qui, se faisant violence, souffraient avec joie et sans répugnance l'aspect hideux de toutes les misères humaines, et qu'il lui semblait qu'aucun genre de pénitence ne pouvait être comparé à cette espèce de martyre. »

« Il n'y a personne, » continue l'auteur que nous citons, « qui, en voyant les religieuses de l'Hôtel-Dieu, non-seulement panser, nettoyer les malades, faire leurs lits, mais encore, au plus fort de l'hiver, casser la glace de la rivière qui passe au milieu de cet hôpital, et y entrer jusqu'à la moitié du corps pour laver leurs linges pleins d'ordures et de vilénies, ne les regarde comme autant de saintes victimes qui, par un excès d'amour et de charité pour secourir leur prochain, courent volontiers à la mort qu'elles affrontent, pour ainsi dire, au milieu de tant de puanteur et d'infection causées par le grand nombre des malades.

« Nous ne doutons point des vertus qu'inspire la philosophie; mais elles seront encore bien plus frappantes pour le vulgaire ces vertus, quand la philosophie nous aura montré de pareils dévouements. Et cependant la naïveté de la peinture d'Hélyot est loin de donner une idée complète des sacrifices de ces femmes chrétiennes; cet historien ne parle ni de l'abandon des plaisirs de la vie, ni de la perte de la jeunesse et de la beauté, ni du renoncement à une famille, à un époux, à l'espoir d'une postérité; il ne parle point de tous les sacrifices du cœur, des plus doux sentiments de l'âme étouffés, hors la pitié qui, au milieu de tant de douleurs, devient un tourment de plus.

« Eh bien! nous avons vu les malades, les mourants près de passer, se soulever sur leurs couches, et faisant un dernier effort, accabler d'injures les femmes angéliques qui les servaient. Et pourquoi? parce qu'elles étaient chrétiennes! Eh! malheureux! qui vous servirait, si ce n'était des chrétiennes? D'autres filles semblables à celles-ci, et qui méritaient des autels, ont été publiquement fouettées, nous ne déguiserons point le mot. Après un pareil retour pour tant de bienfaits, qui eût voulu encore retourner auprès des misérables? Qui? elles! ces femmes! elles-mêmes! Elles ont volé au premier signal, ou plutôt elles n'ont jamais quitté leur poste. Voyez ici réunies la nature humaine religieuse, et la nature humaine impie, et jugez-les.

« La sœur grise ne renfermait pas tou-

jours ses vertus, ainsi que les filles de l'Hôtel-Dieu, dans l'intérieur d'un lieu pestiféré; elle les répandait au dehors, comme un parfum dans les campagnes; elle allait chercher le cultivateur infirme dans sa chaumière. Qu'il était touchant de voir une femme jeune, belle et compatissante, exercer, au nom de Dieu, près de l'homme rustique, la profession de médecin! On nous montrait dernièrement, près d'un moulin, sous des saules, dans une prairie, une petite maison qu'avaient occupée trois sœurs grises. C'était de cet asile champêtre qu'elles partaient, à toutes les heures de la nuit et du jour, pour secourir les laboureurs. On remarquait en elles, comme dans toutes les sœurs, cet air de propreté et de contentement, qui annonce que le corps et l'âme sont également exempts de souillures; elles étaient pleines de douceur, mais toutefois sans manquer de fermeté pour soutenir la vue des maux, et pour se faire obéir des malades. Elles excellaient à rétablir les membres brisés par des chutes, ou par ces accidents si communs chez les paysans. Mais ce qui était d'un prix inestimable, c'est que la sœur grise ne manquait pas de dire un mot de Dieu à l'oreille du nourricier de la patrie, et que jamais la morale ne trouva de formes plus divines, pour se glisser dans le cœur humain.

« Tandis que ces filles hospitalières étonnaient par leur charité ceux mêmes qui étaient accoutumés à ces actes sublimes, il se passait dans Paris d'autres merveilles: de grandes dames s'exilaient de la ville et de la cour, et partaient pour le Canada. Elles allaient sans doute acquérir des habitations, réparer une fortune délabrée, et jeter les fondements d'une vaste propriété? Ce n'était pas là leur but: elles allaient au milieu des forêts et des guerres sanglantes, fonder des hôpitaux pour des sauvages ennemis.

« En Europe, nous tirons le canon en signe d'allégresse, pour annoncer la destruction de plusieurs milliers d'hommes; mais dans les établissements nouveaux et lointains, où l'on est plus près du malheur et de la nature, on ne se réjouit que de ce qui mérite en effet des bénédictions, c'est-à-dire des actes de bienfaisance et d'humanité. Trois pauvres hospitalières, conduites par Mme de la Peltrie, descendent sur les rives canadiennes, et voilà toute la colonie troublée de joie. « Le jour de l'arrivée de personnes si ardemment désirées » dit Charlevoix, « fut pour toute la ville un jour de fête; tous les travaux cessèrent, et les boutiques furent fermées. Le gouvernement reçut les héroïnes sur le rivage à la tête de ses troupes, qui étaient sous les armes, et au bruit du canon; après les premiers compliments, il les mena, au milieu des acclamations du peuple, à l'église où le *Te Deum* fut chanté...

« Ces saintes filles, de leur côté, et leur généreuse conductrice, voulurent, dans le premier transport de leur joie, baiser une

terre, après laquelle elles avaient si longtemps soupiré, qu'elles se promettaient bien d'arroser de leur sueur, et qu'elles ne désespéraient pas même de teindre de leur sang. Les Français, mêlés avec les sauvages, les infidèles même confondus avec les Chrétiens, ne se lassaient point, et continuèrent plusieurs jours à faire tout retentir de leurs cris d'allégresse, et donnèrent mille bénédictions à celui qui seul peut inspirer tant de force et de courage aux personnes les plus faibles. A la vue des cabanes sauvages où l'on mena les religieuses le lendemain de leur arrivée, elles se trouvèrent saisies d'un nouveau transport de joie : la pauvreté et la malpropreté qui y régnaient, ne les rebutèrent point, et des objets si capables de ralentir leur zèle, ne le rendirent que plus vif : elles témoignèrent une grande impatience d'entrer dans l'exercice de leurs fonctions.

« Mme de la Peltrie, qui n'avait jamais désiré d'être riche, et qui s'était faite pauvre de si bon cœur pour Jésus-Christ, ne s'épargnait en rien pour le salut des âmes. Son zèle la porta même à cultiver la terre de ses propres mains, pour avoir de quoi soulager les pauvres néophytes. Elle se dépouilla en peu de jours de ce qu'elle avait réservé pour son usage, jusqu'à se réduire à manquer du nécessaire, pour vêtir les enfants qu'on lui présentait presque nus ; et toute sa vie, qui fut assez longue, ne fut qu'un tissu d'actions les plus héroïques de la charité.

« Trouve-t-on dans l'histoire ancienne, rien qui soit aussi touchant, rien qui fasse couler des larmes d'attendrissement aussi douces, aussi pures ? »

Qui ne sait aujourd'hui que dans cet épisode de Châteaubriand ne fait que citer un des exemples de ces magnanimes dévouements qu'accomplissent chaque jour des milliers de religieuses et de sœurs de Charité qui, dans l'Orient, en Afrique, en Asie, en Amérique dans l'Océanie, chez les peuplades les plus sauvages et dans les contrées les plus lointaines, vont porter, avec l'esprit divin de l'Évangile, le soulagement de toutes les infirmités et de toutes les misères humaines, comme elles l'exercent sous nos yeux assez aveuglés par l'habitude pour ne pas tomber d'admiration devant de tels bienfaits, que le christianisme seul inspire ? Jeunes, souvent dotées de tous les dons de la richesse et de la beauté, elles quittent tout, parents, amis, patrie, pour aller chercher à l'autre bout du monde quelque malheureux obscur et délaissé, quelque malade affligé des plaies les plus horribles, quelque agonisant, pour lui apporter avec le baume qui guérit le corps celui qui guérit l'âme.

HUMILITÉ. — Cette vertu si éminemment, si exclusivement chrétienne était absolument inconnue de l'antiquité, et est encore aujourd'hui celle qui pénètre le plus difficilement dans nos mœurs si profondément empreintes de paganisme. C'est qu'au fond, l'humilité n'est autre chose que l'abnégation absolue de soi-même, et que

cette abnégation est la plus haute comme la plus difficile des vertus. Loin d'exclure, comme on le croit communément, le sentiment de la personnalité, elle en est l'expression la plus complète, l'homme ne pouvant renoncer à lui-même que par un suprême effort de sa libre volonté. Sans cette renonciation à soi-même, point de lien, point de société possible entre les hommes, de sorte que la mesure de l'humilité donne toujours celle de l'intimité des rapports humains, et par conséquent, de la perfection des sociétés. L'auteur des *Bienfaits de la religion chrétienne* s'exprime à ce sujet en ces termes :

« L'Ancien et le Nouveau Testament sont remplis de passages tendant à humilier les orgueilleux, et à leur apprendre leur propre petitesse et leur dépendance de Dieu. Dans le premier, nous trouvons que Dieu a fait le pauvre et le riche ; qu'il a élevé le pauvre en le relevant de la poussière où il était enseveli ; enfin, qu'il a tiré le mendiant du fumier pour le placer parmi les princes. Le roi David s'appelle lui-même le serviteur des serviteurs, et s'exprime ainsi dans une autre occasion : « C'est à toi, Seigneur, que la grandeur et la puissance, la gloire, la victoire et la majesté appartiennent ; car tout ce qui est dans le ciel et sur la terre est à toi ; les richesses et la puissance viennent de toi, tu régnes sur tout, et dans ta main sont la puissance et la force. » Dans le Nouveau-Testament, nous apprenons que « Dieu résiste à l'orgueilleux, et accorde la grâce à l'humble ; que celui qui s'élève lui-même sera abaissé, et que celui qui s'humilie sera élevé. » Notre Sauveur fut un modèle d'humilité, et nous laissa un exemple pour que nous imitions sa conduite ; on ne peut nier que son exemple a eu une influence considérable sur ses sincères sectateurs. Clément le Romain loue l'esprit humble des Corinthiens, les représente comme exempts de vanité et aimant mieux être soumis aux autres que de soumettre les autres à eux-mêmes. Après qu'ils eurent formé une petite réunion, il les exhorta à déposer toute fierté, à ne pas s'enorgueillir de la sagesse, de la force ou de la richesse, mais à suivre l'exemple de Jésus-Christ qui était assez humble pour souffrir tous les maux, quoiqu'il fût en état de faire tout ce qu'il aurait voulu. Le christianisme fut si efficace pour réprimer la vanité, et rendre humbles ceux qui le professaient, que quelques-uns d'eux rejetèrent la couronne du martyr, et ne voulurent pas souffrir qu'on leur donnât ce glorieux titre. Quoique Constantin, premier empereur chrétien, se soit à quelques égards laissé peu conduire par l'Évangile, il fit beaucoup de choses pour se conformer à sa religion et aux conseils de ceux qui la lui enseignaient. Il refusa les honneurs qui avaient été acceptés par ses prédécesseurs, et il distribua encore dans les provinces quelques médailles où il était représenté lui-même dans l'humble attitude de la piété chrétienne. Comme on parlait à cet empereur, du bon-

heur qu'il avait eu de parvenir au plus haut degré de puissance dans ce monde, et de son juste espoir d'être heureux dans l'autre, il repoussa le flatteur et exprima son désir que les hommes demandassent par leurs prières à Dieu, qu'il pût être le digne serviteur de son Maître céleste dans cette vie et dans la vie future. Nous avons un exemple brillant de charité ainsi que d'humilité dans l'impératrice Placille, femme de Théodosie le Grand, qui soignait de ses propres mains les malades des hôpitaux. Quelques-uns de ses courtisans ayant condamné cet acte de bienfaisance, elle répondit que distribuer l'or convenait à l'empereur; mais que pour sa part, elle croyait de son devoir de faire cette œuvre de charité pour Dieu qui l'avait élevée si haut. Elle donna souvent à son mari le conseil suivant : « Il vous convient de vous rappeler ce que vous étiez autrefois, et ce que vous êtes maintenant, d'être reconnaissant pour votre bienfaiteur, et de gouverner l'empire qui vous est confié avec justice et conformément aux lois; enfin d'honorer celui à qui vous le devez. » Nous ne pouvons douter que les inférieurs, dans toutes les parties de l'empire, n'aient présenté des exemples d'humilité qui leur avaient été inconnus auparavant, en imitant leurs supérieurs, et en se conformant au précepte de leur seigneur et de leur maître. La vertu de l'humilité a été pratiquée par les princes pendant les siècles suivants, dans beaucoup d'exemples, dont voici les plus remarquables. Oswald, roi de Northumberland et des Angles orientaux, était un homme pieux et possédant beaucoup de vertus; l'élévation de son rang était si loin de le rendre orgueilleux, que nous apprenons qu'elle lui inspirait seulement de l'humilité, et lui rappelait des obligations qu'il avait à Dieu par la permission duquel il régnait. L'empereur Charlemagne gardait à sa cour treize hommes habillés pauvrement, pour lui rappeler le Christ, ainsi que ses douze apôtres, et lui enseigner l'humilité. Canut le Grand, roi de Danemark, non-seulement bâtit des églises, soutint des veuves et des orphelins, et recommanda la paix et la justice parmi ses sujets; mais il donna lui-même l'exemple suivant de piété et d'humilité. Ce prince se promenant sur le bord de la mer avec quelques-uns de ses courtisans, ceux-ci lui dirent qu'il était le roi des rois, le plus puissant des princes, aux ordres duquel étaient la terre et la mer. Pour faire voir leur folie et leur flatterie, ce prince prit son manteau, s'en enveloppa le corps, s'assit près des flots qui s'avançaient vers lui, et dit : « Toi, mer, tu m'es soumise; je te défends de t'avancer vers la terre et de mouiller le vêtement de ton souverain. » Il n'eut pas plutôt parlé, qu'une vague s'avança vers lui et trempa ses habillements. Il se leva alors, se retira et dit : « Celui que vous appelez le puissant, n'a pas d'autorité sur la plus petite goutte de ces eaux; Dieu seul mérite l'honneur que vous me rendez. »

Saint Louis, roi de France, ce prince si pieux, lavait en secret les pieds de trois pauvres tous les dimanches; il leur apportait de l'eau pour laver leurs mains, et non-seulement il les nourrissait, mais il les servait même à table. Nous trouverions des milliers d'exemples d'humilité dans la vie privée, si les écrivains consignaient dans leurs archives les actions des simples particuliers. »

HUNS, GELONS, HÉRULES, etc. — « Le christianisme, » dit Ryan, « fit sentir ses effets bienfaisants aux Huns, aux Gelons, et aux autres peuples barbares qui l'embrassèrent. Les Huns adoraient leurs glaives comme des dieux, et surpassaient tous les autres Barbares en cruauté, même par rapport à leurs propres enfants. Ils écorchaient ou déchiraient le visage de leurs enfants mâles le jour de leur naissance, pour les accoutumer à supporter la douleur et les blessures, même dès qu'ils commençaient à exister, ou pour qu'ils inspirassent encore la terreur à leurs ennemis par leurs horribles figures. Ils allaient çà et là sans demeures fixes, subsistaient d'herbes et de chair à mortelle bouillie, étaient adonnés au mensonge, et connaissaient à peine la différence du juste et de l'injuste. Saint Jérôme observe, par rapport aux Huns, que leurs voisins les redoutaient plus qu'un naufrage dans une tempête, et que ces peuples voisins étaient moins inquiets de leur propre sûreté que de la chasteté de leurs vierges. La conversion des Huns fut commencée en l'an 402 par Théotime, dont les instructions pieuses et la conduite exemplaire adoucèrent et perfectionnèrent les mœurs au moins de ses prosélytes. Gordas, leur roi, embrassa le christianisme à Constantinople, en l'an 530, en présence de Justinien; et à son retour dans sa patrie, il renversa leurs temples et leurs idoles, ce qui irrita tellement ses sujets païens qu'ils le tuèrent et placèrent son frère sur le trône. Il est probable que le plus grand nombre d'entre eux resta païen et barbare, jusqu'au moment où ils furent subjugués par Charlemagne, dont la religion et l'autorité les firent passer de la cruauté sauvage à la douceur et à la civilisation. Les Gelons étaient si barbares, qu'ils avaient des peaux pour vêtements; et les Hérules étaient adonnés à la débauche, ainsi qu'à la rapine, mettaient à mort les vieillards et les infirmes, exigeaient que leurs femmes se tuassent elles-mêmes sur la tombe de leurs maris, et s'imaginaient qu'ils apaisaient les dieux en leur immolant des victimes humaines. Les vers suivants de Prudence peignent le déplorable état de quelques peuples barbares et leur amélioration due à l'Évangile :

Mansuevere Geta, feritasque eruenta Geloni
Lacte mero, etc.

« Le christianisme fut également utile aux Abasges, peuple idolâtre de la Scythie, qui étaient traités d'une manière barbare par leurs princes avant leur conversion. Ces tyrans étaient dans l'usage d'ôter de force

aux parents leurs plus beaux enfants, de les faire eunuques, de les vendre aux Romains, et de tuer les parents eux-mêmes, de peur que ceux-ci ne vengeassent l'injure faite à leurs enfants. L'empereur Justinien défendit cette barbarie, et nomma des hommes chargés de les instruire dans le christianisme, et de les faire renoncer aux usages

cruels et idolâtres qui étaient communs parmi eux. Depuis leur conversion, les peuples féroces et idolâtres ont nécessairement renoncé à leurs pratiques cruelles, ont adouci leurs mœurs et ont joui de mille avantages qui leur étaient étrangers, et qui sont encore inconnus aux peuples non convertis. »

I

IDOLATRIE.— Le christianisme n'aurait-il eu pour résultat que de délivrer le monde de l'idolâtrie, de ses superstitions infâmes et cruelles et de rétablir le culte du vrai, qu'il mériterait, à ce seul titre, l'éternelle reconnaissance du genre humain, car au fond, ce premier bienfait contient implicitement tous les autres dont la civilisation lui est redevable. Mais ce qu'on oublie trop, c'est que l'action seule du christianisme maintient l'abolition de l'idolâtrie qui, sans la religion du Christ, ne tarderait pas à renaître sous l'empire des mêmes causes qui l'ont enfanté, savoir l'orgueil et la volupté, double apothéose de la force brutale, ramevant avec elle l'esclavage, toutes les superstitions, toutes les pratiques épouvantables, infâmes et sanglantes du paganisme.

« Le christianisme, » dit M. Tailhand, « promulgue sa loi surnaturelle à un monde encrevé d'idolâtrie. Le christianisme est combattu partout à outrance, trois siècles durant ; il n'est jamais vaincu et finit par désarmer ses ennemis. Qu'ils sont imprudents ces philosophes qui prétendent nous ramener à la loi naturelle, comme si l'Évangile n'était pas la loi naturelle. C'est au nom du perfectionnement qu'ils nous invitent à les suivre. L'Évangile a épuisé tous ses moyens, il est à bout de ses forces. Ces apôtres nouveaux viennent accomplir l'œuvre de la civilisation que le christianisme a laissée imparfaite. Comment ne voient-ils pas qu'en abjurant le christianisme, le genre humain serait libre de retourner au paganisme, et qu'il y serait entraîné par les charmes de l'idolâtrie ? La volupté toute seule a pu établir et maintenir à son profit le règne de l'idolâtrie par toute la terre ; que ne fera-t-elle pas si vous lui donnez l'orgueil pour auxiliaire ? Car c'est l'orgueil qui se charge de détrôner le christianisme, comme la volupté avait détrôné la loi naturelle. La marche des événements qui viennent confirmer nos prévisions ne justifie que trop nos alarmes. A mesure que la foi au christianisme s'affaiblit, la volupté se crée un empire sans limites. Le christianisme avait eu la douleur de voir plus d'une fois, aux beaux jours de son règne, la volupté amollir le cœur de ses sujets et même les déshonorer tristement. Mais alors le voluptueux se frappait la poitrine et rendait hommage à la vertu. Depuis que le voluptueux a cessé de croire au christianisme, il a cessé de croire à la possibilité de la vertu qui est reléguée au rang des chimères.

Le christianisme savait tirer le bien du mal, il savait faire naître des fleurs dans les fanges du vice. Il est aussi fier de ses Madeleine, de ses Augustin, de ses Thais, que de ses vierges les plus pures. Il peut faire lire à chaque page de ses annales le récit glorieux des victoires remportées sur la volupté. Que la volupté nous dise les victoires qu'elle a remportées sur elle-même sans le secours du christianisme ? Sous le paganisme, la vraie religion, proscrire par l'autorité publique, célébrait ses mystères de paix et de vertu dans l'obscurité des catacombes ou d'une église solitaire. Sous la vraie religion, l'idolâtrie, proscrire par l'autorité publique, célèbre ses mystères de crime et d'infamie dans le secret d'une obscure retraite, ou dans les ténèbres plus profondes du cœur de l'homme. Il n'y a de différent que l'ordre où se présentent ces deux religions dans la société ; elles ont changé de place, voilà tout. » (LAMENNAIS, *Essai sur l'indif.*, tome III, chap. 24.)

« Ce n'est donc pas sans réflexion et à la légère que nous avons avancé qu'en abjurant le christianisme, l'homme serait entraîné, tout de nouveau, dans l'idolâtrie. Après que le soleil est descendu sous l'horizon, la nuit ne tarde guère à étendre ses voiles sur la surface de la terre. Hé ! quel est l'astre qui, n'empruntant sa lumière que de lui-même, luirait dans les ténèbres ? La raison, nous assure-t-on, brillerait de sa propre clarté. Sa nature est d'éclairer ; elle atteindrait sa fin tout aussi bien que les êtres matériels qui, dans le monde physique, remplissent la fin à laquelle ils sont destinés, et produisent tous les jours leur œuvre, comme la cause produit son effet. La raison peut arriver par ses propres forces à la vérité, et elle trouve en elle-même des motifs assez puissants pour la pratiquer. Pourquoi aller chercher si loin et dans un monde inconnu un bien que la Providence a mis entre nos mains ?

« Que cette théorie séduisante, qui compte déjà beaucoup de partisans, vienne à prévaloir, qu'elle soit réduite en pratique, et l'on verra bientôt un nouveau genre d'idolâtrie s'établir dans le monde. Deux causes puissantes, l'orgueil et la volupté, pousseront irrésistiblement l'homme dans cet abîme. Le christianisme a sauvé le monde par la foi, l'orgueil prétendra le sauver par le doute. Il évoquera à son tribunal la solution de toutes les questions dogmatiques ; il ne consentira jamais à reconnaître dans le monde

moral rien qui soit au-dessus de ses conceptions, rien qui soit plus vaste que sa pensée. La nature de Dieu et ses attributs seront réglés par lui d'une manière définitive, ainsi que la part que l'Être suprême doit prendre dans les événements humains, et la conduite qu'il doit tenir avec sa créature qui veut être traitée raisonnablement. Vous l'entendrez parler, à tout propos, d'un perfectionnement de la raison, indéfinie dans son étendue, incalculable dans ses résultats. Feignant de ne pas voir la différence entre le génie de l'intelligence dans l'homme et la raison humaine, entre son esprit et son cœur, il nous donnera les découvertes qu'il vient de faire dans le monde physique, comme une preuve ou du moins comme une assurance du perfectionnement moral qu'il nous annonce. Il ne voudra pas voir que son cœur est encore à l'étroit depuis que le cercle de ses connaissances s'est élargi, depuis qu'il a appris à sonder les secrets de l'électricité. Il osera murmurer ces paroles séditeuses, assez bas cependant pour n'être pas entendu des oreilles chrétiennes : *Je serai semblable au Très-Haut*. S'il ne peut pas s'égaliser à Dieu et monter jusqu'à lui, il fera descendre Dieu jusqu'à son niveau ; il se fera une divinité qu'il puisse voir et toucher. Je n'invente pas, je n'exagère rien, le panthéisme a déjà réalisé cette coupable pensée. Pour lui tout est Dieu, excepté Dieu lui-même. Le panthéisme n'est-il pas la religion de tous ceux qui abjurent le christianisme.

« Telle est la marche de l'orgueil, tel est le terme où il vient aboutir. Quelle sera la marche de la volupté ? Qu'on en juge par l'accueil qu'elle fait à la religion nouvelle. A l'apparition du christianisme, la volupté arma tous ses partisans pour défendre son empire en défendant ses dieux ; aujourd'hui elle salue avec acclamation l'arrivée du panthéisme et de toutes les folies antichrétiennes. Tout lui est bon : le Dieu de l'Évangile est le seul qui excite son dégoût et sa haine. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir clair dans ce drame qui se passe sous nos yeux, pour ne pas pressentir quel en sera le dénouement. La philosophie du jour appelle le monde à un festin délicieux, le nombre des convives sera grand. Si le christianisme n'est pas l'œuvre de Dieu, sa ruine totale est inévitable ; car voici l'état de la question : La tendance du genre humain vers l'idolâtrie était générale, elle a été irrésistible avant le christianisme. Cette tendance ne reprendra-t-elle pas son cours impétueux en l'absence du christianisme ? Le passé nous le fait craindre, le présent, avec son panthéisme, a déjà converti nos craintes en certitudes. Profond sujet de méditation ! Socrate, Platon et beaucoup d'autres philosophes, chez les Grecs ; Cicéron, Sénèque, Varron et autres, chez les Romains, se sont élevés contre les préjugés religieux de leur siècle, et ont combattu les fables mythologiques avec les armes du raisonnement et du ridicule. Leurs efforts ont été vains et inutiles. De nos jours

quelques sophistes s'inscrivant contre le christianisme, se sont présentés pour le combattre avec l'arme du doute. Aussi de nombreux partisans ont applaudi à leur entreprise et se sont rangés sous leur bannière. Est-ce l'intolérance et l'ignorance des siècles de Périclès et d'Auguste qui arrêteront le mouvement que des hommes éminents avaient voulu leur imprimer ? Point du tout. Est-ce à la tolérance et à la science qu'il faut attribuer le mouvement irrégulier du XVIII^e siècle ? Moins encore. Il est évident que ce n'est pas à l'esprit de l'homme, mais à son cœur qu'il faut demander la raison de ces deux résultats si contraires en apparence, si conformes en réalité. »

IMPOTS. — La première condition de la justice de tout impôt, c'est qu'il soit également réparti. Le christianisme a condamné toute inégalité dans la répartition de l'impôt. Salvien, qui vivait au milieu du VI^e siècle, s'en plaint dans les termes les plus amers : « On voit la plupart des riches, » crie-t-il, « que dis-je ? on voit tous les riches accabler les pauvres sous le poids de leurs propres tributs... Y a-t-il rien de plus ingrat et de plus criminel que de ne pas les supporter par tous une contribution à la charge de tous ? Bien mieux, ce sont les pauvres qui se trouvent grevés des tributs des riches ; ce sont les plus faibles qui portent le fardeau des plus forts... Quoi ! ceux qui manquent de propriété en subissent les charges ! Qui pourra qualifier cette iniquité ? Les usurpateurs possèdent les biens des malheureux, et les malheureux payent l'impôt pour les usurpateurs... Ce que je viens de dire est pis encore : les riches ne craignent pas d'élever incessamment le chiffre de tributs qui doivent en définitive retomber sur les pauvres. Mais, direz-vous, peut-être les riches, jouissant d'un revenu plus élevé, supportent aussi une part plus forte de contributions ; comment admettre dès lors qu'ils consentent eux-mêmes à aggraver leur position ? Je suis loin de contester qu'ils aggravent leur position, car ils augmentent les charges publiques que parce qu'ils ne s'en rendent pas compte. Chose étrange ! c'est le plus grand nombre qui se trouve opprimé par le plus petit. Les impôts deviennent la proie de quelques particuliers pour lesquels le fisc n'est qu'un moyen d'accroître leurs fortunes privées. Il n'est pas de fonctionnaire, depuis les premières autorités jusqu'au dernier des employés, qui ne commette de semblables exactions... En vérité, il semble que ce soit peu pour l'homme d'être heureux, si ses semblables ne gémissent dans la misère. » (*De gubern. Dei*, lib. iv et v.)

Dans le doute positif sur la justice de la cause d'un impôt, les théologiens enseignent presque tous que l'impôt n'est point dû. (S. Liguori.) « La première condition d'un impôt juste et obligatoire, » dit le même, « est une cause juste, qui ne peut pas être l'abondance, ou l'utilité du prince ou des gouvernants, mais la nécessité du bien commun. »

necessitas boni communis. La seconde condition de la légitimité de l'impôt, c'est qu'il n'aille pas au delà du besoin ou de la nécessité qui le fait percevoir, et qu'il cesse d'être exigé quand la cause elle-même a cessé d'être. La troisième condition est qu'il soit également réparti entre les citoyens, à raison de leurs facultés et de leur fortune. » (Id.)

« Bien plus, tous les théologiens affirment que la règle générale du droit canonique est qu'on ne peut percevoir d'impôt sur les objets achetés pour son propre usage ou celui de la famille. *Certum est de jure apud omnes*, dit saint Liguori, *nullum deberi vectigal de rebus cuique deserventibus ad usum proprium et familiæ ut expressum habetur in lex universi C. de vectigal. et confirmatur in cap. Quoniam de censibus in 6 et Cabassut : Insuper lex universi C. de vectig. prohibet etiam sub pena cupitis, ne ex rebus quæ ad proprium usum invehuntur, vectigalia sumantur. De hujus speciei vectigalibus ita decerni cupit Quoniam de censibus in 6. Pedagogiorum exactiones tam jure canonico quam civili regulariter et merito damnatae sunt*. Les impôts de cette espèce sont des exactions justement et régulièrement condamnées par le droit civil et canonique. Il est certain qu'en droit pour tous qu'aucun impôt n'est dû pour les choses qui servent à l'usage propre de chacun et de sa famille, comme ils le disent expressément. En outre, la loi universelle (C. de V.) interdit, même sous peine de mort, qu'aucun impôt ne soit prélevé sur les choses qui sont destinées à l'usage propre de la vie de chacun.

Les saints Pères et les théologiens catholiques ont répété ces doctrines pendant dix-huit siècles. Saint Athanase, saint Chrysostome, saint Basile, en Orient; Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, en Afrique; saint Martin et saint Hilaire, dans les Gaules; tous les Papes, en Italie, saint Thomas et Cajetan, les soumettaient aux lois de cette logique, ainsi que la Sorbonne, à Paris; en Espagne, Salamanque; et les docteurs Lessius, en Belgique; en Allemagne, Buzembaum et toutes les universités; Pie V, bulle *In Cena Domini*.

IMPRIMERIE. — A l'article BIBLIOTHÈQUES, et à tous les autres qui traitent des couvents et monastères, nous avons montré comment les ecclésiastiques, et particulièrement les moines, suppléèrent durant tant de siècles, par leurs innombrables et magnifiques manuscrits, à l'art de l'imprimerie, alors inconnu. Nous pourrions faire voir que cet art est une inspiration du christianisme, qui, par son immense besoin de prosélytisme et de publicité, rendit cet art indispensable; et par conséquent en amena l'invention. C'est sous l'influence directe de son esprit que s'opéra cette découverte et qu'elle fonctionna d'abord.

« L'imprimerie, » dit M. Paulin de Puymirrol, « cet art si avili aujourd'hui par les ouvrages les plus impies, les plus licencieux, doit son existence et sa propagation au clergé : aussi les premiers imprimeurs n'ou-

bliaient jamais dans leurs souscriptions, à la fin de leurs livres, de rendre grâce à Dieu, à la sainte Vierge et aux saints. Faust et Schæffer, reconnus pour les inventeurs de ce bel art, imprimèrent des centaines de psautiers, que plusieurs ordres religieux achetèrent. Les frais de la première édition furent payés par les religieux de Saint-Alban, et ceux de Saint-Jacques fournirent la dépense pour la seconde. L'abbé Melchior établit une imprimerie dans un monastère de Saint-Ulric, à Augsbourg; on y imprima, entre autres ouvrages, celui-ci : *Speculum salvationis*. Lactance fut imprimé chez les Bénédictins de Soubiac, en 1465. Beaucoup d'autres ouvrages ont été imprimés dans les couvents des Bénédictins. »

« Les premières imprimeries, » ont M. Eugène de la Gournerie, « établies en Italie, l'avaient été dans les États-Romains; et, chose remarquable, les premiers imprimeurs italiens furent des moines, les Bénédictins de Subiaco. Ainsi, on voit avec quel empressement la découverte nouvelle fut adoptée par le clergé catholique, et combien ces moines, qui seuls recueillirent les manuscrits et les copièrent durant de longs siècles, se trouvèrent heureux de pouvoir propager avec plus d'abondance les trésors dont ils étaient dépositaires. Les ouvrages qu'ils publièrent d'abord furent les *Institutions* de Lactance et les *Eptres* familières de Cicéron, alliant ainsi l'étude de l'antiquité païenne avec celle des antiquités catholiques, la science avec la religion. Les imprimeries se multiplièrent ensuite rapidement dans la péninsule, et celle d'Alde-Manuce devint en peu de temps célèbre. Alde forma à Venise une espèce d'académie qui révisait avec lui les manuscrits antiques, les collationnait, les complétait; il achetait ces manuscrits à grands frais, et les livrait au public avec une correction et un luxe typographique remarquables. On a souvent cité l'inscription qu'il avait mise sur la porte de sa chambre : *Quisquis es, rogat te Aldus etiam atque etiam, ut, si quid est quod ad se velis, pro paucis agas, deinde ac tutum abeas : nisi tanquam Hercules, defesso Atlante, veneris suppositurus humeris, semper emicuerit quod et tu agas, et quotquot huc attulerint pedes : Qui que tu sois, Alde te prie et te prie encore que, s'il est quelque chose que tu lui veuilles, tu le dises en peu de mots, et puis t'en ailles promptement, à moins que tu ne viennes prêter tes épaules, comme Hercule, à Atlas fatigué; car il y aura toujours de l'ouvrage pour toi et pour tous ceux qui mettront ici les pieds. »*

« L'imprimerie d'Alde conserva sa réputation sous son fils et son petit-fils; mais en même temps celles de Giunti (Juntes), de Giolito, de Valgrisi, de Comino Ventiora, de Viotti, offrirent leurs presses aux auteurs, et se disputèrent leurs clientèles.

« Toute espèce d'aide, de secours était donc prodiguée au talent : aussi le xvi^e siècle fut-il brillant au-dessus de tous les autres,

par ses chefs-d'œuvre artistiques et littéraires. »

INCREDULITÉ. — Chateaubriand signale l'incrédulité comme source de mauvais goût, et comme étouffant dans l'âme toute poésie, tout sens divin du beau. C'est là un fait qui nous semble trop visible, trop incontestable, pour que nous ayons besoin de nous y arrêter. En dissolvant tous les liens qui rattachent l'homme à Dieu, l'incrédulité, par là même, dissout tout ordre, toute harmonie de l'homme avec lui-même et entre ses diverses facultés, de l'homme à la nature et des hommes entre eux. En dissolvant l'homme individuel, elle dissout la société, en brise tous les rapports, et ramène l'homme plus bas que le barbare, plus bas que le sauvage, à un état des brutes où toute loi morale disparaît, avec la conscience du législateur divin qui la donne. A tous ces titres donc, et surtout comme attentat contre la société tout entière, l'incrédulité doit être hautement et publiquement blâmée, car c'est la source d'où découlent tous les maux de l'humanité.

INDIVIDUALITÉ. — Le christianisme seul a créé et développé dans l'homme le sentiment de son individualité, de sa libre personnalité, en y créant et y développant le sentiment de la conscience morale. C'est ce qu'exprime en ces termes M. Balmès, (*Le protestantisme comparé au christianisme*) :

« Je ferai remarquer une chose qui peut-être n'a pas été encore observée : c'est que le christianisme a contribué éminemment à créer cette sphère individuelle dans laquelle l'homme, sans rompre les liens qui l'unissent à la société, trouve la liberté de développer toutes ses facultés particulières. C'est de la bouche d'un apôtre qu'est sortie cette généreuse parole, où nous trouvons une austère limite apportée au pouvoir politique : *Obediens oportet Deo magis quam hominibus.* (Act. v, 29.) « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » L'apôtre proclamait par là que l'individu doit cesser de reconnaître le pouvoir, dès que le pouvoir vient exiger de lui ce qu'il croit contraire à sa conscience. Ce fut parmi des Chrétiens qu'on vit pour la première fois un grand exemple. Des individus de tous les pays, de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les conditions, bravant la colère du pouvoir et toute la fureur des passions d'un peuple, plutôt que de prononcer un seul mot contraire aux principes qu'ils professaient dans le sanctuaire de leur conscience ; et cela, non pas les armes à la main, au milieu des émotions populaires, où se réveillent les passions fougueuses qui communiquent à l'âme une passagère énergie, mais dans la solitude et l'obscurité des cachots, au milieu du calme terrifiant des tribunaux, c'est-à-dire dans cette situation où l'homme, seul, isolé, ne peut montrer de la force et de la dignité, sans révéler l'élévation de ses idées, la noblesse de ses sentiments, la fermeté d'une conscience inaltérable et la grandeur de l'âme.

« Le christianisme grava fortement dans le cœur de l'homme cette vérité, que l'individu a des devoirs à remplir, alors même que le monde entier se soulèverait contre lui, qu'il a une destinée immortelle à parcourir, et que c'est là pour lui une affaire pressée, entièrement propre, dont la responsabilité pèse sur son libre arbitraire. Cette importante vérité, sans cesse inculquée par le christianisme à tous les âges, à tous les lieux, à toutes les conditions, a dû puissamment contribuer à réveiller dans l'homme son et ardent sentiment de sa personnalité et de son sentiment, dans toute sa subtilité, combinant avec les autres inspirations du christianisme, toutes remplies de dignité et de grandeur, a relevé l'âme humaine de la poussière dans laquelle la tenaient plongée l'ignorance, les superstitions grossières et les systèmes de violences qui l'opprimaient de toutes parts. Combien étranges et surprenantes durent être pour l'éveille de pareils énergiques paroles de tous les siècles, lesquelles n'exprimaient cependant qu'une disposition d'esprit de la généralité des siècles, alors que, dans son *Apologetique* adressée à Antonin le Pieux, il disait : « Comme nous n'avons pas placé nos espérances dans les choses présentes, nous méprisons ce qui nous tue, la mort étant d'ailleurs une chose qui ne peut s'éviter. »

« Cette pleine et entière conscience de soi-même, cet héroïque mépris de la mort, ce calme d'esprit d'un homme qui, appuyé sur le témoignage du sentiment même, se défie de tous les pouvoirs de la terre, se vaient d'autant plus servir à agrandir l'âme qu'ils n'émanaient point de cette foule de possibilités stériles dont le perpétuel effort, dépourvu de motif solide, était de lutte contre la nature même des choses. Le sentiment chrétien avait son origine dans un détachement sublime de tout ce qui est terrestre, dans une conviction profonde de la sainteté du devoir, et dans cette indéfectible maxime que l'homme, malgré tous les obstacles que lui oppose le monde, doit marcher d'un pas ferme à la destination qui lui est marquée par le Créateur. Cet ensemble d'idées et de sentiments communiés aux âmes une troupe forte et vigoureuse, qui, sans toucher en rien à la dureté breccbe des anciens, élevait l'homme à une noble dignité, à toute sa noblesse, à toute sa grandeur. Il faut observer que ces effets précieux ne se bornaient pas à un petit nombre d'individus privilégiés, mais qu'ils se conformaient au génie de la religion chrétienne, ils s'étendaient à toutes les classes, et un des plus beaux caractères de cette religion divine, c'est l'expansion illimitée qu'elle donne à tout ce qu'il y a de bon dans l'âme, qu'elle ne connaît aucune acceptation de personnes, et qu'elle fait pénétrer sa voix jusque dans les lieux les plus obscurs de la société. Ce n'était pas seulement aux classes élevées et aux philosophes, mais à la généralité des fidèles, que s'adressait saint Cyprien, la lumière de l'Afrique, lorsque, thé-

ment en quelques mots toute la grandeur de l'homme, il marquait d'une main hardie le sublime degré où notre âme doit se maintenir sans jamais fléchir. « Jamais, » disait-il, jamais celui qui se sent fils de Dieu n'admira les œuvres de l'homme. *Celui-là se précipite du sommet de sa noblesse, qui peut admirer autre chose que Dieu.* » (*De spectaculis*.) Sublimes paroles qui relèvent les fronts avec fierté, et font battre noblement les cœurs; paroles qui, se répandant sur toutes les classes comme une chaleur féconde, pouvaient inspirer au dernier des hommes ce qui jusque-là semblait exclusivement réservé aux transports du poète :

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussi, et erectos ad sidera tollere vultus.

Ovid., lib. 1 *Metamorph.*, 85-86.)

« Le développement de la vie morale, de la vie intérieure, de cette vie dans laquelle l'homme, se repliant sur lui-même, a coutume de se rendre un compte circonstancié de toutes ses actions, des motifs qui le dirigent, de la bonté ou de la perversité de ces motifs, et de la fin à laquelle ils tendent, est principalement dû au christianisme, à son influence incessante sur l'homme dans tous les États, dans toutes les situations, à tous les moments de son existence. Un semblable progrès de la vie individuelle, dans tout ce qu'elle a de plus intime, de plus vif, de plus intéressant pour le cœur de l'homme, était incompatible avec cette absorption de l'individu par la société, avec cette aveugle abdication dans laquelle l'homme s'oubliait lui-même pour ne penser qu'à l'association dont il faisait partie. Cette vie morale, intérieure, était inconnue aux anciens, parce qu'ils manquaient de principes pour l'appuyer, de règles pour la diriger, d'inspirations pour la fomentier et la nourrir.

« Le dogme du libre arbitre, si hautement proclamé par le catholicisme, et soutenu par lui avec tant de vigueur, non-seulement contre le vieil enseignement païen, mais en particulier contre les sectaires de tous les temps, et spécialement contre les fondateurs de la prétendue réforme, a contribué aussi, plus qu'on ne le croit, à développer et à perfectionner l'individu, à relever les sentiments de son indépendance, de sa noblesse et de sa dignité. Quand l'homme vient à se considérer comme entraîné par la force irrésistible du destin, et attaché à une chaîne d'événements sur le cours desquels il ne peut influer; lorsqu'il vient à se figurer que les opérations de l'âme, ces vifs témoignages de sa liberté, ne sont qu'une vaine illusion, l'homme aussitôt s'abaissant; il se sent assimilé aux brutes; il cesse d'être le prince des êtres vivants, le dominateur de la terre; il n'est plus qu'un rouage fixé à sa place et qui continue forcément sa fonction dans la grande machine de l'univers. L'ordre moral cesse d'exister; le mérite et le démérite, la louange et le blâme, la récompense et le châtiement, ne sont plus que des mots vides de sens. Si l'homme jouit ou souffre, ce

n'est plus qu'à la manière de l'arbuste, qu'on voit tantôt caressé par un doux zéphir, tantôt brisé par la fureur de l'aquilon. Combien il en va autrement lorsque l'homme a la conscience de sa liberté! Alors il est le maître de sa destinée; le bien et le mal, la vie et la mort sont sous ses yeux; il peut choisir, et rien n'est capable de lui faire violence dans le sanctuaire de sa conscience. C'est là que l'âme a son trône; elle y est assise, pleine de dignité, et le monde entier mugissant contre elle, l'univers s'écroulant sur son corps fragile, ne peuvent la forcer à vouloir ou à ne pas vouloir. L'ordre moral, dans toute sa grandeur, se déploie à nos yeux; le bien se présente dans toute sa beauté, le mal dans toute sa laideur; le désir de mériter nous stimule, la crainte de démériter nous retient: la vue de la récompense, qui peut être obtenue par le libre effort de la volonté, et qui apparaît comme suspendue à l'extrémité du sentier de la vertu, rend ce sentier plus doux, plus paisible, et communique à l'âme activité et énergie. Si l'homme est libre, il conserve je ne sais quoi de grand et de terrible jusqu'au milieu de son crime, jusqu'au milieu de son châtiement, jusqu'au milieu du désespoir de l'enfer. Qu'est-ce qu'un homme qui a manqué de liberté, et qui cependant est puni? Que signifie cette proposition absurde, dogme capital des fondateurs du protestantisme? Cet homme est une faible et misérable victime, aux tourments de laquelle se complait une toute-puissance cruelle, un Dieu qui a voulu créer pour voir souffrir, un tyran avec un pouvoir infini, c'est-à-dire le plus horrible des monstres. Mais si l'homme est libre, quand il souffre, il souffre parce qu'il l'a mérité, et si nous le contemplons au milieu du désespoir, plongé dans un océan d'horreur, le front sillonné par la foudre dont l'a justement frappé l'Éternel, il nous semble l'entendre, avec un geste altier et un regard superbe, prononcer encore ces paroles terribles: *Non serviam*: « *Je ne servirai pas!* » (*Jer. 11, 20.*)

« Dans l'homme, comme dans l'univers, tout est merveilleusement uni; toutes les facultés de l'homme ont entre elles des rapports délicats et intimes, et le mouvement d'une corde dans son âme fait vibrer toutes les autres. Il est nécessaire d'appeler l'attention sur cette dépendance réciproque de toutes nos facultés les unes vis-à-vis des autres, afin de prévenir certaine objection qu'on pourrait nous faire. On nous dira: « Tout ce que vous avez dit prouve uniquement que le catholicisme a développé l'individu dans un sens mystique. » Non, non: les réflexions que je viens de présenter démontrent quelque chose de plus: elles prouvent qu'on doit au catholicisme la claire idée et le vif sentiment de l'ordre moral dans toute sa grandeur, dans toute sa beauté; elles prouvent qu'on lui doit la véritable force de ce que nous appelons conscience, et que, si l'individu se croit appelé à une destinée immense, confiée aux mains de son

libre arbitre, et dont le soin lui appartient entièrement, c'est au catholicisme qu'il doit cette croyance; elles prouvent que le catholicisme a donné à l'homme la vraie connaissance qu'il a de lui-même, l'estime de sa dignité, le respect qu'on lui dispense à son seul titre d'homme; elles prouvent que le catholicisme a développé dans notre âme les germes des sentiments les plus nobles et les plus généreux; car c'est lui qui a élevé notre pensée par les conceptions les plus hautes, dilaté notre cœur par l'assurance d'une liberté que rien ne peut lui arracher, par la promesse d'un prix infini, le bonheur éternel, tout en nous laissant dans la main la vie et la mort, et en nous faisant, d'une certaine manière, les arbitres de notre destinée. Il y a dans tout cela plus que du simple mysticisme: ce n'est rien moins que le développement de l'homme tout entier; rien moins que l'individualité vraie, la seule individualité noble, juste, raisonnable; rien moins qu'un ensemble d'impulsions puissantes qui portent l'individu à sa perfection dans tous les sens; ce n'est rien moins que le premier, le plus indispensable, le plus fécond élément de la véritable civilisation. »

INDUSTRIE. — Aux articles **ART, COMMERCE** et **INDUSTRIE** et à l'article **AGRICULTURE**, nous avons déjà montré de quels immenses bienfaits l'industrie est redevable au christianisme. C'est lui qui l'inspirait, la guidait et l'organisait suivant ces principes profonds de l'économie chrétienne, dont l'oubli a jeté les sociétés modernes dans ces crises violentes et terribles dont elles tremblent aujourd'hui de ne sortir que par un cataclysme. C'est l'esprit chrétien appliqué à l'étude de la nature qui a enfanté ce prodigieux essor de l'industrie moderne que lui seul pourrait ordonner, contenir et régler si, dans le vertige même de leur orgueil ces découvertes avaient éloigné l'homme du foyer où est leur axe et leur centre. En effet, nous moutrons dans le cours de ce Dictionnaire, que toutes ces découvertes sont dues au christianisme, soit qu'elles aient été produites directement par son inspiration, soit qu'elles aient été trouvées par des ecclésiastiques ou des moines, soit enfin, qu'étant l'application des sciences qui l'a trouvé, elle en dérive comme l'effet de sa cause.

Il nous faudrait entasser ici faits sur faits pour montrer ce que le christianisme et l'Eglise ont opéré pour l'industrie. Citons quelques faits en exemple seulement. Suger rassemblait à Saint-Denis les meilleurs ouvriers. Un abbé du mont Cassin, depuis Pape sous le nom de Victor III, en envoyait chercher à Constantinople et formait des élèves. Geoffroy de Champ, Allemand, instituait les prébendes de sa capitale pour des ecclésiastiques dont l'un serait peintre, l'autre vitrier, le troisième orfèvre. Savoir manier le ciseau, peindre sur parchemin, sur verre et sur bois, etc., furent pendant mille ans des vertus abbatiales. Presque tous les couvents étaient de grands centres industriels,

comme les monastères de Cîteaux, l'abbaye de Morimond, et de nos jours encore la Trappe d'Aiguebelle. La congrégation de Saint-François faisait des draps et des galons en même temps qu'elle instruisait les enfants des pauvres et soignait les malades. Les religieuses filaient une grande partie des toiles de l'Europe. Les bières et les vins étaient faits par des congrégations. « Les couvents, » dit Frédéric Hurter, « ne seraient pas moins utiles à l'industrie qu'à l'agriculture. La préparation de la bière proprement dite, c'est-à-dire avec l'adjonction du houblon, paraît avoir pris son origine au sein des maisons religieuses, dans lesquelles on se servait pour la brasserie, non-seulement d'orge, mais encore d'avoine. Les moulins ne trouvant pas assez d'occupations à moudre seulement pour l'usage de la maison ou des serfs, ils exportaient la farine, et par conséquent les produits de leurs terres, jusque dans des lieux fort éloignés. Ils possédaient des moulins à fouler, des tanneries, des ateliers pour la fabrication du drap, et en fournissaient le voisinage, ou engageaient les habitants à en établir de semblables; tandis que, d'un autre côté, les besoins nombreux du couvent employaient beaucoup de mains, et procuraient à beaucoup de gens le travail et la subsistance. Les Cisterciens étant, par leur règle, exclusivement bornés à la culture de la terre, le commerce leur devenait indispensable, tant pour disposer de leurs produits que pour acheter les autres objets qui leur étaient nécessaires. En conséquence, pour qu'il leur fût plus facile de visiter les marchés, l'abbaye d'Ebersbach se livrait à la navigation du Rhin. Des frères laïcs étaient spécialement chargés de la construction et de la conduite des bateaux, en faveur desquels on avait obtenu, pour l'amour de Dieu, l'exemption des droits de passage et d'autres privilèges importants. Ainsi, la ville de Cologne avait accordé à l'abbaye d'Ebersbach l'usage exclusif d'une des portes qui donnait sur le Rhin. C'est encore aux couvents que l'on dut la construction de ponts sur des rivières ou des torrents, et le percement ou l'amélioration des routes; en général, tout ce qu'ils ont exécuté en ce genre offre des modèles de sécurité et de bon goût.

« Certains métiers en particulier trouverent dans les couvents, tantôt leurs premiers germes, tantôt leurs perfectionnements. Le tissage du lin avait acquis une grande réputation à Raitenbach et ailleurs, et ces maisons envoyaient tous les ans à Rome deux aubes en guise de tribut. En Poméranie, de même qu'en Prusse, les Cisterciens furent les premiers qui travaillèrent la laine, c'est-à-dire apparemment celles de leurs propres moutons. Le couvent d'Altenzell donna, dit-on, une si grande extension à cette industrie qu'il employa des contre-maîtres et des ouvriers. La nécessité de donner de la couleur à la matière brute, fit établir des teinturiers, et les fermiers ainsi que les serfs furent chargés de chercher dans les bois les

matières colorantes, travail pour lequel ils recevaient un salaire spécial. Il est inutile d'observer que ces diverses branches d'industrie passèrent peu à peu dans les mains des laïques. Alors même que les couvents se les exerçaient que pour fournir à leurs propres besoins, ils ne laissaient pas d'exercer une utile émulation.

« Les ornements des prêtres ne pouvaient manquer d'être en harmonie avec la richesse des livres. Si les cathédrales possédaient souvent en ce genre des trésors inappréciables où la matière et le travail se surpassaient l'un l'autre, il était naturel que les puissantes abbayes cherchassent à les égaler sur ce rapport. L'esprit inventif et le goût artistique des moines donnaient à ces ouvrages l'empreinte de la plus haute perfection, et exécutaient bien des merveilles qui aujourd'hui nous paraissent à peine possibles. Le prix des calices était rehaussé par la beauté du travail, et ils sortaient souvent de la main d'un des habitants du couvent, parmi lesquels on en cite plusieurs pour avoir été d'habiles orfèvres. Très-anciennement, l'abbé Yvon, de Saint-Gall, avait fait broder en or l'Ascension sur une chasuble. Des ornements de ce genre se trouvaient dans toute les églises des grands couvents; car, au nombre des divers ouvriers, on comptait aussi des artistes en tapisserie. Cependant c'était en général des religieuses qui s'occupaient de confectionner les chasubles, les devants d'autel et les tapis pour les églises. Au mont Cassin, on admirait des crosses d'un travail exquis, l'une d'elles était en cristal de roche. La plupart de ces objets étaient faits dans les couvents mêmes, et ce fut d'eux encore que sortirent, en Allemagne, les orgues les plus parfaits, en quoi les autres pays lui rendirent justice et l'imitèrent. Un zèle pieux et fidèle sut donner, par des sculptures en bois, un aspect plus agréable à des objets de moindre importance, tels que pupitres, lutrins et stalles du chœur. C'est ainsi que tous les efforts de l'imagination et de l'industrie, dans leur plus riche variété, ne tendaient qu'à un seul but; c'est-à-dire à consacrer tous les talents et tout le zèle de l'homme, avec tout ce que la création renferme de plus précieux, à celui qui était l'auteur de tous ces dons précieux.

« En général, chaque religieux se distinguait par un talent spécial, mais il y en avait aussi qui en possédaient plusieurs. Toutefois, l'exemple de Tutilon, de Saint-Gall, qui vivait dans le ix^e siècle, se rencontrait rarement; il était non-seulement poète et orateur éloquent, mais encore musicien, peintre, sculpteur et ciseleur. Ce qui était plus commun, c'était de voir des abbés d'un esprit libéral prendre à leur service des artistes de tout genre. Tel fut cet abbé de Saint-Alban, qui fit placer dans son église des vitraux, des boiseries, des flambeaux et autres ornements d'or et d'argent, des châsses richement ornées, qui fit broder des habits de soie, couvrir la tour des cloches pour qu'on n'en vît pas les poutres, augmenta

le nombre des chapelles, et fit construire, à Londres et en d'autres villes, des hôtelleries commodes à l'usage des couvents.

« Ce qui existait déjà éveilla le goût et l'habileté des artistes, que divers moyens contribuèrent ensuite à développer et à former. Les bibliothèques contenaient des livres qui traitaient de tous les arts. Reichenau possédait anciennement un ouvrage sur l'architecture. A Saint-Emeran, il y avait un manuscrit qui enseignait l'art de travailler les métaux précieux; on donnait aussi des leçons de plusieurs arts différents. On faisait venir des artistes habiles d'un couvent dans un autre; on se les envoyait réciproquement; on en demandait aux évêques, et l'on faisait d'eux une mention honorable dans les annales du couvent. Les voyages des religieux en Italie, où les restes de l'antiquité avaient déjà, depuis quelque temps, réveillé le sentiment des arts, ne contribuèrent pas peu à répandre ce sentiment dans d'autres pays. Tégernsée surtout, placé aux frontières des deux pays, avait la réputation de posséder parmi ses habitants plusieurs religieux qui consacraient leurs loisirs à des travaux d'art pour l'ornement des couvents.» (Voy., du reste, pour les détails les articles ARTS et AGRICULTURE.

Mais le plus grand service peut-être que le christianisme rendit à l'industrie ce fut de substituer au travail individuel et morcelé le travail collectif, en instituant ces pieuses confréries issues des entrailles mêmes de l'esprit chrétien, inspirées, dirigées, constituées par l'Eglise, sans que néanmoins la moindre atteinte fût portée à la liberté de l'un de ses membres. Ces confréries avec leurs saints patrons et leurs bannières furent réglementées par saint Louis, et devinrent plus tard les corporations ouvrières, les communautés d'arts et de métiers qui ne dégénérèrent de leur premier esprit que lorsque la fiscalité royale en eut altéré l'admirable organisation et le libre développement, par le monopole et les privilèges dont elle les entoura.

Pendant qu'une grande partie de l'Europe chrétienne, animé d'une piété ardente et sincère, allaient au delà des mers pour la conquête du tombeau de Jésus-Christ, l'autre, sous le modeste nom de maçons, bâtisseurs d'église, pontistes, etc., se formaient en confréries ou associations ouvrières, bâtissant des cathédrales, construisant des ponts, créant des chemins pour faciliter les communications, et bâtissant des hospices pour les croisés et les pèlerins. Ces confréries, dont plusieurs prirent naissance à Chartres, se répandirent dans les autres diocèses, principalement en Normandie. Dès que les confrères étaient avertis qu'il y avait une église à bâtir, ils s'y rendaient en grand nombre, et après avoir pris la bénédiction de leur évêque, ils se mettaient à l'ouvrage avec une ardeur incroyable. Le chef employait chacun selon son talent et ses forces. Les uns travaillaient la pierre, les autres coupaient et façonnaient les bois, broyaient

le ciment, maniaient la truelle, transportaient les matériaux, etc. Spectacle inouï de voir militaires, nobles, riches, hommes de plaisir, s'attacher à un char en esprit de pénitence et voiturer eux-mêmes le sable, la chaux pour l'église sacrée. On voit ces confréries bâtissant les églises de Saint-Denis, de Chartres, d'Amiens, de Beauvais, de Strasbourg, de Cologne, d'Autun, de Vienne en Dauphiné, de Lausanne en Suisse, de Genève, et la plupart des églises de Normandie, du nord de la France, de la Belgique, de l'Angleterre, la cathédrale de Clermont, le dôme de Milan, etc., etc.; les religieux de Clugny bâtissant l'église et le monastère des Dunes et plusieurs églises de Flandre.

Inspirées par le christianisme, les communautés de marchands et artisans, s'organisèrent sous le règne de saint Louis. Étienne Boileau fit inscrire sur un registre les vieux usages des corporations, le style même se ressentit de l'influence dominante de l'esprit chrétien. Souvent la compassion pour le pauvre, la sollicitude pour les déshérités de ce monde, se font jour à travers la coureuse rédaction des règlements de l'antique jurande, on y reconnaît l'emprunt du christianisme. Ce n'est pas seulement parce qu'on les voit, dans les cérémonies publiques, promener solennellement leurs dévoties bannières et marcher sous l'invocation des saints; ces formes religieuses cachaient les sentiments que fait naître l'unité des croyances. Une passion qui n'est plus aujourd'hui, ni dans les mœurs, ni dans les choses publiques, rapprochait alors les conditions et les hommes, la charité. L'Église était le centre de tout. Autour d'elle, à son ombre s'asseyait l'enfance des industries, elle marquait l'heure du travail, elle donnait le signal du repos. Quand la cloche de Notre-Dame ou de Saint-Merry avait sonné l'heure de l'Angelus, les métiers cessaient de battre, l'ouvrage restait suspendu, et la cité, de bonne heure endormie, attendait le lendemain que le timbre de l'abbaye prochaine annonçât le commencement des travaux du jour.

« Mêlés à la religion, » dit M. Louis Blanc, « les corporations du moyen âge y avaient puisé l'amour des choses mystérieuses...; mais protéger les faibles était une des occupations les plus chères au législateur chrétien. Il recommanda la probité aux mesureurs, il défend au tavernier de jamais hausser le prix du gros vin, commune boisson du menu peuple, il veut que les denrées se montrent en plein marché, qu'elles soient bonnes et loyales, afin que le pauvre puisse avoir sa part au meilleur prix, les marchands n'auront qu'après tous les autres habitants de la cité, la permission d'acheter des vi- vres.

« Ainsi l'esprit de charité avait pénétré au fond de cette société naïve qui voyait saint Louis venir s'asseoir à côté d'Étienne Boileau, quand le prévôt des marchands rendait la justice. Sans doute on ne connaissait pas

alors cette fébrile ardeur du gain qui entraîne quelquefois des prodiges, et l'homme n'avait point cet élat, cette puissance, qui aujourd'hui éblouissent; mais du monde à vie du travailleur n'était pas troublée par d'amères jalousies, par le besoin de lui son semblable, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant. Quelle union tant chante au contraire, entre les artisans d'une même industrie! Loins de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre des services mutuels... Grâce au principe d'association, le voisinage évitait la rivalité sans haine. L'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se laissaient en quelque sorte, l'un à l'autre une fraternelle concurrence. Ajoutez à cela que l'intérêt public n'était pas perdu de vue, ni c'était pour porter les ouvrages d'art et d'industrie au plus haut degré de perfection qu'on avait confié aux ouvriers mêmes à expérimentés la direction des novices.

INFANTICIDE. — Lactance, Minime, Félix, Tertullien et autres, protestant énergiquement contre l'infanticide, insistèrent pour le faire disparaître des peuples cruels. L'Église a enseigné aux nations chrétiennes à considérer l'enfant dans la famille comme un être sacré, égal à ses parents, investi du conséquent des mêmes droits que celui-ci, malgré son impuissance à en faire usage. Les parents sont responsables à Dieu de sa vie physique et morale. L'Église et l'autorité publique veillent sur lui, et sont prêtes à chaque instant à le protéger contre les abus que l'on pourrait faire de sa faiblesse. En entendant ainsi de respects et d'égalité le nouveau citoyen du royaume de Dieu, par rapport à ce qu'il doit être au jour, l'État a indiqué, à plus forte raison, ses droits et ses devoirs par rapport à la famille dont il est destiné à compléter et à perpétuer l'union. L'enfant de famille, d'après les idées chrétiennes, a donc droit à l'émancipation sitôt qu'il est en état de remplir la tâche que la loi de Dieu a commise à sa liberté. Tout en lâchant d'adoucir l'autorité paternelle, l'Église n'a pas affaibli, mais augmenté les peines infligées par le droit civil aux enfants ingrats. Le christianisme combattit l'infanticide par la régénération des mœurs et même temps que par les lois édictées par sa bienfaisante influence; le droit de vie et de mort, du père sur son fils, déjà modifié par les lois précédentes, est complètement abolie au 19^e siècle. L'action de la religion chrétienne est incontestable dans les lois de Constantin, défendant au père de l'enfant de tuer ou de vendre ses enfants non-nés, rétablissant les secours à accorder aux parents d'enfants pauvres, sans faire de distinction de sexes. Sous la même influence, Constantin publiait un édit relatif aux provinces d'Afrique, portant que les fonctionnaires civils devraient concourir au soulagement des parents en faveur de leurs enfants pauvres, de leur ouvrir les greniers

publics et les caisses du trésor, pour les empêcher de vendre ou de mettre en gage leurs enfants. Celui qui recueillait un enfant nouveau-né, devait se présenter devant l'évêque et déclarer s'il comptait l'élever comme un fils ou un esclave. Il réclamait de lui une complète adoption de l'enfant et lui faisait observer sa responsabilité morale en se chargeant de l'élever. Le prêtre devenait ainsi le protecteur du faible; le redresseur des fautes secrètes, le médiateur dans les dissensions domestiques.

« Ce crime, si contraire à la nature et à l'esprit du christianisme, » dit Ryan, « fut défendu par les premiers hommes qui prêchèrent l'Évangile; par les canons des premiers conciles, par les écrits des Pères et par les premiers empereurs chrétiens. Constantin le Grand ordonna aux officiers chargés de recevoir ses revenus; de recueillir et d'élever à ses frais les enfants des parents qui étaient hors d'état de pourvoir à leur subsistance, et de nourrir les parents eux-mêmes avec des grains qu'on tirerait du trésor public; il ordonna encore qu'un père cruel serait noyé avec un sac qu'on lui attacherait sur la tête, et dans lequel on mettrait un chien, un coq, une vipère et un singe. Ces réglemens restreignirent cet horrible usage; mais on le vit suivre encore quelquefois jusqu'à la fin du IV^e siècle, où les empereurs chrétiens, Valentinien, Valens et Gratien le firent cesser entièrement. Chindasvintus, pieux roi des Visigoths, observe dans le préambule d'une de ses lois, que c'était un crime commun dans les provinces que de détruire les enfants dans le sein de leurs mères, ou aussitôt après leur naissance; et il décerne plusieurs peines contre les auteurs de ces crimes. Ainsi l'établissement du christianisme mérite la reconnaissance de ceux qui, sans lui, auraient été la victime de leur difformité ou de leur faiblesse.

« Il mérite aussi la reconnaissance du public, parce qu'il a conservé la vie de beaucoup d'hommes faibles ou difformes qui ont été extrêmement utiles à la société; ou qui en ont été les principaux ornements. »

INJURES (PARDON DES). — « Parmi les nombreux sacrifices que Dieu a imposés à l'homme, le pardon des injures est un des plus grands et des plus méritoires. L'inclination qui nous rend facile la pratique de certaines vertus, ne vient jamais soutenir notre faiblesse dans une démarche si héroïque, l'intérêt rarement. C'est donc dans le ciel qu'il faut chercher un appui et des motifs d'encouragements assez puissants pour nous déterminer à sacrifier notre ressentiment. L'homme qui ne consulte que son cœur ne pardonnera jamais; sa haine ne s'affaiblira qu'avec ses souvenirs. Le christianisme a fait du pardon des injures un devoir essentiel de conscience et de religion; mais en même temps, il a tendu à l'homme offensé une main secourable, il a adouci l'amertume de son cœur ulcéré, et lui montrant un Dieu crucifié priant pour ses bourreaux. Peut-on imaginer rien de plus beau;

de plus efficace que la théorie chrétienne sur le pardon des injures : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* Hé, quoi ! vous voudriez venger une offense qui ne s'adresse qu'à vous, chétive créature; à vous, coupable de si nombreuses offenses envers Dieu ! Faites donc remise à votre frère, et vivez dans la douce confiance que remise vous sera faite. » (*Histoire philosophique de la bienfaisance.*) Dieu seul sait tout ce que ce sublime précepte a calmé de ressentiments et de haines; empêché de vengeances et d'homicides et tout ce que la civilisation et l'humanité lui doivent, tout ce qu'il a fait dans le monde pour la concorde, la paix, la fraternité des individus et des peuples. (*Voy. PARDON.*)

INSTRUCTION. — Fondées par l'Église, les nations modernes lui doivent tout et le christianisme est la condition de leur prospérité matérielle comme de leur vie morale. C'est le christianisme qui seul donna au peuple l'instruction gratuite dans tous les temps. C'est lui qui au dernier siècle encore y pourvut par l'institut des Frères des écoles chrétiennes. Cette institution, disait le Pape Benoît XIII, en 1725, a pour but de « prévenir les désordres et les inconvénients sans nombre que produit l'ignorance, source de tous les maux, surtout parmi ceux qui accablés par la pauvreté, se trouvent faute d'argent privés de toutes connaissances humaines. »

Nous parlons aux articles **ÉCOLES, ENSEIGNEMENT, SCIENCES** et **UNIVERSITÉ**, de l'immense action exercée par le christianisme sur l'instruction. Nous ne pouvons donc que renvoyer à ces mots, nous bornant à citer les passages suivants de M. Maupied où il résume sommairement les efforts faits par le christianisme pour l'instruction, principalement depuis Charlemagne jusqu'au XII^e siècle. « Charlemagne, » dit-il, « vint en Italie; il en exporta les grandes idées à l'aide desquelles il fonda dans son royaume des académies, des écoles, des couvents, et tout ce qui pouvait contribuer au développement et aux progrès de l'esprit humain, à l'époque de ruine et de détresse où il le prenait.

« Cependant l'influence de la conquête et de l'invasion des Barbares se faisait sentir sur l'Europe : les sciences et les arts expirants furent recueillis et ramassés dans le palais de Charlemagne. Il fonda, sur toute la vaste étendue de son empire, un nombre immense d'écoles, qui, depuis lui, ont continué en France sans interruption, quoique avec des succès variés. On y étudiait les sciences diverses et les langues. La langue tudesque et la langue latine n'étaient pas les seules que connaissent ceux qui se livraient à l'étude; le grec leur était familier, et ni l'arabe, ni le syriaque ne leur étaient inconnus. Ces langues étaient le symbole des quatre grands empires de l'Europe et de l'Asie occidentale; de l'empire des califes, de celui de Constantinople, de celui de Rome et de celui des Francs. La politique seule aurait porté Char-

jeunage à les cultiver, quand son génie, qui aplanissait les difficultés, et le plaisir de savoir, ne l'auraient pas engagé à occuper des langues qu'avaient illustrées des ouvrages immortels.

« Mais de tous les objets d'étude, la théologie, la connaissance des livres saints, celles des Pères et des docteurs de l'Eglise, étaient cultivées avec le plus de soin. Il fallait à chaque instant défendre la vérité ou attaquer les opinions hérétiques qui se succédaient avec rapidité, et répandaient en Europe, en Asie et en Afrique, le trouble, le désordre, les haines et les persécutions. Il fallait citer les discours des Pères, les passages des livres saints, les décisions des conciles, les maximes transmises. Avec ces études, le besoin de la philosophie d'Aristote, qui avait remplacé celle de Platon dans l'empire d'Orient, se fit sentir pour lutter contre un Photius de Constantinople, un Nicéphore, un Théodore Studite, nourris dans la dialectique du philosophe de Stagire, que saint Jean Damascène, entre bien d'autres, s'était appliqué à répandre. L'Occident trouvait cette ressource dans saint Augustin et dans les traductions de Boèce.

« L'arithmétique générale fut cultivée; on en publia même des traités. On avait retrouvé plusieurs vérités astronomiques, mais le défaut d'instruments avait empêché de multiplier suffisamment les observations. Les capitulaires de Théonville ordonnaient d'enseigner la médecine aux enfants. Afin d'en hâter les progrès, Charlemagne releva et agrandit l'école de Salerne, d'où la science des Arabes commença dès lors à entrer dans les académies de son empire. Mais l'art de guérir était bien tombé. Il est inutile de dire que la chirurgie était encore moins avancée que la médecine; qu'aurait-elle fait sans l'anatomie? Avec la science arabe pénétraient aussi l'astrologie et cet esprit mystérieux de la magie et de la superstition qui va peser sur toute la médecine du moyen âge, jusqu'au xiv^e et xiv^e siècles.

« Auprès des écoles se fondaient des bibliothèques; celles de l'empereur et celles des monastères renfermaient un grand nombre de manuscrits précieux. Les savants et Charlemagne lui-même s'occupaient à les rectifier les uns après les autres. Les moines, et même les religieuses, les copiaient dans leurs retraites.

« Sans parler ici des résultats politiques et commerciaux, civils et religieux, qui ne sont, pas de notre sujet, les croisades exercèrent la plus haute influence sur les progrès des sciences et sur la marche de l'esprit humain. Elles furent le dernier terme de l'invasion barbare et musulmane; elles opérèrent la fusion intime de l'ancien monde vaincu et du nouveau monde devenu vainqueur, en réunissant l'un et l'autre dans un but com-

mun, une pensée commune et des moyens communs. Au delà des mers et loin de leur pays, les hauts et puissants seigneurs s'abaissèrent vers le peuple qui les avait vaincus et dont ils avaient besoin; ils les traitèrent en frères, et, au retour, l'égalité se conserva. Mais quelle ne fut pas sur l'esprit des croisés la profonde impression du monde grec et du monde arabe? Le premier, quoique humilié, conservait encore les traces de son antique splendeur intellectuelle; le second, qui avait hérité du premier, et qui devait bientôt retrouver sous les tentes d'Ismaël les primitives habitudes du désert, était alors dans tout l'éclat de sa gloire scientifique. Les livres qui manquaient en Occident se trouvaient dans les bibliothèques de Constantinople au nombre de plus de deux cent mille volumes. (Guizo PANCIOLOS, *Revue archéologique, sive deperditorum*, t. 1, tit. 22; FANNIUS, *Bibl. grec.*, t. 1, et suiv.) Les Arabes surtout faisaient alors d'étonnants progrès dans les sciences exactes et naturelles, et dans cette industrie usuelle appropriée aux besoins journaliers de la vie sociale. (BICHMANN, *Fragmente pour servir à l'histoire des inventions*, MURATORI, *dissert.* 24, p. 208.) L'astronomie, la géographie et la navigation, leur durent de nombreuses découvertes (338), Masudi, Ind. Hankal, Al-Drissi, apprenaient à les aimer par leurs élégantes relations. (SILV. DE SAUV., *Moyen-encyclop.*)

« Un pays si nouveau pour eux fit ouvrir nos ancêtres de leur stérile apathie, ils prirent le goût des lettres et devinrent plus avides d'instruction; mais distraits sans cesse par leurs belliqueuses entreprises, ce n'était pas de suite en Orient, mais plus tard et dans leur patrie même, qu'ils devaient mettre à profit tant de leçons.

« Constantinople, Alexandrie et les principales villes de l'Egypte et de la Syrie, étant devenues le théâtre de la guerre et n'offrant plus de retraites paisibles à l'étude, virent s'exiler de leurs murs ravagés un grand nombre de savants grecs et arabes, qui allèrent chercher un asile en Occident. Salerne, l'abbaye du mont Cassin, Naples, Montecassino, reçurent ces nouveaux dépôts des connaissances humaines. Bientôt l'Europe sentit l'influence de ces hôtes illustres. L'Italie, la France et l'Angleterre semblent se relever du chaos et commencent à jeter un faible qui ne sera plus éclipse.

« Le xiv^e siècle n'a pas encore achevé son cours, et déjà la France compte plus de cent poètes et plusieurs historiens. L'université de Paris devient célèbre dans toute l'Europe, l'académie de Bologne ne lui est pas en gloire; celle de Florence est formée par Brunetto Latini. Aux accents de ce maître apparaît Dante Alighieri; la langue qu'il trouve ne lui suffit pas, il s'en fait une autre

(338) Les hardis travaux entrepris par les Arabes dans le désert de Samgitar, près de Palmyre, et dans la plaine de Kous, apprirent à mesurer la terre; leurs flottes antaïques recolaient pour

ainsi dire, les bornes du monde, et touchaient jusqu'à la mer des Indes et jusqu'au fond de l'Asie les pays inconnus aux anciens pilotes. (BUTLER, *traité de l'astronomie*.)

udaceuse que son génie, pour embrasser tant de choses nouvelles qui n'avaient point encore de nom. Le Dante est tout le moyen de l'Italie.

« Un Vitellio, en Pologne, un Albert le Grand, de Souabe, mais réclamé par la France, un Roger Bacon, en Angleterre, étonnèrent leur contemporains par leurs découvertes ingénieuses.

« Loin d'avoir été interdite dans l'Eglise, l'étude des sciences profanes y a été, au contraire, encouragée et cultivée, même avec succès, dès les premiers siècles, et par conséquent la science ne fut pas alors uniquement ou païenne ou hérétique.

« Si nous suivons avec attention la marche du christianisme, nous verrons qu'étant l'œuvre par excellence du Dieu créateur de la nature entière, dans laquelle rien ne se fait par précipitation et spontanément, mais par une transition douce et insensible, son développement a été soumis aux mêmes lois dans l'ordre moral et dans l'ordre scientifique, qui nous intéresse surtout. En effet, pendant les cinq premiers siècles, subsistèrent dans l'empire des écoles de la Grèce, l'Alexandrie, de Rome et des Gaules, où Marseille, Narbonne, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Clermont, Besançon, Autun, etc., le disputèrent en illustration aux autres écoles de l'empire. L'enseignement, dans ces diverses écoles, fut bientôt indifféremment dispensé par des maîtres païens ou chrétiens, et elles furent aussi fréquentées par les deux croyances. Ainsi le célèbre philosophe chrétien Ammonius Saccas, que sa science fit admettre au musée d'Alexandrie, eut pour disciple le fameux Origène. Le philosophe païen Plotin et plusieurs autres. Plotin, qui n'avait avant Ammonius Saccas trouvé aucun maître qui le satisfît, ne désigna pas dans la suite d'assister assidûment aux leçons de son illustre condisciple Origène. Saint Basile le Grand et saint Grégoire de Nazianze avaient tous les deux étudié à Athènes, où ils avaient eu pour condisciple Julien l'Apostat; saint Basile et saint Jean Bouche d'or furent les disciples du païen Libanius; saint Augustin étudia et enseigna à Rome avant d'embrasser le christianisme; Ausonne, le poète et le rhéteur de Bordeaux, eut pour disciples des empereurs et des saints: il fut précepteur de Gratien et maître de saint Paulin de Nole qui, poète et consul, riche et patricien, se fit par vertu l'œuvre de Jésus-Christ.

« Tous les Pères des six premiers siècles de l'Eglise étudièrent dans les écoles de l'empire, et plusieurs d'entre eux avaient même été philosophes et païens avant d'embrasser le christianisme; ceux qui furent chrétiens dès leur enfance fréquentèrent les écoles où ils avaient pour maîtres des païens, et il en fut de même de tous les enfants des Chrétiens, que leur position appelait à la culture de l'esprit. La vérité est une et de tous les temps, et la religion chrétienne est le centre de toute vérité; toute vraie

science lui appartient de près ou de loin: elle y porte la lumière et en chasse l'erreur. Voilà pourquoi, dès les premiers siècles de l'Eglise, toutes les sciences vinrent lui rendre hommage et s'épurer à son creuset. Et quand les Chrétiens allaient chercher des armes dans les auteurs païens, quand ils allaient y chercher la science, ils ne faisaient que reprendre leur légitime possession; « car, » dit saint Justin, parlant des philosophes païens, « ce qu'ils ont dit d'admirable appartient à nous autres Chrétiens. » (Saint Justin, *Apolog.*, II, c. 13.)

« Julien l'Apostat, qui avait bien compris que la science et le christianisme se prêtaient un appui mutuel, ne trouva pas à son avis un moyen plus efficace pour renverser la religion du Galiléen que de contraindre ses sectateurs à l'ignorance. Il défendit, par un édit, aux sophistes chrétiens d'enseigner, et aux enfants des Chrétiens d'étudier la poésie, la rhétorique et la philosophie (AMM. MARCELL., I, XXV); et parce que les fidèles trouvaient des armes invincibles contre le paganisme dans les livres mêmes des païens, le restaurateur maladroît du paganisme défendit de les lire. Ce décret fut considéré par saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, par tous les Chrétiens et les païens mêmes, comme la plus cruelle persécution. Comment accorder ces faits avec ces paroles de M. Libri: « Alors la lecture même des anciens auteurs fut défendue aux Chrétiens; elle ne fut permise qu'à ceux qui voulaient combattre le paganisme, et à ceux qui cherchaient (chose inconcevable!) dans les écrivains grecs et romains des prédictions de l'arrivée du Messie. » S'il n'est que trop malheureusement vrai que la mauvaise doctrine des maîtres pervertit l'esprit et corrompt le cœur des élèves, il faut avouer que les Chrétiens des premiers siècles s'y prenaient bien mal pour apprendre à leurs enfants à combattre le paganisme et à trouver dans les écrivains grecs et romains des prédictions de l'arrivée du Messie. Car il n'est sans doute pas probable que les philosophes païens apprirent à leurs élèves à réfuter leur doctrine. Si l'assertion de M. Libri est vraie, c'était bien à tort que les Chrétiens regardaient comme la plus injuste des persécutions l'édit de Julien, qui ne faisait que confirmer la prétendue défense de l'Eglise.

« Nous n'aurions pas dit toute la vérité, si nous n'ajoutions que l'Eglise ne se contenta pas des écoles publiques, mais qu'elle en créa qui lui furent propres. Dès le second siècle, nous voyons une école chrétienne à Alexandrie; saint Clément et Origène en furent les maîtres. Les principales églises de l'empire suivirent cet exemple, et ce sont de semblables écoles que nous verrons, au moyen Age, donner naissance à l'enseignement scolastique. D'ailleurs, qu'étaient les temples chrétiens, sinon des écoles d'où l'instruction se répandait, non pas sur quelques élèves choisis, mais sur tout le peuple, car l'instruction des masses est en-

core un des grands bienfaits du christianisme. »

INTERDIT. — Gardienne de la morale, de la justice et du droit sacré des peuples, l'Eglise frappait d'interdit les rois de la terre, contre lesquels il n'y a plus aujourd'hui de recours que la révolte et la force brutale. Arme purement spirituelle, n'ayant de force que par la puissance même de l'opinion publique, elle était l'arrêt du tribunal suprême des peuples, proclamé par la bouche de la papauté. C'est ainsi que pour frapper un adultère et protéger une faible femme, l'interdit fut lancé contre Philippe-Auguste répudiant Ingeburge. Mais laissons ici parler Frédéric Hunter (*Histoire d'Innocent III et de son siècle*) :

« Quand au bout de sept jours, les Pères du synode eurent fini leurs délibérations, l'airain sacré fit entendre au milieu de la nuit ses tintements lugubres, semblables à ceux qui annoncent l'agonie du mourant; les évêques et les prêtres se rendirent à la cathédrale dans un morne silence et à la pâle lueur des torches. Alors la voix grave des choristes entonna l'hymne de douleur, le *Miserere* mélancolique, pour appeler une dernière fois sur les coupables la miséricorde de l'Eternel; un voile déroba aux regards l'image de Dieu crucifié, les reliques précieuses des saints sont déposées dans des grottes souterraines, les flambeaux consument ce qui reste encore des pains consacrés. Ensuite le légat, vêtu de l'étole violette, comme au jour de la Parascène, s'avancant devant tout le peuple réuni sous les voûtes du sanctuaire, prononça sur tout le royaume de Philippe-Auguste, l'interdit qui devait durer aussi longtemps que le monarque ne romprait pas ses liaisons adultères avec Agnès de Méranie. De longs gémissements, interrompus seulement par les sanglots des femmes, des enfants, des vieillards, recueillirent les paroles du légat; le terrible jour du jugement semblait avoir commencé, les fidèles étaient forcés désormais de paraître devant Dieu sans trouver dans les prières et les suffrages de l'Eglise une consolation et un appui.

« C'est ainsi que dans toute la France les jours succédaient aux jours avec une désespérante monotonie. Les fidèles étaient privés de ce qui seul, dans les vicissitudes de la vie, peut offrir à l'âme une direction salutaire, et relever le courage dans les luttes terribles de l'existence terrestre. Il est vrai, au-dessus des humbles demeures des mortels s'élevait encore le temple, dans l'intérieur duquel se trouvait plus d'un symbole de la majesté du Dieu invisible et de son éternel royaume; mais ce temple n'offrait plus que l'aspect d'un cadavre gigantesque, d'où s'étaient retirés le mouvement et la vie. Le prêtre ne consacrait plus le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur pour servir de nourriture aux âmes pieuses et croyantes. Le chant des cantiques sacrés avait expiré sur les lèvres des lévites, à peine si dans quelques monastères les moi-

nes osaient à voix basse, dans le calme de la nuit et dans un complet isolement des laïques, adresser au ciel d'humbles et ferventes prières, pour obtenir la grâce et la conversion des coupables. L'orgue ne résonnait plus sous les gothiques arcades; le silence du tombeau régnait là où naguère s'élevaient vers le trône du Très-Haut les hymnes d'allégresse d'une multitude recueillie. On éteignait avec de lugubres cérémonies, les cierges et les lampes du sanctuaire, comme pour rendre plus solennelle la nuit profonde qui enveloppait dès lors la terre humaine; les images du Christ étaient placées à terre, les reliques d'illustres héros de la foi renfermées dans leurs armoires comme si elles fuyaient la vue d'un peuple dégénéré. On cessa d'annoncer les vérités de salut destinées à faire naître dans le cœur du Chrétien le goût et le courage pour suivre l'étoile bienveillante dont les rayons éclairaient l'âme, en se réfléchissant dans une foule de cérémonies saintes; des pierres précieuses du haut de la chaire, dans la dernière heure pendant laquelle le lieu saint était encore ouvert, devaient rappeler à la multitude consternée que l'Eternel les avait chassés de sa présence, et qu'il leur avait fermé les portes de la céleste Jérusalem, comme le gardien du temple venait de leur fermer l'entrée du sanctuaire terrestre. Le Chrétien passait tristement devant le temple; il ne lui était pas même donné de satisfaire le saint ardeur de son âme par un fugitif regard jeté dans l'intérieur de cet édifice, dans lequel il lui avait été donné tant de fois de ressentir la présence vivifiante de son souverain Seigneur, ses desirs étaient impuissamment venus ouvrir les portes du tabernacle de l'Eternel. Même au dehors, le fidèle ne trouvait plus aucun de ces moyens par lesquels jadis la religion cherchait à faire naître ou à fortifier les dispositions requises pour entrer dans le sanctuaire d'une manière agréable à Dieu. L'aspect de la croix ne pouvait plus fournir de consolation, de confiance, de courage; un voile la dérobaît aux regards des probes et des coupables. Elles n'abaissaient plus leurs regards sur la foule plouze, ces statues des patriarches, des prophètes, des évangelistes, des saints docteurs, des pères et des héros de la foi, des martyrs et des confesseurs dont les grandes figures, enlégées sous les portiques de la basilique auguste faisaient de cette dernière comme l'avenue du céleste séjour; ces figures elles-mêmes étaient voilées, seulement les statues destinées à rappeler à l'homme la hideuse image de ses vices et de ses forfaits, s'élevaient encore le long des corniches et des chenaux, comme pour insulter à un peuple profondément dégradé par sa révolte contre le Saint des saints. Les cloches étaient muettes; leur son ne réveillait plus le souvenir de la marche rapide du temps, du vers mystérieux de la vie et des jouissances plus hautes auxquelles l'âme doit aspirer; seulement à de rares intervalles, les tintements lugubres se faisaient entendre.

« La vie humaine, dont autrefois l'Eglise aimait à sanctifier chaque époque importante, restait en quelque sorte isolée de cette mère tendre; le rayon salubre d'une sanction plus haute avait pâli; nul lien d'amour ne rattachait plus la terre au ciel. L'enfant nouveau-né pouvait encore, il est vrai, participer au sacrement de la régénération, mais ce n'était que comme à la dérobée, et le jour qui jadis eût été, dans tous les rangs, un jour d'allégresse pour les parents, s'écoulait maintenant morne et silencieux. Ce n'était plus devant l'autel, mais sur les tombeaux, que les malheureux proscrits serraient les nœuds de l'hymen. Le pécheur ne pouvait plus trouver, dans le tribunal sacré, le repos d'une conscience tourmentée par le remords; la parole du prêtre n'avait plus de consolations à offrir à l'infortuné; le pain de vie manquait aux fidèles affamés; l'eau sainte avait tari sous le souffle de l'anathème. Seulement, le dimanche, dans le vestibule extérieur, il était permis aux prêtres d'exhorter le peuple à la pénitence; revêtu d'habits de deuil, celui-ci ne pouvait que de loin porter ses regards vers le sanctuaire fermé et faire parvenir au Seigneur ses gémissements et ses larmes. C'était sous le portique désert que la mère, en relevant de ses couches, osait venir remercier le Très-Haut de son heureuse délivrance; c'était là seulement que le pèlerin venait recevoir la bénédiction pour son pieux voyage. C'est en secret que le mourant recevait en viatique le corps du Seigneur, que le prêtre consacrait sans témoins le vendredi matin; la sainte onction, au contraire, lui était refusée comme un sacrement plus grand (359). Il en était de même de la sépulture en terre sainte, réservée aux seuls prêtres, aux mendiants, aux pèlerins et aux croisés. Quelquefois même les morts restaient sans sépulture aucune; l'ami n'osait pas rendre à l'ami ce triste et dernier devoir, le fils ne pouvait pas couvrir d'un peu de terre la mortelle dépouille de l'auteur de ses jours; et les restes du monarque n'étaient pas plus favorisés à cet égard que ceux du dernier de ses sujets. Sur les registres obituaires des cloîtres, on ne transcrivait ni les noms des seigneurs ni ceux de leurs valets; et nul n'était admis à la sépulture chrétienne, si l'anathème n'avait été préalablement levé pour tous les défunts ou pour chacun en particulier.

« Les grandes solennités, ces points lumineux de la vie chrétienne où de toutes parts la multitude se pressait vers les basiliques, où le puissant seigneur et l'humble vassal se trouvaient réunis au pied du même autel, où éclatait au dehors, vive et profonde, la joie que donnait à l'âme la douce confiance des grâces divines répandues derechef sur elles, ces fêtes n'étaient plus que des jours de tristesse et de deuil. Partout la foule se mouvait morne et silencieuse; et pour le

(359) Nous n'avons pas besoin d'expliquer dans quel sens il faut entendre ce passage; l'auteur ne prétend pas établir une classification des sacrements de l'Eglise, il ne fait que citer le texte même

pasteur non moins que pour le troupeau, le temps s'écoulait, soucieux et pénible.

« La vie extérieure elle-même semblait avoir perdu son caractère. Les chants du ménestrel, les joyeux repas, l'éclat des parures, les relations sociales, jusqu'aux soins du corps, tout avait disparu; les jeûnes, les mortifications, en avaient pris la place; tout commerce, tout rapport avait cessé avec des hommes qui s'étaient rendus indignes de la communion chrétienne. Cette stagnation universelle amena une diminution considérable dans les revenus du fisc. Dans les actes publics, les écrivains consciencieux taisaient le nom du monarque comme ne méritant pas d'être nommé; ils désignaient cette époque par la seule dénomination du règne de Jésus-Christ. Dans les années de stérilité et de disette, comme dans diverses calamités, le peuple voyait la malédiction prononcée par le ciel sur les pays placés sous l'anathème. Ces jours d'infortune ne devaient être suivis d'un temps plus prospère que quand aurait disparu la cause elle-même qui les avait provoqués.

« A la naissance même de l'Eglise chrétienne, on regardait comme une obligation rigoureuse pour elle de retrancher de sa communion les membres qui n'auraient pour sa doctrine ou pour ses lois qu'un mépris opiniâtre, sans cependant renoncer à toute influence et à toute juridiction sur ceux qu'elle séparait ainsi du reste des fidèles. On croyait, à cette époque, que nulle autorité terrestre, nulle considération humaine, ne pouvait dispenser les princes eux-mêmes du devoir de l'obéissance envers l'Eglise, parce que les prérogatives de cette dernière étaient d'autant plus inviolables et sacrées qu'elles découlaient d'une source plus haute, d'un principe éternel et divin. Car les monarques ne doivent jamais oublier que, malgré la diversité des conditions extérieures et sociales, ils ont, avec les autres hommes, une commune origine et une destination commune.

« La suprématie spirituelle attribuée au pasteur sur ses ouailles, à l'évêque sur son diocèse, est exercée sur les souverains par celui qui se trouve placé à la tête de la communauté chrétienne tout entière. *Se pourrait-il, dit Innocent dans un de ses écrits, que les évêques, et plus que tous les autres, le Pape n'eussent pas le droit de punir les princes de la terre lorsqu'ils refusent d'écouter la voix de l'Eglise et d'offrir pour leurs crimes une satisfaction convenable, parce qu'ils n'ont à répondre de leurs péchés qu'à Dieu seul, et non aux hommes? Mais non! quoique le cœur des rois se trouve dans la main du Seigneur, qui le dirige comme il lui plaît, cependant aux évêques et au Pape appartient de prononcer contre les coupables les peines ecclésiastiques.* » (INNOCENT, in III Psal. Penitent, t. V, n. 30, 1838.)

des formules de l'interdit relativement à l'extrême-onction: *Cruz maximum est sacramentum. (Formul; interd.)*

« C'est là le véritable sacerdoce, dont le caractère sublime consiste essentiellement à rendre hommage à Dieu du pouvoir qu'il exerce, à ne se considérer que comme l'organe, l'instrument du dominateur suprême; le ragoïsme, au contraire, rapporte tout à lui seul.

« Comme, dans le moyen âge, peuple et roi se considéraient comme un tout inséparable, dans lequel les vertus et les vices de l'un étaient les vertus et les vices de l'autre; il s'ensuivait aussi que le chef et les membres participaient aux mêmes bénédictions et aux mêmes châtements. En recourant à la peine de l'interdit, l'Eglise avait prévu que le Chrétien serait plus sensible aux privations spirituelles qu'aux souffrances du corps : il était juste de retirer les grâces et les biens célestes aux laïques qui avaient osé porter une atteinte quelconque aux biens du clergé. Ce fut pour repousser d'injustes prétentions ou pour faire cesser des scandales publics que le chef suprême de l'Eglise avait prononcé contre les puissants de la terre la redoutable sentence, parce qu'il se flattait de l'espoir que leur pitié pour le malheur du peuple et l'ardent désir avec lequel la multitude soupirait après les faveurs surnaturelles dont elle était privée, feraient fléchir leur orgueil et produiraient ce à quoi la force des armes n'eût pu réussir. Était-ce une erreur coupable celle qui, s'attachant à ce qu'il y a de plus noble, de plus intime dans l'homme, croyait que le cœur du souverain ne saurait être insensible aux gémissements des vieillards, à l'affection des pères et des mères, au deuil de la nation, aux soupirs de tout un peuple, qui, se croyant baï du ciel à cause des iniquités de son roi, n'a que son silemme impérateur pour l'obliger à faire ce que ne pouvaient obtenir ni les prières, ni les exhortations, ni les menaces du Père commun de la chrétienté? Cette erreur, si c'en est une, se basait sur la supposition que sous la pourpre royale se trouve un cœur chrétien qui fait aimer au monarque ses sujets avec un amour égal à celui que le père porte à ses enfants. »

INVASION DES BARBARES. — Voy. BARBARES.

L'illustre auteur des *Etudes historiques* voit, dans l'invasion des Barbares sur l'empire romain, un moyen digne de la sagesse de Dieu et devenu nécessaire.

« Le monde, » dit-il, « était trop corrompu, trop rempli de vices, de cruautés, d'injustices, trop ennobli de ses faux dieux et de ses spectacles, pour qu'il pût être entièrement régénéré par le christianisme. Une religion nouvelle avait besoin de peuples nouveaux. Il fallait à l'innocence de l'Évangile, l'innocence des hommes sauvages; à une foi simple, des hommes simples comme cette foi.

« Les Barbares avaient à peine pénétré aux frontières de l'empire, que le christianisme se montra dans son sein. La coïncidence de ces deux événements, la combinaison de la force intellectuelle et de force matérielle pour la destruction du monde païen, est un

fait où se rattache l'origine, d'abord obscure, de l'histoire moderne.

« Quand la poussière qui s'élevait sous les pieds de tant d'armées, qui sortait de l'éroulement de tant de monuments, s'allondait, quand les tourbillons de fumée, qui s'élevaient de tant de villes en flammes, furent dissipés; quand le mort eut fait taire les bruissements de tant de victimes; quand le son de la chute du colosse romain eut cessé, alors on aperçut une croix et aux pieds de cette croix un monde nouveau. Quelques prêtres, l'Évangile en main, assis sur des ruines, ressuscitaient la société au milieu des tombeaux, comme Jésus-Christ rendit la vie aux enfants de ceux qui avaient cru en lui. »

« Le livre de l'histoire moderne sera fermé, » dit encore M. de Chateaubriand, « si vous ne considérez le christianisme, ou comme une révolution divine, laquelle opérera une révolution sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit vers une grande civilisation. Système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, le seul peut nous initier au secret de la société nouvelle.

« Tout change avec le christianisme (et ne le considère toujours que comme un fait humain). L'esclavage cesse de droit commun. La femme reprend son rang dans la cité civile et sociale. L'égalité, principe inconnu des anciens, est proclamée. La prostitution légale, l'exposition des enfants, le meurtre autorisé dans les jeux publics et dans la famille, l'arbitraire dans le supplice des condamnés, sont successivement extirpés des codes et des mœurs. On sort de la civilisation puérile, corrompue, fautive et privée de la société antique pour entrer dans la route de la civilisation raisonnable, morale, vraie et générale de la société moderne. *On est allé des dieux à Dieu.*

« En moins de trois siècles la conquête s'achève, et le christianisme dépasse les limites de l'empire romain. La cause essentielle de son succès rapide est celle-ci : le christianisme se compose de la plus haute et la plus abstraite philosophie par rapport à la nature divine, et de la plus parfaite morale relativement à la nature humaine. Or, ces deux choses ne s'étaient jamais réunies dans la même religion. De sorte que cette religion convint aux écoles spéculatives et contemplatives, dont elle remplaçait les institutions; à la foule polie, dont elle corrigeait les mœurs; à la population barbare, dont elle charma la simplicité et tempérait la langue.

« La philosophie et le christianisme, lorsqu'ils virent le ciel de l'univers par un doute, marchant l'une vers l'autre en dépassant leurs adversaires, se rencontrèrent face à face après leur victoire. Ces deux entendants avaient pris quelque chose l'un de l'autre dans leurs assauts contre l'ennemi commun; ils s'étaient euid des hommes et des doctrines. Mais quand, vers la milieu du 15^e siècle, il fallut, non partager, mais assumer l'empire de l'opinion, le christianisme

nisme, bien qu'arrivé au trône, se trouva en même temps revêtu de la force populaire. La philosophie n'était armée que du pouvoir des tyrans. Julien lui livra le dernier combat et fut vaincu.

« Brisant de toutes parts les barrières, les bordes des bois accoururent se faire baptiser aux amphithéâtres naguère arrosés du sang des martyrs. Le christianisme était alors démocratique chez la foule romaine, chez les grands esprits émancipés et parmi les tribus sauvages. Le genre humain revenait à la liberté par la morale et la barbarie. »

Nous n'avons pu nous empêcher de placer ici ces magnifiques aperçus du génie. Quelque sujet d'un ordre élevé que l'on soit appelé à traiter aujourd'hui, en philosophie, en histoire, en politique et en littérature, il est difficile de n'avoir pas été devancé par Châteaubriand, et de ne pas rencontrer l'empreinte de sa main puissante. Le mieux, alors, est de citer ses paroles, et sans doute ici aucun de nos lecteurs ne sera tenté de s'en plaindre.

Châteaubriand fait aussi remarquer avec une haute sagacité, « que le christianisme sépare l'histoire du genre humain en deux parties distinctes. Depuis la naissance du monde jusqu'à Jésus-Christ, c'est la société des esclaves avec l'inégalité des hommes entre eux, et l'inégalité sociale de l'homme et de la femme. Depuis Jésus-Christ jusqu'à nous, c'est la société avec l'égalité des hommes entre eux, l'égalité sociale de l'homme et de la femme. C'est la société sans esclaves, ou du moins sans le principe de l'esclavage. »

Il est facile de comprendre qu'une telle rénovation sociale devait changer radicalement toutes les bases de l'organisation sociale des peuples.

IRLANDAIS.—« L'ouvrage d'un savant antiquaire, » dit Edouard Ryan, « nous aide à faire connaître beaucoup d'heureux effets produits par le christianisme chez les anciens Irlandais. Avant que ceux-ci connussent l'Évangile, ils étaient, comme les autres Barbares de l'Europe, extrêmement grossiers et plongés dans l'ignorance; ils se livraient à toute la férocité d'un naturel brutal. Les Attacotti, peuples de la Grande-Bretagne, ayant mangé de la chair humaine à la fin du 1^{er} siècle, il ne peut paraître étrange que les Irlandais l'aient fait au commencement du premier. Les cérémonies des Celtes Irlandais ne furent point souillées de sang, jusqu'à ce qu'un essaim de Scythes les eût subjugués à une époque fort ancienne, eût introduit chez eux les sacrifices humains, et les eût forcés d'adopter les idées et les pratiques religieuses des vainqueurs. Quelle faveur plus signalée pouvait recevoir un pareil peuple que la connaissance des préceptes doux et humains de l'Évangile! Pouvait-il y avoir rien de plus propre à détruire leurs coutumes barbares, que cette religion qui prêche la miséricorde, la paix et l'amour? Et à avantage leur fut procuré de très-bonne heure par le canal pur des missionnaires

grecs ou de leurs disciples; et les heureux effets de cet apostolat furent nombreux. Après la conversion des Irlandais, leurs bois et grottes druidiques furent détruites ou servant de temples du vrai Dieu; leurs mœurs barbares furent adoucies, et un zèle enthousiaste pour une pureté supérieure, qui multiplia partout les monastères, remplit l'Irlande d'édifices destinés au service de la religion et des lettres. Si nous considérons le savoir, la religion pure et la piété des ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers de l'Irlande, pendant plusieurs siècles, nous devons en conclure que le christianisme produisit de plus heureux fruits dans ce royaume même que dans les autres. Les Irlandais avaient de l'instruction et de la science, lorsqu'elles étaient éteintes presque partout ailleurs; le christianisme pur, lorsque les autres peuples étaient encore superstitieux; et une piété portée très-rarement au même degré dans les autres parties de la chrétienté. Le christianisme fut apporté en Irlande, de Rome, de la France et de la Grande-Bretagne, par des missionnaires romains, et par des missionnaires grecs. Les Irlandais furent instruits par les Bretons dans les lettres divines et humaines; mais ils égalèrent bientôt leurs maîtres à ces deux égards. Le clergé de la Grande-Bretagne, épouvanté par la persécution de Dioclétien, en l'an 290, apporta le christianisme, ainsi que les lettres dans l'Irlande. L'invasion de l'Angleterre par les Anglo-Saxons, dans le 5^e siècle, attira chez les Irlandais beaucoup d'hommes savants et pieux; et la prohibition des écoles en Angleterre par les Papes, dans le 6^e siècle, détermina beaucoup de particuliers qui désiraient s'instruire à se rendre en Irlande, où les injonctions du Pape n'avaient point de force. Dans le 6^e siècle, le savant et pieux Columban, fondateur de l'ordre monastique appelé *Culdees*, établit des règles si admirables pour ses moines, qu'ils devinrent bientôt aussi distingués par leur savoir que par la sainteté de leur vie. Nous avons différentes preuves de littérature des Irlandais, depuis le 6^e jusqu'au 11^e siècle. On voit par la *Bibliothèque ecclésiastique* de Dupin, qui nous donne la substance des ouvrages de Columban, écrivain irlandais du 7^e siècle, que ces écrits sont pieux, moraux et montrent du jugement et des connaissances; enfin l'ouvrage de Cuminian, autre Hibernois du même siècle, est encore savant et raisonné. Le témoignage de Bède, qui vivait en 700, est décisif, non-seulement quant au savoir des Irlandais ses contemporains, ou antérieurs à lui, mais encore quant à la pureté de leurs mœurs et à leur générosité envers les étrangers. Ce fut alors, dit-il, que beaucoup d'Anglais, tant de nobles que d'un rang inférieur, se retirèrent en Irlande pour y cultiver les lettres ou y mener une vie plus sainte. Quelques-uns se firent moines, d'autres suivirent les leçons des maîtres célèbres; les Irlandais leur firent le meilleur accueil, et leur fournirent gratuitement la nourriture, les livres et l'instruc-

tion. Alcuin, le précepteur de Charlemagne, parle de la manière suivante de Willibrod, Northumbrien, vivant en 806, qui a été archevêque de d'Ulrecht, et un célèbre missionnaire chez les Frisians, dans le *viii* siècle. « Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de vingt ans, il fut enflammé du désir de mener une vie plus austère et de visiter les pays étrangers. Ayant appris que le savoir florissait beaucoup en Irlande, il s'y rendit et y passa douze ans, pendant lesquels il y acquit un grand trésor de science et de vertu pour se mettre en état de devenir l'instituteur d'un grand nombre de peuples. » Pétréus, Breton, passa vingt années en Irlande, suivant des maîtres d'un savoir distingué, *præceptores ætatis doctos, etudia les auteurs tant sacrés que profanes, et porta dans le pays de Cornouailles les trésors de la littérature irlandaise : hibernicus gazas, in Cornuaniam seu Cornubiam transtulit. L'érudition et la piété rare de plusieurs Irlandais leur donnerent du crédit auprès de Pépin, de Charlemagne, de Charles le Chauve, d'Alfred le Grand et des autres princes. Virgile, évêque irlandais du *viii* siècle, connaissait la sphéricité de la terre et la doctrine des antipodes, doctrine qui était alors rejetée chez les autres peuples. Cet évêque voulant aller dans la Terre-Sainte, fut retenu pendant deux ans par Pépin, qui désirait de profiter de sa piété et de ses rares connaissances. L'empereur Charlemagne fit venir de toutes les contrées, et spécialement de l'Irlande, des hommes de la plus grande réputation, pour propager la littérature dans ses Etats. Dungal, Irlandais, qui enseigna avec beaucoup de succès la philosophie et l'astronomie en Italie, jouissait de la faveur de Charlemagne, et fut consulté par ce prince sur une éclipse solaire. Pendant que la littérature florissait en Irlande plus que dans les autres royaumes, *florantibus his diebus in Hibernia studiis liberalibus præ cæteris regnis, il descendit en France deux Irlandais nommés Clément et Albiq, qui étaient très-versés dans les lettres sacrées et profanes, in secularibus et sacris Scripturis incomparabiliter eruditi. L'empereur se réjouit de leur arrivée, et désira que le premier restât en France pour instruire la jeunesse; il envoya l'autre en Italie pour remplir le même but. Eric d'Auxerre, vivant en 880, s'exprime ainsi dans son discours adressé à Charles le Chauve : « Que dirai-je de l'Irlande? Cette Ile, malgré les dangers de la mer, nous envoie un grand nombre de philosophes qui se bannissent volontairement eux-mêmes pour servir notre sage Salomon. » Canidon nous assure que les Saxons, dans le *viii* siècle, se rendaient en foule en Irlande, comme au grand entrepôt de la littérature; trois fameux savants, Macheth, Dufflan et Magilmum, vinrent d'Irlande auprès d'Alfred le Grand, pour propager les lettres dans son royaume; le troisième était très-habile dans les arts, et savant dans les lettres, *artibus frondens, littera doctus. Osberné, moine de Cantorbéry, du *ix* siècle,***

élegant écrivain latin, observe que le savoir était naturel aux Irlandais par une longue habitude, et qu'il y avait parmi eux beaucoup d'hommes illustres admirablement versés dans les lettres sacrées et profanes. Quoique les livres eussent été détruits en Irlande par les habitants du nord, qui y avaient fait une invasion dans la fin de ce siècle vers suivants, faits sur Eulgenus, évêque de Saint-David, qui alla en Irlande, en l'an 1078, prouvent que la littérature y avait repris naissance, et que les Irlandais étaient alors célèbres pour leur science et leur sagesse.

Exemple patrum communitate sacre legum,
Irl ad Hibernos sophia introducta clero.

« Pour prouver la littérature des Irlandais dans les *viii* et *ix* siècles, nous citons un écrivain qui doit être sans préjugés à cet égard. « Les Irlandais, » dit Musæus, « maintiennent l'instruction et se distinguent dans ce temps d'ignorance par la culture des sciences à laquelle ils se livraient plus que tout autre peuple de l'Europe, voyageant dans les pays les plus éloignés, pour perfectionner et communiquer leurs connaissances, et remplissant, avec beaucoup d'applaudissements et la plus grande réputation, les fonctions de docteurs en France, en Allemagne et en Italie, pendant ce siècle et les suivants. Les Irlandais furent les premiers professeurs de théologie scolastique en Europe, dès le *viii* siècle; ils y éclairèrent la doctrine de la religion, et les principes de la philosophie; c'est ce que je n'apprends que dernièrement par le témoignage de saint Benoît, abbé d'Aniane, dans la province du Languedoc, qui vivait à cette époque, et dont plusieurs ouvrages nous ont été conservés par Baluze, dans le *v* tome de ses *Mélanges*. » La philosophie et la logique, enseignées dans les écoles de l'Europe, pendant le *ix* siècle, méritaient à peine de si honorables titres; cependant il y avait dans différents endroits, et particulièrement chez les Irlandais, des hommes ayant beaucoup de pénétration et de connaissances étendues, qui avaient un juste droit au titre de philosophes; le premier d'entre eux fut Jean Scot Erigène, l'aîné et le compagnon de Charles le Chauve. Il y avait, dit le même auteur, beaucoup de savants très-distingués en Irlande, particulièrement Sédulius qui commenta les Eptres de saint Paul; ces hommes restèrent les dépositaires du christianisme primitif et de la vérité évangélique, qui, dans le reste de l'Europe, étaient généralement corrompus et presque éteints par la superstition et les pratiques païennes; on voit, par ce même témoignage si respectable, que le christianisme était pur en Irlande, tandis qu'il s'était altéré partout ailleurs.

« Les Irlandais qui, dans le *viii* siècle, furent connus sous le nom de *Scolæ*, étaient d'éminents théologiens qui honoraient leur raison en la soumettant implicitement aux décisions de l'autorité; naturellement sensibles et doués de sagacité, ils appliquèrent

leur philosophie à éclaircir les vérités et les doctrines de la religion, méthode qui était presque généralement critiquée chez les anciens peuples. Le témoignage suivant, tiré d'Alcuin, suffira pour prouver la piété de plusieurs Irlandais dans le VIII^e siècle. A cette époque Willibrord visita l'Irlande, déterminé principalement à faire ce voyage par la réputation de ses saints, et particulièrement du bienheureux P. Egbert et du vénérable prêtre Wigbert, qui tous deux, par amour de la patrie céleste, « avaient quitté leurs maisons et leurs familles et s'étaient retirés en Irlande. Le bienheureux Willibrord, jaloux d'imiter la sainteté de ces deux hommes, s'embarqua pour cette Ile où il se mit dans leur société, comme une abeille diligente, afin de pouvoir, par le moyen de leur voisinage, profiter de l'exemple de leur piété et de leur vertu. » Certainement tant de savoir, une religion si pure et une piété pareille, qui distinguèrent ces prédicateurs irlandais du christianisme, pendant quelques siècles, doivent avoir eu une influence extraordinaire sur les mœurs du peuple. Il paraît, par Bède (*Hist.*, IV, 36), qu'à la fin du V^e siècle, les Irlandais étaient un peuple innocent et toujours extrêmement attaché à la nation anglaise; et Guillaume de Malmobury (lib. I, cap. 3 *De gestis reg. Angl.*) remarque que, dans le VII^e siècle, c'était une nation bonne, pleine d'une véritable simplicité, et qui ne pouvait imaginer de mal. Dans les VI^e et VII^e siècles, les Culdées se distinguaient par la chasteté, et pratiquaient les œuvres de piété et de charité qui leur étaient suggérées par l'Évangile, ainsi que par les écrits des prophètes et des apôtres. Aussi recevaient-ils des témoignages de ce respect qui ne manque jamais d'accompagner le savoir supérieur, la piété solide et la charité exemplaire et désintéressée. Ils ne bornèrent pas à l'Irlande les travaux pieux et savants, mais ils établirent des monastères dans les Iles de l'Ecosse, dans le pays de Galles et dans la Grande-Bretagne, où ils déployèrent beaucoup de vertus ainsi que de piété, et éclairèrent toutes les parties de ce pays par les brillants rayons de l'Évangile et de la science. Colomban (*Benz.*, t. III, lib. 17, c. 10) quitta l'Irlande et la Grande-Bretagne pour travailler à la conversion des Pictes. Les Anglais de la partie septentrionale furent convertis par ses disciples; les moines Culdées, dont les efforts sont rappelés en termes honorables par le docteur Innet (*Origines Anglicanae*, cap. 4); Oswald (*Hect. Boru.*, *Hist. Scot.*, lib. IX), prince de Northumberland, employa, en 635, Aidan, Irlandais et Culdée, à instruire ses sujets de la vérité évangélique: celui-ci était bien propre à exécuter ce projet, étant, suivant Bède, modeste, modéré, pieux et plein de zèle pour la gloire de Dieu. Le savant Colomban quitta son pays natal pour instruire les autres peuples dans la religion et dans sa morale; il réprimandait même les Papes et les princes, et il fit beaucoup de bien par

sa piété et sa science, par sa simplicité primitive et sa vertu antique; il reprocha aussi à Théodoric, roi des Bourguignons, d'entretenir des concubines (*BARON.*, 610); et lorsque Sigebert, roi des Francs, essaya de l'engager, par des promesses considérables, à rester dans son royaume, il lui répondit qu'il ne convenait pas à ceux qui ont renoncé à leurs propres richesses pour l'amour du Christ, de désirer les richesses des autres. Colomban fonda un monastère en Bourgogne, et un autre à Bobio en Italie. Non-seulement Colomban, mais encore d'autres Irlandais employèrent les récompenses qu'ils avaient péniblement obtenues en instruisant, à construire des hôpitaux dans différentes parties du continent, et à les doter pour qu'on y reçût les missionnaires qui viendraient d'Irlande, afin de propager la foi et de faire faire aux étrangers des progrès dans la religion et dans la vertu. Quelques-uns des fondateurs se retirèrent dans ces hôpitaux quand ils furent épuisés de fatigues par leurs travaux évangéliques: dans ces maisons, leur charité tendait une main libérale aux voyageurs fatigués, et une jeune génération d'ecclésiastiques était formée aux exercices, qui les mettaient en état de propager la foi chez les infidèles endurcis. Certainement l'ancienne Irlande pouvait être alors appelée à juste titre une école d'hommes savants; et leur piété, ainsi que leur science, doivent avoir produit d'heureux effets. Pendant plusieurs siècles les Irlandais furent si renommés pour leur piété et leur savoir, que leurs canons furent adoptés dans différents pays de l'Europe, savoir: en Angleterre par Egbert, archevêque d'York en 750; en Allemagne par Buchard, évêque de Worms en 996; et en France par Yves, évêque de Chartres, dans le XI^e siècle. Certainement les canons irlandais influèrent puissamment, tant sur les princes que sur les sujets de l'Irlande. Ces canons placèrent le devoir des rois à juger avec justice, à défendre les étrangers, les veuves, les orphelins et les pauvres; à réprimer le vol, à punir les parricides et les parjures; à défendre leurs pays par des moyens justes et avec courage contre ses ennemis; à se livrer à la magie, aux augures et aux autres superstitions, etc. Ces canons tendaient aussi à faire faire des progrès aux sujets irlandais dans la religion et dans la vertu, en exigeant d'un homme qui avait parlé avec irrévérence d'un bon prince, par haine ou par envie, de vivre pendant sept jours de pain et d'eau, en imposant une année de pénitence au meurtrier et au fornicateur, et à ceux qui consultaient les auspices; en exigeant d'un voleur qu'il fit pénitence pendant six mois, qu'il vécut de pain et d'eau pendant vingt jours, et qu'il restituât, s'il était possible. Quoique ces pénitences ne fussent pas proportionnées aux délits, elles doivent avoir aidé le magistrat civil, et avoir beaucoup servi à empêcher de commettre des crimes. » On peut voir par ce simple aperçu combien l'action civilisatrice du christianisme avait

déjà profondément métamorphosé le peuple de l'Irlande dès les premiers siècles, et com-

meu il avait uni en eux la science à la sagesse, le savoir à la vertu. »

J

JESUITES. — On a beaucoup écrit pour et contre l'ordre fondé par saint Ignace de Loyola. Mais aujourd'hui c'est une cause jugée pour tout esprit impartial. Nous trouvons leurs apologistes jusque parmi les protestants et les incrédules les plus hostiles au catholicisme. Parmi les témoignages protestants en leur faveur, nous pourrions citer ceux de Menzel, de Bacon, de Leibnitz, de Jean de Muller, dans son *Histoire universelle*; de Henke, de Papbrocht, de Schall, dans son *Cours d'histoire des Etats européens*; de Léopold Banka, dans son *Histoire de la papauté*; de Macaulay, ministre anglais et une foule d'autres. Parmi les témoignages des incrédules, on serait plus que surpris en lisant ceux de Voltaire, de Jean-Jacques Rousseau, d'Alembert, de Laflamme, de Buffon, de Lacretelle, de M. Michelet lui-même et d'un grand nombre d'autres. (Voy. à ce sujet le *Dictionnaire des Apologistes involontaires* publié par M. l'abbé Migne.)

Mais la meilleure manière de clore ce long débat, c'est de rapporter les faits eux-mêmes et de montrer par ces faits quels innombrables services les Jésuites ont rendus à l'enseignement, aux arts, aux sciences, aux lettres, ou un mot à la civilisation et à la société tout entière. Nous ne pouvons mieux résumer à ce sujet ce que nous leur devons qu'en rapportant les passages suivants du célèbre académicien Cauchy, dans ses *Considérations sur les ordres religieux*.

« Est-il possible, sur notre planète, de fonder une société d'hommes qui suivent librement et volontairement les lois de la morale la plus pure, une société dans laquelle on n'entend jamais parler de fraude ni d'injustice, dans laquelle règnent universellement l'innocence et la bonne loi; une société qui ne connaisse ni les cachots, ni les bagues, ni les prisons, ni même les procès et les détours de la chicane? Vous me direz que les passions humaines ne permettent pas de supposer que l'on puisse jamais parvenir à résoudre un problème si difficile, et devant lequel a dû nécessairement échouer toute la sagesse, toute la puissance des législateurs; et pourtant il fut un jour où d'humbles missionnaires entreprirent de résoudre ce grand problème, se basant sur la parole de leur divin Maître, ayant appris de lui que ce qui est impossible à l'homme, devient possible à Dieu; ils appelèrent, non pas des peuples policés, mais des sauvages ignorés dans les bois, des sauvages plus féroces que les lions et les tigres, des sauvages dont la nourriture favorite était la chair et le sang de leurs semblables, à réaliser cet âge d'or qu'avaient rêvé les poètes, à donner aux nations civilisées l'exemple des vertus les

plus pures, à transporter sur la terre une vive image du bonheur des cieux.

« Et les apôtres du Paraguay eurent l'audace de persévérer dans une entreprise dont la seule pensée semblait être une folie; et, pour adoucir, *jamais* étaient des barbares qui leur étaient inconnus, ils prodiguèrent leurs sueurs, s'imposèrent aux genres de sacrifices, affrontèrent tous les dangers sans craindre ni les persécutions, ni la mort la plus cruelle; et le succès couronna tous leurs efforts, et l'évêque de Buénos-Ayres put adresser à Philippe V ces naïves et touchantes paroles qui rappellent l'auteur du *Trésor du chrétien* : « Sire, dans ces peuplades nombreuses composées d'Indiens naturellement *pacifiques*, toutes sortes de vices, il règne une *grande innocence*, que je ne crois *meurtre* s'y commette un seul péché *uniréel*. »

« Et ces apôtres intrépides, qui avaient trouvé le secret de dompter les passions brutales, le caractère féroce et sanguinaire des hordes indiennes, qui avaient au lieu de milieu d'elles la paix et le bonheur, qui leur avaient appris à cultiver les arts sans perdre l'innocence des mœurs; ces apôtres dont chacun était vénéré comme un tendre père par les habitants fortunés d'une vaste contrée; ces habiles et puissants législateurs étaient si ennemis de la dissimulation, de l'intrigue, de la révolte, qu'au moment où un arrêt de proscription devint la récompense de leurs glorieux travaux, ils acceptèrent cet arrêt sans murmurer, se dévouèrent sans se plaindre à l'amour de leurs chers neophytes; et l'histoire a conservé le souvenir d'un désintéressement si parfait, d'un héroïque sacrifice. Elle a béni les apôtres des *réductions*, elle a béni leurs persécuteurs et un célèbre astronome a fait entendre un cri de l'indignation et de la douleur : *Des ministres ont détruit sans retour le plus bel ouvrage des hommes, dont aucun génie humainement sublimaire n'approcherait jamais, l'objet éternel de mon admiration, de ma reconnaissance et de mes regrets.*

« Me demanderez-vous quels étaient ces infatigables apôtres qui ont su porter et vivre le désintéressement, qui, tout peuples de l'esprit d'abnégation et de sacrifice, ont pu de si étonnants miracles? Leurs noms seraient-ils inconnus de vous? Si possible vous ignorez ce que sait tout l'univers, permettez que je diffère un instant de répondre à votre demande. Avant de satisfaire votre curiosité, j'ai d'autres choses à vous dire; j'ai à vous raconter encore d'autres miracles.

« Voyez ces vastes régions placées aux extrémités de l'ancien monde. Là, comme l'a dit un illustre orateur dont je m'inspirerai heureux de pouvoir emprunter quelquefois les paroles, *une civilisation s'est élevée*

Une arme contre l'étranger d'une jalouse enfance; et pourtant des lois barbares y autorisent l'infanticide, et, sous la protection de ces lois, de cruels parents, sourds aux cris de la nature, assassinent l'enfant auquel ils ont donné le jour. C'est dans ces mêmes contrées qu'une absurde philosophie confond la créature avec le Créateur, c'est là que de prétendus sages prostituent à d'immures idoles un encens et des hommages qui étaient dus qu'au Maître de l'univers. Quelle prudence, quelle persévérance, quels efforts inouïs ne seront pas nécessaires pour substituer ici aux clartés vacillantes d'une raison orgueilleuse les véritables lumières, les divines clartés de l'Évangile? et cependant un François Xavier osera concevoir la pensée de soumettre à Jésus-Christ ces peuples si ombrageux, de conquérir au Dieu du Calvaire les Indes, les Soluques et le Japon. Il aura le bonheur de convertir cinquante-deux royaumes, d'arborer l'éternel dard de la croix sur une étendue de trois mille lieues, de baptiser de ses propres mains un million de mahométans et d'idolâtres, et tout cela en dix ans. Le Japon et les Indes se couvriront d'églises florissantes, et verront briller l'héroïsme au milieu des persécutions. Si, à la vue des rivages de la Chine, Xavier meurt plein de gloire dans une cabane abandonnée de l'île de Sancian : ses émules, ses disciples hériteront de son zèle et poursuivront ses nobles conquêtes; ils affronteront un sol inhospitalier, ils emploieront tous les prestiges de l'art et de la science pour se faire pardonner l'enseignement évangélique; en sortant du palais de l'empereur ou du tribunal des mathématiques, ils iront évangéliser le pauvre, détruire les petits enfants; et les souverains du Céleste Empire s'étonneront de compter parmi leurs sujets de nombreux Chrétiens.

« Me presserez-vous de vous dire ce qu'étaient François Xavier et ses émules; à quelle race appartenaient ces illustres et paisibles conquérants? Attendez un moment. Ecoutez encore.

« Vous êtes, je le suppose, ami des sciences; et vous aimez à rencontrer dans ceux qui les cultivent, cette candeur, cette modestie qui rehaussent encore l'éclat des talents. Vous aimez la littérature, la saine philosophie et le progrès des lumières. Vous aimez les discussions amicales, les dissertations claires et précises. Vous désirez que la science vous soit présentée sans faste et sans ostentation, avec bienveillance, avec douceur, avec charité; et que le savant, le littérateur dont vous admirez les livres, puisse devenir votre ami. Eh bien ! il existe dans le monde une société à laquelle nous devons des ouvrages devenus classiques en littérature, en morale, en philosophie; de savants traités sur les origines, les langues, les mœurs et les institutions des divers peuples; d'utiles et importantes découvertes dans les arts et les sciences; en médecine, le plus précieux des spécifiques, le quinquina; en

physique, la découverte des ballons aérostatiques, et les premières expériences qui nous ont révélé le singulier phénomène de la diffraction de la lumière; une société qui a pris une grande part dans la réforme du calendrier, qui a donné aux mathématiques, à la physique, à l'astronomie les Scheiner, les Clavius, les Gaubil, les Guldin, les Kircher, les Grimaldi, les Lana, les Boscovich; à l'art des fortifications et à la tactique navale les Breuil et les l'Hoste; aux sciences historiques, les Petau, les Sirmon, les Daniel, les Duhalde, les Charlevoix, les Premare, les Eckel; à la philosophie chrétienne les Buffier, les Bellarmin, les de Lugo, et ce Suarez et ce Vasquez que Benoît XIV nommait les deux flambeaux de la théologie; à l'Église catholique tant de docteurs éminents, tant d'illustres orateurs, tant d'admirables modèles de la perfection évangélique, tant de gracieux martyrs, les François Xavier, Salméron, les Claver, les Canisius; les Rodriguez, les Segneri, les Griffet, et ce Lainez, que les Pères du concile de Trente révéraient comme un oracle, au point de suspendre leurs séances quand il ne pouvait y assister, et ce Bourdaloue, dont Bossuet a pu dire : *Cet homme sera éternellement notre maître à tous*; une société qu'exaltait avec transport l'âme si tendre de Fénelon, devant laquelle s'inclinait avec respect le génie de Leibnitz. Dévouée à la noble tâche de plaider partout et toujours la cause de la vérité, toujours prête à combattre jusqu'à la mort pour la gloire de ce Dieu qui est la source infinie de toute science, de toute lumière; cette illustre société a eu l'heureux privilège de ne jamais faillir à sa vocation sublime. Elle est restée fidèle à la grande mission qu'elle avait reçue de protéger l'homme tout à la fois contre les préjugés de l'orgueil et contre les tentations du désespoir. Debout auprès de la colonne immuable de vérité, adoptant pour règle unique de sa foi la pure et sainte doctrine de l'Église catholique, elle a d'une part revendiqué les droits du ciel contre les passions en délire, contre ces tyrans domestiques dont un Dieu juste et bon ne demande à l'homme le sacrifice que pour lui rendre la paix de l'âme; et d'autre part revendiqué les droits de la liberté, de la raison humaine contre Luther, contre Calvin, contre tous ces novateurs théologiens ou philosophes qui voulaient nous imposer les doctrines oppressives et désespérantes d'un absurde fatalisme. Elle a été dominée constamment par une seule pensée, celle d'affranchir réellement les âmes, de soutenir la faiblesse de l'homme, de le consoler, de l'encourager, de le conduire, sous l'action de la grâce divine, à la plus belle de toutes les victoires, à cette victoire qui doit nous assurer la possession de la vérité souveraine, à cette victoire dont Dieu lui-même doit être le prix.

« Une si sainte, si salutaire pensée ne pouvait apporter à la terre que les gloires et les douceurs de la paix. « J'ai désiré la

sagesse, » disait Salomon, » et tous les biens me sont venus avec elle. (Sap. vii, 11.) » « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, » a dit le divin auteur du christianisme, » et vous recevrez le reste par surcroît. » (Luc. xii, 31.) On ne doit donc pas s'étonner de ce que, sur les pas de cette société qui avait pris pour devise *ad majorem Dei gloriam*, on voyait partout fleurir le commerce et l'industrie, les arts et les sciences; de ce que les peuples de l'ancien et du nouveau monde, sur lesquels elle avait fait luire les doux rayons du soleil de justice et de vérité, se félicitaient sans cesse de recueillir de nouveaux fruits de bénédiction.

« Mais ce qui, dans notre siècle, pourra paraître surprenant, c'est que les membres d'une société à laquelle nous sommes redevables de tant de bienfaits, de tant de lumières, de tant de trésors, sont les plus doux et les plus humbles de tous les mortels. Après avoir civilisé tant de peuples, après les avoir dotés de gloire et de bonheur, les modestes religieux auxquels Bacon appliquait ces paroles d'un ancien : *Etant ce que vous êtes, plût au ciel que vous fussiez des nôtres*; ces religieux dont Grœlius n'hésitait pas à reconnaître les mœurs irréprochables, la sagesse et la science; ces religieux auxquels une grande renommée, une grande autorité sur l'esprit des peuples avait été acquise, disait-il, par la sainteté de leur vie, n'ont revendiqué pour eux-mêmes que le droit de ne rien posséder sur la terre, le droit d'obéir et de s'immoler sans cesse, le droit d'épuiser leurs forces et leur zèle dans les travaux que leur inspire une insatiable charité.

« Mais, demanderez-vous, quels sont ces savants, ces littérateurs, ces philosophes si extraordinaires, qui ne recherchent ni la gloire, ni la fortune, ni les commodités de la vie, qui s'exposent avec joie, si l'intérêt de la vérité l'exige, au martyre, aux supplices et à la mort ?

« Attendez un moment, écoutez encore :

« Les religieux que je viens de vous dépeindre jouissent de cette singulière prérogative qu'on ne peut les connaître sans les aimer. Ceux qui ont eu le bonheur d'être leurs disciples sont pénétrés pour eux d'une reconnaissance qui ne s'éteint qu'avec la vie. Ils sont toujours heureux de les revoir; ils aiment sans cesse à se rappeler le souvenir de ces bons maîtres; et Voltaire lui-même, cet ennemi si acharné du christianisme, prononçait avec respect, avec amour, le nom du P. Porée, dont il avait, jeune encore, écouté les leçons. Cet amour, cette reconnaissance sont faciles à comprendre : les humbles religieux se sacrifient tout entiers à leurs élèves. Entrons, à ce sujet, dans quelques détails.

« Nous avons vu la plus haute sagesse enseignée à l'enfant du pauvre par les Frères des Ecoles chrétiennes. Mais la doctrine de l'Évangile, cette doctrine si féconde en consolations et en espérances, cette doctrine qui nous révèle les vérités les plus sublimes,

les vérités dont la connaissance, si nécessaire au bonheur de la famille et de la société, peut seule y maintenir la subordination et la paix; cette doctrine deviendrait-elle le patrimoine exclusif de ceux qui sont nés dans l'indigence ou dans une condition obscure? sans doute ils sont particulièrement chers au Dieu qui est venu évangéliser les pauvres, qui a pris sous sa protection les faibles et les petits. Mais l'enfant du riche devra-t-il être déshérité de la part qui lui revient dans les trésors de grâces et de lumière que nous a légués le Sauveur et le monde? L'enfant du riche, comme l'enfant du pauvre, n'a-t-il pas un besoin impérieux de la céleste vérité, un esprit fait pour la connaître, un cœur fait pour l'aimer? comme l'enfant du pauvre, n'a-t-il pas des passions à vaincre, et des passions d'autant plus menaçantes, d'autant plus résistibles qu'il a plus de moyens de les satisfaire? L'usage des plaisirs et des fêtes, les illusions de l'égoïsme et de la fortune, ne l'exposent-elles point à mille dangers que l'enfant du pauvre ne connaît point? L'instruction elle-même, si elle est séparée de l'éducation, n'est-elle pas l'inconvénient de révéler à l'enfant du riche le mal qu'il ignorait, la faiblesse et l'infirmité des opinions et des passions des hommes, sans lui donner la force de résister à de séduisantes maximes, à de pernicieux exemples? En présence de tant d'obstacles, de tant d'écueils, quelle prudence, quelle habileté, quel zèle courageux et persévérant ne devront pas être l'apanage du maître auquel un père de famille confiera le soin d'élever ses enfants, de prolonger leur jeunesse, de semer, de faire fructifier dans leur âme les germes précieux de la science et de la vertu! C'est surtout ici que devient nécessaire l'esprit de sacrifice. Il faudra qu'à tous les instants le maître veille sur ses élèves, qu'il les instruisse de leurs devoirs par ses exemples, plus encore que par ses paroles; il faudra qu'il étouffe en eux l'esprit de légèreté par sa patience, l'esprit d'égoïsme par son humilité, l'esprit de vanité par l'austérité de sa vie, l'esprit de vengeance par sa douceur, l'esprit de haine par son amour. On ne doit donc pas s'étonner si les maîtres qui transmettaient à la jeunesse les lumières les plus pures, si ceux qui savaient le mieux lui inspirer les vertus les plus héroïques, le désintéressement, le respect des lois, le dévouement à la famille et à la patrie, ont toujours été ceux-là mêmes qui étaient plus profondément pénétrés de l'esprit de sacrifice; si les maîtres les plus chers aux familles, les plus renommés pour l'éducation de la jeunesse, si ceux que Leibnitz, Vincent de Paul, Henri IV, Bossuet et Fénelon considéraient comme les plus sages, les plus expérimentés et les plus habiles, ont été de modestes religieux qui avaient fait un éternel adieu aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs de la terre; qui avaient fait le triple vœu de pauvreté, de chasteté, et de

« Dans les écoles les mieux organisées, il est bien difficile d'obtenir un concours unanime d'efforts dirigés vers le même but, de faire en sorte que tous les chefs, tous les maîtres apportent à l'éducation de la jeunesse les mêmes soins qu'ils se donnent pour son instruction ; et quand même ils seraient tous animés par une pensée commune, quand tous comprendraient la nécessité de travailler, non pas seulement à développer l'intelligence ou à orner la mémoire, mais encore à élever les âmes et à purifier les cœurs ; il est bien difficile que ces chefs et ces maîtres n'appellent pas quelquefois des subalternes moins instruits, et moins dévoués, à partager avec eux, sous le nom de surveillants ou de maîtres d'études, une tâche ingrate et rebutante, une surveillance active et qui ne s'endorme jamais. Ces difficultés disparaissent dans les collèges dirigés par les religieux dont Henri IV, devant les membres du parlement, se plaisait à louer la sagesse, la science et la vertu. Ne croyez pas que ces bons maîtres permettent à des mercenaires de remplir auprès de leurs chers disciples les fonctions les plus modestes, le plus humble ministère. Ils veillent sur eux avec amour, à chaque instant du jour et de la nuit, comme une tendre mère veille sur le berceau de son fils qui vient de naître. Aussi, voyez comme partout, dans ces collèges, règnent l'ordre, la discipline et la paix. Là jamais de révolte, jamais de discussions et de haines. Voyez comme une douce joie se peint sur tous les visages, comme chaque élève chérit et honore ses maîtres, comme il aime à leur donner le doux nom de *père*. La perfection, la supériorité de l'éducation reçue dans ces collèges est tellement sentie, tellement constatée par l'expérience que, là où ils subsistent, on a vu l'incrédule même les choisir de préférence pour y placer son fils ; et que là où ils disparaissent, on voit souvent la jeunesse chrétienne s'expatrier pour avoir le bonheur de les retrouver hors de la frontière.

« Me demanderez-vous quels sont les directeurs de ces collèges ? Me presserez-vous de répondre enfin à des questions dont vous êtes impatient de connaître le nœud ? Il est juste de ne pas prolonger votre attente. Je vais accéder à votre désir.

« Eh bien ! ces sages législateurs du Paraguay ; ces intrépides conquérants de la Chine et du Japon ; ces savants, ces philosophes, ces orateurs si humbles et si élevés tout à la fois, qui, aux dons de l'éloquence, du génie et d'un invincible courage, joignent la modestie la plus touchante et une douceur inaltérable ; ces maîtres habiles, si tendrement aimés de leurs nombreux élèves, ce sont les disciples du grand Ignace, ce sont les Pères de la Compagnie de Jésus. » (*Voy. PARAGUAY.*)

JESUS-CHRIST. — A ce nom sacré qui résume tous les bienfaits du christianisme dans son divin auteur, est l'œuvre même de Dieu dans son incarnation au sein de l'humanité pour la racheter tout entière ;

à ce nom sacré, dis-je, toute réflexion nous semblerait presque sacrilège. Tous les bienfaits de la religion chrétienne résumés dans ce Dictionnaire ne sont qu'une conséquence terrestre et lointaine de cette vie miraculeuse qui apparut il y a dix-neuf siècles sur les bords du Jourdain et qui est encore aujourd'hui l'aliment de la vie spirituelle des individus, le lien des nations et la pierre angulaire de toute civilisation et de toute société. Le fait ici parle plus haut que toutes les théories. C'est de ce nom que part toute la civilisation moderne, c'est lui qui, nous arrachant au grossier polythéisme, à l'idolâtrie monstrueuse et à la corruption sans nom qui régnait alors, nous a ouvert un horizon sans bornes de progrès, car le christianisme indéfiniment extensible est loin d'avoir épuisé sa sève inépuisable qui doit unir et vivifier le monde jusqu'au dernier jour.

« Dans toutes les hypothèses, » dit un écrivain moderne, « on trouve toujours que Jésus-Christ a prévenu la destruction de la société ; car, en supposant qu'il n'eût point paru sur la terre, le monde romain était menacé d'une dissolution épouvantable ! Les lumières n'avançaient plus, elles reculaient ; les arts tombaient en décadence. La philosophie ne servait qu'à répandre une sorte d'impiété qui, sans conduire à la destruction des idoles, produisait les crimes et les malheurs de l'athéisme dans les grands, en laissant aux petits ceux de la superstition. Jésus-Christ peut donc, en toute vérité, être appelé, dans le sens matériel, le Sauveur du monde, comme il l'est dans le sens spirituel ; son passage sur la terre est, humainement parlant, le plus grand événement qui soit jamais arrivé parmi les hommes, puisque c'est à partir de la prédication de l'Evangile que la face de la terre a été renouvelée. »

« Vers le temps de l'apparition du Rédempteur sur la terre, » dit Châteaubriand, « les nations étaient dans l'attente de quelque personnage fameux. « Une ancienne et constante opinion, » dit Suétone, « était répandue dans l'Orient, qu'un homme s'élèverait de la Judée et obtiendrait l'empire universel. » Tacite raconte le même fait, presque dans les mêmes mots. Selon cet historien, « la plupart des Juifs étaient convaincus, d'après un oracle conservé dans les anciens livres de leurs prêtres, que dans ce temps-là (le temps de Vespasien) l'Orient prévaudrait, et que quelqu'un sorti de Judée régnerait sur le monde. »

« Josephé, parlant de la ruine de Jérusalem, rapporte que les Juifs furent principalement poussés à la révolte contre les Romains, par une obscure prophétie, qui leur annonçait que vers cette époque, un homme s'élèverait parmi eux et soumettrait l'univers.

« Le Nouveau Testament offre aussi des traces de cette espérance répandue dans Israël : la foule qui court au désert demande à saint Jean-Baptiste, s'il est le grand Messie, le Christ de Dieu, depuis longtemps attendu ;

les disciples d'Emmaüs sont ainsi de tristesse, lorsqu'ils reconnaissent que Jean n'est pas l'homme qui doit racheter Israël. Les soixante et dix semaines de Daniel, ou les quatre cent quatre-vingt-dix ans depuis la reconstruction du temple, étaient accomplis. Enfin Origène, après avoir rapporté ces traditions des Juifs, ajoute « qu'un grand nombre d'entre eux avouèrent Jésus-Christ pour le libérateur promis par les prophètes. »

« Cependant le ciel prépare les voies du Fils de l'homme. Les nations, longtemps déshabituées de gouvernement, de langage, entretenaient des inimitiés héréditaires; tout à coup le bruit des armes cessa, et les peuples réconciliés ou vaincus viennent se perdre dans le peuple romain.

« D'un côté, la religion et les mœurs sont parvenues à ce degré de corruption qui produit de force un changement dans les affaires humaines; de l'autre les dogmes de l'unité d'un Dieu et de l'immortalité de l'âme, commencent à se répandre; ainsi les chemins s'ouvrent à la doctrine évangélique, qu'une langue universelle va servir à propager.

« Cet empire romain se compose de nations, les unes sauvages, les autres policées, la plupart infiniment malheureuses : la simplicité du Christ pour les premières, ses vertus morales pour les secondes; pour toutes sa miséricorde et sa charité sont des moyens de salut que le ciel ménage. Et ces moyens sont si efficaces, que, deux siècles après le Messie, Tertullien disait aux juges de Rome : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout, vos cités, vos fles, vos forteresses, vos colonies, vos tribus, vos décorés, vos conseils, le palais, le sénat, le forum; nous ne vous laissons que vos temples : *Sola relinquimus templa.* »

« A la grandeur des préparations naturelles s'unit l'éclat des prodiges : les vrais oracles, depuis longtemps muets dans Jérusalem, recouvrent la voix, et les fesses sibylliques se taisent. Une nouvelle étoile se montre dans l'Orient; Gabriel descend vers Marie, et un chœur d'esprits bienheureux chante au haut du ciel pendant la nuit : « Gloire à Dieu; paix aux hommes. » (Luc. II, 14.) Tout à coup le bruit se répand que le Sauveur a vu le jour dans la Judée : il n'est point né dans la pourpre, mais dans l'asile de l'indigence; il n'a point été annoncé aux grands et aux superbes, mais les anges l'ont révélé aux petits et aux simples; il n'a point réuni autour de son berceau les heureux du monde, mais les infortunés, et, par ce premier acte de sa vie, il s'est déclaré de préférence le Dieu des misérables.

« Arrêtons-nous ici pour faire une réflexion. Nous voyons, depuis le commencement des siècles, les rois, les héros, les hommes éclatants devenir les dieux des nations. Mais voici que le fils d'un charpentier, dans un petit coin de la Judée, est un modèle de douleurs et de misère; il est béni publiquement par un supplice; il obéit ses disciples dans les rangs les moins élevés de la société; il ne prêche que sacrifice, que renoncement aux

pommes du monde, au plaisir, au pouvoir. Il préfère l'esclave au maître, le pauvre au riche, le lépreux à l'homme sain, celui qui pleure, tout ce qui a des plaies, tout ce qui est abandonné du monde fait ses dévotions, la puissance, la fortune et le bonheur sont au contraire méprisés par lui. Il renverse les notions communes de la morale; il change des relations nouvelles entre les hommes, un nouveau droit des gens, une nouvelle foi publique; il élève ainsi en divinité, temple de la religion des Césars, l'assise de leur trône et parvient à subjuguier le monde. Non, quand la voix du monde entier s'élevait contre Jésus-Christ, quand toutes les lumières de la philosophie se réunissaient contre ses dogmes, jamais on ne peut regarder qu'une religion fondée sur une si faible base, soit une religion humaine. Celui qui a pu faire adorer une croix, qui a offert pour objet de culte ses larmes, l'humanité souffrante, la vertu persécutée, celui-là, nous le jurons, ne se soucie de qu'un Dieu.

« Jésus-Christ apparaît au milieu de hommes, plein de grâce et de vérité, de bonté et de douceur de sa parole et de sa vie. Il vient pour être le plus malheureux de mortels, et tous ses prodiges sont pour les misérables. Ses miracles, dit Bossuet, consistent plus de la bonté que de la puissance. Pour inculquer ses préceptes, il choisit la parabole ou la parabole, qui se grave facilement dans l'esprit des peuples. C'est en marchant dans les campagnes qu'il donne ses leçons. En voyant les fleurs d'un champ, il exhorte ses disciples à espérer de la providence, qui supporte les herbes pleines et nourrit les petits oiseaux; en apercevant les fruits de la terre, il instruit à juger de l'homme par ses œuvres; on lui expose un enfant, et il recommande l'innocence; se trouvant au milieu des bergers, il se donne à lui-même le titre de *pasteur des brebis*, et se représente rapportant sur ses épaules les brebis égarées. Au printemps, il s'assied sur une montagne, et lire des objets étonnants de quoi instruire la foule assise à ses pieds. Du spectacle même de cette foule pauvre et malheureuse, il fait naître ses béatitudes : « Bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim et soif, » etc. (Matth. V, 3, 6.) Ceux qui observent ses préceptes, et ceux qui les méprisent, sont comparés à deux hommes qui bâtissent deux maisons, l'une sur un roc, l'autre sur un sable mouvant; selon quelques interprètes, il montrait, en passant ainsi, un hameau florissant sur une colline, et au bas de cette colline, des cabanes détruites par une inondation. Quand il demande de l'eau à la femme du Samaritan, il lui peint sa doctrine sous la belle image d'une source d'eau vive.

« Les plus violents ennemis de Jésus-Christ n'ont jamais osé attaquer sa personne. Calise, Julien, Volusien avaient écrit des traités, et Porphyre raconte que les philosophes mêmes des païens l'appelaient un homme

illustre par sa piété. Tibère avait voulu le mettre au rang des dieux; selon Lampridius, Adrien lui avait élevé des temples, et Alexandre Sévère le révérait avec les images des lues saintes, entre Orphée et Abraham. Plinè rendu un illustre témoignage à l'innocence de ces premiers Chrétiens, qui suivaient de près les exemples du Rédempteur. Il n'y a point de philosophes de l'antiquité à qui l'on n'ait reproché quelques vices : les patriarches mêmes ont eu des faiblesses; le Christ seul est sans tache; c'est la plus brillante copie de cette beauté souveraine qui réside sur le trône des cieux. Pur et sacré comme le tabernacle du Seigneur, ne respirant que l'amour de Dieu et des hommes, infiniment supérieur à la vaine gloire du monde, il poursuiyait, à travers les douleurs, la grande affaire de notre salut, forçant les hommes, par l'ascendant de ses vertus, à embrasser sa doctrine, et à imiter une vie qu'ils étaient contraints d'admirer.

« Son caractère était aimable, ouvert et tendre; sa charité sans bornes. L'apôtre nous en donne une idée en deux mots : « Il allait faisant le bien » (Act. x, 38), sa résignation à la volonté de Dieu éclate dans tous les moments de sa vie; il aimait, il connaissait l'amitié : l'homme qu'il tira du tombeau, Lazare était son ami; ce fut pour le plus grand sentiment de la vie, qu'il fit son plus grand miracle. L'amour de la patrie trouve chez lui un modèle : « Jérusalem, Jérusalem, » s'écriait-il, en pensant au jugement qui menaçait cette cité coupable, « j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes; mais tu ne l'as pas voulu ! » (Matth. xxiii, 37.) Du haut d'une colline, jetant les yeux sur cette ville condamnée pour ses crimes à une horrible destruction, il ne put retenir ses larmes : « Il vit la cité, » dit l'apôtre, « et il pleura. » (Luc., xix, 41.) Sa tolérance ne fut pas moins remarquable, quand ses disciples le prièrent de faire descendre le feu sur un village de Samaritains, qui lui avait refusé l'hospitalité; il répondit avec indignation : Vous ne savez pas ce que vous demandez ! (Matth., ix, 22.)

« Si le Fils de l'homme était sorti du ciel avec toute sa force, il eût eu sans doute peu de peine à pratiquer tant de vertus, à supporter tant de maux; mais c'est ici la gloire du mystère : le Christ ressentait des douleurs; son cœur se brisait comme celui d'un homme; il ne donna jamais aucun signe de colère que contre la dureté de l'âme et l'insensibilité. Il répétait éternellement : Aimez-vous les uns les autres. Mon Père, s'écriait-il (Joan. xv, 12) sous le fer des bourreaux : « Parlez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (Luc. xxiii, 34.) Prêt à quitter ses disciples bien-aimés, il fondit tout à coup en larmes; il sentit les terreurs du tombeau, et les angoisses de la croix : une sueur de sang coula le long de ses joues divines; il se plaignit que son Père l'avait abandonné. Lorsque l'ange lui présenta le calice, il dit : « O mon Père, fais que ce ca-

lice passe loin de moi; cependant, si je dois le boire que ta volonté soit faite. » (Luc. xxii, 42.) Ce fut alors que ce mot, où respire la sublimité de la douleur, échappa de sa bouche : « Mon Âme est triste jusqu'à la mort. » (Matth. xxvi, 38.) Ah! si la morale la plus pure et le cœur le plus tendre, si une vie passée à combattre l'erreur et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la divinité, qui peut nier celle de Jésus-Christ? Modèle de toutes vertus, l'amitié le voit endormi dans le sein de saint Jean, ou léguant sa mère à ce disciple, la charité l'admire dans le jugement de la femme adultère; partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné; dans son amour pour les enfants, son innocence et sa candeur se décèlent; la force de son âme brille au milieu des tourments de la croix, et son dernier soupir est un soupir de miséricorde. »

JEUX SANGLANTS. — Nous ne répétons pas ce que nous avons déjà dit sur les nombreux décrets des conciles qui, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'au dernier concile œcuménique, ont incessamment fulminé leurs anathèmes contre les combats, les ordalies et les duels. Nous ne parlons ici que de l'abolition des combats de gladiateurs par le christianisme. Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. Ozanam dans le *Correspondant*.

« Quand les édits des empereurs n'avaient pas le pouvoir de faire tomber les idoles, comment auraient-ils fermé les arènes? Constantin, dans le premier élan de sa conversion et par une constitution de l'an 325, avait interdit les jeux sanglants. Mais la passion du peuple, plus forte que la loi, ne protégeait pas seulement ces plaisirs, elle voulait que les princes en fussent complices, et les victoires des Théodore approvisionnèrent encore de gladiateurs l'amphithéâtre de Rome. Vainement l'éloquence des Pères s'était soulevée contre ces barbaries, vainement le poète Prudence, dans vers pathétiques, pressait Honorius de faire que la mort cessât d'être un jeu et l'homicide une volupté publique. Ce que nulle puissance terrestre n'avait osé, la charité l'accomplit. Un moine d'Orient appelé Télémaque, un de ces hommes inutiles, ennemis de la société humaine, comme on disait, prit un jour son bâton de voyage et s'achemina vers Rome pour y mettre fin aux combats de gladiateurs. Or, le 1^{er} janvier de l'an 404, le peuple romain, entassé sur les gradins du Colysée, célébrait le sixième consulat d'Honorius. Déjà plusieurs paires de combattants avaient ensanglanté l'arène, quand tout à coup, au milieu d'un assaut d'armes qui suspendait tous les yeux et tous les esprits, on vit paraître une main étendant les bras, et s'efforçant d'écarter les épées. A cet aspect, la foule étonnée se lève; on demande quel téméraire ose troubler les plaisirs très-sacrés du peuple-roi, de tous côtés pleuvent les malédictions, les menaces, et bientôt les pierres. Télémaque lapidé tombe, et les combattants qu'il avait voulu séparer l'a-

chèvent. Il fallait ce sang pour sceller l'abolition des spectacles sanglants. Le martyr du moine força l'irrésolution d'Honoré, et un édit de la même année qui semble avoir été obéi supprima les combats de gladiateurs. Avec eux l'idolâtrie perdait une de ses plus puissantes attaches. Le Colysée resta debout; il l'est encore. Seulement une large brèche dans ses flancs rappelle l'assaut que le christianisme livra à la société romaine, où il ne pénétra qu'en la démantelant. Mais on bénit les ruines qu'il a faites lorsque, entrant aujourd'hui dans le vieil amphithéâtre, on ne voit plus sous ses arcades troublantes que des scènes de paix, les plantes fleurir, les oiseaux faire leurs nids et les enfants jouer innocemment au pied de la croix de bois qui s'élève au milieu, vengeresse de l'humanité outragée et rédemptrice de l'humanité coupable.

JUSTICE. — Dire ce que le christianisme a fait pour rétablir sur la terre le règne de la justice et de toutes les autres vertus, ce serait entreprendre l'histoire de l'Eglise depuis dix-huit siècles. Nous renvoyons donc à tous les autres articles de ce Dictionnaire, nous bornant à citer ici les quelques faits suivants :

• Il paraît, par un passage de Pline à l'empereur Trajan, que les Chrétiens s'obligeaient eux-mêmes, par serment, à ne point voler, à ne point violer la foi donnée, ou commettre l'adultère; et il ne peut être douteux que les vrais Chrétiens se sont abstenus de ces crimes dans un nombre infini de circonstances, dont une seule n'a pas été conservée dans l'histoire. Tous ceux qui étaient vraiment convertis observèrent incontestablement cette règle chrétienne, de faire aux autres ce qu'ils auraient voulu eux-mêmes qu'on leur fit; cette règle si excellente, qu'Alexandre Sévère, empereur païen, ordonna qu'elle fût proclamée par un crieur et écrite sur les murs, tant de son palais que de tous les autres bâtiments publics de Rome. Nulle action malhonnête n'était tolérée par les premiers prosélytes de l'Evangile; et si l'un d'eux était convaincu d'en avoir fait une, toute la société protestait contre lui. Les bornes étroites de cet ouvrage me forcent de ne présenter que peu d'exemples des effets de l'Evangile sur chaque individu. La conversion d'un voleur et d'un meurtrier par saint Jean l'Evangéliste est peut-être le fait le plus remarquable, dans ce genre, qu'on puisse voir dans aucune histoire authentique. En voici les particularités, telles qu'elles sont rapportées par Eusèbe, (*Hist. eccl.*, III, 23.) Jean, voyant un jeune homme de bonne mine et d'agréable figure, dit à l'évêque : « Je recommande vivement ce jeune homme à vos soins. » L'évêque promit de veiller sur lui, et dans la suite il le baptisa; mais bientôt des compagnons paresseux et dissolus portèrent ce jeune homme à voler et à commettre des meurtres. Jean, ayant appris la corruption de cet infortuné, parla ainsi à l'évêque : « O évêque! rendez-moi le dépôt que

« le Christ et moi nous vous avons donné à « garder; je redemande le jeune homme et « l'âme de votre frère. » Alors l'évêque, ayant une contenance abattue et les regards baissés vers la terre, dit, en poussant des soupirs et des gémissements, que le jeune homme n'existait plus. L'apôtre demanda alors comment il était mort, et par quel genre de décès. L'évêque répondit : « Il est mort, « Dieu, car il est devenu un homme de bien « et un voleur, et il demeure sur cette montagne avec ses compagnons, qui sont tous « scélérats. » L'apôtre, déchirant ses vêtements, se frappant le front avec une profonde douleur, dit : « J'ai confié l'âme de « votre frère à un sage gardien; j'ai préparé « moi un cheval et donné-moi un guide. » Etant approché du repaire des voleurs, il fut arrêté par leur sentinelle, et s'écria : « Je « suis venu exprès ici; conduisez-moi à « votre capitaine. » Lorsque ce capitaine vit à une certaine distance le vénérable vieillard, il fut consterné de honte, et s'enfuit, mais Jean, oubliant son âge, le poursuivit en criant : « Mon fils, pourquoi faites-vous « votre père, qui est sans armes et sans « Ne craignez pas, car il reste encore un « espoir de salut. Je vais prier le Seigneur « pour vous; je mourrai pour vous, s'il est « nécessaire, comme il fit pour nous; je ne « querai mon âme pour la vôtre. Croyez que « c'est Dieu qui m'envoie. » Le jeune homme, entendant ces paroles, resta d'abord immobile, les yeux fixés sur la terre; ensuite, il jeta ses armes, fut saisi d'un tremblement, embrassa le vieillard, et pleura amèrement. L'apôtre, promettant d'obtenir pour lui le pardon de notre Sauveur, le mena à l'église où il avait souvent prêché pour lui, le toucha par ses exhortations, et ne le quitta pas, jusqu'à ce que ce jeune homme eût montré de grandes marques de repentir. Le zèle de quelques autres apôtres convertit une foule de nombre d'autres hommes livrés aux plus grands vices, et les rendit meilleurs dans mille circonstances dont l'histoire ne nous a pas conservé le souvenir. Le trait suivant de véracité et d'honneur dans un particulier doit être attribué au christianisme; cependant ce trait, quoique rare, ne serait pas rapporté, si son récit n'était joint à l'histoire d'un prince. Au VI^e siècle, Al-Nooman, roi de Hira, dans un moment d'ivresse, entraîné que deux de ses compagnons de plaisir, également ivres, fussent brulés vifs. Ayant recouvré sa raison, il se repentit de son crime et voulant l'expier, il fixa deux jours de chaque année pour honorer leur mémoire, et résolut de sacrifier, dans l'un de ces jours, la première personne qu'il rencontrerait de renvoyer, dans l'autre, avec de magnifiques présents, celui qu'il rencontrerait le premier. Un de ces jours fâcheux, le roi rencontra un Arabe qui lui avait autrefois donné à dîner, lorsqu'il était fatigué de la chasse et séparé de ses compagnons. Ne pouvant reconnaître ce service, le prince lui accorda un an de répit, pourvu que cet infortuné donnât une caution; répondant qu'il

viendrait d'une province éloignée, pour recevoir la mort à l'expiration de l'année. Un es courtisans du roi, touché de compassion, offrit lui-même pour caution, et l'Arabe fut lâché. Celui-ci étant revenu au jour indiqué, le prince lui demanda comment il venait offrir lui-même à la mort, tandis qu'il aurait pu sauver sa vie en laissant périr celui qui avait servi de caution. Il répondit que c'était qui l'avait déterminé à se conduire ainsi, étaient les principes de religion qu'il professait. Le roi lui ayant demandé quelle était la religion, et ayant appris qu'il était Chrétien, désira qu'on lui expliquât la doctrine chrétienne, embrassa l'Évangile, et abolit totalement l'usage qu'il venait d'établir dans son royaume. Nous pouvons juger, par cet exemple, des résultats affreux du paganisme et des bons effets du christianisme, même dans un pays où ses préceptes étaient déplorablement corrompus. Pour forcer leurs sujets à se conformer à la justice, les empereurs Charlemagne et Louis le Pieux ordonnèrent à leurs sujets d'avoir des poids et mesures justes, suivant la loi de Moïse, et ils adoptèrent ces paroles de Salomon, *« avoir divers poids et mesures était une condamnation devant le Seigneur. »* (Bienfaits de la religion chrétienne, par Edouard RYAN.)

Par sa morale, son enseignement, son culte, ses sacrements, sa législation, les décrets de ses conciles, en un mot, par toutes ses institutions, l'Église seule maintient et développe depuis dix-huit siècles l'amour et la pratique de toutes les vertus : charité, obéissance, dévouement, sacrifice, justice, pureté, douceur, mansuétude, amour de Dieu et de l'humanité. Ce travail en fournit à chaque ligne tant de preuves saisissantes, qu'il est superflu de les rappeler ici. Voy. VERTUS, etc.)

Chateaubriand montre en présence les deux justices, la justice païenne et la justice chrétienne, au moment des persécutions. « Voici, » dit-il, « un des plus hauts spectacles de la terre : aux deux coins de cet échafaud, les deux justices sont en présence : la justice humaine et la justice divine. L'une, implacable et appuyée sur un glaive, est accompagnée du Désespoir; l'autre, tenant un voile trempé de pleurs, se montre entre la Pitié et l'Espérance; l'une a pour ministre un homme de sang; l'autre, un homme de paix; l'une condamne, l'autre absout; innocente ou coupable, la première dit à la victime : « Meurs! » la seconde lui crie : « Fils de l'innocence et du repentir, montez au ciel! »

L'Église, en s'emparant des sociétés antiques, qui tombaient en dissolution sous le poids de leur épouvantable corruption, et en y renouvelant l'idée de la justice, transformée suivant l'esprit chrétien, commença dès le premier jour à organiser un nouvel ordre judiciaire. Plus tard, lorsqu'elle eut acquis une autorité de puissance publique, elle fit pénétrer peu à peu cet ordre judiciaire dans tous les détails de la société civile, et y constitua toutes les formes et les

garanties que lui emprunta la civilisation moderne.

L'Église avait, avant toute intervention de la puissance publique dans ses affaires, trois tribunaux élevés dans son sein : 1° un tribunal de la pénitence, pour les fautes cachées; 2° un tribunal disciplinaire et correctionnel, pour les fautes publiques et les scandales; 3° un tribunal d'arbitrage, pour le règlement à l'amiable des intérêts temporels entre les fidèles.

Pendant les VI^e, VII^e, VIII^e et IX^e siècles, au milieu des désordres qui règnent en Europe, l'Église gouverne ses propres affaires; elle est appelée en quelque sorte au secours de la société temporelle, qui ne peut plus se soutenir et se défendre elle-même; elle finit par la régir tout entière. C'est elle qui inspire ou qui fait les lois et les applique; elle rend les arrêts civils et criminels en toute matière et à l'égard de toutes personnes. C'est elle qui fait dans l'Etat une grande partie de la police matérielle, comme elle fait la police morale dans la sphère des consciences. Elle revendique un droit d'assistance ou de surveillance, lequel deviendra plus tard un droit de juridiction dans tous les procès qui peuvent intéresser les pauvres, les veuves, les orphelins, les voyageurs, les pèlerins et les mendiants. Elle réclame, dès le principe, une compétence exclusive pour les affaires des affranchis qui avaient reçu leur liberté par sa protection charitable. Au reste, les princes carlovingiens donnèrent à tous les évêques un droit de surveillance sur leurs employés royaux; Charles le Chauve veut que le prélat diocésain dénonce la négligence des comtes dans l'administration de la justice. Charlemagne, dans le choix de ses *missi*, préférait les quatrièmes dignitaires ecclésiastiques à de grands officiers laïques.

Une grande prépondérance était donnée à l'épiscopat dans le jugement des affaires criminelles. Les évêques avaient mission, surtout dans leurs tournées diocésaines, de s'enquérir des incestes, des parricides, des adultères, et de tous les crimes contre la famille et contre les mœurs. Quand un évêque arrivait dans une communauté, il réunissait son synode et faisait comparaitre devant lui sept habitants de la commune, choisis parmi les plus notables et les plus honnêtes; il leur faisait jurer, sur les reliques des saints, de ne cacher, ni à l'évêque, ni aux délégués qui le remplaçaient, tout ce qu'ils auraient entendu dire s'être fait contre la volonté de Dieu et la religion dans la paroisse.

Nos codes actuels de Procédure et d'Instruction criminelle sont copiés, dans tout ce qu'ils ont de plus remarquable, sur les formes judiciaires instituées par l'Église. C'est elle surtout qui a institué les garanties de l'accusé, la liberté de la publicité de la défense, amélioré le sort des prisonniers, adouci la rigueur des peines, en un mot décrété les deux tiers des lois et des institutions modernes.

L

LANGUES. — Les langues sont le miroir et l'image des idées qu'elles expriment. Le christianisme, en renouvelant de fond en comble, comme nous le montrons ailleurs, toutes les pensées et les sentiments de l'homme, a créé par là même des langues nouvelles dont la précision, la clarté, la perfection et la beauté furent son œuvre. Les langues modernes ont été en grande partie le fruit des travaux littéraires du clergé, des moines, comme on le verra à l'article **LITTÉRATURE**.

« Les langues modernes, » dit M. Paulin de Puymirol, « et particulièrement la langue française, sont redevables au clergé de leur beauté, de leur excellence. Les langues nées avec l'idolâtrie peignent sans ménagement les objets les plus grossiers qui faisaient partie du culte des païens. Les prêtres en purifiant les cœurs, en rendant la vie à l'intelligence, ont épuré le langage; toute expression où se montre la moindre image du vice, toute comparaison tirée des choses basses blessent le bon goût et cette délicatesse qui caractérise plus ou moins le langage des peuples chrétiens. »

LEGENDES. — « Quand le christianisme vint régénérer le monde, des légendes nouvelles, merveilleusement appropriées à cette œuvre de régénération, remplacèrent les légendes païennes dans l'esprit des peuples, à mesure qu'ils vinrent se ranger sous la bannière de la croix, et cet héritage de poésies chrétiennes accrues de génération en génération, dans une progression géométrique, est devenu, par suite de cette longue accumulation, comme un vaste amas de richesses qu'il est impossible d'évaluer, à moins qu'un génie semblable à celui de Linnaeus ne porte la lumière dans ce chaos que personne jusqu'ici n'a réussi à débrouiller. »

« En ce qui concerne la légende en particulier, comme en ce qui concerne la poésie en général, on peut dire que la puissance créatrice de l'imagination humaine fut décapitée par la religion du Christ. Relativement à la qualité des créations, il y eut toute la différence, ou plutôt tout le contraste qui doit naturellement exister entre l'erreur et la vérité. La légende chrétienne, sans être toujours matériellement vraie, avait trait à quelque ordre de rapports qui ne tombe pas sous le sens, et loin d'être une fiction odieuse ou stérile, elle formait autour des âmes une atmosphère de foi et de poésie dont toutes les facultés étaient simultanément imprégnées. »

« Il en est des légendes comme des langues : nul ne peut nommer celui qui les a faites, et l'analyse psychologique n'a pas encore pu remonter jusqu'à leur source, qui se perd dans le côté mystérieux de l'esprit humain, dans ce que Jean Erigène appelle la partie la plus belle et la plus incompré-

hensible de notre être. » (*De la poésie chrétienne, dans son principe, dans sa matière et dans ses formes, par Bro.*)

LEGISLATION. — A l'article **DROIT**, nous avons déjà montré l'action si bienfaisante et si éminemment civilisatrice de l'Église sur toutes les branches de la législation. Il ne nous reste donc plus qu'à compléter ici cet article par quelques détails.

Comme nous venons de le dire au mot **JUSTICE**, toutes les garanties de l'instruction et de la procédure furent dans le principe l'œuvre de l'Église. Les règles suivantes, comme une foule d'autres, sont tirées du droit canonique : 1^o on ne doit point condamner un absent qui peut avoir des moyens légitimes de défense; 2^o l'accusateur et le juré ne peuvent servir de témoins; 3^o les gens criminels ne peuvent être assassinateurs; 4^o quelle dignité qu'une personne soit constituée, sa seule déposition ne peut suffire pour condamner un accusé. L'humanité est si redevable au christianisme, qu'on peut dire en résumé que tout ce que nos lois actuelles ont de bon vient de lui, et tout ce qu'elles ont de défectueux doit bientôt disparaître sous l'effort incessant de son action bienfaisante.

« L'Église, » dit M. Guizot dans son *Cours d'histoire* de 1828 (et l'on connaît toute la popularité dont il jouissait alors), « travailla à la suppression d'une foule de pratiques barbares, à l'amélioration de la législation civile et criminelle. Vous savez que de fortes épreuves, le combat judiciaire, le simple serment de quelques hommes, étaient regardés comme le seul moyen d'arriver à la découverte de la vérité. L'Église s'efforça d'y substituer des moyens plus rationnels, plus légitimes. J'ai déjà parlé de la détresse que qu'on remarque entre les lois des Visigoths, issues en grande partie du conseil de Théodé, et les autres lois barbares. Il est impossible de les comparer sans être frappé de l'immense supériorité des idées de l'Église en matière de législation, de justice, dans tout ce qui intéresse la recherche de la vérité et les destinées des hommes. En matière criminelle, le rapport des peines aux crimes est déterminé d'après des notions philosophiques et morales assez justes. On y remarque les efforts d'un législateur éclairé dans la lutte contre la violence et l'irréflexion des mœurs barbares... Le crime est ramené à son élément moral et véritable; l'empoisonnement, le meurtre, le suicide, l'adultère, les diverses nuances de criminalité, l'incendie provoqué, l'homicide avec ou sans préméditation, sont distingués et débittés à peu près aussi bien que dans nos codes, et les peines varient dans une proportion assez équitable. A l'égard des esclaves, au lieu de complètement retirer aux maîtres le droit de vie et de mort, on a du moins tenté de le

restreindre en l'assujettissant à une procédure publique et régulière.

« Il y a, dans les institutions de l'Eglise, un fait en général trop peu remarqué ; c'est son système pénitentiaire, système d'autant plus curieux à étudier aujourd'hui, qu'il est, quant au principe et aux applications du droit pénal, presque complètement d'accord avec les idées de la philosophie moderne ; si vous étudiez la nature des peines de l'Eglise, les peines publiques, qui étaient son principal mode de châtimement, vous verrez qu'elles ont surtout pour objet d'exciter, dans l'âme du coupable, le repentir, dans celles des assistants la terreur de l'exemple.... N'est-ce pas au nom de ces principes que, dans les derniers siècles et de nos jours, les publicistes les plus éclairés ont réclamé la réforme de la législation pénale européenne ? Aussi, ouvrez leurs livres, ceux de M. Bentham, par exemple, vous serez étonné de toutes les ressemblances que vous rencontrerez entre les moyens pénaux qu'ils proposent et ceux qu'employait l'Eglise.

« Enfin, elle essayait également, par toutes sortes de voies, de réprimer dans la société le recours à la violence..., et s'appliquait à introduire dans la société plus d'ordre, plus de douceur.... »

Tous les écrivains, les publicistes surtout, ont signalé avec admiration les effets de l'intervention de l'Eglise dans la législation. Cette intervention commença naturellement avec Constantin. « Le supplice de la croix, » dit un de ces écrivains, « fut prohibé ; la vénération du dimanche, et peut-être la sanctification du samedi ou du vendredi, devinrent coutumières. L'idolâtrie fut condamnée, et toutefois la liberté du culte laissée aux idolâtres ; nonobstant quoi divers temples furent dépouillés et quelques-uns démolis.

« Des lois de Constantin rendent la liberté à ceux qui étaient retenus contre leur droit en esclavage, permettent l'affranchissement dans les églises devant le peuple, sur la simple attestation d'un évêque ; les clercs mêmes avaient le pouvoir de donner la liberté à leurs esclaves, par testament ou par concession verbale, ce qui, sans les désordres des temps, aurait affranchi tout d'un coup une nombreuse partie de l'espèce humaine. »

D'autres lois défendent les concubines aux personnes mariées, ordonnent la salubrité des prisons, interdisent les cachots, excepté de la confiscation ce qui a été donné aux femmes et aux enfants avant le délit des pères et des pères, proscrivent des choses infâmes et les combats de gladiateurs. Ces divers règlements n'eurent pas d'abord leur plein effet, mais ils signalent les premiers moments de l'établissement légal du christianisme, par la condamnation de l'idolâtrie, de l'esclavage, de la prostitution et du meurtre. On peut voir à l'article DROIT toute la suite admirable de l'action incessante et de

l'influence civilisatrice de l'Eglise dans la législation, depuis Constantin jusqu'à nos jours.

« Grâce au catholicisme, » dit M. Villeneuve Bargemont, « l'économie sociale se trouvait enfin renouvelée dans sa base la plus importante ; ce n'était plus le vieil univers et la science antique avec l'esclavage, mais la société nouvelle et la science moderne fondées sur la liberté et la charité. Tous les principes étaient posés, toutes les vérités scientifiques, morales et sociales, manifestées ou entrevues ; il ne s'agissait plus que de laisser croître et développer ces germes précieux.

« Bien avant l'époque où le nom de Luther commença à percer l'obscurité d'un cloître, le catholicisme avait établi une espèce de fraternité entre toutes les législations et fait participer en quelque sorte la justice humaine à son *universalité*. Au-dessus des nations civilisées siégeait déjà une espèce de tribunal invisible et suprême où le droit des gens rendait des oracles entendus de toute la terre ; non-seulement le catholicisme avait créé un nouveau droit des gens, mais il avait perfectionné aussi le droit public ; le pouvoir avait plié sous le joug de l'Evangile. Les gouvernements modérés, mélange heureux d'éléments divers, fruits d'une civilisation avancée et à peine soupçonnée par les anciens, qui ne connaissaient guère que l'extrême liberté ou l'extrême servitude, étaient dès longtemps dans le droit public de quelques Etats catholiques. Le catholicisme avait appris aux hommes à user de la puissance et de la liberté. L'esprit de douceur et de modération du christianisme avait aussi passé dans le droit civil ; sous Constantin déjà cette maxime : *l'Eglise a horreur du sang*, était devenue la règle du sacerdoce, et contribua puissamment à adoucir la rigueur barbare des lois pénales ; le rachat du Fils de l'homme par le Fils de Dieu avait donné aux Chrétiens, et particulièrement au clergé, un singulier respect pour la vie des hommes ; la sublime théorie du repentir, si admirablement développée dans l'Evangile, devait d'ailleurs leur faire regarder les supplices *irréparables*, comme une espèce d'atteinte aux droits de celui qui avait dit : *Mihi vindicta*. (Deut. xxxii, 55.) Aussi la peine de mort était-elle envisagée avec un deuil douloureux et profond par l'Eglise catholique. Le concile de Sardaigne avait même fait une loi aux évêques d'interposer leur médiation dans les sentences d'exil et de bannissement.

« Robertson, écrivain protestant si distingué, et dont le témoignage ne saurait être suspect, reconnaît que c'est au clergé catholique que l'on doit d'avoir adouci une législation barbare, et nationalisée peu à peu, chez les peuples et les législateurs, les idées d'ordre, de droits et de devoirs, régularisé les procédures et l'action de la justice (360) ; seulement, il accorde trop de part, dans

(360) « Le peu de lumières qui servirent à guider les hommes dans le moyen âge était en dépôt chez les ecclésiastiques. Eux seuls étaient accoutumés à lire, à raisonner, à réfléchir, à faire des recherches.

Ils possédaient seuls les restes de la jurisprudence ancienne, qui s'étaient conservés, soit par tradition, soit dans les livres échappés aux ravages des Barbares. Ce fut par les maximes de cet ancien système

cette bienfaisante réformation, aux traditions de la jurisprudence romaine qui, sans le clergé catholique cependant, n'aurait plus été en harmonie avec les besoins d'une société chrétienne.

« En politique, nous venons de le dire, le gouvernement représentatif était parfaitement connu; on le voit apparaître en France dès les premiers temps de la monarchie, et il était établi en Angleterre depuis le règne du grand Alfred. Des institutions fondées sur la liberté et la démocratie florissaient au milieu des Etats catholiques; toutes les formes de gouvernement étaient admises et pouvaient s'offrir à l'observation scientifique.

« De nombreuses universités, des collèges, des écoles, des bibliothèques, préparaient d'immenses moyens d'enseignement, et aidaient partout à la propagation des lumières.

« La Hollande, l'Angleterre, les villes anstadiques, les républiques et les villes libres de l'Italie, avaient vu dès longtemps prospérer la navigation, le commerce et toutes les sciences qui en dérivent; l'agriculture était partout spécialement protégée par l'esprit catholique. Longtemps avant l'apparition de Luther, on s'était occupé en Allemagne des sciences d'Etat, et l'on peut faire remonter la *cambralistique*, ou l'art d'administrer les revenus nationaux, à ces chambres administratives dont la première fut fondée par Maximilien I^{er}, en 1498. La statistique est clairement indiquée dès l'an 1520, dans l'exposé administratif présenté au sénat de Venise par le doge Mocenigo. La philosophie de l'histoire est née dans l'Italie catholique, et ce sont aussi deux Etats catholiques, l'Italie et la France, qui ont produit les premiers écrivains d'économie politique. »

LETTRES ET SCIENCES. — Voy. **LITTÉRATURE**, **SCIENCES**, etc. Nous n'avons certes pas la prétention de rappeler ici tout ce que les lettres doivent au christianisme, qui en répandit partout le goût et en conserva les monuments, en réalisant lui-même de nouveaux et incomparables chefs-d'œuvre qui les transformèrent complètement. Les lettres puisèrent une sève et une vie nouvelles dans l'Évangile et les Épîtres, comme les légendes et la poésie dans les évangiles, les épîtres et les apocalypses apocryphes. Citer les Pères de l'Église, Tertullien, saint Justin, saint Cyprien, Minutius Félix, saint Donat l'Aréopagite, Théophile d'Antioche, Athénagore, Lactance, Origène, Clément d'Alexandrie, saint Augustin, tous enfin, c'est assez dire, quelle immense transformation le christianisme opéra dans les lettres par ces hommes illustres.

C'est la religion chrétienne qui anima la voix des Pères de l'éloquence chrétienne, dont les discours sont placés au-dessus de ceux des Cicéron et des Démosthène; c'est elle qui, parmi nous, a élevé si haut les Massillon et les Bossuet, elle dicta le plus beau poème des temps modernes; elle conçut qu'ils formèrent un code de lois conforme aux grands principes de l'équité. Guidés par des règles constantes et connues, ils fixèrent les formes

dusit le panneau de Raphaël et lui inspira son chef-d'œuvre. L'art se réfugia dans les cathédrales qu'il bâtit, l'histoire et la géographie dans les abbayes, la philosophie dans les écoles, la politique au Vatican. Le christianisme crée la science de l'histoire, qui commence avec le P. Grœg de Torresquanos 414. Il crée l'encyclopédie, qui commence au vii^e siècle avec Isidore de Séville, soixante livres des *Origines et étymologies*, retouchées par Braulion, évêque de Metz, et où il traite de toutes les sciences divines et humaines, agriculture, navigation, chronologie, Écriture sainte, météorologie, médecine, grammaire, logique, rhétorique, mathématique, astronomie. Il renouvelle tout, en un mot, avec le renouvellement de l'art, de la parole et des lettres.

« Quand l'Évangile eut gagné la Gaule, » dit Chateaubriand, qui a si bien décrit cette lutte, « le polythéisme, obligé de reculer à la guerre de l'épée, accepta celle de la plume. L'idolâtrie se réfugia aux deux extrémités opposées de la société : les guerriers et les gens de lettres, les philosophes, les rhéteurs, les poètes, les grammairiens, tinrent ferme au paganisme avec les hommes rustiques; les premiers par orgueil et la science, les autres par la privation de son savoir. Depuis le i^{er} siècle de l'ère chrétienne, jusqu'à l'abolition complète de l'idolâtrie, vous n'ouvrez pas un livre de philosophie, de religion, d'histoire, d'éloquence, de poésie, où vous ne trouviez le combat des deux religions. Sans doute, vous rencontrez Libanius, Eusebeus, Praxeas, Maxime, Sopaire, orateurs et sophistes; Théodoric et Delphide, poètes; Ammien Marcellin et Aurélius Victor, historiens; Eucherius, panégyriste; Orbas, médecin; Julien lui-même, orateur, poète, historien, tous combattant contre Athanasie, Basile, les deux Grégoires de Nysse et de Naziance, Basile de Tasse, orateurs, philosophes, poètes, historiens; Césaire, médecin et frère de Grégoire de Naziance; Prothérodus, rhéteur, lequel aima mieux abandonner sa chaire à Athènes, que d'être excepté de l'édit qui défendait aux Chrétiens d'enseigner. »

Après avoir triomphé de cette lutte, le christianisme enfanta bientôt lui-même une littérature nouvelle, d'où sortirent les langues et la civilisation modernes. (Voy. **LITTÉRATURE**.)

S'il est un fait incontestable, c'est que le christianisme et ceux qui le prêchèrent répandirent le goût des lettres et on construisirent les monuments.

« Le christianisme, » dit Edouard Fauriol, « a puissamment contribué à dresser et à conserver les connaissances monies et classiques dans toutes les nations chez lesquelles il a été établi. La loi, l'Évangile, les premiers commentaires qui ont été faits sur eux et les ouvrages des Pères, furent écrits en hébreu, en grec ou en latin; ce qui fut de leurs tribunaux, et tirés dans leurs pays de l'Écclésiaste et de l'Unité. » (Introduction à l'histoire de Charles-Quint.)

dait la connaissance de ces trois langues indispensablement nécessaire à tout homme qui voulait être un Chrétien instruit. Le christianisme étant contenu dans des livres, l'usage des lettres devint nécessaire à ceux qui l'enseignaient, et la science ne pouvait pas se perdre entièrement, tant qu'il existait un ordre d'hommes qui étaient obligés d'en posséder au moins une certaine portion, pour se mettre en état d'obtenir la prétrise et pour avoir droit aux avantages qui y étaient attachés. Du temps de Tacite (vers l'an 108), les Germains étaient étrangers aux lettres, et les deux faits suivants prouvent que vraisemblablement les autres peuples seraient restés dans l'ignorance des lettres, si ceux qui enseignaient l'Évangile ne les avaient pas mis en état d'être instruits. Les Scythes s'étant rendus maîtres d'Athènes, vers l'an 270, ramassèrent en un seul tas tous les livres qu'ils y trouvèrent et ils auraient consumé ce précieux trésor, si l'un d'eux n'avait pas dit à ses compagnons que tandis que les peuples s'amusaient avec ces volumes ils négligeaient l'art de la guerre et seraient aisément subjugués. (ZONARAS, *Annal.*, XII, 26.) Théodoric, prince goth, ne souffrait pas qu'on instruisit dans les sciences les enfants de ses sujets, parce qu'il s'imaginait qu'une pareille instruction énerverait l'esprit, rendait le corps incapable de supporter les fatigues de la guerre, et que l'enfant qui tremblait devant une verge ne regardait pas sans effroi une épée ou une lance. (PROCOR., *De bello Goth.*, lib. 1, c. 2.) Mais le christianisme ne fut pas plutôt propagé chez les Barbares, qu'on leur apprit l'usage des lettres : « *Ubi pietati, ibi Musis locus.* » La piété et les muses résidèrent ensemble dans les écoles. Uphilas, évêque goth, inventa les lettres pour ses compatriotes illétrés, traduisit la Bible en langage vulgaire pour leur usage, et leur donna des instructions sur sa doctrine. Il ne traduisit pas les livres des Rois, qu'il crut n'être pas propres aux Goths, qui étaient déjà trop portés à la guerre et à la violence. (SOCRAT., IV, 32; SOZOM., VI, 36; PHILOSTARG., 4, 5.) Quelques Goths devinrent tellement instruits, qu'ils comparaient leur version avec les originaux latin, grec et hébreu. Sunnia et Eretila, deux théologiens goths, ayant consulté saint Jérôme sur certains passages des *Psaumes*, où la traduction latine différait de la grecque, il s'exprimait ainsi : « Qui aurait cru que les Gètes barbares cherchaient la vérité dans la langue hébraïque, ou que les Germains cherchaient l'éloquence du Saint-Esprit, pendant que les Grecs s'engageraient dans des disputes frivoles ? Qui aurait cru que la main rendue depuis longtemps cilleuse par l'épée ou par l'arc, se mettrait à manier la plume, ou que les cœurs féroces en viendraient à contracter la douceur chrétienne ? C'est maintenant qu'est accomplie la prophétie d'Isaïe, qu'ils changeront leurs épées en socs de charrues et leurs lances en serpes. » (HIZRON., *Opusc.*, vol. II.) Angarius,

le principal apôtre des peuples du Nord, non-seulement prêcha l'Évangile à ces Barbares, mais établit des écoles pour que la jeunesse fût instruite dans la religion et dans les lettres. Cyrille (BALBIN., *Miscel.*, part. 1) et Methodius qui convertirent les Bulgares, les Moraves et les Bohémiens, vers le même temps, inventèrent auparavant l'alphabet slavon et traduisirent dans cette langue la Bible et quelques auteurs grecs et latins, dans le dessein de répandre la lumière chez ces peuples ignorants, d'adoucir leurs cœurs et de leur inspirer des sentiments de douceur et d'humanité. On peut dire la même chose des autres Barbares qui se convertirent à l'Évangile. Dans la Russie, ceux qui enseignèrent l'Évangile, recommandèrent en même temps l'étude de ce livre divin et des lettres, les éléments des arts, des lois et de l'ordre, et ils furent secondés dans l'exécution de ce projet par des princes religieux, qui employèrent des Grecs habiles pour la décoration des cités et pour l'instruction du peuple. « Le dôme et les peintures de la fameuse cathédrale de Sainte-Sophie, à Constantinople, furent copiés grossièrement dans les églises russes; les écrits des Pères furent traduits en langue slavonne, et trois cents nobles jeunes gens furent invités ou contraints à assister aux leçons qui se donnaient dans le collège de Jarislav. (GIBBON, *Hist.*, ch. 1.) Mais lorsque l'amour de la littérature eut été remplacé par l'amour des armes, peu d'hommes eurent des motifs pour étudier, excepté les personnes destinées à embrasser l'état ecclésiastique; et la connaissance des classiques grecs et romains n'aurait pas été propagée aussi universellement qu'elle le fut, si le clergé ne l'avait pas trouvée nécessaire pour entendre les saintes Écritures et les ouvrages des Pères. Par ce moyen les ecclésiastiques possédèrent la plus grande partie de la science de ces temps, et la transmittirent à leurs successeurs. Ceux-ci eurent le mérite de rassembler, de transcrire et de conserver les livres qui, sans leurs études, auraient péri, lorsque le goût de l'érudition fut presque éteint et que la passion des armes se fut tournée vers les armes. En un mot, la propagation et la conservation des lettres doivent être attribuées à l'Évangile, à ceux qui l'enseignèrent et aux établissements ecclésiastiques faits pour la subsistance du clergé. »

« Constatons d'abord, » dit M. Ludovic Guyot, « l'état des lettres à l'avènement du christianisme. La littérature grecque était épuisée, elle avait donné ses plus beaux fruits. La littérature latine était en plein rapport; mais, mûrie trop vite, elle se corrompit presque aussitôt. Suétone, Lucain, Stace, sont presque contemporains de Tile-Live, de Virgile et d'Horace. Après les historiens, les biographes; après les poètes, les versificateurs; après les orateurs, les grammairiens et les sophistes. Les belles formes classiques étaient cependant conservées avec assez de respect. La phrase restait, l'idée était absente, l'ar-

lire était débout, la séve ne montait plus. La décadence des lettres était certaine, si un nouveau principe ne fût venu les raviver.

« Ce principe nouveau, ce fut le christianisme. Loin de nous la pensée de donner à la partie littéraire et poétique de la religion une importance exagérée, ainsi qu'on l'a trop fait de nos jours. Elle est descendue du ciel, non pour amuser le monde, mais pour le sauver. Si son influence régénératrice s'est étendue jusque sur les lettres et sur les arts, c'est que la vérité est semblable à la lumière qui colore en même temps qu'elle éclaire : c'est que, suivant la merveilleuse expression de Platon, *Le beau est la splendeur du vrai*. En constatant les bienfaits et le génie du christianisme, il faut s'attacher plutôt à l'idée qu'à la forme, et avant de parler de la poésie de l'Écriture, il faut remarquer que les évangélistes n'étaient ni des écrivains ni des poètes, et que les Évangiles ne sont pas des monuments littéraires qu'il soit permis de soumettre à une critique de rhéteur.

« Était-ce bien d'ailleurs une forme nouvelle que demandait la littérature de l'antiquité épuisée et corrompue par le sensualisme comme la société dont elle était l'expression ? N'avait-elle pas Homère ? Ce dont elle avait besoin pour ne pas mourir, c'était d'une idée jeune, forte, puissante, qui infiltrât dans ses veines appauvries un spiritualisme vivifiant, et y fit circuler l'âme avec le sang.

« Cette union de la forme antique et de l'idée chrétienne ne put se consommer que lentement. L'une et l'autre, avant de se rapprocher, s'observèrent longtemps avec défiance et hostilité. Les premiers apôtres ne voulaient rien devoir aux artifices de l'éloquence humaine. Elle était pour eux comme une sorte d'idolâtrie, et saint Paul, le philosophe et le savant, faisait profession de ne connaître et de ne prêcher que Jésus Crucifié. « Prenez-garde, » disait-il, « qu'on ne vous séduise par la philosophie et par de faux raisonnements qui prennent leur source dans des traditions purement humaines, dans une science toute mondaine, et non dans Jésus-Christ, en qui habite corporellement toute la plénitude de la Divinité. » De leur côté, les païens lettrés ne virent dans les premiers Chrétiens, qu'ils confondaient avec les Juifs, que des gens peu civilisés, parlant un latin barbare ou un grec impur. C'en était assez pour rebuter ces sycarites de mépris et de langage, qu'un pli de rose ou une syllabe mal sonnante rendaient malheureux.

« Mais si l'union a été tardive, les points de contact, les alliances partielles, les rapports mystérieux et cachés n'ont pas manqué. C'est un fait constant et miraculeux que ce travail secret et ces vagues pressentiments qui se manifestaient dans les hautes régions de l'intelligence aux approches du christianisme. Le soleil caché derrière les montagnes de la Judée n'était pas encore visible à l'horizon, que déjà ses premières lueurs dorciaient les cimes opposées. Le Christ n'est

pas né, et pourtant Cicéron prononce l'unité de Dieu dans des pages qui furent, dit-on, sacrées par le vieux sénat offrayé. Virgile, dans des vers inspirés par la sibylle, appelle un nouvel ordre de siècle :

Magnus ab integro saeculorum nascitur ordo
(Verg., *Églogue*, v. 4.)

« La secte stoïcienne laisse échapper de son manteau, à travers les trous duquel perce l'orgueil, quelques vérités sèches qui rendront moins effrayants les principes de l'Évangile. Le Christ est à peine tombé du ciel, que déjà l'aréopage d'Athènes, qui avait condamné Socrate, écoute patiemment, comme un écho de Platon, la parole solennelle de saint Paul, et ce même saint Paul vient établir à Rome une école fréquentée sans doute de préférence par les enfants, les pauvres et les esclaves, mais qui se ne peut-être pas inconnue aux philosophes.

« Une nouvelle ère commence. Le christianisme n'est plus un fait obscur, c'est un fait public ; il n'est plus méprisé, il est respecté. Le voilà donc appelé au combat. Pour combattre, il faut se mêler ; il se mêle donc au paganisme. Mais, en échange des échafauds, il lui donne des vertus et des idées. Il est attaqué par des boureaux, il se défend par ses saints. C'est le temps des grands panégyristes saint Justin, saint Irenée, Tertullien, Minutius Félix. Quel honneur la société païenne, usée, décrépite, en pensera-t-elle à ces génies nouveaux, ceux d'une séve divine ?... Le cynique Apulée ? le moqueur et impie Lucien ?... Non, c'est que'il lui faut maintenant d'autres armes que le cynisme et la raillerie ; elle cherche à ressusciter Platon pour triompher de Jésus-Christ, et l'école d'Alexandrie s'élève. C'est là que, pour la première fois, toutes les doctrines et toutes les littératures du monde, les débris du passé et les germes de l'avenir, le génie de l'Orient et celui de l'Occident, viennent se toucher et s'embraser.

« Alors il s'éleva entre les défenseurs et les adversaires du culte nouveau une lutte suprême, dans laquelle le spiritualisme devenait, armé des secours du ciel et de toutes les puissances de la pensée, devait infailliblement triompher.

L'essor imprimé aux lettres et aux sciences, dans les siècles suivants, fut une conséquence remarquable, non moins éclatante, et il nous faudrait entasser les volumes sur volumes si nous voulions indiquer seulement les titres de ces innombrables travaux, les noms de ces auteurs illustres qui, depuis les premiers temps du christianisme jusqu'à nos jours, ont laissé aux lettres leurs admirables dons d'ouvrages. Si nous pouvions citer, sous les Pères de l'Église, les docteurs catholiques du moyen âge et leurs successeurs jusqu'à Fénelon et Bossuet, on resterait accablé sous cette liste si imposante de témoignages. Parlerons-nous des temps qui précèdent les XII^e ou XIII^e siècles, cette époque si remarquable et si pleine de magnificence de la toute-puissance du christianisme dans les lettres, les arts et les sciences ? Parlerons-

sous de ces savants prodigieux, comme les Herbert ! Outre un très-grand nombre de lettres, Gerbert écrivit des traités sur l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, sur la manière de construire un astrolabe, un cadran en quart de cercle, une sphère, sans compter des traités de rhétorique et de dialectique ; son auteur favori était le célèbre Boèce, qui, avec son ami Cassiodore, transplanta en latin et en Occident, pendant le vi^e siècle, toutes les sciences de la Grèce. Mais laissons un instant ces siècles oubliés, laissons le moyen âge lui-même, et arrivons à l'époque de Luther, où l'on accuse l'Eglise d'avoir laissé tomber de ses mains le sceptre des sciences et des lettres. Rappelons seulement quelques noms, en insistant particulièrement sur les études classiques, que l'on reproche au christianisme d'avoir négligées. Des institutions qui, au xiv^e siècle, étaient encore faibles, obscures, lutant contre la misère, dédaignées et méprisées, s'étaient élevées, dans le cours de 300 ans, au point de se transformer en grandes pépinières de sciences et de connaissances diverses, qui, de France, d'Italie, d'Espagne, de Portugal et d'Allemagne, répandaient les flots de lumière sur tous les autres pays de l'Europe. De nouvelles académies ne cessaient de se former de toutes parts ; en 1317 l'Europe comptait soixante-six universités. Snorro Sturlesohn brillait en Irlande. On connaît les écrits de saint Bernard, de Hugues et de Richard de Saint-Victor, de Suso, de Tauler et de Thomas à Kempis. L'Exégèse grammaticale de Nicolas de Lyra au xiv^e siècle, de Laurent Valla, Erasme, Sanctus Pagninus et Lefebvre d'Étaples, ses élèves. La critique historique fut traitée avec succès par Nicolas de Cusa, par saint Antoine, archevêque de Florence, par Jean, abbé de Trittenheim, par le chanoine Albert Krantz. L'historiographie produisit les chefs-d'œuvre de Bembo et de Guichardin. Citerons-nous la *Divina comedia* du Dante, le Tasse et Pétrarque. Bessarion, savant théologien, fonda une académie où se réunissaient à jour fixe Gaza Blandus, Platina Campanus et autres. Ange Politien, chanoine, traduisit Aristote. Picinus, doyen d'un chapitre à Florence, traduisit les œuvres de Platon. Pic de la Mirandole, miracle de science, étonnait le monde. Léon X envoyait Jean Lascaris en Grèce, pour acheter les manuscrits d'auteurs classiques et de pères grecs, protégeait les savants. Les plus célèbres humanistes de cette époque sont Adolès, évêque de Carpentras, Cantarini, sénateur de Venise, et Bembo leur ami. Antoine Nebrissensis ou de Lehriza, fut appelé Salamanque pour y professer les belles-lettres ; il fut un des collaborateurs de la polyglotte d'Alcala, écrivit l'histoire de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, publia de savants commentaires sur plusieurs passages difficiles de la Bible. Louis Vivès, précepteur de la reine Marie d'Angleterre, est l'auteur d'ouvrages renommés. Budæus publia l'ouvrage remarquable intitulé : *De*

transitu Hellenismi ad christianismum. Fisher, évêque de Rochester, obtint de la reine Marguerite la fondation, à Cambridge, de deux collèges consacrés aux études classiques. Les évêques de Lincoln et de Winchester fondèrent à leur tour deux collèges à Oxford. Jean Colet, doyen de Saint-Paul, en érigea un semblable dans la capitale du royaume, et en confia la direction au célèbre Lilly. Thomas Morus acquit une renommée européenne. Rodolphe Agricola, le comte Maurice de Spiegelberg, Rodolphe de Lange et plusieurs autres Wespaliens passèrent en Italie pour se perfectionner dans la langue grecque et italienne.

« On a vu, » dit M. Paulin de Puymirol, « avec quel zèle le sacerdoce propage les connaissances humaines ; ses ennemis, les hérétiques, les philosophes, ont pourtant reproché aux prêtres catholiques contemporains de Luther et de Calvin, de n'avoir pas conservé l'amour des lettres et des sciences, et d'être tombés dans l'ignorance des saintes Ecritures : les réformateurs ont même cherché à justifier, sur cette prétendue ignorance, leur rupture avec l'Eglise romaine.

« Mais en invoquant les monuments de l'histoire de cette époque célèbre, on se convaincra facilement de la fausseté de l'accusation des adversaires de l'Eglise. Dans ce siècle, comme dans ceux qui l'ont précédé et suivi, le clergé se distinguait par ses connaissances variées, par ses recherches savantes dans la littérature sacrée et profane. Dans tous les rangs de la hiérarchie catholique, il existait des hommes supérieurs par leur génie, par leurs lumières. Les statuts anciens de l'université de Paris, reproduits en 1452, ordonnaient de prendre des leçons d'écriture sainte, sous le nom de *Cours de Bible*. Sous Louis XI, Guillaume Pichet, docteur de l'université de Paris, plus tard grand pénitencier du Pape, donnait des leçons publiques de la Bible à Paris. Il rétablit l'ordre dans l'université de cette ville, et fit goûter les avantages de l'éloquence dont il enseigna les règles. Il forma des disciples habiles dans l'art d'écrire et de parler. Ce docteur et Jean de Lapière, son ami, protégèrent les premiers l'imprimerie en France. Ils accueillirent au collège de Sorbonne Ulric Gering et ses associés. Gering fut si content de l'hospitalité de la Sorbonne qu'il laissa, en mourant, à cette maison, les fonds nécessaires pour l'établissement de deux chaires d'écriture sainte. Le clergé catholique, contemporain du berceau de la Réforme, ne connaissait pas les lettres, dites-vous, ni l'écriture sainte ? Cependant, en 1508, François Tissard ouvrit à Paris une école de langue sainte, et fit imprimer une grammaire hébraïque. Mathurin de Phédrion, évêque de Dôle, et Augustin Grimaldi, évêque de Grasse, ne connaissaient-ils pas aussi parfaitement la langue hébraïque, qu'ils avaient étudiée en Italie, sous un rabbin de la synagogue de Ferrare ?

« En 1516, Augustin Justiniani, évêque de Nebbio et religieux de l'ordre de Saint-

Dominique, fit imprimer à Gènes le Psautier en latin, en-grec, en hébreu, en arabe et dans la langue chaldaïque. Appelé à Paris, il enseigna pendant cinq ans, au collège de Reims, l'hébreu et l'arabe. Plusieurs de ses disciples devinrent si habiles, qu'ils dirigèrent l'édition de plusieurs livres de la Bible que leur maître donna au public, ainsi que celle de la grammaire hébraïque du rabbin Kœnig. Au collège royal fondé par François I^{er}, se trouvaient des hommes d'un mérite éminent, qui professaient l'hébreu : Vatable, qui commentait la Bible dans ses cours; Agathias, et Guidaer, qui a laissé des commentaires sur trente-deux psaumes, sur l'Écclésiastique et sur le *Cantique des cantiques*. Dans ce même établissement, Jacques Trousan enseignait la langue grecque, ainsi que Pierre Danes, évêque de Lavaur, qui était également très-versé dans l'hébreu. Sous ces maîtres habiles se formèrent d'illustres écrivains : les Amyot, les De Billy, les Génébrard. Au même collège de François I^{er} existait encore, à cette époque, un professeur de mathématiques qui n'était pas sans mérite, Oroncesime; il dressa une géographie sacrée pour les voyages de saint Paul.

Guillaume Budé honora aussi le catholicisme par ses talents et ses lumières. En vain les novateurs ont-ils voulu en faire un champion de leurs opinions; ses ouvrages, notamment son livre du *Passage de la gentilité au christianisme*, le vengent pleinement de cette calomnieuse accusation. On peut en dire autant d'Erasmus, un des hommes les plus distingués qui aient jamais existé. La Réforme ne peut le compter parmi ses disciples, il en fut toujours l'adversaire, et bien que quelques-uns de ses écrits aient été condamnés par la Faculté de Paris, il fut honoré de la bienveillance des Souverains Pontifes et des personnages les plus éminents de son temps; il mourut dans la communion de l'Église. Les novateurs de tous les temps, honteux de leur isolement, ont fait des efforts incroyables pour comprendre dans leurs rangs des hommes d'un grand mérite; ils s'imaginèrent par là, si ce n'est justifier, du moins colorer leur révolte contre l'Église. Les insensés ne voient pas que la vérité est forte par elle-même, qu'elle n'a pas besoin du secours des hommes; que tous-ci, malgré leurs talents, sont faibles lorsqu'ils désertent ses drapeaux, et que c'est elle qui donne la vie et l'immortalité à leurs ouvrages.

Les savants, les hommes de génie abondaient à cette époque dans le clergé catholique, et les sophistes sont bien mal avisés de lui reprocher son ignorance. Josse Clichton, le premier théologien qui ait écrit contre Luther, se distingua par la solidité de ses raisonnements; Jean d'Éch ou Gihéros se rendit fameux par ses livres de controverse. Ce savant professeur a laissé divers ouvrages très-estimés; Albert de Catane, archevêque de Crémone, un des hommes les plus instruits de son temps, a laissé une relation curieuse sur les vaudois du Dau-

phiné; Robert Goguin, général des Madurins, montra beaucoup de goût pour les belles-lettres; il était en relation avec les savants de l'Europe; Laurent Ponsard, évêque de Paris, contribua puissamment à la restauration des lettres. Sur l'ordre de François I^{er}, il attira en France, et vint à Paris, le plus qu'il pouvait de armes. Claude Seyssel, archevêque de Turin, a laissé un très-grand nombre d'ouvrages, notamment l'*Histoire de Louis XII*, et celle des vaudois; le savant Antoine de Bouffut fut employé par le cardinal Ximénès à l'édition de la *Polyglotte*. Entre autres ouvrages dont il est l'auteur, on distingue sa *Dissertation sur les endroits les plus difficiles de la Bible*; Jean Renschlin, dit Capoue ou Fumée, est un des hommes les plus remarquables que l'Allemagne ait produits en tout genre de littérature, et principalement dans la connaissance des langues savantes. Nous distinguerons encore dans ce siècle Jean Pisecher, grand évêque et célèbre controversiste; Melchior Cano, Dominicain et évêque, dont le *Traité sur les lieux théologiques* passe pour un chef-d'œuvre de son genre; Henri Cornuille, savant en théologie, en jurisprudence, en médecine; Jean Brou ou Driedo, docteur en théologie, qui a écrit quatre volumes in-fol. sur les matières relatives à la théologie; Jacques Merlin, docteur de Paris, à qui on doit une collection de conciles, et une édition de plusieurs Pères; Louis Vives, dont le *Commentaire sur la cité de Dieu*, par saint Augustin, et le *Traité de la religion* sont très-estimés; Sanctes Pagnini, Dominicain de Langues, qui, entre autres savants ouvrages, a laissé une traduction de la Bible, faite sur l'hébreu, et la meilleure que l'on connût depuis Jean Jérôme; Augustin Steuchin, chanoine régulier de la congrégation du Sauter, a composé des notes estimées sur la Pentateuque, sur divers psaumes, et plusieurs autres ouvrages; Jean Eusebius, chanoine de Breslaw, qui écrivit plusieurs ouvrages de mérite contre Luther et autres hérétiques; citons encore Jean Groppeus, archidiacre de Cologne, qui refusa le chapeau de cardinal qui lui était adressé par Paul IV; il donna le premier à fond la matière de l'Eucharistie, et son *Institution catholique* est très-estimée; l'archevêque Frédéric Frégère l'éprouva également une grande renommée par son génie et ses vastes connaissances. A ces noms illustres, ajoutons Jean du Bailly, évêque de Paris, grand négociateur et homme de lettres; Jacques Tiburaudi, évêque d'Autun, un des gens de lettres et des savants; Jean Trithème, auteur de divers savants ouvrages, parmi lesquels on remarque un catalogue des écrivains ecclésiastiques; Geoffroy Boussard, auteur d'un *Traité sur l'influence des pèlerins*; le savant Sylvester de Piero, à qui l'on doit la *Somma des sciences*; Selve, évêque de Lavaur, ambassadeur de roi de France à Venise; les grands-évêques Pierre du Chafet, Guillaume Pélissier, et docteurs de Poissy, et Claude Guillard, re-

teur l'un excellent commentaire sur les Epîtres de saint Paul ; saint François Xavier et saint Ignace de Loyola méritent aussi de figurer parmi les écrivains distingués de ce temps-là. Les *Lettres* et le *Catéchisme* du premier se sont remarquer par leur *piété*, leur *onction*, et par un jugement solide. Tout le monde connaît le mérite des *Exercices spirituels* de saint Ignace. Le cardinal de Richelieu disait qu'avec les *Constitutions* de son Institut, il gouvernerait le monde entier.

« Les orateurs qui brillaient dans ce temps là sur les chaires de nos églises étaient aussi des hommes érudits, connaissant l'Écriture qu'ils paraphrasaient dans leurs sermons. Il suffit de nommer les Olivier Maillet, Michel Menet et les Barlette. Les protestants se sont moqués de la manière dont ils prêchaient, de la forme et du fond de leurs discours ; sans doute ils ne montraient pas le même discernement et le même goût que les sermonaires leurs successeurs. Que l'on remarque que la langue française était à son berceau, mais qu'on nous dise si les écrivains, si les orateurs de la Réforme montraient plus de tact, plus de discernement. Luther, Calvin et tant d'autres n'avaient sans cesse à la bouche, ou sous leurs plumes, que de grossières invectives contre les défenseurs de la foi catholique.

« Les Papes du xvi^e siècle, comme ceux qui les ont précédés et suivis, protégèrent les lettres et les sciences, eux-mêmes les cultivèrent avec zèle ; ils élevaient aux premières dignités de l'Église les savants ; ils s'appliquèrent à fonder de nouvelles universités ; ils les comblaient de privilèges ; ils s'attachaient à réformer les abus qui existaient dans celles qui étaient les plus anciennes, et à y améliorer de plus en plus les études. Pour reconnaître que les Papes étaient en effet des hommes éclairés, zélés propagateurs des connaissances humaines, il nous suffira de nommer Pie II, si connu avant d'être élevé au souverain pontificat sous le nom de Daneos Sylvius Piccolomini ; Innocent VIII, considéré comme un des plus grands hommes de son temps ; Pie III, à qui ses vastes connaissances acquirent une grande réputation ; Paul III, protecteur des savants ; Sixte IV, qui trouva à Rome d'illustres Mécènes, et sous le règne duquel il se fit dans cette ville un grand nombre d'éditions en tout genre ; Léon X, qui donna son nom à son siècle ; Adrien VI, auteur d'ouvrages très-estimés.

« Les cardinaux de cette même époque furent aussi des hommes très-remarquables. Plusieurs d'entre eux ont laissé des ouvrages, témoins irrécusables de leurs lumières et de leur savoir : les temps, ni les baines de l'impunité, ni les révolutions n'ont pu affaiblir l'éclat de l'aurole dont la piété, le génie et la science ont entouré les noms et les souvenirs des cardinaux Sadolet, Paulus, de Tournon, Ximenès, Bessarion, Parie, Duprat, des Tourville, d'Ambroise, de Cajetan. A ces noms illustres, joignons encore ceux des cardinaux de Bourdeille, considéré

comme une lumière de l'époque ; de la Rovère, homme de lettres distingué ; d'Adrien Commetto, dont on a un traité excellent sous le titre *De sermones latino* ; de Jacobatius, évêque de Lucera, auteur d'un traité sur les conciles.

« De vives lumières jaillirent aussi du sein des facultés de théologie catholique. Celle de Paris jouissait d'une grande renommée ; les évêques, les princes, les académies la consultaient de toutes parts ; Luther avait offert lui-même de la prendre pour juge ; mais dès que sa censure fut rendue publique, le moine apostat n'eut plus que de la haine contre les théologiens de Paris ; ce n'était plus qu'un corps couvert de lèpre dévoué à l'Ante-christ, que la source impure de toutes les erreurs, que la grande prostituée, la sentine des hérésies. Cette faculté déploya un grand savoir, de grandes lumières, lorsqu'elle examina la Bible de Robert-Etienne. L'histoire atteste qu'il se trouva dans ses assemblées un très-grand nombre de docteurs capables de juger du texte des saints livres ; elle se montre également habile, prévoyante dans la censure et la condamnation des traductions de la Bible en langue vulgaire ou autres ouvrages suspects entachés d'hérésie.

« Les docteurs catholiques de Louvain montrèrent beaucoup de critique et de connaissance des Écritures saintes, des Pères de l'Église. Dans les sessions du concile de Sens, célébré en 1528, les points les plus délicats de la doctrine, de la discipline, furent mis sous le point de vue le plus lumineux. Les décisions de ce concile et de celui de Trente sont de solennels et invincibles témoignages de la science, des vives lumières, de la foi pure et savante du clergé catholique du xvi^e siècle.

« Le clergé catholique, contemporain de la Réforme, n'était donc pas moins ami des lettres que celui des autres siècles, et n'apporta pas moins de zèle dans l'extension des sciences. Sans doute il s'opposa aux diverses éditions de la Bible en langue vulgaire, mais que l'on veuille bien remarquer que ces éditions étaient altérées et publiées dans le dessein de nuire à la vraie foi. D'ailleurs les systèmes protestants, en rendant chaque lecteur juge de l'Écriture sainte et interprète des difficultés qu'elle renferme, sont, ainsi que l'histoire le prouve, une source intarissable de désordres, de crimes, de séditions et de révoltes. L'Église, en condamnant les Bibles traduites en langue vulgaire dans un sens hétérodoxe, et en ne reconnaissant, d'après son institution divine, qu'elle-même pour juge en dernier ressort et interprète infailible de toutes les questions que pouvaient soulever l'étude des Livres saints, a ajouté à ses nombreux bienfaits, le plus grand de tous, puisque par ses décisions le champ des disputes est fermé, que le germe des divisions est étouffé, et qu'ainsi elle rend l'ordre et la paix à la société.

« Au surplus, lors même que les novateurs seraient fondés à accuser d'ignorance le clergé catholique du xvi^e siècle, la révolte contre l'Église ne serait pas justifiable.

Jésus-Christ dit-il à ses apôtres d'expliquer Platon et Cicéron, d'enseigner aux peuples les systèmes des philosophes de la Grèce ou de Rome? leur dit-il même d'enseigner l'Écriture sainte dans des académies, ou bien ne leur dit-il pas d'annoncer aux peuples l'Évangile, et de leur transmettre la divine doctrine qu'ils avaient apprise de sa bouche divine? Ainsi, lors même que le clergé catholique, à l'époque de la Réforme, n'aurait su et n'aurait enseigné que de vive voix l'Évangile, conformément à la tradition apostolique, il y avait nécessité de lui obéir; et réformer l'Église et le monde catholique sans son assentiment, c'était une usurpation de ses droits, une révolte contre Dieu. Où d'ailleurs les réformateurs avaient-ils puisé leur mission? Tout homme qui se présente pour le réformateur d'une religion de l'Église ne peut exiger qu'on l'en croie sur parole; il lui faut bien qu'il donne des preuves de sa mission, qu'il prouve qu'il est l'envoyé de Dieu par des dons surnaturels, par des prophéties, par des miracles. Or, on sait que les auteurs de la Réforme furent pleins de vices, sujets à l'impureté, à la colère, à l'ivrognerie, qu'ils donnèrent au monde toute sorte de scandale; ils n'étaient donc pas les envoyés de Dieu.

« Mais les premiers réformateurs qui reprochaient au clergé catholique son ignorance, où avaient-ils donc puisé leurs connaissances? N'est-ce pas dans les écoles et aux leçons de ce clergé qu'ils nous représentent si ignorant. Les protestants citent parmi leurs savants de cette époque, Robert Étienne qui donna une édition de la Bible, mais il avait eu pour maître et pour modèle Henri Étienne et son beau-père Simon de Glines, l'un et l'autre très-bons Catholiques. Il ne sortit même de l'Église qu'après avoir donné de très-bons ouvrages. Jean Lemercier, successeur de Valable, Jacques Lefebvre d'Étambes, Paret et Roussel, furent longtemps Catholiques avant d'embrasser le parti des novateurs. Sébastien Münster et Conrad Pellican, deux des plus grands érudits de la secte des luthériens allemands, étaient sortis de l'ordre de Saint-François, où ils avaient composé une partie de leurs ouvrages. Avant de se livrer au parti de l'hérésie, Jean Michel était Bénédictin, Jean Rosen était Jacobin, Courant et Marlorat étaient Augustins.

« Les protestants attribuent donc très-mal à propos à la Réforme d'avoir inspiré le goût des études sacrées et profanes. Elle arrêta au contraire les progrès des sciences et des études, en brûlant les beaux monuments de l'antiquité chrétienne, en démolissant les églises, les couvents, en incendiant les bibliothèques, en détruisant les chefs-d'œuvre des peintres, des sculpteurs des siècles précédents. Ce n'est pas, au surplus, à leur science que les apostats durent leurs succès; ils ne les durent qu'à leur complaisance pour les plus viles passions. Les apostats n'étendirent leurs opinions qu'en abolissant la confession, qu'en renversant l'ordre hié-

rarchique de l'Église, en disciplinant, qu'en foulant aux pieds ses dogmes et toute sa tradition, qu'en violant le droit de propriété, qu'en abandonnant à la cupidité, à l'avarice des hommes, les biens des églises, des monastères et des Catholiques laïques. Ils se récriaient contre l'ignorance du clergé, et ne savaient bien que leur accusation n'était qu'un mensonge, mais un mensonge qui dans leurs desseins de bouleverser l'Église et l'Etat. D'ailleurs, tous ces prêtres qui se détachaient du sein de l'Église étaient pleins d'orgueil; ils voulaient que le monde parlât d'eux, n'importe de quelle manière. Puisqu'ils ne pouvaient sortir de l'obscurité en demeurant soumis à l'Église, en étant vertueux, ils effaçaient tout ce qu'il leur restait de ce caractère divin du sacerdoce imprimé sur leur front; ils multipliaient les vices, ils brisaient les liens qui les attachaient à l'Église, et semaient les principes de révolte parmi les nations, et leur orgueil jouissait de la triste célébrité qu'ils se donnaient. Peu leur importaient aussi les terribles conséquences de leurs enseignements, pourvu que leur haine contre l'Église catholique trouvât sa satisfaction dans les soulèvements qu'ils opéraient.

« Les reproches d'ignorance adressés par la Réforme à l'Église catholique du xvi^e siècle n'ont donc pas le moindre fondement. Le sacerdoce catholique, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, n'a cessé de répandre la lumière autour de lui. Les réformateurs seuls, en détournant les hommes des études pour les tourner vers les armes dans les guerres civiles et étrangères qu'ils soulevèrent de toutes parts, arrêtaient l'extension des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts. Au surplus, le sacerdoce catholique, appuyé sur l'éternelle et immuable vérité, ne craint point la lumière; il marche toujours d'accord avec les sciences et les lettres, et contribue puissamment à leurs développements. Il n'y a que l'erreur qui, comme la jalousie, craigne la splendeur de sa lumière, parce qu'elle n'existe que par le mensonge et la calomnie. Aussi, partout où elle s'établit, elle contrarie et arrête même les progrès de l'esprit humain, affaiblit l'influence des sciences et des lettres au moindre et en pervertit l'usage; ce rien ne nous doit surprendre; elle a tout perdu dans la connaissance de la vérité, tandis que le catholicisme y trouve sa force et son triomphe. »

Plus loin M. Paulin de Puymaïol insiste sur ce que les lettres doivent en particulier aux ordres religieux. Ce qu'il rappelle est qu'une bien faible partie de ce que l'on pourrait dire à ce sujet, ainsi qu'on peut le voir dans les nombreux articles où nous parlons des ordres monastiques, et ce que nous donnons nous-même qu'un abrégé sommaire de ce qu'il y aurait à dire à ce sujet. Mais laissons parler l'auteur lui-même :

« Les hommes de lettres, » dit-il, « ont rendu aussi une reconnaissance toute particulière aux ordres religieux. Après la ruine de

l'empire romain et pendant les siècles de la féodalité, les peuples n'ayant pas de gouvernement réglé et les guerres particulières étant très-multipliées, chaque homme était obligé de veiller lui-même à sa sûreté personnelle. Or, on sent combien, dans cet état de choses, les travaux intellectuels durent être négligés. Ils ne furent estimés et appréciés que par les ecclésiastiques. Les moines s'appliquèrent aussi à la culture des lettres, les sciences et des arts. Ils ne se contentèrent pas d'arracher des mains destructrices des barbares les ouvrages de l'antiquité, ils s'occupèrent également de les multiplier par le moyen des manuscrits. Après avoir satisfait leurs règles, partagés entre la prière et la culture des terres, ils copiaient des livres. C'était leur fonction journalière, et sans eux, dit le président Hénault, les richesses des Grecs et des Romains seraient peut-être perdues. Il nous est impossible d'assigner l'époque où s'introduisirent la coutume et l'obligation de transcrire les livres dans les instituts monastiques; seulement nous savons que Cassiodore, vivant dans le vi^e siècle, mit la plume à la main de ses moines. Presque toutes les maisons des Bénédictins eurent des collèges d'où sortirent des hommes recommandables par leur piété et leur savoir. C'est donc des couvents qu'est partie la lumière dont nous sommes en possession. Les moines sont les pères des beaux-arts de la littérature; sans leurs travaux merveilleux nous n'aurions pas vu les grands hommes qui ont honoré toutes les nations. Sans eux, par exemple, les Boileau, les Racine, les Delisle et tant d'autres poètes, ils n'auraient pu se former sur le modèle d'Horace, dont les ouvrages furent conservés à Metz, à Dijon, à Fleur; s'ils n'avaient pas eu Virgile, dont les écrits ont été gardés à Saint-Riquier, à Reims, à Metz. Nos orateurs, nos historiens n'ont-ils pas puisé leurs belles inspirations dans les ouvrages de Tacite, de Salluste, de Quinte-Curce, de Corneille Nepos, de Tite-Live, de Cicéron, de Platon, d'Hérodote, et de tant d'autres écrivains célèbres de l'antiquité, qui, sans les moines, seraient restés ensevelis sous des ruines ou auraient périés dans les flammes.

Les moines ne se contentaient pas de copier les livres, ils conservaient soigneusement les copies dans des dépôts qu'ils formaient dans leurs abbayes, et dont un religieux avait la garde. On y voyait des copies de plusieurs siècles, et on en faisait de nouvelles lorsque les anciennes s'usaient. Ces dépôts devinrent avec le temps de riches bibliothèques. Elles étaient plus ou moins considérables, suivant les revenus des couvents qui les formaient et le nombre des religieux qui transcrivaient les manuscrits. Le clergé encourageait aussi la donation des livres aux couvents et aux églises. On encourageait ces actes de formes religieuses. Le donateur venait à l'autel offrir le livre, *pro medio animæ*, à l'effet d'obtenir le salut des âmes. La plupart des personnes qui avaient des livres les donnaient avant leur mort aux

couvents. Les rois eux-mêmes disposèrent très-souvent de leurs livres en faveur des ordres religieux. Dans certains monastères, tels que celui de Saint-Benoît sur l'Oise, chaque écolier donnait annuellement, à son professeur, deux livres manuscrits pour honoraire. Lorsque les personnes qui avaient des livres ne les donnaient ni pendant leur vie, ni à leur mort, les héritiers ne manquaient pas de les vendre. Ainsi, après le décès de Charles V, on vendit, pour douze cents livres, les neuf cent-dix volumes que ce prince avait réunis, et cette somme servit à payer les frais de la construction de son tombeau.

« Mais non-seulement les religieux transcrivaient les ouvrages des anciens, ils écrivaient les événements contemporains suivant l'ordre des temps. Ils furent les premiers historiens de l'Europe. Les historiens les plus anciens de la Russie, Nestor et Sylvestre, étaient des moines. C'est dans les chroniques de Saint-Denis, dans les annales de Saint-Bertin, que nos historiens ont puisé leurs renseignements et ont pris leurs documents. Sans Grégoire de Tours, Abbera Reginon, Aimon, Glaber, Rodolphe, Ilbelgend, Sigebert, Rigard, Guillaume de Nangis, etc., les premiers âges de la monarchie française nous seraient inconnus. Les Anglais seraient des enfants dans l'histoire de leur patrie, s'il n'y avait eu dans les monastères des moines chargés de l'écrire. « L'Angleterre, » dit Hume, dont le témoignage n'est pas certes suspect de partialité en faveur du catholicisme, « a plusieurs historiens dignes de foi aussi bien que plusieurs monuments historiques. Il est même rare qu'un peuple aussi grossier que l'étaient les Anglais et les autres nations de l'Europe, après le déclin de Rome savante, aient des annales aussi complètes et avec si peu de mélange d'imposture et de fables. Cet avantage est dû entièrement au clergé de l'Eglise romaine, qui, fondant son empire sur la supériorité de ses connaissances, sauva d'une extinction totale la littérature antique et précieuse. « Tous ceux, » dit-il encore dans un autre endroit, « qui ont lu les anciens écrivains moines, savent que, malgré leur style barbare, ils sont pleins d'allusions aux auteurs classiques et surtout aux poètes. Il paraît aussi que, dans ce temps-là, il restait encore plusieurs livres anciens qui sont perdus maintenant. Malmesbury, qui florissait sous le règne de Henri I^{er} et sous le roi Etienne, cite Tite-Live sur la description du passage du Rubicon par César; Fitz Stephen, qui vivait du temps de Henri II, fait allusion à un passage de la plus grande histoire de Salluste. Dans la collection des lettres qui passent sous le nom de Thomas Buckler, nous voyons combien toutes les histoires anciennes et les anciens livres étaient familiers aux ecclésiastiques les plus spirituels et les plus élevés en dignité de ce temps. Par conséquent, nous pouvons juger combien cet ordre de l'Etat est au-dessus de tous les autres ordres. »

« Les protestants sont donc bien ignorants ou de bien mauvaise foi, lorsqu'ils nous présentent comme un bienfait l'avènement de la Réforme, qui détruisait les couvents et incendia les bibliothèques. Sans ces dévastations, l'on aurait réussi à compléter plusieurs ouvrages des Grecs et des Romains arrivés jusqu'à nous morcelés et imparfaits, et nous en aurions d'autres entièrement perdus. Plusieurs points de l'histoire qui sont obscurs seraient éclairés. Le célèbre de Thou ayant voulu enrichir la république des lettres des restes de la bibliothèque de Corbie, se rendit dans cette abbaye si renommée par ses richesses littéraires; mais il ne trouva plus rien dans les coffres où l'on avait enfoncé les livres, ni sur les tablettes. Il en vit seulement les débris; les planches étaient renversées ou brisées, et les couvertures des livres qu'elles renfermaient étaient dispersées.

« Du reste, le clergé n'a pas discontinué un seul instant de cultiver les lettres et les sciences. Nous serions trop long si nous voulions nommer tous les ecclésiastiques qui ont brillé dans les mathématiques, la physique et l'histoire naturelle. Ils se sont fait remarquer aussi comme lexicographes, grammairiens, traducteurs, historiens biographes, antiquaires. Nommer Girard, d'Olivet, Lancelot, Longchamp, de Retz, Larue, Daniel, Lecoigne, Berthier, Longueval, Duhalde, Charlevoix, Fleury, le P. d'Orléans, Maria, Tillemont, Petau, Maimbourg, Rojart, Morléne, Montfaucon, Thuillier, Vaissette, Mabillon, c'est nommer des hommes dont les ouvrages immortels existeront autant que les nations civilisées. A ces noms combien d'autres pourrais-je en ajouter qui brillent d'un éclat non moins vif! Comme orateurs et poètes, les prêtres tiennent encore le premier rang. Les ouvrages des Bourdaloue, des Bossuet, des Massillon, des Neuville, des Boulogne, des Santeuil, des Polignac, des Vanière sont entre les mains de tous les savants, de tous les amis des lettres. Le plus ancien poète de l'Europe chrétienne est Alfred, moine de Wessembourg; son livre sur la grâce est le plus vieux livre de poésie rimée des siècles chrétiens; il ouvre la série des auteurs poétiques. »

LIBERTÉ. — Nous avons montré dans un grand nombre d'articles, notamment à Esclavage, Individualité, etc., comment le christianisme est venu rendre la liberté au monde. Le concile de 1167 et la bulle du Pape Alexandre III veulent que tous les *Chrétiens soient libres*.

Sur le clocher de la cathédrale d'Orléans on lisait cette inscription : « *Libertus factus est liber, teste hac sancta ecclesia*. Ce n'étaient pas là de vains mots; et toutes les institutions de l'Eglise, son action incessante sur les mœurs comme sur les lois (*Foy. Droit, Législation*) ne furent qu'une lutte sans trêve et sans repos pour la conquête de toutes les libertés humaines.

En même temps qu'elle fondait la liberté

des individus et celle des nations, elle créa les libertés municipales, base de toute liberté politique. « Au moment, » dit M. Guizot, « où la politique romaine s'était trouvée impuissante à renouveler les germes des provinces, elle leur avait donné un confort plus efficace qu'elle ne pensait, en attachant aux évêques des fonctions municipales qui en firent les défenseurs des cités. Saint Loup et saint Aignan avaient brisé les fureurs d'Attila; leurs successeurs, au siècle plus tard, ne pouvaient pas reculer devant les exacteurs du fisc. Aussi lorsque les officiers de Childébert II se présentèrent à Tours avec les rôles des contribuables, l'évêque Grégoire leur déclara que les anciens rois avaient tenté de soumettre le comté de Tours à l'impôt, mais que, restaurés la puissance de saint Martin, ils s'étaient désistés de leur entreprise, et Childébert, mieux informé, ordonna qu'on ne comptât pour saint Martin, le peuple de sa ville ne serait pas inscrit sur les rôles. Mais saint Martin ne veillait pas seul dans sa cathédrale de Tours; saint Hilaire protégeait Poitiers; saint Remi ne permettait pas qu'on opprimât impunément les gens de Reims; il n'y eut pas de grande ville qui n'eût le tombeau d'un saint pour monument de ses franchises, et un évêque pour les soutenir contre les prétentions des comtes et des grands seigneurs qui affermaient l'impôt. Ainsi commencèrent les immunités épiscopales que le x^e siècle achevera de constituer; l'évêque saint patron de la cité (*Wischitid*) marque la ligne où finira la juridiction des seigneurs voisins. »

Le christianisme n'est pas passé, il veut d'affranchir la Grèce et de mettre en liberté les Pays-Bas; il proteste en faveur de la Pologne. Le clergé catholique a tiré sous ses yeux les chaînes de l'Irlande; c'est ce même clergé qui a émancipé les colonies espagnoles et qui les a changées en républiques. Le catholicisme fait des progrès immenses aux Etats-Unis. Déjà il ébranle la vieille Angleterre où les conversions se multiplient par milliers. Il vient de renouer pour longtemps le schisme russe jusqu'aux bords de la Crimée. Il chasse le jacobinisme de l'Autriche; fait rétrograder pas à pas le protestantisme sur tous les points de l'Allemagne; pénètre jusqu'en Turquie à la suite de nos armées; et tout-puissant en Occident pénétrant jusqu'au cœur de l'Afrique et de l'Asie, étend ses conquêtes dans l'Inde et dans la Chine.

LITHUANIENS. — « Le christianisme, » dit Ryan, « produisit ses heureux effets sur les Lithuaniens, le dernier peuple de l'Europe qui s'est converti. Ce peuple adorait le soleil, le feu, la foudre, les bois, les serpents, les aspées; immolait le principal sacrifice à la guerre, et ensevelissait, avec les bons défunts, leurs chevaux, leurs chiens, leurs armes et leurs plus fidèles domestiques; on arrivait que le soleil fût obscurci pendant quelques jours par des nuages, le peuple épouvanté se rassemblait pour détourner le

colère céleste par des sacrifices humains ; si cet astre était éclipsé, il régnait la plus grande consternation, et ces Barbares immolaient de misérables captifs. Tous ces usages cruels et superstitieux furent abolis, lorsque Jagellon, grand duc de Lithuanie et païen, fut marié avec la princesse de Pologne, en 1386, et reçut au baptême le nom d'Uladislas. Aussitôt qu'il eut reçu le baptême et les instructions qui l'accompagnaient toujours, il s'occupa de convaincre lui-même ses sujets trompés de l'impuissance de leurs dieux, regardant cette démarche comme le premier pas vers leur sincère conversion. Dans ce but, il ordonna que le feu sacré serait éteint à la vue de ses adorateurs ; que l'autel sur lequel on immolait les victimes humaines serait détruit ; qu'on couperait les bois où se célébraient ces rites superstitieux, et qu'on tuerait les serpents en la présence des Barbares qui pleuraient. Au premier moment, les idolâtres s'attendaient à voir les Polonais chrétiens qui avaient détruit leurs idoles, brûlés par le tonnerre, ou périsant victimes de quelque autre instrument de la vengeance divine ; mais voyant que ces Polonais n'éprouvaient aucun mal, ils s'écrièrent : N'est-il pas étrange que nos dieux souffrent que leurs rites soient ainsi insultés par les scélérats de Chrétiens ? Si l'un de nous les traitait ainsi, nous sentirions à l'instant les effets de la vengeance divine. Ainsi, convaincus de la vanité de leurs idoles, ils écoutèrent volontiers les instructions des ecclésiastiques polonais ; consentirent à être baptisés, et éprouvèrent l'heureux changement opéré chez tous les peuples par la lettre et l'esprit du christianisme. »

LITTÉRATURE. — C'est un sujet vraiment inépuisable que de montrer tout ce dont la littérature est redevable au christianisme. Nous en avons déjà parlé aux articles LETTRES et SCIENCES ; et comme il faut nous borner, nous nous contenterons de résumer ici ce qui se trouve d'ailleurs exposé dans le cours de ce travail. L'énumération des œuvres de la littérature chrétienne est chose évidemment impossible, dût-on ne citer que les noms et les titres. L'appréciation de leur valeur et de leur portée littéraire est plus impossible encore, une analyse n'en pouvant du reste jamais donner qu'une idée incomplète et mutilée. Rappelons seulement quelques-unes des principales. Après avoir parlé ailleurs des belles-lettres dans l'antiquité nous ajoutons :

Une littérature bien remarquable, plus élevée, plus saisissante et d'autant plus digne de notre intérêt qu'elle est encore peu connue, c'est la littérature chrétienne, surtout à son début et dans les Pères de l'Église. Son berceau est en Orient, à Jérusalem. Justin, « philosophe et martyr, » né à Sichem en 89 et mort en 163, en est une des premières lumières, après les écrits évangéliques et apostoliques. Clément d'Alexandrie, ce Platon chrétien, creuse la gnose ou science chrétienne jusque dans ses plus sublimes profondeurs. Tertullien, génie brû-

lant comme son soleil d'Afrique, étouffe jusqu'au monde païen, en lui jetant son *Apologétique* et son *Traité des prescriptions*. Irénée, l'Asiatique devenu Gaulois, confond la gnose orientale des hérétiques. Mais le grand Origène les surpasse tous, et frappe d'admiration l'univers entier par le prodige de sa science. Enfin, comment les citer tous, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Cyprien, Lactance, saint Basile, saint Grégoire de Nyse, saint Grégoire de Nazianze, saint Jean Chrysostome, saint Eusèbe de Césarée, et toute cette piéade d'illustrations dont les noms rempliraient des livres ?

Que ne pouvons-nous au moins nous arrêter un peu sur ces œuvres colossales du moyen âge, filles des précédentes, sur ces *Sommes* ou Encyclopédies d'Albert le Grand et de saint Thomas ; sur ces conceptions si fortes et si profondes de saint Anselme ou de saint Bonaventure. Dante crée le poème épique du catholicisme. La prose française, dont devaient se servir saint Bernard et Bossuet, ouvre avec Villehardouin et Joinville la série de ses grands modèles. La littérature provençale des troubadours illustre la chevalerie et prépare la politesse des temps modernes. Dans la France du nord, à côté des fabliaux et des œuvres lyriques, apparaît l'épopée nationale. Les deux grands cycles où se concentre sa plus haute poésie sont celui des épopées carlovingiennes et celui de la Table-Ronde et du Saint-Graal, inaugurés par Chrestien de Troyes. Alors surgissent ces romans dont la popularité fut immense, ceux de *Roncevaux*, de *Gérard de Nevers*, de *Parthénopex de Blois*, de *Berthe aux grands pieds*, de *Renaud de Montauban*, des *Quatre Fils d'Aymon*, du *Renard* et de la *Rose*, transfigurations des traditions françaises. En Allemagne, les épopées de race germanique et scandinave se développent à la suite des *Nieblungen*, l'*Iliade* des races germaniques. Wolfram d'Eschembach donne une admirable version du *Perceval* et du *Titurel*, ce chef-d'œuvre du génie chrétien qui se place à côté de la *Divine comédie*. Godefroy de Strasbourg publie le *Tristan*, l'*Ivain*, le *Pauvre Henri*. Alors brille cette nombreuse et éclatante phalange des *Mienescenger* ou chantres d'amour, à la tête desquels se placent Walther de Vogelweide et Conrad de Wurtzbourg, l'auteur de la *Forge dorée*. Mais tous s'éclipsent devant saint François d'Assise et ses saints cantiques, devant les poètes franciscains et leurs *Fioretti*. Pétrarque, l'Arioste, mille noms nous restent à citer encore, mais il faut bien s'arrêter.

Depuis le moyen âge que de chefs-d'œuvre à citer ! Tout ce que la littérature renferme de remarquable est évidemment dû à l'esprit chrétien, et le plus souvent même l'œuvre d'ecclésiastiques. Nous avons déjà dit quelques mots des écrivains du xvi^e siècle à l'article LETTRES. Qui ne connaît ceux des siècles suivants ? Redirons-nous les noms des Pascal, des la Bruyère, des Fénelon, des Bossuet, des Fléchier, des Bourda-

lous, des Massillon et mille autres non moins illustres ! Notre siècle lui-même a-t-il des noms plus justement célèbres que ceux des Châteaubriand, des Lacordaire et de cette pléiade d'écrivains catholiques, qui en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie et dans toutes les parties du monde sont la gloire de l'Eglise et celle des lettres ?

« Le berceau de la littérature, comme du culte et de l'ori chrétiens, » dit M. Cyprien Robert, « doit se chercher en Orient, à Jérusalem.

« L'humanité invoquait une prompt réforme, et comme toutes les ressources naturelles étaient épuisées, il fallait que l'Homme-Dieu lui-même descendît. Il apparut donc apportant les Evangiles. La fermentation que produisit ce levain dans les pensées de l'humanité fut inouïe. Depuis le commencement de l'histoire, il n'y avait point encore en dans le monde une aussi ardente activité d'esprit.

« Mais qu'étaient tous ces sages du passé auprès de la sagesse nouvelle apportée par de pauvres pêcheurs ? Celle-là n'était plus une froide et lente élaboration logique ; ses fondateurs n'étaient point des initiés à la science, et pourtant elle satisfaisait à la fois tous les besoins. Si elle n'avait été divine aurait-elle pu compter déjà par milliers ses martyrs ? avant même d'avoir formulé ses dogmes, l'âge héroïque des persécutions aurait-elle précédé et fait jaillir de son propre sang l'époque des grands génies organisateurs ? Humainement ces choses ne s'expliquent pas.

« Après les Evangiles, les premiers germes de la littérature chrétienne se trouvent dans le sublime saint Paul, puis surtout dans l'Apocalypse. Cette mystérieuse prophétie des siècles, dernier chant du cygne de Patmos, imprime plus ou moins le sceau de l'allégorie et de la vision à tous les ouvrages du premier âge, en tête desquels on place les fragments qui nous sont restés de Justin le Martyr : cet homme le plus ancien des philosophes chrétiens, né à Sichem en 89 et mort en 163, écrivait en grec, mais dans un style encore tout oriental, en même temps que florissait le rhéteur Hermogène et le vénérable évêque de Smyrne, saint Polycarpe. Les trois écrivains païens qui avaient parlé d'une manière claire du christianisme, Tacite, Pline et le satirique Lucien, n'en racontaient que des choses absurdes ou incomplètes : il fallait que la nouvelle doctrine se récitât elle-même ; une école s'organisa dans ce but à Alexandrie.

« Panténius ou Pantainas, philosophe stoïcien converti dès le 1^{er} siècle, en fut le mystérieux fondateur : ce Socrate chrétien, qu'on croit être allé ensuite prêcher l'Evangile aux brahmanes du Gange, mais dont aucun livre ne nous est parvenu, a pour révéléur Clément d'Alexandrie, espèce de Platon de l'école nouvelle, qui trouve jusqu'à un certain point dans Origène son premier Aristote. C'est vers l'année 180 que cette école de catéchisme, c'est-à-dire pour les catéchumènes, élève hardiment sa voix

en face des chaires néo-platoniciennes de la philosophie des païens. Là commença, à proprement parler, le développement d'une littérature chrétienne, séparée de la sainte Ecriture : les germes s'en trouvent dans Athénagore, platonicien d'Athènes, qui écrivait en Egypte, vers l'an 165, des fragments de philosophie dogmatique ; dans Hermas, qui dévoilait déjà les contradictions des systèmes de la gentilité ; et dans Théophile d'Antioche, qui, quelques années plus tard, commençait à montrer une initiation dans la littérature profane, plus grande que celle de tous ses prédécesseurs.

« Mais le premier aurore du 1^{er} siècle parait sur l'horizon de Rome, Tertullien, plus brillant comme le soleil d'Afrique, par son Apologétique et son Traité des prescriptions au milieu du monde païen, qui, dans sa dégénérescence, ne pouvait plus produire que des écrivains énervés, des philosophes vendus aux passions, de lâches historiens, et qui n'avait plus d'énergie que pour s'enferrer encore avec des rires convulsifs : *Les Chrétiens aux bêtes!*

« On s'aperçoit enfin qu'il a crû dans l'ombre, au sein de l'empire, quelque chose de grand ; on remonte aux sources, de puissants génies avaient précédé Tertullien et s'étaient hardiment élancés au milieu de l'amas de systèmes entassés par l'esprit humain, pour les dissoudre et les transformer. Ces efforts avaient d'abord produit la polémique dans Irénée, l'Asiatique devenu timide, c'est-à-dire tout personnel ; ce grand évêque de Lyon, tribun d'une espèce nouvelle, souleva l'Occident contre l'Orient, qui commence déjà à le menacer, et toute sa vie est une lutte contre les gnostiques naïves, dont il est le principal adversaire.

« Mais Clément d'Alexandrie, génie d'une bien plus grande portée, tira alors des dogmes chrétiens les plus hautes conceptions métaphysiques et sociales dans ses deux principaux écrits, les *Stromates* ou livres philosophiques, et le *Pédagogue*. Les fragments de ses autres ouvrages sont également riches en toutes sortes d'enseignements.

« Néanmoins il fut encore surpassé par son élève Origène, qui, né en 185, ne mourut qu'en 253, et durant sa longue vie ne put bouter dans son ouïe la vaste chambre de l'intelligence humaine. Aussi n'y restait pas un sillon auquel il n'eût copié des germes ; mais les dogmes de l'Ancien Testament furent surtout l'objet de ses spéculations. Il laissa un nombre prodigieux d'ouvrages ; on en a compté jusqu'à six mille, ce qui lui dit à saint Jérôme : *Quis nostrum novus potest legere quanta ille conscripserit*. Malheureusement la presque totalité de ces livres a disparu, et ce qui est parvenu jusqu'à nous a été en partie transformé dans la traduction latine du prêtre Rufin, son apôtre. Après avoir tenu longtemps à Alexandrie des cours publics, auxquels les plus distingués d'entre les païens assistaient, ayant eu pour élève la moitié de sa vie catéchumènes auprès des jeunes gens de l'Académie qui se-

liraient à se faire Chrétiens, il alla fonder, sous le règne des Gordiens, l'école philosophique de Palestine, d'où sortirent Athénodore et Grégoire le Thaumaturge, tandis qu'en Occident le même maître suscitait Tertullien, l'auteur de la première apologétique régulière qui ait été faite du christianisme.

« La réputation d'Origène était devenue si grande, que Mammée, mère de l'empereur évère, voulut le voir, et, convaincue par lui, se fit chrétienne. Sept sténographes étaient occupés chaque jour à écrire sous sa dictée les livres qui se reproduisirent à l'instant dans tout l'univers.

« Également venu d'Afrique, mais agissant sur Rome, Tertullien nous a légué, dans sa *défense* positive et pure de tout symbolisme, un inestimable trésor.

« Non moins passionné peut-être, mais sachant davantage s'oublier lui-même, voyant toujours le but dans chacun de ses pas, et ne s'égarant jamais au plus fort des complications de sa polémique puissante, Cécilius Cyprienus, la gloire de Carthage, par ses deux beaux livres, l'un *De unitate idololatriæ*, l'autre *De unitate Ecclesiæ*, déracine avec une énergie égale les restes de l'idolâtrie et ses premières tentatives du schisme, soumis à l'évêque de Rome, mais sachant lui parler avec indépendance, il écrit au Pape saint Corneille, qui voulait faire des concessions schismatique Félicissime : « Mon très-cher frère, un évêque peut être tué, mais on ne vainc. J'embrasse avec tendresse ceux qui sont vraiment pénitents; mais si quelques-uns croient se faire ouvrir la porte par la terreur, qu'ils sachent que le camp appartenable du Christ ne cède point à des menaces. »

« Cyprien fit de Carthage un concile permanent. A la vérité, ni lui ni Tertullien n'approchent d'Origène, l'un des esprits les plus gigantesques que l'humanité compte comme sien, et par qui la philosophie fut élevée à une hauteur inespérée jusqu'à lui. Cependant saint Cyprien fut peut-être celui qui contribua le plus à séparer les deux ordres de foi et d'examen, de révélation et de conception, dont la confusion produit ou l'esclavage ou l'égarément de l'intelligence, dont la distinction, enfin proclamée, ouvrit à l'esprit humain les barrières de l'ignorance, en le jetant hors du symbole dans le rationalisme et l'examen critique en tout genre.

« Ces limites réparatrices furent plus efficacement que jamais définies au IV^e siècle, par l'Afrique représentée dans ses trois plus beaux génies : Origène, Tertullien et l'énergique saint Cyprien, qu'on pourrait appeler les trois Descartes, le Bossuet et le Fénelon de la primitive Eglise. Joignant à la science une imagination de feu, tous trois tombèrent sous le poids des erreurs, dont l'évêque de Carthage, en 258, se débarrassa par le martyre, sous l'empereur Valérien. Mais ils n'en jalonnaient pas moins d'une main sûre la grande voie de l'esprit moderne; par eux la philosophie orientale et grecque, plongée dans

une mer de figures hiéroglyphiques, était repoussée vers le chaos, et faisait place au rationalisme chrétien, qui, dans sa marche sévère et majestueuse, embrassant tout, n'énonce rien qu'il ne prouve.

« Ainsi l'Afrique d'alors éclairait le monde et dirigeait le progrès. Malheureusement les fausses calomnies que les grands faisaient circuler parmi le bas peuple païen obligeaient souvent ces hommes à se rabattre vers des discussions indignes d'eux. Minutius Félix, autre doctrinaire africain, qui vers l'an 220 publia une seconde apologie, est contraint de justifier longuement les Chrétiens du reproche d'adorer la tête d'un âne. Ce traité est divisé en dialogues à la manière antique; parmi les interlocuteurs se place l'auteur lui-même. Il se promène au bord de la mer d'Ostie, par un beau soleil levant, avec ses deux amis, le Chrétien Octavius, et Cécilius, philosophe païen. Après avoir regardé sur la côte des enfants qui s'amusaient à faire glisser de bond en bond sur l'eau des cailloux aplatis, les trois amis s'assoient sur un rocher. Cécilius, qui avait salué en passant une idole de Sérapis, demande pourquoi les Nazaréens n'ont ni temples, ni images sculptées; quel est donc leur Dieu? « Où est-il ce Dieu unique, solitaire, abandonné, qu'aucune nation libre ne connaît; Dieu de si peu de puissance, qu'il est captif des Romains avec ses adorateurs? Les Romains, sans ce Dieu, règnent et jouissent de l'empire du monde. Vous, Chrétiens, vous n'usez d'aucuns parfums; vous ne vous couronnez point de fleurs; vous êtes pâles et tremblants; vous ne ressuscitez pas comme vous le croyez, et vous ne vivez pas en attendant cette résurrection vaine. »

« Octavius répond que le monde est le temple de Dieu, qu'une vie pure et les bonnes œuvres sont le véritable sacrifice. Il réfute l'objection tirée de la grandeur romaine, et tourne à leur avantage le reproche de pauvreté adressé aux disciples de l'Évangile. » (CHATEAUBRIAND, *Études historiques*.) La conclusion de ce dialogue, sinon plus riche de pensées, du moins plus pur que ceux de Platon, est la conversion de Cécilius.

« Un demi-siècle plus tard, Arnobius, aussi d'Afrique, écrit son traité *Adversus gentes*; où, plus hardi, il prend à son tour le ton accusateur. A ce critique acéré succède l'imposant Lactance, qui, pour la force et la grâce de son expression, fut surnommé le *Cicéron chrétien*. Il publia au commencement du IV^e siècle son énorme ouvrage des *Divinæ Institutiones*, qui donna le dernier coup aux institutions du paganisme, et fonda sur d'inébranlables bases la morale nouvelle.

« Saint Denys l'Aréopagite, ou membre du fameux Aréopage d'Athènes, devant lequel comparut saint Paul, est aussi rangé parmi les écrivains primitifs; mais il n'y a guère sur lui que des conjectures. Comme il n'est cité pour la première fois dans les monuments d'alors que l'an 350, beaucoup de gens prétendent que les écrits mystiques, attribués à ce personnage con-

verti par saint Paul, sont réellement d'un autre auteur.

* A côté de cette littérature polémique et apologétique, s'élevait une classe différente de travaux, ayant pour but l'interprétation de l'Écriture et des commentaires sur les deux Testaments. Cette littérature biblique, continuation de celle des Hébreux, transportée au milieu du christianisme par Origène, se composa d'abord de traductions de la Bible en grec, en copte et en latin, avec de courts éclaircissements, où l'on exposait les divers sens, historique, allégorique, prophétique, des événements de l'ancien monde. Saint Jérôme, né en 330, mit enfin le dernier sceau à ces travaux d'exégèse et d'interprétation figurée. Mais ce grand homme appartient au second âge.

* Quant à l'histoire ecclésiastique, les plus anciens documents furent accueillis par Hégésippe, puis auéantis par les persécutions; ce ne fut que deux siècles après lui, sous Constantin, qu'Éusèbe put dérouler publiquement les fragments qui avaient échappé aux hâchers de l'inquisition impériale. Il les inséra dans ses dix livres d'Annales de l'Église, qui vont jusqu'à l'an 324; traduites en latin et continuées jusqu'en 395 par Rufinus, elles furent plus tard adjointes à la *Chronique sacrée* du Byzantin Socrate le Scotastique, qui va de 306 à 439; elles forment le corps de documents le plus ancien et le plus authentique qui existe sur nos origines chrétiennes.

* Une troisième branche de littérature, celle qui se trouve déjà comprise dans les arts dont elle est le sommet, la poésie, était également cultivée.

* Il nous reste les hymnes de Laélance, celles du prêtre espagnol Aquilinus Juvenacus, et sa traduction en hexamètres de la *Génèse* et de l'Évangile de saint Matthieu, faite au commencement du iv^e siècle; les quarante petits poèmes du Pape Damase, mort en 384; ceux de Paulinus de Nole, de l'Italien Sedulius, dont l'harmonie rappelle de meilleurs temps.

* Méthodius fut aussi de ce premier âge. On a de lui le *Banquet des vierges*, long dialogue entre dix jeunes filles, muses de la nouvelle poésie. Elles s'entretiennent ensemble sur la virginité, sur leur divin Epoux et sur les moyens de se réunir à lui. Ces dialogues, semés de paraboles, sont pleins d'une grâce angélique.

Si, après cette rapide analyse de la littérature des premiers siècles, nous pouvions dérouler successivement toutes les beautés, tous les chefs-d'œuvre, tous les trésors de la littérature chrétienne, depuis saint Augustin jusqu'à Bossuet, saint Ambroise jusqu'à Fénelon, saint Basile, saint Grégoire de Nise, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, jusqu'à Malebranche et Pascal, en y comprenant le moyen âge, on verrait que l'esprit humain et en particulier les lettres doivent tout au christianisme.

LITURGIE. — Comme beauté poétique et littéraire, non moins que comme expres-

sion des sentiments les plus purs de l'homme, la liturgie chrétienne est sans doute le plus magnifique produit de l'esprit humain. Elle a exercé sur la civilisation de l'espèce humaine et sur sa formation spirituelle une action certainement plus puissante que celle de tous les autres arts et de tous les livres réunis. Nous saurions donc nous dispenser d'en faire la moindre mention dans cette *histoire des beaux-arts du christianisme*. Que ceux qui veulent avoir une idée de l'ancienne liturgie consultent principalement les *Institutions liturgiques* du R. P. Guéranger, abbé de Solesmes.

L'ancienne liturgie, considérée dans son ensemble, était sortie pour ainsi dire toute palpitante de lui et d'amour du cœur de ces hommes dévoués à Dieu et à l'Église, qui avaient combattu pour l'un et l'autre contre le schisme et l'hérésie, qui se sont acquis un nom immortel dans l'Église par leurs écrits et leur vie, et dont elle a plus de grand nombre sur ses autels, afin de se proposer comme modèles aux générations futures. Cette antique, qui vous émeut par sa douce et naïve simplicité, n'est l'œuvre d'un grand et saint Pape, qui se débattait des soucis qu'entraîne à sa suite le gouvernement si difficile de l'Église, en exhalant sous la forme d'une gracieuse mélodie suaves et tendres tristesses de son cœur; ce hymne, dont le chant triomphant et majestueux semble nous transporter dans une sphère inconnue, et nous fait comprendre qu'au-dessus des intérêts de cette terre et des luttes qu'ils suscitent, il est d'autres victoires plus nobles et plus saintes, est l'œuvre d'un homme qui a pu couler dans son sang pour la foi, ou qui l'a au moins défendue courageusement par ses travaux et par ses écrits. Ces âmes, qui étaient comme des vases remplis de parfums de la grâce et de la charité, en imprégnant toutes leurs œuvres, et c'est ce qui explique l'impression pieuse et sainte que nous en retirons.

LIVONIENS ET PORTUGAIS. — « Les Livoniens, » dit Byan, « furent idolâtres dans leur culte, et barbares dans leurs mœurs jusqu'à ce que Meinard, vivant en 1200, venu de Lubec avec quelques missionnaires pour évangéliser ce peuple. Dans ce but, ce homme pieux construisit lui-même un cabane de bois, acquit la confiance même de ces Barbares par sa piété et sa simplicité, et amena par degrés un grand nombre d'entre eux du culte des idoles à la connaissance et à la pratique des dogmes du christianisme. Meinard eut pour successeur Albert dans l'exécution de ce saint projet; et après ce dernier, un second Albert, fonda un ordre de chevaliers destinés à vaincre la barbarie, et à civiliser ce peuple. Au règne d'Elisabeth, reine de Portugal, qui vivait en 1300, l'Évangile avait produit ses effets ordinaires et bienfaisants dans le royaume; mais il opéra d'une manière extraordinaire pendant le règne de son

princesse, qui était distinguée par sa piété, sa charité et son humilité; elle était tellement persuadée de la vanité de la parure et des frivoles amusements des grands, qu'elle employait le temps et l'argent qu'on dépense ordinairement de cette manière à des actes de religion et de charité. Elle passait son temps à lire des livres de piété, à assister au service divin, ou à secourir des pauvres, spécialement ceux qui, ayant été riches, se trouvaient réduits à la pauvreté. Elle visitait les malades et les servait, pansait leurs blessures, et plaçait les personnes du sexe, indigentes, sous la direction de dames prudentes et vertueuses. Cette reine fit changer de vie à plusieurs prostituées, dota une maison considérable pour recevoir ceux qui se repentaient, établit une fondation royale pour les enfants trouvés, et posséda un talent extraordinaire pour réconcilier les différends, et terminer les procès. »

LOIS. — Ayant déjà traité ce sujet aux articles *DROIT*, *LÉGISLATION*, *ORDRE SOCIAL*, *SOCIÉTÉ*, etc., nous croyons superflu de nous étendre ici, nous bornant à rappeler les réflexions suivantes de l'illustre auteur du *Génie du christianisme*.

« Il suffit, » dit-il, « d'ouvrir au hasard les conciles, le droit canonique, les bulles et les écrits de la cour de Rome, pour se convaincre que nos anciennes lois, recueillies dans les *Capitulaires* de Charlemagne, dans les formules de Marculfe, dans les ordonnances des rois de France, ont emprunté une foule de réglemens à l'Eglise, ou plutôt qu'elles ont été rédigées en pratique par de savants prêtres ou des assemblées d'ecclésiastiques.

« De temps immémorial, les évêques et les métropolitains ont eu des droits assez considérables en matière civile. Ils étaient chargés de la promulgation des ordonnances impériales, relatives à la tranquillité publique; on les prenait pour arbitres dans les procès: c'étaient des espèces de juges de paix que la religion avait donnés aux hommes. Les empereurs chrétiens, trouvant cette coutume établie, la jugèrent si salutaire, qu'ils la confirmèrent par des articles de leurs Codes. Chaque gradué, depuis le sous-diacre jusqu'au Souverain Pontife, exerçait une petite juridiction; de sorte que l'esprit religieux agissait par mille points et de mille manières sur les lois. Mais cette influence était-elle favorable ou dangereuse aux citoyens. Nous croyons qu'elle était favorable.

« D'abord, dans tout ce qui s'appelle *administration*, la sagesse du clergé a constamment été reconnue, même des écrivains les plus opposés au christianisme. Lorsqu'un État est tranquille, les hommes ne font pas le mal pour le seul plaisir de le faire. Quel intérêt un concile pouvait-il avoir à porter une loi inique, touchant l'ordre des successions, ou les conditions d'un mariage; ou pourquoi un official, ou un simple prêtre, admis à prononcer sur un point de droit,

aurait-il prévariqué? S'il est vrai que l'éducation et les principes qui nous sont inculqués dans la jeunesse influent sur notre caractère, des ministres de l'Évangile devaient être, en général, guidés par un conseil de douceur et d'impartialité; mettons, si l'on veut, une restriction, et disons, dans tout ce qui ne regardait pas ou leur ordre, ou leurs personnes. D'ailleurs, l'esprit de corps, qui peut être mauvais dans l'ensemble, est toujours bon dans la partie. Il est à présumer qu'un membre d'une grande société religieuse se distinguera plutôt par sa droiture, dans une place civile, que par ses prévarications, ne fût-ce que pour la gloire de son ordre, et le joug que cet ordre lui impose.

« De plus, les conciles étaient composés de prélats de tous les pays, et partant ils avaient l'immense avantage d'être comme étrangers aux peuples pour lesquels ils faisaient des lois. Ces haines, ces amours, ces préjugés feudataires qui accompagnent ordinairement le législateur, étaient inconnus aux Pères des conciles. Un évêque français avait assez de lumières touchant sa patrie, pour combattre un canon qui en blessait les mœurs, mais il n'avait pas assez de pouvoir sur des prélats italiens, espagnols et anglais, pour leur faire adopter un règlement injuste; libre dans le bien, sa position le bornait dans le mal. C'est Machiavel, ce nous semble, qui proposa de faire rédiger la constitution d'un État par un étranger. Mais cet étranger pouvait être, ou gagné par intérêt, ou ignorant du génie de la nation dont il fixerait le gouvernement: deux grands inconvénients que le concile n'avait pas, puisqu'il était à la fois au-dessus de la corruption par ses richesses, et instruit des inclinations particulières des royaumes par les divers membres qui le composaient.

« L'Eglise prenant toujours la morale pour base, de préférence à la politique (comme on le voit par les questions de rapt, de divorce, d'adultère), ses ordonnances devaient avoir un fond naturel de rectitude et d'universalité. En effet, la plupart des canons ne sont point relatifs à telle ou telle contrée; ils comprennent toute la chrétienté. La charité, le pardon des offenses, formant tout le christianisme, et étant spécialement recommandés dans le sacerdoce, l'action de ce caractère sacré sur les mœurs doit participer de ces vertus. L'histoire nous offre sans cesse le prêtre priant pour le malheureux, demandant grâce pour le coupable, ou intercédant pour l'innocent. Le droit d'asile dans les églises, tout abusif qu'il pouvait être, est néanmoins une grande preuve de tolérance que l'esprit religieux avait introduite dans la justice criminelle. Les Dominicains furent animés par cette pitié évangélique, lorsqu'ils dénoncèrent avec tant de force les cruautés des Espagnols dans le Nouveau-Monde. Enfin, comme notre Code a été formé dans des temps de barbarie, le prêtre étant le seul homme qui eût alors

quelques lettres, il ne pouvait porter dans les lois qu'une influence heureuse, et des lumières qui manquaient au reste des citoyens.

« On trouve un bel exemple de l'esprit de justice que le christianisme tendait à introduire dans nos tribunaux. Saint Ambroise observe que si, en matière criminelle, les évêques sont obligés par leur caractère d'implorer la clémence du magistrat, ils ne doivent jamais intervenir dans les causes civiles qui ne sont pas portées à leur propre juridiction : « Car, » dit-il, « vous ne pouvez solliciter pour une des parties, sans nuire à l'autre, et vous rendre peut-être coupable d'une injustice. »

« Admirable esprit de la religion !

« La modération de saint Chrysostome n'est pas moins remarquable. « Dieu, » dit ce grand saint, « a permis à un homme de renvoyer sa femme pour cause d'adultère, mais non pas pour cause d'idolâtrie. » Selon le droit romain, les infâmes ne pouvaient être juges ; saint Ambroise et saint Grégoire poussaient encore plus loin cette baine loi : *car ils ne veulent pas que ceux qui ont commis de grandes fautes demeurent juges, de peur qu'ils ne se condamnent eux-mêmes en condamnant les autres.*

« En matière criminelle, le prélat se récusait, parce que la religion a horreur du sang. Saint Augustin obtint, par ses prières, la vie des circumcellions, convaincus d'avoir assassiné des prêtres catholiques. Le concile de Sardique fait même une loi aux évêques d'interposer leur médiation dans les sentences d'exil et de bannissement. Ainsi, le malheureux devait à cette charité chrétienne non-seulement la vie, mais, ce qui est bien plus précieux encore, la douceur de respirer son air natal.

« Ces autres dispositions de notre jurisprudence criminelle sont tirées du droit canonique : 1° On ne doit point condamner un absent, qui peut avoir des moyens légitimes de défense. 2° L'accusateur et le juge ne peuvent servir de témoins. 3° Les grands criminels ne peuvent être accusateurs. 4° En quelque dignité qu'une personne soit constituée, sa seule déposition ne peut suffire pour condamner un accusé. »

« On peut voir dans Hélicourt la suite de ces lois, qui confirment ce que nous avons avancé, savoir : que nous devons les meilleures dispositions de notre Code civil et criminel au droit canonique. Ce droit est en général beaucoup plus doux que nos lois, et nous avons repoussé sur plusieurs points son indulgence chrétienne. Par exemple, le septième concile de Carthage décide que, quand il y a plusieurs chefs d'accusation, si l'accusateur ne peut prouver le premier chef, il ne doit pas être admis à la preuve des autres ; les coutumes en ont ordonné autrement.

« Cette grande obligation que notre système civil doit aux réglemens du christianisme, est une chose très-grave, très-ven-

observée ; et pourtant très-digne de l'être.

« Enfin les juridictions *seigneuriales*, sous la féodalité, furent de nécessité même vexatoires dans la dépendance des évêques et des prélatures, que sous le ressort d'un comte et d'un baron. Le seigneur ecclésiastique était tenu à de certaines *versus* que le guerrier ne se croyait pas obligé de pratiquer. Les abbés cessèrent promptement de marcher à l'armée, et leurs vassaux devinrent de paisibles laboureurs. Saint Benoît d'Aniane, réformateur des Bénédictins en France, recevait les terres qu'on lui offrait, mais il ne voulait point accepter les *versus* ; il leur rendait sur-le-champ la liberté ; son exemple de magnanimité au milieu du 8^e siècle, est bien frappant, et c'est un *versus* qui l'a donné. »

Comme Châteaubriand le dit, en racontant, il ne fait qu'indiquer la route, et guide que soit l'étendue de l'action *historique*, qu'il suppose ici au christianisme, il est loin encore d'en avoir soupçonné la grandeur et l'importance. Un demi-siècle de recherches studieuses a à peine enlevé quelques filons de cette mine inépuisable. L'humanité est redevable au christianisme de tant de bienfaits qu'on peut dire au *versus* que tout ce que nos lois actuelles ont de bon vient de lui, et tout ce qu'elles ont de *obéissant* doit bientôt disparaître sous l'effet incessant de son action bienfaisante. (Voy. DROIT ET LÉGISLATION.)

LOMBARDS, BAYAROIS. — « Le Code des Lombards, » dit Etouard Ryan, « est beaucoup d'excellentes lois à l'évangile, ses princes pieux, et aux travaux du clergé. Rotharis, le premier roi chrétien des Lombards, qui vivait en 585, fit plusieurs réglemens contre le vol, la rapine, le meurtre, l'adultère et les autres crimes qui étaient communs parmi ses sujets. Les Lombards, qui s'établirent en Italie vers le milieu du 6^e siècle, n'eurent point de lois écrites, jusqu'à ce que Rotharis, Luitprand et Charlemagne eussent rédigé et fait des lois pour eux. En 644, Rotharis donna la justice, encouragea l'affranchissement des esclaves, puni les injustices auxquelles les *anciens* étaient exposés ; il fit, etc. etc. aux *art. de la loi* par la lettre et l'esprit du christianisme. Luitprand, qui régna avec humanité après Rotharis, en l'an 700, puni le maître qui permettait un adultère avec son esclave, et bannit son établissement sur le péché qui avait été commis en violant le commandement divin ; il déclare qu'il faisait les autres lois pour éviter de déplaire à Dieu, et pour se conformer aux canons de l'Église. Charlemagne, qui vainquit beaucoup de nations, perfectionna leurs Codes, et son zèle pour la religion lui suggéra beaucoup des lois des Lombards après qu'il eut conquis ce peuple. Il augmenta les revenus et l'influence des ecclésiastiques, afin qu'ils eussent plus de moyens effectifs de réprimer le vice, punir par des amendes ceux qui tourmentaient les veuves, les orphelins et le pauvre peuple, et exigea que les officiers appelés *resort*

jugeassent les causes de ces infortunés avec justice, et ne souffrissent pas que le jugement de leurs procès fût retardé devant les tribunaux. Les évêques aidèrent les rois religieux à faire des lois conformes aux principes de justice et de miséricorde; et le coup d'œil le plus superficiel sur ces lois suffit pour convaincre qu'elles furent suggérées par des considérations religieuses. Les lois des Visigoths, des Lombards, des Anglo-Saxons, et de plusieurs autres peuples barbares dont les chefs étaient des hommes pieux et bons, montrèrent plus d'attention au sort des esclaves, des pauvres ou des opprimés, que les lois des Ostrogoths, des Francs, des Bourguignons et des autres Barbares dont le législateur avait peu de respect pour la religion ou ceux qui l'enseignaient. L'édit de Théodoric, roi des Ostrogoths, la loi salique de Clovis, de Childebert et de Clotaire, ainsi que les lois de Gondebaud, roi des Bourguignons, ne paraissent pas avoir été influencées par le christianisme, au même degré que les lois des autres législateurs chrétiens. La loi salique, qui fut faite par des hommes qui n'étaient pas zélés pour le christianisme, ne contient, à la vérité, rien qui y soit contraire, mais elle ne s'occupait pas des veuves, des orphelins, etc., jusqu'à ce qu'elle eût été réformée par Charlemagne dans ce point essentiel. Cet empereur améliora aussi les lois des Bavares à beaucoup d'égards, mais, principalement en ce qui concerne les pauvres, qu'il déclara être sous la protection de Dieu et du prince. Une loi des Bavares défendit d'insulter ou de tourmenter un étranger, parce que le Seigneur a dit : *Vous ne tourmenterez pas un étranger*. Même ces princes chrétiens, qui avaient peu de zèle pour la religion, étaient tellement influencés par elle, que rarement ordonnaient-ils ou défendaient-ils quelque chose, autrement que d'après les saintes Ecritures; ce qui fait qu'on trouve moins à redire à leur Code que dans ceux des autres Barbares qui étaient totalement étrangers à la religion chrétienne. Cependant nous trouvons dans les Codes de ces nations, dont les législateurs furent au moins influencés par la religion, quelques lois particulières qui en sont le fruit; lois dont il est parlé occasionnellement dans différentes parties de cet ouvrage. L'homme de loi instruit doit respecter le christianisme pour les lois qui sont dues à cette religion, et tout homme qui a lu, même rapidement, les lois de Théodose et de Justinien, ou les Codes des Visigoths, des Lombards, des Anglo-Saxons et

des autres Barbares, doit respecter le christianisme comme la source de beaucoup de lois justes et miséricordieuses qui furent totalement inconnues aux païens policés, ainsi qu'à ceux qui n'étaient pas civilisés. »

LOUIS XIV (SIÈCLE DE). — Ce n'est pas seulement dans les premiers siècles et dans le moyen âge que le christianisme exerça sur les nations comme sur les individus, sur les lois et les mœurs comme sur les sciences et les arts, cette action bienfaisante et civilisatrice dont nous avons cité tant de preuves. De nos jours, sous nos yeux, cette action ne cesse pas un jour, pas une heure, comme elle n'a pas cessé sous les siècles précédents. Il suffit de citer, comme exemple, le siècle de Louis, dont M. l'abbé Maupied dit : « La religion catholique grandit elle-même par la pompe extérieure; sa puissance divine fit briller en France, ce que la Grèce, ce que Rome n'avaient jamais vu; un pauvre prêtre de Jésus-Christ, nourrissant plusieurs contrées de l'Europe dans des temps de famine, réparant les crimes de la corruption, en créant des mères aux tristes victimes que Sparte eut jetées dans l'Eurotas, et Rome dans le Tibre. Sous l'heureuse impulsion donnée à son siècle par le berger qui disait son chapelet en gardant ses moutons sur les collines de Paule, des établissements de charité s'élevaient de toutes parts, et préparaient dans les hôpitaux les progrès si rapides de la médecine moderne.

« A sa voix, de nouveaux Pères de l'Eglise, dignes rivaux des plus fameux orateurs de l'antiquité, animaient le zèle religieux dans ce siècle poli. L'incrédulité naissante, déconcertée à la vue de ces puissants athlètes de la foi, se réfugia dans les plaisirs d'un indolent épicurisme ou dans les futilités du bel esprit. Les différentes sectes de la Réforme furent émues de crainte et de respect! Les Bossuet, les Fléchier, les Fénelon, les Bourdaloue, faisaient des conversions auxquelles aidait parfois la sagesse de Louis. Heureux ce monarque, s'il eût pris plus de confiance dans le zèle et les talents de ces redoutables adversaires de l'hérésie; et s'il n'eût voulu depuis avancer les œuvres de la foi par la force de son autorité, et par une contradiction qui n'étonne point dans un caractère difficilement justifiable d'ambition, s'il n'eût, par sa triste lutte contre la mère de toutes les Eglises, préparé aux ennemis de la vérité les chaînes dont ils lieraient un jour l'Eglise de France. »

M

MALHEUR (COURAGE DANS LE). — « Il connaissait les besoins de l'homme, » dit M. Tailhand, » celui qui a mis sur les lèvres de l'homme cette prière admirable : *Que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel!* celui qui a dit à l'homme : *Il ne tom-*

bera pas un seul cheveu de votre tête sans la permission de votre Père céleste. Mais voici qui est plus surprenant encore : Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés; heureux ceux qui souffrent, car le royaume des cieux est à eux. Jamais discours si étran-

n'était venu frapper les oreilles de l'homme. Le monde cependant n'a donné, en l'entendant, aucun signe de dénégation; il a prêté au contraire une attention sérieuse. L'en conclut que ce discours, dans sa brièveté, contient une vérité incontestable, car la raison humaine est infallible dans les questions de cette nature; l'en conclut encore que cette vérité n'était pas entièrement ignorée du monde, mais seulement oubliée; car l'homme n'admettra jamais un principe que Dieu n'aurait pas inscrit lui-même sur le programme des connaissances humaines. Je suis surpris et affligé que le monde ait vécu si longtemps dans l'oubli d'une vérité qui doit faire sa force et sa consolation. La vie de l'homme sur la terre est un combat continu: où étaient donc ses armes défensives? Maladies, infirmités, persécutions, infortunes, tous les maux viennent fondre sur lui; n'osant pas se reposer dans une parfaite confiance en Dieu, dont il était loin de connaître toute la tendresse, était-il possible que son faible cœur ne fût pas brisé par tant de secousses? Les âmes fortes se donnaient la mort, avouant ainsi, sans s'en douter, leur faiblesse et leur impuissance à porter le fardeau d'une vie malheureuse. Cato et Brutus ne crurent pas pouvoir survivre avec honneur au désastre de leur patrie. Ils désespérèrent du salut de la patrie; ils n'osèrent soutenir la présence du vainqueur, et craignirent de s'amoindrir en servant de matière à ce triomphe. Il est sans exemple qu'un homme chrétien se soit donné la mort. Le suicide est regardé parmi nous comme une apostasie. Lever la main contre soi-même, c'est porter contre le ciel une accusation solennelle d'injustice ou d'impuissance. Celui qui attente à sa vie n'a jamais connu Dieu, ou bien il a cessé de croire à sa providence paternelle. Le christianisme ayant dissipé les nuages que l'ignorance avait amoncelés entre le ciel et la terre, l'homme a pu apercevoir la main de Dieu qui le soutient et qui combat pour lui. Son courage dans le malheur, son calme dans l'adversité, sont proportionnés non à la force physique de sa complexion, non pas même à l'énergie de sa volonté, mais à l'intensité de sa foi, à l'étendue de sa confiance en Dieu.

MARIAGE. — Ce serait une magnifique histoire que celle des efforts si longs et si persévérants déployés par l'Eglise pour constituer la famille en établissant la sainteté et l'indissolubilité du mariage. On ne saurait croire ce qu'il lui fallut de force et d'énergie et ce qu'elle dut employer de siècles pour arriver à ce résultat. Aussi n'avons-nous pas la prétention d'entreprendre ici cette histoire, mais seulement d'en rappeler quelques traits isolés, comme nous l'avons déjà fait aux mots **DIVORCE** et **FAMILLE**.

L'Eglise, dès son début, pose en principe obligatoire l'indissolubilité du mariage, et ne cesse de protester contre la loi romaine, qui professait le divorce, ainsi, par exemple, qu'au concile de Milève, tenu en 417; et peu à peu

elle pénétra la législation elle-même de ses principes. Sous Charlemagne, les lois de l'Eglise devinrent lois de l'Etat; la sanction temporelle vint appuyer la sanction spirituelle et ecclésiastique; les canons prescrivant le divorce passèrent dans la loi civile en 789. L'empereur, invoquant l'autorité du concile de Milève, défendit à la femme répudiée de prendre un nouveau mari de vivant du premier, et au mari de prendre une autre femme. La pénitence publique devait être imposée aux infractions de la loi. Cette loi fut maintenue en Europe jusqu'au xvi^e siècle, et chez nous jusqu'à notre grande révolution politique.

Germain, évêque de Paris, excommunia Caribert, roi de Neustrie, pour avoir répudié sa femme. L'évêque Lambert fut même à mort pour avoir réprimandé Pépin d'Héristal d'avoir épousé Alpaïs, tandis que sa femme vivait encore. Les évêques Sambertus et Agisolphus protestèrent contre les concessions de Martel en faveur d'un mari venu d'un mariage légitime. En 1020, Jean, évêque de Chartres, fut privé de son évêché, réduit à la mendicité, pour s'être opposé au mariage du roi Philippe avec une femme, pendant que la sienne était encore vivante. Il ne voulait pas que le peuple se détachât. Vers 632 l'évêque Amalric fut même puni d'être opposé à la réputation de Dagobert I^{er}. Le Pape Boniface reprocha, dans les termes les plus vifs, à Athollard, roi des Angles, la violation faite par ce prince de la loi conjugale. Les conciles portèrent les peines les plus sévères contre l'adultère.

Marchant sur les nobles traces de l'Evangile, les Pères et les évêques proscrirent leur à leur le concubinage et le commerce des esclaves. Le deuxième concile de Nicée déclara qu'on ne sépare pas ce que Dieu a uni: « Nous voulons donc qu'on ne rompe pas les mariages entre ecclésiastiques, même quand ils appartiennent à des maîtres différens. » Grégoire le Grand ne veut pas qu'on remette sous le joug la postérité d'un affranchi. Partout l'Eglise prend sous sa protection la famille. Les conciles, les docteurs et les pontifes élevèrent leur à leur la voix pour purifier et relever l'institution du mariage, seule garantie de l'ordre et de paix. L'adultère, le rapt, la violence, l'inceste, la mauvaise foi, sont tout à tout flétris par les censures et les peines les plus sévères. Sous le règne de chaque Pape romain, il se présente sans cesse des appels de ce genre; le moyen âge en est plein. Des habitudes encore barbares et des usages de la féodalité rendaient la vigilance indispensable. Peut-être l'adultère et le rapt sont-ils les deux points où brillent surtout la sagesse et la charité catholique, car elles mettent les deux sexes sur un pied d'égalité. Des pénitences publiques, dont la durée étoit de sept à quinze ans, suivant la grandeur du délit; les refus de la communion jusqu'à la mort, et même dans quelques cas à la mort: tel est le régime auquel l'Eglise sou-

mettait les coupables de ces crimes. Quel noble rôle l'Eglise a joué, pour soutenir la femme abusée et trompée par des passions royales ! Depuis Nicolas le Grand, à qui s'adressait la femme de Lothaire de France, jusqu'à Clément VII, qui refusa d'accorder le divorce à Henri VIII, après 17 ans de mariage, nous voyons constamment les Pontifes romains dignes de leur position sous ce point de vue, quel que fût d'ailleurs leur caractère personnel. On connaît le rôle de l'Eglise dans le divorce de Philippe avec Ingeburge. Le Pape Célestin, puis Innocent III, informèrent. Le légat prononça enfin l'excommunication de Philippe, déclara la France en interdit pendant tout le temps que durerait la liaison adultère du roi avec Agnès.

Voici le résumé que donne sur ce grave sujet M. Audley en rendant compte de l'histoire d'Innocent III et de ses contemporains.

« Une des sources les plus fécondes et les plus curieuses de l'histoire moderne, » dit-il, « est sans contredit le droit ecclésiastique ; et pourtant il en est peu dont l'étude semble plus négligée par les auteurs de nos jours. Dans l'immense recueil des conciles, des décrétales, des bulles pontificales, se trouvent les origines sociales des nations européennes. Pourquoi donc laisser dans l'oubli de l'indifférence ces vénérables restes des temps passés ? La Rome d'Auguste conservait avec respect les feuilles éparées échappées aux sibylles des siècles antérieurs à sa gloire. Pourtant, qu'étaient-elles auprès de ce droit canon, sur lequel se sont en grande partie modelées les législations actuelles ?

« Aux yeux des Chrétiens, l'institution divine du mariage au berceau du genre humain, et plus tard la présence du Sauveur aux noces de Cana, l'avait élevé à la dignité d'un sacrement. Conformément à cette idée, nous voyons, dès les temps apostoliques, les chefs de l'Eglise travailler incessamment à purifier l'union conjugale de ces souillures dont l'avaient entachée les lois et les usages de l'empire. « Les hommes doivent aimer leurs femmes, » avait dit saint Paul, « comme leurs propres corps ; celui qui aime sa femme s'aime lui-même, car personne n'a jamais haï sa propre chair ; mais il la nourrit et l'entretient, comme le Christ fait l'Eglise, parce que nous sommes les membres de son corps, de sa chair et de ses os. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair. Celui-ci est un grand sacrement, je le dis, dans le Christ et dans l'Eglise. » Le concile apostolique de Jérusalem défend tout d'abord la fornication, que les mœurs païennes mettaient à l'ordre du jour. L'apôtre des nations reprend encore les désordres de l'Eglise de Corinthe, ville de volupté par excellence, où le démon de l'impudicité semblait avoir assis son trône. Marchant sur ses nobles traces, les Pères et les évêques proscrivent tour à tour le concubinat

et le concubinage des esclaves : les Chrétiens ne peuvent reconnaître qu'une seule union digne d'eux, le mariage. « Que personne ne s'autorise des lois humaines, » s'écrie saint Ambroise. « Toute fornication est un adultère : ce qui est défendu à la femme l'est aussi à l'homme. Le mari est tenu d'observer la même chasteté que l'épouse. Tout ce qui se fait à l'égard d'une femme qui n'est pas une épouse légitime est condamnable comme adultère.... Il n'est permis de fréquenter que sa femme ; car le mariage l'a été donné pour que tu ne tombes pas dans le mal.... Et l'adultère n'est pas seulement le péché commis avec la femme d'un autre, mais aussi tout ce qui n'a pas l'autorité de l'union conjugale. » Quelqu'un dira : Je n'ai point de femme ; je me suis donc uni à mon esclave. Ecoutez donc ce que dit l'Ecriture à Abraham : « Chasse ta servante et son fils, car le fils de l'esclave ne peut hériter avec le fils de la femme libre. » (Gen. xxi, 9.) Or, si le fils de la servante n'hérite point, il n'est pas ton fils. Pourquoi dès lors rechercher une liaison où ton propre fils ne peut hériter ni de ta fortune ni de ton rang ? Oui, pourquoi chercher une liaison où les fils qui en proviennent, loin d'être les fruits du mariage, sont les témoins de l'adultère ? Pourquoi engendrer des enfants adultérins, qui deviennent la honte et non l'honneur du père ? L'Ecriture dit : « Les enfants de l'adultère seront détruits, et la semence du lit illégitime sera exterminée. » Ainsi donc, si la femme a des mœurs telles qu'elle mérite ton union, qu'elle mérite aussi le nom d'épouse. Donne à la fois à la concubine et la liberté et le nom d'épouse, pour ne pas être un adultère plutôt qu'un mari. »

« Comme il vaut mieux mourir de faim que de manger les viandes offertes aux idoles, » reprend à son tour saint Augustin, « de même vaut-il mieux mourir sans postérité que d'en chercher au moyen d'une union illicite. Néanmoins, partout où il naît des hommes, ils seront réputés honnêtes et se sauveront, pourvu qu'ils n'imitent pas les vices de leurs parents et qu'ils honorent Dieu. Car toute semence de l'homme, quelle qu'elle soit, est la créature de Dieu ; le châtiment sera pour ceux qui agissent mal ; mais la vie n'est point en elle-même un mal. » (S. AUGUSTINUS, *De bono conjugali*.) « Laisser une concubine pour prendre une épouse, » dit le Pape saint Léon, « ce n'est pas être bigame, c'est avancer dans l'honnêteté..... Cependant il ne faut point désespérer de ceux qui ont une concubine ; celles que l'autorité paternelle a unies de cette façon à des hommes ne sont pas coupables, parce qu'elles ne sont pas épousées, car autre est une concubine, autre est une épouse. » (LEO, *epist.* 90 al. 92.) Abolir le concubinat légal était déjà un grand pas fait pour élever la femme à la véritable idée de sa dignité. Bientôt les regards des pontifes catholiques se portèrent sur les unions des esclaves. Chez les Romains, le *contubernium*, espèce d'association comme celle des animaux, était

la seule que reconnussent les lois ; car l'esclave, ne pouvant disposer de sa personne, de son pécule, de rien, en un mot, s'appartenait-il ? Aussi avec quelle joie dut-il saluer une religion qui déclarait tous les hommes égaux devant Dieu ? Avec quel empressement n'accourait-il pas dans le giron de cette mère qui lui tendait les bras au nom de Jésus-Christ, mort du supplice des esclaves ! Si les pauvres sont les membres du Sauveur, l'esclave en doit être le cœur. Comment n'aurait-il pas eu sa part spéciale dans la bonne nouvelle ? Dès le IV^e siècle [336], le Pape Jules I^{er} leur dit : « Nous avons tous un même père dans les cieux, et tous, le pauvre comme le riche, l'homme libre et l'esclave, auront à rendre un même compte de leurs âmes. Aussi croyons-nous que tous, en ce qui regarde Dieu, sont soumis à la même loi, quelle que soit leur condition. Mais, s'il en est ainsi, comme l'ingénu ne peut être renvoyé, de même l'esclave uni par le mariage ne peut non plus être répudié. » Ce Pape rendit encore une décision semblable pour les mariages entre le patron et l'affranchie. Zacharie déclare que « si un homme libre a reçu pour épouse une esclave, il n'a plus la faculté de la renvoyer, si le consentement a été mutuel, mais que désormais la même loi régira l'homme et la femme. » Suivant Adrien I^{er}, « De même que dans le Christ il n'y a plus ni homme libre, ni esclave, et qu'on n'éloigne pas ce dernier des sacrements de l'Eglise, de même aussi ne doit-on pas défendre le mariage aux esclaves, et s'il a été contracté contre la volonté de leur maître, il n'y a aucune raison de le dissoudre pour cette cause..... Cependant ils sont obligés de rendre à leurs maîtres les mêmes services qu'auparavant. » Le deuxième concile de Châlons déclare qu'on ne sépare pas ce que Dieu a uni : « Nous voulons donc qu'on ne rompe pas les mariages entre serfs, même quand ils appartiennent à des maîtres différents. » Urbain III prononce « que les enfants d'un père libre et d'une mère esclave doivent suivre la condition du père, si c'est possible. » Et déjà, au VI^e siècle, Grégoire le Grand trouvait *indécent* de remettre sous le joug la postérité d'un affranchi, ce qui n'était pourtant pas rare de son temps.

« Des conciles, des Souverains Pontifes et des évêques se sont occupés de cette grande question. Partout on y retrouve cette tendance à élargir la voie pour l'esclave ; et si l'Eglise ne pouvait renverser l'ordre social tout entier, au moins elle voulut rendre inviolable, contre les caprices du maître, la source de consolation la plus puissante que Dieu eût accordée aux malheureux sur cette terre de douleurs.

« Né sous l'empire d'une législation qui ouvrait au désordre de si larges portes, le christianisme se montra tout d'abord inflexible sur l'indissolubilité du lien du mariage, et ardent défenseur de ses droits. On a accusé l'Eglise d'avoir mis des entraves ridicules à l'union des familles entre elles,

en multipliant les empêchements, à raison de consanguinité ; le fait est que nous ignorons combien les Romains et les Barbares étaient disposés à passer les bornes les plus sacrées, et à se jouer d'un nœud qui, sans cette sévérité même, fût devenu pour nous ce qu'il était dans la civilisation païenne, un vil contrat de plaisir ou d'intérêt. Eh ! plutôt à Dieu que trop souvent, dans nos mœurs, nous ne nous écartions pas de l'esprit chrétien pour nous rapprocher de l'esprit païen ! Pourtant là encore se trouve une leçon profonde : c'est que la civilisation matérielle et même les jouissances intellectuelles ont peu d'influence pour changer le cœur de l'homme, « euclin au mal dès son enfance. » (*Gen. vi, 5.*) Sans une vertu divine émanée de la croix, l'idolâtrie se montre toujours, et, faute de mieux, nous divinisons une passion immonde ; comme les Israélites dans le désert, nous nous prosternons devant le veau d'or, œuvre de nos mains et de nos sueurs.

« La loi romaine avait déjà requis le consentement mutuel des parties pour la validité du mariage, et l'Eglise se garde bien de laisser de côté une condition si essentielle à la dignité et au bonheur de l'épouse. « Ce n'est pas la cohabitation, mais la volonté, qui fait le mariage, » dit saint Jean Chrysostome. (*Hom. 32 in Matth.*) « Ce n'est pas la perte de la virginité, c'est le pacte conjugal qui constitue le mariage, » ajoute un autre Père. Aussi les fiançailles acquéraient-elles, aux yeux des Chrétiens, une solennité qui approchait presque du sacrement lui-même. Isidore de Séville soutient « qu'on doit se regarder comme époux dès que les fiançailles sont faites. » (*Etymol., ix, c. 7.*) « On appelle l'épouse *conjointe*, » dit saint Augustin, « de cette première foi donnée au moment des fiançailles. » Suivant un autre, « l'union est spirituelle, et l'union corporelle ne fait que confirmer la première. » Aussi, pour assurer, autant que possible, une liberté entière, on défendit fréquemment de fiancer les impubères : la raison d'Etat entre deux parties belligérantes était peut-être l'unique exception. Comme les abus de ce genre se reproduisaient souvent, l'Eglise ne cessa jamais de s'élever contre eux, comme on peut s'en convaincre en parcourant les décrétales et autres recueils de droit ecclésiastique. Une promesse de mariage était sacrée ; quand on s'était déjà engagé verbalement envers une femme, on ne pouvait s'unir à une autre, et les parents qui faussaient la loi des fiançailles étaient retranchés pour trois ans de la communion des fidèles, à moins que l'un des fiancés ne se fût rendu coupable d'une faute grave. Non content de ces garanties pour les préliminaires, le catholicisme, d'accord en partie avec le droit civil, établit « que la fiancée ne sera point livrée sur-le-champ, de peur que le mari n'apprécie pas assez celle qu'il n'aura pas longtemps désirée. » Le Pape Evariste veut même « qu'après la célébration des noces, les époux passent

deux ou trois jours dans la prière et observent la chasteté. » Un concile de Carthage prescrit la même discipline. Quelquefois la parole du prêtre prend une tournure poétique quand il décrit les cérémonies du mariage : « On voile les femmes pendant les noces, dit Isidore de Séville, pour qu'elles apprennent à être douces et humbles envers leurs maris. De même qu'après la bénédiction, une même bandelette les réunit dans un seul lien, pour indiquer que jamais ils ne doivent rompre l'unité du lien conjugal ; puis cette bandelette est de couleur blanche et rouge : blanche, pour désigner la pureté de la vie ; rouge, pour la postérité qui sort du sang. De plus, ce même symbole, tout en annonçant que chaque époux doit être continant, prescrit également de ne pas se refuser aux devoirs du mariage. Et encore si, dès les premières entrevues, le fiancé donne un anneau à la fiancée, cela a lieu soit comme gage d'une foi mutuelle, soit, mieux encore, afin que le même gage unisse leurs deux cœurs. C'est pour cela que l'anneau se place au quatrième doigt ; car on assure qu'il s'y trouve une veine correspondant immédiatement au cœur.

« Le consentement des parents a toujours été regardé comme indispensable à l'union conjugale, soit par respect pour l'autorité paternelle, soit par un motif qui ne fût jamais tombé dans l'esprit des législateurs païens. Toute démarche ouverte pour les fiançailles, ou même pour le choix d'un époux semblait compromettre, dit-on, la pudeur d'une femme. Telle est l'opinion de saint Ambroise. « Il vaut mieux qu'elle paraisse recherchée par l'homme, que de le rechercher. Qu'elle se fasse précéder par la pudeur avant d'épouser, afin que celle-ci en approuve encore mieux son union. » Plein de ces idées de pureté et de modestie inspirées par un Dieu vierge, le christianisme ne craint pas de planter sa croix austère au chevet du lit nuptial, qui peut-être deviendra une tombe. « L'origine de l'amour était « honnête, » s'écrie saint Jérôme du fond de son désert, « mais l'exagération en est difforme. Au reste, il importe peu qu'une cause juste donne la folie. Aussi Xiste a-t-il dit : « Celui qui se fait l'amant de sa femme est adultère. » Tout amour ardent avec une autre femme est honteux ; avec la sienne il peut être excès. L'homme sage aime son épouse avec modération, et non avec délire. Réprime les mouvements de la volupté, pour qu'elle ne t'emporte pas en aveugle. Rien n'est plus hideux que d'aimer son épouse comme une maîtresse. Certes, ceux qui s'unissent sous un vain prétexte de bien public, et pour multiplier l'espèce humaine, doivent, au moins, imiter les animaux ; et lorsqu'ils ont obtenu des enfants, qu'ils se montrent des maris, et non des amants, pour leurs épouses. » Peut-être ce langage rude et mâle choquerait-il nos oreilles délicates, accoutumées à de

(360*) S. AUGUSTIN., l. 1, *De sermone Domini in monte*, c. 23.

plus faciles doctrines : n'importe, il est bon de rappeler quelquefois ce que pensaient et faisaient nos pères. Les conciles, les docteurs et les pontifes élèvent tour à tour la voix pour purifier et relever l'institution sociale, seule garantie de bonheur et de paix, après tout. « Dans l'administration du sacrement de mariage, on évitera les ris et les paroles bouffonnes ; on s'y préparera par la pénitence et le jeûne ; on ne mariera qu'après le soleil levé ; et ceux qui contractent des mariages clandestins seront excommuniés *ipso facto*. » (*Concile de Sens*, 1528.)

Nous fatiguerions nos lecteurs si nous amassions ici toutes les preuves de la constante sollicitude de l'Eglise sur ce point important : L'adultère, le rapt, la violence, l'inceste, la mauvaise foi, sont tour à tour flétris par les censures et les peines les plus sévères. Sous le règne de chaque Pontife romain, il se représente sans cesse des appels de ce genre : le moyen âge en est plein. Des habitudes encore barbares et les us de la féodalité rendaient la vigilance indispensable. Peut-être l'adultère et le rapt sont-ils les deux points où brillent surtout la sagesse et la charité catholique, car elles mettent les deux sexes sur un pied d'égalité. « Rien de plus inique que de renvoyer votre femme pour cause d'adultère, si vous-même vous êtes convaincu du même crime. Car, voyez : en jugeant un autre, vous vous condamnez ; vous faites ce que vous flétrissez.... J'en dis autant de la femme (360*). Si vous songez à vous marier, conservez-vous pour vos femmes : qu'elles vous trouvent tels que vous voulez qu'elles soient. Quel jeune homme ne désire avoir une épouse vertueuse?... Vous voulez une vierge ? soyez vierge. Vous cherchez la pureté ? ne soyez pas impur : car elle peut seulement faire ce que vous pouvez vous-même. « Tu ne forniqueras pas, » c'est-à-dire tu ne fréquenteras aucune autre femme que ton épouse. Oui, vous exigez cela de votre femme, et vous ne faites pas la même chose pour elle. Et vous, qui devez la devancer dans la vertu (car la chasteté est la vertu), vous succombez à l'impulsion des sens ? Vous exigez de votre femme qu'elle soit victorieuse, et vous gisez vaincu sur l'arène. Vous êtes la tête de votre épouse, et c'est elle qui précédera son chef vers Dieu. Oui, le mari est la tête de la femme. Mais où celle-ci se conduit mieux que celui-là, la tête est vraiment renversée... L'homme doit donc vivre mieux et donner l'exemple, afin que l'épouse imite et suive son chef. » Innocent I^{er} déclare « que la religion chrétienne réprouve l'adultère également dans les deux sexes ; » et saint Augustin ajoute « qu'on doit être plus sévère pour l'homme. » Des pénitences publiques, dont la durée était de sept à quinze ans, suivant la gravité du délit ; le refus de la communion jusqu'à la mort, et même dans quelques cas à la mort : tel est le régime auquel l'Eglise soumettait les coupables (361).

(361) Voy. les canons de saint Basile, des conciles d'Ancyre, d'Elvire et une foule d'autres,

« Les invasions des Barbares exposaient souvent les femmes chrétiennes à toutes les horreurs d'une ville prise d'assaut, et leur malheur eut assez de publicité pour occuper l'attention de l'autorité ecclésiastique. Loin de prendre tel un langage austère, elle s'attache à verser un baume consolateur sur des blessures douloureuses, relève le courage et la dignité de ces femmes, en les proclamant sans tâche, et en revendiquant pour l'âme la vertu qu'elle seule peut laisser s'éteindre. « Il est plus facile pour l'esprit de demeurer vierge que pour la chair, » dit saint Ambroise; « gardons les deux liens si nous le pouvons, sinon du moins que l'âme reste vierge pour Dieu. Partout, la vierge de Dieu est le temple de Dieu : non, même un lieu infâme ne souille pas la chasteté; mais la chasteté purifie l'infamie du lieu. » « Craint-on, reprend à son tour le grand Augustin, craint-on d'être souillé par le libertinage d'autrui? On n'est point souillé s'il vient vraiment d'un autre; mais s'il souille, il vient de vous.... Quand l'âme demeure ferme dans sa résolution, qui avait sanctifié le corps même, celui-ci n'est point contaminé par la violence étrangère, et l'on conserve par la persévérance la sainteté de sa continence. » En rapportant l'exemple de Lucrece, il ajoute : « Que dire ici? Fut-elle adultère ou innocente? Certes, un auteur a répondu, avec autant de vérité que de beauté : *Chose admirable! ils étaient deux, et pourtant un seul était adultère.* Ainsi donc, ô vous, fidèles du Christ! ne prenez pas votre vie en dégoût si votre chasteté a été le jouet des ennemis (362)... Car ce qui nous paraît faire de la peine en cela n'est ni la foi, ni la piété, ni même la chasteté, mais la pudeur, que nous devons satisfaire, ce semble, autant que la raison.... Quel est d'ailleurs l'homme assez inhumain pour ne point pardonner à celles qui se sont tuées pour éviter un si grand outrage? Et pour celles qui ne se sont pas voulu tuer de crainte d'éviter le crime d'autrui par leur propre crime, quiconque les en blâmera méritera lui-même d'être blâmé de ce jugement.... Les femmes chrétiennes qui sont tombées dans le même malheur que Lucrece n'ont pas suivi la même conduite; elles vivent, et n'ont pas vengé sur elles-mêmes le crime d'autrui pour ne pas ajouter l'homicide à l'adultère. Car elles ont au dedans d'elles-mêmes la gloire de la chasteté, c'est-à-dire le témoignage de leur conscience; elles l'ont aussi aux yeux de leur Créateur; ce qui leur suffit lorsqu'elles ne peuvent rien faire davantage, de peur qu'en voulant éviter les soupçons des hommes elles ne s'écartent de la loi de Dieu (363). »

« Les anciens avaient eux-mêmes été frappés de l'algèbre à laquelle l'homme est soumis par l'empire que les sens exercent sur lui, et les rapports des deux sexes sur tout parurent à quelques-uns de leurs sages l'effet d'une maladie cachée dont la source leur était inconnue (364). Les Grecs appe-

laient *impuissants* précisément ceux qui se livraient avec le plus d'ardeur aux dévergondements de libération; parce qu'ils sur-voient toutes les forces de leur âme dans l'abrutissement de leur corps. Suivant Hippocrate, l'union érotique était une espèce d'épilepsie. Les hautes et pures spéculations du christianisme ne pouvaient que tomber de pareilles idées, et la loi de la chair combattant contre l'esprit, devait inspirer à ses docteurs de vaines accents pour gêner ses effets. Quel est l'homme au ciel avec qui n'ait quelquefois désiré d'être délivré de ce corps de péché, qui le retient encloué et l'humilie au milieu de son plus pur élan vers la Divinité; qui l'attriste et l'outrage, au moment même où il voudrait se perdre, libre et dégagé de toute matière, dans le sein de son Créateur? Aussi, tout en révoquant la sainteté du lien conjugal contre les aveugles, les Pères le représentaient pourtant comme une suite du péché originel, comme une sujétion de notre nature déclinée. L'hérétique Julien soutenait que la concupiscence est un bien. « Selon vous, » répond saint Augustin, la chasteté conjugale a l'ardeur de l'emportement de ceux qui se sont relevés par aucune forme, et elle respecte l'éclat de l'innocente vertu qui s'élève au-dessus d'elle; elle applique un remède honnête à ceux qui souffrent les ardeurs de la concupiscence, et elle applaudit volontiers à ceux à qui un tel remède n'est pas nécessaire.

« J'écoute avec grand plaisir la vérité en s'explique d'une manière aussi élogieuse. Mais puisque, comme vous le dites avec beaucoup de justice, la chasteté conjugale applaudit à ceux qui n'ont pas besoin la remède qui lui a été nécessaire.... dites-moi, je vous prie, pourquoi, quand je salue que la concupiscence est une maladie, vous le niez, vous, qui convenez qu'elle a besoin d'un remède? »

« Telle est la théorie chrétienne du mariage, théorie sublime, qui tend à purifier les rapports des deux sexes, à les élever au-dessus d'un matérialisme algot, pour les porter, sur les ailes d'un amour religieux et tendre, vers ces régions béates, où toute affection humaine se confond dans l'ineffable amour de la Divinité. Contemplanter, ce couple chrétien (et qui n'en a rencontré au moins un sur sa route?) s'appuyant avec abandon l'un sur l'autre pour accomplir le pèlerinage terrestre; se montrant le robuste patrie pour s'animer au combat. Devrière lui marche, pleine de confiance et d'espoir, une génération naissante, heureuse au présent, essayant ses forces sur les écueils vaporeux de la vie; tandis que les parents, aidés par les anges invisibles, écartent surprenamment les ronces, dont quelques-uns dressent toujours pourant les malheureux voyageurs. « Oh ! mon fils ! Dieu ! mon fils ! » s'écrie la mère chrétienne à la vue de ses pieds ensanglantés; et en ces doléances s'échappent comme une prière des contraires

(362) *Ibid.*, c. 37.
(363) *Ibid.*

(364) Voy. un passage fort remarquable dans Mazzini, *Scienze*, t. c. 4.

de la maternité, monte vers le trône de miséricorde pour en retomber en rosée de bénédiction ! Que de Moniques ! que d'Augustins ! Vous n'avez jamais goûté ces craintes, ces joies, tout ce mélange de sentiments indéfinissables qui se disputent l'âme de la femme forte devenue mère ; vous pouvez hocher la tête d'un air dédaigneux ; libre à vous de vous plonger dans d'ignobles doctrines ; mais ne nous parlez pas d'amour, de bonheur ; ils vous échappent. Après une fièvre d'un moment, des désirs blasés, mais non rassasiés, l'on vous voit descendre dans la tombe, où le flambeau de l'espérance ne perce point les ténèbres. Etres inutiles et non regrettés, comme ces animaux malfaisants qui s'enfoncent dans les déserts, ne laissant après eux pour vestiges que les ossements blanchis de leurs victimes !

• Nous n'avons fait qu'exposer bien sommairement l'action réelle et positive du catholicisme sur le mariage dans la vie ordinaire, et pourtant qui oserait nier cette influence ? Que serait-ce si nous montrions historiquement et en détail ses efforts constants pour l'épurer et l'élever dans l'opinion des peuples ? Que l'on conçoive en effet les nombreuses preuves qui doivent se présenter, en se rappelant que les cas litigieux dans cette question étaient toujours portés au tribunal de l'évêque ou du Pape, si des difficultés extraordinaires se présentaient. Loin donc d'être faible ou rarement exercée, cette action était quotidienne et usuelle, en sorte que personne n'y échappait par la solennité des bans et le soin particulier qu'on mettait à découvrir les empêchements. Que l'Eglise n'ait pas eu souvent des ministres prévaricateurs ; qu'elle ait pu toujours faire plier les usages barbares et singuliers devant ses salutaires doctrines, et qu'elle ait pu réprimer tous les abus, assurément ce n'est pas nous qui le soutiendrons ; mais la tendance générale a été telle que nous l'avons indiquée ; et si, dans certains pays surtout, nous voyons un mépris fréquent du lien matrimonial, la raison en est que des doctrines éloquentes y ont prêché leur code de morale, et le clergé catholique s'y montre malheureusement peu digne de son ministère, et, qu'en un mot, on a reculé vers le paganisme.

• Quant au noble rôle que l'Eglise a joué, surtout au moyen âge, pour soutenir la femme abusée et trompée par des passions viciales, personne ne s'est permis de le nier, que je sache, à l'exception peut-être de Lothaire, avec sa bonne foi et sa légèreté coutumées. Depuis Nicolas le Grand, à qui adressait la femme de Lothaire de France, jusqu'à Clément VII, qui refusa de s'associer aux débauches de Henri VIII, en lui recordant le divorce ; après dix-sept ans de mariage, nous voyons constamment les Pontifes romains dignes de leur position sous ce point de vue, quel que fût d'ailleurs leur caractère personnel.

• C'est par cette fermeté inébranlable à obtenir le droit et le juste, ajoute-t-il, que

le christianisme a exercé une si haute influence dans l'Occident ; c'est par là que la suprématie de Rome s'est vraiment établie ; c'est par la force victorieuse d'une grande idée que le Saint-Siège s'éleva dans ces temps au-dessus des trônes. Si le christianisme ne s'est pas caché, comme une secte, dans un coin de la terre ; si il ne s'est pas incorporé avec une forme, comme la religion de l'Indoustan ; si la force de l'Europe ne s'est pas éteinte dans les déserts de l'Orient, disons-le, c'est le principe conciliant, vigilant et moral de l'Eglise, qui, dans ces temps, en faisait un tout, un faisceau puissant ; c'est elle que nous devons en remercier.

« Ainsi donc la vie publique et la vie privée du mariage, si j'ose parler de la sorte, ont été également créées, défendues, conquises par le catholicisme ; du trône à la chaumière, du grand au petit, du riche au pauvre, personne n'a échappé à son influence organisatrice. Et, comme nous le disions en commençant, si l'institution qui est la première pierre de la société, offre encore tant d'anomalies qui affligent les amis de l'humanité, c'est parce que le paganisme ou l'égoïsme, qui est aussi de l'idolâtrie, vit encore dans beaucoup d'âmes, tant il est vrai que le bien s'élabore avec peine, et que le mal est profondément enraciné dans nos âmes !

« D'ailleurs rien n'est tout à fait pur parmi les hommes ; on l'a dit avec raison, l'idéal du christianisme n'a jamais encore complètement existé, et probablement, il en sera de même jusqu'à la fin des siècles : la perfection est là-haut ; son action a été cependant immense, si nous comparons notre état à celui des anciens et à celui des peuples encore barbares. Plus on pénétrera son esprit divin et plus on y découvrira de merveilles cachées, plus il nous donnera de richesses spirituelles et temporelles, car, en cherchant d'abord le royaume de Dieu, le reste nous sera donné par surcroît. C'est surtout dans les rapports des deux sexes que ceci est éminemment vrai : plus la femme sera chrétienne, plus sa position dans la famille et dans la société s'élèvera, plus elle réalisera le mot appliqué à Marie, *omnipotentia supplex* ! C'est un beau titre que celui-là. De même, plus l'homme tendra à réaliser en lui le Chrétien, plus il adoucira, calmera sa puissante organisation, plus il se dominera réellement, plus il sera homme. Véritable roi par la douceur et par la mansuétude, véritable chef de son heureuse compagne, mais chef d'un même corps, *uzoris caput*, comme dit saint Augustin. Le plus solide moyen de réformer la société est de commencer par se réformer soi-même. C'est aussi ce qu'a fait notre religion. Les nations anciennes firent en général le contraire : les institutions étaient là tout, et, par une conséquence nécessaire, le citoyen était lié à sa patrie comme un esclave à sa charrue. Pour l'Etat, le respect, l'honneur, la vertu, la gloire : l'autel de la patrie, c'était le foyer



romain; mais le foyer domestique, mais le respect de soi, en face de soi-même; mais le respect de la femme pour elle et pour ses enfants, c'étaient là des choses que les mœurs et les croyances païennes ne pouvaient jamais enfanter! De l'union des idées chrétiennes sur la femme, et de la bravoure inhérente aux hommes du moyen âge, est née la chevalerie, noble enfant qui se montre à nous la croix sur le cimier de son casque, et les couleurs de sa dame flottant à son bras vigoureux. « Chez les anciens, » a dit un spirituel écrivain, « dans la fable et dans l'histoire, l'amour est constamment un principe de mal, un obstacle au bien, un mauvais génie. L'amour chevaleresque, au contraire, est un bien du ciel: c'est le complément de l'existence du chevalier, sans lui il ne peut rien, avec lui et par lui il peut tout. Ce sentiment, alors même qu'il n'est pas partagé, est encore un bien pour le chevalier. C'est un bonheur pour moi, dit un troubadour en parlant de sa dame, que son amour me gouverne. Puis ce sentiment, se répandant au dehors, aspire à glorifier son objet, et alors il produit de grandes aventures, de beaux faits d'armes. A tout moment, dans la littérature du moyen âge, on voit cette association de l'amour et de la vaillance, le premier comme principe, comme cause constante de la seconde, et non-seulement dans les poètes, mais même dans les récits du chroniqueur... La chevalerie complète, telle qu'elle s'est produite en Europe au moyen âge, ne pouvait exister sans le christianisme... Cette absence de haine au milieu des combats, cet oubli de soi-même, cet empressement à porter secours aux opprimés, toutes les vertus exigées du chevalier, sont des vertus chrétiennes. L'honneur même, qualité qui semble purement mondaine, a aussi un côté chrétien; il y a une alliance intime, profonde, entre l'honneur sans souillure, l'écu sans tache du chevalier, et la conscience sans reproche, la robe sans tache du néophyte.

« L'amour chevaleresque n'a pu exister qu'à l'ombre du christianisme; le christianisme a seul mis dans le monde cette union de l'amour et de la pureté que l'antiquité ne connaissait pas. Le stoïcisme était dur, l'épicuréisme égoïste et sensuel, le platonisme plus exalté que tendre. C'est après la prédication de cette doctrine, dans laquelle la charité est la première des vertus; c'est après qu'ont retenti dans le monde ces touchantes paroles: « Il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a beaucoup aimé; » c'est alors seulement que l'amour a pu être considéré comme le principe des vertus humaines, et devenir la base d'un ordre moral. L'histoire des premiers âges du christianisme offre des exemples d'affections chastes et tendres qui font pressentir ce sentiment épuré qui sera l'amour chevaleresque. Ce rapport étrange et attendrissant des évêques mariés avec leurs épouses qu'ils nommaient leurs sœurs, fait comprendre qu'on est entré dans une période de l'histoire de l'âme hu-

maine où quelque chose de consolateur et de décal de cet amour pourra exister. Le culte passionné de la Vierge a montré son avance, dans un sentiment religieux, une sorte d'anticipation de ce qui sera plus tard un sentiment humain; car il voulait d'honneur le même hommage à un être mortel, à faire descendre l'objet de l'adoration détournée du ciel sur la terre. » (M. J. Aron, *Revue des Deux-Mondes*.)

« L'Europe, » dit Châteaubriand, « dont l'Eglise le petit nombre de bonnes lois qu'elle possède. Il n'y a peut-être point de circonstance en matière civile qui n'ait été créée par le droit canonique, fruit de l'esprit de quatorze siècles, et du génie des Innocent et des Grégoire. Les empereurs et les rois les plus sages, tels que Charlemagne et le grand Frédéric, ont cru ne pouvoir rien faire que de recevoir, dans le code civil, un parti du code ecclésiastique, où l'on ne se fonde la loi lévitique, l'Evangile et le droit romain. Quel vaisseau pourrions-nous être l'Église qu'il est vaste, qu'il est immense! »

« En élevant le mariage à la dignité de sacrement, Jésus-Christ nous a montrés dans la grande figure de son union avec l'Église. Quand on songe que le mariage est la base sur laquelle roule l'économie sociale, peut-on supposer qu'il soit jamais aussi simple? On ne saurait trop admirer la sagesse de Dieu qui l'a marqué du sceau de la religion.

« L'Église a multiplié ses soins pour ce si grand acte de la vie. Elle a déféré tout degré de parenté où l'union des deux sexes serait permise. Le droit canonique, en naissant les générations simples, en purgeant de la souche, a rejeté jusqu'à la quatrième le mariage. (Conc. de Latran, 1205.) Dans les premiers siècles du christianisme, la prohibition de mariage s'étendait jusqu'au septième degré; quelques conciles modernes tel que celui de Tolède (can. 5) dans le sixième siècle, défendaient d'une manière absolue toute union entre les membres d'une même famille.

« L'Église a conservé les fiançailles, qui remontent à une grande antiquité. Athènes nous apprend qu'elles furent connues du peuple du Latium; les Romains les adoptèrent; les Grecs les ont suivies; elles étaient en honneur sous l'ancienne Alliance et dans la nouvelle, Joseph fut fiancé à Marie. L'intention de cette coutume est de laisser aux deux époux le temps de se connaître avant de s'unir.

« Dans nos campagnes, les fiançailles se montraient encore avec leurs grâces antiques. Par une belle matinée du mois d'avril un jeune paysan venait chercher sa fiancée due à la forme de son futur beau-père. Deux ménestriers, rappelant nos anciens *minstrels*, outaient la pompe en jouant de leur violon des romances du temps de la chevalerie ou des cantiques de péchés des siècles sortis de leurs tombeaux. Les fiancés semblaient accompagner cette jeunesse à leurs vieilles mœurs et leurs vieux usages. L'épousée recevait du curé la bénédiction

tion des fiançailles, et déposait sur l'autel une quenouille entourée de rubans. On retournait ensuite à la ferme; la dame et le seigneur du lieu, le curé et le juge du village s'asseyaient avec les futurs époux, les laboureurs et les matrones, autour d'une table où étaient servis le verrat d'Éumée et le veau gras des patriarches. La fête se terminait par une ronde dans la grange voisine; la demoiselle du château dansait, au son de la musette, une ballade avec le fiancé, tandis que les spectateurs étaient assis sur la gerbe nouvelle, avec les souvenirs des filles de Jethro, des moissonneurs de Booz et des fiançailles de Jacob et de Rachel.

« La publication des bans suit les fiançailles. Cette extrême coutume, ignorée de l'antiquité, est entièrement due à l'Église. Il faut la rapporter au delà du XIV^e siècle, puis qu'il en est fait mention dans une décrétale du Pape Innocent III. Le même Pape l'a transformée en règle générale dans le concile de Latran. Le concile de Trente l'a renouvelée, et l'ordonnance de Blois l'a fait recevoir parmi nous. L'esprit de cette loi est de prévenir les unions clandestines, et d'avoir connaissance des empêchements de mariage qui peuvent se trouver entre les parties contractantes.

« Mais, enfin, le mariage chrétien s'avance, et vient avec un tout autre caractère que les fiançailles. Sa démarche est grave et solennelle, sa pompe silencieuse et auguste; l'homme est averti qu'il commence une autre carrière. Les paroles de la bénédiction nuptiale (paroles que Dieu même prononça sur le premier couple du monde), en frappant le mari d'un grand respect, lui disent qu'il remplit l'acte le plus important de la vie, qu'il va, comme Adam, devenir le chef d'une famille, et qu'il se charge de tout le fardeau de la condition humaine. La femme n'est pas moins instruite. L'image des plaisirs disparaît à ses yeux devant celle des devoirs. Une voix semble lui crier du milieu de l'autel: « O Eve! sais-tu bien ce que tu fais? sais-tu qu'il n'y a pour toi d'autre liberté que celle de la tombe? sais-tu ce que c'est que de porter dans tes entrailles mortelles, l'homme immortel et fait à l'image de Dieu? » Chez les anciens, un hyménée était qu'une cérémonie pleine de scandale et de joie, qui n'enseignait rien de ce que le mariage inspire: le christianisme seul en a rétabli la dignité.

« C'est encore lui qui, connaissant avec la philosophie dans quelle proportion naissent les deux sexes, a vu le premier que l'homme ne peut avoir qu'une épouse et qu'il doit la garder jusqu'à la mort. Le divorce est inconnu dans l'Église catholique. »

MARTYRS (ACTION SOCIALE DES). — Il faut lire les *Actes des martyrs* eux-mêmes pour avoir une idée de ce spectacle, si prodigieux et si sublime que nulle parole humaine ne pourrait l'exprimer. Nous n'essayerons donc point d'en retracer le tableau. Ce serait une tâche au-dessus de nos forces. Nous renfermant strictement d'ailleurs dans le sujet

spécial de ce Dictionnaire, nous n'envisageons les martyrs que dans leur action sociale. Ce furent eux qui, les premiers, inaugurèrent le droit en face de la force brutale, et conquièrent au prix de leur sang la liberté humaine. Accusés, ils firent trembler les juges sur leurs sièges en leur parlant le langage de la plus haute raison, et les rappelant aux règles inviolables de la justice. Comme le dit M. Cyprien Robert, les confesseurs, ces sublimes rebelles à la religion de César et au culte de l'État, poussèrent le premier cri d'affranchissement de la conscience. Par eux, la grande lutte de l'humanité contre la matière se transforma en lutte morale, et la résistance à la tyrannie, au lieu d'employer des armes sans intelligence, qui ne peuvent jamais prononcer de jugement sans appel, employa le seul glaive qui convertisse réellement, la parole. Par leurs éloquents allocutions aux juges, en présence de tout le peuple et au milieu des tortures, ils tuaient le paganisme, ils dépouillaient la royauté de sa tiare pontificale par leurs propres supplices, bien plus sûrement qu'ils ne l'auraient fait par des victoires physiques. Cette longue et patiente opposition, la première que le monde eût encore vue, de la pensée puissante et propagatrice et de la force brute, annonçait de loin le grand apostolat de la pensée moderne. Elle apprenait aux tyrans que leur pouvoir s'arrête aux portes de la conscience. Ils ne souffraient tant que pour affermir l'homme, développer sa conscience et renverser la tiare souillée que la royauté avait mise sur sa tête; et le pouvoir temporel ne s'est rué avec tant de fureur contre le Christ, à travers dix persécutions successives, qu'afin de conserver l'autorité pontificale que lui arrachait le nouveau culte. Les destinées du glaive sont accomplies, il ne peut plus être un moyen de civilisation. La lutte morale et intellectuelle contre le mal et l'erreur est désormais la seule lutte d'où puisse sortir le progrès, et qui soit avantageuse aux peuples. Tout martyr est une hostie féconde et régénératrice. Désormais, plus le glaive abusera de son pouvoir, plus il se détruira lui-même, et toute société chrétienne le reniera. Il n'y aura plus d'autre pouvoir réel et durable que celui de la pensée, de la persuasion, de la force morale. Ainsi, tant qu'il y aura des peuples et des pouvoirs obstinés dans leurs tentatives d'oppression, il faudra sans doute des guerres entre peuples; mais partout où le christianisme se maintiendra, une guerre de conquête ne pourra tourner tôt ou tard qu'à la ruine des conquérants. C'est ce que prouve toute l'histoire de l'ère moderne. Telles sont les déductions logiques qui sortent, pour l'ordre social, de l'histoire des martyrs. On pourrait même considérer leurs Actes, envoyés aux fidèles, qui les lisaient dans tout l'empire, comme le principe du journalisme moderne, conçu comme correspondance journalière entre les Églises, comme opposition de la puissance morale de l'homme contre la force matérielle, et comme appel à l'opinion publique contre les caprices

de l'arbitraire et les violences de la tyrannie. Un autre résultat de l'héroïsme des martyrs fut d'offrir aux faibles et aux opprimés l'encouragement de l'exemple, et d'élever les persécutés à une force de résistance surnaturelle. Chaque état, chaque âge, chaque liberté, chaque fonction sociale, avaient leurs modèles dans quelques confesseurs. L'Eglise fut appelée à renverser la religion des sens, à convaincre en quelque sorte l'humanité matérielle, et triompha par le dedans des souffrances physiques : la vue des confesseurs impassibles dans les tortures révélait la force de l'esprit. Au moyen âge, le martyr, par l'ascétisme et le crucifiement des désirs, fut le moyen par lequel l'égalité chrétienne triompha de l'orgueil et de l'insubordination féodale ; le même qu'aujourd'hui le martyr de l'intelligence ou le retour libre de l'esprit pleinement développé à la foi simple et première, déterminera la délivrance de tous les maux sous lesquels languit l'humanité. Concluons donc que de tout temps le martyr volontaire a sauvé le monde, et que seul il peut le sauver, encore aujourd'hui.

« Les éphémères sociétés issues du paganisme, » dit M. Cyprien Robert, « étaient fondées sur la politique; les fortes sociétés chrétiennes reposent sur la vérité et la liberté morale. La séparation du spirituel et du temporel dans le gouvernement n'était que soupçonnée par l'antiquité; elle y aspirait sans pouvoir l'atteindre; le Christ seul devait avoir la puissance de séparer ces deux ordres en prononçant le grand mot : A César ce qui vient de César, et à Dieu ce qui vient de Dieu. Par ces paroles, d'ordinaire si mal comprises, l'affranchissement des hommes fut proclamé. Le culte nouveau plaçait son empire plus haut que la terre, qu'il abandonnait à la force et aux disputes des ambitieux, afin de prouver aux justes qu'ils n'ont point ici-bas de cité permanente.

« Non, les martyrs chrétiens ne se laissaient point intimider de peur de troubler l'ordre établi : jamais un tel motif n'a été invoqué par eux; et d'ailleurs s'ils s'étaient levés en armes, comme dans les derniers temps ils en avaient la force, pour renvoyer à l'enfer les monstrueux tyrans qu'il semblait avoir vomis, ils n'auraient point troublé l'ordre établi.

« Mais ils sentaient qu'ils avaient une autre mission que celle de continuer le règne du glaive; ils se souvenaient du mot de leur maître montant au Calvaire, et disant : Celui qui se servira de l'épée, périra par l'épée. Ils ne se révoltaient pas pour faire triompher leur foi, parce qu'ils savaient que la vérité ne peut se défendre que par la parole, qui est le seul glaive divin; que les seuls dieux de sang se défendent en répandant du sang; que vouloir forcer à sacrifier, c'est-à-dire à craindre et à aimer, prouve un pouvoir humain arrivé à l'apogée de son délire.

« Les Chrétiens laissaient donc, comme saint Pierre, le glaive au fourreau, mais l'opinion était invoquée à grands cris, et au-

jourd'hui à venir juger entre la victime et le tyran, saint Paul disait hardiment devant Néron, et lui prouvait combien il était insensé et injuste; et c'était, dit saint Chrysostome, quelque chose d'étrange et de tout à fait nouveau que de voir cet homme enchaîné interpellé avec tant de succès César.

« Non, les confesseurs n'ont rien de commun avec ces pauvres gladiateurs, qui, frappés du dernier coup et s'efforçant de tomber avec grâce pour ne point déshonorer le prince, s'écriaient une dernière fois *Di salutem morituri*. Bien au contraire, ces sublimes rebelles à la religion de César et au culte de l'Etat, poussèrent le premier cri d'affranchissement de la conscience, quand ils déclarèrent que la force bruto ne pouvait rien. Ainsi la grande lutte de l'humanité contre la matière se transforma en lutte morale, et la résistance à la tyrannie des rois, au lieu d'employer des armes sans intelligence, qui ne peuvent jamais prononcer un jugement sans appel, employa le seul glaive qui convertisse réellement, la parole. Par leurs éloquents allocutions aux juges, en présence de tout le peuple et du milieu des tortures, ils tuèrent la religion du trône; ils dépouillaient la royauté de sa tiare pontificale par leurs propres supplices, bien sûr sûrement qu'ils n'auraient fait par des violences physiques. Cette longue et vaillante opposition, la première que le monde ait encore vue, de la pensée puissante et propagatrice contre la force brute, amena de loin le grand apostolat de la pensée moderne. Elle apprenait aux tyrans à ne pas transformer l'éternelle religion en moyen de police politique, que leur pouvoir s'arrête aux portes de la conscience, que l'homme intérieur ne peut être vaincu, qu'un chef militaire ne peut être grand prêtre.

« Cette invincible opposition tendait à séparer le glaive royal ou du nouveau César, avec le glaive bien plus tranchant de la parole croyante et divine, s'adressait surtout à l'opinion des masses.

« Les Actes des martyrs et les procès-verbaux de leur condamnation, contenant les discours foudroyants qu'ils avaient prononcés aux procès ou face de leurs juges, étaient répandus parmi le peuple à milliers d'exemplaires, ainsi que le dit Fleury sur même, et c'étaient en quelque sorte les premiers journaux du christianisme. De l'acharnement des tyrans, surtout de Dioclétien, à brûler ces Actes, qui menaient leurs trônes de pontifes et d'ambassadeurs plus en plus le règne de Dieu à la place du règne de l'homme. N'était-ce pas la parole de Tertullien, dans son *Apologétique*, un voyage qui a en quelque sorte appelé le peuple à remplacer le glaive dans le combat de l'humanité contre les abus de la force.

« Il fallait que les confesseurs parlaient qu'ils inondassent l'empire romain, c'est-à-dire le monde civilisé, de leurs lettres et

colaires qui pénétraient, comme dit Fleury, jusque dans les cachots les mieux gardés. Mais en même temps il fallait qu'ils mourussent, c'est-à-dire qu'ils se renoncassent pour confirmer leur parole, au milieu d'un monde que la soumission à la force avait accoutumé à ne plus croire à la vertu. Il fallait expier par la passion douloureuse les lézures de la prédication et du grand acte de la diffusion des lumières.

Leurs tourments étaient appelés *passion* et non supplice ; car le mot *passion* implique l'idée de souffrance volontaire, de libre acceptation de la mort pour ce qu'on aime. C'était donc aussi l'idée d'expier pour leurs pères, de prolonger encore en eux le sacrifice du Golgotha, d'être suspendus en croix, entre le ciel et la terre, pour faire leuvoir la rosée sur ce monde aride et brûlé des feux du crime, de féconder en un mot et de christianiser la terre, en l'inondant de plus en plus de leur sang. Car plus l'idée a de martyrs à son origine, plus elle aura de puissance un jour ; c'est pourquoi ils souffraient avec tant de joie ; c'est pourquoi saint Paul disait : *Quæ desunt passionum Christo, adimpleo in carne mea.* (Col. 1, 24.) Mais encore une fois ils ne souffraient tant que pour affermir l'homme, développer sa conscience et renverser la terre souillée que la royauté avait mise sur sa tête ; et le pouvoir temporel ne s'est rué sur le Christ que par la réaction de la fureur contre le Christ à travers les persécutions successives, qu'afin de préserver l'autorité pontificale que lui avait laissée le nouveau culte. « Je ne crains rien de Dieu, répondait au proconsul un martyr des Gaules, saint Symphorien ; vous pouvez voler mon corps, mais mon âme n'est point au pouvoir de César. » Et comment les Chrétiens auraient-ils pu mettre un terme au règne pontifical de la force brute, s'ils avaient cherché eux-mêmes, quand un nombre l'eût permis, à triompher par les armes ? Mais au contraire, en parlant et en écrivant, ils prouvaient de plus en plus au bourreau des grands prêtres armés de la parole, et convainquaient le peuple.

Les Césars étaient tellement persuadés que c'était au peuple et à l'opinion que s'adressait le christianisme, qu'ils s'efforçaient par tous les moyens possibles d'exaspérer l'un et l'autre contre lui ; c'était toujours à l'issue d'orgies bachiques et de saturnales, et par un *tumultus* de la populace, que survaient les persécutions. Prudentius, dans son hymne sur le martyr saint Vincent, fait dire au tyran pour dernière menace : Si tu ne sacrifies, je détruirai même tes os ; car si tu n'as pas de sépulcre que le vulgaire imbécile vénère.

Par un raffinement atroce, les juges faisaient tous leurs efforts pour obtenir que les victimes se dégradassent elles-mêmes de leur dignité morale. Le soir qui précédait les jeux de spectacle, l'usage était de préparer sur les condamnés aux bêtes un festin qu'on nommait *le repas libre*. Son origine dernière peut avoir été une sorte d'affreuse

pitié des païens, pour qui les plaisirs des sens étaient tout, et qui voulaient faire jouir une dernière fois les coupables avant de se venger d'eux. A cette table était prodigués les mets les plus exquis, on y excitait les martyrs à s'enivrer, on leur jetait des prostituées couvertes d'éclatantes parures ; mais les Chrétiens changeaient ce dernier repas en une agape ; ils distribuaient ces viandes délicates aux malheureux qui s'approchaient du cachot ; ils parlaient au peuple étonné du banquet de l'autre vie, et le peuple croyait et demandait le baptême. Ils prêchaient leurs bourreaux mêmes qui, après les avoir tourmentés plusieurs jours, vaincus par leur constance, proclamaient que le Christ était le seul Dieu. Jamais victime n'avait mieux dit : Frappez, mais écoutez !

« Soutenir que le Chrétien, en livrant son corps, consent à la servitude, c'est blasphémer la doctrine d'amour. Qu'on lise Lactance (son traité *De mortibus persecutorum*), on verra ce que le christianisme promet aux tyrans ! Le polythéisme n'a point ce langage. Eusèbe (*Histoire ecclésiastique*) montre le jurisconsulte Emilien, durant la persécution valérienne, disant aux Chrétiens d'Afrique : *Video vos ingratos esse, et non sentire mansuetudinem Augustorum, quapropter Alexandria non eritis, sed in Libyam relegabo vos, et vobis non licebit amplius synodos colligere vel ad cœmeteria ingredi.* Ainsi parlaient les païens, et l'Auguste qu'ils adoraient, pris bientôt par les Perses, servit à leur souverain, jusqu'à sa mort, de marchepied quand il voulait monter à cheval. « Alors le fils de ce malheureux Valérien, Gallienus, » ajoute Eusèbe, « dans son effroi, implora la clémence du Christ, et supplia les évêques de reprendre leurs églises et leurs catacombes. »

« Ainsi les seuls vrais axiomes de conduite morale qui se déduisent de l'histoire des martyrs se rapportent à peu près à la triade suivante.

« 1^o Les destinées du glaive sont accomplies ; il ne peut plus être un moyen de civilisation, car le Maître a dit : *Qui se sert de l'épée périra par l'épée.*

« 2^o La lutte morale et intellectuelle contre le mal et l'erreur est désormais la seule lutte d'où puisse sortir le progrès, et qui soit avantageuse aux peuples. Tout martyr est une hostie féconde et régénératrice, répétant, dans un cercle fini, la rédemption qu'accomplit, dans l'éternité, l'hostie divine et infinie.

« 3^o Désormais plus le glaive, toléré par la pensée, abusera de son reste de pouvoir, plus il se détruira lui-même ; car, quel qu'il soit, roi ou peuple, il faudra que le monde se sépare de lui ; même, toute société constituée comme chrétienne le reniera ; et si elle est forcée de le conserver, elle attendra, patiente, sûre qu'en définitive les persécutions souffertes pour la justice ne peuvent qu'agrandir, même ici-bas, le règne de Dieu, et que plus il y a de victimes pour une cause, plus elle a d'avenir. Ainsi, tant qu'il

y aura (supposé qu'il doive un jour cesser d'y en avoir) des peuples et des pouvoirs obstinés dans leur barbarie, ou leurs tentatives d'oppression, il faudra des guerres entre peuples et des guerres de principes; mais partout où le christianisme se maintiendra, une guerre de conquête ne pourra tourner, tôt ou tard, qu'à la ruine des conquérants.

* Telles sont les déductions logiques qui sortent, pour l'ordre social, de l'histoire des martyrs. On pourrait même, dans un certain sens, considérer leurs actes envoyés aux fidèles qui les lisaient dans tout l'empire, comme le principe, vicié plus tard, du journalisme moderne, conçu comme correspondance journalière entre les Eglises, comme opposition des puissances morales de l'homme contre les abus de la force, et comme appel à l'opinion générale des sentences de la tyrannie.

* Un autre résultat du dévouement des martyrs était encore d'offrir aux faibles l'encouragement de l'exemple, et d'élever les persécutés à une force de résistance surnaturelle. Chaque état, chaque âge, chaque caractère, chaque degré social avaient leurs modèles dans quelques confesseurs. Le type du prêtre était saint Jean, le disciple chéri et privilégié, le vieillard resté vierge, qui, plongé dans une cuve d'huile bouillante, eu sort miraculeusement; qui, conduit en exil à Patmos, y a des visions sublimes, arrive jusqu'au comble suprême de l'initiation, et termine sa vie en répétant sans cesse: Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres.

* Les jeunes et ardents lévites reconnaissent leur type dans saint Laurent. Ce diacre du Pape Sixte, en 259, voyant le Pontife arrêté pendant sa Messe avec une partie de ses prêtres, et conduit au supplice, s'élança en criant: Mon père, où allez-vous sans votre fils? Vous ai-je déçu? vous n'avez pas coutume d'offrir de sacrifice sans ministres! Mon fils, répondit le vieillard, un plus grand combat vous est réservé, vous me suivrez dans trois jours. En effet, le préfet de Rome, pour s'emparer des richesses des Chrétiens, appela Laurent: Montrez-moi les vases d'or de votre église, les coupes d'argent où coule le sang de la victime, les magnifiques candélabres qui éclairent vos cérémonies nocturnes. Oui, s'écria le diacre, notre Eglise a de grands trésors, plus grands que ceux de l'empereur, vous les verrez; et il rassembla les veuves, les pauvres, les boiteux, les aveugles, les orphelins, les vieux esclaves, rejetés par leurs maîtres comme des chevaux usés, et à qui l'Eglise prodiguait ses soins. Maintenant, préfet de César, venez voir nos richesses et dites si elles ne valent pas mieux que tous les trésors impériaux, puisque ce sont des âmes immortelles, amies de Dieu, et qu'elles font exercer aux riches la charité sur la terre. Le pain, furieux d'être joué, fit rôtiir vif ce diacre dans un cachot devenu aujourd'hui l'église-Saint-Laurent *in panispernia* au haut

du Viminal. Pendant qu'il brûlait, sa poitrine rayonnait d'une lumière céleste, et les murs s'embaumaient de parfums, au dire de la légende.

* Le type le plus élevé des jeunes hommes, était sainte Cécile, vivant dans l'abstinence avec son Valérien, et ne reconnaissant à l'amour et de l'hymen que la partie incorruptible. Les mères avaient leur modèle dans sainte Félicité, l'intrépide matron, qui, au temps des Antonins, fut martyrisée dans le champ de Mars avec ses sept filles tuées sous ses yeux, les uns par la hache, les autres par le bâton, d'autres à coups de fouets garnis de balles de plomb.

* Les guerriers avaient aussi de nombreux patrons, saint Serge, avec Maurice avec ses six mille compagnons, et saint Sébastien, capitaine de la première compagnie des gardes prétoriennes, mort de flèches en 288, à Hippodrome, au lieu où a été depuis fondée l'Eglise des *Martiano polveriera*, près du Forum.

* Aux êtres corrompus et usés de débauches on reconçoit, pour leur rendre l'espérance, l'histoire d'Aglaé la courtisane, ou plus adorée que Vénus, voyant à ses côtés sénateurs et chevaliers, adolescents et vieillards, avait des villas sur les côtes romaines de Baïa, des chars superbes, des troupes d'eunuques, et qui, voyant partir pour un long voyage son infamant boniface, confident de ses impudiques triomphes, lui dit avec ironie que, s'il mourait, elle devrait avoir de ses reliques. Boniface touché de la grâce se convertit, est martyrisé, et ses os purifiés par Jésus-Christ, sont portés à sa maîtresse, qui obtient à leur vue de pleurer sur elle-même, se convertit et meurt à son tour martyre l'an 299. On montre aujourd'hui leurs corps sur l'Avenue de l'Eglise Saint-Alexis, d'abord dénommés Bonifacé.

* Ainsi tout sacrifice est fécond, chaque saint en engendre d'autres par son exemple, c'est pourquoi le martyre subsistait tous les jours comme la plus haute, la plus féconde mission sociale. Celui de la primitive Eglise appelé à renverser la religion des sens, convaincre en quelque sorte l'humanité matérielle, triomphait par le détail de ses souffrances physiques; la vue des combattants impassibles dans les tortures révélait la puissance de l'esprit, et annonçait le plus en plus hautement l'incarnation du Verbe dans la chair. Au moyen âge le martyre par l'ascétisme et le renoncement à tous les désirs fut le moyen par lequel l'égalité chrétienne triompha de l'orgueil et de l'arbitraire féodal; de même qu'aujourd'hui le martyre de l'intelligence ou le retour de l'esprit pleinement développé à sa forme simple et première, déterminera la délivrance de tous les maux sous lesquels languit l'humanité. Concevons donc que même au temps le martyre volontaire a sauvé le monde, et que, seul, il peut le sauver encore aujourd'hui.

MEDECINE. — « La médecine, » dit Y.

Paulin de Puymirol, « doit aussi sa renaissance au clergé. Dans l'école de Montpellier, la première qui ait existé en France, les médecins étaient tous prêtres. A Paris, les malades se tenaient aux portes de la cathédrale; les chanoines, en sortant de l'Office, les visitaient, leur prescrivait des remèdes ou les faisaient conduire à l'Hôtel-Dieu. L'humanité est redevable aux missionnaires d'un des remèdes les plus vantés de la médecine: ils nous ont fait connaître le quina contre la fièvre. M. Libri convient d'ailleurs que, dans les siècles qui précèdent le XIII^e, les médecins avaient été presque tous tous des moines, et il cite au XIII^e siècle même, le Dominicain Théodoric de Lucques, chirurgien célèbre, qui mourut en 1298, évêque de Cervia; et l'on connaît, dit-il, plusieurs médecins qui devinrent évêques, et Baptisto Renghieri, médecin, fut nonce en France et en Angleterre. Depuis cette époque, comme dans les siècles précédents, la médecine et la chirurgie ne sont pas moins redevables au clergé. Ainsi dans le XVIII^e siècle, un Feuillant, F. Cosme, fit faire de grands progrès à la chirurgie, principalement dans l'opération de la taille, où il obtint des succès remarquables au moyen d'un instrument de son invention que l'on appela *lithotome caché*. Il inventa également des procédés et des appareils pour la ponction de la vessie et pour l'opération de la cataracte. Consacré tout entier au soulagement des pauvres, il les recevait dans un hôpital fondé et entretenu par lui avec le prix que les riches lui offraient volontairement pour ses soins. »

MELANCOLIE. — « La société chrétienne, » dit M. Guyot, « a pris naissance au pied de la croix, elle a été arrosée des larmes et du sang d'un Dieu: comment ne serait-elle pas mélancolique? Exilée sur la terre, elle soupire après une autre patrie: comment ne serait-elle pas triste de désirs? A peine commençait-elle ici-bas son long et pénible pèlerinage, qu'elle vit souffrir ses enfants sous le glaive des persécuteurs: pendant trois siècles la terre fut abreuvée de leur sang, et, dans toutes les parties du grand empire, on n'entendit que le bruit de la hache et les plaintes des victimes, tempérées seulement par de célestes espérances. Quand le fer des bourreaux se fut émoussé sur le courage des Chrétiens, quand la rage se fut assoupie de lassitude, on pouvait, il semble, espérer quelque paix: mais non, l'invasion des Barbares vint mettre le comble à toutes les précédentes calamités. Le monde romain fut traversé en tous sens par des pasteurs sauvages qui chassaient devant eux les malheureuses populations comme de vils troupeaux. Les païens accusaient les fidèles des maux de l'empire, et ceux-ci, en voyant Rome et les villes chrétiennes à chaque instant saccagées, malgré la conservation du sang des martyrs et du culte chrétien, ne savaient que répondre et ne pouvaient comprendre les voies de la Providence. Il faut voir dans les écrits des Pères, quelle immense tristesse, quel accablant désespoir s'emparait alors des âmes.

Saint Augustin, placé entre le sac de Rome par les Goths, et le sac d'Hispanne par les Vandales, assiégé lui-même dans sa ville chérie, n'abaissait ses regards sur le sanglant théâtre du monde que pour soulager quelques misères, et les reportait presque aussitôt vers cette cité divine dont il traçait alors l'immortelle histoire. Saint Jérôme écrivait à Héliodore, et, comme ce roi de Perse qui, du haut d'une éminence, pleurait à la vue de sa nombreuse armée destinée à devenir le lendemain la proie de la mort, il se plaçait en esprit avec son ami sur une montagne, au centre de l'empire, afin de contempler, en quelque sorte, les funérailles du genre humain. Une pensée pouvait seule le consoler, c'est que le vaisseau qui allait emporter sa lettre emporterait aussi quelques instants de sa triste existence, et que bientôt la mort l'arracherait au spectacle de tant d'infortunes.

« Fatigués de la vie de ce monde, les hommes tâchèrent d'y échapper en se réfugiant dans les déserts: déjà les solitudes s'étaient peuplées d'anachorètes, qui, au milieu des travaux de la pénitence, expiaient les délices de Rome. Mais alors elles se remplissaient d'âmes désespérées ou de saintes victimes, paratonnerres de la colère céleste, qui essayaient de l'attirer sur elles pour la détourner de l'empire. Cette vie solitaire, les constitutions monastiques, les occupations ordinaires des religieux donnaient un prodigieux développement à la mélancolie.

« Elles sont bien profondes les impressions du berceau et de l'éducation première; aussi jamais ne s'est effacée l'impression de la mélancolie que les sociétés chrétiennes reçurent de leur origine et des malheurs de leur enfance. Et d'ailleurs, aux souvenirs des infortunes d'autrefois, ne vient-il pas se joindre le sentiment des infortunes présentes? Nous sommes toujours froissés et bouleversés par des catastrophes, conséquences du plan providentiel de la solidarité et de l'expiation; nous marchons à tâtons dans la nuit vers un avenir incertain que Dieu tient caché dans ses secrets impénétrables; la terre boit toujours le sang de ses enfants; le fracas des trônes qui s'écroulent vient à chaque instant effrayer nos oreilles; les dynasties s'engloutissent dans le gouffre des révolutions. Et le monde ne retentirait que de cris de joie! on ne verrait personne pleurer sur tant de malheurs et tant de ruines!

« La mélancolie se montre surtout aux époques matérielles ou de rénovation sociale. Le poète, alors accablé par cette société, qui pèse lourdement sur lui, gémit avec ses rêves, avec la nature; désenchanté de la vie, il reporte ailleurs ses espérances, et, les yeux tournés vers l'horizon, si un brillant éclair vient en sillonner les flancs ténébreux, il salue l'avenir de ses primitives mélodies. C'est assez dire que la mélancolie doit être une des muses du siècle présent. »

MERVEILLEUX. — Dans son parallèle entre le christianisme et les religions de l'antiquité, comme source de beautés oéo-

tiques, Chateaubriand montre comment le christianisme, en substituant aux mythes fabuleux le sentiment, la réalité même de la nature et nous mettant par elle en rapport avec Dieu, a agrandi pour nous la sphère du beau, du merveilleux. (Voy. POÉSIE, ARTS, LETTRES, LITTÉRATURE, etc.)

MESSE.— « Il y a, » dit Chateaubriand, « un argument si simple et si naturel en faveur de la cérémonie de la Messe, que l'on ne conçoit pas comment il a échappé aux Catholiques dans leurs disputes avec les protestants. Qu'est-ce qui constitue le culte dans une religion quelconque? C'est le sacrifice. Une religion qui n'a pas de sacrifice, n'a pas de culte proprement dit. Cette vérité est incontestable, puisque chez les divers peuples de la terre, les cérémonies religieuses sont nées du sacrifice, et que ce n'est pas le sacrifice qui est sorti des cérémonies religieuses. D'où il faut conclure que le seul peuple chrétien qui ait un culte est celui qui conserve une immolation. »

« Le principe étant reconnu, on s'attachera peut-être à combattre la forme. Si l'objection se réduit en ces termes, il n'est pas difficile de prouver que la Messe est le plus beau, le plus mystérieux et le plus divin des sacrifices. »

« Toutes les nations ont cherché à apaiser le ciel; toutes ont cru qu'il fallait une victime; toutes en ont été si persuadées, qu'elles ont commencé par offrir l'homme lui-même en holocauste: c'est le sauvage qui eut d'abord recours à ce terrible sacrifice, comme étant plus près, par sa nature, de la sentence originelle, qui demandait la mort de l'homme. »

« Aux victimes humaines on substitua dans la suite le sang des animaux; mais dans les grandes calamités on revenait à la première coutume; des oracles revendiquaient les enfants mêmes des rois: la fille de Jephthé, Isaac, Iphigénie, furent réclamés par le ciel: Curtius et Codrus se dévouèrent pour Rome et Athènes. »

« Cependant le sacrifice humain dut s'abolir le premier, parce qu'il appartenait à l'état de nature, où l'homme est presque tout physique; on continua longtemps à immoler des animaux: mais quand la société commença à vieillir, quand on vint à réfléchir sur l'ordre des choses divines, on s'aperçut de l'insuffisance du sacrifice matériel; on comprit que le sang des boucs et des génisses ne pouvait racheter un être intelligent et capable de vertu. On chercha donc une hostie plus digne de la nature humaine. Déjà les philosophes enseignaient que les dieux ne se laissent point toucher par des hécatombes, et qu'ils n'acceptent que l'offrande d'un cœur humilié: Jésus-Christ confirma ces notions vagues de la raison. L'Agneau mystique, dévoué pour le salut universel, remplaça le premier-né des brebis, et à l'immolation de l'homme physique, fut à jamais substituée l'immolation des passions, ou le sacrifice de l'homme moral. »

« Plus on approfondira le christianisme,

plus on verra qu'il n'est que le développement des lumières naturelles et le résultat nécessaire de la vieillesse de la société. Qui pourrait aujourd'hui souffrir le sang infect des animaux autour d'un autel, et croire que la dépouille d'un bœuf rend le ciel favorable à nos prières? Mais l'on conçoit fort bien qu'une victime spirituelle, offerte chaque jour pour les péchés des hommes, peut être agréable au Seigneur. »

« Toutefois, pour la conservation du culte extérieur, il fallait un signe, symbole de la victime morale. Jésus-Christ, avant de quitter la terre, pourvut à la grossièreté des sens, qui ne peuvent se passer de l'objet matériel; il institua l'Eucharistie, où, sous les espèces visibles du pain et du vin, il cacha l'offrande invisible de son sang et de nos cœurs. Telle est l'explication du sacrifice chrétien; explication qui ne blesse ni le bon sens, ni la philosophie; et si le lecteur veut la méditer un moment, peut-être lui ouvrira-t-elle quelques nouvelles vues sur les saints abîmes de nos mystères. »

METHODE SCIENTIFIQUE.— Voy. SCIENCES. Nous nous bornerons à citer ici le passage suivant de M. M. (*De la vraie et de la fausse science*), qui décrit la méthode scientifique issue du christianisme, qui a créé les sciences modernes:

« Les sciences profanes doivent procéder par une méthode inverse des sciences sacrées. Si l'étude de la nature sert à l'étude de la religion, pourquoi la religion ne rendrait-elle pas à la raison les services qu'elle en a reçus? Pourquoi la révélation du monde invisible et de sa merveilleuse unité ne servirait-elle pas de guide à travers le dédale des expériences et la multiplicité des phénomènes? »

« Les faits, dans ce système, seraient la matière, la lettre de la science; mais l'esprit qui les anime, la loi qui les gouverne, trouveraient leur explication dans ce monde invisible que la religion nous fait connaître et qui se lie si intimement au monde visible. Alors nous aurions une science vraie dans l'appréciation exacte des faits, vraie dans leur explication; et de même que les sens se laissent diriger par la raison, qui vérifie, certifie leurs rapports; de même la raison vérifierait ses conceptions en les comparant à l'ordre surnaturel, qui lui est connu par la foi, et leur donnerait ainsi un plus haut degré de certitude. »

« Saint Paul nous fait entendre que ce monde est comme un miroir qui réfléchit à nos regards le monde supérieur. Les choses visibles seraient alors l'image réalisée des choses invisibles. Or, de même qu'éclairés par la lumière naturelle, nous pouvons connaître les objets par leur image, et que l'image à son tour est mieux connue lorsqu'on joint la contemplation directe des objets qu'elle représente; de même, éclairés par la lumière qui illumine tout homme en venant au monde, nous complétons l'une par l'autre la science des choses visibles et des choses invisibles. Les païens s'arrêtaient au spec-

taclé de la nature; ils n'avaient sous les yeux que l'image, et le soleil des intelligences était voilé à leurs regards; plus heureux que les païens, nous avons en outre la révélation et nous marchons au grand jour du Christ. De là les progrès des sciences chez les peuples chrétiens.

« La méthode que je viens d'indiquer fut celle du moyen âge. Malheureusement, dans l'ordre naturel, les faits lui manquaient. Néanmoins les images brillantes que les Pères et les mystiques empruntaient à la nature pour s'élever jusqu'à Dieu, éblouissent souvent par leur profondeur. Veulent-ils peindre Dieu, soleil des esprits, attirant par l'incarnation l'humanité tout entière dans son sein, vivifiant de sa vie divine le monde des intelligences, et le renvoyant dans le ciel tout illuminé de sa gloire? Ils le comparent au soleil qui attire à lui, concentre, comme en un foyer fécond, le fluide lumineux, mais latent (pour me servir d'une expression moderne), répandu dans toute la nature inférieure, le pénètre de sa propre substance et le réfléchit sur la terre en torrents de vie, de chaleur et de lumière. »

MISSIONNAIRES. — Qui ne connaît les merveilles des missionnaires catholiques? Qui n'apprécie pas aujourd'hui la haute portée de leur mission civilisatrice? Chaque jour le Tonkin, la Cochinchine, l'Afrique et d'autres contrées sont témoins du martyre de ces missionnaires, et toujours au moins de leur sublime dévouement et de leurs nobles travaux. Il suffit de parcourir les *Annales* de la propagation de la foi, ou même le premier recueil religieux, pour être saisi d'admiration en présence de ces dignes successeurs des apôtres. C'est un tableau au-dessus de tout l'art du pinceau comme de celui de la parole que la vie, les fatigues et les luttes du missionnaire. Nous en dirons quelques mots à l'article Mission.

Pour décrire le tableau des missions, il faudrait remonter à l'apostolat des apôtres et de leurs successeurs jusqu'à l'évangélisation de la Grande-Bretagne par le moine Augustin, de l'Allemagne par saint Boniface; et de là, redescendant successivement le cours des siècles, arriver jusqu'aux missions modernes en Asie, en Afrique, en Amérique, dans l'Océanie, des bords du Gange à ceux du Mississipi, de la Nouvelle-Zélande aux côtes du Sénégal, sur tous les points du globe en un mot. Mais pour ne pas empiéter sur le Dictionnaire publié par M. l'abbé Migne à ce sujet, bornons-nous ici à quelques-uns des faits les plus connus.

En 1543, les missionnaires avaient soumis à la loi catholique plus du tiers du Japon. En Amérique, les frères mendiants avaient des écoles où ils enseignaient toutes les sciences, tous les arts, et spécialement l'agriculture pratique. En 1565, on comptait déjà près de trois cent mille Chrétiens autour de Goa, dans les montagnes de la Cochinchine et près du cap Comorin. En Chine ils enseignaient les mathématiques, la géographie, l'astronomie, ce qui leur donnait une

entrée à la cour de Pékin. Les Jésuites furent chargés de la correction des tables astronomiques. Adam Schall leur donna, en 1624, la description exacte de deux éclipses de lune qui eurent lieu cette année. Le P. Valignagno, qui mourut en 1606, avait fondé trois cents églises et trente maisons de Jésuites dans le Japon. Depuis 1603 jusqu'en 1622, on compte 239,339 Japonais qui ont embrassé le christianisme.

Constatons d'abord, par les aveux mêmes des protestants et des incrédules, le caractère sublime des missionnaires et la nature de leur œuvre si éminemment civilisatrice.

« Il faut que nous le disions ici, parce que c'est la vérité, » s'écriait naguère le *Siècle*, « la plupart des Français qui ont parcouru, soit les montagnes du Liban, soit les autres provinces de l'empire turc, nous ont assuré que l'influence de quelques pauvres missionnaires qui y sont dispersés, nous avait fait des amis plus nombreux et plus dévoués, au sein des populations chrétiennes, que tous les agents que nous entretenons à grands frais. »

« Si, dans les premiers temps de la découverte de l'Amérique, dit l'*Encyclopédie nouvelle*, la destruction des habitants de cette contrée ne fut pas complète, il faut moins l'attribuer à la pitié ou à la lassitude des bourreaux qu'aux généreux efforts des religieux qui passèrent sur ces lieux dès le second voyage de Colomb, en 1493.... Pendant tout le xvi^e siècle, et même une partie du xvii^e, l'esprit religieux enfanta de sublimes dévouements en Amérique, et le sang de nombreux martyrs arrosa ses forêts et ses déserts. Aujourd'hui encore.... les Indiens sont plus heureux sous l'administration des missionnaires actuels que sous celle de l'autorité civile. » (T. 1^{er}, p. 439, art. *Amérique*.)

Mais écoutons les aveux des protestants. « Dans leur pieux enthousiasme, » dit l'un d'eux, « ces fidèles serviteurs de Rome se risquèrent dans les forêts inhospitalières de la vieille Allemagne, s'aventurèrent dans la Grande-Bretagne et pénétrèrent jusqu'aux froides régions du Nord, habitées par les Goths. » (D. G. VAN EKERDAHL, *Geschichte des schwedischen Volksund Reichs*, t. 1^{er}, 1827, p. 343.)

« Ils ont parcouru des zones étrangères, portant dans leurs mains la croix et l'Évangile, et annonçant partout la paix du Seigneur et ses promesses divines; nous les avons vus, au milieu des peuplades sauvages, pénétrer témérairement dans les cabanes d'anthropophages, pour dompter les plus indomptables et les conquérir au royaume des cieux. Bravant la misère, la faim, le froid, ils errent à travers des contrées inhospitalières pour faire des Chrétiens, ils se frayent avec la hache un chemin dans les forêts les plus impénétrables pour proclamer sur toute la terre la parole de paix. Beaucoup d'entre eux succombent dans le chemin; d'autres sont déchirés par des animaux féroces. Mais d'autres aussi triomphent, domptent et ramènent à Dieu des milliers de Barbares et passent éloignés de leur patrie terrestre dans la patrie



du ciel, sans être pleurés par leurs disciples sans nombre. Des peuples tout entiers de Chrétiens ont été formés ainsi, par la seule parole des missionnaires. » (*Bemerkungen eines protestanten in Preussen, etc.*; 1823, p. 32.)

« En considérant attentivement l'Église catholique, on est forcé de convenir que, tout en ne perdant pas de vue son but principal, qui est de maintenir dans toute sa pureté la foi de ses membres, elle exerce une grande influence sur la civilisation de l'Asie, et qu'elle contribue à chasser les ténèbres du paganisme. » (RICHMAN, *Mémoires*, etc., 12, 13.)

« En examinant les divers établissements de l'île de Ceylan, et l'influence qu'ils ont eue sur les mœurs des habitants, j'ai souvent remarqué avec plaisir le zèle pieux des ecclésiastiques catholiques et la conduite véritablement exemplaire des membres de leur Église. On s'aperçoit aussi dans les provinces de l'effet qu'y produisirent leurs efforts; car il résulta de l'enquête faite en 1806, par le tribunal suprême, que pas un individu de la religion catholique ne s'est rendu coupable du moindre délit pendant toute la durée de cette longue conquête. » (Ritter Alex. JOURSTON, juge suprême du gouvernement brit. à l'île de Ceylan, *Discours du 12 février 1809.*)

« Aux îles Philippines, il y a beaucoup d'indigènes qui ont adopté la religion catholique. On y compte quatre mille deux cents paroisses. Le clergé y jouit de l'estime de toutes les classes de la société, car il a rendu de plus grands services que le gouvernement à la civilisation du pays. » (HONSCHELMANN.)

« Les Portugais qui avaient découvert le Japon en 1543, y avaient formé des établissements considérables. La religion chrétienne y faisait les plus grands progrès, et près de tiers de l'empire était soumis à la foi catholique; mais Taïco, craignant que ces étrangers ne se rendissent enfin maîtres de tout le pays, résolut de chasser tous les Chrétiens du Japon. Il découvrit, ou feignit d'avoir découvert une conspiration contre l'État, et excita par les prêtres des idoles, qui voyaient de jour en jour diminuer leur crédit, il forma le projet de les écarter tous de son empire. La mort l'arrêta dans l'exécution; il fut mis au nombre des dieux, et ses successeurs suivirent ses mêmes vœux. On donna ordre aux Portugais, au clergé catholique et aux Japonais qui avaient embrassé la foi catholique, de sortir de l'empire, sous peine d'être crucifiés. Les ténèbres étaient dissipées, et la raison, perfectionnée par les lumières de l'Évangile, ne faisait plus d'entrée aux absurdités de l'idolâtrie : la persécution devint furieuse, et, faute d'autres arguments pour convaincre les nouveaux convertis, on employa les bâtons, les croix et les flammes. Animés par l'exemple des missionnaires, ils se firent leur foi par l'effusion de leur sang, et donnèrent des preuves si éclatantes de courage et de constance, que leurs barbares ennemis ne purent leur refuser leur admiration.

Cette cruelle persécution, plus longue que toute autre dont l'histoire fasse mention, dura près de quarante ans. C'est un protestant anglais, Harrow, qui glorifie avec les martyrs du Japon, dans son *Histoire des découvertes des Européens aux Indes*.

Dans son *Histoire de la papauté depuis les xvi^e et xvii^e siècles* (ib. 3, p. 107-110), un autre protestant, Léopold Ranke, fait un tableau magnifique et grandiose des missions dont nous regrettons de ne pouvoir citer que les passages suivants :

« Tout en considérant les brillants succès du catholicisme en Europe, dirigeons nos regards vers ces contrées plus éloignées au milieu desquelles il avait dû pénétrer s'étendre par la force des mêmes impétions. La première pensée qui amena les découvertes et les conquêtes des Espagnols et des Portugais renfermait un élément religieux; il les suivit et les anima toujours dans ses expéditions, et se manifesta avec une insaisissable énergie à l'Orient et à l'Occident des royaumes conquis. Au commencement du xvii^e siècle le majestueux édifice de l'Église catholique se trouvait complètement dressé dans l'Amérique méridionale. Il y avait dix archevêchés, vingt-sept évêchés, quatre-vingt couvents et des paroisses innombrables. Des cathédrales magnifiques furent construites; la plus belle peut-être était à Los Angeles. Les Jésuites enseignaient la grammaire et les arts libéraux; un séminaire avait été ajouté à leur collège de San-Basileus à Mexico. Toutes les parties de la théologie étaient enseignées dans les universités de Mexico et de Lima. Les Académies d'origine européenne se distinguaient par une spécialité particulière; ils regardaient seulement de se voir trop éloignés de la faveur royale pour pouvoir être récompensés selon leur mérite. Les ordres religieux commencent à propager avec succès le christianisme sur le continent de l'Amérique méridionale. La compagne, si elle transformée en mission, la mission avait devenue civilisation; les frères de ces ordres enseignaient en même temps à semer les terres, à faire les récoltes, à planter les arbres, à construire des maisons, à lire et à chanter. La reconnaissance pour tant de bienfaits ne leur manquait pas; ils éprouvaient pour eux la vénération de toute entière, le dévouement le plus profond. Quand le curé arrivait dans sa paroisse, il était reçu au son des cloches et de la musique; des fleurs étaient répandues sur son chemin; les femmes lui présentaient leurs enfants et demandaient sa bénédiction. Les Indiens trouvaient le plus grand attrait aux cérémonies du service divin. Ils ne se lassèrent pas de servir la Messe, de célébrer les Vêpres, d'assister à l'Office dans les églises. Ils étaient doués d'un certain talent musical, c'était pour eux une joie immuable d'ordonner une église; car tout ce qui est simple et merveilleux produisait sur eux la plus grande impression. Dans leurs songes ils rêvaient les délices du paradis. Le Diable

ciel apparaissait dans toute sa magnificence aux malades, entourée de jeunes et charmantes vierges qui leur apportaient les rafraîchissements propres à calmer leurs douleurs; quelquefois aussi Marie se montrait seule, venant apprendre à ses plus fidèles adorateurs le cantique de son Fils crucifié « dont la tête est penchée comme se penche l'épi jaune. » Ici, nous voyons en action les forces intimes du catholicisme. Les moines se plaignaient seulement de ce que le mauvais exemple des Espagnols et leurs violences corrompaient les indigènes et mettaient obstacle au progrès des conversions.

« Dans les Indes orientales, partout où s'étendait la domination des Portugais les choses se passèrent à peu près de la même manière. Le catholicisme conquit un centre immense à Goa; des milliers d'individus furent convertis d'année en année; on 1565, on comptait déjà près de trois cent mille nouveaux Chrétiens autour de Goa, dans les montagnes de la Cochinchine et près du cap Comorin. Mais les missionnaires ne rencontrèrent pas partout le même succès: il existait au sein de ces populations une masse restée indomptable. Les religions extrêmement anciennes, dont le culte enchaînait le cœur et l'esprit et qui étaient parfaitement assimilées aux idées, aux mœurs et aux usages de ces peuples, résistèrent à la force des armes et aux lumières de la prédication.

« Il appartenait au catholicisme de vaincre aussi ces éléments plus vivaces d'idolâtrie. Tel fut le but essentiel de saint François Xavier qui arriva en 1542 dans les Indes Orientales. Il les parcourut dans tous les sens, il pria sur le tombeau de l'apôtre Thomas de Travancor, prêcha du haut d'un arbre devant la population de Travancor, fit chanter dans les Moluques des cantiques spirituels qui furent ensuite répétés sur les marchés et par les pêcheurs sur la mer.

« A la même époque, les Jésuites avaient aussi pénétré dans la Chine, ils cherchèrent à trouver accès par les sciences et les découvertes de l'Occident auprès de la population industrielle, savante et lettrée de cet empire. Ricci, le premier y parvint en enseignant les mathématiques, en apprenant et récitant des passages d'une inspiration religieuse très-remarquable, extraits des écrits de Confucius. Ce qui lui procura l'entrée de Pékin, ce fut une pendule à sonnerie dont il fit présent à l'empereur; rien surtout ne l'éleva plus dans ses grâces et ses faveurs qu'une carte géographique qu'il lui traça et qui était bien supérieure à tous les essais faits dans ce genre par les Chinois. Lorsque l'empereur fit peindre sur soie dix de ces cartes et les fit suspendre dans ses appartements, Ricci saisit cette occasion pour tenter un effort pour le christianisme, et il intercala des symboles et des sentences de la religion chrétienne dans les espaces intermédiaires de la carte géographique. Voici quelle était en général sa manière d'enseigner: il commençait ordinairement par les mathématiques et finissait par la religion; ses talents

scientifiques inspirèrent une grande confiance dans son enseignement religieux; non seulement ses élèves furent gagnés à la foi catholique, mais plusieurs mandarins dont il avait adopté le costume se convertirent; une confrérie de Marie fut fondée à Pékin, en 1603. Ricci mourut en 1610, il fut emporté non-seulement par l'excès du travail mais surtout par les nombreuses visites, les longs repas et tous les autres devoirs imposés par la société de la Chine. On se conforma après sa mort au conseil qu'il avait donné « de procéder sans éclat et sans bruit, et de se tenir près des côtes pendant que la mer était orageuse. » On suivit aussi l'exemple de son enseignement scientifique. Une éclipse de lune eut lieu en l'an 1610, les prédictions des astronomes indigènes différaient d'une heure entière de celles des Jésuites; comme celles-ci se réalisèrent, ils en recueillirent une grande considération; ils furent chargés de la correction des tables astronomiques. Le christianisme fit des progrès en 1611, la première église fut consacrée à Nankin. En 1616, il y avait des églises chrétiennes dans cinq provinces de l'empire, quand à la résistance qu'ils éprouvaient souvent, ils savaient très-bien éviter les orages qui les menaçaient et leurs plus grands moyens de défense étaient les ouvrages écrits par leurs disciples, et qui jouissaient de l'approbation des savants chinois. Ils adoptaient aussi, autant que possible, les usages du pays; en l'an 1619, leur méthode de propagation fut approuvée par le Pape. Il ne se passa pas d'années, à cette époque, sans que des milliers d'individus ne se convertissent. Peu à peu leurs adversaires disparurent. Adam Schall apparut en 1624; la description exacte des deux éclipses de lune qui eurent lieu cette année, un écrit de Lombardo sur le tremblement de terre ravivèrent leur autorité.

« Les Jésuites avaient pris une autre marche dans l'empire guerrier du Japon: constamment déchiré par les factions, ils se prononcèrent dès le commencement pour un des partis. En 1554, ils furent assez heureux pour s'être déclarés en faveur de la faction qui remporta la victoire; assurés de sa protection, ils firent, grâce à elle, des progrès extraordinaires. Déjà on comptait trois cent mille Chrétiens en l'année 1579. Le P. Valignano qui mourut en 1606 et que Philippe II aimait à consulter sur les affaires des Indes orientales, a fondé trois cents églises et trente maisons de Jésuites dans le Japon.

« Cependant, c'est précisément cette alliance des Jésuites avec le Mexique et l'Espagne qui finit par susciter la jalousie et la défiance des autorités indigènes; ils ne furent plus si heureux dans les nouvelles guerres civiles; la faction à laquelle ils s'étaient attachés succomba; dès l'année 1612 de terribles persécutions sévirent contre eux.

« Mais ils surent très-bien résister à cette réaction. Leurs convertis demandaient ardemment la mort des martyrs; ils avaient

fondé une confrérie de martyrs, dans laquelle ils s'encourageaient réciproquement à supporter toutes les souffrances; ils désignèrent cette année sous le nom de l'ère des martyrs. Malgré le redoublement de violence de la persécution, disent les historiens, il s'opéra néanmoins cette année de nouvelles conversions. Depuis 1603 jusqu'en 1622, ils comptent 239,339 Japonais qui ont embrassé le christianisme. Dans tous ces pays, les Jésuites déployèrent un génie aussi flexible que persévérant et opiniâtre, et leurs progrès prirent une extension au delà de tout ce qu'on aurait pu espérer, ils réussirent à vaincre, du moins en partie, la résistance vivace de ces religions nationales qui régnaient en Orient.

« Voici encore, » dit Châteaubriand, « une de ces grandes et nouvelles idées qui n'appartiennent qu'à la religion chrétienne. Les cultes idolâtres ont ignoré l'enthousiasme divin, qui anime l'apôtre de l'Évangile. Les anciens philosophes eux-mêmes n'ont jamais quitté les avenues d'Académus et les délices d'Athènes, pour aller, au gré d'une impulsion sublime, humaniser le sauvage, instruire l'ignorant, guérir le malade, vêtir le pauvre, et semer la concorde et la paix parmi des nations ennemies : c'est ce que les Religieux chrétiens ont fait, et font encore tous les jours. Les mers, les orages, les glaces du pôle, les feux du tropique, rien ne les arrête; ils vivent avec l'Esquimaux dans son outre de peau de vache-marine; ils se nourrissent d'huile de baleine avec le Groënlandais; avec le Tartare ou l'Iroquois, ils parcourent la solitude; ils montent sur le dromadaire de l'Arabe, ou suivent le Caffre errant dans ses déserts embrasés; le Chinois, le Japonais, l'Indien, sont devenus leurs néophytes; il n'est point d'île ou d'écueil dans l'Océan qui ait pu échapper à leur zèle, et comme autrefois les royaumes manquaient à l'ambition d'Alexandre, la terre manque à leur charité.

« Lorsque l'Europe régénérée n'offrit plus aux prédicateurs de la foi qu'une famille de frères, ils tournèrent les yeux vers les régions, où des âmes languissaient encore dans les ténèbres de l'idolâtrie. Ils furent touchés de compassion, en voyant cette dégradation de l'homme; ils se sentirent pressés du désir de verser leur sang pour le salut de ces étrangers. Il fallait percer des forêts profondes, franchir des marais impraticables, traverser des fleuves dangereux, gravir des rochers inaccessibles; il fallait affronter des nations cruelles, superstitieuses et jalouses; il fallait surmonter dans les unes l'ignorance de la barbarie, dans les autres les préjugés de la civilisation : tant d'obstacles ne purent les arrêter. Ceux qui ne croient plus à la religion de leurs pères, conviendront du moins que si le missionnaire est fermement persuadé qu'il n'y a de salut que dans la religion chrétienne, l'acte par lequel il se condamne à des maux inouis, pour sauver un idolâtre, est au-dessus des plus grands dévouements.

« Qu'un homme à la vue de tout un peuple, sous les yeux de ses parents et de ses amis, s'expose à la mort pour sa patrie, il échange quelques jours de vie, pour des siècles de gloire; il illustre sa famille, et l'élève aux richesses et aux honneurs. Mais le missionnaire dont la vie se consume au fond des bois, qui meurt d'une mort affreuse, sans spectateurs, sans applaudissements, sans avantages pour les siens, obscur, méprisé, traité de fou, d'absurde, de fanatique, et tout cela pour donner un bonheur éternel à un pauvre inconnu.... De quel nom faut-il appeler cette mort, ce sacrifice?

« Diverses congrégations religieuses se consacraient aux missions : les Dominicains, l'ordre de Saint-François, les Jésuites, et les prêtres des Missions étrangères.

« Il y avait quatre sortes de missions.

« *Les missions du Levant*, qui comprenaient l'Archipel, Constantinople, la Syrie, l'Amérique, la Crimée, l'Éthiopie, la Perse et l'Égypte.

« *Les missions de l'Amérique*, commençant à la baie d'Hudson, et remontant par le Canada, la Louisiane, la Californie, les Antilles et la Guyane, jusqu'aux fameuses réductions, ou peuplades du Paraguay.

« *Les missions de l'Inde*, qui renfermaient l'Indostan, la presqu'île en deçà et au delà du Gange, et qui s'étendaient jusqu'à Manille et aux Nouvelles-Philippines.

« Enfin, *les missions de la Chine*, auxquelles se joignaient celles du Toukin, de la Cochinchine et du Japon.

« On comptait de plus quelques églises en Islande et chez les nègres de l'Afrique, mais elles n'étaient pas régulièrement suivies.

« Lorsque les Jésuites firent paraître la correspondance, connue sous le nom de *Lettres édifiantes*, elle fut citée et recherchée par tous les auteurs. On s'appuyait de son autorité, et les faits qu'elle contenait passaient pour indubitables. Mais bientôt la mode vint de décrier ce qu'on avait admiré. Ces lettres étaient écrites par des prêtres chrétiens, pouvaient-elles valoir quelque chose? On ne rougit pas de préférer, ou plutôt de feindre de préférer, aux voyages des Dutertre et des Charlevoix, ceux d'un haron de la Hontan ignorant et menteur. Des savants, qui avaient été à la tête des premiers tribunaux de la Chine, qui avaient passé trente et quarante années à la cour même des empereurs, qui parlaient et écrivaient la langue du pays, qui fréquentaient les petits, qui vivaient familièrement avec les grands, qui avaient parcouru, vu et étudié en détail les provinces, les mœurs, la religion et les lois de ce vaste empire; ces savants, dont les travaux nombreux ont enrichi les Mémoires de l'Académie des sciences, se virent traités d'imposteurs par un homme, qui n'était pas sorti du quartier des Européens à Canton, qui ne savait pas un mot de chinois, et dont tout le mérite consistait à contredire grossièrement les écrits des missionnaires. On le sait aujourd'hui, et l'on rend une tardive justice aux Jésuites. Des ambassades. Suite »

à grands frais par des nations puissantes, nous ont-elles appris quelque chose que les Duhalde et les le Comte nous eussent laissé ignorer, ou nous ont-elles révélé quelques mensonges de ces prêtres?

« En effet, un missionnaire doit être un excellent voyageur. Obligé de parler la langue des peuples auxquels il prêche l'Évangile, de se conformer à leurs usages, de vivre longtemps avec toutes les classes de la société, de chercher à pénétrer dans les palais et dans les chaumières, n'eût-il reçu de la nature aucun génie, il parviendrait encore à recueillir une multitude de faits précieux. Au contraire, l'homme qui passe rapidement avec un interprète, qui n'a ni le temps, ni la volonté de s'exposer à mille périls pour apprendre le secret des mœurs, cet homme eût-il tout ce qu'il faut pour bien voir et pour bien observer, ne peut cependant acquérir que des connaissances très-vagues, sur des peuples qui ne font que rouler et disparaître à ses yeux.

« Le Jésuite avait encore sur le voyageur ordinaire l'avantage d'une éducation savante. Les supérieurs exigeaient plusieurs qualités des élèves qui se destinaient aux missions. Pour le Levant, il fallait savoir le grec, le copte, l'arabe et le turc, et posséder quelques connaissances en médecine; pour l'Inde et la Chine, on voulait des astronomes, des mathématiciens, des géographes, des mécaniciens; l'Amérique était réservée aux naturalistes. Et à combien de saints déguisements, de pieuses ruses, de changements de vie et de mœurs n'était-on pas obligé d'avoir recours, pour annoncer la vérité aux hommes! A Maduré, le missionnaire prenait l'habit du pénitent Indien, s'assujettissait à ses usages, se soumettait à ses austérités, si rebutantes ou si puériles qu'elles fussent; à la Chine, il devenait mandarin et lettré; chez l'Iroquois, il se faisait chasseur et sauvage.

« Presque toutes les missions françaises furent établies par Colbert et Louvois, qui comprirent de quelle ressource elles seraient pour les arts, les sciences et le commerce. Les PP. Fontenay, Tachard, Gerbillon, Le Comte, Bouvet et Visdelou furent envoyés aux Indes par Louis XIV : ils étaient mathématiciens, et le roi les fit recevoir de l'Académie des sciences, avant leur départ.

« Le P. Brédevent, connu par sa dissertation physico-mathématique, mourut malheureusement en parcourant l'Éthiopie; mais on a joui d'une partie de ses travaux : le P. Sicard visita l'Égypte, avec des dessinateurs que lui avait fournis M. de Maurepas. Il acheva un grand ouvrage, sous le titre de *Description de l'Égypte ancienne et moderne*. Ce manuscrit précieux, déposé à la maison professe des Jésuites, fut dérobé, sans qu'on en ait jamais pu découvrir aucune trace. Personne sans doute ne pouvait mieux nous faire connaître la Perse et le fameux Thamas Koulikan, que le moine Bazin, qui fut le premier médecin de ce conquérant, et le suivit dans ses expéditions. Le P. Cœur-doux nous donna des renseignements sur les

toiles et les teintures indiennes; la Chine nous fut connue, nous eûmes ses livres sacrés, ses manuscrits originaux; nous eûmes avec les Kings, des herbiers chinois, des géographies, des mathématiques chinoises, le P. Ricci et mille autres missionnaires écrivirent des livres dans la langue de Confucius, et, mieux que les Chinois eux-mêmes, explorèrent leurs annales, leurs sciences et leurs origines.

« Si la Chine nous est aujourd'hui fermée, si nous ne disputons pas aux Anglais l'empire des Indes, ce n'est pas la faute des Jésuites, qui ont été sur le point de nous ouvrir ces belles régions. « Ils avaient réussi en Amérique, » dit Voltaire, « en enseignant à des sauvages les arts nécessaires; ils réussirent à la Chine, en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle.

« L'utilité dont ils étaient à leur patrie, dans les échelles du Levant, n'est pas moins avérée. En veut-on une preuve authentique? Voici un certificat dont les signatures sont assez belles.

« Brevet du roi.

« Aujourd'hui, septième de juin mil six cent soixante-dix-neuf, le roi étant à Saint-Germain-en-Laye, voulant gratifier et favorablement traiter les Pères Jésuites Français, missionnaires au Levant, en considération de leur zèle pour la religion, et des avantages de ses sujets, qui résident et qui trafiquent dans toutes les Echelles, reçoivent de leurs instructions, Sa Majesté les a retenus et retient pour ses chapelains dans l'église et chapelle consulaire de la ville d'Alep en Syrie, etc. »

Signé LOUIS.

Et plus bas, COLBERT.

« C'est à ces mêmes missionnaires que nous devons l'amour que les sauvages portent encore au nom français dans les forêts de l'Amérique. Un mouchoir blanc suffit pour passer en sûreté à travers les hordes ennemies, et pour recevoir partout l'hospitalité. C'étaient les Jésuites du Canada et de la Louisiane, qui avaient dirigé l'industrie des colons vers la culture, et découvert de nouveaux objets de commerce pour les teintures et les remèdes. En naturalisant sur notre sol, des insectes, des oiseaux et des arbres étrangers, ils ont ajouté des richesses à nos manufactures, des délicatesses à nos tables, et des ombrages à nos bois.

« Ce sont eux qui ont écrit les annales élégantes ou naïves de nos colonies. Quelle excellente histoire que celle des Antilles, par le P. Dutertre, ou celle de la Nouvelle-France, par Charlevoix! Les ouvrages de ces hommes pieux sont pleins de toutes sortes de sciences : dissertations savantes, peintures de mœurs, plans d'amélioration pour nos établissements, objets utiles, réflexions morales, aventures intéressantes, tout s'y trouve : l'histoire d'un acacia ou d'un saule de la Chine s'y mêle à l'histoire d'un grand empereur réduit à se poignarder; et le récit de la conversion d'un paria à un traité sur

les mathématiques des brahmes. Le style de ces relations est quelquefois sublime, et souvent admirable par sa simplicité. Enfin, les missions fournissaient chaque année à l'astronomie et surtout à la géographie de nouvelles lumières. Un Jésuite rencontra en Tartarie une femme huronne qu'il avait connue au Canada; il conclut de cette étrange aventure, que le continent de l'Amérique se rapproche au nord-ouest du continent de l'Asie, et il devina ainsi l'existence du détroit, qui, longtemps après, a fait la gloire de Behring et de Cook. Une grande partie du Canada, et toute la Louisiane avaient été découvertes par nos missionnaires. En appelant au christianisme les sauvages de l'Acadie, ils nous avaient livré ses côtes où s'enrichissait notre commerce et se formaient nos marins: telle est une faible partie des services que ces hommes, aujourd'hui si méprisés, savaient rendre à leur pays. (*Voy. Missions.*)

MISSIONS. — S'il est un point sur lequel l'action bienfaisante et civilisatrice du christianisme soit visible et palpable, ce sont à coup sûr les missions. Quel spectacle digne de Dieu et des anges! Quel tableau héroïque et sublime! De l'apostolat des premiers disciples du Christ aux derniers martyrs du Tonkin et de la Cochinchine, de l'évangélisation des Barbares par les Augustin et les Boniface à celle des anthropophages de l'Océanie par les missionnaires modernes, de la primitive Eglise de Jérusalem fondée par saint Pierre à la république du Paraguay créée par les Jésuites, quels miracles d'héroïsme, quelle accumulation séculaire d'innombrables bienfaits. On ne sait ce qui frappe le plus d'admiration ou de tant de grandeur morale, ou de tels prodiges de dévouement à l'humanité.

Mais ce sujet étant traité à part dans le *Dictionnaire des Missions*, publié par M. Migne, nous nous bornerons à résumer avec Châteaubriand quelques-uns des traits principaux qui rappellent la vie et les travaux des missionnaires, ainsi que les services qu'ils ont rendus à la civilisation.

Les PP. Creuilli, Jésuite, Lombard et Ramette, firent des prodiges pour le soulagement des nègres et des sauvages dans les marais de la Guyane. Les Frères prêcheurs, de la congrégation de Saint-Louis, les Pères Carmes, les Capucins et les Jésuites se consacrèrent à l'instruction des Caraïbes et des nègres des Antilles. Le P. Daniel mourut, dans une invasion faite par les Iroquois aux habitants de la bourgade huronne, le 4 juillet 1648, en cherchant à secourir les femmes, enfants, vieillards qui périssaient sous le fer ennemi. Le P. Brébeuf fut brûlé vif. Le P. Bredevent, qui mourut en Ethiopie, nous laissa une *Dissertation physico-mathématique* fort remarquable. Le P. Sicard fit un grand ouvrage intitulé : *Description de l'Egypte ancienne et moderne*. Ce précieux manuscrit fut égaré. Le moine Bazin nous laissa d'innombrables documents sur l'histoire de la Perse. Les missions nous firent connaître, la Chine

comme la France; nous eûmes les manuscrits originaux et les traductions de son histoire; nous eûmes des herbiers chinois, des géographies, des mathématiques chinoises, et pour qu'il ne manquât rien à la singularité de cette mission, le P. Ricci écrivit plusieurs ouvrages dans la langue de Confucius.

Le savant qui va mesurer les restes de l'antiquité dans les solitudes de l'Afrique, a sans doute quelque droit à notre admiration. Chose plus admirable encore, expliquer la parole des prophètes sur les débris de Tyr et de Babylone. Le P. Jacques Cachod, s'enferme volontairement dans un baignoire en temps de peste, il avoue ingénument ses terreurs; les surmonte par sa charité, s'introduit à prix d'argent, comme pour goûter des plaisirs illicites à fond de cale d'un vaisseau de guerre, et là, fermé à double cadenas, sans aucune ouverture, il assiste les esclaves pestiférés; dans une nuit, il en confesse cinquante-deux dont douze malades et trois qui moururent cette nuit. Il restait encore au pied des Cordillères, vers le côté qui regarde l'Atlantique, entre l'Orénoque et Rio de la Plata, un pays rempli de sauvages, où les Espagnols n'avaient point porté la dévastation. Ce fut dans ces forêts que les missionnaires entreprirent de former une république chrétienne.

Les anciennes relations nous les présentent un bréviaire sous le bras gauche, une grande croix à la main droite, et sans autre provision que leur confiance en Dieu; ils nous les peignent se faisant jour à travers les forêts, marchant dans des terres marécageuses où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, gravissant des rochers escarpés, et furetant dans les antres et les précipices, au risque d'y trouver des serpents et des bêtes féroces au lieu des hommes qu'ils y cherchaient. Les premiers sauvages qui se rassemblèrent à la voix des Jésuites furent les Guaranés, peuples répandus sur les bords du Parapanama, du Pirapi et de l'Uruguay. Ils composèrent une bourgade sous la direction des PP. Maceta et Cataldino. Cette bourgade fut appelée Lorette; et dans la suite, à mesure que les églises indiennes s'élevèrent, elles furent comprises sous le nom général de *Réductions*. On en compta jusqu'à trente en peu d'années, et elles formèrent entre elles cette république chrétienne. Chaque bourgade était gouvernée par deux missionnaires qui dirigeaient toutes choses; dans chaque réduction il y avait deux écoles. Dès qu'un enfant avait atteint sept ans, on le mettait, suivant sa vocation, dans les ateliers de la réduction, où l'on enseignait tous les arts, ou dans la tribu des laboureurs. Le travail et les vivres étaient distribués par les missionnaires, à chacun selon ses forces et à chacun selon ses besoins. La terre était divisée en plusieurs lots, et chaque famille cultivait un de ces lots pour ses besoins. Il y avait en outre des terres publiques appelées la *Possession de Dieu*. Les fruits de ces terres communes étaient destinés à suppléer aux mauvaises

récoltes, et à entretenir les veuves, les orphelins et les infirmes. S'il restait quelque chose du trésor public au bout de l'année on appliquait ce superflu aux dépenses du culte et à la décharge du tribut de l'écu d'or que chaque famille payait au roi d'Espagne, l'un cacique ou chef de guerre, un *corregidor* pour l'administration de la justice, des *regidores* et des *alcades* pour la police et la direction des travaux publics formaient le corps militaire, civil et politique des réductions. Ces magistrats étaient nommés par l'assemblée générale des citoyens; un chef nommé *fiscal*, censeur public, était élu par les vieillards; il tenait un registre des hommes en état de porter les armes. Un *ténicule* veillait sur les enfants, les conduisait à l'église et aux écoles. On employait même les paresseux en les faisant travailler aux terres communales. Tout était réglé jusqu'à l'habillement. On y faisait des manœuvres militaires; on avait réuni tous les moyens de se défendre: manufacture de poudre, fonderie de canons, fabrique d'armes furent bientôt établies: ils se battirent vaillamment contre les colons espagnols qui voulaient porter atteinte à la prospérité de cette république chrétienne. Cette république possédait agriculture, lettres, commerce, moyens de se défendre, etc., et surtout des fêtes abondantes. Chez ces sauvages, on ne voyait ni procès ni querelles; le tien et le mien n'y étaient pas même connus; car ainsi que l'observe Charlevoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours prêt à partager le peu qu'on a avec ceux qui sont dans le besoin. Abondamment pourvu des choses nécessaires à la vie, gouvernés par les mêmes hommes qui les avaient tirés de la barbarie, et qu'ils regardaient, à juste titre, comme des espèces de divinités; jouissant dans leurs familles et dans leur patrie des plus doux sentiments de la nature; connaissant les avantages de la vie civile sans avoir quitté le désert, et les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude; ces indiens se pouvaient vanter de jouir d'un bonheur qui n'avait point eu d'exemple sur la terre. L'hospitalité, l'amitié, la justice et les tendres vertus découlaient naturellement de leurs cœurs, à la parole de la religion, comme des oliviers laissent tomber leurs fruits mûrs au souffle de la brise. Muratori a peint d'un seul mot cette république chrétienne, en intitulant la description qu'il en a faite: *Il Cristianesimo felice*.

Au milieu du xviii^e siècle s'éleva en Chine une persécution contre les Chrétiens, qui compta un très-grand nombre de martyrs. Bientôt cette persécution s'étendit dans la Corée, dans le Tong-King, dans le Camboge et dans le royaume de Siam. Dès le commencement de ce siècle, les missions faisaient de grands progrès dans l'Inde, dans l'ancien Maduré, dans l'ancien Maïssour, sur presque tous les points de l'Asie et jusqu'en Afrique. François Picquet évangélisait le Canada, et Pierre-Louis Boutin méritait le titre d'apôtre de Saint-Domingue. Bientôt

les missions de Corée comptèrent de nombreux martyrs. Au Su-Thuen, bien qu'une révolte, qui désolait cette province et les pays voisins, gênât d'abord l'exercice du ministère, la religion catholique faisait de nouveaux progrès. En 1799 on y baptisa douze cent quatre-vingt-quatre adultes, et on y comptait environ deux mille catéchumènes. Mais en 1800, la persécution prit en Corée un caractère effrayant. Les tribunaux siégeaient jour et nuit contre les Chrétiens. On employa, pour vaincre leur constance, les tourments les plus affreux, et on en inventa qui jusqu'alors étaient inconnus, et pour lesquels on ne saurait trouver de noms. Pendant un an que durèrent les procédures contre les Chrétiens, on fit mourir et on tortura tant de personnes, qu'on n'avait jamais rien vu de semblable dans ce royaume.

Ce qu'il importerait ici, si l'espace ne nous faisait défaut, ce serait de montrer surtout les bienfaits de cette action sociale et civilisatrice des missions dans le monde. Au Japon comme en Chine, sur les côtes d'Afrique comme au sein de la Polynésie, la civilisation chrétienne n'est connue des deux tiers de l'humanité que par le martyre et l'héroïque dévouement de nos missionnaires, qui partout ont fait pénétrer, à leur suite, au moins quelques vestiges de nos arts, de nos sciences, de nos lois, de nos coutumes et de notre industrie. Ce sont eux qui ont ainsi préparé la voie à cette immense action régénératrice que le christianisme est destiné à exercer bientôt sur six cents millions d'hommes, nos aînés dans l'histoire, et qui languissent depuis si longtemps dans les ténèbres de l'idolâtrie sur toute la surface de l'Asie, de l'Afrique et mille autres points du monde.

Dans son œuvre souvent si humble et si obscure d'inouis sacrifices, le missionnaire n'est rien de moins que la sentinelle avancée de la civilisation, le pionnier de sa marche aventureuse, l'avant-garde de tous les progrès de l'humanité. On ne l'a pas assez dit, on ne le répétera jamais trop: en transformant de fond en comble l'homme moral, il transforme seul, par là même, toutes les conditions sociales, et trace la route à toutes les améliorations progressives. C'est ce que n'a pas assez fait remarquer Châteaubriand lui-même, dans les passages cependant si admirables que nous allons reproduire.

Parlant d'abord des missions de la Chine, l'auteur du *Génie du christianisme* s'exprime ainsi: « Deux religieux de l'ordre de Saint-François furent les premiers européens qui pénétrèrent en Chine, vers le milieu du xiii^e siècle: Marc Paole, Vénitien, Nicolas et Matthieu Paole, de la même famille, y firent ensuite deux voyages. Les Portugais ayant découvert la route des Indes s'établirent à Macao, et le P. Ricci de la compagnie de Jésus résolut de s'ouvrir cet empire du *Cathai*, dont on racontait tant de merveilles. Il s'appliqua d'abord à l'étude de la langue chinoise, l'une des plus difficiles du monde. Son ardeur surmonta tous les

obstacles, et après bien des dangers et plusieurs rôles, il obtint des magistrats chinois, en 1682, la permission de s'établir à Chouachou.

« Ricci, élève de Clavius, et lui-même très-habile en mathématiques, se fit à l'aide de cette science, des protecteurs parmi les mandarins. Il quitta l'habit des bonzes et prit celui des lettrés. Il donnait des leçons de géométrie où il mêlait avec art les leçons plus précieuses de la morale chrétienne. Il passa successivement à Chouachen, Neuchem, Pékin, Nankin; tantôt maltraité, tantôt reçu avec joie; opposant aux revers une patience invincible, et ne perdant jamais l'espérance de faire fructifier la parole de Jésus-Christ. Enfin, l'empereur lui-même charmé des vertus et des connaissances du missionnaire, lui permit de résider dans la capitale, et lui accorda, ainsi qu'à ses compagnons de ses travaux, plusieurs privilèges. Les Jésuites mirent une grande discrétion dans leur conduite et montrèrent une connaissance profonde du cœur humain. Ils respectèrent les usages des Chinois, et s'y conformèrent en tout ce qui ne blessait pas les lois évangéliques. Ils furent traversés de tous côtés. « Bientôt la jalousie, » dit Voltaire, « corrompit les fruits de leur sagesse, et cet esprit d'inquiétude et de contention, attaché en Europe aux connaissances et aux talents, renversa les plus grands desseins.

« Ricci suffisait à tout. Il répondait aux accusations de ses ennemis en Europe, il veillait aux églises naissantes de la Chine, il donnait des leçons de mathématiques; il écrivait des lettres de controverse contre les lettrés qui l'attaquaient: il cultivait l'amitié de l'empereur, et se ménageait à la cour, où sa politesse le faisait aimer des grands. Tout de fatigues abrégèrent ses jours. Il termina à Pékin une vie de cinquante-sept années, dont la moitié avait été consumée dans les travaux de l'apostolat.

« Après la mort du P. Ricci, sa mission fut interrompue par les révolutions qui arrivèrent à la Chine. Mais lorsque l'empereur tartare Cun-chi monta sur le trône, il nomma le P. Adam Schall président du tribunal des mathématiques. Cun-chi mourut, et pendant la minorité de son fils Cang-li, la religion chrétienne fut exposée à de longues persécutions.

« A la majorité de l'empereur, le calendrier se trouvant dans une grande confusion, il fallut rappeler les missionnaires. Le jeune prince s'attacha au P. Verbiest, successeur du P. Schall. Il fit examiner le christianisme par le tribunal des Etats de l'empire, et mita de sa propre main le Mémoire des Jésuites. Les juges, après un mûr examen déclarèrent que la religion chrétienne était bonne, qu'elle ne contenait rien de contraire à la pureté des mœurs et à la prospérité des empires.

« Il était digne des disciples de Confucius de prononcer une pareille sentence en faveur de la loi de Jésus-Christ. Peu de temps après ce décret, le P. Verbiest appela de Pa-

ris ces savants Jésuites qui ont porté l'honneur du nom français jusqu'au cœur de l'Asie.

« Le Jésuite qui partait pour la Chine apportait du télescope et du compas. Il passait à la cour de Pékin avec l'agrément de la cour de Louis XIV, et environné du respect des sciences et des arts. Dans tous les cartes, tournant des globes, traçant des sphères, il apprenait aux mandarins étonnés, et le véritable cours des astres et le véritable nom de celui qui les dirige dans leurs orbites. Il ne dissimulait les erreurs de la physique que pour attaquer celles de la morale; il se plaçait dans le cœur, comme dans son véritable siège, la simplicité qu'il bannissait de l'esprit; inspirant à la fois par ses mœurs et son savoir, une profonde vénération pour son Dieu et une haute estime pour sa patrie.

« Il était beau, pour la France, de voir ses simples religieux régler à la Chine les lois d'un grand empire. On se proposait des questions de Pékin à Paris: la chronologie, l'astronomie, l'histoire naturelle, fournissaient des sujets de discussions curieuses et savantes. Les livres chinois étaient traduits en français, les français en chinois. Le P. Perrenin, dans sa lettre adressée à Fontenelle, écrivait à l'Académie des sciences:

« Messieurs,

« Vous serez peut-être surpris que je vous envoie de si loin un traité d'anatomie, un cours de médecine et des questions de physique, écrites en une langue qui sans doute vous est inconnue; mais votre surprise cessera, quand vous verrez que ce sont vos propres ouvrages que je vous envoie traduits à la Tartare. »

« Il faut lire d'un bout à l'autre cette lettre, où respire en son de politesse et le style des honnêtes gens, presque nobles de nos jours: « Le Jésuite nommé Pava-nin, » dit Voltaire, « homme célèbre par ses connaissances et par la sagesse de son caractère, qui parlait très-bien le chinois et le tartare.... C'est lui qui est principalement connu parmi nous, par ses réponses sages et instructives sur les sciences de la Chine, aux dillicultés savantes d'un de nos meilleurs philosophes. »

« Un empire, dont les mœurs inaltérables usaient depuis deux mille ans le temps, les révolutions et les conquêtes, cet empire change à la voix d'un moine chrétien, parti seul par fond de l'Europe. Les préjugés les plus enracinés, les usages les plus antiques, une croyance religieuse consacrée par les siècles, tout cela tombe et s'évanouit au seul nom du Dieu de l'Évangile. Au moment même où nous vivons, au moment où le christianisme est persécuté en Europe, il se propage à la Chine. Ce feu, qu'on avait cru éteint, s'est rallumé, comme il arrive toujours après les persécutions. Lorsqu'on massacrait le clergé en France, et qu'on le dépouillait de ses biens et de ses honneurs, les ordinations secrètes étaient sans nombre: les évêques persécutés étaient souvent obligés de refuser la prêtrise à des

jeunes gens qui voulaient voler au martyre. Cela prouve, pour la millième fois, combien ceux qui ont cru anéantir le christianisme, en allumant les bûchers, ont méconnu son esprit. Au contraire des choses humaines, dont la nature est de périr dans les tourments, la véritable religion s'accroît dans l'adversité : Dieu l'a marquée du même sceau que la vertu. »

Parlant ensuite de la conversion des sauvages de l'Amérique, il poursuit : « Tandis que le christianisme brillait au milieu des adorateurs de Fo-hi, que d'autres missionnaires l'annonçaient aux nobles Japonais, ou le portaient à la cour des sultans, on le vit se glisser, pour ainsi dire, jusque dans les nids des forêts du Paraguay, afin d'apprivoiser ces nations indiennes qui vivaient, comme des oiseaux, sur les branches des arbres. C'est pourtant un culte bien étrange que celui-là qui réunit, quand il lui plaît, les forces politiques aux forces morales, et qui crée, par surabondance de moyens, des gouvernements aussi sages que ceux de Minos et de Lycurgue. L'Europe ne possédait encore que des constitutions barbares, formées par le temps et par le hasard, et la religion chrétienne faisait revivre au Nouveau-Monde les miracles des législations antiques. Les hordes errantes des sauvages du Paraguay se fixaient, et une république évangélique sortait, à la parole de Dieu, du plus profond des déserts.

« Et quels étaient les grands génies qui reproduisaient ces merveilles ? De simples jésuites, souvent traversés dans leurs desseins par l'avarice de leurs compatriotes.

« C'était une coutume généralement adoptée dans l'Amérique espagnole, de réduire les Indiens en *commende*, et de les sacrifier aux travaux des mines. En vain le clergé séculier et régulier avait réclamé contre cet usage aussi impolitique que barbare. Les tribunaux du Mexique et du Pérou, la cour de Madrid, retentissaient des plaintes des missionnaires. » (ROBERTSON, *Hist. d'Amérique*.) « Nous ne prétendons pas, » disaient-ils aux colons, nous opposer au profit que vous pouvez faire avec les Indiens par des voies légitimes ; mais vous savez que l'intention du roi n'a jamais été que vous les regardiez comme des esclaves, et que la loi de Dieu vous le défend. Nous ne croyons pas qu'il soit permis d'attenter à leur liberté, à laquelle ils ont un droit naturel que rien n'entraîne à leur contester. » (CHARLEVOIX, *hist. du Paraguay*, t. II, p. 26, 27.)

« Il restait encore, au pied des Cordilières, vers le côté qui regarde l'Atlantique, entre Orénoque et Rio de la Plata, un pays rempli de sauvages, où les Espagnols n'avaient point porté la dévastation. Ce fut dans ces lieux que les missionnaires entreprirent de former une république chrétienne, et de donner du moins à un petit nombre d'Indiens, le bonheur qu'ils n'avaient pu procurer à tous.

« Ils commencèrent par obtenir de la cour d'Espagne la liberté des sauvages qu'ils par-

viendraient à réunir. A cette nouvelle, les colons se soulevèrent ; ce ne fut qu'à force d'esprit et d'adresse que les Jésuites surprirent, pour ainsi dire, la permission de verser leur sang dans les déserts du Nouveau-Monde. Enfin, ayant triomphé de la cupidité et de la malice humaine, méditant un des plus nobles desseins qu'ait jamais conçus un cœur d'homme, ils s'embarquèrent pour Rio de la Plata.

« C'est dans ce fleuve que vient se perdre l'autre fleuve qui a donné son nom au pays et aux missions dont nous retraçons l'histoire. Paragnay, dans la langue des sauvages, signifie le fleuve couronné, parce qu'il prend sa source dans le lac Xaragès qui lui sert comme de couronne. Avant d'aller grossir Rio de la Plata, il reçoit les eaux du Panama et de l'Uruguay. Des forêts qui renferment dans leur sein d'autres forêts tombées de vieillesse, des marais et des plaines entièrement inondées dans la saison des pluies, des montagnes qui élèvent des déserts sur des déserts, forment une partie des régions que le Paraguay arrose. Le gibier de toute espèce y abonde, ainsi que les tigres et les ours. Les bois sont remplis d'abeilles, qui font une cire fort blanche et un miel très-parfumé. On y voit des oiseaux d'un plumage éclatant, et qui ressemblent à de grandes fleurs rouges et bleues, sur la verdure des arbres. Un missionnaire français, qui s'était égaré dans ces solitudes, en fait la peinture suivante :

« Je continuai ma route sans savoir à quel terme elle devait aboutir, et sans qu'il y eût personne qui pût me l'enseigner. Je trouvais quelquefois au milieu de ces bois des endroits enchantés. Tout ce que l'étude et l'industrie des hommes ont pu imaginer pour rendre un lieu agréable n'approche point de ce que la simple nature y avait rassemblé de beauté.

« Ces lieux charmants me rappelèrent les idées que j'avais eues autrefois, en lisant les vies des anciens solitaires de la Thébainde ; il me vint en pensée de passer le reste de mes jours dans ces forêts où la Providence m'avait conduit, pour y vaquer uniquement à l'affaire de mon salut, loin de tout commerce avec les hommes : mais comme je n'étais pas le maître de ma destinée, et que les ordres du Seigneur m'étaient certainement marqués par ceux de mes supérieurs, je rejetai cette pensée comme une illusion.

« Les Indiens que l'on rencontrait dans ces retraites ne leur ressemblaient que par le côté affreux. Race indolente, stupide et féroce, elle montrait dans toute sa laideur l'homme primitif dégradé par sa chute. Rien ne prouve davantage la dégénération de la nature humaine, que la petitesse du sauvage dans la grandeur du désert.

« Arrivé à Buénos-Ayres, ces missionnaires remontèrent Rio de la Plata, et, entrant dans les eaux du Paraguay, se dispersèrent dans les bois. Les anciennes relations nous les représentent un Bréviaire sous le bras

gauche, une grande croix à la main droite, et sans autre provision que leur confiance en Dieu. Ils nous les peignent se faisant jour à travers les forêts, marchant dans des terres marécageuses où ils avaient de l'eau jusqu'à la ceinture, gravissant des rochers escarpés, et furetant dans les antres et les peuplières, au risque d'y trouver des serpents et des bêtes féroces, au lieu des hommes qu'ils y cherchaient.

« Plusieurs d'entre eux y moururent de faim et de fatigues; d'autres furent massacrés et dévorés par les sauvages. Le P. Lizardi fut trouvé percé de flèches sur un rocher; son corps était à demi déchiré par les oiseaux de proie, et son bréviaire était ouvert auprès de lui à l'Office des morts. Quand un missionnaire rencontrait ainsi les restes d'un de ses compagnons, il s'empressait de leur rendre les honneurs funéraires, et, plein d'une grande joie, il chantait un *Te Deum* solitaire sur le tombeau du martyr.

« De pareilles scènes, renouvelées à chaque instant, étonnaient les hordes barbares. Quelquefois elles s'écroulaient autour du prêtre inconnu qui leur parlait de Dieu, et elles regardaient le ciel que l'apôtre leur montrait; quelquefois elles le fuyaient comme un enchanteur, et se sentaient saisies d'une frayeur étrange: le religieux les suivait en leur tendant les mains au nom de Jésus-Christ. S'il ne pouvait les arrêter, il plantait sa croix dans un lieu découvert, et s'allait cacher dans les bois. Les sauvages s'approchaient peu à peu pour examiner l'éclatant de paix élevé dans la solitude; un aimant secret semblait les attirer à ce signe de leur salut. Alors le missionnaire, sortant tout à coup de son embuscade, sortait de sa surprise des barbares, les invitait à quitter une vie misérable, pour jouir des douceurs de la société.

« Quand les Jésuites se firent attaché quelques Indiens, ils eurent recours à un autre moyen pour gagner des âmes. Ils avaient remarqué que les sauvages de ces bords étaient fort sensibles à la musique; on dit même que les eaux du Paraguay rendent la voix plus belle. Les missionnaires s'embarquèrent donc sur des pirogues avec les nouveaux catéchumènes; ils remontèrent les fleuves, en chantant des cantiques. Les néophytes répétaient les airs, comme des oiseaux privés émettent pour attirer dans les nids de l'oiseleur les oiseaux sauvages. Les Indiens ne manquèrent point de se venir prendre au doux piège. Ils descendaient de leurs montagnes, et accouraient au bord des fleuves pour mieux écouter ces accents; plusieurs d'entre eux se jetaient dans les ondes, et servaient à la nage la nacelle enchantée. L'arc et la flèche échappaient à la main du sauvage; l'ant-gout des vertus acérées, et les premiers douceurs de l'instrument, entraînaient dans son âme confuse; il voyait sa femme et son enfant pleurer d'une joie inconnue; bientôt subjugué par un attrait irrésistible, il tombait au pied de la croix, et mêlait des torrents de larmes aux

eaux régénératrices qui coulaient sur sa tête.

« Ainsi la religion chrétienne réalisa dans les forêts de l'Amérique ce que la fable raconte des Amphions et des Dryades: l'harmonie si naturelle, qu'elle s'est présentée même aux missionnaires; tant il est certain qu'on ne dit ici que la vérité, ou ayant l'air de raconter une fiction.

« L'établissement de nos colonies sur Antilles ou Ant-Illes, ainsi nommées, parce qu'on les rencontre les premières, à l'entrée du golfe Mexicain, ne remonte qu'à l'an 1627, époque à laquelle M. d'Ennaminus fonda un fort, et laissa quelques familles sur l'île Saint-Christophe.

« C'était alors l'usage de donner des missionnaires pour cure, aux établissements lointains, afin que la religion partageât, en quelque sorte, cet esprit d'intrepidité et d'aventure qui distinguait les premiers chercheurs de fortune au Nouveau-Monde. Les Prêtres prêcheurs, de la congrégation de Saint-Louis, les Pères Carmes, les Capucins et les Jésuites se consacrèrent à l'instruction des Caraïbes et des Nègres, et à tous les travaux qu'exigeaient nos colonies naissantes de Saint-Christophe, de la Guadeloupe, de la Martinique et de Saint-Domingue.

« Nous ne nous arrêterons point aux missions de la Californie, parce qu'elles n'ont frent aucun caractère particulier, ni à celles de la Louisiane, qui se confondent avec les terribles missions du Canada, où l'intrepidité des apôtres de Jésus-Christ a paru dans toute sa gloire.

« Lorsque les Français, sous la conduite de Champlain, remontèrent le fleuve Saint-Laurent, ils trouvèrent les forêts du Canada habitées par des sauvages bien différents de ceux qu'on avait découverts jusqu'ici au Nouveau-Monde. C'étaient des hommes robustes, courageux, fiers de leur indépendance, capables de raisonnement et de calcul, n'étant démunis ni des mœurs des Européens, ni de leurs armes, et qui savaient mieux admirer, comme les innocents Caraïbes, n'avaient pour nos usages que du dégoût et du mépris.

« Trois nations se partageaient l'empire du désert; l'Algonquino, la plus ancienne et la première de toutes, mais qui s'étant attiré la haine, par sa puissance, était prête à s'éteindre sous les armes des deux autres; le Huronne, qui fut notre allié, et l'Iroquois, notre ennemi.

« Ces peuples n'étaient point yagabonds; ils avaient des établissements fixes, des coutumes régulières. Nous avons eu même mêmes occasion d'observer, chez les Iroquois du Nouveau-Monde, toutes les formes de constitution des peuples civilisés: ainsi les Natchez, à la Louisiane, offrirent le premier polaire dans l'état de nature; les Caraïbes de la Floride, la monarchie; et les Iroquois du Canada, le gouvernement républicain.

« Considérés et les Hurons représentaient encore les Spartiates et les Athéniens, dans la condition sauvage: les Hurons, spiritueux,

gars, légers, dissimulés toutefois, braves, éloquent, gouvernés par des femmes, abusant de la fortune, et soutenant mal les revers, ayant plus d'honneur que d'amour de la patrie; les Iroquois, séparés en cantons que dirigeaient des vieillards, ambilieux, politiques, taciturnes, sévères, dévorés du désir de dominer, capables des plus grands vices et des plus grandes vertus, sacrifiant tout à la patrie, les plus féroces et les plus intrépides des hommes.

« Aussitôt que les Français et les Anglais parurent sur ces rivages, par un instinct naturel, les Hurons s'attachèrent aux premiers; les Iroquois se donnèrent aux seconds, mais sans les aimer; ils ne s'en servaient que pour se procurer des armes. Quand leurs nouveaux alliés devenaient trop puissants, ils les abandonnaient; ils s'unissaient à eux de nouveau, quand les Français obtenaient la victoire. On vit ainsi un petit troupeau de sauvages, se ménager entre deux grandes nations civilisées, chercher à détruire l'une par l'autre, toucher souvent au moment d'accomplir ce dessein, et d'être à la fois le maître et le libérateur de cette partie du Nouveau-Monde.

« Tels furent les peuples que nos missionnaires entreprirent de nous concilier par la religion. Si la France vit son empire s'étendre en Amérique, par de là les rives du Meschascébé, si elle conserva si longtemps le Canada contre les Iroquois et les Anglais unis, elle dut presque tous ces succès aux Jésuites. Ce furent eux qui sauvèrent la colonie au berceau, en plaçant pour boulevard devant elle, un village de Hurons et d'Iroquois chrétiens, en prévenant des coalitions générales d'Indiens, en négociant des traités de paix, en allant seuls s'exposer à la fureur des Iroquois, pour traverser les desseins des Anglais. Les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre, ne cessent dans leur dépêche de peindre nos missionnaires, comme leurs plus dangereux ennemis; « ils déconcertent, » disent-ils, « les projets de la puissance Britannique, ils découvrent ses secrets, et lui enlèvent le cœur et les armes des sauvages. »

« La mauvaise administration du Canada, les fausses démarches des commandants, une politique étroite ou oppressive, mettaient souvent plus d'entraves aux bonnes intentions des Jésuites, que l'opposition de l'ennemi. Présentaient-ils les plans les mieux concertés pour la prospérité de la colonie? on les louait de leur zèle, et l'on suivait d'autres avis. Mais aussitôt que les affaires devenaient difficiles, on recourait à ces mêmes hommes, qu'on avait si dédaigneusement repoussés. On ne balançait point à les employer dans des négociations dangereuses, sans être arrêté par la considération du péril auquel on les exposait: l'histoire de la Nouvelle-France en offre un exemple remarquable.

« La guerre était allumée entre les Français et les Iroquois: ceux-ci avaient l'avantage; ils s'étaient avancés jusque sous les

murs de Québec, massacrant et dévorant les habitants des campagnes. Le P de Lamberville était en ce moment même missionnaire chez les Iroquois. Quoique sans cesse exposé à être brûlé vif par les vainqueurs, il n'avait pas voulu se retirer, dans l'espoir de les ramener à des mesures pacifiques, et de sauver les restes de la colonie; les vieillards l'aimaient, et l'avaient protégé contre les guerriers.

« Sur ces entrefaites il reçut une lettre du gouverneur du Canada, qui le supplie d'engager les sauvages à envoyer des ambassadeurs au fort Cataracouy, pour traiter de la paix. Le missionnaire court chez les anciens, et fait tant par ses remontrances et ses prières, qu'il les décide à accepter la trêve, et à députer leurs principaux chefs. Ces chefs, en arrivant au rendez-vous, sont arrêtés, mis aux fers, et envoyés en France, aux galères.

« Le P. Lamberville avait ignoré le dessein secret du commandant, et il avait agi de si bonne foi, qu'il était demeuré au milieu des sauvages. Quand il apprit ce qui était arrivé, il se crut perdu. Les anciens le firent appeler: il les trouva assemblés au conseil, le visage sévère et l'air menaçant. Un d'entre eux lui raconta avec indignation la trahison du gouverneur; puis il ajouta:

« On ne saurait disconvenir que toutes sortes de raisons ne nous autorisent à te traiter en ennemi; mais nous ne pouvons nous y résoudre. Nous te connaissons trop pour n'être pas persuadés que ton cœur n'a point de part à la trahison que tu nous a faite, et nous ne sommes pas assez injustes pour te punir d'un crime dont nous te croyons innocent, et que tu détestes, sans doute, autant que nous;.... il n'est pourtant pas à propos que tu restes ici; tout le monde ne t'y rendrait peut-être pas la même justice; et quand une fois notre jeunesse aura chanté la guerre, elle ne verra plus en toi qu'un perfide qui a livré nos chefs à un dur et rude esclavage, et elle n'écouterà plus que sa fureur, à laquelle nous ne serions plus les maîtres de te soustraire. »

« Après ce discours, on contraignit le missionnaire de partir, et on lui donna des guides qui le conduisirent par des routes détournées au-delà de la frontière. Louis XIV fit relâcher les Indiens, aussitôt qu'il eût appris la manière dont on les avait arrêtés. Le chef qui avait harangué le P. Lamberville se convertit peu de temps après, et se retira à Québec. Sa conduite, en cette occasion, fut le premier fruit des vertus du christianisme, qui commençaient à germer dans son cœur.

« Mais aussi quels hommes que les Bréboëuf, les Lallemand, les Jogues, qui réchauffèrent de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-France! J'ai rencontré moi-même de ces apôtres, au milieu des solitudes américaines. Un matin que je chominais lentement dans les forêts, j'aperçus, venant à moi, un grand vieillard à barbe blanche,

vêtu d'une longue robe, lisant attentivement dans un livre, et marchant appuyé sur un bâton ; il était tout illuminé par un rayon de l'aurore, qui tombait sur lui à travers le feuillage des arbres : on eût cru voir Thémis sortant du bois sacré des Muses, dans les déserts de la Haute-Égypte. C'était un missionnaire de la Louisiane ; il revenait de la Nouvelle-Orléans, et retournait aux Illinois, où il dirigeait un petit troupeau de Français et de sauvages chrétiens. Il m'accompagna pendant plusieurs jours : quelque diligent que je fusse au matin, je trouvais toujours le vieux voyageur levé avant moi, et disant son bréviaire, en se promenant dans la forêt. Ce saint homme avait beaucoup souffert ; il racontait bien les peines de sa vie ; il en parlait sans orgueil, et surtout sans plaisir, mais avec sérénité ; je n'ai point vu un sourire plus paisible que le sien. Il citait agréablement et souvent des vers de Virgile et même d'Homère, qu'il appliquait aux belles scènes qui se succédaient sous nos yeux, ou aux pensées qui nous occupaient. Il me parut avoir des connaissances en tous genres, qu'il laissait à peine apercevoir sous sa simplicité évangélique ; comme ses prédécesseurs les apôtres, sachant tout, il avait l'air de tout ignorer. Nous eûmes un jour une conversation sur la révolution française, et nous trouvâmes quelques charmes à causer des troubles des hommes, dans les lieux les plus tranquilles. Nous étions assis dans une vallée, au bord d'un fleuve dont nous ne savions pas le nom, et qui, depuis nombre de siècles, rafraichissait de ses eaux cette rive inconnue. J'en fis faire la remarque au vieillard qui s'attendrit ; les larmes lui vinrent aux yeux, à cette image d'une vie ignorée, sacrifiée dans les déserts, à d'obscurs bienfaits.

« Le P. Charlevoix nous décrit ainsi un des missionnaires du Canada :

« Le P. Daniel était trop près de Québec, pour n'y pas faire un tour avant de reprendre le chemin de sa mission. . . .

« Il arriva au port dans un canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre sauvages, les pieds nus, épuisé de force, une chemise pourrie, et une soutane toute déchirée sur son corps décharné ; mais avec un visage content et charmé de la vie qu'il menait, et inspirant par son air et par ses discours, l'envie d'aller partager avec lui des croix auxquelles le Seigneur attachait tant d'onctions. »

« Voilà de ces joies et de ces larmes, telles que Jésus-Christ les a véritablement promises à ses élus.

« Écoutez encore l'historien de la Nouvelle-France :

« Rien n'était plus apostolique que la vie qu'ils menaient (les missionnaires chez les Hurons). Tous leurs moments étaient comptés par quelque action héroïque, par des conversions, ou par des souffrances

« qu'ils regardaient comme de vrais dévoirs. »
 « Inagémens, lorsque leurs travaux n'avaient pas produit tout le fruit dont ils s'étaient flattés. Depuis quatre heures du matin, qu'ils se levaient, lorsqu'ils n'étaient pas en course, jusqu'à huit, ils demeuraient ordinairement renfermés ; c'était le temps de la prière, et le seul qu'ils eussent de libre pour leur exercice de piété. À huit heures, chacun allait où son devoir l'appela : les uns visitaient les malades ; les autres suivaient dans les campagnes ceux qui travaillaient à cultiver la terre ; d'autres se transportaient dans les bourgades voisines, qui étaient destinées de pasteurs. Ces courses produisaient plusieurs bons effets ; car, en premier lieu, il ne mourait point, ou il mourait bien peu d'enfants sous leur main ; des adultes mêmes, qui avaient refusé de se faire instruire, tandis qu'ils étaient en santé, se rendaient dès qu'ils étaient malades ; ils ne pouvaient venir contre l'industrieuse et constante surveillance de leurs médecins. »

« Si l'on trouvait de pareilles descriptions dans le Télémaque, on se récrierait sur le goût simple et tombant de ces choses ; on louerait avec transport la fiction du père, et l'on est insensible à la vérité présentée sous les mêmes traits.

« Ce n'étaient là que les moindres travaux de ces hommes évangéliques ; tantôt ils suivaient le sauvage dans des chasses qui duraient plusieurs années, et pendant lesquelles ils se trouvaient obligés de manger jusqu'à leur vêtement ; tantôt ils étaient exposés aux caprices de ces Indiens, qui, comme des enfans, ne savent jamais résister à un mouvement de leur imagination, ou de leurs dévotions ; mais les missionnaires s'estimaient récompensés de leurs peines, s'ils avaient, dans leurs longues souffrances, acquis une âme à Dieu, ouvert le ciel à un enfant, soulagé un malade, essuyé les pleurs d'un infortuné. Nous avons déjà vu que la patrie n'avait point de citoyens plus fidèles ; l'honneur d'être français leur valait souvent la persécution et la mort ; les sauvages les recherchaient pour être de la chair blanche de Québec, à l'intropidité avec laquelle ils supportaient les plus affreux supplices.

« Le ciel touché de leurs vertus, accorda à plusieurs d'entre eux cette palme qu'ils avaient tant désirée, et qui les a fait monter au rang des premiers apôtres. Le bourgeois Huronne, où le père Daniel (205) était missionnaire, fut surpris par les Iroquois, au matin du 4 juillet 1685 ; les jeunes gens étaient absents. Le Jésuite, dans ce moment même, disait la Messe à ses néophytes. Il n'eût que le temps d'achever la consécration, et de courir à l'endroit d'où partaient les cris. Une scène lamentable s'offrit à ses yeux ; femmes, enfans, vieillards gasaient éternelle expirants. Tout ce qui vivait courut tomber à ses pieds, et lui demanda le baptême. Le Père trempa un voile dans l'eau, et il se

(205) Le même dont Charlevoix nous a fait le portrait.

couant sur la foule à genoux, procure la vie des cieux à ceux qu'il ne pouvait arracher à la mort temporelle. Il se ressouvint alors d'avoir laissé dans les cabanes quelques malades qui n'avaient point encore reçu le sceau du christianisme ; il y vole, les met au nombre des rachetés, retourne à la chapelle, cache les vases sacrés, donne une absolution générale aux Hurons qui s'étaient réfugiés à l'autel, les presse de fuir, et pour leur en laisser le temps, marche à la rencontre des ennemis. A la vue de ce prêtre qui s'avancit seul contre une armée, les barbares étonnés s'arrêtent et reculent quelques pas ; n'osant approcher du saint, ils le percent de loin avec leurs flèches. « Il en était tout hé-rissé, » dit Charlevoix, « qu'il parlait encore avec une action surprenante, tantôt à Dieu » à qui il offrait son sang pour le troupeau, tantôt à ses meurtriers, qu'il menaçait de la colère du ciel ; en les assurant néanmoins qu'ils trouveraient toujours le Seigneur disposé à les recevoir en grâce, s'ils avaient recours à sa clémence. » Il meurt et sauve une partie des néophytes, en arrêtant ainsi les Iroquois autour de lui.

Le P. Garnier montra le même héroïsme dans une autre bourgade : il était tout jeune encore, et s'était arraché nouvellement aux pleurs de sa famille, pour sauver des âmes dans les forêts du Canada. Atteint de deux balles sur le champ du carnage, il est renversé sans connaissance ; un Iroquois le croyant mort, le dépouille. Quelque temps après le Père revient de son évanouissement ; il soulève la tête, et voit à quelque distance un Huron qui rendait le dernier soupir. L'apôtre fait un effort, pour aller absoudre le catéchumène ; il se traîne, il retombe ; un barbare l'aperçoit, accourt, et lui fend les entrailles de deux coups de hache. « Il expira, » dit encore Charlevoix, « dans l'exercice, et pour ainsi dire dans le sein même de la charité. »

Enfin le P. de Brébœuf, oncle du poète du même nom, fut brûlé avec ces tourments horribles que les Iroquois faisaient subir à leurs prisonniers.

Ce Père, qui après vingt années de travaux, les plus capables de faire mourir tous les sentiments naturels, avait un caractère d'esprit d'une fermeté à l'épreuve de tout, une vertu nourrie dans la vue toujours prochaine d'une mort cruelle, et portée jusqu'à en faire l'objet de ses vœux les plus ardents, prévenu d'ailleurs, par plus d'un avertissement céleste, que ses vœux seraient exaucés, se riait également des menaces et des tortures ; mais la vue de ses chers néophytes, cruellement traités à ses yeux, répandait une grande amertume sur la joie qu'il ressentait de voir ses espérances accomplies. . . .

Les Iroquois connurent bien d'abord qu'ils auraient affaire à un homme à qui ils n'auraient pas le plaisir de voir échapper la moindre faiblesse ; et comme s'ils eussent appréhendé qu'il ne communiquât

« aux autres son intrépidité, ils le séparèrent, après quelques temps, de la troupe des prisonniers, le firent monter sur un échafaud, et s'acharnèrent de telle sorte sur lui, qu'ils paraissaient hors d'eux-mêmes, de rage et de désespoir.

Tout cela n'empêchait point le serviteur de Dieu de parler d'une voix forte, tantôt aux Hurons, qui ne le voyaient plus, mais qui pouvaient encore l'entendre, tantôt à ses bourreaux qu'il exhortait à craindre la colère du ciel, s'ils continuaient à persécuter les adorateurs du vrai Dieu. Cette liberté étonna les barbares ; ils voulurent lui imposer silence, et, n'en pouvant venir à bout, ils lui coupèrent la lèvre inférieure et l'extrémité du nez, lui appliquèrent par tout le corps des torches allumées, lui brûlèrent les gencives, etc. »

On tourmentait auprès du P. de Brébœuf un autre missionnaire, nommé le P. Lallemand, et qui ne faisait que d'entrer dans la carrière évangélique. La douleur lui arrachait quelquefois des cris involontaires : il demandait de la force au vieil apôtre, qui, ne pouvant plus parler, lui faisait de douces inclinations de tête, et souriait avec ses lèvres mutilées, pour encourager le jeune martyr : les fumées de deux bûchers montaient ensemble vers le ciel, et affligeaient et réjouissaient les anges. On fit un collier de haches ardentes au P. de Brébœuf ; on lui coupa des lambeaux de chair que l'on dévora à ses yeux, en lui disant que la chair des Français était excellente ; puis, continuant ces railleries : « Tu nous assurais tout-à-l'heure, criaient les barbares, que plus on souffre sur la terre, plus on est heureux dans le ciel ; c'est par amitié pour toi, que nous nous étudions à augmenter tes souffrances. »

Enfin, après avoir souffert plusieurs autres tourments, que nous n'oserions transcrire, le P. de Brébœuf rendit l'esprit, et son âme s'envola au séjour de celui qui guérit toutes les plaies de ses serviteurs.

C'était en 1649 que ces choses se passaient en Canada, c'est-à-dire au moment de la plus grande prospérité de la France, et pendant les fêtes de Louis XIV : tout triomphait alors, le missionnaire et le soldat.

Ceux pour qui un prêtre est un objet de haine et de risée, se réjouiront de ces tourments des confesseurs de la foi. Les sages, avec un esprit de prudence et de modération, diront, qu'après tout, les missionnaires étaient victimes de leur fanatisme ; ils demanderont, avec une pitié superbe : *ce que ces moines allaient faire dans les déserts de l'Amérique ?* A la vérité nous convenons qu'ils n'allaient pas, sur un plan de savants, tenter de grandes découvertes philosophiques ; ils obéissaient seulement à ce Maître, qui leur avait dit : *Allez et enseignez : « Docete omnes gentes ; »* et sur la foi de ce commandement, avec une simplicité extrême, ils quittaient les délices de la patrie, pour aller, au prix de leur sang, révéler à un Barbare qu'ils n'avaient jamais vu. . . . Quoi ? rien.

mon le monde, presque rien : *l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme* : DOCTRINE ONNEA GEXTES. (Matth. xxviii, 19.)

Ainsi nous avons indiqué les voies que suivirent les différentes missions; voies de simplicité, voies de science, voies de législation, voies d'héroïsme. Il nous semble que c'était un juste sujet d'orgueil pour l'Europe et surtout pour la France, qui fournissait le plus grand nombre de missionnaires, de voir tous les ans sortir de son sein, des hommes qui allaient faire éclater les miracles des arts, des lois, de l'humanité et du courage, dans les quatre parties de la terre. De là provenait la haute idée que les étrangers se formaient de notre nation, et du Dieu qu'on y adorait. Les peuples les plus éloignés voulaient entrer en liaison avec nous. L'ambassadeur du sauvage de l'Occident rencontrait à notre cour l'ambassadeur des nations de l'Angleterre. Nous ne nous inquiétons pas du don de prophète; mais on se peut tenir assuré, et l'expérience le prouvera, que jamais des savants dépêchés aux pays lointains, avec les instruments et les plans d'une académie, ne feront ce qu'un pauvre moine, parti à pied de son couvent, exécutait seul avec son chapelet et son bréviaire.

Depuis près d'un demi-siècle que ces pages sont écrites, les prodiges des missions se sont encore multipliés, les martyrs ont succédé aux martyrs et l'héroïsme des apôtres, au sang et à l'héroïsme des premiers, et les bienfaits de ces missions pour la civilisation, l'humanité, les sciences physiques, la géographie, l'histoire, sont tellement nombreux, tellement incontestables, que les souverains les moins chrétiens interposent maintenant chaque jour en leur faveur leur autorité. Qu'on lise à la suite des *Lettres édifiantes* les *Annales de la Propagation de la foi*, et l'on pourra alors se faire une incomplète idée de ce que le genre humain doit aux missions et surtout de ce que leur devra la postérité, qui en accueillera tous les fruits.

MOËUS. — Il faut lire l'Évangile lui-même, les *Actes des apôtres*, les *Apologies* chrétiennes et les premiers écrits de ces temps, comme l'*Épître à Diognète*, par exemple, pour voir jusqu'à quel point le christianisme régénéra tout à coup les mœurs si dissolues, si infâmes et si féroces des païens. Au spectacle de l'Église primitive, des catacombes, des martyrs, des vierges, des ascètes et des solitaires, on se demande par quel miracle l'Évangile a soudain transformé l'humanité tombée à son dernier degré de dégradation en une société d'êtres angéliques. Ce miracle c'est le christianisme.

Dans ses *Mémoires de la religion chrétienne* (p. 37-38), Étienne Ryan constate en ces termes cette grande rénovation morale :

« Les écritures de saint Pierre et saint Paul prouvent la réformation de ceux qu'ils venaient convertir. »

« Quoique l'objet de saint Paul ne fût pas d'acquiescer l'influence de sa prédication, mais fût d'exhorter à la vertu; cependant quelques passages incidentels de ses écrits prouvent

qu'il réformait les mœurs de ses convertis, et qu'il les faisait rougir de leurs mauvaises habitudes. Dans son *Épître aux Romains*, il écrit ainsi : « Quel fruit retirez-vous de ces choses, dont vous rougissez tant? Car la fin de ces choses est la mort. » Mais écoutons maintenant affirmations de plus, et devenons les serviteurs de Dieu, vous jouirez de la vie éternelle. » Cet Apôtre insère aussi dans son *Épître aux Corinthiens*, que quelques-uns d'eux dirent la gloire de leurs mœurs à l'Évangile : « Ne vous abusez pas; ni les fornicateurs, ni les adultères, ni les idolâtres, ni les jaloux, ni les hommes avides ou qui s'occupent du bien d'autrui, n'hériteront du royaume des cieux. Tels étaient plusieurs parmi vous; mais vous avez été régénérés par le baptême; vous avez été sanctifiés au nom du Seigneur Jésus, et par l'Esprit de saint Dieu. » Saint Pierre, dans le passage suivant, fait allusion à la réforme opérée parmi les Juifs, dans le Pont, la Galatie et d'autres contrées : « Autrefois, vous vous étiez conformés à la volonté des parents, lors que vous vous livrés à tous sortes d'excès, à la débauche et à d'innombrables idolâtries, parce que les gentils seraient trouvé étrange que vous ne fussiez pas comme eux. »

« Clément le Romain, dans sa première *Épître aux Corinthiens*, loue les nombreuses vertus de ce peuple : « Qui, » dit-il, « vous a jamais parmi vous sans admettre votre père sage et éclairé et sans rendre justice à votre généreuse hospitalité? Vous louez toutes choses, sans avoir égard aux personnes, en restant fidèles aux lois de Dieu, et soumis à ceux qui vous gouvernent; enfin, en rendant à vos supérieurs le respect qui leur est dû. Vous enjointes aux hommes de vivre honnêtement et sagement, et aux femmes de vivre chastement et saintement, aimant leurs maris et conduisant leurs affaires domestiques avec toute la modestie convenable. Vous n'êtes ni laxés, ni orgueilleux, mais vous êtes contents du pain quotidien que Dieu vous procure; vous écoutez avec soin sa parole, et vous avez beaucoup de charité. »

« On voit par le passage suivant de Justin le Martyr, que de son temps il s'était opéré un changement considérable dans ceux qui avaient embrassés doctrine de l'Évangile. « Nous, » dit ce philosophe, « qui autrefois nous livrions à l'adultère avec plaisir, nous observons maintenant la plus stricte chasteté; nous qui avions reconnu aux charmes de la magie, nous nous consacrons maintenant au vrai Dieu; enfin, nous qui nous aimons l'argent et le pain par-dessus nous-mêmes, nous mettons maintenant en commun ce que nous avons, et nous le distribuons à chacun suivant ses besoins. »

« Parmi nous, » dit Athénagore, « les hommes faibles laborieux et les femmes âgées, quelque incapables de discerner et de discuter sur l'utilité de la religion qu'ils professent,

en montrent l'excellence par leur vie et leurs bonnes œuvres. Ils ne pèsent pas leurs mots, et ne récitent pas des discours élégants, conformes aux règles de la critique, mais leurs actions sont honnêtes et inspirées par la vertu. Etant frappés, ils ne rendent point de coup; ils n'intentent point de procès contre ceux qui les dépouillent; ils donnent libéralement à ceux qui leur demandent, et ils aiment leurs voisins comme eux-mêmes. » « Nous ne nions pas, » dit Tertullien, « un dépôt qui nous a été confié; nous ne souillons la couche d'aucun homme; nous élevons pieusement les orphelins, nous soulageons l'indigent, et nous ne rendons point le mal pour le mal. Le mari, guéri maintenant de son ancienne jalousie, chasse de chez lui sa femme, quoiqu'elle montre une modestie toute nouvelle; le père, si tendre pour un fils indocile pendant qu'il était païen, le déshérite lorsqu'il devient Chrétien et obéit à sa volonté, et le maître, auparavant si doux envers un serviteur sans foi, le congédie lorsqu'il devient religieux et fidèle. Malgré les avantages que l'Évangile procure, le nom Chrétien est tellement haï, que le mari préfère une femme parjure, le père un fils rebelle, et le maître un esclave mauvais sujet, au bonheur qu'ils auraient d'avoir de bons et vertueux Chrétiens. » Minutius Félix dit à son adversaire, combien les Chrétiens surpassaient les meilleurs philosophes qui étaient notoirement corrompus, adulateurs, tyrans, et qui déclamaient éloquemment contre les vices dont ils étaient eux-mêmes coupables. « Vous défendez l'adultère, » dit-il aux païens, « et vous le commettez; vous punissez un forfait quand il est commis; nous croyons que c'est un péché que de se permettre même la pensée d'un crime. Ce sont vos partisans qui remplissent les prisons, vous n'y trouverez pas un seul Chrétien, si ce n'est un confesseur ou un apostat. » On a observé (Euseb., *Hist.*, lib. vi, c. 3) sur Origène que, tant qu'il vécut, il apprit, et que tant qu'il apprit il vécut; et certes, la conduite exemplaire d'un homme si savant et si pieux doit avoir eu une influence considérable sur la conduite des autres. « Examinez, » dit Origène (*Contra Paganos*, lib. 1), « les vies de quelques-uns de vous; comparez notre ancienne manière de vivre et notre manière actuelle, et vous verrez dans quelles impiétés, et dans quelle dissolution de mœurs les hommes étaient plongés avant qu'ils eussent embrassés notre doctrine. Mais depuis qu'ils l'ont embrassée, comme ils sont devenus justes, sages, modérés et constants! Il y a plus, quelques-uns sont si enflammés de l'amour de la pureté, qu'ils s'abstiennent même des richesses légitimes, dans tous les lieux où la doctrine du christianisme a prévalu. Comment pourrait-on regarder comme des membres dangereux de la société ceux qui ont converti tant d'hommes, en les retirant du borbier du vice, et en leur faisant goûter le goût de la vertu, ainsi qu'un verre de vie plein de sagesse et de tempé-

rance, conforme aux principes de la droite raison? Nous détournons les femmes d'être immodestes, de se quereller avec leurs maris ou de se séparer d'avec eux; nous empêchons les hommes de se livrer aux bizarres extravagances des divertissements et des théâtres; nous réprimons la fougue des jeunes gens qui sont portés au vice et à la débauche, en leur retraçant non-seulement l'infamie de l'impudicité, mais encore la punition réservée à ceux qui sont vicieux et dissolus. « Ce ne sont pas des Chrétiens, » dit Lactance (l. v, c. 9), « mais ce sont des païens, ceux qui volent sur la terre et commettent la piraterie sur la mer; qui empoisonnent leurs femmes pour avoir leurs dots, ou leurs maris pour pouvoir épouser leurs amants; qui étranglent ou exposent leurs enfants, commettent des incestes avec leurs filles, leurs mères, leurs sœurs ou des vestales; qui prostituent leurs corps à des débauches contre nature, cherchent à gagner le ciel par la magie, et commettent beaucoup d'autres crimes qu'il serait odieux de rapporter. » « Que ceux, » dit saint Augustin (epist. 138), « qui accusent le christianisme d'être contraire à l'Etat, produisent de pareils soldats, de pareils maris, de pareilles femmes, de pareils parents, de pareils enfants, de pareils maîtres, de pareils serviteurs, de pareils rois, de pareils juges, de pareils débiteurs exacts à se libérer, de pareils collecteurs de revenus publics, et des vertus telles que nous en exigeons. Et que nos adversaires, s'ils ne le peuvent, osent alors assurer que la doctrine de cette religion est contraire à l'Etat. »

« Par la suite, leur persévérance dans la vertu fut tellement reconnue, que Julien l'Apostat (epist. 41), dans une lettre adressée à Arsace, pontife païen, recommande aux païens d'imiter la charité et les autres vertus des Chrétiens. Cet empereur désira qu'Arsace examinât les moyens par lesquels ce qu'il appelait la superstition des Chrétiens, avait été propagé, telles que la sainteté de vie, l'attention qu'ils mettaient à rendre les derniers devoirs aux morts, et la douceur envers les étrangers. Il recommande d'imiter leurs vertus, exhorte le pontife à obtenir des prêtres de Galatie d'être exacts au culte des dieux, prescrit les œuvres de charité, et désire qu'il vienne au secours des malheureux, et qu'il fasse construire des maisons pour la commodité des étrangers, quelle que soit leur religion. C'est, dit-il, une honte pour les païens de négliger ceux de leur propre religion pendant que les Chrétiens rendent des services aux étrangers et aux ennemis. Il résulte évidemment de ces témoignages que l'Évangile fit faire aux Chrétiens des progrès dans la bienfaisance, et réforma leurs mœurs; et que même les païens furent améliorés par l'exemple des Chrétiens. »

Il faudrait suivre l'histoire tout entière de l'Église pour montrer comment elle continua sans relâche cette grande régénération morale par l'exemple de son clergé et de ses

fidèles, par la prédication, le culte, les sacrements et toutes ses institutions.

« La charité des souverains pontifes, des évêques, des prêtres, » dit M. Paulin de Puymaïrol, « ne leur fit pas négliger les intérêts de la loi, des mœurs et de la justice ; ils comprirent que leur charité ne serait pas réelle, et que loin de faire le bien des familles et de la société, ils causeraient leur malheur, s'ils n'en étaient pas les zèles, les courageux défenseurs. Saint Nicet, évêque de Trèves, reprocha souvent à Théodebert son union adultère avec Deutéric. Saint Germain de Paris excommunia Charibert et sa concubine, saint Didier de Vienne pressa longtemps Thierry II de rompre d'indignes liens; le saint abbé de Colomban lui fit aussi les mêmes représentations dans plusieurs circonstances, et Brunehaut lui ayant présenté les enfants de ce prince pour qu'il les bénit, Colomban s'écria : « Sâchez qu'ils ne régneront pas, parce que ce sont les fruits » de l'incestuosité. »

« Les évêques ne cessaient aussi de s'élever contre la simonie, les usurpations des biens de l'Eglise et autres crimes et abus que les malheurs des temps avaient amenés. Les conciles se préoccupaient aussi vivement de tout ce qui pouvait intéresser la foi et faire le bien des peuples. Le concile de Rome, tenu en 504, défend d'aliéner les terres de l'Eglise et de les donner à d'autres personnes qu'aux clercs, aux captifs et aux hôtes, c'est-à-dire aux étrangers indigents. Le concile d'Orléans, tenu en 503, ordonne de rejeter comme un réprouvé quiconque tenterait d'obtenir l'épiscopat à prix d'argent; ces prescriptions se trouvent encore dans les actes de plusieurs autres conciles. Celui de Tours, tenu en 567, s'éleva avec force contre les mariages incestueux et les usurpations des biens de l'Eglise, c'était s'attaquer aux grands et aux princes. Un autre concile, tenu dans cette même ville en 569, ordonne que chaque évêque prendra soin de ses pauvres; que chaque prêtre à la campagne, chaque citoyen à la ville, ait soin de l'un d'eux, de manière à ce que l'on ne voie pas de vagabonds; il veut qu'on traite de meurtriers des pauvres les usurpateurs de biens ecclésiastiques, et prescrit que si après trois monitions, ils persistent, non-seulement ils soient excommuniés, mais ils soient encore anathématisés. Le concile de la Palme, tenu en 583, annule une ordonnance par laquelle le pape de Rome avait défendu d'élire ou de consacrer l'évêque de Rome sans le consentement de l'empereur. Divers conciles, notamment ceux de Constantinople en 518, en 526, en 553; de Rome, en 590; de Brague, en 562; de Brévian, pays de Galles, en Angleterre, en 519; de Sarlaigne, en 521, condamnent divers hérésies et schismes, leurs auteurs et fauteurs; ceux de Tarragone, en 516, et de Mâcon, en 585, prescrivent l'observation du dimanche et défendent les œuvres serviles pendant ce jour. Dans tous les conciles de cette époque, on remarque la vigilance

exarême de l'Eglise sur les mœurs, ils s'occupent principalement sur l'honneur des ministres des autels, et ils entrent sur ce point dans les détails les plus circonstanciés. » (Voy. VICES, JUREX et tous les articles qui se rapportent à la réformation morale accomplie par le christianisme.)

MOINES. — Les moines occupent une grande place dans l'histoire de l'antiquité sociale et civilisatrice du christianisme et dans celle des bienfaits qu'ils se sont d'apporter au monde depuis dix-huit siècles; que nous sommes forcés d'y citer souvent. Nous en avons déjà parlé aux articles ABBAYE, COUVENT, etc. Nous citerons encore aux mots MONASTICISME et ORDRES RELIGIEUX. Il nous suffira de nous résumer ici en renvoyant aux autres articles pour les détails. « Le vie commun, » dit M. de Riancoy, « est un des besoins les plus naturels du cœur et de l'âme; elle se trace et rappelle le souvenir de la bonté première qui lie tous les enfants d'Adam. Aussi la retrouve-t-on dans tous les âges et dès l'origine, elle se place à l'ombre et sous la protection des autels. »

« L'Eglise seule, qui est elle-même la plus vaste association, soumise à la règle la plus générale, pouvait faire éclore dans son sein les communautés particulières; embrassant tous les corps et toutes les âmes, représentant merveilleusement tous les besoins, toutes les idées, tous les penchants de l'humanité, elle devait fournir les moyens de réalisation à toutes les tentatives bonnes et utiles. Réunion universelle qui contient le bien absolu, elle donne naissance nécessairement à ces corps d'élite qui poursuivent, chacun dans sa direction et but spécial et particulière de perfection chrétienne; centre commun d'où partent toutes les congrégations religieuses comme autant de rayons, elle leur fixe en tous temps dans sa règle immuable les principes qu'elles n'ont plus qu'à étendre et à développer, et leur communiquant incessamment l'esprit de force et de vertu qui anime elle, elle les fait participer aussi à son inviolable existence.

« Voilà ce que seule l'Eglise pouvait faire et voilà pourquoi la philosophie et l'athéisme stériles, n'ont pas pu lui pardonner sa condition merveilleuse; et certes, cependant à ne considérer les communautés que au point de vue humain, il faut encore plus les combattre être profondément ignorants de toutes les choses de l'homme et de la société. Quand même les courants seraient utiles seulement comme maison de refuge à tant de malheureux qui peuvent y trouver l'amertume de douleurs terribles, la menace effrayante d'inévitables dangers, et même le repentir de quelque'un de ces grands crimes que n'atteint le châtement légal, serait trop naturel d'y réfléchir longuement avant d'abolir de pareils asiles; mais l'instinct monastique n'a pas été fondé sur la simple prévision de ces circonstances rationnelles, et il a sa racine dans des idées

sitions plus ordinaires de notre organisation morale.

« Et d'abord, la vie commune en elle-même est souvent nécessaire à beaucoup d'intelligences ; il est des hommes qui ne sentent pas le bonheur d'avoir toujours l'épée au poing pour se faire un chemin à travers les routes encombrées de la terre. La vie commune est pour eux pleine de charmes ; car, au lieu de la haine, ils veulent trouver l'affection ; au lieu de la guerre, la paix, ou plutôt, au lieu des combats inutiles qu'on livre pour soi seul, les saintes luttés qu'on soutient pour tous ; contre le mal, au prix de tout son être ; et qui pourrait les empêcher, ces hommes, de se réunir dans la même demeure, et de mettre en commun les forces que Dieu leur a données et l'amour de l'humanité qui les brûle ? Qui les priverait du droit de former des sociétés, non pas forcées, mais volontaires, de se soumettre à telle règle qu'ils s'imposeraient de leur gré, d'obéir à tel vœu qui est leur intention propre et constante ? Ne serait-ce pas le comble de l'absurdité et de l'injustice de les enfermer, comme dans un cercle de fer, dans une autre société dont ils ne repoussent que les hontes et la boue, mais du reste dont ils acceptent et étendent pour eux-mêmes et les charges et les devoirs ?

« Assurément, ne voulaient-ils que se retirer d'une mêlée toujours difficile et souvent criminelle ; il serait singulier qu'on vint les forcer à disputer violemment une place et un soleil qui ne leur conviennent pas. En tout cas, il n'appartiendrait pas à ceux à qui ils laissent le champ libre de se plaindre d'une retraite qui rend la carrière un peu moins pénible à la cohue des combattants. Mais s'il est vrai que ce n'est pas le repos qu'ils cherchent, ces déserteurs du monde ; s'il est vrai que leur mot sublime de vocation ne signifie pas un lâche abandon des intérêts généraux, ou même un simple sacrifice de quelques avantages particuliers ; mais bien au contraire un rude et perpétuel service entrepris au profit de tous ; s'ils ne demandent, selon l'admirable doctrine de la réversibilité catholique, qu'à amasser devant Dieu leurs mérites abondants, et à les répandre un jour sur leurs frères, comme ils répandent maintenant sur eux leurs travaux et leurs bienfaits, alors ce n'est plus de la tolérance ; c'est de l'admiration qui leur est due. Or, par la grâce d'en haut, les hommes sont ainsi faits, que si les passions de l'égoïsme, de l'orgueil et du corps dominent les uns, les autres, à la vue des désordres qui naissent de ces principes, se sentent travaillés jusqu'au fond de leurs entrailles par un ardent besoin de sacrifice ; de dévouement ; d'abnégation ; et ainsi, il en est qui ne renoncent ni aux travaux de l'esprit, ni aux travaux des mains, qui ne sont étrangers à aucune étude, à aucune pensée, à aucune œuvre ; qui ne se fatiguent d'aucune peine, qui ne se lassent d'aucun chemin, qui ne s'effrayent d'aucune douleur : agriculteurs, médecins, gardes-malades, mat-

tres d'écoles, savants, artistes, prédicateurs, missionnaires, martyrs de la foi et de la civilisation, et qui travaillent sans salaire, qui ne tarifent pas leurs sueurs, leur sang, et qui ne demandent qu'une chose à la société, la liberté de lui être utile !

« Et ne comprenez-vous pas aussi ce que peut faire et opérer une réunion d'hommes si dévoués ; qui, au lieu de laisser perdre leurs forces comme des éléments qui se fuient, les concentrent au même foyer et les dirigent toutes au même but. Dans le monde moral comme dans le monde physique ; il faut de grands moyens pour achever de grandes choses ; le monde moral, comme le monde physique, a ses puissances et ses leviers, et l'on s'agit vainement si l'on ne veut les employer. Un ordre religieux, c'est une âme, mais qui se développe dans mille têtes ; c'est un corps, mais qui peut s'étendre de tous côtés ; c'est une vie, mais une vie qui dure à travers les siècles.

« Il est bon, il est intéressant, il est nécessaire de montrer comment une pareille institution naît sur un sol chrétien, comment elle y prend sa majestueuse extension, comment elle y répand sa sève et ses bienfaits ; il faut qu'on sache quel est le rôle d'une pareille société ; société formée par la foi ; semblable à toutes celles que l'Eglise crée ou avoue ; c'est-à-dire volontairement, libre, obéissante ; il faut qu'on reconnaisse combien un seul couvent ; ce qui n'est qu'un point de ces longues lignes qu'on appelle ; par exemple, les règles de Saint-Benoît ou de Saint-Bruno, jetait de bienfaisants rayons dans toutes les directions scientifiques, sociales ou religieuses.

« Les monastères n'avaient pas seulement une action tout intellectuelle ; ils tenaient leur rang sur le sol. Dans la hiérarchie catholique du moyen âge, où l'esprit et la matière, c'est-à-dire l'autorité religieuse et l'autorité civile, n'étaient pas séparés par d'infranchissables bornes, ils exerçaient une influence, et une influence bienfaisante sur les choses du monde ; et certes le mal n'était pas grand si, dans ces temps, les plus durs et les plus guerriers, l'Eglise avait aussi ses terres où se réfugiait la paix ; si, parmi les assemblées tumultueuses des chevaliers, au milieu du cliquetis des armes, les monastères envoyaient leurs grands politiques, comme saint Bernard, ou comme Pierre le Vénéral.

De son côté, M. Lorain s'exprime ainsi dans la préface de son *Histoire de l'abbaye de Cluny* :

« Les monastères ont duré près de 1,400 ans dans notre pays, ils durent encore. Ce seul fait suffit à un esprit sérieux pour accorder une grave attention aux institutions monastiques. Il faut de profondes racines dans les lieux et dans les temps ; pour qu'un établissement compte autant de siècles : certes, ni dans le passé, ni dans l'avenir, on ne citerait beaucoup de choses humaines à qui fut réservé un pareil destin. Que sont

devenues tant de dynasties royales, et combien dureront nos royaumes nouveaux ?

« Dans tous les temps et dans tous les lieux, les premières causes de la vie monastique se trouvent d'abord, sans doute dans la haute partie du conseil évangélique et dans la spiritualité du dogme chrétien, qui subordonnent entièrement l'élément corporel à l'élément intellectuel ; dans les secrets instincts de l'âme humaine, que le spectacle de la corruption et la conscience de ses propres misères jettent bien souvent en une sorte d'opposition méprisante aux joies des sens et du temps ; dans les religieuses tristesses des cœurs d'élite, rêveurs ou blessés, dont les méditations désolées ne trouvent pas aux souillures de la terre et à l'égoïsme du monde de meilleur et de plus saint remède que les mérites de l'abnégation absolue et l'exaltation du sacrifice ; dans les nécessités de l'ordre moral, qui font presque toujours naître, comme exhortation, comme contraste et comme lutte, en face de l'affaiblissement des mœurs et de la génération des siècles en regard de la vie ordinaire et générale, quelques institutions spéciales et austères qui balancent, modifient et réforment les vices et les penchants irrésistibles de l'humanité ; enfin, dans ce goût de la prière, du recueillement, de l'étude, du travail, du renoncement et de la continence, qui, fécondé par l'esprit inné de la sociabilité humaine, et mis en commun dans une vie exceptionnelle, fortifiée par l'unité d'une règle et le principe de l'obéissance, a donné aux merveilles de l'association monastique, dans l'univers entier, des proportions de grandeur et de durée, des conditions de puissance intérieure, une force de résistance et d'expansion extérieure qui font encore l'admiration des vrais penseurs, alors même qu'elles semblent, aux yeux de l'opinion vulgaire, avoir été emportées sans retour par les jalousies du pouvoir, les préjugés du monde, l'éternelle mobilité des âges, et les exigences effrayantes et mystérieuses d'une civilisation nouvelle, inconnue. Mais personne n'ignore que les moines ont une origine orientale. Les habitudes contemplatives de l'Orient, berceau du christianisme, l'exaltation de ses mœurs religieuses, jointe aux inclinations de la nature humaine, devaient jeter, là plus qu'ailleurs, dans les extraordinaires pratiques de l'isolement et de l'austérité, y disposer les imaginations à fuir la corruption et les bruits du monde. Les traditions juïques, la secte des esséniens par exemple, semblent les précurseurs de l'institut monastique, dont quelques-uns vont chercher des symboles jusque dans la vie des prophètes Elisée, Elie et de saint Jean-Baptiste dans le désert. L'apparition du christianisme au milieu d'une société vieillie et corrompue ne tarda point à faire parcourir aux Chrétiens orientaux les divers degrés de la vie solitaire. Les temps de persécution religieuse et de désordre moral remplirent les déserts de la Thébaïde. Quelques hommes

d'abord, sans se séparer du monde s'imposèrent un rigoureux silence, le jeûne, le célibat et toutes les austérités de la vie *moétique*. D'autres se réfugièrent au milieu des forêts, absolument seuls, livrés aux pénibles pratiques des anachorètes et de la vie *éremitique* ; ceux-là choisissant un moyen terme entre la solitude absolue et les extases d'une communauté véritable, construisirent leurs cellules les unes près des autres et continuant d'occuper seuls leur cabane particulière, méritèrent le nom de *moines* tout en se réunissant dans leurs exercices religieux. Ceux-ci, au lieu de rester dans des huttes séparées, cédant encore plus aux instincts de la sociabilité humaine, se rassemblèrent dans une habitation commune dans une seule maison et donnèrent ainsi son dernier développement à la vie *cénobitique*, au monastère, tel que nous le concevons en Europe.

« Saint Macaire, saint Antoine, saint Hilarion, saint Pacôme, mais surtout saint Antoine, sont bien connus dans les annales de la vie solitaire. Par eux et par leurs disciples, l'Égypte, la Syrie, la Palestine, la Thrace, l'Illyrie, le Pont, la Cappadoce, et toutes les autres provinces de l'Orient, furent remplies successivement de toutes les exaltations du zèle monastique. Les hommes les plus illustres du christianisme, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jérôme se déclarèrent les patrons de cette vie nouvelle, dont les austérités frappaient les peuples de respect et d'admiration, et qui contrastait si fort avec la dépravation du vieux monde dégénéré.

« A ces moines innombrables que l'on comptait en Orient par cent mille, il fallut imposer un ordre, de la régularité : vers la fin du iv^e siècle, saint Basile écrivit une règle, qui fut bientôt acceptée par tous les monastères de l'Orient, à peu près comme l'unique discipline ; elle y règne encore aujourd'hui, et même en Russie dont la civilisation est à tant d'égards orientale.

« Dans le même temps, saint Athanase, chassé d'Alexandrie par les ariens, apportait à Rome et dans l'Occident, les institutions monastiques. Saint Ambroise les félicita à Milan, saint Martin à Tours, saint Augustin en Afrique, saint Hilaire à Poitiers. Au commencement du v^e siècle, Cassien avait fondé à Marseille le monastère de Saint-Victor, et saint Fortunat celui de Lérins dans une des îles d'Hières, un peu plus tard, celui de Saint-Claude et de Grigny s'élevèrent en Franche-Comté et dans le diocèse de Vienne. L'Italie, la France et toute l'Europe se couvrirent d'une foule innombrable d'institutions monastiques.

« Mais cette population de moines, ardente, exaltée, ne faisait pas encore une partie essentielle de l'ordre ecclésiastique. Née en Occident comme en Orient, au milieu des désordres d'une civilisation qui tombe, d'une société qui s'en va, elle restait distincte du clergé, ne s'engageait point d'abord dans les ordres ni même par des

vœux religieux ; conservant ainsi plus de puissance aux yeux des peuples par sa vie indépendante et par ses austérités, elle mêlait ensemble et continuellement les quatre degrés divers de l'Institut monastique, malgré les réclamations anciennes du clergé séculier et surtout des évêques.

« Un homme venait de naître qui devait imposer à cette multitude irrégulière des statuts longtemps célèbres, et devenir le législateur de la vie cénobitique. Dans les premières années du VI^e siècle, saint Benoît avait écrit sa règle en Italie et fondé l'illustre abbaye du mont Cassin. Son disciple, saint Maur, passa les Alpes avec quelques compagnons, et nous apporta les lois de son maître, qu'il appliqua d'abord aux monastères de Glanseuil en Anjou et de Saint-Maur-sur-Loire.

« La règle de Saint-Benoît fit en France des progrès rapides, et le VI^e siècle n'était pas achevé que presque tous les monastères de France étaient fondés ou réformés selon le code Bénédicтин : succès incroyable, mais qui s'explique, si l'on réfléchit que le Pape ; saint Grégoire le Grand, voulut composer lui-même un commentaire sur la règle de Saint-Benoît.

« La vie cénobitique convenait surtout à nos pays occidentaux où les exagérations de la solitude et de la macération corporelle étaient moins en rapport avec un climat plus rude et des imaginations plus calmes. La réforme de saint Benoît était d'ailleurs humaine et raisonnable sans cesser d'être austère. Le travail des mains ; l'humilité, la chasteté, l'obéissance, en étaient les traits principaux. Les exercices religieux n'étaient point trop multipliés, ni les méditations trop fréquentes. Le point le plus remarquable était sans contredit le pouvoir absolu conféré au chef du monastère. Le chapitre 3 de la règle disait : « Toutes les fois que quelque chose d'important doit avoir lieu dans le monastère, que l'abbé convoque toute la congrégation et dise de quoi il s'agit, et qu'après avoir entendu l'avis des frères, il y pense à part soi, et fasse ce qu'il jugera le plus convenable. Nous disons d'appeler tous les frères au conseil, parce que Dieu révèle souvent au plus jeune ce qui vaut le mieux. Que les frères donnent leur avis en toute soumission, et qu'ils ne se hasar dent pas à le défendre avec opiniâtreté ; que la chose dépende de la volonté de l'abbé et que tous obéissent à ce qu'il a jugé salutaire ; mais de même qu'il convient aux disciples d'obéir au maître ; de même il convient à celui-ci de régler toutes les choses avec prudence et justice..... Si de petites choses sont à faire dans l'intérieur du monastère, qu'on prenne seulement l'avis des anciens, ainsi qu'il est écrit (Eccl. xxxii, 24) : « Fais toutes choses avec conseil ; et tu ne te repentiras pas de les avoir faites. »

« L'obéissance des moines est encore plus fortement caractérisée par ce précepte du chapitre 68 : « Si par hasard quelque chose

« de difficile ou d'impossible est ordonné à un frère, qu'il reçoive en toute douceur et obéissance le commandement qui lui est ordonné. S'il voit que la mesure passe tout à fait la mesure de ses forces, qu'il expose convenablement et patiemment la raison de l'impossibilité à celui qui est au-dessus de lui, ne s'enflant pas d'orgueil, ne résistant pas, ne contredisant pas ; que si, après son observation, le premier persiste dans son avis et dans son commandement, que le disciple sache qu'il doit en être ainsi, et que, se confiant en l'aide de Dieu ; il obéisse. »

« Ainsi la puissance absolue, tempérée cependant par la délibération, est le caractère essentiel de cette société monastique ; et si l'on ajoute que l'abbé était électif et choisi librement par ses pairs, on trouvera dans l'organisation bénédictine les éléments de toute société humaine, le pouvoir absolu, la délibération, l'élection.

« Certes, dans un temps où l'Europe en dissolution gémissait sous les invasions des Barbares et se morcelait en fractions mal déunies, sans lien, sans unité, sans pouvoir fixe : c'était un grand événement que la constitution claire et forte de l'ordre monastique sous une dictature élective et sous l'empire de la loi religieuse.

« Les monastères se seraient moins multipliés sans doute dans une société heureuse et paisible ; qui eût assuré à tous l'exercice de la libre activité humaine et la sécurité des intérêts. Mais alors, en Europe, tous les liens de la vie civile s'étaient rompus à travers les désordres de la conquête ; les propriétés étaient incertaines, les mœurs rudes et avilies ; l'avenir de chaque homme sans cesse menacé. Il était donc naturel, au milieu surtout du christianisme naissant, que les peuples fussent saisis de respect pour une vie calme et sainte, et que les individus eux-mêmes se sentissent portés vers les pratiques de la retraite et de la paix monastique.

« Les cloîtres étaient peut-être d'ailleurs, à tout prendre, l'asile le moins incertain contre les mille dangers de ces tristes siècles ; car les conquérants avaient toujours plutôt cédé à la force morale des idées et des pompes religieuses qu'aux résistances de la puissance civile ; et les couvents, bien que souvent violés par des vainqueurs farouches, étaient à la fois un refuge et une occasion de piété.

« Le christianisme allait gouverner tout à fait le monde occidental. Les populations vaincues se rangeaient sous la défense des évêques et du clergé séculier, qui faisaient cause commune avec elles. Les vainqueurs convertis d'abord, adoucis par les merveilles de la religion chrétienne, devaient, à mesure que la conquête se fixerait irrévocablement sur les possessions territoriales, ne point tarder d'entrer ardemment dans la puissance et dans les honneurs ecclésiastiques.

« Les ordres monastiques réunis désor mais sous la règle de Saint-Benoît allaient

prendre une large part à ce grand mouvement de civilisation religieuse. Le clergé séculier ne suffisait point aux nécessités de l'époque; il était d'ailleurs attaché à des fonctions locales quotidiennes, forcées. Les moines, plus libres, plus indépendants, dans une intimité plus familière avec le peuple, pouvaient faire ce que le clergé séculier n'eût pu faire seul. Ils se livrèrent donc avec zèle à tous les devoirs de la prédication populaire, ils recherchèrent et vainquirent le paganisme partout où ils en découvrirent quelques traces; ils pénétrèrent dans les lieux les plus incultes, les plus déserts, franchirent les plus rudes montagnes, se jetèrent dans les forêts les plus profondes; et, missionnaires intrépides du culte catholique, ils coururent civiliser et christianiser l'Angleterre par le moine Augustin, l'Allemagne par Boniface, l'Espagne par Hildephonse. Que ces trois nous suffisent, car je ne puis citer tous les Bénédictins qui portèrent tour à tour la parole évangélique dans les parties les plus reculées de l'Europe septentrionale, dans le Danemark, dans la Saxe, dans la Westphalie, dans la Frise, dans la Thuringe, dans la Bohême, dans la Suède, comme dans les Pays-Bas, la Bretagne et le reste de la France.

« Sous la main de la papauté, ces innombrables missionnaires ne s'arrêtaient point. Ils suffisaient à combattre les hérésies, ainsi qu'à évangéliser les nations. On peut dire que, dans nos contrées, les périls et les travaux de l'épiscopat appartiennent presque exclusivement à l'ordre de Saint-Benoît. Mais en même temps qu'il reformait les couvents, pour ne citer que Luxeuil et le célèbre Colomban, il demeurait le dépositaire des lettres et des sciences. Saint Grégoire le Grand, Bède, Egbert, Paul Diacre, Alcuin, Jean Scott, Hincmar, sortaient tous des cloîtres bénédictins. »

« S'il est vrai, comme on pourrait le croire, » dit Châteaubriand, « qu'une chose soit poétiquement belle, en raison de l'antiquité de son origine, il faut convenir que la vie monastique a quelques droits à notre admiration; elle remonte aux premiers âges du monde. Le prophète Elie, fuyant la corruption d'Israël, se retira le long du Jourdain, où il vécut d'herbes et de racines, avec quelques disciples. Sans avoir besoin de fouiller plus avant dans l'histoire, cette source des ordres religieux nous semble assez merveilleuse. Que n'eussent point dit les poètes de la Grèce, s'ils avaient trouvé pour fondateurs des collèges sacrés, un homme ravi au ciel dans un char de feu, et qui doit reparaitre sur la terre au jour de la consommation des siècles ? »

« De là, la vie monastique, par un héritage admirable, descend à travers les prophètes et saint Jean-Baptiste, jusqu'à Jésus-Christ qui se dérobait souvent au monde, pour aller prier sur les montagnes. Bientôt les Thérapeutes, embrassant les perfections de la retraite offrirent, près du lac Mœris en Egypte, les premiers modèles des monastères

chrétiens. Enfin, sous Paul, Antoine, et Pacôme, paraissent ces saints de la Thébaïde, qui remplirent le Carmel et le Liban des chefs-d'œuvre de la pénitence. Une voix de gloire et de merveille s'éleva du fond des plus affreuses solitudes. Des musiques divines se mêlaient au bruit des cascades et des sources, les séraphins visitaient l'anachorète du rocher, » ou enlevaient son âme brillante sur les nues; les lions servaient de messagers aux solitaires, les corbeaux lui apportaient la manne céleste. Les cistes jalouses virent tomber leur réputation antique: ce fut le temps de la renommée du désert.

« Marchant ainsi d'enchantement en enchantement, dans l'établissement de la vie religieuse, nous trouvons une seconde sorte d'origines que nous appellerons *locales*, c'est-à-dire certaines fondations particulières d'ordres et de couvents: ces origines ne sont ni moins curieuses, ni moins agréables que les premières. Aux portes mêmes de Jérusalem on voit un monastère bâti sur l'emplacement de la maison de Pilate; au mont Sinaï, le couvent de la *Transfiguration* marque le lieu redoutable où Jéhovah dicta ses lois aux Hébreux, et plus loin s'élève un autre couvent sur la montagne où Jésus-Christ disparut de la terre.

« Et que de choses admirables l'Occident ne nous montre-t-il pas à son tour dans les fondations des communautés! Monument de nos antiquités gauloises, lieux consacrés par d'intéressantes aventures, où par des actes d'humanité, l'histoire, les passions du cœur, la bienfaisance se disputent l'origine de nos monastères. Dans cette gorge des Pyrénées, voilà l'hôpital de Ronnevaux, que Charlemagne bâtit à l'endroit même où la fleur des chevaliers, Roland, termina ses hauts faits: un asile de paix et de secours marque dignement le tombeau du preux qui défendit l'orphelin et mourut pour sa patrie. Aux plaines de Bovines, devant ce petit temple du Seigneur, j'apprends à mépriser les arcs de triomphe des Marius et des Césars; je contemple avec orgueil ce couvent qui vit un roi français proposer la couronne au plus digne. Mais aimez-vous les souvenirs d'une autre sorte? Une femme d'Albion, surprise par un sommeil mystérieux, croit voir en songe la lune se pencher vers elle; bientôt il lui naît une fille, chaste et triste comme le flambeau des nuits, et qui, fondant un monastère, devient l'astre charmant de la solitude.

« On nous accuserait de chercher à surprendre l'oreille par de doux sons, si nous rappelions ces couvents d'*Aqua-Bella*, de *Bel-Monte*, de *Vallombreuse*, ou de la *Colombe*, ainsi nommé à cause de son fondateur, Colombe Céleste qui vivait dans les bois. La Trappe et le Paraclet gardaient le nom et le souvenir de Comminges et d'Alloïse. Demandez à ce paysan de l'antique Neustrie, quel est ce monastère qu'on aperçoit au sommet de la colline? Il vous répondra: « C'est le prieuré des *Deux-Amoines* »

« Un jeune gentilhomme étant devenu amoureux d'une jeune damoiselle, fille du château de Malmain, ce seigneur consentit à accorder sa fille à ce pauvre gentilhomme, s'il la pouvait porter jusqu'au haut du mont. Il accepta le marché, et chargé de sa dame, il monta tout au sommet de la colline; mais il mourut de fatigue en y arrivant; sa prétendue trépassa bientôt par grand déplaisir; les parents les enterrèrent ensemble dans ce lieu, et ils y firent le prieré que vous voyez. »

« Enfin, les cœurs tendres auront dans les origines de nos couvents de quoi se satisfaire, comme l'antiquaire et le poëte. Voyez ces retraites de la *Charité*, des *Pèlerins*, du *Bien-Mourir*, des *Enterreurs de morts*, des *Insenés*, des *Orphelins*; tâchez, si vous le pouvez, de retrouver, dans le long catalogue des misères humaines, une seule infirmité de l'âme ou du corps, pour qui la religion n'ait pas fondé son lieu de soulagement ou son hospice !

« Au reste, les persécutions des Romains contribuèrent d'abord à peupler les solitudes; ensuite les Barbares s'étant précipités sur l'empire, et ayant brisé tous les liens de la société, il ne resta aux hommes que Dieu pour espérance, et les déserts pour refuge. Des congrégations d'infortunés se formèrent dans les forêts et dans les lieux les plus inaccessibles. Les plaines fertiles étaient en proie à des sauvages qui ne savaient pas les cultiver, tandis que, sur les côtes arides des monts, habitait un autre monde, qui, dans ces roches escarpées, avait survécu, comme d'un second déluge, les restes des arts et de la civilisation. Mais de même que les fontaines découlent des lieux élevés pour fertiliser les vallées, ainsi les premiers sages descendirent peu à peu de leurs hauteurs, pour porter aux Barbares la parole de Dieu et les douceurs de la vie.

« On dira peut-être que les causes qui produisirent naissance à la vie monastique existant plus parmi nous, les couvents ont été devenus des retraites inutiles. Et quand donc ces causes ont-elles cessé ? N'y a-t-il plus d'orphelins, d'infirmes, de voyageurs, de pauvres, d'infortunés ? Ah ! lorsque les maux des siècles barbares se sont renouvelés, la société, si habile à tourmenter les âmes, et si ingénieuse en douleur, a bien fait mille autres raisons d'adversité, qui nous jettent dans la solitude ! Que de passions trompées, que de sentiments trahis, que de dégoûts amers nous entraînent chaque jour hors du monde ! C'était une chose fort belle que ces maisons religieuses où l'on trouvait une retraite assurée contre les coups de la fortune, et les orages de son propre cœur. Une orpheline abandonnée de la société, à cet âge où de cruelles leçons sourient à la beauté et à l'innocence, savait du moins qu'il y avait un asile où l'on ne se ferait pas un jeu de la tromperie. Comme il était doux pour cette pauvre étrangère sans parents, d'entendre retentir le nom de sœur à ses oreilles ! Quelle nou-

breuse et paisible famille la religion ne venait-elle pas de lui rendre ! un père céleste lui ouvrait sa maison, et la recevait dans ses bras.

« C'est une philosophie bien barbare et une politique bien cruelle, que celles-là qui veulent obliger l'infortuné à vivre au milieu du monde. Des hommes ont été assez peu délicats pour mettre en commun leurs voluptés; mais l'adversité a un plus noble égoïsme : elle se cache toujours pour jouir de ses plaisirs, qui sont ses larmes. S'il est des lieux pour la santé du corps, ah ! permettez à la religion d'en avoir aussi pour la santé de l'âme, elle qui est bien plus sujette aux maladies, et dont les infirmités sont bien plus douloureuses, bien plus longues, et bien plus difficiles à guérir.

« Des gens se sont avisés de vouloir qu'on élevât des retraites nationales pour ceux qui pleurent. Certes, ces philosophes sont profonds dans la connaissance de la nature, et les choses du cœur humain leur ont été révélées ! c'est-à-dire qu'ils veulent confier le malheur à la pitié des hommes, et mettre les chagrins sous la protection de ceux qui les causent. Il faut une charité plus magnifique que la nôtre, pour soulager l'indigence d'une âme infortunée; Dieu seul est assez riche pour lui faire l'aumône.

« On a prétendu rendre un grand service aux religieux et aux religieuses, en les forçant de quitter leurs retraites : qu'en est-il advenu ? Les femmes qui ont pu trouver un asile dans des monastères étrangers s'y sont réfugiées; d'autres se sont réunies pour former entre elles des monastères au milieu du monde; plusieurs enfin sont mortes de chagrin; et ces trappistes si à plaindre, au lieu de profiter des charmes de la liberté et de la vie, ont été continuer leurs macérations dans les bruyères de l'Angleterre et dans les déserts de la Russie.

« Il ne faut pas croire que nous soyons tous également nés pour manier le hoyau ou le mousquet, et qu'il n'y ait point d'homme d'une délicatesse particulière, qui soit formé pour le labeur de la pensée, comme un autre pour le travail des mains. N'en doutons point, nous avons au fond du cœur mille raisons de solitude : quelques-uns y sont entraînés par une pensée tournée à la contemplation; d'autres, par une certaine pudeur craintive, qui fait qu'ils aiment à habiter en eux-mêmes; enfin, il est des âmes trop excellentes, qui cherchent en vain dans la nature les autres âmes auxquelles elles sont faites pour s'unir, et qui semblent condamnées à une sorte de virginité morale ou de vœu éternel.

« C'était surtout pour ces âmes solitaires que la religion avait élevé ses retraites. »

MONARCHIE (ACTION DU CHRISTIANISME SUR LA). — « La monarchie régénérée par le spiritualisme chrétien, » dit Ozanam, « a ce premier caractère, qu'elle exclut la pensée même d'un pouvoir absolu. Tandis que les empereurs romains font profession d'être au-dessus des lois, et que les jurisconsultes

examinent seulement si l'impératrice est déliée des lois; tandis que, sous les premiers Mérovingiens, un émissaire armé du *præceptum* royal peut impunément mettre à mort les hommes, enlever les femmes, arracher les religieuses de leur cloître; désormais le prince ne recevra l'onction qu'après avoir juré l'observation de toutes les lois ecclésiastiques et civiles. En second lieu, cette autorité limitée est en même temps consentie: elle a son fondement légal, sinon dans l'élection proprement dite, du moins dans l'assentiment du peuple. Quand Charles le Chauve se déclare élu de Dieu, il ajoute que la volonté divine lui est manifestée par l'acclamation des hommes. Le droit ecclésiastique ne permet pas qu'on donne à la communauté un supérieur malgré elle, ni que l'évêque soit consacré sans qu'on ait demandé si l'assemblée des fidèles y consent. Le droit public du moyen âge fait descendre de Dieu la souveraineté, mais la fait descendre dans la nation, libre de la déléguer à un seul ou à plusieurs, pour un temps ou à perpétuité. Troisièmement, la royauté est conditionnelle, et par conséquent amissible, puisque le serment du prince devient la condition de l'engagement du peuple; puisque le premier promet de bien régner, afin que le second s'oblige à obéir; puisqu'il y a contrat synallagmatique, et qu'enfin l'infidélité d'une partie dégage l'autre. Le siècle de Charlemagne l'enseignait ainsi: trois conciles, le quatrième de Paris, en 829; le deuxième d'Aix-la-Chapelle, en 836, et celui de Mayenne, en 888, répètent cette maxime d'Isidore de Séville, qui est aussi celle de saint Grégoire le Grand: « Que le roi est ainsi nommé à cause de la rectitude de sa conduite (*rex a recte agendo*). Si donc il gouverne avec piété, avec justice, avec miséricorde, il a mérite d'être appelé roi. S'il manque à ces devoirs, ce n'est plus un roi, mais un tyran. » Et, pour savoir comment la doctrine du moyen âge traitait les tyrans, ne consultons pas l'Eglise, qui avait des prières publiques contre les tyrans (*Missa contra tyrannos*); n'interrogeons pas les théologiens, ils répondraient: « qu'il ne faut point accuser de félonie la nation qui détrône le tyran, encore que par le passé elle lui eût confié une autorité perpétuelle; car il a encouru sa déchéance en violant l'obligation que le pacte lui imposait. » J'aime mieux connaître l'opinion des rois eux-mêmes, et je lis ceci dans les lois d'Edouard le Confesseur: « Le roi, qui est le vicaire du monarque souverain, a reçu son institution pour régir le royaume de la terre, le peuple du Seigneur et la sainte Eglise, et pour les défendre de toute injure. S'il ne le fait, il ne gardera point le nom de roi, mais, comme l'atteste le Pape Jean, il perd la dignité royale. » Ainsi, le droit divin, tel qu'ils l'entendaient ces siècles reculés, n'avait rien de commun avec le dogme politique des légistes et des courtisans modernes. Au lieu d'attribuer aux princes une

puissance illimitée, le droit divin pesait sur eux comme le mandat de Dieu confié par la volonté des nations, et leur donnait deux juges: l'un au ciel, qu'ils ne trompaient jamais; l'autre en ce monde, qui ne les épargnait pas toujours.»

MONASTÈRES.— Aux articles CASSINOIS et MOINES, nous avons déjà examiné au point de vue de ce livre l'ensemble de la vie monastique et des bienfaits qui en résultèrent pour la société et l'humanité tout entière. Aux autres articles nous avons exposé l'histoire des premiers temps de l'institution monastique. Il ne nous reste plus qu'à dérouler les suites de cette histoire dans le cours des âges jusqu'à nos jours, et spécialement dans le moyen âge, où il eut son complet développement. Né en Orient, le monachisme passa bientôt en Occident vers saint Colomban, saint Martin et saint Benoît. Depuis longtemps déjà il avait envahi les Gaules, l'Irlande, l'Angleterre et l'Allemagne.

« Dès le III^e siècle, » dit Ozanam, « et quand le premier effort des grandes invasions menaçait les provinces septentrionales, on avait vu à l'autre extrémité de l'Europe, dans les solitudes de l'Égypte et de la Palestine, le christianisme rassembler ses armées de cénobites destinées à former la réserve de la civilisation. Les âmes généreuses s'échappaient des ruines de ce monde romain qui périssait par l'égoïsme; elles se réfugiaient au désert, et il ne faut pas s'accuser d'avoir abandonné la société en péril: elles emportaient avec elles la société même, ou du moins l'esprit de sacrifice qui la fonde et la soutient. Les milices monastiques, successivement ralliées par les règles de saint Pacôme, de saint Antoine et de saint Basile, se trouvèrent en mesure de passer en Occident au moment où l'envahisseur forçait les frontières, de reprendre pied à pied le terrain conquis par la barbarie, et de pousser peu à peu leurs lignes victorieuses jusqu'aux derniers rivages du Nord. Pendant que les empereurs fixaient leur séjour à Trèves pour surveiller de plus près les irruptions des Allemands et des Francs, les disciples de saint Athanase ourraient dans la même ville le premier monastère des Gaules. Avant la fin du IV^e siècle, saint Martin fondait, près de Poitiers, l'abbaye de Ligugé, celle de Marmoutiers, près de Tours. En même temps, les cénobites de Lyon bâtissaient le sanctuaire de l'île Barbe, et Victoricius, de Rouen, jetait des colonies de moines sur les côtes de Flandre. Au siècle suivant, saint Honorat et Cassien, tout pénétrés des traditions de la Thébaïde, les faisaient revivre à Saint-Victor de Marseille et à Lérins. Des deux grandes écoles de Lérins et de Marmoutiers, la vie cénobitique se répandit dans les vallées du Rhône et de la Loire; le monachisme couvrait l'Aquitaine, la Neustrie et la Bourgogne; ses légions, quand la règle bénédictine acheva de les discipliner. Vers 542, un moine italien, nommé Maurus, s'établit à Glan-

feuil, au diocèse d'Angers : il venait de cette célèbre abbaye du mont Cassin, vers laquelle commençait à se tourner l'admiration de l'Occident : Saint-Benoît, en l'envoyant au pays des Francs avec quatre disciples, lui avait remis le livre de la règle, le poids du pain qu'on distribuait chaque jour aux moines, et la mesure du vin. C'était bien peu pour la conquête du monde barbare. Mais la règle de Saint-Benoît régularisait la pratique des trois conseils évangéliques : la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. La pauvreté volontaire devait produire le travail libre qui succéda à l'esclavage, qui fit du défrichement des terres une œuvre de piété et de miséricorde; et ces hommes sans possession, en réhabilitant la culture, commencèrent à reconstruire la propriété. La chasteté n'étouffait pas l'amour, elle l'affranchissait des liens étroits du sang. Les moines avaient un père et des frères dans les murs du cloître, la parole leur donnait des enfants au dehors; l'esprit prévalut sur la chair, et ces hommes sans famille ramenèrent dans le monde une pureté de mœurs qui devait régénérer la famille. Enfin, l'obéissance avait ses garanties raisonnables dans la liberté des vœux, dans les épreuves du noviciat, dans l'élection des supérieurs. Mais, à ces conditions, l'obéissance devenait absolue; elle ne connaissait rien d'impossible; elle supposait le plus difficile des sacrifices, celui de la volonté. Ainsi, quand la force était maîtresse du monde, les moines inauguraient le règne de la conscience; quand la barbarie n'avait pas de caractère plus déclaré que l'horreur de toute dépendance, ils donnaient le spectacle de la vie commune, c'est-à-dire d'une vie de subordination continuelle. Les hommes de la solitude reconstruisaient la société.

« L'évêque Aidan, disciple de saint Colomban, avait fondé dans une île du Northumberland la colonie religieuse de Lindisfarne. A son exemple, beaucoup d'hommes pieux quittèrent l'Irlande pour évangéliser les Barbares. Le savoir, l'austérité, la pauvreté volontaire de ces étrangers, entraînaient la multitude. Des cloîtres nombreux s'élevèrent pour recevoir ceux qui voulurent vivre sous leurs règles; les enfants y furent nourris dans la crainte de Dieu et dans l'étude des lettres, et, afin que ce bienfait s'étendît aux femmes, les monastères doubles se multiplièrent. L'ascétisme des Irlandais passa chez les Anglo-Saxons. Il y porta l'élévation d'esprit, la pureté de cœur, la hardiesse d'imagination qui caractérisait les grands hommes de cette Eglise, l'insatiable désir de savoir qui avait fait l'éclat de ses écoles, et cette passion des pèlerinages qui avait donné le premier essor à ses missions. » (*Civilisation chrétienne chez les Francs.*)

Mais déjà le monde, englouti sous l'inondation des Barbares, semblait prêt à disparaître avec les arts, les lettres, les sciences, l'industrie et tous les monuments de l'histoire. Où sera l'arche qui recueillera, avec

tous ces trésors, le genre humain prêt à tomber dans l'abîme. Ce seront les monastères.

« Tout était prêt, » dit M. Maupied, « pour marcher avec assurance et fermeté dans la voie du progrès, mais on dirait que l'esprit humain est semblable à l'homme qui vient de gravir la montagne; après un aussi puissant effort, il fallait faire halte. Alors le sol trembla sous les pas de l'ignorance et de la barbarie, qui se rua sur la civilisation et sur la science. Une lutte terrible s'engagea, et, bien que la victoire ne fût pas douteuse, le combat dut être long, et ce fut beaucoup si la science put conserver le domaine qu'elle avait acquis. L'invasion des Barbares, commencée depuis deux siècles, se répandait sur tout l'empire romain, et l'ébranlement du monde ne finit guère que trois siècles après; mais les suites d'un si rude choc se prolongèrent. Ce temps, où l'Eglise fut désolée, ne fut pas cependant tout à fait stérile pour la science, dont elle était désormais le seul asile. Les Boèce, les Cassiodore, les Fulgence, les Salvien, les Denis, les Petit, les Evagre et les Grégoire de Tours consolèrent le génie de la science, les uns en écoutant les graves et sévères leçons de la philosophie qui venait soulever leurs fers; les autres en retraçant aux races futures les épouvantements d'un monde corrompu tremblant à la vue des Barbares, et en continuant la chaîne de l'histoire. Les VII^e, VIII^e et IX^e siècles virent les Fortunat, les Isidore de Séville, qui traitait de tous les arts et de toutes les sciences dans son vaste recueil des *Origines* et des *Etymologies* sacrées et profanes, et sur la *nature des choses*; les Ildefonse, les saint Julien de Tolède, les Bède, les Alcuin, les Hincmar, les Raban Maur, qui avait fait une encyclopédie complète sous le titre de *De universo*, où l'on trouve une connaissance abrégée de toutes les sciences et de tous les arts, depuis la théologie jusqu'à l'agriculture; le savant Gerbert, qui nous apprend lui-même qu'il avait composé des traités de rhétorique, d'arithmétique et de géométrie, il connaissait l'astronomie et la mécanique; il parle d'une sphère qu'il fabriquait; il inventa des horloges, et en fit une à Magdebourg, la réglant sur le cours de l'étoile polaire, qu'il considérait à travers un tuyau. On lui attribue aussi un traité de l'astrolabe, écrit en latin sous forme de dialogue entre lui et Léon, légat du Pape.

« Cependant, tous ces hommes, puissants en eux-mêmes, ne pouvaient faire que des efforts séparés, incapables de résister au torrent dévastateur de la science et de la civilisation, qui envahissait l'univers. A une si grande puissance de ruine, il fallait opposer une puissance de conservation et de salut; car il était impossible de penser à édifier. C'est ici surtout qu'apparaît la force de la vérité et la sagesse de la Providence, dans la création des ordres monastiques, qui ne furent que les armées de l'esprit humain marchant à la défense de la science sous les étend-

clards du christianisme. Glorieux champions, hommes admirables, dignes à jamais de l'éternelle reconnaissance du monde moderne, qui leur doit tout ce que le monde ancien lui a légué de science et de civilisation, et on a osé les calomnier. Quelle ingratitude!

« Les moines furent les mandataires de la liberté des peuples; ils étaient tous tirés du peuple et les représentants de ses droits, comme de la grande pensée sociale et civilisatrice. Le capuchon affranchissait plus vite encore que le heaume, et la liberté rentrait dans la société par des voies inattendues. A cette époque, le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il le faut chercher. Étaient-ils despotes ces hommes qui défrichaient les terres et les déserts arides, autour de l'habitation desquels les peuples venaient se réfugier pour y trouver la vie corporelle et y recevoir par surcroît la vie intellectuelle.

« On a dit que la monarchie française avait été fondée par les évêques, et certes sa gloire et sa durée ne prouveraient pas mal leur sagesse. Mais on peut dire aussi que la France et l'Angleterre surtout ne sont que les débris de fiefs monastiques; les revenus du clergé d'Angleterre faisaient la quatrième partie des biens du royaume, dans le vingt-septième année de Henri VIII, ceux des moines en faisaient à peu près le cinquième. (COLLIER, *Hist. ecclési.*, t. II, p. 108.) Mais cela se réduisit tout au plus à la dixième partie, par les raisons que nous allons dire. L'historien de la Réforme ayant avancé que les moines s'étaient emparés, sur la fin du VIII^e siècle, de la plus grande partie des richesses de la nation, M. Warthon montre, page 40, qu'ils n'en possédaient pas alors la centième partie. Il ajoute que leur nombre s'étant considérablement accru dans les X^e, XI^e et XII^e siècles, leurs biens s'augmentèrent à proportion. « Mais, après tout, » continue-t-il, « ils n'eurent jamais plus du cinquième des richesses de la nation, et si l'on considère qu'ils louaient leurs terres aux laïques pour très-peu de chose, ce cinquième se réduira à un dixième. Qu'on ne dise pas non plus que le meilleur terrain du pays étant en de si mauvaises mains, il importait à la nation de se l'approprier, pour le convertir à un usage plus utile. On ne prouvera jamais qu'il y ait eu des cultivateurs comparables aux moines. Ils bâtissaient, ils défrichaient et mettaient en valeur tous leurs fonds. C'est ce que montre visiblement l'histoire de l'abbaye de Troyland. » Par le peu qu'ils exigeaient de leurs fermiers, ils faisaient vivre dans l'aisance un grand nombre de personnes. Ajoutons à cela qu'ils contribuaient avec le clergé aux charges publiques; et qu'ils payaient à proportion plus que les autres sujets. Quel est donc le meilleur usage qu'on a fait depuis des biens qu'on leur a enlevés, etc. » (WARTHON, *Spec. deser.*) Ainsi parle un protestant. L'usage que les moines firent des biens

temporels, leur attira bientôt des richesses immenses. Doter les monastères, c'était laver les pieds du voyageur et du pèlerin, lui donner le couvert et la table et souvent même l'argent pour continuer sa route; c'était vêtir les nus, donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif; c'était, suivant le grand précepte de l'Évangile, non pas éteindre la mendicité, mais c'était en resserrer les limites, en alléger le poids et en diminuer l'influence, non pas en incarcérant les mendiants sous les mêmes verrous que l'immoralité, mais en leur procurant le pain de chaque jour, celui qui soutient le corps, et en donnant à l'âme la plus noble partie de l'homme, la vie morale et le pain de la prière. Fonder un monastère, c'était répandre le baume de la consolation sur tous les cœurs blessés par les infortunes du monde, ravir à l'enfer ceux qui ne voulaient plus habiter la terre, les arracher au malheur, et les forcer d'être heureux dans le repentir et la pénitence, après les agitations du crime et du remords, en leur créant, au milieu du monde qui les rejetait, un autre monde qui était pour eux les parvis du ciel, où ils trouvaient la vraie vie, celle qui ne doit point finir.

« Les moines civilisèrent le monde barbare; ils furent les instituteurs des nations modernes, et les monastères ne furent que les dépôts des aumônes de la société qui, pour cela même, était bien moins surchargée d'indigence. Ces aumônes étaient administrées par des fonctionnaires tirés presque tous de la classe pauvre, et qui, loin de se faire rétribuer pour être charitables, apportaient, au contraire, à la masse commune, par leur travail, leurs économies et leurs privations; ils n'avaient droit qu'à la nourriture et au vêtement individuel; et pour que les soins et les besoins d'une famille n'absorbassent pas des biens qui ne leur étaient que confiés; la privation des doux biens du mariage était jointe à toutes les autres; en un mot, c'étaient des pauvres dévoués et consacrés pour la vie au service des autres pauvres qui n'avaient pas le courage de s'imposer tant de sacrifices. Par la suppression des monastères, qu'est-il arrivé? Tout l'inverse de ce qui avait lieu sous le monachisme. Les biens des moines ont passé dans les mains d'hommes riches qui les étalent en luxe et en plaisirs, et n'ont plus profité aux pauvres. Cependant le paupérisme s'est accru de tout le nombre des pauvres qui ne peuvent plus être reçus dans les monastères, puis des familles qui naissent d'eux; et, d'autre part, la somme des aumônes a diminué de tout le travail et de toutes les économies des moines. Les gouvernements ont bien vu l'épouvantable vide que faisait dans la société l'absence des monastères, et ils ont cherché à la combler par des administrations et des institutions de bienfaisance, y ont-ils réussi? Nous aimerions à le penser, mais ils n'ont pas comme Dieu les espérances du ciel à donner en échange des sacrifices.

« Il n'en était pas de même quand les

monastères nourrissaient chacun plus de cent pauvres par jour, et confiaient à une foule de familles des terres à labourer. Le tiers des biens monastiques était, en outre, dévolu aux pauvres par les lois canoniques. Toutes les causes que nous avons énumérées enrichirent bientôt et multiplièrent les monastères. Mais la cupidité mondaine ne tarda pas à jeter les yeux sur ces richesses. Les guerriers reçurent des monastères en récompense de leurs services. Les princes même voulurent avoir des abbayes en commende. Les cadets de la noblesse furent souvent, bon gré mal gré, revêtus du froc et bénis abbés. Le relâchement s'introduisit parmi les moines qui, n'ayant plus de quoi vivre et voyant chaque jour leur sainte règle violée par les chefs auxquels le monde les forçait d'obéir, ne tardèrent pas eux-mêmes à ressentir la faiblesse humaine. Dès lors le dérèglement dut nécessairement s'introduire dans les monastères; mais les réformes venaient ramener la ferveur, et cette corruption que l'on fait sonner si haut ne fut jamais ni si grande ni si longue qu'on a bien voulu le faire croire.

• Nous passons sous silence tous les autres bienfaits du monachisme, et le soin des malades, et la rédemption des captifs, et l'instruction des pauvres; il faudrait des volumes pour dire seulement une faible partie de ce qu'ils ont fait pour le monde moderne.

• Et d'abord, on ne doit point oublier que si quelque penchant pour les lettres et les sciences s'est perpétué, si quelques ouvrages de l'antiquité et des Pères ont échappé à la destruction qui planait sur l'Europe, c'est aux ordres religieux qu'on en doit la conservation.

• Malgré les désastres dont l'Europe fut le théâtre depuis la décadence de l'empire romain et après la mort de Charlemagne, le goût et la culture des lettres n'y furent jamais entièrement éteints. Plusieurs monastères, préservés par leur position ou par les heureuses circonstances de la ruine générale, conservèrent quelques ouvrages des Pères et des philosophes latins. A toutes les époques du moyen âge, on a lu les questions naturelles de Sénèque, le poème de Lucrèce, ses ouvrages philosophiques de Cicéron, les livres d'Apulée, ceux de Cassiodore, de Boèce, etc. Il existait même très-anciennement un recueil d'axiomes tirés des ouvrages physiques et métaphysiques d'Aristote, qui donnaient une idée succincte de toute sa doctrine. On fait Bède auteur de ce recueil, ou du moins on le lit parmi ses œuvres. Je pense qu'il est plus ancien, et qu'il appartient à Boèce ou Cassiodore. (Journ., *Rech.*, etc., t. 23, 24.)

• Pendant que le continent était agité sous les pas des Barbares, les sciences et les lettres se réfugièrent, avec la ferveur monastique, dans les îles de la Grande-Bretagne. L'ordre monastique produisit en Angleterre une foule d'hommes célèbres par leur piété et par leur savoir : ce fut de là que sortirent ces

missionnaires zélés qui prêchèrent la foi en Allemagne, dans la Suède, la Norvège et presque tout le Nord. Comme il n'y avait point encore d'universités, les grands monastères ouvrirent des écoles publiques, où l'on formait le clergé et la jeune noblesse. Par là, le goût des sciences se répandit parmi les seigneurs anglais qui voyageaient en Italie et d'autres pays, pour perfectionner les connaissances qu'ils avaient déjà acquises, et pour recueillir partout à grands frais les livres qu'ils rapportaient pour former ces immenses bibliothèques des couvents, que les fureurs de la Réforme ont dilapidées et livrées aux flammes, sous prétexte d'éteindre le papisme, mais aussi en enlevant à la science des monuments qu'elle ne recouvrera jamais. (MABILLON., sect. 1, *Ben. LELAND.*, *Collect.*, vol. I, p. 109, et *Itin.*, vol. III, p. 88. THORN., *Inter decem scriptores*. TANNER., *Notit. mon.*, *præf.* p. 40. TYRREL., *Hist. d'Angl.*, p. 132. CHAMBERLAIN., *Etat présent de l'Angl.*, part. III, p. 450. GODESCARD., *Not.* 1, 4, p. 47, 48.)

• Ce fut d'outre-mer que les sciences et la ferveur monastique revinrent en France, sous le règne glorieux de Charlemagne. Alcuin fut le restaurateur des études; il établit un ordre remarquable pour l'étude dans le monastère de Fulde; des professeurs habiles instruisaient les moines dans les lettres divines et humaines, et des élèves assez savants, toujours au nombre de douze, instruisaient à leur tour les moins avancés. D'autres couvents imitèrent cet exemple. Dans tous les couvents de saint Benoît, il y avait un frère scolastique pour présider à l'instruction des moines; le novice qui montrait des dispositions était envoyé dans les maisons les plus renommées pour la science, et les autres secours pour les études; puis il revenait communiquer à ses propres frères le fruit de ses études. (*Chron. Hist.*, t. I, p. 11, 12.) Ce mode d'instruction dura pendant tout le moyen âge. Dans le x^e siècle, on trouve les *Catégories* d'Aristote et le livre *De situ India*, parmi les manuscrits du monastère de Boby. (MUNAZON., *Antiquitat. medii ævi*, t. III, col. 1818.) Vers le même temps, en 935, Rheinhard, scolastique du monastère de Saint-Burhard, commenta les *Catégories* d'Aristote, et Popo de Fulde explique les *Commentaires* de Boèce. (Apud heeren., *Geschichte*.) Ingulph nous donne quelques détails touchant l'école fondée à Cambridge par Geoffroy, abbé de Catchar, vers 1109. Voici l'ordre qu'on y suivait dans les lectures : *Ad horam vero primam, Ferricicus, acutissimus sophista, logicam Aristotelis juxta Porphyrii isagogas et commenta adolescentioribus tradebat.* (INGULPH., *Chr.*, ap. Till. BER., *Angl. script.*, t. I, c. 112.) Radevic, continuateur de Othon de Frisingue, célèbre les vertus et l'érudition de ce prélat, qui, non-seulement savait les lettres sacrées, mais encore les sciences profanes, et surtout la philosophie d'Aristote. (*De gest. Frid.*, t. II, c. 11.)

• Cependant, l'influence monastique se

faisait sentir; des écoles publiques s'élevaient sous les auspices et la direction des moines. Lanfranc et Anselme attirèrent en France des étudiants de tout l'Occident. Ce concours devint immense quand les écoles de Paris eurent pour professeurs Roscelin, Gilbert, Abailard, Guillaume de Champeaux, et toute la suite des scolastiques réaux et nominaux. On voyait la foule des écoliers s'acheminer de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne, de la Belgique, de l'Espagne. (JOURDAN, p. 220.) De retour dans leur patrie, ces anciens condisciples, devenus savants professeurs, entretenaient un commerce de lettres, et se tenaient mutuellement au courant de la science; ils s'aidaient entre eux à se procurer les ouvrages intéressants qui venaient à paraître, et qui, grâce à la multitude des copistes, ne tardaient pas à se répandre.

« L'Espagne, cette académie des sciences, où l'homme qui les recherchait allait puiser comme à une mine féconde, n'était point étrangère à ces liaisons. Bernard, archevêque de Tolède, ramena plusieurs docteurs de France, qui parvinrent aux premières dignités de l'Eglise d'Espagne. Alphonse, fondant de nouvelles écoles, fit venir des professeurs de Paris. (DE BOULAY, *Hist. de l'université de Paris*, t. II. ANTON. PANORM., *De gest. Alphons.*, t. I, c. 6.)

« Par l'extension de l'ordre de Saint-Dominique, de nombreux moyens de communications s'établirent entre l'Occident et l'Orient. L'étude générale de l'ordre, établie à Paris, recevait chaque aspirant qui venait y prendre ses degrés. Les actes des chapitres généraux prouvent quel soin cet ordre prenait de l'instruction de ses sujets. On travaillait à les rendre habiles, non-seulement en théologie et en philosophie, mais encore dans les langues étrangères, l'arabe, l'hébreu, le grec, *vel alia lingua barbara*, et dans toutes les sciences. *Studium in liberalibus artibus*, dit Humbert de Romans, *et scientiis valet in Christianitate ad multa. Valet enim ad defensionem fidei, quam non solum hæretici et pagani impugnant, sed philosophi.... Ex his ergo et multiis aliis patet rationibus, quod studium in artibus liberalibus valde necessarium in ecclesia est.* Le même Humbert de Romans censure amèrement les personnes qui désapprouvent ces études; il les compare à ceux dont le livre des Rois dit : « Qu'ils ne venaient point qu'il y eût un seul ouvrier en Israël, afin que les Hébreux ne puissent fabriquer une épée ou une lance. » (*De erud. prædic.*, t. II, ar. 1, c. 55, ap. *Bibl. Max.*) Le soin qu'on mettait, dans cet ordre, à se procurer toutes les nouvelles productions littéraires, à se tenir au niveau de la science, est incroyable. Le mode même d'instruction, qui unissait entre elles toutes les maisons, ne contribua pas peu au progrès des sciences. Aussi, avec l'ordre de Saint-Dominique, les progrès s'étendirent rapidement en Espagne, en Angleterre, en Italie et en France, et il enflamma cette ardeur pour

la science, qui dévora l'Europe aux XIII^e et XIV^e siècles. Il ne faut, pour être convaincu de cette vérité, que lire les annales de l'université de France et de l'ordre de Saint-Dominique. Les autres ordres ne furent pas moins zélés. En 1246, les Bénédictins eurent à Paris un collège pour les profès de l'ordre, fondé par l'abbé Etienne de Lexington. En 1252, Jean, abbé et général de Prémontré, voulant entretenir dans son ordre l'observation de la discipline et le goût des sciences, qu'il aimait, bâtit un collège à Paris (*Hist. de l'Eglise gall.*, t. XV, p. 444), dans cette intention. En 1269, Yves, abbé de Cluny, fonda le collège de même nom, où l'on envoyait plusieurs jeunes religieux, dont il payait la pension, pour faire leurs études à Paris. (*Ibid.*, et suiv.)

« Tout ce qui nous reste des poètes, des historiens et des philosophes des temps anciens; tout ce que nous conservons des Pères, ceci, en France du moins, est connu de tout le monde, ce sont les moines qui nous l'ont conservé, avant l'imprimerie; et, depuis, leurs bibliothèques furent encore les plus intéressantes et les plus nombreuses. Qui ne connaît combien les éditions des Bénédictins sont encore recherchées aujourd'hui? Qui, pour peu qu'il s'occupe d'étude, ne sait un gré infini aux auteurs de ces tables raisonnées qui accompagnent ces éditions, tables qui sont à elles seules des encyclopédies abrégées, qui dispensent de perdre un temps précieux à la lecture de ces énormes volumes, que la vie d'un homme ne suffirait seulement pas pour feuilleter? Que d'études sont facilitées par ces tables! Que de temps épargné, et qui peut être consacré à de nouvelles méditations et à de nouvelles recherches! et, par suite, que de progrès qui ne se feraient point, sans ces importants travaux de patience et de dévouement, que l'on fait rarement aujourd'hui! N'est-ce pas encore aux moines qu'est due la richesse de nos bibliothèques publiques? Plusieurs de celles de la capitale de France, par exemple, ne sont que la réunion des débris des bibliothèques de ses nombreux monastères. Que l'on parcoure la bibliothèque de Sainte-Geneviève, autrefois des Génovéfains, conservée telle qu'elle était, avec ses mêmes livres et ses mêmes armoires, puisqu'elle a échappé au pillage; une bonne partie de la Bibliothèque royale, etc., on y retrouve presque sur chaque volume le chiffre et le cachet du monastère auquel il appartient; car, quoique les commotions politiques dont la France a été le théâtre aient détruit ces établissements qui avaient le plus contribué à la culture et aux progrès des lettres, cependant, à l'époque la plus désastreuse de la révolution, lorsque la mort planait également sur les personnes et sur les choses, il se trouva des hommes, dévoués à la conservation de nos monuments littéraires, qui employèrent leur crédit, sacrifièrent même leur repos, pour arracher à l'ignorance et à la barbarie, pour réunir à des établissements nationaux les bibliothèques des maisons et

des monastères détruits.... Aujourd'hui, qu'il nous est permis de revenir à des études longtemps négligées, nous commençons à recueillir les fruits de leurs soins. Personne plus que moi, surtout, n'a senti les avantages que m'offraient les bibliothèques de Saint-Victor et de Saint-Germain des Prés, etc., réunies à la Bibliothèque royale. Les maisons de Saint-Victor et de Saint-Germain des Prés, le collège de Navarre, qui brillent avec tant d'éclat dans notre histoire littéraire, nous ont transmis les ouvrages publiés pendant les XII^e et XIII^e siècles de notre ère, époque à laquelle Paris était regardé comme le foyer des plus belles connaissances et le centre des études les plus relevées, la ville des philosophes, « *civitas philosophorum.* » (JOURNAL, *Recherches*, p. 19, 20.)

« Ce fut une belle prévision de Dieu, qui est le Seigneur des sciences (*I Reg. II, 3*), de leur avoir préparé dans son Eglise un refuge et un asile, au moment où la tempête de la barbarie allait balayer l'empire et rendre muets d'épouvante les derniers oracles de l'antique savoir. Le colosse de l'ancien monde fut brisé; l'Eglise en ramassa les débris, et en construisit le herceau des peuples qui venaient de naître. Quand il fallut lutter contre la corruption d'un monde expirant, il lui suffit d'être patiente, et bientôt elle protégea les dernières angoisses de son persécuteur et recueillit ses derniers soupirs; mais aussi, quand la lutte s'établit avec un peuple que le trop plein de la vie entraînait du fond des bois de la Germanie et des sommets du Caucase, elle sut trouver en elle une puissance assez forte pour arrêter le torrent, courber la tête du Sicambre et adoucir le Hun féroce. Sa voix, plus puissante que le glaive, valut à elle seule toutes les armées de l'empire. Elle rassembla autour d'elle la civilisation, les sciences et leurs monuments; puis elle se planta sur la route de l'invasion, qui passa en courbant la tête et fléchissant le genou. Alors l'esprit humain s'arrêta, comme pour se reposer de ses fatigues. Le Barbare arrive; ne connaissant que son épée, il dédaigne le sceptre de la science, et le laisse aux vaincus. Mais la science est plus puissante que le glaive: dès lors on put donc prévoir que les vainqueurs seraient à leur tour subjugués par ce sceptre méprisé et jeté à terre. L'Eglise le releva, et il devint l'instrument légitime de sa céleste puissance. L'épée finit par s'é émousser, et il est une fin aux conquêtes; mais, plus l'esprit humain travaille, plus il se fortifie et s'aiguise, les conquêtes de la science n'ont point de fin. Aussi, dès que l'Eglise sera assez forte, après sa longue et puissante lutte contre la grossièreté et la barbarie, vous verrez la science déborder de toutes parts et jaillir de son sein fécond sur le monde; et pour qu'il n'y ait aucun doute là-dessus, ce sera par son chef suprême sur la terre que les sciences, les lettres et les arts renaitront; nous verrons tous les papes et les princes chrétiens travailler à l'envi à créer en Eu-

rope des écoles et des universités. » (*Histoire des sciences et de leurs progrès, comme base de la philosophie.*) — Voy. ECOLES, UNIVERSITÉS, etc.

En parlant des monastères, M. l'abbé Jager fait ressortir l'importance de ces établissements au moyen âge. Les deux tiers de la France n'étaient point cultivés, les peuples étaient dans une grande ignorance; habitués au maniement des armes, ils n'avaient aucun goût pour le travail. Ce sont les moines qui lui inspirèrent ce goût en défrichant les terres couvertes de forêts, en rendant les déserts habitables. Leurs maisons devenaient par leur travail des fermes modèles, des greniers d'abondance, des écoles d'où sortaient les hommes les plus illustres pour porter ailleurs la civilisation; outre qu'elles offraient des modèles de sainteté dont l'exemple n'a pas été inutile à un peuple encore barbare et corrompu. Mais laissons parler M. Jager lui-même :

« Les monastères, tant d'hommes que de femmes, prirent un développement proportionné à leur multiplication. Saint Antoine avait commencé par cultiver un petit coin de terre; saint Basile donna l'exemple de grands défrichements, et saint Grégoire de Nazianze, son ami, nous raconte comment il l'aidait dans les travaux rustiques en s'attelant avec lui à un traîneau, et à la fin du IV^e siècle, les moines avaient déjà défriché des parties considérables des déserts. Voilà un premier service rendu à la société générale; en voici un autre. Dans les intervalles de ses prières et de ses méditations, saint Antoine s'était livré à l'étude de l'écriture; dans la suite, les moines, outre la lecture des saints Livres, s'occupèrent à méditer, à copier et à répandre les monuments de l'histoire et de la tradition; les monastères devinrent de savantes écoles de théologie d'où sortaient de grands évêques et d'illustres docteurs; il en sortait de terribles champions pour combattre toutes les hérésies naissantes: on n'a pas agité dans l'Eglise une question importante qu'ils ne prissent part à la discussion. Un troisième service était l'éducation qu'ils donnaient à la jeunesse. Le grand Chrysostome, homme sans doute bien compétent dans les matières, soit d'instruction, soit d'éducation proprement dite, établit une parallèle entre l'éducation des écoles des moines et l'éducation, soit de la famille, soit des écoles ordinaires, et il ne craint pas, sous tous les rapports, d'accorder la préférence aux institutions monastiques. Il montre ailleurs des maîtres négligents; ici, des maîtres zélés, assidus et consciencieux; ailleurs, la corruption ravageant la jeunesse; ici, de jeunes hommes, soutenus dans le bien, surveillés avec sollicitude et conservés dans l'innocence; d'un côté, des parents détournés des soins qu'ils doivent à leurs enfants, tantôt par leurs affaires, tantôt par leur indolente indifférence; de l'autre, une application de tous les instants dans la culture de l'esprit et du cœur. » — « Or, les monastères

des femmes remplissaient aussi dignement leur difficile et noble tâche. Nous apprenons de saint Jérôme que plusieurs avaient des pensionnats nombreux, dans lesquels les jeunes personnes recevaient l'instruction qui convenait à leur sexe et à leur naissance, en même temps qu'on formait leur caractère et qu'on les exerçait à la piété.

« Les moines ont défriché les déserts; ils nourrissaient les pauvres, non des miettes qui tombaient d'une table somptueuse ou des bribes d'une immense fortune héritée, mais avec leur travail, avec leurs sueurs, avec leurs privations; les moines rompaient leur pain et partageaient leur couche avec le voyageur, je dis mal, ils donnaient à leurs hôtes du pain et se nourrissaient eux-mêmes de racines; ils étendaient des tapis sur les membres du pauvre voyageur fatigué, et eux-mêmes couchaient sur la terre nue; quand la société respirait dans l'aisance et nageait dans la prospérité, ils se tenaient retirés dans les cavernes du désert; quand il éclatait un fléau, ils apparaissaient tout à coup pour apporter des consolations et des soulagements; les moines cultivaient les sciences et les arts; les moines copiaient les livres, et, sans eux, ingrats, vous seriez des Barbares. Les moines tenaient école; les moines priaient beaucoup, mais leurs journées étaient longues, et ils trouvaient du temps pour le travail, et, somme toute, ils produisaient trois et quatre fois plus qu'ils ne consommaient; les moines, avec leur douce figure et leurs exemples sévères, se dressaient en face d'une société corrompue et la forçaient à rougir; ils apportaient les rigides principes qu'ils avaient eux-mêmes éprouvés et forçaient le monde à les reconnaître. Ces hommes de fer et non de chair parlaient, on le conçoit, avec une autorité surhumaine; c'étaient des morts qui sortaient de leurs tombeaux. Ces enseignements de leur exemple était si frappant, que les Pères de l'Eglise et saint Chrysostome en particulier en ont tiré leurs plus beaux mouvements d'éloquence. Saint Siméon Stylite à lui seul a converti des milliers d'infidèles et de pécheurs. Les moines, je le répète, étaient les plus fermes remparts de la foi, les plus terribles adversaires des hérésies. Ainsi le saint solitaire Aphraate sort de sa retraite pour aller à la cour de Valens, défendre la consubstantialité du Verbe; et combien de fois de semblables démarches ne se renouvelèrent-elles pas? Les moines étaient les défenseurs-nés des malheureux devant les grands. Ainsi l'anchorète Macédonius, à la nouvelle de la cruelle sentence de Théodose contre les habitants d'Antioche qui avaient renversé la statue impériale, descend de sa montagne pour implorer leur grâce et pour rappeler à l'empereur ses destinées éternelles. Ce fait est loin d'être un fait isolé; c'était l'habitude des moines de venir intercéder pour les coupables et de sauver les condamnés du supplice; ils ont même en ce point excédé les règles du bon ordre, je me fais un devoir de le reconnaître; ils ont

été jusqu'à employer la violence pour arrêter la vindicte publique; et ils ont rendu nécessaire la loi de l'empereur Arcade, qui leur défend de revendiquer les condamnés à mort, le droit d'intercéder et d'appeler en leur faveur. Je pourrais citer plusieurs autres services des moines. Quant aux ordres religieux de notre temps, ne faut-il pas reconnaître que d'eux sortent presque toutes les œuvres de miséricorde, toutes les œuvres qui supposent une patience héroïque, une charité à toute épreuve. Qui instruit les enfants, qui soigne les infirmes et les malades? Sur qui pèse la réparation des vices, des injustices et des malheurs de la société? Et, pour répéter la belle expression de M. de Châteaubriand, qui a posé partout des vedettes pour expier toutes les douleurs et pour leur porter remède ou soulagement? Ce sont pourtant les congrégations religieuses. » (*Cours d'histoire ecclésiastique.*)

« L'état monastique au moyen âge, » dit M. Tailhand, se montra digne de lui-même; ses devanciers avaient été les héros de la vertu, ses successeurs sont, sous nos yeux, les martyrs de l'amour du prochain. « Le plus faible sexe n'avait pas moins de force pour cette vie pénitente que les hommes. Les plus nobles filles cherchaient un époux dans les cloîtres; les veuves y trouvaient leur consolation, et les princesses en bâtissaient exprès pour s'y retirer. » (MÉZERAY, *Abrégé chronol.*, édit. de 1750, tome 1, p. 417.)

« Nous n'ajouterons rien à ce que nous avons dit plus haut sur les richesses des monastères. Il faut considérer ces richesses comme le tribut de l'admiration publique payé à la pauvreté volontaire. Les rois et les grands seigneurs s'efforçaient à l'envi à qui ferait plus de donations et de plus beaux présents aux églises... C'était à qui bâtirait le plus d'églises et d'hôpitaux; à qui assemblerait le plus de moines et à qui fonderait le plus de monastères;... aussi ne vit-on jamais en France une si prodigieuse multitude de moines qui menaient une vie admirable aux yeux des hommes... Il faut avouer que ces troupes pénitentes furent très-utiles à la France, même pour le temporel. Car les longues incursions des Barbares l'ayant toute désolée, elle était encore en plusieurs endroits, couverte de balliers et de bois; et, dans les lieux bas, inondée d'eaux croupissantes. Ces bons religieux, qui ne s'étaient point donnés à Dieu pour mener une vie saignante, travaillaient de leurs mains à essarter, dessécher, labourer, planter et bâtir; non tant pour eux qui vivaient dans une grande frugalité, que pour nourrir les pauvres et délivrer les captifs. En sorte que des déserts incultes et affreux ils faisaient des lieux très-agréables et très-fertiles, la ciel favorisant de ses douces influences une terre qui était maniée par des mains si pures et si désintéressées. Je ne parle point de ce qu'ils ont conservé presque tout ce qu'il

« nous reste d'histoire de ces siècles-là. » (MÉZERAY, *Abrégé chronol.*, édit. de 1740, tome I, p. 417.)

« La disette et même la famine se firent souvent sentir, dans le moyen âge, à cause des guerres presque continuelles entre les seigneurs, ce qui portaient une atteinte mortelle à l'agriculture ; et aussi, il faut le dire, à cause que nos ancêtres étaient les descendants de ces Germains, dont Tacite a dit qu'ils étaient toujours prêts à voler au combat, mais qu'il était difficile de leur persuader de labourer leurs terres et d'en attendre tranquillement la récolte.

« Les moines furent les pères de l'agriculture, et leurs métairies des fermes-moines. »

Les protestants et les incrédules eux-mêmes ont partout reconnu, partout proclamé les immenses services rendus à la civilisation par les ordres religieux. Il nous serait facile de multiplier ici leurs innombrables témoignages ; mais, pour ne pas étendre démesurément ces pages, nous nous bornerons à les résumer dans les quelques mots qui suivent :

« On sait, » dit le protestant Geiser, « que les moines de Suède cultivèrent les champs de leurs propres mains, y introduisirent l'horticulture, établirent des moulins à eau, créèrent des salines. Construire des ponts et des chaussées était regardé comme une œuvre chrétienne, et les évêques mêmes en donnèrent l'exemple.

« Les Chartreux et les Bénédictins, » dit un autre protestant, Fitz William, « furent de tous temps les protecteurs et les propagateurs des sciences, des arts et des monuments classiques de l'antiquité. De vastes étendues de terre ont été défrichées par les travaux de ces moines. » (*Lettres d'Atticus*, t. 88.)

Le soin des chefs-d'œuvre sacrés n'empêchait pas les monastères de conserver à leur suite les classiques profanes. « Tantôt les moines reproduisaient les exemplaires, » dit d. Michelet, « par zèle ou par ordre, tantôt ils en faisaient des copies par pénitence. On transcrivait Tite-Live pendant le Carême, par esprit de mortification. On voit dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Riquier, en 811, des exemplaires de Cicéron, d'Homère et de Virgile. On trouve au x^e siècle, dans la bibliothèque de Reims, les œuvres de Jules-César, de Tite-Live, de Virgile et de Sénèque. Saint-Bénigne de Dijon possédait un exemplaire de Cicéron. A Saint-Benoît-sur-Loire, chaque moine (ils étaient cinq mille) donnait à ses confrères deux volumes pour honoraires ; à Saint-Benoît, on montrait, en 990, la *Réthorique* de Cicéron et deux Terence. L'empereur Louis le Pieux fit corriger un Pline mal transcrit, et envoya à Rome des Suétone et des Quinte-Curce. Dans l'abbaye de Fleury, on avait le catalogue de Cicéron, *De la république*, qui n'a été retrouvé que de nos jours, encore non complet. »

« Il est évident, » dit Pierre Leroux, « quand on songe quelle était la situation du monde

à cette époque (le moyen âge), qu'il ne fallait avoir ni femme, ni enfants, ni patrie, ni propriété, ni attachement particulier d'aucun genre à aucune chose de la terre pour pratiquer l'amour général des hommes ! C'est ce que les moines, c'est ce que les saints ont bien senti. » (*De l'humanité, de son principe et de son avenir*, liv. IV, ch. 5, p. 214.)

« Un empire comme la France, » dit Napoléon, « peut et doit avoir des Trappistes. Si un souverain infligeait les pratiques qu'ils observent, ce serait la plus abominable des tyrannies ; et pourtant ces pratiques si dures font les délices de qui se les impose volontairement. J'ai permis, encouragé les moines du mont Genis, qui sont des moines héroïques. Ma pensée est que les moines seraient de beaucoup les meilleurs corps enseignants... J'ai du penchant pour eux, j'aime les prêtres. » (*Sentiments de Napoléon sur le christianisme*, par le chevalier de BEAUTERNE, ch. 2, p. 40.)

Terminons par ces pages magnifiques de Châteaubriand :

« Il est digne de remarque, sans doute, que de toutes les règles monastiques, les plus rigides ont été les mieux observées : les Chartreux ont donné au monde l'unique exemple d'une congrégation qui a existé sept cents ans, sans avoir besoin de réforme, ce qui prouve que plus le législateur combat les penchants naturels, plus il assure la durée de son ouvrage. Ceux au contraire qui prétendent élever des sociétés, en employant les passions comme matériaux de l'édifice, ressemblent à ces architectes qui bâtissent des palais avec cette sorte de pierre qui se fond à l'impression de l'air.

« Les ordres religieux n'ont été, sous beaucoup de rapports, que des sectes philosophiques assez semblables à celles des Grecs. Les moines étaient appelés *philosophes* dans les premiers temps ; ils en portaient la robe et en imitaient les mœurs. Quelques-uns même avaient choisi pour seule règle le manuel d'Epictète. Saint Basile établit le premier les vœux de *pauvreté, de chasteté et d'obéissance*. Cette loi est profonde, et, si l'on y réfléchit, on verra que le génie de Lycurgue est renfermé dans ces trois préceptes.

« Dans la règle de Saint-Benoît, tout est prescrit, jusqu'aux plus petits détails de la vie ; lit, nourriture, promenade, conversation, prière. On donnait aux faibles des travaux plus délicats, aux robustes de plus pénibles : en un mot, la plupart de ces lois religieuses décèlent une connaissance incroyable dans l'art de gouverner les hommes. Platon n'a fait que rêver des républiques, sans pouvoir rien exécuter : saint Augustin, saint Basile, saint Benoît ont été de véritables législateurs, et les patriarches de plusieurs grands peuples...

« Le vœu perpétuel, c'est-à-dire la soumission à une règle inviolable, loin de nous plonger dans l'infortune, est donc, au contraire, une disposition favorable au bonheur, surtout quand ce vœu n'a d'autre but que

de nous défendre contre les illusions du monde, comme les ordres monastiques. Les passions ne se soulèvent guère dans notre sein, avant notre quatrième lustre; à quarante ans, elles sont déjà éteintes ou détrempées; ainsi le serment indissoluble nous prive tout au plus de quelques années de désirs, pour faire ensuite la paix de notre vie, pour nous arracher aux regrets ou au remords, la reste de nos jours. Or, si vous mettez en balance les maux qui naissent des passions avec le peu de moments de joie qu'elles vous donnent, vous verrez que le vain perpétuel est encore un grand bien, même dans les plus beaux instants de la jeunesse...

* Mais ce qui rend le vain perpétuel de la religion bien supérieur à l'espèce de vain politique du Spartiate et du Crétois, c'est qu'il vient de nous-mêmes, qu'il ne nous est imposé par personne, et qu'il présente au cœur une compensation pour ces amours terrestres que l'on sacrifie. Il n'y a rien que de grand dans cette alliance d'une âme immortelle avec le principe éternel; ce sont deux natures qui se conviennent et qui s'aiment. Il est sublime de voir l'homme ne libre chercher en vain son bonheur dans sa volonté, puis, fatigué de ne rien trouver lui-même qui soit digne de lui, se jurer d'aimer à jamais l'Éternel suprême, et se créer, comme Dieu, dans son propre serment, une nécessité.

* Venons maintenant au tableau de la vie religieuse, et posons d'abord un principe. Partout où se trouve beaucoup de mystère, de solitude, de contemplation, de silence, beaucoup de pensées de Dieu, beaucoup de choses vénérables dans les costumes, les usages et les mœurs, là se doit trouver une abondance de toutes les sortes de beautés. Si cette observation est juste, on va voir qu'elle s'applique merveilleusement au sujet que nous traitons.

* Remontons encore aux solitaires de la Thébaïde. Ils habitaient des cellules appelées *loures*, et portaient, comme leur fondateur Paul, des robes de feuilles de palmiers; d'autres étaient vêtus de cilice, tissus de poil de gazelle; quelques-uns, comme le solitaire Zénon, jetaient seulement sur leurs épaules la dépouille des bêtes sauvages, et l'anastorète Séraphin marchait enveloppé du licou qui devait le couvrir dans la tombe. Les religieux Maronites, dans les solitudes du Liban, les ormites Nestoriens, répandus le long du Tigre, ceux d'Abyssinie, aux cataractes du Nil et sur les rivages de la mer Rouge, tous, enfin, même une vie aussi extraordinaire que les déserts où ils l'ont eue, Le moine égypte, en entrant dans son monastère, renonce aux plaisirs, consume son temps en travail, en jeûnes, en prières et à la pratique de l'hospitalité. Il couche sur la dure, dort à peine quelques instants, se relève, et sous le beau firmament d'Égypte, fait entendre sa voix parmi les débris de Thèbes et de Memphis. Tantôt l'écho des pyramides redit aux om-

bres des Pharos les cantiques de son aïeul de la famille de Joseph; tantôt ce pauvre solitaire chante au matin les louanges du vrai soleil, au même lieu où des voix harmonieuses soupirant le réveil de l'aurore. C'est là qu'il cherche l'Européen; c'est à la poursuite de ces ruines fameuses; c'est là que, le savaant de l'Arabe, il l'entraîne dans sa tour, et prodigue à cet inconnu la lecture qu'il se refuse à lui-même. Les voyageurs vont bien visiter les débris d'Égypte; mais d'où vient que, comme les moines chrétiens, objets de leur mépris, ils ne se pas s'établir dans ces murs de sable, au milieu de toutes les privations, pour donner un verre d'eau au voyageur, et l'entraîner au cimetière du Bédouin?

* Dieu des Chrétiens, quelles choses n'ont-elles point faites! Partout où l'on tourne les yeux, on ne voit que les monuments de ses bienfaits. Dans les quatre parties du monde, la religion a distribué ses milices et ses vedettes pour l'humanité. Le motte égarée appelle, par le cliquetis de deux planches suspendues à la cime d'un rocher, l'étranger que la nuit a surpris dans les principes du Liban; ce pauvre et ignorant n'a pas de plus riche moyen de se faire entendre; le moine abyssinien vous attend dans ce bois, au milieu des tigres; le missionnaire américain veille à votre conservation dans ses immenses forêts. Jeté par un naufrage sur des côtes inconnues, tout à coup vous apercevez une croix sur un rocher. Malheur à vous si ce signe de salut ne fait pas couler vos larmes! Vous êtes en pays d'amis; ils sont des Chrétiens, vous êtes Français, il est vrai, et ils sont Espagnols, Allemands, Anglais peut-être! Et qu'importe! d'êtes-vous pas de la grande famille de Jésus-Christ? Ces étrangers vous reconnaîtront pour frères, c'est vous qu'ils invitent par cette croix; ils ne vous ont jamais vu, et cependant ils pleurent de joie en vous voyant sauvé du désert.

* Mais le voyageur des Alpes n'est qu'en milieu de sa course. La nuit approche, les neiges tombent; seul, tremblant, égaré, il fait quelques pas, et se perd sous rochers. C'en est fait, la nuit est venue; arrêté au bord d'un précipice, il n'ose avancer, ni se tourner en arrière. Bientôt le froid le pénètre, ses membres s'engourdissement, son funeste sommeil cherche ses yeux, ses dernières pensées sont pour ses enfants et son épouse! Mais n'est-ce pas le son d'une trompette qui frappe son oreille à travers le murmure de la tempête, ou bien c'est le bruit de la mort, que son imagination effrayée croit ouïr au milieu des vents? Non, ce sont les sons réels, mais muets! Les pieds de ce voyageur refusent malheureusement de le porter... Un autre bruit se fait entendre; un chien jappe sur les neiges, et aussitôt, il arrive, il hurle de joie; on se retourne, il suit.

* Ce n'était donc pas sans l'avoir mille fois exposé sa vie pour sauver des hommes, de s'être établi pour jamais au bord d'un

affreuses solitudes ; il fallait encore que les animaux même apprissent à devenir l'instrument de ces œuvres sublimes, qu'ils s'embrasassent, pour ainsi dire, de l'ardente charité de leurs maîtres, et que leurs cris sur le sommet des Alpes proclamassent aux échos les miracles de notre religion.

« Qu'on ne dise pas que l'humanité seule puisse conduire à de tels actes ; car d'où vient qu'on ne trouve rien de pareil dans cette belle antiquité, pourtant si sensible ? On parle de la philanthropie ! c'est la religion chrétienne qui est seule philanthrope par excellence. Immense et sublime idée qui fait du Chrétien de la Chine un ami du Chrétien de la France, du sauvage néophyte, un frère du moine égyptien ! Nous ne sommes plus étrangers sur la terre, nous ne pouvons plus nous y égarer. Jésus-Christ nous a rendu l'héritage que le péché d'Adam nous avait ravi. Chrétiens ! il n'est plus d'océan ou de déserts inconnus pour toi ; tu trouveras partout la langue de tes aïeux et la cabane de ton père ?

« Telles sont les mœurs et les coutumes de quelques-uns des ordres religieux de la vie contemplative ; mais ces choses néanmoins ne sont si belles, que parce qu'elles sont unies aux méditations et aux prières : ôtez le nom et la présence de Dieu de tout cela, et le charme est presque détruit.

« Voulez-vous maintenant vous transporter à la Trappe, et contempler ces moines vêtus d'un sac, qui bêchent leurs tombes ? Voulez-vous les voir errer comme des ombres dans cette grande forêt de Mortagne, et au bord de cet étang solitaire ? Le silence marche à leurs côtés, ou s'ils se parlent quand ils se rencontrent, c'est pour se dire seulement : *Frères, il faut mourir*. Ces ordres rigoureux du christianisme étaient les écoles de morale en action ; instituées au milieu des plaisirs du siècle : ils offraient sans cesse des modèles de pénitence et de grands exemples de la misère humaine, aux yeux du vice et de la prospérité.

« Quel spectacle que celui du Trappiste mourant ! quelle sorte de haute philosophie ! Etendu sur un peu de paille et de cendre, dans le sanctuaire de l'église, ses frères rangés en silence autour de lui, il les appelle à la vertu, tandis que la cloche funèbre sonne ses dernières agonies. Ce sont ordinairement les vivants qui engagent l'infirmes à quitter courageusement la vie ; mais ici c'est une chose plus sublime, c'est le mourant qui parle de la mort. Aux portes de l'éternité, il la doit mieux connaître qu'un autre, et d'une voix qui résonne déjà entre des assements, il appelle avec autorité ses compagnons, ses supérieurs même à la pénitence. Qui ne frémirait, en voyant ce religieux qui vécut d'une manière si sainte, outer encore de son salut à l'approche du passage terrible ? Le christianisme a tiré du fond du sépulchre toutes les moralités qu'il enferme. C'est par la mort que la morale est entrée dans la vie : si l'homme, tel qu'il est aujourd'hui après sa chute, fût demeuré

immortel, peut-être n'eût-il jamais connu la vertu.

« Ainsi, s'offrent de toutes parts dans la religion les scènes les plus instructives ou les plus attachantes : là, des saints muets, comme un peuple enchanté par un filtre, accomplissent, sans paroles, les travaux des moissons et des vendanges ; ici les filles de Claire foulent de leurs pieds nus les tombes glacées de leur cloître. Ne croyez pas toutefois qu'elles soient malheureuses au milieu de leurs austérités ; leurs cœurs sont purs, et leurs yeux tournés vers le ciel, en signe de désir et d'espérance. Une robe de laine grise est préférable à des habits somptueux, achetés au prix des vertus ; le pain de la charité est plus sain que celui de la prostitution. Eh ! de combien de chagrins ce simple voile baissé entre ces filles et le monde ne les sépare-t-il pas !

« En vérité, nous sentons qu'il nous faudrait un tout autre talent que le nôtre, pour nous tirer dignement des objets qui se présentent à nos yeux. Le plus bel éloge que nous pourrions faire de la vie monastique, serait de présenter le catalogue des travaux auxquels elle s'est consacrée. La religion, laissant à notre cœur le soin de nos joies, ne s'est occupée, comme une tendre mère, que du soulagement de nos douleurs ; mais, dans cette œuvre immense et difficile, elle a appelé tous ses fils et toutes ses filles à son secours. Aux uns, elle a confié le soin de nos maladies, comme à cette multitude de religieux et de religieuses, dévoués au service des hôpitaux ; aux autres, elle a délégué les pauvres, comme aux sœurs de la Charité. Le père de Rédemption s'embarqua pour Marseille, où va-t-il seul ainsi avec son bréviaire et son bâton ? Ce conquérant marche à la délivrance de l'humanité, et les armées qui l'accompagnent sont invincibles. La bourse de la charité à la main, il court affronter la peste, le martyre et l'esclavage. Il aborde le dey d'Alger, il lui parle au nom de ce Roi céleste dont il est l'ambassadeur. Le Barbare s'étonne à la vue de cet Européen, qui ose, seul, à travers les mers et les orages, venir lui redemander des captifs ; dompté par une force inconnue, il accepte l'or qu'on lui présente, et l'héroïque libérateur, satisfait d'avoir rendu des malheureux à leur patrie, obscur et ignoré, reprend humblement à pied le chemin de son monastère.

« Partout c'est le même spectacle : le missionnaire qui part pour la Chine rencontre au port le missionnaire qui revient, glorieux et mutilé, du Canada ; la sœur grise court administrer l'indigent dans sa chaumière, le père capucin vole à l'incendie, le frère du *Bien-Mourir* console l'agonisant sur sa couche, le frère *Enterreur* porte le corps du pauvre décédé ; la sœur de Charité monte au septième étage pour prodiguer l'or, le vêtement et l'espérance ; ces filles, si justement appelées *Filles-Dieu*, portent et reportent çà et là les bouillons, la charpie, les remèdes ; la fille du Bon-Pasteur tend

sépulchre de Iéu, l'habitant de Soanme et celui du Cahours, c'est-à-dire le Sodomite et l'usurier; le Juif n'en continuait pas moins son infâme trafic. Pour tuer l'usure il fallait fonder le prêt gratuit.

C'est ce que comprit un pauvre moine Récollet, Barnabé de Terni. Vers le milieu du xv^e siècle, il monte en chaire à Pérouse, et plein du sentiment profond de l'indignation populaire, il peint en traits de feu les evocations sacrilèges des usuriers lombards, cahoursins, ou juifs, comme on les désignait alors; appelle toutes les colères du ciel et de la terre sur cette race trois fois maudite, et, après l'avoir marquée de sa parole vibrante, comme d'un fer chaud, il propose de faire dans toute la ville une quête dont le produit serait employé à fonder une banque de prêt gratuit.

Toute idée profondément juste a le don de passionner les multitudes. Aussi, à peine Barnabé étoit-il descendu de la tribune sacrée que tous les citoyens, hommes et femmes, apportaient des masses d'argent, d'or, de bijoux, de pierres précieuses, premiers fonds volontaires de cette belle institution des banques de charité (*monts-de-piété*). L'usure était frappée au cœur; le crédit était fondé.

Savone, Mantoue, et un grand nombre de villes d'Italie, créèrent bientôt successivement leur banque populaire nommée *monte*, parce que les fonds consistaient souvent en grains, épices et denrées diverses, comme en argent. Ces banques, dont les administrateurs étaient nommés par l'élection, et dans la direction desquelles prédominait toujours l'élément populaire, prêtaient sur les moins chers pages aux travailleurs et aux prolétaires les plus pauvres, *gratuitement et sans aucun autre intérêt* que le paiement des frais d'administration, et souvent même sans prélever ces frais.

Cette révolution populaire se propagea avec la rapidité de l'éclair. C'était partout une immense croisade contre l'usure. Elle opérait des prodiges. Les femmes mettaient leur orgueil à se dépouiller de leurs plus riches parures pour fonder de nouvelles banques de prêt gratuit. Les cités rivalisaient de zèle; et l'usure fut soudain si radicalement détruite, que les Juifs usuriers, auxquels personne n'empruntait plus, émigrèrent par milliers de l'Italie, chassés d'ailleurs par la malédiction du peuple.

Les Récollets étaient partout à la tête de cette croisade. L'un d'eux surtout, Bernardin Thomitano, né à Feltre, en 1433, était l'idole du peuple par son ardeur enthousiaste et l'énergie de ses imprécations contre les usuriers, qu'il nommait des *vendeurs de larmes*. A Parme, à Padoue, à Montefiore, à Assise, à Rimini, à Montagnana, à Chistrie, à Narni, à Lucques, à Campo-san-Pietro, partout où Bernardin posait le pied, il chassait les Juifs et fondait une banque de prêt gratuit ou *mont-de-piété*.

« En vain, » dit un historien de nos jours, « en vain les Juifs, pour arrêter la marche

de ces récepteurs populaires, essayèrent-ils de soulever des urages sur son passage; le frère marcolin dédaignant les montes et les avances des Lombards. Au moment où il allait entrer triomphalement à Aquais, une députation de Juifs se présente, la main à la bouche, demandant au missionnaire comme une grâce dont on conserverait à jamais le souvenir, de ne pas monter en chaire, ou de ne pas prêcher contre les usuriers; mais le moine pousse la porte de l'église, s'agenouille au pied des autels, prie, puis, du haut de la chaire, appelle la colère des habitants sur ces âmes veuves ou étouffées de l'usure, et qui font métier de pressurer le peuple du Seigneur. Le soir Aquais avisa « sa banque de prêt gratuit, » et l'église était obligé de faire une ville où il avait été lapidé. » (Aquis, *Histoire de Léon X*, t. II, p. 28.)

Ce grand orateur chrétien était cependant dépourvu de tous les avantages physiques. Il était si petit, que son buste dépassait d'un pied le banc de la chaire. Mais, comme dit l'auteur que nous venons de citer, « nul jusqu'alors n'avait su faire parler avec tant d'éloquence la misère populaire, parler à Dieu avec des accents plus déchirants que les larmes du pauvre. » Et puis, il partageait lui-même la vie dure du prolétaire, couchait sur la paille ou sur la pierre, jeûnait et ne buvait que de l'eau. Il prêcha contre l'usure et en faveur du prêt gratuit trois mille six cents sermons, dont tous commençaient et finissaient par le nom de Jésus.

Jamais deuil populaire ne fut semblé à celui que causa la mort de Bernardin. À ses funérailles assistaient trois mille enfants vêtus de robes blanches et portant chacun un gonfanon où étaient brodés le nom de Jésus et l'image d'une banque de prêt gratuit, glorieux symbole de son œuvre si simplement populaire.

Les Papes Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, approuvèrent et encouragèrent ces institutions. Mais en même temps s'élevait dans toute la chrétienté une immense controverse qui montre combien nos idées modernes sont encore loinées après de celles du moyen âge. Le cardinal Caplet et les Dominicains, s'appuyant sur l'interdiction absolue de l'usure prescrite de tout temps par le catholicisme, soutenaient contre la papauté, que le paiement des frais d'administration des banques de prêt gratuit était encore un intérêt du capital, une aune qui violait les commandements de Dieu et de l'Eglise, et que le prêt n'était pas tout complètement gratuit, comme l'exigeait la loi chrétienne. Les Franciscains prouvaient, au contraire, que ce n'était ni un intérêt, ni une usure, mais le paiement d'une *fonction*, d'un service, d'un travail réel sans lequel l'organisation du prêt gratuit était impossible. Cette querelle fut si générale et si vive, qu'il devint nécessaire de soumettre à sa concile la solution de cette grande question.

Alors fut convoqué la cinquième *curie* de Latran, en 1515. La question fut débattue

tue et approfondie sous toutes ses faces ; toutes les raisons diverses furent longuement examinées et discutées. Léon X, qui présidait ce concile, commença par exposer les deux sentiments qui partageaient les théologiens à ce sujet. Les uns, dit-il, regardent ces établissements comme illicites et usuraires, parce que le Christ nous défend de retirer du prêt un intérêt quelconque et quoi que ce soit au delà du capital prêté. Les autres, ajoute-t-il, pensent au contraire que les banques de prêt gratuit sont permises et utiles à la société, pourvu toutefois qu'on ne demande rien et que l'on n'espère rien, à raison du prêt, mais qu'on ne fasse payer que les frais d'administration indispensables à ces établissements, sans en tirer aucun profit, aucun intérêt, de quelque genre qu'il soit. Après avoir exposé ces deux sentiments, Léon X, « le saint concile approuvant » déclare et proclame que les banques de prêt gratuit sont licites et même méritoires, si toutefois on ne prend aucune espèce d'intérêt, faisant payer seulement ce qui est indispensable pour subvenir aux frais de ces établissements, et défendant expressément de prélever aucun profit, aucun gain, aucun intérêt en sus de la restitution pure et simple du capital prêté. Lecture faite de ce décret, le Pape demanda la décision des Pères du concile, qui tous approuvèrent « le contenu de la cédule. » Un seul se leva et refusa son approbation, en s'obstinant à réclamer la gratuité absolue, c'était Jérémie, évêque de Trani. Sa protestation fut enregistrée aux actes du concile.

Le prêt gratuit ainsi proclamé et canoniquement décrété par un Pape et par un concile œcuménique, fut bientôt adopté par tous les pays de l'Europe, et en particulier par la France, où il subsiste encore, à ce moment, cinq débris de ces institutions : à Montpellier, depuis 1684, à Toulouse, à Aix, à Grenoble et à Angers. Non-seulement l'établissement de Toulouse prête gratuitement et sans intérêt, mais il ne prélève même rien pour les frais d'administration. A Zurich, on prête aussi gratuitement et sans aucun autre gage ou caution que la moralité de l'emprunteur, quelque pauvre qu'il soit, et il n'y a presque aucun exemple que le prêt n'ait pas été remboursé. Telle fut l'origine des monts-de-piété. Mais bientôt les pouvoirs monarchiques s'en emparèrent et les livrèrent aux capitalistes et aux usuriers, qui n'eurent rien de plus pressé que de détruire le principe de gratuité qui en était la base, et de rétablir l'usure la plus impitoyable à l'aide des mêmes institutions qui l'avaient radicalement abolie. (Voy. BANQUES.)

MONUMENTS. — Le christianisme étant, un certain point de vue, le résumé de toute civilisation précédente, fut aussi conservateur que profondément novateur. Aussi lui doit-on d'avoir arraché aux ruines et à l'oubli tous les monuments de l'antiquité qu'il put préserver de la hache des Barbares et de la faux du temps. Presque toujours il ne put les conserver qu'en les ap-

propriant au culte nouveau et aux jeunes destinées de la civilisation nouvelle.

« Le zèle des Pères, » dit le *Correspondant*, « éclate dans tous leurs écrits ; on les accuse même de l'avoir poussé jusqu'au vandalisme en demandant le renversement des temples. Cependant saint Augustin prend la plus sage mesure contre cette passion de détruire qui s'empare des peuples au moment des grandes émotions publiques ; il défend aux Chrétiens de détourner à leur usage personnel les objets affectés au culte des faux dieux. Il veut que la pierre, le bois, les métaux précieux se purifient en servant au bien de l'Etat ou à l'honneur du Dieu véritable. Ces maximes sauvèrent en Italie, en Sicile, dans les Gaules, un grand nombre d'édifices où respire encore le génie de l'antiquité. Le Panthéon d'Agrippa devient la basilique de tous les martyrs. A Rome, huit autres sanctuaires païens se sont conservés jusqu'à nos jours sous l'invocation du saint qui protège leurs vieux murs. Les temples de Mars à Florence, d'Hercule à Milan, se changèrent en baptistères. La Sicile défendit longtemps ses anciens autels. Mais après le concile d'Ephèse, quand le culte de la Mère de Dieu se présenta aux hommes avec un éclat nouveau et charmant, les Siciliens se rendirent. La douce main de la Vierge ouvrit plus de temples que n'avait fait la main de fer des Césars. Le mausolée du tyran Phalaris fut consacré à Notre-Dame de la Miséricorde, et le temple de Vénus au mont Eryx, desservi jadis par un collège de courtisanes, devint l'église de Sainte-Marie des Neiges. »

« Loin de monter à l'assaut des temples païens, dernier refuge de l'antique savoir, » dit M. Maupied, « les Chrétiens, au contraire, conservèrent un grand nombre de monuments même païens. Ce qu'il y a surtout de bien certain, c'est que ce ne fut jamais en haine de la science que l'on monta à l'assaut des temples païens. Quand ils furent détruits, malheur que les arts doivent déplorer, ce fut le plus souvent par l'émeute, qui est la même dans tous les temps et qui fut alors le résultat de la grande lutte du christianisme qui venait affranchir le peuple de l'esclavage du paganisme ; ce fut la force de la liberté qui, débordant du sein de la vérité sur les peuples, les poussa contre ces autels encore teints du sang de leurs frères. Qu'on se rappelle ce que fit un peuple égaré par les fausses doctrines pendant nos révolutions diverses : combien de monuments de l'art chrétien, pertes à jamais déplorables, furent détruits ! Pourtant ce peuple qui était chrétien n'avait pas vu, pendant trois siècles, ses frères expirer au pied des autels de ses temples qu'il vénérât depuis dix-sept cents ans. Alors, on comprendra facilement que la haine trop naturelle à un peuple fatigué de se voir décimer si longtemps par un culte qui lui était devenu odieux, l'ait poussé, dans son exaspération à renverser des autels qui demandaient encore son sang. Mais jamais la religion chrétienne, dont l'esprit est

la douceur et la persuasion, ne prêcha une telle vengeance; au contraire, elle conserva tout ce qu'elle put de ces monuments, en les transformant en temples chrétiens.

« A Rome, les églises de Sainte-Marie de la Rotonde, autrefois le Panthéon élevé par Agrippa; de Saint-Cote, temple de Romulus; de Saint-Côme et Saint-Damien, temple de Rémus et de Romulus; l'église des Arméniens, temple de la Fortune Virile; le Colisée, consacré à la mémoire des martyrs par Pie VI, qui y fit élever une croix et des autels; tous ces temples sont des témoignages vivants, aussi bien que cette foule de monuments, de colonnes, de statues que Rome moderne a sauvés de Rome antique, qui aurait dû disparaître jusqu'à la dernière pierre, sous les saes que lui firent subir tant de fois les Barbares. Ce n'est pas seulement à Rome que nous pourrions signaler de semblables métamorphoses, l'esprit de conciliation a toujours régné dans l'Eglise. Saint Grégoire le Grand écrivait à Mellit, compagnon de saint Augustin, apôtre de l'Angleterre, de détruire les idoles et d'en changer les temples en églises, après les avoir purifiés avec de l'eau bénite. (*Rome, Hist.*, t. 1, c. 30.) Saint Augustin changea d'abord un temple d'Idole en une église, sous l'invocation de saint Pancrace; ce fut plus tard la cathédrale de Cantorbéry. (*Id.*, *Conc. Brit.*, t. 1.) Mais en renversant la phrase nous sommes autorisés à dire que les païens montèrent à l'assaut des temples chrétiens par la destruction de toutes (366) les églises chrétiennes dans l'étendue de l'empire; pendant les violences de la deuxième persécution, églises qui furent en partie réédifiées par le zèle de Constantin. (*BÉNARD-BENCASTEL, Hist. de l'Egl.*, t. 1, p. 375.) La conversion de ce grand prince ne fut que la proclamation de la liberté des croyances, et il poussait là-dessus la délicatesse jusqu'à recommander aux particuliers d'éviter avec soin de se contraindre les uns les autres, à raison de la diversité des cultes; il reprit le zèle précipité qui se rencontrait partout, de ceux qui parlaient déjà d'abattre les temples des dieux (367).

« Cependant l'autorité publique elle-même renversa des temples païens; mais il faut voir les circonstances et les motifs de cette destruction. Les idolâtres, en haine du christianisme, avaient enterré sous des monts de ruines les lieux sanctifiés par la rédemption du genre humain, sur le sépulcre du Sauveur, ils avaient bâti un temple à Vénus; piège tendu par un raffinement d'impunité à la religion même des fidèles, qui, en venant adorer le Dieu, fils d'une vierge, seraient tentés, tout au contraire, rendre leurs hommages à la déesse de l'impudicité.

(366) Un édit de Dioclétien ordonna de raser toutes les églises.

(367) BÉNARD-BENCASTEL, *Hist. de l'Egl.* EUSEBE, l. 10, p. 39, *Vit. Const.* S'il ferma et détruisit plusieurs temples, ce ne fut qu'à mesure qu'ils devenaient inutilés, ou parce qu'ils s'y commettaient des crimes.

(368) BÉNARD-BENCASTEL, *Hist. de l'Egl.*, t. 1, p. 412-413, EUSEBE, *Vit. Const.*, l. 10, SOCR., l. 1,

« L'impératrice sainte Hélène fit raser ce temple impar et découvrit sous les saes les bénits instruments des glorieuses souffrances qui nous ont tous sauvés, et à sa place s'éleva un temple au Rédempteur du monde (368). Le christianisme venait à franchir le monde des horreurs d'un culte barbare, et il fut quelquefois nécessaire de montrer aux peuples des impostures dont on se servait pour les fasciner. En Colosse, il y avait un oracle fameux d'Apollon, à l'occasion duquel Constantin voulut convaincre ses sujets de l'abus que l'on faisait de leur confiance; l'on abattit le temple et l'on y trouva des ossements et des têtes de mort qui avaient servi aux opérations magiques d'homicides sacrificatoires, avec des rayons de haillons ou de paille, qui remplissaient le creux des idoles gigantesques où ces faux imposteurs se cachaient. (SOCR., *lit. 10.*) Tous les ans il se tenait près du fameux chêne de Membré, en Palestine, une foire célèbre où accourait une affluence prodigieuse de négociants de toute nation et de toute religion, qui honoraient leurs dieux chacun à sa manière. Les femmes y accouraient comme les hommes et s'y livraient en spectacle à tout l'état de leurs charmes et de leurs parures. Constantin écrivit aux évêques de Palestine qu'il s'alarmait de leur négligence à soulever ces impures assemblées, et ordonna d'abattre les autels des fausses divinités et d'élever à la place un temple où l'on n'adorerait que le vrai Dieu (369).

« Ainsi, l'humanité régénérée, rommée de la corruption et de l'abaissement du paganisme, demandait que les monuments de son orgueil et de sa honte disparussent pour faire place aux monuments de sa dignité reconquise et de son innocence retrouvée.

« Ce n'était donc pas, comme on veut le faire entendre, ou haine de la science qu'on mettait à l'assaut des temples païens, qui n'étaient pas le dernier refuge de l'antique savoir, mais bien plutôt un obstacle aux progrès de l'esprit humain. N'était-ce pas en effet dans ces boulevards et ces sanctuaires impénétrables de la superstition que l'on rattachait à la société humaine son plus grand bien, sa dernière possession, la science et la vérité pour en faire le monopole injuste d'un petit nombre de personnes qui s'engageaient par serment à commettre le crime de l'insouciance, à retenir la vérité captive. En Egypte, les prêtres seuls ne possédaient-ils pas la science et les quelques vérités de leur religion? ne les couvraient-ils pas aux poutres sous les emblèmes de la mythologie? Les mystères d'Eleusis, de Cérès, etc., n'étaient-ils pas réservés aux hommes de choix? L'utilité en fait foi. Les vestiges n'ont de

c. 17, SOCR., l. 10, c. 1, TITUS, l. 1, c. 17, *Rom.*, l. 10, c. 8.

(369) BÉNARD-BENCASTEL, *Hist. de l'Egl.*, t. 1, p. 416-417, SOCR., l. 1, c. 52, SOCR., l. 10, c. 1, EUSEBE, *Vit. Const.*, t. 10, c. 52 et 53. Peut-on dire qu'en cela Constantin dérogeât à son esprit de tolérance; n'était-ce pas plutôt vouloir à la conscience publique, dont les princes sont responsables.

pas toujours été les seuls à posséder la science sacrée dans l'Inde, où la seconde caste ne pouvait que l'entendre lire de leur bouche, et les prêtres en croire ce qu'ils daignaient bien leur en dire ? Les druides ne s'imposaient-ils pas l'obligation de ne rien écrire sur leurs connaissances de peur de perdre le privilège de les posséder seuls ? Ainsi, le paganisme tenait l'esprit humain en tutelle, et arrêtait prodigieusement les progrès de la science en la privant des lumières d'une foule de génies qui se consumaient dans les ténèbres de l'ignorance, sans avoir jamais lui. Car n'est-ce pas en devenant le domaine social, que les sciences ont fait dans tous les temps et surtout dans les temps modernes, où, grâce au christianisme, elles ont été plus répandues que jamais, les progrès les plus rapides ? Ainsi donc, loin de renverser le dernier refuge de la science, le christianisme, en détruisant les temples païens, n'aurait fait que sceller, par un acte authentique et matériel, l'émancipation de l'esprit humain qu'il venait opérer. Mais il n'eut pas besoin d'élever sa main puissante pour monter à l'assaut de forteresses abandonnées. La vérité ayant brisé les barrières de sa captivité, la science fut rendue au genre humain, les prestiges s'évanouirent, les dieux s'en allèrent, leur culte fut aboli faute d'adorateurs, et leurs temples devenus inutiles, furent livrés à la puissance destructrice du temps.

MORT (PEINE DE).— Notre dessein n'est pas d'entrer ici dans la discussion entre ceux qui admettent et ceux qui repoussent l'application de la peine capitale. Nous ferons seulement cette remarque qu'il ne faut jamais oublier, que tous les principes du christianisme, bien qu'innuables dans leur essence, ne s'appliquent que successivement au sein de l'humanité suivant le degré de rénovation morale qui rend cette réalisation possible. C'est ainsi que l'on peut comprendre comment la peine de mort, si évidemment contraire à l'esprit chrétien, ait pu cependant subsister jusqu'ici. C'est ainsi que l'on peut comprendre comment son abolition qui découle évidemment de cet esprit peut être réalisée de nos jours après l'action constante de dix-neuf siècles d'éducation chrétienne. En effet, le dogme du sacrement de pénitence le proclame, et comme le disent Origène et d'autres Pères, les peines doivent toujours être médicinales et réformatrices, et la peine de mort étant la vie au coupable perd évidemment ce caractère.

Quoi qu'il en soit, nous voulons nous borner à rappeler ici en peu de mots ce qu'a fait le christianisme à cet égard, et pour plus d'impartialité laisser parler de plus compétents que nous.

« Quant à la peine de mort, » dit la société de la morale chrétienne, « je citerai l'exemple que donnait la jurisprudence ecclésiastique.

« Rappellerai-je d'abord un mot de la *Genèse* ? Dieu n'a-t-il pas dit à Caïn : « Si l'on te tue, je vengerai sept fois ta mort ? »

C'est là ce qui a fait dire à M. de Lamar-tine : « Dieu s'est réservé la vie, il s'est réservé aussi la mort. »

« Dans toutes les religions on a réprouvé la peine de mort, et l'on ne vengeait pas le meurtre par le meurtre.

« On sait les belles paroles des livres saints ! « Un seul d'entre les hommes peut-il racheter son frère de la mort ? » Et le même psaume répond : « Non, l'âme humaine est trop cher; il est impossible de trouver une rançon pour elle. » Et le sang des prophètes, lorsqu'il crie, pourquoi les hommes n'ont-ils pas puni ? parce que Dieu seul a le droit de les venger. Telle fut l'ancienne loi.

« Dès les premiers siècles de l'Eglise, on trouve sous le règne de Théodose des lois contre les prêtres qui employaient la force pour enlever les condamnés à la potence avant que la mort les eût atteints.

« Saint Ambroise, dans l'oraison funèbre de Valentinien le Jeune, le loue d'avoir refusé au magistrat l'exécution d'un condamné; et au contraire, ce fut l'archevêque de Milan qui refusa de livrer Aldéric à l'empereur Béranger, et qui répondit que s'il remettait à la justice un homme à qui on voulait ôter la vie, il agirait contre les canons de l'Eglise.

« En effet, les Pères de l'Eglise ont déclaré qu'il n'est pas permis de tuer un homme, même en sa propre défense.

« Nous retrouvons les mêmes principes, si nous descendons maintenant à notre justice humaine, dans les siècles qui nous ont précédés, et longtemps après l'établissement de la religion chrétienne.

« Les chapitres avaient autrefois une juridiction temporelle; ils poursuivaient tous les crimes, mais ils ne prononçaient jamais la peine de mort, quoiqu'ils en eussent le droit. On peut citer un grand nombre d'exemples de leur indulgence. En 1337, le chapitre d'Amiens, traduit en accusation devant lui un clerc coupable d'assassinat sur un supérieur et le condamna à la prison perpétuelle. En 1562, le même chapitre eut à juger un chanoine qui en avait attaqué et blessé un autre; il ne le condamna qu'à une peine bien douce, à se rendre auprès du Pape pour se faire absoudre du crime qu'il avait commis.

« Nous trouvons dans l'histoire mille exemples de la réprobation de l'Eglise chrétienne pour la mise à mort des plus grands coupables. Les Papes mêmes sont intervenus à travers la justice royale.

« Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, fut arrêté par ordre du roi d'Angleterre, il avait combattu contre lui, il avait excité les chevaliers, il avait ranimé la guerre lorsqu'elle semblait éteinte. Le roi voulait le faire mettre à mort. Le Pape le réclama comme son cher fils; mais le roi lui transmit la cotte d'armes de l'évêque, et le Pape s'écria sur-le-champ : « Ce n'est plus mon fils, ni celui de l'Eglise; c'est un soldat de Mars et non de Jésus-Christ. » Néanmoins il ne voulut pas le laisser périr, et il écrivit

au roi : « Que ce soit votre esclave et qu'il se rachète à prix d'argent. » Et l'évêque fut saisi en payant six mille mares pour sa rançon. »

« Si l'homme, » dit M. Guiraud, « n'a pas le droit d'offrir son semblable, n'a-t-il davantage celui de l'immoler à sa sûreté individuelle, ou à la sûreté générale ? »

« Dans une société vraiment chrétienne, nulle effusion de sang ne saurait être une garantie sociale, sous la loi de justice qui a régi l'humanité jusqu'à la rédemption, nous admettons l'exercice de ce droit suprême de vie et de mort entre les mains de la justice humaine ; celle-ci n'était, dans les moments où elle en faisait usage, que le représentant de la justice divine dont rien ne pouvait suspendre, arrêter ou détourner le cours ici-bas ; mais sous la loi de grâce par laquelle est réglée notre société chrétienne, il peut advenir que notre justice interpose son obstacle entre le criminel et la grâce de Dieu, toujours libre, toujours efficace, et empêche son action au moment même où elle aurait pu s'exercer. C'est une entreprise que notre humanité nous semble se permettre sur les droits de la rédemption, et c'est pour cela que nous la condamnons formellement ; car le sang que l'on répand ainsi n'est profitable ni à celui qui le fournit forcément au bourreau, ni à la société qui le réclame. Cette sûreté toute matérielle que la société se donne de cette manière, est d'une bien faible valeur dans cet ordre moral où le christianisme l'a si hautement placée.

« Cependant, nous objectera-t-on, la peine de mort est écrite dans les codes de tous les peuples.

« Oui, certes, et ces mêmes peuples ont aussi dans leurs codes politiques la consécration de plusieurs usages barbares qu'on a appelés droits de guerre, et contre lesquels notre civilisation n'a pas encore réclamé ; mais tout cela vient, comme nous l'avons dit, de ce que la société étant demeurée païenne dans les mœurs, a dû conserver jusqu'à présent des lois païennes pour la gouverner ; cela vient de ce que ces codes romains, renouvelés des Grecs, et dont les nôtres ne sont que la traduction revue, arrangée et appliquée à notre civilisation par des législateurs plus nourris des doctrines des philosophes que des maximes évangéliques, consacrent tous les préjugés, toutes les erreurs de l'antique société.

« Les lois de rigueur qui pouvaient convenir à l'ère de justice qui avait suivi le déluge, ne conviennent plus à l'ère de grâce qui a suivi la rédemption ; toutes les lois juïques, même celles que Dieu avait données au Sinaï, ont été abrogées sur le Calvaire, au moment où le Fils de l'homme s'écria : *Tout est consommé*. L'ancien monde, en effet, était venu finir à cette limite de la croix dressée par Dieu même entre deux ères entièrement opposées ; le seul code de l'ère nouvelle est l'Évangile ; le seul législateur, Jésus-Christ ; les seuls commentateurs, ses

apôtres. Or, ni dans leurs écrits, ni dans leur enseignement, ni dans leur exemple, rien ne confirme à la race chrétienne le droit de mort conféré à la race post-diluvienne. Nous irons même plus loin : Pilate, selon nous, a pour jamais rendu impossible aux hommes le juste exercice d'un tel droit, et puisque la justice humaine s'est montrée une fois assez incertaine dans ses jugements, assez inique pour s'en servir contre l'innocence et la sainteté même, elle en a dès lors perdu la faculté ; elle s'est déclarée irrévocablement incapable ; et la manière dont elle en a continué l'usage, pendant trois siècles, aux amphithéâtres, dans les prétoires et sur toutes les places publiques de l'empire, confirme pleinement l'incapacité dont nous l'accusons. »

MORTS (PRIÈRE POUR LES). — Le christianisme établit un lien, une unité, une solidarité vivante non-seulement entre tous les membres de l'humanité présents, mais entre ceux de tous les âges, unissant ainsi, dans une seule et même société, les morts et les vivants, la terre et le ciel, le temps et l'éternité. Cette sublime fraternité universelle de tous les êtres en Dieu, à sa parole, son expression dans les prières pour les morts : « Chez les anciens, » dit Châteaubriand, « le cadavre du pauvre ou de l'esclave était abandonné presque sans honneur ; parmi nous, le ministre des autels est obligé de veiller au cercueil du villageois comme au cadavre du monarque. L'indigent de l'Évangile, en exhalant son dernier soupir, devient soudain (chose sublime) un être auguste et sacré. À peine le mendiant, qui languissait à nos portes, objet de nos dégoûts et de nos mépris, a-t-il quitté cette vie, que la religion nous force à nous incliner devant lui. Elle nous rappelle à une égalité formidable, ou plutôt elle nous commande de respecter ou juste racheté du sang de Jésus-Christ, et qui, d'une condition obscure et misérable, vient de monter à un trône céleste ; c'est ainsi que le grand nom de Chrétien met tout de niveau dans la mort, et l'orgueil du plus puissant potentat ne peut arracher à la religion d'autre prière que celle-là même qu'elle offre pour le dernier moment de la cité... »

« Enfin, non satisfaite d'avoir donné cette attention à chaque cercueil, la religion a couronné les choses de l'autre vie par une cérémonie générale, où elle réunit le mémoire des innombrables bataillants du sépulcre ; vaste communauté des morts, où le grand est couché auprès du petit ; républicain de parfaite égalité, où l'on n'entre point sans ôter son casque ou sa couronne, pour passer par la porte abaissée du tombeau. Dans ce jour solennel où l'on célèbre les funérailles de la famille entière d'Adam, l'épouse mêle ses tribulations pour les regards tournés aux peines qu'elle ressent pour ses amèrement perdus. Le chagrin prend, par cette union, quelque chose de souverainement beau, comme une molécule mourant prend le caractère antique quand celui qui l'exprime a nourri son génie des vicissitudes

tragédies d'Homère. La religion seule était capable d'élargir assez le cœur de l'homme pour qu'il yût contenir des soupirs et des amours, égaux en nombre, à la multitude des morts qu'il avait à honorer. »

MOYEN AGE. — Le temps n'est plus, sans doute, où l'on se représentait le moyen âge comme une époque de barbarie et de superstition, datant la civilisation du xiv^e siècle, c'est-à-dire précisément du moment où elle entre dans sa décadence. Ce préjugé, cependant, reste encore enraciné dans quelques esprits ignorants de l'histoire. Créé par le christianisme, le moyen âge est, au contraire, dans tout ce qui tient à l'Eglise, l'apogée de la civilisation, et plus on l'étudie plus ses merveilles frappent d'admiration.

« Il est impossible de nier que, même pour les hommes d'un savoir profane, il est dans l'histoire du moyen âge une source immense d'intérêt qui se rattache à leurs propres études; car toutes les découvertes auxquelles la génération actuelle doit sa supériorité dans les connaissances matérielles, dont elle est si fière, datent de ces dix siècles qui sont accusés d'apathie intellectuelle, de barbarie et d'ignorance. : « Ce fut alors, » dit un écrivain français, « qu'un nouvel esprit fut soufflé sur le monde ancien. » Toutes les relations sociales furent changées; le vasselage, sorte de servitude modifiée, prépara les voies à l'abolition de l'esclavage. Le principe d'association commença d'agir; les corporations furent formées; la scène de la vie présente de grands personnages et des actions sublimes. Des faits d'une éternelle mémoire furent accomplis; des faits qui nous rappellent Charlemagne, Philippe-Auguste et saint Louis, Alfred et Canut, Richard Cœur-de-lion et le prince Noir, Gerbet et Hildebrand, Alcuin, Bède, Thomas d'Aquin, Roger Bacon. Quels noms! quels hommes! Aussi, qui n'est point saisi d'étonnement à la vue des monuments de l'architecture de ces âges, tels que les voûtes gothiques de Cologne et de Westminster, d'Amiens et de Jumièges, qui ont été précédés par tant d'autres, et dont la destruction a fait pleurer les hommes.

« Alors aussi, pour la première fois, s'élevèrent des hôpitaux, des asiles pour toutes les espèces de misères humaines, et d'innombrables établissements pour les pauvres.

« Si nous voulions entrer dans de plus nombreux détails, nous dirions que ce fut au viii^e siècle que le papier fut inventé; que ce furent les moines qui inventèrent les horloges au xiii^e siècle; que ce fut dans le xi^e que les Bénédictins élevèrent les premiers moulins à vent, et qu'un citoyen de Middlebourg inventa le télescope. Dans le même âge fut découverte la pierre d'aimant, ou la polarité de l'aiguille, quoique cependant il en soit encore fait une mention plus ancienne dans le roman de la Rose. Pendant cette période furent aussi résolus les plus grands problèmes de la mécanique. Linnée même relève les heureux travaux sur les plantes usuelles et les végétaux, dont la plupart fu-

rent alors introduits pour la première fois en Europe. La gravure date du xiv^e siècle, où une multitude d'arts furent inventés, arts qui, en ces temps, semblaient indispensables à la vie domestique. De sorte qu'en somme, et en jugeant d'après ces faits, on ne pourrait pas produire dix autres siècles qui aient eu des résultats d'une plus grande importance et qui aient contribué plus au bonheur de l'espèce humaine. »

« Le génie du bien, » dit M. Meirieu, « avait triomphé à son tour; la religion, persécutée et outragée par des peuples usés, s'était montrée aux regards des peuples nouveaux toute rayonnante de lumière et de beauté. Secondée à la fois dans son action et par une assistance particulière du ciel qui souriait à cette nouvelle régénération du monde, et par l'enthousiasme et la générosité de ces peuples enfants, dont l'âme vierge encore s'épanouissait aux premiers rayons de l'astre, elle avait pénétré peu à peu dans tous les rangs de la société, et déposé dans le sein de l'humanité dévoyée et barbare des semences de vérité, de charité et de civilisation; elle s'était assise au foyer domestique et sur le trône des rois; elle avait vaincu toutes les erreurs, imposé silence à tous les blasphèmes; il ne lui restait que les passions du cœur qu'elle s'efforçait d'apaiser et de diriger, et qu'elle aurait à la fin maîtrisées, car elle régnait en souveraine dans le monde. Cette époque, nous ne craignons pas de le dire, c'est le moyen âge.

« Mais il est aujourd'hui démontré que la religion n'est pas renfermée dans le cercle de doctrine rigoureusement tracé par l'enseignement de l'Eglise, et qu'elle s'étend dans le domaine de la science en se mêlant à toutes les conceptions de l'esprit humain; ou plutôt, que la lumière qui brille dans l'étendue des limites de la foi, élève la raison à une hauteur de vue qui l'éclaire sur tous les ordres de vérités, et lui permet de s'exercer avec avantage dans toutes les branches des connaissances humaines. L'on verra bientôt, et déjà l'on est forcé de reconnaître, que la religion n'est pas seulement destinée à occuper les âmes pieuses, mais qu'elle est encore la plus sublime conception qui puisse honorer l'intelligence de l'homme. Or, il est nécessaire que la religion soit toute la vie de l'homme et la loi de sa perfection.

« Or la religion est la loi des intelligences; c'est par elle qu'elles vivent et se perfectionnent, non-seulement dans l'ordre des notions purement intellectuelles, plus analogues à leur nature, mais encore dans toutes celles qu'elles peuvent atteindre; car tout est vérité, même dans la partie la plus grossière de l'ouvrage de Dieu; et la religion renferme en germe toute vérité, puisqu'elle est sur la terre l'expression de Dieu; et c'est là la raison première qui la fait le principe de la civilisation, c'est-à-dire la cause de ce qu'il y a de perfection dans la forme terrestre de l'existence sociale de l'homme.

« Que voyons-nous à l'issue du moyen

Age? L'Europe tout entière convertie au christianisme, des champs couverts de riches moissons, des gouvernements réguliers, les communications entre les peuples ouvertes et comparativement faciles. Une quatrième partie du monde avait été trouvée, grâce au génie et à l'industrie des Européens, et était devenue pour eux une source de richesses matérielles et intellectuelles; une nouvelle route avait été frayée pour arriver jusqu'aux points les plus reculés de l'Asie, et avait donné une impulsion jusqu'alors inconnue au commerce. La boussole, la poudre à canon, l'imprimerie, furent toutes inventées avant la réforme.

« Des institutions qui, au XII^e siècle, étaient encore faibles, obscures, luttant contre la lumière, délaignées et méprisées, s'étaient élevées dans le cours de trois cents ans, au point de se transformer en grandes pépinières de sciences et de connaissances diverses, qui, de France, d'Italie, d'Espagne, de Portugal et d'Allemagne, répandaient des flots de lumière sur tous les autres pays de l'Europe. De nouvelles académies ne cessaient de se former de toutes parts, luttant avec leurs sœurs et les excitant à redoubler d'efforts. En l'an 1517, l'Europe comptait soixante-six universités, dont seize étaient situées dans l'Allemagne seule. Et qu'y enseignait-on? Pour ne parler que de la théologie, elle y apparaissait comme une science sortie des plus grandes profondeurs du christianisme. S'il y a un reproche à faire aux Anselme, aux Thomas, aux Dion, aux Acram, c'est de s'être laissé, si l'on peut s'exprimer ainsi, trop charmer par la beauté intrinsèque du christianisme, pour pouvoir tourner assez souvent au dehors leurs regards toujours fixés sur l'intérieur.

« Mais les dispositions des hommes sont diverses; d'autres exécutèrent ce que ceux-là avaient négligé. Vers le milieu du XI^e siècle, précisément à l'époque où la scolastique commença, il se présenta une fièvre d'écrivains qui examinèrent avec impartialité et peignirent dans des tableaux fidèles, intéressants et dramatiques, la vie commune et les actions des hommes, leurs vices, leurs espérances et leurs projets, leurs rapports pacifiques ou hostiles. Il n'y eut pas une seule nation chrétienne, depuis l'Islande glacée, qui s'honore de son Snorro Sturlason, jusqu'aux contrées les plus méridionales, qui ne produisirent des historiens distingués.

« Si nous comparons les poésies composées depuis le commencement du moyen âge jusqu'à la fin du XI^e siècle, alors que tous les éléments de la vie civile étaient encore livrés à une fermentation intérieure, hostile et bouillonnante, avec celles que produisirent les siècles suivants jusqu'au XIV^e, quels immenses progrès ne reconnaitrons-nous pas dans l'esprit des peuples de l'Europe! Les plus tendres et les plus généreux sentiments s'élevèrent, durant cet intervalle, réveillés dans le cœur de l'homme, et s'exprimèrent de la

manière la plus attrayante. Les exploits des temps passés et présents furent chantés dans des ouvrages dignes de leur sujet; la vie et ses divers phénomènes furent heureusement décrits; les plus sublimes vérités de la foi furent traitées avec un rare bonheur par des génies poétiques; les temps les plus rapprochés de notre siècle n'ont rien produit qui surpasse les hymnes et les chants religieux de cette époque reculée. A cette même époque appartiennent aussi ces chefs-d'œuvre d'architecture ecclésiastique, qui naissent en même temps et le génie des artistes qui les imaginèrent, et les profondes connaissances en mécanique des ouvriers auxquels on doit leur exécution.

« A côté de la poésie du moyen âge vint se placer la mystique, qui la touche de près. Des esprits déjà très-cultivés purent seuls saisir la doctrine du salut d'une manière si profonde et si particulière, la représenter aux sens par tant d'images différentes, appliquer la foi à toutes les situations et à toutes les actions de la vie, afin de former celle-ci d'après celle-là, et faire en sorte qu'elle en devint l'expression convenable. Les écrits de saint Bernard, de Hugues et Richard, de Saint-Victor, de Suso, de Tauler et du Thomas à Kempis, prouvent, dans leurs auteurs, un esprit aussi grand et aussi développé que les ouvrages d'art et de science dont nous avons parlé plus haut. Il eût été aussi impossible de les produire avant le XI^e siècle qu'aux écrivains allemands du XVIII^e de composer les poèmes de Schiller et de Goëthe.

« Cependant l'esprit humain se fatigua de la direction qu'il avait suivie jusqu'alors dans la théologie spéculative, qui ne satisfaisait plus les desirs et les besoins de l'époque. Les plaintes de l'insuffisance des études scolastiques devinrent de plus en plus puissantes, et déjà l'on travaillait avec force à les modifier, avant même que ces études classiques fussent venues s'y joindre, et quand cela eut lieu, une nouvelle carrière s'ouvrit d'elle-même à l'esprit humain. Tantôt, l'amour pour les œuvres des auteurs Grecs et Romains, en se réveillant, au moment que pas le renouvellement du goût des hommes pour les connaissances, ou celui de la culture de l'esprit; il ne fit, au contraire, que donner à ce goût et à cette culture une direction, une forme, un objet nouveau. Mais à peine les œuvres de la littérature classique furent-elles devenues accessibles, qu'elles agirent d'une manière merveilleuse sur les esprits. Comme elles offraient plus d'agrément qu'elles exigeaient moins de profondeur et de talent que la théologie spéculative, tout le monde voulut s'en occuper. En attendant, l'accueil plein d'enthousiasme que trouva la littérature de l'antiquité suppose déjà une civilisation assez avancée. Des bords barbares ne se plaisent pas à la lecture de Virgile; elles n'apprécient ni la vigueur de Pausanias, ni la grâce d'Hérodote; ces délicieuses jouissances ne sont point faites pour elles. »

ces immortelles productions du génie de l'homme excitèrent à un si haut point l'admiration de nos ancêtres du xv^e siècle, c'est là une preuve évidente des progrès qu'ils avaient déjà faits quant à la culture de l'esprit. Pourquoi, à leur première arrivée dans l'empire romain, témoignèrent-ils tant d'indifférence pour tout ce que les sciences et les arts pouvaient offrir afin d'embellir la vie de l'homme, et pourquoi, au contraire, en ce moment s'y livraient-ils avec tant d'ardeur? Parce que depuis longtemps ils étaient sortis de l'état de barbarie pour entrer dans celui de la civilisation; parce qu'ils étaient parvenus au même point de culture où se trouvaient ces hommes dont ils appréciaient les ouvrages, dont ils comprenaient le mérite, dont ils saisissaient le sens. Au commencement du xv^e siècle, le chancelier Gerson, Pierre d'Ailly et Nicolas de Clémangis ne s'étaient prononcés encore que d'une manière en quelque façon négative contre la théologie scolastique; mais à peine un demi-siècle s'était-il écoulé, que Nicolas Casanus établissait un système diamétralement opposé aux premiers fondements de cette théologie, système plein de vie et d'enthousiasme, tel que celui de Platon, d'où il tirait son origine. L'Écriture sainte avait trouvé depuis le ix^e siècle de nombreux commentateurs, presque tous gens d'un talent distingué, mais qui s'attachaient moins aux paroles qu'aux idées religieuses et morales de l'Écriture; toutefois, l'exégèse grammaticale n'avait pas été complètement négligée, et Nicolas de Lyra avait, dès le xiv^e siècle, produit, en ce genre, un travail remarquable. Plus tard, Laurent Valla, Erasme, Sanctus Pagninus et Lefèvre d'Étaples le suivirent et occupèrent une place importante dans la littérature exégétique. On ne tarda pas à comprendre tout le prix de la lecture de l'Écriture sainte dans la langue originale, et l'on vit paraître la Polyglotte d'Alcala (*Complutum*), ainsi que les éditions du Nouveau Testament par Erasme. Les œuvres des Pères grecs furent publiées, accompagnées de traductions souvent fort bien faites. La critique historique fut traitée avec un grand succès par Nicolas de Cusa, par Valla, par saint Antoine, archevêque de Florence; par Jean, abbé de Trittenheim, et par le chanoine Albert Kranz. L'historiographie produisit ses chefs-d'œuvre de Bembo et de Guibardin.

« Tous les grands poètes du moyen âge, que l'on dit avoir préparé l'œuvre du renouvellement de l'esprit, étaient tous placés au centre du christianisme et de l'Église catholique. La division même de la *Divina Comedia* du Dante, en trois parties, fait voir avec quelle force le poète se rattachait aux dogmes catholiques; et ce que, dès le commencement, il raconte de Virgile, prouve que ni sa liaison intime avec cet ancien poète, ni l'admiration qu'il lui a vouée n'ont pu l'écarter un seul instant de la croyance évangélique. Partout le Dante se

montre soumis au dogme religieux, digne de ce saint Thomas d'Aquin, dont il étudiait si assidûment les ouvrages, et qu'il rencontre dans le ciel. Rien ne saurait être plus grand, plus sublime et en même temps plus touchant, que la manière dont le Dante s'exprime toutes les fois qu'il parle du Fils de Dieu comme sauveur du monde. Quant à ses sentiments au sujet de la vie du clergé, nous le voyons, à la vérité, jeter impitoyablement un mauvais Pape dans l'enfer; mais il y envoie aussi les hérétiques, « ces petits renards qui miment la vigne du Seigneur. » Il représente toujours le Pape comme le vicaire de Jésus-Christ, et c'est précisément pour cela qu'il s'irrite de voir ces hautes fonctions confiées parfois à une personne indigne; tandis qu'il salue, au contraire, avec joie dans le paradis les pontifes qui ont bien compris leur position élevée. S'il épanche son courroux sur les enfants dégénérés de saint François et de saint Dominique, c'est parce que saint François et saint Dominique eux-mêmes sont pour lui des objets de la plus haute vénération; qu'ils lui offrent l'idéal de la vie monastique qu'il admire. Le Dante est parmi les poètes le premier-né de l'Église; il est doué d'une foi claire, forte, vive; mais, par la même raison, comme chaque vrai catholique, il se prononce sans réserve contre tout sentiment bas et grossier.

« Le Tasse et Pétrarque sont d'un caractère opposé à celui du Dante; mais lui ressemblent par leur piété profonde, intime et chrétienne. Qui pourrait se persuader que c'est par incrédulité que le premier a chanté la délivrance du Saint-Sépulcre? Il suffit de lire les ouvrages ascétiques et mystiques du dernier pour comprendre de quelle douleur amère il était pénétré à la vue des maux que souffrait l'Église du temps des Papes d'Avignon. La même tendresse, la même sensibilité qu'il éprouvait dans ses amours terrestres, il les portait aussi dans la sphère plus élevée des sentiments religieux.

« Jetons maintenant un regard sur l'époque de la renaissance, proprement dite, des études classiques. Les noms des Grecs qui apportèrent leurs trésors dans l'Occident sont connus, mais ce que l'on n'a pas remarqué avec autant de soin, c'est que ces Grecs étaient pour la plupart des hommes d'une haute piété, et que dans le nombre se trouvaient beaucoup de moines et d'ecclésiastiques, tel que Bessarion, le plus célèbre de tous, et qui devint plus tard cardinal. Ce savant théologien et saint homme érigea une académie où se réunissaient, à des jours fixes, Gaza, Blandus, Platina, Campanus et autres, pour s'entretenir de sujets scientifiques et aviser aux moyens de mettre à exécution leurs plans pour le progrès des connaissances. Et quels furent en Italie les premiers et les plus zélés propagateurs de la philologie? Presque tous étaient des membres du clergé; ce qui suffirait seul pour prouver qu'il n'y avait nulla

antipathie entre l'étude des humanités et les dogmes de l'Eglise. Laurent Valla, favori du Pape Nicolas V, homme de la plus haute piété, était chanoine de Rome. Encouragé par le Pontife, il traduisit avec un grand succès les classiques grecs. La sévérité de sa théologie augustinienne ne l'empêcha pas de mettre la plus grande liberté dans sa critique. Ange Politien, célèbre traducteur d'Aristote, était chanoine, et Ficinus, doyen d'un chapitre à Florence. Ce dernier, traducteur des œuvres de Platon, s'efforça surtout de prouver que le christianisme était une révélation positive de Dieu, et que les parties les plus remarquables des ouvrages de Platon avaient été empruntées aux livres saints des Israélites. Pic de la Mirandole, l'un des plus zélés protecteurs des lettres renaissantes, se proposa un problème bien plus vaste que celui de Ficinus. Il se livra à une étude approfondie des langues de l'Orient, dans le but de prouver que les traces d'une révélation divine se retrouvent chez tous les peuples de la terre, que ces traces s'accordent avec les vérités de la religion chrétienne, d'où il s'ensuit que les dogmes fondamentaux du christianisme sont aussi anciens que l'existence d'une religion quelconque parmi les hommes. Pourrait-il être nécessaire de rappeler tout ce que le Pape Léon X fit en faveur des lettres? Ce fut lui qui envoya le Grec Jean Lascaris dans sa patrie, pour y acheter des manuscrits d'auteurs classiques et de Pères grecs; ce fut encore lui qui invita les jeunes gens les plus instruits de la Grèce à venir en Italie pour enseigner leur langue, et qui accorda de riches pensions aux savants les plus distingués. Parmi les plus célèbres humanistes italiens de cette époque, on compte trois cardinaux, Sadole, évêque de Carpentras; Contarini, sénateur de Venise, et Bembo, leur ami. Et n'oublions pas surtout que tous ces hommes, si renommés par leur science, étaient en même temps éminemment vertueux, pieux et orthodoxes.

« Si de l'Italie nous passons en Espagne et en France, nous trouvons dans le premier de ces royaumes Antoine Nelrissensis ou de Lobrix, que le cardinal Ximénès appela à Salamanque pour y professer les belles-lettres, et qui fut un des collaborateurs de la Polyglotte d'Alcala; il écrivit l'histoire de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, et publia de savants commentaires sur plusieurs passages difficiles de la Bible. En parlant des Espagnols, nous ne devons surtout pas oublier Louis Vivès, précepteur de la reine Marie d'Angleterre, qui fut jeté en prison, parce qu'il refusait de donner son approbation aux projets schismatiques du roi Henri VIII. Ses écrits s'accordèrent avec ses actions pour démontrer la pureté de sa foi. Son apologie du christianisme se place au nombre des plus belles productions du xvi^e siècle, et son commentaire sur la cité de Dieu, de saint Augustin, ne contribua pas peu à maintenir l'esprit religieux de son siècle. Buduus est l'auteur d'un ouvrage

remarquable intitulé *De transitu Hellenismi ad Christianismum*, dans lequel il fait voir combien peu les arts et les connaissances humaines sont en état de satisfaire l'esprit, tandis que le christianisme seul, par ses forces divines, peut remplir complètement ses desirs. Il exhorte en conséquence à ne point cultiver la littérature classique exclusivement; mais après s'être bien pénétré de ce qu'il y a de vraiment bon dans les Grecs et les Romains, de s'élever au-dessus d'eux, pour monter à l'esprit bien plus élevé du christianisme.

« A la renaissance des lettres en Angleterre se rattachent les plus tristes souvenirs. Fisher, évêque de Rochester obtint de la reine Marguerite, la fondation à Cambridge de deux collèges consacrés aux études classiques; plus tard le fils de cette reine fit périr ce grand homme sur l'échafaud pour la même cause qui fit emprisonner Vivès. Les évêques de Lincoln et de Winchester fondèrent à leur tour deux collèges à Oxford; et Jean Colet, doyen de Saint-Paul et ami d'Erasmus, en dirigea un semblable dans la capitale du royaume, à la tête duquel il plaça le célèbre Lully, aussi renommé pour ses connaissances que pour sa fervente piété. Jeune encore, il avait fait un pèlerinage à Jérusalem. A son retour, il s'arrêta à Rhodes pour y apprendre la grec, et puis en Italie, toujours afin d'augmenter son instruction. Parmi les classiques anglais nous ne ferons que nommer les deux franciscains Linacre et Grocyu, au sujet desquels nous remarquons qu'Erasmus passa la mer exprès pour apprendre d'eux la langue grecque. Ces trois hommes furent surpassés, sinon en étendue et profondeur d'éducation, du moins en goût et en talent, par Thomas Morus, qui acquit une renommée européenne par son esprit, et gagna dans le ciel la couronne du martyre. Les humanistes reconnaissent encore le cardinal Pole comme un homme qui, à une vaste science, joignait le goût le plus délicat. Il fut obligé de quitter l'Angleterre pour éviter le sort de Fisher et de Morus; mais il ne put échapper à la confiscation de ses biens. Mais l'Allemagne nous offre le même phénomène que les autres pays que nous venons de parcourir. Là nous voyons sortir de l'école de Thomas à Kempis les plus ardens protecteurs des arts et des sciences. L'évêque de Brixen, cardinal Nicolas de Cusa, Rodolphe Agricola, le comte Maurice de Spiegelberg, Rodolphe de Lange et plusieurs autres Westphaliens, se rendirent en Italie pour se former sous des maîtres grecs et italiens. De retour dans leur patrie, ils remplirent les plus hautes fonctions ecclésiastiques. Agricola s'y distingua plus que tous les autres, comme professeur à Heidelberg. Jean Reuchelin, son contemporain, mais un peu plus jeune que lui, eut une connaissance des langues au même point que Pic de la Mirandole; il s'efforça de prouver dans ses traités sur les mots hébreux et sur la cabale, que la haute théologie

juive, dont les idées s'accordent si souvent avec les vérités chrétiennes, doit être regardée comme une tradition qui remonte à l'origine du genre humain.

« Nous ne parlerons de la Hollande que pour citer Erasme, Alard, d'Amsterdam et Dorpe, l'ami de Thomas Morus.

« L'Eglise était parvenue par degrés à effectuer une si complète transformation dans la morale publique des pays de l'Occident, depuis le vi^e siècle jusqu'à la fin du xv^e. Il ne serait pas sans intérêt de former un tableau comparatif entre l'état des mœurs du temps de Grégoire de Tours et celui du siècle qui précède immédiatement la Réforme. On y verrait, chose d'ailleurs fort naturelle, qu'à mesure que l'intelligence se développait par l'action du christianisme, les mœurs s'amélioraient. Nous n'y trouverions jamais une réunion d'évêques se montrant satisfaits du temps où ils vivaient; toutes les résolutions, au contraire, témoignent d'une douleur profonde et des plus arden-tes aspirations vers un état plus parfait. Et que de liberté, que de franchise dans leurs critiques personnelles! Pas une classe d'ecclésiastiques, depuis le moine le plus obscur, jusqu'au cardinal et au Pape, n'échappent à leur censure. Mais ce que le moyen âge offre de plus remarquable à cet égard, c'est que ce sont presque toujours des saints qui se posent en réformateurs de leur siècle, c'est-à-dire des hommes qui ont commencé par tenter sérieusement de se corriger eux-mêmes, et qui ensuite ont agi sur ceux qui les entouraient, du haut de la position élevée où ils s'étaient placés. C'est ainsi que l'Eglise est parvenue à accomplir de si grandes choses et à s'éloigner de siècle en siècle, toujours davantage, de la profonde barbarie qui régnait au commencement du moyen âge.

« Plus les temps sont sauvages, plus les désirs et les passions sont grossiers, plus aussi il devient nécessaire de réunir toute la puissance dans une seule main, si l'on veut que les choses changent et s'améliorent. La dictature fut en conséquence reconnue librement au Pape; mais à peine l'exercice de cette autorité eut-il un peu adouci la rudesse des mœurs, que les Pontifes eux-mêmes en modifièrent et en limitèrent l'usage, par les conseils d'hommes d'une sainteté reconnue, tels, par exemple, que Bernard de Clairvaux. Rien ne prouve mieux la sagesse avec laquelle les Papes usèrent de la dictature, que la promptitude avec laquelle elle cessa d'être aussi nécessaire. L'intelligence mûrit sous leur protection, les mœurs s'épurèrent, et par suite de cette amélioration, les Papes cessèrent de leur propre mouvement d'user avec la même vigueur de leur suprématie. Si l'esprit était demeuré dans son ancien abaissement, jamais on n'eût vu paraître des hommes tels que Gerson et Clémangis, jamais on n'eût pu tenir des conciles tels que ceux de Pise, de Constance et de Bâle. Ils sont la preuve la plus évidente de la vigueur qui animait le

corps de l'Eglise, et ceux qui ne cessent de parler de la grande décadence de l'Eglise à cette époque, ne songent pas qu'à ces conciles assistèrent plusieurs centaines d'évêques, venus de toutes les provinces catholiques et tous remarquables par leur savoir et leur piété. Une époque qui possède de tels hommes en si grand nombre, n'est point une époque de décadence. Les maux qui résultèrent du schisme papal ne doivent être considérés que comme fortuits et passagers.

« Cependant l'ignorance même, la grossièreté des sentiments et la superstition ne sont pas tout à fait arides. Les temps de barbarie avaient fait naître en dehors du catholicisme, une foule d'usages et des cérémonies ridicules, ou d'étranges actes de piété. Mais plus le siècle se montrait ingé-nieux à inventer des actes ou des rites grossiers, plus les Papes, les conciles et les particuliers les plus généralement respectés, mettaient d'activité à les combattre et à les supprimer. Les hommes versés dans l'histoire de cette époque savent combien de volumes ont été écrits pour les extirper, depuis Charlemagne jusqu'à Nicolas de Cusa, qui après la clôture du concile de Bâle, entreprit par l'ordre du Pape, un voyage de réforme en Allemagne.

« Mais après que l'Eglise fut parvenue ainsi, toujours en se reformant et en corrigeant des abus, jusqu'à la fin du xv^e siècle, la trouvons-nous, par hasard, contente d'elle-même, se livrant au repos dans une douce oisiveté? Loin de là: partout nous la voyons occupée à rechercher les défauts qui pouvaient exister dans sa législation et son administration, dans l'éducation des religieux, du clergé et du peuple; partout éclate le désir de mettre en harmonie les mœurs avec les connaissances acquises. Depuis la nouvelle congrégation réformatrice de Bursfeld en Allemagne jusqu'à celle de Valladolid en Espagne, de tous côtés, les religieux sont en mouvement pour corriger les abus qui se sont glissés dans leurs ordres. On pourrait à peine citer une seule diète en Allemagne où des plans pour régénérer le corps ecclésiastique n'aient été présentés, débattus, et souvent exécutés avec succès. Mais quels principes suivait-on pour y parvenir? celui qu'exprimait énergiquement au cinquième concile de Latran, Egide, général des Augustins: « Les hommes, » dit-il, « doivent être transformés par les choses saintes, et non les choses saintes par les hommes. » (*Homines per sacra immutari fas est, non sacra per homines.*) Et il appliqua sur-le-champ avec courage et franchise le principe qu'il venait d'émettre. En présence de toute l'assemblée cet orateur dit au Pape Jules II, dont les goûts belliqueux causaient, comme on le sait, tant de scandale, qu'il fallait qu'il tournât toutes ses pensées vers l'amélioration des mœurs, l'implantation d'une vie sainte, la destruction de la mollesse et du vice, la correction des erreurs. L'Eglise, ajoute-t-il, ne connaît d'autres armes que la foi, la piété, et la prière;

qu'importe que l'Etat de l'Eglise compte quelques milliers d'habitants de plus ou de moins : tout ce qui est nécessaire, c'est que ses habitants soient pieux et vertueux. » (*Réflexions sur la situation de l'Eglise à l'époque de la réformation*, par J. C., Université catholique.)

MUSIQUE. — Nous avons déjà montré, principalement à l'article ART et ARCHITECTURE, comment le christianisme est la synthèse et le génie inspirateur de tous les beaux arts, comment c'est à lui que nous devons même les procédés techniques et les inventions qui donnèrent à chacun de ces arts tout l'essor de leur développement. Cette vérité deviendra plus saisissante encore en traitant de chaque art en particulier, et c'est ce que nous allons exposer ici pour la musique. Le chant ecclésiastique formé de l'ancienne mélodie des Grecs, reçut sa perfection de saint Ambroise, archevêque de Milan, vers la fin du iv^e siècle. Ce chant, appelé depuis chant ambrosien ou plain-chant, fut deux cents ans plus tard, perfectionné par le Pape saint Grégoire, qui substitua, dit-on, les lettres romaines aux nombreux signes grecs employés pour la notation. Il fut introduit en France sous Charlemagne. Un prêtre vénitien nommé Grégoire, passe pour avoir le premier essayé de construire des orgues en Europe. L'harmonie fut créée par le christianisme vers le ix^e siècle. Dès le x^e plusieurs ecclésiastiques s'étaient occupés d'en développer les règles. Huchald, moine de Saint-Amand, et Odon, abbé de Cluny, tous deux élèves de Remi d'Auxerre, en ont parlé dans leur traité de musique. Vers l'an 1029, le moine Gui d'Arezzo, né en 990 en Toscane, et auteur d'un traité intitulé *Micrologue*, fonda le système musical actuel et la notation actuelle. Francesco, scolastique de la cathédrale de Liège, en 1066, inventa le contrepoint.

Les notes, avons-nous dit, reçurent leurs noms d'ut-ré-mi-fa-sol-la-si d'un moine d'Arezzo, en Italie, nommé Guy Arétin, lequel, au dire de Bayle, avait donné à la nomenclature de l'octave musical le nom de *Gamma* qui est celui de la lettre *g* dans l'alphabet grec, pour marquer par cette indication que la musique vient de la Grèce.

Ce serait un beau sujet d'études que de rappeler ici l'histoire du chant grégorien et de montrer comment l'Eglise et la pauvreté s'emparèrent des débris de la musique de l'antiquité pour la transformer, en la perfectionnant, dans la mélodie moderne. Nous faisons dans l'une des quatre vies qui précèdent ses OEuvres complètes, dans l'édition des Bénédictins, que Grégoire, en établissant une école de chanteurs et en révisant l'état d'après le système d'une musique plus grave, ramena à une harmonie et à une mélodie plus soignées la psalmodie et le chant ecclésiastiques, qui sont si propres, dans les nations chrétiennes, à grandir le culte et à nourrir la piété. *Psalmody et cantum ecclesiasticum, quod amplificandum divino cul-*

tui et fovendum in Christiana plebe plurimum conficit, et gravioris musicæ regulis ad accuratorem harmoniam et modulatorem revocavit, instituta cantorum schola et ordinato antiphonario. (*S. Gregorii papa tunc ex ejus potissimum scriptis recens edidit*, lib. II, c. 3.)

* Jean, diacre, qui vivait à Rome sous le pontificat de Jean VIII, et qui était contemporain de Charlemagne, a composé également une *Vie de saint Grégoire*. Cette Vie, moins estimée que celle de Paul Diacre, est toutefois plus abondante en détails sur la matière qui nous occupe; c'est pourquoi on le cite de préférence. Voici comment Jean, diacre, raconte la réformation du chant ecclésiastique par saint Grégoire, ainsi que l'introduction et l'altération de ce chant dans l'Occident, et particulièrement en France.

* Ensuite, à l'exemple du très sage Sémon, convaincu des heureux effets de la musique exécutée dans la maison de Dieu, pour la composition du cœur et l'alimentation de la piété, il fit une compilation très-utile des anciennes antennes, autrement appelées *centons* (c'est-à-dire composées de fragments). Il institua, de plus, une école de chanteurs, qui existe encore aujourd'hui et qui exécute les mêmes modulations que l'Eglise romaine. Il lui assigna pour son logement et son entretien plusieurs domaines et deux maisons, l'une sous le degré de la basilique du bienheureux apôtre Pierre, l'autre, un peu au dessus du palais et de la basilique de Latran. On y conserve encore aujourd'hui avec vénération le lit du siège où il était assis pour moduler, le lieu dont il menaçait les jeunes clercs qui assistaient à ses leçons, ainsi qu'un exemplaire authentique de son Antiphonaire.

* Les autres nations de l'Europe, et en particulier les Germains ou Gaulois, furent plusieurs fois dans le cas d'apprendre et de réapprendre cette douce mélodie grecque que les vaincues avaient enchantés. Mais ils ne purent jamais la conserver dans toute sa pureté, soit à cause de la légèreté de leur esprit, qui les porta à y mêler leurs chants grossiers, soit par une suite naturelle de leur barbarie primitive. En effet, ces hommes d'en deçà des Alpes ne peuvent concevoir à la douceur de notre mélodie les sons formidables qu'ils tirent de leur poitrine, comme des éclats de tonnerre; car, tandis que leur dur gosier s'efforce de produire une douce cantilène par des inflexions et des répercussions redoublées, il lui fait bientôt le bruit sourd et criard de chariots qui rouleraient sur des marches de pierres, et exaspère ainsi les oreilles des auditeurs, au lieu de les frapper agréablement. Et c'est pourquoi, dans le temps même de saint Grégoire, les chanteurs de l'école de Rome s'étaient partis avec Augustin, pour évangéliser l'Europe occidentale, y fonderent des écoles de chant. Mais, après leur mort, les écoles occidentales corrompirent tellement les mélodies primitives, que Vitalien ab-

voya vers elles Jean, chanteur romain, avec Théodore, citoyen romain et archevêque d'York, pour ramener le chant à son ancienne pureté; ce qu'il fit, soit par lui-même, soit par ses élèves, qui conservèrent ainsi, pendant un grand nombre d'années les bonnes traditions de l'école romaine. »

« Les premiers Chrétiens, » dit M. Thomassy, « propagèrent la nouvelle foi par les chants religieux. Lorsque les Barbares envahirent Milan, passant au fil de l'épée tout ce qu'ils rencontraient devant eux, la multitude désespérée cherchait un refuge dans la cathédrale, et des consolations dans le chant des cantiques. C'est alors que les païens, saisis de respect en écoutant les hymnes sublimes de l'Eglise chrétienne, tombèrent à genoux, et demandèrent le baptême. »

« C'était aussi par des chants religieux que les missionnaires de l'Orient et de l'Amérique agissaient sur l'intelligence et la mémoire des diverses tribus; c'était par des hymnes simples et pieux qu'ils leur enseignaient les dogmes et les prières du christianisme. Des voyageurs affirment que ces chants sont encore dans la bouche des tribus, dans les contrées mêmes où la religieuse entreprise des missionnaires a complètement échoué. L'on sait aussi que vers le milieu du x^e siècle, la masse entière de la population de Grenade pleurait en entendant chanter la romance des Maures sur la prise d'Albania. »

Le plain-chant et la musique fondée sur la tonalité ecclésiastique se sont élevés à une expression de calme, de majesté, de grandeur, de sérénité, d'onction et de simplicité parfaitement en rapport avec l'éclat et la pureté de la doctrine qui rejaillit incessamment des enseignements de l'Eglise: il y a dans cette expression un élan de l'âme d'autant plus grand qu'il y semble plus dégagé de leurs accessoires des organes et du corps, il s'y joint comme une action de grâces de la rédemption, un cri de la liberté à la vue de la réhabilitation. La fusion des deux principes, mélodique et harmonique en un seul, n'existe que dans les tonalités de l'Europe chrétienne. Rousseau qui trouva tant d'ironie et tant de fiel à déverser sur les pompes musicales de l'opéra, se surprit à pleurer un jour à de simples litanies chantées par quelques femmes.

Vers 1330, Jean de Muris, chanoine, publia un traité où il développa la musique avec plus de méthode et de clarté qu'on ne l'avait fait jusqu'alors. Jean de Muris et Philippe de Vitry, évêque de Meaux, contribuèrent à la formation du rythme musical par les améliorations qu'ils apportèrent dans la forme et la valeur des notes. On trouve dans l'*Harmonie universelle* du P. Marsène des détails pleins d'intérêt sur l'histoire de la musique. C'est le premier auteur français auquel on doit un système fort ingénieux sur l'harmonie et la composition. Après lui vint le Jésuite Varrau, dont on a un traité sur la musique théorique et pratique imprimé en 1646. Les premières pièces d'opéra

sont dues à l'abbé Perrin et furent représentées avec un brillant succès en 1659.

La théorie de la composition musicale est due à des ecclésiastiques, tels que l'abbé Gafforio, mort en 1525.

Les *oratorios* furent inventés par saint Philippe de Néri.

Le P. Martini (1744-1816), frère mineur de Boulogne, et l'abbé Volger furent les promoteurs de la musique nouvelle.

Au xviii^e siècle, un Bénédictin de Saint-Maur, Bedos de Celles, perfectionna l'orgue.

« C'est au clergé catholique, » dit M. de Puymiro, « que la musique doit sa conservation et ses progrès. Quo' serait-elle devenue, si elle n'était pas entrée dans le culte chrétien, si elle avait été bannie de l'assemblée des fidèles? Dans le vi^e siècle, Grégoire le Grand s'appliqua à donner plus de perfectionnement au chant d'église; il fit recueillir des textes mis en musique qui sont encore en usage. Il fonda à Rome une école pour le chant qui répandit partout le goût de la musique. Le moine saint Augustin en partant pour l'Angleterre, emmena des chantres de cette école, qui passant dans les Gaules, y firent connaître leur méthode. A l'exemple du Pontife romain, le clergé forma de toutes parts des écoles pour le chant. Près des cathédrales, des collégiales, et même dans les campagnes, ces écoles formaient de véritables conservatoires de musique. Dans le x^e siècle, un moine du nom de Guy Dorèze, inventa la gamme et les six notes, *ut, re, mi, fa, sol, la*. Ces syllabes sont tirées des trois premiers vers de l'hymne *Ut queant laxis*. Ce religieux a laissé une lettre bien touchante, précieux monument de sa foi vive, de son ardente piété. « J'espère, » dit-il, « que ceux qui viendront après nous, prieront Dieu pour la rémission de nos péchés, puisque au lieu qu'en dix ans à peine, pouvait-on acquérir une science imparfaite du chant, nous faisons un chantre en un an, ou tout au plus en deux. » Interrogeons encore les protestants et demandons-leur ce que serait devenue la musique, si leur prétendue religion avait paru quelques siècles plus tôt; ils n'admettent dans leurs temples ni chants, ni instrument de musique. »

« Toute institution qui sert à purifier l'âme, » dit M. de Châteaubriand, « à en écarter le trouble et les dissonances, à y faire naître la vertu, est, par cette qualité même, propice à la plus belle musique, ou à l'imitation la plus parfaite du beau. Mais si cette institution est en outre de nature religieuse, elle possède alors les deux conditions essentielles à l'harmonie: le beau et le mystérieux; le chant nous vient des anges, et la source des concerts est dans le ciel. »

« C'est la religion qui fait gémir, au milieu de la nuit, la vestale sous ses dômes tranquilles; c'est la religion qui chante si doucement au bord du lit de l'infortuné. Jérémie lui dut ses lamentations, David ses pénitences sublimes. Plus fière sous l'ancienne alliance, elle ne peignit que des dou-

leurs de monarques ou de prophètes; plus modeste ou moins royale, sous la nouvelle loi, ses soupirs conviennent également aux puissants et aux faibles, parce qu'elle a trouvé dans Jésus-Christ l'humilité unie à la grandeur.

* Ajoutons que la religion chrétienne est essentiellement mélodieuse, par la seule raison qu'elle aime la solitude. Ce n'est pas qu'elle soit ennemie du monde, elle s'y monte, au contraire, très-aimable; mais cette céleste Philomèle préfère les retraites ignorées; elle est un peu étrangère sous les toits des hommes, elle aime mieux les forêts qui sont les palais de son père et son ancienne patrie. C'est là qu'elle élève la voix vers le firmament, au milieu des concerts de la nature! La nature publie sans cesse les louanges du créateur, et il n'y a rien de plus religieux que les cantiques que chantent, avec les vents, les obèses et les roseaux du désert.

* Ainsi, le musicien qui veut suivre la religion dans ses rapports, est obligé d'apprendre l'imitation des harmonies de la solitude. Il faut qu'il connaisse les sons que rendent les arbres et les eaux; il faut qu'il ait entendu le bruit du vent dans les cloîtres, et ces murmures qui règnent dans les temples gothiques, dans l'herbe des cimetières, et dans les souterrains des morts.

* Le christianisme a inventé l'orgue, et donné des soupirs à l'airain même. Il a sauvé la musique dans les siècles barbares; là où il a placé son trône, là s'est formé un peuple qui chante naturellement comme les oiseaux. Quand il a civilisé les sauvages, ce n'a été que par des cantiques; et l'Iroquois qui n'avait point cédé à ses dogmes, a cédé à ses concerts. Religion de paix! vous n'avez pas, comme les autres cultes, dicté aux humains des principes de haine et de discord; vous leur avez seulement enseigné l'amour et l'harmonie...

* Le christianisme est sérieux comme l'homme, et son sourire même est grave. Rien n'est beau comme les soupirs que nos maux attachent à la religion. L'Office des morts est un chef-d'œuvre, on croit entendre les sourds relents du tombeau. Si l'on en croit une ancienne tradition, le chant qui délivre les morts, comme l'appelle un de nos meilleurs poètes, est celui-là même que l'on chantait aux pompes funèbres des Athéniens, vers le temps de Périclès.

* Dans l'Office de la semaine sainte, on remarque la passion de saint Matthieu. Le récitatif de l'historien, les cris de la populace joye, la noblesse des réponses de Jésus, forment un drame pathétique...

* La leçon des Lamentations de Jérémie porte un caractère particulier; elle peut avoir été retouchée par les modernes, mais le fond nous paraît hébraïque; car il ne ressemble point aux airs grecs du plain-chant. Le Pontévogue se chantait à Jérusalem, comme des bucoliques sur un mode plein et doux; les prophètes se disaient d'un ton naïf et pathétique, et les psaumes avaient

un mode étatique qui leur était particulièrement consacré. Ici, nous retrouvons dans ces grands souvenirs que le catholicisme rappelle de toutes parts. Moïse, et Homère, le Liban et le Cythéron, Solyma et Rome, Babylone et Athènes, ont laissé leurs dépouilles à nos autels.

* Enfin, c'est l'enthousiasme même qui inspira le *Te Deum*, lorsque, arrêté dans les plaines de Sens ou de Fontenay, au milieu des foudres et du sang fumant encore, et lanfarses des clairons et des trompettes, une armée française, sillonnée des feux de la guerre, fléchissait le genou et entonnait l'hymne au Dieu des batailles; ou bien, lorsqu'au milieu des lampes, des vases d'or, des flambeaux, des parfums, aux soupirs de l'orgue, au balancement des cloches, au frétillement des serpents et des herbes, ce hymne faisait résonner les vitraux, les souterrains et les dômes d'une basilique; mais il n'y avait point d'homme qui ne se sentit transporté, point d'homme qui n'éprouvât quelque mouvement de délire, que faisait éclater Pindare aux bois d'Olympie, ou David au torrent de Céiron.

La supériorité de la musique créée par le christianisme sur celle de l'antiquité et sur toute musique profane, est un fait qui démontre parfaitement M. Joseph d'Orléans dans son *Cours sur la musique religieuse et profane*, dont nous regrettons vivement de ne pouvoir citer que les passages suivants:

* L'analyse des éléments intimes des nationalités des anciens Indiens et des anciens Chinois, des Hébreux et des Égyptiens, des Grecs et des Romains, des Arabes et des peuples septentrionaux, montrerait que ces nationalités reflètent au même degré que les langues, l'état des connaissances matérielles, les progrès et les transformations de tous ces peuples. Elles présentent des caractères distinctifs, selon qu'ils appartiennent à des peuples savantolans, héroïques ou tranquilles. Enfin, les deux éléments dont nous venons de parler ont déployé, sous l'influence du christianisme, une telle puissance d'expression, qu'il est permis de croire que rien dans la musique des modernes ne peut approcher des chefs-d'œuvre qu'ils ont inspirés. D'une part, le plain-chant et la musique fondée sur la tonalité ecclésiastique, se sont élevés à une expression de calme, de majesté, de grandeur, de sérénité, d'ouïon et de simplicité, parfaitement en rapport avec l'état et la portée de la doctrine qui reposait inébranlablement de l'enseignement de l'Église; il y a dans cette expression un élan de l'âme, d'un ordre plus grand qu'il y semble plus dégagé des lourds accessoires des organes et du corps. Il s'y joint comme une action de grâce, de la rédemption, un cri de liberté à la vue de la réhabilitation, et l'invasion ne se perd toute éternelle et céleste. D'autre part, la musique mondaine, fondée sur la tonalité moderne, au développement de la liberté et de l'individualité humaine, mue par l'esprit du catholicisme.

« Nous avons parlé de l'influence de l'esprit du christianisme sur la musique. Nous croyons qu'on doit attribuer à cette influence, la différence la plus fondamentale qui existe entre les anciennes tonalités et les modernes. Nous ne ferons qu'indiquer ici ce point qui n'a aucune analogie dans nos langues. Le principe mélodique existe seul, comme nous l'avons vu, dans les tonalités anciennes et orientales ; la fusion des deux principes, mélodique et harmonique en un seul, n'existe que dans les tonalités de l'Europe chrétienne. Or la mélodie est l'élément de l'individualité en musique, et l'harmonie est l'élément de l'accord, le lien, l'union. L'une exprime une idée de succession, l'autre une idée d'assemblage. Par la première, l'expression musicale se développe dans le temps ; par la seconde, elle se développe dans l'espace. Ces deux caractères semblent se rapporter aux conditions de la société, telles qu'elles existaient dans les temps anciens et dans les temps modernes. En effet, avant que la loi de fraternité, de sociabilité par excellence, fut promulguée parmi les hommes, il y avait prédominance de l'individualité. Mais alors même le presentiment de cette fraternité vivait dans les intelligences. »

« Nous avons vu, » dit l'*Université catholique*, « quelle est la tradition constante relativement à l'origine divine de la musique. Si donc, à raison de ce caractère incommunicable et de cette consécration originelle, les anciens législateurs avaient mis la musique au rang des premiers éléments civilisateurs, et l'avaient même confondue avec la religion et les lois, une pareille institution était destinée à recevoir une sanction éclatante du christianisme, réservé désormais à tenir seul le sceptre du monde social. Fidèle à sa loi de régénération, en vertu de laquelle « il est venu, non pour abolir, mais pour accomplir. » (*Matth.* v, 17.) Le christianisme, en recueillant les antiques notions sur la musique, créa le *chant grégorien* et l'identifia à son culte. Mais ce n'est pas tout ; il est de l'essence du christianisme de donner à toute institution fécondée par son esprit, une constitution fécondée par son esprit, une constitution extérieure, une organisation analogue à la sienne propre. Et de même que le catholicisme, science religieuse et sociale, c'est-à-dire, universelle, à la fois source et règle de tout ce qui est vrai et beau en tout genre, se manifesta dans une puissance visible, perpétuelle, infaillible, appelée l'*Eglise*, pour maintenir et promulguer sa doctrine dans la durée des siècles ; de même aussi, l'*Eglise* en identifiant la musique au culte des Chrétiens, semble avoir *marqué*, au sein même de son art d'adoption, un élément dont elle fit plus tard le type extérieur, l'emblème, le symbole de la constitution du chant ecclésiastique ; elle le revêtit de certains caractères de souveraineté, de royauté, de perpétuité, qui sont sa propre essence ; elle en fit un centre d'unité, vers lequel convergent tous les

rayons de la science, et, en même temps, une source féconde d'inspirations, d'où découlent les progrès et les transformations de l'art ; et lui assurant, d'une part, une destination particulière dans l'ordre religieux et de foi ; de l'autre, lui confiant une mission illimitée dans l'ordre purement humain des conceptions musicales, elle le fit concourir, pour une part réelle, à l'accomplissement de ses destinées sur la terre. C'est encore en s'emparant de diverses notions éparses chez les peuples orientaux et dans les contrées du Nord, comme aussi de certains débris matériels enfouis dans les décombres des siècles, que le christianisme créa ce type, ce symbole, cet organe appelé l'*Orgue*, ce *roi des instruments*, cet instrument multiple, voix et orchestre tout ensemble, instrument sacerdotal, architectural, monumental, qui résume en lui l'art tout entier, l'art passé à l'art futur. »

« Il est de doctrine historique, » dit M. le Guillou, « que la mission de l'art est d'exalter Dieu ou l'esprit : toutes les fois qu'il travaille au profit de la matière ou de la forme il manque donc à sa mission. En musique il devient bon tout au plus à composer quelques airs étourdissants de ballets pour faire prendre en patience la vie ou quelques fanfares funèbres, pour le jour de la tombe, tandis que s'il voit dans l'homme autre chose que des sensations à émouvoir, s'il s'applique à traduire la pensée pour pénétrer le cœur, il reprend la mission que le ciel lui a confiée, et nous donne les oratorios des écoles d'Italie et d'Allemagne. Pour prouver toute la vérité de ce principe que l'art n'est véritablement grand que lorsqu'il exalte Dieu, il suffit de jeter un coup d'œil sur les productions vraiment religieuses qu'il a enfantées, sur l'antiphonaire romain ou sont entassés avec profusion tant d'inouïs chefs-d'œuvre, tant de magnifiques compositions. »

« La supériorité de l'art chrétien sur l'art profane nous est tellement démontrée, cette pensée nous est tellement familière que nous préférons entendre les simples compositions inspirées par l'idée chrétienne à celles qu'un art savant déploie pour les sens ; que nous ressentons plus d'inexprimables jouissances à un salut qu'à un concert ; que nous aimons mieux la voix de l'orgue que celle de l'orchestre. Ceci n'est point paradoxal, ce n'est point en Chrétien seulement que nous parlons. Rousseau qui trouva tant d'ironie et tant de fiel à déverser sur les pompes musicales de l'opéra, se surprit à pleurer un jour à de simples litanies que chantaient quelques femmes dans une chapelle. Le chant religieux tire toute sa force de la pensée qui l'inspire. Ce qui est digne de remarque ici, c'est que souvent une musique faible grandit appliquée au culte chrétien, tandis qu'en dehors de lui elle demeure toujours faible malgré toute la magnificence dont on a soin de l'affubler. L'idée religieuse en matière d'art, prévaut tellement sur l'idée profane qu'en plus d'une circonstance nos artistes se font les

plagiaires de l'Église dans les œuvres qu'ils livrent à la scène. L'orchestre plus d'une fois se voit dans son domaine même contraint de céder à l'orgue. Hérold, Meyerbeer, Halévy, sont redevables de plus d'un succès à la pensée chrétienne dont ils se sont inspirés.

« A quels délicieux sentiments ne s'ouvre pas l'âme, lorsque l'oreille lui transmet ces suaves harmonies qui sortent des longs tuyaux de l'orgue et qui se marient aux voix des fidèles, ces hymnes, ces cantiques que l'homme chante à Dieu, ces mille soupirs, ces extases que la musique revêt de sa forme toute divine ! »

MYSTÈRES (DOGME ET PHILOSOPHIE DES). — « Toute philosophie, » dit M. Cousin, « est en germe dans les mystères chrétiens. » En effet, le mystère n'est pas, comme on semble le supposer vulgairement, quelque chose d'indéfinissable en soi; c'est, ainsi que l'indique l'étymologie même du mot, une vérité que nous ne pouvons embrasser tout entière, parce qu'elle est infinie. Cette vérité, accessible au cœur par le sentiment, et qui se démontre en pratique par le bien qu'elle opère, est compréhensible à l'esprit lui-même, au moins en partie, et ne se dérobe pour le reste, à l'intelligence humaine, que parce qu'étant infinie, nous n'en pouvons voir le terme. La conséquence des mystères chrétiens, pour le cœur comme pour l'esprit, c'est donc de nous transporter dans les sphères de l'infini, et de nous donner ainsi dans des vérités qui restent éternellement immuables en elles-mêmes, une science toujours extensible, toujours progressible et qui n'a point de fin comme le mystère lui-même d'où elle rayonne. Puissance prodigieuse du christianisme d'avoir inoculé sous cette forme au sein de l'humanité le sens de l'infini, et de lui avoir ainsi ouvert un horizon sans bornes, non-seulement pour toutes les aspirations de son cœur, mais encore pour les lumières indéfiniment extensibles et progressibles de son esprit !

MYSTÈRES (REPRÉSENTATION THÉÂTRALE DES). — Il n'est rien, pas même les formes les plus profanes de nos plaisirs, dont nous ne soyons redevables à l'Église, au christianisme. Ainsi, par exemple, c'est à lui, à la représentation de ses *Mystères* au moyen âge, que remontent les origines modernes du théâtre. Dans ses *Études sur les mystères*, M. Onésyme le Roy nous a relevé les beautés naïves et poétiques de ces premiers débuts de la scène. Rien de plus curieux, de plus attachant que cette histoire.

« Notre siècle qui croit avoir tout créé, ne se doutait pas qu'au fond de quelques abbayes et de quelques châteaux dont on sait à peine aujourd'hui les noms, se jouaient, il y cinq ou six cents ans, des ouvrages dont la conception et l'exécution étonnent quelquefois.

« Dès le x^e siècle, une religieuse alle-

mande composait (370), et faisait jouer par ses sœurs, et jouait elle-même de pieux drames latins, que l'on va imprimer, et dont M. le Roy donne l'idée la plus piquante.

« Mais passant au règne de saint Louis, il y trouve, dans un manuscrit de la Bibliothèque royale, une tragédie française, écrite et jouée vers 1250, sur *Le massacre des Chrétiens* à la funeste journée de Mansoura, où Robert d'Arlois, frère de saint Louis, périt victime de son courage. Rien de plus intéressant que l'analyse de cet ouvrage et les rapprochements qu'il offre avec notre expédition d'Alger.

« De 1250 à 1349, une grande lacune dans nos *mystères*, ou plutôt dans l'ouvrage de M. le Roy, car nous avons peine à croire avec lui que notre muse tragique, quoique en son berceau, se soit endormie quatre-vingt-dix ans.

« Cette muse si longtemps perdue, notre explorateur la retrouve enfin, vers 1350, dans deux manuscrits de la Bibliothèque royale, qui contiennent, entre autres drames, *Le baptême de Clovis, Saint Remi, Théodore, La marquise de Gaudina, Robert le Diable, et saint Lambert*. Les analyses et les citations de ces pièces sont d'un grand intérêt et jettent sur plusieurs points obscurs de notre histoire, ainsi que sur les confréries qui ont représenté ces drames, une vive lumière.

« De 1340 à 1402, nouvelle lacune dans les *mystères* écrits; mais l'auteur la remplit par des détails curieux, quoique trop abrégés encore, sur certaines représentations qui avaient lieu à cette époque, et dont quelques historiens se sont occupés.

« Enfin nous arrivons à l'année 1402 où une société pieuse obtint de Charles VI la permission de représenter à Paris *Le mystère de la Passion*, d'où elle prit le nom de *Confrérie de la Passion*. Nous ne pouvons nous arrêter sur les *mystères* si curieux ou si pathétiques de *saint Martin, de saint Crépin et saint Crépinien, sur les moralités des Blasphémateurs, des Théologastres, etc.*

« Mais de tous les drames manuscrits découverts par M. le Roy, le plus précieux sans contredit est celui en tête duquel on lit : « Cy comance la vie de monseigneur « saint Loys, composé par Pierre Gringore, « à la requeste des maistre et gouverneurs « de la dicte confrarie du dict Saint-Loy, « fondée en leur chapelle de Saint-Blaise, » « Paris. »

« Les détails que donne M. le Roy sur l'auteur de ce drame, sur la confrérie qui le représenta dans le palais même de saint Louis, aujourd'hui *Palais de Justice*; entre les citations qu'il en fait sont d'un intérêt que nous craindrions d'affaiblir en les abrégant. » (*Compte rendu des études sur les mystères, de M. Onésyme le Roy.*)

(370) *Secundum facultatem ingenio mei*, dit-elle, avec autant de grâce que de modestie.

N

NATURE. — « Si le christianisme ne permettait plus d'adorer la nature, il n'est pas vrai qu'il la maudît, ni qu'il réprouvât tout ce qui fait la beauté visible de l'univers. Il trouvait non-seulement dans les cultes païens, mais dans la liturgie judaïque, un symbolisme qui employait les créatures comme autant de signes d'un langage sacré entre l'homme et le Créateur. Le candélabre à sept branches éclairait le sanctuaire de Moïse, les résines d'Arabie brûlaient sur l'autel, et chaque année le peuple cueillait des palmes et des feuillages pour la fête des Tabernacles. Ces rites de toutes les religions devaient passer dans la religion nouvelle. Déjà le poète Prudence convie au tombeau de sainte Eulalie les vierges chrétiennes, et leur demande, pour la jeune martyre, des fleurs à pleines corbeilles. En même temps s'introduisait l'usage de brûler des cierges devant les sépultures des saints. Le prêtre Vigilance s'éleva contre cette pratique, et la taxa d'idolâtrie. Mais saint Jérôme répondit, et avec la lucidité de son génie il embrassa du premier regard toute l'étendue de la question : « Vous appelez ces Chrétiens idolâtres, » dit-il, « je ne le nie point : nous tous qui croyons au Christ, nous venons de l'idolâtrie. Mais, parce qu'autrefois nous rendîmes un culte aux idoles, n'en faut-il plus rendre au vrai Dieu?... Toutes les Eglises de l'Orient allument les flambeaux au moment de lire l'Évangile; non pour dissiper les ténèbres, puisque, à cette heure, le soleil brille de tout son éclat, mais en signe de joie, mais en mémoire de ces lampes qu'entretiennent les vierges sages, mais en l'honneur de la lumière éternelle dont il est écrit : Votre Verbe, Seigneur, sera le flambeau de ma route et la lumière de mes sentiers. »

« Saint Jérôme résumait sur ce point toute la politique de l'Eglise, celle qui acheva la conversion du monde romain, comme celle qui commença la civilisation des Barbares. Deux siècles plus tard, quand les Anglo-Saxons se pressaient en foule au baptême et ne demandaient qu'à brûler leurs temples, le Pape, saint Grégoire le Grand, modérait cette ardeur; il écrivait à ses missionnaires de détruire les idoles, mais de conserver les temples, de les purifier, de les consacrer, de telle sorte qu'après avoir confessé le vrai Dieu, le peuple se réunit plus volontiers pour le servir dans les lieux déjà connus. Il conseillait aussi de remplacer les orgies du paganisme par des banquets honnêtes, espérant que si l'on permettait à ces pauvres gens quelques joies extérieures, ils pourraient s'élever plus facilement aux consolations de l'esprit. Les ennemis de l'Eglise romaine ont triomphé de ces textes; ils y ont vu l'abomination introduite dans le lieu saint. J'y admire, au contraire, une

DICT. DES BIENFAITS DU CHRIST.

religion qui a pénétré jusqu'au fond de l'homme, qui sait quels combats nécessaires elle lui demandera contre ses passions, et qui ne veut pas lui imposer des sacrifices inutiles. C'est là connaître la nature humaine, c'est l'aimer, et on ne le gagne qu'à ce prix. » (*Le Correspondant*, A. F. Ozanam.)

Loin de maudire et de repousser la nature, l'Eglise la transfigura, la spiritualisa, la sanctifia, d'abord dans l'homme dont la foi chrétienne n'est que la nature originelle retrouvée, réhabilitée dans son immortelle destinée, ensuite dans l'univers qu'elle consacra par son culte comme les Rogations, par exemple, et qu'elle régnera par sa régénération, ainsi que nous l'avons montré précédemment. (*Voy. BÉNÉDICTIONS DE LA TERRE*)

NAUFRAGES. — « Autrefois, » dit M. Ryan, « les rois ou les propriétaires de terres situées sur les bords de la mer, avaient coutume de s'emparer des biens des vaisseaux naufragés, jetés sur leurs côtes : et dans quelques cas, non-seulement les biens et les vaisseaux, mais même les hommes qui étaient à bord, appartenaient aux rois et aux propriétaires de ces terres. On voit que cet usage barbare était universellement suivi, par la réponse de l'empereur Marc-Antoine, le philosophe, à des hommes qui se plaignaient à lui de ce qu'ils avaient souffert dans ce genre. Quelques personnes qui avaient fait naufrage dans la mer Egée, et qui avaient été pillés dans les Cyclades, ayant présenté une pétition à cet empereur pour obtenir justice, il répondit que, quoiqu'il fût le maître du monde, cette loi était partout en vigueur. L'esprit d'humanité de l'Évangile et les efforts de ceux qui le prêchaient adoucèrent les souffrances des infortunés marins, comme ils soulagèrent tous les autres genres de malheurs. Epiphanius, évêque de Salamine en 368, employa toute sa fortune à soulager les infortunés, et spécialement ceux qui avaient souffert un naufrage; et les premiers législateurs chrétiens firent des lois pour venir à leurs secours. Le droit canonique excommunia ceux qui pillent les personnes naufragées. Les théologiens chrétiens menacèrent sévèrement ceux qui retenaient les biens de ces infortunés, et déclarèrent que cet usage barbare ne pouvait être excusé par les lois d'aucun pays. Ethelred, Edouard le Confesseur, et d'autres rois religieux de l'Angleterre, s'occupèrent, en 980 et en 1040, d'abolir cette coutume, recommandèrent de traiter avec humanité les marins qui avaient éprouvé des malheurs, et menacèrent de punir ceux qui leur auraient fait du tort. Richard I^{er}, pour l'amour de Dieu et pour le salut de son âme et de celles de ses parents, fit, en 1189, une loi portant que les naufragés ne seraient point privés de leurs propriétés, et que les plus proches parents de ceux qui périraient dans un naufrage

recueilleraient leur succession. Les efforts des princes religieux réussirent à réprimer cet usage en Angleterre, quoiqu'on doive être alligé de voir qu'il y en a encore quelques exemples, à la vérité en petit nombre, sur les côtes du Devonshire, de Cornouailles et de l'Irlande. Les ecclésiastiques et les princes des anciens temps combattirent cet usage avec zèle, et il n'est pas douteux que si le pieux roi Georges III eût connu cette pratique barbare, il se fût servi de toute son autorité pour abolir le peu qui en subsistait encore dans toutes les parties de ses domaines. Plusieurs Papes, particulièrement Grégoire VII, Alexandre III et Honorius IV, se distinguèrent eux-mêmes, en détruisant cet usage parmi les nations de l'Occident. Un synode tenu en 1078, pendant le pontificat de Grégoire VII, condamna, dans les termes suivants, ceux qui faisaient du tort aux naufragés. « Apprenant qu'il y a des gens excités par le démon à piller les malheureux, qu'il serait de leur devoir de secourir et de consoler avec humanité, nous anathématisons tout individu qui offense aux personnes et aux biens des naufragés. » Le concile de Nantes, en 1127, condamna l'usage d'enrichir le trésor de tout ce dont on s'emparait par suite d'un naufrage, excommunia ceux qui réduisaient les naufragés en esclavage ou s'emparaient de leurs propriétés, et détermina Guy, noble français, à renoncer à ce qu'il gagnait de cette manière. Le Pape Honorius confirma, en 1130, le décret de ce concile, avertit les évêques d'avoir soin que les marchandises qu'un individu ajetté dans la mer, dans la crainte d'un naufrage, fussent conservées au propriétaire, et condamna, comme des hommes injustes et des voleurs, ceux qui s'emparaient des objets que la clémence divine avoit épargnés. L'exemple de Guy, soutenu par l'influence et les prières de l'archevêque de Reims, décida, en 1212, Philippe-Auguste, roi de France, et les autres princes et nobles, à renoncer à cet usage; et ce pieux archevêque prononça des anathèmes contre ceux qui tenteraient de le rétablir. Vers le milieu du xiii^e siècle, l'évêque Godofroi excommunia le comte Raymond pour sa cruauté envers les marins qui étoient dans le malheur; et Casimir, roi de Pologne, renonça à cette coutume en 1356, en faisant la déclaration suivante: « Moi, prince catholique, abhorre cet usage comme cruel et injuste, et comme contraire aux lois de Dieu, ainsi qu'au décret du Pape; je promets que ni moi ni mes officiers nous ne demanderons les effets des naufragés, mais que nous les conserverons entiers à leurs propriétaires ou aux plus proches parents de ces derniers; si ces propriétaires n'ont pas d'héritiers ou de successeurs légitimes, nous réserverons alors ces biens pour nous-mêmes. » Je pourrais encore prouver que l'Évangile détourna aussi des crimes contre la nature, fit cesser les jugements par épreuves, etc., etc.; mais je me hâte de présenter ce que mes recherches m'ont appris de son

influence générale sur les mœurs, les usages ou lois de toutes les nations qui l'ont embrassé. »

NÈGRES (TRAITE DES).— Nous avons déjà dévoué à l'article **ESCLAVAGE**, l'étendue de cette œuvre si grande, si sublime de l'abolition de l'esclavage antique par le christianisme. On a vu quelle sollicitude, quels efforts persévérants, quelle lutte énergique il a fallu à l'Église durant tant de siècles pour atteindre cet immense résultat. On l'a vu travailler avec non moins de persévérance à la transformation du servage, comme elle prétend depuis longtemps déjà à la transformation du salariat en une organisation économique plus étendue. Ce n'est pas assez de ces œuvres gigantesques, l'Église ne cessa de poursuivre ce qu'il resta encore de l'ancien esclavage dans la traite des nègres, récemment proscrite par les nations modernes, mais qui s'exerce encore sur une grande partie du globe. Les lettres de Paul III, du 29 mai 1537, celles d'Urbain VIII, du 11 avril 1639, Benoît XIV du 20 décembre 1741, Pie II, du 7 octobre 1502, à l'évêque Barn. Pie VII, etc., combattent avec le langage le plus énergique, le trafic fait par les chrétiens des nègres indiens et autres. Une longue lettre apostolique, publiée le 3 novembre 1839 par le Pape Grégoire XVI, contre la traite des nègres. En 1541, Montémano, un des plus célèbres prédicateurs, déclama contre la rigueur avec laquelle on traitait ces nègres, dans la grande église de Saint-Domingue avec toute l'impétuosité d'une éloquence populaire. Barthélemy de Las-Casas, natif de Séville, et les Dominicains travaillèrent à l'affranchissement des Indiens, malgré les décrets du roi Ferdinand qui le leur interdisait.

Il n'y a pas quinze ans encore que le prédécesseur de Pie IX croyoit se voir du haut de la chaire de saint Pierre pour décrier et condamner au nom du christianisme, cet infâme trafic; le 3 novembre 1839, Grégoire XVI publiait la lettre apostolique suivante :

« C'est avec une profonde douleur, que nous le disons, on a vu depuis, même parmi des chrétiens des hommes qui, toutouvement aveuglés par le désir d'un gain scandaleux, n'ont point hésité à réduire en servitude, sur des terres éloignées, les Indiens, les noirs et d'autres malheureux races au bien à aider à cet indigne trafic en instituant et organisant le trafic de ces infortunés que d'autres avaient chargés de chaînes. Un grand nombre de pontifes romains, nos prédécesseurs de glorieuse mémoire, n'oublirent point de réprimer, selon toute l'étendue de leur charge, la conduite de ces hommes, comme opposée à leur salut et flétrissante pour le nom de Chrétien, car ils voyaient bien que c'était là une des causes qui retenaient le plus fortement les nations idolâtres dans leur haine contre la vraie religion. »

« C'est à cette fin que tendent les lettres apostoliques de Paul III, du 29 mai 1537, adressées au cardinal archevêque de To-

zèle, sous l'anneau du Pêcheur, et d'autres lettres beaucoup plus amples d'Urbain VIII, du 22 avril 1639, adressées au collecteur des droits de la chambre apostolique dans le Portugal, lettres où les plus graves reproches sont dirigés contre ceux qui osent réduire en servitude les habitants de l'Inde occidentale ou méridionale, les vendre, les acheter, les échanger, les donner, les séparer de leurs femmes et de leurs enfants, les dépouiller de leurs biens, les emmener ou les envoyer en des lieux étrangers, ou les priver, de quelque manière que ce soit, de leur liberté, les retenir en servitude, ou bien prêter aide, conseil, secours et faveur à ceux qui font ces choses, sous quelque couleur ou prétexte que ce soit ; ou encore prêcher, enseigner que cela est licite, et enfin y coopérer en quelque façon que ce puisse être. Benoît XIV confirma depuis et renouvela ces prescriptions pontificales, déjà mentionnées, par de nouvelles lettres apostoliques aux évêques du Brésil et de quelques autres régions, en date du 20 décembre 1741, au moyen desquelles il excite dans le même but la sollicitude de ces évêques.

« Longtemps auparavant, un autre de nos prédécesseurs, plus anciens, Pie II, dont le pontificat vit l'empire des Portugais s'étendre en Guinée et dans les pays des nègres, adressa des lettres, en date du 7 octobre 1462, à l'évêque Ruro, prêt à parler pour ces contrées ; dans ces lettres, il ne se bornait pas à donner au prélat les pouvoirs convenables pour exercer dans ces contrées le saint ministère avec le plus grand fruit, mais il y prenait occasion de blâmer très-sévèrement les Chrétiens qui réduisaient les néophytes en esclavage. Enfin de nos jours, Pie VII, animé du même esprit de charité et de religion que ses prédécesseurs, interposa avec zèle ses bons offices auprès des hommes puissants pour faire cesser entièrement la traite des noirs parmi les Chrétiens.

« Ces prescriptions et cette sollicitude de nos prédécesseurs n'ont pas peu servi, avec l'aide de Dieu, à défendre les Indiens et les autres peuples que nous venons de citer contre la barbarie des conquêtes et contre la cupidité des marchands chrétiens : mais il s'en faut bien encore que le Saint-Siège puisse se réjouir du plein succès de ses efforts et de son zèle, puisque si la traite des noirs a été en partie abolie, elle est encore exercée par un grand nombre de Chrétiens. C'est pourquoi, désirant écarter un tel opprobre de toutes les contrées chrétiennes, après en avoir mûrement traité avec plusieurs de nos vénérables frères, les cardinaux de la sainte Eglise romaine réunis en conseil, suivant les traces de nos prédécesseurs, en vertu de l'autorité apostolique, nous avertissons et admonestons avec force, dans le Seigneur, tous les Chrétiens, de quelque condition qu'ils puissent être, et leur enjoignons que nul n'ose à l'avenir vexer injustement les Indiens, les nègres et autres hommes quels qu'ils soient, les dé-

pouiller de leurs biens, ou les réduire en servitude, ou prêter aide et faveur à ceux qui se livrent à de tels excès, ou exercer ce trafic inhumain par lequel les noirs, comme s'ils n'étaient pas des hommes, mais de véritables et impurs animaux, réduits comme eux en servitude, sans aucune distinction, contre les droits de la justice et de l'humanité, sont achetés, vendus et dévoués à souffrir les plus durs travaux, et à l'occasion duquel les dissentiments sont excités, des guerres presque incessantes fomentées chez les peuples par l'appât du gain proposé aux premiers ravisseurs des nègres.

« C'est pourquoi, en vertu de l'autorité apostolique, nous réprouvons toutes les choses susdites comme absolument indignes du nom chrétien, et par la même autorité, nous prohibons absolument et nous interdisons à tout ecclésiastique ou laïque d'oser soutenir comme permis ce commerce des noirs, sous quelque prétexte ou couleur que ce soit, ou de prêcher ou enseigner en public ou en particulier, de manière ou d'autre, quelque chose de contraire à ces lettres apostoliques...

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, sous le sceau du Pêcheur, le 3 novembre 1839, neuvième année de notre pontificat.

« Signé Louis, cardinal Lambruschini. »

NOËL, les ROIS, etc. — Ayant déjà suffisamment parlé des fêtes chrétiennes (*Voy. FÊTES*) et de leur action sociale et civilisatrice, nous ne voulons que rappeler ici les quelques réflexions de l'auteur du *Génie du Christianisme* qui, après avoir peint toute la grâce et la poésie populaire de la fête de Noël, de celle des Rois et autres, termine ainsi :

« On ne peut douter que ces institutions ne servissent puissamment au maintien des mœurs, en entretenant la cordialité et l'amour entre les parents. Nous sommes déjà loin de ces temps, où une femme, à la mort de son mari, venait trouver son fils aîné, lui remettait les clefs, et lui rendait les comptes de la maison, comme au chef de la famille. Nous n'avons plus cette haute idée de la dignité de l'homme, que nous inspirait le christianisme. Les mères et les enfants aiment mieux tout devoir aux articles d'un contrat, que de se fier aux sentiments de la nature, et la loi est mise partout à la place des mœurs.

« Ces fêtes chrétiennes avaient d'autant plus de charmes, qu'elles existaient de toute antiquité, et l'on trouvait avec plaisir, en remontant dans le passé, que nos aïeux s'étaient réjouis à la même époque que nous ; ces fêtes étant d'ailleurs très-multipliées, il en résultait encore que, malgré les chagrins de la vie, la religion avait trouvé moyen de donner de race en race à des millions d'infortunés, quelques moments de bonheur.

« Dans la nuit de la naissance du Messie, les troupes d'enfants qui adoraient la crèche, les églises illuminées et parées de fleurs, le peuple qui se pressait autour du berceau de son Dieu, les Chrétiens qui, dans une

chapelle retirée, faisaient leur paix avec le ciel, les *alleluia* joyeux, le bruit de l'orgue et des cloches, offraient une pompe pleine d'innocence et de majesté.

« Immédiatement après le dîner, jour de *folie* trop souvent marqué par nos excès, venait la cérémonie des coudres, comme la mort le lendemain des plaisirs. *O homme!* disait le prêtre, *souviens-toi que tu es poussière, et que tu retourneras en poussière.* L'officier qui se tenait auprès des rois de Perse pour leur rappeler qu'ils étaient mortels, ou le soldat romain qui abaissait l'orgueil du triomphateur, ne donnait pas de plus puissantes leçons.

« Un volume ne suffirait pas pour peindre en détail les seules cérémonies de la semaine

sainte : on sait de quelle magnificence elles étaient dans la capitale du monde chrétien; ainsi nous n'entreprendrons point de les décrire. Nous laissons aux peintres et aux poètes le soin de représenter dignement ce clergé en deuil, ces autels, ces temples voilés, cette musique sublime, ces voix célestes chantant les douleurs de Jérémie, cette Passion mêlée d'incompréhensibles mystères, ce saint sépulchre environné d'un peuple abattu, ce pontife lavant les pieds des pauvres, ces ténèbres, ces silences entrecoupés de bruits formidables, ce cri de victoire échappé tout à coup du tombeau : enfin ce Dieu qui ouvre la route du ciel aux âmes délassées, et laisse au Chrétien sur la terre, avec une religion divine, d'inaltérables espérances. »



OPPRESSION (RÉSISTANCE A L'). — Ce serait une magnifique histoire, encore malheureusement trop peu connue que celle de l'influence protectrice exercée par l'Eglise sous la féodalité. On verrait la papauté, l'épiscopat, le clergé tout entier, les moines se consacrer sans relâche à la défense du peuple et des pauvres contre ces milliers de brigands tirés dont les châteaux et les forteresses, comme autant de repaires de pirates, couvraient toute la surface du territoire. On verrait qu'ils employèrent tout à cette œuvre sainte de pacification, et qu'après avoir usé contre les oppresseurs et les tyrans de toutes les armes morales, pacifiques et spirituelles, aculés dans leur droit de légitime défense, plusieurs enfin résolurent à employer même la force pour protéger le peuple opprimé, pillé, massacré. Ainsi les reproches qu'on a adressés à quelques évêques guerriers ne sont que le blâme de la défense du faible et de l'opprimé, la protection du pauvre, de l'enfant, de la femme, du vieillard, de la veuve et de l'orphelin contre les plus horribles excès de la violence. Nous trouvons une sorte de résumé aussi impartial que savant, de cette histoire dans les *Mœurs chrétiennes ou Ages de foi* de M. Digby, traduits par Daniélo.

« Il ne faut pas nier, » dit-il, « qu'il s'ensuivit quelques abus de cette nécessité où se trouvèrent les évêques d'avoir des châteaux pour défendre le peuple contre les brigandages des châtelains de leur diocèse.

« Mais s'il y eut de tels abus, nous pouvons voir avec quelle énergie et quel à propos ils étaient des lors même relevés. « Prenez garde, je vous prie, pontifes de notre âge, » dit un abbé, « à la mémoire que vous devez laisser après vous; ce sera une mémoire de constructeur, non d'églises, mais de châteaux que vous bâtissez sur le sommet des montagnes, au-dessus des précipices, avec la sueur du pauvre et le denier de la veuve. A quel dessein tout cela, si ce n'est pour tenir en respect non pas les démons mais les hommes; pour

« que le captif y puisse goûter en prison et succomber sous ses chaînes; pour que les pécheurs soient, non convertis, mais punis, et punis non pas pour l'expiation de leurs péchés, mais pour la satisfaction de votre vengeance.

« O vous, saints seigneurs, ministres de notre Dieu, au nom duquel vous parlez maintenant! ne furiez-vous pas mieux de bâtir des monastères avec les offrandes des fidèles et les propriétés des églises? C'est par là que vous éloignez les démons, que le pauvre trouverait un asile, et le pécheur sa conversion; c'est là que serait conservée la religion de la sainte simplicité, de la bienheureuse pauvreté, tandis que jour et nuit le nom de Seigneur serait incessamment célébré. »

« Les remontrances de tels hommes n'étaient point perdues, et l'on vit des évêques acheter des châteaux, repaires de brigands, pour en faire des couvents de religieux. Pendant la querelle d'Albert, comte de Namur, et de Godefroy, duc de Bouillon, oncle du célèbre croisé, Albert voulut prendre possession du château de Mirvold, Henri, évêque de Liège, pour le prévenir, l'acheta de la comtesse de Monte, y fit des réparations et y mit des soldats dans l'intention de défendre la province. Mais ces soldats eux-mêmes se mirent à piller la comté, n'épargnant ni le pauvre, ni les moines de Saint-Hubert, dont le couvent était voisin. L'abbé Théodoric voyant que ce château rentrait ses travaux inutiles et exposerait ses sujets à un grand nombre de dangers, pria l'évêque Henri d'éloigner cette source d'inquiétude.

« Henri, craignant d'offenser un si saint homme, lui donna la possession du château, plaçant les moines de l'abbaye dans l'église de Saint-Michel, comprise dans les murs dudit château, et chargeant l'abbé du soin de la forteresse. Mais l'abbé refusa pendant quelque temps, sous prétexte qu'il avait tenu un cloître mais non un château.

« A la fin cependant il se laissa persuader

de s'en charger, dans la crainte d'offenser le puissant évêque.

« Ce prélat vint passer le jour de Noël à l'abbaye de Saint-Hubert, et après beaucoup d'instances, l'abbé le suivit à son départ pour Liège et y arriva pour la semaine de Pâques. L'évêque le reçut avec les paroles ordinaires : *Surrexit Dominus vere*, le Seigneur est vraiment ressuscité. Au lieu de lui faire la réponse d'usage, l'abbé lui dit : Et qu'en ce jour il apparaisse à Henri ; avertissement solennel qui ne fut pas perdu pour l'évêque, qui, après avoir conversé bienveillamment avec lui, le conduisit dans sa chapelle et s'assit, puis après quelques instants de silence, il lui dit en regardant au ciel et avec les larmes dans les yeux : Je sais maintenant ce que vous cherchez, très-cher frère ; je sais ce que vous désirez et combien vous craignez pour l'avenir d'après la malice du temps présent ; de peur que je ne sois pour vous une occasion de la subir, je vous donne la permission de détruire ce château comme vous l'avez si longtemps désiré.

« L'abbé pleura de joie et tomba aux pieds de l'évêque, puis il écrivit aussitôt à Lambert qui en était chargé, et lui donna ordre de jeter bas cet orgueil de Satan.

« A la réception de cet ordre, Lambert monta à cheval, parcourut le voisinage, requérant tout le monde de venir au château comme si l'on s'y fût attendu à quelque grand danger.

« Ayant assemblé les paysans et un grand nombre de charpentiers, Lambert revint au château, et montant sur la tour, il dit qu'il ne prendrait aucune nourriture avant de voir le sommet renversé. Excités par son exemple, les paysans se précipitèrent sur le château comme sur l'ennemi public d'en la province, et grimpant le long des toits et des tours, ils commencèrent à enlever les poutres et à renverser les murs.

« C'est ainsi qu'un édifice qui avait coûté tant de temps et de dépenses fut bientôt démoli.

« Le lendemain, lorsque l'abbé de retour de chez l'évêque, arriva au lieu d'où jadis on apercevait la tour, et qu'il ne la vit plus, il sauta de son cheval, baisa la terre et chanta le *Te Deum laudamus* ; mais quand, arrivé plus près, il vit les ruines elles-mêmes, il leva les mains contre elles et dit : Que la vertu de Dieu tout-puissant vous détruise, du Dieu qui d'un seul signe fit tomber les murs de Jéricho.

« Et il n'eut pas de repos qu'il n'eût appelé d'autres laboureurs pour raser les murs jusqu'à terre et même à l'unisson du sol, ne laissant debout sur la montagne que l'église de Saint-Michel, dans laquelle furent placés des religieux pour la desservir, comme dans un désert.

« Faisons voir maintenant que le pouvoir féodal des évêques, était, comme celui des rois, employé à dompter les tyrans perturbateurs de la paix. « J'ai souvent imploré la paix par des prières et par de l'argent, mais

je n'ai jamais pu l'obtenir de cet enfant de perdition. » Telles sont les expressions de l'abbé de Vézelay en parlant du comte de Nevers. C'est contre de tels hommes que les soldats de l'Eglise étaient appelés à agir.

« Fulbert, évêque de Chartres, qui mourut en 1028, est appelé le consolateur des désolés et le réfrénateur des larrons et des brigands. Cependant de telles actions répugnaient à sa nature. C'est ce qu'on peut conclure de ses propres paroles dans une occasion où il témoignait au comte Odon le désir qu'il détruisît un château de voleurs, le Puiset, dont nous avons déjà parlé. Si le comte Odon n'est pas de cet avis, ajouta-t-il, il ne me restera plus qu'à réclamer l'assistance du roi, et si lui aussi il me la refuse, que me reste-t-il autre chose si ce n'est de laisser tout ceci et de me retirer pour servir le Christ plus secrètement ?

« Fulbert n'était pas le seul à décliner un tel fardeau ; Franco, évêque de Liège, ayant les armes pour défendre son peuple, quand, sous le cruel Godefroy, les Normands remontaient le Rhin et la Meuse, dévastant tout le pays, il le délivra de leurs mains. Cependant en considération du sang qu'il avait été dans la nécessité de verser, il cessa d'officier à l'autel.

« D'autres évêques se faisaient une autre idée de leurs occupations et avaient moins de scrupule d'avoir agi avec énergie.

« Mais c'était surtout contre les tyrans féodaux que se manifestait le pouvoir temporel du clergé. »

Zorno-Marchaleus, auquel était confié le château de Thurun appartenant au duc de Bavière, se livra à de telles cruautés qu'Arnould, archevêque de Trèves, fut obligé d'assiéger le château, avec tout le peuple du pays, qu'il avait sous son commandement. Ce ne fut qu'au bout de deux ans que le château fut pris, malgré les efforts du duc pour faire lever le siège et pour éloigner l'archevêque. Ce même Arnould fortifia les murailles des cités de Trèves, et de Coblenz, et bâtit plusieurs châteaux. Arnould et Théodore, son prédécesseur, assurèrent la paix de leur peuple et de leur diocèse en bâtissant ou acquérant les châteaux de Montbabor, de Kilburg, de Thurun, de Stolzeinvel, de Hardenvels et en fortifiant leurs cités. En 1200, Boémond assiéga et rasa le château de Suarzenberg (diocèse de Trèves), parce qu'il était devenu un nid de voleurs. Le comte de Starckenbourg ayant mis toute la province à feu et à sang, Boémond, archevêque de Trèves, voulut résister à la force par la force, et nomma son coadjuteur Canode Falkensteyn, qui le défît complètement, ainsi que Philippe d'Ysembourg ; rasa son château, etc. Ludolphe de Morco, archevêque de Cologne, défendit son diocèse contre le capitaine Sylvestre et le seigneur Caslin, qui eurent dévasté toute la province, si on ne leur avait pas résisté les armes à la main. Othon de Tzegenhayn, archevêque de Trèves, marcha avec une armée contre les deux frères Gymmenich et les défît. Un grand

nombre de ces barons voleurs vivaient au milieu des marais et des montagnes dans de sûres citadelles. Ils avaient coutume de faire des sorties, et surtout en temps de guerre, pour ravager la campagne. Réginhard résolut de détruire ces places et y réussit.

« Nocherus, évêque de Liège, » poursuit M. Doniéto, « en 1008, était aussi doux pour les faibles que terrible pour les forts. Il croyait remplir la plus essentielle de ses fonctions s'il pouvait délivrer les fidèles de son diocèse de l'oppression des hommes violents.

« Un certain noble puissant lui demanda une pièce de terre qui dominait toute la cité, disant qu'il désirait y bâtir une forteresse par le moyen de laquelle il pourrait défendre l'évêque et les citoyens contre toute attaque hostile.

« Le saint homme, qui comprit la ruse, essaya de goguer du temps, prétextant des affaires. Mais pendant ce temps-là et par un secret avis il avait fait jeter sur le même lieu les fondations d'une église en l'honneur de la croix victorieuse, par la vertu de laquelle, disait-il, bien mieux que par les armes de tous les hommes, seraient conservés sains et saufs, et lui-même et tout ce qui était à lui.

« Lorsque l'impie baron découvrit ce qui avait été fait, il devint furieux; mais le prélat fit appeler les fondateurs et ayant entendu leur rapport, il déclara qu'il ne pouvait pas permettre qu'une terre une fois destinée à une église, pût être appliquée à un autre objet.

« Reginhard était un autre évêque de Liège, doux pour les pauvres et sévère pour les mauvais riches. Les ravages de la guerre avaient été poussés sur son diocèse par Godfrey sous l'épiscopat du saint évêque Waro. Armé uniquement de sa crosse pastorale, il pénétra dans le camp des ducs et des comtes, et quand des amis éloignés lui donnèrent par lettres l'avis de s'enfuir de Liège et de se réfugier dans le château de Huy : Dieu m'en garde, s'écria-t-il, d'abandonner le troupeau du Seigneur, et de me croire nulle part en sûreté sans lui, dont après Dieu je tire toute ma gloire dans la guerre et dans la paix. Ayant joui des plaisirs avec lui dans les jours heureux, je dois maintenant supporter le danger avec lui.

« La misère du faible et les gémissements du pauvre l'obligèrent quelquefois à abandonner sa vie pacifique, mais il était convaincu que nul acte n'était plus agréable à Dieu que celui de réprimer la furie des brigands, et de sauver le peuple de leurs oppressions. Il faut se reporter à cette époque si agitée du moyen âge où n'existaient ni nos moyens actuels de police, ni nos formes administratives, ni notre centralisation gouvernementale, pour comprendre combien il était indispensable que souvent les plus hauts dignitaires de l'Eglise eux-mêmes employassent au besoin la force afin de défendre le peuple contre ces brigandages. Reginhard, dans l'esprit d'un au-

tre Elie et d'un autre Samuel, avait coutume d'agir avec peu de troupes, d'assiéger château après château, de les prendre après de longs efforts, de payer ses troupes chaque jour, et de se montrer strict observateur de la justice envers tous. Comme évêque, il pouvait être comparé à Grégoire; comme soldat, aux Machabées; comme sage, à Salomon; comme dialecticien, à Augustin; comme pauvre d'esprit, à un anachorète. Ce fut par nécessité qu'il prit part à des choses qu'il n'eût pu éviter sans déplaire à son Créateur.

« Dans cette guerre la femme du comte de Monte-Castro envoya un message pour lui dire de venir avec des soldats dans un certain lieu à un temps donné, lui promettant qu'alors il pourrait faire son mari prisonnier et le livrer à l'empereur.

« La comtesse agissait ainsi, non par amour de la justice mais par insatiableté de cœur. Plein d'horreur pour ce crime nouveau, le saint évêque dit : Je n'ai jamais vu ni entendu qu'à bon droit ou à tort une femme eût trahi son mari, car il est pécheux même de feindre ce qui devrait être étranger à la condition humaine. C'est ainsi que l'homme de Dieu inventait des palliatifs pour la méchanceté des tentateurs. Enfin ni marquis ni ducs ne lui valaient que lui pour la sécurité du pays.

« Les Français étant résolus de porter la guerre en Lorraine, il les apaisa par des lettres écrites à la manière de saint Paul et les rappela à la paix en frappant leur cœur de terreur, par la description des jugements de Dieu sur tous ceux qui envahissaient les possessions d'autrui. Ce qui est dans les lois, disait-il, la même chose que le roi dans les particuliers, de quelque nom que d'ailleurs on se serve pour en dissimuler la turpitude.

« Il disait en parlant de son contemporain l'archevêque de Cologne : Dieu merci, j'en puis parler d'après mon observation personnelle et dire qu'éloigné de toute hauteur de domination quoique sur un siège d'opulence, il se dirigeait par le gouvernement de l'humilité.

« Nolger, qui avait été abbé de Saint-Gall avant d'être évêque de Liège, rendait à son peuple de tels services qu'un poète contemporain dit de lui :

« Nolgerum Christi, Nolgeri ceteros bellus.

« C'est-à-dire, nous devons Nolger à Jésus-Christ, mais nous devons tout le reste à Nolger.

« Il est de la justice d'observer cependant que quelquefois ces méchants seigneurs de châteaux se convertissaient réellement et devenaient les adorateurs de cette paix sainte qu'ils avaient si longtemps troublée.

« Guy de Roye rapporte qu'un seigneur qui tenait un château près de la grande route, et avait coutume de détronner toutes les voyes qu'il pouvait, éprouva un jour un pauvre moine qui passait son chemin, l'envoya saisir par ses satellites. La moine-

les pria de le conduire à leur seigneur comme s'il avait eu quelque chose à lui dire. Tandis qu'on le conduisait au château il dit à ses guides qu'il voulait y prêcher devant eux.

« Excité par la nouveauté de cette proposition, le châtelain fit assembler ses gens pour s'en moquer ; mais le moine dit qu'il en manquait encore un et qu'il fallait l'envoyer chercher. En effet le châtelain n'était pas encore arrivé. Sur l'appel qu'on lui fit il arriva, et il ne vit pas plutôt le moine que sa face devint noire, que ses prunelles sortirent des orbites et qu'il resta l'œil fixe et lugubre comme un pendu.

« Le moine alors lui dit à haute voix : Je vous conjure au nom de Dieu de dire dans quelles intentions vous êtes dans ce château.

« Là-dessus ce malheureux s'écria dans les angoisses d'un homme qui va rendre l'âme : Ah ! par les crimes horribles des noirs enfers, ces treize années que j'ai consacrées à ce seigneur comme quelqu'un qui l'aime, c'était dans l'espoir qu'il abandonnerait la dernière habitude qu'il a conservée depuis sa jeunesse, celle de saluer tous les jours la Mère de Dieu, mais il persévérait toujours. Que sa boisson de ce soir lui soit donc un poison, ou puissé-je avoir le plein pouvoir de le damner comme je l'ai éternellement désiré.

« Le chevalier devint pâle comme la mort à ces mots si horribles et si maudits. Tombant à genoux, il implora miséricorde ; et dès ce moment il changea de vie pour vivre en paix avec tous les hommes.

« Ludolphe de Saxe, » dit Césaire de Heisterbach, « était un chevalier quant au nom, mais un tyran quant aux actes. Un jour qu'il chevauchait paré d'un habit neuf d'écarlate, un paysan avec sa charrette le rencontra, et son gentilhomme fut éclaboussé par la roue. Furieux de voir son bel habit crotté, il coupa le pied du pauvre homme.

« Après cela, » dit Césaire de Heisterbach qui était Franciscain, il fut amené à pleurer ses péchés et il devint un moine de notre ordre dans un monastère appelé Porta. Il tomba malade et se montra inconsolable au souvenir du pied coupé du paysan. Le chef de l'infirmerie essayant de le consoler, il répliqua : A moins que je ne voie les stigmates de Job sur mon corps, je ne puis être consolé.

« Au bout de quelques jours voilà qu'une escarre semblable à une bande rouge apparut autour de son pied au lieu même par où il avait coupé celui du paysan. L'escarre mûrit et des vers sortirent.

« Alors il fut rempli de joie et dit : Maintenant j'espère mon pardon ; et c'est ainsi qu'avec une grande contrition de cœur et de vives actions de grâces, il rendit l'esprit sous le règne de Louis, fils de Philippe. »

Ponce de Larazio était un gentilhomme de Châlons-sur-Saône, dont le château était impénétrable. Tyran et oppresseur du voisinage il circonvenait les uns par la ruse,

les autres il les outrageait ouvertement par la force des armes. Ce prince se convertit au christianisme à la suite d'un sermon qu'il entendit sur le jugement dernier. Son exemple ramena à la religion Raymond de Orreto qui se fit moine, Gurard qui se fit prêtre, Pierre Alzarra, chevalier, Guillaume de Rota, Hugo Magnus, Guillaume d'Esparon, etc. Alors il chargea ses officiers de proclamer que toutes ses propriétés étaient en vente : avec l'argent qu'il fit de cette vente il acheta des bœufs, vaches, moutons, chèvres, mules et chevaux. Ponce envoya des messagers dans toute la province, aux villes, villages, châteaux, à toutes les foires et marchés, il y fit publier l'avis que toute personne qui avait à se plaindre de lui vint le trouver à la ville de Semnerole le lundi, jeudi et vendredi de la semaine sainte. Le jour des Rameaux après la procession et la passion chantée, tandis que l'évêque et tout le clergé, debout sur les degrés du temple allaient adresser la parole au peuple assemblé sur la place, Ponce de Larazio s'avança pieds nus et la corde au cou. Cette corde était tenue par un homme qui, d'après son ordre, lui donnait des coups comme à un malfaiteur. Alors s'agenouillant devant l'évêque, il voulut qu'on donnât lecture de la confession de tous ses crimes. Le jour suivant, selon l'avis donné, les personnes qui avaient à se plaindre de lui s'assemblèrent. Écoutant les griefs de chacun, il s'assit comme un juge et souvent comme un accusateur de lui-même. Il demandait successivement pardon à chacun d'eux à genoux et leur rendit en nature tout ce qu'ils réclamaient. Voyant un paysan qui ne réclamait rien, il lui demanda pourquoi il restait dans le silence ; il répondit : Je n'ai, Monseigneur, aucune charge contre vous. Ponce reprit : Je vous ai fait tort ; ne vous souvient-il pas d'avoir perdu quelques-uns de vos bestiaux. — Si fait, Monseigneur, mais je n'ai jamais pu savoir qui me les a pris. — Ce fut moi, Ponce de Larazio, par mes satellites. Il demanda pardon au paysan et lui rendit ses bestiaux. Ayant ainsi tout payé ce qu'il devait, il distribua le reste aux pauvres. Ponce se fit moine dans une forêt profonde du diocèse de Narbonne. Sa hutte devint un abbaye en 1336, et telle fut l'origine du monastère de Salvania.

« Il ne nous reste plus, » dit M. Daniélo, « qu'à signaler la fin de ces châteaux qui troublèrent la paix. En Angleterre ils furent détruits par les ennemis de la monarchie, et en France, par ses amis. Ce que Cromwell exécuta en Angleterre et en Irlande, Richelieu et Mazarin l'accomplirent en France. Toutes les montagnes d'Auvergne étaient hérissées de châteaux ; le cardinal en rasa la plupart, Louis XIV en compléta la destruction. Le plus célèbre de ces donjons maintenant en ruines était celui d'Armagnac, où fut pris Jacques, duc de Nemours, décapité par Louis XI.

« Contre les oppresseurs féodaux s'éleva

longtemps le cri de l'Eglise, et le vers monastique :

Nobiscum Domine, demon preceal sique tyrannus.

« Oh ! que le Seigneur soit avec nous et loin de nous le démon et le tyran, montre assez combien les esprits étaient familiarisés avec le danger que l'on courait de la part de ces tyrans féodaux.

« La Messe contre ces tyrans, publiée par Muralori, date de l'an 950. Les prières sont celles-ci : « Nous vous en supplions, Seigneur, exaucez votre Eglise qu'accablent non-seulement les persécutions des païens, mais qu'afflige encore misérablement la dépravation des Chrétiens. Fais dans ta miséricorde que ceux qui refusent de se soumettre aux puissances de la terre, soient renversés par la main de ta majesté et par notre Seigneur Jésus-Christ : ô Dieu, père des orphelins et juge des veuves, regarde avec compassion les larmes de ton Eglise, et dans ta miséricorde sauve-la, elle que nul pouvoir terrestre ne défend. »

« Les paroles de la Secrète sont : « Reçois, ô Seigneur, les prières de ton Eglise avec les oblations des hosties, et pour la défense de ton peuple fidèle, déploie les anciens miracles de ton bras, afin que les ennemis de la paix soient domptés, et que la liberté chrétienne puisse te servir avec sécurité. »

Pour la Préface étaient ces mots : « Dieu éternel et tout-puissant, abaissez un œil propice sur l'état de votre Eglise qui gémit pour les souffrances de ses membres ; car il eût été plus tolérable pour elle d'être livrée au glaive des gentils, que d'être défruitée par les incursions des mauvais Chrétiens ; que le châtement éternel repose sur les méchants ; nous sommes écrasés du poids de leurs crimes ; ne souffre pas que leur violence prévaille plus longtemps. »

« Pour la Post-communion on disait : « O Dieu, qui par vos merveilleux sacrements soutenez sans cesse votre Eglise, que vous avez rachetée par un prix ineffable, faites par votre grâce que ce dont elle se plaint de souffrir des incessantes persécutions qu'elle subit, soit entièrement réparé. Réprimez, nous vous en supplions tous, Seigneur tout-puissant, les lois des tyrans et de ceux qui vous sont opposés, afin qu'ils puissent vous reconnaître pour le protecteur de votre Eglise rachetée par un si précieux sang. »

« Dans le monastère Saint-Maximin à Trèves, dom Martène trouva à la fin d'un texte des Evangiles une prière intitulée, *Cri contre les persécuteurs*. Voici quel était ce cri : « En esprit d'humilité et avec un cœur contrit, ô Seigneur Jésus-Christ, nous venons devant ton autel, devant ton corps et ton sang sacrés, et nous te faisons l'aveu de nos fautes pour lesquelles nous sommes justement affligés ; les pauvres serviteurs et servantes, les ministres et ton peuple sont forcés de vivre dans la misère et dans les angoisses. Nos liens

« destinés à nous entretenir à ton saint service et que des âmes bienfaisantes nous ont donnés pour leur salut, nous ont été enlevés violemment. Cette Eglise qui est à toi, ô Seigneur, et que tu as fondée pour en l'honneur de saint Jean l'Evangeliste, et de tes saints Maximin, Agricolas, et Nicetius, est dans la tristesse ; il n'est personne qui la puisse consoler ou délier, si ce n'est toi, Seigneur. Lève-toi donc, Seigneur Jésus-Christ, et viens à notre secours. Juge notre cause, fortifie et dément-nous, combats ceux qui combattent contre nous, brise leur orgueil et leur fierté qui désolent ou qui cherchent à désoler ce lieu et nous. Rends-les justes, ô Seigneur, comme tu le sais faire, et dans ta vertu fais-leur connaître, ô Seigneur, nous t'en prions, le mal de leurs actions, et dans la multitude de tes miséricordes délivre-nous. Ne dédaigne pas, ô Seigneur, nos cris qui s'élèvent vers toi ; mais pour la gloire et pour la magnificence de ton nom, visite-nous dans ta paix et dans ton salut, et sauve-nous de nos souffrances présentes et de tous les maux qu'ils trament contre nous ; afin que chacun puisse savoir qu'en l'aimant et en invoquant ton saint nom, tu es le seul Dieu qui sauve ceux qui te prient par l'effet de la grande miséricorde. Renverse, nous t'en prions, ô Seigneur, renverse par la vertu ceux qui conspirent contre l'établissement de la plénitude de tes droits, afin que l'iniquité ne puisse prévaloir sur la justice, et que la fausseté de tout réproché soit toujours soumise à la vérité par Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Après avoir invoqué le ciel, le clergé implorait l'assistance des rois ou des barons qui pouvaient garantir la paix au peuple et aux Eglises.

Vers l'an 1020, Fulbert, évêque de Chartres, écrit au roi Robert, pour l'informer des ravages de Gaufrid, viconte de Châteaudun. Au sujet des guerres entre deux nobles du Rhin, Balderic et Wicman, l'évêque d'Utrecht Adelborf, craignant que le peuple ne souffrit de leur témérité, déclara au nom du pouvoir suprême qu'il serait convenable à vivre en paix. Dès le règne de Philippe-Auguste plusieurs ordres de confréries de la paix furent institués dans le but de rétablir aux perturbateurs de la paix, tous les membres portaient sur leur poitrine ces mots : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem*. L'Ordre de la Foi et de la Paix fut fondé par l'abbé Feuillant dans le même but. Payen de Rochefort, chevalier de grande valeur, bâtit le château de Roche-au-Moine, sur la Loire, afin de protéger la route d'Angers à Nantes ; car avant son érection, des voleurs retranchés dans un château très-fort, situé sur l'autre rive, faisaient des sorties sur les voyageurs. L'Eglise s'y prit de toutes façons, elle établit une loi qu'un pillard et un usurier ne pourraient faire testament, et que les offrandes de ceux qui avaient opprimé le pauvre ne seraient pas recues. Le concile de Paris fit un faveu de

la femme du pillard des lois très-remarquables.

« Les lois des derniers empereurs romains avaient donné aux évêques un droit absolu sur les municipalités; ce droit, à la chute de l'empire, se changea en seigneurie féodale. Pour échapper aux tributs, services et corvées, des comtes et barons voisins accouraient avec empressement dans ces seigneuries et venaient avec anxiété se placer sous la croix des prélats que M. Augustin Thierry désigne comme un despotisme paternel, et M. Fauriel comme un gouvernement éminemment populaire, résultant de la nécessité. Ce fut, nous dit-il, par la force des choses que les évêques devinrent les magistrats suprêmes des cités.

« Des circonstances extraordinaires avaient aussi établi en Germanie un grand nombre de souverainetés ecclésiastiques, dont le caractère doux et pacifique se peut induire de cet ancien proverbe allemand : *Un terme krummstable, is gut wohnen.*

« Nous pouvons remarquer en passant que dans ces gouvernements pacifiques, il n'était jamais question de porter une sentence capitale contre les ennemis du pouvoir qui régnait; cependant ils étaient énergiques contre les perturbateurs de la paix, et il en était de deux sortes.

« Quand les communes se formaient au *xiii*^e siècle, les évêques furent souvent induits à résister à cet essai d'innovation; ce qui fit naître des altercations graves et des combats. Dans le Midi de la France, il est vrai, les évêques étaient généralement disposés à favoriser et à protéger les communes; mais, dans le Nord, ils s'y opposèrent en plusieurs endroits, comme à Cambrai, à Laon, où l'évêque Gaudri était plutôt un soldat de fortune qu'un prélat, et où son archidiacre Anselme sympathisait avec ses concitoyens.

« Cependant nous lisons que lors de l'insurrection de Cambrai, en 1024, l'évêque Gérard eut une grande compassion de ses sujets, et désira exercer envers eux la miséricorde plutôt que la justice.

« Après une dernière émeute de leur part, en 1107, l'évêque Gaucher intercédait auprès de l'empereur Henri V, pour ses sujets révoltés.

« A Noyon, en 1098, l'évêque Baudri de Sarchainville ne fit voir aucune aversion contre l'institution des communes, au contraire, il s'ima mieux se prêter aux désirs de ses concitoyens.

« A Amiens, en 1113, l'évêque Geoffroy, que l'Eglise honore comme un saint, céda sans effort et gratuitement au désir de ses concitoyens, et concourut avec eux à l'érection d'un gouvernement municipal.

« Maintenant, la manière atroce et impie dont se firent ces insurrections, comme au Mans, à Laon, à Reims et à Liège, peuvent expliquer la conduite des autres prélats, de même que le langage de saint Bernard, de Guibert de Nogent et des chroniques de Saint-Denis qui étaient incapables de com-

prendre la justice et les convenances des mesures qui avaient de tels avocats. Du reste, les évêques avaient presque toujours fait cause commune contre les nobles avec le peuple jusqu'à ce que celui-ci devint exorbitant dans ses demandes, et se permit parfois de troubler l'ordre à son tour.

« Mais les tyrans féodaux formaient toujours la grande et principale classe des perturbateurs, contre lesquels le pouvoir des abbés et des évêques pouvait s'exercer sans compromettre leur pacifique caractère. Écoutons, à ce sujet, les vieilles chroniques :

« Elu archevêque de Trèves, Baudouin de Lutzelinbourg vint, comme un ange de paix, pour faire cesser les troubles et les discordes du diocèse. Son premier acte fut de donner à tous les officiers des ordres stricts pour qu'ils eussent, non par une rigueur tyrannique, mais par l'impression d'une crainte salutaire, à obliger tout le monde à vivre en paix. Alors au saint jour de la Pentecôte, dans toute la douceur de la concorde et de la paix, il fit à Trèves son entrée solennelle, tandis que le clergé chantait : les concitoyens des apôtres apportèrent la paix, et voilà qu'ils arrivent en ce jour illuminant la patrie.

« L'amour de Baudouin pour la paix était, en effet, remarquable. Il éleva plusieurs châteaux protecteurs en face de ceux des brigands.

« Par ce moyen, il les tint constamment assiégés, et les força de laisser le peuple en paix. Partout il était célébré comme le défenseur du marchand et l'ennemi du larron, comme n'épargnant même pas son propre frère quand il était convaincu d'un crime.

« Ainsi vécut-il défendant toujours la cause du pauvre peuple, apaisant les discordes parmi ses sujets, et coupant court aux procès. Comme un autre Salomon, il mérita le titre de sage et de pacifique. La splendeur de sa cour était magnifique; mais, ce qui est plus remarquable, c'est que, parmi ses autres mérites, nous trouvons mentionné sur sa tombe le nombre des châteaux qu'il avait élevés et de ceux des brigands qu'il avait renversés.

« Il ruina celui de Gelsbergh, il bâtit celui de Rufenberch, il renversa celui de Meinselbach, et anéantit celui de Sasztoch et de Helekrus. Auteur et régulateur de la paix, lumière utile au peuple, il fit, à l'exemple des bienheureux, des cloîtres, des asiles pour les bons, et détruisit les forteresses des méchants. »

« Un vieil écrivain dit, en parlant de Bruno, archevêque de Cologne : « Il fut impossible de décrire le désespoir de tous ceux qui étaient ennemis de la paix, aussitôt que ce fils de la paix entra chez nous pour être le gardien de nos églises. »

« Sous son gouvernement, dit un autre chroniqueur, la justice et la paix prévalurent à un tel point, que ce fut un retour de l'âge d'or. Sur sa tombe était ce vers :

Bruno pacificus vir bonus atque pius.

« C'est-à-dire, Bruno le Pacifique, homme bon et pieux.

« Un semblable témoignage se lisait sur celle d'Otton, archevêque de Milan, membre de la famille Visconti.

*Inreplebis pastor quem nullis nullis laboribus
Anulus devoti, populo letare quietem.*

« Pasteur intrépide, nul effort ne l'arrêta, si dur fût-il, quand il s'agit de procurer le repos du peuple.

« Un moine, après avoir décrit les dévastations et sacrilèges horribles commis par le sire de Salinis, ainsi que la fermeté et la honte de Jacques, archevêque de Metz, dont les opprimés espéraient leur délivrance, ajoute : « Cependant le temps de la miséricorde n'était pas encore arrivé pour nous, et comme il était bon qu'il nous fût montré qu'il était mieux de se confier dans le Seigneur que dans l'homme, et qu'il est maudit celui-là qui met sa force dans un bras de chair, l'évêque Jacques nous fut immédiatement enlevé. »

« Muratori nous apprend qu'il n'y avait pas un évêque qui n'eût au moins un château, et un grand nombre en avaient plusieurs. Il y avait aussi peu de monastères d'un grand nom qui n'eussent des châteaux dans leur dépendance; ces châteaux étaient ou des dons de roi, ou des offrandes de nobles pénitents, ou quelquefois aussi le fruit d'une acquisition; quelques-uns même furent bâtis par des abbés. La tour de Garigliano fut construite au XI^e siècle par les moines du mont Cassin, pour servir d'asile en cas d'invasion des Sarrasins.

« Dans le X^e siècle, quand les Tartares et les Huns vinrent en Germanie, aidés par les vassaux des nobles, et poussant la dévastation devant eux, Engelbert, abbé de Saint-Gall, bâtit, par l'avis de saint Vitorad, deux châteaux : l'un à Sittern, au sein d'une forêt et sur une montagne, à deux heures de Saint-Gall; et l'autre dans l'île de Wasserburg, dans le lac Constance, qu'il fournit d'armes, de munitions et de matériaux, pour faire des bouchers et des flèches. Tous les paysans et religieux d'alentour purent se réfugier dans ce château, d'où ils pouvaient même attaquer les Barbares et les défaire : c'est ce qui eut lieu.

« Les abbés de Lobbes bâtirent aussi un château à Thuin, afin de protéger leur abbaye d'Alme.

« Jacques de Basoche, un saint et charitable évêque de Soissons, dans le XIII^e siècle, relâta le château de Sept-Monts, formé d'une masse de tours de dimensions différentes, et commandées par un haut donjon.

« Jean, archevêque de Trèves, acheta plusieurs châteaux de différents gentilshommes et en bâtit d'autres, afin d'assurer la paix et de défendre le peuple contre les voleurs des châteaux.

« Ce fut ce prélat qui, pendant les guerres de successions qui suivirent la mort de

l'empereur Frédéric, gouverna avec une si admirable prudence et une si acroyable circonspection que la paix de son diocèse ne fut point troublée. Tirillé entre la foi et le roi, il marcha avec tant de prudence entre Innocent et Philippe, qu'il ne lésa point l'un et ne put être offensé par l'autre. À sa mort, il aima mieux être enterré dans un couvent de moines, que dans sa cathédrale; encore ne fut-ce point dans leur église, mais dans le chapitre, non en habit de pontife, mais en habit de pauvre.

« En 1212, son successeur Théodoric, homme pacifique et d'une grande prudence, bâtit sur le Rhin, contre les tyrans redoutables de ce pays, un noble castel qu'il appela Mont-Thabor. Son proche parent et son ami Engelbert, archevêque de Cologne, cette colonne de l'Église et ce consolateur de royaume, acheta, pour l'Église de Cologne, le château de Thurin.

« Engelbert défendit vaillamment le pays contre les tyrans, jusqu'à ce que Frédéric, comte d'Isenberg, son neveu, l'occupant avec une cruauté démoniaque, en 1225, la veille de la saint Willibrod, près de la cité de Sovelme, où il allait pour consacrer une église le jour suivant.

« Que rien, si ce n'en était le but prochain, ne pût justifier de telles démonstrations de pouvoir de la part du clergé, c'est ce qui était bien compris dans le moyen âge. « Quelques évêques, » dit Pierre de Blois, « appelant abusivement baronies et régales les possessions des anciens rois, et se réduisant à la plus honteuse servitude en adoptant le titre de barons. Je crains que le Seigneur ne puisse dire d'eux : « Ils ont régné, mais non pas moi. » En effet, Messigneurs, vous êtes revêtus de l'office de pasteurs et non de celui de barons. »

« Bathéridus, évêque de Vérone, dans une énumération des devoirs d'un évêque, nous fait voir la perfection qui était alors exigée de certains prélats, qui étaient plutôt des Machabées que des évêques, et prouve la nécessité d'étudier le sens mystique de l'Ancien Testament; puis il ajoute, d'après ce sens : « Que faut-il entendre par ces « braves et victorieux Machabées, si ce n'est « le combat que nous devons soutenir avec « les armes d'une prière quotidienne contre « nos ennemis visibles et invisibles ? »

ORATEURS. — Comment restera les prodiges d'éloquence nés du christianisme, de saint Jean Bouche d'or à Massillon, de saint Grégoire de Nazianze à Bossuet ? Dans l'impossibilité de pouvoir seulement rapporter cet océan de beautés morales et poétiques, contentons-nous de montrer la chaire de Notre-Dame encore frémissante de la parole magique du P. Lacordaire, et après avoir égalé l'orateur chrétien de notre époque, de laisser à Chateaubriand le soin de caractériser Massillon et Bossuet.

« Si nous franchissons maintenant plusieurs siècles, nous arriverons à des orateurs dont les noms seuls embarrassent les noms de gens; car ils sentent que des supérieurs

ne suffisent pas pour détruire l'autorité qu'emportent avec eux Bossuet, Fénelon, Massillon, Bourdaloue, Fléchier, Mascaron, l'abbé Poulle.

« Nous ne ferons paraître à l'appui de nos raisonnements, ni Fénelon, si plein d'onction pour les méditations chrétiennes; ni Bourdaloue, force et victoire de la doctrine évangélique: nous n'appellerons à notre secours ni les savantes compositions de Fléchier, ni les brillantes imaginations du dernier des orateurs chrétiens, l'abbé Poulle. O religion, quels ont été tes triomphes! qui pouvait douter de ta beauté, lorsque Fénelon et Bossuet occupaient tes chaires, lorsque Bourdaloue instruisait d'une voix grave un monarque alors heureux, à qui, dans ses revers, le ciel miséricordieux réservait le doux Massillon!

« Mais que dirons-nous de Bossuet comme orateur? à qui le comparerons-nous? et quels discours de Cicéron et de Démosthène ne s'éclipsent point devant ses *Oraisons funèbres*? C'est pour l'orateur chrétien que ces paroles d'un roi semblent avoir été écrites: « L'or et les perles sont assez communes, mais les lèvres savantes sont un vase rare et sans prix. » (*Prov. xx, 15.*) Sans cesse occupé du tombeau, et comme perché sur les gouffres d'une autre vie, Bossuet aime à laisser tomber de sa bouche les grands mots de *temps* et de *mort*, qui retentissent dans les âmes silencieuses de l'éternité. Il se plonge, il se noie dans des tristesses incroyables, dans d'inconcevables douleurs. Les cœurs après plus d'un siècle retentissent encore du fameux cri: *Madame se meurt, Madame est morte*. Jamais les rois ont-ils reçu de pareilles leçons? jamais la philosophie s'exprima-t-elle avec autant d'indépendance? Le diadème n'est rien aux yeux de l'orateur; par lui, le pauvre est égal au monarque, et le potentat le plus absolu du globe est obligé de s'entendre dire, devant des milliers de témoins, que ces grandeurs ne sont que vanité, que sa puissance n'est que songe, et qu'il n'est lui-même que poussière.

« Trois choses se succèdent continuellement dans les discours de Bossuet, le trait de génie ou d'éloquence, la citation si bien fondue avec le texte qu'elle ne fait plus qu'un avec lui; enfin, la réflexion, ou le coup d'œil d'aigle sur les causes de l'événement rapporté. Souvent aussi cette lumière que l'Eglise porte la clarté dans les discussions de la plus haute métaphysique, ou de la théologie la plus sublime, rien ne lui est ennobles. L'évêque de Meaux a créé une langue que lui seul a parlée, ou souvent le mot le plus simple et l'idée la plus relevée, l'expression la plus commune et l'image la plus terrible, servent dans l'écriture à se donner des dimensions énormes et frappantes.

« Ainsi, lorsqu'il s'écrie en montrant le cercueil de Madame: *La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si vertueuse! La voilà telle que la mort nous l'a faite!* Pourquoi frissonne-t-on à ce mot sim-

ple, *telle que la mort nous l'a faite*? C'est par l'opposition qui se trouve entre ce *grand cœur*, cette *princesse si admirée*, et cet accident inévitable de la mort, qui lui est arrivé comme à la plus misérable des femmes; c'est parce que le verbe *faire*, appliqué à la mort qui *défait* tout, produit une contradiction dans les mots et un choc dans les pensées, qui ébranlent l'âme; comme si pour peindre cet événement malheureux, les termes avaient changé d'acception, et que le langage fût bouleversé comme le cœur...

« Mais comment donc l'évêque de Meaux, sans cesse au milieu des pompes de Versailles, a-t-il connu cette profondeur de rêverie? C'est qu'il a trouvé dans la religion une solitude; c'est que son corps était dans le monde et son esprit au désert; c'est qu'il avait mis son cœur à l'abri dans les tabernacles secrets du Seigneur; c'est, comme il l'a dit lui-même de Marie-Thérèse d'Autriche, « qu'on le voyait courir aux autels pour y goûter avec David un humble repos, et s'enfoncer dans son oratoire, où, malgré le tumulte de la cour, il trouvait le Carmel d'Elie, le désert de Jean, et la montagne si souvent témoin des gémissements de Jésus. »

« Les oraisons funèbres de Bossuet ne sont pas d'un égal mérite, mais toutes sont sublimes de quelque côté. Celle de la reine d'Angleterre est un chef-d'œuvre de style, et un modèle d'écrit philosophique et politique.

« Celle de la duchesse d'Orléans est la plus étonnante, parce qu'elle est entièrement créée de génie. Il n'y avait là ni ces tableaux des troubles des nations, ni ces développements des affaires publiques, qui soutenaient la voix de l'orateur. L'intérêt que peut inspirer cette princesse expirant à la fleur de son âge, semble se devoir épuiser vite. Tout consiste en quelques oppositions vulgaires de la beauté, de la jeunesse, de la grandeur et de la mort; et c'est pourtant sur ces fonds stériles que Bossuet a bâti un des plus beaux monuments de l'éloquence; c'est de là qu'il est parti pour montrer la misère de l'homme par son côté périssable, et sa grandeur par son côté immortel. Il commence par le ravalier au-dessous des vers qui le rongent au sépulcre, pour le peindre ensuite glorieux avec la vertu dans les royaumes incorruptibles.

« On sait avec quel génie, dans l'Oraison funèbre de la princesse Palatine, il est descendu, sans blesser la majesté de l'art oratoire, jusqu'à l'interprétation d'un songe, en même temps qu'il a déployé dans ce discours sa haute capacité pour les abstractions philosophiques.

« Si pour Marie-Thérèse et pour le chancelier de France, ce ne sont plus les mouvements des premiers éloges, les idées du panégyriste sont-elles prises dans un cercle moins large, dans une nature moins profonde? « Et maintenant, » dit-il, « de ces âmes pieuses (Michel Letellier et Lamoignon), touchées sur la terre du désir de faire ré-

« gner les lois, contemplant ensemble à découvert les lois éternelles d'où les nôtres sont dérivées; et si quelques légères traces de nos faibles distinctions paraissent encore dans une si simple et si claire vision, elles adorent Dieu en qualité de justice et de règle.... »

« Mais la trompette sonne et Gustave paraît: « Il paraît à la Pologne surprise et trahie, comme un lion qui tient sa proie dans ses ongles, tout prêt à la mettre en pièces. Qu'est devenue cette redoutable cavalerie qu'on voit fondre sur l'ennemi avec la vitesse d'un aigle? Où sont ces âmes guerrières, ces marteaux d'armes tant vantés, et ces arcs qu'on ne vit jamais tendus en vain? ni les chevaux ne vont-ils vile ni les hommes ne sont-ils adroits que pour fuir devant le vainqueur. » (*Oraisons funéb. d'An. de Gonz.*)

« Ja passe, et mon oreille retentit de la voix d'un prophète. Est-ce Isaïe, est-ce Jérémie, qui apostrophe l'île de la Conférence et les pompes nuptiales de Louis?

« Fêtes sacrées, mariage fortuné, voile nuptial, bénédiction, sacrifice, puis-je même aujourd'hui vos cérémonies et vos pompes avec ces pompes funèbres, et le comble des grandeurs avec leur ruine! » (*Oraisons funéb. de Mar.-Thér. d'Autr.*)

« Le poète continue de se faire entendre: il ne touche plus la corde inspirée, mais baissant sa lyre d'un ton, jusqu'à ce mode dont Salomon se servit pour chanter les troupeaux du mont Galaad, il soupire ces paroles paisibles: « Dans la solitude de Sainte-Vare, autant éloignée des voies du siècle, que sa bienheureuse situation la sépare de tout commerce du monde; dans cette sainte montagne que Dieu avait choisie depuis mille ans, où les épouses de Jésus-Christ faisaient revivre la beauté des anciens jours; où les joies de la terre étaient inconnues; où les vestiges des hommes du monde, des curieux et des vagabonds ne paraissaient pas; sous la conduite de la sainte abbesse, qui savait donner le lait aux enfants, aussi bien que le pain aux fœtus, les commencements de la princesse Anne étaient heureux. » (*Oraisons funéb. d'An. de Gonz.*)

« Cette page qu'on dirait extraite du livre de Ruth, n'a point épuisé le pinceau de Bossuet; il lui reste encore assez de cette antique et douce couleur, pour peindre une mort heureuse.

« Michel Letellier, » dit-il, « commença l'hymne des divines miséricordes: *Misericordias Domini in æternum cantabo*: « Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. » (*Psalm. lxxxviii, 2.*) Il expire en disant ces mots, et il continue avec les anges ce sacré cantique.

« Nous avions cru pendant quelque temps, que l'oraison funèbre du prince de Condé, à l'exception du mouvement qui la termine, était généralement trop louée; nous pensions qu'il était plus aisé, comme il l'est en effet, d'arriver aux formes d'éloquence du

commencement de cet éloge, qu'à celles de l'oraison de Mme Henriette. Mais quand nous avons lu ce discours avec attention; quand nous avons vu l'orateur embellir la trompette épique pendant une moitié de ce récit, et donner, en se jouant, un chant à Rémère; quand se retirant à Chaulilly avec Achille en repos, il rentre dans le ton évangélique, et retrouve les grandes pensées, les vues chrétiennes qui remplissent les premières oraisons funèbres; lorsque, après avoir mis Condé au cercueil, il appelle les peuples, les princes, les prélats, les guerriers au catafalque du héros; lorsqu'ensuite, s'avancant lui-même avec ses cheveux blancs, il fait entendre les accents du cygne, montre Bossuet au pied de la tombe, et le siècle de Louis, dont il a l'air de faire les funérailles, prêt à s'élever dans l'assemblée. À ce dernier effort de l'éloquence humaine, les larmes de l'admiration ont coulé de nos yeux, et le livre est tombé de nos mains. »

ORDRES MONASTIQUES. — Dans les articles précédents, nous avons déjà parlé des ordres monastiques assez longuement pour n'avoir plus besoin que de résumer ce que nous en avons dit. Non que nous prétendions donner l'histoire complète des innombrables bienfaits dont le monde leur est redevable; mais dans l'impossibilité de tout rapporter, il nous suffit de mettre nos lecteurs à même de suppléer aux détails que nous devons nécessairement omettre. « Les institutions monastiques, » dit M. Chavot de Malin, « ont été dans tous les temps de grandes agences de civilisation. Nous résumons leur histoire sous ce triple point de vue: vie intime et littéraire, vie agricole, vie sociale.

« *Vie intime et littéraire.* — Seules au milieu des siècles barbares et tourmentés, ces associations monastiques donnaient abri et refuge à ces âmes tristes et désolées de bonheur, qui, désenchantées du monde, se tiraient au recuilement, aux méditations pieuses, à la vie austère et contemplative. Dans les cloîtres étaient la science et l'étude, et ce sont les moines qui nous ont conservés tous les travaux intellectuels de l'antiquité.

« *Vie agricole.* — Les moines ont dû tout le sol. Autour des monastères venaient se grouper des populations entières; ces grandes associations agricoles sont devenues des bourgs et des villes.

« *Vie sociale.* — Les moines élevaient les enfants, et jetaient par leurs prédications apostoliques, les semences de la civilisation dans les âmes ardentes des peuples barbares; plus tard, il sortit des institutions monastiques des hommes d'Etat qui ont créé la science diplomatique. »

Il est à regretter que l'auteur, bien loin de parcourir le cercle entier qu'il s'était tracé, en ait à peine effleuré le début. Nous essayerons d'y suppléer, soit par ce que nous avons dit précédemment, soit par ce que nous ajouterons ici.

Après les premiers moines des déserts de

la Thébaïde et de l'Occident, saint Basile peut être considéré comme le véritable organisateur de la vie monastique. Il avait une haute capacité pour les affaires, pour l'organisation sociale. Aussi, c'est lui qui a véritablement constitué la vie cénobitique. Il insiste souvent sur les avantages de la vie commune. Ainsi, dans les *Grandes règles*, il dit :

« J'estime qu'il est plus utile, pour plusieurs considérations, que plusieurs personnes se joignent ensemble pour vivre dans un même lieu : premièrement, parce que nul d'entre nous n'est suffisant à lui-même pour satisfaire aux nécessités du corps; mais nous avons besoin les uns des autres pour ce qui concerne notre subsistance..... « La charité, » comme dit l'Apôtre, « ne cherche point ses propres intérêts (*I Cor. viii, 5*), » au lieu que la vie absolument solitaire ne se propose qu'un seul but, savoir, la recherche des commodités de chaque personne de ceux qui s'y établissent..... L'homme qui vit solitaire ne reconnaît point facilement ses défauts, n'ayant personne qui le reprenne et le corrige dans l'esprit de compassion et de douceur, « Malheur à celui qui est seul » dit le Sage, « parce que s'il tombe il n'a personne pour le relever..... » (*Eccle. iv, 10.*) Dans la société de plusieurs personnes, il est aisé de satisfaire à la fois à un grand nombre de commandements, au lieu que cela n'est pas possible quand on est seul, l'exécution de l'un empêchant l'accomplissement de l'autre; comme, par exemple, la visite d'un malade nous empêche de pratiquer l'hospitalité envers les étrangers..... Mais, outre tout cela, comme un seul homme n'est point capable de recevoir tous les dons spirituels, et que la distribution des grâces du Saint-Esprit se fait en proportion de la foi qui se trouve en chaque personne, la vie cénobitique a cet avantage au-dessus des autres, que le don de chaque particulier est commun à tout le corps et à tous ceux qui vivent dans une même société, « car, » dit saint Paul (*I Cor. xii, 8*), « l'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler de Dieu dans une haute sagesse, un autre reçoit du même Esprit le don de parler aux hommes avec science, un autre reçoit le don de la foi, un autre reçoit la grâce de guérir les maladies. » Et toutes ces choses ne sont pas plus pour l'utilité de celui qui les possède que pour l'avantage de tous les autres. Celui qui vit dans une entière solitude ne possède qu'une seule de ces grâces, et encore il la rend inutile en la tenant comme enfouie en lui-même..... Il y a aussi un grand péril dans la vie solitaire : c'est l'orgueil, la complaisance en sa propre perfection..... Il faut donc conclure que la conversation des frères qui demeurent unis dans un même lieu est une carrière où l'on s'applique aux combats spirituels, un chemin facile pour s'avancer dans la piété, un continu exercice, et une perpétuelle méditation des commandements de Dieu; le religieux se propose pour but la gloire de Dieu,

selon la volonté du Christ, qui a dit à ses disciples : « Ainsi, que votre lumière luise « devant les hommes, afin que voyant vos « bonnes œuvres ils glorifient votre Père « qui est dans le ciel. » (*Matth. v, 16.*)

« L'esprit contemplatif poussait en général les Orientaux dans la solitude, dans la vie érémitique. C'est pourquoi saint Basile revient souvent sur les avantages et l'unité de la vie cénobitique; il dit dans ses *Constitutions monastiques* : « Qu'y a-t-il de comparable à une telle société? Qu'y a-t-il de plus heureux que cette union si intime? « Qu'y a-t-il de plus agréable et de doux « que ce concert et cette conspiration de « mœurs et d'âmes? Des hommes, qui sont « venus de plusieurs pays et de plusieurs « nations différentes, se trouvent si parfaitement unis dans un même lieu que l'on « voit une même âme en plusieurs corps, et « que plusieurs corps ne paraissent être que « les organes d'un même esprit qui les « anime. Si quelqu'un d'entre eux est malade, plusieurs prennent part à sa faiblesse « et en sont touchés de compassion; si un « autre a l'âme malade et qu'il soit tombé « dans quelque péché, il se trouve à l'instant plusieurs personnes qui s'efforcent « de le guérir et de le redresser. Ils sont « tout ensemble maîtres et serviteurs les uns « des autres, et, possédant une liberté invincible, ils se rendent mutuellement tous « les devoirs d'une parfaite servitude, qui « n'est point l'effet d'une fâcheuse nécessité, « mais qui ne tire son origine que d'un « choix très-libre et très-volontaire..... Que « l'on ne s'imagine point que je me sois « étendu sur cette matière pour la rehausser; ma faiblesse est plutôt capable d'obscurcir les grands sujets..... C'est dans cette « sainte société que l'on voit un père qui est « l'image de notre Père céleste et un grand « nombre d'enfants qui s'appliquent à rendre à leur supérieur tous les devoirs dont « ils sont capables, qui lui donnent la main « pour recevoir sa conduite dans la pratique « des actions de vertus. » Au reste, tous les anciens Pères de l'Eglise ont toujours considéré comme une très-grande tentation l'extrême hardiesse de ceux qui, en abandonnant le monde, se sont retirés d'abord dans une grande solitude en renonçant à toute sorte de société. Je ne citerai que le témoignage de saint Nil, qui est formel; il écrit au moine Théon, qui s'opiniâtrait à demeurer absolument seul : « Quiconque « veut entrer dans les exercices et les combats d'une philosophie spirituelle doit « plutôt s'établir dans un monastère, avec « plusieurs pères, que de choisir par son « seul caprice une solitude, comme vous « faites en vous précipitant dans le danger « avec beaucoup de témérité et d'insolence, « de peur de perdre votre âme par la malice « des ennemis de votre salut, dont l'épée « sanglante vous environne de toutes parts. »

Saint Basile veut qu'on apporte toujours beaucoup de prudence dans la réception au monastère :

« Jésus-Christ ayant dit dans l'Évangile :
 « *Laissez venir à moi tous les petits enfants,*
 « et saint Paul louant Timothée de ce qu'il
 « avait été nourri dès son enfance dans les
 « lettres saintes, et commandant ailleurs aux
 « pères d'avoir soin de bien élever leurs en-
 « fants en les corrigeant et les instruisant
 « selon le Seigneur, nous approuvons que
 « l'on reçoive les enfants en quelque âge
 « que ce soit, et nous croyons qu'ils peu-
 « vent être admis lorsqu'ils se présentent à
 « nous dès leur première jeunesse, afin que
 « nous prenions sous notre conduite ceux
 « qui ont perdu leurs pères, et que selon
 « l'exemple de l'ardente charité de Job, nous
 « soyons les pères des orphelins. Mais quant
 « à ceux qui sont encore sous la puissance
 « de leurs pères, lorsqu'ils se présentent à
 « nous pour être reçus dans l'état monasti-
 « que, nous ne les devons admettre qu'en
 « présence de plusieurs témoins, afin de
 « lever toutes les taches injustes de ceux
 « qui déchiront notre réputation par des
 « médisances. »

« Le législateur ne marque pas ici précé-
 « demment à quel âge on peut s'engager à la vir-
 « ginité par la profession monastique; mais il
 « s'en explique plus clairement dans son *Épi-
 « tre à Amphiloque* : « Nous estimons que la
 « profession religieuse est capable d'obliger
 « à la continence quand elle est faite en un
 « âge où la raison est dans sa perfection.
 « Car il n'est nullement à propos de croire
 « qu'en ces rencontres les paroles des jeunes
 « gens soient capables de les engager; mais
 « quand une fille est âgée de plus de seize
 « ou dix-sept ans, qu'elle a le raisonnement
 « formé, qu'après avoir été longtemps exa-
 « minée elle persiste dans sa première réso-
 « lution, et qu'elle supplie instamment qu'on
 « l'admette, il faut la recevoir au nombre
 « des vierges, confirmer sa profession, et
 « punir sans miséricorde le violement qu'elle
 « en a fait. Car il y en a plusieurs qui sont
 « présentées avant l'âge par leurs pères et
 « par leurs mères, par leurs frères et par
 « leurs proches, sans que de leur part elles
 « se portent d'elles-mêmes à renoncer au
 « mariage, mais par des vœux et des consi-
 « dération mandantes que leurs parents
 « ont à leur égard; et il ne les faut pas re-
 « cevoir facilement jusqu'à ce que l'on ait
 « fait un examen sérieux de leurs véritables
 « dispositions. »

« Voici ce que saint Basile dit de la con-
 « duitte du supérieur : « Le supérieur du mo-
 « nastère, comme étant le père de ses véri-
 « tables enfants, pourvoit à ce qui con-
 « cerne les nécessités de chaque frère, il
 « s'y appliquera avec tout le soin et toute la
 « vigilance possible, et il supportera avec
 « une charité paternelle les infirmités cor-
 « porelles ou spirituelles de tous les mé-
 « mbres de la communauté. »

« Les lois humaines recommandent-elles
 « ainsi la bonté et la condescendance aux
 « magistrats? Les religieux devaient vivre de
 « leur travail; mais saint Basile porte si loin
 « la pureté de sa morale législative, qu'il ne

« veut pas que des mains qui doivent se man-
 « tifier par la pénitence, se corrompent par
 « des ouvrages qui puissent entretenir le mal
 « des hommes du siècle. « L'architecture, la
 « menuiserie, l'art de ceux qui travaillent
 « en cuivre, et l'agriculture, sont des métiers
 « nécessaires d'eux-mêmes à la vie, si
 « d'une très-grande utilité.... Si nous ne
 « connaissons par expérience que ces mé-
 « tiers ne nuisent en nulle manière à
 « ce genre de vie que nous avons embrassé, il
 « les faut préférer aux autres, et particulièrement
 « l'agriculture, qui d'elle-même
 « fournit avec abondance les choses les plus
 « nécessaires.... pourvu que l'exercice qu'
 « nous en ferons ne cause point de trouble
 « ni de tumulte dans le voisinage et dans
 « la maison même que nous habitons. »

« Si nous entrons un peu, » dit M. Charv
 « de Malin, » dans les détails de cette législa-
 « tion monastique, nous trouverons une pro-
 « fonde connaissance des hommes et des
 « moyens par lesquels on les fait agir. On
 « trouve surtout plus de bienveillance pour
 « l'humanité, plus de libéralisme, et je pour-
 « rai me servir de cette expression. Ainsi saint
 « Basile permit de recevoir les esclaves, mais
 « avec beaucoup de prudence et de précaution.
 « L'Église a posé le grand principe de l'équité
 « humaine, » car » dit saint Paul (*1re* ép. au
 « 28), » en Jésus-Christ il n'y a plus ni es-
 « clave, ni homme libre. » Les esclaves
 « avaient le privilège d'entrer dans les monas-
 « tères. Il est curieux de suivre la marche des
 « opinions des anciens Pères sur cette grande
 « question d'affranchissement social. L'abba-
 « tie ne permettait pas aux esclaves de de-
 « meurer dans les mêmes monastères que
 « leurs maîtres : « Lorsque, » dit-il, » vous avez
 « embrassé la vie monastique, affranchissez
 « votre serviteur. Quo s'il veut suivre lui-
 « même cette profession, ne lui permettez
 « pas de demeurer avec vous. »

« La règle qui porte le nom de Charv, et
 « que les antiquaires ecclésiastiques croient
 « avoir été celle de l'abbaye de Saint-Maurice,
 « a changé cette discipline en permettant aux
 « esclaves qui voulaient se faire religieux de
 « demeurer avec leurs maîtres dans un même
 « monastère, pourvu qu'ils n'en conçoivent
 « point de vanité ni d'orgueil. »

« Mais comme on abusait de cette facilité
 « que les esclaves avaient de se retirer dans
 « les monastères, la concile œcuménique de
 « Chalcédoine se vit obligé d'y remédier par
 « un canon qui défend aux supérieurs d'adme-
 « tre aucun esclave sans la participation de
 « son maître. C'est aussi ce qu'ordonna ex-
 « pressément dans le même siècle, le Pape
 « Grégoire, en menaçant de priver de leur rang
 « et de la communion même les supérieurs
 « des monastères qui retombaient les esclaves
 « parmi eux, à moins que leurs maîtres mes-
 « mes eussent mis en liberté par écrit. »

« L'empereur Justinien fit sur ce sujet un
 « règlement très-considérable, qui conserva
 « la dignité monastique en pourvoyant au
 « salut des particuliers. Car il ordonna que les
 « maîtres pourraient rédemander, durant l'es-

pace de trois ans, ceux de leurs esclaves qui se seraient retirés dans des monastères après les avoir volés. Mais il est défendu aux maîtres de troubler le repos de leur solitude et de les en arracher, s'ils ne leur avaient point fait de tort. Il ne voulut pas même que l'on en fît sortir ceux qui y auraient passé trois ans, quoiqu'ils eussent volé leurs maîtres; le monastère était obligé de restituer.

« Dans le concile tenu à Rome, sous le pontificat de Grégoire le Grand, en 595, il est ordonné que les esclaves qui quitteront le service de leurs maîtres pour embrasser la vie monastique seront éprouvés longtemps. Ce même Pape, écrivant à un diacre, veut qu'un esclave qui a abandonné son monastère après y avoir fait une grande faute, soit remis entre les mains de son premier maître.

« Les produits du travail des mains étaient vendus; mais saint Basile ne veut pas que ces produits soient portés au loin, ni que pour ce commerce les moines soient obligés de faire de longs voyages.

« Voilà donc chez les moines orientaux les premiers établissements agricoles et industriels; à la vérité, toutes les vies des saints Pères du désert sont remplies d'exemples de solitaires qui ont vendu les ouvrages de leurs mains, et les fruits de leurs travaux pour se nourrir et assister les pauvres. On voit dans la vie de saint Hilarion, qu'étant arrivé en Sicile, et s'étant retiré dans un champ fort écarté, il chargeait tous les jours le dos d'un de ses disciples d'un faisceau de bois qu'il faisait vendre dans un village voisin, afin de se nourrir lui-même, et d'avoir de quoi donner un peu de pain à ceux qui venaient le voir. Cassian relève la charité du saint solitaire Arcadius, qui, étant touché de compassion pour sa mère, à qui son père avait laissé une dette de cent pièces d'argent, vint, sans sortir du monastère, qu'on lui donna à faire le triple de son ouvrage accoutumé; de sorte que, travaillant jour et nuit durant une année, il gagna de quoi acquitter cette dette, et délivrer sa mère de l'inquiétude où elle se trouvait. Nous apprenons de Pallade que les religieux de saint Athone envoyaient vendre leurs ouvrages à Alexandrie, où l'on achetait aussi ce qui leur était nécessaire. Mais saint Basile, le premier, a organisé le travail et en a fait une obligation monastique; toutes ses règles pour le commerce sont d'une sagesse admirable. Pour éclairer cette question du commerce des moines orientaux, je rapporterai quelques fragments authentiques.

« Un ancien maître de la vie spirituelle, cité par Rabanus Maurus, veut que quand on aura quelque chose à vendre dans le monastère, on s'enquière de ce que les autres vendraient, et que l'on retranche quelque chose du prix, pour faire voir à tout le monde que les hommes spirituels n'agissent pas par cupidité et par avarice.

« En 401, l'empereur Honoré déclara par un édit que les clercs et les personnes qui

ont embrassé une vie plus sainte (ce que Godefroy entend des monastères), qui feront un commerce pour vivre seront exempts des impôts que l'on exigeait des marchands. »

« Pendant les trois premiers siècles, » dit M. Tailhand, « il était difficile que l'état cénobitique pût prendre un grand développement; mais l'esprit de la perfection religieuse s'y manifesta dans toute sa sublimité, nous faisant présager les grandes choses qu'il ferait un jour. Après la paix rendue à l'Eglise, nous voyons accourir de toutes parts des âmes d'élite qui veulent embrasser la vie religieuse. Les Antoine, les Pacôme, les Benoît, les Basile paraissent, et les déserts se peuplent d'anachorètes et de cénobites qui vivent comme des anges dans un corps mortel.

« L'impulsion puissante vers la vertu que la vie religieuse devait imprimer à la société chrétienne, frappe tous les esprits, et nos lecteurs nous devançant par la pensée, dans l'appréciation d'un fait si important. Embrasser l'état religieux, c'est renoncer au monde et à ses plaisirs; cela résulte des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance qui constituent la vie religieuse. Je sais que la perfection de ce sacrifice ne sera pas la même de la part de tous, mais tous en prennent l'engagement sacré. Un moyen puissant fut donné à l'Eglise naissante pour affermir la foi de ses enfants, c'est le martyre. Un moyen non moins puissant pour soutenir les bonnes mœurs lui sera donné dans les temps, c'est la vie religieuse. Quand on lit l'histoire philosophique des peuples chrétiens, on ne fait pas assez d'attention aux motifs de conversion et de persévérance qui sont propres à la religion chrétienne, et qui prouvent que Jésus-Christ a sauvé le monde, si le monde peut être sauvé.

« La profession religieuse a rendu gloire à Dieu comme le martyre; elle a encouragé puissamment les Chrétiens à combattre leurs passions et à les vaincre; elle s'est avancée au premier rang, pour attaquer de front les trois ennemis de l'homme les plus à craindre: l'orgueil, la volupté, l'avarice.

« Rien ne prouve mieux l'impression profonde que la religion chrétienne fit sur les esprits, que les institutions monastiques qu'elle a enfantées sous les yeux de l'idolâtrie et sur les débris de son empire. N'était-ce pas un spectacle étonnant au milieu du iv^e siècle, de voir aux portes de Rome, de Constantinople, d'Antioche, d'Alexandrie, et dans l'enceinte de ces villes, une foule d'hommes de toutes conditions qui se sont sequestrés de la société pour se réunir en une seule famille, sous les ordres d'un supérieur spirituel, priant sans cesse pour la conversion des païens, montrant dans leur conduite la force morale que le christianisme peut inspirer à ses disciples.

« La gloire du christianisme, la preuve de sa divinité, c'est d'avoir pu soulever l'homme et le transporter au-dessus de lui-même. Rien n'a plus contribué à ce grand œuvre que l'état monastique; voilà pourquoi je

place l'état monastique au rang des plus beaux chefs-d'œuvre du christianisme. Jamais la foule n'eût pratiqué les préceptes s'il ne se fût trouvé des hommes capables de pratiquer les conseils évangéliques : le monde ne pouvait devenir chrétien naturellement ; il ne pouvait rester chrétien que par la prédication et l'exemple qui est, de toutes les prédications, la plus éloquente. Le développement de l'état monastique vous paraîtra providentiel, si vous considérez l'époque où il s'est opéré. Après la conversion des empereurs, le christianisme n'avait plus de martyrs à montrer aux derniers restes du monde païen ; il lui devait cependant de frapper son attention par quelque chose de grand et de sublime, et les cénobites remplacèrent les martyrs sur la scène du monde religieux. Les peuples nouvellement devenus chrétiens n'avaient point encore oublié le souvenir des plaisirs licencieux autorisés par l'idolâtrie : auraient-ils été capables de s'en servir entièrement ? C'était fort douteux. Les vœux monastiques, pratiqués sous les yeux de la multitude, encourageaient les plus faibles, et les mœurs chrétiennes purent se former à côté des mœurs païennes. Le cénobite, enfermé dans un cloître, avait laissé sa place vacante dans le monde, et son absence parlait pour lui en faveur de la vertu. Que de voluptueux auront rongi d'eux-mêmes, se seront frappé la poitrine en pensant à un parent, à un ami qui avait élevé de ses propres mains un mur d'épaisse séparation entre lui et les objets séduisants de la volupté. Les Barbares se répandent dans l'empire romain, plus occupés de recueillir ses riches dépouilles que d'assurer leurs conquêtes. La soif de l'or les domine et les pousse. Un siècle plus tôt, la bassesse des sentiments du vainqueur se serait trouvée en harmonie avec les sentiments du vaincu ; mais le christianisme a paru, et la pauvreté volontaire compte déjà de nombreux partisans. Les Barbares, chargés de richesses, s'arrêtent confus devant des hommes qui se sont débarrassés des richesses comme d'un fardeau ; plusieurs d'entre eux deviennent capables de ce sacrifice et viennent grossir le nombre des pauvres volontaires. C'est dans nos Gaules, aux v^e, vi^e siècles et suivants, que ce spectacle nouveau s'est produit d'une manière plus sensible. Goulois, Romains, Barbares, vainqueurs et vaincus se prennent à bâtir des monastères, se disputent les places vacantes dans ces asiles de la perfection chrétienne. Nos rois de la première et de la seconde race veulent doter des monastères ; des hommes qui avaient brillé dans le monde vont s'ensevelir dans des monastères ; des guerriers fameux, échangeant la cuirasse contre le froc et le cilice, se réduisent à la faiblesse de l'enfance. Pour trouver des faits de cette nature, il faut s'avancer jusqu'au christianisme. Que des rois, des courtoisans, des ministres d'Etat aient pu renoncer aux grandeurs de la terre, les fouler aux pieds, que des femmes, qui étaient l'idole du monde, aient pu sortir de l'ivresse

des plaisirs, s'ensevelir pour toujours dans un cloître, c'est ce qui ne s'est vu, ne pouvait se voir que dans le christianisme.

« On pense avoir tout dit à la louange des moines, on croit avoir fait leur éloge complet, quand on a fait observer qu'ils ont défriché nos landes et nous ont conservé les trésors de la littérature ancienne. Ce n'est pas cependant à beaucoup près, le plus beau côté de leur histoire. Ce qui distingue les moines, et en fait une classe à part si honorable, c'est d'avoir prouvé de quoi est capable l'homme chrétien contre ses passions ; c'est d'avoir donné à la société un élan généreux vers les bonnes œuvres qu'on a vues éclore de tout côté comme les fleurs dans la saison du printemps.

« Comparons l'état monastique avec les mœurs des peuples au milieu desquels il a pris naissance et s'est développé, et nous comprendrons toute l'étendue des services qu'il nous a rendus. Que serait-il advenu si les hordes sauvages sorties de la Germanie, au lieu de rencontrer le christianisme sur leur passage, eussent donné la main aux disciples du prophète de la Mecque ou aux compatriotes de Confucius ? Le stoïcisme seul eût suffi pour le conjurer au juste. Mais voici une question qui demande plus de réflexion. Comment a-t-il pu se faire que les vainqueurs aient fini par adopter les mœurs des vaincus ? Cela se concevait aisément si les mœurs des vaincus eussent été plus commodes que celles des vainqueurs. Les Grecs, une fois maîtres de l'empire des Perses, sont devenus Perses par les mœurs. Les Romains ont cessé d'être Romains du moment qu'ils ont été en contact avec des peuples efféminés. Les Barbares rencontrèrent dans l'empire romain un reste de mœurs païennes, et s'en délectèrent. Ils se trouvèrent en présence des mœurs chrétiennes et finirent par les adopter. Le travail devait être long ; car il fallut que le monde commençât par être barbare avant d'être chrétien. D'après les lois ordinaires de la nature, il devait rester barbare, et il n'a pu cesser de l'être que par l'influence d'une cause étrangère à sa constitution politique. La lenteur avec laquelle la civilisation européenne a marché vers sa perfection prouve l'impossibilité où elle était de faire un pas sans le christianisme. On voit bien de nos jours en loin quelques rois législateurs dans les Etats chrétiens, mais ces rois ne sont législateurs que parce qu'ils sont chrétiens, que leurs lois s'adressent à des chrétiens, et qu'elles sont formulées par des moines chrétiens. Les nations non chrétiennes de la même époque ont eu des législateurs, et elles sont encore dans leur gouvernement politique et dans leurs mœurs païennes, et qu'elles étaient à leur naissance. Combien de nations chrétiennes qui, à leur point de départ, n'annonçaient pas un avenir plus prospère ! Lorsque Clovis courbait son front sous le joug d'un pontife, qui eût osé prédire le règne de Charlemagne, de Saint-Louis et de Louis XIV ? Nous dirons

aveugles-nés, comment se fait-il que nous voyons? L'action lente mais efficace du christianisme sur les peuples pendant la longue période dont nous parlons est manifeste : il n'est pas moins manifeste que l'état monastique a été l'un de ses principaux agents. Le sacerdoce a sanctifié les peuples par sa présence au milieu du monde, l'état monastique par son absence. L'éclat de ses vertus était tel qu'il a attiré à lui une foule d'individus de l'un et de l'autre sexe. Ses admirateurs furent si nombreux dans les classes élevées de la société, que les rois, les princes, les grands seigneurs voulurent être ses bienfaiteurs. Ce respect, cette dévotion pour l'état monastique ne nous permet pas de douter de son mérite réel. Il a plu à des philosophes d'appeler cela une manie; il aurait mieux valu en chercher la cause que de s'en moquer. Sa source est dans le fond de la conscience qui va toujours au devant des moyens expiatoires qui lui sont offerts; plus ces moyens sont efficaces, plus ils sont de son goût. C'est cette disposition du cœur humain qui rendit le christianisme possible; c'est cette même disposition qui a rendu la vie monastique si fréquente dans le christianisme, et qui en a fait une profession si sainte et si vénérable. La conscience a voulu participer aux mérites de la vie monastique en lui ouvrant des asiles, en lui assurant son pain quotidien. Y eut-il excès dans sa générosité et dans sa libéralité, à l'époque dont nous parlons, ce ne serait qu'un fait accessoire et accidentel. Ce fait, nous aimons à le répéter, prouve le grand mérite des ordres religieux; car un excès de libéralité suppose un excès de mérite aux yeux du bienfaiteur.

« Le moyen âge s'est montré magnifique dans les temples qu'il a élevés à la gloire de l'Eternel; sa générosité envers les ministres et les serviteurs de Dieu a été excessive. Eh! quels sont donc ces peuples qui, dans notre patrie, se montrèrent si désintéressés, firent un si noble usage de leurs trésors? Ce sont des Gaulois, les petits-fils de ces Gaulois qui avaient fait peser leur lourde épée dans le bassin de la balance, lorsque le peuple romain rachetait avec de l'or sa liberté et sa vie; de ces Gaulois dont la rapacité sacrilège ne respecta pas même les trésors du temple de Delphes. Et quels peuples encore! Les restes de ces Romains, corrompus par la mollesse, dont les trésors suffirent à peine pour satisfaire leurs plaisirs. Ajoutez-y les peuplades de la Germanie, qui n'ont passé le Rhin que pour courir après l'or comme après une proie. Tels sont les peuples que le christianisme a rendus capables d'un désintéressement tel, qu'ils épuisèrent leurs trésors pour honorer la religion et ses ministres. Et vous pourriez douter que ces peuples fussent bienfaiteurs envers le pauvre et l'indigent! L'histoire n'aurait pas dit leur bienfaisance que nous pourrions la supposer. Mais l'histoire ne nous a pas laissé ignorer leurs œuvres bienfaites. Ce sont les peuples du moyen âge qui, les

premiers, dans l'Occident, ont ouvert des hôpitaux aux pauvres et aux infirmes délaissés. Pensée éminemment charitable, qui ne s'est présentée que trop tard à l'esprit et au cœur de l'homme bienfaisant. Rendons à chacun ce qui lui est dû; c'est justice de l'avouer : sans les vœux monastiques, les hôpitaux étaient impossibles. Il n'est pas difficile de réunir sous un même toit des pauvres et des infirmes, la difficulté est de trouver des âmes charitables qui puissent les soigner. Que sont les hôpitaux qui ne sont pas servis par les mains de la charité, et qui sont confiés à des mercenaires! Le plan et l'économie des hôpitaux a été conçu et exécuté par la charité chrétienne; elle a compté sur le concours nécessaire de l'état religieux; le zèle et le dévouement de l'état religieux ont surpassé ses espérances. Quand il n'aurait rendu que ce service à la société, il devrait nous être bien cher, et nous ne comprenons pas que des hommes qui se disent philanthropes aient voulu détruire et anéantir les ordres religieux.

« Ce sont les vœux monastiques, ne cessons de le répéter à notre siècle qui n'y fait pas assez d'attention, ce sont les vœux monastiques qui ont rendu possibles tous les genres de dévouement. Nulle part, dans aucune classe de la société, vous ne trouverez autant d'énergie pour la vertu que dans les cloîtres; parce que nulle part le principe surnaturel de la vertu n'a autant de force et d'activité. De quoi n'est-on pas capable, quand on a fait vœu d'obéissance aveugle, de chasteté angélique et de pauvreté religieuse? Passer les plus belles années de sa vie à servir les malades les plus dégoûtants dans les hôpitaux, hanter les bagnes avec cette gaieté que l'on va chercher d'ordinaire dans la bonne société, traverser les mers pour aller offrir ses services à des peuples qu'on n'a jamais vus, dont les mœurs et les habitudes sont souvent un supplice pour les étrangers; fixer son séjour dans une ville pestiférée, chercher dans ses carrefours des malades et des moribonds, pour les consoler et les fortifier dans l'angoisse et la douleur qui les presse, ce sont là des œuvres communes et ordinaires pour des religieux. L'opinion qu'on a du prêtre et du religieux est telle, que des actes de vertu qui, de la part du commun des hommes seraient trouvés sublimes, faits par un prêtre ou un religieux, n'ont, aux yeux du public, rien que de commun et d'ordinaire. Le public a raison de penser ainsi, et cette opinion est très-honorable pour ceux qu'elle concerne; car elle fait connaître l'idée que le public s'est formée de l'élevation habituelle de leurs sentiments. Pourquoi le public recueille-t-il avec tant d'admiration certains actes de vertu extraordinaire? C'est à cause de leur rareté. Son étonnement et son admiration cessent lorsque ces actes de vertu émanent d'un homme qui a fait profession de pratiquer ce qu'il y a de plus sublime dans la vertu. La plupart des ordres religieux n'ont été établis

que pour s'adonner à la pratique des œuvres de miséricorde spirituelles ou corporelles. La charité chrétienne les a créés pour s'en servir dans l'exécution des plus beaux desseins de son amour. Nous pouvons dire des ordres religieux ce que nous avons dit du sacerdoce : une société qui compte dans son sein une telle profession, qui l'a placée au nombre de ses institutions, cette société devait produire par milliers des actes héroïques de vertu ; et nous avons raison de regarder l'état religieux comme une des principales causes qui ont donné naissance à ces prodiges de vertu, qui brillent dans les fastes du christianisme comme les étoiles innombrables dans le firmament. Que ne doit-on pas attendre d'un peuple qui a devant ses yeux de pareils modèles ! Or le peuple chrétien, depuis sa naissance, s'est toujours trouvé en présence du sacerdoce et de l'état religieux. L'état religieux a prêché d'exemple, le sacerdoce a dû prêcher d'exemple et de parole. Sa mission était d'autant plus difficile que le cœur humain, comme nous ne le savons que trop, est porté au vice d'une triste manière. La mission du sacerdoce a été puissamment secondée par l'état religieux, dont les vertus sublimes, miracle toujours subsistant, ont fait croire à la divinité de la religion. La prédication et l'exemple ; voilà ce qui a conservé dans toute sa fraîcheur la pensée du christianisme.

« La preuve que ses dogmes sont vrais, c'est que, dès l'instant que le monde a cessé d'y croire, ou que seulement leur autorité a été affaiblie, le genre humain est tombé dans l'idolâtrie dont il n'a pu sortir que par une promulgation nouvelle de ces mêmes dogmes, accompagnée du cortège imposant des vertus que le christianisme a montrées à la terre. Cette merveille est l'ouvrage du sacerdoce et de l'état religieux, et, par un retour admirable, le sacerdoce et l'état religieux sont la merveille du christianisme. On ne dira pas de la religion chrétienne que ce sont les prêtres qui l'ont faite ; si le sacerdoce avait fait la religion, quelle puissance eût pu faire un tel sacerdoce ? Mais on dira que c'est le sacerdoce qui a promulgué le christianisme, et que le christianisme a élevé le faible de l'homme à ce degré de puissance, de la rendre capable d'exercer un tel sacerdoce et d'embrasser une profession telle que l'état religieux.

« Les corporations religieuses dans tous les siècles du catholicisme, et principalement dans les deux derniers, ont offert le magnifique spectacle d'une action scientifique toujours soutenue par l'esprit de la foi, par l'amour sincère de la vérité, et triomphant avec calme des plus rebutantes difficultés, des plus obscures fatigues. C'était certes une belle idée d'avoir intéressé à l'avancement des connaissances dans l'humanité, le plus noble et le plus puissant mobile, la vertu, et d'avoir prescrit et donné le ciel pour prix de labours pénibles que la gloire humaine n'eût pas payés, et que ces hommes

forts et religieux n'estimaient pas au prix d'un salaire terrestre. » (*Origines de l'Église romaine*, par les membres de la communauté de Solesmes.) Mais revenons à ce grand Châteaubriand :

« Rendons d'abord, » dit-il, « un éclatant hommage à cette école de Bénédictins que rien ne remplacera jamais.... »

« Des entreprises littéraires qui devaient durer des siècles demandaient une société d'hommes consacrés à la solitude, dégagés des embarras matériels de l'existence, nourissant au milieu d'eux des jeunes êtres héritiers de leur robe et de leur savoir. Ces doctes générations, enclavées au pied des autels, abdiquaient à ces autels les passions du monde, renfermaient avec candeur toute leur vie dans leurs études, semblables à ces ouvriers ensevelis au fond des mines d'or, qui envoient à la terre des richesses dont ils ne jouiront pas. Gloire à ces Mabillon, à ces Montfaucon, à ces Marilong, à ces Ruitart, à ces Bouquet, à ces d'Acberry, à ces Vaisselle, à ces Lottin, à ces Coignet, à ces Guiller, à ces Labat, à ces Clément, et à leurs révérends confrères, dont les œuvres sont encore l'interminable fontaine où nous puisons tous tant que nous sommes, nous qui affectons de les dédaigner ! Il n'est pas de frère lai, désertant dans un obituaire le diplôme poudreux que lui indiquait dom Bouquet ou dom Mabillon, qui ne fût mille fois plus instruit que la plupart de ceux qui s'avisent aujourd'hui, comme moi, d'écrire sur l'histoire, de mesurer du haut de leur ignorance ces larges cervelles qui embrassèrent tout, ces espèces de contemporains des Pères de l'Église, ces hommes du passé gothique et des vieilles abbayes, qui semblaient avoir écrit eux-mêmes les chartes qu'ils déchiffraient. Où en est la collection des historiens de France ? Que sont devenus tant d'autres travaux gigantesques ? qui achevèrent ces monuments autour desquels on n'aperçoit plus que les restes vermoulus des échafauds d'où les ouvriers ont disparu ?

« Les Bénédictins n'étaient pas le seul corps savant qui s'occupât de nos antiquités, dans les autres sociétés religieuses ils avaient des émules et des rivaux. On doit aux Jésuites la collection des *Magographes*, laquelle a pris son nom de l'érudit qui l'a commencée. Le P. Hardoin, mon compatriote, ignorait-il quelque chose ? c'est un peu singulier toutefois. Le P. Laidin doit être noté pour avoir fourni le plan et la liste des auteurs de la collection de la Byzantine, et pour avoir publié les huit premiers volumes de l'édition des conciles. Le P. Peitau est devenu l'oracle de la nécrologie. Le P. Sirmond a mis au jour une notice des *dignités des Gaules* et ses ouvrages de Sidoine Apollinaire, etc., etc.

« Les prêtres de l'Oratoire comptent dans leur ordre Charles le Coigne, auteur des *Annales ecclesiastici Francorum*, continuées par Gérard Dubois et par Julien Lortet, ses confrères. Nous devons à Jacques le Long,

la *Bibliothèque historique de la France*, corrigée et augmentée par Prevret de Pontelle. » Nous avons rappelé aux articles AGRICULTURE, CULTURE, ARTS et INDUSTRIE, tout ce que l'agriculture et l'industrie doivent aux ordres religieux. « Dès les temps les plus reculés, » dit M. Egron, « le régime de la maison de Clairvaux offre le spectacle curieux d'un immense développement industriel. Exploitations et scieries en bois, travaux hydraulique et d'irrigation, dessèchements, usines et moulins de toute espèce, fermes, forges, foulons, tuileries, tanneries, draperies, filatures, en un mot, ateliers agricoles et industriels de toute sorte se trouvaient réunis sur le domaine de Clairvaux. Chacune de ces catégories constituait une préfecture qui donnait son titre à un officier de l'abbaye. De là les dénominations de maître des œuvres, maître des forges, maître des fours, etc..., qui subsistèrent jusqu'à sa destruction. » Tout le monde connaît les immenses entreprises agricoles des Trappistes, l'histoire de la Meilleraie et de sa pieuse colonie, qui obtint de si admirables résultats à force de patience et de courage. Mais laissons à un savant éminent, M. Augustin Cauchy, le soin de résumer ce qui nous reste à dire sur les services rendus à la civilisation, à la société, à l'humanité tout entière par les ordres monastiques sur ceux qu'ils rendent encore aujourd'hui et rendront à jamais. (*Considérations sur les ordres religieux.*)

« Parmi les associations particulières qui peuvent être utiles à la société générale, » dit-il, « celles qui méritent surtout protection et faveur, celles qu'il importe surtout d'entendre et de protéger, ce sont les associations pour le sacrifice. Que des hommes s'associent pour défricher le sol, pour creuser des canaux, pour construire des chemins de fer, pour tirer un parti avantageux de découvertes récentes; ils pourront rendre des services à l'agriculture, au commerce, à l'industrie. Mais s'ils s'associent pour le sacrifice, quels services ne rendront-ils pas à leur patrie, à la civilisation, au genre humain tout entier ?

« Attaqué par les nombreux bataillons que Xerxès avait réunis, la Grèce allait être livrée à toute la fureur des Perses. Trois cent Spartiates se rassemblent aux Thermopyles; ils s'associent pour y faire le sacrifice de leur vie, et la Grèce est sauvée.

« Calais était assiégé par Edouard. Réduit aux horreurs de la famine la plus cruelle, Calais frémissait à la vue d'un vainqueur sans pitié. Eustache de Saint-Pierre et ses compagnons se dévouent pour le salut de leurs concitoyens; ils s'associent pour le sacrifice, et Calais échappe à sa ruine.

« Mais les sacrifices les plus héroïques, ceux qui coûtent le plus à la nature humaine, ne sont pas toujours ceux qui excitent l'admiration des hommes, et frappent leurs regards. De tels sacrifices peuvent quelquefois être le produit d'une exaltation momentanée. L'amour de la gloire, la certitude de recueillir

pour prix d'un dévouement généreux l'admiration et les hommages des contemporains, ou même de la postérité la plus reculée, peuvent adoucir de tels sacrifices et les rendre plus faciles. Mais des sacrifices qui se renouvellent tous les jours et à tous les instants, des sacrifices qui durent autant que la vie, qui échappent aux regards de la multitude, et quelquefois deviennent un sujet de reproches de la part de ceux-là même pour lesquels on se dévoue, de pareils sacrifices sont au-dessus des forces de la nature; et si ce qui ne paraît pas possible à l'homme se réalise, si des associations se forment dont le but unique soit d'examiner dans les âmes l'esprit du sacrifice; dont l'unique ambition, l'unique pensée soient de renouveler sans cesse des sacrifices accomplis sans faste et sans ostentation; s'il se forme des associations d'hommes qui, constamment animés du zèle le plus pur, se sacrifient par amour pour un monde qui les oublie, de telles associations doivent être évidemment considérées comme le plus beau présent que le ciel ait fait à la terre.

« L'esprit de charité, de dévouement, de sacrifice, étant le besoin le plus pressant de la société, devait être le caractère propre de la véritable religion. Aussi le divin auteur du christianisme a-t-il voulu nous enseigner la grande loi du sacrifice, non-seulement par ses paroles, mais encore par ses exemples; aussi, après avoir aimé les hommes jusqu'à leur sacrifier sa vie sur l'arbre de la croix, a-t-il voulu que cette croix devint, pour les nations régénérées, le signe de salut et d'espérance; aussi a-t-il appelé chaque fidèle à se renoncer soi-même et à porter la croix; aussi a-t-il affirmé que l'esprit de sacrifice et d'amour serait le caractère auquel on reconnaîtrait ses vrais disciples.

« Cet esprit de sacrifice, qui ne pouvait venir que du ciel, est précisément ce qui a donné à la religion chrétienne une si prodigieuse influence sur les destinées des peuples, une influence telle que la civilisation se développe là où fleurit le christianisme, qu'elle disparaît là où il vient à disparaître, et que Montesquieu a pu dire avec vérité : « Chose étonnante! la religion chrétienne, qui semble avoir pour unique objet les intérêts de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

« La perfection évangélique, c'est le sacrifice accompli sans restriction, dans la vue de plaire à Dieu, dans la vue de servir nos frères, dans la vue d'apporter la lumière à ceux qui gémissent au sein des ténèbres, les consolations à ceux que poursuit la souffrance. Ne vous étonnez pas de l'empire qu'exercent sur les autres hommes ceux qui ont le courage de se dévouer à la pratique d'une si haute perfection. Ils sont, comme l'a dit quelque part l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*: « habitués à vaincre l'homme. » Vous vous plaignez de ce que la soif de l'or s'empare de toutes les âmes, de ce que le vol et la fraude se multiplient à tel point que bientôt il n'y aura plus de sûreté nulle part,

ni pour les propriétés ni pour les personnes. Eh! qui donc pourra, aux âmes dégradées par l'amour d'un vil métal, rendre la délicatesse et l'honneur? Qui pourra réveiller les consciences endormies? qui pourra leur prêcher avec fruit le détachement des richesses, sinon celui qui a fait à Dieu le généreux sacrifice de tous les biens qu'il possédait? Vous vous plaignez de ce que la soif des plaisirs corrompt tous les cœurs, de ce que des passions exaltées jusqu'au délire multiplient les crimes autour de vous; de ce que la soif de commander, de ce qu'une ambition sans limites bouleversent la société tout entière; de ce qu'elles ouvrent sous nos pas un volcan dont les flammes homicides menacent de tout consumer. Mais qui donc pourra essayer d'éteindre les feux qui nous dévorent, d'arrêter les ravages de l'incendie? Qui pourra prêcher avec fruit la modération, la soumission, l'obéissance, sinon celui qui a fait à Dieu le sacrifice des plaisirs les plus légitimes, celui qui n'a d'autre ambition que de se vaincre et d'obéir?

« Mais la faiblesse naturelle de l'homme permet-elle d'espérer qu'il puisse jamais atteindre à des vertus si héroïques? En supposant même qu'il y parvienne, permet-elle d'espérer qu'il se puisse maintenir dans un état de perfection si sublime? Au dehors, au dedans de lui, tout ne conspire-t-il pas pour renverser un édifice élevé au prix de tant de fatigues? Les états les plus saints rendent-ils l'homme infallible; et ne peut-il arriver que le prêtre lui-même soit indigne à la noble mission qu'il avait reçue des cieux? Vous, qui parlez de la sorte, ne vous figurez pas que votre science et vos discours apprennent rien à l'Eglise catholique. Aotant et mieux que vous elle connaît la faiblesse de notre nature; seulement elle ne se contente pas de la connaître, elle a voulu la secourir. Elle sait que de généreux exemples ont un grand pouvoir sur les âmes; que la force et le courage se paient surtout dans l'union des esprits et des cœurs; et l'Eglise, éclairée par les plus pures lumières de l'Evangile, inspirée par Dieu lui-même, n'a pas reculé devant une pensée qui nitère et confond l'esprit humain, devant la pensée d'associer des hommes pour le sacrifice, devant la pensée d'établir, non pas des associations passagères et momentanées, mais des associations durables et permanentes, dont l'esprit de sacrifice serait la règle et l'unique loi. Elle a voulu opposer aux terribles maladies qui minent la société, des remèdes efficaces, en ouvrant au milieu de nous des sources intarissables de dévouement et d'amour. Elle a voulu que les âmes éternées, amollies par les joies de la terre, pussent venir se retremper dans ces fontaines sacrées. En un mot, elle a institué les ordres religieux pour donner au monde la leçon et l'exemple des plus angéliques vertus.

« Et cet immense bienfait ne serait pas l'objet éternel de notre reconnaissance! Et nous ne serions pas empressés de repousser loin de nous ces préjugés qui, dans les der-

niers siècles, ont porté à la société des coups si funestes, en semant de tous côtés la devastation et la terreur! Et nos mains avares voudraient mesurer à un siècle nouveau la pain qui doit lui rendre la vie! Nous voudrions mesurer la rosée du ciel à la terre desséchée par le souffle des passions, mesurer les consolations à des mortales qui succombent sous le poids de la douleur, mesurer la lumière à des peuples qui se tournent vers elle, assis dans les ténébreuses et dans l'ombre de la mort!

« Infortunés que nous sommes, une décalation profonde s'est emparée de nous. Allumés de la vérité, nous sommes en proie aux horreurs de la famine la plus cruelle. Vainement, à la sueur de nos fronts, nous labourons un sol aride qui trompe toujours nos espérances; nous gémissons de ce qu'autour de nous tout se dessèche, tout se flétrit et tout meurt. Aveugles, nous ne voyons pas que l'on a sapé les murailles et dispersé les pierres de ces réservoirs sacrés, que l'on a obstrué le lit et les issues de ces mille canaux, d'où s'épanchait sur nos campagnes la source bienfaisante qui seule peut leur donner la vie et la fécondité.

« En résumé, le besoin le plus pressant de la société en général, et de notre siècle en particulier, c'est l'esprit du sacrifice. Pour arrêter, pour guérir les maux qui nous affligent, il est nécessaire que cet esprit s'élève jusqu'à la hauteur du dévouement le plus sublime et le plus absolu. Or l'esprit de sacrifice est le caractère propre du christianisme. Le sacrifice accepté pour toute la vie et accompli sans restriction, constitue la perfection évangélique. Donc la perfection évangélique, exercée et pratiquée par des hommes qui, dans la vue de plaire à Dieu, se dévouent à servir leurs frères, est le besoin le plus pressant de notre siècle.

« Mais la perfection évangélique est au-dessus des forces naturelles de l'homme. Pour en rendre la pratique plus facile, et même pour la rendre populaire, l'Eglise catholique, inspirée de Dieu, a conçu l'admirable pensée d'associer les hommes pour le sacrifice; et cette association merveilleuse constitue les ordres religieux. Nous sommes donc conduits par le raisonnement à conclure que les ordres religieux répondent au premier besoin de notre siècle. Il nous reste à prouver que cette conclusion est encore une conséquence rigoureuse, on pourrait dire une conséquence mathématique, de l'observation et de l'expérience.

« Ici, l'auteur montre que de tous côtés le vœu des peuples appelle les ordres religieux, dans l'intérêt de la science et de la civilisation. Il prouve que le premier besoin de notre siècle était, non pas d'entraver, mais de favoriser l'exercice de la perfection évangélique; et nous avons reconnu que les faits eux-mêmes viennent à l'appui de cette assertion dont ils fournissent une démonstration nouvelle. Nous avons rappelé les immenses services que rendent journelle-

ment à la société les Sœurs de Charité, les Sœurs de Bon-Secours, les Frères des Ecoles chrétiennes, enfin les disciples d'Ignace de Loyola, de cet homme si extraordinaire, dont le puissant génie se peint dans ses écrits comme dans les institutions qu'il nous a léguées; de cet intrépide législateur d'une légion d'apôtres, rangé par l'histoire au nombre des plus grands saints. « Nous aurions pu, » dit-il, « signaler encore beaucoup d'ordres religieux, dont les travaux, inspirés et dirigés par l'esprit de sacrifice, ont été si éminemment utiles. Nous aurions pu dire les services rendus à l'agriculture par l'ordre de Saint-Bernard; aux prisonniers, aux aliénés, par les Frères de Saint-Jean-de-Dieu; aux missions, par l'ordre de Saint-François, par les Lazaristes et les Dominicains; à l'éducation des filles, par les Dames du Sacré-Cœur. Aussi, voyez de quels respects, de quels hommages sont partout entourées ces saintes filles de Vincent de Paul, ces vierges considérées comme des divinités tutélaires par les musulmans de Smyrne et les sauvages de l'Amérique, qui sont tentés de les adorer; voyez de quelle reconnaissance sont pénétrés ces malades dont elles calment les douleurs; voyez avec quelle joie le pauvre confie ses enfants au Frère des Ecoles chrétiennes. Voyez les habitants de l'ancien et du Nouveau Monde, les nations civilisées et les hordes sauvages, les peuples du Nord et du Midi, les peuples de l'Italie, de la Belgique, de l'Irlande, de la nouvelle Grenade, appelant de tous leurs vœux, accueillant avec transport, comme apôtres, comme consolateurs, comme instituteurs de la jeunesse, ces robes noires que l'Amérique a toujours saluées avec tant de respect et d'amour, les humbles disciples d'Ignace, les Pères de la Compagnie de Jésus.

« Sans doute, vous ne considérez pas comme ennemis de la civilisation et des lumières ceux-là même qui ont éclairé, qui ont civilisé tant de peuples divers; ceux dont les paisibles conquêtes sur l'ignorance et la barbarie ont été si hautement, si éloquemment célébrées par les Bacon, les Grotius, les Bossuet et les Fénelon. Vous ne sauriez considérer comme ennemis de la civilisation et des lumières les François Xavier, les Ricci, les Claver; les apôtres de la Chine et du Japon; les apôtres des îles de la Sonde, du Tibet, du Mogol, de la Tartarie, de la Cochinchine, du Camboge, du pays de Malacca, de Siam, du Tonkin, de la Perse, de la Syrie; les apôtres du Brésil, du Maragnon, du Chili, de la Nouvelle-Grenade, du Mexique, de la Californie, de Guatemala, du Paraguay; les apôtres des Hurons, des Illinois, des Algonkins, de la Nouvelle-Orléans; les apôtres de Cayenne, de la Guadeloupe, de la Martinique; les habiles instituteurs dont Grotius et Henri IV disaient qu'ils surpassaient tous les autres par la science et par la vertu. Vous ne considérez pas comme ennemis des talents et du génie les maîtres qui eurent pour élèves Corneille, Bossuet, Fléchier, Larocheffoucault, Rousseau, Cré-

billon, Molière, Montesquieu, Gresset et Fontenelle. Vous ne considérez pas comme ennemis des gloires de la patrie ceux dont les leçons ont formé les Condé, les Luxembourg, les Villars, les Broglie, les Molé, les Lamoignon, les Belzunce, les Séguier.

« Sans doute, vous ne considérez pas comme ennemis des sciences physiques et mathématiques les instituteurs des Descartes, des Cassini, des Tournefort; ceux-là même dont les louanges ont été célébrées par Leibnitz et par l'astronome Lalande; ceux dont les travaux ont été souvent cités avec honneur par les Lagrange, les Laplace, les Delambre; ceux qui, de nos jours encore, ont eu pour admirateurs et pour amis les Ampère, les Pelletier, les Freycinet, les Coriolis; ceux dont les noms se trouvent rappelés dans les savantes notices que renferme l'*Annuaire du bureau des longitudes*.

« Sans doute, vous ne faites pas un crime aux Jésuites de la découverte des aérostats. Vous n'accusez pas de magie et de sorcellerie ni le P. Lana, pour avoir donné en 1670 la théorie des ballons, ni le P. Barthélémy de Gusmas, pour avoir osé, dès l'année 1720, s'élever dans les airs, à Lisbonne, en présence de toute la cour du Portugal.

« Sans doute vous ne prétendez pas, en haine de la Compagnie de Jésus, enlever à la France la gloire d'avoir enseigné à l'Angleterre la tactique navale; et regardez comme non avenu le savant traité du P. l'Hoste, ce traité qui, sous le nom de *Livre du Jésuite*, était devenu le manuel de la marine anglaise.

« Sans doute vous n'exigez pas qu'en réimprimant les œuvres de Laplace, on raye de sa mécanique céleste ou de son système du monde les noms des Gaubil et des Bosovich; vous n'exigez pas que l'on bannisse des programmes de l'enseignement public, des cours du collège de France, de l'école Polytechnique et de la Faculté des sciences, ni la diffraction de la lumière découverte par le Jésuite Grimaldi, ni le théorème du Jésuite Guldin, ni l'équation de ce Riccati, père célèbre d'un fils plus célèbre encore, père de ce Jésuite ingénieur et géomètre, auquel, pour prix des services qu'il avait rendus à l'Italie, la république de Venise décerna une médaille d'or. Vous n'exigez pas que l'on interdise aux médecins l'emploi du quinquina, si connu sous le nom de poudre des Jésuites, ni de la quinine, que nous a léguée un des amis et des admirateurs de la Compagnie de Jésus.

« Sans doute vous ne faites pas un crime à l'Institut de France d'avoir tout récemment loué, approuvé, les travaux des Pères de la Compagnie de Jésus, leurs beaux ouvrages d'archéologie, leurs traités de calcul différentiel, leurs observations astronomiques, d'avoir même accordé une médaille d'or aux monographies des Pères Martin et Cahier. Vous ne faites point un crime à l'Académie des sciences, ni à la Société astronomique de Londres, d'avoir considéré le P. de

Vico comme digne d'être inscrit sur la liste de leurs correspondants. Vous ne faites pas un crime à ce Père des témoignages d'estime et de considération qu'il a reçus de nos astronomes, pour avoir, le premier, observé, en 1835, le retour de la fameuse comète de Halley, ou pour leur avoir appris comment il est possible de parvenir à observer en toute saison les satellites de Saturne.

« Voyez-vous cette immense basilique, trop étroite encore pour contenir cette multitude innombrable d'hommes distingués par le rang ou le savoir; cette jeunesse active et studieuse qui s'y précipite à flots pressés, à deux époques différentes de l'année? Voyez quel religieux silence, quelle attention, quels témoignages de respect, quels élan de reconnaissance et d'amour accueillent ici la parole de vérité, qui, comme une céleste rosée, descend du haut de la chaire chrétienne pour rafraîchir les âmes, pour féconder les intelligences, pour vivifier les cœurs. Venez, joignez vous à l'élite de la société, suivez les conférences de Notre-Dame, et vous reconnaîtrez que, pour dissiper toutes vos préventions, il vous aura suffi d'entendre pendant une heure, chaque semaine, la voix douce et persuasive d'un disciple de saint Dominique, ou d'un Père de la Compagnie de Jésus. Oui, quand vous aurez suivi ces conférences, toutes vos difficultés seront résolues. Vous saurez alors si le siècle accueille ou repousse les Dominicains et les Jésuites; si les religieux, fidèles à leur sainte vocation sont ou ne sont pas les hommes du siècle; s'ils favorisent ou s'ils entravent le progrès des lumières et de la civilisation. »

ORDRE SOCIAL. — Nous avons déjà montré, principalement aux articles CATHOLICISME, CHRISTIANISME, ÉCONOMIE SOCIALE, GOUVERNEMENT, et nous montrerons plus loin encore, aux articles SOCIÉTÉ, SOCIABILITÉ, TEMPOREL, etc., que le principe de tout ordre social réside uniquement dans le christianisme. La raison, non moins que l'histoire, en donnent une démonstration péremptoire et sans réplique.

En effet, toute société temporelle n'est, et ne peut jamais être que l'application d'une société spirituelle qui, unissant les âmes dans l'unité d'une même foi, les unit par là même dans l'unité d'un même corps politique et social. Or si cette croyance est fondée sur une morale qui commande aux hommes l'amour et la charité universelle, l'abnégation de soi-même, en un mot la pratique de toutes les vertus, la société humaine qui en découle est évidemment assise sur des bases inébranlables: c'est là précisément la loi, la morale du christianisme. De son côté, l'histoire montre par des faits irrécusables que, chaque coup, chaque atteinte portée à la société spirituelle, a toujours été un coup mortel porté à la société civile et politique. Luther, en opérant sa grande scission du xvi^e siècle, a préparé la décadence des sociétés temporelles qui, dès

le début du protestantisme, furent atteintes avec un si terrible acharnement par les anabaptistes et toutes les sectes qui pullulèrent jusqu'au xviii^e siècle. Ce siècle, à son tour, en portant au christianisme et à l'Église tout entière un coup bien plus profond encore, ébranla jusqu'en ses fondements l'ordre social; et la révolution française, en sillonnant sur l'Europe tout entière, vint bientôt montrer jusqu'à quel point sont étroitement solitaires ces deux cités de la terre et du ciel. Depuis, et jusqu'à nos jours, la philosophie allemande, principalement dans ses derniers représentants, disciples de Fœrbach, a commencé jusqu'à ses dernières limites la grande négation des incrédules du xviii^e siècle. Aussi, tout dans l'ordre social a-t-il été ébranlé jusque dans ses dernières profondeurs, malgré les résistances inouïes et désespérées de la force déployée jusqu'à ses plus extrêmes limites. Le sol tremble encore sous nos pas, chacun sent qu'il ne faut qu'une étincelle pour rallumer le volcan. Un seul remède nous reste, celui de reprendre dans le christianisme le principe immortel et vivant de toute société, d'y raviver les nations en y ravivant les arts, et d'y trouver ainsi le salut qui n'existe nulle part ailleurs.

La société de conception purement humaine et matérielle, à laquelle l'on voudrait nous ramener, c'est tout simplement le paganisme antique. Il est donc utile, *strato* indispensable, de se représenter nettement ce qu'était cette société gréco-romaine si vantée, et ce que le christianisme vint mettre à la place. Nous verrons ainsi à la fois quelle prodigieuse rénovation, quels services incalculables le christianisme vint rendre à l'humanité en l'arrachant à sa décadence et à sa corruption, à l'empire des Tibère, des Néron et des Caligula, et par conséquent aussi ce qu'il est appelé à faire aujourd'hui encore pour constituer l'ordre social chrétien sur ces véritables et indestructibles fondements. Voici sur ce sujet les réflexions de M. de Bergemont.

« Les traditions des vérités révélées aux premiers hommes sur la science de l'ordre social, » dit-il, « s'étaient insensiblement altérées et perdues. Dieu avait recommandé le travail, l'agriculture, la tempérance, l'épargne, l'esprit de sacrifice, l'hospitalité et les vertus domestiques et sociales, comme les conditions les plus sûres de l'aisance et du bonheur des individus, des familles et des nations. Mais ces préceptes, conservés dans les livres sacrés des Hébreux et dans les doctrines philosophiques de l'Orient, de l'Égypte et de la Grèce, n'étaient guère demeurés dans la législation et dans les mœurs que chez les Hébreux; et cependant nous avons vu que ce peuple privilégié plaçait au rang des moyens d'acquiescer les richesses, les conquêtes, le trafic, les tributs imposés aux peuples vaincus, et même l'esclavage des étrangers. À la vérité le luxe des Hébreux s'appliquait presque exclusivement au culte du vrai Dieu; et l'É-

avait quelquefois perverti les rois, il ne paraît pas du moins qu'il eût corrompu les mœurs publiques. On ne connaissait point dans le royaume d'Israël l'aristocratie des richesses, mais l'aisance et le bien-être étaient répandus dans toutes les classes de la population. La religion, qui préparait ce résultat, était d'accord avec la loi civile, ou plutôt la religion était la loi elle-même. Sous une telle forme de gouvernement, les mœurs devaient se façonner par la philosophie.

« Mais il en était autrement des peuples livrés à l'idolâtrie et au polythéisme ; chez eux le culte des sens, la divinisation des passions, les institutions elles-mêmes, excitaient le goût et le besoin de toutes les jouissances, et entraînaient nécessairement tous les cœurs vers le luxe, la vanité, la cupidité et l'égoïsme. En vain la philosophie spiritualiste s'efforçait-elle de combattre les penchants favorisés et préparés par la religion et par les lois : elle-même, par l'organe des plus grands génies de l'antiquité païenne, Xénophon, Platon et Aristote, mettait le brigandage, le pillage, l'esclavage au nombre des voies naturelles et légitimes de produire la richesse. Ces illustres philosophes parlaient admirablement, sans doute, de la Divinité et de la vertu ; mais comment concilier leur spiritualisme avec leur science du maître et de l'esclave, avec leurs principes sur le droit de la guerre ? Sénèque, à son tour, fut prodigue d'éloquence sur le désintéressement et les avantages de la médiocrité. Mais quelle impression pouvait résulter de ses écrits, sinon le mépris pour une hypocrisie si peu déguisée ? Evidemment, sous le règne du paganisme, toutes les notions du juste, du vrai et de l'utile étaient confondues, et dans un tel état de choses, il était inévitable que les doctrines fatales des épicuriens l'emportassent sur les préceptes avoués du stoïcisme. Aussi tous les désordres qui peuvent troubler l'état social arrivèrent-ils à leur comble sous l'empire romain, époque où les traces de toutes les traditions primitives se trouvèrent complètement effacées. L'inégalité des conditions poussée à son dernier terme, la dignité de l'homme totalement méconnue, les liens fraternels qui unissent la grande famille humaine brisés et ensanglantés ; toutes ces conséquences cruelles de la domination romaine étaient non-seulement un profond outrage à l'humanité, mais elles épuisaient en même temps les sources de la richesse générale. Les travaux de plus de cent millions d'hommes, employés à satisfaire l'orgueil et l'insatiable cupidité des vainqueurs du monde, étaient le produit, non de l'industrie libre et intelligente, mais de la servitude la plus oppressive et la plus dure qui fut jamais.

« L'homme déchu ne pouvait arriver à une dégradation plus complète ; le signe divin, imprimé jadis sur le front du roi de la créa-

tion, allait disparaître : il fallait donc que le genre humain périt, ou que les promesses célestes s'accomplissent à l'heure indiquée par l'Esprit-Saint. Tout retard eût frappé de doute et de stupeur les cœurs droits et les génies inspirés qui attendaient et proclamaient la délivrance. Mais le Dieu rédempteur fut fidèle à ce qu'avaient annoncé les Ecritures sacrées. Il se fit homme au moment révélé par les prophéties, et sa charité céleste vint purifier l'atmosphère corrompue où la race humaine agonisante se débattait contre la mort. Certes, d'éclatants prodiges ont marqué la naissance, la vie et la mort du Sauveur. Ils furent sans doute nécessaires à la manifestation glorieuse de sa divinité : mais le langage ineffable du Verbe était lui-même le plus étonnant de tous les miracles. En effet qu'on se reporte par la pensée à ces temps d'oppression et d'esclavage, où l'empire du monde était remis à un Tibère ; que l'on considère l'orgueil et la cupidité remplissant le cœur des hommes libres, et la terreur celui des esclaves : les plus beaux génies célébraient les passions et la volupté ; les illustres philosophes se réfugiaient dans le doute de la vie immortelle, dans le suicide et dans la négation de la vertu ; que l'on se représente l'univers (ce qu'il était, hélas !) un vaste théâtre de vices, de souffrances, d'erreurs et de crimes, d'où s'élevaient mille clameurs funèbres et confuses, comme d'un immense combat de gladiateurs, dernier terme des voluptés romaines.

« C'est alors qu'une voix toute céleste s'éleva et laisse tomber ces paroles inconnues à la terre. « Bienheureux ceux qui pleurent et qui sont affligés en ce monde, parce qu'ils seront consolés en l'autre !

« Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux est à eux !

« Bienheureux ceux qui sont affamés et altérés de la justice, parce qu'ils en seront rassasiés ! » (*Matth.* v, 4.)

« Donnez à celui qui vous demande, et ne rejetez point celui qui veut emprunter de vous. » (*Ibid.*, 42.)

« Bienheureux les pauvres d'esprit (371), parce que le royaume des cieux est à eux ! » (*Ibid.*, 10.)

« Gardez-vous de l'avarice, et ne vous faites pas des trésors dans la terre, où les vers les consomment, et où les voleurs les déterrèrent et les dérobent. Mais distribuez vos biens aux pauvres et les employez en bonnes œuvres, faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille, ni les vers ne les consomment, et où il n'y a point de voleurs qui les dérobent. Si vous mettez votre trésor dans le ciel, votre cœur y sera aussi, car où est votre trésor, là aussi est votre cœur. » (*Matth.* vi, 18-21.) — « Nul ne peut servir deux maîtres à la fois, car où il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. » (*Ibid.*, 24.) —

(371) C'est-à-dire ceux qui sont dégagés de toute affection pour les biens de la terre.

« Ne vous inquiétez donc pas en disant : Que mangerons-nous ? Que boirons-nous, et de quoi nous vêtirons-nous ? comme font les païens qui recherchent toutes ces choses ; car votre père sait que vous en avez besoin. » — « Celui qui travaille mérite qu'on le nourrisse. » — « Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » — « C'est pourquoi ne vous inquiétez pas du lendemain, car le lendemain aura soin de lui-même. A chaque jour suffit son mal. » (*Ibid.*, 25-34.) — « Cherchez et vous trouverez. » — « Frappez et on vous ouvrira. » (*Matth.* vii, 7.)

« Celle voix disait encore : » Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez Dieu pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez les enfants de votre père qui est au ciel, qui fait lever son soleil pour les bons et les méchants, et qui fait pleuvoir pour les justes et les injustes. Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, que faites-vous en cela de plus que les autres ? Les païens ne le font-ils pas aussi ? Soyez donc parfaits comme votre père céleste est parfait. » (*Matth.* v, 45-48.)

« Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. » (*Matth.* xxii, 21.)

« Vous aimerez le seigneur Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme et de tout votre esprit : c'est là le premier et le plus grand commandement.

« Et voici le second qui est semblable à celui-là : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

« Toutes les lois et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements. » (*Ibid.*, 37-40.) N'est-ce pas, nous le répétons, un étonnant prodige, que de telles paroles prononcées dans un pareil moment ne devaient-elles pas briller comme la lumière qui vient éclairer soudainement les profondeurs d'un sombre et lamentable abîme ? car ce divin langage s'adressait à tous les hommes sans exception, et surtout aux malheureux ; à tous il révélait une destinée nouvelle, des devoirs inconnus et des consolations inespérées : sans doute il plaçait le bonheur suprême dans une autre vie ; mais il en laissait du moins l'image sur la terre, en indiquant comment la rigueur d'expiation terrestre pouvait être adoucie par le travail, l'espérance et la charité.

« Dans ses enseignements sublimes, Jésus-Christ ordonne aux forts, aux puissants, aux maîtres, la commisération, la justice, l'humilité. Aux faibles, aux malheureux, aux pauvres, aux esclaves, il prêche le travail et enseigne la soumission, la résignation et la dignité de leur être. Aux riches, il proscriit le désintéressement, l'aumône, la charité ; aux sujets, l'obéissance ; aux époux, l'union et la fidélité ; aux justes, la modestie et la tolérance ; aux pécheurs, le repentir ; aux offensés, le pardon des injures ; à tous les hommes, la pureté de cœur, l'amour de Dieu et du prochain.

« Comme emblème de l'esprit de pureté et de sacrifice, et peut-être dans la prévoyance des dangers d'une trop grande population, Jésus-Christ laisse entendre que le célibat est un état plus parfait que le mariage, mais seulement pour les hommes appelés à cette vocation par le ciel.

« Avant de quitter la terre qu'il a ainsi purifiée et consolée, Jésus indique les œuvres de charité exercées en son nom comme le gage de récompenses méritées et éternelles. Il laisse aux hommes une forme sublime d'invocation à Dieu pour exprimer nos besoins et implorer ses grâces. Enfin il établit l'autorité, la puissance et la perpétuité du sacerdoce chrétien.

« Nous avons entendu les paroles de l'Homme-Dieu par lesquelles devait s'accomplir la grande rénovation sociale.

« Voyons maintenant quel fut le langage de ses disciples, pris, pour la plupart, dans les rangs de la populace ignorante et grossière, mais auxquels le divin Maître avait dit (*Matth.* xxviii, 19) : « Allez, enseignez toutes les nations. »

« Écoutons d'abord le premier des disciples de Jésus-Christ.

« Aimez vos frères, » dit saint Pierre. (*I Petr.* ii, 17.) « Craignez Dieu. » (*Ibid.*)

« Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres, avec toute sorte de respects, non seulement à ceux qui sont bons et doux, mais à ceux qui sont rudes et fâcheux. (*I Petr.* v, 13.) « Femmes, soyez soumises à vos maris, afin que s'il y en a qui ne craignent pas la parole, ils soient gagnés par la parole, et de leurs femmes sans la parole. Et vous de même, maris, vivez engagemment avec vos femmes, les traitant avec honneur et distinction, comme le sexe le plus faible, et considérant qu'elles sont avec vous les frères de la grâce qui donne la vie. » (*I Petr.* iii, 1, 7.)

« Voici encore les paroles de l'Apôtre que l'église honore du titre de *Grand*, et qui fut connu avant l'heure aux ravissements des cieux.

« Le royaume de Dieu ne consiste ni dans le boire et le manger, mais dans la justice, dans la paix et dans la joie que donne le Saint-Esprit. » (*Rom.* xiv, 17.)

« Il est écrit : Je détruirai la sagesse des sages et je rejeterai la science des savants : car où sont les sages, où sont les savants du siècle ? Dieu n'a-t-il pas convaincu de folie la sagesse du monde ? (*I Cor.* xi, 19, 20.)

« Car Dieu, voyant que le monde avec sa sagesse ne l'avait point connu dans sa sagesse divine, il lui a plu de sauver, par la folie de la prédication, ceux qui croient. » (*Ibid.*, 21.)

« La science en elle, et la charité en elle. (*I Cor.* viii, 1.) « Sans la charité tout est inutile pour le salut. » (*I Cor.* xiii, 3.)

« Comme vous êtes riches en toutes choses, en foi, en paroles, en science, en toutes sortes de biens, nous vous prions d'être aussi de cette grâce de libéralité envers vos frères. Ce que je ne vous dis pas,

« néanmoins, pour vous imposer une loi, mais seulement pour vous porter, par l'exemple de l'ardeur des autres, à donner des preuves de votre charité. Vous n'y êtes pas seulement excités par l'exemple des Macédoniens, mais par celui de Jésus-Christ. Car vous savez quelle a été la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant riche, s'est rendu pauvre pour l'amour de vous, afin que vous devinsiez riches par la pauvreté. C'est donc ici un conseil que je vous donne, parce qu'il vous est utile; achez ce que vous avez commencé de faire dès lors, afin que, comme vous avez une prompte volonté d'assister vos frères, vous les assistiez aussi effectivement de ce que vous avez sans vous incommoder. Votre aumône, si elle est petite, n'en sera pas moins agréable à Dieu; car, lorsqu'un homme a une grande volonté de donner, Dieu la reçoit, ne demandant de lui que ce qu'il peut, et non ce qu'il ne peut pas. » (*I Cor. viii, 7, 12.*)

« Aussi je n'entends pas que les autres soient soulagés, et que vous soyez surchargés, mais que pour ôter l'inégalité, votre abondance supplée en même temps à leur pauvreté temporelle, afin que votre pauvreté spirituelle soit aussi soulagée par leur abondance spirituelle, et qu'ainsi tout soit ramené à l'égalité. » (*I Cor. xiii, 14.*)

« Revêtez-vous surtout de la charité, qui est le lien de la perfection. » (*Col. iii, 14.*)

« Avez-vous été appelé étant esclave? Ne vous mettez point en peine, mais quand même vous pourriez devenir libre, usez plutôt de votre condition d'esclave. Car celui qui étant esclave, est appelé au Seigneur, devient affranchi du Seigneur; et de même celui qui est appelé étant libre, devient l'esclave de Jésus-Christ: Vous avez été racheté d'un grand prix; ne vous rendez donc pas esclave des hommes. » (*I Cor. vii, 21-23.*)

« Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte et respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à Jésus-Christ même. Servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur et non les hommes; sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, soit qu'il soit libre. » (*Ephes. vi, 5, 8.*)

« Et vous, maîtres, témoignez de même de l'affection à vos serviteurs, ne les traitant point avec menaces, sachant que vous avez les uns et les autres un maître commun dans le ciel, qui n'aura point égard à la condition de personne. » (*Ibid., 9.*)

« Saint Paul s'explique en ces termes sur le célibat :

« Je crois qu'il est avantageux (à cause des nécessités pressantes de cette vie, qui se trouvent en plus grand nombre dans le mariage que dans tout autre état), je crois, dis-je, qu'il est avantageux à l'homme de ne se point marier.

« Si néanmoins vous épousez une femme, vous ne péchez pas; et si une fille se marie, elle ne pèche pas: mais ces personnes souffriront dans leur chair, des afflictions et des maux qui sont inséparables du mariage. Or, je voudrais vous les épargner, et vous porter à les éviter. Celui donc qui marie sa fille fait bien; mais celui qui ne la marie pas fait encore mieux. » (*I Cor. vii, 26 seq.*)

« Enfin, saint Paul se montre illuminé d'une inspiration sublime, dans ces paroles sur la résurrection.

« Comme la mort, » dit-il (*Rom. v, 17*), « est venue par un homme, la résurrection des morts doit aussi venir par un homme; et comme tous meurent en Adam, tous revivront aussi en Jésus-Christ: or la mort sera le dernier ennemi qui sera détruit. »

« Comme le premier homme a été terrestre, ses enfants aussi sont terrestres; et comme le second homme est céleste, ses enfants aussi sont célestes. Comme donc nous avons porté l'image de l'homme terrestre, nous porterons aussi l'image de l'homme céleste. » (*I Cor. xv, 47-49.*)

« Or je vous dis ceci, parce que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu, et que la corruption ne possèdera point cet héritage incorruptible. Il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, et que le corps mortel soit revêtu de l'immortalité. » (*Ibid., 50, 53.*)

« Et quand le corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette partie de l'Écriture (*Osee xiii, 14*) sera accomplie. La mort a été absorbée par une victoire. O mort! où est ta victoire? O mort! où est ton aiguillon? » (*Osee liv, 5.*)

« Ne vous affligez donc pas en présence de la mort, comme ceux qui n'ont point d'espérance, et consolez-vous les uns les autres par ces vérités. » (*I Thess. iv, 12, 17.*)

« On demeure confondu d'étonnement et en quelque sorte frappé d'un effroi religieux, lorsqu'on songe qu'il fut donné à quelques hommes grossiers, étrangers aux lettres et à toutes les connaissances humaines, et dont, jusqu'alors, les pensées ne s'élevaient guère élevées au delà des devoirs de leurs humbles professions, de révéler des vérités si étincelantes de lumière, d'exposer une si haute et si pure philosophie, et de s'exprimer avec une éloquence si supérieure au langage des hommes. Le souffle divin qui les inspirait ne saurait être méconnu. Qui oserait affirmer que sans les langues de feu descendues sur ces hommes, ils auraient pu penser et dire de pareilles choses?

« Tels furent les moyens, tels furent les ministres de cette rénovation religieuse, philosophique et sociale, qui devait rendre à l'homme sa dignité, sa liberté, les nobles facultés de l'intelligence et ouvrir à l'uni-

vers les voies de la civilisation morale et matérielle la plus parfaite. »

ORGUEIL. — Dans cette admirable rénovation morale de l'homme, qui est comme une seconde création, l'Eglise, en classant les vertus et les vices, en nous montrant la vraie loi de la vie, a éclairé le monde d'une divine lumière. Tous ses préceptes se résument en un seul, la charité, l'amour. Or, l'humanité étant, selon saint Bernard, « le lieu de l'amour, » c'est contre l'orgueil d'abord qu'elle s'élève.

« L'orgueil, » dit Châteaubriand, « c'est le péché de Satan, c'est le premier péché du monde. L'orgueil est si bien le principe du mal, qu'il se trouve mêlé aux diverses infirmités de l'âme : il brille dans le souris de l'envie, il éclate dans les débauches de la volupté, il compte l'or de l'avarice, il étincelle dans les yeux de la colère, et suit les grâces de la mollesse.

« C'est l'orgueil qui fit tomber Adam; c'est l'orgueil qui arma Caïn de la massue fratricide; c'est l'orgueil qui éleva Babel et renversa Babylone. Par orgueil Athènes se perdit avec les Grecs; l'orgueil brisa le trône de Cyrus, divisa l'empire d'Alexandre, et écrasa Rome, enfin, sous le poids de l'univers.

« Dans les circonstances particulières de la vie, l'orgueil a des effets encore plus funestes. Il porta ses attentats jusque sur Dieu.

« Si l'Eglise a donné la première place à l'orgueil dans l'échelle des dégradations humaines, elle n'a pas classé moins habilement les six autres vices capitaux. Il ne faut pas croire que l'ordre où nous les voyons rangés soit arbitraire; il suffit de l'examiner, pour s'apercevoir que la religion passe excellemment de ces crimes qui attaquent la société en général à ces délits qui ne retombent que sur le coupable. Ainsi, par exemple, l'envie, la luxure, l'avarice et la colère, soivent immédiatement l'orgueil, parce que ce sont des vices qui s'exercent sur un sujet étranger, et qui ne vivent qu'au milieu des hommes, tandis que la gourmandise et la paresse, qui viennent les dernières, sont des inclinaisons solitaires et honteuses, réduites à chercher en elles-mêmes leurs principales voluptés.

« Dans les vertus préférées par le christianisme et dans le rang qu'il leur assigne, même connaissance de la nature. Avant Jésus-Christ, l'âme de l'homme était un chaos: le Verbe se fit entendre, aussitôt tout se débrouilla dans le monde intellectuel, comme à la même parole, tout s'était jadis arrangé dans le monde physique; ce fut la création morale de l'univers. Les vertus montèrent comme des feux purs dans les cieux. Les unes, soleils éclatants, appelèrent les regards par leur brillante lumière; les autres, modestes étoiles, cherchèrent la pudeur des ombres, où cependant elles ne purent se cacher. Dès lors on vit s'établir une admirable balance entre les forces et les faiblesses; la religion dirigea ses foudres con-

tra l'orgueil, vice qui se nourrit de vertus; elle le découvrit avec les replis de nos cœurs; elle le poursuivit dans ses métamorphoses; les sacrements marchèrent comme lui sa une armée sainte, et l'humilité, vêtue d'un sac, ses reins ceints d'une corde, les genoux nus, le front couvert de cendres, les yeux baissés et en pleurs, devint une des premières vertus du fidèle. »

ORIENT (MISSIONS DE L'). — Nous avons déjà montré, à l'article Missions, quels services ont rendus à la civilisation ces apostolats d'humbles missionnaires dont nous ignorons jusqu'aux noms. On ne le dira jamais assez; mais pour rappeler quelques uns de détails de ces missions, nous avons pué à part de plusieurs, et nous empruntons ici, à l'illustre auteur des *Etudes Asiatiques*, les passages suivants sur les missions du Levant ou de l'Orient.

« Chaque mission avait un caractère qui lui était propre, et un genre de souffrance particulier. Celles du Levant présentaient un spectacle bien philosophique. Quelque elle était puissante cette voix chrétienne qui s'élevait des tombeaux d'Argos et des ruines de Sparte et d'Athènes! Dans les îles de Naxos et de Salamine, d'où partaient ces brillantes théories qui charmaient et ravivaient la Grèce, on pauvre prêtre catholique, déguisé en turc, se jette dans un sépulchre, aborde à quelque méchant réduit pratiqué dans des tronçons de colonnes, assis sur la paille le descendant des vainqueurs de Xerxès, distribue des aumônes au nom de Jésus-Christ, et, faisant le bien comme on fait le mal, en se cachant dans l'ombre, retourne secrètement à son désert.

« Le savant qui va mesurer les vestiges de l'antiquité, dans les solitudes de l'Afrique et de l'Asie, a sans doute des droits à cette admiration; mais nous voyons une chose encore plus admirable et plus belle: c'est quelque Bossuet inconnu, expliquant la parole des prophètes sur les débris de Tyr et de Babylone.

« Dieu permettait que les moissons fussent abondantes dans un sol si riche; une variété poussière ne pouvait être stérile. » Nous ont-ils dit de Serpho, » dit le P. Xavian, « plus consolés que je ne puis vous l'exprimer « ici; le peuple nous comblant de bénédictions, et remerciant Dieu mille fois « nous avoir inspiré le dessein de venir « les chercher au milieu des rochers. »

« Les montagnes du Liban, comme les montagnes de la Thébéide, étaient témoins du mouvement des missionnaires. Ils ont une grâce infinie à rehausser la plus petite constance. S'ils décrivent les côtes de Liban, ils vous parlent de quatre ans de pierre, qui se vident au pied de ces rochers, et où les jeunes Maronites célébraient une Messe solennelle le jour de la Transfiguration; on peut entendre les accents religieux qui se mêlent au murmure de ces torrents chantés par Salomon et Jérémie, et ces cas des torrents qui tombent des montagnes.

« Parlent-ils de la vallée où coule le fleuve?

« *saint*, ils disent : « Ces rochers renferment
« de profondes grottes, qui étaient autrefois
« autant de cellules d'un grand nombre de
« solitaires, qui avaient choisi ces retraites
« pour être les seuls témoins sur terre de la
« rigueur de la pénitence. Ce sont les lar-
« mes de ces saints pénitents qui ont donné,
« au fleuve dont nous venons de parler, le
« nom de fleuve saint. Sa source est dans
« les montagnes du Liban. La vue de ces
« grottes et de ce fleuve, dans cet affreux
« désert, inspire de la componction, de l'a-
« mour pour la pénitence, et de la compassion
« pour ces âmes sensuelles et mondaines,
« qui préfèrent quelques jours de joie et de
« plaisir à une éternité bienheureuse. »
(*Lettres édif.*, tom. I, p. 285.)

« Cela nous semble parfait, et comme
style, et comme sentiment.

« Ces missionnaires avaient un instinct
merveilleux pour suivre l'infortune à la
trace, et la forcer, pour ainsi dire, jusque
dans son dernier gîte. Les bagnes et les ga-
lères pestiférés n'avaient pu échapper à
leur charité. Écoutons parler le P. Tarillon
dans sa lettre à M. de Pontchartrain :

« Les services que nous rendons à ces
« pauvres gens (les esclaves chrétiens au
« bague de Constantinople), consistent à les
« entretenir dans la crainte de Dieu et dans
« la foi, à leur procurer des soulagements de
« la charité des fidèles, à les assister dans
« leurs maladies, et enfin à leur aider à
« bien mourir. Si tout cela demande beau-
« coup de sujétion et de peine, je puis assu-
« rer que Dieu y attache en récompense de
« grandes consolations. . . .

« Dans les temps de peste, comme il faut
« être à portée de secourir ceux qui sont
« frappés, et que nous n'avons ici que qua-
« tre ou cinq missionnaires, notre usage est
« qu'il n'y a qu'un seul Père qui entre au
« bague, et qui y demeure tout le temps
« que la maladie dure. Celui qui en obtient
« la permission du supérieur, s'y dispose
« pendant quelques jours de retraite, et
« prend congé de ses frères, comme s'il de-
« vait bientôt mourir. Quelquefois il y
« consomme son sacrifice, et quelquefois il
« échappe au danger. » (*Lettres édif.*, tom. I,
p. 19 et 21.

« Le P. Jacques Cachod écrit au P. Ta-
rillon :

« Maintenant je me suis mis au-dessus de
« toutes les craintes que donnent les mala-
« dies contagieuses, et, s'il plait à Dieu, je
« ne mourrai pas de ce mal, après les ha-
« sards que je viens de courir. Je sors du
« bague, où j'ai donné les derniers sacre-
« ments à quatre-vingt-six personnes.....
« Durant le jour, je n'étais, ce me semble,
« étonné de rien; il n'y avait que la nuit,
« pendant le peu de sommeil qu'on me fai-
« sait prendre, que je me sentais l'esprit tout
« rempli d'idées effrayantes. Le plus grand
« péril que j'ai couru, et que je courrai
« peut-être de ma vie, a été à fond de cale
« d'une sultane de quatre-vingt-deux ca-
« nons. Les esclaves, de concert avec les

« gardiens, m'y avaient fait entrer sur le
« soir pour les confesser toute la nuit, et
« leur dire la Messe de grand matin. Nous
« fûmes enfermés à doubles cadenas, comme
« c'est la coutume. De cinquante-deux es-
« claves que je confessai, douze étaient ma-
« lades, et trois moururent avant que je
« fusse sorti. Jugez quel air je pouvais res-
« pirer dans ce lieu renfermé, et sans la
« moindre ouverture. Dieu qui, par sa
« bonté, m'a sauvé de ce pas-là, me sauvera
« de bien d'autres. » (*Lettres édif.*, t. I^{er},
p. 23.)

« Un homme qui s'enferme volontaie-
ment dans un bague en temps de peste, qui
avoue ingénument ses terreurs, et qui pour-
tant les surmonte par charité; qui s'intro-
duit ensuite à prix d'argent, comme pour
goûter des plaisirs illicites, à fond de cale
d'un vaisseau de guerre, afin d'assister des
esclaves pestiférés, avouons-le, un tel hom-
me ne suit pas une impulsion naturelle; il
y a quelque chose ici de plus que l'humanité;
les missionnaires en conviennent, et ils ne
prennent pas sur eux le mérite de ces œu-
vres sublimes : « C'est Dieu qui nous donne
cette force, répètent-ils souvent; nous n'y
avons aucune part. »

« Un jeune missionnaire, non encore
aguerri des dangers, comme ces vieux chefs
tout chargés de fatigues et de palmes évan-
géliques, est étonné d'avoir échappé au pre-
mier péril; il craint qu'il n'y ait de sa faute:
il en paraît humilié. Après avoir fait à son
supérieur le récit d'une peste, où souvent il
avait été obligé de coller son oreille sur la
bouche des malades, pour entendre leurs pa-
roles mourantes, il ajoute : « Je n'ai pas mé-
« rité, mon révérend Père, que Dieu ait
« bien voulu recevoir le sacrifice de ma vie
« que je lui avais offert. Je vous demande
« donc vos prières, pour obtenir de Dieu
« qu'il oublie mes péchés, et qu'il me fasse
« la grâce de mourir pour lui. »

« C'est ainsi que le P. Bouchet écrit des
Indes : « Notre mission est plus florissante
« que jamais; nous avons eu quatre grandes
« persécutions cette année. »

« C'est ce même Bouchet qui a envoyé en
Europe les tables des brahmes, dont M. Bo-
cilly s'est servi dans son *Histoire de l'astro-
nomie*. La société anglaise de Calcutta n'a
jusqu'à présent fait paraître aucun monu-
ment des sciences indiennes que nos mis-
sionnaires n'eussent découvert ou indiqué;
et cependant les savants anglais, souverains
de plusieurs grands royaumes, favorisés par
tous les secours de l'art et de la puissance,
devraient avoir bien d'autres moyens de
succès qu'un pauvre Jésuite, seul, errant et
persécuté. « Pour peu que nous parussions
librement en public, » écrit le P. Royer, « il
serait aisé de nous reconnaître à l'air et à
la couleur du visage. Ainsi, pour ne point
susciter de persécution plus grande à la re-
ligion, il faut se résoudre à demeurer caché
le plus qu'on peut. Je passe les jours en-
tiers, ou renfermé dans un bateau, d'où je
ne sors que la nuit, pour visiter les villages

qui sont proches des rivières, ou retiré dans quelques maisons éloignées. » (*Lettres édif.*, t. I^{er}, p. 8.)

« Le bateau de ce religieux était tout son observatoire ; mais on est bien riche et bien habile quand on a la charité. »

ORPHELINS. — Nous renvoyons au *Dictionnaire des institutions charitables* pour tout ce que le christianisme a fait et fait encore de nos jours en faveur des orphelins, depuis la primitive Eglise jusqu'à l'œuvre des orphelins du choléra, fondée par l'archevêque de Paris, M. de Quélen, et qui entretenait pendant douze ans 1097 orphelins avec une somme de 141,189 fr. fournis uniquement par la charité des fidèles sans aucune allocation du budget. Pour rester uniquement dans le cadre de cet ouvrage, nous ne parlerons ici que de la protection que l'Eglise exerça sur les orphelins royaux.

« Le christianisme et ceux qui le prêchaient, dit Edouard Ryan, soulagèrent tous les genres de malheurs, et réprimèrent les tentatives de ceux qui voulurent usurper les droits des autres. Le dixième commandement nous défend de convoiter rien de ce qui appartient à notre voisin ; et des exemples fréquents nous prouveront que quand le clergé a eu la puissance, il s'en est servi avec zèle pour faire exécuter ce précepte. Les évêques et les conciles exercèrent souvent la noble et charitable fonction de protéger les royaumes et les propriétés des princes, spécialement des princes orphelins, contre les usurpateurs qui voulaient s'en emparer. Vers la fin du IV^e siècle, saint Ambroise dissuada Maxime d'occuper le trône de Valentinien qui était mineur ; et lorsque l'empereur Maxime lui reprocha par la suite de s'être ainsi conduit, Ambroise répondit que c'était le devoir d'un évêque que de protéger les orphelins. Dans les VI^e, VII^e et VIII^e siècles, plusieurs conciles et évêques suivirent son exemple en protégeant les enfants des rois décédés. Le

XV^e concile de Tolède fit, en 688, des décrets pour protéger les enfants d'Ervigius, et il défendit à tout homme de prétendre à la main de la reine douairière. Le seizième concile de Tolède confia, en 693, les enfants orphelins des rois au patronage des évêques, et il menaça de la dégradation et de l'esclavage ceux qui conspireraient contre ces jeunes princes. Le dix-septième concile, en l'an 694, protégea les fils et les filles du roi Gica, en infligeant des censures ecclésiastiques à ceux qui formaient des mauvais desseins contre la vie, la liberté ou les propriétés de ses enfants. Louis le Bègue mit, en 870, ses deux jeunes fils sous la protection du Pape Jean VIII, qui écrivit aux comtes de France pour les retenir dans l'obéissance qu'ils devaient à ces princes. Le roi Edgard étant mort en 975, quand son fils Edouard n'avait que trois ans, le droit de ce dernier fut reconnu par les principaux nobles de l'Angleterre, et on fixa le jour pour son couronnement. Elfrède, sa belle-mère, s'opposa à ce qu'Edouard succédât à son père, et elle forma un parti pour empêcher qu'il ne fût couronné, lorsque le peuple était assemblé pour cette cérémonie. Mais Dunstan, archevêque de Cantorbéry, renversa les projets de la reine, en s'avancant au milieu de cette illustre assemblée, présentant le prince comme l'héritier légitime, procédant au couronnement, et répondant lui-même de la bonne conduite du roi. Lorsque Ladislas, roi de Hongrie, mourut en 1516, il laissa son jeune fils sous la tutelle de Léon X, pour que ce Pape le protégeât contre les usurpateurs. Le respect extraordinaire que les rois eurent dans l'origine pour les évêques dut sa naissance à la piété et aux vertus de ces prélats ; et tous les évêques furent anciennement appelés *papæ* ou pères, à cause de la tendresse paternelle qu'ils montraient pour les malheureux. Les archevêques de Rome prirent ce titre presque exclusivement, et parlèrent aux rois comme à leurs enfants. »

P

PACIFICATION ou TRÊVE DE DIEU. — Nous n'avons certes pas la prétention de rappeler ici tout ce que le christianisme a fait pour éteindre les guerres, les discordes civiles et internationales et pour établir la paix parmi les hommes : ce serait vouloir rappeler presque tous les faits de l'histoire de l'Eglise. Nous en citerons seulement quelques-uns comme exemple, et pour que l'on puisse juger combien l'humanité lui est redevable sous ce rapport comme sous tous les autres.

La trêve de Dieu fut prêchée pour la première fois, en 1033, par les évêques d'Arles et de Lyon, et fut à la même époque introduite en Italie. Le premier règlement fait à ce sujet le fut dans un synode tenu en 1807, dans le diocèse d'Ebne en Roussillon. Depuis plus de huit siècles se sont écoulés ; quelle pensée plus généreuse et plus bienfaisante s'est produite.

Le concile de Clermont, en 1095, défendit d'attaquer, de blesser, de tuer, de piller ou de molester en aucune manière depuis le premier jour de l'Avent jusqu'à la fête de l'Epiphanie, depuis la Septuagesime jusqu'au 8^e jour après la Pentecôte, pendant toutes les fêtes célébrées par l'Eglise et pendant les deux jours qui précédaient ou qui suivirent le commencement et la fin des grandes fêtes, les femmes, les religieuses, les ecclésiastiques, les étrangers, les marchands, les serviteurs, les laboureurs, les bœufs, les chevaux de charrue. Dans le royaume d'Aragon, il était ordonné à tous les chrétiens de s'abstenir de toute hostilité, les veilles des fêtes et les fêtes de la Vierge, des apôtres, de saint Michel, etc. Depuis le premier jour de l'Avent jusqu'au huitième de l'Epiphanie, et les autres fêtes solennelles, les évêques ne souffraient pas que les parties contendantes

réparassent à la guerre, pendant les 15 jours qui précédaient la fin des trêves. L'archevêque d'Auch proclama, en l'an 1103, la paix et la trêve de Dieu dans sa province; et une semblable proclamation fut faite par les autres évêques dans leurs diocèses à certaines époques.

Dans ses *Bienfaits de la religion chrétienne*, Edouard Ryan s'exprime ainsi à ce sujet :

« Le christianisme et ceux qui l'enseignèrent apaisèrent les différends, et réprimèrent les violences de la guerre parmi les différentes tribus ou familles; l'Évangile proclama heureux les pacifiques, et il est si clair sur ce point, que nul homme ne peut se regarder comme un bon chrétien, tant qu'il récite obstinément une ouverture de réconciliation. Heureux les pacifiques, dit l'Évangile, et beaucoup aspirèrent à ce bonheur, en cherchant à concilier les différends et à favoriser la paix et la concorde. Lorsque les rois étaient en guerre, ou que leurs sujets étaient turbulents, les premiers étaient réconciliés et les derniers ramenés à l'obéissance par l'influence des ecclésiastiques, qui souvent intervenaient pour faire cesser la dissension parmi les rois, ainsi que la rébellion parmi les sujets, et pour rendre la paix aux royaumes. Le clergé manquait rarement de s'efforcer de réconcilier ceux qui avaient des différends; on peut voir dans l'histoire les principaux exemples de son interposition. A Constantinople, sous le règne de Justinien, il y eut un triste exemple du malheur que les prêtres éprouvèrent, en faisant tous leurs efforts pour rétablir la paix, dans une bataille terrible qui eut lieu entre quelques Barbares et les habitants de cette cité. Pour faire cesser le combat, plusieurs ecclésiastiques se précipitèrent au milieu des combattants avec leurs Bibles et leurs crucifix et en prononçant des prières; mais ce fut en vain qu'ils se jetèrent dans la mêlée, car les Barbares méprisèrent leurs Bibles et leurs prières, massacrèrent le clergé, et pillèrent ou brûlèrent tout dans la cité. Pour réprimer l'esprit guerrier qui prévalait dans le moyen âge, le clergé interposa sa propre autorité et celle de la religion; les conciles défendirent ces hostilités, sous peines d'excommunication, et les guerriers furent requis de mettre leur épée dans le fourreau, pour obéir à l'Église. Les menaces et les exhortations des ecclésiastiques eurent quelque influence pour restreindre les guerres privées, et suspendirent les hostilités pendant certains jours et certains temps fixés par l'Église, pour les actes solennels de la religion. Dans le moyen âge, le clergé introduisit ce qu'on appelle *La trêve de Dieu*, qui diminua la cruauté de la guerre; il défendit aux hommes de faire du tort à leurs voisins, dans leurs personnes ou dans leurs fortunes, pendant certains temps et à certains jours de l'année. Ces trêves furent proclamées par le clergé en Angleterre, en France, en Espagne et chez les autres nations. Le concile de Cusam, tenu en l'an 1010, sous le règne

d'Éthelred, enjoignit une cessation de différends et de débats, depuis le premier jour de l'Avent jusqu'au huitième de l'Épiphanie, depuis le dimanche de la Septuagésime jusqu'au quinzième jour après Pâques, et durant certains jours de jeûnes. Deux conciles qui furent tenus en l'an 1034, pour apaiser la sédition, prononcèrent des anathèmes contre les violateurs de la paix; l'un d'eux défendit d'attaquer les hommes dans leurs personnes et leurs propriétés, et prononça des malédictions contre ceux qui nuisaient à la paix et à la justice. Les menaces de ces conciles produisirent dans quelques endroits un tel effet, que le peuple leva les mains vers le ciel, en criant à haute voix : *la paix ! la paix ! la paix !*

« Dans d'autres lieux, les évêques et les prêtres, tenant dans leurs mains des cierges allumés, formèrent le vœu que de même que ces cierges allaient être éteints, de même que le bonheur de ceux qui refuseraient d'obéir aux évêques, relativement à la paix, fût éteint devant les anges. Ayant prononcé ces paroles, ils jetèrent leurs cierges à terre et les éteignirent; cette imposante cérémonie répandit tant de terreur dans l'assemblée, que ceux qui la composèrent s'écrièrent : « Puisse ainsi Dieu éteindre le bonheur de ceux qui refusent la paix et la justice. » En France, la trêve de Dieu défendit, en 1051, au peuple, d'arracher aucune chose de force à aucun homme, ou de se venger d'un ennemi pendant un certain temps. L'année suivante cette trêve fut proclamée en Angleterre, par Edouard le Confesseur, et ensuite par Guillaume le Conquérant, en 1066, dans les termes suivants : « Que la trêve de Dieu et de l'Église ait lieu dans le royaume, depuis le premier jour de l'Avent jusqu'au huitième après l'Épiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'au huitième jour après Pâques, depuis l'Ascension jusqu'au huitième jour après la Pentecôte, tous les dimanches, les veilles de fêtes des apôtres et des saints qui sont annoncées dans les églises, et le jour de la fête du saint particulier de chaque endroit. » Ce statut d'Edouard et de Guillaume fut ensuite confirmé dans le concile de Lillebonne, en l'an 1080. Henri, évêque de Liège, obtint, en 1071, des barons, des ducs, etc., de défendre aux hommes de porter les armes, de brûler les maisons, ou de tuer personne dans son diocèse, depuis le premier jour de l'Avent jusqu'à la fête de l'Épiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'au huitième jour après la Pentecôte; pendant toutes les fêtes célébrées par l'Église, et pendant les deux jours qui précédaient, ou qui suivaient le commencement et la fin des grandes fêtes. Ces règlements furent adoptés dans différents diocèses, et confirmés par le Pape Urbain II, dans le concile de Clermont. Ce concile défendit, en 1095, d'attaquer, de blesser, de tuer, de piller ou de molester en aucune manière, dans les temps qui viennent d'être désignés, les femmes, les religieuses, les ecclésiastiques, les étrangers, les marchands, les serviteurs, les laboureurs,

les bœufs, les chevaux de charrue, etc. Dans le royaume d'Aragon, il était ordonné à tous les Chrétiens de s'abstenir de toute hostilité, les veilles de fêtes et les fêtes de la Vierge, des apôtres, de saint Michel, etc., depuis le premier jour de l'Avent jusqu'au huitième de l'Épiphanie, et les autres fêtes solennelles; les évêques ne souffraient pas que les parties contendantes se préparassent à la guerre pendant les quinze jours qui précédaient la fin des trêves. L'archevêque d'Auch déclara, en l'an 1103, la paix et la trêve de Dieu dans sa province; et une semblable proclamation fut faite par les autres évêques et princes de leurs diocèses et districts respectifs, à certaines époques. Nous en avons donné des exemples dans les précédentes parties de cette section. Les sages pères n'ont jamais fait de pareils actes pour réprimer la violence et la cruauté. Le courage des ecclésiastiques produisit dans beaucoup d'occasions l'effet qu'ils désiraient obtenir, quoiqu'il ait été souvent rendu inutile, pendant des siècles grossiers, par des hommes violemment passionnés pour la guerre et le massacre.

Il exista plusieurs ordres de confréries, institués dans le but de résister aux perturbateurs de la paix. Dès le règne de Philippe-Auguste on forma une confrérie de paix, dont les membres portaient sur leurs poitrines ces mots : *Agnus Dei qui tollis peccata mundi, dona nobis pacem*; Agneau de Dieu qui effacez les péchés du monde, donnez-nous la paix. Ces confréries s'engageaient à s'opposer aux ennemis de la paix, les routiers, les cotereaux, les brabantois. Un des motifs allégués par Philippe le Bon, en fondant l'ordre de la Toison d'or, était que cet ordre pût défendre et maintenir la paix publique à la gloire de notre Créateur et de notre Rédempteur. Don Mariène trouva dans l'ancienne abbaye de Feuillant les règles d'un ancien ordre militaire sous le nom de *l'Ordre de la Foi et de la Paix*, qui était sous les ordres de l'abbé de Feuillant. On lit dans le prologue : « Eussé-je la plume de Joseph et le langage de Jérémie, je ne saurais décrire les fiéus du feu, les coups de glaive et des persécutions qui ont affligé la province d'Auch. Mais les ruines des châteaux, des cités, des petites villes, des églises et des monastères peuvent témoigner de ces persécutions. O malheur plus grand que tout chagrin, ô malheur qu'une terre jadis si riche et si fertile soit réduite à une telle désolation par les péchés de ses habitants, parmi lesquels est réputé le plus noble celui qui peut se vanter des plus ignobles actions, parmi lesquels il n'en est pas un qui épargne la veuve et les orphelins, parmi lesquels les jeunes gens et les jeunes filles, les enfants et les vieillards, les prêtres et les évêques sont maltraités, pillés et massacrés. Enfin, en 1229, pour que dans toute l'Église on pût dire : « Gloire à Dieu dans les hauts cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » (Luc, II, 14.) La clémence divine inspira à l'archevêque d'Auch, Amaurus, et à ses suffragants la résolution

d'établir, d'après les Hospitaliers et les Templiers, un nouvel ordre de chevaliers pour défendre la paix dans cette province par la puissance des armes et l'assistance de Dieu. Cette résolution ayant été communiquée aux gentilshommes, Guillaume de Mont-Cathano, vicomte de Béarn, qui était un prince magnanime, sage et bon, regarda cet ordre comme saint et lui donna libéralement les rentes d'un de ses châteaux. Touchés par cet exemple, d'autres princes, barons et chevaliers de la province, en firent autant, et lièrent leur postérité à l'assistance de ce saint ordre qui procura au peuple la paix et l'abondance de la paix.

« Souvent néanmoins, » dit M. Mariène, « il était nécessaire d'en venir à l'appui de l'assistance du pouvoir royal, et nous voyons que les rois, agissant comme avoués du seigneur, n'étaient pas lents à leur porter une indispensable assistance. C'est ainsi qu'Louis le Gros défendit Saint-Denis contre Boucher de Montmorency, l'église de Lamoignon contre les sires Mouchy et de Bevaux, celle d'Orléans contre les seigneurs de cette ville, et ainsi des autres. On peut juger de la fréquence des occasions par ces mots de Denis le Chartreux, que le service militaire était très-nécessaire pour la répression des cruautés des petits tyrans. Les guerres contre de tels perturbateurs de la paix furent réputées un devoir religieux; et Louis IX, landgrave de Thuringe, fit de ces sortes de guerres, dans la crainte de perdre son âme en souffrant l'oppression du peuple par les nobles, les sièges qu'il fit de leurs châteaux furent autant de fruits de sa conversion. Sa résolution de les humilier venait de ses remords de les avoir laissés jadis dévorer le pauvre. Au commencement de sa carrière il avait été un de ses oppresseurs et plus monstrueux qu'un homme. On l'avait surnommé le *landgrave de fer*, pour l'habitude qu'il avait de porter toujours une couronne de ce métal. Cependant, de tyran et de cruel leur il finit par devenir un dévoué, et employa sa puissance à réprimer les autres oppresseurs. Cependant César de Heisterbach rapporte une vision d'après laquelle il paraît que le sort de son âme fut décidé. Son fils et son successeur, Louis V, fut, selon son vœu, couvaincu de sa damnation, et se fit moine dans un couvent de Clévaux. Cependant un ancien chroniqueur, qui rapporte sa mort en 1153, dit qu'il était pieux et bon faisant, et conséquemment méprisé par les nobles, qui le regardaient comme efféminé et propre à rien. Provoqué par leurs attaques, il leur fit la guerre, les fit prisonniers; mais il ne les fit point mourir; il n'avait rien que les compter comme des couraillers et joug; ce qui le fit très-fort redouter. À sa mort les nobles se trouvaient tellement changés qu'ils craignaient de désoler les derniers ordres, et le portèrent sur leurs épaules, revêtus de l'habit de l'ordre de Clévaux, à Reimharthorn, où il fut enterré.

« Cependant les remontrances du saint n'étaient pas toujours efficaces, et il ne fut

faisait pas toujours d'avoir des auxiliaires loin du lieu où les perturbateurs étaient nombreux et actifs. En 1020, Bouchard à la barbe forte tenait un château dans une île de la Seine, d'où il faisait beaucoup de mal à l'abbaye de Saint-Denis et à ses vassaux. L'abbé Vivien s'en plaignit au roi Robert, qui avertit ce seigneur de cesser, et qui démolit son château en voyant qu'il continuait. Alors, pour l'amour de la paix et du consentement de l'abbé, il permit l'érection d'une forteresse à une lieue de Saint-Denis, à Montmorency, près de la fontaine de Saint-Valery, à condition que le seigneur Bouchard en rendrait hommage à l'abbé.

« Ce fut le nom du château féodal de Montjoie de l'abbaye de Saint-Denis, qui devint le cri de guerre des rois de France. L'Eglise ne se faisait donc pas scrupule d'user de la force pour la défense du peuple et de procurer la paix.

« De là vint pour les abbés et les évêques la coutume d'avoir des châteaux. Nous avons vu que depuis le v^e siècle plusieurs châteaux furent érigés pour le maintien de la sécurité et de la paix. Telle fut l'origine de plusieurs de ceux qui datent du moyen âge. En parlant de Léopold, duc d'Autriche, surnommé le Glorieux, et qui était le père du clergé de son pays, le célèbre Ebdendor Ferras de Hazelbach dit que c'était d'autant plus un prince de paix que, hors des frontières de ses Etats, il éleva avec le commandement de Louis, fils d'Othon, duc de Bavière, le château de Cheneding, et parvint efficacement à délivrer de diverses oppressions les monastères et d'autres lieux consacrés au Seigneur.

« C'est ainsi que Guillaume de Roches, sénéchal d'Anjou, bâtit le château de la Roche-au-Moine, sur la Loire, afin de protéger la route d'Angers à Nantes; car, avant son érection, des voleurs retranchés dans un château très-fort, situé sur l'autre rive, faisaient des sorties sur les voyageurs. Ce château appartenait à Payen de Rochefort, chevalier de grande valeur, mais adonné à la rapine et accoutumé à rançonner ses voisins, les laboureurs et tous ceux qui passaient par la voie.

« L'érection de certains châteaux n'était donc pas, en premier lieu du moins, tout à fait incompatible avec les goûts des hommes pacifiques, et c'est pour cela que nous trouvons des châteaux entre les mains d'hommes de bien qui les bâtirent ou les occupèrent pour le maintien de la paix. Ils avaient essayé d'abord toutes sortes de méthodes de protection; ils avaient établi en loi qu'un pillard et un usurier ne pourraient faire testament, et que les offrandes de ceux qui avaient opprimé le pauvre ne seraient pas reçues.

« Le concile de Paris fit, en faveur de la femme du pillard, une distinction qui est très-remarquable: Qu'elle vive, dit-il, avec économie de ce que son mari lui donne de ses rapines: il n'a pas le droit de lui donner ces biens, puisqu'ils ne sont pas à lui,

mais parce qu'elle est l'avocate de ceux qui ont été pillés, parce qu'elle améliore leur cause en adoucissant le cœur de son mari, et en le portant à faire de justes restitutions; mais si elle trouve le cœur de son mari impénitent et incorrigible, et si elle ne peut l'engager à rien restituer, elle est alors obligée de demander sa séparation de lui, de renoncer même à toute pension alimentaire de sa part, et de demander sa subsistance à des amis ou à d'autres, plutôt que de consentir à prendre part à un si damnable profit. Quand elle en sera aux infirmités, à la décrépitude ou à tel autre abandon qu'elle n'ait plus personne qui lui donne le nécessaire à ses derniers instants, elle peut, dans cette nécessité, recevoir sa nourriture de son mari, non pas comme lui dans une intention de rapine, mais dans celle de faire restitution, si Dieu lui en donne la possibilité.

Baudoin, archevêque de Trèves, éleva plusieurs châteaux protecteurs en face de ceux des brigands. Il renversa les châteaux de Gelsberg, de Heinselbach, de Saxtoch et de Helekrus, bâtit celui de Ruffenberch, etc. Auteur et régulateur de la paix, il construisit des cloîtres, des asiles pour les bons, et détruisit les forteresses des méchants. Jacques, archevêque de Metz, combattit longtemps contre le sire de Salmis pour la même cause. La tour de Garigliano fut construite au ix^e siècle par les moines du Mont-Cassin, pour servir d'asile en cas d'invasion des Sarrasins.

Dans le x^e siècle, quand les Tartares et les Huns vinrent en Germanie, aidés par les vassaux des nobles et poussant la dévastation devant eux, Engelbert, abbé de St-Gall, bâtit, par l'avis de saint Viborad, deux châteaux, l'un à Sistern, au sein d'une forêt, et sur une haute montagne, à deux heures de Saint-Gall, et l'autre dans l'île de Wasserburg, dans le lac de Constance, qu'il fournit d'armes, de munitions et de matériaux pour faire des boucliers et des flèches. Tous les paysans et les religieux dalentour purent se réfugier dans ce château d'où ils pouvaient même attaquer les Barbares et les défaire. C'est ce qui eut lieu.

PAGANISME. — Le christianisme n'aurait-il eu pour résultat que de délivrer le monde de l'idolâtrie, de ses superstitions infâmes et cruelles, et de rétablir le culte du vrai Dieu, qu'il mériterait à ce seul titre l'éternelle reconnaissance du genre humain; car, au fond, ce premier bienfait contient implicitement tous les autres, dont la civilisation lui est redevable. Mais ce que l'on oublie trop, c'est que l'action seule du christianisme maintient l'abolition de l'idolâtrie qui, sans la religion du Christ, ne tarderait pas à renaître, sous l'empire des mêmes causes qui l'ont enfanté, savoir l'orgueil et la volupté, double apothéose de la force brutale, ramenante avec elle l'esclavage, toutes ses superstitions, toutes les pratiques épouvantables, infâmes et sanglantes du paganisme.

PAPAUTÉ. — Certes nous n'avons pas la prétention de rappeler ici tout ce que les Papes ont fait pour la civilisation, pour l'hu-

manité tout entière; tous les bienfaits dont le monde leur est redevable. Pour cela, il nous faudrait d'abord renvoyer la lecture à tous les articles de ce Dictionnaire, car il n'est pas un des bienfaits qui y sont mentionnés qui ne se rattache directement soit à l'initiative, soit à l'action générale de la papauté, qui synthétise le christianisme en résumant en elle l'histoire universelle.

Comment dire en effet ce que la papauté a accompli pour l'Europe et la civilisation tout entière, en civilisant les Barbares, en repoussant l'islamisme, en provoquant les croisades, en fondant des universités, en protégeant, en créant pour ainsi dire les arts et les sciences, les institutions et les lois des temps modernes? Comment retracer son action sur le monde tout entier? La papauté est d'ailleurs par elle-même un de ces immenses bienfaits sociaux dont tous les esprits d'élite comprendront la portée. En effet, quel est le lien d'unité entre tous les peuples modernes? La papauté! Quel est le tribunal suprême qui, s'élevant au-dessus de la tyrannie des rois, ou du despotisme des peuples, leur rappelle sans cesse la loi morale? La papauté. Quel est en un mot l'institution qui organise, pour ainsi dire, l'unité du genre humain, et fait de toutes les nations une seule et même nation, ayant pour règle la morale de l'Évangile, pour devoir la vertu, pour but le sacrifice, pour principe la fraternité universelle de tous les hommes? Cette institution, c'est la papauté.

On s'est donné, souvent même scandalisé du pouvoir omnipotent des Papes au moyen âge. Et cependant, qu'étaient-ce que ce pouvoir? Une puissance purement spirituelle et morale, n'obligeant que ceux qui en acceptaient librement les arrêts, et ne s'imposant aux consciences elles-mêmes que par la libre persuasion de la vérité, ou plutôt par les attrait de la charité. A ce pouvoir tout moral préfère-t-on donc cet érotisme des peuples ou de leurs gouvernants, qui ne laissent aucune place à la libre volonté, et n'ont souvent d'autre argument que le bon plaisir d'une multitude ou d'un homme? Préfère-t-on le tranchant du glaive à l'empire de la justice et de l'amour? car, remarquez-le bien, il n'existe plus aujourd'hui entre les rois comme entre les peuples, le tribunal suprême qui les unit et les concilie, parlant plus d'unité entre les branches diverses du genre humain. La papauté était ce tribunal, cette institution unitaire, cette organisation vivante de la fraternité des peuples. Elle le redeviendra et reprendra dans le monde cette fonction sublime, car le salut des sociétés modernes est à ce prix.

Qu'il nous suffise donc d'indiquer ici quelques-uns des faits principaux qui caractérisent l'action des Papes.

La papauté a sauvé le dogme chrétien, base unique et impérissable de la vraie civilisation; elle a sauvé la morale évangélique, sans laquelle nous fussions retombés de tout le poids de notre corruption dans les

immenses égées du paganisme grec et romain; elle a sauvé la famille, en expulsant le divorce et la polygamie qui faisaient leur nid dans le palais des rois, pour aller de suite jusque dans la cabane de l'artisan et du pauvre; elle a sauvé l'Europe en repoussant Attila, en comprimant les fureurs de Genséric, en se mettant à la tête de la conversion des Barbares, en provoquant le long et sublime élan des croisades; elle a sauvé la liberté politique, en brisant le sauvage empire de Bohélausen; elle a sauvé la liberté personnelle en poussant à l'affranchissement des esclaves, et en proclamant la finale abolition de l'esclavage; elle a détruit les schismes et les hérésies à leur naissance, en les frappant de terribles anathèmes, lorsqu'ils s'obstinaient à rompre l'unité; elle a sauvé l'apostolat, en envoyant à toutes les extrémités du monde de généreux missionnaires; elle a sauvé les sciences, les lettres et les arts en se montrant presque toujours supérieure à son siècle, répandant les lumières, joignant les études ecclésiastiques, élevées aux plus hautes dignités les hommes de doctrine, accueillant autour d'elle toutes les gloires et se les rattachant, accueillant les fuyifs de Byzance; elle a sauvé l'idée de la souveraineté, avilie sur la plupart des trônes de l'univers, rougis de sang, souillés de voluptés et ne connaissant guère d'autre loi que celle du plaisir et des intrigues; elle a élevé peu à peu l'humanité à ses idées progressives, de législation, de droit public, de discipline, de bon goût et de poésie. Les hommes qui firent ces œuvres immenses sont: tantôt un pâtre, comme saint Grégoire, un charpentier comme Grégoire VII, un Médecin comme Léon X, et souvent un Calvaire, toujours plus digne, lorsque l'iniquité, les couronnes ou l'intrigue féodale, se saisissent pas la main sur le sursin de l'élection. Les Papes remplissent le rôle de médiateur entre l'Orient et l'Occident; la cour de Rome, le tribunal suprême, ont éternellement porté tour à tour les intérêts des peuples et la cause des rois.

Vers 1820, sur le point de terminer sa prophétique carrière, Joseph de Maistre l'avait prédit: « O sainte Église de Rome, » disait-il, « les pontifes seront bientôt universellement proclamés agents supérieurs de la civilisation, créateurs de la monarchie et de l'unité européenne, conservateurs de la science et des arts; fondateurs, protecteurs de la liberté civile, destructeurs de l'esclavage, ennemis du despotisme, infatigables soutiens de la souveraineté, bienfaiteurs du genre humain. » (*De l'Église*, t. II, liv. IV, conclusion.)

« L'attente n'a pas été longue; et, tandis que l'Angleterre prévoyait la réaction par les écrits de William Cobbett et des John Lingard, qui renversent jusqu'aux plus vains prétextes de la Réforme, l'Allemagne, du sein de laquelle étaient partis, il y a trois siècles, les premiers cris contre Byzance et son Antéchrist, s'est prise tout à coup à se

ger la mémoire des pontifes romains, de ces

Papes qui mettaient le pied sur le cou de ses empereurs. On a vu un ministre protestant, le docteur Wigt, publier la vie de Grégoire VII, en attendant la superbe monographie d'Innocent III, dont la profonde érudition de Frédéric Hurter s'apprêtait à doter le XIX^e siècle. Pendant ce temps-là, en France, un mouvement analogue s'opérait. Une suite d'écrivains, à la tête desquels la postérité inscrira le nom de Guizot, entreprenaient de replacer la science historique sur ses véritables bases. Ils ruinaient pour jamais l'obscur méthode qui jusqu'alors s'obstinait à juger un siècle avec les idées d'un autre siècle. Par eux, la période de l'histoire moderne la plus mal comprise, le moyen âge se montrait enfin tel qu'il est, c'est-à-dire comme la radieuse époque où la papauté accomplissait sur la plus vaste échelle le grand œuvre de la civilisation et de l'amélioration du genre humain.

Prophète de toutes les grandes choses, Chateaubriand avait déjà commencé, bien que timidement, cette réhabilitation de la papauté, en rappelant quelques-uns de ses bienfaits et de ses services, surtout au point de vue des sciences et des arts.

« Avant de passer, » dit-il, « aux services que l'Église a rendus à l'agriculture, rappelons ce que les Papes ont fait pour les sciences et les beaux-arts. Tandis que les ordres religieux travaillaient dans toute l'Europe à l'éducation de la jeunesse, à la découverte des manuscrits, à l'explication de l'antiquité, les pontifes romains, prodiguant aux savants les récompenses et jusqu'aux honneurs du sacerdoce, étaient le principe de ce mouvement général vers les lumières. Certes, c'est une grande gloire pour l'Église, qu'un Pape ait donné son nom au siècle qui commence l'ère de l'Europe civilisée, et qui, s'élevant du milieu des ruines de la Grèce, emprunta ses clartés du siècle d'Alexandre, pour les réfléchir sur le siècle de Louis.

« Ceux qui représentent le christianisme comme arrêtant le progrès des lumières, contredisent manifestement les témoignages historiques. Partout la civilisation a marché sur les pas de l'Évangile, au contraire des religions de Mahomet, de Brahma et de Confucius, qui ont borné les progrès de la société, et forcé l'homme à vieillir dans son enfance.

« Rome chrétienne était comme un grand port, qui recueillait tous les débris des naufrages des arts. Constantinople tombe sous le joug des Turcs ; aussitôt l'Église ouvre mille retraites honorables aux illustres fugitifs de Byzance et d'Athènes. L'imprimerie, proscrite en France, trouve une retraite en Italie. Des cardinaux épuisent leurs fortunes à fouiller les ruines de la Grèce, et à acquérir des manuscrits. Le siècle de Léon X avait paru si beau au savant abbé Barthélemy, qu'il l'avait d'abord préféré à celui de Périclès, pour sujet de son grand ouvrage : c'était dans l'Italie chrétienne qu'il prétendait conduire un moderne Anacharsis.

« A Rome, » dit-il, « mon voyageur voit

« Michel-Ange, élevant la coupole de Saint-Pierre ; Raphaël, peignant les galeries du Vatican ; Sandolet et Bambe, depuis cardinaux, remplissant alors, auprès de Léon X, la place de secrétaire ; le Trinin, donnant la première représentation de Sophonisbe, première tragédie composée par un moderne ; Béroald, bibliothécaire du Vatican, s'occupant à publier les *Annales* de Tacite, qu'on venait de découvrir en Westphalie, et que Léon X avait acquises pour la somme de cinq cents ducats d'or ; le même Pape, proposant des places aux savants de toutes les nations qui viendraient résider dans ses États, et des récompenses distinguées à ceux qui lui apporteraient des manuscrits inconnus.... Partout s'organisaient des universités, des collèges, des imprimeries pour toutes sortes de langues et de sciences, des bibliothèques sans cesse enrichies des ouvrages qu'on y publiait, et des manuscrits nouvellement apportés des pays où l'ignorance avait conservé son empire. Les académies se multipliaient tellement, qu'à Ferrare on en comptait dix à douze ; à Bologne, environ quatorze ; à Siègne, seize. Elles avaient pour objet les sciences, les belles-lettres, les langues, l'histoire, les arts. Dans deux de ces académies, dont l'une était simplement dévouée à Platon, et l'autre à son disciple Aristote, étaient discutées les opinions de l'ancienne philosophie, et présentes celles de la philosophie moderne. « A Bologne, ainsi qu'à Venise, une de ces sociétés veillait sur l'imprimerie, sur la beauté du papier, la fonte des caractères, la correction des épreuves, et sur tout ce qui pouvait contribuer à la perfection des éditions nouvelles... Dans chaque État, les capitales, et même des villes moins considérables, étaient extrêmement avides d'instruction et de gloire : elles offraient presque toutes aux astronomes des observatoires, aux anatomistes des amphithéâtres, aux naturalistes des jardins des plantes, à tous les gens de lettres des collections de livres, de médailles et de monuments antiques ; à tous les genres de connaissance, des marques éclatantes de considération, de reconnaissance et de respect.... Les progrès des arts favorisaient le goût des spectacles et de la magnificence. « L'étude de l'histoire et des monuments des Grecs et des Romains inspirait des idées de décence, d'ensemble et de perfection qu'on n'avait point eues jusqu'alors. Julien de Médicis, frère de Léon X, ayant été proclamé citoyen romain, cette proclamation fut accompagnée de jeux publics ; et sur un vaste théâtre construit exprès dans la place du Capitole, on représenta, pendant deux jours, une comédie de Plaute, dont la musique et l'appareil extraordinaire excitèrent une admiration générale. »

« Les successeurs de Léon X ne laissèrent point s'éteindre cette noble ardeur pour les travaux du génie. Les évêques pacifiques de Rome rassembaient dans leur villa les pré-

lieux débris des âges. Dans le palais des Borghèse et des Farnèse, le voyageur admirait les chefs-d'œuvre de Praxitèle et de Phidias; c'étaient des Papes qui achetaient au poids de l'or les statues de l'Hercule et de l'Apollon; c'étaient des Papes qui, pour conserver les ruines trop insultées de l'antiquité, les couvraient du manteau de la religion. Qui n'admira la pieuse industrie de ce pontife qui plaça des images chrétiennes sur les lieux débris des Thermes de Dioclétien? Le Panthéon n'existerait plus s'il n'eût été consacré par le culte des apôtres, et la colonne Trajane ne serait pas debout, si la statue de saint Pierre ne l'eût couronnée.

« Cet esprit conservateur se faisait remarquer dans tous les ordres de l'Eglise. Tandis que les dépoüilles qui ornent le Vatican surpassaient les richesses des anciens temples, de pauvres religieux protégeaient, dans l'enceinte de leurs monastères, les ruines des maisons de Tibur et de Tusculum, et promenaient l'étranger dans les jardins de Cicéron et d'Horace. Un Chartreux vous montrait le laurier qui croît sur la tombe de Virgile, et un Pape couronnait la Tasse au Capitole.

« Ainsi, depuis quinze cents ans, l'Eglise protégeait les sciences et les arts, son zèle ne s'était éteint à aucune époque. Si dans le VIII^e siècle, le moine Alcuin enseigne la grammaire à Charlemagne; si dans le XVIII^e un autre moine industrieux et patient trouve un moyen de dérouler les manuscrits d'Herculanium; si, en 740, Grégoire de Tours décrit les antiquités des Gaules; si, en 1754, le chanoine Mazochi explique les tables législatives d'Héraclée. La plupart des découvertes qui ont changé le système du monde civilisé, ont été faites par des membres de l'Eglise. L'invention de la poudre à canon, et peut-être celle du télescope, sont dues au moine Roger Bacon; d'autres attribuent la découverte de la poudre au moine allemand Berthold Schwartz; les bombes ont été inventées par Galen, évêque de Munster; le diacre Flavio de Gliva, Napolitain, a trouvé la bouzolle; le moine Despins, les lunettes; et Pacilio, archidiacre de Vérone, ou le Pape Sylvestre II, l'horloge à roues. Que de savants, dont nous avons déjà nommé un grand nombre dans le cours de cet ouvrage, ont illustré les cloîtres, ou ajouté de la considération aux chaires éminentes de l'Eglise! que d'écrivains célèbres! que d'hommes de lettres distingués! que d'illustres voyageurs! que de mathématiciens, de naturalistes, de chimistes, d'astronomes, d'antiquaires! que d'orateurs fameux! que d'hommes d'état renommés! Parler de Suger, de Ximènes, d'Albérone, de Richelieu, de Mazarin, de Flouzy, n'est-ce pas rappeler à la fois les plus grands ministres et les plus grandes choses de l'Europe moderne?

« Au moment même où nous traçons ce rapide tableau des bienfaits de l'Eglise, l'Italie en deuil rend un témoignage touchant d'amour et de reconnaissance à la dépoüille mortelle de Pie VI. La capitale du monde

chrétien attend le cercueil du Pontife infortuné, qui par des travaux dignes d'Auguste et de Marc-Aurèle, a desséché des marais infects, retrouvé le chemin des consuls romains, et réparé les aqueducs des premiers monarques de Rome. Pour dernier trait de cet amour des arts, si naturels aux chefs de l'Eglise, le successeur de Pie VI, en même temps qu'il rend la paix aux fidèles, trouve encore, dans sa noble indulgence, des moyens de remplacer par de nouvelles statues, les chefs-d'œuvre que Rome, tutrice des beaux-arts, a eûtés à l'héritière d'Athènes.

« Après tout, les progrès des lettres étaient inséparables des progrès de la religion, puisque c'était dans la langue d'Homère et de Virgile, que les Pères expliquaient les principes de la foi; le sang des martyrs, qui fut la semence des Chrétiens, fit croître aussi le laurier de l'orateur et du poète.

« Rome chrétienne a été pour le monde moderne, ce que Rome païenne fut pour le monde antique, le lien universel; cette capitale des nations remplit toutes les émotions de sa destinée, et semble véritablement la ville éternelle. Il vaudra peut-être un temps où l'on trouvera que c'était pourtant une grande idée, une magnifique institution que celle du trône pontifical. Le Pape spirituel, placé au milieu des peuples, unissait ensemble les diverses parties de la chrétienté. Quel beau rôle que celui d'un Pape animé de l'esprit apostolique! Pasteur général du troupeau, il pouvoit, ou commander les fidèles dans le devoir, ou les défendre de l'oppression. Ses Etats, assez grands pour lui donner l'indépendance, trop petits pour qu'on ait rien à craindre de ses efforts, ne lui laissent que la puissance de l'opinion, puissance admirable, quand elle n'ambroise, dans son empire, que des œuvres de paix, de bienfaisance et de charité!

« Le mal passager que quelques mauvais Papes ont fait, a disparu avec eux; mais nous ressentons encore tous les jours l'influence des biens immenses et inestimables, que le monde entier doit à la cour de Rome. Cette cour s'est presque toujours montrée supérieure à son siècle. Elle avait des lois de législation, de droit public, elle encourageait les beaux-arts, les sciences, le commerce, lorsque tant était plongé dans les ténèbres des institutions gothiques; elle ne se renfermait pas exclusivement la limite, elle se répandait sur tous; elle faisait tomber les barrières que les préjugés élevent entre les nations, elle cherchait à adoucir nos mœurs, à nous tirer de notre ignorance, à nous arracher à nos coutumes grossières ou féroces. Les Papes, parmi nos ancêtres, furent des missionnaires des arts, envoyés à des Barbares, des législateurs chez des sauvages.

« Le règne seul de Charlemagne, » dit Voltaire, » est une lueur de politique, qui fut » probablement le fruit du voyage de Rome. »

« C'est donc une chose assez généralement reconnue, que l'Europe doit au Saint-Siège sa civilisation, une partie de ses moeurs

lois, et presque toutes ses sciences et ses arts. Les Souverains Pontifes vont maintenant chercher d'autres moyens d'être utiles aux hommes : une nouvelle carrière les attend, et nous avons des présages qu'ils la rempliront avec gloire. Rome est remontée à cette pauvreté évangélique qui faisait tout son trésor dans les anciens jours. Par une conformité remarquable, il y a des gentils à convertir, des peuples à rappeler à l'unité, des haines à éteindre, des larmes à essuyer, des plaies à fermer, et qui demandent tous les baumes de la religion.

« Le christianisme, » dit-il ailleurs, « devint politique au moyen âge par une nécessité rigoureuse ! Quand les nations eurent perdu leurs droits, la religion, qui seule alors était éclairée et puissante, en devint la dépositaire. Aujourd'hui que les peuples les reprennent, ces droits, la papauté abdiquera naturellement ses fonctions temporelles, résignera la tutelle de son grand pupille arrivé à l'âge de majorité. Déposant l'autorité politique dont il fut justement investi dans les jours d'oppression et de barbarie, le clergé rentrera dans les voies de la primitive Eglise, alors qu'il avait à combattre la fausse religion, la fausse morale et les fausses doctrines philosophiques. Je pense que l'âge politique du christianisme finit ; que son âge philosophique commence ; que la papauté ne sera plus que la source pure où se conservera le principe de la foi prise dans le sens le plus rationnel et le plus étendu. L'unité catholique sera personnifiée dans un chef vénérable représentant lui-même le Christ, c'est-à-dire les vérités auprès des reliques de saint Pierre et de saint Paul ! Laissons dans la Rome chrétienne, tout un peuple tomber à genoux sous la main d'un vieillard. » (*Etudes historiques, préface, t. I.*)

« Le pouvoir temporel des Papes au moyen âge était alors ce que sont nos constitutions modernes ; il servait d'équilibre à l'autorité souveraine et de base à la liberté civile. « Le fondement de la liberté allemande, » dit M. Voigt, « reposait sur l'autorité du Pape et des princes, qui, réunis, mettaient un frein à la puissance impériale. » Le pouvoir des Papes, stipulé par les peuples, reconnu et accepté par les souverains, faisait partie de la constitution des Etats ; il entraînait, pour me servir de cette expression, dans la charte du moyen âge ; jamais pouvoir ne fut donc plus légitime. »

Et ici nous aimons à appuyer ce que nous disons relativement à l'état social de l'Europe dans le moyen âge, de l'autorité du grand historien de Réaumer, enlevé aux lettres l'an 1835, au moment où, grâce à de profondes recherches, il venait de dévoiler les faussetés tant de fois répétées sur Philippe II, et le massacre appelé la Saint-Barthélemy. Voici ses paroles : « Le Pape, comme vicaire de Dieu sur la terre, était, suivant les opinions catholiques, libre de toute dépendance ecclésiastique et élevé au-dessus de toute chose terrestre, afin d'être avec

l'Eglise immuable de Dieu, une arme défensive pour les faibles, une puissance terrible pour les méchants, un purificateur pour le pouvoir temporel, un père consolateur pour les esclaves et les opprimés. »

Novalis en parle de la même manière : « A la cour du Pape, » ainsi s'exprime ce profond penseur, « se réunissaient tous les hommes sages et vénérables de l'Europe. Tous les trésors affluaient à cette cité sainte, Jérusalem était vengée, et Rome elle-même était devenue Jérusalem, la sainte résidence du gouvernement divin sur la terre. Les princes soumettaient leurs querelles au Père du christianisme déposant volontiers à ses pieds leur couronne et leur gloire, et tenant à honneur de finir leur vie en de célestes contemplations entre les murs d'un cloître. Oh ! que ce gouvernement admirable est fécond en bienfaits, qu'il était bien approprié aux besoins et à la nature intérieure de l'homme ! »

Tels étaient les traits essentiels et magnifiques de ces temps vraiment catholiques, c'est-à-dire vraiment chrétiens.

« L'influence des Pontifes romains, si heureuse dans ses efforts contre l'islamisme, » dit l'évêque de Quimper, « s'est exercée avec non moins de bonheur au milieu des nations chrétiennes pour le soulagement des calamités publiques et l'abolition de la servitude. Représentez-vous l'Europe au moyen âge, telle que l'avaient faite l'ignorance, l'affaiblissement de l'autorité royale, l'esprit exclusivement guerrier des seigneurs. Alors, comme aujourd'hui, les peuples s'armaient contre les peuples, et le sang chrétien s'épuisait dans des combats sans fin. Alors encore, à défaut d'ennemis étrangers, l'on tirait le glaive contre ses voisins et ses proches. Chaque terre était un royaume ; chaque manoir une forteresse ; et des vassaux malheureux, froissés par le choc des prétentions rivales, payaient les frais de ces expéditions sanglantes. Au milieu de ces scènes de malheur, voyez le rôle dévolu aux Souverains Pontifes. Placés par le respect des peuples et des rois à la tête de la société chrétienne, ils s'offrent pour médiateurs dans toutes les querelles. Dans la chaleur des discussions, parmi le tumulte des armes, ils font entendre une voix conciliatrice ; et combien de fois, heureux conciliateurs, n'ont-ils pas ramené la concorde dans deux camps prêts à s'entre-égorger. Admirez surtout leurs efforts pour abolir les guerres particulières, ou du moins en adoucir les rigueurs. Que de canons dressés, que d'anathèmes lancés par eux ou par les conciles tenus sous leur autorité, pour affaiblir et déraciner enfin cette coutume barbare ! S'ils n'ont pas réussi tout d'abord, ils ont procuré du moins aux malheureux quelques jours de trêves et de repos, et la continuité de leurs efforts a obtenu, à la longue, un triomphe complet. Vous parlerai-je encore de leurs sévères remontrances aux rois oppresseurs ? Les peuples, courbés sous un sceptre de fer, tournaient leurs regards vers

le trône pontifical, et le vicaire de Jésus-Christ ne craignait pas de prêter à leurs lamentations la puissance de sa voix et l'autorité de la religion.

« Nous ne rechercherons pas l'origine de cette influence extraordinaire que les Papes ont exercée sur les plus fiers potentats, bien qu'elle soit peut-être facile à découvrir. Cette influence est un fait notoire; elle était également reconnue par les peuples et par les rois; elle s'exerçait sans contestations sur l'Europe soumise; et si l'on admet en principe l'action réciproque des États sur leurs destinées, suivant leurs forces respectives ou le caractère de leurs souverains, nous ne voyons pas ce que l'on trouverait à redire à l'intervention des Papes dans les affaires de la chrétienté, intervention réclamée longtemps par l'opinion générale, et presque toujours employée pour le bonheur public.

« Les Papes n'ont pas moins entrepris pour le bonheur domestique. La famille n'est heureuse qu'autant que les mœurs sont pures et les cœurs unis; et cette union intime, cette pureté de mœurs ne se peuvent conserver sans la sainteté du lien conjugal et la stabilité des mariages. Ici brillent encore la prévoyance et la fermeté des Pontifes romains. Dans ces temps où les passions étaient moins raffînées, moins raisonnées, mais plus franches dans leur expression, plus impétueuses dans leurs écarts, des hommes puissants cherchaient à secouer le joug incommode d'une union indissoluble. Si ces doctrines du vice avaient prévalu, c'en était fait des mœurs et de la paix domestique; l'exemple serait descendu comme un torrent des sommets sociaux jusqu'aux dernières classes du peuple; la corruption passait en principe, et la loi conjugale recevait une blessure incurable. Les Papes le comprirent; ils surent aussi comprendre qu'eux seuls pouvaient parer à ce malheur; car quelle résistance attendre de quelques évêques isolés, circonvenus? Le Pape ou l'Église, c'est tout un, a dit saint François de Sales. Cette maxime se vérifia surtout aux époques dont nous parlons, et les Souverains Pontifes, se montrèrent les défenseurs infatigables de la doctrine catholique. Dans l'ardeur de leur courage, ils ne s'arrêtèrent point à guerroyer avec quelque prévaricateur subalterne; c'est contre les têtes couronnées qu'ils dirigèrent les foudres apostoliques; l'histoire est pleine de ces grands exemples de fermeté sacerdotale. (Voy. MARIAGE, DIVORCE.)

« Quiconque n'est pas étranger à l'histoire, n'ignore pas que presque toutes les universités de l'Europe ont été fondées par les Papes, ou du moins de leur consentement formel et sous la protection de leur autorité. Comme l'étude des lettres sacrées en fut longtemps l'objet principal, on croyait qu'elles relevaient naturellement du chef de la religion. Les rois, les vôtres surtout, étaient fiers de s'en montrer les promoteurs, mais les Souverains Pontifes en étaient les modérateurs suprêmes, et sans multiplier les exemples, il suffira de rappeler qu'en

1215, Robert de Courçon, évêque d'Innocent III, publiait, par ordre du Pape, un règlement pour l'université de Paris, où tout était tracé avec la plus grande précision, jusqu'à l'âge des maîtres et aux salaires qu'ils devaient expliquer. Il paraît, du reste, que ces règles étaient dictées par la sagesse; car les résultats en furent merveilleux, et sous les premiers Valois, Paris, qui n'était que l'ombre de notre Paris moderne, compta vingt-cinq mille élèves dans ses écoles. » (*Mandement de 1858*.)

Nous voyons la papauté, « ressusciter les lettres, fonder des gymnases, créer des chaires aux diverses sciences, fouiller la terre pour y chercher des statues à la contemplation desquelles l'art revêtira une nouvelle forme, appeler les Grecs chassés de Constantinople, et les loger splendidement à l'Esquilin, favoriser le mouvement des imaginations vers Platon, donner pour toile les murs de la Sixtine aux grands peintres de l'époque, loger dans un couvent de pauvres ouvriers allemands, appartenant en fait à l'art de l'imprimerie, que Léon X appelait une lumière nouvelle descendue du ciel; bâtir un palais pour les livres, un autre pour les pierres, un troisième pour les toiles; chercher au delà des mers les manuscrits d'écrivains antiques; réveiller la langue de David, d'Homère et de Virgile, affranchir la pensée, donner à la parole une liberté dont elle ne jouissait nulle part, et quand elle y est forcée, se servir de son épée, pour fonder les libertés nationales, et arracher les peuples du continent italien au joug de l'étranger. »

« Certes, » dit M. Coux, « il y a dans l'incommunicable privilège du prince des évêques quelque chose qui froisse puissamment l'orgueil du reste de la grande famille humaine, et cependant si elle tient à cette fraternité religieuse qui unit les peuples par les liens d'une croyance commune, à cette fraternité si féconde en richesses terrestres, et sans laquelle on ne saurait concevoir de civilisation une et universelle, il faut bien qu'elle accepte les conditions qui y sont attachées. Nous comprenons que, dogmatiquement, on puisse ou nier ou amoindrir les droits du Saint-Siège; mais nous nous refusons, si l'incrédulité était possible sur ce point, à croire que jamais homme ait été assez insensé pour contester la réalité, ou même la plénitude de ces droits au nom de l'humanité, dans l'intérêt de la civilisation, en invoquant les besoins matériels de notre espèce. »

Mais résumons ce trop court et incomplet aperçu par les paroles suivantes de M. Adolphe Jager, dans son *Cours d'histoire ecclésiastique*:

« Les décrets de la Providence avaient confié au siège de Rome une mission extraordinaire, tout à fait incompatible avec le règne du vice; il était appelé en outre à remplir le rôle de médiateur entre l'Orient et l'Occident, à devenir le tribunal suprême où seraient incessamment portés les intérêts

des peuples et la cause des rois. Il devait donc asseoir les fondements de sa grandeur future sur une réputation sans tache, établir son influence, imposer son ascendant par l'éclat de toutes les vertus.

« Et de quelles vertus : l'héroïsme de l'austérité, l'héroïsme du martyre, l'héroïsme enfin de toutes les vertus chrétiennes, la vie évangélique dans sa perfection. Telles furent les vertus privées de ces premiers Papes ; quant à leurs vertus sociales, rappelez-vous ce qu'ils ont fait pour l'indépendance de Rome, pour le soulagement des contrées éloignées, pour la délivrance des captifs, pour la défense des opprimés, pour la diffusion des lumières, pour le progrès de la civilisation et vous trouverez largement dans leurs actes de quoi composer un tableau, je ne dis pas de la plus haute éloquence, mais de la plus ravissante poésie...

« Mais qui pourrait dignement raconter les travaux de la papauté ? Partout s'élèvent des églises florissantes ; avec la foi, les peuples reçoivent des idées nouvelles et prennent de nouvelles mœurs ; les nations se constituent, la superstition recule et se cache, les lumières fleurissent, les lois s'adoucisent, la face de la terre est miraculeusement renouvelée. Et qui donc a fait ce monde nouveau ? Ce sont les Papes. Parcourez le monde, demandez à chaque église le nom de son fondateur : chacune vous répondra en vous nommant un Pape ; toutes unaniment, rapporteront leur origine à Rome.

« Mais les terribles enfants du Nord viennent de se mettre en marche ; c'est un torrent d'hommes qui renverse toutes les digues, et qui bientôt inonde les villes et les champs de ces provinces civilisées ; l'Afrique et l'Espagne, comme la Grande-Bretagne et les Gaules, en sont bientôt couvertes ; la riche Italie surtout les tente ; c'est le premier nom qu'ils appellent ; c'est celui qu'ils répètent pour s'encourager au combat. Ils l'envahissent et l'assaillent par tous les côtés, tandis que les uns gravissent les rochers des Alpes, les autres se cramponnent aux bords du rivage ; le sang coule, les campagnes sont rasées, les villes fument, les ruines s'amoncellent, les lois sont suspendues, la terre de la civilisation chrétienne arrosée de tant de sueurs va se couvrir de ronces, la superstition revient avec son épais nuage de ténèbres et son cortège d'horreurs ; le monde nouveau est menacé d'être abîmé dans le chaos. Qui pourrait dire au milieu de ces désastres qui se succédaient comme les jours, quelles étaient les douleurs poignantes, les mortelles angoisses des Papes, quelle amertume inonda leur cœur, combien ils répandirent de larmes, combien ils poussèrent de gémissements ? Les armées pliaient et disparaissaient ; les chefs désespéraient et prenaient la fuite ; les Papes restent seuls et seuls ils font face à l'orage. On ne voit qu'eux, mais on les voit partout : ils vont au-devant des Barbares, d'Attila, de Genséric ; ils prient, ils les fléchissent, ils les désarment à moi-

tié ; s'ils ne peuvent les repousser, ils les convertissent, ils les réconcilient avec les peuples vaincus et les mêlent à eux ; ils pétrissent ensemble ces deux masses, dont l'une apporte la force et l'autre la douceur, et ils en forment les nouvelles nations de l'Europe. Voilà l'œuvre des Papes, voilà leurs titres à la reconnaissance et à la gloire.

« Les Papes ont donc su dès les premiers siècles remplir leur rôle humanitaire ; mais ils ne se montrent à la tête des nations qu'au moment où les conducteurs ordinaires sont trop faibles ou font défaut ; leur charge de tous les instants est de conserver et de répandre la foi ; car tout est dans la foi, toutes les institutions politiques et sociales, le bonheur et le progrès du genre humain sont à l'état de germe dans les dogmes chrétiens. La garde et la prédication du dogme est donc avant tout, même au point de vue temporel, le soin le plus important, la fonction la plus élevée. Les Papes y ont été fidèles, et la Providence y a pourvu d'une manière extraordinaire. Chose vraiment surprenante ! aucune hérésie n'a jamais pu s'établir sur le siège de Rome. Pour s'y introduire, l'erreur multiplie ses ruses et ses détours, elle change de langage et de déguisement, elle flatte, elle rampe, elle cherche à insinuer, à surprendre le mot d'ordre pour se faire ouvrir les portes de la citadelle ; elle parvient, soutenue par les empereurs, à envahir et à occuper les autres sièges ; elle promène en triomphe son drapeau d'une église à une autre église ; elle élève la voix, elle dicte des arrêts, elle exerce la violence, elle sévit en fureur ; une partie des évêques cède à la peur et grossit son parti ; les légats se laissent corrompre ou dominer ; les Papes seuls résistent toujours ; comme ils le disent, ils savent mourir, ils ne savent pas céder. Le siège romain reste inaccessible à toutes les attaques ; il brise la force ailleurs victorieuse, et, dit saint Cyprien, la perfidie n'y trouve pas d'accès...

« La Providence ne l'a jamais permis, elle ne peut jamais le permettre, puisque c'est là qu'elle a établi le phare de la catholicité, le port commun du salut.

« Là, de ce point élevé qui domine toutes les choses de la terre, et que le soleil des intelligences ne cesse point d'éclairer, lors même que l'atmosphère des autres empires est chargé de brouillards et de tempêtes, le saint Pontife, assis sur son trône immortel, à l'oreille attentive aux bruits de la terre, et, sans que sa paupière vacille, son œil contemple au loin les mouvements et les déplacements de ce monde. Dès qu'une hérésie paraît, il donne partout le signal à ses lieutenants répandus dans l'univers, et toute l'Eglise est aussitôt debout, attentive à ses ordres ; on combat, on poursuit l'erreur ; il encourage, il menace au besoin ; il a saisi ses armes spirituelles, qui ne frappent pas souvent, mais qui ne frappent pas en vain, et pour lui, il n'y a ni repos, ni sommeil que le dogme catholique attaqué n'ait été salué par de nouvelles acclamations, que les

conséquences, mises en doute, n'aient été clairement déduites et universellement acceptées, que l'hérésie soit confondue, que la vérité n'ait reçu les adorations du genre humain.

• Pour apprécier le mérite des Papes dans les déclarations dogmatiques qu'ils ont portées, il faut savoir dans quel inextricable dédale de subtilités les hérétiques, les Grecs surtout, s'étaient enfermés. Pour les suivre et les atteindre, il fallait entrer dans la région de la métaphysique la plus déliée, démêler le nœud des questions les plus ardues, saisir les distinctions les plus subtiles. Et bien ! ces questions ont toujours été abordées par les Papes avec autant de franchise que d'empressement; ils ont poursuivi les hérétiques dans les plus obscurs recoins du labyrinthe où ils prétendaient se cacher; ils ont approché la lumière de leur face, ils l'ont fait briller là où jamais elle n'avait paru, et ce qui est surprenant encore, c'est que tranchant des questions aussi difficiles, aussi délicates, insaisissables pour la plupart des esprits, ils n'ont jamais dévié dans la moindre erreur. Leurs lettres dogmatiques, qui sont le plus souvent des chefs-d'œuvre de doctrine, ont toujours été approuvées par les conciles, et sont restées dans l'Église comme les plus beaux monuments de la tradition chrétienne.

• Cette remarque, on l'a faite souvent, mais il en est une autre qu'on a trop négligée; je veux parler du bon goût, de l'admirable adresse, du ton de politesse et de dignité qui respirent dans toute leur correspondance avec les empereurs. Jamais on ne croirait, si d'ailleurs on ne le savait pas positivement, que ces hommes ont vécu au sein de la barbarie; on croirait plutôt qu'ils se sont formés dans les siècles les mieux choisis, dans les cours les plus polies de l'Europe moderne. On a regret, en lisant ces lettres, de penser qu'elles sont enfouies, sans lecteurs, dans les cases inaccessibles de nos bibliothèques.

• C'est quelque chose de prodigieux que la masse des écrits composés par les Papes: ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'ils aient tous leur valeur, et beaucoup une très-grande valeur. Il faut le dire, parce que n'est tout simplement la vérité, le monde n'avait jamais vu jaillir tant de lumières. Ensuite, quelle profondeur et quelle sublimité! Ils semblent être allés jusque dans le ciel chercher leurs inspirations et leur langage, car ce n'est ni la pensée, ni le langage de la terre. Par exemple, n'est-ce pas un prodige de ce genre que la lettre du Pape saint Léon contre Eutychès, cette lettre qui a excité l'enthousiasme des évêques de Chalcédoine, et que le grand théologien Bossuet, digne de comprendre Léon, appelait *nobilis ac plane celestis epistola*? Quels chefs-d'œuvre encore que les écrits des Papes combattant l'ambition des évêques de Constantinople! Le Pape Gélase en particulier s'est acquis dans cette lutte une gloire immortelle, et

ses œuvres seront toujours lues avec admiration.

• Demandez-vous où en serait la religion, sans le zèle et l'action des Papes, ce que serait devenue la civilisation même, sans leur intervention, je vous souviens avec confiance la solution de ce double problème, ou plutôt supprimons la question et effaçons le nom de problème; il ne peut plus y en avoir après la preuve que nous a apportée une longue et multiple expérience. Sous le rapport religieux, la preuve est assez faite; sous le rapport social et politique, mettez en comparaison les nations qui, les premières, se sont isolées par le schisme avec celles qui sont restées fidèles et unies: la Grèce, l'Asie, l'Égypte et l'Afrique, où les lumières et les arts brillent d'un si bel éclat, avec tous nos royaumes d'Occident où le schisme a tout glacé, l'unité à tout vivifié.

• Un phénomène plus surprenant que actuellement nos regards: dans cet Occident si plein de vie et de mouvement, n'y a-t-il pas aux yeux de l'observateur une notable différence entre les pays catholiques et les pays protestants? Ceux-ci s'endorment dans la jouissance et dans le calcul de leurs intérêts, tandis que les autres s'élançant de toute l'ardeur de la générosité que la foi réchauffe dans leur cœur, vers un nouvel avenir, vers de nouvelles conquêtes, vers un nouveau progrès dans l'application de la charité sociale, de l'unité, de la confraternité de la grande société chrétienne, de toute la bonté humaine. Un jour viendra, et nous juge par le rapide mouvement que j'ai vu depuis douze ans au haut et au bas de l'échelle sociale, surtout dans cette capitale du monde civilisé, le jour n'est pas très-éloigné où toutes les classes et tous les peuples, revenant de leur longue erreur, que déjà plusieurs déplorent à haute voix, et comprenant que tous les droits sont dans l'Évangile sagement pondérés par les devoirs, que toute la force est dans l'amour, l'union dans l'unité, l'unité dans la charité, étendront avec confiance et amour leurs bras suppliants vers le Pontife suprême, vers le Père commun des Chrétiens, et présenteront leur cause entre ses mains. Ouvrez les yeux et voyez: il se prépare cette grande chose de grand, une grande manifestation chrétienne se développe en silence dans le sein de la société catholique; la papauté veille et la main pleine de stèles, elle attend, elle modère l'ardeur impétive; elle ne veut pas qu'on détache trop tôt le fruit de l'arbre; elle fait pour l'émancipation un travail ce qu'elle a fait pour celle de l'esclavage; elle délaie les esprits, elle moule les cœurs, elle forme les idées, elle donne aux nations le temps de se déplacer sans bruit et sans encombre; nous approchons de la terre promise, nous n'y entrerons pas, il faut nous résoudre à déposer nos ossements dans le désert; mais le genre humain va faire un pas de géant vers l'âge parfait du Christ, où les sociétés, comme les particuliers, doivent

tendre incessamment, et ce progrès nouveau il le devra encore à la papauté; les impatients et les téméraires auront murmuré contre elle de ses délais, comme le peuple juif contre Moïse; mais plus tard ces délais seront expliqués à tous, ils seront compris de tous, et tout le peuple de Dieu s'écriera d'une voix : Gloire à Rome, gloire à la papauté!»

Après avoir ainsi montré que les peuples n'ont qu'à espérer de l'action de la papauté, le professeur établit que les rois n'ont rien à craindre d'elle. Il le prouve en examinant la conduite passée et la conduite présente des Papes. Il montre que, dans les premiers siècles, ils se sont abstenus complètement d'intervenir dans les luttes du pouvoir; qu'au moyen âge, ils n'ont exercé d'autre autorité que celle qui leur était reconnue par le droit public et l'opinion des peuples, et qu'en ce moment ils se tiennent encore en dehors des luttes temporelles. C'est ce que d'ailleurs il se propose d'exposer plus au long. Puis il termine ainsi :

« Il est des hommes de notre temps qui, à l'exemple des Juifs qui demandaient à Jésus-Christ un signe du ciel, voudraient voir des miracles avant de soumettre leur foi. S'il leur faut un grand, un étonnant miracle, je leur en apporte un aussi sensible qu'incontestable : c'est celui de la papauté assise, il y a plus de dix-huit siècles, sur l'autorité de Pierre. Jésus-Christ n'a dit que ce mot : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (*Matth.* xvi, 18.) La pierre a été posée; l'Eglise a été construite sur de vastes et magnifiques proportions; les éléments se sont troublés; la tempête s'est déchaînée plusieurs fois; la terre a tremblé, elle a été secouée terriblement; tous les empires se sont écroulés, la face entière du monde a été renouvelée, et la pierre est restée ferme; elle est restée, même à la place où l'apôtre, le Prince des apôtres, l'avait transportée à Rome. Elle est aussi solide, aussi entière, aussi profondément enracinée qu'au premier jour. On l'a transportée ailleurs quelque temps; dans telles circonstances données par la Providence, on pourra peut-être encore la transporter de nouveau; mais où qu'on la pose elle restera ferme, inébranlable, immortelle. Le passé nous garantit l'avenir. Voilà le prodige que je signale; ce n'est pas un prodige qui fascine les yeux en passant ou qui s'opère dans le coin obscur d'une contrée lointaine; c'est un miracle qui a le double caractère de la perpétuité et de l'universalité; il y a dix-huit siècles qu'il dure, et il est de nature à frapper à la fois les regards de tous les hommes. Qu'on soit donc seulement de bonne foi, et l'on verra là l'empreinte marquée du doigt de Dieu. »

PARAGUAY. — Pour apprécier toutes les conséquences sociales qui découlent nécessairement du christianisme, il faut se le représenter agissant sur un peuple neuf,

dans une contrée vierge et en dehors de tous les obstacles qui peuvent vicier ou neutraliser son action. Or c'est là précisément ce qui eut lieu dans la république chrétienne fondée par les Jésuites au Paraguay. C'est là que nous allons voir à l'œuvre cet esprit chrétien que quelques hommes aveuglés supposent si peu propre à fonder une société temporelle, parce qu'il répudie, disent-ils, tous les intérêts et tous les besoins de ce monde. C'est d'ailleurs un établissement qui date presque de nos jours, et qui est dû précisément à l'ordre religieux contre lequel s'élève encore de si puissants préjugés. Là tout était à créer, hommes et choses, individus et société. C'était des sauvages qu'il fallait convertir pour civiliser, et nous allons voir quelle civilisation parfaite en tirèrent, en peu d'années, les missionnaires qui se consacrèrent à cette grande et noble tâche.

« A tous les services rendus à la civilisation par les Jésuites, » dit M. de Villeneuve Bargemont, « on doit ajouter celui d'avoir offert au monde le plus beau modèle de l'organisation d'une société politique chrétienne, par leurs établissements au Paraguay. »

« Cette contrée est un grand et fertile pays entouré des rivières Paraguay et Parana, qui en font une espèce de presqu'île. Découvert en 1515, il fut longtemps célèbre par les missions qu'y avaient établies les Jésuites. Ces religieux, par leur zèle, par le dévouement que la charité chrétienne peut seule inspirer, étaient parvenus à réunir un nombre considérable d'Indiens encore sauvages et épars dans leurs forêts; d'hommes sans règle et adonnés à toute sorte de vices, ils en avaient fait un peuple discipliné et vertueux. Ils les avaient répartis en bourgades nommées *doctrines*. Chacune d'elles était habitée par une peuplade heureuse où l'on ne connaissait ni besoins, ni superfluités; un religieux, sous le nom touchant de Père, n'y commandait que pour l'avantage de ceux qui lui étaient assujettis; tout le monde travaillait; tout était réglé comme dans un monastère. Ces sauvages étaient devenus de bons agriculteurs et même de bons manufacturiers : point de querelles parmi eux; tout était mis en commun, et on pourvoyait aux besoins de tous. On avait pris soin qu'ils n'eussent aucune communication avec les Espagnols, pour les conserver dans la pureté de l'institution. Rien peut-être, depuis les temps apostoliques, n'avait été plus parfait, comme peuplade religieuse; rien n'avait été plus sage comme peuplade politique. Cependant ces établissements, infiniment supérieurs à tous ceux qu'avaient jamais formés les législations les plus célèbres, furent calomniés, et ont été détruits avec l'ordre des Jésuites. »

Dans ses *Bienfaits de la religion chrétienne*, Edouard Ryan parle ainsi de cette magnifique communauté chrétienne du Paraguay :

« Charlevoix nous fournit un contraste frappant entre les mœurs des habitants du

Paraguay convertis et celles des habitants du même pays qui ne l'étaient pas. Ayant d'embrasser le christianisme, ils étoient cruels et vindicatifs, avaient peu de compassion pour les malheurs d'une personne appartenant à leur propre tribu, et nulle étincelle de bienveillance envers les membres malheureux de toute autre. Ce peuple fut non-seulement civilisé par les missionnaires, et apprit d'eux les arts et l'industrie; mais il fut encore changé au point de devenir le plus humain et le plus bienveillant de tous les peuples. Les Jésuites surent le rendre décent, moral et industrieux, sans autres lois que celles de la religion. Dans le Paraguay, où le gouvernement étoit théocratique, les habitants remplissaient leur devoir sans penser aux peines civiles, n'étant influencés par aucun autre motif que par la considération des peines futures, et des récompenses de l'autre vie. Leur obéissance étoit volontaire, et non l'effet de la contrainte; et l'on voyoit souvent les coupables avouer leur faute volontairement, et même en solliciter la punition, pour tranquilliser leurs consciences.

« La vue de ce coûtèrent à ces fervents ouvriers les premiers établissements qu'ils firent, a de quoi effrayer notre imagination. Il falloit pourvoir à la subsistance de tout un peuple pendant une année entière, c'est-à-dire jusqu'à la première récolte. Mais, ce qui étoit encore moins aisé, il falloit apprendre à peu près tous les arts nécessaires à des gens grossiers et sans expérience, et leur montrer ensuite ceux qui, sans être nécessaires, peuvent être utiles à la société. Les missionnaires furent obligés de faire toutes sortes de personnages, si j'ose ainsi m'exprimer, et d'exercer eux-mêmes tous les métiers les uns après les autres. Tantôt ils bâtaient les travaux publics, encore plus par leurs exemples que par leurs paroles. D'autrefois ils s'occupaient à défricher des terres jusqu'alors incultes. Les uns labouraient la terre avec des charrues de bois, d'autres semaient le maïs, l'orge, les fèves et tous les légumes dont ils avaient apporté les graines. Ceux-ci abattaient de gros arbres, et les transportaient dans la *Rédaction*, pour construire une église. Quelques-uns conduisaient devant eux, à travers des deux et trois cents lieues de pays, des bœufs, des vaches, des brebis, des chèvres, des chevaux, des oiseaux domestiques, qu'ils avaient été chercher dans les villes espagnoles, pour les conduire dans les nouvelles peuplades. Ce fut dans ce glorieux exercice de la charité que le P. Pierre d'Espinosa perdit la vie. Il amenait, de Santa-Fé, un nombreux troupeau de brebis, lorsqu'il fut pris et massacré par la nation barbare des Guatiquiras. »

Mais pour avoir une juste idée de ce que fut la république chrétienne du Paraguay, du bonheur dont jouissaient les Indiens et de l'état de la civilisation, il faut se reporter à la magnifique peinture qu'en fait Chateaubriand dans les pages suivantes :

« Les premiers sauvages qui se soumièrent à la voix des Jésuites furent les Guaranis, peuples répandus sur les bords du Paracapané, du Pirapé et de l'Uruguay. Ils composèrent une bourgade, sous la direction des Pères Macéas et Cardins, dont il est juste de conserver les noms parmi ceux des bienfaiteurs des hommes. Cette bourgade fut appelée Lorette, et dans la suite, à mesure que les églises indiennes s'élevèrent, elles furent comprises sous le nom général de *Rédactions*. On en compta jusqu'à trente en peu d'années, et elles s'élevèrent entre elles cette république chrétienne qui semblaient un reste de l'antiquité, découvert au Nouveau-Monde. Elles ont confirmé, sous nos yeux, cette vérité connue de Rome et de la Grèce : que c'est avec la religion, et non avec des principes abstraits de philosophie, qu'on civilise les hommes et qu'on fonde les empires.

« Chaque bourgade étoit gouvernée par deux missionnaires qui dirigeaient les affaires spirituelles et temporelles des petites républiques. Aucun étranger ne pouvoit y demeurer plus de trois jours, et, pour éviter toute intimité qui eût pu corrompre les mœurs des nouveaux Chrétiens, il étoit défendu d'apprendre à parler la langue espagnole; mais les néophytes savaient la lire et l'écrire correctement.

« Dans chaque réduction il y avoit deux écoles; l'une pour les premiers éléments des lettres, l'autre pour la danse et la musique. Ce dernier art, qui servoit aussi de fondement aux lois des anciennes républiques, étoit particulièrement cultivé par les Guaranis; ils savaient faire eux-mêmes des orgues, des harpes, des lûtes, des guitares, et nos instruments guerriers.

« Dès qu'un enfant avoit atteint l'âge de sept ans, les deux religieux étudiaient son caractère. S'il paroissoit propre aux emplois mécaniques, on le fixoit dans un des ateliers de la *Rédaction*, et dans celui-là même où son inclination le portoit. Il devenoit orfèvre, doreur, horloger, serrurier, charpentier, menuisier, lissierand, fondeur. Ces ateliers avoient eu pour premiers instituteurs les Jésuites eux-mêmes; ces Pères avoient appris exprès les arts utiles pour les enseigner à leurs Indiens, sans être obligés de recourir à des étrangers.

« Les jeunes gens qui préféroient l'agriculture étoient enrôlés dans le corps des laboureurs, et ceux qui retenant quelque humeur vagabonde de leur première vie étoient avec les troupeaux.

« Les femmes travaillaient séparément des hommes, dans l'intérieur de leurs ménages. Au commencement de chaque semaine on leur distribuait une certaine quantité de laine et de coton, qu'elles devoient rendre le samedi au soir, toute prête à être mise en œuvre; elles s'employaient aussi à des soins champêtres qui occupaient leurs loisirs, sans surpasser leurs forces.

« Il n'y avoit point de marchés publics dans les bourgades; à certaines jours fixes,

on donnait à chaque famille les choses nécessaires à la vie. Un des deux missionnaires veillait à ce que les parts fussent proportionnées au nombre d'individus qui se trouvaient dans chaque cabane.

« Les travaux commençaient et cessaient au son de la cloche. Ils se faisaient au premier rayon de l'aurore. Aussitôt les enfants s'assemblaient à l'église, où leur concert matinal durait, comme celui des petits oiseaux, jusqu'au lever du soleil. Les hommes et les femmes assistaient ensuite à la Messe, d'où ils se rendaient à leurs travaux. Au baiser du jour la cloche rappelait les nouveaux citoyens à l'autel, et l'on chantait la prière du soir à deux parties, et en grande musique.

La terre était divisée en plusieurs lots, et chaque famille cultivait un de ces lots pour ses besoins. Il y avait, en outre, un champ public appelé *la possession de Dieu*. Les fruits de ces terres communales étaient destinés à suppléer aux mauvaises récoltes, et à entretenir les veuves, les orphelins et les infirmes; ils servaient encore de fonds pour la guerre. S'il restait quelque chose du trésor public au bout de l'année, on appliquait ce superflu aux dépenses du culte, et à la décharge du tribut de l'écu d'or, que chaque famille payait au roi d'Espagne.

« Un *cacique* ou chef de guerre, un *corrégidor* pour l'administration de la justice, des *régidors* et des *alcades* pour la police et la direction des travaux publics formaient le corps militaire, civil et politique des réductions. Ces magistrats étaient nommés par l'assemblée générale des citoyens; mais il parait qu'on ne pouvait choisir qu'entre les sujets proposés par les missionnaires: c'était une loi empruntée du sénat et du peuple romain. Il y avait en outre un chef nommé *fiscal*, espèce de censeur public, élu par les vieillards; il tenait un registre des hommes en âge de porter les armes. Un *téniente* veillait sur les enfants; il les conduisait à l'église, et les accompagnait à l'école, en tenant une longue baguette à la main: il rendait compte aux missionnaires des observations qu'il avait faites sur les mœurs, le caractère, les qualités et les défauts de ses élèves.

« Enfin la bourgade était divisée en plusieurs quartiers, et chaque quartier avait un surveillant. Comme les Indiens sont naturellement indolents et sans prévoyance, un chef d'agriculture était chargé de visiter les charrues, et d'obliger les chefs de famille à ensemençer leurs terres.

« En cas d'infraction aux lois, la première faute était punie par une réprimande secrète des missionnaires; la seconde par une pénitence publique à la porte de l'église, comme chez les premiers fidèles; la troisième par la peine du fouet. Mais, pendant un siècle et demi qu'a duré cette république, on trouve à peine un exemple d'un Indien qui ait mérité ce dernier châtement. « Toutes leurs fautes sont des fautes d'enfants, » dit le P. Charlevoix; « ils le sont toute leur vie en bien des choses, et ils

en ont d'ailleurs toutes les bonnes qualités. »

« Les paresseux étaient condamnés à cultiver une plus grande portion du champ commun: ainsi une sage économie avait fait tourner les défauts mêmes de ces hommes innocents au profit de la prospérité publique.

« On avait soin de marier les jeunes gens de bonne heure, pour éviter le libertinage. Les femmes qui n'avaient point d'enfants se retiraient, pendant l'absence de leurs maris, à une maison particulière, appelée *maison du refuge*. Les deux sexes étaient à peu près séparés, comme dans les républiques grecques; ils avaient des bancs distincts à l'église, et des portes différentes par où ils sortaient sans se confondre.

« Tout était réglé jusqu'à l'habillement qui convenait à la modestie sans nuire aux grâces. Les femmes portaient une tunique blanche, rattachée par une ceinture; leurs bras et leurs jambes étaient nus; elles laissaient flotter leur chevelure qui leur servait de voile.

« Les hommes étaient vêtus comme les anciens Castillans. Lorsqu'ils allaient au travail, ils couvraient ce noble habit d'un sarrau de toile blanche. Ceux qui s'étaient distingués par des traits de courage et de vertu portaient un sarrau couleur de pourpre.

« Les Espagnols, et surtout les Portugais du Brésil, faisaient des courses sur les terres de la république chrétienne, et enlevaient souvent des malheureux qu'ils réduisaient en servitude. Résolus de mettre fin à ce brigandage, les Jésuites, à force d'habileté, obtinrent de la cour de Madrid la permission d'armer leurs néophytes. Ils se procurèrent des matières premières, établirent des fonderies de canon, des manufactures de poudre, et dressèrent à la guerre ceux qu'on ne voulait pas laisser en paix. Une milice régulière s'assembla tous les lundis pour manœuvrer et passer la revue devant un cacique; il y avait des prix pour les archers, les portelaucés, les frondeurs, les artilleurs, les mousquetaires. Quand les Portugais revinrent, au lieu de quelques laboureurs timides et dispersés, ils trouvèrent des bataillons qui les taillèrent en pièces et les chassèrent jusqu'au pied de leurs forts. On remarqua que la nouvelle troupe ne reculait jamais et qu'elle se ralliait sans confusion sous le feu de l'ennemi. Elle avait même une telle ardeur qu'elle s'emportait dans ses exercices militaires, et on était souvent obligé de les interrompre, de peur de quelque malheur.

« On voyait ainsi au Paraguay un Etat qui n'avait ni les dangers d'une constitution toute guerrière, comme celle des Lacédémoniens, ni les inconvénients d'une société toute pacifique, comme la fraternité des quakers. Le problème politique était résolu: l'agriculture qui fonde, et les armes qui conservent se trouvaient réunis. Les *Guaranis* étaient cultivateurs sans avoir d'esclaves, et guerriers sans être séroces; immenses et sublimes avantages qu'ils devaient à

la religion chrétienne, et dont n'avaient pu jouir, sous le polythéisme, ni les Grecs ni les Romains.

« Ce sage milieu était partout observé; la république chrétienne n'était point absolument agricole, ni tout à fait tournée à la guerre, ni privée entièrement des lettres et du commerce; elle avait un peu de tout, mais surtout des fêtes en abondance. Elle n'était ni morose comme Sparte, ni frivole comme Athènes; le citoyen n'était ni accablé par le travail, ni enchanté par le plaisir. Enfin les missionnaires, en bornant la foule aux premières nécessités de la vie, avaient su distinguer dans le troupeau les enfants que la nature avait marqués pour de plus hautes destinées. Ils avaient, ainsi que le conseille Platon, mis à part ceux qui annonçaient du génie, afin de les initier dans les sciences et les lettres. Les enfants choisis s'appelaient la *Congrégation*; ils étaient élevés dans une espèce de séminaire et soumis à la rigidité du silence, de la retraite et des études des disciples de Pythagore. Il régnait entre eux une si grande émulation, que la seule menace d'être renvoyé aux écoles communes jetait un élève dans le désespoir. C'était de cette troupe excellente que devaient sortir un jour les prêtres, les magistrats et les héros de la patrie.

« Les bourgades des *réductions* occupaient un assez grand terrain, généralement au bord d'un fleuve et sur un beau site. Les maisons étaient uniformes, à un seul étage et bâties en pierres; les rues étaient larges et tirées au cordeau. Au centre de la bourgade se trouvait la place publique, formée par l'église, la maison des Pères, l'arsenal, le grenier commun, la maison de refuge et l'hospice pour les étrangers. Les églises étaient fort basses et fort ornées; des tableaux, séparés par des festons de verdure naturelle, couvraient les murs. Les jours de fête on répandait des eaux de senteur dans la nef, et le sanctuaire était jonché de fleurs de lianes effeuillées.

« Le cimetièrre, placé derrière le temple formait un carré long, environné de murs à hauteur d'appui; une allée de palmiers et de cyprès régnait tout autour, et il étoit coupé dans sa longueur par d'autres allées de citronniers et d'orangers; celle du milieu conduisait à une chapelle où l'on célébrait, tous les lundis, une Messe pour les morts.

« Des avenues des plus beaux et des plus grands arbres partaient de l'extrémité des rues du hameau et allaient aboutir à d'autres chapelles bâties dans la campagne et que l'on voyait en perspective; ces monuments religieux servaient de termes aux processions, les jours de grandes solennités.

« Le dimanche, après la Messe, on faisait les fiançailles et les mariages; et le soir, on baptisait les catéchumènes et les enfants.

« Ces baptêmes se faisaient, comme dans la primitive Eglise, par les trois immersions, au chant et le vêtement de lin.

« Les principales fêtes de la religion s'annonçaient par une pompe extraordinaire. La

veille, on allumait des feux de joie; les rues étaient illuminées, et les enfants dansaient sur la place publique. Le lendemain, à la pointe du jour, le milieu paraissait en armes. Le cacique de guerre qui la précédait était monté sur un cheval superbe, et marchait sous un dais que deux cavaliers portaient à ses côtés. A midi, après l'Office divin, on faisait un festin aux étrangers, s'il s'en trouvait quelques-uns dans la république, et l'on avait permission de boire un peu de vin. Le soir, il y avait des courses de bagues, où les deux Pères assistaient pour distribuer les prix aux vainqueurs; à l'entrée de la nuit, ils donnaient le signal de la retraite, et les familles, heureuses et paisibles, allaient goûter les douceurs du sommeil.

« Au centre de ces forêts sauvages, au milieu de ce petit peuple antique, la fête de Saint-Sacrement présentait surtout un spectacle extraordinaire. Les Jésuites y avaient introduit les danses, à la manière des Grecs, parce qu'il n'y avait rien à craindre pour les mœurs chez des Chrétiens d'une si grande innocence.

« Avec un gouvernement si paternel et si analogue au génie simple et pompeux du sauvage, il ne faut pas s'étonner que les nouveaux Chrétiens fussent les plus purs et les plus heureux des hommes. Le changement de leurs mœurs étoit un miracle opéré à la vue du Nouveau-Monde. Cet esprit de cruauté et de vengeance, cet abandon aux vices les plus grossiers, qui caractérisaient les hordes indiennes, s'étaient transformés en un esprit de douceur, de pitié et de charité. On jugera de leurs vertus par l'expression naïve de l'évêque de Buenos-Ayres : « Sire, » écrivait-il à Philippe V, « dans ces » peuplades nombreuses, composées d'in- » diens, naturellement portés à toutes sortes » de vices, il règne une si grande innocence, » que je ne crois pas qu'il s'y commette un » seul péché mortel. »

« Chez ces sauvages chrétiens, on ne voyait ni procès ni querelles; le rien et le rien n'y étoient pas même connus; car, ainsi que l'observe Charlevoix, c'est n'avoir rien à soi que d'être toujours disposé à partager le peu qu'on a avec ceux qui sont dans le besoin. Abondamment pourvus des choses nécessaires à la vie; gouvernés par les mêmes hommes qui les avaient tirés de la barbarie, et qu'ils regardaient à juste titre comme des espèces de divinités; jouissant, dans leurs familles et dans leur patrie, des plus doux sentiments de la nature; connaissant les avantages de la vie civile sans avoir quitté le désert, et les charmes de la société sans avoir perdu ceux de la solitude, ces Indiens se pouvaient vanter de posséder un bonheur qui n'avait point eu d'exemple sur la terre. L'hospitalité, l'amitié, la justice et les tendres vertus, découlaient naturellement de leurs cœurs, à la parole de la religion, comme les oliviers laissent tomber leurs fruits mûrs au souffle des brises. Muratori peint d'un seul mot cette république chré-

tienne, en intitulant la description qu'il en a faite : *Il cristianesimo felice.*

« Il nous semble qu'on n'a qu'un désir en lisant cette histoire : c'est celui de passer les mers, et d'aller, loin des troubles et des révolutions, chercher une vie obscure dans les cabanes de ces sauvages, et un paisible tombeau sous les palmiers de leurs cimetières. Mais ni les déserts ne sont assez profonds, ni les mers assez vastes, pour dérober l'homme aux douleurs qui le poursuivent. Toutes les fois qu'on fait le tableau de la félicité d'un peuple, il faut toujours en venir à la catastrophe; au milieu des peintures les plus riantes, le cœur de l'écrivain est serré, par cette réflexion qui se présente sans cesse : *Tout cela n'existe plus.* Les missions du Paraguay sont détruites; les sauvages, rassemblés avec tant de fatigues, sont errants de nouveau dans les bois, ou plongés vivants dans les entrailles de la terre. On a applaudi à la destruction d'un des plus beaux ouvrages qui fût sorti de la main des hommes. »

PARDON DES INJURES. — *Voy. INJURES.*

« Il serait difficile, » dit Edouard Ryan, « d'indiquer aucun motif propre à porter à la pratique de cette vertu, aussi fort que celui offert par le christianisme, savoir, que nous ne pouvons attendre de pardon de nos propres offenses, si nous poursuivons notre vengeance contre ceux qui nous ont offensés. Jésus-Christ dit de ses meurtriers : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » Et quand saint Etienne fut lapidé, il se mit à genoux, et s'écria : « Seigneur, ne leur imputez pas ce péché. » Le principe chrétien de l'oubli des injures est aussi inculqué avec force dans les écrits des Pères apostoliques, particulièrement dans ceux de Polycarpe et d'Ignace. « Ne rendez pas, » dit Polycarpe, « le mal pour le mal, la raillerie pour la raillerie, les mauvais traitements pour les mauvais traitements, ou la malédiction pour la malédiction. » — « Opposez la douceur à leur colère, » dit Ignace, « l'humilité à leur orgueil, vos prières à leurs blasphèmes, votre fermeté dans la foi à leurs erreurs. Quand ils sont cruels, soyez doux; ne vous efforcez pas d'imiter leur conduite; soyez leurs frères et témoignez-leur toute sorte de bienveillance, ô vous, adorateurs d'un Dieu qui a été traité de la manière la plus injuste, qui a été plus dénué de tout, plus méprisé que qui que ce soit! » Le vrai Chrétien n'a point un esprit de vengeance contre son voisin; d'après l'exemple du Christ et de ceux qui l'ont immédiatement suivi, il sait que cet esprit, s'il l'avait, empêcherait que ses propres offenses ne lui fussent pardonnées, et ne lui permettrait pas de prononcer l'Oraison dominicale.

« Il paraît, d'après Tertullien, que les Chrétiens de son temps, non-seulement n'avaient point de ressentiment contre ceux qui les avaient offensés, mais qu'ils leur rendaient même de bons offices, avec une libéralité inconnue avant la promulgation de l'Evangile. « Tous les hommes, » dit-il, « aiment

« leurs amis; mais il n'appartient qu'aux « Chrétiens d'aimer leurs ennemis, de rendre « le bien pour le mal, et de prier que leurs « ennemis obtiennent de Dieu leur pardon. » Paul, Chrétien, ayant été lié à un billot pour y être exécuté, parce qu'il restait inébranlablement attaché à sa religion, demanda un peu de temps pour rassembler ses forces; sa demande lui ayant été accordée, il pria Dieu à haute voix de convertir les peuples plongés dans l'ignorance, de pardonner à la foule insensée qui l'insultait, à l'empereur sous le règne duquel il était persécuté, au juge qui avait prononcé la sentence, et à l'exécuteur qui était prêt à frapper sa tête. Le peuple, quoique cruel, fut tellement adouci par cette pieuse demande, qu'il sanglotta, surtout lorsqu'il le vit, à la fin de sa prière, mettre sur le billot sa tête, pour qu'elle fût séparée du corps. Le christianisme eut, dans différentes occasions, une grande influence sur les sentiments et les actions de Théodose le Jeune. Ce prince était bien versé dans les saintes Ecritures, jeûnait deux fois par semaine, et aimait beaucoup à chanter des psaumes; sa piété et sa dévotion produisirent des effets utiles. Il se distingua par sa clémence, inspira de l'horreur pour les spectacles cruels, et apprit à réprimer sa colère, à souffrir le chagrin patiemment, à ne se venger d'aucun de ceux qui l'avaient offensé. Dans tous les siècles du christianisme, il y a eu des exemples du pardon des injures d'après les principes de l'Evangile, et le plus remarquable est peut-être le suivant : « Jean, « patriarche d'Alexandrie, et communément « appelé l'Aumônier, appliqua d'une manière heureuse la sainte Ecriture à réconcilier les différends et à détruire la vengeance. » S'étant efforcé inutilement de persuader à un noble de son diocèse de se réconcilier avec quelqu'un qui l'avait insulté, il invita le premier à entendre des prières dans sa chapelle, où il n'y avait que lui et son clerc. Lorsqu'ils en furent à l'Oraison dominicale, et eurent prononcé ces mots : « Pardonnez-nous nos offenses comme « nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés » (*Matth., vi, 12*), l'évêque se tourna vers lui, le pria de réfléchir sur ce qu'il venait de demander à Dieu, lui fit sentir qu'il promettait de pardonner à ceux qui l'avaient offensé, comme pour supplier Dieu de le traiter lui-même avec une pareille indulgence. Ce noble, ayant entendu ces paroles, se jeta aux pieds de l'évêque, et déclara qu'il était prêt à suivre ses conseils et à se réconcilier avec son ennemi. Le trait suivant est encore un exemple de la manière dont cet évêque recommandait aux autres la charité et le pardon des injures. Quelques personnes méchantes ayant suscité une querelle violente entre lui et Nicéas, gouverneur d'Alexandrie, l'évêque députa le soir quelqu'un vers cet ami, qui était prévenu injustement à son égard, pour lui dire que le soleil était presque couché. Ce message ayant rappelé au gouverneur le précepte de la réconciliation, celui-ci s'empressa de se rendre au pa-

lais archiepiscopal, où son ouverture fut reçue avec une grande joie par l'évêque, qui lui conseille de ne pas écouter ces diseurs de nouvelles, et de ne former son jugement qu'après avoir entendu les deux parties. Parmi un grand nombre d'autres exemples de cette vertu qu'on pourroit citer, voici celui que j'ai cru devoir choisir pour terminer ce sujet. Certaines personnes ayant maudit saint Louis, parce qu'il avait puni rigoureusement un blasphémateur, on conseilla à ce roi de les punir aussi; mais le pieux monarque refusa de le faire, et dit qu'il pardonnoit volontiers, parce que ces personnes n'avaient offensé que lui.

PASCAL.—« Il y avait un homme qui, à douze ans avec des *barres* et des *ronds* avait créé les mathématiques; qui à seize ans avait fait le plus savant traité des coniques qu'on eût vu depuis l'antiquité, qui à dix-neuf réduisit en machine une science qui existe tout entière dans l'entendement, qui à vingt-trois démontra les phénomènes de la pesanteur de l'air, et détruisit une des grandes erreurs de l'ancienne physique, qui à cet âge où les hommes commencent à peine de naître, ayant achevé de parcourir le cercle des sciences humaines, s'aperçut de leur néant, et tourna ses pensées vers la religion, qui depuis ce moment jusqu'à sa mort, arrivée dans sa trente-neuvième année, toujours infirme et souffrant, fixa la langue que parlèrent Bossuet et Racine, donna le modèle de la plus parfaite plaisanterie comme du raisonnement le plus fort, enfin, qui, dans les courts intervalles de ses maux, résolu, par distraction, un des plus hauts problèmes de géométrie, et jeta sur le papier des pensées qui tiennent autant du Dieu que de l'homme: cet effrayant génie se nommait Blaise Pascal. »

« Il est difficile de ne pas rester confondu d'étonnement, lorsqu'en ouvrant les *Pensées* du philosophe chrétien, on tombe avec les six chapitres où il traite de la nature de l'homme. Les sentiments de Pascal sont remarquables surtout par la profondeur de leur tristesse, et par je ne sais quelle immensité; on est suspendu au milieu de ces sentiments comme dans l'induit. Les métaphysiciens parlent de cette *pensée abstraite*, qui n'a aucune propriété de la matière, qui touche à tout sans se déplacer, qui vit, qui ne peut périr, parce qu'elle est indivisible, et qui prouve péremptoirement l'immortalité de l'âme: cette définition de la pensée semble avoir été suggérée aux métaphysiciens par les écrits de Pascal.

PATIENCE, CONSTANCE, COURAGE. — « Les apôtres et les évangélistes endurèrent les plus cruelles souffrances, plutôt que de renoncer à leur religion; et les premiers Chrétiens qui leur succédèrent ne purent être déterminés ni par les menaces, ni par les tourments, à renier leur foi. Jamais ils ne murmuraient contre leurs ennemis, jamais ils ne les raillaient; mais ils supportaient toutes sortes de souffrances avec une douceur à toute épreuve. Saint Polycarpe,

disciple de saint Jean, propagea la foi avec beaucoup de zèle; il souffrit pour cette cause le martyre en l'année 163. Pendant la persécution de Vêrus, Polycarpe, âgé alors de près de cent ans, ayant été amené devant une multitude furieuse, le proconsul lui demanda s'il était le célèbre Polycarpe, lui fit signe de le nier, et lui dit: Ménagez vos années, jurez par la fortune de César, repentez-vous, jurez, et je vous laisserai aller; reniez le Christ. Polycarpe répondit: Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, et je ne l'ai jamais offensé. Comment pourrais-je injurier mon roi? Si vous m'ordonnez de jurer par la fortune de César, en feignant de ne pas savoir qui je suis, je vous dirai avec simplicité que je suis Chrétien; si vous désirez connaître la doctrine chrétienne, fixez le jour, et vous l'apprendrez. Le proconsul lui ayant dit de persuader le peuple, Polycarpe répondit: J'ai consenti à conférer avec vous, car il nous est ordonné d'honorer les princes et les hommes en place; mais je regarde une multitude furieuse comme indigne d'entendre ma défense. Le proconsul répondit: J'ai des bêtes féroces toutes prêtes à vous dévorer, à moins que vous ne vous repentez. Polycarpe répliqua: Amenez-les, car nous autres Chrétiens ne connaissons rien de plus terrible que de quitter la vertu pour le vice. « Mais, » dit le proconsul, « je vous ferai brûler si vous ne craignez pas les bêtes, et si vous ne vous repentez pas. » Vous me menacez, dit Polycarpe, d'un feu qui dure peu, et qui est bientôt éteint, tandis que vous ne connaissez pas les tourments éternels réservés pour les méchants. Mais pourquoi ce retard? faites vite ce que vous désirez. Il prononça ces mots avec une contenance si ferme et cependant si tranquille, que le proconsul fut interdit, et ordonna au sergent de crier trois fois: « Polycarpe avoue lui-même qu'il est Chrétien. » A ces mots le peuple s'écria avec fureur: « C'est le docteur de l'Asie, le père des Chrétiens, le destructeur de nos dieux, qui a enseigné que nos dieux ne devaient pas être adorés. » Ce fut alors un cri unanime, qu'il fallait le brûler; et la populace des Juifs et des gentils apporta du bois avec zèle, et prépara un bûcher à cet effet.

« Lorsqu'on voulut le closer au poteau, il dit: Laissez-moi comme je suis; cela qui me donne la force de braver ce feu, me mettra en état de rester au milieu des flammes, sans que mon corps soit attaché. Lorsqu'il eut adressé ses prières à Dieu, le bûcher fut allumé, et ce vénérable vieillard fut consumé, en laissant un exemple de piété, de patience et de résignation. Tertullien attribue en partie la propagation de l'Évangile à la patience des Chrétiens: Il dit à Scapula, que tous ceux qui étaient témoins d'une pareille patience demandoient quelle en était la cause, et lorsqu'ils en étaient instruits, ils embrassaient sur-le-champ le christianisme. « N'est-ce pas, » dit le poète, dans l'ouvrage de Minutius Félix, « une folie étrange et une hardiesse incroyable, que de mépriser les

tourments présents, et de craindre cependant ceux qui sont futurs et incertains ? cependant les Chrétiens se complaisent dans cette folie, et ils triomphent de leur crainte par l'espoir trompeur de quelque consolation inconnue qui leur en reviendra. » Sous le règne de Maximin, vers l'an 235, des hommes se souvirent à être brûlés, sacrifiés, noyés, mis en prison, ou torturés de différentes autres manières, plutôt que de consentir à faire des actions d'idolâtrie, et, dans une foule d'occasions, des femmes supportèrent différents tourments, plutôt que de laisser attenter à leur chasteté. Pendant la persécution de Dioclétien, en l'an 284, plusieurs nobles souffrirent les injures et les tourments, plutôt que de renoncer au christianisme. Pierre, page de l'empereur, fut un de ces nobles : quand il fut publiquement exposé à Nicomédie, et quand on lui ordonna de sacrifier, il refusa d'obéir ; en conséquence, on commanda qu'il fût frappé de verges et déchiré en pièces, pour le forcer de le faire. Lorsqu'il eut supporté ces tourments avec courage, et que ses os furent à nu, on mit du vinaigre mêlé avec du sel dans ses blessures, où il s'était formé des apostèmes. Comme il triomphait de tous ces tourments, ses os nus furent mis sur un gril, au-dessous duquel était un feu lent : il y resta inflexible, et triompha de ses persécuteurs par son mépris des souffrances et même de la mort.

« Telle était la résistance des premiers Chrétiens, » dit Arnobe, « que les esclaves aimaient mieux souffrir des tourments de la part de leurs maîtres, les femmes se séparer de leurs maris, et les enfants être déshérités, que d'abandonner la foi du Christ. L'empereur Constance Chlore, voulant mettre à l'épreuve ses courtisans, et juger s'ils étaient sincèrement Chrétiens, ou s'ils l'étaient seulement de nom, feignit d'être ennemi du christianisme, et leur ordonna de sacrifier aux dieux sous peine d'être congédiés. Quelques-uns d'eux lui dirent qu'ils devaient résigner leurs emplois et encourir sa disgrâce, plutôt que de déplaire à Dieu, pendant que d'autres consentaient à sacrifier aux divinités des païens. L'empereur ayant fait l'épreuve qu'il désirait, applaudit aux premiers, pour leur constance et leur intégrité, et les admit à partager l'administration ; mais il renvoya les autres, en leur disant, que ceux qui n'étaient pas fidèles à leur Dieu ne pouvaient pas être fidèles à leur prince. Lorsque Pollion souffrit pour la religion, sous le règne de Dioclétien, en l'an 290, il présenta un abrégé de la morale chrétienne, telle qu'elle était alors enseignée et pratiquée par plusieurs Chrétiens. Ayant été accusé, devant le gouverneur Probus, de tourner en dérision les dieux de bois et de pierre, il se déclara lui-même être un Chrétien, qui, malgré les tortures, resterait fidèle à Dieu, et obéirait aux commandements de Jésus-Christ, Probus lui ayant demandé quels étaient ces commandements, Pollion répondit : Ces commandements nous enseignent qu'il n'y a qu'un seul Dieu dans le ciel ;

que le bois et la pierre ne doivent pas être appelés des dieux ; que nous devons corriger nos fautes par le repentir, et persévérer inviolablement dans le bien que nous avons embrassé. Les vierges qui conservent leur pureté sont élevées à un haut rang, et les femmes sont obligées de conserver la chasteté conjugale, et de regarder la procréation des enfants comme le seul but de leur cohabitation avec leurs maris. Les maîtres doivent commander avec douceur à leurs serviteurs, et les serviteurs doivent remplir leur devoir plutôt par amour que par crainte. Nous devons obéir aux rois et aux puissances, lorsque leurs commandements sont justes et légitimes ; nous devons respecter les auteurs de nos jours, aimer nos amis, pardonner à nos ennemis, avoir de l'affection pour nos concitoyens, de l'humanité envers les étrangers, de la compassion pour les pauvres et de la charité pour tous les hommes. Nous ne devons faire de tort à personne, et nous devons souffrir patiemment le tort qu'on nous fait ; nous devons user avec générosité de nos propres biens, et ne pas convoiter ceux des autres ; enfin, nous croyons que celui-là vivra éternellement, qui, pour défendre sa foi, méprisera cette mort momentanée, qui est le dernier effort de votre puissance. L'empereur Julien défendit par une proclamation, en l'an 350, qu'on remplit une charge, à moins qu'on n'eût renoncé au christianisme et qu'on eût sacrifié aux dieux. Jovien, Valentinien et Valens, qui furent ensuite empereurs, refusèrent d'obéir, jetèrent leurs ceinturons, et déclarèrent qu'ils souffriraient tous les genres de tourments, plutôt que de renier leur Sauveur. Lactance observe que les flammes n'arrachaient pas un gémissement aux jeunes filles et aux jeunes garçons chrétiens, et il souhaite que les Romains ne se vantent plus de leur Scævola et de leur Régulus. Les Vies des martyrs peuvent nous convaincre qu'ils surpassent en nombre et en courage les Scævola, les Curtius, les Décius, et les autres héros païens, puisqu'ils ne se donnaient pas à eux-mêmes la mort, mais qu'ils souffraient avec piété les tourments et le trépas pour le salut de leur âme. Les premiers Chrétiens souffrirent la disgrâce, la torture et la mort, plutôt que de renoncer à leurs principes. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard RYAN.)

L'histoire de ces martyrs, de saint Etienne aux dernières victimes du Japon et de la Cochinchine, est un spectacle tellement extraordinaire, tellement sublime, que, pour quiconque les considère attentivement, il est la démonstration la plus irrécusable de la divinité du christianisme, en même temps que l'apologie de l'héroïsme dans l'homme.

PAUL et VIRGINIE. — Châteaubriand, montrant le christianisme comme source de toute beauté poétique, examine à ce point de vue le chef-d'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre (*Paul et Virginie*), après avoir magnifiquement développé comment le christianisme élève, spiritualise et sanctifie

toutes les passions humaines, en y créant des trésors d'inspirations et de poésie.

PAUVRES. — Lorsque les disciples de saint Jean-Baptiste s'adressent à lui pour qu'ils leur disent s'il est le Messie, Jésus-Christ leur donne, comme marque de sa mission, l'évangélisation des pauvres. C'est, qu'en effet, dans l'antiquité, le pauvre est aussi dédaigné et méprisé qu'il est exalté et glorifié par l'Évangile. Personne n'ignore que la primitive Église était composée principalement de ces hommes obscurs et méprisés, comme l'attestent saint Paul, Tertullien, les autres documents de cette époque, et jusqu'aux ironiques dédains des païens, comme Colose. Cette évangélisation des classes populaires continua de tout temps, et M. Ozanam en rappelle un exemple dans les passages suivants du *Correspondant* :

« Le christianisme, » dit-il, « avait trouvé la voie universelle de la délivrance. C'était sa nouveauté d'évangéliser les pauvres, et longtemps ses persécuteurs lui reprochèrent de recruter ses disciples dans les ateliers, chez les tissarands et les foalons. Au commencement du 1^{er} siècle, la population laborieuse des villes, celle qui habitait, comme dit un poète, les derniers étages des maisons, appartenait presque entièrement au culte nouveau. Mais l'idolâtrie resta la maîtresse des campagnes. Les guirlandes votives paraient encore les arbres sacrés. Le voyageur rencontrait sur sa route des temples ouverts, où fumaient les charbons du sacrifice, des statues debout, et à leurs pieds des autels portatifs, quelquefois un paysan à l'œil hagard, sur l'épaule un manteau déchiré, une épée à la main, faisant la profession de servir Diane, la grande déesse, et de révéler l'avenir. Cependant le christianisme crut que des hommes grossiers, qui travaillaient, qui souffraient, qui vivaient de cette vie des champs d'où le Sauveur avait tiré ses paraboles, n'étaient pas éloignés du royaume de Dieu. Il les convoqua dans l'Église, et ne dédaigna pas de disputer devant des laboureurs et des pâtres, comme saint Paul devant l'Aréopage.

« C'est surtout dans les homélies de saint Maxime de Turin qu'il faut chercher l'exemple de cette controverse populaire. Les habitants des âpres vallées du Piémont défendaient pied à pied les superstitions de leurs aïeux. L'évêque les provoque et s'attache d'abord à ce fatalisme qui plaisait à des esprits paresseux, en les déchargeant de toute responsabilité morale.

« Si tout est fixé par le destin, pourquoi donc, ô païens ! sacrifiez-vous à vos idoles ? Pourquoi ces prières, ces encens, ces victimes, et tous ces dons que vous étalez dans vos temples ? — C'est, disent-ils, pour que les dieux ne nous nuisent pas. — Comment pourraient-ils nuire ceux qui ne peuvent s'aider, qu'il faut faire garder par des chiens de peur que les voleurs ne les enlèvent, qui ne savent se défendre contre les araignées, les rats, et les vers ? — Mais, répliquent-ils, nous

adorons le soleil, les étoiles et les éléments. — Ils adorent donc le feu, qu'on ne peut d'eau, et qu'on ne peut de bois nourrir. Ils adorent la foudre, comme s'ils n'obéissaient pas à Dieu aussi bien que les pluies, les vents et les nuages. Ils adorent la sphère étoilée, que le Créateur a formée avec un art merveilleux pour l'ornement et la beauté du monde. — Enfin, reprennent les païens, les dieux que nous servons habitent le ciel. — Le précurseur les poursuit dans ce dernier refuge, et le fouet de la satire à la main, il flétrit les crimes des dieux et des déesses : Saturne dévorant ses enfants, Jupiter, époux de sa sœur, Mars adultère. « Seront-ils, » continue-t-il, « parce que Vénus est belle, que vous d'entre les déesses, vous la logez dans une planète ? Que faites-vous là-haut de une femme sans pudeur au milieu de vous d'hommes ? Que dire de ce nombre d'enfants que les païens ne rougissent pas de donner à Jupiter ? Mais si Julia ne seraient des dieux, pourquoi n'en vait-il plus naître aujourd'hui, à moins que Jupiter n'ait vieilli et Junon passé l'âge d'enfanter ? »

« Ne nous étonnons point de cette prédication qui ne se refusait ni les images sacrées, ni les tours familiers, ni le sarcasme. C'est fait, pour achever la conquête d'un grand auditoire. Le christianisme ne devenait le langage des ignorants qu'en de la mémoire, de réveiller la pensée chez ceux qui réputait incapables de penser. Il brisait les liens de la superstition, il affranchissait les âmes de ces craintes qui peuplaient la nature de divinités malfaisantes, et de ces plaisirs par lesquels l'homme se rassurait de la peur que lui faisaient ses dieux. Les gens intelligents cédaient à la parole, les gens endurcis se laissaient entraîner par l'exemple, l'eau du baptême descendait sur leurs fronts pour y sanctifier leurs amers. Ces pauvres gens retournaient calmer les parties à leurs charrues et à leurs troupeaux. Ils se craignaient plus maintenant de rompre dans la profondeur des bois les sacrifices des druides. Cependant la terre n'était pas encore enchantée pour eux. Ils y voyaient à chaque pas les vestiges du Créateur, ils y trouvaient avec respect comme à la suite du Père céleste. Les orges du Bacchus ne remplaçaient plus ces amours rustiques dont Virgile avait chanté la pureté et la gloire. Mais plutôt, le christianisme seul avait pu donner aux hommes des champs le goût de la vie par le poète des *Georgiques*. Maintenant, ils connaissent leur félicité, ils commencent à aimer leur pauvreté béate de l'Évangile. Maintenant la pudeur était venue à son foyer. Maintenant, enfin, la charité avait vaincu de toutes choses, la vérité s'élevait, les philosophes étant manifestée à ces ignorances, ils avaient pu mettre sous leurs pieds, sans craintes superstitieuses, le destin fatal, et le bruit de l'avare Achéron. »

Le christianisme ne se contenta pas d'évangéliser les pauvres, il fit de la pauvreté

même une vertu, je dirai presque un culte, en voyant saint François d'Assise y vouer tous les enthousiasmes de son amour, un grand nombre d'ordres religieux la prendre exclusivement pour but, les Franciscains et les Dominicains, saint Bonaventure et saint Thomas la défendre de toute leur éloquence contre l'université qui ne comprend pas que ce renoncement à tout et ce retour à l'Eglise primitive de Jérusalem n'est rien de moins que la solution de toutes les questions économiques.

« Le moine et le curé, » dit Châteaubriand, « sont les compagnons du pauvre; pauvres comme lui, ils ont pour compagnon les entrailles de Jésus-Christ; les haillons, la paille, les plaies, les cachots, ne leur inspirent ni dégoût, ni répugnance; la charité en a parfumé l'indigence et le malheur. Le prêtre catholique est le successeur des douze hommes du peuple qui prêchèrent Jésus-Christ ressuscité; il bénit le corps du mendiant expiré, comme la dépouille sacrée d'un être aimé de Dieu et ressuscité à l'éternelle vie. »

Déjà nous avons montré, principalement aux articles AUMÔNE, BIENFAISANCE et CHARITÉ, comment le soulagement des pauvres et le dévouement à toutes les misères humaines, étaient une des vertus les plus éminentes des ordres monastiques, et avec quelle piété et quelle sainte tendresse ils savaient l'exercer. « Cette vertu, » dit M. Hurter, « était regardée comme une rémunération naturelle des libéralités dont elle avait été elle-même l'objet; souvent même elle formait une des conditions des donations qui lui étaient faites. En secourant l'indigence par des aumônes, en exerçant l'hospitalité, en soignant les malades, en fournissant des vêtements et des aliments à des enfants pauvres, ces communautés remplissaient une partie de leur destination, presque aussi importante que l'observance des règles de leur ordre. Chaque fois que les religieux recevaient une nourriture meilleure et plus abondante que de coutume, ils étaient tenus de faire des distributions aux pauvres. Telle était la volonté expresse de beaucoup de fondateurs. En attendant, des laïques abusaient souvent de cette générosité, en cherchant à s'introduire dans les couvents pour y être traités comme les religieux. Innocent s'éleva contre cette prétention et déclara que le malheur seul avait le droit de s'adresser à la charité chrétienne. Le couvent de Moissac donnait chaque jour des aliments à trois pauvres, chacun desquels recevait autant qu'un religieux. Le jeudi saint, on distribuait à deux cents pauvres du pain, du vin, des baricots et une espèce de monnaie. L'ensemble de ces distributions s'éleva, avec le temps, à des sommes énormes. Hirschau, à l'époque de sa prospérité, donnait annuellement en aumônes quatre cents muids de fruits. Le mardi gras et le jeudi saint, près de neuf cents personnes recevaient chacune une livre de lard, deux livres de pain et d'autres objets

encore. Journallement deux cents pauvres recevaient, à la porte du couvent, de l'argent et des aliments. Des donations faites dans ce but étaient consciencieusement administrées et employées; lorsque, par hasard, une exception se présentait, les supérieurs ne manquaient pas de ramener les choses dans l'ordre par leurs prescriptions et leur intervention. La plupart des couvents faisaient distribuer journallement des aumônes à leur porte, et une somme fixe était assignée annuellement sur les revenus de la maison, pour cet usage comme pour le soin des malades. C'était aussi les jours de fêtes solennelles que l'on s'efforçait de se rendre aux pauvres aussi utile pour le corps que pour l'âme. Dans ces occasions, tel couvent distribuait des aliments, tel autre des vêtements, un troisième de l'argent et d'autres tout à la fois. Dans les cas de grande disette, les couvents devenaient le refuge de tous ceux qui manquaient de pain.

Dans la malheureuse année 1197, la forêt et le couvent de Hemmenrode étaient remplis de pauvres; les portes du couvent en étaient perpétuellement assiégées; l'abbé faisait cuire, chaque jour, lorsque le jeûne n'était pas une obligation, un bœuf entier, qu'il distribuait aux pauvres, avec du pain, et il continua tant que ses moyens le lui permirent. Un autre couvent tua tous ses bestiaux et mit tous ses livres en gage pour nourrir les pauvres; mais de riches donations qu'il reçut bientôt après furent la récompense que le ciel lui envoya. Un autre encore ayant reçu, vers le même temps, un legs considérable en argent, l'employa tout entier à acheter des grains qu'il distribuait. Dans des occasions semblables, la vraie charité chrétienne n'épargnait ni les objets les plus précieux, ni les trésors les plus recherchés de l'art: l'église de Pétershausen possédait un coffre d'autel d'argent et d'or, si artistement travaillé qu'on ne le découvrait qu'aux fêtes les plus solennelles. Une grande disette étant survenue, l'abbé Berthold le fit mettre en pièces pour nourrir les malheureux. La précieuse chaise de saint Bénigne, à Dijon, dont nous avons parlé, fut, dans un cas pareil, dépouillée de ses perles, de ses joyaux, de ses plaques d'or et d'argent. De simples sculptures de bois devaient être, selon l'abbé Guillaume, d'aussi beaux ornements pour le saint, que ce trésor destiné à préserver tant de Chrétiens de la mort. »

Mais l'*Histoire de l'abbaye de Morimond* nous donne des détails plus complets et plus touchants encore sur la manière dont les moines se consacraient au soulagement des pauvres et de toutes les misères de l'humanité :

« Nous avons raconté, » dit-elle, « les merveilles de l'hospitalité chrétienne que l'abbaye accordait aux voyageurs et aux pèlerins; il nous reste à redire les œuvres prodigieuses de sa charité envers les indigents et les mal-

heureux de toutes sortes qui affluaient vers elle des pays voisins.

« Les moines distinguaient trois classes de pauvres : les pauvres ambulants, *vagantes*; les pauvres attachés au monastère, *pauperes signati*, ainsi appelés parce qu'ils portaient une marque distinctive, et, pour ainsi dire, des livrées de la maison, à la porte de laquelle ils vivaient et mouraient; puis les pauvres cachés ou honteux, *pauperes occulti*, que la main des cénobites nourrissait, comme la main de Dieu nourrit l'homme, en se cachant. Sans doute le nombre de tous ces pauvres variait selon les temps et les circonstances; mais d'après des documents certains que nous avons sous les yeux, nous ne croyons pas nous tromper en portant au moins à trois cents ceux qui vivaient habituellement autour de Morimond. Dans les années de disette et de famine, on en comptait beaucoup plus.

« Le matin, dès l'aube du jour, les prémices des travaux des frères boulangers étaient pour les mendicants, auxquels on destinait la première tournée. Le frère portier devait toujours avoir dans sa cellule du pain à distribuer aux passants nécessiteux; mais le grand concours et la principale distribution se faisaient surtout après le dîner des moines. Quelques instants avant le repas, le portier allait déposer à la cuisine ses paniers et ses vases, et, aussitôt que la communauté était sortie du réfectoire, il recueillait avec les frères servants les restes du repas, puis ce que le cellierier croyait devoir y ajouter d'après le nombre des pauvres qui étaient à la porte, ensuite les portions intactes des religieux en pénitence au pain et à l'eau, et celles que l'on servait pendant un an à la place des défunts, comme s'ils eussent été vivants (*panem defunctorum*). On distribuait aussitôt toutes ces provisions à la foule affamée, qui les attendait avec impatience.

« Les jours de jeûne et de pénitence formaient la plus grande partie de l'année; plus la part des moines était petite, plus celle des pauvres était considérable. C'était surtout pendant la semaine sainte que se tenaient à la porterie de Morimond les états généraux de la mendicité dans la province du Bassinoy. Tous les indigents s'y rendaient dès le mercredi pour la cérémonie du jeudi. Dans ce beau jour où le Christ lava les pieds à ses apôtres en disant : « Que celui qui veut être le premier parai vous soit le serviteur de tous et fasse ce que je viens de faire ! » (*Marc.* x, 44.) Les moines, prenant à la lettre ces sublimes paroles et imitant l'exemple du Sauveur, renouvelaient dans leur cloître la scène du conseil, et donnaient à la terre et au ciel un spectacle digne des anges et des hommes.

« Après l'heure de Sexte chantée dans l'église, le portier choisissait dans la foule, et introduisait dans le monastère autant de mendicants qu'il y avait de religieux. Les ayant conduits au cloître des collations ou conférences, il les faisait asseoir sur plu-

sieurs rangs; passait devant chacun d'eux un vase plein d'eau tiède, avec du linge, et leur commandait d'ôter leurs chaussures.

« Après Nonos, l'abbé quittait le chœur et se rendait au cloître, suivi de tous ses religieux; il traversait l'enceinte et allait se mettre en face du pauvre le plus éloigné; et, après lui, chaque religieux se rangeait devant le sien. Etant ainsi disposés, ils s'agenouillaient tous ensemble, et, rejetant leur capuce sur leurs épaules, ils lavaient les pieds de ces pauvres, qu'ils essuyaient et baisaient ensuite avec humilité.

« Le cellierier présentait alors à l'abbé et aux religieux une pièce de monnaie que chacun, étant à genoux, donnait à son pauvre en lui baisant la main. Ils se relevaient et puis se prosternaient en même temps sur qu'à terre, en répétant ce verset du Psalmiste (*Psal.* xxvii, 10) : *Suscipiam, Domine, misericordiam tuam in medio templi tui.* L'abbé précédait ensuite tous ces pauvres à la cellule des hôtes, leur faisait donner à dîner et les servait lui-même à table. Il avait en outre une aumône générale, à laquelle deux ou trois mille indigents participaient en recevant individuellement un pain et quelques deniers.

Les cisterciens faisaient ordinairement trois sortes de pain : le pain blanc (*panis albus*) formé de la plus pure farine de froment, et réservé aux voyageurs et aux pèlerins que l'abbaye abritait chaque nuit; le gros pain (*panis grossus*), fait de farine de froment non tassée ou de farine de seigle tassée, qui leur servait de nourriture; mais un troisième pain plus grossier, composé de farine de seigle ou d'orge non tassée, qu'ils ne donnaient en aumône que dans les années de grande disette, où le froment manquait; mais souvent ils en mangèrent eux-mêmes, gardant aux pauvres leur propre pain; ce qui faisait dire au cardinal Jacques de Vitry : « Semblables aux troupeaux, ils se contentent de paille, et réservent le bon grain aux survenants. *Tanquam breves, peccata manducantes, grana supervenientium reservant.* »

« Il y avait aussi des distributions d'habits lorsque les frères tailleurs recevaient des frères tissiers la rude étoffe de laine destinée à faire la robe des moines. Ils commençaient par prendre la part des pauvres, et s'occupaient aussitôt d'en couvrir des hautes de chausses, des casaque, des jaquettes et des capuchons, que le frère portier venait prendre au besoin, et dont il couvrait la nudité du premier déguenillé qui se présentait : « Ils ont pitié, dit un auteur du temps, des mendicants sans vêtements, et les habits des pauvres qu'ils rebâtissent avec les toisons de leurs brebis, les trouvaient et les bénissent : *Benedicunt eis lana pauperum, et de vellibus ovium suorum cibus sunt.* »

« Lorsqu'un de ces malheureux tombait malade à la porte du monastère ou dans la grange, on le transportait aussitôt à l'infirmerie des pauvres (*infirmatorium pauperum*).

où il était soigné, pour l'âme et pour le corps, comme s'il eût été de la maison même, et souvent il s'endormait dans le Seigneur, au milieu des prières et des bénédictions des moines.

« C'était surtout dans les années calamiteuses que la charité monastique se signalait par des aumônes si prodigieuses, qu'on serait tenté de les regarder comme fabuleuses. On dirait que nos cénobites avaient un pressentiment des jours mauvais, et qu'il n'était pas donné au malheur de les surprendre ni de les trouver en défaut : le monastère était toujours le grenier de réserve du peuple.

« En 1147, trente-deux ans après la fondation de Morimond, le diocèse de Langres, comme le reste du nord de la France, fut désolé par une si horrible famine, que plusieurs, poussés par une faim dévorante, en vinrent au point de manger de la chair humaine. Les populations quittaient les villages et se répandaient dans la campagne pour y chercher leur pâture comme les bêtes. Notre abbaye fut bientôt assiégée par une armée de pauvres affamés que l'on nourrit pendant près de trois mois, soit avec les provisions de la maison, soit avec la chair des animaux des granges, des bergeries, des porcheries; mais l'abbé Raynold, s'apercevant que les ressources étaient presque épuisées, et que la misère ne faisait que s'aggraver, prit son bâton et sa croix, et s'en alla trouver son frère Frédéric, comte de Toul, et Simon, son parent, duc de Lorraine. Le fléau sévissait avec autant d'intensité dans ces contrées que dans le Bassigny, et il eut la douleur de revenir les mains vides. Lorsqu'il rentra dans l'abbaye, son cœur fut déchiré en voyant cette grande multitude qui lui tendait les mains, le conjurant de ne pas les laisser mourir. Ayant appris qu'on n'avait rien distribué depuis la veille, il en fut indigné et en demanda la raison; on lui répondit qu'il ne restait plus de vivres aux religieux que pour un ou deux repas. Malheur à nous ! s'écria-t-il, si un seul pauvre venait à mourir de faim à notre porte, tant qu'il nous restera le plus petit morceau de pain ! Et aussitôt il ordonna que la distribution serait faite, comme à l'ordinaire, autour du monastère. Le ciel émit un dévouement si héroïque et, le jour même, il arriva une voiture chargée de provisions.

« La charité des moines fut admirable pendant tout le temps que la famine de 1147 désola le Bassigny; mais elle dépassa tout ce qu'on pouvait en attendre l'an 1304.

« Il y eut, cette année, une telle disette de toutes les choses nécessaires à la vie, que bientôt il s'éleva, du sein de toutes les paroisses, un cri de désespoir. Des populations entières demandaient du pain, et, dans cette faurie universelle, il n'y eut personne que les moines pour leur en rompre. L'affluence des mendiants à la porte du monastère fut si considérable, dès l'automne de 1303, que l'abbé Guillaume crut devoir envoyer quel-

ques-uns de ses religieux en Espagne et en Pologne, pour demander des secours aux monastères de sa filiation. En attendant l'issue d'une mission si longue et si difficile, Morimond sacrifia trois mille têtes de bétail; on n'épargna que les bêtes de somme et les animaux absolument nécessaires au labourage.

« Nous venons de voir les moines donnant leur pain quotidien, immolant leurs nombreux troupeaux, sacrifiant leur propre vie pour empêcher leurs frères de mourir de faim, et les assister à leur dernière heure; Dieu réserve encore à leur amour pour le prochain d'autres épreuves. En 1596, ils vendront jusqu'à leurs vases sacrés pour secourir les malheureux réduits à manger l'herbe des champs. S'ils furent alors débordés par la violence du mal, ils eurent au moins la consolation d'avoir fait leur devoir, et la gloire d'avoir poussé le dévouement jusqu'à l'héroïsme.

« Voilà une faible esquisse des aumônes et des services de Morimond dans des temps où il y avait beaucoup plus de pauvres, parce qu'il y avait beaucoup plus de bouleversements, de brigandages et de guerres, moins de travail, et moins de propriétés morcelées.

« A la porte du monastère, le mendiant se transfigurait comme sur un autre Thabor; il y avait sur son front béni un reflet de la gloire des cieux; ce n'était plus un être avili, mais un membre même de la grande famille, valant le sang d'un Dieu, l'héritier de l'éternité. Le moine qui lui faisait l'aumône était ordinairement celui qui avait sacrifié les biens et les honneurs de la terre, pour être pauvre et relever le pauvre. Il avait les pieds nus comme lui; il était couvert d'une méchante casaque de laine, comme lui; il se mettait à genoux devant lui, comme pour adorer dans sa personne l'image du Christ. L'indigent avait alors une révélation sublime de la pauvreté, qui mettait dans son âme un baume divin que rien autre chose ne pourra y mettre.

« Morimond était toujours la ressource des ouvriers de la contrée. Il y avait encore, à cette époque, beaucoup d'ateliers dans l'enceinte du monastère, comme menuiserie, tonnellerie, charpenterie, boulangerie, serrurerie, tisseranderie. Tous ces métiers étaient exercés par des ouvriers séculiers, au nombre de cinquante à soixante.

« Cent manœuvres, au moins, étaient employés dans les champs, les jardins, les prés, à l'entour des étangs et dans les granges. Depuis le mois de décembre jusqu'à la fin de mai, la maison occupait plus de trois cents bûcherons dans ses forêts, et, durant tout l'été et le printemps, environ cent cinquante maçons ou tailleurs de pierres dans ses divers chantiers de constructions. Enfin, près de six cents ouvriers gagnaient leur vie et celle de leurs petits enfants au service des moines, sans interruption, sans chômage : car, dans les grandes abbayes comme celle-ci, on faisait toujours abstraction du temps

et des dépenses; on tenait, avant tout, à bien faire ce qu'on entreprenait.

* Morimond n'avait point cessé d'être un asile de miséricorde pour les malheureux. Les aumônes étaient ordinaires ou extraordinaires; les premières consistaient, comme autrefois, dans des distributions quotidiennes, auxquelles les enfants des manouvres attachés aux ateliers ou aux granges avaient un droit particulier. Lorsqu'un père de famille mourait au service de l'abbaye, les moines adoptaient ses enfants, qui étaient nourris et élevés à leurs frais.

* C'était surtout dans les moments de disette publique et de calamité qu'ils se signalaient par leur charité. Elle ne s'était point refroidie dans les derniers temps; ainsi, après les désastres occasionnés par les guerres civiles, le passage de Galas, la conquête de la Flandre-Comté, plus de soixante villages du Bassigny et de la Lorraine, ruinés, bouleversés de fond en comble, reçurent gratuitement de la main de nos cénobites les bois nécessaires à la construction de leurs maisons. Dans le cours du dernier siècle, cinquante communes des environs, inondées par accident, virent s'ouvrir devant elles les magnifiques forêts de l'abbaye.

* Dans les grandes crises alimentaires, le monastère nourrissait ordinairement, chaque jour, environ deux cents personnes. Le pain et le vin semblaient, au besoin, se multiplier dans les mains des moines, comme autrefois dans celles du Sauveur des hommes: leur table s'étendait à la mesure de la contrée: les populations affamées venaient s'y asseoir et s'en retournaient en bénissant Dieu. En 1847, pendant la grande cherté des vivres, 36,000 individus ont reçu d'eux des secours en nature, et 12,000 ont trouvé une cordiale hospitalité dans le couvent et ses dépendances.

* Il faut ajouter que ces respectables moines exercent la charité envers tous, sans distinction de religion, et que l'immense majorité des personnes auxquelles ils prodiguent leurs secours appartiennent aux cultes dissidents.

PEINTURE. — * Après avoir montré à l'article Arts que le christianisme seul est le génie inspirateur et la synthèse de tous les beaux-arts, il ne nous reste ici, en parlant spécialement de son action sur la peinture, qu'à laisser parler de plus compétents que nous, pour résumer les faits principaux qui démontrent que la peinture, comme tous les autres arts, doit tout au christianisme. Un derivatif, auquel on est obligé de toujours revenir, surtout dans ces questions d'art et de poésie, s'écrit: * Lorsqu'on entend soutenir que le christianisme est l'ennemi des arts, on demeure muet d'étonnement, car à l'instant même on ne peut s'empêcher de se rappeler Michel-Ange, Raphaël, Carrache, Dominiquin, Lesueur, Poussin, Coustou, et tant d'autres artistes dont les noms seuls remplissent des volumes.

* Vers le milieu du iv^e siècle, l'empire

romain envahi par les Barbares, et dévasté par l'hérésie, tomba en ruines de toutes parts. Les arts ne trouvèrent plus de refuge qu'après des Chrétiens et des empereurs orthodoxes. Théodose, par une loi célèbre, *De executione artificum*, déclara les peintres et leurs familles de tout tribut et du logement d'hommes de guerre. Les Pères de l'Eglise ne tarissent point sur les éloges qu'ils donnent à la peinture. Saint Grégoire s'exprime d'une manière remarquable: *Vida sapius inscriptionis imaginem, et sine lacrymis transire non potui, cum tam effaciter ob oculos poneret historiam.* (Conc. Nicæn., n. act. 40.) C'est un tableau représentant le sacrifice d'Abraham. Saint Basile va plus loin, car il assure que les peintres font autant par leurs tableaux que les auteurs par leur éloquence. (S. BASILE, *hom. 26*.) Un moine nommé Méthodius, peignit vers le viii^e siècle ce jugement dernier, qui convertit Bogoris, roi des Bulgares. (CROZAN, CROZAN, ZOXAR, MATHEU, *Hist. du monde*.) Les prêtres avaient rassemblé au service de l'orthodoxie, à Constantinople, la plus belle bibliothèque du monde, et les chefs-d'œuvre des arts: on y voyait en particulier la Vierge de Praxitèle. (CARMES, ZOXAR, CONSTANT, MATHEU, *Hist. des iconocl.*, etc.)

* Ce collège fut dévasté par les empereurs iconoclastes. Les professeurs furent brûlés vifs, et ce ne fut qu'au péril de leurs jours que des Chrétiens parvinrent à sauver un peu de dragon, de cent vingt pieds de longueur, où les œuvres d'Homère étaient écrites en lettres d'or. On tira aux flammes les tableaux des églises. De stupides et féroces hérésiarques, assez semblables aux puritains de Cromwell, bachelèrent à coups de sabre les mosaïques de l'église Notre-Dame de Constantinople, et du palais des Basiliennes. Les persécutions furent poussées si loin, qu'elles envahirent les peintures mêmes: on leur défendit, sous peine de mort, de continuer leurs études. Le saint Lazare eut le courage d'être martyr de son art. Ce fut en vain que Théodose lui tendit les mains, pour l'empêcher de tenir le pinceau. Caché dans le souterrain de l'église de Saint-Jean-Baptiste, le religieux peignit avec ses doigts mutilés le grand saint dont il est le suppléant. (MATHEU, *Hist. des iconocl.*, CROZAN, CROZAN), digne, sans doute, de devenir le patron des peintres, et d'être reconnu de cette famille sublime, que le souffle de l'esprit ravit au-dessus des hommes.

* Sous l'empire des Goths et des Lombards, le christianisme continua de couvrir une main secourable aux talents. Ces efforts se remarquent surtout dans les églises bâties par Théodoric, Loupward et Didier. Le même esprit de religion inspira Charlemaigne; et l'église des Apôtres, élevée par ce prince à Florence, passe encore, même aujourd'hui, pour un assez beau monument. (VASARI, *Poem. del. vit.*)

* Enfin vers le xiii^e siècle, la religion chrétienne, après avoir lutté contre un siècle de

cles, ramena en triomphe le chœur des Muses sur la terre. Tout se fit pour les églises et par la protection des pontifes et des princes religieux. Bouchet, Grec d'origine, fut le premier architecte, Nicolas le premier sculpteur, et Cimabué le premier peintre qui tirèrent le goût antique des ruines de Rome et de la Grèce. Depuis ce temps, les arts, entre diverses mains et par divers génies, parvinrent jusqu'à ce siècle de Léon X, où éclatèrent comme des soleils Raphaël et Michel-Ange.

« On sent qu'il n'est pas de notre sujet de faire l'histoire complète de l'art. Tout ce que nous devons montrer, c'est en quoi le christianisme est plus favorable à la peinture qu'aucune autre religion. Or il est aisé de prouver trois choses : 1° que la religion chrétienne étant d'une nature spirituelle et mystique, fournit à la peinture un *beau idéal*, plus parfait que celui qui naît d'un culte matériel ; 2° que corrigeant la laideur des passions, ou les combattant avec force, elle donne des tons plus sublimes à la figure humaine et fait mieux sentir l'âme dans les muscles et les liens de la matière ; 3° enfin, qu'elle a fourni aux arts des sujets plus beaux, plus touchants que les sujets mythologiques.

« Le christianisme nous montre partout la vertu et l'infortune, et le polythéisme est un culte de crimes et de prospérité. Notre religion à nous, c'est notre histoire ; c'est pour nous que tant de spectacles tragiques ont été donnés au monde ; nous sommes parties dans les scènes que le pinceau nous étale, et les accords les plus moraux et les plus touchants se reproduisent dans les sujets chrétiens. Soyez à jamais glorifiée, religion de Jésus-Christ, vous qui avez représenté au Louvre le *Roi des rois crucifié*, le *Jugement dernier* au plafond de la salle de nos juges, une *Résurrection* à l'hôpital général, et la *Naissance* à la maison des orphelins délaissés de leur père et de leur mère ! »

Dans ces derniers temps, surtout, de nombreux ouvrages ont achevé l'histoire de la peinture chrétienne, de ses innombrables chefs-d'œuvre, de l'immense influence que le christianisme exerce sur cet art, et de l'incalculable supériorité qu'il lui donna. C'est ce que développe surtout M. Rio dans son livre intitulé : *De la poésie chrétienne*, etc., et M. de Montalembert dans celui qui a pour titre : *De la peinture chrétienne en Italie*.

« Le clergé, » dit ce dernier, « ne cessa jamais de diriger cet art dont il avait été le père, et de lui donner cette fécondité que le catholicisme communique à tout ce qu'il enfanta (372). Aussi l'originalité des écoles de France, de Belgique, de Cologne, du x^e au xiv^e siècle, est un fait qui ressortira chaque jour davantage de l'étude approfondie de leurs produits.

« Mais les miniatures de manuscrits et li-

vres de chœurs furent surtout le refuge du spiritualisme dans l'art. Au sein des cloîtres, la miniature conserve toute sa pureté primitive, tout en brisant complètement ses entraves byzantines. Deux ordres monastiques, les Dominicains et les Camaldules, cultivèrent cette branche de l'art avec le plus grand succès. Les moines du mont Cassin les suivirent de près. M. Rio passe en revue les magnifiques produits de ces écoles, que l'on voit encore à Sienne, à Ferrare, au Vatican, à la bibliothèque laurientienne.

« Tous ces moines peintres furent les précurseurs de celui que nous n'hésiterons pas à nommer, le plus grand des peintres chrétiens, comme il en fut le plus saint, le bienheureux frère Jean de Fiesole, surnommé *Angelico*, à cause de son angélique piété, et qu'on nomme encore aujourd'hui à Florence, comme par excellence, *il Beato*. Cet incomparable artiste, qui commence à peine à être connu de nom en France, bien que nous possédions un de ses chefs-d'œuvre, a triomphé même des préjugés et des répugnances classiques de Vasari, et trouve dans M. Rio un digne et éloquent panégyriste. C'était lui qui se mettait en prières chaque jour avant de commencer à peindre, car il ne travaillait que pour exprimer à Dieu sa foi, son espérance et son amour ; c'était lui qui pleurait à chaudes larmes chaque fois qu'il avait à peindre une crucifixion, tant il souffrait avec le Sauveur mort pour le racheter. Tout catholique doit éprouver un ineffable bonheur en contemplant ces œuvres merveilleuses où Dieu a permis que la perfection de l'expression vint répondre à la sainteté de l'intention, et qui sont, on peut le dire hardiment, le *nec plus ultra* de l'art chrétien. Ce qui le prouvera mieux que tout, c'est le sentiment de piété, de componction, qui vous saisit tout d'abord à la vue d'un des tableaux du *Beato* ; c'est la religion, avec toute sa surface, qui vous parle sous le voile de la plus pure beauté.

« La religion chrétienne est essentiellement symbolique, dit *l'Institut catholique* ; ses préceptes sont simples, sa loi sublime, ses dogmes mystérieux. L'acte, la parole, la pensée suivent cette gradation rapidement ascendante : et, parvenu dans le temple, l'enfant de la foi, ému par les symboles du culte et par la voix du prêtre, dépouille entièrement le sentiment de la vie matérielle pour s'associer à un ordre d'idées essentiellement religieuses, essentiellement immatérielles et dégagées des conditions vulgaires de naturel et de probabilité.

« Quel sentiment faut-il entretenir dans une âme ainsi préoccupée ? Faut-il la distraire par des images vulgaires, ou ne faut-il pas au contraire prolonger sa méditation par des objets propres à l'entretenir ? Le but que doit rechercher l'artiste ne peut être douteux ; et c'est à ce point de vue qu'il faut

(372) On ne saurait lire sans émotion cette admirable définition du concile d'Arras en 1205, où

il est dit que la *peinture est le livre des ignorants qui ne sauraient pas en lire d'autres*

soi placer dans l'admission des objets d'art destinés à décorer l'intérieur des églises.

« Sous les premiers siècles de l'art gothique, on apprécia parfaitement le vrai caractère de la décoration religieuse, et pour nous conformer dans l'étude de la peinture sur verre, nous ferons remarquer que, de prime abord, on comprit la nécessité de tempérer par des vitraux colorés l'effet de la lumière pénétrant dans les églises à travers les grandes et nombreuses fenêtres dont elles sont percées, tandis que le demi-jour est essentiellement favorable à la méditation. Mais comment satisfaire au besoin de décorer dignement par des peintures l'intérieur des églises, où l'on voulait que la Divinité et le culte fussent environnés de la plus grande pompe? Les innombrables croisées, les sculptures, les canelures des colonnes ne laissant aucun espace aux tableaux, les architectes furent obligés de les placer dans les fenêtres.

« La nécessité, en cela, les servit mieux qu'il n'eût pu le faire le calcul, et la peinture verrière devint le terme le plus puissant de la décoration sacrée. Les vitraux retrairent bientôt toutes les grandes actions, toutes les grandes physionomies du drame chrétien, ici le Rédempteur présente ses blessures et son martyre; là, la Vierge immaculée offre successivement l'expression de sa vie heureuse et de sa vie de douleurs: ici sont les apôtres, les Pères, les évangélistes; là, les saints prêtres, les bienheureux martyrs, accompagnés de leurs emblèmes ou porteurs de la palme immortelle. Quelle vaste carrière ouverte au génie du peintre et du spectateur chrétien! A combien d'extases n'a pas dû donner naissance le spectacle splendide de ces figures célestes, harmonisant la lumière réfractée du soleil! Le pieux habitant des cloîtres, placé au fond de sa lourde stalle, en voyant les objets de sa vénération éclairés par un jour surnaturel, animé par d'innombrables reflets, tamisant une lumière intérieure, qui n'appartient pas aux objets matériels, a dû croire souvent, ravi d'une extase ascétique, que ces figures brilloient de leur gloire immortelle, et que le ciel lui-même s'entr'ouvrait pour lui offrir le tableau du bonheur des élus. »

« La peinture, devenue l'art par excellence du christianisme, et plus cultivée que jamais, » dit M. Cyprien Robert, « couvrait de ses œuvres les murs intérieurs des temples et des cryptes, et l'on en voyait naguère encore des restes nombreux et magnifiques, mais que l'humidité a lentement fait disparaître dans les chapelles auxquelles aboutissent çà et là les ténébreux corridors des catacombes.

« Une autre branche d'art, non moins familière aux premiers Chrétiens, était la peinture en émail sur terres cuites, porcelaine, lave, verre, et même sur métaux.

« Rien ne pouvait faire prévoir que de développements en développements, après avoir créé les poteries pélasgiques, les vases étrusques et les vases peints des pre-

miers Chrétiens, cet art parviendrait au point à doter nos cathédrales de la peinture sur verre, si différente de celle appelée fausement de ce nom jusqu'à Jean de Bruges, laquelle n'était qu'une mosaïque en terres teintes dans leur masse et juxtaposées.

« Pourtant, dès les premiers siècles, les Chrétiens travaillèrent à combiner les deux avec le verre.

« Plus heureuse, la troisième et dernière branche de la peinture primitive, suppose que ce nom lui convienne, la mosaïque avait atteint bien plus rapidement sa perfection.

« Mais le moment approchait où crut, resté dans une poétique enfance, allégué, appelé par le christianisme à un développement inattendu. L'exclusion de la sculpture avait laissé un vide dans les temples, la mosaïque le remplit. D'abord il ne lui fut accordé d'autre rôle que celui d'instruire les plus ignorants des néophytes, en exposant sous leurs yeux des symboles tels que la colombe, la barque, le poisson, le cerf allé qui court vers la fontaine. Mais, à la fin du IV^e siècle, le vaste domaine de l'histoire sacrée lui fut ouvert; elle reçut pour mission d'idéaliser les portraits des apôtres et des saints, et de transmettre par la pierre même de la couleur leur indestructible image jusqu'aux âges futurs. Depuis lors, cet art magnifique n'a pas cessé de régner dans les basiliques romaines, toujours destiné à conserver les types sacrés de l'origine, et à transmettre d'âge en âge les traits idéaux des personnages historiques, jusqu'à ce qu'enfin, à l'entrée du XVII^e siècle, Jean-Baptiste Calandra ouvrit un troisième âge à la mosaïque, et oubliant qu'elle doit rester médiatrice entre le ciseau et la pierre, la jeta dans les effets de la peinture. »

Dans son ouvrage intitulé *De la peinture chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes*, M. Rio nous mène à la théorie en action, et il établit systématiquement, par des faits, l'origine de la décadence de la peinture chrétienne, au VI^e siècle, par le triomphe de la matière dans ses formes de naturalisme et de paganisme. Il trace clairement l'écueil sur lequel la peinture chrétienne se brisa au moment où Raphaël et ses prédécesseurs venaient de trouver des ressources immenses dans le perfectionnement de la partie technique. Mais à quel sera ce beau corps que l'esprit vital veut de quitter? Du moment où la peinture a cessé d'être chrétienne, elle a perdu et est propre. Ce n'est pas que je prétende soutenir que les sujets religieux sont exclusivement du domaine de la peinture; je veux dire seulement que notre civilisation, étant chrétienne, du moment où la peinture cherchait son principe dans la nature, ou, comme pis, dans le paganisme, elle perdait sa vitalité. Elle était libre de s'assimiler ces deux éléments, mais non pas de se laisser gouverner par eux; et la même observation s'applique rigoureusement à la philosophie, au droit et aux formes sociales, pour lesquelles

nous avons emprunté bien des choses au paganisme, sans que le principe vital en ait souffert comme dans la peinture, et la raison en est très-simple. La philosophie était principalement enseignée par des ecclésiastiques; les écarts, lorsqu'il y en eut, furent promptement réprimés, et l'action conservatrice de l'Eglise était tout aussi puissante dans l'Etat. Mais les tableaux ne touchaient pas aussi immédiatement les questions dans lesquelles intervenaient les censures ecclésiastiques.

La peinture chrétienne ressuscitera-t-elle, et quelle sera sa forme? Ce sont là des questions que je ne soulèverai pas pour le moment; mais j'ose bien dire que la condition *sine qua non* de cet art est la foi, et une foi vive, qui ne s'arrête pas dans une spéculation stérile, mais qui produit des actes, qui est reconnue à ses fruits, l'espérance et la charité. Aussi voyons-nous de nos jours que les seuls artistes qui obtiennent quelque succès, comme peintres chrétiens, sont ceux qui commencent comme commençait le bienheureux frère Angélique de Fiesole, en faisant le signe de la croix et en demandant des inspirations d'en haut.

La peinture, la sculpture et tous les autres arts eurent, pendant de longs siècles, d'autres asiles que les couvents; c'est là qu'ils étaient cultivés, protégés, recueillis, en même temps qu'ils y puisaient leurs plus hautes et plus sublimes inspirations. On ne saurait énumérer les services dont ils furent redevables aux moines, comme nous l'avons déjà montré ailleurs, et comme M. Hurter le rappelle en ces termes dans son *Tableau des institutions et des mœurs au moyen âge*:

« La peinture et la sculpture s'introduisirent nécessairement dans les couvents, du moment où l'humble maison de pierre des religieux se fut convertie en temple. Les images offrent un enseignement parlant d'un accès facile et ouvert en tout temps à tout le monde; les saints mystères, les mérites des héros de la foi, les grands exemples d'une vie agréable à Dieu se rapprochent du cœur par l'intermédiaire des yeux. Dans cette intention on s'efforçait d'orner, tant le chœur que la nef des églises, de représentations tirées de l'Écriture sainte, de la vie des serviteurs les plus célèbres de Jésus-Christ; à l'entrée des Églises de couvents on immortalisait, par des bas-reliefs, la mémoire des fondateurs et des bienfaiteurs, les traditions et les espérances du christianisme. On consacrait un soin tout particulier à la partie la plus spécialement destinée aux habitants du couvent.

« Dès les temps les plus anciens la peinture avait pris domicile dans les cloîtres. Les annales de l'abbaye de Corbie citent, dès l'an 895, deux religieux qui avaient du talent pour la peinture. Cet art, borné d'abord à l'ornement des livres, pénétra bientôt dans l'église. On apprit à peindre à fresque, afin que, lors même que toute parole humaine cessait de retentir dans l'église, ses murs parlassent à ceux qui y restaient. Cette manière de dé-

gorer les églises et les chapelles devint de plus en plus générale. Un nommé Henri reçut de grands éloges pour avoir placé dans le chœur, à Weingarten, un superbe tableau. Un abbé de Diessen pensa que, par des représentations de ce genre, les habitants de son couvent se sentiraient plus animés d'amour pour Dieu et de respect pour les saints. Quand les tableaux ne pouvaient pas être peints dans la maison même, on tâchait de se les procurer à prix d'argent. Si les peintres n'étaient pas toujours des religieux, ils demeuraient cependant en général dans les environs des couvents. Les statues des contemporains distingués se plaçaient tantôt sur leurs tombeaux, tantôt seulement dans l'église, par reconnaissance pour la protection et les bienfaits qu'ils avaient accordés à la maison, tandis que des tableaux rappelaient le souvenir des événements remarquables. C'est ainsi que l'on voyait dans l'église de Lexia, à Vérone, la dédicace de cette église par Urbain III, qui s'y montrait entouré de cardinaux, d'évêques et de religieux.

« Parmi les principaux ornements des églises, il faut compter les vitraux peints qui représentaient des traits de la vie du Sauveur, une longue suite d'histoires tirées de l'Écriture sainte, ou des événements importants pour l'Église. Dix fenêtres de l'abbaye de Saint-Denis contenaient des faits intéressants des croisades, représentés par l'abbé Suger. On voyait des sujets semblables sur des tapisseries peintes ou travaillées, dont les églises étaient tendues les jours de fêtes solennelles. Afin qu'aucun endroit ne demeurât privé de quelque ornement, on pavait les églises en mosaïques représentant des figures de saints ou d'anges. Du reste, saint Bernard reproche avec amertume aux cluniciens de fouler aux pieds de semblables images.

« Des statues de saints, coulées ou sculptées en métaux précieux, des ciselures, dont le prix intrinsèque était souvent relevé par des pierres fines, formaient l'ornement des autels et de leurs alentours. D'autres ouvrages de sculpture en pierre ou en fonte servaient à l'instruction des laïques ou à l'utilité générale. Les écrivains qui, plus tard, rédigèrent les annales des couvents, se plaisaient à rappeler les noms de ceux d'entre leurs confrères de qui les travaux avaient contribué à la gloire ou à l'ornement de leur maison.

« Ce furent surtout les châsses qui renfermaient les reliques des saints, auxquelles on consacrait les matières les plus précieuses et l'art le plus raffiné. Tout ce que l'on avait pu sauver des richesses de l'antiquité, tout le butin apporté de l'Orient dans l'Occident, les bijoux les plus recherchés, incrustés avec un soin minutieux dans les objets le plus délicatement travaillés, devaient augmenter la vénération que l'on portait à ces restes sacrés. En l'an 1207, le corps de saint Benoît fut porté dans un couvent sur la Loire, et placé dans un cercueil dont la valeur intrinsèque s'élevait à

32,000 *solidi*. Le tombeau de sainte Béatrice, à Dijon, avait neuf pieds de long sur quatre et demi de large et douze de haut; il n'était, à la vérité, qu'en bois, mais tout couvert de plaques d'or et d'argent, sur lesquelles on avait représenté la Passion de Notre-Seigneur, le tout parsemé de pierres précieuses et de perles.

« Le travail et la richesse se réunissaient souvent sur les livres qui servaient au culte; ces livres étaient indispensables dans les sacres, dans les prestations de serment, et dans toutes les grandes fêtes de l'Eglise; comme ils renfermaient le vrai trésor spirituel, on mit, dès les premiers siècles, le plus grand soin à l'élégance, tant de l'écriture que de la reliure. Ces livres étaient d'abord ceux qui contenaient les chapitres de l'Evangile qu'on lit à l'église, puis ceux qui renfermaient les autres leçons, et enfin les livres des rites; ces trois espèces s'appelaient *Evangelistaria*, *Lectionaria* et *Sacramentaria*. Il y en avait d'autres encore où ces trois livres étaient réunis, et qui étaient dits *Plenarii*, de sorte qu'avec ceux-ci on n'avait besoin à la Messe que d'un seul volume. On commença, comme nous venons de le dire, par mettre l'exactitude la plus scrupuleuse à la transcription de ces livres; les écrivains les plus habiles en étaient chargés, les peintres les plus célèbres devaient y consacrer leurs talents. Les Cisterciens, plus modestes, reprochaient aux religieux de Cluny, de pulvériser de l'or pour donner plus d'éclat à leurs miniatures. Il serait difficile de trouver un couvent qui n'ait pas mis sa gloire à l'exécution de semblables monuments; et lorsque l'on se trouva suffisamment fourni de livres d'office, on employa l'art de l'écriture et celui de la peinture à décorer d'autres ouvrages selon le goût du couvent; car ce fut précisément à cette époque que l'art de peindre en miniature déploya toute sa beauté. Il est probable que souvent l'écriture et la peinture étaient l'œuvre de mains différentes; mais, ce qui est certain, c'est qu'il n'y eut peut-être pas un seul couvent dont les livres d'église ne fussent pas décorés de pareils ornements. La reliure des livres était d'ivoire avec des figures en relief, ou bien des plaques de métal dans lesquelles étaient enchâssées des pierres précieuses. Toutes ces matières, riches et recherchées, étaient regardées comme autant d'emblèmes du respect que le Chrétien doit témoigner à la parole divine. »

PENITENCES. — Dans son beau livre de la *Civilisation chrétienne chez les Francs*, M. Ozanam montre en ces termes comment l'Eglise sut faire tourner au profit d'œuvres utiles à la société et à l'humanité tout entière les pénitences qu'elle imposait.

« Dans les pénitentiels de cette époque, » dit-il, « parmi les œuvres satisfaites imposées aux pécheurs repentants, on trouve celles-ci : bâtir des ponts sur des fleuves, établir les routes, aider les étrangers, les veuves, les orphelins; affranchir ses esclaves

et racheter ceux d'autrui; nourrir les pauvres, les héberger, leur donner le feu, le pain, le vêtement. Des habitudes si nouvelles se propageaient avec une rapidité qui étonna les contemporains. Bède célèbre l'âge d'or des Anglo-Saxons. » Voy. l'article suivant **RÉGIME PÉNITENTIAIRE**.

PÉNITENTIAIRE (RÉGIME). — Nous l'avons dit, le christianisme, l'Eglise a créé l'homme moral, en inoculant en lui toutes ces vertus de charité, d'humilité, d'abnégation, inconnues de l'antiquité. Mais ce n'était pas encore assez; car cette seconde création, comme la première, est sujette à la chute, et l'homme, toujours libre, peut retomber dans le mal. Mais l'Eglise a pourvu à la guérison et à la réhabilitation du coupable par la pénitence, qui n'est autre chose que l'institution sociale d'une justice criminelle où le coupable, devenant volontairement lui-même son propre accusateur, demande et accepte toujours volontairement les peines médicales et réparatrices qui le réhabilitent en le sanctifiant. Quelle admirable institution que ce tribunal sacré des âmes, type de nos instituts judiciaires et pénitentiaires, qui hélas sont encore si loin de leur modèle!

L'Eglise, au moyen âge, conservait la vie au criminel sans danger pour la société, et elle lui infligeait une pénitence assez efficace pour que son exemple ne fût point contagieux. Grâce à l'Eglise, qui peut seule pénétrer les consciences, on n'entendait pas à cette époque parler de repris de justice ou de forçats libérés, qui désolent aujourd'hui nos tribunaux et les forcent à rester en permanence. L'Eglise interdit à l'Etat comme à l'individu l'esprit de vengeance, et la miséricorde sociale naquit. Le but direct des peines spirituelles est l'amélioration morale des individus à qui elles sont imposées. Le christianisme veillait aux besoins physiques des prisonniers. Le v^e concile d'Orléans de l'an 549, c. 20, veut « que l'archidiacre inspecte les prisons et qu'une personne fidèle et diligente étant instituée par le pontife à l'effet de pourvoir à leurs besoins, une nourriture convenable lui soit fournie aux dépens de l'Eglise. »

La direction des prisons fut confiée à des congrégations religieuses, nécessaires surtout pour les maisons de femmes et de jeunes détenus. Un vaste établissement, destiné aux jeunes détenus, fut créé à Rome en 1703 par Clément XI, et Clément XII en confirma les privilèges en 1735. Cet établissement est l'origine du régime pénitentiaire.

Dans son *Cours d'histoire ecclésiastique*, M. l'abbé Jager traite du système pénitentiaire de l'Eglise.

Après avoir expliqué en quoi il consistait, et pour quels crimes il devait être imposé, le professeur a repris : « Sans doute, ces peines vous paraissent dures; cette exposition aux portes des églises, ces jeûnes rigoureux de cinq, de sept et de dix ans, vous effrayent; peut-être êtes-vous tentés d'accuser l'Eglise de tyrannie et même de cruauté. Mais, avant de juger, commencez par vous rappeler

que la plupart des hommes soumis à la pénitence publique étaient de grands coupables, tels que ceux que nous voyons assis aujourd'hui sur les bancs de la cour d'assises, et qui sont condamnés à mort ou aux travaux forcés à perpétuité, avec exposition, qui est un reste de la pénitence publique. Eh bien! vous avouerez qu'une pénitence de cinq, de sept et même de dix ans, est moins rigoureuse que la peine de mort ou celle des travaux forcés.

« Certains publicistes ont beaucoup parlé, dans nos derniers temps, de l'abolition de la peine de mort; ils ne se doutaient guère que sur ce point ils étaient d'accord avec l'Eglise; car l'Eglise ne veut pas non plus la peine de mort, *abhorret a sanguine*. Mais il a manqué à nos publicistes une chose bien importante, le secret de rendre le criminel à la société sans danger pour elle, et puis le secret d'inspirer l'horreur du vice à ceux qui voudraient faire comme lui. Voilà le secret qu'ils n'ont pu découvrir, malgré leur industrie et le progrès des lumières: c'est pourquoi la peine de mort est restée dans notre code pénal, et probablement elle y restera encore longtemps. Eh bien, ce secret qu'on cherche en vain aujourd'hui, l'Eglise le possédait éminemment bien au moyen âge, et cela par la pénitence publique. Elle conservait la vie au criminel sans danger pour la société, et elle lui infligeait une peine assez efficace pour que son exemple ne fût point contagieux. Pour vous en convaincre, considérez les vues de l'Eglise et ses moyens. Ses vues étaient celles de l'Écriture: « Je ne veux pas la mort du pécheur, je veux qu'il se convertisse et qu'il vive. » (*Ezech. xxxiii, 11*) Le premier soin de l'Eglise était de convertir, de changer le criminel par un sincère repentir, de le rendre pur par une expiation, et d'en faire un enfant digne du royaume céleste. Voilà à quoi tendaient tous ses efforts, toutes ses cérémonies, et elle y parvenait par la religion, et souvent longtemps avant le temps marqué pour la pénitence. Dès lors, plus de danger pour la société. Il ne lui restait donc plus qu'une seule chose à faire: c'était d'inspirer l'horreur du crime, d'effrayer ceux qui auraient été tentés de le commettre: c'est ce que faisait encore l'Eglise par la rigueur et la durée de la pénitence publique, et par la solennité qu'elle y mettait. »

Ici le professeur a exposé les cérémonies lugubres de la pénitence publique, les divers degrés, les humiliations, les peines et les jeûnes qui l'accompagnaient, les épreuves longues et rigoureuses proportionnées au crime. Le meurtrier était condamné au pain et à l'eau, à moins que l'évêque n'en jugeât autrement. Venait ensuite l'absolution solennelle donnée le jeudi saint par l'évêque, après quoi le pénitent rentrait dans la société, mais non avec les mêmes privilèges. Il était exclu de toutes les fonctions honorables, il ne pouvait plus retourner à la milice séculière, ni entrer dans l'état ecclésiastique, etc. « C'est ainsi, » dit le professeur,

« que l'Eglise conservait la vie au coupable, sans lui assurer l'impunité et sans rendre son exemple contagieux. Le pénitent était changé, converti, son repentir avait été éprouvé, l'expiation était faite, la société n'avait plus rien à redouter de sa part, car les rechutes étaient très-rares. Grâce à l'Eglise, qui peut seule pénétrer les consciences, on n'entendait pas alors parler de ces repris de justice, ou de forçats libérés, qui désolent aujourd'hui nos tribunaux, et qui les forcent à rester en permanence. Les criminels, corrigés et changés étaient remis au nombre des enfants de Dieu. Ne soyez donc pas étonnés que les princes aient donné leur sanction à la pénitence publique. Ils ne voyaient pas de moyen plus propre à contenir les malfaiteurs, à conserver l'intégrité des mœurs, et la stabilité du trône. C'est pourquoi ils sont venus au secours de l'Eglise, mais avec des vues bien différentes. L'Eglise voyait dans la pénitence publique la conversion du pécheur, son expiation; le prince n'y voyait qu'un excellent règlement de police, qui lui semblait nécessaire pour gouverner. »

« J'ai oublié de vous dire, » a ajouté le professeur, « que la durée de la pénitence dépendait de l'évêque, et que rarement le pénitent accomplissait le temps fixé par les canons. L'histoire ecclésiastique n'en fournit pas même d'exemple; presque toujours le pénitent était converti avant le temps voulu et pouvait être renvoyé sans danger: il y avait de la ressource dans le cœur du coupable, parce que la foi y existait. Cette ressource n'est pas la même aujourd'hui, c'est pourquoi les peines sont si longues et si sévères; nouvelle preuve que moins il y a de religion, plus les lois civiles sont obligées de sévir. »

Le professeur a fait ensuite observer que, malgré les Capitulaires de Charlemagne, la pénitence publique s'est affaiblie vers le milieu du ix^e siècle. Une autre arme lui a été substituée, c'est l'excommunication, qui a été également acceptée et sanctionnée par les princes; c'est pourquoi elle entraînait des peines, non-seulement spirituelles comme dans les premiers temps, mais encore temporelles, telles que la privation des honneurs, des dignités, la confiscation des biens, l'exil, etc. Ces peines venaient des princes, et non de l'Eglise qui n'avait pas le droit de les imposer.

Le professeur a fait observer que les peines prononcées contre les hérétiques venaient de la même source. Il a démontré que les décisions des conciles avaient été adoptées par les princes, et étaient devenues la foi et la loi de l'Etat. L'hérétique qui attaquait cette foi était coupable de *lèse-so-ciété*, et puni, non-seulement par l'Eglise, mais encore par l'Etat. De là viennent les peines temporelles qu'on trouve dans les Codes de Justinien et de Théodose contre les hérétiques.

« Pourquoi les empereurs, » a ajouté M. Jager, « ont-ils attaché des peines temporelles

à la violation de la foi ? Est-ce la piété qui les y a portés ? La piété pouvait y être pour quelque chose. Les empereurs étaient chrétiens, et comme tels ils voulaient maintenir l'intégrité de la foi. Mais il me semble, en lisant l'histoire, que la politique y avait une forte part. Les empereurs cherchaient, par tous leurs efforts, l'unité politique, et ils croyaient que l'unité religieuse était le moyen le plus efficace pour y parvenir. Ils ne s'y trompaient pas, car l'unité religieuse n'est pas indifférente à l'unité politique : on dit avec raison que, quand on ne s'entend plus, on ne s'aime plus. En outre, les empereurs étaient instruits par l'expérience ; ils savaient qu'il se fait rarement une révolution religieuse sans commotion politique ; ils se croyaient donc intéressés à maintenir l'intégrité de la foi catholique, et à établir des peines contre les hérétiques.

« Tout cela venait de l'étroite alliance entre le sacerdoce et l'empire au moyen âge, alliance que Charlemagne a renouvelée et resserrée par ses *Capitulaires*. Cette alliance, encore peu comprise, a duré pendant tout le temps du moyen âge, et a donné lieu aux événements les plus extraordinaires. Mais rappelez-vous qu'en vertu de cette alliance contractée, surtout au temps de Charlemagne, le prince prêtait à l'Église tout le poids de son autorité, et l'Église faisait de même à son tour. Par là se trouvait sanctionnée, non quelque règle de morale ou de discipline, mais tout le code évangélique, toute la doctrine de l'Église, sa foi, sa morale, sa discipline ; en un mot, l'État était chrétien. Les châtimens infligés par l'Église étaient soutenus par l'autorité civile, qui venait à son tour y ajouter des peines temporelles. « Celui qui ne se soumet pas à la sentence de l'évêque, » dit un capitulaire de Charlemagne, « sera chassé de notre pays, privé de ses honneurs, et ainsi *flü non atri fuerint*, et envoyé en exil. » Voilà la loi du moyen âge, loi qui nous donne la clef de toute son histoire. »

« L'établissement du *tribunal des âmes*, » dit M. Gerbel, « eut des résultats fondamentaux pour l'ordre social. »

« Dans l'antiquité, les peines infligées par la société furent conçues comme une partie du culte. L'État considérait le patient comme un de ses membres qu'il fallait offrir aux dieux, pour détourner leur colère de la tête de tous les autres, pour absorber dans la souffrance de quelques hommes la vengeance divine. Cette idée domina principalement dans les pays et les époques soumis à un gouvernement théocratique fondé sur la confusion du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Tout condamné était *dé-coué, dé-coué* ; et, dans cette religion des supplices, la peine de mort, qui la couronnait, révélait le caractère d'un holocauste. »

« Le christianisme vint détruire ce premier fondement des législations pénales de l'antiquité, en proclamant que le seul sacrifice expiatoire était celui de l'Homme-Dieu. »

« Les peines avaient encore un autre fondement dans les idées antiques : elles étaient une vengeance. Lorsqu'un individu est attaqué par un autre, son premier mouvement, si son âme n'est pas habituée à régler ses émotions, est la haine de son ennemi ; il ne se borne pas à pourvoir à sa défense, à répondre l'acte qui le menace, il veut faire souffrir la personne d'où cet acte procède. Ce penchant instinctif se remarque particulièrement dans l'enfant, chez qui les manifestations de l'homme intérieur sont toujours plus naïves. Or il en est ainsi des nations anciennes. Chez ces enfants robustes, en qui l'égoïsme national était porté à un si haut degré, les crimes qui troublaient la sécurité publique excitaient un violent ressentiment, qui s'armait du glaive de la loi pour s'assouvir. C'est spécialement aux époques où le principe théocratique a fléchi pour faire place à une espèce de morale civile, que ce caractère haineux devient plus sensible dans les législations. La vengeance de l'homme s'y substituait à la vengeance des dieux. On a vu, de notre temps, ce démon de la vengeance rentrer dans le corps des lois, lorsqu'en des jours de patience et sinistres mémoire le bourreau, anobli, reçut le nom de vengeur. »

« Dans ce second rapport, le christianisme exorcisa encore, qu'on me passe cette expression, les législations antérieures. L'acte de vengeance fut interdit à l'État comme à l'individu, et la miséricorde sociale naquit. »

« Des fondements sur lesquels reposait le code des peines, un seul subsiste sous la loi chrétienne. Ce fondement légitime, c'est que les peines sont un secours contre les crimes ; mais elles peuvent être employées ainsi dans deux buts distincts : elles peuvent avoir pour objet immédiat et immédiat, ou de détacher du crime le coupable, qu'elles atteignent, ou de détourner les autres du crime par l'attente du châtimement ; elles sont en un mot, dans ce qui forme leur principal caractère, ou méritoires ou exemplaires. Ces deux branches de la justice, qui partent d'un tronc commun ou de la nécessité de combattre le crime, appartiennent spécialement, l'une à la législation de la société spirituelle, l'autre à la législation temporelle. Le but direct des peines spirituelles est l'amélioration morale des individus à qui elles sont imposées. L'influence qu'elles exercent sur l'esprit de ceux qui en sont témoins n'est que leur but secondaire. L'ordre inverse existe pour les peines infligées par le pouvoir temporel. La répression des crimes par la menace ou l'exemple du châtimement, voilà leur intention prédominante, à laquelle la correction morale des coupables est nécessairement subordonnée. »

« Pour l'observer en passant, cela nous offre une loi remarquable du monde social. La société peut être conçue comme un cercle dont l'unité de foi et de conscience est le centre, et dont les individus forment la circonférence. La puissance spirituelle part de l'unité morale, pour s'appliquer aux in-

dividus coupables des peines volontaires qui les guérissent. La puissance temporelle part des peines infligées par la force aux individus coupables, pour affirmer dans la masse l'unité morale. L'une va en quelque sorte du centre à la circonférence, l'autre de la circonférence au centre.

« Dès l'origine, l'Eglise posa en principe que les peines imposées par elle aux pécheurs étaient médicinales ; elle établit, à proprement parler, le système pénitentiaire dans la plus profonde acception de ce mot. Ce code mystérieux en face du code terroriste proclamé par le despotisme persécuteur des empereurs romains, présente un beau contraste.

« Les plus grandes rigueurs de la pénitence publique étaient réservées à trois espèces de crimes : l'apostasie, l'adultère, le meurtre. Des raisons profondes ont présidé à cette redoutable catégorie. La loi de charité et d'union étant la loi universelle et fondamentale, tout péché est une division, un déchirement de l'unité. Or il y a trois espèces d'union : celle de l'âme et du corps, base de l'unité individuelle ; celle de l'homme et de la femme dans le mariage, base de l'unité sociale terrestre ; enfin, l'union de l'âme avec Dieu, base de l'unité complète de la société éternelle qui commence ici-bas : *Unum sint sicut et nos sumus.* (Joan. xvii, 11.) La première de ces unions est directement attaquée par le meurtre, la seconde par l'adultère et les désordres analogues. Ces deux crimes brisent déjà, dans l'âme qui s'en rend coupable, l'union avec Dieu ; mais cette union est attaquée immédiatement et dans son principe même par le troisième crime, l'apostasie. Celle-ci résume en elle, mais à un plus haut degré, le vice des deux autres ; car elle est d'une part un meurtre qui tue dans l'âme la foi, laquelle engendre l'homme à la vraie vie, un attentat paricide contre la vérité, mère des intelligences, et elle est, d'autre part, l'adultère de l'âme avec de coupables erreurs, filles de l'orgueil et mères stériles de la mort. Pour l'apostasie, l'expiation se prolongeait, suivant certains canons, jusqu'à la mort.

« Du système pénitentiaire établi par l'Eglise, il résulte que, dans son sein, non-seulement tout criminel peut être réhabilité intérieurement aux yeux de Dieu, mais encore que, par l'action des moyens de correction et de réforme dont elle dispose, on peut obtenir une telle garantie d'un sincère et durable repentir, que le coupable soit aussi réhabilité extérieurement aux yeux des hommes.

« Ce principe une fois proclamé a dû nécessairement exercer de l'influence sur la législation temporelle, sans que l'empire fût devenu chrétien. On vit alors se produire des adoucissements dans l'exercice du terrible droit de punir ; les prisons, soumises à l'action d'une puissance morale et régénératrice qui leur était inconnue auparavant, purent être moins impitoyables ; les esclaves du crime reprirent, aux yeux de la loi, le

caractère d'homme, que le christianisme rendait aussi à d'autres esclaves, qui étaient comme les prisonniers du travail. Le changement qui s'opéra est parfaitement représenté par ce mot d'un empereur de cette époque à un de ses magistrats : Allez, conduisez-vous non en juge, mais en évêque.

« Le caractère des Barbares du Nord, de ces conquérants de l'empire subjugué par le christianisme, contraria le mouvement dont nous venons de parler. Un code pénal terrible dut être opposé à ces mœurs farouches que la religion ne pouvait assouplir que graduellement. Mais, dans les plus épouvantables supplices du moyen âge, le principe chrétien fut représenté jusque sur l'échafaud. On vit le bourreau obligé, par la loi, d'interrompre les tortures pour s'humilier devant le patient et lui demander pardon. Je ne connais pas de symbole plus expressif de la lutte des deux principes, l'un chrétien, l'autre barbare, qui constitue le moyen âge, que cette barre de fer qui brisait les membres du condamné, suspendant ses coups pour demander grâce pour elle-même à la croix du souverain Juge.

« Les prisons de cette époque durent se ressentir, sous le rapport matériel, de l'imperfection des arts relatifs à la vie physique. Comment aurait-on pu songer à établir ce qu'on appelle des prisons commodes, lorsqu'on était généralement si peu avancé dans la science des commodités de la vie ? Il y a telles maisons de détention d'aujourd'hui qui eussent été des palais pour les condamnés d'alors, et qui ne sont cependant qu'une dégoûtante demeure, au sein du luxe qui se déroule autour d'elles. La grandeur de la plupart des maux résulte d'une comparaison, et tout est proportion en ce monde.

« A part ce qui tient au perfectionnement matériel, fruit des travaux modernes, le christianisme veillait aux besoins physiques des prisonniers. Les monuments de la religion ecclésiastique en fournissent de nombreux témoignages : nous ne citerons ici que ce décret d'un concile du vi^e siècle : « Dans des vues de miséricorde, nous avons trouvé juste qu'on observe ce qui suit, savoir : que ceux qui sont détenus dans les prisons, pour quelque faute que ce puisse être, soient inspectés chaque dimanche, ainsi que tous les autres indigents, par l'archidiacre ou le proposé de l'Eglise, afin que les nécessités des prisonniers soient miséricordieusement soulagées suivant le précepte divin, et qu'une personne fidèle et diligente, étant instituée par le pontife à l'effet de pourvoir à leurs besoins, une nourriture convenable soit fournie aux dépens de l'Eglise. » (*Conc. Aurelianense* v, an. 549, c. 20.)

« Sous le rapport spirituel, surtout, le christianisme était perpétuellement présent au soin des prisons, pour faire concourir les peines civiles à l'amélioration morale. C'était une suite nécessaire de l'établissement du *tribunal des âmes* : la confession traitait avec elle inséparablement un

corde de proscriptions, d'instructions, d'exercices destinés à préparer ou à consolider les résultats. Il ne faut pas juger de l'influence que la religion avait alors sur l'âme des prisonniers par ce qui se passe aujourd'hui. On voit, par les réponses que les directeurs des maisons centrales de détention ont faites, en 1838, aux questions qui leur avaient été adressées par le ministre de l'intérieur, on voit, dis-je, que plusieurs signalent le peu de succès obtenu par les ministres de la religion. Mais, comme l'observe M. Béranger dans le remarquable rapport qu'il lut à l'académie des sciences morales et politiques, il faudrait, pour agir puissamment sur le cœur des condamnés, le concours de tous les efforts; il faudrait que les employés de la prison secondassent les aumôniers. Dans le moyen âge, ce concours existait. Une prison était une société, une personne morale, qui favorisait, par l'influence combinée de ses divers agents, l'action du christianisme sur les détenus, dans l'âme desquels il restait d'ailleurs, presque toujours au moins, un débris de foi, qui servait de point d'appui au levier moral; et c'est précisément à raison des grands effets produits par le mobile religieux, que l'on songea moins alors aux procédés artificiels imaginés depuis; de même que, dans les climats où le sol est aisément fécondé par la chaleur, on est moins pressé de perfectionner les instruments d'agriculture. Ce perfectionnement du mécanisme administratif des prisons, sous le point de vue moral, est né lui-même sous l'inspiration catholique : la première maison pénitentiaire a été établie à Rome par un Pape, au commencement du xviii^e siècle.

Le régime pénitentiaire peut être considéré sous deux rapports : soit dans l'idée qui lui sert de base, soit dans ses moyens d'exécution. L'idée qui lui sert de base, c'est l'idée catholique de l'efficacité morale des pratiques de pénitence, idée incorporée en quelque sorte dans le règlement d'une prison. Les moyens d'exécution, que sont-ils au fond? Le silence, l'isolement, le travail, l'abstinence, appartiennent depuis longtemps au régime des couvents austères. Les règlements matériels des maisons de pénitence volontaire, que l'Eglise ouvre au repentir, transplantés dans les maisons de pénitence forcées dont l'Etat ferme les portes sur les criminels, voilà le régime pénitentiaire : sous ce régime, un détenu est un trappiste, moins l'unction de la grâce.

Résumons. Depuis dix-huit siècles de christianisme, l'efficacité morale de la pénitence est devenue une idée habituelle, dominante, une préoccupation continuelle des sociétés chrétiennes, parce que le tribunal des âmes ou la confession la rendait incessamment présente et active dans l'esprit des masses. Or, lorsqu'une vérité puissante a reçu la vie dans une grande institution, elle devient un type, mais un type fécond qui provoque et crée autour de lui des copies, des images de lui-même. Les efforts faits

pour la correction morale des *étrangers publics*, sont un rayonnement des efforts de l'Eglise pour la conversion des hommes pécheurs. L'idée catholique, en se projetant de l'Eglise dans l'Etat, se tenait avant et à deux manières : d'une manière positive, des peuples soumis à l'Eglise, d'une manière seulement négative chez les peuples protestants qui ont été conduits par l'absence de institutions catholiques à y chercher en supplément, emprunté lui-même, dans ce qui le constitue essentiellement, aux dogmes catholiques de la pénitence. Le régime pénitentiaire soustrait à l'action de l'Eglise est un rejeton séparé du tronc qui peut se le communique avec abondance. Le *séjour de vie*, l'affinité qui existe entre eux se mesure appréciée de jour en jour. Rien de plus concluant à cet égard que la conclusion à laquelle est arrivé M. Béranger, dans son mémoire sur le *Régime pénitentiaire* : « Nous avons parlé tout à l'heure. » « Mais, » « miné en émettant le vœu que la discipline morale des prisons puisse être confiée à des congrégations religieuses. Cette mesure surtout nécessaire pour les maisons de femmes et de jeunes détenus. M. Béranger a cité l'exemple de ce qui se passe à Lyon. Il y a des prisons dirigées par des Frères qui remplissent toutes les fonctions qui sont à la fois chefs d'ateliers, guides, instituteurs, aumôniers. Ils sont animés de l'esprit le plus remarquable de charité et de bienveillance. Leur zèle est la reconnaissance des condamnés, qui s'associent presque tous à leurs sentiments religieux. Une pareille institution réalise le double avantage du sélo et de l'usage à vie. Il n'y a point ici de spécialité de carrière; les Frères, animés du véritable esprit de leur vocation, n'agissent pas en vue du salaire que leur donne le gouvernement; les croyances du catholicisme leur assurent une récompense vaillant de plus haut. »

Tout le monde aujourd'hui le reconnaît, la première idée du système pénitentiaire est due à l'Eglise; c'est ce que fait observer l'auteur de *La civilisation en Europe*.

« Il y a, » dit-il, « dans les institutions de l'Eglise un fait en général trop peu remarqué : c'est son système pénitentiaire, système d'autant plus curieux à étudier aujourd'hui, qu'il est, quant aux principes et aux applications du droit pénal, presque complètement d'accord avec les idées de la philosophie moderne. Si vous étudiez la nature des peines de l'Eglise, des pénitences publiques qui étaient son principal moyen d'établissement, vous verrez qu'elles ont toutes pour objet d'exalter dans l'âme du coupable le repentir, dans celle des assistants, le retour morale de l'exemple. »

La Piémont, la Lombardie, le duché de Parme, les Etats de l'Eglise et la Toscane ont été successivement explorés par M. Carraro. Les prisons du royaume de Naples ont été l'objet d'un second voyage et d'un rapport séparé. Rome, qu'on le comprend, n'est pas

per et occupe, en effet, une grande place dans le rapport. « C'est à Rome, » dit M. Cerfbeer, « que l'action du gouvernement pontifical s'exerce avec le plus de sollicitude. Ici l'œil vigilant d'un souverain éclairé, rempli d'intentions nobles et pures, peut percer les abus, et son bras, aidé de prélats distingués, en détruire quelques-uns. Aussi, les institutions de Rome ont-elles un caractère grandiose, une apparence d'ordre que l'on cherche vainement dans les autres villes de l'Etat. La bienfaisance publique et les efforts constants des saints pontifes ont créé des établissements admirables. A ces établissements se rattachent des noms illustres et vénérés. C'est là que la philanthropie a pris naissance sous le nom plus doux de charité; c'est là que les premières notions de la science des principes administratifs de la charité ont reçu la première et la plus large application. Votre excellence trouvera peut-être utile que je fasse connaître en détail l'esprit qui anime l'administration romaine, afin de le placer en parallèle de celui qui vivifie les administrations les plus modernes. On se trompe, je ne crains pas de l'affirmer, sur l'autorité de Rome. A travers beaucoup de défauts, résultat d'une longue pratique, on reconnaît la trace d'une vaste pensée; on voit, il faut le dire, partout percer le génie adorable du christianisme, c'est-à-dire le génie de toutes les institutions à venir.

« Rome mérite d'être étudiée, profondément étudiée; je regrette de n'avoir pu consacrer plus de temps à une œuvre qui répondait si bien aux dispositions de mon esprit, comme aux sentiments de mon cœur. »

Voilà, sur le compte de l'administration romaine, un témoignage qui ne sera pas suspect, et qu'on n'accusera pas d'une aveugle partialité. Mais une curieuse et intéressante remarque de M. Cerfbeer, c'est que le signal de cette réforme pénitentiaire, si vivement réclamée aujourd'hui, est parti de Rome, et que les premiers réglemens d'une maison de correction ont été écrits par le Pape. Il s'agit ici d'un vaste établissement, destiné aux jeunes détenus, qui fut créé, en 1703, par Clément XI, et dont Clément XII confirma, en 1735, les privilèges. « Je tiens à rétablir la vérité, » dit M. Cerfbeer; « le système correctionnel est chrétien; il est catholique. Ce n'est point un système nouveau. Il a pris naissance avec le monastère; un Pape l'a baptisé au moment où il le fit entrer dans le monde. L'Amérique ne l'a pas trouvé; l'Amérique ne l'a pas perfectionné, elle l'a emprunté à Gand qui l'avait pris à Milan et à Naples. » (*Rapport au ministre de l'intérieur.*)

PÈRES DE L'ÉGLISE. — Les Pères et les Docteurs de l'Eglise demanderaient ici une étude approfondie, car ceux qu'on nomme ainsi sont réellement les Pères, les fondateurs de la civilisation chrétienne. Ce sont eux dont les œuvres gigantesques ont renouvelé le monde de fond en comble; ce sont eux qui, en face de la pluralité des

dieux du paganisme, ont intronisé la sainte croyance en un seul Dieu, père de tous les hommes; ce sont eux qui, arrachant l'humanité à l'effroyable corruption du polythéisme, ont renouvelé son âme en y créant toutes les vertus chrétiennes; ce sont eux qui ont sauvé tout ce qu'il restait de beau et de vrai dans les lettres, les arts, les sciences et la civilisation de l'antiquité; ce sont eux qui ont civilisé les Barbares et sauvé le monde prêt à être englouti sous le torrent de ces hordes déchaînées; ce sont eux qui ont préparé et élaboré toutes les idées, toutes les lois, toutes les institutions de la civilisation moderne.

On ne se fait pas ordinairement une juste idée de ce qu'était un Père de l'Eglise. Ce n'était pas seulement un apôtre, un prêtre, un confesseur, un martyr, un orateur à l'éloquence imposante et sublime; ce n'était pas seulement un tribun populaire, aimé et vénéré des multitudes, qu'il nourrissait et sanctifiait du plus pur de son sang et de sa parole, en se consacrant sans relâche au soulagement de toutes ses misères et à la défense de tous ses droits; ce n'était pas seulement un métaphysicien, un philosophe, un savant, un érudit, un homme dont la science prodigieuse nous confond encore aujourd'hui d'admiration; ce n'était pas seulement un sage, un saint qui, par la rigueur de ses austérités et l'éclat de ses sublimes vertus, semblait transporter le ciel sur la terre, plus semblable encore à un ange qu'à un homme; ce n'était pas seulement un grand penseur, un homme d'action infatigable, incarnant sans cesse sa foi dans tous les actes de sa vie, un homme public, un ministre social, réglant toutes les affaires de la cité, organisant les institutions, décrétant les lois tour à tour, et constamment universel dans toutes ses pensées comme dans toute sa vie. C'était tout cela simultanément, tout cela réuni dans un seul et même homme; tout cela ne faisant qu'un. Ce n'est pas tout, en effet, que de parcourir avec stupéfaction leurs œuvres gigantesques de la parole ou de l'écriture; il faut les voir à l'œuvre, il faut se les représenter dans leurs luttes géantes, au milieu d'obstacles qui paraissent invincibles et sans nombre, toujours calmes et debout, dominant de toute la hauteur de leur sainteté et de leur génie toutes les tempêtes des révolutions qui passent, des empires qui croulent, des océans de peuples qui inondent la terre sous leurs flots débordés. Il faut les voir enfin dans leur vie même, car c'est là qu'est l'explication de leurs lives et la signification de leur grandeur.

Citerons-nous le grand saint Irénée, ce patriarche des Gaules, confondant toutes les hérésies gnostiques sous le poids de sa science et de son incroyable érudition; saint Justin, philosophe et martyr, qui trouve dans le christianisme la solution de tous les doutes que lui avait laissés l'étude des philosophes; Lactance, si bien surnommé le Cicéron chrétien; saint Cyprien, le

père de l'éloquence de l'Eglise latine, tous saints et martyrs? Citerons-nous saint Ambrôise, le Fénelon des Pères, comme Tertullien en est le Bossuet. Ce que l'on remarque de plus frappant dans Tertullien, « c'est le développement de l'esprit humain; on entre dans un nouvel ordre d'idées; on sent que ce n'est plus la première antiquité, où le bégayement de l'homme qui se fait entendre. »

Tertullien parle comme un moderne; ses motifs d'éloquence sont pris dans le cercle des vérités éternelles et non dans les raisons de passion et de circonstance employées à la tribune romaine, ou sur la place publique des Athéniens. Ces progrès du génie philosophique sont évidemment le fruit de notre religion. Sans le renversement des faux dieux et l'établissement du vrai culte, l'homme aurait vieilli dans une enfance interminable; car étant toujours dans l'erreur, par rapport au principe, ses autres notions se fuient plus ou moins ressenties du vice fondamental. Les autres traités de Tertullien, en particulier, ceux de *la patience*, de *des spectacles*, de *des martyrs*, de *des ornements de femmes*, et de *la résurrection de la chair*, sont semés d'une foule de beaux traits. « Je ne sais, » dit l'orateur, en reprochant le luxe aux femmes chrétiennes, « je ne sais si des mains accoutumées aux bracelets pourront supporter le poids des chaînes; si des pieds ornés de sandales s'accoutumeront à la douleur des entraves. Je crains bien qu'une tête couverte de réseaux de perles et de diamants ne laisse aucune place à l'épée. » Ces paroles adressées à des femmes qu'on conduisait tous les jours à l'échafaud étincellent de courage et de foi. Nous regrettons de ne pouvoir citer tout entière l'*Épître aux martyrs*.

« Illustres confesseurs de Jésus-Christ, s'écrie Tertullien; un Chrétien trouve dans la prison les mêmes délices que les prophètes trouvaient au désert... Ne l'appellez plus un cachot, mais une solitude. Quand l'âme est dans le ciel, le corps ne sent point la pesanteur des chaînes; elle emporte avec soi tout l'homme! » Ce dernier trait est sublime. C'est du prêtre de Carthage que Bossuet a emprunté ce passage si terrible, et si admiré: « Notre chair change bientôt de nature, notre corps prend un autre nom: même celui de cadavre, » dit Tertullien, « parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps: il devient un je ne sais quoi, qui n'a plus de nom dans aucune langue; tout il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprime ses malheureux restes. »

Tertullien était fort savant, bien qu'il s'accuse d'ignorance, et l'on trouve dans ses écrits des détails sur la vie privée des Romains qu'on chercherait vainement ailleurs. De fréquents barbarismes, son latinité africaine déshonorent les ouvrages de ce grand orateur. Il tombe souvent dans la déclamation, et son goût n'est pas sûr. « Le style de Tertullien est de fer, » dit Balzac, « mais avouons

qu'avec ce fer il a forgé d'excellentes armes. »

Rappellerons-nous les lettres épiques de saint Athanase au concile de Nicée, lors où il déploya tant d'énergie, de persévérance et de grandeur, unies à tant de science? Parlerons-nous de saint Augustin ou d'Origène, ces prodiges d'érudition, de science, de génie, dont les œuvres sont telles qu'aujourd'hui nous n'avons plus même la force de les lire, qu'il y faudrait dépenser toute une vie d'homme et que nous pourrions à peine en parcourir les tables dont l'immensité nous effraye encore? L'illustre Origène, dont la parole retentit d'un bout du monde romain à l'autre et que les païens eux-mêmes accourent en foule écouter avec admiration! l'illustre évêque d'Antioche, si grand et si saint, si éclatant et si simple, si pénétrant et si profond, qui du fond de l'Afrique régla la terre entière par la puissance de son savoir, non moins que par celle de ses vertus! Lisez-le dans ses *Confessions intimes* comme dans ses traités contre le manichéisme et le pélagianisme. « C'est dans les *Confessions* de saint Augustin qu'on apprend à connaître l'homme tel qu'il est. Le saint ne se confesse point à la terre, il se confesse au ciel; il ne cache rien à celui qui voit tout. C'est un Chrétien à genoux devant le tribunal de la pénitence, qui déplore ses fautes et qui les découvre, ainsi que le médecin applique le remède sur la plaie. Il ne craint point de fatiguer, par des détails celui dont il a dit ce mot sublime: *Il est patient, parce qu'il est éternel*. Et quel portrait ne nous fait-il point du Dieu auquel il confie ses erreurs! »

« Vous êtes infiniment grand, » dit-il, « infiniment bon, infiniment miséricordieux, infiniment juste; votre beauté est incalculable, votre force irrésistible, votre puissance sans bornes. Toujours en action, toujours au repos, vous souvenez, vous remplissez, vous conservez l'univers; vous aimez sans passion, vous êtes jaloux sans trouble; vous changez vos opérations, et jamais vos desseins... Mais que dis-je, ô mon Dieu! et que peut-on dire au sujet de vous? »

Le même homme qui a tracé cette lente image du vrai Dieu va nous parler à présent avec la plus aimable naïveté des erreurs de sa jeunesse!

« Je partis enfin pour Carthage. Je n'y fus pas plutôt arrivé, que je me vis entouré d'une foule de coupables amours, qui se présentaient à moi de toutes parts... Cet état tranquille me semblait insupportable, et je ne cherchais que les chemins pierreux, escarpés et de précipices.

« Mais mon bonheur eût été d'être aimé aussi bien que d'aimer, car on veut passer la vie dans ce qu'on aime... Je tombai enfin dans les filets où je devrais d'être prisonnier. Je fus aimé, et je possédais ce que j'aimais. Mais, ô mon Dieu! vous me fîtes sentir votre bonté et votre miséricorde en me rendant d'amertume; car, au lieu des espé-

eurs que je m'étais promises, je ne connus que jalousie, soupçons, craintes, colère, querelles et emportements. »

Le ton simple, triste et passionné de ce récit, ce retour vers la Divinité, et le calme du ciel au moment où le saint semblerait le plus agité par les illusions de la terre et par le souvenir des erreurs de sa vie; tout ce mélange de regret et de repentir est plein de charmes. Nous ne connaissons point de mot, de sentiment plus délicat que celui-ci : « Mon bonheur eût été d'être aimé aussi bien que d'aimer ; car on veut trouver la vie dans ce qu'on aime. » C'est encore saint Augustin qui a dit cette parole : « Une vie contemplative se fait à elle-même une solitude. » La cité de Dieu, les Épîtres et quelques traités du même Père sont pleins de ces sortes de pensées. »

Redirons-nous les noms de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Basile, de saint Grégoire de Nysse, de saint Hilaire ou de saint Grégoire le Grand ? saint Jean Chrysostome, cette *Bouche d'or*, comme l'appelait son siècle, dont les flots d'éloquence débordent, entraînent subjuguent, et dont les *Homélies* sont encore le modèle le plus parfait, le type, on pourrait dire, le plus royal et le plus populaire de l'éloquence, Démosthènes chrétien, laissant bien loin derrière lui l'orateur de la Grèce ! saint Grégoire de Nazianze, le théologien et le poète dans sa solitude d'ascète ! saint Basile rappelant la douce onction de saint Ambroise et l'immense amour des pauvres et tous les Pères ! Tous plus grands encore par l'action que par la parole, par la vertu que par le génie. Parlerons-nous de Clément d'Alexandrie, ce philosophe de l'agnosce chrétienne, qui, dans son *Pédagogue* et dans ses *Tronates*, creuse, jusque dans les dernières profondeurs, tous les problèmes philosophiques de l'esprit humain, en en faisant sortir comme conclusion la plus sublime sagesse ?

Parlerons-nous du bouillant saint Jérôme, de ses *Lettres* et de son érudition hébraïque ; de saint Léon et de l'illustre saint Bernard, qui, simple moine, tint l'Europe tout entière dans le creux de sa main, en mena les armées jusqu'au cœur de la Palestine, sema toute sa route de miracles, et le leur aussi plein de douce mansuétude, que de force et d'énergie, régissait à la fois les peuples et les rois, en envoyant aux Papes ses conseils, qui étaient suivis comme autant d'avis du Ciel. Mais il faut s'arrêter ; la plume, comme le pinceau, ne saurait exprimer la grandeur de ces caractères. Que serait-ce, après les Pères, nous parlions des docteurs de l'Eglise, des saint Thomas d'Aquin, des saint Bonaventure, et de ces mille autres dont les noms seuls rempliraient des colonnes. Loin d'aspirer à tout dire, nous reconnaissons, au contraire, notre impuissance à remplir cette tâche, et à rappeler le moindre des bienfaits dont l'humanité est redevable à ces grands hommes. Tout ce que nous voulons, c'est de donner à nos lecteurs

le désir d'en juger par eux-mêmes en étudiant leurs œuvres et surtout leur vie.

PERSES ET ARMÉNIENS. — Dans ses *Bienfaits de la religion chrétienne*, Edouard Ryan rappelle ainsi quelques-uns des bienfaits dont les peuples de la Perse, de l'Arménie et des autres contrées, sont redevables au christianisme : « Nous ne pouvons dire exactement à quelle époque le christianisme fut prêché pour la première fois dans la Perse et dans l'Arménie ; mais on sait qu'il fut suivi dans la Perse dès le 1^{er} siècle, et il est probable que les Arméniens le connurent bientôt par le commerce qu'ils eurent avec les Perses. Il opéra incontestablement sur ces deux nations, comme il fit sur les autres, savoir, en abolissant l'idolâtrie, en recommandant certaines vertus, en empêchant certains crimes qui étaient communs chez les païens. Bardesanes, hérétique du 1^{er} siècle, a observé que le christianisme abolit le mariage incestueux dans la Perse, et découragea dans les autres nations les crimes qui étaient particuliers à chacune. L'extrait suivant de l'épître de Constantin à Sapor, roi de Perse, en faveur de ses sujets chrétiens qui étaient en Perse, prouve les effets du christianisme, au moins sur le premier de ces princes : « J'honore le vrai Dieu, » dit l'empereur, « et je vois avec l'œil pur de la foi celui dont le trône est au plus haut de cieus. Je me prosterne moi-même devant lui ; je lui adresse mes prières, en abhorrant tout sacrifice sanglant. Le Créateur de l'univers ne demande point de pareils sacrifices : il désire seulement un cœur pur et exempt de taches. Il juge nos actions d'après la piété et la pureté de nos affections. Il aime les œuvres de charité et de miséricorde, chérit l'homme doux et bienfaisant, méprise l'insolent et le persivers, récompense l'humble et ceux qui souffrent l'injustice et l'oppression. Il enrichit et défend les royaumes et les empires où la justice est observée, et il comble alors le roi et le pays de paix et de prospérité. » Cette lettre du prince, distingué par sa valeur et l'étendue de son empire, produisit probablement d'heureux effets sur le roi de Perse. Le passage suivant de saint Jérôme prouve, jusqu'à l'évidence, que la férocité des Arméniens et des autres Barbares fut adoucie par l'esprit de l'Evangile. « Les Arméniens, » dit saint Jérôme, « déposent leurs carquois ; les Huns apprennent le chant des psaumes ; le froid de la Scythie est tempéré par la chaleur de la foi ; les armées des Goths emportent des tentes pour les églises, et combattent contre nous, peut-être, à forces plus égales, parce qu'eux et nous suivons la même religion. » Si Saint Jérôme avait vécu dans le x^e ou le xi^e siècle, il eût prononcé sans doute et sans hésitation sur ce sujet, parce qu'il eût vu que le christianisme diminuait la violence et la guerre chez les nations ennemies. »

PERSONNE. — « Ceux qui veulent extirper le principe du christianisme n'y réussissent pas. »

roul pas, car il a fondé la grandeur et l'indépendance de la personne. » (Edgar QUINET, *Allemagne et Italie*, t. II, p. 397.) — Voy. la preuve de ce fait à l'article INDIVIDUALITÉ.

PESTE. — Est-il besoin de rappeler le dévouement héroïque du clergé dans les pestes, choléra et fléaux divers qui ont frappé l'humanité? Qui ne sait que pas un seul prêtre, pas un seul religieux n'a jamais manqué à l'appel pour courir au-devant de la mort dans ces grandes occasions? L'histoire nous a laissé le détail des pestes de Milan, de Marseille, de Barcelone : c'est là que se déploient le courage et la charité de Charles Borromée, du cardinal de Balzance et de toute la milice des autels. Que de noms d'ecclésiastiques et de moines immortalisés par ces traits qui sont la gloire de l'humanité! Mais pourquoi citer des individus, lorsque tous ont partagé avec le même héroïsme les mêmes dangers, et que tant y ont trouvé la mort? Certes, nous n'entreprendrions point cette magnifique histoire, ce grand martyrologe, aussi noble peut-être que celui des confesseurs. Nous renvoyons aux annales de l'Eglise, à ceux de la société civile elle-même et aux dictionnaires des œuvres charitables, nous bornant à citer comme exemple un ou deux faits tirés de l'*Histoire de l'abbaye de Morimond*.

« Une épidémie du Levant, apportée vers l'an 1337 en Italie, par des marchands, s'étant propagée les années suivantes, le nord de l'Europe perdit en plusieurs lieux les trois quarts de ses habitants. Les ordres religieux, répondant à l'appel du Pape Clément VI, se levèrent de toutes parts, et vinrent à la rencontre du fléau.

« La plupart des curés du Bassigny ayant succombé dès le commencement, victimes de leur charité, l'abbé Renaud divisa ses religieux en plusieurs groupes, et les envoya chaque jour sur divers points de la contrée, pour consoler les agonisants, en leur offrant les derniers secours de la religion, ensevelir les morts, recueillir les pestiférés abandonnés, et les transporter à la grange de Vaudenivillers, qui était comme la maladrerie de l'abbaye.

« Dans ces tristes siècles, les trois grands fléaux, par lesquels Dieu châtie et purifie la terre, marchaient ordinairement de front, et classaient devant eux les générations au tombeau : c'est ce qui arriva en 1337 et 1338.

« Depuis quelques années, des bandes de scélérats, connus sous l'horrible dénomination d'*écorcheurs* et de *retondeurs*, au nombre de cinq ou six mille, commandés par le bâtard de Bourbon, avaient envahi la Champagne, signalant leur passage par le viol, le meurtre, l'incendie et des cruautés inouïes. La terreur qu'ils répandaient était si grande, que les habitants de la campagne se sauvèrent dans les places fortes. Les terres restèrent incultes pendant un an; la faim se fit bientôt sentir, et la peste, qui ravageait alors l'Italie et le midi de la France, se déclara au milieu de tant d'hommes entassés dans les

souterrains des châteaux ou derrière les remparts des villes. La crainte de l'épidémie et le défaut de subsistances les firent retourner vers leurs chaumières désolées et vers leurs champs ravagés; ils y apportèrent le germe du mal qui devait les dévorer. Les uns périssaient de faim; les autres, de maladies; plusieurs succombèrent sous le glaive barbare des *écorcheurs*, qui venaient jeter le sang et l'orgie à travers tant de corvées, tant de deuils et tant de larmes. Le souffle de la mort enlevait les peuples comme le souffle de l'aquilon les feuilles jaunissantes des arbres à la fin de l'automne.

« Le Pape Eugène IV, pour consoler les fidèles dans cette calamité, donna à tous les prêtres séculiers et réguliers la faculté d'absoudre les malades de toutes sortes de péchés, et de leur appliquer l'indulgence plénière, promettant la même faveur à ceux qui leur administreraient les derniers sacrements et prendraient soin de leur sépulture.

« Nos religieux, dociles à la voix du vicairé de Jésus-Christ et à celle de leur conscience, firent des prodiges de charité et de dévouement, comme nous l'apprenons par une lettre de félicitation que leur écrivit, en 1440, Philippe de Vienne, évêque de Langres.

« Dans les villes, on traînait les pestiférés hors des murs, vers les lazarets, où ils étaient servis par des PP. *Français*; mais dans les campagnes, sitôt qu'un homme paraissait atteint de la contagion, on le transportait loin du hameau, dans un ermitage solitaire, sous des hangars qui tenaient lieu de maladrerie. Là, ces malheureux, privés de secours, dans un isolement cruel, contre la violence du mal, les horreurs de la mort, les éléments, et jusque contre les bêtes féroces qui rôdaient autour d'eux, attirés par l'odeur des cadavres. Des pères, des mères, des enfants, ou quelques sœurs caritatives venaient seuls, de loin en loin, leur présenter de l'eau et du pain au bout d'une longue perche.

« O Dieu, laisserez-vous ainsi périr ceux que vous avez créés à votre image et vestes du sang de votre Fils! Non, à défaut des hommes, vous leur enverrez vos anges pour les consoler; seulement ces anges, au lieu de descendre du ciel, sortiront du clocher.

« Les moines de Morimond ont bientôt organisé un vaste service de charité; ils transformèrent trois de leurs granges en infirmeries, et, non-seulement ils les ouvrirent aux malades qu'on leur apporta, mais chaque jour quatre chars garnis de paille et de matelas s'en vont, aux quatre points cardinaux, à la quête des moribonds, à l'entour des villages et des bourgs du royaume, escortés par des frères convers, et précédés de religieux qui, tantôt jettent un cri de miséricorde et de salut dans le silence des forêts et des champs déserts, tantôt agitent une clochette pour annoncer leur arrivée.

« L'agonisant délaissé se soutenait sur sa dure bouche comme autrefois Ève à la voix de l'envoyé de Dieu, et leur répondait

par un soupir. Les moines couraient aussi-tôt, lui montraient la croix et le ciel, l'appelaient du doux nom de frère, le réchauffaient, le soulevaient de terre, le chargeaient sur leurs épaules et le transportaient à l'hospice de la grange la plus voisine, où ils continuaient de le servir au péril de leur vie. Ils en recueillirent ainsi plus de deux mille, qui moururent la plupart dans leurs bras, et qu'ils ensevelirent de leurs propres mains.

« Quand le fléau eut disparu, l'abbé compta ses religieux, comme le général ses soldats après la bataille. De deux cent cinquante il n'en restait plus que soixante; la religion avait à enregistrer un triomphe de plus; ce que des pères, des mères, des frères, des sœurs n'avaient pas eu le courage de faire, les moines l'avaient fait: la charité avait été encore une fois plus forte que la nature. »

PEUPLE. — Nous l'avons déjà dit et nous ne saurions trop le répéter, les nations modernes, fondées par l'Eglise, lui doivent tout, et le christianisme est la condition de leur prospérité matérielle comme de leur vie morale. C'est au peuple qu'il s'adressa d'abord, c'est à lui qu'il s'adresse toujours, et dans son universel amour qui embrasse tous les hommes, il a ses prédilections de mère pour tout ce qui est pauvre et délaissé. On l'a remarqué avec raison, nul d'entre les peuples baptisés par le christianisme ne peut disparaître, et semble partager l'immortalité dont l'homme a reçu le gage par cette sainte religion. C'est ce que fait voir M. Alexis Combaville en ces termes: « Le Christ peut dire des peuples qui lui ont été donnés en héritage: *Non peridi ex eis quemquam*, qu'on nomme un seul peuple chrétien qui ait péri, ainsi qu'ont péri les plus puissantes nationalités de l'antiquité? On pourra l'opprimer, le soumettre au joug, le disperser, diviser son territoire; mais l'esprit national subsiste toujours et reparait au temps fixe. Il semblerait que le christianisme a fait participer les races qui croient en lui, à l'indestructibilité miraculeuse promise aux Israélites, en récompense de la foi de leur père qui fut aussi le père des croyants. Voyez, d'un autre côté, et pour contre-épreuve, ce que sont devenues les contrées où la foi chrétienne s'est éteinte, la Grèce, l'Asie Mineure, l'Afrique; voyez encore l'islamisme, cette civilisation brillante de tout l'éclat de la victoire, de la science et des arts, douée, dès l'origine, d'une si grande énergie; et qui, passant presque sans intermédiaire de la jeunesse à la caducité, expire aujourd'hui dans les murs de Constantinople et d'Alexandrie, témoins de tant de vicissitudes sociales.

« A la lumière de la révélation chrétienne, l'énigme s'éclaircit; puisqu'il n'est rien de plus conforme à la foi aussi bien qu'à la raison, que d'étendre, par voie de conséquence, à l'ordre extérieur et politique, une partie des résultats produits par la rédemption du Christ dans l'ordre purement spirituel.

« Nous croyons superflu d'énumérer au

long ces admirables conséquences qui découlent du dogme de la rédemption ou de la restauration universelle des choses dans la personne du Sauveur, et qui s'expriment en général par la substitution d'un régime de paix, d'ordre, d'amour, à un état de guerre et de perturbation.

« Cette immense influence du fait chrétien sur les destinées temporelles du monde n'est plus méconnue par les esprits éclairés; tous s'accordent à le considérer comme un point autour duquel tourne l'humanité,

« Ce qu'il importe de constater ici, c'est la transformation opérée par le christianisme, qui nulle part n'est plus merveilleuse qu'à l'endroit de l'abolition de l'esclavage. A mesure que l'Evangile étend son empire, cette plaie, inguérissable jusqu'alors, disparaît du droit naturel, du droit civil, du droit *des gens*; et comme la religion chrétienne a pu seule opérer ce prodige par la vertu de sa morale divine, seule elle en indique une haute explication dans la profondeur de deux de ses dogmes fondamentaux, la chute de l'homme et sa réhabilitation. Car si, comme la foi nous l'enseigne, l'homme devenu par la faute originelle esclave du péché, est aussitôt tombé sous la loi de servitude; et si encore la Rédemption du Christ a eu pour effet de rétablir la dignité de la *substance humaine*, d'effacer l'antique sentence et d'abroger cette loi de servitude pour lui substituer la liberté des enfants de Dieu (*Rom. viii, 21*); pourquoi ces deux grands événements de l'ordre surnaturel, qui ont eu, dans la société des esprits, des conséquences d'une si haute importance, n'en eussent-ils point produit d'analogues dans l'ordre inférieur des sociétés temporelles et terrestres? Aussi, loin de blâmer les essais qui auraient pour but de rattacher la liberté politique et civile à la liberté spirituelle obtenue au prix du sang du Sauveur, nous croyons qu'il serait utile d'insister sur leur union, de faire voir, sans jamais s'écarter de la pureté dogmatique, ni du respect dû aux mystères, que ces deux libertés se touchent, ou plutôt n'en font qu'une seule à deux différents degrés et sous deux formes différentes. Il deviendrait alors plus facile de déterminer la vraie notion de la liberté; de discerner, à la hauteur de la doctrine apostolique, la liberté bonne et sainte de cette fausse liberté prêchée par des hommes « esclaves de la corruption (*II Petr. ii, 19*), » qui n'est qu'un voile dont se couvre la malice, et de démontrer que l'essence de la liberté consiste, avant tout, dans la sujétion de l'homme à Dieu; car, selon la même doctrine, ceux qui se prétendent indépendants de toute autorité, ou comme parle saint Paul (*Rom. vi, 20*), « libres de la loi de justice » sont par là même victimes du plus honteux esclavage; tandis que la soumission à cette loi nous met dans la voie du véritable affranchissement, lequel aura sa perfection, alors seulement que « la créature, délivrée de la servitude de la corruption, entrera en possession de la liberté de la gloire. » (*Rom. viii, 21*.)

« C'est ainsi que les dogmes proposés à notre foi jettent une vive lumière sur la science et l'histoire des sociétés humaines. »

« Le christianisme, » dit Chateaubriand, « commença par les classes péchéennes, pauvres, ignorantes. Jésus-Christ appela les petits et ils allèrent à leur maître. La foi monta peu à peu dans les hauts rangs, et s'assit enfin sur le trône impérial. Le christianisme était alors catholique ou universel; la religion catholique partit d'en bas pour arriver aux sommités sociales : nous avons vu que la papauté n'était que le tribunal des peuples, lorsque l'âge politique du christianisme fut arrivé. »

Quand on voyait la vierge de Nanterre, Geneviève, née de parents riches, une reine Radegonde, un enfant de quinze ans, Eucharistus, depuis si heureux protecteur des prisonniers, quitter toutes les joies et les grandeurs du monde, descendre au niveau de l'indigence; un père Patrocle, un esclave Pourcain, devenus de pieux et savants anachorètes; un autre père Leobinus (saint Lubin), élu, malgré lui, évêque de Chartres, par le vœu unanime du roi, du clergé et du peuple; quand on voyait les rois et les grands s'agenouiller, comme le vulgoire, devant leurs tombeaux, le pauvre peuple apprenait par de si touchants exemples, beaucoup mieux que par tous les raisonnements, qu'elle est tel-bas pour tous les hommes avec la nécessité de la patience, la véritable égalité et la véritable gloire.

C'est le christianisme qui seul donna au peuple l'instruction gratuite (*Voy. ENSEIGNEMENT, ÉCOLES, etc.*), dans tous les temps. C'est lui qui, au dernier siècle encore, y pourvut par l'institut des frères des Ecoles chrétiennes. L'institution de la nouvelle société, disait le Pape Benoît XIII, en 1725, a pour but de « prévenir les désordres et les inconvénients sans nombre que produit l'ignorance, source de tous les maux, surtout parmi ceux qui, accablés par la pauvreté, ou obligés de travailler de leurs mains pour vivre, se trouvent, faute d'argent, privés de toutes connaissances humaines. » Par un contraste pénible qui renferme un grave enseignement, Voltaire écrivait dans le même siècle : « Si l'on paraît essentiel qu'il y ait des *gueux* ignorants, si vous laissez valoir comme moi une terre, et si vous aviez des charmes, vous seriez bien de mon avis. »

« Le bas peuple, » dit M. Raymond Thomassy, « surtout depuis la perte des vieilles libertés locales, dont il profitait pour une bonne part, était plongé dans une ignorance profonde et réduit à un état intellectuel et moral bien inférieur à celui des serfs industriels et guerriers du moyen âge. Oublié par le pouvoir et méprisé des hautes classes, il vivait sous le triste joug de l'habitude, seul adoucissement aux misères de son âme et de son corps. L'instruction était une dette sacrée que la société lui devait. Mais personne ne songeait à la lui payer, ni le gouvernement, ni l'opinion publique, ni la phi-

losophie, qui pourtant, à cette époque, formulait tous les devoirs et soulait toutes les questions de l'ordre social. En présence d'une grande obligation, le christianisme seul ne fit point défaut. Inspiré du noble esprit qui produisit au moyen âge tant d'ordres religieux dévoués aux besoins du peuple, le vertueux La Salle parut alors, et fonda l'institution des Frères des Ecoles chrétiennes. L'histoire de cet ordre entresse à elle seule tous les soins donnés à l'éducation des classes pauvres durant le xviii^e siècle. Avec sa fondation commença donc pour la langue française un nouvel élément propagateur, destiné à la faire descendre des hautes positions qu'elle avait occupées jusqu'alors, et à la répandre comme un patrimoine commun dans toutes les conditions de notre société. Mais cette œuvre ne devait s'accomplir que plus tard, et après qu'une révolution aurait ouvert toutes les voies à la libre circulation de l'idiome national. »

PHILIPPE-AUGUSTE ET INGELBURGE. — S'il est un exemple vraiment grand et frappant de la fermeté insaltérable, de la force et de la persévérance de l'Eglise, pour ne laisser porter par le divorce aucune atteinte sacrée au principe de la famille et à l'indissolubilité du mariage, et en réprimant les égards surtout parmi les rois et les puissants de la terre, c'est assurément celui-ci. Aussi croyons-nous devoir le citer pour montrer quelle fut de tout temps la conduite de l'Eglise, avec quelle rigueur inflexible elle sut plier jusqu'aux trônes des monarques au joug de la morale et leur faire respecter la même loi qu'elle imposait au peuple.

Nous empruntons le résumé de ce grand épisode historique au compte rendu de l'ère de M. Frédéric Barter. « Ingelburge était la seconde sœur du monarque danois, sa beauté remarquable, la noblesse de son caractère, sa conduite modeste, pieuse et pleine de decorum, étaient également célèbres. A cette époque (1198), elle n'avait pas encore dix-huit ans.

Au printemps de l'année 1199, Philippe envoya en Danemark une brillante ambassade, dont le chef était l'évêque Welfar de Noyon, pour solliciter en son nom la main de la princesse.

La princesse quitta le Danemark dans le courant de l'été. Son frère lui donna une escorte honorable, sous les ordres de l'évêque Pierre de Roschild, qui avait passé sa jeunesse en France.

« Philippe l'attendait avec beaucoup d'impatience; il alla au-devant d'elle jusqu'à Amiens, avec une suite brillante de seigneurs et de barons. Au milieu de la fête générale, on se prépara à célébrer le mariage qui eut lieu la veille de l'Assomption de la sainte Vierge. Le jour de la fête même, le roi se couronna la princesse par son oncle l'archevêque de Reims, en présence de tous les seigneurs spirituels et temporels de l'escorte danoise et d'une foule innombrable.

« On ignore si dès la nuit de ses nocces le roi

découvert dans la jeune princesse quelque défaut caché, ou bien si, pendant la solennité même du couronnement, la pensée d'avoir manqué quelque but le frappa vivement; mais soudain on le vit trembler, pâlir et paraître si troublé qu'à peine put-il attendre jusqu'à la fin de la cérémonie. Quoi qu'il en soit, le roi, résolu à rompre, trouva un conciliabule de prélats, presque tous ses parents, qui se firent les instruments de ses volontés, et prononcèrent la séparation. En apprenant cette décision, l'infortunée Ingelburge laissa échapper un torrent de larmes. Son ignorance de la langue française ne lui permit de rien répondre. *France, mauvaise ! mauvaise !* s'écria-t-elle en sanglotant : ô Rome ! Rome ! déposant ainsi son appel aux pieds de l'arbitre impartial des souverains. Comme elle refusa de retourner en Danemark, le roi la relégua au couvent de Beaufort, asile où plus d'une princesse outragée dans ses droits d'épouse, aspirait à une meilleure vie. Ce fut là qu'elle vécut au sein d'une indigence paisible.

« Cependant le Pape Célestin prit en main la cause d'Ingelburge, exhorta le prince français à rentrer dans les voies du devoir, à ne point se souiller par un aussi scandaleux mépris de la foi conjugale, et enfin menaça d'employer les peines ecclésiastiques si l'on était sourd à sa voix. Tout fut inutile : Philippe, poussé par ses mauvais conseillers, fit d'abord retenir en Bourgogne les lettres pontificales, puis empêcha un nouveau concile de s'assembler pour connaître de l'affaire : il finit même par rechercher d'autres princesses dans l'intention de former de nouveaux liens. Ses offres rencontrèrent partout un refus dédaigneux, bien poignant sans doute pour un souverain aussi fier que Philippe. La fille du comte palatin Conrad, se distingua par la noble fierté avec laquelle elle rejeta toute idée d'une pareille union. « J'ai entendu, » s'écria-t-elle, « comment il a souillé et rebuté la noble jeune fille, sœur du roi de Danemark, et je crains l'exemple. » Cependant une femme se trouva qui se laissa séduire par l'appât d'une couronne, et Agnès, fille de Berthold, comte de Méranie, devint sa seconde épouse. A la nouvelle de cet attentat, le Pontife romain éleva de nouveau la voix et ordonna une séparation immédiate. Malheureusement ses légats agirent avec mollesse et la peur arrêtait les prélats français. Mais les choses ne pouvaient en rester là. « Dans ces temps, » dit M. Hurter, « les masses n'éprouvaient aucune sympathie pour une conduite pareille à celle de Philippe : on jugeait digne de profonds gémissements la prévarication d'un monarque qui donnait un semblable exemple à son peuple. D'ailleurs, pendant qu'il foulait aux pieds les préceptes du christianisme et la discipline de l'Église, que malgré les remontrances de son chef et le scandale public, il vivait dans le concubinage, il oubliait de fournir à sa femme légitime l'entretien le plus indispensable. Elle se vit forcée de vendre sa garde-robe et ses parures, et de ne pas même refuser l'aumône pour

soutenir sa vie, dont l'humiliation croissante s'abreuvait sans cesse de nouveaux chagrins. Sa situation arrachait des larmes à ceux qui la voyaient. L'évêque de Tournay intercédait pour elle auprès de l'archevêque de Reims, et sa position émut si fort cet homme, déjà grandement inculpé par son jugement précipité, qu'il chercha à réparer, par des secours secrets, le mal public qu'il avait fait à la reine. Celle-ci eut encore une fois recours au Pape. « Le roi ne peut alléguer ni parenté ni faute contre moi, » disait-elle ; « le caprice, voilà tout le mobile de sa conduite. Pour le satisfaire il méprise les lettres de Sa Sainteté, les prières des cardinaux, les exhortations des prélats. Je meurs, si votre pitié ne me sauve. »

« Les choses en étaient là, quand Célestin mourut : un Pontife du caractère d'Innocent III était bien fait pour ne point reculer. A ses yeux le Siège apostolique ne pouvait refuser de prêter une oreille attentive à la voix des femmes opprimées. « Dieu lui avait imposé le devoir spécial, » disait-il, « de ramener au bien tout Chrétien coupable de péché mortel, et, s'il méprisait ses avis, de le châtier par les peines spirituelles. La dignité royale ne dispensait pas des devoirs du christianisme, et la position princière n'établissait aucune différence entre le souverain et les sujets. Quant à lui, Pape, il ne voulait pas commencer par la force, mais aussi ne se sentait-il en rien disposé à se laisser arracher un divorce injuste. » (*Epist.*, VII, 42.) Conformément à ces dispositions, le nouveau Pape adressa au roi de France une lettre de paternelle remontrance et d'une tendre affection pour le pays qu'il gouvernait, où Innocent avait passé ses plus belles années. Il terminait en le conjurant de retourner à Dieu, d'éloigner sa maîtresse, de reprendre une pauvre épouse si indignement délaissée, la plus noble et la plus vertueuse qu'il pût trouver.

« Philippe se montra aussi indifférent à ses exhortations qu'à celle de Célestin ; une seconde lettre, puis une troisième au clergé français restèrent sans effet ; et dès lors Innocent résolut d'agir avec rigueur, ainsi qu'il l'avait annoncé. Des instructions précises données à son légat, forcèrent celui-ci de convoquer un concile à Dijon, où parurent quatre archevêques, dix-huit évêques, et un grand nombre d'abbés. Philippe fut invité à s'y rendre, mais il fit jeter en prison les deux religieux chargés de lui en faire la sommation. Néanmoins deux envoyés y parurent en son nom pour appeler du concile à Rome. Le cas avait été prévu ; l'affaire était claire, patente, tout délai devenait inutile, et le cardinal légat avait ordre de passer outre.

« L'assemblée avait duré huit jours, quand à minuit le son étouffé des cloches, semblable au glas d'un agonisant, en annonça la clôture. Les évêques et les prêtres entrèrent dans la cathédrale à la lueur des flambeaux, et dans le plus profond silence, pour la dernière fois les chanoines entonnèrent le

chant de douleur : « Seigneur, ayez pitié de nous ! » pour la dernière fois leurs gémissements s'élevèrent vers le Père de toute miséricorde, en faveur des pécheurs; un voile couvrit l'image du crucifix, les dépouilles mortelles des saints furent descendues dans les caveaux souterrains, et les flammes consumèrent les derniers restes de l'hostie consacrée. Alors, comme à l'anniversaire de la mort du Sauveur, le légat se présenta au peuple avec une étoile violette, et au nom de Jésus-Christ déclara tous les domaines du royaume de France interdits, tant que durerait la liaison adultère du roi avec Agnès. On entendit se prolonger à travers les arceaux de l'Eglise des soupirs entrecoupés par les sanglots des femmes, des vieillards et des enfants; le grand jour du jugement paraissait arrivé soudainement; les fidèles devaient désormais paraître devant Dieu sans pouvoir compter sur l'intercession de l'Eglise.

« Cependant le légat défendit encore la promulgation de l'interdit jus-qu'au vingtième jour après Noël. Dans cet intervalle la certitude d'un châtement sérieux pouvait porter Philippe à un changement; et s'il en était autrement, le cardinal avait le temps de se soustraire aux premiers effets de sa colère. Tels étaient ses motifs.

« Le délai s'étant écoulé sans aucune démarche de Philippe pour éloigner l'interdit, le cardinal se rendit à Vienne, ville située dans l'ancien royaume de Bourgogne, et alors comprise dans le territoire de l'empire. Là il convoqua une nouvelle assemblée et prononça publiquement la sentence de l'interdit. Tous les prélats de France reçurent l'ordre de le publier dans leurs diocèses et de veiller à sa stricte observation. Si un évêque se permettait de n'en tenir compte il était suspendu de ses fonctions, *ipso facto*, et devait répondre en personne de cette désobéissance devant le Saint-Siège pour l'Ascension prochaine.

« Maintenant donc en France tous les jours se ressemblaient. Le croyant se voyait privé de tout ce qui ralliait l'âme dans les vicissitudes de la vie, et soutient le courage dans les luttes de cette existence terrestre. On voyait bien s'élever au-dessus des chétives habitations des hommes, l'édifice dont l'ouïsante offre et en si grand nombre les images visibles du Dieu invisible, mais c'était un immense cadavre d'où la vie s'était enfuie. Le prêtre n'offrait plus le sacrement du corps et du sang de Notre-Seigneur pour la consolation des âmes fidèles. La voix triomphante des serviteurs de Dieu était muette; à peine dans quelques cloîtres privilégiés, les moines pouvaient-ils, à voix basse, les portes fermées, sans assistants, et dans l'ombre de la nuit, prier le Seigneur de ramener, par sa grâce, les esprits à la pénitence. Pour la dernière fois l'orgue avait tonné d'ogive en ogive; le silence de la tombe régnaît où naguère s'élevaient des chants de joie en l'honneur de l'Eternel. Les lumières furent éteintes avec un appareil de deuil, comme si la nuit et l'obscurité eussent en retourné la vie. Les inno-

ges du Crucifix gisaient à terre, et les reliques des héros chrétiens, renfermées dans leurs châsses, semblaient fuir avec rapidité; la prédication des vérités saintes restait suspendue, elle qui prêtait tant de force à la vie pour suivre l'étoile bienfaisante dont les rayons éclairaient l'âme sous des formes diverses, et des pierres jetées de la chaire pendant que l'Eglise était encore ouverte, rappelaient à la foule tremblante que le Très-Haut l'avait de même rejetée de sa face et qu'il lui avait fermé l'entrée de la cité sainte, comme le heaume fermait celle de l'Eglise terrestre: triste et morne, le Cérémonial passait devant le parvis du temple; pas un seul regard jeté à la dérobée dans l'intérieur, où son cœur avait si souvent ressenti la présence vivifiante de son Dieu, ne venait maintenant calmer pour un instant ses douleurs; les portes étaient closes et même en dehors il se voyait privé de tout ce qui l'appelait à s'unir à la Trinité. Ni consolation, ni encouragement, ni force ne lui venaient de la vue du Sauveur crucifié; un voile dérobaient son image aux yeux de l'indigne... Les statues de tous les saints avaient également disparu; on ne voyait que ces figures difformes qui, grimées au-dessus de leurs chambranles et de leurs gouttières, rappelaient à l'homme les hideux effets du péché mortel. Pas un seul son de cloche, si ce n'est le sombre glas d'un moine moribond, ne proclamait la brièveté de la carrière, le but mystérieux de l'existence, les besoins élevés de l'âme.

« Toutes les situations importantes de la vie étaient sanctifiées par l'Église; mais dans cette circonstance, elle paraissait être rompu avec l'humanité; le soleil de bénédiction s'était éclipsé, et l'existence d'ici-bas restait sans lien avec celle d'en-haut. L'enfant trouvait bien encore accès dans la cité spirituelle, mais c'était à la lueur et comme furtivement; le jour qui d'ordinaire appelait les parents de toutes les classes à se réjouir, s'élevait de silence et de deuil. Au lieu d'être contracté en face de l'autel, l'engagement matrimonial se fait sur des tombes; la conscience chargée trouvait rarement à se calmer par la confession et l'absolution; la parole du prêtre n'offrait aucune consolation à l'homme de douleur; la nourriture de vie était refusée à l'enfant; l'eau bénite cessait d'être distribuée. C'était seulement le dimanche que le prêtre, en vêtements lugubres, osait au parvis, exhorter le peuple à faire pénitence. Au moment de ses relevailles, la nouvelle accouchée ne pouvait remercier le Très-Haut qu'au porche de l'église; et le pèlerin ne recevait que la bénédiction de son voyage. Le tourment se recevait qu'en secret l'hoatie sainte que le prêtre ne consacrait que le vendredi matin de bonne heure; quant à l'extrême-onction elle lui était refusée, de même qu'une place en terre sainte ou même un tombeau quelconque. Les prêtres, les moines, les pèlerins et tous ceux qui étaient marqués de la croix, jouissaient seuls d'une exception.

L'ami ne pouvait enterrer le corps de son ami, ni les enfants celui de leurs parents; le cadavre du prince subissait le même sort que celui du pauvre manant. Dans les coutumes, le nom du maître et du serf était également privé d'épithète; il fallait que l'interdit eût été levé sur tous les morts en général, ou sur chacun en particulier, pour qu'on leur accordât enfin une sépulture chrétienne.

« Les cordes de la harpe et les chants de joie se taisaient; on voyait disparaître tout lien de société, tout ornement de toilette et jusqu'au soin ordinaire du corps; à leur place, un jeûne universel et la cessation de tout commerce, de tout échange avec les chrétiens indignes de ce nom. Les revenus du souverain souffraient non moins sérieusement que l'industrie générale. Les écrivains scrupuleux taisaient, dans les documents publics, le nom du prince, et désignaient un pareil temps par ces mots : *sous le règne du Christ*.

« Dans l'emploi de ce châtement, l'Eglise opposait la privation des grâces spirituelles, les pénibles pour les chrétiens que les privations corporelles; dans sa pensée, il lui était juste d'arracher aux laïques les biens de l'âme, quand ceux-ci arrachaient au clergé ses possessions, ou l'opprimaient par des rigueurs ou des contributions forcées. Les pontifes avaient laissé pénétrer dans l'Eglise le moyen de punir les usurpations royales ou les scandales publics, dans l'espoir d'exciter dans le cœur des princes la compassion pour l'état du peuple, et d'opérer, par l'anxiété générale où l'on était de recouvrer les biens séquestrés, ce que n'aurait jamais pu faire la force des armes. Après tout, était-ce donc une pernicieuse erreur celle qui attachait à la plus noble partie de l'homme, qui pensait que le cœur d'un roi ne demeurerait pas insensible aux gémissements des vieillards, aux cris des parents, au deuil du pays, aux soupirs de tout un peuple qui voyait ainsi changer en sévérité la bonté qui finit? Etait-ce une pernicieuse erreur celle qui s'efforçait d'obtenir par cet immense secours de douleur, ce qui fût demeuré impossible aux prières, aux exhortations ou aux menaces du Père de la chrétienté? Elle se fondait au moins sur la supposition que, sous la poitrine des princes, battait un cœur de chrétien et de père. » (*Voyez l'indr.*)

Tel était donc l'état où la conduite de Philippe-Auguste avait réduit la France; les évêques n'osèrent résister à la voix du Souverain Pontife, et tous aimèrent mieux s'exposer à la colère royale que de désobéir. Le éclata furieuse et terrible cette colère : les évêques, religieux, dignitaires de tout rang, ressentirent dans l'expulsion de leurs sièges; dans la privation de leurs bénéfices, les outrages les plus divers. L'Évêque de Paris se hasarda à calmer Philippe et exhorta à se soumettre. « J'aime mieux perdre la moitié de mes domaines, » répliqua le roi, « que de me séparer de mon Agnès ;

elle ne fait qu'une chair avec moi. » Puis ses satellites chassèrent l'évêque de sa maison, pillèrent sa garde-robe, ses chevaux, sa vaisselle. L'évêque de Senlis aurait éprouvé un sort encore plus cruel, s'il ne s'était dérobé par la fuite à ses persécuteurs. La pauvre Ingelburge, comme on peut le penser, ne fut pas épargnée; elle qui cherchait son unique consolation dans les prières et les pratiques de piété, se vit enlevée de son asile et renfermée dans le château d'Etampes, à quelques lieues de Paris, où l'attendaient toutes les souffrances d'une étroite captivité. Bientôt toutes les classes furent attaquées avec une rage aveugle; nobles, barons, bourgeois se virent poursuivis comme les prêtres. On commençait à prendre les armes; les gens du roi le fuyaient comme un être malfaisant. Quant aux prélats, leur union était telle qu'ils se montraient prêts à souffrir le martyre, ou à renoncer à leurs biens temporels en quittant le pays. Cependant Innocent n'avait encore excommunié personnellement ni Philippe ni Agnès; c'était sa dernière ressource, et on lui conseillait déjà de l'employer. Le monarque parut enfin trembler; il avait vu les derniers effets de cette peine dans son pays, et poussé par cette crainte, il fit savoir au Pape qu'il était prêt à se soumettre à la sentence de juges nommés par lui. « Quelle sentence, » demanda Innocent, « celle qui a été prononcée, » ou bien une nouvelle? Il connaît la première : éloigner sa concubine, rappeler la reine, rétablir et dédommager les prélats expulsés, voilà ce qu'elle exige; à ce prix l'interdit sera levé. S'il veut un autre jugement et une enquête sur la parenté, qu'il fournisse caution et qu'il accomplisse d'abord le premier. » Agnès fut accablée de cette réponse, et le roi furieux : Oh ! que Saladin était heureux, il n'avait pas de Pape ! Il se voyait forcé de repousser une femme qu'il aimait de toutes les forces de son âme, pour se rapprocher d'une autre qu'il abhorrait.

« Ce fut pourtant à ce parti qu'il se décida. Il convoqua un conseil des grands du royaume; Agnès y parut pâle, consumée de chagrin et souffrant d'une grossesse avancée. Ce n'était plus la femme pleine de jeunesse, de grâce et de beauté, qui distribuait à Compiègne le prix au vainqueur..... Les barons assis gardaient un profond silence. Philippe demanda ce qu'il devait faire? « Obéir au Saint-Père, éloigner Agnès, rappeler Ingelburge, » telle fut la réponse. Après quelques nouveaux efforts pour fléchir le Pontife, il fallut se soumettre, et le roi consentit à se réconcilier avec Ingelburge, à la visiter, quoique avec répugnance marquée, et même à lui rendre les honneurs dus à son rang. L'interdit fut donc levé. Mais à peine l'assemblée réunie à cette occasion était-elle dissoute, que Philippe oublia ses promesses et fit encore renfermer l'infortunée Ingelburge; surveillée, espionnée jusque dans sa correspondance, elle se vit en butte aux plus indignes traitements: le cardinal légat, parent

du roi, se laissa gagner par lui et trompa les intentions d'Innocent. La reine s'en plaignit au Pape qui pouvait à peine l'en croire. Bientôt cependant il devint impossible de révoquer en doute la prévarication de son ministre; une lettre ferme et noble partit donc de Rome, et, comme le roi recommençait à menacer, on y trouve ces paroles énergiques: « Si le roi croit pouvoir nous tromper, qu'il prenne garde de ne pas se tromper lui-même. S'il le fait, nous donnerons notre sang pour la vérité et pour la justice. Ainsi, Dieu aidant, nous ne souffrirons pas qu'on baise ou qu'on prenne la chose légèrement. Abstenez-vous donc de tout commerce avec ceux que la crainte empêche de parler pour la reine. Songez à ce que nous vous avons dit: cette affaire peut beaucoup contribuer à l'honneur du Saint-Siège, si elle est conduite avec prévoyance, ou bien lui causer beaucoup de honte, si elle finit d'une manière insignifiante et qu'on dû répéter: C'est la montagne qui accouche d'une souris. Encore une fois, songez à votre devoir envers Dieu, envers nous, envers l'Eglise et envers votre propre âme: en face de tout cela, qu'est-ce que le roi, l'individu ou la faveur du souverain? Notre bienveillance pour vous n'a pas diminué; nous vous parlons comme un ami à son ami, nous vous supplions de prêter votre appui à la reine, autant qu'il vous sera possible. »

Cependant, pour complaire au roi de France, une nouvelle investigation eut lieu dans un concile nombreux qui se réunit à Soissons. Des envoyés danois y parurent: les débats restèrent ouverts pendant quatorze jours; un jeune ecclésiastique, dont le nom est inconnu, défendit l'innocence d'Ingelburge avec tant d'éloquence et par des arguments si péremptoirs que ses contemporains le prièrent pour un envoyé du ciel venu pour protéger la vertu opprimée. Après tant d'efforts, Philippe prévoit une décision pareille à la première: soulain, il déclare en présence de tout le monde qu'il reconnoît Ingelburge pour sa femme et ne se séparera jamais d'elle. On s'étonna encore de cette déclaration, que le monarque était déjà à cheval et courait à l'abbaye où demeurait la reine; bientôt il la fit monter en croupe avec lui, afin que chacun soit témoin de cette reconnaissance, et, sans prendre congé de personne, sortit de la ville avec elle. Dès lors le conseil se dissout, le cardinal Jean se retire. Cette ruse réussit à Philippe; la sentence se trouva éludée et l'assemblée dispersée; Ingelburge ne tarda pas à être de nouveau renfermée dans un vieux château, et l'affaire n'en était pas plus avancée.

Mais la Providence elle-même parut prendre en main la cause de cette malheureuse femme, en retirant Agnès de ce monde. La honte, la douleur de voir ses espérances brisées, le désespoir d'être séparée d'un homme qu'elle aimait, épuisèrent ses forces, et, cinq ans après son union avec Philippe, elle descendit, consumée de chagrin, dans la tombe. S'il est vrai que les lois de l'ordre

physique ne sauraient être impunément violées, à combien plus forte raison peut-on le dire de l'ordre moral. Mais ce qui est digne d'admiration, c'est que Dieu donne presque pour punition la fuite même dans ses suites funestes; par cette loi si simple et dont les effets sont pourtant si variés, l'homme a constamment devant lui des plaies dont l'éclat sinistre peut au moins servir à éviter les écarts. Des cendres arides annonçant la présence du volé; des fleurs encore se trahissent les plantes végétales par des taches livides.

Si le Pape s'était montré inflexible sur l'union adultère de Philippe-Auguste, il ne voulut point le blesser dans ses affections paternelles. Agnès laissait deux enfants dont le père désirait la légitimation; Innocent accorda sa demande, avec la clause précise que cet acte ne préjudicierait en rien dans l'affaire d'Ingelburge. Après tout, la sentence précipitée et arbitraire des évêques français pouvait bien avoir porté le né à exécuter ses projets, et Innocent était peut-être bien aise de lui prouver que son acte procédait contre les actes et non contre les personnes. Paix et oubli aux cendres des morts.

Toutefois, le décès d'Agnès n'avait pu pour le moment le rapprochement des deux époux; en 1208, Philippe s'acharnait encore à obtenir un divorce, et cette fois la malice et un vœu furent les raisons dont il s'appuya. La réponse du Pape donne lieu de croire que le roi avait arraché d'Ingelburge, à force de menaces, la promesse de ne se laisser plus approcher par lui. Il est certain que la culpabilité de cette princesse était des plus graves, et Innocent ne cessa de le reprocher au monarque comme un sujet de toute et de tout de lâcheté qui rejallissait sur lui d'une manière infamante. La reine reçut elle-même des lettres où brillé au plus haut point un esprit de charité et de bonté qui versait un baume consolateur sur les plaies les plus cruelles. Enfin, en 1213, son mari se reconcilia franchement avec elle, et l'harmonie de leur intérieur ne fut plus troublée. La France retentit de joie en apprenant cette heureuse nouvelle. Dans son testament, Philippe n'oublia point son épouse *bien méritante* Ingelburge, et celle-ci fonda des prières perpétuelles dans l'église de Cortici pour le repos de l'âme de son époux; « Belle femme dit M. Hurter, « d'une vraie reconnaissance chrétienne. Elle fut enterrée dans ce lieu où une inscription rappelait les vertus d'une noble patiente, jusqu'à ce que le monument disparut devant une race oublieuse et du passé et de toute vertu. »

PHILOSOPHIE. C'est le christianisme qui nous conservant les débris et les traditions des philosophes de l'antiquité, nous les a élaborés dans les Pères de l'Eglise, les jetant toutes dans le moule nouveau de Christ, en fit sortir cette philosophie du moyen âge si puissante, si féconde et qui l'érudition commença seulement à créer les merveilles.

Dans ses *Etudes sur la philosophie* de

noyen dge, M. Xavier Rousselot débute par établir cette filiation de la philosophie par le christianisme. « Il semble, » dit-il, « que, depuis la fin du 7^e siècle jusqu'au 19^e, les différentes parties de l'Europe, où avait pénétré le christianisme, aient été destinées à conserver, chacune à son tour, quelques vestiges de la pensée antique et quelques éléments de la civilisation; en sorte que chacun peut se glorifier d'être pour quelque chose, dans ce glorieux faisceau de lumières qui éclaire aujourd'hui le monde. Ainsi, grâce à l'établissement des cloîtres, grâce au christianisme, qui animait de sa pensée bienfaisante et civilisatrice ses plus grossiers néophytes, l'Italie, dans la personne de Cassiodore, ce grand héros des bibliothèques, comme l'appelle Sainte-Marthe, l'Italie transcrivait, pour l'avenir, les connaissances restées debout au 6^e siècle. En Espagne, après lui, Isidore de Séville conserve une trace affaiblie du savoir humain; et tandis que la barbarie et l'ignorance semblent envelopper complètement le 7^e siècle, l'Angleterre, et surtout l'Irlande, veille pour l'avenir; l'île des Saints est aussi le sanctuaire de l'antiquité, conservant le feu sacré qui bientôt va briller en France l'un éclat qui ne doit plus s'éteindre. »

« L'édit de Justinien, rendu, à ce que l'on croit, en 529, avait fermé les écoles païennes, et la philosophie officielle du paganisme avait fini sans retour; mais déjà elle était remplacée par les écoles chrétiennes d'Alexandrie, et la pensée antique, loin de mourir avec les échos de l'école d'Athènes, recevait une force nouvelle dans la religion qui réparait l'avenir du monde. »

Mais le christianisme est lui-même la synthèse de toute philosophie ou la vraie philosophie de l'absolu. « La doctrine chrétienne, » dit M. Bautain, « donne des réponses positives à toutes les questions importantes que la philosophie peut proposer, ou elle fournit implicitement les données pour les résoudre. C'est par elle que toutes les royances sublimes, toutes les institutions utiles, conservatrices de l'ordre et de la société, ont été établies dans le monde moderne, qu'elle a élevé, civilisé, perfectionné et qu'elle soutient encore même quand il l'attaque et l'a reniée. Une doctrine si efficace pour le bien, si active pour les progrès de la société et qui a produit de si grandes choses, n'est-elle pas éminemment philosophique? Et si la philosophie est l'amour de la sagesse, la connaissance et la réalisation de la vérité par l'esprit et la volonté de l'homme, qui lui a enseigné plus de vérités spéculatives et pratiques que le christianisme? qui lui a montré plus clairement les voies de la vraie sagesse? qui lui a fourni plus de moyens d'y parvenir? Mais cette philosophie du ciel n'est point comme celle de la terre, qui disserte beaucoup et ne produit rien ou peu de chose. Là, il y a un grand échafaudage de formes et de formules, de pensées, d'abstractions et de systèmes, et derrière tout cet attirail, du dedans dans la spéculation, et rien de vraiment utile pour la pratique. La philosophie chré-

tienne est simple comme la vérité; elle présente plus de faits que de paroles et d'arguments, et, si vous voulez la bien connaître, c'est par ses œuvres qu'il la faut juger. Oui, depuis que la vérité éternelle s'est manifestée sur la terre, depuis que celui qui est la voie, la vérité et la vie est venu instruire les hommes, il n'y a plus de philosophie vraie, possible, en dehors du christianisme, et, comme l'a dit saint Augustin, la philosophie ne peut pas être autre chose que la religion. » (*Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses*, 35, 36.)

POESIE. — Comment dire les flots de poésie que le christianisme a répandus comme à torrents sur le monde? comment peindre la grâce et la majesté divine de cette poésie dont le Verbe même de Dieu est l'éternel archétype, et qui nous représente la création tout entière comme un poème vivant, et l'homme, pontife-roi de cet univers, chargé de porter à Dieu cet hymne universel de tous les êtres?

Il est presque ridicule de constater aujourd'hui l'incalculable supériorité du christianisme sur tous les cultes de l'antiquité, comme source de poésie, et les pages de Chateaubriand à ce sujet, quelque hardies qu'elles parussent au début de ce siècle, ne sont aujourd'hui qu'un faible prélude de ce qu'on pourrait dire.

Mais laissons ce parallèle impossible; laissons les dieux morts de l'Olympe dans les sépultures de l'histoire, et étudions avec M. Rio, *la poésie chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes.* (Introduction.)

« Pour se faire, » dit-il, « une idée adéquate de la poésie chrétienne, il est nécessaire de la considérer sous trois points de vue généraux, c'est-à-dire dans son principe, dans sa matière et dans ses formes. »

« Le principe de la poésie chrétienne, c'est l'âme humaine, en tant qu'elle a été modifiée, fécondée, et pour ainsi dire agrandie par le christianisme; ce qu'on est obligé d'admettre d'abord comme conséquence nécessaire du dogme de la réhabilitation, ensuite comme résultat incontestable des études psychologiques appliquées à l'histoire. »

« L'incarnation du Verbe n'a pas donné à l'homme des facultés nouvelles, mais elle a sanctifié celles qu'il avait déjà, et, en les sanctifiant, elle a beaucoup ajouté à leur puissance et à leur intensité. D'une autre part, la lumière surnaturelle, qui a éclairé les rapports de la créature humaine avec Dieu, ayant également éclairé ses rapports avec la région intellectuelle et sensible, tout a dû changer d'aspect et de signification, et l'âme a dû réagir tout différemment sur les impressions qui lui arrivaient du dehors. »

« Cette grande révolution s'est faite au profit de l'imagination et du cœur, aussi bien qu'au profit de l'intelligence, et la puissance d'admirer et d'aimer s'est accrue dans une proportion qu'il est impossible d'évaluer. L'admiration est devenue un besoin des plus impérieux, une jouissance des plus vives et

des plus pures; et quant à l'amour, le mot qui l'exprimait dans la langue romaine, a radicalement changé d'acception, et l'on pourrait presque dire que la différence entre le christianisme et le paganisme, sous ce rapport, n'est pas moins grande que celle qui existe entre l'esprit et la matière... »

Ici l'auteur montre le principe de la poésie chrétienne dans ce sentiment nouveau créé par le christianisme, et que l'on a nommé la charité, amour universel de Dieu et de l'humanité, unis dans un seul et même amour, amour de tous les êtres, vus dans leur idéal en Dieu, et qui les transfigure incessamment; amour de Dieu dans toutes les créatures qui ne sont que le rayonnement de sa jeunesse et de sa gloire. Puis il poursuit :

« Si, de la considération du principe, on passe à la considération de la matière de la poésie chrétienne, on trouvera bientôt que, dans cette direction comme dans toutes les autres, un champ beaucoup plus vaste a été ouvert aux créations du génie.

« La matière de la poésie chrétienne, c'est, si l'on veut, l'universalité des êtres; mais cette notion indéterminée ne saurait nous élever au point de vue que nous voulons atteindre. Dieu est matière de poésie pour le poète comme pour le Chrétien sans qu'on puisse dire pour cela qu'il se soit manifesté à l'un de la même manière qu'à l'autre. Quel contraste entre l'hymne de Clément et le *Te Deum* de saint Ambroise! La philosophie ancienne pouvait bien, à force d'emprunts faits à l'Orient, parvenir à débrouiller quelques-uns des attributs essentiels de la divinité, desquels les poètes contemporains faisaient ensuite quelquefois leur profit; mais aucun d'eux ne put jamais exploiter le côté de la miséricorde; c'était un privilège réservé exclusivement au génie chrétien, à qui l'histoire du passage et des souffrances de l'Homme-Dieu sur la terre a fourni des ressources inépuisables en ce genre. En s'exerçant sur ce thème, aussi attendrissant que sublime, le poète n'a pas eu à craindre les écueils que le panthéisme et le fatalisme avaient semés sous les pas de ses devanciers; au lieu d'aller ramasser les miettes au banquet des philosophes, il a puisé ses inspirations dans son propre cœur, il a chanté avec la même allégresse que les bergers de Bethléem : *Gloire à Dieu au plus haut des cieux!* (Luc. II, 14.)

« La nature, comme matière de poésie, présente des différences analogues; le poète païen pouvait y percevoir aussi bien que nous ce que Kant appelle le sublime mathématique et le sublime dynamique, c'est-à-dire que les grandes masses et les grandes forces produisant sur lui la même impression que sur nous; il en était de même pour tout ce qui était du ressort de la sensation et se liait à des souvenirs ou à des images de volupté champêtre, comme on peut le voir dans les descriptions si variées de Théocrite et de Virgile; mais, à cela près, la nature était pour lui un livre intelligible; il

ne s'apercevait pas qu'une sorte de voile ténébreux était étendu sur elle en signe de deuil depuis la prévarication du premier homme; et s'il est quelquefois question de l'homme qu'inspiraient certains bois sacrés, il faut bien se garder de confondre ce sentiment pénible avec la mélancolie, qui a un tout autre principe, et qui n'est autre chose que la conscience obscure d'une harmonie qui s'en est perdue ou qui n'est encore que partiellement retrouvée.

« Mais la matière de la poésie chrétienne par excellence, c'est l'homme, la nature et Dieu tout ensemble; l'homme comme être libre, la nature comme théâtre ou annuaire de ses actions, Dieu comme Providence. C'est bien à quelques égards l'histoire, mais ce n'est pas l'histoire tout entière, car elle est pour ainsi dire que le côté idéal, celui qui tient à quelque chose d'éternel; ce n'est ni la métaphysique ni la critique qui le désignent au poète; son choix et sa coupe sont éclairés par une lumière bien supérieure à celle-là. Son but est de révéler la parole primitive, travaillée, altérée par des esprits déchués, et de soustraire l'âme humaine, pendant son exil ici-bas, à l'industrie meurtrière de l'égoïsme, de la matière et du temps. La morale évangélique procure un affranchissement au cœur; pour le pousser au même degré à l'imagination, il faut une poésie qui soit elle-même affranchie des entraves terrestres dans la limite que occupent ses lois et qui ne s'occupe des événements humains que pour les faire entrer dans un système de création, où ce que appelle la vérité historique ne peut plus faire valoir ses droits.

« Ce n'est pas seulement l'histoire de faits accomplis depuis l'ère chrétienne, qui appartient au christianisme; ses annales remontent jusqu'à la création, et le poète juif les avait préparées d'avance pour les remettre aux héritiers de la grande promesse. Comme matière de poésie, les livres de l'Ancien Testament étaient déjà en eux-mêmes une magnifique portion de l'héritage dévolu aux Chrétiens. Dans des annales beaucoup plus authentiques que les vagues traditions de la Grèce, ils trouvaient aussi les souvenirs d'un âge d'or dans l'époque patriarcale, et dans celle des juges et des rois, une multitude de caractères merveilleux devant lesquels les héros des temps héroïques perdent leurs proportions exagérées. Où est le grand homme que l'antiquité pouvait opposer à Moïse, même en ne le considérant que comme le principal personnage d'une épopée? Peut-on imaginer une action plus épique que celle relatée de son peuple persécuté, cette marche à travers la mer et le désert, ces longues épreuves qui précéderent son entrée dans la terre promise, tout cela entrepris et souffert pour sauver le dogme sur lequel repose l'avenir de l'humanité? Une nation tout entière chargée d'une mission purement religieuse sur la terre, livrant des milliers de batailles pour l'accomplir, sans ambition de gloire

quêtes, sans passion pour la gloire, sans haine nationale pour les Barbares, et surtout sans le mobile encore plus ignoble de la cupidité : voilà un spectacle que l'antiquité païenne ne donna jamais au monde, et qui ne fut compris et admiré qu'après qu'on eut reconnu dans les héros et les prophètes de la Judée, les précurseurs des martyrs et des apôtres. Alors la Bible devint pour les Chrétiens matière de poésie, et, à bien des égards, modèle de poésie, comme on le peut voir dans l'éloquente exégèse de saint Jérôme et de saint Augustin. Ce dernier, surtout, fit tout ce qu'il put pour imprégner son style de la latinité de la Vulgate, et pour s'inspirer du génie de David, en entremêlant des versets de psaumes à l'expression de ses propres pensées ; et ce mélange lui a si bien réussi dans quelques passages de ses *Soliloques* et de ses *Confessions*, qu'on croit entendre d'un bout à l'autre les chants du Roi-*Prophète* lui-même.

« Plus tard, dans la période qu'on pourrait appeler les temps héroïques du christianisme, l'influence des livres de l'Ancien Testament s'étendit encore plus loin. Après l'admiration, vint l'imitation, et il serait facile de signaler des traits de ressemblance frappante entre le judaïsme dans ses beaux jours et la chevalerie du moyen âge. La belle Oza, promise en récompense par son père Caleb à celui qui prendra la ville de Sepher, l'ardeur d'Othoniel à entreprendre cette double conquête, et cette intervention de l'amour comme mobile d'exploits militaires (*Josue xv, 26-29*), tout cela forme un épisode qu'on peut appeler *chevaleresque* dans toute la force du terme, et qui aurait pu fournir des inspirations aux poètes du cycle d'Arthur et du cycle carlovingien.

« Cette empreinte est encore plus marquée dans l'histoire de David, depuis son enfance jusqu'à sa mort, et particulièrement dans la partie qu'on peut appeler le point culminant de sa carrière, quand il quitte son troupeau pour aller combattre Goliath, et que son cœur, encore pur de toute passion mauvaise, se partage entre Jonathas, son frère d'armes, et Michol, fille de son persécuteur Saül. Il fut certainement parmi les Chrétiens le personnage le plus populaire de l'Ancien Testament, et par cela même le plus poétique. De même que Moïse fut le type des héros pour l'épopée, David fut le type des héros pour le drame. Le premier se détache dans l'horizon lointain de l'histoire, comme l'image sévère et imposante d'un demi-dieu. Le second, plus rapproché de nous de toutes les manières, excite tour à tour notre admiration et notre pitié ; c'est comme un abrégé de notre nature, à la fois si grande et si pauvre. Certes, on peut aussi dire de lui qu'il fut homme, et qu'en fait de grandeurs comme en fait de misères, rien d'humain ne lui fut étranger.

« Cet examen, appliqué successivement à tous les livres de la Bible, constatera l'immense influence qu'ils ont exercée au moyen âge, non-seulement en vertu de l'autorité

dont ils étaient revêtus, mais encore par l'effet d'une sympathie profonde et irrésistible. Quel attrait le récit de la *Genèse* ne devrait-il pas avoir pour des imaginations encore douées de toute leur simplicité primitive ! Ainsi que toutes ces cérémonies imposantes de la loi mosaïque, et la voix des prophètes grondant comme un tonnerre perpétuel au-dessus de la Judée ; et toutes ces scènes de vie patriarcale, que des mœurs analogues faisaient paraître toutes naturelles, et ces batailles sans fin livrées contre les infidèles, et ce bel article du *Deutéronome* où le divin Législateur dit au peuple juif :

« Quand tu sortiras pour combattre tes ennemis, si tu aperçois une grande multitude de chevaux et de chars, et une armée bien supérieure en nombre, rangée en bataille devant toi, tu ne les craindras pas pour cela, parce que le Seigneur ton Dieu, qui t'a tiré de la terre d'Egypte, est avec toi. » (*Deut. xx, 3.*)

« Quelle grandeur dans cet acte de foi national, et ne dirait-on pas que la formule en fut dressée tout exprès pour les compagnons du Cid, ou pour les guerres de Charles-Martel ou de Godefroy de Bouillon ?

« Le Nouveau Testament fut aussi matière de poésie pour les Chrétiens, mais avec des conditions spéciales qui n'ont jamais été perdues de vue dans les siècles où l'instinct religieux était dans toute sa force. L'idée de composer une épopée dont l'Homme-Dieu serait le héros aurait alors passé ou pour une impiété, ou pour un symptôme d'aliénation mentale ; chaque parole sortie de la bouche du Sauveur était trop sacrée pour qu'on songeât à la profaner par des amplifications ; tout au plus se permit-on de versifier la narration évangélique en langue vulgaire, dans le seul but de l'imprimer plus fortement dans la mémoire du peuple.

« Ce fut dans un but analogue qu'on lui donna si souvent en spectacle les scènes si attendrissantes et si déchirantes de la passion ; il y avait bien là, si l'on veut, matière de poésie dramatique ; mais pour la mettre en œuvre, les forces humaines étaient insuffisantes, et toutes les ressources du génie, combinées avec les dispositions pieuses des spectateurs, ne pouvaient aboutir qu'à une représentation informe du grand drame de la Rédemption.

« Il n'y avait aucune forme de poésie à laquelle le Nouveau Testament se prêtât aussi heureusement qu'à la forme de l'art, parce que cette dernière forme est la plus mystique de toutes ; aussi la peinture chrétienne s'est-elle exercée instinctivement sur cette matière avec une prédilection qui ne s'est refroidie qu'après une longue suite de siècles, et avec un succès qui prouve assez que cet instinct n'était pas trompeur.

« L'Évangile était encore matière de poésie, d'une autre manière, par ses réticences. Comme il n'entre point dans les détails de la vie du Sauveur, depuis son enfance jusqu'à sa prédication parmi les Juifs, quelques

Chrétiens des premiers temps, emportés par leur enthousiasme au delà des saintes règles, remplirent ces lacunes de légendes, où souvent la profondeur du sens contraste avec la naïveté de la forme. Ces précieux monuments de notre poésie primitive nous ont été transmis sous le titre peu attrayant d'*Évangiles apocryphes*, et les précautions prises pour nous empêcher de les regarder comme des livres canoniques, nous ont presque fait oublier que nous possédions ce trésor de littérature chrétienne (372). Après l'Évangile viennent les *Actes des apôtres*, sujet presque aussi sacré que celui de l'Évangile même, et auquel, pour cette raison, il a été permis aux artistes seuls de toucher; aussi a-t-il revêtu, entre les mains de plusieurs d'entre eux, les formes les plus heureuses; et quand on a sous les yeux quelques-unes des transformations, ou plutôt des transfigurations que la peinture a fait subir à cette matière de la poésie chrétienne, on n'est pas tenté de regretter que les autres formes aient été exclues du partage.

« L'*Apocalypse* est par lui-même un poème sublime, ou plutôt c'est une œuvre qui n'a pas de nom dans le langage des hommes. Par son caractère essentiellement allégorique et mystique, elle échappe à toutes les formes, hormis à celle de l'art; encore cette exception n'a-t-elle lieu que pour les écoles fortement imbuës du mysticisme, comme celle de Jean Van-Eyck qui peignit son chef-d'œuvre dans la cathédrale de Gand, d'après un des plus beaux passages de l'*Apocalypse*, et dont le disciple Hemmelink retraça le même sujet dans les charmantes peintures qui décoraient l'hospice de Saint-Julien, à Bruges.

« Les Actes des martyrs, tels que les Chrétiens se les transmettaient clandestinement de génération en génération, étaient, sans contredit, le plus riche recueil de matériaux que les poètes eussent à leur disposition. Il y avait là matière de poésie lyrique pour la composition des hymnes chantées dans toutes les églises de la chrétienté le jour où l'on y célébrait la mémoire de chacun d'eux en particulier; il y avait matière de poésie dramatique pour la composition de ce nombre infini de drames populaires dont on était si avide au moyen âge, et qui n'était autre chose que la continuation ou le supplément du culte catholique. Les émotions que les fidèles venaient chercher dans ces saintes commémorations n'avaient rien de commun avec celles que, d'après les lois aristotéliques, tout auteur dramatique est tenu de produire sur les spectateurs, au moyen des ressorts combinés de la terreur, de l'intérêt et de la pitié; le drame chrétien avait un tout autre but et était gouverné par de toutes autres lois, et les raisons de cette différence seront dédui-

tes de la psychologie comparative des anciens et des modernes.

« Il y a eu aussi matière abondante de poésie figurée, ou sous forme d'art, dans les Actes des martyrs; non pas que le peintre ait jamais réussi à rendre tout l'indéfinissable que présente ce genre de sujet; mais, en dehors de cet intérêt salutaire, il en est un bien autrement vif, excité par la victime au moment où le cri de la nature sensible étant complètement étouffé, elle fixe les yeux avec extase sur la vision silencieuse dont la lumière se reflète sur son visage transfiguré. Ce moment dépasse la portée de toute poésie descriptive, mais non pas celle de l'art, comme le prouvent le saint George et la sainte Justine de Paul Véronèse, qu'on peut appeler à juste titre la peinture des martyrs.»

M. Rio montre ensuite toute la suite des faits historiques qui devinrent la matière de la poésie chrétienne. C'est d'abord le fait général de la conquête de l'empire romain par le christianisme, qui plus tard se prête aux idéalizations de l'épopée et de la poésie; c'est le fait de l'invasion des Barbares, si dramatique dans la suite de ses longues péripéties. C'est la lutte des Bretons contre les Anglo-Saxons, la voix des bardes, qui, plus forte que toutes les épopées, passe le détroit avec un cortège de souvenirs et de noms glorieux, parmi lesquels sont ceux d'Arthur et de la Table-Ronde. C'est la longue lutte de Pélagé et de ses compagnons contre les Maures, ces exploits chevaleresques mis en œuvre soit par l'imagination populaire sous la forme de romances, soit par les poètes espagnols des temps postérieurs. C'est la part au moins active prise à cette grande lutte par les Chrétiens, et qui fournit la matière d'épopée nationale. De là les héros typiques, Charlemagne et Roland. Mais nul sujet d'épopée n'égale celui des Croisades, qui dominent les noms de saint Louis et de Godfrey de Bouillon. On sait le parti qu'en a tiré le génie du Tasse. Ce fut la chevalerie, puis la passion des aventures et des découvertes, Siskî, roi de Pologne, fut le dernier héros de l'épopée chrétienne. « Voilà, continue M. Rio, à quelles ont été les grandes époques et en quelque sorte les sommets de l'histoire, considérée comme matière de poésie chrétienne. Autour de chacune d'elles se groupent des légendes appropriées à l'esprit du temps, des traditions locales, des faits particuliers, des destinées individuelles plus ou moins saillantes, qui ont été le sujet de compositions poétiques d'un ordre plus ou moins élevé, et sur lesquelles l'imagination des poètes aurait pu continuer de s'exercer avec succès, si la renaissance de la littérature classique au xv^e et au xvi^e siècles ne les avait pas entraînés presque tous dans une autre direction.

(372) On ne veut pas dire ici que tous les *Évangiles apocryphes* présentent ce caractère, il en est qui contiennent des témoignages réellement histo-

riques que la critique a su apprécier. Il faut toutefois retenir une partie du récit évangélique sacré par les sectaires.

« Jusqu'ici nous n'avons signalé que la matière *objective* de la poésie chrétienne, et nous n'avons rien dit de la matière *subjective*, qui est celle que le poète tire de son propre fonds, et qui est, par conséquent, plus insaisissable et plus mystérieuse que la première ; c'est un sanctuaire où la critique ne pénètre pas. Mais, en s'aidant d'une autre lumière, on découvrira facilement que le christianisme a ouvert dans le cœur humain une mine inépuisable de trésors poétiques dont le paganisme n'avait pas même soupçonné l'existence. Cette vérité est attestée par toutes les variétés du genre lyrique, qui correspond spécialement à ce que nous appelons la matière *subjective*, et qui n'est à vrai dire que la série des modulations individuelles au milieu de l'harmonie générale.

« Cette matière *subjective* se prête encore à d'autres formes, dont la plus élevée est la poésie *ascétique*, qui constitue à elle seule une des branches les plus riches et les plus intéressantes de la littérature chrétienne. Dans ce genre de produits, les plus remarquables se trouvent parmi les ouvrages de saint Augustin, de saint François d'Assise, du B. Henri Suso, et de sainte Thérèse.

« Pour apprécier à leur juste valeur toutes les variétés de compositions mystiques auxquelles le christianisme a donné naissance, il faut chercher par delà le point de vue littéraire la raison psychologique de la supériorité que les Chrétiens ont obtenue à cet égard sur tous les peuples de l'ancien monde.

« Il est évident que l'état normal du Chrétien sur la terre, est le parfait équilibre entre la vie *active* et la vie *contemplative*.

« En considérant toute l'antiquité païenne en masse, nous trouvons qu'elle n'est jamais parvenue à rencontrer cet équilibre, et que ses violentes oscillations la poussèrent alternativement d'une extrémité à l'autre, sans jamais lui permettre de s'arrêter au vrai centre de gravité. Le panthéisme indien, qui représentait l'univers comme une émanation de l'Être infini, comme un *rêve de Dieu*, devait nécessairement enfanter le quiétisme le plus absolu avec toutes ses conséquences. Dans la Grèce, qui sert de transition entre le monde oriental et le monde romain, l'activité absorbe déjà toutes les facultés sociales et les facultés individuelles, et l'élément *contemplatif* n'apparaît ni dans les institutions ni dans la littérature. Une école de philosophie, celle de Pythagore, cherche à l'introduire et à le développer dans son sein, et c'est précisément celle-là qui, préférablement à toute autre, obtient les honneurs d'une persécution acharnée et sanglante. Platon, qui recueillit et fit valoir de son mieux les traditions pythagoriciennes, échoua plus complètement encore ; car pas un de ses disciples immédiats n'exploita le côté *contemplatif* de son système, et si les néo-platoniciens d'Alexandrie y revinrent plus tard, ce fut par l'effet d'une influence

étrangère que nous aurons occasion de signaler ailleurs.

« Chez les Romains, l'activité fut poussée jusqu'à la frénésie, et, quand ils commencèrent à se reposer de la conquête du monde, ils ne connurent d'autre quiétisme que celui de la mollesse et de la volupté. Mais la société chrétienne, dès son origine, se partagea instinctivement entre la vie *active* et la vie *contemplative* ; les uns restèrent au milieu des orgies de l'empire, afin « de racheter le siècle, » comme dit saint Paul (Col. iv, 5) ; les autres se réfugièrent dans des solitudes lointaines, en s'autorisant de l'exemple donné par les anciens prophètes et par saint Jean dans l'île de Patmos, et en s'appliquant les paroles que le Christ avait adressées à Marie, par opposition à sa sœur Marthe. Cette appellation, qui fut ensuite adoptée par l'Eglise universelle, plaça bien haut la vie contemplative dans l'estime des peuples, qui introduisirent à l'envi cet élément nouveau dans toutes les combinaisons sociales ; de là la fondation d'un si grand nombre d'ordres monastiques, surtout en Italie, où la vie éminemment active des républiques commerçantes avait besoin d'un plus fort contre-poids.

« Ce dualisme, qui avait sa source au fond des âmes, devait se reproduire ailleurs qu'à la surface de la société et dans les produits de l'intelligence humaine plus que dans tout le reste. Aussi le retrouvons-nous dans la science, où il est représenté par la philosophie mystique d'une part, et de l'autre par la dialectique ; nous le retrouvons dans la poésie lyrique, et même quelquefois dans le drame, qui est le plus inaccessible de tous les genres à l'élément *contemplatif* ; enfin, non-seulement il a pénétré jusque dans la poésie épique, mais dans certains cas, l'action a été tellement subordonnée à la contemplation, qu'on a eu des compositions de très-longue haleine, auxquelles on pourrait donner le nom d'*épopées contemplatives*. Quelque chose d'analogue apparut jadis dans l'Inde, mais avec toutes les défauts inhérentes à la religion nationale. Il fallait toutes les ressources que le christianisme peut prêter au génie pour rendre possible la création d'un chef-d'œuvre qui existe depuis le xiv^e siècle, c'est la *Divine comédie* du Dante.»

« L'art, tel que l'exigent nos besoins, » dit M. Nauziel, « notre grandeur, nos sentiments d'hommes, le christianisme seul le renferme ; seul, il peut l'inspirer. Ne demandons rien de plus que ce qu'ils ont donné aux poètes de l'antiquité ; ils ne savaient presque plus rien de la nature, de l'homme et de Dieu. Le christianisme, et le christianisme seul, possède cette science ; seul, il élève l'homme et la nature à leur dignité légitime, en les rétablissant dans leurs véritables lois, dans leurs véritables rapports avec Dieu. Il agrandit tout, Dieu et le monde, et il se trouve que la hauteur à laquelle il les élève est de beaucoup au-dessus de tout ce qu'avait pu inventer l'imagination de l'homme... Il régé-

nère toute la science et l'art, en redisant au monde le nom de Dieu, les lois qui régissent la nature, notre destinée primitive, notre destinée future et notre rang dans la création. Le beau y est la splendeur de la gloire, la figure de la substance de Dieu comme son archétype, le Verbe divin. Dieu n'est plus le grand Tout absorbant la personnalité; Dieu, c'est le Tout-Puissant, c'est l'Infini, c'est l'Éternel, le type de toute vérité, de toute beauté. L'homme est une image, une ressemblance de ce grand Dieu; il a gravé son nom partout où a passé son souffle créateur; le monde est son ouvrage, sa création, son poème, car poème veut dire création, poète signifie créateur; Dieu, est dans ce sens, le poète par excellence, sa glorification éternelle est le but de son poème. Ainsi, la création entière est un drame sans cesse vivant, qui se joue d'une éternité à l'autre; c'est un triomphe ravissant, où chaque créature, où chaque brin d'herbe est un hymne à l'immortel Roi des siècles. Cet hymne, chaque chose le répète, traduit en mille langues diverses: le cèdre du Liban et l'hyssop de la vallée, les collines et les montagnes, tout le redit sans le répéter jamais. Et l'homme l'homme est le foyer vers lequel convergent tous ces rayons divers, le creuset où s'élaborent toutes ces pierres précieuses, et revêtent leur dernière beauté, la plus grande de toutes, celle de la liberté!... Oui, le cri d'une âme libre est le plus bel hymne qui soit monté au trône de Dieu!... Là, donc, notre mission; là, donc, le but de notre vie! Prêtez l'oreille, écoutons et retenons quelques notes de cette symphonie universelle pour les redire aux vents qui les porteront à Dieu!....

* Ainsi l'art est élevé de toute la hauteur qui sépare les cieux de la terre; l'homme travaille sur le modèle de Dieu; il façonne une matière vile, pour nous servir des expressions d'un profond philosophe catholique, pour en faire sortir une œuvre divine; et la poésie, elle, est à son apogée de gloire et de grandeur; elle marche à la tête de toutes les sciences et de tous les arts, elle est la plus haute imitation possible de l'œuvre de Dieu. L'homme était fait pour vivre de ses sentiments; poète de la création, pontife de ce grand temple constitué par Dieu lui-même, son devoir naturel était d'offrir, par l'élan de son amour, l'enthousiasme de la poésie, la terre et les cieux, de créer les cieux sur la terre. La poésie, c'est la langue de tous les siècles, le cri de tous les peuples....

* Le christianisme est venu réintégrer l'homme dans sa dignité primitive, élever ses sentiments à une hauteur divine; aussi le christianisme est-il tout poésie: depuis ses monosyllabes les plus simples jusqu'à ses hymnes les plus sublimes, depuis ses pompes les plus magnifiques jusqu'à ses cérémonies les plus ordinaires, la poésie débordait toujours de son sein; il la répand à flots partout le long de son chemin, dans nos églises, sur les rues, sur les places publiques, au chevet du malade, au cimetière,

partout! Il chante toujours pour charmer notre triste pèlerinage et nous rappeler nos destinées; il chante sur le berceau du nouveau-né, sur la couche nuptiale, sur la tombe qui se forme; sa vie est un chant continu. Aussi, sous ces saintes inspirations, avec les idées sublimes qu'il apprend, la poésie a-t-elle acquis une intensité, une importance que jamais elle n'avait eues; les âmes les plus ardentes et les plus saintes du catholicisme ne trouvaient pas d'autre langage à l'élan de leur amour; saint Jean de la Croix et sainte Thérèse répandaient en stances poétiques le délire de leur extase; saint François d'Assise, sainte Catherine de Sienne épanouissaient leur âme à la vue des fleurs des champs, les invitaient à chanter les louanges de Dieu, et mêlaient leurs chants à leurs accords silencieux! C'est de la folie! Oui, folie sublime! que vous ne comprendrez jamais en dehors du christianisme. Oh! à qui vit un jour dans son sein, avec un cœur tendre et sensible, avec des sentiments généreux, toutes ces choses là ne sont point incompréhensibles. Le christianisme est tout poésie, il pénètre les cœurs comme l'eau les substances spongieuses. Rousseau lui-même, à son grand dépit et étonnement, se sentit plus d'une fois vaincu par cette sirène enchanteresse. Et tout ce que nous venons de dire, qu'on n'aille pas l'entendre dans le sens de nos mystagogues modernes! Oui, le christianisme est poésie. Et c'est parce qu'elles sont sèches, qu'elles ne disent rien au cœur, qu'elles sont dépourvues de poésie, en un mot, que vos religions idolâtres sont condamnées à mourir avec le jour qui les a vues naître. Oui, j'aime à le répéter, le christianisme est poésie, et c'est pour moi une preuve de plus qu'il est divin. La poésie est la nature de l'homme; et le christianisme est fait pour l'homme; aussi voyez-le, il se fait aimer du sauvage du désert comme du savant de l'Europe; il inspire des cantiques aux enfants des îles Sandwich comme aux prêtres de France. » (*Poésies religieuses.*)

POLITIQUE. — Nous avons montré que le christianisme avait créé les peuples, fondé les nations modernes, élaboré leurs droits (*Voy. DROIT, LÉGISLATION et LOIS*), institué leur système représentatif par ses conciles, leur justice par son régime pénitentiaire (*Voy. PÉNITENTIAIRE*), en un mot, toute une civilisation. (*Voy. CIVILISATION, ÉCRITURE, PEUPLES, etc.*) C'est dire assez ce qu'il a fait pour la politique en même temps que pour l'état social.

* Puisqu'on avait cru jusqu'à ce jour, » dit Chateaubriand, « que la religion est la base de la société civile, ne faisons pas un crime à nos pères d'avoir pensé comme Platon, Aristote, Cicéron, Plutarque, et d'avoir mis l'autel et ses ministres au degré le plus éminent de l'ordre social.

* Si l'on consulte l'histoire de nos âges généraux, on verra que le otorgé a toujours rempli ce beau rôle de modérateur. Il calmait, il adoucissait les esprits; il prévenait les résolutions extrêmes. L'Église avait seule

de l'instruction et de l'expérience, quand des barons hautains et d'ignorantes communes, ne connaissaient que les factions et une obéissance absolue; elle seule, par l'habitude des synodes et des conciles, savait parler et délibérer; elle seule avait de la dignité, lorsque tout en manquait autour d'elle. Nous la voyons tour à tour s'opposer aux excès du peuple, présenter de libres remontrances aux rois et braver la colère des nobles. La supériorité de ses lumières, son génie conciliant, sa mission de paix, la nature même de ses intérêts devaient lui donner en politique des idées généreuses qui manquaient aux deux autres ordres. Placée entre ceux-ci, elle avait tout à craindre des grands et rien des communes, dont elle devenait, par cette seule raison, le défenseur naturel. Aussi la voit-on dans les moments de troubles voter de préférence avec ces dernières. La chose la plus vénérable qu'offraient nos anciens états généraux était ce banc de vieux évêques qui, la mitre en tête et la crosse à la main, plaidaient tour à tour la cause du peuple contre les grands, et celle du souverain contre des seigneurs factieux.

« Ces prélats furent souvent la victime de leur dévouement. La haine des nobles contre le clergé fut si grande au commencement du *xiii^e* siècle, que saint Dominique se vit contraint de prêcher une espèce de croisade, pour arracher les biens de l'Eglise aux barons qui les avaient envahis. Plusieurs évêques furent massacrés par les nobles ou emprisonnés par la cour; ils subissaient tour à tour les vengeances monarchiques, aristocratiques et populaires.

« Si vous voulez considérer plus en grand l'influence du christianisme sur l'existence politique des peuples de l'Europe, vous verrez qu'il prévenait les famines, et sauvait nos ancêtres de leurs propres fureurs, en proclamant ces paix appelées *paix de Dieu*, pendant lesquelles on recueillait les moissons et les vendanges. Dans les commotions publiques, souvent les Papes se montrèrent comme de très-grands princes. Ce sont eux qui, en réveillant les rois, sonnant l'alarme et faisant des ligue, ont empêché l'Occident de devenir la proie des Turcs. Ce seul service rendu au monde par l'Eglise mériterait des autels.

« Des hommes indignes du nom de Chrétiens égorgaient les peuples du Nouveau-Monde, et la cour de Rome fulminait des bulles pour prévenir ces atrocités. L'esclavage était reconnu légitime, et l'Eglise ne reconnaissait point d'esclaves parmi ses enfants. Les excès même de la cour de Rome ont servi à répandre les principes généraux du droit des peuples. Lorsque les Papes mettaient les royaumes en interdit, lorsqu'ils forçaient les empereurs à venir rendre compte de leur conduite au Saint-Siège, ils s'arrogeaient sans doute un pou-

voir qu'ils n'avaient pas (373), mais en blessant la majesté du trône, ils faisaient peut-être du bien à l'humanité. Les rois devenaient plus circonspects; ils sentaient qu'ils avaient un frein, et le peuple une égide. Les rescrits des Pontifes ne manquaient jamais de mêler la voix des nations et l'intérêt général des hommes aux plaintes particulières. *Il nous est venu des rapports que Philippe, Ferdinand, Henri, opprimait son peuple, etc.* Tel était à peu près le début de tous ces arrêtés de la cour de Rome.

« S'il existait au milieu de l'Europe un tribunal qui jugeât, au nom de Dieu, les nations et les monarchies, et qui prévint les guerres et les révolutions, ce tribunal serait le chef-d'œuvre de la politique et le dernier degré de la perfection sociale: les Papes, par l'influence qu'ils exerçaient sur le monde chrétien, ont été au moment de réaliser ce beau songe.

« Montesquieu a fort bien prouvé que le christianisme est opposé d'esprit et de conseil au pouvoir arbitraire, et que ses principes sont plus que l'honneur dans les monarchies, la vertu dans les républiques, et la crainte dans les états despotiques. N'existe-t-il pas d'ailleurs des républiques chrétiennes, qui paraissent même plus attachées à leur religion que les monarchies? N'est-ce pas encore sous la loi évangélique que s'est formé ce gouvernement, dont l'excellence paraissait telle au plus grave des historiens, qu'il le croyait impraticable pour les hommes? « Dans toutes les nations, » dit Tacite, « c'est le peuple ou les nobles, ou un seul qui gouvernent; une forme de gouvernement qui se composerait à la fois des trois ordres ensemble est une brillante chimère, etc. »

« Tacite ne pouvait pas deviner que cette espèce de miracle s'accomplirait un jour chez des sauvages dont il nous a laissé l'histoire. Les passions sous le polythéisme auraient bientôt renversé un gouvernement qui ne se conserve que par la justesse des contrepoids. Le phénomène de son existence était réservé à une religion qui, en maintenant l'équilibre moral le plus parfait, permet d'établir la plus parfaite balance politique.

« Montesquieu a vu le principe du gouvernement anglais dans les forêts de la Germanie; il était peut-être plus simple de le découvrir dans la division des trois ordres; division connue de toutes les grandes monarchies de l'Europe moderne. L'Angleterre a commencé, comme la France et l'Espagne, par ses états généraux: l'Espagne passa à une monarchie absolue, la France à une monarchie tempérée, et l'Angleterre à une monarchie mixte. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les *cortès* de la première jouissaient de plusieurs privilèges que n'avaient pas les *états généraux* de la seconde et les *parlements* de la troisième, et que le peuple

(373) Ce pouvoir ils l'avaient par le droit universel de la morale et de la justice, par la sanction de l'opinion publique et de l'opinion des peuples. Les

protestants et les incrédules proclament eux-mêmes tout le bien qu'ils firent à l'humanité par l'exercice de ce pouvoir (C. F. Ch.)

Le plus libre est tombé sous le gouvernement le plus absolu. D'une autre part, les Anglais qui étaient presque réduits en servitude, se rapprochèrent de l'indépendance, et les Français, qui n'étaient ni très-libres ni très-asservis, demeurèrent à peu près au même point.

« Enfin ce fut une grande et féconde idée politique que cette division des trois ordres. Totalement ignorée des anciens, elle a produit chez les modernes le système représentatif, qu'on peut mettre au nombre de ces trois ou quatre découvertes qui ont créé un autre univers. Et qu'il soit encore dit à la gloire de notre religion, que le système représentatif découle en partie des institutions ecclésiastiques, d'abord parce que l'Eglise en offrit la première image dans ses conciles, composés de *Souverains Pontifes, des prélats et des députés du bas clergé*, et ensuite, parce que les prêtres chrétiens ne s'étant pas séparés de l'Etat, ont donné naissance à un nouvel ordre de citoyens qui, par sa réunion aux deux autres, a entraîné la représentation du corps politique.

« Nous ne devons pas négliger une remarque qui vient à l'appui des faits précédents, et qui prouve que le génie évangélique est éminemment favorable à la liberté. La religion chrétienne établit en dogme l'égalité morale, la seule qu'on puisse prêcher sans bouleverser le monde. Le polythéisme cherchait-il à Rome à persuader au patricien qu'il n'était pas d'une poussière plus noble que celle du plébéien ? Quel pontife eût osé faire retentir de telles paroles aux oreilles de Néron et de Tibère ? On eût bientôt vu le corps du lévite imprudent exposé aux gémonies. C'est cependant de telles leçons que les potentats chrétiens reçoivent tous les jours dans cette chaire, si justement appelée la chaire de vérité.

« En général, le christianisme est surtout admirable, pour avoir converti *l'homme physique en l'homme moral*. Tous les grands principes de Rome et de la Grèce, l'égalité, la liberté se trouvent dans notre religion, mais appliqués à l'âme et au génie, et considérés sous des rapports sublimes.

« Les conseils de l'Evangile forment le véritable philosophe, et ses préceptes le véritable citoyen. Il n'y a pas un petit peuple chrétien chez lequel il ne soit plus doux de vivre que chez le peuple antique le plus fameux, excepté Athènes qui fut charmante, mais horriblement injuste. Il y a une paix intérieure dans les nations modernes ; un exercice continu des plus tranquilles vertus, qu'on ne vit point régner au bord de l'Ilissus et du Tibre. Si la république de Brutus, ou la monarchie d'Auguste sortait tout à coup de la poudre, nous aurions horreur de la vie romaine. Il ne faut que se représenter les jeux de la déesse Flore, et cette boucherie continuelle de gladiateurs, pour sentir l'énorme différence que l'Evangile a mise entre nous et les païens ; le dernier des Chrétiens, honnête homme, est plus mo-

ral que le premier des philosophes de l'antiquité.

« Enfin, » dit Montesquieu, « nous devons au christianisme, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait assez reconnaître.

« C'est ce droit qui fait que, parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, la liberté, les lois, les biens, et toujours la religion, quand on ne s'aveugle pas soi-même. »

« Ajoutons, pour couronner tout de bienfaits, un bienfait qui devrait être écrit en lettres d'or dans les annales de la philosophie : *L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE.* »

« Voici, » dit M. l'abbé Monetier, « quel fut, sans contestation, l'esprit de l'ancien monde, surtout dans les monarchies. Ceux qui avaient le pouvoir en main n'étaient plus des hommes ; c'étaient des dieux, ou plutôt des monstres. Mais à dater de Constantin, tout change : les apothéoses cessent ; les empereurs ont encore un pouvoir exorbitant, j'en conviens, mais du moins ils commencent à vivre sur la terre ; ils honorent, ils aiment, ils respectent les évêques comme des pères et des maîtres dans la foi, et, en les respectant, ils apprennent à traiter comme hommes les ducs et les comtes, qui occupaient dans le siècle des dignités à peu près égales à celle de l'épiscopat dans l'Eglise. Si le grand Théodose, trop voisin des siècles païens, et respirant encore, pour ainsi dire, cette odeur de paganisme dont le pouvoir était infecté, s'oublia un instant jusqu'à se baigner dans le sang de quinze ou vingt mille de ses sujets, innocents pour la plupart, il reprend aussitôt l'idée de l'égalité naturelle à la voix du grand saint Ambroise et de son évêque d'Aquilée, et, confessant son crime, fait une pénitence à jamais mémorable et prend certainement que c'est la religion qui a tout changé, il revêtu quelque sorte le cilice et la cendre, s'humilie devant son peuple, et montre l'homme dans tout son néant. Ah ! si un exemple semblable avait été donné une seule fois aux païens par un Alexandre ou un Cyrus, on aurait vu tomber tous les autels dédiés au génie des princes, et avec eux ces serments, ces images idolâtriques, ces fêtes sacrilèges que l'on célébrait en leur honneur, et que Tertullien leur reproche aussi avec sa force accoutumée. Un siècle après Théodose, les Barbares ont tout envahi ; l'Eglise forme alors les rois et les peuples au milieu de mille difficultés presque insurmontables, et leur inspire son esprit. Or qu'on lise l'histoire de tous les peuples de l'Europe, et qu'on nous dise ensuite s'il y a beaucoup de monarches qui se soient oubliés, je ne dirai pas jusqu'à douter un culte, ces folies étaient réservées à d'autres temps, mais à se séparer même entièrement de leurs vassaux ou de leur peuple dans l'ordre politique. Ne parlons ni de l'Angleterre, où les audacieux barons, toujours en guerre avec leur souverain, savaient bien, de concert avec les prélats, le retenir dans les bornes de la circonspection ; ni de cette

généreuse Espagne, où les seigneurs, jusqu'à Philippe V, avaient coutume de dire au roi, lors de son avènement au trône : « *Nous qui sommes vos égaux, nous vous élisons pour être notre roi, à condition que vous respecterez nos privilèges et nos constitutions ; sinon, non ;* » et jetons seulement un regard sur la France, où l'amour pour les rois a été porté à son comble. A l'exception de Louis XI, qui agit en tyran, quels sont ceux qui, malgré l'autorité absolue dont ils étaient revêtus, n'aient pas été des pères plutôt que des maîtres, par leur habituelle familiarité, sinon avec le peuple, au moins avec les deux premiers ordres de la nation ? Charlemagne, Philippe-Auguste, saint Louis, Henri IV, Louis XIV même, c'est-à-dire évidemment les monarques les plus capables et les plus indépendants, ne se faisaient-ils pas aimer autant par cette égalité naturelle que par leurs autres qualités ? N'est-ce pas en France que, par des prodiges surprenants, on a concilié trois choses qui paraissent le plus incompatibles : l'amour de la royauté, aussi loin qu'il pouvait aller ; la modération la plus louable dans le souverain, et l'amour de la liberté dans le peuple, aussi vif peut-être que celui qu'il éprouvait pour ses rois. Mais d'où venait une telle merveille, sinon, je le dis avec assurance et sans crainte d'être démenti, des enseignements de l'Eglise et de la règle qu'elle imposait à la conscience des princes ? Sans elle, on aurait bientôt vu cet amour se changer en idolâtrie, et les maîtres de la terre en devenir une seconde fois les dieux. Que prétendaient les empereurs d'Allemagne, avec leurs légistes, sinon ressusciter l'empire des Césars, étendre leur juridiction sur tous les royaumes de l'Europe, soumettre même la papauté, et s'élever au-dessus du Pape et des rois, comme au-dessus de leurs électeurs ? Et que fussent devenus les peuples, sans les formidables anathèmes de Rome et des conciles ? L'Eglise était donc l'écueil contre lequel venait se briser, avec de si folles pensées, l'orgueil sans bornes des puissances du siècle. « Les rois, » dit à ce sujet M. de Châteaubriand, « devenaient plus circonspects ; ils sentaient qu'ils avaient un frein, et le peuple une égide. Les rescrits des Pontifes ne manquaient jamais de mêler la voix des nations et l'intérêt général des hommes aux plaintes particulières. *Il nous est venu des rapports que Philippe, Ferdinand, Henri, opprimait son peuple, etc.* : tel était à peu près le début de tous ces arrêtés de la cour de Rome. »

« Que si l'on veut connaître plus à fond la cause de cette égalité, à peine sensible pour les hommes distraits, mais très-réelle en soi, on la trouvera dans l'application constante de la loi naturelle et divine que l'Eglise dégagea des noires vapeurs qui l'obscurcissaient, et qu'elle renouvela en quelque sorte dans le cœur humain. Il semble, en effet, que les païens n'aient connu la nature que dans les lettres et les beaux-arts ; partout ailleurs, dans la politique, dans la religion, dans la morale, dans la philosophie, ils la

méconnaissaient et l'outrageaient sans pudeur. Les vérités les plus évidentes étaient étouffées sous un amas d'erreurs, et les sentiments les plus naturels étaient bannis de l'âme par le vice où même par une fausse sagesse qui n'était pas moins funeste aux particuliers qu'à l'Etat. Qu'étaient-ce que les Spartiates, que des hommes pervertis et plus loin de la véritable grandeur que ceux qu'ils regardaient comme des enfants ? Laissons de côté l'idolâtrie, la polygamie, le divorce, l'esclavage, ces grandes plaies de l'humanité, et demandons-nous seulement où était l'amour conjugal, quand les maris comptaient leurs années par les femmes qu'ils avaient eues ; où était l'amour des parents pour leurs enfants, quand ils les vendaient pour entretenir leurs voluptés ; quand ils les frappaient jusqu'au sang, qu'ils les condamnaient à mort pour les plus futiles raisons, et souvent même pour s'en débarrasser ; où était la piété filiale, quand on abandonnait les vieillards en proie à la faim, à la caducité et aux misères de tout genre ? Qu'étaient devenues la compassion et l'humanité, quand on traitait la moitié du genre humain comme des bêtes de somme ? Qu'était devenue la justice, quand les dépositaires de la souveraineté tuaient, emprisonnaient, dépouillaient leurs sujets sur de simples soupçons, ou plutôt sans autre raison que leur bon plaisir ? Qu'était devenue la loi naturelle, enfin, quand les peuples se traitaient entre eux de barbares, et qu'un horrible droit des gens, non moins que celui de la guerre, décimait les populations ? N'était-ce pas alors que l'homme était une intelligence dépravée, enfoncée dans le plus profond abîme de l'aveuglement et du crime ? Et que serait-il arrivé, quelle eût été l'épouvantable ruine du genre humain, si Dieu ne l'avait sauvé une seconde fois de ce nouveau déluge, plus affreux encore que celui qui avait englouti l'ancien monde ? L'Eglise, avec la lumière de la parole divine et une autorité toute céleste, pénétra donc jusqu'au fond des consciences et jusqu'aux entrailles de la société ; elle effaça peu à peu toutes ces idées mensongères que l'ignorance, les passions, la coutume et une politique trompeuse y avaient imprimées ; elle eut mille peines, il est vrai, de dissiper d'aussi épaisses ténèbres ; il fallut non-seulement la patience du docteur, mais encore le courage et la persévérance du martyr ; il fallut du sang, des siècles et des efforts inouis. Mais enfin elle triompha, et l'on vit reparaitre cette loi naturelle, écrite en si beaux caractères dans tous les cœurs ; on la vit reparaitre dans la même simplicité qu'elle eut d'abord, lorsque Dieu l'imprima pour la première fois dans l'âme de notre premier père. Que dis-je ? on la vit jeter un éclat jusqu'alors inconnu ; la loi divine révélée, en se gravant à côté d'elle à la place de toutes ces abominations qui l'avaient presque anéantie, la mit dans un nouveau jour, et lui communiqua la splendeur de ses dogmes, la beauté de sa morale et la délicatesse des vertus qu'elle inspire. Dès

lors la compassion, la tendresse de l'époux et de l'épouse, du père et du fils, l'amour du prochain, le soulagement des malheureux, prirent le nom de charité; l'amitié, la sainte amitié eut un modèle dans le Dieu fait homme et son disciple bien-aimé; la pureté de l'âme et du corps en eut un autre non moins admirable dans la Vierge, Mère de Dieu, et de même que toutes les affections naturelles furent divinisées, et par conséquent élevées à un rang plus haut, ainsi les vérités purement rationnelles ou morales furent étendues, et illuminèrent les esprits d'une nouvelle clarté; on n'entrevoit pas seulement quelques-uns des principes de la justice et de l'égalité, mais on les posséda tous; on connut les vérités qui sont le fondement de l'ordre, de toute société, de toute paix et de tout bonheur, et on les connut avec certitude; on en vit les conséquences, on les déduisit, et on les appliqua aux peuples et aux familles, comme aux individus.

• Mais c'est ici que commença pour l'Eglise un second travail presque aussi pénible que le premier. Que de fois les princes ont trouvé le joug trop lourd! que de fois ils ont voulu rompre les liens du mariage, faire des brèches à la morale, et par le même coup, faire des plaies à la conscience publique, commettre les uns envers les autres les plus graves injustices, porter le fer et le feu dans les provinces, tyranniser les peuples, et s'élever, enfin, au-dessus des lois divines quand ils les trouvaient trop gênantes! Qui les arrêtait alors, sinon l'Eglise, et l'Eglise seule, soit par les remontrances de ses évêques et de ses conciles, soit par les réprimandes paternelles des Souverains Pontifes? Croit-on que sans elle, les chefs des Barbares, qui se partageaient l'empire romain se seraient égarés eux-mêmes, et que l'indépendance naturelle aux peuples du Nord ait suffi pour empêcher ces souverains de suivre le système païen, et d'être autant de despotes? Mais ces peuples mêmes n'auraient-ils pas fini, comme les païens, par tendre les mains à la servitude, ou par se jeter dans une effrénée licence, et au bout d'un certain temps, ne se seraient-ils pas trouvés au même degré d'avilissement que l'ancien monde à la venue de Jésus-Christ? C'est donc l'Eglise, encore une fois, qui les a civilisés, qui leur a appris la loi éternelle d'ordre et de justice dans toute son étendue, qui les a forcés en quelque sorte, douce et heureuse contrainte! à la pratique, malgré leurs habitudes et leurs passions; c'est elle qui les a sauvés de l'ignorance et de leurs mauvais penchants, comme elle avait déjà sauvé le vieux monde en le retirant de sa corruption; c'est elle enfin, qui, en rétablissant la nature humaine dans presque toute son intégrité primitive, et en conservant le flambeau de la raison et de la morale au milieu des tempêtes qui devaient l'éteindre, a donné à l'ordre social sa véritable mesure, sa règle, et par conséquent ses bases essentielles. La liberté était trop souvent prêchée dans l'Évangile et les écrits des apôtres; elle était trop empreinte

dans son génie, dans son caractère et dans toute sa conduite, pour que l'Eglise ne la cultivât point au cœur de ses enfants. Mais elle s'efforça de lui imposer silence en conciliant tellement toutes choses, c'est-à-dire en réglant si bien l'autorité d'une part, et de l'autre en modérant l'amour pour les gouvernements avec tant de sagesse, que cette liberté n'eût pas à se plaindre. Toutefois il était difficile, malgré tant de précautions, d'éviter toute contestation entre les peuples et les souverains, et par conséquent l'asservissement du monde est semblablement mené les principes de l'Eglise. La première chose qu'elle fit, fut donc de rendre à la liberté un droit inaliénable, en lui montrant qu'il ne fallait pas obéir lorsque le commandement était évidemment injuste, et ce droit ne fut pas seulement un droit, ce fut un devoir à remplir. Elle ne nous dit pas seulement: « Vous pouvez ne pas obéir, mais vous devez refuser toute obéissance. » (*Génie de l'Eglise en politique.*)

POPULARITE. — L'immense popularité du clergé, surtout au moyen âge, est un des faits les plus incontestés de l'histoire, et les hommes les moins disposés en faveur du clergé se sont eux-mêmes surpris de le reconnaître. Ainsi M. Guérard a lu l'Extrait d'un Mémoire communiqué par lui à l'Académie des inscriptions sur les causes de la popularité du clergé en France, dans les premiers siècles de la monarchie, et qui fut publié plus tard, avec les preuves nombreuses et tout le développement dont il est susceptible dans les Mémoires de ce corps savant. Cet extrait étant déjà fort abrégé, n'a pas paru susceptible d'être réduit davantage, et il traite d'un sujet trop important, trop généralement intéressant, pour ne pas mériter d'être reproduit presque en entier.

• L'influence du clergé dans l'Etat, sous les anciens rois de France, est un fait incontestable et qui n'a pas besoin d'être démontré; les preuves en éclatent à presque toutes les pages de notre histoire. Quant aux causes de cette influence, qui sont fort diverses, ont-elles été suffisamment observées? Est-ce bien, d'une part, dans la coalition des évêques avec les princes, et d'autre part, dans l'ignorance et l'aveuglement de la population, dans l'excès de son zèle religieux, dans la crédulité et la superstition qui dominaient les esprits, que nous devons principalement les rechercher et que nous pouvons espérer de les découvrir? Une puissance, bien plus, une popularité qui dura plusieurs siècles, ne serait-elle fondée que sur l'iniquité et sur le mensonge? N'est-il pas au contraire beaucoup plus naturel de supposer que, si le clergé a longtemps joui d'un grand ascendant sur la nation, c'est qu'il faisait pour elle quelque chose qui l'en rendait digne, et que s'il a possédé, pendant tout le moyen âge, la faveur populaire, c'est qu'aucune autre autorité que la sienne ne savait mieux la mériter? Non pas que ces temps aient été une époque de bonheur pour le peuple, c'est au contraire pour

lui l'époque la plus malheureuse dont il soit fait mention dans nos annales ; mais la domination ecclésiastique n'est pas la cause de son malheur, et la domination de tout autre pouvoir alors existant n'eût servi qu'à l'aggraver.

« Ce n'est pas, » dit l'auteur, « le panégyrique du clergé que j'entreprends, c'est encore moins, sans que j'aie besoin d'en avertir, un plaidoyer que je me propose de faire en faveur de son autorité ; je n'aurai même pas à m'occuper de l'étendue ou des limites de la juridiction temporelle et de la juridiction spirituelle ; je ne traite ici qu'une question historique, dans laquelle je considérerai bien moins les rapports du clergé avec les fidèles, que ses rapports avec les citoyens, et je serai conduit à reconnaître que sa popularité doit être attribuée au moins autant à des causes politiques et civiles, qu'à des causes purement morales et religieuses.

« C'est surtout pendant les deux premières races, que les évêques ont joui en France de la plus grande popularité. De même que le xii^e siècle ne saurait se passer de l'histoire des communes, le xiii^e de celle de la jurisprudence, le xiv^e et le xv^e de celle des états généraux ; le xvi^e et le xvii^e de celle des parlements ; de même les cinq premiers siècles de la monarchie française ne sauraient se passer de l'histoire du culte, des institutions et des usages de l'Eglise. Les intérêts et les passions qui s'agitent plus tard dans la commune et dans les états généraux, s'agitaient auparavant dans l'Eglise et dans les temples.

« Au moment de la conquête des Gaules par les Francs, le peuple avait perdu sous les empereurs à peu près tous ses droits politiques. Les libertés municipales étaient devenues plus onéreuses que la servitude, et les magistrats désertaient la curie en même temps que les citoyens abandonnaient la cité : l'ordre civil périssait partout. La religion chrétienne, au contraire, après s'être répandue dans toutes les provinces de l'empire, était de plus en plus florissante. Ce fut alors que le peuple, dépossédé depuis longtemps de sa tribune, de ses comices, éloigné de la curie, privé dans l'Occident de jeux et de spectacles, de protections et de magistrats ; opprimé, dépouillé, persécuté, exclu de partout, et ne possédant plus rien dans l'Etat, chercha refuge dans l'Eglise, et déposa entre les mains des prêtres, non-seulement sa religion, mais encore son gouvernement, ses affaires, ses intérêts, ses plaisirs.

« Ce n'était plus ici, comme dans l'ordre civil, où le Franc était mis avant le Romain, et l'antrusion avant le simple Franc ; l'inégalité sociale disparaît, le colon et le serf sont à côté du seigneur et de l'homme libre ; l'inégalité qu'on aperçoit, est, pour ainsi dire, toute morale ; et cette espèce de classification devait être populaire, car le peuple, quelque rossier ou corrompu qu'il soit, aimera toujours mieux les distinctions fondées sur les mœurs et sur la piété, que celles qui seraient uniquement fondées sur la force ou sur la richesse. L'E-

glise se prêtait d'ailleurs avec complaisance aux penchons, aux mœurs, à l'esprit, aux besoins des populations, et savait se départir en leur faveur de son austérité, et même de sa gravité. De même que le peuple excédait par ses croyances la foi qui lui était demandée, de même il excédait par ses actes, dans les temples, les pratiques consacrées à la religion : là, comme ailleurs, il faisait plus qu'on n'exigeait de lui, il allait plus loin qu'on n'aurait voulu ; les choses profanes pénétraient dans les choses saintes, et les passions du monde dans le calme de la religion. Ainsi les acclamations avaient passé du théâtre dans la maison du Seigneur : souvent le soin des affaires publiques venait interrompre les Offices sacrés. Ce fut un dimanche, pendant la Messe, que le roi Gontran fit un discours à ses sujets pour les adjurer de lui rester fidèles et de ne pas attenter à sa vie. Hunacaire, évêque d'Auxerre, vers la fin du vi^e siècle, fut obligé de faire défendre, par un synode, les danses, les festins et les chants mondains dans les églises. On peut dire que le temple était en quelque sorte pour le peuple son théâtre, son *forum* ou son hôtel de ville. C'était là que les actes de vente et de donation, les contrats et les testaments étaient mis en écrit ; c'était au coin de l'autel ou sous les portiques que les affranchissements étaient célébrés. Les églises servaient d'archives publiques ; on en faisait aussi quelquefois, surtout dans les campagnes, la grange ou le grenier du village ; Théodulfe, évêque d'Orléans, défend d'y serrer les foins et les blés. On allait donc au temple, non-seulement pour les Offices, mais pour ses affaires. Un maître s'y rendait pour réclamer son esclave qui s'y était réfugié ; les prêtres lui faisaient jurer qu'il ne le maltraiterait pas, et son esclave lui était remis ; mais le maître était souvent parjure, et l'esclave puni sévèrement. Voulait-on se purger d'une accusation, on allait à l'église avec ses témoins, et l'on y prononçait sur l'autel le serment d'usage. Les ordalies ou épreuves judiciaires étaient accompagnées de cérémonies religieuses, et l'église devenait ainsi une espèce de tribunal ou de champ clos. On y allait encore pour y consulter les sorts dans les livres saints, et pour y chercher la santé qu'on avait perdue.

« Parmi les institutions qui paraissent avoir concilié aux églises la faveur populaire, on doit mettre le droit d'asile qu'elles reçurent de l'antiquité païenne et que le clergé se montra toujours jaloux de leur conserver.

« Ceux qui se réfugiaient dans les asiles, étaient placés sous la protection de l'évêque ; les voleurs, les adultères, les homicides même n'en pouvaient être arrachés. Dans ces temps de barbarie, où souvent une vengeance terrible et prompt suivait un tort assez léger ; où la force était la loi de tous, et les sentiments d'humanité affaiblis et même éteints dans le cœur du plus grand nombre, il était bien que l'Eglise pût accueillir et mettre en sûreté chez elle le malheu-

reux qui venait lui demander un refuge, afin de donner à la colère le temps de se calmer, ou de soustraire le faible à l'oppression de l'homme puissant : les asiles qu'elle tenait continuellement ouverts, étaient moins souvent alors des remparts pour l'impunité que des abris contre la persécution. Quelquefois il arrivait qu'ils étaient violés; mais il était rare qu'ils le fussent impunément, et qu'un pareil sacrilège ne soulevât pas contre ses auteurs le clergé et la population; presque toujours ces lieux étaient d'une parfaite sûreté, même pour les grands coupables, même pour ceux que poursuivait la vengeance des rois. Grégoire de Tours, menacé de la colère de Clotaire et de Frédégonde, s'il ne chassait le duc Gontran-Bozon et le prince Mérovée du tombeau de saint Martin, résista courageusement à toutes les menaces; il aima mieux voir sa ville et son diocèse pillés, dévastés, mis à feu et à sang par l'armée royale, que de porter atteinte au droit d'asile. Ainsi, l'autorité civile venait expirer devant un tombeau, et le pouvoir du saint était plus fort et plus populaire qu'aucun pouvoir de l'État. Le peuple, témoin de cette suprématie qu'il assurait par son concours, se glorifiait de sa force dans celle de ses prêtres, et considérait les libertés de l'Eglise comme les libertés de la nation.

Quant au reproche que l'on a fait au clergé de son pouvoir, on l'a fort exagéré; il est vrai que ce pouvoir était immense; cependant qu'on jette les yeux sur ce qui était à côté du clergé, et qu'on dise si l'autorité pouvait alors être placée en des mains plus douces que les siennes. Il est vrai qu'il en abusait quelquefois; mais qui n'abusait pas, et de quoi ne faisait-on pas abus? Les rois n'ont-ils pas aussi quelquefois abusé de leur pouvoir royal, les comtes, de leurs magistratures, les vassaux, de leurs fiefs, et, plus tard, les communes, de leur liberté? S'il fallait blâmer tout ce qui était blâmable, à la rigueur, rien ne serait épargné. Qui pourrait, par exemple, accuser le clergé d'abus, lorsque, à l'occasion de la guerre de 923, entre Charles le Simple et Robert, tous deux rois de France, il soumettait à trois années de pénitence publique les Français qui s'étaient battus contre les Français? C'était le peuple qui, mécontent de la juridiction civile, courait au-devant de la juridiction ecclésiastique. Et quelles autres institutions que celles de l'Eglise pouvaient lui être plus chères? Quel autre édifice que le temple lui rappelait, au milieu des violences et des pillages des deux premières races, des idées de bienfaisance, d'ordre et de paix? Tous avaient sujet d'aimer le temple; pour le serf, c'était un asile contre la cruauté de son maître; c'était aussi le lien dans lequel un jour peut-être il recevrait le bienfait de la liberté. C'était là que l'affranchi, après avoir obtenu la sienne, trouvait la protection dont il avait besoin pour la conserver; tandis que l'homme libre lui-même y voyait une garantie pour la sûreté de sa personne et de ses biens. Les pauvres, comme on l'a dit, y

venaient chercher du pain, et les malades la santé; c'était le centre de tous les intérêts, le refuge de tous les malheureux, et les malheureux composaient alors presque toute la nation. Attenter aux temples, c'était en la fois attenter à la religion, à la société, à tous les droits nationaux et populaires. La patrie, le peuple n'en avait point d'autre que l'Eglise, et l'Eglise était tout pour lui. Ne perdons pas de vue que les institutions qui, dans les temps modernes, ont agité les peuples, les touchaient alors fort médiocrement, et leur étaient non-seulement indifférentes, mais encore importunes, odieuses, antipathiques. On préférât l'assemblée des députés à celle des seigneurs ou des hommes d'armes; on fuyait les plaids et les champs de Mars ou de Mai, pour accourir aux temples; en un mot, on tenait bien plus à l'exercice de ses droits religieux qu'à celui de ses droits politiques.

« Mais il serait injuste de dire que le clergé avait plongé et retenu les peuples dans l'ignorance et dans l'abrutissement; car ils étaient ignorants et abrutis lorsqu'ils tombèrent sous sa tutelle, et, au moment où ils en sortirent, ils se trouvaient moins braves qu'au moment où ils y étaient entrés. Il semble même que le régime sacerdotal a donné des idées et des habitudes d'ordre, de prévoyance et d'administration. »

Ces aveux sont d'autant plus précieux, qu'ils ne sont arrachés à l'auteur que par l'évidence des faits; et qu'ils attestent encore l'ensemble des bienfaits par lesquels le sacerdoce méritait cette popularité. (Voy. SACRADOCE, CLERGÉ, etc.)

POPULATION. — On s'est étrangement mépris sur le chiffre et l'état de l'habitation de la population au moyen âge. A l'époque où l'Eglise dominait exclusivement et où les cloîtres s'étaient multipliés à un degré tel, la France était relativement plus peuplée qu'aujourd'hui, et ne connaissait pas cet épouvantable paupérisme matériel, conséquence du paupérisme moral, produit de l'incrédulité. « La population en somme autour des édifices du moyen âge, dit Châteaubriand, est décrite dans les cloîtres et peinte dans les vignettes; elle égalait presque la population d'aujourd'hui. J'estime, d'après des calculs dont je ne puis insérer les preuves dans une analyse, que la surface du sol français, tel qu'il existe maintenant, était couverte par vingt-cinq millions d'hommes; ce chiffre se composait des rôles de l'impôt, de la levée des hommes d'armes, du recensement des habitants des villes, et du dénombrement des masses communales, quand elles étaient appelées sous leurs bannières. »

« Le pays était riche et bien cultivé; c'est ce que démontraient l'immensité et la variété des taxes royales et seigneuriales. »

PRÊTRE. — Voy. CLERGÉ, SACRADOCE. Dans son livre intitulé *Le génie du peuple*, M. Pops de Castres trace le tableau du monde, tel qu'il était avant le christianisme.

Il nous montre ensuite le prêtre de l'Homme-Dieu, l'Évangile à la main, prêchant la vérité, réformant les mœurs, propageant les arts et les sciences, commençant, en un mot, son œuvre sainte et civilisatrice, et la poursuivant à travers les siècles; il répond par le témoignage éloquent des faits à ce reproche d'obscurantisme et d'intolérance, si souvent et si fausement adressé au sacerdoce. Plusieurs chapitres sont consacrés au caractère et aux vertus du prêtre, à sa charité, à sa patience, à son courage héroïque; le prêtre apparaît tour à tour dans l'exercice du ministère pastoral, dans les labeurs des missions, dans les rudes épreuves de la persécution ou de l'exil, et au milieu des fléaux. L'ouvrage se termine par des considérations générales sur l'état de la société actuelle et l'action que le clergé est appelé à exercer à notre époque.

« Quand le prêtre catholique sortit du cénacle, » dit M. l'abbé Popy, « en Judée, en Asie, dans les Gaules, en Italie, partout il trouva les hommes divisés en deux classes, ou plutôt, comme l'avait dit Aristote, en deux natures : la nature libre et la nature esclave. La première, dans de magnifiques villas, au milieu de toutes les pompes du luxe, s'égarait, sous de délicieux ombrages, parmi les statues de ces divinités qui conviaient à la volupté; ou bien, sous les fraîches grottes baignées par les vagues azurées du golfe de Baïes, à la clarté des lampes d'albâtre où fumait l'huile odorante du Nord, elle se couronnait de roses, et s'endormait doucement aux sons d'une lyre efféminée.

« L'autre, la nature esclave, vouée au travail et aux douleurs, sous les rayons d'un soleil brûlant, amollissait de ses sueurs la terre endurcie, engraisait de sa chair les lamproies réservées à la sensualité d'un patrice, ou bien, elle allait, sous le casque des gladiateurs, rougir de son sang l'arène du Colysée, dans ces jours monstrueux où vingt mille hommes s'égorgeaient en un jour, pour le plaisir de Claude, leur imbécile empereur. A ce maître et à ces esclaves qui méconnaissaient pareillement la dignité de la nature humaine, le prêtre catholique vint dire qu'ils étaient les créatures et les enfants du même Dieu; qu'ils ne formaient qu'une famille dont les membres étaient indistinctement appelés à la participation du même héritage; que la poussière des uns n'avait rien de plus noble que la poussière des autres; que tous enfin, ils étaient égaux aux yeux de celui qui les avait faits tous. Cette doctrine de l'égalité ne fut point imposée par la force, elle fut prêchée par la persuasion et l'exemple. Mais devant elle l'intérêt et tout, les préjugés tombèrent, et quand enfin la victoire lui fut décidément acquise, que le sol engraisé et fécondé par le sang des martyrs, eut porté ses fruits, le monde, dégagé des chaînes du paganisme, avait brisé ses fers d'un autre genre; il devait au génie du prêtre un bienfait digne d'une admiration, d'une reconnaissance éternelle : l'abolition de l'esclavage ! »

DICTIONN. DES BIENFAITS DU CHRIST.

Un ennemi du christianisme, appréciant le rôle de l'Église et de la papauté au moyen âge, trace ainsi le portrait du prêtre : « Au milieu des violences de ces siècles terribles, quelle voix consolait, sinon la voix du prêtre? Quelle main nourrissait le pauvre, sinon la sienne? Qui bandait les plaies de la société féodale? Qui foudroyait les princes? qui leur ordonnait la justice et la clémence? qui les appelait au tribunal de la confession, humiliait leur orgueil, flétrissait leurs iniquités, leur imposait les disciplines de la pénitence? Qui, enfin, s'élevant par-dessus toutes les dominations mondaines, foulant aux pieds les hiérarchies insultantes de la féodalité, proclamait l'égalité des hommes devant Dieu?

« C'était le prêtre ! Et au nom de qui cette haute mission de censure et d'égalité? Au nom d'un plébéien né dans une étable, au nom du fils du charpentier, mort sur une croix pour avoir frondé les puissances et plaidé pour le peuple. Le catholicisme représenté par un prêtre élu qui n'était lui-même que l'image du plébéien de Nazareth, et qui régnait en son nom; le catholicisme, dis-je, était la réhabilitation du peuple. La chaire chrétienne était la tribune populaire; le temple, le sanctuaire de l'égalité; le riche et le pauvre, le serf et l'empereur y venaient baiser la poussière des mêmes autels, s'y agenouiller aux pieds du même maître; le malheureux poursuivi par les lois humaines, y trouvait contre elles une égide et dormait en paix à la vue des bourreaux. Telle était l'institution catholique. — Comment le peuple n'y aurait-il pas tenu? son Dieu s'était fait peuple pour le sauver, et lui se faisait Dieu en l'adorant. » (*Rome, Vienne, Paris*, par Charles DIDIER, de Genève, dans la *Revue encyclopédique* de janvier 1832, p. 589.)

PRISONS. — Citons d'abord ce que dit M. Charles Lucas, en comparant l'action du catholicisme à celle du protestantisme sur l'éducation pénitentiaire :

« S'il nous fallait indiquer, » dit-il, « laquelle de ces deux religions nous semblerait le mieux répondre aux besoins actuels de l'éducation pénitentiaire, nous n'hésiterions pas à nommer le catholicisme. S'il est en société une position à laquelle le catholicisme nous semble mieux convenir que le protestantisme, c'est celle des classes inférieures. Chez elles, l'intelligence est trop peu développée pour sentir Dieu par la foi; et la prédication seule du protestantisme, au milieu de la nudité de ses temples et de la rigide simplicité de son culte, présente au peuple sous des dehors trop austères les beautés morales de la religion. Le protestantisme, en écartant de ses temples l'intervention des arts, et de son culte la pompe des cérémonies, adopte une forme trop sévère, et d'ailleurs sacrifie l'action à la parole et l'impression au raisonnement. Le catholicisme, au contraire, parle et agit; il crée autour de l'homme une atmosphère d'impressions extérieures, qui doivent touchez

son cœur et élever son imagination vers Dieu; et c'est lorsqu'il a, pour ainsi dire, purifié les sens et sanctifié les regards, qu'il vient ajouter la puissance de la prédication à celle du culte, pour remuer et fortifier dans l'homme le sentiment religieux, etc., etc.

« Ce ne sont pas seulement des principes théoriques, mais des observations pratiques qui influencent ici notre opinion. Quelque corrompue, quelque irréligieuse que soit la population actuelle de nos maisons centrales, quelque disposée qu'elle soit, dans les cours et ateliers, à railler les croyances et les exercices religieux, cependant une fois que le temple lui est ouvert, qu'elle en a franchi le seuil, qu'elle s'y est agenouillée, et que le prêtre a monté les degrés de l'autel, vous verrez partout régner le silence et le recueillement, sans que la discipline ait, pour ainsi dire, besoin d'intervenir. Notre plus ancien directeur, M. Marquet-Vasselot, atteste que, depuis qu'il a vu les détenus en masse assister aux diverses cérémonies religieuses, il n'y a pas connu deux exemples de scandale et d'impiété.

« Il est une autre considération encore qui me fait incliner en faveur du catholicisme, c'est la pratique de la confession. Je n'examine pas ici la question de ses avantages et de ses inconvénients en société; mais dans la sphère de l'éducation pénitentiaire, la confession est le complément nécessaire de l'entretien moral. Il ne suffit pas d'avouer ses fautes à soi-même, il faut encore avoir le courage et la franchise d'en faire l'aveu à autrui. Si l'hypocrisie est l'écueil le plus dangereux à éviter, l'aveu de l'offense est le résultat le plus important à obtenir, dans un système d'éducation qui aspire à la régénération et à la réhabilitation du repentir. La confession a un autre avantage, celui d'appeler au secours d'un esprit peu développé les conseils et les directions d'une intelligence plus éclairée. Or, sous ce rapport encore, le catholicisme rend, par la confession, un service signalé à l'éducation pénitentiaire, » etc.

Nous avons vu (art. PÉNITENTIAIRE) que l'idée première du système pénitentiaire est due au monastère, dont il est une incomplète application, et qu'il fut réalisé d'abord par un Pape. Dans son *Rapport* au ministre de l'intérieur, M. Corfbeer, inspecteur général des prisons, dit : « L'idée mère du régime pénitentiaire appartient à l'Italie et à un Pape, Clément II. Puisse-t-il ne pas se présenter à nous veuf du principe vivifiant qui avait présidé à son avènement en Italie, et qui l'a soutenu dans le Nouveau-Monde, le principe religieux, sans lequel toute réforme est impossible ! »

C'est Rome qui a bâti la première prison cellulaire, il y a un siècle et demi; c'est un Pape qui a le premier écrit de sa main le règlement d'une maison de correction, mot qui renferme à lui seul toute la pensée d'un régime pénitentiaire. Enfin, c'est dans l'emprisonnement adopté et appliqué par les

monastères, qu'a d'abord subsisté, dans toutes ses conditions, le *solitary confinement* de Therry-Hill, à Philadelphie.

L'élément religieux est le moyen le plus accrédité, le plus employé en Allemagne pour l'amendement des condamnés.

Au sujet de l'origine du système pénitentiaire, M. Appert, inspecteur des prisons, dit : « Le P. Mabillon est le premier auteur français qui ait écrit *ex professo* sur la réforme morale des prisons. C'est même à lui, pour le dire en passant, qu'est due la première pensée du système pénitentiaire américain, pensée toute monastique et toute française, quoi qu'on ait pu dire à ce sujet pour lui donner une origine genevoise ou pennsylvanienne. Je crois du moins en trouver la révélation ou le tracé dans ce passage, pour ainsi dire prophétique, d'une dissertation fort remarquable, dans laquelle le savant bénédictin développe les moyens de réformer le moral des religieux détenus, et réduit ces moyens à quatre : l'*isolement*, le *travail*, le *silence* et la *prière*. — « Plus on venait, » dit-il, « à la prison de Saint-Jean de Marmac, dont j'ai parlé ci-dessus, on pourait établir un lieu semblable pour réformer les *pénitents*. Il y aurait, dans ce lieu, plusieurs cellules semblables à celles des Chartreux, avec un laboratoire pour les exercer à quelque travail utile. On pourrait aussi affecter à chaque cellule un petit jardin, qu'on leur ouvrirait à certaines heures, pour les y faire travailler et leur faire prendre un peu d'air. Ils assisteraient aux Offices divins, renfermés dans une tribune séparée. Leur vivre serait plus grossier et plus pauvre, et leurs jeûnes plus fréquents. On leur ferait souvent des exhortations, et leur supérieur ou quelque autre de sa part, aurait soin de les voir en particulier et de les consoler et fortifier de temps en temps. Aucun externe n'entrerait dans ce lieu, et l'on garderait une solitude exacte. Si cet état était une fois établi, loin qu'une telle solitude parût horrible et insupportable, je me suis sûr que la plupart n'auraient presque point de peine de s'y voir renfermés, quoiqu'ils fût pour le reste de leurs jours. Je ne doute pas que tout ceci ne passe pour une idée d'un nouveau monde. Mais quoi qu'on en dise et quoi qu'on en pense, il sera facile, lorsqu'on le voudra, de rendre les prisons plus supportables et plus utiles. » (*Mémoires posthumes* du P. MABILLON, édition de 1764, t. II, p. 321 et suivantes.) — Cette idée, en effet, accueillie en étranger sur le sol qui l'avait vue naître, a traversé les mers du Nouveau-Monde, qui s'est hâté de l'adopter comme sienne, et d'où elle nous est ensuite revenue toute formulée, après y avoir porté, fructifié, grandi.... Et comme elle nous est revenue de loin, elle serait bien bonne aujourd'hui, que nous ne l'en croyions pas moins sur parole. Ce serait même peut-être un mal de plus pour nous, d'ajouter foi à ses merveilles. Quoi qu'il en soit à ce sujet, et sans nier en rien les heureux résultats obtenus de la mise en pratique de

système pénitentiaire aux Etats-Unis, constatons seulement ici que la dissertation du religieux de Saint-Maur est le premier jalon planté dans le champ de la réforme pénitentiaire des prisons.»

On sait que le christianisme fonda dans tous les temps des ordres religieux consacrés au service des prisons. On sait ce que tenta la charité, personnifiée dans son représentant le plus populaire, saint Vincent de Paul, pour faire pénétrer un rayon du ciel dans les bagnes, ce dernier cercle de l'enfer des prisons. On sait que dans ces derniers temps, le christianisme a fondé de nombreuses colonies agricoles et pénitentiaires dont tout le monde a proclamé les admirables résultats. On sait enfin qu'aujourd'hui encore des frères et sœurs se consacrent au service des prisons d'hommes et de femmes. Le service intérieur des prisons de Lyon est confié à des frères pour le quartier des hommes, et à des sœurs pour le quartier des femmes. Ce service était encore incomplet; cette institution était à l'état d'essai. Cet essai produisit, au pénitencier de Perrache surtout, et dans le quartier des femmes, les plus heureux résultats. La commission a pensé qu'il était convenable d'entrer franchement dans une voie à laquelle elle doit, en grande partie, le bien qu'elle a obtenu et la bienveillante approbation qui a été accordée à ses premiers efforts.

« Les hôpitaux, les prisons, tous les asiles ouverts à la misère, au malheur, sont le domaine naturel de la religion qui corrige et console; c'est là que son influence est utile et nécessaire; loin de l'en éloigner, il est sage et politique de l'y appeler: en assurant ainsi aux coupables et aux malheureux les profitables leçons, de salutaires consolations, on fournit au clergé le moyen de dévouer utilement ce zèle ardent, cette activité brûlante, cette exaltation surhumaine, propre à tous les dévouements religieux, et que, sans cela, il porterait sans doute ailleurs, à son préjudice et au nôtre. »

A l'appui de l'opinion de la commission, le rapporteur invoque celle d'un ministre de Louis XVI, M. Necker, qui a d'autant plus de poids que M. Necker était protestant, et qu'il écrivait à une époque où la philosophie du XVIII^e siècle semblait porter l'esprit religieux ses derniers coups.

Le rapporteur reprend :

« La commission a donc pensé que le pouvoir n'avait rien à redouter de l'influence d'une corporation qu'il a, dans tous les cas, le moyen de maintenir dans les limites de sa charitable destination. Elle n'a pu révoquer l'action de l'autorité ecclésiastique, laquelle toute corporation est subordonnée, attendu que cette subordination est purement spirituelle, et ne s'étend sur aucune des parties du service pour lequel les frères et les sœurs sont sous les ordres absolus de l'autorité et de la commission, ainsi que cela résulte du traité passé à cet effet avec l'autorité ecclésiastique, etc. L'esprit de suite qui anime les corps religieux main-

tient sans oscillation, sans alternative de bien et de mal, l'ordre qui doit régner dans les prisons, et qui s'y perpétue par une suite non interrompue de traditions religieuses conservées dans le centre d'unité où viennent converger tous les membres de la congrégation. Ces institutions ont cela d'admirable que l'intérêt personnel et l'amour de l'argent n'y ont plus de prise, et que tout s'y trouve nécessairement dès lors conduit par le sentiment du devoir. Supprimez le droit de propriété, rayez du code social ces mots : *le mien, le tien*, causes de toutes les actions mauvaises et de tous les crimes, vous n'avez plus des hommes, vous avez des frères, vous avez des anges; car ils n'ont plus d'intérêt à faire le mal. L'homme, il est vrai, a plus d'un maître, et l'argent n'est pas seul en possession de tyranniser son âme : une autre puissance lui en dispute l'empire, habile à y exciter les plus violents orages. Eh bien! cette puissance aussi s'est arrêtée au pied de l'autel qui a reçu les serments du frère des prisons; il a fait vœu de virginité, et la charité dans son cœur n'a pas de rivale. L'homme ne peut donc rien lui prendre, rien, car il n'a rien; comment dès lors pourrait-il le craindre, le haïr? comment pourrait-il ne pas l'aimer?

« Aussi, voyez le respect qui les environne : l'homme le plus dépravé obéit sans peine à qui n'obéit lui-même qu'à sa conscience, etc. Quel est celui d'entre les détenus, par exemple, qui ne sera pas saisi de respect en présence du frère Stanislas, ancien garde-du-corps, issu d'une grande famille, cachant l'homme de salon sous sa veste de bure grise, et désertant les splendeurs du monde pour venir prodiguer à de pauvres prisonniers les soins les plus abjects? Au lieu de cet homme à puissante conviction, agissant en vue d'une récompense éternelle qu'il a promis de payer par le sacrifice de sa vie, au lieu de cet homme, dis-je, au lieu de tout autre frère, quelque obscure que soit son origine, toujours relevée par son dévouement, placez là un porte-clefs à 1,200 francs de traitement, qui fera de la sévérité pour l'argent qu'il recevra de vous, et de la licence pour celui qu'il recevra des prisonniers, qui vous donnera à vous de la réforme à 100 francs par mois, et aux détenus de la corruption à tant par jour, etc.

« Et que dirai-je des sœurs, de ces femmes plus admirables peut-être encore, et qui réfléchissent partout autour d'elles le calme et la sérénité empreints sur leurs traits, des sœurs dont les œuvres sont là pour faire mentir les théories et humilier la science? La vérité est qu'en fait, elles sont à peu près maîtresses absolues dans le quartier des femmes; la vérité est qu'en fait, les inspirations de leur charité ont là beaucoup plus d'autorité que les prescriptions de la loi ou des règlements, et la vérité est cependant qu'entre leurs mains le quartier des femmes a revêtu et conservé l'aspect sévère d'une prison, tout en présentant l'ordre, la régularité, la sérénité d'une communauté religieuse. Aussi la com-

mission n'hésite-t-elle pas à vous dire, monsieur le ministre, que, suivant elle, le vœu de la réforme est atteint dans les prisons de Lyon pour le quartier des femmes, et qu'il lui semble difficile d'obtenir mieux. » (*Rapport présenté à M. le ministre de l'intérieur par la commission des prisons de Lyon.*)

Les Frères de la doctrine chrétienne, de Saint-Joseph, de Saint-Pierre, ont été substitués aux gardiens dans nos maisons centrales. Dans les maisons de femmes détenues, des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph et de la Sagesse font l'office de gardiens, et les Frères de la doctrine chrétienne dans celles de Nîmes, de Fontevrauld et dans celle d'Aniane; les Frères de Saint-Pierre, dans l'admirable établissement fondé et si bien dirigé par l'abbé Fissiaux, directeur du pénitencier de Marseille.

Voici ce que dit M. de la Farelle, membre de la chambre des députés, en parlant de la maison de Nîmes (*Coup d'œil sur le régime répressif et pénitentiaire*, Paris 1844), qui offre des difficultés toutes spéciales: 1^o par le grand nombre de ses prisonniers, qui s'élève à 1260, et va parfois jusqu'à 1300; 2^o par la diversité de leur origine; ils proviennent, les uns de nos provinces méridionales et de notre littoral méditerranéen, les autres de la Corse, d'autres enfin de l'Algérie, et professent le catholicisme, le protestantisme, le judaïsme et le mahométisme; 3^o par les antécédents si peu favorables de l'établissement, qui avait toujours eu jusqu'à ces derniers temps, au point de vue de la discipline, une réputation assez fâcheuse, et je n'oserais dire imméritée.

Les Frères des écoles chrétiennes chargés de garder et de surveiller les deux cents détenus, sont au nombre de quarante; ils ne les perdent à peu près jamais de vue; ils couchent dans des cellules donnant sur les dortoirs, et d'où l'on peut les inspecter par un guichet. Ils y font d'ailleurs des rondes nocturnes fréquentes. Ils président au lever et au coucher, assistent aux repas, dominent chaque atelier du haut d'une petite chaire, accompagnent les prisonniers à la promenade, les instruisent à l'école du soir comme instituteurs primaires, les soignent à l'infirmerie comme gardes-malades, surveillent leur alimentation comme chefs de cuisine; sont, en un mot, sous la direction supérieure de l'administration civile, la vie et l'âme de toute la maison. Leur supérieur, l'excellent frère Anicet, homme plein de zèle et de dévouement, assiste chaque matin au rapport; un autre frère remplit les fonctions du ministère public auprès du tribunal disciplinaire que compose le directeur ou l'inspecteur. Les frères chefs de section amènent chacun leurs accusés, pour recevoir jugement; puis, la sentence rendue, ils les ramènent soit à l'atelier, soit à la cellule ténébreuse pour y subir leur punition. Tout cela se fait de leur part avec calme, patience, douceur, mais avec une inébranlable fermeté; de la part des condamnés, en silence et avec une apparente résignation. Les

détenus les appellent toujours: « Cher frère, » soit en leur adressant la parole, soit en parlant d'eux; rarement, bien rarement ils osent contredire leurs rapports, plus rarement encore les braver et les insulter en paroles.

Les prisonniers du quartier séparé eux-mêmes, cette élite de la maison, dans le sens de la criminalité, me témoignèrent les sentiments les plus bienveillants pour le frère supérieur, qui les visite tous les jours, et auquel ils ont demandé de veur leur faire la prière soir et matin.

C'est un spectacle vraiment curieux et attendrissant que celui présenté par cette maison centrale, jadis si redoutée de tous les directeurs, où, si tôt que l'on a traversé la première cour extérieure, siège du corps de garde, et que l'on a pénétré dans la prison proprement dite, ne se montrent plus ni baïonnettes, ni sabres, ni uniformes, ni appareil militaire et coercitif d'aucune espèce, mais où l'on voit quelques paisibles frères en robe, le tricornes sur la tête et le bréviaire sous le bras, diriger, reprendre, punir, instruire, soigner, et sans jamais consoler plus d'une fois douze cents hommes, si divers de race, d'habitudes et de cultes. Observons toutefois que les détenus non catholiques ne sont nullement obligés d'assister aux offices, et peuvent recevoir des ministres de leur religion.

Les frères obtiennent surtout des résultats remarquables au quartier des jeunes détenus. Croirait-on que les établissements y sont moins nombreux que dans les écoles primaires ordinaires de la cité? Aux heures de récréation ils leur enseignent la musique sacrée, et l'on pourrait assister par plaisir à la Messe ou aux Vêpres du dimanche pour y entendre les chants harmonieux de ces jeunes choristes.

Qui donc préparera la persévérance du prisonnier changé par sa captivité et rendu à la liberté? la même puissance qui l'a déterminé son retour; la religion qui l'animera et la charité chrétienne qui lui tendra la main!

Les Sœurs de Saint-Joseph, à Montpellier, n'abandonnent même pas les détenues à la porte de la maison centrale, et les protègent après leur sortie en leur tenant une occupation ou une place en ville. Le directeur, qui marche dans le plus heureux concert avec les bonnes sœurs, et qui sait tirer un bon parti, reçoit souvent des demandes de domestiques, et trente libérées servent déjà comme cuisinières ou femmes de chambre dans autant de maisons bourgeoises de Montpellier.

Enfin les libérées qui ne doivent pas trouver un abri, soit dans leurs familles, soit chez un maître, sont reçues dans une maison de refuge nouvellement fondée aux portes de l'un des faubourgs de la ville. Elles reçoivent, dans la solitude de Nazareth, les enseignements, la direction, les secours temporels et spirituels des infatigables sœurs; c'est l'une d'elles qui a créé l'établissement; il n'y a pas encore deux années. Grâce à de

nombreuses libéralités et au généreux concours d'un ancien administrateur de l'Hôpital, aujourd'hui la solitude de Nazareth occupe une maison convenable au sein d'un vaste enclos. Une cinquantaine de libérées y trouvent des dortoirs sains et aérés, un réfectoire, des ateliers et une petite chapelle. L'ouvrage abonde dans ce phalanstère de nouvelle espèce. Là tout est gratuit; un respectable directeur et aumônier, l'abbé Courry, dit la Messe et y prodigue tous les secours de la religion *gratis*. Les sœurs y servent *gratis* de contre-matresses, au besoin d'infirmières. Enfin un médecin de la ville y fait gratuitement une visite quotidienne...

« Voilà certainement l'influence de la religion animée par la charité.

Qui n'a entendu parler des nombreuses conversions opérées dans les prisons et les bagnes par la prédication catholique? « Il y a quelques années, » dit M. Appert, « que plusieurs hommes zélés, charitables et pieux, vrais apôtres d'une religion de douceur et d'espérance, qui sacrifient leur repos, leur santé et leur vie même, à la conversion de leurs frères égarés, vinrent dans ce port prêcher aux malheureux condamnés la morale de l'Évangile, et leur offrir, comme motif de patience et de résignation, les consolations d'une vie future et les dédommagements qui les y attendent. Eh bien! qu'ils disent si leurs exhortations n'opérèrent pas des conversions nombreuses et sincères, et si tous les forcés ne revinrent pas en ce moment à de bons sentiments, à l'exception peut-être de ces criminels endurcis pour qui tout changement est impossible, dont l'élément est le crime; la joie, de publier et de grossir même ceux qu'ils ont commis; la consolation, l'espoir d'en commettre encore. » (*Des prisons en France.*) Depuis, les résultats des prédications se sont multipliés jusqu'au prodige.

Nous avons déjà dit ailleurs ce que le christianisme a fait pour l'amélioration morale et matérielle du sort des prisonniers. Ne pouvant développer ce sujet, spécialement traité dans le *Dictionnaire des institutions charitables*, nous terminerons par ces dernières lignes de M. Appert : « Dès le xvi^e siècle, une *Société de la délivrance* fut fondée à Paris par une dame de Lamoignon, pour délivrer les prisonniers que leur détresse et leur probité recommandaient à son intérêt. Une autre fut établie en 1728, sous le nom de *Société de l'assistance*, dans le but de porter des consolations et des secours au sein même des prisons. Désorganisées par les troubles de la révolution, elles se reconstituèrent en 1809, mais réunies en une seule, que préside aujourd'hui Mgr l'archevêque de Paris. Sept cent soixante-dix prisonniers pour dettes rendus à la liberté et aux familles dont ils étaient le soutien; le commerce de plusieurs d'entre eux rétabli; environ mille autres détenus assistés; plus de dix mille individus que la captivité d'un père, d'un fils, réduisait au désespoir et ex-

posait aux dangereuses suggestions de la misère, visités, secourus, consolés, tels sont les résultats obtenus par la Société. » (*Bagnes, prisons et criminels*, 2^e édition.)

PROGRÈS. — Le christianisme est la religion du progrès, comme l'ont développé saint Jean Climaque et Vincent de Lérins, et comme Châteaubriand l'a démontré par les faits, dans ses *Études historiques*. Lui-même ne fut qu'un développement et un progrès de la civilisation antérieure. « Rome était devenue la centre de l'univers; le monde ancien s'était comme résumé dans le monde romain, et ce monde, à la fois jeune et usé, s'affaissait sous le poids d'une honteuse décrépitude, lorsque descendit à pas lents du Calvaire cette société merveilleuse, née de la parole et du sang de l'Homme-Dieu, l'Église, qui, se penchant sur le cadavre d'une société mourante, souffla sur cette boue et lui fit une âme vivante, à son image, âme divine, douée d'une vie progressive et impérissable.

« Nous ne pouvons pas nous arrêter ici à contempler le miracle du renouvellement du monde par le christianisme : nous devons nous borner à signaler le caractère essentiel de cette œuvre merveilleuse, que l'on ne remarque pas toujours assez. La révolution opérée par le christianisme ne fut pas une destruction, mais un progrès. Jésus-Christ n'était venu rien abolir, mais tout perfectionner. Les ombres de la superstition, les vains songes de la philosophie, qui avaient obscurci la lumière divine dont avait été éclairé le berceau de l'humanité, s'évanouirent devant le grand jour de l'Évangile : l'homme vit ainsi l'horizon du monde moral reculer devant lui; il pénétra plus avant dans les mystères de la nature de Dieu et de sa propre nature; il connut d'une manière plus complète les rapports qui unissaient la terre avec le ciel, et par là il passa de la vie de l'imagination et des sens à la vie de l'intelligence, de l'âge de l'enfance à l'âge de la raison.

« Or, à cause du lien intime qui unit tout dans le monde, le langage, la philosophie, les sciences, les lettres, les arts, les institutions sociales, tout dut se pénétrer peu à peu de la vie nouvelle et divine dont l'Évangile avait ouvert la source intarissable; tout dut commencer à se dégager de la matière et des sens, et tendre vers les hauteurs où le christianisme était venu élever le genre humain.

« Pour nous résumer, la vie de l'humanité est une, la croix en est le centre; la croix n'a pas brisé, elle est au contraire l'anneau merveilleux qui lie la chaîne des temps. L'ère chrétienne n'est que la transformation de tous les éléments de civilisation, le développement de tous les germes de vérité que la Providence avait conservés au milieu de la décadence et des erreurs de l'ère païenne. Le monde moderne, c'est le monde romain refait par l'Église, et soulevé par ses mains puissantes de la terre vers le ciel. Rome chrétienne présenta une belle image de cette œuvre du catholicisme, lorsque la main hardie de Michel-Ange posa le Panthéon antique

dans les airs. » (*De l'enseignement dans le collège de Juilly.*)

PROLÉTAIRE. — Nous avons déjà rappelé aux articles PAUVRES, PEUPLE, etc., ce que le christianisme a fait pour les classes populaires. On peut le voir encore dans la plupart des autres articles de ce Dictionnaire. Qu'il nous suffise donc ici de reproduire les réflexions suivantes de M. Cyprien Robert dans son *Cours d'architecture des églises de la Russie*.

« Le christianisme, en proclamant la rédemption à coup sûr, avait aboli les sacrifices forcés, et mis à leur place le dévouement libre, fruit de la raison éclairée. Par lui le prolétaire, sans cesser d'être la grande victime assolale, avait cessé d'être infame, c'est-à-dire sans renommée et sans honneur; s'approchant pour la première fois de l'équité, la justice civile reconnaissait enfin en lui un être moral et doué de conscience; entré dans le droit commun, il était reçu au foyer de la cité, mais sans pouvoir siéger dans son conseil, parmi ceux qui font les lois. L'Église seule l'admit à ses dignités, lui ouvrit le sacerdoce, l'épiscopat même; pour elle seule l'esclavage, c'est-à-dire le sacrifice de l'homme par l'homme, a cessé de fait et de droit. Dans toutes les autres branches du monde social non christianisées, aboli de droit, il subsiste de fait; le sacrifice violent de l'innocent par le coupable, du faible par le fort, du non-possesseur par le propriétaire s'y poursuit obstinément. Contre ce fléau aucune loi ne vaudra. Il n'y a à cette maladie humaine qu'un seul remède, c'est l'amour, ou l'acceptation libre, le dévouement généreux de chacun au bien de tous, c'est-à-dire la charité. Alors le fondement de la cité, au lieu d'être une victime forcée, est un libre et glorieux martyr; alors la légende de Skadar devient la source de consolations divines. En effet, toute cathédrale primitive n'est-elle pas élevée sur la tombe miraculeuse d'un confesseur, dont les os, déposés dans la catacombe, guérissent et raniment le pauvre peuple qui vient y poser ses lèvres? Vous qui riez des pèlerinages aux reliques miraculeuses, vous voulez donc dépouiller le prolétaire moderne de sa dernière planche dans le naufrage, de la foi aux prodiges qu'enfante le dévouement libre, puisque hors de là il n'y a plus pour lui que le retour à l'état infame de ses antiques devanciers! Un peu de foi, même fautive, vaut encore mieux que le désespoir; et sans cette foi, Prométhée, victime de son œuvre, dévoré par le vautour des lois, demeure irrévocablement le type de l'homme.

« Il n'y a pas jusqu'à l'histoire de l'architecture qui n'appuie par des faits étranges cette vérité. Combien d'architectes de cathédrales gothiques sont dits avoir été précipités du haut de la voûte, dont ils venaient de poser la clef! Le Moscovite a conservé une tradition toute semblable relativement au génial constructeur du grand Sobor de Saint-Vassili Blagouï ou Blagouï (Basile le bienheureux ou le servage, car le saint titulaire porte ces deux

noms). Longtemps appelé cathédrale de la Trinité ou de la Sainte-Croix en Jérusalem, ce singulier monument qui se lève, au bout de la place Rouge de Moscou, comme un sphinx gigantesque, dont le mystère n'a point encore été expliqué, fut bâti au temps du bourreau de Novgorod, Ivan IV, par un pauvre étranger grec ou italien, mais qui s'était si profondément identifié avec l'art oriental, que son œuvre parait un résumé tout l'esprit. Aussi le peuple russe en fut-il enthousiaste; que le tsar même en devint jaloux, et, pour montrer combien l'auteur de ce prodige d'architecture n'était rien comparativement à lui-même, il lui ordonna d'abord les yeux, puis, dit la tradition, le fit assommer au sommet de la plus haute des dix-sept coupes qui couronnent le merveilleux Sobor. C'est ainsi que périt le Prométhée de l'art moskovite, pendu et supplicié sur son œuvre même. Le grand propriétaire de la Moscou, du haut de l'escalier rouge du Kremlin, vit voir expirer dans l'air, comme un point imperceptible, ce frère créateur du plus bel monument de son empire; quant à lui, homme important, dont se présentaient même les astres, il fallut que, au haut de ce même escalier, toute sa cour vit la comète sanglante qui vint lui annoncer sa mort.

PROPAGATION DE LA FOI (Généralité de la). — Cette œuvre si populaire et à laquelle participent tous les peuples de la chrétienté, cette immense association de prodyumes comme le monde n'en avait jamais vu, est évidemment, pour tant de peuples sauvages, barbares, idolâtres qu'elle sert à évangéliser, un de ces bienfaits, un de ces prodiges de la charité comme le christianisme seul peut en produire. Aussi ne saurions-nous nous dispenser d'en dire au moins quelques mots. Nous ne saurions mieux les emprunter qu'aux *Annales de la propagation de la foi* elles-mêmes (mai 1843).

« Au moyen âge, disent-elles, l'Europe même se levait à la voix des Souverains Pontifes, pour aller porter la croix sur des rivages infidèles. Plus tard, quand les découvertes modernes ouvrirent la route des deux Indes, le christianisme y passa sur les flottes de l'Espagne et du Portugal; les deux courons consacraient leurs conquêtes en s'obligeant par un traité solennel à étendre le règne de la foi. Elles fondèrent des évêchés qui devinrent des foyers de lumière. Quels qu'aient été les désordres des premiers aventuriers, la prédication évangélique fit son ouvrage, et des millions d'indigènes dans l'Amérique méridionale, et les Philippines comprises, marquèrent encore l'empreinte puissante du génie espagnol sur le monde. D'un côté les belles colonies françaises du Canada et de la Louisiane avaient pour ainsi dire leur tête sur les missions qui s'enfoncèrent courageusement dans la vallée du Mexique, dans les forêts vierges et le long des grands lacs, pour porter la parole du Grand-Espérance aux tribus sauvages, et souvent pour mourir le martyr sous les fleches ou sur la bûche.

chers. Alors aussi la France envoyait des missionnaires jusqu'aux extrémités de l'Asie, et fondait à Constantinople, à Smyrne, dans les îles de l'Archipel, les hospices des RR. PP. Capucins, desservis aujourd'hui par des religieux italiens. Plusieurs princes soutenaient de leurs aumônes et enrichissaient de leurs présents les églises latines de Terre-Sainte, et singulièrement le monastère du Saint-Sépulchre, dernière garde laissée sur le sol conquis des croisades.

« Il était cependant désirable qu'un moment vint où le concours des simples fidèles s'exercerait non plus seulement par la faveur des puissants du monde, mais par la charité de tous. Ainsi les plus petits et les plus pauvres participeraient à l'honneur d'évangéliser ces empires lointains dont ils ignorent même le nom. L'œuvre propagatrice, en poussant des racines plus profondes jusque dans les entrailles de la société chrétienne, devait y trouver une nouvelle séve, parce que plus elle serait marquée de ce caractère universel qui est le caractère même de l'Eglise, plus elle en emprunterait aussi la force divine.

« Cette pensée est ancienne. Elle remonte, par une remarquable origine, à l'époque même où commence l'ère des missions. En 1504, douze ans après la découverte de l'Amérique, un jeune insulaire des terres australes était amené en France par le navigateur Gonèveville; il y recevait une éducation chrétienne et oubliait sa patrie. Un arrière-petit-fils de cet homme, l'abbé Paulmyer, chanoine de la cathédrale de Bayeux, touché d'un zèle ardent pour le salut de la race dont il était issu, adressa en 1663 au Pape Alexandre VII des *Mémoires touchant l'établissement d'une mission dans le troisième monde, autrement appelé la terre australe*. Il y considérait les difficultés et les moyens de l'entreprise, et tentait d'y pourvoir par une association dont il traçait le dessein. Il formait sur le modèle des compagnies des Indes, c'est-à-dire qu'il demandait le concours libre de tous, jusqu'aux moindres artisans et aux servantes, sous la direction d'un petit nombre de gens expérimentés, pour contribuer de leurs biens à ce glorieux ouvrage. Il exprimait enfin l'espoir qu'il plairait à Dieu de permettre, sous la bénédiction du Saint-Siège apostolique et l'approbation des puissances supérieures, la naissance d'une société pour la propagation de la foi, c'est-à-dire la plus excellente de toutes les œuvres.

« Cet homme de bien mourut sans avoir pu s'accomplir son plus cher désir, et le remettant aux mains de Dieu, entre lesquelles rien ne se perd. Souvent c'est après la mort des justes que leurs bonnes inspirations se répandent, comme une odeur suave autour de leur tombeau. On dirait qu'il y eut ici quelque chose de pareil. Un siècle après, une association de prières et de bonnes œuvres s'était établie pour le salut des infidèles. Il est permis de croire que la lecture des *Lettres édifiantes* contribuait à tour-

ner la piété publique du côté des missions dont elles popularisaient l'admirable histoire. Mais il fallait encore que les derniers orages du XVIII^e siècle eussent passé sur la France pour féconder ce germe, déposé dans les esprits. Il devait reflleurir d'abord au sein d'une ville où la restauration religieuse fût plus décisive et plus éclatante. Le jour où le Souverain Pontife Pie VII, du haut de la colline de Fourvières, bénit la cité de Lyon, il semble que de ses mains étendues descendit la grâce qui devait faire éclore l'œuvre de la propagation de la foi.

« Les commencements de l'œuvre sont obscurs et faibles: telle est la destinée des institutions chrétiennes. Dieu souvent y prépare toutes choses de façon que nul n'en puisse être appelé l'auteur et qu'il ne s'y attache pas un nom humain. Il cache et divise leur source comme celle des grands fleuves, dont on ne peut pas dire à quel ruisseau ils ont commencé. Deux cris de détresse, venus l'un de l'Orient, l'autre de l'Occident, entendus de deux femmes pieuses dans une ville de province, inspirèrent le dessein qui heureusement réalisé soutient déjà d'une assistance efficace les missions des deux mondes.

« En l'année 1815, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, revenant de Rome où il avait été sacré, s'arrêta quelque temps à Lyon. Préoccupé de la pénurie de son diocèse, dans lequel il fallait tout créer, il le recommanda chaleureusement à la charité des Lyonnais. Il entretint surtout de ses désirs une veuve chrétienne qu'il avait autrefois connue aux Etats-Unis, et lui communiqua la pensée de fonder, pour les besoins spirituels de la Louisiane, une société d'aumônes, proposant de fixer à un franc la rétribution annuelle. La bienfaisante veuve se prêta aux vues de l'évêque: elle en fit part à quelques personnes. Mais on lui opposa des difficultés nombreuses. Il fallut qu'elle attendît l'heure marquée au ciel, et qu'elle se contentât de recueillir de modiques secours pour ces chrétientés d'Amérique adoptées par sa maternelle sollicitude. Vers le même temps, c'est-à-dire en 1816, MM. les directeurs du séminaire des Missions étrangères, rétabli depuis un an dans leur maison de Paris, cherchèrent à renouveler l'union de prières fondée au siècle précédent pour le salut des infidèles. Ils obtinrent dans ce but des indulgences du Saint-Siège, et publièrent un exposé des besoins de leurs Eglises. Ces tentatives commencèrent à disposer les esprits. Trois ans plus tard, une personne de Lyon, dont la vie consumée en bonnes œuvres rappelle les vierges chrétiennes des premiers temps, reçut de son frère, étudiant au séminaire de Saint-Sulpice, une lettre pleine de la plus douloureuse émotion. Il y faisait connaître le dénuement de la maison des Missions étrangères, et proposait de lui assurer des ressources régulières par l'établissement d'une compagnie de charité. La religieuse femme recueillit cette inspiration, et, dans

le courant de 1820 elle établit une association d'aumônes à raison d'un sou par semaine en faveur du séminaire des Missions. L'œuvre commença parmi ces pieuses ouvrières qui honorent de leurs vertus cachées, comme elles sollicitent de leur travail, la riche et populaire industrie des Lyonnais. Pendant les six derniers mois de cette année, la fondatrice porta seule tout le poids de son laborieux dessein. Il n'y avait encore ni prière commune, ni fête, ni publication périodique. Bientôt le nombre des associés fut d'environ mille, résultat considérable, mais qui parut ne devoir point s'accroître, à cause du cercle étroit dans lequel s'exerçait l'influence des premiers propagateurs. Les offrandes réunies furent envoyées comme un pieux souvenir de l'Eglise de Lyon à cette vieille Asie, d'où lui vint la foi. Il y avait 2,000 francs. Nous aimons à compter les premières gouttes de cette rosée qui devait un jour se répandre plus abondante sur un champ sans limites.

« Cependant les correspondants de Mgr Dubourg, témoins de ces efforts, ne renouaient pas à l'espérance de fonder pour le diocèse de la Nouvelle-Orléans quelque chose de pareil, quand ils furent visités au commencement de 1823 par un vicaire général de cet évêché. Sa présence pressa le zèle déjà fervent des bienfaiteurs de la Louisiane. Mais une objection avait été souvent répétée; c'est qu'une œuvre pour les missions ne pourrait solidement s'établir qu'en se faisant catholique, c'est-à-dire en secourant l'apostolat par tout l'univers. Cette idée prévalut enfin. Une assemblée est convoquée douze invités s'y rendent. Elle commence par l'invocation du Saint-Esprit. Un prêtre le premier prend la parole, et, après un court récit des progrès et des souffrances de la religion dans l'Amérique du Nord, il propose l'établissement d'une grande association en faveur des missions catholiques des deux mondes. L'assemblée adopte à l'unanimité cet avis, et sans désigner ou désigner un président, et une commission de trois membres chargés de préparer un projet d'organisation. Ce fut alors, par l'adoption du principe d'universalité qui distinguait l'entreprise nouvelle des tentatives antérieures, ce fut ce jour-là que l'œuvre de la propagation de la foi fut fondée.

« Or, par un dessein de la Providence, qui semble dès lors prendre le gouvernement de l'œuvre pour la conduire sans le concours des hommes, il se trouva que cette première réunion s'était tenue, sans qu'on y eût songé, un vendredi 3 mai, fête de l'invention de la sainte croix. Seulement, un peu après, lorsqu'on désigna le jour de la fondation pour l'une des deux solennités annuelles de la société, on reconnut que ce jour de nos anniversaires futurs était consacré au culte de la croix rédemptrice, dont nos humbles tributs prétendaient étendre les conquêtes. On avait sollicité l'approbation de l'autorité ecclésiastique, sans laquelle aucune nouveauté, même bienfai-

sante, ne doit s'introduire dans le peuple chrétien. Elle ne se fit pas attendre, et vint consacrer les travaux des fondateurs. La recette du premier mois avait été de 526 fr. 10 c, pour le diocèse; celle de la première année s'éleva à 15,274 fr. 15 c.

« Mais la pensée de l'association ne pouvait pas se contenir dans les bornes d'une province. Peu de jours après la première assemblée un des membres du conseil central de Lyon allait provoquer la charité toujours ardente des villes du Midi. Des comités diocésains se formaient à Avignon, Aix, Marseille, Nîmes, Montpellier, Grenoble. Les membres les plus doctes du clergé s'y mêlaient avec les plus religieux laïques, et l'activité constante de tant de gens de bien semblait déjà faire espérer quelque chose de grand. Bientôt après, un des fondateurs se rendait à Paris, par ses soins un autre conseil central y était fondé, et dès lors l'œuvre comprenait tout le royaume.

« L'année suivante, un délégué du conseil de Lyon, prosterné aux pieds du Souverain Pontife Pie VII, d'heureux mémoire, obtenait les indulgences qui enrichissent l'œuvre à perpétuité. Dès lors de toutes les chaires épiscopales de France, d'émoussées par les rois descendirent. A leur tour les prélats des contrées voisines s'élevèrent. Bientôt la Belgique et la Suisse, les divers États d'Allemagne et de l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne et le Portugal vinrent successivement s'engager dans la croisade de l'aumône. Près de trois cents évêques ont élevé la voix en sa faveur; enfin Sa Sainteté le Pape Grégoire XVI, par sa lettre encyclique de 1800 en datant recommander à toutes les églises l'association de la propagation de la foi, l'a mise au rang des institutions communes de la chrétienté.

« Ainsi un petit nombre de séances sans difficultés et pour ainsi dire sans débats suffirent à poser les principes d'une œuvre dont les résultats devaient embrasser l'univers. Dans la facilité de cette organisation qui n'a jamais manqué de pourvoir à ses développements, se découvre l'action de la Sagesse éternelle, dont les moyens sont toujours simples au milieu de l'infinité variée de ses ouvrages. La même Sagesse a voulu se montrer d'une manière plus éclatante, en se prononçant par l'organe de l'Eglise. Une force mystérieuse a été donnée; les sources de la grâce se sont ouvertes et le sang du Sauveur est descendu sur les indigentes offrandes, avec les bénédictions des Pontifes, avec les saints sacrifices offerts partout où s'élève un autel, avec les prières des martyrs qui ne meurent pas sans se souvenir de leurs bienfaiteurs. Voilà le caractère providentiel de l'œuvre, la part que Dieu y a prise. Ce ne furent d'abord que les pieux désirs de deux humbles chrétiennes; mais ces deux servantes du Seigneur se rendaient les interprètes de deux parties du monde. Quel de plus efficace que tant de foi et tant d'espérance? et cependant c'eût été trop peu.

sans la charité qui rapprocha ces deux désirs et les deux intérêts dont ils étaient l'expression, qui les fit s'abdicquer de part et d'autre pour se confondre dans la sollicitude du bien général. Le contact de ces deux étincelles alluma le foyer. L'œuvre naquit de la sorte ; elle ne grandit pas autrement ; ce fut sa nouveauté et sa puissance, et la condition de ses progrès futurs. Elle ne subsiste que par l'oubli des préférences personnelles et des susceptibilités nationales, par l'unité et la catholicité dans la distribution des secours et l'origine des ressources. »

PRUSSIENS. — Enumérant les bienfaits de la religion chrétienne tour à tour chez chacun des peuples qu'elle a convertis, Edouard Ryan, arrivant aux peuples du Nord et aux Prussiens en particulier, s'exprime ainsi : « Quelques peuples du Nord restèrent sans être convertis, et conservèrent leurs superstitions et leurs mœurs sauvages jusqu'à une époque qui n'est pas très-ancienne. Les Prussiens adoraient le soleil, la lune, les tempêtes, la foudre, les serpents et les insectes, sacrifiaient des prisonniers de guerre à leurs idoles, brûlaient avec les morts leurs armes, leurs chevaux et leurs vêtements les plus précieux, permettaient la polygamie, avaient un usage absolument contraire à l'honnêteté, mettaient à mort les malades toutes les fois qu'ils désespéraient de leur rétablissement, et étrangeaient leurs parents âgés ou faibles. Ils subsistaient de chair crue et de lait mêlé avec le sang des chevaux, étaient étrangers à l'agriculture et aux arts de la civilisation, ne connaissaient point de règle et de droit que la force brutale, n'avaient de propriété que celle qui était commune, possédaient peu de bonnes qualités, à l'exception de la bonté envers les naufragés, et furent peu supérieurs aux bêtes jusqu'à ce qu'ils eussent été incorporés avec les Sudins, de qui nous avouons qu'ils apprirent l'agriculture et différents arts industriels, même avant leur conversion. Cependant leur férocité fut peu diminuée par leur connexion avec ce peuple ; car ils tuèrent, en 979, le pieux Adalbert qui essaya de les convertir, et ne furent déterminés qu'avec peine à se soumettre au baptême, d'abord par la crainte de Boleslas, roi de Pologne, régnant en 1164, et ensuite vers 1216, par les chevaliers teutoniques de Sainte-Marie de Jérusalem. Quoique la crainte et la contrainte les aient d'abord rendus Chrétiens, seulement de nom, cependant ils furent conduits par degrés de l'ignorance à l'instruction, de l'idolâtrie au vrai culte, de la pauvreté et de la misère à la connaissance des consolations de la vie, de la férocité à la douceur, et de la barbarie à la civilisation. Sans le christianisme et ceux qui l'ont prêché, Frédéric II et ses sujets auraient probablement été aussi ignorants, aussi idolâtres et aussi

grossiers dans le XVII^e siècle, que leurs ancêtres l'étaient dans le XIII^e.

Sirenium voces et circes pocula nostis,
Quæ si cum sociis lætus cupidusque bibisses,
Vixisses canis immundus vel amica luto sus.

PURETÉ, CHASTETÉ. — En traitant des Mœurs et des Vertus (*Voy.* ces mots) créées par le christianisme, nous avons déjà montré à quel point, affranchissant l'homme de l'esclavage de la chair et du sang, cette sainte religion a spiritualisé tous nos sentiments, toutes nos affections, tout notre être. On peut dire de la pureté, de la chasteté, comme nous l'avons déjà dit de l'humilité, que cette vertu si inconnue de l'antiquité est une véritable création de l'Évangile. En plusieurs endroits de ce livre et particulièrement à l'article GAULES, on a pu voir, par des traits empreints d'une ineffable grâce et d'une inexprimable poésie, jusqu'à quel point cette vertu avait été glorifiée. Nous croyons superflu de nous étendre davantage à ce sujet. « Les païens, » dit Ryan, « ne connaissaient point du tout la pureté recommandée par l'Évangile, qui prescrit expressément la chasteté et nous enseigne que quiconque regarde une femme en la convoitant, a déjà commis l'adultère dans son cœur. La lettre et l'esprit de ce livre divin améliorèrent les lois de tous les royaumes chrétiens, par rapport à la chasteté, à la miséricorde et à d'autres égards. Les premiers princes chrétiens firent une attention extraordinaire à la pureté des mœurs parmi leurs sujets. Constantin, vers l'an 320, bâtit à Héliopolis une église dans l'endroit où était le temple de Vénus ; il renversa un autre temple de cette déesse, élevé sur le mont Liban, et il abolit les rites obscènes qu'on y pratiquait. Les lois de ce prince défendent aux femmes chrétiennes d'habiter dans de mauvais lieux, et défendent encore d'autres crimes trop révoltants pour qu'on en parle. L'empereur Constance encouragea ceux qui rachetaient les femmes et les tiraient des lieux de prostitution ; et les lois de Théodose le Grand, de Théodose le Jeune et des autres princes religieux, menacèrent de peines graves ceux qui tenaient des maisons infâmes. Suivant la loi de Reccewinthe, roi religieux des Visigoths, la femme qui tenait dans la ville une maison de débauche, était condamnée à recevoir cent coups de fouet et à être exilée. Il fallait même qu'elle promît de ne jamais reprendre son infâme métier. Si elle le reprenait ou si elle revenait, elle recevait de nouveau le même nombre de coups de fouet ; on la donnait comme esclave à quelque pauvre personne, et on ne la laissait jamais sortir de la ville. On verra, dans la suite, que le christianisme contribua d'une manière extraordinaire à augmenter la chasteté et la pureté, tant avant qu'après la promulgation des lois mêmes auxquelles on vient de faire allusion. »

R

RELIGION. — Ce *Dictionnaire* étant tout entier ou exposé des bienfaits et des beautés de la religion, nous nous bornerons ici à constater, par l'aveu même d'un médecin, que le christianisme, par cela seul qu'il rétablit l'harmonie dans l'homme spirituel, la rétablit également, comme conséquence nécessaire, dans l'homme corporel, et qu'ainsi tout ce qu'il opère quant à l'âme, ayant aussi sa conclusion rigoureuse quant au corps, il n'est aucun bienfait matériel qui n'en soit forcément le résultant. Voy. d'ailleurs les articles NERVE et BÉNÉDICTIONS.

« La religion, » dit le docteur Meirieux, « ne se propose directement pour objet dans ce monde que de rendre à l'âme la vie qu'elle avait perdue; c'est là en effet sa mission terrestre, et cette mission elle la remplit pleinement; car elle fait comprendre d'abord à l'âme humaine le désordre survenu dans ses puissances par la violation volontaire des lois qui la concernent; elle lui donne ensuite la connaissance et l'amour de ces lois, et lui communique enfin la force qui lui est nécessaire pour s'y soumettre, c'est-à-dire pour régler sur elles l'exercice de ses facultés, et par là se rattache à la vérité dont elle s'était écartée par l'erreur et les passions mauvaises. L'âme reçoit à l'instant la lumière et une vie nouvelle, selon cette parole de Jésus-Christ: « Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et pour qu'ils l'aient avec plus d'abondance qu'auparavant. » (Jean, x, 10.) En effet, si la vie du corps est l'exercice ordinaire des diverses fonctions des organes, déterminé par un principe commun, la vie de l'âme doit être aussi l'exercice moral de ses facultés, déterminé par l'action d'un autre principe qui est Dieu. Car Dieu, qui est dans tout comme créateur, est surtout comme réparateur dans l'âme humaine qu'il harmonise avec sa volonté, suprême régulatrice des âmes intelligentes; l'âme est à Dieu comme le corps est au principe, quel qu'il soit, qui lui donne la vie.

« Il suit que la religion est assez puissante pour communiquer la vie au corps de l'homme. Les lois de régénération et de vie qu'elle a révélées ont même plus de vertu dans leur application que les lois de destruction et de mort introduites primitivement dans le monde. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit, tout l'homme doit participer à la vie immortelle; Dieu, en réparant son ouvrage, a voulu le conserver tel qu'il était quand au fond, il accomplit, il perfectionne, et ne détruit pas. Or l'homme n'est aussi le corps. Le corps aura donc la vie; le germe de mort qui le travailla sera détruit: l'harmonie sera rétablie dans les éléments qui composent ses organes et mettent en jeu leurs fonctions diverses. »

REPENTIR (Culte de). — Le christianisme est vraiment le culte du repentir. Il n'y a point d'homme, si souillé, si criminel, si

monstrueux, qu'elle n'absolve par le pardon; point d'être si avili, si dégradé, qu'elle ne relève; point de chute si grande qu'elle ne puisse y porter remède. Pour le passé elle ne demande qu'un remords pour le présent une vertu, pour l'avenir une espérance. Où le crime abonde, dit-elle, la grâce abonde. On a vu, principalement à l'enfer de Pétersbourg, comment elle sait régénérer l'homme, le faire passer de la mort à la vie, et comment, s'emparant de toutes les puissances de son être, elle l'engendre pour ainsi dire de nouveau, mère immortelle opérant pour l'éternité.

« Le christianisme, » dit M. Tailhand, « n'est venu que pour assurer le triomphe de la conscience, et pour rendre au sacerdoce et au sacrifice toute leur importance et leur efficacité. Il est venu rendre au culte du repentir toute sa vérité; aussi le christianisme a-t-il commencé par une grande expiation.

« A son arrivée il a salué le monde par cette courte parole: « Convertissez-vous et faites pénitence. » (Matth. iv, 17.) Cette parole a été comprise de tous paros qu'elle exprime les besoins de tous. Ceux qui l'ont combattue n'avaient pas la force de la pratiquer. A cette voix du christianisme la conscience a tressailli de joie. Amis le plus simple du coupable, elle sait trop bien qu'il ne peut arriver au bonheur, même ici-bas, qu'en passant par le repentir religieux; que le repentir purement profane afflige son âme, tandis que le repentir religieux lui procure le calme en lui faisant entrevoir l'espérance du pardon. Le christianisme a consacré le repentir en le plaçant au premier rang de ses pratiques religieuses; par là il a élevé le repentir jusqu'au niveau de l'innocence; c'est un bienfait qui n'est pas assez apprécié. Il n'est plus question de savoir si l'homme est coupable, il suffit qu'il soit repentant; ses fautes avaient causé moins de tristesse à la religion que son repentir ne lui procure de joie. Qui oserait dire que le christianisme ne répond pas aux vœux les plus ardents d'un cœur qui n'est malheureux que parce qu'il est coupable? Ceux qui se moquent de la confession sacramentelle, qui la regardent comme avilissante pour l'homme, n'ont pas étudié la nature de l'homme, ou, s'ils l'ont étudié, bien certainement ils ne l'ont pas comprise. Qu'est-ce, en effet, que la confession? C'est le travail d'un cœur coupable qui veut se soulager à tout prix, qui venge sur lui-même la violation de la loi de Dieu, qui cherche son pardon à travers les humiliations. En un mot, la confession n'est le repentir porté à son plus haut degré. Pratique comme devoir religieux, la confession produit dans l'ordre moral deux biens inappréciables: elle réconcilie le cœur de l'homme avec sa conscience, qui ne lui rappelle plus sa faute, si ce n'est pour le féliciter de

triomphe qu'il vient de remporter sur lui-même. De plus, la confession imprime à l'âme un élan tout nouveau vers la vertu. Ainsi voit-on le roi des oiseaux, qu'un orage violent avait contrainct de s'abaisser vers la terre, s'élançant au plus haut des airs aussitôt que le ciel a repris sa première sérénité. »

RÉVÉLATION. — « La révélation, » dit M. Meirieux, « nous apparaît comme un message céleste qui nous apporte le code divin où sont renfermées les lois éternelles de la vie. Elle enveloppe de sa puissance et de son amour l'espèce humaine mourante et dévoyée, et la replace dans la route qu'elle avait perdue et que le doigt de Dieu lui avait primitivement tracée. Elle fait luire la lumière au milieu des ténèbres, et harmonise le chaos, débris d'un ancien monde ruiné. Elle réunit ces astres vagabonds et emportés par leur mouvement propre au centre qui le fixe et le règle, et l'ordre se rétablit, et avec lui viennent la lumière, la chaleur, la vie. »

RICHESSES (MÉPRIS DES). — « Plusieurs législateurs craignant pour leurs peuples le danger des richesses, ont fait des lois très-sages pour les en préserver. Eh! qu'a donc fait de plus le christianisme? Le voici: il a rappelé à l'homme sa céleste origine, sa fin unique et essentielle. Il lui a dit avec ce ton de persuasion qui lui est propre: « Que sert-il à l'homme de gagner le monde entier, s'il perd son âme? » (*Matth. xvi, 26.*) « Il n'y a qu'une seule affaire qui soit nécessaire. » (*Luc. x, 42.*) Le paganisme ne pouvait pas tenir le même langage, parce qu'il n'eût pas été compris par la multitude. Les sages eux-mêmes ont à peine entrevu cette grande vérité. Pas un dans ses leçons n'a osé fonder le mépris des richesses sur une considération si importante, si décisive. Le christianisme avait compris cette vérité: voilà pourquoi son enseignement fut si clair, si affirmatif. « Malheur à vous, riches, qui avez votre consolation sur la terre (*Luc. vi, 24*); Si vous voulez être parfaits, allez, vendez tout ce que vous avez, et donnez-en le prix aux pauvres! » (*Matth. xix, 21.*) Dieu! que de prodiges de charité vont étonner le monde et le consoler! » (*Histoire philosophique de la bienfaisance.*) Ces prodiges qu'enfanta le précepte du mépris des richesses, prêché par le christianisme, nous les avons vus principalement aux articles BIENFAISANCE, CHARITÉ, HÔPITAUX, etc. Or, tout arbre devant être jugé à ses fruits, quelle admiration, quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ce précepte du mépris des richesses, ainsi proclamé et réalisé par le christianisme!

ROIS. — Auguste médiatrice entre les rois et les peuples, l'Eglise, rappelant à la fois et les uns et les autres à la loi de l'Evangile et à la grandeur de leur éternelle destinée, met partout la paix, la concorde et l'union. Placée au-dessus de toutes les formes politiques et de toutes les révolutions du temps, elle s'adapte à tous les gouvernements, en les

ramenant tous aux saints devoirs de la religion chrétienne. Nous avons dit ailleurs ce qu'elle fit pour les peuples; rappelons ici en peu de mots ce qu'elle fit pour les rois. « Les conciles et les évêques, » dit Edouard Ryan, « furent un sanctuaire pour les rois, et, en beaucoup de circonstances, ils empêchèrent leurs sujets de désobéir aux lois et à leur autorité. Le iv^e concile de Tolède anathématisa, en 671, quelques hommes ambitieux et turbulents qui avaient conspiré contre leur roi; et le vi^e, tenu en l'an 676, confirma les précédents décrets rendus pour sa défense, contre les usurpateurs et les conspirateurs. Grégoire IV rétablit sur son trône, en l'an 834, le roi Louis, qui avait été banni de France. Les métropolitains et les barons anathématisèrent ceux qui s'étaient révoltés contre Charles le Simple, en 921; et le concile d'Ingelheim frappa du glaive spirituel, en l'an 948, les sujets rebelles de Louis IV. Pendant que ces conciles excommuniaient les factieux, ils avertissaient le roi que le Christ condamne les princes qui tyrannisent leurs sujets.

« Raynaud cite plusieurs exemples, dans lesquels des évêques défendirent des souverains contre leurs sujets rebelles, en Bohême, en Espagne, en Ecosse, en Angleterre, en Danemark et en Hongrie, vers la fin du xv^e siècle. Les conciles employèrent aussi leur crédit à réprimer les tentatives de ceux qui voulaient usurper les droits des autres: le concile de Soissons écrivit, en 858, à tous les évêques de la Bretagne, de rappeler Salomon, usurpateur de la province, à l'obéissance à Charles le Chauve; et le ii^e concile de Toul pria Nicolas I^{er}, en 860, de prononcer des censures ecclésiastiques contre cet usurpateur, à moins que ce prince ne se soumit sur-le-champ à son légitime souverain. Adrien II protégea, en 868, les possessions de Louis II, qui était en guerre avec les Sarrasins, contre Louis, roi de Hongrie, qui était sur le point de marcher pour s'en emparer. Jean VIII exhorta, en 870, les évêques allemands à se servir de leur influence pour empêcher le roi d'Allemagne de s'emparer du royaume de Charles le Chauve; et il observe que ce ne serait pas mériter le nom de Vicaire de Jésus-Christ que de ne pas tenter de réprimer l'ambition des princes qui veulent envahir la propriété des autres. Foulques, archevêque de Reims, écrivit, en l'an 925, au Pape, pour le prier de venir au secours de Charles le Simple, contre le roi Othon, qui voulait partir pour s'emparer de ses domaines. Le Pape ayant écrit aux évêques français, pour les exciter contre l'usurpateur, le comte Herbert, qui tenait Charles en prison, écrivit au Pape qu'il lui rendait sa liberté, pour obéir aux ordres de Sa Sainteté. L'empereur Henri III s'étant plaint, en 1055, au concile de Tours, du roi d'Espagne, qui prenait le titre d'empereur, le concile anathématisa le roi, et l'obligea de quitter son titre usurpé. Alphonse, roi de Castille, qui avait été déposé par son fils Sanche, s'adressa, en l'an 1263, à Martin IV.

pour en être protégé. Le Pontife romain écrivit aux évêques espagnols, pour qu'ils privassent de la communion l'usurpateur et son parti; il exhorta même le roi de France à aider le prince déposé contre son fils ingrat et rebelle. Par suite de la protection accordée par les évêques de Rome aux rois déposés ou malheureux, les rois de Hongrie, d'Ecosse, de Portugal, d'Aragon, etc., soumièrent leur royaume au Pape, et ils espérèrent en retour d'en être protégés contre leurs propres sujets rebelles ou contre les princes étrangers. Mais en même temps l'Eglise et le clergé ne surent pas moins défendre avec énergie les gouvernés contre la tyrannie, les violences et les vices des gouvernants. C'est ce que nous avons montré dans plusieurs articles. — Voyez, entre autres, GOUVERNANTS ET GOUVERNÉS.

ROME. — Singulière grandeur de ses destinées sans rivales! La ville éternelle fut à la fois la capitale temporelle de l'empire romain et la capitale spirituelle du monde chrétien. Nuit siècles conquérante du monde entier par les armes, et depuis dix-neuf cents ans régissant l'univers par la puissance de la force spirituelle, Rome symbolise en elle la papauté, dont elle est le siège.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit à l'article PAPAÏTÉ. Que le lecteur veuille bien se reporter à ce dernier mot, et il y verra ce qu'elle a fait pour l'humanité, pour la civilisation, pour la terre, en un mot, en même temps que pour le ciel. Mais comment, dans ce résumé rapide, ne pas oublier mille faits, mille considérations importantes? Pour suppléer à cet oubli, essayons, autant que possible, de compléter ici ce que nous avons dit précédemment. Il importe de se faire d'abord une juste idée de l'état de la société, du genre humain, à l'époque de l'avènement de l'Eglise. Les paroles suivantes de M. l'abbé de Genoude suffiront peut-être pour retracer une esquisse de ce tableau.

« La dégradation des mœurs publiques, sous l'empire, était telle, que la peinture qu'en ont baissée les historiens et les poètes a fait dire, avec raison, que nos contemporains les plus vicieux pourraient presque se croire d'honnêtes gens, en comparaison des Romains.

« C'est au milieu de cette profonde corruption et de ces épaisses ténèbres que Pierre et Paul étaient arrivés à Rome, pour fonder dans cette ville une société d'hommes, qu'on appela du nom d'Eglise, annonçant le Dieu créateur du ciel et de la terre, des choses visibles et invisibles, le Dieu qui conserve le monde par une sagesse toujours présente à tous les événements; la création de l'homme dans un état d'innocence et d'immortalité, sa chute par l'abus de sa liberté, la transmission de cette faute originale à toute la race humaine, et enfin la rédemption de l'univers par la venue du Fils de Dieu, qui s'est fait homme pour élever l'homme jusqu'à la Divinité. Cette Eglise avait vu toutes les merveilles du Fils de Dieu, qu'elle en-

seignait au monde, et les Chrétiens mouraient pour témoigner leur foi, et leur morale était aussi sublime que leur vie. Aussi peut-on appliquer à l'Eglise de Rome ce que les Actes disent de l'Eglise de Jérusalem.

« Tous ceux qui composaient cette Eglise « persévéraient dans la doctrine des apôtres, « dans la communion de la fraction du pain « et dans la prière. Unis ensemble par la « la foi, ce qu'ils avaient était possédé en « commun. Ils vendaient leurs biens et les « les distribuaient à tous suivant le besoin « de chacun. Ils rompaient le pain dans les « maisons; ils prenaient leur nourriture « avec joie et simplicité de cœur, louant Dieu « et se faisant aimer de tout le peuple. (Act. « II, 42-47.) Toute la multitude de ceux qui « croyaient n'étaient qu'un cœur et qu'une « âme; aucun d'eux ne s'appropriait rien « de ce qu'il possédait, mais ils mettaient « tout en commun. Il n'y avait point de « pauvres parmi eux, parce que tous ceux « qui avaient des terres et des maisons les « vendaient et en apportaient le prix; ils le « mettaient aux pieds des apôtres et ce qu'il « distribuait à chacun. Il se faisait alors « beaucoup de miracles et de prodiges par « mi le peuple, par les mains des apôtres, et « le peuple leur donnait de grandes louan- « ges. (Act. IV, 32 seq.) Il arrivait de là que « le nombre de ceux qui croyaient au Seigneur, hommes et femmes, s'augmentait « tous les jours de plus en plus. » (Act. V, 14.) Quel tableau, quand on le rapproche de celui que nous avons trouvé du monde païen! Rousseau a bien eu raison de dire: *L'histoire de ces premiers temps est un prodige continu.* « Quant on réfléchit, » dit l'auteur de *l'Essai sur l'indifférence*, « à ce qu'était alors la société païenne, à l'esprit d'incrédulité, et à toutes les erreurs introduites par une philosophie qui avait dépeché en système d'impiété le doute et le vice même, et qu'à ce désordre de l'intelligence, à cette profonde corruption du cœur, on voit succéder tout à coup une foi simple et simple, les mœurs les plus sévères, les plus pures vertus, on conçoit clairement que cette étonnante régénération de la nature humaine n'a pu être l'ouvrage de l'homme, puisque tous les efforts de sa raison, dès les siècles les plus éclairés, toute sa science, ses découvertes, ses arts, ses institutions, ses lois n'avaient servi qu'à le plonger dans une dépravation sans exemple. Il a fallu qu'il fût tout ensemble aidé et instruit naturellement pour sortir de cet état de désolation et de misère. Et afin qu'il ne pût en aucun sens, s'attribuer son propre salut, Dieu voulait que ses apôtres, les instruments de sa miséricorde, donnés de tout ce qui contribue au succès des desseins de l'homme, fussent par cela même les auteurs d'une puissance au-dessus de l'homme. »

Mais, pour résumer la grandeur de celle de la ville éternelle et de la papauté, nous emprunterons le passage suivant de *l'Essai d'histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Jager: « Trop de pages éloquentes, » dit-il, « et

été écrites depuis un demi-siècle sur la conquête spirituelle des Pontifes romains et sur les influences politiques et sociales qu'elle a exercées sur l'Europe, pour que j'essaye de vous en crayonner le tableau. Je me borne à un court résumé. C'est Rome qui a conservé précieusement pour l'Europe et pour le monde toutes les grandes et nobles idées élaborées par le grand peuple, purifiées par le christianisme, seules capables de façonner le cœur de l'homme et de donner de la vie, de la consistance, de la force, de l'avenir, du bonheur et de la gloire aux nations. Ces semences de civilisation moderne qu'elle gardait en dépôt, elle les a répandues à temps dans le monde, aussitôt que les terres, épuisées par la vieille civilisation païenne, eurent été remuées et renouvelées par le sabre des Barbares. Quand la violence de l'envahisseur dictait ses ordres capricieux sans prendre la peine de faire des lois ou d'établir des tribunaux, où était la justice avec ses formes et ses garanties? elle était réfugiée à Rome; elle n'était pas ailleurs, et c'est là que nous avons été à chercher pour l'installer dans nos cours et dans nos tribunaux. Tandis que les peuples, poussés par leurs rois, se jetaient les uns sur les autres, se culbataient et se massacraient dans la mêlée, qui faisait entendre les paroles de paix et de réconciliation? c'était Rome; ce fut Rome qui calma ces cœurs où fermentait la rage de la destruction; et quand, plus tard, les nations ayant pris leur assiette, étaient foulées sous les pieds du despotisme vainqueur, à qui s'adressaient-elles? elles tournaient les yeux, elles tendaient leurs bras suppliants vers Rome, et Rome étendait son sceptre médiateur; elle menaçait, au besoin elle frappait les tyrans; elle protégeait les peuples. Il n'y avait pas d'opprimé, si bas placé qu'il fût dans l'échelle hiérarchique ou sociale, qui ne fût assuré de trouver un refuge sous l'immense voûte que Rome étendait sur l'Europe. Tout s'est concentré à Rome au moment du déluge de la barbarie; et les sciences, et les arts, et les lettres, fuyant devant les ravages, poursuivies par les sauvages hurlements des barbares qui s'avançaient, ont été s'abriter à Rome, près de l'autel; la douceur des mœurs, le charme de la politesse, l'élégance, la simplicité des manières étaient à Rome. Rien n'est plus beau sous ce rapport, rien fait de convenances et de bon ton, rien est plus exquis que la correspondance des empereurs avec les empereurs. C'est en vain qu'on chercherait quelque part ailleurs quelque chose qui approchât du tact, de la mesure, de la délicatesse de langage dont cette correspondance est partout empreinte. C'est à Rome que Charlemagne, le grand restaurateur, le père de la civilisation moderne, a été chercher ses inspirations; c'est là qu'il a importé chez nous et autour de nous le goût des lettres, le respect des lois, jusqu'à ce vernis de politesse que nos aïeux ont perfectionné, mais qui leur vient de Rome. Voltaire l'a remarqué : « Le

« règne seul de Charlemagne, » dit-il, « eut une « fleur de politesse, qui fut probablement « le fruit de son voyage à Rome. » En deux mots, tous les germes de la civilisation moderne et la sève qui de jour en jour les développe davantage, c'est Rome qui les a fournis. En voulez-vous une preuve simple et palpable, une preuve sommaire et tranchante? comparez l'état de l'Europe avant l'érection du Siège de saint Pierre, avec son état actuel; comparez l'état de l'Orient avant et depuis sa séparation. Tout est là. La différence du résultat indique la cause et en détermine l'influence.

« Rien que pour les intérêts de la terre, voilà ce que Rome a fait. Et maintenant je dirai aux peuples qui se hâtent vers l'avenir, je dirai surtout à la France qui a reçu la mission providentielle de les précéder et de les conduire : Marchez à présent, marchez à grands pas dans la voie du progrès et de la civilisation, dans cette voie qui s'ouvre toujours plus large à mesure qu'on y avance; dans cette voie véritablement indéfinie, puisque le but proposé n'est autre, pour les sociétés comme pour les individus, que la perfection de l'âge et la plénitude des perfections du Christ; avancez-vous aussi vite, aussi loin que vous puissiez aller; que l'esclave qui reste soit affranchi; que le pauvre, qui est un autre esclave plus malheureux et plus abandonné, soit affranchi à son tour; que la distinction des vertus et des mérites prévaille seule sur la terre; que la liberté, qui en définitive n'est autre chose que l'obéissance volontaire à celui qui commande le vrai, le beau, le bon et l'utile, parvienne à y établir son règne; que l'aspect de la terre, à force de marche, de temps, d'efforts, de souffrances, de travaux, arrive à présenter une image anticipée du ciel, je m'écrierai encore : C'est Rome qui vous a mis dans cette voie; c'est elle qui vous a soutenus, c'est elle qui vous a éclairés. Eh! dites-moi d'où vous tenez ces idées de fraternité, d'amour, de courage, de perfection, de dévouement, si ce n'est du christianisme, du catholicisme, qui en est la seule école? C'est donc Rome qui vous inspire, sans que vous le sachiez peut-être; c'est Rome, la grande conservatrice, la grande civilisatrice, la grande propagatrice des nobles, des belles, des généreuses idées; c'est Rome, qui ne se passionne pas plus que l'Éternel qu'elle représente, mais qui, conservant seule dans ses mains le feu sacré, marche lentement mais continuellement vers le but, à travers les misères, les fragilités, les pauvretés de l'humanité qui souvent s'impatiente et succombe. Approfondissez les choses, et vous reconnaîtrez que le principe, le développement et la consécration de tout progrès véritable et permanent dans la voie de la civilisation, est véritablement catholique. Détournez aujourd'hui les yeux de la vérité romaine, fermez vos cœurs aux inspirations chrétiennes, demain vous serez arrêtés. Hélas! je le dis avec autant de conviction que de douleur : nous nous serions séparés

gné bien des excès et des fatigues, et nous serions beaucoup plus loin dans le chemin, si nous avions pris toujours le catholicisme comme point d'appui pour opérer le mouvement. »

« Rome, » dit M. Libri, « a aidé efficacement à la marche de la civilisation, en fondant l'unité européenne. Cette unité, créée par les Romains et retrouvée par les Chrétiens sous les ruines où l'avaient ensevelie les Barbares, a été la base de tous les progrès des sociétés modernes. » (*Histoire des sciences mathématiques en Italie*, par M. G. Libri, t. 1^{er}, p. 188.)

De quelque côté qu'on veuille envisager Rome, elle se présente toujours à nous comme le centre d'où découlent sur le monde entier tous les bienfaits du catholicisme, et d'où rayonnent toutes ses beautés, toutes ses harmonies religieuses, morales ou artistiques. Mais, pour rester plus spécialement dans notre sujet, nous allons étudier Rome comme type de la charité, de la bienfaisance publique.

« Rome ! » dit M. d'Erceville, « quel homme ne prononcerait ce mot avec amour ? quel Catholique ne sentirait ses entrailles filiales tressaillir d'émotion en entendant le nom de sa mère ? Rome, c'est non-seulement la reine du monde antique, et de nos jours le musée le plus complet, la plus riche collection d'objets d'arts et de souvenirs anciens ; mais encore c'est le centre de la civilisation moderne, le pivot sur lequel tourne toute l'économie providentielle du monde ; c'est, en effet, la capitale du monde chrétien, la règle suprême des pensées humaines, l'arbitre souverain de tant de disputes qui intéressent au plus haut point l'avenir de l'humanité ; c'est là d'où la parole s'élève avec le plus d'autorité et d'universalité, et obtient de tant de peuples l'obéissance et le respect ; là où viennent se retrancher les hautes intelligences, et d'où partent et se propagent au loin les idées les plus avancées du véritable progrès. Mais si Rome est la dominatrice des esprits, elle est aussi la reine des cœurs. Foyer brûlant où viennent se réchauffer et s'embraser tous les nobles et saints dévouements, elle rayonne à travers le monde la charité qui la presse, l'amour divin qui la consume. C'est là, en effet, que les intérêts de toutes les nations sont pesés et appréciés, et qu'une paternelle sollicitude étend ses soins vigilants jusqu'aux peuples les plus reculés. C'est de là que partent ces saints missionnaires qui vont porter la lumière de la foi, souvent au péril de leur vie, à ces peuples couverts encore des ténèbres de l'erreur. Non-seulement Rome étend ainsi ses soins aux peuples lointains, mais aussi elle donne aux peuples civilisés l'exemple de la charité la plus tendre comme de la plus intelligente sollicitude pour les misères humaines. Ses institutions de bienfaisance ont devancé de très-loin les institutions analogues des autres nations européennes, et, sous ce rapport encore, elle a toujours pris une glorieuse initiative.

Rome est remplie d'étonnantes diées qui témoignent de son ardent amour pour les pauvres. La charité s'y multiplie et s'y montre sous toutes les formes. »

« Pour procéder avec ordre dans nos entreprises, » nous dit Mgr. Morichini dans la préface de son livre *Des institutions de bienfaisance et d'instruction à Rome*, « il semblerait que je dusse considérer le pauvre d'abord dans sa naissance, puis dans son éducation, dans la misère et le manque de travail ; enfin, dans la vieillesse et l'infirmité. Mais l'histoire des institutions montre que les choses ont été à l'inverse. Le malade étant la plus visible et la plus touchante des misères humaines, les premières ailes s'élevèrent à ceux qui souffraient ; les seconds ailes reçurent les orphelins et les enfants trouvés, car nul âge de la vie n'intéresse plus les cœurs sensibles et n'exige plus de soins que l'enfance et l'adolescence. On sentit ensuite qu'il était plus sage de donner aux pauvres du travail qu'une aumône, et l'on pensa à l'emploi des bras orphelins des ateliers d'industrie et pour les travaux publics. Puis on comprit la nécessité de guérir la plaie moins visible, mais plus grave, de l'ignorance, source de misère et de vice, et l'on ouvrit des asiles pour l'enfance, des conservatoires d'arts et métiers, des écoles gratuites de tout genre. » Ains donc, les quatre divisions comprennent : 1^o les malades secourus dans les hôpitaux ; 2^o les pauvres dans des situations particulières d'invalidité, comme les enfants trouvés, les vieillards, les orphelins, et surtout les orphelins pour lesquelles on a créé de nombreux conservatoires ; 3^o les institutions diverses pour secourir les pauvres à domicile et leur donner du travail ; 4^o la moralité de l'ignorance pour laquelle on a établi des écoles gratuites. Une analyse exacte de cet ouvrage se réduit à peu près à une énumération pure et simple des différentes institutions de charité, ou plutôt de différentes formes de la misère humaine que ces institutions ont pour but de soulager. Nous ne reculons pas devant cette énumération, quelque aride qu'elle soit, persuadé que c'est la meilleure manière de faire connaître la diversité des moyens qu'on se trouve la charité romaine dans sa situation à secourir les pauvres.

« Le plus considérable des hôpitaux de Rome est celui de Saint-Esprit (Fig. Hôpital aux), véritable cité de malades, où se rencontrent tous les maux physiques qui peuvent affliger la nature humaine. Fondé par Innocent III, dans les premières années du XII^e siècle, il fut successivement restauré et agrandi depuis par ses successeurs ; il présente d'immenses salles, dont les proportions atteignent jusqu'à 350 pieds de longueur sur 10 de largeur. Aussi peut-il contenir plus de 1,600 lits. C'est au Saint-Esprit surtout qu'on se présente une multitude d'infirmités diverses appropriées avec une intelligence et un soin tout particuliers au service des malades. Nous signalerons particulièrement

l'établissement, sous le pavé des salles, d'un courant d'eau assez considérable qui emporte rapidement toutes les immondices dans le Tibre. Le service médical y est organisé sur un très-bon pied. Des confréries de pieux laïques y viennent souvent porter des secours et des consolations aux malades. Une association entre autres s'y rend tous les soirs après l'*Angelus* pour y ensevelir les morts.

« L'hôpital de Saint-Roch, destiné aux femmes en couches, se distingue aussi par une entente admirable des besoins du pauvre. On y reçoit toute femme enceinte qui s'y présente. Sur ce nombre, il est certainement bien des femmes honnêtes, mais pauvres, qui n'ont pas le moyen de se procurer les secours nécessaires à leur état, et qui ont droit à toute la commisération publique. Parmi les femmes qu'une faute a amenées en ce lieu, combien y en a-t-il qui ont été réduites à cette extrémité par un moment d'égarément et de faiblesse, et qui l'ont bien expié depuis par des tourments de tout genre? Pour celles-là, ainsi que pour celles en petit nombre qui marchent tête levée dans la voie du mal, leur procurer des soins, c'est souvent leur épargner un crime de plus, et conserver la vie à un petit être innocent qui peut plus tard devenir un citoyen utile à la société. Aussi, non-seulement les soins les plus attentifs sont accordés à toutes indistinctement, mais encore les précautions les plus minutieuses sont prises pour assurer un secret absolu. La charité chrétienne ignore si ces femmes sont coupables; elles souffrent, c'est tout ce qu'elle demande, et elle ne permet pas que d'autres cherchent à en découvrir davantage, tant qu'elles sont entre ses mains. Les femmes près d'accoucher, qui se présentent, sont reçues et entretenues aux frais de l'hospice, pendant leur grossesse, et huit jours encore après leur délivrance. On ne leur demande ni leur nom, ni leur condition; elles peuvent même, pour n'être reconnues de personne, se voiler le visage. Si l'une vient à mourir, son nom n'est point inscrit sur le registre, parce qu'on les distingue l'une de l'autre par des numéros progressifs. Les femmes qui ne pourraient laisser connaître leur état sans trahir leur coupable faiblesse, sont admises longtemps avant leurs couches; on sauve ainsi l'honneur des familles, et l'on évite les infanticides. Celles qui ne sont pas pauvres payent une légère rétribution mensuelle; tout paiement cesse aux environs des couches. L'hôpital est exempt de toute juridiction criminelle et ecclésiastique; ainsi, les femmes qui l'habitent sont sûres de n'être pas tourmentées pendant le séjour qu'elles y font. On en défend l'entrée non-seulement aux hommes, mais aux femmes mêmes, parentes ou autres, quel que soit leur rang; le médecin, le chirurgien, les matrones et femmes de service y ont seuls accès. Parmi les autres hôpitaux de Rome, on distingue encore celui des *Benfratelli*, situé dans une île du Tibre, et tenu par une congrégation

spéciale de religieux qui, outre les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, font encore celui de soigner les malades. Une autre pieuse fondation est celle de l'hospice de la Sainte-Trinité, qui donne asile aux pèlerins étrangers qui viennent à Rome les années du jubilé. Dans l'intervalle de ces époques solennelles, la maison reçoit les convalescents qui y viennent de tous les différents hôpitaux de Rome, pour achever leur guérison. D'autres hôpitaux, enfin, sont affectés spécialement à des infirmités particulières, l'un pour les plaies et ulcères, l'autre pour les blessures et contusions, celui-ci pour les malheureux qui ont perdu l'usage de la raison; celui de Saint-Gallican, fondé par un lépreux, pour les galeux et teigneux. Plusieurs corporations de métiers ont des maisons spéciales pour leurs confrères. Beaucoup de nations en ont aussi pour leurs nationaux, et par là, le malheureux étranger a du moins la consolation, dans ses souffrances, de se retrouver au milieu de ses compatriotes, et peut se croire au sein de ses foyers. Enfin, une pieuse confrérie s'occupe d'ensevelir les morts, principalement ceux trouvés dans la campagne, gisant sans sépulture. La charité chrétienne ne s'arrête pas à la mort du pauvre, et ses soins s'étendent jusque sur ses restes inanimés qui doivent un jour ressusciter glorieux.

« La seconde partie de notre ouvrage contient toutes les institutions qui ont pour but les enfants trouvés, les orphelins, les vieillards, les repenties, les veuves, les jeunes filles pauvres, etc. Entre toutes, se distingue l'hospice de Saint-Michel, immense établissement où se trouvent réunies les deux extrémités de la vie. Il se divise en effet en quatre parties pour les orphelins et les vieillards des deux sexes. Les jeunes gens apprennent les arts mécaniques, ou étudient les arts libéraux. Dans l'intérieur de l'hospice sont des ateliers d'imprimeurs, relieurs, tailleurs, teinturiers, selliers, ébénistes, serruriers et quincailliers. Pour les beaux-arts, on a la fabrique des tapis en figures ou ornements, la seule de toute l'Italie; la gravure sur bois, l'ornementation, la peinture, la sculpture, la gravure sur cuivre, camées et médailles. Quelques élèves sont employés à la comptabilité de la maison, ce qui les rend propres à une utile profession, et les dispose à être de bons régisseurs. L'hospice a d'ailleurs l'antique et louable coutume de distribuer ses emplois intérieurs à ceux qui ont été ses fils. L'instruction littéraire est à la hauteur des connaissances nécessaires des artisans et des artistes. Il y a une école de lecture, écriture, arithmétique et catéchisme, où vont les élèves jusqu'à ce qu'ils aient prouvé qu'ils ont profité; ceux qui s'adonnent aux beaux-arts suivent l'école du nu au Capitole, et étudient un peu d'anatomie, la mythologie, l'histoire sacrée et profane. L'illustre professeur Polletti leur fait aussi un cours de géométrie et de mécanique appliquées aux arts, et l'on a récemment ajouté l'école de chimie appliquée, qui manquait

à Rome. Enfin, une école de musique vocale, suivie avec succès par quelques élèves, les met à même de divertir au carnaval, par des représentations dramatiques, non-seulement la communauté, mais le public. En résumé, l'hospice de Saint-Michel est une véritable école polytechnique, un vrai conservatoire d'arts et métiers, ouvert par le génie des Papes un siècle avant qu'on possédassent les nations les plus éclairées de l'Europe. Les jeunes filles se livrent aussi à des travaux qui leur seront utiles par la suite. On leur donne des leçons de lecture, écriture, arithmétique, ainsi que de musique et d'ouvrages de femme. La cuisine et le blanchissage se font dans la communauté même, suivant un très-ancien usage, et ces travaux préparent utilement les femmes aux soins qui leur seront confiés dans leur ménage. Elles fabriquent en outre tous les ornements d'uniforme de la milice papale, et on leur abandonne, comme encouragement, une moitié du gain. Quelques autres travaillent la soie, la toile, les rubans, soit pour l'usage de l'hospice lui-même, soit pour des négociants.

« Saint-Michel a en outre le mérite de posséder, depuis 1793, une prison pénitentiaire selon le système mis tout récemment en pratique en Angleterre et sur Etats-Unis.

« Les autres hospices décrits dans cette seconde partie ne nous offrent pas un tableau moins intéressant. En première ligne figure celui du Saint-Esprit, que nous avons déjà vu recueillir les malades en grand nombre, et qui donne asile aussi aux enfants trouvés. Sa fondation, avons nous dit, remonte à Innocent III, et précède par conséquent de plus de quatre siècles saint Vincent de Paul. L'hospice de Paga-Jean, pour les orphelins délaissés, fut fondé par un pauvre artisan, à moitié idiot, mais animé du feu de la charité. Le conservatoire des Néophytes reçoit les hérétiques et les infidèles qui désirent revenir à la vraie religion, et leur apprend à connaître et à bénir la foi catholique. D'autres maisons accueillent les pauvres et leur donnent à coucher pendant la nuit; plusieurs sont élevées pour recevoir les filles repenties, et les aident à revenir à une vie honnête. Un grand nombre enfin de conservatoires sont destinés à l'éducation de jeunes filles pauvres. On ne les admet généralement qu'au-dessous de douze ans; on leur donne une éducation religieuse, et on leur fait apprendre un métier utile. Leur travail leur profite au moins en partie. C'est en outre parmi elles qu'on prend les diverses employées de la maison, et on leur apprend ainsi tout ce qui concerne les soins de la cuisine, du linge, blanchissage, raccommodage, etc. Parmi les plus sages d'entre elles, sont choisies des maîtresses chargées de la discipline. Enfin, quand leur éducation est finie, on leur accorde des dots pour se marier ou se faire religieuses.

« La troisième partie comprend toutes les institutions qui viennent au secours des pauvres sans leur faire quitter l'intérieur de

leurs familles; ces institutions sont très-diverses de but et de moyens. Les uns forment une centralisation d'aumônes comme l'aumônier apostolique, chargé de distribuer les dons de la charité privée du Pape; la commission des subsides, dont le travail est alimentée par le trésor public, qui distribue la ville en régions et en paroisses, et à chacune de ces subdivisions attache une congrégation ou commission spéciale, chargée, sous la direction de la commission centrale, de visiter les pauvres, constater leurs besoins, et appliquer les secours nécessaires; le Mont-de-Piété, créé des le xv^e siècle, pour arracher le bien du pauvre à l'avidité des usuriers juifs, et qui se répandit également dans les principales villes d'Italie (Voy. MONT-DE-PIÉTÉ); le subsidé des travaux publics, qui donne du travail à tous les ouvriers qui se présentent, de quelque métier qu'ils soient. Les autres s'attachent au contraire à des besoins particuliers, comme la congrégation du subsidé ecclésiastique, qui a pour lui spécial de venir au secours des étudiants ecclésiastiques pauvres; les nombreuses archiconfréries instituées pour aider les jeunes filles pauvres, bonne œuvre à laquelle concourt la loterie elle-même, que l'on tient à Rome, en la transformant ainsi en œuvre de charité; l'association de Saint-Yves, composée de jurisconsultes et d'avocats, pour la défense gratuite des pauvres devant les tribunaux; et enfin, les confréries diverses qui vont visiter et servir les prisonniers, et se dévouent ainsi avec une touchante sollicitude à la réhabilitation morale de ces malheureux, quelquefois plus égarés que méchants. Parmi ces dernières institutions il faut ranger celle qui assiste les condamnés à mort, et avec une charité vraiment chrétienne, adoucit leurs derniers moments par les consolations de la religion, s'occupe de leur rendre les derniers devoirs et fait dire des prières pour le salut de leurs âmes.

« Dans la quatrième partie, l'auteur nous parle des nombreuses écoles, pour la plupart gratuites, qui s'efforcent de répandre dans le peuple de Rome l'instruction et la connaissance de la religion. Le plus grand nombre de ces écoles reçoit les enfants, et se trouve réparti dans les différents quartiers de la ville; quelques-unes se tiennent le soir et sont destinées aux ouvriers que leurs divers travaux occupent toute la journée. On remarque, parmi ces écoles, celle des sourds-muets, importée de France, et ses premiers directeurs allèrent étudier les méthodes de l'abbé de l'Épée. Plusieurs congrégations religieuses se trouvent chargées de ces écoles, quelques-unes même ayant été fondées dans le but particulier de se consacrer à l'enseignement; parmi elles sont les Frères des écoles chrétiennes, institution française établie à Rome vers le commencement du xviii^e siècle, et dont se sont beaucoup M. Morichini. Nous avons vu, quoiqu'en général, le nombre de ces congrégations religieuses dont la destination est toute spéciale, et qui s'attachent à une œuvre

vre déterminée. A chaque besoin nouveau et bien vivement senti dans les régions de la charité et de la sollicitude pour toutes les souffrances humaines, que l'Eglise est vraiment catholique, c'est-à-dire universelle !

Examinant successivement les principales institutions charitables de Rome, notre auteur arrive à celle de Saint-Michel, et il nous parle de la prison des jeunes détenus, qui fut construite dans cet hospice par Clément XI, dès l'année 1705. Cette prison, d'après les règlements mêmes du Pape fondateur, est régie par le système pénitentiaire qui commence à peine à être mis en usage par quelques nations de l'Europe, et dont on croyait devoir attribuer l'invention aux Etats-Unis. Mais il est bien antérieur à son introduction chez cette nation, puisqu'il était pratiqué à Rome il y a un siècle et demi. (*Voy. RÉGIME PÉNITENTIAIRE.*) C'est, du reste, ce qu'a loyalement reconnu M. Cerfbeer chargé, en 1839, par le ministre de l'intérieur de France, d'aller visiter les prisons d'Italie, et d'examiner les différentes institutions qui y sont établies. Ce système consiste dans l'isolement de nuit, le travail silencieux pendant le jour, et la moralisation des détenus par des instructions religieuses. Pendant longtemps la société n'avait imposé des peines que comme une vengeance du dommage qu'elle avait reçu ; elle avait oublié qu'elle ne tient que de la divine Providence le pouvoir de châtier, et que sur la terre la justice de Dieu ne s'exerçant jamais que tempérée par sa miséricorde, elle devait, à son exemple, se préoccuper en punissant des intérêts du coupable. Donc, si la peine doit être expiatrice, et à ce titre infliger des rigueurs proportionnelles à la faute commise, elle doit aussi être régénératrice, et tendre à l'amélioration morale du criminel. Le système pénitentiaire a pour but de procurer cette amélioration, et il l'obtient par les moyens indiqués ci-dessus. Aussi est-il essentiellement chrétien, et, comme le remarque M. Cerfbeer lui-même, ses principes sont ceux qui de tout temps ont été en usage dans les monastères, et qu'on a particulièrement employés aux premiers âges de l'Eglise dans les pénitences publiques. La première réalisation pratique de ces principes appartient à un Pape, et cela un siècle avant que le protestantisme ne s'en emparât comme d'une œuvre sienne, et ne la proclamât comme une grande découverte. Du reste, leur application à l'amélioration morale des criminels est décrite en grand détail dans les ouvrages du P. Mabillon, religieux Bénédictin français, contemporain de Clément XI; et notre auteur discute la question, restée incertaine, de savoir s'il ne faut pas lui attribuer la gloire de l'invention.

Nul, s'il n'est catholique, ne sentira jamais tout ce que Rome a de puissance dans le cœur et sur la pensée du fidèle. Pour nous, sous le rapport religieux, tout est dans le Souverain Pontife; et le vicaire du Christ est

le Christ lui-même. Quiconque reconnaît cette haute importance donnée à Rome dans l'économie de la réhabilitation du genre humain, n'a pas de peine alors à voir l'histoire sous son aspect divin d'unité. Il comprend la succession des anciens empires qui se remplacent tour à tour sur la scène du monde, Assyriens, Mèdes, Perses, Macédoniens, préparant ainsi la voie à cette reine qui a reçu seule l'investiture de l'empire universel, et à laquelle la terreur, puis l'amour doivent assujettir le monde. Enfin, cet empire, prédécesseur immédiat de celui du Christ, est fondé; il s'accroît et on le voit, semblable à l'aigle de ses enseignes, saisir l'univers dans sa serre puissante. A voir le mouvement de ces peuples enlevés de toutes parts à leur nationalité, sans assiette, sans équilibre, arrachés à leurs lois et, à leurs souvenirs, on eût cru assister à cette scène tragique du monde primitif où l'on vit les fleuves et les torrents, jusqu'alors fidèles à leur cours, tourbillonner sur toute la surface du globe à travers les flots d'un océan sans limites. Tout ceci n'est qu'une préparation, et les destinées de Rome ne font que commencer.

RUSSES. — « Nous ne savons, » dit Ryon, « que peu de choses des Russes jusqu'à leur conversion. Avant cette époque, ils étaient si étrangers aux lettres, qu'ils étaient incapables de faire le récit de leurs propres exploits, et si féroces, que leur barbarie détournait les peuples policés de voyager dans leur pays. Antérieurement à sa conversion, Walodimir immolait des victimes humaines à ses idoles, avait deux cents concubines dans un endroit, trois cents dans un second et autant dans un troisième. Sa grand-mère Olha fut instruite à Constantinople dans la doctrine du christianisme, et fut baptisée en 950, pendant que Walodimir et ses sujets restaient attachés aux dieux de leurs ancêtres. Cet empereur, ayant été sollicité par différentes sectes de Chrétiens d'adopter leurs dogmes respectifs, nomma des commissaires pour examiner la doctrine et les opinions de chacune. Ayant obtenu les renseignements qu'il désirait, il fit dire à Bâsile et à Constantin, rois de Constantinople, qu'il se ferait Chrétien suivant le rite grec, pourvu qu'ils lui donnassent leur sœur Anne en mariage. Cette proposition ayant été acceptée, et la cérémonie du baptême faite en 980, le monarque de Russie renvoya ses concubines, brisa plusieurs idoles et jeta dans la rivière l'image de la foudre, qui était le principal objet de leur culte. Ce prince, quoique n'étant qu'un Chrétien imparfait, tant en pratique qu'en théorie, établit des écoles pour la littérature grecque, amena des artistes de la Grèce, fit construire des églises en brique et en pierre, nomma des évêques à Kiow, Novogorod et autres lieux, adopta les rites de l'Eglise grecque, et ordonna à tous ses sujets de quitter leurs idoles et de recevoir le baptême. La doctrine chrétienne produisit sur les sujets ses effets ordinaires, et nous sommes certain

que la forme d'inauguration des princes russes tendait à leur faire faire des progrès dans la religion et dans la vertu. Cette forme leur rappelait qu'ils devaient être sou-

mis au Roi des rois, s'occuper du pauvre, faire observer la justice, maintenir leurs sujets en paix, et les rendre tous si bons. »

S

SACERDOCE. — L'institution du sacerdoce, disions-nous, est déjà à elle seule un des plus ineffables bienfaits du christianisme, puisqu'il substitue à une société purement matérielle et exclusivement fondée sur la contrainte et la force brutale, une société toute spirituelle et uniquement basée sur la libre volonté, l'acceptation spontanée de chacun; à une société locale, n'embrassant qu'un lieu et qu'un temps, qu'un peuple, une société universelle embrassant tous les lieux, tous les temps, tous les hommes; à une société faite pour la terre et les vils besoins du corps, une société faite pour le ciel et les nobles besoins de l'âme; enfin à une société dominée par des hommes, une société gouvernée par Dieu lui-même.

Si l'on consulte l'histoire de nos états généraux, on verra que le clergé a toujours rempli le beau rôle de modérateur. Il calmait, adoucissait les esprits, prévenait les résolutions extrêmes. — Nous voyons l'Eglise tour à tour s'opposer aux excès du peuple, présenter de libres remontrances aux rois, braver la colère des nobles. La supériorité de ses lumières, son génie conciliant, sa mission de paix, la nature même de ses intérêts, devaient lui donner en politique des idées généreuses, qui manquaient aux deux autres ordres. Placée entre eux-ci, elle avait tout à craindre des grands et rien des communes, dont elle devenait par cette seule raison le défenseur naturel. Aussi la voyait-on, dans les moments de troubles, voter de préférence avec les dernières. En voulant considérer plus en grand l'influence du christianisme sur l'existence politique des peuples de l'Europe, on voit qu'il prévenait les fureurs et sauvait nos ancêtres de leurs propres fureurs, en proclamant ces paix, appelées *paix de Dieu*, pendant lesquelles on recueillait les moissons et les vendanges. Ce sont les Papes qui, en réveillant les rois, sonnant l'alarme et faisant des ligueurs, ont empêché l'Occident de devenir la proie des Turcs. Ce sont eux qui mettaient les royaumes en interdit: les rois devenaient alors plus circonspects; ils sentaient qu'ils avaient un frein, et le peuple une égide. Dans leurs arrêts, les Papes ne manquaient jamais de mêler la voix des nations et l'intérêt général des hommes aux plaintes particulières. Il existait au milieu de l'Europe un tribunal qui jugeait, au nom de Dieu les nations et les monarques, et qui préviendait les guerres et les révolutions. Ce tribunal était le chef-d'œuvre de la politique et le dernier degré de la perfection sociale. Montesquieu, en parlant du christianisme, dit que « ses principes sont plus que l'honneur dans les mo-

narchies, la vertu dans les républiques et la crainte dans les Etats despotiques. » Le système représentatif découle des institutions ecclésiastiques, et l'Eglise nous en offre la première image dans ses conciles. La religion chrétienne établit en dogme l'égalité morale, la seule qui puisse être prêchée sans bouleverser le monde. Le clergé a converti l'homme physique en l'homme moral. « Nous devons au christianisme, » dit Montesquieu, et dans le gouvernement un certain droit politique, et dans la guerre un certain droit des gens que la nature humaine ne saurait trop reconnaître. C'est ce droit qui fait que, parmi nous, la victoire laisse aux peuples vaincus ces grandes choses, la vie, la liberté, les lois, les biens et toujours la religion. » A l'invasion des Barbares, l'Eglise forme les rois et les peuples au milieu de mille difficultés presque insurmontables, et leur inspire son espoir. L'immense popularité du clergé, surtout au moyen âge, est un des faits les plus incontestables de l'histoire. (Voy. PARALLEL.)

EPISCOPAT, CLERGÉ. — Qu'est-ce donc lorsqu'on envisage cette institution du sacerdoce avec toutes les vertus qu'elle requiert, et qui en sont le nécessaire appanage ?

« Le christianisme, » dit M. Tailhand, « est de nos temples des écoles publiques de morale; il a fait du prêtre le docteur du savoir comme de l'ignorant. Nous sommes tous les jours témoins de cette innovation qu'a faite le sacerdoce, et peut-être n'avons-nous jamais cherché la cause de cette obligation nouvelle qui lui fut imposée. Il est clair que l'Evangile ne pouvait se propager que par la prédication. Mais pourquoi ne pouvait se soutenir que par la prédication ? » Nous sommes extrêmement portés à l'indifférence, » a dit Montesquieu (*Esprit des lois*, liv. xxi.) En effet, le christianisme nous en a affirmés, non en changeant notre nature, mais en nous fournissant des armes contre notre nature. Contre une tentation incessante, il a fallu un préservatif incessant. La prédication, c'est-à-dire l'enseignement sacerdotal, est donc devenue nécessaire, indispensable.

« Considérez, cependant, avec quelle fermeté et quelle persévérance le sacerdoce a toujours rempli le devoir de la prédication. Deux sortes de ministères ont fait jusqu'à et feront jusqu'à la fin la gloire et le bonheur de l'Eglise: le ministère apostolique et le ministère pastoral. Le premier s'adresse aux nations infidèles, il va leur porter au loin la bonne nouvelle, il introduit dans la bergerie ces brebis si longtemps perdues. Le ministère apostolique a été pendant longtemps le prélude du martyre. Cette multitude d'apôtres l'entendaient bien assez

eux qui pendant trois cents ans ont scellé de leur sang la vérité évangélique. « Ils ont « cru, voilà pourquoi ils ont parlé. » (*I Cor.* iv, 13; *Psal.* cxxxv, 12.) C'est leur foi qui les a rendus vainqueurs du monde. L'ardeur pour le martyre ne s'est point ralentie dans le sacerdoce chrétien; notre siècle en est témoin. Des apôtres nouveaux, semblables à de hardis navigateurs, s'avancent à la découverte de terres inconnues, à travers les orages et les tempêtes. Ils reculeront les limites du monde, ils augmenteront le nombre des frères, nous faciliteront le moyen d'arriver jusqu'à eux et de leur faire part de notre abondance. N'essayez pas de les effrayer par la perspective du naufrage de tous ceux qui ont déjà tenté une si périlleuse entreprise. Ils voient sans s'émouvoir et les débris du navire qui les porta, flottant çà et là sur les ondes, et leurs cadavres que la tourmente des flots a poussés sur la rive, gisant tristement sur la plage. Tel est le grand caractère du ministère apostolique; la soif du salut des âmes, le mépris de la vie.

« Vous connaissez le ministère pastoral qui se passe tous les jours sous nos yeux; mais peut-être n'en avez-vous pas encore deviné tous les secrets; et si vous les avez devinés, vous ne serez pas fâché de les voir exposés au grand jour. Le pasteur s'en va de tous côtés, sollicitant les âmes à la pénitence; les conviant, au nom du repentir, au banquet de la joie la plus pure: on dirait un ange descendu sur la terre pour visiter la nature humaine tristement délaissée dans cette vallée de larmes. Annonçant la paix à tout homme de bonne volonté, son amour s'adresse à toutes les conditions, à tous les âges. La première enfance est belle de naveté et d'innocence; semblable à un agneau dont la toison naissante est éblouissante de blancheur, on la voit bondir de bonheur et de joie; sa conscience est légère. Le pasteur veille sur elle avec les yeux d'une bienveillance paternelle. Qu'un léger nuage vienne à troubler la sérénité de son front, aussitôt sa sollicitude se réveille. Son cœur ira chercher le cœur de cet enfant chéri pour y surprendre des secrets funestes. La paix, mais une paix qui surpasse tout sentiment, sera le prix de ces intimes communications. L'adolescent, ardent dans ses désirs, impétueux dans sa volonté, impatient de tout frein, entendra de loin la voix du pasteur et s'y rendra docile. Le souvenir des joies domestiques, l'image d'un père qui soupire après son retour, le ramèneront dans la maison paternelle. L'âge mûr est travaillé par l'ambition, absorbé par les affaires, le pasteur lui rappelle doucement cet oracle divin (*Matth.* xvi, 26): « Que sert-il « à l'homme de gagner tout l'univers, s'il « perd son âme. » Le vieillard penché sur la tombe, après avoir tout vu, tout considéré dans le cours d'une longue vie, s'écrie avec anertume: « Tout n'est que vanité et affliction d'esprit! » (*Eccle.* i, 14.) Le pasteur honore ses cheveux blancs, il relève ses

espérances pour l'éternité, il lui aide à secouer la poussière qui s'était attachée à ses vêtements dans le trajet d'une longue course. Le patriarche confie au ministre de Dieu la nombreuse famille de ses petits-enfants, et meurt content après avoir mis en sûreté un si précieux dépôt. Que pourrions-nous dire du ministère pastoral auprès des malades et des moribonds? Ne serait-il pas mieux d'admirer en silence cette charité, que d'essayer de la décrire avec des paroles? Lorsque toute espérance est perdue du côté du monde pour ce Chrétien, lorsqu'aux approches de sa dernière heure tout l'abandonne, c'est alors que le pasteur s'approche de son lit de douleur et lui apporte les consolations et les espérances de la foi. C'est dans ce moment suprême qu'il apparaît comme un ami tendre auprès d'un ami abîmé dans la désolation, pour lui donner la main et soutenir son courage défaillant. Les douleurs du corps les plus aiguës et les plus cuisantes ne sont rien pour ce malade auprès des angoisses, des alarmes d'une âme qui redoute les jugements de Dieu, qui sèche de crainte, se voyant sur le point de paraître, chétive créature, devant le Dieu de toute majesté. Ministre de la réconciliation, de quel poids vous avez déchargé cette âme! Ses craintes et ses alarmes changées en une douce espérance; ses souffrances, acceptées avec amour et reconnaissance, deviennent le prix et le gage de son pardon. Une famille éplorée bénit l'homme de Dieu. Le moyen de reconnaître dignement de tels services! le cœur seul est capable de les payer à leur juste prix. Imaginez ce que l'affection a de plus tendre du côté du pasteur, ce que la docilité a de plus aimable du côté des brebis, vous aurez une idée des doux rapports que la religion chrétienne a établis sur la terre. Imaginez encore ce que l'amour paternel a de plus fort et de plus intrépide pour défendre un fils unique contre les attaques des bêtes carnassières, vous aurez deviné la pensée du pasteur des âmes en présence du loup ravisseur.

« Cherchez dans l'histoire du monde entier un homme qui quitte son pays, ses parents, ses amis, qui va aux extrémités de la terre courir après des sauvages pour les convertir, qui se glisse au milieu d'eux comme un agneau dans une tanière de loups, qui meurt content soit qu'il parvienne à les persuader, soit qu'il expire victime de leur cruauté. Le christianisme nous offre des milliers d'apôtres de cette force; le paganisme, l'islamisme, pas un seul. Le christianisme a commencé par l'apostolat, et l'apostolat, après dix-huit siècles, est aussi zélé, aussi ardent que le premier jour.

« Poursuivre la correction des mœurs par la prédication de la morale, c'est un des premiers devoirs du pasteur; se produire comme la règle vivante des mœurs, c'est pour lui une nécessité. Depuis qu'il a reçu l'ordre de prêcher et de s'élever contre les désordres publics et particuliers, l'a-t-on jamais vu rester muet dans la crainte de

déplaire aux coupables ? N'a-t-il pas porté avec intrépidité la parole en présence des rois ? Tel a été l'ascendant du christianisme sur l'orgueil humain, que les rois de la terre sont venus souvent se ranger parmi ses auditeurs, confondus dans la foule de leurs sujets. On les a vus écouter humblement, accepter avec soumission les arrêts lancés du haut de la chaire chrétienne contre l'ambition des grands, contre la flatterie qui les encense, contre le luxe et la mollesse des cours. L'éclat d'un tel ministère aurait de quoi soutenir et encourager le ministre de la parole; mais ce n'est pas aux grands, c'est aux petits qu'il donnera la préférence : « Le Seigneur m'a envoyé évangéliser les « pauvres. » (Luc. iv, 18.) C'est au milieu des enfants que vous le trouverez; auprès des gens grossiers de la campagne.

« Une société qui a adopté un tel sacerdoce, qui l'a placé à la tête de ses institutions, cette société devait produire par milliers des actes héroïques de vertu, et nous avons raison de regarder le sacerdoce chrétien comme la cause principale qui a donné naissance à ces prodiges de vertu qui brillent dans les fastes du christianisme comme les étoiles innombrables dans le firmament. Parmi ces vertus, il en est une qui prend sa source dans la nature, c'est la bienfaisance. Cette source est plus abondante dans les âmes sensibles et dans les cœurs désintéressés. L'avarice tend à la tarir et à la dessécher dans les âmes basses et vulgaires. Le pasteur a pu, malgré les répugnances de la nature, faire de si grands sacrifices pour ses frères : que ne ferait-il pas pour eux lorsque la nature et le plus doux des penchans naturels parleront à son cœur. Tout conspire à faire de lui un homme de miséricorde. Nous avons aperçu dans le fond de son âme deux sentimens pénibles qui font le tourment de sa vie : la tristesse l'accable à la vue des désordres qu'il ne peut empêcher; la crainte des jugemens de Dieu le fait trembler pour son propre salut. Admirable Providence pour les malheureux ! Ces deux sentimens le porteront infailliblement et puissamment à la pratique des œuvres corporelles de miséricorde. Le pauvre et l'indigent ont été mis à sa charge; s'il ne peut suffire à les substantier, il tendra la main pour eux, ni plus ni moins qu'un pauvre père de famille qui s'en va de porte en porte demandant le pain quotidien de ses enfans. Ce n'est ni un songe enchanteur dont j'évoque le souvenir, ni une fiction poétique que j'invente : j'en appelle au témoignage de tous les siècles chrétiens sans exception; j'en appelle au témoignage de la conscience publique et à sa reconnaissance. Non, jamais rien de pareil ne s'était vu sur la terre; jamais la race humaine n'avait ressenti les douces étreintes d'un amour si grand, si magnanime. Le feu sacré de la charité, allumé par le souffle du prêtre chrétien, embrase tout ce qui l'environne; des âmes se présentent de toute part, assez fortes, assez généreuses pour se refuser à tout

autre amour qu'à l'amour de l'humanité. Ranimez donc votre espérance près de s'éteindre, vous tous qui gémissiez sous le poids de la douleur ou de l'indigence, cœurs desséchés par la tristesse. Voici venir à vous un amour sans partage; les bras d'une mère souvent pour vous recevoir; que manque-t-il à un enfant lorsqu'il repose sur le sein de sa mère ? »

« Ce corps, » dit M. de Châteaubriant, « était constitué de manière à favoriser le mouvement progressif. La loi romaine, qu'il opposait aux coutumes absurdes et arbitraires, les affranchissemens qu'il ne cessait de commander, les immunités dont les vassaux jouissaient, les excommunications locales dont il frappait certains usages et certains tyrans, étaient en harmonie avec les besoins de la foule. Peut-être les prêtres avaient-ils pour objet principal l'augmentation de leur puissance; mais cette puissance était elle-même plébéienne. Ces libertés, résumées au nom des peuples, ne leur étaient pas incessamment données; mais elles dépendaient dans la société des idées qui devaient s'y développer et tourner au profit de l'espèce humaine.

« Le clergé régulier était encore plus démocratique que le clergé séculier. Les ordres mendiants avaient des relations de sympathie et de famille avec les classes inférieures. En chaire, ils exaltaient les petits devant les grands, et rabaisaient les grands vers les petits. Il était impossible que ces vérités de la nature, déposées dans l'Évangile, ne descendissent pas de l'ordre religieux dans l'ordre politique.

« La vocation religieuse donnait l'affranchissement. Le capuchon affranchissait plus vite que le heaume, et la liberté venait dans la société par des voies inattendues. A cette époque, le peuple se fit prêtre, et c'est sous ce déguisement qu'il faut le chercher.

« On s'est élevé avec raison contre les richesses de l'Église qui possédait la moitié des propriétés de la France; mais, pour rester dans la vérité historique, il eût été juste de remarquer que les deux tiers au moins de ces immenses richesses étaient entre les mains de la partie plébéienne du clergé.

« L'esprit d'égalité et de liberté de la république chrétienne avait passé dans la monarchie de l'Église, monarchie élective et à laquelle arrivaient très-souvent des hommes sortis de la dernière classe de la société. La papauté marchait alors à la tête de la civilisation, et s'avancait vers le but de la société générale. Sa puissance extraordinaire s'exerçait par les effets énergiques de la souveraineté populaire. Les Papes sont demeurés maîtres de tout, tant qu'ils sont demeurés démocrates; leur puissance s'est affaiblie lorsqu'ils sont devenus aristocrates. L'ambition des Médicis fut cause de cette révolution. Pour obtenir la tiare, ils favorisèrent en Italie les armes impériales et travaillèrent le parti populaire. Dès ce moment, l'autorité papale déclina, parce qu'elle avait mené »

sa propre nature, abandonné son principe de vie.

« La constitution théocratique donnait le mouvement à la société universelle; de même que les fidèles étaient partout, l'Eglise était en tous lieux la hiérarchie qui commençait à l'évêque et remontait au Souverain Pontife, descendait au dernier clerc de paroisse à travers le prêtre, le diacre, le sous-diacre, le curé et le vicaire. En dehors du clergé séculier, était le clergé régulier, milice immense, qui, par ses constitutions, embrassait tous les accidents et tous les besoins de la société laïque. Il y avait des ecclésiastiques et des moines pour toutes les espèces d'enseignements ou de souffrances. Le prêtre célibataire de l'unité catholique ne se refusa point, comme le ministre marié, séparé de cette communion, aux calamités populaires: il devait mourir, dans un temps de guerre, en défendant les villes et en montant à cheval, malgré l'interdiction canonique; il devait mourir pour le rachat des captifs; il devait mourir en se portant aux incendies. A lui étaient confiés le berceau et la tombe. L'enfant qu'il élevait ne pouvait, lorsqu'il était devenu homme, prendre une épouse que de sa main. Les communautés de femmes remplissaient envers les femmes les mêmes devoirs, puis venait la solitude des cloîtres pour les grandes études et les grandes passions. On conçût qu'un système religieux, ainsi lié à l'humanité, devait être l'ordre social même. »

Essayons maintenant de résumer quelques-uns des principaux bienfaits dont le monde est redevable au sacerdoce catholique, en empruntant une partie de ce résumé à l'excellent travail publié par M. Paulin de Puymirol, dans le *Mémorial*.

« N'est-ce pas, » dit-il, « aux prêtres catholiques que l'on doit l'abolition de l'idolâtrie et de tous les vices qu'elle comportait? N'ont-ils pas dissipé l'ignorance dont elle enveloppait l'humanité? Leurs enseignements ont rendu populaires les notions les plus sublimes sur le Créateur, sur la Providence, sur l'homme, sur ses rapports avec Dieu et avec ses semblables, sur ses devoirs et ses destinées, en telle sorte que les hommes les plus simples de la chrétienté, les laboureurs, les artisans, sont incomparablement plus instruits que les génies les plus élevés de l'antiquité païenne. Arrachant l'homme à l'empire des sens, ils le remplirent de l'esprit de détachement et de charité. Chose merveilleuse! à l'origine même du christianisme, on vit les descendants, les héritiers de ces Romains, qui du temps d'Auguste commençaient leur vie au sein des voluptés, vendre leurs biens, en distribuer le prix aux pauvres et se retirer ensuite dans les déserts, où ils vivaient et mouraient dans l'exercice de la plus entière pénitence.

« L'action du sacerdoce ne se fit pas remarquer seulement dans la réforme de l'individu, elle s'étendit dans la famille, dans l'Etat, dans la législation.

« Chez tous les peuples, la polygamie et

le divorce avaient mis la corruption et la division dans les familles; partout où les prêtres pénétraient, ils proclamaient d'abord la loi du commencement, l'unité, l'indissolubilité du lien conjugal et établirent ainsi entre les époux les principes inébranlables de cette confiance, de cette affection mutuelle, de cette harmonie de vues et de sentiments, qui leur adoucirent les chagrins inséparables de cette vie, et qui font même leur bonheur. Ce ne furent pas les seuls effets de la monogamie: elle donna dans la famille et dans l'Etat des droits à la femme qui ne comptait pour rien sous le polythéisme. L'homme cessa d'en disposer comme de son champ; il sut que si elle n'avait pas un pouvoir égal au sien, elle était cependant son aide, sa compagne; que si elle avait des devoirs à remplir, elle avait aussi des droits que la loi devait protéger et défendre.

« Les prêtres travaillèrent également à l'abolition de l'infanticide, usité chez la plupart des peuples. Eclairé par leur enseignement, Constantin s'occupa d'extirper cette coutume barbare, et il soumit ceux qui la suivaient à la peine des parricides.

« Sans faire, comme les sophistes du dernier siècle, un droit absolu de la liberté pour les esclaves, ils reconnaissaient que nul n'avait le droit de rompre l'état de société où ils vivaient, pour si vicieux qu'il fût. Ils recommandaient au contraire, aux esclaves d'obéir à leurs maîtres, mais ils ajoutaient que tous les hommes étaient frères, et que Dieu ne faisant acception de personne, les maîtres étaient obligés d'être bienveillants et affectueux pour leurs serviteurs; ils leur conseillaient même de leur donner la liberté. Les apôtres ne se contentèrent pas d'établir ces principes et ces devoirs de charité dans leurs écrits, ils élevèrent aussi à l'épiscopat d'anciens esclaves. On sent que la servitude s'adoucit sensiblement à la vue de ces maximes, de ces exemples. Les affranchissements devinrent communs parmi les Chrétiens. Des rapports mutuels d'attachement et de confiance s'établirent entre les maîtres et leurs serviteurs, et lorsque les empereurs chrétiens montèrent sur le trône, il ne leur fut pas difficile de faire passer dans les lois les principes que les prêtres avaient semés dans tous les esprits. — *Voy. ESCLAVAGE.*

« On sait aussi le plaisir que les païens prenaient à l'effusion du sang. L'abolition des sacrifices humains (*Voy. SACRIFICES HUMAINS*) fut la conséquence nécessaire et immédiate de la prédication de l'Evangile. Les combats du cirque dans lesquels les esclaves, les vaincus s'égorgeaient pour l'amusement des vainqueurs de leurs maîtres furent condamnés par l'Eglise dès les premiers jours de son établissement. Les prêtres mirent tous leurs soins à éloigner leurs néophytes de ces jeux sanglants. Le premier empereur chrétien les prohiba, bien qu'avant sa conversion il eût montré quelque penchant pour ces barbares et terribles spectacles, et en eût lui-même donné au peuple. C'est donc dans les lois des empe-

leurs élévations, comparées avec celles de leurs prédécesseurs, que l'on peut voir l'influence créatrice du clergé catholique. L'on peut même dire qu'elle se fait déjà remarquer dans les lois publiées par les derniers empereurs païens.

• Mais les invasions des Barbares vinrent ouvrir un nouveau champ au zèle, à la charité, aux lumières du clergé. Au milieu des calamités qui tombaient à cette époque de toutes parts sur l'empire, et de la décomposition de la société, les peuples ne trouvaient d'appui qu'auprès des prêtres, des évêques et des moines; mais, en même temps que le clergé se dévouait à la conservation des peuples conquis et au soulagement de leurs misères, il travaillait à adoucir les caractères durs et féroces des conquérants. Il disposait, par ses enseignements et ses exemples, leur cœur à la pitié. Les Huns, les Goths, les Francs, les Hérules, les Vandales durent être singulièrement touchés, lorsqu'ils virent les évêques se dépouiller de tout ce qu'ils avaient pour venir au secours des captifs, les engager à souffrir leurs maux avec résignation, dans l'espérance d'une meilleure vie, et leur parler à eux-mêmes, les vainqueurs, de Dieu, de sa loi, de ses récompenses, de ses peines pour l'éternité suivant leurs actes.

• Cédant enfin aux efforts, à l'ascendant du clergé, les conquérants courbèrent leurs fronts devant la croix. Déblayant ensuite le sol des ruines qu'ils avaient faites, ils se fixèrent dans les provinces conquises, mêlèrent leur sang, ce qu'on n'avait jamais vu dans l'antiquité païenne, avec celui des races vaincues, dont ils adoptèrent souvent les lois, les usages et les noms. Mais pour cela, il fallut de longs et de puissants efforts de la part du clergé. Il dut s'appliquer à leur faire perdre leurs habitudes aventureuses et sauvages, et à leur inspirer le goût d'une vie sédentaire et paisible. Grâce à ses leçons et aux décisions des conciles, on ne vit pas se reproduire chez les nouveaux peuples la servitude antique. Leurs lois ne reconnurent que le serfage qui ne privait pas l'homme de tous ses droits. Mais la charité chrétienne n'était pas satisfaite. Les affranchissements se multiplièrent surtout dans les terres appartenant à l'Eglise. Les serfs, comme les hommes libres, pouvaient s'élever à tous les degrés de l'ordre ecclésiastique. Ebon, archevêque, avait été esclave chevrier; le Pape Jean XXII, gardien de pourceaux. On vit souvent dans les monastères des abbés, sortis des classes esclaves, commander à des barons, à des hommes qui avaient été soldats, qui avaient été à la tête des armées. L'Eglise qui ne se hâte jamais, parce qu'elle a les siècles pour elle, prépara avec une sage lenteur les races conquises à la liberté; elle institua des fêtes des saints et des confesseurs pour la suspension des travaux, pour le repos et le soulagement des esclaves et des pauvres. Elle établit des écoles dans les abbayes pour l'instruction des enfants des serfs. L'Eglise ne faisait que suivre en

cela ses traditions déjà anciennes. Nous lisons dans le IV^e concile de Carthage, que l'on choisissait des veuves pour enseigner les femmes rustiques et ignorantes, par un langage familier et proportionné à leur capacité, et pour leur apprendre les maximes de la sainte doctrine et les obligations qu'elles contractaient par leur baptême.

• En même temps que le clergé s'attachait à adoucir le misérable position des serfs et à les rendre dignes de la liberté, il s'occupait de l'extinction des guerres perpétuelles que se faisaient les seigneurs, et qui désolaient toute l'Europe. A cet effet, il établit la *paix de Dieu* et la *trêve de Dieu*, statuant que désormais les hommes libres et les serfs marcheraient sans armes; que personne ne reprendrait par la force ce qu'on lui aurait pris; ne vengerait ni son sang, ni celui de ses proches, et que les églises seraient des asiles inviolables, excepté pour ceux qui auraient enfreint la *paix de Dieu*. L'effet des anathèmes prononcés par les conciles contre les violeurs de la *paix*, de la *trêve de Dieu*, était tel, que l'on vit des populations entières lever soudainement leurs regards vers le ciel, en criant: la *paix*! la *paix*! Souvent les évêques, les prêtres, tenant dans leurs mains des cierges allumés, exprimaient solennellement le vœu que, de même que les cierges allaient être éteints, il n'y eût plus de bonheur pour ceux qui refusaient d'obéir. A ces mots, ils jetaient les cierges à terre et les éteignaient. L'assemblée, saisie d'une religieuse frayeur, s'écriait: Puisse Dieu éteindre le bonheur de ceux qui refusent la paix et la justice! Les évêques firent aussi, dans leurs diocèses, des proclamations de la *paix*, de la *trêve de Dieu*, lesquelles contribuèrent puissamment à l'établissement de l'ordre. (Voy. PATRISTIQUE.) Nous qui jouissons d'un état social possible, qui renfermons tranquillement nos récoltes dans nos greniers, qui n'avons pas à redouter en sortant de nos villes des ennemis implacables, nous avons oublié les travaux auxquels le clergé se livra pour nous placer dans cet ordre, dans cette tranquillité. Nous ne nous faisons pas l'idée des soins qu'il se donna, des peines qu'il prit, des difficultés qu'il eut à surmonter, des haines, des préjugés dont il eut à triompher pour réprimer la violence, pour amener la cessation des hostilités, pour réconcilier les esprits. Repartons-nous, néanmoins, à ces temps de barbarie; étudions le caractère, les mœurs sauvages des hommes à cette époque, et nous serons moins ingrats envers l'Eglise. Nous reconnaitrons tout ce que la société lui doit de bienfaits et de reconnaissance.

• Vouant assurer et perpétuer ses bienfaits, le clergé fonda et multiplia les convents, dont les pieux et laborieux habitants se livraient à la culture des terres et à l'étude des lettres et des sciences. Par suite des fréquentes incursions des Barbares, on ne voyait, dans toute l'Europe, que des campagnes arides, que de vastes forêts, que des marécages. Eh bien! les moines se livrèrent

sur ces terres incultes qui étaient abandonnées ou qu'on leur céda. Ils les défrichèrent, les assainirent et les mirent en rapport. Ils y construisirent de beaux bâtiments, car ils étaient, suivant les nécessités, laboureurs, maçons, charpentiers. Bientôt ces solitudes devinrent des lieux agréables et utiles. Souvent l'hospitalité, la bienfaisance des moines attiraient de nombreuses populations autour de leurs saints asiles. On ne pourrait compter les communes qui, dans toute l'Europe, doivent leur existence aux moines. Qui ne sait aussi les services rendus à la navigation, au commerce, par les religieux connus sous le nom de Pontifes, parce qu'ils construisaient des ponts pour faciliter les communications entre les différentes provinces? N'est-ce pas aux moines, objets des dédains de nos contemporains, que nous devons la conservation des précieux restes de l'histoire, de la littérature, de l'antiquité? Dès les premiers temps, l'Eglise a honoré la science en faisant de la qualité de docteur une dignité ecclésiastique. Saint Paul donne rang aux docteurs dans le dénombrement des puissances ecclésiastiques. Les évêques, les prêtres, en prêchant la religion, propageaient en même temps les sciences, les lettres et les arts. Ulphilas, évêque goth, inventa les lettres pour ses compatriotes illettrés; il composa pour eux la Bible en langue vulgaire. Sunnia et Tretillo, deux théologiens goths, correspondaient avec saint Jérôme. Angoras, le principal apôtre du Nord, établit des écoles pour former la jeunesse à la religion et aux sciences. Cyrille et Méthodus rendirent le même service aux Bulgares, aux Moraves, aux Bohémiens. Les missionnaires introduisirent en Russie la science et les beaux-arts; le dôme et les peintures de Sainte-Sophie de Constantinople, dit Gibbon, dans les églises russes. Les écrits des Pères furent traduits en langue esclavonne, et trois cents nobles jeunes gens furent invités à assister aux leçons qui se donnaient dans l'église de Jerislow. Dans presque toutes les cathédrales de l'Europe, il y avait des écoles que les évêques présidaient, ou par eux-mêmes, ou par ceux qu'ils avaient chargés de l'instruction. Dans toute la France, les prêtres et les diacres tenaient souvent des écoles où ils faisaient des exercices publics des saintes Lettres ou des sciences humaines. L'Eglise gallicane était encore à son berceau, qu'elle avait des écoles célèbres pour les éléments et la perfection des études; nous pourrions citer celles de Poitiers, de l'antique église de Mousson, d'Arles et de Paris. La plupart des universités, des académies, des collèges de l'Europe, ont été fondés par les Papes, les évêques. L'Académie de Paris remonte au temps où le moine Alcuin voulait faire de la France un athénée chrétien. On sait que Charlemagne amena de Rome en France, un grand nombre de grammairiens. Mais ce n'est pas tout de fonder des écoles, des universités, il fallait aussi pourvoir à leur existence, et s'appliquer aussi à tout ce qui pourrait y conserver une bonne direction et

prévenir les abus qui pourraient s'y introduire. C'est ce que firent les conciles et les Papes. Combien de villes doivent aussi à leurs évêques, à leurs prêtres, de riches, de nombreuses bibliothèques, leurs promenades, leurs quais, les divers monuments de sculpture, d'architecture et de peinture qui sont encore aujourd'hui leur honneur et leur gloire!

« En présence de tout ce que le clergé a fait pour les peuples, oserait-on lui reprocher ses richesses territoriales, indépendamment de ce qu'il les possédait à titre légitime, soit par donation, soit par titre onéreux? On voit que le clergé n'était pas riche pour lui, mais pour la société. Ses largesses étaient partout une source abondante de prospérités publiques.

« Non-seulement le clergé a rempli l'Europe d'institutions civilisatrices, mais il lui a encore procuré l'ordre et la stabilité, sans lesquels la civilisation se serait perdue; et ce bien immense, nous le devons à l'action qu'il exerça dans les relations des rois et des peuples. Que de fois, en effet, il servit de médiateur entre eux; que de fois, par sa prudence et sa sagesse, il évita de funestes scissions! Il empêcha le pouvoir de devenir oppresseur et les peuples de se révolter. Ses enseignements et son histoire font aux rois un devoir de se dévouer pour leurs sujets, de même que Jésus-Christ se sacrifia pour les hommes, et imposent aux peuples l'obligation d'aimer et d'honorer leurs rois. Il est résulté de ces droits et de ces devoirs réciproques des rois et des peuples, des principes d'ordre et de légitimité qui mettent les Etats à l'abri des dissensions civiles, et les font durer pendant des siècles, parce que les nations rendent à leurs rois ce qui leur est dû, et que les rois n'ont rien tant à cœur que de faire le bonheur des nations. Les révolutions, les renversements de dynasties, les assassinats des princes qui donnèrent une courte existence aux empires d'Assyrie, de Perse, des Macédoniens, et qui, dans l'espace de trois siècles seulement, depuis César jusqu'à Constantin, élevèrent sur le trône du monde et en firent tomber dix-sept familles et quarante empereurs, ne se renouvellent pas dans l'Europe chrétienne. Nous voyons en Allemagne trois familles se succéder paisiblement pendant trois siècles sur le trône de l'Empire. En Angleterre, deux familles règnent sept cents ans. En France, trois dynasties alliées, et ayant peut-être la même origine, occupent le trône pendant treize siècles. Les descendants de Borivarius en Bohême, ceux de Gegras en Hongrie, ont régné plus de cinq cents ans. La maison de Micellas a été maintenue pendant plus de quatre cents ans sur le trône de Pologne. Eric I^{er}, prince chrétien du Danemark, laissa une postérité qui était encore florissante cinq cents ans après lui. L'heureuse famille de Rhécarède régna en Espagne pendant plus de onze siècles.

« Disons aussi que les peuples, voyant au-dessus d'eux la même hiérarchie reli-

giense, étant soumis à un pouvoir spirituel commun, et se trouvant aussi éclairés par les mêmes doctrines, ne se regardèrent plus comme étrangers les uns aux autres. Leurs relations furent plus sincères, plus multipliées, les causes de guerre moins fréquentes. Les massacres, les dévastations cessèrent d'être de l'essence de la guerre; les vainqueurs, devenus plus humains, épargnèrent les femmes, les vieillards, les enfants, tous ceux qui ne portaient pas les armes. Ils laissèrent aux vaincus leurs lois, leurs coutumes, leurs propriétés, tous les avantages civils dont ils jouissaient avant la conquête. La durée des alliances, la solidité des traités ne dépendirent plus, comme chez les païens, des intérêts, des passions, des caprices du moment. Les Germains qui, avant le règne de Charlemagne, avaient été conquis plus de vingt fois, devenus Chrétiens, conservèrent leur indépendance plus de dix siècles. Les désordres, les révolutions, les guerres sauvages n'ont reparu en Europe qu'avec le protestantisme et la philosophie, qui ont remis en honneur les opinions païennes, qui établissent le droit dans la force, la légitimité des faits dans leurs succès, et qui à l'autorité de Dieu substituent la souveraineté de la raison humaine.

« Le clergé s'occupa également de l'organisation intérieure des États. Il est facile de reconnaître ici son action civilisatrice. C'est sur un modèle des conciles que les assemblées nationales se formèrent. Les tribunaux civils adoptèrent les formes de la procédure suivie par les juges ecclésiastiques, et nous les retrouvons en grande partie consignées dans le Code de procédure civile. Le développement que prit l'étude des lois romaines fut encore l'œuvre du clergé, et il ne resta pas non plus étranger à l'institution si providentielle, si utile, des notaires.

« Aucun intérêt social n'échappa à la sollicitude du clergé. Il s'était occupé depuis des siècles pour tout édifier, pour mettre l'ordre et l'harmonie dans toutes les parties du corps social, des colonies, des esclaves, des pauvres, des classes ouvrières, lorsque la philosophie en a parlé pour tout détruire. Il n'est pas douteux que le clergé n'ait été en Amérique, dans les établissements appartenant aux Catholiques, un instrument actif de civilisation. Il a arraché les sauvages à leurs coutumes féroces, il les a protégés et défendus contre les exactions et les cruautés des vainqueurs; il les a soumis et disciplinés. Les nations protestantes dominent les peuples qu'elles assujétissent, mais ne les convertissent pas à leur foi, et ne leur imposent pas une forme de lois régulières. Les protestants ne sont ni législateurs, ni colonisateurs; ils sont conquérants ou marchands. Les prêtres catholiques seuls, en prêtant au pouvoir politique l'appui de leur influence, de leurs lumières, ont donné à la colonisation un caractère remarquable d'homogénéité et de stabilité.

« L'esprit égoïste et mercantile ne recule devant aucune monstruosité; il ne craint pas de violer les lois les plus sacrées de la nature, de la religion, en asservissant l'homme à une brute, à un objet inanimé que l'on peut acheter et vendre. Le clergé n'a cessé de protester contre ce trafic honteux.

« En 1462, Paul II; en 1537, Paul III; en 1639, Urbain VIII défendirent les droits de l'humanité méconnus dans les royaumes indiens, par les Espagnols et les Portugais dont l'avidité leur faisait souffrir toutes sortes de tortures morales et physiques, en les séparant de leurs femmes et de leurs enfants.

« En 1741, Benoît XIV; en 1814, Pie VII; en 1840, Grégoire XVI ont porté aussi des prohibitions contre ce commerce qui avait si fort la plus noble créature de Dieu et qui réduit en servitude. Le clergé se montra surtout attentif à prévenir les besoins de la classe la plus nombreuse, celle des indigents. La philosophie ancienne ne s'en inquiétait pas, elle la laissait dans la servitude, si, en lui procurant la liberté, les prêtres chrétiens n'avaient paré à tous les inconvénients de la liberté. Pour toutes les douleurs physiques et morales, ils avaient trouvé des remèdes sans présenter aux pauvres comme un droit absolu le secours des riches; ils firent une obligation à ceux-ci de subvenir aux nécessités de leurs frères malheureux, de leur donner tout leur superflu. Ils leur firent une part abondante, en recommandant aux riches le devoir de la tempérance, de l'humilité, de la simplicité. Dès les premiers moments de leur prédication, les apôtres se préoccupèrent vivement des besoins des pauvres, ils se chargèrent de la distribution des aumônes, et établirent ensuite des diocèses pour les soulager dans cette sainte fonction. Jamais l'Eglise n'a confié ses richesses à ses ministres sans leur faire un devoir de les répandre dans le sein des indigents: elle déclare coupable de vol et de sacrilège, le prêtre infidèle qui oserait les employer à un usage étranger, et elle ne leur permet d'en réserver que la portion rigoureusement nécessaire au plus modeste entretien.

« Les classes pauvres trouvent encore des secours multipliés dans les institutions créées par la charité catholique. Qui pourrait surmonter les hôpitaux que les prêtres ont fondés dans toute l'Europe, pour y soigner les malades, les infirmes, les vieillards, les enfants, les malheureux de tout genre. Les couvents les moins riches avaient toujours de nombreux indigents à leur charge. Le paupérisme était inconnu sur le territoire des grandes abbayes. Toutes les familles qui y faisaient leur résidence y trouvaient secours et travail. Les associations, les confréries, les corporations formées toutes dans une pensée chrétienne, qui avaient pour but d'assurer, par les épargnes de tous, l'existence de chacun, et d'employer le travail en auxiliaire de la charité, et la charité en auxiliaire du travail, offraient

d'inappréciables avantages aux classes ouvrières. Les ressources ne manquaient jamais lorsqu'arrivaient les jours de l'adversité, de la maladie, de la vieillesse; l'esprit de confraternité chrétienne, qui régnait dans ces associations, le pouvoir disciplinaire, qui s'y exerçait sans rivalité, sans contestation, y maintenaient l'amour du bien, le goût du travail, des bonnes habitudes. Mais aujourd'hui, les ouvriers n'étant plus attachés par aucun lien religieux, l'esprit d'égoïsme et de cupidité les entraîne comme les autres classes de la société; mais en moralisant les classes ouvrières, en les attachant à leurs professions héréditaires par le respect qu'elle leur inspire pour la mémoire de leurs pères, l'Eglise ne leur fermait pas les portes des hautes fonctions sociales. Elle avait fondé des collèges où les enfants des pauvres faisaient gratuitement leurs études. Dans tous les établissements d'instruction il y avait des bourses pour eux. Disons aussi qu'en rendant les voies de la science accessibles à toutes les classes, l'Eglise ne voulait pas que les lettres et les sciences pussent, en flattant l'orgueil et les mauvaises passions, devenir dangereuses. Aussi avait-elle soin de les purifier de tout venin. Les hommes qui ont usurpé dans les collèges les fonctions du clergé font différemment; ils n'accompagnent l'instruction d'aucune garantie morale, aussi nous savons de quelle perturbation l'enseignement matérialiste de nos écoles menace la société.

« Les questions qui se rattachent à la salubrité publique éveillaient aussi la sollicitude du clergé. Les lépreux furent l'objet d'une attention toute particulière de sa part. Quelle prudence, quelles précautions et en même temps quelle charité dans les mesures qu'il prend pour arrêter la contagion funeste de la lèpre, cette maladie mystérieuse et inaccessible à la science humaine! Il défendait aux lépreux de paraître dans aucun lieu public; leur barbe, leurs cheveux devaient être rasés, l'étoffe et la forme de leur habit étaient déterminées. Ils étaient séquestrés de la société, ils ne pouvaient communiquer avec personne. Leurs sépulcres étaient séparés, et on les reconnaissait à des signes particuliers.

« On ne peut tout dire, autrement nous montrerions la sagesse et la prévoyance de l'Eglise dans la condamnation des péchés capitaux. Elle conserve ou rend la santé aux corps autant qu'aux âmes par la prohibition de ces péchés, et en prescrivant la pratique des vertus opposées

« Dirons-nous combien d'innocents durent la conservation de leur vie au droit d'asile dans les églises, si légèrement et si injustement critiqué par les philosophes du dernier siècle? Parlerons-nous des avantages que le commerce et en général les diverses classes de la société ont retirés des missions catholiques? On n'a qu'à lire, pour s'en convaincre, les *Lettres édifiantes*, admirable chef-d'œuvre de talent et de simplicité, où

de pieux et savants missionnaires racontent avec une profonde humilité toutes les œuvres si glorieuses, et où ils nous font part de leurs observations si judicieuses, si utiles. En allant dans les Indes, dans la Chine, dans le Japon, porter la foi à des peuples barbares, les missionnaires faisaient une œuvre de la plus haute civilisation, puisqu'ils ouvraient l'esprit de ces peuples à toutes les notions de la justice, à toutes les lumières de l'intelligence, et leur cœur à tous les sentiments de charité. S'il est resté en Orient quelques traces de civilisation, on le doit aux missions établies dans le *xvii*^e siècle à Constantinople, à Scio, à Thessalonique, à Smyrne, à Santorin et dans d'autres lieux. Les missionnaires bâtissaient des églises et ouvraient des écoles. Ils ne reculaient devant aucun obstacle, ils pénétraient dans les bagnes des esclaves chrétiens, ils y consolait les mourants, ils donnaient la communion aux pestiférés, ils mouraient eux-mêmes martyrs de leur dévouement, et souvent aussi ils scellaient avec leur sang la vérité de la foi qu'ils annonçaient. En Amérique, nous trouvons la même charité, le même courage dans les missionnaires catholiques pour arracher les pauvres Indiens à l'erreur et à l'ignorance.

« Quels philanthropes peuvent comparer leurs travaux pour le bien de l'humanité avec ceux des Pères de la Merci et des Trinitaires qui employaient leur liberté et leur vie à la rédemption des captifs. Oserait-on mettre leurs actions si vantées en parallèle auprès de celles des religieux de tous les ordres qui, comme le P. Claver, Jésuite, se consacraient à l'instruction des malheureux esclaves nègres, et se vouaient avec une si grande abnégation au soulagement de leurs misères? Et cependant nous n'avons pas encore parlé de ces Béthléemites qui ont fondé des hospices dans les mines du Pérou et du Mexique, et qui y passent leur vie à consoler et à instruire les infortunés que les philanthropes retiennent dans ces affreux cachots. Nous n'avons non plus rien dit de ces religieux qui consomment leur vie dans les déserts pour ramener sur son chemin le voyageur qui s'est égaré; ni de ceux qui, dans un semblable but de charité, abrègent leurs jours sur la cime des montagnes.

« Nous venons de voir les bienfaits du sacerdoce catholique dans les siècles précédents. Serait-il vrai, comme le disent ses détracteurs, les ennemis de notre foi, qu'aujourd'hui il serait impuissant et sans vie, et que la société qui lui a dû jusqu'à ce jour sa conservation, sa gloire et son bonheur, pourrait désormais s'en passer; mais, pour que cette assertion des sophistes fût vraie, il faudrait que le clergé ne fût plus nécessaire à la société, celle-ci ayant trouvé sa vie et sa force dans d'autres institutions, ou que le clergé, ainsi que ses ennemis le proclament, fût mort réellement.

« Comment le clergé ne serait-il plus nécessaire à la société? N'y a-t-il plus d'hommes livrés à l'erreur, à la violence des pas-

slions? n'y a-t-il point des hommes courbés sous le poids de l'adversité? Mais si les séductions de l'erreur ne furent jamais aussi effrayantes, aussi multipliées que de nos jours, et s'il n'y eut jamais non plus autant d'infortunes, il faut reconnaître la nécessité du ministère sacerdotal pour ramener les hommes égarés à la vérité, pour verser un baume salulaire sur les plaies de l'âme et du corps. S'il n'y avait plus de prêtres, qui aiderait l'homme à supporter les infortunes dont la vie est semée, depuis le berceau jusqu'à la tombe? Qui lui montrerait le ciel pour soutenir son courage dans les maladies, dans les privations, au milieu des calamités? Qui redresserait, qui fortifierait ces pauvres intelligences qui flottent à tout vent de doctrine? Qui viendrait au secours de ces cœurs si tourmentés, aimant la vertu et qui n'ont pas la force de la pratiquer? Où seraient les consolateurs des affligés, les pères des indigents? Où seraient les hommes qui donneraient à manger à ceux qui ont faim et à boire à ceux qui ont soif?

« Les prêtres sont aussi nécessaires pour réprimer l'orgueil des riches, pour s'opposer à leurs injustices, pour protester contre leurs crimes, pour prendre la défense des innocents, de tous les opprimés, de tous les malheureux qui sont particulièrement leurs enfants. Le ministère des prêtres est nécessaire à toutes les classes; aux riches, pour qu'ils se rendent charitables, compatissants, miséricordieux; aux pauvres, pour qu'ils leur apprennent la résignation et la soumission. Où trouverez-vous des hommes qui puissent remplir ce ministère de vérité, de justice, de charité? Les pasteurs protestants? dites-vous. Mais, sans foi et sans amour, ils n'aiment pas à s'environner des pauvres, à vivre au milieu d'eux, à partager leurs souffrances. Ils ne paraissent qu'une fois par semaine dans les temples; ils y prononcent de rares discours que le cœur n'anime point et dont l'esprit fait tous les frais. Leur ministère tout humain n'a ni secours, ni consolation; il laisse au cœur ses douleurs, ses angoisses. Ils réservent d'ailleurs pour leurs familles les ressources pécuniaires dont ils peuvent disposer. Iraient-ils aussi mettre en péril, pour leurs semblables, une vie qui est nécessaire à l'existence, à l'avancement de leurs enfants? Ne comptons pas non plus sur les philanthropes; ces hommes égoïstes et orgueilleux ne se préoccupent que de leurs intérêts et de leurs plaisirs; ils ne savent pas même s'il y a des infortunés; ils n'offrent pour perspective au crime que les bagnes ou l'échafaud. S'ils sont eux-mêmes visités par l'adversité, ils se montrent sans courage et se donnent la mort. Les philosophes remplaceraient-ils les prêtres? Mais ce sont leurs opinions, leurs livres qui bouleversent la société. Les prêtres sont donc nécessaires à la société pour consoler les hommes qui sont tous plus ou moins malheureux et pour contenir les esprits inquiets et ardents. Remarquons aussi cette règle constante, irrévocable de l'humani-

té, que les principes et les éléments qui ont présidé à la naissance des sociétés servent aussi à leur développement. Si le Christ catholique, ainsi que l'histoire l'atteste, a fondé les sociétés modernes, s'il a soufflé sur elles l'esprit de vie qui les anime, si elles lui doivent leurs prospérités en tout genre, il leur est aujourd'hui également nécessaire, puisqu'elles sont sujettes aux mêmes infortunes et qu'elles ont besoin des mêmes secours divins.

« Mais les prêtres, ajoutez-vous, sont morts. Ne sont-ils donc plus auprès de Dieu les médiateurs du peuple, et auprès du peuple les ambassadeurs de Dieu? N'est-ce pas le sacrifice perpétuel? Leur pouvoir puissant ne monte-t-elle pas jusqu'au ciel et n'en fait-elle pas descendre Dieu lui-même sur nos autels? Ne s'ouvrent-ils point journellement et ne le font-ils pas aussi en nourriture à ceux semblables? Si le ministère des prêtres est sans force, sans vie, comment procèdent sans cesse des fruits merveilleux, des institutions, des réconciliations, le rayon sincère et inébranlable des plus grands pecheurs à la vertu? comment prévient-on des chutes funestes? Ne sont-ce pas les prêtres qui conservent encore dans un grand nombre de familles, avec l'attachement étroit de leurs divers membres, la piété, l'union et la paix? Que de prêtres, ne trouvant pas dans leur patrimoine des secours suffisants pour soulager les malheureux, en cherchant dans les privations, dans les sacrifices qu'ils s'imposent! Voyez-les, ces dignes prêtres, donner du pain à ces petits infortunés dénués de tout, et arracher leurs mères à la honte, au désespoir! Où vont ces prêtres qui viennent d'offrir le sacrifice redoutable pour le salut du peuple? Ils vont visiter les veuves, les orphelins, les vieillards, les enfants; ils vont dans les pauvres maisons de nos cités et dans les cabanes de nos campagnes; ils descendent dans les cahou pour y consoler les malheureux chargés de fers; ils se rendent dans les palais des grands et des riches pour y solliciter leur protection en faveur des infortunés; ils vont dans les maisons en deuil mêler leurs larmes à celles des familles sur lesquelles la mort a frappé des coups terribles. Orgueilleux détracteurs du sacerdoce, vous demandez ce que font nos prêtres? ils plaident la cause des pauvres auprès des riches; ils assurent nos vies et nos fortunes contre les passions jalouses et cruelles. Victimes infortunées des iniquités des passions des hommes, dites-vous si ce ne sont pas les prêtres qui sont les confident secrets de vos peines, qui essuient vos larmes? Pauvres malades, qui êtes étendus sur le lit de douleur, dites-moi aussi si ce ne sont pas les prêtres qui vous apprennent à souffrir, qui vous soutiennent dans les crises terribles de la maladie? Les prêtres vous ont tellement habitués à de beaux exemples de justice, de charité, que les philosophes ont cessé de les reconnaître, de les admirer.

Ils ressemblent à ces hommes qui, allant habituellement dans un jardin, ne font plus attention à la beauté, à la délicatesse des fleurs qui l'embellissent.

« Mais vous demandez encore ce que font les prêtres : ils couvrent la France d'institutions de charité, de congrégations dévouées à l'instruction des enfants des deux sexes et au soulagement des malades. Ici ils établissent des Frères de la charité pour le service des aliénés ; là, des Frères et des Sœurs de Saint-Joseph pour la réforme des prisons, et ils obtiennent des résultats que la philanthropie cherche en vain hors des voies de la religion. Nous leur devons aussi ces religieuses qui, à l'exemple du bon Pasteur dont elles portent le nom, vont chercher les brebis égarées au milieu des déserts du monde, et restituent à la dignité de la nature humaine ces pauvres créatures dont les passions les avaient dépouillées. Quels services ne rendent-ils pas aux lettres, aux sciences en rétablissant les Bénédictins, les Frères prêcheurs ? Les Enfants de Saint-François, qu'ils ont établis dans la Provence, n'y sont-ils pas devenus populaires par leur piété, par leur dévouement au malheur ? Les prêtres procurent encore d'immenses avantages en relevant ces couvents d'hommes et de femmes qui se livrent à de ferventes méditations, à la contemplation des vérités surnaturelles. Que de penchants trompés, que de sentiments trahis, que de dégoûts amers entraînent chaque jour une foule d'âmes vives et exaltées hors du monde, et les porteraient dans les asiles élevés par le sacerdoce, où ils trouveraient un refuge contre les orages du cœur, contre les coups de la fortune ! S'il faut des retraites pour la santé du corps, on doit louer le sacerdoce d'en avoir établi pour celle des âmes dont les maux sont si douloureux, plus longs, plus difficiles à guérir, surtout dans un siècle de voluptés, où les passions sont si habiles, si ingénieuses à tourmenter les cœurs.

« Vous dites que le sacerdoce catholique est sans vie ; voyez les merveilles, on peut dire les miracles qu'il produit dans les îles de l'Océanie ; avec quel zèle et quel succès nos missionnaires travaillent à la civilisation de ces sauvages insulaires. Ne voyez-vous pas le zèle et l'empressement de nos prêtres pour se rendre au Tonkin et en Chine, où ils sont assurés de verser leur sang pour la foi ! Quelle autre preuve pourriez-vous demander de leur profond attachement à la religion, et de leur ardent désir de sauver les âmes ? A quel sublime dévouement nos prêtres ne se sont-ils pas élevés lors du choléra, et à l'époque des inondations qui ont ravagé divers départements de la France ? Interrogez donc nos soldats, nos colons dans l'Algérie, ils vous diront quelle est la charité des prêtres catholiques, quel est l'ascendant qu'ils exercent sur les populations indigènes. Ils y font des œuvres devant lesquelles auraient échoué la valeur des chefs militaires et l'habileté

des administrateurs civils ; mais c'est la religion, dites-vous, qui enfante tous ces biens. Que serait la religion sans le ministère sacerdotal ? C'est lui qui la fait connaître, c'est lui qui forme les esprits suivant ses principes, et dirige la conduite des hommes d'après ses préceptes. Que seraient des lois, s'il n'y avait pas de magistrats chargés de les appliquer, de veiller à leur exécution, d'en prévenir la violation. Mais, pour nous montrer que le sacerdoce est sans vie et sans force, on nous parle des crimes de quelques prêtres. Est-ce qu'il n'y eut pas un traître parmi les douze apôtres ? Les onze restés fidèles ne furent pas affaiblis par cette trahison ; la méchanceté, les sacrilèges de Juda ne les corrompirent pas ; on ferme les yeux sur les bienfaits de la majorité du clergé pour ne voir que les crimes de certains prêtres qui sont en opposition avec l'esprit de pureté, de charité, de vérité qui vivifie le sacerdoce catholique. Mais est-il raisonnable, pour des crimes individuels, ouvrages des passions humaines, de nier la force et la vie que possède le corps du clergé ? Le mal fait par les mauvais prêtres est temporaire, local ; mais le bien que font les bons prêtres est constant, perpétuel, universel. En considérant tous les crimes qu'ils préviennent, toutes les bonnes œuvres qu'ils créent, je ne craindrai point de dire qu'ils font plus de bien à l'humanité que ne lui peuvent faire de mal des prêtres indignes, dont on doit d'ailleurs rejeter la conduite sur les meurtrières doctrines de la philosophie qu'ils ont écoutée trop complaisamment.

« Ce n'est pas du reste la première fois que les sophistes font entendre de sinistres prédictions contre l'Eglise. Les vaudois, les henriciens, les albigeois annonçaient aussi sa mort prochaine, et la Providence suscita le Bernard, les Dominique, les François d'Assise, pour convaincre de mensonge ces prophètes éhontés et rendre vains tous leurs efforts contre l'Eglise et la société. Les Luther, les Calvin accusèrent aussi à leur tour le sacerdoce d'être sans force et sans vie ; mais il montra par les grandes choses qu'il opéra que l'esprit de vérité ne l'avait pas abandonné, et qu'il n'avait pas failli à sa mission. L'ordre des Jésuites, suscité aussi de Dieu pour arrêter les ravages du protestantisme, prouva que le clergé catholique était plein de sève, de vie et de fécondité. Les révolutionnaires crurent aussi à leurs triomphes sur l'Eglise ; mais le sang des prêtres qu'ils répandirent dans presque toutes les villes de France a été pour l'Eglise une riche semence de Chrétiens, comme ce lui des temps de Néron et de Dioclétien. Sophistes du XIX^e siècle, vos turbulentes clameurs contre le clergé ne prouvent que votre impuissance. Vous voulez séduire la foule, et c'est par de grands mots que vous cherchez à lui en imposer. Si vous croyiez le clergé mort, vous ne le poursuivriez pas avec tant de persévérance par vos calomnies ; vous ne lui prépareriez pas de nouvelles épreuves. Insensés ! ne voyez-vous

pas, toute l'histoire l'atteste, qu'il trouve son triomphe dans le creuset des tribulations? Lorsque vous croyez le conduire à la mort comme une victime ordinaire, vous le menez au triomphe. C'est la ruine de vos opinions que vous préparez en croyant les soutenir, et c'est la gloire du sacerdoce que vous fondez en le persécutant, en lui rendant le mal pour le bien qu'il a fait. Ainsi la Synagogue creusa son tombeau en élevant Jésus-Christ sur la croix, et, par la condamnation de cet Homme-Dieu à la mort, elle nous ouvrit la porte de l'éternelle cité.

« Nous fouillons une mine inépuisable : on y trouve sans cesse de nouvelles richesses. Il est cependant des détails curieux et remplis d'un vif intérêt religieux et social que nous croyons devoir communiquer encore à nos lecteurs. »

On voit donc, d'après tout ce que nous venons de dire, que le clergé n'a cessé de prodiguer ses bienfaits à la société, et que celle-ci n'a été éprouvée par des malheurs que lorsqu'elle a cherché à se soustraire à son influence salutaire.

SACRÉ. — « Plusieurs, » dit M. Ozanam, « n'ont vu, dans le sacre des rois chrétiens, qu'une usurpation religieuse ou qu'un retour servile aux institutions judaïques. J'y aperçois l'effort du christianisme pour mettre la main sur la royauté barbare, sur ce pouvoir charnel, en quelque sorte, qui se transmettait par le sang; dont le privilège, selon l'Écriture, était de brandir une hache plus pesante et de posséder la force de huit hommes. J'aperçois la pensée d'en faire un pouvoir tout nouveau, un pouvoir spirituel, en ce sens qu'il tirera toute sa vigueur, non de la chair, mais de l'esprit; non de la victoire, mais de la paix qu'il s'engage à maintenir; non-seulement de la justice, mais de la miséricorde qui devient le plus glorieux de ses attributs. Voilà pourquoi le christianisme traite l'autorité souveraine comme une sorte de sacerdoce; pourquoi il ne craint pas de profaner sur le front de ces chefs de guerre l'onction pacifique du prêtre, et de leur conférer un caractère qui ne leur assure le respect d'autrui qu'en leur enseignant premièrement le respect d'eux-mêmes. Les évêques qui présidaient à ces rites sacrés n'en laissaient pas évanouir la pensée avec le bruit des orgues et la fumée de l'encens. Jonas d'Orléans écrit un opuscule, *De l'éducation du prince*; Winemar adresse à Charles le Chauve un traité, *De la personne royale et du métier de roi*, où l'on trouve avec surprise, quand on n'attendait que des conseils de piété, neuf chapitres sur la guerre et dix-huit sur l'administration de la justice. La main de l'homme d'État se fait moins sentir; mais celle du prêtre est plus marquée dans la livre, *De chemin royal*, composé pour Louis le Débonnaire par Smaragde, abbé de Saint-Michel. L'idéal de la monarchie chrétienne s'y produit sous des traits dont la douceur se ressent de la faiblesse du prince régnant, mais qui ne sont pas sans charme. Si le peupl auteur ne peut

oublier ni Josué renversant les murs de Jéricho, ni la fronde du roi berger qui terrassa Goliath, ses préférences sont pour la sagesse de Salomon et pour la piété d'Ézechias. Il prêche toutes les vertus qui ont horreur du sang, qui en préviennent l'effusion, l'amour de Dieu et des hommes, l'amour de la paix, la patience, la clémence, la miséricorde; et l'image qu'il trace des élus justes rappelle les vieillards de l'Apocalypse, que la grande mosaïque d'Aix-la-Chapelle représentait mettant aux pieds du Seigneur leurs couronnes d'or. Oh! quelle est la cause la conduite des bons rois qui trouvent ici-bas de tout l'éclat des exploits temporels, et qui trouvent dans le ciel le repos de l'éternité! Ici, la terre les nourrit de ses délices; là haut, la gloire les enveloppe comme d'un vêtement. Ici, la foule des peuples presse sur leurs pas; là-haut, ce sont les chœurs des anges qui leur surveillent et protègent. Ici, la milice de l'empire leur offre la couronne; là-haut, ils ont la joie de couronner dans la chevalerie du Christ. »

SACRIFICE. — Nous venons de parler du sacerdoce : ce serait ici le lieu de parler du sacrifice dont il est le ministre. Il ne nous pas dans notre sujet d'envisager le sacrifice au point de vue théologique; nous laissons ce soin à de plus compétents. Ce qui importe de faire remarquer ici, c'est que le sacrifice théandrique d'un Dieu sur l'autre est un type, un exemple, un modèle vivant, que chaque Chrétien est appelé à respecter et à imiter. Aussi le divin sacrifice de la Vierge, dont celui de la Messe n'est qu'une prolongation, a-t-il nécessairement entraîné par millions les plus héroïques actions d'abnégation, de dévouement, de renoncement à soi-même, d'humilité, de charité et de sainteté. Tout ce qui s'est produit dans le monde, depuis dix-huit cents ans de vertus, découle de ce fait primordial qui se embrasse toutes; de sorte que l'on peut considérer le sacrifice chrétien comme le fait vivant d'où irradient incessamment toutes les grandeurs, toutes les vertus morales et parlant tous les bienfaits qui ont descendu pour l'humanité. « Le sacerdoce, » dit M. Tailhand, « n'était arrivé aux simples pasteurs, au point que vous savez, que lorsqu'il tout à coup parut un homme qui se dit envoyé de Dieu. Il vint pour donner à tous le du repentir un nouvel essor : *Faites patience*, dit-il, *car le royaume de Dieu approche*. (Matth. m. 3.) *Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs*. (Luc. v. 32.) *Je suis un bon pasteur : un bon pasteur donne sa vie pour ses brebis*. (Jean. x. 11.) Ces paroles ne sont que le programme de la mission divine. S'imaginez comme une récompense seule digne de Dieu, verser tout son sang pour expier les crimes de l'homme, tel est le dessein de cet Homme-Dieu, tel est le vœu de son cœur. Un projet si étonnant vous paraît une folie; le monde en a ri autrefois. Il a pris au sérieux un projet si inouï, et l'a applaudi. Cela devait être; car a-t-il, en effet, de changé pour l'homme

on culte expiatoire, depuis le sacrifice du Calvaire? C'est une victime substituée à toutes les victimes; la différence ne consiste que dans sa valeur et sa dignité surminente. Des peuples dont nous admirons le beau caractère se sont crus sauvés, par cela seul que leur roi se dévouait pour ses sujets. Ces peuples ont dû comprendre la pensée du christianisme; aussi leur hésitation n'a pas été l'hésitation du doute. Le cœur de l'homme, dominé par des penchants que le christianisme condamne, opposa plus de résistance que son esprit.

« Le sacerdoce chrétien ayant pris naissance sur le Calvaire, il n'est pas seulement le ministre d'un culte éminemment expiatoire; il est lui-même une victime d'expiation. Mais sera-t-il permis à l'homme coupable de joindre son expiation à la grande expiation? Non-seulement permis, mais ordonné. L'homme ne doit jamais cesser de pratiquer l'expiation; et le christianisme se serait trompé, s'il eût apporté un terme à ce travail ici-bas. Le monde païen lui-même s'en eût désavoué. L'expiation du Calvaire n'a été et ne devait être qu'un signal d'expiation. Cette expiation est venue rendre possibles toutes les expiations et tous les sacrifices. Le sacrifice de la croix a ouvert les yeux au monde païen, et lui a montré, dans toute sa sévérité, le dogme de la culpabilité que l'idolâtrie avait intérêt de lui tenir caché. Désormais « le royaume de Dieu souffre violence, et il n'y a que les violents qui l'emportent. » (*Matth. xi, 12.*) Ces deux mots disent toute la distance du paganisme au christianisme.

« Le christianisme a commencé par une grande expiation, et cette expiation a rendu possibles toutes les expiations et tous les sacrifices; je dis plus, elle les a rendus nécessaires: « Car la charité de Jésus-Christ nous presse par cette pensée, que si un seul est mort pour tous, donc tous sont morts. Oui, Jésus-Christ est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus désormais que pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort pour eux et ressuscité. » (*I Cor. xi, 5, 14.*) Quelle sera donc l'étendue et la perfection des bonnes œuvres d'un Chrétien? Vous pourrez en juger par la mesure de sa foi. N'oubliez pas qu'il est un degré de foi à qui tout est possible.

« Le sacerdoce devait se présenter le premier dans cette arène, ouverte à tous les genres de combats, à tous les genres de vicieuses. C'était à lui de déployer et de porter sur la bannière nouvelle qui nous montre pour devise ces deux mots: *Expiation, Sacrifice*. L'on a dit, et cela est très-vrai, que l'armée ne fut victorieuse que par habileté et l'intrépidité de son chef. Mais à étaient les soldats de l'armée chrétienne lorsque le sacerdoce donna le signal du combat? Il osa marcher seul à l'attaque de l'ennemi; il avait déjà vaincu lorsque quelques compagnons sont venus partager ses dangers et s'associer à sa gloire.

« Une grande révolution dans le monde

intellectuel se prépare; c'est le sacerdoce seul qui en a médité le plan et qui en dirigera les mouvements. Il ne s'agit pas, il ne peut pas même être question de changer les pensées de l'homme; il s'agit, au contraire, de réveiller en lui des pensées qu'il avait perdues de vue, et qui le rappelleront à sa première grandeur. Il s'agit de rendre au principe surnaturel de la vertu toute la force et toute l'énergie dont il est capable. L'homme seul oserait-il tenter une entreprise si hardie! Quelle serait l'autorité de sa parole pour imposer à ses semblables une perfection si contraire à leurs goûts et à leurs habitudes? Tout au plus pourrait-il conseiller et donner l'exemple. Des hommes, éminents par leur science et leur vertu, avaient tenté vainement jusque-là de rendre le monde meilleur. Ils avaient fait tout ce que les forces humaines peuvent faire dans une œuvre si fort au-dessus des forces humaines. L'inutilité de leurs efforts a prouvé la nécessité de l'intervention divine dans la conversion du monde, telle que le christianisme l'a opérée. Le changement prodigieux qu'a subi le sacerdoce est à lui seul une démonstration de la vérité évangélique. Qu'étais-ce, en effet, que le sacerdoce lorsque le christianisme a paru, et quelle transformation s'est opérée en lui? Le sacerdoce pouvait-il se donner à lui-même cette nouvelle vie? l'a-t-il reçue d'une cause étrangère, et de quelle cause? Que douze pêcheurs de poissons aient dû se persuader qu'ils sont destinés, eux, à changer la face du monde; que leur persuasion soit montée à ce point d'exaltation, qu'elle ait pu suppléer en eux la science, les talents et tous les moyens naturels dont ils étaient dépourvus; que ces douze pêcheurs aient pu communiquer le même enthousiasme aux héritiers de leur ministère; que ces hommes se soient présentés au monde au nom d'un Dieu crucifié; que le monde ait prêté une oreille attentive au récit d'un événement si invraisemblable, si ridicule en apparence; que le monde païen soit tombé à genoux devant le gibet d'un supplicié: cela ne s'explique pas naturellement. Que si l'on veut donner de ce prodige une raison naturelle, la voici: « La conscience de l'homme ira toujours au-devant des moyens expiatoires qui lui seront offerts. Plus ces moyens seront efficaces, plus ils seront de son goût. » Le sacerdoce chrétien a trouvé dans les âmes cette disposition sans laquelle le christianisme était impossible.

« C'est que la religion de l'homme n'est qu'une expiation; c'est que la conscience de l'homme ira toujours au-devant des moyens expiatoires qui seront offerts; c'est que plus ces moyens seront efficaces, plus ils seront de son goût. Le sacerdoce chrétien a trouvé dans les âmes cette disposition secrète, sans laquelle le christianisme était impossible, et par laquelle il devait triompher. »

SACRIFICES HUMAINS. — « De pareils actes de cruautés, » dit Ryan, « furent con-

donnés par l'esprit de l'Évangile, et furent bientôt abolis par ceux qui professaient cette sainte religion. Nous défions les incrédules de nous indiquer un exemple dans lequel la philosophie des gentils ait aboli de pareils usages dans le monde païen. Nous convenons que les sacrifices humains cessèrent dans quelques lieux sans le secours de l'Évangile. Mais nous soutenons que cet usage cruel continua d'avoir lieu chez des peuples civilisés, au moins jusqu'au milieu du III^e siècle. Plutarque (in *Marcello et Rom. Quest.*, l. II, p. 283, édit. Francof., 1623) en parle comme existant encore de son temps; Porphyre en parle comme subsistant dans le III^e siècle; et Procope (*De abetinentia*, l. II) accuse les Gaulois de s'être rendus coupables de ce crime après être devenus chrétiens. Cette accusation prouve combien il a été difficile d'abolir cette pratique atroce et fait voir si un système humain était capable de l'écarter ou de la détruire.

SAINTE. — Les beautés et bienfaits se mêlent, se confondent si intimement qu'on ne sait ce qui nous transporte le plus d'admiration ou des étonnantes beautés de la vie des saints ou des prodiges de bienfaits dont est semée, non-seulement leur vie terrestre, mais encore leur vie d'outre-tombe. Abordons tour à tour ces deux faces illuminées de leur héroïque histoire.

Laissons d'abord Châteaubriand nous signaler la poésie et le merveilleux de la vie des saints :

« Qu'ont donc de si odieux à la poésie, » dit-il, « ces solitaires de la Thésaïde, avec leur bâton blanc et leur habit de feuilles de palmiers? Les oiseaux du ciel les nourrissent (HIERON., *Vita Pauli*), les lions portent leurs messages (Tertull., *Hist. relig.*, c. 6) ou creusent leurs tombeaux (HIERON., *Vita Pauli*); en commerce familier avec les anges, ils remplissent de miracles les déserts où fut Memphis, Horub et Sinaï, le Carmel et le Liban, le torrent de Cédron et la vallée de Josaphat redisent encore la gloire de l'habitant de la cellule et de l'anachorète du rocher. Les Muses aiment à rêver dans ces monastères remplis des ombres d'Antoine, de Pacôme, de Benoît, de Basile. Les premiers apôtres prêchant l'Évangile aux premiers fidèles, dans ces cavernes ou sous le dattier de Béthanie, n'ont pas paru à Michel-Ange et à Raphaël des sujets si peu favorables au génie.

« Nous tirons à présent, parce que nous en parlerons dans la suite, ces bienfaiteurs de l'humanité, qui fondèrent des hôpitaux et se dévouèrent à la pauvreté, à la peste, à l'esclavage pour secourir des hommes; nous nous renfermons dans les seules Écritures, de peur de nous égarer dans un sujet si vaste et si intéressant. Josué, Elie, Isaac, Jérémie, Daniel, tous ces prophètes enfin qui vivent maintenant d'une éternelle vie ne pourraient-ils pas faire entendre dans un poème leurs sublimes lamentations? et l'urne de Jérusalem ne se peut-elle encore remplir de

leurs larmes? N'y a-t-il plus de saints à Babylone pour y suspendre les harpes détonnées? Pour nous qui, à la vérité, ne sommes pas poètes, il nous semble que ces enfants de la vision seraient d'assez beaux groupes dans les nuées; nous les peindrions avec une tête flamboyante; une large gentée descendrait sur leur poitrine immortelle, et l'Esprit divin éclaterait dans leurs regards.

« Mais quel essaim de vénérables saints, à la voix d'une Muse chrétienne, dans la caverne de Mambré? Abraham, Isaac, Jacob, Rébecca, et vous tous, enfants de l'Orient, rois, patriarches, atours de Jésus-Christ, chantez l'antique alliance de Dieu et des hommes! Redites-nous cette histoire, élève au Ciel, l'histoire de Joseph et de ses frères. Le chœur des saints élus, David à leur tête, l'armée des confesseurs et des martyrs vêtus de robes éclatantes nous éblouissent aussi leur merveilleux. Ces derniers présentent au pinceau le genre tragique à sa plus grande élévation; après la peine de leurs tourments, nous dirions ce que Dieu fit pour ses victimes et le don des miracles dont il honora leurs tombeaux.

« Nous placerions, auprès de ces augustes chœurs, les chœurs des vierges célestes, les Geneviève de Ibrahim, les Félicité, les Rosalie, les Cécilia, les Lucia, les Isabelle, les Enlatic. Le merveilleux du christianisme est plein de concordances et de contrastes gracieux. » Ici Châteaubriand cite plusieurs de ces contrastes.

Contemplant maintenant la vie des saints sous une face non moins lumineuse, mais plus pratique et plus positive. L'homme est venue, où l'appréciation des vies de saints appartient également aux historiens, aux chercheurs des beautés dramatiques, et aux érudits explorateurs patients qui analysent les faits humains et comptent toutes les parties dont ils se composent. Toutefois, à quelques esprits s'étonnent encore de ne voir notre attention se fixer sur des œuvres de cette nature, passons outre au renouveau de siècle qui vient de finir et qui sans doute eût accueilli avec un sourire dédaigneux et que notre époque arrachait gravement et avec reconnaissance; aussi bien l'on ne s'occupe plus avec les morts, et maintenant les vies des saints ouvrent à la science une source inépuisable de vie. Elles ont recouvert la saveur d'un enseignement moral et ont vuient une ère nouvelle aux études classiques, elles complètent celles qu'on a jusqu'ici de leur faire parevenir.

Sous le point de vue social et philosophique; comment en effet n'appréhenderait-on pas aujourd'hui la vie de ces saints qui ont vuient à la fois les grands hommes et les hommes utiles de leur époque? A qui méconnaîtrait leur caractère, il suffirait de rappeler ces paroles qu'un vieillard de sainte simplicité adressait à ses jeunes accusateurs : « Il est bien difficile de rendre compte d'une conduite à des hommes d'un autre âge que celui où l'on a vécu! » Cette défense est

passé au tribunal de l'avenir est un appel à des juges, sinon plus consciencieux, du moins mieux éclairés. Il est temps qu'ils reviennent de leurs premiers jugements, et que les honneurs soient enfin rendus aux autels des philosophes et des héros du christianisme qui, dans les travaux d'une piété militante ou les privations de la vie contemplative, ont pratiqué ce qu'a dit Marc-Aurèle : « Je m'efforce de ressembler aux dieux, en ayant le moins de besoins possibles ; » mais à meilleur titre que ce sage couronné, car ils pouvaient ajouter : « Et en faisant du bien aux hommes. »

« Dans leurs rapports avec l'histoire, » dit M. R. Thomassy, « les biographies de saints ne sont pas moins dignes d'intérêt. Elles renferment des ressources inappréciables pour la connaissance et la peinture des mœurs : richesse et poésie de détails, légendes naïves concluant toujours par une leçon morale, et puis mille particularités précieuses qu'on chercherait vainement dans les chroniques ; car celles-ci, en tant qu'histoires générales de leur époque, étaient absorbées par la politique, par les affaires religieuses et tout ce qui occupait vivement la société, mais rien ne l'occupait moins que ses mœurs. Elle les voyait, les sentait, les respirait par tous les pores, et vivait dans leur sein comme dans une atmosphère : c'est-à-dire qu'elle ne s'en doutait même pas. Aussi, pour qu'elle s'en aperçût, fallait-il qu'elle en vît l'image agrandie dans les caractères extraordinaires, dans les vies miraculeuses des saints qui traversaient la société comme des météores bienfaisants, et lui laissaient après leur passage la brillante clarté de leur génie et la douce chaleur de leur charité : pèlerinages merveilleux, rendus plus merveilleux encore par l'imagination et la reconnaissance populaire, et qui trouvaient aussitôt la plume fidèle des hagiographes pour en transmettre le souvenir à la postérité. La poésie de ces légendes, aussi bien que leur morale, fournirait la matière d'un bel ouvrage ; et tout le monde a lu, par exemple, avec admiration les travaux de M. de Montalembert sur un sujet si fécond, et pour lequel il a recueilli, notamment en Allemagne, des matériaux précieux. Son étude, qui n'importe pas seulement à l'intelligence des mœurs du moyen âge, fait plus que nous familiariser avec les traditions de cette époque et avec sa foi impétueuse et naïve, qui donnait une vitalité si abondante à toutes les conceptions des hagiographes. La partie positive et vraiment historique de leurs légendes nous révèle encore des faits de la valeur la plus haute, de l'importance la plus générale : d'un côté les progrès lents, mais continus du christianisme dans les neiges extrêmes sociales si longtemps restées païennes ; de l'autre, sa marche rapide chez les Barbares, plus accessibles aux prédictions de l'Évangile ; et partout le dévouement ou le martyre des missionnaires, la fondation des couvents, ateliers de science et d'industrie, dépositaires de la civilisation

antique, la double culture des déserts et des intelligences sauvages, l'accroissement de la population et de son bien-être moral et matériel ; en un mot, tout ce qui constitue les progrès en tous genres de la vie sociale, se trouve dans ces biographies de saints où les collections de Mabillon et des Bollandistes nous ont montré si souvent les véritables fondateurs de la civilisation moderne. Combien aussi de richesses neuves et inexploitées pour l'Histoire de France ! et parmi les pieux personnages dont il est temps de réhabiliter les biographies, combien n'attendent qu'un *Plutarque chrétien* pour être inscrits au rang de nos *hommes illustres* !....

« Personnification plus ou moins complète des temps qu'ils ont illustrés, les grands hommes s'assimilent ou combattent tous les éléments de la société ; et, par leurs points de ressemblance ou d'opposition mis en rapport avec tout ce qui les entoure, ils étendent leur influence sur leur époque tout entière ; ils l'éclairent directement ou par reflet ; ils lui communiquent leur propre lumière, ou lui rendent plus pure et plus brillante celle qu'ils en avaient d'abord reçue. »

« De nos jours, » dit M. Edouard Dumont, « après tout, il se rencontre encore de ces âmes généreuses qui déjà, par une sorte de divin instinct, ont refoulé loin d'elles les mille erreurs qui d'abord les avaient séduites et qui maintenant les importunent et les obsèdent, qui s'ennuient enfin des délices de ce monde, et qui ont rêvé une autre patrie dans le fond de leur cœur. Pour toutes ces âmes, sans parler de celles qui se font un bonheur de vivre de la vie de la foi, n'y a-t-il point dans la sainteté, dans l'exposé de l'esprit, des œuvres et des paroles des saints, quelque chose qui puisse parler à leur cœur, quelque chose qui puisse illuminer leur esprit et les mettre sur la voie de ce monde inconnu qu'elles ont rêvé tant de fois ? »

« Qu'est-ce donc que cette idée de perfectibilité, de progrès incessant qui préoccupe tant d'esprits ? Qu'est-ce donc que cet idéalisme plein d'illusions et de chimères qui tourmente tant d'imagination malades, cet amour de l'art, cette ardeur de poésie qui agitent tant de cœurs vides et souffrants ? N'est-ce pas très-souvent le désir du vrai et du beau, le besoin de l'infini, une déviation du sentiment religieux et de l'amour de la vérité pour laquelle toute âme humaine a été créée ? »

« Si ces hommes étaient capables de sérieuses réflexions sur la sainteté considérée en soi ou dans ses résultats, ils trouveraient là, certainement, la lumière, la beauté et la puissance dont leur âme est comme affamée. La sainteté, c'est le type idéal et vivant néanmoins de la perfection la plus élevée ; c'est Dieu lui-même rendu sensible dans sa créature, et sous quelque aspect qu'on le considère, il y a pour l'âme humaine une plénitude de satisfaction et de

joie intime aussi grande qu'il soit possible de le concevoir ici-bas.

« Au point de vue poétique ou l'on aime tant à se placer aujourd'hui, qu'est-ce que le saint, ou l'homme régénéré par la parole divine, transformé par l'expiation et par l'amour ? Pour l'humanité, les idées de lutte, de chute, de force, de victoire, de désir, d'amour, d'harmonie, se lient intimement à la notion de la poésie. Or toutes ces choses se trouvent à un degré éminent dans l'homme qui se sanctifie. Il lutte d'abord contre les penchants grossiers de sa nature ; plus tard, contre ses passions devenues plus incommodes et plus ardentes, parce qu'elles se sont idéalisées de plus en plus, à mesure que l'ont pénétrée la connaissance du vrai et le désir du bien ; contre les séductions implacables de son propre cœur, qui lui répète sans cesse que c'est ici-bas qu'il peut et qu'il doit être heureux ; contre les persécutions des puissances infernales, et contre Dieu lui-même, qui, pour éprouver son courage, le presse et le secoue de sa main puissante. Cet homme tombe quelquefois, mais toujours aussitôt il se relève. D'autres fois, l'aspect de sa propre misère et du désordre des choses de ce monde l'inquiète et le trouble, mais bientôt l'espérance domine son cœur et y ramenant la paix. Il brûle du désir de voir Dieu des ce monde ; il se met en communication avec lui par l'amour, avec les âmes qui, comme la sienne, gravitent vers ce centre universel, avec des millions d'intelligences d'une nature angélique ou sainte qui peuplent l'immense univers. Il a pour horizon l'infini ; pour nourriture et pour demeure l'infini, c'est-à-dire Dieu lui-même. Alors il se plonge avec ravissement dans cet océan du monde moral, dont il devient une des plus belles harmonies.

« Sous le rapport social, le saint est l'homme qui civilise les peuples ou qui rallume au milieu d'eux le flambeau de la civilisation qui s'éteint. Souvent même il fait des conquêtes à sa patrie, en convertissant à sa foi et à ses mœurs des peuples éloignés et sauvages, ou ravive au sein de cette patrie ses membres souffrants et délaissés. Tout ce que le monde ignore ou méprise, il le prend sous sa protection et l'inonde de son amour. Il laisse des institutions bienfaisantes et civilisatrices, qui traversent les siècles et qui demeurent alors que la fumée de la gloire humaine s'est évaporée. En rappelant les peuples à la foi et à la vertu, il les soustrait à la dégradation et à l'esclavage qui en est la conséquence inévitable et les ramène ainsi au sentiment de l'ordre et d'une sainte liberté. Si la barbarie ou le despotisme des religions sensualistes déchaînent leurs bordes envahissantes contre la civilisation, il leur présente son auguste visage, et elles s'arrêtent là....

« Sous le rapport purement religieux et mystique, le saint est le bouclier qui préserve sa patrie des fléaux de la justice de Dieu ; l'ange qui veille à la porte de la cité ; l'homme profondément dévoué qui, comme

un autre Christ, s'assure les douces de l'humanité, pour les lui ôter, ou du moins les lui rendre profitables. Son cœur est un écho sympathique où vibrent, tout à la fois, et les gémissements du pauvre, les soupirs de la veuve, ceux de l'enfant qui n'a pas de mère, et les souffrances du malade, et les tribulations de ses frères, et les pleurs épanchements de l'amitié, et les lamentations tumultueuses de la société, lorsqu'elle a perdu ses traditions d'ordre et de loi. Au milieu de tant de préoccupations et de travail, il sauve son âme, cette âme que Dieu avait créée à son image ; il la lui rend belle de charmes ineffables, c'est-à-dire dans dons divins de son amour.

« Le spectacle que présente l'histoire de ces héros du christianisme est donc leur propre, non-seulement à éveiller la foi, mais encore à faire comprendre quels sont et où sont les remèdes aux maux actuels de la société.

« N'est-il pas d'un grand intérêt de savoir, par l'histoire, ce qu'est la foi dont les saints étaient animés ; ce qu'elle peut se proposer, sur le cœur, sur l'homme tout entier, de faire comprendre à la société qui est là qu'elle trouvera le Dieu qu'elle cherche avec tant de labeur, le seul qui soit capable de ses adorations ; que c'est là qu'elle peut ressaisir la chaleur qui lui échappent et les vérités de la vie sociale et privée, contenues dans les conceptions de ses arts, et qu'elle reconnaît, enfin, que les saints sont les grands bienfaiteurs de l'humanité, les héros de la civilisation, les législateurs suprêmes des peuples.

« D'autre part, on se convaincra que c'est par la connaissance de leurs œuvres, de l'esprit qui les anime, que se trouveraient aujourd'hui quelques moyens d'organisation sociale, la solution peut-être de ces terribles problèmes qu'un rationalisme ignominieux pose avec audace devant la génération contemporaine ; et si l'on n'avait pas l'intelligence et le courage d'imiter les saints dans leurs œuvres, on apprendrait au moins bien à ne pas détruire ou supprimer les merveilleuses inventions de leur charité.

« Lorsque, par la pensée, on se transporte, par exemple, au commencement du sixième siècle, époque de bouleversements, de guerres intestines, époque d'antagonisme et de dissolution, des mœurs violentes et sensuelles, et qu'on voit apparaître deux saints sous une forme humaine, saint François et saint Dominique, portant par toute la terre la concorde, l'union, la paix, dans la lumière et l'amour de Jésus-Christ, lorsqu'on les voit bientôt entourés et suivis d'une innombrable multitude vivant de leur foi, animée de leur esprit, opposant à l'égarement du siècle l'héroïsme du dévouement et de l'abnégation ; à l'orgueil, une vie pauvre et humiliée ; au torrent du sensualisme qui se jette de toutes parts, une pureté absolue ; à l'amour immodéré et frivole des créatures l'unique et ardent amour de Dieu.

on commence à comprendre les secrets de la Providence, et de quels moyens Dieu se sert quand il veut régénérer les peuples et leur préparer un bel et long avenir. »

SANTÉ (INFLUENCE DE LA RELIGION SUR LA).— « Cette question, » dit un médecin, « de l'influence de la religion sur la santé du corps, qui semble n'offrir, au premier aspect, qu'un intérêt bien secondaire et appeler seulement l'attention du physiologiste, se rattache à la question grave, importante par sa généralité, de l'action des croyances religieuses sur l'ordre matériel et sur les destinées temporelles de l'homme. L'on conçoit, en effet, que si on veut la considérer sous un point de vue élevé, et dans toute l'étendue qu'elle peut avoir, l'on ne saurait la restreindre dans les limites de l'hygiène. Cette influence, sur une des conditions de la vie de l'homme individu, indique par elle-même une influence plus haute et plus générale, dont elle n'est qu'une fraction, une déduction nécessaire. »

« Un auteur connu de l'Europe catholique a commencé à faire une application spéciale de ce grand principe régénérateur de la société. M. de Coux a donné quelques fragments d'un vaste travail sur l'économie sociale, dans lequel il démontre que les principes et l'esprit du christianisme sont les conditions indispensables de la prospérité matérielle des nations. C'est une démonstration toute neuve de la vérité de la religion chrétienne analogue à l'esprit du siècle, démonstration, au reste, qui est indiquée dans ces paroles de l'Évangile : « Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît (*Matth.* vi, 33), » dont le travail de M. de Coux n'est que le commentaire pratique. »

« Pour nous, nous osons faire une application spéciale encore du même principe, et ce que M. de Coux a fait pour la société et en matière d'économie politique, nous essayons de le faire pour l'homme individu et pour un autre ordre de biens. Il signale l'influence de la religion comme cause puissante et nécessaire pour la société de l'abondance des biens de cette vie, qui est comme la santé du corps social; nous signalons cette même influence comme principe pour l'homme individu de la santé du corps, qui est comme l'abondance du bien de la vie. »

« Il est certain que l'âme et le corps ne sont pas dans un état d'indépendance réciproque, qu'ils exercent, au contraire, une grande influence sur leurs opérations respectives. Ce phénomène est confirmé à la fois par l'expérience de tous les jours et par l'union intime de l'âme et du corps, qui nécessite des rapports très-étroits et par conséquent une action mutuelle très-étendue et très-profonde. »

« On admet, sans peine, que le corps agit puissamment sur l'âme, instrument destiné à suivre l'intelligence dans l'exercice de ses facultés; il en gêne l'action, en altère l'énergie dès qu'il cesse de remplir les condi-

tions requises à cette fin. La nécessité de ces conditions est-elle que le corps qui ne peut les remplir arrête les opérations intellectuelles, réduit l'homme à l'état d'idiotisme et le rend semblable à l'animal sans raison. »

« Mais l'âme, à son tour, exerce une influence non moins étendue et plus profonde qu'on ne pense sur le corps humain; cette influence n'est pas appréciée au même degré par la physiologie, ni rendue aussi sensible par l'observation; on serait même tenté de croire que si le corps sert aux opérations de l'âme et les modifie, celle-ci, maîtresse indépendante, tout en pliant les organes matériels à son usage, ne s'abaisse pas à leur faire subir des modifications analogues; loin de les pénétrer pour leur communiquer des éléments de vie, elle semble plutôt vouloir s'en séparer et aspirer à un exercice plus libre de ses facultés. Le corps est une entrave qu'elle voudrait briser, non un instrument qu'elle doit perfectionner. »

« Cependant, c'est méconnaître la nature de l'homme que de nier l'action du principe spirituel sur les organes du corps. Nonobstant le nombre des éléments qui le constituent et la différence essentielle de leur nature, l'homme est un; il est une unité multiple; ce qui suppose, à la vérité, distinction de parties, mais indique en même temps un tout harmonique, à la formation duquel concourent avec ordre chacune de ses parties dans la proportion de leur rang et de leur vertu. L'homme, nous le répétons, est comme l'univers, où aucun atome n'est isolé, où les astres qui y brillent se soutiennent réciproquement, et sont chacun une condition nécessaire de la conservation de l'ensemble. Les philosophes, comme nous avons eu plus d'une fois occasion de le remarquer, ont trop séparé l'âme du corps, l'ont trop mise dans une classe à part; ils se sont appliqués, ce semble, non pas tant à en différencier la nature qu'à la rendre libre et indépendante du concours des organes. »

« Cette séparation des principes constitutifs de la nature humaine pouvait être en sorte autorisée par le désordre survenu dans la constitution du corps et par les entraves qu'il oppose si souvent au développement des opérations intellectuelles. Mais il nous semble que, pour se former une juste idée de la nature humaine et des modifications diverses auxquelles elle est soumise, le physiologiste, tout en tenant compte des détériorations qu'elle a pu subir, doit toujours la considérer dans les lois essentielles, dans sa constitution élémentaire; car ce qui résulte de ces lois et de cette constitution se reproduit nécessairement au milieu même des changements qu'elle a pu éprouver. »

« Une autre raison qui a porté les philosophes à refuser à l'âme une action du moins considérable sur la constitution du corps, c'est que cette action est moins sensible et plus lente. Quò le corps souffre d'une infir-

mité quelconque, qu'il éprouve surtout une lésion dans les organes qui servent à l'exercice des puissances de l'âme, ces puissances sont tout à coup gênées, ou même absolument suspendues; l'effet de l'action du corps est subtil et manifeste. Or, on ne voit pas se modifier au même degré et avec la même promptitude la constitution du corps dans la proportion du développement ou de l'affaiblissement des facultés de l'âme; les modifications du corps ne suivent pas instantanément et rigoureusement celles de l'âme; souvent même, la nature bizarre, dans l'association des éléments qui entrent dans la composition d'un tout, unit des intelligences d'un ordre supérieur à des corps chétifs et mal conformés. Mais, tout en reconnaissant que ces deux éléments de la nature humaine, l'âme et le corps, suivent dans leurs actions respectives des lois différentes, il ne faudra pas nier ces actions elles-mêmes et refuser d'admettre l'énergie puissante de l'un, parce qu'elle n'est pas identique et proportionnelle à celle de l'autre.

« L'âme, il est vrai, paraît avoir sur le corps une action plus lente. Aussi, si l'on voulait apprécier l'intensité de cette action, du moins à un degré assez remarquable, sur la constitution et les formes du corps, il ne suffirait pas toujours d'observer le travail qu'elle peut opérer sur un individu, et même quelquefois sur une génération. La substance spirituelle, puisant ses lois dans un monde supérieur, où il n'y a ni succession ni temps, ne doit pas dans ce monde borner, comme la matière, son action puissante à de courts intervalles, et renfermer l'étendue des périodes qui lui appartiennent dans les cercles étroits de quelques instants. Mais si l'on soumettait à l'observation une longue suite d'années, qui pourrait se refuser à reconnaître des traces profondes de l'action de l'âme sur le corps? D'où viennent, en effet, ces conformations si diverses du corps humain, à différentes époques, dans une même nation, sous un même climat, avec des conditions d'existence matérielle identiques? Pourquoi le corps du sauvage diffère-t-il constamment de l'homme civilisé? Pourquoi ces changements sensibles dans la constitution et les formes extérieures du corps à mesure qu'un peuple s'élève dans l'échelle de la civilisation? Ce sont bien là des phénomènes que l'on est forcé d'admettre.

« Mais cette action puissante de l'âme sur le corps, nous sommes loin de la borner à de longs intervalles de temps; nous croyons, et c'est là une conséquence nécessaire de la notion que nous nous sommes faite de la nature humaine, nous croyons qu'elle s'exerce constamment et d'une manière sensible dans une période plus courte; nous croyons que l'influence de l'élément spirituel sur les organes du corps, que ce parallélisme, si on peut le dire, de leurs actions réciproques se fait remarquer dans l'individu et durant les courts instants de son

existence. Le phénomène qui est le résultat du travail de plusieurs siècles se reproduit dans des proportions sans doute plus étroites, dans un espace plus court, et celui qui sait pénétrer dans les lois de la nature n'a pas de peine à le reconnaître, à en calculer même l'étendue.

« Voilà donc l'homme tel qu'une saine physiologie nous le représente, voilà la loi qui nécessite l'association merveilleuse des éléments divers qui la composent, mais cela supposé, en considérant ainsi l'homme sous cet aspect d'unité multiple, il est facile de reconnaître que la bonne constitution de sa nature, qui résulte de l'ordre selon lequel ces éléments agissent l'un sur l'autre, dépend de l'observation rigoureuse dans chacun de ces éléments des lois qui le concernent, c'est-à-dire que l'état normal du corps demande pour condition nécessaire l'état normal de l'âme, et qu'une perturbation essentielle dans les facultés de celle-ci entraîne une perturbation quelconque dans les fonctions de celui-là. L'homme, pris dans son ensemble, est comme un organisme dont la vie et l'énergie résultent de l'exercice régulier de toutes les fonctions; chaque organe contribue à la conservation du tout et de chacune des parties en obéissant aux lois qui lui sont propres.

« Mais quel est l'état normal de l'âme humaine? Quelles sont les lois qu'elle doit subir? On le voit, la religion s'offre déjà à nos regards comme suprême régulateur des puissances de l'âme et source abondante de vie pour le corps auquel elle est unie. Nous avons posé le principe, il nous reste d'en tirer les conséquences; nous avons exposé la théorie, nous devons en faire l'application pratique. » (*Cours sur les rapports de la médecine avec la religion*, par M. Mériaux.) Suivent de longs développements que nous ne pouvons reproduire ici.

SAVANTS. — « Les Pères de l'Église furent pour la plupart des hommes fort savants; saint Augustin, saint Thomas et tant d'autres, possédaient toutes les connaissances de leur siècle; Bossuet, cette grande gloire du xvii^e siècle, jureait des livres d'anatomie et ne dédaignait point le scalpel du chirurgien. D'un autre côté, les vrais savants étaient des hommes profondément religieux; sciemment ou à leur insu, la foi les guidait dans leurs doctes recherches. C'est à la religion que Képler, par exemple, dut son immortelle découverte; on sait que les lois de Képler ne furent pas l'unique résultat de l'observation, mais ce beau génie était dirigé dans ses travaux par certaines idées de proportion et d'harmonie qu'il avait puisées dans les vérités de l'ordre surnaturel. Leibnitz menait de front la science et la religion; par delà les sciences naturelles, par delà les mathématiques, il voyait ce qu'il nomme la région des essences, c'est-à-dire, les types divins dont elles étaient la figure. Leibnitz est sublime malgré des ténèbres que le protestantisme avait répandues sur son siècle et sur sa patrie. Leibnitz élevé dans le

catholicisme, nourri dans le sanctuaire, aurait été peut-être le plus vaste génie du monde. De nos jours encore, il y a, dans une de nos grandes villes du Nord, telle humble femme dont les connaissances profondes étonneraient fort nos savants de l'Institut; c'est la religion qui la conduit comme par la main, et l'a initiée aux plus belles découvertes de la science moderne.

« On a remarqué la sécheresse et l'obscurité des écrivains philosophiques du dernier siècle; cela ne pouvait être autrement. L'écrivain catholique trouve mille nuances sur sa palette pour rendre sa pensée; le monde invisible et le monde visible lui prêtent leurs couleurs, lui offrent une mine inépuisable d'images, de figures et de comparaisons.

« J.-B. Rousseau nous peint :

Le temps, cette image mobile
De l'immobile éternité.

« Malebranche nous montre « Dieu, lieu des esprits comme l'espace est le lieu des corps. » D'où vient la beauté de ces immortelles pensées? N'est-ce pas du rapport des deux mondes? N'est-ce pas là la source féconde où s'abreuve le génie?

« Le philosophe, au contraire, s'emprisonne dans les plus étroites limites. D'une part il dédaigne les vérités religieuses si fécondes en lumières; de l'autre, une force mystérieuse lui ferme le monde visible. La nature est pour lui physique, chimie, minéralogie; ces sciences ne sont pas de la classe de l'Institut à laquelle il appartient; que lui importe? quels rapports peuvent-elles avoir avec l'idéologie? Après avoir banni Dieu de ce monde, il s'en exile lui-même. De là le vide des œuvres de ténèbres et d'impiété que le dernier siècle osait bien admirer.

« Comparez à cette avidité du langage philosophique le langage des Livres saints tout à la fois le plus simple et le plus sublime, le plus clair et le plus profond, le plus spirituel et le plus figuré qui se puisse imaginer. De sorte que les saintes Ecritures sont accessibles aux ignorants non moins qu'aux savants. Dieu a proportionné la lumière de sa parole à tous les esprits, comme a lumière du soleil à toute la nature.

« Voyez par quelles images naïves l'Evangile annonce les plus hautes vérités. Un roupeau, la famille, spectacle que tous les hommes ont sous les yeux, voilà la figure qui, en quelques mots, donne la théorie du plus vaste gouvernement du monde, de cette monarchie éternelle dont Dieu est le monarque. Dans l'institution des sacrements et le culte de l'Eglise, nous trouvons encore un temple frappant de l'union des deux mondes, et de la marche que s'est prescrite le créateur; et la religion, en nous montrant ses rapports intimes de l'ancienne et de la nouvelle loi, en nous montrant le peuple d'Israël, figure de l'Eglise, et l'Eglise à son tour ayant son type dans le ciel, nous révèle cette harmonie des plans divins, et nous met sur la voie des plus brillantes découvertes. » (V.

M., *De la vraie et de la fausse science.*) (Voy. SCIENCES.)

Nous venons de dire que les Pères de l'Eglise étaient des hommes savants. Nous allons le prouver par les faits, en montrant en même temps quels immenses services ils rendirent à toutes les sciences, à toutes les branches des connaissances humaines. Suivons à ce sujet M. Maupied. « Nous ne parlerons ici, » dit-il, « que des Pères les plus remarquables par la connaissance des sciences profanes. Et d'abord il faut citer tous les philosophes qui se sont faits Chrétiens, et qui nécessairement devaient être à la hauteur des connaissances de leur temps, à commencer par le médecin saint Luc, né à Antioche, dont les écoles, alors renommées dans toute l'Asie, produisirent des maîtres fort habiles dans les arts et les sciences; il y fit d'excellentes études, qu'il alla perfectionner ensuite dans la Grèce et en Egypte, probablement à Alexandrie. Ce premier médecin chrétien était aussi un peintre habile (TILLEMONT, t. II, p. 148; D. CALMET., t. VII, p. 373), et l'on ne peut douter qu'il ne connût les sciences physiques et naturelles, qui tenaient alors, aussi bien qu'aujourd'hui, de si près à la médecine. Ses voyages dans les pays où les sciences étaient cultivées ne doivent d'ailleurs laisser aucun doute sur l'étendue de son savoir.

« Dès le second siècle, le christianisme fut attaqué avec tant de force par les Celse, les Porphyre, les Lucien, les Hiéroclès et l'empereur Julien lui-même, que, depuis eux, on n'a fait absolument que ressusciter les mêmes objections, et que Voltaire, avec tout son esprit, n'a pu que reproduire Celse et Porphyre. Or, pourtant, ces attaques des savants païens furent repoussées avec une puissance si grande, qu'ils furent vaincus, que leur doctrine a eu le sort de tout ce qui n'est pas vrai, tandis que la vérité demeure éternellement. Quiconque aujourd'hui, pour peu qu'il soit sans passions, lira ce qui nous reste des uns et des autres, trouvera mille fois plus de génie, de force, de véritable science et de raison, dans les apologistes grecs et latins, que dans les fragments de leurs adversaires.

« L'apologie de Quadrat, dont il ne nous reste que des fragments dans Eusèbe; celle d'Aristide, philosophe athénien, converti au christianisme, louée pour la force du raisonnement et la science profonde de la philosophie, produisirent un effet assez remarquable, puisque Adrien, après les avoir lues, fit cesser la persécution contre les Chrétiens. (*Ibid.*, p. 234 seq.)

« Saint Justin, élevé dans le paganisme, avait étudié dans les différentes sectes de philosophie, et y avait appris tout ce qu'on y enseignait; ses divers ouvrages, qui nous sont restés, en sont la preuve toujours vivante. Je passe sous silence les Méliton de Sardes, les Tatien, les Apollinaire, les Athénagore, les Théophile d'Antioche, et cet Hermias, qui ne nous a laissé que les pages suffisantes pour prouver qu'il était savant.

Un écrivain moderne parle ainsi de son *Ircisio philosophorum* : « Je ne crois pas, » dit-il, « qu'il soit possible de trouver dans aucune bibliothèque un ouvrage, un écrit qui réunisse à la fois autant de clarté et de précision, de vivacité et de feu, de sel et de grâces, de lumières et de variétés; qu'en présente cet amusement d'Hermias sur les philosophes du paganisme; il les fait tous passer en revue, les juge et fait connaître leur doctrine. » (NOSSOTTE, *Les philosophes des trois premiers siècles*, p. 157.)

« Le 4^e siècle nous présente d'abord Clément d'Alexandrie converti du bon heur à la loi chrétienne. Son exhortation aux gentils, ces savantes Stromates prouvent la plus vaste érudition. Il y creuse les antiquités du monde, y étale la connaissance universelle de tous les peuples et de tous les philosophes, c'est-à-dire de toutes les sciences, puisque l'on renfermait alors, sous ces deux noms, toutes les connaissances humaines. Origène, né de parents chrétiens et élevé dans la religion chrétienne, ne se contenta pas d'en connaître la doctrine. « Grand homme dès son enfance, dit saint Jérôme, outre les saintes Ecritures, il savait très-bien la philosophie tout entière; elle embrassait la dialectique, la géométrie, l'arithmétique, la musique, la rhétorique, l'histoire de toutes les sectes de philosophes. Il savait l'hébreu et plusieurs autres langues, comme le prouvent ses Hexaples. Sa réputation éclipsa celle de tous ses prédécesseurs, et les philosophes païens eux-mêmes, tels que les Plotin, les Porphyre, allaient entendre ses leçons. (D. CALLEKA, t. II, p. 458; *Hist. Orig.*, p. 9 et 10.)

« Tertullien, prêtre de Carthage, dont saint Augustin et saint Jérôme ont vanté la prodigieuse érudition, l'éloquence mâle et généreuse. De famille patricienne, il avait été élevé dans le paganisme, et s'il n'exerçait pas la profession d'avocat, il s'était fortement appliqué à l'étude des lois, comme à celle de l'antiquité et de la langue grecque, dont il fait passer le génie et les expressions dans la langue où il écrit. (PAMEL, in *Tertull. Vita*; VASSOUT, *Préface de la trad. de l'Apolog.*)

« Minutius Félix, célèbre avocat à Rome, a laissé dans son *Apologie du christianisme* la preuve qu'il connaissait autre chose que les lois.

« Arnobe, né à Sicca, ville d'Afrique, y professait la rhétorique avec la plus haute réputation, lorsqu'il se convertit au christianisme. Lactance, son disciple et puis professeur à Nicomédie, a mérité, par son éloquence, le titre de *Cicéron chrétien*. Tous les deux se distinguèrent par la vaste étendue de leur érudition et la connaissance approfondie de l'antiquité; pour s'en convaincre, il n'y a qu'à lire les savantes apologies qu'ils composèrent après leur conversion.

« Saint Cyrien, né à Carthage d'une famille illustre, fut élevé dans le paganisme, et se dirigea vers la carrière du barreau, ses talents et ses succès fixèrent sur sa personne les suffrages de toute la ville, qui voulut l'avoir pour professeur d'éloquence. (HABERT, *Vie de saint Cyrien*, p. 1, in-4.) Tout le monde connaît les chefs-d'œuvre du savant évêque de Carthage.

« Saint Irénée, Grec et évêque de Lyon, fut élevé dans le christianisme, et pourant Tertullien (*Contra Valent.*) dit de lui, que personne n'avait fait plus de recherches pour s'instruire de toutes sortes de doctrines; son livre contre les hérésies vient à l'appui de ce jugement.

« A mesure que l'histoire de la littérature profane nous en fait voir la rapide dégradation, celle de notre littérature religieuse, dit le savant évêque de Maroc, nous montre chez nos écrivains de la même époque les progrès sensibles du génie et du talent. L'héritage de la gloire littéraire passa tout entier à l'Eglise chrétienne. La preuve est manifeste par la comparaison entre les ouvrages dont se composent les annales de l'une et de l'autre littérature.

« Le plus savant des Romains, au rapport de Cicéron, Varron (173-75), est si comparable à cet Eusèbe de Césarée, qui a rassemblé, dans sa Préparation, et sa Démonstration évangélique, la science de toute l'antiquité. Que de choses nous serions condamnés à ignorer sans lui; que de poètes, que d'historiens, que de savants antiques dont se pouvons citer que sur son autorité! Les mêmes quatrième siècle produisit les *Illustres de Poitiers*, « le Rhône de l'éloquence romaine » (S. BIGNON, *Prof. in lib. II, Comment. ad Galat.*), « les Apollinaires, père et fils, les Athanase, les Basile, les Cyrille de Jérusalem, les Grégoire de Naziance, les Grégoire de Nysse, les Ambroise, etc. Ces pères étaient pas seulement d'éloquents orateurs, mais encore des savants universels; nous l'avons vu dans les œuvres de Clément d'Alexandrie, d'Origène, d'Eusèbe, etc. Mais gardaient-ils la science pour eux? Non. Voici saint Basile qui va expliquer au peuple et mettre à sa portée les sciences physiques, astronomiques et naturelles. Son *Hexaéméron*, ou l'*Oeuvre des six jours*, est complet sous le rapport de la science, telle qu'elle était alors, plein d'aperçus supérieurs et de vues véritablement philosophiques. Sa physique a des défauts du temps; mais les détails remarquables de ses instructions offrent de l'intérêt aux savants, qui peuvent encore y puiser aujourd'hui; c'était pendant le Carême, le matin et le soir, qu'il les prêchait, dans une chaire chrétienne, au peuple romain; et « savait mettre à sa portée un si haut enseignement.

« Parler du Grec Jean Chrysostome et du Latin Augustin, c'est nommer les deux pères de l'Eglise. On trouve dans le pap-

(174-75) Ce qui nous reste de Varron, et ce qui est conservé dans les Pères et surtout dans la *Cité de*

Dieu de saint Augustin, peut permettre d'en dire jusqu'à un certain point.

nisme un seul homme qui unisse à tant de science une si grande éloquence, à tant de génie une si puissante raison, à tant de gloire tant d'humilité et de vertu. La *Cité de Dieu* seule suffirait pour prouver la science universelle de saint Augustin. C'est, outre un recueil de la science, une admirable philosophie de l'histoire de tous les peuples anciens, une apologie complète du christianisme, une histoire de tous les cultes, et la véritable histoire du monde, où les questions les plus délicates de la science sont abordées, souvent heureusement résolues, et toujours traitées d'une manière intéressante; et pourtant sa *Cité de Dieu* n'est rien, si on la compare à l'ensemble de ses immenses ouvrages, dont nous ne pouvons parler ici.

« C'est encore au v^e siècle qu'a fleuri saint Jérôme, qui avait recueilli la science des Gaules, de Rome, de la Grèce et de l'Asie, et à qui les sciences naturelles et physiques étaient si familières, que sans cesse il en tire des comparaisons pleines de charmes; c'est ainsi qu'il compare à la pierre de magnés et au succin le Sauveur Jésus, qui attire à lui toutes les créatures qu'il lui plaît; saint Epiphane, évêque de Salamine, à qui nous devons, comme à Eusèbe, la conservation d'une foule de connaissances et d'auteurs anciens, qui, sans lui, seraient totalement perdus.

« Dans le même temps, les Muses se faisaient chrétiennes et inspiraient les Paulin de Nole, les Sidoine Apollinaire, les saint Prosper, aussi profond théologien que poète élégant: et l'histoire empruntait la plume des Rutin, des Socrate des Sozomène, des Théodoret, des Sulpice Sévère et des Orose, comme elle avait déjà emprunté celle des Jules Africain et des Eusèbe.

« Qu'on nous montre, pendant ces cinq siècles, dans le paganisme et l'hérésie ensemble, une semblable armée de talents, de science et de génie, et nous consentons à écrire en lettre d'or ces paroles: « Alors la science est ou païenne ou hérétique, » et ces autres: « Le mysticisme absorba tout ce qu'il y eut de génie. » Mais autrement, ne faut-il pas les effacer pour être juste. Les hérétiques d'ailleurs étaient Chrétiens, et s'ils avaient quelque science, ils la devaient en partie au christianisme.

« La doctrine des Pères ne parle pas moins haut que leurs écrits en faveur des sciences. Clément d'Alexandrie, qui consacra plusieurs chapitres de ces savantes *Stromates* à la défense des études profanes, dit en parlant des personnes qui refusent de se livrer à cette étude. « Elles désirent posséder la sôci, seule et sans ornement; et cela est aussi raisonnable que si elles s'attendaient à recueillir des raisins d'une vigne qu'elles auraient laissée sans culture..... De même, » ajoute-t-il, « qu'en agriculture et en médecine, on considère comme le plus propre à l'une et à l'autre de ces fonctions, celui qui a étudié le plus grand nombre de sciences utiles au labou-

« rage ou à l'art de guérir, de même nous devons regarder comme le mieux préparé celui qui fait tourner chaque chose au profit de la vérité, celui qui recueille ce que la géométrie, la musique, la grammaire et la philosophie elle-même peuvent renfermer d'utile à la défense de la foi, mais le champion qui ne s'est pas instruit avec soin sera certainement méprisé. » (*Topic.*, Oper. t. I, n. 343.) Saint Basile le Grand semble particulièrement avoir été, dans son siècle, un des plus ardens défenseurs des études profanes, comme on peut le voir par son discours sur l'utilité de la lecture des poètes. « Je pense, » dit Grégoire de Nazianze, « que tout homme d'un esprit sain, conviendra que la science doit être regardée comme le premier de tous les biens terrestres, je parle non seulement de cette science qui est en nous et qui, méprisant tout ornement extérieur, s'occupe exclusivement de l'œuvre du salut et de la beauté des idées intellectuelles, mais aussi de cette autre science qui vient du dehors, et que quelques Chrétiens, induits en erreur, rejettent comme fausse, dangereuse, et comme détournant l'esprit de la contemplation de Dieu. Il ne faut donc pas, conclut-il, blâmer l'érudition, parce qu'il plaît à quelques hommes d'agir ainsi; au contraire, on doit considérer ces hommes comme des sots et des ignorants, qui voudraient que tous les autres leur ressemblassent, afin de pouvoir eux-mêmes cacher dans la foule et dérober à tout le monde leur manque d'éducation. » (*S. GREG. NAZ., Orat. in S. Basil. Oper.*)

« Saint Jérôme, que l'on a prétendu avoir interdit les études profanes, s'élève au contraire avec force contre les personnes qui, comme il le dit, prennent l'ignorance pour la sainteté, et se vantent d'être les disciples de pauvres pécheurs. « J'ai amassé pour moi et l'argent et les richesses des rois. » (*In Eccle.*, II, 8.) Le même docteur dit: « Par les richesses des rois nous pouvons comprendre les doctrines des philosophes, et les sciences profanes, et l'ecclésiastique qui les comprend avec soin, peut saisir les sages dans leurs propres pièges. » — « Si ceux qu'on appelle philosophes, » dit saint Augustin, « ont dit quelques vérités qui soient conformes à notre foi, loin de les craindre, nous devons nous les approprier comme un bien qu'ils possèdent injustement... En est-il beaucoup entre les plus fidèles d'entre nous, » continue-t-il, « qui aient agi autrement? De quelle quantité d'or, d'argent et de précieux ornements, n'avons-nous pas vu Cyprien chargé, quand il sortit de l'Egypte, lui, ce sage docteur et ce bienheureux martyr! Que de richesses Lactance, Victorien, Optat et Hilaire n'emportèrent-ils pas du même pays! Combien de Grecs n'imitèrent-ils pas cet exemple. » (*S. AUG., De doctrina christ.*, t. II, cap. 10.)

« Si maintenant l'on cite quelques passages des saints Pères, où ils semblent ré-

prouver la lecture des auteurs profanes, ce n'est que la lecture de ces obscénités, où les poètes païens ont écrit les turpitudes de leurs dieux, de leurs héros et les leurs propres. Mais quel homme moral ne rougissait de blâmer l'Église d'une semblable défense, qui ne porte n'ailleurs que sur des livres inutiles à la science, et qui attaquent la morale sociale? Il est donc invinciblement établi par les faits et les témoignages, que nous pourrions multiplier presque à l'infini, que l'Église fut dès l'origine une source et un foyer de science et de lumière; et nous dédions, car on est hardi quand on parle de vérité, que l'on puisse nous accuser, comme nos adversaires, de raisonner d'après quelques faits rares, isolés, souvent exceptionnels, toujours faussement interprétés. La vérité plane sur l'ensemble, marche au grand jour, et suit les chemins battus; mais dans tous les temps l'erreur et l'hostilité contre l'Église n'ont eu de force et n'ont pu attaquer que dans un coin ténébreux la sentinelle perdue; pour elles, le particulier et l'exceptionnel concluent toujours au général.

Combien ce résumé est encore incomplet. Que serait-ce si nous parlions suffisamment en détail des œuvres gigantesques d'un seul de ces hommes, comme Origène, par exemple? Mais qu'on se reporte à notre article *PÈRES DE L'ÉGLISE*, et l'on verra combien est impossible l'analyse de ces grands caractères. Citons-nous maintenant les savants du moyen âge, si profondément catholiques Alcuin, Gerbert, Odon évêque de Combray, Hugues et Richard de saint Victor, Pierre Lombard, Jean Damascène, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin et ses œuvres géantes; Alexandre de Hall, saint Bonaventure dans lequel on trouve la crânioscopie et la physiognomonie, Raban Maur, Hincmar, Scot-Erigène, Bérenger, saint Anselme le profond métaphysicien, Jean Roslin, Guillaume de Champeaux, Abailard, Bernard de Chartres, Gilbert de Porée, Amaury de Bène, David de Dinan, Jean de Salisbury, évêque de Chartres, Guillaume d'Auvergne, don Scott le docteur subtil, Okan, Roger Bacon, Gerson, Pierre d'Ailly.... Mais il faut s'arrêter, car les noms seuls des savants produits par le christianisme rempliraient des volumes. Et depuis le moyen âge, que de noms de prêtres, de moines, non moins illustres, non moins grands que ces derniers et trop connus pour la plupart pour qu'il soit besoin de les énumérer ici. L'ordre seul des Jésuites fournit une pépinière de savants naturalistes, chimistes, botanistes, mathématiciens, mécaniciens, astronomes, poètes, historiens, traducteurs, antiquaires, journalistes; il n'y a pas une branche des sciences qu'ils n'aient cultivée avec éclat. Bourdaloue rappelait l'éloquence romaine, Beaujoy introduisait la France au théâtre des Grecs, Gressel marchait sur les traces de Molière; Lecomte, Parennin, Charlevoix, Ducrest-au, Larné Sanadon, Dubalde, Noël, Voulours, Daniel, Tournemine, Naim-

bourg, Jouveney, Rapin, Vaniers, Gamin, Sirmond, Bougeant, Pelau, etc., ont fait des noms qui ne sont pas sans honneur.

SAXONS et autres. — Après avoir successivement résumé, pour chacun des peuples idolâtres et barbares, les innombrables résultats bienfaisants que produisit en chacun d'eux le christianisme, M. Édouard Ryan dit: « Si nous considérons l'état des autres barbares avant leur conversion au christianisme, nous serons nécessairement convaincus que cette religion agrandit leur esprit, adoucit leur cœur, et fit abolir des usages cruels qui subsistaient parmi eux. De toutes les nations barbares, celle qui avait plus besoin de la lumière de l'Évangile que les Saxons. Ils étaient idolâtres et sans, tiraient des présages du gazouillement des oiseaux et du hennissement des chevaux, adoraient les démons, sacrifiaient des victimes humaines, et violaient sans respect les lois de Dieu et des hommes. Ils avaient une idole appelée Irminsul, qui ressemblait d'une manière horrible l'esprit guerrier dominant parmi eux. Cette idole était la statue armée d'un homme ayant un œil sur le casque, un ours sur la cuirasse, et un lion sur le bouclier. Le temple de cette idole était servi par des prêtres, qui prétendaient décrire les mystères et prédire les événements par la manière dont coulait le sang des captifs à qui ils ouvraient les veines et coupaient la gorge.

« Ces usages horribles étaient totalement incompatibles avec le christianisme, et furent nécessairement abolis par ceux qui le professaient. Un écrivain du *ix^e siècle* exprime de la manière suivante l'état déplorable et affreux des Saxons lorsqu'ils furent païens, et leur amélioration sous l'évêque Félix, par suite de leur conversion.

*Angeni gens Saxo, erant quasi homines ferre.
Te medicante, sacra bellis reddidit omni.*

« Cependant la majorité des Saxons n'était pas encore convertie à la fin du *viii^e siècle*, lorsqu'ils furent subjugués par Charlemagne, et forcés de recevoir l'Évangile et de se soumettre à son autorité; il s'occupa lui-même de propager et d'établir le christianisme parmi les Frisons et les autres barbares dont la conversion était importante pour les rendre moins féroces et plus soumis à son gouvernement, ainsi que pour les accoutumer à respecter les arts et la paix au lieu de fatiguer leurs voisins par la piraterie ou la guerre. Sous le règne de Charlemagne, dit Helmoldus, la parole de Dieu fut semée chez tous les peuples du Nord, et fondit par sa chaleur le grand glacier du nord. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*).

SCIENCES. — Ce serait une histoire sans langue, mais aussi bien belle, bien importante d'intérêt, que de dire tout ce que les sciences doivent au christianisme, comment il en constitua l'unité, la synthèse, comment chacune d'elles sortit de lui comme le fruit sort du germe au temps marqué; comment les vivifiant toutes de sa sève inséparable.

il leur communique quelque chose de l'indestructibilité de sa vie, et unissant tous leurs rameaux à son tronc immortel, les pousse dans un progrès sans fin aux destinées que Dieu leur a marquées. Ce serait un spectacle imposant et grandiose que de dérouler l'histoire de ces savants illustres qui, depuis dix-huit siècles, forment l'aurole impérissable de la religion. Mais cette histoire demanderait des volumes entiers. Que serait-ce si nous voulions montrer tout ce que l'Eglise et le clergé ont fait pour les sciences, et pour chacune d'elles en particulier.

En face de cette tâche impossible, nous sommes contraints de renvoyer aux divers articles de ce Dictionnaire, où se trouvent plus ou moins directement abordées les questions qui rentrent dans celles-ci. Nous nous bornerons ici à caractériser l'action générale et synthétique du christianisme sur la science, et à rappeler quelques-uns des faits principaux qui constatent ce qu'a fait pour la science la religion des Origène, des saint Thomas et des Pascal.

Etudions d'abord avec attention les rapports de la science chrétienne avec la science de l'antiquité, en montrant comment la première vint donner la synthèse qui manquait à la seconde, et transfigurant la conception humaine en conception divine, en fit jaillir le principe, la certitude, la méthode; nous signalerons en chemin les grandes célébrités du christianisme dans la science, principalement pendant les cinq ou six premiers siècles, qui furent ceux de l'élaboration scientifique fondamentale. Nous ne pouvons suivre sur ce point un guide plus éclairé, plus impartial que M. Mau-pied, auquel nous empruntons ce qui suit :

« Si, » dit-il, « après un rapide aperçu sur le besoin de notre état social, nous ouvririons l'histoire, et que, les faits à la main, à l'école de nos pères, nous montrions la société tout entière marchant rapidement vers le bonheur de tous, sous l'influence immédiate de l'enseignement du Sauveur; si nous montrions la science s'unissant à la religion dans les docteurs et les prêtres des six premiers siècles de l'Eglise, et marchant de concert à la perfection sociale; si, après avoir vu ce sublime élan arrêté par l'invasion des Barbares, nous considérons la science revenant d'une part par la Perse, l'Arabie, l'Afrique, l'Espagne, et de l'autre par la Grèce, et l'Italie en France, qui devient dès lors le foyer des lumières de l'Europe; si nous la montrions vivante dans le silence des cloîtres, et sortant radieuse de ces trois sources au XI^e siècle, pour jeter aux XII^e, XIII^e et XIV^e le plus vif éclat qui fut jamais, entre les mains des Gerbert, des Albert le Grand, des Bonaventure, des Thomas d'Aquin, des Roger Bacon, etc., et, unie à la foi, conduisant toujours les peuples à la félicité; si nous montrions l'Eglise et la foi de nos pères propageant les lumières de l'intelligence et la paix des cœurs; si enfin, arrivé au XV^e siècle, nous déplorions la

malheureuse scission de la science et de la foi opposée par le protestantisme, et poussant toutes nos sociétés sur les bords du précipice où nous les voyons se débattre maintenant, parce qu'elles ne veulent pas mourir; nous aurions, je pense, prouvé que le plus puissant moyen de les ramener à la vie, c'est de relier de nouveau la science et la foi dans l'unité, car elles sont sœurs, et l'une est le soutien de l'autre; la science est, comme le dit l'Ange de l'école, la servante de la foi.

« Immédiatement avant Galien, de son temps et surtout après lui, s'opérait dans le monde intellectuel et moral, et, par une conséquence nécessaire, dans le monde civil et politique, une grande et admirable révolution qui devait avoir pour la science elle-même les résultats les plus heureux. Nous ne reviendrons pas sur cette œuvre sublime et divine qui est au-dessus des forces humaines : cela n'est point de notre sujet; nous avons assez prouvé l'immense progrès philosophique opéré par le travail intellectuel et religieux de cette brillante époque, la plus sublime et la plus heureuse pour l'esprit humain, puisqu'il remontait à sa source et rentrait dans les voies de ses destinées vraiment sociales, parce qu'elles étaient saintes.

« Mais il nous importe de jeter au moins un coup d'œil rapide sur ce que fut la science, au point de vue où nous l'envisageons, pendant les cinq ou six premiers siècles de l'Eglise. Elle fut ce qu'elle devait être, c'est-à-dire qu'alors, comme dans tous les temps, elle fut dans une position rationnelle et logique pour le progrès réel de l'esprit humain. Il s'agissait en effet de terminer la philosophie, de la rectifier et de la compléter, en y introduisant la science théologique ou la science des vrais rapports des créatures et de l'homme, en particulier avec Dieu, et des créatures entre elles. Puissante synthèse qui ramenait tout à l'unité, et que la Divinité seule pouvait opérer, parce que seule elle connaissait son œuvre. Mais l'esprit humain devait, comme en tout le reste, en être l'instrument, sauf au secours divin à le soutenir, à le diriger dans cette voie. Toute son activité fut nécessairement absorbée par la démonstration et le parfait développement de ce rayon, le plus essentiel et le plus nécessaire de tous. Il portait dans le sein de sa fécondité divine l'avenir du monde. Devant lui, les autres parties de la science se reposèrent pour reconnaître sa puissance; elles s'arrêtèrent. Leur station fut plus ou moins longue suivant leur contact plus ou moins immédiat, plus ou moins utile au grand travail qui s'opérait, jusqu'à ce que enfin la théologie, revêtant le caractère de science démonstrative, vint remplir la lacune du cercle et en déterminer la circonférence. Par là fut désormais ouverte une voie plus libre et plus sûre à tous les progrès ultérieurs des autres rayons. Bien qu'il soit en effet évident et certain que l'établissement du christianisme et le travail intellectuel qu'il exigea n'ait

en aucun but, aucune direction scientifique, humainement préconçus, comme on pourrait l'entendre, cependant, par sa nature et son essence même, comme par celles de l'esprit humain et de tout ce qui fait son domaine, le christianisme devait venir en son temps, et tout naturellement constituer réellement la science comme la société, quoiqu'il semblât seulement les recréer et les vivifier.

« Si l'on ne doit point attendre de progrès scientifique spécial dans cette première période de l'Eglise, ce serait pourtant se tromper que de regarder comme nulle la science, même dans la direction que nous étudions. Outre la rénovation philosophique et sociale qui se fit alors, le passage de la science dans le christianisme mérite une attention sérieuse. Ce passage s'opéra par la conversion au christianisme des philosophes et des savants les plus remarquables, et l'introduction des idées chrétiennes dans la philosophie, dont la réaction sur ces mêmes vérités ne laissa pas de produire de fortes émotions. La science, en devenant comme le genre humain, naturellement chrétienne, revenait à Dieu, son principe, et jetait les fondements de sa grandeur future. Les sciences instrumentales furent continuellement en activité dans la grande lutte du christianisme contre le paganisme mourant et contre les violentes attaques du philosophisme. Les sciences médicales et naturelles ne cessèrent pas un instant non plus d'être en exercice; Gallien et Aristote furent étudiés. Gallien surtout servit de base à une foule de travaux chrétiens sur la science médicale, qui furent composés pendant les quatre ou cinq premiers siècles, et dont plusieurs, nullement indignes de lui, se trouvent réunis sous son nom à la collection de ses œuvres. Outre ces auteurs dont les noms sont inconnus, quoique leurs croyances et leurs sentiments soient consignés dans leurs écrits, c'est un fait historique, que l'impulsion unanime et générale des Pères et des docteurs chrétiens de cette époque vers l'étude des sciences profanes, qu'ils regardèrent comme une arme puissante pour la défense de la vérité chrétienne.

« Il y eut même des travaux spéciaux trop remarquables et trop généralement admirés pour les passer sous silence. De ce nombre est l'*Hexéméron* du savant évêque de Césarée, saint Basile le Grand. C'est une démonstration scientifique de la puissance du Créateur, de sa sagesse et de sa providence, fondée sur les sciences physiques, astronomiques et naturelles, suivant le plan du premier chapitre de la *Genèse*. Il avait déjà réuni l'étude de la nature, l'étude de l'homme et celle de Dieu, pour instruire l'âme et la conduire à la glorification de son Créateur. Son but était de donner à son peuple, sous une forme simple et pourtant élevée, la plus haute philosophie de la nature et du monde, mais il n'y avait pas de conception scientifique nettement posée.

« Saint Ambroise fit dans l'Eglise latine, en traduisant et complétant saint Basile,

ce que celui-ci avait fait dans l'Eglise grecque.

« Les admirables homélies de Jean Chrysostome sur la *Genèse* sont une exposition claire et lucide des principes logiques qui seuls peuvent encre aujourd'hui conduire à la connaissance des lois harmoniques qui ont présidé à la création. Les rêveries de l'étude superficielle y sont réfutés à l'avance.

« L'évidence philosophique d'une harmonie dans la création avait conduit un saint philosophe chrétien, Némésius, évêque d'Emèse, à concevoir instinctivement, et a priori, non-seulement la série animale, mais encore la série de tous les êtres créés ! Il l'a si parfaitement conçue, dans une époque où elle était encore si loin d'être démontrée a posteriori, que l'on ne peut s'empêcher d'admirer la fécondité du principe chrétien, qui devançait ainsi la science avant même que celle-ci soupçonnât sa puissance.

« La grammaire, la logique, les mathématiques furent non-seulement mises en usage par le christianisme, mais ces sciences instrumentales furent reprises, pour être d'abord développées, et appliquées ensuite à la démonstration de nouvelles et importantes vérités. Ce fut l'œuvre d'un des esprits les plus éminemment positifs que le christianisme et le monde entier ait peut-être portés. Saint Augustin reprit toute cette partie de philosophie aristotélicienne dans Aristote lui-même, d'après lequel il travailla. Il la perfectionna sous certains rapports, en l'appliquant à un but nouveau, qui n'était plus uniquement l'observation de la nature grossière.

« Entre les mains d'un tel génie, la science de l'homme s'agrandit de la démonstration scientifique de toute la plus noble partie de son être : l'âme, son existence, sa nature, son origine, son immortalité, ses facultés, et cette grande et magnifique théorie du libre arbitre, du bien et du mal, etc., grandes vérités dont la démonstration fut complètement inconnue aux anciens.

« De tous ces faits, et d'une foule d'autres, nous pouvons donc conclure que toutes les sciences furent cultivées, même activement, par la généralité des Pères des cinq premiers siècles. Ils étaient bien loin de s'effaroucher de l'étude de la nature, comme on l'a prétendu, et comme certains esprits, qui ne peuvent concevoir que la science ait été en la religion, le prétendent encore. La fureur qu'ils puisaient dans le travail et l'étude permettait à ces hommes puissants l'application pure et nette d'une foule de théories scientifiques, devant lesquelles chancelaient aujourd'hui notre faiblesse, ou plutôt la crainte d'un travail opiniâtre que leur terreur avait dominé. Ces hommes, qui enseignaient le christianisme dans le monde, enseignaient pour eux-mêmes, et exhortaient pour les autres l'étude des sciences profanes.

« L'état qui fut alors imprimé à l'esprit humain devait retentir dans les siècles futurs. Tout se tient et s'enchaîne dans le

monde ; les phénomènes intellectuels n'y sont pas plus isolés que les phénomènes physiques ; les faits partiels ont leur cause dans des lois plus générales, et ces lois sont des principes immuables : les principes dominent le monde social surtout. Voilà pourquoi les peuples versent leur sang pour défendre les principes sur lesquels sont enracinées leur vie et leur durée. Les faits, quelque accablants, quelque outrageants qu'ils soient, les trouvent impassibles ; mais la violation des principes entraîne toujours après elles des révolutions. Les principes dominent les sciences ; ils les constituent. Toute science sans principe n'est qu'un amas de faits sans fécondité, comme sans résultat, comme sans progrès. Dans la démonstration des principes gît tout le progrès des sciences.

« Le christianisme en descendant sur la terre, venait y apporter les vrais principes du monde social. Longtemps l'esprit humain s'était débattu dans les étroits sentiers du doute ; si des génies plus puissants avaient pressenti les plus hautes vérités, ils n'en avaient pas la certitude ; surtout elles n'étaient pas passées dans la vie sociale.

« Les sciences positives avaient pénétré assez loin dans la recherche et l'analyse des faits ; mais le principe, qui constitue la science en la rendant sociale, manquait. La création tout entière était isolée du Créateur ; la vraie nature de l'homme était inconnue ; les fondements vicieux de la sociabilité humaine, le plus sublime caractère de l'homme, ne lui permettaient pas d'atteindre à la perfection de son être. L'homme inconnu à lui-même ne pouvait servir de terme de comparaison suffisant à l'étude approfondie des autres êtres. Chancelants sur leur base, les principes qui régissent le monde avaient perdu leur puissance, et tout progrès social ou scientifique était désormais impossible.

« Le christianisme pouvait seul replacer la société dans l'équilibre, ramener l'humanité dans la voie normale de sa nature, en lui enseignant que le monde était l'œuvre de Dieu ; que la nature physique avait été créée pour l'homme ; que l'homme était l'image et la ressemblance de son Créateur ; qu'il était dans son essence un être moral et social ; qu'il ne pouvait atteindre à la perfection de sa nature qu'en s'immolant à la société, en se renonçant lui-même pour cette société, hors de laquelle ils ne peuvent ni exister, ni se développer. De là ressortaient les obligations mutuelles des pouvoirs et des sujets, les devoirs des individus et de la famille, les obligations individuelles et collectives de l'humanité envers Dieu, sa source et son terme final ; en un mot, tous les principes du monde social étaient établis sur les bases inébranlables de l'autorité divine, qu'il agissait de montrer aux nations pour les mener par la foi dans les sentiers de la vie.

« Avec ce travail au-dessus des seules forces humaines, il fallait porter la lumière dans le chaos des sciences. Le monde antique, en accumulant des faits, n'avait aperçu

que quelques lois secondaires, à l'aide desquelles il avait tenté de renouer quelques-uns de ces faits, sans pouvoir arriver à l'unité. L'unité seule, pourtant, rend la science susceptible d'entrer dans les destinées sociales et de servir l'humanité dans toute l'étendue de sa nature, dans son mieux-être physique, intellectuel et moral. Aussi la science jusqu'alors n'avait-elle d'autre but que l'utilité physique de l'homme. Pline nous l'a prouvé chez les Romains, chez les Grecs Aristote l'avait élevée jusqu'à l'utilité intellectuelle, et Galien encore plus, mais sous l'influence chrétienne. L'utilité morale n'avait pu être atteinte, malgré l'éthique, qui s'arrêtait dans les actes, sans en rechercher la loi et sans pouvoir en saisir le véritable but. La science était donc arrêtée ; il lui manquait quelque chose ; il lui manquait la puissance du principe. Elle lui vint du christianisme. Mais tout était, pour ainsi dire, à refaire : il fallut revoir tous les faits, soulever toutes les questions, et les rattacher une à une au principe, en leur donnant une vie qu'elles n'avaient point. Nous avons vu les Basile, les Ambroise, les Chrysostome, les Némésus, le faire pour les sciences physiques et naturelles, et le grand Augustin opérer le même travail dans les sciences instrumentales et métaphysiques. Ils ne furent pas les seuls, car la divine Sagesse, qui place toujours le remède à côté du mal, suscita la plus belle armée de génies qui fût jamais ; Dieu la convoqua pour le combat, et lui donna des forces en proportion des grands desseins qu'il songeait à accomplir sur l'humanité. Par son triomphe sur l'erreur et le doute, dans le monde intellectuel et social, la science fut réellement constituée dans l'unité ; elle avait des principes à l'aide desquels elle ne pouvait plus s'égarer dans la recherche et l'analyse des faits qu'il lui restait à recueillir. Si le paradoxal Goethe, si la sombre et rêveuse Allemagne, ont rendu ce service à la science, de prouver que tout progrès scientifique a sa source dans l'*a priori*, dans l'idée qu'il faut ensuite faire passer dans les faits, pour les systématiser ; si l'école mathématique française a pleinement confirmé la même vérité, nous les en remercions pour notre compte : ils ont prouvé notre thèse. En effet, pour que le progrès soit complètement réalisé, il faut nécessairement que l'*a priori* soit complet, que l'idée soit vraie dans toute son étendue, afin de pouvoir embrasser tous les faits ; or l'*a priori* du christianisme, le principe chrétien, étant les seuls vrais et les seuls complets, puisqu'ils embrassent le monde, l'homme et Dieu, il s'ensuit qu'eux seuls pouvaient établir la science sur ses bases véritables et à jamais inébranlables. Ce pas immense, œuvre de l'époque que nous étudions, n'est-il pas assez remarquable pour venger le christianisme du reproche inconcevable qu'on lui a fait, d'avoir absorbé tout ce qu'il y avait, à sa naissance, de génies dans l'esprit humain. On ne pouvait mieux prouver sa fécondité et sa puissance que par ce reproche, qui laisse

pourtant à son auteur la responsabilité de n'avoir pas compris la loi générale du progrès de l'humanité.

« Il faut bien d'ailleurs admettre le passage de la science dans l'enseignement chrétien, puisque nous allons la voir en sortir pour se transporter en Perse et en Arabie; car, bien que ce transport se fit par l'hérésie, le résultat n'en appartenait pas moins au christianisme. »

Mais ce n'est pas assez de montrer le christianisme recueillant toute la science de l'antiquité, la complétant, et élevant vraiment au rang de sciences ses notions éparses et incomplètes dans l'unité de sa synthèse universelle. Pour la science comme pour la société, la civilisation et tout le reste, le christianisme fut bien plus, il fut comme un déplacement du monde entier sur son axe, une révolution intégrale et absolue qui fit tourner d'Orient en Occident ce qui gravitait d'Occident en Orient. Ce fut l'avènement de l'infini ou du divin dans la science. C'est ce qu'a parfaitement démontré un ouvrage récent pour les sciences mathématiques, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, le calcul infinitésimal (*Théodicée pratique*, p. 267, etc.), toutes les lois du monde visible (p. 270 et suiv.), celles du mouvement (p. 273), en un mot pour toutes les lois de la nature (p. 276 et suiv.), et en montrant dans la conception même du Christ ou de l'Homme-Dieu cette synthèse absolue du fini et de l'infini (*Id.*, p. 341-59). « Pourquoi, » dit M. Moreau, « la révélation du monde invisible et de sa merveilleuse unité ne servirait-elle pas de guide à travers le dédale des expériences et de la multiplicité des phénomènes? Les faits, dans ce système, seraient la matière, la lettre de la science; mais l'esprit qui les anime, la loi qui les gouverne trouveraient leur explication dans ce monde invisible que la religion nous fait connaître et qui se lie si intimement au monde visible. Alors nous aurions une science vraie dans l'application exacte des faits, vraie dans leur explication; et de même que les sens se laissent diriger par la raison qui vérifie, certifie leurs rapports; de même la raison vérifierait ses conceptions en les comparant à l'ordre surnaturel qui lui est connu par la foi, et leur donnerait ainsi un plus haut degré de certitude. Cette méthode fut celle du moyen âge. »

Mais laissons poursuivre M. Maupied: « Le christianisme, » dit-il, « avait vaincu les tyrans, triomphé des échafauds, terrassé le paganisme dans le sang des martyrs, et la science était devenue chrétienne; mais ce ne fut pas sans de rudes et de violentes secousses. Dans toute science, il y a trois choses à envisager: la pratique, qui vient toujours la première fournir les éléments constitutifs; le dogme, qui impose d'autorité ce que la pratique a appris; et enfin, la méthode qui cherche à démontrer à la raison l'enseignement du dogme. En philosophie, Socrate enseigna la pratique, Platon le dogme. Aristote analysa Platon et créa la

méthode. Il est de ces trois choses en religion comme en philosophie. Jusqu'à l'apparition du christianisme, les rapports de l'homme avec Dieu ou la morale n'avaient pas été introduits dans la religion païenne. Le paganisme tendait même à la destruction de toute morale par l'exemple de ses dieux, qui apprenaient aux hommes à en violer toutes les lois. A défaut de la religion, on chercha ces rapports, ces lois de la morale de la philosophie: Socrate et Platon étaient plus justes, plus obastes, par là même plus saints et plus dieux que Jupiter lui-même. Ces rapports de l'homme avec Dieu qui constituent la morale, et qui ne peuvent exister sans un dogme, entrèrent dans la religion avec le christianisme, qui n'est lui-même que la bonne philosophie élevée à sa plus haute puissance. La pratique fut acceptée; nul ne pouvait contester la perfection de la morale évangélique, si belle et si admirable, qu'elle n'a jamais pu être conçue que dans le ciel, et enseignée sur la terre que par un Dieu.

« Devant son éclat et sa pureté vinrent pâlir, pâlissent tous les jours et pâliront jusqu'à la fin, tous ces faux brillants de morale philanthropique, rêves creux de l'égoïsme, enfantés par l'orgueil de cette fausse sagesse humaine qui n'a jamais pu concevoir l'humilité, miracle et pierre angulaire de la morale chrétienne. On avait d'abord accepté le dogme; mais la curiosité naturelle à l'esprit humain voulut en scruter les profondeurs et le soumettre à l'analyse, comme Aristote y avait soumis Platon; c'était la méthode qui se reproduisait. Or, c'est toujours dans la méthode que les divergences se font remarquer, car chacun veut expliquer le dogme à sa façon. Naquirent alors les sectes philosophiques diverses, qui ont conservé leur nom grec d'hérésies dans le christianisme. Toutes ne sont, en effet, qu'une application fautive de la méthode au dogme catholique. Le protestantisme, qui a résumé toutes les hérésies antiques, n'a par conséquent pas été autre chose qu'une fautive application de la méthode.

« Il y a là, nous semble-t-il, une haute vérité que l'histoire et la philosophie moderne n'ont point comprise, puisqu'on a prétendu, écrit et enseigné que le christianisme était le fait de l'humanité, ou, pour formuler quelque chose de plus précis, la grande synthèse de toutes les philosophies antiques. Outre qu'une pareille prétention est incompatible avec tous les faits historiques et toute saine philosophie, elle est spécialement en contradiction avec les phénomènes que nous étudions. Nous avons, en effet, démontré par des faits qui ne tiennent nullement à la révélation, surtout en étudiant Aristote, que la conception du christianisme était impossible à l'esprit humain, qui s'était arrêté là même où le dogme chrétien commence sans pouvoir s'élever plus haut. Si, chose indubitable, le monde antique a entrevu sur la divinité quelques idées

vraies, elles étaient d'origine divine, puisque le même phénomène que nous voyons se reproduire sur le christianisme dans cette époque, se produisit anciennement sur elles; ses mille et un systèmes de philosophie ne furent que la méthode analysant sa révélation primitive. Ici encore, il y a une gloire pour la puissance du génie d'Aristote; elle lui montra l'inutilité de pareilles tentatives avec l'insuffisance de la méthode et de la raison humaine. Le fait est, qu'il l'ait conçue ou non, qu'il vint jusqu'à la dernière limite et s'arrêta là; il a créé tous les autres rayons de la science, mais il n'a que pressenti la nécessité de la théologie et n'a même pas formulé un système panthéistique quelconque, ce qui lui était pourtant si facile. Ainsi donc, le christianisme n'a rien pris dans la philosophie, par la raison toute simple qu'il n'y avait rien à prendre.

« Qu'a-t-il reçu du travail de la méthode analysant son dogme? Rien encore. En effet, Dieu parle, il se prouve; il faut croire; il n'y a pas d'autre démonstration. L'explication et la démonstration auront pourtant lieu; mais la méthode alors aura besoin d'un nouvel élément, d'une autorité qui la guide. Retrancher cet élément, cette autorité, qui est de même origine que le dogme, l'application de la méthode conduit nécessairement à la destruction du dogme chrétien et à une conception monstrueuse, amalgame d'idées philosophiques humbles et des débris méconnaissables de la conception divine. Et voilà ce qui mérite véritablement le nom de prétendu christianisme humanitaire. Mais la divergence essentielle à la méthode dénuée du secours divin conduit nécessairement à autant d'amalgames que de sectes diverses; dans le christianisme, ce sont les hérésies qui, à notre point de vue, ne diffèrent absolument en rien des systèmes panthéistiques antérieurs, et sont tout aussi impuissantes à compléter le cercle philosophique. Que reste-t-il donc? Le christianisme divin fondé sur l'autorité. Voilà deux christianismes, si l'on peut ainsi dire, sans abuser des termes, l'un humain, hérétique, l'autre divin, opposés l'un à l'autre, et dont l'existence, comme l'incompatibilité, sont un fait toujours actuel. Si l'un est humain, l'autre ne peut l'être; c'est cette vérité que l'on a méconnue, le christianisme humanitaire, le travail destructeur de l'hérésie et du philosophisme, prouvent le christianisme divin.

« Mais déjà s'élevait la haute puissance intellectuelle du centre de l'Eglise dans Rome chrétienne, dont nous verrons les Pontifes arriver à la domination de l'univers par l'esprit et la doctrine. La nécessité d'un commun effort amena la réunion de l'armée de la raison guidée par la foi et formulée sous le nom du Pape. Les prêtres, les corporations religieuses se réunirent pour divers buts, mais surtout pour un but intellectuel. Ces corporations ont été extrêmement importantes; elles ont fertilisé les déserts et

appris aux hommes de la campagne l'art de cultiver la terre; elles leur montrèrent avant tout la vraie voie de la civilisation; comme conséquence de ces créations, ayant un but social, naquit nécessairement l'établissement des écoles, car il fallait, pour opérer sur le monde et les masses, avec les secours corporels, les secours de l'intelligence, l'éducation et l'instruction. C'est dans les églises, les chapitres et les couvents, et à côté d'eux que sont nés les hôpitaux et les écoles.

« Un homme vient alors; il a conquis l'Occident et refoulé la double invasion du Nord et du Midi, les flots de peuples sont venus se briser à ses pieds. Il s'appuie sur son épée, regarde et veut tout unir autour de lui. Il chasse les Arabes et les ariens et marche à l'unité catholique. » Ici l'auteur parle de Charlemagne et de son siècle, en montrant ce que l'Eglise fit alors pour la science ensevelie sous le flot de l'inondation des Barbares, et qui, depuis, n'avaient jeté que de rares lumières et se serait éteinte sans elle.

Il continue en ces termes : « Le paganisme avait démoralisé les peuples par son culte sensuel; ils étaient esclaves de l'ignorance et de l'erreur sur Dieu, sur eux-mêmes et sur leurs devoirs. Le premier effort de l'Evangile fut de briser ce joug, de rompre ces chaînes. Il fallut du temps pour déraciner des erreurs aussi invétérées; et l'on ne doit nullement s'étonner de retrouver, longtemps après, des restes de superstitions parmi ces peuples devenus chrétiens. L'injustice est bien grande de reprocher au christianisme ces superstitions, qu'il n'a, au contraire, cessé de combattre. Il serait facile de prouver que toutes les superstitions, que l'on a révélées avec tant de fiel et d'amertume, n'étaient que des restes du paganisme et de la barbarie; et certes, ce n'est pas un des moindres titres de l'Eglise à la reconnaissance du genre humain, d'avoir lutté contre elles pendant le moyen âge, et de les avoir détruites. Ce travail fut et dut être long, mais n'autorise nullement à reprocher à l'Eglise ce qu'elle a toujours condamné.

« Qu'on n'aille pas croire cependant, quand nous parlons des combats de la vérité contre l'erreur, du christianisme contre le paganisme, qu'il y ait eu acharnement dans les deux camps; non, cela n'eut lieu que pour certains esprits hardis et peut-être trop ardents, tels qu'il s'en rencontre toujours, et qui appartenrent alors, comme dans tous les temps, plus au parti de l'erreur qu'à celui de la vérité. Mais on se tromperait en pensant que les savants païens et les savants Chrétiens vivaient, dans les premiers siècles de l'Eglise, dans un éloignement complet et un état de guerre à mort : non, ils se respectaient mutuellement, et s'ils se livraient des combats de sentiments et de croyance, c'était avec le plus grand respect et les plus grands égards pour les personnes et le mérite. Qu'on lise la correspondance de saint Basile et de Libanius, de ce dernier et de

saint Jean Chrysostome, d'Ausone et de saint Paulin, etc., et l'on verra jusqu'à quel point ils poussaient l'esprit des convenances. Un second fait que nous avons déjà constaté, n'est que l'Église ne redouta jamais que la science païenne fût assez puissante pour inflérioriser l'enseignement chrétien; témoin saint Basile lui-même, qui envoyait et recommandait à Libanius des jeunes gens de sa province.

« Il est donc faux » que cette religion, qui devait remuer si fort le monde, fût, dès l'origine, ennemie de la science, et qu'elle voulait régner sur les esprits et être adoptée sans discussions. » Nous venons de le prouver par les faits, et cela est encore démontré par les ouvrages et la doctrine des Pères. »

Ici M. Maupied parle en détail des Pères de l'Église (Voy. Pères), dont nous avons apprécié la science à l'article SAVANTS. « Mais, dira-t-on, quel progrès nos Pères des cinq premiers siècles ont-ils fait faire à la science? Un immense progrès! La plupart de ceux qui se sont occupés de l'histoire de l'esprit humain ont commis la grave erreur de se créer un monde fantastique, et d'axorir la réalité au chimérique empire des lois de leurs pensées. Les athées, les déistes, les panthéistes, les matérialistes, etc., n'ont pas fait autre chose. Ainsi isolé de sa nature et de lui-même, l'esprit humain n'a plus été qu'une vague abstraction, une équation insoluble; mais, dès qu'on voudra replacer le problème sur ses vraies données, la solution sera toujours facile. Dieu, les créatures et l'homme sont trois grands faits à jamais incompréhensibles et inexplicables l'un sans l'autre. Dieu, sans création, est inconnu; mais les créatures, une fois admises, l'imperieuse nécessité d'une cause première, créatrice et conservatrice, domine leur existence de tout le poids de sa puissance et de ses infinies perfections, sans peine d'être pour elles-mêmes une éternelle énigme. Des rapports nécessaires des créatures entre elles et des créatures à Dieu naissent toutes les lois physiques, intellectuelles et morales, dont le but et la fin sont l'harmonie et la perpétuité du tout. Les premières, les lois physiques, sont essentielles à la matière, soit organique, soit inorganique; puisqu'elles n'en sont, à vrai dire, que des propriétés; et la matière étant donnée ce qu'elle est, ces lois ne peuvent pas être autres qu'elles ne sont. Les lois intellectuelles et morales sont tout aussi essentielles aux intelligences. Elles sont de deux sortes; les unes régissent les intelligences pures, et les autres les intelligences unies à la matière et les rapports naturels résultant de cette union; et c'est en ce sens que la matière est en quelque sorte soumise aux lois intellectuelles et morales, comme les lois physiques ont aussi un certain empire sur l'esprit; la grande différence entre ces deux ordres, c'est la nécessité dans l'ordre physique et la liberté dans l'ordre intellectuel.

« Voilà la base, le principe de toute science; tous les rayons du cercle des connaissances humaines doivent converger vers ce centre, sous peine de se perdre dans un vague obscur et interminable. Hors de là, plus de science possible. Il y aura bien des observations, une accumulation de faits incohérents, sans lien et sans principes sans plus de lois pour les régir, car il est impossible d'admettre la loi sans volonté législatrice; partant, plus de science, parce qu'il n'y a plus et qu'il ne peut plus y avoir de prévision, puisque tout est abandonné à un pur hasard de rencontres moléculaires, etc. Ou bien, si la puissance de la loi se fait trop sentir à l'observateur, il s'efforce de se persuader à lui-même et aux autres qu'il en est le créateur, sans songer que la loi existait avant qu'il la connût; or cette hypocrisie est tout aussi destructive de la science que la première, car la base et le principe sont enlevés pour leur substituer une loi et un principe faux, impuissants à supporter un édifice qui existera encore mieux car. Et quand même cette improvisation créatrice ne serait pas périssable, elle ne peut être principe, cause et effet tout à la fois.

« Entre ces deux écueils, tout aussi destructeurs de la science l'un que l'autre, force est d'admettre la réalité, Dieu, les créatures et l'homme, ou bien de renoncer à la science, qui est et doit être nécessairement une, car Dieu est un, les créatures et le monde est aussi un, en tant qu'il est créé dans l'unité; toute science est renfermée comme toute existence, dans cette même synthèse: Dieu, les créatures et l'homme. Parmi les créatures visibles, l'homme seul est créé pour la science; Dieu, qui est le principe et le terme de toute science, a voulu se faire connaître à l'intelligence humaine; c'est pourquoi il l'a créé raisonnable. Avant quand celui qui sait tout sans l'avoir jamais appris descendit sur la terre, ce fut pour instruire le monde.

« Partant de là, voyons où on en est à la science quand le christianisme survient. L'esprit humain, essentiellement actif, est longuement et péniblement travaillé, mais néanmoins pouvoir compléter le cercle de ses connaissances. Une partie essentielle lui manquait; c'était la plus nécessaire et la plus importante. Pour nous en tenir à la seule Grèce alors représentant toute la science de l'univers, les écoles de Pythagore et de Platon, entrevoyant le vrai principe, avaient fait avancer les sciences exactes, instrumentales, les mathématiques et les sciences physiques. Pour Platon, Dieu seul le grand géomètre qui a tout pesé, tout mesuré. Les sciences physiques et surtout les sciences naturelles avaient élevé Avicenne jusqu'à la cause suprême; et leurs progrès furent grands sous un pareil génie. Les sciences métaphysiques et morales avaient aussi trouvé, dans Platon et dans Aristote, surtout, de puissants leviers, à tous deux et

créatures et l'homme avaient été étudiés, et l'on avait même fait de grands progrès dans leurs connaissances.

« Cependant, l'esprit humain sentait qu'il lui manquait un rayon nécessaire. Dans son audace, et par la puissance de sa raison, il avait tenté la plus grande et la plus difficile des études. Mais pourtant, Dieu, sa nature et, par conséquent, les vrais rapports des créatures à Dieu, n'avaient pu qu'être imparfaitement senties; car, ni Platon, avec tout son génie, ni Aristote avec la plus puissante raison qui fût peut-être jamais, ne purent arriver jusqu'à la pureté de la lumière inaccessible, et le cercle ne pouvait être clos. L'homme ne peut par lui-même arriver si haut; il faut en croire Dieu sur parole, quand il s'est prouvé par sa toute-puissance.

« Dès lors, et c'est le phénomène déplorable qui se manifeste dans la Grèce et à Rome après les temps d'Aristote, le paganisme et ses doctrines philosophiques arrêtaient nécessairement le développement de la science. Car, ou l'on ne croyait pas à ses dieux, et l'on cherchait une foi plus conforme à la raison sans pouvoir l'atteindre, et alors il y avait une lacune effrayante, impossible à franchir aussi bien qu'à combler; ou bien on dévorait l'incohérence de son enseignement, et il ne tardait pas à conduire au même but, en amenant l'incertitude et l'erreur des faux systèmes sur le principe et la base. Là, moins qu'ailleurs, il est permis de hasarder une opinion, même scientifique; dès que la science examine son fondement, elle pose son existence en doute et perd le droit de prononcer. Il faut donc ici de la certitude et de la raison, sous peine d'errer éternellement sur le bord de cet océan, sans pouvoir en mesurer l'étendue, ni atteindre l'autre rive. Or, cette certitude n'existait pas dans la science, à l'époque dont nous parlons; aussi les doctrines de Platon, d'Aristote et de leurs écoles, quelque vraisemblables qu'elles parussent en plusieurs points, ne tardèrent pas à être négligées, et le règne ténébreux du doute, le chaos le plus épouvantable pesa sur la science, et en arrêta les progrès. On peut dire que, dans le paganisme, la philosophie fut bâtarde, la théologie nulle, la morale incertaine; car qu'est-ce qu'une morale sans dogme, sinon un château bâti en l'air?

« L'homme, inconnu à lui-même, ne savait ni d'où il venait, ni où il allait, ni ce qu'il était. Il ne restait donc plus que la matière palpable au toucher, et voilà pourquoi le matérialisme finit par être la seule doctrine quand le règne des sophistes eut éteint les

quelques lueurs de vérité qu'avaient fait briller les grands philosophes. Aussi, dans un tel état de choses, la seule science que nous devions trouver, et que nous trouvons encore debout, c'était la médecine, nécessaire à la conservation et aux jouissances d'une vie après laquelle on n'attendait plus rien; et, chose remarquable, elle ne s'élevait pas à la dignité de science; elle ne pouvait être, et ne fut en effet qu'un art plus ou moins propre à conserver la vie du riche, à réparer les excès de ses voluptés pour lui en procurer de nouvelles, et faire la fortune du médecin, qui n'estimait sa science qu'au poids de l'or qu'elle faisait couler dans sa main, habile et prudente en raison directe de la fortune du patient (376).

« Voilà quels étaient les besoins de la science, quand le christianisme vint. Dieu, descendu sur la terre, se révéla lui-même; une certitude inébranlable fut donnée à l'homme sur l'Être suprême et sa nature, sur l'homme lui-même, son origine, sa dignité et sa fin; la raison, la cause et la fin suprême de tout ce qui est, furent mises à découvert; la morale s'épura en sortant de la bouche de Dieu; la philosophie et la théologie, unies dans un même principe de vérité, marchèrent sans crainte dans la seule voie sûre. Voilà ce que le christianisme apporta au monde de la science, et l'œuvre des cinq premiers siècles fut comme la démonstration rationnelle et scientifique de ce don du ciel à la terre, et son effusion dans l'univers. Les représentants du savoir antique, les héritiers de Platon et d'Aristote, se firent Chrétiens; ils échangèrent le nom de philosophes en celui de Pères de l'Église (377). Alors, un phénomène remarquable dans la raison humaine qui ne peut, comme Dieu, tout embrasser à la fois, se manifesta. La partie des sciences que l'homme n'avait pu atteindre seul, et qui, par là même, était demeurée en arrière, dut absorber pour quelque temps la puissance de la raison humaine, qui n'avait plus à craindre de tenter des efforts infructueux. Les autres parties de la science durent s'arrêter quelque temps, et attendre que celle qui était leur base et leur véritable principe eût pris racine dans le monde, et eût aiguisé l'instrument, afin qu'à l'aide de ce levier puissant elles pussent marcher ensemble plus rapidement. Ce grand travail dura deux siècles; le progrès matériel, si on peut ainsi l'appeler par opposition à celui qui nous occupe, avait été près de quatre cents ans à s'opérer dans la Grèce. Après Aristote qui l'avait formulé, il y eut un point d'arrêt; tout progrès ultérieur fut impossible, et cela même à cause du caractère

(376) « Galien fait des reproches sanglants à ce sujet aux médecins de son temps. »

(377) « Quand nous disons que les Pères furent les héritiers de Platon, nous sommes bien loin de dire et de penser qu'ils aient, comme on l'a prétendu, formulé le catholicisme avec la doctrine des philosophes; le catholicisme est descendu tout fait du ciel; il s'est trouvé que la raison humaine, pour laquelle il est fait, avait aperçu quelques-unes de

ses vérités dans la doctrine des philosophes; et lorsque le christianisme vint rendre la vérité catholique, il reprit son bien où il le trouva, on plutôt on reconnut alors d'où les philosophes tenaient ce qu'ils avaient de vrai; car la vérité catholique s'était toujours conservée intégrale dans un peuple élu de Dieu, et ses lambeaux n'avaient été dispersés, si l'on peut dire, que pour les autres peuples. »

scientifique de l'époque grecque, qui, poussé à l'excess, comme il le fut par l'épicurisme, s'empêcha toujours par la négligence forcée du principe et du terme le développement normal de la science. Par les efforts des cinq premiers siècles du christianisme et le retour au véritable caractère philosophique, cet obstacle, autrement insurmontable, fut levé, les entraves furent brisées, la science remonta à sa dignité; en devenant une, elle acquit une nouvelle force et une nouvelle énergie. Jamais effort plus puissant n'avait été fait par l'esprit humain, jamais aussi tant de génies n'avaient apparus à la fois sur la scène du monde et jamais résultat si grand et si durable n'avait été obtenu, puisque la face du monde fut changée et que l'humanité régénérée fut enfin connue et estimée à son prix.

L'union de la religion et de la science fut proclamée par le christianisme, et toutefois, sous son règne, la science ne devait pas être, comme dans les anciennes théocraties de l'Orient, le domaine exclusif du corps sacerdotal; en abolissant l'hérédité du sacerdoce, le Christ mit fin à l'institution antique; cependant ses prêtres furent longtemps les dépositaires uniques de la science, et seule d'abord, leur parole eut assez de puissance pour persuader à l'homme d'arroser de sa sueur cette planète céleste. L'histoire raconte ce fait, et nos langues en restent encore témoignage. « Il serait inutile de rappeler ce que nous devons aux moines; mille plumes ont épuisé ce sujet. Le mot clerc signifiait et signifie même encore quelquefois, dans notre langue, un savant, et celui de clergé désignait la science. Dans l'ancienne Italie, un ignorant fut nommé un laïque. » (Dr MAISREU, *Examen de la philosophie de Bacon*, t. II.) D'ailleurs, et indépendamment de son action immédiate, en conservant la science divine, la vraie théologie, le clergé conserva avec elle le germe qui devait éclore et se développer tôt ou tard de toute la science humaine, « car plus la théologie est parfaite, dans un pays, plus il est fécond en véritable science. Voilà pourquoi les nations chrétiennes ont surpassé toutes les autres dans les sciences, et pourquoi les Indiens et les Chinois, avec leur science tant et trop vantée, ne nous atteindront jamais tant que nous demeurerons respectivement ce que nous sommes. Copernic, Képler, Descartes, Newton, les Bernouillis, sont des productions de l'Évangile. » (Dr MAISREU, *loc. cit.*) Nos pères avaient compris ces grandes vérités, aussi, dit M. Laurentie: *La science dans tout le cours du moyen âge eut pour unique base, et pour unique inspiration le catholicisme.*

« C'est le christianisme ou la théologie réelle, dit le même, c'est-à-dire la révélation qui a apporté aux hommes ce vague et profond besoin de poursuivre sans relâche la dernière raison des sciences. Ainsi, lorsque des incrédules ont multiplié leurs efforts pour arriver à une unité scientifique, par une métaphysique souvent ingénieuse et

subtile, ils n'ont fait que mieux en solenniser une puissance de philosophie qui ne s'est jamais rencontrée dans les plus augustes génies de la société païenne. »

De son côté Balmès s'exprime ainsi: « Il faudrait, » dit-il, « n'avoir jamais jetés les yeux sur l'histoire des lettres pour nier que l'Église possède dans tous les temps des hommes illustres par leur science. L'histoire des Pères de l'Église, aux premiers siècles, est une autre chose que l'histoire des savants en premier ordre en Europe, en Afrique, en Asie. Le catalogue des hommes qui survivent, après l'irruption des Barbares, quelques débris de l'antique savoir n'est qu'une liste d'ecclésiastiques, dans les temps modernes; on ne peut signaler une branche de connaissances humaines où un nombre considérable de Catholiques ne figure au premier rang c'est-à-dire, depuis dix-huit siècles; il y a une église non interrompue de savants ou Catholiques, ou réunis dans un corps de doctrine formé de l'ensemble des vérités qu'on enseigne l'Église catholique. »

« Les ministres de la religion chrétienne, » dit M. Tailland, « s'adonnaient à l'étude des sciences; on les faisait faire, mais on se promit bien de ne pas faire comme eux; on fit tant de bruit autour d'eux qu'ils furent souvent forcés de brûler leurs livres. Vous savez le reste. Au commencement du sixième siècle, on n'aurait jamais pu prévoir qu'il viendrait bientôt un Charlemagne pour prendre en main la cause de la science. Au dixième, la cause de la science paraissait tout à fait désespérée, les Grecs ou les Romains à la place des peuples du moyen âge, supprimez-leur les mêmes dispositions même la science et osez espérer que les livres et les Romains contracteront une grande estime pour la science. Il est donc évident qu'une cause étrangère a agi sur le caractère des peuples du moyen âge et les a ramené à la science malgré eux. Cette cause n'est pas douteuse. C'est l'influence du christianisme toujours paralysée et toujours renaissant. Le christianisme a fait mieux que secourir, il a fait produire des prodiges de bien à des peuples si mal disposés. Non selon lui d'autant plus manifeste que l'on est maintenant de grands vices à côté de grandes vertus, comme on voit la greffe faire pousser les plus beaux fruits à la branche à laquelle elle est inoculée, laissant les autres branches du sauvageon à leur mauvaise nature. Ces faits surtout dans le moyen âge que le christianisme éleva les forces morales de l'homme à leur plus haute puissance. C'est dans le sacerdoce chrétien qu'il faut toujours chercher la preuve matérielle de ce fait qui est la base du christianisme et la preuve de sa divinité. »

Le docteur Fuster, étudiant l'état actuel des sciences physiques constatant l'union de l'hymen du christianisme et de la science, dit: « Le christianisme, » dit-il, « héritier des antiques traditions, sort des prémisses accomplies successivement par les lois de

Moïse et par l'avènement du Messie, impose au monde renouvelé pour ainsi dire par les débordements des Barbares, à dessein d'effacer les vestiges de ses anciennes superstitions, impose au monde, disons-nous, le dogme d'un Dieu pur esprit et la fraternité de tous les hommes. Le catholicisme, à son tour, reçoit des mains des premiers Chrétiens, sans intermédiaire ni altération, ces principes de régénération ; s'applique, avec le concours des hommes les plus éminents du temps, à organiser le nouvel ordre social, et constitue définitivement l'Eglise ou la société catholique. Nous n'avons pas à nous occuper ici de l'ensemble de cette admirable organisation, nous ne l'envisagerons que par un seul côté ou par son aspect scientifique.

« Un premier trait, c'est la fusion complète de la science et des savants avec la religion et les prêtres. Ce fait n'a rien de surprenant, si l'on prend la peine de réfléchir à la haute portée de la religion et du prêtre. Dans l'étymologie du mot, la religion est un immense lien des hommes entre eux et des hommes à Dieu. Ce lien, s'il est formé légitimement, enlace et comprend toutes les choses humaines, la politique, les arts, l'industrie, la science ; ce qui se conçoit très-bien par l'impossibilité de rien imaginer dont l'idée de Dieu ne donne la raison. Le fait s'accorde sur tous les points avec le sens du mot. Observez toutes les religions, et vous verrez que toutes ont ou la prétention de ne rien laisser en dehors de leurs dogmes. Nous disons qu'elles ont eu cette prétention, car à la religion catholique devait rester la gloire d'avoir pu réaliser ce que les autres avaient enté inutilement. Le droit enfin justifie le fait dans cette occasion, puisque le catholicisme, continuateur de Moïse et du Christ, était seul en possession des titres authentiques pour attacher tous les phénomènes à une véritable unité.

« Le catholicisme a donné en effet à la science du moyen âge son dogme pour point de départ, son but pour fin de ses travaux, ses ressources et ses moyens pour en tirer le meilleur parti. Son dogme, nous l'avons déjà dit, c'est le Dieu pur esprit, et par conséquent dans la science, les principes spiritualistes ; son but, un ardent désir de la connaissance de Dieu, et par conséquent dans la science le goût de l'observation des phénomènes de l'univers, en vue de saisir leurs apports et d'adorer de plus près la sagesse du Créateur ; ses ressources et ses moyens, fournis en partie par le temps, ou tirés de son propre fonds, c'étaient d'une part une dialectique subtile, telle qu'il l'avait fallu aux premiers Pères pour débrouiller les difficultés captieuses des anciens schismatiques, particulièrement des ariens, et de l'autre une masse toujours croissante de travaux d'éruition, exécutés en grand et avec une ardeur infatigable dans les convents et les écoles. La langue latine, usitée dans la métropole, était la seule voie de communication entre les peuples catholiques ; ce fut aussi la seule langue des sciences, celle

qu'on parlait dans toutes les écoles, et à laquelle on réduisit la plupart des anciens auteurs.

« Vainement vous cherchiez, au moins en Occident, du VII^e au XIV^e siècle, des principes rationnels en dehors du christianisme, et des philosophes en dehors des prêtres. Le dogme, fécondé par les laborieuses élucubrations du clergé, éclairait simultanément la métaphysique, la morale et la physique. Est-ce à dire qu'il n'y eut point de philosophie dans le moyen âge ? Loin de là. Seulement alors la religion et la philosophie, inséparables en principe, se donnaient mutuellement la main ; ou pour mieux dire, la philosophie, sans existence indépendante, n'était que ce qu'elle doit être, une large application de la raison de Dieu à la conduite de la raison de l'homme. Qu'en résultait-il ? En résultait-il que le moyen âge a exercé une influence antiscientifique ; que les savants et la science n'ont rencontré de sa part qu'oppression et persécution ? Une semblable conséquence est diamétralement contraire au témoignage de l'observation.

« La science, dans son acception la plus générale, représente la coordination des faits sous la loi première qui donne la raison de leur existence et la connaissance de leur destination. Une science est parfaite lorsqu'aucun fait ne saurait échapper à cette loi première, et qu'on peut passer à volonté et sans violence des faits aux principes et du principe aux faits. Eh bien ! la science catholique seule porte visiblement ce cachet. Nous ne disons pas qu'elle a atteint dans le moyen âge les bornes de la perfection désirable, nous ne disons pas non plus qu'elle soit encore très-près de ce but ; nous disons simplement qu'elle renfermait dès cette époque, comme à présent, tous les éléments de la perfectibilité. D'abord elle offre un principe unique, ensuite ce principe est le plus compréhensible possible, puisqu'il implique ou peut impliquer tous les faits. Sans doute ce principe n'a pas toujours reçu une application convenable ; sans doute, faute de bien entendre ce principe, on a prononcé l'exclusion ou fait violence à certains faits : mais ces abus n'infirmen nullement l'excellence du principe même ; ils ne déposent que des vices de l'instrument logique de l'époque et des travers de l'esprit humain dans tous les temps.

« Une autre preuve matérielle, pour ainsi dire, de la supériorité des principes d'une science, c'est leur facilité à se prêter à l'organisation du corps scientifique et l'harmonie qu'ils établissent entre les membres de ce corps. Sous ce rapport encore, quelle institution plus remarquable que les universités fondées dans le moyen âge, entièrement composées d'ecclésiastiques, relevant exclusivement du Souverain Pontife, pour attester par ces éléments organiques, comme par ce patronage, la nature de leur origine, la pensée de leur création, leur tendance et leur but ? Là, point d'opposition systématique entre les savants qui inventent ou per-

fectionnent et les savants qui popularisent les acquisitions nouvelles par leurs enseignements ou par leurs écrits. Une doctrine toujours la même, malgré la diversité des matières, rallie toutes les parties du grand ensemble scientifique, les entretient d'accord avec un principe invariable, et les fait servir par leur commerce réciproque à s'éclairer les unes les autres dans l'intérêt de chacune et pour le perfectionnement de toutes. Aussi nulle part, dans les plus beaux jours de la Grèce ou de Rome, on n'a formé un édifice scientifique plus régulier et plus complet. Nous montrerons par la suite à quelles distances nous sommes à cet égard, quels que soient d'ailleurs nos avantages, des siècles de Charlemagne, de saint Louis et de Grégoire VII.

« Les résultats répondent dans les limites des possibilités de l'époque à la prééminence de ces principes et de ces institutions. C'est le clergé qui a conservé les monuments des sciences, légués par les Grecs et les Romains, quand les Barbares allaient les ensevelir sous les ruines de l'ancienne civilisation ; le clergé seul s'est livré à la culture des sciences, depuis les quatre ou cinq premiers siècles de notre ère jusqu'à Luther. Le désir d'aller droit au fond des choses a écarté plusieurs fois les esprits de cet âge du sentier de l'observation pour les entraîner sur les traces de la scolastique, méthode rationnelle, vicieuse dans des discussions métaphysiques stériles ; cependant il n'y a eu encore que le clergé catholique qui ait travaillé avec succès les sciences exactes, telles que la physique et les mathématiques, puisque le plus grand physicien de l'époque, et nous dirons même sans hésiter, l'un des plus grands savants de l'histoire, Roger Bacon, était un religieux de l'ordre des Franciscains. On aurait peine à croire, si l'on n'avait pas ses écrits pour preuve de son génie, combien ce moine célèbre a fait faire de progrès aux connaissances humaines dans ce siècle où l'on ne cesse de dire, sans chercher à le comprendre, que tout n'était que ténèbres ou erreurs. Nous n'avons pas le loisir d'analyser les ouvrages de ce savant du XIII^e siècle ; qu'il nous suffise d'assurer qu'il pressentit toutes les grandes découvertes des siècles les plus modernes.

« L'essor que le moyen âge avait imprimé à la science a franchi le XIV^e siècle et s'est propagé jusqu'au XV^e. C'est la découverte de la boussole, ce sont les progrès de l'art de naviguer qui ont dirigé Colomb vers l'Amérique ; ce sont les observations astronomiques, rassemblées pendant le même siècle, qui ont conduit aussi le chanoine Copernic aux lois du système planétaire ; ce sont enfin les essais de la gravure, essais tentés au XV^e siècle pour multiplier les copies d'écriture, qui ont fait arriver à la découverte de l'imprimerie. Terminons cette esquisse rapide du mouvement des sciences pendant le moyen âge, par cette réflexion de Leibnitz : « Que quand on y regardera de près, on

trouvera de grandes richesses dans ce prétendu fumier. »

« Un Pape Grégoire, réformateur du calendrier, un moine Bacon peut-être inventeur du telescope, un cardinal Cuza, un prêtre Gassendi, n'ont-ils pas été ou les protecteurs, ou les lumières de l'astronomie.

« Les exemples viennent à l'appui des principes : et une religion que réclament Bacon, Neuton, Bayle, Clarke, Leibnitz, Grotius, Pascal, Arnauld, Nicolle, Malebranche, La Bruyère (sans parler des Pères de l'Eglise, ni de Bossuet, ni de Fénelon, ni de Massillon, ni de Bourdaloue que nous voulons bien ne compter ici que comme orateurs), une telle religion peut se vanter d'être favorable à la philosophie. »

SCOLASTIQUE. — On commence à creuser aujourd'hui les profondeurs de cette philosophie scolastique si vaste dans son ensemble, si variée par la diversité de ses systèmes, si une par l'esprit qui l'anime. Quelle hardiesse, quelle audace de la pensée ! quelle subtilité, nous dirions volontiers quelle spiritualité dans la forme ! Quels génies ! Il semble que pour eux comme pour Dieu toutes les conceptions soient ramenées à une seule, qui est encore la question vivante de notre siècle, comme elle fut celle de tous les âges, savoir la conception simultanée de l'individualité et de l'espèce, de l'unité et de la diversité. Et cette lutte géante des réaux et des nominaux aboutit à cette conception de la charité ou de l'amour comme lien de ces deux faces antinomiques de l'être, conception que développent principalement les écoles de Hugues et Richard de Saint-Victor. Qu'on étudie de près cette forte scolastique, et l'on verra ce que le christianisme a fait pour l'esprit philosophique. Ne pouvant entreprendre ici cette étude, nous renvoyons aux ouvrages spéciaux, à notre article SAVANTS où nous avons rappelé les noms des principaux maîtres des écoles scolastiques, et nous nous bornerons à reproduire ici le résumé suivant de M. Margerin.

« La philosophie du moyen âge, » dit-il, « fille de la théologie chrétienne, avait embrassé dans toute son étendue le champ de la science, en se fondant sur la triple considération des causes efficientes, des causes formelles et des causes finales. Les dogmes de la révélation, les instructions des Pères de l'Eglise sur ces dogmes, les discussions qu'ils eurent à soutenir contre les païens et les hérétiques avaient fourni les principaux éléments de cette philosophie. Que l'école d'Aristote ait fourni plus tard l'instrument logique et la forme, cela est incontestable, et importe peu. Saint Anselme a le premier distingué nettement la science et la révélation, en montrant que chacune d'elles a une certitude propre, distincte, quoique non indépendante de l'autre, et, cherchant pour les êtres et les choses un principe général d'explication, il a fait voir que l'idée de Dieu est ce principe général ; et il a ainsi introduit dans la philosophie le germe de

l'unité. Saint Bonaventure, considérant les rapports de la science avec la révélation, a montré les mystères fondamentaux du christianisme, la Trinité, l'Incarnation du Verbe et la Rédemption, clairement écrits dans la nature et dans l'homme, dans les phénomènes physiques, dans les lois de l'intelligence et jusque dans les arts mécaniques. Enfin, saint Thomas a analysé et réduit à leur plus simple expression les conceptions rationnelles de ses devanciers; il les a réunies par un lien logique et coordonnées par rapport à l'idée métaphysique de l'être; il a fondé une vaste encyclopédie qui embrasse et résume toutes les connaissances de son temps, et dont Dieu est le principe et la fin. On ne peut nier que la méthode argumentative usitée dans les écoles n'eût quelquefois l'inconvénient de rétrécir l'enseignement et de lui ôter de sa puissance. La dispute interminable des nominalistes et des réalistes, soulevée par Roscelin, avait donné à la scolastique un développement excessif qui tendait à isoler la science et à remplacer les réalités vivantes par de stériles abstractions. Mais Hugues et Richard de Saint-Victor avaient opéré de bonne heure une réaction salutaire qui préserva la science de cet excès, et eut pour effet de maintenir l'accord de l'intelligence et de l'âme, de la puissance de connaître et de celle d'aimer. Considérant la science comme une initiation progressive dont le dernier terme est l'union de l'âme avec Dieu, ils conservèrent la suprématie du sentiment moral, et parurent ne faire cas de la connaissance que comme préparation à l'amour de Dieu. La philosophie, ainsi constituée, ou plutôt ainsi conçue, comprenait la plupart des questions qui intéressent véritablement l'humanité. »

SCULPTURE. — Voyez ARTS, ARCHITECTURE, PRINTURE. — « Il est certain que dans le moyen âge tous les arts, toutes les facultés artistiques n'existaient principalement que par ou pour l'Eglise; c'était elle qui leur fournissait une carrière et qui devenait la condition de leur vie. Telle fut d'abord la sculpture. On pourrait dire que ces grands monuments chrétiens étaient presque autant l'ouvrage des sculpteurs que des architectes. En effet, quelle foule de petites statues ne voit-on pas dans les ogives, dans les niches, sous les tours, aux colonnes, et toutes tellement liées au tronc que la plupart en sont inséparables ! Combien elles sont toutes importantes et pleines de signification ! Voyez ces tombeaux des évêques avec la mitre et la crosse, des seigneurs et des chevaliers avec la cuirasse et l'épée, des châtelaines avec le rosaire et le psautier ! Ces chœurs d'apôtres, de martyrs, de saints et de vierges, ont reçu l'esprit qui les met en harmonie avec le lieu qu'ils doivent animer et glorifier; la physionomie de ces évêques, de ces chevaliers, de ces dames, brille de la sainte gravité avec laquelle les premiers ont gouverné leur troupeau, du courage religieux avec lequel les seconds ont manié l'épée, du pieux dévouement que les troisièmes ont montré pen-

dant leur vie. Quelle profonde signification dans les poses, quelle exactitude dans les costumes, quelle délicatesse dans l'exécution des ornements, frappent presque toujours le regard scrutateur ! Il ne faut point, à la vérité, y chercher cette grâce enchanteresse, ce sentiment d'heureuse existence, qui caractérisent les formes antiques; le connaisseur trop difficile pourra même souvent se plaindre d'y rencontrer du froid et de la raideur. Mais nous jugerons sans doute autrement quand nous aurons réfléchi que l'édifice était le but que l'on se proposait et que les images n'étaient qu'un moyen d'en faire ressortir l'importance, d'en rendre l'impression plus vive. Car les monuments funéraires, par exemple, qui n'étaient pas absolument indispensables au bâtiment, étaient néanmoins placés dans un rapport indissoluble avec ce bâtiment et ce qu'il devait représenter. Mais, indépendamment du type chrétien dont ils devaient nécessairement être empreints, ils avaient encore l'avantage de transmettre aussi fidèlement que possible à la postérité les traits des rois, des évêques, des seigneurs et des dames. Un des plus beaux ouvrages du ciseau en France, ouvrage qui s'était conservé jusque dans le dernier siècle, était l'image en haut relief de saint Bernard, dans l'abbaye d'Epau, près du Mans, et qui retraçait avec exactitude les traits de l'original. Les cathédrales d'Angleterre sont particulièrement riches en œuvres de ce genre, et d'une grande perfection d'exécution, Henri III ayant fait venir d'Italie des artistes qui imprimèrent à la sculpture un élan que les nationaux n'auraient pas pu lui donner. En effet, sous le règne de Frédéric II, cet art avait atteint dans la Péninsule, grâce à Nicolas de Pise, une excellence qui rappelait les chefs-d'œuvre de l'antiquité, sans qu'il abandonnât pour cela le service de l'Eglise, auquel Nicolas consacra principalement son talent. Du reste, dans ce mouvement général de création, aucun peuple ne pouvait rester en arrière; aussi un Allemand ajouta à la chaire de l'église de Saint-Jean de Pistoie des ornements qui soutiennent la comparaison avec le travail des meilleurs artistes italiens. En attendant, on ne sera certainement pas surpris d'apprendre que les religieux des couvents se sont aussi distingués dans cette branche de l'art.

« Il n'y a pas jusqu'à la manière dont les statues sont placées dans les églises contre les murs et au dehors, où l'on ne reconnaisse une intention claire et un sens profond. Elevés au-dessus des portes, on voit les princes, les fondateurs de l'Eglise, c'est-à-dire de l'évêché, ou ses bienfaiteurs; de là ils semblent planer sur les générations qui ne cessent d'entrer dans la maison de l'honneur, du salut et de la paix; là sont placés aussi la suite des souverains qui ont regardé la protection de cette maison comme le plus sacré de leurs devoirs. Au cintre de la porte d'entrée, les martyrs, les évêques, les vierges, qui ont fait l'ornement, soit de l'Eglise

universelle, soit de celle-ci en particulier, servent à rappeler les riches fruits du salut que cette maison procurait à ceux qui l'habitaient. Du sommet des voûtes se montraient ceux de qui la voix a retenti, pour rassembler du Levant au Couchant, du Nord au Midi, le troupeau que le Seigneur a racheté par son sang et ceux à qui il a transmis son secret, publié sa volonté, ses promesses et les lois de sa maison. Plus loin on voyait, du moins dans leurs symboles, ceux qui ont rendu témoignage de lui, comme du Fils du Dieu vivant. Puis, entourées de tant de hérauts, de gardiens et de témoins du salut, sont répandues çà et là les images de ceux qui, bien convaincus que leur séjour sur la terre n'était pas fait pour durer, ont aspiré après le moment où ils quitteraient ce corps fragile pour entrer dans la demeure éternelle qu'ils savaient leur être préparée. » (*Tableau des institutions et des mœurs de l'Église au moyen âge*, par Frédéric Hurten, t. III, p. 503-505.)

« A quelques différences près, qui tiennent à la partie technique de l'art, » dit Châteaubriand, « ce que nous avons dit de la peinture s'applique également à la sculpture.

« La statue de Moïse, par Michel Ange, à Rome; Adam et Eve, par Baccio, à Florence; le groupe du vœu de Louis XIII, par Coustou, à Paris; le saint Denis, du même; le tombeau du cardinal de Richelieu, ouvrage du double génie de Lebrun et de Girardon; le monument de Colbert, exécuté d'après le dessin de Lebrun, par Coyzevox et Tuby; le Christ, la Mère de Pitié, les huit apôtres de Bouchardon, et plusieurs autres statues du genre pieux montrent que le christianisme ne saurait pas moins animer le marbre que la toile. »

SERVIR. — Dans ce mot est toute la religion chrétienne et par là même l'unique planche de salut des sociétés que ne peuvent sauver ni la charité légale, ni aucune mesure politique, législative ou administrative, mais uniquement l'esprit chrétien d'abnégation et d'amour qui fait de chacun le serviteur de tous.

« Celui qui est venu détruire l'esclavage politique, parlait un jour de sa Passion prochaine avec ses apôtres : « Alors la mère des « fils de Zébédée s'approchant de lui avec ses « fils, l'adorant et lui faisant une demande, « Jésus lui dit : Que voulez-vous ? Elle lui « répondit : Ordonnez que mes deux fils « soient assis dans votre royaume, l'un à « votre droite, l'autre à votre gauche.

« Mais Jésus-Christ répondant, dit : Vous « ne savez ce que vous demandez. Celui qui « voudra être le premier d'entre vous sera « votre serviteur ; comme le Fils de l'Homme, « qui n'est point venu pour être servi, « mais pour servir et donner sa vie pour la « rédemption de plusieurs. » (*Matth. xx, 20 seq.*)

« Dans ces simples paroles était renfermée la régénération de la société civile de ces temps qui craquait déjà de toutes parts.

Encore quelques jours et le monde romain s'écroulait alfaissé sous le poids de sa propre corruption; car les Barbares ne firent guère que brûler les restes de cet immense cadavre pour empêcher la putréfaction générale. Peu de personnes se sentiraient le courage de plonger dans les détails de ce vaste système de tyrannie, commençant par l'empereur, et finissant par celle du dernier employé. Aussi, comme a dit un écrivain, personne ne voulait plus être de l'empire : le paysan courbé sous la capitation et les corvées se révoltait sans cesse, et offrait son bras nerveux à chaque nouvel aventurier en échange de quelques amorces d'affranchissement; le citoyen enlacé dans les vastes filières de l'administration impériale, faisait tous ses efforts pour échapper aux charges de la curie, des *clarissimes* et des *esclaves*. Voilà en deux mots le résumé de la civilisation antique arrivée à la dernière époque de sa décadence, et encore l'esclavage rougeait-il sa chaîne et s'unissait aux envahisseurs pour jeter à la face de ses bourreaux les humiliations et les tourments qu'il en avait reçus. Les immenses *latifundia* des patriciens ne trouvaient plus de colons, et les villes n'offraient plus qu'une population mangrue, séditieuse, avilie, en proie tout à la fois à la soif du plaisir et du besoin : *Panem et circenses*. Était-ce là une société ? Et d'où viennent en grande partie tant de maux ? Les gouvernants ne servaient pas, et encore une fois le pauvre ne pardonnera jamais au riche d'être riche, que s'il le voit servir la patrie, servir le faible, lui, fort et dans l'éclat de la grandeur. Aussi voyez-vous quelle puissance de réorganisation et de vie ont les mots du Sauveur mis en pratique, comme si Dieu eût voulu nous faire toucher au doigt le secret de la vie politique. « Pendant près de trois siècles, » dit M. Guizot, « la société chrétienne « se forma sourdement au milieu de la société « civile des Romains, et pour ainsi dire « sous son enveloppe. Ce fut de très-bonne « heure une société véritable, qui avait ses « chefs, ses lois, ses dépenses, ses revenus. « Son organisation, d'abord toute libre et « fondée sur des liens purement volontaires « et moraux, ne laissait pas d'être forte. C'était alors la seule association qui procurât « à ses membres les joies de la vie intérieure, qui possédât dans les idées et les « sentiments qu'elle avait pour base de quoi « occuper les âmes fortes, exercer les imaginations actives, satisfaire enfin ces besoins de l'être intellectuel et moral que ni « l'oppression ni le malheur ne peuvent « étouffer complètement dans tout un peuple. »

« Or la base de cette société nouvelle était le dévouement et le service du prochain, et plus elle s'en allait étendant dans tout le monde ses jeunes et vives ramifications, plus s'épanouissait belle et odorante cette belle fleur du sacrifice, plus apparaissait la tendance à établir un vaste système où l'individu servirait la masse ou la grande société humaine. Un phénomène, en effet,

très-curieux, c'est que tout d'abord le christianisme s'affranchit de ces mesquines et étroites nationalités qui forment une des marques caractéristiques du monde païen, et qui s'opposèrent toujours à un droit des gens universel. Aux yeux de l'évêque ou du Pape, il n'y a plus ni Romain, ni Barbare, ni Grec, ni Perse, ni citoyen, ni esclave : on est homme, et à ce titre digne de participer au grand bienfait de la Rédemption. Constantin fit les plus grands efforts pour porter la foi chez toutes les nations. Les Perses abhorraient le nom romain ; mais le christianisme y fut reçu, et la seule cause de la persécution qu'il y essuya, sous Sapor I^{er}, fut la tâche de *romanisme* qu'il avait encourue aux yeux de ces peuples. On sent bien que ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans les détails ; et si nous touchons en passant, à cette question, c'est qu'à nos yeux l'action de l'Eglise au moyen âge a été le développement de cette tendance première agissant sur des nations qu'il lui fallait former, et non relever. Qu'on l'envisage comme on vaudra sous le point de vue dogmatique, c'était toujours un magnifique code social que celui dont la première ligne commençait ainsi : « Celui qui voudra être le plus grand parmi vous sera votre serviteur. » (*Matth. xx, 26.*) Or, parmi tous les Pontifes qui ont représenté dans leurs personnes l'idée chrétienne du service public, Innocent III est un de ceux qui nous parait l'avoir le mieux compris dans son application sur une grande échelle, circonstance d'autant plus merveilleuse que l'élévation de son caractère l'eût porté probablement vers des pensées de domination, si son âme eût été moins profondément pénétrée des vrais principes d'un gouvernement catholique. Quelle importance n'acquiert pas alors son discours d'intronisation ! Car il ne s'agit plus ici de paroles d'apparat, expression insignifiante d'un sentiment banal, comme en offrent souvent de nos jours des ouvertures de chambres représentatives : c'est l'organisation entière qui se vivifiait et se résumait dans ce mot unique, *servir*. Quelle importance n'acquière pas aussi ces graves paroles en face de notre siècle, où certains gouvernements et certaines classes semblent vouloir revenir aux principes du monde païen ! L'industrialisme a enfanté une aristocratie âpre et dure, nouvelle féodalité qui prétend régner en despote sur le prolétaire, espèce de *paria* relégué par lui dans les vastes souterrains de l'ordre légal, où il ne respire qu'un air infect, formé par les exhalaisons du vice. *Sers*, dit-elle au pauvre, nous sommes les puissants de la terre, nous régnerons. Et pourtant ce pauvre se fait menaçant ; poussé par la misère et la démoralisation, il dévore du regard ce luxe insultant qui l'écrase et qui est cimenté de ses larmes. On s'effraye du nombre d'indigents qui pèse comme un cauchemar sur le sommeil du maître. Où allons-nous ? s'écrie-t-on, n'y a-t-il point quelque pont Sublicius ? ou bien quelque nouveau Galère ne nous

délivrera-t-il pas de ces importuns qui troublent nos rêves voluptueux ? Insensés ! vous avez donc oublié que le remède est à votre porte : le Christ y frappe et vous dit : « *Servez le pauvre, si vous voulez être grand. J'ai faim, donnez-moi à manger ; j'ai soif, donnez-moi à boire ; je suis nu, vêtissez-moi ; je suis malade, visitez-moi. Mais malheur, mille fois malheur à vous, si vous refusez, si vous ne voulez me servir ! car alors les vengeances du Seigneur descendront sur vous, et votre société sapée par sa base s'engloutira dans une agonie inénarrable pour faire place à des serviteurs plus fidèles.* »

Oh ! oui, croyez-le, la charité et la charité catholique, voilà l'unique médecin qui vous guérira de cette lèpre du paupérisme qui vous dévore. En vain le cherchiez-vous ailleurs ; écoutez ces paroles : « Si l'on étudie la manière dont ce système se développe, » dit un pasteur protestant, « on se convaincra que la charité privée en ralentit la marche et en amortit en quelque sorte les résultats.... C'est profaner les mots de *charité chrétienne* que de les associer à ceux de *taxe des pauvres*. Tout ce que l'on peut dire, si l'on veut saisir un lien entre ces deux choses, c'est que la seconde est la conséquence forcée de l'absence de la première. Lorsque la flamme divine de la charité est éteinte dans les cœurs, il y reste encore un fond d'humanité dont ils ne peuvent se dépouiller, et qui, uni à la peur qu'inspire une misère toujours croissante, porte à réclamer l'assistance de la charité légale.

« Une seconde circonstance qui, comme le défaut de charité, peut contribuer à amener la taxe ou à en secourir les progrès, c'est l'influence du protestantisme. « La géographie de la charité légale montre en effet que ce système pèse plus généralement ou davantage sur les pays protestants que sur les pays catholiques ; c'est en Angleterre et en Hollande qu'il a acquis le plus grand développement. Il n'a point pénétré en Irlande, malgré l'union intime de ce pays avec l'Angleterre et l'état déplorable auquel il est réduit. « La Belgique en est en partie redevable aux liens qui l'ont unie à la Hollande. Il s'enracine en Norvège, en Danemark, en Suède, en Livonie, tandis que l'on n'en aperçoit que des vestiges en Italie et en Espagne. Les Etats de l'Allemagne qui nous ont fourni les exemples les plus frappants dans sa marche progressive et de ses tristes effets, sont ceux où le nombre des réformés l'emporte sur les catholiques. Il a fait presque autant de progrès dans le canton de Berne qu'en Angleterre, tandis qu'il n'existe point ou n'existe que nominalement dans les parties de la Suisse où le catholicisme exerce le plus d'empire ; dans le Valais, dans le Tessin, dans les cantons primitifs. Appenzell, Rhodes extérieur, est réformé et il a la taxe ; Appenzell, Rhodes intérieur, est catholique,

« et il ne l'a pas; Bâle présente, il est vrai, « un phénomène en sens inverse; mais cette « exception est insignifiante. Il en est de « l'Amérique comme de l'Allemagne: les « Etats de l'Union dans le sein desquels la « charité légale s'est le plus développée « sont ceux qui comptent proportionnelle- « ment le plus de réformés. L'Amérique du « sud ne la connaît pas...

« Mais pourquoi donc la taxe a-t-elle été « généralement admise, a-t-elle acquis « plus de développement dans les pays ré- « formés que dans les pays catholiques? « C'est que la réforme, comme le défaut de « bienfaisance, favorise des dispositions et « tend à provoquer des mesures qui condui- « sent à la charité légale. En ameuant la sup- « pression des couvents, elle a donné lieu « en quelques pays à un débordement de « mendicité dont les suites funestes ont dû « provoquer l'établissement de ce sys- « tème, » etc.

« Ainsi point de milieu: ou revenir au système catholique de la charité privée, au système des couvents et des *superstitions du moyen âge*, ou bien succomber sous l'effrayante maladie qui porte au loin la contagion: voilà ce qui nous attend. O hommes de peu de foi! fallait-il donc une si longue et si cruelle expérience pour revenir au point de départ et dessiller les yeux de tant d'aveugles livrés à l'orgueil de leur science? » (*Sur Innocent III et ses contemporains.*)

SILESIENS ET POLONAIS. — « Avant leur conversion les Silésiens et les Polonais étaient illettrés et idolâtres, méprisaient les lettres et les savants, et n'étaient pas moins féroces que les autres Barbares du Nord. Les Quades, peuple de Silésie, adoraient leurs épées comme des dieux, et les Polonais adoraient Jupiter, Mars, Vénus, l'image de la foudre, et d'autres idoles. Lorsque Miesko fut baptisé avec plusieurs de ses sujets, en 975, il renvoya ses sept femmes et pratiqua incontestablement quelques-unes des vertus prescrites par l'Évangile, quoique ce prince et ses sujets chrétiens aient conservé de fortes marques de leur ancien caractère, après qu'ils eurent embrassé cette religion. Pendant le service divin, lorsque le prêtre prononçait ces paroles: *Commencement de tel chapitre de l'Évangile*, chaque homme tirait son épée jusqu'au milieu hors du fourreau, pour montrer qu'il était prêt à le défendre; mais dès que le prêtre continuait sa lecture, les épées étaient remises dans ce même fourreau.

« Le christianisme fut propagé, mais faiblement en Pologne, jusqu'à ce que le prince Mieslas attachât, en 999, l'image de la foudre à la queue d'un cheval, la jetât dans la rivière et les autres superstitions. L'Évangile et ceux qui l'enseignèrent améliorèrent les mœurs des Polonais; et les avis donnés au couronnement d'un prince de cette nation sont des leçons excellentes et telles qu'elles étaient inconnues aux autres peuples. Ses ecclésiastiques lui rappellent qu'il est serviteur de Dieu; que son rang

élevé est plein de soucis et d'inquiétudes; qu'il doit exercer son pouvoir pour l'avantage de ses sujets et non pour le sien propre, protéger les veuves et les orphelins contre l'oppression, défendre le pauvre et le faible contre le riche et le puissant, se comporter avec douceur et affabilité envers tous, et ne pas tant aspirer pour ses bonnes actions à des récompenses temporelles qu'à une félicité éternelle. Il n'exista, dans aucune époque de la Pologne, un prince plus pieux ou plus ennemi du vice que Stanislas, évêque de Cracovie, vers la fin du x^e siècle. Il nourrissait ceux qui avaient faim, habitait les nus, secourait les malades, et n'était ni effrayé ni embarrassé de réprimander le vice partout où il le trouvait, même dans la personne du rang le plus élevé. Il eut, en 1079, une occasion de déployer sa piété et son esprit public contre le roi Boleslas, qui était coupable de crimes contre la nature, de tyrannie, d'oppression et d'exaction de ses sujets. Il l'avertit en particulier de renoncer à ses habitudes immorales, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur à lui et à son royaume; que de pareilles habitudes étaient plus nuisibles dans les princes que dans les particuliers; que les commandements de Dieu obligeaient les rois ainsi que les sujets, et que c'était une folie que de préférer des jouissances trompeuses et momentanées, avec des tourments éternels, à de vrais plaisirs et à des joies durables. En un mot, il lui fit des remontrances avec tant de force que ce prince parut convaincu de ses erreurs et disposé à se réformer. Mais l'évêque, s'étant aperçu que le monarque retombait dans ses excès ordinaires, l'assura plusieurs fois que, s'il y persistait, il le trancherait de la communion de l'Église. Le roi lui reprocha qu'il manquait de respect à la dignité royale, et le quitta brusquement. L'évêque retourna à la cour pour le prier de se repentir de ses fautes; mais, ayant vu qu'il y persistait, il l'excommunia et lui défendit d'entrer dans l'église. Le roi s'y étant montré malgré cette défense, l'évêque interrompit l'office; cette conduite irrita tellement le roi, que les amis de l'évêque lui conseillèrent de se retirer dans une chapelle près de Cracovie. Le roi envoya un détachement de soldats pour l'arracher de la chapelle, et ceux-ci se chargèrent de cette commission; mais l'air vénérable du prélat leur inspira un tel respect, qu'ils furent hors d'état d'exécuter leurs ordres. Ils tombèrent à genoux et sortirent de l'église dans cette humble attitude; le roi envoya un second et un troisième détachements qui se conduisirent successivement comme le premier. Il perdit alors toute patience, dit qu'ils étaient des lâches et non des soldats; qu'ils étaient des femmes et non des hommes; il leur reprocha avec fureur de n'être point capables de lui amener un prêtre sur lequel il voulait rassasier sa vengeance. Il courut alors à l'église, tua de sa propre main l'évêque au pied de l'autel, et ordonna que son corps fût déchiré en pièces. Tel fut le terr-

ble résultat de l'irréligion. Le contraste, d'un côté, entre la piété ainsi que la sainteté de l'évêque, et de l'autre l'impiété, les vices et la cruauté du roi, doit avoir inspiré, à tous ceux qui connurent ce crime, du respect pour l'un et de l'horreur pour l'autre. Cependant la piété et les vertus de plusieurs autres habitants de la Pologne consolent un peu des vices de ce monstre. Hedwige, duchesse de Pologne, qui vivait en 1220, fut célèbre pour sa piété, la douceur de son caractère, et sa patiente résignation à des maux qu'on peut regarder presque comme de nature à ne pouvoir être supportés. Elle gouverna sa famille d'après les préceptes de l'Évangile, et s'occupa de bannir de sa maison le mensonge, la médisance, et tout ce qui est contraire à la lettre et à l'esprit de ce livre divin. Elle veilla à inspirer du mépris pour les ornements de parure et extravagante, ambitionna d'être plutôt distinguée par ses bonnes qualités que par son éclat extérieur, et obtint, par ses vertus et sa piété, une grande influence sur son mari. Depuis son mariage, le duc mit tant de zèle à propager la religion et à rendre la justice, qu'il fut regardé comme le soutien du faible et le père de son peuple. » (*Bienfaits de la religion chrétienne*, par Edouard RYAN.)

SOCIABILITÉ. — On ne considère trop souvent le christianisme que sous le rapport purement individuel et non sous le rapport social. Cependant il n'est point venu seulement régénérer isolément chaque individu et le rétablir dans ses vrais rapports avec Dieu; mais, établissant entre tous les hommes une étroite et intime solidarité, il a constitué cette régénération solidaire par l'Église, c'est-à-dire par une société actuelle et vivante. De là la constitution d'une sociabilité nouvelle due au catholicisme. Cette sociabilité est le premier exemple de ce phénomène jusqu'alors inouï, savoir : une société uniquement fondée sur l'adhésion toujours libre et spontanée de chacun de ses membres, n'employant aucune contrainte morale ou physique, et n'agissant jamais que par le consentement purement volontaire de ceux qui la composent. Retraçons d'abord avec M. de Coux (*Cours d'économie sociale*) les immenses bienfaits de cette forme de sociabilité catholique, maintenant l'unité et l'universalité d'une société purement spirituelle, au sein de la diversité locale des sociétés temporelles et nationales, et nous étudierons ensuite en elle-même et dans sa propre constitution cette sociabilité catholique.

« La forme sociale catholique, » dit M. de Coux, « date des peuples qu'elle a façonnés à une sociabilité commune, et imprime à l'opinion publique une force qu'elle ne saurait avoir chez les peuples unitaires; ainsi encore elle implique l'existence d'une législation suprême et souveraine, qui règle les devoirs réciproques des États en guerre comme en paix, et par conséquent elle assure aux personnes et aux choses la plus grande somme concevable de sécurité. Toutefois

ces avantages, si favorables qu'ils soient au développement de la richesse générale, ne sont pas les seuls qui en découlent, et la liberté individuelle lui est redevable de la meilleure partie de ses progrès. En effet cette forme sociale présuppose la disjonction complète des deux grands pouvoirs qui dirigent l'humanité; car l'association spirituelle catholique se fractionnant, quant aux choses de la terre, en un nombre indéterminé d'associations temporelles, il ne peut y avoir confusion entre la hiérarchie qui administre l'une, et les diverses hiérarchies qui administrent les autres. Toutes ont leurs fonctionnaires propres mais distincts, et la sociabilité catholique serait également altérée dans son essence, soit que le sacerdoce s'emparât du gouvernement terrestre de l'association spirituelle, soit qu'un des pouvoirs temporels issu de celle-ci se posât pontife, et usurpât les attributions du sacerdoce.

« Il suit de là que les membres de la société catholique sont soumis à deux autorités différentes; la première la plus haute qui dérive sa sanction de l'intérêt éternel et sans distinction de patrie, s'étend sur tous les croyants; la seconde, qui emprunte sa force à l'intérêt temporel et ne dépasse pas dans la sphère de son action les limites territoriales de chaque pays. Ces deux autorités qui, dans la forme sociale unitaire, commencent et finissent toujours par se confondre en une seule, parce que d'abord le pouvoir spirituel comprend le pouvoir temporel, et qu'ensuite, lorsqu'ils se sont séparés, le pouvoir temporel subjugue le pouvoir spirituel; ils demeurent, par la force même des choses, séparés perpétuellement sous l'empire de la forme sociale catholique. En effet, celle-ci est constituée de telle sorte qu'aucun des gouvernements qui se meuvent au sein de sa multiple unité, ne peut enlever au sacerdoce son indépendance, car il n'a d'influence que sur une faible fraction de ce sacerdoce; et les autres fractions, avec les peuples qu'elles représentent, ne sauraient consentir jamais à se mettre à la merci des caprices d'un prince ou d'une administration qui, soit en ce monde, soit en l'autre, ne peut en appeler ni à leurs espérances ni à leurs craintes. L'association spirituelle catholique tout entière prendrait fait et cause pour le prêtre opprimé dans l'exercice de ses fonctions, et le prince usurpateur des droits de l'encensoir finirait par être obligé de se séparer d'elle : comme Henri VIII, ou comme Henri II, il ne garderait sa couronne qu'à la condition d'aller pieds nus humblement se prosterner devant la tombe de sa victime. D'une autre part, le sacerdoce lui-même, étant le sacerdoce de l'association tout entière, n'appartient spécialement à aucun peuple, et il enlèverait à ses attributions l'universalité ou la *catholicité* qui les caractérise, s'il sortait de son domaine propre, en administrant l'ordre légal d'une ou de plusieurs nations. Ni l'Église ne peut

permettre aux prêtres, si ce n'est par des exceptions qui confirment la règle, de s'identifier avec les intérêts temporels d'une patrie terrestre, ni les souverains ne sauraient tolérer qu'un d'entre eux se fasse l'arbitre de leur intérêt éternel ; en sorte que, par la nature même de cet admirable système, aussi longtemps que les croyances conservent quelque énergie, les fonctionnaires de l'ordre légitime et les fonctionnaires de l'ordre légal sont les protecteurs naturels de leurs mutuelles libertés. Les premiers décident de toutes les questions de sociabilité ; ils sont les gardiens nécessaires de celle-ci, parce qu'elle intéresse dans son principe et ses grandes applications tous les croyants. Mais leur intervention les *nationaliserait* s'ils s'arrogeaient le droit de s'immiscer dans l'administration de l'ordre légal. Or cette distinction absolue entre les deux grandes puissances sociales s'étend jusque sur les moyens dont elles disposent pour se faire respecter. Les ministres de l'ordre légitime représentent la force morale de l'association tout entière, tandis que les ministres de chaque ordre légal représentent seulement la force matérielle de la nation qu'ils administrent. Les citoyens donc, en leur qualité de croyants, ont le droit hautement reconnu, lorsqu'ils sont opprimés par celle-ci, de recourir à celle-là, afin de faire refouler la loi humaine et le pouvoir humain en dedans des limites que leur assigne la loi divine. C'est qu'en réalité, dans le système catholique, il y a une constitution qui domine tous les actes des législateurs terrestres, et cette constitution, la même pour tous les peuples qui ont des croyances semblables, n'est autre que le culte avec ses préceptes moraux et ses institutions. Les publicistes modernes ont fait grand bruit de l'invention des chartes votées ou octroyées, c'est-à-dire de l'invention des lois immuables et supérieures à toutes les lois réglementaires de la vie civile et politique, comme si elle appartenait aux temps modernes. Ils ont oublié ou ils n'ont pas voulu voir que les races belliqueuses du moyen âge avaient leur charte dans le catholicisme, et que cette charte n'était pas une lettre morte, une vaine fiction, puisqu'elle était placée sous la sauvegarde d'une magistrature indépendante dans son ressort, et désintéressée dans ses arrêts. Que signifie ce chiffon de papier auquel nous donnons le nom de pacte constitutif ? Où est le tribunal régulièrement organisé et assez fort pour annuler les actes inconstitutionnels des trois pouvoirs par exemple qui gouvernent la France ? N'est-il pas évident que l'émeute sous sa forme la plus anarchique, serait la seule opposition possible aux actes les plus tyranniques, si les deux chambres et le souverain abusaient du mandat qui leur a été confié ? Interprètes de ce prétendu pacte social, en même temps que législateurs, ils réunissent entre leurs mains et l'autorité qui appartenait autrefois à l'Église, et l'autorité des anciens gouvernements, en sorte

que les opprimés sont réduits, comme dans la forme sociale unitaire, à appeler aux oppresseurs eux-mêmes de leurs propres décisions. Certes c'est là un des déceptions les plus grandes dont l'humanité ait jamais été victime, déception qui commence déjà à devenir manifeste, et ne tardera point à être aperçue des plus grossières intelligences.

« Au moyen âge, le dernier des serfs, lorsque la loi sociale, la constitution générale des peuples chrétiens avait été enfreinte dans sa personne, savait à qui porter sa plainte, à qui demander le redressement de ses griefs, et si sa voix, lorsqu'elle était isolée, n'avait que peu d'écho, du moins les mêmes violences ne pouvaient souvent se répéter sans que les gémissements sortis des derniers rangs de la société ne finissent par arriver aux pieds du magistrat suprême des croyants, de l'arbitre souverain de toutes les questions de sociabilité. Ce n'était pas le coupable, prince ou gouvernement, qui les tranchait, qui était son propre juge, qui prononçait entre lui et ses accusateurs ; le grossier bon sens de nos aïeux n'eût pas toléré une pareille niaiserie ; ils voulaient la justice et ils la cherchaient, non dans les inévitables prévarications de la partie intéressée, mais auprès d'une magistrature d'un autre ordre, de cette magistrature qui constituait *légalement* la haute cour de la république chrétienne. Par elle les droits déjà acquis devenaient inviolables, et les droits nouveaux que le progrès chrétien faisait successivement surgir recevaient le sceau d'une indélébile sanction. Aussi cette magnifique période de la vie de l'humanité fut-elle une période d'affranchissement. Elle avait recueilli le legs de toutes les oppressions du passé ; elle avait trouvé les peuples courbés sous le joug de l'esclavage antique, et avant de finir elle avait déjà révélé au monde le dogme de la liberté civile, et montré que son application la plus étendue est, ainsi que la sociabilité catholique elle-même, compatible avec toutes les formes politiques, avec la monarchie la plus absolue comme avec la démocratie la plus effrénée. Assurément cette révélation serait encore à faire, s'il y avait eu confusion entre l'ordre légitime et l'ordre légal, si les mêmes hommes avaient été à la fois les magistrats des croyants, et les magistrats des citoyens.

« La liberté civile, l'abolition de toutes les servitudes personnelles, ont certainement beaucoup contribué au progrès moderne de l'industrie, du commerce et de l'agriculture. Mais cette belle conséquence de la forme sociale catholique, même en se combinant avec le droit des gens, n'aurait pas suffi pour donner à la fortune générale des nations modernes une telle énergie d'ascension qu'aujourd'hui la France et l'Angleterre sont chacune plus riches et plus puissantes que ne le fut jamais l'empire romain aux plus beaux jours de sa splendeur. Il a fallu encore, pour mûrir le germe d'une si prodigieuse prospérité, un autre bienfait de la

forme sociale catholique, cette fraternité des peuples qui multiplia les ressources des uns par les ressources des autres, et établit des relations si fréquentes et si intimes, que les arts utiles ne peuvent faire une conquête chez l'un d'eux, sans que tous les autres n'en recueillent immédiatement les fruits; c'est que entre ces peuples il y a société dans l'ordre spirituel; la paix est leur état normal, et la guerre, quand elle éclate, n'existe, ainsi que nous l'avons déjà dit, que d'état à état et non d'individu à individu. Les préjugés nationaux ne sont par conséquent pas des préjugés sociaux: ils ne portent que sur des intérêts secondaires; ils ne reposent pas sur la croyance en une supériorité inhérente et intrinsèque; ils ne repoussent pas, comme chez les races unitaires, tout mouvement qui vient du dehors. Dans toute l'antiquité, on ne voit guère que la vieille Rome qui ait emprunté quelque chose au génie de ses voisins. La Grèce, si inventive, ne voulut jamais de la légion; et les Gaulois, malgré leur humeur voyageuse, gardèrent jusqu'à la fin leur tactique si imparfaite et leur armure si mauvaise. Comparez à cette immobilité la promptitude avec laquelle tous les peuples chrétiens adoptèrent l'usage de la poudre à canon, de la boussole et de l'imprimerie, et vous comprendrez ce que l'Europe moderne doit de reconnaissance à cette association de peuples, unis par la foi, divers par leurs gouvernements, qui a commencé et qui a fini avec le moyen âge. Riches des biens que cette grande période nous a légués, nous sommes devenus plus riches encore, mais nous avons reçu d'elle l'impulsion qui nous a conduits vers des régions meilleures, et nous y serions arrivés plus sûrement et plus vite, si la forme sociale de transaction n'était pas venue remplacer la forme sociale catholique. Encore avons-nous conservé la plupart des traditions de celle-ci, ou plutôt nous n'en avons répudié que le tribunal qui jugeait les peuples, et les rois se soumettaient sans rien perdre de leurs légitimes prérogatives ou de leur autorité, parce que ce tribunal n'était ni un peuple, ni un roi. Malheureusement c'était là le principe générateur de tous les biens matériels dont nous nous enorgueillons, et le temps est peut-être peu éloigné où la tempête renversera de fond en comble l'édifice social dont notre imprévoyante incrédulité a sapé la base.

« Cependant la sociabilité catholique, par cela même qu'elle est incomparablement plus parfaite que la sociabilité unitaire, est aussi bien plus compliquée, et son existence tient à des conditions qu'aucune n'a jamais remplies. Assurément, ce n'était pas la conscience des immenses avantages qui découlent de cette forme qui manquait aux fortes intelligences des temps anciens. Le système amphictyonique qui, sous des formes diverses, chez les Germains comme chez les Grecs, dans les Gaules comme en Etrurie, et parmi les Latins, unissait, à certains

égards, les peuples qui professaient les mêmes croyances et parlaient la même langue, n'était au fond qu'une aspiration impuissante vers la forme sociale créée par le catholicisme. Mais ces tentatives n'aboutissaient à rien de permanent et surtout d'universel, parce que les croyances religieuses de ces races ne le permettaient pas. L'unité parfaite dans la foi et la multiplicité sans terme assignable dans l'organisation temporelle, présentaient une combinaison trop savante pour ces cultes informes. Aux plus parfaits, au judaïsme lui-même, il manqua toujours un sacerdoce constitué de manière à concilier l'indépendance de l'association spirituelle avec le libre développement d'un nombre indéterminé d'associations terrestres. Nous n'hésitons pas à le dire, ce n'est, humainement parlant, ni la pureté de la morale de l'Évangile, ni son ineffable perfection, ni la divinité même de son auteur qui a produit la forme sociale catholique avec l'immensité des biens qui en découlent: c'est le seul et merveilleux organisme de l'Église.

« Unitaire ou catholique, toute association spirituelle a un sacerdoce, par la raison que l'on ne peut concevoir de société sans une administration chargée de coordonner et de diriger les efforts des sociétaires vers le but et dans l'intérêt commun. Les croyants, aussi peu que les actionnaires d'un chemin de fer, ne peuvent se passer d'une direction centrale, ou, pour mieux dire, ils éprouvent, dans une mesure bien grande, le besoin d'avoir des *gérants*. En effet, d'une part, les rites, les cérémonies, les sacrifices avec les travaux intellectuels de toute espèce qui s'y rattachent ou qui en dépendent, absorberaient le temps de tous les membres de l'association spirituelle, si ces soins, ces études n'étaient pas spécialement réservés à un certain nombre d'entre eux; de l'autre côté, ceux-ci ont une tâche bien plus étendue que les chefs d'une compagnie industrielle, puisque, par la nature même de leurs devoirs, ils ont non-seulement à propager, à défendre, à exposer les doctrines en vertu desquelles ils agissent, mais encore à résoudre toutes les difficultés de conscience qui surgissent parmi les croyants. Les tribunaux, la police, la gendarmerie, le barreau, les ingénieurs, les établissements d'éducation existent en dehors de toutes les sociétés commerciales, et leur viennent en aide, tandis que les sociétés religieuses sont obligées de tout tirer de leur propre sein. Il en est de celle-ci comme des peuples. Pour les uns comme pour les autres, la division du travail est une insurmontable nécessité. De même que les nations ne peuvent vivre si la population n'est pas classée en administrateurs et en administrés, de même aucune religion n'est possible qu'autant qu'elle partage ses *fidèles* en prêtres et en laïques. »

Nous venons de voir les avantages purement extérieurs de cette sociabilité catholique qui, au milieu et au-dessus des diverses sociétés temporelles et nationales, fonde une société libre et volontaire: que sera-ce

si nous parlons de son action intérieure et spirituelle ? Ici l'homme, considéré au point de vue du ciel et de l'éternité, forme avec ses semblables un corps spirituel qui les unit tous en un même sentiment, en une même pensée et en une même volonté, où circule comme une sève l'esprit vivant de Dieu, et qui, transfigurant toutes les choses de l'espace et du temps, les replace à leur point d'unité de l'éternelle harmonie, qui modifie incessamment et progressivement toutes les institutions temporelles elles-mêmes. C'est ce que M. Frédéric Hurter fait parfaitement saisir dans son *Tableau des institutions et des mœurs de l'Eglise au moyen âge*. Il montre d'abord l'Eglise coordonnant le cercle visible du temps au cycle éternel d'un ordre spirituel où chaque heure, chaque période du jour et de l'année est présidée par un saint et réglé par le perpétuel anniversaire des grandes pompes chrétiennes, continuant incessamment à travers les âges tous les mystères de la vie du Christ et de la rédemption. Il déroule ensuite le cycle divin des sacrements venant sanctifier et spiritualiser toutes les phases de la vie du Chrétien, puis montre ainsi l'action de l'Eglise pénétrant pour les renouveler, les transformer et les christianiser, toutes les choses de l'ordre temporel lui-même.

« Dans le but exclusif que se proposait l'Eglise, et qui était de préparer l'homme à ce qui est éternel et impérissable, dit-il, elle plaçait le prince à côté du moine et imprimait à celui qui était né dans l'obscurité, mais qui possédait les qualités de l'âme, le même éclat qu'à ses serviteurs les plus élevés. C'est ainsi qu'il lui était permis d'égaliser les différences causées par le développement des intérêts purement humains ; d'ouvrir au désir naturel à l'homme de s'élever au-dessus de ses semblables, une carrière aussi honorable que légitime, et de procurer des travaux aussi nobles qu'avantageux à des facultés généreuses dans leur origine, mais que le découragement et le dépit de se voir fermer toutes les routes auraient peut-être jetées dans les erreurs les plus funestes. D'ailleurs la belle ordonnance de l'édifice de l'Eglise, son organisation bien combinée, la profonde prudence qui se manifeste dans son administration, la sagesse qui brille dans sa législation, la suite bien entendue de tous ses règlements, la régularité qui règne dans la manière dont elle traite les affaires, réagissent d'une manière aussi efficace que bienfaisante sur l'organisation des états temporels. En beaucoup de choses elle a été le modèle des peuples, et l'on peut, par conséquent, l'appeler avec raison leur institutrice. On a appris beaucoup de choses d'elle, il y a beaucoup d'institutions auxquelles elle a donné l'impulsion, et dont il faut chercher en elle le premier germe.

« Mais si un grand nombre de ces institutions lui doivent leur origine ; si elle a établi beaucoup de règles dont on profite

pour le gouvernement de l'Etat, et que les siècles modernes ont revendiquées comme leur propriété et leur héritage exclusif, il ne faut pas croire pour cela que l'Eglise ait usurpé sur les attributions du gouvernement, c'est qu'elle regardait et avait le droit de regarder les affaires qui devenaient ainsi l'objet de ses règlements, comme faisant essentiellement partie de son domaine. Ils n'étaient dirigés ni contre l'organisation intérieure des Etats, ni contre les droits de ceux qui étaient placés à leur tête, ni contre les attributions spéciales de la plus haute autorité temporelle, mais contre des fautes morales qui mettaient en danger l'existence même de la société, et qui paraissaient incompatibles avec la souveraineté de Jésus-Christ qui s'étend sur le monde entier. Les efforts de l'Eglise tendaient évidemment à adoucir les hommes, à modérer la grossièreté de leurs habitudes, à améliorer leurs mœurs, à rendre leur esprit plus susceptible d'accueillir les vérités divines, et à rendre en général leurs relations respectives plus amicales, et par conséquent leurs positions plus supportables. C'est là ce que, depuis l'origine, elle a compris devoir être sa haute et spéciale mission, et elle n'a rien négligé pour l'accomplir, autant du moins qu'elle pouvait être accomplie.

« Les souverains reconnaissaient cette action spirituelle de l'Eglise, non pas comme celle d'un tuteur chargé de contrôler l'autorité temporelle, mais comme celle d'une puissance placée au-dessus de la leur, parce qu'ils honoraient le principe vital et le but de l'Eglise, comme plus nobles que les leurs ; ils les reconnaissaient, disons-nous, en mettant, de leur propre mouvement, les conventions qu'ils faisaient avec leurs sujets sous la protection de l'Eglise, et en déclarant qu'ils méritaient de perdre sa grâce, s'ils les violaient. (LEBEUR, *Hist. d'Aur.*, II, 123.) En proclamant la paix de Dieu, l'Eglise mettait à l'ardeur belliqueuse de ces siècles le seul frein qu'elle fût en état de supporter, et plaçait les personnes sans défense, momentanément du moins, à l'abri des désastres qui ne cessaient de fondre sur elles. L'Eglise seule se prononça contre le trafic des hommes, et déclara que c'était un crime de vendre des Chrétiens pour les réduire en esclavage. Elle interposa son autorité pour mettre un terme à l'avidité du gain qui, même en temps de guerre, vendait des vivres et des munitions aux ennemis, non-seulement de l'Etat, mais ce qui était encore pis, de la religion. (*Conc. Lat.*, III, can. 24.) Du reste, elle ne se mêlait de commerce que pour autant que l'exigeait la sûreté générale de la chrétienté ou la surveillance de l'ordre moral ; et en conséquence elle désapprouvait fortement qu'on s'y livrât, dans le voisinage des églises, les jours consacrés au service du Très-Haut.

« Par la conviction intime qu'il était de son devoir, sans égard aux peuples et aux pays, de s'opposer à tout ce qui était con-

traire aux préceptes d'une haute morale et aux vrais droits de l'homme, comme étant les commandements de Dieu même, Célestin III autorisa l'archevêque Humbert de Cantorbéry à excommunier tous ceux qui augmentaient les droits et rendaient les grandes routes dangereuses pour la sûreté des voyageurs. (*Recueil*, xix, 334.) Ce fut encore l'Eglise qui, ne pouvant lui épargner les périls de l'élément perfide, s'occupait de mettre du moins à l'abri de la piraterie le négociant qui unit ensemble les contrées les plus éloignées, et contribue ainsi à l'agrément et à la commodité de la vie. Elle ne pouvait considérer comme ses enfants ceux qui ne regardaient pas cet abominable métier de pirate comme une profession déshonorante (378), aussi les premières lois pénales contre la piraterie émanèrent-elles de l'Eglise. Les mêmes motifs engagèrent les Papes, à compter de Grégoire VII, à travailler pour la suppression de l'abominable droit d'épave, en vertu duquel, sur les bords de la mer Baltique, les personnes mêmes tombaient dans la servitude. Lorsque les ordonnances des rois coopéraient avec les censures de l'Eglise, l'effet n'en était que plus certain; mais en tout cas l'honneur en doit rester à ceux qui donnèrent la première impulsion. Puis l'Eglise excommuniait solennellement tous les ans les magiciens, les parjures, les incendiaires, les voleurs et les brigands. Elle ne cherchait pourtant nullement en cela à venir au secours de la police ou de la justice criminelle, bien moins encore à usurper leurs fonctions; elle voulait seulement faire ce que, d'après sa conviction, il ne lui était pas permis de négliger. La punition temporelle et corporelle de ces crimes ainsi que d'autres encore, qu'il n'est pas même possible de nommer, elle l'abandonnait au pouvoir séculier, en déclarant que c'était à lui seul que ce devoir incombait. Ses efforts tendaient à réprimer et à déraciner les crimes.

« On vit même l'Eglise implorer la grâce de personnes condamnées à mort, afin de leur faire passer le reste de leurs jours dans la pénitence et dans la prière, pour obtenir la grâce divine; c'est peut-être là l'origine du droit que possèdent en quelques pays les dignitaires de l'Eglise de délivrer des mains de l'exécuteur les criminels qu'ils rencontrent marchant au supplice. C'est toujours par suite du même système que l'Eglise s'opposait à l'usage né, soit de la superstition, soit d'une orgueilleuse confiance dans leur force ou leur courage, qui portait les hommes à remettre la décision de leur droit à ce courage même, soit enfin du seul amour des combats, qui les engageait à risquer leur vie sans aucun motif réel. En effet, l'Eglise désapprouvait hautement les ordalies, les duels judiciaires et même les

tournois, et elle ne cessait, autant qu'il lui était possible, de travailler, à leur abolition, par des avertissements et par des ordonnances. Dans beaucoup d'endroits, on avait conservé la coutume des ordalies. Innocent (epist. 14) les condamna en citant les paroles de Jésus-Christ (*Matth.* vi, 7): « Vous ne tenterez point le Seigneur votre Dieu. » Les prêtres qui consentaient à bénir les moyens par lesquels le jugement de Dieu devait avoir lieu encourageaient une peine. Comme on voulait les y forcer, dans l'île de Sardaigne, le Pape rappela les lois de l'Eglise à ce sujet, en remarquant qu'aucun juge laïque ne pouvait s'arroger le droit de punir un prêtre qui s'y refusait. (epist. 7.) Cette coutume originaire du paganisme avait pu être tolérée en quelques endroits par l'Eglise chrétienne, par les mêmes motifs pour lesquels Moïse avait permis le divorce aux Juifs; mais les Papes s'étaient de tout temps déclarés contre cet usage (379), et ils firent en sorte qu'il s'éteignit peu à peu et finit par tomber dans un oubli complet. Le concile de Latran le prohiba positivement, et défendit en même temps aux prêtres d'écrire ou de dicter les défis. On jugeait aussi que les laïques devaient être libres de ne pas l'accepter. Un évêque ayant demandé s'il était permis de décider par un duel à qui appartenait le droit de présentation à une église, Célestin III répondit: Cela n'est permis ni dans ce cas ni dans aucun autre; les lois étant décidément contraires au duel, il faut l'abolir parmi les fidèles. Saint Bernard (epist. 176) l'attaque particulièrement avec toute l'ardeur de son zèle, avec toute la puissance de sa parole. Il était non-seulement défendu aux clercs de se battre en personne, mais cela ne leur était pas même permis pour procurer et pour défendre les biens de l'Eglise.

« Ce fut peut-être le même principe en vertu duquel Innocent s'était prononcé contre les ordalies, qui engagea l'Eglise à blâmer les tournois comme un usage funeste, et à s'y opposer avec une fermeté constante, bien qu'infructueuse. Innocent ne se montra pas à cet égard moins sévère que ses prédécesseurs, et s'il lui arriva une seule fois de modérer la peine, il voulut néanmoins que la défense demeurât en pleine vigueur. L'issue de plusieurs de ces jeux chevaleresques prouva bien que le principe était juste, du moins dans son application. Ainsi nonobstant le choix d'armes courtoises, le margrave Théobald de Vohburg fut grièvement blessé par son ami le comte Gerwich de Bobnundstein, à la profonde douleur et au sincère repentir de tous deux. Du reste il faut que le blâme de l'Eglise ait été généralement approuvé si la plainte du poète était fondée, d'après laquelle ces jeux avaient tellement dégénéré de leur nature primitive,

(378) On trouve dans Matthieu-Pâris, p. 399, une preuve qu'en 1243, elle l'exerçait encore légalement en Angleterre.

(379) Quand l'archevêque de Salzbourg confirma

en 1171, au couvent de Saint-Guy l'ancien droit, *aque aut ferri*, le Pape Alexandre III ne voulut pas l'insérer dans sa bulle.

qu'ils étaient changés en des combats furieux et mortels.

« De même, le droit d'asile des lieux saints n'avait été accordé que pour faire voir la clémence de l'Eglise, dans les bras de laquelle le coupable poursuivi venait se jeter comme dans ceux d'une tendre mère. Du reste il n'y trouvait saufs que la vie et les membres, mais non une impunité complète; l'Eglise rendait le serf qui s'était enfui, ou permettait qu'on vint le reprendre moyennant l'assurance du pardon; quant aux grands criminels, aux brigands, aux voleurs de grands chemins, elle les laissait appréhender partout où on les trouvait. Elle n'avait pas besoin d'exhorter ses membres à être libéraux d'aumônes; ils les répandaient avec joie, suivant l'exemple de Jésus-Christ qui avait renoncé à tout pour nous tout donner; qui ne demandait pour ses représentants, les pauvres, qu'une partie de nos richesses périssables, afin de nous assurer en récompense la possession des trésors éternels. Quelque difficulté que l'on oppose à la croyance que l'aumône porte des fruits au centuple; qu'elle est l'eau qui éteint le feu du péché, qu'elle lire l'âme de plus d'un embarras, il n'en est pas moins certain que cette croyance a produit les effets les plus avantageux. Les actes de charité étaient généralement durables: c'étaient des fondations d'hospices, des legs à des couvents; d'autres fois c'étaient des distributions dans les temps de disette, ou bien des répartitions journalières faites par des hommes puissants ou riches. »

SOCIÉTÉ. — Nous avons déjà montré, presque à chaque page de ce Dictionnaire, ce que le christianisme a fait pour la société. (*Voy.* principalement CIVILISATION, MORALE, DROITS, LÉGISLATION, LOIS, RELIGION, etc., etc.). Nous ne ferons donc que résumer ici les faits principaux dont nous avons ailleurs donné tous les détails.

En Europe, et spécialement en France, la société civile doit au christianisme son existence, sa durée, son développement, sa nationalité, ses lois, ses institutions, ses arts, son droit des gens, sa civilisation tout entière. Mais prenez-y garde! vous l'avez dit vous-même, le dogme religieux est la base de la société civile. Tuer parmi nous le christianisme, c'est donc tuer la patrie.

« La religion catholique guérit lentement les maux invétérés de l'empire romain et rajeunit les ressorts vieilliss de la société; elle ramollit les cœurs féroces des nations qui la mirent en lambeaux; elle opère laborieusement les éducations, soit en les attendant et les circonvenant sur un sol conquis, soit en allant au-devant d'elles, et leur apportant dans les déserts du nord les bienfaits du Ciel éclos au soleil du midi, sous ses inspirations, sous l'impression de sa loi de charité et d'amour, les peuples qui se ruiaient les uns sur les autres, se reconnaissent comme au réveil de vieux souvenirs oubliés, et s'appelèrent frères.

« Les Barbares, » dit M. de Coux, « ne trou-

vèrent, dans les provinces désolées par leurs incursions, qu'un seul pouvoir debout, qu'une seule société encore vivante: la hiérarchie ecclésiastique et la société spirituelle catholique. Eux-mêmes, ils n'apportaient qu'un ordre légal informe, tel que l'avaient fait les besoins des tribus indépendantes de la Germanie. Ils auraient été obligés de le modifier profondément, sous peine de ne régner que sur le chaos, alors même qu'ils eussent persisté à repousser les croyances des vaincus. C'étaient là des conditions de succès qui avaient manqué au catholicisme, la première fois qu'il s'était emparé du monde, et il en profita pour multiplier dans les royaumes germains le nombre de ses expériences, cherchant, à la façon des alchimistes, à révéler son grand œuvre, le règne de Dieu sur la terre, et parvenant, comme eux, à des résultats aussi importants qu'ils étaient inattendus. C'est ainsi que la liberté civile, que l'égalité devant la loi, que le droit des gens, que l'accord du pouvoir temporel, avec le déploiement de l'activité individuelle, furent successivement retenus. C'est l'amour du prochain, le dogme de la fraternité humaine, l'obéissance due au Créateur par la créature, sujette ou couronnée, n'importe, qui faisaient irruption dans la politique, et s'infiltraient dans l'administration. »

Décrivant dans son *Cours d'histoire ecclésiastique* l'état de la société sous Charlemagne, M. Jager dit: « L'inspiration de la conscience éclairée par l'autorité catholique tenait lieu d'une foule de lois; les armées n'étaient appelées qu'à marcher contre l'ennemi, et jamais à menacer les citoyens; en temps de paix, on les licenciait avec sécurité, et l'ordre continuait à régner; s'il était troublé par quelque malfaiteur, on isolait le coupable par la pénitence publique; on lui faisait ainsi comprendre le prix de l'harmonie sociale, et l'on guérissait son âme, on le réconciliait avec Dieu avant de le réconcilier avec l'association de ses semblables. S'il persévérait dans son égarement, on le frappait de l'excommunication; l'Eglise l'avait chassé, l'Etat le repoussait; il perdait tous ses titres et tous ses droits même au milieu de la cité; le désert, en quelque sorte, s'élargissait autour de lui; il trouvait à sustenter sa vie physique, mais tous les liens de la vie morale et de la vie politique avaient été brisés; il n'était plus citoyen, il n'était plus homme, il était réduit à la condition animale; il lui fallait tenter des efforts pour sortir de cette dégradation, pour renaitre et reprendre sa place dans la société. Mais, dès qu'il revenait corrigé, l'Eglise lui tendait la main, elle le réhabilitait, et cette réhabilitation morale, qui était sans danger, le remettait en possession de son état de citoyen. C'est là conduire des hommes! c'est là gouverner en philosophe! c'est là régner! Aussi la civilisation faisait-elle pas de géant, et néanmoins la société n'éprouvait point de secousse; tout y marchait avec calme et dans un ordre parfait. »

« Je ne saurais assez, » dit M. Audley, « signaler l'importance de prouver par les faits que le catholicisme a plus travaillé pour la société barbare, ou, en un mot, pour la civilisation, que tous les éléments germains ou romains réunis. Influence dans les mœurs, influence dans les lois civiles, influence dans le droit public; c'est là une espèce de triade historique sur laquelle il y a encore beaucoup à dire, et surtout beaucoup à faire.

« On n'en est plus aujourd'hui à vouloir contester au catholicisme son action générale sur la société moderne, quand celle-ci commença à se constituer : les plus illustres historiens et les plus savants docteurs de tous les partis ont établi, démontré cette influence d'une manière si palpable, que cette vérité est passée dans le domaine du sens commun.

« La lutte terrible que le christianisme eut à soutenir au moyen âge contre la dissolution des mœurs barbares, d'un côté, contre leur violence de l'autre, pour fonder, lui, la famille réelle et la liberté véritable, montre suffisamment quel était l'état des esprits. En ces temps orageux où le catholicisme lui-même faillit être emporté, les couvents se remplissaient de femmes répudiées ou trompées; ces établissements succombaient sous les dépenses qu'occasionnaient de pareilles charges; en outre, les mœurs germaniques favorisaient une foule d'usages grossiers, dégoûtants, où la sainteté du lien conjugal se trouvait continuellement attaquée, froissée. Que l'on ouvre l'ouvrage que M. Michelet a nommé *Origine du droit français*, et l'on y verra d'abondantes preuves de cette vérité. Je suis donc fondé à soutenir qu'il fallait une bien autre impulsion que celle des mœurs barbares pour fonder l'ordre de choses dont nous sommes des héritiers ingrats. Enfants mutins, nous nous sommes plus à arracher les moissons semées par nos pères, et nous venons ensuite les accuser de nos propres fautes, de notre famine morale et intellectuelle.

« L'homme seul, je le répète, ne pouvait pas plus arriver aux idées qui sont au fond de notre organisation sociale, qu'il ne pouvait se sauver, qu'il ne pouvait parvenir à la connaissance du Dieu véritable; mais le christianisme se présentant avec un type magnifique de la femme régénérée, la sainte Vierge Marie, l'usage d'acheter des femmes ne pouvait guère continuer de subsister chez des nations chrétiennes. La monogamie suppose nécessairement des rapports réguliers, éclairés entre les deux sexes. Pour s'attacher d'une façon indissoluble, il faut deux choses : apport et support, amour et estime. Ces deux choses en enfantent une troisième : le respect de sa propre dignité. Mais si l'on apprécie cette propre dignité, appréciation calme comme la vraie force, on est conduit à respecter une femme, image de la divinité, rachetée par un commun Rédempteur. Donc, liberté pour tous les deux dans une égide commune, celle de la reli-

gion; de là, unité d'intérêts, quoique diversité dans la sphère d'action. Ainsi, la nature elle-même, mère féconde et inépuisable, ramène les rapports innombrables de la création et l'immense variété des êtres à quelques types primitifs, à l'unité de certains ordres, de certaines familles. Donc, point de tyrannie domestique.

« Les mêmes idées pénétrant dans la société civile et politique, l'homme ne pourra être disposé à souffrir un despotisme abrutissant, dont il ne trouve aucune trace dans son intérieur. De quel droit un étranger viendrait-il établir une autorité illimitée, également opposée et à la foi et aux mœurs domestiques? De là donc des principes de liberté civile sous une égide commune, celle des lois, et liberté politique sous une autre égide commune, celle d'un pouvoir limité, assez fort pour protéger les droits de tous, assez faible pour ne pouvoir les fouler aux pieds longtemps avec impunité.

« Quand on voudra donc sonder les origines d'une nation moderne, il faudra surtout tenir en vue ces grands principes; et ramener les faits isolés à cette magnifique synthèse qui est Dieu, la vérité même. Ainsi, en face des désordres enfantés par la société barbare, et que M. Michelet intitule *Origine du Droit français*, il fallait mettre en regard les prescriptions canoniques sur le mariage, sur les mineurs, sur la tutelle, sur l'usufruit, sur la propriété, car tout cela est du droit; ce sont les idées chrétiennes sur la société, tantôt uniquement les siennes, tantôt retrouvées dans les lois païennes, comme celles des Romains. Je dis *retrouvées*, parce que le christianisme reprend son bien partout où il le rencontre, caché sous un amas de productions parasites, ou bien se montrant au grand jour. Il y aurait alors vraiment un livre sur les sources du Droit français, et non une suite de traditions plus ou moins poétiques, plus ou moins fidèles images du passé; à tout prendre, il y aurait encore un fort beau travail.

« L'Eglise, » dit M. Edouard Dumont, « suivant sa mission de renouveler le genre humain, s'incarna, pour ainsi dire, dans la vie temporelle, se mêla à la société civile, mais comme une âme pure, attachée, non assujettie à un corps mortel. Or, l'arianisme, comme toutes les hérésies, ne tendait qu'à ramener l'ancien ordre social en nationalisant le christianisme. L'Eglise triompha encore de cette opposition; l'arianisme passa et l'Empire également; les Barbares du Nord arrivèrent à leur tour pour se convertir, et ce fut par eux-mêmes que le monde moderne, le nouvel ordre social, la politique chrétienne commença véritablement. Quelles que furent depuis les vicissitudes et les difficultés, on n'en peut méconnaître maintenant les effets : un droit public plus humain, la dignité nouvelle des femmes, l'abolition de l'esclavage, le sort des masses amélioré, la stabilité des Etats, la perpétuité des villes et des nations, sont autant de faits incontes-

tables qui achevèrent la démonstration de la vérité catholique.

« Tout cela, certainement, n'a pas été obtenu sans peine; et indépendamment des obstacles qu'y opposa l'idolâtrie barbare du Nord, de même origine que l'idolâtrie païenne, il était resté des usages, des plaisirs, des lois et du pouvoir de l'ancien monde, une foule d'habitudes et d'idées disséminées, mais toujours agissantes dans le droit romain, dans l'administration, dans l'éducation, la littérature et les mœurs. C'est par de tels moyens que la lutte de la vie matérielle contre l'Eglise a continué d'une manière plus ou moins sensible. Là se trouve une des principales entraves du moyen âge, et nous n'en sommes pas dégagés; nous prétendions avoir rompu depuis trois siècles avec le moyen âge, nous n'avons rien gardé en effet ou presque rien de ce qu'il avait de bon, et il nous tient encore parce qu'il eut peut-être de pire. De nos jours seulement, et surtout depuis 1830, les fictions païennes ont enfin été expulsées du domaine littéraire; mais la réforme n'a pas été brillante, le matérialisme n'a rien perdu; de toute autre part les idées païennes dominent encore, et, pour ne pas trop me détourner de mon sujet, nous avons un indice récent et funeste du danger où nous tombons en nous séparant du catholicisme. Un grand acte de barbarie antique a signalé l'époque où l'autorité de l'Eglise a été le plus attaquée: c'est le démembrement de la Pologne dont la commotion se fera longtemps sentir en Europe. Certes, on peut l'affirmer, jamais le droit païen d'extermination n'eût reparu, jamais la Pologne n'eût subi cette ruine, si l'intervention du Saint-Siège, depuis le traité de Westphalie, n'eût été exclue de la diplomatie européenne. »

C'est peu du reste que de constater que les sociétés modernes ont été fondées par le christianisme, qu'elles lui doivent tout, et qu'il n'y a rien en elle qui n'y ait été recréé de fond en comble par l'idée chrétienne. Ce qu'il importe surtout, c'est de prouver que le christianisme est l'unique base d'ordre social pour l'avenir comme pour le passé. Tant que cette démonstration n'a été que purement théorique, elle pouvait ne sembler encore qu'incomplètement décisive et concluante. Mais depuis deux siècles surtout, les faits se sont chargés de nous donner, sur ce point, la démonstration sans réplique de l'expérience. Le XVIII^e siècle surtout avait rêvé une société basée uniquement sur les intérêts matériels. On en a commencé depuis plus d'un siècle la triste expérience, et le résultat ne s'est pas fait attendre. Qu'avons-nous vu? Tous les intérêts en lutte, en guerre acharnée. La division pénétrant jusqu'aux entrailles mêmes de la société et en dissolvant les derniers liens, dans l'individu, dans la famille, dans l'autorité. S'il est un fait désormais acquis aujourd'hui, c'est que l'intérêt brise tout lien entre les hommes et renverse ainsi jusqu'aux dernières bases de la société. C'est qu'en effet, il faut que ses

intérêts s'unissent et se concilient dans un principe plus élevé, qui est la loi morale. Or, l'Evangile et le christianisme sont le seul code, la seule règle de cette morale. Toute communauté civile et politique n'est, comme nous l'avons déjà fait remarquer plusieurs fois, qu'une traduction, une expression temporelle de la communauté spirituelle. On ne peut unir les corps qu'en unissant d'abord les âmes, et le christianisme étant seul ce lien complet des esprits, est par là seul aussi l'unique fondement des sociétés humaines. Ne voulant pas nous répéter ici, nous renvoyons à ce que nous avons dit plus haut aux articles SOCIÉTÉ et GOUVERNEMENT.

SŒURS DE CHARITÉ.— Nous n'avons pas besoin de redire ici ce que tout le monde connaît, ni surtout la prétention d'énumérer les services innumérables rendus par ces saintes femmes, anges de Dieu sur la terre. Il nous suffit de retracer le tableau de cette vie si humble et si pure, qui, comme celle du Christ, passe en faisant le bien (*Act. x, 38*). « Voyez, » dit M. Cauchy, « cette jeune fille dont la beauté toute céleste n'est, pour ainsi dire, que le rayonnement d'une belle âme. Quelle innocence, quelle candeur virginale brille dans ses traits! Comme elle est tendrement aimée d'un père, d'une mère dont elle a fait, dès son enfance, la joie et le bonheur! Elle est née peut-être au sein de l'opulence et dans un rang élevé. Il ne tiendrait qu'à elle d'unir son sort au sort du riche héritier d'un nom vénéré dans sa patrie, et vous félicitez déjà l'heureux mortel qui pourra se flatter de posséder un si rare trésor. Détrompez-vous. Elle est dévorée d'une ambition que vous aurez peine à comprendre. Son ambition à elle, c'est d'aller dans les campagnes instruire les filles du pauvre laboureur. Son ambition, c'est de recueillir dans nos villes l'enfant qui n'a plus de mère; c'est d'aller dans nos hôpitaux servir les malades et panser leurs plaies. Sans craindre ni la famine, ni la peste, ni la guerre, elle volera partout où se présenteront des infortunés à secourir; et, toujours prête à leur sacrifier sa propre vie, elle affrontera tous les périls; elle ira, s'il le faut, jusqu'aux extrémités du monde, pour calmer la souffrance ou consoler la douleur.

« Je viens de peindre la Sœur de charité. Cet esprit de sacrifice, qui lui inspire, pour le malheur et pour l'indigence, un dévouement porté jusqu'à l'héroïsme, répond admirablement, vous en convenez, aux besoins les plus pressants de l'humanité souffrante. La Sœur de charité est si chère, non-seulement à la France, mais encore aux autres peuples; elle leur est si nécessaire que, partout où elle apparaît, en Europe, en Asie, en Amérique, elle est reçue comme un ange descendu des cieux. Elle est si nécessaire à la consolation des infortunés, qu'on a respecté les bonnes sœurs, qu'on n'a pas osé se passer d'elles, même aux époques les plus désastreuses. Vous qui seriez tenté de repousser, comme inutile au bonheur du genre

humain, la perfection évangélique, dites-nous, je vous prie, comment, sans vous résoudre à prendre conseil de l'Évangile et de la croix, vous parviendrez à former une seule fille de Vincent de Paul, une seule sœur de charité. »

De son côté, M. Charles de Valori trace ainsi le portrait de la sœur de charité :

Des hospices nouveaux s'étendaient sur la France :
La charité veillant au lit de la souffrance ;
De ces filles du ciel qui, prodigues de soins,
Placent tous les secours près de tous les besoins.
(BARRAULT.)

« Qui ne révère d'un religieux et touchant respect ces saintes filles formées à l'image de Dieu, auquel souvent elles ont consacré jeunesse, beauté, naissance, fortune, tous biens périssables, il est vrai, mais pourtant séduisants.

« Peut-il ne pas contempler avec admiration ces anges, qui, s'exilant du ciel, sont descendus sur la terre avec les doux noms de mère, de sœur, parce que ces titres renferment tout ce qu'il y a de tendresse et d'amour dans le cœur de la femme, parce que ce sont les premières affections de l'homme, quand il ouvre les yeux à la lumière.

« C'est pour être l'appui de ce qui souffre, pour que toute infortune croie puiser une consolation dans sa famille qu'elles ont pris les noms de mère et de sœur, ces filles célestes que la pensée d'un grand saint créa pour que, sublimes d'amour du prochain, elles adoptassent tous les Chrétiens pour fils et pour frères. Aucun nœud ne les relie dans le cercle de la famille ; elles n'ont pas enchaîné leur existence à un seul être, mais dévouées à tous, elles ont fait de l'univers le foyer de leur charité ; leurs regards s'élèvent vers le ciel pour y trouver l'époux céleste, et s'abaissent sur la terre pour dire avec lui : « Laissez venir à moi les petits enfants. » (Marc. x, 14.)

« Le respect accompagne toujours la Sœur de charité, dans son admirable ministère auprès des malades ; en effet, jamais elle ne manque quand une épidémie ravage les lieux qu'elle habite. N'y est-elle pas encore ? aussitôt elle accourt se sacrifier avec un religieux courage à l'humanité souffrante ; la guerre dévaste-t-elle un pays, la sœur de charité se trouve encore là, arrêtant d'une main habile le sang du soldat blessé, ajoutant à ses soins touchants de douces consolations, le ramener à Dieu par ses paroles pleines d'une évangélique persuasion. Partout, de quelque genre d'infortune ou de misère qu'il s'agisse, de quelque déchirant tableau dont le regard soit frappé, une femme apparaît, figure céleste, tout empreinte du sceau divin, en un mot la sœur de charité. Mais où elle est souvent oubliée, où tout la délaisse, excepté Dieu et sa conscience, c'est au village, c'est là où son abnégation lui devient nécessaire : exilée loin de ses compagnes, seule, toujours seule, avec quelle force d'âme elle supporte cet entier isolement de tout ce qui peut la comprendre ! Oui, c'est du hameau surtout qu'elle a plus

besoin qu'ailleurs des consolations que le Seigneur verse dans le cœur de ceux qui ont renoncé à tout pour le suivre.

« Au milieu du plus saint zèle, la sœur de charité renonce à toutes les joies de la famille pour servir et aimer le monde tout entier ! C'est dans une maison de pauvre apparence, au fond d'une cour obscure, qu'il faut chercher la divine charité veillant auprès du lit du malheureux qui s'imagine que l'hospice le tuera ; c'est au chevet de cet être infortuné souvent prévenu, que la Sœur de charité passe ses belles années ; c'est en réponse aux incohérents blasphèmes du vieillard endurci, qu'elle prodigue avec la même douceur, avec la même piété, les soins, les services les plus repoussants sans être jamais rebutée, qu'elle revient d'une humeur toujours égale près de l'exigeant malade ; s'il touche à sa fin, qui s'agenouille près de son lit de souffrance ? Qui le réconcilie avec Dieu à son heure dernière ? Qui lui ferme les yeux ? Qui donne encore des larmes au pécheur repentant ? La Sœur de charité ! !..

« Le matin on la trouve dans sa misérable retraite que la commune a bien voulu céder à la pauvre religieuse qui tient l'école, où une troupe indisciplinée de petites filles, souvent peu sensibles à sa vigilante sollicitude, soupire après l'instant où l'horloge sonnera midi, pour se précipiter hors du lieu où l'on essaye d'ouvrir leurs cœurs aux charmes de la religion et de la vertu. Parmi ces enfants, sans doute, il se trouverait quelques natures aimables à guider, quelques caractères touchés du dévouement de celle qui les accueille avec tant de bonté ; mais ces sentiments sont souvent étouffés par l'esprit d'insubordination générale ; et, loin de la classe, quand ces jeunes filles rencontrent la pieuse institutrice, leur physionomie indépendante semble parfois narguer celle qui ne les domine plus. Elle ne se plaint pas, la pauvre sœur, mais son regard baissé dérober les pleurs que devine seul son Créateur. Le soir, riche des dons qu'elle a demandés, car elle ne possède rien, elle erre dans les rues étroites, elle frappe aux portes délaissées, et elle introduit dans le séjour de la misère quelques moments de bonheur ; là, quelquefois en ranimant le foyer éteint, faute de bois, en visitant l'enfant qui se mourait sur le sein de sa mère, elle a senti une larme mouiller sa main, une voix amie s'est mêlée au murmure de la pluie et de la tempête, et s'est écriée : *Ma sœur, Dieu vous bénisse*. Ces mots sont arrivés à l'oreille de la sœur comme un harmonieux concert pour lui faire oublier ses heures d'amertume. Au retour, le vent lui a semblé moins violent, la neige moins froide : joyeuse, elle s'est agenouillée pour remercier Dieu de ses bienfaits, et lorsque son corps fatigué s'est reposé, des voix séraphiques lui ont répété : *Ma sœur, Dieu vous bénisse... »*

SOEURS DE NOTRE-DAME DE BON SECOURS. — « Nous avons vu, » dit M. Cauchy, « la Sœur de charité se dévouer au service des pauvres

et des affligés. Nous avons vu quels soins affectueux elle prodigue à l'indigent atteint par la maladie. Le riche, malade à son tour, n'y aurait-il aucune part? Sans doute le Dieu de l'Evangile a voulu que le pauvre fût, aux yeux de ses disciples, un objet de prédilection. Sans doute, pour leur inspirer l'esprit de sacrifice, l'esprit de dévouement et d'amour; pour les animer à secourir l'infortuné, à consoler la douleur, il a voulu qu'on le reconnût lui-même dans la personne de l'indigent. Mais la douleur n'atteint-elle jamais le riche? Ne va-t-elle pas le saisir et le surprendre au milieu des plaisirs qui l'enivrent, d'autant plus cruelle qu'aux souffrances du corps se joignent souvent pour lui les souffrances de l'âme? C'est à les adoucir toutes à la fois que se dévoue la Sœur de Bon-Secours. Comme un ange tutélaire, elle prie, elle veille à côté de ce riche dont la vie, profondément atteinte par une fièvre brûlante et peut-être par des chagrins amers, semble déjà prête à s'éteindre. Elle relève le courage de cet infortuné, elle fait renaitre l'espérance dans cette âme abattue; et une maladie terrible, qu'il semblait impossible de maîtriser, cède aux soins éclairés de la bonne sœur, dont l'expérience et l'habileté sont rendues plus efficaces par le zèle inépuisable d'une industrieuse charité.

«Quels services n'ont pas rendus les Sœurs de Bon-Secours à tant de malades sauvés par elles? Combien d'époux, qui doivent à ces saintes filles la vie de leurs épouses? Combien d'enfants, qui leur doivent la vie d'un père tendrement aimé? Mais, si leur zèle infatigable a tant de puissance pour chasser la maladie ou calmer la douleur, c'est qu'il a pour principe l'esprit de sacrifice. Cet esprit est le mobile de toutes leurs actions, la pensée de toute leur vie, le trésor qu'elles se transmettent mutuellement; et la sœur Angélique était l'interprète fidèle des sentiments qui animent toutes les sœurs, lorsqu'en un jour de fête elle adressait à la mère des novices ces vers que le lecteur aimera peut-être à retrouver :

Agréer, bonne et tendre mère,
Les vers qu'a dictés notre amour :
Mes sœurs et moi, dans ce beau jour,
Fêtons notre ange tutélaire.

Si nous avons fait quelque bien,
C'est qu'à vos préceptes fidèle,
Chaque sœur vous prend pour modèle:
Votre zèle allume le sien.

Si nous éprouvons tant de charmes
A fuir un monde séducteur,
D'un frère à calmer la douleur,
D'un malade à sécher les larmes;

Si notre bonheur, en tout lieu,
Est de pouvoir, par la prudence,
La douceur et la patience,
Ramener les âmes à Dieu ;

A vous seule en est le mérite.
Vos avis, gravés dans nos cœurs,
De moi, toujours, et de mes sœurs
Seront l'étude favorite.

Toujours fidèle à revenir
A cette salutaire étude,
Du nom vénéré de Gertrude
Je garderai le souvenir. »

SUÉDOIS ET NORWÉGIENS. — Dans son ouvrage M. Edouard Ryan parle en ces termes des bienfaits apportés à ces peuples par la religion chrétienne. « Les Suédois, » dit-il, « étaient dans un état déplorable avant l'époque où ils embrassèrent le christianisme. Ils sacrifiaient des hommes à leurs dieux, spécialement à Odin, regardaient le pillage et la piraterie comme des actions nobles, et ils estimaient tellement le rapt, que le ravisseur de la femme ou de la fille d'un ennemi était loué et célébré dans les chants des bardes. Dans la Norwège, les pirates qui avaient des flottes considérables étaient honorés du titre de roi, et c'était une maxime chez ces peuples, que les pirates n'étaient liés par aucune loi. Dans les royaumes du Nord, ni le riche ni le pauvre ne se faisaient scrupule d'exposer leurs enfants, et les grands le faisaient également en Norwège et en Suède, pour se conformer à leur superstition. Haquin, roi de Norwège, sacrifia ses deux fils pour engager les dieux à lui accorder la victoire sur Harold; et Aune roi de Suède, sacrifia neuf fils à Odin pour obtenir la prolongation de sa vie. Le christianisme produisit ses effets ordinaires sur les habitants de ces royaumes. Ansgarius et d'autres missionnaires abolirent les sacrifices humains chez les hommes qu'ils convertirent, et découragèrent le rapt, le pillage, la piraterie et les autres crimes qui étaient incompatibles avec sa lettre ou son esprit. Vers le milieu du ix^e siècle, Berø, roi de Suède, embrassa l'Evangile, et permit à Ansgarius de le prêcher à ses sujets. Beaucoup de personnes furent converties par ses vertus et ses instructions; cependant tous ne le furent point par ce pieux missionnaire; leurs conversions furent graduelles, et Oläus Skottonung, régnant en l'an 1018, fut le premier roi suédois dont les sujets furent tous Chrétiens. L'esprit de douceur de l'Evangile diminua la rudesse des peuples du Nord, et disposa leurs cœurs à la bonté et à la bienveillance; plusieurs rois de Suède furent dirigés dans leur conduite et dans leurs conseils par les ecclésiastiques, et les vertus, ainsi que les lois de ces monarques, font honneur à ceux qui les instruisaient. Nous pouvons remarquer aisément, dans les vies et dans les lois de ces princes, l'influence du christianisme, et certainement les vertus, ainsi que les sages règlements politiques de ceux qui gouvernaient, ont produit d'heureux effets sur leurs sujets barbares. Il opéra puissamment sur les princes eux-mêmes. Stencil XI, quoiqu'archer habile et d'une force gigantesque, et quoique grand guerrier, fut un roi pieux, plut à ses sujets par sa bonté, rétablit la concorde dans son royaume, et régna en paix. Ingo, successeur de Stencil, surpassa ses prédécesseurs en valeur, en zèle pour propager le christianisme, et en toutes sortes de vertus; il réforma la multitude par sa douceur, sa libéralité et sa bienveillance; il employa la sévérité contre les nobles, quand ses vertus exemplaires ne parvenaient pas à les ré-

former. Nous pouvons attribuer en partie les vertus d'Ingo à Æschile, prêtre anglais, qui suivit le vénérable Sigfroy, venu d'Angleterre; et nous ne pouvons trop admirer un grand nombre d'ecclésiastiques de ce temps, qui mirent beaucoup de zèle pour faire des prosélytes à la religion et à la vertu. Hahtan, successeur d'Ingo, fut doux, modeste et bienfaisant, et il possédait tellement le véritable esprit chrétien, qu'il interprétait favorablement toutes les paroles inconsidérées, et qu'il défendait dans le tribunal ceux qui l'avaient insulté. D'autres rois qui succédèrent à Hahtan, et qui avaient été soigneusement élevés dans la religion chrétienne, lui firent honneur par leur piété et leurs vertus. Eric, Carolus, Canut, Bergerus Jarlus, et d'autres législateurs chrétiens, firent des lois qui avaient pour base des principes religieux. Eric, qui succéda, en 1150, à Suercher sur le trône de Suède, fut élevé avec très-grand soin dans la doctrine du christianisme, et canonisé après sa mort pour sa piété et sa bonté. Ce prince fut zélé pour l'honneur de Dieu et de la religion, fit construire des églises, et fut excité à faire des bonnes œuvres par Henri, archevêque d'Upsal, qui était un homme pieux et bienfaisant. Eric devint un modèle de piété, de justice, de douceur et de libéralité : son caractère était un assemblage de bonté et de qualités brillantes, pieuses et héroïques. Qui, dit l'historien, se distingua plus en consolant les affligés, en soulageant les opprimés, ou en protégeant la veuve et l'orphelin? Nul ne fut plus libéral à donner des aumônes, plus poli dans la conversation, plus énergique dans ses discours, plus juste dans ses jugements, plus miséricordieux envers celui qui se repentait, plus maître de ses passions, etc. Il travailla à augmenter la concorde parmi ses sujets; et il était si éloigné de les opprimer, qu'il acceptait difficilement le tribut entier payé ordinairement aux rois de Suède. Il fit différentes lois justes et humaines qui furent dans la suite le refuge des opprimés, et détestées de tous les tyrans. Charles, qui succéda à Eric sur le trône, en 1160, fut un prince pieux et recommandable, exigea l'observance des lois d'Eric et du christianisme, fit bâtir des églises, aima la justice, et ne souffrit pas que l'innocent fût opprimé impunément.

« Canut, fils d'Eric, et successeur de Charles, mérita d'être appelé un prince vraiment chrétien par sa piété, ses vertus, et les lois qu'il publia. Il fit construire et dota des églises, travailla à civiliser les Suédois, et à les rendre bons Chrétiens, tant de profession que d'effet, et fut aidé par l'archevêque d'Upsal, aux avis duquel il fut extrêmement attentif et qui, probablement, lui suggéra quelques-unes de ses pieuses et excellentes lois. Eric, fils de Canut, qui monta sur le trône, en 1210, regarda Valérius, le vénérable archevêque d'Upsal, comme un père, écouta ses conseils, et profita du respect que ce prélat inspirait pour que ses sujets observassent ses lois. Cet évêque réconcilia le roi

avec un grand nombre de ses ennemis, déterminant ce prince à pardonner à quelques-uns de ceux qu'il aurait pu justement punir, et à ne nommer pour gouverneurs de provinces, que des hommes désintéressés, et plus jaloux de contribuer au bonheur de ses sujets que d'augmenter ses revenus. C'est au christianisme qu'il convient d'attribuer le bonheur dont jouissent les sujets des princes religieux. Thrandis, pieux roi de Norwège, défendit l'exposition des enfants et plusieurs autres usages détestables, contraires à l'Evangile. Il détermina ses sujets à jurer qu'ils observeraient ses lois. Olavus, prince religieux, vivant en 1028, perfectionna ces lois, s'occupa d'abolir quelques usages obscènes, et employa l'évêque Grimkil à l'aider à cette belle œuvre. Olavus fut canonisé pour sa piété, et on invoqua son secours pour voir rétablir la santé, pour écarter les maux, et pour réussir dans les projets qu'on voulait exécuter. Dans la Norwège, les lois des législateurs chrétiens recommandaient l'amour de Dieu et la pratique de la vertu; elles prescrivaient aux rois de gouverner conformément à la loi, au nom du Christ, et pour le bien de leurs sujets. Ces lois enjoignaient aux hommes de renoncer au démon et à toutes ses œuvres, savoir : au mensonge, au parjure, à la fraude, à l'adultère, à la fornication, à l'impureté, au vol, au jeu, à la discorde, à la rancune, à la haine, à l'envie, et aux autres vices, comme déplaisant à Dieu et pernicieux aux âmes, aux fortunes et à la santé de ses créatures. Une des lois de Norwège recommande aux hommes coupables de ces vices le repentir, comme utile à ceux qui ont péché, et agréable à Dieu. Un écrivain du XI^e siècle exprime ainsi avec joie l'heureux changement produit par l'Evangile sur les peuples du Nord. « Voyez les Danois, les Suédois, et les autres peuples féroces; ils préféraient anciennement des sons barbares comme le hennissement des chevaux, et maintenant on leur a appris à chanter des *alleluia* à la louange de Dieu! « Voyez un peuple qui désolait la France et l'Allemagne par la piraterie et la rapine, et qui se contente aujourd'hui du pays renfermé dans ses propres limites! Voyez un district toujours inaccessible à cause de l'idolâtrie, et non moins cruel que les adorateurs de la Diane scythienne! Voyez-le quittant lui-même la férocité nationale, admettant à l'envi les prédicateurs évangéliques, détruisant les autels consacrés aux démons, érigeant des églises et célébrant unanimement le nom de Jésus-Christ! » Un célèbre auteur français représente de la manière suivante les effets heureux que le christianisme a produits sur les peuples du Nord. « Ce fut, » dit Waller, « un événement qui, considéré seulement sous le point de vue philosophique, peut être regardé comme l'aurore des jours heureux qui doivent ensuite briller avec un éclat supérieur; effectivement cette religion tend à corriger l'abus d'une liberté licen-

« cieuse, à bannir la dissension sanglante, à réprimer le larcin et la piraterie, à adoucir la férocité des mœurs, à exiger une certaine connaissance des lettres et de l'histoire, à rétablir dans ses droits naturels une partie du genre humain qui avait été malheureusement réduite en esclavage, et à inspirer le goût d'une vie paisible, et l'idée d'un bonheur indépendant des plaisirs des sens. » La plupart de ces remarques s'appliquent également à l'amélioration de la condition des Russes, des Polonais, et des autres peuples par suite de leur conversion.

SUJETS. — En traitant du GOUVERNEMENT, du PEUPLE, de la SOCIABILITÉ, de la SOCIÉTÉ, et ailleurs encore nous avons montré de quels inépuisables bienfaits sont redevables au christianisme les sujets et les rois, les peuples et leurs chefs. Il serait donc superflu de nous répéter ici, et nous nous bornons à citer, avec M. Ryan, les faits suivants : « L'esprit du christianisme, » dit-il, « condamne la tyrannie et l'oppression ; mais ceux qui l'enseignèrent n'eurent point de puissance, jusqu'à ce que cette religion eût été reconnue et embrassée par Constantin. A la vérité, elle produisit alors beaucoup d'heureux effets, qui n'avaient pas eu lieu avant cette époque, tels que ceux de réprimer les exactions des rois ou de leurs délégués, d'empêcher la piraterie et le pillage des personnes naufragées, et de faire cesser différentes pratiques qui étaient permises par les lois de beaucoup de nations.

« L'empereur Constantin rendit un édit digne d'un prince chrétien, par lequel il ordonna aux gouverneurs de province de rendre la justice avec impartialité au pauvre et au riche, en défendant qu'on commît des exactions envers ses sujets, et en faisant de sévères menaces aux exacteurs et aux oppresseurs. Lorsque les évêques acquirent de l'influence sous les princes, ils se chargèrent de la pieuse fonction de leur faire connaître ce que leurs sujets souffraient de l'extorsion des ministres et des gouverneurs de province. Le zèle de la charité chrétienne porta saint Germain, évêque d'Auxerre, en 430, à entreprendre un voyage laborieux par mer et par terre pour venir au secours de ses concitoyens, qui étaient accablés par un tribut extraordinaire, et ses peines furent couronnées par le succès. Théodoret, évêque de Cyr, instruisit, en l'an 440, l'impératrice Pulchérie de l'infortune de certains paysans qui, dans une de ces provinces, souffraient de telles exactions que beaucoup d'entre eux s'enfuyaient et laissaient la terre sans culture. L'évêque Mérovée obtint en 580, de Childébert II, d'alléger les taxes du pauvre, des veuves, ainsi que des orphelins ; et Grégoire de Tours, autre évêque distingué, réprima en 590, des exactions commises à l'égard du peuple. Grégoire le Grand pria Phocas, en 596, de diminuer les énormes taxes qu'il avait mises sur ses sujets, et il lui rappela que les princes gentils régnaient sur des esclaves, mais que les princes chrétiens régnaient sur

des hommes libres. Le même Pape exhorta l'évêque de Gallipoli à protéger les paysans de son diocèse contre les nouvelles exactions ; et, dans une autre occasion, il écrivit à l'exarque d'Afrique de soulager les habitants de la Sardaigne, qui souffraient de l'oppression de Théodore, duc de cette Ile. Il dit à l'impératrice Constance, que les paysans de la Corse pourraient à peine payer le tribut qui leur avait été imposé, et il lui conseilla de dire au roi que de pareilles actions attireraient la colère du ciel sur elle et sur ses enfants. L'empereur ayant allégué que ces taxes étaient levées pour la défense de l'Italie contre les Lombards, le Pape soutint que les glaives de ces derniers n'étaient pas si redoutables que la rapacité des officiers ; que les offenses contre Dieu et les hommes étaient de faibles défenses contre ses ennemis, et que lui-même se rendait coupable d'un crime dont il aurait à rendre compte à Dieu, s'il ne faisait pas connaître à l'empereur de si grands maux. Euphronius, Austregisillus, et d'autres évêques, firent cesser des taxes oppressives dans leurs districts respectifs, et le cinquième concile de Paris défendit, en l'an 615, qu'on n'exigeât aucun autre tribut que ceux qui étaient payés sous le règne de Gontran, en l'an 525. Le troisième concile de Tours adressa, en l'an 813, des prières et des plaintes à Charlemagne ; il se plaignit des vexations que beaucoup d'habitants enduraient, et il recommanda à Sa Majesté Impériale de se faire instruire de ces maux, et d'en rechercher le remède. Dans le ix^e siècle, l'évêque Hincmar exhorta Louis, empereur d'Allemagne, à ne point souffrir qu'il fût imposé aucune nouvelle taxe sur ses sujets, et il lui rappela quelques-uns de ses illustres ancêtres dont les palais, les mains, les oreilles et les trésors étaient toujours ouverts aux malheureux. Le concile de Toulouse recommanda, en l'an 1233, qu'on ne levât point de nouveaux tributs, et qu'on n'exigeât plus les taxes qui avaient été mises pendant les trente années précédentes. Le Pape Honorius IV défendit, en l'an 1235, qu'on mit de grands impôts dans le royaume de Naples, à moins que ce pays ne fût envahi, ou bien qu'il ne fallût payer la rançon du fils du roi, et en proportion celle de ses frères, de ses sœurs ou de ses enfants. Le concile de Béziers anathématisa, en l'an 1246, ceux qui imposeraient de nouveaux tributs ou augmenteraient les anciens ; et le décret de ce concile fut ensuite renouvelé dans le concile d'Alby, en l'an 1255. Ce n'est là qu'une très-petite partie des nombreux exemples dans lesquels les ecclésiastiques français intervinrent pour réprimer l'exaction ; et le clergé espagnol montra le même zèle à cet égard. Le troisième concile de Tolède, avec l'approbation du roi Richarde, exprima, en 589, son désir que les évêques définissent quel tribut le peuple pourrait supporter sans être opprimé, prescrivent la forme de le lever sans exaction, et ordonnassent que les collecteurs rendissent à chaque sujet

ce qu'ils auraient reçu de lui au delà de la quotité prescrite. Pour empêcher le roi d'opprimer ses sujets par des tributs, le huitième concile de Tolède, tenu en 653, recommanda au prince d'être plutôt économe que libéral; lui défendit de transmettre à ses héritiers aucune autre propriété que celle qu'il possédait, lorsqu'il était monté sur le trône; il ordonna que le surplus serait mis dans un trésor, et employé par son successeur à diminuer les taxes mises sur le peuple. Le roi Ervigius, ayant remis tous les tributs que ses sujets devaient avant son règne, le xiii^e concile de Tolède, assemblé en 683, le remercia de sa générosité, et excommunia tous ceux qui s'opposeraient à son décret. Ximènes, archevêque de Tolède, diminua, en 1506, les taxes mises sur le peuple, et réprima les exactions des collecteurs, en obtenant du roi qu'il accordât à chaque district la permission de nommer son collecteur, qui devait naturellement exiger moins que ceux nommés par le gouvernement. Certainement on doit observer que presque toujours les ecclésiastiques s'occupèrent de réprimer les exactions avec le consentement et l'approbation du roi, de qui ils obtinrent qu'il interposerait son autorité pour le soulagement des malheureux. Ils n'étaient pas moins zélés pour empêcher que les hommes puissants n'abusassent de leur autorité en opprimant à d'autres égards. Saint Chrysostome montra une grande fermeté contre l'impératrice Eudoxie, pour défendre une veuve à qui cette princesse voulait faire du tort dans l'occasion suivante. Comme cette impératrice se promenait à la campagne, elle entra dans la vigne d'une veuve et arracha une grappe, la loi lui ayant adjugé le vignoble pour payer une certaine somme au propriétaire. Ce pieux évêque blâma la loi avec zèle et intrépidité, et il courut ainsi les risques de la persécution ou de la mort. Beaucoup d'évêques de ce temps ne purent être détournés de remplir leur devoir en considérant un pareil danger; mais ils défendirent le pauvre avec zèle contre l'injustice ou l'oppression. Le second concile de Mâcon menaça, en l'an 525, d'excommunier les ministres des rois qui envahissaient injustement les maisons ou les terres du pauvre; et le roi Gontran, qui avait convoqué ce concile, non-seulement confirma le décret, mais autorisa même le concile à censurer les ducs, les présidents de province ou les généraux des armées, lorsqu'ils agiraient contre la justice ou l'humanité. Le iv^e concile de Tolède décida, en l'an 671, qu'il était du devoir des évêques de défendre le pauvre contre la violence du riche, de châtier les juges corrompus, et de faire connaître au roi si ceux-ci persévéraient dans leur mauvaise conduite; il rendit aussi les évêques responsables envers le concile, s'ils négligeaient leur devoir sur aucun de ces points. Les Capitulaires de Charlemagne et de Louis le Pieux enjoignirent aux évêques d'intercéder pour les personnes opprimées, et ils

menacèrent d'excommunier les juges ou les personnes puissantes qui opprimaient les pauvres, s'ils ne cessaient point leurs vexations lorsqu'ils seraient avertis par des évêques. Les Irlandais, ayant été opprimés par Edouard I^{er}, se plaignirent au Pape des maux qu'ils enduraient. Le Pape écrivit à Edouard de se rappeler les conditions auxquelles Adrien IV avait accordé l'Irlande à Henri II, savoir: qu'il administrerait le royaume avec justice et clémence. La piété et les vertus exemplaires de beaucoup d'évêques, pendant plusieurs siècles, leur donnèrent une autorité qui produisit d'admirables effets, lorsqu'elle fut possédée par des hommes pleins de vertus et de science.

SUPERSTITIONS. — On a déjà pu voir, dans le cours de ce travail, combien l'Eglise s'applique à combattre les superstitions de toute espèce, et ce qu'il lui fallut d'efforts et d'énergie pour arriver à les détruire. Les faits suivants, rapportés par M. Paulin de Puymirol dans le *Mémorial catholique*, suffiront pour compléter ce qui nous reste à dire à ce sujet. On a accusé l'Eglise de favoriser la superstition, « mais toute l'histoire contredit une pareille assertion. En 511, un concile d'Orléans excommunia avec les devins ceux qui observent le *sort des saints*. Un concile tenu à Ratisbonne, dans le viii^e siècle, fait un devoir aux évêques de préserver le peuple de Dieu de toutes les superstitions païennes, telles que les enchantements et les sorts, les augures et la divination, les sacrifices des morts et les victimes que l'on immole, à l'imitation des païens, en allumant des feux auprès des églises des martyrs et des confesseurs. D'autres conciles ont imposé cette même obligation aux premiers pasteurs des diocèses. Le concile de Soissons, du 2 mars 744, condamne deux imposteurs, dont l'un appelé Adalbert, prétendait connaître l'avenir et les plus secrètes pensées, et qui inventait différentes superstitions. Dans le xii^e siècle, Odon de Sully, évêque de Paris, abolit la fête des fous dans son diocèse; les peuples continuant à la célébrer malgré la défense de l'autorité ecclésiastique, le concile de Bâle, dans sa vingt-unième session, renouvela les censures déjà portées contre cette pratique singulière. Le concile de Nantes, tenu en 1431, proscrivit plusieurs usages ridicules pour lesquels le peuple montrait beaucoup de vénération; dans le ix^e siècle, Agobard, archevêque de Lyon, s'éleva avec force contre les épreuves, les duels judiciaires, et contre l'opinion qui attribuait toutes les tempêtes aux sorciers. Nous n'en finirions pas assurément si nous voulions indiquer tous les conciles, nommer tous les pontifes, tous les Pères de l'Eglise, tous les écrivains ecclésiastiques, qui depuis les temps apostoliques jusqu'à nos jours n'ont cessé de censurer, de condamner les usages, les pratiques superstitieuses, et se sont efforcés de prévenir contre leurs dangers les esprits faibles et ignorants. On peut dire que le clergé a toujours mon-

tré en cette matière un grand esprit de discernement et des lumières au-dessus de ses contemporains. »

SYMBOLÉ. — Au point de vue intellectuel et philosophique comme au point de vue civilisateur et social, l'importance des symboles chrétiens n'est pas assez connue. Ces hautes et sublimes formules de la foi du genre humain, depuis le xix^e siècle, sont à la fois la garantie de la liberté de chacun, et le sceau de l'unité de tous. C'est ce qu'explique parfaitement en ces termes M. de Goux : « L'indépendance de l'association spirituelle, » dit-il, « la puissante et ductile organisation d'un sacerdoce célibataire, et l'infailibilité du chef de ce sacerdoce, sont impliquées d'une manière tellement absolue dans la notion d'une civilisation humanitaire, que le culte qui ne possède pas ces éléments d'unité à la fois et d'universalité, ne saurait être logiquement le culte du genre humain. Mais le lien d'une croyance commune serait encore fragile, si elle n'était concentrée dans ces expositions claires, précises et connues sous le nom de symboles. En effet, ce n'est pas en contant ses dogmes à une seule caste, à une seule classe, qu'une religion quelconque parviendra jamais à rallier sous son étendard des hommes appartenant à toutes les familles, à toutes les tribus de la terre. Jamais elle ne s'étendra au loin si elle s'enveloppe de ténèbres, si elle exige des plébéiens spirituels une foi absolue aux dogmes qu'elle ne leur livre pas; et jamais encore elle n'empêchera, dans le cercle étroit de ses conquêtes, que la superstition, sous sa forme la plus grossière, ne remplisse de ses folles rêveries le vide laissé dans les intelligences. Un enseignement offert à tous est donc une autre condition de cette civilisation humanitaire dont nous cherchons les lois; et comment conserver à cet enseignement son indispensable uniformité, si les maîtres n'ont pas pour thème constant et obligé un résumé de leur foi, rédigé et sanctionné par le pouvoir qui ne peut errer? Mais en même temps qu'il sera le gage d'un perpétuel accord entre les initiateurs,

ce résumé deviendra la propriété de tous les croyants; ils le répéteront chacun dans sa langue; et, comme ils auront ce qu'ils croient et ce qu'ils ne croient pas, deux hommes nés ne pourront se rencontrer sans se reconnaître aussitôt à la parfaite identité des dogmes implantés dans leur mémoire. Et la netteté, la précision de ces solennelles formules rendra, dans une certaine mesure, à la raison individuelle ses prérogatives qu'elle a volontairement abdiquées, car le devoir des laïques aura le devoir, et par conséquent le droit de déférer à son évêque, et, si le cas, à l'évêque des évêques, tout enseignement contraire à ces enseignements suprêmes. Les symboles, voilà la grande charte de notre liberté à nous, simples fidèles. Grâce à nos symboles, nous n'avons pas à craindre que nos supérieurs légitimes abusent de notre crédulité, en élargissant ou en rétrécissant au gré de leur caprice le domaine de la foi. S'ils peuvent les multiplier, les étendre, les expliquer, il faut cependant que le premier se retrouve tout entier dans le second, le second tout entier dans le troisième. Également obligatoires à ce prix, ils perdraient leur sainteté, leur vérité à l'instant où cette condition ne serait plus remplie; car il y aurait alors un abandon évident de la doctrine primitive, ou, en d'autres termes, la négation de son origine céleste. Les symboles enchaînent donc le pouvoir sacerdotal, en même temps qu'ils assurent au simple laïque une indépendance intellectuelle hardie, il est vrai, sur un premier grand acte de soumission, mais qui par cela même n'a est peut-être que plus réelle. La liberté de citoyen ne consiste pas dans la destruction de toute autorité humaine, car ainsi elle se confondrait nécessairement avec l'anarchie. Il est citoyen, parce qu'il obéit à des lois égales pour tous, et que personne ne peut impunément enfreindre. Dans la grande association catholique, les esprits ont aussi leur droit de cité. Qui oserait dire qu'il présente de moindres garanties et confère de moindres privilèges? »

T

TEMPLE. — Comment dire ce qu'était le temple ou l'église au moyen âge, ce qu'il devrait être encore aujourd'hui pour tous?

« Au moyen âge, » dit M. Ch. de Sainte-Foi, « la langue, les mœurs, les usages, les coutumes, la littérature variaient à l'infini selon les divers climats. Un fleuve, une montagne établissaient en quelque sorte un abîme entre les populations qu'ils séparaient. Car, à cette époque de foi, les individualités étaient moins fortement tranchées, et n'avaient point disparu dans une triste uniformité.

« Mais partout, sous tous les climats, même les plus divers, parmi tous les peuples, même les plus opposés, il était un Dieu qui rappela à tous les hommes qu'ils sont frères, en-

fants d'un même père et destinés à la même fin; un lieu où ils retrouveront, soit dans sa forme extérieure de l'édifice, soit dans les images qui en décoraient l'intérieur, soit dans les cérémonies du culte qui s'y pratiquaient, soit dans la langue qu'on y parlait, soit dans les chants qui y montaient vers le trône de Dieu où ils retrouvaient, dis-je, un reflet et un symbole de leur communauté d'origine et de fin. Eunomis dans les camps et dans les guerres incessantes que la civilisation sociale de l'Europe rendait presque nécessaire alors, ils se reconnaissaient pour frères dans les temples du Seigneur, que la piété des fidèles avait multipliés à mesure. Ces mêmes hommes, qui ne pouvaient

s'entendre au milieu de la place publique sur laquelle était située l'église, une fois entrés dans l'enceinte, parlaient tous le même langage ; et chacun comprenait tous les autres, comme il en était compris lui-même. Les mêmes chants ravissaient leurs âmes dans un élan commun, et les emportaient palpitantes de foi et d'amour vers le ciel. Toutes les divisions, toutes les oppositions, toutes les luttes s'arrêtaient devant le seuil du temple, comme les flots de la mer à qui Dieu a dit : « Vous n'irez pas plus loin ! » respectent la limite que sa main leur a tracées. Au delà l'on ne respirait plus que la foi, l'espérance, l'amour, la prière, la concorde et la paix. Le temple était vraiment comme un reflet du ciel sur la terre. » (*Institutions liturgiques* du R. P. dom Prosper GUÉRANGER ; compte rendu par Ch. SAINTK-FOI dans l'*Université catholique*.)

TEMPOREL (ORDRE.) — Nous avons montré dans un grand nombre d'articles de ce *Dictionnaire*, et notamment à l'article *Société*, que toutes les lois, tous les bienfaits de l'ordre temporel ne sont qu'une dérivation immédiate, une application partielle de la grande loi spirituelle ou du christianisme et de son action sociale et civilisatrice. Que notre siècle matérialiste se prétende positif parce qu'il se préoccupe des choses d'ici-bas, « il n'en est pas moins vrai que c'est dans le reflet du grand jour de l'éternité et de la claire vision du ciel que la foi abaisse sur les ombres de la terre et du temps, que se trouve la seule lumière qui nous dévoile, autant qu'elles peuvent l'être, les énigmes de la science ; il n'en est pas moins vrai que, lorsque le monde moral est envisagé des hauteurs où le christianisme élève la raison même de l'enfant, l'horizon recule, tout s'agrandit, et un admirable tableau se déroule devant les yeux. Car voici, nous bornant à la portion de ce tableau la plus importante, ce qui demeure invinciblement démontré pour tout esprit qui a sondé les bases du monde de la pensée et du monde social, qui a suivi les phases successives de leur histoire, le flambeau de la révélation à la main :

« 1° Que l'intelligence humaine étant née de l'intelligence infinie par la parole, la parole de Dieu est le principe et la règle nécessaire de tous les développements de la raison humaine ; d'où il suit que dans la foi catholique, expression seule et vraie de la parole de Dieu, se trouve la source de la seule véritable philosophie.

« 2° Que pour trouver le principe de l'existence et la règle des développements du monde social, il faut les chercher plus haut que l'homme, s'élever jusqu'à Dieu ; d'où il suit que dans le catholicisme, manifestation de Dieu la plus parfaite, se trouve aussi le germe de la plus haute perfection sociale.

« 3° Que la foi catholique nous fournit le seul point de vue qui domine, et du haut duquel on peut observer la marche générale de l'humanité ; que dans les grands faits de l'histoire de la société immortelle de l'homme avec Dieu, que la foi nous raconte, se

trouve la lumière qui révèle le point de départ, qui explique les révolutions, qui montre le terme de la société des hommes dans le temps.

« Par conséquent, la foi catholique renferme la solution la moins imparfaite que les grands problèmes soulevés par la philosophie proprement dite, par la philosophie sociale et par la philosophie de l'histoire, puissent recevoir dans les conditions présentes de la raison humaine. »

TEUTONIQUE (ORDRE.) — Nous n'avons parlé qu'en passant des ordres militaires fondés par le christianisme et qui rendirent de si grands services à la civilisation, défendirent l'Europe contre les Barbares et les musulmans, et la sauvèrent à plusieurs reprises de leurs invasions, sorte de chevalerie religieuse qui fut amenée par l'impérieuse nécessité de ces temps de lutte et de combats. Il est donc indispensable que nous entrons ici dans quelques détails qui, sans suffire pour apprécier la grandeur de leur rôle civilisateur, rappelleront du moins quelques-uns des services dont nous leur sommes redevables. Nous laissons ici la parole à Châteaubriand, qui résume ainsi leur histoire :

« A l'autre extrémité de l'Europe, la chevalerie religieuse jetait les fondements de ces Etats, qui sont devenus de puissants royaumes.

« L'ordre teutonique avait pris naissance pendant le premier siège d'Acre par les Chrétiens, vers l'an 1190. Dans la suite, le duc de Massovie et de Pologne l'appela à la défense de ses Etats contre les incursions des Prussiens. Ceux-ci étaient des peuples barbares, qui sortaient de temps en temps de leurs forêts, pour ravager les contrées voisines. Ils avaient réduit la province de Culm en une affreuse solitude, et n'avaient laissé debout, sur la Vistule, que le seul château de Plotzko. Les chevaliers teutoniques pénétrèrent peu à peu dans les bois de la Prusse y bâtirent des forteresses. Les Warmiens, les Bacthes, les Natanges subirent tour à tour le joug, et la navigation des mers du Nord fut assurée.

« Les chevaliers de Porte-Glaive, qui de leur côté avaient travaillé à la conquête des pays septentrionaux, en se réunissant aux chevaliers teutoniques, leur donnèrent une puissance vraiment royale. Les progrès de l'ordre furent cependant retardés par la division qui régna longtemps entre les chevaliers et les évêques de Livonie ; mais enfin tout le nord de l'Europe s'étant soumis, Albert, marquis de Brandebourg, embrassa la doctrine de Luther, chassa les chevaliers de leurs gouvernements, et se rendit seul maître de la Prusse, qui prit alors le nom de Prusse ducale. Ce nouveau duché fut érigé en royaume, en 1701, sous l'aïeul du grand Frédéric.

« Les restes de l'ordre teutonique subsistent encore en Allemagne, et c'est le prince Charles qui en est grand maître aujourd'hui.

« La chevalerie faisait au centre de l'Eu-

rope, les mêmes progrès qu'aux deux extrémités de cette partie du monde.

« Vers l'an 1147, Alphonse le Batailleur, roi de Castille, enlève aux Maures la place de Calatrava en Andalousie. Huit ans après, les Maures se préparèrent à la reprendre sur don Sancho, successeur d'Alphonse, Don Sancho, effrayé de ce dessein, fait publier qu'il donne la place à quiconque voudra la défendre. Personne n'ose se présenter, hors un Bénédictin de l'ordre de Cîteaux, don Didace Velaques, et Raymond son abbé. Ils se jettent dans Calatrava, avec les paysans et les familles qui dépendaient de leur monastère de Fitero; ils font prendre les armes aux frères convers, et fortifient la ville menacée. Les Maures étant informés de ces préparatifs renoncèrent à leur entreprise; la place demeure à l'abbé Raymond, et les frères convers se changent en chevaliers du nom de *Calatrava*. Ces nouveaux chevaliers firent dans la suite plusieurs conquêtes sur les Maures de Valence et de Jaén: Favara, Maella, Macalon, Valdetorno, la Fresneda, Valdesobbes, Calenda, Aqua-viva, Ozpiza, tombèrent tour à tour entre leurs mains. Mais l'ordre reçut un échec irréparable à la bataille d'Alarcos, que les Maures d'Afrique gagnèrent en 1195, sur le roi de Castille. Les chevaliers de Calatrava y périrent presque tous, avec ceux d'Alcantara et de Saint-Jacques de l'Épée.

« Nous n'entrerons dans aucun détail touchant ces derniers, qui eurent aussi pour but de combattre les Maures, et de protéger les voyageurs contre les incursions des infidèles.

« Il suffit de jeter les yeux sur l'histoire, à l'époque de l'institution de la chevalerie religieuse, pour reconnaître les importants services qu'elle a rendus à la société. L'ordre de Malte, en Orient, a protégé le commerce et la navigation naissante, et a été pendant plus d'un siècle le seul boulevard qui empêchait les Turcs de se précipiter sur l'Italie; dans le Nord, l'ordre teutonique, en subjuguant les peuples errants sur les bords de la Baltique, a éteint le foyer de ces terribles éruptions qui ont tant de fois désolé l'Europe; il a donné le temps à la civilisation de faire des progrès, et de perfectionner ces nouvelles armes qui nous mettent pour jamais à l'abri des Attila.

« Ceci ne paraîtra point une vaine conjecture, si l'on observe que les courses des Normands n'ont cessé que vers le x^e siècle, et que les chevaliers teutoniques, à leur arrivée dans le Nord, trouvèrent une population réparée, et d'innombrables Barbares qui s'étaient déjà débordés autour d'eux. Les Turcs descendant de l'Orient, les Livoniens, les Prussiens, les Poméranis, arrivant de l'Occident et du Septentrion, auraient renouvelé dans l'Europe, à peine reposée, les scènes des Huns et des Goths.

« Les chevaliers teutoniques rendront même un double service à l'humanité; car, en domptant des sauvages, ils les contraindront de s'attacher à la culture et d'em-

brasser la vie sociale. Christbourg, Bartenstein, Wissembourg, Wewel, Kromberg, Thorn, la plupart des villas de la Prusse, de la Courlande et de la Samogithie, furent fondées par cet ordre militaire religieux, et tandis qu'il peut se vanter d'avoir assuré l'existence des peuples de la France et de l'Angleterre, il peut aussi se glorifier d'avoir civilisé le nord de la Germanie.

« Un autre ennemi était encore peut-être plus dangereux que les Turcs et les Prussiens, parce qu'il se trouvait au centre même de l'Europe: les Maures ont été plusieurs fois sur le point d'asservir la chrétienté; quoique ce peuple paraisse avoir eu dans ses mœurs plus d'élégance que les autres Barbares, il avait toutefois dans sa religion, qui admettait la polygamie et l'esclavage, dans son tempérament despotique et jaloux, il avait, disons-nous, un obstacle invincible aux lumières et au bonheur de l'humanité.

« Les ordres militaires de l'Espagne, en combattant ces infidèles, ont donc, ainsi que l'ordre teutonique et celui de Saint-Jean de Jérusalem, prévus de très-grands maux. Les chevaliers chrétiens remplirent en Europe les troupes solides, et formèrent une espèce de milice régulière, qui se transportait où le danger était le plus pressant. Les rois et les barons, obligés de lier leurs vassaux, au bout de quelques mois de service, avaient été souvent surpris par les Barbares: ce que l'expérience et le génie des temps n'avaient pu faire, la religion l'exécute; elle associe des hommes qui jurèrent, au nom de Dieu, de verser leur sang pour la patrie: les chemins devinrent libres, les provinces purgées des brigands qui les infestaient, et les ennemis du dehors trouvèrent une digue à leurs ravages.

« On a blâmé les chevaliers d'avoir été chercher les infidèles jusque dans leur foyers. Mais on n'observe pas que ce n'était, après tout, que de justes représailles contre des peuples qui avaient attaqué les premiers les peuples chrétiens: les Maures, que Charles Martel extermina, justifient les croisés. Les disciples du Coran sont-ils demeurés tranquilles dans les déserts de l'Arabie, et n'ont-ils pas porté leur loi et leurs vexés jusqu'aux murailles de Delhi, et jusqu'aux remparts de Vienne? Il fallait peut-être attendre que le repaire de ces hordes féroces se fût rempli de nouveau; et parce qu'on a marché contre elles sous la bannière de la religion, l'entreprise n'était ni juste ni nécessaire. Tout était bon, Théotates, Odin, Allah, pourvu qu'on n'eût pas Jésus-Christ!...»

THEATRE. — Nous avons déjà parlé, à l'article MYSTÈRE, des origines du théâtre qui, comme tout le monde moderne, doit sa naissance au christianisme. On n'ignore pas que l'Eglise catholique abolit le théâtre du théâtre, et on sait aussi que les premiers essais de ce théâtre furent des drames connus sous le nom de *mystères* ou de *miracles*, dont le sujet tour à tour profane et sacré, épisodique et allégorique, embrassait par-

fois l'Ancien et le Nouveau Testament tout entier. Ces mystères et ces moralités eurent souvent pour auteurs et pour acteurs des ecclésiastiques. C'est ce que montre M. Onésime Léroy, dans ses *Etudes sur les mystères*. On lit aussi dans l'*Histoire du Théâtre français*, par les frères Parfait :

« Et fut Dieu, un sire appelé seigneur
 « Nicolle Don Neufchastel, en Lorraine, le-
 « quel estoit curé de Saint-Victour de Metz,
 « lequel fut presque mort en la croix, s'il
 « n'avoit esté secouru, et convient que un
 « autre prestre fut mis en la croix pour faire
 « le personnage dou cruciflement pour ce
 « jour; et le lendemain, ledit curé de Saint-
 « Victour parfit la résurrection, et fit très-
 « hautement son personnage et dura ledit
 « jeu. Et un autre prestre, qui s'appeloit
 « messire Jean de Nicey, qui estoit chapelain
 « de Métrange, fut Judas, lequel fut presque
 « mort en pendant, car le cuer luy faillit,
 « et fut bien hastivement despendu et porté
 « en voye... » On voit aussi dans le même
 ouvrage et dans le même volume, page 290.
 que le doyen de Saint-Martin joua le rôle de
 Jésus dans le mystère de la Passion, repré-
 senté à Angers, en août 1486, et qu'on célé-
 bra une grand'Messe sur le lieu où devait
 être représenté ce dernier mystère, tandis
 qu'à la cathédrale, on avança l'heure de la
 grand'Messe et on recula celle des Vêpres,
 afin que les chanoines et les chantres pussent
 assister à sa représentation.

« Ces mystères se jouaient, à certaines
 époques, sur de vastes échafauds élevés tan-
 tôt dans une place publique et près d'une
 église même, fréquemment dans un cime-
 tière (ce lieu sans doute était choisi pour
 ajouter au prestige moral de l'action qu'on
 allait reproduire), et le peuple accourait en
 foule retremper sa foi à cette reproduction
 grossière, mais naïve, des grandes scènes du
 christianisme. Ces représentations théâtrales
 avaient donc un but tout à fait religieux;
 elles complétaient en quelque sorte, elles
 rendaient palpables, si je puis m'exprimer
 ainsi, les enseignements que les fidèles rece-
 vaient du haut de la chaire, et la *spéculation*
ne présidait pas à leur exécution; car elles
 avaient souvent lieu à l'occasion de solenni-
 tés religieuses, de réjouissances publiques,
 ou bien encore, elles figuraient parmi les
 divertissements donnés par des particuliers,
 comme la célèbre Passion que sire Conrad,
 évêque de Metz, fit exécuter auprès de cette
 ville en 1437. »

« Durant tout le moyen âge, » dit M. Eugène
 de la Gournerie, « il y eut en Italie de fré-
 quentes représentations scéniques. Ces re-
 présentations eurent longtemps lieu dans
 les églises, et reproduisaient toujours quel-
 ques mystères de la religion ou quelque
 souvenir de la vie des saints. Ainsi, nous
 voyons une pièce de *Barlaam et Josaphat*,
 par Bernard Pulei, une autre des *Saints Jean*
et Paul, par Laurent de Médicis. Les histo-
 riens citent encore la *Conversion de Marie-*
Madeleine et les *Miracles de saint Géminien*.
 En 1484, on représenta devant le Pape et les

cardinaux un drame, dont le principal per-
 sonnage était Constantin; mais Eléonore
 d'Aragon étant passée à Rome en 1473, le
 cardinal Riario avait tout surpassé par ses
 conceptions ingénieuses. Il avait fait entourer
 de tapisseries la place des Saints-Apôtres,
 puis dresser des échafauds, fabriquer des
 loges, et l'on avait joué, avec un art infini,
 l'histoire de Susanne. Le lendemain était
 venue la Passion de Jésus-Christ; le surlen-
 demain, le martyr de saint Jean-Baptiste,
 puis le mystère de saint Jacques. »

THEBAÏDE.—« La Thébaïde! » dit M. Gui-
 raud, « comme ce nom retentit dans l'âme
 chrétienne! Que de hautes leçons il fait passer
 sous les yeux! que de saints exemples il
 retrace!

« C'est un merveilleux spectacle à contem-
 pler, de notre époque même, que cette lutte
 terrible, continue, commencée au désert
 contre la chair toute-puissante; lutte plus
 pénible peut-être que celle des amphithéâ-
 tres, et qui partage avec elle la gloire d'un
 triomphe si miraculeusement, si irrévoca-
 blement obtenu.

« C'est la Thébaïde qui a expié Carthage,
 Antioche, Rome, Parthénope et Alexandrie.
 C'est au désert que le christianisme, religion
 de pénitence et de miséricorde, s'est défini-
 tivement constitué, formulé; c'est là qu'avait
 commencé Jean le Précurseur, là que le
 Christ avait envisagé le Calvaire, là enfin que
 le monde romain, qui n'était que chair et
 mensonge, alla se transformer en esprit et en
 vérité.

« Il restait au désert quelque chose de
 l'Eden primitif: l'homme pénitent y renou-
 velait presque l'homme d'avant le péché, et
 si Dieu ne venait pas y converser avec lui,
 ses anges du moins y descendirent sans
 crainte de souillure, et le solitaire les re-
 trouvait près de lui à toutes les défaillances
 de l'âme, à tous les appels qu'il élevait vers
 les cieux.

« Que les hommes de nos jours n'aient
 donc que des rires ou du mépris pour ces
 hommes primitifs de Scété, de Nitrie ou
 de la Thébaïde! à eux permis; mais qu'ils
 ne s'applaudissent pas alors et ne s'enor-
 gueillissent pas devant nous de ce qu'ils
 appellent le progrès social! car ce progrès
 tout chrétien, si on veut l'appeler de son vrai
 nom, ce sont les austérités de l'Egypte qui
 l'ont secondé, qui lui ont valu ses merveil-
 leux résultats. C'est la chair, c'est la matière
 domptée au désert qui a ouvert les voies à
 l'intelligence; là seulement, on peut le dire,
 a commencé avec quelque puissance le mou-
 vement spiritualiste, qui a soulevé la société
 moderne, et qui l'emporte encore en ce
 moment vers un avenir de gloire et de
 liberté. La liberté! la plus belle prérogative
 de l'homme, celle qui lui permet de se faire
 une place à sa guise dans toute l'échelle des
 êtres, depuis le démon jusqu'à l'ange; la
 liberté! qui, lorsque l'homme en aura chré-
 tiennement conçu tous les privilèges, le
 servira si efficacement pour remonter à
 Dieu.

« Ce sont les leçons, ce sont les exemples du désert, qui, pénétrant dans les villes et les bourgades, sous les colonnes des palais et jusqu'au fond des gynécées, y parlaient avec autorité à la chair en révolte, et la contraignaient du moins à rougir de ses emportements, si ce n'était de se soumettre à leurs exigences : aussi voyez comme, durant tout le iv^e siècle, ce monde romain, que les récits merveilleux de ces saintes vies étonnent, vient successivement traverser le désert pour s'y dépouiller en passant de la saleté qui les couvre, et, après s'être épuré dans cette atmosphère de pénitence, s'avancer d'un pas plus ferme sur le chemin de la croix. »

THÉODOSE. — Parmi les grandes leçons de clémence et d'humanité que l'Eglise n'a cessé de donner aux rois, aux empereurs et aux puissants de la terre, on ne saurait trop rappeler celle que saint Ambroise donna à Théodose et que Châteaubriand rapporte ainsi : « Saint Ambroise apprend à Milan le massacre de Thessalonique ; il se retire à la campagne, et refuse de venir à la cour. Il écrit à l'empereur : « Je n'oserais offrir le sacrifice, si vous prétendez y assister. Ce qui me serait interdit pour le sang répandu d'un seul homme, me serait-il permis par le meurtre d'une foule d'innocents. »

« Théodose n'est point retenu par cette lettre ; il veut entrer dans l'Eglise ; il trouve sous le portique un homme qui l'arrête, c'est Ambroise ! « Tu as imité David dans son crime, » s'écrie le saint, « fuites-le dans son repentir ! »

Huit mois s'écoulèrent ; l'empereur n'obtenait point la permission de pénétrer dans le lieu saint. « Le temple de Dieu, » répétait-il, « est ouvert aux esclaves et aux menaces, et il m'est fermé ! » Ambroise demeurait inexorable ; il répondait à Ruin, qui le pressait : « Si Théodose veut changer sa puissance en tyrannie, je lui livrerai ma vie avec joie. » Enfin, touché du repentir de l'empereur, l'évêque lui accorda l'expiation publique ; mais, en échange de cette faveur, il obtint une loi suspensive des exécutions à mort pendant trente jours, depuis le prononcé de l'arrêt : belle et admirable loi qui donnait le temps à la colère de mourir et à la pitié de naître ! sublime leçon qui tournait au profit de l'humanité et de la justice ! Si trente jours s'étaient écoulés entre la sentence de Théodose, et l'accomplissement de cette sentence, le peuple de Thessalonique eût été sauvé.

Dépouillé des marques du pouvoir suprême, l'empereur fit pénitence au milieu de la cathédrale de Milan. Prostré sur le pavé, il implora la merci du ciel avec sanglots et prières. Saint Ambroise, lui prêtant le secours de ses larmes, semblait être pécheur et tombé avec lui. Cet exemple, à jamais fameux, apprenait au peuple que les crimes font descendre au dernier rang ce qu'il y a de plus élevé ; que la cité de Dieu ne connaît ni grand ni petit, que la religion

nivelle tout et rétablit l'égalité parmi les hommes. C'est un de ces faits complets, rares dans l'histoire, où les trois vérités religieuses, philosophiques et politiques, ont agi de concert. A quelle immense distance le paganisme est ici laissé ! L'action de saint Ambroise est une action féconde qui renferme déjà les actions analogues d'un monde à venir ; c'est la révélation d'une puissance engendrée dans la décomposition de toutes les autres. » (*Etudes historiques.*)

THÉOLOGIE. — « La théologie, » dit Michelet, « est le monde de l'amour et de la grâce. » (*Le peuple*, t. 5, p. 178.) Si nous pouvions entrer ici dans une étude de détails, nous montrerions que toutes ces sciences modernes ne sont, dans leur plus haut développement, qu'une application directe sinon une traduction même de la théologie chrétienne. En effet la notion de Dieu contient par elle-même toutes les notions qu'il nous est permis de concevoir et d'acquiescer sur l'homme, la nature, et toutes choses, puisqu'elle est la synthèse et l'unité de tout. Or, c'est le christianisme et la théologie qui nous ont donné la notion véritable et complète de Dieu, et qui par là même ont renouvelé toutes les sciences, en renouvelant du même coup les arts, l'ordre social, la civilisation tout entière. Nous avons montré à l'article *CHRISTIANISME*, quelle est cette notion chrétienne sur Dieu et sur l'homme apportée au monde par le christianisme. La plupart des articles de ce dictionnaire démontrent d'ailleurs par les faits ce que nous avançons ici en montrant le principe de toute science, de tout art, de toute société dans le christianisme où sont les racines profondes et indéstructibles de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous pouvons être.

TOLÉRANCE. — Le christianisme est la religion de la tolérance : « Il n'y a que l'impiété, » dit Tertullien (*Ad Scapulam*), « qui ôte la liberté de religion, et qui prétend enchaîner les opinions sur la divinité, en sorte qu'on ne puisse adorer le Dieu qu'on veut, et qu'on soit forcé de croire ce qu'on ne veut pas. Que nous importent les sentiments des autres ? La force n'appartient point à la religion ; on doit l'embrasser de plein gré, et non par contrainte. »

« Il faut défendre la religion, » dit Lactance, « non par le meurtre, mais par le martyre, non par la persécution, mais par la parole ; non par le crime, mais par la foi... Si vous voulez défendre la religion par les supplices, vous ne la défendez pas, vous la souillez, vous la transgressez. Rien n'est si volontaire que la religion... Nous ne demandons pas qu'on adore Dieu malgré soi ; et si quelqu'un ne la fait pas, nous n'avons pas contre lui de colère... »

« C'est dans la religion, » dit-il ailleurs, « que la liberté a établi sa demeure. » (*Institut.*, lib. V, c. 20 et 7.)

« Ce n'est pas, » dit Théophraste, « que je veuille commander à votre foi, qui doit être volontaire ; car qui peut faire croire quel-

qu'un malgré lui. *Non quod fidei vestra imperem, quæ voluntaria est: quis enim ad hanc incitum cogit et nolentem.* »

Saint Augustin disait aux manichéens : « Que ceux-là sévissent contre vous, qui ignorent combien il est difficile de découvrir la vérité et d'éviter les erreurs. Pour moi, je ne puis sévir contre vous : je vous dois les mêmes égards et la même douceur qu'on me devait et qu'on eut pour moi, lorsque j'étais comme vous aveugle et insensé. » (*Contra Manich.*)

« Le propre de la vraie religion, dit saint Athanase, n'est pas de contraindre, mais de persuader. Le Sauveur est si doux, dit saint Athanase, qu'il se contente d'enseigner et de dire : « Si quelqu'un veut venir après moi ; » et « celui qui veut être mon disciple... Et quand il vient à chacun de nous, il ne fait point violence, mais il frappe à la porte, et dit : Ouvrez-moi, ma sœur, mon épouse : si on lui ouvre, il entre ; si on ne veut pas il se retire... Le Seigneur a laissé la liberté, en disant à tous : si quelqu'un veut venir après moi ; et à ses disciples : voulez-vous aussi vous en aller ? » (*Ad solit. vit. agent.*)

« Si quelqu'un ne veut pas croire, » dit saint Chrysostome, « qui est-ce qui a droit de l'y contraindre. » *Si quis nolit credere, quis habet cogendi jus?*

« La foi, dit saint Ambroise, vient de la volonté et non de la nécessité. » *Fides voluntatis est, non necessitatis.*

« Il n'est point de notre loi, » dit saint Grégoire de Nazianze, « d'user de contrainte ; tout y est libre : nous ne sommes pas des magistrats, mais des précepteurs ; le mystère de la religion doit être reçu volontairement et non pas imposé avec empire. »

« Vous comprenez, » disait saint Hilaire à l'empereur Constance, « qu'on ne doit contraindre personne, et vous ne cesserez de veiller à ce que chacun de vos sujets jouisse de cette liberté... Permettez aux peuples de prendre pour guides ceux qu'ils voudront... Il n'y aura alors ni divisions, ni murmures... Dieu a plutôt montré qu'on devait le connaître qu'il ne l'a exigé... Il a rejeté tout hommage forcé. Si l'on employait la violence en faveur de la vraie foi, les évêques s'élèveraient et diraient : « Dieu est le Dieu de tous les hommes, il n'a pas besoin d'un hommage involontaire ; il rejette toute profession forcée ; il ne faut pas le tromper, mais le servir ; c'est pour nous et non pour lui que nous devons l'adorer. Je ne puis recevoir que celui qui veut, écouter que celui qui prie, mettre au nombre des Chrétiens que celui qui croit. » — « O douleur, » dit-il encore, « les hommes protègent la religion de Dieu ! » (*Ad Constant. et Ad Aux.*)

Le concile de Tolède défend qu'on fasse violence à personne pour l'obliger à croire. *Præcepit synodus nemini deinceps ad credendum vim inferre.*

« Nulle puissance humaine, dit Fénelon,

(380) TERTULL., *Apolog.*, ch. XXXVII, quoiqu'elle ne doive pas être prise à la lettre, cette énumé-

ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais persuader les hommes ; elle ne fait que des hypocrites. Quand les rois se mêlent de la religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en servitude. Accordez donc à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifférent, mais en souffrant avec patience ce que Dieu souffre, et en tâchant de ramener les hommes par une douce persuasion. »

Le christianisme, avons-nous dit, est la religion de la tolérance. A ceux qui osent l'accuser d'intolérance, il suffit d'exposer son histoire. C'est ce que fait M. Maupied dans le passage suivant :

« Sans nous arrêter à relever les assertions contradictoires, nous rappellerons trois grands faits, constatés par les monuments les plus authentiques : le premier, c'est l'état de victimes douces et patientes où vécutent les Chrétiens des quatre premiers siècles, malgré leur grand nombre, capable d'ébranler l'empire, s'ils se fussent seulement soustraits à l'obéissance de leurs tyrans. (TERTULL., *Apolog.* c. 37.) — Dès le milieu du premier siècle, saint Paul écrivait aux Romains que leur foi était annoncée à tout l'univers. (*Rom.* I, 8.) Tacite, qui écrivait sous Trajan, raconte les tourments que Néron faisait subir aux Chrétiens, dont « l'exécration superstitieuse, » s'écria-t-il, « réprimée un instant, se débordait de nouveau non seulement dans la Judée, où elle avait pris sa source, mais dans Rome même. » Et plus bas : « On saisit d'abord ceux qui avouaient leur secte, et, sur leur déclaration, une immense multitude. (Corn. Tac., *Ann.*, l. xv, 24.) Peu de temps après, ou à la même époque, Pline le Jeune, gouverneur de Bithynie, écrivait à Trajan : « Un très-grand nombre de personnes de tout âge, de tout sexe, de tout ordre, sont et seront tous les jours impliqués dans cette affaire (*des Chrétiens*) ; ce mal contagieux n'a pas seulement infecté les villes, il a gagné les villages et les campagnes. » (PLIN., l. x, epist. 97.) Si les persécutions contre les Chrétiens n'avaient eu lieu qu'à Rome, on pourrait croire qu'il n'y avait de Chrétiens que là et en Judée, mais elles sévirent dans tout l'empire. Les martyrs des Gaules sont célèbres, ceux d'Afrique, de Palestine, de Syrie, d'Asie et de Grèce ne le sont pas moins.

« Donc les Chrétiens formaient une grande partie de l'empire : « Car, » dit Tertullien, qui écrivait au commencement du III^e siècle, « nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons toutes vos villes, vos îles, vos bourgs, vos provinces, vos assemblées, les camps mêmes, les tribus, les décuries, le palais, le forum. Nous ne vous laissons que vos temples. Combien n'aurions-nous pas été propres et hardis à combattre, même à inégalité de force, nous qui nous faisons égorgés si volontiers, si notre religion ne nous obligeait plutôt à mourir qu'à tuer (480). »

ration mérite d'être pesée dans la bouche d'un apologiste.

« La légion Méliane, à peu près toute composée de Chrétiens (481), reçut de Marc-Aurèle le surnom de *Fulminante*, *Κεραυνώδης*, dit Dion Cassius, parce qu'elle avait attiré la foudre contre les ennemis des Romains. Les Chrétiens étaient si nombreux dans les armées romaines, qu'ils y avaient acquis une réputation extraordinaire de valeur, et qu'on les ménageait jusqu'à leur permettre une formule particulière de serment, qui contentait leurs maîtres sans blesser leur conscience. (BÉNAULT-BENCASTEL, *Hist. de l'Église*, t. I, p. 312.) La Valais est célèbre par le martyre de la légion thébaine.

« Les Chrétiens formaient donc une notable partie de l'empire, et néanmoins on les poursuivait à toute outrance; leur sang ruisselait de toutes parts; la persécution de Néron dura six ans; celle de Domitien un an; celle de Trajan, vingt ans; celle de Marc-Aurèle dix ans; celle de Sévère neuf ans; celle de Maximin trois ans; celle de Dèce, qui peupla les déserts, un an, et deux ans sous Galus; celle de Valérien deux ans; celle d'Aurélien un an. La dixième persécution générale dura dix ans. (*Ibid.*, p. 643.) Ainsi, pendant soixante-quatorze ans, la dent des bêtes et la hache du bourreau ne se ralentirent pas. Des générations de bourreaux se succédèrent toujours en activité, les hommes ne s'effrayaient pas pour massacrer les hommes; leur bras fatigué trouva plus facile de battre les déserts brûlants de l'Afrique, et de dépeupler leur vaste étendue pour appeler à son secours une dent naturellement façonnée pour déchirer la chair. Mais, ô prodige! la nature renverse ses lois! les langues organisées pour sucer le sang lèchent doucement et caressent les victimes qui ne sont point faites pour elles; les plus féroces des êtres enseignent l'humanité aux hommes, et encore une fois la gueule des lions fut fermée par l'ange du Seigneur. Vaines leçons, désespérant de voir sa hache pour le nom chrétien assouvi, l'esprit des tyrans devint fécond en inventions de tortures. « On fit du supplice des Chrétiens un divertissement: les uns mourraient sur des croix, d'autres étaient enduits de matières inflammables, et quand le jour essayait de luire, on les brûlait en place de flambeaux, et, aux yeux d'une foule avide d'un pareil spectacle, Néron se promenait en char de triomphe à la lueur de ces reverberes vivants. On trompa la répugnance des animaux. Les chiens, ces amis de l'homme, déçus par les peaux de bêtes dont on couvrait les victimes, dévorèrent ceux qu'ils auraient caressés sous leur forme naturelle (482). Nous ne parlons pas des persécutions partielles que chaque province, enclétrissant sur les décrets généraux, ordonnait dans chaque province, dans chaque ville; c'est bien assez d'avoir à gémir sur la cruauté politique et en apparence légale d'un grand empire, où la puissance,

ne sachant comment contenir la multitude forcenée, lui jetait du sang pour spectacle et des massacres pour passe-temps.

« Que faisait pourtant l'autre multitude, objet de tant d'outrages? Elle était chrétienne! Ces hommes assez puissants et assez forts pour se faire craindre, s'abandonnaient seulement voulu se défendre, s'estimaient plus heureux de mourir avec Jésus-Christ que de régner sur tout l'univers. (*Lettre de saint Ignace d'Antioche aux Chrétiens de Rome*. (BÉNAULT-BENCASTEL, *Hist. de l'Égl.*, t. I, p. 134.) Ils suppliaient leurs frères de ne pas les priver d'un tel bonheur. Les soldats chrétiens, armés du glaive et formant presque des légions entières, jetaient les armes et se laissaient égorger deux ou trois à la fois, pendant que les Romains idolâtres, haïssant de leur cœur toute humanité par un patriotisme aveugle, se livraient à la joie et à la débauche, au milieu de leurs frères expirants, comme s'ils eussent remporté une victoire sur les ennemis de l'empire. (*Ibid.*, p. 312.) Mais quels crimes avaient mérité tant de supplices? Pluie ne sait si c'est seulement leur nom que l'on poursuivait, mais que, pour lui, il n'a rien vu de mal en eux; qu'ils s'engageaient, au contraire, à fuir le crime et à pratiquer la vertu. (PLINE, l. x, epist. 97, 98.) Ils priaient pour leurs persécuteurs, demandaient pour tous les empereurs une vie longue, un empire paisible, une paix inaltérable, des armées victorieuses, un sénat fidèle, des sujets soumis, un repos universel, et tout ce que l'homme et l'empereur désirent (TERTULL., *Apol.*, ch. 30), car leur religion leur en faisait un devoir si leur commandait l'obéissance aux puissances, quelles qu'elles fussent. » (*Épist. Discours, Epist. de saint Pierre*.) Parmi cette foule de conspirateurs de tout âge et de tout rang qui bouleversait l'empire et le livrait aux étrangers, rencontra-t-on jamais un Chrétien? Aussi les plus violents ennemis des Chrétiens ont toujours été les plus mauvais princes; les bons princes les protégèrent. Marc-Aurèle, après les avoir persécutés pour obéir aux lois de ses prédécesseurs, revint à des sentiments de justice et publia un rescrit en leur faveur. Au rapport de Tertullien et d'Eusèbe, il châtia plus rigoureusement les accusateurs des Chrétiens qu'on ne châtiait auparavant les Chrétiens eux-mêmes. (TERT., *Apol.*, ch. 5; EUSÈB., *Hist. eccl.*, liv. v, c. 20.) Trajan, sous lequel s'éleva la quatrième persécution, défendit néanmoins de rechercher les Chrétiens et variait seulement, par l'inconséquence la plus dominante, qu'on ne les punit que quand ils seraient dénoncés. Adrian, loin de les haïr, les protégea. Convaincu par les apologies de Quadrat et d'Aristide, il indulgea, suivant la loi romaine, la peine du talion à leurs accusateurs; et, au témoignage de Lampride,

(481) XÉPHILIN in Dion.; TERTULL., *Apol.*, ad Scapul.; EUSÈBE, l. v, c. 5, etc.

(482) CORN. TACIT., *Ann.*, l. xv, p. 45; SEXTUS, *Ner.*, c. 19; JUV., *Sat.*, l. 118; SEXTUS, *epist.* 14.

historien du ^{VI} siècle, il avait commencé à bâtir des temples à Jésus-Christ. Vespasien, Antonin le Pieux, Vêrus, laissèrent aussi respirer les Chrétiens ; et si on les persécuta sous leur empire, ce fut à leur insu. Quel étrange renversement ! ce sont les bons princes qui protègent les Chrétiens, ces intolérants et ces destructeurs, tandis que ceux qui, comme Néron, Domitien, etc., étaient les ennemis de leurs sujets, comme de tout le genre humain, les immolaient à leur fureur. Le second fait, toujours subsistant, par où nous prouverons combien le christianisme est éloigné de l'intolérance, c'est sa doctrine et la pratique générale des Chrétiens. Pendant trois cents ans le paganisme a crié : les Chrétiens aux bêtes ! et les Chrétiens ont été jetés aux bêtes ; partout et chez tous les peuples l'Eglise a été persécutée et ses enfants immolés. Mais, au milieu de toutes ces persécutions, la doctrine des Chrétiens est toujours restée ferme et inébranlable dans leur cœur. (*Matth. v, 44.*)

« Quant, à leur tour, les Chrétiens ont eu la puissance, car le triomphe du bien et de la vérité arrive nécessairement tôt ou tard, ont-ils crié eux aussi : *Les païens aux bêtes ! Mort à nos persécuteurs ?* Jamais ! Leur doctrine est une doctrine de douceur et de pardon. Si parfois les passions humaines n'ont pas obéi à cette doctrine, les évêques qui en étaient les dépositaires ont sauvé les victimes en les prenant sous leur protection ; et souvent même les traîtres et les buveurs de sang ont été accueillis avec pitié par les victimes de leur fureur, devenues leurs maîtres. Voilà l'histoire, voilà les faits trop connus de tout le monde pour nous arrêter à les énumérer. De quel côté est la tolérance ? Nous passons sous silence l'inquisition, ce tribunal encore plus politique que religieux, la Saint-Barthélemy, etc., toutes ces vengeances particulières des passions humaines et de la politique, dont on a inutilement voulu tirer tant de parti contre une religion qui n'en était pas coupable. C'est à la politique à se disculper sur ces faits, et non pas au christianisme. Quand même des hommes qui portaient le nom de Chrétiens auraient été intolérants, la doctrine, qui est le christianisme, l'a-t-elle jamais été ? Qu'on nous montre dans la doctrine reçue par l'Eglise un seul passage, je ne dis pas qui approuve, mais qui tolère seulement la vengeance, et nous consentons à passer sous silence les cris de sang, les doctrines de mort, de rage ou de destruction qui n'ont cessé de couler de la plume et de la bouche des ennemis de l'Eglise. Non ! les Chrétiens qui nourrissent seulement dans leur cœur le désir de la vengeance ne sont déjà plus Chrétiens, parce qu'ils ne peuvent plus remplir l'obligation essentielle de la prière, dans laquelle ils doivent dire : « Pardonnez-nous, comme nous pardonnons. » (*Matth. vi, 12.*) Ils ne peuvent plus se dire les disciples du Crucifié, qui disait : « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » (*Luc. xxiii, 34.*) Il y a loin de là sans doute aux cris : Les Chrétiens aux bêtes !

et aux vœux sinistres de mort à l'Eglise de Dieu. Un Barbare n'a donc pas eu besoin d'essayer vainement d'enseigner la tolérance aux Chrétiens. D'ailleurs, ce Barbare, quoique hérétique, était Chrétien ; et s'il y eut en lui un esprit de tolérance, il le devait au christianisme ; car la plupart des Barbares, qui furent alors des grands hommes, le furent parce qu'ils avaient des idées chrétiennes.

« Clovis, le vainqueur des Gaules, n'en devint le roi et le législateur que parce qu'il courba son front pour y laisser couler les eaux du baptême et recevoir la bénédiction d'un évêque. Les Barbares élevèrent la croix sur le pavois, et ils portèrent leur trône où ils voulurent. Ce ne furent sans doute pas les évêques qui conseillèrent la vengeance et l'intolérance aux princes, lorsque tous réunis en concile ils décrétaient la trêve de Dieu, ou qu'un Ambroise arrêta aux portes du temple le prince assez hardi pour y entrer après le massacre de ses sujets ; ou que, plus tard, pendant les horreurs politiques de la Saint-Barthélemy, les évêques catholiques recueillaient les protestants chez eux.

« Quoi ! lorsque c'est le christianisme qui a introduit dans le monde les idées de tolérance et de charité, lorsqu'il a édifié les sociétés modernes sur un plan infiniment plus parfait que les sociétés anciennes, peut-on bien encore l'accuser d'intolérance et de destruction ! Quelle religion, quel sage jamais a publié dans le monde cette bénite doctrine qui égale l'homme à l'homme ; de quelque rang, de quelque condition qu'il soit ? Quand est-ce que la destruction des castes, si odieuse à l'humanité et si contraire à la nature, a disparu ; quand est-ce que l'esclavage a cessé d'opprimer la moitié du genre humain, sinon quand le christianisme a eu jeté dans le monde des racines assez profondes pour niveler l'orgueil et l'égoïsme par la charité ? La femme, cette moitié du genre humain, ne doit-elle pas au christianisme qui l'a réhabilitée dans la mère de notre Dieu, d'être remontée à cette dignité qu'elle tient dans notre civilisation, qu'elle n'occupa jamais chez aucun peuple de l'antiquité, et qu'elle n'occupe pas encore chez ceux qui ne sont pas Chrétiens. Ah ! si la liberté et la tolérance, telles que le christianisme les enseigne et les comprend, régnaient dans le monde plus largement qu'elles n'y règnent, jamais plus beau spectacle ne se pourrait voir sur la terre, parce qu'il y aurait l'harmonie la plus parfaite entre tous. »

Parmi les faits innombrables qui, dans tous les temps et dans tous les lieux, attestent la constante tolérance de l'Eglise, nous nous bornerons à citer, d'après le *Mémorial*, les suivants :

« Le clergé catholique, » dit-il, « connaissait et pratiquait la tolérance. Sur la demande de Théodoric, le pape Jean I^{er} se rendit à Constantinople pour prier l'empereur Justin de ne pas user de contrainte ni de violence con-

tre les ariens. Et le pape Agapet fit aussi le voyage de Constantinople au nom de Théodat, successeur de Théodoric, et qui professait aussi l'arianisme, afin de conclure la paix avec Justinien. Le pape Hormisdas écrivait à ses légats : « Laissons à l'empereur le soin de punir l'injure faite à sa puissance plutôt qu'à nous. Ce qui nous regarde, c'est que personne ne se convertisse sans connaissance de cause, et ne soit contraint à faire profession de foi sans être persuadé. »

Les juifs de Cagliari s'étant plaints à saint Grégoire le Grand de ce que l'un d'eux, nouvellement converti au catholicisme, s'était emparé de leur synagogue le lendemain de son baptême, le pontife blâma ce zèle inconsidéré; il n'hésita point à faire retirer de ce lieu la croix et l'image de la sainte Vierge, ni à rendre l'édifice aux Juifs après l'avoir rétabli dans son premier état. « Il faut user avec eux, » écrivait-il à l'évêque Janvier, « d'une modération qui les attire en les édifiant, et non d'une impétuosité qui les révolte en les contraignant, puisqu'il est écrit : « Je vous offrirai un sacrifice volontaire. » (Psalm. LIII, 8.) C'est par les exhortations et l'édification de la charité qu'il faut gagner les infidèles à la religion chrétienne, il ne faut pas les en éloigner par les menaces et la terreur. »

TRAPPISTES. — « On sait, » dit M. Auber, « quelle expérience des bonnes méthodes agricoles ont acquise ces hommes laborieux dont les jours et les nuits se partagent entre la prière et le travail; dont les sueurs sont d'autant plus fécondes qu'elles défont d'un principe d'obéissance et de mortification; dont les succès enfin, avoués de tous, sont dus à l'obligation qu'ils se sont faite de tout faire selon toutes les règles possibles de la perfection chrétienne. L'apparition de ces proficiens est donc un bienfait dans une contrée, car dans toutes, on ne peut se le dissimuler, la science agricole a des progrès à faire, et ces progrès ne se réaliseront que par un enseignement raisonné, pratique surtout, et dont soient exclues les routines trompeuses de la plupart des colons et des jardiniers. Ces principes incontestables et d'un ordre tout matériel n'acquiescent-ils pas une grande force des considérations morales qui s'y rattachent? N'est-il pas important d'offrir aux regards des populations rurales, qui ne peuvent lire ni méditer, les principes fondamentaux de la philosophie sociale, ces preuves touchantes d'un dévouement héroïque, d'un désintéressement absolu, d'une abnégation aussi complète que gratuite, toutes choses dont les religieux se font autant de devoirs et de vertus? Le respect des lois, la fraternité la plus sincère, l'honneur dans la pauvreté, l'emploi du temps, la douceur des habitudes, la gravité de la conduite, la pureté des mœurs publiques, peuvent-ils avoir de meilleures garanties que la religion observée jusque dans ses moindres conseils, et de plus sûres ex-

citations que la vie sainte des enfants de saint Bernard et de Rancé.

« L'histoire des siècles passés est un monument qui atteste, comme témoin respectable, que les ordres religieux ont ramassé toutes les gloires : gloires des sciences et des arts, gloires de la bienfaisance et du dévouement, gloires de la sainteté et des vertus héroïques.

« Tout le monde sait qu'à la chute de l'empire d'Occident, les Barbares du Nord répandirent comme des torrents dévastateurs dans toutes les contrées de l'Europe; ces peuples grossiers n'avaient que du dédain pour les sciences et les lettres.

« A cette époque où la société tendait en lambeaux, comme une étoffe usée, qui sont ceux qui se sont opposés, comme des murs d'airain, à l'enracinement de la barbarie? Où sont les hommes qui ont conservé le précieux héritage des sciences et des lettres? Vous les avez nommés, ce sont les moines de l'ordre de Saint-Benoît.

« Les monastères, si nombreux en France, étaient des asiles sacrés, où les moines se divisaient en deux catégories : les travailleurs de la main et les travailleurs de la pensée.

« Le travail accompli en vue d'obéir à Dieu, a toujours été la grande loi des monastères. Je vois à l'œuvre les nombreux enfants de saint Benoît, les uns cultivent la terre, les autres les sciences et les lettres; sous la direction de ceux-ci, les bruyères et les marais se couvrent de riches moissons; sous la direction de ceux-là, la jeunesse troupeuse est initiée aux sciences.

« L'abbaye de Saint-Benoît-sur-Laire est une vaste école qui compte dans son enceinte jusqu'à deux mille élèves.

« Que vous dirai-je de l'école de Cluny? Elle fut la gloire de notre patrie; les maîtres de l'école de Cluny, mais avant les Odillon! les Hugues, les Pierre le Vénéral; les élèves de l'école de Cluny; mais ce sont les hommes dont les noms sont célèbres dans les fastes de l'histoire, les Grégoire VII, les Urbain II, les Pascal II. Je ne puis célébrer toutes les gloires de l'ordre des Bénédictins, je me résume en ces mots : l'Institut bénédictin, avant le concile de Constance, avait initié aux connaissances humaines vingt-quatre Papes, sept cents cardinaux, deux mille deux cents évêques.

« C'est un fait incontestable, que les ordres religieux ont rendu de grands services à la civilisation. Les voilà donc ces moines si calomniés par l'impiété moderne; de ce qu'on leur reproche de s'être occupés de la science, et, ce qui vaut mieux encore, ils ont été les plus fermes appuis de la société par leur dévouement héroïque.

« Sans doute, il faut améliorer la science, mais par l'esprit de sacrifice, l'amour du travail, le dévouement héroïque. La religion de Jésus ne fait pas de théories, elle se met à l'œuvre et tend une main amie à celui qui souffre.

« Le prolétaire était esclave à Alger et à Tunis : que faisait la religion ? elle envoyait un moine pour briser ses fers et payer sa rançon ; le prolétaire était exclu des écoles publiques ; le vénérable Lasalle instituait un ordre religieux qui donne aujourd'hui en France l'instruction gratuite à deux cent mille élèves.

« Le prolétaire était étendu sur un lit de douleurs, en proie aux souffrances les plus vives, la religion forme pour le servir la Sœur de charité.

« Réformateurs de la société, considérez cette jeune fille ; elle renonce à tout ; elle se sacrifie. Elle a une ambition, mais c'est celle d'être utile à ses semblables. Dans les campagnes, elle instruit la fille de l'ouvrier ; dans les villes, elle recueille l'enfant abandonné ; dans les épidémies, elle veille au chevet du lit des cholériques.

« Mais, me direz-vous, nous admirons l'esprit de dévouement et de sacrifice ; mais cet esprit a-t-il toujours été l'âme des ordres religieux ? A cela je réponds : si quelquefois l'esprit de sacrifice s'est éteint, il s'est rallumé bientôt. Il vit aujourd'hui dans les ordres religieux qui sont la gloire de l'Eglise de France ; et dans les temps qui ont précédé le nôtre, n'oubliez pas que le seul ordre des Bénédictins a donné à l'Eglise quarante-trois mille saints, autant de héros, autant de bienfaiteurs de l'humanité.

« Or les pères Trappistes appartiennent à la grande famille de Saint-Benoît.

« Saint Benoît au *iv*^e siècle, saint Bernard au *xii*^e siècle, M. l'abbé de Rancé au *xvii*^e siècle ; voilà les hommes illustres dont les Trappistes sont les images vivantes.

« Depuis longtemps, les religieux qui reconnaissent saint Benoît pour leur législateur se sont fractionnés en deux camps : d'un côté, les savants ; de l'autre, les agriculteurs ; d'un côté, les Mabillon, les Montfaucon, les Martène ; et de l'autre, les religieux qui arrosent le sol de leurs sueurs.

« Les religieux qui travaillent de la main, avaient abandonné les traditions de saint Benoît et de saint Bernard. M. de Rancé, abbé du monastère de la Trappe, les rappela à leur ferveur primitive ; de là leur nom de Trappiste. La Trappe est donc une création française ; et elle est digne de l'héroïsme d'un Français. La vie de Trappiste est une vie de dévouement et de sacrifice.

« Avant l'aurore, le Trappiste prie pour le monde qui ne prie plus.

« Depuis l'aurore jusqu'au coucher du soleil, le Trappiste travaille dans le recueillement et dans le silence. Le Trappiste est pauvre ; sa robe et ses vêtements sont pauvres ; sa nourriture est celle des pauvres du pays où il habite. Au milieu des privations, le Trappiste est content ; son cœur goûte la paix de Dieu, cette paix qui surpasse tout sentiment. » (*Philip. iv, 7.*)

Nous n'envisagerons ici l'ordre des Trappistes que dans leur action si éminemment utile pour l'agriculture et l'industrie. Qui n'a pas vu leurs champs si parfaitement cul-

tivés ? Qui ne connaît leurs colonies sur les côtes d'Afrique et ailleurs ? Mais pour se faire une juste idée des services qu'ils rendent à l'industrie et à l'agriculture, nous donnerons les détails suivants sur la trappe d'Aiguebelle, tirés de la *Vie du P. Marie Ephrem*.

« Plusieurs branches d'industrie occupent un bon nombre de religieux ; qu'il nous suffise d'en faire l'énumération. Nous placerons au premier rang l'établissement de quelques usines telles que : 1^o deux moulins à plusieurs meules et à plusieurs usages ; 2^o un assortiment complet de mécaniques et métiers divers pour la fabrication des étoffes, qui contiennent tout ce qu'il faut pour donner à la laine les diverses façons et lui faire subir les nombreuses opérations nécessaires, afin de la conduire de son premier état de matière brute à celui où elle peut être livrée au tailleur. De la fabrique, le drap passe à la couture, où un nombre suffisant de religieux tailleurs confectionnent tous les genres d'habits dont doit se composer le vestiaire de la communauté ; c'est dans une partie de cet atelier que se font et se réparent les ornements d'église ; on en pourvoit MM les ecclésiastiques qui le désirent, puis viennent plusieurs ateliers de cordonnerie, de reliure, d'imprimerie même, mais à la vignette seulement, la boulangerie, etc., etc. On y trouve toute sorte d'ouvriers sur bois, tels que scieur de long, charpentiers, menuisiers, charrons, tonneliers et tourneurs. Ces derniers sont d'autant plus précieux pour le monastère que la majeure partie de sa vaisselle est de bois et faite au tour. Il y a aussi plusieurs ouvriers en fer, comme maréchaux, forgerons, serruriers, couteliers. Quelques-uns de ces bons frères sont maçons, tailleurs de pierre, ferblantiers, bourreliers ; ils préparent aussi des cuirs pour l'usage du monastère ; d'autres s'occupent de la fabrication de la bougie pour l'autel. Les ruches du couvent, soignées par un religieux avec autant d'application que d'intelligence, donnent presque assez de cire pour l'église. Dans la saison, ils élèvent des vers à soie et en retirent un produit considérable. L'un des religieux est vétérinaire : nous n'aurions garde d'omettre une pharmacie fournie des médicaments de première nécessité ; un petit jardin, dit la pharmacie, l'alimente sans beaucoup de frais des follicules et graines nécessaires. Enfin, Aiguebelle a le précieux avantage de posséder parmi ses religieux un médecin plein de zèle et de charité, que le R. P. autorise à visiter tous les malades pauvres de la banlieue, auxquels il est chargé de distribuer, avec ses sages conseils, les remèdes, soulagements et autres secours que leur état réclame.

« Tous les bras que ces nombreux métiers, ou les divers emplois ne retiennent pas au monastère sont employés à l'agriculture ; les détails de tous les travaux nous conduiraient trop loin. Nous nous contenterons de dire que la propriété d'Aiguebelle

contient deux cents hectares environ de bon ou de mauvais terrain, distribués en plusieurs corps et domaines appelés *granges*, et que les religieux les font valoir par eux-mêmes, sans le secours d'autres bras séculiers que de ceux de quelques domestiques; l'exploitation en est confiée à un religieux qu'ils appelaient le Père cellérier; c'est l'économiste ou l'homme d'affaire de la maison. A sa louange, nous devons dire que ses terres sont toutes à l'égal des fermes les mieux cultivées du pays. »

TRAVAIL. — Nous ne saurions mieux montrer comment le christianisme a compris le travail, comment il a su le glorifier et le sanctifier en présence de la société païenne qui l'accablait de ses mépris et l'abandonnait aux seuls esclaves, nous ne saurions mieux exposer, dis-je, cette grande œuvre de réhabilitation chrétienne, qu'en citant les pages suivantes du Mandement de 1855 de Mgr l'archevêque de Cambrai sur la loi du travail.

« Dans les doctrines du christianisme, » dit-il, « le dogme du travail est intimement et inséparablement lié au dogme de la chute. Ce sont deux faits essentiellement corrélatifs dont l'un se déduit de l'autre comme l'effet de sa cause et la conséquence de son principe. Aussi la religion n'a-t-elle garde d'accuser de cette dure nécessité les vices ou les abus des institutions sociales. Elle nous la présente comme une disposition de la jurisprudence divine, qui venge et rétablit par le châtement l'ordre violé par le crime. Une première faute est commise par celui qui tenait, dans la main de son libre arbitre, tout l'avenir de la race humaine. La peine suit immédiatement, c'est la justice; mais cette même peine qui châtie, si elle est acceptée par la résignation, portée par la patience, bénie par l'amour, expie, répare, épure, réhabilite; c'est la miséricorde. Voilà tout l'enseignement catholique sur l'origine du travail.

« Non pas que nous prétendions dire pour cela que si l'homme eût persévéré dans l'état d'innocence, ses jours se fussent écoulés dans les langueurs d'une éternelle oisiveté. Les admirables facultés dont son âme et son corps sont doués se refusent à cette supposition. Non, cette pensée qui étudie les êtres, qui en examine les rapports, qui en analyse et combine les éléments, cette volonté qui déploie une continuelle activité, qui demande sans cesse de nouveaux aliments pour nourrir sa flamme dévorante, et qui n'existe en quelque sorte que par l'action et le mouvement; non, cette structure si harmoniquement organisée, ces sens si subtils et si sûrs, ces membres si remarquables de souplesse et de vigueur, cette main, merveilleux mécanisme, si bien façonnée à soulever des fardeaux, à ramuer le sol, à travailler la matière, à polir les métaux, à

commander à la nature; non, encore une fois, toutes ces nobles puissances ne pouvaient rester à l'état de sommeil et d'inertie: supplice pour supplice, les plus redoutables nous paraissent plus tolérables qu'un repos absolu, et c'est dans ce sens que Job a pu dire que « l'homme est né pour le travail, comme l'oiseau pour prendre son essor dans les régions de l'air (485). »

Aussi lisons-nous dans nos saints Livres, qu'après avoir créé l'homme, « Dieu l'introduisit, » bien qu'il fût encore tout paré de sa justice et de son innocence, dans « un jardin de délices pour qu'il eût à l'entretenir et à le féconder par la culture (484). Mais ces soins de l'homme innocent dans le paradis terrestre, sollicités par l'attrait et non dictés par la contrainte, auraient été un plaisir et un délassement bien plus qu'un travail: or, nous parlons ici non de travail volontaire, mais du travail imposé. Après la chute, il n'est plus question d'un travail par forme d'agrément et de distraction et comme simples fonctions de facultés qui demandent à se produire et à s'exercer, il s'agit de déchirer la terre par de violents efforts, « d'en arracher son pain de chaque jour à la sueur de son visage (485). » Ce n'est plus cette nature facile et complaisante qui ouvre d'elle-même son sein pour en épancher les trésors, c'est un sol indocile et rebelle qui se dresse, qui se bérise, qui s'arme de ronces et d'épines comme de pointes et de glaives contre celui qui a osé s'armer contre son Créateur, et de qui on ne peut plus rien obtenir, si ce n'est le dompte par un travail opiniâtre et persévérant. Et la nouvelle et triste condition de l'homme déchu lui est signalée par sa naissance elle-même. Sa vie s'annonce par des pleurs. Pour naître au jour il faut qu'il brise les entrailles qui l'ont porté, et sur toutes les langues, l'enfantement douloureux qui donne un homme au monde reçoit le nom ou réveille l'idée de *Travail*.

« Ainsi s'expliquent sur le sujet qui nous occupe nos saintes Écritures, et leur témoignage est ici confirmé par les traditions religieuses de tous les peuples, lesquels disposent toujours à l'origine des temps un âge de fer, en punition du crime des hommes.

« Ce n'est pas, du reste, que tout soit illusion dans l'idée d'un certain tempérament qui ôterait au travail une partie de ses trines et de ses aspirations. Il n'est point d'erreur si folle et si monstrueuse qui ne renferme quelque germe de vérité. Il est certain que la tâche de l'ouvrier s'est abouée, et qu'elle tend à s'adoucir de plus en plus au sein de nos sociétés modernes. Mais ce n'est pas à de bizarres et creuses théories que nous devons demander ce bienfait, dans le christianisme, de ses enseignements, de son esprit, de ses influences que nous devons l'attendre. Nous aurons bientôt l'occasion

(485) *Homo nascitur ad laborem ut avis ad volatum.* (Job, v, 7.)

(484) *Et posuit eum in paradiso voluptatis, ut*

operaretur et custodiret illum. (Gen., ii, 15.)

(485) *In sudore vultus tui vesceris pane.* (Gen., iii, 19.)

de remarquer tout ce que les principes d'humanité, de charité, de respect pour la dignité de l'homme, répandus dans le monde par l'Évangile peuvent apporter d'heureuses améliorations, de précieux amendements dans la condition des travailleurs. Ainsi, grâce à son esprit de justice et de douceur, l'esclavage antique s'est transformé peu à peu dans les exigences plus douces du servage, le servage dans des services volontaires et les honnêtes devoirs d'une domesticité toujours bienveillante. Il est aussi permis de dire que par la vertu du même sang qui a racheté la nature humaine, il se fait chaque jour comme une sorte de rédemption de la nature matérielle enveloppée dans la disgrâce de son roi, et constituée à son égard, par un juste jugement de Dieu, dans un état de contradictions et d'hostilité. Plusieurs passages de nos saints Livres nous autorisent à croire que la pacification opérée dans le ciel par l'immolation de la grande victime, s'est étendue aux éléments terrestres. Saint Paul nous parle d'un « enfantement et d'un « gémissement douloureux de toute la nature, dans l'attente de la révélation des « enfants de Dieu, » (*Rom. viii, 22, 23*) qui doit lui rendre aussi sa liberté; à mesure que cette révélation se produit par la diffusion de la lumière de la vraie foi, on voit l'homme reprendre quelque chose de cet empire qu'il exerçait avant sa chute sur les êtres de la création, la nature lui opposer moins de résistance, se laisser traiter et manier par lui avec une sorte de docilité complaisante, et lui fournir des armes contre elle-même, en lui faisant trouver dans l'air, dans la lumière, dans la vapeur et les eaux, des auxiliaires puissants qui abrègent ses fatigues et ceptuplent ses forces; « car c'est contre son gré, » ajoute le même Apôtre (*Rom. iii, 20*) « que « la créature est sujette à la vanité : » ce qu'il faut entendre de son inertie et de son antagonisme à l'action de l'homme. Elle « obéit à regret aux ordres que Dieu lui a « dictés pour des fins connues de sa sagesse, « et ne demande pas mieux que de s'affranchir de sa corruption et de sa servitude, « pour contribuer elle-même à la gloire et « à la liberté des fils de l'adoption. »

« Gardons-nous donc de toute exagération, et, sans méconnaître les services rendus à l'humanité par la loi évangélique au point de vue social, n'allons pas, à l'exemple de modernes publicistes, réduire aux proportions d'un intérêt purement temporel, interpréter dans le sens étroit d'une régénération toute terrestre, le fait surnaturel, le mystère divin de la rédemption du monde par le sacrifice de la Croix. Dans les siècles qui nous ont précédés, les apologistes du Christianisme exclusivement préoccupés des vérités qu'il propose à notre foi et de la règle dont il modère nos passions, ont trop négligé peut-être de faire valoir les améliorations qu'il a introduites dans l'ordre politique et civil, dans les lois, dans les arts, dans les institutions et les mœurs publiques. Le siècle présent a largement réparé cette

omission, science, législation, littérature, poésie, monuments; il n'est aucun aspect sous lequel la religion chrétienne n'ait été présentée par des orateurs et des peintres éloquentes à l'admiration et à la reconnaissance des hommes; et il devait en être ainsi.

A une époque où les croyances dominaient tous les esprits, il suffisait d'en envisager le côté divin. A notre époque de scepticisme, de matérialisme pratique, d'indifférence absolue pour tout ce qui ne touche pas les intérêts du temps, il fallait bien faire pardonner le dogme en considération des avantages temporels dont il a doté le monde.

« Sans doute, nous verrons avec bonheur sortir des doctrines de l'Évangile toutes conséquences favorables au bien-être matériel des peuples, et nous contribuerons, comme nous l'avons toujours fait, à leur application, avec tous les efforts du zèle. Mais demain comme aujourd'hui, comme toujours, nous dirons à nos frères : « Cherchez d'abord le « royaume de Dieu et sa justice, et tous le « reste vous sera donné par surcroît. (*Matth. vi, 33.*) Nous leur dirons : Homme, lève ta tête, porte ton cœur, plus haut que cette terre de boue. La vie présente n'est qu'un passage, une préparation à tes immortelles destinées.

« On a épuisé toutes les formules de la louange pour célébrer l'antique usage établi dans l'empire de la Chine, qui veut que chaque année, à un jour déterminé, le chef de cette vaste monarchie, entouré des officiers et des princes de sa cour, et en présence de tout le peuple assemblé, touche un mouvent la charrue et trace de sa main souveraine un sillon dans le champ spécialement affecté à cette cérémonie. Nous ne contestons pas ce qu'il peut y avoir dans cet usage de haute moralité et surtout d'habile politique, ni tout ce qu'un auguste exemple peut ajouter de considération et d'encouragements au premier et au plus nécessaire de tous les arts, l'agriculture. Mais l'ouvrier chrétien ! Ah ! ce n'est pas un prince de la terre qui lui est présenté pour modèle, un fastueux empereur qui vient une fois l'année, dans l'appareil de la majesté royale, toucher du bout du doigt le fardeau qui fait plier ses épaules. C'est le divin fondateur de notre religion, Jésus-Christ, Fils de Dieu lui-même, qui a voulu, dans un excès d'amour, porter sur lui tous les travaux comme toutes les douleurs de l'homme. Travailleur, qui que tu sois, et à quelque labeur que s'emploie ton activité, considère ton Maître et ton Dieu; occupé durant trente années, dans l'atelier d'un artisan, polissant le bois, maniant le rabot et la scie, se laissant nommer par dérision « le fils du charpentier (*Matth. xiii, 35*), » et donnant désormais au travail, sanctifié par son exemple, non plus une valeur appréciable à l'estimation de l'homme, mais une valeur divine. Comprendras-tu que ce n'est plus le travail qui dégrade, qui est au contraire, honnête, honorable, consacré, et que le vice seul avilit ? « Que ceux donc qui vi-

« vent d'un art mécanique, » s'écrie le grand Bossuet, « se consolent et se réjouissent ! « Jésus-Christ est de leur corps ; qu'ils apprennent à louer Dieu, à chanter des psaumes et de saints cantiques ; Dieu bénira leur travail, et ils seront devant lui comme d'autres Jésus-Christ. » (Bossuet, *Élévations sur les mystères.*)

Et cet adorable ouvrier, dans quel rang choisit-il les prédicateurs de son Évangile ? est-ce parmi les grands, les riches, les puissants de la terre ? Non, c'est parmi d'obscurs prolétaires, d'humbles bateliers, un saint Pierre, un André, vivant du produit de leurs barques et de leurs filets ; un Simon corroyeur, un Paul fabricant de tentes et faisant gloire de ne devoir sa subsistance qu'au travail de ses mains (486). L'Église ne s'est pas écartée de l'esprit de son divin Fondateur. Entendez-la avec saint Augustin, attribuer au travail le mérite de la prière (487) et du sacrifice, en prescrivant d'abord l'obligation à ces pieux solitaires qui tressaient en nattes et en corbeilles le jonc et l'osier, et plus tard à ces instituteurs monastiques qui ont défriché nos landes, percé nos routes, construit nos ponts, élevé la plupart de nos monuments publics et qui donnent encore en ce moment sur notre terre d'Afrique la preuve de l'influence que peut exercer sur une contrée barbare l'exemple d'une vie rude et laborieuse soutenue par une pensée du ciel, saintes familles, ruées bénies de religieux et de travailleurs tout ensemble, coordonnés dans des rapports si harmonieux que nos modernes organisateurs du travail, tout en prétendant nous donner du neuf, n'ont fait que le copier, et que leurs plans les plus ingénieux d'associations ouvrières ne sont que le calque du monastère, moins l'esprit qui les fait vivre et prospérer ; car cet esprit, il fallait le demander à la foi animée par l'espérance et vivifiée par la charité, et ils l'ont cherché dans les instincts des sens et dans la boue des passions.

Parlons-nous encore de toutes les distinctions dont l'Église se plaisait à entourer le travail, quand elle avait sa voix dans les conseils de la nation. Patronages, privilèges, exemptions, franchises, heurs préjudiciables d'une liberté plus complète, saints protecteurs assignés à chaque corporation, fière de marcher dans les cérémonies civiles et religieuses, sous la bannière du modeste ouvrier devenu son intercesseur auprès de Dieu, après avoir été son modèle sur la terre. Redisons-nous le noble usage qu'elle sut faire de ses richesses, aux jours du moyen âge, alors qu'ouvrant un immense concours à tous les arts de l'esprit et de la main, elle appeloit de loin les ciseaux les plus intelligents pour tailler et sculpter la pierre de ses édifices, les pinceaux les plus habiles pour en couvrir les parois des plus riches peintures, les burins les plus renommés pour

ciseler ses calices et ses reliquaires, les plumes les plus exercées pour multiplier et illustrer ses manuscrits, et quelle leur payait dignement un dernier tribut de reconnaissance, en écrivant leurs noms sur l'azur de ses verrières et sur le marbre de ses sarcophages ? Est-ce assez d'honneurs décernés au travail ? Non, et que reste-t-il ? il reste qu'elle nous le montre dans le glaive, couronné de la main de Dieu lui-même, qu'elle l'expose sur les autels à la vénération des hommes, dans la personne des Joseph, des Onésime, des Elui, des Geneviève, des Théodore, des Fiacre, des Bonézet, des Crépi et des Crépinien, lui assurant ainsi la double immortalité du ciel et de la terre !

« Si la religion sait noblement apprécier le travail, elle sait aussi le régler. A côté de la loi qui l'impose, elle a placé la loi qui le modère. Sur les sept jours dont se compose le cercle de la semaine, elle en abandonne six aux exercices du corps, aux sollicitudes de la vie matérielle ; elle en réserve un pour la satisfaction des besoins de l'âme. Elle connaît la mesure des forces de l'homme, et tout en voulant qu'il les exerce, elle ne souffre pas qu'il les épuise. Elle ne connaît pas moins les exigences de sa double nature, et tient d'une main ferme la balance entre ses diverses facultés, pour y maintenir cet équilibre que rompraient bientôt la prédominance de l'élément terrestre sur l'élément surnaturel et divin.

« Notre intention étant de compléter plus tard la présente instruction sur la loi du travail par une instruction toute spéciale sur la loi du repos, nous ne donnerons pas aujourd'hui à cette partie de notre tâche tous les développements dont elle est susceptible. Contentons-nous de dire, qu'à considérer le dimanche du regard purement philosophique, et abstraction faite de la sanction religieuse, il n'est point d'esprit judicieux, qui voudrait être de bonne loi, qui ne lui prêtât un tribut d'admiration et de reconnaissance, comme à l'institution la plus sage, la plus morale, la plus humaine, la plus conforme à notre nature, la mieux proportionnée à sa dignité, comme à notre faiblesse.

« (La religion.) Mais quand toutes les portes lui seraient fermées, elle ne se tairait pas pour cela. Elle continuerait d'exhorter à la religion et de reprendre à temps et à contre-temps, et, sans dissimuler à l'ouvrier l'étendue de ses devoirs, elle n'en rappellerait qu'avec plus de force à ceux qui tiennent son sort dans leurs mains les droits sacrés de la nature et de l'humanité. Elle protestait donc et contre cette oppression de la faiblesse de l'âge et de la faiblesse du sexe, renouvelée des plus mauvais jours de la violence païenne, qui contraignait des parents infortunés à « immoler » et le jour et la nuit, leurs « fils et leurs filles aux démons » (488) de l'usine et de la fabrique, cruels Molochs,

(486) *Neque gratis panem manducavimus ab aliquo, sed in labore, etc.* (II Thess., III, 2.)

(487) Qui laborat, orat. (S. Aug.)

(488) *Immoleverunt filios suos et filias suas demoniis.* (Psal. CV, 37.)

insatiables Mammons, qui dévorent les générations dans leur fleur, et étouffent en elles tout rayon d'intelligence, tout germe de vertu... Et contre cette oppression plus odieuse encore de la conscience condamnée à la cruelle nécessité ou de plier sous des ordres imp. es ou de laisser périr une famille dans les angoisses de la faim... Et contre ce code monstrueux de délits et de peines insolentement arbitraires, qui taxe la prière, tarife les heures données à l'instruction chrétienne, met à l'amende l'assistance au service divin, et ferme la porte de l'atelier à quiconque estime assez son âme, pour ne pas vouloir descendre jusqu'à l'état de brute ou de machine... Et contre cette prévoyance homicide, qui s'effrayant de l'accroissement de la population ouvrière, n'imagine rien de mieux que de la vouer au célibat, ou de régler la fécondité de ses mariages, à peu près comme ce roi d'Égypte qui, alarmé de voir les enfants d'Israël se multiplier dans une proportion supérieure à celle de son peuple, se dit à lui-même : « Voici que ce peuple devient nombreux, et qu'il sera bientôt plus fort que nous ; opprimons-le avec sagesse, et arrêtons ses progrès en l'accablant de travaux et en attaquant ses rejetons dans leur racine (489). » Et pour tout dire, en un mot, contre cette exploitation de l'homme par l'homme, qui spéculé sur son semblable comme sur un vil bétail, ou comme sur un agent et un pur instrument de production ; qui calcule froidement jusqu'à quelles limites on peut ajouter à sa tâche, sans qu'il tombe écrasé sous le poids ; qui suppute goutte à goutte ce que des ruisseaux de sueur peuvent lui rapporter d'or, pareille à ces vampires que la sombre imagination des enfants de la Germanie nous représente s'abattant sur des corps pleins de force et de vie, et n'abandonnant leur proie qu'après lui avoir tiré toute la moelle de ses os et tout le sang de ses veines.

« Non certes ce ne sera pas la religion, elle qui, à toutes les époques, s'est élevée contre l'infâme trafic des esclaves africains, et qui vient récemment encore de le flétrir par une bulle partie de la chaire apostolique, ce ne sera pas cette religion de liberté et d'amour qui admettra pour ses propres enfants un joug qu'elle écarte avec horreur de la tête de l'étranger et du barbare ; elle ne transige pas plus avec la traite des blancs qu'avec la traite des noirs, qu'avec la traite de toute créature faite à l'image de Dieu, n'importe sa couleur et la latitude qui l'a vue naître ; et, si sa voix de mère est méprisée, elle en appellera à toutes les consciences, à toutes les entrailles humaines, et portera le cri de l'opprimé jusqu'au tribunal de celui « qui doit rendre à chacun selon ses œuvres (490). »

« L'Église bénira de même toute pensée, toute initiative conçue dans le but de prêter

à l'ouvrier appui et assistance ; de lui apporter encouragement, secours, consolations. Si elle lui montre le ciel au bout de la carrière, comme le terme et la récompense de ses labeurs ; si elle le porte sur les ailes de l'espérance jusqu'à ce séjour de l'éternelle paix « où il n'y aura plus ni travail, ni douleur ; où Dieu même essuiera de ses mains « toutes sueurs et toutes larmes du visage de « ceux qui ont combattu et souffert ici-bas » (Apoc. xxi, 4), elle n'en est pas pour cela moins jalouse de lui adoucir les tribulations et les amertumes de son exil. Au temps où elle possédait la puissance et la richesse, elle pourvut avec une magnificence toute royale à toutes les nécessités, à toutes les détresses auxquelles peut être exposée la classe des prolétaires. Elle éleva pour ses vieillards, pour ses malades, pour ses veuves et ses enfants orphelins, ces hospices, ces Hôtels-Dieu, ces béguinages, ou pour mieux dire, ces palais où, après les avoir logés comme des princes, elle les faisait servir, comme elle fait encore aujourd'hui, par les plus purs et les plus héroïques dévouements. Superbes fondations, dont une génération oublieuse recueille chaque jour les bienfaits, sans songer à la généreuse main qui les a fondées pour les siècles ! Aujourd'hui, bien que pauvre et dépouillée, elle restera fidèle à son esprit, et ne démentira pas les sentiments de sa charité maternelle. Vous la voyez non-seulement offrir son concours à tous les efforts essayés pour améliorer la condition des travailleurs : salles d'asile, caisses d'épargne, souscriptions au profit des ouvriers malades ; mais tirer de son propre sein, de ce foyer inépuisable d'amour qui est son âme et sa vie, des formes nouvelles de zèle et de dévouement accommodées aux besoins nouveaux de notre situation sociale, bibliothèques catholiques, écoles chrétiennes, conférences de Saint-Vincent de Paul, associations de Saint-Régis, de Saint-François-Xavier, de Saint-Joseph ; on a le temps à peine de les nommer à mesure qu'elles naissent, tant cette végétation de bonnes œuvres est rapide, tant ces charitables institutions se pressent de germer et de s'épanouir sur le sol généreux de notre France ! »

L'industrie moderne, si fière de ses prodigieux développements, ne devrait pas oublier qu'elle les doit uniquement à cette grande réhabilitation du travail par le christianisme. Mais ce n'était pas tout que de glorifier et de sanctifier le travail, il fallait de plus créer de nouvelles conditions sociales et économiques où ce travail pût s'exercer sans crainte, prendre tout son libre essor et arriver à ses complets résultats par les garanties dont il se trouvait entouré. C'est ce que fit encore le christianisme ; c'est ce que réalisa la morale de l'Évangile, comme le démontre en peu de mots M. de Ville-

(489) *Ecce populus filiorum Israel multus, et fortior nobis est, sapienter opprimamus eum ne forte multiplicetur.* (Exod. i, 9, 10 seq.)

(490) *Reddet unicuique secundum opera ejus* (Matth. xvi, 27.)

neuve-Bargemont dans les lignes suivantes :

« Les éléments de la production des richesses peuvent se résumer dans l'agriculture, l'industrie et le commerce ; ou pour tout exprimer par un seul mot, dans le *travail*.

« Mais pour atteindre son développement et sa perfection, le travail a besoin d'intelligence, de liberté, de sécurité, de rémunération et d'encouragement.

« Or aucune de ces conditions n'existait pour lui dans la société païenne, et surtout sous la domination romaine. On a vu dans quelle abjection étaient tombées les professions mécaniques ; à peine étaient-elles dignes d'occuper les bras des esclaves. Privés de famille, d'avenir, de lumières, de sécurité, ceux-ci n'étaient stimulés au travail que par la terreur ; il n'existait à cet égard que des exceptions rares. Le principe de l'esclavage dominait toute l'organisation économique de l'univers.

« A la vérité, l'agriculture était demeurée en quelque honneur ; mais pour que l'agriculture prospère, il faut que l'industrie prépare ses produits, qu'elle s'en empare, qu'elle les approprie aux divers besoins, qu'elle leur donne une valeur, et que le commerce y ajoute une valeur nouvelle par l'échange.

« Or l'industrie était paralysée, et le com-

merce, qui vit de liberté, de sécurité et de confiance, ne pouvait exister complètement sans la consécration du droit des gens, droit à peu près inconnu dans le monde païen.

« Sans doute les richesses, le luxe et l'abondance se trouvaient à Rome. L'or et les délices coulaient pour quelques citoyens romains. Mais par l'effet de cette concentration monstrueuse, plus de cent millions d'hommes gémissaient sous le poids de la misère, des exactions et d'un ingrat et rude travail. Toutes les provinces de l'empire pouvaient s'appliquer alors l'exclamation douloureuse du poète de Mantoue :

« *Intra domo Meliboei, pirus, pons orbem vitas*

« *Barbarus has regies!*...

(VIRGIL., *éclog.* 1, vers 73, 71.)

« Dans un tel état de choses, ce fut donc un phénomène prodigieux que l'apparition d'une doctrine qui, respectant les conditions sociales et les puissances établies, proclamait l'égalité religieuse et morale des hommes, la sainteté du mariage, la compassion, la charité, le désintéressement, fondait la famille et la propriété, et, considérant enfin le travail comme la condition de l'existence de l'homme sur la terre, et comme un moyen d'adoucir l'épreuve de sa destinée terrestre, lui rendait ainsi un caractère noble et sacré. »

U

UNITÉ. — L'unité universelle, unité sociale du genre humain tout entier, est une de ces conceptions d'origine éminemment chrétienne qu'on retrouve chez les grands docteurs ou poètes catholiques du moyen âge, comme le fait remarquer en ces termes Ozanam : « Saint Thomas, » dit-il, « ou du moins celui de ses disciples qui acheva son *livre Du gouvernement des princes*, professe que l'humanité, comme la nature, gravite vers l'unité. Il reconnaît l'effet de l'unité politique pour se constituer dans les grands empires de l'antiquité, tels que les décrit la vision du prophète Daniel. Il établit les droits de Rome au gouvernement du monde, par les trois vertus dont elle donna le spectacle, l'amour de la patrie, le zèle de la justice, et la clémence dans l'exercice du pouvoir. C'est la monarchie romaine régénérée par le baptême de Constantin, que le vicario du Christ transfère aux allemands ; et l'auteur de ce livre, un serviteur de l'Eglise, ne craint pas de faire travailler ainsi tous les siècles à l'élevation d'un pouvoir qui venait de soutenir deux cents ans de combats contre l'Eglise. Dante reprend la même thèse dans son traité de la monarchie ; il l'étale d'autres motifs, et la pousse à des conséquences plus menaçantes pour la liberté. Il voit l'homme placé aux confins des deux mondes, du temps et de l'éternité, avec deux destinations, auxquelles correspondent deux lois et deux puissances, l'une séculière, l'autre religieuse. La destination

terrestre du genre humain est de réduire en acte toute la puissance intellectuelle dont il est doué. Dante s'applique à prouver que ce grand travail veut l'unité de dessein, de conduite et de pouvoir. Le pouvoir nécessaire à la paix de l'univers est déposé dans les mains du peuple romain, en qui paraissent tous les signes de l'autorité légitime : d'abord, la noblesse ; car, ou trouver un peuple plus noble, c'est-à-dire plus fécond en vertu ? Secondement, la victoire ; et n'y a un jugement divin dans le sort des combats, Rome combattit les nations comme un *duel judiciaire*, et remporta l'honneur du champ clos. Enfin, la volonté divine ; elle se manifesta par les prodiges qui sauvèrent tout de fois la ville de Romulus, mais surtout par le libre choix du Christ, qui, maître de toute la terre, voulut naître justiciable des Césars. De Césars en Césars, l'empire passa à Justinien, pour revenir à Charlemagne, aussi durable que le monde : il a sa raison d'être dans l'économie de la création, et relève de Dieu seul. C'était la doctrine d'un citoyen, d'un magistrat de la libre Florence, du poète national de l'Italie. »

Mais ce n'était pas là une pure conception théorique ; et en même temps qu'elle en implantait la pensée dans les âmes, l'Eglise en commençait l'admirable réalisation principalement par la papauté. Dans son cours, M. de la Ferrière, professeur de droit administratif à la faculté de Rennes, en faisait la remarque en disant : « Alors au-dessus du

monde féodal où dominaient la force, le désordre et l'oppression, une puissance s'élevait et proclamait l'unité morale et spirituelle : c'était l'Eglise catholique. Vers la fin du *xr* siècle, la papauté se fit le centre de la régénération sociale. Quand Grégoire VII a vu l'Europe chrétienne prête à se dissoudre dans les déchirements des guerres privées, il a voulu transformer le pouvoir spirituel en pouvoir extérieur ; il a réclamé hautement la monarchie universelle, il la réclamée au nom de la supériorité de l'esprit sur la force matérielle. Alors a été promulgué, avec tout l'éclat d'une lutte qui tenait l'Europe attentive, le dogme de la fraternité et de la liberté humaine. Voilà une première cause ; le catholicisme a proclamé le principe de la liberté, de l'égalité chrétienne, et bientôt la commune a réalisé la liberté des citoyens et l'égalité des droits. C'est en 1076, que Grégoire VII ordonna que le Pontife de Rome prendrait exclusivement le titre de *Pape*. C'est en 1076, que l'empereur d'Occident fut cité à comparaitre devant la cour de Rome pour se justifier de l'accusation portée contre lui ; et c'est aussi en 1076, que la ville de Cambrai se déclara en état de commune. — La deuxième cause est encore une impulsion religieuse, l'impulsion catholique des croisades. »

Cette unité vers laquelle gravite le catholicisme n'est pas seulement universelle en ce sens qu'elle tend à embrasser le genre humain tout entier dans une seule et même société, selon la prophétie du Christ lui-même : « Il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur, » mais elle est universelle, en ce sens encore qu'elle doit être l'unité de tout, langues, arts, sciences, etc. C'est ce qu'exprime dans sa signification si vaste et si profonde le nom même de *catholique*, qui veut dire *universel*, dans tous les sens de l'universalité. M. l'abbé Maupied parle de cette unité lorsqu'il dit :

« Terminons enfin par cette unité européenne dont M. Libri n'a pu refuser la gloire à l'Eglise, mais qu'il n'a peut-être pas aperçue dans toute son étendue, qu'il ne nous semble même pas avoir conçue dans la vérité catholique, d'où dépend cette unité, non seulement européenne, mais encore universelle. Si nous jetons un coup d'œil rapide et général sur l'histoire du monde, et que nous cherchions à suivre l'esprit humain dans sa marche, nous découvrirons deux lois de progrès bien remarquables et constatées par les faits. 1° Il y a une corrélation frappante entre l'histoire politique du monde et son histoire scientifique ; 2° une marche à peu près semblable dans les conquêtes politiques et intellectuelles. L'homme est roi de l'univers, et il y exerce son empire par les deux puissances qui constituent sa nature : par sa puissance intellectuelle, il domine la terre, la soumet à ses conquêtes et dompte tout ce qui l'entoure ; mais, par sa puissance sociale, sans laquelle la première ne serait rien, il domine véritablement le monde et règne sans rival sur

son empire. Ses conquêtes sont aussi de deux sortes, car il est fait pour la société : c'est là sa place et sa nature ; là seulement il se développe, là seulement il est homme. Cette loi est si fortement imprimée dans la nature humaine, que l'histoire des nations n'est que la tendance presque continuelle à opérer la fusion de la grande famille humaine dans une même idée, une même voie et vers un même but. Ainsi, à peine les peuples sont-ils dispersés après la grande catastrophe du renouvellement du monde par le déluge, que bientôt l'esprit de conquête s'empara de l'Egypte, qui soumet la plupart des peuples de l'Asie, sans pouvoir les maintenir sous le joug. Les Babyloniens, à leur tour, reculent les limites de leur empire, et l'Asie leur est soumise. Bientôt, des montagnes de la Perse descend un peuple neuf, avec un héros qui vient à Tymbrée, soumettre la Lydie, et de là va détourner le cours de l'Euphrate pour entrer par son lit dans Babylone. L'Asie Mineure, l'Assyrie, la Perse, la Médie, l'Arménie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte, etc., forment l'empire des Perses que Cyrus lègue à ses successeurs. Mais voici qu'une poignée de républicains ayant la soif de l'or et séduits par la gloire se coalisent, et, ayant à leur tête un roi, passent la mer et réunissent à la Grèce l'empire des Perses. Les Grecs forment ainsi un empire plus vaste, qui ne sera divisé en petits royaumes que pour être plus facilement livré aux Romains, qui y joindront l'Europe et une partie de l'Afrique connue. Cette grande unité sociale ne s'est pas opérée fortuitement et comme par hasard ; elle avait été prédite par les prophètes comme devant être l'œuvre préparatoire du roi universel, le Messie ; et pour qu'il fût impossible de s'y méprendre, toutes les périodes de ce grand travail furent marquées à l'avance dans les termes les plus clairs ; Isaïe et Daniel surtout ont écrit cette histoire longtemps avant l'événement. On voit, dans l'un, Cyrus nommé par son nom et ses conquêtes décrites longtemps avant sa naissance ; on lit dans le second les conquêtes du roi des Grecs avec les circonstances les plus frappantes de sa vie, tracées dans les livres trois cents ans avant qu'il parût ; les Romains n'y sont pas oubliés, et après eux vient le royaume qui n'aura point de fin et qui doit s'étendre jusqu'aux extrémités de la terre. (*Dan. II, 7, 11.*) L'accomplissement a justifié ces prédictions.

« La prédication de l'Evangile a étendu cette unité bien plus loin que ne l'avaient pu faire les Romains. La puissance politique avait préparé les voies à la puissance spirituelle ; c'était à celle-ci à achever le reste. Elle n'y manquera pas. La parole d'unité était sortie de la bouche du fondateur de l'Eglise : « Il n'y aura qu'un seul pasteur et qu'un seul troupeau (*Joan, xx, 16.*) ; » et son exécution commence par la prédication des apôtres qui pénètrent jusqu'aux Indes et en Ethiopie. Au bout de cinq siècles, l'Asie occidentale, l'Afrique septentrionale, l'Eu-

rope méridionale, occidentale et orientale, étaient fondées dans l'unité catholique. Au x^e et ix^e siècle, l'Europe septentrionale était chrétienne. Les missionnaires anglais et français, protégés par les rois carlovingiens et envoyés par les Papes, avaient parcouru dans tous les sens les contrées les plus sauvages et les plus reculées de la Germanie, inconnues aux Romains qui n'avaient jamais pu y pénétrer; car, en même temps que ces *fabriques du genre humain* jetaient leur surabondance de population sur la vieille Europe, le christianisme, non content de les civiliser à mesure que leurs hordes se poussaient dans ses bras, pénétrait encore jusqu'à la source du torrent et en arrêlait les bois en fluxant, par la civilisation et la foi, ces nations barbares sur leur sol sauvage. Quand ces travaux furent achevés, l'Eglise étendit son zèle sur le reste du monde connu, et le xiii^e siècle vit commencer les missions de la Tartarie par les Franciscains et les Dominicains (RÉVAULT-BRACASTEL, *Hist. de l'Eglise*, t. V, p. 352), de la Chine par Jean de Mont-Corvin, en 1304. (*Ibid.*, p. 346.) L'Ethiopie fut reprise à la même époque par les Franciscains. Faut-il parler de cette compagnie de Jésus que l'on ne sait par où louer davantage, ou par les immenses bienfaits qu'elle a rendus au monde chrétien, ou par les nombreux services que les sciences lui doivent; car ces missionnaires n'étaient pas seulement des saints, mais souvent encore des savants; ou par les glorieuses persécutions dont elle a été, dont elle est et dont elle sera l'objet, parce qu'il est nécessaire que le combat du bien et de la vérité contre le mal ne cesse jamais? N'est-ce pas à cette société que le Seigneur a mise dans les mains de l'Eglise, comme une épée, pour conquérir la terre, que l'unité catholique doit la Chine, les Indes, une grande partie de l'Afrique, et le Nouveau-Monde, qui était à peine découvert, que l'Eglise travaillait à le ramener à la grande unité?

« Ainsi, tous les hommes sont égaux dans la foi; les nations, les peuples disparaissent pour ne plus laisser dans l'Eglise que le genre humain dont elle est la mère, et bien qu'il y ait sur le globe diverses puissances politiques, cependant elles ne sont à ses yeux que de grandes familles, qui doivent s'aimer en sœurs et vivre en paix sur le même sol du monde; et, si sa voix était écoutée, plus nous irions et plus la bonne intelligence s'harmoniserait entre les nations diverses qui ne connaîtraient plus d'étranger.

« Mais, pendant que ce grand travail d'unité s'est opéré dans le monde, les sciences ne sont pas demeurées dans l'inaction, elles ont été à ce mouvement et elles en ont à leur tour reçu une puissante impulsion. Avec la puissance politique, nous les avons vues naître en Chaldée et en Egypte; le puissant empire des Perses les répandit dans toute l'Asie et leur ouvrit le chemin de la Grèce; ce fut un médecin grec qui donna, dit-on, à Darius la première idée de con-

quérir sur la Grèce. Par les conquêtes d'Alexandre, l'Asie, l'Inde et l'Afrique apportèrent à Alexandrie leurs lumières, et avec l'école d'Aristote préparèrent cette célèbre école qui, secouant le joug du pyrrhonisme grec, fera passer la science dans l'Eglise, et par elle chez toutes les nations: l'Eglise seule a établi et entretenu cette communication de lumières, qui a tant contribué au progrès et à l'avancement des sciences dans le monde moderne. C'est par ses missionnaires que nous avons connu le monde oriental, et si ces pays nous ont apporté quelque tribut de sciences, à qui le doit-on? aux Jésuites et aux missionnaires, qui les premiers nous ont fait connaître la langue de ces peuples, leur histoire et leur état scientifique.

« Ainsi, l'humanité a marché à son but par la puissance politique et la puissance spirituelle et intellectuelle; elles se complètent et se soutiennent; toujours les nations éclairées ont été les plus puissantes, et réciproquement. Mais, chose digne de remarque, les conquêtes intellectuelles sont plus fortes et plus durables que les conquêtes politiques; elles forment et façonnent l'esprit des peuples, et, en apportant dans l'exercice de la puissance politique les plus grandes modifications, elles changent la face du monde et sont la vraie source du bonheur et du perfectionnement de la société humaine.

« Bien entendu que nous parlons de la puissance intellectuelle conçue et s'exerçant dans toute l'étendue de son domaine légitime, et dirigée par la vérité vers le but que Dieu s'est proposé en créant; autrement, loin d'être une puissance de vie et de progrès, elle serait une source de mort sociale, et finirait par s'éteindre elle-même dans l'anarchie des doctrines. Cette prépondérance éternelle de la puissance intellectuelle sur la puissance politique, qu'elle faut toujours par dominer, n'est autre chose que la suprématie de l'esprit sur la matière. Aussi, une fois que tout est préparé, que l'œuvre est accomplie et qu'un grand progrès intellectuel a circulé dans le monde, les esprits s'éveillent, la pensée s'agrandit, les sociétés, en se perfectionnant sous la conduite de la Providence, tendent à se rapprocher pour ne plus faire qu'un peuple unique, dont le dernier sujet est devant Dieu le frère et l'égal de son roi, ce qui n'a été et ne peut jamais être que quand le pouvoir et le sujet reçoivent et comprennent cette parole profonde. Il dit à ceux qui avaient cru en lui: « Si vous persévérez dans ma parole, vous serez vraiment mes disciples, et vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous affranchira... et si le Fils vous affranchit, vous serez vraiment libres. » (*Joan.* viii, 31, 36) Car cette parole seule a assez de puissance pour être au pouvoir que ses sujets sont ses frères, et aux sujets, que le pouvoir est leur père. Dans cette vérité, pleinement acceptée, il n'y a toute la différence entre cette prétention et

berté du monde ancien et la liberté sociale du monde moderne. La première régit Rome et la Grèce, et, méconnaissant l'humanité, en asservit la moitié à l'égoïsme et à la tyrannie de l'autre, qui se croyait libre parce qu'elle avait des esclaves, jouets de ses caprices et de ses passions. La seconde, fondée sur la charité et l'amour chrétien, tend continuellement à élever l'humanité tout entière à la dignité de l'homme. C'est elle qui a rendu la puissance des monarchies modernes mille fois plus douce que la tyrannie déguisée des fiers républicains de la Grèce et de Rome qui méprisaient le genre humain au point d'en vouer une partie à la dégradation pour servir de leçon à l'autre. Cette vérité sainte, dominant le monde, y a fait ce que ni Rome ni la Grèce n'auraient jamais pu admettre ni concevoir, l'abolition de la servitude; et la race noire, qui, quoi qu'on en dise, appartient à la seule espèce humaine, est là pour rendre un témoignage encore vivant à la pensée chrétienne qui développe leur front et relève leur être à la hauteur de celle de l'homme. Si cette pensée d'affranchissement et d'unité sociale a été saisie par les passions humaines qui, la comprenant mal, en ont énormément abusé, il n'en est pas moins vrai qu'elle a jailli du christianisme; elle circule encore aujourd'hui dans la société européenne. Et, quoiqu'en la caressant on veuille effacer de son front la marque de sa céleste origine et l'asservir au profit des passions, en la déguisant sous un vêtement à la grecque ou à la romaine, trop étroit pour ses larges allures et ses bras faits pour-embrasser le monde, la liberté sociale, née du christianisme, n'en conserve pas moins toute sa force et toute sa puissance, mais elle ne pourra l'exercer qu'en rompant ces liens, en dépouillant ce vêtement de l'antique servitude pour reprendre son armure véritable, son casque de foi, son vêtement de charité et son bouclier d'amour; la cuirasse de Saül est trop pesante pour le berger de Bethléem; lui, qui a étouffé les ours et vaincu les lions, n'a besoin que de sa fronde pour terrasser Goliath. Qu'on ne l'oublie pas, la foi seule n'a pu affranchir le monde, et l'unité universelle est l'œuvre de l'Eglise, qui seule en possède le principe, parce que seule elle a reçu de comprendre l'exercice de la puissance intellectuelle, même scientifique.

« Cependant la puissance intellectuelle reçoit de la puissance politique, à son tour, aide et protection, car toutes deux sont faites l'une pour l'autre, et dans leur harmonie est le véritable progrès social; c'est ce qui explique la ressemblance de leur marche; car, de même que les grandes conquêtes, l'agrandissement des empires, les chocs, les bouleversements des nations, l'extension de leur puissance, et le progrès de la civilisation politique sont marqués par des époques résumées dans un Cyrus, un Alexandre, un César, un Charlemagne, un saint Louis, etc., héros, conquérants et législateurs tout à la fois, génies qui dominent les

peuples, façonnent les nations à leur gré, les poussent rapidement sur la route de l'avenir, et ne leur permettent de repos qu'au sommet de la colline, de même, dans la marche de l'esprit humain, les progrès sont marqués par les conquérants de la pensée, qui viennent résumer toute une époque préparée à l'avance, et pousser l'esprit humain vers de nouvelles conquêtes. Tels sont un Aristote, qui résumant la science qui l'a précédé, y ajoutera les productions de son génie, et formera l'encyclopédie des connaissances de son temps; un Albert le Grand, qui fera dans le moyen âge ce qu'Aristote avait fait chez les Grecs, ce qu'avant lui Salomon avait sans doute exécuté chez les Hébreux. Mais, ainsi que les nations se reposent après les grandes conquêtes, sous la domination du conquérant et de sa race, ainsi, à l'ombre de ces géants de la pensée, qui ont pour race la science, l'esprit humain semble chercher du repos, comme pour féconder et soumettre à l'incubation ce qu'il a acquis, afin que de là sortent de nouveaux rejetons propres à agrandir le domaine de l'intelligence. Désormais ce domaine ne peut s'accroître que par le retour à l'autorité de l'Eglise; car la science est une. Or l'Eglise seule a possédé la science morale et la science divine, parce que seule elle l'a reçue d'en haut; et comme nous avons démontré que là seulement est la base solide de toute science, et que le cercle des connaissances humaines n'a pu et ne pourra être complet que par l'acceptation de la vérité religieuse, il faut conclure qu'en dehors tout progrès est incomplet, et qu'il ne sera parfait qu'en rentrant dans l'unité; unité scientifique, unité sociale, fondées l'une et l'autre sur la vérité et la charité, c'est-à-dire, sur la connaissance de Dieu par sa parole et par ses œuvres, et sur cet amour immense qui fait abstraction du moi individuel, pour ne voir que la grande famille humaine, au bonheur et au perfectionnement de laquelle l'Eglise n'a cessé et ne cessera jamais de travailler; car elle a été fondée par celui qui illumine tout homme venant en ce monde.

« Si l'on veut maintenant résumer les faits exposés dans cette étude, on verra d'abord, à l'origine des temps historiques, les délires de la science antédiluvienne, recueillis par les antiques nations de l'Asie, les Chaldéens et les Egyptiens, etc. Tous y ajoutent leurs propres observations, et leurs découvertes qu'ils se colportent les uns aux autres, par le moyen d'un commerce dont l'étendue et la durée nous sont inconnues, mais qui exista certainement entre l'Inde, l'Ethiopie, l'Egypte, l'Idumée et la Phénicie; et par celle-ci avec un grand nombre de pays, dès les temps les plus anciens. Cette science se rapportée de l'Egypte, auprès de la Phénicie, par les Hébreux dont les pères enseignèrent autrefois les Egyptiens en leur transportant les découvertes de la Chaldée. Presque dans le même instant, ou quelques siècles après que la Grèce recevait des colonies de toutes les nations, mais sur-

tout de l'Égypte et de la Phénicie, la civilisation orientale venait s'amalgamer en Toscane, avec les éléments que possédait l'Italie. A l'Etrurie succède la Sicile. Là, mœurs, langage, poésie, science, tout est grec. Mais le caractère de l'observation particulière à la science grecque, dans la seconde époque, commence à s'y montrer. La physique expérimentale, le mécanique, l'analyse indéterminée, ont pris naissance dans la grande Grèce. Rien ne paraissait devoir borner leur développement. Mais bientôt le Romain arrive : entre ses mains guerrières les sciences s'arrêtent, et le funeste sort des armes leur fait déplorer la perte du grand Archimède. Partout où Rome domine, la science disparaît ; mais plus tard aussi, Rome, qui n'avait connu que la puissance du glaive, sera subjuguée par les sciences de la Grèce ; elle les lira et les traduira, sans y ajouter des découvertes, à la vérité, mais elle les répandra dans l'Occident comme les Gaules, Carthage et l'Espagne en font foi dès les premiers siècles de l'ère chrétienne.

« Cependant la Grèce, de l'autre côté de la mer, ayant reçu quelques observations astronomiques de la Chaldée, et peut-être de la Phénicie, fonda véritablement les sciences positives et philosophiques ; entre ses mains elles font un immense progrès, mais perdent ensuite le caractère théologique de la première époque, pour revêtir exclusivement un caractère plus prononcé d'observations, dont l'exagération conduit à un chaos de systèmes faux, dans lequel la véritable science aurait péri, si elle n'eût heureusement reporté son siège en Égypte, à Alexandrie, où elle retrouva un puissant et indispensable élément, en passant dans le christianisme, qui apparaît, s'avance au milieu des tortures, et finit (tant la puissance intellectuelle est plus forte que la puissance politique) par triompher de toutes les forces humaines. Au despotisme et à la corruption des empereurs succédera l'affranchissement des peuples par le monachisme, qui lutte contre la corruption et la barbarie avec la seule force de la puissance intellectuelle. Le *labarum*, qui a remplacé l'aigle romaine, ne sait plus avancer ; l'épée du colosse romain, aux prises pendant trois siècles avec l'intelligence qui le débordait par le christianisme, s'était émoussée ; couverte de sang et à force d'abattre une tête de la science, pour laquelle il en renaissait dix, elle avait fini par se briser. En vain le géant désarmé voulut se rattacher à la victoire, en adoptant son drapeau, l'intelligence le terrassa et ne voulut que sa dépouille. Les temples païens, dernier obstacle au progrès de la science, durent disparaître ou devenir chrétiens. A cette époque, la science est en grande partie dans l'Église ; elle la cultive d'abord par les Pères des cinq premiers siècles, qui font faire aux sciences philosophiques, théologiques et morales, et par suite à toutes les autres sciences, en les ramenant dans la seule véritable voie d'avenir, qu'elles ne peuvent plus perdre, le plus immense pro-

grès qu'il fut jamais. Par les Juifs et les Chrétiens, la science passe en Perse ; la cour des Sassanides sert d'asile aux philosophes d'Alexandrie, comme aux savants nestoriens et orthodoxes que la puissance politique romaine poursuivait encore en s'éteignant à Constantinople ; car les Chrétiens ne purent apprendre la tolérance qu'aux peuples nouveaux.

« Mais enfin, triomphant des Romains qui, comprenant l'humanité d'une manière imparfaite, et croyant qu'elle avait pour symbole unique une épée, avaient brisé tout autre symbole, et posé des barrières à l'avancement de l'esprit humain, les Chrétiens, en recevant de leur chef pour symbole une croix, emblème de science, de sacrifice et d'amour, ont puissamment contribué aux progrès des sciences, et aidé efficacement à la marche de la civilisation, en fondant non-seulement l'unité européenne, mais encore l'unité universelle préparée par les Perses, les Grecs et les Romains, et consommée par l'Église catholique qui, la sauvant des ruines où l'auraient ensevelie les Barbares, en a fait la base de tous les progrès des sociétés modernes, qu'elle n'a cessé de travailler à fondre en un seul peuple, en répandant partout sa doctrine, et traçant par ses missionnaires des chemins aux communications plus fréquentes et au commerce, d'abord entre l'Occident et l'Orient, puis avec l'Inde et la Chine, qui ont par là renoué avec leurs pères primitifs, et enfin avec le nouveau monde, aussitôt après sa découverte.

« Par la décadence de l'empire romain, l'Occident tombait en dissolution. Les Barbares arrivent : c'est un fléau pour les monuments, pour les livres, pour les statues ; leur choc brise tout. Mais une race régénérée profite de l'énergie sauvage des envahisseurs ; les moines, que l'on a calomniés en exagérant les abus des derniers temps pour les faire peser sur tous les siècles, conservent les sciences, les arts, et tout ce qu'ils peuvent de monuments, et les arrachent à la destruction qui les menaçait. Convertis à la foi du Christ, les Barbares reçoivent d'abord les débris de la civilisation latine, mais lorsque la suprématie universelle de l'Église s'établit, la science déborde de toute part sur l'Europe. Dès son origine, elle avait eu à cœur la culture des sciences, elle les avait sauvées du naufrage, et c'est elle encore qui va les propager avec la plus vive ardeur, surtout en Europe, par ses pontifes et ses princes. L'Orient est plus malheureux. Des sables du désert, le chamélière Mahomet, rêvant le despotisme et l'asservissement, fait jaillir un peuple de guerriers et de destructeurs, qui menacent d'anéantir la civilisation chrétienne naissante dans l'univers. Enfin, après de rapides bouleversements, des cimetières brisés, des races détronées, et puis ramenées de l'exil sur le trône, les Arabes reçoivent, par les Chrétiens de la Perse et par les Juifs, les sciences des Grecs. Ils s'emparent peut-être aussi du savoir des Indous, des inventions des Chi-

nois, soit directement, soit par la Perse ou autre moyen ; ils reçoivent la science toute faite et la transportent en Occident par l'Espagne, sans y rien ajouter. Trois foyers de lumière s'établissent alors en Europe : l'élément arabe, d'origine chrétienne, le Scandinave civilisé par l'Eglise, et le latin créé ou conservé par elle, concourent à la fois et par des moyens divers à la renaissance des lettres. Les langues modernes et la poésie se développent. Bientôt la réaction se manifeste. Les Maures sont chassés d'Italie et menacés en Espagne. Les croisades, cette conception de Grégoire VII, défenseur de la liberté du monde et sauveur de la civilisation, conduisent à l'affranchissement des communes et à l'établissement de l'unité entre l'Occident et l'Orient. La lutte entre le sacerdoce, qui défend les droits des peuples, et l'empire qui veut tout asservir, favorise la liberté municipale dans toute l'Europe, mais surtout en Italie. Les arts, les lettres, les sciences se relèvent. En vain de nouveaux essaims de Barbares sortent des déserts de la Tartarie. Les Mongols eux-mêmes sont domptés par la civilisation renaissante, qui les charge de colporter de grandes découvertes d'une extrémité à l'autre de l'ancien continent. Telle a été la marche de l'esprit humain dans le développement de sa puissance intellectuelle, soutenue par la puissance politique qu'elle aide à son tour et qu'elle domine, mais qu'elle semble imiter dans sa marche, par les jalons que la Providence échelonne sur la voie des peuples comme sur celle de l'intelligence, pour marquer et guider leurs progrès. Et après toutes ces révolutions, après tant de barbarie, on retrouve encore Rome, Rome devenue chrétienne. On la verra désormais représentant la seule vraie pensée scientifique et philosophique, placée à l'avant-garde, diriger pendant plusieurs siècles la marche intellectuelle de toute l'Europe ; et alors que la science moderne, imitant la Grèce, se séparera de la vérité théologique pour revêtir comme elle le seul caractère de l'observation, elle s'égarera comme elle, et sera forcée de tomber dans le mercantisme et l'exploitation, qui élèveront des temples à l'argent sur le modèle et en face des temples de Dieu ; mais il n'y aura plus de sciences, il n'y aura que métier à fortune, et tout progrès véritablement philosophique et social sera impossible, jusqu'à ce qu'on en revienne, par la force des choses, à la voie que l'on avait cru pouvoir abandonner sans danger. » (*Histoire des sciences de l'organisation, et de leurs progrès comme base de la philosophie.*)

UNIVERSITÉS ET COLLÈGES. — On ne saurait assez dire tout ce que l'Eglise a fait pour l'étude, le perfectionnement et la diffusion des lettres, et des sciences, pour l'instruction des peuples, pour l'accroissement des lumières. Les universités en sont le plus éclatant témoignage. Foyers étincelants de science, auprès desquels nos universités actuelles naissent, ces fondations

encyclopédiques du moyen âge sont toutes dues au christianisme, soit qu'elles fussent directement fondées, maintenues et défendues par les Papes et les évêques, soit que, sous leur impulsion partout dominante, elles sortissent d'abord de la main des rois ou d'autres. Donnons donc une idée de ce que furent ces universités, filles de l'Eglise et conçues par l'esprit chrétien. Nous avons déjà montré ce que fit l'Eglise pour la science et la diffusion des lumières pendant la première période (*Voy. Ecoles, Enseignement, etc.*) ; nous allons voir ce qu'elle fit dans la seconde : « Les Barbares, » dit Châteaubriand, « avaient commencé par égorger les prêtres et les moines ; devenus Chrétiens, ils tombèrent à leurs pieds. Ils s'empressèrent de contribuer à la fondation des collèges et des universités : admirant ce qu'ils ne comprenaient pas, ils crurent ne pouvoir accorder aux étudiants trop de privilèges. Une véritable république, ayant ses tribunaux, ses coutumes et ses libertés, s'établit pour les enfants au centre même de la monarchie des pères.

« L'Université de Paris, fille aînée de nos rois, bien qu'elle ne descendît pas de Charlemagne, n'était pas seule en France ; vingt autres existaient sur son modèle ; celle de Montpellier devint célèbre : on y professa le droit romain aussitôt que les exemplaires des *Pandectes* furent devenus moins rares par la découverte et les copies du manuscrit d'Amalfi : l'Angleterre, l'Ecosse, l'Irlande, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, le Portugal possédaient les mêmes corps enseignants. On voit dans les hagiographes et les chroniqueurs que le même écolier, afin d'embrasser les nouvelles branches des sciences, étudiait successivement à Paris, à Oxford, à Mayence, à Padoue, à Salamanque, à Coïmbre. L'université de Paris avait une poste à son usage longtemps avant que Louis XI eût fait un pareil établissement.

« On sent avec quelle activité les institutions universitaires, dégagées des lois nationales devaient accroître le trésor commun des idées ; or tout arrive par les idées ; elles produisent les faits, qui ne leur servent que d'enveloppe.

« Une multitude de collèges s'élevèrent auprès des universités. Sous Philippe le Bel, qui fonda l'université d'Orléans, on vit s'établir le collège de la reine de Navarre, celui du cardinal Lemoyne, et celui de Montaignu, archevêque de Narbonne. Depuis le règne de Philippe de Valois jusqu'à la fin du règne de Charles V, on compte l'érection du collège des Lombards pour les écoliers italiens, des collèges de Tours, de Lisieux, d'Autun, de l'*Ave-Maria*, de Mignon ou Grand-Mont, de Saint-Michel, de Cambrai, d'Aubusson, de Bonnacour, de Tournai, de Bayeux, des Allemands, de Boissy, de Drainville, de Maltre-Gervais, de Beauvais. (*Hist. de l'Univers.*, t. III, liv. III ; *Antiq. de Paris, Trés. des Ch.*) A François I^{er} est dû l'établissement du collège royal, avec les trois

chaires de langues hébraïque, grecque et latine. On avait commencé à enseigner le grec dans l'université de Paris, sous Charles VIII; on y expliquait alors les *Dialogues* de Platon. Henri II, Charles IX, Henri III, augmentèrent les chaires savantes d'une chaire de philosophie grecque et latine, d'une chaire de langue arabe et d'une chaire de chirurgie. Louis XIII, Louis XIV et Louis XV ajoutèrent au collège royal des chaires pour l'étude du droit canon, pour celles des langues syriaque, turque et persane, pour l'enseignement de la littérature française, de l'astronomie, de la mécanique, de la chimie, de l'anatomie, de l'histoire naturelle, du droit de la nature et des gens. Le collège des Quatre-Nations rappelle le nom de Mazarin. Tout se formait par grandes masses ou par grands corps dans l'ancienne monarchie: clergé, noblesse, tiers état, magistrature, éducation.

« Ces universités et ces collèges furent autant de foyers où s'allumèrent comme des flambeaux les génies dont la lumière pénétra les ténèbres du moyen âge, nuit féconde, puisant chez dont les flancs portaient un nouvel univers. Lorsque la barbarie envahit la civilisation, elle la fertilise par sa vigueur et sa jeunesse; quand, au contraire, la civilisation envahit la barbarie, elle la laisse stérile; c'est un vieillard auprès d'une jeune épouse; les peuples civilisés de l'ancienne Europe se sont renouvelés dans le lit des sauvages de la Germanie; les peuples sauvages de l'Amérique se sont éteints dans les bras des peuples civilisés de l'Europe.

« Saint Bernard, Abailard, Scot, Thomas d'Aquin, Bonaventura, Albert, Roger Bacon, Henri le Grand, Hugues de Saint-Cher, Alexandre de Hallays, Alain de l'Île, Yves de Trigoier, Jacques de Voragine, Guillaume de Nangis, Jean de Meung, Guillaume Duranti, Jean Adam, Guillaume Pelletier, Barthélémy Glaunvil et Pierre Borchaure, Albert de Saxe, Froissard, Nicolas Oresme, Jean de Dondis, Nicolas Flamel, Accurse, Barthole, Gratien, Pierre d'Ailly, Nicolas Clémentis, Gerson, Thomas Connecte, Benoît Gentian, Jean de Courteicisse, Vincent Perrier, Juvénal des Ursins, Pic de la Mirandole, Chartier, Martuel d'Avvergne, François Villon et Robert Gaguin formaient la chaîne de ces hommes qui nous amènent des premiers jours du moyen âge au temps de la renaissance des lettres. Leur célébrité fut grande, et les surnoms par lesquels on les distinguait prouvent l'admiration naïve de leurs siècles. Albert fut surnommé le Grand; Thomas d'Aquin, l'Ange de l'école; Roger Bacon, le Docteur admirable; Henri le Grand, le Docteur séniel; Henri de Suze, la Splendeur du droit; Alexandre de Hallays, le Docteur irréfragable; Alain de l'Île, le Docteur universel; Bonaventura, le Docteur séraphique; Scot, le Docteur subtil; Gilles de Rome, le Docteur très-fondé.

« Ces hommes, avec des talents divers, formaient des écoles, avaient des disciples

comme les anciens philosophes de la Grèce. Albert inventa une machine parlante, Roger Bacon découvrit peut-être la poudre, le télescope et le microscope; Jacques de Bondis composa une horloge céleste et une sphère mouvante; Saint Thomas d'Aquin est un génie tout à fait comparable aux plus rares génies philosophiques des temps anciens et modernes; il tient de Platon et de Malebranche pour la spiritualité, d'Aristote et de Descartes pour la clarté et la logique. Les scolastiques et les thomistes, les réalistes et les nominalistes ressuscitèrent les deux sectes de la forme et de l'idée. Vers l'an 1050, les écrits d'Aristote avaient été apportés par les Arabes en Espagne, et de l'Espagne ils passèrent en France. Béranger, Abailard, Gilbert de la Porée, firent revivre la doctrine du Stagyrite; mais, les Pères grecs et latins ayant depuis longtemps frappé d'anathème cette doctrine, un concile tenu à Paris en 1209 condamna au feu les écrits dans lesquels elle était renfermée. L'interdiction dura plus de quatre-vingts ans; on se relâcha ensuite, et en 1477, le triomphe d'Aristote fut tel, qu'on n'enseigna plus d'autre philosophie que la sienne. Un siècle après, Ramus, qui osa s'élever contre sa logique, fut la victime du fanatisme scolastique. Il fallut attendre Gassendi et Descartes pour triompher du précepteur d'Alexandre.

« Duranti, Bartholo, Allet, et plus tard Cujas, furent les lumières du droit. On se fera une idée de l'influence que ces hommes exerçaient sur leur temps, en rapprochant les effets de leurs leçons; la classe où Albert le Grand enseignait, ne suffisait plus à la multitude des auditeurs, on se vit obligé de professer en plein air, sur la place qui porte le nom de Maître-Albert. Foulques écrivit à Abailard: « Rome t'envoyait ses enfants à instruire, et celle qu'on avait entendue enseigner toutes les sciences, mourant, en te passant ses disciples, que ton savoir était encore supérieur au sien. Ni la distance, ni la hauteur des montagnes, ni la profondeur des vallées, ni la difficulté des chemins parsemés de dangers et de périls, ne pouvaient retenir ceux qui s'empresaient de venir à toi. La jeunesse anglaise ne se laissait effrayer ni par la mer placée entre elle et toi, ni par la terreur des tempêtes, et à ton tour seul, méprisant les périls, elle se précipitait en foule. La Bretagne reculée t'envoyait ses habitants pour les instruire; ceux de l'Anjou venaient te soumettre leur férocité adoucie. Le Palou, la Gascogne, l'Espagne, la Normandie, la Flandre, les Toulous, les Savoies, ardens de te célébrer, vantaient et proclamaient sans relâche ton génie. Et je ne dis rien des habitants de Paris, et les parties de la France les plus éloignées comme les plus rapprochées, tous avides de recevoir tes leçons, comme si, près de toi seul, ils eussent pu trouver l'enseignement. » Cette élégante traduction est d'une femme. [Œuvres de maître Guzman.]

« La foule des maîtres et des docteurs de

l'Université était telle, quand ils allaient en procession à Saint-Denis, que les premiers rangs du cortège entraient dans la basilique de l'abbaye, lorsque les derniers sortaient de l'église des Mathurins à Paris. Appelée à donner son vote sur la question de l'extinction du schisme, l'Université fournit dix mille suffrages; elle proposa d'envoyer à un enterrement vingt-cinq mille écoliers pour en augmenter la pompe. On voit ce grand corps figurer dans toutes les crises politiques de la monarchie, et particulièrement sous les règnes de Charles V, de Charles VI et de Charles VII. Factieux ou fidèle, il lâchait ou retenait les flots populaires, tandis que des esprits novateurs, élevés à ses leçons, agitaient les questions religieuses, poussaient par la hardiesse de leurs doctrines, par leurs déclamations, contre les vices du clergé et des grands, à ces réformes dont Arnaud de Brescia avait donné l'exemple en Italie et Wicliffe en Angleterre.

« Cette vie des universités et des collèges occupe une place considérable dans le tableau des mœurs générales. » (*Études historiques.*)

L'ancienne Université de Paris était la directrice et le flambeau des intelligences occidentales, surtout aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles; et, comme elle dominait toutes les autres, il est nécessaire de nous y arrêter un instant.

« On ne se fait aujourd'hui nulle idée, » dit M. Daniello, « de l'importance et du nombre de l'Université de France vers la fin du XII^e siècle. Illustrée déjà par Pierre Lombard, Anselme, Guillaume de Champeaux, Abailard, elle était le flambeau et le rendez-vous des savants et des étudiants de l'Europe. La papauté l'aimait et la protégeait comme sa fille chérie, comme son auxiliaire et son bouclier fidèle. Elle était la gloire du monde occidental et de la France, et rien ne l'égalait dans la chrétienté; jamais Athènes, ni Alexandrie, au dire des écrivains contemporains, n'eurent des écoles aussi brillantes, aussi nombreuses.

« En effet, le nombre des universitaires allait quelquefois, dans Paris, jusqu'à plus de vingt-cinq mille. Quand ils se rendaient à Saint-Denis, pour la fête du Landi et d'autres cérémonies, la tête de la colonne avait traversé la plaine, que la queue était encore dans la rue Saint-Jacques. Aussi les rois de France en étaient-ils fiers, autant que les rois leurs voisins en étaient jaloux. Ils intriguèrent de toute façon pour dissoudre ce grand et illustre corps, et en faire passer chez eux du moins les débris. Ils instituaient des universités à grands frais; ils leur donnaient des terres et des privilèges; ils offraient aux étudiants toutes sortes d'appâts; mais rien n'y faisait, et, malgré les défenses de l'empereur Frédéric, on venait d'Allemagne tout aussi bien que d'Angleterre et d'Italie étudier en l'Université de Paris.

« Il faut dire aussi que cette Université, outre les avantages matériels de sa localité et de sol, était très-accessible et très-hosoi-

talière; on s'y naturalisait facilement: après y avoir étudié, on arrivait sans peine à y enseigner, et l'on a vu siéger et briller dans ses chaires plus d'un maître allemand, italien, anglais surtout. Aussi tous les hommes célèbres, presque tous les évêques, abbés et papes de cette époque, étaient-ils élèves et admirateurs de l'Université de Paris: plusieurs d'entre eux y avaient professé et l'appelaient respectueusement leur mère. »

Mais laissons M. Daniello, dans son *Étude sur l'Université de Paris*, nous peindre le curieux spectacle de cette Université au moyen âge et de la capitale de la France au XIII^e siècle.

« Depuis longtemps déjà la ville royale des Francs s'était acquise une haute célébrité par les maîtres qui y enseignaient les arts libéraux: l'accueil qu'y trouvaient toutes les sciences, le soin avec lequel elles étaient cultivées y avait attiré, depuis bon nombre d'années, les étrangers qui voulaient, dans leur patrie, se frayer le chemin des honneurs et de la gloire par l'avantage d'une instruction plus profonde. L'Université de Paris se montre toujours tellement jalouse de conserver la réputation d'une école embrassant toutes les branches du savoir humain, que le droit canon n'eut pas plutôt commencé, à Bologne, à prendre un rang glorieux parmi les sciences, à compter des maîtres et des élèves nombreux, qu'il fut également transplanté à Paris, où plus d'un illustre jurisconsulte l'enseigna avec honneur et succès. La médecine pouvait citer avec orgueil son Gilles de Corbeil, dont les ouvrages ont trouvé, même dans les temps modernes, une appréciation flatteuse. Mais il était surtout unanimement reconnu que nulle part la théologie, avec les diverses branches qui lui sont affiliées, n'était enseignée à la jeunesse avec la même étendue, le même bonheur, la même profondeur, comme elle l'était à Paris, et que, pour prétendre à la qualité de théologien instruit, il fallait nécessairement y avoir étudié. Dans toute la chrétienté, les professeurs en théologie de cette Université jouissaient d'un crédit tel que si les questions difficiles du droit civil ou du droit canon étaient soumises aux jurisconsultes de Bologne, on s'adressait à l'école de Paris pour tous les cas de conscience majeurs; on soumettait à son arbitrage les querelles religieuses, les Papes eux-mêmes lui demandaient ses avis sur des points de dogme ou de morale; aussi croyait-on ne pas pouvoir faire de plus bel éloge d'un ecclésiastique capable d'approfondir mûrement les doctrines religieuses, qu'en disant de lui qu'il semblait avoir passé toute sa vie dans l'école de Paris.

« Depuis la seconde moitié du XII^e siècle, le concours des jeunes gens qui, de tous les pays de l'Europe, venaient étudier à Paris, fut plus grand que dans peut-être aucune autre ville du monde et à aucune autre époque. A peine pouvait-on y trouver un logement, et mainte fois, disent les anna-

listes, le nombre des étrangers surpassait celui des habitants de la cité. « Tout ce que « d'autres pays, d'autres peuples, d'autres « siècles ont jamais produit de délicieux, « de beau, de spirituel et de grand; tous les « trésors de la science et tous les biens de la « terre, les jouissances les plus variées de « l'esprit et du corps, les leçons de la sa- « gesse, les ornements des beaux arts, les « sentiments chevaleresques, la politesse des « mœurs; Paris renferme tous ces avanta- « ges (491). L'Égypte, Athènes, toutes les « villes antiques que la science a rendues « célèbres, sont forcées de se reconnaître « bien inférieures pour le nombre de ceux « qui, chez elles, cherchaient la sagesse « divine (492). » C'est ainsi que parlent, dans leur enthousiasme pour la cité lutécienne, les auteurs du siècle qui nous occupe.

« L'admiration fut tellement grande, que Paris était proclamé la source de sagesse, l'arbre de vie du paradis terrestre, la lampe destinée à éclairer la maison du Seigneur. Depuis longtemps, d'ailleurs, Paris était regardé comme une cité noble, peuleuse et commerçante, comme l'entrepôt des peuples, la reine des nations, le trésor des souverains. L'agrément de son séjour, l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, la dignité de ses prêtres, l'enjouement de la population attiraient, enchaînaient les étrangers, et leur faisaient volontiers oublier le sol natal. Tous ces avantages étaient encore relevés par le calme invariable qu'offrait Paris, par l'esprit bienveillant et la tendre sollicitude des rois, par les prérogatives que déjà Louis VIII avait accordées à l'Université, et qui furent encore étendues par son fils Philippe, durant son long règne. Ces monarches pouvaient-ils, en effet, ne pas favoriser une institution qui était leur orgueil légitime, l'objet de leurs soins particuliers? Mais ce qui donnait surtout pour Paris un irrésistible attrait, c'était la réunion brillante d'une foule de savants distingués, dont l'illustration et le crédit réjaillissaient sur la cité elle-même. Des dignitaires éminents de la hiérarchie se trouvaient honorés lorsqu'ils pouvaient y remplir une chaire publique, ou bien encore, on allait choisir des professeurs de renom pour les placer, comme premiers pasteurs, à la tête des Églises, sans cependant qu'ils eussent à renoncer complètement à l'école. Les Papes eux-mêmes jetaient volontiers les yeux sur ceux d'entre les docteurs de Paris, dont ils avaient la certitude que par leur savoir ou par leur vertu, ils seraient un ornement de l'Église romaine.

(491) Nulla quibus toto gens acceptior orbi,
Militia, sensu, doctrinis, philosophia,
Artibus ingenius, ornatu, veste nidore.

(Goull. Brit., Philip., l. 1.)

(492) . . . Altera regia Phœbi
Parisiis, Cyrrhae, viris. Chrysa metallis,
Græca libris, Inda studitis, Romana poetis,
Attila terra sophis, mundi rosa, balsamus orbis
Siculis ornatu, sua mensa et suo potu,

« L'organisation universitaire avait un lieu puissant dans les franchises dont les souverains avaient honoré les écoles, et dans la participation des étudiants aux honneurs funèbres et aux cérémonies religieuses qui accompagnaient leurs condisciples défunts jusqu'à leur dernière demeure.

« Des princes du sang royal venaient à Paris acquérir des connaissances sans lesquelles ils ne croyaient pas pouvoir paraître avec succès à la cour ni sur le champ de bataille. Plusieurs grands seigneurs d'abord de la France, et plus tard des autres pays formant alors la grande famille chrétienne en Europe, suivirent cet exemple, qui ne fut pas sans influence sur les mœurs et le développement intellectuel de ceux avec lesquels ils entrèrent en contact. Comme déjà, à des époques antérieures, plusieurs chefs de l'Église avaient posé, à Paris, les fondements de leur science ou de leur piété, de même, au temps qui nous occupe, une foule toujours plus considérable des hommes les plus influents allèrent s'y préparer à leur destination future. C'étaient des Papes qui honorèrent le Siège de saint Pierre par une grande élévation de caractère, des vues profondes et un héroïque courage; des cardinaux dont la sagesse et la longue expérience des affaires devenaient le soutien des Pontifes; des patriarches dans lesquels l'Orient pouvait reconnaître la gravité que donnait à l'Église d'Occident une allure plus libre; des archevêques, dont le profond savoir devenait le canal de nombreux troupeaux confiés à leur sollicitude; des évêques, qui remplissaient leur charge avec l'intime conviction de sa sublimité; de pieux abbés de monastères célèbres; tous ces personnages illustres faisaient regarder de plus en plus Paris comme l'école féconde d'où sortaient les brillants flambeaux de l'Église universelle. C'est là que se nouaient des amitiés qui contribuèrent puissamment à créer cette confédération majestueuse de l'unité chrétienne, dont le vivifiant esprit animait l'Europe, répandait sa bénigne influence sur des provinces jusque-là isolées; ce fut par cette *maitresse de l'univers* que les mœurs françaises, les pompes du service divin, le goût des sciences et l'amour des beaux-arts se répandirent dans tous les royaumes de l'Occident.

« Tous ceux que l'avantage de la naissance, les faveurs de la fortune ou les brillantes qualités de l'esprit semblaient appeler aux dignités cléricales, comme aussi ceux qui voulaient non-seulement arriver aux hautes fonctions du sacerdoce, mais avaient de plus à cœur d'en remplir avec honneur

Dives agris, secunda mero, mansueta colonis,
Messe ferax, inoperta rubis, numerosa racemis,
Plena feris, piscosa lacu, volucria fluentis,
Munda domo, fortis domino, pia regibus, aura
Dulcis, amena situ, bono quolibet, omne venustam.
Omne bouum, si sola bouis faveret!

(Anacréon dans Balaus, *Niél. universit. Paris.*, II, 481.)

les devoirs, tous se trouvaient réunis à Paris, de sorte que le nombre des étudiants et des bourgeois pouvait à juste titre être appelé incalculable. Partout en Europe, on croyait ne pouvoir prétendre à la considération de ses concitoyens, si l'on n'avait point passé ses jeunes années à Paris, si l'on n'avait participé aux leçons des savants professeurs de cette cité. C'est que, outre les nombreux évêques de France, dont quelques-uns avaient non-seulement étudié, mais même enseigné à Paris, un grand nombre de ceux des autres pays étaient redevables de leur instruction à cette célèbre école. Le Pape Alexandre III y fit aller toute une troupe de jeunes clercs italiens, Venise y envoya ceux qui, dans la suite, parvinrent aux plus hautes dignités dans la république. Tandis que les chroniqueurs anglais déploraient la désertion et la solitude d'Oxford, l'université de Paris grandissait en raison de l'abaissement auquel sa rivale d'outre-mer se trouvait réduite par les vexations tyranniques que Henri II faisait peser sur le clergé de la Grande-Bretagne. Les Allemands qui avaient étudié à Paris se distinguèrent, non-seulement par leur naissance et le rang qu'ils tenaient dans l'empire, mais encore par leur génie et leur savoir. Si d'anciens souverains de la domination normande avaient attiré sur les rives de la Seine quelques Danois isolés, bientôt les fondations pieuses assurèrent à un plus grand nombre de ces fils du Nord une existence tranquille dans la cité des Muses. Ce fut surtout depuis le temps où Absalom, archevêque de Lund, parut en France comme ambassadeur du Danemark, et créa entre les deux royaumes un lien moral, par la translation de plusieurs chanoines de Sainte-Gervaise, que les relations scientifiques de ce pays avec la France prirent une rapide extension, et amenèrent à Paris un nombre plus grand encore de jeunes élèves qui vinrent s'y former à leurs futures vocations; ces rapports devinrent bien plus suivis quand plus tard il fut question de resserrer par un mariage l'union des deux cours. De même que Lutèce avait vu étudier dans ses murs plusieurs rejetons de la maison souveraine du Danemark, elle vit aussi accourir du fond de la Hongrie le fils du roi, afin de puiser à ces sources limpides. La grande distance des lieux ne fut pas un obstacle capable d'empêcher la Suède ou les provinces slaves d'envoyer l'élite de leur jeunesse mettre à profit les trésors de science que Paris offrait à l'univers chrétien; c'est ainsi que nous voyons l'évêque Yves de Cracovie atteindre un degré de savoir auquel il aurait vainement aspiré dans son pays. *

Pour compléter cet aperçu il est nécessaire de résumer l'histoire des universités depuis le XIII^e siècle jusqu'à ces derniers temps, et de montrer par les faits quelle action toute-puissante ces magnifiques créations de l'Eglise ont exercé sur le mouvement intellectuel de l'esprit humain. Pour cela nous laisserons parler M. Maupied, qui s'exprime

ainsi dans son *Histoire des sciences de l'organisation et de leurs progrès*.

« Quand Grégoire VII eut sauvé une seconde fois l'Europe du naufrage inévitable où l'entraînaient la corruption et la barbarie, alors on vit l'Eglise et les princes chrétiens travailler à l'envi à répandre l'instruction et à encourager les sciences. L'Italie vit naître l'école de Naples, fondée par Frédéric II, en 1224 (Savigny, *Histoire du droit rom.*, t. III, p. 234); l'université de Rome vers le milieu du XIII^e siècle, dans laquelle Innocent VI institua une école de droit, et accorda aux étudiants tous les privilèges qu'on accordait alors au *studium generale*, ou université, Eugène IV institua également à Rome un *studium generale*, avec les plus grands privilèges : l'école avait pour chancelier le cardinal Camerlingue; pour curateurs, quatre nobles romains; elle avait quatre-vingt-huit professeurs, et une somme de 14,000 florins était affectée à leur traitement. (*Ibid.*, p. 231 et suiv.) Les universités de Ferrugia, de Plaisance, furent également érigées par les Papes (*Ibid.*, p. 240); celle de Paris par Charles VI; et celle de Turin reçut des privilèges des Papes et des empereurs. (*Ibid.*, p. 241 et suiv.) En 1354, Clément VI fonda pour toutes les sciences l'université de Pise, sous le titre de *studium generale* (*Ibid.*, 220), et, en 1391, Boniface IX fonda, sous le même titre, celle de Ferrare. (*Ibid.*, p. 230.) La célèbre université de Bologne, si elle ne fut pas fondée par les Papes, leur dut cependant une grande partie de sa splendeur, la conservation de son indépendance, et l'accroissement de ses privilèges.

« La France ne fut pas moins favorisée que l'Italie; après les écoles des cathédrales, des chapitres et des couvents, nous allons voir s'élever ces célèbres universités, où l'on viendra chercher la science de tous les pays; et ce seront encore les papes qui, de concert avec nos rois et nos évêques, les fonderont et les doteront. Qu'il est glorieux, pour l'Eglise et pour la France, de retrouver là le nom du plus grand des rois qui fut jamais! Aussi courageux guerrier qu'Alexandre, plus grand dans les fers, où il recevait les hommages de ses vainqueurs, qui le demandaient pour roi, que le Macédonien victorieux et traité de brigand par les Scythes, il mourait sur la cendre, victime de son dévouement, et ses troupes et ses ennemis le pleuraient, tandis que le conquérant qui mourait à Babylone assouvissait la vengeance de ceux qu'il avait plongés dans le deuil. Plus grand que David, il en eut toutes les vertus, et n'eut aucune de ses faiblesses. Plus sage et plus magnifique que Salomon, l'esprit divin l'a proclamé saint; personne dans sa race, ni avant ni après lui, ne peut lui être comparé. Il couvrit la France de monuments, protégea les sciences et les arts, et encouragea les savants. Il réprima ses vices et fit naître partout, malgré ses guerres, le bonheur et la prospérité parmi ses peuples. Son règne fut une merveille : c'est qu'aucun

prince n'eut jamais tant de soif de la justice, et personne n'en fut aussi pleinement rassasié; les chênes de Vincennes se souviennent encore de lui. Ce n'est pas la victoire qui donna la bravoure, il fut vaincu, et pourtant grand guerrier et grand législateur, ses peuples l'aimaient, il était leur père: jamais prince ne fut plus populaire; c'était au milieu de la foule des pauvres qui assiégeait son palais qu'il se délassait, en écoutant leurs peines et soulageant leurs misères, des fatigues du trône et du poids de la puissance; il marchait seul au milieu d'eux; leur amour lui servait de garde; et le lépreux dont il venait de panser les plaies, était son bouclier. Aussi c'était là ses favoris; chaque jour, quelques-uns d'entre eux étaient admis à sa table. Quel ennemi avait-il à craindre, quel sicaire à redouter avec une telle police? Pourrait le bruit de ses vertus exciter la haine d'un homme: le vieux de la Montagne lui députa des assassins avec un suaire pour l'ensevelir; mais la majesté de son visage, l'empire de sa vertu désarmèrent l'endurcissement du crime: ils tombèrent à ses genoux et y déposèrent leur cotelas, et leur maître vaincu voulut au moins combler de présents celui qu'il n'avait pu tuer. Tel était ce prince, chef-d'œuvre de l'Évangile; il prouva que dans la foi et la pratique de la morale et de la perfection chrétienne est la seule base solide de la politique, de la paix des princes et du bonheur des peuples; car du fait à la possibilité, la conséquence est rigoureuse. Sachant régner parce qu'il ait d'où venait sa puissance, il soutint ses droits sans en outrepasser les limites. Il eut toutes les qualités dont une seule fait les grands princes, et n'eut aucun des vices que l'humanité a si souvent à déplorer, même au plus haut rang; il ne commet jamais une faute grave, l'Église l'honore et il protège encore la France.

* Ce fut Louis IX qui, en 1229, par son traité avec Raimond, comte de Toulouse, lui imposa l'établissement d'une université avec deux professeurs en théologie, deux en droit canon, deux en grammaire, et six maîtres des arts; telle fut la première origine de l'université de Toulouse, et, en 1233, elle fut définitivement fondée par le Pape pour toutes les sciences, sans exception. (Savigny, t. III, p. 290 et suiv.) Le règne de saint Louis fut illustré par un grand nombre d'autres fondations remarquables auxquelles il contribua puissamment. Un prêtre, honoré de l'amitié du saint roi, conçut et enfanta un de ces projets marqués au coin de l'immortalité, projet qui parut si noble et si grand au cardinal de Richelieu, qu'il crut s'immortaliser en le portant à sa perfection; ce fut la formation de la Sorbonne. L'an 1250, le roi, ou plutôt la reine Blanche, régente en son absence, céda à maître Robert de Sorbon, chanoine de Cambrai, pour la demeure de pauvres écoliers, une maison qui avait appartenu à un nommé Jean d'Orléans, et les écuries contigues de Pierre Poullain, situées dans la rue Coup-

Gorge, devant le palais des Thermes. (De Boulay, *Acte de donat.*, t. IV; et DeCantun, p. 616 et suiv.) Ce fut encore saint Louis qui bâtit les écoles que les Dominicains avaient à Paris. (Dexois, t. II, p. 264.)

* Les universités, une fois fondées, se remplissaient de colléges, presque tous ouverts à l'indigence des étudiants durant le cours du xiv^e siècle; l'université de Toulouse acquit un grand nombre de ces colléges, qui presque tous durent leur origine à des Papes et à des cardinaux, et quelques-uns à des évêques qui voulurent procurer par là à leurs Églises des sujets vertueux et instruits. Les principaux de ces colléges furent ceux de Saint-Pierre, ou de Moissac, au commencement du xiv^e siècle, de Verdun, en 1337; de Narbonne, la même année; de Saint-Martial, en 1359; de Périgord, en 1363; de Saint-Germain, par le Pape Urbain V; de Pampelune, en 1384; et enfin celui de Maguelone, fondé en 1370 par le testament du cardinal Audouin Aubert. (*Hist. du Languedoc*, t. IV.)

* Dès 1180, l'université de médecine existait à Montpellier; en 1289, le Pape Nicolas V y ajouta le droit canon, le droit romain et les arts libéraux; c'est-à-dire toutes les facultés, excepté la théologie. (Savigny, t. III, p. 264.) En 1368, le Pape Urbain V y fonda le collége de Saint-Mathieu, pour douze étudiants en médecine, natifs du diocèse de Meule. (De Boulay, t. IV, p. 381.) Ce même pontife, zélé promoteur des lettres, entretenait pendant tout son pontificat mille écoliers en diverses sortes de sciences; il fournissait des livres à un grand nombre d'autres, dont on lui faisait connaître les heureuses dispositions et l'indigence. Les plus savants étaient toujours les mieux pourvus en bénéfices et en grades distingués. (De Boulay, t. I, p. 395.)

* Depuis 1305, jusqu'à 1400, les papes et les évêques parurent rivaliser de zèle pour l'extension des sciences et des lettres. En 1305, la reine Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, fonda et dota, à Paris, le collége de Navarre, dont l'histoire se présente, pendant plusieurs années, qu'une suite d'élèves illustres: les Oresme, les d'Alpy, les Deschamps, les Gerson, les Clémentines, les Brignonnet, les Budée, les Douaïnes, les Despences, les Darcé, les Bossuet et tant d'autres presque aussi célèbres dans les annales de l'Église. (*Hist. de l'Église gall.*, t. XVI.) Mais c'étaient surtout des évêques, ou des ecclésiastiques distingués par leurs richesses et leurs vertus, qui faisaient ces fondations, afin de pourvoir à l'éducation d'une jeunesse choisie pour servir l'Église et la société. Ces colléges prenaient souvent le nom des évêchés d'où partaient les libéralités, ou en faveur de qui elles avaient été faites. Telles furent les colléges d'Amiens, de Bayeux, de Cambrai, de Laon, de Reims, de Lisieux, de Tours, de Beauvais, de Tournai, de Séz, etc. Quelquefois cependant, le nom des fondateurs était conservé à ces maisons, comme cela parut par les colléges

de Plessis, de Justice, fondé par Jean de Justice, chanoine de l'Eglise de Paris, et chantre en celle de Bayeux ; de Boissi, par Etienne Boissi, chanoine de Laon, neveu et exécuteur testamentaire de Godefroi de Boissi ; ce siècle compte plus de trente collèges ainsi fondés, seulement à Paris. (*Hist. de l'Eglise gallic.*, t. XVII, p. 463 ; DU BOUTAY, t. IV, p. 307-349.) Or les autres contrées de l'Europe fondèrent aussi des établissements ; ainsi les collèges des Ecossais, des Lombards, des Allemands, etc.

« C'est dans ce même siècle, le 27 janvier 1306, que le Pape Clément V érigea l'université d'Orléans sur le même pied, et jouissant des mêmes droits que celle de Toulouse. Charles V, qu'on loue d'avoir eu pour général de ses armées du Guesclin, et pour conseiller Bureau de la Rivière, sut attacher à son service les savants de son siècle, s'aider de leur travail, et mettre en œuvre leur talent. Nicolas Oresme, Jean Golein, provincial des Carmes, Raoul de Presle, maître des requêtes, Pierre, évêque d'Orviette, furent les amis et les protégés du prince sous le règne duquel on vit traduits en notre langue Aristote, Plutarque, Valère Maxime, etc. (*Histoire de l'Eglise gallicane*, t. XVIII, p. 76.) Il forma au Louvre une bibliothèque distribuée en trois appartements l'un sur l'autre, et composée d'environ mille volumes ; saint Louis en avait déjà formé une à l'usage des savants ; on peut dire que ce fut là l'origine de la bibliothèque royale que nous admirons aujourd'hui.

« Enfin le xv^e siècle verra les principales villes de France devenir des centres de lumières. En 1431, Eugène IV fonde l'université de Poitiers sur le pied de celle de Toulouse ; et, en 1437, celle de Caen, que son successeur Nicolas V confirma, et que Charles VII protégea, malgré les plaintes et la jalousie de l'université de Paris. La fondation de l'université de Bordeaux date de 1441. En 1452, Louis XI, Dauphin, fonda celle de Valence, et roi, celle de Bourges, en décembre 1463. Le Pape Paul II confirma ces érections, et le 4 avril 1460, Pie II avait fondé l'université de Nantes, avec tous les mêmes droits et les mêmes privilèges que celle de Paris ; le 6 janvier 1547, le Pape Paul III octroyait, par une bulle, ces mêmes privilèges à l'université de Reims, fondée par le cardinal de Guise.

« Nous arrivons enfin au règne glorieux de François 1^{er}, duquel on a faussement daté l'époque de la renaissance. Ce prince consacra le loisir que lui laissait la paix, à l'avancement des sciences, qu'il aimait avec une sorte de passion. Il fonda le collège royal ; il consulta pour cela les hommes les plus savants, et entre autres Jean Lascaris, un de ces Grecs savants que la ruine de Constantinople avait fait passer dans nos provinces. Il y créa d'abord une chaire de mathématiques et une chaire de médecine ; l'enseignement y était gratuit, et les professeurs payés par le roi. Il y ajouta aussi

des chaires de langues grecques et hébraïques. L'espèce de réaction qui se produisit sous son règne, et que l'on a eu tort de décorer du titre pompeux de renaissance, fut cependant de la plus haute importance, pour le perfectionnement de la langue française qui dessina son caractère et ses formes en remontant à l'étude de ses sources originelles.

« Nous nous arrêtons là, car nous avons démontré que toutes ces écoles, toutes ces universités furent l'œuvre de l'Eglise et des princes chrétiens. Du reste, l'histoire des sciences et des lettres dans les temps modernes est trop liée à l'histoire de nos rois, pour que l'on puisse mettre en doute, un seul instant, que c'est à leur protection grande et magnifique que la France doit sa position scientifique et littéraire en Europe. Ce que nous disons dans notre monarchie, nous pouvons le dire de la papauté : depuis longtemps, en effet, Rome jouit de la gloire d'être le rendez-vous de toutes les illustrations, dans les sciences comme dans les arts, qui ne trouvent nulle part ailleurs de plus grands encouragements ni une protection plus marquée. Voilà comment « l'ignorance » a débordé de toutes parts de la suprématie « universelle de l'Eglise » Nous laissons à juger. »

USURE. — On n'a pas assez remarqué la législation de l'Eglise contre l'usure. Nous avons prouvé, dans divers écrits spéciaux, que l'application complète et universelle de ses principes à ce sujet suffit à elle seule pour résoudre toutes les questions économiques qui ébranlent aujourd'hui l'Europe entière et menacent de renverser la société jusque dans ses fondements. Seulement la position de l'Eglise a singulièrement changé, et avec elle l'application possible de ses principes contre l'usure. Lorsqu'au moyen âge l'Eglise exerçait une action directe, immédiate, sur les destinées temporelles et la constitution sociale et économique de tous les peuples chrétiens, elle maintint invariable l'application de ses lois contre l'usure ; ce qu'elle ne cessa jamais jusqu'à Benoît XIV lui-même. Mais lorsqu'à la suite des dernières commotions, les gouvernements temporels se déclarèrent en fait comme en droit complètement indépendants de l'Eglise, au moins quant à leur constitution civile et économique ; l'Eglise, tout en maintenant inviolablement le principe de sa prohibition de l'usure, ne pouvait l'appliquer qu'en se mettant en révolte, en guerre ouverte, contre tous les gouvernements temporels, et fut donc ainsi forcée dans l'application à une tolérance qu'elle a, du reste, toujours déplorée.

Economiquement parlant, on n'a jamais objecté à l'application universelle de la législation chrétienne contre l'usure qu'une seule difficulté, l'impossibilité de prêt sans intérêt. L'Eglise avait vu l'objection avant qu'elle fût faite, et y avait répondu par l'institution du prêt gratuit organisé par ses moines et décrété par ses conciles, comme

nous l'avons montré à l'article **MORTS-DE-PIÉRÉS** et **BANQUE**.

Ne pouvant et ne voulant entrer dans aucune discussion sur l'application des lois de l'Eglise relatives à l'usure, nous nous bornons à rapporter les textes qui établissent les principes de cette législation. Nous croyons que cela suffira pour que tout homme un peu intelligent se rende compte comment cette législation résout toutes les questions économiques de notre époque, en complétant avec l'institution du prêt gratuit — Voy. **BANQUE** et **MORTS-DE-PIÉRÉS**, — celles du repos dominical, des communautés monastiques et de l'inaliénabilité du patrimoine de l'Eglise, un ensemble complet d'organisation sociale, qui n'est, en dernière analyse, que le développement de la loi économique de Moïse, fondée après la répartition égale, primitive, sur l'observation des sabbats et des jubilé. — Voy. encore **CAPITAL**.

Qu'est-ce que l'usure, et comment l'a-t-on définie ?

L'usure, disent le *Lévitique* (xxv, 36, 37) et les prophètes (*Ezech.* xviii, 8, 15, 17), consiste « à recevoir plus qu'on n'a donné. » Les conciles, entre autres ceux d'Agde en 506, d'Orléans en 528, d'Auch en 1208, de Trèves en 1310, un autre de Trèves de la même année; le concile oecuménique de Vienne, en 1311; le cinquième concile général de Latran, sous Léon X, de 1512 à 1516; le premier concile de Milan, sous saint Charles Borromée, en 1565; l'assemblée générale du clergé de France à Melun, en 1579; le concile provincial de Bordeaux, celui de Reims en 1583, et l'assemblée générale de 1700; les Papes, notamment Urbain III (c. *Consuluit*), Grégoire IX, Clément V, Sixte-Quint, Alexandre VII et Benoît XIV; les Pères et les docteurs de l'Eglise, tels que Tertullien (*Contra Marcion.*, l. iv, c. 24, 25), saint Cyprien (*Test. N.*, l. iii, c. 48), Clément d'Alexandrie (*Strom.* ii), Lactance, saint Basile (*in Test. xiv*), saint Epiphane (*Epilog. lib. Hæres.*), saint Jérôme (*in Ezech.*, xviii), saint Jean Chrysostome (hom. 57 *in Matth.*; hom. 41 *in Gen.* xvii), saint Grégoire de Nyse (hom. 4 *in Eccl.*), saint Ambroise (*Lib. de Tobia*, c. 14), saint Augustin (serm. 2 *in psal.* xxxvi, 26; lxxv, 2), Théodoret (*in psal.* xiv, 5; lxxi, 4), saint Antonin (p. ii, tit. 1, cap. 7, § 1), saint Thomas, saint Bonaventure, Bossuet (*Traité de l'usure*), et le Catéchisme fait par ordre du concile de Trente (*in Decalog.*, tit. *Usurat. quid sit*) et approuvé par plusieurs Papes, tous sont unanimes à définir ainsi l'usure : « Tout ce qu'on reçoit de plus qu'on a donné; le surplus, l'accroissement, tout ce qu'on exige, accepte ou espère au delà du sort, du principal, c'est-à-dire de la chose avancée. »

Voilà la doctrine constante, universelle de l'Eglise. Il nous suffit, pour le prouver, de citer les textes suivants de quelques-uns des Pères :

Saint Basile : « Il y a usure toutes les fois que vous recevez plus que le capital. »

— Saint Ambroise : « L'usure est tout ce qui s'ajoute au principal. » — Saint Jérôme : « Il y a usure toutes les fois qu'on reçoit plus qu'on a donné. » — Saint Augustin : « Il y a usure si vous espérez recevoir plus que vous n'avez donné. » — Saint Thomas : « Il est illicite en soi de recevoir un prêt pour l'usage de l'argent prêté; c'est là ce qu'on appelle usure. » — Saint Ananie : « L'usure est un bénéfice qu'on se propose de recevoir pour le prêt. » — Saint Thomas, saint Augustin, saint Antonin disent que, bien que l'intérêt soit toléré par les lois humaines, la loi de Dieu ne le permet et ne le punit pas moins. — Les Milanais objectaient à saint Ambroise que l'intérêt du capital était une ancienne coutume. Saint Ambroise leur dit, pour toute réponse, que leur ancienne coutume est un ancien péché. — Saint Bernard, au discours 4 sur le *Salve Regina*, et saint Grégoire de Nyse, dans sa 3^e homélie sur l'*Ecclésiaste*, disent chacun que l'intérêt du prêt est un vol. — Dans son épître 34, ad *Macedoniam*, saint Augustin ajoute que l'intérêt du prêt est pire que le vol.

Rien de plus clair et de plus formel que le précepte de l'Evangile qui proclame l'abolition de l'intérêt du prêt. Le voici : « Prêtez sans intérêts. » (*Luc* vi, 35; *Matth.* i, 42.)

Les conciles de Latran sous Alexandre III et sous Léon X, l'assemblée du clergé de Melun, en 1579, le concile de Bordeaux et presque tous les autres, Tertullien, saint Jérôme, saint Augustin, et tous les Pères de l'Eglise et les théologiens à peu près, expliquent ce passage comme l'interdiction formelle de l'intérêt du prêt. Ce précepte, d'ailleurs, est la base de toutes les décisions des conciles et des papes que nous citerons plus loin.

Les Pères et les docteurs, notamment saint Augustin et saint Jérôme, interprètent également comme interdiction de l'intérêt du capital le précepte du Décalogue qui défend le vol. Mais la Bible elle-même est bien plus explicite encore, et voici comment s'exprime l'Ancien Testament, sur lequel est basé le catholicisme :

Deutéronome (xxxiii, 19, 20). — « Vous ne prêterez point à intérêt à votre frère, soit intérêt d'argent, soit intérêt de grains, soit de toute autre chose dont un puisse tirer intérêt. »

« Mais vous prêterez à votre frère ce dont il aura besoin, sans en tirer aucun intérêt, afin que le Seigneur votre Dieu vous bénisse en tout ce que vous ferez dans le pays dont vous devez entrer en possession. »

Lévitique (xxv, 36, 37). — « Vous ne prendrez point d'intérêt à votre frère, si vous ne tirez pas de lui plus que vous ne lui avez donné. Craignez Dieu, afin que votre frère vive chez vous. »

« Vous ne lui donnerez point votre argent à intérêts, et vous n'exigerez point de lui plus de grains que vous ne lui en aurez donné. »

Exode (xxii, 25). — « Si vous prêtez de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec vous, vous ne vous comporterez pas avec lui comme un exacteur, et vous ne mettrez point d'intérêts sur lui. »

Psaumes (xv, 1-4). — « Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle? ou qui reposera sur votre sainte montagne? »

« Celui qui ne donne point son capital à intérêt. »

« Quiconque pratique ces choses ne sera point ébranlé dans toute l'éternité. »

Prophètes. — « Si un homme est juste, s'il agit selon l'équité et selon la justice, il ne prêtera point à intérêts, et ne recevra point plus qu'il n'a donné. (*Ezech.* xviii, 5, 8.) »

« Qu'il prête à intérêt et qu'il reçoive plus qu'il n'a prêté, vivra-t-il après cela? Non, certes, il ne vivra point; puisqu'il a commis toutes ces abominations, on le fera mourir de mort, et son sang sera sur sa tête. (*Ibid.*, 13.) »

« Qu'il détourne la main de toute injustice à l'égard du pauvre, qu'il ne prenne point d'intérêts et ne reçoive rien au delà de ce qu'il a prêté, qu'il garde mes ordonnances et qu'il marche selon mes préceptes; celui-là ne mourra point, mais très-certainement il vivra. » (*Ibid.*, 17.)

Où le voit, l'usure en général et spécialement l'intérêt du prêt sont expressément et formellement interdits par l'Évangile (*Luc.* vi, 35; *Matth.* v, 42), selon la tradition constante et incontestée des conciles, des Papes, des Pères, des interprètes et de l'Église romaine qui enseignent unanimement que ces paroles du Christ: « Prêtez sans rien espérer de là » renferment un vrai précepte ou plutôt inculquent de nouveau la loi naturelle et défendent à tous les hommes de tirer aucun intérêt de qui que ce soit, riche ou pauvre, sans exception; — comme du reste cette usure et cet intérêt étaient déjà formellement prohibés par l'Ancien Testament, dans l'*Exode* (xxii, 25), le *Lévitique* (xxv, 36, 37), le *Deutéronome* (xxiii, 19, 20), les *Psaumes* (*Psal.* xiv, 1, 4, 10, 11, 12), les prophètes (493), et par le septième précepte du Décalogue qui s'applique à l'usure, ainsi que l'expliquent saint Augustin, saint Jérôme, saint Thomas, les Pères et le concile de Trente. (T. II, p. 221, traduct. Doney.)

Nous n'avons pas à insister sur cette doctrine, puisque l'Église a décidé qu'elle est de droit naturel, divin et ecclésiastique (Benoît XIV), qu'elle oblige sous peine de péché mortel (494) [*Rituel de Toulon*], et qu'elle a condamné la doctrine contraire comme hérétique. (*Concile œcuménique de Vienne. Assemblée générale de 1700.*)

Pour flétrir, atteindre et réprimer cette abominable invention de la cupidité humaine que saint Ambroise appelle une *idolâtrie*, saint Jérôme, saint Basile, saint Chrysostome, saint Thomas, saint Bernard, un *vol*, saint Augustin pire que le *vol*, et saint Grégoire de Nysse un *vol* et un *par-*

ricide, il suffit de renouveler et de faire exécuter avec rigueur les décrets des conciles et les bulles des Papes qui prohibent l'usure et l'intérêt du prêt, fulminent les excommunications et les châtimens les plus terribles contre les infracteurs, les déclarent coupables de péché mortel, hérétiques, et les obligent à restitution, eux et leur enfants et tous leurs héritiers. — Telles sont les *Constitutions apostoliques* (c. 36 et 43), les conciles d'Elvira, vers l'an 300 (c. 20), d'Arles, en 1314 (c. 12), 1^{er} de Nicée, en 325 (c. 17); 1^{er} de Carthage, en 348 (c. 13); de Laodicée, en 364 (c. 4); de Tours, en 461, d'Agde, en 506, d'Orléans, en 538, d'Aix-la-Chapelle, en 816, de Paris, en 829, de Pavie, en 850, 1^{er} et 3^{es} conciles généraux de Latran, en 1130 et 1179 (c. 13, c. 25); d'Avignon, en 1209, d'Albi, en 1254, de Sens, en 1269, 1^{er} de Lyon, sous Grégoire X, en 1274 (c. 14, 26, 27); de Poitiers, en 1280, d'Auch, en 1308, deux de Trèves, en 1310, concile œcuménique de Vienne, en 1311, sous Clément V, de Ravenne, en 1317, de Reims, en 1388, de Saltzbourg, en 1420, d'Avignon, en 1457, 7^e concile général de Latran, sous Léon X, de 1512 à 1516 (sess. 10), de Cambrai, en 1565, 1^{er} de Milan, approuvé par Pie V, en 1565, de Malines, en 1570, assemblée de Meun, en 1579, de Bordeaux, en 1582, confirmé par Grégoire XIII, de Reims, en 1583, et l'assemblée générale du clergé de 1700. — Tels sont les décrets, bulles, décrétales et constitutions de saint Léon (GRATIEN, 1^{er} part., c. 4, q. 4; epist. 8, can. *Sicut non suo*, dist. 46), Alexandre III (Decret. *Super eo*), Urbain III (cap. *Consultavit*), Innocent III (Extrav. *De usuris*), Grégoire IX, Grégoire X, Clément V (Clement. *Ex gravi ad nos*), Adrien VI, Léon X, Paul III (Constit. *Cupientes*), Pie V (Constit. *In eam*), Grégoire XIII, Sixte-Quint (*Detestabilis avaritia ingluvies*), Innocent XI, Alexandre VII, Benoît XIV (Encyclic. *Vix pervenit*, et *Apostolica* et *De synodo diœcesana*), Pie VI et Pie VII.

Tous ces conciles défendent expressément et formellement aux clercs et aux laïques, « comme contraire à l'Écriture sainte, à l'Évangile et au catholicisme, comme un péché et une violation de la loi de Dieu, » de retirer l'intérêt du capital. Ils frappent les coupables de toutes les foudres spirituelles: excommunication, infamie, dégradation, exclusion de l'Église, déposition, perte des offices et bénéfices, et refus de sépulture ecclésiastique.

Vent-on quelques textes? En voici :

Concile d'Elvira. — « Si l'on découvre que quelqu'un des clercs ait pris des intérêts, il sera dégradé, excommunié.... Si un laïque s'en est rendu coupable, et qu'il se corrige en promettant de faire pénitence et de ne plus commettre cette exaction, on lui pardonnera; mais s'il persiste dans cette iniquité, qu'il soit chassé de l'Église, qu'il soit excommunié. »

Concile d'Arles. — « Les clercs qui tire-

ront l'intérêt au prêt doivent être excommuniés suivant la loi de Dieu. »

1^{er} concile de Nicée. — « Parce que plusieurs ecclésiastiques, s'adonnant à l'avarice et à l'intérêt sordide, oublient l'Écriture sainte qui dit : « Il n'a point donné son argent à intérêt, » et prêtent à donze pour cent, le saint et grand concile a ordonné que si, après ce règlement, il se trouve quelqu'un qui prenne les intérêts d'un prêt, qui fasse quelque trafic semblable, qui exige une moitié au delà du principal, ou qui use de quelque autre invention pour faire un gain sordide, il sera déposé et mis hors du clergé. »

1^{er} concile de Carthage. — « Il est défendu aux clercs de prêter à intérêt, comme étant un péché condamnable, même dans les laïques, et contraire aux prophètes et à l'Évangile. »

Concile d'Agde. — « Il y a usure dès qu'on reçoit plus qu'on n'a donné. »

Concile de Latran. — « Le Fils de Dieu nous a enjoint, par un précepte rigoureux, de ne rien espérer au-dessus du capital prêté; c'est là ce qu'on entend par le mot usure. » Le III^e concile de Latran ordonne que tous ceux qui prêteront à intérêt soient privés des sacrements, de sépulture ecclésiastique, et que personne ne reçoive leurs oblations. »

Le II^e concile de Lyon renouvelle les peines portées par le concile de Latran contre ceux qui tirent intérêt du capital. Il défend de les louer, de leur louer des maisons et veut qu'ils soient obligés à restitution, non-seulement eux-mêmes, mais encore leurs enfants et tous leurs héritiers. Il ordonne aux communautés de chasser de leurs terres, sous trois mois, ceux qui sont convaincus de ce crime et défend de leur donner l'absolution et la sépulture ecclésiastique.

Concile de Vienne. — « S'il arrive à quelqu'un de tomber dans cette erreur : qu'on peut affirmer en conscience qu'il n'y a pas péché à prêter à intérêt, nous décrétons qu'il soit puni comme hérétique. »

Le concile de Salzbourg promulgue les peines les plus rigoureuses contre ceux qui tirent l'intérêt du capital.

Concile de Reims. — « Celui-là est usurier qui, outre le capital, exige ou accepte quelque chose d'appréciable en argent. »

PARR. — *Décret de saint Léon.* — « Nous jugeons aussi qu'il ne faut pas négliger de sévir contre ceux qui, séduits par la cupidité d'un gain honteux, veulent prélever un intérêt de l'argent prêté et s'enrichir par l'intérêt du capital, ce que nous condamnons comme étant un péché, non-seulement pour ceux qui sont engagés dans les ordres ecclésiastiques, mais même pour les laïques, pour quiconque, en un mot, désire mériter le nom de chrétien : nous statuons que les peines et la restitution seront plus rigoureuses pour ceux qui auraient déjà été repris, afin que toute occasion de pécher soit retranchée. » (*Décret de Gratien, n^e partie, chap. 4, quest. 4.*)

« De même, » dit ailleurs saint Léon, « qu'aucun clerc ne peut tirer un intérêt du capital en son nom, de même il ne le peut non plus au nom d'un autre, car il est indécent de couvrir son crime de la commodité que les autres en retirent. » (*Can. Sicul non sus, dist. 46.*)

Dans sa décrétale *Super eo*, extrav. *De usuris*, Alexandre III répond ainsi à une demande qu'on lui avait faite, savoir : s'il est permis de recevoir l'intérêt de l'argent prêté à condition de l'employer au rachat des captifs : — « Nous répondons que le titre de l'Ancien et du Nouveau Testament a un exécration le crime de l'intérêt du capital; nous ne concevons pas qu'on puisse faire aucune dérogation à ce précepte, puisque l'Écriture sainte, défendant de mentir même pour conserver la vie d'un autre, à bien plus forte raison doit-on défendre à qui que ce soit de commettre le crime de l'intérêt du capital, même pour racheter la vie des captifs. »

Urbain III, interrogé sur trois points, savoir, si celui qui ne veut prêter que dans l'intention de recevoir intérêt quoiqu'il n'en ait pas stipulé, si celui qui veut prolonger le terme du prêt expiré dans le même bail, si le marchand qui vend à crédit plus cher que s'il était payé comptant, si ces trois personnes commettent le péché d'usure, ce Pape répond : — « A quoi est-on tenu dans ces cas ? C'est ce que nous faut connaître d'une manière manifeste l'Évangile de saint Luc, dans lequel il est dit : « Prêter sans rien espérer. » De sorte que ces personnes, par l'intention du gain qu'elles ont, doivent être jugées avoir mal agi et contraintes, par jugement spirituel, à restituer ce qu'elles ont reçu de cette manière, parce que toute usure ou intérêt du capital est prohibé par la loi divine. » (*Extrav. De usuris, cap. Consulit.*)

Innocent III publia diverses décrétales pour punir ceux qui prélèvent l'intérêt du capital. Il les oblige à restitution. (*Extrav. De usuris, cap. Quasi perniciosum.*)

Peut-on s'exposer à un plus grand risque que de prêter à un marchand qui expose sa marchandise sur la mer ? Et cependant Grégoire IX défend à celui qui prête à ce marchand de rien recevoir au-dessus du capital prêté, lors même qu'il se charge du prêt. — « On doit regarder comme usurier, » dit-il, « tout homme qui, ayant prêté une certaine somme d'argent à un navigateur ou à un trafiquant allant à de lointains marchés, voudrait recevoir quoi que ce soit au delà du capital, par la raison qu'il a pris les risques à sa charge. » (*Extrav. De usuris, cap. Naviganti.*)

Dans sa clementine *Ex gravi ad nos*, Clément V, de l'avis du concile de Vienne, révoque tous les contrats qui obligent à payer l'intérêt du capital, ordonne que ces contrats seront annulés, qu'on fera exhiber ces contrats à intérêts, et déclare que celui qui soutient affirmativement que l'intérêt du capital n'est pas un péché doit être tenu

pour *hérétique*, et être puni comme tel par les ordinaires.

Paul III, dans sa constitution *Cupientes* du 21 mars 1542, oblige les Juifs convertis à la foi catholique de restituer l'intérêt du capital aux personnes dont ils l'ont reçu, quand ils les connaissent, et s'ils ne les connaissent pas, de le donner aux pauvres ou de l'employer à des œuvres de piété.

Pie V : — « Nous ordonnons que désormais personne ne se permette de convenir d'aucun intérêt du capital, soit dès le commencement, soit en d'autres temps, même pour délai de paiement. » (Constitut. *In eam.*)

Dans sa constitution *Detestabilis avaritiæ ingluviæ*, donnée le 20 octobre 1586, Sixte V condamne comme usuraire et illicite toute société dans laquelle on s'assure d'un profit ou d'un intérêt outre le capital.

Alexandre VII, condamne la proposition qui prétend qu'il est permis à celui qui prête d'exiger quelque chose au dessus du principal.

Benoît XIV : — « C'a toujours été, et c'est encore la doctrine de l'Eglise catholique, établie sur l'accord unanime de tous les conciles des Pères et des théologiens, que tout profit tiré du prêt... est usuraire et défendu par le droit naturel, divin et ecclésiastique. » (*De synod. dioc.*, lib. VII, chap. 47.)

« L'espèce de péché qui se nomme *usure*, et qui a son siège propre dans le contrat du prêt, consiste en ce que celui qui prête veut qu'en vertu du prêt même, qui de sa nature demande seulement qu'on rende autant qu'on a reçu, on lui rende plus qu'il n'a prêté; et prétend, en conséquence, qu'outre son capital, il lui est dû un profit à raison du prêt. C'est pourquoi tout profit de cette nature est illicite et usuraire.

« Pour excuser cette tache d'usure, on alléguerait en vain que ce profit n'est pas excessif, mais modéré; qu'il n'est pas grand, mais petit; que celui de qui on l'exige à raison du prêt n'est pas pauvre, mais riche; qu'il ne laissera pas la somme prêtée oisive, mais dès qu'il l'emploiera très-utilement, soit à améliorer sa fortune, soit à l'acquisition de nouveaux domaines, soit à un commerce lucratif; puisque l'essence du prêt consistant nécessairement dans l'égalité entre ce qui est fourni et ce qui est rendu, cette égalité une fois rétablie par la restitution du capital, celui qui prétend exiger de qui que ce soit quelque chose de plus, à raison du prêt, s'oppose à la nature même de ce contrat, lequel est déjà pleinement acquitté par le remboursement d'une somme équivalente. Par conséquent, si le prêteur reçoit quelque chose au delà du principal, il sera tenu de le restituer, par une obligation de cette justice qu'on appelle commutative, et qui ordonne de garder inviolablement dans les contrats, l'égalité propre à chacun, et de la réparer exactement si elle a été violée. » (*Encycl. Vix pervenit*, §§ 1 et 2.)

En 1806, Pie VII renvoyait à cette lettre encyclique, et en 1818, l'assemblée générale des prêtres de Saint-Sulpice déclarait qu'elle

se tiendrait invariablement à la même doctrine. Le christianisme n'a donc jamais cessé de s'élever contre un crime social que les païens eux-mêmes avaient condamné et flétri, qu'Aristote (lib. I *Polit.*, cap. 7), Plutarque (*De vitando ære alieno*), Sénèque (*De beneficiis*, lib. VII), Caton (Cicéron, *De officiis*, l. II), Plin l'Ancien, appelaient un vol, un homicide, un assassinat, et que la législation primitive de la république romaine avait interdit. (CATON, lib. *De re rustica* in *Proæmio*, et CORN. TACIT.)

C'est d'ailleurs la tradition même de l'ancien droit civil de la France, qui, pendant dix siècles, a prohibé l'usure et l'intérêt du prêt par les *Capitulaires* de Charlemagne (lib. I, ch. 16), les décrets et les ordonnances de Louis le Débonnaire, saint Louis, Philippe IV (*Conférence de Montargis*, en 1311), Philippe de Valois, Louis XI, Louis XII (à Lyon, art. 64), Charles IX (aux états d'Orléans en 1560, art. 60), Henri III (*Etats de Blois*, 202, etc.), et les décrets des parlements jusqu'en 1777. (*Commonitorium*, ch. 23, etc.)

Le *Lévitique*, les *Psaumes* et les prophètes définissent tous l'usure : « Le surplus, ce qui excède ce qui est donné. » (*Levit.* xxv, 36, 37; *Psal.* xxii, 12, etc.) — « Ne recevez pas plus que vous n'avez donné, » dit le *Lévitique*. (xxv, 36.) — « L'homme juste, » dit le prophète, « est celui qui ne prend rien au-dessus de ce qu'il a donné. L'homme injuste est celui qui exige qu'on lui rende plus qu'il n'a donné. » (*Ezech.* xviii, 8, 12, 13.) — « Il y a usure, » disent les conciles, entre autres celui d'Adge, « dès qu'on reçoit plus qu'on n'a donné. » — Les conciles d'Orléans, d'Auch, de Trèves, de Latran, de Milan, de Bordeaux, défendent de recevoir « quoi que ce soit au delà du principal. » Saint Basile (*In psal.* xiv), saint Ambroise (*Lib. de Tob.*, c. 4, etc.), saint Cyrille d'Alexandrie (*Livre de l'adoration et du culte en esprit et en vérité*), saint Thomas, saint Bonaventure, Bossuet et le *Catéchisme du concile de Trente* s'expliquent de même. — « Il est souverainement injuste de recevoir plus qu'on n'a donné; en agir ainsi c'est exploiter son prochain, c'est spéculer sur ses besoins, » disent Lactance, (l. VIII *Disp. Inst.*, c. 18), saint Basile, saint Chrysostome, saint Ambroise, saint Grégoire de Nysse, etc. — « Il y a usure, » disent saint Jérôme et saint Chrysostome, « toutes les fois qu'on reçoit plus qu'on n'a donné. » (*In Ezech.*, in *psal.* xiv.) — « Il y a usure, » dit saint Augustin, « si vous espérez recevoir plus que vous n'avez donné. » (*Serm.* 2 in *psal.* xxxvi.) Tel est le principe, non pas de charité, mais de simple justice, que posent invariablement l'Écriture sainte, les conciles et tous les Pères de l'Eglise.

C'est son application complète et universelle qui seule peut résoudre toutes les questions économiques qui ébranlent aujourd'hui les sociétés, comme elle l'a résolu pour le passé.

« A Dieu ne plaise, (BENOÎT XIV, encyclique *Vix pervenit*, § 4), que des Chrétiens

pensent que ce soient les utères ou de semblables injustices qui puissent faire fleurir les commerces utiles, puisque les oracles sacrés nous apprennent, au contraire, que « n'est la justice qui élève les nations, et « que le péché rend les peuples misérables. » (PROV. XIV, 35.)

* A Dieu ne plaise (BOSSUET, Décret sur la morale, n° 9; *Traité de l'usure*), que des Chrétiens appréhendent que l'observation

exacte de la loi qui défend l'usure, soit préjudiciable à la république chrétienne. Faut-il, au contraire, un moyen plus capable de ruiner un Etat que l'usure, qui produit les fraudes et l'oisiveté, qui fait languir les arts plus utiles et la véritable industrie, et qui laisse périr les biens même que la nature nous donne, en n'inspirant que du mépris pour l'agriculture, le plus nécessaire de tous les arts, et celui qui donne aux hommes leur nourriture ? *

V

VERTU. — Le christianisme est le principe de toute vertu. « Un fait qui n'est ni moins général que le sentiment religieux, ni moins fertile dans ses conséquences, c'est la foi en la vertu. Cette foi a toujours vécu dans le cœur de l'homme, sans éprouver d'altération essentielle. La ressemblance est parfaite, la liaison est intime entre la religion et la vertu, parce qu'elles n'ont qu'une même origine et une même fin. La vertu fait partie de la religion ; elle en est même la partie la plus essentielle. La devise qu'avait adoptée une école fameuse : *Soyez juste, il suffit, le reste est arbitraire*, présente une équivoque qu'il nous sera permis d'éclaircir ; car si l'on a voulu dire que la vertu peut se passer de la religion, ce serait une folie ; si l'on prétend que toutes les religions sont également favorables à la vertu, c'est une erreur. Sur le point de parler de la vertu de bienfaisance, il entre dans notre plan d'établir des principes généraux sur la vertu. Or voici deux propositions qui nous paraissent présenter la question sous son vrai point de vue :

* 1° *La religion est le principe et le fondement essentiel de la vertu.*

* 2° *Plus la foi religieuse est vive et pure chez un peuple, plus la vertu sera florissante et sublime.*

* Par une foi pure, nous entendons une foi qui présente son objet, c'est-à-dire Dieu même, dans toute la grandeur et la beauté de ses attributs : en sorte que plus Dieu sera grand aux yeux de la foi, plus la foi sera forte et puissante pour nous faire pratiquer le bien.

* Disons d'abord que la religion est le principe et le fondement essentiel de la vertu.

* Passons à notre seconde proposition ainsi conçue : Plus la foi religieuse est pure et vive chez un peuple, plus la vertu sera florissante et sublime. Pour prouver cette proposition, montrons en deux mots qu'elle n'est que la conséquence de la précédente. Dieu est le principe essentiel de la vertu ; sans Dieu la vertu cesse d'être obligatoire, le crime devient facultatif. Donc si l'homme pouvait parvenir à se persuader qu'il n'y a point de Dieu, il réussirait facilement à se persuader que la vertu n'est pas obligatoire. Par la raison contraire, plus la foi en Dieu

sera vive dans le cœur de l'homme, et plus l'obligation d'être vertueux sera certaine pour lui. Comme aussi plus Dieu sera grand aux yeux de l'homme, et plus le principe surnaturel de la vertu sera puissant sur sa conscience, plus la vertu sera florissante et sublime. L'idolâtrie, en rabaisant la Divinité presque au niveau de l'humanité, devait nécessairement affaiblir le principe surnaturel de la vertu. Le christianisme seul lui a redonné tout son essor et toute sa puissance. (*Histoire philosophique de la bienfaisance.*)

Dans son *Cours*, M. l'abbé Jager, retraçant l'histoire de l'Eglise d'Alexandrie, s'exprime ainsi :

* Marc, dit saint Pierre, alla planter à Alexandrie la croix du Christ ; saint Marc se rendit donc dans cette métropole du commerce et de la civilisation ; il y porta l'Evangile qu'il avait écrit sous la dictée de son maître, et là, en face de Jérusalem, à quelques journées de distance de la ville où s'étaient passés les événements qu'il annonçait, où s'étaient accomplis les mystères qu'il invoquait, il établit le siège de sa prêcherie. Une nombreuse Eglise se réunirait à sa voix, et d'Alexandrie se répandit de proche en proche, d'abord dans la Péninsule, bientôt dans toute l'Egypte. Il parait l'avoir traversée lui-même à la tête des ouvriers catholiques qu'il conduisait et qu'il établissait. Quand l'arbre eut pris racine, il l'arroza de son sang, il avait fait sa tâche ; ses successeurs accomplirent aussi la leur : les sermons du christianisme crurent, fructifièrent, se répandirent, se multiplièrent. A l'époque des docteurs qui, du centre de leurs brillantes écoles, les répandirent à pleines mains sur une jeunesse ardente et généreuse. Avec les lumières chrétiennes, les vertus, inconnues du vieux monde, apparurent ; la piété simple et sincère qui rayonnait comme une fleur sur les fronts africains, la charité ardente, la douce considération, l'effusion de cœur qui débordaient sous l'influence des sentiments auxquels ils n'étaient point accoutumés, car, à Alexandrie comme à Antioche, comme partout où le christianisme est entré vig et pur dans les âmes, les mêmes effets ont été produits, les hommes se sont rapprochés, les mains se sont unies, les cœurs ont battu à l'unisson, la grande

mille des fidèles s'est formée instantanément et naturellement. A Alexandrie donc comme à Antioche, pour employer l'expression de l'auteur des *Actes des apôtres* (iv, 32), il n'y avait aussi qu'un cœur et qu'une âme. Les persécutions vinrent, d'autres vertus se développèrent; la foi, la constance et le courage ne firent pas faute à cette Eglise naissante; elle traversa triomphante ces rudes épreuves, et le feu des tribulations ne servit qu'à l'éprouver.

« Au III^e siècle, ces cœurs n'étaient pas encore refroidis, et l'on put voir l'influence des inspirations chrétiennes. Successivement affligée par la guerre civile et par la famine, la ville fut cruellement ravagée par la peste. Les païens et les juifs abandonnaient leurs malades, jetaient les cadavres de leurs morts dans la rue et prenaient la fuite; à l'exhortation de saint Denis leur évêque, les Chrétiens restèrent dans la ville et se dévouèrent admirablement au service et au soulagement des pestiférés: ils pénétraient dans les maisons pour administrer des secours aux malades abandonnés, ils ensevelissaient les morts et les chargeant sur leurs épaules, ils allaient leur donner la sépulture. Les rangs de ces charitables Chrétiens étaient cruellement décimés par leur héroïque imprudence, mais ils ne s'éclaircissaient pas: celui qui tombait victime de sa charité était remplacé à l'instant par un autre Chrétien, qui se vouait au même ministère et ambitionnait la même mort. Quand, à son tour, il avait succombé, on plaçait la couronne du martyr sur son front, et d'autres héros apparaissaient sans interruption. L'Eglise a conservé ces apothéoses chrétiennes, et ces nobles infirmiers sont honorés comme des martyrs. Il a-t-il en effet une plus belle manière de confesser sa foi en Jésus-Christ que de mourir pour ceux pour lesquels il est mort!

« On sait quelle célébrité se sont acquise, par leurs vertus surhumaines, les solitaires de la Thébaïde. Un jeune adolescent de dix-sept ans, fuyant la persécution, et se réfugiant dans les cavernes des rochers, l'ermite Paul, fut leur fondateur. Ces vertus sont loin de nous, et notre siècle ne les comprend pas; ce qu'on appelle le positif de la vie, les jouissances physiques, la partie matérielle, prosaïque, animale de l'homme, c'est là tout ce qu'il peut comprendre. De l'or et de l'influence; de l'or pour avoir de l'influence, et de l'influence pour acquérir de l'or, voilà le *nec plus ultra* de nos civilisateurs. Sortez, je vous y convie franchement et avec confiance, sortez par la pensée de cette atmosphère pesante et nébuleuse, prenez les vies des Pères du désert, prenez l'admirable livre de saint Jean Chrysostome sur l'éloge de la vie monastique, et ce livre à la main pour vous initier aux mœurs angéliques des hommes que vous allez voir, pénétrez avec lui dans les forêts, dans les déserts où se sont retirés ces philosophes du christianisme, au milieu desquels il a vécu pendant plusieurs années: vous y trouverez des

fronts sereins, des âmes tranquilles, des cœurs ouverts et affectueux, des imaginations calmes et désabusées, des corps vigoureux éprouvés par les jeûnes, les veilles et les travaux; vous y trouverez des jeunes gens qui ont la sagesse des vieillards, des vieillards que le poids des ans n'a pas courbés, que les chagrins n'ont pas flétris, que les passions n'ont pas usés: ils nous parleront avec une admirable simplicité et une haute sagesse de tout ce qui occupe et tourmente les hommes; ils ont restreint leurs besoins, assujéti leurs corps, affaibli leurs cœurs, agrandi et réglé les facultés de leur âme; ce sont là des hommes! mais des hommes qui pleurent de pitié quand on leur parle des magnifiques pauvretés du monde; qui traversent la vie sans inquiétude et sans encombre, qui contemplant la mort sans sourciller, qui meurent avec le sourire de l'espérance sur les lèvres. Tels ont été les grands, les nombreux solitaires de la Thébaïde, après qui tant d'autres, à leur exemple, ont pratiqué dans différentes contrées cette sublime philosophie devant laquelle pâlit ou grimace la fausse et arrogante philosophie des Romains, des Grecs et des Indiens. » (Voy. du reste, à ce sujet, la plupart des articles de ce Dictionnaire, et en particulier BIENFAISANCE, CHARITÉ, ORGUEIL, etc.)

VEUVES ET ORPHELINS (PROTECTION DES).

— « Lorsque les ecclésiastiques eurent, » dit Ryan, « acquis de la puissance, beaucoup d'entre eux l'employèrent à soulager les veuves, les orphelins, et les autres personnes qui étaient dans le malheur. Saint Ambroise et saint Augustin le firent à la fin du IV^e siècle. Saint Augustin recommande aux évêques d'avoir soin des pupilles et des orphelins; et saint Ambroise, non-seulement conseilla au clergé de protéger l'orphelin et la veuve, mais il observa encore qu'il avait lui-même pris leur défense plus d'une fois.

« Vous ajoutez, dit ce prélat si pieux, à la splendeur de votre ministère, lorsque vous protégez la veuve et l'orphelin et que vous avez plus d'égard aux commandements divins qu'à ceux qui sont leurs ministres sur la terre. » Dans les VI^e, VII^e et VIII^e siècles, les évêques et ecclésiastiques italiens défendirent avec zèle les orphelins ainsi que les veuves; et Grégoire le Grand offrit d'aider les évêques de son temps dans cette bonne œuvre, s'ils éprouvaient à cet égard quelque difficulté qu'ils ne pussent pas vaincre. Grégoire recommanda la veuve Luminosa à la protection de Centumcellensis, et écrivit à l'évêque Janvier de venir au secours de deux femmes veuves, et de punir ceux qui leur avaient fait du tort, ou qui les avaient tourmentées. Grégoire envoya deux nonces dans différentes provinces pour protéger les veuves et les orphelins, spécialement les femmes pieuses et nobles qui étaient insultées après la mort de leurs maris. Pépin nomma, en 754, des gardiens pour protéger les veuves et les orphelins contre l'injustice et l'oppression, et il voulut que ce fût des

personnes qui craignissent Dieu, jugeant avec sagesse que des hommes pleins de religion étaient plus propres à remplir ces fonctions que s'ils n'eussent connu, ni sa doctrine, ni ses principes. L'empereur Charlemagne, en 800, et Louis le Pieux, en 830, ordonnèrent que les magistrats et les préfets, dans les provinces, coopérassent, avec les évêques, pour protéger le faible, et ils avaient un officier appelé *Comes palatii*, dont le principal devoir était de s'occuper des griefs des infortunés. Le concile de Mayence recommanda, en 813, aux laïques, d'aider les évêques à défendre les veuves et les orphelins; et le vi^e concile de Paris décida, en l'an 829, que le roi devait protéger l'Église, les veuves, les orphelins et toutes les personnes dans le malheur. Le clergé de ce temps représentait les rois comme étant les ministres de Dieu, et il soutenait qu'un prince ne pouvait rien faire de plus agréable à l'Être suprême, que de soulager les malheureux, et de punir ceux qui les avaient vexés ou opprimés.

VILLES et VILLAGES, VOYTS, GRANGES, CENSURES. — « Si le clergé a défriché l'Europe sauvage, il a aussi multiplié nos hameaux, accru et embelli nos villes. Divers quartiers de Paris, tels que ceux de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain l'Auxerrois, se sont élevés en partie aux frais des abbayes du même nom. En général, partout où il se trouvait un monastère, il se formait un village : *La-Chartre-Dieu, Abbeville*, et plusieurs autres lieux portent encore dans leurs noms la marque de leur origine. La ville de Saint-Sauveur, au pied du mont Cassin, en Italie, et les bourgs environnants sont l'ouvrage des religieux de Saint-Benoît. A Fulde, à Mayence, dans tous les cercles ecclésiastiques de l'Allemagne; en Prusse, en Pologne, en Suisse, en Espagne, en Angleterre, une foule de cités ont eu pour fondateurs, des ordres monastiques ou militaires. Les villes qui sont sorties le plus tôt de la barbarie, sont celles mêmes qui ont été soumises à des princes ecclésiastiques. L'Europe doit la moitié de ses monuments et de ses fondations utiles, à la munificence des cardinaux, des abbés et des évêques.

« Mais on dira peut-être que ces travaux n'attestent que la richesse immense de l'église.

« L'Europe entière n'avait ni chemins ni auberges; ses forêts étaient remplies de voleurs et d'assassins, ses lois étaient impuissantes, ou plutôt il n'y avait point de lois: la religion seule, comme une grande colonne élevée au milieu des ruines gothiques, offrait des abris, et un point de communication aux hommes.

« Sous la seconde race de nos rois, la France était tombée dans l'anarchie la plus profonde, les voyageurs étaient surtout arrêtés, dépouillés et massacrés aux passages des rivières. Des moines habiles et courageux entreprirent de remédier à ces maux. Ils formèrent entre eux une compagnie, sous le nom d'*Hospitaliers pontifes ou faiseurs de ponts*. Ils s'obligèrent, par leur institut, à prêter

main-forte aux voyageurs, à réparer les chemins publics, à construire des ponts et à loger les étrangers dans des hospices qu'ils élevèrent au bord des rivières. Ils se fixèrent d'abord sur la Durance, dans un endroit dangereux, appelé *Misopus* ou *Misopus-Pons*, qui, grâce à ces généreux moines, prit bientôt le nom de *Ron-Pas*, qu'il porte encore aujourd'hui. C'est cet ordre qui a bâti le pont du Rhône à Avignon. On sait que les messageries et les postes perfectionnées par Louis XI, furent d'abord établies par l'université de Paris.

« Sur une rude et haute montagne ou Rouergue, couverte de neige et de brouillards pendant huit mois de l'année, on éleva un monastère, bâti vers l'an 1120 par Alard, vicomte de Flandres. Ce seigneur revenant d'un pèlerinage, fut attaqué dans ce lieu par des voleurs; il fit vœu, s'il se sauvait de leurs mains, de fonder dans ce désert un hôpital pour les voyageurs, et de chasser les brigands de la montagne. Étant échappé au péril, il fut fidèle à ses engagements, et l'hôpital d'Alard ou d'Auliac s'éleva *in loco horrore et vasta solitudinis*, comme le portait l'acte de fondation. Alard y établit des prêtres pour le service de l'église, des chevaliers hospitaliers pour escorter les voyageurs, et des dames de qualité pour laver les pieds des pèlerins, faire leurs lits et prendre soin de leurs vêtements.

« Dans les siècles de barbarie, les pèlerinages étaient fort utiles; ce principe religieux, qui attirait les hommes hors de leurs foyers, servait puissamment au progrès de la civilisation et des lumières. Dans l'année du grand jubilé, on ne recut pas moins de quatre-cent quarante-quatre mille étrangers à l'hôpital de Saint-Philippe Néri à Rome; chacun d'eux fut nourri, logé et défrayé entièrement pendant trois jours.

« Il n'y avait point de pèlerin qui ne revint dans son village avec quelque préjugé de moins et quelque idée de plus. Toute balance dans les siècles: certaines classes riches de la société voyagent peut-être à présent plus qu'autrefois; mais d'une autre part le paysan est plus sédentaire. La guerre l'appelait sous le hennire de son sergent, et la religion dans les pays lointains, si nous pouvions revoir un de ces anciens rasants que nous nous représentons comme une espèce d'esclave stupide, peut-être serions-nous surpris de lui trouver plus de besoins et d'instruction qu'un paysan libre d'aujourd'hui.

« Avant de partir pour les royaumes étrangers, le voyageur s'adressait à son évêque, qui lui donnait une lettre apostolique, avec laquelle il passait en sûreté dans toute la chrétienté. La forme de cette lettre variait selon le rang et la profession du porteur, à qui on les appelait *formatz*. Ainsi, la religion n'était occupée qu'à renouer les lits sociaux, que la barbarie rompaît sans cesse.

« En général, les monastères étaient des hôtelleries où les étrangers trouvaient ou prenaient le vivre et le couvert. Cette hospitalité qu'a

admire chez les anciens, et dont on voit encore des restes en Orient, étaient en honneur chez nos religieux : plusieurs d'entre eux, sous le nom d'*Hospitaliers*, se consacrèrent particulièrement à cette vertu touchante. Elle se manifestait, comme aux jours d'Abraham, dans toute sa beauté antique, par le lavement des pieds, la flamme du foyer, et les douceurs du repas et de la couche. Si le voyageur était pauvre, on lui donnait des habits, des vivres, et quelque argent pour se rendre à un autre monastère, où il recevait les mêmes secours. Les dames montées sur leur paléfroï, les preux cherchant aventure, les rois égarés à la chasse, frappaient au milieu de la nuit, à la porte des vieilles abbayes, et venaient partager l'hospitalité qu'on donnait à l'obscur pèlerin. Quelquefois deux chevaliers ennemis se rencontraient ensemble, et se faisaient joyeuse réception jusqu'au lever du soleil, où le fer à la main, ils maintenaient l'un contre l'autre la supériorité de leurs dames et de leurs patries. Boucicault, au retour de la croisade de Prusse, logeant dans un monastère avec plusieurs chevaliers anglais, soutint, seul contre tous, qu'un chevalier écossais, attaqué par eux dans les bois, avait été traîtreusement mis à mort.

« Dans ces hôtelleries de la religion, on croyait faire beaucoup d'honneur à un prince, quand on lui proposait de rendre quelques soins aux pauvres qui s'y trouvaient par hasard avec lui. Le cardinal de Bourbon, revenant de conduire l'infortunée Elisabeth en Espagne, s'arrêta à l'hôpital de Roncevaux, dans les Pyrénées; il servit à table trois cents pèlerins, et donna à chacun d'eux trois réaux, pour continuer leur voyage. Le Poussin est un des derniers voyageurs qui ait profité de cette coutume chrétienne; il allait à Rome, de monastère en monastère, peignant des tableaux d'autel pour prix de l'hospitalité qu'il recevait, et renouvelant ainsi chez les peintres l'aventure d'Homère. »

A ces considérations développées par Châteaubriant, que d'autres seraient nécessaires à ajouter encore! Mais elles ont déjà été exposées dans la plupart des articles où nous avons parlé des ordres religieux. Nous y renvoyons donc pour ne pas nous répéter ici.

VIOLENCE. — « Les pieux et bons ecclésiastiques, » dit Ryan, « réprimèrent la violence de quelques princes qui étaient déterminés à se venger dans plusieurs occasions, dont les suivantes sont peut-être les plus remarquables.

« Le premier exemple que je citerai est ce qui se passa à Antioche, où les habitants, en l'an 387, se révoltèrent contre l'empereur Théodose, renversèrent ses statues et celles de ses deux fils et de sa femme, qui était décédée, et commirent d'autres violences dans cette cité. L'empereur, étant entré en fureur en apprenant leur conduite, résolut d'abord de faire démolir cette ville; mais ensuite il se décida à la priver du privilège d'être la métropole de l'Orient, et à punir sévèrement les auteurs et les provocateurs

de la sédition. Pour exécuter ce dernier projet, il envoya deux officiers, dont l'arrivée à Antioche répandit une terreur universelle, et porta plusieurs de ses habitants à se retirer dans les montagnes et les déserts, pendant que d'autres furent emprisonnés jusqu'à ce que l'empereur eût envoyé des ordres ultérieurs. Flavien, évêque d'Antioche, quitta la ville dans le commencement de ces troubles, et partit pour aller trouver l'empereur à Constantinople, afin de prévenir, s'il était possible, les malheurs dont un si grand nombre d'hommes étaient menacés. Dans son absence, quelques anachorètes, respectés pour leur sainteté, sortirent de leur retraite, près d'Antioche, pour adoucir les cœurs des deux officiers qui étaient chargés de punir les citoyens. Un de ces deux anachorètes, nommé Macédonius, ayant le plus mauvais vêtement, s'adressa aux officiers avec tant de liberté et de piété, qu'il excita leur surprise, attira leur attention et leur inspira du respect. « L'empereur, » dit-il, « quoique distingué par sa suprême dignité, est cependant un homme, et doit considérer la nature autant que son rang; il commande à des hommes qui sont de la même nature que lui et les images de l'Étre suprême. Qu'il ne provoque point la colère du Tout-Puissant, en détruisant ces images de la nature divine, pour un affront fait aux images inanimées de son corps. D'autres statues peuvent être élevées à la place de celles qui ont été détruites; mais votre empereur, malgré sa puissance si vantée, est hors d'état de rien faire qui puisse dédommager de la perte d'un seul homme dont il aurait causé la mort. » Les officiers entendirent avec respect ce discours de l'anachorète, le transmirent à l'empereur, et convinrent de suspendre la punition des coupables jusqu'à ce qu'ils eussent reçu de nouveaux ordres. Flavien n'était point oisif de son côté. A son arrivée à Constantinople, il descendit au palais; et étant en présence de l'empereur, il resta immobile à une certaine distance, et laissa ses pleurs exprimer sa demande. Il demeura pendant quelque temps dans cette posture de respect et de douleur, paraissant porter le poids du crime public. L'empereur, très-vivement affecté de ces marques de chagrin et de confusion, se dépouilla de sa colère et lui fit des questions avec indulgence. Il lui rappela les grâces nombreuses qu'il avait accordées aux habitants d'Antioche, et lui dit : « Est-ce là la reconnaissance qu'on devait à ma bonté? Et, même si je leur avais donné sujet de se plaindre de moi, pourquoi les morts et les innocents ont-ils été insultés? N'ai-je pas, dans toutes les occasions, montré des égards particuliers pour Antioche? Ne l'ai-je pas préférée à toutes les villes de mes domaines, même à celle dans laquelle je suis né? » L'évêque, reconnaissant la justice de ces reproches, n'essaya pas de justifier les citoyens; mais il éclata encore en sanglots, et fit un discours touchant, que saint Chrysostome nous a conservé tout entier

dans une de ses homélies. Flavien avoua que le clément le plus rigoureux serait trop doux pour les habitants d'Antioche; mais il observa que si l'empereur triomphait de son ressentiment et accordait une amnistie, ce serait le plus bel ornement de sa couronne. « Il est vrai, » dit l'évêque, « vos statues ont été honteusement renversées; mais vous pouvez en élever de plus précieuses dans les cœurs de vos sujets par cette généreuse action. » Il rappela à l'empereur cette belle parole qu'il avait dernièrement proférée en accordant un acte de grâce dans toute l'étendue de l'empire, savoir : « qu'il vous droit pouvoir aussi aisément faire revivre les morts que sauver les criminels auxquels il accordait la vie. » Flavien, profitant de cette déclaration de l'empereur, lui dit qu'il pouvait maintenant mettre à exécution ce vœu digne d'un prince; et il le pressa de faire cet acte de clémence, afin d'honorer la religion chrétienne. « Les Juifs et les païens, » dit-il, « qui ont leurs yeux fixés sur Votre Majesté impériale, dans cette conjoncture critique, seront édifiés de votre générosité; si vous inclinez à la miséricorde, ils loueront et adoreront ce Dieu qui peut élever les hommes au-dessus des passions naturelles, et ils embrasseront la religion de l'Évangile, qui enseigne une morale si sublime. » Il présenta ensuite un triste tableau du malheur des habitants d'Antioche, exposa tout ce que leur juste frayeur leur avait fait souffrir, les dangers auxquels ils avaient été exposés en fuyant, et combien cette cité était déjà dans la désolation. Il exhorta l'empereur, par des motifs de religion et d'humanité, à prendre compassion de ces infortunés; et il conclut en disant qu'il était résolu à ne jamais retourner à Antioche, à moins qu'il n'y apportât l'heureuse nouvelle du pardon. L'empereur fut si vivement touché du discours du prélat, qu'il eut peine à retenir ses larmes, et il déclara en peu de mots qu'il pardonnait à ses sujets rebelles d'Antioche. Lorsque Flavien rentra dans cette ville, toute la désolation cessa, et on témoigna, par différentes marques de joie universelle, combien ce jour était heureux. Mais l'humilité de l'évêque était égale à sa piété et à sa bonté; car, quand on lui demanda comment il avait pu dissuader l'empereur Théodose de les punir, il ne s'en attribua pas la gloire, et il la rapporta toute entière à Dieu. Vers le milieu du v^e siècle, Attila, roi des Huns, appelé communément le fléau de Dieu, ravagea l'Italie, détruisit plusieurs villes, et, encouragé par ses succès, résolut de marcher sur Rome. La nouvelle de son dessein parvint bientôt dans cette cité, et en remplit les habitants de terreur et de confusion. L'empereur Valentinien n'étant pas en état de lui résister, on lui conseilla de quitter l'Italie. Cependant, avant de tout abandonner, on résolut d'essayer de faire des propositions de paix, et d'employer le Pape Léon à détourner Attila de son projet, quoique cela parût une tentative désespérée, que celle de penser à adou-

cir un Barbare devenu insolent par ses succès, ou d'essayer de le déterminer à renoncer à son projet de se rendre maître de l'empire, lorsqu'il était à la porte de sa capitale. Cessant Léon, rempli de piété et plein d'attachement pour son pays, voulut bien tenter cette entreprise, accompagné seulement de deux nobles. Plaçant sa confiance en Dieu, qui gouverne les cours, il passa le Pô, et trouva Attila avec sa nombreuse armée campée près de Mantoue. Le Pape exposa ce dont il était chargé, et plaida sa cause avec tant de piété, de zèle et d'éloquence, qu'il adoucit le cœur de ce barbare, le détermina à consentir à la paix, à retirer ses troupes et à ne plus troubler les Romains. Léon, à son retour à Rome, fut accueilli avec joie par un peuple sauvé d'une destruction qui paraissait inévitable. Mais au lieu de recevoir les compliments pour lui-même, il dirigea toute la reconnaissance des habitants vers Dieu, en ordonnant qu'on lui rendît des actions de grâces publiques, pour le souvenir de cette heureuse délivrance. Ce pontife arrêta aussi la violence de Genserio, roi des Vandales, qui avait envahi l'Italie, et était prêt à entrer à Rome, avec l'intention de brûler la ville et de passer les habitants au fil de l'épée. Je ne produirai qu'un autre exemple du même genre, qui eut lieu dans le vi^e siècle. Lorsque Totila, roi des Ostrogoths, se rendit maître de Rome, en l'an 547, l'évêque Pélage, vivement affligé du sort des citoyens, qui avaient éprouvé la plus grande famine pendant le siège, et qui devaient vraisemblablement être exterminés par les troupes victorieuses, se présenta devant le roi, revêtu de ses habits pontificaux, et tenant l'Évangile dans ses mains. Totila le voyant, lui dit : « Que voulez-vous, Pélage? Venez-vous à moi comme suppliant? — Je viens avec ce titre, » dit l'évêque, « puisque Dieu vous a fait mon seigneur et mon maître. Je vous prie d'avoir pitié de vos serviteurs; ayez compassion de citoyens aussi malheureux. » Le roi, adouci par l'air vénérable du prélat, par l'aspect de l'Évangile et par ce discours plein de piété, pardonna aux citoyens, ordonna qu'on remit l'épée dans le fourreau et qu'on cessât d'attenter à la chasteté des femmes; il exhorta ses troupes victorieuses à réprimer leur férocité, et il leur rappela l'incertitude des choses humaines, dont la situation des Romains, dans ce même moment, leur fournissait un exemple bien instructif. Certainement, tous les philosophes de l'antiquité n'ont point su prévenir de pareils malheurs par leurs sages maximes et leur bon sens, comme Flavien, Léon et Pélage l'ont fait par leurs pieuses démarches. On verra, par la suite de cet ouvrage, que le clergé réprima dans beaucoup d'occasions les oppressions et les exactions des rois. (Voy. GOUVERNEMENT, SOCIÉTÉ, SUIVANT, etc.)

VIRGINITÉ. — Nous renvoyons, sur ce sujet, à l'ouvrage publié par M. le docteur Jean-Euémonde Duheux, et surtout aux deux dernières parties, qui offrent des détails du plus haut intérêt. On n'a pas assez

remarqué l'influence de la continence et du célibat sur les destinées morales et même physiques de l'homme; on n'a surtout pas suffisamment apprécié l'action sociale du célibat (*Voy. ce mot*) et son importance au point de vue intellectuel.

« Ce n'est pas le christianisme, » dit M. Tailhand, « qui, le premier, a consacré le culte de la virginité; mais c'est le christianisme qui, le premier, a osé combattre le culte de la volupté et qui l'a vaincu. La victoire devint-elle lui coûter beaucoup? Qu'on en juge par trois cents ans de combats; qu'on en juge par la facilité avec laquelle la volupté avait établi son empire, et par le nombre de ses partisans.

« Quelle distance cependant entre les vestales et nos vierges chrétiennes! La vestale était punie de mort, si jamais elle manquait à ses engagements. La loi humaine intervenait dans toute sa rigueur, là où le cœur de la vierge eût dû conserver toute sa liberté pour l'honneur et le mérite de son sacrifice. Pour nos vierges chrétiennes, non-seulement elles n'ont point à craindre la mort en rompant leurs engagements, mais combien de milliers qui ont préféré souffrir la mort et les supplices les plus affreux, plutôt que de se relâcher de leur sainte résolution. Le paganisme nous vante sa Lucrèce et son Hippolyte; nous n'irons pas chercher dans le christianisme des rivaux de gloire pour les opposer à ces deux illustres personnages, la partie serait trop inégale. Lucrèce, en particulier, serait jugée très-sévèrement d'après les principes chrétiens, car elle serait blâmée de s'être donné la mort et de n'avoir pas su la recevoir. Le judaïsme nous offre dans ses Suzanne, ses Judith, ses Joseph, des modèles que rien n'a égalé dans l'antiquité païenne. »

« La virginité chrétienne est devenue une institution dans le sacerdoce, disciple du Christ vierge, donnant à l'humanité pour mère une vierge, Marie, et glorifiant dans la résurrection de la chair l'éternelle virginité. Qui dira ce que la virginité de l'Immaculée Mère du Sauveur a créé d'héroïques vertus et d'ineffables inspirations poétiques, comme l'éternelle virginité des corps glorifiés a produit de sainte dignité et de noble respect de l'homme pour lui-même? »

« On ose parler de la vestale antique, mais dans le christianisme, c'est une autre personification que la virginité offre aux harmonies de la lyre, au ciseau du sculpteur et à la palette du peintre. L'art antique s'était avili en ne reproduisant que la perfection des formes; le christianisme enfante un art nouveau dont l'idée est le but, et la forme, l'accessoire. Le type de la Vierge-Mère réunira les pensées du ciel et les pensées de la terre, les traditions antiques et les temps nouveaux, la majesté divine et la grâce humaine. Tout autour de l'image de Marie, viennent se grouper, et les mystères de la chute originelle, et les merveilles de la réhabilitation, et la fleur de la virginité, et le fruit de la maternité, et le sceptre de la

royauté, et les faiblesses et les larmes, et les serments et les repentirs, et la prière et la reconnaissance, et les royaumes et les âmes, et l'enfant et le vieillard, et l'homme et la femme, et le prêtre. Après Dieu et pour Dieu, Marie devient le centre de tout. Aussi, partout son nom, partout son image! Elle sollicite les vœux les plus ardents; elle exerce et immortalise les talents les plus habiles: les Puget, les Coyzevox, lui dressent de magnifiques statues; l'inimitable Raphaël jette dans son portrait tout l'idéal de la beauté humaine; et pourtant, ce merveilleux génie ne nous semble pas avoir surpassé les chefs-d'œuvre de ces pieux artistes du moyen âge, qui ont peuplé nos vieilles églises de ravissantes madones, dont le cœur semble battre encore, l'œil sourire, la lèvre parler, et la main bénir l'humble pèlerin qui l'implore. Ajoutons à cette idée, que la glorification des corps, dans l'autre vie, se fera dans la virginité: clarté, beauté, subtilité, incorruptibilité, immortalité, voilà la dot merveilleuse, promise à la chair des élus; mais clarté, beauté, subtilité, incorruptibilité, immortalité, qui ne brilleront que sur le front d'une virginité impérissable: *Et erunt sicut angeli in caelis.* (*Matth. xxii, 30.*) » (*Lettres sur le célibat ecclésiastique, par Mgr. Louis-Antoine-Augustin PAVY.*)

Il n'est pas jusqu'aux plus mortels ennemis du christianisme qui n'aient été contraints d'admirer ce culte de la chasteté et de la virginité qui est la noble et sainte auréole de notre religion. Aussi P. J. Proudhon dit-il lui-même: « Le christianisme a eu le pressentiment de l'avenir, lorsqu'il a exalté la virginité au-dessus de toutes les vertus, et qu'il en a fait une obligation pour ses prêtres. En cela, comme en tant de choses, le christianisme a été prophétique; c'était la spontanéité sociale qui, à l'intelligence du peuple, s'exprimait par la bouche des Papes, en attendant que la réflexion parlât elle-même dans les écrits des philosophes. Le christianisme a produit l'idée de l'amour ehaste, du véritable amour; il a conçu la femme, non point comme l'associée ni l'égale de l'homme, mais comme partie indivise de la personne humaine, *os ex ossibus meis et caro ex carne mea.* (*Gen. ii, 23.*) Il a distingué l'amour conjugal des autres amours, alors que l'Indien le confondait avec l'amour fraternel, que l'Arabe le ravalait au-dessous du concubinage par la polygamie et la servitude, que le Romain l'assimilait à l'amour paternel dans la loi qui fait entrer la mère dans la succession pour une part égale à celle de chacun de ses enfants. Le christianisme enfin a révélé au monde la forme la plus épurée de l'amour dans la virginité volontaire, qui n'est autre, suivant l'enseignement de l'Eglise, que l'union mystique de l'âme avec le Christ, c'est-à-dire une fiancée perpétuelle.. »

« Or, il est des âmes en qui le sens esthétique et l'amour qu'il engendre est si vif et si pur, qu'elles n'ont, pour ainsi dire, besoin d'aucune image ou réalité pour saisir l'idéal

humain qu'elles adorent; ou plutôt cette idée se révèle partout également à leurs yeux; comme disait de lui-même le célèbre David, la laideur pour elles n'existe pas; leur âme est trop haute, leur intelligence trop pure, pour qu'elles l'aperçoivent. Fénelon, Vincent de Paul, sainte Thérèse, tant de vierges et tant de saints! Pour ces cœurs d'élite, un époux, une épouse, des enfants, sont choses superflues; les formes visibles de l'amour sont au-dessous d'elles, ce sont des portraits qui les tourmentent plutôt qu'ils ne les aident; elles jouissent de l'amour sans réaction. Le genre humain tout entier leur tient lieu de pères et de mères, et de frères et de sœurs, et d'époux et d'épouses, et de fils et de filles. Tout autre union leur serait une dégradation, un supplice. » (*Système des contradictions économiques*, t. XI, chap. 13, p. 372, 373.)

VISIGOTH. — « Lorsque l'empire romain fut détruit par les Barbares qui l'envahirent, » dit M. Ryan, « il fut partagé en différents royaumes, dont chacun forma un gouvernement et des lois pour lui-même. Mais la plupart de ces Barbares, n'ayant pas de lois écrites, furent aidés dans leurs ordonnances ou règlements par les codes de Théodose et de Justinien, et par l'esprit de la religion chrétienne. Nous trouvons des idées religieuses mêlées avec les institutions civiles des premiers législateurs chrétiens; et les lois des Visigoths, des Anglo-Saxons, des Lombards, des Bourguignons, des Allemands, des Francs, etc., sont admirables pour des nations grossières qui ne font que sortir de la barbarie, et dont la plupart n'avaient point auparavant de lois écrites. Si nous parcourons les codes de beaucoup de législateurs chrétiens, tels qu'ils ont été rassemblés par Lindenbrog et Wilkins, nous serons convaincus qu'un grand nombre de ces lois a été dicté par l'Évangile et par les ecclésiastiques, qui ont employé leur influence sur les princes religieux à favoriser le bien public, ainsi que l'intérêt de l'Église, quoique certains écrivains passent sous silence tout ce qui fut louable en eux. Rien ne peut donner une meilleure idée des opinions et des mœurs d'un peuple que ces lois; et certes la lecture des lois des Visigoths doit convaincre tout homme qu'ils furent puissamment influencés par le système chrétien. Euric ou Théodoric, roi des Visigoths, qui vivait en 564, fit des lois pour son peuple, qui n'avait point de lois écrites ni aucune autre loi que ses usages. Les lois d'Euric furent perfectionnées par Lewigildus, en 575; par Chindaswinthus, en 642, et par Receswinthus, en 650. Elles furent remises en vigueur en 686 par Egica, aidé du sixième concile de Tolède. Ces rois des Visigoths publièrent douze livres des lois à l'imitation du code de Justinien, dont ils empruntèrent beaucoup de leurs institutions religieuses et politiques. Le premier livre du code des Visigoths invite les princes à la bonté par des motifs religieux, et décrit les qualités des bons législateurs, ainsi que

celles des bonnes lois fondées sur des motifs chrétiens. Dans ce premier livre, un bon prince est peint comme un gage de paix sur la terre et de bonheur dans le ciel. Il doit avoir un royaume céleste en place d'un or vil, et une couronne de gloire au lieu d'un diadème de pourpre. Il est enjoint à un prince ou à un législateur de montrer sa bonté par ses lois en s'occupant de ses sujets plus que de son propre intérêt privé, et en étant modéré envers les coupables, doux envers les étrangers, et plus attentif encore à faire de bonnes œuvres qu'à faire des prières. Receswinthus enjoignait aux hommes d'apprendre la justice dans les saintes Écritures, et de pratiquer cette vertu s'ils voulaient obtenir la faveur divine. « Lorsque des potentats de la terre, dit ce législateur, font le bonheur public, et s'occupent des avantages du peuple avec un pieux intérêt, ils dirigent leur ambition vers les plus utiles objets. Anciennement les passions immodérées des princes les excitaient à piller leurs sujets; mais, à la longue, l'Esprit divin, non-seulement a réprimé les excès des rois, mais a même inspiré aux sujets du respect pour les lois. » De semblables idées pieuses furent probablement suggérées par le clergé qui assistait, en général, à la formation des lois, et dont les excommunications et d'autres peines qu'ils infligeaient, furent employées par les rois Visigoths à punir les coupables. Au total, le christianisme opéra puissamment et heureusement sur les lois des Visigoths. »

VOCATION. — « Le christianisme, éminemment fait pour rétablir l'ordre partout, pose ce principe comme fondamental dans son gouvernement. Il exige de chacun qu'il suive sa vocation. Parmi les hommes qu'il a formés, parmi les grands saints, il n'en est aucun qui n'ait suivi une idée sage et particulière. Tout ce travail pour la vertu et contre le vice dominants, qui jouent un si grand rôle dans le monde mystique, aboutit à ce point. On peut même dire, l'expérience le prouve, qu'il est impossible, à qui que ce soit, de devenir un grand saint, un saint modèle, sans ce que nous demandons ici.

« Le christianisme fournit encore ici des exemples incomparables. Il n'est lui-même que la réalisation d'une grande idée où chaque Chrétien doit faire aboutir la sienne propre pour consommer l'unité de la sainteté ou ressemblance avec Dieu. Cela est plus sensible encore, pour nous, dans les ordres religieux. Chaque fondateur est un saint fortement convaincu d'une vérité qu'il laisse dominer en lui, et qu'il veut réaliser à sa plus haute puissance. Il rassemble, pour cela, des hommes qui sympathisent avec lui, et leur communique le besoin qu'il ressent; il les fait, lui, et forme ainsi ce que nous appelons un ordre religieux. Tant que les disciples auront la même conviction que le fondateur, l'ordre sera fort, et du moment où elle diminuera, il ira s'affaiblissant

dans une rigoureuse proportion. Si, dans la suite, on veut le rétablir, il faudra rencontrer un second fondateur qui réponde parfaitement au premier. Tout le mérite des fondateurs ou des conservateurs, en un mot, de ceux qui gouvernent, consiste à saisir

pour eux-mêmes l'idée vitale, et à faire en sorte que leurs sujets la saisissent et en vivent. C'est pour cela que plus cette idée est particulière et facile à recevoir, plus le corps est vivant. » (*L'idée d'un missionnaire*, par J. M. J.)

Z

ZAIRE. — Déroulant les magnificences du christianisme comme source inépuisable de poésie et d'émotions tragiques, Châteaubriand emprunte à Voltaire lui-même, dans sa tragédie de *Zaire*, une des preuves de

l'incalculable supériorité de la religion chrétienne sur tout autre culte, comme principe de beautés tragiques et poétiques. (Voy. *Génie du christianisme*, tom. II, p. 65-68.)

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Introduction.		9	Célibat ecclésiastique.	538	Enfants trouvés.	676
A			Cénobites.	538	Enseignement.	685
Abbaye.	55		Chants et prières.	559	Episcopat.	692
Abbés.	60		Charité.	563	Epreuves et Combats judiciaires.	701
Abnégation.	63		Chasteté.	578	Eclavage.	704
Absolution. — Voy. Confession.]			Chartreux.	580	Espagne.	740
Abstinence.	62		Chevalerie.	581	Etablissements charitables.	744
Actes des martyrs.	65		Chrétienté.	595	Ethiopiens.	749
Affligés (Consolation des).	65		Christ.	594	Évangile.	759
Affranchis.	64		Christianisme.	595	Evêques.	755
Agriculture.	65		Cimetières de campagne.	435	Extrême onction.	764
Alexandre III.	90		Civilisation.	456		
Aliénés.	90		Clergé.	444	F	
Allemagne.	93		Cloches.	451	Faibles (Défense des).	768
Alphabét.	108		Code.	451	Famille.	767
Amour.	109		Combats judiciaires.	451	Fanatisme.	775
Antiquité (Tradition de l').	211		Commerce et industrie.	456	Femmes.	775
Arabe (Étude de l').	115		Communes (Affranchissement des).	458	Fête-Dieu.	790
Arabes.	115		Conciles.	460	Fêtes.	791
Architecture.	114		Confession.	468	Foi.	795
Archives.	159		Confréries.	474	Franciscains et Dominicains.	791
Arts.	150		Croisades.	527	Franca.	797
Arts et industrie.	167		Culte.	528	Fraternité universelle.	797
Asile (Droit d').	175		Culture.	535	Frères des Ecoles chrétiennes.	801
Asile (Salle d').	176				Funérailles.	805
Association.	180		D			
Astronomie.	186		Danois.	541	G	
Aumône.	187		Décalogue.	545	Gallen.	805
			Découvertes et Inventions.	545	Galles (Pays de).	805
B			Denys (Saint).	547	Gaules.	806
Banque.	191		Dévotions populaires.	549	Gaubert.	825
Barbares (Invasion des).	198		Dieu.	551	Gladiateurs et Jeux sanglants.	826
Beau.	201		Diligences et Postes.	552	Goths.	827
Belles-Lettres. — Voy. Littérature.			Dimanche.	552	Gouvernement.	828
Bénédictins.	210		Divorce.	554	Guerre.	842
Bénédictions de la terre.	214		Docteurs du moyen âge.	560	Guyane (Mission de la).	846
Bernard (Mont Saint-).	225		Dogmes.	562		
Besses.	224		Droit.	565	H	
Bibliothèques.	225		Droits de l'homme.	581	Héloïse et Abailard.	817
Bienfaisance.	255		Duel:	582	Hérarchie.	817
Bienfaits du christianisme.	281				Histoire.	852
Biens de l'Eglise.	281		E		Hommes (Trafic des).	859
Bretons ou Anglais.	282		Ecoles.	585	Hongrois.	860
Bulgares, Moraves, Bohémiens.	286		Économie sociale.	611	Honneur.	862
			Économie politique.	627	Hôpitaux.	865
C			Écossais.	651	Hospitaliers (Frères).	875
Capital.	287		Écriture sainte.	655	Hospitalité.	878
Capitfs (Rachat des).	291		Egalité.	657	Hôtel-Dieu.	882
Catacombes.	500		Eglise.	666	Humilité.	885
Catéchisme.	501		Eglise (Lieu de prières).	668	Huns, Gélons, Hérules.	888
Cathédrales.	501		Election.	674		
Catholicisme.	505		Eloquence.			

		Mystères (Représentation théâtrale des).	889 1095		Rois. Rome. Russes.	1277 1274 1290
I				N		
Bolâtrie.	889	Nature.	1097		S	
Impôts.	892	Naufragés.	1098	Sacerdoce.		1291
Imprimerie.	893	Nègres (Traite des).	1100	Sacre.		1311
Incrédulité.	895	Noël, les Rois, etc.	1102	Sacrifice.		1312
Individualité.	895			Sacrifices humains.		1314
Industrie.	899			Saints.		1315
Infanticide.	904	O		Santé (Influence de la religion sur la).		1321
Injures (Pardon des).	905	Oppression (Résistance à l').	1105	Savants.		1324
Instruction.	906	Orateurs.	1116	Saxons.		1332
Interdit.	911	Ordres monastiques.	1120	Sciences.		1332
Invasion des Barbares.	915	Orgueil.	1147	Scolastique.		1332
Irlandais.	917	Orient (Mission de l').	1148	Sculpture.		1333
		Orphelins.	1151	Servir.		1333
J				Silésiens et Polonais.		1339
Jésuites.	923	P		Sociabilité.		1361
Jésus-Christ.	929	Pacification ou Trêve de Dieu.	1151	Société.		1371
Jeux sanglants.	934	Paganisme.	1158	Socurs de charité.		1376
Justice.	935	Papauté.	1158	Suédois et Norvégiens.		1380
		Paraguay.	1173	Sujets.		1383
L		Pardon des injures.	1181	Superstitions.		1386
Langues.	939	Pascal.	1183	Symbole.		1387
Légendes.	939	Patience, Constance, Courage.	1183			
Législation.	940	Paul et Virginie.	1186	T		
Lettres et Sciences.	943	Pauvres.	1187	Temple.		1387
Liberté.	959	Peinture.	1195	Teutonique (Ordre).		1389
Lithuaniens.	960	Pénitences.	1203	Temporel (Ordre).		1392
Littérature.	961	Pénitenciaire (Régime).	1204	Théâtre.		1392
Livoniens et Portugais.	968	Pères de l'Eglise.	1213	Thébaïde.		1394
Lois.	969	Perses et Arméniens.	1218	Théodose.		1396
Lombards et Bavares.	972	Personne.	1218	Théologie.		1396
Louis XIV (Siècle de).	974	Peste.	1219	Tolérance.		1396
		Peuple.	1221	Trappistes.		1405
M		Philippe-Auguste et Ingelburge.	1224	Travail.		1407
Malheur (Courage dans le).	973	Philosophie.	1252			
Mariage.	975	Poésie.	1254	U		
Martyrs (Action sociale des).	989	Politique.	1244	Unité.		1416
Médecine.	996	Popularité.	1252	Universités.		1425
Mélancolie.	997	Population.	1256	Usure.		1438
Merveilleux.	998	Prêtres.	1256			
Messe.	999	Prison.	1258	V		
Méthode scientifique.	1000	Prolétaire.	1267	Vertu.		1447
Missionnaires.	1001	Propagation de la foi (Oeuvre de la).	1268	Veuves et orphelins (Protection des).		1450
Missions.	1011	Prussiens.	1273	Villes et villages.		1451
Mœurs.	1027	Pureté, Chasteté.	1274	Violence.		1453
Moines.	1032			Virginité.		1456
Monarchie (Action du christianisme sur la).	1042	R		Visigoths.		1459
Monastères.	1044	Religion.	1275	Vocation.		1460
Monts-de-piété.	1066	Repentir (Culte du).	1275			
Monuments.	1069	Révélation.	1277	Z		
Mort (Peine de).	1073	Richesses (Mépris des).	1277	Zaire.		1461
Morts (Prières pour les).	1076					
Moyen âge.	1077					
Musique.	1087					
Mystères (Dogme et philosophie des).	1095					

FIN.

